DOCUMENTS DE LA SESSION

VOLUME 6

DEUXIÈME SESSION DU DIXIÈME PARLEMENT

DE LA

PUISSANCE DU CANADA

SESSION 1906



VOLUME XL

☞ **Voir aussi la liste numérique, page 5.**

INDEX ALPHABÉTIQUE

DES

DOCUMENTS PARLEMENTAIRES

DU

PARLEMENT DU CANADA

DEUXIÈME SESSION, DIXIÈME PARLEMENT, 1906.

F

G

H

I

J

L

M

N

O

P

Q

R

S

T

V

W

Y

Voir aussi l'index alphab q

LISTE DES DOCUMENTS PARLEMENTAIRES.

Arrangés par ordre numérique, avec leurs titres au long ; les dates auxquelles ils ont été ordonnés et présentés aux deux Chambres du parlement ; le nom du député qui a demandé chacun de ces documents, et si l'impression en a été ordonnée ou non.

VOLUME C.

Quatrième recensement du Canada, 1901. Vol. III.—Manufactures. Présenté le 24 avril 1906, par l'hon. S. A. Fisher......................*Imprimé pour la distribution et les documents de la session.*

VOLUME D.

Quatrième recensement du Canada, 1901. Vol. IV.—Statistiques vitales, présence dans les écoles, condition des demeures et des familles, institutions, églises et écoles, districts électoraux et représentation. Présenté le 24 avril 1906, par l'hon. S. A. Fisher.
Imprimé pour la distribution et les documents de la session.

VOLUME N° 1.

(Ce volume est relié en deux parties).

1. Rapport de l'Auditeur général pour l'exercice terminé le 30 juin, 1905. Rapport partiel présenté les 12, 14 et 26 mars 1906, par sir Wilfrid Laurier.
Imprimé pour la distribution et les documents de la session.

VOLUME N° 2.

2. Comptes publics du Canada, pour l'exercice terminé le 30 juin 1905. Présentés le 12 mars 1906, par sir Wilfrid Laurier.... .. ..*Imprimés pour la distribution et les documents de la session.*

3. Budget des sommes requises pour le service du Canada, pour les neuf mois expirant le 31 mars 1907. Présenté le 12 mars 1906, par sir Wilfrid Laurier.
Imprimé pour la distribution et les documents de la session.

4. Budget supplémentaire des sommes requises pour le service du Canada pour l'année expirant le 30 juin 1906. Présenté le 12 mars 1906, par sir Wilfrid Laurier.
Imprimé pour la distribution et les documents de la session.

4a. Budget supplémentaire additionnel des sommes requises pour le service du Canada pour l'exercice expiré le 30 juin 1906. Présenté le 20 avril 1906, par l'hon. W. S. Fielding.
Imprimé pour la distribution et les documents de la session.

4b. Budget supplémentaire additionnel des sommes requises pour le service du Canada pour l'exercice expirant le 30 juin 1906. Présenté le 20 juin 1906, par l'hon. W. S. Fielding.
Imprimé pour la distribution et les documents de la session.

5. Budget supplémentaire additionnel des sommes requises pour le service du Canada pour l'exercice expirant le 30 juin 1906. Présenté le 24 avril 1906 par l'hon. W. S. Fielding.
Imprimé pour la distribution et les documents de la session.

5a. Budget supplémentaire des sommes requises pour le service du Canada pour les neuf mois expirant le 30 mars 1907. Présenté le 20 juin 1906 par l'hon. W. S. Fielding.
Imprimé pour la distribution et les documents de la session.

6. Liste des actionnaires des banques chartées du Canada, à la date du 31 décembre 1905. Présenté le 30 avril 1906, par l'hon. W. S. Fielding. . .*Imprimé pour la distribution et les documents de la session.*

VOLUME N° 3.

7. Rapport des dividendes restant impayés et des montants ou soldes non réclamés et des traites et lettres de change impayées depuis cinq ans ou plus, avant décembre 1906, dans les banques chartées du Canada. Présenté le 28 mai 1906, par l'hon. W. S. Fielding.
Imprimé pour la distribution et les documents de la session.

8. Rapport du Surintendant des assurances, pour l'année terminée le 31 décembre 1905.
Imprimé pour la distribution et les documents de la session.

9. Sommaires des rapports des compagnies d'assurances en Canada pour l'année 1905. Présentés le 23 avril 1906, par l'hon. W. S. Fielding....*Imprimés pour la distribution et les documents de la session.*

VOLUME N° 4.

10. Rapport du ministère du Commerce, pour l'exercice terminé le 30 juin 1905. Présenté le 12 mars 1906. par l'hon. W. Paterson............*Imprimé pour la distribution et les documents de la session.*

10*a*. Subventions postales et aux paquebots. Supplément au rapport du ministère du Commerce pour l'année expirée le 30 juin 1906. Présentées le 29 mai 1906, par l'hon. W. Paterson.
Imprimées pour la distribution et les documents de la session.

VOLUME N° 5.

11. Tableaux du Commerce et de Navigation du Canada, pour l'exercice expiré le 30 juin 1905. Présentés le 12 mars 1906, par l'hon. W. Paterson.
Imprimés pour la distribution et les documents de la session.

12. Rapport, relevés et statistiques du Revenu de l'Intérieur du Canada, pour l'exercice expiré le 30 juin 1906.—Partie I, Accise. Présentés le 16 janvier 1905, par l'hon. L. P. Brodeur.
Imprimés pour la distribution et les documents de la session.

13. Partie II, Inspection des poids et mesures, gaz et lumière électrique, pour l'exercice terminé le 30 juin 1905. Présentée le 15 mars 1905, par l'hon. L. P. Brodeur.
Imprimée pour la distribution et les documents de la session.

14. Falsification des substances alimentaires pour l'exercice terminé le 30 juin 1905. Présentée le 25 avril 1906, par l'hon. W. Templeman....*Imprimée pour la distribution et les documents de la session.*

VOLUME N° 6.

15. Rapport du ministère de l'Agriculture du Canada, pour l'exercice terminé le 31 octobre 1905. Présenté le 10 avril 1906, par l'hon. S. A. Fisher.
Imprimé pour la distribution et les documents de la session.

15*a*. Rapport du Directeur vétérinaire général, 1905.
Imprimé pour la distribution et les documents de la session.

16. Rapport du directeur et des officiers des fermes expérimentales pour l'année 1905. Présenté le 10 avril 1906, par l'hon. S. A. Fisher........*Imprimé pour la distribution et les documents de la session.*

17. Statistique criminelle pour l'exercice terminé le 30 septembre 1905.
Imprimée pour la distribution et les documents de la session.

VOLUME N° 7.

(Ce volume est relié en trois parties.)

18. Rapport sur les archives du Canada, 1905...*Imprimé par la distribution et les documents de la session.*

VOLUME N° 8.

19. Rapport du ministre des Travaux publics pour l'exercice terminé le 30 juin 1906. Présenté le 30 mars 1906, par l'hon. H. R. Emmerson..........*Imprimé pour la distribution et les documents de la session.*

19*a*. Rapport de la Commission royale des transports. Présenté le 17 avril 1906, par l'hon. C. S. Hyman.
Imprimé pour la distribution et les documents de la session.

19*b*. Rapport de la Commission des eaux limitrophes internationales.
Imprimé pour la distribution et les documents de la session.

VOLUME N° 8—*Fin.*

19*c*. 1. Rapport de la Commission internationale des eaux limitrophes sur la condition des chutes de Niagara et ses recommandations à ce sujet. 2. Rapport de la Commission sur les conditions existantes au Saut-Sainte-Marie, avec les règles pour le contrôle de ces eaux recommandées par la commission. Présenté le 4 mai 1906, par l'hon. C. S. Hyman.
Imprimé pour la distribution et les documents de la session.

19*d*. Second rapport intérimaire de la section canadienne de la Commission internationale des eaux limitrophes. Présenté le 4 mai 1906, par l'hon. C. S. Hyman.
Imprimé pour la distribution et les documents de la session.

20. Rapport annuel du ministre des Chemins de fer et Canaux pour l'exercice 1905-1906. Présenté le 12 mars 1906, par l'hon. H. R. Emmerson... *Imprimé pour la distribution et les documents de la session.*

VOLUME N° 9.

20*a*. Statistique des canaux pour la saison de navigation 1905. Présentée le 23 mars 1906, par Sir Frederic Borden........................... *Imprimée pour la distribution et les documents de la session.*

20*b*. Statistique des chemins de fer du Canada pour l'exercice terminé le 30 juin 1906. Présentée le 26 avril 1906, par l'hon. H. R. Emmerson... *Imprimée pour la distrtbution et les documents de la session.*

21. Rapport du ministère de la Marine et des Pêcheries pour l'exercice terminé le 30 juin 1906.—Marine. Présenté le 9 avril 1906, par l'hon. L. P. Brodeur.
Imprimé pour la distribution et les documents de la session.

21*a*. Sixième rapport annuel de la Commission de Géographie du Canada, contenant toutes les décisions de la Commission..................... *Imprimé pour la distribution et les documents de la session.*

21*b*. Liste des navires enregistrés en Canada à la date du 31 décembre 1905. Présentée le 29 mai 1906, par l'hon. R. Lemieux .... *Imprimée pour la distribution et les documents de la session.*

VOLUME N° 10.

21*c*. Table des marées et levé des côtes du Pacifique du Canada. Présentée le 1er mai 1906, par l'hon. W. S. Fielding.......................... *Imprimée pour la distribution et les documents de la session.*

22. Rapport annuel du ministère de la Marine et des Pêcheries, pour l'exercice expiré le 30 juin 1905.—Pêcheries. Présenté le 23 mars 1906, par l'hon. S. A. Fisher.
Imprimé pour la distribution et les documents de la session.

23. Rapport de la Commission des ports, etc., 1905.
Imprimé pour la distribution et les documents de la session.

24. Rapport du ministre des Postes pour l'exercice terminé le 30 juin 1905. Présenté le 14 mars 1906, par l'hon. A. B. Aylesworth. .... *Imprimé pour la distribution et les documents de la session.*

VOLUME N° 11.

25. Rapport annuel du ministre de l'Intérieur pour l'exercice terminé le 30 juin 1905. Présenté le 28 mars 1906, par l'hon. W. Paterson........ *Imprimé pour la distribution et les documents de la session.*

25*a*. Rapport de l'arpenteur en chef des terres fédérales pour l'exercice terminé le 30 juin 1905.
Imprimé pour la distribution et les documents de la session.

25*b*. Rapport de l'astronome en chef, pour l'exercice terminé le 30 juin 1905.
Imprimé pour la distribution et les documents de la session

VOLUME N° 12.

26. Rapport sommaire de la Commission de Géologie pour l'année civile 1905.
Imprimé pour la distribution et les documents de la session.

26*a*. Rapport sur l'inspection des mines........ *Imprimé pour la distribution et les documents de la session.*

27. Rapport annuel du département des Sauvages, pour l'exercice terminé le 30 juin 1905. Présenté le 26 mars 1906, par l'hon. F. Oliver............ *Imprimé pour la distribution et les documents de la session.*

VOLUME N° 13.

28. Rapport de la Royale gendarmerie à cheval du Nord-Ouest pour 1905. Présenté le 3 mai 1906, par Sir Wilfrid Laurier ....*Imprimé pour la distribution et les documents de la session.*

28*a*. Rapport supplémentaire de la royale gendarmerie du Nord-Ouest, 1905. District du fleuve Mackenzie. Présenté le 5 juin 1906 par Sir Wilfrid Laurier.
Imprimé pour la distribution et les documents de la session.

29. Rapport du Secrétaire d'Etat du Canada pour l'année terminée le 31 décembre 1905. Présenté le 30 juin 1906, par l'hon. W. S. Fielding......*Imprimé pour la distribution et les documents de la session.*

30. Liste du Service civil du Canada, pour 1905. Présentée le 23 mars 1906, par Sir Wilfrid Laurier.
Imprimé pour la distribution et les documents de la session.

31. Rapport du Bureau des examinateurs du service civil, pour l'année 1905. Présenté le 6 juillet 1906, par Sir Wilfrid Laurier.............*Imprimé pour la distribution et les documents de la session.*

32. Rapport annuel de la division de l'Imprimerie et de la Papeterie publiques pour l'exercice terminé le 30 juin 1905. Présenté le 25 juin 1906, par l'hon. W. S. Fielding.
Imprimé pour la distribution et les documents de la session.

VOLUME N° 14.

33. Rapport des bibliothécaires conjoints du parlement pour l'année 1905. Présenté le 8 mars 1906 par l'Orateur..................................*Imprimé pour la distribution et les documents de la session.*

34. Rapport du ministre de la Justice sur les pénitenciers du Canada pour l'exercice terminé le 30 juin 1905. Présenté le 22 mars 1906 par l'hon. C. Fitzpatrick.
Imprimé pour la distribution et les documents de la session.

35. Rapport annuel du conseil de la milice du Canada pour l'année civile 1905. Présenté le 18 avril 1905, par Sir Frederick Borden.................*Imprimé pour la distribution et les documents de la session.*

35*a*. Rapport du bureau des visiteurs, Collège militaire Royal, 1905. Présenté le 10 juillet 1906, par Sir Wilfrid Laurier ....*Imprimé pour la distribution et les documents de la session.*

36. Rapport du département du Travail pour l'exercice terminé le 30 juin 1905. Présenté le 15 mars 1906, par l'hon. A. B. Aylesworth.............*Imprimé pour la distribution et les documents de la session.*

37. Rapport sur les élections partielles pour la Chambre des Communes tenues durant l'année 1905. Présenté le 1er mai 1906, par Sir Wilfrid Laurier.
Imprimé pour la distribution et les documents de la session.

38. Copie d'un rapport du comité du Conseil privé, approuvé par Son Excellence le Gouverneur général le 28 février 1906, au sujet de la nomination d'une commission pour faire une enquête sur certaines matières relatives aux affaires d'assurance sur la vie en Canada ; et aussi, copie de la commission nommée pour s'enquérir des affaires d'assurance sur la vie en Canada. Présenté le 9 mars 1906, par Sir Wilfrid Laurier.....................*Imprimé pour la distribution et les documents de la session.*

39. Réponse à ordre de la Chambre des Communes en date du 17 juillet 1905,—Etat faisant connaître toutes les terres boisées vendues ou louées par le ministère de l'Intérieur depuis le 1er juillet 1896, la description et la superficie de chaque lot, les demandes faites, l'avis ou l'annonce de la vente ou de la demande de soumissions, les soumissions reçues et le montant mentionné dans chacune, les soumissions acceptées, le nom et le domicile ou siège d'affaires de la personne ou de la compagnie à qui chaque lot a été vendu ou loué. Présentée le 12 mars 1906.—*M. Foster*...............*Pas imprimée.*

40. Etat indiquant les dépenses imprévues du 1er juillet 1905 au 7 mars 1906, conformément à l'Acte de 1904. Présenté le 12 mars 1906, par Sir Wilfrid Laurier.............................*Pas imprimé.*

41. Etat de toutes les pensions et allocations de retraite accordées à des employés du service civil, donnant le nom et le grade de chaque employé pensionné ou mis à la retraite, son âge, son traitement et ses années de service, son allocation et la cause de sa retraite, et indiquant si la vacance créée a été remplie par promotion ou nouvelle nomination, et le salaire du nouveau titutaire, durant l'année expirée le 31 décembre 1905. Présenté le 12 mars 1906, par Sir Wilfrid Laurier.......*Pas imprimé.*

42. Relevé conforme à l'article 17 de l'Acte d'assurance du Service civil pour l'exercice terminé le 30 juin 1905. Présenté le 12 mars 1906, par Sir Wilfrid Laurier.............................*Pas imprimé.*

VOLUME N° 14—*Suite.*

43. Relevé des mandats du Gouverneur général émis depuis la dernière session du Parlement, à compte de l'exercice 1905-1906. Présenté le 12 mars 1906, par Sir Wilfrid Laurier............*Pas imprimé.*

44. Rejet par le conseil du Trésor des décisions de l'Auditeur général entre les sessions de 1905 et 1906. Présenté le 12 mars 1906, par Sir Wilfrid Laurier.......................... *Pas imprimé.*

45. Premier rapport annuel de la commission du chemin de fer National Transcontinental pour l'exercice terminé le 30 juin 1905. Présenté le 12 mars 1906, par l'hon. H. R. Emmerson.
Imprimé pour la distribution et les documents de la session.

45a. Rapport de M. Collingwood Schreiber, ingénieur en chef du gouvernement pour la division ouest du chemin de fer National Transcontinental, sur les progrès des études et des travaux de construction dans la division ouest du chemin de fer Grand-Tronc-Pacifique (de Winnipeg à la côte du Pacifique). Présenté le 13 mars 1906, par l'hon. H. R. Emmerson.
Imprimé pour la distribution et les documents de la session.

45b. Extrait d'un rapport du comité du Conseil privé, approuvé par le Gouverneur général le 17 avril 1906, concernant l'acceptation de la soumission de la *Dominion Bridge Company* pour le construction d'un viaduc en acier à travers la vallée du Cap-Rouge, dans le "district B", dans le voisinage de la cité de Québec, avec le Transcontinental. Présenté le 17 avril 1906, par Sir Wilfrid Laurier.
Pas imprimé.

45c. Extrait d'un rapport du comité du Conseil privé, approuvé par le Gouverneur général le 14 avril 1906 concernant l'acceptation de la soumission de M. John D. McArthur, pour la construction du "district F" depuis un point désigné sur les plans des commissaires du chemin de fer Transcontinental, à ou près la cité de Winnipeg jusqu'à un point connu sous le nom de *Peninsula Crossing* près du point de raccordement de l'embranchement sur Fort-William du chemin de fer Grand-Tronc-Pacifique, distance d'environ 245 milles. Présenté le 17 avril 1906, par Sir Wilfrid Laurier. ... *Pas imprimé*

45d. Extrait d'un rapport du comité du Conseil privé, approuvé par le Gouverneur général le 14 avril 1906, concernant l'acceptation de la soumission de MM. Hogan et Macdonell pour la construction du "district B", depuis un point désigné sur les plans des commissaires du chemin de fer Transcontinental à l'extrémité nord du pont de Québec, jusqu'à un point près de La-Tuque, distance d'environ 150 milles du chemin de fer National Transcontinental. Présenté le 17 avril 1906, par Sir Wilfrid Laurier..*Pas imprimé.*

46. Etat des quais, dock, jetées et brise-lames construits par le ministère des Travaux publics depuis le 1er juillet 1896, avec le coût total de chacun de ces ouvrages. Présenté le 13 mars 1906, par l'hon. C. S. Hyman..........................*Imprimé pour les documents de la session.*

46a. Etat des quais, docks et jetées construits par le gouvernement depuis 1896 jusqu'à 1906, indiquant la dépense faite pour chacun de ces travaux, pour réparations, depuis la date de leur achèvement jusqu'au 30 juin 1905. Présenté le 13 mars 1906, par l'hon. C. S. Hyman.
Imprimé pour les documents de la session.

47. Réponse à ordre de la Chambre des Communes, en date du 17 juillet 1905.—Etat faisant connaître les quantités de charbon anthracite, appelé anthracite d'Ecosse, importées en Canada, en 1904, de la Grande-Bretagne ou d'ailleurs, les divers ports où ces importations ont été faites, et indiquant si des mesures ont été prises pour constater si le charbon ainsi importé était réellement de l'anthracite au point de vue du commerce ou au point de vue de l'imposition des droits ; et si, lors de l'inspection, il a été fourni quelque donnée sur le montant de carbone contenu dans le dit charbon. Présenté le 14 mars 1906.—*M. Macdonald (Pictou)*..........................*Pas imprimé.*

48. Copie de l'ordre général n° 88 des juges de la Cour Suprême du Canada. Présentée le 14 mars 1906, par l'Orateur.. *Pas imprimée.*

49. Preuve faite devant la Commission du tarif. Présentée le 14 mars 1906, par l'hon. W. Paterson.
Pas imprimée.

50. Rapport du commissaire de la police fédérale pour l'année 1905. Présenté le 16 mars 1906, par l'hon. R. Lemieux..........................*Pas imprimé.*

VOLUME N° 14—*Suite.*

51. Etat d'affaires de la compagnie de prêts et de placements Britannique Canadienne (à responsabilité limitée), pour l'année expirée le 31 décembre 1905 ; aussi, une liste des actionnaires au 31 décembre 1905, en conformité de l'article 33 du chapitre 57, 40 Victoria. Présenté (au Sénat) le 12 mars 1906, par l'hon. [illegible]. .... *Pas imprimé.*

52. Relevé de toutes les terres vendues par la Compagnie du chemin de fer du Pacifique Canadien depuis le 1er octobre 1904 jusqu'au 1er octobre 1905. Présenté le 19 mars 1906, par l'hon. F. Oliver. *Pas imprimé.*

53. Arrêté du conseil du 6 janvier 1906, et rapport de Son Honneur le juge Myers sur l'enquête relative aux accusations portées contre R. C. Macdonald par des Métis des Etats-Unis au sujet de certains scrips réclamés par eux. Présenté le 19 mars 1907, par l'hon. F. Oliver.......... *Pas imprimé.*

54. Rapport sur les travaux exécutés par la Commission d'amélioration d'Ottawa depuis la date de sa nomination le 21 décembre 1899 jusqu'au 30 juin 1905. Présenté le 21 mars 1906, par Sir Wilfrid Laurier.......... *Imprimé pour les documents de la session.*

55. Réponse à un ordre de la chambre des Communes, en date du 14 mars 1906,—Copie de tous télégrammes, rapports, recommandations et correspondance concernant la nomination de David Liddle en qualité d'aide-inspecteur des poids et mesures pour la division de Windsor, Ont., du ministère du Revenu de l'Intérieur. Présentée le 22 mars 1906.—*M. Ingram*.......... *Pas imprimée.*

56. Etat donnant les ordres en conseil publiés dans la *Gazette de la Colombie-Anglaise*, entre la date du dernier état et le 31 décembre 1905, aux termes du paragraphe *(d)* de la clause 38 des règlements concernant l'arpentage, l'administration, l'affectation et la gestion des terres fédérales dans les limites de la zone de 40 milles des chemins de fer dans la province de la Colombie-Britannique. Présenté le 22 mars 1906, par l'hon. F. Oliver.......... *Pas imprimé.*

57. Etat donnant les ordres en conseil publiés dans la *Gazette du Canada*, entre la date du dernier état et le 31 décembre 1905, conformément aux dispositions de l'article 91 de l'Acte des Terres fédérales, chapitre 54 des Statuts Revisés du Canada. Présenté le 22 mars 1906, par l'hon. F. Oliver. *Pas imprimé.*

58. Réponse à un ordre de la Chambre des Communes, en date du 14 mars 1906,—Etat indiquant les diverses sommes d'argent payées à des juges, aux termes de l'article 13 d'un acte concernant les juges des cours provinciales, chap. 138 des Statuts Revisés du Canada, amendé par les articles 7, 8 et 9 du chap. 52 des Statuts de 1898, depuis le 30 juin 1903 jusqu'au 20 juillet 1905, et en vertu de cet article et son amendement tel qu'édicté par l'article 6 du chap. 31 des Statuts de 1905, depuis le dit 20 juillet jusqu'à date ; avec les item au sujet desquels les dits divers paiements ont été faits, et indiquant les paiements faits pendant la période qui a précédé et qui a suivi le 20 juillet, séparément. Présentée le 23 mars 1906—M. Lennox.......... *Pas imprimée.*

59. Règles adoptées par les juges de la Haute Cour de Justice d'Ontario, conformément à l'Acte des Elections contestées. Présentées le 23 mars 1906, par Sir Wilfrid Laurier. *Imprimées pour les documents de la session.*

60. Ordonnances du Territoire du Yukon pour 1905. Présentées le 23 mars 1906, par Sir Wilfrid Laurier. *Pas imprimées.*

61. Etat donnant la correspondance, ordre en conseil, plans et papiers, etc., en autant que le ministère de l'Intérieur est concerné depuis le dernier état présenté au Parlement en vertu de la résolution du 20 février 1882. Présenté le 23 mars 1906, par l'hon. F. Oliver.......... *Pas imprimé.*

62. Etat en détail de toutes les obligations et les garanties enregistrées au ministère du Secrétaire d'Etat du Canada depuis le dernier état (23 mars 1904), soumis au Parlement du Canada en vertu de l'article 23 du chapitre 19 des Statuts Revisés du Canada. Présenté le 23 mars 1906, par Sir Wilfrid Laurier.......... *Pas imprimé.*

63. Etat donnant les noms et salaires de toutes personnes nommées ou promues dans le service civil en 1905. Présenté le 23 mars 1906, par Sir Wilfrid Laurier.......... *Pas imprimé.*

VOLUME N° 14—*Suite.*

63*a*. Réponse supplémentaire à un ordre de la Chambre des Communes, en date du 13 mars 1905,—Etat faisant connaître (1) le nombre d'employés permanents, hommes et femmes, respectivement, nommés dans le service intérieur du service civil à Ottawa depuis le 1er juillet 1896 ; (2) le nombre actuel des employés permanents, hommes et femmes, respectivement, dans le service intérieur à Ottawa ; (3) le nombre de surnuméraires, hommes ou femmes, inscrits sur la feuille de paie du service intérieur à Ottawa pour janvier 1905 ; (4) le nombre de surnuméraires, hommes et femmes, nommés depuis le 1er juillet 1896 ; (5) le nombre d'ouvriers, journaliers ou autres travailleurs employés à Ottawa pendant le mois de janvier, en sus des employés permanents ou surnuméraires actuellement à l'emploi du gouvernement à Ottawa, avec indication du division où ils sont employés. Présentée le 15 avril 1906,—*M. Sproule*.......... *Pas imprimée.*

63*b*. Autre réponse supplémentaire au nº 63*a*. Présentée le 6 avril 1906.......... *Pas imprimée.*

64. Etat indiquant les remises d'intérêt faites aux termes de l'article 141, tel qu'ajouté à l'Acte des Sauvages par l'article 8, chapitre 35, 58-59 Victoria, pour l'année expirée le 30 juin 1905. Présenté le 26 mars 1906, par l'hon. F. Oliver.......... *Pas imprimé.*

65. Réponse à un ordre de la Chambre des Communes, en date du 28 mars 1906, pour une liste des personnes auxquelles on a demandé, autrement que par la publication d'annonces dans les journaux, des soumissions pour la fourniture de la farine aux pénitenciers de Kingston, Saint-Vincent de Paul et Dorchester, et copie des soumissions reçues en réponse à ces demandes et des prix mentionnés. Présentée le 28 mars 1906,—*M. Taylor*.......... *Pas imprimée.*

66. Minutes de la Commission Royale sur l'assurance et preuve produite jusqu'au 23 mars courant. Présentées le 28 mars 1906, par l'hon. T. Fitzpatrick.......... *Imprimées pour la distribution.*

66*a*. Autres minutes de la Commission royale sur la question des assurances et preuve produite jusqu'au 25 avril courant, inclusivement. Présentées le 27 avril 1906, par l'hon. W. S. Fielding. *Imprimées pour la distribution.*

66*b*. Autres minutes de la Commission royale sur les assurances et preuve faite jusqu'au 4 juin, inclusivement. Présentées le 6 juin 1906, par l'hon. W. S. Fielding.......... *Imprimées pour la distribution.*

67. Réponse à une adresse de la Chambre des Communes en date du 21 mars 1906.—Copie de toutes lettres et documents concernant l'établissement d'un service impérial de renseignements. Présentée le 28 mars 1906, *N. Belcourt*.......... *Imprimée pour la distribution et les documents de la session.*

67*a*. Réponse à une adresse du Sénat, en date du 8 mai 1906, demandant un état de la correspondance récente avec l'*Imperial Office*, *re* commission du câble du Pacifique, et des particuliers, au sujet de l'établissement d'un service amélioré de renseignements et d'un système de câbles d'Empire. Présentée le 29 mai 1906, *hon. M. Ellis*..... *Imprimée pour la distribution et les documents de la session.*

68. Rapport de M. W. H. Hay, sur l'Institut impérial. Présenté le 30 mars 1906, par l'hon. S. A. Fisher. *Imprimé pour les documents de la session.*

69. Réponse à un ordre de la Chambre des Communes en date du 14 mars 1906,—Copie de tous télégrammes, lettres, pétitions, rapports, documents, recommandations, enquêtes, correspondance et toutes autres communications concernant la nomination et la destitution de M. Alexander Darrock de la charge de percepteur des douanes à Saint-Thomas, Ont. Présentée le 30 mars 1906.—*M. Ingram.* *Pas imprimée.*

70. Réponse à un ordre de la Chambre des Comm4nes en date du 14 mars 1906,—1. Copie de tous contrats passés depuis le 30 juin 1902 par le gouvernement et (*a*) la *Eastern Railway Supply Company, (b)* la *New Brunswick Petroleum Company, (c)* la *Sherman Williams Paint Company* et *(d)* la *Maritime Wire Fencing Company* pour fournitures à aucun des chemins de fer de l'Etat. 2. Copie des soumissions sur lesquelles ces contrats ont été basés, et de toutes soumissions présentées par d'autres personnes pour ces contrats. 3. Copie de toutes correspondances et communications du ministère des Chemins de fer et de ses officiers avec les divers soumissionnaires et les entrepreneurs concernant les dites soumissions ou contrats ou approvisionnements, et de toutes correspondance et communications entre le ministère et ses officiers et entre les dits officiers au sujet des dites soumissions, contrats ou approvisionnements. 4. Copie de toutes annonces, états, comptes, papiers et pièces justificatives concernant les dits contrats ou approvisionnements ou leur paiement. Présentée le 2 avril 1906.—*M. Barker*.......... *Pas imprimée.*

71. Réponse à un ordre de la Chambre des Communes en date du 28 mars 1906.—Etat indiquant nos exportations en Allemagne, chaque année de 1896 à 1905 inclusivement, des articles suivants : blé, farine, avoine, bacon, jambons, beurre, fromage et pommes. Présentée le 4 avril 1906.—*M. Armstrong*.......... *Pas imprimée.*

VOLUME N° 14—*Suite.*

72. Réponse à un ordre de la Chambre des Communes en date du 17 juillet 1905,—Copie de toute correspondance, documents, ordres et papiers concernant la déviation projetée du tracé de chemin de fer de la Baie de James à l'ouest du lac Simcoe, du plan du tracé primitif de la ligne communiqué au ministère des Chemins de fer et de la correspondance et des papiers à ce sujet. Présentée le 4 avril 1906.—*N. Grant*..*Pas imprimée.*

73. Réponse à une adresse de la Chambre des Commuues, en date du 2 avril 1906,—Copie de toute correspondance du gouvernement impérial au sujet de la pétition envoyée par des imprimeurs anglais se plaignant d'avoir été amenés en ce pays sous de fausses représentations, quant aux conditions existantes de la main-d'œuvre en Canada, et de tous papiers à ce sujet. Présentée le 5 avril 1906.—*M. Verville*..*Pas imprimée.*

74. Réponse à un ordre de la Chambre des Communes, en date du 21 mars 1906,—1. Copie du dernier état financier et du bilan de la Compagnie de pont et de chemin de fer de Québec. 2. Listes des directeurs de la compagnie et de ses principaux officiers, ainsi que des actionnaires et le montant des actions possédées par chacun. 3. Etat des obligations de la compagnie qui ont été garanties par le gouvernement et qui ont été négociées ou données en nantissement. 4. Etat de tous deniers payés par le gouvernement à compte du capital ou de l'intérêt. Présentée le 5 avril 1906.—*M. Monk.* *Pas imprimée.*

75. Réponse à un ordre de la Chambre des Communes, en date du 17 juillet 1905,—Copie de toute correspondance, documents, résolutions et autres papiers concernant les tentatives ou propositions tendant à autoriser le placement de fonds déposés en fidéicommis dans le Royaume-Uni en effets garantis par aucune province du Canada, et l'exécution des conditions nécessaires à cette fin. Présentée le 5 avril 1906.—*M. Borden*..*Pas imprimée.*

76. Réponse à un ordre de la Chambre des Communes, en date du 21 mars 1906,—Etat indiquant,—1. Le montant dû actuellement au gouvernement fédéral par la Commission des chemins à barrières de Montréal (*a*) à compte du capital, (*b*) pour arrérages d'intérêts ; 2. Les montants perçus à chaque barrière appartenant à la dite commission pendant l'année civile 1905 ; 3. Les montants dépensés sur chaque section ou division de chemin sous le contrôle de la dite commission pendant la dite année 1905, et les contrats donnés pendant l'année, ainsi que le nom de l'entrepreneur, la date et le montant de chaque contrat, le coût de la pierre fournie et, dans chaque cas, si des soumissions pour ces contrats ont été demandées par voie des journeaux ; 4. Les montants dépensés pendant la dite année à chaque barrière pour salaire des gardiens de jour et de nuit, et toutes autres dépenses encourues pour chaque barrière ; 5. La dette actuelle détaillée de la dite commission en dehors des obligations dues au gouvernement du Canada ; 6. Les sommes, en détail, payées pendant l'année en dehors des salaires, entretien des chemins et loyer. Présentée le 5 avril 1906.—*M. Monk*................*Pas imprimée.*

77. Réponse à un ordre de la Chambre des Communes en date du 19 mars 1906,—Copie de toute correspondance, recommandations, télégrammes ou pétitions en la possession du gouvernement ou d'aucun ministère ou officier de ministère concernant la destitution de M. Joseph McCabe, comme maître de poste de Iona, I.-P.-E., et la nomination de son successeur. Présentée le 5 avril 1906. *M. Martin* (*Queen*)..*Pas imprimée.*

77*a*. Réponse à un ordre de la Chambre des Communes, en date du 17 juillet 1905,—Copie de toute correspondance, documents, ordres et papiers concernant la destitution de James Power, ci-devant maître de poste à Wheatley-River, I.-P.-E., et la momination de son successeur. Aussi, copie de toute correspondance et pétition au sujet de la réinstallation du dit James Power. Présentée le 9 avril 1906. *M. McLean* (*Queen*)..*Pas imprimée.*

77*b*. Réponse à un ordre de la Chambre des Communes, en date du 5 avril 1906.—Copie de toutes pétitions, lettres, correspondance, rapports, mémoire et autres documents concernant la destitution de M. Patrick Walsh de la charge de maître de poste à East-Roman-Valley, comté de Guysboro, N.-E. Présentée le 1er mai 1906. *M. Lancaster*..*Pas imprimée.*

77*c*. Réponse à un ordre de la Chambre des Communes, en date du 25 avril 1906,—Copie de toute correspondance et de tous papiers en la possession du gouvernement ou de quelqu'un de ses membres ou officiers concernant la destitution de Madame Sarah Smith de la charge de maîtresse de poste à Mount-Buchanan, I.-P.-E., et la nomination de M. Bishop pour la remplacer. Présentée le 7 mai 1906. *M. McLean (Queen)*..*Pas imprimée.*

VOLUME N° 14—*Suite.*

77*d*. Réponse à un ordre de la Chambre des Communes, en date du 28 mai 1906, --Copie de toute correspondance, recommandations, télégrammes et pétitions en la possession du gouvernement ou de quelqu'un de ses membres ou fonctionnaires concernant la destitution de David D. Coffin, comme maître de poste à Head-of-Hillsboro, I.-P.-E., et la nomination de son successeur. Présentée le 4 juin 1906. *M. Martin (Queen)*........... ....*Pas imprimée.*

78. Réponse à un ordre de la Chambre des Communes, en date du 28 mars 1906,—Copie des rapports du sous-ministre des Postes énonçant qu'il est nécessaire de nommer un autre commis de première classe et un autre commis de seconde classe pour les besoins du service dans le ministère, et demandant que le Parlement vote les crédits nécessaires à cet effet. Présentée le 5 avril 1906. *M. Barker*.... ....*Pas imprimée.*

79. Réponse à un ordre de la Chambre des Communes, en date du 19 mars 1906,—Copie de toutes pétitions, lettres ou correspondance concernant le changement du site du bureau de poste au village French, I.-P.-E. Présentée le 5 avril 1905. *M. McLean (Queen)*.................*Pas imprimée.*

80. Réponse à une adresse de la Chambre des Communes, du 2 avril 1906,—Copie de toute correspondance échangée entre le gouvernement et toute personne de Lethbridge au sujet de la grève des mineurs de Lethbridge et de l'intervention de la police à cheval en cette affaire. Présentée le 6 avril 1906. *M. Smith (Nanaïmo)*...*Pas imprimée.*

81. Réponse à un ordre de la Chambre des Communes, en date du 14 mars 1906,—Etat faisant connaître les noms de tous les inspecteurs de homesteads actuellement employés dans les treize agences du Manitoba et du Nord-Ouest, et le nombre de jours que chaque inspecteur a été absent de ses devoirs réguliers entre le 1er juillet et le 31 décembre 1905, la cause de la dite absence et le montant des dépenses de chaque mois pendant cette période. Présentée le 5 avril 1906.—*M. McCarthy (Calgary)* *Pas imprimée.*

82. Réponse à une adresse de la Chambre des Communes, en date du 2 avril 1906,—Copie de l'arrêté du conseil nommant M. W. A. Weeks pour faire une enquête sur certaines affaires en litige au sujet de terrains expropriés par le chemin de fer de l'Ile-du-Prince-Edouard, et de certaines autres matières se rapportant à ce chemin de fer. Aussi, copie de la preuve et du rapport du dit M. Weeks sur cette affaire. Présentée le 6 avril 1906.—*M. Martin (Queen)*.............*Pas imprimée.*

83. Réponse à un ordre de la Chambre des Communes, en date du 14 mars 1905,—Copie de toute correspondance entre le gouvernement ou aucun de ses ministères ou membres et la Commission de construction du Transcontinental au sujet de l'étude ou du tracé de la route du chemin de fer Transcontinental dans la province du Nouveau-Brunswick. Présentée le 6 avril 1906.—*M. Crocket* *Pas imprimée.*

83*a*. Réponse à un ordre de la Chambre des Communes, en date du 18 avril 1906,—Copie de toute correspondance entre la Compagnie du Grand-Tronc-Pacifique et le gouvernement ou quelqu'un de ses ministères et entre la dite compagnie et la Commission du Transcontinental au sujet des études et du tracé du chemin de fer Transcontinental projeté entre Québec et Moncton. Présentée le 1er juin 1906.—*M. Crocket*.. ....*Pas imprimée.*

84. Réponse à un ordre de la Chambre des Communes, en date du 14 mars 1906,—Copie de toutes formules de demandes employées depuis 1890 pour inscriptions de homesteads. Présentée le 6 avril 1906.—*M. Ingram*.. ....*Pas imprimée.*

85, Etat indiquant les quais transférés au ministère de la Marine et des Pêcheries depuis 1896. Présenté le 6 avril 1906, par l'hon. L. P. Brodeur.. ....*Pas imprimé.*

86. Réponse à un ordre de la Chambre des Commnnes, en date du 19 mars,—Etat (*a*) spécifiant les diverses lois dans le Royaume-Uni et dans les diverses dépendances et colonies de l'Empire au sujet de la naturalisation des aubains ; (*b*) définissant l'effet de la naturalisation effectuée dans la Grande-Bretagne et dans les diverses colonies ou dépendances, respectivement, lorsque la personne ainsi naturalisée réside par la suite dans une autre partie de l'Empire ; (*c*) indiquant les tentatives faites dans le passé par le gouvernement du Royaume-Uni ou d'une colonie ou dépendance quelconque, ou par aucun corps ou association dans le but d'obtenir l'uniformité dans les lois de naturalisation dans tout l'Empire. Présenté le 6 avril 1906.—*M. Borden (Carleton).*
"Rapport du comité départemental," imprimé pour les documents de la session.

VOLUME N° 14—*Suite.*

87. Copie d'une lettre adressée à M. S. G. Corry, architecte, l'informant qu'en vertu d'un arrêté du conseil une commission lui sera adressée conjointement avec M. Hutchinson, architecte, de Montréal, pour faire une enquête et un rapport sur un accident survenu dans la matinée du 5 courant et qui a produit l'effondrement d'une partie de la tour comprise dans la construction de l'allonge du bloc Ouest. Les plans et devis de la dite construction sont annexés à la dite lettre. Présentée le 9 avril 1906, par l'hon. C. S. Hyman ....*Pas imprimée.*

88. Réponse à un ordre de la Chambre des Communes, en date du 6 mars 1905.—Copie de toute correspondance, écrits, dossiers, documents, mémoires ou renseignements, manuscrits ou imprimés en la possession ou sous le contrôle du ministère des Postes concernant la création d'un service de distribution rurale en Canada ou la manière d'établir ou administrer un semblable service, et son coût probable. Aussi, tous renseignements que le ministère possède sur l'opération d'un service semblable aux Etats-Unis ou ailleurs et son coût annuel et autres détails. Présentée le 9 avril 1906.—*M. Lennox*................ ....*Imprimée pour les documents de la session.*

89. Réponse à un ordre de la Chambre des Communes, en date du 2 avril 1906,—Copie de toute correspondance, lettres, télégrammes, mémoires ou autres documents entre le ministère des Postes ou aucun de ses officiers et toutes personne ou personnes concernant le transfert du bureau de poste de Thorndale, Ont., de la maison d'affaires de M. S. Duffins à la maison d'affaires de M. J. Falconer. Présentée le 9 avril 1906.—*M. Elson* . ...*Pas imprimée.*

90. Réponse à un ordre de la Chambre des Communes, du 19 mars 1906,—Etat indiquant toutes les terres boisées vendues ou louées par le ministère de l'Intérieur après la date des ventes ou locations comprises dans le document de la session n° 39, déposé sur la Table de la Chambre le 12 mars 1906, la description et la superficie de chaque lot, les demandes faites pour ces lots, la publication de l'annonce pour vente ou soumission, les soumissions reçues, le montant mentionné dans chaque soumission, les soumissions acceptées et les nom et domicile de la personne ou de la compagnie à qui chaque lot a été vendu ou loué. Présentée le 9 avril 1906.—*M. Foster*.......................*Pas imprimée*

91. Réponse à un ordre de la Chambre des Communes, en date du 14 de mars 1906,—Etat donnant : 1. Le nombre des colons qui ont pris des inscriptions pour homesteads dans les régions maintenant comprises dans les provinces du Manitoba, de la Saskatchewan et d'Alberta, chaque année depuis 1896 jusqu'au 31 décembre 1905. 2. La nationalité des susdits colons suivant la classification suivante : (*a*) Amérique Britannique du Nord ; (*b*) Grande-Bretagne et Irlande ; (*c*) Etats-Unis ; (*d*) France, Belgique et Suisse ; (*e*) Allemagne, Hollance, Norvège, Suède, Danemark et Islande ; (*f*) tous autres pays d'Europe ; (*g*) toutes autres nationalités ; (*h*) personnes ayant déjà pris une inscription. Présentée le 9 avril 1906.—*M. Wilson (Lennox and Addington)*. ....*Pas imprimée.*

91*a*. Réponse à un ordre de la Chambre des Communes, en date du 14 mars 1906,—Etat indiquant : 1. Le nombre d'autorisations accordées, en vertu du paragraphe 3 de l'article 34 de l'Acte des Terres fédérales permettant à une personne de demander une inscription de homestead pour une autre personne, au cours de chacune des années 1901-02-03-04 et 1905. 2. Le nombre d'inscriptions de homesteads faites par suite de ces autorisations pendant chacune des années 1901 et 1902 et spécifiant : (*a*) combien ont eu pour résultat une demande pour lettres patentes ; (*b*) combien ont été cancellées, et (*c*) combien paraissaient dans les livres du ministère de l'Intérieur au 1er janvier 1906, comme n'étant ni patentées ni cancellées. 3. Combien de homesteads inscrits en 1901 et 1902 au nom d'absents par des procureurs, ont été patentés au nom de la personne en faveur de laquelle l'inscription originale avait été faite. Présentée le 11 avril 1906.—*M. Lake*.................................*Pas imprimée.*

91*b*. Réponse à un ordre de la Chambre des Communes, en date du 14 mars 1906.—Etat faisant connaître chaque cas dans lequel, pendant l'année expirée le 30 juin 1905 et pendant les six mois expirés le 31 décembre 1905, une prolongation de délai, permettant de compléter son inscription, a été accordée à tout colon ayant un homestead dans le territoire actuellement inclus dans les provinces du Manitoba, Saskatchewan et Alberta, et donnant, (*a*) le nom de la personne demandant le délai ; (*b*) son domicile à la date de l'inscription ; (*c*) la date et l'agence où a été faite l'inscription originale ; (*d*) la situation de la terre en question, avec indication du township, rang et section ; (*e*) la date à laquelle la personne demandant le délai aurait pu avoir droit à ses lettres patentes si toutes les conditions avaient été remplies, (*f*) le domicile du postulant lors de la demande de prolongation, (*g*) la date de la demande ; (*h*) la longueur du délai demandé ; (*i*) la cause qui a motivé l'octroi de la demande ; (*j*) le nom ou les noms de toutes les personnes qui ont pu communiquer avec le ministère dans le but de recommander l'octroi du délai ; (*k*) le nom de l'inspecteur de homesteads qui

VOLUME N° 14—*Suite.*

a fait rapport sur le cas, et s'il a recommandé une prolongation de délai, ou non ; (*l*) le nom et le domicile de toute personne ayant demandé de produire une demande d'annulation contre la dite section ou partie d'icelle ; Les renseignements demandés ci-dessus devant être classifiés d'après chaque agence. Présentée le 11 avril 1906.—*M. Ames*.......... .... *Pas imprimée.*

91*c*. Réponse à un ordre de la Chambre des Communes, en date du 14 mars 1906.—Etat indiquant, (*a*) le nombre de ventes de terres (autres que des homesteads) affectant les sections paires, qui ont été faites par le ministère de l'Intérieur pendant l'exercice 1904-05 et les six mois expirés le 31 décembre 1905, et le nombre total d'acres compris dans ces ventes ; (*b*) même chose quant aux ventes affectant les sections impaires ; (*c*) même chose quant aux ventes affectant des blocs entiers de sections paires et impaires. Présentée le 23 avril 1906.—*M. McCarthy* (*Calgary*)..... *Pas imprimée.*

91*d*. Réponse à un ordre de la Chambre des Communes, en date du 14 mars 1906,—Etat indiquant ; 1. le nombre d'inscriptions de homesteads enregistrés chaque exercice depuis 1872 jusqu'à 1905, et aussi pendant les six mois expirés le 31 décembre 1905, pour le territoire compris dans les provinces actuelles du Manitoba, Saskatchewan et Alberta ; 2. le nombre et le percentage de ces inscriptions, pour chaque année, pour lesquelles des lettres patentes ou des recommandations pour émission de lettres patentes ont été accordées ou faites antérieurement au 31 décembre 1905 ; 3. le nombre et le percentage de ces inscriptions, pour chaque année, qui ont été annulées antérieurement au 31 décembre 1906 ; 4 le nombre et le percentage de ces inscriptions, pour chaque année, qui, n'étant ni patentées ni annulées, étaient demeurées incomplètes à la date du 1er janvier 1906. Présentée le 8 juin 1906.—*M. Lake*.......... .... *Pas imprimée.*

92. Réponse à un ordre de la Chambre des Communes, en date du 14 mars 1906.—Etat faisant connaître le nom et le domicile de chaque personne ou compagnie ayant un bail de pâturage exclusif accordé pour une période de plus de trois ans par le ministère de l'Intérieur sur des terres dans l'Alberta ou la Saskatchewan, indiquant dans chaque cas, (*a*) la situation, les limites et la superficie de chaque étendue de terre ainsi louée, (*b*) la date de l'émission et de l'expiration du dit bail, (*c*) le loyer annuel spécifié dans le bail, et (*d*) le montant de loyer en souffrance dans chaque cas. Présentée le 9 avril 1906.—*M. Ames*............... .... *Pas imprimée.*

93. Réponse à une adresse de la Chambre des Communes, en date du 28 mars 1906,—Copie de toute correspondance, télégrammes, mémoires, rapports et arrêtes du conseil en la possession du gouvernement ou de l'un de ses membres ou de ses officiers au sujet de l'octroi, en 1901, d'un subside additionnel à la province de l'Ile-du-Prince-Edouard au montant de $30,000 par année, et des motifs pour lesquels il a été décidé de payer le dit subside à la province. Présentée le 10 avaril 1906.—*M. Martin (Queen)*.................................. .... *Pas imprimée.*

94. Réponse à un ordre de la Chambre des Communes, en date du 2 avril 1906,—Copie de toute correspondance et de tous contrats (s'il en est) concernant le phare du lac Ocebe, sur la rivière Maganetawan, district de Parry Sound, et de toutes listes de paie des hommes employés par le ministère de la Marine et des Pêcheries à la construction du dit phare. Présentée le 10 avril 1906.—*M. Bennett*.. .... *Pas imprimée.*

96. Réponse à une adresse de la Chambre des Communes, en date du 17 avril 1906, demandant copie des arrêtés du conseil et de la correspondance concernant la prise de possession par le ministère des Chemins de fer et Canaux des divers barrages construits par le gouvernement d'Ontario sur le cours d'eau principal et les affluents qui alimentent le canal de la Trent. Présentée le 17 avril 1906. *Hon. H. R. Emmerson*......... .... *Pas imprimée.*

96*a*. Réponse à un ordre de la Chambre des Communes, en date du 9 avril 1906,—Etat indiquant les progrès faits et les sommes dépensées de temps à autre pour la construction du canal de la Trent, les dates des divers contrats donnés, les dates de la terminaison des travaux, les noms des entrepreneurs, les montants payés à titre d' "extras" et les causes de ces "extras." Présentée le 26 avril 1906. *M. Hughes (Victoria)*.......... ... . *Pas imprimée.*

96. Réponse à une adresse de la Chambre des Communes, en date du 14 mars 1906,—Copie de toute correspondance entre les gouvernements provinciaux et les autorités fédérales au sujet du remaniement des subsides des provinces. Présentée le 17 avril 1906.—*M. Parmelee*

Imprimée pour la distribution et les documents de la session.

97. Réponse à un ordre de la Chambre des Communes, en date du 14 mars 1906,—Copie de toutes pétitions, rapports, lettres, avis, télégrammes, correspondance, recommandations, obligations, baux, papiers et documents concernant un emplacement et un nouveau bureau de poste à Aylmer, dans le comté d'Elgin. Présentée le 17 avril 1906.—*M. Ingram*. .... *Pas imprimée.*

VOLUME N° 14—*Suite.*

98. Réponse à un ordre de la Chambre des Communes, en date du 28 mars 1906,—Etat indiquant tous les montants payés pour dragage dans la province d'Ontario du 1er juillet 1905 jusqu'à date, les localités où ces travaux ont été faits et les noms des entrepreneurs ainsi que les montants payés pour les dits travaux. Aussi, état de tous les montants impayés, dus ou réclamés pour dragage, les noms des réclamants et les localités où les travaux ont été faits. Présentée le 17 avril 1906.—*M. Bennett.* *Pas imprimée.*

99. Réponse à un ordre de la Chambre des Communes, en date du 17 avril 1906, pour copie de la circulaire en date du 19 mars 1906, adressée aux juges des diverses cours en Canada par le sous-ministre de la Justice au sujet de la question traitée dans la Chambre des Communes le 14 mars 1906, relativement à la manière dont sont observées les dispositions de l'article 7 de l'Acte 4 et 5 Edouard VII, chap. 81, et la réponse donnée par le ministre de la Justice au nom du gouvernement. Présentée le 17 avril 1906.—*Hon. C. Fitzpatrick* .... *Pas imprimée.*

99a. Réponse à un ordre de la Chambre des Communes, en date du 28 mars 1906,—Etat indiquant, (*a*) le nombre de juges dont les salaires sont payés à même le fonds consolidé du revenu du Canada; (*b*) le nom et le domicile de chaque juge; (*c*) le montant du salaire et des dépenses payés à chaque juge; (*d*) l'étendue du district judiciaire dans lequel chaque juge exerce sa juridiction; et dans le cas de juges locaux, de district et de comté, la population du district; (*e*) le nombre de causes entendues par chaque juge, chaque année, depuis le 1er janvier 1901; (*f*) le nombre de pétitions, motions, etc., dont chaque juge a disposé, chaque année, en chambre ou d'une manière sommaire; (*g*) le nombre de jours pendant lesquels chaque juge a rempli ses fonctions judiciaires; (*h*) le nombre de jours pendant lesquels chaque juge s'est occupé d'autres affaires que ses devoirs judiciaires. Présentée le 17 avril 1906.—*M. Lennox*........................ *Pas imprimée.*

100. Réponse à un ordre de la Chambre des Communes, en date du 9 avril 1906,—Copie du rapport du sous-ministre du Travail sur son enquête concernant les plaintes formulées par les imprimeurs à Winnipeg, et de tous papiers faisant connaître la décision prise par le gouvernement à la suite de ce rapport, Présentée le 17 avril 1906.—*M. Verville*........................ *Pas imprimée.*

101. Réponse à un ordre de la Chambre des Communes, en date du 28 mars 1906,—Etat indiquant quelles ventes de terres ont été faites par blocs ou d'une contenance de plus d'une demi-section pendant les années 1903, 1904, et 1905 dans le Manitoba, les Territoires, y compris les nouvelles provinces d'Alberta et de Saskatchewan, et la Colombie-Britannique; à qui ces terres ont été vendues dans chaque cas; à quel prix par acre, et qu'elle est la date de la vente. Présentée le 17 avril 1906.—*M. Sproule*........................ *Pas imprimée.*

102. Réponse à un ordre de la Chambre des Communes, en date du 13 mars 1905,—1. Copie de toutes annonces, soumissions, contrats, plans, devis et papiers concernant la construction des diverses sections du chemin de fer d'embranchement sur Murray-Harbour. 2. Listes des divers articles de matériel roulant mentionnés à la page 2186 des *Débats* du 28 avril 1904, fournis à même le compte du capital au susdit chemin de fer au cours de chacune des années y mentionnées, avec le prix auquel chaque article a été porté au compte du capital. 3. Les noms des compagnies, personnes ou chemins de fer qui ont fourni ces articles et leur prix, et indiquant si les dits articles sont neufs ou de seconde main. 4. L'emploi qui a été fait de chacun des articles, de qui et de quelle manière on a disposé des produits. 5. Où se trouve actuellement chacun de ces articles de matériel roulant, qui en a l'usage et à quelles conditions. Présentée le 17 avril 1906.—*M. Barker* .... *Pas imprimée.*

103. Rapport d'une enquête sur certaines matières se rattachant à la construction du bureau de poste d'Ottawa. Présenté le 18 avril 1906, par l'hon. C. S. Hyman........................ *Pas imprimé.*

104. Réponse à un ordre de la Chambre des Communes, en date du 21 mars 1906,—Copie du contrat entre le gouvernement et la Compagnie de houille du Canada, et des plans et spécifications concernant l'amélioration du havre de Glace-Bay pour des fins publiques, et de toute correspondance, télégrammes, mémoires et représentations de la part de délégués, membres du Parlement ou autres personnes à ce sujet. Aussi, copie de tous comptes fournis au gouvernement pour des dépenses faites pour le dit havre par la dite compagnie. Présentée le 19 avril 1906.—*M. Martin,* (*Queen*) ...*Pas imprimée*

105. Réponse à une adresse du Sénat en date du 15 mars 1906, demandant un état indiquant le nombre et le montant des polices transférées de la section de cotisation à la section de réserve légale, par la *Mutual Reserve Life Insurance Company,* de New-York, sous l'autorité de l'Acte de 1904; aussi le nombre et le montant des polices réglées par la compagnie pendant l'année 1905, et les versements faits sur ces polices. Présentée le 19 avril 1906.—*Hon. M. McMullen.* *Pas imprimée.*

VOLUME N° 14—*Suite.*

106. Réponse à une adresse de la Chambre des Communes, en date du 19 mars 1906,—Copie de tous arrêtés du conseil, arpentages, rapports, options, conventions d'achat ou de location, lettres, télégrammes, correspondance et autres documents de toute nature concernant l'acquisition de terrains pour exercices militaires à Petewawa, Ontario, et les noms, professions et domiciles de tous particuliers, maisons d'affaires et corporations de qui ces terrains ont été achetés, loués ou autrement acquis, les dates auxquelles ces propriétés ont été achetées, louées ou autrement acquises. Aussi, un état indiquant l'etendue de terrains achetés, loués ou autrement acquis de chaque particulier, maison d'affaires ou corporations, le montant de l'achat ou du loyer et tous les montants payables pour ces terrains, y compris toutes commissions sur le dit achat, location ou acquisition. Aussi, les noms de tous particuliers, civils ou militaires, qui ont agi au nom du gouvernement au sujet du dit achat, location ou acquisition. Aussi, copie de toutes lettres, télégrammes, papiers, correspondance et autres documents entre le vendeur ou le locataire ou toutes personnes agisssant pour eux et le gouvernement, ou toute personne agissant pour le gouvernement, y compris toutes protestations de la part de personnes possédant ou prétendant posséder des terrains dans le voisinage, et toute correspondance entre ces personnes et le gouvernement, et toute correspondance entre aucune personne agissant pour le gouvernement et toutes personne ou personnes prétendant avoir des intérêts dans la dite vente, achat ou acquisition. Aussi, les noms de toutes personnes occupées à faire le règlement final, ou autre arrangement, de toutes réclamations pour l'achat, location ou acquisition des dits terrains ou pour empiétement sur les propriétés voisines et un état détaillé de tous montants (s'il en est) payés à toute personne ainsi employée à faire ce règlement ou à prendre des arrangements en rapport avec ces réclamations. Aussi, état du montant et de la nature de toutes réclamations pour empiétements, et de toutes sommes payées ou payables à ce sujet. Présentée le 23 avril 1906.—*M. Worthington.*
Pas imprimée.

107. Réponse à un ordre de la chambre des communes, du 28 mars 1906,—Etat indiquant le nombre de contrats pour le transport des malles dans le comté de Peel, les localités, le nombre de milles, le nom de l'entrepreneur et le prix payé, ainsi que la date du commencement et de l'expiration du contrat et les noms des cautions. Aussi, indiquant si des soumissions ont été demandées ; et donnant le nom de l'entrepreneur précédent et le prix à lui payé. Présentée le 23 avril 1906.—M. Blair.
Pas imprimée.

108. Réponse à un ordre de la chambre des communes, en date du 2 avril 1906,—Copie de tous rapports et communications du surintendant des assurances au gouvernement ou au ministre des Finances en 1903, 1904 et 1905 au sujet de l'opportunité ou de l'urgence de modifier de nouveau l'Acte des Assurances ou concernant les défectuosités du dit acte. Présentée le 23 avril 1906. *M. Borden (Carleton).*
Pas imprimée,

108*a*. Réponse à un ordre de la chambre des communes, en date du 14 mars 1906,—Copie du rapport spécial du surintendant des assurances adressé au ministre des Finances en date du 9 novembre 1905, et de tous rapports, correspondance et documents depuis le 1er janvier 1905 jusqu'à la date du rapport concernant la réglementation des assurances sur la vie en Canada. *M. Borden (Carleton).*
Pas imprimée.

108*b*. Réponse à un ordre de la Chambre des Communes, en date du 14 mars 1906,—Copie de tous télégrammes, rapports, communications, enquête, lettres et documents de toute nature concernant la nécessité de s'assurer du fonctionnement des compagnies d'assurance faisant affaires en Canada, y compris toute correspondance, communications et autres documents se déclarant en faveur de la commission récemment nommée à cette fin, et d'une enquête par le gouvernement ou par une commission ou par un comité de la Chambre, ou s'y objectant ou s'y rapportant en quelque manière ; aussi, concernant la recommandation et la nomination des commissaires. Présentée le 23 avril 1906.—*M. Ingram* . . . . *Pas imprimée*

109. Réponse à un ordre de la Chambre des Communes, en date du 6 mars 1905.—Copie de toute correspondance, documents, papiers et rapports qui n'ont pas encore été soumis à la Chambre, concernant le havre de Port-Colborne, son brise-lames et les élévateurs qui s'y trouvent ou que l'on projette de construire. Présentée le 23 avril 1906.—*M. Barkes* . . . . *Pas imprimée.*

110. Réponse à un ordre de la Chambre des Communes, en date du 21 mars 1906.—Copie de toutes les données thermographiques recueillies pour le gouvernement à bord des steamers trans-océaniques pendant la saison de 1905, et indiquant, 1. La situation du thermographe dans chaque cas, soit dans les compartiments frigorifiques, ou à air frais, ou ventilés, ou sur le pont ou en d'autres parties du navire exposées seulement à la température ordinaire de la mer, et dans ce dernier cas faisant con

VOLUME N° 14—*Suite.*

naître si les dites parties étaient exposées aux rayons du soleil. 2. Quel genre de produits étaient renfermés dans le compartiment. 3. Quelle est la date des voyages, le nom du port d'expédition, le nom du navire et de la ligne de steamers. 4. Lorsque le compartiment était ventilé, quel était le système de ventilation, la grandeur et le nombre de prises d'air. Présentée le 23 avril 1906.—*M. Smith (Wentworth)*.......... *Pas imprimée.*

111. Réponse à un ordre de la Chambre des Communes, en date du 28 mars 1906.—Copie de tous rapports faits postérieurement au 3 avril 1905 au sujet de Joseph Nixon, agent des terres à McLeod. Présentée le 23 avril 1906.—*M. Foster* .... *Pas imprimée.*

112. Réponse à un ordre de la Chambre des Communes, en date du 14 mars 1906.—Etat indiquant le nombre total des titres de terres, y compris les nombre d'acres, émis dans et pour le territoire compris dans les limites des provinces actuelles du Manitoba, Saskatchewan et Alberta, entre l'année 1872 et le 31 décembre 1905, en vertu de chacune des formules de concessions suivantes (indiquant aussi si les sections paires ou impaires étaient affectées). Octrois en commutation. Homesteads. Octrois en vertu de l'Acte du Manitoba. Octrois à titre de primes militaires. Octrois pour métis du Nord-Ouest. Ventes dans les paroisses. Octrois spéciaux acquittés (*quit claim*). Chemins de fer. Ventes (de mines, fermes, ranches, etc.). Ventes de terres scolaires. Octrois spéciaux. Autres. Présentée le 23 avril 1906.—*M. Ames*.......... *Pas imprimée.*

112*a*. Réponse à un ordre de la Chambre des Communes, en date du 14 mars 1906,—Etat indiquant les lots de terre (autres que les octrois aux chemins de fer) qui ont été vendus depuis 1896 dans les provinces actuelles d'Alberta et de Saskatchewan pour des fins d'irrigation, spécifiant dans chaque cas la superficie, la situation et le prix obtenu ainsi que le nom de la compagnie ou du particulier à qui la vente a été faite. Présentée le 23 avril 1906,—*M. Ames*.......... *Pas imprimée.*

112*b*. Réponse à une adresse de la Chambre des Communes, en date du 14 mars 1906,—1. Copie de tous contrats et conventions entre le gouvernement ou aucun de ses ministères et la Compagnie de chemin de fer et de vapeurs de la Qu'Appelle, Lac Long et Saskatchewan et de tous arrêtés du conseil, rapport, papiers, documents et correspondance concernant,—(*a*) tout prêt à la dite compagnie ; (*b*) toute dette de la dite compagnie envers la Couronne ou le gouvernement ; (*c*) toutes terres auxquelles la compagnie peut avoir droit en vertu de tout statut, contrat ou convention ; (*d*) toute terre octroyée ou gagnée pour la compagnie ; (*e*) la région dans laquelle ces terres peuvent être choisies par la compagnie ; (*f*) toute augmentation, changement ou modification apportés aux limites de la région dans laquelle ces terres peuvent être choisies par la compagnie ou par aucun acquéreur ou cessionnaire des dites terres. 2. Copie de toute correspondance concernant les sujets ci-dessus mentionnées échangée entre le gouvernement ou aucun de ses ministères ou aucun officier ou particulier agissant ou censé agissant pour le gouvernement et la dite compagnie ou aucun de ses officiers ou aucun particulier agissant ou censé agissant pour elle ou aucun cessionnaire ou acquéreur de la dite compagnie. 3. Copie de tous arrêtés du conseil touchant ou concernant l'octroi en terres de la dite compagnie ou la région dans laquelle ces terres peuvent être choisies ou toute augmentation ou modification des limites de la dite région. 4. Copie de toute correspondance entre le gouvernement ou aucun de ses ministères ou officiers et la Compagnie des Terres de la Vallée de la Saskatchewan ou aucun officier ou particulier censé agissant pour cette compagnie et tous particulier ou particuliers, maison ou maisons d'affaires, syndicat ou syndicats de qui la Compagnie des Terres de la Vallée de la Saskatchewan a acquis quelque partie de l'octroi en terres de la Compagnie de chemin de fer et de vapeurs de la Qu'Appelle, Lac Long et Saskatchewan. 5. Copie de toute correspondance entre aucuns actionnaires ou particuliers intéressés dans la Compagnie de chemin de fer et de vapeurs de la Qu'Appelle, Lac Long et Saskatchewan et le gouvernement ou aucun de ses ministères ou officiers, et de toutes réclamations et demandes faites par cette compagnie ou par aucun particulier ayant des intérêts dans la dite compagnie contre le gouvernement au sujet du dit octroi en terres ou de choix des terres ou d'aucunes des questions ci-dessus mentionnées. Présentée le 1er mai 1906.
M. Borden (Carleton.) Pas imprimée.

112*c*. Réponse supplémentaire au nº 112*b*. Présentée le 11 mai 1906 .... *Pas imprimée.*

113. Réponse à un ordre de la Chambre des Communes, en date du 28 mars 1906,—Copie des soumissions originelles reçues par le ministère de l'Intérieur ou sujet de l'affermage des fonds de bois nºˢ 1158, 1175, 1192, 1219, 1231 et 1232 en 1904 et 1905, de toute correspondance à ce sujet avec le ministre de l'Intérieur, ou le ministère ou aucun de ses officiers, et des divers actes de transfert des baux après leur obtention par les soumissionnaires heureux, avec indication du nom du cessionnaire et de la date du transfert dans chaque cas. Présentée le 23 avril 1906.—*M. Foster*.......... *Pas imprimée.*

VOLUME N° 14—*Suite.*

114. Réponse à un ordre de la Chambre des Communes, en date du 23 avril 1906, état indiquant le nombre d'employés permanents actuellement au service de la Chambre des Communes, leurs noms et leurs fonctions ; le salaire et la durée du service de chacun ; le nombre d'employés sessionnels actuellement employés dans la Chambre des Communes, leur salaire quotidien, leurs noms et leurs fonctions ; et le nombre d'employés des deux classes ci-dessus en service pendant la session de 1896. Présentée le 24 avril 1906,—*M. Sproule* .... *Pas imprimée.*

114a. Etat donnant les renseignements demandés par la Chambre des Communes dans son message en date du 30 avril 1906, priant leurs Honneurs de vouloir bien fournir à la Chambre des Communes un état indiquant le nombre d'employés permanents actuellement au service du Sénat, leurs noms et leurs fonctions ; le salaire et la durée du service de chacun ; le nombre d'employés sessionnels actuellement employés dans le Sénat, lenr salaire quotidi n, leurs noms et leurs fonctions ; et le nombre d'employés des deux classes ci-dessus en service pendant la session de 1896. Présenté le 11 mai 1906. *M. Sproule*.. *Pas imprimé.*

114b. Réponse à un ordre rendu par le Sénat le 8 mai courant, faisant connaître les sommes payées aux employés permanents et sessionnels durant les exercices 1895-6 et 1904-5. Présentée le 14 mai 1906. *Hon. Sir Mackenzie Bowell*.. *Pas imprimée.*

115. Réponse à un ordre de la Chambre des Communes, en date du 28 mars 1906,—Copie de toute correspondance échangée entre les propriétaires de la cale sèche de Collingwood et quelqu'un des ministères au sujet de la subvention ou prime payable pour la dite cale sèche. Aussi, copie de l'évaluation de la dite cale faite pour le compte du ministère des Travaux publics. Présentée le 24 avril 1906.—*M. Bennett*.. *Pas imprimée.*

116. Réponse à un ordre de la Chambre des Communes, en date du 2 avril 1906,—Etat indiquant ; (*a*) Quelles quantités de poissons de différentes espèces, et lesquelles, ont été déclarées en douane pour l'exportation aux ports respectifs de Port-Arthur, Fort-William, Saut-Sainte-Marie, Ile Manitouline et à tous les ports de la Baie-Georgienne au cours des exercices de 1890 à 1905, inclusivement ; (*b*) La valeur des produits ainsi déclarés ; (*c*) Le montant des droits payés sur ces produits ; et (*d*) Le ou les pays où ces produits ont été exportés. Présentée le 24 avril 1906,—*M. Boyce*...*Pas imprimée.*

117. Copie du traité de commerce et de navigation entre la Grande-Bretagne et le Japon et de tous les papiers qui s'y rattachent. Présentée le 29 avril 1906, par Sir Wilfrid Laurier.
Imprimée pour les documents de la session.

118. Réponse à un ordre de la Chambre des Communes, en date du 28 mars 1906,—Copie de tous contrats pour fourniture d'articles alimentaires pour les corps militaires permanents et la police à cheval du Canada, pour les volontaires qui ont fait leurs exercices annuels en camp l'été dernier, et pour les écoles militaires du Canada. Présentée le 26 avril 1906,—*M. Smith (Wewtworth)*....*Pas imprimée.*

118a. Réponse supplémentaire au n° 118. Présentée le 1er mai 1906 .... *Pas imprimée.*

119. Réponse à un ordre de la Chambre des Communes, en date du 23 avril 1906.—Copie de tous rapports, lettres, communic ıtions, explorations, papiers et documents concernant les défectuosités de l'écluse de Peterborough ou la difficulté à mettre la dite écluse en opération, ou les défectuosités du canal de la Vallée de la Trent dans le voisinage de la dite écluse. Présentée le 26 avril 1906.—*M. Barker.*
Pas imprimée.

119a. Réponse à vn ordre de la Chambre des Communes en date du 14 mai 1906.—Copie de toute correspondance, enquête, rapports ou autres documents se rapportant à l'écluse du canal de la Trent à Peterborough et aux travaux de Kirkffeld, et de toute correspondance échangée avec les ingénieurs, solliciteurs et entrepreneurs à ce sujet.—*M. Hughes (Victoria)*.. *Pas imprimée.*

120. Réponse à un ordre de la Chambre des Communes en date du 25 avril 1906.—Copie de tous contrats passés avec des compagnies de steamers pour faire le service entre le Canada et le Mexique.—Présentée le 27 avril 1906.—*M. McLean (Queen) Imprimée pour la distribution et les documents de la session.*

121. Extrait d'un rapport du comité du Conseil Privé approuvé par Son Excellence le Gouverneur général le 21 avril 1891, sur un ropport de l'honorable ministre de l'Intérieur au sujet de l'affaire de la *Temperance Colonisation Society, Limited.* Présenté le 27 avril 1906, par Sir Wilfrid Laurier.
Pas imprimé.

121a. Copie certifiée du rapport d'un comité de l'honorable Conseil privé approuvé par Son Excellence le Gouverneur général en conseil, en date du 21 avril 1901, concernant la Société de colonisation de tempérance (à responsabilité limitée) et définissant en termes généraux la manière de procéder avec les compagnies de colonisation désireuses de faire canceller leurs conventions et de clore leurs comptes avec le gouvernement. Présentée le 29 mai 1906, par l'hon. F. Oliver.................... *Pas imprimée.*

VOLUME N° 14—*Suite.*

122. Réponse à une adresse de la Chambre des Communes en date du 2 avril 1906.—Copie de tous arrêtés du conseil ou autres autorisations pour l'exploration d'un chemin de fer d'embranchement entre la ligne-même du chemin de fer de l'Ile-du-Prince-Edouard et le pont Stanley : aussi, copies de tous rapports d'ingénieurs, mémoires, correspondances, télégrammes et autres documents à ce sujet, y compris les demandes d'indemnité formulées par Austin J. MacNeill et autres pour dommages causés à leurs propriétés par suite de ces explorations. Présentée le 30 avril 1906.—*M. Martin (Queen). Pas imprimée.*

123. Réponse à une adresse de la Chambre des Communes en date du 9 avril 1906.—Copie de toutes lettres, télégrammes, communications et correspondance reçus depuis le 1er janvier 1905 d'aucun gouvernement, corporation, maison d'affaires ou particulier touchant la qualité des fruits exportés du Canada et concernant l'inspection de ces fruits, et copie de toutes lettres et communications adressées en réponse par aucun ministère du gouvernement. Présentée le 30 avril 1906. *M. Smith (Wentworth). Pas imprimée.*

123*a*. Réponse partielle à une adresse du Sénat (réponse du ministère du Commerce), en date du 24 avril 1906, demandant un état :— 1. Du nombre de barils et de boîtes de pommes (indiqué séparément exportées du Canada à des pays étrangers, y compris celles expédiées par des ports des Etats-Unis. 2. Du nombre de colis de pommes canadiennes (indiqué tel que ci-dessus) délivrés aux ports européens suivants : Londres, Liverpool, Glasgow, Manchester, Bristol, Belfast, Hambourg, le Havre et Anvers. Le nombre de barils et de boîtes devant être indiqué séparément pour chacun des ports ci-dessus mentionnés. Du nombre de colis tel que ci-dessus mentionné, portant les marques exigées par l'Acte des marques de fruits, indiquant séparément le nombre de colis portent chacune des différentes marques autorisées par le dit acte. 4. Du nombre de colis, tel que ci-dessus, que les inspecteurs nommés par le ministère de l'Agriculture, ou les agents commerciaux du ministère du Commerce auront trouvés malhonnêtement empaquetés ou faussement marqués. 5. Des noms de tous les inspecteurs nommés par le gouvernement ou par le ministère de l'Agriculture, opérant en Canada ou ailleurs en vertu des dispositions de l'Acte des marques des fruits, des appointements et autres allocations payés à chacun d'eux et de leur territoire respectif d'opérations. 6. Des noms de tous les agents commerciaux employés par le gouvernement ou le ministère du Commerce et opérant dans le Royaume-Uni, les colonies britanniques et les pays étrangers, des appointements et autres allocations payés à chacun d'eux et de leur territoire respectif d'opérations.—Présentée le 9 mai 1906. *Hon. M. Ferguson, Pas imprimée.*

123*b*. Réponse supplémentaire au n° 123*a*.—Présentée le 9 mai 1906.......................*Pas imprimée.*

124. Réponse à une adresse de la Chambre des Commnnes, en date du 9 avril 1906,—Copie de tous contrats passés entre la Compagnie de carabines Ross et le gouvernement ou le ministère de la Milice pour la fourniture de carabines, munitions ou autres articles, et de tous arrêtés du conseil, correspondance, rapports, documents et papiers concernant les contrats ou l'objet de ces contrats, ou les opérations de la compagnie ou ses transactions avec le gouvernement ou aucun de ses ministères, y compris le ministère des Douanes. Présentée le 1er mai 1906.—*M. Worthington.....Pas imprimée.*

125. Réponse à un ordre de la Chambre des Communes, en date du 23 avril 1906,—Copie du rapport de A. E. Duberger sur le commerce des drogues et des préparations spéciales en Canada. Présentée le 1er mai 1906. *M. Parmelee..............Imprimée pour la distribution et les documents de la session.*

126. Réponse à un ordre de la Chambre des Communes, en date du 23 avril 1906,—Copie du rapport du sous-ministre du Travail sur son enquête au sujet de l'importation d'ouvriers italiens à Montréal au printemps de 1904. Présentée le 1er mai 1906. *M. Verville ....Pas imprimée.*

127. Réponse à un ordre de la Chambre des Communes, en date du 28 mars 1906,—Copie de toute correspondance, plans et devis. etc., concernant les travaux à faire dans la rivière Thames entre la cité de London et le lac Sainte-Claire pour parer aux inondations produites par la dite rivière. Présentée le 1er mai 1906.—*M. Clements ....Pas imprimée.*

128. Réponse à un ordre de la Chambre des Communes, en date du 18 avril 1906,—Copie des devis du musée Victoria, surtout la partie qui définit l'espèce, la qualité et les dimensions de la pierre dont l'entrepreneur doit se servir pour les murs extérieurs de l'édifice. Aussi, copie de toute correspondance au sujet de la pierre pour le dit musée échangée entre le gouvernement ou quelque ministère, ministre ou officier du gouvernement et toute personne ou corporation, y compris l'entrepreneur, M. Goodwin, et les propriétaires des carrières de Read, Battey, Rivière Philippe et autres. Présentée le 1er mai 1906.—*M. Perley ....Pas imprimée.*

VOLUME N° 14—*Suite.*

129. Réponse à un ordre de la Chambre des Communes, en date du 9 avril,—Copie de toute correspondance et de tous rapports concernant la vente de l'Ile Giant's-Tomb ou du bois qui s'y trouve, ou concernant les pourparlers qui auraient pu avoir lieu avec toutes personne ou personnes pour l'achat de l'île ou du bois qui la couvre. Présentée le 3 mai 1906.—*M. Bennett* ... ...*Pas imprimée.*

130. Réponse à un ordre de la Chambre des Communes, en date du 11 avril 1906,—Copie de certain rapport ou communication adressé au ministère de l'Intérieur par C. W. Speers, l'un des officiers de ce ministère, en date de février 1901, ou environ, recommandant que 10,000 acres de terre, inclues dans ou situées près de l'étendue de terre vendue ensuite par le gouvernement au colonel A. D. Davidson et à ses associés, soient défoncés aux frais du gouvernement afin d'établir le fait que le blé peut pousser dans ce district. Aussi, copie de la carte soumise avec le dit rapport. Aussi, copie de tous rapports, lettres et communications adressés au dit ministère jusqu'au 24 mai 1902 concernant la qualité et la valeur des dites terres mentionnées dans l'arrêté du conseil de cette date. Présentée le 3 mai 1906.—*M. Barker*........ ....*Pas imprimée.*

130*a*. Réponse supplémentaire au n° 130. Présentée le 11 mai 1906........ ....*Pas imprimée.*

131. Réponse à un ordre de la Chambre des Communes, en date du 14 mars 1906,—Etat indiquant le montant de scrip en argent racheté au moyen d'achats de terres fédérales et le nombre d'acres ainsi rachetées du gouvernement (*a*) dans le Manitoba, et (*b*) dans le Nord-Ouest, avec indication des montants pour chaque année séparée depuis 1875 au 31 décembre 1905. Présentée le 3 mai 1906.—*M. Roche (Marquette)*............*Pas imprimée.*

132. Réponse à un ordre de la Chambre des Communes, en date du 21 mars 1906,—Etat indiquant toutes les évaluations des terres vendues ou octroyées en 1902 à la Compagnie des terres de la Vallée de la Saskatchewan, faites antérieurement à cette année. Présentée le 3 mai 1906.—*M. Borden (Carseton)*............*Pas imprimée.*

133. Réponse à un ordre de la Chambre des Communes, en date du 14 mars 1906,—Etat indiquant :—1. Le nombre de lots de 240 acres de terre alloués aux métis du Manitoba entre le 1er juillet 1896 et le 31 décembre 1905, et le nombre d'acres compris dans ces octrois, avec indications des chiffres pour chaque année séparée et pour les derniers six mois. 2. Le scrip en terre (s'il en est) émis pendant la même période en faveur de compagnies de colonisation, avec indication, dans le cas de chaque compagnie, du nom et de l'adresse d'icelle, de la valeur apparente de ce scrip et de l'année de l'émission. 3. Le nombre de scrips en terres émis pendant la même période en faveur des métis du Nord-Ouest (actuellement Alberta et Saskatchewan) et le nombre d'acres comprises dans ces scrips, indiquant séparément les chiffres pour chaque année et pour les derniers six mois. 4. Le nombre d'acres de terres, couvertes par des scrips, situées dans les limites de chacune des treize agences des terres fédérales du Manitoba et du Nord-Ouest entre le 1er juillet 1896 et le 31 décembre 1905, donnant séparément les chiffres pour chaque agence et pour chaque année. 5. Le nombre de scrips en terre émis en faveur des métis (*a*) du Manitoba et (*b*) du Nord-Ouest avant le 1er juillet 1896, et le nombre d'acres comprises dans ces octrois. 6. La balance de ces scrips distribués mais dont les terres n'ont pas été choisies à la date du 1er juillet 1896. Présentée le 3 mai 1906.—*M. Roche (Marquette)* *Pas imprimée.*

134. Réponse à un ordre de la Chambre des Communes, en date du 14 mars 1906.—Etat indiquant,—1. Le nombre total d'acres de terre dans les présentes limites du Manitoba, de la Saskatchewan et de l'Alberta octroyees par le Parlement à des compagnies de chemins de fer ; 2. La superficie des dites terres dont l'octroi est permis par suite de l'expiration du délai prescrit par la loi ; 3. La superficie des dites terres (*a*) qui ont été gagnées, choisies et patentées ; (*b*) qui ont été gagnées et choisies mais non patentées ; (*c*) qui ont été gagnées, mais ni choisies ni patentées ; 4. La superficie des terres qui peuvent encore être gagnées par aucune compagnie de chemin de fer, avec indication du nom de la compagnie et du montant de la subvention possible ; 5, En ce qui concerne chacun des chemins suivants : le chemin de fer Canadien du Nord, le chemin de fer du Manitoba et du Sud-Est, et le chemin de fer de Qu'Appelle, Lac Long et Saskatchewan, (*a*) la quantité de terre qui peut encore être gagnée ; (*b*) la quantité gagnée mais non patentée ; et (*c*) l'étendue, la situation (donnant le township et le rang) et les limites du territoire réservé dans lequel se trouvent les terres restant à choisir ; les divers arrêtés du conseil et leurs modifications dans lesquels sont indiquées les superficies où peuvent être choisies les terres des compagnies mentionnées dans le paragraphe 5. Les renseignements ci-dessus devant être fournis jusqu'à la date du 1er janvier 1906. Présentée le 3 mai 1906.—*M. Ames*..... ....*Pas imprimée.*

VOLUME N° 14—*Suite.*

135. Réponse à un ordre de la Chambre des Communes, en date du 11 avril 1906.—Copie de toutes propositions ou demandes faites par ou au nom de A. D. Davidson, ses associés ou quelques-uns d'entre eux, pour l'achat ou acquisition de terrains du gouvernement ou d'aucun de ses ministères, et plus spécialement de la demande mentionnée dans le document de la session n° 132*a*, 1903, page 159, qui est un arrêté du conseil approuvé le 24 mai 1902, et de toute correspondance et autres papiers se rapportant en quelque manière à ces propositions. Aussi, copie de toutes recommandations faites au sujet des dites propositions par le commissaire de l'immigration ou par l'agent général de colonisation, ou par l'un d'eux, et mentionnées dans le dit arrêté du conseil, et de toute correspondance et autres papiers se rapportant en quelque manière aux dites recommandations. Aussi, copie de toutes acceptations et consentements par écrit par ou au nom du dit A. D. Davidson ou de ses associés ou d'aucun d'eux, quant aux conditions énoncées dans le dit arrêté du conseil relativement à la disposition des terres, lesquelles conditions y sont numérotées de un à neuf, inclusivement, et de toute correspondance et autres papiers se rapportant en quelque manière aux dites acceptations ou consentements. Aussi, copie de tous arrangements par écrit pour la vente des terres faits en aucun temps par le gouvernement ou quelqu'un de ses ministères avec le dit A. D. Davidson et ses associés, ou quelques-uns d'entre eux, et basés sur le dit arrêté du conseil approuvé le 24 mai 1903, ou de toute modification des dits arrangements, et de toute correspondance et autres papiers se rapportant en quelque manière aux dits arrangements. Présentée le 3 mai 1906.—*M. Alcorn*.......... *Pas imprimée.*

136. Réponse à une adresse de la Chambre des Communes, en date du 2 avril 1906.—Copie (*a*) de tous plans indiquant les propositions faites par tout chemin de fer ou autre corporation, ou toute personne ou association de personnes au sujet de l'expropriation de l'île Whitefish, dans la rivière Sainte-Marie, Ontario, ou de parties de cette île, et des terres submergées ou des eaux qui l'entourent ; (*b*) de toute correspondance entre le gouvernement fédéral et les autorités d'Ontario ou d'aucun ministère du gouvernement d'Ontario, et avec toute autre personne, maison d'affaires ou corporation à ce sujet, et de tous rapports ou décisions au sujet des dites propositions ; (*c*) et de tous rapports de la commission internationale des routes fluviales et de toute correspondance échangée avec elle concernant la construction, l'entretien ou la modification des barrages, forces hydrauliques et autres travaux ou constructions dans la rivière Sainte-Marie. Présentée le 3 mai 1906.—*M. Boyce*.......... *Pas imprimée.*

137. Réponse à un ordre de la Chambre des Communes, en date du 25 avril 1906.—Etat indiquant les importations et les exportations entre les Etats-Unis et le Canada pendant le dernier exercice concernant les produits agricoles ci-dessous énumérés, le chiffre des droits perçus en Canada et aux Etats-Unis, et les articles qui pourraient être admis en franchise par les Etats-Unis et le Canada : tabac, maïs, pommes de terre, orge, fèves, avoine, foin, œufs, volailles, beurre, lard, viande de boucherie, légumes, pommes, laines, bestiaux, porcs, moutons, chevaux, légumes en conserve, fruits en conserves, pommes tapées et séchées, saindoux, peaux et fromage. Présentée le 3 mai 1906.—*M. Clements*.......... *Pas imprimée.*

138. Réponse à une adresse de la Chambre des Communes, en date du 23 avril 1906.—Copie de tous arrêtés du conseil, rapports, correspondance, documents et papiers concernant la vente, ou la concession par le gouvernement de toutes terres dans la province de l'Alberta ou dans la province de a Saskatchewan à un syndicat ou compagnie composé de MM. M. A. Walsh, E. C. Walsh, E. G. Walsh, de Clinton, Iowa, A. W. Carroll, Charles Maher, de l'Iowa, et J. Brown, de Nepawa, Manitoba, ou de quelqu'un d'eux ou dans lequel quelqu'un d'eux ou autres personnes sont intéressés. Présentée le 7 mai 1906.—*M. McCarthy* (*Calgary*).......... *Pas imprimée.*

139. Réponse à un ordre de la Chambre des Communes, en date du 18 avril 1906.—Copie de toutes lettres, correspondance et communications échangées entre le ministre de l'Intérieur ou aucun ministère du gouvernement et le surintendant nommé en vertu du statut de la Colombie-Britannique, intitulé : "*Children Protection Act*", concernant la vente et l'esclavage dans la Colombie-Britannique de jeunes filles dans un but immoral ; aussi, copie de tous rapports et communications reçus des agents du département des Sauvages dans la dite province et de toutes réponses adressées à ces agents par le département. Présentée le 7 mai 1906.—*M. Borden* (*Carleton*).... *Pas imprimée.*

140. Réponse à un ordre de la Chambre des Communes, en dote du 14 mars 1906,—Etat indiquant :— 1. Le nombre de scrips en terres alloués aux métis (*a*) du Manitoba et (*b*) du Nord-Ouest entre le 1er juillet 1904 et le 31 décembre 1905, et le nombre d'acres comprises dans ces octrois. 2. Le nombre de certificats de terres (s'il en est) émis pour service militaire pendant la même période, et le nombre

VOLUME N° 14—*Suite.*

d'acres comprises dans ces certificats. 3. Le nombre de scrips en terres (s'il en est) émis en faveur de la police à cheval du Nord-Ouest pendant la même période, et le nombre d'acres comprises dans ces scrips. 4. Le nombre de ces scrips et certificats et le nombre d'acres compris dans iceux qui n'avaient pas été réclamés à la date du 31 décembre 1905. Les renseignements ci-dessus devant servir à compléter ceux compris dans le document de la session n° 67*d* déposé le 13 juillet 1904, jusqu'à la clôture de la dernière année civile. Présentée le 7 mai 1906.—*M. Roche (Marquette).* *Pas imprimée.*

141. Réponse à un ordre de la Chambre des Communes, en date du 19 mars 1906,—Copie de toute correspondance avec le ministère de l'Intérieur ou le ministre de ce ministère ou aucun membre du gouvernement, y compris toutes déclarations, accusations ou renseignements contre ou concernant Philip Wagner, autrefois à l'emploi du gouvernement. Présentée le 8 mai 1906.—*M. Foster.* *Pas imprimée.*

142. Réponse à un ordre de la Chambre des Communes, en date du 30 avril 1906,—Copie de toute correspondance et papiers concernant toutes demandes de subventions par ou au nom du chemin de fer le Grand Nord. Aussi, état indiquant quelles subventions ont été accordées à ce chemin, par qui ou par l'entremise de qui elles ont été demandées, à quelles dates, pour quelles portions du chemin, quels en sont les montants, à quelles conditions elles ont été accordées et à quelles personnes, maisons d'affaires ou corporations ont été payées ces subventions ou partie d'icelles. Présentée le 10 mai 1906.—*M. Boyce*........ *Pas imprimée.*

143. Réponse à un ordre de la Chambre des Communes, en date du 5 avril,—Copie de toute correspondance, rapports, télégrammes, évaluations et mémoires en la possession du gouvernement ou d'aucun de ses membres ou officiers concernant les dommages causés aux propriétés expropriées pour fins de chemin de fer sur la ligne construite entre Montague et Cardigan, I.-P.-E. Aussi, liste des noms des commissaires ou évaluateurs. Aussi, état donnant toutes les évaluations faites, les noms des évaluateurs, les noms des réclamants et les montants accordés à chacun séparément. Aussi, liste des noms des particuliers qui ont accepté les montants accordés par les évaluateurs, et liste des particuliers dont les estimations n'ont pas été acceptées par le gouvernement. Aussi, liste des personnes qui ont été payées ou qui ont accepté les montants accordés par les évaluateurs. Présentée le 10 mai 1906.—*M. McLean (Queen)*........ *Pas imprimée.*

144. Réponse à un ordre de la Chambre des Communes, en date du 14 mars 1906 :—1. Copie de toute correspondance sur l'immigration échangée au cours des deux dernières années entre le haut commissaire du Canada à Londres et M. W. T. R. Preston, commissaire fédéral d'immigration à Londres. 2. Copie de toute correspondance sur l'immigration échangée au cours des deux dernières années entre le dit W. T. R. Preston et M. W. T. Griffith, secrétaire du bureau du haut-commissaire du Canada à Londres. Présentée le 11 mai 1906.—*M. Wilson (Lennox et Addington)*.... *Pas imprimée.*

145*a*. Réponse supplémentaire à l'ordre n° 144. Présentée le 30 mai 1906........ *Pas imprimée.*

145. Réponse à une adresse du Sénat, en date du 27 avril 1906, demandant un énoncé des conditions auxquelles la réserve des sauvages Songhees, à Victoria, a été transférée au gouvernement de la Colombie-Britannique, des conditions de l'achat d'une nouvelle réserve, de la construction d'habitations, d'une église et d'une école, et aussi de la manière dont on entend disposer des deniers déposés entre les mains du gouvernement fédéral au crédit des sauvages Songhees. Présentée le 9 mai 1906.—*Hon. M. Macdonald (Victoria)*........ *Pas imprimée.*

146. Réponse à un ordre de la Chambre des Communes, en date du 9 avril 1906,—Copie de toute correspondance, papiers, etc., échangés entre le surintendant du chemin de fer de l'Ile-du-Prince-Edouard ou autre fonctionnaire et d'autres intéressés concernant l'acquisition de la propriété Hodgson sur le chemin de St. Peter, près de Charlottetown, et à l'entrée du pont neuf, dans le but de redresser sa voie. Présentée le 14 mai 1906.—*M. Lefurgey*........ *Pas imprimée.*

147. Réponse à un ordre de la Chambre des Communes, en date du 30 avril 1906,—Copie de toutes pétitions, télégrammes, ordres et correspondance concernant le transfert du bureau de poste de North-Lake à Black-Point, I.-P.-E., et sa réinstallation dans la localité en premier lieu mentionnée. Présentée le 15 mai 1906.—*M. McLean (Queen)*........ *Pas imprimée.*

148. Réponse à un ordre de la Chambre des Communes, en date du 18 avril 1906,—Copie de tous rapports faits par les officiers du gouvernement depuis le 1er janvier 1900 sur la réserve boisée de la montagne du Dauphin. Présentée le 15 mai 1906.—*M. Roche (Marquette)*........ *Pas imprimée.*

148*a*. Réponse supplémentaire à l'ordre n° 148. Présentée le 22 mai 1906........ *Pas imprimée.*

VOLUME N° 14—*Suite.*

149. Réponse à un ordre de la Chambre des Communes, en date du 9 avril 1906,—Copie du contrat passé avec la Compagnie de pulpe de Chicoutimi au sujet de la construction, de l'entretien et de l'exploitation des piliers et estacades en amont de Chicoutimi sur la rivière Saguenay. Aussi, copie des rapports des officiers du gouvernement qui ont décidé de la construction de ces travaux, et de toute correspondance s'y rattachant. Présentée le 15 mai 1906.—*M. Perley* .... *Pas imprimée.*

150. Réponse à un ordre de la Chambre des Communes, en date du 14 mars 1906,—Etat indiquant les montants votés et les montants dépensés, sous leurs chapitres respectifs, chaque année depuis le 30 juin 1896 pour le havre de Port-Bruce ; la date de ces paiements, à qui les paiements ont été faits et le montant payé pour le travail réel exécuté, le montant payé pour les matériaux non utilisés et quand, et le montant payé pour les matériaux utilisés ; la quantité et l'espèce de matériaux achetés, le prix payé, et à qui ; l'état actuel du havre. Copie du coût estimatif du havre, et de son coût quand il sera terminé, y compris le dragage et le brise-lames. Aussi, copie de toutes annonces demandant des soumissions, des contrats et de la correspondance à ce sujet. Les noms de tous les dragueurs employés à ces travaux depuis le 30 juin 1896, et de leurs propriétaires. Aussi, copie de tous télégrammes, lettres, rapports, pétitions, documents, correspondance, enquêtes, et communications de toute nature se rapportant aux dits travaux de havre. Aussi, copie des feuilles de paie pour chaque année depuis le 30 juin 1896, les noms de tous les contremaîtres, surintendants et inspecteurs, leur temps de service comme tels et par qui recommandés ; aussi, copie de toute correspondance relative à leur nomination, et les raisons de leur destitution ou démission dans le cas où ils auraient été révoqués ou se seraient démis. Aussi, les noms de tous les ingénieurs civils employés à ces travaux, par qui ils ont été recommandés et toute la correspondance à ce sujet. Aussi, le nom de la personne ou des personnes qui ont payé les montants respectifs à Port-Bruce pour les matériaux fournis et les travaux exécutés. Présentée le 15 mai 1906.—*M. Ingram*... ....*Pas imprimée.*

151. Réponse à un ordre de la Chambre des Communes, en date du 6 mars 1905,—Etat donnant les noms des colons des Territoires du Nord-Ouest n'ayant pas droit à un second homestead, qui ont été autorisés par le ministère à acquérir de nouveaux quarts de sections aux conditions ordinaires de culture ; les dates auxquelles cette autorisation a été accordée ; les terres achetées par ces colons par suite de cette autorisation, le prix convenu et la somme versée. Aussi, la manière dont les agents locaux des terres fédérales ont été notifiés de l'autorisation donnée pour opérer ces ventes. Présentée le 17 mai 1906. *M. Lake*.... .. ..*Pas imprimée.*

152. Réponse à un ordre de la Chambre des Communes, en date du 9 mai 1906,—Etat indiquant,—Le nombre d'agents des sauvages employés par le gouvernement. Le nombre de sauvages dans le Yukon. Le nombre d'écoles pour les sauvages dans ce territoire. Le nombre d'agents du département des Sauvages à l'emploi du gouvernement dans le dit territoire. Le nombre de réserves sauvages dans le Yukon. Le nombre de sauvages dans la Colombie-Britannique. Le nombre d'écoles pour les sauvages dans la dite province. Le nombre d'agents du département des Sauvages à l'emploi du gouvernement dans cette province. Le nombre de médecins qui ont reçu des émoluments quelconques du département des Sauvages et le montant total ainsi payé par le gouvernement dans chaque province. Le nombre d'acres de terres des réserves sauvages dont on a disposé depuis 1896, et le prix, par acre, reçu dans chaque cas. Le montant total dépensé en 1905 sur chacune des réserves suivantes : Kettle-Point, Stoney-Point et Sarnia, et le chiffre de la population, et le nombre des écoles et des instituteurs sur chaque réserve. Le salaire payé aux agents des sauvages dans le Yukon et la Colombie-Britannique. La moyenne de la population sauvage sur chacune des réserves dans chaque province du Canada. Le nombre de réserve en Canada qui ont une population moindre que le nombre respectif donné pour 1905, savoir : 100, 75, 50, 30, 20, 10, 5, 3. Le montant total payé aux agents du département des Sauvages dans chaque province du Canada. Présentée le 17 mai 1906.—*M. Armstrong.* *Pas imprimée.*

153. Réponse à un ordre de la Chambre des Communes, en date du 17 juillet 1905,—Copie de toute correspondance, pétitions, mémoires, rapports d'inspecteurs, papiers, etc., concernant la défense de faire la pêche dans le lac Manitoba pendant la saison d'été. Présentée le 17 mai 1906.—*M. Crawford.* *Pas imprimée.*

154. Réponse à une adresse du Sénat, en date du 14 mars 1906, demandant toute la correspondance échangée entre les commissaires des pilotes, le secrétaire du bureau des commissaires des pilotes ou quelqu'un des fonctionnaires de ce bureau, à Sydney, Cap-Breton, et le ministère de la Marine et des Pêcheries, ou quelqu'un des fonctionnaires de ce ministère, indiquant :—1° Le montant versé chaque année au fonds de retraite des pilotes, du 31 décembre 1896 au 31 décembre 1905, respective-

VOLUME N° 14—*Suite.*

ment; 2° Le montant versé au fonds de secours des veuves et orphelins des pilotes, du 31 décembre 1896 au 31 décembre 1905, respectivement; 3° L'emploi qui a été fait de ce fonds chaque année durant la période ci-dessus mentionnée; le montant en caisse le 31 décembre 1905; l'intérêt qu'il porte; où il est déposé; la garantie sur laquelle il repose pour le bénéfice des veuves et des orphelins des pilotes; 4° Le montant en caisse de ces fonds respectifs à la date, le 31 décembre 1896. Aussi, toute autre correspondance (s'il en existe) sur ce sujet. Présentée le 17 mai 1906,—*Hon M. McDonald (Cap-Breton)*...... *Pas imprimée.*

155. Réponse à un ordre de la Chambre des Communes, en date du 18 avril 1906,—Etat indiquant tous les terrains houillers loués, vendus ou autrement concédés pendant chacune des années de 1896 à 1905, inclusivement, l'étendue de terre dont on a disposé, le nom des personnes qui ont obtenu ces terrains, le prix payé, les transferts opérés et la date, et le nom des personnes auxquelles les dits terrains ont été transférés dans chaque cas. Présentée le 22 mai 1906.—*M. Foster*....*Pas imprimée.*

156. Correspondance, etc., concernant les droits miniers au-dessous de la surface des terres qui pourraient être requises pour droits de passage, terrains de gares, etc., de la division ouest, du chemin de fer Grand-Tronc-Pacifique. Présentée le 22 mai 1906, par l'hon. F. Oliver...... *Pas imprimée.*

157. Réponse à un ordre de la chambre des Communes en date du 30 avril 1906.—Copie de toute correspondance, lettres, papiers ou baux concernant l'affermage de la réserve des Gens-du-Sang, dans la province d'Alberta, à la *McEwen Cattle Company*, de Brandon, ou à toutes autres personne ou personnes. Présentée le 23 mai 1905.—*M. Sproule*...... *Pas imprimée.*

158. Réponse à une adresse de la Chambre des Communes an date du 18 avril 1906.—Copie d'un arrêté du conseil passé le ou avant le 27 juillet 1900 au sujet de certains terrains dans l'Alberta ou l'Athabaska, mentionnés dans une question faite en Chambre par M. Lefurgey, le 9 avril courant, et copie du plan officiel ou de la carte indiquant les terrains en question. Aussi, copie de toute autre correspondance et de tous papiers échangés à ce sujet entre le gouvernement ou toute personne agissant en son nom et toutes autres personnes, jusqu'à date. Présentée le 23 mai 1906.—*M. Lefurgey*.....*Pas imprimée.*

159. Sommaire des accidents qui ont donné lieu à des enquêtes par le bureau des Commissaires des chemins de fer, pour l'année expirée le 30 juin 1905. Présenté le 28 mai 1906, par l'hon. W. S. Fielding. *Pas imprimé.*

160. Réponse à un ordre de la Chambre des Communes en date du 9 mai 1906.—Etat faisant connaître le tarif du trafic-marchandises en vigueur l'an dernier sur le chemin de fer de l'Ile-du-Prince-Edouard et le tarif en vigueur le 1er avril 1906, pour le trafic local. Aussi, relevé du tarif d'entier parcours snr l'Intercolonial, par chargements de wagons, en ce qui concerne le grain expédié pour exportation de Montréal à Saint-Jean, N. B., Halifax, N.-E., et Sydney, C.-B., avec indication des distances, et du tarif d'entier parcours pour le grain expédié en wagons de Tignish, I.-P.-E., à Saint-Jean, N.-B., Halifax, N.-E., et Sydney, C.-B., par l'Intercolonial, le chemin de fer de l'Ile-du-Prince-Edouard et sur les bateaux d'hiver de l'Etat, avec indication des distances. Présentée le 29 mai 1906.—*M. Lefurgey* *Pas imprimée.*

161. Rapport des commissaires chargés de faire une enquête et un rapport sur l'effondrement, survenu le 5 avril 1906, d'une partie de la tour de l'allonge de l'édifice de l'Ouest. Présenté le 29 mai 1906, par l'hon. C. S. Hyman.. ....*Imprimé pour la distribution et des documents de la session.*

161a. Preuve faite devant les commissaires chargés de faire une enquête et un rapport sur l'accident survenu le 5 avril 1906 par suite de l'effondrement d'une partie de l'édifice ouest. Présentée le 19 juin 1906, par l'hon. C. S. Hyman ....*Pas imprimée.*

161b. Correspondance au sujet de l'annexe de l'édifice de l'ouest et de l'effondrement de la tour. Présentée le 22 juin 1906, par l'hon. C. S. Hyman........*Pas imprimée.*

162. Réponse à un ordre du 9 mai 1906. Etat indiquant le nombre de titres de terres émis et la superficie couverte par ces titres, dans et pour le territoire inclus dans les limites des provinces actuelles du Manitoba, de la Saskatchewan et de l'Alberta, entre le 1er juillet 1901 et le 31 décembre 1905, sous chacune des formes de concessions auivantes: (1) concessions de commutation; (2) homesteads (3) concesssions en vertu de l'Acte dn Manitoba; (4) gratifications de primes militaires; (5) concessions aux métis du Nord-Ouest; (6) vente de paroisses; (7) concessions spéciales pour éteindre des réclamations; (8) concessions aux chemins de fer; (9) ventes de terres minières, agricoles, à pâturages, etc.; (10) ventes de terres scolaires; (11) concessions spéciales, et (12) toutes autres concessions. Présentée le 29 mai 1906.—*M. Ames*........*Pas imprimée.*

VOLUME N° 14—*Suite.*

163. Réponse à un ordre de la Chambre des Communes en date du 23 avril 1906.—Etat indiquant si le ministère de l'Intérieur ou tout autre ministère ou membre du gouvernement à des renseignements, et lesquels, concernant des transactions, actes, comptes ou paiements de nature irrégulière attribués à quelque agent ou autre personne dans la Grande-Bretagne et l'Irlande ou en Europe, en rapport avec l'immigration en Canada ; quelle période est comprise dans ces renseignements ; quelles communications par écrit ou autrement, concernant ces matières, ont été échangées avec le Haut-commissaire du Canada, le commissaire de l'immigration ou autres personnes. Présentée le 29 mai 1906.—*M. Barker.* ....*Pas imprimée.*

164. Réponse à une adresse du Sénat, en date du 15 mai 1906, demandant un état faisant connaître :—1. Le montant payé pour le chemin de fer connu sous le nom de *Canada Eastern*, dans le Nouveau-Brunswick, et le nom de la personne ou des personnes à qui le prix d'achat a été payé ; 2. Le montant dépensé sur le dit chemin de fer, depuis son acquisition par le gouvernement, jusqu'au 1er avril 1906, en bâtiments, réparations, nivellement, ponceaux, ponts, traverses, rails, et autres dépenses faites pour l'amélioration du dit chemin de fer ; 3. Le total du rendement et des recettes provenant de passagers et de fret, séparément, au 1er avril 1906 ; 4. Le total des dépenses de l'exploitation du dit chemin, comme embranchement de l'Intercolonial, depuis la date de son acquisition jusqu'au 1er avril 1906. Présentée le 29 mai 1906.—*Hon. Sir Mackenzie Bowell*....... .. ..*Pas imprimée.*

165. Réponse à une adresse du Sénat, en date du 8 mai 1906, demandant un état indiquant :—1. Le montant paye annuellement, pendant les dernières cinq années, pour les appointements et les dépenses du personnel imputables au services d'inspection de la division des assurances sur la vie du ministère des Finances ; 2. Si les membres de ce personnel remplissent d'autres devoirs que ceux concernant l'inspection ; 3. Les noms des membres de ce personnel ; 4. Les appointements payés à chacun d'eux ; 5. Les montants perçus annuellement de toutes les compagnies d'assurance sur la vie opérant en Canada depuis les cinq dernières années pour les frais d'inspection ou les frais d'entretien de cette division, ou pour tous autres frais s'y rattachant ; 6. D'après quelle base ces frais ont été établis et perçus ; 7. Les noms de toutes les compagnies, et les montants payés chaque année par ces compagnies. Présentée le 29 mai 1906.—*Hon. M. Lougheed* ....*Pas imprimée.*

166. Réponse à un ordre de la Chambre des Communes, en date du 20 février 1905,—Etat indiquant le nombre de milles de terres dans les Territoires du Nord-Ouest arpentées et délimitées, par blocs, et le coût par mille ; le nombre de milles arpentés et délimités, par townships. et le coût par mille ; le nombre d'acres subdivisées et le coût par acre ; la superficie de la prairie ouverte proportionnellement à la totalité des terres arpentées ; le taux du contrat d'arpentage, par mille, de lignes de sections dans la prairie ouverte ; le taux des gages des arpenteurs employés à la journée, pendant les années 1880, 1881, 1882, 1883, 1900, 1901, 1902 et 1903, et donnant la moyenne pour les quatre premières années et pour les quatres dernières, respectivement. Présentée le 13 juin 1905.—*M. Roche (Marquette)*.... ....*Pas imprimée.*

167. Réponse à une adresse du Sénat, en date du 16 mai 1906, demandant copie du rapport des commissaires du havre de Sydney-Nord pour les années 1897, 1899 et 1901 et 1905, indiquant les perceptions et déboursés des dits commissaires pendant ces années ; aussi, la correspondance, s'il en existe, relative à l'achat d'un terrain pour les fins de la commission, et les plans de ce terrain et du havre. Présentée le 29 mai 1906.—*Hon. M. McDonald* .... *Pas imprimée.*

168. Réponse à une adresse du Sénat, en date du 8 mai 1906, demandant un état relatif à la *Mutual Life Insurance Company*, de New-York, indiquant :—1° Le montant des assurances sur la vie, en force dans le Dominion le 31 décembre 1905 ; 2° Le montant des garanties déposé entre les mains du gouvernement fédéral ; 3° La nature des garanties ; 4° Le montant de ses garanties en or ; 5° Le montant de ces garanties en obligations ; 6° Les émetteurs des obligations ; 7° Si les obligations données en garantie ont été prises au pair, à leur valeur nominale ou à la valeur marchande supposée ; 8° Comment est établie la valeur marchande ; 9° Quelles mesures sont prises pour s'assurer si les souscripteurs ou émetteurs des obligations données en garantie sont solvables d'année en année ; 10° Comment, au cas où la valeur des obligations tomberait au-dessous de celle à laquelle elles sont prises comme garantie, serait parfaite la différence dans la valeur de la garantie qui doit avoir été donnée ; 11° Si, a aucune époque, la garantie déposée par la *Mutual Life Insurance Company*, de New-York, est tombée au-dessous de la valeur de celle qui doit être déposée en vertu de la loi. Présentée le 29 mai 1906.—*M. Macdonald (Victoria)*.... ....*Pas imprimée.*

169. Documents relatifs au chapitre 16, 4 Edouard VII, intitulé : "Acte concernant un arbitrage entre Sa Majesté et la Compagnie du Grand-Tronc de chemin de fer du Canada. Présentés le 29 mai 1906, par l'hon. R. W. Scott... ....*Pas imprimés.*

VOLUME N° 14—*Suite.*

170. Copie d'un rapport du comité de l'honorable Conseil privé, approuvée par Son Excellence le Gouverneur général le 14 mars 1906, concernant la prolongation du contrat passé avec l'*American Bank Note Company* pour une nouvelle période de cinq ans, ainsi que la correspondance qui s'y rapporte. Présentée le 30 mai 1906, par l'hon. W. S. Fielding.................................*Pas imprimée.*

171. Réponse à un ordre de la Chambre des Communes, en date du 14 mars 1906,—Etat indiquant les montants votés et les montants dépensés, sous leurs chapitres respectifs, chaque année depuis le 30 juin 1896 pour le havre de Port-Stanley ; la date de ces paiements, à qui les paiements ont été faits et le montant payé à chaque personne ; le montant payé pour le travail réel exécuté, le montant payé pour les matériaux non utilisés et quand, et le montant payé pour les matériaux utilisés ; la quantité et l'espèce de matériaux achetés, le prix payé, et à qui ; l'état actuel du havre. Copie du coût estimatif du havre, et de son coût quand il sera terminé, y compris le dragage et le brise-lames. Aussi copie de toutes annonces demandant des soumissions, des contrats et de la correspondance à ce sujet. Les noms de tous les dragueurs employés à ces travaux depuis le 30 juin 1896, et de leurs propriétaires. Aussi, copie de tous télégrammes, lettres, rapports, pétitions, documents, correspondance, enquêtes et communications de toute nature se rapportant aux dits travaux de havre. Aussi, copie des feuilles de paie pour chaque année depuis le 30 juin 1896, les noms de tous les contremaîtres, surintendants et inspecteurs, leur temps de service comme tels et par qui recommandés ; aussi copie de toute correspondance relative à leur nomination, et les raisons de leur destitution ou démission dans le cas où ils auraient été révoqués ou se seraient démis. Aussi, les noms de tous les ingénieurs civils employés à ces travaux, par qui ils ont été recommandés et toute la correspondance à ce sujet. Aussi, le nom de la personne ou des personnes qui ont payé les montants respectifs à Port-Stanley pour les matériaux fournis et les travaux exécutés. Présentée le 31 mai 1906.—*M. Ingram*.........*Pas imprimée.*

172. Réponse à un ordre de la Chambre des Communes, en date du 9 mai 1906,—Copie des instructions données à chaque classe d'ingénieurs civils employés aux explorations du canal à navires de Montréal, Ottawa et la Baie Georgienne. Aussi, les noms des ingénieurs des diverses classes, y compris les aide-ingénieurs, niveleurs, porte-mètre et chaîneurs, ainsi que le salaire de chacun d'eux. Présentée le 31 mai 1906.—*M. Taylor*.................................*Pas imprimée.*

173. Réponse à un ordre de la Chambre des Communes, en date du 30 avril 1906,—Copie de tous papiers, pièces justificatives et états se rapportant à la dépense de $1,438.54 pour le havre de Miminigash, mentionnée dans le rapport de l'Auditeur général pour 1905, avec indication des noms des ouvriers et des gages payés à chacun, et aussi des montants payés pour la pierre, les fascines, les poteaux, la planche, et autres menues dépenses. Présentée le 31 mai 1906.—*M. Defurgey*........*Pas imprimée.*

174. Copie d'un arrangement fait par Charles M. Hatfield pour augmenter la chute naturelle de la pluie dans toute partie quelconque du Territoire du Yukon. Présentée le 31 mai 1906, par Sir Wilfrid Laurier.......................*Imprimée pour la distribution et les documents de la session.*

175. Réponse à un ordre de la Chambre des Communes, en date du 26 mars 1906,..Copie de toute correspondance concernant les plaintes reçues par le gouvernement contre les mesures de quarantaines prises au sujet de la peste porcine dans le comté de Kent, Ontario. Présentée le 4 juin 1906.—*M. Clements*.................................*Pas imprimée.*

176. Réponse à un ordre de la Chambre des Communes, en date du 25 avril 1906,—Copie de tout rapport, dépositions, correspondance, documents et papiers concernant les accusations portées contre aucuns des employés des douanes à Emerson, Manitoba, pendant les deux dernières années. Présentée le 4 juin 1906.—*M. Roche (Marquette)*.................................*Pas imprimée.*

177. Réponse à un ordre de la Chambre des Communes, en date du 18 avril 1906,—Copie de toutes demandes formulées par C. E. Caldwell pour lui-même, ou pour quelques-uns de ses clients, et lesquels, ou par toutes autres personnes, pour l'acquisition de terrains houillers dans la province d'Alberta, et copie de toute correspondance ou autres papiers s'y rapportant. Présentée le 4 juin 1905.—*M. Reid (Grenville)*.................................*Pas imprimée.*

178. Réponse à un ordre de la Chambre des Communes, en date du 23 avril 1906,—Copie de toute correspondance, mémoires, rapports et télégrammes en la possession du gouvernement ou de quelqu'un de ses membres ou officiers au sujet de la construction d'un nouveau steamer pour le service d'hiver dans le détroit de Northumberland, y compris le rapport ou les recommandations de M. Duguid et autres personnes agissant conjointement avec lui, et le montant des dépenses faites à ce sujet et à qui payé. Présentée le 5 juin 1906.—*M. Martin (Queen)*.................................*Pas imprimée.*

VOLUME N° 14—*Suite.*

179. Réponse à un ordre de la Chambre des Communes, en date du 23 avril 1906,—Copie des plans et devis du nouveau steamer actuellement en voie de construction en Angleterre. Présentée le 5 juin 1906.—*M. McLean (Queen)*...*Pas imprimée.*

180. Réponse à une adresse du Sénat, en date du 31 mai 1906, demandant copie du certificat obtenu par le commandant Spain dans le mois de février 1903. Présentée le 1er juin 1906.—*Hon. M. Landry* *Pas imprimée.*

181. Réponse à un ordre de la Chambre des Communes, en date du 9 mai 1906,—Etat indiquant le chiffre des gages payés dans les différentes divisions du chemin de fer de l'Ile-du-Prince-Edouard, de la même manière qu'il sont mentionnés dans le rapport de l'Auditeur général en ce qui concerne l'Intercolonial. Présentée le 13 juin 1906.—*M. Lefurgey*.................................*Pas imprimée.*

182. Réponse à un ordre de la Chambre des Communes, en date du 14 mai 1905,—Copie du mémoire reçu de l'Association maritime du Canada attirant l'attention du gouvernement sur les délais causés par l'exécution du contrat passé avec M. P. Davis ou avec la Compagnie de force du Saint-Laurent pour le halage des navires au moyen de moteurs électriques dans les écluses du canal de Cornwall. Présentée le 13 juin 1906.—*M. Ames*.................................*Pas imprimée.*

183. Réponse à un ordre de la Chambre des Communes, en date du 14 mars 1906,—Etat indiquant les montants votés et les montants dépensés, sous leurs chapitres respectifs, chaque année depuis le 30 juin 1896 pour le havre de Port-Burwell ; la date de ces paiements, à qui les paiements ont été faits et le montant payé à chaque personne ; le montant payé pour le travail réel exécuté, le montant payé pour les matériaux non utilisés et quand, et le montant payé pour les matériaux utilisés ; la quantité et l'espèce de matériaux achetés, le prix payé, et à qui ; l'état actuel du havre. Copie du coût estimatif du havre, et de son coût quand il sera terminé, y compris le dragage et le brise-lames. Aussi, Copie de toutes annonces demandant des soumissions, des contrats et de la correspondance à ce sujet. Les noms de tous les dragueurs employés à ces travaux depuis le 30 juin 1896, et de leurs propriétaires. Aussi, copie de tous les télégrammes, lettres, rapports, pétitions, documents, correspondance, enquêtes et communications de toute nature se rapportant aux dits travaux du havre. Aussi, copie des feuilles de paie pour chaque année depuis le 30 juin 1896, les noms de tous les contremaîtres, surintendants et inspecteurs, leur temps de service comme tels et par qui recommandés ; aussi, copie de toute correspondance relative à leur nomination, et les raisons de leur destitution ou démission dans le cas où ils auraient été révoqués ou se seraient démis. Aussi, les noms de tous les ingénieurs civils employés à ces travaux, par qui ils ont été recommandés, y compris M. John H. Teal, ingénieur local, la date de sa nomination, destitution ou démission, suivant le cas, et la raison de la destitution ou démission, et toute correspondance, pétitions, télégrammes, lettres et communications s'y rapportant. Présentée le 15 juin 1906.—*M. Ingram*....*Pas imprimée.*

184. Règlements et ordres du Roi, pour la milice du Canada, 1904, 1905, et 1906. Présentés le 19 juin 1906, par Sir Frederick Borden.................................*Pas imprimés.*

184*a*. Règlements concernant la solde, allocations, etc., de la milice canadienne. Présentés le 19 juin 1996 par Sir Frederick Borden.................................*Pas imprimés.*

185. Réponse à un ordre de la Chambre des Communes, en date du 9 mars 1906,—Etat concernant la totalité ou partie des traverses achetées par le ministère des Chemins de fer et Canaux en 1903-4 et en 1904-5 de chacune des personnes suivantes :—D. J. et J. D. Buckley, de Rogersville, et Jude F. Gallant, de Rogersville, et donnant,—(*a*) l'espèce et la quantité de traverses ; (*b*) les prix payés ; (*c*) les endroits de livraison ; (*d*) le nombre rejeté ; (*e*) le nom de l'inspecteur ou des inspecteurs qui représentaient le gouvernement ; (*f*) la quantité et la valeur des traverses en magasin à Rogersville à la date de l'inventaire dressé pour 1904-05 ; et (*g*) copie de toute correspondance, ordres ou papiers de toutes nature en la possession du ministère des Chemins de fer et Canaux ou de quelqu'un de ses officiers concernant la commande, l'achat, la réception, le pointage, l'inspection ou le refus d'aucune quantité des dites traverses. Présentée le 19 juin 1906.—*M. Ames*.................*Pas imprimée.*

186. Réponse à un ordre de la Chambre des Communes, en date du 28 mai 1906,—Etat donnant le nombre de contrats pour le transport des malles dans le comté d'Elgin, les localités, le nombre de milles à parcourir, les noms des entrepreneurs et les prix payés, la date du commencement et de l'expiration du contrat et les noms des cautions : aussi, indiquant si des soumissions ont été demandées, la désignation de chaque contrat antérieur, le nom de l'entrepreneur et le prix payé. Présentée le 19 juin 1906. *M. Ingram*.................................*Pas imprimée.*

VOLUME N° 14—*Suite.*

187. Réponse à un ordre de la Chambre des Communes, en date du 14 mai 1906,—Etat faisant connaître : 1. Quelle aide a été donnée par les autorités fédérales aux gouvernements des diverses provinces du Canada depuis la confédération en ce qui concerne la construction des voies ferrées des provinces, soit par une subvention accordée avant la construction ou en prenant par la suite à leur charge une partie du coût de ces entreprises. 2. Quelles subventions ou aides aux chemins de fer accordées en premier lieu ou devant être accordées par les provinces respectives ont été finalement payées par les autorités fédérales ou prises à leur charge pour aider à ces entreprises pendant la période précitée. 3. Quels montants ont été payés par les autorités fédérales aux diverses provinces, respectivement, durant la susdite période pour ou en considération de ces voies ferrées, ou pour les actions ou obligations achetées ou acquises par les autorités fédérales ou prises à leur charge en totalité ou en partie. Présentée le 21 juin 1906.—*M. Macdonell.*
Imprimée pour les documents de la session.

188. Réponse à un ordre de la Chambre des Communes, en data du 14 mai 1906,—Etat indiquant quelles terres ont été choisies par la Compagnie du chemin de fer Canadien du Nord, conformément à l'arrêté du conseil du 10 août 1903, dans les townships 15 à 20, inclusivement, dans les rangs 9, 10, 11 et 12 à l'ouest du 1er méridien ; aussi, indiquant toutes terres réservées pour choix par la dite compagnie dans la région mentionnée ci-dessus, qui ont pu faire retour au gouvernement parce que la dite compagnie n'a pas exercé son droit de choisir avant le 31 décembre 1905, conformément aux dispositions de l'arrêté du conseil du 10 août 1905. Présentée le 22 juin 1906.—*M. Roche (Marquette)*....................*Pas imprimée.*

188a. Réponse à un ordre de la Chambre des Communes, en date du 9 mai 1906,—Etat indiquant toutes les terres choisies par la Compagnie du chemin de fer Canadien du Nord dans la région des terres réservées pour choix par la dite compagnie dans les townships 15 à 20 inclusivement, dans les rangs 9 à 12 inclusivement, à l'ouest du 1er méridien. Aussi, état indiquant toutes les terres dont les titres ont été délivrés aux personnes nommées par la dite compagnie dans la région ci-dessus mentionnée, depuis le 29 juin 1905, et donnant les noms des dites personnes. Présentée le 22 juin 1906.—*M. Roche (Marquette)*....................*Pas imprimée.*

189. Réponse à un ordre de la Chambre des Communes, en date du 21 mai 1906,—Copie de toutes pétitions et papiers concernant les réclamations des serviteurs retraités de la Compagnie de la Baie-d'Hudson aux termes d'un acte de vente par la dite compagnie à Lord Selkirk en 1811. Présentée le 22 juin 1906.—*M. McCraney*....................*Pas imprimée.*

189a. Réponse à un ordre de la Chambre des Communes, en date du 17 juillet 1905,—Copie de toute correspondance, documents et mémoires entre le gouvernement ou aucun de ses membres et le révérend James Taylor ou toute autre personnes au nom des serviteurs de la Compagnie de la Baie-d'Hudson admis à la retraite, au sujet de leur réclamation pour une partie de la succession de feu Lord Selkirk. Présentée le 27 juin 1906.—*M. Lamont*....................*Pas imprimée.*

180. Réponse partielle à une adresse du Sénat en date du 27 avril 1906, demandant un état de tous les accidents qui ont eu lieu sur l'Intercolonial durant les années 1897, 1898, 1899, 1900, 1901, 1902, 1903, 1904 et 1905, spécifiant si l'accident a été causé par collision. déraillement, incendie ou autrement, le montant des dommages dans chaque cas et l'endroit où l'accident est arrivé. Aussi, le montant des pertes occasionnées par le vol ou autrement, de marchandises ou fret, en transit sur l'Intercolonial, pour chacune des années mentionnées ci-dessus, Présentée le 22 juin 1906.—*Hon. M. McDonald (Cap Breton)*....................*Pas imprimée.*

191. Etat indiquant,— 1. Quelles sommes ont été payées à MM. Ahearn et Soper, d'Ottawa, chaque année, depuis 1896. 2. Pour quels articles ou services ces paiements ont-ils été faits. Présentée le 25 juin 1906, par l'hon. C. S. Hyman....................*Pas imprimée.*

192. Etat indiquant les sommes totales qui ont été payées par le gouvernement aux compagnies de publication du *Free Press* et du *Der Nordwester*, du Manitoba, pour tous services quelconques. chacune des années depuis le 1er juillet 1900 jusqu'au 30 juin 1905. Présentée le 25 juin 1906, par Sir Wilfrid Laurier....................*Pas imprimée.*

193. Réponse à un ordre de la Chambre des Communes en date du 9 mai 1906.—Copie de toute correspondance et opinions de fonctionnaires, ingénieurs, solliciteurs, entrepreneurs, et autres concernant l'effondrement du quai de Sorel, et de tous documents s'y rattachant. Présentée le 25 juin 1906. *M. Blain.*
Pas imprimée.

VOLUME N° 14—*Suite.*

194. Réponse à une adresse du Sénat en date du 19 juin 1906, demandant un état indiquant depuis le 1er mars 1904,— 1° Quels sont, plus spécialement, à Québec, Montréal et Ottawa, les journaux ou les compagnies ou sociétés de publications qui font les annonces ou qui impriment les documents pour le compte des Commissaires du chemin de fer Transcontinental ? 2° Combien chacun de ces journaux ou de ces compagnies a-t-il reçu et qu'elle est la date de chaque paiement ? 3° Pour quel genre de services, annonce, impression ou réclame, et combien pour chaque genre ces journaux ou ces compagnies ont-ils été payés ? Présentée le 25 juin 1906.—*Hon. M. Landry*.......... *Pas imprimée.*

195. Réponse à un ordre de la Chambre des Communes, en date du 23 avril 1906,—Copie de toutes lettres, correspondance, papiers, rapports et comptes concernant la construction d'une échelle à poisson dans le barrage de l'usine à pulpe de Cowie à Milton, comté de Queen, N.-E., et de tous comptes indiquant le coût de construction de la dite échelle, le montant payé pour la main-d'œuvre et les matériaux, et à qui il a été payé. Présentée le 30 juin 1906.—*M. Crocket*..... .... *Pas imprimée.*

196. Réponse à un ordre de la Chambre des Communes, en date du 30 avril 1906,—Etat indiquant, par townships, toutes les terres des sauvages vendues ou cédées dans les limites des districts électoraux actuels d'Algoma-Est et Ouest pendant les années 1896 à 1905, inclusivement, les noms et domiciles des acquéreurs ou locataires et les prix payés, ou convenus, pour ces terres soit à titre de location ou d'achat ; aussi indiquant, par townships, quand les dits achats ont été complétés ou quand le paiement final a été versé, et le montant total payé pour ces terres ; aussi indiquant, par townships, quelles conventions de vente n'ont pas été exécutées ou les périodes de temps pendant lesquelles elles n'ont pas été exécutées ; aussi, indiquant quels arrangements pour vente ou location, par townships, ont été cancellés pour défaut de paiement du prix d'achat, ou pour non accomplissement des conditions. Présentée le 3 juillet 1906.—*M. Boyce*....... ... . *Pas imprimée.*

196*a*. Réponse à un ordre de la Chambre des Communes, en date du 30 avril 1906,—Copie de tous les états ou rapports faits par des agents des sauvages ou autres fonctionnaires du gouvernement ayant charge des terres des sauvages dans le territoire actuellement compris dans les limites des districts électoraux actuels d'Algoma-Est et Ouest, indiquant toutes les ventes, transactions et cancellations de terres dans le dit territoire, depuis le 1er juillet 1896 jusqu'au 1er avril 1906. Présentée le 3 juillet 1906. —*M. Boyer*...*Pas imprimée.*

197. Réponse à un ordre de la Chambre des Communes, en date du 28 mai 1906,—Copie de toute correspondance échangée entre Joseph Rirn et le gouvernement au sujet du droit d'exploitation des couches superficielles de houille sur le ¼ nord-est de la section 26, township 1, rong 6, à l'ouest du 2me méridien. Aussi, copie de toutes lettres, papiers et télégrammes adressés par d'autres particulier ou particuliers à ce sujet. Présentée le 5 juillet 1906.—*M. Roche (Marquette)*......... .*Pas imprimée.*

198. Réponse à un ordre de la Chambre des Communes, en date du 14 mars 1906,—Copie de toutes lettres, télégrammes, rapports et autres communications qui, entre le 1er juillet 1994 et le 31 décembre 1905, ont été échangées entre le ministre de l'Intérieur ou aucun officier de son ministère, d'une part, et (*a*) la Compagnie du chemin de fer Canadien du Nord, (*b*) la Compagnie du chemin de fer du Manitoba et du Sud-Est, (*c*) la Compagnie du chemin de fer de Qu'Appelle, Lac Long et Saskatchewan ou toute compagnie à laquelle aucune des dites compagnies a transféré ses droits de propriété en ce qui concerne la région dans laquelle aucunes des dites compagnies avait la permission de choisir des terres à elle dues à titre d'octrois. Présentée le 5 juillet 1906.—*M. Ames*......... ...*Pas imprimée.*

199. Réponse à un ordre de la Chambre des Communes, en date du 21 mars 1906,—Etat donnant,—1. La description de toutes les terres dans le Manitoba et le Nord-Ouest ci-devant réservées pour la coupe du bois ou du foin pour lesquelles des inscriptions de homesteads ont été accordées depuis le 1er janvier 1905 ; 2. La date des décisions prises au sujet de l'ouverture de ces réserves à la colonisation ; 3. Les noms des postulants d'après l'ordre de leur demande inscrite dans les livres des diverses agences et sous-agences pour chaque quart de section, et la date à laquelle l'inscription a été accordée. Présentée le 5 juillet 1906.—*M. Lake*............ .... *Pas imprimée.*

200. Réponse a un ordre de la Chambre des Communes, en date du 21 mars 1906,—Etat donnant : — 1. Le nombre de demandes d'inspection reçues aux diverses agences des terres dans le Manitoba et le Nord-Ouest, chaque mois des années 1904 et 1905 de propriétaires de homesteads désirant obtenir leurs titres. 2. Le nombre d'inspection faites chaque mois. 3. Le nombre d'inspection dans les cartons de chaque agence au 1er février 1905.—Présentée le 5 juillet 1606.—*M. Lake*. ..*Pas imprimée.*

VOLUME N° 14—*Suite.*

201. Réponse à un ordre de la Chambre des Communes, en date du 2 avril 1906,—Copie de toute la correspondance échangée entre les commissaires des pilotes, le secrétaire du bureau des commissaires des pilotes ou quelqu'un des fonctionnaires de ce bureau, à Sydney, Cap-Breton, et le ministère de la Marine et des Pêcheries, ou quelqu'un des fonctionnaires de ce ministère, et de tous arrêtés du conseil, règlements, mémoires, livres, documents et papiers indiquant:—1. Le montant versé chaque année au fonds de retraite des pilotes, du 31 décembre 1896 au 31 décembre 1905, respectivement. 2. Le montant versé au fonds de secours des veuves et orphelins des pilotes, du 31 décembre 1896 au 31 décembre 1905, respectivement. 3. L'emploi qui a été fait de ces fonds chaque année durant la période ci-dessus mentionnée le montant en caisse le 31 décembre 1905 et l'intérêt qu'il porte; où il est déposé; la garantie sur laquelle il repose pour le bénéfice des veuves et des orphelins des pilotes. 4. Le montant en caisse de ces fonds respectifs à la date du 31 décembre 1896. Aussi, toute autre correspondance (s'il en existe) sur ce sujet. Présentée le 5 juillet 1906.—*M. Boyer*.......... *Pas imprimée.*

202. Réponse à un ordre de la Chambre des Communes, en date du 14 mars 1906,—Etat indiquant (*a*) combien de naufrages ont eu lieu dans le fleuve et le golfe Saint-Laurent pendant la saison de 1905; (*b*) le nom, tonnage et genre de navires ainsi naufragés; (*c*) si ce naufrage a causé la perte totale du navire et de sa cargaison ou de l'un ou l'autre dans chaque cas; (*d*) à quelle cause est attribué chacun de ces naufrages; (*e*) si une enquête a été faite sur chacun de ces cas, et lesquels; aussi, copie de tous rapports, preuves, correspondance, documents et papiers se rapportant aux dits naufrages, des enquêtes faites à ce sujet et le montant des pertes subies. Présentée le 6 juillet 1906.—*M. Borden (Carleton)*.......... *Pas imprimée.*

202*a*. Réponse à une adresse du Sénat, en date du 15 mars 1906, demandant copie de toutes les instructions données, de tous les témoignages entendus, du jugement rendu et de toutes les communications échangées au sujet du naufrage, l'automne dernier, sur les rochers Wye du steamer *Bavarian*, et de l'enquête tenue à ce propos ainsi que de la correspondance échangée entre le ministère de la Marine et qui que ce soit en rapport avec le choix du juge enquêteur et de ses assesseurs. Présentée le 22 avril 1906.—*Hon. M. Landry*.......... *Pas imprimée.*

203. Réponse à un ordre de la Chambre des Communes, en date du 28 mai 1906,—Copie de toute correspondance entre aucun ministre ou aucune division de la Compagnie du port de Chicoutimi ou aucune autre compagnie ou personne au sujet du creusage du Saguenay jusqu'à cette date. Présentée le 7 juillet 1906.—*M. Girard*.......... *Pas imprimée.*

204. Réponse à une adresse de la Chambre des Communes, en date du 23 avril 1906,—Copie de tous arrêtés du conseil, rapports, lettres, télégrammes, communications, documents et papiers de toute espèce concernant l'établissement, l'acquisition, la construction, le prolongement et l'entretien d'un hôpital pour les patients atteints de trachoma à ou près Halifax, N.-E., y compris un état indiquant toutes les sommes dépensées pour le dit hôpital ou son établissement, son acquisition, sa construction, son prolongement ou son entretien. Aussi, un état donnant les noms de la personne ou des personnes auxquelles ces deniers ont été payés, le montant payé dans chaque cas, la date du paiement et tous autres détails concernant le dit hôpital depuis le temps où il a été établi en premier lieu. Présentée le 7 juillet 1906.—*M. Wilson (Lennox et Addington)*.......... *Pas imprimée.*

205. Réponse à un ordre de la Chambre des Communes, en date du 14 mars 1906,—Etat indiquant chaque homestead, contre lequel, au cours de l'exercice 1904-05, et pendant les six mois expirés le 31 décembre 1905. un rapport a été reçu par le ou les bureaux des terres fédérales se plaignant que la loi n'a pas été observée ou renfermant une demande d'annulation, et faisant connaître: (*a*) la situation de chaque quart de section, rang, township et méridien; (*b*) le nom et le domicile de la personne qui a demandé l'inscription originelle; (*c*) le nom et le domicile de la personne ou des personnes qui ont fait une demande d'annulation; (*d*) la raison alléguée par les plaignants pour obtenir l'annulation de l'inscription; (*e*) si notification de la menace d'annulation a été donnée au délinquant; (*f*) les mesures prises par le ministère dans chaque cas. Présentée le 9 juillet 1906.—*M. Ames.* *Pas imprimée.*

206. Réponse à un ordre de la Chambre des Communes, en date du 30 avril 1906,—Etat détaillé pour chaque année depuis 1891 jusqu'à 1905, inclusivement, faisant connaître: 1. Tous les articles fournis pour les chambres de M. l'Orateur, et le prix payé pour ces articles; 2. Un inventaire de tous les articles dans les dites chambres dressé lorsque M. Bain, M. Brodeur et M. Belcourt ont cessé de

VOLUME N° 14—*Fin.*

présider la Chambre, et tous rapports du greffier de la Chambre, du sergent-d'armes ou autre fonctionnaire sur les inventaires, les articles fournis, leur condition et la garde et la disposition des dits articles ; 3. Copie de toute correspondance par l'Orateur, quelque membre de la Commission du service intérieur, le greffier de la Chambre, l'Auditeur général ou tout autre officier de la Chambre des Communes concernant l'achat, le paiement, le pointage, la distribution, le remplacement et la disposition ou la garde des dits articles. 4. Copie de toutes résolutions adoptées par la Commission du service intérieur au sujet des matières susdites. Présentée le 9 juillet 1906.—*M. Lancaster.*
Pas imprimée.

207. Réponse à une adresse de la Chambre des Communes, en date du 22 avril 1906,—Copie de toute correspondance échangée depuis 1896 entre le gouvernement du Canada ou l'un de ses membres et les gouvernements allemand ou britannique ou quelque personne ou personnes représentant officiellement ou autrement ces gouvernements, et de tous documents et papiers en la possession du gouvernement concernant les tarifs douaniers de l'Allemagne et du Canada. Présentée le 11 juillet 1906.—*M. Armstrong* .... *Pas imprimée.*

RAPPORT

DU

MINISTRE DE L'AGRICULTURE

DU

CANADA

POUR

L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 OCTOBRE

1905

IMPRIMÉ PAR ORDRE DU PARLEMENT



OTTAWA
IMPRIMÉ PAR S. E. DAWSON, IMPRIMEUR DE SA TRÈS EXCELLENTE
MAJESTÉ LE ROI
1906

[N° 15—1906.]

TABLE DES MATIÈRES

RAPPORT

DU

MINISTRE DE L'AGRICULTURE

1905

A Son Excellence le très honorable sir ALBERT HENRY GEORGE, COMTE DE GREY, *vicomte Howick, baron Grey de Howick, dans le comté de Northumberland, dans la pairie d'Angleterre et baronnet; chevalier grand-croix de l'ordre très distingué de Saint-Michel et Saint-George, etc., gouverneur général du Canada.*

PLAISE À VOTRE EXCELLENCE—

J'ai l'honneur de vous transmettre le rapport annuel du ministère de l'Agriculture, pour l'exercice terminé le 31 octobre 1905.

I.—OBSERVATIONS GENERALES.

Voici un résumé des travaux accomplis par le ministère.

Lois sanctionnées au cours de la dernière session du parlement:—

Chapitre 5, 4-5 Edouard VII, "Acte concernant le recensement et les statistiques."

Chapitre 6, 4-5 Edouard VII, "Acte destiné à modifier l'Acte concernant le recensement et les statistiques."

Chapitre 21, 4-5 Edouard VII, "Acte destiné à modifier l'Acte concernant la constitution légale des sociétés qui font l'enregistrement des animaux."

Chapitre 41, 4-5 Edouard VII, "Acte destiné à modifier l'Acte relatif à l'inspection et à la vente des grains de semence."

Chapitre 44, 4-5 Edouard VII, "Acte destiné à modifier l'Acte relatif à l'empaquetage et à la vente des denrées."

Chapitre 45, 4-5 Edouard VII, "Acte concernant l'application de l'Acte relatif à l'empaquetage et à la vente de certaines denrées."

Chapitre 46, 4-5 Edouard VII, "Acte concernant le surintendant des compagnies d'assurance et le directeur général de la salubrité publique."

Par un arrêté de l'exécutif du 6 décembre 1904, en conformité des dispositions de l'article 29 de l' "Acte concernant les maladies contagieuses des animaux, 1903" il a été établi des règlements relatifs au choléra des porcs et à la peste porcine. Voir la *Gazette du Canada,* vol. xxxviii, page 1421.

Par un arrêté de l'exécutif du 23 décembre 1904, conformément aux dispositions de l'article 29 de l'Acte 3 Edouard VII, chapitre II, il a été établi des règlements relatifs à l'actinomycose. Voir la *Gazette du Canada,* vol. xxxxiii, page 1422.

Par un arrêté du 25 mars 1905, conformément aux dispositions de l'article 29 de l' "Acte concernant les maladies contagieuses chez les animaux, 1903", les règlements établis par l'arrêté du 19 septembre 1904 au sujet de la morve ont été abrogés et remplacés par d'autres. Voir la *Gazette du Canada,* vol. 38, page 2116.

Par un arrêté du 12 avril 1905, conformément aux dispositions de l'Acte relatif aux maladies contagieuses des animaux, il a été stipulé :—

Que l'article 4 des règlements établis par l'arrêté du 30 mars 1904, relativement à la mise en quarantaine des animaux, soit modifié de manière à remplacer dans la neuvième ligne le mot "Sidley" par le mot "Osoyoos."

Que l'article qui suit, désigné comme article 4*a,* soit ajouté aux règlements :—

"Le ministre de l'Agriculture est dorénavant autorisé à supprimer, comme postes de quarantaine ou d'inspection, les endroits ci-dessus indiqués et à les remplacer par d'autres lorsqu'il le jugera à propos."

Que les mots "autres que les chevaux" soient insérés après le mot "animaux" dans la première ligne de l'article 5*a.* Voir la *Gazette du Canada,* vol. 38, page 2241.

La part que le Canada a prise, en ces dernières années, dans les expositions universelles, a eu pour double résultat d'attirer l'attention des classes agricoles et industrielles et d'activer considérablement l'immigration.

Vous trouverez sous forme d'annexe à mon propre rapport le compte rendu complet de tout ce que nous avons fait au sujet de l'Exposition tenue à Saint-Louis, Etats-Unis, du 30 avril au 30 novembre 1904.

Les employés de mon ministère ont préparé tous les échantillons pour l'Exposition du Canada teenue à New-Westminster, C.-B., du 27 septembre au 7 octobre 1905. Ces produits provenaient des fermes expérimentales de l'ouest. Ce qui a plus fortement piqué l'attention des visiteurs et davantage démontré les qualités de la Colombie-Britannique comme pays horticole, ce fut l'innombrable variété de fruits que la ferme expérimentale d'Agassiz exposait.

Depuis que je vous ai transmis mon dernier rapport, ni mon commissaire ni ses subordonnés ne sont demeurés inoccupés. Comme le Canada avait résolu de prendre part à l'Eposition Universelle de Liège, ainsi qu'à celle de Pittsburg, Pensylvanie, ils ont fait tous leurs efforts pour recueillir les échantillons les plus intéressants; aussi ont-ils réussi de la manière la plus digne d'éloges.

L'Exposition de Pittsburg avait attiré des visiteurs de l'Ohio, de la Virginie occidentale, du Maryland et de la Pensylvanie, c'est-à-dire des Etats les plus propres à

fournir des immigrants au Canada . Les principaux produits que nous avions à exposer comprenaient des céréales, des fruits, du sucre d'érable, du miel, du fromage et divers produits alimentaires. A cause de son importance, de son superbe arrangement et de son excellente situation, notre étalage de produits a plus que toute autre piqué la curiosité publique, et c'est ce que les directeurs de l'exposition ont proclamé eux-mêmes.

En outre des employés de mon ministère, il y avait aussi là des agents d'immigration au service du ministère de l'Intérieur, et il m'est agréable de déclarer que nous pouvons dès aujourd'hui désigner de nombreux immigrants qui se sont établis au Nord-Ouest uniquement sur nos conseils, et que nous pourrons en désigner davantage le printemps prochain.

Notre participation à l'Exposition de Liège a également bien réussi. Nous occupions un pavillon particulier, et ce n'est nullement de l'exagération que de déclarer que le Palais du Canada, ainsi qu'on l'appelait, fut le plus fréquenté de tous ceux qui couvraient les terrains de l'exposition.

Nous y exposions des collections très complètes des produits de notre agriculture, de notre horticulture, de nos forêts, de nos pêcheries, de nos mines et de nos diverses industries. Partout nous avons éveillé le plus vif intérêt, car ce ne sont pas seulement les visiteurs qui ont été émerveillés par l'étendue de nos richesses, mais bien toute l'Europe. Jamais, jusqu'à ce moment-là, les immenses ressources du Canada n'avaient été démontrées devant une telle foule, en un si court espace de temps.

Nous avions fait préparer en diverses langues différentes brochures concernant le Canada; elles furent distribuées aux nombreux visiteurs de l'exposition.

Nous avions de plus tout un personnel d'agents d'immigration chargé de fournir les renseignements nécessaires à ceux qui songeaient à venir s'établir au Canada.

Le rapport complet que l'on est présentement à préparer au sujet de cette exposition paraîtra dans mon prochain rapport annuel.

Antérieurement à 1900, il n'existait pas de loi destinée à pourvoir à la constitution légale des sociétés qui font l'enregistrement des races d'animaux. Il y avait déjà quelques années que l'Association Holstein du Canada demandait d'être légalement constituée, mais ce n'est qu'au cours de la session de 1900 qu'un "Acte relatif à la constitution légale des associations faisant l'enregistrement des animaux" fut sanctionné (63-64 Vic., chap 35).

Cet acte exige qu'il n'y ait pas plus qu'une seule association pour chaque race d'animaux. Voici le nom des associations qui ont été jusqu'ici reconnues légalement au Canada :—

L'Association Holstein du Canada.

L'Association des éleveurs de Courtes Cornes du Canada.

L'Association des éleveurs de chevaux Clydesdale du Canada.

L'Association canadienne des éleveurs de chevaux de fiacre.

L'Association des éleveurs de chevaux Shire du Canada.

L'Association canadienne des éleveurs de bestiaux Hereford.

L'Association canadienne de bestiaux Ayrshire.

Le Club canadien des éleveurs de bestiaux Jersey.

L'Association Nord-Américaine des éleveurs de chevaux Galloway.

L'Association canadienne des éleveurs de porcs.

Avant comme après la sanction de l'acte, d'autres associations de moindre importance avaient été également formées dans les diverses provinces, et c'est ce qui créait de la confusion et un manque d'entente entre les divers éleveurs d'animaux pur sang de différents endroits du Canada.

Lors de la première convention annuelle de l'Association canadienne des éleveurs d'animaux tenue sous ma direction par le commissaire, à Ottawa, en mars 1904, les résolutions qui suivent furent unanimement votées par les éleveurs d'animaux pur sang :—

(*a*) L'enregistrement des animaux pur sang du Canada doit revêtir un caractère national.

(*b*) Il ne devrait pas exister plus d'une association d'enregistrement pour chaque race d'animaux.

(*c*) L'enregistrement de chaque race devrait être entre les mains d'une association distincte composée d'un nombre proportionné de représentants de chaque province. Cet enregistrement devrait être fait par l'entremise du ministère de l'Agriculture à Ottawa.

(*d*) Le ministre de l'Agriculture devrait être requis de prendre l'administration de l'enregistrement des animaux pur sang, en vertu de l'acte qui y pourvoit.

(*e*) Le gouvernement canadien, pour attester son approbation, devrait faire préparer un sceau convenable destiné à être apposé à chaque certificat d'enregistrement.

(*f*) Le ministre de l'Agriculture devrait faire voter un montant suffisant pour subvenir à la gestion du bureau chargé de faire tel enregistrement, ainsi que pour permettre aux représentants des associations des provinces éloignées d'assister aux assemblées.

Afin d'obéir aux vœux formulés par ce groupe d'hommes importants, mon commissaire s'est mis en rapport avec les représentants des sociétés d'éleveurs, lors de leur assemblée annuelle, en février 1905, dans le but de leur faire adopter le projet que l'on proposait. Et c'est alors que l'Association des éleveurs d'Ayrshires, l'Association des chevaux Clydesdale, l'Association des éleveurs de Shires, les éleveurs de Herefords, l'Association des éleveurs de porcs, l'Association des éleveurs de courtes cornes, la Société des éleveurs de chevaux de fiacre, le club d'éleveurs de Jerseys et les éleveurs de Galloways résolurent immédiatement de nationaliser et leurs associations et les certificats d'enregistrement généalogiques qu'elles possédaient et que les bureaux principaux de ces diverses associations soient transférés à Ottawa. Un comité, formé de représentants appartenant à ces associations, fut chargé de compléter les arrangements nécessaires.

Au mois d'avril 1905, lors de la 2me assemblée annuelle de l'Association canadienne des éleveurs d'animaux à Ottawa, il y eut accord entre les membres du comité

et le ministère de l'Agriculture, et l'arrangement, tel que soumis et approuvé, fut signé par les divers représentants des associations.

Il est convenu par cet arrangement que les associations continueront, conformément à l'acte, à administrer leurs propres affaires et à gérer leurs propres revenus ; que le bureau du proposé à l'enregistrement sera fixé à Ottawa, d'où tous les certificats seront émis ; qu'un fonctionnaire, relevant du ministère de l'Agriculture, sera spécialement chargé d'examiner, d'approuver et de sceller les certificats ; que le ministère de l'Agriculture s'engagera à fournir un bureau convenable ainsi que tous les articles de papeterie nécessaires aux employés du dit bureau.

Lors de cette assemblée, il fut constitué un Bureau National d'Enregistrement, comprenant un comité exécutif formé d'un représentant pour chaque classe d'animaux, soit : chevaux légers, chevaux de trait, bœufs, vaches laitières, moutons et porcs. Ce Bureau National sera à l'avenir élu, chaque année, par les membres des comités des diverses associations, à la clôture de leur réunion annuelle ; il aura la mission de régler les différentes questions où les associations pourraient être concernées. Quant au comité lui-même, il relèvera du Bureau National, et il possédera en quelque sorte les pouvoirs d'un administrateur.

Il fut en outre résolu à cette assemblée de nommer un comptable ou un commis dont les fonctions seraient de recevoir les montants perçus pour l'enregistrement et de les déposer en banque au crédit respectif des diverses associations ; de vérifier les livres tenus par les préposés à l'enregistrement, enfin de représenter d'une manière générale, à Ottawa, le comité exécutif lui-même. Cette nomination fut faite plus tard.

Afin de mettre en vigueur le projet adopté par l'assemblée, il fallut substituer l'Acte 4-5, Edouard VII, chapitre 21, à l'Acte relatif à la constitution légale des associations qui se proposent de faire l'enregistrement des animaux pur sang. L'article 5 du nouvel acte comporte que " toute ou toutes associations légalement constituées pourront conjointement, par l'entremise d'un ou de plusieurs fonctionnaires qu'elles auront nommés, exercer tous les pouvoirs ou fonctions dont elles seront elles-mêmes revêtues ". L'article 14 comporte que " le ministre de l'Agriculture pourra, par l'entremise de l'un des fonctionnaires de son ministère, approuver les certificats d'enregistrement émis par les associations et y faire apposer le sceau de son département ".

Il a été entendu avec les gouvernements du Nouveau-Brunswick, de la Nouvelle-Ecosse, de Québec et des Territoires du Nord-Ouest, que l'enregistrement des animaux, tel que conduit jusqu'ici dans ces diverses provinces, prendrait fin le 1er mai, et que les documents et les livres d'enregistrement des diverses associations seraient transférés au ministère de l'Agriculture. Tous les animaux qui étaient enregistrés dans ces livres furent alors enregistrés gratuitement dans les livres officiels de l'Association Nationale.

Les diverses associations que j'ai nommées plus haut émettent maintenant des certificats d'Ottawa, et le ministre n'y appose pas son sceau tant qu'ils n'ont pas été examinés et approuvés par un fonctionnaire spécialement nommé pour cela.

L'on est présentement à conclure des arrangements en vertu desquels l'Association franco-canadienne des éleveurs de chevaux du Canada, l'Association franco-canadienne

des éleveurs de bestiaux du Canada, l'Association canadienne-belge des éleveurs de chevaux de trait, l'Association canadienne des éleveurs de bestiaux Guernseys et l'Association canadienne Aberdeen Angus seront constituées légalement conformément à l'Acte et les certificats d'enregistrement des animaux seront émis du bureau principal à Ottawa avec la sanction du gouvernement, comme les certificats des autres associations.

Dans le but d'améliorer la qualité du tabac canadien, j'ai cru absolument nécessaire de m'assurer les services d'un expert étranger qui pourrait enseigner aux cultivateurs les meilleures méthodes de cultiver et de préparer le tabac. Grâce à l'obligeance du gouvernement français, je pus obtenir les services de M. Félix Charlan, l'un des fonctionnaires de ce même gouvernement. Afin de pouvoir, dès cette année, bénéficier de ses enseignements, il fut jugé nécessaire de l'amener immédiatement ici dans le but de lui permettre de se rendre compte de l'état de notre tabac avant d'être récolté, et d'observer en même temps quelles sont les méthodes de culture que nous suivons au Canada. M. Charlan vient d'arriver au pays et il donnera des conférences publiques au cours de l'hiver prochain. Dans mon prochain rapport je serai sans doute en état de rendre compte des résultats de son travail.

II.—ARTS ET AGRICULTURE.

SERVICE DU COMMISSAIRE DE LA LAITERIE

Les fonctions que le commissaire de la laiterie a à remplir peuvent être réparties sous les quatre titres qui suivent: "Laiterie", "Fruits", "Développement des marchés", et "Emmagasinage à froid". Les services de la Laiterie et de l'Emmagasinage à froid sont sous la surveillance immédiate du commissaire lui-même, mais les Fruits et le Développement des marchés ont des chefs de service distincts qui relèvent toutefois du commissaire.

Le commissaire de la laiterie a visité, l'été dernier, les marchés de la Grande-Bretagne ainsi que divers districts laitiers de l'Europe. Il a eu alors l'occasion de constater les besoins du commerce relativement aux produits de la laiterie, aux fruits, etc., et de connaître les procédés de fabrication du beurre et du fromage que l'on suit dans ces divers districts qui ont la réputation de fabriquer les meilleurs produits du monde. La chaleureuse réception que l'on a faite à M. Ruddick en sa qualité de représentant du ministère de l'Agriculture du Canada et l'importance que la presse anglaise a accordée à sa présence démontrent en quelle haute estime les produits canadiens sont tenus sur les marchés d'Europe.

PUBLICATIONS.

Le commissaire de la laiterie a publié les bulletins qui suivent, au cours de l'année. Il en sera envoyé un exemplaire à tous ceux qui en feront la demande:—

N° 1.—Liste d'un certain nombre d'importateurs anglais de produits de ferme.

N° 2.—Soins à donner au lait destiné aux fromageries.

N° 3.—Lait destiné aux crémeries.

N° 4.—Un rapport constatant les diverses phases que l'industrie laitière à traversées en Danemark.

N° 5.—Amélioration des vaches laitières.

N° 6.—Etudes de chimie entreprises en 1904 au sujet du lait.

N° 7.—Liste d'un certain nombre d'exportateurs de produits canadiens.

Il sera plus facile de juger du travail de ce service en l'étudiant sous ses quatre subdivisions.

SECTION DE LA LAITERIE.

PRODUCTION DU BEURRE ET DU FROMAGE.

Les produits de la laiterie n'ont jamais donné en Canada de résultats supérieurs à ceux de cette année. Les conditions ont été tout particulièrement favorables à la production du lait, et les prix du beurre et du fromage se sont maintenus très élevés pendant toute la saison. Il a été exporté, jusqu'ici, 30 juin 1905, un peu moins de fromage que l'an dernier, mais cela s'explique par une augmentation correspondante dans l'exportation du beurre. Tout indique cependant que les rapports complets de l'année démontreront que la production du fromage a été égale à celle de 1904, mais que la production du beurre a augmenté d'environ 20 pour 100.

BEURRE ET FROMAGE CANADIENS SUR LES MARCHÉS ANGLAIS.

Le fromage canadien continue à être très recherché en Angleterre. Il n'en vient que très peu de la Nouvelle-Zélande et des Etats-Unis. Comme notre fromage arrive maintenant en Angleterre en meilleur état, pendant l'été, il s'en consomme davantage. Notre beurre a également beaucoup gagné aux yeux des marchands anglais, aussi n'a-t-il jamais atteint un prix aussi élevé. Les perspectives concernant le beurre canadien sont présentement excessivement brillantes.

AMÉLIORATIONS DANS LES MÉTHODES DE TRANSPORT DES PRODUITS DANS LES PORTS ANGLAIS.

Les commerçants de denrées alimentaires, les compagnies de quais et autres se préparent à se pourvoir de meilleurs bateaux pour la garde du beurre, du fromage et des autres produits périssables qui sortent des compartiments frigorifiques des steamers. D'excellentes améliorations ont été effectuées, l'an dernier, au port de Londres, afin de permettre à notre beurre, à notre fromage et à notre bacon d'être immédiatement déposés dans des entrepôts pourvus de glacières convenables. Beaucoup d'argent a été ainsi dépensé pour outiller ces entrepôts de la meilleure manière possible. L'on se prépare à opérer les mêmes modifications dans les autres ports. Déjà il est permis de constater l'effet que ces améliorations ont produit l'an dernier.

CANADA—EXPORTATION DES PRODUITS DE LA LAITERIE—PRODUCTION DOMESTIQUE.

BEURRE.

Année.	Quantité.	Valeur.	A la Grande-Bretagne.	Aux Etats-Unis.	En France	En Allemagne	A d'autres pays.	Provinces A. B. N.	Indes anglaises
	Liv.	$	$	$	$	$	$	$	$
1869	10,649,733	1,698,042	534,707	1,015,702	......	1,496	14,870	95,777	26,986
1880	18,535,362	3,058,069	2,756,064	111,158	......	......	24,710	163,290	2,647
1890	1,951,585	340,131	184,105	5,059	......	......	29,342	119,989	1,636
1891	3,768,101	602,175	440,060	10,054	......	20,447	24,021	101,649	5,944
1892	5,736,696	1,056,058	877,455	6,038	......	5,160	27,207	133,770	6.428
1893	7,036,013	1 296,814	1,118,614	7,539	......	1,175	35,042	127,412	7,032
1894	5,534,621	1,095,588	936,422	6,048	1,125	......	25,560	109,263	14.170
1895	3,650,258	697,476	536,797	5,365	......	267	35,028	108,439	11,580
1896	5,889,241	1,052,089	893,053	2,729	......	9,370	34,299	105,472	7,166
1897	11,453,351	2,089,173	1,912,389	6,233	......	8,513	33,490	115,754	12.794
1898	11,253,787	2,046,686	1,915,550	3,738	......	17,574	31,619	51,045	27.160
1899	20,139,195	3,700,873	3,526,007	3,984	......	12,384	41,810	74,813	41.875
1900	25,259,737	5,122,156	4,947,000	5,044	......	7,210	43,176	66,069	53,657
1901	16,335,528	3,295,663	3,142,353	5,839	......	......	39,675	44,986	62,810
1902	27,855,978	5,660,541	5,459,300	41,149	......	101	36,109	47,066	71,816
1903	34,128,944	6,954,618	6,554,014	10,225	......	13	198,381	69,017	112.968
1904	24,568,001	4,724,155	4,400,774	6,497	14	25,644	75,014	88,422	127,790
1905	31,764,303	5,930,379	5,568,999	70,580	14,440	......	113,650	82,387	80.323

FROMAGE.

Année.	Quantité.	Valeur.	En Grande-Bretagne.	Aux Etats-Unis.	En France	En Allemagne	A d'autres pays.	Provinces A. B. N.	Indes anglaises
	Liv.	$	$	$	$	$	$	$	$
1868	6,141,570	620,543	548,574	68,784	......	......	891	1,594	340
1880	40,368,678	3,893,366	3,772,769	114,507	......	......	170	5,710	210
1890	94,260,187	9,372,212	9,349,731	6,425	......	370	2,154	12,777	755
1891	106,202,140	9,508,800	9,481,373	13,485	......	......	1,954	9,104	3,884
1892	118,270,052	11,652,412	11,593,690	39,558	2	......	2,124	12,942	4,091
1893	133,946,365	13,407,470	13,360,237	23,578	......	......	2,689	18,679	2,297
1894	154,977,480	15,488,191	15,439,198	9,552	......	173	3,036	21,948	14,284
1895	146,004,650	14,253,002	14,220,505	5,058	......	16	5,463	9,785	12,175
1896	164,689,123	13,956,571	13,924,672	10,359	299	......	4,861	7,509	8,871
1897	164,220,699	14,676,239	14,645,850	4,486	94	24	5,365	11,954	8,457
1898	196,703,323	17,572,763	17,522,681	14,604	......	1,428	6,889	12,784	14,377
1899	189,827,839	16,776,765	16,718,418	17,739	......	......	11,701	13,293	15,614
1900	185,984,430	19,856,324	19,812,670	4,836	......	......	8,774	16,651	13,393
1901	195,926,397	20,696,951	20,609,361	37,601	465	12	15,375	16,603	17,534
1902	200,946,401	19,686,281	19,620,239	12,038	......	1,179	14,133	20,100	18,602
1903	229,099,925	24,712,943	24,620,004	7,779	......	170	18,942	21,334	44,714
1904	233,980,716	24,184,566	24,099,004	5,386	44	......	23,810	21,754	34,568
1905	215,733,259	20,300,500	20,174,211	14,182	700	364	39,696	35,171	36,176

CHAMBRES DE MATURATION POUR LE FROMAGE.

Les chambres de maturation établies à Woodstock, Brockville, Cowansville et Saint-Hyacinthe ont encore fonctionné cette année. Nous avons jugé que c'était la seule méthode qui nous permettait de pouvoir livrer au commerce une grande quantité

de fromage bien préparé. Le fromage que nous obtenons ainsi est beaucoup plus recherché des acheteurs que celui qui nous vient par lots épars de fromageries. Depuis que ces chambres fonctionnent, soit depuis 1902, nous avons reçu 151,826 fromages. Les marchands anglais commencent à se rendre compte de la supériorité du fromage ainsi traité, et c'est à cette nouvelle méthode, qui consiste à obtenir la maturation sous une température relativement basse, qu'ils attribuent les prix plus élevés ainsi que la plus forte demande de l'an passé.

Il suffit pour le constater de lire la lettre qui suit, adressée aux Frères Hodgson, de Montréal, par Wall et Cie, de Manchester, l'une des maisons qui font le plus grand commence de fromage canadien :—

"13 rue Greenwood,
"Manchester, 24 octobre 1905.

"MM. Hodgson Frères,
"Montréal.

'Messierus,—En examinant ce matin, en compagnie de l'un de nos clients, le fromage étiqueté 'Hollybush 20/30', nous avons été frappés par la différence d'aspect que présentaient les numéros 23 et 26, comparativement aux autres. Cela provient probablement de ce qu'ils ont été mûris dans des chambres à basse température. Le n° 27 a été traité d'une manière analogue, mais il est beaucoup plus mûr. Dans tous les cas ces fromages sont de beaucoup supérieurs aux autres, et nous désirons vous en donner avis pour que vous conseilliez aux fabricants de persister dans cette méthode, qui leur serait absolument profitable. C'est un véritable plaisir que d'avoir à faire le commerce d'un tel fromage, et il serait inconcevable que l'on veuille persister dans les anciens procédés en face de pareils résultats.

"Tout à vous,

"(Signé) WALL et CIE (à responsabilité limitée)."

"13 rue Greenwood,
"Manchester, 26 octobre 1905.

"Messieurs Hodgson Frères,
"Montréal,

"Messieurs,—*Re* les lots de fromage mûris dans les chambres de maturation de l'Etat. Nous désirons ajouter que nous avons pesé ces fromages et que nous avons constaté qu'en moyenne ils gagnaient en poids au delà de la pesanteur de la boîte. L'acheteur est toujours heureux de recevoir le poids complet du fromage qu'il achète, ce qui ne lui arrive pas ordinairement avec le fromage canadien, une fois le poids de l'emballage déduit. Nous sommes tellement convaincus de la supériorité de ces fromages que nous vous supplions de les faire tous mûrir ainsi à l'avenir. Il n'y aurait pas alors simplement le commerce qui y gagnerait, mais la consommation elle-même augmenterait sans doute beaucoup.

"Tout à vous,

"(Signé) WALL et CIE (à responsabilité limitée)."

J'apprends que beaucoup de fabricants, d'Ontario particulièrement, ont déjà suivi notre exemple, et qu'ils ont amélioré leurs chambres de maturation.

BEURRERIES DE L'ÉTAT DANS L'ALBERTA ET LA SASKATCHEWAN.

Le ministère de l'Agriculture a fait fonctionner des beurreries dans l'Alberta aux endroits qui suivent pendant la saison de 1905 : Calgary, Olds, Tindastoll, Daim-Rouge, Blackfalds, Lacombe, Wetaskiwin, Buttes-du-Castor, Evarts, Earlville, Clover-Bar et Innisfail.

Dans la Saskatchewan, le ministère a exploité les beurreries de Churchbridge, de Tantallon, de Qu'Appelle-sud et de Moosomin.

Les beurreries que le gouvernement a exploitées dans l'Alberta ont donné un rendement de 78 pour 100 plus élevé que l'an dernier. Notre beurre a été facile à écouler et il a obtenu de bons prix. Nous en avons expédié beaucoup plus, cette année, en Orient et au Yukon. Dans la Colombie-Britannique et les régions du nord, la production ne peut suffire à la consommation, aussi les perspectives de l'industrie du beurre sont-elles, là, comme dans tous les autres endroits du Canada d'ailleurs, des plus encourageantes.

ENVOIS DE BEURRE EN ORIENT.

Les beurreries de l'Etat ont encore augmenté la quantité de leurs envois au Japon, ce qui démontre que ce pays absorbera prochainement une forte proportion du beurre du Nord-Ouest. Le commerce de ce produit avec le Japon ne fait que commencer, mais il se développe rapidement. Jusqu'ici ce sont plutôt les étrangers qui en ont consommé, mais les Japonais eux-mêmes en contractent de plus en plus le goût et il est tout probable que nous aurons à répondre à des demandes sans cesse croissantes. Afin d'assurer plus tard l'écoulement du beurre du Nord-Ouest et de la Colombie-Britannique, nous avons conseillé au commissaire de la laiterie d'activer autant que possible le commerce avec le Japon.

BEURRERIES DE LA NOUVELLE-ÉCOSSE.

La laiterie de Nappan a été fermée. Bien que la beurrerie de Mabou n'ait pas fonctionné la saison dernière, les intéressés espèrent qu'elle reprendra ses opérations lorsque les conditions s'y prêteront davantage. Le gouvernement continue à diriger la beurrerie de Scotsburn.

AMÉLIORATION DES VACHES LAITIÈRES.

Nous avons de nouveau tenté d'éveiller l'intérêt public à ce sujet en établissant, l'été dernier, dans 7 fromageries, un concours entre 1,352 vaches appartenant à 118 troupeaux différents. Nous espérons par ce moyen démontrer quelle différence de rendement l'on peut constater chez des vaches de même race et soumises aux mêmes soins. Nous comptons que le résultat sera tel qu'il amènera les cultivateurs à enregistrer la production quotidienne et annuelle de chacune de leurs vaches laitières. Il n'y a pas de méthode comparable à celle-là pour augmenter les revenus de la laiterie. Le bulletin n° 5, intitulé " Amélioration des vaches laitières " est maintenant prêt à être distribué. Il traite au long de cette question et il renferme d'intéressants tableaux sur la production comparative de certains troupeaux et de certaines vaches.

INSPECTEUR OFFICIEL DU BEURRE ET DU FROMAGE À MONTRÉAL.

Le beurre ou le fromage est souvent acheté dans les campagnes sujet à l'inspection une fois parvenu à Montréal. Si l'acheteur ne le juge pas alors de la qualité voulue, il est d'usage qu'il défalque du prix convenu un montant correspondant au degré d'infériorité du produit. Afin d'obtenir dans un tel cas un verdict impartial, il est libre, soit au vendeur soit à l'acheteur, de recourir à l'inspecteur officiel. L'inspecteur est alors tenu de faire un rapport et il en donne une copie à l'acheteur, une autre au vendeur et il en conserve une lui-même. Evidemment il n'est appelé qu'à faire l'inspection des produits que l'acheteur considère de qualité inférieure à celle qui avait été convenue. Le tableau qui suit contient le résumé des inspections officielles faites du 1er mai au 8 novembre 1905 ; il démontre que l'inspecteur n'a pas toujours été de l'opinion de l'acheteur.

	1re qualité.		2me qualité.		3me qualité.		Total, qualités réunies.	
	Pqts.	Lots.	Pqts.	Lots.	Pqts.	Lots.	Pqts.	Lots.
Beurre..............	440	11	14,487	354	2,020	64	16,947	429
Fromage.............	2,415	43	73,806	1,383	17,480	405	93,701	1,831

COURS DE LAITERIE DANS LA COLOMBIE-BRITANNIQUE.

Il y a un membre du personnel du bureau du commissaire de la laiterie qui est allé cette année enseigner la fabrication du beurre et ce qui s'en suit, dans la Colombie-Britannique. Des leçons ont également été données lors de l'Exposition Canadienne tenue à New-Westminster.

INSTALLATIONS FRIGORIFIQUES.

COMPARTIMENTS À AIR FROID ET À AIR FRAIS À BORD DES STEAMERS.

Nous n'avons pas accordé de subventions nouvelles aux compagnies de steamers pour leur permettre d'outiller leurs bateaux. Tous les steamers qui font le service entre Montréal et les ports anglais sont maintenant pourvus de compartiments-glacières, et tous ceux qui se construisent sont pareillement aménagés par leurs propriétaires. Ces compartiments à air froid continuent à être recherchés pour le transport du fromage.

Le tableau qui suit indique le nombre des steamers à compartiments à air froid et à air frais qui sont partis de Montréal pour les ports anglais, au cours de l'année 1905, ainsi que l'espace en pieds cubes occupé par ces compartiments.

Pour	Steamers.	Compartiments à air froid.	Compartiments à air frais.
		Pds cube.	Pds cube.
Liverpool	10	208,117	94,710
Londres	14	216,358	442,670
Glasgow	9	144,708	18,000
Bristol	6	265,271	18,291
Manchester	2	16,000	....
Total	41	850,454	573,671
Total en 1904	39	748,709	412,480
Augmentation	2	101,745	161,191

Comme ces steamers font en moyenne cinq traversées par année, nous avons donc pour la saison un espace d'au moins 4,252,270 pieds cubes d'air froid et de 2,868,355 pieds cubes d'air frais. Il y a un certain nombre de steamers qui ne sont pas pourvus de compartiments à air frais, mais en somme le commerce n'en souffre pas.

THERMOGRAPHES.

Les inspecteurs qui font partie de la section du développement des marchés ont installé de la manière qui suit des thermographes appartenant au ministère de l'Agriculture dans les compartiments destinés au transport des produits altérables.

Produits.	Compartiments à air froid.	Compartiments à air frais.	Compartiments ordinaires.
Beurre	167	....	1
Fromage	1	14	4
Pommes	14	4	22
Fruits (tendres)	9	....	....
Viandes	1	9	....
Pommes et viandes	2	....	4
Fromage et viandes	3	11	....
Fruits et viandes	3	....	....
Fromage et pommes	....	4	2
Lard	....	....	1
	201	42	34

Nous avons donc installé 277 thermographes, soit 51 de plus que l'an dernier. Les tableaux de la température, après avoir été retirés de l'instrument par les inspecteurs de cargaisons que le ministère emploie aux divers ports de la Grande-Bretagne, sont immédiatement expédiés à Ottawa. Nous les faisons alors photographier, puis, sur demande, nous en fournissons une épreuve aux expéditeurs ou aux agents des compagnies, et nous en faisons afficher une autre épreuve à la Chambre de Commerce, à Montréal.

WAGONS-GLACIÈRES POUR LE TRANSPORT DU BEURRE.

Nous avons de nouveau fait des arrangements avec 53 lignes différentes de chemins de fer pour le service de wagons-glacières destinés au transport exclusif du beurre, du 8 mai au 21 octobre. Le ministère alloue $4 par jour pour la fourniture de la glace, et s'engage en sus au paiement des deux tiers du revenu d'un wagon d'une capacité minima de 20,000 livres. Lorsque le revenu excède le montant stipulé, le ministère n'a rien à payer. Lorsque, sur une ligne quelconque, les envois exigent plus d'un wagon, il est entendu que le service se soutient de lui-même, et le ministère n'est plus engagé à rien, même si le chargement des wagons supplémentaires n'est pas suffisant pour rapporter le montant fixé.

Bien que nous ayons fait des arrangements avec quatre nouvelles lignes et que le service ait commencé une semaine plus tôt pour se terminer une semaine plus tard que d'ordinaire, le trafic a tellement augmenté que nous avons cependant moins eu à payer qu'en 1904.

ESSAIS DANS LA CONSTRUCTION DES CHAMBRES-GLACIÈRES.

Au cours de l'été dernier, nous avons fait divers essais afin de nous assurer de l'efficacité relative de différents matériaux dans la construction des chambres-glacières. Le commissaire de la laiterie en donnera prochainement un rapport. Il n'y a point de doute que les propriétaires de beurreries ou de fromageries qui se proposent de se construire de ces chambres en retireront des renseignements profitables.

CHAMBRES-GLACIÈRES DANS LES BEURRERIES.

Il s'opère par tout le pays une amélioration constante sous le rapport des chambres-glacières. Les fabricants se convainquent de plus en plus de l'importance de conserver leur beurre dans une basse température. Le ministère de l'Agriculture persiste à offrir une prime de $100 à tout propriétaire de beurrerie qui se construira une chambre-glacière suivant certains plans et devis indiqués et qui se soumettra aux autres conditions concernant la température à maintenir et la qunatité de beurre à fabriquer. Nous avons reçu, l'an dernier, 53 nouvelles demandes de primes.

SECTION DES FRUITS.

APPLICATION DE L'ACTE RELATIF AU MARQUAGE DES FRUITS.

Du mois d'août au mois de mars, les employés préposés à l'application de la loi relative au marquage des fruits ont fort à faire. Ils obtiennent évidemment de bons

résultats, selon qu'on peut le constater par l'amélioration bien visible dans l'emballage et la qualité des fruits. Les principaux exportateurs se déclarent très satisfaits du fonctionnement de cet acte, et le regardent comme une sauvegarde pour le commerce des fruits. Le seul reproche sérieux que l'on invoque contre lui, c'est qu'il ne définit point assez explicitement ce qui doit constituer les fruits de 2me qualité. Acheteurs comme producteurs ont réclamé une définition formelle, mais ils n'ont pu jusqu'ici s'entendre sur une phraséologie plus précise.

Du mois de mai au mois d'août les inspecteurs ont visité les pincipaux endroits où l'on récolte les petits fruits et partout ils ont constaté une amélioration générale dans le mode d'emballage et la qualité de ces fruits.

INSPECTIONS FAITES EN VERTU DE L'ACTE CONCERNANT LE MARQUAGE DES FRUITS.

Les statistiques qui suivent révèlent l'importance du travail d'inspection qui a été fait:—

Nombre des inspections	1,641
Nombre des caisses examinées	10,798
Nombre des groupes de caisses examinées	212,348
Nombre des metteurs en caisse dont les fruits furent examinés	811

Il n'y a que 4 metteurs en caisses qui ont enfreint l'article 7 à deux reprises.

Il n'y a que 11 matteurs en caisses qui ont enfreint l'article 6 à plus de deux reprises en surfaisant le degré de qualité dans le marquage.

Les chiffres donnés plus haut indiquent que l'on n'a pas voulu entreprendre de faire l'inspection de tous les fruits. Il n'existe pas de motifs qui empêchent les autorités du lieu, les marchands ou les consommateurs de poursuivre en justice ceux qui enfreignent la loi de quelque manière.

ASSEMBLÉES CONCERNANT LA CULTURE DES FRUITS.

Au cours de l'hiver et du printemps, les inspecteurs ont tenu des assemblées publiques dans les vergers afin d'enseigner les différentes méthodes de culture des fruits et d'attirer particulièrement l'attention des assistants sur la nécessité de se soumettre à l'Acte relatif au marquage des fruits. Dix de ces assemblées eurent lieu dans la Colombie-Britannique, 75 dans Ontario, 45 dans Québec, 10 dans le Nouveau-Brunswick, 16 dans la Nouvelle-Ecosse et 21 dans l'Ile-du-Prince-Edouard.

CORRESPONDANCE DES INSPECTEURS.

Comme moyen d'enseignement, les inspecteurs ont entretenu une correspondance très considérable avec les arboriculteurs dont le mode d'encaissage et de marquage était susceptible d'être amélioré.

ARROSAGE DES POMMIERS À LA MACHINE.

Nous avons pratiqué avec grand succès l'arrosage des pommiers dans la vallée d'Annapolis, Nouvelle-Ecosse. Les vergers du voisinage qui n'avaient pas été arrosés produisirent une forte proportion de pommes non vendables. Je suis informé que tous les vergers que nous avons arrosés ont donné des pommes de bien meilleure qualité.

BULLETINS.

Nous avons de temps à autre fait la distribution de bulletins qui traitaient des diverses phases que l'industrie des fruits avait traversées.

NOM DES DIFFÉRENTES VARIÉTÉS DE POMMES.

L'un des inconvénients de notre commerce de pommes consiste dans le trop grand nombre de variétés que nous possédons et dans l'impossibilité de les classer sous leurs noms véritables. Comme l'article 4 de l'Acte concernant le marquage des fruits exige que le nom de la variété soit marqué d'une manière inaltérable sur la boîte, la Section des Fruits offre son concours pour opérer le classement des variétés mal définies.

LEÇONS SUR L'EMPAQUETAGE DES FRUITS.

Nous avons fait donner des leçons sur l'empaquetage des fruits lors de l'exposition de fruits, de fleurs et de miel tenue à Toronto, ainsi qu'à l'occasion de diverses autres expositions locales qui eurent lieu en 1904. En outre des membres ordinaires du personnel, M. B. T. Boies, un expert attaché au ranche Coldstream, de Vernon, C.-B., fut chargé de suivre les réunions de septembre et d'octobre et d'enseigner particulièrement à mettre en boîte les pommes, les poires, les pêches et les prunes. M. Boies a parcouru l'Ile-du-Prince-Edouard, la Nouvelle-Ecosse, le Nouveau-Brunswick, Québec et Ontario.

ESSAIS D'ENVOI DE FRUITS.

Les arboriculteurs de Sainte-Catherine ont demandé le concours de la Section des Fruits pour faire l'essai d'une série d'envois de fruits à Winnipeg tant par wagons-glacières que par wagons simplement aérés. Les fruits étaient d'abord examinés au départ puis examinés de nouveau au moment de leur arrivée à Winnipeg. Pour rendre l'expérience plus parfaite, un inspecteur est même demeuré dans le wagon pendant toute la durée du trajet. Une des choses les plus importantes que ces essais d'envoi nous ont fournies, ce fut le tableau de la température enregistrée par les thermographes installés à bord des wagons par la Section des Marchés.

RAPPORTS DES RÉCOLTES DE FRUITS.

Nous avons continué, cette année, à recevoir des rapports au sujet des récoltes de fruits, mais le nombre de nos correspondants s'est considérablement accru. Ceci ajoute beaucoup à la valeur de ces rapports et permet d'y ajouter plus de confiance. En outre des renseignements que nous avons été à même d'obtenir au sujet des récoltes de fruits, il nous a été permis de prendre connaissance des dommages causés par les insectes et les

champignons, et de pouvoir, presque en chaque circonstance, proposer un moyen efficace de les combattre.

EMPAQUETAGE.

Conformément aux modifications faites, au cours de la dernière session du Parlement, à l'" Acte relatif à l'empaquetage et à la vente de certaines denrées ", le département de l'Agriculture a été chargé de l'application des articles 4 et5, par lesquels les dimensions des barils et des boîtes de pommes, des boîtes et des paniers de fruits, se trouvent déterminées. Voici ces articles tels que modifiés.

ACTE RELATIF À L'EMPAQUETAGE ET À LA VENTE DE CERTAINES DENRÉES.

4. Les pommes embarillées en Canada pour être exportées et vendues au baril, dans des barils foncés, le seront dans de bons et solides barils de bois bien sec, dont les dimensions ne seront pas inférieures aux suivantes, savoir: vingt-six pouces et quart entre les fonds, à l'intérieur, et les fonds auront un diamètre de dix-sept pouces, et le baril dix-huit pouces et demi de diamètre au milieu, représentant aussi près que possible quatre-vingt-seize pintes.

(2) Lorsque des pommes, des poires ou des coings seront vendus au baril comme mesure de capacité, ce baril devra avoir au moins les mêmes dimensions que celles mentionnées dans le présent article.

(3) Quiconque offrira ou exposera en vente, ou embarillera pour l'exportation, des pommes, poires ou coings en barils autrement qu'en conformité des prescriptions ci-dessus du présent article, sera passible d'une amende de vingt-cinq centins par baril de pommes, poires ou coings ainsi offert ou exposé en vente, ou ainsi embarillé.

4 (*a*). Les pommes mises en boîtes en Canada pour l'exportation et pour être vendues à la boîte seront mises dans de bonnes et solides boîtes en bois sec, dont les dimensions à l'intérieur seront d'au moins dix pouces de profondeur, onze pouces de largeur et vingt pouces de longueur, de façon à représenter aussi près que possible deux mille deux cents pouces cubes.

(2) Quiconque, pour l'exportation, offre ou tient des pommes en vente à la boîte ou met des pommes en boîtes autrement qu'en conformité des dispositions du présent article est passible, sur conviction par voie sommaire, d'une amende de vingt-cinq centins pour chaque boîte de pommes ainsi offerte ou tenue en vente, ou remplie.

4 (*b*). Quand les pommes sont mises dans des boîtes ou des barils qui contiennent des rayons cloisonnés ou des cases, de façon que chaque pomme occupe un compartiment distinct, les dispositions des articles 4 et 4 (*a*) ne s'appliquent pas.

Les articles 4 (*a*) et 4 (*b*) de cet acte entreront en vigueur le 1er juin mil neuf cent six.

5. Toute boîte de baies ou de raisins offerte en vente, et toute boîte à baies fabriquée et offerte en vente en Canada, devra porter, sur l'un des côtés, le mot "short" écrit en lettres noires d'au moins un demi-pouce, si elle ne contient pas, une fois remplie, à peu près exactement—

(*a*) au moins les 4/5 d'une pinte, ou

(*b*) les 2/5 d'une pinte.

2. Tout panier de fruits offert en vente en Canada devra porter sur le côté le mot "quart" précédé du chiffre des pintes, à part des fractions, qu'il est censé contenir une fois rempli, s'il ne contient pas exactement l'une ou l'autre des quantités qui suivent :—

(*a*) quinze pintes ou plus ;

(*b*) onze pintes, et posséder aussi exactement que possible une profondeur perpendiculaire de cinq pouces et trois quarts ;

(*c*) six pintes et deux tiers, et posséder aussi exactement que possible, à l'intérieur et perpendiculairement une profondeur de quatre pouces et cinq huitièmes, ou

(*d*) deux pintes et deux cinquièmes, aussi exactement que possible.

3. Quiconque enfreindra quelque disposition de cette loi, ou vendra ou offrira à vendre des boîtes de fruits contrairement aux dispositions du présent article, sera passible, sur conviction par voie sommaire, d'une amende d'au moins vingt-cinq sous pour chaque panier ou boîte ainsi vendu ou offert en vente.

4. La présente loi entrera en vigueur le 1er février mil neuf cent deux.

SECTION DU DEVELOPPEMENT DES MARCHES.

Au sujet des marchés, nous avons suivi les mêmes méthodes cette année que l'an dernier.

FOIN EXPÉDIÉ DANS L'AFRIQUE AUSTRALE.

Nous avons obtenu du Bureau Impérial de la Guerre, en mars, une commande de 1,400 tonnes de foin canadien pour Durban, Natal. Ce foin a été expédié par la ligne maritime Canada-Africaine en trois chargements—le premier, de Saint-Jean, N.-B., le 22 avril, et les deux autres, de Montréal, le 23 mai et le 1er juin. L'inspection de chaque envoi a été faite au départ par un employé du Bureau de la Guerre et par l'un des fonctionnaires de mon ministère. Le déchargement a eu lieu à Durban et l'on a été parfaitement satisfait de la qualité du foin.

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS COMMERCIAUX VENANT D'EUROPE.

Comme mon ministère avait pris part, l'été dernier, à l'Exposition Universelle de Liège, en Belgique, nous avons reçu beaucoup de lettres de Belgique, d'Allemangne et de différents autres pays, de la part de maisons de commerce qui désiraient établir des relations commerciales avec les exportateurs canadiens de produits de ferme et alimentaires. Nous avons à chaque fois mis nos marchands au courant de ces demandes et il est à espérer qu'il en résultera des rapports avantageux.

INSPECTIONS FAITES AUX PORTS CANADIENS.

Nous avons de nouveau, cette année, retenu les services de quatre inspecteurs de cargaisons au port de Montréal. Ils nous ont fourni les relevés complets de tous les envois de fromage, de beurre, d'œufs, de fruits, de volailles, etc., qui ont été expédiés de Montréal à chaque départ de steamer.

De Montréal à :—

Liverpool	83	chargements.
Londres	87	"
Glasgow	64	"
Bristol	27	"
Manchester	22	"
Leith et Aberdeen	13	"
Cardiff	1	"
Dublin et Belfast	17	"
Ports de l'Afrique Centrale	8	"
Total	322	

Au cours de l'hiver 1904-5, nous avons tenu un inspecteur au port de Saint-Jean, N.-B., et nous en avons tenu pareillement un à Halifax, du 1er septembre à la fin de février, afin de surveiller les envois de pommes de la Nouvelle-Ecosse qu'on y expédiait.

INSPECTIONS FAITES AUX PORTS DE LA GRANDE-BRETAGNE.

Comme d'habitude, des inspecteurs de cargaisons ont été tenus en permanence à Liverpool, Manchester, Londres, Bristol et Glasgow. Ils devaient, à l'arrivée de chaque cargaison, nous fournir un rapport au sujet de l'état des produits périssables venant du Canada et tenir ainsi mon ministère au courant du mode de déchargement de ces produits, de l'état dans lequel ils se trouveraient à l'arrivée, et l'espace de temps qu'ils demeuraient sur les quais avant d'être réclamés par les destinataires.

RETARDS DANS LA LIVRAISON DU BEURRE CANADIEN.

Dès que la saison d'exportation du beurre fut commencée, nous reçûmes de nouveaux avis de nos inspecteurs que des consignations de beurre canadien demeuraient souvent de 24 à 72 heures sur les quais de Liverpool et de Glasgow. C'est surtout à Liverpool que la situation était la plus répréhensible; aussi avons-nous fait part de nos griefs au gérant des quais Mersey, au commissariat du port (lequel est chargé de la régie des quais à Liverpool), à l'Association des commerçants de denrées de Liverpool, ainsi qu'aux importateurs eux-mêmes. Nous avons fait préparer des relevés où se trouvaient consignés les dates de déchargement et de livraison de chaque envoi de beurre canadien, et nous en avons fait remettre une copie aux personnes que je viens de mentionner de même qu'à l'Association des commerçants de denrées de Montréal. Nous avons particulièrement insisté auprès de ces derniers sur l'importance de déposer aussi rapidement que possible dans des glacières, dès que le déchargement du steamer est opéré, chacun de leurs envois de beurre.

Tout le beurre expédié, l'an dernier, du Canada à Liverpool, n'a pas également été soumis à un pareil manque de soins; une bonne partie a été déposée en glacière avec assez de célérité, mais il en a été abandonné suffisamment sur les quais pour gâter la réputation du beurre canadien sur le marché de Liverpool.

Il est arrivé aussi que la livraison a été retardée par la faute des expéditeurs en ne faisant pas parvenir assez tôt pour l'arrivée du steamer les connaissements requis aux consignataires.

Notre beurre fut mis en glacière avec beaucoup plus de célérité à la fin de la saison, et nous avons lieu de compter que ls importaturs reconnaîtront l'à-propos de nos griefs et s'empresseront davantage de faire déposer leur beurre en lieu convenable.

Au port de Londres, tout l'aménagement est parfait, et notre beurre, sitôt déchargé, est déposé en glacière. L'aménagement est également parfait à Avonmouth, dans le port de Bristol.

INSPECTION DES WAGONS-GLACIÈRES.

Le service des wagons-glacières a fonctionné du 8 mai au 21 octobre. Au cours de cette période nous avons eu à notre emploi deux inspecteurs chargés de faire rapport au sujet du mode de transport du beurre et du fromage des fabriques aux gares, de la température du havre au moment du chargement, et de l'état de propreté et du degré de température des wagons eux-mêmes. Ces inspecteurs ont enregistré la température de 1,535 caisses de beurre au cours de la saison.

Nous avions aussi deux inspecteurs à Montréal. Ils étaient tenus d'inspecter les wagons-glacières à leur arrivée, l'état et la température du beurre et du formage, et de constater quelle quantité de glace les réservoirs contenaient encore. Ils devaient aussi comparer les degrés de température donnés par ces produits, tant au départ qu'à l'arrivée, afin d'en noter la différence. Dès que l'on constatait que la température s'était élevée au cours du trajet, les compagnies en étaient immédiatement averties, avec recommandation de corriger l'inefficacité de leur service de transport. Au cours de la saison, ces inspecteurs eurent à faire l'examen de 1,159 wagons-glacières, de 425,737 tinettes de beurre, correspondant à 26,968,056 livres; de 8,658 boîtes de fromage, pesant 600,834 livres; de 428 caisses d'œufs, d'un poids total de 29,250 livres; de 188 caisses de viande, d'un poids de 40,770 livres; de 508 caisses de lard, d'un poids de 13,540 livres, et de 10 barils de pommes, d'un poids de 1,685 livres. Ils ont également fait l'examen et pris la température de 4,441 tinettes de beurre.

INSTALLATION DE THERMOGRAPHES À BORD DES WAGONS.

Du 22 août au 18 octobre, deux wagons de fruits—pêches, prunes, raisins, pommes hâtives, poires, tomates, etc.—furent régulièrement expédiés chaque semaine de Sainte-Catherine à Winnipeg, et en réponse à la demande des expéditeurs je fis installer des thermographes pour l'enregistrement de la température au cours du trajet. J'en fis aussi installer dans 8 wagons-glacières, dans 2 wagons à air froid pourvus d'armoires à compartiments, et dans un wagon simplement pourvu de ventilation. Les thermographes ont parfaitement fonctionné. C'était la première fois que l'on avait pu réussir à obtenir l'enregistrement de la température des wagons de chemin de fer au moyen de thermographes ordinaires.

EXPORTATIONS DES PRODUITS DE FERME ET ALIMENTAIRES DU CANADA.

Le tableau qui suit indique la valeur des principaux produits de ferme et alimentaires que nous avons exportés en Grande-Bretagne et ailleurs en 1905, comparée à celle des mêmes produits importés par la Grande-Bretagne en 1904 :—

Valeur de certains produits canadiens exportés au cours de l'année terminée le 30 juin 1905.	En pays étrangers.	En Grande-Bretagne.	Valeur des mêmes produits importés de partout en Grande-Bretagne au cours de l'annés terminée le 31 décembre 1904.	
	Dollars.	Dollars.		Dollars.
Beurre	5,930,379	5,568,999	Beurre	102,770,189
Fromage	20,300,500	20,174,211	Fromage	28,439,681
Œufs	712,866	660,610	Œufs	32,755,460
Volailles—habillées ou non	108,333	71,868	Volailles	5,300,505
Bacon	12,194,458	12,180,817	Bacon	62,449,758
Jambon	321,501	307,155	Jambon	15,110,995
Porc	188,194	45,841	Porc	8,139,729
Blé	12,386,743	9,474,870	Blé	166,763,225
Farine	5,877,607	2,424,116	Farine	35,325,187
Avoine	862,040	563,866	Avoine	18,133,784
Farine d'avoine	641,233	587,964	Farine d'avoine	2,222,085
Pois	718,421	310,397	Pois	3,733,206
Orge	514,852	402,493	Orge	34,853,120
Foin	1,261,210	799,227	Foin	2,130,451
Bestiaux	11,338,431	11,047,092	Bestiaux	47,383,989
Moutons et agneaux	1,400,710	708,298	Moutons	2,880,989
Pommes—vertes ou mûres	2,627,467	2,513,599	Pommes–vertes ou mûres	10,309,031
Total	77,384,945	67,841,423	Total	578,701,384

SECTION DES GRAINS DE SEMENCE.

Avant le 1er janvier 1905, cette section, qui est maintenant sous la régie d'un chef spécial, tombait sous la surveillance générale du docteur Jas. W. Robertson, commissaire de l'agriculture et de la laiterie. Nous nous sommes efforcés, au cours de l'an passé, d'obtenir deux résultats spéciaux, (*a*) celui d'améliorer les progrès de l'agriculture en encourageant de toutes manières les cultivateurs à choisir et semer de meilleurs grains, (*b*) et celui de maintenir les progrès obtenus en surveillant de plus près la qualité des grains de semence mis en vente.

Puisque nous avons, en Canada, 20 millions d'acres de terre en culture, il est facile de juger quelle est l'énorme quantité de grains nécessaires à l'ensemencement. Si, par

le choix de grains d'une qualité supérieure, nous réussissions à produire un boisseau de plus à l'acre, le rendement total accuserait déjà une augmentation de 12½ millions de boisseaux.

ENCOURAGEMENT À LA CULTURE DES GRAINS DE SEMENCE.

Les observations scientifiques nous ont démontré que les méthodes qui servaient à l'amélioration des races de bestiaux pouvaient également être appliquées dans la culture des céréales. Il est probable que, comme pour l'élevage des animaux, il est possible d'améliorer la production agricole au moyen de choix judicieux. C'est en faisant ainsi un triage scientifique de graines que les cultivateurs français et allemands ont pu, en quelques années, améliorer la qualité du sucre de betterave, tout en doublant le rendement de la culture à l'acre.

Considérant que les méthodes qui avaient si bien réussi pour la culture de la betterave, du coton, du blé d'Inde et de divers autres produits pouvaient être avantageusement appliquées à la culture des céréales, l'ex-commissaire de l'agriculture et de la laiterie a entrepris il y a cinq ans une série d'expériences pour démontrer les avantages qu'un choix de grain de semence pouvait apporter dans la culture du blé et de l'avoine. Nous développons graduellement le champ de notre travail avec le plus heureux succès.

Afin d'atteindre les meilleurs résultats possibles, principalement auprès de ceux qui se livrent tout spécialement à la culture des grains de semence, j'ai fait nommer cinq experts, que j'ai chargés de la mission d'enseigner les meilleures méthodes d'obtenir des grains de première qualité et de faire l'examen des grains de semence mis en vente. Je leur ai donné instruction de se mettre entièrement à la disposition des cultivateurs et je leur ai dans ce but assigné chacun un district distinct, avec ordre d'y demeurer en permanence; ces districts sont (1) les provinces maritimes, (2) la province de Québec, (3) la province d'Ontario, (4) les provinces du Manitoba et de la Saskatchewan, et (5) les provinces d'Alberta et de la Colombie-Britannique.

Ces experts ont ainsi passé la plus grande partie de l'été à parcourir les régions agricoles, à se mêler aux cultivateurs et à les entretenir, jusque dans leurs champs, sur les meilleures méthodes de cultiver et d'obtenir des grains de semence de qualité supérieure. En procédant de cette manière, ils ont réussi davantage à leur inculquer des renseignements plus définis et, découvrant alors d'eux-mêmes les difficultés auxquelles les cultivateurs se trouvaient en butte, ils ont mieux su les combattre. Les résultats obtenus jusqu'ici ont été très encourageants, et ils nous permettent de compter qu'en persistant dans cette voie nous obtiendrons bientôt des récoltes plus considérables et de meilleure qualité. Déjà plusieurs cultivateurs ont entrepris la culture en grand des qualités supérieures de grains de semence. Afin de les aider à bien reconnaître le grain de qualité supérieure du grain ordinaire, et à les encourager dans leurs efforts pour améliorer les grains de semence, nous avons cru à propos de les grouper en associations.

ASSOCIATION DES PRODUCTEURS DE GRAINS DE SEMENCE DU CANADA.

Afin d'obtenir une plus grande uniformité dans les méthodes de culture, de démontrer davantage la supériorité des grains de semence ainsi choisis et d'en conserver

l'historique, mon ministère a coopéré à l'organisation, en juin 1904, de l'Association des producteurs de grains de semence. Le commissaire des grains de semence fut nommé secrétaire, et c'est lui qui fut chargé de l'administration pendant la première année. Cela lui a permis de mettre l'association sur un bon pied avant de l'abandonner à elle-même, ce qui eut lieu lors de l'assemblée annuelle, tenue à Ottawa les 27, 28 et 29 juin dernier. Afin de permettre à cette association de travailler avantageusement, je lui ai fourni un bureau convenable ainsi qu'une subvention suffisante. Il est entendu que la section des grains de semence persistera dans sa campagne d'éducation auprès des cultivateurs, mais qu'elle n'interviendra pas dans ce qui pourrait concerner les moyens de faire prospérer davantage l'association.

GRAINES DE TRÈFLE ET D'HERBE.

La culture de la graine de trèfle est devenue une industrie importante. Le recensement de 1901 établit que sur une production totale de 138,495 boisseaux, 133,774 proviennent d'Ontario. En général, nous écoulons à l'étranger, en Europe surtout, presque la moitié de notre production entière. C'est sans contredit le marché de Toronto qui règle le prix universel du trèfle alsike.

La culture du trèfle est une industrie dont les cultivateurs d'Ontario ont tiré de grands profits. Si cette culture n'est pas aussi répandue dans les autres provinces, c'est sans doute qu'elle exige une machine spéciale pour le battage et le vannage, et que cette machine coûte trop cher pour s'en pourvoir dans les régions où l'on ne consacre que peu de terrain à la culture du trèfle. Il est bien établi qu'une très belle qualité de trèfle rouge et de trèfle alsike peut être cultivée avec profit dans toutes les provinces de l'est ainsi que dans certains districts de l'ouest.

Dans la province d'Ontario, la mouche à trèfle a fait beaucoup de dommages, bien qu'il y en ait eu moins, cette année, que l'an dernier. C'est que les cultivateurs commencent à mieux connaître ses habitudes et qu'ils font tomber leur semailles de manière à pouvoir mieux la combattre.

Des graines d'herbe cultivées en Canada, la graine de mil est celle qui est la plus généralement répandue. Il s'en sème beaucoup dans le district de la baie Georgienne ainsi que dans les vallées de l'Ottawa et du Saint-Laurent; on dit que la meilleure qualité qui se trouve au monde se récolte dans ces deux régions.

L'un des plus grands entraves à la culture des grains de semence, en Canada, est causé par l'abondance des mauvaises herbes, que l'on dirait s'être répandues avec une alarmante rapidité d'une ferme à l'autre et même d'une province à l'autre au cours de la dernière décade. Cette constatation m'a constamment préoccupé, sans compter les appels que j'ai eu souvent l'occasion de recevoir de la part des cultivateurs et de leurs associations. Comment combattre le mal avec succès? C'est là le point difficile. Nous soupçonnions bien qu'il provenait surtout des graines nuisibles que le commerce répandait, et c'est absolument ce que les recherches que nous avons entreprises depuis 4 ans nous ont révélé. Considérant alors que nous n'obtiendrions une amélioration permanente qu'en amenant les producteurs et les acheteurs à n'employer que des grains purs, j'ai autorisé le ministère à prendre tous les moyens pour instruire les classes agricoles sur ce point.

Au commencement du printemps, nous nous arrangeâmes de manière à tenir quatre assemblées agricoles dans les principales régions à trèfle et à foin de Québec et Ontario. A cette occasion, le commissaire des grains de semence demanda la coopération des ministères d'agriculture des provinces pour obtenir le concours des cercles agricoles. Toutes ces assemblées eurent lieu du 8 au 26 juin, dans les champs mêmes qui devaient être ensemencés, et les cultivateurs furent invités à apporter des échantillons avec eux pour examen. A chacune de ces assemblées nous avions dépêché un cultivateur parfaitement au courant de la culture des grains de semence ainsi qu'un expert en plantes et en insectes dommageables; il s'y trouvait aussi presque toujours des grainetiers que l'on conviait à exposer leurs vues. Comme ces réunions se faisaient dans les champs mêmes et justement à une époque où les plantes et les insectes nuisibles se montraient en plus grand nombre, les cultivateurs étaient en mesure de se renseigner de la manière la plus pratique et la plus intéressante. Je me propose de maintenir ce mode d'enseignement agricole. Voici les sujets qui furent successivement traités au cours de ces assemblées:—

(*a*) Les méthodes les plus propres à produire des graines pures et vigoureuses de trèfle alsike et de mil—préparation du sel et qualité de la graine à employer.

(*b*) Des mauvaises herbes que l'on rencontre le plus souvent dans les champs de foin et de trèfle et des moyens de les détruire.

(*c*) Du marquage des grains de semence du commerce.

(*d*) Comment échapper à la mouche à trèfle.

(*e*) But du projet de loi (n° 7) relatif à l'inspection et à la vente des grains de semence.

EXPOSITIONS DE GRAINS DE SEMENCE.

Nous avons de nouveau, cette année, accordé des subventions à une quinzaine d'expositions de grains de semence. La plupart de ces expositions avaient été organisées dans les provinces de l'est il y a trois ans; elles ont lieu au cours de l'hiver et au commencement du printemps, et nous les coordonnons de manière à ce qu'elles se succèdent et que les juges et les conférenciers que nous fournissons puissent y assister. Nous avons songé, cette année, à faire accompagner un certain nombre de ces expositions d'un cours d'agriculture pratique, ce qui a présenté un intérêt tout spécial. Il est bien évident que ces expositions annuelles rendent de grands services aux cultivateurs, et je suis content que la Section des Grains de Semence ait prêté son concours aux sociétés d'agriculture qui d'ordinaire se chargent de l'organisation de ces sortes d'expositions. Dans les endroits où elles ont eu lieu 3 ou 4 années de suite, il s'est opéré une amélioration très sensible dans la qualité des grains de semence ainsi que des autres grains exhibés ou offerts en vente.

Nous avons fait des préparatifs pour tenir un grand nombre de ces expositions dans les districts en culture de l'ouest. Ce projet semble très bien accueilli. Nous nous proposons d'organiser une exposition qui n'aura lieu que lorsque les moissons seront complètement terminées, car jusqu'ici les expositions d'été de l'ouest se sont toujours faites avant les moissons, et les directeurs des sociétés d'agriculture se plaignent qu'on y expose d'ordinaire bien peu de grains.

Bien que nous nous soyons engagés à payer les frais d'annonces et à fournir les juges et les conférenciers de ces expositions, j'ai encore autorisé le commissaire des grains de semence à proposer aux sociétés d'agriculture de fournir les prix pour un concours entre les meilleurs champs de grains sur pied, juste à l'époque de la moisson. J'espère que ce projet sera adopté dans tout l'ouest et que les sociétés d'agriculture y recourront pour encourager davantage ceux qui s'efforçent de cultiver seulement des grains de qualité supérieure et d'empêcher aussi les mauvaises herbes de s'introduire dans leurs fermes.

LABORATOIRE POUR L'EXAMEN DES GRAINS DE SEMENCE.

Ce laboratoire fut établi il y a trois ans dans le simple but, tout d'abord, de servir à l'examen des grains de semence du commerce. Le travail qui y fut accompli fut prodigieux, et l'on en répandit autant que possible les résultats au moyen des journaux d'agriculture, de circulaires, de conférences, de bulletins et de rapports. Le laboratoire a été pourvu plus tard de tous les instruments les plus parfaits pour reconnaître le degré de pureté et de vitalité des graines, et comme il se trouvait aussi en état de rendre plus rapidement service, beaucoup de cultivateurs et de grainetiers y recoururent. Comme un grand nombre de marchands de grains de semence réclamaient le privilège de pouvoir faire examiner gratuitement les grains qu'ils avaient à vendre, je me rendis à leur demande et je leur en fis donner avis au moyen d'une circulaire, en avril dernier. Beaucoup se prévalurent de cet avantage et obtinrent promptement des rapports au sujet des échantillons qu'ils avaient expédiés. Afin de hâter le travail, deux nouveaux aides furent adjoints au personnel du laboratoire. Je suis heureux de constater que l'on recourt de plus en plus aux services du laboratoire à mesure que l'on se rend compte davantage de l'importance et de l'utilité de l'examen des grains. Les cultivateurs ont vite saisi combien cet examen était important en apprenant que le commerce des graines de trèfle et d'herbe était la cause la plus commune de l'introduction des mauvaises herbes.

Nous constatons de nouveau, cette année, un désir bien arrêté chez les cultivateurs d'employer de meilleurs grains de semence, et les marchands ont eux-mêmes constaté la même chose. Il existe toutefois encore des cultivateurs, principalement parmi ceux qui occupent des fermes louées ou qui demeurent loin des centres commerciaux, qui ne se rendent pas encore compte des dommages que les grains de mauvaise qualité peuvent entraîner. Les échantillons que nous nous sommes procurés chez les divers vendeurs, par tout le Canada, nous ont démontré qu'il n'y avait que certaines régions, où les cultivateurs n'avaient probablement pas été à même d'acquérir les notions que nous faisons répandre depuis trois ans, où l'on trouvait encore du grain de semence de très mauvaise qualité.

Au cours de l'année terminée le 31 octobre, nous avons fait l'examen de 1,347 échantillons ; 730 furent examinés dans un but de recherches et 617 afin de constater le degré de pureté et de vitalité et d'en faire rapport aux cultivateurs et aux marchands. Il s'est fait une amélioration très sensible, cette année, dans la qualité des grains, principalement dans la qualité des grains de semence, selon que les échantillons fournis par les cultivateurs et les marchands l'ont démontré. Nous nous apercevons que les

cultivateurs, qui habitent les régions où se fait spécialement la culture du trèfle se préoccupent beaucoup plus de l'analyse des grains, et ce sont ceux-là surtout qui nous soumettent des échantillons.

Il nous a été soumis, cette année, beaucoup plus d'échantillons de maïs et de graines de plantes-racines. Cela provient sans doute de ce que l'on attribue l'insuccès des récoltes à la stérilité des graines de semence et qu'on désire faire soumettre ces graines à l'épreuve de la germination. Une grande quantité du maïs vendu aux cultivateurs le printemps dernier avait beaucoup souffert du froid et de l'humidité, et il n'en germera probablement pas plus que la moitié. Quant aux graines de plantes-racines, l'insuccès des récoltes provient souvent de ce que les marchands sont incapables d'écouler tout ce qu'ils importent, et qu'ils les conservent pour la saison prochaine; ils se contentent parfois de les mélanger à de nouvelles graines. Il est bon de reconnaître toutefois que les graines que les marchands de confiance du Canada vendent aux cultivateurs sont en bonne proportion fécondes. Nous n'avons trouvé que relativement peu de graines de plantes-racines dépourvues de vertu germinative.

ACTE CONCERNANT LES GRAINS DE SEMENCE, 1905.

J'ai été très heureux, je l'avoue, de recevoir l'appui des membres du Parlement pour la préparation et l'adoption de l'Acte concernant les grains de semence, lequel vint en vigueur le 1er septembre. Les principales stipulations de cet acte comportent l'obligation pour les grainetiers d'attacher une étiquette portant le nom au long des mauvaises graines contenues dans les grains de semence offerts en vente.

L'*article 4* exige que le degré de pureté et de vitalité des trèfles rouge et alsike et du mil que l'on offre comme étant de première qualité corresponde à l'étalon fixé.

L'*article 6* exige un certain étalon de pureté au-dessous duquel ces trèfles ne doivent pas être vendus pour l'ensemencement en Canada. Cet étalon est déterminé d'après la proportion de mauvaises graines nommées par l'acte contenues dans les grains à semer.

Les vendeurs se trouvent par l'acte protégés contre les acheteurs négligents ou malhonnêtes, cal il n'y aura sujet à poursuite en justice que lorsque l'analyse aura été faite par un analyste officiel au moins 7 jours après la vente, et que l'échantillon aura été scellé en présence du vendeur ou en présence de deux personnes désintéressées.

Jusqu'ici l'acte n'a eu de portée que dans les districts où se cultivent l'herbe et le trèfle. Les cultivateurs qui possèdent des grains purs obtinrent cette année de 50 centins à 1 dollar de plus par boisseau, et ils évitent en conséquence beaucoup plus qu'autrefois d'ensemencer leurs fermes avec du grain impur; ils se préoccupent aussi davantage, m'a-t-on dit, d'arracher les mauvaises herbes avant de récolter leur trèfle. Les producteurs de grains de semence cherchent également à perfectionner leurs cribles, et ils sont présentement en mesure d'enlever à peu près complètement toute trace de mauvaises herbes. Le seul inconvénient consiste dans la lenteur du fonctionnement de ces instruments, ce qui les rend d'un emploi presque impossible dans les grands établissements.

COLLECTIONS DE GRAINES DE MAUVAISES HERBES.

Dans le but de venir en aide aux grainetiers, j'ai fait préparer des collections d'échantillons de graines des plantes utiles et de celles nuisibles que nous vendons à un prix insignifiant. En comparant ces collections, les vendeurs peuvent découvrir s'il existe des impuretés dans les graines qu'ils ont à vendre. Il nous en a été demandé beaucoup cette année.

PUBLICATIONS.

Au cours de notre campagne au sujet des grains de semence, nous avons pu nous rendre compte que les cultivateurs ignorent généralement les espèces de graines nuisibles qui existent même autour d'eux, et ce n'est que quand ces graines sont tout à fait implantées qu'elles sont reconnues. Cela provient de ce que les cultivateurs n'ont pas été à même de les étudier et d'apprendre à les détruire. C'est ce qui a quelque peu nui à notre propre travail, et dans le but de parer à ce contretemps j'ai donné ordre de préparer une brochure spéciale, illustrée en couleurs, sur l'étude d'une cinquantaine de nos plantes canadiennes les plus nuisibles. Elle devra, en regard de chaque illustration, contenir une foule de renseignements sur ces diverses plantes ainsi que sur la manière de les détruire. Nous sentons, depuis plusieurs années déjà, le besoin de faire préparer cette étude, et bien que l'impression doive en être trop dispendieuse pour nous permettre de la distribuer gratuitement, nous avons tout de même voulu l'avoir aussi parfaite que possible.

Le bulletin n° S. 1 contient l'Acte relatif aux grains de semence, divers renseignements et explications, ainsi que la manière de préparer des échantillons et de les analyser sous le rapport de la pureté et de la fécondité. Nous avons fait distribuer 50,000 de ces bulletins parmi les cultivateurs et les grainetiers du pays.

SECTION DU BETAIL.

Voici l'exposé, par province, du travail que nous avons fait au cours de l'année terminée le 31 octobre 1905.

COLOMBIE-BRITANNIQUE.

Au printemps de 1905, nous avons envoyé deux de nos fonctionnaires prêter mainforte au gouvernement de la Colombie-Britannique. Ils ont parcouru les districts où leur présence paraissait le plus nécessaire. Ils assistèrent à une foule de réunions, la plupart fort nombreuses, et ils s'attachèrent particulièrement à traiter de la culture des fruits, de l'entretien des chemins et des soins à donner aux animaux. Les cultivateurs se sont en général fort intéressés à la discussion de ces diverses questions.

Dans ces régions on se livre particulièrement à l'élevage des bestiaux; il n'y a que très peu de troupeaux laitiers. On y élève aussi des porcs et des moutons, mais simplement pour les besoins du marché du lieu. Dans le district du lac Nicola en particulier, les éleveurs de bestiaux ont opéré de grands progrès et leurs troupeaux sont de race supérieure. Ce sont surtout des courtes cornes et des Herefords qu'ils élèvent et qu'ils sont parvenus à améliorer au moyen de taureaux pur sang, mais là,

comme en beaucoup d'autres endroits, nous constatons qu'il existe des méthodes défectueuses dans l'élevage et le nourrissage des animaux. Beaucoup de propriétaires de ranches, par exemple, conservent trop longtemps les taureaux parmi leurs troupeaux; cela détermine des gestations trop fréquentes ou trop précoces. D'autres opèrent des croisements quand il vaudrait mieux s'en tenir à la même race. Quant au nourrissage, il pèche surtout en ce que l'on ne s'approvisionne pas d'une quantité suffisante de fourrage pour l'hiver. Les délégués que nous avions envoyés ont spécialement appuyé sur l'importance de remédier à ces défauts.

On ne se préoccupe généralement que peu de la qualité des moutons, et il ne se rencontre que quelques cultivateurs qui songent à améliorer ou à augmenter leurs troupeaux, malgré que le pays s'y prête admirablement en beaucoup d'endroits.

Nous ne trouvons que par-ci par-là des cultivateurs qui élèvent de bonnes races de chevaux. Il nous semble, cependant, que les besoins que l'on constate, le long de la côte surtout, devraient éveiller le désir de se livrer davantage à l'élevage de chevaux de bonne qualité.

Au mois de septembre, nous avons envoyé M. F. M. Logan pour s'enquérir des conditions où se trouve le bétail dans la Colombie-Britannique; ce monsieur procède de concert avec le ministère de l'Agriculture de la province.

Sur les instances de le Section du Bétail, M. Geo. H. Greig, de Winnipeg, l'un des membres de cette section, réussit à amener les éleveurs du Manitoba à prendre part à l'exposition de New-Westminster. Ils y envoyèrent donc six pleins wagons d'animaux, tous propres à émerveiller les amateurs.

TERRITOIRES DU NORD-OUEST.

De concert avec le ministère de l'Agriculture des Territoires du Nord-Ouest, nous avons entrepris une vigoureuse campagne dans le but de répandre l'enseignement agricole, soit en aidant les instituts agricoles, soit en subventionnant les sociétés d'exposition.

C'est ainsi que nous avons envoyé de nos représentants pour prêter leur concours aux cercles agricoles, pour agir en qualité de juges aux expositions de bestiaux et d'animaux gras, pour assister à la vente de taureaux et à l'exposition d'étalons de Calgary et de Régina, ainsi que pour juger de la qualité du bétail et des volailles aux expositions qui eurent lieu au cours de l'été et de l'automne.

Pendant l'hiver et le printemps, il y eut toute une série d'assemblées dans les principaux districts agricoles des Territoires. L'on s'occupe surtout d'enseigner à reconnaître les bons bestiaux, et l'on se servait dans ce but de modèles vivants. Cela, joint aux gravures que l'on distribuait, servait à bien fixer dans l'esprit des assistants quels étaient les traits des bonnes ou des mauvaises races. Il y eut un autre membre de la Section des Bestiaux qui tint, au mois de juillet, une série d'assemblées semblables aux endroits qui avaient été laissés de côté au début.

Ce fut aussi un membre de la Section des Bestiaux qui, après avoir fait une conférence sur l'élevage, l'engraissement et la préparation pour le commerce des volailles, assigna les prix lors des expositions de volailles qui eurent lieu à Edmonton et à Lethbridge.

Il y eut une exposition d'animaux gras à Regina, une exposition et une vente à l'enchère à Calgary, et une exposition de chevaux au printemps dans chacune de ces villes. Ces expositions de bestiaux gras duraient quatre jours, et elles étaient régies de la même manière que celles qui ont lieu l'hiver à Guelph, Ontario, et à Amherst, N.-E. Il n'y avait pour juges que des représentants du ministère.

Lors de la cinquième vente à l'enchère annuelle de Calgary, il se vendit 340 animaux pur sang, et le produit atteignit $23,557. Ces animaux appartenaient aux races courtes cornes, Hereford, Galloway et Aberdeen-Angus. Depuis l'inauguration de ces ventes publiques, il s'est vendu 1,185 animaux, et le produit total a atteint $105,000. Cet échange de taureaux pur sang a eu pour résultat d'opérer une amélioration très sensible dans la qualité des bestiaux, sans compter les connaissances pratiques que les cultivateurs en retirent.

Les expositions de chevaux ont obtenu beaucoup de succès, et elles nous ont démontré que les races des chevaux des Territoires sont d'assez bonne qualité. Certains étalons qui y furent exposés n'avaient pas leurs supérieurs dans tout le Canada. La même chose pouvait se dire des chevaux de trait exposés à Calgary.

En fournissant des juges experts à différentes expositions d'été et d'automne, nous avons rendu grand service aux associations qui les avaient organisés.

MANITOBA.

Au cours de l'année, M. Geo. H. Greig, de Winnipeg, notre représentant au Manitoba, a dirigé différentes conventions d'éleveurs de bestiaux et a donné des conférences sur la manière de bien juger les qualités du bétail.

Il y a eu de ces conventions, au cours de l'hiver, à Winnipeg, à Neepawa et à Brandon. Celle de Winnipeg dura une semaine entière, et toutes les associations d'éleveurs de bestiaux et de producteurs de lait du Manitoba y prirent part. Les éleveurs de courtes cornes et d'Aberdeen-Angus ont aussi eu des réunions spéciales afin de donner force légale à l'enregistrement de ces races.

La convention de Neepawa eut lieu en même temps qu'une exposition d'animaux gras dirigée par l'Association d'agriculture et des arts du Nord-Ouest. Celle de Brandon se fit également sous les auspices de cette association. On s'attacha particulièrement à chacune de ces conventions à démontrer, sujets en mains, quelles étaient les qualitiés du bon bétail.

Lors de la convention de Winnipeg, nous avons pour la première fois attaqué un nouveau sujet, celui du dépeçage de la viande. Le professeur Boss, du collège d'agriculture du Minnesota, fut chargé de donner certaines leçons pratiques sur ce point.

Nous constatons avec plaisir que nos leçons sur la manière de juger des qualités du bétail ont été si grandement appréciées que le ministère de l'Agriculture du Manitoba et des provinces de l'Ouest ont introduit cet enseignement, cette année, dans tous les instituts agricoles. Ceux qui sont chargés de ces leçons sont justement des hommes qui ont pris leurs connaissances aux conférences que les membres de notre section du bétail ont données.

Une vente à l'enchère, destinée à écouler le trop plein du bétail, eut lieu à Winnipeg, le 31 mai, dans le bâtiment de la Compagnie du Pacifique. L'on vendît 5 Aberdeen-Angus, à un prix moyen de $66 ; 5 Herefords, à un prix moyen de $74, et 46 courtes cornes, à un prix moyen de $90. Avant d'être mis en vente, tous ces bestiaux avaient été exposés publiquement.

Au commencement de mai, les intéressés se mirent en rapport avec les officiers chargés de la remonte de l'armée anglaise justement alors de passage au Manitoba. L'association des éleveurs se mit en frais de réunir un certain nombre de chevaux pour l'inspection, mais, vu la forte demande locale qui existait déjà, il lui fut impossible d'en trouver suffisamment pour former un chargement, et les négociations tombèrent. Les éleveurs du Manitoba furent amenés à prendre part à l'exposition canadienne tenue à New-Westminster, C.-B., et ils expédièrent en conséquence six pleins wagons de chevaux, de bestiaux courtes cornes, Hereford et Holstein, et de porcs Yorkshire, Tamworth et Berkshire. Ils ont remporté pour $1,544 de prix.

ONTARIO.

Dans Ontario, les instituts agricoles, les expositions et les ventes à l'enchère fonctionnent déjà tellement bien sous la régie du ministère de l'Agriculture de la province que nous avons eu peu d'aide à fournir. Ce n'est que dans le Nouvel-Ontario que nous avons pu rendre service. Nous avons ainsi prêté notre concours à la Chambre de Commerce et au conseil municipal de North-Bay, ainsi qu'à la Société d'agriculture de Nipissingue pour l'organisation de la vente à l'enchère d'animaux pur sang qui eut lieu à North-Bay au mois d'avril. Il a été alors vendu 20 courtes cornes, soit 14 taureaux et 6 génisses et 20 Yorkshires. Ils furent presque tous achetés par les cercles agricoles de la région, à un prix moyen de $70 pour les bestiaux et de $9 pour les porcs. Tous ces animaux avaient été soigneusement choisis par l'un des représentants de la Section des Bestiaux. Nous nous préparons à prendre part à une autre vente semblable, au même endroit, le printemps prochain.

Nous avons placé à la disposition du surintendant des instituts agricoles d'Ontario un groupe de conférenciers que nous avons chargés de suivre les assemblées.

Il y eut, dans l'est de la province, toute une série d'expositions, où nos représentants furent appelés à juger les divers animaux que l'on y exhibait.

Comme par les années passées, nous avons fourni aux expositions d'hiver de Guelph et d'Ottawa des juges et des conférenciers chargés de mettre en lumière les qualités ou les défauts des animaux exposés.

L'un de nos représentants a encore assisté, cette année, aux expositions de Richmond et de Whitby, pour enseigner, au moyen de carrés modèles de terre, la meilleure méthode d'ensemencer et de cultiver les différentes espèces de céréales.

QUÉBEC.

Au cours de janvier et de février, il y eut dans la province une série de 58 assemblées successives, comprenant une séance le soir et une l'après-midi. Nous avons suivi le même plan qu'en 1904, c'est-à-dire que nous avons divisé la province en trois sec-

tions françaises et une section anglaise, suivant la composition de la population des deux régions. Notre personnel comprenait 14 conférenciers répartis en 4 groupes, 3 groupes français et un groupe anglais formé de 2 membres. Tous avaient eu ordre de se réunir d'abord à Ottawa afin d'y recevoir les instructions nécessaires. Le nombre des assistants aux diverses réunions agricoles varia de 25 à 525.

En outre de cette série d'assemblées, nous avons fait donner des leçons, en 5 endroits différents de la province, sur la manière de bien juger des qualités ou des défauts des animaux. Afin de les imprimer davantage dans l'esprit des assistants, nous avions comme échantillons des diverses races d'animaux tout un chargement de wagon comprenant chevaux de trait et chevaux légers, vaches laitières et bestiaux pour boucherie, moutons à longue et courte toison, porcs à bacon et volailles. Chaque assemblée durait 2 jours, et il y avait 3 séances par jour, avec conférences en anglais et en français et distribution de programmes également dans ces deux langues. Ces assemblées eurent lieu à Sainte-Thérèse, Cowansville, Saint-Hyacinthe, Trois-Rivières et Québec. Elles furent très attentivement suivies ; le nombre des assistants variait de 150 à 700.

Au cours de septembre et d'octobre, nous avons envoyé des juges-experts à cinq différents endroits : Sherbrooke, Waterloo, Ayer's-Flats, Shawville et Brome. Ils ont, comme d'habitude, en accordant les prix, donné publiquement les raisons qui les avaient portés à les accorder.

Aux expositions de Sherbrooke et de Brome, nos représentants ont exposé les données sur lesquelles on devait se baser pour bien apprécier un animal; à Brome, ils n'ont parlé que des bestiaux laitiers, mais à Sherbrooke ils ont parlé des bestiaux, des vaches laitières, des moutons et des porcs.

Comme en 1904, on prépara, à Brome, de petits carrés modèles de terre pour l'illustration des conférences. On avait pour cela subdivisé en carrés de 12 pieds sur 15 une partie des terrains de l'exposition, puis on y avait semé diverses variétés, les unes même assez peu connues, d'herbe, de trèfle, de maïs, de millet et de plantes-racines. Chaque carré portait une étiquette indicative. Les récoltes, qui étaient toutes venues en abondance, attirèrent beaucoup la curiosité des visiteurs.

NOUVEAU-BRUNSWICK.

Nous avons, à diverses reprises, envoyé de nos représentants au Nouveau-Brunswick pour prêter main-forte au ministère d'Agriculture de la province dans son travail. Au cours des mois d'octobre et de novembre ils ont tenu 120 assemblées consécutives. La moyenne des assistants fut de 48 à chaque assemblée, et tous parurent fort s'intéresser aux questions que l'on traitait.

Nous avons prêté notre concours à l'Association des cultivateurs et des laitiers lors de la convention annuelle du mois de janvier.

Nous avons donné des conférences publiques, au mois de juin, à Andover, Woodstock, Jemseg en bas, Petitcodiac et Chatham, sur la manière de bien apprécier le bétail. Afin de mieux faire saisir les explications, nous avions mis à la disposition des conférenciers tout un chargement de bestiaux de race supérieure comme spécimens.

Les assistants parurent à chaque endroit porter un vif intérêt tant à l'audition des conférences qu'à l'examen des bestiaux.

Nous avons fourni des juges experts pour les expositions de Fredericton et de Sussex. Ces juges n'ont pas manqué, lorsque la circonstance le permettait, d'exposer publiquement les raisons qui avaient valu aux animaux exposés l'avantage d'être primés.

NOUVELLE-ÉCOSSE.

Dans la province de la Nouvelle-Ecosse, notre travail a porté sur divers points, mais nous nous sommes particulièrement efforcés de développer les expositions d'hiver faites aux ports de mer à l'occasion des ventes à l'enchère annuelles, d'activer les progrès des cercles agricoles, et de rendre les expositions plus utiles au moyen des juges experts.

L'exposition d'hiver annuelle eut lieu à Amherst, du 12 au 15 décembre 1904. Elle eut sous tous rapports un grand succès, car les animaux exposés étaient de beaucoup supérieurs à ceux des années passées. Les juges ainsi que divers agronomes firent chaque soir des conférences publiques devant des auditoires de 1,200 à 1,500 personnes.

Notre représentant dans les provinces maritimes, M. E. B. Elderkin, fait des préparatifs considérables pour l'exposition de décembre prochain, et tout indique qu'il obtiendra un grand succès.

La seconde vente annuelle à l'enchère d'animaux pur sang eut lieu, le 3 février, à Amherst. L'on vendit 6 taureaux et 7 vaches courtes cornes et 3 taureaux Ayrshires. Les prix atteignirent une moyenne de $60 pour les courtes cornes et de $34 pour les Ayrshires. Les uns étaient d'assez bonne qualité, les autres de bonne qualité. Les routes étaient tellement impraticables que peu de bestiaux furent offerts en vente; c'est ce qui explique également le petit nombre des assistants. Maintenant, si les prix ont été aussi peu élevés, c'est dû à la famine qui menace les animaux de la province.

Au cours des mois de juin et de juillet nous avons tenu 53 assemblées agricoles; nous avons dépêché des représentants à chacune d'elle. Nous avons constaté qu'en beaucoup d'endroits l'agriculture était très en retard. Comme il existe une grande étendue de terrain impropre à la culture mais favorable à l'élevage des moutons, nous avons appuyé spécialement sur cette industrie. Nos représentants se sont aussi efforcés d'amener les cultivateurs à améliorer la qualité, presque partout médiocre, de leurs bestiaux et de leurs porcs. En certains endroits les assemblées eurent lieu en plein air, et les conférenciers se servaient d'animaux vivants pour sujets d'illustration. Toutes les réunions furent bien suivies, mais les assemblées en plein air le furent certainement davantage.

Nous avons fourni des juges experts pour l'exposition de Halifax. Comme par le passé, ces juges n'ont pas omis d'exposer publiquement les raisons qui avaient mérité aux animaux exposés d'être primés, sans compter les conférences qu'ils firent chaque soir, dans un pavillon spécial, sur divers sujets agricoles. C'est la troisième fois que nous fournissons ainsi des juges experts à l'exposition de Halifax, et, à en juger par la qualité des animaux exposés, cette année, nous pouvons déduire que notre travail est profitable.

ILE-DU-PRINCE-ÉDOUARD.

Nous avons pu, de concert avec le ministère de l'Agriculture de l'Ile-du-Prince-Edouard, répandre avec succès les connaissances agricoles. En sus de ce que nous avons accompli jusqu'ici, nous avons, cette année, formé un corps régulier de conférenciers, institué des conventions agricoles semi-annuelles, donné des leçons sur la manière de bien apprécier le bétail, et recueilli les statistiques relatives à ce même bétail.

Au cours des mois de juin et de juillet, nous avons envoyé un représentant de la Section des Bestiaux accompagner les conférenciers dans une série de 31 assemblées agricoles, comprenant une séance l'après-midi et une autre le soir.

Plusieurs des séances de l'après-midi furent employées à enseigner, bestiaux en mains, comment bien connaître les qualités d'un animal.

Les leçons qui furent données à ce sujet furent tellement goûtées que l'on nous demande de donner sur le même sujet un enseignement complet et en règle à Charlottetown, au mois de décembre, immédiatement après l'exposition d'hiver à Amherst.

Comme résultat de cette série d'assemblées, un bon nombre de cultivateurs ont déjà appliqué la méthode de rotation des récoltes, commencé à tenir le compte de la quantité de lait donné par chaque vache, et à faire l'essai de diverses cultures. Nous avons pu nous convaincre par les statistiques que le rendement en lait était très inférieur à ce qu'il aurait dû être; aussi nos représentants se sont-ils efforcés d'amener les cultivateurs à tenir le compte du lait de chacune de leurs vaches, afin qu'ils soient en état de faire un triage intelligent.

Toutes les assemblées furent très bien suivies, car le nombre des assistants fut en moyenne de 75.

La convention annuelle des cultivateurs eut lieu en avril, à Charlottetown. Grâce à l'intérêt soulevé parmi eux par notre représentant, il fut résolu de rendre ces conventions bi-annuelles et d'en fixer une au mois de décembre prochain.

Nous avons fourni des juges experts pour l'exposition de Charlottetown. Ce sont eux qui eurent à juger les différentes classes d'animaux, et, conformément à l'usage, ils exposèrent publiquement les raisons qui les avaient poussés à accorder telle ou telle récompense. Comme à Halifax, il y eut, chaque soir de l'exposition, des conférences sur divers sujets intéressants.

INSCRIPTION GÉNÉALOGIQUE DU BÉTAIL EN CANADA.

Nous avons opéré une œuvre importante, cette année, en nationalisant l'inscription généalogique du bétail. Jusqu'ici cette inscription avait eu lieu d'une manière plus ou moins régulière dans les diverses provinces, et ce manque d'uniformité dégénérait en une confusion sans cesse croissante. Lors d'une convention générale des éleveurs, en 1904, il fut résolu de nationaliser l'enregistrement généalogique du bétail pur sang du Canada, et de solliciter dans ce but le concours du ministère de l'Agriculture. Lorsque la 2me convention générale, tenue à Ottawa en avril 1905, eut lieu, la plupart des associations particulières d'enregistrement généalogique se déclarèrent favorables à la nationalisation et s'entendirent avec le ministre et le sous-ministre de l'Agriculture

pour obtenir ce résultat. Les conditions d'arrangement furent d'abord déterminées, puis signées par l'honorable ministre de l'Agriculture, d'un côté, et par les divers représentants des associations d'enregistrement généalogique des provinces de l'autre.

Ces conditions stipulent que tous les livres de généalogie seront transportés à Ottawa, où ils seront tenus indépendamment du ministère de l'Agriculture par une association distincte pour chaque race d'animaux, et que les certificats d'enregistrement ne seront émis que sous le sceau du ministère de l'Agriculture. Lors de la dernière session du parlement il fut passé un acte destiné à modifier l'Acte relatif à la constitution d'associations pour l'enregistrement généalogique du bétail, et depuis ce moment tous les certificats sont uniformes et revêtus du sceau du ministère de l'Agriculture. Voici la liste des races d'animaux dont les certificats d'enregistrement généalogique sont maintenant nationalisées : bestiaux—Courtes cornes, Hereford, Aberdeen-Angus, Galloway, Jersey, Guernsey, Franco-Canadenne et Ayrshire ; cheval—Clydesdale, Shire, Belge de trait, Franco-Canadienne et de fiacre, ainsi que les diverses races de moutons et de porcs.

DÉVELOPPEMENT DU COMMERCE DE BESTIAUX.

Des envois de bestiaux ont été faits, au cours de l'année, au Directeur de l'Agriculture de la colonie de la Rivière-Orange, Afrique australe, et au Bureau de l'Agriculture de la Guyanne anglaise, Amérique méridionale.

SECTION DE LA BASSE-COUR.

Manière de procéder.—Nous divisions notre travail en trois parties : l'engraissement, l'élevage et l'entretien des volailles.

Nous avions 11 postes d'expérimentation pour l'engraissement en 1904. Nous achetions de bons jeunes coqs des cultivateurs, puis nous les engraissions et les vendions ensuite habillés.

A nos deux postes d'élevage nous employions des œufs de poules Rock croisées. Nous vendons pour la reproduction les meilleurs poulets que nous obtenons, et nous engraissons les autres pour les vendre habillés.

Nos cinq postes d'expérimentation pour la ponte fonctionnent toute l'année durant. Nous conservons cent poules pondeuses, puis nous les vendons ainsi que les œufs.

Equipement actuel.—Au mois de janvier 1905, nous avons abandonné nos 11 postes d'engraissement ; nous conservâmes toutefois notre outillage, afin de laisser le régisseur de la basse-cour en état de poursuivre son travail, soit seul, soit en société. Nous avons encouragé de toutes manières les cultivateurs de l'endroit à engraisser leurs volailles ; nous leur avons prêté nos épinettes et enseigné la manière de s'en servir ; nous les avons même aidés à vendre leurs produits.

Nous tenons, cette année, 7 postes d'expérimentation en fonctionnement, 2 pour l'incubation artificielle et 5 pour la reproduction naturelle. Un poste d'incubation

comprend les incubateurs, les éleveuses et les compartiments nécessaires ; un poste d'élevage comprend un poulailler suffisant pour loger 100 poules, une chambre d'incubation, un hangar pour l'engraissement en épinettes, 2 à 4 incubateurs et un certain nombre de couveuses et d'éleveuses.

Travail accompli pendant l'année.—Nos postes d'expérimentation servent principalement à démontrer les profits que l'industrie de la volaille peut rapporter. Nous faisons part de nos essais aux cultivateurs et nous leur enseignons la meilleure manière d'en tirer parti. Nous n'avons pu répondre à toutes les demandes d'œufs de poules de race pur sang qui nous ont été faites. Comme nous avons eu occasion de vendre beaucoup de jeunes coqs et de poulettes dans les districts où sont nos postes d'expérimentation, il n'y a pas de doute que les produits de la basse-cour vont s'améliorer. Nous avons une foule de projets en vue pour cette année.

Volailles profitables.—Nous appelons volailles profitables celles qui pondent régulièrement et à une époque ou les œufs sont chers, et qui en même temps donnent des poulets robustes. C'est là la poule que nous nous efforçons d'obtenir. Nous conservons, chaque année, les poulets qui offrent la meilleure apparence, et afin de développer la ponte nous recourons aux nids à bascule.

Ces *nids à bascule* permettront de tenir le compte des œufs pondus par chaque poule. Il y en a de construction si simple que n'importe qui peut les confectionner. Le bulletin n° 9 contient une description des deux espèces dont nous nous servons. Voici par exemple le résultat obtenu au moyen de ce genre de nid dans un poulailler de Rocks croisées de l'une des stations d'expérimentation. Ce sont les œufs pondus au cours du mois de janvier :—

BASSE-COUR DE L'ÉTAT, À BOWMANVILLE.—ENREGISTREMENT DES ŒUFS.

Poulailler n° 4—Rocks croisées—janvier 1905.

Date.	Numéro d'ordre des poules.											
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1		1	1		1	1		1				1
2		1	1		1	1		1	1			1
3				1	1					1		
4	1	1	1		1		1	1	1			1
5			1			1		1				1
6		1	1		1	1				1		
7				1	1	1		1				1
8		1	1		1							
9					1	1			1	1		1
10		1	1		1	1		1	1			
11			1	1			1					1
12		1		1	1	1		1			1	
13			1		1	1						1
14		1	1		1			1	1			1
15			1		1				1	1		
16		1	1		1			1	1			1
17		1			1	1						
18			1	1				1	1			
19	1	1	1		1	1		1				1
20			1		1			1				1
21		1	1	1	1	1		1				
22		1				1	1	1	1	1	1	1
23			1		1							
24		1			1	1		1				1
25			1		1							
26		1			1			1		1		1
27				1	1							
28			1			1			1			1
29		1		1	1							
30		1			1				1			
31			1		1			1				1
Totaux....	2	17	20	8	27	15	3	18	11	5	2	17

Il est facile de constater que pendant que les unes ne pondaient que 2 œufs d'autres en pondaient 27; c'est-à-dire que pendant que la moitié pondait en moyenne 5 œufs l'autre moitié en pondait 19. La même différence s'est fait sentir pendant tout le cours de l'année. Il est important que les poules pondent autant l'hiver que l'été. Celle qui a pondu 27 œufs en janvier en pondait encore 25 en juin, et du 1er janvier au milieu d'octobre elle en avait donné 182.

Nous avons aussi cherché à découvrir si les œufs de ces excellentes pondeuses étaient bons et si leurs poulets étaient vigoureux, et nous avons constaté que les œufs étaient de 20 à 25 pour 100 plus féconds et que le taux de la mortalité des poulets était de 40 pour 100 moindre.

Poulets en champ libre.—Dans plusieurs de nos postes d'expérimentation, les éleveuses sont disposées de manière à permettre aux poulets, dès qu'ils ont atteint un mois, de courir ici et là. Les éleveuses sont placées dans les vergers, sous les arbres, et l'on observe que dans ces conditions les poulets se développent plus vite et à moins de frais que quand ils sont enfermés.

Poulets engraissés en épinettes.—Il est très encourageant de constater que les poulets engraissés se vendent très cher et qu'il est presque impossible de répondre à la demande. Tous les poulets devraient être engraissés avant d'être mis en vente. Pour démontrer qu'il est profitable de le faire, voyez ce que nous avons obtenu à l'une de nos stations, en octobre 1904, avec 12 poulets. Au moment de la mise en épinette ils pesaient 41 livres, ce qui représentait, à 8 sous la livre, $3.28. Au bout de 14 jours ils avaient consommé:—

Farine d'avoine, 56 livres à 1½ sou	84 sous.
Lait écrémé, 80 livres	16 "
Gruau	5 "
	$1 05

Ce qui formait un prix total de $4.33. Mais comme ces poulets pesaient alors, habillés, 50 livres, cela représentait, à 14 sous la livre, $7, soit un profit de $2.67 ou de 61 pour 100.

Commerce de chapons.—Tous ne peuvent point produire ce genre de poulets, bien que le commerce en soit très profitable, mais ceux qui le peuvent obtiendront facilement, du commencement de mars au milieu de mai, 20 à 40 sous la livre pour de jeunes chapons dodus d'une livre et demie à trois livres le couple.

Diarrhée blanche.—Il s'est déclaré, le printemps dernier, une maladie connue sous le nom de "diarrée blanche" parmi les poulets d'incubateurs, principalement d'Ontario. Plusieurs grands établissements d'Ontario, de New-York et de Québec furent atteints. En plusieurs endroits la maladie ne se présentait que pour la première fois, mais ailleurs elle s'était montrée l'année précédente, et même plusieurs années auparavant, bien que sous une forme peu inquiétante. La maladie se faisait sentir 10 à 12 jours après l'éclosion des poussins, et parfois seulement quelques jours après; elle s'accompagnait ordinairement d'un manque d'absorption du liquide vitellin. En certains établissements le taux de la mortalité atteignit même 75 et 100 pour 100, mais il fut assez communément de 50 pour 100. L'enquête que nous avons faite jusqu'ici nous permet d'attribuer surtout la maladie à l'insuffisance de la ventilation et à l'humidité trop considérable des chambres d'incubation. Nous avons observé que partout où les incubateurs n'étaient pas nombreux, les poussins se portaient généralement bien. Nous poursuivrons nos recherches le printemps prochain. Il ne serait pas hors de propos, en attendant le résultat, de procurer une bonne ventilation aux chambres d'incubation.

Vente de la volaille et de ses produits.—La volaille, pour bien se vendre, doit être uniforme, bien habillée et grasse. Un poulet gras vaut 25 à 40 pour 100 plus qu'un poulet maigre. La demande est telle en Canada, cette année, qu'elle absorbe presque l'offre. Il n'y a pas lieu en tout cas de craindre d'encombrer le marché tant que la volaille à vendre sera de belle qualité et uniforme en volume. Des œufs rapportent également de bons profits, et ils se vendront d'autant plus cher qu'ils seront en meilleur état. Dès qu'ils seront classés suivant leur couleur et leur grosseur, ils se vendront 2 à 5 sous de plus la douzaine.

Bulletins.—Nous avons publié trois bulletins: Le n° 7, intitulé "Comment retirer des profits de l'industrie de la volaille", contient les chapitres qui suivent: Incubation,

l'éleveuse, du commerce des poulets, choix des races convenables, engraissement en épinette, poulets habillés pour la vente, mise en vente des poulets, résultats obtenus en 1904 à certaines de nos stations modèles, du commerce des œufs, le troupeau de volaille, nourriture à donner aux volailles, nids à bascule. Le bulletin n° 8, intitulé "Le poulailler du cultivateur", appuie sur la nécessité d'un bon poulailler convenablement situé. Il renferme les plans et la description des poulaillers que nous trouvons actuellement dans 7 établissements modernes. Le bulletin n° 9, intitulé "Maladies et parasites des volailles", donne la description et le traitement des treize maladies les plus communes et enseigne la manière de combattre les pous, les mites et les vers intestinaux de la volaille. Ce bulletin a été tellement demandé qu'il a fallu en tirer une deuxième édition. On peut en obtenir un exemplaire sur demande.

Expositions de volailles.—Nous avons pris part à un certain nombre d'expositions d'automne.

Notre exposition comprenait divers genres de poulaillers, de compartiments d'isolement et d'éleveuses, des poulets en épinettes, des caisses de poulets habillés, des nids à bascule, des œufs assortis et non assortis, de plans de poulailler, des échantillons de nourriture, des bulletins, etc. Les visiteurs parurent s'intéresser beaucoup à tout ce que nous exposions et nous distribuèrent force compliments.

Les cercles d'éleveurs de volailles ont accompli des prodiges en certains endroits; ils ont en Canada un vaste champ à exercer.

FERMES EXPÉRIMENTALES.

Les fermes expérimentales rendent de grands services aux cultivateurs du pays. Elles publient des rapports annuels concernant les résultats obtenus dans les différentes régions du Canada ainsi que des bulletins spéciaux sur divers sujets d'importance. Ces publications renferment des renseignements de la plus grande utilité pour tous les cultivateurs. Elles sont adressées gratuitement à tous ceux qui en font la demande et la liste de ceux-là comprend aujourd'hui environ 60,000 noms. La correspondance variée à laquelle les employés des fermes expérimentales ont à répondre est très considérable et se développe constamment. Vous trouvez dans toutes les parties du pays des cultivateurs prêts à reconnaître qu'ils doivent une bonne partie de leurs succès aux utiles renseignements qu'ils ont obtenus.

Dans l'organisation du travail que les fermes doivent accomplir, nous prêtons une attention toute spéciale aux questions qui semblent les plus profitables aux cultivateurs. En cherchant à améliorer les méthodes de culture par la sélection des meilleurs grains de semence, c'est-à-dire en choisissant ceux qui rendent le plus tout en étant hâtifs et de bonne qualité, puis en fournissant ensuite des échantillons de ces grains aux cultivateurs, nous faisons une œuvre certainement très utile. La rotation convenable des récoltes de manière à amoindrir l'épuisement du sol, l'entretien de la fertilité au moyen d'engrais naturels et artificiels, l'enfouissage du trèfle ou d'autres plantes, sont autant de points sur lesquels nous appuyons particulièrement. Les expériences que nous faisons relativement aux méthodes les plus profitables de nourrir les vaches laitières et le

bétail de boucherie, les porcs et les moutons, sont également très utiles. Et c'est en prêchant ainsi d'exemple que nous sommes parvenus à donner un essor considérable à l'élevage de ces différents animaux.

DE LA PRODUCTION DE FRUITS RUSTIQUES DANS LE NORD-OUEST.

Les fruits sont très hygiéniques dans l'alimentation, et le cultivateur qui peut s'en-procurer un approvisionnement a déjà acquis beaucoup. Jusqu'ici la culture des pommes n'a que très peu réussi dans les prairies de l'ouest, mais les derniers essais de croisement de variétés propres à mieux supporter le froid ont donné d'excellents résultats. Les rapports que nous avons reçus, relativement à diverses nouvelles variétés qui ont été plantées à différents endroits et à différents degrés d'altitude du Nord-Ouest, sont très encourageants. Il y a tout lieu de croire que dans quelques années nous aurons réussi à obtenir des variétés de pommiers qui résisteront dans n'importe quelle région des Territoires.

Nous nous efforçons également de propager la culture des petits fruits, surtout du raisin, des groseilles et des framboises, dont plusieurs variétés sont en état de résister partout dans l'ouest.

DE LA PRODUCTION ET DE LA SÉLECTION DES CÉRÉALES.

Bien qu'il soit important de faire des essais dans n'importe quelle branche de l'agriculture, c'est certainement la culture des céréales, comme étant la principale source de la prospérité du pays, qui mérite davantage notre attention. En recommandant l'emploi de grains de semence purs, nous opérons un grand bien, mais en obtenant des variétés de grains plus hâtives en même temps que plus productives et de meilleure qualité, nous élargissons l'étendue des terres à blé du pays et nous augmentons comme conséquence la qualité et la quantité des céréales. Il y a encore beaucoup de progrès à accomplir au moyen de croisements judicieux et de sélections convenables des meilleurs grains; en fait les progrès à opérer dans ce sens semblent indéfinis.

VISITES DES FONCTIONNAIRES DE LA FERME CENTRALE À DIVERS ENDROITS.

Le directeur de la ferme et quelques-uns des fonctionnaires principaux sont de temps à autre allés visiter différentes régions du pays afin de constater si l'agriculture progresse, quel est le genre de culture qui semble le plus avantageux et quelles sont les méthodes qui conviennent le mieux. Ces visites ici et là ont eu le mérite de stimuler les efforts des cultivateurs.

DISTRIBUTION D'ÉCHANTILLONS DE GRAINS DE SEMENCE.

J'ai conseillé de continuer la distribution gratuite des grains aux cultivateurs ; c'est une méthode qui rend beaucoup de services. Les échantillons de blé et d'orge que nous distribuons représentent 5 livres et ceux d'avoine 4 livres, soit la quantité nécessaire pour l'ensemencement d'un vingtième d'acre. Les échantillons de pois, de blé d'Inde et de pommes de terre pèsent trois livres. Ils sont tous expédiés franc de port. Vu les nombreuses demandes qui nous sont faites, nous avons dû limiter l'envoi des échantillons au même cultivateur à un seul par année. Il faudra donc maintenant plu-

sieurs années pour qu'un cultivateur puisse faire l'essai des divers grains. Il n'y a pas de doute que, avec l'augmentation constante des colons, le nombre des demandes d'échantillons s'accroîtra encore.

Nous avons expédié, l'année dernière, plus de 40,000 échantillons, tous de grains purs et de la meilleure qualité possible. En les semant avec soin, tout cultivateur peut, en 2 ou 3 ans, récolter suffisamment pour l'ensemencement d'une grande étendue dc terrain, et cela sans qu'il ait eu un sou à débourser.

SECTION DE L'AGRICULTURE ET DU BETAIL.

Notre travail de l'année a porté sur les points qui suivent: (*a*) méthodes de culture, (*b*) valeur comparative de différentes cultures—grains ou fourrages—au point de vue de l'alimentation, (*c*) de l'influence des rotations sur l'amélioration du sol.

Culture du sol.—Nous avons cherché à découvrir les meilleures méthodes soit d'augmenter l'humus, soit de le conserver.

Valeur respective des récoltes.—Nous avons fait des essais sur la valeur de diverses variétés de maïs pour l'ensilage, sur la valeur de différentes plantes pour l'alimentation des bestiaux, et de diverses espèces d'herbes et de légumes comme substituts du foin. Nous avons aussi déterminé le coût respectif de la production de ces divers produits.

Rotation des récoltes.—Il est bien connu que la rotation des récoltes sert à améliorer le sol, mais on ignore généralement quelles sont, suivant les conditions de ce sol, les rotations les plus profitables. Nous avons, dans le but de le déterminer, fait l'essai d'un certain nombre de rotations différentes. Nous expérimentons présentement sur 43 lots de terre, d'une étendue qui varie de 1 à 14 acres, et nous faisons l'essai de 12 rotations différentes. Ces lots de terre comprennent presque tous les sols.

DE L'ÉLEVAGE DES ANIMAUX.

Pratiquement toutes les espèces d'animaux domestiques s'élèvent. Celles auxquelles nous consacrons nos soins comprennent le cheval, la vache à lait, le bétail de boucherie, le mouton et le porc.

Chevaux.—Nous nous préoccupons guère de la reproduction elle-même, mais nous consacrons depuis quelques années beaucoup de recherches aux méthodes d'alimentation du cheval. Nous nous sommes attachés particulièrement à (1) déterminer la valeur relative de différentes variétés de foin, à (2) étudier diverses espèces de grains au point de vue alimentaire, et à (3) découvrir la valeur respective des plantes-racines ou d'autres plantes à suc dans l'alimentation (*a*) des chevaux qui travaillent et (*b*) des chevaux qui ne travaillent point.

Vaches à lait.—Nous avons fait beaucoup d'expériences au sujet de la reproduction et de l'alimentation des vaches à lait. Nous expérimentons actuellement sur 4 troupeaux de races différentes : Ayrshire, Canadienne, Guernsey et courtes cornes.

Nous cherchons à déterminer quelle est la race qui, dans des conditions égales, produit (1) comparativement (*a*) plus de lait (*b*) et plus de matières grasses, qui (2)

est la plus vigoureuse et qui conserve plus longtemps son activité de production, qui (3) consomme le plus de fourrage ordinaire.

Nous cherchons aussi à établir la valeur respective des bestiaux pur sang et croisés (1) sous le rapport seul du lait et de ses dérivés et (2) sous le rapport du prix de vente de la progéniture compris.

Nous avons également voulu connaître s'il était avantageux pour les cultivateurs d'élever des bestiaux bons en même temps pour le lait et la boucherie, mais n'avons pu arriver à un résultat décisif. Nos essais avec des bestiaux croisés semblent nous démontrer que les races pures l'emportent, mais lorsque nous expérimentons avec les diverses races pures elles-mêmes, nous découvrons que la différence est très peu marquée au point de vue du profit, car, d'une manière générale, les courtes cornes se vendent plus cher que les vaches purement laitières.

Nous faisons constamment des essais sur la valeur respective des différents aliments dans la production du lait ; les résultats que nous obtenons offrent beaucoup d'intérêt et nous en faisons part à tout le pays. Nous obtenons aussi de précieux renseignements des essais que nous faisons sur les divers modes d'alimentation.

Taureaux.—Nous engraissons chaque année un grand nombre de taureaux. Nous nous occupons alors de découvrir quelle est sur le coût de la production l'influence (1) de l'âge, (3) des rations diverses, (3) de la méthode d'alimentation et (4) de la quantité de la nourriture. Les résultats que nous publions tous les ans offrent toujours de l'intérêt. Nous avons abordé dernièrement de nouvelles recherches relativement à l'influence de la qualité de l'animal sur le degré de saveur de la viande et sur les profits obtenus par l'engraissement.

Porcs.—Nous recherchons constamment les méthodes les plus économiques de produire le porc à bacon. Nous venons justement de publier un bulletin à ce sujet. Les méthodes que nous avons suivies en ces dernières années ont bien réussi.

Moutons.—Nous ne gardons que deux races, la Shropshire et la Leicester. Elles ont très bien fait cette année. Le rapport des essais que nous avons faits se trouvera dans le rapport des fermes expérimentales de 1905.

SECTION DE L'HORTICULTURE.

La saison dernière a été favorable à la culture de tous les fruits et légumes et nous avons obtenu de bonnes récoltes ; notre récolte de pommes a également été superbe.

Nous avons retiré beaucoup de renseignements utiles des essais que nous faisons depuis 18 ans ; nous avons mis de côté plusieurs variétés de pommiers, soit parce qu'elles ne méritaient pas d'être cultivées, soit parce qu'elles n'étaient pas en état de supporter nos hivers. Nous conservons l'historique complet de chaque variété, afin que nous puissions y chercher des renseignements plus tard. Nous avons de nouveau augmenté notre collection de bons pommiers canadiens. Cette collection renferme tous les meilleurs semis innommés que l'on nous a envoyés pour examen. Un certain nombre des pommiers que nous avons obtenus du semis de plusieurs belles variétés ont

donné des fruits cette année pour la première fois; quelques-uns de ces pommiers sont superbes.

Prunes.—Comme les pruniers européens ou domestiques ne réussissent pas dans les régions froides d'Ontario ainsi que dans plusieurs endroits de Québec, nous nous sommes appliqués à faire l'essai des variétés les plus rustiques et à améliorer les espèces indigènes et américaines qui réussissent généralement. Plusieurs bonnes variétés ont donné des fruits, cette année. Ce que nous désirons obtenir c'est une forme plus claire, plus tendre et de meilleure qualité que celle que nous trouvons généralement sur le marché. Nous considérons que les variétés que nous avons obtenues à la ferme sont supérieures à celle que l'on offre en vente. Nous avons semé les noyaux dans l'espérance d'en obtenir des produits encore supérieurs.

Raisins.—En ces derniers 18 ans, nous avons fait l'essai de près de 200 variétés de raisins et nous sommes présentement en mesure d'en indiquer un certain nombre qui mûriront à peu près sûrement tous les ans, pourvu que le climat se rapproche quelque peu de celui d'Ottawa. Cette année, bien que la saison n'ait pas été trop favorable, nous en avons 90 variétés qui ont mûri en plein air à la ferme. Nous avons fait l'essai de divers modes de culture de la vigne et nous avons adopté une méthode qui semble très appréciée des horticulteurs qui habitent des régions où ils sont tenus de recouvrir leurs vignes de terre, au cours de l'hiver. Cette méthode consiste dans la disposition de deux bâtonnets que l'on laisse émerger horizontalement du sol et que l'on peut renouveler tous les ans ou tous les deux ans. Comme il est facile de fléchir ces bâtonnets pour les recouvrir de terre, cette méthode de préserver les vignes pendant l'hiver semble supérieure à toutes les autres.

Groseilles.—La groseille est un fruit qui ne reçoit pas suffisamment d'attention en Amérique, mais comme il peut avoir une grande valeur dans les endroits du Canada trop froids pour permettre aux gros fruits de mûrir, nous en avons fait un essai parfait à la ferme expérimentale. L'une des variétés les plus encourageantes est la groseille noire telle que créée par le docteur Wm Saundrs. Elle l'emporte sur les anciennes variétés et elle finira sans doute par les supplanter à mesure qu'elle sera de plus en plus connue.

Individualité des arbres fruitiers.—Nous tenons, à la ferme expérimentale, le compte du rendement de chaque arbre, et nous avons ainsi pu découvrir que certains arbres produisent moins que d'autres quoique du même age, de la même espèce et soumis à des conditions semblables. Cela démontre donc que l'arbre possède une individualité distincte. Or s'il est démontré que cette individualité subsiste après la greffe, il deviendra évident qu'il ne faudra plus greffer que sur les arbres les plus productifs. Nous avons cette année, de même que l'an dernier, fait des opérations de greffe sur des arbres de productivité différente, afin de découvrir si cette individualité subsistait ou non.

En outre de ces essais divers, nous avons encore fait des expériences avec les poires, les cerises, les framboises, les groseilles et les fraises.

Au cours des derniers quinze ans nous avons fait de nombreuses expériences d'arrosage. Nous avons, cette année, acheté un arrosoir mécanique et nous en avons

étudié l'emploi sous le rapport de la supériorité qu'il peut avoir sur la pompe ordinaire au point de vue de l'économie.

Pommes de terre.—Comme la pomme de terre forme l'une de nos plus importantes cultures, nous lui avons consacré une attention particulière. L'horticulteur de la ferme expérimentale a publié cette année un bulletin intitulé " De la culture de la pomme de terre ", où il donne les résultats des expériences faites depuis 18 ans. Il est à espérer que ce bulletin servira à améliorer la culture de la pomme de terre au Canada. La nielle a toujours causé plus ou moins de dommages aux récoltes de pommes de terre, mais jamais autant qu'en ces dernières années. Les expériences que nous avons faites à la ferme expérimentale ou ailleurs ont parfaitement démontré que la maladie pouvait être combattue au moyen de la bouillie bordelaise, mais il est difficile d'amener les cultivateurs à s'en servir. Comme il a été rapporté que certaines variétés de pommes de terre échappaient mieux que d'autres à la nielle, nous avons alors entrepris des expériences dans le but de découvrir s'il n'y aurait pas une variété capable de résister à la nielle sans le secours de l'arrosage.

Tabac.—Nous avons encore, cette année, fait des expériences sur le tabac; nous nous sommes attachés particulièrement à noter le degré de maturité des diverses variétés de tabac à l'époque de la récolte.

Rangées d'arbres.—Au moyen de nos plantations nous avons pu obtenir beaucoup de renseignement utiles sur la rapidité de développement des diverses espèces d'arbres.

Pépinière et jardin botanique.—La belle collection d'arbres, d'arbustes et plantes herbacées de la pépinière et du jardin botanique attire de plus en plus l'attention. Elle est tout particulièrement remarquable cette année, car la saison a été très favorable à la croissance des arbres. Nous nous empressons toujours de faire part au public des nouveaux renseignements que nous obtenons chaque année sur les diverses variétés comprises dans la collection.

SECTION D'ENTOMOLOGIE ET DE BOTANIQUE.

Les cultivateurs comme les horticulteurs se rendent de plus en plus compte de l'importance de connaître les insectes et les plantes dommageables. Les entomologistes de la ferme expérimentale poursuivent toujours leurs études relativement aux divers insectes qu'on leur signale comme nuisibles aux récoltes. C'est ainsi qu'ils ont recueilli des renseignements très profitables sur le compte même des insectes qui s'attaquent aux articles contenus dans les habitations. L'augmentation sans cesse croissante de la correspondance adressée à la section d'entomologie et de botanique démontre que les cultivateurs se rendent de plus en plus compte des avantages qu'ils peuvent retirer de cette branche du service.

Le devoir des employés de cette division consiste à étudier tous les insectes et toutes les plantes qui peuvent nuire de quelque manière et à découvrir la meilleure méthode de les détruire. Ces études se font, tant dans les champs que dans le laboratoire et le musée. Dans les champs, ils font l'essai de divers insecticides et fongicides ainsi que des instruments nécessaires à l'emploi de ces préparations. Qui que ce soit est libre d'aller examiner ces instruments et sûr d'être bien accueilli. Les collections con-

tenues dans le musée sont très utiles, car elles servent souvent aux visiteurs à reconnaître tel ou tel insecte nuisible qu'ils n'auraient pu sans cela suffisamment décrire à l'entomologiste. Toutes les collections ont été beaucoup augmentées au cours de l'année, tant dans la section d'entomologie que dans la section botanique.

L'entomologiste et botaniste a fait le classement de plusieurs milliers de spécimens de plantes et d'insectes envoyés par des étudiants, des cultivateurs, des horticulteurs ou d'autres. C'est ainsi qu'ils ont coopéré à enrichir considérablement les superbes collections des musées.

Comme par le passé, j'ai pu me rendre à l'invitation d'un grand nombre de cultivateurs et envoyer l'entomologiste et botaniste faire des conférences devant eux. Par ces conférences publiques ils se rendent compte du travail que nous opérons dans le but de protéger leurs récoltes, et ils recueillent une foule de renseignements profitables.

Insectes nuisibles.—Je suis heureux de pouvoir déclarer qu'aucun fléau sérieux d'insectes ne s'est abattu sur les récoltes au cours de la saison de 1905; tout de même l'entomologiste nous fait rapport qu'il a été assiégé par une foule de demandes de renseignements au sujet de divers insectes, mais qu'il a toujours pu indiquer une méthode avantageuse de les combattre.

Récoltes de céréales.—Les seuls dommages quelque peu considérables causés par les insectes l'ont été, l'an dernier, par la mouche hessoise, à l'Ile-du-Prince-Edouard, au Manitoba et dans l'est d'Assiniboïa. Le ver annelé semble se répandre dans l'Ile du Prince-Edouard. Le puceron du blé, qui a fait tant de dommages dans la Colombie-Britannique l'an dernier, s'est quelque peu propagé en 1905; il s'est montré dans l'Ile-du-Prince-Edouard ainsi que dans Ontario probablement. Nous avons immédiatement pris les moyens de l'enrayer autant que possible. Le maïs n'a souffert que légèrement de la part des insectes. Le printemps froid et sec que nous avons eu dans Ontario a retardé la germination et les récoltes ont un peu souffert de la chenille à maïs. Le perce-tige a aussi fait quelques dommages dans l'ouest d'Ontario.

Rouille.—Ce champignon parasitaire, qui avait fait tant de dommages l'an dernier aux récoltes de blé des provinces de l'Ouest, s'est à peine montré dans une couple d'endroits et n'a point fait de torts appréciables.

RÉCOLTES DE PLANTES-RACINES ET DE LÉGUMES.

Comme d'ordinaire les vers ont causé partout des dommages en Canada, mais il a été facile de les détruire à l'aide de la préparation de son empoisonné si fortement recommandée par l'entomologiste. La plus grande partie des dommages ont été causés par les larves d'une espèce de mouche que l'on ne trouve que très rarement dans les collections, et qui à cause de cela n'a pas encore reçu de nom populaire mais dont le nom scientifique est *Barathra occidentata.* Les chenilles provenant de cette mouche ont été assez abondantes en beaucoup d'endroits pour causer des dommages. Elles nous ont été signalées jusque de la Nouvelle-Ecosse, à l'est, et jusque près de Nipigon, au nord du lac Supérieur, à l'ouest. Nous avons eu l'occasion de les étudier parfaitement à Ottawa, où elles ont causé de grands dommages aux diverses espèces de plantes des jardins. L'apparition de cet insecte nous démontre l'importance de les connaître tous, qu'ils soient rares ou non. Dès que celui-ci se montra et qu'il fut reconnu par les en-

tomologistes de la section, des mesures furent immédiatement prises pour en combattre les ravages ainsi que pour en étudier plus complètement l'histoire.

Le ver de la betterave à sucre a déterminé de grands dégâts à Magrath, Alberta; dans certains champs il a détruit de 8 à 10 tonnes de betteraves à l'acre.

L'aphis de la rave n'a pas été aussi abondant que d'ordinaire, mais il a tout de même causé beaucoup de tort aux choux-fleurs et aux raves dans presque toutes les provinces du Canada.

Le scarabée de la rave rouge, à qui il arrive parfois de causer de légers dommages aux plantes crucifères de l'ouest, a dévasté, cette année, les récoltes dans l'intérieur de la Colombie-Britannique et jusque dans le territoire du Yukon.

RÉCOLTES DE FRUITS.

Kermès de San-José.—Cet ennemi de l'horticulteur subsiste toujours, et comme des mesures générales et énergiques n'ont pas été prises pour le combattre, il a pu exercer de grands dommages dans certains districts d'Ontario. En recourant à une solution de chaux et de soufre, il est démontré toutefois que les horticulteurs peuvent obtenir de bonnes récoltes même dans les vergers atteints et conserver leurs arbres en bon état.

Puceron des pommes.—Cet insecte, si redouté des horticulteurs à cause des ravages qu'il exerce dans le sud ainsi que dans d'autres parties du monde, n'a pas produit beaucoup de dommages en Canada. Il s'est toutefois montré en divers endroits, et nous avons reçu beaucoup de demandes de renseignements à son sujet. Il paraît s'être attaqué beaucoup plus aux aubépines, indigènes ou étrangères, qu'aux pommiers. Il existe une espèce semblable de puceron qui s'attaque à l'aune, mais non aux arbres fruitiers, contrairement à ce que plusieurs croient ; cet insecte n'est nullement à craindre.

ARBRES DE HAUTE FUTAIE ET ARBRES D'ORNEMENTATION.

Ver Tussock tacheté.—Depuis plusieurs années l'attention publique est attirée sur cet insecte, qui vient détériorer les arbres d'ornementation d'un certain nombre de nos grandes villes. Les autorités commencent à se réveiller, et il est à espérer qu'elles réussiront bientôt à en débarrasser nos arbres.

Le *kermès cotonneux de l'érable* a fait grand tort aux arbres d'ornementation à London, Ont., ainsi que dans diverses autres villes de l'ouest.

Le gallinsecte du sapin a été très abondant cette année, et nous avons reçu à son sujet beaucoup de demandes de renseignements.

La tenthrédine du mélèze, celle qui a autrefois détruit toutes les forêts d'épinettes du nord-ouest du Canada, a fait son apparition de nouveau cette année.

Le porte-ampoule du mélèze, un insecte européen que nous n'avons jamais constaté en Canada jusqu'ici, fut trouvé en grand nombre, cette année, sur les mélèzes européens et les épinettes indigènes de la ferme centrale.

Quant aux demandes de renseignements que nous avons reçues au sujet de ces insectes, nous nous sommes toujours hâtés d'y répondre. Nous avons eu encore à étu-

dier différents insectes de moindre importance et nous avons à chaque fois noté nos observations.

Nous avons dernièrement publié un bulletin où nous indiquons sous une forme concise les meilleures méthodes de combattre les différentes espèces d'insectes reconnues comme dommageables aux céréales, aux plantes fourragères, aux plantes-racines et aux légumes. Comme ce bulletin est largement illustré, j'ai confiance qu'il rendra beaucoup de services aux cultivateurs canadiens.

SECTION DE CHIMIE.

Comme par le passé, notre travail ne s'est pas simplement borné à renseigner chacun des cultivateurs en particulier qui se sont adressés à nous, mais nous avons aussi fait beaucoup de recherches propres à rendre service aux différentes branches de l'agriculture. Autant qu'il nous a été possible, nous avons fait l'analyse des sols, des eaux de puits, des aliments pour bestiaux, des insecticides, etc., que les cultivateurs nous ont adressés. Nous avons ainsi fait l'examen de 500 échantillons. Ces analyses de même que les renseignements que nous fournissons par lettres à ceux qui nous consultent, deviennent de plus en plus appréciés des cultivateurs pratiques. C'est ainsi que nous avons tous les jours à répondre à des demandes de renseignements touchant la meilleure manière de maintenir et d'augmenter la fertilité du sol, touchant l'emploi des engrais et la valeur relative des fourrages et des substances alimentaires. C'est à l'aide de notre travail que le cultivateur s'instruit et retire des avantages qu'il lui serait impossible d'obtenir autrement.

Parmi les recherches les plus importantes que nous avons commencées ou poursuivies, cette année, mentionnons celles qui se rapportent à :—

La conservation du fumier pendant l'hiver.—Nous avons entrepris une série d'expériences pour démontrer quelle est la déperdition de substances fertilisantes que peut subir le fumier, en petits et en gros tas, du mois de décembre au mois d'avril. Nous nous attendons à ce que les résultats ouvrent les yeux des intéressés sur l'importance de bien conserver les fumiers.

Méthodes de culture propres à augmenter la fertilité et à régler l'humidité des vergers.—Ces recherches, que nous poursuivons depuis plusieurs années déjà, comprennent une étude de l'action de différentes plantes légumineuses cultivées comme récoltes-abris, ainsi qu'une étude du degré d'humidité que ces diverses plantes entretiennent dans le sol. Il a été établi qu'en tenant une couche de terre sèche jusqu'à ce que l'arbre ait terminé sa croissance annuelle, le 1er juillet, disons, et en semant ensuite quelque plante légumineuse dans le but d'en enfouir la récolte de bonne heure le printemps suivant, il a été établi que cette méthode de culture produit toute l'humidité nécessaire au développement de l'arbre et à la formation des fruits, et enrichit en même temps beaucoup le sol en humus et en azote.

Déperdition d'azote entraînée par la mise en jachère.—Nous avons fait l'analyse d'un certain nombre de sols vierges et en culture du Nord-Ouest, afin de déterminer la déperdition que le sol éprouve lorsqu'il est mis en jachère ou semé en grains. Les ré-

sultats démontrent que les sols s'appauvrissent considérablement en matière organique et en azote lorsqu'ils sont depuis au delà de 25 ans en culture. C'est une étude très importante que nous poursuivons, car elle nous fait voir bien clairement que les cultivateurs de blé doivent modifier leurs méthodes de culture et adopter un système de rotation propre à enrichir le sol en humus et en azote. La déperdition d'azote semble encore plus considérable lorsque le sol est en jachère que lorsqu'il est en culture.

..*Enrichissement du sol produit sur le trève.*—La série d'expériences que nous avons régulièrement poursuivies jusqu'ici nous a fourni des données précieuses et intéressantes. Ce plan consiste à cultiver du trèfle, soit en pleine terre soit dans des pots, et d'analyser antérieurement le sol pour en déterminer la teneur en azote. A la fin de la saison, on enlève le trèfle, on le hache finement, puis on le restitue au sol. Le printemps suivant, on fait une nouvelle analyse, et cela nous a permis de constater que le sol, sur une profondeur de 8 pouces, s'enrichissait tous les ans d'environ 80 livres d'azote à l'acre.

Soins que nécessitent les sols marécageux ou tourbeux.—Nous avons commencé, cette année, une série d'expériences pour découvrir ce qu'il importe de fournir aux sols marécageux ou tourbeux. Nous nous sommes servis pour engrais de divers mélanges d'acide phosphorique, de potasse et de chaux, et nous avons expérimenté avec de l'avoine. Nous avons constaté la première année que c'est la potasse qui donnait le meilleur résultat, bien que nous ayons aussi obtenu de très bons rendements au moyen de la scorie basique—un composé alcalin de l'acide phosphorique.

Essai de nitro-culture pour activer la croissance des légumes.—Nous avons fait de nouveaux essais avec le trèfle et l'alfalfa et nous nous sommes servis de cultures que nous avaient fournies le Bureau de l'Industrie des Plantes de Washington, D.C., et le Département de Bactériologie du collège agricole de Guelph, Ontario. Nous avons obtenu des rendements plus considérables en certains cas, mais dans d'autres nous avons attribué au drainage et à la qualité du sol plus d'efficacité qu'à la nitroculture elle-même. D'après l'examen des racines des légumes traités et non traités, il ne semble pas y avoir de différence appréciable ni dans la qualité ni dans le volume des nodules. Cela indiquerait donc que le sol de la ferme expérimentale d'Ottawa est riche en bactéries nitrophiles.

Fourrages et autres nourritures.—Nous avons déterminé la valeur d'alimentation d'un grand nombre de produits offerts en vente en Canada sous le nom de nourriture pour les bestiaux. Ce sont généralement des sous-produits de la minoterie et des fabriques. Nous avons aussi fait l'examen de diverses plantes de la ferme, afin d'en déterminer la valeur nutritive. Les essais que nous faisons au laboratoire de la ferme sont très intéressants, c'est pourquoi nous recevons des demandes de renseigenements toujours de plus en plus nombreuses de la part des propriétaires de bestiaux laitiers ou autres au sujet des fourrages et des autres produits.

Recherches relatives à l'industrie laitière.—Nous avons fait différentes recherches au sujet de choses concernant le lait. C'est ainsi que nous avons fait l'analyse d'un échantillon de lait reçu du Danemark et conservé au moyen du peroxyde d'hydrogène, d'une poudre de lait et d'un fromage vieux de 2 ans, afin d'en déterminer la quantité

d'acides volatiles, et diverses autres analyses plus ou moins importantes. Le rapport de nos recherches se trouve dans le bulletin n°6, paru en mai 1905.

Variétés de blé.—De concert avec la Section des Céréales, nous avons entrepris au commencement de l'année de déterminer la valeur des diverses qualités de blé (division d'inspection du Manitoba). Les résultats de nos recherches se trouvent dans le bulletin n° 50 de la série publiée jusqu'ici par les fermes expérimentales.

SECTION DES CEREALES.

Vu l'affluence sans cese croissante de colons dans les prairies du Manitoba, de la Sasatchkewan et de l'Alberta, et les nombreuses demandes de renseignements que nous recevons au sujet de la culture à faire dans ces régions, nous avons cru à propos, sans vouloir aucunement négliger les anciennes provinces, de consacrer une attention particulière à ces nouvelles provinces.

Nouvelles variétés de blé.—Nous nous efforçons de produire de nouvelles variétés de blé de belle qualité, en même temps que susceptibles de convenir aux conditions climatériques de ces régions où l'été n'est que de peu de durée. Nous avons déjà obtenu de bons résultats.

Autres céréales.—Nous avons réussi à produire plusieurs variétés nouvelles d'avoine, d'orge et de pois, bien qu'en moins grand nombre que pour le blé. Nous nous proposons toutefois de n'en conserver que quelques variétés, car à moins qu'elles ne possèdent des qualités toutes spéciales, il vaut mieux n'en pas ajouter d'autres à celles qui existent déjà.

Parcelles d'essai.—Comme d'habitude nous avons fait l'essai des principales variétés de céréales afin de pouvoir les comparer quant à la précocité, la productivité, etc. Nous avons été à même, vu les forts orages que nous avons eus, de juger admirablement du degré de résistance des tiges des différentes variétés. Nous avons obtenu partout de bons rendements et les grains étaient de bonne qualité.

Les parcelles de terre que nous avons consacrées à l'essai des bettes, des carottes, des raves, des betteraves à sucre, du maïs à fourrage, ont toutes considérablement produit, car les pluies abondantes que nous avons eues ont exercé un effet bienfaisant sur ces diverses récoltes.

Blé de l'ouest.—Le chef de la Section des Céréales a reçu instruction de visiter quelques-uns des principaux endroits du Manitoba et de la Sasakatchewan, afin de juger de l'effet du sel et du climat sur le blé et de constater en même temps jusqu'à quel degré il entre de variétés étrangères dans le Fife Rouge. Il est facile d'en distinguer près d'une douzaine, les unes en petit nombre, les autres en proportions assez considérables. La plupart de ces variétés ne valent pas le Fife Rouge pour la production de la farine forte, et, bien qu'elles n'en affectent pas encore le prix de vente, elles n'en diminuent pas moins la valeur réelle. Malheureusement, plusieurs de ces variétés ressemblent beaucoup au Fife Rouge.

Tout cela, joint à la présence de l'avoine sauvage et des diverses autres plantes nuisibles que l'on trouve dans beaucoup de champs de blé, démontre toute l'importance qu'il y a de ne semer que des grains bien purs.

Qualités de blé.—Au cours de l'hiver, les sections de chimie et des céréales ont entrepris de concert une étude approfondie de la valeur chimique des différentes sortes de blé de la division d'inspection du Manitoba, afin de reconnaître si leur valeur correspond bien à leur prix de vente. Cela nous a permis de découvrir que certaines sortes, ordinairement considérées impropres à la production de la farine, et conséquemment cotées à un prix inférieur, pouvaient au contraire produire de la bonne farine et un pain excellent. Toutefois, tant que le public exigera du foin léger et aussi blanc que possible, il sera difficile et même impossible pour les meuniers de moudre avec profit les qualités inférieures de blé. Les résultats de toutes ces recherches sont publiés dans le Bulletin n° 50.

SECTION DE LA BASSE-COUR.

Nous avons dirigé notre travail, l'an dernier, de manière à ce qu'il soit profitable à toute la classe agricole. Voici les expériences ou recherches les plus importantes que nous avons faites ou poursuivies:—

1. Continuation des recherches que nous faisons depuis 3 ou 4 ans dans le but de découvrir le manque de vitalité d'un si grand nombre des œufs pondus au début du printemps par des poules tenues chaudement et dans des conditions favorables à la ponte au cours de l'hiver. Du commencement de l'hiver au printemps, ces poules n'avaient pas eu l'occasion de sortir, et elles avaient même une vie absolument artificielle.

2. Continuation des recherches relatives à l'insuccès—sans doute dû à la faiblesse des germes—de l'éclosion de beaucoup de poulets, au printemps, apparemment incapables de briser leur coquille et mourant vers la 18e ou 19e journée de l'incubation.

Nous avons reçu à ce sujet tant de demandes de renseignements de la part des cultivateurs que nous nous sommes aperçus que les insuccès fréquents qu'ils éprouvaient étaient pour eux une source considérable de dommages de toutes sortes.

3. Nous avons entrepris un projet important, celui de produire et de perpétuer des bonnes races de poules pondeuses. Au moyen de nids à bascule, nous avons d'abord découvert les meilleures pondeuses, puis nous les avons classées d'après leurs variétés et mises à part pour la reproduction. En faisant ainsi pendant quelques années un pareil triage, il est tout probable que nous obtiendrons des pondeuses superbes. L'expéirience nous a démontré qu'il existe certaines poules qui pondent si peu qu'il importe de s'en débarrasser et de ne pas les laisser subsister aux dépens des bonnes pondeuses.

4. Afin de créer des races de bonnes pondeuses capables de résister au froid, nous avons fait ériger, au commencement de décembre, un poulailler à double compartiment et double enclos à gratter. Ce poulailler ne reçoit aucune chaleur artificielle. Les fenêtres des hangars à gratter, disposées du côté du sud, sont tenues ouvertes les jours de beau temps, afin que les poules jouissent du soleil et de l'air.

Le poulailler lui-même est pourvu d'un passage qui permet de nettoyer les juchoirs, de recueillir les œufs et de distribuer la nourriture et les os broyés. Nous nous servons de nids à bascule. Nous nous attendons, par cette méthode d'élevage, à fortifier la vigueur des germes des œufs pondus de bonne heure au printemps. Nous avons jusqu'ici

observé que l'air et le changement de nourriture pendant l'hiver exerçaient aussi une grande influence.

5. Des cas de tuberculose ont été constatés chez des volailles de la Colombie-Britannique, et des cas de dithèse furonculeuse chez des dindes du midi d'Ontario. Les examens *post mortem* ont été faits dans les deux cas par le docteur Higgins, du laboratoire vétérinaire.

Nous avons encore fait d'autres recherches au sujet de la valeur relative de diverses nourritures propres à activer la ponte au cours de l'hiver, au sujet de l'effet de certains aliments sur des volailles de différents âges, au sujet de l'incubation artificielle et de l'élevage. Les résultats que nous avons obtenus sont contenus au long dans le rapport du ministère.

FERMES EXPERIMENTALES.

FERME DES PROVINCES MARITIMES À NAPPAN, N.-E.

Nos essais de l'an dernier ont principalement porté sur l'avoine, l'orge et le blé; ils avaient pour but de faire constater la qualité, le degré de productivité et de précocité de ces céréales, et de faire reconnaître en même temps quelles étaient les variétés qui s'adaptaient le mieux aux conditions climatériques de ces provinces. Nous avons fait les mêmes essais pour les pois, le blé d'Inde, les légumes et les pommes de terre. Cela nous a permis de faire des constatations très importantes.

La récolte de foin a été superbe, de même que celle de l'avoine.

Nous avons poursuivi nos essais afin de découvrir quelles sont les nourritures les plus avantageuses dans l'engraissement des porcs.

Nous avons aussi continué nos essais au sujet des fruits. Diverses variétés de pommes sont bien venues, mais les pommes, les poires et les cerises ont peu donné. La plupart des petits fruits sont venus abondamment. Les essais que nous avons faits au sujet des légumes nous ont fourni de précieux renseignements sur les variétés qui conviennent le mieux à cette région du Canada.

Nous avons exposé avec succès beaucoup de nos produits dans les principales expositions de la Nouvelle-Ecosse, du Nouveau-Brunswick et de l'Ile-du-Prince-Edouard.

FERME EXPÉRIMENTALE DU MANITOBA, À BRANDON.

De nouvelles recherches ont été entreprises pour l'engraissement des bœufs, afin de s'assurer de l'utilité et de l'économie relatives des divers aliments dont se servent le plus généralement les cultivateurs du Manitoba. Nous tenons à cette ferme plusieurs races de bestiaux en vue de la reproduction.

Plusieurs variétés de céréales, de blé d'Inde, de plantes légumineuses et de pommes de terre ont été essayées en même temps que des herbes, des trèfles et autres plantes, afin de constater quelles sont les variétés les plus hâtives, les plus productives et les meilleures pour le climat du Manitoba.

D'autres essais ont aussi été faits dans le but de trouver la manière la plus économique d'obtenir des œufs ou d'engraisser les chapons.

Les pommiers obtenus par croissements ou par semis réussissent très bien ; bon nombre ont donné des fruits cette année. Nous avons conservé les meilleures variétés et arraché les autres dans le but de faire place aux nouvelles variétés que nous produisons tous les ans.

Les zones forestières, les plantations d'arbres le long des avenues et des frontières de la ferme, continuent à nous préoccuper, et les succès que nous obtenons éveillent l'intérêt général.

Nous distribuons tous les ans parmi les cultivateurs de la province beaucoup de jeunes arbres, d'arbustes et de graines d'arbres. C'est grâce à notre travail que plusieurs habitations et bâtiments de ferme se trouvent présentement protégés contre le soleil et offrent un aspect plus coquet.

Nous avons fait des essais pour améliorer la qualité de la prune indigène en choisissant parmi les pruniers qui ont donné des fruits seulement ceux qui se sont montrés les plus précoces et de meilleure qualité.

FERME EXPÉRIMENTALE DES TERRITOIRES DU NORD-OUEST.

Cette ferme est située à Indian-Head, dans la nouvelle province de la Saskatchewan. Au début ce n'était qu'une simple prairie exposée aux vents violents qui soufflent en certaines années. Au moyen d'arbres et d'arbustes, il a été possible de la protéger suffisamment pour en préserver les récoltes et en améliorer considérablement l'aspect. Ceci démontre combien les arbres sont parfois utiles.

Plusieurs cultivateurs, tirant parti des jeunes arbres et des graines que les fermes de Brandon et d'Indian-Head distribuent tous les ans, ont également planté un grand nombre d'arbres sur leurs propriétés. Ces deux fermes distribuent annuellement 1,000 à 1,500 livres de graines d'arbres indigènes.

La ferme d'Indian-Head a cultivé de superbes champs de grains l'an dernier. De 10 acres de terre elle a obtenu 460 boisseaux de blé Preston, soit 46 boisseaux à l'acre. Elle a également obtenu une magnifique récolte d'avoine et d'orge.

Nos jeunes pommiers sont à la veille de donner des fruits et ils attirent fortement l'attention des visiteurs. Différentes variétés de pommiers obtenus par croisement et de pruniers ont très bien progressé au cours de la saison passée.

Nous avons fait divers essais avec l'alfalfa. Afin de reconnaître la vigueur et la productivité relatives des graines, nous avons ensemencé plusieurs lopins de terre d'une demi-acre avec des graines venant de différents endroits. Nous en avons ensemencé, par exemple, avec des graines obtenues du Bureau de l'Industrie des plantes et du ministère de l'Agriculture des Etats-Unis; parmi ces dernières il y en avait qui provenaient de Turkestan, ainsi que de plusieurs autres endroits des Etats-Unis, y compris l'Utah et le Montana. Sur certaines de ces graines nous avons appliqué la nitro-culture, afin d'établir des comparaisons entre les diverses récoltes. Tous les résultats de nos essais se trouvent dans le rapport annuel des fermes expérimentales.

Nous avons répeté nos essais ordinaires au sujet des céréales les plus importantes, du blé d'Inde, des plantes fourragères et des pommes de terre, et nous en avons tiré d'utiles renseignements.

FERME EXPÉRIMENTALE DE LA COLOMBIE-BRITANNIQUE, À AGASSIZ.

Comme le climat d'une grande étendue de la Colombie-Britannique convient parfaitement à presque tous les arbres fruitiers des climats tempérés, une grande partie de la ferme d'Agassiz est consacrée à l'horticulture. Il y a là une collection considérable des principaux arbres fruitiers importés de diverses parties du monde. Dès qu'ils donnent des fruits on en juge la qualité et on ne conserve que ceux qui ont de la valeur; les autres sont arrachés et remplacés autant que possible par de nouvelles variétés. Lors de la dernière exposition générale de New-Westminster, la ferme d'Agassiz exposait une très belle collection de fruits. Cette collection, qui comprenait plusieurs nouvelles variétés, fut fort admirée.

On a commencé dernièrement à édifier un nouveau verger composé d'une douzaine de pommiers des diverses variétés considérées les plus avantageuses; le but est de pouvoir comparer les rendements de ces différentes variétés.

Des essais ont aussi été faits avec les céréales les plus importantes, afin d'obtenir des données plus complètes au sujet de la précocité de la productivité et de la qualité des diverses variétés. Des échantillons de ces grains furent ensuite distribués aux cultivateurs de la province pour qu'ils en fassent à leur tour l'essai.

Des expériences se font également tous les ans, à la ferme d'Agassiz, avec les différentes variétés de trèfle, d'herbes et de plantes fourragères.

On y élève des bestiaux courtes cornes, des moutons Dorset et des porcs Yorkshire et Berkshire: tous prospèrent.

Le surintendant de la ferme est allé aux réunions agricoles qui eurent lieu à divers endroits de la province, spécialement à celles tenues dans les distrcts intérieurs où l'on cultive les fruits. Sa longue expérience le met en mesure de rendre de grands services à ceux qui se disposent à se livrer à cette culture; aussi ses conseils sont très recherchés.

DES RECOLTES EN GENERAL.

Nous avons eu de nouveau des récoltes abondantes en Canada, et presque partout les cultivateurs ont obtenu de leurs fermes des rendements absolument satisfaisants. Ces abondantes récoltes nous ont attiré une foule d'immigrants, et par contre-coup une plus grande étendue de terrain a été mise en culture.

ONTARIO.

Le foin a été exceptionnellement pesant et engrangé en bon état. Dans certaines régions, le premier foin coupé a subi quelques légers dommages causés par la pluie.

Le blé d'automne a donné un rendement tout à fait exceptionnel; de plus, il n'a éprouvé que fort peu de dommages de la part des insectes et de la rouille.

Le rendement du blé de printemps a également dépassé la moyenne, et la qualité en a été excellente.

Vu les superbes résultats qu'elle donne dans l'alimentation des bestiaux, l'orge se cultive de plus en plus dans Ontario. La récolte a de beaucoup dépassé la moyenne, cette année.

Malgré que la récolte de l'avoine ait été tout à fait exceptionnelle l'an dernier, celle de cette année est encore plus considérable. Elle a dû atteindre au delà de 105,000,000 de boisseaux. Elle a été généralement mise en grange en bon état; la qualité du grain est bonne.

Le froid et l'humidité qui sévissaient au moment des semailles menaçaient de gâter la récolte du maïs, mais lorsque les jours chauds de juillet arrivèrent la croissance du grain se fit très rapidement, si bien qu'à l'époque de la récolte on constata que le rendement dépassait la moyenne.

Dans certaines régions, le " puceron de la rave " et divers autres insectes ont affecté considérablement les plantes fourragères, mais dans d'autres endroits la récolte a été satisfaisante. La température a été favorable à la croissance et à la mise en grange de ces plantes.

Dans la plupart des localités, le rendement des pommes de terre a été bon; jusqu'au moment de la récolte on pensait qu'elles échapperaient à la pourriture, mais bientôt elles commencèrent à pourrir et le rendement en fut sérieusement affecté. Tout de même elles souffrirent moins que d'ordinaire.

Favorisés par le climat, la plupart des pâturages furent excellents et l'industrie laitière s'en ressentit beaucoup. Les prix élevés du beurre et du fromage ont concouru à stimuler la production de ces produits et les exportations furent très considérables. Les exportations de lard furent également considérables.

La récolte de pommes a été très inférieure à celle de l'an dernier, mais par contre elle l'emportait de beaucoup en qualité. Les pêches et les poires ont bien rendu, mais il n'en a pas été de même des prunes et des cerises. Le raisin a également donné un bon rendement et il a mûri convenablement; tous les autres petits fruits sont venus d'une manière satisfaisante.

QUÉBEC.

Dans les comtés à l'ouest de la province il a plu suffisamment, de sorte que le foin et les pâturages ont été bons et les produits de la laiterie considérables. Par contre les comtés à l'est ont souffert de la sécheresse et la production du beurre et du fromage a été moindre. Les bestiaux en général ont été dans de bonnes conditions.

Le blé de printemps est bien venu et en certaines régions le rendement a été exceptionnel.

L'avoine, en général, a donné un bon rendement, certainement aussi considérable que d'habitude.

L'orge a pareillement bien réussi et la qualité en est bonne.

Si en certains endroits le maïs a donné un rendement exceptionnel, en d'autres la récolte a été moindre que d'habitude. Les plantes fourragères sont bien venues et les pois ont donné un énorme rendement.

La récolte de pommes a été moindre que d'habitude, mais dans la plupart des endroits la diminution du rendement a été compensée par les hauts prix.

PROVINCES MARITIMES.

Dans la Nouvelle-Ecosse, le Nouveau-Brunswick et l'Ile-du-Prince-Edouard, malgré le retard apporté aux semailles par le froid et la pluie, les récoltes ont généralement été bonnes.

La qualité et le rendement du foin ont beaucoup dépassé la moyenne.

L'avoine a également donné un rendement exceptionnel en beaucoup d'endroits, avec grain plein et ferme. L'orge est venue d'une manière satisfaisante. Le rendement du blé a été très inégal, bien que satisfaisant en somme.

Le maïs, bien que lent à croître au début, a pu se développer favorablement au milieu de l'été, si bien que le rendement a définitivement beaucoup dépassé la moyenne. Les pommes de terre sont également venues d'une manière exceptionnelle.

Le rendement des plantes fourragères, tout en étant assez bon, n'a pas été aussi considérable que d'habitude ; c'est la température défavorable qui a prévalu pendant les dernières semaines qui en a été la cause.

La récolte de pommes n'a pas été forte, mais comme elle est d'excellente qualité et que les prix sont très élevés, la diminution du rendement se trouvera probablement ainsi compensée.

MANITOBA.

En général les récoltes ont été très satisfaisantes. Vu que la paille a été très abondante, le battage a couté plus cher, mais en retour le rendement a été meilleur qu'on ne l'avait d'abord cru. L'on considère que le rendement général sera de beaucoup supérieur à celui de l'an dernier. Comme le prix du blé se maintient élevé, cette céréale rapportera de gros profits à ceux qui en ont fait la culture en grand.

Dans beaucoup d'endroits l'avoine a été exceptionnellement pesante et sa qualité généralement bonne. L'orge, que l'on cultive maintenant en abondance, est très bien venue. La température s'est montrée favorable, tant au cours de la moisson que du battage, mais la récolte a été si abondante que toutes les machines à battre le grain seront occupées jusqu'à la fin de l'année.

L'élevage des bestiaux et l'industrie laitière font toujours des progrès satisfaisants.

SASKATCHEWAN.

Les récoltes n'ont jamais été meilleures dans cette province. En plusieurs endroits, le sol en jachère a donné 30 à 40 boisseaux de blé à l'acre, et même au delà, en certains lieux.

Suivant mes instructions, le directeur des fermes expérimentales visita une grande étendue des terres a blé de la Saskatchewan à l'époque de la moisson. Il fit rapport que les récoltes étaient généralement très bonnes, et le battage du grain est venu confirmer entièrement ses dires. Beaucoup de terre nouvelle a été préparée pour l'ensemencement l'an prochain, et vu l'augmentation considérable qui s'opère depuis 2 ou 3 ans dans la population, les terrains en culture vont aussi augmenter proportionnellement. Presque toutes les moissons ont été faites cette année avant le retour des gelées. Le blé à quelque peu souffert de la nielle, mais les cultivateurs seuls sont à blâmer, vu qu'il est aujourd'hui si facile et si peu coûteux de la prévenir au moyen du sulfate de cuivre ou pierre bleue. Plusieurs petites étendues de terre ont été atteintes par la rouille, mais si légèrement qu'il n'y a presque pas lieu de le mentionner. Les pois, le blé d'Inde, les plantes fourragères et les pommes de terre ont donné d'excellents rendements.

ALBERTA.

Dans le sud de l'Alberta le blé d'hiver a dernièrement été cultivé avec beaucoup de succès et l'on en sème maintenant beaucoup plus que du blé de printemps. C'est la variété appelée Turquie rouge que l'on cultive le plus; c'est un blé d'hiver de belle qualité et qui rend beaucoup dans le sud d'Alberta. Le sol aussi bien que le climat semblent parfaitement convenir ici à la culture du blé d'hiver; c'est pourquoi cette culture se répand rapidement.

Partout dans le nord de l'Alberta on a fait l'essai du blé d'hiver, et les résultats ont été très encourageants. Tout de même c'est le blé de printemps que l'on cultive de préférence. L'avoine a donné de superbes rendements. L'orge est également bien venue. A Raymond, le centre de la région habitée par les mormons, il existe un grand établissement pour la fabrication du sucre de betterave. Il est évident que le sol et le climat du lieu se prêtent admirablement à la culture de la betterave à sucre.

COLOMBIE-BRITANNIQUE.

Le foin, qui est une des principales culture dans cette province, est exceptionnellement bien venu, et il a été mis en grange en bon état. Toutes les céréales ont fort bien réussi. C'est l'avoine que l'on cultive davantage; son rendement a été considérable et d'excellente qualité. L'orge et les pois ont également bien réussi, mais on ne les cultive pas en grande quantité. L'on ne cultive pas non plus beaucoup le blé, mais à part certains endroits où la " mouche à blé " a causé de grands dégâts, le rendement de cette céréale a été très bon. Le blé d'Inde et les plantes fourragères sont venus en abondance et ils ont donné d'immenses quantités de fourrage.

Les fruits, qui prennent une importance de plus en plus considérable dans cette province, ont réussi d'une manière satisfaisante. La récolte de pommes a été moyenne. Les poires sont bien venues, ainsi que les prunes, dont le rendement en certains endroits a été très considérable. Tous les petits fruits ont généralement bien réussi.

La culture du houblon se développe davantage ; la récolte a été bonne et l'on s'attend à obtenir des prix élevés.

L'industrie laitière fait des progrès, mais la production du beurre ne suffit pas encore à répondre aux besoins du marché local. L'industrie de la volaille et des œufs se développe aussi rapidement.

SECTION DE LA SANTE DES ANIMAUX.

Cette section, dont le fonctionnement a été presque entièrement transformé, a eu fort à faire au cours de l'année.

L'industrie des animaux au Canada prend une importance de plus en plus grande, c'est pourquoi, vu les conditions diverses et les nombreuses difficultés qui se rencontrent dans le pays, il ne faut pas méconnaître la nécessité de bien s'outiller en vue de combattre et de supprimer, si possible, les maladies contagieuses chez les animaux.

Nous avons fait des arrangements pour la construction, en lieux convenables, de nouveaux bâtiments de quarantaine à Saint-Jean et à Halifax.

Nous nous proposons de faire ériger également une petite station de quarantaine, l'été prochain, à Sherbrooke, P.Q. Cet endroit a été choisi à cause de son importance comme point de réunion de chemins de fer.

Il nous a fallu poster un inspecteur permanent à Bridgeburg, Ont., vu qu'il s'y fait un fort commerce d'exportation de bestiaux. A ma demande, les compagnies de chemins de fer nous ont fourni les facilités nécessaires à l'inspection du bétail, mais il nous faudra bientôt nous pourvoir de bâtiments pour la détention des animaux importés.

C'est justement ce que nous venons de faire à Windsor, Ont., et l'efficacité du service y a fort gagné.

Nous avons érigé à Willow-Creek, Saskatchewan, et à Gateway, Nelson et Midway, C.-B., des bâtiments semblables à ceux qui ont été construits, l'an dernier, à d'autres endroits de la frontière, à l'ouest du Canada.

A Sumas et à Douglas, C.-B., des cours de détention ont été érigées, sous la direction de mes employés, par les compagnies de chemins de fer.

Nous avons fait des arrangements satisfaisants pour l'inspection des animaux exempts de quarantaine aux divers ports d'inspection, malgré que cela soit en certains cas une source d'ennuis considérables, vu l'isolement où se trouvent parfois les points où les chemins de fer croisent la frontière.

Comme nous avions lieu de soupçonner que le choléra des porcs était propagé par les porcs américains qui traversaient en transit l'ouest d'Ontario, j'ai cru à propos d'émettre de nouveaux règlements à ce sujet le printemps dernier ; le transport des porcs s'opère maintenant d'une manière beaucoup plus satisfaisante.

Sous le prétexte que le porc manquait au Canada, nos fabricants de denrées alimentaires se sont empressés, au printemps, d'importer des porcs américains dans le but de les abattre ici. Malgré toutes les précautions convenables, il n'y a pas de doute que ce genre de trafic est des plus dangereux, et je me propose de prendre des mesures pour y mettre fin à l'avenir.

Je suis heureux d'avoir à mentionner que les efforts que nous avons faits pour combattre le choléra des porcs au Canada ont obtenu beaucoup de succès, puisque cette maladie n'a éclaté que 47 fois l'an dernier, alors qu'elle avait fait irruption 151 fois en 1903-04, 360 fois en 1902-03 et 313 fois en 1901-02. Il faut observer de plus qu'elle s'est limitée presque exclusivement à un seul district, alors qu'elle s'attaquait antérieurement à tout le pays.

Mais la maladie la plus sérieuse et celle qui a davantage préoccupé le personnel de cette section fut la morve.

Cette maladie, l'une des plus dangereuses et des plus insidieuses qui puissent s'attaquer aux animaux domestiques, a été constatée en plusieurs endroits éloignés du Canada. Le système que nous suivons maintenant au sujet de cette maladie, et qui consiste à rembourser aux propriétaires le prix des chevaux que nous abattons, nous donne raison de considérer que nous réussirons prochainement à mettre fin à la morve, et conséquemment à prévenir les dommages considérables qu'elle détermine d'ordinaire.

Le règlement par lequel nous obligions, l'an dernier, les propriétaires de l'Alberta et de l'Assiniboïa à faire traiter leurs bestiaux contre la gale, a donné de si bons résultats que nous avons jugé bon de le maintenir de nouveau. Je suis heureux de dire que nous avons encore mieux réussi qu'en 1904, car certains propriétaires qui s'étaient d'abord montrés hésitants s'empressèrent, cette année, de se soumettre au règlement lorsqu'ils virent les résultats favorables obtenus par leurs voisins. Afin de démontrer l'étendue du travail qui a été fait, qu'il me suffise de mentionner que 547,705 bestiaux ont été traités conformément aux stipulations du règlement.

La maladie que je signalais dans mon rapport de l'an dernier sous le nom de dourine, ou maladie du coït, et qui avait fait son apparition parmi les chevaux du sud de l'Alberta, est surveillée de très près cette année par les employés de mon ministère.

Il a été abattu un grand nombre de chevaux malades, et ceux qui sont soupçonnés de l'être sont tenus en quarantaine jusqu'à ce que le diagnostic soit parfaitement établi.

Afin de mieux pouvoir étudier cette maladie, qui semble se manifester diversement selon les climats, et d'adopter ensuite une méthode rationnelle et économique de la combattre, j'ai établi une station d'expérimentation à l'endroit où elle a été constatée pour la première fois, aux environs de Lethbridge. Cette station est dirigée par un pathologiste entendu qui, tout en surveillant de près la marche de la maladie sur les chevaux dont il a la garde, se livre à diverses expériences propres à en révéler davantage la nature et les indications.

Tel que constaté dans le rapport du directeur-général vétérinaire, les recherches qui se poursuivaient depuis une couple d'années à Antigonish, N.-E., au sujet de la maladie des bestiaux de Pictou, ont établi clairement que cette maladie, jusqu'ici considérée de nature contagieuse, n'était due en réalité qu'à l'ingestion d'une plante connue sous le nom de *Senecio Jacobea*. Cette découverte, dont il n'y a pas le moindre lieu de douter, va permettre au ministère de mettre fin au système suivi depuis 1882, lequel

consistait à abattre les bestiaux atteints et à en rembourser la valeur. Je dois ajouter que l'on fait présentement des expériences à la station dans le but de découvrir si l'on ne pourrait pas se servir impunément des moutons ou des chèvres pour la destruction de la jacobée. D'autres expériences se poursuivent également avec des bestiaux.

Je regrette de n'avoir à mentionner aucun progrès satisfaisant dans les recherches faites à Winnipeg au sujet de la maladie appelée fièvre des marais. Les pathologistes ont tenté certaines expériences, mais, comme la maladie a diminué considérablement en ces dernières années, ils ont manqué de sujets pour la poursuite de leurs recherches. Si cela devait continuer, cela vaudrait certainement mieux que tous les renseignements les plus complets et les plus précis qu'il serait possible d'obtenir, n'est-ce pas ?

Le laboratoire de biologie que nous avons établi en 1902 est de plus en plus occupé. Le nombre des spécimens soumis à l'analyse par les inspecteurs et autres a presque triplé l'an dernier. Il est impossible d'exagérer la valeur des services que rend ce laboratoire aux propriétaire de bestiaux de tout le pays. De plus, il sert à la préparation de la malléine, substance qui nous aurait coûté très cher, vu la consommation considérable que nous en faisons dans notre campagne contre la morve. Le laboratoire marche si bien que je me propose de l'utiliser pour la préparation de divers médicaments semblables qui servent au diagnostic ou au traitement des maladies des animaux.

L'anthrax a fait irruption à plusieurs endroits au cours de l'année. Tous les cas ont toutefois été promptement traités et la maladie circonscrite au lieu d'invasion. Je regrette cependant d'avoir à mentionner que deux propriétaires ont succombé à une inoculation accidentelle avant que les inspecteurs aient pu les prémunir contre les dangers de cette maladie.

Le système que nous suivons actuellement relativement à la tuberculose semble donner satisfaction. Il est à espérer que les recherches qui se poursuivent en divers pays mettront prochainement au jour un mode de traitement efficace. En attendant je ne vois pas qu'il serait avantageux d'adopter des mesures plus sévères à ce sujet.

Nous avons eu à traiter une épidémie assez sérieuse de gale des moutons l'hiver dernier dans Ontario. La maladie semble jusqu'ici avoir été totalement extirpée, mais la région alors infectée n'en est pas moins encore étroitement suveillée.

Nous avons amélioré beaucoup nos méthodes relativement au mode de transport des bestiaux en transit, mais il reste encore sur ce point grandement à faire.

En vue de protéger le commerce immense et sans cesse grandissant du bétail, nous faisons soumettre toutes les exportations à une soigneuse inspection.

Il me fait plaisir d'avoir à mentionner à ce sujet qu'il a été expédié du Nord-Ouest plus de 50,000 têtes de bétail l'an dernier; ce chiffre dépasse de beaucoup celui des années précédentes.

ARCHIVES.

Je faisais allusion, l'an dernier, à la détermination prise par le gouvernement de réunir tous les documents de la Couronne. Avant de se mettre à l'œuvre, il a été jugé nécessaire de construire un édifice à l'épreuve de l'incendie; et dans quelques mois les archives des différents ministères y seront transportés.

Dans le rapport de 1904 du bureau des archives—rapport publié dans les deux langues—l'archiviste recommande la préparation d'un répertoire où se trouveraient énumérés les lieux contenant les documents relatifs à l'histoire du Canada. Il y a, ici et là, de nombreuses collections de documents utiles sur lesquels l'attention des étudiants et des chercheurs devrait être attirée. Copier ces documents exigerait des années de travail, et les acheter serait difficile et même souvent impossible. Je considère toutefois que l'intérêt public exige que ces papiers soient examinés et résumés. C'est pourquoi j'ai ordonné de faire des recherches dans les différente provinces pour découvrir (1) en quel état et en quel lieu sont ces documents, (2) quelle est leur nature et quelle est l'époque à laquelle ils se rapportent, (3) à quelles conditions le public pourrait être admis à les examiner ou à les copier. Dès que nous aurons obtenu des renseignements complets il sera facile d'adopter un classement qui permettra de trouver sans difficulté tous les documents que l'on connaîtra se rapporter à une période quelconque.

Le révérend Père O'Leary, autrefois professeur d'histoire à l'université Laval, a été choisi pour remplir ce travail dans la province de Québec et il me fait plaisir de mentionner qu'il a très bien réussi pendant ces derniers quatre mois. Sa Grâce l'archevêque de Québec s'est empressé d'adresser une circulaire aux prêtres et aux gardiens des archives de son diocèse pour les inviter à nous prêter leur concours. C'est le docteur James Hannay, l'historien, qui a mission de remplir le même travail dans les provinces maritimes. Dans la province d'Ontario et dans l'ouest cette mission sera remplie par les employés du ministère. Le docteur Bain, de la bibliothèque publique de Toronto, le professeur Wrong, de l'université de Toronto, et le professeur Shortt, de l'université Queen, ont généreusement promis d'aider à la recherche des documents et à la préparation du rapport destiné à la publication.

Il y a lieu de croire que ce travail nous donnera une idée assez juste de notre richesse documentaire, et nous mettra en mesure de chercher à sauvegarder les papiers qui pourraient être en péril.

Nous nous hâtons autant que possible de compléter le catalogue des volumes déposés aux archives, et déjà plusieurs caisses de documents détachés ont été examinées et classifiées. Afin de répondre à une demande de renseignement concernant l'établissement de la constitution du pays, nous avons fait un choix parmi les plus importants documents que nous possédons depuis la fondation du Conseil Souverain jusqu'à l'Acte Constitutionnel. Le volume que nous préparons renfermera une copie authentique des traités, des articles de capitulation, et le texte des actes de 1774 et de 1791. Nous nous attendons à ce qu'il soit prêt pour la fin de la prochaine session.

Les recherches faites par feu M. Richard et celles faites depuis par les fonctionnaires du ministère ont mis au jour une foule de documents en Europe qu'il ne reste plus qu'à copier. La Chambre des députés, en nous votant un budget plus considérable, nous a permis de hâter le travail de transcription, tel qu'on peut le constater par le rapport de l'archiviste. Il y a suffisamment de travail de taillé dans le bureau des archives pour occuper le personnel actuel pendant plusieurs années. Nous sommes présentement à faire copier les premiers documents relatifs à la Compagnie de la Baie-d'Hudson, au bureau principal de la rue Lime, et les documents canadiens qui se trouvent au bureau de poste général; nous avons de plus fait examiner les papiers

Selkirk en Ecosse. Cette collection, qui comprend plus de 3,000 documents, présente beaucoup d'intérêt et jette un jour nouveau sur les affaires qui se rattachent à la période comprise entre les années 1810 et 1840. Le travail que nous accomplissons demeurerai, et j'ai raison de croire que la conservation des archives sera avant longtemps considérée comme l'une des branches les plus importantes du service public.

Le ministère a reçu les volumes qui suivent au cours de l'année dernière.

DU BUREAU DE LONDRES.

Nouvelle-Ecosse—

Board of Trade, 1774-1790.
Colonial Correspondence, 1775-1801.
Dartmouth Papers, 1776.
Governors and Acting Governors, 1764-1799.
Militia and Naval Correspondence, 1794-1795.
Rolls of naval returns and maps, 1774-1790.

Cartes et plans—

Plan of Quebec.
Admiralty masters logs, 1759.
Miscellaneous papers, 1777-1786.
Survey of lands granted to the loyal disbanded emigrants and civil list of the navy and army, 1785.
Freeling's report from the P. M. G., 1790-1794.
Receiver General's entry book.
Observations on the report of the commissioners committee of inquiry orders, 1737-1771.
Commission book, 1759-1784.
Treasury, 1760-1771.
Instructions to agents.
American letter book, 1773-1783.
Canadian records, loose MSS.
Hudsons Bay Co. memorial book.
Correspondence of Sir John Harvey, 1839-1840.
America and West Indies, 1782-1785.
America and West Indies, dates diverses.
Cape Breton colonial correspondence, 1790-1801.
Governors and Acting Governors, 1791-1798.
Board of Trade naval returns from Port Sydney, 1785-1806; from Ports Halifax and Cumberland, 1752-1753.

PARIS.

Plan de la concession Begun.
Rôle des habitants réfugiés, 1762-1773.
Troupes compagnies détachées, 1658-1736.
Moreau St. Mery, 1697-1790.

Domaine d'Occident, 1736-1748.
Concessions, règlements et arrêts.
Ile Royale, 1716-1742.
Louisbourg.
Ordonnance, 1733.
Foi et Hommages, 1723-1726.
Inventaire de l'artillerie, 1565.
Recensement Plaisance, 1671-1711.
" Terreneuve, 1687-1704.
" Port St-Pierre, 1720-1728.
" Miquelon, 1776-1784.
" Isle St-Jean, 1728-1758.
" Mont St-Louis, 1699-1723.
" Havre aux Sauvages, 1719-1728.
Famille émigre, 1790.
Dépôts des Fortifications des Colonies.
Voyage du Sr. de la Règne, 1752.

III.—BREVETS D'INVENTION.

Les tableaux comparatifs suivants font voir quelles ont été les opérations du Bureau des Brevets du ministère de l'Agriculture depuis l'année civile 1892 jusqu'à l'année expirée le 31 octobre 1905 :—

Années.	Demandes de brevets.	Brevets et certificats accordés.			Caveats.	Cessions.
		Brevets.	Certificats.	Total.		
1895	3,387	3,074	422	3,496	343	1,550
1896	3,728	3,488	413	3,901	306	1,420
1897	4,300	4,013	284	4,297	377	1,551
1898	4,200	3,611	262	3,873	363	1,657
1899	4,305	3,151	412	3,563	311	1,467
1900	4,628	4,522	482	5,004	283	1,914
1901	4,817	4,766	551	5,317	302	2,323
1902	5,301	4,391	510	4,901	317	2,339
1903	5,912	5,673	432	6,105	328	2,384
1904	6,061	6,091	517	6,607	303	2,472
1905	6,355	6,111	536	6,647	300	2,576

ETAT DÉTAILLÉ, honoraires du bureau des brevets d'invention.

Années.	Brevets.	Cessions.	Caveats.	Copies.	Abonnement au 'Patent Record.'	Avis de demandes de brevets.	Divers	Total.
	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.
1895..	78,223 52	3,194 00	1,854 35	761 54	245 98	1,951 30	129 79	86,358 48
1896..	85,060 61	3,130 56	1,790 65	898 27	420 60	2,245 79	57 04	93,532 52
1897..	93,298 16	3,250 23	2,108 57	969 33	252 53	2,110 89	128 21	102,117 92
1898..	91,176 44	3,641 90	1,935 74	706 50	266 44	1,463 10	172 73	99,361 95
1899..	98,669 92	3,781 71	1,533 25	1,028 80	198 05	1,912 00	137 83	107,261 56
1900..	104,848 96	4,255 40	1,405 00	932 54	552 71	1,742 70	115 15	113,852 46
1901..	109,985 59	4,506 07	1,479 25	882 87	592 47	2,484 90	133 22	120,064 37
1902..	119,766 43	5,079 20	1,565 35	1,112 59	327 95	1,883 00	162 30	129,896 82
1903..	130,561 00	5,309 00	1,803 00	1,067 82	373 75	1,994 25	254 99	141,363 81
1904..	134,676 47	5,831 10	1,660 44	1,201 08	391 75	1,827 25	308 01	145,896 10
1905..	140,588 34	5,842 75	1,650 00	1,566 69	668 80	1,491 50	277 37	152,085 45

Les droits perçus par le bureau des brevets pendant l'année expirée le 31 octobre, donnent un surplus de $87,911.12 sur les frais d'administration du bureau, ainsi qu'il appert par le tableau suivant :—

Recettes.	$ c.	Dépenses.	$ c.
Recettes	152,085 45	Appointements	44,430 00
Remboursements..	2,744 33	'Patent Record'.................	17,000 00
			61,430 00
		Excédent de recettes sur les dépenses.	87,911 12
Recettes nettes	149,341 12		149,341 12

Les brevetés résidaient dans les pays qui suivent :—

Pays.	1895.	1896.	1897.	1898.	1899.	1900.	1901.	1902.	1903.	1904.	1905.
Canada	707	740	756	710	601	707	744	654	794	837	888
Angleterre	179	215	266	261	205	254	256	239	248	310	309
Etats-Unis	1,980	2,270	2,666	2,312	2,038	3,216	3,423	3,164	4,222	4,417	4,451
France	39	21	24	26	36	40	50	45	57	65	62
Allemagne	102	117	126	124	112	157	125	100	116	185	171
Autres pays	85	122	173	165	159	148	168	189	236	277	230
Total	3,074	3,488	4,013	3,611	3,151	4,522	4,766	4,391	5,673	6,091	6,111

Les brevetés canadiens se répartissaient comme suit dans les diverses provinces du Canada :—

Provinces.	1895.	1896.	1897.	1898.	1899.	1900.	1901.	1902.	1903.	1904.	1905.
Ontario	451	430	464	383	310	396	407	373	438	477	509
Québec	177	201	178	171	160	164	185	148	194	171	206
Nouv.-Brunswick	13	12	20	26	7	14	26	14	18	33	26
Nouv.-Ecosse	19	32	22	27	18	21	17	26	22	35	27
Ile-du-Pr.-Edouard	6	2	2	4	8	1	0	1	2	1	1
Manitoba et les Territoires du N.-O.	18	28	36	45	50	42	52	40	64	61	58
Colombie-Britann	23	35	34	54	48	69	57	52	56	59	61
Total	707	740	756	710	601	707	744	654	794	837	888

Brevets accordés aux Canadiens—nombre de ces brevets, proportionnellement au chiffre de la population :—

Provinces.	Brevets.	Un brevet pour
Colombie-Britannique	61	2,929
Ontario	509	4,289
Québec	206	8,005
Manitoba et Territoires du Nord-Ouest	58	8,050
Nouveau-Brunswick	26	12,736
Nouvelle-Ecosse	27	17,022
Ile du Prince-Edouard	1	103,259
Total	888	

Etat indiquant le nombre de brevets délivrés en vertu de l'Acte de 1892, 55-56 Victoria, chap. 24, sur lesquels les droits sont payés pour des périodes de six, douze ou dix-huit ans, au choix des brevetés; et des brevets auxquels des certificats de paiement d'honoraires ont été attachés après la délivrance des brevets accordés originairement pour des périodes de six et douze ans.

Années.	Périodes pour lesquelles les honoraires ont été payés lors de la première émission.			Brevets auxquels des certificats ont été attachés après émission.	
	6 ans.	12 ans.	18 ans.	6 ans.	12 ans.
1895 (pour les 12 mois expirés le 31 octobre)	3,049	5	20	....	....
1896 " "	3,443	11	34	2	....
1897 " "	3,981	8	24	15	3
1898 " "	3,586	3	22	176	9
1899 " "	3,125	3	23	291	13
1900 " "	4,489	4	29	366	21
1901 " "	4,719	8	39	408	31
1902 " "	4,362	2	27	412	39
1903 " "	5,630	2	41	405	27
1904 " "	6,059	9	23	493	24
1905 " "	6,079	4	28	505	31

Les chiffres qui précèdent indiquent qu'il y a eu une augmentation considérable et continue dans les opérations du bureau des Brevets depuis dix ans. Les recettes totales, pour l'année expirée le 31 octobre 1905, se sont élevées à $152,085.45, ce qui dépasse toutes les années précédentes. Il y a augmentation de $6,189.35 sur l'année 1904, et surplus de $87,911.12 sur les dépenses.

Le total des rapports publiés pendant l'année par les examinateurs a été de 8,671.

Sur le total des brevets, on en a délivré 4,451 à des inventeurs résidant aux Etats-Unis, soit 72 pour 100 du total.

Il y a eu nouvelle émission de 8 brevets au cours de l'année.

Les brevetés résidant à l'étranger continuent à se prévaloir du privilège accordé par l'article 8 de l'Acte des brevets, en donnant avis de leur intention de demander des brevets au Canada. On a enregistré 746 avis de ce genre au cours de l'année, ce qui nous a donné un revenu de $1,491.50.

Le *Canadian Patent Office Record* continue à être publié tous les mois. On y trouve des descriptions et dessins de tous les brevets qui ont été délivrés, avec les dates d'inscription et d'émission, et les périodes pour lesquelles ces droits ont été payés; aussi les noms et les domiciles des brevetés, ainsi qu'une liste des droits d'auteur, marques de commerce et dessins de fabriques qui ont été enregistrés. Cette publication offre un intérêt sans cesse grandissant à tous ceux qui s'intéressent aux brevets, marques de commerce, droits d'auteurs et dessins de fabriques, et les inventeurs et le public sont ainsi à même de pouvoir se renseigner facilement et rapidement au sujet des droits de tous ceux à qui on a délivré des brevets au Canada.

Cette publication est envoyée aux bureaux des brevets de l'étranger, et on en distribue aussi gratuitement parmi les bibliothèques publiques du Canada et de l'étranger, afin que tous les intéressés en puissent prendre connaissance. L'abonnement, pour le public, est de $2 par année, et le prix de chaque numéro mensuel est de 20 cts.

Nous devons à la bonne obligeance des bureaux des brevets d'Angleterre, d'Australie, du Mexique, de France, du Japon et des Etats-Unis de recevoir leurs rapports officiels hebdomadaires.

On attire de nouveau l'attention des brevetés et de leurs mandataires sur la nécessité de faire des paiements partiels avant l'expiration des délais de six ou douze ans, car sans cela les brevets prendront fin et le commissaire ne peut user d'aucun pouvoir discrétionnaire pour les remettre en vigueur. Cela ne peut s'obtenir que par une loi du Parlement, et il s'ensuit en outre des déboursés considérables pour les brevetés. On doit aussi ajouter que le comité des bills privés ne se montre guère favorable en principe à des demandes de ce genre, car il prétend que chacun devrait avoir le droit de manufacturer, de faire servir ou de vendre une invention qui est tombée dans le domaine public. Il peut se présenter cependant des cas exceptionnels où des brevetés ou détenteurs de brevets peuvent avoir le droit de réclamer justice auprès du Parlement.

Il est à la fois dans l'intérêt du bureau des brevets des solliciteurs et que ceux-ci et leurs mandataires apportent le plus grand soin à la préparation des papiers et dessins exigés par les règlements et les formules.

Depuis que l'Acte des Brevets de 1903 a été mis en vigueur (août 13), un grand nombre de demandes ont été reçues de brevetés pour assujétir leurs brevets à ces conditions. En répondant à ces demandes, on ne perd jamais de vue les conditions de fabrication spécifiées dans la loi. Les demandes qui ont été agréées se rapportaient à des brevets comme les suivants: un procédé quelconque; l'amélioration d'une invention déjà brevetée, quand les deux brevets ne sont pas détenus par la même personne; des accessoires ou appareils se rattachant aux chemins de fer, aux télégraphes, aux téléphones et à l'éclairage, et autres travaux gérés par le public ou par de grandes corporations, lesquels accessoires et appareils ne peuvent pas être installés ou construits sans le consentement des dites corporations; et enfin certaines inventions qui ne sont fabriquées ou construites que sur demande, et qui ne sont généralement pas dans le commerce.

Le nombre total des brevets émis conformément à cet article, du 13 août 1903 au 31 octobre 1905, a été de 5,102.

Le ministère de la Justice ayant émis l'avis, le 9 avril 1903, que le bureau des Brevets avait, jusqu'à présent, interprété en un sens trop libéral la loi relative aux demandes d'extension de temps pour fabrication et importation, la pratique du bureau a cet égard a été changée, et depuis lors la loi a été appliquée littéralement et strictement. Les demandes maintenant reçues ne sont accordées que quand le solliciteur a pu clairement établir à la satisfaction du bureau, soit par affidavit ou déclaration sous serment, que, s'il n'a ni fabriqué ni importé, la raison en était due à des causes indépendantes de sa volonté. Bien que les demandes continuent d'être fort nombreuses, ce n'est que rarement qu'un solliciteur peut établir le bien-fondé de sa requête.

L'expédition des affaires se rapportant à cette branche du service s'est faite cette année aussi promptement que possible, et je suis heureux d'avoir à annoncer que le nombre de demandes en souffrance dans les bureaux des examinateurs a été considérablement réduit.

Reconnaissant le bien-fondé des plaintes des inventeurs et des fabricants relativement aux retards apportés à l'émission des brevets, j'ai augmenté de temps en temps le personnel des employés, et c'est ce qui nous permet maintenant de pouvoir accorder ces brevets dans l'espace d'un mois à trois mois, au lieu de six à dix-huit mois, comme autrefois.

Comme les affaires transigées au Bureau des Brevets augmentent toujours et que les documents s'accumulent constamment, j'ai dû, afin d'obtenir plus d'espace à disposer, substituer des placards en acier avec tiroirs aux anciennes armoires en bois. Ce changement, tout en nous fournissant près de deux fois plus d'espace, améliore l'état sanitaire des salles et protège davantage les documents contre l'incendie.

IV.—DROITS D'AUTEURS, MARQUES DE COMMERCE, DESSINS DE FABRIQUES ET MARQUES DE BOIS.

Etat des droits perçus par le Bureau des droits d'auteurs et des marques de commerce, du 1er novembre 1904 au 31 octobre 1905.

Mois.	Marques de commerce.	Droits d'auteurs.	Dessins de fabriques.	Marques de bois.	Cessions.	Copies.	Total.
1904.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.
Novembre	1,623 33	86 00	55 00	6 00	18 44	4 50	1,793 27
Décembre........	1,338 25	130 00	130 00	4 00	6 00	10 00	1,618 25
1905.							
Janvier	1,976 90	93 10	46 00	2 00	45 00	23 50	2,186 50
Février	1,414 85	72 00	80 50	10 00	6 00	12 50	1,595 85
Mars	2,002 25	108 50	88 00	....	103 00	18 50	2,320 25
Avril	2,134 20	98 50	97 00	4 00	45 00	15 50	2,394 20
Mai	1,851 50	89 50	74 00	6 00	36 00	25 50	2,082 50
Juin	1,461 40	129 50	60 00	10 00	21 00	28 50	1,710 40
Juillet	1,895 40	91 50	50 00	....	10 00	21 00	2,073 90
Août............	1,740 00	107 50	43 00	4 00	11 00	16 00	1,921 50
Septembre.......	1,975 25	134 50	92 00	2 00	14 00	21 00	2,238 75
Octobre	1,523 90	145 00	60 00	8 00	6 00	28 50	1,771 40
Total......	20,937 23	1,285 60	875 50	56 00	327 44	225 00	23,706 77

Le tableau suivant est un état comparatif des opérations de cette section depuis 1894 jusqu'au 31 octobre 1905, inclusivement :—

Années.	Lettres reçues.	Letters envoyées.	Droits d'auteur enregistrés.	Certificats de droits d'auteur.	Marques de commerce enregistrées.	Dessins de fabrique enregistrés.	Marques de bois enregistrées.	Cessions enregistrées.	Honoraires reçus.
									$ c.
1894	1,882	2,720	546	216	311	39	20	77	9,463 63
1895	2,184	3,279	601	163	374	52	20	70	11,673 26
1896	2,185	3,437	653	212	331	68	14	161	10,579 54
1897	2,606	3,548	756	273	446	75	13	94	14,101 93
1898	2,576	3,453	734	275	423	136	15	114	13,535 17
1899	2,487	2,910	702	237	430	112	5	117	14,161 28
1900	2,679	3,213	893	247	447	126	22	136	14,782 53
1901	2,605	3,211	888	249	521	146	24	183	16,823 26
1902	2,687	3,257	900	196	528	164	26	222	17,703 09
1903	2,687	3,211	900	176	557	88	23	272	18,086 25
1904	2,858	3,293	1,106	228	621	107	25	118	20,647 30
1905	3,367	3,902	1,130	189	661	139	22	154	23,706 77

Voici comment se classifient les enregistrements de brevets faits par la section des marques de commerce et des droits d'auteurs du ministère de l'Agriculture pendant l'année expirée le 31 octobre 1905 :—

I. Droits d'auteurs—		
Droits d'auteurs réguliers, sans certificat	876	
" " avec certificat	189	
" temporaires, sans certificat	9	
" " avec certificat	2	
" provisoires, sans certificat	39	
" " avec certificat	15	
		1,130
II. Marques de commerce		661
Renouvellements de marques de commerce spéciales		5
III. Dessins de fabriques		139
Renouvellements		6
IV. Marques de bois		22
V. Cessions de brevets		154
Total des enregistrements		2,117

V.—SANTE PUBLIQUE ET QUARANTAINE.

En outre des maladies épidémiques dont nous sommes ordinairement menacés, le choléra asiatique a éclaté en Europe et la fièvre jaune aux Etats-Unis.

Grâce aux mesures sévères que nous avons dû prendre pour protéger le pays, nous avons réussi, à de nombreuses reprises, à arrêter la maladie à nos postes de quarantaine. En l'empêchant ainsi de se propager parmi la population, il est évident que notre travail doit mériter l'approbation générale. Il arrive souvent, toutefois, que le peuple considère l'absence de maladie comme une chose purement accidentelle, alors qu'elle n'est due uniquement qu'aux moyens de protection que nous prenons, soit à la frontière soit le long des côtes, pour prévenir la contagion. Beaucoup de services publics moins importants, mais qui possèdent l'avantage de présenter des résultats plus tangibles, sont souvent plus appréciés que l'humble et bienfaisant service de l'hygiène publique.

Comme preuve que le public et la faculté médicale désirent voir le gouvernement reconnaître l'importance de l'hygiène publique et placer ce service au rang qu'elle occupe dans presque tous les autres pays de progrès, j'ai de nouveau reçu une copie de la résolution adoptée par l'Association médicale du Canada, lors de sa convention annuelle à Halifax en août dernier, résolution qui sollicite le gouvernement de créer un ministère spécial d'hygiène sous la charge de l'un des ministres actuels.

Comme il ne s'est point déclaré de cas de peste à San-Francisco depuis le 1er mars 1904, j'ai considéré à propos de mettre fin à l'inspection spéciale à laquelle les navires qui venaient de ce port étaient soumis. De sorte que nous ne faisons plus d'inspection spéciale depuis le 1er janvier.

Suivant le besoin, j'ai dû établir ou continuer un service d'inspection supplémentaire aux endroits suivants : Canso, N.-E.; Gateway, C.-B.; Portal-nord, Sask.; Owen-Sound, Saut-Sainte-Marie, Bruce-Mines, Thessalon et Fort-Francis, Ont.

En outre des employés supplémentaires que cela a nécessités, j'ai maintenu à mon emploi le docteur James Patterson, de Winnipeg, dans le but de supprimer la variole dans les Territoires du Nord-Ouest. Son travail a été tellement efficace qu'il n'existe présentement plus un seul cas de variole dans l'Alberta, la Saskatchewan et les Territoires.

Afin de prémunir la population contre les maladies qui la menaçaient, soit du côté de la frontière soit sur le littoral, nous avons dû de temps à autre émettre des avis spéciaux.

La peste bubonique a sévi cette année dans l'Afrique australe, l'Arabie, la république Argentine, l'Australie, le Brésil, le Chili, la Chine, l'Egypte, l'île Formose, les îles d'Hawaii, les Indes, le Japon, l'île Maurice, le Panama, le Pérou, les îles Philippines, la Russie, le royaume de Siam, les colonies du Détroit, la Turquie et le Zanzibar. Elle a surtout fait des ravages aux Indes, où elle a causé, depuis 1896 jusqu'à la fin de décembre 1904, 3,150,000 décès. L'an dernier, les décès ont dépassé un million, soit exactement 1,040,429, et ils atteindront encore ce chiffre cette année. Ce sont là les

chiffres officiels, et chacun admet qu'ils sont inférieurs aux chiffres réels. La peste bubonique a fait son apparition à différents ports de la Grande-Bretagne, mais à part de Leith, où il s'en est déclaré trois cas, elle ne s'est communiquée nulle part.

Le choléra a fait des victimes en Autriche, en Galicie, en Chine, en Allemagne, aux Indes, au Japon, aux îles Philippines, en Russie, aux Etablissements du Détroit et en Turquie.

Son apparition soudaine en Prusse, au commencement du mois, et à Hambourg, chez une soixantaine d'émigrants Russes qui se préparaient à s'embarquer pour le Canada, si elle n'a pas suffi à jeter l'alarme parmi le public, a du moins provoqué un surcroît de surveillance de la part des employés des ports atlantiques.

L'épidémie de fièvre jaune qui s'est abattue sur les Etats du sud des Etats-Unis pour la première fois depuis que la science était venue révéler le rôle que les moustiques *stegomyia* jouaient dans la propagation de cette maladie, a fourni l'occasion d'appliquer les méthodes modernes de traitement. Le résultat a démontré qu'en intervenant dès le début il était facile d'enrayer la contagion. C'est exactement la confirmation de ce que l'on avait constaté depuis quelques années à la Havane.

La variole a de nouveau fait son apparition presque partout. Bien que l'épidémie soit à peu près terminée aux Etats-Unis, des cas ont éclaté à divers endroits voisins de la frontière, et il m'a fallu de temps à autre nommer des inspecteurs temporaires. Nous avons comme d'habitude été menacés par cette maladie du côté des océans Pacifique et Atlantique.

Il y a eu au commencement du mois un nouveau congrès international de tuberculose à Paris. Comme cela est arrivé à Londres en 1901, c'est encore de Berlin que sont venues les assertions sensationnelles. L'opinion émise par Koch au congrès de Londres que la tuberculose bovine ne présentait à peu près aucun danger pour l'homme, ne fut pas généralement approuvée. Les rapports des journaux concernant le prétendu traitement curatif du professeur Behring ne contiennent rien de défini. Il est probable que ce monsieur, en exposant les résultats de ses recherches pour l'immunisation des bestiaux contre la tuberculose, a fait allusion à la possibilité d'employer les mêmes méthodes chez l'homme. Comme le nom du professeur Behring jouit d'une grande réputation scientifique, nous n'avons qu'à attendre patiemment de plus amples développements.

Le traitement que l'on applique présentement aux lépreux, au lazaret de Tracadie, N.-B., continue à produire d'excellents effets. Les symptômes tant généraux que locaux ont été améliorés dans un grand nombre de cas. Un cas même semble avoir été guéri. Le temps seul démontrera si cette guérison est permanente ou simplement temporaire.

Voici les maladies qui ont été apportées aux quarantaines maritimes, au cours de l'année: variole, scarlatine, rougeole, fièvre typhoïde, varicelle, diphthérie, parotidite et dyssenterie épidémique.

Aucune de ces maladies toutefois n'a réussi à se propager. Notre système d'inspection le long des frontières a également très bien réussi à protéger la santé publique, tout en n'entravant que très peu le commerce et la circulation des voyageurs.

Nous continuons toujours à compléter l'outillage des diverses quarantaines maritimes. C'est ainsi qu'à la quarantaine de l'Ile aux Perdrix, Saint-Jean, N.-B., nous avons fait ériger les maisons de détention et l'hôpital d'hiver dont je parlais dans mon dernier rapport. Nous avons aussi fait les préparatifs nécessaires à l'érection d'un hôpital d'hiver à la quarantaine de l'île Lawlor, à Halifax, N.-E.

Les détails concernant le travail accompli aux diverses quarantaines, au lazaret de Tracadie, dans les Territoires du Nord-Ouest et à la frontière, se trouvent dans les rapports particuliers du directeur général de l'hygiène publique et des autres employés.

VI.—RECENSEMENT ET STATISTIQUES.

A la dernière session du Parlement il fut sanctionné une loi décrétant l'établissement, sous l'autorité du ministre de l'Agriculture, d'un bureau permanent appelé le Bureau du Recensement et des Statistiques. Cette loi annuelle les trois Actes des Statuts refondus du Canada relatifs au recensement et aux statistiques, et pourvoit à :—

1. Faire le recensement général du Canada au commencement de chaque décade, à partir de l'année 1911.

2. Faire le recensement de la population et de l'agriculture du Manitoba, de la Saskatchewan et de l'Alberta tous les dix ans, à partir de l'année 1906.

3. Recueillir, réunir et mettre en tableaux les statistiques et renseignements sur l'agriculture, le commerce, la criminalité, l'éducation, l'industrie, le mouvement de la population et autres sujets, et les publier quand le ministre de l'Agriculture le jugera à propos.

4. Recueillir, résumer et mettre en tableaux les statistiques criminelles du Canada et en fournir un rapport annuel au Parlement.

5. Résumer et mettre en tableaux sous forme concise les renseignements susceptibles d'être exprimés en chiffres et contenus dans les rapports et documents publics.

6. Faire des recherches spéciales sous l'autorité du Conseil exécutif et remplir toute autre mission que le dit conseil pourrait lui assigner.

En outre des employés et recenseurs chargés de faire le recensement du pays aux époques déterminées par l'Acte, le ministre de l'Agriculture peut employer en tout temps des agents ou personnes nécessaires pour recueillir pour le Bureau les statistiques et renseignements au sujet des industries ou affaires du pays qu'il juge utiles et dans l'intérêt public. Mais partout où dans une province il est établi un plan pour le recueillement des statistiques sur l'agriculture, le commerce, la criminalité, l'éducation, l'industrie, le mouvement de la population ou autres sujets, le ministre peut, avec l'autorisation du Gouverneur en conseil, faire des arrangements avec le lieutenant-gouverneur en conseil de cette province pour le rassemblement et la transmission des renseignements demandés dans les imprimés préparés par le Bureau sous la direction du ministre et agréés par le Gouverneur en conseil pour le recueillement de telles statistiques. Le ministre, en recueillant des statistiques de la manière prévue en la présente partie du présent acte, peut exiger de tout officier public ou de tous les officiers publics de lui fournir des copies de papiers et de documents et les renseignements qu'il est en

leur pourvoir de fournir, et ce moyennant ou sans rétribution, ainsi qu'à toute époque que détermine le Gouverneur en conseil.

Quiconque a la charge ou le soin d'archives ou de documents provinciaux, municipaux ou autres d'une nature publique, ou des archives ou documents d'une corporation, dans lesquels peuvent être obtenus des renseignements cherchés pour les fins du présent acte, doit en accorder à tout officier, ou commissaire de recensement, recenseur, agent ou toute autre personne chargés de ce service par le ministre, libre accès pour l'obtention de ces renseignements; et toute personne qui refuse ou néglige de donner ce libre accès, et toute personne qui volontairement empêche ou cherche à empêcher cet accès ou met des obstacles à la mise à exécution du présent acte, est coupable d'un acte criminel.

Quiconque refuse ou néglige de remplir un imprimé qu'il a été requis de remplir par un recenseur ou une autre personne employée à la mise à exécution du présent acte, ou refuse ou néglige de le signer ou de le remettre au moment et de la manière qu'il en est requis ou qui fait une déclaration sciemment fausse sur quelque renseignement demandé, au dit imprimé, est passible d'une amende d'un maximum de cent piastres et de dix piastres de minimum.

Quiconque refuse ou néglige de répondre à une question faite par un recenseur ou par toute autre personne employée à la mise à exécution du présent acte encourt une amende n'excédant pas $50, mais de pas moins de $10.

Quiconque refuse ou néglige de fournir les renseignements qui lui sont demandés sous l'autorité du présent acte ou donne sciemment de faux renseignements ou exerce quelque supercherie à ce sujet, encourt une amende de pas plus de $100 ni de moins de $10.

Un document ou pièce manuscrite ou imprimée paraissant être une formule autorisée pour la confection du recensement ou pour le recueillement de statistiques ou d'autres renseignements, ou contenir des instructions y relatives, et présenté par une personne employée à la mise à exécution du présent acte comme étant cette formule ou contenant ces instructions, est présumé avoir été fourni à la personne qui le présente par l'autorité qu'il appartient, mais par contre tout officier ou toute autre personne employée à l'exécution du présent acte qui obtient ou cherche à obtenir quelque renseignement qu'il n'a pas reçu instruction d'obtenir, se rend coupable d'un acte susceptible des tribunaux.

Le fait qu'un recenseur a laissé dans une maison ou dans un logement un bulletin paraissant émis sous l'autorité du présent acte et contenant un avis requérant qu'il soit rempli et signé, dans un délai déterminé, par l'occupant de cette maison ou de ce logement, ou en son absence par quelque autre membre de la famille, constitue, contre l'occupant une suffisante injonction de remplir et de signer le bulletin.

Le fait qu'un recenseur ou un agent a laissé au bureau ou autre lieu d'affaires d'une personne ou d'une raison sociale ou d'une corporation ou corps public, ou la délivrance par lettre enregistrée à une personne, à une raison sociale ou corporation ou corps public ou à son agent, d'un bulletin de ce genre, contenant un avis requérant qu'il soit, dans un certain délai déterminé, rempli et signé, constitue contre cette personne,

cette raison sociale ou les membres qui en font partie et contre chacun d'eux, ou contre la corporation ou corps public, une injonction suffisante de remplir et dē signer le tableau, et, si l'avis le requiert, d'expédier le bulletin par la poste dans un délai déterminé au Bureau du Recensement et des Statistiques; et toutes les dispossitions des articles du présent acte relatifs aux contraventions et amendes s'appliquent au présent article.

Nous nous proposons de faire faire le recensement régulier de la population et de l'agriculture des provinces du Manitoba, de la Saskatchewan et de l'Alberta au mois de juin prochain. Nous allons aussi essayer de recueillir, par l'entremise des directeurs de poste, les statistiques relatives aux industries du Canada ; c'est notre intention toutefois de ne nous procurer que les renseignements les plus importants.

STATISTIQUES CRIMINELLES.

Ces statistiques couvrent l'année terminée le 30 septembre 1904. Elles démontrent que le nombre des actes susceptibles des tribunaux a été de 9,901, et celui des condamnations de 6,754. Il avait été de 9,642 et de 6,541 l'année précédente, soit une augmentation de 259, ou de 2.68 pour 100, pour les actes criminels, et de 213, ou de 3.25 pour 100 pour les condamnations. Proportionnellement aux accusations, les condamnations ont été de 68.21 pour 100, ce qui est plus élevé que jamais; en 1903 la proportion avait été re 67.84; en 1802 de 66.22, et en 1901 de 68. Le tableau qui suit contient le nombre des accusations et des condamnations ainsi que la proportion qui existe entre elles pour les années 1903 et 1904.

Provinces.	1903.			1904.		
	Accusations.	Condamnations.	Proportion.	Accusations.	Condamnations.	Proportion.
			Pour 100.			Pour 100.
Ile du Prince-Edouard	53	38	71·70	41	28	68·30
Nouvelle-Ecosse	672	444	66·07	664	434	65·36
Nouveau-Brunswick	243	155	63·78	213	122	57·28
Québec	2,086	1,676	80·34	2,139	1,738	81·25
Ontario	4,451	2,884	64·80	4,701	3,034	64·54
Manitoba	476	381	80·04	611	489	80·03
Colombie-Britannique	803	516	64·26	529	379	71·64
Territoires et Yukon	858	447	52·10	1,003	530	52·84
Totaux	9,642	6,541	67·84	9,901	6,754	68·21

En 1904, la plus forte proportion entre les actes susceptibles de la justice et les condamnations fut fournie par Québec et le Manitoba, et la plus faible par Ontario.

les Territoires et le Yukon; il est évident, toutefois, que dans le Yukon, cela provient plutôt du défaut d'intervention que de l'insuccès des tribunaux.

Le nombre des condamnations pour délits de toute nature fut, en 1904, de 54,946, soit 4,543 de plus qu'en 1903, et 11,410 de plus qu'en 1902. Les délits susceptibles des tribunaux furent de 213 de plus qu'en 1903 et de 1,094 de plus qu'en 1902; les condamnations par voie sommaire furent de 4,330 de plus qu'en 1903 et de 10,316 de plus qu'en 1902. Il y eut 10 détentions pour aliénation mentale, soit 5 de moins qu'en 1903.

Réparties d'après les sexes, les statistiques établissent que 6,377 hommes, soit 94.42 pour 100, et 377 femmes, soit 5.58 pour 100, ont été condamnés. Comparé à 1903, c'est une augmentation de 242 pour les hommes et une diminution de 29 pour les femmes. Sur le nombre total des condamnations par voie sommaire, 48,192, les hommes en fournissent 43,664, ou 90.60 pour 100, et les femmes 4,528, ou 9.40 pour 100. En 1903, sur 43,862 condamnations, les hommes en avaient fourni 39,511, ou 90.08 pour 100, et les femmes, 4,351, ou 9.92. Les condamnations de toute nature, qui avaient été, chez les hommes, de 45,446 en 1903, furent portées à 50,041, ou à 9.63 pour 100 en 1904 ; celles chez les femmes furent portées de 4,757, en 1903, à 4,905, ou à 3.11 pour 100 en 1904. Ces chiffres démontrent bien toute l'influence du milieu.

Le tableau qui suit donne, d'après l'âge et le sexe, le nombre des condamnations pour actes criminels pendant les années 1903 et 1904.

Ages.	1903.		1904.	
	H.	F.	H.	F.
Moins de 16 ans	1,005	33	663	34
De 16 à 21 ans	906	85	1,104	65
De 21 à 40 ans	2,573	181	2,909	164
Au dessus de 40 ans	787	66	866	68
Age non mentionné	864	41	835	46
Totaux	6,135	406	6,377	377

Sans tenir compte du dernier groupe, susceptible de se répartir plus ou moins exactement entre les autres groupes, la proportion des condamnations chez les personnes de moins de 16 ans a été de 15.87 en 1903, et de 10.32 en 1904; chez les personnes de 16 à 21 ans, 15.15 en 1903 et 17.31 en 1904; chez celles de 21 à 40 ans, 42.10 en 1903, et 45.50 en 1904; et chez celles âgées de plus de 40 ans, 13.04 en 1903 et 13.82 en 1904. La seule indication consolante dans ce tableau se trouve dans la diminution des condamnations chez les personnes âgées de moins de 16 ans, mais le nombre en est encore élevé. Si on le compare maintenant à celui de la population des diverses provinces, on constate que c'est Ontario qui fournit la proportion la plus élevée. Quant aux condamnations de toute nature obtenues dans les deux plus grandes provinces du pays, elles fournissent les proportions qui suivent en 1904: 0.018 dans Ontario et 0.007 dans Québec, pour les personnes de moins de 16 ans; 0.025 dans Ontario et 0.023 dans

Québec, pour les personnes de 16 à 21 ans; 0.063 dans Ontario et 0.055 dans Québec, pour les personnes de 21 à 40 ans; 0.021 dans Ontario et 0.016 dans Québec, pour les personnes de plus de 40 ans; et 0.011 dans Ontario et 0.004 dans Québec, pour celles dont l'âge n'est pas indiqué. Il est possible, toutefois, que les rapports des condamnations ne soient pas également exacts dans les deux provinces.

Le tableau qui suit donne, pour les années 1903 et 1904, le nombre des délinquants de moins de 21 ans dans Ontario, Québec et tout le Canada, ainsi qu'une classification des divers délits.

Délits.	Ontario.		Québec.		Canada.	
	1903.	1904.	1903.	1904.	1903.	1904.
Vol	759	647	385	359	1,417	1,296
Faux détournements de fonds.	8	18	4	1	19	35
Voies de fait	14	12	5	7	29	32
Agression, entrave à la justice.	11	8	17	33	30	46
Voies de fait et blessures	20	24	9	19	37	51
Effraction	82	88	65	40	190	158
Vol de grand chemin	8	26	28	7	42	38
Coups de feu, blessures	16	13	2	2	27	24
Autres délits	129	104	49	36	238	186

Au sujet des divers délits ci-dessus, commis par les personnes âgées de moins de 21 ans, la province d'Ontario fournit au delà de la moitié des coupables, bien que sa population ne représente que 40 pour 100, et Québec la suit de très près sur le terrain des vols de grand chemin, des voies de faits et des entraves à la justice. Le nombre total des condamnations pour vol, en Canada, a été de 3,337 en 1903 et de 3,514 en 1904; pour faux et détournements quelconques de fonds, 120 en 1903 et 152 en 1904; pour voies de fait, 315 en 1903 et 258 en 1904; pour agression et entrave à la justice, 446 en 1903 et 427 en 1904; pour voies de fait et blessures, 365 en 1903 et 441 en 1904; pour effraction, 335 en 1903 et 356 en 1904; pour vol de grand chemin, 117 en 1903 et 94 en 1904; pour coups de feu et blessures, 110 en 1903 et 111 en 1904; et pour tout autre délit quelconque, 1,396 en 1903 et 1,401 en 1904. C'est donc une augmentation dans tous les genres de délits, à l'exception des voies de fait, vols de grand chemin et entrave à la justice.

Il y a eu, en Canada, 1,612 condamnations pour délit contre la personne en 1903 et 1,605 en 1904; 544 pour délits avec effraction contre la propriété en 1903 et 552 en 1904; 3,751 pour délits sans effraction contre la propriété en 1903 et 3,969 en 1904; 128 pour actes malicieux contre la propriété en 1903 et 100 en 1904; 120 pour faux et détournements quelconques de fonds en 1903 et 152 en 1904; et 388 pour tout acte susceptible des tribunaux en 1903 et 377 en 1904.

Le tableau qui suit donne, pour les années 1903 et 1904, le nombre des condamnations, soit en tout 6,541 en 1903 et 6,754 en 1904.

——	1903.	1904.
Condamnations—		
1re condamnation	5,192	5,295
2e "	760	843
Récidivistes	589	616
Caractère de la condamnation—		
Liberté de payer l'amende	1,263	1,302
Moins d'un an d'emprisonnement	2,267	2,454
D'un an à 2 ans	269	367
De 2 à 5 ans	435	501
Plus de 5 ans	173	156
A perpétuité	1	....
A mort	8	14
A l'école de réforme	325	232
Sentence suspendue, etc.	1,800	1,728
Occupations—		
Agriculteurs	249	296
Commerçants	814	874
Domestiques	193	273
Industriels	635	727
Hommes de professions libérales	42	44
Journaliers	2,472	2,795
Occupations inconnues	2,136	1,745
Etat civil—		
Mariés	1,548	1,679
Célibataires	4,116	4,195
Vœufs	104	120
Etat civil inconnu	773	760
Degré d'éducation—		
Ne sachant ni lire ni écrire	683	659
Instruction élémentaire	4,931	5,122
" supérieure	142	143
Degré d'instruction non indiqué	785	830
Degré de sobriété—		
Usage modéré des liqueurs	3,838	4,085
" immodéré "	1,922	1,825
Non indiqué	781	844
Lieu de domicile—		
Villes et villages	4,743	5,042
Régions rurales	1,061	1,056
Non indiqué	737	656
Lieu de naissance—		
Angleterre et pays de Galles	377	486
Irlande	167	200
Ecosse	128	85
Canada	4,310	4,390
Etats-Unis	315	358
Pays étrangers	450	479
Autres possessions britanniques	23	18
Non indiqué	771	738
Religions—		
Baptiste	172	193
Catholique romaine	2,564	2,639
Anglicane	985	1,040
Methodiste	629	639
Presbytérienne	467	523
Protestante	553	601
Autres religions	353	223
Non indiqué	818	896

CONDAMNATIONS PAR VOIE SOMMAIRE.

Il y a eu 48,192 condamnations par voie sommaire en 1904, soit 4,330 de plus que l'année précédente. Ces condamnations furent portées pour désordre, falsification d'aliments, voies de fait, violation des règlements concernant la pêche, les maîtres et ser-

viteurs, les chemins de fer, les taxes, les douanes, et pour divers autres délits tels que vagabondage, ivrognerie, entretien ou fréquentation de maisons de désordre, cruauté envers les animaux, etc.

Le tableau qui suit donne, classé d'après les sexes, le nombre des condamnations par voie sommaire portées, en 1903 et 1904, dans les diverses provinces.

Provinces.	1903.			1904.		
	Hommes.	Femmes.	Total.	Hommes.	Femmes.	Total.
Ile-du-Prince-Edouard	380	20	400	399	22	421
Nouvelle-Ecosse	4,225	237	4,462	3,580	239	3,819
Nouveau-Brunswick	2,134	144	2,278	2,527	97	2,624
Québec	6,879	1,389	8,268	8,142	1,520	9,662
Ontario	17,492	1,620	19,112	18,346	1,437	19,783
Manitoba	2,505	177	2,682	4,535	355	4,890
Colombie-Britannique	2,567	519	3,086	2,265	604	2,869
Territoires	2,495	157	2,652	3,389	192	3,581
Yukon	834	88	922	481	62	543
Total	39,511	4,351	43,862	43,664	4,528	48,192

Il y a eu diminution dans le nombre des condamnations à la Colombie-Britannique, en la Nouvelle-Ecosse et au Yukon, mais il y a eu une augmentation dans le reste du pays de 4,330, soit près de 10 pour 100. Elle a été de 5.25 dans l'Ile-du-Prince-Edouard, de 15.19 dans le Nouveau-Brunswick, de 16.86 dans Québec, de 3.51 dans Ontario, de 82.32 dans le Manitoba, et de 35.03 dans les Territoires. La diminution a été de 14.63 dans la Nouvelle-Ecosse, de 7.03 dans la Colombie-Britannique, et de 41.10 dans le Yukon. Dans la Colombie-Britannique la diminution a été de 11.7 chez les hommes, mais l'augmentation a été de 16.3 chez les femmes; dans le Nouveau-Brunswick, l'augmentation a été de 18.4 chez les hommes, et la diminution de 32.6 chez les femmes; dans Ontario, l'augmentation a été de 4.9 chez les hommes, et la diminution de 11.3 chez les femmes.

Le tableau qui suit donne le nombre des condamnations portées par voie sommaire, pour ivrognerie, dans les diverses provinces.

Provinces.	1903.			1904.		
	H.	F.	Total.	H.	F.	Total.
Ile-du-Prince-Edouard.......	272	2	274	285	3	288
Nouvelle-Ecosse............	2,649	77	2,726	2,257	87	2,344
Nouveau-Brunswick.........	1,389	69	1,458	1,628	48	1,676
Québec....................	2,582	349	2,931	3,404	582	3,986
Ontario....................	4,609	434	5,043	4,996	469	5,465
Manitoba..................	1,387	79	1,466	2,425	80	2,505
Colombie-Britannique.......	1,239	117	1,356	1,183	105	1,288
Territoires................	900	41	941	1,072	29	1,101
Yukon....................	328	9	337	220	22	242
Total..............	15,355	1,177	16,532	17,470	1,425	18,895

Les condamnations pour contravention à la loi relative aux liqueurs ont été, en 1903, de 2,733 chez les hommes et de 298 chez les femmes, et de 2,726 chez les hommes, et de 292 chez les femmes en 1904. Ajoutées aux condamnations pour ivrognerie, elles forment un total de 19,563 en 1903, et de 21,913 en 1904, soit 44.6 et 45.6 du nombre entier des condamnations par voie sommaire pour ces deux années.

Les condamnations par voie sommaire pour voies de fait ont été de 3,394 chez les hommes, et de 217 chez les femmes, en 1904, et de 3,121 chez les hommes et de 273 chez les femmes, en 1903. 594 hommes et 1,390 femmes ont été condamnés pour tenir ou fréquenter des maisons de désordre en 1904, et 500 hommes et 1,299 femmes en 1903; 7,354 hommes et 799 femmes ont été condamnés pour vagabondage en 1904, et 6,682 hommes et 801 femmes en 1903.

AMENDES, COMMUTATIONS DE PEINE ET PARDONS.

Il y a eu 41,286 condamnations par voie sommaire en 1904, et le montant total des amendes a ateint $341,455; sur cette somme $268,040 furent payées et $73,415 ne le furent pas. Le nombre des condamnations a donc été de 3,344, et le montant des amendes de $18,351 plus élevé qu'en 1903. Le nombre des personnes envoyées en prison pour défaut de paiement de l'amende a été de 7,265 en 1904, soit 627 de plus qu'en 1903.

Le nombre des personnes qui ont bénéficié du droit de pardon du tribunal, en 1904, a été de 352, soit 332 hommes et 20 femmes. En 1903, le nombre avait été de 411, soit

385 femmes et 26 femmes. Sur ces nombres, 195 avaient été relâchées sur permis de circuler en 1904, et 191 en 1903.

Quatorze condamnations à mort furent portées en 1904, mais six furent commuées en emprisonnement pour la vie.

ANNUAIRE STATISTIQUE DU CANADA.

L'annuaire statistique du Canada parut le 3 juillet. Il forme un volume de 792 pages remplies de statistiques et de renseignements divers concernant le commerce, les industries, la population, etc., du Canada, de l'Empire Britannique et des pays étrangers, sans compter 15 pages consacrées à la description du Canada.

Le tout respectueusement soumis.

SYDNEY A. FISHER,
Ministre de l'Agriculture.

SANTÉ PUBLIQUE

N° 1.

(Traduction.)

RAPPORT DU DIRECTEUR GENERAL DU SERVICE DE L'HYGIENE PUBLIQUE.

F. MONTIZAMBERT, O.S.I., D.M. (Edim.), M.S.R.C., D.D.C.

31 octobre 1905.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport annuel, à titre de directeur général du service de l'hygiène publique, pour l'exercice expirant le 31 octobre 1905.

Cete année, nous avons été, comme d'ordinaire, menacés par les maladies épidémiques, et de plus, des cas particuliers de choléra tsiatique se sont déclarés en Europe et des cas de fièvre jaune aux Etats-Unis.

Par conséquent, il a fallu avoir recours à des mesures rigoureuses, tant ordinaires que spéciales, pour protéger la santé publique au Canada.

Selon que la situation qui prévalait au sud de notre pays semblait l'exiger, nous avons entretenu, aux points menacés de la frontière internationale, un service d'inspection contre les cas de petite vérole, et nous avons exercé une surveillance plus grande encore dans quelques ports de mer.

Du côté de l'Atlantique, l'apparition du choléra asiatique en Europe, principalement en Prusse, a exigé des inspections préventives spéciales.

Du côté du Pacifique on a fait, toute l'année durant, une inspection soigneuse de tous les Asiatiques arrivant au Canada. Cette inspection comprend la constatation de la température et l'examen des régions glandulaires. L'inspection spéciale des vaisseaux arrivant de San-Francisco, inspection mentionnée dans mon dernier rapport annuel, a cessé le premier janvier dernier, aucun cas de peste bubonique n'ayant été signalé dans cette ville depuis le premier du mois de mars précédent.

Des circulaires contenant des avertissements et des instructions ont été transmises, de temps à autre, aux employés réguliers et aux douaniers, qui sont aussi, d'office, préposés à ce service dans tous les ports de mer non organisés et les stations de la quarantaine à l'intérieur.

Département fédéral de l'hygiène publique.—L'Association médicale du Canada, réunie à Halifax au mois d'août dernier, a exprimé l'opinion des membres de la profession médicale au Canada en faveur de la création et de l'administration, sous la direction de l'un des ministres actuels, d'un département fédéral de l'hygiène publique. Le comité spécial qui avait été nommé à la réunion de l'année précédente, qui eut lieu à Vancouver en 1904, soumit son rapport à l'association. Le membre du comité chargé de convoquer ses collègues en assemblée présenta le rapport suivant :—

"A titre de président de votre sous-comité concernant la création d'un département de l'hygiène publique par le gouvernement fédéral, j'ai l'honneur de vous déclarer que rien n'a été fait, pour ainsi dire, depuis que nous avons pour la première fois fait connaître au gouvernement fédéral votre sentiment sur cette importante question il y a trois ans. D'année en année, votre association a adopté d'énergiques résolutions

exprimant les sentiments des membres de la profession médicale sur ce sujet, et elle a transmis ces résolutions aux autorités fédérales, à Ottawa, sans parler des représentations faites de vive voix par les membres de votre sous-comité, en corps ou séparément. La dernière fois que je me rendis auprès de l'honorable ministre de l'Agriculture, il me fit observer qu'il était au courant de l'opinion de votre association, telle qu'exprimée dans les différentes résolutions ci-dessus mentionnées, et qu'il lui semblait inutile de faire venir votre comité à Ottawa pour répéter ce que nous lui avions déjà dit si clairement. Il m'affirma qu'il était entièrement d'accord avec nous et qu'il espérait voir se réaliser le projet dont nous lui avions exposé les grandes lignes. Il ajouta qu'il se proposait d'en parler de nouveau au premier ministre assez tôt, espérait-il, pour lui permettre de donner une réponse précise avant notre réunion à Halifax. Votre comité a conscience d'avoir fait son possible pour engager le gouvernement fédéral à créer un département de l'hygiène publique, sous la direction de l'un des ministères actuels, afin de mettre cette branche importante de l'administration publique sur le pied où elle est dans presque tous les pays de progrès. Toutefois, il regrette de dire que ses tentatives n'ont pas encore réussi, et croyant qu'il faut un comité plus puissant et plus influent de cette association afin de mieux faire comprendre aux autorités toute l'importance de cette question, il demande respectueusement à être relevé de sa tâche."

Lors de la présentation de ce rapport, le docteur Powell, d'Ottawa, le président du comité, déclara qu'en conformité d'une résolution adoptée à London, l'an dernier, le comité s'était rendu auprès du gouvernement. Il regrettait de dire que celui-ci n'avait pu promettre de se rendre aux vœux exprimés dans la résolution, de crainte d'empiéter sur le terrain des autorités provinciales par la création d'un tel département. Cependant, il avait fait observer que ce résultat n'était pas à craindre, attendu qu'on pouvait mettre à l'étude plusieurs problèmes qui ne sont pas du ressort du gouvernement des provinces. Il cita, comme exemples, les soins médicaux aux sauvages qui dépendent du ministère de l'Intérieur, et le service de la quarantaine, dirigé par M. le docteur Montizambert. De plus, il y avait d'autres questions dont pourrait s'occuper le département fédéral de l'hygiène publique, par exemple, le traitement médical des personnes frappées par la maladie pendant des expéditions lointaines ou dans les campements, et il ne lui semblait pas qu'il y eut lieu de craindre qu'un tel département empiétât sur le terrain des autorités provinciales.

Le docteur Fagan déclara qu'il approuvait les observations du docteur Powell, car, à titre de médecin hygiéniste à l'emploi du gouvernement provincial, il avait souvent été en butte aux obstacles mentionnés par son confrère. On lui signala des cas de maladie qui n'étaient pas du ressort des autorités provinciales, et lorsqu'il s'adressa à Ottawa le gouvernement fédéral lui répondit qu'il ne pouvait pas s'en occuper.

La résolution suivante fut ensuite adoptée à l'unanimité: "L'Association médicale du Canada regrette que le gouvernement canadien n'ait pas jugé à propos de se rendre aux vœux exprimés dans sa résolution en faveur de la création d'un département fédéral de l'hygiène publique. De plus, elle décide de continuer ses instances auprès du gouvernement, de demander au comité spécial qui s'occupait de cette question de poursuivre ses tentatives et d'adresser des copies de la présente résolution au premier ministre, au ministre de l'Agriculture et au secrétaire d'Etat."

En Angleterre, on insiste avec vigueur pour obtenir un ministère de l'hygiène publique, et ce projet semble à la veille de faire partie du domaine des questions politiques d'actualité.

Sous le titre "Un ministre de l'hygiène publique dans l'Inde", le *Sanitary Record*, de Londres, édition du 13 octobre, publie l'article suivant sur cette question:—

Ce qu'on refuse à la mère patrie a été accordé à notre grande possession en Orient. Les journaux reçus la semaine dernière renferment de longs articles sur le nouveau décret relatif à la santé publique qui a été publié du consentement du secrétaire d'Etat pour l'Inde. En vertu de ce décret, un commissaire impérial de l'hygiène publique est

nommé. Le major J. T. W. Leslie, qui quitte le secrétariat du bureau médical de l'Inde sera le premier à remplir ces fonctions. Au nombre des devoirs assignés au nouveau fonctionnaire sont la recommandation et la mise en œuvre des mesures à prendre pour améliorer et réorganiser le service sanitaire actuel et la direction des recherches relatives à la solution des problèmes de l'hygiène. Le projet que le secrétaire d'Etat a déjà approuvé pourvoit à l'établissement d'un laboratoire central qui servira principalement à de premières expériences d'un caractère général et à la préparation de certains sérums curatifs. Dans chacune des grandes provinces, il y aura un laboratoire provincial qui s'occupera principalement de la diagnose et des expériences spéciales ayant trait aux conditions hygiéniques de l'endroit. Tous les laboratoires seront soumis à la direction du commissaire de l'hygiène publique ; toutefois, le gouvernement de l'Inde déclare qu'il n'a pas l'intention d'enlever aux autorités provinciales la surveillance directe du service sanitaire, de les soustraire à la responsabilité qui leur incombait jusqu'ici, ou de diminuer l'autorité qu'elles exerçaient sur les établissements sanitaires des provinces. Le commissaire de l'hygiène publique n'empiétera en aucune façon sur les prérogatives des gouvernements des provinces en ce qui a trait aux questions provinciales ; mais il lui sera permis de s'entendre et de se consulter avec eux en matière d'hygiène. A cet égard, il occupera une position analogue à celle du directeur général de l'instruction publique. Le conseil des ministres exprime l'espoir que les mesures prises actuellement et les autres réformes à l'étude, ainsi que la coopération volontaire de la population, produiront une amélioration des conditions générales de l'existence aux Indes. Ainsi, les autorités ont reconnu l'importance d'un département distinct chargé de veiller à l'hygiène publique, et nous espérons qu'avant longtemps elles prendront une décision semblable en ce qui concerne notre pays.

Dans la Pensylvanie, le gouvernement Pennypacker a signé la loi que la législature a adoptée à sa dernière session et qui abolit le conseil de salubrité de l'Etat et lui substitue un département de l'hygiène dont le chef sera revêtu de pouvoirs presque absolus pour la protection de la santé publique dans les limites de l'Etat. Le commissaire de l'hygiène publique que la nouvelle loi permet de nommer devra être un médecin ayant au moins dix années de pratique, et il recevra un traitement annuel de $10,000. Il sera aidé par un bureau consultatif de six membres nommés par le Gouverneur, dont quatre seront des médecins et un sera un ingénieur civil. Ils ne recevront aucune rétribution; toutefois, l'Etat soldera les dépenses nécessaires. L'Etat sera divisé en dix districts sanitaires, dont chacun sera confié à un médecin ayant au moins cinq années de pratique, qui recevra des appointements annuels de $2,500.

Sous-ministre en vertu de la loi.—Le directeur de l'hygiène publique, qui est aussi le conseiller du gouvernement fédéral en matière d'hygiène sous l'empire d'un décret du conseil, et qui, en vertu d'un semblable décret, occupait le rang de sous-ministre depuis quelques années, a été élevé à cette charge par une disposition législative adoptée à la dernière session du Parlement fédéral.

La peste bubonique.—Au cours de l'année, cette maladie s'est déclarée en Arabie, dans la République Argentine, en Australie, au Brésil, au Chili, en Egypte, à Formose, en Grande-Bretagne, à Hawaï, dans l'Inde, au Japon, à l'île Maurice, au Panama, au Pérou, dans les îles Philippines, en Russie, au Siam, dans les Etablissements du Détroit, en Turquie et au Zanzibar.

Dans son traité de la peste, le docteur Simpson dit: "Lorsque la peste éclata à Bombay, en 1896, après une absence de 200 ans, peu de gens croyaient que la maladie ne serait pas maîtrisée, enrayée et extirpée à bref délai. Ce fut une dure désillusion lorsque les décès commencèrent à se chiffrer par quelques milliers, et lorsque se reproduisirent les scènes familières quand la peste règne à l'état épidémique. Les maisons closes, les rues désertes, le départ précipité d'environ la moitié de la population de la ville de Bombay, dont la panique s'était emparée, prouvaient que le fléau inspirait les mêmes terreurs qu'autrefois et rappelait les descriptions de la situation du temps

des anciennes épidémies pestilentielles. Plus tard, lorsque la confiance commença à renaître et que la population revint dans la ville, l'épidémie diminuant, on se félicita d'en être quitte à si bon compte en songeant au nombre des victimes des grandes épidémies d'autrefois. Pourtant, l'année suivante et la deuxième année, et tous les ans depuis 1896, le fléau a sévi avec une nouvelle intensité dans la ville de Bombay, et le nombre des décès eut bientôt dépassé celui des victimes que la peste fit autrefois dans n'importe quelle ville, si l'on excepte les épidémies de Constantinople et du Grand-Caire. Cependant, la maladie sévit toujours. De plus, la peste s'est répandue de la ville dans la présidence de Bombay et, de celle-ci, dans une partie plus étendue des Indes. Ses progrès ont été lents mais constants et, aujourd'hui, au lieu des 30,000 décès causés par la peste la première année de son apparition aux Indes, décès qui causèrent une si grande frayeur, la mortalité s'est élevée pendant les deux dernières années à plus de trois quarts de million chaque année. En 1902, le nombre des victimes de la peste aux Indes a été de 833,000, et en 1904 il a dépassé un million, étant de 1,040,429. Depuis 1896 jusqu'à la fin de décembre 1904, le nombre des décès causés par la peste aux Indes a été, d'après les registres officiels, de trois millions cent cinquante mille.

La peste fut apportée dans plusieurs ports de la Grande-Bretagne au cours de l'année. En mai dernier, quelques cas se sont déclarés à Leith.

Le vendredi, 5 mai, un journalier qui était censé souffrir de la fièvre entérique fut admis à l'hôpital des fiévreux de Leith. Le dimanche, 7 mai, les symptômes semblaient révéler un cas de fièvre typhoïde et on entoura le patient d'air frais en abondance. Le mardi, 9 mai, on constata de l'enflure dans l'aine gauche. Dans le liquide retiré par aspiration de cette tumeur, l'examen bactériologique révéla la présence de bacilles de la peste. Cette constatation fut vérifiée par le docteur Buchanan, de Glasgow, et d'autres observateurs. Le lundi, 8 mai, une enfant de trois ans, fille du journalier ci-dessus mentionné, fut aussi transportée à l'hôpital. Elle était censée atteinte de la fièvre entérique. L'enfant était tombée malade le samedi, 6 mai. A son entrée à l'hôpital, elle avait de l'enflure dans l'aine gauche et accusait d'autres symptômes caractéristiques de la peste bubonique. Le mercredi, 10 mai, la mère et un autre enfant, un fils de six ans, furent admis à l'hôpital. Ils avaient des symptômes apparents de la peste. Le jeune garçon avait depuis longtemps une bosse sur le côté gauche du cou, mais cette bosse le faisait souffrir davantage lors de son entrée à l'hôpital, et la maladie se révélait par d'autres signes.

Nul autre cas ne s'est déclaré parmi les personnes qui étaient venues en contact avec les malades ou parmi le reste de la population. Les maisons des premières ont été complètement désinfectées. Bien que le nombre des rats exterminés ait été considérable, on n'a pas découvert qu'aucun deux fut atteint du fléau. Par conséquent, on en est réduit à des conjectures quant à la cause de l'apparition de cette maladie.

Depuis 1903, année où la peste bubonique fit sa première apparition sur la côte occidentale de l'Amérique du Sud, le fléau n'a jamais été entièrement extirpé de ce continent. Au cours de cette année, il a semblé sévir avec une nouvelle intensité particulièrement dans la partie méridionale d'Arequipa, au Pérou. A Lima, on découvrait chaque jour un cas de contagion ou plus. Bien que l'épidémie semble relativement bénigne et ne soit pas extrêmement contagieuse, elle n'en continue pas moins à sévir. Si elle gagnait l'intérieur, elle causerait probablement plus de ravages que sur le littoral, où la population a plus souci de l'hygiène. Le fléau a causé de terribles ravages à Pisagua, au Chili, et les personnes qui se sont enfuies de cette ville affirment que, pendant quelque temps avant leur départ, il y mourait de dix à trente personnes par jour, et que les autorités de la ville étaient incapables d'obliger la population à enterrer les victimes. Les cadavres étaient jetés dans la rue et répandaient la contagion. On n'avait guère réussi à enrayer le fléau, et il semblait que la population entière de ce port chilien succomberait à la peste. Les soldats en faction avaient fait feu sur plusieurs personnes qui tentaient de s'enfuir de la ville.

A Hong-Kong et dans les possessions anglaises du Sud-Africain, la peste a fait cette année à peu près autant de victimes qu'au cours de l'année précédente.

Le *Lancet* du 10 juin 1905 a publié un intéressant écrit du docteur A. M. Elliot, ci-devant à l'emploi du gouvernement de Bombay à titre de préposé spécial à la prévention de la peste, qui a été témoin d'environ 8,000 cas de cette maladie pestilentielle. Dans une brève description de cette maladie au point de vue bactériologique, il déclare, d'après ses observations, que les bacilles sont en petit nombre dans les poumons, excepté, cela va sans dire, lorsque le siège de la maladie se trouve à cet endroit. Il a aussi constaté que les bacilles disparaissent des bubons lorsque la suppuration est complètement établie. Ces constatations sont importantes, en tant qu'elles se rapportent au caractère plus ou moins infectieux des diverses manifestations de la peste et elles viennent à l'appui de l'opinion du professeur Simpson, qui croit que la forme bubonique n'est que légèrement infectieuse. Pour confirmer son opinion que le système lymphatique est toujours le siège de la réaction locale contre le bacille envahisseur, le docteur Elliott déclare que, lors de l'examen externe de plus de 400 cadavres, il a toujours constaté qu'un certain groupe de glandes étaient infectées.

Parlant de la transmission de la peste à l'homme par les animaux domestiques, le docteur Elliot diffère d'opinion avec le professeur Simpson quant à l'infectibilité des pigeons et de la volaille, attendu qu'il n'a pas pu, jusqu'ici, au cours de ses expériences, transmettre la contagion, soit aux uns soit à l'autre, bien que les cochons d'Inde qu'il gardait comme témoins soient morts de la peste dans le laps de temps ordinaire. Il cite deux cas où il a cultivé un bacille correspondant à tous égards à celui de la peste, et pris dans des bubons cervicaux de chats qui avaient été en contact avec des personnes malades.

Examinant la possibilité d'expliquer la recrudescence du fléau par la présence du bacille dans des matières végétales en putréfaction, le docteur Elliot raconte une expérience qui avait consisté à conserver, pendant un mois, des saletés recueillies dans une maison infectée, dans une boîte recouverte à l'intérieur de ferblanc, en prenant des précautions contre l'infection. On y introduisit des rats et on fit bouillir leur nourriture pour empêcher que la contagion ne se communiquât à eux par cette source. Cependant, dans l'espace de trois à cinq semaines tous les quatre rats moururent de la peste. L'expérimentateur raconte ces faits pour ce qu'ils valent; ils offrent de l'intérêt, car ils tendent à corroborer l'opinion de ceux qui croient que l'infection peut couver dans des saletés et prouvent qu'elle peut y conserver sa virulence pendant sept semaines.

La plus grande partie de l'article est consacrée à un examen des sources d'infection, et il est évident que l'auteur croit fermement que l'infection se répand assez fréquemment à travers la peau. Le grand nombre des bubons inguinaux parmi les adultes du sexe masculin est attribué au fait qu'ils se tiennent assis (ou plutôt accroupis), ce qui maintient dans un état de malpropreté le périnée et les parties voisines, et rend moite la peau des cuisses à l'intérieur. Le docteur Elliot est d'avis que les femmes et les enfants s'accroupissent moins souvent, ce qui explique que leurs glandes inguinales sont moins souvent atteintes par la maladie. L'enlèvement du poil du pubis et des aisselles ouvre, en plusieurs cas, la porte au bacille, qui s'introduit dans des coupures. La plus grande fréquence des bubons des aisselles chez les femmes s'explique par la proximité du mamelon et par l'habitude qu'elles ont de s'essuyer les mains sur les vêtements qui recouvrent cette partie du corps. La forte proportion des bubons cervicaux chez les enfants proviendrait du fait qu'ils mettent tout dans leur bouche et de la dentition.

Le docteur Elliot croit que, parfois, les aliments contaminés sont responsables de la contagion, et il cite, à l'appui de cette opinion, des autopsies dans des cas où le seul symptôme avait été une diarrhée. Il attribue le plus grand nombre de décès résultant de certaines formes de la maladie et des bubons placés à certains endroits à l'épaisseur du tissu lymphatique à l'endroit où s'introduit la matière infectieuse, ce qui permet au bacille d'atteindre plus facilement les vaisseaux sanguins et favorise la septicémie.

Il y a lieu de porter intérêt à tout nouvel écrit du docteur Elliot sur les modes de transmission de la contagion d'une personne à une autre.

E. H. Hankin écrit ce qui suit:—

"Ainsi, les déjections du patient ne sont pas, tant s'en faut, la principale source d'infection. Les faits connus indiquent que, dans un petit nombre de cas seulement, le microbe qui se trouve dans les déjections passe à l'état où il est susceptible de communiquer la peste indienne aux êtres humains. Les faits permettent même de supposer que cela n'arrive jamais, pour ainsi dire, sauf dans certains cas de pneumonie. Le mystère qui entoure les moyens de propagation du fléau est loin d'être dissipé lorsqu'on a fait allusion aux rats. Bien qu'il n'y ait pas lieu de douter que dans certains cas ils contribuent à répandre la contagion, d'autres cas cités prouvent que le fléau peut gagner du terrain et continuer à exercer ses ravages dans une localité sans leur concours.

Le témoignage de l'histoire nous enseigne que les plus virulentes épidémies ont sévi parmi des populations qui portent habituellement des chaussures plutôt qu'au sein des groupes qui se promènent nu-pieds. Ce fait milite contre l'opinion de ceux qui croient que l'infection provient de l'introduction du microbe à travers les fissures de la peau des pieds. Il est encore moins probable que le microbe s'introduise de cette manière dans le corps des rats, car ces animaux, il est permis de le croire, se blessent rarement aux pieds en marchant sur des pierres ou des épines, et sont moins exposés à d'autres blessures qu'ils sont susceptibles de contracter la maladie. Les expériences faites dans les laboratoires prouvent que le microbe de la peste perd sa virulence en passant successivement d'un rat dans d'autres rats au moyen de l'inoculation sous-cutanée. Si ces expériences se confirment, elles fourniront de bonnes raisons de douter que l'infection d'un rat par un autre rat ou par ses déjections soit le moyen ordinaire par lequel la contagion se répand parmi les rongeurs, et, sur une plus petite échelle, des rats à l'homme. La diminution apparemment spontanée des cas de peste pneumonique causés par l'infection directe indique que le microbe de la peste peut de la même manière perdre de sa puissance infectieuse par son passage successif chez plusieurs être humains.

"Ainsi, il est improbable que le véritable "nid" du bacille de la peste se trouve soit dans les saletés, soit chez le rat ou chez l'homme; bien que l'un ou l'autre de ces agents puisse servir à transporter la maladie d'un lieu dans un autre ou causer quelques cas isolés de la maladie et doive, en tout cas, être considéré comme suspect dans la pratique.

"L'immunité générale dont jouit le personnel des hôpitaux des pestiférés nous empêche de croire que les punaises et les moustiques communiquent l'infection aux êtres humains en les mordant, alors que leur trompe est encore infectée par le sang corrompu des patients. Il est difficile de comprendre pourquoi la trompe de l'insecte serait plus susceptible de transmettre l'infection de cette manière, soit qu'il s'agisse des insectes qui ont pour habitude de piquer les êtres humains ou des insectes qu'on trouve chez les rats infectés.

"Simond a laissé entendre que les puces déposent des déjections au moment où elles mordent, et que les microbes contenus dans ces déjections sont ensuite introduits dans la morsure par accident, ce qui cause la contamination. Mais si les puces sont dangereuces de cette manière, pourquoi les autres insectes qui ont l'habitude de mordre qui se rencontrent dans les hôpitaux des pestiférés ne transmettraient-ils pas également la contagion aux infirmiers ? De plus, il y a lieu de douter que cette théorie explique complètement la période prolongée de l'incubation dans un endroit et la persistance de l'infection si souvent observée lors des épidémies de peste.

"La seule supposition qui, à mes yeux, pourrait permettre d'expliquer les faits, serait que le véritable "nid" de l'infection pestilentielle se trouverait dans quelque espèce d'insecte dans lequel le microbe causerait le développement lent de l'infection, qui, à la longue, permettrait à l'insecte de transmettre la maladie. Dans cet insecte le virus pourrait conserver et récupérer sa force.

Si l'opinion de Simond était fondée, à savoir: que l'insecte ne fait que garder le microbe dans son intestin et l'évacue avec ses déjections, on devrait s'attendre que les insectes eussent plus de virulence immédiatement après ou peu après avoir absorbé le sang des rats infectés. La théorie maintenant énoncée consiste à dire que le microbe

se développe dans l'insecte, et que ce n'est qu'après un certain laps de temps que le virus peut gagner la trompe au moment de la morsure. D'après cette théorie, on suppose évidemment qu'il s'écoule un certain intervalle de temps entre le moment de la réception du virus par l'insecte et celui où il est en état de le transmettre à d'autres animaux. Il a été expliqué ci-dessus qu'on constate ordinairement un tel intervalle de temps lors des épidémies de peste.

Les changements qui se produisent dans les habitudes des insectes au fur et à mesure que les rats sont décimés expliquent certains cas où les rats semblent jouer des rôles différents dans la propagation de la maladie à différentes phases de l'épidémie.

La différence des habitudes des insectes en différentes localités pout être la cause d'épidémies anormales pendant lesquelles certaines espèces d'animaux infectibles échappent temporairement ou d'une manière permanente à la maladie. Les faits rapportés ici et décrits dans les paragraphes précédents sont impossibles à expliquer si l'on suppose que la transmission du fléau provient simplement du passage accidentel du microbe des déjections infectées à des coupures ou à des égratignures qui peuvent se produire sur le corps des animaux infectés.

De ses observations lors de l'épidémie de 1902, à Sydney, le docteur Ashburton Thomson conclut que l'insecte doit être capable de transmettre le virus "plusieurs heures et même quelques jours après l'avoir reçu." Les faits rapportés ici laissent supposer qu'aux Indes l'insecte peut conserver le pouvoir de transmettre la maladie pendant des semaines ou même des mois. Simond a laissé entendre que la rétention de l'infection par les insectes peut être la cause de la recrudescence de la maladie qui, ainsi qu'il le démontre, se produit d'ordinaire à un intervalle d'un an après la première apparition du fléau.

" Pour prouver que le microbe de la peste se développe dans le corps de l'insecte, je ne puis que citer l'observation suivante que j'ai faite personnellement pendant l'épidémie de la peste à Agra mentionnée ci-dessus. Au mois d'avril 1901, on m'apporta un rat qu'on avait trouvé mort dans le quartier des marchands de grain, à Agra, peu après que le premier cas de cette maladie se fut déclaré chez un être humain. Nulle trace du microbe de la peste ne pût être découverte, soit par l'examen microscopique soit par la culture, dans aucun des tissus du rat. Toutefois, je découvris sur le rat un insecte vivant. Je m'en emparai et le plaçai dans un tube rempli d'un bouillon stérilisé. J'agitai violemment le tube. J'en retirai ensuite l'insecte que je mis dans un autre tube rempli d'un bouillon et que je traitai de la même manière. Ce procédé fut répété plusieurs fois dans le dessein d'enlever autant que possible les bactéries saprophytiques qui pouvaient se trouver sur le corps de l'insecte. Après avoir subi ce traitement, l'insecte fut disséqué en prenant de rigoureuses mesures aseptiques sous un microscope de dissection. L'estomac fut enlevé et coupé en deux. La moitié fut placée sur de la mousse de Ceylan et on en obtint une pure culture du microbe (à preuve son développement sur l'agar-agar additionnée de sel marin, etc.). L'autre moitié de l'estomac fut soumise à l'examen microscopique. Les seuls microbes visibles étaient des bacilles à tête arrondie, semblables en apparence à ceux de la peste. Ils étaient divisés en grappes d'environ douze, et semblaient incrustés dans les tissus de la paroi de l'estomac. Aucun bacille ne fut découvert dans le liquide contenu dans l'estomac. Cette disposition des bacilles en grappes laisse évidemment supposer qu'ils étaient occupés au travail de la reproduction *in situ*."

Le choléra.—Au cours de l'année, cette maladie a fait son apparition en Autriche, en Chine, en Egypte, en Allemagne, aux Indes, au Japon, en Perse, dans les îles Philippines, en Pologne, en Russie, dans les Etablissements du Détroit et en Turquie.

Cette maladie a éclaté subitement en Prusse, au mois d'août dernier, parmi les émigrés russes attendant à Hambourg le bateau qui devait les transporter en Amérique. Soixante cas ou plus furent constatés tout d'abord, et d'autres se déclarèrent rapidement, atteignant, le 11 du mois, le chiffre de 261 cas et 89 décès.

Le choléra épidémique couvait en Russie depuis un an au moins, et plusieurs cas suspects se sont déclarés à Moscou parmi les ouvriers venus de la Pologne. On se rap-

pelle qu'au mois d'avril dernier le gouvernement russe convoqua un grand nombre de médecins en congrès à Moscou. Ce congrès devait deviser des mesures à prendre pour enrayer la propagation de l'épidémie, mais à cause des troubles politiques qui agitaient la Russie les résultats furent nuls ou presque nuls.

Il serait difficile de dire si le choléra qui régnait en Russie a causé l'épidémie qui s'est déclarée en Perse en octobre dernier. Le rapport du major Sykes sur le commerce du district consulaire de Kerman, rapport publié récemment, nous fournit incidemment une description de la situation pendant l'épidémie de choléra qui a éclaté à Kerman en octobre dernier. La maladie fut apportée par un pèlerin venu de Meshed, au nord-est de la Perse, qui tomba malade et mourut du choléra à quelques milles de la ville où il revenait. Ses amis lavèrent son corps dans le ruisseau voisin et apportèrent tous ses vêtements à Kerman afin de les mettre en vente; bientôt après la maladie fit son apparition sous la forme épidémique. La panique s'empara immédiatement de tous les habitants, et les autorités de la ville furent les premières à s'enfuir. Tout le personnel administratif de la Perse se sauva en corps, suivi par tous ceux qui purent se procurer un cheval ou des moyens de transport afin de se rendre à la campagne. Le résultat fut que les villages environnants furent immédiatement visités par le fléau, qui se répandit rapidement dans le voisinage. Dans la ville, les affaires furent complètement paralysées, le commerce des tapis, pour lequel elle était renommée, éprouvant les principales pertes.

Le seul aspect consolant de la situation, raconte le major Sykes, c'était de contempler les efforts héroïques des médecins de la *Church Missionary Society,* qui demeurèrent à leur poste pour combattre l'épidémie. Heureusement, la saison froide approchait, et au bout d'une couple de mois la maladie avait fait ses pires ravages. Le major Sykes fait ressortir la nécessité impérieuse d'avoir des médecins persans suffisamment instruits et la nécessité non moins grande d'habituer la population à observer quelques-unes des règles élémentaires de l'hygiène.

Les auteurs qui traitent de l'épidémiologie ont depuis quelque temps observé cette marche en avant progressive du choléra originaire de l'Orient, lors de l'une des incursions périodiques de cette maladie dans l'Europe occidentale. Le mouvement commença pendant la dernière partie de l'année 1899. Partie de l'est, la maladie s'avança rapidement des Indes, envahit la Chine et le Japon. De Hong-Kong elle se répandit aux Philippines, faisant des ravages à Manille et dans les provinces en dépit des plus grands efforts déployés par les médecins du service ambulancier des armées de terre et de mer. Sa marche en avant vers l'ouest à travers la Perse, l'Arabie et jusqu'en Russie fut plus lente. Le choléra fit son apparition à la Mecque en 1902 et, de là, se répandit parmi les Musulmans. Sa présence fut signalée en Egypte, en Asie Mineure et en Perse, où la maladie finit par s'implanter fermement à Téhéran. De cet endroit, elle suivit la route des caravanes et gagna l'Australie, la Transcaucasie et le pays transcaspien, d'où elle parvint aux rives du Volga. Elle y séjourna pendant près de dix-huit mois, retenue par quelque influence mystérieuse dont ceux qui recherchent les causes des épidémies n'ont pas encore découvert la nature. Elle vient seulement de se remettre en marche vers l'ouest. Pourquoi a-t-elle fait un si long séjour en Russie et a-t-elle ensuite franchi subitement la frontière ? Des conducteurs de trains de bois descendaient la Vistule au delà de Thorn et de Kulm, et des émigrés quittaient la Pologne et la Russie occidentale pour se rendre à Hambourg et à Brême, d'où ils s'embarquaient pour New-York, mais la maladie ne suivait pas leurs traces. Les préposés à la salubrité publique, en Russie, ne s'occupaient pas plus alors qu'aujourd'hui d'étouffer l'épidémie, et les communications entre le Volga, où le choléra avait sévi pendant tout l'hiver, et la Vistule, qu'il suit maintenant pour gagner la Prusse, étaient aussi libres pendant l'été de 1904 qu'elles l'ont été pendant celui de 1905; néanmoins, l'infection refusait de se propager. Tout à coup, elle se met en marche et l'Europe a conscience du péril d'une invasion du choléra. Les auteurs nous disent que ce sont les conditions climatologiques qui entravent ou accélèrent les progrès de la maladie, mais ce n'est là qu'une formule qui sert à masquer leur ignorance. La théorie des eaux souterraines de Petten-

kofer est tout aussi satisfaisante sans être plus intelligible. Il faut admettre qu'une influence quelconque détermine la virulence plus o umoins grande du bacille en forme de virgule, ou donne à l'être humain une force de résistance variable; mais la question de savoir si cette influence réside dans l'air ou dans la terre, ou si elle ne réside ni dans l'un ni dans l'autre, demeure un problème insondable.

Les autorités sanitaires des districts de Kulm, de Thorn, de Graudenz, de Marienwerder, de Stuhm et de Schwetz furent revêtues de pouvoirs absolus, afin de prévenir l'apparition du choléra et d'en empêcher la propagation. Deux Russes, conducteurs de trains de bois, succombèrent à la maladie à Kulm. Comme ils naviguaient sur la Vistule, on suppose que la source de l'infection se trouvait en amont de la rivière en territoire russe. Toutes les baignoires le long de la rivière ont été fermées, et les services des aqueducs desservant les villes adjacentes a été brusquement interrompu. Les habitants furent obligés de faire venir de l'eau du dehors ou de se servir de l'eau des puits.

Les cas de choléra à Hambourg ne semblent avoir aucun rapport direct avec ceux qui se sont déclarés dans la Prusse occidentale. Le premier cas qui a éclaté à Hambourg fut celui d'un Russe de passage; la nature de la maladie ne fut reconnue qu'après une autopsie qui eut lieu le 27 août. L'approvisionnement d'eau et l'état sanitaire de Hambourg et d'Altona ont subi de grandes améliorations depuis la forte épidémie de choléra de 1892, et il semble y avoir lieu d'espérer que les précautions qui ont été prises empêcheront le retour d'une épidémie dans cette ville. Dans l'intervalle, on a mis fin à l'embarquement des émigrés russes de passage; le bureau de l'immigration des Etats-Unis a ordonné que tous les passagers d'entrepont venant de Hambourg et de Brême fussent surveillés pendant six jours avant leur départ, et il a envoyé deux médecins inspecteurs à Hambourg.

La genèse de la présente épidémie est typique. La maladie a éclaté en Arabie et s'est répandue à travers la Syrie, la Mésopotamie et la Perse jusqu'en Russie; ensuite, elle remonta le Volga jusqu'au cœur de l'empire. L'hygiène est peu connue des Moscovites, et la mortalité est toujours tellement élevée dans leurs villes que ce qu'on considérait comme une épidémie dans la plupart des pays y éveille peu l'attention, surtout lorsque c'est la classe ouvrière qui est atteinte. La maladie fut apportée dans la Prusse orientale, mais il s'y trouva des médecins habiles pour enrayer ses progrès, et depuis elle a été combattue d'une manière intelligente. Le premier septembre, il y avait 43 cas de choléra en Allemagne, tous dans la Prusse orientale, sauf un à Hambourg. Le gouvernement impérial ordonna aussitôt de soumettre aux règlements de la quarantaine tous les émigrants du pays jusqu'à ce qu'on fût certain qu'ils étaient en santé, et le bureau des hôpitaux de matelots des Etats-Unis envoya son inspecteur de Naples à Hambourg et ordonna à un autre inspecteur de Philadelphie d'aller lui prêter assistance. Le 2 septembre, un nouveau cas fut découvert à Hambourg et dix-neuf décès furent rapportés aux autorités. Le 4 septembre, le nombre des cas s'élevait à vingt-six et celui des décès à vingt-trois et, le 5 septembre, les chiffres étaient de soixante-dix-sept et de vingt-quatre, respectivement. La maladie avait été apportée dans le pays par des Russes, conducteurs de trains de bois sur la Vistule et par un groupe de quatre-vingts émigrés, dont l'un fut la première victime à Hambourg. Ausitôt ce renseignement connu, on ordonna de fermer tous les restaurants le long de la Vistule, sauf ceux des vivlles, afin de pouvoir soumettre les bateliers à une plus grande surveillance, et on procura des moyens de traiter les cholériques dans diverses parties de l'empire.

Des lettres d'avis mentionnant l'apparition du choléra en Allemagne furent adressées à tous les employés de la quarantaine dans les ports canadiens de l'Atlantique et aux douaniers des ports de mer de moindre importance.

En Pologne, du 5 au 11 du présent mois, quarante-sept cas de choléra et vingt-quatre décès furent rapportés aux autorités.

Aux Philippines, le docteur Heiser, directeur du service de la quarantaine, rapporte que, bien que le nombre total des cas de choléra pendant la semaine expirant le 23 septembre dépasse légèrement celui des cas de la semaine précédente, on ne juge pas que la situation soit grave, et qu'il a tout lieu de croire que la maladie sera très pro-

chainement enrayée dans la ville de Manille. Un fait très inquiétant, c'est la persistance du choléra dans la vallée de la Maraquina, au delà de la prise d'eau de l'aqueduc de la ville. On ne néglige rien pour empêcher la pollution des eaux, trois détachements de cavalerie s'occupant de ce soin. Le docteur Heiser déclare qu'on éprouva une anxiété considérables pendant les premiers jours de cette semaine, à cause d'une nouvelle reçue de Nueva Caceres annonçant qu'un cas de choléra s'était déclaré à cet endroit. Pendant l'épidémie de 1902, le choléra fit son apparition à Nueva Caceres presque en même temps qu'à Manille. Vu qu'il était impossible, pour ainsi dire, de se rendre de Manille à Nueva Caceres pendant la présente épidémie, à moins de s'être soumis à la quarantaine régulière de cinq jours, il était peu probable que la maladie eut été apportée de Manille. Ce cas, si le diagnostic en a été fait, serait une nouvelle preuve que cette maladie est endémique aux Philippines. Toutefois, aucun cas nouveau ne s'est déclaré, ce qui laisse planer beaucoup de doute sur l'exactitude du diagnostic. Dans les provinces, le choléra est encore restreint dans les mêmes limites. Les cas de maladie ont sensiblement augmenté à Taytay, au point qu'ils se chiffrent maintenant par 56 et les décès par 48. Depuis l'apparition du choléra, le nombre total des cas dans la ville de Manille a atteint 195, et celui des décès 168. Dans les provinces, il y a eu 260 cas et 213 décès.

La petite vérole.—Comme d'ordinaire, cette maladie a été extrêmement répandue cette année, ayant fait son apparition en Afrique, dans la République Argentine, en Autriche, en Belgique, au Brésil, dans la Guyane anglaise, au Canada, à Ceylan, au Chili, en Chine, en Colombie, à Cuba, au Danemark, à l'Equateur, en Egypte, en France, à Formose, en Allemagne, à Gibraltar, dans la Grande-Bretagne, en Grèce, à Hawaï, aux Indes, en Italie, au Japon, au Mexique, dans les Pays-Bas, en Norvège, à Panama, au Pérou, aux îles Philippines, à Porto-Rico, en Russie, en Espagne, dans les Etablissements du Détroit, en Suisse, en Suède, en Turqui, dans l'Uruguay, aux Etats-Unis, au Vénézuéla et aux Antilles.

Bien que cette maladie ne règne plus à l'état épidémique aux Etats-Unis, il y a eu, de temps à autre, au cours de l'année, des cas si menaçants de cette maladie près de la frontière internationale, au sud, qu'il a fallu envoyer temporairement des inspecteurs à différents endroits. Ces fonctionnaires sont demeurés sur les lieux pendant le laps de temps qui sembla nécessaire, à Canso, N.-E., à Owen-Sound, à Thessalon, à Bruce-Mines, au Saut-Sainte-Marie et à Fort-Francis, dans l'Ontario ; à North-Portal, Sask., et à Gateway, C.-B.

Des cas de cette maladie furent rapportés à quelques-uns de nos fonctionnaires du service de quarantaine, et chaque fois le fléau fut enrayé sur-le-champ.

De nos jours, il est rare qu'on mette en doute l'efficacité de la vaccination. S'il fallait d'autres preuves de sa vertu préservatrice, on en trouverait une dans le rapport d'un hôpital de varioleux d'un Etat voisin, rapport dont je citerai l'extrait suivant : "Pendant les quatre dernières années, environ 1,000 étudiants en médecine, 60 médecins, 100 infirmières, et plus de 100 domestiques, ont été exposés à contracter la petite vérole dans les salles de l'hôpital municipal, où les étudiants en médecine, étaient admis pour leur permettre d'étudier la maladie. De ce groupe d'environ 1,250 individus, un seul a contracté la petite vérole. Celui-ci, un étudiant en médecine, descendant d'une famille opposée à la vaccination, réussit au moyen d'une ruse à avoir accès aux salles de l'hôpital, contracta la maladie, et fut si gravement malade que, pendant un certain temps, sa vie fut fort en danger."

De nouvelles expériences semblent donner raison au docteur Alan B. Green, des instituts vaccinogènes de l'Etat, de Londres, en Angleterre, qui a émis la théorie que le chloroforme est préférable à la glycérine pour la purification du vaccin. La commission d'hygiène de Chicago fait rapport : Le docteur J. F. Biehn, directeur du laboratoire du département d'hygiène de Chicago, a trouvé que des émulsions de vaccine exposées pendant un certain temps aux vapeurs du chloroforme d'après la méthode inventée par le docteur Alan B. Green, de Londres, étaient uniformément exemptes de

tout organisme étranger, sauf de ceux qui produisent la varioloïde. Ce vaccin fut employé par un médecin, cinq jours après avoir été recueilli sur un veau. Il fallut un jour pour le préparer, un jour pour le rendre à Chicago, deux jours pour le soumettre à l'examen bactériologique, et un jour pour l'envoyer au praticien qui s'en servit dans sa clinique. Dix jours après l'avoir reçu, le médecin fit rapport que le vaccin chloroforme avait réussi dans cent cas sur cent de vaccination primaire. L'avantage le plus important de l'emploi du chloroforme consiste dans la rapidité avec laquelle on peut purifier le vaccin. Pour le purifier au moyen de la glycérine, il faut de quarante à soixante jours, et au moyen du chloroforme quatre heures.

Le docteur Green, l'inventeur de cette méthode de purifier le virus vaccinal au moment où il est recueilli sur le veau, dit dans un rapport récent, que depuis le mois d'avril 1903, date de son mémoire préliminaire sur ce sujet, il a purifié beaucoup de vaccin. La lymphe a été dépouillée de ses bactéries étrangères non reproductrices en un laps de temps variant d'un heure à huit après avoir été recueillie sur le veau, et a, après avoir été soumise aux épreuves usuelles, été distribuée pour servir à la vaccination environ deux semaines après. Son emploi, dit-il, a eu pour résultat des cas bien caractérisés, et l'inoculation a pleinement réussi.

La rapidité avec laquelle le virus vaccinal peut être ainsi purifié écarte le danger d'une disette de vaccin lorsqu'une épidémie de petite vérole crée une demande inusitée de cet article.

Un autre avantage, c'est que la vie du vaccin—c'est-à-dire la période de temps pendant laquelle il conserve sa vertu—est sensiblement prolongée. La glycérine se mêle intimement à la lymphe, et continue à exercer son action stérilisante jusqu'à ce que le vaccin ait perdu toute vertu. On enlève le chloroforme dès que la lymphe est purifiée, et il n'y a plus de stérilisation.

Un autre avantage du vaccin d'après le nouveau procédé, avantage qui sera dûment apprécié par les vaccinateurs qui ont une forte clientèle, c'est la rapidité avec laquelle sèche, lorsqu'on l'applique, le vaccin purifié au chloroforme.

La fièvre jaune.—L'événement le plus remarquable de l'année relativement à cette maladie a été sa réapparition dans la partie méridionale des Etats-Unis. L'épidémie se fit sentir le plus vivement dans l'Etat de la Louisiane et dans la ville de la Nouvelle-Orléans. Dans cette ville, il y eut 3,383 cas et 455 décès.

La première nouvelle de l'apparition de la fièvre jaune à la Nouvelle-Orléans parvint aux autorités sanitaires durant l'après-midi du 12 juillet, alors que deux médecins firent rapport de vive voix au président de la commission d'hygiène de l'Etat, dans son bureau, de deux cas d'une maladie ressemblant, d'après eux, à la fièvre jaune, l'un des cas n'étant rapporté qu'après le décès.

Le plan de campagne adopté dès le début par la commission d'hygiène reposait sur la théorie de la transmission de la maladie par les moustiques, et le système fut amélioré de jour en jour au fur et à mesure que les employés devinrent plus familiers avec leurs devoirs.

Pour la première fois depuis l'apparition de la fièvre jaune à la Nouvelle-Orléans, le bulletin de midi, le 28 octobre, se rapportant aux seize heures précédentes, annonça qu'il n'y avait eu ni nouveaux cas ni décès.

L'épidémie de fièvre jaune touche tellement à sa fin qu'on peut dire sans crainte que la science a remporté une victoire signalée après l'un de ses plus rudes combats. L'attitude et les efforts de la population ont été admirables et ont entièrement favorisé la ligne de conduite éclairée et vigoureuse adoptée par les fonctionnaires américains du service de la salubrité et de l'hôpital des matelots. Les mesures suggérées par la théorie de la transmission de l'infection par les moustiques ont été des plus efficaces. Les comparaisons faites avec l'épidémie de 1878 le démontrent. Les deux épidémies se déclarèrent à une époque avancée du mois de juillet et suivirent à peu près la même marche jusqu'à trois ou quatre jours après qu'on se fût organisé pour combattre le fléau cette année. De ce moment-là, les cas diminuèrent en 1905, tandis qu'ils avaient augmenté

en 1878. Dans tout le sud, il y a eu moins de 9,000 cas et 1,000 décès au plus, en 1905, tandis qu'en 1878, à la Nouvelle-Orléans seulement, avec une population de moitié moindre, il y avait eu 4,000 décès. En 1905, en dehors de la Nouvelle-Orléans, il a été démontré, de ville en ville, que l'épidémie perdait du terrain partout où l'on appliquait entièrement les mesures suggérées par la théorie de l'infection par les moustiques. Pourtant, où la population négligeait d'adopter les moyens conseillés par la science moderne, l'épidémie a sévi avec la plus grande rigueur.

Sous le titre de : "Le Moustique maître d'école", on lit dans *Charities:*

"Une stégomie femelle, grâce à une vieille boîte de ferblanc ayant contenue des huîtres trainant dans votre cour et renfermant un peu d'eau, peut faire éclore 200,000,000 de moustiques en une année; nettoyez vos boîtes de ferblanc, vos bouteilles brisées et vos baquets."

Cette phrase a été détachée d'une véritable harangue populaire prononcée dans l'une des cent réunions qui ont eu lieu à la Nouvelle-Orléans pendant le mois dernier. Elle prouve, non seulement que rien ne fut négligé pour combattre l'infection, mais qu'au cours de l'une des croisades les plus remarquables de cette période décennale, croisade entreprise pour instruire le peuple, on a illustré le sujet d'une manière pittoresque. On a amené, pour ainsi dire, une ville entière à embrasser la théorie de la transmission de la fièvre jaune par les moustiques. Dans cette levée de boucliers contre l'ignorance, le stéréoscope du conférencier a remporté autant de succès que le microscope du bactériologiste. Ça été un enchaînement "d'inspections, de fumigations et de leçons répandues aussi loin que possible", pour nous servir de termes du *Picayune,* et la liste des réunions annoncées dans une seule édition dans les termes en usage pour les ralliements politiques, nous donne une notion du zèle avec lequel fut prêché cet évangile de foi et d'œuvres dans les églises et les salles publiques, dans les synagogues et sur les marché, en présence des Italiens et des nègres, dans les cercles de femmes et les clubs établis dans les quartiers de la ville.

Les services rendus par le bureau de l'hôpital des matelots et les membres de la commission de santé de la ville par leurs travaux d'assainissement seront officiellement reconnus. *Charities* les félicitera de nouveau du bon esprit avec lequel ils ont accueilli et provoqué le concours du public."

La transmission de la fièvre jaune par les moustiques.—A la réunion annuelle de l'Association américaine de l'hygiène publique, qui eut lieu à Boston (Mass.) au cours du mois dernier, un comité composé des docteurs John Guiteras, Frederick Montizambert, P. H. Bailhache, James Carroll, William Bailey et Eduardo Licéaga, soumit les considérants et le projet de résolution suivants :—

"*Attendu* que, pendant la présente épidémie de fièvre jaune à la Nouvelle-Orléans, la destruction des moustiques et leur éloignement des patients ont eu de bien meilleurs résultats que les moyens autrefois employés; et

"*Attendu que,* grâce à ces moyens nouveaux, on a pu enrayer et faire disparaître graduellement une épidémie qui s'était fermement implantée au sein de la plus nombreuse population non réfractaire qui ait jamais été exposée à la fièvre jaune;

"*Il est résolu* (1) que cette association trouve dans ces résultats une nouvelle preuve de la théorie que la fièvre jaune ne se transmet, dans le cours ordinaire des choses, que par la morsure d'un moustique infecté; (2) que cette association est d'avis que ce n'est qu'en se basant sur cette doctrine que l'on peut, au début d'une épidémie, adopter des moyens pour enrayer la propagation de la fièvre jaune; (3) que, pour que ces moyens soient appliqués avec succès, il faut que la population ait une intelligence parfaite de la théorie de la transmission par les moustiques et soit disposée à faire rapport promptement et franchement des premiers cas de maladie et de tous les cas suspects et à faire soigner convenablement les patients; (4) que cette association désire féliciter de nouveau la commission de l'hygiène publique et le bureau de l'hôpital des matelots de l'œuvre admirable accomplie par le docteur Joseph H. White et ses confrères de la Nouvelle-Orléans, et conseiller à tous les intéressés de demander au même

personnel de prendre constamment la direction du service de la quarantaine dans les ports de mer le long du littoral du golfe."

Ce projet de résolutions fut adopté.

La fièvre scarlatine.—Dans un récent article sur cette maladie, le journal de l'Association médicale des Etats-Unis disait:—

Le traitement des fièvres éruptives par la lumière rouge n'est pas nouveau, car il y a des indices que les Chinois, ainsi que certaines nations d'Europe, y avaient recours il y a des siècles. Il semble douteux que le traitement fût alors appliqué de la manière suggérée de nos jours, et on a la preuve que les anciens négligeaient d'intercepter la lumière ordinaire à l'entrée de la chambre des malades et que le traitement par la lumière rouge consistait autrefois à tendre des draperies rouges dans la chambre, et, parfois, à envelopper de linge rouge les membres du patient. Vers la fin du siècle dernier, les travaux de Finsen mirent la question sur une base scientifique et provoqua une recrudescence d'intérêt relativement à ce traitement. La théorie de ce traitement repose sur cette vérité bien connue que les rayons lumineux dits chimiques, bleus, violets et ultraviolets, sont susceptibles de causer de l'inflammation dans une peau saine et, par conséquent, ne sauraient manquer d'aggraver l'inflammation dans une peau qu'une autre cause a déjà rendue malade. Finsen suggéra l'emploi du traitement par la lumière rouge, surtout dans les cas de petite vérole et, d'après les rapports, les résultats ont différé, bien qu'ils aient été des plus encourageants lorsque le rapporteur a obéi fidèlement aux instructions de Finsen. Ce mode de traitement a aussi été adopté avec un certain succès dans les cas d'érysipèle, principalement par Krukenberg, qui a constaté de l'amélioration dans l'état de la peau et un abaissement rapide de la température.

Tout dernièrement, Cnopf de Nürnberg a fait connaître certains résultats vraiment encourageants obtenus par le traitement par la lumière rouge de la fièvre scarlatine. Le mode d'application du traitement dans ces cas-là est important, car il faut constamment intercepter la lumière du jour jusqu'à ce que l'éruption soit complètement disparue. Les deux tiers inférieurs des fenêtres doivent être recouverts d'un tissu interceptant complètement la lumière, tandis que le tiers supérieur doit être recouvert d'une soie incarnate. La nuit, la chambre doit ressembler à la chambre noire d'un atelier de photographie, et n'y doit admettre que des lumières entourées d'abat-jour rouges. Quelques-unes des expériences de Cnopf démontrent l'importance d'intercepter complètement tous les rayons lumineux, les rouges exceptés. Il a constaté que, même après la disparition apparente de l'éruption scarlatineuse, l'exposition pendant deux ou trois minutes à la lumière du jour suffisait pour la faire reparaître. Il fut donc obligé de soumettre dans tous les cas les patients à cette épreuve avant de permettre de les exposer à la lumière du jour. Le traitement des scarlatineux par la lumière rouge produit un double résultat. La fièvre, qui, d'ordinaire, persiste jusqu'à la disparition de l'éruption, tombe comme par enchantement et la température devient normale au bout de trois ou quatre jours, au lieu de sept ou huit jours comme dans le cas du traitement ordinaire. La lésion de la peau est aussi sensiblement diminuée, la coloration rouge si caractéristique de cette maladie disparaissant graduellement. Quant aux complications de la maladie, ce traitement n'a apparemment pas d'effet sur elles, car dans plusieurs des cas observés par Cnoft l'angine secondaire ou pneumonie a provoqué une augmentation de la fièvre, comme d'habitude.

La question suivante se présente naturellement : Est-ce la lumière rouge ou simplement l'interception de toute lumière qui produit les modifications observées par Cnopf. Ce problème est ancien. Il y a des années, on a observé que lorsqu'on excluait toute lumière de la chambre des varioleux, ceux-ci étaient moins grêlés que lorsque leur traitement avait lieu à la lumière du jour. Toutefois, Cnopf croit que la seule interception de la lumière du jour n'est pas responsable de la guérison, qui doit être attribuée à l'effet des rayons lumineux rouges. Il n'a pas la prétention d'expliquer comment s'obtient ce résultat. Malgré le manque d'explications concernant ces observations et malgré les doutes que nous pouvons entretenir sur la véritable valeur de ce

traitement, les heureux résultats obtenus semblent indiquer que ce mode de traitement mérite un essai plus prolongé.

Il n'y a pas longtemps, Mallory provoqua à un haut degré l'intérêt du public par sa description de certains corps ressemblant à des protozoaires qu'il avait découverts dans les cellules de l'épithélium et les vaisseaux lymphatiques de la peau retirés des cadavres de personnes ayant succombé à la fièvre scarlatine. Il'n'avait pas pu découvrir ces corps chez les patients avant leur mort. Cette découverte fut accueillie comme une conquête probable de l'étiologie, et plusieurs investigateurs se sont depuis occupés de cette question en suivant les données fournies par Mallory. Duval recueillit des corps semblables dans les vésicules des scarlatineux, et voici que C. W. Field (*Journal of Experimental Medicine*, vol. VII, n° 4) a publié les résultats de ses recherches au sujet des mêmes phénomènes non seulement dans les cas de fièvres scarlatine, mais aussi dans les cas de rougeole et d'autres éruptions cutanées. En se basant sur une suite d'observations prolongées, Field tire la conclusion que les corps décrits par Mallory forment partie du protoplasme des cellules de l'épithélium, dont la nature chimique a été tellement modifiée que sa propriété colorante diffère de celle des parties environnantes. Les petits corps ronds extra-cellulaires découverts chez le malade peuvent provenir des cellules qui se détériorent, mais l'auteur n'affirme pas sans réserve que ce soit là leur origine. Dans les parties de la peau ayant servi aux observations et dans la peau à l'état normal, on a souvent remarqué que le protoplasme était comme incrusté au centre des cellules de l'épithélium, ce qui leur donnait l'apparence des cellules dans lesquelles étaient inscrutés les corps observés par Mallory. Il semble que si ces corps étaient des protozoaires, on les aurait trouvés, et pendant la vie et après la mort, sur la peau des personnes atteintes de la fièvre scarlatine ou de la rougeole, puisqu'ils se rencontraient dans le liquide des vésicules. Leur absence dans certains cas semble indiquer qu'ils étaient plutôt le produit de la putréfaction que des organismes vivants. Cette opinion est encore confirmée par le fait que, dans un cas, on n'a pas découvert ces corps aussitôt après la mort, mais dans une autre partie du même cadavre enlevée 24 heures plus tard. Un autre fait intéressant qui semble venir à l'appui de la théorie qui veut que les corps trouvés dans le liquide des vésicules soient le produit de la putréfaction et du travail cytolytique, c'est qu'on a a découvert ces corps dans les éruptions causées par l'antitoxine ainsi que celles qui étaient produites par la fièvre scarlatine et la rougeole. Les expériences de Field démontrent clairement que la grande majorité de ces corps ressemblant à des protozoaires produisent des cellules qui se détériorent, et qu'il sera toujours difficile de les distinguer des véritables protozoaires par les seuls moyens de la morphologie et des propriétés colorantes. Bien que ces faits semblent établir que les corps décrits par Mallory sont ce que Field prétend, ils peuvent, néanmoins, être les résultats de ces maladies; et même si nous ne pouvons pas dire quels sont leurs caractères pathogéniques, il est possible que leur présence facilite le diagnostic de ces maladies.

Le béré-béri.—Le *Medial Record* rapporte qu'à une réunion récente de médecins, le docteur Tertius Clarke a lu un mémoire sur ce sujet, passant en revue les différentes théories touchant les causes de cette maladie. Il déclara que la théorie arsenicale reposait sur la similtitude des symptômes et sur la découverte d'arsenic dans la chevelure et les ongles des orteils de quelques patients, mais qu'on ne constatait pas l'herpès, la coloration brune de la peau, ni les pieds sensibles des patients souffrant de névrite arsenicale, dans les cas de béri-béri. De plus, la névrité du béri-béri est surtout parenchymateuse, tandis que la névrite arsenicale est principalement interstitielle. La théorie du riz s'appuie surtout sur l'immunité presque complète dont jouissaient les individus de la race tamile dans un pays où le béré-béri est l'une des trois principales causes de la mortalité. Ceux-ci soumettaient leur riz à l'ébullition avant de le décortiquer, tandis que les individus des autres races décortiquaient leur riz à l'état cru, de sorte qu'il pouvait être contaminé par le poison contenu dans la balle. Cette différence n'était pas la seule qui existât entre les Chinois et les Tamils, car les premiers

prenaient rarement des aliments chauds avec leur riz, tandis que les tamils ingurgitaient toujours une quantité de mets piquants renfermant des huiles essentielles qu'on aurait lieu de considérer comme des préservatifs. La théorie du lieu reposait sur la supposition que le virus existait en certains endroits ou parmi certains groupes, les uns étant d'avis que l'organisme, d'autres que seulement la toxine produite par l'organisme, s'introduisait dans le système. Quant à la manière dont l'organisme ou la toxine y avait accès, on en était réduit à des conjectures. La théorie d'Hamilton Wright était que le béri-béri était " une maladie infectieuse aiguë ayant une lésion primaire définie " dans l'estomac et le petit intestin, et que les organismes pouvaient être avalés avec n'importe quelle nourriture ou brevage contaminés par accident et pouvaient se multiplier et produire une toxine tant dans le contenu que dans les parois de l'estomac et de l'intestin grêle. "La principale preuve à l'appui de cette théorie était la découverte de gastroduodénite dans tous les cas où la mort était survenue dans les premières phases de la maladie. Au sujet de la théorie du riz, le docteur Clarke raconte une aventure qui lui est arrivée. Il avait la direction d'un hôpital et d'un asile pour les vieux mendiants dans le Perak-Inférieur. L'hôpital était ouvert depuis plusieurs années; l'asile, une ancienne construction, avait été vide pendant un certain temps. L'hôpital et l'asile étaient à environ trois cents pieds de distance l'un de l'autre; le sol, l'air et l'approvisionnement d'eau étaient les mêmes. L'hôpital avait des planchers en ciment et des salles très bien aérées; l'asile avait des planchers de bois et des salles très mal aérées. Il y avait constamment environ soixante Chinois à l'asile et à peu près trente à l'hôpital. Dans les deux institutions la nourriture était la même quant à la quantité et à la qualité; elle était fournie par le même concessionnaire. En somme, les conditions étaient bien meillieures à l'hôpital, sauf sous un rapport. Les vêtements, la literie et les ustensils étaient en usage depuis quelque temps à l'hôpital, tandis que toutes ces choses étaient complètement neuves à l'asile. Des patients souffrant du béri-béri furent admis dans les deux institutions, mais des trente cas soignés à l'hôpital entre la mi-novembre 1903 et la fin de l'année, six se déclarèrent à l'hôpital même chez des hommes traités pour d'autres maladies, et vingt-neuf des trente patients moururent, ce qui indiquait une maladie d'une virulence extraordinaire. Pendant le même laps de temps il n'y eut aucun décès parmi les patients admis à l'asile, et aucun cas nouveau ne se déclara parmi le personnel de l'institution. Après une désinfection très complète de l'hôpital, après avoir soumis à l'ébullition tous les vêtements, avoir lavé au perchlorure les bois de lit, les parquets et les murs, et avoir déménagé les patients de manière à ce que les Tamils occupaient les salles réservées aux Chinois et *vice versa,* aucun cas nouveau ne se déclara. Nul changement ne fut apporté à la nourriture. Aucun Tamil ne contracta la maladie, bien que le riz qu'on leur servait fut le même que celui qu'on donnait aux Chinois, et bien qu'on fit usage des mêmes ustensils. Toutefois, il y a lieu de faire observer qu'on leur donnait des mets assaisonnés de curry chauds et qu'on les privait de la viande de porc.

Le docteur Clarke déclara qu'il était très rare que les infirmiers ou même les gardiens, qui dormaient chaque nuit dans les salles d'hôpital où l'on recevait les patients souffrant de béri-béri, contractassent la maladie. Il avait connu un Chinois qui fut gardien des salles pendant neuf ans (et qui a dû coucher des centaines de fois dans une salle où se trouvaient 30 ou 40 malades atteints de béri-béri), qui, après être parti pour aller travailler dans les mines d'étain, est revenu à l'hôpital au bout de quelques mois atteint du béri-béri.

Le regretté docteur Louis Vintras a publié dans *The Hospital* du 26 novembre un mémoire sur le béri-béri qui a une valeur particulière à cause des ravages que cette maladie a, dit-on, exercés parmi l'armée japonaise, qui, sous d'autres rapports, est si bien protégée contre la maladie. Le docteur Vintras a une longue expérience en ce qui a trait à cette maladie qu'il a étudiée au Brésil et dans les Guyanes; aussi ses conclusions offrent-elles beaucoup d'intérêt. Il croit que cette maladie n'est ni endémique ni épidémique, mais qu'elle provient en premier lieu des privations et d'une mauvaise

alimentation, et que les blancs ainsi que les hommes de couleur sont également exposés à la contracter. Il déclare de plus que, ainsi que le professeur Achermann, le président de la commission norvégienne chargée d'étudier cette maladie, l'a récemment démontré, il n'y a pas de différence essentielle entre le béri-béri des Asiatiques et le béri-béri des marins. La différence des symptômes sur laquelle on a tant appuyé ne provient que des conditions dans lesquelles se trouvent les patients et non d'une différence pathologique fondamentale. Car les symptômes diffèrent autant parmi les Asiatiques que parmi les équipages blancs, et on ne peut pas dire non plus que la maladie est plus grave chez une classe de patients que chez une autre.

L'auteur signala un caractère pathologique important de cette maladie, à savoir, que lorsque la lésion des extrémités des nerfs a atteint un certain point, bien que le progrès de la maladie puisse être enrayé, les parties lésées des nerfs ne reviennent pas à l'état normal, et la paralysie et les difformités qu'elle entraîne sont irrémédiables.

Le docteur Vintras a résumé ainsi ses conclusions: " Le béri-béri se déclare partout où, pendant un certain laps de temps, il faut compter, pour sa subsistance, sur une nourriture, animale ou végétale, dont la valeur nutritive est atténuée, plus particulièrement chez les gens qui font en même temps des travaux prolongés sous des climats débilitants. Actuellement, nous avons une connaissance trop imparfaite de la diététique pour décrire les rapports exacts qui existent entre les divers éléments de notre nourriture et les différents tissus du corps. Autrement, sachant que ce sont les nerfs qui sont surtout atteints dans les cas de béri-béri, nous devrions être en état de dire quels sont en particulier les défauts de notre alimentation qui causent cette maladie."

La lèpre.—La lèpre existait en Europe dans les temps préhistoriques, et n'a envahi un autre pays que lorsque des rapports furent établis avec celui-ci. Elle gagna la Grèce vers l'an 345 avant Jésus-Christ, l'Italie pendant le siècle qui précéda la naissance de Notre-Seigneur, et, de ce pays, elle se propagea en Allemagne, en France et en Espagne. Plus tard, les croisés revenant de l'Orient en rapportèrent aussi la maladie, et, à la fin, l'Europe entière fut infectée. On sait que la lèpre existait dans la Grande-Bretagne au dixième siècle, et, de ce pays, elle fut apportée en Irlande et au Gröenland. De l'Allemagne elle se propagea dans les pays scandinaves pour, de là, se répandre en Finlande et en Russie. Elle envahit aussi la Russie au sud et à l'est, et au sud la lèpre porta un jour le nom de mal de Crimée. Les Antilles et l'Amérique du Sud furent probablement infectées par l'Espagne, et par ces voies la maladie gagna les Etats du sud. La lèpre semble avoir été apportée dans les Etats de l'ouest principalement par des émigrés norvégiens. En 1902, la commission d'enquête américaine sur la lèpre constata l'existence de 278 cas de cette maladie dans le pays. Cent quatre-vingt-six de ces lépreux avaient probablement contracté la maladie aux Etats-Unis, 120 étaient nés en pays étrangers, et 145 étaient des indigènes. La maladie fit aussi le tour du monde dans l'autre direction, gagnant la Chine, le Japon et se répandant des Indes orientales dans les îles voisines. Les îles Sandwich furent visitées par le fléau au dix-neuvième siècle.

On semble avoir constaté dès les premiers temps le caractère contagieux de la maladie. En l'an de grâce 636, des léproseries furent établies en Italie et dans d'autres pays, et la coutume d'isoler les lépreux se généralisa bientôt. Leurs hôpitaux portaient le nom de léproseries dans le centre de l'Europe, et de maisons de Saint-George dans les pays scandinaves. Pepin et Charlemagne frappèrent d'illégalité les mariages entre lépreux. On attribue surtout à l'isolement des patients la disparition rapide de la lèpre dans le centre de l'Europe au seizième siècle.

En 1872, Hansen fit savoir que de petits bâtonnets, parfois intracellulaires et parfois libres, se rencontraient constamment dans les grattages de la peau des lépreux. Ces bâtonnets, les bacilles de la lèpre, on l'admet partout de nos jours, sont la cause de la maladie, et Neiser, en 1879, et Hansen, un an plus tard, réussirent à les colorer. L'organisme est inerte; il a à peu près les dimensions du bacille en forme de tubercule, la eux, pourvu qu'ils couchent seuls, et, lorsque cela est possible, dans les chambres à part,

petits grains (forme dégénérescente (?)). On dit qu'il se colore plus aisément que le bacille-tubercule, mais la différence n'est pas assez grande pour être caractéristique. Il se colore par la méthode de Gram.

Souvent on a rapporté qu'on avait réussi à cultiver le bacille, mais les recherches d'autres expérimentateurs n'ont pas permis de confirmer la nouvelle. Il est probable que jusqu'ici on n'a pas pu reproduire l'organisme dans un milieu artificiel. La ressemblance du bacille à d'autrss organismes qui n'engendrent pas la maladie chez les animaux et l'impossibilité de communiquer la lèpre aux animaux qui servent aux expériences rendent très difficile la reconnaissance d'une culture comme étant celle du bacille de la lèpre. On rapporte que Nicolli a fait paraître chez des singes les squames de la lèpre en leur inoculant du tissu infecté.

D'après ce que l'on sait, cet organisme n'existe pas à l'état naturel ailleurs que dans le corps humain, et il ne se répand pas par les sécrétions du malade. Il est rejeté principalement par les sécrétions du nez et des voies respiratoires supérieures, dont les parois sont si fréquemment le siège des ulcères de la lèpre, et aussi par les lésions ulcéreuses de la peau. Le crachement, l'éternuement et la toux jouent à peu près le même rôle dans la dissémination des bacilles de la lèpre et des bacilles-tubercules. Des gouttelettes de crachat infecté peuvent être rejetées en parlant avec volubilité. On dit que les organismes trouvés dans les crachats et les sécrétions du nez semblent fort dégénérés, ce qui peut diminuer leur caractère contagieux.

Le caractère contagieux du bacille de la lèpre est peu prononcé. " L'épidémiologie nous enseigne que l'infection n'a lieu qu'à la suite de rapports intimes et prolongés avec le malade, et dans lesquels la malpropreté joue sans doute un rôle important " (Gotschlich). Un mari lépreux communique à la fin l'infection à sa femme, et les enfants des lépreux contractent ordinairement la maladie dans le bas âge. La forte proportion des blanchisseuses atteintes de la lèpre dans les localitées infectées indique que la maladie peut aussi se transmettre par un contact indirect. Gotschlich laisse planer un certain doute sur le danger de l'infection par la poussière, attendu qu'un si grand nombre des bacilles trouvés dans les crachats semblent dégénérés. On ne connaît rien de la force de résistance ni de la viabilité de l'organisme hors du corps humain.

A cause de l'apparition hâtive et de la présence presque constante de lésions caractéristiques de la lèpre dans les voies nasales, Stricker croit que celles-ci sont le principal foyer de l'infection; Hansen n'en est pas certain. Il peut y avoir des ulcères nasaux dans des cas latents de la maladie ou dans des cas de guérison apparente. Kolle cite un exemple où la rate et le foie du malade étaient fortement attaqués et où on jugea que le conduit intestinal était le foyer de l'infection. Dans quelques cas où la maladie se révèle d'abord aux pieds, on suppose que les organismes se sont introduits avec des poussières infectées grâce à des abrasions de la peau. D'après Cornil et Babès, l'infection peut avoir lieu par les follicules de la chevelure et les glandes sébacées. La théorie de Jonathan Hutchinson, d'après laquelle on peut contracter la lèpre en mangeant du poisson infecté, lequel, de quelque manière, prédisposerait les individus à contracter la contagion, n'est pas généralement acceptée. La transmission héréditaire de la maladie est douteuse, bien qu'on ait découvert des bacilles dans les œufs (Babès) et que les testicules en renferment ordinairement un nombre énorme. Toutefois, Hansen déclare qu'il n'en a jamais trouvé dans les organes reproducteurs de la femme.—*The Journal.*

Vu qu'on n'a pas réussi à cultiver le bacille de la lèpre, les expériences, à l'aide du sérum et des cellules chez l'homme et chez les animaux, expériences qui permettraient de se rendre compte du pouvoir réfractaire du corps, ne sauraient avoir lieu.

On peut donner un exemple des moyens préservatifs en citant ce qui a eu lieu en Norvège. Tout d'abord, tous les lépreux étaient relégués dans des institutions. De nos jours, cependant, seuls les lépreux indigents et ceux qui ne peuvent pas être convenablement soignés chez eux sont obligés d'entrer dans un asile où ils vivent dans les meilleures conditions hygiéniques. On permet à d'autres patients de demeurer chez eux, pourvu qu'ils couchent seuls, et, lorsque cela est possible, dans des chambres à part,

que personne ne fasse usage de leurs vêtements, linges et couverts, et qu'on prenne les précautions nécessaires lorsqu'on blanchit leur linge. Les articles servant aux pansements et les bandages doivent être brûlés. Les mères atteintes de la lèpre ne doivent pas allaiter leurs enfants; les baisers sont interdits; un lépreux ne doit jamais toucher à des aliments destinés à d'autres. Sous l'empire de ces règlements, le nombre des lépreux en Norvège a diminué de 2,870 en 1856, à 577 en 1900.

Dans l'édition du mois de mai de la *Hospital Gazette*, de Saint-Thomas, le docteur G. Armauer Hansen donne des détails intéressants sur la lèpre en Norvège. On ignore à quelle époque la maladie a fait son apparition dans ce pays. Le docteur Hansen croit qu'il est probable que quelques-uns des vikings contractèrent la maladie pendant leurs courses au nord de la France, de l'Angleterre et de l'Ecosse. On ne sait rien de certain concernant la lèpre en Norvège antérieurement à l'année 1277, alors que le roi Haakon V décréta dans son testament que l'hôpital de Sainte-Catherine à Bergen ne recevrait que des lépreux. Plus tard, il y eut aussi un hôpital à Tinsberg et un autre à Hamar. Voilà, dit le docteur Hansen, tout ce qu'on sait au sujet de la lèpre en Norvège jusqu'en 1840, année où Danielssen et Boeck entreprirent leurs mémorables recherches. Ce fut alors, pour me servir du langage de Virchow, que la lèpre fut mise au nombre des maladies étudiées d'une manière scientifique. Lors du dénombrement des lépreux qui eut lieu en 1645, en Norvège, leur nombre total était de 1,122, et leurs recherches aboutirent à la conclusion que la lèpre était essentiellement une maladie héréditaire, mais qu'elle pouvait aussi se déclarer spontanément chez ceux qui font mauvaise chair et qui demeurent sous un climat humide. D'accord avec les notions pathologiques d'alors, ils croyaient que la maladie était causée par une dyscrasie—surplus d'albumine dans le sang. D'après leur conseil, on établit à Bergen, à Molde et à Trondjem des refuges où les lépreux indigents pouvaient être soignés et traités; "ainsi", dit notre auteur, "furent prises les mesures qui ont si bien réussi". Hansen commença en 1868 ses études sur la lèpre sous la direction de Danielssen. En 1871 et en 1872, il fit des recherches concernant l'étiologie de la maladie dans les districts ruraux, et il constata de cette manière que plusieurs faits relatifs à sa propagation s'expliquaient beaucoup mieux par la contagion que par l'hérédité. Ceci l'amena à rechercher un agent parasite, et sa célèbre découverte fut le résultat de ses recherches. Il revisait en même temps la statistique des cas de cette maladie. Il constata que, bien qu'on eût jugé que le nombre des lépreux s'élevait à 2,079 en 1856, il était en réalité de 2,833. Des recherches minutieuses le convainquirent qu'il n'y avait pas eu jusqu'à cette date de diminution dans le nombre des lépreux. Depuis, des données exactes ont été recueillies, et elles prouvent que la maladie a constamment diminué, résultat qu'on ne saurait attribuer, de l'avis de Hensen, qu'au système d'isolement, isolement partiel il est vrai, qui fut adopté. "Il serait fort remarquable", dit-il, "que les améliorations dans la préparation des poissons d'alimentation datassent de la même époque que l'isolement des lépreux". D'ailleurs, il est certain qu'à cette époque il n'y eut aucune amélioration dans la manière de préparer le poisson. Lorsque Hansen fit ses recherches dans les districts ruraux, en 1871 et en 1872, il constata que les paysans consommaient encore de grandes quantités de poisson mal séché, tandis que les cas de lèpre diminuaient déjà. Il conclut—et il insiste sur ses conclusions en les faisant imprimer en italiques—*que la théorie d'après laquelle la lèpre serait causée par une diète poissonneuse n'est pas confirmée en ce qui concerne la Norvège, et ne l'est probablement pas quant à n'importe quelle autre localité.* Bien que cette théorie ne puisse expliquer la diminution de la lèpre en Norvège, il est porté à croire que cette diminution est le meilleur argument dont on puisse se servir pour prouver le caractère contagieux de cette maladie.

S'il y a encore quelqu'un qui ne reconnaisse pas le caractère contagieux de la lèpre, le cas rapporté par le professeur Wolff, de Strasbourg, au Congrès international de dermatologie qui eut lieu à Berlin l'an dernier, devrait le convaincre. Voici les faits: Le 2 novembre 1903, un individu assurément atteint de la lèpre assista à la clinique des maladies de la peau du docteur Wolff. Après un séjour de cinq ans au Tonquin, il était revenu à Urbach, où il avait vu le jour. Au bout de deux mois il fut

reçu à l'hôpital de cette ville. De là, on l'envoya à Strasbourg suivre un traitement. Il demeura à l'hôpital de cette dernière ville jusqu'à sa mort, qui eut lieu le 4 juillet 1904. Le 2 février, 1902, un neveu de celui-ci se présenta à la clinique. C'était un robuste gaillard de 19 ans qui avait toujours joui d'une bonne santé jusqu'à ces derniers temps, alors qu'il se plaignit de douleurs aiguës dans le dos. Il avait constamment résidé à Urbach. Pendant les deux mois que l'oncle lépreux passa dans la maison des parents du jeune homme à cet endroit, le neveu avait souvent joué avec lui et l'avait embrassé. Après examen, on constata que le jeune homme souffrait de la lèpre. Ce cas de maladie qui se déclare dans un territoire où la lèpre est inconnue est le pendant du cas bien connu en Irlande et consigné par le docteur Benson.

La question de la lèpre a provoqué l'attention aux Etats-Unis, cette année.

Le lundi, 15 mai, il y eut une conférence entre des représentants des conseils de santé des divers Etats et le docteur Wyman, chirurgien en chef du service de l'hygiène publique et des hôpitaux de matelots. Vingt-sept Etats étaient représentés.

La surveillance des cas de lèpre fut le premier sujet de discussion.

On semble croire généralement que le danger de la lèpre augmente dans ce pays-là. Le docteur Geddings, du bureau des hôpitaux de matelots, a lu un rapport indiquant qu'il y a actuellement 278 lépreux connus aux Etats-Unis: 176 hommes et 102 femmes. Cent quarante-cinq sont Américains de naissance et 129 sont nés à l'étranger. Cent vingt-six semblent avoir contracté la maladie au pays et 68 à l'étranger. Soixante-douze patients seulement sont isolés, les autres étant en liberté.

L'établissement d'un refuge national des lépreux pour l'isolement de tous les malades a été conseillé. Le docteur Wyman déclara qu'on avait présenté au dernier congrès un projet de loi pour l'établissement d'un tel refuge, et un autre pourvoyant à l'étude de la lèpre dans l'île de Molokai, à Hawaï, sous la direction du bureau de l'hygiène publique des Etats-Unis.

Un projet de loi récemment adopté par le congrès décrète que, lorsque le territoire d'Hawaï aura cédé à perpétuité aux Etats-Unis un terrain carré ayant un mille de côté dans la colonie des lépreux de l'île Molokai, un hôpital et un laboratoire du service de la santé publique et des hôpitaux de matelots des Etats-Unis y seront établis pour l'étude des causes, des modes de transmission et du traitement de la lèpre. Le projet de loi permet aussi au secrétaire de la Trésorerie de faire ériger sur un emplacement choisi les bâtiments nécessaires, et il autorise le chirurgien en chef du service de la santé publique et des hôpitaux de matelots, à recevoir par l'entremise de son représentant reconnu, des malades atteints de la lèpre et confiés à ses soins avec l'autorisation légale du territoire. Le nombre des patients sous traitement ne devra jamais dépasser quarante, et les malades seront soumis à l'autorité du chirurgien en chef jusqu'à ce qu'ils soient remis aux autorités sanitaires reconnues d'Hawaï.

Il est aussi permis au chirurgien en chef, du consentement du secrétaire de la Trésorerie, de détacher ou de nommer pour faire ces études tous médecins, aide-chirurgiens ou autres fonctionnaires nécessaires à cette fin. Un crédit de $100,000 est ouvert pour l'érection des édifices et un autre de $50,000 pour l'entretien et les appointements des principaux fonctionnaires et autres employés pendant l'exercice se terminant le 30 juin 1906.

A la léproserie de Tracadie, le traitement mentionné dans mon dernier rapport annuel continue à donner de bons résultats. Tous les patients qui suivent ce traitement—huile de chaulmoogra et strychnine avec de la créoline à l'extérieur—voient leur santé s'améliorer et leur courage se réveiller. Les ténèbres effrayantes où les plongeaient autrefois leur état désespéré sont maintenant tempérées par des lueurs d'espoir. Un patient, un homme de 40 ans, paraît si bien délivré de tous les symptômes de la maladie que, lors de ma dernière inspection de la léproserie, j'ai cru avoir raison de permettre qu'on le renvoyait chez lui, pourvu qu'il revienne de temps à autre se soumettre à l'examen du médecin de l'institution. Il était entré à la léproserie depuis 5 ans.

Avant l'époque où on le congédia, tous les ulcères qui recouvraient son corps et ses membres étaient complètement disparus, et des examens miscroscopiques répétés du

mucus de sa bouche, de sa gorge et de ses narines ne décelaient depuis quelque temps aucune trace du bacille de la lèpre.

Cette guérison apparente sera-t-elle permanente ou non, c'est ce que l'avenir seul pourra nous dire.

Au sujet de cette question des guérisons, on sait que, parfois, des guérisons spontanées ont lieu dans les cas de lèpre, ou que, plutôt, la maladie cesse spontanément.

Ainsi, dans les annales de cette léproserie, le docteur Smith rapporte les cas suivants: Judith Benoît, admise en 1879, congédiée en 1889; Augustin Losier, admis en 1879, congédié en 1885; Louis Mauzerolle, admis en 1882, congédié en 1890; Maurice Benoît (mentionné dans mon dernier rapport annuel), admis en 1878, congédié en 1889.

Ainsi, la guérison de l'individu qui a été congédié cette année peut aussi avoir été spontanée et n'avoir pas eu pour cause l'huile de chaulmoogra. Mais, les avantages de ce traitement ne sauraient être révoqués en doute, quoi qu'il en soit.

Quant à la théorie qui attribue cette maladie à une alimentation poissonneuse, théorie énoncée par Jonathan Hutchinson, l'expérience de notre léproserie la contredit. Que les quatre patients congédiés et que nous avons nommés ci-dessus soient revenus à une diète composée presque exclusivement de poissons sans que la maladie soit reparue chez aucun d'eux, est un fait qui ne manque pas d'intérêt. Naturellement, il se peut que leur guérison spontanée les ait rendus réfractaires au point de les protéger contre une nouvelle attaque.

La tuberculose.—Le principal événement de l'année en ce qui a trait à cette maladie a été le congrès international de la tuberculose qui a eu lieu à Paris, ce mois-ci. Et le fait le plus important de ce congrès a été la déclaration du professeur Emil Behring, qui a annoncé qu'il a réussi à rendre des animaux réfractaires, et qu'il peut probablement les guérir lorsque la maladie a atteint son complet développement. Il n'a pas encore expérimenté sur l'homme.

A la dernière séance du congrès, M. Behring annonça qu'au cours des deux dernières années il avait établi l'existence d'un principe curatif entièrement différent du principe antitoxique. C'est, a-t-il dit, l'élément essentiel de l'action immunisante de la vaccine avec laquelle il a heureusement combattu la tuberculose bovine. Une expérience de quatre années a démontré l'efficacité de la bovo-vaccine et on l'applique maintenant sur une grande échelle dans les cercles agricoles. " Le principe curatif, continue-t-il ", repose sur l'imprégnation des cellules vivantes de l'organisme par une substance tirée du virus de la tuberculose et que j'appelle TC. Quand le TC est devenu partie intégrante des cellules de l'organisme des animaux et qu'il a été transformé par ces cellules, je les désigne par TX. Dans le bacille de la tuberculose, le TX, ou plutôt le TC, préexiste en tant qu'agent doué d'un grand nombre de propriétés extraordinaires. Dans le bacille, cet agent remplit la fonction d'une substance plastique. Il a aussi des propriétés fermentatives et catalytiques. Il peut adhérer à d'autres substances par le contact—phénomène appelé ' absorption '—et il a des propriétés d'assimilation; bref, il représente le ' principe quasi-vital ' du bacille. Dans le bétail, au cours de son immunisation contre la tuberculose, le TC est débarrassé des substances accidentelles. Il exerce une action sympathique à l'intérieur des cellules de l'organisme, surtout dans les éléments cellulaires dérivés des centres germinaux du tissu lymphatique. La présence du TC est la cause de son appétence extrême pour la tuberculine de Koch, d'un côté, et de la réaction préservative contre la tuberculose, de l'autre. Ce concept de l'immunité cellulaire est entièrement différent de celui de l'immunité humorale antitoxique." Le *Journal,* du 17 octobre 1903, à la page 994, rapporte la déclaration de Behring concernant la vaccination des bestiaux pour les rendre réfractaires à la tuberculose. (*Voir* aussi à la page 620 du volume xlii. L'expérience l'a convaincu que le procédé était inapplicable à l'homme, attendu qu'il n'est pas sage d'introduire des bacilles-tubercules vivants chez les êtres humains pour des fins thérapeutiques. Il ajoutait dans son discours au congrès: " La découverte de ce principe curatif est destinée, je crois, à protéger les humains menacés de la phtisie contre les effets pernicieux de l'infection

tuberculeuse. En poursuivant mes recherches, je constatai que les rapports entre la vaccination et l'immunité devenaient évidents, et que ce principe tranchait l'un après l'autre les problèmes difficiles concernant la nature et le mode d'action du sérum anti-diphtérique. Après la découverte du principe curatif, je m'efforçai de le produire *in vitro* et d'épargner aux cellules de l'organisme le travail ardent et, parfois, dangereux d'élaboration du TX sous l'influence du TC. En ceci j'ai réussi, substituant une immunisation passive à l'immunisation active de ma bovo-vaccine. Il faut débarrasser le TC des substances qui nuisent à son action thérapeutique. Il y a trois groupes de ces substances dans le corps du bacille. Le premier groupe se compose d'une substance douée de propriétés fermentatives et catalytiques et soluble dans l'eau. Les éléments toxiques de la tuberculine de Koch sont empruntés à cette subtance. Elle possède toutes les propriétés physiques, chimiques et tinctoriales de la volutine, et je l'appelle TV. Un seul gramme de cette substance à l'état sec a plus de puissance qu'un litre de la tuberculine de Koch. La deuxième substance n'est solublue que dans un sel neutre, tel qu'une solution saline à 10 p.c. J'appelle cette substance TGL, car elle ressemble à la globuline. Le troisième groupe comprend diverses substances non toxiques, solubles seulement dans l'éther, l'alcool, le chloroforme, etc. Après que le bacille a été débarrassé de ces trois groupes de substances, il conserve encore sa forme et ses propriétés colorantes, mais il peut être changé en une substance amorphe qui est absorbée par les cellules lymphatiques. La substance amorphe est élaborée et métamorphosée par ces cellules, qui deviennent oxyphiles et éosinophiles. Pendant que s'opère cette transformation des cellules sous l'influence de la substance amorphe, le TC, l'organisme acquiert l'immunité. L'un des faits fondamentaux, c'est que le TC, bien qu'il soit incapable de se reproduire, a cependant le pouvoir de déterminer la formation du tubercule. Le tubercule ainsi créé ne passe jamais à l'état caséeux et ne s'amollit jamais. Il correspond exactement à la ' granulation tuberculeuse de Laennec ". Dans certaines conditions le TC peut aussi déterminer une " infiltration grise ou gélatiniforme ". En terminant, Behring a rappelé que quatre années s'étaient écoulées après qu'il eut publié son mémoire touchant le sérum anti-diphthérique avant que celui-ci fut accepté par la profession médicale en général. L'approbation cordiale de Roux hâta cette acceptation, et il espère avoir la bonne fortune de trouver pour ce nouveau remède un pareil ami jouissant d'autant de prestige et également doué d'un désintéressement au-dessus de tout soupçon.

Une dépêche de Saranac-Lake au *Herald,* de New-York, dit:—

On sait depuis quelque temps, ici, que le professeur Behring recherche depuis plusieurs années un remède pour la phtisie, et on croit que la déclaration qu'il a promis de faire au congrès international de la tuberculose, demain, consistera à dire que la " guérison " peut s'obtenir en nourrissant les patients du lait des vaches immunisées.

Le docteur M. P. Ravenel, de Philadelphie, qui visita le professeur Behring il y a un an et fit le tour de sa ferme, est en visite ici. Le docteur Ravenel est l'aide du directeur médical de l'Institut Henry Phipps pour l'étude et la prévention de cette maladie. Il a été nommé représentant des Etats-Unis au congrès international auquel le professeur Behring promet de divulguer ses découvertes, mais il n'a pas pu se rendre à l'étranger. Ce soir, il a déclaré à un reporter du *Herald*:—

" Je ne sais pas exactement quelle est la découverte du professeur Behring, mais je sais quelle orientation il donnait à ses recherches lorsque je lui ai rendu visite, il y a un an. Il vaccinait des bestiaux en leur injectant dans les veines des bacilles-tubercules vivants atténués par une longue croissance dans un bouillon de culture. Son principe était que des corps réfractaires passent dans le lait des animaux immunisés, et le lait des vaches immunisées devait servir aux phtisiques.'

Le professeur Maragliano avait démontré antérieurement que le lait des vaches immunisées contient certainement des corps réfractaires. De fait, on expérimente à l'Institut Henry Phipps, à Philadelphie, la méthode de Maragliano. Lorsque je rendis visite au professeur Behring, je constatai que le docteur Roemer lui aidait dans ses expériences. On me donna du lait des vaches immunisées et on me demanda si je pou-

vais y découvrir quelque préservatif. J'ai cru pouvoir en découvrir, mais d'autres déclarèrent qu'ils ne le pouvaient pas. Le professeur Behring se servait d'un nouveau préservatif appelé sofon."

Le docteur Ravenel déclara qu'il voulait bien faire comprendre qu'il ne savait pas exactement en quoi consistait le remède du professeur Behring, qu'il connaissait seulement dans quel sens celui-ci dirigeait ses recherches. Il a peut-être fait quelque découverte tenue secrète dans ces derniers temps. On sait ici d'une manière officieuse que le professeur Behring avait l'intention de former une compagnie qui, dans un but commercial, construirait un grand sanatorium où les patients seraient traités avec du lait des vaches immunisées. On sait aussi dans certains milieux qu'il a dépensé une partie considérable de la fortune que lui a apportée son sérum contre la diphtérie dans sa recherche d'un remède contre la phtisie.

Il n'a pas découvert le bacille de la diphtérie. Le bacille a été découvert par le docteur Klebs, le père du docteur Arnold C. Klebs, de Chicago, et le docteur Loeffler, mais le professeur Behring a trouvé le remède.

Les médecins, ici, n'admettent pas que son remède contre la tuberculose guérira réellement cette maladie. On a déjà annoncé un si grand nombre de remèdes infaillibles qui, plus tard, ont été reconnus inutiles, que les médecins d'ici sont sceptiques. Les avis sont partagés quant à son droit de conserver les profits de sa découverte. En Allemagne, on admet cette prétention, mais un sentiment différent prévaut ici. Toutefois, les médecins qui croient qu'il a employé la fortune que lui a procurée son sérum contre la diphtérie à rechercher un remède contre la tuberculose sont portés à avoir des ménagements envers lui."

Les publications médicales hebdomadaires de Londres accueillent mal la déclaration faite par le docteur Behring au récent congrès de la tuberculose, à Paris, touchant sa recherche d'un remède contre la phtisie.

Un article du *British Medical Journal* qui vient de paraître, dit : "Il y a lieu de faire observer que, en ce qui concerne les données que le docteur Behring nous a communiquées, rien ne nous justifie d'espérer un progrès important dans le traitement de la tuberculose. Le docteur Behring n'a pas réussi à convaincre la majorité des savants d'Europe qu'il a beaucoup accompli en prononçant son discours à Cassel, et ce n'est pas exagérer que de dire que, s'il ne s'était pas acquis une réputation par son antitoxine pour la diphtérie, ce discours n'aurait guère éveillé l'attention."

"Sa théorie n'a pas été acceptée, et, par conséquent, on se demande comment ces nouvelles recherches, basées dans une certaine mesure sur des expériences d'immunisation, pourront jamais être acceptées provisoirement. Poussant cette enquête un peu plus loin, on nous laisse entendre que l'immunisation active, qu'il croit avoir produit précédemment, pourra être remplacée par une immunisation passive, et que la guérison pourra s'obtenir à l'aide de ces corps immunisants. Ceci, naturellement, s'applique aux animaux employés dans les laboratoires, tels que les cochons d'Inde et les lapins, de sorte que, même si le docteur Behring peut démontrer plus tard qu'une véritable immunisation passive peut être déterminée chez ces animaux, et si d'autres confirment cette théorie, il ne s'ensuivra aucunement que le même principe s'applique à l'homme."

Le *Lancet* dit : "Le docteur Behring est un pathologiste d'une réputation universelle, ayant à son acquis, des œuvres splendides, et il y a lieu d'espérer que sa confiance dans ses propres travaux sera de nouveau justifiée. Néanmoins, nous ne pouvons nous empêcher de déplorer la grande publicité donnée à des recherches qui, à l'heure présente, ne sont pas complètes, tant s'en faut.

"Il nous semble que les congrès comme celui auquel cette nouvelle a été annoncée ont à dessein un caractère public. Leur rôle est de fournir l'occasion de faire connaître des recherches qui ont été complétées touchant le traitement et la prévention de la tuberculose, entre autres maladies, et d'éclairer l'opinion publique sur ces questions.

"Ces réunions n'ont certainement pas pour but la présentation d'un travail incomplet ou l'énonciation d'opinions hétérodoxes touchant la pathologie de la maladie.

"Mettre sur le tapis de semblables recherches et permettre qu'on les publie dans des journaux autres que des revues médicales, c'est ouvrir la porte à des exposés inexacts, et le docteur Behring n'a qu'à s'en prendre à lui-même si on lui fait dire des choses qu'il n'a jamais voulu dire.

"Un autre résultat pénible de la publicité donnée à sa déclaration, c'est qu'elle est de nature à faire concevoir des espérances qui, au mieux, ne sauraient se réaliser que dans un avenir éloigné."

A la dernière session du parlement fédéral, le projet de résolution suivant fut proposé dans les deux Chambres : Que cette Chambre est d'avis qu'il est temps que le Parlement prenne des mesures efficaces pour diminuer les maux nombreux et la mortalité que cause parmi la population du Canada la tuberculose sous ses différentes formes. En conséquence, on nomma un comité mixte des deux Chambres qui présenta le rapport suivant :—

Le comité mixte du Sénat et de la Chambre des Communes nommé pour rechercher quelles mesures peuvent être prises et quelles propositions peuvent être faites ayant pour objet d'enrayer la tuberculose au Canada, avec pouvoir d'envoyer quérir personnes, documents et pièces, et de faire rapport de temps à autre, a l'honneur de présenter le rapport suivant :—

1. L'Association canadienne pour la suppression de la tuberculose, diverses autres organisations semblables au Canada, et des médecins de marque, ont été invités à exprimer leurs opinions sur la question soumise à ce comité, et beaucoup de conseils et de renseignements précieux ont été reçus par votre comité.

2. Jusqu'à ces derniers temps, la tuberculose était considérée comme héréditaire et incurable, mais des découvertes récentes ont établi que c'est une maladie contagieuse, et qu'elle est curable et susceptible d'être prévenue dans une grande mesure.

3. Il y a au Canada environ quarante mille phtisiques, dont huit mille meurent chaque année. Dans les provinces d'Ontario et de Québec, il est avéré que les décès par suite de la tuberculose seule dépassent de vingt pour cent le chiffre des décès causés par la diphtérie, la scarlatine, la fièvre typhoïde, la rougeole et la coqueluche réunies. Laissant de côté la question humanitaire, il est constaté que la perte subie par le Canada par suite de cette mortalité annuelle est énorme ; des autorités compétentes l'estiment à plus de huit millions de dollars chaque année, et dans l'espèce, il est de toute nécessité pour l'Etat d'adopter les meilleurs moyens pour enrayer le mal et le faire disparaître.

4. Le problème de la tuberculose n'intéresse pas seulement une province, mais toutes les provinces, non un district, mais tous les districts, non une classe, mais toutes les classes de la communauté, dans les campagnes comme dans les villes. Cet intérêt est si universellement répandu que, pour obtenir des résultats pratiques, il est aboslument nécessaire de s'assurer de la coopération du gouvernement central.

5. Le principe qui régit la participation du gouvernement fédéral dans la suppressions de maladies de cette nature a été admis immédiatement après la confédération, et est consacré dans les statuts de 1868, chapitre 63, d'où est tiré l'extrait suivant :

(7) Lorsque le Canada, ou quelque partie du Canada paraîtra menacée de quelque maladie épidémique, endémique ou contagieuse, le Gouverneur pourra, par proclamation, faire les règlements qu'il croira convenables et nécessaires pour prévenir l'introduction ou la propagation de cette maladie dans les limites du Canada, et pour autrement protéger la salubrité publique ; et il pourra de temps à autre les révoquer où les amender ou les remplacer par d'autres de la même manière, et il pourra imposer des amendes et punitions pour l'infraction de ces règlements, qui seront publiés au moins deux fois dans la *Gazette du Canada ;* et tous exemplaires de la *Gazette* où sera insérée cette proclamation feront preuve de l'existence, de la date et de la teneur de ces règlements.

)9) Le Gouverneur en conseil, dans ces règlements, pourra établir pour un temps déterminé un ou plusieurs bureaux d'hygiène principaux, en nommer les membres ainsi que les médecins et autres officiers et les serviteurs qu'il croira nécessaires pour le ser-

vice de ces bureaux ; et les dits bureaux rempliront les fonctions et les attributions qui leur seront assignées par ces règlements, et tout nombre de ces membres que les règlements indiqueront pour en composer le quorum pourra les remplir; et les fonctions et attributions de ces bureaux cesseront à la révocation ou à l'expiration de ces règlements.

(10) Tant que les dits règlements seront en vigueur, les corporations municipales ou les sessions de comté au Canada seront tenues d'organiser un bureau local de salubrité pour l'étendue de leur juridiction, et ces bureaux locaux ou trois membres d'iceux auront pouvoir d'agir en vertu des règlements susdits et la direction de quelque bureau central d'hygiène désigné dans ces règlements ; et les devoirs de ces bureaux d'hygiène locaux seront de faire exécuter généralement toutes mesures sanitaires nécessaires et les règlements du Gouverneur en conseil, ainsi que les ordres qui émaneront des bureaux principaux en conformité des dispositions des règlements.

(11) Si les corporations municipales ou les sessions de comité négligent ou refusent de nommer un bureau d'hygiène local comme susdit, ou en l'absence de telle autorité dans un endroit quelconque, le Gouverneur en conseil pourra nommer des personnes dans les limites de telle corporation municipale, comté ou localité pour constituer ces bureaux d'hygiène locaux.

6. Le problème de la suppression et de la guérison de la maladie est des plus complexes et entraîne des frais considérables. Le gouvernement fédéral peut prendre lui-même les mesures nécessaires ou bien aider les autorités provinciales ou municipales à cet effet.

7. Votre comité est d'avis que le gouvernement fédéral devrait fournir tous les ans une forte part du coût annuel des dispensaires, inspection, élection et entretien de sanatoriums ou autres moyens d'atteindre le but désiré; la province, les municipalités, les particuliers et les associations de bienfaisance fournissant la balance; le gouvernement devant prescrire les conditions auxquelles les diverses institutions pourraient avoir part à la subvention, et avoir le droit d'inspecter en tout temps chaque institution et ses registres, comme aussi le pouvoir de suspendre sa contribution à l'égard de toute institution ne remplissant pas les conditions requises.

8. Votre comité propose de plus qu'à moins que le gouvernement fédéral ne soit décidé à prendre seul la question en mains, une conférence devrait avoir lieu aussitôt que possible entre les autorités fédérales et provinciales afin d'en venir à une entente sur les meilleurs moyens à prendre dans l'espèce.

9. Votre comité suggère que les propositions contenues dans le présent rapport soient présentées au gouvernement par une délégation composée de membres des deux Chambres, et que son attention soit de nouveau appelée sur les résolutions adoptées unanimement par le Sénat et la Chambre des Communes et dont une copie est annexée au présent rapport.

Le tout respectueusement soumis.

Beaucoup de renseignements sur la tuberculose ont été répandus au cours de l'année. Les sanatoriums ont accompli leur part de travail, mais les dispensaires et les campements de jour ont renseigné et soulagé un bien plus grand nombre de personnes. On a souvent recours au campement de jour en Allemagne et dans d'autres pays. J'en ai visité un à Boston (Mass.) avec beaucoup d'intérêt. Un petit bâtiment pour l'administration, des tentes pour les repas, etc., et un grand nombre de bergères ou de divans sur une terre ensoleillée, avec des arbres dans le voisinage, voilà tout ce qui était nécessaire à la mise en scène. Ici, on amenait les tuberculeux le matin ; on les laissait au grand air tout le jour ; on leur fournissait une bonne nourriture à des intervalles convenables ; on leur apprenait à faire usage du mouchoir de papier et de la tasse aux crachats, et on leur enseignait doucement les premiers principes de l'hygiène se rapportant à leur cas par l'intermédiaire des gardes-malades et des médecins visiteurs, afin de diminuer de la sorte les objections qu'ils pourraient soulever contre leur retour inévitable dans leurs foyers pour la nuit. De

cette manière, de 30 à 40 malades étaient soulagés chaque jour sans qu'il en coûtât plus, m'a-t-on dit, que le prix moyen de l'entretien d'un lit dans un sanatorium.

Inoculation contre la typhoïde.—La commission allemande nommée pour s'enquérir des résultats de l'inoculation contre la typhoïde dans l'armée a présenté un rapport important. La commission approuve les conclusions des comités d'enquête anglais, à savoir, qu'il est impossible de douter que l'inoculation confère un certain degré d'immunité, mais qu'il est fort à désirer qu'on recueille de nouveau renseignements basés autant que possible sur des données absolument certaines en ce qui a trait au degré et à la durée de l'immunisation.

La plus belle victoire du Japon.—Le Japon a fait des progrès inouïs dans la science de l'hygiène en temps de guerre. Le major Seaman a prononcé devant l'Association des chirurgiens militaires, réunie à Détroit le 28 du mois dernier, un discours dont voici un extrait :—

" Le succès du Japon dans son récent confiit avec la Russie doit surtout être attribué à trois causes fondamentales: d'abord aux préparatifs complets faits en prévision de la guerre; en second lieu aux rations simples, non irritantes et facilement digestibles fournies aux troupes japonaises, et, troisièmement, au rôle brillant rempli par les membres de la profession médicale dans l'application de règles d'hygiène pratiques, dans la suppression des maladies contre lesquelles on peut se prémunir dans l'armée—conservant ainsi les soldats qui écraseront l'ennemi sur le champ de bataille. Il ne faut jamais perdre de vue que, dans toutes les grandes campagnes, une armée doit faire face à deux ennemis, d'abord, aux troupes de l'adversaire, puis à l'ennemi silencieux plus redoutable encore: la maladie. L'histoire des guerres livrées depuis des siècles prouve que le premier de ces ennemis est cause du cinquième des décès qui ont lieu pendant le conflit, tandis que la maladie est responsable des quatre cinquièmes de la mortalité." Le major Seaman cita des statistiques relatives au résultat des batailles qui se sont livrées pendant deux siècles, statistiques qui démontrent qu'il y a rarement eu une guerre au cours de laquelle la maladie n'ait pas fait quatre victimes tandis que les balles en faisaient une. Il ajouta: " Mais le comble de l'imbécilité devait être atteint pendant notre récent conflit avec l'Espagne, alors que plus de dix vies furent inutilement sacrifiées à l'ignorance et à l'incompétence, pour un soldat qui mourait au feu ou frappé par une balle. Et ceci au cours d'une courte compagnie de semaines."

" Toutes ces statistiques furent étudiées avec le plus grand soin par les Japonais. Les autorités japonaises admettaient que, pour remporter la victoire sur un ennemi comme la Russie, cet autre ennemi silencieux qui fait 80 victimes sur 100 devait être vaincu. Et les médecins de l'armée l'ont vaincu." L'orateur fit alors connaître le nombre réel des morts, des blessés et des malades de l'armée japonaise depuis février 1904 jusqu'à la fin d'avril 1905. En moyenne, cinq décès furent causés par les balles comparativement à un décès résultant de la maladie, ce qui est 900 fois mieux que la perte moyenne enregistrée par l'histoire. Le major Seaman disait: " Un pareil résultat est sans égal, et nul autre résultat ne saurait rivaliser avec lui, et c'est aux médecins militaires qu'il faut l'attribuer."

Ce résultat merveilleux, disait le major Seaman, est l':œuvre des dix années qui ont suivi la guerre avec la Chine, alors que les hommes d'Etat japonais se rendirent compte qu'ils auraient à lutter de nouveau pour défendre l'indépendance de leur pays. Ils s'occupèrent des nombreux cas de maladie qui se déclareraient vraisemblablement dans l'armée et prirent des mesures pour les supprimer.

Chaque hôpital dans toute l'étendue du Japon et toutes les ambulances militaires en Mandchourie possèdent un laboratoire de bactériologie.

" On ne saurait faire d'éloges trop enthousiastes de cette partie du service. Nul soldat ne souffre de la température sans que son sang soit examiné au microscope. Les fièvres paludéennes sont les fièvres paludéennes, et la typhoïde est la typhoïde dans l'armée japonaise. On ne se contente pas de conjecturer la nature des maladies, comme à Cuba, aux Philippines et dans le Sud-africain, où souvent les médecins cher-

chaient pendant toute une semaine à diagnostiquer des cas au moyen de tours de passe-passe. Les bornes de ce rapport ne me permettent pas de faire plus qu'une simple mention du splendide système d'hygiène appliqué à l'armée. Qu'il me suffise de dire que pendant la campagne qui a duré au delà d'un an et demi, alors que de 300,000 à 600,000 soldats subirent les plus grandes rigueurs et privations du service actif, il y eut dans l'armée japonaise trente-six hommes sur cent qui ne répondirent jamais à l'appel des malades, qui ne virent jamais l'intérieur d'un hôpital et ne furent jamais alités, ce qui ne s'est jamais vu. La guerre a enseigné bien des choses; elle a détruit bien des illusions au point de vue militaire comme dans les questions de chirurgie. Dans la pratique de la chirurgie, les Japonais n'ont pas appris grand'chose aux étrangers, mais, dans le champ de l'hygiène et de la diététique, ils ont démontré, ce qui n'avait jamais eu lieu auparavant, que les maladies 'préventibles' sont réellement telles. Ils ont conservé leur armée pour la faire servir aux fins légitimes pour laquelles les armées sont établies: la destruction et la conquête sur le champ de bataille, au lieu de permettre que les quatre cinquièmes des adversaires succombent sous les coups de l'ennemi silencieux, la maladie.

"C'est contre ce redoutable fléau, cet holocauste inutile, que les Japonais ont livré leur plus rude combat et remporté leurs victoires les plus éclatantes—victoires qui leur vaudront encore plus de prestige que l'expulsion de l'agresseur moscovite."

Une dépêche reçue à Londres le 21 septembre du correspondant du *Standard* de Londres à Tokia, donnait la statistique suivante des victimes de la guerre jusqu'à cette date: "Tués, 46,180; morts des suites de blessures reçues, 10,970; morts de maladie, 15,300." Le nombre des décès causés par la maladie représentait à peine le quart de la mortalité, ce qui est un résultat sans pareil dans les annales de la guerre.

Le chirurgien en chef Suzuki, de la marine japonaise, raconta dans la même circonstance que deux coutumes nouvelles avaient été introduites parmi les marins japonais pendant la dernière guerre, coutumes qui provoquent un intérêt extrême et qui peuvent avoir une grande portée, car elles sont simples et, règle générale, praticables. Il n'y a pas lieu d'être surpris qu'un chirurgien distingué de la marine des Etats-Unis ait dit, en manière de commentaire, que le chirurgien en chef japonais a probablement fait faire à la chirurgie les plus grands progrès qu'elle ait accomplis dans les temps modernes. Les conseils qui furent suivis sous sa direction sautent tellement aux yeux qu'il est difficile de comprendre que les chirurgiens militaires n'y aient pas pensé auparavant. Si la soudaineté des attaques peut souvent empêcher qu'on les suive dans les engagements sur terre, les combattants sur mer connaissent ordinairement l'imminence d'une bataille assez tôt pour leur permettre de faire de brefs préparatifs. Le docteur Suzuki considère qu'une grande partie du succès des Japonais dans le traitement des blessés doit être attribué à l'ordre donné à chaque membre de l'équipage avant la bataille de prendre un bain et de revêtir des vêtements de dessous absolument propres.

D'après lui, les blessures causées par les armes à feu sont exposées à la contamination par les parties des vêtements entraînées dans ces blessures. La balle elle-même peut être considérée comme stérilisée, vu le degré élevé de chaleur auquel elle a été soumise pendant son trajet dans l'air, ce qui l'empêche, pour ainsi dire, de recueillir des germes virulents dans l'atmosphère. Alors, si les vêtements sont raisonnablement exempts de germes nuisibles, la probabilité que la blessure sera contaminée est très amoindrie. En réalité, un très petit nombre de marins japonais blessés pendant les engagements sur mer ou pendant les sièges ont souffert de complications septiques. De très graves blessures, même des blessures qui avaient pénétré les jointures, se guérirent aussi facilement, règle générale, que celles qu'auraient pu causer le bistouri du chirurgien, dans les meilleures conditions aseptiques, dans une salle d'opération.

Toutefois, ce n'est pas là la seule amélioration digne de mention que le chirurgien en chef de l'armée japonaise ait apporté dans le traitement médical des soldats et des marins. La vue des cononniers des navires de guerre doit de toute nécessité être des meilleures, si l'on veut que les coups portent. Avant chaque combat, les chirurgiens examinaient les yeux des canonniers. Tous ceux chez qui on constatait une légère

imperfection de la vue étaient appelés à remplir d'autres postes et remplacés par des camarades dont la vue était sans défaut. Pendant le combat, on fournissait aussi aux hommes de cheque batterie de l'eau additionnée d'une solution au centième d'acide borique pour leur permettre de se laver les yeux lorsqu'ils souffraient des effets de la poudre.

Désinfection à la formaldéhyde.—Le docteur A. G. Young, le secrétaire du bureau d'hyg'ène de l'Etat du Maine, ayant observé qu'un mélangement du permanganate de potasse et de la formaline, le gaz formaldéhyde devenait libre, demanda au docteur H. D. Evans, chimiste du bureau d'hygiène, de s'assurer si on pouvait utiliser cette réaction chimique pour des fins de désinfection.

Après une longue série d'expériences, le docteur Evans a conseillé l'adoption de la méthode suivante qui est très simple: elle consiste à placer du permanganate réduit en une poudre fine dans un vase ou récipient de terre, puis à l'arroser avec de la formaline et à sortir de la chambre aussi rapidement que possible. Il faut employer six onces et demie de permanganate de potasse pour chaque chopine de formaline. Une réaction violente se produit immédiatement après que la formaline a été versée et il se dégage de grandes quantités de gaz formaldéhyde. Au bout de cinq minutes, plus de 81 pour 100 du gaz s'est dégagé et répandu vivement dans toute la pièce. Dès que la première réaction a eu lieu, assez de gaz devient libre pendant les heures suivantes pour compenser les fuites qui se produisent. Au bout de trois heures l'action microbicide de ce désinfectant est aussi épuisése qu'au bout de 16 heures.

Les avantages de cette méthode sautent aux yeux. Comme dit l'auteur: "La réaction chimique fournit toute la chaleur nécessaire pour vaporiser la formaline et dispense de faire du feu. On peut ordinairement se procurer à la maison tous les éléments d'un générateur, tandis qu'on peut acheter à bon marché les réactifs dans n'importe quelle pharmacie. L'opération est si simple que quiconque peut différencier un solide d'un liquide peut la faire, puisqu'il suffit de verser la quantité voulue de formaline sur une quantité correspondante de permanganate. Aucun soin n'est nécessaire après le mélange des réactifs, la réaction se produisant et s'éteignant d'elle-même." Les résultats bactériologiques de la méthode de Young et Evans ont été éprouvés sur une grande échelle par le docteur Russell, le bactériologiste du bureau d'hygiène, dans un grand nombre de pièces dont la contenance variait de 525 à 1850 pieds cubes, et dans diverses conditions climatologiques. du mois de janvier au mois de mai 1904, on a exposé à la désinfection 1,529 cultures de microbes qui sont toutes demeurées stériles, sauf 27.

La télégraphie sans fil.—Vu les fréquentes interruptions qui se produisent dans les comunications télégraphiques avec la station de la quarantaine du Saint-Laurent, il est question d'y installer le télégraphe sans fil de Marconi. Le Parlement, à sa dernière session, a ouvert un cr'dit à cette fin. Presque chaque année les glaces ont écrasé ou rompu le câble lors de la débâcle. Il s'ensuivait que les communications télégraphiques n'étaient rétablies qu'à une époque avancée chaque été, et cela entravait le service et nuisait aux vaisseaux remontant le fleuve au printemps. Le télégraphe sans fil obviera naturellement à tous ces inconvénients.

Congrès et réunions.—L'Association médicale du Canada a tenu ses assises annuelles à Halifax (N.-E.) au mois d'août dernier. Entre autres délibérations importantes, une résolution fut adoptée en faveur de la création d'un département fédéral de l'hygiène publique sous la direction d'un des ministres actuel. J'ai cité cette résolution dans une partie précédente du présent rapport.

L'Association américaine de l'hygiène publique a tenu deux réunions depuis mon dernier rapport, l'une à la Havane (Cuba), en janvier dernier et l'autre à Boston, Mass., le mois dernier. Plusieurs mémoires intéressants et utiles furent soumis et discutés. La prochaine réunion aura lieu dans la ville de Mexico.

Devoirs d'inspection.—Le 26 mai j'allai faire l'inspection de la station de quarantaine de la Grosse-Ile. Pendant ma visite il y avait là près de 300 passagers de deuxième classe du steamer *Kensington,* en quarantaine d'observation contre la variole. Le 13 juillet j'ai eu l'honneur d'être invité à accompagner Son Excellence le Gouverneur général pendant sa visite à la station de la Grosse-Ile. Parti d'Ottawa le 3 août, je visitai les postes d'inspection établis sur la frontière à Owen-Sound, au Saut-Sainte-Marie, à Bruce-Mines, à Thessalon et à Fort-Frances. Le 20 août, je partis pour Halifax, où j'assistai à la réunion de l'Association médicale du Canada, et je fis mon instion à Halifax, à Sydney, à Louisbourg et à Pictou, dans la Nouvelle-Ecosse; à Charlottetown, dans l'Ile-du-Prince-Edouard; à Saint-Jean, à Chatham et à la léproserie de Tracadie, au Nouveau-Brunswick. A titre de représentant du Canada, j'assistai à la réunion annuelle de l'Association américaine de l'hygiène publique qui eut lieu à Boston (Mass) du 25 au 29 septembre. Le 10 de ce mois je partis pour la côte du Pacifique, j'inspectai en route les postes d'observation établis sur la frontière à North-Portal (Sask.), et ensuite ceux de Vancouver, de Victoria et de William-Head, dans la Colombie-Britannique.

Les stations de la quarantaine, etc., de la Grosse-Ile (*Qué.*).—A cette station et à celle de Rimouski, qui en dépend, 380 vaisseaux ont été inspectés pendant l'exercice, dont 351 à la Grosse-Ile et 29 à Rimouski, et 98,141 personnes.

Vingt-cinq navires, à leur arrivée, avaient à bord des cas de maladie infectieuse.

Trois cent cinquante et une personnes furent admises à l'hôpital. Il y avait des cas de variole, de fièvre scarlatine, de rougeole, de diphtérie, de varicelle et de fièvre entérique.

Il y eut 4 décès à l'hôpital.

On construit actuellement le second steamer, dont le besoin se faisait vivement sentir.

Les besoins les plus urgents de la station sont le prolongement du quai jusqu'en eau profonde, l'érection d'un bâtiment pour l'administration de l'extrémité ouest de l'île, et l'addition de quelques lits pour le cas de maladie non infectieuse.

Le projet de remplacer les anciensnes constructions servant à la détention des passagers, qui datent de 1832 et 1848, mérite de plus en plus votre attention, au fur et à mesure que les années s'écoulent.

Halifax (N.-E.).—Vaisseaux inspectés, 225 ; personnes inspectées, 44,458.

Neuf navires avaient à bord des cas de maladie infectieuse à leur arrivée.

Quatre décès ont eu lieu à la station de l'île Lawlor ; deux personnes sont mortes du marasme, une personne a sucombé à la brucho-pneumonie à la suite de la rougeole, et une autre à la fièvre entérique.

A la dernière session, un crédit a été ouvert pour la construction d'un hôpital d'hiver à cette station.

Les deux choses dont le service a le plus besoin sont un nouveau steamer pour remplacer l'*Argus,* devenu hors d'usage, et l'éclairage de la station à l'électricité.

Saint-Jean (N.B.).—Vaisseaux inspectés, 179 ; personnes inspectées, 22,204.

Sept navires avaient à bord des cas de maladie infectieuse.

Treize personnes ont été admises à l'hôpital. Elles souffraient de la fièvre scarlatine, de la varicelle, de la diphtérie ou de la rougeole.

La fièvre scarlatine à causé un décès.

A la demande du bureau d'hygiène de Saint-Jean, le docteur March a désinfecté la goélette *Winnie Lawry,* de St-Martins, port secondaire de Saint-Jean, en partance pour New-York. Un matelot, venu en chemin de fer, s'enrôla dans l'équipage à St-Martins, puis fut atteint de la variole après que la goélette eut mis à la voile. La maladie ne se propagea pas.

Les deux nouvelles maisons de détention et l'hôpital d'hiver seront bientôt parachevés.

Le parachèvement de l'aqueduc est ce dont le besoin se fait le plus vivement sentir à cette station. On a aussi besoin d'un quai en eau profonde et de nouveaux appareils pour la désinfection.

Sydney (C.-B.).—Vaisseaux inspectés, 77. Aucun cas de maladie nécessitant la mise en quarantaine n'a été découvert.

Les travaux de prolongement du quai touchent à leur fin.

On a suggéré de creuser des puits artésiens pour augmenter et améliorer l'approvisionnement de l'eau à cette station.

Louisbourg (C.-B.).—Vaisseaux inspectés, 22. Il n'y avait à bord aucun cas de maladie nécessitant la mise en quarantaine.

Comme l'an dernier, on aurait besoin d'outiller cette station de la même manière à peu près que celle de Sydney.

Chatham (N.-B.).—Vaisseaux inspectés, 64 ; pas de cas de maladie infectieuse à bord.

Charlottetown (I.P.-E.).—Vaisseaux inspectés, 9. Pas de cas de maladie nécessitant la mise en quarantaine à leur bord.

La plus grande partie du chemin venant à la station est suffisamment élargie maintenant.

William-Head (C.-B.).—Vaisseaux inspectés, 176. Le nombre des passagers d'entrepont venant de l'Asie a beaucoup diminué. L'augmentation de la capitation a enrayé l'immigration chinoise, et la guerre a entravé l'immigration japonaise. On a inspecté 2,836 Chinois, passagers d'entrepont et 5,378 Chinois, membres de l'équipage; 2,484 êaponais, passagers d'entrepont, et 1,278 membres de l'équipage. Autres Asiatiques, 221.

Cinq malades souffrant de la rougeole et un atteint de dysenterie épidémique ont été admis à l'hôpital.

Diverses améliorations ont eu lieu à cette station cette année. On a construit de nouvelles chambres de bain pour les passagers de première classe et des maisons pour l'électricien et les gardiens. On a acquis un emplacement pour le poste des gardiens et un droit de passage de l'autre côté de la clôture élevée sur la frontière. Cela permet aux gardiens de faire la patrouille en dehors de la station de quarantaine au col du promontaire sur lequel se trouve cette station.

Ainsi, on peut se débarrasser sur le champ d'un gardien qui ne fait pas l'affaire, ce qui était impossible autrefois lorsque les gardiens étaient en contact avec les personnes en quarantaine d'observation. La patrouille se faisant de l'autre côté de la clôture, on a moins l'occasion de se soustraire à la surveillance des gardiens ou de tenter de les corrompre. Le quai a subi des réparations. On construit un nouveau steamer pour cette station. Le petit steamer qu'on a actuellement, le *Earl,* sera le vaisseau de réserve. En le munissant d'appareils modernes pour la désinfection, la désinfection des vaisseaux pourra avoir lieu sans qu'on empiète sur le quai. De plus, le *Earl* poura servir à désinfecter les vaisseaux au large et les voiliers dans les rades.

On a augmenté le voltage de l'accumutateur. Cette batterie est reliée aux habitations et aux feux d'alignement. En s'en servant, on économise le combustible; on peut fermer plus tôt, le soir, et ouvrir plus tard le matin, en hiver, le pavillon des machines.

Un nouvel appareil au dioxyde de soufre et un deuxième cylindre à vapeur pour la désinfection sont au nombre des choses dont on a le plus besoin à cette station.

Victoria, C.-B.—Caboteurs étrangers relâchant à Victoria, 974. Inspections requises, 2. Aucun cas de maladie nécessitant la mise en quarantaine n'a été découvert.

Vancouver, C.-B.—Un vaisseau a été inspecté. Il n'y avait à bord aucun cas de maladie nécessitant la mise en quarantaine.

Inspection temporaire à la frontière et sur le littoral.—Outre ces stations régulières, vous avez, cette année, donné au pays une protection additionnelle en nommant des inspecteurs surnuméraires aux endroits suivants, où, de temps à autre, un danger particulier de contagion ou l'insuffisance des mesures sanitaires du pays voisin, nous faisaient craindre l'apparition de la variole : dans la Nouvelle-Ecosse, à Canso ; dans l'Ontario, Owen-Sound, au Saut-Sainte-Marie, à Bruce-Mines, à Thessalon et à Fort-Frances ; dans la Saskatchewan, à North-Portal ; dans la Colombie-Britannique, à Gateway.

Territoires du Nord-Ouest.—Trente-deux cas de variole se sont déclarés pendant l'année : 3 à Mâchoire-d'Orignal; 1 à l'est de Cardston; 1 à Medicine-Hat; 24 à Didsbury, 1 à Wetaskiwin et 2 à Olds.

Tous les malades étaient des immigrés récemment arrivés des Etats-Unis, sauf un qui était domicilié au Manitoba et qui était allé faire un voyage.

Si ce n'est d'un cas qui s'est déclaré en septembre et dont s'est occupée la nouvelle province de la Saskatchewan, il n'y a pas eu de variole dans les Territoires depuis cinq mois.

Territoires du Yukon.—Il n'y a pas eu de cas des principales maladies infectieuses pendant l'année.

Léproserie de Tracadie (N.-E.).—Il y a maintenant dix-sept patients inscrits dans les registres de cette institution, dix hommes et sept femmes. Ceux qui habitent la léproserie sont au nombre de quinze, huit hommes et sept femmes. Outre l'homme que j'ai mentionné dans mon dernier rapport annuel comme étant en congé d'absence, j'ai pu lors de ma dernière inspection autoriser l'élargissement temporaire d'un autre patient qui est guéri en apparence.

Ainsi que je l'ai dit plus haut au chapitre de la lèpre, l'emploi de l'huile de chaulmoogra continue à produire des résultats encourageants.

Il n'y a pas eu de décès cette année.

Deux nouveaux patients, tous deux des districts avoisinants, ont été admis à la léproserie.

La loi concernant l'hygiène dans les entreprises publiques.—Votre inspecteur fait rapport que, dans les nombreux campements établis aux différents endroits où s'exécutent des entreprises, il a constaté que la surveillance médicale, la grandeur des infirmeries, les médicaments fournis et les dortoirs des ouvriers dans les habitations ou sous la tente, étaient aussi satisfaisants, sinon plus, que pendant les deux dernières années.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre serviteur dévoué,

F. MONTIZAMBERT, O.S.I., D.M. Ed.; M.S.R.C.; D.D.C

Directeur général du service de l'hygiène publique.

A l'honorable
Ministre de l'Agriculture,
Ottawa.

N° 2.

(Dr G. E. Martineau.)

Grosse-Ile, Québec, 31 octobre 1905.

Monsieur,—J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport annuel sur le service de quarantaine du fleuve Saint-Laurent, à venir au 31 octobre 1905.

Nous avons fait, cette année, la visite de 359 marins, soit sept de plus que l'année dernière. Le nombre des voiliers diminue toujours, et cette année il n'y en a eu que douze.

Le nombre total de personnes ayant passé l'inspection a été de 98,141, soit une augmentation de 28,030 sur l'année dernière.

Ce nombre était réparti comme suit :

Passagers de 1re classe.	3,708
Passagers de 2e classe.	16,068
Passagers d'entrepont.	49,811
Bouviers.	1,955
Hommes d'équipage.	26,129
Réfugiés (rats de navires).	470

Bien qu'il y ait eu, cette année, moins de réfugiés que l'année dernière, le nombre en est toujours fort élevé, et, cette année il nous est arrivé, dans cette catégorie, plusieurs individus offrant les types les plus dégénérés de l'espèce humaine, et qui auraient été certainement déportés si on leur eût fait passer la visite de rigueur pour tous les immigrants.

Des cas de maladies infectieuses ont été déclarés ou découverts, à différents intervalles, sur les navires suivants, énumérés suivant l'ordre de leurs dates d'arrivée; *Montford, Manxman, Tunisian, Ionian, Dominion, Torr Head, Montreal, Victorian, Lake Champlain, Sarmatian, Bavarian, Kensington, Lake Erie, Canada, Lake Michigan, Sardinian, Ottawa, Mongolian, Virginian, Buenos Ayres, Southwark, Lakonia, Mount Temple, Montezuma* et *Athenia.*

Les maladies ainsi déclarées ou découvertes étaient la petite vérole, la scarlatine, la rougeole, la diphtérie, la varicelle et la typhoïde.

Petite vérole.—Le steamer *Kensington,* capitaine Marle, parti de Liverpool le 4 mai avec 294 passagers de seconde et 806 d'entrepont, 1 bouvier, 1 réfugié et 179 hommes d'équipage, est arrivé à la quarantaine le 15 mai, à 5 heures du soir, avec un cas de petite vérole parmi les passagers de seconde. Le malade fut immédiatement transporté à l'hôpital des variolés, à la quarantaine.

Tous les passagers de seconde, et 41 hommes d'équipage que l'on croyait avoir pu être exposés aux dangers de l'infection durent débarquer pour être soumis à la quarantaine.

Après vaccination de tous ceux qui étaient à bord, et après désinfection de la partie du navire où était le malade, le navire put continuer sa route, le 18 mai, avec le reste des passagers et de l'équipage.

Aucun autre cas ne se déclara parmi ceux qui avaient été retenus à la quarantaine, et ils furent tous libérés le 1er juin. Le malade, après avoir complètement recouvré la santé, put quitter l'hôpital le 13 juin.

En une seule occasion, un passager refusa de se soumettre à la vaccination, bien que, précédemment, plusieurs autres, qui avaient déjà refusé de se laisser vacciner par le médecin du bord, aient accepté ensuite les services du médecin de la quarantaine. La réponse était toujours la même, c'est-à-dire qu'on croyait avoir à se plaindre des méthodes en usage à bord des navires.

Le passager qui refusa de se laisser vacciner était arrivé, le 18 juin, sur le *Kensington*. Il dut débarquer à la quarantaine, pour y passer le stage de rigueur.

Nous avons été très occupés cette année à la quarantaine, surtout à l'hôpital, où on a inscrit 351 entrées. Il reste encore 20 malades en traitement.

Il y a eu quatre décès, dont deux causés par la scarlatine, et deux par la broncho-pneumonie survenue à la suite de rougeole.

Personnel de la quarantaine.—Le Dr E. Belisle a continué cette année à passer l'inspection des paquebots-poste hebdomadaires à la station de Rimouski.

Travaux d'amélioration et nouveaux aménagements nécessaires.—La construction du pavillon destiné au logement des employés sera bientôt terminée, et j'ai l'espoir que nous pourrons occuper ce pavillon dès l'ouverture de la station, au printemps prochain.

Bien qu'on ait voté divers crédits, à la dernière session, pour les quais et pour les appareils de désinfection du lavoir de cette station, rien n'a encore été commencé. Cependant, j'ai tout lieu de croire qu'on se mettra à l'œuvre le printemps prochain.

Je suis heureux d'annoncer qu'on a adjugé l'entreprise de la construction d'un bon steamer pour cette station, et j'espère bien que tout sera prêt pour l'ouverture de la navigation l'année prochaine.

Ce qui nous est en ce moment le plus nécessaire c'est un nouveau local où nous pourrions installer une salle d'inspection et une salle de vaccination, et avoir aussi quelques chambres pour les passagers affectés de maladies non contagieuses.

Il y a en outre plusieurs réparations, etc., absolument nécessaires pour le bon fonctionnement de la quarantaine, et la liste en a été communiquée au département.

Le tout respectueusement soumis.

Votre bien dévoué,

Dr G. E. MARTINEAU,

Médecin inspecteur en chef du service de quarantaine du Saint-Laurent.

A l'honorable
Ministre de l'Agriculture.

N° 3.

(Dr N. E. Mackay.)

Halifax, N.-E., 31 octobre 1905.

Monsieur,—J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport annuel pour l'année expirée le 31 octobre 1905.

Il ne s'est passé, cette année, rien d'extraordinaire à cette station. Nous n'avons relevé aucun cas de maladie grave pouvant obliger à la détention, et il n'y a eu que quelques cas d'importance secondaire. Ces derniers cas ont été relevés sur les navires suivants :

Sur le *Canada*. Le 2 décembre 1904, enfant convalescent d'une attaque de rougeole. Le 11 mars 1905, trois cas de rougeole ayant nécessité l'envoi, à l'hôpital de la ville, d'une famille de sept personnes.

Sur le *Corinthian*. Le 11 décembre 1904, enfant souffrant de rougeole, et envoyé à l'hôpital de la ville.

Sur le *Vancouver*. Le 2 avril, 3 cas de rougeole, traités à la station.

Sur le *Kensington*. Le 10 avril, enfant relevant d'une attaque de rougeole.

Sur le *Virginian*. Le 14 avril, 1 cas de rougeole et 1 cas de scarlatine. Télégraphié au Dr March, à Saint-Jean.

Sur le *Carthaginian.* Le 24 avril, 1 cas de rougeole. Ce cas ne fut déclaré, ni par le capitaine ni par le médecin du bord. Le malade fut envoyé à la station où il fut emporté par une attaque de broncho-pneumonie.

Sur le *Pallanga.* Le 29 avril, 1 cas de rougeole. Le 20 juin, trois cas, supposés être de rougeole, et nécessitant la détention, traités à la quarantaine.

Sur le *Laurentian.* Le 6 mai, 1 cas de rougeole, traité à la quarantaine.

Sur le brigantin *Boston Marine.* Le 26 septembre, 1 malade atteint de typhoïde et envoyé à l'hôpital des maladies infectieuses, où il est mort trois jours après. Ce malade était déjà à l'agonie quand il fut débarqué.

En chaque circonstance, on désinfecta à la formaline les hôpitaux et les chambres où les malades avaient été reçus.

Le nombre des navires ayant reçu cette année la visite, à cette station, a été de 255, soit 22 de plus que l'année dernière.

Le nombre total de personnes ayant passé l'inspection a été de 44,458, soit 2,257 de moins que l'année dernière. Ce nombre s'est réparti comme suit: Passagers de 1re classe, 1,507; passagers de seconde, 7,945; passagers d'entrepont, 25,284; hommes d'équipage, 9,348; bouviers, 374.

Il s'est produit quatre décès: 1 de broncho-pneumonie, suite de rougeole; 1 de fièvre typhoïde, et 2 d'épuisement général. Ces deux derniers provenaient des trois cas soumis à la détention, et que l'on supposait être des cas de rougeole.

Les capitaines de navires ont fait rapport de six décès en mer, provenant de causes en dehors de notre juridiction: sur le *Tunisian,* apoplexie; sur l'*Ionian,* hémorraghie cérébrale; sur le *Sarmatian,* 2 hommes emportés à la mer; sur le *Pallanga,* fracture du crâne; sur l'*Ulunda,* 1 homme emporté à la mer.

Vingt-six réfugiés (rats de navires) ont fait la traversée, et il est survenu trois naissances en mer.

Les inspections se font le plus rapidement possible, mais si nous avions une station sur la terre ferme, et le service du téléphone avec Camperdown, tout irait infiniment mieux. On ne peut pas toujours compter sur la citadelle, pour nous signaler les navires qui apparaissent au large.

Nous cherchons à supprimer le plus possible le service de nuit, et avec l'aide des armateurs et des agents nous y arrivons peu à peu.

Halifax est le seul port, je crois, sur la côte de l'Atlantique, où il y ait un service régulier d'inspection de nuit en hiver. Ce travail, rendu obligatoire par l'arrivée des paquebots-poste, est loin d'être une tâche agréable. Il nous faut quelquefois monter sur des navires au large, durant la nuit, alors que la buée causée par le froid est tellement épaisse qu'on ne peut pas voir à cinquante pieds devant soi. Dans ces conditions, il est très difficile de savoir où se trouvent les navires et il est très dangereux d'en approcher. A Saint-Jean, je ne crois pas que ce service de nuit existe. Cependant, en dépit de ces désavantages, personne ne se plaindrait si le personnel était plus convenablement rétribué pour ses services.

Nous avons grand besoin d'une station sur la terre ferme, et on ne pourrait trouver mieux pour cela que l'endroit dit " lumber yard ", surtout maintenant que le gouvernement est sur le point de retirer sa garnison. De cet endroit, on domine l'entrée du port à l'est et à l'ouest, et il en coûterait peu de choses pour transformer tout cela en une station qui ne laisserait rien à désirer. Actuellement, on nous renvoie d'un quai à l'autre et nous ne savons où nous fixer.

Notre bateau ne convient plus pour ce que nous avons à faire. La chaudière a toujours besoin de réparations, ou, à défaut, c'est la machine qui ne va plus. Ceux qui font les réparations ne connaissent pas leur affaire, ou bien ils ne tiennent pas à nous donner satisfaction. En somme, tout cela nous coûte les yeux de la tête. Il nous faudrait un bateau absolument moderne, muni d'appareils de désinfection, et en hiver, pour le service de nuit, il faudrait des cabines convenables pour que nous puissions y dormir à l'aise. L'équipage devrait aussi pouvoir habiter ce bateau et y prendre ses repas.

Durant trois mois, il nous a été impossible d'envoyer nos malades à la station, par suite de l'obstruction de la passe de l'est par les glaces. Cela seul suffit à démontrer que l'île Lawlor ne convient pas pour la quarantaine, et qu'on n'aurait jamais dû choisir cet endroit. C'est quand nous en avons le plus besoin que la station est inaccessible. Pareillement, on n'aurait jamais dû en faire une station d'inspection, et même quand nous étions sûrs d'avoir le passage libre de glace, il y avait toujours d'autres inconvénients à surmonter, provenant de l'éloignement et de l'emplacement. Ce n'est pas chose aisée d'avoir à combattre, dans ces conditions, par des nuits noires, les brouillards et le mauvais temps, sans parler du danger des glaces. Un autre désavantage, bien que d'importance secondaire, est le système défectueux pour signaler les navires au large. En vérité, il n'est personne, connaissant tant soit peu le port de Halifax, qui aurait choisi l'île Lawlor pour y installer une station de quarantaine, et le plus tôt on mettra ordre à cela le mieux ce sera.

Le réservoir en béton laisse passer l'eau par des fissures dans las parois, et il faudrait arrêter cela. A part cela, tous nos appareils hydrauliques fonctionnent bien. Les bâtiments sont en assez bon état et conviennent au service d'été, mais non pas au service d'hiver sous un climat aussi rigoureux que le nôtre. Il ne faut pas oublier, non plus, que le plus fort de notre travail se fait en hiver.

Nous sommes très reconnaissants au parlement de nous avoir voté de l'argent pour un hôpital moderne et pour une installation d'éclairage électrique. Nous avions grand besoin des deux. Sans un bon hôpital, pourvu du personnel voulu, on ne saurait s'attendre à ce que les malades reçoivent les soins nécessaires.

On ne devrait pas permettre aux officiers de douane de débarquer des navires sujets à l'inspection de la quarantaine avant que la libre pratique ait été accordée. Si ce privilège doit être donné à ces officiers, il n'y a pas de raison pour ne pas accorder la même faveur à tous les citoyens de Halifax. Ces officiers de douane peuvent transmettre des maladies à terre, aussi bien que toute autre personne. On s'étonne à bon droit qu'on puisse ainsi permettre à ces officiers de passer outre aux règlements les plus élémentaires de la quarantaine, et la continuation d'un pareil état de choses ne pourrait que jeter du discrédit sur tout le service.

Comme on peut le supposer, ces employés ne se contentent pas de monter eux-mêmes à bord des navires, ils y amènent souvent leurs amis. Le service des douanes n'éprouverait aucun contretemps si les règlements de quarantaine étaient remplis comme ils devaient l'être par les préposés eux-mêmes.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

N. E. MACKAY, M.D., M.R.C.S.,
Médecin de la quarantaine.

A l'honorable,
Ministre de l'Agriculture,
Ottawa.

N° 4.

(J. F. March, M.D.)

Saint-Jean, N.B., 31 octobre, 1905.

Monsieur.—J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport annuel pour l'exercice terminé le 31 octobre 1905.

J'ai fait l'inspection de 179 navires et de 22,024 personnes au cours de cette période.

Voici quel est le classement de ces personnes:—

Passagers de 1re et de 2ème.	2,282
Passagers d'entrepont.	11,694
Bouviers.	659
Hommes d'équipage.	7,247
Rats de navires.	142
	22,024

Sur ce nombre j'en ai vacciné 203 à l'arrivée.

Il est survenu 12 décès au cours de la traversée sur les bateaux que j'ai eu l'occasion d'inspecter: 4 causés par la pneumonie, 2 par le rachitisme, et les 6 autres par la diphtérie, la septième, la méningite aiguë, les convulsions, l'inflammation célébrale et la néphrite.

Nous avons constaté ou l'on nous a déclaré qu'il y avait des maladies susceptibles de quarantaine à bord du *Lake Michigan* (2 fois), du *Lake Manitoba* (2 fois), du *Lake Erie,* du *Mount Temple* et du *Montrose.*

Neuf malades ont été transportés à l'hopital de la quarantaine et 17 au pavillon d'observation.

De ces derniers 4 furent transférés à l'hôpital, de sorte que le nombre total des admissions à l'hôpital fut de 13.

Deux de ces malades souffraient de varicelle, 1 de scarlatine, 2 de pneumonie, 2 de diphtérie et 6 de rougeole.

Sur les 13 cas, 12 guérirent; celui de scarlatine se compliqua de méningite infectieuse et se termina fatalement.

Je n'ai eu à constater aucune maladie contagieuse maligne.

Avec votre permission et à la demande du bureau d'hygiène de Saint-Jean, j'ai fait la désinfection de la goélette *Winnie Lawry,* à bord de laquelle on avait découvert un cas de variole pendant qu'elle se trouvait stationnée à Saint-Martin. Le malade venait du nord de la province et il avait donné des symptômes de variole après son arrivée à bord. Le bateau lui-même avait levé l'ancre et reçu son permis avant que le diagnostic du cas fut bien déterminé, et avant de partir pour New-York il fit escale dans notre port dans le but de s'assurer les services d'un cuisinier. Comme je n'avais aucune autorité sur lui, je fis immédiatement rapport au bureau d'hygiène de la ville, lequel me demanda de le désinfecter. La maladie ne se répandit pas.

Au sujet de cette maladie, je désire vous signaler la manière défectueuse que les compagnies de steamers emploient relativement à la vaccination des passagers d'entrepont. Nos règlements exigent que ceux-ci soient parfaitement immunisés par une vaccination faite avec succès. Or, en procédant comme le font les compagnies, c'est-à-dire en pratiquant à la hâte la vaccination des passagers dans les deux derniers jours de la traversée, il est impossible de se rendre compte si les vaccinés seront vraiment immunisés ou non. Cette méthode de remettre au dernier moment l'inoculation du vaccin est répréhensible et contraire à l'esprit de nos règlements de quarantaine. Je suis convaincu que vous nous appuyez dans notre refus d'accepter des certificats donnés dans de telles conditions.

Le 14 novembre dernier, le nouvel hôpital que nous étions à ériger s'effondra complètement. Nous en reprîmes la construction en mars, et aujourd'hui elle est à peu près terminée, à part l'installation de l'appareil de chauffage. Les fournaises sont déjà rendues sur place, et il ne reste plus qu'à recevoir des soumissions pour l'exécution des travaux.

La construction de nos deux bâtiments de détention est aussi presque terminée, et il nous sera possible de les utiliser au cours de l'hiver si cela devient nécessaire.

Je prévois que nous aurons plus que jamais à faire cet hiver, et je regrette infiniment que le travail de raccordement du service de l'aqueduc de la ville à celui de la station n'ait pas été complété. Il est maintenant impossible que ce travail puisse être opéré cette année.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

J. E. MARCH, M.D.,
Médecin de la quarantaine.

A l'honorable
Ministre de l'Agriculture.

N° 5.

(HORACE RINDRESS, M.D.)

SYDNEY-NORD, 31 octobre 1905.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous transmettre mon rapport annuel pour l'exercice clos le 31 octobre 1905.

J'ai fait l'inspection de 77 bateaux. Il me fait plaisir d'avoir à vous déclarer que je n'ai découvert aucune maladie contagieuse. La maison du gardien ainsi que les bâtiments de l'hôpital ont été réparés, peints à neuf et mis en bon état. Nous avons fait construire une clôture en fil de fer autour des terrains de l'hôpital. Le quai que nous sommes à faire construire nous rendra de grands services. L'eau n'est pas bonne ni même tout à fait suffisante. Je conseillerais le forage d'un puits artésien.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

HORACE RINDRESS, M.D.,
Médecin de la quarantaine.

A l'honorable
Ministre de l'Agriculture,
Ottawa.

N° 6.

(F. O'NEILL, M.D.)

LOUISBOURG, C.-B., 31 octobre 1905.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous transmettre mon rapport annuel pour l'exercice clos le 31 octobre 1905.

J'ai fait l'inspection de 22 bateaux et de 539 personnes, soit 5 personnes de plus que l'an dernier.

Je vous annonce avec plaisir que je n'ai découvert aucun cas de maladie contagieuse.

Je vous conseillerais de pourvoir aussitôt que possible à l'achat d'un terrain convenable ainsi qu'à la construction d'un hôpital, car s'il se présentait, surtout en hiver, quelque cas de maladie contagieuse ou infectieuse, nous serions fort embarrassés.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

FREEMAN O'NEILL, M.D.,
Médecin de la quarantaine.

A l'honorable
Ministre de l'Agriculture,
Ottawa.

N° 7.

(PETER CONROY, M.D.)

CHARLOTTETOWN, I.P.-E., 31 octobre 1905.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport annuel pour l'exercice clos le 31 octobre 1905.

Je n'ai constaté aucun cas de maladie susceptible de quarantaine au cours de l'année.

J'ai eu 9 bateaux à inspecter.

On est présentement à exécuter les améliorations que je demandais dans mon dernier rapport relativement à l'emmagasinage, au blanchissage et à la désinfection. On a aussi suffisamment élargi le chemin qui conduit à la station sur la plus grande partie de son parcours, mais il reste encore un espace d'une centaine de verges où il empiète tellement sur la grève qu'il est impossible d'y passer les jours de gros vent. Je proposerais alors de le construire à un point plus élevé du rivage.

Le tout respectueusement soumis.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

PETER CONROY, M.D.,
Médecin de la quarantaine.

A l'honorable,
Ministre de l'Agriculture,
Ottawa.

N° 8.

(J. MACDONALD, M.D.)

CHATHAM, N.-B., 31 octobre 1905.

MONSIEUR.—J'ai l'honneur de vous transmettre mon rapport annuel pour l'exercice terminé le 31 octobre 1905.

J'ai fait l'inspection de 64 bateaux sans y découvrir aucun cas de maladie contagieuse; tous ont reçu conséquemment leur congé.

Il a été construit à l'île Middle un petit quai très utile et dont le besoin se faisait depuis longtemps sentir.

Les bâtiments de l'hôpital sont en bon état, mais il serait à propos de les peindre à neuf.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

J. MACDONALD,
Médecin de la quarantaine.

A l'honorable
Ministre de l'agriculture,
Ottawa.

N° 9.

(A. T. WATT, M.D.)

VICTORIA, C.-B., 31 octobre 1905.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous transmettre mon rapport annuel pour l'exercice clos le 31 octobre 1905.

Il ne s'est passé rien d'extraordinaire au cours de l'année. Nous n'avons eu à mettre en quarantaine aucun navire; nous avons simplement transporté 5 cas de rougeole et un cas de dyssenterie à l'hôpital.

Nous avons fait l'inspection de 176 navires, ce qui est moins qu'en ces dernières années. Cela provient de ce que les cabotiers qui font le service entre San-Francisco et les ports plus au nord sont exempts de l'inspection depuis le 1er janvier 1905. Comme aucun cas de peste n'a été signalé depuis le 1er mars 1904 et qu'il n'existe plus de variole dans ces divers endroits, cette exemption a été accordée. La diminution que nous avons indiquée, cette année, dans le nombre des navires, provient encore de la prétention que la guerre russo-japonaise occasionne dans le service de la Compagnie maritime Nippon Yusen Kaisha, ainsi que du fait que la Compagnie maritime du Pacifique-Nord n'a pas encore adopté Victoria pour port d'arrêt régulier pour ses nouveaux navires.

Le nombre des passagers d'entrepont venant d'Asie a diminué considérablement. La taxe de $500 maintenant imposée sur les Chinois a complètement mis fin à l'immigration, et il est venu très peu de Japonais à cause de la guerre qui sévit dans leur pays. Les Chinois qui nous arrivent maintenant sont ceux qui reviennent de voyage ou qui se dirigent dans d'autres pays; la même remarque peut s'appliquer aux Japonais. Nous avons eu à faire l'inspection de 2,836 passagers d'entrepont et de 5,378 hommes d'équipage chinois, et de 2,484 passagers d'entrepont et de 1,278 hommes d'équipage japonais. Nous avons inspecté 221 Asiatiques appartenant à d'autres nationalités. Ils avaient tous subi la désinfection obligatoire au moment du départ et nous les avons inspectés de nouveau ici à leur arrivée. On a trouvé 51 rats-de-cale, qui furent désinfectés à bord.

C'est sans doute à l'amélioration de l'état sanitaire des ports avec lesquels nous sommes le plus fréquemment en relations, ainsi qu'à la diminution du nombre des passagers, que les navires doivent d'avoir échappé aux maladies contagieuses. Il est de plus évident que la pratique d'examiner, de vacciner et de désinfecter les passagers avant le départ a fort coopéré à ce résultat.

Plusieurs améliorations ont été exécutées, au cours de l'année, à la quarantaine. Nous avons fait construire de nouvelles salles de bain parfaitement hygiéniques—extérieur en briques, intérieur en plâtre durci—à l'usage des passagers de première. Une maison pour le préposé au service de l'électricité et une autre pour les gardiens furent aussi construites. Nous avons de plus acheté un terrain pour la maison des gardiens ainsi qu'un droit de passage à l'extérieur des limites de la station. Cela nous permet de tenir les gardiens en dehors de la quarantaine et de pouvoir les renvoyer à volonté si nous ne les jugeons pas compétents ou honnêtes, chose qu'il nous est impossible de faire lorsqu'ils sont en contact avec les passagers détenus dans la station. De plus, avec cet arrangement, ces derniers ont moins d'avantages d'échapper aux gardiens ou de tenter de les suborner.

D'importantes améliorations ont été faites au quai en eau profonde. On a remplacé quinze pièces d'appui et renouvelé les contre-fiches et le tablier sur une longueur d'environ 150 pieds. Lorsque le reste du quai sera pareillement réparé et qu'on l'aura revêtu d'un blindage en cuivre il sera alors en excellent état. Tous les pilots sont maintenant bons. Nous avons fait construire un hangar pour le bagage et une salle d'attente aux environs du quai. Nous avons aussi acheté une voiture fermée pour le transport des passagers des salles de désinfection aux salles de détention. Elle nous sera spécialement utile les jours de pluie.

Nous avons aménagé le bâtiment des passagers de première de matelas élastiques modernes, et celui des passagers d'entrepont de couchettes en fer galvanisé. Sur ce point tous les passagers seront parfaitement pourvus.

En ajoutant de nouveaux éléments à la batterie de manière à atteindre 110 watts, il nous est maintenant possible de nous procurer la lumière nécessaire, même après que l'appareil électrique a cessé de fonctionner. Jusqu'ici cet appareil était maintenu en mouvement jusqu'à 11 heures p.m., mais nous pouvons maintenant recourir à la batterie. Nous pourrons également y recourir au cours de l'hiver et éviter la nécessité de faire fonctionner l'appareil dès 6 heures du matin, selon que nous étions tenus de le faire auparavant. Nous pourrons, au moyen de cette batterie, épargner beaucoup de charbon.

La construction d'un nouveau bateau d'abordage à l'usage de la station a été résolue. Il doit être construit en acier, avoir une longueur de 100 pieds, une largeur de 20 pieds et une profondeur de 12 pieds; sa force motrice doit être de 300 chevaux-vapeur. Sa construction sera de 1re qualité et d'après le modèle Lloyd; il est entendu qu'il pourra tenir la mer en nimporte que temps.

Le bateau actuel de la quarantaine, le *Earl*, nous a permis dernièrement d'éviter un montant considérable de dommages au gouvernement. Le *Quadra*, du service des forts, fut entraîné sur les rochers, à environ 3 milles de la quarantaine, et comme le *Earl*, comme toujours d'ailleurs, était sous vapeur, il put aller à son secours et réussit à le ramener à flot. Il s'élevait une forte tempête justement à ce moment-là, et il n'y a pas de doute que quelques heures plus tard le *Quadra* eût été brisé sur les rochers. C'eut été une perte de $80,000 à $100,000, et je considère que le mérite de l'avoir évitée doit être consigné dans le chapitre des recettes en regard des dépenses que nécessite l'entretien du bateau de la quarantaine.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

A. T. WATT, M.D.,
Surintendant des quarantaines de la Colombie-Britannique.

A l'honorable
Ministre de l'Agriculture,
Ottawa.

N° 10.

(W. H. K. ANDERSON, A.B., B.M.)

VICTORIA, C.-B., 31 octobre 1905.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous transmettre le rapport qui suit concernant le laboratoire de la station de quarantaine de William-Head, pour l'année terminée le 31 octobre 1905.

Nous avons fait l'essai de plusieurs désinfectants que le ministère nous avait transmis. Nous avons constaté au moyen d'un examen bactériologique qu'un passager d'entrepont japonais ne souffrait point de maladie contagieuse. Nous avons, dans un but d'études, conservé diverses cultures pathogènes. L'outillage du laboratoire a été quelque peu augmenté.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

HAROLD ANDERSON,
Médecin auxiliaire.

A l'honorable
Ministère de l'Agriculture,
Ottawa.

N° 11.

(R. L. FRASER, M.D.)

VICTORIA, C.-B., 31 octobre 1905.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous transmettre mon rapport annuel.

Neuf cent soixante-quatorze étrangers sont entrés dans le port de Victoria; j'en ai inspecté deux.

Je n'ai point constaté de maladie contagieuse à bord.

Tous ces cabotiers ont été cette année exemptés de l'inspection.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

R. L. FRASER,
Médecin de la quarantaine.

A l'honorable
Ministre de l'Agriculture,
Ottawa.

N° 12.

(L. N. MacKechnie.)

Vancouver, 3 octobre 1905.

Monsieur,—J'ai l'honneur de vous transmettre mon rapport annuel.
J'ai fait l'inspection d'un navire.
Je n'ai pas eu l'occasion de constater de maladie infectieuse ou contagieuse.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

L. N. MACKECHNIE, M.D.,
Médecin de la quarantaine.

A l'honorable
Ministre de l'Agriculture,
Ottawa.

N° 13.

(J. Patterson, M.D.)

Winnipeg, 1er novembre 1905.

Monsieur,—J'ai l'honneur de vous faire rapport que j'ai constaté, au cours de l'année, 3 cas de variole à Moosejaw; 1 cas à Medicine-Hat; 24 cas à Didsbury; 1 cas à Wetaskiwin, et 2 cas à Olds, soit 32 cas en tout.

Tous ces malades étaient des immigrants récemment arrivés des Etats-Unis, surtout du Nébraska, sauf un seul, un habitant du Manitoba, de retour de Vancouver.

Sept furent sérieusement malades, les autres assez peu. Tous furent mis en quarantaine, et la maladie ne se propagea point. Tous guérirent.

Le dernier cas se déclara en mai. L'on me signala un cas, en septembre, aux environs de Moosejaw. J'en ai remis la charge au gouvernement de la nouvelle province de la Saskatchewan. A part ce dernier cas, il ne s'est déclaré aucune maladie contagieuse dans les Territoires depuis cinq mois.

Je suis, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

JAMES PATTERSON, M.D.

A l'honorable
Ministre de l'Agriculture,
Ottawa.

N° 14.

(A. C. Smith, M.A., M.D., C.M.)

Tracadie, N.-B., 31 octobre 1905.

Monsieur,—J'ai l'honneur de vous transmettre, pour l'année écoulée, mon rapport annuel au sujet du lazaret de Tracadie.

A part du malade que je mentionnai dans mon dernier rapport, comme ayant reçu son congé, et qui, n'ayant pas donné depuis de symptômes extérieurs de lèpre, est en voie de se marier, il reste aujourd'hui encore 16 pensionnaires au lazaret: 9 hommes et 7 femmes. L'âge de ces divers malades est de 11, 16, 18, 25 (2), 26, 30, 35, 37, 40, 41, 47, 61 (3), et 63 ans. Ce malade, âge de 40 ans, que je mentionnais l'an dernier comme étant à la première phase de la maladie, a récemment été guéri. De ceux qui restent, 6 sont dans la première phase, 7 dans la seconde et 2 dans la troisième, c'est-à-dire dans la dernière phase.

Il n'est pas survenu de décès au cours de l'année. Deux nouveaux malades ont été admis au lazaret, l'un, de la paroisse, et l'autre, des districts voisins. Il y a eu une naissance, et l'enfant a immédiatement été placé entre bonnes mains.

D'après ma longue expérience avec les lépreux, je constate que leur état physique se modifie suivant les soins alimentaires ou médicaux qu'ils reçoivent. A part une nourriture convenable, le lépreux requiert des vêtements chauds et beaucoup de grand air. Pendant l'été, nos malades circulent beaucoup au dehors, et, à l'exception des cas avancés, ils ne souffrent comparativement que très peu. Mais pendant l'hiver, comme ils sont confinés à l'intérieur de l'établissement, ils sont toujours malades, et se plaignent constamment de quelque malaise. A cette époque de l'année, ils sont très exposés à des lésions entériques et pulmonaires souvent difficiles à traiter, et qui exigent de la part du médecin une expérience toute spéciale en ces sortes de maladies. Bien qu'isolés du reste du monde, les habitués du lazaret jouissent de tout le confort possible, en sus de la bonté inépuisable des religieuses qui en prennent soin.

Depuis que nous appliquons le traitement spécial à l'huile de chaulmoogra, strychnine, etc., nos lépreux sont très encouragés par les succès évidents qu'ils constatent même chez ceux qui sont dans une phase avancée de la maladie. Nous avons obtenu une amélioration bien visible dans chaque cas, et souvent même une guérison, je crois. Le malade auquel j'ai fait allusion plus haut, et qui avait été admis en 1900, a reçu la permission, le 28 du mois dernier, de retourner dans sa famille. Les macules sur la face et sur le tronc, les ulcérations ainsi que tous les autres symptômes, avaient disparu. Même quand toutes les lésions de la maladie ont cessé, il vaut mieux continuer encore le traitement pendant quelque temps. C'est ce que fera ce malade.

Le traitement de la lèpre s'appuie donc maintenant partout sur des bases vraiment scientifiques. Le docteur Dyer, de la Nouvelle-Orléans exprime l'opinion que : " La lèpre commence par l'introduction du bacille dans l'économie et s'il trouve un terrain favorable pour se développer, il se répand, graduellement, dans toutes les parties du corps. Les bacilles de la lèpre sont comme les descendants des races accapareuses ; ils cherchent sans cesse de nouveaux champs d'action, et dès qu'ils les ont trouvés ils s'y établissent, et ils emploient ensuite à développer toutes les ressources du voisinage, jusqu'à ce que leur implantation soit complète et les ressources voisines absorbées. On réussit à entraver leur marche en fortifiant le champ d'infection, en fournissant une masse de tissus que le bacille ne peut pas absorber mais qui servent comme de combustible pour le développement d'éléments nomaux. Avec le concours de la nature, ces éléments deviennent le siège de formation de tissus nouveaux, jusqu'à ce qu'ils soient expulsés ou éliminés par les organes du corps humain. A force

de soins et de bons traitements destinés à augmenter la résistance du système économique, le bacille est obligé de lâcher prise et le malade se récupère suffisamment pour ne plus offrir aucun symptôte de lèpre pour le reste de sa vie." Ce sont là des paroles très importantes.

Si nous tenons compte qu'il y avait autrefois dans cette région quatre fois plus de lépreux qu'aujourd'hui, il est évident que le lazaret répond absolument aux besoins pour lesquels il a été établi.

L'on prend maintenant beaucoup de précaution pour enrayer la propagation de la tuberculose, mais il me semble que l'on ne prémunit pas suffisamment le public contre le danger de contagion de la lèpre, maintenant surtout qu'il en existe très peu de cas dans les territoires de la république voisine. Dans toutes les parties du globe nous constatons maintenant des cas de contagion comme celui qui suit: En 1850, un Canadien d'origine française partit du district de Trois-Rivières, P.Q., où il n'avait pas pu contracter la lèpre, pour aller demeurer aux Etats-Unis. En 1860 il se rendit aux îles Hawaï, et depuis 1887 il est reclus dans la léproserie de Molokai.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

A. C. SMITH.

A l'honorable
Ministre de l'Agriculture.
Ottawa.

N° 15.

(CHARLES A. L. FISHER, J.P.)

31 octobre 1906.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur, en ma qualité d'inspecteur des travaux publics (hygiène), de vous transmettre mon rapport pour l'exercice clos le 31 octobre 1905.

J'ai eu l'occasion, au cours de l'année, de parcourir le Canada de l'Atlantique au Pacifique, et de faire personnellement l'inspection, souvent à deux et même trois reprises, de tous les travaux publics qu'on m'avait signalés et qui tombaient sous le coup des règlements en vigueur en vertu de l'Acte de 1899 concernant l'hygiène dans les travaux publics.

L'année a été remarquable par l'absence à peu près complète de toute maladie contagieuse ou infectieuse parmi les hommes employés dans les diverses entreprises publiques que j'avais à surveiller. Il ne s'est déclaré que deux cas de variole, dans deux camps distincts de chemin de fer, et dans l'extrême nord-ouest, un certain nombre de cas de fièvre typhoïde et de diarrhée provoqués par une eau impure que les employés avaient persisté à boire malgré l'avis des médecins.

Au commencement de février dernier, l'on m'apprit que la variole avait éclaté dans la camp de James McDonald, près d'Hamlet, Ontario, sur la ligne du chemin de la Baie James. La nouvelle, sans doute grossie par quelque reporter, avait paru dans les journaux et créé toute une sensation dans les villages voisins. J'allai donc faire l'inspection du camp et je constatai que l'on avait mis deux manœuvres en quarantaine (vu qu'ils avaient couché ensemble). L'un d'eux relevait d'une soulade prolongée au cours de laquelle il n'avait pas pris un bon repas depuis un mois, et il était de plus atteint de maladie vénérienne. Cet individu, à son arrivée au camp, cessa de boire et se gorgea de nourriture trois fois par jour, si bien qu'il en résultat chez lui une éruption cutanée. Bien que soupçonnant que cette éruption n'était pas de nature contagieuse, le médecin

du camp, le docteur W. A. McLead, mit les deux hommes en quarantaine par mesure de précaution. Au bout d'une couple de semaines, toutefois, l'éruption était disparue et les deux individus avaient repris leur travail.

Au commencement de mars dernier, je reçus de M. F. Montizambert la copie d'une plainte très sérieuse, venant du Nord-Ouest, dans laquelle on exposait " que dans les chantiers des environs de Erwood, Sask., T.N.-O., les bûcherons étaient tenus de payer $1 par mois pour le service médical; que ce service était défectueux et que le médecin ne possédait pas l'outillage nécessaire, que les malades étaient transportés à l'hôpital par des chemins impraticables, et que la même chose se constatait dans la plupart des camps de construction de chemin de fer de l'ouest."

M. Montizambert m'informait en même temps que " vous désiriez que j'aille immédiatement y faire une minutieuse enquête, afin d'obtenir de la bouche des travailleurs, que nous désirons protéger tout spécialement, la vérité entière au sujet des griefs formulés dans la plainte."

Conformément à votre désir, je me rendis à Erwood, et je parcourus les divers camps du voisinage, et voici le rapport que je fis à mon retour :—

Contrairement à ce qui se faisait autrefois, ce sont maintenant les entrepreneurs de chemins de fer eux-mêmes qui préparent les traverses et les pièces de bois de construction, au lieu de les acheter des compagnies privées, mais les travailleurs sont soumis au même service médical.

J'ai constaté qu'il y avait 3 camps de construction—celui de Keith, celui de MacMillan et celui de Dunn—à 60 milles environ au nord-ouest d'Erwood, qu'ils étaient sous la surveillance médicale du docteur Oatway, lequel habitait le camp Keith et visitait plusieurs fois par semaine les deux autres camps, qu'ils étaient pourvus de tous les médicaments nécessaires ainsi que d'un service temporaire d'hôpital.

Dans les cas graves et qui nécessitent un traitement prolongé, les malades sont transportés avec soin, dans un wagonnet attelé à une locomotive, à l'hôpital de la Rivière-aux-Oies, où ils sont traités aux frais des entrepreneurs.

En conversant avec divers employés, j'ai pu constater que personne ne se plaignait du service médical ou hospitalier, ni ne trouvait trop élevé la taxe que l'on exigeait.

Il y a dans le même voisinage d'autres camps considérables connus sous le nom de camps Moore, mais ce sont des exploitations forestières privées, qui ne travaillent point pour le compte des entrepreneurs de chemins de fer. Elles possèdent d'importantes scieries où elles préparent du bois de charpente. Elles ne tombent pas sous le coup de l'Acte de 1899 concernant les travaux publics, et les employés que j'ai rencontrés ne se plaignent pas d'ailleurs du traitement qu'ils reçoivent.

Dans une direction opposée, et à 50 milles environ d'Erwood, il existe deux autres exploitations forestières—celle de Mackenzie et celle du Daim-Rouge—où l'on prépare des traverses et des pièces de bois de construction pour chemin de fer. Le docteur Bottomy, qui est fixé au camp MacKenzie, a la surveillance médicale des deux camps et les visite preque tous les jours.

Il est pourvu de médicaments, d'un outillage d'hôpital temporaire, mais les malades qui doivent exiger un traitement prolongé sont transportés avec soin en traîneau à Erwood, puis de là par chemin de fer à l'hôpital de la Rivière-aux-Oies, où ils sont traités aux frais des entrepreneurs.

Au cours des conversations que j'eus avec les ouvriers de ces camps, je ne les entendis porter aucune plainte au sujet du service médical.

J'appris, toutefois, qu'il y avait eu, à 5 milles plus loin, un gros camp dont les membres étaient tenus de payer un certain impôt pour le service médical, sans avoir cependant de médecin au milieu d'eux. Lorsqu'il y avait des malades, ils étaient transportés à l'hôpital de la Rivière-aux-Oies, où ils étaient traités aux frais des propriétaires du camp. Comme c'était une exploitation forestière privée, qui n'opérait point pour le compte de entrepreneur de chemin de fer, elle ne tombait point sous le coup de l'Acte d'hygiène concernant les travaux publics. Ce camp fut abandonné une couple

de jours avant mon arrivée, car la coupe de bois qu'il exploitait avait été vendue à la Compagnie du Daim-Rouge.

C'est probablement au sujet de ce camp que l'on avait formulé des plaintes, mais comme il ne tombait point sous le coup de l'Acte d'hygiène, il conviendrait d'exiger à l'avenir que le nom du propriétaire ainsi que l'exacte situation du camp fussent parfaitement désignés dans la plainte, de manière à ne laisser planer aucune accusation sur ceux qui obéissent fidèlement à la loi et à nous mettre en mesure de faire une enquête satisfaisante.

Les camps de construction de chemins de fer au Manitoba ont cessé leurs travaux pour d'ici à quelques mois, mais quand ils fonctionnent ils possèdent tous un service médical complet.

Au commencement de juillet dernier, on porta les accusations qui suivent contre la Compagnie de construction Atlantique, de Shelburne. N.-E.: D'avoir refusé de construire des salles d'infirmerie; de n'avoir fourni, l'automne dernier, aucuns soins médicaux à ses employés alors qu'ils étaient atteints d'une maladie contagieuse aiguë ; d'avoir, à la fin de l'année écoulée, abandonné au camp un Italien dont l'état exigeait une opération qui ne pouvait être exécutée sur place ; de laisser présentement sans traitement un vieillard de 60 ans qui souffrait d'une fracture de la cuisse; de n'avoir retenu les services d'aucun médecin pour ses employés à l'ouest de la rivière Roreway.

Conformément à votre désir d'être exactement renseigné sur les méthodes suivies par la Compagnie de construction Atlantique, je me rendis à Shelbourne, N.-E., afin de juger de la situation, et je fis le rapport suivant :—

La Compagnie Atlantique a entrepris la construction de la partie du chemin de fer Halifax et Sud-Ouest qui doit relier Liverpool au Passage-Barrington, soit sur une distance d'environ 79 milles.

La compagnie a partagé cette entreprise entre 7 sous-entrepreneurs, et la surveillance médicale des travailleurs est entre les mains de médecins réguliers, ce qui fait à chacun d'eux une distance d'environ 10 milles à surveiller.

Ces médecins sont G. W. Smith, de Liverpool; Lloyd, de Lockport; L. O. Fuller, de Shelbourne; S. W. Burns et Jas. Morton, de Shelbourne; J. D. Dunsmore, de Port-Clyde; Wilson, de Barrington-Head, et Banks, du Passage-Barrington.

Le nombre total des ouvriers employés aux travaux n'est que de 840, de sorte que chaque sous-entrepreneur n'a qu'une moyenne de 120 hommes à surveiller et qu'il n'y a de camp considérable nulle part.

La compagnie reconnaît qu'elle n'a pas construit d'infirmerie, mais elle prétend que, la région étant habitée comme elle l'est, il est toujours facile de se procurer les maisons convenables.

La compagnie nie absolument que quelque maladie contagieuse ait régné parmi ses employés ; il y eut bien certains cas de fièvre typhoïde, mais les malades furent promptement isolés et le docteur Lloyd, aidé de gardes-malades, fut chargé de leur traitement.

Je dois ajouter que j'ai constaté par les livres mêmes de la compagnie les montants qu'elle eut à payer pour la construction d'un hôpital ainsi que pour les hommes qui furent chargés de la garde des malades. Ces hommes reçoivent $1.35 par jour, à part leur pension.

La compagnie prétend que la maladie ne s'est pas déclarée parmi ses employés, mais ailleurs.

Au sujet de l'Italien dont il est question plus haut, la compagnie dit qu'elle l'a fait transporter à l'hôpital d'Halifax à ses frais, et qu'elle en avait eu d'abord parfaitement soin au camp.

Je dois ajouter que la compagnie m'a montré les divers comptes qu'elle a payés à l'hôpital d'Halifax pour le traitement de cet Italien ou pour le traitement de plusieurs autres employés.

Relativement au vieillard à la hanche disloquée, voici ce que l'on m'a appris : C'est le 23 juin dernier, après les heures de travail, en tentant de monter dans une voiture qui passait dans le chemin public, qu'il subit cet accident. Il fut alors transporté au camp, où l'on manda le médecin et où on le laissa sous les soins d'un garde-malade payé par la compagnie en attendant qu'il puisse être transféré à Shelburne.

Ce sont là les renseignements que j'ai obtenus du sous-entrepreneur, et qui m'ont plus tard été confirmés par le gérant lui-même de la compagnie.

Je dois ajouter qu'antérieurement à mon arrivée, la compagnie s'était entendue avec une dame Bower, de Shelburne, pour le logement, la pension et la surveillance de tous les cas de maladie, sauf les cas contagieux, qui pouvaient se déclarer au camp. C'est chez elle que j'ai trouvé, confortablement installé dans une chambre particulière, notre vieillard en question. En réponse à mes questions, ce vieillard m'apprit qu'il avait été bien traité et qu'il se trouvait très bien.

Maintenant, l'accusation que l'on a portée contre la compagnie, de ne s'être assuré les services d'aucun médecin pour ses employés à l'ouest de la rivière Roreway, est absolument sans raison, puisque j'ai vu moi-même les engagements que les 8 médecins plus haut nommés ont soignés, et que ces engagements comprennent la surveillance de toute l'étendue entre Liverpool et le Passage-Barrington.

J'ai parcouru toute la longueur de la ligne, visité tous les camps et rencontré tous les sous-entrepreneurs, sauf un seul. Or tous ces sous-entrepreneurs m'ont déclaré que la compagnie de construction donnait toujours les soins nécessaires à ses employés, blessés ou malades. En questionnant les employés des divers camps eux-mêmes, j'ai pu me rendre compte qu'ils avaient peu de motifs de se plaindre.

Les médecins ont tenu le même langage que les sous-entrepreneurs, et le gérant lui-même de la compagnie m'a déclaré qu'il était tout disposé à se soumettre aux exigences des règlements. Je sais d'ailleurs que c'est justement ce que la compagnie à fait, en ces deux dernières années, au cours des travaux qu'elle a eu à exécuter à d'autres endroits de la ligne.

Lorsque les tentes que la compagnie a commandées pour chaque camp sont installées et aménagées, je considère que la dite compagnie répond absolument aux exigences de l'Acte d'hygiène, car il faut tenir compte que la région traversée par la ligne est bien colonisée, que les camps se composent d'un petit nombre d'hommes, qu'il y a beaucoup de médecins chargés de leur surveillance, et que de plus les malades peuvent au besoin être transportés soit à Shelburne soit à l'hôpital Royal Victoria d'Halifax.

Afin de me mettre exactement au courant de toutes ces choses, j'ai fait différents voyages ici et là, et je suis heureux d'avoir été en état de pouvoir faire un rapport favorable. Au cours de ma tournée annuelle d'inspection, j'ai eu l'occasion de visiter de nouveau les travaux de la Compagnie Atlantique, et mon rapport se trouve consigné plus loin dans un chapitre spécial.

Je suis content d'être en mesure de vous déclarer que, dans ma dernière tournée d'inspection à travers le Canada, j'ai constaté que le service médical et hospitalier, les lieux de logement, etc., à la disposition des ouvriers employés dans les entreprises publiques, sont dans un état aussi satisfaisant que l'an dernier.

Voici un rapport détaillé concernant les travaux publics soumis à l'Acte d'hygiène de 1899, et que j'ai eu l'occasion de visiter et d'inspecter au cours de l'année passée :—

CHEMINS DE FER.

Le nombre des entreprises de construction de chemins de fer est à peu près le même que celui de l'an dernier, les unes ayant été terminées, les autres commencées, mais les travaux des entreprises principales ont été si vigoureusement poussés que l'étendue du réseau des chemins canadiens a été fort accru et que de superbes terres à blé nouvelles ont été ouvertes à la colonisation.

CHEMIN DE FER DU PACIFIQUE.

L'an dernier, la Compagnie du Pacifique était engagée dans la construction de 14 embranchements et prolongements, alors qu'elle n'en avait fait construire que 7, l'année précédente.

Ayant visité en ma qualité officielle ces diverses entreprises, je suis heureux d'être en mesure de déclarer qu'il y avait d'excellentes infirmeries, que les hommes étaient bien logés et nourris, que les camps étaient dans un bon état sanitaire, et que la surveillance médicale était exercée par un médecin régulier.

Sauf en deux occasions, il ne s'est pas déclaré de maladie contagieuse et la santé des travailleurs a été bonne.

J'indique plus loin l'étendue, et le lieu, etc., de ces 14 entreprises publiques. Sudbury—embranchement de Toronto (Sudbury, Ont., à Byng-Inlet, Ont., 60 milles de distance). Les entrepreneurs sont MM. Foley, Larson, Frères et Cie, dont le bureau chef se trouve à Wahnapitae, Ont., près Sudbury.

Ils emploient environ 2,500 hommes, distribués en 25 ou 30 équipes. Ils sont pensionnés et logés dans des tentes ou ailleurs par les entrepreneurs.

La variole a éclaté parmi deux des équipes—un simple cas par équipe—mais grâce à la prompte application de mesures efficaces, la maladie ne se répandit pas.

Les entrepreneurs ont érigé deux excellentes infirmeries; l'une, à la rivière Wahnapitae, à 4 milles au sud du raccordement à la ligne principale, et l'autre à 10 milles de distance, à la rivière du Doré. Chaque camp est pourvu de tentes prêtes à être converties en infirmeries au besoin.

F. J. Ewing, le médecin en chef des travaux de construction de la compagnie du Pacifique dans Ontario, deux aides, les docteurs Ferguson et Aineley, ainsi que des gardes-malades et des cuisiniers pour le service des infirmeries. Sudbury—embranchement de Toronto. (De Bolton, Ont., à Parry-Sound, 128 milles.) Les entrepreneurs sont MM. G. S. Duks et Cie, de Toronto, maintenant connus sous la raison sociale la Compagnie de Construction de Toronto (à responsabilité limitée.)

Il y a environ 1,000 hommes d'employés, distribués en un certain nombre d'équipes; ils sont nourris et logés par les entrepreneurs.

Ils n'ont été atteints par aucune maladie contagieuse et leur santé a été parfaite. Leurs camps sont bien situés et en bon état sanitaire.

Les entrepreneurs n'ont érigé aucun hôpital, car il y en a plusieurs à proximité, mais les camps sont pourvus d'infirmeries provisoires.

Les médecins qui sont chargés de la surveillance médicale des travailleurs sont le docteur A. F. Reyner, de Palgrave; le docteur Harvie, de Coldwater; le docteur W. H. Wright, de Tottenham; le docteur Jas. Campbell, de Tottenham; le docteur Stone, de Parry-Sound.

Sudbury—embranchement de Toronto. (De Coldwater à la rivière Severn, Ont., environ 12 milles.) Les entrepreneurs sont MM. Battle, Conlon et Armstrong, de Thorold, Ont.

Ils n'emploient qu'une centaine d'hommes, la plupart du voisinage; il n'y a qu'un petit camp, où un certain nombre d'employés sont nourris et logés aux frais des entrepreneurs. La santé a été bonne.

Embranchement Lacombe et Wetaskiwin. (Prolongement Lacombe, 50 milles; prolongement Wetaskiwin, 25 milles.) Cette entreprise, commencée l'an dernier, est exécutée par MM. Foley Frères, Larson et Cie.

Il y a environ 300 à 400 employés; ils sont logés sous des tentes et nourris par les entrepreneurs.

Ils n'ont souffert d'aucune maladie contagieuse et leur santé a été bonne.

Le camp est pourvu d'un infirmerie provisoire. Dans les cas sérieux les malades sont transportés à l'hôpital général de Calgary.

Le docteur Ewing, aidé du docteur Walker, est chargé de la surveillance des employés des frères Foley.

Embranchement Wetaskiwin. (Nouveau prolongement de 25 milles.) Cette entreprise est exécutée par MM. Breckenridge et Lund. Il n'y a qu'une centaine d'ouvriers logés sous des tentes et nourris par les entrepreneurs.

Il ne s'est déclaré aucun cas de maladie contagieuse et la santé des hommes a été bonne. Le service médical a été fait par le docteur Walker.

Prolongement de l'embranchement Wetaskiwin. (40 milles.) Les travaux, exécutés par J. D. McArthur, de Winnipeg, n'ont été commencés qu'à la fin de la saison.

Il y a environ deux cents hommes, logés sous des tentes et nourris aux frais de l'entrepreneur.

Il ne s'est déclaré aucun cas de maladie contagieuse et la santé des hommes a été bonne. Les camps sont bien situés et dans un bon état sanitaire. Ils sont pourvus d'infirmeries provisoires et c'est le docteur Cunningham qui est chargé du service médical.

Embranchement des Buttes-du-Faisan. (C'es la continuation des travaux que je mentionnais dans mon dernier rapport sous le titre: de Newdorf au creek Jumping-Deer.)

Le nivellement de la ligne était fait par Foley Frères, Larson et Cie, et la pose des rails par les employés de la Compagnie du Pacifique.

Il y avait environ 300 employés en tout, répartis en diverses équipes. Ils habitaient sous des tentes et étaient nourris par les entrepreneurs et la Compagnie du Pacifique.

Il ne s'est déclaré aucune maladie contagieuse et la santé des hommes a été bonne.

Il y avait une bonne infirmerie provisoire à Lipton, Assa., sous la charge des docteurs Black et Adams. Cette entreprise était à peu près terminée.

Embranchement Brookdale (10 milles vers l'ouest). Entrepreneurs: les frères Foley, Larson et Cie.

Il y avait environ 150 employés logés sous des tentes et nourris par les entrepreneurs.

Il n'est survenu aucune maladie contagieuse et la santé des hommes fut bonne.

Il y avait un infirmerie provisoire que le docteur Black était chargé de surveiller avec l'aide du docteur Thompson, de Brookdale.

Ligne Wolseley-Reston (de Reston, Man., à Wolseley, Ass.). Le régalage de la ligne était exécuté par J. D. McArthur, de Winnipeg, et la pose des rails par la Compagnie du Pacifique, avec J. J. Scully comme surintendant.

Il ne s'est déclaré aucun cas de maladie contagieuse et la santé des hommes a été bonne.

Il y avait une infirmerie provisoire sous la charge du docteur Chapman, de Reston.

Prolongement Lauder (tronçon de ligne à partir de Lauder). L'entreprise est exécutée par P. R. Lamb, de Winnipeg. Il n'y a que 58 employés; tous ont joui d'une bonne santé.

Il n'y avait aucun médecin chargé spécialement du service médical.

Prolongement de Moosejaw (10 milles vers l'ouest). MM. Jackson et McMenemy, entrepreneurs. Il n'y avait qu'un petit groupe d'hommes d'employés; leur santé a été bonne.

Aucun médecin chargé spécialement du service médical.

Prolongement de Saskatoon (30 miles vers l'ouest). L'entreprise, qui était exécutée par J. D. McArthur, de Winnipeg, ne venait que de commencer.

Il y avait environ 200 employés; ils étaient logés sous des tentes et nourris par les entrepreneurs.

Leur santé était bonne et ils avaient à leur disposition des tentes prêtes à être converties en infirmeries.

Les docteurs McKay et Willoughby étaient chargés de la surveillance médicale des hommes.

Embranchement Teulon (prolongement de 10 milles). J. D. McArthur, entrepreneur.

Environ 50 à 60 employés, logés sous des tentes et nourris par l'entrepreneur; tous en bonne santé.

Aucun médecin spécialement chargé du service médical.

Embranchement Yahk (8.1 milles). M. Breckenridge et Lund, entrepreneurs.

Environ 200 employés; logés sous des tentes et nourris par les entrepreneurs.

Il ne s'est déclaré aucun cas de maladie contagieuse. La santé des employés a été excellente.

Deux médecins du voisinage étaient chargés de la surveillance de ces hommes.

COMPAGNIE DE CHEMIN DE FER ET DE CHARBONNAGE NICOLA, KAMLOOPS ET SIMILKAMEEN.

Embranchement de la vallée Nicola (du Pont-Spence, C.-B., aux mines Nicola, environ 45 milles). MM. Loss, Macdonell et Cie, entrepreneurs.

Environ 800 employés, logés sous des tentes et nourris par les entrepreneurs.

Les employés ont joui d'une excellente santé ; il ne s'est déclaré aucun cas de maladie contagieuse parmi eux. Les camps sont bien situés et salubres.

Il y a une bonne infirmerie bien aménagée le long de la ligne, à 12 milles environ du Pont-Spence. deux gardes-malades y sont constamment attachés.

C'est le docteur R. H. Kerr, aidé d'un autre médecin, qui est chargé du service médical ; ils sont tous deux pourvus des médicaments nécessaires et ils demeurent sur les lieux.

CHEMIN DE FER CANADIAN-NORTHERN.

Cette compagnie a entrepris la construction de 12 embranchements, tant au Manitoba que dans les Territoires du Nord-Ouest, depuis la date de mon dernier rapport annuel.

Comme j'ai fait l'inspection de chacune de ces entreprises, je suis en mesure de déclarer que la compagnie de même que les entrepreneurs obéissent fidèlement aux règlements stipulés par l'Acte d'hygiène de 1899. J'ai constaté que le service d'hôpital était suffisant, que les hommes étaient bien nourris et logés, que les camps étaient salubres, que la surveillance médicale y était exercée par un ou plusieurs médecins, et que le service médical lui-même de tous les travaux de la compagnie était dirigé par les docteurs R. MacKenzie et C. A. MacKenzie, de Winnipeg. Ces messieurs, de même que tous les principaux employés de la compagnie, m'ont prêté leur plus entier concours dans mon travail d'inspection.

A l'exception de quelques cas de fièvre typhoïde, il n'y eut aucune maladie contagieuse et les hommes ont partout joui d'une excellente santé.

Je donne plus loin des détails complets au sujet de chacune des entreprises de la compagnie.

Prolongement de la ligne principale (de Humboldt à Edmonton, Alberta). Le régalage du chemin est exécuté par J. D. McArthur et Cie, de Winnipeg, et la pose des rails, qui était faite l'an dernier par Robinson et Cie, l'est cette année par la Compagnie du Canadian-Northern elle-même.

Il y a en tout 2,000 employés, distribués en de nombreuses équipes ; ils sont confortablement logés dans des tentes ou dans des wagons aménagés et leur nourriture est excellente.

Sauf certains cas de fièvre typhoïde, il n'y eut aucune maladie contagieuse et les hommes ont joui d'une santé parfaite ; il n'est survenu aucun décès.

Le service médical des diverses sections est rempli par 8 médecins. Le docteur P. C. Crosby est chargé de la surveillance de l'équipe des poseurs de rails ; le docteur D. B. Neeley est chargé de celle d'Humboldt, le docteur L. B. Wilmot de celle de North-Battleford, les docteurs W. T. Rush et Turner de celle de Vigreville, le docteur E. B. Oliver, de celle de Lloydminster, et les docteurs Braithwaite et Dunne, de celle d'Edmonton.

Division de Prince-Albert (régalage, ballastage et pose des rails, de Melfort, Sask., à Prince-Albert, Sask.). Le régalage et le ballastage de la voie sont exécutés par M. Neil Keeth, et la pose dans des rails par MM. Mackenzie et Mann.

Environ 300 employés, logés dans des tentes ou dans des wagons meublés ; ils étaient très bien nourris ; les camps et les wagons étaient dans un bon état sanitaire.

Il ne s'est déclaré aucun cas de maladie contagieuse ; les hommes ont joui d'une santé parfaite.

Les camps étaient pourvus d'infirmeries provisoires, et lorsqu'il y avait lieu les hommes étaient transportés en wagon, aux frais des entrepreneurs, à l'hôpital de la Rivière-aux-Oies.

Le service médical était fait par le docteur R. M. Oatway, et lorsque les travaux furent plus avancés on retint les services du docteur Reed pour la surveillance de l'extrémité de la ligne, vers Prince-Albert.

Ligne de Varsoe, Mackenzie et Mann, entrepreneurs.

Environ 600 employés, tous nourris par les entrepreneurs et logés sous des tentes.

Aucun cas de maladie contagieuse ; santé des hommes généralement bonne. Infirmeries provisoires.

Le docteur W. B. Clark est chargé du service médical.

Prolongement Carman-Somerset (de Leary à Somerset, Man.). M. Strevel était l'entrepreneur.

Il y avait environ 100 employés logés sous des tentes et nourris par l'entrepreneur.

Il ne s'est déclaré aucun cas de maladie contagieuse et la santé des hommes était excellente. Il y avait des tentes que l'on pouvait convertir en infirmeries et le docteur J. Rochon était chargé du service médical.

Prolongement d'Edmonton (d'Edmonton à une distance d'environ 40 milles à l'ouest). Les travaux n'ont commencé qu'à la fin de l'été et il y avait environ 150 employés.

Il ne s'est déclaré aucun cas de maladie contagieuse et les hommes ont joui d'une excellente santé. Les docteurs Braithwaite et Dunne sont chargés du service médical.

Embranchement Hartney (de Hartney à Virden). Environ 200 employés, logés sous des tentes et nourris par les entrepreneurs.

Il ne s'est déclaré aucun cas de maladie contagieuse et les hommes ont joui d'une excellente santé. Les docteurs Bigelow et Montague sont chargés du service médical.

Embranchement Springfield (de Winnipeg à la Butte-aux-Oiseaux). Environ 50 employés, logés sous des tentes et nourris par les entrepreneurs. Il ne s'est déclaré aucun cas de maladie sérieuse, et le docteur Davis, de Dugald, Man., était chargé du service médical.

Embranchement Carberry (de Carberry à Brandon). MM. Cowan, Mackenzie et Mann, entrepreneurs. Seulement 50 à 60 hommes employés à la pose des rails. Le docteur Montague était chargé du service médical.

Embranchement Rossburn (prolongement Clanwilliam). MM. McDonald et McWilliam, entrepreneurs. Seulement environ 50 hommes employés à la pose des rails. Le service médical était fait par le docteur Montague.

Embranchement de la Baie-d'Hudson (d'un endroit situé à 4 milles de Winnipeg à un point de raccordement avec une ligne déjà construite). MM. Mackenzie et Mann, entrepreneurs. Environ 100 employés nourris par les entrepreneurs. Le service médical était fait par les docteurs Mackenzie et Mackenzie eux-mêmes.

Ligne Edmonton et Lac-des-Esclaves (tronçon de ligne qui part d'Edmonton). Environ 100 employés, logés sous des tentes et nourris par les entrepreneurs. Les docteurs Oliver et Braithwaite d'Edmonton étaient chargés du service médical.

CHEMIN DE FER DE LA BAIE-JAMES.

L'entreprise est dirigée par les MM. Mackenzie, Mann et Cie, et le travail de construction de la ligne, depuis Parry-Sound jusqu'à Toronto, est réparti entre plusieurs entrepreneurs.

Embranchement de Parry-Sound (de Parry-Sound à 6 milles vers le nord). La construction est maintenant terminée. MM. Johnson et Beveridge en étaient les entrepreneurs.

Il ne s'est déclaré aucun cas de maladie contagieuse parmi les employés, et le service médical était fait par G. N. Davis, médecin de Parry-Sound.

Moitié nord de la ligne principale (de Parry-Sound à Washago, Ont.). Distance d'environ 60 milles.

L'entreprise a été faite par Angus Sinclair, de Parry-Sound, lequel a réparti l'exécution des travaux entre sept sous-entrepreneurs. De Parry-Sound-sud à une distance de 7 milles, le travail est fait par MM. Henderson et Scott. Les camps sont en bon état et la santé des employés excellente. Le service médical était sous la charge du docteur S. N. Davis, de Parry-Sound.

Du 7e mille au 12e mille inclusivement les travaux étaient exécutés par MM. Kennedy et McDonald; ils sont aujourd'hui terminés. C'est le docteur Davis qui avait la surveillance médicale des employés.

Du 12e mille au 18e mille les travaux, qui sont aujourd'hui terminés, furent exécutés par J. S. Côté. Le service médical fut fait par le docteur Chas. H. Gilmour, de Toronto, aidé du docteur Hacking, de Staney-Brae, Ont.

Du 18e mille au 21e mille, ce furent MM. Montgomery et Moffat qui exécutèrent les travaux. Le service médical était sous la charge du docteur Hacking. Les travaux sont terminés.

Du 21e mille au 31e mille, les entrepreneurs étaient MM. Giroux et Jamieson. Il y avait à la disposition des hommes une bonne infirmerie à la Baie-Foote et les docteurs Hacking et Gilmour étaient chargés du service médical.

Du 31e mille au 36e mille, MM. Phillips et Jacobs étaient chargés de l'exécution de l'entreprise, et le docteur Burgess, de Bala, Ont., du service médical.

Du 36e mille au 48e mille, Guy Campbell était chargé de l'entreprise et le docteur Burgess, du service médical.

Du 48e mille à Washago, c'est la Compagnie de construction d'Orillia qui s'est chargée de l'entreprise et c'est le docteur Wm. A. McLeod qui, demeurant sur les lieux, s'est chargé du service médical à la place du docteur Gilmour.

Ce sont justement les hommes employés à cette entreprise qui forment ce camp McDonald, situé à Hamlet, Ontario, dont j'ai déjà parlé et où la variole s'était déclarée en février dernier.

Il y avait environ 1,500 hommes en tout employés à ces diverses entreprises. Tous ont joui d'une bonne santé et il n'est survenu que ce seul cas de maladie contagieuse parmi eux.

Tous les camps étaient pourvus d'un service d'hôpital provisoire, et le docteur Chas. A. Gilmour, de Toronto, qui avait la direction en chef du service médical.

Moitié sud de la ligne principale (de Toronto à Washago, environ 65 milles). L'entreprise est exécutée par la Compagnie de construction du Nord, dont les bureaux sont à Don-Lands, à 6 milles de Toronto.

Les hommes sont divisés en 17 équipes, et la direction en chef du service médical est entre les mains du docteur Chas. H. Gilmour, de Toronto, lequel a plusieurs aides.

De Toronto à Mont-Albert, le service est fait par le docteur Malcolm Galbraith.

De Mont-Albert à Beaverton, par le docteur W. J. Boynton, de Pefferlaw, Ont.

De Beaverton à Brechin, par le docteur Galloway, de Beaverton.

De Brechin au Lac-aux-Moineaux, par le docteur S. J. Staples.

C'est le docteur Burgess qui est chargé du service jusqu'à une distance de 4 milles de Bala.

De ce point à une distance de 17 milles de Parry-Sound, le service est fait par le docteur Roy Hacking.

Il y a environ 1,000 employés en tout; ils sont logés sous des tentes ou dans des constructions provisoires et nourris par les entrepreneurs.

Il ne s'est déclaré aucun cas de maladie contagieuse parmi les hommes, et leur santé a été bonne généralement.

Le docteur Gilmour a pourvu à l'installation de très bonnes infirmeries provisoires à divers endroits de la ligne, par exemple, à Doncaster, sous la direction du docteur Galbraith. A Pefferlaw, docteur W. J. Boynton. A Washago, docteur S. J. Staples, et à la Baie-Foote, docteur R. Hacking.

Tous les cas qui exigeaient beaucoup de soins ainsi qu'un traitement prolongé étaient envoyés aux frais des entrepreneurs à l'hôpital général de Toronto.

Chemin de fer Halifax et Sud-Ouest. Cette ligne appartient à MM. Mackenzie et Mann, de Toronto, et quand elle sera terminée elle reliera Halifax à Yarmouth.

Il y a déjà des trains qui circulent entre Halifax et Liverpool, N.-E., et entre Barrington et Yarmouth.

La partie qui reste à construire comprend une distance d'environ 79 milles: depuis Liverpool jusqu'au Passage-Barrington. La construction a été entreprise par la Compagnie Atlantique, laquelle en a partagé les travaux entre sept sous-entrepreneurs qui se sont chargés de terminer l'entreprise.

J'ai fait l'inspection des travaux à deux reprises différentes au cours de la saison, et j'ai constaté que la Compagnie de construction Atlantique exécutait autant qu'il était nécessaire les règlements de l'Acte d'hygiène concernant les entreprises publiques.

J'ai donné plus haut mon rapport au sujet de ces divers travaux, de sorte qu'il n'y a point lieu de le répéter ici.

CHEMIN DE FER QUÉBEC ET LAC-SAINT-JEAN.

Cette compagnie de chemin de fer est en voie de construire un embranchement à sa ligne, de la jonction de la Tuque à la Tuque, soit une distance de 42 milles.

L'entrepreneur est M. Joseph Paquette, et il a 300 à 400 hommes à son emploi.

Ils sont distribués en 35 équipes, logés confortablement sous des tentes, et nourris aux frais de l'entrepreneur.

C'est le docteur Louis V. Masse qui est chargé du service médical; il demeure sur les lieux.

L'entrepreneur a fait ériger une bonne infirmerie, mais on en a eu très peu besoin jusqu'ici.

Il ne s'est déclaré aucun cas de maladie contagieuse et la santé des hommes a généralement été excellente. Il n'est survenu qu'un seul accident, et peu grave encore.

CHEMIN DE FER GRAND-NORD.

Ce chemin est administré maintenant par Mackenzie, Mann et Cie, lesquels ont entrepris de construire un embranchement depuis la jonction Saint-Jacques jusqu'au village Saint-Jacques, Québec, soit une distance de 7 milles. Les travaux sont dirigés par M. A. J. Gorrie, le surintendant général de la ligne.

Il n'y a qu'une cinquantaine d'employés; ils demeurent dans le voisinage.

Il ne s'est déclaré aucune maladie parmi eux. Il n'y a point de médecin spécialement chargé du service médical.

AUTRES ENTREPRISES PUBLIQUES.

Dragage et construction de quais et de brise-lames (à Trois-Rivières).

Ces travaux, entrepris par M. Randolph Macdonald, sont exécutés pour le compte du gouvernement du Canada.

Il n'y avait qu'un petit nombre d'employés, et la plupart demeuraient dans leurs propres domiciles; les autres étaient logés et nourris par l'entrepreneur.

Il n'y avait pas de médecin de spécialement chargé du service médical, attendu que cela était inutile. Les hommes ont joui d'une bonne santé.

Brise-lames, Depot-Harbour, Ont. (fondation à pierres perdues et prolongement du quai). Ces travaux, entrepris par MM. Davis, Haney et Miller, sont exécutés pour le compte du gouvernement canadien.

Il n'y avait que peu d'employés à l'époque de mon inspection, car les travaux étaient à peu près terminés.

Il ne s'était déclaré aucuns cas de maladie contagieuse parmi les hommes, dont la santé avait d'ailleurs été excellente.

Les camps étaient bien situés et les hommes bien logés et bien nourris. Le service médical était fait par le docteur C. Davis, de Depot-Harbour, Ont.

En terminant mon présent rapport, il me fait plaisir d'avoir à vous faire observer l'absence de toute maladie contagieuse ou infectieuse, l'excellente santé des divers employés, la salubrité des camps, et le zèle que les entrepreneurs ainsi que les compagnies mettent à remplir les stipulations prescrites par l'Acte d'hygiène.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

CHAS. A. L. FISHER,
Inspecteur d'hygiène.

A l'honorable
Ministre de l'Agriculture,
Ottawa.

(Traduction.)

RAPPORT DE LA COMMISSION DU CANADA A L'EXPOSITION DE SAINT-LOUIS, MISSOURI, E.-U. 1904.

L'esposition tenue à Saint-Louis, Missouri, en 1904, était destinée à commémorer la vente faite par Napoléon 1er, au gouvernement américain, du territoire connu sous le nom de Louisiane. La vente eut lieu en 1803, et comprenait toute la région située au sud et à l'ouest de la rivière Mississipi.

Cette exposition avait été conçue sur un plan tellement gigantesque qu'il fut impossible de terminer les préparatifs pour l'année du centenaire, et qu'il fallait en remettre l'ouverture à l'année 1904. Comme elle devait être universelle, tous les pays étrangers furent invités à y participer, et l'on en fixa la durée du 30 avril au 1er décembre.

Le Canada, dans l'état de développement et de prospérité extraordinaire où il se trouvait, ne voulut point manquer l'occasion d'attirer l'attention du globe sur les immenses terres fertiles qu'il offre à la colonisation, et il résolut, à l'exemple des autres pays, de prendre part à l'exposition américaine.

Il fut donc décidé de prendre les moyens de faire aussi bonne figure que possible, et la commission reçut en conséquence l'ordre de grouper le meilleur choix d'échantillons et de choisir un terrain bien situé pour l'installation du pavillon canadien.

Comme nous nous étions hâtés de nous adresser à la direction de l'exposition, nous pûmes obtenir d'excellentes positions dans les divers édifices et un emplacement tout à fait convenable pour notre propre pavillon. Vous trouverez dans une autre partie de ce rapport une description des divers échantillons que nous avons exhibés.

D'après le plan de l'exposition, une étendue de terrain était spécialement réservée aux pays étrangers, mais comme nous trouvions cet endroit quelque peu éloigné du milieu d'attraction, nous réussîmes à amener les directeurs à nous accorder un espace dans le terrain consacré exclusivement à l'agriculture. Cet espace faisait partie de l'immense jardin qui entourait les bâtiments de la section agricole et se trouvait tout près de la merveilleuse horloge en fleurs que tous les visiteurs ont tant admirée.

Tout ce que l'on exigea de notre part fut de nous engager à disposer en terrasse et à gazonner à nos frais, pendant la durée de l'exposition, le terrain avoisinant de manière à lui donner un aspect semblable à celui du jardin lui-même.

Cette dépense supplémentaire fut complètement compensée par la foule de visiteurs qui venaient se déverser sur nous. Immédiatement à l'est de notre pavillon se trouvait l'exposition de la United States Life Saving, et à l'ouest celle des Philippines. Elles attiraient beaucoup de visiteurs, et les avenues principales qui y conduisaient longeaient de chaque côté notre propre terrain. Si vous considérez maintenant que les pavillons étrangers ainsi que celui de l'exposition de chasse et de pêche se trouvaient situés au nord, sur une ligne parallèle, et que tous les visiteurs qui en sortaient et qui voulaient se rendre au palais de l'agriculture étaient forcés de passer à notre porte, vous pouvez vous rendre compte de la superbe position que nous occupions. Qu'il nous soit permis d'ajouter que, comme conséquence, notre pavillon, tout en coûtant souvent 2 ou 3 fois moins que ceux des autres pays, était toutefois beaucoup plus fréquenté.

Ce pavillon, qui avait un peu l'architecture d'un chalet de club, avait une dimension de 100 pieds carrés, et il était pourvu de tous côtés de spacieuses vérandas où les visiteurs pouvaient se reposer ou manger à l'aise. Les vérandas nous attirèrent incontestablement beaucoup de monde. De plus, l'avantage que possédait le public de pouvoir se procurer gratuitement de l'eau à la glace, des fauteuils, etc., a donné à notre pavillon une réputation d'affabilité supérieure à celle de n'importe quel autre pavillon

étranger. Tous les décors que nous avions employés étaient de provenance canadienne et tendaient d'une manière ou d'une autre à révéler les richesses ou les progrès industriels de notre pays. Aussi toutes les pièces de notre pavillon— salons, corridors, salles de réceptionùregorgeaient-elles constamment de visiteurs. D'ailleurs, c'est par centaines que nous pourrions compter les témoignages de ceux qui s'empressaient de nous exprimer que notre pavillon était véritablement le seul de toute l'exposition où l'on ne réclamait absolument rien pour l'usage des salles de toilette, de l'eau à la glace, des vérandas et des tables à la disposition du public.

A part les bureaux réservés aux membres de la commission, il y avait encore une grande salle dont les murs étaient recouverts de cartes géographiques destinées à représenter notre pays, ses régions à coloniser, ses chemins de fer, etc. Les représentants du ministère de l'Intérieur s'y tenaient en permanence, afin de fournir au public les renseignements nécessaires sur les terrains de l'Ouest et sur la manière de se les procurer. Dans chaque recoin du pavillon on faisait la distribution de diverses brochures destinées à inviter les visiteurs à se renseigner au sujet des 160 acres de terre que le gouvernement canadien leur offrait gratuitement.

En arrière de la salle réservée à l'immigration se trouvait une pièce ornée d'une galerie de tableaux représentant les diverses métamorphoses par lesquelles passe le colon du Nord-Ouest, depuis le moment de son arrivée dans la prairie jusqu'à ce qu'il soit, 10 ans plus tard, confortablement installé sur une ferme bien cultivée, dans une maison cachée sous les arbres. Cette série de tableaux n'avait pas simplement le mérite de faire ressortir les progrès graduels accomplis par les colons, mais elle avait encore celui d'attirer l'attention sur la croissance rapide des arbres dans le Nord-Ouest; aussi, ceux qui connaissaient par expérience combien les arbres croissaient péniblement dans le Dakota et autres régions de l'ouest, étaient-ils étonnés et s'empressaient-ils de venir nous demander des renseignements. L'intérêt que ces tableaux ont suscité chez les visiteurs et les nombreuses demandes de renseignements qu'ils ont provoqués nous justifient largement d'avoir fait la dépense que l'achat et l'installation de ces tableaux ont nécessitée.

EXPOSITION AGRICOLE.

Nous avions une étendue de 12,000 pieds carrés dans le palais de l'Agriculture pour notre exposition agricole. Tout l'espace était occupé par une foule d'échantillons de grains, d'herbes, de tabac, de plantes, de produits de la terre et de divers produits alimentaires, naturels ou manufacturés. La pièce principale de notre exposition était un trophée gracieusement exécuté, dont la hauteur était de plus de 60 pieds, et qui comprenait environ 300 variétés de grains, de plantes, de fourrage, etc. Comme il était de forme octogonale, on en avait orné les angles et les côtés de paysages divers chargés de représenter nos principales races de bestiaux ainsi que les nombreuses variétés de plantes du Nord-Ouest.

Ces paysages où broutaient nos troupeaux provoquèrent grandement l'intérêt et attirèrent les louanges les plus flatteuses des visiteurs et des journalistes américains. Comme l'a dit un Américain important, ces tableaux ne servent pas seulement à relever la beauté du trophée, ils font davantage ressortir la valeur commerciale des échantillons qui le composent.

De chaque côté et en arrière de ce trophée se trouvaient artistiquement disposés sous forme de piédestaux et de pyramides des échantillons de miel, de sucre d'érable, de grains en bocal, de tabac et de différents produits alimentaires. Notre exposition agricole, tant pour son arrangement que pour l'importance de ses échantillons, obtint le grand prix, 3 prix spéciaux, 13 médailles d'or, 5 médailles d'argent et 3 médailles de bronze. Elle attira en outre de grands compliments de la part du public. Voici comment s'est exprimé le colonel R. M. Green, de Californie, le commissaire de l'exposition de la vallée Sacramento: "L'exposition canadienne est très complète; elle nous révèle ce que ce pays peut produire au point de vue commercial; c'est la plus intéres-

sante de tout l'édifice, et elle peut servir de leçon à nos concitoyens." C'est également l'opinion que plusieurs commissaires et surintendants d'expositions ont exprimée.

EXPOSITION D'HORTICULTURE.

Notre exposition, qui occupait un espace de 8,000 pieds carrés dans le palais de l'horticulture, attira beaucoup l'attention générale, particulièrement celle des gens des Etats du sud et de l'ouest.

Elle fut ouverte au public le 30 avril, et elle comprenait 94 variétés de pommes conservées à l'état naturel dans des glacières, ou dans des bocaux, à l'aide de liquides antiseptiques, plus de 30 variétés de poires, 70 variétés de raisins, diverses variétés de prunes et de pêches, une collection presque indéfinie de petits fruits—framboises, fraises, groseilles, raisins, airelles—et une grande variété de légumes.

Comme fonds à cette exposition se trouvait un immense tableau qui intéressa fort le public et qui représentait une scène d'inspection de pommes sur les quais de Montréal. La manière dont nous avions disposé nos échantillons attira également l'attention publique et nous valut force louanges. Quant à notre collection de fruits elle-même elle fut une révélation pour un grand nombre de visiteurs, car elle servit à dissiper chez eux l'impression si généralement répandue dans le sud et l'ouest des Etats-Unis que le Canada est un pays froid tout à fait incapable de produire des pêches. Notre exposition de pommes, par exemple, n'était surpassée par aucune autre dans tout le palais de l'horticulture.

A mesure que la saison avançait, nous nous faisions expédier des fruits nouveaux des divers endroits du Canada; tant sous le rapport de la qualité que de l'apparence, ils valaient ceux de n'importe quelle région de l'Amérique, spécialement nos petits fruits, nos raisins et nos pêches. Quand eut lieu la distribution des prix notre exposition obtint sa large part en décrochant deux grands prix, l'un pour l'importance de sa collection et l'autre pour la disposition artistique de ses échantillons.

MINES ET MÉTALLURGIE.

Nous occupions dans le palais des mines un espace de 10,000 pieds carrés, et l'exposition que nous avons faite a éveillé plus que quoi ce soit la curiosité publique.

En disposant les échantillons nous avions réussi à les placer de manière à ce qu'ils soient bien visibles de tous les côtés à la fois dans leurs vitrines.

Notre collection avait un poids de 150 tonnes, et représentait le chargement de 7 wagons de chemin de fer. Nous avions formé des pyramides complètes au moyen d'échantillons de nickel, de cobalt-nickel-argent, d'arsenic, d'amiante, de corindon, de mica, de graphite et de charbon. Il y avait de plus 70 vitrines où se trouvaient contenus d'autres minéraux. Ces vitrines avaient été spécialement construites pour nous; elles se composaient de pièces ajustables que nous pouvions au besoin emballer dans des caisses de 3 pieds 8 pouces par 2 pieds 8 pouces par 6½ pouces.

Ce qui formait le clou de notre exposition c'était une large voûte de 14 pieds par 16 où se trouvaient déposées des pépites et de la poudre d'or du Yukon. Cette voûte, formée de métaux extraits de sol des diverses provinces du Canada, soulevait l'admiration générale des visiteurs.

Le surintendant des mines, le docteur Haanel, nous avait aussi préparé une très intéressante collection de pépites et de poudre d'or de la Colombie-Britannique et du Yukon. Elle comprenait 93 échantillons d'un poids respectif d'une once. Chaque échantillon était disposé dans un plateau portant une étiquette destinée à indiquer la valeur d'essai et la provenance de l'échantillon.

Nous avions en outre une collection très complète, et pesant plus de 12 tonnes, d'échantillons d'amiante provenant des mines de Thetford et de Black-Lake, province de Québec.

Nos échantillons de mica piquèrent aussi beaucoup la curiosité publique. C'était l'exposition la plus considérable que le Canada ait jamais faite; l'un des cristaux pesait plus de 700 livres, et avait un volume de 3 pieds et 6 pouces. Nous exposions aussi un échantillon qui atteignait tout près de 7 pieds de long par 14 pouces de large.

Notre exposition de cobalt-nickel-arsenic et argent a particulièrement éveillé l'attention des savants. Comme c'était le premier échantillon de cobalt de valeur trouvé dans le continent, nous eûmes à répondre à une foule de demandes de renseignements.

Chaque échantillon était estampillé aux armes du Canada.

Nous avons eu l'occasion de fournir beaucoup de renseignements aux visiteurs au sujet des minéraux qui suivent:—

Molybdénite.	Manganèse.
Talc.	Tripolite.
Magnésite.	Graphite.
Asbeste.	Pierre de construction.
Mica.	Meules à repasser.
Nickel et cobalt.	Marbre.
Chromite.	Ardoise.
Zinc.	Baryte.
Cuivre.	Feldspath.
Fer.	Schéelite.
Pyrites de fer.	Tourbe.
Argent.	Arsenic.
Or.	Uranium.

Notre exposition était la plus complète qu'il y eut dans tout le palais de minéralogie.

Nous avions suspendu partout des affiches contenant des statistiques et divers autres renseignements au sujet de nos industries minières.

Nous avons distribué plus de 30,000 brochures traitant de la même question.

Notre exposition nous a valu beaucoup de compliments de la part de divers hommes de science et autres. Nous nous permttrons de citer le témoignage du docteur Day, le chef de la division des mines et des produits miniers du service géologique des Etas-Unis, et le chef honoraire de la section des mines et de la métallurgie à l'exposition de Saint-Louis:

" Cette exposition de minéraux est certainement la plus importante que le Canada ait faite jusqu'ici. En exhibant ainsi de volumineux échantillons vous avez réussi à frapper l'esprit de tous ceux qui s'intéressent à l'exploitation des mines, et cette manière de procéder mérite l'approbation."

Le docteur Day a également déclaré que notre exposition était la plus parfaite de tout le palais des mines.

Aussi avons-nous obtenu 2 grands prix, 27 médailles d'or, 27 médailles d'argent et 14 médailles de bronze.

SYLVICULTURE, PÊCHE ET CHASSE.

Nous occupions un espace de 8,000 pieds carrés dans le palais de pêche et de chasse, et notre exposition était extraordinairement intéressante. Ce qui en formait l'attraction principale était une arche rustique ou mieux un pont à double entrée, d'un dessin tout spécial, et dans la construction duquel entraient plus de 3,000 espèces de bois—toutes provenant du Canada. Pour en informer le public nous avions disposé une large affiche à lettres dorées sur l'un des côtés du pont. Notre collection elle-même, formée des plus beaux échantillons qu'il était possible de rencontrer au Canada, nous l'avions installée dessous et dessus le pont en question. Elle comprenait des ours blancs, gris, bruns et noirs, des bisons, des bœufs musqués, des chèvres de montagne, des orignaux,

des élans, des loups, des castors, ainsi que toutes les espèces connues de gibier, à poil ou à plume. Le docteur Hough. de l'Institut Smithsonian de Washington,. s'est exprimé ainsi au sujet de notre exposition: " C'est la collection la plus intéressante que j'aie vue dans n'importe quelle exposition universelle ",. et une dame riche et cultivée de la Virginie n'a pu s'empêcher de s'exclamer: " Oh ! combien c'est délicieusement joli."

Le Canada avait aussi consacré un espace de 400 pieds à l'installation d'un étage artificiel où, au grand amusement des visiteurs, s'ébattait une famille de castors canadiens.

En outre de l'exposition que le Canada avait préparée pour le palais de chasse et de pêche, il exposait encore, dans un bâtiment de 50 pieds par 100 qu'il avait fait construire à l'arrière du palais canadien, toute une collection de ses richesses forestières. Notre intention était de démontrer au moyen de cette collection les immenses quantités de bois de construction et de bois de pulpe que nous possédons, et, à notre avis, nous avons réussi. Nous avons érigé au centre du bâtiment une pyramide en bois de pulpe d'une hauteur de 25 pieds. Sur les flancs de la pyramide se trouvaient des gravures où les différentes phases de la fabrication de la pulpe étaient représentées: d'abord à l'état de copeaux, puis à l'état de pâte brute, telle que traitée par les acides, et enfin, à l'état de feuille. Notre exposition de bois de construction comprenait des échantillons du sapin Douglas de la côte du Pacifique, des échantillons de chêne, d'orme, de pin, de cèdre, d'érable, de bouleau, de frêne, de noyer tendre, de noyer dur, de tilleul et de toutes les autres espèces de bois de construction en usage au Canada. Tous ces échantillons étaient préparés sous divers états; bruts carrés, planés, polis, etc. Notre exposition comprenait encore une foule d'articles destinés à représenter notre bois à l'état manufacturé: manches d'instruments, chôssis, portes, etc.

Partout nous avions fixé des affiches où se trouvaient indiquées l'étendue de nos richesse forestières, la production et la consommation annuelle de bois que nous faisons, etc. C'est ce qui nous valut sans doute une bonne partie des prix que nous avons obtenus pour notre exposition.

OBSERVATIONS GENERALES.

Il est bon de mentionner que dans le travail d'installation de nos échantillons, nous avons recouru autant qu'il nous était possible à nos ébénistes d'Ottawa, aussi est-ce par eux que nous avons fait préparer une certaine partie des comptoirs, des supports et des divers articles en bois dont nous avions besoin. Cela nous permit d'épargner beaucoup de temps et d'argent et de récompenser en même temps l'habileté de nos ouvriers canadiens.

Pour bien reconnaître ce que je dis là, il faut être au courant de la situation ouvrière à Saint-Louis. Les règlements qui régissent les unions d'ouvriers sont absolument vexatoires. Contrairement à ce qui se passe en Canada, les ouvriers de Saint-Louis refusent complètement de travailler le samedi après-midi, mais par contre ils sont prêts à le faire pendant toute la durée du dimanche pourvu qu'on leur paye double salaire. Ils exigent également double salaire pour tout travail en sus de leur journée régulière de 8 heures. Les grands entrepreneurs retiennent souvent à leur emploi les ouvriers capables en leur accordant des primes, ce qui laisse alors les entreprises de moindre importance aux mains d'hommes incompétents qui, au moment de la rareté de la main-d'œuvre, s'empressent de faire partie des unions ouvrières et exigent les mêmes salaires que les ouvriers d'expérience. C'est cette situation qui à fort retardé nos travaux de construction et d'installation, tout en augmentant considérablement le coût.

Comme nous voulions voir avancer le travail, il ne nous restait rien autre chose à faire qu'à offrir des salaires plus élevés, et c'est ce que nous avons dû faire, car l'installation de notre exposition n'aurait pas été terminée à temps sans cela.

Voici à peu près les salaires que nous eûmes à payer: pour un très bon menuisier, 65 sous de l'heure; pour un menuisier ordinaire, 60 sous de l'heure; pour tout travail exécuté le dimanche ou en dehors des heures réglementaires, double salaire. Les ouvriers auxquels il est accordé des primes obtiennent 70 à 75 sous de l'heure, avec double salaire le dimanche ou aux heures supplémentaires.

Partout où nous exposions nos produits, nous faisions une large distribution de brochures quelconques, toutes relatives aux Canada. Nous en avons ainsi distribué plus de 500,000, et elles ont obtenu un tel succès que notre approvisionnement était déjà épuisé un mois avant la clôture de l'exposition. Chose curieuse à noter, c'est que les étudiants et les instituteurs semblaient tout particulièrement désireux de se procurer nos brochures, et nous avons su que dans plusieurs écoles ils s'en servaient même comme des livres de classe.

Toute la presse américaine se montra très prodigue de compliments à notre égard. D'après les extraits de journaux que nous avons recueillis, il nous est permis de déduire qu'aucun pays n'a obtenu gratuitement autant de réclame.

Laissez-moi, en terminant, exprimer ma gratitude envers les directeurs de l'exposition ainsi qu'envers tous ceux avec lesquels nous avons été en relation pendant notre séjour à Saint-Louis. Je désire également transmettre nos remerciements au personnel de la commission canadienne; tous les membres se sont acquittés de la manière la plus parfaite de leurs devoirs respectifs.

Le tout respectueusement soumis,

WM. HUTCHISON,
Commissaire de la division de l'exposition.

Saint-Louis, Missouri,
15 novembre 1904.

TABLE DES ANNEXES.

SALUBRITE PUBLIQUE.

DIVERS.

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE

CANADA

RAPPORT

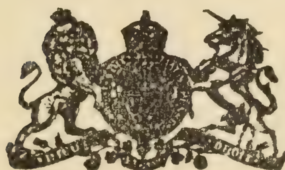
DU

MÉDECIN VÉTÉRINAIRE EN CHEF

J. G. RUTHERFORD, M.V.

1905

IMPRIMÉ PAR ORDRE DU PARLEMENT



OTTAWA
IMPRIMÉ PAR S. E. DAWSON, IMPRIMEUR DE SA TRÈS EXCELLENTE
MAJESTÉ LE ROI
1907

[No 15*a*—1906.]

RAPPORT DU MÉDECIN VÉTÉRINAIRE EN CHEF.

DIVISION DE LA SANTÉ DES ANIMAUX,
OTTAWA, 31 mars 1906.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur, en ma qualité de médecin vétérinaire en chef, de vous soumettre mon rapport pour la période comprise entre le 1er novembre 1904 et le 31 mars 1906.

Il me fait plaisir d'avoir à vous annoncer qu'il s'est opéré de grands progrès, au cours de ce laps de temps, dans la manière de combattre efficacement les maladies contagieuses des animaux.

Tout de même, vu l'étendue du pays et les difficultés climatériques et autres auxquelles nous sommes en butte, notre service vétérinaire est loin d'être parfait.

Nous sommes souvent exposés, à cause de la nature même des fonctions que nous avons à remplir, à être critiqués par les propriétaires de bestiaux et autres, lesquels ne se soucient guère, par manque d'expérience ou de réflexion, des effets désastreux que les maladies contagieuses peuvent entraîner. D'un autre côté, je suis particulièrement heureux d'avoir à mentionner que nos services ont été fort appréciés par plusieurs importantes associations d'éleveurs du Canada ainsi que par un grand nombre de particuliers. Cela est de nature à nous encourager, d'autant plus que nous constatons l'extrême bonne volonté des membres du parlement à vous accorder sans hésitation les nombreuses subventions que vous sollicitez constamment pour l'amélioration du service vétérinaire.

Ces diverses marques d'appréciation, tant au sujet de l'importance de notre travail que de la nature des méthodes que nous avons adoptées, ont eu pour effet de stimuler le zèle des employés, et je suis heureux d'avoir à dire que nos inspecteurs ont pour la plupart accepté de bonne grâce le surcroît de travail qui leur était imposé, et qu'ils ont acquis plus d'habilité pour l'exécution de leurs diverses fonctions.

Il importe de bien se rendre compte combien il est nécessaire pour le Canada de posséder un personnel d'inspecteurs vétérinaires parfaitement compétents.

Le recensement de 1901 nous indique qu'il y avait alors en Canada: (La valeur est basée sur les prix en cours, dans Ontario, en 1903) :—

Chevaux	1,577,493	$261,863,838 00
Bestiaux	5,576,411	706,419,745 48
Moutons	2,511,239	21,872,891 69
Porcs	2,353,838	50,254,441 30
	12,018,981	$1,040,410,916 47

Ces chiffres parlent d'eux-mêmes, et il n'y a pas de doute, vu le développement général qui s'est opéré en agriculture depuis 5 ans, qu'ils ont encore beaucoup augmentés depuis. Le nombre considérable de nouveaux colons qui se sont établis dans l'ouest, et l'importation d'animaux qui en est résulté, ont de toutes manières grossi le nombre des animaux du Canada.

Si l'on tient compte que ces immenses richesses animales sont constamment exposées aux coups des diverses maladies contagieuses, il est naturel de déduire que les dépenses encourues dans le fonctionnement du service vétérinaire sont malgré tout insignifiantes en comparaison des intérêts en jeu.

Nous nous efforçons de faire face au rapide développement du pays ainsi qu'à l'immense augmentation du bétail.

Nous avons retenu les services d'un grand nombre de nouveaux inspecteurs autant que possible renseignés sur leurs diverses fonctions. A ce propos, je dois dire qu'il ne suffit pas d'être médecin habile pour remplir ce poste, car il faut en outre à l'inspecteur certaines qualités spéciales, parmi lesquelles les plus importantes sont l'adresse, l'aménité, l'honnêteté, et par-dessus tout le talent de bien discerner.

A moins de conditions particulières, il n'est pas avantageux d'employer pour inspecteurs des médecins engagés dans la pratique de la médecine vétérinaire.

Ceux qui conviennent le mieux sont ceux qui viennent d'être admis dans la profession, pourvu qu'ils possèdent les qualités énumérées ci-dessus. Il est bon qu'ils soient dégagés des devoirs de la pratique régulière, qu'ils soient suffisamment instruits pour saisir parfaitement les détails techniques du travail à exécuter, et assez libres de leurs mouvements pour se transporter à la moindre alerte d'un lieu à l'autre du pays.

Cette catégorie d'employés est rare, particulièrement en Canada.

L'inspecteur vétérinaire qui a acquis la compétence voulue est un aide très précieux. Aussi convient-il de le rémunérer suffisamment pour le retenir en fonction et l'attacher à son état en lui assurant un emploi permanent. Dans les autres pays, particulièrement aux Etats-Unis, les inspecteurs vétérinaires ne sont nommés qu'après avoir établi leur compétence dans un examen. Une fois acceptés, ils occupent un emploi permanent et ils ne sont congédiés que pour des motifs valables.

Si cette méthode était en vigueur ici, le service vétérinaire ainsi que l'industrie des animaux y gagneraient grandement.

Comme dans les années passées, j'ai consacré mon temps à améliorer l'état du service et à surveiller l'emploi judicieux des sommes d'argent nécessitées par la mise en vigueur de la politique d'indemnisation adoptée en 1904.

Tout en m'efforçant de séjourner autant que possible à Ottawa, j'ai dû forcément entreprendre divers voyages à travers le pays. Je suis allé trois fois dans l'ouest du Canada—deux fois jusqu'à l'océan—et une fois dans la Nouvelle-Ecosse et le Nouveau-Brunswick. J'ai dû en outre parcourir divers districts d'Ontario et de Québec. Avec votre autorisation, je suis allé visiter les capitales des Etats-Unis et du Mexique, afin de discuter avec les chefs du service vétérinaire de ces pays différentes questions se rattachant au commerce des animaux. Je traite plus au long ce point dans d'autres parties de mon rapport.

Parmi les faits importants accomplis depuis dix-sept mois, il est bon de mentionner la modification faite aux règlements concernant la morve par l'arrêté du 25 mars 1904, lequel comporte maintenant le paiement d'une indemnité pour l'abatage des chevaux qui présentent des symptômes cliniques.

A cause d'une épidémie assez sérieuse de gale qui se déclara, au cours de l'hiver 1904-05, parmi les moutons de l'ouest d'Ontario, nous dûmes recourir à l'application de nouveaux règlements. Vous trouverez ailleurs le compte rendu complet de cette épidémie. Je suis heureux d'avoir à noter immédiatement que nous paraissons avoir entièrement réussi à maîtriser la maladie.

Grâce aux mesures énergiques prises depuis 1902 pour la suppression du choléra des porcs, cette maladie a décru considérablement, si bien que nous avons cru convenable d'atténuer par un arrêté en date du 1er mai, la sévérité des règlements relatifs à l'exportation des porcs hors de la région infectée, soit les comtés de Kent, d'Essex et de Lambton. Comme vous pouvez le constater plus loin par le rapport spécial, la maladie semble passablement maîtrisée, mais il n'en existe pas moins un danger constant de réinfection de la part des Etats-Unis. En vue de parer à toutes éventualités, nous avons établi de nouveaux règlements relatifs au transport en transit et à l'importation des porcs américains.

Conformément aux désirs exprimés par l'Association des Eleveurs de l'Ouest, ainsi que par divers autres propriétaires d'animaux, il a été résolu d'imposer de nouveau le traitement par immersion aux bestiaux compris dans l'Alberta et le sud-ouest de la

Saskatchewan. Un nouveau décret fut donc rendu le 11 juillet. Tous les détails à ce sujet se trouvent dans le rapport spécial.

Les recherches qui se sont faites depuis le mois d'octobre 1903, à Antigonish, nous ont démontré que la maladie des bestiaux de Pictou n'était pas contagieuse, et qu'elle était due à l'ingestion de la plante dite Jacobée, ou herbe puante. J'en suis présentement tellement convaincu que j'ai cru à propos de mettre fin aux méthodes, comportant abatage et paiement d'indemnité, que nous suivions depuis 1882.

En attendant le rapport complet préparé par le docteur Pethick, le médecin chargé des expérimentations, j'ai fait un bref résumé des travaux.

Je regrette d'avoir à déclarer que la maladie connue sous le nom de maladie du coït ou dourine continue à nous préoccuper. Comme je l'ai déjà mentionné, elle s'est primitivement montrée en mars 1904, près de Lethbridge, chez un certain nombre de chevaux. Elle s'est depuis propagée dans plusieursr districts de l'Alberta, malgré que nous l'ayons combattue avec certains avantages, mais les chevaux des ranches sont dans de telles conditions de liberté qu'il sera sans doute très difficile de la maîtriser d'une manière satisfaisante. Ci-joint un rapport plus détaillé.

Les travaux actuellement en voie d'exécution aux quarantaines de Saint-Jean, N.-B., et d'Halifax, N.-E., permettront d'importer les animaux avec beaucoup moins de danger d'infection et d'inconvénients. Quant aux autres endroits de la côte ou de la frontière internationale, les moyens d'inspection ont été fort améliorés, soit par l'érection de bâtiments ou de cours à bestiaux, soit par la nomination de nouveaux inspecteurs. Comme vous le constaterez dans le rapport spécial à ce sujet, notre système d'inspection est encore loin d'être parfait, malgré les progrès que nous avons accomplis.

Cerains changements ont eu lieu dans le personnel des employés, et plusieurs nouveaux inspecteurs ont été nommés.

Le docteur George Hilton, autrefois du Manitoba, a été nommé médecin auxiliaire en chef, et c'est lui qui me remplace à Ottawa pendant mon absence.

Dans la province de Québec, le seul nouvel employé régulier a été le docteur Etienne, autrefois de Saint-Hyacinthe et présentement de Montréal. Il a été constamment occupé à faire appliquer les règlements dans les districts ruraux de la province.

Dans Ontario, le docteur Orchard, précédemment employé à Windsor, a été nommé inspecteur des wagons et des cours à bestiaux. Ce travail d'inspection fut subdivisé entre deux inspecteurs, lors du départ de M. M. Auger. C'est le docteur F. A. Jones qui devint inspecteur à Windsor et MM. T. G. Ferris et Thos Yates furent chargés de la mise en vigueur des nouveaux règlements relatifs au commerce en transit. A Sarnia, où il y a beaucoup moins de besogne, le travail à accomplir a été dévolu au docteur Brown, notre inspecteur, lequel recevra une augmentation de traitement sous forme de compensation.

Au Manitoba, c'est le docteur C. D. McGilvray qui fut nommé inspecteur en chef lors de l'abandon, en février 1905, de l'administration du service vétérinaire par le gouvernement provincial. A cause de l'augmentation du travail, le docteur J. P. Molloy fut ajouté en septembre dernier au personnel régulier.

Dans les Territoires du Nord-Ouest, y compris les provinces nouvelles de l'Alberta et de la Saskatchewan, le service vétérinaire est exécuté par le commissaire de la gendarmerie à cheval, avec le concours des 18 médecins de la gendarmerie et des docteurs Hargrave, de Medicine-Hat, et Warnock, de Pincher-Creek; ce dernier a été nommé récemment, en même temps qu'un certain nombre de praticiens dont les services sont retenus au besoin. Vu les importations considérables de bestiaux, l'extraordinaire développement du pays, les conditions toutes spéciales où se trouvent les animaux dans les ranches, tout cela rend notre travail excessivement difficile à remplir dans l'ouest. En dépit de nos efforts et de l'augmentation considérable du nombre de nos employés, il est impossible de faire immédiatement face à tous les cas de maladie qui se présentent. Bien que nous dépensions déjà largement dans l'ouest, je suis d'avis qu'il faut encore augmenter le nombre de nos inspecteurs réguliers. Pour diverses raisons, je n'approuve pas que l'on nomme inspecteurs des praticiens réguliers, à ce moment sur-

tout où ils vont être appelés à appliquer notre nouvelle politique stipulant l'abatage et le paiement d'une compensation dans les cas de morve et de maladie du coït.

Dans la Colombie-Britannique, c'est encore le docteur Tolmie qui occupe la position d'inspecteur en chef. Depuis mon dernier rapport, plusieurs changements ont eu lieu dans le personnel qu'il a à diriger. En mai 1905, le docteur D. Tamblyn remplaça le docteur C. M. Henderson, à Midway et à Grandes-Fourches. Vu l'augmentation produite dans le commerce d'animaux à Midway, par la construction du chemin de fer V. V. et E., il fallut nommer un nouvel inspecteur, et le docteur J. W. Frank fut nommé à Grandes-Fourches en août 1905. Vers la même époque, le docteur Hadwen, de Nelson, fut chargé de la nouvelle station expérimentale de Lethbridge, et c'est le docteur E. C. Oliver, notre inspecteur à Cardston, Alberta, qui alla le remplacer à Nelson. Afin de surveiller les importations d'animaux qui se font par les vallées Okanagan et Similkameen, le docteur D. Coristine, un ancien médecin de la gendarmerie et un inspecteur d'expérience, fut posté à Osoyoos en avril 1905 ; il fut en même temps nommé sous-percepteur des douanes.

A New-Westminster, le docteur J. W. Bland, déjà inspecteur au port de Vancouver, fut chargé en sus du district de New-Westminster, en remplacement du docteur Hart, démissionnaire.

Il éclata une sérieuse épidémie de morve dans la ville de Vancouver ainsi que dans la vallée d'Okanagan, ce qui nous obligea de nommer plusieurs inspecteurs supplémentaires. La plupart furent choisis parmi les praticiens réguliers de la province; les seules exceptions furent le docteur Jermyn, déjà attaché au service vétérinaire dans l'Alberta et remplaçant à ce moment le docteur Coristine, temporairement malade, et le docteur Wm. Lawson, de Dundas, Ontario, lequel avait accompagné le docteur Moore à Vancouver.

Au Yukon, ce sont deux médecins vétérinaires de la gendarmerie à cheval qui sont chargés du travail d'inspection. Afin de prévenir l'introduction des maladies du côté de l'Alaska, il leur fut donné permission, en novembre 1905, de louer une étable à Forty-Mile, et de la convertir en quarantaine. C'est le sous-officier de ce poste qui se chargea de la surveillance en retour d'une légère rémunération.

CHOLERA DES PORCS.

Je suis heureux d'avoir à vous annoncer qu'il s'est opéré une grande amélioration en Canada au sujet de cette maladie, particulièrement dans les provinces de l'est. C'est en appliquant des mesures méthodiques que nous avons réussi à la maîtriser presque complètement, et à la restreindre à la région mise en quarantaine. Même dans cette région, qui comprend un certain nombre de townships des comtés de Kent et d'Essex, ainsi que l'île Walpole, dans le comté de Lambton, les cas de choléra des porcs ont été si peu fréquents, comparativement à l'an dernier, qu'il y a tout lieu d'espérer que nous pourrons, à fin de la saison, faire disparaître les légères restrictions qui gênent encore le commerce des porcs destinés à autre chose qu'à l'abatage immédiat. A mesure que la maladie diminuait, nous avons peu à peu fait disparaître les restrictions imposées, et celles-ci ne pèsent maintenant que sur une couple de particuliers engagés dans l'élevage des porcs pur sang, et qui présentement ne peuvent vendre leurs animaux qu'à l'intérieur de la région infectée.

Aucun changement n'a été apporté aux règlements depuis la date de mon dernier rapport jusqu'au 1er mai 1905, alors que le décret qui suit fut rendu:—

CANADA,
MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE.

Avis est par le présent donné que, en vertu de l'Acte de 1903 relatif aux épizooties, je déclare rescindé et remplacé par le suivant le décret du 7 mars 1904, con-

cernant le transport des porcs au dehors ou au dedans de la région mise en quarantaine, et comprenant certains townships des comtés d'Essex et de Kent, ainsi que l'île Walpole, dans le comté de Lambton.

" A partir du 15 mai 1905, le transport des porcs provenant de la région comprenant les townships de Camden, Howard, Harwich, Chatham, Raleigh, Dover-Est et Ouest, et Tilbury-Est, dans le comté de Kent, Tilbury-Est et Nord, Rochester et Maidstone, dans le comté d'Essex, et l'Ile Walpole, dans le comté de Lambton, est permis aux conditions qui suivent:—

" 1. Tout envoi de porcs vivants provenant de la dite région devra être consigné directement aux abattoirs, pourvu que ceux-ci soient outillés de la manière voulue par le ministère pour l'abatage et la détention de ces porcs.

" 2. Les expéditeurs seront tenus de donner avis de l'heure et du lieu de départ des dits envois au moins 48 heures d'avance à l'inspecteur le plus voisin.

" 3. Chaque chargement ou partie de chargement devra être accompagné du certificat d'un inspecteur régulier attestant que les porcs sont exempts de maladie et propres à être immédiatement abattus.

" 4. Tous les wagons, une fois déchargés, devront être nettoyés et désinfectés de la manière voulue par le ministère avant d'être utilisés de nouveau, et tous les connaissements accompagnant ces envois de porcs devront porter l'avis que les wagons doivent être nettoyés et désinfectés.

Tous les renseignements concernant les inspecteurs, les avis à donner, etc., pourront être obtenus de M. B. Perdue, l'inspecteur vétérinaire à Chatham.

" Les propriétaires comme les expéditeurs de porcs sont instamment requis de prêter leur concours aux employés du ministère pour l'application de ce décret.

" (Signé) SYDNEY FISHER,

" Ministre de l'Agriculture.

" OTTAWA, 1er mai 1905."

Autorité fut en même temps donnée à un certain nombre de médecins vétérinaires fixés dans le voisinage des chemins de fer de faire les inspections et accorder les certificats nécessaires.

Il s'est déclaré différents cas de choléra d'origine assez inexplicable au dehors de la région inspectée. Il est probable, toutefois, qu'ils ont été causés par les wagons ayant servi au transport des porcs américains, en dépit de toutes nos mesures de précaution. Nous avons sans doute échappé à un grand nombre en découvrant à temps la maladie, en novembre 1904, à la quarantaine de la Pointe-Edouard, parmi les porcs qui revenaient de l'exposition de Saint-Louis. Il en mourut alors quatre, et il fallut en abattre 27 autres; malgré tout les dommages furent insignifiants, comparés à ce qu'ils auraient pu être si ces porcs eussent été distribués à leurs propriétaires respectifs.

A propos d'inspection de source américaine, je dois dire que les circonstances m'ont donné absolument raison lorsque j'attribuais, l'an dernier, l'origine de la maladie dans la Colombie-Britannique à l'infection des cours à bestiaux de Calgary par des porcs américains déchargés là pour être transportés à Seattle. Le docteur Tolmie, notre inspecteur en chef dans la Colombie-Britannique, a pu découvrir que les porcs en question étaient arrivés malades à destination.

Je regrette d'avoir à constater que la maladie persiste à se montrer le long des côtes du Pacifique, malgré qu'elle soit à peu près disparue de l'île Vancouver. Ces cas, d'origine assez douteuse, doivent provenir de l'autre côté de la frontière. Nous avons eu affaire à une irruption de choléra au Yukon ; les porcs venaient des environs de Mission-Junction, C.-B.

En avril 1905, certains fabricants de conserves commencèrent à faire l'importation des porcs américains sous le prétexte que le prix en était trop élevé ici, et il nous a fallu en conséquence prendre des mesures de précaution supplémentaires. Comme les achats ont généralement lieu à Buffalo et Détroit, nous avons nommé un inspecteur

spécial pour Buffalo, et l'inspection se fait à Détroit par notre inspecteur de Windsor, Les porcs achetés à Chicago sont examinés à Port-Huron. Ce système nous évite l'obligation de faire l'examen à la frontière; il ne nous expose pas à contaminer les autres animaux par l'emploi des mêmes cours et passerelles. De plus, nos officiers se trouvent beaucoup plus libres pour rejeter les porcs douteux ou qui auraient pu être exposés à l'infection. Les envois doivent être faits directement par wagons absolument propres et pourvus d'un rebord inférieur d'une hauteur de 10 pouces. Nous avons fait des arrangements pour que les wagons, sitôt déchargés, soient complètement nettoyés et désinfectés, et malgré l'ennui que cela peut nous causer, nous considérons que c'est une sage précaution à prendre. Malgré le danger auquel ce genre de commerce nous a exposés à certains endroits, je dois dire pourtant qu'aucun cas de contagion ne m'a été signalé aux points de destination des divers chargements. Le danger était néanmoins très sérieux, et j'ai été très heureux de la détermination prise en décembre dernier de prohiber complètement ce genre de commerce. La durée de la période de quarantaine fut en même temps portée de 15 à 30 jours, et les règlements concernant les certificats de santé rendus plus sévères.

Afin de diminuer les dangers d'infection de la part des porcs passant en transit par Buffalo ou ailleurs, les règlements qui suivent furent adoptés au commencement de la saison:—

RÈGLEMENTS CONCERNANT LE TRANSPORT DES ANIMAUX ENTRE LE CANADA ET LES ÉTATS-UNIS.

Par ordre du ministère, en vertu de l'arrêté du 30 mars 1904.

" 1. Tout wagon de chemin de fer devant servir au transport des animaux, du Canada aux Etats-Unis, ou passant en transit des Etats-Unis, doit être parfaitement nettoyé et désinfecté avant le chargement.

" 2. Tout wagon chargé d'animaux pour le Canada, ou devant simplement le traverser en transit, doit être inspecté, et renvoyé aux Etats-Unis s'il n'est pas en bon état de propreté et de salubrité.

" 3. Tout wagon vide, venant primitivement ou non du Canada, mais entrant en Canada par les Etats-Unis, doit être nettoyé et désinfecté de la manière voulue par le ministère s'il ne l'a pas été déjà, sinon il devra être renvoyé aux Etats-Unis.

" 4. Tout wagon ayant servi à apporter des animaux des Etats-Unis au Canada doit être parfaitement nettoyé et désinfecté sitôt le déchargement tfini, et avant d'être renvoyé à son point de départ.

" 5. Les animaux destinés à être exportés aux Etats-Unis ou à être transportés à travers les Etats-Unis en transit doivent être inspectés aux endroits et suivant les conditions indiquées par le ministère.

" 6. A partir du 31 mai 1905, tout wagon transportant des porcs des Etats-Unis au Canada, ou traversant simplement le Canada en transit, doit être pourvu au bas d'un rebord de 10 pouces de hauteur, tel qu'approuvé par le ministère.

" Ce règlement ne s'appliquera pas toutefois aux porcs qui auront subi la période de quarantaine prescrite par l'article 45 de l'arrêté du 30 mars 1904.

" 7. Il est strictement défendu de doucher les porcs américains, ou les wagons qui en transportent, pendant leur passage en transit à travers le Canada.

" 8. Il est défendu de laisser les porcs américains, pour quelque prétexte que ce soit, descendre des wagons au cours du passage en transit à travers le Canada.

" 9. Nul animal succombant à une lésion quelconque le long du parcours en transit à travers le Canada ne doit être enlevé du wagon pendant qu'il se trouve en territoire canadien.

" J. S. RUTHERFORD,
" *Médecin vétérinaire en chef.*

" Ministère de l'Agriculture,
" Ottawa."

Avis aux intéressés:

" En vertu de la section 57 des Règlements de quarantaine édictés par l'arrêté du 30 mars 1904, je donne présentement avis que tous les porcs ainsi que tous les wagons transportant des porcs en transit devront être inspectés au moment de leur entrée au Canada. Tout wagon contenant des porcs malades, ou tout wagon malpropre et ne répondant pas, suivant l'opinion de l'inspecteur, aux prescriptions des règlements, doit être immédiatement renvoyé aux Etats-Unis.

" Toutes les inspections nécessaires devront avoir lieu entre 8 heures du matin et 4 heures du soir.

" GEO. F. O'HALLORAN,
" *Sous-ministre.*

" Ministère de l'Agriculture,
" OTTAWA, 10 avril 1905."

Comme je suis convaincu qu'il est impossible, avec les moyens d'éclairage actuels dans les gares de chemins de fer, de faire un examen satisfaisant des wagons d'animaux au cours de la nuit, nous avons fixé les heures indiquées plus haut afin de n'avoir pas à les changer à chaque saison. Ce nouveau règlement souleva beaucoup de protestations, vu les immenses intérêts en jeu, nous refusâmes de céder. La Compagnie du Michigan-Central nous offrit alors de nous fournir un meilleur éclairage, et nous acceptâmes d'en faire l'essai. Nous décidâmes ensuite de changer le règlement de manière à permettre l'inspection, pendant la nuit, à toute compagnie de chemin de fer qui nous fournirait un éclairage satisfaisant. Ce changement nous obligea à nommer un deuxième inspecteur à Windsor, et tout semble bien marcher depuis.

Les chiffres qui suivent démontrent le terrain que nous avons gagné au sujet du choléra des porcs. Il est bon d'observer que nous n'en avons eu que très peu d'irruptions, depuis 17 mois, dans Ontario. Celles qui ont eu lieu dans la Colombie-Britanniques doivent être attribuées à des causes toutes spéciales, et n'affectent en rien le mérite de notre travail.

1er novembre 1901—31 octobre 1902—

Province	Irruptions.
Ontario	313

1er novembre 1902—31 octobre 1903—

Province	Irruptions.
Ontario	344
Québec	10
Colombie-Britannique	6
	360

1er novembre 1903—31 octobre 1904—

Province	Irruptions.
Ontario	121
Québec	3
Colombie-Britannique	27
	151

1er novembre 1904—31 octobre 1905—

Province	Irruptions.
Ontario	46
Québec	1
Colombie-Britannique	4
Yukon	1
	52

1er novembre 1905—31 mars 1906—

Province	Irruptions.
Ontario	4
Colombie-Britannique	26
	30

Indemnités payées au cours de l'année	1901-02	$15,962 97
" " "	1902-03	36,029 75
" " "	1903-04	21,352 35
" " "	1904-05	7,042 73
" 1re moitié de "	1905-06	839 34

A propos de ces chiffres, il faut bien tenir compte que depuis août 1904 le taux de l'indemnité, que l'animal soit malade ou simplement en contact, est des deux tiers de la valeur, alors qu'il n'était antérieurement que d'un tiers pour les malades, et vous savez que c'est surtout à cette catégorie qu'appartiennent ceux qui sont abattus. Sans ce changement, le montant payé aurait encore été moindre.

Statistiques concernant le choléra des porcs pendant les 12 mois terminés le 31 octobre 1905 :—

1,031 porcs, évalués à $7,292.98 et payés $4,862.24, ont été abattus dans les comtés suivants d'Ontario:—

	Irruptions.	Porcs abattus.
Comté de Kent—		
Township de Harwich	13	349
" de Howard	4	95
" de Tilbury	1	25
" de Chatham	2	28
" de Dover	1	40
Comté de Midlesex—		
Township de Caradoc	1	22
Comté d'Essex—		
Township de Rochester	7	109
" de Sandwich	2	48
" de Gosfield	2	81
" de Maidstone	4	107
" de Colchester	1	2
" d'Anderdon	1	16
" de Caldwell	1	30
Comté de Wentworth—		
Township de Grimsby	2	41
Comté d'Oxford—		
Township de Zora-Est	1	10
Comté de Lennox—		
Township de Camden	1	1
Pointe-Edouard—Quarantaine	2	27
	46	1,031

Il y eut une irruption de choléra (assez douteuse) à Port-Daniel, Gaspé, province de Québec. Deux porcs furent abattus. Indemnité: $26.

Il y eut 4 irruptions dans l'île Vancouver, Colombie-Britannique. Quarante-deux porcs abattus; évalués à $261; payés, $174.

Il y eut une irruption à Dawson, Yukon ; 35 porcs abattus ; évalués à $525 et payés $350.

Statistiques pour les 5 mois terminés le 31 mars 1906 :—

Il y eut 54 porcs, évalués à $609 et payés $405.99, d'abattus dans les comtés suivants d'Ontario :—

	Irruptions.	Porcs abattus.
Comté de Wentworth, township d'Ancaster....	1	25
Comté de Wellington, township de Guelph.. ..	1	2
Comté d'Essex, township de Gosfield..	2	27
	4	54

Il y eut 26 iruptions dans la Colombie-Britannique, 2 à l'île Vancouver et 24 dans les districts de Chilliwack et New-Westminster ; 322 porcs furent abattus : Valeur, $1,954.80; indemnité, $1,303.12.

Les règlements qui suivent furent adoptés par l'arrêté du 6 décembre 1904:—

" 1. Tout propriétaire, éleveur, importateur ou commerçant de porcs est tenu, en constatant que le choléra existe parmi ses porcs, d'en donner immédiatement avis au ministre de l'Agriculture ainsi qu'à l'inspecteur le plus voisin.

" 2. Tout médecin vétérinaire pratiquant en Canada est tenu, s'il constate ou s'il soupçonne l'existence du choléra des porcs, d'en donner immédiatement avis au ministre de l'Agriculture ainsi qu'à l'inspecteur le plus voisin.

" 3. Dans les Territoires du Nord-Ouest, l'avis requis par les deux articles précédents sera censé suffisant s'il est donné au commissaire, au sous-commissaire ou à tout autre officier de la gendarmerie à cheval, ou à l'un de ses maréchaux des logis chefs vétérinaires.

" 4. Tout porc atteint du choléra, ou ayant été en contact avec des porcs atteints de choléra, devra, sur un ordre signé par l'un des inspecteurs réguliers du ministère, être immédiatement abattu, et son cadavre devra être traité en la manière requise.

" 5. Le ministre de l'Agriculture est présentement autorisé à ordonner, en compensation du dit abatage, le paiement de l'indemnité fixée par le paragraphe 2 de l'article 12 de l' " Acte des Epizooties, 1903 ", tel que modifié par le chapitre 6 des Statuts de 1904.

" 6. Avant d'ordonner le paiement de l'indemnité, le ministre exigera qu'on lui transmette un rapport satisfaisant, l'ordre d'abatage, le certificat de l'évaluation et de l'abatage, ainsi que le certificat de nettoyage et de désinfection.

" 7. Aucun porc atteint de choléra ou y ayant été exposé ne devra être laissé libre d'errer ou de venir en contact avec d'autres porcs sains.

" 8. Tout inspecteur vétérinaire, ou tout autre employé autorisé, a le pouvoir de déclarer infecté, au sens de l' " Acte des Epizooties, 1903 ", tout terrain, champ, étable, ou autre bâtiment contenant des cas de choléra des porcs ou supposé en contenir.

" 9. Aucun porc ne sera transporté hors d'un endroit déclaré infecté sans le permis par écrit d'un inspecteur ou d'un autre employé autorisé.

" 10. Toute cour, étable, porcherie ou autre bâtiment, et tout wagon, charrette, voiture ou autre véhicule, et tout ustensile ou objet quelconque infecté par le choléra des porcs, doit être parfaitement nettoyé et désinfecté par le propriétaire ou l'occupant et à ses frais, le tout de la manière requise par l'inspecteur vétérinaire ou par tout autre employé dûment autorisé.

" J. G. RUTHERFORD,

" *Médecin vétérinaire en chef.*

" Ministère de l'Agriculture, Ottawa."

TUBERCULOSE.

Nous n'avons point changé nos méthodes au sujet de cette maladie. Les bestiaux importés des Etats-Unis pour la reproduction ou la production du lait, sont mis en qua-

rantaine et soumis à l'épreuve s'ils ne sont pas accompagnés d'un certificat d'essai satisfaisant de la part d'un fonctionnaire du Bureau de l'Industrie des Animaux. Les bestiaux du Mexique sont soumis à la même obligation; tous ceux de l'étranger sont soumis à l'épreuve de la quarantaine. Les quelques troupeaux dont nous avons la charge exclusive sont soumis à l'épreuve par nos employés et aux frais du ministère. Nos inspecteurs font l'essai à la tuberculine des bestiaux exportés aux Etats-Unis en vue de la reproduction ou de l'industrie du lait. Ce sont les seuls essais faits officiellement, bien que nous nous engagions à fournir gratuitement la tuberculine aux médecins qui désirent faire l'essai des troupeaux, pourvu qu'un rapport soit en retour adressé au ministère.

Tous les animaux donnant la réaction doivent être marqués à l'oreille droite de la lettre T.

Il est facile de juger qu'un grand nombre de particuliers ont profité de notre offre, puisque nous leur avons fourni 1,721 tubes de tuberculine depuis 18 mois.

L'on pourrait nous dire avec assez de raison que nous sommes maintenant moins empressés au sujet de la tuberculose. C'est ce que je reconnais, mais si j'ai adopté cette attitude c'est qu'aucune méthode efficace nouvelle n'a été découverte, et que je préfère attendre les résultats des recherches faites ailleurs par les savants avant de m'attacher à telle ou telle ligne de conduite que je serais forcé d'abandonner ensuite au bout de quelque temps.

C'est ainsi que depuis l'introduction de la tuberculine plusieurs pays ont adopté des règlements qu'ils ont bientôt été obligés d'abandonner en face de leur manque d'efficacité. Pendant longtemps l'on a cru qu'il suffisait de détruire les bestiaux qui donnaient la réaction et de désinfecter les lieux pour mettre fin à la maladie dans un troupeau. Comme je l'ai déjà soutenu, c'est une théorie absolument erronée. L'expérience démontre que la réaction peut manquer même 50 jours après le début de l'infection. Il s'en suit donc que ce n'est qu'après des essais répétés que l'on peut considérer un troupeau indemne. Prenons 100 bestiaux, par exemple, sur lesquels 25 auraient donné la réaction. Faudrait-il conclure que les 75 autres sont sains ? Non, car il est tout probable qu'en renouvelant l'épreuve, trois mois après, vous découvrirez une nouvelle série de *réacteurs*. Supposons qu'il y en ait alors 10; est-ce que les 65 autres devront être à leur tour considérés sains ? Pas encore, car ils ont pu être infectés au cours de leur contact avec les 10 premiers, et ce ne sera qu'après de nombreux essais qu'il sera juste de les déclarer sains. Le même principe doit s'appliquer aux bestiaux achetés dans le but de remplacer ceux qui donnent la réaction. L'épreuve faite avant l'achat, tout en offrant certaines garanties, ne suffit point à établir la santé absolue des bestiaux. Tout nouveau bétail, s'il provient d'un troupeau infecté, doit être accepté avec défiance et soumis à une nouvelle épreuve au bout de trois mois. Afin d'éviter l'infection dans ce cas, il faut le tenir isolé pendant la période voulue. J'ai toute confiance dans la tuberculine comme moyen de diagnostic, mais il convient d'éviter d'être dupe des manœuvres frauduleuses employées par beaucoup de propriétaires pour prévenir la réaction.

Autrefois, l'on recourait quelques jours d'avance à une injection préventive de tuberculine pour faire manquer l'épreuve, mais c'était une méthode ennuyeuse et dispendieuse. De plus, la découverte du professeur Valle, d'Alfort, laquelle consiste à commencer à prendre la température deux heures après l'injection, nous permet de rouler ceux qui voudraient recourir à ce moyen frauduleux. Aussi lui a-t-on substitué un autre moyen, beaucoup plus rusé, celui d'administrer quelque préparation fébrifuge extraite du goudron aux bestiaux reconnus tuberculeux ou qui commencent à accuser de la fièvre sous l'épreuve. Sans doute ce moyen ne trompera pas un inspecteur d'expérience qui se tiendra sur ses gardes, mais le médecin, qui ne comptera que sur son thermomètre, sans se préoccuper des indications cliniques qui accompagnent la réaction, s'y laissera facilement prendre.

Tout en croyant à la valeur de la tuberculine, je prétends, pour les motifs ci-dessus indiqués, qu'il vaut mieux attendre que nous puissions compter sur des résultats

certains avant d'essayer l'application générale de l'épreuve. En attendant, il importe de s'efforcer d'amener les propriétaires de bestiaux à adopter les meilleures méthodes de combattre la tuberculose.

La méthode Bang, telle qu'appliquée par le sénateur Edwards et par d'autres éleveurs importants, mérite certainement d'être employée d'une manière plus générale.

Toutefois, le moyen le plus efficace, le moins dispendieux, le plus facile à appliquer, le plus à la portée, est encore certainement l'abondance d'air pur. S'il est un point sur lequel nos médecins vétérinaires sont en retard, c'est bien en n'insistant point à cor et à cri sur l'importance de la parfaite ventilation des étables. En face de l'exemple que nous fournit la profession médicale ainsi que des merveilleux résultats qu'elle obtient du grand air dans le traitement des cas mêmes avancés de tuberculose, il est vraiment pénible que nous laissions tous les ans des milliers d'animaux de prix contracter cette maladie à cause des conditions d'insalubrité dans lesquelles nous les tenons. Cette vérité n'a pas besoin d'être démontrée. Dans les pays du nord, où les bestiaux sont tenus enfermés dans des étables généralement mal ventilées, la tuberculose règne presque partout. Par contre, il est très rare qu'on la rencontre dans les pays chauds, où les bestiaux, comme les herefords en Angleterre, jouissent du grand air. Dans les ranches, la tuberculose est également à peu près inconnue; elle ne s'y rencontre qu'accidentellement, lorsqu'elle est apportée, par exemple, par quelque bétail élevé dans les étables, et même dans ce cas, si la maladie n'est pas trop avancée, ce bétail aura plus de changes de guérir que de mourir. En somme, nos éleveurs, avec leurs mauvaises méthodes de ventilation, produisent tant d'animaux tuberculeux qu'il nous est impossible de lutter contre eux à l'aide de la tuberculine et de l'abatage.

Tout en entretenant ce sentiment-là, je n'en continue pas moins à suivre de près les travaux de Von Behring, McFadyean, Thomassen, Marmoreck et autres, en Europe, et de Pearson, en Pensylvanie. Malgré tous les rapports contraires, ils n'ont opéré jusqu'ici aucune découverte de nature à me faire changer ma ligne de conduite.

D'accord avec vous, je poursuis présentement deux expériences propres à produire des résultats considérables.

La première, conduite par M. J. H. Grisdale, de la ferme expérimentale, consiste à tenir un certain nombre de bestiaux dans une étable constamment et abondamment pourvue d'air pur. Notre but est de découvrir si réellement ou non la haute température exigée par les laitiers et les éleveurs a l'avantage d'aider à la production du lait et à l'engraissement. L'hiver si peu rigoureux que nous venons de traverser nous a empêché d'obtenir des résultats particuliers, mais j'espère qu'en poursuivant nos expériences pendant quelques années nous en retirerons finalement des données très importantes.

La seconde expérience que nous faisons consiste dans l'application du grand air libre au traitement d'un certain nombre de bestiaux légèrement tuberculeux; nous désirons découvrir jusqu'à quel point la tuberculose peut être guérie ou au moins enrayée. Nous avons pu nous procurer à peu de frais les élements de cette expérience parmi les nombreux bestiaux tuberculeux trouvés en octobre dernier à la ferme expérimentale de Nappan, N.-E. Comme ces bestiaux devaient être abattus, j'ai jugé l'occasion favorable pour entreprendre cette expérience, et j'ai demandé qu'on nous les remit. Tous ceux qui étaient sérieusement atteints furent abattus, et nous en conservâmes 40. Sur ce nombre, 28 donnaient la réaction; le reste semblait sain. Nous les tenons présentement tous ensemble, afin de pouvoir découvrir jusqu'à quel point la contamination peut se faire au grand air. Ils ont passé l'hiver dans une cour, à Nappan, n'ayant qu'une simple remise pour se protéger contre la température extérieure. Ils ne semblent pas avoir souffert. Le seul qui soit mort a succombé quelques heures après l'opération du décornement.

Dès que je pourrai me procurer un endroit convenable, je me propose d'amener ces bestiaux à Ottawa, ce qui nous permettra de les suivre de plus près et d'obtenir des résultats plus satisfaisants.

Les meilleures autorités médicales du jour nous recommandent de nous rapprocher autant que possible de la nature dans l'arrangement de nos habitations. Il est évident

que les mêmes principes doivent convenir aux animaux. La nature les a pourvus de tous les moyens de protection contre les conditions climatériques ordinaires; aussi, la plupart des affections dont ils souffrent leur proviennent-elles de l'état absurde dans lequel leurs propriétaires les maintiennent par ignorance ou par simple indifférence.

Statistiques concernant la tuberculose pour les 12 mois terminés le 31 octobre 1905.

Il a été soumis 890 bestiaux à l'épreuve, en vue de l'exportation; 48 donnèrent la réaction, 8 furent déclarés suspects, et 834 furent déclarés sains.

Il a été soumis à l'épreuve 167 bestiaux importés; 8 donnèrent la réaction, et 159 furent déclarés sains.

Il a été soumis à l'épreuve par des médecins vétérinaires privés et au moyen de la tuberculine fournie par le ministère, 820 bestiaux ; 103 donnèrent la réaction, 17 furent déclarés suspects et 700 furent déclarés sains.

Statistiques concernant la tuberculose pour les 5 mois terminés le 31 mars 1906.

Il a été soumis 622 bestiaux à l'épreuve en vue de l'exportation; 20 donnèrent la réaction et 66 furent déclarés suspects.

Il a été soumis 10 bestiaux importés à l'épreuve ; 1 seul donna la réaction.

Il a été soumis 420 bestiaux à l'épreuve par des médecins vétérinaires privés et au moyen de la tuberculine fournie par le ministère ; 58 donnèrent la réaction, 15 furent déclarés suspects et 367 furent déclarés sains.

Quant à cette dernière mise à l'épreuve, il ne faut pas oublier que généralement l'existence de la tuberculose est soupçonnée parmi le troupeau avant que l'emploi de la tuberculine ne soit fait, de sorte que la proportion de ceux qui donnent alors la réaction ne peut être citée comme représentant la proportion générale.

Tous les bestiaux qui donnèrent la réaction furent marqués d'une manière permanente à l'oreille par l'inspecteur.

DE LA MORVE.

Je regrette d'avoir à déclarer que cette dangereuse et éminemment insidieuse maladie persiste à sévir en divers endroits éloignés du Canada.

Antérieurement à 1902, nous ne nous étions guère occupé de cette maladie, en dehors des Territoires et d'une couple d'autres endroits isolés, car les provinces elles-mêmes s'inquiétaient plus ou moins de la combattre.

Mais en 1902, voyant qu'elle menaçait de se répandre dans Ontario et dans Québec, il fut résolu de l'inclure au nombre des maladies contagieuses visées par l'acte. Seule la province du Manitoba, où les règlements paraissaient suffisamment bien appliqués, continua à conserver le contrôle de la morve.

Depuis la découverte de la maladie, en 1890, les méthodes vétérinaires furent totalement modifiées. Il est parfaitement reconnu aujourd'hui que le cheval peut souffrir de la morve et ne présenter aucun symptôme apparent ; seuls les organes internes, particulièrement le poumon, sont atteints. Il est dons évident que la vieille méthode consistant à abattre seulement les chevaux qui offraient des symptômes cliniques n'est pas suffisante. L'expérience nous démontre que les chevaux qui ont été simplement en contact sont déjà atteints, qu'ils offriront bientôt des symptômes cliniques eux-mêmes, et qu'ils deviendront des foyers d'infection. Il s'ensuit donc qu'en ne tenant pas compte des animaux en contact, la contagion se répandra, d'autant plus que les propriétaires s'empressent alors généralement de se débarrasser de leurs chevaux quand la morve a fait son apparition dans leurs troupeaux.

Lorsque aucune indemnité n'est accordée, l'inspecteur se trouve probablement embarrassé dans ces circonstances-là. Les propriétaires consentent généralement volon-

tiers à l'abatage des chevaux visiblement malades, mais il est naturel qu'ils n'offriront pas à laisser abattre ceux qu'ils jugent tout à fait sains malgré la réaction offerte sous la malléine. Ils préfèrent donc ne point les soumettre à l'épreuve et demeurer ainsi dans l'ignorance, car s'il y a réaction il faudra qu'ils se comportent en conséquence. Cette ligne de conduite peut avoir des résultats désastreux, selon qu'il est possible de le constater par les chiffres du Bureau de l'Agriculture, en Angleterre. Voici le nombre de chevaux qui ont été abattus conformément au système de compensation depuis 1898 jusqu'à 1904 :

1898	1,385
1899	1,472
1900	1,858
1901	2,370
1902	2,073
1903	2,499
1904	2,628

Comme les mêmes résultats ont été constatés au Manitoba et ailleurs, ce serait donc une folie que de ne pas vouloir tenir compte des chevaux en contact sous le prétexte qu'ils n'offrent pas de symptômes cliniques.

Même ceux qui donnent la réaction sous une première épreuve cessent parfois de réagir, et semblant échapper d'abord à l'infection. A dater de 1902, il fut résolu de soumettre soigneusement à l'épreuve les chevaux en contact, afin de relâcher ceux qui cesseraient de réagir et d'abattre les autres.

Mes rapports de 1903 et 1904 contiennent un relevé complet du travail que nous avons accompli. Malgré les résultats obtenus, ils ne correspondaient pas à la somme de travail et de danger que les inspecteurs étaient obligés de s'imposer, principalement dans les régions éloignées et peu habitées du pays.

Après avoir fait l'essai de cette méthode pendant 2 ans, il fut reconnu qu'elle était inappréciable et insuffisante à protéger efficacement les chevaux sains contre les chevaux en contact. Parmi ceux qui donnaient la réaction et qui étaient sous observation, il y en avait qui finissaient par offrir des symptômes cliniques et communiquer la réinfection à ceux qui étaient en état de s'améliorer. De plus, ils étaient une menace constante même pour ceux qui n'étaient pas enfermés avec eux. D'ailleurs il a été établi que même ceux qui cessaient de donner la réaction ne devaient pas être considérés entièrement guéris, qu'ils avaient déjà été la source de nouvelles épidémies et qu'il fallait les considérer comme encore parfaitement dangereux. Le danger que présentent de tels chevaux est d'autant plus grave que leurs propriétaires se flattent généralement de s'en débarrasser à la première occasion et exposent ainsi les autres à contracter la maladie.

Comme l'application répétée de l'épreuve, de même que l'abatage des chevaux malades seuls, étaient des méthodes insuffisantes à produire de bons résultats, il ne restait plus qu'à laisser la maladie se développer à son aise ou à abattre tous les chevaux donnant la réaction, qu'ils aient des symtômes cliniques ou non.

Ayant adopté cette dernière alternative, vous avez obtenu du parlement, en 1903, l'autorisation de recourir à l'abatage et de payer des indemnités. L'acte détermine que l'indemnité correspondra aux deux tiers de la valeur de l'animal, sans dépasser toutefois $150 pour les chevaux ordinaires et $300 pour les chevaux pur sang.

Comme il est accordé qu'un cheval pris de morve et présentant des symptômes cliniques est une source constante de danger, tant pour ses compagnons que pour les propriétaires et autres personnes, il fut d'abord résolu de ne donner aucune compensation dans un tel cas. L'arrêté du 19 septembre 1904 fut rédigé dans ce sens. Il devint bientôt évident toutefois que, si nous voulions obtenir promptement des renseignements et procéder sans soulever de récriminations, il fallait modifier les règlements de manière à permettre le paiement d'une indemnité dans tous les cas d'abatage.

C'est ce qui fut fait le 25 mars 1905.

"RÈGLEMENTS CONCERNANT LA MORVE CHEZ LES CHEVAUX.

"Etablis par arrêté du 25 mars 1905, en vertu de l'"Acte relatif aux maladies contagieuses chez les chevaux, 1903."

"1. Aucun animal atteint de la morve ou qui y aura été exposé ne doit errer en liberté ou venir en contact avec un animal sain.

"2. Tout inspecteur-vétérinaire ou toute autre personne dûment autorisée pourra déclarer lieu infecté dans le sens de l'*Acte concernant les Epizooties, 1903,* toute commune, champ, écurie, étable ou autre endroit ou local où la morve aura été constatée ou soupçonnée.

"3. Nul cheval, mulet ou âne ne sera déplacé d'un endroit infecté sans un permis signé par un inspecteur ou par toute autre personne dûment autorisée.

"4. Les inspecteurs-vétérinaires sont par le présent autorisés à inspecter et à soumettre à l'épreuve de la malléine les chevaux, mulets ou ânes atteints de la morve ou soupçonnés être ainsi affectés, ou qui ont été de quelque manière exposés à la contagion ou infection de la maladie de la morve, et, dans le but de faire cette inspection ou épreuve, à ordonner que ces animaux soient rassemblés, détenus et isolés.

"5. Les inspecteurs sont par le présent autorisés à ordonner l'abatage des chevaux, mulets et ânes qui réagisssent à l'épreuve de la malléine—qu'ils offrent des symptômes cliniques de morve ou non—et ordonner la disposition des carcasses de ces animaux, et le ministre de l'Agriculture est par le présent autorisé à ordonner qu'une indemnité soit payée aux propriétaires de ces animaux au taux fixé au paragraphe 2 de l'article 12 de l'*Acte concernant les épizooties, 1903,* tel que modifié par le chapitre 6 des Statuts de 1904.

"6. Les inspecteurs sont de plus autorisés, si les propriétaires le préfèrent, à ordonner que les cheveux, mulets et ânes qui réagissent à l'épreuve de la malléine, mais qui n'indiquent pas de symptômes cliniques de la morve, soient isolés et soumis à une deuxième et troisième épreuves de la malléine; mais ces deuxième et troisième épreuves seront faites aux frais du propriétaire, et seront complétées sous quatre mois après la première épreuve. Tout animal, toutefois, qui présentera à un certain moment des symptômes cliniques de morve, entre la première et la troisième épreuves, sera abattu sans indemnité pour le propriétaire.

"7. Les chevaux, mulets et ânes qui réagissent à la troisième épreuve de la malléine seront immédiatement abattus sur un ordre signé par un inspecteur, et les carcasses seront traitées tel qu'ordonné.

"8. Les inspecteurs sont par le présent autorisés à permettre aux propriétaires de chevaux, mulets et ânes qui ne réagissent pas à la troisième épreuve de la malléine, et qui n'ont en aucun temps montré des symptômes cliniques de la morve, de retenir et employer ces animaux, sujet aux conditions contenues dans l'arrêté ou l'avis signé par l'inspecteur.

"9. Avant d'ordonner le paiement de l'indemnité, le ministre exigera la production d'un rapport contenant l'ordre d'abatage, le certificat d'évaluation et d'abatage, et le certificat de nettoyage et de désinfection, tous signés par un inspecteur.

"10. Le certificat d'un inspecteur comportant qu'un animal a réagi à l'épreuve de la malléine, ou a montré des symptômes cliniques de la morve sera, pour les fins du dit acte et du présent arrêté, une preuve *prima facie* devant tous les tribunaux de justice et ailleurs des faits qui y seront attestés.

"11. Toute cour, étable, appentis ou autre endroit ou local, et tout wagon, charrette, voiture, chariot ou autre véhicule, et tout ustensile ou autre objet infecté de la morve, sera complètement nettoyé et désinfecté par ou aux frais du propriétaire ou occupant, à la satisfaction d'un inspecteur-vétérinaire ou autre personne dûment autorisée.

"J. G. RUTHERFORD,
"Directeur général vétérinaire.

"Ministère de l'Agriculture,
"Ottawa."

Depuis la mise en pratique du paiement de l'indemnité, nos inspecteurs ont eu plusieurs épidémies à combattre, même dans les endroits où l'existence de la morve n'était pas antérieurement soupçonnée.

Il n'y a point de doute que, avant l'application de cette méthode, beaucoup de propriétaires et même de médecins étaient disposés à cacher l'existence de cette maladie.

Par contre, ils se montrent tout à fait prêts maintenant à déclarer les cas qu'ils constatent. Il y a eu de sévères épidemies au Saguenay et dans la Colombie-Britannique, comme il est facile de voir par le nombre de chevaux abattus l'an dernier, et cependant elles ont à peine été mentionnées.

Même au Manitoba, ce fut une véritable surprise pour nos inspecteurs lorsqu'ils furent chargés du service vétérinaire, en février 1905. Depuis vingt ans, le service vétérinaire fait par le gouvernement provincial était cependant reconnu comme le meilleur au Canada, mais malheuresement, sa méthode consistait à n'abattre que les chevaux qui offraient des symptômes cliniques, et non ceux qui donnaient la réaction.

Les résultats d'une telle politique sautent aux yeux lorsque l'on consulte les chiffres de ce rapport.

Il nous est permis de conjecturer que, avec le paiement des indemnités et l'abatage, nous réussirons à détruire entièrement la maladie. Là où elle a sévi violemment et où elle a causé pendant longtemps de grandes pertes, les propriétaires se déclarent absolument satisfaits des nouveaux règlements.

Dans les endroits où la morve ne fait que pénétrer, l'on prétend parfois que de telles mesures ne sont pas justifiables. L'on soutient que la morve a longtemps existé, ici ou ailleurs, sans tourner à l'épidemie et sans détruire autant de chevaux que nous le faisons nous-mêmes avec notre mode de traitement. Il est facile de démontrer que ce raisonnement est faux. Les statistiques des pays européens établissent que la morve mal traitée est excessivement difficile à détruire. Il suffit pour se rendre compte de l'inefficacité des demi-mesures, de consulter les relevés du Bureau d'Agriculture de la Grande-Bretagne. L'on cherche présentement, dans ce pays, à adopter les méthodes que nous avons présentement ici, selon que le constate l'extrait qui suit de la *Lancet,* de Londres, du 5 juillet 1905.

" Il est évident que la morve gagne du terrain et qu'il importe de s'en rendre maître. En 1899, il n'y en eut que 502 cas, alors qu'il y en eut 1,529 en 1904, et qu'il fallut abattre 2,658 chevaux atteints. Les inspecteurs vétérinaires devraient avoir le pouvoir de soumettre à l'épreuve les chevaux en contact, ce qui leur permettrait de porter un diagnostic en moins de 48 heures. Bien que considérables, la première année, les dépenses à encourir ne devraient pas entrer en ligne de compte lorsqu'il s'agit d'une maladie susceptible d'entraîner, chaque année, la mort d'un grand nombre de personnes."

Si la morve peut produire de tels désastres dans un pays comme l'Angleterre, il est facile de comprendre que j'aie jugé à propos d'adopter les méthodes actuelles en Canada, car les conditions géographiques et économiques se prêtent beaucoup plus à la propagation des maladies.

Là où la nature de la morve n'a pas été reconnue et où aucun effort n'a été fait pour la combattre, les suites ont été désastreuses.

Je mentionnerai de nouveau le cas de la compagnie dite " Saguenay Lumber Co." Le secrétaire de cette compagnie nous déclare qu'elle a perdu plus de 50 chevaux de prix en moins de quatre ans. Mais la maladie s'est en outre répandue dans tout le district, et il a fallu, pour s'en rendre maître, détruire un nombre énorme de chevaux.

Je suis convaincu que les conditions n'ont jamais été aussi favorables qu'aujourd'hui à la propagation de la morve, maintenant qu'il est possible de transporter les chevaux à des milliers de milles tout à fait facilement, et à beaucoup moins de frais qu'autrefois.

L'une des pires occasions d'infection est sans contredit le transport des chevaux des ranches de l'ouest destinés à combler les vides que la cessation de l'élevage a produits ailleurs à dater de 1890.

Comme dans les ranches les conditions permettent à la morve de subsister plutôt à l'état latent, les décès ne sont pas nombreux, mais c'est quand le cheval est soumis au travail et tenu renfermé que les lésions s'accentuent. Nous avons toujours été les témoins d'une invasion de morve tout le long de la route suivie par les troupeaux de bronchos destinés par leurs propriétaires à être offerts en vente aux cultivateurs.

Malgré l'inspection, il est souvent impossible de constater l'existence de la morve sans recourir à la malléine; aussi, serait-il à propos, en dépit des ennuis qui en découleraient, de soumettre à l'épreuve tous les chevaux qui nous viennent de l'autre côté de la frontière.

Dans plusieurs parties des Etats-Unis, les autorités ne combattent pas efficacement la morve. Les propriétaires eux-mêmes soumettent alors leurs chevaux à l'épreuve, et ils s'empressent de vendre ceux qui réagissent. Comme ils les offrent pour moins que leur valeur, ils trouvent facilement à les vendre, et il n'y a pas de doute qu'un certain nombre de ces chevaux sont importés ici, soit par des personnes de bonne foi, soit par des personnes assez audacieuses pour braver l'inspection avant que les symptômes cliniques n'aient apparu.

La propagation de la morve est certainement facilitée beaucoup par ces épreuves à la malléine faites par des propriétaires ou des médecins sans scrupule.

Les meilleures autorités de Londres, où se trouve le principal foyer d'infection en Angleterre, attribuent surtout à cette cause la dissémination rapide et inattendue de la morve. Cette pratique menaçait de s'implanter promptement en Canada, et je crains qu'elle ne soit encore quelque peu en faveur, mais les médecins consciencieux l'ont abandonnée depuis que les règlements de 1903 leur enjoignent de déclarer tout cas de maladie contagieuse.

L'empressement que nous mettons maintenant à dépêcher un inspecteur à la moindre alerte, nous sert aussi beaucoup à prévenir chez les propriétaires l'emploi de la malléine ou tout essai de traitement.

Bien que je me rende tout à fait compte de la gravité de notre entreprise, ainsi que des sommes considérables que nous dépensons, je ne puis consciencieusement recommander d'adopter quelque autre méthode, car ce serait aller de reculons. J'admets que les dépenses ont été très grandes cette année, qu'elles ont même dépassé mes prévisions, mais je suis convaincu qu'elles décroitront annuellement et que nous serons bientôt en mesure de nous vanter d'avoir mis fin à l'une des pires maladies dont les propriétaires de chevaux ont à se plaindre.

Comparées aux dépenses faites en d'autres pays, les nôtres sont très modérées. La Grande-Bretagne a dépensé plus de $5,500,000 en indemnités, de 1865 à 1868, pour combattre la "rinderpest", et près de $2,000,000 pour combattre la pleuro-pneumonie. Les Etats-Unis ont dépensé $1,500,000 pour détruire la maladie des pieds et de la bouche. Toutes ces dépenses équivalent toutefois à de l'économie, puisque le président du Bureau d'Agriculture en Angleterre déclare que depuis 1890 cette maladie a coûté plus de $12,000,000 aux cultivateurs anglais.

A ce propos, je me permettrai de mentionner la diminution constante des sommes dépensées pour combattre le choléra des porcs depuis que nous avons adopté le mode du paiement d'indemnités, en 1902:

Payé en 1901-02	$15,962 97
" 1902-03	36,039 75
" 1903-04	21,352 35
" 1904-05	7,042 73
1re moitié de 1905-06	839 34

Voilà les résultats que nous avons atteints, malgré les protestations des propriétaires et des commerçants de porcs, qui considéraient notre politique inutilement sévère et nos dépenses exagérées. Ceci démontre toutefois que nous avions raison, et nous finirons pareillement par avoir raison au sujet de la morve. Aucune grande victoire n'a jamais été obtenue au moyen des demi-mesures. La même vérité s'applique

aux luttes entreprises contre les maladies contagieuses, tant chez l'homme que chez l'animal.

La circulaire suivante fut répandue partout en Canada, afin de renseigner les cultivateurs et les propriétaires de chevaux sur les dangers d'infection de la morve et leur apprendre la meilleure manière de procéder dans le cas où cette maladie ferait son apparition:—

" AVIS RELATIF À LA MORVE.

" Dans les régions où l'on soupçonne l'existence de la morve, principalement là où elle s'est déjà montrée, les propriétaires de chevaux aideront beaucoup à enrayer la contagion en prenant les précautions suivantes:—

" 1. Eviter de conduire tout cheval ou mulet atteint d'écoulements des naseaux aux écuries, boutiques de maréchal-ferrant, églises ou écoles, gares de chemins de fer, cours à bestiaux, étables ou autres lieux où il serait exposé à venir en contact direct ou indirect avec d'autres chevaux.

" 2. Toute écurie, cour ou hangar ayant servi à recevoir des chevaux ou mulets doit être régulièrement nettoyé et désinfecté d'après la manière indiquée plus loin.

" 3. Une fois le nettoyage fait et les détritus brûlés, l'intérieur des bâtiments doit être traité à la vapeur avec une solution bouillante d'acide carbolique au 1/20, puis ensuite blanchi largement à la chaux additionnée au 1/20 d'acide carbolique.

" Il faut traiter de même les bâtiments qui servent d'annexes, les clôtures, les poteaux, etc., qui ont pu être infectés.

" Il importe de plonger dans une solution chaude d'acide carbolique au 1/20 tout harnais et ustensiles.

" Tout article susceptible d'être gâté dans l'application du traitement—harnais de valeur, fourrures, coussins, etc.—doit être enfermé dans un compartiment étanche et soumis aux vapeurs de formaline, puis parfaitement nettoyé.

" 4. Dans les écuries où la morve a éclaté, ou qui ont servi à renfermer, même temporairement, des chevaux malades, il faut nettoyer et désinfecter d'une manière toute particulière ; il vaut même mieux alors enlever et brûler les râteliers s'ils sont en bois, et s'ils sont en fer les flamber ou les plonger pendant quelque temps dans l'eau bouillante. Toute litière doit être brûlée ou soigneusement renfermée en attendant qu'elle soit utilisée.

" 5. Les cultivateurs et autres doivent, autant que possible, refuser d'admettre des chevaux ou mulets étrangers dans leurs écuries. Il vaut mieux réserver un endroit isolé pour ces animaux étrangers, ou au moins les enfermer avec les bestiaux, car ceux-ci sont réfractaires à la morve. Ces chevaux ou mulets devront être abreuvés de chaudières spéciales que l'on aura le soin de bien nettoyer et désinfecter ensuite. Il faudra aussi parfaitement nettoyer et désinfecter les stalles et les laisser inoccupées pendant quelque temps, si cela est possible.

" 6. Tout cheval ou mulet acheté dans une région où la morve existe doit, à moins d'avoir été antérieurement soumis à l'épreuve de la malléine, être tenu isolé pendant un certain temps, et surveillé de près avant d'être mis en contact avec les autres.

" 7. Il ne faut pas oublier que si la morve se reconnaît souvent par les écoulements nasaux, les ulcérations, l'hypertrophie des ganglions, la présence de pustules, l'enflure des jambes et l'amaigrissement général, il en existe beaucoup de cas qui n'offrent aucun symptôme externe et que l'on ne peut reconnaître qu'à l'aide de la malléine. L'expérience a demontré que ces cas peuvent communiquer la contagion sans présenter eux-mêmes de symptômes aigus. Il est donc évident qu'il importe de prendre beaucoup de précautions avec les chevaux ou mulets étrangers, principalement s'ils proviennent de régions infectées.

" 8. Tout animal succombant à la morve ou abattu à cause de cette maladie doit être incinéré, si possible, ou enterré à une profondeur d'au moins 6 pieds.

"9. Les propriétaires de bâtiments dans lesquels la morve a éclaté ne doivent pas oublier que les inspecteurs ne peuvent mettre fin à la quarantaine tant que la désinfection n'a pas été faite d'une manière satisfaisante, et qu'aucune compensation ne sera accordée tant que le certificat de nettoyage et de désinfection n'aura pas été remis au ministre de l'Agriculture.

"Les propriétaires de chevaux ne doivent pas hésiter à donner avis au ministère ou à ses inspecteurs des cas de morve qu'ils connaissent ou soupçonnent. Cette maladie s'est répandue considérablement en ces dernières années, et il est d'intérêt public que tout nouveau foyer d'infection soit promptement reconnu et traité.

"J. G. RUTHERFORD,

"*Vétérinaire en chef.*

"Ministère de l'Agriculture, Ottawa, mars 1906."

STATISTIQUES RELATIVES À LA MORVE PENDANT L'ANNÉE TERMINÉE LE 31 OCTOBRE 1905.

Canada.

2,113 chevaux ont été abattus dans les conditions qui suivent au cours de l'année:

2,113	259 tués après inspection	Evalués à $221,777.50 ; montant de l'indemnité, $147,851.50.
	1,583 " 1re épreuve.	
	145 " 2me "	
	71 " 3me "	
	23 " 4me "	
	9 " 5me "	
	8 " 6me "	
	3 " 7me "	
	12 tués après avoir d'abord cessé de réagir.	

932 ont donné des symptômes cliniques.
4,899 furent soumis à l'épreuve. 1,854 réagirent et furent abattus.
Sur ces 1,854, 673 offraient des symptômes cliniques au moment de l'épreuve.
173 cessèrent de réagir.
108 sont encore sous observation.

Québec.

319	65 abattus après inspection.	Evalués à $34,636.50; montant de l'indemnité, $23,091.06.
	220 " à la 1re épreuve.	
	16 " " 2me "	
	5 " " 3me "	
	8 " " 4me "	
	3 " " 5me "	
	2 " après avoir cessé de réagir.	

187 donnaient des symptômes cliniques.
411 furent soumis à l'épreuve; 254 réagirent et furent abattus.
Sur ces 254, 122 présentaient des symptômes cliniques au moment de l'épreuve.
Dans Québec, 16 cessèrent de réagir:

5 cessèrent à la 2me épreuve.
3 " 3me "
5 " 4me "
2 " 5me "
1 " 7me "

61 sont encore sous observation.

Des 319 abattus dans Québec—

319	23	le furent à	Drummond et Arthabaska.
	11	"	Richmond et Wolfe.
	24	"	Pontiac.
	49	"	Wright.
	8	"	Vaudreuil.
	15	"	Lotbinière.
	5	"	Bagot.
	7	"	Saint-Hyacinthe.
	3	"	Dorchester.
	8	"	Argenteuil.
	2	"	Laprairie et Napierville.
	11	"	Yamaska.
	11	"	Montréal.
	7	"	Richelieu.
	17	"	Nicolet.
	1	"	Missisquoi.
	7	"	Chambly et Verchères.
	1	"	Champlain.
	1	"	Sherbrooke.
	1	"	Bellechasse.
	5	"	Beauce.
	3	"	Mégantic.
	84	"	Chicoutimi et Saguenay.
	5	"	Trois-Rivières et Saint-Maurice.
	3	"	Labelle.

Ontario.

84	7	abattus	après inspection.	Evalués à $8,509; montant payé, $5,672.50.
	55	"	à la 1re épreuve.	
	3	"	2me "	
	4	"	3me "	
	5	"	4me "	
	1	"	5me "	
	2	"	7me "	
	7	"	après avoir cessé de réagir.	

40 donnaient des symptômes cliniques.
181 furent soumis à l'épreuve; 77 réagirent et furent abattus.
Sur ces 77, 33 offraient des symptômes au moment de l'épreuve.
12 cessèrent de réagir, savoir :—

2 après la 3me épreuve.
8 " 4me "
1 " 7me "
1 " 8me "

Il ne reste aucun cheval sous observation.

Sur les 84 abattus dans Ontario—

	24	le furent dans le comté de	Carleton.
	1	" "	Halton.
	6	" "	Renfrew.
	9	" "	Russell.
	1	" "	Muskoka.
	14	" "	Wellington.
	2	" "	Essex.
	4	" "	Grey.
84	2	" "	Toronto.
	2	" "	Huron.
	4	" "	Middlesex.
	6	" "	Nipissingue.
	1	" "	Waterloo.
	1	" "	Oxford.
	2	" "	Addington.
	2	" "	Lennox.
	3	" "	Hastings.

Manitoba.

	70	abattus après inspection.	Evalués à $79,165 ; montant payé, $52,776.67.
661	571	" à la 1re épreuve.	
	20	" 2me "	

252 offraient des symptômes cliniques.
1,114 furent soumis à l'épreuve ; 591 réagirent et furent abattus.
Sur ces 591, 182 offraient des symptômes cliniques au moment de l'épreuve.
Sur les 661 chevaux abattus au Manitoba—

147	le furent dans le district de	Marquette.
64	" "	Brandon.
132	" "	Lisgar.
101	" "	Macdonald.
114	" "	Provencher.
82	" "	Selkirk.
21	" "	Winnipeg.

8 cessèrent de réagir après la 2me épreuve.
2 sont encore sous observation.

Territoires du Nord-Ouest.

	113	abattus après inspection.	
	642	" à la 1re épreuve.	
	102	" " 2me "	
	61	" " 3me "	Evalués à $88,962 ; montant de l'indemnité, $59,308.
942	10	" " 4me "	
	5	" " 5me "	
	7	" " 6me "	
	2	" après avoir cessé de réagir.	

438 offraient des symptômes cliniques.
2,714 furent soumis à l'épreuve ; 829 réagirent et furent tués.
Sur ces 829, 325 offraient des symptômes au moment de l'épreuve.

132 cessèrent de réagir:—

132	69	après la	2me	épreuve.
	40	"	3me	"
	18	"	4me	"
	5	"	6me	"

17 sont encore sous observation.

Sur les 942 chevaux abattus—

942	633	le furent dans	les districts de Regina et Moosejaw, sud et est.
	127	"	les districts de Prince-Albert et Battleford.
	57	"	les districts de Maple-Creek et Medicine-Hat.
	64	"	le district de Calgary.
	29	"	dans les districts de Macleod et Lethbridge.
	32	"	le district de Fort-Saskatchewan.

Colombie-Britannique.

98	3	abattus après l'inspection.		Evalués à $9,455; montant de l'indemnité, $6,303.20.
	91	" à la 1re épreuve.		
	4	" " 2me "		

34 offraient des symptômes cliniques.
164 furent soumis à l'épreuve; 95 réagirent et furent abattus.
Sur ces 95, 31 offraient des symptômes cliniques au moment de l'épreuve.
Sur les 98 abattus—

98	46	le furent	sur la côte du Pacifique.
	5	"	à l'est de la Colombie-Britannique.
	47	"	dans la vallée d'Okanagan.

3 cessèrent de réagir après la 2me épreuve.
28 sont tenus sous observation.

Yukon.

9	1	abattu après inspection.	Evalués à $1,050; montant payé, $700.
	4	" à la 1re épreuve.	
	1	" " 3me "	
	1	" " 6me "	
	1	" " 7me "	
	1	" après avoir cessé de réagir.	

1 offrait des symptômes cliniques.
15 furent soumis à l'épreuve; 8 réagirent et furent abattus.
Sur les 9 abattus—

9	6	le furent	à Dawson et aux environs.
	3	"	à Forty-Mile, T.Y.

2 cessèrent de réagir après la 2me épreuve.
Il ne reste aucun cheval sous observation.

STATISTSQUES RELATIVES À LA MORVE, DU 1ER NOVEMBRE 1905 AU 31 MARS 1906.

1,387	102	abattus après inspection.	Evalués à $162,070; montant payé, $108,045.76.
	1,029	" à la 1re épreuve.	
	231	" " 2me "	
	21	" " 3me "	
	1	" " 7me "	
	1	" " 9me " épreuve.	
	2	" après avoir cessé de réagir.	

561 offraient des symptômes cliniques.
3,957 furent soumis à l'épreuve; 1,285 réagirent et furent abattus.
Sur ces 1,285, 459 offraient des symptômes cliniques lors de l'épreuve.
214 sont encore sous observation.
1 a cessé de réagir.

Québec.

141	11 abattus après inspection.		Evalués à $16,930; montant payé, $11,286.45.
	117 " à la 1re épreuve.		
	12 " " 2me "		
	1 " " 3me "		

46 offraient des symptômes cliniques.
323 furent soumis à l'épreuve; 130 réagirent et furent abattus.
Sur ces 130, 35 offraient des symptômes lors de l'épreuve.
5 sont encore tenus sous observation.
1 cessa de réagir à la 3me épreuve.
Sur les 141 chevaux abattus à Québec—

141	10 le furent à	Nicolet.
	1 "	Richelieu.
	10 "	Mégantic.
	33 "	Saguenay et Chicoutimi.
	4 "	Labelle.
	16 "	Yamaska.
	15 "	Pontiac.
	9 "	Montréal.
	8 "	Dorchester.
	4 "	Québec.
	4 "	Vaudreuil.
	7 "	Montmagny.
	2 "	Wright.
	1 "	Trois-Rivières.
	8 "	Drummond.
	5 "	L'Islet.
	4 "	Arthabaska.

Ontario.

114	2 abattus après inspection.	Evalués à $15,300 ; montant payé, $10,206.64.
	54 " à la 1re épreuve.	
	53 " " 2me "	
	3 " " 3me "	
	1 " " 7me "	
	1 " " 9me "	

40 offraient des symptômes cliniques.
209 furent soumis à l'épreuve; 112 réagirent et furent abattus.
Sur ces 112, 38 offraient des symptômes cliniques lors de l'épreuve.
4 sont encore sous observation.
Sur les 114 abattus dans Ontario—

114	23 le furent à	Ottawa.
	1 "	Northumberland.
	2 "	Toronto.
	44 "	Rivière-La-Pluie.
	41 "	Perth.
	3 "	Addington.

Manitoba.

210	20 abattus après inspection.		Evalués à $24,415 ; montant payé, $16,276.60.
	187 "	à la 1re épreuve.	
	1 "	2me "	
	2 "	3me "	

113 offraient des symptômes cliniques.
633 furent soumis à l'épreuve; 190 réagirent et furent abattus.
Sur ces 190, 82 offraient des symptômes cliniques lors de l'épreuve.
7 sont encore sous observation.
Sur les 210 chevaux abattus au Manitoba—

210	39 le furent dans le district de	Macdonald.
	30 " "	Marquette.
	20 " "	Selkirk.
	55 " "	Provencher.
	7 " "	Lisgar.
	10 " "	Brandon.
	19 " "	Souris.
	8 " "	Dauphin.
	3 " "	Winnipeg.
	19 " "	Portage-la-Prairie.

Saskatchewan.

230	43 abattus après inspection.		Evalués à $27,360 ; montant payé, $18,239.68.
	176 "	à la 1re épreuve.	
	9 "	" 2me "	
	2 "	après avoir cessé de réagir.	

113 offraient des symptômes cliniques.
788 furent soumis à l'épreuve; 187 réagirent et furent abattus.
Sur ces 187, 70 offraient des symptômes lors de l'épreuve.
50 sont encore sous observation.
Sur les 230 abattus dans la Saskatchewan—

230	35 le furent dans le district de	Prince-Albert.
	19 " "	Battleford.
	50 " "	Regina.
	35 " "	Moosejaw.
	28 " "	Estevan.
	40 " "	Yorkton.
	17 " "	Wood-Mountain.
	6 " "	Maple-Creek.

Alberta.

68	17 abattus après inspection.		Evalués à $7,460 ; montant payé, $4,973.27.
	48 "	à la 1re épreuve.	
	3 "	" 2me "	

41 offraient des symptômes cliniques.
171 furent soumis à l'épreuve ; 51 réagirent et furent abattus.
Sur ces 51, 24 offraient des symptômes cliniques lors de l'épreuve.
5 sont encore sous observation.

Sur les 68 chevaux abattus dans l'Alberta—

68	6	le furent dans le district de	Medicine-Hat.
	24	" "	Macleod et Lethbridge.
	19	" "	Calgary.
	12	" "	Edmonton.
	7	" "	Red-Deer (*Daim-Rouge*).

Colombie-Britannique.

623	8	abattus après inspection.	Evalués à $70,595 ; montant payé, $47,063.12
	447	" à la 1re épreuve.	
	153	" " 2me "	
	15	" " 3me "	

218 offraient des symptômes de morve.
1,833 furent soumis à l'épreuve ; 615 réagirent et furent abattus.
Sur ces 615, 210 offraient des symptômes cliniques lors de l'épreuve.
143 sont encore sous observation.
Sur les 623 abattus dans la Colombie-Britannique—

623	192	le furent	sur la côte du Pacifique.
	46	"	dans l'est de la Colombie.
	385	"	dans la vallée d'Okanagan.

Yukon.

Un cheval fut abattu après inspection dans le district de Dawson; pas d'indemnité.

MALADIE DES BESTIAUX DE PICTOU.

Je suis heureux d'avoir à vous faire rapport que les expérieuces poursuivies à Antigonish, depuis le mois d'octobre 1903, m'ont mis en mesure de vous demander de rayer la maladie de Pictou du nombre de celles qui tombent sous le coup de l' " Acte concernant les maladies contagieuses des animaux." Depuis plus de 20 ans la politique du ministère a toujours été d'abattre les bestiaux malades, d'accorder une indemnité et d'ordonner la désinfection des bâtiments. Toutefois, la population a toujours été d'avis que cette maladie n'était pas contagieuse et qu'elle était causée par l'infection d'une plante connue sous le nom de *Senecio Jacobœa* et que l'on appelle là-bas " herbe puante." Il est établi que la maladie n'existait pas avant l'introduction de cette plante dans la ville de Pictou, il y a une cinquantaine d'années. Une fois implantée, les vents, plus communs dans une direction que dans une autre, la transportaient en conséquence plutôt vers l'est, et la répandirent ainsi peu à peu dans le pays. Bientôt la maladie fit son apparition, et bien qu'il se soit écoulé plusieurs années avant que l'on ait soupçonné la plante jacobée, l'on commença enfin à remarquer que seuls les bestiaux qui se nourrissaient de cette plante finissaient par être atteints. L'on observa de plus que l'existence seule de la jacobée dans une région ne suffirait pas à provoquer la maladie, mais qu'il fallait qu'elle fut implantée solidement dans les pâturages et les prairies.

Vers l'an 1882, l'on tenta certaines expériences dans le but de déterminer si réellement l'opinion qui attribuait l'origine de la maladie—qu'on avait alors reconnue être de la cirrhose du foie—à la jacobée s'appliquait sur quelque fondement. Malheureusement ces expériences n'eurent pas de succès, si bien que la maladie de Pictou fut déclarée contagieuse et le système d'abatage et d'indemnité adopté. Plus tard, d'autres expériences furent successivement entreprises par les docteurs William Osler, Adami, Wyatt Johnston et divers autres pathologistes de renom, mais toujours sans résultats satisfaisants.

Au cours des années, toutefois, les observateurs attentifs de la région infectée se convainquaient de plus en plus que la jacobée était seule la cause de tout le mal. Plusieurs entreprirent d'enlever cette plante de leur ferme et encouragèrent leurs voisins à les imiter, et bientôt l'on constata que leurs bestiaux demeuraient sains, alors que ceux qui continuaient à se nourrir de jacobée mouraient. Ce résultat était encore plus apparent au cours de l'hiver. L'on observa encore que lorsque le foin était rare et que les bestiaux étaient nourris à la paille, il ne se déclarait pas de maladie. Il est étonnant que ces faits n'aient pas plus tôt fait éclater la vérité ; sans doute qu'il s'en serait suivi un mouvement d'ensemble qui aurait alors eu beaucoup plus de chance qu'aujourd'hui de détruire la jacobée.

Le docteur Gilruth, le médecin en chef et le bactériologiste du gouvernement de la Nouvelle-Zélande, s'est occupé pendant plusieurs années de l'étude d'une cirrhose particulière du foie,—connue sous le nom de maladie de Winton dans le pays,—qui semblait s'attaquer tout particulièrement aux chevaux. Après avoir fait certaines expériences, il vint à la conclusion que la maladie provenait de l'indigestion de la jacobée. En même temps que lui, M. W. H. Chase, le médecin vétérinaire en chef de la colonie du Cap, attribuait l'existence d'une maladie semblable chez lui à une autre plante, la *Senecio Burchelli.*

Pour diverses raisons, cependant: différence dans le climat, l'économique et la diététique, il ne nous aurait pas été possible de considérer comme identiques la maladie de Pictou et la cirrhose hépatique des pays situés aux antipodes et de modifier en conséquence notre ligne de conduite, quand même cette assertion aurait été rendue publique avant le début de nos propres expériences à Antigonish en 1903.

Ces expériences furent très intéressantes et très propres à confirmer l'opinion de ceux qui avaient toujours soutenu la théorie de la jacobée.

Mon dernier rapport contenait un compte rendu complet de nos essais jusqu'au 31 octobre 1904, mais afin de jeter le plus de lumière possible, je crois qu'il vaut mieux rappeler les principaux points avant de traiter des essais qui suivirent.

Au mois d'octobre 1903, après avoir obtenu votre approbation, je louai une ferme de 200 acres, à Cloverville, comté d'Antigonish, Nouvelle-Ecosse, dans le but de faire des expériences. Cette ferme est située dans la région infectée, et elle est reconnue comme ayant eu souvent à souffrir de la maladie des bestiaux de Pictou. Nous achetâmes 34 bestiaux: 4 provenaient de l'endroit même, et les autres d'endroits exempts de jacobée. Seize, compris les 4 indigènes, furent enfermés dans une vieille étable où il était succombé, à différentes époques, 34 bestiaux à la maladie de Pictou. Ils ne furent nourris que de foin importé de Québec, 4 recevant une ration généreuse de foin pur et beaucoup de grain, 4 beaucoup de foin et peu de grain, 4 beaucoup de foin et pas de grain, et les derniers simplement un peu de foin.

Les 18 autres bestiaux furent logés dans une étable entièrement neuve, située à une distance considérable de l'autre étable. Nous en prîmes 16 et nous les groupâmes par 4, et nous leur donnâmes à manger exactement la même nourriture, excepté que le foin, au lieu d'être importé de Québec, provenait simplement du voisinage et renfermait beaucoup de jacobée.

Quant aux deux autres, ils furent logés dans un compartiment distinct de l'étable et nourris, l'un de jacobée hachée et de son, et l'autre de paille d'avoine et de son.

Tous les détails de l'expérience, jusqu'au 31 octobre 1904, sont consignés dans mon dernier rapport, mais vu leur importance, je préfère y revenir de nouveau.

Sans entrer toutefois dans les détails fournis au long par le docteur Pethick, qu'il me soit permis de mentionner que tous les bestiaux logés dans l'étable infectée et nourris de bon foin demeurèrent en excellente santé pendant tout le cours des 23 mois que dura l'expérience ; même les huit d'entre eux que nous avions mis à pâturer, durant l'été de 1905, dans un champ de jacobée où il était déjà mort 14 bestiaux dans le court espace de 5 mois. Je dois ajouter de plus que sur ces huit bestiaux plusieurs avaient été délibérément laissés en contact fréquent avec des bestiaux malades.

Au cours de l'été de 1905, nous avions même pratiqué diverses inoculations de sang et de liquide ascétique, provenant de bestiaux reconnus par le docteur Higgins comme étant entièrement pris de cirrhose, à dix de nos propres bestiaux, mais ils n'en persistèrent pas moins à se bien porter. Du 10 octobre au 1er novembre, le docteur Pethick fit faire sous ses yeux l'abatage de 13 bestiaux. Tous furent reconnus en excellent état par des charcutiers d'expérience. Des spécimens de différents organes furent envoyés au laboratoire et déclarés absolument indemnes. Les 3 autres, qui complétaient notre groupe de 16, se composaient de vaches alors en état de gestation. Elles donnèrent plus tard naissance à des veaux robustes, et elles sont présentement en bonne santé.

Quant aux 16 bestiaaux logés dans l'étable neuve et nourris de jacobée, il en succomba 15, du 19 juillet 1904 au 21 août 1905. Afin d'éviter toute source d'erreur au sujet de la maladie, des spécimens furent à chaque fois transmis au docteur Higgins. Quant au 16e—soit le n° 12 du docteur Pethick—il fut abattu le 17 octobre 1905. Tout en paraissant sain à l'extérieur, l'examen pathologique révéla chez lui des lésions caractéristiques au foie et à la muqueuse de l'estomac.

Quant aux 2 autres bestiaux, nourris, l'un de jacobée hachée et de son, et l'autre de paille d'avoine et de son, le premier succomba le 22 juillet 1904, et le second fut abattu le 24 octobre 1905, et reconnu absolument indemne.

Un veau, né sur place, reçut deux fois par jour une ration composée d'une partie de jacobée coupée avant la floraison et de vingt parties de foin pur mêlées à une couple de livres d'avoine. Cette expérience eut lieu dans le but de découvrir si la jacobée, à cette phase de sa croissance, pouvait déterminer la cirrhose. Le veau succomba le 26 mai 1905, et présenta des lésions caractéristiques de cirrhose à l'autopsie. Quant aux inoculations, telles que décrites par le docteur Pethick, elles ne donnèrent aucun résultat, pas plus d'ailleurs que les expériences de contact, preuve que la maladie n'est pas transmissible.

Après ces dernières expériences, conduites avec grand soin, il n'y a pas plus lieu, je considère, d'être en doute sur le compte de la maladie de Pictou; aussi suis-je empressé de la faire rayer de la liste des maladies tombant sous l' "Acte de 1903 concernant les épizooties".

Les autres expériences que le docteur Pethick a faites, démontrent que la strychnine et le fer peuvent avoir certains bons effets au début, mais qu'ils ne présentent pas en somme des résultats très appréciables. Tous les efforts des autorités du lieu et des éléveurs doivent donc tendre à la destruction de la jacobée.

Vu la conformation du sol, il est tout à fait impossible d'obtenir ce résultat à l'aide du labour, mais c'est un moyen très avantageux là où le terrain est convenable. Il y a cependant beaucoup de régions difficiles ou boisées où ce moyen est absolument inapplicable. Certains cultivateurs prétendent que les moutons peuvent impunément se nourrir de jacobée, tandis que d'autres soutiennent qu'ils finissent à la longue par être affectés, et que, s'ils ont la chance de ne pas succomber, leur chair prend du moins une teinte jaunâtre qui les rend impropres à la boucherie.

Il est tout de même certain que c'est le mouton qui fournit le meilleur moyen de se débarrasser de la jacobée. En vue de bien m'en assurer, je décidai de tenter certains essais à ce propos. J'autorisai donc le docteur Pethick, au commencement de 1905, à faire l'achat de 4 moutons et à les laisser pâturer sur une étendue de 4 acres de terre. Ils ont réussi, comme vous le voyez par la photographie ci-jointe, à détruire complètement la jacobée. Ils n'ont jusqu'ici présenté aucun symptôme de maladie. Nous avons aussi acheté d'autres moutons, dans le but de découvrir si réellement leur chair finissait par acquérir une teinte jaunâtre. Ils ont été abattus à diverses époques, mais aucun n'a présenté la moindre teinte anormale.

Comme notre bail couvrait une période de 5 ans, je résolus, d'accord avec vous, d'acheter de nouveaux moutons dans le but de compléter davantage nos essais. S'il est démontré que le mouton peut impunément se nourrir de jacobée, il est évident que c'est lui qui fournira le moyen le plus facile et le plus avantageux pour la destruction

de cette plante. Le pays où on la rencontre convient parfaitement à l'élevage des moutons, de sorte que l'implantation de cette idustrie serait présentement profitable à tous les points de vue pour les habitants de la région.

Comme je viens de le dire, il y a beaucoup de pâturages difficiles, et comme le sol arable est très appauvri, ce serait l'enrichir et l'améliorer que d'y faire l'élevage des moutons. J'ai donc autorisé l'achat, en novembre dernier, de 40 moutons, que je divisai en 2 groupes, l'un devant être nourri pendant l'hiver de foin mélangé de jacobée, et l'autre de foin soigneusement expurgé.

Nous ajoutâmes 4 chèvres à chacun de ces groupes. Tous ont vigoureusement traversé la saison d'hiver, et je me propose, au printemps, de les subdiviser de nouveau de manière à en tenir une moitié dans les pâturages sans jacobée, et l'autre moitié dans des pâturages infestés de jacobée. Cela nous permettra probablement de constater l'effet de cette plante, tant sur les moutons que sur les chèvres.

Peut-être sera-t-il à propos de poursuivre encore nos expériences, mais je compte être en mesure, à la fin de la saison, de pouvoir fournir des renseignements suffisamment exacts au sujet des services que ces animaux peuvent rendre.

Nous faisons, en outre, un autre essai. Afin de faire ressortir davantage l'action de la jacobée, nous nourrissons, depuis le 1er novembre 1905, 3 jeunes vaches avec du foin mélangé de jacobée, et 3 autres avec du foin nettoyé de toute jacobée.

En janvier dernier, nous avons acheté, à très bon marché, une jument infirme, et nous la nourrissons, deux fois par jour depuis, de foin haché renfermant beaucoup de jacobée. A côté d'elle, nous nourrissons un autre cheval de foin absolument purgé de toute jacobée.

Statistiques concernant la maladie de Pictou pour les 12 mois terminés le 31 octobre 1905

Quatre-vingt-quatorze bestiaux furent abattus. Valeur, $2,085; indemnité, $1,390.

Statistiques concernant la maladie de Pictou pour les 5 mois terminés le 31 mars 1906.

Quarante-sept bestiaux furent abattus. Valeur, $1,143; indemnité, $762.

GALE DES BESTIAUX.

Il me fait grand plaisir d'avoir à mentionner que la situation s'est fort améliorée au sujet de cette vilaine maladie, qui n'a pas cessé depuis 16 ans de s'attaquer à nos bestiaux des ranches. Dès mon entrée en fonction, en 1902, je m'engagai à assister à la réunion annuelle de l'Association des Eleveurs de l'Ouest, tenue à McLeod. Après discussion, il fut alors convenu de laisser l'application du traitement entre les mains des propritéaires et de ne recourir à nos inspections que pour les bestiaux appartenant à des propriétaires qui refuseraient d'agir. Tout parut dabord bien aller, mais la maladie prit un tel développement, pendant l'hiver 1903-04, qu'il fallut songer à adopter des mesures plus énergiques. Sachant qu'il me fallait le concours des propriétaires de bestiaux, je fis une série d'assemblées dans les principaux endroits au cours du printemps de 1904. Toute l'affaire fut débattue au long, et il fut finalement résolu d'obliger tous les propriétaires demeurant dans la région infectée à soumettre leurs bestiaux à l'application d'un traitement systématique. L'ordre en question fut émis le 9 août 1904, et il enjoignait à tous d'appliquer le traitement par immersion. En même temps, il fut distribué dans le pays un bulletin renfermant tous les renseignements concernant la gale, la manière de la traiter, ainsi que la manière de construire des cuves à immersion. Les résultats furent très encourageants. Il se construisit des cuves partout; les unes érigées par de simples particuliers, les autres par des groupes de propriétaires. En 4 mois, le nombre des cuves fut ainsi porté de 2 à 196, et le

traitement appliqué à plus de 400,000 bestiaux. La grande majorité des propriétaires se soumirent volontiers au règlement, mais quelques-uns refusèrent, et ils virent en conséquence leurs troupeaux et leurs fermes mis en quarantaine jusqu'à ce que le traitement fut possible, le printemps suivant. Les avantages du traitement se firent vite sentir de toutes manières chez les bestiaux.

L'extrait qui suit du dernier rapport annuel de l'Association des Eleveurs de l'Ouest, adopté lors de l'assemblée du 11 mai 1905, à Medicine-Hat, parle de lui-même:

" Lors de notre dernière réunion annuelle, la discussion roula surtout sur les mesures à prendre pour prévenir la propagation de la gale. Chacun reconnut qu'il fallait de toute nécessité faire face à la situation. Quelques semaines auparavant, le docteur Rutherford avait fait une série d'assemblées à travers le pays des ranches dans le double but probablement de faire connaître l'état des choses et de consulter les propriétaires eux-mêmes. De sorte qu'au moment de notre réunion annuelle, tous étaient parfaitement renseignés sur la situation. Comme vous le savez, il fut alors résolu de recommander au gouvernement d'imposer le traitement obligatoire à tous les bestiaux de la région infectée. Un décret fut en conséquence rendu à cet effet. Ce fut un lourd fardeau pour les éleveurs, car ils durent construire des cuves à immersion, installer des appareils de chauffage, acheter des ingrédients, se pourvoir d'employés supplémentaires, consacrer en somme beaucoup de temps. De fait, il s'en suivit bien des ennuis et des retards, mais malgré tout le traitement fut appliqué d'une manière assez générale. Il n'y eut que peu d'endroits où l'on ne tenta point de se soumettre au règlement. Quant au résultat, il ne fut pas douteux. La gale disparut presque complètement dans les endroits où l'immersion avait eu lieu convenablement. En somme, ce résultat fut si satisfaisant que le comité exécutif, à sa séance du 9 mars dernier, adressa la communication qui suit au gouvernement :

" Le comité exécutif de l'Association des Eleveurs de l'Ouest désire exprimer sa satisfaction au sujet des excellents résultats obtenus, l'automne dernier, du traitement par immersion de la gale, et féliciter cordialement le docteur Rutherford, qui a été l'âme de l'entreprise. Ce comité est d'avis que le même traitement doit être appliqué dans le district au cours de la saison prochaine.

Tous sont maintenant pourvus de cuves à immersion—puisqu'il y en a aujourd'hui 196—et le traitement sera d'application facile comparativement à l'an dernier, alors que tout était à l'état d'expérience."

En conséquence, un décret semblable à celui de l'année précédente fut rendu le 10 juillet 1904. Le voici :

Ministère de l'Agriculture,
Division de la santé des animaux.

GALE.

Décrets du 10 juillet 1905 et du 27 juin 1904.

" Attendu que la gale est répandue parmi les bestiaux qui se trouvent dans les régions de l'Assiniboïa et de l'Alberta bornés par la frontière internationale, les montagnes Rocheuses et une ligne que l'on peut définir ainsi :

Cette ligne part des montagnes Rocheuses et s'étend le long de la frontière sud-est de la réserve des Assiniboines, puis le long de la frontière nord-est de cette réserve jusqu'au chemin de fer du Pacifique, puis à l'est le long de ce chemin jusqu'à la ligne qui divise les rangs 5 et 6 à l'ouest du 5e méridien, puis au nord le long de cette ligne jusqu'à celle qui divise les townships 28 et 29, puis à l'est le long de cette ligne jusqu'au chemin de fer Calgary et Edmonton, puis au nord le long de ce chemin jusqu'à la ligne qui divise les townships 30 et 31, puis à l'est le long de cette ligne jusqu'à celle qui divise les rangs 26 et 27 à l'ouest du 4e méridien, puis au nord le long de cette ligne jusqu'à celle qui divise les township 34 et 35, puis à l'est, le long de cette ligne jusqu'à la rivière du Daim-Rouge, puis au nord le long de cette rivière jusqu'à la 4e

ligne qui divise les townships 38 et 39, puis à l'est le long de cette ligne jusqu'au 4e méridien principal, puis au sud le long de ce méridien jusqu'à la rivière du Daim-Rouge, puis le long de cette rivière et le long de la rivière Saskatchewan jusqu'à la ligne qui divise les rangs 7 et 8 à l'ouest du 3e méridien, puis au sud le long de cette ligne jusqu'à la frontière internationale.

" Et attendu qu'il est d'un grand intérêt pour les propriétaires de bestiaux, de même que pour le commerce de bestiaux de l'ouest, que des mesures soient immédiatement prises pour combattre cette maladie et l'empêcher de se propager en Canada.

" Et attendu que, après mûre considération, il a été convenu que la période de temps la plus favorable au traitement était du 1er septembre au 31 octobre.

" Alors, en vertu des pouvoirs qui me sont conférés par l'Acte concernant les Epizooties, 1903, je déclare cette région infectée.

" Je donne donc en conséquence avis à tous ceux qui possèdent ou ont en soin des bestiaux, dans la région ci-dessus décrite, qu'ils sont tenus, au cours de cet espace de temps, de baigner ces bestiaux ou de les traiter de quelque autre manière propre à satisfaire les employés du département.

" S'il était clairement démontré à ces dits employés que les bestiaux de certains districts ne sont pas atteints de la gale, et n'y ont pas le moindrement été exposés, ou bien qu'ils ont été convenablement traités au cours de l'été, et tenus ensuite complètement isolés, le médecin vétérinaire en chef pourra, sur rapport de ces faits, relever les dits districts de l'obligation de se soumettre au traitement.

" Voici le mode de traitement exigé par le département :—

" (1.) Immersion pendant 2 minutes au moins dans une solution de 10 livres de chaux et de 24 livres de soufre dans 100 gallons d'eau—le tout préparé conformément aux instructions des employés du département. Ou bien, avec l'approbation de l'inspecteur en charge, les personnes qui n'auront à traiter qu'un troupeau de pas plus de 30 bestiaux pourront appliquer le traitement avec la main, pourvu qu'elles se servent de la préparation suivante:

Souffre..................................	2 livres.
Huile de goudron..........................	8 onces.
Huile de graine de lin	1 gallon.

" Dans l'un et l'autre mode de traitement, il faut que le liquide soit appliqué à une température de pas moins de 105° F. ni plus de 110°, et que l'application soit renouvelée au bout de 10 jours au moins et de 15 jours au plus.

" Tout propriétaire négligeant de traiter ses bestiaux le ou avant le 15 octobre, tombera sous le coup de l'arrêté du 27 juin 1904, tel qu'indiqué plus bas.

" Le conseil exécutif ordonne de plus que—

" Nul bétail ne sera déplacé ni sorti de la dite région sans avoir été examiné par un inspecteur vétérinaire du ministère et déclaré exempt de contagion. Si la chose est jugée à propos toutefois par l'inspecteur, ce bétail peut être détenu, immergé, arrosé ou traité de quelque autre manière propre à satisfaire le ministère.

" Aucune compagnie de chemin de fer n'acceptera ni ne chargera des bestiaux à aucun endroit en dedans de la dite région, à moins que ce changement ne soit accompagné du certificat d'un inspecteur comme susdit.

" Quel que soit l'endroit où sont déchargés des bestiaux originaires de la dite région, ils devront être mis dans des enclos spéciaux, et ces enclos seront nettoyés et désinfectés aussitôt après avoir été occupés par ces bestiaux.

" Tous les wagons et autres véhicules, et les chutes, allées, parcs, enclos et corrals employés durant le transport de ces bestiaux, et aux endroits de leur destination, seront nettoyés et désinfectés à la satisfaction d'un inspecteur.

" Tous les envois et connaissements qui accompagnent des chargements de bestiaux originaires de la dite région porteront à leur face, lisiblement écrit ou timbré, un avis comportant que les dits wagons doivent être nettoyés et désinfectés sitôt déchargés."

" Les bestiaux atteints de la gale ou ayant été exposés à la contagion peuvent être transportés d'un endroit à un autre de la région infectée, afin d'y être abattus, pourvu que l'on se conforme aux conditions qui suivent:

"(1) Ils ne doivent être conduits dans les wagons que par des cours et des passerelles spéciales, qui devront être nettoyées et désinfectées sitôt le chargement terminé; ils ne doivent pas avoir de contact avec aucun autre animal; ils ne doivent pas être expédiés qu'aux maisons d'abatage pourvues de cours à bestiaux et de passerelles privées; ils ne doivent être descendus à aucun endroit de la route et ils ne doivent jamais, pour aucun prétexte, être transportés vivant hors des terrains de l'abattoir.

"(2.) Tous les wagons, ayant servi au transport devront être nettoyés et désinfectés convenablement, sitôt déchargés.

" Le passage en transit des bestiaux à travers la dite région est permis, sujet aux règlements suivants :

"(1) Les bestiaux traversant la dite région par chemin de fer, d'une partie à une autre du Canada, devront, rendus à destination, être mis dans des cours distinctes et à l'abri de tout contact avec les animaux du lieu.

" (2) Les bestiaux importés des Etats-Unis et destinés à être transportés ailleurs pourront, en se conformant aux règlements de quarantaine et à l'article qui précède, se rendre directement à destination sans autre délai.

" Tout inspecteur vétérinaire ou autre personne dûment autorisée aura plein pouvoir d'ordonner que des animaux infectés ou soupçonnés d'être atteints de la gale soient rassemblés pour être inspectés, et si la chose est nécessaire soient détenus, isolés, ou traités conformément aux instructions de l'inspecteur vétérinaire chef.

" Les frais résultant de ce rassemblement, isolation et traitement seront supportés par les propriétaires des animaux, et s'ils sont avancés par l'inspecteur ou autre personne autorisée, ces frais constitueront une charge sur les dits animaux.

" Si ces frais ne sont pas remboursés au bout de 20 jours, l'inspecteur, ou tout autre personne dûment autoisée, après avoir donné avis par écrit au propriétaire, pourra faire vendre à l'enchère les dits animaux. Si le propriétaire est connu, l'avis peut lui être remis en personne ou expédié par la poste à l'adresse de son dernier domicile. Si le propriétaire est inconnu, l'avis doit être publié, une fois, dans un journal imprimé ou répandu dans le district où les dits animaux sont détenus. Une fois les frais occasionnés pour le rassemblement, l'isolation, le traitement, l'avis et la vente payés, le surplus du produit, s'il y en a, sera remis au propriétaire. Si ce surplus n'est pas réclamé il doit être remis au département, et si, au bout de douze mois, aucune réclamation nouvelle n'est faite, il sera porté au crédit du receveur général.

" Pour le traitement des bestiaux errants ou appartenant à des propriétaires négligents ou indociles, il ne sera pas exigé plus de 25 sous par application, pourvu qu'une somme supplémentaire d'un dollar soit exigible s'il est nécessaire de rassembler et de détenir ces bestiaux pour la deuxième application.

" Le ministère entend n'assumer aucune responsabilité quant aux accidents auxquels les bestiaux peuvent être exposés au moment de la mise à exécution du règlement.

" Toutes les personnes engagées dans l'élevage, le commerce ou le transport des bestiaux sont priées de prêter leur concours au ministère pour la mise en vigueur du présent acte.

" Les irruptions de gale qui pourraient survenir en dehors de la dite région seront traitées conformément à l'arrêté général du 27 juin 1904.

" J. S. RUTHERFORD,

" *Médecin vétérinaire en chef.*

" Ministère de l'Agriculture,

" Ottawa, 11 juillet 1905."

La mise en vigueur du règlement a été opérée de la même manière que l'an dernier, c'est-à-dire que la région infectée fut divisée en 13 districts, et que chaque district fut surveillé par un inspecteur spécial aidé d'un certain nombre d'employés.

Nous avons encore exigé, cette année, l'emploi de la solution de soufre et de chaux. Seul M. John Lineham obtint l'autorisation d'employer à titre d'essai du pétrole brut provenant de l'un des puits de l'Alberta, car au Texas le pétrole de Beaumont est employé avec succès pour le traitement de la gale et la destruction des parasites. L'essai fut permis à condition que les propriétaires s'engageassent à en prendre toute la responsabilité, car les expériences de cette nature faites par les autorités américaines avaient été suivies d'accidents. Afin de pouvoir mieux juger de l'effet et de l'application du traitement, l'un de nos inspecteurs fut chargé d'en surveiller la mise à exécution. Son rapport constata qu'il n'y eut point d'accident, mais que la guérison ne fut pas générale. C'est malheureux, car l'huile de pétrole est d'application beaucoup plus simple que la solution réglementaire.

La pétrole de Beaumont est généralement efficace à la température ordinaire, alors qu'il faut une température élevée pour la solution de soufre et de chaux, et qu'il est nécessaire de recourir à une deuxième application au bout de 10 à 12 jours. Cette dernière condition offre beaucoup d'ennuis, puis il faut retenir les bestiaux durant toute cette période de temps. Dernièrement, pendant que je me trouvais au Texas, je me suis procuré tous les renseignements nécessaires, et je me propose de faire bientôt un petit essai de ce mode de traitement, bien que je sois d'avis que le coût de l'huile et du transport doive en rendre l'application trop dispendieuse.

L'arrêté de 1905 fut exécuté d'une manière encore plus générale que celui de 1904, et il s'en suivit des résultats comparativement plus satisfaisants.

Cinq cent quarante-sept mille sept cent cinq bestiaux furent traités une première fois, et 422,805 reçurent une seconde application. Dans un vaste pays comme le nôtre, les difficultés d'un tel traitement sont énormes, aussi, afin d'éviter d'y revenir cette année, si possible, j'ai chargé un certain nombre d'hommes d'expérience de parcourir la région afin de découvrir les nouveaux cas et de les soumettre au traitement. Leurs rapports nous démontrent que, sans être encore disparue, la gale a fort diminué, et que nous pouvons compter nous en débarrasser tout à fait assez prochainement.

Je suis convaincu, en face des avantages du traitement, que les propriétaires ne laisseront pas à l'avenir leurs bestiaux souffrir de la gale comme autrefois, et qu'ils s'empresseront d'utiliser les nombreuses cuves à immersion qu'ils ont maintenant à leur disposition. Beaucoup de propriétaires, qui se montraient au début hostiles au traitement, en sont devenus les plus ardents défenseurs lorsqu'ils constatèrent combien leurs bestiaux s'étaient améliorés à la suite de l'immersion. Nous entendons aujourd'hui souvent cette observation: "Une bonne cuve vaut mieux qu'un gros meulon de foin" ; aussi nombre d'éleveurs m'ont déclaré qu'ils se proposaient bien de continuer tous les ans à baigner leurs bestiaux.

Le traitement obligatoire présente encore un autre avantage, celui de nous mettre en état d'obtenir promptement des indications au sujet des cas de gale en existence, car celui qui s'est imposé l'ennui de baigner ses bestiaux est absolument désireux de voir le traitement appliqué à tous les bestiaux malades. Ce sentiment qui subsiste maintenant chez tous facilite extraordinairement la tâche de nos inspecteurs.

Je ne voudrais point passer à un autre sujet sans protester contre la manière injuste dont la presse agricole anglaise a voulu nous traiter en cherchant à dénoncer nos bestiaux au sujet de cette mince affection cutanée. La gale psoroptique des bestiaux est bien connue en Angleterre, et alors il faut manquer d'intelligence ou probablement d'honnêteté pour prétendre que cette maladie peut affecter gravement l'industrie des animaux dans ce pays. C'est une affection qui cède facilement au traitement, beaucoup plus en tous cas que la vermine dont les bestiaux de la Grande-Bretagne, spécialement de l'Irlande, sont si souvent atteints. Sur les fermes ordinaires et chez les animaux domestiques, la gale ne dépasse pas la mesure d'un simple ennui, tant pour l'animal lui-même que pour son propriétaire. Si dans l'Alberta les conditions ressemblaient à celles des vieilles provinces, la gale n'offrirait aucun sujet d'inquiétude, mais ce n'est plus la même chose lorsqu'il est nécessaire de s'attaquer à des millions de bestiaux demi-sauvages répandus sur des centaines de milles d'étendue et ne se nourrissant constam-

ment que d'herbe. Les adversaires du bétail canadien en Angleterre ont cité dans leurs journaux ou leurs discours les chiffres que je donne dans mon dernier rapport comme si ces chiffres représentaient le nombre des bestiaux atteints de la gale. A moins d'être tout à fait fou, n'importe qui peut constater que ces chiffres ne représentent que la masse des bestiaux traités. En fait, il n'y avait pas sur ce nombre plus de 5 pour 100 de bestiaux malades, et si nous avons rendu l'application du traitement générale, c'est simplement en vue d'éviter la réinfection. On a également cherché en Angleterre à soulever des préjugés contre nous en déclarant que nous avions dû recourir à une deuxième immersion. Pourtant, il ressortait clairement de mon rapport que cette deuxième immersion faisait partie du traitement, et qu'il n'aurait probablement pas été possible, à ce moment-là, même pour le plus grand protectionniste d'Angleterre, de découvrir le moindre acarus chez tous ces bestiaux.

Toutes les précautions possibles sont prises dans le but d'éviter l'exportation de bestiaux galeux. Les bestiaux destinés à l'exportation sont d'bord inspectés à leur sortie de la région infectée, puis une fois rendus à Winnipeg et définiment à leur sortie du Canada.

Statistiques concernant la gale des bestiaux pour les 12 mois terminés le 31 octobre 1905.

Dans le Nord-Ouest, 99 troupeaux, comprenant 16,266 bestiaux, furent mis en quarantaine.

Dans Ontario, il y eut 180 bestiaux de.mis en quarantaine à Prescott ; plusieurs sur ce nombre étaient atteints.

Dans Québec, il en fut découvert un cas, ce qui entraîna la mise en quarantaine de 9 bestiaux.

Bestiaux traités en 1905

District n°.	1re immersion.	2e immersion.
1	67,517	35,208
2	53,372	52,890
3	7,814	3,179
4	14,744	6,160
5	56,354	41,834
6	31,519	18,801
7	52,829	47,921
8	29,411	24,575
10	66,083	65,354
11	57,403	41,341
12	54,878	50,753
13	21,916	20,582
14	33,865	14,207
	547,705	422,805

Statistiques concernant la gale des bestiaux pendant les 5 mois terminés le 31 mars 1906.

Dans le Nord-Ouest, 53 troupeaux, comprenant 21,069 bestiaux, furent mis en quarantaine.

MALADIE DU COIT.

Il est assez difficile de faire un rapport défini au sujet de cette maladie, car à cause de sa nature insidieuse et de la difficulté d'en faire le diagnostic au début, elle peut subsister longtemps sans être soupçonnée.

Comme je le dis dans mon dernier rapport, cette maladie fut constatée au Canada pour la première fois en mars 1904, chez des étalons et des juments appartenant à M. W. T. McCaugherty, de Lethbridge, par l'inspecteur Burnett, le médecin vétérinaire en chef de la gendarmerie à cheval.

Afin d'éliminer tout doute, je résolus de demander au docteur Salmon, le chef du Bureau de l'industrie des animaux à Washington, de faire examiner les cas par l'un de ses experts. En conséquence il dépêcha le docteur Davison, de Rushville, celui qui est justement chargé de la surveillance de ces cas de maladie dans le Dakota-sud et les autres Etats de l'ouest. Ce dernier reconnut tout de suite la justesse de mon diagnostic et il en fit part au docteur Salmon le 14 mai 1904.

Une fois le diagnostic posé, il nous restait alors à adopter une méthode propre à combattre efficacement la maladie.

Cette maladie du coït, ou dourine, présente ceci de particulier, que tout en ayant été étudiée depuis plus d'un siècle, les savants n'ont pu en déterminer la nature exacte ni la meilleure manière de la traiter.

En Asie et dans le nord de l'Afrique elle paraît suivre une marche bien définie pour se terminer fatalement au bout de 3 mois à 3 ans.

En Europe, toutefois, ainsi qu'en Amérique, sa marche est beaucoup plus irrégulière, et c'est ce qui rend la tâche de la combattre avec succès infiniment plus difficile.

Comme il n'y avait pas alors de cette maladie, je résolus d'établir une station de quarantaine pour la surveillance des cas. Nous y renfermâmes les animaux d'abord trouvés, ainsi qu'un certain nombre d'autres découverts par des inspecteurs particuliers, au cours de l'été 1904. Quelques-uns furent aussi renfermés par leurs propres propriétaires.

En faisant une deuxième inspection, au commencement de l'automne, je fus étonné de constater que la maladie ne s'était guère aggravée, même chez les malades les plus fortement atteints, au printemps. Afin d'acquérir tous les renseignements possibles au sujet de la marche de la maladie, je résolus de prolonger la période d'observation jusque après l'hiver, au lieu de procéder à l'abatage.

Je me rendis de nouveau à Lethbridge, en mai 1905, en compagnie des docteurs Burnett—médecin vétérinaire en chef de la gendarmerie à cheval,—Hargrave, de Medicine-Hat, Warnock, de Pincher-Creek, Higgins, notre pathologiste, et divers autres inspecteurs du ministère.

Il fut reconnu à l'examen que chez un grand nombre de juments les symptômes s'étaient fort aggravés, alors que chez d'autres il ne s'était pas opéré de changement. Bien peu cependant étaient demeurées indemnes. Celles qui étaient gravement atteintes furent abattues, et l'autopsie révéla qu'elles étaient bien réellement prises de la maladie du coït.

Il en fut abattu 116 et l'autopsie fut pratiquée à chaque fois. Chez un grand nombre, toutefois, les symptômes n'étaient pas suffisants pour justifier l'abatage, et je résolus de maintenir ces cas en quarantaine. Trois de nos inspecteurs—Burnett, Hargrave et Warnock—qui avaient été en mesure de mieux étudier la maladie, furent autorisés, en vertu des règlements publiés plus loin, à ordonner l'abatage de tout cas bien accusé.

Ils eurent à traiter plusieurs cas, en divers endroits de l'Alberta, au cours de l'été.

Je visitai de nouveau la quarantaine en septembre, et je décidai après examen de faire abattre presque tous les chevaux qui y étaient enfermés. Les autres furent tenus sous observation pendant encore 12 mois, et semblent présentement tout à fait sains.

Lors de ce voyage j'autorisai le docteur Gallivan, de Lethbridge, à soumettre aux règlements les cas qu'il pourrait rencontrer. Comme la maladie du coït n'est pas parfaitement connue, même par ceux qui possèdent le plus d'expérience, je décidai, après avoir reçu votre approbation, de maintenir la quarantaine de Lethbrdige comme station d'expérimentation. Nous érigeâmes une maison et une écurie à l'intérieur des 1,800 acres de terre achetées l'année précédente, et le docteur Hadwen, notre inspecteur à Nelson, C.-B., un pathologiste aimant à faire des recherches, en fut nommé le directeur. Un certain nombre de chevaux malades furent mis à sa disposition.

Afin de renseigner les cultivateurs et les propriétaires de chevaux de l'Ouest ou d'ailleurs sur la manière de reconnaître la maladie du coït, nous avons fait distribuer parmi eux un bulletin spécial à ce sujet.

D'après les renseignements que nous possédons, la maladie de coït n'existerait plus, en dehors du Lac-des-Joncs, Saskatchewan, que dans le sud de l'Alberta. La plupart des invasions que nous avons constatées pouvaient être retracées aux chevaux infectés laissés libres aux environs de Lethbridge. L'origine elle-même de l'infection n'a pas encore pu être déterminée, mais il est tout probable qu'elle est due a quelque animal importé des Etats infectés du nord-ouest des Etats-Unis. Quant aux autres invasions, l'une doit être attribuée à des chevaux de l'Utah, une autre à des chevaux de l'Orégon, et une troisième tout probablement à un troupeau de juments achetées au Montana.

Il n'est que juste de déclarer que les autorités des Etats-Unis nous ont répondu avoir en vain cherché à découvrir l'existence de la maladie du coït dans les endroits d'où provenaient ces chevaux. Les preuves que nous possédons exposent toutefois les choses sous un tout autre aspect, et si l'on tient compte de la nature insidieuse de la maladie du coït et de son existence bien évidente dans plusieurs Etats de l'ouest, il est raisonnable de retracer l'infection dans l'Alberta aux chevaux qui y furent importés.

Selon que je l'ai déjà dit, il est presque impossible, même pour un médecin d'expérience de faire un diagnostic certain de la maladie au début, et comme de plus les symptômes, spécialement chez les juments, peuvent demeurer inaperçus pendant des années, il n'est pas étonnant que, parmi les milliers de chevaux qui ont traversé la frontière depuis l'élan de la colonisation, il s'en soit trouvé quelques-uns d'infectés.

En outre de la difficulté de diagnostic qui existe dans tous les pays, il y a en Amérique deux autres points obscurs. L'un provient du fait que le trypanosome de Rouget, ou comme on l'appelle quelquefois l'equiperdum, n'a jamais été reconnu sur ce contient, bien qu'il ait été découvert dans le sang et les autres secrétions des chevaux malades en Asie, en Afrique et assez fréquemment en Europe. La constance de ce bacille, bien que facilement démontrée par Lingard dans les Indes, et par Buffard et Schneider en Algérie, fut niée jusqu'à l'an dernier en Europe par des chercheurs tels que Marek, Kern et Hutyra. Au commencement de l'année 1905, cependant, Buffard et Schneider démontrèrent sa présence en France, et Marek en arriva bientôt à la même conclusion, confirmant ainsi les découvertes de Nocard et de Leclainche.

Vu l'intérêt qui se rattache à cette question, j'ai jugé à propos de reproduire ici le rapport de Buffard et Schneider tel que publié dans les annales de l'Institut Pasteur du mois de novembre 1905. Ce qui caractérise en second lieu dans notre pays la maladie du coït, c'est son apparente bénignité. En Asie et en Afrique, au contraire, les symptômes sont bien marqués, suivant une marque déterminée, et finissent presque toujours par provoquer la mort dans un laps de moins de 3 ans.

En Amérique, l'infection est beaucoup moins violente, spécialement chez les juments, où les symptômes passent presque inaperçus et semblent vouloir disparaître. L'expérience que nous avons de cette maladie en Canada ne nous permet pas encore de savoir si réellement elle peut guérir, ou au moins devenir non infectieuse.

Les rapports que nous avons pu nous procurer sur la marche de la maladie dans le sud de l'Europe indiquent qu'elle offre également un caractère bénin, quoique moins marqué qu'en Amérique.

Comme le bacille spécifique trypanosome se constate facilement dans les régions tropicales, mais qu'il est très difficile à découvrir en Europe et même impossible en Amérique, j'avais donc raison, dans mon rapport de 1904, d'espérer que la maladie causerait moins de dégâts à cause de notre excellent climat du nord.

Les expériences que nous avons entreprises nous mettront en état probablement d'acquérir plus de données au sujet de cette maladie.

Nous tenons sous observation un certain nombre de juments, et nous allons les accoupler avec des étalons malades ou sains, afin d'en noter les résultats. Nous nous proposons d'enlever les ovaires à quelques-unes d'entre elles, car il a été constaté que la castration, faite au début, réussissait parfois à opérer la guérison. Peut-être une opération semblable produira-t-elle de pareils résultats chez les juments.

En outre de ces expériences, les docteurs Higgins, à Ottawa, et Hargrave, à Lethbridge, feront une étude complète de la pathologie de cette maladie.

Afin de faciliter les études du Dr Higgins, j'ai fait transporter ici trois juments malades l'automne dernier. L'une a succombé, en décembre, mais les deux autres, qui avaient été reconnues atteintes, il y a deux ans, par le docteur Davison, sont encore vivantes ; l'une d'elles ne semble pas pire, mais l'autre dépérit sans cesse.

Malgré tout ce que j'aurais pu dire, je considère qu'il serait maladroit de cesser nos efforts, attendu que jusqu'ici la maladie ne semble avoir envahi qu'une légère étendue de pays.

La tâche de détruire cette maladie est toutefois assez difficile, vu l'incertitude qui se présente au sujet du diagnostic et les rapports sexuels faciles qui existent entre les chevaux des ranches.

Tout en étant évidemment considérables, les sommes que nous avons jusqu'ici payées en indemnité sont insignifiantes comparées aux pertes que la maladie du coït a causées dans les pays ou elle a pu sévir à son aise.

Voici l'état des montants payés :

	Abattus.	Valeur.	Compensation.
1904-05.	292	$24,045 00	$16,029 94
1905-06.	120	10,210 00	6,806 48
Total.	412	$34,255 00	$22,836 42

1er novembre 1904 au 31 octobre 1905.

	Invasions.	Abattus.	Suspects.
Sept-Personnes.	7	8	17
Macleod.	1	1	. .
High-River.	3	37	4
Spring-Point.	2	2	6
Petite-Plume.	10	36	33
Medicine-Hat.	31	51	92
Gleichen.	1	1	. .
Irvine.	1	1	. .
Coleridge.	1	1	. .
Woolchester.	3	2	4
Butte-de-l'Aigle.	4	1	6
Lethbridge.	4	1	3
Cardston.	4	34	2
Terrains de la quarantaine, Lethbridge.	. .	116	. .
	72	292	207

1er novembre 1905—31 mars 1906.

	Invasions.	Abattus.	Suspects.
Petite-Plume	2	7	5
Sept-Personnes	2	5	2
Cardston	3	4	8
Medicine-Hat	5	18	2
Taylorville	1	15	4
Brunton	1	2	..
Lethbridge	3	4	15
Lac-des-Joncs	1	7	..
Nanton	1	1	..
Calgary	1	1	..
Macleod	2	2	1
Stirling	3	8	35
Spring-Point	1	1	6
Millarville	1	1	..
High-River	3	35	3
Creek-du-Saule	1	6	..
Tabor	1	2	3
Raymond	1	1	..
Creek-des-Piéganes	..	..	1
Okotoks	..	..	6
Magrath	..	..	19
Lineham	..	..	2
	33	120	112

Les règlements suivants furent décrétés le 22 juillet 1905, en vertu de l'Acte de 1903 relatif aux épizooties :—

" 1. Aucun animal atteint ou supposé atteint de la maladie du coït ne devra servir à la reproduction, ni errer en liberté, ni venir en contact avec les animaux sains.

" 2. Tout inspecteur vétérinaire aura le droit, en vertu de l' " Acte concernant les maladies contagieuses " de déclarer infecté tout endroit, champ, écurie, ou lieu quelconque qui aura servi à contenir les animaux atteints ou supposés atteints de la maladie du coït.

" 3. Aucun animal ne devra être amené hors d'un lieu infecté sans un permis de l'inspecteur.

" 4. Le médecin vétérinaire en chef est autorisé à ordonner l'abatage, la castration, ou tout autre traitement qu'il jugera convenable.

" 5. Tout inspecteur vétérinaire est autorisé à ordonner le rassemblement des chevaux atteints ou supposés atteints de la maladie du coït pour en faire l'inspection, et il est autorisé à les garder, les isoler ou les traiter conformément aux instructions du vétérinaire en chef. Il ne sera alors payé aucune indemnité pour tout accident quelconque pouvant survenir à cette occasion.

" 6. Toutes dépenses encourues pour le rassemblement, l'isolement, la castration, etc., des chevaux, seront à la charge du propriétaire.

" 7. Aucun cheval non castré de plus d'un an ne devra être laissé en liberté dans les terrains non clôturés de la province d'Alberta ou de la région de la province de la Saskatchewan située à l'ouest du 3me méridien.

" Tout cheval non castré de plus d'un an laissé libre dans les régions ci-dessus désignées peut être saisi et détenu sur l'ordre d'un inspecteur du département. Cet inspecteur, après avoir fait son possible pour avertir le propriétaire, est autorisé à abattre le dit animal s'il n'est pas réclamé dans l'espace d'un mois, et aucune indemnité ne sera accordée pour tout accident susceptible de survenir à la suite.

" 9. Tout inspecteur vétérinaire agissant en vertu d'instructions spéciales reçues du vétérinaire en chef, est autorisé à ordonner l'abatage des chevaux atteints de la

maladie du coït et d'en disposer de la manière requise par les dites instructions. Si l'acte y pourvoit, une indemnité sera alors accordée aux propriétaires.

"10. Avant d'accorder le paiement de l'indemnité, il faudra remettre au ministre de l'Agriculture un rapport contenant l'ordre d'abatage, le certificat de l'évaluation ainsi que celui de l'abatage, tous signés par l'inspecteur.

J. G. RUTHERFORD,
Médecin vétérinaire en chef.

Ministère de l'Agriculture,
Ottawa.

DE L'IDENTITE DE LA DOURINE.

Buffard et Schneider.

Jusqu'à récemment, il a paru exister quelque doute au sujet de la présence d'un trypanosome spécial dans la dourine d'Europe. Nous avons successivement vu Thanhoffer, Lidemann et Marek, en Hongrie, et Tchernogorow en Russie, déclarer qu'il ne leur avait pas été possible de découvrir du trypanosome chez les sujets atteints de véritable dourine. Le professeur Marek, en face de cet insuccès, crut même à l'existence de deux dourines différentes, l'une due à un trypanosome, comme à Algers, l'autre, dont l'agent n'était pas encore déterminé, celle d'Europe. Certaines sociétés de savants et de médecins se sont montrés disposés à accepter cette théorie.

Nous avons toujours soutenu que la maladie algérienne était la dourine véritable, c'est-à-dire la "maladie du coït" étudiée par Signol, Saint-Cyr, Trasbot, Laquerrière, Blaise, Nocard, Rouget et nous-mêmes. Quant à la possibilité d'une pseudo-dourine en Europe, nous avons observé la plus grande réserve, car nous connaissions d'un côté la difficulté du diagnostic bactériologique de la dourine, et de l'autre, le peu d'inoculations qui avaient été faites, ou leur entière absence, dans les cas en apparence négatifs. Les faits sont venus depuis résoudre la question, tant en France qu'en Hongrie. En France, la dourine fait son apparition presque tous les ans sur la frontière espagnole, dans le département des Basses-Pyrénées. Les juments des régions voisines vont paître pendant l'été dans des champs communs aux deux pays, et ils ont des rapports génériques avec des étalons souvent atteints de dourine. Il arrive très souvent aussi que les ânes infectent les juments, lesquelles à leur tour contaminent les étalons des haras nationaux ou des propriétaires particuliers. Il arrive également que des juments achetées en Espagne sont amenées en France ; l'épidémie de 1903 fut ainsi causée par l'introduction en France des juments espagnoles.

En 1886, il mourut 34 juments et 4 étalons dans le canton d'Accous; en 1890, il fut constaté des cas de dourine dans la vallée d'Aspe ; en 1898, l'étalon du haras de Pau communiqua la maladie à 37 juments. En 1903, il y avait déjà plusieurs juments qui avaient succombé à la dourine quand l'éveil fut donné aux autorités sanitaires ; l'on ne put découvrir que deux étalons malades ; ils succombèrent peu de temps après. En 1904, l'étalon national "Lusignan" fut examiné à l'école vétérinaire de Toulouse parce qu'il présentait des symptômes de dourine sous forme d'œdème du fourreau et du scrotum. Plus tard de petites protubérances arrondies offrant le caractère d'hématomes se montraient aux flancs, au cou et à la croupe. Il survint bientôt de la claudication accompagnée d'une paralysie des muscles cruraux et de l'arrière-train. Cet étalon finit cependant par guérir. Diverses inoculations furent faites à doses considérables à des chiens et à des lapins, mais elles ne donnèrent point de résultats. L'examen microscopique du sang fut constamment négatif. Cet étalon ayant couvert 37 juments, le professeur Leclainche nous invita à aller les examiner. Nous en déclarâmes quatre suspectes. Les symptômes qu'elles offraient étaient peu accusés, mais l'étalon qui les avait couvertes présentait des indications si évidentes de dourine que ce que nous pouvions faire de moins était de les tenir sous observation. Dans un

examen long et minutieux du sang extrat du sommet de l'oreille et du vagin de deux de ces juments, il fut possible de découvrir quelques rares trypanosomes. Il fut fait une inoculation de 50 c.c. de sang de la veine jugulaire à un chien et de 20 c.c. à un lapin. Ce dernier mourut de septicémie quelques jours plus tard. Quant au chien, il présenta au point d'inoculation, vers le septième jour, une tuméfaction de la grosseur d'une noisette. Examiné au microscope, le sérum que contenait cette tuméfaction nous révéla la présence de plusieurs trypanosomes, selon que MM. Leclainche et Laveran purent eux-mêmes le constater. Cette tuméfaction fut le seul symptôme de dourine que ce chien donna.

Laissez-moi vous dire que trois des juments déclarées suspectes par la commission moururent après avoir présenté les symptômes caractéristiques de la dourine. Un étalon appartenant à un particulier et provenant du district habité par les juments malades fut castré pour cause de dourine. Ce que nous désirons par-dessus tout faire ressortir de ces faits c'est la difficulté du diagnostic bactériologique et la découverte certaine du *trypanosoma rougetti* dans la dourine de France.

Après avoir longtemps échoué dans ses recherches du trypanosome, le professeur Marek, de Hongrie, finit par le découvrir dans le sang d'un étalon, et il s'empressa de faire connaître au congrès international de médecine vétérinaire de Buda Pesth, qu'il retirait les doutes qu'il avait exprimés au sujet du caractère spécifique de la dourine de Hongrie.

Nous ne voulons point clore ces observations sans exprimer nos sincères remerciements à l'égard du professeur Leclainche pour les nombreux services qu'il nous a rendus au cours des recherches qui nous ont permis d'établir l'identité de la dourine.

GALE DES CHEVAUX.

Je suis heureux d'avoir à vous faire connaître que, grâce aux moyens que nous avons adoptés, la gale des chevaux est complètement disparue d'un grand nombre de districts où elle sévissait antérieurement. Dans les provinces de l'est et du Manitoba, où les chevaux sont apprivoisés, le traitement fut facile à appliquer. Quant aux chevaux des ranches de l'Ouest, l'emploi des cuves d'immersion construites à l'usage des bestiaux nous a grandement servi à les traiter.

C'est également la même solution de soufre et de chaux qui a été employée ; elle opère pareillement bien chez le cheval. Il existe encore des cas disséminés ici et là, mais comme ils sont peu nombreux et qu'ils sont ordinairement découverts promptement, la contagion n'a pas beaucoup de chance de se répandre. La plupart des propriétaires de chevaux se préoccupent maintenant davantage de surveiller leurs troupeaux et de les tenir à l'abri des maladies. Ils se sont rendu compte que l'élevage ou l'achat des chevaux n'est pas profitable s'ils laissent les maladies s'introduire dans les troupeaux et qu'il leur faut abandonner les anciennes méthodes suivies autrefois dans les ranches. Ils ont eu parfois à payer chèrement leur expérience, mais quand ils se seront bien convaincus que dans les ranches comme partout ailleurs, il est toujours profitable de bien traiter et entretenir les chevaux, cette industrie deviendra beaucoup plus prospère qu'elle ne l'a été dans le passé.

Statistiques pour la période comprise entre le 1er novembre 1905 et le 31 mars 1906.

	Irruptions.	Chevaux atteints.
Territoires du Nord-Ouest	121	423
Ontario	29	40
Québec	170	248
Manitoba	12	47
Nouveau-Brunswick	8	8
Yukon	3	16
Colombie-Britannique	1	1
	344	783

GALE DE MOUTONS.

A l'exception d'une invasion dans le sud de l'Alberta, dans la Colombie-Britannique—due à des moutons importés—ainsi que de quelques cas isolés, dans Ontario et Québec—tous apparemment combattus avec succès—le Canada a été pratiquement exempt de la gale des moutons pendant un certain nombre d'années. La plupart des cas dans Ontario avaient jusqu'ici été découverts par l'inspecteur chargé depuis 1902 de l'examen des animaux amenés sur les marchés de Toronto, de sorte que nous ne fûmes pas surpris de lui voir faire rapport en novembre 1904, qu'il avait constaté de la gale chez un chargement de moutons provenant de Chatsworth, Ontario. L'un de nos inspecteurs fut immédiatement envoyé faire une enquête sur place afin de prendre les mesures préventives convenables. Avant que nous ayons toutefois reçu son rapport, l'on nous donnait avis de la part du Bureau de l'industrie des animaux de Washington qu'un chargement de moutons provenant de Thamesville, Ontario, était arrivé à Buffalo, N.-Y., le 26 novembre, atteint de la gale. Il nous fut impossible de retracer exactement l'origine du cas, mais comme un certain nombre de cultivateurs du lieu avaient vendu leurs troupeaux en entier, cela prêtait à soupçon.

A la date du 21 décembre, le docteur Salmon nous apprit de nouveau que deux chargements de moutons canadiens destinés à être exportés en Europe avaient été reconnus atteints de la gale à Buffalo. Tous deux venaient de l'ouest d'Ontario. Les autorités américaines nous menacèrent alors d'exiger l'inspection pour les moutons destinés à l'exportation ou à l'abatage immédiat, comme pour les moutons destinés à la reproduction ou à l'engraissage. Me rendant compte de la gravité de la situation, je dépêchai autant d'inspecteurs que possibles dans les districts suspects, avec mission de faire un examen complet des moutons. Je demandai en même temps au docteur Salmon de ne prendre aucune détermination en attendant. Nos recherches nous donnèrent un résultat décourageant, car elles nous dévoilèrent l'existence de la gale chez un grand nombre de troupeaux du comté de Middlesex, principalement, mais aussi des comtés de Lennox, York, Lambton, Huron, Kent, Wentworth Lincoln, Perth, Grey, Frontenac, Haldimand et Norfolk dans la province d'Ontario, et du comté de Berthier, dans celle de Québec. La plupart des cas devaient leur origine à un certain troupeau reproducteur dont les moutons avaient été vendus et distribués ici et là.

Tous les moutons malades furent mis en quarantaine. Quant à ceux qui avaient eu quelques rapports avec le troupeau en question, ils furent tous considérés suspects et assujettis à certaines restrictions.

Afin d'enlever tout doute au sujet des pouvoirs des inspecteurs, il fut jugé à propos de modifier en conséquence les règlements relatifs à la gale faits en vertu de l' "Acte des maladies contagieuses", et de les distribuer par tout le pays.

RÈGLEMENTS RELATIFS À LA GALE DES MOUTONS.

Par arrêté du 31 mars 1905, en vertu de l' "Acte concernant les épizooties."

"1. Aucun mouton atteint de la gale ou ayant été exposé à la contracter ne doit être laissé en liberté ou en contact avec des moutons sains.

"2. Quiconque ayant en sa possession ou gardant un mouton atteint de la gale est tenu de le faire traiter par l'inspecteur le plus rapproché.

"3. Tout inspecteur vétérinaire est autorisé à déclarer infectés, d'après le sens de l'Acte de 1903, les lieux, les bateaux, les wagons de chemins de fer, les véhicules, etc., supposés infectés.

"4. Tout inspecteur vétérinaire est autorisé à ordonner le rassemblement des moutons atteints ou supposés atteints de la gale pour en faire l'inspection, et au besoin pour les détenir, les isoler ou les traiter conformément aux instructions du vétérinaire en chef.

" 5. Les dépenses encourues pour le rassemblement, l'isolement et le traitement des moutons sont à la charge des propriétaires et demeureront garanties par les moutons eux-mêmes, sans pour cela aucunement affecter le droit pour le département de recouvrer toute amende qui pourrait être imposée pour violation des règlements de l' " Acte relatif aux épizooties."

" 6. Les inspecteurs sont autorisés à ordonner l'abatage, avec indemnité si l'Acte y pourvoit, de tout mouton atteint ou supposé atteint de la gale et disposer de la carcasse.

" 7. Avant que le paiement de l'indemnité ne soit autorisé, il faut remettre au ministre un rapport contenant l'ordre d'abatage, le certificat de la valeur et de l'abatage du motuon, ainsi que le certificat de nettoyage et de désinfection, le tout signé par l'inspecteur.

" 8. Aucun mouton, ou partie de mouton, ne sera transporté hors d'un endroit infecté sans un permis de l'inspecteur.

" 9. Toute cour, étable, remise ou autre, ou tout wagon, charrette, véhicule quelconque, tout récipient, ustensile ou autre exposé à l'infection, devra être nettoyé et désinfecté convenablement par le propriétaire ou à ses frais.

" J. S. RUTHERFORD,
" Médecin vétérinaire en chef.

" Ministère de l'Agriculture,
" Ottawa."

Afin de mieux prévenir la contagion et d'empêcher l'exportation des moutons atteints de la gale, voici l'ordre qui fut émis :—

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE,
OTTAWA, 23 mars 1905.

" AVIS est par le présent donné que, en vertu de l' ' Acte relatif aux épizooties ", je déclare que la gale existe chez les moutons des townships de Dorchester-Nord, London, McGillivray, William-Est et Ekfrid, dans le comté de Middlesex, de Warwick, Brook et Dawn, dans le comté de Lambton, de Zone, Camden et Chatham, dans le comté de Kent, dans la province d'Ontario, et qu'il est sévèrement défendu de conduire hors des dits townships tout mouton vivant, si ce n'est en se conformant aux conditions qui suivent :—

" Le transport des moutons hors des dits townships est permis—

" 1. Pourvu que chaque envoi soit accompagné d'un certificat d'inspection, signé par un inspecteur officiel, constatant que le dit envoi est exempt de maladie et propre à être immédiatement abattu. Le certificat de route doit aussi mentionner que les moutons sont destinés à l'abatage et pas à autre chose.

" 2. Le transport peut aussi être permis à l'intérieur du Canada, pourvu que chaque envoi soit accompagné d'un certificat signé par un inspecteur régulier constatant que le dit envoi est exempt de maladie ni n'a été exposé à la maladie.

" 3. L'expéditeur est tenu de donner avis à l'inspecteur le plus voisin, au moins 24 heures d'avance, de la date et du lieu du départ.

" GEO. F. O'HALLORAN.
" Sous-ministre."

Tous les inspecteurs vétérinaires officiels reçurent en même temps avis de ne pas accorder de certificat pour l'exportation aux Etats-Unis s'il était découvert quelque cas de gale dans un rayon de moins de 5 milles.

Le traitement ne put être entrepris que tard dans la saison, mais dès que la chaleur arriva, tous les troupeaux atteints, et un grand nombre considérés suspects, furent soumis à l'immersion dans la solution officielle de soufre et de chaux qui venait depuis une couple d'années de produire de si bons résultats chez les bestiaux de l'Ouest. A part une couple d'exceptions importantes, tous les éleveurs et propriétaires de moutons

prêtèrent leur concours à nos inspecteurs, soit pour les aider à découvrir les cas de maladie, soit pour l'application des règlements.

Les autorités américaines s'opposèrent quelque peu à l'importation des moutons provenant des districts atteints, mais elles consentirent finalement à la permettre à condition que chaque chargement fut accompagné d'un certificat spécial d'inspection de la part de nos inspecteurs réguliers.

Ces dernières mesures ont produit un excellent résultat, car la maladie semble présentement disparue. Malgré des inspections répétées, nous n'avons pu la constater que chez un petit troupeau du comté de Kent. Ce troupeau a été traité immédiatement, et bien qu'il soit encore tenu sous observation, je le considère tout à fait guéri.

Tout récemment, notre inspecteur, au marché de Toronto, crut trouver certains cas suspects. A la suite de recherches qui furent faites, il fut jugé à propos de mettre un petit troupeau des environs de Toronto en quarantaine, mais seulement sous soupçon.

A part ces quelques exceptions, le pays semble présentement exempt de gale, ce qui est toute une transformation comparativement à ce qui existait l'an dernier. Au sujet de cette maladie, comme de toutes les maladies contagieuses d'ailleurs, ce n'est que par la vigilance que l'on peut espérer triompher, et il ne faut point trop se hâter de se féliciter, puisque la gale a déjà pu s'implanter parmi le troupeau d'éleveurs intelligents et expérimentés, au sein de régions populeuses et sous l'œil de médecins compétents.

Comme je l'ai mentionné, nous avons cherché à prévenir l'entrée de moutons infectés sur les marchés américains en exigeant une inspection spéciale au moment de l'envoi.

Voici ce que l'ordre stipule:—

" En vertu de l'autorité que m'accordent les sections 58 et 73 de l'arrêté du 30 mars 1904, concernant la mise en quarantaine des animaux, je donne présentement avis qu'à partir de cette date tous les moutons expédiés de la province d'Ontario à Buffalo, destinés à être exportés ou non en Europe, devront être inspectés à Bridgebourg par un inspecteur régulier du ministère, et autorisés à sortir du pays qu'avec un certificat du dit inspecteur constatant que ces moutons sont exempts de maladies infectieuses et en état d'être exportés.

" Les moutons expédiés d'Ontario à quelque endroit des Etats-Unis autre que Buffalo, devront être examinés de la même manière par un inspecteur régulier à leur passage à la frontière, à moins qu'ils n'aient été expédiés *via* Montréal, et l'inspection devra alors être faite en ce dernier endroit.

" Ce règlement ne s'appliquera point aux moutons destinés à la reproduction, à l'engraissage ou au pâturage, pourvu qu'ils soient accompagnés d'un certificat signé pas un inspecteur régulier du Canada constatant qu'il n'a pas existé de gale dans les environs depuis 6 mois, ni aux moutons qui seront accompagnés d'un certificat con tant qu'ils auront été plongés deux fois dans une solution de chaux et de soufre identique à celle requise par les règlements des Etats-Unis.

" A. L. JARVIS,
" *Sous-ministre de l'Agriculture.*

" OTTAWA, 26 septembre 1905."

Statistiques relatives à la gale des moutons pour les 12 mois terminés le 31 octobre 1905.

Dans Ontario 446 moutons ont été découverts pris de la gale, et il a fallu en mettre 1,565 en quarantaine, distribués ainsi sur 94 fermes :—

Comté.	Atteints.	Mis en quarantaine.
Lambton	128	203
Kent	46	163
Middlesex	99	621
Frontenac	72	99
Wentworth	3	8
Toronto	8	100
Lincoln	12	12
Huron	10	10
Norfolk	20	81
Perth	3	13
Lennox	6	58
Grey	38	40
Haldimand	1	98
Simcoe	..	9
Nipissingue	..	50
	446	1,565

Québec.

Cent quarante-cinq moutons des environs de la Baie-du-Febvre ont été mis en quarantaine sous soupçon, puis relâchés ensuite.

Quarante-deux moutons, dont huit atteints de la gale, furent mis en quarantaine à Saint-Norbert.

Statistiques concernant la gale des moutons pour les 5 mois terminés le 31 mars 1906.

Dix-sept moutons ont été reconnus atteints de la gale et 255 furent en conséquence mis en quarantaine dans Ontario. Voici à quels endroits :—

Comté.	Atteints.	Mis en quarantaine.
Kent	4	11
Middlesex	7	43
Cité de Toronto	6	6
York-nord	..	195
	17	255

ANTHRAX.

Il s'est déclaré des cas d'anthrax en plusieurs endroits. Chaque fois que nous avons été avertis nous avons agi promptement, mais certaines erreurs de diagnostic de la part des médecins et des propriétaires ont entraîné parfois des retards. Il est arrivé souvent que l'infection s'est communiquée à l'homme; elle a certainement causé deux victimes. J'en profiterai pour rappeler combien il faut être prudent dans le maniement des cadavres d'animaux morts subitement ou d'une manière inexplicable. Il arrive souvent que les bouchers et les médecins contractent l'infection, soit en les

écorchant ou en faisant l'examen *post mortem*. A ce propos, j'attirerai l'attention sur la circulation, reproduite à la page 48, laquelle indique comment procéder dans l'envoi au laboratoire biologique de spécimens destinés à être examinés lorsqu'il existe quelque doute au sujet du diagnostic. Comme cette maladie se manifeste et tue généralement promptement, il est assez rare que nos inspecteurs soient mandés avant que la mort soit survenue. Le traitement des cas d'anthrax est rarement possible, et même pas à conseiller, bien que la guérison puisse parfois s'obtenir. Nos inspecteurs n'ont donc généralement qu'à faire disparaître aussi promptement que possible les cadavres et les débris et à procéder à la désinfection des étables, etc. L'inoculation préventive réussit souvent à enrayer la contagion, mais, pour plusieurs bonnes raisons, nos inspecteurs ne pratiquent pas eux-mêmes la vaccination des animaux qui ont été exposés à l'infection. Nous conseillons toutefois aux propriétaires de recourir à ce traitement, et afin d'en faciliter l'application le ministère de l'Agriculture fournit le vaccin au coût des deux tiers seulement de la valeur.

Voici les cas que nous avons eus à traiter du 1er novembre 1904 au 31 mars 1906 :—

	Invasions.	Animaux morts.
Ontario	4	7
Québec	1	17
Nouvelle-Ecosse	3	3
Colombie-Britannique	2	7
	10	34

JAMBE NOIRE.

Cette maladie s'est montrée à divers endroits du pays. Comme elle n'est pas comprise dans l' " Acte relatif aux épizooties ", il est impossible de donner des statistiques à son sujet.

La vaccination préventive est maintenant très en vogue.

Au cours des 17 mois terminés le 31 mars 1905, nous avons distribué 2,290 tubes de vaccin et 31 outillages pour injection. Le docteur Hargrave, de Medicine-Hat, en a vendu 350 tubes, ainsi qu'un outillage pour l'injection.

Nous avons donc fourni 2,740 tubes de vaccin et 32 outillages.

Maintenant, comme ce vaccin est vendu partout par les pharmaciens, il ne faut pas conclure que le nombre des tubes que nous avons fournis représente le nombre des animaux traités pour jambe noire.

ACTINOMYCOSE.

Nous recevons de temps à autre avis de l'existence ici et là de cas d'actinomycose. Cette maladie ne semble toutefois considérable nulle part, bien que le fourrage contenant le fungus spécifique soit très commun en certains endroits.

Le département ne s'occupe plus de cette maladie, si ce n'est dans les cas qui concernent l'exportation.

FIEVRE PALUDEENNE.

Comme le constate le rapport du docteur Torrance, aucune nouvelle lumière n'a été jetée sur l'étiologie de cette maladie. Heureusement que celle-ci a considérablement diminué, et cela provient, je crois, de l'amélioration du mode de drainage des régions où elle se montrait principalement.

Il existe encore beaucoup d'incertitude dans l'esprit des propriétaires de chevaux et des médecins vétérinaires au sujet de l'identité de cette maladie. Comme l'influenza est souvent confondue avec la fièvre paludéenne, cette dernière maladie paraît beaucoup plus commune qu'elle n'est en réalité. Il n'y a cependant pas lieu de les confondre, car elles diffèrent absolument sur les trois points suivants:—

Dans la fièvre paludéenne, l'appétit persiste, même augmente parfois, jusqu'à ce que l'animal succombe, ce qui arrive généralement dans l'espace de 2 à 4 mois.

Dans l'influenza, l'appétit cesse habituellement vers le 3e jour et ne revient qu'au moment de la convalescence, 10 à 15 jours plus tard. Dans les cas fatals, la mort survient au bout de 10 à 20 jours, mais il est impossible de se baser sur des données exactes, car elle est souvent déterminée par diverses complications.

Mon expérience m'apprend que 99 pour 100 des cas francs de fièvre paludéenne se terminent fatalement, alors que bien traités il n'en succombe pas plus de 20 pour 100 dans l'influenza.

Sans doute le caractère de ces deux maladies offre encore beaucoup d'autres symptômes différents pour le médecin qui s'y entend, mais ce que je viens de mentionner suffit déjà pour établir une distinction.

HYDROPHOBIE.

Nous reçumes avis, en mars 1905, que la rage s'était déclarée à Portal-Nord, Assiniboïa, provenant sans doute du Dakota-Nord, où elle était réputée exister depuis quelques années. Généralement, il ne faut pas ajouter grande foi à ces rapports, mais dans cette circonstance il parait bien réel que deux chiens avaient été pris d'ydrophobie. Ceux-ci avaient alors été abattus, en même temps qu'un certain nombre de chiens errants, et l'on avait muselé tous ceux du voisinage. Il ne s'en déclara pas d'autres cas jusqu'au mois de juillet, alors que la maladie fit son apparition à Oxbow. Un chien fut alors abattu par notre inspecteur, et plusieurs autres par leurs propres propriétaires. Un ordre fut en conséquence transmis au commissaire de la gendarmerie à cheval le laissant libre d'appliquer ou non le règlement. Celui-ci ne jugea pas à propos d'intervenir.

Nous avons depuis reçu plusieurs rapports provenant de la même région, et un certain nombre d'endroits ont été mis en quarantaine. Tout cela a certainement lieu de nous inquiéter, malgré qu'il ne se soit passé jusqu'ici rien d'alarmant. Nous avons donné ordre de transmettre des spécimens au laboratoire biologique, afin qu'il en soit fait un examen décisif.

En juin dernier, il nous est venu un rapport nous apprenant que la rage avait fait son apparition à London, Ontario, mais comme le chien et l'enfant qu'il avait mordu avaient immédiatement été transportés à New-York, nous n'avons pu nous renseigner sur le cas.

Afin de prévenir toute contagion et calmer la surexcitation de la population, nous avons dépêché deux de nos inspecteurs, avec mission de s'entendre avec le bureau d'hygiène de la ville. Ils firent l'examen d'un grand nombre de chiens qui avaient, pour une raison pour une autre, infligé des morsures, et ils les mirent en quarantaine pendant assez longtemps. Aucun cas de rage ne fut toutefois constaté, malgré que l'Institut Pasteur de New-York eut déclaré le chien examiné par lui atteint de cette maladie.

Ce qui frappa davantage nos inspecteurs ce fut le nombre considérable de morsures de chien qu'ils eurent à constater pendant un si court espace de temps. Il existe certainement dans nos villes et villages du Canada un trop grand nombre de chiens métis, absolument inutiles, et qui, dans une attaque d'hydrophobie, deviendraient immédiatement une source de dangers pour le public. C'est pour cela que l'on devrait, à mon avis, conseiller aux membres des conseils municipaux d'imposer une taxe considérable sur les chiens.

Comme il n'existait pas encore de règlements concernant la rage, l'arrêté qui suit fut passé le 10 août 1905 :—

" Arrêté du 10 août 1905, émis en vertu de l' " Acte relatif aux é...

" 1. Aucun chien ou autre animal, atteint de la rage ou qui y a été exposé, ne devra être laissé en liberté ou en contact avec d'autres animaux.

" 2. Tout inspecteur vétérinaire est autorisé à déclarer infecté, conformément à l' " Acte concernant les épizooties ", tout endroit ou lieu où la rage a été constatée ou soupçonnée exister.

" 3. Les inspecteurs sont autorisés à ordonner l'abatage de tout chien ou animal atteint ou supposé atteint de la rage, et à disposer hygiéniquement de son cadavre.

" 4. Les inspecteurs sont autorisés à ordonner de museler, détenir ou isoler tout chien ou animal ayant été exposé à l'infection rabique.

" 5. Aucun chien ou autre animal ne devra être transporté hors d'un lieu infecté sans un permis de l'inspecteur.

" 6. Toute cour, étable, appentis ou autre local et tout wagon, charrette, voiture ou autre véhicule, et tout ustensile ou autre article infecté ou supposé infecté, devra être parfaitement nettoyé et désinfecté par le propriétaire ou occupant, ou à ses frais, de la manière requise par l'inspecteur.

" Sur réception, de la part d'un inspecteur, d'un rapport constatant que la rage existe ou est supposée exister quelque part, le ministre de l'Agriculture a le droit d'ordonner que tout les chiens ou autres animaux compris dans telle région désignée, soient détenus, isolés ou muselés pour la période de temps qu'il jugera convenable.

" J. G. RUTHERFORD,
" Médecin vétérinaire en chef.

" Ministère de l'Agriculture,
" Ottawa."

LABORATOIRE DE BIOLOGIE.

Le travail accompli à ce laboratoire a été éminemment utile. En produisant la malléine qui nous a été nécessaire pour combattre la morve, ce laboratoire nous a épargné une dépense considérable ; il a pu suffire à répondre à nos besoins, et j'espére qu'il sera prochainement en état de nous fournir au moins quelques-unes des autres préparations que nous sommes présentement obligés d'acheter ailleurs. Depuis mon dernier rapport, deux personnes ont été ajoutées au personnel du laboratoire, section de pathologie, le docteur A. Watson, en qualité d'aide du docteur Higgins, en août 1905, et le docteur S. Hadwen, autrefois inspecteur à Nelson, C.-B., lequel fut chargé de la station expérimentale de Lethbridge, afin d'y faire des recherches relativement à la maladie du coït.

Beaucoup d'analyses de spécimens ont été faites au laboratoire, au grand avantage de nos inspecteurs ou autres ainsi mis en état de porter promptement un diagnostic et de se comporter en conséquence.

Afin de recevoir les animaux destinés aux expériences, deux petits bâtiments ont été construits pour le laboratoire. C'est un besoin qui se faisait sentir depuis longtemps, mais il faudrait aussi être pourvu d'une bonne étable bien aménagée, afin de pouvoir y faire des études dans d'excellentes conditions scientifiques.

Vous trouverez que le rapport du docteur Higgins est à la fois intéressant et instructif.

La circulaire qui suit a été adressée à tous les médecins vétérinaires ou autres pour lesquels elle pouvait offrir de l'intérêt.

Canada,
Département de l'Agriculture,
Division de la santé des animaux.

INSTRUCTIONS POUR L'ENVOI DES SPÉCIMENS DESTINÉS À L'EXAMEN MICROSCOPIQUE.

Dans l'envoi des spécimens provenant de tissus ou organes malades, il faut se conformer aux instructions suivantes si vous voulez qu'ils arrivent au laboratoire en bon état.

Spécimens pour l'examen pathologique.

A moins qu'il ne soit remarquable et assez curieux pour mériter d'être conservé, il est inutile que le spécimen soit volumineux. Il suffit qu'il ait un pouce cube et qu'il ait été extrait de diverses régions. Il convient que sa surface présente à la fois du tissu normal et du tissu morbide. A part les spécimens contenant les lésions, il est bon d'ajouter de légères portions—un pouce cube—du poumon, du cœur, du foie, de la rate et du rein. Il arrive souvent que c'est l'examen microscopique des tissus en apparence sains qui révèle la source de la maladie. Il faut enfermer ces diverses portions d'organes dans une bouteille ou un bocal à large ouverture, et y ajouter au moins cinq fois leur volume d'alcool, ou encore mieux une simple solution de formaline à 4 pour 100.

Les spécimens extraits de divers animaux doivent être déposés dans des récipients distincts.

Les spécimens volumineux peuvent être mis dans la glace ou tenus à l'état de congélation.

Choléra des porcs.

Lorsque l'on a raison de soupçonner cette maladie, il faut ajouter en plus aux spécimens désignés la portion du tube digestif, qui comprend la première partie du gros intestin et la dernière du petit intestin, y compris la valvule iléo-cæcale.

Spécimens pour l'examen bactériologique.

Les spécimens de bactériologie sont facilement gâtés par les nombreux organismes en putréfaction qui existent dans l'air et le sol, aussi doivent-ils généralement être préparés par quelqu'un qui s'y entend.

Anthrax.—Pour permettre le diagnostic de cette maladie, il suffit d'envoyer sous enveloppe au laboratoire un petit morceau de papier propre sur lequel on aura laissé dessécher quelques gouttes de sang.

Les spécimens doivent être accompagnés d'un rapport complet comprenant l'histoire du cas, les symptômes cliniques, etc.

Il convient de bien étiqueter les spécimens, afin qu'il soit facile de les distinguer. Le nom et l'adresse du propriétaire de l'animal comme de l'expéditeur du spécimen sont nécessaires tant au point de vue de l'enregistrement que des rapports à faire.

Les spécimens dont le poids n'excède pas 5 livres peuvent être expédiés par voie postale, pourvu qu'ils soient parfaitement enveloppés de manière à prévenir tout accident. (*Voir* sections 106 et 107, page xx, du Guide postal du Canada.)

Les spécimens d'un poids supérieur à 5 livres doivent être expédiés par express.

J. G. RUTHERFORD,
Médecin vétérinaire en chef.

Adresse :

LABORATOIRE DE BIOLOGIE,
Ottawa, Canada.

INSPECTIONS DES EXPORTATIONS.

L'inspection des bestiaux et des moutons destinés à être exportés en Angleterre a eu lieu, comme d'ordinaire, à Montréal, Saint-Jean et Halifax. Au cours de la saison dernière, un certain nombre de bestiaux ont été expédiés de l'ouest d'Ontario, *via* Buffalo, aux ports de mer américains, et, en vertu de la clause 58 ajoutée aux règlements il y a deux ans, ils furent inspectés à Bridgeburg avant de traverser la frontière. Afin de prévenir tout danger de laisser passer des bestiaux atteints de la gale au moment de leur sortie des régions infectées de l'Alberta et de la Saskatchewan, tous les bestiaux destinés à l'exportation durent subir une deuxième inspection à leur arrivée à Winnipeg. Cette mesure de précaution, jointe à l'inspection finale subie au moment de quitter le Canada, nous mettait en état de ne laisser échapper aucun cas de gale, tout léger qu'il pouvait être. Comme l'on expédie souvent des bestiaux des ranches dans la Colombie-Britannique pour y être abattus, j'ai jugé prudent d'exiger le nettoyage et la désinfection de tous les wagons servant à les transporter. Là où nous avons des inspecteurs, ce sont eux qui surveillent cette opération, mais là où il n'en existe pas, ce sont des particuliers, la plupart des constables provinciaux, qui sont chargés de l'application du règlement. Il est actuellement très important de décider si nous devons ou non adopter des mesures plus sévères relativement à l'inspection et à l'émission de certificats pour les chevaux expédiés du sud de l'Alberta et des autres régions où règnent des maladies contagieuses. Tous les chevaux qui sont aujourd'hui expédiés d'une région considérable de l'Alberta subissent l'inspection, et tous ceux qui présentent des symptômes de gale ou de quelque autre maladie plus sérieuse doivent être reconnus. Je suis d'avis toutefois que cette inspection n'est pas suffisante et je songe à la rendre beaucoup plus sévère.

Comme les autorités américaines ont découvert sur le marché de Buffalo un certain nombre de moutons galeux provenant d'Ontario, il a été résolu, tout en nous efforçant de maîtriser la maladie, de poster un inspecteur à Bridgeburg afin d'empêcher le retour d'un pareil accident. Comme il n'était plus nécessaire de maintenir le docteur Philps dans la région infectée du choléra des porcs, nous le transférâmes à Bridgeburg, et nous fîmes des arrangements avec les autorités des chemins de fer pour l'érection de bâtiments convenables pour la détention et l'inspection des moutons canadiens destinés à traverser la frontière. C'est aussi lui qui est chargé de l'inspection des bestiaux exportés en Europe et passant par les Etats-Unis. Il eut également à examiner avant leur départ les porcs achetés à Buffalo par les fabricants de conserves du Canada.

D'autres arrangements ont aussi été faits pour l'inspection à d'autres endroits des moutons canadiens expédiés aux Etats-Unis. Ce commerce est d'une importance considérable pour les éleveurs canadiens, et le léger ennui que l'inspecteur peut leur causer est insignifiant comparé aux dommages que l'exclusion des marchés américains pourrait entraîner.

TABLEAU indiquant le nombre des animaux d'exportation inspectés aux ports qui suivent pendant l'année terminée le 31 octobre 1905.

——	Chevaux.	Bestiaux.	Moutons.	Porcs.
	Nombre.	Nombre.	Nombre.	Nombre.
Montréal à la Grande-Bretagne	432	120,550	33,064	150
Inspection à Montréal pour expédition à la Grande-Bretagne *via* Boston et Portland	....	33,542	27,873	....
Saint-Jean, N.-B. à la Grande-Bretagne	68	30,627	16,304	....
Halifax "	....	600	....	....
Charlottetown "	....	18	2,049	....
Montréal en France	....	978	....	....
Montréal au Sud-africain	....	105	274	....
Saint-Jean, N.-B., au Sud-africain	145	276	....	....
Charlottetown aux Antilles anglaises	....	16	....	....
Halifax aux Antilles anglaises	5	....	67	....
Halifax aux Bermudes	65	20	898	14
Halifax à Terre-Neuve	3	24	13	13
Charlottetown à Terre-Neuve	23	1,261	2,345	....
Halifax à la Jamaïque	10	23	278	....
Halifax à Trinidad	....	....	27	4
Halifax aux Barbades	10	5	12	....
Vancouver au Japon	....	25	....	....
Bridgeburg aux Etats-Unis	....	....	47,707	....
Cornwall	....	....	690	....
Total	761	188,070	131,600	181

Nombre total des animaux exportés des ports ci-dessus, 320,612.

Sur ce nombre, 37 chevaux, 26,685 bestiaux et 7,627 moutons provenaient des Etats-Unis et du Mexique.

ANIMAUX d'exportation inspectés du 1er novembre 1905 au 31 mars 1906.

——	Chevaux.	Bestiaux.	Moutons	Porcs.
	Nombre.	Nombre.	Nombre.	Nombre.
Montréal à la Grande-Bretagne	247	14,970	920	....
Inspection à Montréal pour expédition à la Grande-Bretagne *via* Boston et Portland	....	10,469	11,137	....
Saint-Jean, N.-B., à la Grande-Bretagne	65	25,472	1,811	....
Halifax " "	....	1,042	....	....
Bridgeburg " "	....	257	973	....
Toronto " "	....	144	....	....
Saint-Jean, N.-B., au Sud-africain	....	450	....	....
Charlottetown aux Antilles anglaises	14	4	....	....
Charlottetown à Terre-Neuve	2	145	422	....
Halifax à Terre-Neuve	1	....	6	....
Sydney, N.-E., à St-Pierre et Miquelon	....	22	62	34
Halifax aux Bermudes	8	7	189	4
Halifax à la Jamaïque	....	....	80	....
Halifax à la France	....	150	....	....
Bridgeburg aux Etats-Unis	....	....	55,888	....
Windsor "	....	....	354	....
Montréal "	....	....	384	....
Prescott "	....	....	574	....
Total	337	53,132	73,100	38

Total des animaux exportés des ports ci-dessus, 126,607.

Sur ce nombre, 12,288 bestiaux venaient des Etats-Unis.

ANIMAUX pour l'exportation rejetés aux ports qui suivent, pendant l'année terminée le 31 octobre 1905.

—	Chevaux.	Bestiaux.	Moutons.
	Nombre.	Nombre.	Nombre.
Montréal	17	219	117
Saint-Jean	....	21	14
Total	17	240	131

Sur ce nombre, 43 bestiaux furent rejetés à Montréal pour cause de gale, et 68 pour cause d'actinomycose; 2 furent aussi rejetés à Saint-Jean pour cette dernière maladie.

Huit chevaux furent rejetés pour cause de morve et 9 pour cause d'influenza.

Les autres animaux qui ont été rejetés l'ont été à cause de lésions reçues au cours du transport, et nullement à cause de maladie contagieuse.

ANIMAUX pour l'exportation rejetés aux ports qui suivent, du 1er novembre 1905 au 31 mars 1906.

—	Bestiaux.	Moutons.
	Nombre.	Nombre.
Montréal	38	31
Saint-Jean	3	....
Total	41	31

Sur ce nombre, 19 bestiaux furent rejetés à Montréal et 3 à Saint-Jean pour cause d'actinomycose. Les autres furent rejetés à cause de lésions reçues au cours du transport et non à cause de maladie contagieuse.

IMPORTATIONS.

Du 1er novembre 1904 au 31 octobre 1905, les permis qui suivent ont été accordés:—

De.	Chevaux.	Bestiaux.	Moutons.	Porcs.
	Nombre.	Nombre.	Nombre.	Nombre.
Mexique	50	700	....	....
Grande-Bretagne	....	85	378	142

Pendant les cinq mois compris entre le 1er novembre et le 31 mars, les permis d'importations qui suivent ont été accordés:—

Du Mexique, 1,000 bestiaux; de la Grande-Bretagne, 92 bestiaux et 15 moutons.

INSPECTIONS des importations d'Europe, du 1er novembre 1904 au 31 octobre 1905.

Ports.	Chevaux.	Bestiaux.	Moutons.	Porcs.	Chèvres.
	Nombre.	Nombre.	Nombre.	Nombre.	Nombre.
Lévis, station de quarantaine.	33	52	342	74	17
Montréal.	694	....	....	....	....
Saint-Jean, N.-B.	41	26	....	....	....
Halifax.	33	....	....	....	....
Total.	801	78	342	74	17

INSPECTIONS des importations d'Europe, du 1er novembre 1905 au 31 mars 1906.

Ports.	Chevaux.	Bestiaux.
	Nombre.	Nombre.
Québec.	3	3
Montréal.	43	....
Saint-Jean, N.-B.	243	10
Total.	289	13

INSPECTIONS des importations des Etats-Unis, du 1er novembre 1904 au 31 octobre 1905.

Port.	Chevaux.	Bestiaux.	Moutons.	Porcs.	Chèvres.	Mulets.
Halifax, N.-E.	9	....	....	....	....	....
Saint-Jean, N.B.	....	10	1	5	2	....
Saint-Jean, P.Q	....	2	....	....	....	....
Sherbrooke, P.Q	....	24	1	179	4	....
Cornwall, Ont.	....	1	....	....	....	....
Chutes Niagara, Ont	27	18	34	17	....	....
Sarnia, Ont.	247	76	221	1,222	....	....
Bridgeburg, Ont.	67	....	....	42,047	....	....
Saut-Ste-Marie, Ont	....	9	....	....	....	....
Windsor, Ont.	101	57	21	17	1	44
Port-Arthur, Ont.	....	8	....	....	....	....
Winnipeg, Man.	3,520	2,530	98	....	....	331
Emerson, Man.	2,311	1,317	....	....	....	....
Gretna, Man.	70	....	....	....	....	....
Killarney, Man.	456	299	61	....	....	10
Morden, Man.	52	14	....	....	....	....
Crystal-City, Man.	216	227	1	....	....	....
Mowbray	361	427	11	....	....	4
Deloraine, Man.	303	214	....	....	....	8
Melita, Man.	180	60	....	....	....	8
North-Portal, Sask.	6,434	6,365	92	48	....	311
Wood-Mountain, Sask.	1,182	241	....	....	....	1
Maple-Creek, Sask.	442	3,333	3,070	....	....	....
Medicine-Hat, Alta.	45	....	....	....	....	....
Pendant-d'Oreille.	656	913	....	....	....	....
Coutts, Alta.	2,584	3,940	4,473	....	....	6
Cardston et Lacs-Jumeaux.	1,425	995	1,425	....	....	9
Gateway et Rykerts, C.-B.	1,346	420	....	....	....	9
Nelson et Rossland, C.-B.	949	1,468	3,907	327	....	31
Grandes-Fourches et Mi-Chem.	272	190	3,024	308	....	2
Osoyoos.	138	88	149	8	....	....
New-Westminster.	326	375	2,493	4	....	8
Vancouver.	85	1	25,893	....	....	....
Victoria.	82	12	24,947	....	7	20
	23,886	23,634	69,922	44,182	14	802

INSPECTIONS des importations des Etats-Unis, du 1er novembre 1905 au 31 mars 1906.

Port.	Chevaux.	Bestiaux	Moutons.	Porcs.	Mulets.	Chèvres.	Bisons.
Saint-Jean, N.-B.		2					
Saint-Jean, P.Q.		1	1				
Sherbrooke, P.Q		3		1			
Chutes Niagara	59	6	4		8		
Sarnia	68	68	704	134			2
Bridgeburg		2	39	21,745			
Saut-Ste-Marie		4					
Windsor	28	53		6,705			
Rivière-La-Pluie		2					
Winnipeg	2,420	1,402	10		105		
Emerson	780	198	4	5			
Killarney	203	142	6		16		
Morden	10						
Crystal-City	148	34			3		
Mowbray	172	173					
Deloraine	174	107			3		
Melita	55	7					
North-Portal	5,587	1,433			367		
Wood-Mountain	37	1	7				
Maple-Creek	265	291					
Pendant-d'Oreille	873	85					
Coutts	1.722	281	22	1	5	5	
Lacs-Jumeaux	400						
Gateway et Rykerts	75	171			1	106	
Nelson, Rossland et Waneta	295	184	694	16	8		
Grandes-Fourches	28	37		28			
Mi-Chemin	21	69		6			
Osoyoos	29			6			
New-Westminster	228	108			4		
Vancouver	14	1	11,130				
Victoria	18	3	8,771		42		
White-Horse, T.Y	35						
	13,744	4,868	21,392	28,647	562	111	2

INSPECTIONS des importations du Mexique, du 1er novembre 1904 au 31 octobre 1905.

Port.	Chevaux.	Bestiaux.
North-Portal	74	632

INSPECTIONS des importations du Mexique, du 1er novembre 1905 au 31 mars 1906.

Aucune.

IMPORTATIONS DU MEXIQUE.

Comme on peut le constater, les importations du Mexique ont de nouveau considérablement diminué. Je ne crois pas qu'il y ait lieu de s'en plaindre, c'est une anomalie, en effet, pour un pays tel que le Canada, de laisser les bestiaux étrangers venir paître chez lui, car cela démontre combien ses méthodes d'élevage ont besoin d'amélioration.

Si l'on tient compte de plus que ces bestiaux sont de très médiocre qualité, qu'ils viennent d'un pays où il n'existe aucune mesure sanitaire, et qu'ils peuvent être atteints de l'une des plus graves maladies contagieuses, il n'y a certainement pas lieu de s'apitoyer beaucoup sur la suppression de ce genre de commerce.

Tel que mentionné dans mes rapports précédents, la fièvre parasitaire sévit plus ou moins partout dans le Mexique, à l'exception de l'Etat de Chihuahua. Depuis que ce commerce de bestiaux a commencé, en 1902, je n'ai jamais craint, il est vrai, que cette maladie s'implantât dans notre pays, car le climat y est trop rigoureux, mais j'ai toujours considéré qu'elle pouvait s'introduire au printemps et causer de terribles dommages au cours de l'été. J'ai pu me convaincre que l'Etat de Chihuahua, d'où nous sont venus la plupart de nos importations récentes, était exempt de maladie; mais comme nous l'avons déjà échappé belle en 1903, j'ai recommandé de n'admettre au pays que les bestiaux venant de cet Etat. Le gouverneur lui-même de l'Etat, Don Luis Terrazas, peut-être le plus grand propriétaire de bestiaux de l'univers, a essayé, en 1903, de prévenir l'entrée chez lui des bestiaux des Etats infectés dont il est presque de tous côtés entouré. En face de ces conditions ainsi que des garanties que nous apportent les inspections faites par les Etats-Unis à El Paso, et à la frontière par nos propres inspecteurs, le commerce a été permis, jusqu'ici sans accident. Connaissant ce qui se passe au Mexique, pour y être demeuré déjà, je n'ai jamais considéré très efficace la quarantaine établie contre les Etats avoisinants par l'Etat de Chihuahua. Même au Mexique, les droits des Etats ont des limites, et, comme je constatais que le commerce d'importation menaçait de persister et même de se développer davantage, j'ai jugé à propos de me mettre en rapport avec les autorités mexicaines afin d'en obtenir plus de garanties au sujet de la salubrité de l'Etat de Chihuahua. Je me suis donc rendu au Mexique, l'hiver dernier, pour discuter toute la situation avec le docteur Liceaga, le président du conseil supérieur d'hygiène, auquel j'avais été renvoyé par le vice-président, Senor Ramon Corral. Selon que je l'avais prévu, je constatai que la république était pratiquement sans service vétérinaire, et que l'on ne s'inquiétait nullement de combattre efficacement les maladies contagieuses des animaux. J'ai pu me rendre compte de plus que les autorités tant de la république que des Etats, ignoraient même quels étaient leurs droits respectifs en ces matières. Je revins donc du Mexique désappointé et convaincu qu'il ne fallait compter que sur nos seules mesures de précautions pour échapper à l'infection. Je dois ajouter toutefois que le docteur Liceaga m'a écouté avec courtoisie et intérêt, et qu'il a mis le président de la république lui-même au courant de la situation, lui demandant en même temps d'adopter des mesures propres à empêcher l'entrée dans Chihuahua des bestiaux provenant des Etats voisins. Ce serait alors une garantie satisfaisante et suffisante pour nous justifier de permettre au commerce d'importation de continuer. Si une telle mesure n'est pas adoptée avant le commencement de la saison prochaine, je proposerai d'empêcher entièrement les bestiaux du Mexique de pénétrer ici. Comme les autorités fédérales et provinciales du Mexique sont en doute au sujet de leurs pouvoirs respectifs, je considère que nous ne devons pas nous confier à leurs simples encouragements.

STATIONS DE QUARANTAINE.

Nous avons quelque peu amélioré l'état de nos quarantaines, tant le long des côtes océaniques que le long de la frontière. Au cours d'un voyage que je fis à Halifax, en août dernier, je choisis un endroit convenable pour l'érection d'un bâtiment sur le nouveau terrain acheté en 1904. Cette station est convenablement située le long de la voie d'évitement de la filature de coton, à l'intérieur de la ville, et elle possède l'avantage de permettre sans danger d'infection le transport direct des animaux aux quais. Comme les importations ne sont jamais considérables à Halifax, je suis convaincu que cette station sera suffisante pendant longtemps.

Nous sommes présentement à faire construire deux bâtiments semblables à Saint-Jean, N.-B. Cette station possède aussi l'avantage de permettre le transport direct des animaux par chemin de fer ; comme les importations y sont passablement considérables, elle rendra sans doute de grands services.

A Charlottetown, où il se fait généralement peu d'importations d'animaux, nous ne possédons pas de station ; nous n'avons qu'un inspeecteur.

Notre station la plus importante est sans contredit celle de la Pointe-Lévis, car c'est là que la plupart des animaux importés d'Europe arrivent au Canada. Elle existe depuis 1876, et elle est située dans la cour du Fort N° 3. Bien que les bâtiments soient sans prétention, ils sont commodément construits. C'est le docteur Couture qui, avec le concours d'un personnel d'employés permanents, en a la direction. Cette station peut contenir près de 500 bestiaux et 300 moutons, et elle est aménagée de manière à permettre l'isolement complet des animaux de chaque importateur. Elle est magnifiquement située, et elle serait absolument idéale s'il ne fallait pas longer la voie publique sur une assez longue distance pour y conduire les animaux qui arrivent par steamers. Il nous a été jusqu'ici impossible de remédier à cet inconvénient.

La construction récente du tramway électrique de Lévis nous a fait songer à la possibilité de nous en servir pour le transport des animaux des quais à la station de quarantaine.

Cette amélioration ferait de cette station l'une des plus parfaites du monde et atténuerait beaucoup le danger de propager l'infection aux animaux du voisinage.

A Victoria, C.-B., nous avons loué près du quai extérieur un petit emplacement sur lequel existent de vieux bâtiments qui ont autrefois servi de station de quarantaine. Nous sommes à les réparer et à les modifier de manière à les utiliser pour la détention des animaux américains susceptibles d'être mis en quarantaine.

A Vancouver, nous n'avons pas encore construit de quarantaine, car nous ne savons pas où le chemin de fer sera construit ni où sera située la nouvelle cour à bestiaux. Une fois ces points décidés, nous nous proposons de faire ériger une station semblable à celles de la Colombie-Britannique et du Nord-Ouest, le long de la frontière.

Nous nous sommes efforcés de perfectionner autant que possible le service des quarantaines le long des frontières internationales.

Dans l'est du Canada, il se fait très peu d'importations des Etats-Unis, aussi n'avons-nous pas jugé à propos de faire de grandes dépenses pour la construction de quarantaines, car celles-ci, à part de celle de Sarnia, ne seraient que pour l'importation des porcs destinés à la reproduction. Les chevaux des ranches importés de l'ouest du Mississipi et de l'est de l'Etat du Minnesota sont admis par Sarnia, et les porcs doivent être soumis à la quarantaine. Tous les autres animaux peuvent être admis aux divers postes d'inspection à l'est de la rivière à La-Pluie sans subir de quarantaine.

En outre d'Halifax, Saint-Jean, Charlottetown et Québec, où peuvent être admis les animaux venant des Etats-Unis, les autres stations sont, dans l'est du Canada, Sherbrooke et Saint-Jean, dans Québec, Niagara, Windsor et Sarnia, dans Ontario. Le ministère a fait construire de petits bâtiments à Windsor et Niagara. A Sherbrooke, un emplacement a été choisi pour l'érection d'une petite étable; quant à Saint-Jean, nous avons jugé inutile, vu le nombre peu considérable d'animaux qui y vient, d'y ériger des bâtiments spéciaux.

Bridgeburg est devenu un poste important, et nous y avons établi un inspecteur en permanence. Bien que nous nous servions présentement des cours à bestiaux des divers chemins de fer pour y faire l'inspection, je suis d'avis qu'il faudra prochainement établir une station complète de quarantaine à cet endroit.

Je me propose de pouvoir la station de Sarnia de bonnes cours, etc., afin de traiter convenablement les chevaux de l'ouest qui peuvent y passer.

En outre des stations qui ont été complétées, l'an dernier, à Emerson, Montagne-Boisée, Pendant-d'Oreille, Coutts et Lacs-Jumeaux, il en a été aussi construit au Creek-du-Sable, Sask., et Gateway, Nelson et Mi-Chemin, C.-B.; nous avons de plus posté des inspecteurs aux Grandes-Fourches et à Osoyoos. Les compagnies de chemin de fer ont construit des cours pour la mise en quarantaine à Sumas et à Douglas, et les animaux y sont examinés avant de traverser la frontière. Comme je l'ai dit plus haut, c'est notre intention d'établir bientôt à Vancouver une station susceptible

de servir non seulement pour l'inspection des animaux achetés là, mais de ceux qui pourraient arriver par bateau.

Il est probable qu'il faudra prochainement construire des stations de quarantaine à Princeton et aux Grandes-Fourches, de même que nous aurons à faire quelques installations à Kingsgate par le chemin de fer du Pacifique.

INSPECTION DES WAGONS DE CHEMINS DE FER.

Les avantages évidents produits par l'application des règlements qui exigent le nettoyage et la désinfection des wagons de chemins de fer démontrent que nos méthodes, tout en étant ennuyeuses pour les compagnies et pour les expéditeurs, sont absolument justes et profitables.

Partout où des porcs étaient expédiés, soit des Etats-Unis soit de l'ouest d'Ontario, nos inspecteurs voyaient à faire immédiatement nettoyer et désinfecter les wagons qui avaient servi à les transporter. Nous procédons de la même manière pour les wagons ayant servi au transport des bestiaux et des chevaux venant des régions infectées de la gale dans l'Alberta et la Saskatchewan. Nous surveillons aussi de près les wagons qui servent au transport des porcs en transit à travers la péninsule ouest d'Ontario.

Avec les méthodes nouvelles de transport, les wagons de chemins de fer sont certainement les agents les plus favorables de transmission d'une maladie d'un endroit à l'autre, aussi est-il impossible d'être trop minutieux sur ce point.

COURS A BESTIAUX.

Je suis heureux d'avoir à déclarer que partout en Canada les cours à bestiaux ont été grandement agrandies et améliorées depuis l'époque de mon dernier rapport. Les importantes cours à bestiaux du chemin de fer du Pacifique à Hochelaga sont maintenant beaucoup plus commodes et salubres. De nouvelles cours ont été construites à North-Bay. Je crois que c'est l'intention de la compagnie de fournir les moyens de nourrir et d'abreuver, à White-River, les bestiaux d'exportation venant de l'ouest. Ces nouvelles cours remplaceront celles de Schreiber, et il est à espérer qu'elles seront construites sur le plan de celles de Winnipeg, si commodes pour le chargement et le déchargement des animaux. A divers autres endroits plus ou moins importants des chemins de fer, de nouvelles cours ont été érigées, et les anciennes réparées et nettoyées suivant les exigences de la loi. Il y a encore beaucoup à faire sans doute en certains lieux, mais en somme les compagnies ont fait leur devoir de ce côté. Comme il se fait des progrès satisfaisants, je ne crois pas à propos d'exiger des dépenses trop considérables de la part des chemins de fer avant d'être convaincu que cela est justifiable et qu'ils en bénéficieront suffisamment en retour.

INSPECTION DE LA VIANDE.

Dans mon dernier rapport, je conseillais d'établir au laboratoire biologique, et sous le contrôle du docteur Higgins, un cours spécial d'inspection de la viande pour le bénéfice de nos nouveaux inspecteurs. Il n'y a pas de doute que notre commerce d'exportation de bêtes mortes, quoique commencé en petit, augmentera bientôt, et qu'il nous faudra émettre des certificats d'inspection pour les pays importateurs. Il n'existe pas présentement d'inspecteurs entendus en cette matière au Canada, quoique le besoin s'en fasse sentir. Ce cours devrait maintenant faire partie du cours régulier de médecine vétérinaire, car c'est une lacune qu'il importe de combler.

CHOSES ET AUTRES.

Depuis l'époque de mon dernier rapport, j'ai eu l'occasion d'adresser la parole devant plusieurs assemblées publiques, y compris les diverses assemblées des éleveurs tenues à Winnipeg en février 1905, celles de l'Association des Eleveurs de l'Ouest, en mai, à Medicine-Hat et plusieurs autres moins considérables. J'ai rempli la fonction de juge des classes chevalines, en avril, à l'exposition de Toronto, et en septembre à celle de New-Westminster.

En mai dernier, j'ai visité Washington et l'Orégon, afin de consulter les médecins vétérinaires d'Etat sur les conditions sanitaires des troupeaux d'animaux dont ils ont la surveillance. Cela présente de l'intérêt pour nous, vu le fort commerce d'importation qui se fait actuellement. En juin, je me rendis à Washington, D.C., pour débattre diverses matières avec le docteur Salmon, le chef du Bureau de l'industrie des animaux.

J'eus l'avantage, en août, d'assister à l'assemblée annuelle de l'Association des Médecins vétérinaires américains, tenue à Cleveland, Ohio. Plusieurs questions importantes furent alors débattues. L'une des communications les plus importantes qui y furent faites fut celle du docteur Leonard Pearson, de Pensylvanie, sur ses travaux à l'immunisation contre la tuberculose bovine.

J'ai assisté aussi à deux réunions de l'Association des Vétérinaires d'Ontario, l'une à Toronto, en décembre, et l'autre à London, en juillet. Cette association a pris récemment un essor considérable, absolument propre à produire les meilleurs résultats.

Je dois constater qu'il s'est fait des efforts au Canada pour élever le niveau des études vétérinaires. J'eus l'occasion, en juin dernier, de discuter complètement ce point-là avec l'honorable Nelson Monteith, le ministre de l'Agriculture de la province d'Ontario. A la suite de cette conversation, le comté d'organisation de l'association d'Ontario fut convoqué à Toronto le 10 novembre, et je fus invité à soumettre un mémoire où j'invoquais l'importance pour les propriétaires de bestiaux de maintenir l'enseignement vétérinaire à un niveau efficacement élevé, et où je demandais au gouvernement de la province de prendre la direction du collège vétérinaire d'Ontario et de passer les lois nécessaires au sujet de l'admission à l'étude . L'honorable M. Monteith, après nous avoir accueilli de la manière la plus courtoise, s'est engagé à accorder son attention la plus complète au projet.

Sur demande, j'allai, en janvier, rencontrer M. J. W. Flavelle, le président du comité de l'Université de Toronto, M. Colquhoun, le secrétaire, et M. C. C. James, le sous-ministre de l'Agriculture, pour discuter la question sur toutes ses faces.

Plus tard, cette commission recommanda au ministère de l'agriculture de prendre la direction du collège vétérinaire d'Ontario et de l'administrer à la manière du collège agricole de Guelph. Les négociations se poursuivent actuellement, et il est certain que si elles réussissent l'avenir de l'art vétérinaire au Canada sera assuré.

Dans un pays où l'industrie de l'élevage occupe une place si considérable, il est de première nécessité que l'enseignement vétérinaire soit complet.

La situation qu'occupe Ontario en matière d'éducation nous permet de prévoir, si le projet en question réussit, que nous n'aurons rien à envier aux autres pays sous le rapport de l'enseignement vétérinaire.

En janvier, j'allai visiter le collège d'agriculture d'Urbana, Illinois, et j'eus une conversation très instructive avec le docteur McIntosh, l'un des professeurs et l'une des meilleures autorités des Etats-Unis sur le choléra des porcs.

Le mois suivant, je visitai l'Université de la Louisiane, et grâce à la courtoisie du docteur W. H. Dalrymple, le professeur de médecine vétérinaire, et de M. W. K. Dodson, le botaniste et le bactériologiste, j'eus l'avantage d'obtenir beaucoup de renseignements au sujet de la fièvre parasitaire, une maladie dont ces messieurs avaient fait une étude toute spéciale.

Plus tard, je me rendis à Mexico en mission officielle.

En passant au retour à El Paso, j'eus l'avantage de rencontrer le docteur Bray, l'habile inspecteur qui fait à cet endroit, pour le compte des Etats-Unis, l'examen des bestiaux mexicains expédiés en Canada, j'eus l'occasion d'obtenir de lui une foule de renseignements à ce sujet.

J'ai tâché, à Houston et à Galveston, de me procurer des données relativement à l'empoi du pétrole de Beaumont pour l'immersion des animaux, mais je n'ai pas pu y consacrer tout le temps que j'aurais voulu. D'après ce que j'ai pu constater, il serait trop dispendieux de se servir de cette huile en Canada.

Vous trouverez ci-joint les rapports des divers employés du service vétérinaire. Ceux qui méritent spécialement l'attention sont ceux du docteur Pethick, sur la maladie de Pictou, du docteur Torrance, sur la fièvre des marais, du docteur McGilvray et du commissaire Perry sur les conditions sanitaires de l'ouest, et des docteurs Burnett, Hargrave et Warnock, sur la maladie du coït. Ce dernier nous a aussi fourni deux rapports très intéressants, l'un sur l'empoisonnement par la ciguë aquatique, et l'autre, sur une maladie particulière des os observée chez les bestiaux des Montagnes-Rocheuses.

Vu le changement de date adopté pour la clôture des exercices, tous les rapports, à l'exception du mien, traitent séparément des deux périodes comprises entre le 1er novembre 1904 et le 31 octobre 1905, et entre le 1er novembre 1905 et le 31 mars 1906.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant, serviteur,

J. G. RUTHERFORD,

Médecin vétérinaire en chef.

A l'honorable

Ministre de l'Agriculture,

Ottawa.

G. HILTON, M.V.

OTTAWA, 31 octobre 1905.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous transmettre mon rapport pour l'exercice terminé le 31 octobre 1905.

J'entrai au service de votre ministère le 25 mai 1905, à Portage-la-Prairie, Manitoba.

Dès après mon engagement j'allai, suivant vos instructions, visiter la région de l'Alberta atteinte de la maladie du coït, afin de me familiariser sur la marche de cette maladie et les mesures que vous vous proposiez d'appliquer pour la combattre.

Je reçus ensuite instruction de retrouver deux juments qui avaient été expédiées de la région infectée au Manitoba. Ce fut une tâche assez difficile et exigeant beaucoup d'allées et venues, car elles avaient été vendues après leur arrivée au Manitoba. Je pus finalement les atteindre, l'une à la Rivière-du-Cygne et l'autre à Grande-Vue, et je constatai qu'elles étaient indemnes. Après être revenu à Portage-la-Prairie, je visitai la station de quarantaine d'Emerson, ainsi que les postes d'inspection le long de la frontière du Manitoba. Je vous ai fourni des rapports complets à ce sujet. Je fus transféré à Ottawa au mois de juillet, et depuis cette époque j'ai été constamment occupé dans votre bureau. En août seulement vous m'avez donné ordre de me rendre à Merriville afin d'y faire une enquête au sujet d'une prétendue invasion d'anthrax.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

GEORGE HILTON.

Au Médecin vétérinaire en chef,

Ottawa.

C. H. HIGGINS.

OTTAWA, 31 octobre 1905.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur, en ma qualité de fonctionnaire du ministère, de vous transmettre mon 7me rapport annuel, et mon 4me rapport, en qualité de pathologiste, pour l'exercice clos le 31 octobre 1905.

Le travail que nous avons eu à exécuter l'an dernier au laboratoire de biologie a été plus considérable que jamais, preuve que les services que nous rendons sont compris.

Les matériaux que nous avons reçus pour examen forment un total de 264 spécimens, alors que nous n'en avions reçu que 93 l'an dernier. Ces matériaux divers nous fournissent les éléments d'une infinité d'études et de recherches très précieuses. J'ai été à même de me procurer en outre diverses pièces lors des 116 autopsies que nous avons pratiquées dans l'Alberta sur les chevaux atteints de la maladie du coït.

La nomination du docteur E. A. Watson, comme aide au laboratoire, m'a enlevé une partie de mon travail, mais j'ai dû consacrer beaucoup de temps à la préparation de la malléine pour répondre aux besoins sans cesse croissants.

Nous sommes maintenant pourvus d'un nouveau bâtiment qui nous sera très utile dans nos travaux. Toutefois, l'outillage du laboratoire devra être encore augmenté si l'on veut suffire à la préparation de la malléine et de la tuberculine. C'est ainsi qu'il serait à propos de construire une salle d'incubation et une salle de préparation dans le sous-sol du bâtiment. Cette amélioration nous permettrait de séparer les travaux nécessités pour la préparation de ces deux médicaments des autres travaux du laboratoire, et nous éviterait ainsi beaucoup d'ennuis. Présentement, le petit incubateur dont nous disposons ne nous permet pas de préparer assez de tuberculine pour répondre aux besoins, et je ne serais pas d'avis de nous pourvoir de nouveaux petits incubateurs, car il est impossible de les tenir à une température convenable avec profit.

Les divers travaux de routine que j'ai à exécuter prennent presque mon temps, et je ne puis me livrer à des recherches originales que très rarement. Aussi m'a-t-il été impossible d'entreprendre, cette année, de longs travaux, mais je prévois que j'aurai moins à surveiller la besogne ordinaire du laboratoire à mesure que le docteur Watson se familiarisera.

La construction, le printemps dernier, d'un bâtiment destiné à recevoir les petits animaux, nous a été très utile, tout comme le sera l'écurie, présentement en voie de construction, pour le logement de nos chevaux d'expérimentation.

Cela posé, je vais maintenant énumérer les travaux les plus importants que nous avons eu à faire.

MORVE.

Nous avons consacré un peu de temps à l'étude de la morve. Nous avons inoculé à de petits animaux des substances extraites de chevaux donnant la réaction; quelques-uns avaient cessé de fournir une élévation de température sous la malléine, de même que l'enflure locale au point d'injection. Comme tous les détails ont paru dans votre rapport, il n'y a pas lieu d'y revenir. Nous avons eu les têtes de ces chevaux au laboratoire, et nous avons constaté, sur les cloisons des naseaux, des cicatrices résultant de vieilles ulcérations. Sur certaines cloisons il n'existait pas de cicatrices visibles à l'œi nu. Nous avons conservé ces pièces, et j'espère pouvoir prochainement découvrir s'il existe d'autres lésions.

Nous avons été de plus passablement occupés à préparer de la malléine. Il nous a fallu pour cela pratiquer l'inoculation sur un grand nombre d'animaux pour la préparation des cultures et l'essai de la malléine.

MALLÉINE.

Comme je viens de le dire, nous avons consacré beaucoup de temps à préparer de la malléine. Nous avons expédié, cette année, 7,819 tubes, contre 3,153 l'an dernier.

Tout avait été préparé et essayé au laboratoire. Le coût a été à peu près le même, soit 11 sous par tube. Cela comprend cependant les 1,600 tubes que nous avons encore en mains. La préparation de la malléine offre ceci de singulier, qu'elle nous permet de constater, dans les vieilles cultures d'où l'on extrait la malléine, des formes que l'on ne trouve jamais dans les vieilles cultures sur milieux solides. Voici certaines photographies qui représentent le bacille des cultures fraîches, le bacille du pus et celui des vieilles cultures.

Voici également le relevé des quantités de malléine expédiées du laboratoire pendant chaque mois :—

	1903-04.	1904-05.
Novembre	291	500
Décembre	40	295
Janvier	135	365
Février	155	432
Mars	243	400
Avril	184	500
Mai	412	625
Juin	422	1,055
Juillet	75	580
Août	560	861
Septembre	305	1,163
Octobre	371	1,043
Total	3,153	7,819

TUBERCULOSE.

Nous avons reçu un grand nombre de spécimens de tissus et de crachats tuberculeux à examiner. Nous avons pu obtenir des cultures de quelques-uns de ces spécimens, et nous les conservons en activité afin que nous puissions nous en servir au besoin.

TUBERCULINE.

Il a été expédié du laboratoire, aux inspecteurs et autres, 3,145 tubes de tuberculine; il en avait été expédié 2,649 l'an dernier. Nous en avons préparé suffisamment pour répondre aux besoins. Dès que nous aurons de l'espace suffisant pour la préparation des cultures, la fabrication de la tuberculine pourra être entreprise avec profit, je crois.

Voici le relevé des quantités expédiées chaque mois depuis deux ans :—

	1903-04.	1904-05.
Novembre	326	226
Décembre	326	374
Janvier	350	180
Février	303	135
Mars	295	263
Avril	146	497
Mai	272	394
Juin	119	149*
Juillet	123	126
Août	173	351
Septembre	70	266
Octobre	146	184
Total	2,649	3,145

* Ceci comprend 30 doses de tuberculine du Japon diluée au laboratoire pour emploi.

MALADIE DES BESTIAUX DE PICTOU.

Nous avons eu comme d'habitude à faire l'examen des spécimens reçus de la Nouvelle-Ecosse. Tous ces spécimens, à l'exception de deux, provenaient d'animaux d'expérimentation, et avaient été expédiés par le docteur Pethick.

Nous n'avons pas constaté chez les sujets inoculés expérimentalement de lésions différentes de celles des sujets classiques déjà examinés. Nous avons pu nous rendre compte, par la nature des lésions, du degré de résistance des divers sujets contre la maladie en comparant un sujet (taureau n° 12) légèrement atteint à d'autres chez qui les cellules normales du foie avaient été remplacés par du tissu conjonctif fibreux (taureaux n° 3 et n° 19).

J'ai pu me convaincre par l'examen de sujets nourris et non nourris de jacobée que cette plante joue un grand rôle dans la maladie de Pictou.

PARASITES DES BESTIAUX.

Nous avons reconnu chez une vache de la Nouvelle-Ecosse des parasites *Dermacentor Variegatus*. Ce parasite est communément appelé "Moose tick", et il n'a jamais jusqu'ici, je crois, été trouvé chez les bestiaux.

DÉSINFECTANTS.

Nous n'avons reçu, cette année, qu'un seul échantillon à examiner au point de vue de sa valeur germicide. Comme il provenait d'un particulier, il n'y a pas de rapport public à fournir.

ANTHRAX.

Nous avons fait l'examen de 9 spécimens; un seul contenait le bacille. Il est bon d'ajouter toutefois qu'un spécimen véritable d'anthrax peut ne pas offrir de bacille, s'il a été pris longtemps après la mort, car la putréfaction des tissus empêche alors la bacile de trouver l'oxygène nécessaire à son développement. Si l'animal est mort depuis plusieurs heures, il faut prendre les spécimens à même les écoulements sanguins du nez ou de l'anus, car le bacille s'y trouve à l'état de spore.

MALADIE DU COIT.

Répondant à vos instructions, j'eus l'avantage, en mai dernier, de vous accompagner ainsi que vos inspecteurs dans le district de Macleod, Alberta. J'accompagnai aussi le docteur Hargrave à Medicine-Hat, où nous avons constaté beaucoup plus de cas et pratiqué diverses autopsies. Je me rendis ensuite à Lethbridge pour y faire également des examens et des autopsies en compagnie des docteurs Warnock et Barnett.

Ma mission consistait à découvrir le facteur de la maladie. Buffard et Schneider, d'Algérie, attribuèrent d'abord la maladie à un trypanosome qu'ils nommaient *Trypanosoma Equiperdum*. Nocard crut bientôt confirmer la découverte. Lingard, le bactériologiste du gouvernement des Indes, vint également, dans un rapport du mois de mars 1904, ratifier l'opinion de Buffard et Schneider.

Par contre, les professeurs Marek, de Budapest, et Ferdinand Kern, le directeur de l'Institut bactérioogique d'Etat, aussi de Budapest, se déclarèrent impuissants à découvrir le trypanosome dans les cas de " Beschalseuche ", c'est-à-dire de la maladie du coït.

J'ignorais, avant mon départ pour l'ouest, l'existence de cette assertion, et je m'attendais à pouvoir aisément constater le bacille décrit par Buffard et Schneider, pourvu que je trouve un cas convenable. Tout de même, je m'étais donné beaucoup de mal pour préparer des matières colorantes spéciales, etc., afin que le bacille ne puisse pas

m'échapper. En justice, toutefois, pour ces messieurs, je n'ose pas affirmer que c'est bien le *trypanosoma equiperdum* qui est la cause de la maladie qui existe dans l'ouest du Canada. Cependant, en dépit de l'examen que nous avons fait du sang, des sécrétions vaginales, du liquide synovial provenant de l'articulation coxo-fémorale, du cerveau, de la moëlle-épinière et des liquides spinaux, des ovaires, de la muqueuse utérine, etc., en fait de presque tous les tissus, il nous a été impossible de découvrir le protozoaire en question.

Nous avons consacré une attention toute spéciale à l'étude du cas de Brucefield-Prince. Je l'examinai pour la première fois, le 12 mai, sur le ranche de son propriétaire. Il présentait indiscutablement les symptômes caractéristiques: allure nonchalante, enflure du fourreau, paralysie faciale comprenant les deux lèvres et l'oreille, opthalmie de l'œil droit, dont le tissu inférieur était recouvert par la membrane nictitans. Le cheval fut conduit aux casernes de Macleod afin de faire un examen convenable du sang et des autres sécrétions. L'analyse quantitative du sang ne révéla rien d'anormal dans le nombre des cellules. Je tentai sans succès, d'après la méthode du capitaine Rogers* de découvrir le trypanosome dans le sang de la périphérie. Pendant que je me trouvais à Medicine-Hat, cet étalon fut conduit à Lethbridge, soit une distance de 40 milles, dans l'espoir que la fatigue du voyage contribuerait à provoquer chez lui de nouvelles plaques, mais il ne s'opéra rien de nouveau. Il est vrai qu'il ne s'écoula que peu de temps depuis le jour où je le vis pour la première fois à celui où il fut abattu, seulement 14 jours. Avant de procéder à l'abatage, toutefois, j'avais recueilli à diverses reprises du sang défibriné dans de petits bocaux que j'avais préparés avant mon départ d'Ottawa. Je rapportai ces spécimens avec moi à mon laboratoire. J'en fis des inoculations à des chiens, mais aucun parut n'en ressentir quelque effet, et, au bout de 4 semaines, l'autopsie ne vint révéler absolument rien d'anormal. Le dernier bocal que j'ouvris, 6 semaines après l'extraction, contenait encore du sang stérile : preuve qu'il est parfaitement possible de se procurer du sang, en pleine campagne, dans des conditions défavorables, l'apporter ensuite au loin, sans qu'il soit nullement contaminé. Il n'est pas étonnant que l'inoculation n'ait pas alors donné de résultats, car, suivant Buffard et Schneider, l'injection du sang ne produit aucun effet chez le chien si elle est faite 48 heures après l'extraction.

Il y a eu 116 autopsies de pratiquées ; 2 sur des étalons et 1 sur un cheval que l'on dit avoir été châtré justement à cause de la maladie du coït dont le diagnostic n'avait pas encore été fait. Ce dernier cheval fut le seul qui offrit des lésions particulières et présentât une rate semblable à celles décrites par Lingard comme étant caractéristiques de la dourine aux Indes.

Comme je suis peu au courant des manifestations cliniques de cette maladie, j'éviterai d'en parler.

J'ai plutôt cherché à me rendre compte des lésions pathologiques constatées à l'autopsie. Tous les sujets qui furent abattus, à l'exception d'un ou deux, présentaient des symptômes de maladies depuis longtemps.

A l'incision de la peau, le tissu sous-cutané offre un aspect très jaunâtre, et il n'y a que très peu de substances grasses. Les muscles sont pâles, mais normaux quant au reste.

En détachant le membre postérieur, à l'articulation coxo-fémorale, l'on constate beaucoup d'œdème autour des ligaments de l'articulation et du ligament teres. Ce dernier perd son volume normal dans le cas de longue durée. Les surfaces articulaires, surtout celle de l'acetabulum, sont généralement ulcérées sous une forme triangulaire. Chez un cas l'ulcération était double et couvrait une étendue d'un pouce de long de chaque côté du triangle. La synovie n'offre rien d'anormal.

En ouvrant l'abdomen, l'on constate toujours un liquide où nagent de nombreux nématodes et des filaments papilleux. Ils n'ont toutefois aucun rapport spécial avec la maladie, car ils se rencontrent souvent chez les chevaux des ranches.

---

* London *Lancet*, juillet 1904, page 1,904.

Le tissu conjonctif abdominal présente, comme le tissu sous-cutané, une teinte jaunâtre. La même chose s'observe pour le mésentère. Les intestins sont blanchâtres et présentent à la surface des traces d'inflammations antérieures.

La rate est grisâtre et couverte de nombreuses pétéchies. Elles est molle, pâteuse, et conserve l'empreinte de la pression du doigt. Son volume est à peu près normal. Chez le cheval châtré dont j'ai parlé, la rate avait quatre fois le volume ordinaire, et elle était très molle et très friable. La couleur était normale.

Le foie est très diminué en volume, parfois de moitié, et il possède un aspecet beaucoup plus brunâtre qu'à l'état normal. Sa consistance est solide, sans porter aucune trace de cirrhose. Sa capsule présente ordinairement des vestiges d'une ancienne inflammation.

Les reins n'offrent aucune lésion.

Chez les juments, la muqueuse vaginale est blanchâtre, d'un aspect plombé, et présente certaines cicatrices. L'os utérin est simplement œdémateux. L'utérus lui-même offre une teinte plombée et la muqueuse est parfois tellement œdémateuse qu'elle augmente de beaucoup le volume de l'utérus. Les ovaires étaient toujours enkystés ; j'ignore cependant si cela était dû à l'infection. Aucune des juments sur lesquelles l'autopsie a été pratiquée n'avait présenté récemment d'écoulements vaginaux abondants de manière à indiquer un état plus ou moins chronique.

Chez les deux étalons, l'on constata les mêmes lésions générales. Il y avait en sus atrophie des testicules ; dans un cas l'atrophie était si complète qu'il n'existait presque plus de testicule. Chez Brucefield Prince, il y avait une enflure œdémateuse du fourreau. A part une certaine rudesse de l'urètre, le pénis ne présentait rien d'anormal.

POIDS DES ORGANES CHEZ LES CHEVAUX ATTEINTS DE DOURINE. (Préparé par J. C. Hargrave, V.F.)

	Propriétaire.	Poids en livres.	Age.	Sexe.	Durée probable de l'infection	Testicules. Droit. Poids en grammes.	Testicules. Gauc. Poids en grammes.	Ovaires. Droit. Poids en grammes.	Ovaires. Gauc. Poids en grammes.	Reins. Droit. Poids en grammes.	Reins. Gauc. Poids en grammes.	Rate. Poids en grammes.	Foie. Poids en grammes.	Observations.
1	J. W. D..	1,000	8	F*	1 an......	...	...	......	......	.....	.....	875	5,625	
2	"	1,150	15	F	1 "	.	...	......	......	.....	.....	750	6,750	
3	H. G.........	1,500	7	F	6 mois....	......	....	185	220	...	...	1,375	8,500	
4	"	1,000	6	F	6 " ...	..	....	150	126	....	......	1,440	6,500	
5	"	1,500	4	F	4 " ...	..	.....	100	100	......	.....	1,100	8,500	
6	G. M...	1,000	3	F	4 " ...	......	....	75	60	520	520	950	4,440	
7	M. H. R. Co..	950	7	F	6 " ...	..	......	90	220	760	600	1,550	7,540	Différence notable dans les ovaires.
8	" ..	1,400	3	M*	7 " ...	280	329	......	.....	700	620	1,000	5,50	Traces d'adhésions sur les testicules et la rate.
9	" ..	1,000	5	F	6 " ...	.....	.....	30	75	760	600	1,000	6,760	
10	"	1,200	3	F	6 " ...	...	....	60	80	700	720	1,480	7,040	
11	" ..	1,350	Agée.	F	6 " ..	......	.....	75	60	830	930	1,310	8,740	
12	" ..	1,450	4	F	6 " ...	.....	.....	100	120	620	700	1,420	8,160	
13	" ..	900	Agée.	F	6 " ...	......	....	120	90	670	680	1,150	5,590	
14	" ..	1,250	6	F	6 " ...	....	.....	50	160	680	700	1,250	8,660	
15	" ..	1,450	Agée.	F	6 " ...	......	......	100	70	1,180	1,100	1,600	7,700	
16	R. E. S. ...	1,900	" .	M	1 an......	330	360	.....	......	1,050	1,000	1,650	6,770	Adhérences sur les testicules.
17	"	1,750	" .	M	8 mois.. ..	200	240	......	....	820	760	1,180	7,600	" "
18	W. G.........	1,600	" .	M	1 an.....	240	270	....	......	725	590	1,050	6,100	" " Rate très atrophiée.
19	C. F.........	1,100	" .	F	1 "	.....	......	80	80	800	720	700	6,300	Rate très atrophiée.
20	"	1,100	" .	F	1 "	....	.....	60	100	560	1,000	1,080	6,900	Différence notable dans les reins. Apparemm. norm.
21	J. B. L......	1,600	7	M	8 mois....	280	330	....	.....	820	780	940	7,000	Traces d'adhérences sur les testicules. Rate atrophiée.

POIDS DES ORGANES DE DEUX CHEVAUX CHATRÉS DONNANT LA RÉACTION SOUS LA MALLÉINE. (Pour comparer, voyez plus haut).

	Propriétaire.	Poids en livres.	Age.	Sexe.	Poumons. Poids en grammes.	Cœur. Poids en grammes.	Reins. Droit. Poids en grammes.	Reins. Gauche. Poids en grammes.	Rate. Poids en grammes.	Foie. Poids en grammes.
583	J. R. B..............................	1,450	5	C*	4,900	880	880	....	840	6,520
587	"	1,350	13	C	4,700	680	680	....	920	6,040

* M—Mâle. F—Femelle. C—Cheval châtré.

Nous avons fait l'examen de la portion lombaire de la moëlle épinière dans un grand nombre de cas sans y trouver aucune lésion spéciale.

Quant à l'examen microscopique que j'ai pu faire des divers spécimens apportés au laboratoire, il ne m'a encore rien révélé de nouveau à noter. Il m'a été impossible, dans les pièces que j'ai colorées, de découvrir l'existence du trypanosome sous une forme ou sous une autre.

Je vous inclus, ci-joint, un tableau préparé à ma demande par le docteur Hargrave, de Medicine-Hat. Ce tableau indique le poids des organes chez 21 chevaux soumis à l'autopsie. Afin de vous permettre de comparer, je joins un autre tableau indiquant le poids du même organe chez des chevaux abattus pour cause de morve, (p. 68).

MALADIES DES VOLAILLES.

Un certain nombre de volailles nous ont été expédiées, au cours de l'année, avec prière de déterminer la cause de la mort. Dans beaucoup de cas nous avons découvert qu'elle était due à une certaine forme d'indigestion provenant de l'ingestion excessive d'une alimentation trop riche en amidon et d'une trop grande absence d'exercice. Il a suffi dans plusieurs cas de remédier à ces défectuosités pour conjurer le mal.

La tuberculose persiste à commettre des ravages, et il importe que les éleveurs s'en préoccupent.

Nous avons découvert des parasites intestinaux, y compris des ascarides et des ténias, chez le volailles, et il serait très profitable d'en débarrasser les poulaillers.

A notre demande, M. Elford, le chef de la division des volailles, M. Graham, l'expert en volailles du collège agricole d'Ontario, et M. L. H. Baldwin, de Deer-Park, Ont., sont venus nous rendre visite dans le but de découvrir s'il nous serait possible de déterminer la cause de la "diarrhée blanche" des poulets. D'après les renseignements que je pus obtenir d'eux, je suis d'opinion qu'elle est due surtout à la ventilation insuffisante des salles d'incubation. Nous avons proposé d'appliquer un système spécial dans le nouveau bâtiment en construction afin d'obvier à cette défectuosité, car il faut beaucoup d'oxygène pour répondre à la dépense des lampes des incubateurs en même temps qu'aux besoins des œufs.

J'ai pu me convaincre, à l'aide des renseignements obtenus des éleveurs, qu'il fallait plutôt attribuer la maladie à la mauvaise ventilation des chambres et au manque de vitalité des œufs qu'à un principe infectieux quelconque. Peut-être faut-il encore ajouter le manque de soin, une fois les poussins sortis de l'incubateur.

ENTÉRO-HÉPATITE DES DINDONS.

Nous avons reçu plusieurs spécimens à examiner de dindons atteints d'entéro-hépatite ou de "tête-noire", comme on l'appelle, parce que toute la tête devient noire au cours de la maladie. Cette affection pathologique a été décrite pour la première fois par le docteur Theobald Smith, en 1895, alors qu'il était chef de la division de pathologie au Bureau de l'industrie des animaux des Etats-Unis. Son rapport touchant l'histoire, le mode de propagation et l'étiologie de cette maladie expose que le parasite amoeba (*amoeba meleagridis*) est la cause déterminante de tout le mal.

Il n'y a pas de doute que c'est ce parasite qui a, dans ces dernières années, provoqué la rareté et conséquemment la cherté des dindes au Canada. J'ai constaté souvent ce parasite dan le foie et le cœcum. J'ai été trop surchargés de travail pour pousser plus loin mes recherches, mais il est évident qu'il serait à propos de combattre cette maladie.

Les éleveurs devraient chercher à s'en débarrasser. Et le meilleur moyen probablement serait de commencer plutôt par les œufs que par les dindes elles-mêmes. Si un troupeau est atteint, il vaut mieux l'abattre tout de suite et désinfecter parfaitement le poulailler. Il faudrait aussi labourer, tard en automne, tout le sol contaminé.

LABORATOIRE DE BIOLOGIE.

La première installation de ce laboratoire eut lieu temporairement en 1902, dans l'Imperial Building de la rue Queen, au cœur de la ville. Nous nous préparâmes tout de suite à l'érection d'un édifice convenable sur les terrains de la ferme expérimentale. Cet édifice est maintenant terminé, et il convient, je crois, d'en donner une courte description.

Afin de mieux en faire saisir le plan, je joins à mon rapport une photographie de l'intérieur et de l'extérieur du laboratoire principal, ainsi qu'un dessin du plancher inférieur.

Sur ce plancher se trouvent le bureau (1), le laboratoire principal (3), et une pièce à l'usage des aides (2). Cette pièce sera plus tard utilisée pour les travaux qui ne nécessiteront pas une lumière venant du nord. Comme vous pouvez le constater par le plan, l'éclairage, si essentiel pour l'examen au microscope, est superbe, spécialement du côté nord.

Le sous-sol est divisé exactement de la même manière que le premier étage. La pièce qui correspond au bureau est pourvue d'un évier et sert pour l'autopsie des petits animaux et l'examen des spécimens fait en vue du diagnostic. Tout est disposé de manière à permettre l'introduction des spécimens du dehors sans danger de contaminer les autres pièces, car le seuil de la fenêtre est presque de niveau avec le sol extérieur. La pièce qui correspond au laboratoire renferme les appareils à gaz, et je crois qu'il nous sera bientôt possible d'y faire tous nos travaux sur les toxines, une fois l'outillage en place. L'autre pièce contient l'appareil de chauffage, ainsi qu'un grand poêle que nous utilisons pour l'incinération des tissus de nature infectieuse.

L'étage supérieur renferme les salles pour la photographie et une chambre noire. L'appareil pour la micro-photographie est placé dans une grande salle où tout a été disposé de manière à réduire autant que possible les allées et venues à la chambre noire. Il y a aussi une grande pièce que nous réservons à l'établissement d'un musée. Je considère que ce musée deviendra tout à fait intéressant, car nous y conserverons des spécimens de nos plus communes maladies. Nous nous servons présentement de la pièce au nord comme de magasin.

Le laboratoire lui-même mérite sans doute une description spéciale, car c'est là que la majeure partie de notre travail se fera. Le plan dont j'ai parlé, ainsi que les photographies ci-jointes, indiquent la disposition des tables et des éviers. Les incubateurs sont installés sur une plate-forme qui fait face à l'entrée. Nos tables sont plus élevées que celles des autres laboratoires; elles sont hautes de 40 pouces. Cela rend l'examen au microscope plus facile et permet l'usage d'un banc si le travail doit être long. Une autre chose qui distingue cet étage, c'est le mode de fonctionnement des portes. Toutes sont pourvues de pentures à ressort et jouent dans tous les sens. Cela assure la fermeture et empêche les courants d'air, toujours si difficiles à prévenir autrement.

Il n'y a rien de particulier à mentionner au sujet de l'outillage, si ce n'est que, tout en cherchant à éviter les dépenses inutiles, j'ai constamment cherché à me procurer les appareils convenables.

Je désire, en terminant, vous exprimer mes remerciements pour l'intérêt soutenu que vous avez porté à notre travail, ainsi que pour l'encouragement que vous m'avez accordé.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

CHAS H. HIGGINS,
Pathologiste.

Au directeur général vétérinaire,
Ottawa.

A. E. MOORE, M.V.

OTTAWA, 31 octobre 1905.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport annuel pour l'exercice clos le 31 octobre 1905.

J'ai soumis 204 chevaux à l'épreuve; 38 donnèrent la réaction et furent abattus. J'en fis abattre 8 qui présentaient des symptômes cliniques.

J'avais sous observation 28 chevaux qui avaient réagi, puis cessé de réagir. Après une nouvelle épreuve, je constatai de nouveau la réaction chez 14 d'entre eux, et ils furent abattus ; je mis les autres en liberté.

Ces chevaux, qui avaient cessé de réagir puis repris à réagir au bout d'un an, démontrent que l'effet curatif de la malléine est loin d'être contant. Ces chevaux avaient été constamment tenus isolés, de sorte qu'il n'y eut pas de possibilité de réinfection. Ceux qui cessèrent totalement de réagir n'avaient jamais donné à l'épreuve un degré très élevé de fièvre. Je crois avoir constaté par expérience que celui qui donne une température de 104½° à l'épreuve n'est pas susceptible d'une amélioration permanente. Tous ceux qui donnèrent ainsi la réaction au bout d'une année n'avaient jamais donné même plus, et qui ne présentaient aucun symptôme clinique.

J'ai pratiqué l'autopsie avec beaucoup de soins sur un certain nombre de ces chevaux qui avaient cessé de donner la réaction, et j'ai à chaque fois constaté de légères lésions, presque toutes localisées au poumon, et enkystées. Le docteur Higgins a injecté des produits de ces lésions à des cobayes, et il a obtenu des réusltats positifs.

Comme la plupart de ces lésions étaient enkystées et qu'aucun des chevaux atteints n'avaient donné de symptômes cliniques, il semblerait donc que, sans être un moyen de guérison absolue de la morve, la malléine maîtriserait jusqu'à un certain point la maladie. J'ai rencontré beaucoup de cas où la réaction avait cessé pendant deux ans, et même plus, et qui ne présentaient aucun symytôme clinique.

Avec le concours des inspecteurs locaux, j'ai eu plusieurs épidémies de morve à combattre dans la province de Québec, principalement dans les districts où se fait le commerce de bois. L'habitude d'employer les chevaux de cultivateurs pendant l'hiver, de les loger à l'étroit et dans de mauvaises conditions sanitaires, favorise la contagion.

D'après les renseignements que j'ai obtenus, je suis convaincu que la morve existe depuis plusieurs années dans Ontario et Québec. Il est heureux toutefois d'avoir à constater que cette maladie a beaucoup diminué partout où nous l'avons combattue. Je connais une compagnie qui employait 800 à 1,000 chevaux parmi lesquels une bonne partie était atteinte de la morve, et cependant je n'ai pas eu à constater un seul cas depuis plusieurs mois. Dans cette ville même, la contagion était très répandue il n'y a pas deux ans, et c'est à peine si quelques cas ont été mentionnés cette année.

GALE DES MOUTONS.

Suivant vos instructions, je me rendis, en décembre 1904, dans le comté de Lambton, dans le but de découvrir l'origine de certains cas de gale provenant de cette région. Je visitai Inwood, Watford et Thamesville, et j'obtins les noms de tous les cultivateurs qui avaient expédié des moutons. En parcourant chacune des fermes en compagnie des docteurs J. H. Tennent et M. B. Perdue, je pus découvrir l'origine de la maladie.

Je me rendis à Buffalo, le 1er janvier, dans le but d'obtenir tous les renseignements possibles concernant l'envoi des moutons canadiens à ce marché. Grâce à la courtoisie du docteur B. P. Wende, lequel me conduisit à travers toutes les cours à bestiaux, je pus me renseigner beaucoup. A mon retour, je visitai les ports douaniers de Bridgeburg et de Niagara, afin d'acquérir certaines informations au sujet du bétail exporté aux Etats-Unis. Je vous ai alors fait un rapport en conséquence.

Au cours de mes voyages dans Lambton et Middlesex, j'ai obtenu des informations qui m'ont permis de découvrir d'autres cas de gale, tant dans ces comtés que dans Kent. J'ai pu retracer l'origine de la maladie à différents éleveurs importants, et particulièrement à l'un d'eux.

Au commencement du printemps, je parcourus de nouveau les mêmes comtés, et en compagnie du docteur Tennent je fis une inspection régulière de tous les troupeaux en contact ou suspects. J'ordonnai la mise en quarantaine et l'application du traitement aux moutons en contact comme aux moutons malades. Quant à l'éleveur dont je parlais plus haut, nous avons constaté qu'il avait propagé la maladie dans 30 fermes, et il nous a fallu en conséquence mettre 36 troupeaux en quarantaine.

Ces troupeaux furent tenus en quarantaine pendant tout l'hiver et une partie du printemps, c'est-à-dire jusqu'à ce que la température permette d'appliquer le traitement.

Vous nous avez conseillé d'assister à l'immersion, et je considère en effet que ceci est très important. Nous nous sommes servi de la solution de chaux et de soufre. Moutons malades ou ayant été simplement en contact furent plongés deux fois dans l'espace de 10 à 12 jours. Après la première immersion les moutons étaient reconduits dans leurs bergeries. Ils y demeuraient jusque après la deuxième immersion, puis ils étaient immédiatement renfermés dans de nouveaux enclos ou conduits au pâturage. Lorsque la température le permettait, ils étaient tous conduits au pâturage et tenus là pendant tout l'été. Ceci empêchait toute réinfection possible du côté des enclos, dont la désinfection est parfois très difficile à faire convenablement.

Au mois de juillet, je fis de nouveau l'inspection de tous les moutons que nous avions soumis au traitement, et pas un seul n'offrait de symptômes de gale; chez tous la peau était en bon état, car la solution les avait en même temps débarrassés des parasites et des poux. Plusieurs propriétaires, émerveillés du résultat, se sont construit des cuves à immersion afin de s'en servir tous les ans.

J'ai alors fait lever la quarantaine partout.

TUBERCULOSE.

J'ai soumis les bestiaux suivants à l'épreuve pendant l'année.

Province.	Comté.	Moutons malades mis en quarantaine.	Fermes mises en quarantaine	Moutons ayant été en contact ou suspects.	Fermes en quarantaine pour cause de moutons en contact ou suspects.	Point de départ de la contagion.
Ontario ..	Middlesex....	322	16	250	14	Inconnu.
" ..	Lambton....	209	17	25	9	"
" ..	Kent........	61	5	49	6	"
" ..	Wentworth..	19	2	....	....	Du co. de Middlesex.
" ..	Huron.......	36	3	11	1	" "
" ..	Grey.........	63	2	....	....	" "
" ..	Perth........	13	1	....	....	" "
" ..	Simcoe......	....	....	9	1	" "
" ..	York........	35	1	....	....	" "
" ..	Haldimand ..	....	....	98	5	" "
" ..	Norfolk......	....	....	71	5	Inconnu.
" ..	Frontenac....	75	2	....	....	De Lennox Co.
" ..	Lennox	58	1	....	....	Inconnu.
" ..	Ile Wolfe....	24	1	....	....	De l'Etat de N.-York
Québec..	Berthier	39	1	....	....	De Middlesex
	Total...	954	52	513	41	

Nombre des moutons traités 1,467
" de fermes mises en quarantaine...... 95

	Mis à l'épreuve.	Donnant réaction.	Sains.
Pour être exportés en Afrique australe. .	66	1	65
" au Japon.	21	1 et 1 suspect.	17
" aux Etats-Unis.	2	..	2
	—	—	—
	89	4 et 1 suspect.	84

Tous ceux qui donnèrent la réaction furent marqués à l'oreille. Il en fut de même pour 17 autres bestiaux qui donnèrent la réaction et qui appartenaient à 4 fermes différentes.

LA GALE DES CHEVAUX.

Je n'ai eu affaire qu'à quelques cas de gale cette année. L'épidémie qui sévissait l'an dernier aux environs de Vankleek-Hill et d'Hawkesbury, Ont., est presque disparue. Il y en eut quelques cas disséminés au dehors.

Pendant que je me trouvais à Chicoutimi. occupé à traiter une épidémie de morve, j'eus l'occasion d'examiner plusieurs cas de gale tenus en quarantaine par le docteur Thos. R. Duchêne. J'en vis aussi plusieurs cas mis en quarantaine à Chambly par le docteur Charles McEachran.

GALE DES BESTIAUX.

Comme le docteur M. C. Baker vous avait informé que des bestiaux engraissés à la distillerie Wiser de Prescott étaient arrivés atteints de la gale aux cours de bestiaux du chemin de fer du Pacifique à Montréal, je fus dépêché à Prescott afin d'obtenir des renseignements, mais il ne restait plus aucun bétail. Je me contentai alors d'exiger la désinfection des étables, ainsi que le nettoyage et la désinfection des cours et des passerelles exposées à l'infection lors de l'envoi des bestiaux.

BESTIAUX SUPPOSÉS ATTEINTS DE LA GALE.

J'ai visité une ferme, près de Carleton-Place, Ont., que l'on supposait atteinte de la gale, mais j'ai découvert que les bestiaux ne souffraient que de lésions dues aux vers et aux poux.

AUTRES MALADIES.

Maladie supposée être de la morve.—Plusieurs prétendus cas de morve me furent signalés, alors qu'ils n'étaient que des cas d'affection générale, de purpura hémorragique et de lésions dentaires.

Maladie supposée être la jambe noire.—J'eus à examiner, à Fenelon-Falls, Ont., une maladie qui ressemblait passablement à la septicémie hémorragique. Neuf bestiaux avaient succombé. Je conseillai d'isoler les bestiaux malades et de brûler les cadavres, ce qui mit fin à la maladie.

Au mois d'avril il mourut 6 bestiaux sur une ferme des environs de Balmoral, Ontario. Comme au moment de ma visite il n'y avait aucun animal de malade ni de récemment mort, je ne pus porter aucun diagnostic bien défini.

Je fus appelé de temps à autre au cours de l'année à prêter mon concours aux inspecteurs locaux. J'ai été occupé de cette manière une grande partie du temps.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

A. E. MOORE,

Inspecteur.

Au directeur général vétérinaire,

Ottawa.

M. C. BAKER, M.V.

OTTAWA, 31 octobre 1905.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport annuel pour l'année terminée aujourd'hui.

Voici un relevé des animaux que j'eus à inspecter en vue de l'exportation aux cours à bestiaux du chemin de fer du Pacifique, à Hochelaga.

	BESTIAUX.				MOUTONS.	
	N.-Ouest.	Ontario.	Etats-Unis.	Mexique.	Canada.	Etats-Unis.
Novembre, 1904	5,576	2,045	65	....	6,402	....
Novembre à mai 1905	60	32	....	....	2,550	....
Mai	987	5,840	2,550	....	499	1,078
Juin	1,253	4,905	3,511	141	2,460	....
Juillet	6,409	3,644	2,298	....	2,507	....
Août	9,747	4,382	2,739	....	2,532	151
Septembre	10,643	3,603	1,808	....	5,304	123
Octobre	13,710	1,467	2,044	....	2,212	....
Totaux	*48,385	25,918	15,015	141	24,466	1,352

Nombre total des bestiaux pour l'année 89,459
" moutons " 25,818

* 22,242 de plus qu'en l'année terminée le 31 octobre 1904.

Sur ce nombre, 8,664 bestiaux et 6,878 moutons furent expédiés par Boston; 1,934 bestiaux et 126 moutons par Portland; 1 taureau et 274 moutons provenaient du Vermont ; 104 bestiaux canadiens furent expédiés en Afrique-australe et 978 au Hâvre, France.

J'ai rejeté 154 bestiaux et 45 moutons comme impropres à l'exportation ; 31 pour cause d'actinomycose—presque tous venaient des ranches du Nord-Ouest—38 pour cause de gale—tous des bestiaux de ranche expédiés l'an dernier; une partie avait été inspectée en novembre 1904, et le reste avait été engraissé dans une étable de distillerie pendant l'hiver. Nous avons pris toutes les mesures convenables pour empêcher la contagion. Pendant cette saison, nous n'en avons rencontré qu'un seul cas, et il fut conduit à l'abattoir. Quant aux autres animaux qui furent rejetés, il y en avait 6 de totalement aveugles, et les autres souffraient de claudication et de blessures.

En novembre 1904, je fus appelé dans le comté de Mégantic, où je constatai plusieurs cas d'avortement contagieux chez les vaches. J'ordonnai une désinfection complète. Au cours de l'été, j'eus à traiter une irruption de gale des moutons à Berthier; je fis faire l'immersion à deux reprises et désinfecter complètement les bâtiments. La maladie a totalement disparu. J'eus en même temps à soumettre à l'épreuve de la tuberculine 5 vaches destinées à être exportées au Japon; aucune ne donna la réaction.

Je fus aussi appelé aux chutes Shawinigan pour y faire l'examen d'une prétendue invasion de choléra des porcs; je constatai que la maladie ne devait être attribuée qu'à des causes locales.

Je suis heureux d'avoir à vous annoncer que les cours à bestiaux d'Hochelaga ont été considérablement améliorées. Quand la compagnie du chemin de fer aura complété

les réparations qu'elle s'est engagée à faire aux remises, les cours seront en parfait état.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

M. C. BAKER,
Inspecteur.

Au directeur général vétérinaire,
Ottawa.

CHARLES McEACHRAN, M.V.

MONTRÉAL, 31 octobre 1905.

MONSIEUR,—Permettez-moi de vous faire rapport que pendant l'année commençant le 1er novembre 1904 et se terminant le 31 octobre 1905, il a été inspecté, trouvé indemne et exporté du Canada *via* Montréal 432 chevaux. Il y en eut 17 de rejetés, 8 pour cause d'étranguillon et 9 pour cause d'influenza.

Au cours de la même période de temps il a été importé, *via* Montréal, 694 chevaux, soit 404 Clydesdale, 223 poneys, 40 chevaux de fiacre, 23 Shires, 2 chevaux de carrosse français, 1 Suffolk et 1 pur sang anglais. Tous furent examinés à leur arrivée et déclarés indemnes.

Du 4 janvier 1905 au 31 octobre 1905, j'ai examiné, aux différents marchés, et déclaré sains 15,338 bestiaux, 18,632 moutons et 46,279 porcs. Au cours des derniers 10 mois, j'ai fait régulièrement l'inspection des écuries consacrées au commerce de chevaux et des postes de cochers de place. J'ai trouvé 3 chevaux atteints de la morve et je les ai fait abattre. J'en ai soumis 20 à l'épreuve de la malléine; 10 donnèrent la réaction et furent abattus; les autres subirent une seconde épreuve 6 semaines après; comme ils ne donnèrent pas alors de réaction, ils furent remis en liberté. J'eus affaire, au cours de l'année 1905, à deux irruptions de gale; l'une à Chambly-Canton, 7 cas, et l'autre à Montréal, chez un commerçant de chevaux—2 cas sérieux. A chaque fois, les bâtiments furent mis en quarantaine et les animaux traités, et une fois la guérison opérée je fis faire une désinfection complète.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

CHARLES McEACHRAN,
Inspecteur.

Au directeur général vétérinaire,
Ottawa.

B. A. SUGDEN, M.V.

MONTRÉAL, 31 octobre 1905.

MOSIEUR,—J'ai l'honneur de vous faire rapport au sujet des inspections de bétail que j'ai faites dans les cours du Grand-Tronc, à Montréal, au cours de l'exercice clos le 31 octobre 1905.

Nous avons fait l'examen et permis l'envoi du port de Montréal de 42,772 bestiaux (2,676 venaient des Etats-Unis), de 14,524 moutons (3,188 venaient des Etats-Unis), de 150 porcs, et d'un bison expédié en Afrique australe.

Nous avons fait l'inspection et permis l'exportation *via* Portland et Boston des animaux canadiens qui suivent :—

Bestiaux, 22,944; moutons, 20,868.

De ces animaux 65 bestiaux furent refusés, 37 pour cause d'actinomycose et 5 pour cause de gale. Les autres souffraient de lésions diverses reçues au cours du transport.

Il y eut aussi 72 moutons de refusés en entrepôt pour blessures diverses.

Au cours de la même période il est passé pour Portland et Boston, en destination de ports anglais, 25,147 bestiaux et 28,363 moutons venant des Etats-Unis.

J'ai visité pendant l'année Abbotsford, Lacolle et Compton, et j'ai soumis à l'épreuve de la tuberculose 12 bestiaux destinés à être exportés aux Etats-Unis.

Sur ce nombre, 2 ont donné la réaction, 1 à Abbotsford, et 1 à Compton.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

B. A. SUGDEN,

Inspecteur.

Au directeur général vétérinaire,
Ottawa.

J. H. FRINK, M.V.

SAINT-JEAN, N.-B., 31 octobre 1905.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport annuel.

INSPECTION DES BESTIAUX EXPORTÉS EN GRANDE-BRETAGNE.

Bestiaux.—Nous avons examiné 30,903 bestiaux et nous en avons rejeté 2 pour actinomycose, 1 pour lésions intestinales, 1 pour inflammation cérébrale, 13 pour claudication et blessures. Parmi ce nombre il y avait 8,893 bestiaux provenant des Etats-Unis. Nous avons suivi nos méthodes ordinaires d'inspection. Les compagnies de chemins de fer ont maintenu leurs cours à bestiaux en bon état; il n'y a qu'au cours du mois d'avril que les conditions ne furent pas favorables et qu'il fallut permettre de conduire immédiatement les bestiaux à bord des steamers sans leur faire subir de détention préalable. Les wagons du chemin de fer du Pacifique sont maintenant beaucoup plus grands qu'autrefois et l'on y loge moins d'animaux, de sorte que ces derniers arrivent en bien meilleur état. Il arrive souvent que les animaux se blessent en descendant des wagons parce que les passerelles sont défectueuses; il survient beaucoup moins d'accidents dans les wagons pourvus de passerelles fixées aux portes. Cela ne semble pas important, mais je suis convaincu que les exportateurs éprouvent de forts dommages de ce côté-là. Nous avons tenu compte des endroits d'où provenaient les bestiaux d'exportation, et il nous a semblé que les principaux centres étaient Toronto, Woodstock, Ingersoll, Embro, Innerkip, Teeswater, dans Ontario, et Cayley, dans le Nord-Ouest. Nous avons fait une inspection soigneuse, au point de vue de la gale, des bestiaux des Territoires, mais nous n'en avons constaté aucun cas. Comme tous les steamers qui font le transport des animaux quittent le port le même jour (le samedi) et qu'il en arrive en même temps parfois 3 ou 4, il se fait alors quelque peu d'encombrement, car nos cours à bestiaux sont insuffisantes à contenir d'aussi grandes quantités d'animaux. Aussi est-il nécessaire, pendant toute la saison, de faire des inspections le dimanche, chose qui n'est pas très amusante.

Exportations en Afrique australe.—Les bateaux qui font le service ont transporté 276 bestiaux en Afrique australe. C'était des vaches à lait pour la plupart et de qualité assez médiocre.

Moutons inspectés en vue de l'exportation 16,304 ; sur ce nombre il y avait 3,087 moutons américains; 14 furent refusés pour cause de blessures éprouvées au cours du

transport, et 29 autres, arrivés presque mourants, furent condamnés à être abattus. Comme d'ordinaire, beaucoup de moutons canadiens souffraient d'opthalmie. Peut-être cela provient-il des vapeurs ammoniacales qui se dégagent des wagons, car il arrive souvent qu'il y a au fond une épaisseur de 4 à 5 pouces de fumier et de litière. Il serait à propos d'exiger que ces wagons fussent nettoyés à chaque chargement. Les moutons atteints d'opthalmie souffrent beaucoup et dépérissent en conséquence. C'est l'habitude, dans les cours d'ici, de ne leur donner qu'une très faible ration de nourriture; je considère que s'ils étaient plus abondamment nourris les exportateurs en retireraient du profit.

Chevaux destinés à l'exportation : 213; 68 pour Glasgow et 145 pour l'Afrique australe. Sur ce dernier nombre il avait 24 mulets et 37 poneys du Mexique. Tous étaient sains.

BESTIAUX EXPORTÉS AUX ÉTATS-UNIS.

Vingt-quatre vaches à lait venant des environs de Sussex, N.-B., furent inspectées et soumises à l'épreuve en vue de l'exportation aux Etats-Unis. Il y en eut une qui donna la réaction et qui fut en conséquence rejetée et marquée à l'oreille.

INSPECTIONS DE BESTIAUX IMPORTÉS.

Vingt-six bestiaux pur sang, dont 2 naquirent à la quarantaine, furent importés de la Grande-Bretagne. Ils furent retenus à la station pendant la période réglementaire, soumis à l'épreuve, puis définitivement mis en liberté. Quatre donnèrent la réaction et furent marqués à l'oreille.

Ces bestiaux comprenaient 9 West Highland, 9 courtes-cornes, 3 Galloways et 5 sans cornes.

Chevaux.—Il y eut 41 chevaux pur sang d'importés d'Angleterre : 33 Clydesdales et Shires, 6 de fiacre et 2 pur sang. Tous étaient en bon état de santé et accompagnés, à l'exception d'un seul, des certificats nécessaires ; ils furent acceptés.

BESTIAUX IMPORTÉS DES ÉTATS-UNIS.

Dix bestiaux pur sang furent importés des Etats-Unis. L'un d'eux, qui venait de l'Etat de New-York sans être accompagné des certificats voulus, fut retenu pendant une semaine en quarantaine, soumis à l'épreuve, puis admis. Nous avons aussi fait l'inspection d'un mouton et de 2 chèvres.

Animaux exportés du port de Saint-Jean, N.-B., en Grande-Bretagne, du 1er novembre 1904 à ce jour :

Bestiaux canadiens	21,734
Moutons canadiens	13,217
Chevaux canadiens	68
Bestiaux américains	8,893
Moutons américains	3,087
	46,999
Bestiaux expédiés en Grande-Bretagne	30,627
Moutons expédiés en Grande-Bretagne	16,304
Chevaux expédiés en Grande-Bretagne	68
Exportés en Afrique australe—	
Bestiaux canadiens	276
Chevaux canadiens	108
Chevaux méxicains	37
	421

Exportés aux Etats-Unis—	
Bestiaux canadiens	23
Importés vivants d'Angleterre—	
Bestiaux	26
Chevaux	41
Importés vivants des Etats-Unis—	
Bestiaux	10
Porcs	5
Moutons	1
Chèvres	2

MALADIES CONTAGIEUSES.

Gale.—L'an dernier, nous avons eu affaire à une très sérieuse invasion de gale chez les chevaux des alentours, et nous considérons avoir réussi à l'enrayer tout à fait, mais elle s'est montrée de nouveau, cette année, chez un certain nombre de chevaux venus d'un chantier de bois de construction. Nous avons fait nettoyer et désinfecter les écuries, puis traité et mis les chevaux en quarantaine. Avec cette maladie, il suffit d'un cas caché pour entraîner l'infection de tous les animaux en contact. Il suffirait toutefois pour un propriétaire de donner immédiatement avis de l'existence de la maladie à l'inspecteur pour prévenir un tel accident.

Tuberculose.—Je n'ai eu que peu de cas à soumettre à l'épreuve de la tuberculine. Les seuls bestiaux ainsi traités furent ceux qui arrivèrent à la station de la Grande-Bretagne et des Etats-Unis, ceux exportés aux Etats-Unis et ceux de la ferme expérimentale de Nappan, Nouvelle-Ecosse.

Sur cette ferme, 67 animaux furent soumis à l'épreuve ; 45 furent reconnus malades et 2 considérés suspects.

Morve.

Je reçus une lettre du commissaire de l'agriculture m'informant qu'il existait un cas suspect de morve dans le comté de Charlotte, N.-B. L'examen me révéla que c'était simplement un cas de paralysie du pharynx consécutive à une affection cérébrale. Comme ce cheval, ainsi incapable de déglutir, renvoyait sa nourriture par les naseaux et amaigrissait petit à petit, on le crut à tort pris de morve.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

JAMES H. FRINK,
Inspecteur.

Au directeur général vétérinaire,
Ottawa.

WILLIAM JAKEMAN, M.V.

HALIFAX, N.-E., 31 décembre 1905.

MONSIEUR,—Permettez-moi de vous soumettre mon rapport concernant les inspections que j'ai faites pendant l'année.

Obéissant au télégramme que vous m'adressiez, le 5 avril 1905, je me suis rendu à Truro, N.-E., pour faire l'inspection d'un groupe de chevaux arrivés malades, disait-on, de Boston. Je constatai, en effet, que sur 7 chevaux 2 avaient succombé probablement à la pneumonie et que les 5 autres souffraient d'influenza.

En réponse à votre télégramme du 6 avril, je me rendis à la Rivière-à-l'Ours, N.-E., faire une enquête sur un prétendu cas de maladie contagieuse, chez un nommé Joseph Warren. Après examen, je jugeai que les deux vaches qui étaient mortes la semaine précédente avaient succombé à une occlusion du troisième estomac.

BESTIAUX d'exportation expédiés d'Halifax aux pays suivants :—

	Bestiaux.	Chevaux.	Moutons.	Porcs.
Grande-Bretagne	600	....	....	....
Bermudes	20	65	898	14
Indes occidentales	....	5	67	....
Jamaïque	23	10	278	....
Terre-Neuve	24	3	13	13
Etats-Unis	....	7	....	7
Trinidad	....	....	27	4
Barbade	5	10	12	....
Total	672	100	1,295	38

BESTIAUX importés à Halifax des pays qui suivent :—

	Chevaux.	Mulets.
Grande-Bretagne	33	..
Etats-Unis	9	..
Bermudes	..	3
	42	3

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

WM JAKEMAN,
Inspecteur.

Au directeur général vétérinaire,
Ottawa.

A. A. LECKIE, M.V.

CHARLOTTETOWN, I.-P-.E., 31 octobre 1905.

MONSIEUR,—Permettez-moi de vous transmettre mon rapport pour l'année terminée le 1er novembre 1905.

Il y a eu 28 chevaux, 1,296 bestiaux, 4,400 moutons et 10 porcs d'exportés aux endroits qui suivent :—

[illegible] bestiaux et 2,049 moutons en Angleterre.

16 bestiaux aux Indes occidentales.

5 chevaux, 1 veau et 6 moutons aux Etats-Unis.

23 chevaux, 1,261 bestiaux et 2,345 moutons à Terre-Neuve.

Voici ce que j'eus en outre à faire pour le compte du ministère :—

Je reçus instruction d'Ottawa, le 3 juin 1905, d'aller faire une enquête à O'Leary sur une maladie supposée contagieuse des bestiaux. Après un soigneux examen, je concluai que tout le mal provenait de l'alimentation insuffisante que l'on donnait, soit, de la paille salée et de l'eau. Comme l'eau elle-même était fournie irrégulièrement, les bestiaux en absorbaient des quantités considérables, et il s'en était suivi une diarrhée aiguë compliquée de dysenterie. C'est dans cet état que je trouvai l'une des vaches, alors au pâturage. Quant à l'autre, elle me parut en bon état.

Le 14 juillet, je recevais instruction de faire une enquête au sujet d'un prétendu cas de morve chez une jument de Middleton. J'obtins une légère réaction à la 1re épreuve, mais non à la 2me. Ce cas est une excellente démonstration de l'effet de la négligence du traitement dans les affections du sinus frontal. Si cette jument eut été trépanée plus tôt, elle aurait probablement éprouvé du soulagement. Elle a pu cependant élever son poulain, chose qu'elle n'aurait certainement pas été capable de faire sans un tube inséré dans la trachée. Elle n'offrait aucun symptôme de maladie infectieuse ou contagieuse.

Au cours du mois d'août, je fus appelé à Royalty-Est, pour examiner chez une vache un cas que l'on supposait être de l'actinomycose. Je me trouvai en face d'un cas avancé de tuberculose et je conseillai au propriétaire de faire examiner son troupeau ; ce qu'il fit ainsi que son frère. Je soumis leurs bestiaux à l'épreuve et j'en ai fait un rapport à Ottawa. J'ai fait tout en mon possible pour amener le conseil municipal de l'île à s'occuper de la question, mais ce fut en vain. Par contre, les autorités de la ville ont exigé de chaque laitier un certificat d'essai à la tuberculine. C'est une excellente mesure, et absolument propre au moins à tenir les laitiers en éveil.

Quant à l'épreuve à la tuberculine, je me permettrai d'émettre une opinion à son sujet. Comme moyen de diagnostic, je considère qu'elle est utile non pour indiquer que tous les bestiaux qui réagissent sont atteints de tuberculose, mais plutôt pour indiquer qu'ils seront facilement tuberculisables. Celui qui ne donne pas la réaction peut être considéré, au moins pendant un certain temps, comme réfractaire à la tuberculose, tout comme l'est à la variole l'individu chez lequel la vaccination ne mord point. Comme l'épreuve se trouve ainsi à indiquer les vaches les plus susceptibles de tuberculisation, il devient alors facile pour les laitiers de se constituer un troupeau vigoureux. Si la méthode de Von Behring pour l'immunisation du bétail réussit, ce sera une des plus avantageuses découvertes pour l'agriculteur. Elle semble avoir jusqu'ici donné de bons résultats; car des veaux que l'on avait inoculés deux fois dans les premiers six mois après leur naissance et que l'on avait ensuite laissés en contact pendant 3 ou 4 ans avec des bestiaux tuberculeux furent reconnus absolument indemnes au moment de l'abatage. Quant à d'autres veaux, non inoculés et tenus dans de pareilles conditions, ils furent reconnus atteints de tuberculose. Cela paraît certainement encourageant, et il est à espérer que quelqu'un réussira à découvrir une méthode d'immunisation plus convenable et d'application plus facile que celles que nous possédons aujourd'hui.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

ANDREW A. LECKIE,
Inspecteur.

Au directeur général vétérinaire,
Ottawa.

J. A. COUTURE, M.V.

STATION DE LA QUARANTAINE DES ANIMAUX,
QUÉBEC, 3 octobre 1905.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter mon rapport concernant la quarantaine de la Pointe-Lévis pour l'année terminée le 31 octobre 1905.

Il est passé 518 animaux importés, soit:—

Bestiaux	52
Moutons	342
Porcs	74
Chèvres	17
Chevaux	33

RACES DES ANIMAUX.

Les différentes races se répartissent ainsi :

Bestiaux.

Jerseys	3
Galloways	5
Ayreshires	16
Courtes-cornes	28
	52

Moutons.

Leicesters	5
South Downs	17
Oxford Downs	22
Cotswolds	22
Dorsets	23
Hampshires	63
Cheviots	70
Shropshires	120
	342

Porcs.

Yorkshires	21
Berkshires	53
	74

Chèvres.

Races inconnues	17

Chevaux.

Carrosse	2
Poneys gallois	2
Ardennais	9
Clydes	20
	33

Voici le nom des importateurs :—

Bestiaux.

Mme F. L. Cartwright, Napanee, Ontario, 3 Jerseys.
W. D. Flatt, Hamilton, Ontario, 5 Galloways.
R. R. Ness, Howick, Québec, 16 Ayrshires.
Sir William Mulock, Toronto, 1 courtes-cornes.
Arthur Johnston, Greenwood, Ontario, 2 courtes-cornes.
Robert Miller, Stouffville, Ontario, 7 courtes-cornes.
H. J. Davis, Woodstock, 18 courtes-cornes.

Moutons.

Robert Miller, Stouffville, Ontario, 5 Leicester, 8 South Downs, 14 Cotswolds, 5 Hampshires, 102 Shropshires.
John Milton, Marshall, Michigan, 9 South Downs, 8 Cotswolds, 51 Hampshires.
Henry Arkell, Ontario, 22 Oxford Downs.
W. G. Appleby, Birmington, Vermont, 23 Dorsets.
Robson Bros., Hall's-Corner, New-York, 7 Hampshires.
Thos. Oliver, Maple-Creek, Saskatchewan, 70 Cheviots.
John Dryden et Fils, Brooklin, Ontario, 18 Shropshires.

Porcs.

D. C. Flatt et Fils, Millgrove, Ontario, 21 Yorkshires.
Robert Miller, Stouffville, Ontario, 2 Berkshires.
W. H. Durham, Toronto, 51 Berkshires.

Chèvres.

Chs Demey, Maisonneuve, Québec, 17 chèvres.

Chevaux.

Vesey Boswell, Québec, 1 cheval de voiture.
M. Major, Québec, 1 cheval de voiture.
Robt. Miller, Stouffville, 2 poneys gallois.
Baron de Lepine, Québec, 9 Ardennais.
Collège agricole, Nouvelle-Ecosse, 20 Clydesdales.

Lieu de destination.

Sur ces animaux, 5 bestiaux et 98 moutons furent expédiés aux Etats-Unis ; quant au reste, soit 47 bestiaux, 244 moutons et tous les porcs, les chèvres et les chevaux demeurèrent en Canada.

La province de la Nouvelle-Ecosse a importé 20 chevaux Clydesdales.

Celle de Québec, 16 bestiaux Ayrshires, 9 chevaux ardennais, 2 chevaux de voiture et 17 chèvres.

Celle d'Ontario, 3 bestiaux Jerseys, 28 courtes-cornes et 174 moutons.

Celle de la Saskatchewan, 70 moutons.

Les terrains, les étables et les clôtures de la quarantaine sont en bon état. Il y aura toutefois certaines petites réparations à exécuter l'an prochain.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

J. A. COUTURE,

Surintendant.

P.S.—Je dois mentionner en sus que 8 bestiaux ont donné la réaction sous l'épreuve à la tuberculine.

J. A. C.

Au directeur général vétérinaire,
Ottawa.

W. H. PETHICK, M.V.

ANTIGONISH, 31 octobre 1905.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter mon rapport concernant les recherches que j'ai faites à la station d'expérimentation d'Antigonish sur la maladie de Pictou. Avant d'entrer dans les détails, laissez-moi vous faire certaines observations générales.

L'origine de la maladie des bestiaux de Pictou se perd quelque peu dans les nuages, mais d'après les plus anciens habitants elle semble s'être d'abord montrée dans la ville de Pictou, il y a une cinquantaine d'années.

M. Connell, du ministère des Douanes, se rappelle la première irruption de la maladie. Tous les anciens soutiennent que la plante "jacobée" existait alors dans la ville. Ils prétendent qu'elle a été apportée d'Europe au quai Hatton, et que, dès le début, elle a toujours été considérée la cause de la nouvelle maladie des bestiaux, si bien que M. Gordon, alors commissaire des rues, mit à l'amende ceux qui ne la détruisaient point en face de leurs propriétés.

De Pictou, dit-on, elle s'est propagée à West-River, à Greenhill, New-Glasgow, Montagne-Fraser, Merigomish et tout le long du golfe, dans le comté d'Antigonish, jusqu'au Cap-George. Il paraît que la maladie n'a toujours fait que suivre la plante, sans jamais la précéder.

Par le plan que je vous soumets, il vous sera facile de voir l'étendue envahie actuellement. La partie ombrée représente les endroits où la plante vint endommager les pâturages, les prairies, et envahir les chemins publics et les chemins de fer ; elle couvre presque tous les comtés d'Antigonish et de Pictou, et se répand vers le nord du comté du Guysborough.

Si la plante a envahi plutôt l'est que l'ouest de Pictou, cela provient de ce que le vent vient généralement du nord-ouest en hiver. La partie fortement ombrée de la carte représente les lieux ou sévit la maladie.

Une des particularités de la marche de cette maladie c'est qu'après avoir atteint un endroit elle semble y demeurer stationnaire pendant une couple d'années, puis elle éclate tout à coup quelques milles plus loin et reste de nouveau stationnaire.

Je n'ai pas eu l'avantage de me procurer beaucoup de statistiques bien exactes. Le docteur William McEachran constate dans son rapport qu'à venir à l'année 1881 il était mort 1,396 bestiaux, et qu'il en était succombé 203 cette année-là, c'est-à-dire plus qu'à toute autre époque. Depuis, si l'on tient compte des cas qui ne sont pas signalés, le taux de la mortalité a dû être en moyenne de 200 par année.

Lorsque la maladie est implantée sur une ferme, elle y demeure des années, c'est-à-dire tant que la jacobée n'est pas détruite, et elle entraîne tous les ans la mort d'un à huit bestiaux. Sur certaines fermes, elle a fait périr plus de 60 bestiaux en 15 ou 20

ans; sur d'autres, les troupeaux complets ont été ravagés à deux reprises; sur d'autres, enfin, l'élevage a dû être totalement abandonné.

Jusqu'ici la maladie semblait restreinte à certaines régions de Pictou et d'Antigonish, mais en août 1903 elle fut constatée près de Souris, I.-P.-E. La jacobée croît abondamment dan ce district, et d'après le témoignage de ceux qui ont perdu des bestiaux il est évident que depuis 7 ou 8 ans elle a causé la mort de 60 à 70 bestiaux dans cet endroit.

Nous avons pu constater, l'été dernier, que la maladie existait aussi près d'Alberton, I.P.-E., où la jacobée a réussi à s'implanter, et il y a tout lieu de craindre qu'elle existe également, sans être reconnue, dans d'autres endroits de l'île et de la terre ferme.

Bien que nous ayons acquis des renseignements importants par les recherches faites à diverses époques par les professeurs William Osler et Adami et par le docteur Wyatt Johnson sur l'anatomie morbide de la maladie, la cause est demeurée entourée de mystère. Comme le sentiment public attribuait la maladie à l'ingestion de la jacobée, le docteur William McEachran fit faire certaines expériences sur ce point; mais les résultats ayant été négatifs, la plante fut jugée inoffensive et l'on se rabattit sur quelque principe infectieux inconnu.

Heureusement qu'en 1902 vous êtes venu visiter l'est de la Nouvelle-Ecosse, et que, vous rendant compte des ravages exercés sur les bestiaux, vous avez résolu d'établir une station d'expérimentation destinée uniquement à l'étude de la maladie ainsi qu'aux divers essais nécessaires de nourrissage, etc., et de maintenir suffisamment longtemps la dite station pour qu'il soit possible d'en obtenir des résultats concluants.

Je sais que vous-même vous êtes parfaitement au courant de mon travail, mais comme ce rapport peut être lu par un grand nombre d'intéressés, et qu'il me paraît important de convaincre les plus entêtés qu'ils doivent s'efforcer de détruire la jacobée—cette plante nuisible sous tous les rapports—s'ils veulent se débarrasser de la maladie de Pictou, je vous demande la permission de donner un compte rendu complet des expériences diverses que j'ai faites.

Avant d'aller plus loin, je dois dire qu'il a été émis différentes théories, tant par les savants que par les ignorants, au sujet de cette maladie. Les uns prétendent que la cause—un micro-organisme quelconque—se trouve dans le sol; d'autres dans le système de l'animal lui-même. Les uns attribuent l'infection aux étables, les autres croient que le contact est nécessaire à sa propagation. Un certain nombre supposent que la maladie peut s'inoculer, mais la très grande majorité l'attribue à la jacobée. Mais même sur ce point-là, il existe une diversité d'opinion, c'est-à-dire que pendant que les uns prétendent l'attribuer aux pâturages, les autres soutiennent qu'elle n'est développée que par l'ingestion d'un mélange de jacobée et de foin au cours de l'hiver.

Quelques-uns considèrent cette plante inoffensive, pourvu qu'elle soit coupée avant la floraison. Presque tous sont d'avis que la qualité de l'alimentation joue un grand rôle; quelques-uns soutiennent même qu'une bonne alimentation tiendra les bestiaux absolument à l'abri de la maladie.

Vous avez donc agi sagement en entreprenant d'élucider cette question, et ceux qui liront mon rapport jusqu'au bout pourront constater si leur opinion est confirmée ou contredite par mes essais.

Afin que mes données soient aussi complètes que possible, j'ai cru à propos de reproduire une partie de mon travail de l'an dernier et d'y ajouter les renseignements que j'ai pu acquérir depuis.

Expérience n° 1.

Savoir si cette maladie est contagieuse par contact avec des étables infectées, et, si oui, l'alimentation, bonne ou pauvre, expose-t-elle plus ou moins à la maladie ?

Cette expérience se fait au moyen de 16 jeunes bestiaux qu'on a logés dans une vieille étable en bois de charpente, où sont mortes de cette maladie 36 autres bêtes à cornes: l'étable ne fut aucunement désinfectée et nulle mesure de précaution ne fut

prise. Ces jeunes animaux sont répartis par groupes de 4 et nourris chaque jour comme suit :—

A—D, ration suffisante de foin deux fois par jour. et 4 livres de grain mélangé.

E—H, ration suffisante de foin deux fois par jour, et 2 livres de grain mélangé.

E—L, ration suffisante de foin deux fois par jour, sans grain.

M—P, ration restreinte de foin.

Le foin donné en nourriture dans l'étable était importé de Québec et ne contenait pas de jacobée du tout.

Après avoir laissé ces bestiaux pâturer, l'été dernier, dans un champ passablement exempt de jacobée, nous en mîmes 8, cet été (A, B, E, F, I, J, M et N), à pâturer dans un autre champ rempli de jacobée et sur lequel il n'était pas mort moins d'une quinzaine de bestiaux depuis 5 mois.

Tous demeurèrent en parfaite santé pendant tout le cours des 23 mois que dura l'expérience; les plus jeunes s'étaient magnifiquement développés. Ceux qui avaient reçu une ration de grain présentaient une chair de premier choix.

Conformément à vos instructions tous ces bestiaux, à l'exception de C, E et F, en état de grossesse, furent abattus sous mes yeux entre le 10 et le 31 octobre. L'autopsie ne révéla rien d'anormal. Les spécimens des divers organes furent expédiés au laboratoire biologique d'Ottawa.

Le rapport du pathologiste ratifia mon opinion au sujet de leur état de santé.

Afin de prévenir le moindre sentiment de doute chez qui que ce soit, je fis abattre les bestiaux par des charcutiers d'expérience, et tous convinrent que l'état des organes était normal et la couleur de la viande absolument excellente.

Expérience n° 2.

Décider si la maladie est causée par l'ingestion du seneçon jacobée, et, si oui, l'alimentation bonne ou pauvre expose-t-elle plus ou moins à la maladie ?

Cette expérience se fait au moyen de 16 jeunes bestiaux qu'on a logés dans une nouvelle étable isolée, et qui n'ont jamais été en contact avec la maladie même, ni exposés d'aucune façon à la contagion.

Ces bêtes sont réparties en groupes de 4 et nourries chaque jour comme suit:—

1—4, ration suffisante de foin contenant de la jacobée, et 4 livres de grain mélangé.

5—8, ration suffisante de foin contenant de la jacobée, et 2 livres de grain mélangé.

9—12, ration suffisante de foin contenant de la jacobée, sans grain.

13—16, ration restreinte de foin contenant de la jacobée, sans grain.

Comme cette expérience est très importante, je me permettrai de donner un compte rendu complet et distinct pour chaque animal. Je ne mentionnerai tout de même que les points importants.

Animal n° 1.

Bouvillon de 2 ans ; indigène, taille moyenne.

Cet animal eut bon appetit et parut en bonne santé jusqu'au 1er mai 1905, alors qu'il commença à donner des symptômes de la maladie de Pictou. Je dois dire en passant que cette maladie, d'après mon expérience, suit une marche progressive beaucoup plus lente qu'on ne l'avait supposé jusque-là. et qu'il est possible, en examinant bien, d'en constater les symptômes prémonitoires des mois à l'avance.

Dans ce cas-ci, comme dans presque tous les cas d'ailleurs, nous avons d'abord commencé par constater la teinte blanchâtre et sans lustre du pelage, la mélancolie, l'irritabilité nerveuse ainsi que du frisson, malgré la chaleur suffisante de l'étable. L'anima se tenait debout et tremblait, pendant que ses compagnons paraissaient éprouver du bien-être. Ses intestins fonctionnaient irrégulièrement, et son pouls était assez rapide mais fort, et sa température légèrement au-dessus de la normale.

Le 16 mai, les symptômes caractéristiques : paleur des muqueuses, amaurose, légère diarrhée et amaigrissement, firent leur apparition.

3 juin.—Aggravation des symptômes, grande faiblesse, affaissement général, pouls à 81, température à 100°.

11 juin.—Incapable de se lever. Succombe le 14 juin 1905, soit 18 mois et 7 jours à dater du début de l'expérience et 44 jours après l'apparition des premiers symptômes.

Autopsie.—Paleur des muscles, 3 gallons environ de liquide dans l'abdomen, absence de tissu graisseux du mesentère et de l'omentum, rumen à demi rempli de nourriture, muqueuse très brunâtre, épanchement dans la membrane sous-muqueuse. Deuxième et troisième estomacs remplis en partie de nourriture; couche musculaire de l'abomasum amincie et pigmentée de pustules séreuses, couche muqueuse œdémateuse et pointillée d'ulcérations, quelques-unes récentes, d'autres cicatrisées. Foie normal et quelque peu tacheté ; capsule très adhérente, tissu cirrheux. Vésicule biliaire très élargie avec parois épaissies. Tous les autres organes semblent normaux. Spécimens transmis au laboratoire biologique.

Le rapport du pathologiste ratifie mon diagnostic. Afin d'abréger, je dois dire que j'ai à chaque fois transmis des spécimens de tous les divers organes au laboratoire de biologie, afin de faire confirmer mon diagnostic et ne laisser planer aucun doute sur la cause réelle de la mort.

Animal n° 2.

Bouvillon de 2 ans.—L'animal semble en bonne santé jusqu'au 7 février 1905, alors que nous commençons à constater les désordres qui suivent:—

Malaise, appétit irrégulier; un peu d'amaigrissement; pelage comme graisseux, et quand frotté à rebrousse-poil, l'animal annonce de l'aigreur ; immobilité et tremblement des membres ; température légèrement au-dessus de la normale.

1er avril.—Troubles nerveux. Agitation constante, température, 103° ; pouls, 80. Apparence d'amélioration pendant quelques jours, mais le 7 avril des symptômes se présentent du côté du cerveau, excitation furieuse, amaurose excessive, épanchements sanguins dans la conjonctive.

23 avril.—Inappétence, incoordination musculaire.

25 avril.—L'animal reste couché et inconscient. Température à 99°. Mort le 30 avril 1905, soit 17 mois et 6 jours après le début de l'expérience et 82 jours après l'apparition des premiers symptômes.

Autopsie.—Lésions semblables à celles de l'animal n° 1, mais l'abdomen ne renferme que peu d'ascite, très peu de graisse, et les vicères sont recouverts d'une couche de liquide gélatineux. Vésicules sur l'omentum; nombreuses ulcérations de l'estomac principal, la plupart anciennes; foie légèrement hypertrophié et grisâtre; rate normale en volume mais plus brunâtre ; cœur et organes du thorax normaux.

Animal n° 3.

Génisse de 2 ans; taille ordinaire.—Cette génisse se maintient en bon état jusqu'au 1er avril 1905, alors que l'on commença à constater de la mélancolie, des désordres digestifs et de la pâleur des muqueuses. L'œil est proéminent et brillant, température un peu au-dessus de la normale, mais baissant rapidement sous l'influence du froid ; pouls à 50 et vigoureux. Peu d'autres changements à part de l'amaigrissement presque toujours constant dans cette maladie, jusqu'au 13 mai, alors qu'il se fit une aggravation rapide des symptômes. Diarrhée, température à 99, pouls rapide et faible; marche pénible, apparence de paralysie de l'arrière-train.

18 mai—Sueurs profuses et froides ; abdomen distendu ; tissu sous-maxillaire œdémateux.

23 mai.—Contractures musculaires ; parfois du ténesme. Succombe à la maladie de Pictou le 30 mai 1905, soit 18 mois et 6 jours après le début de l'expérience et 60 jours après l'apparition des premiers symptômes.

Autopsie.—Chair blanchâtre et légèrement jaunâtre. Beaucoup d'ascite; l'omentum est saturé de liquide. Les couches de l'estomac sont œdémateuses; ulcérations nombreuses du principal estomac d'origine récente ; épanchement sous la muqueuse de tout l'intestin ; foie légèrement petit, bridé de bandelettes fibreuses à l'intérieur ; vésicule biliaire très distendue, renfermant 18 onces de bile noirâtre; reins très blanchâtres, le péricarde renferme 5 onces de liquide.

Animal n° 4.

Génisse d'un an.—Elle se maintient en excellente état jusqu'au 19 juin 1905, alors que les premiers symptômes de cirrhose firent leur apparition. L'aggravation fut rapide. Il y avait déjà une disperdition considérable en poids le 28 juin. Diarrhée et inappétence constantes.

6 juillet.—Température légèrement au-dessus de la normale ; pouls très intermittent; peau et muqueuses ictériques; œil amaurotique mais pas aussi brillant que dans les autres cas; œdème des paupières inférieures.

10 juillet.—Incapacité de se relever; ténesme; température à 98°.

15 juillet.—Mort : 19 mois et 21 jours après le début de l'expérience et 26 jours après l'apparition des symptômes initiaux.

Autopsie.—Lésions ordinaires ; beaucoup d'ascite ; matières adipeuses du mésentère très jaunâtres; remplis à la membrane muqueuse de l'abomasum; beaucoup d'ulcérations accompagnées de pigmentations ; glandes lymphatiques du mésentère grossies et ramollies ; tissu de la rate très noirâtre ; foie normal en volume mais exceptionnellement rude au toucher et traversé de bandelettes fibreuses.

Animal n° 5.

Bouvillon de 2 ans ; pas un excellent mangeur et ne s'étant pas aussi bien développé que les autres ; de tempérament nerveux.—Apparemment en bon état jusqu'au 2 février 1905, alors que l'amaigrissement commença à se faire. Les autres symptômes survinrent ensuite et le diagnostic de cirrhose fut porté le 22 mars. Il se présenta peu de changements jusqu'au 25 avril, alors qu'il se fit une aggravation très visible. Symptômes du côté du cerveau le 12 mai; agitation constante; mouvements répétés de la tête ; apparemment incapable de déglutir (probablement à cause d'un état spasdomique de l'œsophage). Amaurose très prononcée; exagération très marquée de la flexion des genoux, ce symptôme est assez constant pendant la marche, bien que les mouvements en soient lents et comme hésitants.

Apparence d'amélioration le 21 ; puis aggravation de symptômes cérébraux ; agitation furieuse jusqu'à complet épuisement. Mort le 23 mai 1905, soit 17 mois et 29 jours après le début de l'expérience et 70 jours après les premières indications de cirrhose.

Autopsie.—Lésions habituelles. Moins d'ascite toutefois et la vésicule biliaire moins distendue ; substance du foie très grisâtre. Beaucoup d'ulcérations de la muqueuse de l'abomasum.

Animal n° 6.

Bouvillon de 2 ans, de petite taille. En bon état jusqu'au 9 juillet.

1er août.—Apparition des symptômes aigus. La maladie présenta la forme tranquille que l'on constate souvent chez les sujets faibles. L'animal restait calme dans un coin, isolé des autres, et paraissait vouloir se cacher.

5 août.—Diarrhée ; température à 98⅘° ; respiration profonde, 20 à la minute ; pouls à 81; œil moins brillant que dans les cas ordinaires; pas d'hémorrhagie de la conjonctive ; enflure très marquée des paupières inférieures ; ascite considérable.

10 août.—Incapacité de se tenir debout ; sueurs froides ; salivations visqueuses intermittentes.

11 août.—Etat semi-comateux. Mort le 12 août 1905, soit 20 mois et 19 jours après le début de l'expérience et 34 jours après les symptômes initiaux.

Autopsie.—Lésions ordinaires. Beaucoup d'ascite (6 gallons) ; tissu adipeux de l'abdomen remplacé par une espèce de substance gélatineuse ; petit intestin contenant beaucoup de sable (cela a été observé dans plusieurs cas) ; ulcérations très pigmentées de l'estomac.

Animal n° 7.

Génisse d'un an; taille ordinaire.—A l'état normal jusqu'au 1er avril 1905, alors que parurent les premiers symptômes de cirrhose. Suffisamment d'appétit toutefois et conservation de la vigueur.

5 juin.—Aggravation subite des symptômes, un peu comme chez l'animal n° 5; mort le 15 juin 1905 ; 18 mois et 22 jours après le début de l'expérience et 76 jours après les derniers symptômes.

L'autopsie révéla les lésions classiques de la maladie des bestiaux de Pictou.

Animal n° 8.

Bouvillon d'un an ; taille moyenne.—En bonne santé jusqu'au 15 juin, alors que je constatai :

Une diminution d'appétit, suivie, le 8 août, de diarrhée légère et des autres symptômes ordinaires.

1er septembre.—Symptômes aigus, comme chez l'animal n° 1. Mort le 7 septembre 1904, soit 9 mois et 14 jours après le début de l'expérience et 54 jours après le commencement des désordres.

Autopsie.—Lésions classiques, à l'exception de la quantité considérable de tissu adipeux dans l'abdomen. Ce tissu était toutefois ramolli et jaunâtre. Le foie était moins volumineux qu'à l'ordinaire et présentait l'apparence cirrheuse.

Animal n° 9.

Bouvillon d'un an; petite taille.—En excellent état jusqu'au 30 mai.

Il parut s'améliorer vers le 20 juin, mais les symptômes caractéristiques réapparurent le 21 juillet et s'aggravèrent peu à peu, sans toutefois offrir de désordres violents. Mort le 21 août 1905, 20 mois et 28 jours après le début de l'expérience et 82 jours après l'apparition des symptômes.

Animal n° 10.

Génisse d'un an.—Tout en étant délicate, elle se maintint en bonne santé jusqu'au 2 avril 1905. La diarrhée et les autres symptômes aigus (comme dans le n° 6) se manifestèrent le 12 avril. Mort le 2 juin 1905 ; 17 mois et 9 jours après le début de l'expérience et 61 jours après les premiers symptômes.

Autopsie.—Lésions ordinaires.

Animal n° 11.

Bouvillon d'un an ; taille moyenne.—En bon état jusqu'au mois d'avril 1904. Symptômes plus aigus le 1er mai. Ce fut toutefois un cas très chronique, avec phase de mieux et de pire. Il se maintint dans cet état pendant les mois de juin et de juillet.

1er août.—Aggravation des symptômes ; affaiblissement plus marqué.

26 août.—Température tombée à 97°. Mort le dernier de septembre 1904, 9 mois et 8 jours après le début de l'expérience et 123 jours après l'apparition des symptômes initiaux.

Autopsie.—Lésions classiques. Rien de particulier. Foie fibreux, visible même à l'œil nu.

Animal n° 12.

Bouvillon d'un an, robuste, plein de santé et bon mangeur. Il ne présenta aucun symptôme de maladie et se maintint assez gras, sans toutefois prospérer comme il aurait dû le faire. Abattu le 29 octobre 1905, soit 24 mois après le début de l'expérience. A l'exception de certaines ulcérations à la muqueuse de l'abomasum, tous les organes parurent sains. A l'examen microscopique, le docteur Higgins a constaté autour des conduits biliaires, un léger dépôt de tissu conjonctif accompagné, comme d'ordinaire, d'une distension péricellulaire et des autres altérations caractéristiques du foie. Ce dépôt était toutefois si léger qu'il fallait recourir à un fort pouvoir grossissant pour le percevoir.

Néanmoins le résultat de cet examen prouve d'une façon concluante que cet animal était aussi atteint de la maladie du bétail de Pictou ; sans cependant en montrer aucuns symptômes cliniques.

Ceci, permettez-moi de le dire, n'est qu'un autre exemple du grand aide que vos inspecteurs reçoivent du laboratoire biologique qui est dirigé par un personnel aussi compétent.

Animal n° 13.

Bouvillon âgé d'un an. L'animal paraissait en bonne santé jusque vers le 3 janvier 1905, date à laquelle il commença à maigrir. Vers le 1er février les symptômes prémonitoires s'étaient développés et devenaient de plus en plus prononcés. Le 11 avril, les symptômes aigus furent observés. Mort le 20 mai 1905, soit dix-sept mois et vingt-six jours depuis le commencement de l'expérience et cent vingt jours depuis l'apparition des premiers symptômes de la maladie.

L'examen *post-mortem* fit voir l'ensemble des lésions ordinaires de la maladie du bétail de Pictou.

Animal n° 14.

Génisse, âgée d'un an. Paraissant en bonne santé jusqu'au 17 avril 1905, date à laquelle furent observés les premiers symptômes de la cirrhose hépatique. Les symptômes les plus caractéristiques apparurent vers le 29 mai. L'appétit était irrégulier, les membres postérieurs devinrent faibles et paralysés. Le 17 juin elle tomba dans un état semi-comateux. Morte le 10 juin 1905 ; soit dix-huit mois et vingt-six jours depuis le commencement de l'expérience et soixante et trois jours depuis la date de l'apparition des premiers symptômes de la maladie.

L'examen *post-mortem* fit voir que la condition des organes ressemblait beaucoup à celle de l'observation numéro 1.

Animal n° 15.

Génisse, âgée d'un an. Cet animal était très robuste. Dès les premiers jours de juin elle commença à maigrir mais mangea bien jusqu'au 17 juin, date à laquelle apparurent les symptômes aigus (semblables à ceux du numéro 5). De violents symptômes cérébraux furent observés.

Le 26 juin elle s'échappa de son enclos et devint dangereuse. Elle fut fusillée le 26 juin, soit dix-neuf mois et vingt-deux jours depuis le commencement de l'expérience et neuf jours après l'observation des premiers symptômes.

L'examen *post-mortem* révéla les lésions ordinaires. Il n'y avait pas beaucoup d'ascite, mais la muqueuse de l'estomac était très ulcérée et le foie très cirrhosé.

Animal n° 16.

Génisse âgée d'un an. Cet animal paraissait être dans un état parfaitement normal jusqu'au 2 juin 1904, date à laquelle on observa les premiers symptômes de la maladie. Les symptômes les plus aigus se développèrent brusquement. Ceux-ci ne différèrent pas beaucoup des symptômes manifestés par le numéro 3. Elle mourut le 19 juillet 1904, soit sept mois et vingt-six jours depuis le commencement de l'expérience et quarante-sept jours après l'apparition des premiers symptômes indubitables.

L'examen *post-mortem* révéla un cas typique de la maladie du bétail. Il y avait au moins cinq gallons de liquide ascitique dans la cavité péritonéale, tandis que l'estomac et le foie donnaient les lésions ordinaires.

Troisième expérience.

Pour s'assurer si la consommation de la jacobée (laquelle avait été séparée du foin avec lequel elle poussait et avait été de plus parfaitement fanée) provoquerait la maladie.

L'expérience suivante fut faite dans une étable neuve, prenant pour sujets deux bouvillons de deux ans, en bonne santé, à peu près de la même grosseur et du même poids. L'animal numéro 17, bœuf de deux ans, fut nourri deux fois par jour avec de la jacobée hachée et un peu de son; tandsi que l'animal numéro 18 fut nourri deux fois par jour avec de la paille d'avoine hachée et très peu de son. Quoiqu'un peu maigri le numéro 17 était éveillé et parut en bonne santé jusqu'au 14 juillet 1904, date à laquelle les symptômes de la maladie du bétail se développèrent brusquement, caractérisés par des troubles nerveux intenses, affaiblissement des membres ; l'action du cœur rapide, palpitations, la température sub-normale et l'extrême maigreur. Mort le 22 juillet 1904, soit sept mois et vingt-huit jours depuis le commencement de l'expérience et huit jours depuis la date des premiers symptômes décisifs.

L'examen *post-mortem* révéla un cas bien évident de la maladie du bétail de Pictou.

Animal n° 18.

Bœuf âgée de deux ans. Cet animal resta en bonne santé pendant tout le temps de l'expérience, il fut abattu et livré pour la consommation le 24 octobre 1905, soit vingt-trois mois depuis le commencement de l'expérience. Après un examen minutieux, tous les organes furent trouvés dans un état parfaitement normal et ceci fut vérifié par le pathologiste qui examina les specimens qu'on lui avait envoyés.

Quatrième expérience.

Pour s'assurer si la jacobée cueillie avant d'avoir fleuri provoquerait la maladie, une certaine quantité de jacobée fut coupée avant la floraison et mêlée à du bon foin dans la proportion de vingt fois de foin pour un de jacobée.

Un veau âgé de six mois (numéro 19) fut nourri deux fois par jour avec ce mélange et de plus deux livres d'avoine moulue. On commença à lui donner cette nourriture le 1er décembre 1904 ; l'animal ne profita pas beaucoup mais parut en assez bonne santé jusqu'au 1er mai 1905, date à laquelle il eut la diarrhée, il diminua alors rapidement et des symptômes de troubles nerveux se manifestèrent suivis de déjections notables. Mort le 26 mai 1905, soit cinq mois et vingt-six jours depuis le commencement de l'expérience et vingt-six jours depuis la date de l'apparition des premiers symptômes.

Les changements remarqués dans l'examen *post-mortem* ne variaient pas beaucoup de ceux déjà décrits.

EXPÉRIENCE DU CONTACT.

Deux jeunes animaux pleins de santé (G et N) furent placés le 7 avril 1904 dans une étable isolée et attachés dans la même stalle avec un animal atteint de la maladie du bétail. Tous furent nourris dans la même crèche avec du foin importé et abreuvés dans le même seau. Durant l'été ces animaux furent gardés dans un enclos avec des bestiaux atteints de la maladie, aucune précaution ne fut prise pour prévenir l'infection. Ces jeunes animaux restèrent en bonne santé pendant tout le temps de l'épreuve et furent abattus pour la cosommation le 23 octobre 1905.

L'examen *post-mortem* fit voir que les organes étaient dans un état normal et ceci fut vérifié par le pathologiste.

Une preuve plus évidente de la non-contagion de la maladie est fournie par le cas de l'animal numéro 18 (expérience numéro 3).

Ce bœuf fut établé deux hivers et mis en pâturage pendant deux étés avec les bestiaux nourris à la jacobée. Seize de ces derniers vécurent et moururent à ses côtés, le bœuf prenait sa nourriture sur le même sol où les animaux étaient morts, il fut souvent vu à lécher ces bestiaux malades quand ceux-ci ne pouvaient pas se lever, il fut donc gardé dans les mêmes conditions que les autres, excepté qu'on ne lui donna pas de jacobée comme nourriture.

EXPÉRIENCE PAR INOCULATION.

Le sang et le liquide ascitique qui ont servi à cette expérience provenaient de la génisse qui a servi à l'épreuve numéro 4. Dans son rapport au sujet des spécimens de ce cas votre pathologiste établit que les conditions cirrhotiques du foie étaient plus étendues dans ce cas que dans aucun autre dont il ait fait l'examen, ne laissant aucun doute sur la nocivité des matières employées.

Inoculation sous-cutanée—

Vache (B)—Quinze centimètres cubes de sang frais.
Bœuf (J)—Trente centimètres cubes de sang frais.
Bœuf (K)—Quinze centimètres cubes de liquide ascitique.
Génisse (L)—Trente centimètres cubes de liquide ascitique.

Inoculation intra-péritonéale—

Génisse (M)—Quinze centimètres cubes de sang frais.
Génisse (O)—Trente centimètres cubes de sang frais.

Inoculation intra-péritoneale—

Bœuf (D)—Quinze centimètres cubes de sang frais.
Bœuf (A)—Trente centimètres cubes de sang frais.
Bœuf (H)—Quinze centimètres cubes de liquide ascitique.
Génisse (P)—Trente centimètres cubes de liquide ascitique.

Ces animaux furent inoculés le 15 juillet 1905; ils n'eurent ni inflammation à l'endroit de l'inoculation ni mauvais effet d'aucune nature. La température et le pouls restèrent normaux pendant tout le temps. Les animaux furent abattus du 10 au 31 octobre 1905. L'examen post-mortem ne révéla aucune lésion de quelque nature que ce soit.

Une expérience semblable fut faite sur des cobayes et donna des résultats négatifs.

Je me permets d'affirmer que les expériences ci-haut mentionnées prouvent d'une façon concluante que la maladie du bétail de Pictou n'est pas contagieuse, soit par contact, dans les étables, en pâturage, ni par inoculation, mais est causée seulement par l'ingestion de la jacobée ou par des substances délétères, lesquelles sont mêlées au foin.

TRAITEMENT.

Relativement au traitement j'ai peu de chose à dire. Mes observations pendant l'année passée confirment mon opinion que le traitement par la strychnine et le fer (traitement élaboré dans mon rapport de la saison dernière) prolongera en plusieurs cas la vie des bestiaux, et durant la période du premier degré pourra peut-être permettre au propriétaire de mettre l'animal dans des conditions propres à la consommation, mais les médicaments ne pourront pas établir les changements morbides du foie, et il est très douteux qu'un résultat très pratique puisse découler de ce traitement.

PRÉVENTION.

L'extirpation de la jacobée en est la première condition essentielle. Je crois, monsieur, que vous êtes d'opinion que les moutons et peut-être les chèvres seront d'une grande utilité dans les efforts immédiats qui devraient être faits pour détruire cette plante. Je partage sincèrement votre opinion, et je crois fermement que si un nombre suffisant de moutons étaient enfermés sur une terre couverte de mauvaises herbes, et si, en même temps, l'on coupait la mauvaise herbe partout où elle se trouve, dans quelques années la jacobée aurait disparu et conséquemment la maladie du bétail de Pictou aussi.

L'expérience suivante peut nous confirmer dans cette opinion. Quatre moutons furent enfermés depuis le premier avril 1905 dans quatre acres de terre à pâturage remplies de mauvaises herbes. Le champ (comme vous le verrez par la photographie que j'ai l'honneur de vous envoyer) est entièrement dépourvu de jacobée, tandis qu'il est borné de tous côtés par une luxuriante croissance de cette plante. Des expériences plus étendues à ce sujet, cependant, sont nécessaires avant que des informations précises et suffisantes soient données.

Bien qu'il soit généralement admis que les moutons détruisent la jacobée, l'opinion prévaut que cette plante a un effet nuisible sur eux. Premièrement, en causant la maladie et la mort. Secondement, en souillant les tissus et en rendant la chair impropre à la vente.

Toutes ces observations sont d'un intérêt vital pour les cultivateurs et les propriétaires de bestiaux, et je suis heureux d'apprendre que vous êtes à considérer une série d'expériences, lesquelles, je crois, seront d'une grande valeur pratique.

En conclusion, je suis heureux de pouvoir dire qu'il n'y a eu aucune maladie de nature contagieuse dans ce comté durant cette année, cependant j'ai examiné comme à l'ordinaire les cas rapportés.

Néanmoins, j'ai fait abattre soixante bêtes à cornes, lesquelles étaient affectées de la maladie du bétail de Pictou. Des détails sur chaque cas vous ont été envoyés.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

W. H. PETHICK,
Inspecteur.

Le directeur général vétérinaire,
Ottawa.

F. S. MACDONALD, M.V.

SOURIS, I.-P.-E., 31 octobre 1905.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous transmettre le rapport indiquant le nombre de bestiaux abattus, atteints de la maladie du bétail de Pictou et l'indemnité payée aux propriétaires, pour ces bestiaux, au cours de l'année finissant le 31 octobre 1905.

Conformément à vos instructions, j'ai fait une enquête sur l'existence présumée de la morve à Big-Pond et à East-Baltic. Le tableau d'épreuve de la malléine et un rapport à ce sujet vous ont été transmis.

1904.	Nombre abattus.	Montants payés.
Novembre	..	....
Décembre	..	....
1905.		
Janvier	..	....
Février	..	....
Mars	..	....
Avril	1	$ 20
Mai	3	56
Juin	9	112
Juillet	8	138
Août	5	82
Septembre	1	20
Octobre	3	50
Total	30	$478

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

F. S. MACDONALD,
Inspecteur.

Le directeur général vétérinaire,
Ottawa.

G. TOWNSEND, M.V.

NEW-GLASGOW, N.-E., 31 octobre 1905.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport sur le travail que j'ai fait pour le ministère de l'Agriculture durant l'année 1904-1905.

Le seul travail que j'ai eu à faire a été le service de quarantaine de la maladie du bétail de Pictou, dans le comté de Pictou.

Il y a eu du 1er novembre 1904 au 31 octobre 1905 quarante cas, soit une diminution de quarante et un cas dans le comté, sur ceux de l'année précédente.

Je pense que les faits suivants vous expliqueront assez bien cette grande diminution du nombre de bestiaux malades.

Les conditions, dans la province, depuis un an et demi, ont été exceptionnelles, et les circonstances ont été telles que virtuellement tout le comté a été soumis à une expérimentation relative à l'alimentation.

Premièrement.—En 1904, il y a eu grande disette des éléments propres à la nourriture, foin, paille, etc., etc.

Deuxièmement.—Pour cette raison, les cultivateurs se sont hâtés de disposer du plus grand nombre de leurs bestiaux, tout en gardant pour hiverner, autant que possible, les plus forts et les plus faciles à nourrir, diminuant ainsi de beaucoup le nombre de bestiaux dans le district.

Troisièmement.—On a importé de Québec une grande quantité de foin qui, je n'en doute pas (dans presque tous les cas), était de meilleure qualité et plus nutritif que celui qui pousse sur les terres d'ici, où l'on constate l'existence de la maladie.

Quatrièmement.—Il n'y avait certainement pas de seneçon jacobée ou de "Stinking Willie", qui, je crois, sont les causes provoquantes ou prédisposantes, sinon la cause directe de la maladie.

TUBERCULOSE.

J'ai observé quelques cas qui avaient été soupçonnés comme étant la maladie du bétail de Pictou. Dans tous les cas où j'ai cru que cela était préférable, j'ai fait détruire les bestiaux, les propriétaires se soumettant avec empressement, quoiqu'ils ne s'attendissent à aucune indemnité.

ANTHRAX.

Ce qui suit est une légère variante de la nature du travail que j'ai eu à faire cette année, lequel travail sortait de l'ordinaire.

M. John McLean, de Greenwood, comté de Pictou, est venu chez moi pour voir un taureau de deux ans qui était mort une heure auparavant, et il m'a appris qu'il avait perdu une vache, la semaine précédente, dans des circonstances semblables; il soupçonnait que ces animaux étaient morts de la maladie du bétail de Pictou.

Le taureau avait été mis dans sa stalle, le soir précédent, paraissant en bonne santé, le matin il était mort. On le trouva couché dans une position naturelle, ne paraissant pas avoir eu d'agitation avant la mort. Il y avait un écoulement sanguin et écumeux sortant par les narines. En ouvrant l'abdomen une grande quantité de sérum s'échappa, ce serum était teint de sang; la rate était hypertrophiée et remplie de caillots noirs, le fait est qu'il y avait eu hémorrhagie dans presque tous les organes.

La vache était perdue depuis une journée, et quand elle fut retrouvée elle était morte et couchée sur le sternum, ne montrant aucun signe d'agitation; des narines, le même écoulement sanguin écumeux sortait. Depuis 30 ans ces deux animaux sont les seuls qui soient morts sur la ferme sans cause apparente. Ils n'ont jamais souffert de l'anthrax.

J'ai fait brûler et enterrer les animaux. L'écurie, etc., ont été nettoyées et désinfectées avec une solution d'acide carbolique et blanchies à la chaux.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

GEORGE TOWNSEND,
Inspecteur.

Le directeur général vétérinaire,
Ottawa.

E. C. THURSTON, M.V.F.

SYDNEY, C.-B., 31 octobre 1905.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous faire rapport que depuis ma nomination, en juin dernier, comme inspecteur en cette localité, aucune importation d'animaux n'a été faite à notre port et aucune maladie contagieuse n'a été signalée dans le district.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

E. C. THURSTON,
Inspecteur.

Le directeur général vétérinaire,
Ottawa.

V. T. DAUBIGNY, M.V.

TERREBONNE, QUÉ., 31 octobre 1905.

MONSIEUR,—Pendant l'année expirant le 31 octobre 1905, je n'ai fait aucune inspection. Sauf une, cependant, à Montréal, pour un cas de morve supposé.

J'ai visité, à plusieurs reprises, la partie est de Montréal et n'ai rien découvert relativement aux maladies contagieuses.

En dehors de cela, j'ai donné des conférences dans diverses localités, sur la morve, la gale, le charbon, etc., etc.

Cet été il y a eu des cas de charbon dans quelques endroits du nord de la province de Québec.

Quant aux conférences, elles plaisent aux cultivateurs, qui comprennent bien ce qu'ils doivent faire en de pareils cas, et après l'explication de la loi sur les maladies contagieuses on ne m'a pas fait de remarques d'hostilité, ce qui est de bon augure.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre très dévoué serviteur,

V. T. DAUBIGNY,
Inspecteur.

Le directeur général vétérinaire,
Ottawa.

J. D. WHYTE, M.V.F.

SHERBROOKE, 31 octobre 1905.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous transmettre mon rapport annuel pour l'exercice finissant le 31 octobre 1905.

MORVE.

Le nombre de chevaux soumis à l'épreuve durant l'année a été de 101, parmi lesquelles un a été soumis à l'épreuve deux fois, deux ont été soumis à l'épreuve trois fois et ont cessé de donner la réaction, les deux premières épreuves avaient été faites en l'année 1904. Le nombre total de chevaux abattus a été de 47.

GALE.

Conformément à vos instructions, j'ai visité Chicoutimi, Qué., pour découvrir de quelle nature était la maladie de peau dont souffraient les chevaux de ce district. J'ai constaté que c'était la gale, laquelle était très répandue dans cette localité. Le docteur T. R. Duchêne, de Chicoutimi, a été nommé pour combattre cette maladie.

J'ai eu aussi trois autres cas, deux à Saint-Ours, Qué., et un à Saint-Denis, Que.; l'un des chevaux de Saint-Ours est encore en quarantaine.

ANTHRAX SUPPOSÉ.

J'ai visité la paroisse d'Yamaska, Qué., le 31 août, pour inspecter un cas supposé d'anthrax, quinze vaches étant mortes subitement dans cette localité. Toutes les carcasses ayant été détruites et la description des symptômes donnés par les gens étant tels qu'il me fut impossible de faire un diagnostic précis; j'ai en conséquence conseillé le nettoyage et la désinfection.

J'ai aussi visité la Baie-du-Febvre, Qué., le 4 septembre, pour inspecter des cas supposés d'anthrax, quinze animaux étant morts subitement. Comme il n'y avait pas d'animaux malades lors de ma visite et que ceux qui étaient morts étaient enterrés, je n'ai pu me prononcer sur la nature de la maladie. J'ai demandé au docteur Lahaye, de Nicolet, advenant d'autres cas mortels, d'envoyer des spécimens de sang au laboratoire biologique d'Ottawa, c'est ce qu'il a fait, mais l'examen de ces spécimens a donné un résultat négatif quant à l'anthrax. J'ai alors conseillé le nettoyage et la désinfection, enjoignant en même temps de brûler les carcasses à l'avenir ou de les enterrer dans la chaux.

TÉTANOS.

Conformément à vos instructions, j'ai visité les dépendances de Luther Fuller, du canton de Bolton, Québec. Deux vaches étant mortes d'une façon qui lui paraissait bien étrange, après m'être enquis des symptômes que ces animaux présentaient, j'ai constaté qu'elles étaient mortes du tétanos. J'ai fait nettoyer et désinfecter les dépendances.

CAS SUSPECTS DE SEPTICÉMIE HÉMORRHAGIQUE.

J'ai visité Durham-Sud, Qué., pour inspecter certains cas de maladies ressemblant à la septicémie hémorrhagique. Trois vaches en pâturage étant mortes subitement les trois années précédentes, des animaux étant morts à peu près de la même manière, à l'examen *post-mortem,* les lésions n'étant pas caractéristiques, j'ai envoyé au laboratoire biologique d'Ottawa des spécimens, lesquels ont donné un résultat négatif.

TUBERCULOSE.

J'ai injecté de la tuberculine, assisté du docteur Etienne, à un lot de 93 bêtes à cornes qu'on expédiait au Sud-africain. Trois de ces bêtes ont donné la réaction.

J'ai inoculé 9 bêtes à cornes de race importées des Etats-Unis et cinq ont donné la réaction.

De plus, 4 autres bêtes à cornes, importées aussi des Etats-Unis, et ne donnant pas la réaction.

Les bestiaux inoculés n'étant pas pour l'exportation, étaient au nombre de 103; 23 ont donné la réaction et ces derniers ont été marqués à l'oreille.

Faisant donc un total de 209 bêtes inoculées.

Voici un état du nombre d'animaux importés des Etats-Unis et entrés dans ce port:—

Bêtes à cornes	24
Moutons	1
Chèvres	4
Porcs (pour la reproduction)	5
" (pour être abattus immédiatement)	174

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

J. D. WHYTE,
Inspecteur.

Le directeur général vétérinaire,
Ottawa.

A. A. ETIENNE, M. V.

31 octobre 1905.

Monsieur,—J'ai l'honneur de vous transmettre mon rapport, depuis le 1er décembre 1904 jusqu'au 31 octobre 1905.

Pendant ce laps de temps, j'ai inspecté 48 fermes et j'ai injecté la malléine à 78 chevaux; de ce nombre 50 ont donné la réaction et ils ont été abattus, 24 de ces chevaux ayant accusé des symptômes cliniques et les 26 autres n'en ayant pas accusé. Les propriétaires de 39 de ces chevaux ont reçu une indemnité. Sur les 78 chevaux soumis à l'épreuve de la malléine, 20 chevaux n'ont pas donné de réaction, six chevaux ont cessé de donner la réaction, 23 chevaux ont été injectés une seconde fois, et 11 une troisième fois.

Le 12 juillet, j'ai reçu instruction de visiter Saint-Canut, ainsi que Sainte-Agathe-des-Monts, un rapport ayant été fait que plusieurs chevaux dans ces endroits étaient atteints de la gale.

J'ai trouvé à Saint-Canut quatre chevaux, appartenant au même propriétaire, atteints de la gale, et un à Sainte-Agathe. Ils ont été mis en quarantaine, traités et guéris.

Le 7 septembre, j'ai reçu instruction de visiter Saint-Jérôme, et d'inspecter sept fermes, sur lesquelles plusieurs vaches étaient mortes, présentant des symptômes de l'anthrax. Les animaux ayant été enterrés depuis plusieurs jours, il m'a été impossible de faire un examen minutieux et je n'ai pris aucune mesure. Une personne de Sainte-Agathe a été poursuivie et mise à l'amende sous l'accusation d'avoir disposé d'un cheval mis en quarantaine.

Je suis allé aux Chutes de Shawinigan, et j'ai inspecté les fermes sur lesquelles des porcs avaient la bronchite vermineuse. Cette maladie avait causé la mort de plus de cent porcs.

Le 27 octobre, je suis allé à Saint-Thomas-de-Pierreville, et à la Baie-du-Febvre, et j'ai fait une enquête minutieuse pour découvrir si la gale des moutons existait. J'ai le plaisir de faire rapport que cette maladie est disparue depuis plusieurs années et que les moutons qui en étaient atteints ont été oints. Pendant que j'étais à la Baie-du-Febvre, j'ai été appelé pour faire un examen *post-mortem* d'une génisse morte d'une maladie bien étrange. Sur cette ferme, 7 vaches, 2 chevaux et 4 porcs sont morts et présentaient tous les mêmes symptômes.

J'ai l'honneur d'être monsieur,

Votre obéissant serviteur,

A. A. ETIENNE,
Inspecteur.

Le directeur général vétérinaire,
Ottawa.

THOS R. DUCHENE, M. V.

Chicoutimi, Qué., 31 octobre 1905.

Monsieur,—J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport pour l'année finissant le 31 octobre 1905. Veuillez prendre en note que j'ai commencé à travailler le 15 mai dernier.

GALE.

Dans mon district d'inspection, le comté de Chicoutimi et le Lac-Saint-Jean, il s'est déclaré de la gale sur les chevaux. J'ai inspecté quatre-vingt-deux fermes. Cent quarante-deux chevaux ont été atteints et mis en quarantaine; sur ce nombre, il n'en reste maintenant que onze à guérir, tous ont guéri après un traitement approprié. La maladie semble être maîtrisée à Chicoutimi, mais ne l'est pas encore dans le district du Lac-Saint-Jean.

MORVE.

Pendant l'année, j'ai injecté la malléine à vingt chevaux dans le comté de Chicoutimi, sept ont donné la réaction; ils ont été abattus et enterrés.

En octobre dernier, conformément à des instructions spéciales, je suis allé dans le comté de Saguenay, et là j'ai injecté la malléine à seize chevaux. Cinq de ceux qui ont donné la réaction ont été marqués par moi, E.R., cinq autres présentant des symptômes cliniques ont été abattus.

Dans le comté de Chicoutimi, j'ai constaté que la plupart des malades étaient des chevaux achetés et amenés ici par des hommes de chantiers.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

Le directeur général vétérinaire,
Ottawa.

Inspecteur.

J. D. DUCHENE, M.V.

QUÉBEC, 31 octobre 1905.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport pour l'exercice finissant le 31 octobre 1905.

MORVE.

Dans le cours de l'année, j'ai injecté de la malléine à 245 chevaux, 153 ont donné la réaction, 115 ont été abattus et 35 ont été mis en quarantaine, d'après le règlement numéro 48, trois ont cessé de donner la réaction, deux de ces derniers ont cessé à la troisième injection et un à la sixième injection.

Au cours de mes inspecetions à travers la province de Québec, j'ai constaté, à l'est de Montréal, quelques cas isolés de morve, mais sur la rive nord du Saint-Laurent, que j'ai inspectée avec le Dr A. E. Moore, nous avons découvert une épidémie de morve dans la région est du Saguenay, de la rivière Sainte-Marguerite à la rivière Portneuf, soit une distance d'à peu près 85 milles.

Cette épidémie de morve a commencé, dit-on, il y a quatre ans, lors du passage de bohémiens, qui ont vendu des chevaux infectés à un cultivateur du district.

Depuis ce temps, les chevaux infectés, appartenant aux cultivateurs ou aux marchands de bois, surtout ceux des chantiers, ont été en contact direct avec des chevaux sains, nul ne paraissant connaître la gravité de cette maladie maligne et nul ne prenant aucune précaution pour l'éviter.

LA GALE DES CHEVAUX.

Durant l'année la gale des chevaux s'est déclarée et s'est répandue dans les comtés de Beauce et de Dorchester. J'ai visité 38 fermes et mis en quarantaine 49 chevaux, qui ont été traité; sur ce nombre 44 ont guéri et 5 sont encore sous traitement.

LA GALE DES MOUTONS.

J'ai visité 28 fermes à la Baie-du-Febvre et j'ai examiné 145 moutons, 65 étaient infectés et ils ont été traités avec succès par la méthode d'onction.

Aucun cas de choléra des porcs n'a été rapporté pendant l'année écoulée.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

JOHN D. DUCHESNE,
Inspecteur.

Le directeur général vétérinaire,
Ottawa.

J. O. GUY, M.V.

SAINT-JEAN, Qué., 31 octobre, 1905.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport succinct, du 1er mai au 31 octobre 1905.

Pour l'importation—

Bêtes à cornes (Holstein)	2

Destinés à l'exportation—

Bêtes à cornes	2
Moutons	6

N.B.—J'ai inspecté au poste de Saint-Jean une exportation d'animaux, pour les Etats-Unis, destinés à une exposition.

Bêtes à cornes (courtes-cornes)	13
Moutons	21

Tous les animaux inspectés au poste d'entrée étaient exempts de maladie.

J'ai informé le département de l'Agriculture que quelques cas de morve s'étaient déclarés aux endroits suivants: à Napierville 5, à St-Alexandre 1, à Stanbridge-Station 1. Ces cas ont été traités par l'inspecteur, le docteur Etienne, qui en a fait rapport au ministère.

L'échange de chevaux entre des bohémiens venus des Etats-Unis et nos cultivateurs, a été la cause de l'infection de la morve.

J'ai la satisfaction de déclarer qu'a ma connaissance il n'y a aucun signe de maladies épizootiques ou enzootiques dans mon district.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

J. O. GUY,
Inspecteur.

Le directeur général vétérinaire,
Ottawa.

A. McCORMICK, M.V.

ORMSTOWN, Qué., 31 octobre 1905

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport sur le travail fait pour l'exercice finissant le 31 octobre 1905.

J'ai donné des certificats de santé pour les animaux suivants, exportés, de ce district aux Etats-Unis :

22 novembre, 1904—Un agneau enregistré.
11 septembre 1905—Trente-sept bêtes à cornes destinées à l'exposition.
2 octobre 1905—Un agneau enregistré.
2 octobre 1905—Dix bêtes à cornes en pâturage.
16 octobre 1905—Vingt bêtes à cornes en pâturage.
17 octobre 1905—Deux veaux Ayrshire enregistrés.

Je suis heureux de faire rapport qu'il ne s'est déclaré aucune maladie contagieuse, et qu'en général, la santé des animaux de ce district a été bonne.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,
ARCH. McCORMICK,
Inspecteur.

Le directeur général vétérinaire,
Ottawa.

A. SMITH, A.M.V.R.C.

TORONTO, 31 octobre 1905.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous soumettre le rapport succinct qui suit, concernant la santé des animaux domestiques dans la province d'Ontario durant l'année dernière :—

CHEVAUX.

Leur santé a été généralement bonne. Quelques cas de morve ont été découverts, on les a signalés au département, et les inspecteurs les ont immédiatement traités.

BÊTES BOVINES.

Leur santé a été assez bonne. La tuberculose existe sans aucun doute, mais dans une proportion bien moindre que dans la Grande-Bretagne.

MOUTONS.

Leur santé a été également assez bonne, à l'exception de quelques cas de gale, lesquels ont été immédiatement traités.

PORCS.

Le choléra des porcs, maladie contagieuse, existe, mais sur une étendue limitée, à cause des mesures efficaces prises par les divers inspecteurs.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,
ANDREW SMITH.

Le directeur général vétérinaire,
Ottawa.

WM. STUBBS, M.V.

CALEDON, 31 octobre 1905.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport annuel pour l'exercice finissant le 31 octobre 1905.

Au cours de l'année j'ai injecté la tuberculine à cent cinquante-sept bêtes à cornes de race, destinées à l'exportation aux Etats-Unis; sur ce nombre douze ont donné la réaction.

J'ai injecté de la malléine à dix-neuf chevaux pour savoir s'ils avaient la morve. Ces chevaux appartenaient à six propriétaires différents. Huit de ces chevaux ayant donné la réaction, ont été abattus. Toutes les constructions et dépendances mises en quarantaine par moi ont maintenant cessé de l'être.

Le 27 juin j'ai visité Southampton, comté de Bruce, où un certain nombre de bêtes à cornes étaient mortes subitement et dans des circonstances étranges. Après un examen minutieux, j'ai constaté que cette maladie était de nature non contagieuse et qu'elle était due au manque de bons soins et à la mauvaise alimentation.

Le 30 août, assisté du Dr A. E. Moore, j'ai examiné tous les moutons étant à l'exposition de Toronto, et je les ai trouvés exempts de la gale et de toute autre maladie.

Durant l'année, en l'absence du Dr Stork, du marché de Toronto, j'ai toujours visité ce marché et aussi celui du " Parc à bestiaux de L'Union ", à Toronto-Junction, et j'y ai trouvé les bestiaux entièrement exempts de maladie. Pendant mes visites aux marchés, j'ai vu au nettoyage et à la désinfection des wagons venant de districts en quarantaine.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

WILLIAM STUBBS,
Inspecteur.

Le directeur général vétérinaire,
Ottawa.

J. H. TENNENT, M.V.

LONDON, 31 octobre 1905.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport annuel pour l'exercice finissant le 31 octobre 1905.

TUBERCULOSE.

Au cours de l'année j'ai injecté la tuberculine à 61 bêtes bovines de race pure, destinées à l'exportation.

Destinées aux Etats-Unis	52
Destinées au Japon	9

Cinq de ces animaux ont été trouvés malades, rapport en a été fait et ils ont été marqués à l'oreille.

GALE DES MOUTONS.

Nombre de fermes mises en quarantaine	71
Nombre de troupeaux affectés de la gale	41
Nombre de troupeaux en contact avec les moutons malades	30

Les moutons sur ces fermes en quarantaine ont été traités deux fois par l'onction dans la chaux et le soufre.

J'ai surveillé la première et la seconde onctions des moutons sur 29 fermes, je les ai inspectés depuis et tous ces moutons paraissent maintenant guéris de la gale.

Un rapport a été fait au ministère que des moutons affectés de la gale avaient été expédiés d'Owen-Sound et de Chatsworth au marché de Toronto, et aussi d'Oil-Springs et de Brigden à Buffalo.

Conformément aux instructions reçues, j'ai visité et inspecté les moutons, sur 24 fermes, aux environs d'Owen-Sound, sur 30 fermes dans les environs de Chatsworth, et sur 99 fermes dans les environs d'Oil-Springs et de Brigden, et dans aucun de ces districts je n'ai trouvé de moutons affectés de la gale.

MORVE.

Durant l'année j'ai injecté de la malléine à 37 chevaux.

Nombre de chevaux injectés la première fois.	21
Nombre de chevaux injectés la seconde fois.	16

Cinq des chevaux injectés pour la première fois ont accusé de la réaction et offert des symptômes cliniques de la morve, ils ont été en conséquence abattus; les 16 autres chevaux qui avaient été en contact avec les cinq chevaux malades n'ont pas donné de réaction, après la deuxième injection, et n'ayant aucun symptôme clinique de la morve, ils ont été remis en liberté.

Conformément aux instructions reçues, j'ai visité et examiné les chevaux qui avaient été exposés à la contagion de la morve sur 33 fermes; pas un de ces chevaux n'a accusé les symptômes cliniques de la maladie, conséquemment je ne leur ai pas injecté de malléine.

LA RAGE.

Un chien, présentant des symptômes de la rage, a été envoyé à l'institut Pasteur, à New-York, pour être examiné, et il a été déclaré souffrant de la rage.

Dix-neuf chiens ont été mis en quarantaine, douze des chiens étaient soupçonnés d'avoir été en contact avec le chien malade, les sept autres avaient mordu des gens, et ils ont été mis en quarantaine sous soupçon. Après avoir été mis en quarantaine le temps voulu, et la rage ne se développant pas, tous les chiens ont été remis en liberté.

LE NETTOYAGE ET LA DÉSINFECTION DES WAGONS.

J'ai surveillé le nettoyage et la désinfection de 77 wagons dans lesquels avaient été expédiés des porcs vivants venant de districts de quarantaine.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

J. H. TENNENT,
Inspecteur.

Le directeur général vétérinaire,
Ottawa.

W. W. STORK, M. V.

TORONTO, 31 octobre 1905.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport annuel comme inspecteur stationné à Toronto. Durant l'année écoulée, mes occupations ont été les suivantes: l'inspection des bestiaux aux divers marchés de Toronto et des environs, la surveillance du nettoyage et de la désinfection des wagons sur les diverses lignes de chemins de fer, et l'inspection des cas de maladies contagieuses signalées à divers endroits dans Ontario.

J'ai visité périodiquement les chantiers de construction des diverses compagnies de chemins de fer, où un grand nombre de chevaux et de mules sont employés au travail de la construction; j'étais présent aux grandes ventes de chevaux à Toronto; j'ai aussi inspecté tous les chevaux et les mules appartenant aux divers cirques qui ont visité Toronto dans le cours de l'été.

Dans le mois de mai, accompagné du docteur James, d'Ottawa, j'ai injecté la tuberculine à un lot de vaches laitières, destinées à l'exportation en Afrique-Sud, j'ai aussi injecté la tuberculine dans le cours de l'année à cinquante-deux bêtes à cornes de race, destinées à l'exportation aux Etats-Unis.

Ce qui suit est le tableau synoptique des inspections faites et des maladies contagieuses qui se sont déclarées durant la période comprise dans ce rapport.

ANTHRAX.

Au cours du mois d'août, une épidémie d'anthrax s'est déclarée dans les environs de Collingwood, Ont., et sur une ferme, dans l'espace de quelques jours, trois vaches, deux porcs et un mouton moururent, présentant tous les symptômes pathognomoniques de la maladie.

Le propriétaire de ces animaux, en enlevant la peau du premier animal qui succomba, s'inocula malheureusement et mourut peu après.

Des mesures immédiates ont été prises, en fait de quarantaines et de désinfections, et le résultat en a été que la maladie a été maîtrisée et qu'il n'y a pas eu d'autres cas fatals.

MORVE.

Durant l'année, j'ai fait vingt-deux inspections à des endroits où l'on soupçonnait que des cas de morve devaient exister. J'ai injecté la malléine à quarante-sept chevaux en tout. Vingt-deux d'entre eux ayant la maladie ont été abattus.

Les localités dans lesquelles la maladie a apparu, le nombre de chevaux injectés, et le nombre détruits sont indiqués dans le tableau suivant:—

	Injectés.	Détruits.
Comté d'Addington	1	1
" de Grey	5	4
" de Hastings	8	4
" de Huron	14	5
" de Lennox	4	2
" d'Oxford	2	1
" de Waterloo	1	1
" de Wellington	9	2
" d'York (Toronto)	3	2

Partout où la présence de la maladie a été constatée, les règlements concernant la quarantaine et la désinfection de ces endroits ont été strictement observés, et partout où l'on a pu retracer un animal malade ayant récemment changé de propriétaire, l'en-

droit occupé précédemment par l'animal malade a été visité, désinfecté et mis en quarantaine, et tous les chevaux retracés comme ayant été en contact avec l'animal mort ont été soumis à l'injection de la malléine.

CAS DE RAGE SUSPECTS.

Vers la fin de juin, j'ai visité la ville de London, Ont., et accompagné du docteur Tennent, de cette ville, j'ai passé une dizaine de jours à surveiller de près les développements d'un certain cas rapporté comme étant de la rage.

Les faits relatés étaient qu'un enfant avait été mordu par un petit chien qu'on avait remarqué agissant d'une façon étrange.

Le père de l'enfant, qui est un médecin pratiquant demeurant à London, partit immédiatement avec l'enfant et le chien et se rendit à une institution de New-York, et quelque temps après leur arrivée un rapport fut télégraphié au bureau de santé de London, disant que le chien était mort de la rage paralytique. On a fait une inspection minutieuse de tous les chiens des environs immédiats des endroits où le chien malade avait été, vu, mais rien d'anormal n'a été révélé chez aucun chien, et malgré une surveillance assez prolongée, le cas rapporté plus haut a été le seul observé.

CHOLÉRA DES PORCS.

Dans le cours de l'année écoulée, il y a eu une décroissance remarquable du nombre des cas signalés en ce qui concerne le choléra des porcs, due sans aucun doute à l'observation rigoureuse des règlements relatifs aux expéditions provenant des endroits suspects. Toutes les enquêtes faites relativement aux cas signalés de la maladie des porcs nous ont démontré qu'il n'y avait que de légères indispositions dues soit à une alimentation préjudiciable, ou soit à des environs insalubres.

GALE DES MOUTONS.

Dans le cours de l'année, deux consignations distinctes de moutons sont arrivées au marché de Toronto, ces moutons étaient affectés de la gale. Ces animaux ont été immédiatement mis en quarantaine et abattus par ordre des inspecteurs. Les compartiments qu'ils avaient occupés et les wagons dans lesquels ils étaient arrivés ont été mis en quarantaine et désinfectés, et toutes les précautions ont été prises pour empêcher la maladie de se propager.

J'ai visité plusieurs fermes en quarantaine pendant l'été et j'ai surveillé l'onction. L'onguent dont on s'est servi était à la chaux et au soufre, tel que prescrit par le département.

GALE.

Un cas de gale sur un cheval a été signalé à Toronto; l'animal a été isolé, traité et guéri.

J'ai aussi visité le district de Parry-Sound, un rapport ayant été reçu à l'effet qu'il y avait des bestiaux malades. Après une inspection, il a été constaté que la maladie était limitée à quelques veaux qui étaient morts d'anthrax symptomatique. Comme il n'y avait aucun vétérinaire pratiquant dans l'endroit, j'ai engagé le propriétaire à se procurer au département du vaccin pour l'anthrax symptomatique, les autres veaux ont été vaccinés et l'anthrax symptomatique a disparu.

Pendant mon absence de Toronto pour diverses inspections, le docteur Orchard, de Windsor, et le docteur Stubbs, de Caledon, ont fait mes inspections aux différents marchés, et je puis dire au sujet de ces inspections que durant l'année dernière l'inspection de ces marchés est devenue systématique, surtout la surveillance et la désinfection des wagons à bestiaux, et si, par hasard, ce qui arrive de temps à autre, un wagon

est envoyé sans avoir été nettoyé et désinfecté, on n'épargne aucune peine pour le retrouver, le faire revenir et le faire nettoyer à la satisfaction de l'inspecteur en charge.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

W. W. STORK,
Inspecteur.

Le directeur général vétérinaire,
Ottawa.

M. B. PERDUE, M.V.

CHATHAM, ONT., 31 octobre 1905.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport annuel pour l'exercice finissant le 31 octobre 1905.

CHOLÉRA DES PORCS.

Au cours de l'année, la maladie s'est déclarée quarante-cinq fois, ce qui a nécessité l'abatage de 1,032 porcs. Ces cas ont été traités par les docteurs Orchard, Philipps et moi-même.

A une ou deux exceptions près, tous ces cas de maladie se sont déclarés dans les comtés d'Essex et de Kent, à l'exception d'un cas, qu'il est peut-être bon de mentionner, qui s'est déclaré à Grimsby, dans le comté de Lincoln. La ferme où la maladie s'est déclarée est traversée par le chemin de fer Grand-Tronc, et la seule explication de l'apparition de la maladie dans cette localité c'est que les consignations de porcs, venant de l'étranger, et traversant le Canada par le chemin de fer Grand-Tronc, aient propagé la maladie en laissant tomber des wagons, à leur passage, des matières contenant des germes. Cettte ligne de chemin de fer est une ligne directe entre Détroit et Buffalo.

Les quarante-cinq irruptions de la maladie durant l'année écoulée constituent un nombre moindre que la moitié du nombre d'épidémies de l'année précédente, 1904. En 1904 il y a eu 105 commencements d'épidémies. Durant l'année écoulée, 1905, on a fait abattre 1,032 porcs, soit un peu plus que le tiers de moins que les 3,011 qu'il a fallu abattre l'année précédente. Durant l'année finissant le 31 octobre 1903, il y avait eu 207 commencements dépidémies, et 6,543 porcs abattus, l'année 1903 donnant donc quatre fois plus de cas et six fois plus de porcs détruits. Ces chiffres démontrent une grande amélioration de la situation précédente, relativement au choléra des porcs, et justifie amplement le département des mesures efficaces prises pour maîtriser la maladie. Lorsqu'une épidémie se déclarait et rendait la quarantaine nécessaire sur des fermes privées, j'ai toujours constaté qu'on se soumettrait avec plaisir et promptitude aux règlements concernant le nettoyage et la désinfection, et il est arrivé, bien rarement, qu'une seconde épidémie se soit déclarée aux endroits où l'on a gardé de nouveau des porcs, après avoir observé la quarantaine. La coopération des cultivateurs pour rendre le travail des inspecteurs plus efficace est un des faits les plus importants et les plus encourageants, et l'amélioration obtenue dans tout le district est due à cette coopération.

Au commencement de l'exercice financier, certains cantons dans les comtés d'Essex, de Kent et dans l'île Walpole, comté de Lambton, ont été mis en quarantaine. Vu que l'état sanitaire s'améliorait dans ces districts, et qu'il y avait des plaintes nombreuses contre les difficultés inutiles causées aux cultivateurs comme aux expéditeurs, le 15 mai dernier, la quarantaine a été levée et de nouveaux règlements ont été adoptés, pourvoyant à l'inspection des consignations de porcs venant de tout le district dans

lequel le choléra des porcs avait sévi. Depuis l'adoption de ces règlements, 671 wagons ont été expédiés de ce district, contenant 67,950 porcs, qui ont tous été inspectés avant d'entrer dans les wagons. Dans tous les cas un duplicata de certificats de santé est envoyé à l'inspecteur du point de destination, où le nettoyage et la désinfection des wagons sont surveillés et attestés par les inspecteurs.

Il y a dans le district plus de quarante points d'expéditions, et toutes les consignations doivent être signalées quarante-huit heures avant leur départ ; il est évident que non seulement cette inspection exige beaucoup de temps, mais que la réception des rapports des expéditeurs au bureau principal prend aussi bien du temps, et il faut pourvoir à ce que cette inspection se fasse sans délai.

Au cours de l'année j'ai fait plusieurs voyages d'inspection générale à travers le district, et je suis heureux de faire rapport qu'aucune tentative de cacher des cas de maladie n'a pu être découverte. Autrefois il y avait toujours plus ou moins de cas cachés, mais cette année je crois que tous les cas ont été signalés par le cultivateur lui-même. J'ai aussi visité un grand nombre d'expositions d'automne, dans les comtés d'Essex et de Kent, où j'ai eu l'occasion de rencontrer les cultivateurs et causer avec eux, et de voir différentes classes de bestiaux.

MORVE.

Dans les environs d'Amherstburg, dans le comté d'Essex, j'ai injecté la malléine à deux chevaux, et ils ont donné la réaction ; ils ont été injectés plus tard par le docteur Moore, et ils ont encore donné la réaction, et ont été abattus.

LA GALE DES MOUTONS.

Au cours d'une inspection faite dans les environs de Watford et Inwood, avec les docteurs Moore et Tennent, quatre cas de gale des moutons, et un cas suspect, ont été observés. Ces cas ont été traités par le docteur Tennent.

TUBERCULOSE.

Au cours de l'année, j'ai injecté de la tuberculine à deux bêtes à cornes destinées à l'exportation ; ni l'une ni l'autre n'a donné la réaction.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

M. B. PERDUE,
Inspecteur.

Le directeur général vétérinaire,
Ottawa.

F. W. HIGGINSON, M.V.

ROCKLAND, 31 octobre 1905.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport pour l'exercice finissant le 31 octobre 1905.

TUBERCULOSE.

Durant l'année j'ai soumis à l'épreuve de la tuberculine 390 bêtes à cornes, desquelles 146 étaient destinées à l'exportation ; sur ce nombre 14 ont donné la réaction ; sur les 244 autres injectées, 16 ont donné la réaction.

MORVE.

Dans le cours de l'année, j'ai injecté la malléine à 158 chevaux, dont 37 donnèrent la réaction et furent détruits. J'inoculai 8 de ces chevaux à trois reprises et il y eut réaction chaque fois; j'en inoculai 3 deux fois, et il y eut réaction dans chaque cas. J'en détruisis 8 sur symptômes cliniques.

GALE.

La gale se déclara parmi les chevaux dans le comté de Labelle. Je fis mettre en quarantaine 18 chevaux, et j'indiquai le traitement à leur donner. Cette maladie se déclara aussi dans le comté de Glengarry, dans les environ de Glen-Robertson et d'Alexandria, où 9 fermes, renfermant 13 chevaux en tout, furent mises en quarantaine. Tous ces chevaux, à l'exception de deux, se rétablirent rapidement. Quatre chevaux, qui étaient atteints de la gale dans le comté de Prescott, furent également mis en quarantaine.

ANTHRAX.

Conformément à vos instructions, je visitai Oka, sur la rivière Ottawa, afin de faire une enquête au sujet d'une épidémie d'anthrax qui sévissait parmi les bêtes à cornes que l'on faisait paître sur une commune à peu de distance du village. Vingt et une bêtes étaient mortes avant ma visite. Dans un grand nombre de cas l'on n'avait jeté qu'un peu de terre sur les carcasses et aucunes précautions n'avaient été prises pour empêcher la maladie de se répandre. Je fis exhumer et brûler toutes les carcasses, et à l'endroit où elles avaient été enterrées, je fis couvrir l'herbe de chaux éteinte. Je recommandai que le reste des bêtes qui paissaient sur la commune fussent vaccinées. Un cultivateur à qui appartenait une des vaches qui étaient mortes contracta l'anthrax, l'on ne sait trop comment, et mourut au bout d'une semaine.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

G. W. HIGGINSON,
Inspecteur.

Le directeur général vétérinaire,
Ottawa.

G. W. ORCHARD, M.V.

WINDSOR, 31 octobre 1905.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter mon rapport pour l'exercice expiré le 31 octobre 1905.

J'ai visité les comtés d'Essex et de Kent pendant les mois de novembre et de décembre 1904, et de janvier 1905. Durant cette période de temps j'ai inspecté 38 wagons, contenant 3,614 porcs vivants, consignés à divers fabricants de conserves de viande. Vingt-deux cas de choléra furent découverts, ce qui nécessita l'abatage de 539 porcs, pour lesquels une indemnité de $2,071.96 fut allouée aux expéditeurs.

Pendant cette même période de temps, j'ai visité Amherstburg et inspecté 240 moutons qui avaient été apportés par Walter Pabst, un colon du Montana, et j'ai constaté qu'ils étaient tous sains.

J'ai aussi inspecté plusieurs fermes qui étaient en quarantaine, et sur celles qui avaient été parfaitement nettoyées et désinfectées je recommandai que la quarantaine

fût levée. Dans le cours de l'année, j'ai injecté la malléine à 5 chevaux, dont deux donnèrent la réaction et furent détruits; indemnité allouée, $123.33.

Le 8 février, je me suis rendu à Toronto, où je relevai M. W. W. Stork, vétérinaire, inspecteur du bétail sur les marchés, et j'ai examiné pendant ce mois-là 2,212 moutons et agneaux. Bien que dans ce moment-là la gale fût à l'état épidémique parmi les moutons dans plusieurs districts d'Ontario, je n'ai découvert qu'une seule consignation affectée de cette maladie pendant que j'étais là. Les moutons malades furent immédiatement mis en quarantaine et abattus le lendemain, et les porcs où ils avaient été placés furent désinfectés.

Au retour du Dr Stork à Toronto, je visitai la frontière de Niagara et j'exerçai une étroite surveillance à Fort-Erie et à Bridgeburg, par où un grand nombre de bestiaux venant d'Ontario et des Etats-Unis en transit entrent à Buffalo pour être mis sur les marchés ou pour être nourris.

Je passai la plus grande partie des mois d'avril, de mai et de juin et une partie du mois de juillet à Buffalo, et je fis quelques voyages sur la frontière, où je surveillai les consignations de bétail passant par Ontario en transit. Pendant que j'étais à Buffalo, j'inspectai 211 wagons et 31,787 porcs destinés à être expédiés dans les provinces de Québec et d'Ontario.

Au mois de juillet, je fus relevé par M. Philps, vétérinaire, qui a été depuis transféré à Bridgeburg, et je retournai à Windsor, où je surveillai la construction d'une grange de quarantaine, dont le besoin se faisait vivement sentir, vu qu'un grand nombre de bestiauax, généralement en petits groupes, arrivent par ce port.

Le 16 août, je me suis mis en route pour faire l'inspection des stations septentrionales et occidentales. Je visitai North-Bay, White-River, Schreiber, Port-Arthur et Winnipeg. Je suis revenu par le district de la Rivière-La-Pluie, et je suis arrêté chemin faisant à la Rivière-de-la-Pluie, à Emo et à Fort-Frances. J'ai transmis dans le temps au ministère un rapport détaillé de ma tournée d'inspection.

Vers la fin de l'été, j'obtins la permission d'inspecter le bétail en transit la nuit, ici, et je surveillai l'installation de lampes dans les cours de la Compagnie du chemin de fer Michigan-Central et de la Compagnie du chemin de fer Grand-Tronc.

Afin de faciliter l'inspection de nos considérables exportations de moutons et d'agneaux à Buffalo, le ministère établit un règlement portant que tous les moutons seraient déchargés et examinés à Bridgeburg. Cela nécessita la construction de spacieux hangars par la Compagnie de chemin de fer Grand-Tronc pour le service d'inspection. Ces hangars furent achevés au commencement de septembre. Conformément à vos instructions, les hangars antérieurement construits par la Compagnie du chemin de fer Michigan-Central furent employés pour l'inspection du bétail arrivant par ce chemin de fer et par le chemin de fer Canadien du Pacifique. Je prêtai aide à M. Philps, inspecteur à Bridgeburg, en différentes occasions, et il me fait plaisir de dire que jusqu'à présent, il n'a pas été détenu de moutons, tous étant exempts de maladie. Grâce aux règlements sévères qui ont été adoptés au mois d'avril dernier, exigeant que tous les wagons à porcs soient pourvus de portes fermant hermétiquement, avec seuil de 10 pouces, et défendant de transporter les porcs dans des wagons sales et de les doucher pendant qu'ils traversent le Canada en transit (règlements qui ont été rigoureusement appliqués par le préposé aux inspections à Windsor), il s'est produit une amélioration sensible dans cette branche du commerce de bétail, et ces mesures, en diminuant les risques de l'introduction de maladies dans le pays, nous permettront de combattre avec plus de succès les maladies contagieuses qui sévissent actuellement.

Une attention particulière a été donnée au nettoyage et à la désinfection des wagons employés à transporter des porcs des Etats-Unis au Canada et des wagons servant à transporter du bétail des districts infectés aux fabriques de conserves.

Au commencement de l'été, quelques expéditeurs ont vivement protesté contre les règlements qui avaient été établis, mais il me fait plaisir de dire qu'ils ont pour la plupart changé d'idée depuis et qu'ils approuvent maintenant ces règlements.

En terminant mon rapport annuel, je dirai que les mesures adoptées par le ministère pour empêcher la diffusion des maladies ont donné de très bons résultats. L'étroite surveillance des porcs expédiés en transit, la stricte application des règlements relatifs à l'immersion du bétail et le nettoyage et la désinfection des lieux où des bêtes atteintes de maladie avaient été découvertes ont eu un excellent effet.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

GEO. W. ORCHARD,

Inspecteur.

Le directeur général vétérinaire,
Ottawa, Ontario

ARTHUR BROWN, M.V.

SARNIA, 31 octobre 1905.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter mon rapport au sujet du travail que j'ai fait pour le ministère de l'Agriculture à partir du 1er novembre 1904 jusqu'au 31 octobre 1905.

Le 17 octobre 1904, 31 porcs, qui revenaient de l'exposition de Saint-Louis, furent mis en quarantaine. Ces porcs étaient répartis en deux troupeaux, comprenant 13 et 18 têtes respectivement. Une semaine après, les porcs composant le troupeau le moins nombreux donnèrent des symptômes de choléra ; le 4 novembre je les fis détruire, vu qu'ils avaient contracté cette maladie.

Le 22 novembre, les porcs de l'autre troupeau (ils étaient au nombre de 16, deux étant morts avant cette date) furent abattus et une autopsie fut faite dans chaque cas; l'on constata que 10 des cochons étaient atteints du choléra; et que les 6 autres étaient apparemment sains. Les propriétaires de ces porcs jugèrent qu'il était injuste et inutile de mettre leurs bêtes en quarantaine, mais vous avez insisté sur la chose, et si vous n'aviez pas été aussi ferme nos éleveurs auraient été exposés à subir de fortes pertes, étant donné que les deux maisons dont je veux parler expédient des cochons dans toutes les parties du Canada.

Les animaux domestiques, dans cette localité, sont sains en général; il n'existe aucune maladie contagieuse parmi eux, sauf quelques cas de tuberculose et d'actinomycose.

J'ai inspecté les animaux suivants dans le cours de l'année dernière :

Pour importation—	
Chevaux	247
Bêtes bovines	76
Moutons	221
Porcs	1,222
Pour exportation—	
Moutons	2
Cochons	2

Depuis le 1er avril j'ai examiné 1,318 wagons contenant des porcs, qui venaient des Etats-Unis et qui se dirigeaient pour la plupart vers Buffalo. Je jugeai nécessaire d'en renvoyer 35, qui n'étaient pas dans la condition voulue pour se rendre à leur destination.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

ARTHUR BROWN,

Le directeur général vétérinaire,
Ottawa.

DR M. PHILPS, M.V.

BRIDGEBURG, ONT., 31 octobre 1905.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter mon rapport annuel pour l'exercice expiré le 31 octobre 1905.

Pendant les 8 premiers mois de l'année je me suis tenu presque constamment dans les comtés de Kent et d'Essex, où j'ai été occupé à empêcher la diffusion du choléra des porcs, à inspecter les consignations de porcs vivants et à visiter les fermes qui avaient été mises en quarantaine, afin de voir si les règlements relatifs au nettoyage et à la désinfection avaient été fidèlement observés.

Du 1er novembre 1904 au 27 juin 1905, neuf cas de choléra des porcs furent découverts par moi, ce qui nécessita l'abatage de 187 porcs, pour lesquels le ministère paya la somme de $808.32. J'inspectai, aux divers points d'expédition dans le district mis en quarantaine, 97 wagons, contenant 9,667 porcs vivants, consignés aux fabricants de salaisons de London, Hamilton, Toronto, etc.

Je visitai 33 fermes qui avaient été antérieurement mises en quarantaine et je constatai qu'elles avaient été parfaitement nettoyées et désinfectées. Je recommaidai par conséquent que la quarantaine fût levée.

Le 27 juin, je reçus instruction de me rendre à Buffalo, N.-Y., pour relever le Dr Orchard. A Buffalo, ma besogne consista à inspecter les porcs vivants importés par les fabricants de conserves canadiens. Jusqu'à présent j'ai inspecté 76 wagons, contenant 10,260 porcs gras, importés par les fabricants de conserves d'Ingersoll, de Toronto, de Hamilton, de London, de Peterborough et de Hull, province de Québec. Le 25 août, je fus transféré à Bridgeburg, Ontario, où j'inspectai les moutons exportés aux Etats-Unis. Jusqu'ici il a été exporté d'ici 47,707 moutons et il a été importé 67 chevaux.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

M. PHILPS,

Le directeur général vétérinaire,
Ottawa, Ont.

F. A. JONES, M.V.

WINDSOR, Ontario, 31 octobre 1905.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter mon rapport au sujet du bétail qui a été inspecté à la station de quarantaine de Windsor pendant l'exercice expiré le 31 octobre 1905.

Au cours de l'année je découvris plusieurs cas de choléra des porcs, que je m'empressai de signaler aux docteurs Orchard et Perdue. Ceux-ci agirent promptement et réussirent à empêcher la maladie de se propager.

En sus de mes fonctions comme inspecteur de quarantaine, j'ai examiné dans les parcs à bestiaux de la Compagnie du chemin de fer Michigan-Central, à Détroit, 4,318 porcs, consignés à l'*Ingersoll Packing Company,* d'Ingersoll, Ontario. Ces porcs étaient distribués dans 33 wagons.

Sur la liste des bêtes qui ont été mises en quarantaine ou qui ont été inspectées :—

Pour exportation—

Bêtes bovines	28
Moutons	1
Cochons	17

Pour importation—

Chevaux	101
Mulets	44
Bêtes bovines	57
Cochons	17
Moutons	21
Chèvre	1

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

Inspecteur.

Le directeur général vétérinaire,
Ottawa.

J. KIME, FILS, M.V.

CHATHAM, 31 octobre 1905.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter mon rapport au sujet du travail que j'ai fait pour le ministère de l'Agriculture à partir du 1er novembre 1904 jusqu'au 31 octobre 1905.

Dans le cours de l'année j'ai inspecté 44 wagons, contenant 4,064 porcs, destinés à être expédiés.

Je n'ai fait abattre aucun porc cette année, tous les cas de maladie ayant été signalés à M. B. Perdue, le préposé de ce district.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,
JOSEPH KIME, FILS,
Inspecteur.

Le directeur général vétérinaire,
Ottawa, Ont.

J. R. THORNE, M.V.

WALLACEBURG, ONT., 31 octobre 1905.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter mon rapport annuel pour l'exercice expiré le 31 octobre 1905.

Il me fait plaisir de dire qu'il y a eu très peu de cas de maladies contagieuses parmi les bestiaux de ce district, l'année dernière.

CHOLÉRA DES COCHONS.

Deux cas seulement de choléra des cochons m'ont été signalés dans ce district au cours des 12 derniers mois. Ces deux cas ont été découverts dans le canton de Chatham, dans le comté de Kent.

Cinquante-deux consignations de cochons gras, comprenant 6,072 têtes, ont été expédiés directement de ce district aux fabriques de conserves, pour y être immédiatement abattus.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,
J. R. THORNE,
Inspecteur.

Le directeur général vétérinaire,
Ottawa, Ont.

W. B. ROWE, M.V.

BLEINHEIM, 31 octobre 1905.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter mon rapport pour l'exercice expiré le 31 octobre 1905.

L'année dernière, j'ai été occupé principalement à inspecter les porcs avant leur expédition. J'ai inspecté 79 wagons, contenant 6,232 cochons gras, destinés à être immédiatement abattus et consignés à différents fabricants de conserves de viande. J'ai aussi inspecté plusieurs fermes qui avaient été mises en quarantaine afin de constater si elles avaient été nettoyées et désinfectées d'une manière satisfaisante.

Conformément à vos instructions, j'ai visité, à Colchester-Sud, une ferme où il y avait, prétendait-on, des porcs atteints de choléra; mais je constatai qu'il s'agissait simplement d'un dérangement d'estomac, causé par une mauvaise nourriture.

Aucune maladie contagieuse ne s'est déclarée dans ce district l'année dernière.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

W. B. ROWE,
Inspecteur.

Le directeur général vétérinaire,
Ottawa, Ont.

G. H. BELAIRE, M.V.

PEMBROKE, 31 octobre 1905.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter mon rapport pour l'exercice expiré le 31 octobre 1905.

MORVE.

Pendant la période de temps que couvre mon rapport, j'ai injecté la malléine à 46 chevaux; ces chevaux étaient distribués dans 16 endroits différents.

Chevaux inoculés une fois	46
" deux fois	4
Ont cessé de donner la réaction	4

Huit chevaux qui présentaient des symptômes cliniques de morve et qui avaient donné la réaction après inoculation de malléine furent détruits.

Deux chevaux qui montraient des symptômes cliniques très marqués furent détruits sans avoir été inoculés.

Quatre chevaux qui avaient donné la réaction après inoculation de malléine, mais qui ne présentaient pas de symptômes cliniques, furent détruits, soit 14 chevaux en tout qui furent abattus.

Les propriétaires de 9 de ces chevaux ont reçu une indemnité, en vertu du nouveau règlement qui est entré en vigueur le 25 mars 1905.

Les dispositions des nouveaux règlements, en ce qui concerne la morve, ont donné d'excellents résultats et sont fortement approuvées par le public en général. Le paiement d'une indemnité par le gouvernement contribue sans aucun doute à faire découvrir de nouveaux centres d'infection dont on ne soupçonnait pas l'existence.

GALE CHEZ LES CHEVAUX.

Cinq cas de gale chez des chevaux m'ont été signalés. Ces chevaux se trouvaient en trois endroits différents. Je fis mettre immédiatement ces endroits en quarantaine, je prescrivis le traitement à donner aux chevaux et j'ordonnai que les lieux fussent parfaitement désinfectés. Après avoir constaté que la maladie avait disparu et que les lieux avaient été bien nettoyés et désinfectés, je recommandai que la quarantaine fût levée.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

GEO. H. BELAIRE,
Inspecteur.

Le directeur général vétérinaire,
Ottawa, Ont.

D. HENDERSON, M.V.

GLENCOE, 31 octobre 1905.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter mon rapport annuel pour l'exercice expiré le 31 octobre 1905.

Dans le cours de l'année, 1,488 moutons ont été immergés dans une solution de chaux et de soufre, sous ma direction. Tous ces moutons ont été immergés une deuxième fois à des intervalles de 10 à 12 jours à partir de la première immersion. Ces immersions ont eu un excellent effet.

J'ai inspecté, à différentes stations, 186 moutons, qui devaient être abattus immédiatement, suivant l'arrêté du ministère en date du 23 mars 1905.

J'ai délivré 13 certificats de santé pour 85 moutons que l'on se proposait d'exporter aux Etats-Unis.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

D. HENDERSON,
Inspecteur.

Le directeur général vétérinaire,
Ottawa.

A. E. JAMES, M.V.

OTTAWA, 31 octobre 1905.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter mon rapport annuel pour l'exercice expiré le 31 octobre 1905.

Morve—

Un cas clinique—bête détruite.

TUBERCULOSE.

Tuberculine injectée à 109 vaches laitières appartenant à Gunn et Sinclair et destinées à être exportées en Afrique australe. Trois ont donné la réaction.

Tuberculine injectée à 51 vaches laitières appartenant au ministère de l'Agriculture et destinées à être exportées en Afrique australe. Aucune n'a donné la réaction.

Tuberculine injectée à 3 génisses Ayrshire pur sang destinées à être exportées au Japon. Aucune n'a donné la réaction.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

A. E. JAMES,
Inspecteur.

Le directeur général vétérinaire,
Ottawa.

J. B. HOLLINGSWORTH, V.F.

OTTAWA, 31 octobre 1905.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter mon rapport pour la période de temps comprise entre la date de ma nomination (1er juillet 1905) et le 30 octobre 1905.

J'ai inoculé 6 chevaux sur 4 fermes différentes ; deux de ces chevaux donnèrent la réaction et furent détruits. J'ai aussi fait abattre un cheval qui n'avait pas été inoculé. mais qui présentait des smptômes cliniques de maladie. Outre cela, j'ai inspecté 5 fermes qui avaient été mises en quarantaine et j'ai constaté qu'elles avaient été bien nettoyées et désinfectées.

J'ai aussi inspecté les endroits où la gale s'était déclarée parmi les chevaux et j'ai constaté que les bêtes se rétablissaient promptement et qu'il n'y avait aucun nouveau cas de cette maladie.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

J. B. HOLLINGSWORTH,
Inspecteur.

Le directeur général vétérinaire,
Ottawa.

W. C. McGUIRE, V.F.

CORNWALL, 31 octobre 1905.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter mon rapport pour la période de temps comprise entre la date de ma nomination (25 avril 1905) et le 31 octobre 1905.

Pendant cette période de temps j'ai inspecté 1,320 moutons destinés à être exportés aux Etats-Unis et j'ai constaté qu'ils étaient tous sains.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

W. C. McGUIRE,
Inspecteur.

Le directeur général vétérinaire,
Ottawa, Ont.

D. McALPINE, V.F.

Brockville, Ont., 31 octobre 1905.

Monsieur,—J'ai l'honneur de vous présenter mon rapport annuel pour l'exercice expiré le 31 octobre 1905.

Dans le cours de l'année, j'ai inspecté 432 moutons et 28 bêtes à cornes destinés à être exportés. Je fus appelé à examiner deux chevaux qu'on croyait atteints de la morve. Après leur avoir donné deux injections de malléine sans qu'il se produisît de réaction, je relâchai les deux bêtes. Vingt et un porcs étant morts coup sur coup sur une ferme, l'on soupçonna que la maladie à laquelle ils avaient succombé était le choléra, mais je constatai qu'il n'en était rien et que cette mortalité avait été causée par une alimentation malsaine.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

D. McALPINE,
Inspecteur.

Le directeur général vétérinaire,
Ottawa, Ont.

J. M. FAWCETT, M.V.

Palmerston, 31 octobre 1905.

Monsieur,—Au mois de mai j'ai inspecté 11 wagons et j'ai constaté qu'ils avaient été parfaitement nettoyés et désinfectés. Au mois de juin j'ai inspecté 10 wagons ; au mois de juilet 1, et au mois d'août 2. Ces wagons ont tous été nettoyés avant d'être employés de nouveau. C'est tout ce que j'ai fait.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

J. M. FAWCETT,
Inspecteur.

Le directeur général vétérinaire,
Ottawa, Ont.

H. J. LUNDY, M. V.

Emo, Ont., 31 octobre 1905.

Monsieur,—J'ai l'honneur de vous présenter mon rapport pour l'exercice expiré le 31 octobre 1905.

Dans le cours de l'année j'ai examiné 8 bêtes à cornes et j'ai constaté qu'elles étaient toutes saines.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

H. J. LUNDY,
Inspecteur.

Le directeur général vétérinaire,
Ottawa, Ont.

T. E. WATSON, M.V.

CHUTES-NIAGARA-SUD, 31 octobre 1905.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter mon rapport au sujet des animaux que j'ai inspectés à ce port d'entrée durant les 12 mois écoulés.

Chevaux	27
Bêtes bovines	18
Moutons	34
Porcs	17

La tuberculine a été injectée à trois bêtes à cornes et aucune d'elles n'a donné la réaction.

Le choléra des cochons, qui avait sévi plus ou moins violemment dans ces dernières années, n'a pas fait son apparition dans ce district cette année.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

THOS. E. WATSON,
Inspecteur.

Le directeur général vétérinaire,
Ottawa, Ont.

C. D. McGILVRAY, M.V.

WINNIPEG, 31 octobre 1905.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter mon rapport au sujet des maladies que j'ai été appelé à extirper comme inspecteur vétérinaire pendant la période de temps comprise entre la date de ma nomination (25 février) et le 31 octobre, inclusivement. Pendant ces huit mois, la morve est la maladie qui a prédominé ici. J'ai injecté la malléine à 747 chevaux dans les différentes régions de la province du Manitoba. Vingt-six de ces chevaux reçurent une deuxième injection 40 jours après la première inoculation. Vingt parmi ces 26 chevaux n'ayant donné la réaction après la première non plus qu'après la deuxième inoculation, je les relâchai.

Les six autres chevaux avaient réagi typiquement ou atypiquement à la première injection et après avoir subi une deuxième inoculation de malléine, trois d'entre eux donnèrent une réaction typique et furent par conséquent détruits. Les trois autres, qui n'avaient pas réagi à la deuxième injection, furent soumis à une troisième inoculation de malléine 60 jours après la deuxième injection et donnèrent encore un résultat négatif.

Ces trois derniers chevaux, qui avaient réagi à la première inoculation mais qui n'avaient pas réagi aux deux injections subséquentes, faites à des intervalles de 40 et de 60 jours respectivement, n'ont pas été libérés, mais leur propriétaire a obtenu la permission de s'en servir, avec les restrictions suivantes: il ne devra pas en disposer ni permettre qu'ils viennent en contact avec d'autres chevaux; il devra les établer séparément et les nourrir et les abreuver dans des ustensiles séparés; il ne devra pas les placer dans des écuries ou des stalles publiques, et il devra permettre à tout inspecteur vétérinaire autorisé de les examiner en n'importe quel temps. J'ai détruit en tout 287 chevaux atteints de la morve, dont 284 donnèrent une réaction typique à la suite de la première et de la deuxième inoculations.

Parmi les 287 chevaux ainsi détruits, 101 présentaient des symptômes cliniques de maladie plus ou moins marqués, ce qui laisse 186 bêtes infectées par contact, qui ont été abattues parce qu'elles avaient donné une réaction typique à la suite d'inoculations de malléine.

RÉCAPITULATION.

747 chevaux ayant subi une première inoculation de malléine.

26 chevaux ayant subi une première et une deuxième inoculations de malléine.

3 chevaux ayant subi une première, une deuxième et une troisième inoculations de malléine.

284 chevaux abattus parce qu'ils avaient donné une réaction typique à la suite d'une première injection de malléine. (Parmi ces chevaux 101 présentaient des symptômes de morve plus ou moins marqués.)

3 chevaux abattus parce qu'ils avaient réagi à la première et à la deuxième inoculations de malléine.

20 chevaux ayant donné un résultat négatif à la suite de la première et de la deuxième inoculations et par conséquent relâchés.

3 chevaux ayant réagi à la première inoculation de malléine, mais ayant donné un résultat négatif à la suite des deuxième et troisième injections, faites à des intervalles de 40 et 60 jours respectivement, et par conséquent considérés comme exempts de la maladie.

Maintenant pourquoi la morve sévit-elle à un tel point dans ce nouveau territoire? Evidemment parce qu'aucunes mesures efficaces n'ont été prises jusqu'ici pour l'extirpation de cette maladie dans la province du Manitoba. Antérieurement au mois de février 1905,—époque où cette province a été assujettie à la loi fédérale relative aux maladies contagieuses,—aucune indemnité n'était allouée aux propriétaires de chevaux atteints de morve qui étaient détruits, sauf dans certaines municipalités rurales. Aussi, la plupart du temps, seules les bêtes qui présentaient des symptômes cliniques étaient-elles abattues. Les bêtes infectées par contact étaient rarement soumises à l'épreuve de la malléine; elles échappaient à l'attention des inspecteurs ou étaient simplement tenues en observation pendant une courte période de temps en attendant les développements des symptômes cliniques. Comme vous le savez, la mise en quarantaine sert à peu de chose, à moins que l'isolement ne soit prolongé pendant plusieurs mois ou plusieurs années, vu que les bêtes affectées d'une morve occulte ou latente (morve pulmonaire) peuvent, tout en paraissant être saines, communiquer la maladie à d'autres animaux.

De plus, lorsque les chevaux infectés par contact étaient soumis à l'épreuve de la malléine et réagissaient, ils n'étaient pas toujours abattus, et cela parce qu'il n'y avait aucune loi autorisant le paiement d'une indemnité.

Il arrivait quelquefois que les éleveurs de bétail qui possédaient des chevaux qu'ils savaient être atteints de la morve vendaient ces chevaux à des gens qui ne soupçonnaient rien.

Ainsi, antérieurement au mois de février 1905, date où la province du Manitoba est tombée sous votre contrôle, des chevaux infectés par contact étaient continuellement envoyés d'une partie à l'autre de la province et créaient de nouveaux foyers de contagion.

Je suis convaincu, cependant, que les règlements que vous avez récemment établis, prescrivant que tous les chevaux atteints ou soupçonnés d'être atteints de la morve devront être soumis à l'épreuve de la malléine et que tous ceux qui réagiront devront être détruits, sont le meilleur moyen d'extirper cette maladie. Le paiement d'une indemnité est un puissant stimulant. Le fait est que tous les jours des éleveurs dont les chevaux ont été en contact avec des animaux atteints de la morve nous écrivent pour nous demander de faire subir à leurs bêtes l'épreuve de la malléine, consentant à ce qu'elles soient détruites si elles réagissent. Les chevaux infectés par

contact (bien que paraissant parfaitement sains au moment de leur importation) vendus par les commerçants des Etats-Unis aux agriculteurs du Manitoba sont une autre source d'infection et provoquent tôt ou tard des épidémies de morve. Ce que je dis là s'applique principalement aux chevaux indomptés importés des Etats-Unis du Dakota et du Montana.

MORVE CHEZ L'HOMME.

L'on m'a signalé le cas d'un jeune homme, âgé de 22 ans, à qui une jument présentant des symptômes cliniques, qui se trouvait sur la ferme de son père, communiqua la morve. Ce jeune homme fut intoxiqué le 20 août et mourut le 8 septembre, soit au bout de 18 jours.

D'après les renseignements qui m'ont été fournis par les parents et le médecin de la famille, le Dr Ross, de Selkirk, voici quels auraient été les symptômes et les phases de la maladie:—

Période d'incubation.—La période d'incubation a duré 2 jours, car le virus a été indubitablement communiqué au malade le 20 août, et le 22 août, soit deux jours après, le jeune homme commença à se sentir mal à l'aise et devint abattu.

Période de symptômes prémonitoires.—Cette période a commencé le 22 août, date où le patient se sentit indisposé. Le 23, il perdit l'appétit et se plaignit de douleurs dans les reins et les hanches.

Période d'état de la maladie.—Cette période a commencé le 26 août, date où le patient empira soudainement, refusa toute nourriture et se plaignit de douleurs dans toutes les jointures ainsi que dans les membranes synoviales. A cette date-là, un médecin fut appelé et diagnostiqua la maladie comme étant probablement la fièvre typhoïde.

Période d'éruptions ou phase nodulaire.—Le 3 septembre, soit 14 jours après la date de l'inoculation, les premiers symptômes cliniques se manifestèrent sous forme d'un gros nodule ou bouton sur le front, qui était chaud et douloureux au toucher. Deux jours après, le 5 septembre, des nodules apparurent simultanément sur la poitrine, les jambes et les bras, et ces parties du corps ainsi que les jointures affectées devinrent extrêmement douloureuses.

Période de pustulation ou phase ulcérative.—Le 6 septembre, les nodules s'étaient transformés en pustules et étaient devenus ulcéreux. Le médecin qui soignait le jeune homme commença à avoir des soupçons et fit appeler en consultation un autre médecin, qui diagnostiqua la maladie comme étant la morve. L'on nous demanda immédiatement d'envoyer quelqu'un pour inspecter les chevaux sur la ferme en question. Je me rendis sur les lieux et j'examinai les chevaux. Je trouvai une jument âgée qui présentait des symptômes cliniques de morve bien marqués. A partir de ce moment-là les pustules et les ulcères se développèrent très rapidement; le nez et les paupières s'ulcérèrent et jetèrent un pus sanguinolent; le patient baissa très rapidement et succomba à la maladie le 8 septembre, littéralement couvert de pustules et d'ulcères.

GALE DES CHEVAUX.

Plusieurs cas de gale chez les chevaux m'ont été signalés l'été dernier. J'ai fait des inspections dans huit endroits différents et j'ai fait mettre en quarantaine 64 chevaux en tout. Parmi ces chevaux, 42 ont été traités avec succès par ceux à qui ils appartenaient et ont été relâchés. Les 24 autres sont encore en quarantaine, sous traitement, et ne seront libérés que lorsqu'ils seront complètement guéris. Les propriétaires de chevaux se sont empressés d'adopter le traitement indiqué dans le bulletin relatif à la gale publié par le ministère.

FIÈVRE DES MARAIS.

L'on m'a signalé plusieurs cas d'une maladie que l'on croyait être la morve. Inspection faite, j'en suis venu à la conclusion qu'il s'agissait de ce qu'on appelle ici la fièvre des marais. Sous cette rubrique sont comprises toutes les affections fébriles d'un type intermittent, caractérisées par des exacerbations périodiques déterminant tôt ou tard une émaciation progressive, l'anémie des muqueuses, le gonflement œdémateux des membres du prépuce et de la partie inférieure de l'abdomen, une polyurie critique, un pouls dicrote, une insuffisance cardiaque, accompagnée d'un reflux du sang dans les veines; en dépit d'un appétit régulier, l'émaciation atteint une phase avancée ; l'incoordination des mouvements devient très marquée, particulièrement aux extrémités de l'arrière-train. La maladie est généralement longue et a invariablement un dénouement fatal. Le traitement n'a pas réussi. Cette maladie, cependant, n'a pas sévi aussi violemment que par le passé dans la province et paraît disparaître graduellement.

FIÈVRE PALUDÉENNE OU TYPHO-PALUDÉENNE.

Sous cette rubrique sont comprises toutes les affections fébriles présentant les symptômes suivants: haute température initiale, perte partielle ou complète d'appétit, abattement marqué, muqueuses injectées et devenant quelquefois ictériques (jaunes), complications thoraciques avec tendance à exsudations pleurétiques et péricardiques, complications cardiaques avec tendance à la formation de caillots de sang immédiatement avant la mort, empreinte des côtes, œdème du prépuce et incoordination des mouvements dans quelques cas. Le rhume se rencontre rarement comme affection primaire dans ce type de fièvre. La maladie est aiguë ou subaiguë; les animaux en meurent généralement surtout lorsqu'on continue à les faire travailler; elle est guérissable, cependant, lorsque le traitement voulu est appliqué dès le début et que les animaux sont exemptés de tout travail jusqu'à ce qu'ils soient complètement rétablis.

Cette maladie a sévi par toute la province cet été.

INFLUENZA, INFLUENZA-TYPHOÏDE, ETC.

J'ai examiné un grand nombre de chevaux que l'on croyait atteints de la morve, et j'ai constaté qu'il s'agissait simplement d'une des diverses fièvres catarrhales. Sous cette rubrique sont comprises toutes les affections fébriles infectieuses accompagnées d'un trouble de l'appareil respiratoire et présentant les symptômes suivants: haute température initiale, congestion et enflement des paupières et larmoiement très fréquent, inappétence complète généralement, toux, pouls et respiration accélérés, complications pulmonaires et abdominales assez souvent. Ces maladies sont parfaitement guérissables. Elles ont sévi presque partout ici, au commencement de l'été, mais la mortalité a été faible.

JAMBE NOIRE.

Plusieurs cas de jambe noire m'ont été signalés dans les diverses parties de la province. Cette maladie est, cependant, indigène et restreinte aux districts avoisinant les lacs Winnipeg et Winnipégosis.

Dans les localités infectées j'ai fait connaître aux éleveurs de bétail la nature de la maladie et sa prophylaxie, et je leur ai conseillé d'inoculer à leurs animaux le sérum que fournit le ministère au prix coûtant et de les sortir des pâturages contaminés, et de brûler les carcasses des bêtes qui étaient mortes.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

C. D. McGILVRAY,

Inspecteur.

Le directeur général vétérinaire,

Ottawa, Ont.

F. TORRANCE, B.A., V.F.

WINNIPEG, 31 octobre 1905.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter le rapport suivant au sujet des cas de fièvre paludéenne parmi les chevaux que le docteur Bell et moi avons étudiés au cours de l'année dernière.

Nous avons obtenu notre premier sujet au mois de juin: une jument saure, âgée de 9 ans, et présentant les symptômes ordinaires de la maladie: anémie, émaciation, fièvre, etc. Nous constatâmes que les corpuscules rouges dans le sang de cette jument étaient réduits à 2,700,000, et comme il était évident qu'elle ne vivrait pas, nous décidâmes de la tuer et de faire des cultures avec divers fluides de son cadavre. Elle fut tuée le 24 juin au moyen d'une injection intraveineuse de strychnine et des cultures furent faites avec divers organes et fluides, notamment le fluide cérébro-spinal, que nous désirons particulièrement examiner à causes des symptômes d'incoordination, qui sont si marqués dans cette maladie. Nos cultures, cependant, ont été stériles.

Il s'est écoulé quelque temps avant que nous ayons pu nous procurer d'autres sujets, car la maladie va heureusement en déclinant et les cas ne sont pas aussi nombreux que par le passé. Enfin, grâce à l'obligeance du docteur Taylor, de Portage-la-Prairie, je pus obtenir deux sujets. Une des bêtes, cependant, en était rendue à un tel point de débilité que le trajet par chemin de fer ne tarda pas à l'épuiser; l'on décida de la tuer et d'en faire l'autopsie. L'autre bête fut tenue sous observation pendant quelques semaines. Le sang fut fréquemment examiné et une étude spéciale des excréments fut faite. Nous voulions par là constater si des organismes spéciaux étaient présents dans les intestins, et s'il y en avait de présents, déterminer leur relation avec la maladie.

Seule la faune ordinaire de l'intestin fut trouvée. Ce résultat nous a désappointés, car le docteur Bell croit que la maladie est causée par l'auto-intoxication de l'appareil intestinal par l'absorption de toxiques d'origine bactérique. Il faudra faire une plus ample étude sur ce point. Malheureusement l'animal mourut subitement et nous n'avons pu l'autopsier qu'au bout de 10 jours, de sorte que nos cultures ne servirent à rien. Les lésions ordinaires furent observées et le cas présentait les caractères typiques de la maladie.

Deux autres chevaux furent tenus sous observation et autopsiés, mais il nous fut impossible de déterminer le caractère de leur maladie, vu que ni l'un ni l'autre ne pouvait être considéré comme un cas typique.

De tous les cas que nous avons observés cette année, un seul présentait des caractères bien marqués de la maladie en question, les autres ayant atteint une phase trop avancée ou étant compliqués d'autres maladies, de sorte que nos études ont été entravées par le manque de sujets. Dans un sens c'est fort heureux, car on a là la preuve que cette maladie, qui a fait tant de ravages dans le Manitoba il y a quelques années, tend à disparaître. Nous ne pouvons pas encore dire si cela doit être attribué à des changements climatologiques, à une meilleure méthode de drainage, au plus grand soin que l'on prend afin d'assurer la salubrité des écuries, ou à d'autres causes.

Cependant, nous avons atteint un point dans nos investigations où nous pouvons raisonnablement exclure les trypanosomates et les plasmodes des causes probables de la maladie. Le sang a été examiné si souvent et dans un si grand nombre de cas que si ces parasites avaient été présents à un moment donné, ils n'auraient pu guère échapper à notre attention. Comme cette maladie ressemble beaucoup au "surra", nous avons cru tout d'abord qu'elle était causée par un parasite du sang. Nous opérons maintenant sur un autre champ d'investigation,—l'appareil intestinal. Nous espérons trouver là des bactéries qui secrètent des toxines exerçant une action hémolytique sur le sang et provoquant ainsi l'anémie, qui est le symptôme caractéristique de la maladie. C'est là une tâche ardue, vu la présence dans l'intestin, à l'état normal,

d'un grand nombre de bactéries inoffensives, d'avec lesquelles les microbes pathogéniques ne pourront être séparés qu'avec beaucoup de difficulté.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

F. TORRANCE, *B.A., V.F.*

Le directeur général vétérinaire,
Ottawa.

CHAS LITTLE, V.F.

WINNIPEG, 31 octobre 1905.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter mon rapport annuel pour l'exercice expiré le 31 octobre 1905.

Suit le relevé des bestiaux importés des Etats-Unis:—

Chevaux	3,520
Mulets	331
Bêtes bovines	2,530
Moutons	98

J'ai étroitement surveillé toutes les bêtes bovines venues des ranches de l'ouest afin qu'il n'en passât aucune qui aurait pu être atteinte de gale et qui aurait échappé à l'attention des inspecteurs aux points d'expédition, ou qui aurait pu contracter la maladie au cours du trajet. Il est passé à Winnipeg, jusqu'ici, 49,748 têtes de bétail, et il nous en a été envoyé 9,208 pour la consommation locale. Il me fait plaisir de dire que peu de ces bestiaux nous sont arrivés avec de la gale; il y a eu sous ce rapport amélioration sensible sur les envois de l'année dernière.

TUBERCULOSE.

J'ai injecté la tuberculine à 5 bêtes à cornes pur sang destinées à être exportées aux Etats-Unis et j'ai constaté qu'elles étaient toutes saines.

MORVE.

Depuis le 25 février, j'ai injecté la malléine à 37 chevaux. Il a été détruit en tout 40 bêtes, dont 24 sur symptômes cliniques et 16 après avoir été inoculées.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

CHAS LITTLE,
Inspecteur.

Le directeur général vétérinaire,
Ottawa.

J. P. MOLLOY, M.V.F.

MORRIS, MANITOBA, 31 octobre 1905.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous faire savoir que pendant la période de temps comprise entre le 19 avril et le 31 octobre 1905, j'ai injecté la malléine à 474 chevaux et que j'en ai fait abattre 229, dont 93 présentaient des symptômes cliniques et 136 avaient été infectés par contact. 215 ont été détruits après une première et après une deuxième inoculations.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,
J. P. MOLLOY,
Inspecteur.

Le directeur général vétérinaire,
Ottawa.

P. A. ROBINSON, V.F.

EMERSON, MANITOBA, 31 octobre 1905.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter mon rapport annuel au sujet des bestiaux que j'ai inspectés à ce port-ci pendant les 12 mois expirés le 31 octobre.

Durant cette période de temps, j'ai inspecté 1,010 chevaux appartenant à des colons, et 1,317 bêtes à cornes. Le nombre de chevaux importés pour être vendus a été de 1,301. L'état ci-inclus indique le nombre d'animaux importés chaque mois.

Au port de Gretna, j'ai inspecté 70 chevaux importés pour être vendus.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,
P. A. ROBINSON,
Inspecteur.

Le directeur général vétérinaire,
Ottawa.

R. D. SCURFIELD, M.V.F.

CRYSTAL-CITY, MANITOBA, 31 octobre 1905.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter le rapport suivant sur la santé des animaux que j'ai inspectés dans ce district.

La plupart des bestiaux qui passent ici sont ceux qu'amènent avec eux les colons du Dakota-nord qui vont s'établir dans les Territoires du Nord-Ouest. Les animaux qui ont été importés étaient de moyenne qualité; de très bonnes bêtes ont été amenées par les colons. J'ai inspecté et soumis à l'épreuve de la malléine 65 chevaux que l'on soupçonnait être atteints de la morve; 23 de ces chevaux ont été abattus (la plupart sur symptômes cliniques) du consentement des propriétaires et du ministère. Il y a eu une invasion de jambe noire et 5 bêtes sont mortes de cette maladie. J'ai conseillé aux cultivateurs de vacciner leurs bestiaux, et je n'ai plus entendu parler de rien. Il y a eu un très grand nombre de cas d'influenza au printemps. Cette maladie disparaît graduellement. A l'heure qu'il est, la santé de nos animaux est assez bonne.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,
R. D. SCURFIELD,
Inspecteur.

Le directeur général vétérinaire,
Ottawa.

W. LITTLE, V.F.

BOISSEVAIN, MANITOBA, 31 octobre 1905.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter mon rapport au sujet du bétail que j'ai inspecté aux ports de Deloraine et de Killarney, Manitoba, pendant l'exercice expiré le 31 octobre 1905:—

Bétail inspecté à Deloraine :—

Chevaux	303
Mulets	8
Bêtes à cornes	214
Moutons	

De ces bêtes, 53 chevaux étaient à vendre et 250 chevaux, 8 mulets et 214 bêtes à cornes appartenaient à des colons.

Bétail inspecté à Killarney :—

Chevaux	456
Mulets	10
Bêtes à cornes	299
Moutons	61

De ces bêtes 63 chevaux étaient à vendre et 393 chevaux, 10 mulets, 299 bêtes à cornes et 61 moutons appartenaient à des colons.

Trois chevaux ont été atteints de la morve au cours de l'année. Un de ces chevaux, qui présentait des symptômes cliniques de cette maladie, fut immédiatement détruit. Les deux autres furent soumis à l'épreuve de la malléine, et ayant donné une réaction suspecte, ils furent mis en quarantaine et réinoculés au bout de 30 jours ; tous deux donnèrent une forte réaction et furent abattus. Deux de ces chevaux avaient été importés dans le Manitoba de Billings, Montana, pendant l'été.

Huit chevaux ont contracté la gale durant l'année. On leur donna des immersions. Cette maladie fut introduite dans ce troupeau par des chevaux de l'ouest venus d'Alberta.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

W. LITTLE,
Inspecteur.

Le directeur général vétérinaire,
Ottawa.

WM. LESLIE, V.F.

MÉLITA, MANITOBA, 31 octobre 1905.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter mon rapport au sujet du bétail que j'ai inspecté au port douanier de Mélita pendant les 12 mois expirés le 31 octobre 1905 :—

Chevaux	180
Mulets	8
Bêtes à cornes	60

De ces bêtes, 133 chevaux et 3 bêtes à cornes étaient à vendre et les autres appartenaient à des colons.

Il y a eu une invasion de morve sur une ferme, où 8 chevaux furent soumis à l'épreuve de la malléine; ils donnèrent tous la réaction, ils furent promptement évalués et abattus.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,
WM. LESLIE,

Le directeur général vétérinaire,
Ottawa.

J. A.STEVENSON, V.F.

CARMAN, MANITOBA, 31 octobre 1905.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter mon rapport annuel pour l'exercice expiré le 31 octobre 1905.

MORVE.

Nombre de chevaux qui ont reçu une première injection de malléine, 30; nombre détruits, 3.

GALE CHEZ LES CHEVAUX.

Cette maladie s'est déclarée dans la région occidentale de ce district. J'ai visité les lieux et j'ai mis deux chevaux en quarantaine, et j'ai donné à leurs propriétaires les instructions voulues.

La santé des bestiaux dans ce district est assez bonne.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,
JAS A. STEVENSON,
Inspecteur.

Le directeur général vétérinaire,
Ottawa.

W. A. SHOULTS, V.F.

GLADSTONE, MANITOBA, 31 octobre 1905.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter mon rapport pour l'exercice expiré le 31 octobre 1905.

MORVE.

Depuis le 1er février, j'ai inoculé la malléine à 100 chevaux, dont 29 donnèrent la réaction et furent détruits; 15 chevaux qui présentaient des symptômes cliniques de morve très marqués, furent aussi détruits, soit un total de 44 chevaux morveux qui ont été abattus.

GALE.

La gale s'est déclarée en trois endroits, 13 chevaux ayant été atteints de cette maladie, mais j'ai réussi à l'extirper.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,
W. A. SHOULTS,
Inspecteur.

Le directeur général vétérinaire,
Ottawa.

A. McMILLAN, V.F.

BRANDON, MANITOBA, 31 octobre 1905.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter mon rapport annuel au sujet du travail que j'ai accompli pour le ministère de l'Agriculture pendant les 12 mois expirés le 30 novembre 1905.

Je reçus instruction du directeur général du service vétérinaire de me rendre à la ferme de John Alteman et d'examiner des cas de morve qui y existaient, ce que je fis le 3 mars. Je trouvai un cheval qui présentait des symptômes cliniques de morve et je le fis immédiatement abattre. J'inoculai les 6 autres chevaux, dont 4 réagirent et furent détruits.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

A. McMILLAN,
Inspecteur.

Le directeur général vétérinaire,
Ottawa.

COMMISSAIRE A. B. PERRY.

REGINA, 31 octobre 1905.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous transmettre sous ce pli mon rapport annuel pour l'exercice expiré le 31 octobre 1905, au sujet des inspections de bétail qui ont été faites dans les provinces d'Alberta et de Saskatchewan par les vétérinaires placés sous mes ordres, ainsi que les rapports des inspecteurs individuels, à savoir:—

Rapport général—Inspecteur Burnett, vétérinaire, royale gendarmerie à cheval du Nord-Ouest.

District de Battleford—Maréchal des logis chef Meakings, vétérinaire.

District de Calgary—Maréchaux des logis chefs McVeigh et Busselle, vétérinaires.

District d'Edmonton—Maréchal des logis chef Sweetapple, vétérinaire.

District de Lethbridge—Maréchaux des logis chef Gallivan, vétérinaire.

District de Maple-Creek—Docteur Hargrave, vétérinaire ; maréchaux des logis chefs Littlehales et Olsen, vétérinaires.

District de Macleod—Maréchaux des logis chefs White et Douglas, vétérinaires, et maréchal des logis chef Mountford, vétérinaire.

District de Regina—Maréchaux des logis chefs Ayre, Gray, Dennis, Mitchell et Perry, vétérinaires.

Le nombre des vétérinaires employés actuellement est comme suit:—

Personnel permanent—

Vétérinaires faisant partie de la royale gendarmerie à cheval du Nord-Ouest	19
Praticiens civils (employés en permanence)	3
Total	22

Le personnel a été temporairement augmenté de 7 praticiens civils (engagés pour de courtes périodes de temps) à l'époque où l'arrêté relatif à l'immersion du bétail aux endroits mis en quarantaine a été appliqué et pendant la saison d'expédition des bestiaux.

De plus, des praticiens civils ont été employés de temps à autre à Calgary et à Battleford, où le personnel permanent, par suite du surcroît d'ouvrage ou pour cause de maladie, ne pouvait inspecter le bétail.

Cette année, le service a été dirigé par l'inspecteur Burnett, vétérinaire de la royale gendarmerie à cheval du Nord-Ouest, qui compte 18 ans d'expérience dans l'ouest. Il est nécessaire que les vétérinaires soient très expérimentés si l'on veut qu'ils s'acquittent bien de leur tâche. La présence de l'inspecteur Burnett au chef-lieu a beaucoup contribué à l'efficacité du service.

Le personnel est distribué dans les deux provinces suivant les exigences du service. L'on s'arrange de manière à avoir un inspecteur sous la main dans toutes les parties du pays pour combattre promptement les maladies.

Le travail à faire a été considérable, et avec le personnel disponible (bien qu'il paraisse être nombreux) l'on s'est laissé quelque fois arriérer. Je puis vous assurer que les inspecteurs vétérinaires ont travaillé ferme. Ils ont, surtout pendant l'hiver, enduré beaucoup de privations dans l'accomplissement de leurs devoirs. Les maladies se déclarent souvent à de grandes distances des chemins de fer, et l'on ne peut par conséquent les extirper qu'après plusieurs jours.

Six inspecteurs vétérinaires sont postés en permanence aux divers ports douaniers: Lac-des-Jumeaux, Coutts, Pendant-d'Oreille, Creek-du-Saule, Montagne-Boisée et Portal-nord. Ces inspecteurs doivent toujours être présents à ces endroits, de sorte que l'on ne peut compter sur eux pour le service général.

L'inspection du bétail expédié des endroits mis en quarantaine prend beaucoup de temps, surtout pendant les 4 mois où se fait le commerce d'exportation. C'est là une chose qui ne peut être retardée et qui exige une attention immédiate.

Le personnel paraît être nombreux, mais comme les vétérinaires sont dispersés de côté et d'autre, nos moyens d'action sont limités. J'espère que dans un avenir rapproché l'inspection des envois de bétail pourra être suspendue, et alors je pourrai concentrer nos efforts sur l'extirpation des maladies.

Nous avons à combattre trois maladies parmi les chevaux : la morve, la maladie du coït et la gale ; et parmi les bêtes à cornes, la gale. Les autres bestiaux sont sains.

L'inspecteur Burnett parle au long de ces maladies dans son rapport, et je me bornerai à ajouter quelques mots pour montrer la sagesse de la politique que vous avez adoptée et qui est appliquée par nous avec persistance.

Prenons d'abord la morve, qui a causé la plus forte perte de bétail de valeur. Chaque fois qu'un cas de cette maladie est découvert ou signalé, un inspecteur vétérinaire est promptement dépêché pour examiner tous les chevaux. Son devoir est de détruire immédiatement toutes les bêtes présentant des symptômes cliniques, d'inoculer toutes celles qui ont été exposées à la contagion, d'abattre celles qui donnent la réaction, de voir à ce que les écuries, etc., soient parfaitement désinfectées, et enfin, d'essayer de trouver la source de la maladie. Cela mène souvent à la découverte d'autres cas, et il faut recommencer la même chose. Fréquemment, l'on constate que le foyer de la maladie se trouve dans un grand troupeau de chevaux éparpillés dans un ranche. Ces chevaux sont généralement indomptés, et l'on a beaucoup de difficulté à les examiner et à les inoculer.

Ainsi, pour citer un exemple, l'on nous fît savoir qu'un grand nombre de chevaux expédiés d'un ranche de la région méridionale de Saskatchewan et vendus dans le Manitoba avaient été abattus parce qu'ils étaient atteints de la morve. En examinant le troupeau dont faisait partie ces chevaux, et qui comprenait 500 têtes, deux très mauvais cas de morve furent découverts. Tout le troupeau est actuellement en quarantaine, et il faudra inoculer ces 500 chevaux indomptés, ce qui ne sera pas facile à faire. Ces chevaux furent importés des Etats-Unis il y a 2 ans et furent inspectés dans le temps. Comme le fait remarquer l'inspecteur Burnett, nous serons exposés à la contagion tant que de grands troupeaux de chevaux indomptés seront importés des Etats de l'Ouest.

Au moment où j'écris, l'on soupçonne que la morve règne dans un ranche qui compte au delà de 1,500 chevaux. Une battue a été faite et l'on est actuellement à inspecter ces chevaux. Dans le cas où les soupçons que l'on a se vérifieraient, les difficultés que nous avons rencontrées par le passé ne sont rien en comparaison de ce qui nous attend.

Ici encore les chevaux furent importés des Etats de l'Ouest.

Comme l'inspecteur Burnett, je suis d'avis que nous ne pouvons espérer extirper cette maladie pour des années à venir, à cause de l'affluence des colons qui nous arrivent avec du bétail, du grand nombre de chevaux qui sont importés de l'Ouest, et de la négligence et de l'incurie de leurs propriétaires.

Le paiement d'une indemnité à ceux dont les chevaux morveux sont abattus rend notre tâche plus facile, et est naturellement bien vu des propriétaires de chevaux.

GALE CHEZ LES CHEVAUX.

Il me fait plaisir de dire que la gale, qui à un certain moment menaça sérieusement l'industrie de l'élevage des chevaux, est maintenant presque extirpée. Il y a 2 ans, cette maladie a sévi violemment dans le district de Medicine-Hat. Le Dr Hargrave, notre inspecteur vétérinaire dans ce district, mérite des félicitations pour le succès avec lequel il l'a combattue.

MALADIE DU COIT.

C'est là une maladie qui était inconnue dans l'Ouest jusqu'à il y a 3 ans, alors qu'elle fut signalée dans le district de Lethbridge.

Un examen des juments qui avaient pâturé dans le même pacage démontra que la plupart d'entre elles étaient atteintes de cette maladie. Puis, d'autres cas furent successivement découverts dans toute l'étendue de l'Alberta méridionale, particulièrement dans le district de Medicine-Hat.

Des mesures énergiques furent prises par vous. Un terrain propre à servir de lieu de quarantaine fut acheté près de Lethbridge, et des *squeezers* furent établis. Un grand nombre de chevaux que l'on soupçonnait être affectés de gonorrhée furent rassemblés. Ils furent détenus là jusqu'à ce qu'on ait pris une décision quant à la méthode à adopter pour l'extirpation de la maladie. Après vous être assuré de l'existence de la maladie, vous en êtes venu à la conclusion qu'il n'y avait pas autre chose à faire que d'abattre toutes les bêtes affectées. C'est ce qui a été fait à la station de quarantaine, sous votre direction personnelle, au mois de mai dernier.

On décida ensuite de suivre, quant aux nouveaux cas, le même système que pour les cas d'autres maladies contagieuses, c'est-à-dire de mettre les chevaux en quarantaine sur les fermes de leurs propriétaires, et de détruire ceux qui seraient atteints de la maladie.

Quatre inspecteurs vétérinaires seulement, ayant l'expérience voulue, furent autorisés à ordonner l'abatage.

Avec votre autorisation, trois sous-inspecteurs furent engagés dans les districts de Medicine-Hat, de Lethbridge et de Pincher-Creek, respectivement, pour visiter ces districts et examiner les étalons et les juments. Plusieurs cas furent découverts.

La présence de cette maladie et sa gravité sont maintenant connues de la généralité des éleveurs de chvaux, et ceux-ci, je l'espère, s'empresseront de nous signaler les cas qui viendront à leur connaissance.

Des mesures très énergiques devraient être prises au commencement du printemps, et, comme l'inspecteur Burnett, je suis d'avis que tous les étalons et toutes les juments dans les localités où la maladie existe devraient être inspectés.

Comme il était à propos de faire une investigation minutieuse de la marche de la maladie dans les conditions climatologiques du Nord-Ouest, vous avez décidé d'établir une station expérimentale sur le terrain à Lethbridge. Une maison confortable

a été bâtie pour le personnel, et une spacieuse écurie a été construite. Le Dr Halden, vétérinaire, a été posté par vous à cette station.

GALE CHEZ LES BÊTES À CORNES.

Vu le succès que l'on avait remporté l'année dernière en immergeant les bêtes à cornes atteintes de gale, l'on décida de suivre encore la même méthode.

Les immersions ont été faites entre le 15 août et le 31 octobre.

La région mise en quarantaine était de moindre étendue que l'an dernier. Elle comprenait la partie d'Alberta située au sud de la ligne entre les townships 38 et 39 et l'angle sud-ouest de Saskatchewan.

Cette région fut divisée en 13 districts, avec un inspecteur vétérinaire préposé à chacun. Un grand nombre de sous-inspecteurs furent engagés, afin de mieux contrôler les opérations et de rendre le traitement effectif.

Les résultats ont été satisfaisants. Quelques éleveurs se sont opposés à la chose non pas tant parce qu'ils considéraient le traitement comme dangereux et nuisible, mais parce que leurs troupeaux, à ce qu'ils prétendaient, étaient exempts de la maladie.

Il n'est pas étonnant que l'on se soit opposé à un arrêté ordonnant de traiter dans l'espace de deux mois et demi au delà de 1,000,000 de têtes de bétail dispersées sur un territoire de 50,000 acres. Cet arrêté affectait des centaines d'éleveurs, dont quelques-uns possédaient une seule bête et d'autres 1,000 et plus. Plusieurs protestèrent hautement, d'autres demandèrent à être exemptés de la chose, mais en usant de fermeté et de tact, l'on réussit à apaiser les mécontents, et il me fait plaisir de dire que l'on s'est conformé à l'ordre du ministère. Dans certaines localités le traitement a été appliqué à la lettre, tandis que dans d'autres les bestiaux n'ont été immergés qu'une fois, à cause du mauvais temps qu'il a fait au mois d'octobre.

Voici quel est le nombre total de bêtes qui ont été traitées jusqu'ici :—

Première immersion	520,828
Deuxième immersion	392,239

Un seul éleveur a employé 20,000 livres de soufre, ce qui donne une idée de l'énormité de la tâche. Une pareille mesure n'a jamais, que je sache, été prise dans aucun pays pour combattre une maladie contagieuse.

Le gouvernement a dépensé beaucoup d'argent pour mettre son arrêté à exécution, mais personne ne niera que cet argent ait été sagement et profitablement employé. Les éleveurs de bétail ont été soumis à un dérangement considérable, mais ce n'est rien en comparaison des pertes que cette maladie causait tous les hivers et du risque qu'ils couraient d'être exclus du marché anglais.

Nos facilités le long de la frontière pour l'inspection du bétail ont été augmentées.

A Portal-Nord, par où tant de colons américains entrent dans l'Ouest avec leurs bestiaux, nous avons fait construire une plate-forme pour l'inspection du bétail, des abris, un *squeezer* et un appareil d'immersion.

Au Creek-du-Saule, au sud du Creek-des-Erables, directement sur la frontière, une station d'inspection moderne a été établie.

Nous avons maintenant 6 stations pourvues de toutes les installations voulues. Ces stations se trouvent aux endroits suivants: Portal-Nord, Montagne-Boisée, Creek-du-Saule, Pendant-d'Oreille, Cardston et Coutts. Toutes sont en excellent état, et elles n'exigeront que de légères réparations pour plusieurs années à venir, car les constructions qu'elles renferment sont très solides.

La chaudière "Daisy", dont on se sert aux stations d'immersion, ne fonctionne pas bien. Les tuyaux s'encrassent et il est difficile de les nettoyer. Il a été démontré que le chauffage au moyen d'une chaudière à vapeur est la seule méthode qui donne satisfaction. Je recommande donc que la chaudière "Daisy" soit remplacée par une chaudière à vapeur de 15 c.v. à toutes les stations.

J'attirerai encore une fois votre attention sur le danger de l'introduction de maladies contagieuses par les bestiaux américains qui se faufilent en Canada. Le seul

moyen efficace d'empêcher cela est de construire une clôture sur la frontière. Il paraît puéril d'établir, à grands frais, des stations d'inspection et d'immersion le long de la frontière, d'adopter de sévères règlements pour le traitement de notre propre bétail, et ensuite d'exposer nos troupeaux à être infectés par les bêtes venant des Etats-Unis.

En terminant ce rapport, je crois devoir signaler les grands avantages qui ont résulté de vos fréquentes visites dans l'Ouest, et des relations intimes que vous avez entretenues avec les éleveurs de bétail. Si les importants règlements destinés à protéger l'industrie de l'élevage ont été appliqués avec tant de succès et sans trop froisser personne, c'est dû (1) à la générosité dont on a fait preuve en accordant une indemnité aux propriétaires des bêtes abattues, et (2) au fait que vous avez conféré avec les intéressés, que vous les avez consultés, que vous avez discuté avec eux les mesures à prendre, que vous leur avez expliqué les dangers qui menaçaient leurs troupeaux, que vous leur avez fait comprendre qu'on ne voulait que leur bien, et que le ministère de l'Agriculture était animé des meilleures intentions à leur endroit et n'existait que pour sauvegarder leurs intérêts.

Je vous remercie au nom de tout le personnel pour la bienveillance que vous nous avez témoignée et pour l'aide que vous nous avez prêtée chaque fois qu'il s'est agi de mettre les règlements à exécution.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

A. BOWEN PERRY,
Commissaire.

Le directeur général vétérinaire,
Ottawa.

J. F. BURNETT, V.F.

REGINA, 31 octobre 1905.

Le Commissaire
de la Royale gendarmerie à cheval du Nord-Ouest,
Regina.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter mon rapport annuel pour l'exercice expiré le 31 octobre 1905.

Le 1er décembre 1904, je fus chargé de surveiller le service d'inspection du bétail dans les Territoires, sous votre direction, et depuis cette époque l'on a réussi à extirper presque complètement les maladies contagieuses et infectieuses qui régnaient alors.

La tâche était énorme, étant donné qu'avant 1902 aucun plan d'ensemble n'avait été adopté pour combattre ces maladies, qui non seulement envahissaient rapidement les Territoires, mais encore affectaient les bestiaux amenés par les colons. (Je veux parler ici surtout de la morve, maladie qui peut être latente dans le système pendant des années avant qu'aucun symptôme ne se manifeste.) Un grand nombre d'éleveurs et de colons nous ont demandé d'examiner leurs chevaux, surtout depuis qu'une indemnité est accordée pour les bêtes présentant des symptômes cliniques. Dans la majorité des cas où les services des inspecteurs furent requis, la maladie existait réellement; dans quelques cas, l'indisposition était due à une cause locale, comme, par exemple, la carie des dents, etc., et dans d'autres il n'y avait absolument rien d'anormal.

La morve chez les chevaux est la maladie la plus sérieuse que nous avons eu à combattre, et si nous n'avons pas réussi à l'extirper complètement, nous l'avons du moins, je crois, éliminée de certains districts qui étaient des foyers d'infection, et d'où la maladie se répandait dans toutes les parties du pays. La morve, d'après ce qui m'a

été dit, a été introduite dans les Territoires du Nord-Ouest, en 1882, par les chevaux qui furent achetés lors du voyage que fit le marquis de Lorne. Je ne saurais dire si c'est bien à ces chevaux qu'il faut attribuer l'invasion de cette maladie, mais il n'y a pas de doute que plusieurs des cas qui ont été signalés dans ces dernières années remontaient aux chevaux qui furent lâchés dans la prairie lors de ce voyage.

Les chevaux importés du Montana par feu M. Oxerart ont fait des ravages considérables dans le Nord-Ouest et le Manitoba. En 1891 et 1892, Oxerart, dont le ranche se trouvait du côté sud des Buttes aux Cyprès, expédiait des centaines de chevaux atteints de la morve dans l'Assiniboïa et la province du Manitoba, où ils semèrent la contagion. L'élimination des maladies contagieuses chez les bêtes était alors du ressort du gouvernement local, mais l'on ne fit pas grand'chose pour empêcher le fléau de se propager ou pour l'extirper. A cette époque-là, presque tous les cas de morve qui furent signalés dans la région méridionale de l'Assiniboïa remontaient aux chevaux d'Oxerart. Ces chevaux ont été dispersés, et bien que des cas de maladie soient signalés de temps à autre dans la localité où ils pâturaient autrefois, l'on exerce par tout le pays une surveillance si étroite qu'il n'y a rien à craindre de ce côté.

La principale source de danger, en ce qui concerne la morve, réside dans les chevaux qu'amènent avec eux les colons qui émigrent des Etats-Unis. Or, si l'on ne veut pas s'exposer à la contagion, il est absolument nécessaire que tous les chevaux soient soumis à l'épreuve de la malléine aux ports d'entrée, car il peut arriver qu'une bête soit atteinte de la morve, tout en paraissant parfaitement saine, et ne présente des symptômes cliniques que longtemps après que le virus lui aura été communiqué. Un de nos inspecteurs me parlait il y a quelques mois d'un colon qui avait acheté 8 chevaux à Chicago avant d'immigrer au Canada. Ces chevaux furent examinés avec soin sur la frontière et furent admis, attendu qu'ils ne présentaient aucun symptôme clinique. Lorsque l'inspecteur visita le district où le propriétaire de ces chevaux résidait, on lui fit savoir que ceux-ci avaient l'air suspects, et après les avoir examinés et leur avoir fait une injection de malléiine, l'on constata que 6 d'entre eux étaient affectés de la morve. Les chevaux en question n'avaient pas été en contact avec des bêtes malades après leur arrivée au Canada, et ils devaient par conséquent être imprégnés du virus lorsqu'ils furent amenés ici. Je mentionne ce cas pour montrer le danger qui nous menace.

Quelques chevaux atteints de morve nous sont aussi arrivés de différentes régions du Canada situées plus à l'est, particulièrement du Manitoba, ayant été introduits ici par les agriculteurs et par les commerçants qui achètent des chevaux n'importe où. Je ne crois pas, cependant, qu'il y ait lieu de s'alarmer de cela, vu les mesures énergiques que prend le ministère pour l'extirpation de cette maladie, non seulement dans les nouvelles provinces, mais dans toutes les parties du Canada.

La morve et ses symptômes sont parfaitement connus aujourd'hui. Il y a cependant une coupe de points sur lesquels je désire attirer l'attention. J'ai appris que les vieux praticiens de la campagne prétendaient que la chute des poils sur la queue et la crinière était un symptôme diagnostique de la morve. Or, chez au delà de 200 chevaux à qui j'ai inoculé la malléine et dont quelques-uns avaient atteint une phase avancée de la maladie, je n'ai constaté rien de tel. Un autre point sur lequel je dirai un mot, est l'enflement de la partie du corps où est faite l'injection de malléine. Lorsque l'enflure se déprime sous la pression et que la bête a de la difficulté à se mouvoir la tête, je considère que c'est là une réaction. Toutes les fois que des enflures de cette nature se snt produites, j'ai invariablement constaté que la jambe de devant, du côté où l'injection avait été faite, était infectée; toute la jambe était plus ou moins enflée; mais si l'enflure est molle et un peu gonflée du côté inférieur, et si la bête se meut la tête et le cou sans aucune gêne et ne boîte pas, il y a tout lieu de croire qu'elle est saine. Chez le cheval morveux il y a autre chose que l'enflement et l'élévation de la température comme indice de la maladie lorsqu'on se sert de la malléine qui nous est maintenant fournie. Il y a des périodes d'extrême abattement; les bêtes, lorsqu'elles sont à l'écurie, cessent tout à tout de manger, et n'ont pas même le courage de mâcher

le foin qu'elles ont dans la bouche; si elles sont dérangées elles se remettent à manger pendant quelques instants, ne se rendant évidemment pas compte de ce qu'elles font. Je crois que c'est là une affection ou une intoxication cérébrale plutôt qu'une affection physique. Ce phénomène est plus marqué entre 9 et 11 heures de l'avant-midi qu'en tout autre temps de la journée. La malléine que nous fournit le laboratoire biologique me paraît être de meilleure qualité que toutes celles que j'ai employées jusqu'ici. La réaction chez les bêtes affectées de la maladie est plus prompte et plus prononcée, et lorsque les mesures antiseptiques voulues sont prises, il se produit rarement des enflures.

MALADIE DU COÏT.

Bien que le trypanosome spécifique n'ait encore jamais été découvert chez aucun cheval sur ce continent, il n'y a pas de doute que cette maladie existe dans la région méridionale de l'Alberta. Les symptômes cliniques qui ont été observés et les nombreuses autopsies qui ont été faites ont démontré que l'on était bel et bien en présence de la maladie du coït telle qu'elle se rencontre dans plusieurs pays d'Europe, d'Asie et d'Afrique. Presque tous les chevaux qui ont été détruits parce qu'ils étaient atteints de cette maladie ont été autopsiés, et l'examen des organes a fait voir dans chaque cas que le diagnostic avait été exact, et les lésions que l'on découvrit correspondaient avec celles décrites par Lingard et d'autres investigateurs.

La nature insidieuse de cette maladie et la difficulté que l'on a à la découvrir à certaines de ses phases la rendent particulièrement menaçante pour l'industrie de l'évévage des chevaux. Dans certains cas, il y a des périodes où il serait absolument impossible, je crois, à un praticien de dire si une bête est affectée, et cependant cette bête pourra contaminer d'autres chevaux. Je suis porté à croire que le climat de ce pays n'est pas favorable au développement de la maladie du coït, et ce n'est qu'après un espace de temps considérable que l'affection paraît se manifester. Quelques-unes des juments que j'ai examinées au mois de mars 1904 étaient affectées, bien qu'elles ne représentassent aucun symptôme autre qu'un écoulement vaginal; le mois dernier, elles étaient apparemment en bonne santé, sauf une incoordination à peine perceptible; ces bêtes se trouvent actuellement à la station expérimentale près de Lethbridge, où la marche de la maladie sera suivie avec beaucoup d'intérêt.

Les éleveurs de chevaux ont tout d'abord prétendu que cette maladie n'existait pas; même ceux qui assistèrent aux autopsies et à qui l'on expliqua les constatations faites, refusèrent d'admettre qu'il y avait quelque chose d'anormal dans les organes. Mais ils ont changé d'idée, et ils demandent maintenant qu'un examen général soit fait de tous les étalons et de toutes les juments dans les districts de Medicine-Hat et de Lethbridge. Je suis en faveur de la chose, vu que nous pourrions ainsi constater jusqu'à quel point la maladie s'est propagée. Cela nous permettrait aussi de disposer des bêtes affectées sans perte de temps et d'isoler tous les cas suspects. Je crois que ce serait aussi le moyen d'engager le éleveurs de chevaux à garder leurs bêtes sur leurs fermes une fois qu'on leur aura fait comprendre les dangers qu'elles courent en errant dans la prairie. Je ne saurais dire de quelle partie du continent sont venus les premiers chevaux affectés de la maladie du coït, mais je sais que deux groupes différents de juments, présentant les symptômes ordinaires de cette maladie, ont été détruits à la station de quarantaine, et que dans chaque cas le diagnostic a été confirmé par l'autopsie. Toutes ces juments, d'après ce que m'ont dit leurs propriétaires, venaient de l'Orégon. Je veux parler des juments de DeRinzy et de Kimball Frères. J'ai vu les juments de Kimball pour la première fois à Lethbridge, alors que j'inspectais du bétail destiné à être expédié; quant aux juments de DeRinzy, je les vues dans des circonstances semblables dans les parcs à bestiaux de Macleod. Dans la liste de marques fournie au docteur Davison par Benson Frères, d'Union, Orégon, il y a une marque, savoir " A ", que j'ai aperçue sur 3 des juments de Kimball Frères. Aucune des juments de DeRinzy ne portait cette marque. J'ai trouvé dans les deux groupes des juments marquées " 3 "; cette marque n'est pas indiquée dans le rapport du docteur

Davison. Je crois qu'il est inutile de poursuivre cette investigation, mais je suis d'avis que toutes les juments devraient être minutieusement examinées aux ports d'entrée, et le jour seulement.

GALE.

Bien que des cas de gale chez les chevaux soient signalés de temps à autre dans les différentes parties du pays, les épidémies (parmi les grands troupeaux de chevaux) ont été enrayées, et je crois que cela est dû dans une large mesure à l'arrêté rendant obligatoire l'immersion du bétail, car n'eût été cet arrêté l'on n'aurait pas eu de cuves pour immerger les chevaux, et si l'on avait été obligé d'appliquer le traitement à la main il aurait fallu des années et des années pour extirper la maladie parmi les troupeaux de chevaux de l'Ouest. L'année dernière et cette année, un grand nombre de chevaux (non atteints de gale) ont été immergés d'après le principe que si ce traitement était bon pour les bêtes à cornes il devait assurément être tout aussi bon pour les chevaux. Les bêtes actuellement en quarantaine sont pour la plupart des chevaux de ferme, qui peuvent être facilement surveillés, et qui ne menacent pas sérieusement les autres bestiaux.

L'arrêté relatif à l'immersion du bétail a encore été appliqué cette année, mais il y a tout lieu de croire qu'il ne sera plus nécessaire de recourir à cette mesure extrême, d'ici à quelques années du moins, et que les cas qui ont pu échapper à notre attention pourront être traités sans qu'il faille imposer une pareille dépense à tout le pays. Le traitement par immersion a donné, l'année dernière, des résultats très satisfaisants. L'hiver a été très rigoureux, et malgré cela aucune bête n'est morte de la gale sur les ranches, tandis que, les années précédentes, les pertes se chiffraient par près de 5 pour 100.

Environ 50,000 têtes de bétail ont été exportées cette année, et tout le monde s'est accordé à dire que les bestiaux n'avaient jamais été amenés aux parcs en meilleure condition et dans un état de santé plus florissant. La mise à exécution de l'arrêté rendant obligatoire l'immersion du bétail a été pour nous une tâche rien moins qu'agréable, mais à présent que tout est fini il nous fait plaisir de constater que le but auquel l'on visait a été atteint dans une large mesure; non seulement le bétail a été débarrassé du fléau, mais les éleveurs ont pu se rendre compte des bons effets résultant de ce traitement, et ils savent maintenant qu'ils ont un remède peu coûteux et effectif dans la solution de chaux et de soufre.

ANTHRAX.

Aucun cas de cette maladie n'a été signalé.

ANTHRAX SYMPTÔMATIQUE OU JAMBE NOIRE.

Quelques cas de jambe noire m'ont été signalés. La généralité des éleveurs de bétail connaissent la nature de cette maladie et appliquent le traitement qui leur paraît être le meilleur, la plupart se servant du vaccin Pasteur.

RAGE.

Il y eut un vif émoi lorsqu'on apprit que la rage existait dans la région sud-est de Saskatchewan, ayant été introduite par un chien qui avait traversé la frontière. Quelques chiens furent détruits et d'autres mis en quarantaine. Aucun nouveau cas n'a été signalé jusqu'ici. Je ne saurais dire si c'était réellement la rage.

TUBERCULOSE.

La tuberculine a été injecté à 62 bêtes à cornes, et aucune d'elles n'a donné la réaction. Bien que des vaches laitières atteintes de tuberculose nous arrivent de temps

à autre de l'est, cette maladie n'existe dans aucun troupeau. Je n'ai jamais vu une seule bête de ranche présentant les symptômes de la tuberculose, les affections phtisiques étant virtuellement inconnues parmi les bestiaux qui passent toute l'année dans les prairies. L'on peut dire la même chose des hommes qui vivent à la campagne. Pendant les vingt années que j'ai demeuré dans l'ouest, je n'ai rencontré qu'un seul éleveur de bétail affecté de tuberculose. Ceux qui se livrent à l'élevage passent presque tout leur temps au grand air, et, ajouterai-je, boivent rarement du lait.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

JNO. F. BURNETT,
Inspecteur.

C. H. H. SWEETAPPLE, V.F.

ROYALE GENDARMERIE A CHEVAL DU NORD-OUEST.

FORT-SASKATCHEWAN, 31 octobre 1905.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter mon rapport annuel au sujet du travail que j'ai accompli pour le ministère de l'Agriculture pendant les douze mois expirés le 31 octobre 1905.

Les bestiaux en général ont joui d'une excellente santé, et aucune épidémie quelconque n'a fait son apparition.

La malaria ou fièvre des marais, la fièvre typhoïde et l'influenza typhoïde, qui régnaient à l'état épidémique parmi les chevaux en ces dernières années, ont presque complètement disparu; il y a eu très peu de cas de maladie du sabot, ou, pour parler plus correctement, de javart cutané.

L'absence de ces maladies est sans aucun doute due au climat, mais en supposant qu'il se produise des changements climatériques, leur invasion ne sera pas à craindre pourvu que l'on donne aux chevaux les soins voulus et que l'on observe les règles de l'hygiène.

Très peu de bêtes à cornes ont été atteintes de tuberculose, et il y a tout lieu de croire que cette maladie va disparaître graduellement, car le climat ne se prête guère à son développement.

L'actinomycose, qui se rencontrait autrefois dans presque tous les troupeaux de bêtes bovines, est très rare dans le moment.

Plusieurs jeunes bestiaux ont été atteints de la jambe noire dans quelques localités, mais les pertes ont été de peu de chose, et si l'on a soin de vacciner les bêtes en ces endroits, la maladie sera vite éliminée.

La gale chez les bêtes bovines est relativement inconnue dans la région septentrionale de l'Alberta; un petit nombre de chevaux seulement ont été atteints de cette affection et tous ont guéri.

L'avortement se produit fréquemment sur quelques fermes, ce qui semblerait indiquer qu'il est contagieux, mais il est limité à une région peu étendue.

Les moutons, dont l'élevage ne se fait que sur une petite échelle, ont été exempts de toute maladie.

Les porcs n'ont pas été aussi heureux. Un grand nombre de jeunes cochons sont morts parce que l'on avait négligé de leur donner une ration de grain mêlé, ration qui paraît être nécessaire aux cochonnets.

La morve, qui faisait si souvent son apparition par le passé, sera bientôt, je l'espère, presque entièrement, sinon complètement, extirpée, grâce à la libéralité dont le

ministère de l'Agriculture a fait preuve en accordant une indemnité aux propriétaires des chevaux atteints de cette maladie et aux mesures rigoureuses qui ont été prises relativement aux bêtes réagissant à la malléine. Quatre-vingt-dix-huit chevaux ont été soumis à l'épreuve de la malléine, et sur ce nombre 18 ont donné la réaction (bien que ne présentant aucuns symptômes cliniques), et ont été détruits. Huit chevaux et 2 mulets, qui présentaient des symptômes cliniques, ont aussi été abattus.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

C. H. H. SWEETAPPLE,
Maréchal des logis chef, vétérinaire.

Le directeur général vétérinaire,
Ottawa.

J. J. MOUNTFORD, V.F.

PRINCE-ALBERT, 31 octobre 1905.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter le rapport suivant au sujet du travail que j'ai accompli pour le ministère de l'Agriculture pendant les douze mois expirés le 31 octobre 1905.

J'ai fréquemment visité les différentes parties de ce district, et j'ai détruit 68 chevaux morveux. Plusieurs de ces chevaux appartenaient à des colons allemands venus du Manitoba et demeurant à Rosthern, Hague et Saskatoon.

Il y a eu 33 cas de gale parmi les chevaux de ce district l'année dernière. Les bêtes atteintes de cette maladie ont toutes été mises en quarantaine et traitées.

Ayant appris que la morve régnait parmi les chevaux employés aux travaux de construction du chemin de fer Canadian-Northern (embranchement de Prince-Albert), je me rendis sur les lieux et je constatai que les bêtes étaient saines. Il y avait là en tout 350 chevaux et 125 mulets. J'ai étroitement surveillé ces chevaux pendant tout le temps qu'ils sont restés dans ce district, et d'après ce que j'ai pu voir ils ont continué à jouir d'une bonne santé.

Une autre prétendue invasion de morve me fut signalée dans les districts du Lac-Croche, Hoodoo et Humbolt. Je fis une investigation et je constatai que la maladie dont les bêtes étaient mortes était, dans la majorité des cas, la fièvre typhoïde.

Les colons auxquels appartenaient ces chevaux qui avaient été ainsi atteints de fièvre typhoïde venaient justement de s'établir dans les districts que je viens de nommer. Ils venaient de Rosthern, située à une distance de 80 à 100 milles. Ils n'avaient pas donné d'avoine à leurs bêtes et les avaient abreuvées aux marécages le long de la route. Ils avaient fait le trajet en 4 jours. Je n'ai découvert aucun cas de morve dans ces localités.

A l'exception des districts du Lac-Croche, Hoodoo et Humbolt, je n'ai rencontré que très peu de cas de fièvre parmi les chevaux dans cette région-ci.

Un relevé détaillé du travail que j'ai accompli ici a été transmis au ministère tous les mois.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

J. J. MOUNTFORD,
Vétérinaire, maréchal des logis chef.

Le Directeur général vétérinaire,
Ottawa.

W. MITCHELL, V.F.

PORTAL-NORD, 31 octobre 1905.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter mon rapport au sujet du bétail qui a été importé au Canada *via* Portal-Nord pendant les 12 mois expirés le 31 octobre courant.

Permettez-moi tout d'abord de vous dire que je ne suis guère en mesure de vous donner un compte rendu détaillé des opérations à ce poste d'inspection, pour la raison que j'igonre ce qui s'est fait. Sauf pour les deux dernières semaines de l'année, pendant lesquelles j'ai dirigé personnellement le service, je n'ai eu pour rédiger mon rapport que les statistiques, plus ou moins incomplètes, consignées aux registres. Dans des circonstances plus favorables et avec les opérations d'une année entière pour faire des comparaisons et tirer des conclusions, je vous aurais sans doute signalé des choses intéressantes. Qu'il me suffise de vous dire que j'ai soigneusement vérifié les registres, et que, d'après ce que j'ai pu constater, il a été exporté des Etats-Unis au Canada par Portland, durant l'année, le nombre suivant d'animaux de chaque espèce :—

Chevaux	6,504
Mulets	311
Bêtes bovines	6,997
Moutons	92
Porcs	48

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

W. MITCHELL,
Vétérinaire, maréchal des logis chef.

Le directeur général vétérinaire,
Ottawa.

H. M. GRAY, V.F.

RÉGINA, 31 octobre 1905.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter mon rapport pour l'exercice expiré le 31 octobre 1905.

J'ai été tout d'abord posté à Pendant-d'Oreille, où j'ai inspecté le bétail entrant au Canada par ce port. Je suis parti de là le 15 décembre, et je suis allé relever le maréchal des logis chef Johnston à Coutts, où je suis resté jusqu'au 1er février. Le 1er juin 1905 j'ai été transféré de la division K à la division du Dépôt.

J'ai fait l'inspection du bétail à Portal-Nord du 18 juin au 17 octobre. Je me suis ensuite rendu à Régina, et j'ai été occupé le reste du temps à inoculer les chevaux, afin de constater s'ils avaient la morve.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

H. M. GRAY,
Vétérinaire, maréchal des logis chef.

Le directeur général vétérinaire,
Ottawa.

A. E. DENNIS, V.F.

RÉGINA, 31 octobre 1905.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter mon rapport au sujet du bétail qui a été inspecté dans ce district pendant le dernier exercice.

Depuis que je suis entré en charge, c'est-à-dire depuis environ 5 mois, j'ai été occupé à injecter la malléine aux chevaux, afin de constater s'ils avaient la morve. J'ai inoculé environ 190 chevaux et j'en ai examiné beaucoup d'autres, que je n'ai pas inoculés vu qu'ils ne présentaient aucuns symptômes cliniques et qu'ils ne paraissaient pas avoir été en contact avec des bêtes infectées. Parmi les chevaux à qui j'ai donné une deuxième injection de malléine, il n'y en a eu qu'un seul qui n'a pas donné de nouveau la réaction. Presque toutes ces bêtes venaient d'un ranche ou des Etats-Unis. Je me suis rendu à Tyran, sur le chemin de fer Arcola et Régina, et j'ai détruit 25 chevaux près de cette ville. L'origine de la maladie dans cette partie du pays remontait à 3 localités différentes des Etats-Unis. J'ai rencontré très peu de cas de gale dans ce district; les bêtes qui ont été atteintes de cette maladie n'en étaient pas encore rendues à une phase avancée et ont toutes guéri en peu de temps.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

A. E. DENNIS,
Vétérinaire, maréchal des logis chef.

Le directeur général vétérinaire,
Ottawa.

E. A. MEAKINGS, V.F.

BATTLEFORD, 31 octobre 1905.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter mon rapport au sujet du bétail qui a été inspecté dans ce district pendant les 12 mois expirés le 31 octobre courant.

MORVE.

Depuis la date de mon dernier rapport annuel jusqu'à la fin de février, j'ai été occupé, avec plusieurs autres inspecteurs, à réprimer une sérieuse invasion de morve qui s'était produite dans le district de Régina. Il me fait plaisir de dire que le paiement d'une indemnité à ceux dont les chevaux sont abattus parce qu'ils sont affectés de morve a pour effet de faciliter notre tâche.

Les colons ne se sont pas opposés à ce que leurs bêtes fussent soumises à l'épreuve de la malléine, et toutes les fois que des chevaux avaient été exposés à la contagion l'on nous avertissait immédiatement, au lieu d'attendre que des symptômes prononcés se fussent manifestés.

GALE.

Un cas seulement de gale m'a été signalé dans ce district, et la bête qui avait été atteinte de cette maladie était en bonne voie de rétablissement lors de mon départ pour Battleford.

Les statistiques relatives au bétail que j'ai inspecté et traité dans le district de Régina sont données sous cette rubrique.

MORVE.

Dans le district de Battleford il y a eu plusieurs cas de morve. Cette maladie a sévi à Bresaylor et au nord de Battleford. A ce dernier endroit, tous les chevaux affectés de cette maladie ont été détruits; à Bresaylor les bêtes présentant des symptômes ont généralement été abattues et les autres ont été parquées en attendant qu'elles fussent inoculées. A la même époque, une grave invasion de morve se produisit parmi les chevaux employés aux travaux de construction du chemin de fer Canadian-Northern. Je fis une investigation, et toutes les bêtes qui présentaient des symptômes cliniques et toutes celles qui avaient réagi à la suite d'injctions de malléine, furent abattues.

Plus tard, les propriétaires des chevaux affectés décidèrent de les mettre en quarantaine au lieu de les détruire. Je visitai ces chevaux de temps à autre et je constatai qu'ils étaient suffisamment isolés pour ne pas propager la maladie. Je fis brûler tous les camps qui avaient été abandonnés, ainsi que les carcasses d'un grand nombre de chevaux et de mulets qui gisaient le long de la route et que je soupçonnais avoir succombé à la morve. Lorsqu'ils connurent la nature de la maladie, les surintendants des camps firent eux-mêmes brûler les cabanes. Avant cela, les camps avaient été incendiés aux frais du ministère de l'Agriculture, vu qu'il était impossible de connaître les noms des entrepreneurs qui les avaient établis, plusieurs d'entre eux ayant quitté le district.

Un grand nombre de colons étaient employés à ce moment-là aux travaux de nivellement, et leurs noms me furent donnés par les surintendants des travaux de construction. Tout ces chevaux, à une ou deux exceptions près, ont été soumis à l'épreuve de la malléine, et il me fait plaisir de dire que très peu d'entre eux ont donné la réaction.

A l'exception des chevaux actuellement en quarantaine et de ceux du district de Bresaylor, où le vétérinaire H. Ovens fait présentement le service d'inspection, il n'y a, que je sache, aucun autre cas de morve dans cette région-ci.

GALE.

Au cours du printemps il y a eu quelques cas de gale parmi les bêtes bovines dans la ville de Battleford. Toutes les bêtes qui présentaient des symptômes de cette maladie furent promptement isolées, et une étroite surveillance fut exercée sur les autres. dont aucune ne contracta la maladie. Tous les cas, je suis heureux de le dire, ont été traités avec succès. Chez les chevaux, cette maladie a été plus disséminée, ayant envahi diverses localités du district. Cependant, la plupart des chevaux qui avaient été atteints de cette affection sont maintenant guéris ou en bonne voie de rétablissement.

J'ai visité quelques-uns des ranches de ce district et j'ai examiné plusieurs troupeaux de chevaux, et je n'y ai découvert aucune maladie quelconque; les bêtes jouissaient toutes d'une excellente santé.

Vous trouverez sous ce pli un tableau indiquant le nombre de chevaux qui ont été inoculés, le nombre de ceux qui ont été détruits, etc.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

E. A. MEAKINGS,
Maréchal des logis chef.

Le directeur général vétérinaire,
Ottawa.

Nombre de chevaux inoculés	262
Nombre de chevaux ayant donné la réaction	103
Nombre de chevaux détruits	54
Nombre de chevaux mis en quarantaine	55

J. E. LITTLEHALES, M.V.F.

MAPLE-CREEK, 31 octobre 1905.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter le rapport suivant pour l'année expirée le 31 octobre, au sujet du travail que j'ai accompli pour le ministère de l'Agriculture depuis le 1er avril (date où j'ai été transféré ici).

Nombre de milles parcourus—
Par chemin de fer 1,624
En voiture 1,275

Nombre de bêtes inspectées—
Importations—
Chevaux 442
Bêtes bovines 3,333
Moutons 3,070
Exportations et marchés locaux—
Bêtes bovines 4,781

Environ 25 bêtes bovines ont été rejetées parce qu'elles étaient atteintes de gale.

Les bêtes exportées ont été inspectées à différents endroits entre Medicine-Hat et Waldeck.

Marchés locaux—
Chevaux 81

Ces chevaux ont été inspectés par moi à Medicine-Hat, Walsh et Irvine en l'absence du Dr Hargrave.

Les chiffres ci-dessus accusent une augmentation dans les importations et les exportations comparativement à l'an dernier.

Voici quel a été le nombre de bêtes des diverses espèces qui ont été inspectées, avant leur exportation, par le Dr Jemison, à Medicine-Hat, Dunmore-Junction, Irvine, Walsh, Brooks, Suffield et Stair:—

Bêtes bovines 12,187
Chevaux 393
Moutons 1,262
Mulets 4

Le Dr Jemison fut temporairement et spécialement engagé, le 1er août, pour inspecter les envois de bétail à divers endroits sur le chemin de fer entre Brooks et Waldeck, vu que les inspecteurs postés à Medicine-Hat et à Maple-Creek n'avaient pas le temps de s'occuper de la chose.

MORVE.

J'ai détruit 10 chevaux qui présentaient des symptômes cliniques de morve et j'en ai inoculé 45, dont 3 donnèrent la réaction et furent abattus.

Il y a encore un certain nombre de chevaux que je réinoculerai dès que leur propriétaire les aura domptés suffisamment pour qu'ils puissent être maîtrisés.

Les districts où la morve a sévi sont Herbert (parmi les chevaux des cultivateurs allemands) et Battle-Creek.

Quelques métis, qui étaient partis de Saskatoon et se dirigeaient vers Swift-Current, furent mis en quarantaine par la gendarmerie, vu que leurs chevaux présentaient des symptômes suspects ; je détruisis 3 chevaux qui présentaient des symptômes cliniques, et, après avoir inoculé le autres (au nombre de 8), j'en ai abattu un qui avait donné la réaction.

GALE.

Il y a très peu de cas de gale parmi les bêtes à cornes dans ce district.

La majorité des éleveurs de bétail reconnaissent les bons effets qui ont résulté du traitement qui a été appliqué l'année dernière.

Près de 60,000 têtes de bétail ont été immergées dans ce district. Il a fallu employer beaucoup plus de sous-inspecteurs que l'on en avait engagés au début des opérations, vu qu'il y avait un bien plus grand nombre de stations d'immersion que l'an dernier et que plusieurs éleveurs immergèrent leurs bêtes aux mêmes dates. Dans deux cas de seconde immersion il a été impossible de trouver un sous-inspecteur. Cependant, le traitement a été appliqué partout ; à peine si une seule bête y a échappé. La cuve à cage donne entière satisfaction.

Aucun cas de gale chez les chevaux ne m'a été signalé dans ce district.

MALADIE DU COIT.

Jusqu'à présent, cette maladie n'a pas envahi ce district. Un cas me fut signalé comme suspect à Battle-Creek. Il s'agissait d'un cheval hongre. J'examinai ce cheval avec le Dr Hargrave et je constatai qu'il était sain.

Aucune maladie parmi les moutons ne m'a été signalée pendant mon séjour à Maple-Creek.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

J. E. LITTLEHALES, M.V.,

Maréchal des logis chef.

Le directeur général vétérinaire,
Ottawa.

H. T. AYRE, M.V.

RÉGINA, 31 octobre 1905.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter le rapport suivant au sujet du bétail qui a été inspecté dans le district de Regina par l'inspecteur Burnett et les maréchaux des logis chefs Ayre, Mitchell, Busselle, Greenood, Meakings, Gray et Dennis, entre le 1er novembre 1904 et le 31 octobre 1905.

Eprouvés et mis en quarantaine.	Eprouvés et détruits.	Détruits sans épreuve.	Eprouvés sans réaction.	Examinés seulement et non éprouvés ou mis en quarantaine.	Eprouvés plus d'une fois et ayant cessé de réagir.						Total.
					1	2	3	4	5	6	
114	631	22	1,190	1,196	......	67	31	18	2	4	3,275

Nombre de chevaux galeux mis en quarantaine. 86
Nombre de bêtes à cornes galeuses mises en quarantaine. 41

On a injecté la tuberculine à 69 bêtes bovines, dont 62 faisaient partie du troupeau de la station agronomique d'Indian-Head, et 7 appartenant à Jno. Scott, de Manor ; aucune n'a donné la réaction.

Neuf bêtes bovines sont mortes de "jambe noire" à Willow-Bunch ; 147 ont été examinées.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

H. T. AYRE, M.V.,
Maréchal des logis chef.

Le directeur général vétérinaire,
Ottawa.

A. R. DOUGLAS, V.F.

MACLEOD, 31 octobre 1905.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter mon premier rapport annuel au sujet du bétail que j'ai inspecté dans ce district.

Après ma nomination comme vétérinaire, avec le grade de maréchal des logis chef, dans la royale gendarmerie à cheval du Nord-Ouest, au commencement de mars 1905, j'ai été occupé la plupart du temps à examiner des chevaux que l'on soupçonnait être atteints de la morve dans ce district. Sur le chemin de fer Canadien du Pacifique, embranchement de Kirkella, la santé des bestiaux en général était bonne. Huit chevaux morveux furent détruits à Tantallon. Sur la ligne principale, à l'est de Régina, plusieurs cas de morve me furent signalés, mais il n'y a eu aucune invasion sérieuse de cette maladie. Sur l'embranchement d'Arcola, 8 chevaux atteints de morve furent abattus à Kronan et 2 à Frances; ces 10 chevaux donnèrent la réaction à la suite de la troisième injection de malléine. A Bladworth, sur l'embranchement de Prince-Albert, 6 chevaux sur 7 qui se trouvaient sur la ferme d'un cultivateur à cet endroit furent détruits parce qu'ils étaient affectés de morve. J'ai aussi inspecté les fermes de plusieurs agriculteurs près de Davidson, où une invasion de morve s'était produite quelque temps avant ma visite; je constatai que les lieux avaient été parfaitement désinfectés, et que toutes les carcasses avaient été brûlées; aucun nouveau cas n'avait été signalé jusque-là. A Craik, un cas de gale me fut signalé; j'examinai la bête et je constatai qu'il s'agissait simplement d'une irritation cutanée, causée par les poux. Plusieurs autres cas de prétendue morve furent portés à ma connaissance, mais la plupart des bêtes que l'on croyait être atteintes de cette maladie souffraient seulement d'un violent catarrhe nasal (coryza) ; il en était surtout ainsi parmi les chevaux venus de l'est, le changement de climat les ayant prédisposés aux affections nasales de cette nature.

Sur la ligne principal, à l'ouest de Régina, il s'est produit plusieurs cas de morve; aussi, deux cas bien caractérisés à dix milles de Belle-Plaine. L'emploi de la malléine produisit une réaction chez les quatre chevaux qui restaient à cet endroit, et tous les six furent abattus.

Au Lac-du-Bison, à vingt milles au nord de Moosejaw, six cas de morve ont été découverts juste à temps pour prévenir une sérieuse épizootie.

Dans le voisinage de Caron, un grand nombre de cas douteux ont été examinés, mais on n'a constaté que deux cas de morve.

A Parkbeg il s'est produit sept cas de morve, et on a signalé l'existence de plusieurs cas de gale; mais après examen on a constaté que ces derniers étaient des cas de porrigo, dont nombre de veaux de ce district étaient gravement atteints. Au nord de Parkbeg on a découvert deux cas de morve, et deux aussi à Eyebrow-Hill, à environ trente milles au nord de Parkbeg A l'ouest de Parkbeg, soixante-dix chevaux de ranche ont été traités à la malléine vu qu'ils avaient été exposés à la contagion par contact direct avec un cheval de ce ranche atteint de la morve; la réaction s'est produite chez quatre chevaux et ils ont été abattus. A environ quarante milles au nord de Cha-

plin s'est déclaré une très sérieuse épizootie de morve; d'après toutes les apparences, la maladie sévissait parmi ces chevaux depuis au moins un an; mais les conditions naturelles dans lesquelles vivent ces animaux tendant à les maintenir en bonne santé, elle avait pris un caractère bénin. Les symptômes caractéristiques se développaient lentement, et dans la plupart des cas l'animal paraissait en parfaite santé jusqu'au moment de l'expérience avec la malléine, alors que se produisait la réaction. La maladie se serait répandue dans le district où ces animaux auraient été offerts en vente, car leur transport du grand air dans une étable obscure, humide ou mal ventilée aurait suffi pour que la maladie se déclarât dans toute sa force en peu de temps. Il semble donc qu'il serait nécessaire d'examiner avec soin les chevaux venant des ranches de ce district particulier avant de les mettre sur le marché. Sur environ 200 chevaux de ce ranche traités à la malléine, 56 ont donné la réaction et ont été abattus. A Waldeck, j'ai examiné six fourgons de bêtes à cornes pour exportation et j'ai trouvé tous ces animaux en bonne santé. Sur la ligne du Saut, l'état des animaux a été trouvé bon; bien que l'on prétendit qu'il existât plusieurs cas de morve en divers endroits de cette ligne, la maladie ne s'est pas répandue. Vers la fin de mai j'ai examiné 632 têtes de bétail du Texas et 74 chevaux destinés au Canada; vu certains changements opérés dans les parcs à bestiaux à Portal-Nord, j'ai dû me rendre à Velva, Dakota-Nord, pour faire l'examen de ces animaux.

Au commencement de septembre j'ai été attaché à cette division pour remplir les fonctions d'inspecteur du district de quarantaine n° 2. L'immersion obligatoire du bétail pour la gale est encore pratiquée dans ce district, et sauf quelques exceptions les propriétaires de ranches ne sont pas opposés à ce mode de traitement; quelques-uns prétendent même que le bétail hiverne mieux après avoir été baigné; dans tous les cas, ce traitement a arrêté le développement de la gale dans une très grande mesure, et une immersion générale cette année fera virtuellement disparaître cette maladie de ce district. A Cardston, j'ai examiné 22 chevaux pour le marché durant la dernière partie d'octobre. Actuellement, j'ai en stricte quarantaine deux juments censées atteintes de la maladie du coït; jusqu'à ce qu'un examen puisse être fait, elles sont gardées dans le voisinage de Cardston.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

A. R. DOUGLAS,
Maréchal des logis chef, vétérinaire.

Le directeur général vétérinaire,
Ottawa.

C. H. McVEIGH, M.V.

CALGARY, 31 octobre 1905.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter mon rapport annuel du travail fait pour le ministère de l'Agriculture pendant l'année expirée le 31 octobre 1905.

La gale des bêtes à cornes, très répandue dans ce district, a été presque entièrement enrayée par l'immersion rendue récemment obligatoire. Ce district a été subdivisé en trois :—

District n° 12.—Comprend la partie du district de Calgary située à l'ouest du chemin de fer C. et E., sous la surveillance de P. K. Walters, M.V.

District n° 10.—Comprend la partie du district située à l'ouest du chemin de fer C. et E., et au nord du C.P.C., sous la direction du maréchal des logis chef vétérinaire Busselle.

District n° 11.—Comprend la partie du district située à l'est du chemin de fer C. et E. et au sud du C.P.C., sous la surveillance du maréchal des logis chef vétérinaire McVeigh.

Je suis heureux de déclarer que les cas de gale ont été beaucoup moins nombreux cette année que pendant la saison dernière, et que l'immersion a été pratiquée plus généralement.

Je ne crois pas qu'il y ait un seul animal dans ces districts qui ne sera pas traité au cours de cette saison. Je n'ai eu connaissance pendant l'année d'aucun cas de gale des chevaux. Des cas de morve se sont produits dans le district au nord de Calgary. Soixante-trois animaux ont été abattus; trois seulement au sud de Calgary.

La plupart des animaux examinés pour le marché l'ont été par les docteurs Hobbs et Riddell: chevaux, 1,937; bêtes à cornes, 19,858.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,
C. H. McVEIGH,
Maréchal des logis chef vétérinaire.

Le directeur général vétérinaire,
Ottawa.

J. A. McCREIGH, M.V.

Royale gendarmerie à cheval du N.-O.,
Macleod, 31 octobre 1905.

Monsieur,—J'ai l'honneur de vous expédier le rapport suivant du service fait pour le ministère de l'Agriculture pendant l'année expirée le 31 octobre 1905.

J'ai été transféré de la division du Dépôt, Régina, à ce poste en mai dernier. La partie de mon rapport antérieure à cette date est tirée de notes conservées dans le bureau du vétérinaire.

Tous les animaux expédiés durant l'année ont été examinés.

Nombre des bêtes à cornes examinées et acceptées, 10,692.

Nombre de chevaux examinés et acceptés, 2,246.

Nombre de bêtes à cornes rejetées pour cause de gale, 4.

Nombre des bêtes à cornes rejetées pour cause d'actinomycose, 1.

Nombre des chevaux rejetés pour cause de gale, aucun.

MALADIE DU COÏT.

Vu la nature insidieuse de cette maladie et la difficulté qu'éprouve le propriétaire ordinaire de chevaux à en découvrir les symptômes, je me suis employé principalement pendant l'été à examiner les étalons gardés pour le service dans ce district, en vue d'empêcher que la maladie ne se répandit davantage. Dans chaque cas où je soupçonnais son existence, j'ai examiné avec soin les animaux en contact, et tous ceux qui avaient les moindres symptômes de cette affection ont été mis en quarantaine et isolés.

Nombre des étalons et juments examinés, 304; étalons mis en quarantaine, 2; juments mises en quarantaine, 5.

Jusqu'à présent il n'y a pas eu dans ce district un grand nombre de cas de gale, et je n'ai vu qu'un seul cas grave d'actinomycose.

Morve.—Douze cas de morve ont été examinés et les mesures qui semblaient les meilleures ont été prises pour enrayer et contrôler la maladie.

Nombre des animaux abattus pour cause de morve, 23; nombre des animaux examinés, sans réaction, 17; nombre des animaux mis en quarantaine, 1; total, 41.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,
JAMES A. McCREIGHT,
Maréchal des logis.

Le directeur général vétérinaire,
Ottawa.

N. P. OLSEN, M.V.

RÉGINA, 31 octobre 1905.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de présenter le rapport suivant du travail exécuté par moi pour le ministère de l'Agriculture, du 17 mai au 31 octobre 1905.

Durant les premiers trois mois de cette période j'ai travaillé dans l'Assiniboïa sud-orientale (maintenant Saskatchewan). J'ai constaté que la morve était la maladie contagieuse la plus répandue dans ce district. Le tableau ci-annexé indique le travail fait à ce sujet.

RAGE.

Une irruption de cette maladie s'est produite à Oxbow et les mesures pour l'enrayer ont été prises. conformément à l' " Acte concernant les Epizooties ".

GALE DES CHEVAUX.

Sept cas seulement de cette maladie ont été portés à ma connaissance.

GALE DES BÊTES À CORNES.

Il n'a pas été signalé de cas de cette maladie dans cette localité.

En septembre et octobre, j'étais en charge du district d'immersion n° 13. L'arrêté du conseil concernant l'immersion obligatoire a été exécuté d'une manière satisfaisante dans ce district.

Six cuves à immersion ont été construites depuis l'année dernière; il y a maintenant onze de ces cuves dans ce district. Il n'y a pas eu de cas de gale dans la partie nord de ce district, mais ils ont été assez nombreux dans les parties sud et centre, surtout parmi les troupeaux qui n'ont pas été traités l'année dernière. Aucune autre maladie contagieuse ou infectieuse n'a été portée à ma connaissance.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

N. P. OLSEN,
Maréchal des logis chef vétérinaire.

MORVE.

Eprouvées et mis en quarantaine.	Eprouvés et abattus.	Abattus sans être éprouvés	Eprouvés. Pas de réaction.	Examinés seulement, non éprouvés ni mis en quarantaine.	Eprouvés plus d'une fois et ayant cessé de donner une réaction.					Total.
					1	2	3	4	5	
28	53	0	138	43	......	7	1	......	......	270

H. J. JOHNSON, M.V.

COUTTS, 31 octobre 1905.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de présenter mon rapport annuel sur le travail fait pour le ministère de l'Agriculture pendant l'année expirée le 31 octobre 1905.

A l'exception d'un très petit nombre de cas de gale des bêtes à cornes, il n'y a pas eu de maladies contagieuses ou infectieuses dans ce district pendant l'année.

La gale est virtuellement enrayée dans ce district. Ce résultat est évidemment dû à la mise en vigueur de l'ordre d'immersion obligatoire, auquel chaque propriétaire de ranche semble désireux de se conformer, bien que quelques-uns aient un peu trop retardé à le faire.

Il y a eu une diminution marquée du nombre des animaux importés, comparativement à l'année dernière; cela est dû au fait que les chevaux non domptés des ranches ne sont pas expédiés, et que la sécheresse des deux dernières saisons dans l'Alberta-sud a découragé l'immigration.

Durant l'année j'ai éprouvé à la tuberculine trente-neuf têtes de bétail, et je n'ai obtenu dans aucun cas une réaction.

Ci-suit le nombre total des animaux arrivés en Canada à ce poste:—

Chevaux	2,584
Mules	6
Bêtes à cornes	3,940
Moutons	4,473
Porcs	....
Bêtes à cornes, exportation totale	409

Nous avons terminé la deuxième immersion de toutes les bêtes à cornes dans le voisinage de Coutts le 25 octobre. Je n'ai pas encore reçu les rapports des sous-inspecteurs de ce district (n° 14); je ne puis en conséquence donner les détails complets de l'ouvrage qui a été fait.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

H. J. JOHNSTON,
Maréchal des logis chef vétérinaire.

Le directeur général vétérinaire,
Ottawa.

S. A. K. WHITE, M.V.

CARDSTON, 31 octobre 1905

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous transmettre mon rapport annuel relativement au travail fait pour le ministère de l'Agriculture pendant l'année expirée le 31 octobre 1905.

J'ai remplacé M. S. S. Oliver à cette station de quarantaine le 29 juillet 1905. Depuis cette date j'ai examiné deux cent cinquante-quatre chevaux et trente-six têtes de bétail. Les bêtes à cornes ont été baignées.

Cent quarante-deux chevaux amenés par des colons furent examinés gratuitement. Les honoraires d'examen ont été perçus pour cent deux chevaux.

J'ai examiné et éprouvé pour la morve, dans ce district, quatorze chevaux ; la réaction a eu lieu dans un cas et l'animal a été abattu.

Un cas de maladie du coït a été porté à ma connaissance ; la bête est tenue actuellement en quarantaine.

Grâce aux mesures prises par le ministère de l'Agriculture pour exiger l'immersion de tous les bestiaux, la gale est virtuellement disparue de ce district. On admet aujourd'hui que ce traitement est très avantageux, que le bétail soit ou non atteint de la maladie.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

S. A. K. WHITE,
Maréchal des logis chef vétérinaire.

Le directeur général vétérinaire,
Ottawa.

E. S. GREENWOOD, M.V.

PENDANT-D'OREILLE, 31 octobre 1905.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter mon rapport au sujet de l'ouvrage fait pour le ministère de l'Agriculture pendant les sept mois expirés le 31 octobre 1905.

Lors de ma nomination comme vétérinaire dans la royale gendarmerie à cheval du Nord-Ouest, en avril 1905, j'ai été stationné à la division du Dépôt, à Regina, où je suis resté jusqu'à juin. J'ai été alors transféré à la division K, à Lethbridge, et stationné à Pendant-d'Oreille, poste d'entrée sur la frontière internationale.

Pendant que j'étais à la division du Dépôt, j'ai été chargé d'aller faire une enquête au sujet d'une irruption de morve survenue sur les réserves dans l'agence des sauvages des Buttes-de-Tondre. J'ai constaté que l'épizootie était assez sérieuse, que non seulement les chevaux des réserves des sauvages en étaient atteints, mais aussi ceux de plusieurs colons du voisinage. J'ai constaté en tout vingt-six cas de morve, dont quatorze sur les réserves des sauvages. Tous ces chevaux ont été traités conformément au décret de l'exécutif. Vu que ces sauvages ont l'habitude de passer une grande partie de leur temps à poursuivre le gibier et à visiter les différentes réserves, et que leurs chevaux viennent ainsi en contact avec d'autres par toute la région, il m'a été impossible de retracer l'origine de la maladie.

En examinant les chevaux de l'une des réserves, j'ai constaté deux cas de gale. Ces animaux ont été traités conformément à l'arrêté du conseil. L'immersion comme moyen d'extirper cette maladie a eu un effet marqué sur les chevaux de nos ranches de l'ouest.

Depuis mon arrivée à Pendant-d'Oreille, j'ai eu un cas de morve. Ce cheval a été abattu, conformément à l'arrêté du conseil, et le reste du troupeau a été soumis à l'épreuve de la malléine.

Lorsque l'arrêté de 1905 ordonnant l'immersion a été rendu, j'ai été mis en charge du district n° 6. Nous avons dans ce district six établissements d'immersion, outre la cuve du gouvernement à Pendant-d'Oreille. Toutes les bêtes à cornes du district, environ 27,000, ont été traitées conformément à l'arrêté du conseil, à l'exception de celles de deux des plus grands propriétaires du district, qui ont une si grande étendue de terrain à parcourir pour réunir leurs animaux qu'ils n'ont pu remplir les exigences de l'arrêté dans le délai fixé. Ils continuent cependant les bains et comptent avoir terminé vers le 15 novembre 1905.

L'arrêté de 1904 rendant l'immersion obligatoire a un effet appréciable en ce qui concerne l'extirpation de la maladie ; et l'immersion obligatoire durant cette saison aura pour effet, je crois, de guérir complètement nos troupeaux de la gale. Grâce aux règlements actuels concernant l'importation du bétail à tous les postes d'entrée, si des mesures sont prises pour empêcher efficacement l'invasion de nos ranches par le bétail

américain, je crois que nous parviendrons à nous délivrer de cette maladie pour quelque temps.

En visitant les différents établissements d'immersion de mon district, j'ai rencontré plusieurs cas d'actinomycose. A l'exception de la gale, il ne sévit pas de maladies contagieuses parmi les animaux de ce district. Ci-annexée se trouve une liste des animaux examinés à ce poste et admis à l'entrée, du 1er juin au 31 octobre 1905.

Animaux importés examinés au poste d'entrée de Pendant-d'Oreille et admis à l'entrée :—

Chevaux	656
Bêtes à cornes	899

Bêtes à cornes enregistrées, éprouvées à la tuberculine et admises à l'entrée, 14.

Bêtes à cornes pour l'exportation examinées, avec permission de les sortir du district de quarantaine, 2,627.

J'ai l'honneur d'être, monsieur

Votre obéissant serviteur,

E. S. GREENWOOD,
Maréchal des logis vétérinaire.

Le directeur général vétérinaire,
Ottawa.

M. V. GALLIVAN, M.V.

LETHBRIDGE, ALTA, 31 octobre 1905.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de présenter mon rapport annuel au sujet du travail fait pour le ministère de l'Agriculture pendant l'année expirée le 31 octobre 1905.

Durant les derniers douze mois, j'ai examiné pour l'expédition 4,332 têtes de bétail et 314 chevaux ; j'ai constaté qu'il n'existait pas de maladies contagieuses parmi les bêtes à cornes, sauf quelques cas de gale et d'actinomycose.

La gale disparaît rapidement depuis la mise en vigueur de l'arrêté du conseil concernant l'immersion obligatoire.

La maladie des chevaux connue sous le nom de maladie du coït existe encore dans ce district, mais nous employons tous les moyens possibles pour la faire disparaître. Au commencement de juin, un examen des juments en quarantaine a été fait par vous-même, l'inspecteur Burnett, le docteur Higgins, le docteur Warnock et moi. Plusieurs juments appartenant à divers propriétaires ont été abattues, et quelques-unes ont été gardées pour servir comme sujets d'expérience. Un nombre considérable a été soumis à une période additionnelle de quarantaine, vu que les symptômes ne donnaient pas la preuve certaine que les bêtes étaient affectées. Depuis, un certain nombre d'autres juments ont été abattues après un examen fait par l'inspecteur Burnett, le docteur Hadwen et moi.

Le docteur Higgins a fait un examen *post-mortem* des corps d'animaux abattus en juin ; le docteur Hadwen a pratiqué un examen semblable sur des animaux abattus cet automne. Leur rapport fait mention des lésions qu'ils ont constatées.

Il y a encore dans le champ de quarantaine environ trente-six juments, dont quelques-unes devront être abattues. Au cours des deux derniers mois, j'ai constaté trois nouveaux cas—un étalon et deux juments—sur la prairie ; ces animaux ont été mis en quarantaine sur les terres des propriétaires.

J'ai donné mon attention à des cas de morve survenus dans ce district, sur une ferme près de Sterling, Alta. Deux animaux ont été abattus; un cheval gris ayant les symptômes cliniques, et une jument brune qui a réagi à l'épreuve de la malléine. Après l'abatage de ces bêtes, la ferme a été désinfectée.

Six mille quatre cent soixante et douze bêtes à cornes de ce district ont été immergées, conformément à l'arrêté du conseil relatif à l'immersion obligatoire.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

M. V. GALLIVAN,
Maréchal des logis vétérinaire.

Le directeur général vétérinaire,
Ottawa.

J. C. HARGRAVE, M.V.

MEDICINE-HAT, 31 octobre 1905.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de présenter le rapport suivant pour les douze mois expirés le 31 octobre 1905.

Le nombre et les classes d'animaux examinés et admis pour l'expédition est comme suit:

Chevaux	1,413
Bêtes à cornes	1,948

Depuis juillet, cet examen a été fait par le docteur Jemison.

Animaux importés des Etats-Unis:

Chevaux	45

Pendant l'année, il a été vendu 350 doses de *blacklegine.*

MORVE.

Nombre de chevaux abattus pendant l'année, 44.

Nombre de chevaux abattus pendant les années précédentes:

1901	43
1902	21
1903	10
1904	11

Il a été fait 230 épreuves au cours de l'année.

Chevaux soumi à l'épreuve une fois	203
" " deux fois	21
" " trois fois	1
" " sans réaction	163
" " et abattus	40
Chevaux abattus sans avoir été soumis à l'épreuve	4
Chevaux ayant cessé de donner la réaction	2
Cas douteux examinés	20
En quarantaine actuellement, en attendant l'épreuve	1

TUBERCULOSE.

Je n'ai eu connaissance que de deux cas de tuberculose, chez deux vaches laitières.

GALE.

Le résultat de l'immersion obligatoire des bêtes à cornes en 1904 a été des plus satisfaisant, comme le font voir les observations suivantes :

M. R. E. Margeson, gérant de la *Medecine-Hat Ranch Company*, pendant l'hiver de 1903-4, a traité près de 300 cas, et il n'a pas eu un seul cas de gale durant l'hiver de 1904-5. Les propriétaires de ranches établis sur le creek Boxelder ont également traité environ 450 cas durant l'hiver de 1903-4, et ils n'ont eu que 3 cas de gale l'hiver dernier, et ils croient que ces derniers avaient échappé à l'immersion.

Des rapports dans le même sens nous arrivent de partout dans le district.

Cette année, l'immersion a été faite très volontiers, et bien qu'il faille donner un second bain dans certains cas, elle est maintenant virtuellement terminée.

Nombre de cuves en opération en 1905	38
Nombre de bestiaux immergés	60,000
Nombre de chevaux immergés	2,426

La gale chez les chevaux est presque complètement disparue. A la même date l'an dernier, il y avait en quarantaine 8 troupeaux, comprenant 2,500 têtes. Je suis heureux de pouvoir dire qu'il n'en reste aujourd'hui que deux en quarantaine; l'un de ces deux troupeaux est exempt de gale, mais il est gardé en quarantaine à cause de la maladie du coït.

A ma connaissance, il n'y a actuellement que quatre cas de gale dans le district.

On s'est servi de l'onguent à la chaux et au soufre pour tous ces troupeaux.

Une quantité d'huile crue a été envoyée et reçue à titre d'expérience. On en a fait l'épreuve une fois. Un cheval rouan sérieusement atteient de la gale sarcoptique a reçu une application de cette huile ; comme résultat, il n'a pas été nécessaire d'employer d'autre traitement ; mais cette application a produit une œdème considérable des extrémités.

MALADIE DU COÏT.

En mars, j'ai découvert un cas de maladie du coït, et plusieurs autres le 6 avril; depuis cette date, 2,500 juments ont été examinées.

Nombre d'animaux abattus, atteints de la maladie du coït	104
Nombre de cas douteux à cette date	86

Un certain nombre de ces troupeaux ont été examinés deux ou trois fois. Il a été fait environ 75 examens *post mortem*.

Tous les efforts faits pour retracer l'origine de la maladie ont été sans résultat; mais si l'on tient compte du lieu où se trouvent les troupeaux atteints, et du fait que l'on rencontre toujours un grand nombre de bêtes égarées entre ici et Lethbridge, il est évident que cete maladie nous vient du district de Lethbridge.

Respectueusement soumis.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

J. C. HARGRAVE,
Inspecteur.

Le directeur général vétérinaire,
Ottawa

D. WARNOCK, M.R.C.M.V.

PINCHER-CREEK, 31 octobre 1905.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport relativement aux inspections que j'ai faites dans l'Alberta-sud, du 1er janvier au 31 octobre 1905.

Durant les derniers neuf mois la plus grande partie de mon temps a été employée à faire des examens et des inspections relatifs à la maladie du coït chez les chevaux.

Conformément aux instructions reçues du commissaire de la royale gendarmerie à cheval du Nord-Ouest durant les mois de mars et avril, j'ai examiné autant d'étalons que possible, mais je n'en ai trouvé aucun qui fut atteint de la maladie du coït.

Au commencement de mai je vous ai rencontré, ainsi que le commissaire de la gendarmerie, à Lethbridge, et nous avons visité la station de quarantaine à cet endroit. Plus tard dans le cours du même mois, l'inspecteur Burnett, le docteur Higgins, le docteur Hargrave et d'autres m'ont accompagné aux Buttes-du-Porc-Epic pour y faire l'examen de quelques cas de maladie du coït. Pendant que nous étions à cet endroit nous avons fait abattre deux animaux atteints de cette maladie, une jument et un étalon, mis en quarantaine par moi en octobre 1904, la cause première de la contagion étant une jument amenée de l'Utah, E.-U. Quelques jours après j'ai rencontré l'inspecteur Burnett, le docteur Higgins et le maréchal des logis Gallivan, M.V., à Lethbridge, et nous avons commencé à faire un examen systématique de toutes les juments gardées à la station de quarantaine. Le 23 vous nous avez rejoints à cet endroit et, lorsque l'examen a été terminé, nous avons procédé à l'évaluation et à l'abatage des bêtes atteintes. Le 31 mai j'avais terminé l'abatage de cent dix (110) juments malades et envoyé à la quarantaine de Lethbridge, pour les fins d'expériences, vingt juments atteintes de la maladie et appartenant à M. McCaugherty. Plusieurs bêtes que je soupçonnais atteintes ont été remises à leurs propriétaires pour être examinées plus tard.

Après consultation avec vous et l'inspecteur Burnett, j'ai été autorisé à employer, dans les districts infectés, des surveillants chargés de voir à ce que les règlements concernant la maladie du coït fussent observés par les propriétaires de chevaux, et d'amener tous les étalons égarés qu'ils trouveraient en liberté. Deux hommes ont été employés à cette fin, l'un dans le district de Lethbridge et de la Petite rivière à l'Arc, et l'autre dans celui des Buttes-du-Porc-Epic et de Macleod. Ces deux hommes ont fait un excellent travail. L'attention des propriétaires de chevaux a été attirée sur les règlements (plusieurs les ignoraient ou prétendaient les ignorer), et un grand nombre d'étalons errant en liberté ont été pris et châtrés, ou enfermés, ce qui a eu pour effet d'empêcher la maladie de se répandre.

Vers le commencement de juin, je me rendis dans le district de la Rivière-Haute pour y examiner un nombreux troupeau de juments et quatre étalons soupçonnés d'être atteints de la maladie du coït. Je trouvai deux des étalons et nombre de juments portant des symptômes très suspects; mais comme plusieurs des juments étaient pleines ou venaient de pouliner, j'ai considéré qu'il serait nécessaire d'examiner le troupeau plus tard dans la saison afin de se mieux renseigner, et je le mis en quarantaine dans ce but. Mais quelques jours plus tard, en faisant mon inspection, j'eus le malheur de me fracturer la cheville du pied et de me disloquer le genou ; cet accident m'a empêcher de vaquer à mes fonctions pendant quelques mois et m'a fait perdre un temps précieux. Je ne suis pas encore complètement rétabli.

Le 5 octobre, j'ai fait un examen au sujet de l'irruption d'une maladie contagieuse parmi les chevaux de louage de Cowley, Alberta, et j'ai constaté que cette maladie était la *variola equina*. Quatre chevaux en étaient atteints ; j'ai fait isoler ces animaux, nettoyer parfaitement et désinfecter l'étable, et il ne s'est pas déclaré de nouveaux cas. Deux des garçons d'écurie en ont été atteints et sérieusement incommodés. Je me rendis ensuite à la Rivière-Haute en compagnie du docteur Hadwen, de Lethbridge, et j'y rencontrai le docteur Walters, d'Okotoks. Nous visitâmes le ranche mentionné plus haut et nous fîmes un examen minutieux de cent quatre-vingt-sept (187) juments et de trois étalons ; après ma visite antérieure, en juin, un des étalons avait été châtré. L'examen établit que (36) trente-six juments et un étalon étaient indubitablement atteints de la maladie du coït; j'évaluai ces animaux et les fis abattre. Comme ce troupeau est sérieusement contaminé, les juments et étalons restant sont sous surveillance et seront traités suivant que se développeront les symptômes de la maladie.

Jusqu'au 31 octobre j'ai évalué et abattu cent quarante-sept (147) juments et (3) trois étalons portant les marques de trente et un propriétaires différents, et nombre

d'étalons soupçonnés d'être atteints de la maladie ont été châtrés par leurs propriétaires. Plusieurs juments et quelques étalons sont morts avant que les propriétaires aient soupçonné la vraie nature de la maladie ou qu'ils aient fait rapport de son existence.

Un certain nombre des juments abattues avaient peu de valeur et d'autres étaient des bêtes d'un grand prix ; mais même lorsque le maximum de l'évaluation a été accordé, les propriétaires ont subi de lourdes pertes.

Les effets de cette maladie, dans un grand nombre de cas, se manifestant surtout dans le système nerveux, les autopsies donnent rarement satisfaction aux propriétaires. Bien que les lésions que l'on constate soient convaincantes pour celui qui étudie la pathologie, le srésultats de l'examen *post-mortem* font peu d'impression sur le propriétaire de l'animal.

Vu la nature insidieuse de la maladie du coït, cette affection est difficile à maîtriser et à extirper, même chez les animaux à l'état de domesticité; mais chez les chevaux des ranches, la difficulté est bien plus grande et exige un examen très long et très minutieux.

Relativement à cette maladie, je crois qu'il est de la plus grande importance que ceux qui sont chargés de la traiter apportent le plus grand soin dans le diagnostic. Des juments et des étalons atteints d'autres maladies portent souvent des symptômes ressemblant beaucoup à ceux de la maladie du coït, et dans les cas douteux il peut être nécessaire de faire un examen très minutieux pour établir la différence. Lorsque les symptômes pathognomiques ne se présentent pas, si ceux qui se présentent sont suffisamment définis pour justifier l'abatage de l'animal, je crois qu'il est absolument nécessaire de faire l'autopsie. Un examen minutieux fait après la mort peut révéler l'existence d'une autre maladie contagieuse (ou peut-être d'une maladie non contagieuse suffisante pour expliquer les symptômes) nécessitant pour l'enrayer des moyens tous différents de ceux requis dans la maladie du coït. En faisant un examen minutieux après la mort dans les cas douteux, on peut obtenir des données précieuses qui seront d'un grand secours dans les cas futurs. Par exemple, si une jument donne des symptômes douteux de maladie du coït, si l'étalon qui l'a servie, disons, l'année précédente, est trouvé en parfaite santé, et si toutes les juments servies par lui subséquemment sont en bonne santé, je crois qu'il est moins regrettable d'abattre occasionnellement une jument en bonne santé (non atteinte de la maladie du coït) que de laisser échapper une bête contaminée.

En faisant des examens après la mort, l'inspecteur chargé du cas obtiendra des renseignements précieux, et s'il est établi que la maladie dont souffrait l'animal n'est pas la maladie du coït, les propriétaires des autres animaux concernés seront plus tranquilles.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

D. WARNOCK,

Inspecteur.

Le directeur général vétérinaire,

Ottawa.

SEYMOUR HADWEN, M.V.

LETHBRIDGE, 31 octobre 1905.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter mon rapport annuel pour l'année expirée le 31 octobre 1905.

Le 16 août j'ai été transféré de Nelson, C.-B., où j'étais stationné, à Lethbridge, Alberta, pour prendre charge d'une station d'expérimentation alors en voie de construction, en vue d'étudier la maladie comme sous le nom de maladie du coït.

Les tableaux ci-dessous indiquent le nombre des animaux examinés par moi aux ports de Nelson et de Rossland, les maladies contagieuses traitées, le nombre des animaux soumis à l'épreuve, et les honoraires perçus durant l'année.

Animaux importés des Etats-Unis, du 31 octobre 1904 au 16 mai 1905:

Chevaux	718
Mulets	14
Bêtes à cornes	1,268
Moutons	3,084
Porcs	119
	5,203

Bêtes à cornes soumises à l'épreuve, 37. Trouvées malades et renvoyées, 2. Une jument gardée sous soupçon de maladie du coït, subséquemment renvoyée.

MALADIES CONTAGIEUSES TRAITÉES À KOOTENAY-OUEST.

Tuberculose.—Deux vaches ont été soumises à l'épreuve. L'une a donné la réaction et a été abattue.

Morve.—En janvier, à Pendant-d'Oreille, j'ai abattu un cheval ayant des symptômes de morve.

En juin, il y eut une autre irruption de morve à Pendant-d'Oreille; trois chevaux ont été soumis à l'épreuve; tous trois ont donné la réaction et ont été abattus.

STATION D'EXPÉRIMENTATION DE LETHBRIDGE.

Depuis mon arrivée ici, mon temps a été employé principalement à visiter les troupeaux d'animaux atteints de la maladie du coït et à prendre des notes sur les animaux réservés pour les fins d'expérimentation. Il ne m'a pas été possible jusqu'ici de faire beaucoup d'expériences, l'installation des étables à la station n'étant pas terminée. J'ai fait un nombre considérable d'autopsies, au sujet desquelles je vous envoie un rapport séparé.

En terminant, je désire exprimer mes remerciements aux docteurs Burnett, Warnock et Gallivan, qui m'ont donné toute l'aide et tous les renseignements possibles.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,
SEYMOUR HADWEN,
Inspecteur.

Le directeur général vétérinaire,
Ottawa.

G. W. JEMISON, M.V.

MEDICINE-HAT, 31 octobre 1905.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter le rapport suivant:

J'ai examiné pour l'expédition, du 8 août au 4 novembre.

Bêtes à cornes	12,424
Moutons	1,262
Chevaux	433
Mules	14

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,
G. W. JEMISON,
Inspecteur.

Le directeur général vétérinaire,
Ottawa.

S. F. TOLMIE, M.V.

VICTORIA, C.-B., 31 octobre 1905.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de présenter mon rapport pour l'année expirée le 31 octobre 1905.

Nous avons eu le choléra des porcs, sur une ferme située près de Nanaïmo, en novembre dernier; c'est la suite de l'épizootie qui nous a causé beaucoup d'ennuis dans le district des Montagnes et les districts voisins pendant l'été de 1904.

La maladie s'est déclarée dans le district de Saanich dans une mesure limitée; mais elle a été promptement enrayée, et il n'en a pas été rapporté d'autres cas depuis.

Je suis heureux de dire que la maladie ne s'est pas déclarée, cette année, dans un seul district de cette province, où elle a sévi durant l'été de 1904, et a été traitée conformément aux règlements.

Conformément à vos instructions, j'ai fait dresser les plans et j'ai surveillé la construction d'enclos pour les animaux, de cuves d'immersion, etc., à Gateway, Nelson et Midway, C.-B., et j'ai eu dans ces travaux l'aide habile des docteurs Seymour Hadwen et D. Tamblyn et de M. J. D. Gordon, percepteur des douanes à Gateway. Ces enclos sont très complets, et ils ont été construits en vue de la durabilité, de la commodité et du confort des animaux. Le plus considérable est celui de Gateway, sur la ligne du chemin de fer Grand-Nord. Il comprend deux parcs principaux, outre des compartiments plus petits, avec chutes, cuve à immersion doublée en fer galvanisé et un spacieux parc à douches. Le contenu de la cuve est chauffé à l'aide d'une fournaise à eau chaude *Daisy,* avec une chaudière convenablement placée pour la préparation du bain. L'eau est tirée de la rivière Kootenay au moyen d'une machine à gasoline de 3½ chevaux-vapeur, reliée à un réservoir de 3,000 gallons de capacité situé près de la cuve. Le travail pour maintenir les animaux est de forme convenable et construit de manière à ce que l'examen des chevaux indomptés puisse se faire sans danger, promptement et efficacement. L'enclos communique avec une ruelle où la compagnie du chemin de fer a établi une descente de déchargement convenable et placée à quelque distance, à cause de la nature particulière du terrain.

Les enclos de Nelson sont situés à côté des parcs à bestiaux du chemin de fer Canadien du Pacifique, avec lesquelles ils communiquent. Ils mesurent 90 pieds x 30 pieds et comprennent deux divisions principales. Ils sont aussi munis de travails pour maintenir les animaux, d'une cuve à bain, etc. En vue de la nature particulière du terrain dans ce voisinage et le danger d'inondation dans certaines circonstances, il a fallu faire beaucoup de remblai avant de construire les enclos, et pour cette raison aussi le système de chauffage à l'eau chaude a été remplacé par la vapeur.

Comme il se fait à cet endroit une importation assez considérable de vaches laitières et de porcs, une étable de quarantaine et d'épreuve, de 60 x 30 pieds, a été installée près de l'enclos. L'approvisionnement d'eau est fourni par la ville.

Les enclos de Midway sont construits sur le même plan et ont les mêmes dimensions que ceux de Nelson; ils sont aussi situés sur le chemin de fer Canadien du Pacifique et communiquent avec les parcs de cette compagnie. L'eau est fournie par les conduites du chemin de fer Canadien du Pacifique, et on emploie le système à eau chaude pour chauffer le contenu de la cuve. Il n'a pas été jugé nécessaire d'ériger une étable à cet endroit.

A Rossland, nous avons des installations convenables pour l'examen des vaches laitières importées et pour l'isolation des porcs venant des Etats-Unis.

Je suis heureux de faire rapport que des enclos de détention ont été construits par la Compagnie du chemin de fer Canadien du Pacifique sur sa ligne à Huntington, C.-B., et que la Compagnie du chemin de fer le Grand-Nord a aussi installé de ces enclos pour les bêtes à cornes sur sa ligne à Douglas, C.-B. L'inspection et la désin-

fection des fourgons à animaux ont été faites à nombre d'endroits où le bœuf pour le marché arrive des districts du Nord-Ouest infectés de la gale.

Il y a eu une irruption assez sérieuse de morve à Vancouver et dans la vallée Okanagan, à Vernon, Kelowna et Peachland. La maladie existe apparemment depuis quelque temps à Vancouver et Peachland. Il est impossible de dire jusqu'à quel point elle existe à Vernon et Kelowna, vu que nous sommes sur le point de commencer l'inspection à ces endroits. Jusqu'à cette date, 192 chevaux ont été soumis à l'épreuve de la malléine. Sur ce nombre, 84 ont donné la réaction et ont été abattus, 64 ont subi l'épreuve avec succès, et 41 ont été considérés comme des cas douteux; 14 de ces derniers ont été soumis à une seconde épreuve; deux ont donné la réaction et ont été abattus, neuf ont subi l'épreuve avec succès, et trois devront être épreuvés de nouveau. Dans presque tous les cas qui ont réagi, les chevaux étaient venus en contact, directement ou indirectement, avec des animaux malades, ce qui explique la grande proportion des réactions.

Jusqu'à présent nous n'avons constaté qu'un très petit nombre de cas de maladie parmi les chevaux en liberté. Cet état de choses est très satisfaisant, car une épizootie sérieuse serait très difficile à enrayer, à cause de la nature accidentée de la région où ils errent et de la présence de grandes bandes de chevaux sauvages n'appartenant à personne.

J'ai été aidé dans mes travaux par les docteurs Bland et Gibbins à Vancouver, et par le docteur H. H. S. George dans l'Okanagan.

Un cas isolé de gale a ét étrouvé à Crow's-Nest, près de Michel, C.-B. L'animal a été mis en quarantaine et traité par le docteur Bell, conformément aux règlements.

J'ai examiné avec le docteur Hadwen, de Nelson, une jument importée de Washington offrant des symptômes non caractérisés de maladie du coït. On a refusé de la recevoir et elle fut renvoyée aux Etats-Unis.

L'ophtalmie enzootique a été très répandue dans les districts de la zone sèche de la province en 1904 ; mais on n'en a rapporté aucun cas cette année.

Il n'a pas été fait d'examen de bêtes à cornes pour l'exportation aux Etats-Unis.

La condition générale de l'industrie du commerce des bêtes à cornes dans la Colombie-Britannique pendant l'année a été satisfaisante et les prix ont été assez bons; mais l'importation annuelle des Etats-Unis de milliers de moutons et de centaines de mille piastres en valeur de produits de la porcherie pour la consommation en cette province semble indiquer qu'il reste encore beaucoup à faire pour le développement de cette industrie dans le pays.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

S. F. TOLMIE,
Inspecteur.

Le directeur général vétérinaire,
Ottawa.

W. S. BELL, M.V.

CRANBROOK, 31 octobre 1905.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter mon rapport pour l'année expirée le 31 octobre 1905, relativement à l'inspection des animaux aux postes de Gateway et de Rykets ; je suis heureux de dire que la qualité du bétail est généralement meilleure, à l'exception de quelques animaux inférieurs qui ont été renvoyés.

Une irruption de gale s'est déclarée dans mon district; elle a été facilement enrayée, vu qu'elle s'est produite dans un endroit isolé.

Je suis heureux de dire que c'est le seul cas de maladie contagieuse que j'aie eu dans mon district.

Ci-suit un état des animaux examinés aux postes de Rykets et de Gateway:—

Chevaux	1,346
Bêtes à cornes	420
Mules	9

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

W. S. BELL,
Inspecteur.

Le directeur général vétérinaire,
Ottawa.

J. W. BLAND, M.V.

VANCOUVER, C.-B., 31 octobre 1905.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de présenter un rapport de l'inspection que j'ai faite aux postes du district de Vancouver et de Westminster et aux postes intermédiaires de Huntingdon et de Douglas pendant l'année expirée le 31 octobre 1905.

Animaux examinés à Vancouver : bêtes à cornes, 1; chevaux, 85; moutons, 25,893; tous ces animaux ont passé à l'inspection avec succès.

Le 1er août, conformément à vos instructions, j'ai assumé les fonctions d'inspecteur vétérinaire pour le district de New-Westminster et les postes de Huntingdon et de Douglas. Animaux examinés à ces postes : bêtes à cornes, 37; chevaux, 55; mules, 2; moutons, 1,548. 36 bêtes à cornes, 44 chevaux et 2 mules ont été admis comme propriété de colons. Tous ces animaux ont passé à l'inspection. Antérieurement au 1er juillet, j'ai reçu les honoraires d'inspection comme rémunération de mon travail ; depuis cette date j'ai reçu des appointements fixes et j'ai remis au ministère les honoraires perçus.

Des enclos à bestiaux ont été construits par la Compagnies du chemin de fer à Huntingdon et à Douglas. C'est là une réelle amélioration qui rendra plus facile l'inspection à ces postes. Les parcs à bestiaux dans ces districts ont été parfaitement tenus au point de vue de la propreté et de l'hygiène pendant l'année.

Une épizootie assez sévère de morve s'est déclarée à Vancouver pendant l'été; des mesures promptes et effectives ont été prises pour enrayer la maladie aussitôt que possible. Tous les fourgons chargés d'animaux venant des districts du Nord-Ouest infectés de la morve ont été nettoyés parfaitement et désinfectés à leur arrivée à ce poste; ce travail a été fait avec soin par les employés du chemin de fer.

Je désire profiter de cette occasion pour remercier le docteur S. F. Tolmie de ses démonstrations pratiques au sujet de la maladie du coït.

Je veux aussi remercier les officiers des douanes de Sa Majesté, ainsi que les employés des diverses compagnies de transport, de l'aide bienveillante qu'ils m'ont donnée dans la mise à exécution des règlements du ministère.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

J. W. BLAND,
Inspecteur.

Le directeur général vétérinaire,
Ottawa.

D. TAMBLYN, M.V.

MIDWAY, C.-B., 31 octobre 1905.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de présenter mon premier rapport annuel pour la période écoulée entre le 13 mars et le 31 octobre 1905.

J'ai commencé mes fonctions à Ottawa sous votre surveillance personnelle, et pendant six semaines elles ont consisté à faire l'inspection des wagons aux endroits où se sont déclarés des cas de morve et de gale.

Le tableau ci-dessous indique le lieu de l'inspection et le nombre des animaux atteints de la maladie:—

Lieu.	Maladie.	Nombre des animaux soumis à l'épreuve.	Nombre des animaux abattus après 1re épreuve.	Nombre des animaux abattus après 4e épreuve.	Nombre des animaux abattus portant symptômes cliniques	Nombre de cas douteux.	Nombre des animaux atteints	Nombre des animaux sains.
Kempvtille......	Gale.........	....	....	....	....	....	2	....
Ottawa.........	Morve.......	9	5	....	2	....	7	2
Montcerf.......	"	11	4	3	2	1	10	1
		20	9	3	4	1	19	3

Fourgons à animaux inspectés, 21; tous ont été parfaitement nettoyés et désinfectés.

J'ai constaté que dans le district de Montcerf, P.Q., l'irruption de morve provenant des nombreux chantiers de coupe de bois du voisinage, et que la maladie s'était répandue par la vente de ces chevaux malades aux cultivateurs pour les travaux d'agriculture.

Le 28 avril 1905, j'ai reçu votre lettre me transférant aux Grandes-Fourches, C.-B., et me chargeant du travail d'inspection à la frontère, y compris les postes de Grandes-Fourches, Midway, Carson et Cascade, C.-B.

Depuis cette date, j'ai examiné les animaux suivants:—

	Pour l'entrée.	En transit.
Chevaux	111	755
Mules	...	24
Bêtes à cornes	152	324
Moutons	3,003	...
Porcs	172	...
Total	3,438	1,084

Fourgons à animaux inspectés (5), cinq.

Le 14 août 1905, j'ai examiné quatre chevaux en transit entre les Etats-Unis et Midway, C.-B., et j'ai constaté un cas clinique de morve; ce cheval a été immédiatement abattu et brûlé. Les trois autres ont été soumis à l'épreuve de la malléine, sans réaction.

Les précautions ordinaires de nettoyage et de désinfection ont été prises.

J'ai aussi examiné vingt-quatre têtes de bétail, vaches laitières et bêtes de reproduction. Ces animaux étaient sains et en bon état.

Les enclos de Midway sont terminés et les travaux ont été exécutés d'une manière très satisfaisante. Je suggérerais la construction d'une étable et d'un bureau à Mid-

way. Ces constructions seraient d'une grande utilité non seulement pour le ministère, mais aussi pour le public. Nous n'avons pas actuellement d'étable, et les examens doivent se faire en plein air.

L'ordre que vous avez rendu en août relativement aux animaux en transit a eu d'excellents résultats, et les propriétaires d'animaux de ce district le considèrent comme très nécessaire.

Conformément à vos instructions, je me suis installé à Midway, C.-B., où je suis arrivé le 12 juin 1905.

Le 2 septembre, j'ai remis mes fonctions à Grandes-Fourches au docteur Frank; en conséquence, les inspections, etc., faites à ce poste pendant les mois de septembre et octobre ne sont pas comprises dans mon rapport.

Sauf ce qui est mentionné dans mon rapport, la santé générale des animaux aux postes ci-dessus mentionnés a été bonne.

En terminant, je désire faire mention de l'aide cordiale que m'a donnée le docteur Tolmie lorsque j'ai pris charge de ce district.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

D. TAMBLYN,
Inspecteur.

Le directeur général vétérinaire,
Ottawa.

E. C. OLIVER, M.V.

NELSON, C.-B., 31 octobre 1905

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de présenter le rapport suivant:—

Depuis que j'ai été transféré ici, en août dernier, j'ai visité les parties principales de mon district. J'ai aussi visité le district de Warreta, où des chevaux avaient été abattus en juin dernier, et où les quatre ranches avaient été mis en quarantaine, ainsi que plusieurs autres districts; mais je n'ai rencontré aucun cas de maladie. A Rossland, j'ai soumis à l'épreuve 28 vaches laitières sans obtenir de réaction.

Nombre des animaux examinés:—

Chevaux	231
Mules	17
Bêtes à cornes	200
Moutons	823
Porcs	208
Montant total des honoraires d'inspection	$91.70

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

E. C. OLIVER,
Inspecteur.

Le directeur général vétérinaire,
Ottawa.

J. W. FRANK, M.V.

GRANDES-FOURCHES, C.-B., 31 octobre 1905.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de présenter un rapport de l'ouvrage fait du 1er janvier au 31 octobre inclusivement.

Du 1er janvier au 31 juillet, j'ai exercé mes fonctions dans le district de Westminster, C.-B. Durant cette période j'ai examiné les animaux suivants pour l'importation:—

Chevaux	271
Mules	6
Bêtes à cornes	238
Moutons	945
Porcs	4

Je suis établi aux Grandes-Fourches, C.-B., depuis le 1er septembre, et jusqu'à aujourd'hui les animaux suivants ont été inspectés:—

Importés—	
Chevaux	161
Mules	2
Bestiaux	38
Moutons	21
Porcs	136
Honoraires perçus	$19.69
Exportés—	
Chevaux	2

Jusqu'à présent quatre porcs sont en quarantaine et y resteront jusqu'au 9 novembre.

Le 18 mars, un très beau taureau "Red Poll" fut refusé parce qu'il avait donné une réaction à l'épreuve de la tuberculine. Le 11 juillet, on refusa à un colon l'entrée de bétail tuberculeux, et en différentes occasions l'entrée au Canada d'animaux atteints de tuberculose a été refusée; à part quelques rares exceptions, les animaux inspectés étaient sains.

Le 6 juin, je constatai un cas de morve et j'ai fait abattre l'animal; dans la ville de Vancouver un seul cheval a subi l'épreuve, et cette épreuve n'a eu lieu qu'une seule fois.

Le 20 juillet, j'ai éprouvé et fait abattre un autre cheval souffrant de la morve; ce dernier cas a attiré l'attention sur les ravages que causait la contagion autour de Vancouver et dans la ville même.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

J. WILLIAMSON FRANK,
Inspecteur.

Le directeur général vétérinaire,
Ottawa.

G. S. JERMYN, M. V.

Osoyoos, C.-B., 31 octobre 1905.

Monsieur,—Permettez-moi de vous soumettre le rapport de la quarantaine du poste d'Osoyoos, C.-B.

Depuis l'ouverture de ce poste, en août dernier, il n'y a pas eu de maladies contagieuses ou épidémiques dans ce district. Aucun animal malade, entrant au Canada, n'a été présenté pour inspection.

Voici le nombre des animaux inspectés et venant des Etats-Unis en Canada jusqu'au 31 octobre:—

Chevaux	138
Bestiaux	88
Moutons	149
Porcs	8

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

G. S. JERMYN,
Inspecteur.

Le directeur général vétérinaire,
Ottawa.

C. R. RICHARDS, M.S.

Victoria, C.-B., 31 octobre 1905.

Monsieur,—Je vous soumets le rapport suivant du travail que j'ai fait durant le cours de l'année dernière au port de Victoria.

L'importation totale a été de 84 chevaux, 14 bêtes à cornes, 24,947 moutons, 7 chèvres et 20 mules. A l'exception de deux bêtes à cornes atteintes de tuberculose et de deux chevaux estimés au-dessous de leur valeur, tous ont été acceptés.

J'ai dû faire l'inspection de sept chevaux exportés aux Etats-Unis.

Pendant l'année, j'ai mis à l'épreuve douze chevaux atteints de la morve, lesquels ont donné quatre réactions, trois ont été retenus comme suspects, et en conséquence, ont subi, au bout de trois semaines, une nouvelle épreuve qui n'a donné aucune réaction, ce qui a porté à quinze le nombre des épreuves. Les quatre qui se sont montrés réfractaires et un cheval qui a accusé des symptômes cliniques—faisant cinq en tout—ont été abattus et traités conformément aux dispositions de l'acte.

Le choléra des porcs, au commencement de l'année, a fortement attiré notre attention, et j'ai fait abattre 33 porcs comme étant affectés. Ces cas sont les derniers de l'épidémie dont il est question dans mon rapport de l'année 1904.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

C. R. RICHARDS,
Inspecteur.

Le directeur général vétérinaire,
Ottawa.

J. GIBBINS, M.V.M.R.C.

VANCOUVER, C.-B., 31 octobre 1905.

MONSIEUR,—Jai l'honneur de vous soumettre mon rapport.

Je suis entré en fonctions le 28 août, avec ordre d'extirper la maladie de la morve qui sévit ici actuellement.

Le nombre total d'animaux que j'ai soumis à l'épreuve jusqu'au 31 octobre est de 81. Ayant subi une nouvelle épreuve, 7. Ne donnant plus de réaction, 6. Condamnés et abattus, 20. Devant être éprouvés de nouveau, 9.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

JOHNSON GIBBINS,
Inspecteur.

Le directeur général vétérinaire,
Ottawa.

SOUS-COMMISSAIRE WOOD.

DAWSON, T.Y., 31 octobre 1905.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport pour l'année finissant le 31 octobre 1905, accompagné des rapports des maréchaux des logis vétérinaires agissant en qualité d'inspecteurs à Dawson et à Whitehorse.

Il n'y a des inspecteurs vétérinaires qu'à deux endroits, savoir: à Whitehorse, où le maréchal des logis chef R. C. M. Nyblctt est en charge, et à Dawson, où le maréchal des logis vétérinaire G. A. Acres remplit ces fonctions.

Le travail des inspecteurs dans le territoire est en grande partie d'une nature préventive, et la preuve que ces précautions sont nécessaires est démontrée par le fait que la morve fait sont apparition çà et là dans le pays.

Durant l'année, on n'a constaté l'existence de la morve que dans le district de Dawson; on n'a découvert aucun cas à Whitehorse ni dans les districts tributaires environnants.

L'adjudant vétérinaire Acres a fait l'inspection de 75 chevaux, et sur ce nombre 50 n'ont pas été soumis à l'épreuve, celle-ci n'ayant pas été jugée nécessaire. Des 25 qui restaient, 12 ont été abattus, 2 accusaient des symptômes cliniques, et 9 ont donné de la réaction à l'épreuve de la malléine. On a constaté après épreuve que les 12 autres étaient sains et complètement indemnes de toutes maladies.

Il ya eu un cas de *purpura-haemorrhagica* dans le district de Dawson, et comme l'animal paraissait à la dernière période de la maladie, lors de l'ispection, on l'a fait abattre.

On a aussi rapporté deux cas de *malaria* qui se sont tous deux terminés d'une manière fatale.

Ces deux cas ont été l'objet de quelque discussion, vu qu'au temps de la mort de ces animaux, il existait parmi les habitants de Dawson et des environs une épidémie de *malaria* ou de dysenterie dont l'origine n'était pas connue. Quelques membres de la profession médicale en attribuaient la cause à la contamination de la source de notre approvisionnement d'eau, et à l'appui de leurs prétentions, ils invoquaient la mort de ces animaux. L'adjudant vétérinaire Acres a cependant refusé d'admettre cette prétention et a soutenu que les chevaux avaient contracté la maladie en mangeant dans des endroits bas et marécageux.

On a constaté que 14 chevaux qui arrivaient du Haut-du-Fleuve étaient malades de la gale; tous sont revenus à la santé et la maladie a été restreinte aux premiers cas signalés.

Il y a eu aussi une épidémie du choléra des porcs sur une petite île située dans les environs de Dawson. On n'a pas pu s'assurer si la maladie de ces animaux s'était déclarée pendant qu'ils étaient en route ou si elle était due à des causes locales. Les circonstances qui entourent ce cas peuvent paraître singulières, attendu que ces porcs ont été pris à Mission-Junction, C.-B., endroit où l'on ne connaît pas ce que c'est que le choléra des porcs. En raison de ces faits, le vétérinaire Acres a fait un examen complet des animaux affectés, ainsi que l'autopsie de plusieurs de ces animaux déjà morts de la maladie, de même qu'il a surveillé attentivement les symptômes qui se manifestaient chez ceux qui vivaient encore, et cela jusqu'à ce qu'il en vint à la conviction que la maladie dont étaient atteint ces animaux était bien celle qu'il avait déjà diagnostiquée: le choléra des porcs.

Dans le district de Whitehorse, les seuls cas de maladie infectieuse ou contagieuse que l'on ait signalés ont été deux cas de gale. Un de ces animaux est revenu à la santé et l'autre a été abattu.

Durant l'année, on a importé dans le territoire à destination de Dawson les animaux suivants : 65 chevaux, 1,488 bêtes à cornes, 2,916 moutons, 73 veaux et 223 pourceaux; 422 bêtes à cornes, 721 moutons, 23 chevaux et 150 pourceaux sont passés ici en route pour différents endroits de l'Alaska.

Un nombre considérable de chacun des animaux ci-dessus mentionnés a aussi été importé dans le district de Whitehorse, surtout des chevaux.

Les chevaux étaient destinés principalement aux compagnies "White Pass and Yukon Stage Route", "Bullion Hydraulic" et "Conrad Mining".

Les bêtes à cornes, les moutons, les veaux, etc., importés à Dawson et à Whitehorse, étaient destinés aux marchés et ont été en conséquence envoyés à la boucherie.

Les animaux ainsi importés venaient pour la plupart de divers endroits du Canada. Les droits sur les animaux et l'examen par les inspecteurs vétérinaires ont contribué sans aucun doute à obtenir ce résultat.

Les conditions générales du territoire, en tant qu'il s'agit des chevaux, ont fait beaucoup de progrès, et je crois que les propriétaires d'animaux se sont rendus compte du fait qu'après tout il vaut mieux, dans leur propre intérêt, aider les inspecteurs dans les efforts qu'ils font pour détruire la maladie, que d'essayer à dissimuler les cas qui peuvent se présenter.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

Z. T. WOOD,

Sous-commissaire,

Com., R. G. à C. du N.-O., Territoire du Yukon.

R. M. NYBLETT, M. V.

WHITEHORSE, T.Y., 31 octobre 1905.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport annuel du travail fait pour le ministère de l'Agriculture dans ce district pour l'année finissant le 31 octobre 1905.

Les animaux suivants ont été inspectés durant l'année :—

—	Pour l'importation au Territoire du Yukon.	Passant ici en route pour l'Alaska.	Total.
Chevaux	140	50	190
Mules	20	16	36
Bêtes à cornes	6	455	461
Moutons	.....	821	821
Pourceaux	42	50	92

Tous ont paru être en bonne santé.

Durant l'année on a attiré mon attention sur deux cas de gale de chevaux, et les deux animaux atteints ont été mis en quarantaine. Un de ces chevaux a été guéri et relâché, l'autre a été abattu. J'en avais isolé un troisième à cause du contact qu'il avait eu avec les autres, mais aucun symptôme de maladie ne se montrant chez lui, je l'ai fait relâcher. Quelques chevaux de travail que l'on avait employés dans les bois dans la partie nord du district, ont été envoyés dans le bas du fleuve, et à leur arrivée à Dawson, ayant été trouvés malades de gale, ils ont été isolés à cet endroit.

Durant l'hiver un certain nombre de chevaux ont souffert d'une sorte d'eczéma, qui a première vue ressemblait à la gale, mais cette maladie n'était pas contagieuse.

Durant l'été quelques-uns des chevaux apartenant à la " White Pass and Yukon Route Mail Service " ont souffert de l'influenza ; deux sont morts, mais l'épizootie ne s'est pas répandue ou n'a pas duré longtemps.

A part les exceptions mentionnées ci-dessus, il n'y a eu durant l'année, aucun cas de maladie contagieuse.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

R. M. NYBLETT,
Maréchal des logis, vétérinaire.

Le directeur général vétérinaire,
Ottawa.

G. H. ACRES, M.V.

DAWSON, T.Y., 31 octobre 1905.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous adresser le rapport annuel suivant pour l'année finissant le 31 octobre 1905, relativement au travail fait dans ce district pour le ministère de l'Agriculture.

Les cas de morve venus à ma connaissance sont beaucoup moins nombreux que l'année précédente. Voici une liste des cas qui ont été traités (chevaux et mules) :—

Abattus après constatation de symptômes cliniques	2
Abattus après constatation de réaction	9
Relâchés après une seconde épreuve	2
Ne donnant aucune réaction après épreuve	12
Examinés mais n'ayant subi aucune épreuve	12
Total	75

On m'a rapporté trois cas que l'on croyait être des cas de morve, mais après examen j'ai constaté qu'il y avait un cas d'influenza, un cas de catarrhe chronique et un cas d'*hémorragie purpura*; le dernier cas était à la dernière phase de la maladie lors de mon arrivée, et j'ai donné des instructions pour qu'on abattît immédiatement l'animal.

J'ai constaté deux cas de malaria ou fièvre des marais; ces animaux se tenaient dans des endroits marécageux, tous deux sont morts. On a demandé une indemnité pour sept bêtes qui avaient donné une réaction sans montrer cependant des symptômes cliniques de morve. La plus grande partie des cas de morve a été constatée dans la ville de Forty-Mile (Quarante-Milles), qui est située près des frontières de l'Alaska. Je crois que cette épidémie a été apportée par des chevaux malades venant de divers endroits de l'Alaska et qui de temps en temps s'arrêtaient à Forty-Mile (Quarante-Milles). On a éprouvé d'abord beaucoup de difficulté à trouver les meilleurs moyens pour protéger les chevaux canadiens contre toute atteinte de la maladie. Et comme les chevaux traversent et retraversent continuellement la ligne, il est impossible de les tenir séparés. On a d'abord pensé à construire des écuries séparées, mais la chose a été trouvée impraticable. Je crois que la recommandation que l'on faisait il y a peu de temps à l'effet que le brigadier Cudlip, de la gendarmerie à cheval du Nord-Ouest, soit nommé sous-inspecteur à Quarante-Milles (*Forty Mile*), et qu'une écurie spéciale soit affectée au service de la quarantaine afin que l'on puisse y placer les cas suspects à l'arrivée de l'inspecteur de Dawson, est le moyen le plus praticable. De cette manière, je crois que tout danger d'infection serait grandement diminué.

Vu le va et vient, au commerce journalier qui se fait dans ce district, l'ordonnance du Yukon exige que toutes les écuries publiques soient désinfectées deux fois par année; je crois que cette mesure contribue largement à empêcher la maladie parmi les chevaux et les mules. On a constaté que quatorze chevaux qui arrivaient de la partie sud du territoire souffraient de la gale; ces chevaux ont été mis en quarantaine et soignées avec soin jusqu'à ce que tous les signes de la maladie eussent disparu. Ces cas de gale sont les seuls qui aient existé dans ce district durant le cours de l'année dernière.

Il y a eu chez M. Marshall, qui demeure à quatre milles en aval de Dawson, une épidémie du choléra des porcs. Cinquante jeunes cochons ont été importés de l'extérieur durant le mois de juin dernier, et au commencement du mois d'août le propriétaire a rapporté que ces cochons mouraient. Après des autopsies faites avec soin et des examens sur plusieurs porcs malades, j'ai constaté que la maladie était le choléra des porcs. Quinze sont morts, le reste a été abattu. Ceci a été la première tentative faite concernant l'importation dans le pays de jeunes pourceaux dans le but de les élever et de les engraisser pour le commerce, et je crois que ce sera la dernière.

En somme, dans le district, durant l'année dernière, la santé générale des animaux a été très bonne, la proportion des maladies contagieuses étant très restreinte. Il me fait peine de dire que le nombre de chevaux qu'il y a dans le pays va en diminuant; il en a été importé très peu de l'extérieur, l'année dernière, et beaucoup ont été exportés à "Tanana". Je m'attends à une exportation beaucoup plus considérable cet hiver.

Les bœufs, les moutons et les porcs importés ici pour la boucherie étaient d'excellente qualité et sont arrivés en meilleure condition que l'année précédente. Les bœufs et les porcs importés venaient tous du Canada; les moutons, pour la plupart, ont été importés des Etats-Unis.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

G. H. ACRES,

Vétérinaire.

Le directeur général vétérinaire,

Ottawa.

GEORGES HILTON, M.V.

OTTAWA, ONT., 31 mars 1906.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport pour les cinq mois finissant le 31 mars 1906.

Pendant cette période, j'ai fait une investigation, avec des résultats négatifs, sur certaains cas de morve que l'on disait exister en cette ville; à part cela, mon temps a été employé à votre bureau.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

GEORGES HILTON,
Inspecteur.

Le directeur général vétérinaire,
Ottawa.

C. H. HIGGINS, B.Sc., V.F.

31 mars 1906.

MONSIEUR,—Conformément à votre demande en date du 29 mars, j'ai l'honneur de vous transmettre mon rapport qui couvre la période comprise entre le 1er novembre 1905 et le 31 mars 1906.

Pendant ces cinq mois, le nombre des spécimens reçus pour diagnostique, a été moindre qu'en aucune autre saison de l'année, et ceci est dû en grande partie aux conditions climatériques; cependant, les spécimens qui nous ont été soumis pour examen forment un total de cinquante-neuf séries, comparativement à cinquante-cinq durant une période semblable de l'année précédente. On envoie encore au laboratoire une grande quantité de volailles pour nous permettre de déterminer la nature de la maladie dont elles ont été les victimes, et les avis qui nous ont été donnés dans les rapports individuels, par l'entremise de votre bureau, ont été appréciés.

Il est à remarquer que la plus grande augmentation du travail de cette institution a eu pour cause la préparation de la malléine, et la demande en a été si grande, si l'on considère nos moyens restreints, que j'ai jugé nécessaire d'augmenter de beaucoup l'espace provisoirement réservé à l'incubation pour la fabrication de cette malléine.

L'étable temporaire terminée au commencement du mois de novembre dernier nous a permis d'étudier la maladie du coït, trois cas de cette maladie nous ayant été soumis le 20 de ce mois. En aucun temps ces cas n'ont présenté des symptômes cliniques actifs, quoiqu'il y ait eu une variation marquée dans les calculs de sang différentiel, indiquant la progression graduelle de la maladie.

L'importance grandissante de recherches sur la pathologie du sang dans les cas de médecine humaine nous oblige à faire plus d'efforts pour déterminer la nature de ces maladies chez les animaux, et il y a aujourd'hui des données intéressantes relatives à notre besogne courante d'expérimentation qui seront d'une valeur suffisante, au moment de leur complétion, pour compenser le temps et le travail requis pour leur préparation.

Comme d'habitude, nous avons envoyé de la tuberculine du laboratoire. Je prends actuellement les moyens nécessaires pour fabriquer toute la quantité qui sera employée, et je considère dans les circonstances que l'économie ainsi réalisée aidera à augmenter l'efficacité de cette institution.

Ce qui est le plus nécessaire dans le moment pour l'outillage du laboratoire est l'agrandissement de l'espace d'incubation. Il faudra aussi prendre les mesures d'isolement suffisantes pour éviter la contamination au moment de l'inoculation des grandes bouteilles de culture dont on se sert pour la préparation des toxiques.

L'aide que j'ai reçue de E. A. Watson, M.V., et qu'il continue à me donner, me dispense de m'occuper de plusieurs détails se rapportant aux affaires courantes du laboratoire, et de consacrer plus de temps au travail d'expérimentation lorsqu'il se présente.

Il est impossible dans le moment de donner un rapport du travail fait dans le laboratoire durant la période indiquée plus haut, en raison de l'insuffisance des données expérimentales et de l'impossibilité de les compter pour les inclure dans ce rapport.

La partie de ce travail pouvant intéresser le lecteur du rapport est ci-annexée, afin que l'on puisse se faire une idée générale du travail de cette institution durant les derniers cinq mois.

LA MALLÉINE.

Il a été expédié du laboratoire, sur demande de votre bureau, 6,453 doses de malléine, équivalant pendant une période de cinq mois presque à la même quantité que celle qui a été expédiée durant l'année précédente. Le tableau suivant nous donne les chiffres du montant expédié chaque mois et permet une comparaison avec ce qui a été fourni durant les années précédentes:—

	1903-4.	1904-5.	1905-6.
Novembre	291	500	1,635
Décembre	40	295	1,082
Janvier	135	365	1,606
Février	155	432	985
Mars	203	400	1,145
Avril	184	500	....
Mai	412	625	....
Juin	422	1,055	....
Juillet	75	580	....
Août	560	861	....
Septembre	305	1,163	....
Octobre	371	1,043	....
Total par année	3,153	7,819	
Total pendant cinq mois			6,543

Nous avons aujourd'hui en magasin tout près de 10,000 doses qui, avec les doses indiquées ci-dessus, ont été préparées au laboratoire. Nous avons éprouvé dans la préparation de ces doses une certaine difficulté en raison de l'espace limité à notre disposition pour le procédé d'incubation. Cette difficulté a été en partie surmontée par l'installation d'une chambre provisoire d'incubation, mais il sera nécessaire d'installer permanemment une pièce assez grande pour suffire aux besoins immédiats et à ceux qui pourront survenir d'ici à quelques années. Cet incubateur temporaire est chauffé au gaz, et nous avons éprouvé quelque difficulté à installer un système automatique devant maintenir la température au degré voulu par le fait qu'il est impossible de fermer un brûleur d'acétylène destiné au chauffage sans qu'il se produise un retour de flamme. Cette difficulté a été tournée et l'expérience ainsi acquise nous permettra de faire l'installation permanente d'un appareil de chauffage sans aucune crainte qu'il soit inefficace.

Une autre difficulté éprouvée dans la préparation de la malléine est la contamination dans les grandes bouteilles de culture avec des organismes étrangers au travail en préparation; mais on peut éliminer ceci au moyen de l'installation d'une chambre

d'incubation, en la reliant avec des pièces préparatoires adéquates, ce qui dans d'autres installations du même genre a été jugé indispensable. Il y a un espace suffisant pour l'augmentation brièvement décrite ci-dessus dans le soubassement de l'édifice.

"LA TUBERCULINE."

Sur demande de votre bureau, une quantité suffisante de tuberculine a été expédiée de ce laboratoire pour éprouver 1,967 têtes de bétail. Le tableau suivant indique l'augmentation de la quantité expédiée, augmentation qui est digne de remarque :—

	1903-4.	1904-5.	1905-6.
Novembre	326	226	405
Décembre	326	374	437
Janvier	350	180	309
Février	303	135	438
Mars	295	263	378
Avril	146	497	....
Mai	272	394	....
Juin	119	149	....
Juillet	123	126	....
Août	173	351	....
Septembre	70	266	....
Octobre	146	184	....
Total pour l'année	2,649	3,145	
Total pendant cinq mois			1,967

Nous avons pris les mesures nécessaires, et je prévois que nous n'aurons aucune difficulté à préparer toute la tuberculine requise par le département durant l'année prochaine, malgré que les détails du travail aient pris une partie considérable de notre temps et continueront à nous occuper encore dans une large mesure dans la besogne courante du laboratoire.

L'ANTHRAX.

Dans des spécimens envoyés de La-Baie-du-Febvre, le diagnostic a positivement établi la présence de l'anthrax, après des épreuves négatives dans plusieurs spécimens reçus au cours de la même épidémie.

En mentionnant cette épreuve positive après plusieurs expériences négatives, je désire bien faire comprendre à ceux qui nous envoient des spécimens pour de semblable examens, que le sang retiré de la carcasse vingt-quatre heures ou plus après la mort est de peu de valeur, car les organismes putréfiants tuent les germes de l'anthrax dans toutes les parties du système de l'animal mort, et j'ajouterai que le fluide sanguin qui s'échappe des ouvertures naturelles du corps, avec le sang dans les parties superficielles du corps (la peau, l'oreille en particulier, ainsi que la queue), sont plus aptes à fournir une preuve positive par l'examen au microscope que le sang retiré d'un organe interne quelconque.

MALADIE DU COÏT.

Les juments affectées de la maladie du coït, qui ont été envoyées au laboratoire le 20 novembre dernier, nous ont fourni l'occasion d'étudier cette maladie dans sa forme chronique. Beaucoup d'expériences ont été faites à ce sujet, mais en aucun temps nous n'avons trouvé le moindre indice du microbe infectieux: *Trypanosoma Equiperdum.* Toutes les inoculations animales ont été négatives. De nombreux efforts ont été tentés pour démontrer cette *trypanosoma* à l'aide des méthodes suggé-

rées par diverses autorités, ainsi que par des expériences faites d'après les données originales.

Certaines observations qui n'ont pas été mentionnées par d'autres personnes ont été remarquées, la plus importante étant le changement de proportion des diverses variétés de *leucocytes*, telles que révélées par le calcul différentiel du sang. Je puis dire, en passant, que depuis quelques années on a donné plus d'attention au calcul différentiel des leucocytes du sang, au sujet de certaines maladies affectant les êtres humains, et plus récemment ce mode d'examen a attiré l'attention de pathologistes expérimentateurs, surtout Burnett, Moore et Mier.

Les calculs du sang faits par ces auteurs ont démontré que certaines affections définies sont indiquées par certaines variations dans la proportion des *leucocytes* dans le sang. Suivant ces données, on a découvert qu'il y a une variation marquée de l'état normal dans les proportions de certaines des leucocytes, tel que démontré par les calculs différentiels du sang dans les cas de maladie du coït au laboratoire. Ce travail sur le sang a fait soupçonner que nous serons capables de déterminer quelque chose de défini concernant la pathologie de cette affection, telle qu'elle existe au Canada, quoiqu'il faille toujours se rappeler que les cas qui ont été soumis à notre appréciation ne peuvent nous donner des preuves suffisantes pour en tirer des conclusions pratiques. Dans les deux cas qui sont sous notre observation, la progression des manifestations cliniques établit une corrélation rapprochée avec les changements remarqués dans les calculs différentiels du sang.

L'une des trois juments reçues est morte en moins d'un mois après son arrivée. L'une des deux autres baisse graduellement, et la troisième est à peu près dans le même état que le jour de son arrivée.

La découverte de la *Trypanosoma Equiperdum* par Marek dans des cas de dourine en Hongrie, tel que rapporté au dernier Congrès vétérinaire international à Buda-Pesth, établit sans l'ombre d'un doute le rôle causal de ce parasite dans le *Beschalseuche,* ou la diurine de ce pays. Buffard et Schneider rapportent en France la guérison d'un étalon infecté, mais cependant cet étalon a contaminé des juments, dans le sang desquelles on a trouvé de la trypanosoma, et cette découverte a été confirmée par Leclainche. Ainsi nous nous trouvons face à face avec la probabilité que le même parasite n'est pas étranger avec la maladie existant sur ce continent, et que pour constater son identité il suffira probablement d'obtenir des cas bien caractérisés et de faire de minutieuses expériences et de systématiques observations.

Comme par le passé, votre appréciation du travail de cette institution, ainsi que l'encouragement que vous nous avez offert pour développer encore davantage son utilité, nous engageront à faire des recherches scientifiques sur les problèmes qui nous seront présentés en sus du travail courant du laboratoire, et j'espère que nos efforts seront à la hauteur de ce que vous attendez de nous.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

CHAS. H. HIGGINS,
Pathologiste.

Le directeur général vétérinaire,
Ottawa.

A. E. MOORE, M.V.F.

VANCOUVER, 31 mars 1906.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous soumettre le supplément suivant à mon rapport annuel concernant le travail que j'ai fait depuis le 1er novembre 1905 jusqu'au 31 mars 1906.

J'ai soumis à l'épreuve de la malléine treize chevaux dans la province d'Ontario, et sur ce nombre trois ayant donné une réaction ont été abattus. Agissant d'après vos instructions, j'ai soumis à l'épreuve un troupeau de 38 bêtes à cornes avec de la tuberculine qui avait été placée sous votre surveillance. Trois de ces bêtes ont donné de la réaction et ont été marquées et isolées.

J'ai aussi fait une enquête à propos d'une épidemie de choléra des porcs que l'on disait exister dans le voisinage de Winchester-Springs, et j'y ai trouvé sur une ferme quelques pourceaux malades. A la demande du propriétaire, j'ai fait l'autopsie de l'un d'eux, et j'ai pu constater que ce n'était pas le choléra des porcs, mais la bronchite vermineuse; en conséquence, il n'a été rien fait à ce sujet.

LA MORVE DANS LA COLOMBIE-BRITANNIQUE.

Agissant d'après vos instructions, je suis parti d'Ottawa pour la Colombie-Britannique le 29 septembre 1905, afin d'aller aider le Dr Tolmie à combattre la morve dans la ville de Vancouver, et aussi dans la ville et le district de New-Westminster. J'ai soumis à l'épreuve 389 chevaux, dont 80 ont donné de la réaction et ont été abattus.

Beaucoup de ces chevaux accusaient des symptômes cliniques, mais dans la plupart des cas la maladie était d'un caractère bénin. Comme cela nous a été démontrée par les épreuves que nous avons faits, ces maladies bénignes sont très dangereuses, en ce qu'elles peuvent répandre l'infection chez les chevaux qui viennent en contact avec ceux qui sont ainsi légèrement attaqués.

La maladie existant à l'état d'épidémie dans ce district, on est à faire l'inspection générale de toutes les grandes écuries de Vancouver et de New-Westminster.

LE CHOLÉRA DES PORCS.

Pendant mon séjour dans la Colombie-Britannique, un rapport a été reçu de Chilliwack, disant que les pourceaux mouraient dans la vallée de Chilliwack.

Le Dr Tolmie étant malade, il me pria d'aller visiter la vallée, et après une enquête je constatai que le choléra des porcs existait dans sept fermes, et 118 cochons furent abattus.

J'avais demandé au Dr Wm Lawson de m'accompagner, et je l'ai quitté là pour terminer l'inspection des porcs des environs et surveiller la désinfection des lieux.

Cette épidémie avait commencé à la réserve de Chilliwack-Landing, où les sauvages, depuis quelque temps, perdaient des pourceaux.

Comme tous les pourceaux appartenant aux sauvages étaient libres et couraient partout, qu'ils se trouvaient dans un milieu où existait la maladie, nous avons été obligés de faire abattre tous les porceaux qui se trouvaient sur la réserve. Dans les cas où l'on a constaté l'existence du choléra, on a fait faire l'inspection des fermes adjacentes.

Aucun cas nouveau n'a été rapporté depuis que nous avons fini notre inspection, il y a trois mois.

Le 20 janvier 1906, on a découvert que le choléra des porcs existait à New-Westminster, dans l'établissement de l'asile provincial des aliénés, où sur quatre-vingt-onze porcs trente-quatre étaient affectés.

Les cinquante-sept qui restaient furent préparés pour la consommation. Le Dr Bland m'a prêté son concours pour enrayer cette épidémie.

Conformément à un rapport du sous-ministre de l'Agriculture, à Victoria, et sur la demande du Dr Tolmie, le 31 mars, j'ai visité la *British Columbia Distillery Company,* où j'ai constaté l'existence du choléra des porcs, dans sa forme la plus virulente.

Tous les porcs qui se trouvaient là (68) étaient affectés, et un grand nombre (36) étaient morts récemment.

Des lésions graves de tuberculose et de bronchite vermineuse coexistaient avec les lésions du choléra des porcs. Dans toutes les épidémies de ce genre qui sont tombées sous mon observation, dans la Colombie-Britannique (excepté dans le cas des porcs de la *British Columbia Distillery Company*) la maladie n'existait que sous une forme extrêmement bénigne.

La proportion, quant à la mortalité, est ordinairement moindre que sous les climats plus rigoureux. J'ai trouvé les lésions dans leur état typique le plus avancé, dans les cas de choléra des porcs, chez les sujets que l'on pourrait à peine croire malades. La bronchite vermineuse existait en même temps que le choléra des porcs dans la plupart des cas que j'ai examinés *post mortem*.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

J. E. MOORE,
Inspecteur.

Le directeur général vétérinaire,
Ottawa.

M. C. BAKER, M.V.F.

MONTRÉAL, 31 mars 1906.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de faire rapport que depuis le 31 octobre 1905, les animaux suivants ont été passés et inspectés par moi dans les parcs du Pacifique Canadien à Hochelaga, Montréal, pour l'exportation :—

BÊTES À CORNES.

	Nord-Ouest.	Ontario.	E.-U.
Novembre 1905	8,794	1,364	1,921
Novembre 1905 au 31 mars 1906	....	35	..
Total	8,794	1,399	1,921

MOUTONS.

	Canadiens.
Novembre 1905	3,810

Total, 12,114 têtes de bétail et 3,810 moutons.

Sur ce nombre 864 bêtes à cornes et 3,008 moutons ont été expédiés par Boston, et 400 bêtes à cornes et 260 moutons *via* Portland.

Dix-sept bêtes à cornes et 14 moutons ont été mis de côté comme impropres à l'exposition. De ce nombre 6 bêtes à cornes souffraient de l'actinomycose, les autres animaux ainsi rejetés étaient infirmes et blessés.

Le 11 novembre 1905, j'ai reçu de vous des instructions me disant que tous les moutons venant d'Ontario et passant par Montréal pour se rendre aux Etats-Unis qui ne seraient pas accompagnés d'un certificat de l'inspecteur du ministère de l'Agriculture, devaient être arrêtés ici pour subir l'inspection. Depuis ce moment il n'y a eu qu'un envoi de deux wagons,—384 moutons, consignés à la " New England Meat Company ". Ces moutons ont été inspectés et trouvés sains.

En décembre, conformément à vos instructions, je suis allé faire visite à La-Baie-du-Febvre, pour faire des recherches à propos de l'apparition soudaine d'une maladie parmi les bestiaux de cet endroit. J'ai constaté que c'était l'anthrax et j'ai signalé le fait dans le temps.

Le 1er janvier j'ai soumis à l'épreuve de la tuberculine 133 vaches, génisses et taureaux qui devaient être exportés en Afrique-Sud, et sur ce nombre trois seulement ont donné de la réaction.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

M. C. BAKER,
Inspecteur.

Le directeur général vétérinaire,
Ottawa.

C. McEACHRAN, M.V.D.

MONTRÉAL, 31 mars 1906.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de faire rapport que durant les cinq mois commençant le 1er novembre 1905 et finissant aujourd'hui, j'ai fait l'inspection de 247 chevaux, que j'ai trouvé sains et qui ont été exportés de ce port en Angleterre. Quarante-trois chevaux "Clyde", savoir, vingt étalons et 23 juments ont été importés d'Ecosse en Canada pour Montréal. Tous ont été trouvés en parfait ordre et débarqués ici. On a trouvé dans cette ville trois chevaux accusant des symptômes cliniques de morve et ils ont été abattus. Quarante et un chevaux ont été soumis ici à l'épreuve de la malléine ; sur ce nombre six ont donné de la réaction et ont été abattus. On a inspecté ici tant aux marchés qu'aux abattoirs 10,812 bêtes à cornes, 7,364 moutons et 19,289 porcs, et il me fait plaisir de vous dire que nous n'avons pas trouvé un seul cas de maladie.

Toutes les écuries où l'on fait la vente des chevaux, de même que les places de fiacre, ont été régulièrement inspectées.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

CHARLES McEACHRAN,
Inspecteur.

Le directeur général vétérinaire,
Ottawa.

B. A. SUGDEN, M.V.

MONTRÉAL, 31 mars 1906.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous soumettre le présent rapport touchant l'inspection des bestiaux dans les parcs du Grand-Tronc pour la période s'étendant du 1er novembre 1905 au 31 mars 1906.

Inspectés pour exportation aux ports anglais via Montréal.

Bêtes à cornes	4,140
Moutons	378

Pour exportation aux ports anglais via Portland et Boston.

Bêtes à cornes	9,185
Moutons	7,155

Trente et une bêtes à cornes ont été rejetées, treize étant affectées de l'antinomycose et cinq ayant reçu des blessures pendant le transport ; il y a eu aussi dix-sept moutons estropiés qui ont été rejetés.

Pendant la même période les animaux suivants venant des Etats-Unis en route pour les ports anglais *via* Portland et Boston sont passés par les parcs:—

Bêtes à cornes	35,091
Moutons	7,155

A Howick, j'ai soumis à l'épreuve de la tuberculine deux bêtes à cornes et j'en ai soumis onze à Athelstan, toutes devant être exportés aux Etats-Unis. Aucune n'a donné de réaction.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

B. A. SUGDEN,
Inspecteur.

Le directeur général vétérinaire,
Ottawa.

J. H. FRINK, M.V.

SAINT-JEAN, N.-B., 31 mars 1906.

MONSIEUR,—Je prends la liberté de vous faire rapport du travail qui s'est fait ici depuis le 1er novembre 1905 jusqu'au 31 mars 1906. Le temps a été en grande partie occupée à faire l'inspection des animaux destinés à l'exportation en Angleterre. Le nombre des bêtes à cornes inspectées pour l'exportation en Angleterre étant de 25,472 :

Moutons	1,811
Chevaux	65

Bestiaux expédiés en Afrique-Sud, 450. Sur les animaux expédiés au Royaume-Unis, il y avait 10,367 bêtes à cornes qui venaient des Etats-Unis. La province de l'Alberta expédia 1,889 bestiaux, lesquels venaient principalement de la Rivière-au-Lait, de Cayley, Cambrose, Lethbridge et Medicine-Hat. On n'a constaté aucun symptôme de gale parmi ces bestiaux. Tous les chargements, si l'on en excepte deux ou trois cas d'actinomycose, étaient composés de bestiaux exempts de maladie contagieuse. On remarquera qu'il y a eu une grande diminution dans l'exportation des moutons; de vingt mille qu'elle était l'année dernière elle est tombée durant cette saison à moins de deux mille. Les bêtes à cornes destinées à l'exportation sont arrivées en bon état et l'absence comparatrice de neige dans les régions de l'est a beaucoup facilité le transport. La voie ferrée étant libre, le voyage de Montréal à Saint-Jean se faisait promptement, et peu d'animaux étaient retenus pour cause de blessures reçues pendant le trajet.

QUARANTAINE DES BESTIAUX.

Il n'est pas venu ici de bétail en quarantaine cet hiver. Dix moutons arrivés ici de Liverpool le 2 janvier n'ont pu être débarqués, vu que l'on n'avait pas le permis officiel exigé pour l'importation. Après un certain temps cette affaire a été arrangée par le ministère. Deux bêtes à cornes importées de Boston, Mass., ont été retenues pendant deux jours, jusqu'à ce que les certificats de tuberculine eussent été approuvés, la difficulté étant que les vétérinaires n'étaient pas sur la liste officielle des hommes compétents relevant du *Bureau of Animal Industry* (de l'Industrie animale) des Etats-Unis. Il a été importé d'Angleterre, pour l'élevage, 190 chevaux et 90 poneys. Tous

étaient exempts de maladie infectieuse. Un certain nombre de chevaux importés sans les certificats de santé émanés en Angleterre ont été retenus ici jusqu'à ce que ces certificats eurent été produits, et il est tout à fait probable qu'à l'avenir les importateurs obéiront plus facilement aux règlements.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

JAMES H. FRINK,
Inspecteur.

Le directeur général vétérinaire,
Ottawa.

W. JAKEMAN, M.V.

HALIFAX, 31 mars 1906.

MONSIEUR,—Permettez-moi de vous soumettre mon rapport pour la période s'étendant du 1er novembre 1905 au 31 mars 1906:—

Animaux inspectés à Halifax, N.-E., pour l'exportation:—

	Chevaux.	Bêtes à cornes.	Moutons.	Porcs.
Bermudes..	8	7	189	4
Jamaïque..	..	....	80	..
Angleterre..	..	1,042	..	..
Hâvre, France..	..	150	..	..
Terre-Neuve..	1	....	6	..
	9	1,199	275	4

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

WM. JAKEMAN,
Inspecteur.

Le directeur général vétérinaire,
Ottawa.

A. A. LECKIE, M.R.C.V.M.

CHARLOTTETOWN, I.-P.-E, 31 mars 1906.

MONSIEUR,—Permettez-moi de faire mon rapport pour cinq mois, tel que demandé par votre lettre du 29 mars courant. Ce rapport couvre les mois de novembre et décembre 1905, et aussi janvier, février et mars 1906.

Il a été exporté 16 chevaux, 142 têtes de bétail, 422 moutons.

En voici la distribution:—

Quatorze chevaux et quatre bêtes à cornes aux Antilles. Deux chevaux, 145 bêtes à cornes et 422 moutons à Terre-Neuve.

Mon travail quant à ce qui se rapporte aux maladies infectieuses et contagieuses a consisté en un voyage à Freetown et à marquer les bestiaux, le 30 décembre 1905, et à faire un voyage à Bédèque-Central, où j'ai constaté que l'on avait abattu des bêtes à cornes. Voilà l'ouvrage que j'ai fait dans l'intérêt du gouvernement fédéral. Dans l'accomplissement de ce travail j'ai pu voir assez de choses pour me porter à croire que

la tuberculose augmente considérablement dans l'île, et il me fait peine de dire que dans la plupart des cas la maladie peut être retracée aux taureaux importés ou à leurs descendants immédiats. Il me semble que pour arrêter le progrès de cette maladie, il faudrait avoir recours à quelque mode de législation interprovinciale qui exigerait un certificat pour chaque animal vendu d'une province à une autre pour les fins de la reproduction; décréterait que dans chaque province où un éleveur a du bétail pur sang à vendre, ce bétail mis en vente soit accompagné d'un certificat établissant qu'il est sain, et ne permettrait à aucun éleveur de vendre comme taureau de reproduction un animal qui n'aurait pas été soumis à cette épreuve.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

ANDREW A. LECKIE,
Inspecteur.

Le directeur général vétérinaire,
Ottawa.

J. A. COUTURE, M.V.F.

QUÉBEC, P.Q., 31 mars 1906.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous transmettre mon rapport pour la période s'étendant du 1er novembre 1905 au 31 mars 1906.

Les animaux suivants sont venus à cette station durant la période ci-haut mentionnée :—

Le 7 novembre, par le steamer *Pretorian*, de Glasgow, Ecosse, un taureau et deux génisses, pour sir Hugh Allan, de Montréal.

Le 1er décembre, par le chemin de fer Intercolonial, de Delavan, Ill., deux poulains pur sang, adressés à Victor Châteauvert, de Québec.

Le 16 décembre, par le chemin de fer Québec-Central, de Denver, Mass., une jument adressée à Max. Clément, Québec.

Le dernier animal a quitté la quarantaine le 26 décembre, et la station a été fermée pour la saison d'hiver.

Pendant l'hiver on a employé les hommes à faire des réparations aux nombreux bâtiments et à placer la grange à foin dans un endroit plus commode. Dans le moment ils sont à préparer les hangars pour l'ouverture de la navigation.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

J. A. COUTURE,
Inspecteur.

Le directeur général vétérinaire,
Ottawa.

W. H. PETHICK, M.V.

ANTIGONISH, 31 mars 1905.

MONSIEUR,—Me conformant aux instructions contenues dans votre lettre du 29 mars, j'ai l'honneur de vous soumettre un rapport succinct des expériences faites à cette station depuis le 1er novembre 1905 jusqu'au 31 mars 1905.

Dans mon rapport annuel, qui est maintenant entre vos mains, j'ai donné un compte rendu détaillé des expériences que j'ai eu l'honneur de faire sous votre direction pendant l'année finissant le 31 octobre 1905.

La cause de l'épizootie de Pictou ayant été clairement démontrée au moyen des expériences mentionnées plus haut, on a mis fin à ces expériences ; et bien que les expériences qui se font actuellement promettent de donner des résultats importants, les progrès qu'elles ont fait ne sont pas encore assez considérables pour que nous puissions nous y fier. Comme vous êtes parfaitement au courant du travail fait à cette station, je crois inutile de vous en donner un rapport détaillé. Permettez-moi de me borner à vous donner un aperçu général des expériences que nous faisons en ce moment.

Nous voulons savoir si le foin indigène, débarrassé avec soin de la jacobée, peut être donné comme nourriture en toute sécurité. Depuis le 1er novembre 1905 nous donnons 2 fois par jour, à trois jeunes vaches saines, de ce foin net et de qualité ordinaire, lequel est composé de trèfle, de mil et d'agrostide.

Afin de contrôler l'expérience, trois jeunes bêtes à cornes sont nourries avec foin, de même nature et qualité, dont on n'a pas eu le soin d'enlever la jacobée. Les expériences sur les moutons et les chèvres promettent de donner des résultats pratiques.

Parc n° 1.

Durant les deux derniers hivers nous avons nourri quatre moutons avec du foin indigène contenant beaucoup de jacobée, et l'été dernier ces moutons ont été pacagés sur un terrain rempli de mauvaises herbes, et bien qu'ils aient mangé une grande quantité de jacobée (de la fraîche et de la sèche) ils semblent être en bonne santé.

Parc n° 2.

On a fait paître l'été dernier dans un terrain rempli de jacobée cinq brebis et trois agneaux. Notre but est de savoir, si possible, quand commence cette teinte jaune que l'on observe sur la chair de ces animaux et que l'on dit être causée par la jacobée. Plusieurs de ces animaux ont été abattus entre le 21 de juillet et le 19 de mars. Après un minutieux examen *post mortem* on a constaté que la chair était d'une couleur normale. Il reste encore sur ce lot, deux animaux que, avec votre permission, nous abattrons d'ici à deux mois.

Conformément à vos instructions, j'ai acheté le 1er novembre quarante brebis en bonne condition. Elles sont divisées en deux lots égaux et enfermées dans des parcs convenables. Un lot (parc n° 3) est placé dans la vieille écurie. L'autre lot (le parc n° 4) est dans la nouvelle construction. Quatre chèvres sont placées avec chaque division. Un troupeau (parc n° 3) reçoit du foin contenant une grande quantité de jacobée. Depuis le 1er mars une petite ration de grain est donnée aux brebis ayant des petits. L'autre troupeau (parc n° 4) est exactement dans les mêmes conditions, excepté qu'à ce troupeau on donne du foin exempt de jacobée.

Je crois comprendre que c'est votre intention, aussitôt que l'herbe et le temps le permettront (et après qu'ils auront été soigneusement marqués) de subdiviser les deux lots d'animaux—dix moutons et deux chèvres de chaque lot devant être nourris de mauvaises herbes, tandis que les autres seront placés dans un endroit où il n'y aura pas de jacobée.

Je tiens à mentionner qu'au commencement de décembre tous nos moutons ont souffert d'opthalmie contagieuse. Ils sont complètement guéris maintenant ; ils mangent bien et paraissent en bon état.

Avec votre autorisation, j'ai acheté le 28 janvier une jument de 8 ans dans le but d'étudier la "cirrhose hépatique" comme affectant la race chevaline. On lui donne deux fois par jour du foin contenant upne grande proportion de jacobée, que l'on hache menue et que l'on mélange avec soin.

Un cheval que nous avons depuis quelque temps à la station et qui est nourri avec du bon foin nous permettra de contrôler cette expérience.

Des expériences de moindre importance faites sur de jeunes porcs sont surveillées attentivement, mais jusqu'à présent ces expériences n'ont rien donné d'intéressant.

Comme conclusion, je dois dire que depuis mon dernier rapport cinq cas seulement de maladie parmi les bestiaux ont été portés à ma connaissance. Ces animaux ont été abattus, et j'ai recommandé pour les propriétaires des indemnités jusqu'au montant de $72.

L'hiver a été doux et exceptionnellement salubre, et aucune maladie contagieuse n'a sévi dans le comté (si ce n'est l'ophtalmie et la tuberculose).

On a fait la visite ordinaire pour la recherche de cas suspects.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

W. H. PETHICK,
Inspecteur.

Le directeur général vétérinaire,
Ottawa.

G. TOWNSEND, M.V.D.

NEW-GLASGOW, N.-E., 31 mars 1906.

MONSIEUR,—Permettez-moi de vous faire mon rapport concernant l'épizootie de Pictou depuis le 1er novembre 1905 jusqu'au 31 mars 1906.

En novembre 1905 il y a eu un cas à Maklefield ; depuis ce temps jusq'au 31 de ce mois il n'y en a pas eu ; on a rapporté quelques cas suspects, mais après examen on a constaté qu'il n'y avait rien.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

GEORGE TOWNSEND,
Inspecteur.

Le directeur général vétérinaire,
Ottawa.

F.S. MACDONALD, M.V.

SOURIS, ILE-DU-P.-E., 31 mars 1906.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous annoncer qu'aucune maladie contagieuse ne s'est déclarée dans cette région depuis mon rapport du 1er novembre 1905. Il est bon de remarquer, et sans doute cela doit vous faire plaisir, que les cultivateurs ont retiré de grands avantages de vos efforts pour découvrir la cause de l'épizootie de Pictou.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

F. S. MACDONALD,
Inspecteur.

Le directeur général vétérinaire,
Ottawa.

E. C. THURSTON, M.V.F.

SYDNEY, 31 mars 1906.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous transmettre mon rapport concernant l'inspection du bétail pour la période écoulée du 1er novembre 1905 au 31 mars 1906.

Exportés à Saint-Pierre et Miquelon—

Bêtes bovines	22
Moutons	62
Porcs	34
Importés de Terre-Neuve—	
Chevaux	7
Total	125

5 mars.—Un cas que je suis allé inspecter à Bras-d'Or et qu'on soupçonnait être de la morve, n'était qu'un abcès rétropharyngien résultant d'une grave attaque d'influenza.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

E. C. THURSTON,
Inspecteur.

Le directeur général vétérinaire,
Ottawa.

B. B. KILLAM, M.V.F.

YARMOUTH, 31 mars 1906.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous adresser mon rapport au sujet des inspections de bétail que j'ai faites à ce port au cours des cinq mois finissant le 31 mars 1906.

Pendant cette période, il est entré ici plusieurs chevaux venant des Etats-Unis, mais comme ils sont exempts d'inspection, je n'en ai pas dressé de liste. On a retenu un porc en quarantaine, et je vous ai signalé le cas.

Tout le bétail de la région est en bonne santé, et il ne s'est pas déclaré de maladie contagieuse.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

B. B. KILLAM,
Inspecteur.

Le directeur général vétérinaire,
Ottawa.

E. W. HENRY, M.V.

FREDERICTON, N.-B., 31 mars 1906.

MONSIEUR,—En réponse à votre lettre du 29 du mois dernier, me demandant de vous transmettre le rapport de mon travail au port de McAdam, N.-B., du 1er novembre 1905 au 31 mars 1906, voici :—

A compter de ma nomination, en mars 1905, jusqu'aujourd'hui, je n'ai pas eu de travail à faire.

Il ne m'a pas été signalé qu'on ait importé aucun bétail au port de McAdam.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

E. W. HENRY,
Inspecteur.

Le directeur général vétérinaire,
Ottawa.

V. T. DAUBIGNY, M.V.

TERREBONNE, P.Q., 31 mars 1906.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous adresser le rapport demandé par votre lettre du 29 mars, c'est-à-dire du 1er novembre au 31 mars dernier.

Pendant ce laps de temps, je n'ai reçu aucun avis de votre département se rattachant aux maladies contagieuses des animaux domestiques, mais j'ai été demandé par des médecins vétérinaires qui voulaient avoir mon opinion sur différentes maladies paraissant suspectes; examen fait, je n'ai découvert rien de contagieux.

Durant ces cinq mois, je n'ai pas eu connaissance d'aucune autre affection contagieuse chez les animaux.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

V. T. DAUBIGNY,
Inspecteur.

Le directeur général vétérinaire,
Ottawa.

J. D. WHYTE, M.V.F.

SHERBROOKE, 31 mars 1906.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter mon rapport pour les cinq mois écoulés du 1er novembre 1905 au 31 mars 1906.

MORVE.

Au cours des cinq mois, j'ai inspecté et soumis à l'épreuve de la malléine 64 chevaux, dont on a détruit 27, qui avaient donné des réactions; il en a été détruit un autre trouvé affecté sur simple examen, soit un total de 28 chevaux détruits. Tous les lieux ont été dûment mis en quarantaine pour être inspectés plus tard, car dans la plupart

des localités, il était impossible de se procurer les préparations voulues pour désinfecter alors ces endroits, qu'il a fallu visiter une seconde fois. J'ai aussi visité trois endroits où j'ai fait trois autopsies sur des chevaux qu'on soupçonnait être morts de la morve, mais j'ai constaté qu'ils étaient morts d'autres maladies.

GALE.

J'ai mis en quarantaine trois endroits, où il s'est trouvé 7 chevaux ; voici :—dans le comté de Beauce, 2 endroits, 5 chevaux ; dans le comté de Mégantic, 1 endroit, 2 chevaux.

INFLUENZA.

J'ai aussi visité le comté de Mégantic pour m'enquérir d'un cas supposé de morve, mais qui n'était que de l'influenza ; il était mort un cheval antérieurement à ma visite.

INSPECTIONS À DES PORTS D'ENTRÉE.

Sherbrooke—Bœuf, 1 ; porc, 1.
Stanstead-Junction—Bœuf, 1.
Mansonville—Bœuf, 1 (aussi soumis à épreuve).
Bestiaux soumis à épreuve pour exportation, 3.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

J. D. WHYTE,
Inspecteur.

Le directeur général vétérinaire,
Ottawa.

A. A. ETIENNE, M.V.

MONTRÉAL, 31 mars 1906.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous transmettre mon rapport pour la période s'étendant du 1er de novembre 1905 au 31 mars 1906.

Au cours de ces cinq mois j'ai soumis à l'épreuve de la malléine 32 chevaux, dont 20, ayant donné réaction, ont été abattus. Il en a été détruit 2 trouvés affectés sur simple examen.

Une grande partie de ces chevaux que j'ai fait abattre étaient dans les comtés d'Yamaska et de Drummond, où il en a été abattu plusieurs autres dans les années précédentes.

J'ai fait l'examen de trois chevaux, dont les symptômes suspects étaient dus à des indispositions et à de l'emphysème pulmonaire.

ANTHRAX.

Ayant reçu des instructions spéciales, je suis allé deux fois visiter la paroisse de La-Baie-du-Febvre pour m'enquérir au sujet d'une maladie dont les bestiaux mouraient soudainement, et qui en avait fait périr plusieurs en peu de temps. J'ai fait inoculer au reste du troupeau du vaccin contre l'anthrax, et il n'en est pas mort d'autre depuis le 25 décembre 1905.

Le 11 décembre 1905 je reçus instruction de me rendre à Saint-André d'Argenteuil, où l'on se plaignait de la gale. Après avoir fait une inspection, je constatai qu'on s'était plaint à tort.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

A. A. ETIENNE,
Inspecteur.

Le directeur général vétérinaire,
Ottawa.

J. D. DUCHENE, M.V.F.

QUÉBEC, 31 mars 1906.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous adresser mon rapport pour les cinq mois écoulés du 1er novembre 1905 au 31 mars 1906.

J'ai soumis à l'épreuve de la malléine 52 chevaux, dont 23 ont été détruits ; quelques-uns d'entre eux présentaient des symptômes évidents de morve. Sur ce nombre (52) j'en ai examiné et soumis à la malléine 6, qu'on donnait comme suspects, mais qui souffraient de catarrhe ou de bronchite.

J'ai aussi fait cinq inspections de bestiaux affectés de la gale ; je les ai fait mettre en quarantaine et on est actuellement à les traiter.

Je constate à regret que le territoire s'étendant de Sainte-Marguerite, sur la rivière Saguenay, à Portneuf, sur le Saint-Laurent, est très infecté de morve. Tout dépend, je crois, du manque de connaissance des gens et de la mauvaise hygiène.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

JOHN D. DUCHENE,
Inspecteur.

Le directeur général vétérinaire,
Ottawa.

T. R. DUCHENE, M.V.

CHICOUTIMI, 31 mars 1906.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter mon rapport pour la période écoulée du 1er novembre 1905 au 31 mars 1906.

GALE.

Au cours de cette période, il a été mis en quarantaine, dans le comté de Chicoutimi, 49 chevaux qui étaient atteints de la gale, et il a été trouvé 28 fermes infectées; aujourd'hui, 10 de ces chevaux sont relâchés. On leur a fait subir à tous le traitement voulu.

MORVE.

Au cours de la même période, dans le comté de Chicoutimi, j'ai soumis à la malléïne 5 chevaux; 2 ont été abattus et enterrés, l'un d'eux après un simple examen démontrant qu'il y avait les symptômes.

Dans le comté de Saguenay j'ai pareillement soumis à l'épreuve 25 chevaux, et j'en ai fait abattre 2, dont l'un sur évidence des symptômes.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

THOS. R. DUCHENE,
Inspecteur.

Le directeur général vétérinaire,
Ottawa.

J. O. GUY, M.V.

SAINT-JEAN, P.Q., 31 mars 1906.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous transmettre un relevé du bétail que j'ai inspecté au port de Saint-Jean, Québec, du 1er novembre 1905 au 31 mars 1906.

Importés—

Bœuf	1
Mouton	1
Cheval	1

J'ai refusé l'entrée de 2 porcs appartenant à une compagnie de théâtre.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

J. O. GUY,
Inspecteur.

Le directeur général vétérinaire,
Ottawa.

A. McCORMICK, M.V.F.

ORMSTOWN, QUÉBEC, 31 mars 1906.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de porter à votre connaissance que je n'ai eu aucun travail à faire relativement à l'inspection du bétail de cette circonscription au cours des mois de décembre, janvier, février et mars. Il ne s'est déclaré aucune maladie contagieuse dans ce district depuis mon dernier rapport.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

ARCH. McCORMICK,
Inspecteur.

Le directeur général vétérinaire,
Ottawa.

A. SMITH, F.R.C., M.V.

TORONTO, 31 mars 1906.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous faire rapport que la santé générale des chevaux, des bœufs, des moutons et des porcs a été bonne depuis le 31 octobre, et il n'a été signalé que quelques cas de maladies contagieuses, que les inspecteurs ont promptement réprimés.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

ANDREW SMITH.

Le directeur général vétérinaire,
Ottawa.

WM. STUBBS, M.V.

CALEDON, 31 mars 1906.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous continuer mon rapport annuel à compter du 1er novembre 1905 jusqu'au 31 mars 1906.

Au cours de cette période j'ai soumis à l'épreuve de la "tuberculine" 21 bêtes bovines, dont 2 ont donné la réaction.

J'ai aussi soumis à la malléïne 7 chevaux, dont aucun n'a présenté de réaction.

J'ai encore visité, dans les comtés de Wellington et Grey, les granges et lieux où on avait abattu des chevaux atteints de morve au cours des deux dernières années, et les animaux de ces localités m'ont paru exempts de la maladie.

J'ai aussi visité plusieurs endroits où l'on me disait exister des cas suspects de morve, mais j'ai constaté que les bestiaux souffraient d'autres maladies.

En l'absence du Dr Stork, j'ai fait la visite du marché de Toronto, inspecté le bétail, et vu à la désinfection de tout wagon arrivant de régions contaminées.

Du tout il a été dûment fait rapport au département.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

WILLIAM STUBBS,
Inspecteur.

Le directeur général vétérinaire,
Ottawa.

J. H. TENNENT, M.V.

LONDON, 31 mars 1906.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter mon rapport pour la période écoulée entre le 1er novembre 1905 et le 31 mars 1906.

TUBERCULOSE.

Au cours de cette période j'ai soumis à l'épreuve de la tuberculine 18 bêtes bovines de race pure destinées à l'exportation aux Etats-Unis, et une seule a donné la réaction.

GALE DES MOUTONS.

En compagnie du Dr D. Henderson j'ai visité vingt-six fermes des comtés de Middlesex, Lambton et Kent, où la gale avait sévi chez les moutons l'an dernier. A chacune de ces fermes on avait plongé le troupeau deux fois dans la chaux et le soufre, et, sauf à un endroit, la maladie n'existait nulle part. Suivant les instructions du directeur général vétérinaire, nous avons visité, au cours du mois de janvier, trois fermes du township de Metcalfe, où nous avons trouvé chacun des troupeaux atteints de la gale, mais tous depuis ont subi l'immersion dans la chaux et le soufre.

NETTOYAGE ET DÉSINFECTION DES WAGONS.

J'ai inspecté le nettoyage et la désinfection de 55 wagons ayant servi au transport de porcs vivants venus des localités mises en quarantaine.

MORVE.

En compagnie du Dr Geo. W. Orchard, j'ai visité Strood, dans le comté de Perth, où sévissait une épidémie de morve. Il fut abattu en tout 41 chevaux, dont 7 sur simple constatation des symptômes, et 34 après injection de malléine. Nous avons aussi fait l'examen d'un certain nombre d'autres chevaux dans le voisinage, mais dans la plupart des cas, les symptômes supposés n'étaient dus qu'à des indispositions.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

J. H. TENNENT,
Inspecteur.

Le directeur général vétérinaire,
Ottawa.

W. W. STORK, M.V.

BRAMPTON, 31 mars 1906.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter mon rapport en qualité d'inspecteur, posté à Toronto, le dit rapport couvrant la période écoulée du 1er novembre 1905 au 31 mars 1906.

J'ai passé la majeure partie de mon temps dans la cité de Toronto et les environs, visitant assidûment les différentes cours à bestiaux, inspectant le bétail, et surveillant le nettoyage et la désinfection des wagons des diverses compagnies de chemins de fer.

Toronto étant devenu le centre de distribution d'un grand nombre de chevaux, il faut employer un temps considérable à inspecter la condition de ceux qui s'expédient presque journellement aux deux grandes écuries de la ville, et j'ai à faire rapport que la santé et la condition de ces animaux expédiés à Toronto a été en général excessivement bonne.

Au cours des mois passés, on a fait descendre dans les cours des chemins de fer de Toronto beaucoup de chevaux d'Ontario en destination du Manitoba et des Territoires, afin de les faire manger et se reposer; ces chevaux étaient de bonne qualité et en florissant état.

BÉTAIL D'EXPORTATION SOUMIS À ÉPREUVE.

Depuis le 1er novembre 1905, j'ai injecté la tuberculine à 27 bêtes bovines qui s'en allaient aux Etats-Unis.

GALE.

Je n'ai eu connaissance que d'un cas de gale chez les chevaux; le cheval est actuellement en quarantaine et on le traite avec succès.

MORVE.

Au cours de la période que comprend ce rapport, on m'a fait demander plusieurs fois, là où, paraissait-il, il existait de la morve, mais après enquête faite, je n'ai trouvé nécessaire que dans 3 cas d'ordonner l'abatage des animaux atteints de la maladie; deux de ces cas se trouvaient isolés dans Toronto, et l'autre dans le comté de Northumberland. Voici le nombre des bestiaux soumis à épreuve et celui des bestiaux abattus :—

Nombre de ceux soumis à épreuve..	8
Nombre de ceux abattus..	3

Les cadavres de ceux qu'on a détruits ont été enlevés suivant les règlements, et on a complètement désinfecté les lieux.

CHOLÉRA DES PORCS.

Les porcs de cette partie du pays, du moins, ont été particulièrement exempts de maladie, et il n'y a pas eu, dans toute la période que couvre ce rapport, un seul cas de choléra.

GALE DES MOUTONS.

Au cours du mois de mars, il fut découvert sur le marché de Toronto un troupeau de moutons et d'agneaux qui étaient atteints de la gale. On les mit en quarantaine, puis ils furent abattus sur inspection, et on nettoya et désinfecta les lieux.

On trouva la localité d'où venait le troupeau, on mit en quarantaine tous les autres qui étaient venus en contact avec lui, et on prit toutes les précautions nécessaires.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

W. W. STORK,
Inspecteur.

Le directeur général vétérinaire,
Ottawa.

G. W. HIGGINSON, M.V.

ROCKLAND, 31 mars 1906.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous adresser le rapport de mon travail à compter du 1er novembre 1905 jusqu'au 31 mars 1906.

J'ai injecté la tuberculine à 182 bêtes bovines destinées à l'exportation, et 7 ont donné des réactions.

J'ai marqué à l'oreille 5 bêtes bovines, que d'autres inspecteurs ont soumises à épreuve. J'en ai marqué 3 à Williamstown et 2 à Hudson-Heights.

MORVE.

J'ai injecté la malléïne à 46 chevaux, dont 15 ont donné des réactions, et on les a abattus. A 10 de ces chevaux j'ai injecté la malléïne une seconde fois, et 4 ont donné des réactions.

GALE CHEZ LES CHEVAUX.

J'ai mis en quarantaine et ai ordonné de traiter 8 chevaux atteints de la gale.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

GEORGE W. HIGGINSON,
Inspecteur.

Le directeur général vétérinaire,
Ottawa.

M. B. PERDUE, M.V.

CHATHAM, ONT., 31 mars 1906.

MONSIEUR,—Conformément aux instructions contenues dans votre lettre du 29 mars, j'ai l'honneur de vous présenter le rapport suivant pour la période écoulée du 1er novembre 1905 au 31 mars 1906.

CHOLÉRA DES PORCS.

La maladie s'est déclarée à quatre reprises, et il a fallu abattre 54 porcs. Elle s'est déclarée deux fois dans le comté d'Essex, une fois dans le comté de Wentworth, et une autre fois dans la ville de Guelph.

On a inspecté avant de les expédier 41,262 porcs, soit 428 chargements provenant du territoire soumis à la quarantaine.

Au cours de cette période j'ai soumis à l'épreuve deux têtes de bétail destinées à l'exportation.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

M. B. PERDUE,
Inspecteur.

Le directeur général vétérinaire,
Ottawa.

G. W. ORCHARD, M.V.

OTTAWA, 31 mars 1906.

MONSIEUR,—Je vous transmets ci-après le rapport du travail que j'ai fait du 31 octobre 1905 à cette date. J'ai injecté de la malléïne à 190 chevaux, dont 67 ont donné des réactions, et on les a abattus. A la ferme expérimentale centrale j'ai inoculé 9 bouvillons, dont aucun n'a présenté de réaction, et 4 vaches qui n'ont pas non plus donné de réactions.

A Huntingdon, de concert avec le Dr Geo. W. Higginson, j'ai injecté 138 bêtes bovines Holstein Friesien destinées à être exportées en Afrique-Sud ; trois ont donné des réactions et on les a marquées à l'oreille.

Je me suis aussi rendu à Iroquois, où j'ai marqué à l'oreille une vache, que le Dr Hawarth a injectée et qui a donné des réactions.

J'ai visité plusieurs fermes dans le voisinage de Vankleek-Hill, et sur une de ces fermes j'ai constaté de la gale, mis la ferme en quarantaine, et ordonné le traitement voulu ; j'ai visité à Cataraquoi une ferme mise en quarantaine à cause de la gale chez les moutons, mais ayant constaté qu'il n'y avait rien, j'ai recommandé de faire cesser la quarantaine.

J'ai, en outre, examiné dans le voisinage d'Ottawa un grand nombre de chevaux qui présentaient des symptômes évidents de morve, et j'ai aussi visité des endroits où on avait établé des chevaux malades, et vu à ce que tout fût parfaitement nettoyé et désinfecté.

J'ai encore pu visiter les ports de Windsor et Sarnia plusieurs fois au cours de cette période, et j'ajouterai que le travail s'y fait maintenant sans qu'on ait à faire face aux difficultés que nous occasionnaient autrefois les fonctionnaires des chemins de fer.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

GEO. W. ORCHARD,
Inspecteur.

Le directeur général vétérinaire,
Ottawa.

A. BROWN, M.V.

SARNIA, 31 mars 1906.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous transmettre le rapport du travail que j'ai fait pour le ministère de l'Agriculture à compter du 1er novembre 1905 jusqu'au 31 mars 1906.

La santé des animaux domestiques de cette localité a été généralement bonne durant les six derniers mois écoulés.

Au cours des cinq derniers mois, j'ai inspecté les bestiaux et les wagons suivants :

Pour l'exportation—

Bœufs	68
Chevaux	68
Moutons	704
Porcs	134
Bisons	2

J'ai renvoyé 21 bêtes bovines et les 2 bisons, les bêtes bovines parce qu'elles n'avaient pas été soumises à épreuve par le fonctionnaire compétent, et les 2 bisons parce que je ne pouvais leur injecter la tuberculine. J'ai aussi renvoyé 8 porcs parce qu'ils n'avaient pas les certificats de santé voulus.

Nombre de wagons inspectés (contenant des porcs) à la gare du Grand-Tronc	886
Nombre trouvé en condition non satisfaisante	20
Nombre de wagons inspectés (contenant des porcs) à la gare du P. M.	412
Nombre trouvé en condition non suffisante	14

En ce qui regarde les wagons et le bétail venus des Etats-Unis, et entreposés en Canada, il y a eu un progrès marqué sous le rapport du chargement et de la propreté depuis les six derniers mois.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

ARTHUR BROWN,
Inspecteur.

Le directeur général vétérinaire,
Ottawa.

F. A. JONES, M.V.

WINDSOR, ONT., 31 mars 1906.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous faire le rapport du bétail que j'ai inspecté à la station de quarantaine de Windsor du 1er novembre 1905 au 31 mars 1906.

Il n'y a pas eu en quarantaine de bestiaux malades, et les autres qu'il a fallu inspecter étaient en bonne santé.

Voici un état des bestiaux reçus en quarantaine et de ceux qu'il a fallu inspecter :

Destinés à l'importation—

Chevaux	28
Bœufs	53
Porcs	6

Destinés à l'exportation—

Moutons	354
Bœufs	53

Inspectés dans les cours à bestiaux de Détroit en vue de l'admission en entrepôt pour l'abatage immédiat:—

Porcs	6,699

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

F. A. JONES,
Inspecteur.

Le directeur général vétérinaire,
Ottawa.

M. PHILPS, M.V.

BRIDGEBURG, ONT., 31 mars 1906.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous transmettre, comme vous m'avez demandé de le faire, le rapport de mon travail depuis le 1er novembre 1905 jusqu'au 31 mars 1906. Les exportations ont été comme suit:—

Agneaux et moutons	55,888 à Buffalo-Est.
"	973 en Angleterre et en Ecosse.
Bêtes bovines	257 en Angleterre et en Ecosse.

Les importations ont été les suivantes:—

Porcs	21,745
Moutons	39
Bœufs	2

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

M. PHILPS,
Inspecteur.

Le directeur général vétérinaire,
Ottawa.

W. LAWSON, M.V.

DUNDAS, 31 mars 1906.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous adresser le rapport du travail que j'ai fait à compter du jour où l'on a retenu mes services, le 23 novembre 1905, jusqu'au 31 mars 1906. Comme vous me demandiez de le faire, je me suis rendu auprès de vous le 24 novembre, pour recevoir mes instructions sur mon travail futur. Je revins à Dundas le 25, et me préparai à partir pour la côte du Pacifique. J'arrivai à Vancouver le 4 décembre en compagnie du docteur Moore, et j'ai aidé à faire des injections de malléïne à des chevaux. Le 10 décembre, je reçus instruction de me rendre dans le district de Chilliwack, où le choléra s'était déclaré chez les porcs. J'en fis abattre 109 qui étaient affectés ou s'étaient trouvés en contact, et je soumis aussi à épreuve 5 chevaux atteints de morve.

Le 22 décembre 1905, je revenais à Vancouver, et j'ai aidé là à réprimer l'épidémie de morve qui y sévissait. Je retournai à Chilliwack le 11 janvier, car le choléra s'était encore déclaré chez les porcs, disait-on. Je constatai qu'il existait de la maladie, et fis abattre 45 porcs qui s'étaient trouvés en contact, puis je revins le 19 janvier à Vancouver, où j'ai eu à m'occuper de la morve jusqu'au 13 mars, alors qu'on me manda à Ottawa.

J'ai eu ici à visiter les lieux mis en quarantaine pour m'assurer qu'on y avait fait la désinfection suivant les règlements. Je suis allé m'enquérir au sujet d'une maladie qu'on avait prétendu être du choléra des porcs, mais je constatai que la maladie n'était pas de nature contagieuse, et était due à des erreurs diététiques.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

WM LAWSON,
Inspecteur.

Le directeur général vétérinaire,
Ottawa.

J. R. THORNE, M.V.

WALLACEBURG, ONT., 31 mars 1906.

MONSIEUR,—Conformément à votre circulaire du 29 mars 1906, j'ai l'honneur de vous faire le rapport suivant sur le travail exécuté du 1er novembre 1905 jusqu'au 31 mars 1906.

Au cours de la période susdite, il n'y a eu aucun cas de choléra des porcs. Le 26 décembre 1905, je me suis rendu à la Pointe du township de Chatham, dans le comté de Kent, pour y faire l'inspection de lieux mis en quarantaine à cause de l'existence du choléra des porcs, et ayant constaté qu'on avait dûment désinfecté ces lieux, j'ai conseillé de faire cesser la quarantaine.

J'ai fait l'inspection de vingt chargements comprenant 2,450 porcs destinés à être abattus sur le champ aux salaisons, et j'ai trouvé tous ces porcs en bonne santé.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

J. R. THORNE,
Inspecteur.

Le directeur général vétérinaire,
Ottawa.

J. KIME, FILS, M.V.

CHATHAM, 31 mars 1906.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous adresser mon rapport d'inspection à compter du 1er novembre 1905 jusqu'au 31 mars.

J'ai inspecté douze wagons de porcs qu'on expédiait, et il y en avait en tout 960.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

JOSEPH KIME, FILS,
Inspecteur.

Le directeur général vétérinaire,
Ottawa.

W. B. ROWE, M.V.

BLENHEIM, ONT., 31 mars 1906.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter le rapport du travail que j'ai fait pour le département du 1er novembre 1905 au 31 mars 1906.

Au cours de cette période j'ai inspecté aux divers endroits d'expédition du territoire mis en quarantaine 79 wagons contenant 5,738 porcs gras destinés à être immédiatement abattus, et consignés à différentes salaisons.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

W. B. ROWE,
Inspecteur.

Le directeur général vétérinaire,
Ottawa.

D. HENDERSON, M.V.

GLENCOE, 31 mars 1906.

MONSIEUR,—Conformément à vos instructions, j'ai, le ou vers le 12 décembre 1905, de concert avec le Dr J. H. Tennent, inspecteur vétérinaire de London, fait l'inspection de toutes les fermes mises en quarantaine à cause de la gale des moutons, dans les comtés de Middlesex, Kent et Lambton. Nous avons fait une enquête complète et constaté qu'il existait de la gale dans trois troupeaux.

Nous avons mis en quarantaine les fermes où se trouvaient ces troupeaux, et nous avons ordonné de traiter parfaitement les moutons à la chaux et au soufre.

En deux occasions différentes j'ai par la suite surveillé l'immersion de moutons.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

D. HENDERSON,
Inspecteur.

Le directeur général vétérinaire,
Ottawa.

T. E. WATSON, M.V.

CHUTES-NIAGARA-SUD, ONT., 31 mars 1906.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous adresser un relevé des bestiaux que j'ai inspectés au cours des cinq mois écoulés précédant le 31 mars 1906 :

Chevaux	59
Mulets	8
Bœufs	6
Moutons	4

Tous ces bestiaux étaient en bonne condition, et je les ai trouvés en parfaite santé.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

T. E. WATSON,
Inspecteur.

Le directeur général vétérinaire,
Ottawa.

D. McALPINE, M.V.F.

BROCKVILLE, ONT., 31 mars 1906.

MONSIEUR,—Au cours des cinq mois expirés le 31 mars, j'ai émis des certificats pour les bestiaux suivants destinés à l'exportation :—trente-sept bêtes bovines, 1 mouton, 1 porc et 2 veaux.

Le 13 février, on me signalait à mon bureau qu'un cheval du voisinage d'Algonquin était atteint d'une maladie qu'on supposait être la gale. Enquête faite, je constatai que c'était une maladie de peau, d'un caractère non contagieux, et due à la mauvaise condition des lieux.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

D. McALPIN,
Inspecteur.

Le directeur général vétérinaire,
Ottawa.

J. B. HOLLINGSWORTH, M.V.F.

OTTAWA, ONT., 31 mars 1906.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter mon rapport pour la période écoulée du 1er novembre 1905 au 31 mars 1906.

Ayant reçu instruction d'aller à Shawville, Québec, lieu suspect de morve, je m'y rendis et injectai de la malléïne à un cheval, mais n'obtins pas de réaction.

J'ai aussi aidé au Dr Moore à supprimer une épidémie de morve à Ottawa. J'ai en outre inspecté des wagons qui avaient servi à transporter des porcs vivants qu'on avait immédiatement abattus, et j'ai constaté qu'on avait nettoyé et désinfecté ces wagons comme il convenait.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

J. B. HOLLINGSWORTH,
Inspecteur.

Le directeur général vétérinaire,
Ottawa.

G. H. BELAIRE, M.V.

PEMBROKE, 31 mars 1906.

MONSIEUR,—Conformément à vos instructions, j'ai l'honneur de vous transmettre le rapport de mon travail pour la période écoulée du 1er novembre 1905 au 31 mars 1906.

Le 27 novembre, on signalait qu'il s'était déclaré de la morve dans le township de Chicester, Québec. Suivant les instructions qui me furent données, j'allai visiter les lieux, et, après un soigneux examen, j'injectai de la malléïne à trois chevaux, mais ils ne fournirent pas de réactions. Ce qui avait fait craindre la morve, c'est qu'une jument baie jetait par les narines de légères humeurs avec écume, mais elles étaient dues à de la pousse devenue chronique.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

GEO. H. BELAIRE,
Inspecteur.

Le directeur général vétérinaire,
Ottawa.

WILLIAM C. McGUIRE, M.V.F.

CORNWALL, ONT., 31 mars 1906

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter mon rapport pour les six mois expirés le 31 mars 1906.

J'ai injecté de la tubercuine à 33 bêtes bovines, dont 3 ont donné des réactions. La santé des bestiaux en ce territoire a été très bonne.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,
W. C. McGUIRE,
Inspecteur.

Le directeur général vétérinaire,
Ottawa.

D. McKERCHER, M.V.

PETERBOROUGH, 31 mars 1906.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous faire mon rapport pour le temps écoulé du 1er novembre 1905 au 31 mars 1906.

J'ai fait l'inspection de sept wagons de porcs consignés à Peterborough.

Je n'ai eu à traiter aucune maladie contagieuse au cours de cette période.

J'ai l'honneur d'être, monsieur
Votre obéissant serviteur,
D. McKERCHER,
Inspecteur.

Le directeur général vétérinaire,
Ottawa.

J. H. GEORGE, M.V.

INGERSOLL, ONT., 31 mars 1906.

MONSIEUR,—Relativement à la santé des bestiaux de ce territoire, je suis heureux de déclarer que nous n'avons souffert d'aucune maladie contagieuse au cours du dernier exercice. J'ai eu à examiner deux cas de méningite cérébro-spinale sur une ferme près d'Avon, dans le comté de Middlesex. Selon moi, la maladie était due à des herbes récoltées dans des terrains bas et non égouttés, où les eaux déversent le printemps et l'automne.

J'ai injecté de la malléïne à 48 chevaux pour savoir s'ils ne souffraient pas de la morve, mais aucun d'eux n'a donné le moindre indice de la maladie ; ces chevaux avaient été achetés par différentes personnes de Vancouver. On voit par là que les acheteurs de l'Ouest tiennent à se protéger.

A mon avis, le département de la santé des bestiaux rend grand service en faisant strictement observer les règlements de quarantaine.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,
J. H. GEORGE,
Inspecteur.

Le directeur général vétérinaire,
Ottawa.

E. S. ROGERS, M.V.

SAUT-SAINTE-MARIE, 31 mars 1906.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous adresser mon rapport pour la période écoulée du 1er novembre 1905 au 31 mars 1906.

Il n'y a pas eu de maladie contagieuse, sauf de l'influenza typhoïde chez les chevaux. Toutefois, cette maladie ne semble pas être aussi générale que les années précédentes.

Il ne se fait ici que très peu d'importations de l'autre côté de la frontière, et il n'en est venu que deux bêtes bovines au cours des derniers quatre mois.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

E. S. ROGERS,
Inspecteur.

Le directeur général vétérinaire,
Ottawa.

H. J. LUNDY, M.V.

EMO, ONT., 31 mars 1906.

MONSIEUR,—Il est passé en ce territoire deux bêtes bovines, auxquelles on a appliqué la tuberculine, et on a trouvé qu'elles n'avaient pas de maladie contagieuse.

C'est là tout le bétail qui est passé par ici jusqu'au 31 mars.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

H. J. LUNDY,
Inspecteur.

Le directeur général vétérinaire,
Ottawa.

C. D. McGILVRAY, M.V.F.

WINNIPEG, MAN., 31 mars 1906.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous transmettre le rapport du travail de surveillance que j'ai fait relativement aux maladies contagieuses chez les bestiaux pendant les cinq mois qui se sont écoulés du 1er novembre 1905 au 31 mars 1906, inclusivement.

MORVE.

Au cours de la période susdite j'ai fait une première injection de malléïne à 328 bestiaux (302 chevaux et 26 mules), dont il a fallu abattre 138 têtes (112 chevaux et 26 mules), parce qu'elles donnaient des réactions typiques. Sur ce nombre, 61 portaient des symptômes évidents de morve, et les autres 77 avaient pris le mal au contact des premiers, et, soumis à épreuve, ils donnèrent des réactions. J'ai injecté une seconde fois de la malléïne à 6 chevaux, et il a fallu en abattre un qui fournissait des réactions typiques; il avait en plus développé des symptômes évidents.

GALE DES CHEVAUX.

Je n'ai eu à traiter aucun nouveau cas de gale chez les chevaux au cours de la période susdite. Cependant, je retiens encore six chevaux en quarantaine depuis l'an dernier. Cette maladie paraît aujourd'hui supprimée au Manitoba.

TUBERCULOSE.

J'ai injecté de la tuberculine à trois bêtes bovines de race pure destinées à être exportées aux Etats-Unis; ces animaux étaient sains et n'ont pas présenté de réactions. J'en ai injecté à 7 autres venues des Etats-Unis, et 4 ont donné des réactions.

La santé des bestiaux en général a été bonne l'hiver dernier dans toute la province du Manitoba.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

C. D. McGILVRAY,
Inspecteur.

Le directeur général vétérinaire,
Ottawa.

J. P. MOLLOY, M.V.

MORRIS, MAN., 31 mars 1906.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous faire rapport que du 1er novembre 1905 au 31 mars 1906 j'ai soumis 330 chevaux à l'épreuve de la malléïne pour la première fois, 28 pour la deuxième et 2 pour la troisième fois.

J'ai fait abattre 89 chevaux après la 1re épreuve et 2, le 11 décembre, après la 3me épreuve.

Sur ces 89 chevaux, il y en avait 41 qui présentaient des symptômes cliniques, et le reste avait été en contact avec des chevaux malades.

Sur les 28 chevaux soumis pour la 2me fois à l'épreuve, il y en avait 9 qui avaient subi l'épreuve avant le 1er novembre 1905. Les 2 qui furent soumis à l'épreuve pour la 3me fois avaient également subi la 1re épreuve avant le 1er novembre 1905.

GALE.

J'ai examiné et mis en quarantaine 24 chevaux pour cause de gale; ils sont encore en quarantaine.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

J. P. MOLLOY,
Inspecteur.

Le directeur général vétérinaire,
Ottawa.

C. LITTLE, M.V.

WINNIPEG, 31 mars 1906.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous adresser mon rapport annuel au sujet des inpections que j'ai faites du 1er novembre 1905 au 31 mars 1906.

Suit l'état du nombre d'animaux importés des Etats-Unis:—

Chevaux	2,420
Mules	115
Bêtes à cornes	1,402
Moutons	10

MORVE.

J'ai fait l'inspection de 13 chevaux soupçonnés de morve ; j'en ai soumis 10 à l'épreuve et en ai fait abattre un. J'en ai aussi fait abattre 3 qui offraient des symptômes cliniques.

TUBERCULOSE.

J'ai soumis à l'épreuve et déclaré sains deux taureaux pur sang destinés à être exportés aux Etats-Unis.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

CHAS. LITTLE,
Inspecteur.

Le directeur général vétérinaire,
Ottawa.

P. A. ROBINSON, M.V.

EMERSON, 31 mars 1906.

MONSIEUR,—Voici le rapport du travail que j'ai eu à faire pendant les 5 derniers mois. J'ai fait l'inspection de 465 chevaux, 175 bestiaux, 4 moutons et 5 porcs appartenant à des colons, ainsi que 315 chevaux et 186 bestiaux sur lesquels j'ai perçu des droits.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

P. A. ROBINSON,
Inspecteur.

Le directeur général vétérinaire,
Ottawa.

W. LESLIE, M.V.

MÉLITA, 31 mars 1905.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport pour les derniers cinq mois.

Chevaux et bestiaux qui ont passé le port douanier de Mélita:—

Chevaux	55
Bestiaux	7

Sur ce nombre, il y avait 29 chevaux et 7 bestiaux faisant partie du roulant de futurs colons, et 31 chevaux étaient destinés à être mis en vente.

J'ai eu affaire à deux irruptions de morve depuis la date de mon dernier rapport. J'ai fait 13 épreuves à la malléïne et j'ai fait abattre 7 chevaux qui donnaient alors la réaction.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

W. LESLIE,
Inspecteur.

Le directeur général vétérinaire,
Ottawa.

W. LITTLE, M.V.

BOISSEVAIN, 31 octobre 1906.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous soumettre le rapport suivant sur les animaux inspectés par moi à Deloraine et à Killarney, Manitoba, du 1er novembre 1905 au 31 mars 1906.

Animaux inspectés à Deloraine:—

Chevaux, 174; mulets, 3; bêtes à cornes, 107.

Animaux inspectés à Killarney:—

Chevaux, 203; mules, 16; bêtes à cornes, 142; moutons, 6.

Tous ces animaux faisaient partie du roulant des colons.

Parmi eux il y avait 3 chevaux et 4 bestiaux destinés à être vendus; 9 chevaux importés en vue de la reproduction, et 71 chevaux et 14 mulets importés pour être employés aux travaux de construction de chemins de fer. Le reste faisait partie de ce que les colons transportaient avec eux.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

W. LITTLE,
Inspecteur.

Le directeur général vétérinaire,
Ottawa.

J. A. STEVENSON, M.V.

CARMAN, MAN., 31 mars 1906.

MONSIEUR,—En réponse à votre demande, je vous transmets mon rapport pour les cinq mois terminés le 31 mars 1906.

Tout a été parfaitement calme dans ma région au cours de cette période. Trois cas de morve ont été signalés; ils ont été traités par des médecins de Winnipeg. Je n'ai pas eu d'autre rapport à ce sujet.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,
JAS A. STEVENSON,
Inspecteur.

Le directeur général vétérinaire,
Ottawa.

A. BOWEN PERRY.

RÉGINA, 31 mars 1906.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous adresser mon rapport pour les cinq mois terminés le 31 mars 1906, en même temps que ceux des inspecteurs vétérinaires qui suivent:—

Rapport général de l'inspecteur vétérinaire Burnett, de la gendarmerie à cheval.

L'adjudant sous-officier vétérinaire Meakings—District de Battleford.

" " " McVeigh, docteur P. K. Walters, district de Calgary.

L'adjudant sous-officier vétérinaire Sweetapple, district d'Edmonton.

Les adjudants sous-officiers vétérinaires Gallivan, Johnston, Greenwood—district de Lethbridge.

Les adjudants sous-officiers vétérinaires Littledales, Dennis et docteur Hargrave—district de Maple-Creek.

Les adjudants sous-officiers White, Douglas et docteur Warnock—district de Macleod.

Les adjudants sous-officiers vétérinaires Grey, Pinhorn, Mitchell, Ayre, Olsen—district de Régina.

L'adjudant sous-officier vétérinaire Mountford—district de Prince-Albert.

Le personnel vétérinaire comprend:

Médecins vétérinaires de la gendarmerie à cheval..........	17
Médecins vétérinaires privés..........................	3

Il nous a fallu, à Regina, Battleford et Calgary, recourir en sus aux services de médecins privés pour faire face à la besogne.

Voici comment les membres du personnel sont distribués aux six ports d'entrée, comprenant: Portal-Nord, Montagne-Boisée, Creek-du-Saule, Pendant-d'Oreille, Coutts et Lacs-Jumeaux :—

District de Régina..........................	5
" Prince-Albert..........................	1
" Battleford..........................	1
District d'Edmonton..........................	1
District de Calgary..........................	2
" Macleod..........................	1
" Lethbridge..........................	1
" Maple-Creek..........................	2

L'étendue des deux provinces est si vaste et l'importation des bestiaux si considérable que je n'ai pu répondre à tous les besoins. Je comprends qu'il importe de s'enquérir immédiatement de tous les cas qui nous sont signalés, mais cela ne nous a pas été possible.

Tous les membres du personnel ont travaillé sans relâche, mais il en est qui, malgré tout, n'ont pu, à leur grand regret, faire face à la tâche.

Je suis d'avis qu'il faut augmenter de beaucoup le personnel actuel. S'il n'est pas possible de se procurer les services de médecins compétents avec les moyens dont nous disposons actuellement, qu'on augmente alors les honoraires.

Je n'ai pas besoin d'appuyer sur l'à-propos de prévenir et de combattre les maladies dans les nouvelles provinces, ni sur les difficultés que nous éprouvons, car vous le savez déjà.

Comme je vous le disais dans mon dernier rapport, les principales maladies contagieuses que nous rencontrons sont la morve et la maladie du coït chez le cheval, et la gale chez le bétail.

MORVE.

Cette maladie est dans le même état. Elle existe un peu partout dans les nouvelles provinces, mais surtout au sud et au centre de la Saskatchewan.

L'ignorance des propriétaires de chevaux fait pitié. Il y a des propriétaires d'écuries de louage qui ont gardé des cas de morve très avancés et laissé la contagion se répandre partout sans aucunement le soupçonner. Il en est un qui a reconnu que cette maladie existait depuis des années parmi ses chevaux, ce qui ne l'a pas empêché de poursuivre son industrie.

Plusieurs propriétaires de chevaux ont déjà été condamnés par les tribunaux, mais il faudrait imposer de plus fortes amendes afin de frapper particulièrement leur attention.

MALADIE DU COÏT.

Nos inspecteurs luttent vigoureusement contre cette maladie. A part un endroit, Lac-des-Joncs, dans la Saskatchewan, elle ne se rencontre que dans le sud de l'Alberta.

GALE.

Le traitement obligatoire de l'an dernier a fait grand bien. Nous avons rencontré partout des cas isolés de gale, mais principalement dans le district de Calgary, là où les propriétaires de bestiaux n'ont pas voulu ou ont mal voulu se soumettre au règlement.

Suivant vos instructions, nos employés ont parcouru les ranches pendant l'hiver, afin de découvrir les cas de gale. Ils ont rendu de grands services.

Le traitement obligatoire sera-t-il de nouveau imposé cette année? Voilà ce que chacun se demande. Les opinions sont divisées sur l'opportunité de ce traitement. Il n'y a pas de doute que les règlements de 1904 et 1905 ont produit d'excellents résultats; mais pendant que les uns soutiennent que pour empêcher les cas isolés qui restent de répandre la contagion de nouveau, il faut recourir encore à l'immersion générale des bestiaux, d'autres prétendent que leurs bestiaux étant maintenant libres de gale, il est inutile de les baigner de nouveau.

C'est une question très importante, et j'espère qu'elle sera résolue de la manière la plus avantageuse, lors de votre prochaine visite dans l'Ouest.

Je suis d'avis que les propriétaires de bestiaux se rendent compte du désir que vous entretenez d'agir de la manière la plus avantageuse pour eux.

Ils reconnaissent que le ministère a dépensé beaucoup d'argent pour leur être utile.

Je dois remercier les membres du service vétérinaire pour le zèle qu'ils ont montré dans l'accomplissement de leur devoir.

Je désire également vous remercier pour l'appui et l'encouragement que vous leur avez accordés.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

A. BOWEN PERRY,
Commissaire

Le directeur général vétérinaire,
Ottawa.

J. F. BURNETT, V.F.

RÉGINA, 31 mars 1906.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous remettre mon rapport pour les derniers cinq mois, ainsi que ceux des inspecteurs qui suivent :—

Sweetapple, C. H. H., Fort-Saskatchewan.
Mitchell, W., Portal-nord.
Mountford, J. J., Prince-Albert.
Johnston, H. J., Coutts.
White, S. A. K., Macleod.
Gray, F., Regina.
McVeigh, C. H., Calgary.
Gallivan, M. V., Lethbridge.
Littlehales, J. E., Maple-Creek.
Douglas, A. R., Lacs-Jumeaux.
Greenwood, E. S., Wild-Horse.
Dennis, A. E., Creek-du-Saule.
Pinhorn, G., Régina.
Tous de la gendarmerie à cheval.
Hargrave, J. C. Medicine-Hat.
Warnock, D., Pincher-Creek.
Walters, P. K., Okotoks.
Praticiens privés.

Le grand obstacle provient de ce que nous n'avons pas suffisamment d'inspecteurs pour répondre rapidement à toutes les demandes, mais tout de même nous avons réussi à exécuter nos devoirs d'une manière satisfaisante. Le pays se peuple si vite que le besoin de médecins vétérinaires augmente proportonnellement. L'an dernier, les sous-officiers Mitchell, Busselle, Oslen et Dennis étaient occupés au dehors de Régina, alors qu'il n'y a cette année que les deux sous-officiers Gray et Pinhorn. Dennis a été rappelé à cause de son mauvais état de santé, et Busselle est à l'hôpital, où il sera retenu encore passablement longtemps.

C'est la morve qui nous occasionne le plus de travail, car si elle semble à peu près disparue dans certaines régions, il s'en déclare toujours des cas dans les endroits les plus populeux. Dans la région que traverse la ligne Soo, nos inspecteurs ont été constamment occupés depuis plusieurs mois, et sitôt qu'ils s'imaginent avoir réussi, il se déclare immédiatement quelque nouveau cas. Cela provient probablement du grand nombre de chevaux que l'on importe des Etats-Unis.

La morve a éclaté avec violence parmi les chevaux de la gendarmerie de la division C, de Battleford. Après application de l'épreuve il a fallu opérer l'abatage de 11 chevaux. Vu les allées et venues constantes que nous avons dû faire partout, il est impossible de découvrir où nos chevaux ont pu contracter la maladie. La morve a aussi fait irruption parmi les chevaux de la gendarmerie du district de Yorkton; il a fallu en abattre un bon nombre, et justement comme l'inspecteur était occupé à appliquer l'épreuve il lui est venu un rapport lui signalant divers autres cas. Il est impossible de découvrir l'origine de la contagion, mais je suis d'avis qu'elle provient des chevaux que l'on emploie à la construction du chemin de fer Canadian-Northern.

MALADIE DU COÏT.

Depuis mon dernier rapport, nos inspecteurs ont découvert un certain nombre de nouveaux cas, surtout parmi les chevaux importés des Etats-Unis. Cette maladie a nui temporairement à l'élevage, mais je crois que par contre elle va amener les propriétaires des chevaux à surveiller de plus près leur industrie ; ils garderont de plus petits troupeaux et de meilleure qualité, et ils leur procureront des pâturages convenablement clôturés. Comme les propriétaires de juments se plaignent d'obtenir difficilement des certificats de santé de la part des médecins vétérinaires,—vu la difficulté parfois de porter un diagnostic au début,—ils apporteront probablement à l'avenir plus d'attention et d'intelligence à leur industrie.

GALE DES BESTIAUX.

Depuis l'expiration du temps assigné pour l'application du traitement obligatoire, il nous a été signalé différents cas dans certains districts, mais la maladie semble tout à fait disparue en certains autres. En somme, le traitement a fait grand bien, et je crois qu'il n'est mort aucun bétail au cours de l'hiver.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

JOHN F. BURNETT,
Inspecteur.

Le directeur général vétérinaire,
Ottawa.

C. H. SWEETAPPLE, M.V.

FORT-SASKATCHEWAN, 31 mars 1906.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous transmettre mon rapport pour les cinq mois terminés le 31 mars 1906.

De nos maladies contagieuses habituelles, c'est la morve qui a été la plus fréquente, un peu partout, mais je n'en connais présentement que deux irruptions, et je ne puis pas de plus en retracer l'origine à des endroits où la maladie existait antérieurement.

J'ai fait l'application de la malléïne, en novembre 1905, à 56 mulets employés aux travaux de construction du Canadian-Northern. Il y en eut deux qui donnèrent la réaction et qui furent abattus.

La morve a aussi fait son apparition à Morningside et à Ponoka, mais elle fut promptement combattue.

J'ai fait l'inspection de 75 chevaux que l'on disait venir d'un endroit du Montana affecté de la maladie du coït; je les ai tous trouvés sains.

La gale s'est déclarée aux environs de Ponoka chez un petit troupeau de bestiaux; il sera sans doute facile de la combattre promptement.

Je n'ai eu affaire qu'à un seul cas de tuberculose, et comme la maladie était dans une phase très avancée et totalement incurable, le propriétaire du bétail en question a consenti volontiers à l'abattre.

La "jambe noire" a exercé des ravages considérables presque partout.

La plupart des colons quelque peu entreprenants recourent maintenant à la vaccination, mais il en existe quelques-uns qui persistent à mutiler leurs bestiaux sons le prétexte de prévenir la maladie.

L'influenza a fait son apparition presque partout dans le district, mais vu son caractère bénin elle n'a causé que peu de dommages.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

C. H. H. SWEETAPPLE,
Adjudant sous-officier vétérinaire.

Au Directeur général vétérinaire.

W. MITCHELL, M.V.

NORTH-PORTAL, 31 mars 1906.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous transmettre mon rapport pour les derniers cinq mois terminés le 31 mars 1906.

Au cours de cette période, c'est à l'inspection des animaux appartenant à des colons que nous avons été spécialement occupés; en effet, sur les 6,166 chevaux que nous avons examinés, il n'y en avait que 577 qui n'appartenaient pas aux colons. Il est bon de remarquer, de plus, que dans ce dernier nombre il y avait bien quelques chevaux importés par des Canadiens des environs pour leur propre usage, mais que la majeure partie se composait de vieux chevaux de qualité inférieure entassés dans des wagons et consignés, à l'exception d'un seul chargement, pour Moosejaw et les postes intermédiaires de la ligne de chemin de fer "Soo".

Nous avons fait l'inspection de 358 mulets; tous, à l'exception d'un seul, appartenaient à des colons.

Nous avons inspecté 1,862 bestiaux; à part un wagon de Herefords, importés en vue de la reproduction, et d'un bouvillon Holstein, consigné à un éleveur canadien, tous ces bestiaux appartenaient à des colons.

Quant aux moutons et aux porcs il y en a à peine une douzaine de chaque espèce qui atteignirent la frontière, et encore leurs propriétaires ont-ils préféré les vendre à Portal, Dakota-Nord, plutôt que d'encourir les dépenses nécessitées pour la quarantaine et le transport.

Voici, en somme, le relevé des inspections :—

Chevaux	6,166
Mulets	358
Bestiaux	1,962
Moutons	....
Porcs	....

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

W. MITCHELL,
Adjudant sous-officier vétérinaire.

Le directeur général vétérinaire,
Ottawa.

J. J. MOUNTFORD, M.V.

PRINCE-ALBERT, 31 mars 1906.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous transmettre mon rapport pour les cinq mois compris entre le 1er novembre 1905 et le 31 mars 1906.

J'ai appliqué l'épreuve de la malléïne à 73 chevaux; sur ce nombre 33 ont donné la réaction et furent abattus. Vingt autres offraient des symptômes cliniques et furent abattus sans être soumis d'abord à l'épreuve.

L'on m'a signalé 11 cas de gale; j'en ai traité 10 avec succès, puis j'ai levé la quarantaine; le onzième est encore sous traitement.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

J. J. MOUNTFORD,

Adjudant sons-officier vétérinaire.

Le directeur général vétérinaire,
Ottawa.

S. A. K. WHITE, M.V.

MACLEOD, 31 mars 1906.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous transmettre mon rapport pour la période comprise entre le 1er novembre 1905 et le 31 mars 1906.

Au cours du mois de novembre, j'exerçai mes fonctions aux Lacs-Jumeaux; je fis l'inspection des animaux importés et surveillai l'application du traitement obligatoire de la gale. Je fus empêché de continuer mon service pour cause de maladie du 30 novembre au 4 mars 1906. Je retournai alors à McLeod pour y reprendre mes fonctions. J'ai depuis fait l'inspection de 199 chevaux et de 72 bestiaux.

J'ai aussi fait abattre 3 chevaux atteints de la morve, et découvert un certain nombre de cas de gale que j'ai traités conformément aux règlements.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

S. A. K. WHITE,

Adjudant sous-officier vétérinaire.

Le directeur général vétérinaire,
Ottawa.

A. R. DOUGLAS, M.V.

LACS-JUMEAUX, 31 mars 1906.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous transmettre mon rapport pour la période comprise entre le 1er novembre 1905 et le 31 mars 1906.

J'ai été surtout occupé pendant le mois de novembre à surveiller l'application du traitement de la gale.

Il se fait beaucoup d'envois d'animaux, ce qui m'oblige à voyager beaucoup. J'ai fait l'inspection de 339 chevaux.

En décembre, j'ai fait trois applications de malléïne. J'ai obtenu une réaction et ordonné l'abatage. J'ai aussi fait l'inspection de 25 chevaux et d'un groupe de bestiaux. Je les ai tous trouvés sains.

J'ai fait l'inspection de 186 chevaux destinés à être expédiés.

En janvier, j'ai mis 3 chevaux galeux en quarantaine et examiné plusieurs bestiaux aussi atteints de la gale. J'ai fait l'inspection d'une jument supposée atteinte de la morve ; je l'ai retenue, afin de la soumettre plus tard à une nouvelle épreuve. J'ai fait l'inspection de 109 chevaux et de 58 bestiaux, tous destinés à être expédiés.

En février, j'ai soumis 34 chevaux à l'épreuve; 6 donnèrent la réaction et furent en conséquence abattus. J'ai fait l'insepction de 74 chevaux et de 35 bestiaux destinés à être expédiés. Je fus transféré, le 22 février, de Macleod ici, et j'ai depuis fait l'inspection de 127 chevaux que l'on désirait importer.

En mars, j'ai mis 12 chevaux en quarantaine, et fait l'inspection de 79 chevaux et de 52 bestiaux destinés à être expédiés.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

A. R. DOUGLAS,
Adjudant sous-officier vétérinaire.

Le directeur général vétérinaire,
Ottawa.

E. A. MEAKINGS, M.V.

BATTLEFORD, 31 mars 1906.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous transmettre mon rapport pour la période comprise entre le 1er novembre 1905 et le 31 mars 1906.

Il me fait plaisir d'avoir à vous dire que presque tous les anciens cas de gale ont été traités avec succès, mais qu'il s'en est déclaré 3 autres cas ; nous sommes actuellement à les traiter.

La morve a fait son apparition parmi les chevaux de la gendarmerie d'ici. Nous les avons tous soumis à l'épreuve de la malléïne ; nous avons abattu la plupart de ceux qui donnèrent la réaction, puis désinfecté parfaitement les écuries. Il ne s'est pas présenté d'autres cas, ailleurs qu'à Paynton. Nous avons dû à cet endroit ordonner l'abatage de 5 chevaux ; il est vrai qu'ils donnaient la réaction depuis longtemps.

J'observe avec plaisir que les colons commencent à se rendre compte de la gravité de cette maladie, et qu'ils s'empressent maintenant de nous la signaler.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

E. A. MEAKINGS,
Adjudant sous-officier vétérinaire.

Le directeur général vétérinaire,
Ottawa.

J. E. LITTLEHALES, M.V.

MAPLE-CREEK, 31 mars 1906.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous trasmettre mon rapport pour la période comprise entre le 1er novembre 1905 et le 31 mars 1906.

Nombre de milles parcourus :—

Par chemin de fer	1,090 et retour
Par voiture	·430 "

Animaux inspectés :—

Chevaux importés	201
Bestiaux importés	291
Chevaux exportés	356
Bestiaux exportés	1,944

Les chevaux et les bestiaux exportés subirent l'inspection aux divers points de la ligne compris entre Suffield, Alberta et Waldeck, Saskatchewan.

Les animaux importés ont subi l'inspection à Maple-Creek tant qu'un inspecteur n'a pas été tabli au Creek-du-Saule.

MORVE.

Douze chevaux ont été soumis à l'épreuve ; 3 y furent abattus après réaction, et 3 parce qu'ils donnaient des symptômes chimiques.

Les cas de morve semblent se propager quelque peu ; bien qu'il n'en existe pas encore beaucoup, il s'en déclare toujours de nouveaux cas ici et là. La plupart se rencontrent dans la région au nord de Herbert.

GALE.

Bien peu de cas de gale nous ont été signalés, cette année, et nous sommes à chaque fois intervenus promptement.

La compagnie dite " Canadian Land and Ranch ", du Lac-auxGrues avait une quinzaine de bestiaux malades, mais ils furent traités avec succès. Il y a plusieurs propriétaires de ranches, dans le district du creek au Crâne, qui ont vu leurs bestiaux mis en quarantaine pour n'avoir pas voulu se soumettre au règlement. Ils ont reçu ordre de baigner ces bestiaux le printemps prochain. J'ai eu occasion de les examiner plusieurs fois au cours de l'hiver, mais je n'ai pas constaté de symptômes de gale chez eux. Le traitement général et obligatoire de l'an dernier semble avoir détruit complètement la maladie, mais la plupart des propriétaires désirent que l'on applique encore le même traitement cette année, afin qu'il n'en reste aucun cas. Nous venons de traverser un hiver extrêmement favorable ; aussi, tous les bestiaux sont en bon été. Pas un seul cas de gale des chevaux ne m'a été signalé cette année.

Les moutons ont joui d'une très bonne santé, puisque l'on ne m'a signalé aucun cas de maladie.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

J. E. LITTLEHALES,
Adjudant sous-officier vétérinaire.

Le directeur général vétérinaire,
Ottawa.

A. E. DENNIS, M.V.

CREEK-DU-SAULE, 31 mars 1906.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous transmettre mon rapport au sujet du travail d'inspection que j'ai eu à faire, du 31 octobre 1905 au 11 mars 1906, sur les chemins de fer Soo et Souris de Moosejaw à Gainsborough. Au cours de cette période, j'ai soumis environ 185 chevaux à l'épreuve, et j'en ai fait abattre 32 sur ce nombre ; j'ai aussi fait mettre en quarantaine un bon nombre de chevaux atteints de la gale ; ils provenaient pour la plupart des environs de Hills, au sud de la ligne de chemin de fer Soo. Je n'ai rencontré que deux cas de gale des bestiaux ; l'un est mort et l'autre a été isolé.

Je suis parti, le 11 mars, pour Régina. Je quittai de nouveau Régina le 25 mars pour le Creek-des-Erables et le Creek-du-Saule, où j'arrivai le 29 mars 1906. Je n'ai pas eu encore d'inspection à faire depuis mon arrivée.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

A. E. DENNIS,
Adjudant sous-officier vétérinaire.

Le directeur général vétérinaire,
Ottawa.

E. S. GREENWOOD, M.V.

PENDANT-D'OREILLE, 31 mars 1906.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous transmettre mon rapport concernant le travail que j'ai eu à faire ici ainsi que dans les environs, pendant les cinq derniers mois.

Voici un relevé des animaux provenant des Etats-Unis que j'ai eu à inspecter:—

Chevaux	703
Bestiaux	87

GALE.

La partie du district que j'ai à surveiller tombe sous le coup du règlement comportant le traitement obligatoire des bestiaux. Ce traitement a fait grand bien, car il a presque complètement fait disparaître la gale. Depuis l'expiration de la période stipulée pour l'immersion des bestiaux, j'ai parcouru les différents ranches afin de découvrir quels étaient les cas qui existaient encore ; j'en ai jusqu'ici découvert 16. Les propriétaires de ranches semblent se rendre parfaitement compte de la gravité de la maladie et désirer faire tout leur possible pour la combattre.

MORVE.

Pendant que j'étais à faire l'inspection, vers la fin de mars, d'un troupeau de chevaux appartenant à un propriétaire de ranche, je trouvai 7 cas de morve. Je les mis en quarantaine, de même que les chevaux qui étaient en contact, ainsi que ceux du ranche voisin. Je les soumettrai tous à l'épreuve de la malléïne et j'agirai conformément aux règlements. Je n'ai pas eu d'autres cas à traiter.

MALADIE DU COÏT.

Au cours de l'été de 1905, cette maladie a fait son apparition dans un ranche, mais je suis heureux de pouvoir dire qu'il n'en reste actuellement presque pas de trace. J'ai fait l'inspection des juments, le mois dernier, et je me suis arrangé pour faire un examen complet de tout le troupeau.

Il n'y a pas eu d'autres maladies dans le district.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,
E. S. GREENWOOD,
Adjudant sous-officier vétérinaire.

Le directeur général vétérinaire,
Ottawa.

H. M. GRAY, M.V.

KAMSACK, SASK., 31 mars 1906.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous transmettre mon rapport pour la période comprise entre le 1er novembre 1905 et le 31 mars 1906.

J'ai été occupé, la majeure partie du temps, dans le sud et le nord-est de la Saskatchewan. La maladie la plus commune a été la morve. Il y en a eu une épidémie assez sérieuse au Creek-Rocheux à la fin de janvier; elle est aujourd'hui passablement maîtrisée.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,
H. M. GRAY,
Adjudant sous-officier vétérinaire.

Le directeur général vétérinaire,
Ottawa.

H. J. JOHNSTON, M.V.

COUTTS, 31 mars 1906.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous transmettre mon rapport pour les derniers cinq mois terminés le 31 mars 1906.

Je suis heureux d'avoir à vous annonçer qu'il n'existe aucune maladie contagieuse ou infectieuse dans notre région, et qu'il ne m'a pas même été signalé un seul cas de gale depuis l'application du traitement.

Animaux importés:	
Chevaux	1,722
Mulets	5
Bestiaux	385
Moutons	27
Porcs	1
Animaux exportés:	
Chevaux	51
Bestiaux	1,308

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,
H. J. JOHNSTON,
Adjudant sous-officier vétérinaire.

Au directeur général vétérinaire en chef,
Ottawa.

M. V. GALLIVAN, M.V.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous transmettre mon rapport pour la période comprise entre le 1er novembre 1905 et le 31 mars 1906.

J'ai fait l'inspection de 2,124 bestiaux, de 18 mulets et de 549 chevaux destinés à être expédiés. J'ai dû rejeter 30 juments atteintes de la maladie du coït, ce qui a réduit à 519 le nombre des chevaux expédiés. J'ai dû exercer un soin tout spécial dans l'examen des juments, à cause de l'existence de cette maladie. Je n'ai pas voulu laisser passer aucune jument qui présentait le moindre symptôme suspect.

Je suis allé à divers endroits pour traiter des chevaux atteints de la maladie du coït. C'est aux environs de Sterling, Alberta, que les cas sont plus nombreux. La contagion a été communiquée, l'an dernier, à un grand nombre de juments par un étalon percheron. Les juments qui furent couvertes par cet étalon, en 1904, n'ont pas été affectées, ce qui témoignerait que ce cheval n'a contracté la maladie qu'au commencement de la dernière saison. Il a été abattu, il y a quelques semaines, chez son propriétaire.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

M. V. GALLIVAN,
Adjudant sous-officier vétérinaire.

Le directeur général vétérinaire,
Ottawa.

N. P. OLSEN, M.V.

MONTAGNE-BOISÉE, 31 mars 1906.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous transmettre mon rapport pour la période comprise entre le 1er novembre 1905 et le 31 mars 1906.

En novembre, j'ai été occupé dans le district de Medicine-Hat à surveiller l'application du traitement de la gale. Je n'ai été libre qu'à la fin du mois.

Je fus chargé, le 1er décembre, des fonctions d'adjudant sous-officier vétérinaire à ce port d'entrée-ci.

D'après les registres du bureau, mon prédécesseur Perry a inspecté et accepté les animaux suivants pendant le mois de novembre 1905:

Chevaux	19
Bestiaux	19

Du 1er décembre 1905 au 31 mars 1906, c'est moi-même qui ai fait l'inspection:

Chevaux	25
Bestiaux	1
Moutons	7

MORVE.

Je regrette d'avoir à reconnaître que la morve sévit dans notre localité. J'ai dû faire abattre 14 chevaux au cours de l'hiver, et il y en avait sur ce nombre 17 qui présentaient des symptômes cliniques. Nous avons présentement à examiner un troupeau d'environ 500 chevaux aux environs du Creek-du-Saule. Nous attendons que les cours, etc., soient terminées pour faire l'application de la malléïne.

GALE.

Comme le traitement de la gale n'était pas obligatoire, l'an dernier, les bestiaux n'ont pas été baignés; mais comme la maladie a fait son apparition, cet hiver, sur la moitié des troupeaux, nous avons dû appliquer le traitement obligatoire. Vu le bon état des ranches et le caractère favorable de la température, les bestiaux n'ont que fort peu souffert de la gale.

Je n'ai pas eu d'autres maladies contagieuses à traiter.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

N. P. OLSEN,
Adjudant sous-officier vétérinaire.

Le directeur général vétérinaire,
Ottawa.

C. H. McVEIGH, M.V.

CALGARY, ALBERTA, 31 mars 1906.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous transmettre mon rapport pour la période comprise entre le 1er novembre 1905 et le 31 mars 1906.

Le traitement obligatoire de la gale a presque totalement fait disparaître la maladie dans la région au nord de Calgary, mais elle existe encore malheureusement dans la région de la Rivière-Haute. Nous sommes actuellement à faire des préparatifs pour l'immersion de tous les bestiaux de l'endroit au printemps.

Animaux inspectés en vue de l'expédition :—

	Chevaux.	Bestiaux.
Novembre 1905	290	733
Décembre 1905	211	428
Janvier 1906	119	532
Février 1906	177	631
Mars 1906	393	1,037
Total	1,190	3,361

La morve continue à exister dans le district. Il a été abattu 26 chevaux, pour lesquels il a été accordé une indemnité de $1,865.99. Sur ces 26 chevaux, 12 ont été abattus par P. K. Walters, M.V., 1 par A. Hobbs, M.V., et 13 par moi.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

CHAS H. McVEIGH
Adjudant sous-officier vétérinaire.

Le directeur général vétérinaire,
Ottawa.

G. C. PINHORN, M.V.

ESTEVAN, 31 mai 1906.

MONSIEUR,—Voici les cas que j'ai eu à traiter depuis mon arrivée à Estevan :—

MORVE.

Soumis à l'épreuve	118
Abattus avant l'épreuve	3
Abattus après réaction	22
Donnant la réaction mais gardés pour 2e épreuve	3
Gardés sous soupçon pour 2e épreuve	37
N'ayant pas donné la réaction	53

GALE.

Vingt-neuf cas en tout; 26 appartenaient au même ranche.

Il n'existe que quelques cas de gale dans le district, mais par contre la morve est très répandue. La persistance de l'infection provient du mauvais état des écuries et du manque de connaissances des propriétaires de chevaux au sujet du caractère contagieux de la morve. J'ai confiance toutefois qu'en appliquant sévèrement la loi nous réussirons à dompter la maladie.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

GERALD C. PINHORN,
Adjudant sous-officier vétérinaire.

Le directeur général vétérinaire,
Ottawa.

J. C. HARGRAVE, M.V.

MEDICINE-HAT, 31 mars 1906.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous transmettre mon rapport pour la période comprise entre le 1er novembre 1905 et le 31 mars 1906.

Animaux inspectés et acceptés en vue de l'expédition :—

Chevaux	821
Bestiaux	716

Un certain nombre d'envois d'animaux ont aussi été inspectés par d'autres médecins en mon absence. Le nombre total des envois représente au delà du double des chiffres que je viens de mentionner.

Animaux importés des Etats-Unis qui ont subi l'inspection à Maple-Creek :—

Etalons	1
Juments	18
Chevaux châtrés	15
Poulains	4
Total	38

MORVE.

Chevaux abattus pour cause de morve, 6; 4 d'après l'épreuve de la malléïne et 2 d'après les symptômes cliniques.

Abattus après épreuve	4
Abattus sans épreuve	2
Cas suspects simplement examinés	6
Gardé pour une 2e épreuve	1

C'est ce dernier cheval que vous nous avez demandé de garder pour le soumettre à une nouvelle épreuve.

Evaluation moyenne des chevaux abattus, \$81.66⅔.

MALADIE DU COÏT.

Chevaux examinés, 1,660; juments abattues, 47; étalons abattus, 5; total, 52. Evaluation moyenne des juments, \$78.72⅓; des étalons, \$180.

Juments gardées en quarantaine sous soupçon, 39; étalons, 5; total, 44.

Parmi les étalons qui furent abattus, il y en avait un de race pure et les autres étaient de race croisée.

Animaux inspectés en vertu de l'Acte concernant les maladies contagieuses, 2,756.

Le tout respectueusement soumis.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

Le directeur général vétérinaire,
Ottawa.

, *Inspecteur.*

D. WARNOCK, M.V.

PINCHER-CREEK, 31 mars 1906.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport pour les cinq mois compris entre le 1er novembre 1905 et le 31 mars 1906.

MALADIE DU COÏT.

J'ai eu à traiter, au cours de novembre, certains cas de maladie du coït chez des juments des districts de Cardston et Mountain-View. J'ai constaté presque à chaque fois que ces juments-là provenaient des Etats-Unis.

Au commencement de janvier, un cultivateur des Buttes-du-Porc-Epic m'apprit qu'il avait perdu une jument, et je crus découvrir d'après les symptômes qu'elle avait succombé à la maladie du coït. Ayant appris que cette jument avait pâturé sur la réserve des Piégânes et qu'elle avait été découverte par quelque étalon sauvage, j'en donnai avis au commandant de la gendarmerie à cheval, à Macleod, lequel transmit mon rapport à l'agent des sauvages. Ce dernier à son tour me donna alors instruction d'aller faire l'inspection des étalons suspects.

Comme je découvris que deux de ces étalons offraient des symptômes suspects, je les mis en quarantaine, mais plus tard je mis tous les étalons et les juments de la réserve en quarantaine.

L'agent des sauvages est présentement à prendre des mesures pour opérer le rassemblement de tous les chevaux au commencement d'avril.

Au mois de février, je fis une seconde inspection, et sur environ 150 juments, j'en découvris 32 d'atteintes. Je les fis évaluer et abattre ensuite. Je procédai de la même

manière au sujet d'un certain nombre de juments appartenant à des cultivateurs du Creek-la-Langue et d'Okotoks. J'en ai aussi fait mettre quelques-unes en quarantaine en vue d'une nouvelle inspection.

La plupart de ces juments proviennent d'un troupeau qui était infecté il y a une couple d'années. Plusieurs des cultivateurs ont pu se rendre compte de l'action pernicieuse de la maladie du coït en voyant leurs chevaux mourir ou devenir impropres à tout travail.

J'ai eu aussi à traiter certains cas dans les districts de Macleod et des Buttes-du-Poc-Epic. Depuis le 1er novembre, j'ai dû faire abattre 42 juments ainsi atteintes de la maladie du coït.

MORVE.

Je reçus instruction du directeur général vétérinaire en chef, le 5 décembre, de me rendre à Jeffray, C.-B., afin de m'entendre avec le docteur Bell pour combattre une épidémie de morve.

Nous appliquâmes la malléïne et nous découvrîmes l'existence de 24 cas. Tous furent abattus.

Plus tard, en décembre, je soumis à l'épreuve 12 chevaux à Frank, Alberta; 3 donnèrent la réaction et furent abattus.

En novembre je fis abattre à la Rivière-Haute un étalon qui donnait des symptômes cliniques de morve.

Depuis le 1er novembre 1905 j'ai fait abattre 28 chevaux; 24 à Jaffray, C.-B., dans l'Alberta.

Du 1er novembre 1905 au 31 mars 1906, j'ai fait l'inspection de 27 envois d'animaux des gares de Macleod, de Pincher, Cowley et Frank, sur l'embranchement du Nid-de-Corbeau du chemin de fer du Pacifique.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

D. WARNOCK,
Inspecteur.

Le directeur général vétérinaire,
Ottawa.

P. K. WALTERS, M.V.

CALGARY, 31 mars 1906.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous transmettre mon rapport annuel pour les 5 mois compris entre le 1er novembre 1905 et le 31 mars 1906.

La plupart des propriétaires de ranches du district n° 12 ont soumis leurs bestiaux au traitement de la gale au cours du mois de novembre. Les bestiaux qui ne furent pas traités furent mis en quarantaine.

Ceux qui ne donnèrent pas de symptômes au cours de l'hiver furent relâchés. Quelques-uns furent traités au moyen du pétrole avec beaucoup de succès. Sur 46 ainsi traités, il n'y en eut que 2 qui persistèrent à présenter des symptômes de gale, et cependant ils étaient sévèrement pris.

En décembre, j'ai fait l'inspection d'un grand nombre de bestiaux. Après les avoir traités, je levai la quarantaine. J'ai aussi fait abattre 4 chevaux pour cause de morve dans le district de Didsbury.

En janvier j'ai fait mettre en quarantaine 2 juments qui donnaient des symptômes de maladie du coït, dans les districts de la Rivière-Haute et du Creek-au-Mouton;

elles furent plus tard abattues par les docteurs Warnock et Gallivan. J'ai de plus fait l'inspection de beaucoup de bestiaux et soumis 2 chevaux à l'épreuve de la malléïne.

J'ai fait abattre 2 chevaux pour cause de morve, en février. J'ai aussi fait l'inspection, en compagnie de l'inspecteur Sanders, des bestiaux de la rivière à l'Arc et de Tête-de-Flèche. Nous en avons trouvé très peu d'atteints. Nous en avons trouvé aussi quelques cas, que nous avons traités, dans le district n° 12 de la Rivière-Haute. Nous avons mis en quarantaine 3 troupeaux et fait l'essai à la malléïne de 14 chevaux; 5 ont été abattus sur ce nombre. Nous avons aussi mis en quarantaine 3 juments qui offraient des symptômes marqués de la maladie du coït dans les districts d'Okotoks et de Lineham.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

P. K. WALTERS,
Inspecteur.

Le directeur général vétérinaire,
Ottawa.

S. HADWEN, M.V.

LETHBRIDGE, 31 mars 1906.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous transmettre un court rapport touchant la station expérimentale de la maladie du coït, pour les 5 mois compris entre le 1er novembre 1905 et le 31 mars 1906.

Une fois la construction des écuries terminée, au commencement de novembre, je me mis immédiatement à mon travail.

Nous avons présentement en mains 27 sujets : 25 juments et 2 poulains, sans compter un certain nombre de petits animaux utilisés pour les inoculations.

Le but de notre travail est de découvrir la nature, la cause, ainsi que les symptômes caractéristiques de la maadie du coït. J'occupe donc alors mon temps à faire des autopsies et à recueillir des renseignements de nature à faciliter la découverte de la maladie.

Les symptômes initiaux sont si vagues qu'il est très important de découvrir un moyen sûr de faire le diagnostic dès le début.

Je vous ai envoyé tous les mois un rapport détaillé touchant nos recherches pathologiques et nos expériences.

Chaque fois qu'il m'a été possible, j'ai accompagné les inspecteurs de la maladie du coït dans leurs diverses expéditions; cela m'a permis d'acquérir beaucoup de connaissances. J'ai pu constater que les éleveurs se tiennent maintenant davantage sur le qui-vive, et qu'ils se montrent tout disposés à nous aider à faire disparaître la maladie.

Ce changement d'attitude chez eux provient de ce qu'ils sont maintenant convaincus du danger et de la nature contagieuse de la maladie du coït.

Le moment des expériences que vous projetez de faire au sujet de la reproduction approche, car l'hiver est à peu près terminé; il est à espérer qu'elles nous fourniront la clef des problèmes auxquels nous avons à faire présentement face au Canada.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

SEYMOUR HADWEN,
Aide-pathologiste.

Le directeur général vétérinaire,
Ottawa.

J. W. BLAND, M.V.

VANCOUVER, C.-B., 31mars 1906.

MONSIEUR,—Permettez-moi de vous fournir un rapport des inspections faites aux ports de Vancouver et de New-Westminster et aux ports supplémentaires de Huntingdon et de Douglas, au cours des derniers cinq mois.

J'ai fait les inspections suivantes à Vancouver: 1 vache, 14 chevaux, 11,130 moutons. Tous ont été acceptés.

A Westminster et à Huntingdon et Douglas: 228 chevaux, 4 mulets, 68 vaches. De plus, 20 Herefords pur sang, 88 vaches accompagnées de leurs veaux, 104 chevaux et 4 mulets furent aussi admis comme appartenant à des colons.

Les cours à bestiaux que les compagnies de chemin de fer ont construites à Huntingdon et Douglas ont grandement facilité notre travail d'inspection. Elles ont été tenues dans un bon état sanitaire.

Une sérieuse irruption de morve a eu lieu à Vancouver l'an dernier; mais grâce à des mesures promptes et efficaces, elle fut vite maîtrisée. Tous les wagons qui nous ont apporté des bestiaux des districts atteints de la gale, dans le Nord-Ouest, ont été immédiatement nettoyés et désinfectés sitôt déchargés. Ce travail a été opéré sous la surveillance des compagnies de chemin de fer.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

J. W. BLAND,
Inspecteur.

Le directeur général vétérinaire,
Ottawa.

W. S. BELL, M.V.

CRANBROOK, 31 mars 1906.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous remettre mon rapport pour les cinq mois compris entre le 1er novembre 1905 et le 31 mars 1906.

Au cours du mois de novembre, il éclata une épidémie de morve à Jaffray, parmi les chevaux de la Compagnie de Bois de construction de Kootenay-Est; 20 donnèrent des symptômes cliniques et furent abattus, ainsi que ceux qui donnèrent la réaction sous la malléïne. Sur ceux qui avaient été en contact, 8 donnèrent aussi la réaction et furent en conséquence abattus. Tous les bâtiments infectés furent nettoyés et désinfectés.

Il s'est fait bien peu d'importations d'animaux au port de Gateway pendant les cinq mois en question, soit 109 chevaux, 156 bestiaux et 106 chèvres. Il a été importé *via* Rupert 12 chevaux et 10 bestiaux. J'ai donc fait l'inspection de 393 animaux en tout.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

W. S. BELL,
Inspecteur.

Le directeur général vétérinaire,
Ottawa.

D. TAMBLYN, M.V.

MIDWAY, C.-B., 31 mars 1906.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport pour les cinq mois compris entre le 1er novembre 1905 et le 31 mars 1906.

INSPECTION A LA FRONTIÈRE.

	Importés.	En transit, 1re inspection.	En transit, 2-6 inspections.	Total.
Chevaux	21	214	337	572
Mulets	....	2	....	2
Bestiaux	69	80	....	149
Moutons	....	....	....	....
Porcs	6	....	....	6
Grand total	96	296	337	729

Quant à ce qui concerne l'inspection des chevaux de passage, je considère que le système actuel, qui consiste à faire cette inspection tous les mois, est tout à fait suffisant. C'est mon habitude, quand je voyage, d'arrêter tous les attelages que je rencontre et d'en faire l'inspection. Je visite aussi les écuries où les gens qui font le roulage conduisent leurs chevaux. Je procède de manière à faire ainsi une inspection 3 ou 4 fois par mois.

Je suis obligé de me rendre au Creek-des-Roches une fois par mois pour faire l'inspection des chevaux de la diligence, car c'est cet endroit qui est leur lieu de destination.

Je considère qu'il serait prudent de soumettre à la malléïne tous les chevaux importés des districts de Chesaw, Molson et Kipling, car c'est de là que me sont venus tous mes cas de morve.

MORVE.

Je fus informé, le 3 janvier 1906, qu'il y avait de la morve aux environs de Greenwood, C.-B. Je constatai cependant que c'était inexact.

Le 6 février 1906, je fis l'inspection de 3 chevaux appartenant à S. Nelson Kipling, de Washington, et je constatai que 2 donnaient la réaction sous la malléïne ; ils furent remis entre les mains du médecin vétérinaire en chef de l'Etat.

Le 20 février 1906, je reçus un télégramme du docteur Tolmie m'enjoignant de me rendre à Cranbrook pour aider au docteur Bell à faire l'inspection de tous les chevaux appartenant aux compagnies de bois de construction du district. Cela me tint occupé la majeure partie du mois, car il me fut impossible, à cause des distances et de l'irrégularité du service de chemin de fer, de faire l'inspection de plus d'un camp par jour. Je n'ai trouvé des maladies contagieuses qu'à un seul endroit.

J'ai trouvé une couple de cas d'influenza, compliqués de suppuration des ganglions, aux écuries de la Compagnie d'exploitation forestière Elk, d'Hormer, et j'ai demandé au docteur d'aller y faire une deuxième inspection dans 15 ou 20 jours. J'ai fait abattre et incinérer plusieurs chevaux qui donnaient la réaction, puis j'ai recouru aux mesures ordinaires de désinfection, etc. Au cours de cette tournée d'inspection, j'ai fait l'examen de 289 chevaux. J'en ai fait abattre 3 après la deuxième épreuve et 1 après la première. J'en ai soumis 4 à l'épreuve pour la deuxième fois.

Pendant mon absence de Midway, c'est le docteur Frank, de Grandes-Fourches, qui m'a remplacé.

JAMBE NOIRE.

Le 2 no4vembre 1905, j'ai visité deux fermes, aux environs du Creek-des-Roches, dans le but de constater l'existence de la " jambe noire ". J'ai donné aux propriétaires toutes les instructions nécessaires concernant la désinfection, l'incinération, etc.

Nombre de bestiaux sur ces fermes	134
Ayant succombé à la maladie	8
Encore vivant	126

TUBERCULOSE.

J'ai fait l'examen de 25 bestiaux importés des Etats-Unis. Tous étaient sains. J'ai mentionné dans mon dernier rapport qu'il serait nécessaire de posséder une écurie à Midway, afin de faire les inspections.

En terminant, je désire déclarer que le docteur Tolmie, l'inspecteur en chef de la Colombie-Britannique, m'a, en diverses occasions, fort aidé dans mon travail.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

D. TAMBLYN,
Inspecteur.

Le directeur général vétérinaire,
Ottawa.

D. CORISTINE, M.V.

OSOYOOS, C.-B,. 31 mars 1906.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous transmettre mon rapport pour les cinq mois compris entre le 1er novembre 1905 et le 31 mars 1906.

J'ai fait l'inspection des animaux qui suivent (ils appartenaient à des colons, à des futurs colons ou à des commerçants) :—

Chevaux	29
Porcs	6

Je n'ai constaté chez eùx aucun symptôme de maladie.

Il ne s'est déclaré aucune maladie contagieuse ou infectieuse au cours de cette période.

J'ai tâché d'exercer une aussi bonne surveillance que possible sur la région comprise entre la montagne des Anarchistes, la vallée Similkameen, Keremeos, Penticton et la frontière internationale.

J'ai eu récemment l'occasion de faire l'inspection des bestiaux appartenant à la Compagnie des Terres d'Okanagan-Sud et F. Richter; ce sont les deux seuls troupeaux importants.

Il n'existe point chez eux de maladie, mais plusieurs sont en assez triste état. L'hiver dernier n'a pas été favorable et le printemps s'est tenu jusqu'ici froid et sec, de sorte que l'herbe ne pousse pas abondamment.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

D. CORISTINE,
Inspecteur.

Le directeur général vétérinaire,
Ottawa.

J. W. FRANK, M.V.

GRANDES-FOURCHES, 31 mars 1906.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous transmettre mon rapport pour les cinq mois compris entre le 1er novembre 1905 et le 31 mars 1906.

J'ai fait l'inspection des animaux qui suivent :—

Chevaux	286
Mulets	4
Bestiaux	37
Moutons	0
Porcs	28

Sur ce nombre 28 chevaux, 37 bestiaux et 28 porcs furent examinés en vue de l'importation (les autres n'étaient que de passage). J'ai refusé 6 chevaux, car ils donnaient la réaction.

J'ai fait abattre 5 chevaux, dans la ville, pour cause de morve ; l'un après l'inspection, 3 après la 1re épreuve et un après la 2e épreuve.

J'ai soumis 6 autres chevaux à l'épreuve ; 5, à deux reprises différentes et 1 à trois reprises. Il y en a 2 sur les 5 qui ont été relâchés.

J'ai reçu un rapport m'informant de l'existence de la gale chez certains chevaux, mais ce rapport était inexact.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

J. WILLIAMSON FRANK,
Inspecteur.

Le directeur général vétérinaire,
Ottawa.

G. S. JERMYN, M.V.

VERNON, 31 mars 1906.

MONSIEUR,—Permettez-moi de vous remettre mon rapport pour jusqu'au mois de novembre. J'ai fait l'inspection de 2 chevaux et de 6 porcs à Osoyoos. Je n'ai pas constaté de maladie.

Depuis que, suivant les instructions du docteur Tolmie, je suis parti, le 6 décembre, pour faire l'inspection des chevaux dans le district d'Okanagan, j'ai fait 577 essais de malléïne, et j'ai obtenu la réaction 219 fois. En voici le détail :—

Vernon et environs—214 chevaux soumis à l'épreuve, 76 abattus.
Kelowna et environs—154 chevaux soumis à l'épreuve, 86 abattus.
Peachland et environs—63 chevaux soumis à l'épreuve, 26 abattus.
Armstrong et environs—31 chevaux soumis à l'épreuve, 23 abattus.
Enderby et environs—15 chevaux soumis à l'épreuve, 8 abattus.
La maladie diminue peu à peu ; les endroits les plus atteints ont été traités.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

G. S. JERMYN,
Inspecteur.

Le directeur général vétérinaire,
Ottawa.

J. GIBBINS, M.V.

31 mars 1906.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous transmettre mon rapport. Depuis mon dernier rapport je n'ai eu à traiter que des cas de morve.

J'ai appliqué une première épreuve à 520 chevaux, une deuxième épreuve à 86, et une troisième à 23. Sur ce nombre 78 ont été abattus, à part des 3 qui furent condamnés le 29 décembre, soit 65 à la première épreuve, 12 à la deuxième épreuve et 1 à la troisième épreuve.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

JOHNSON GIBBINS,
Inspecteur.

Le directeur général vétérinaire,
Ottawa.

C. R. RICHARDS, M.V.

VICTORIA, C.-B., 31 mars 1906.

MONSIEUR,—Permettez-moi de vous transmettre mon rapport pour les cinq mois compris entre le 1er novembre 1905 et le 31 mars 1906.

Voici les animaux importés dont j'eus à faire l'inspection :—

Chevaux	18
Mulets	42
Bestiaux	3
Moutons	8,771

Animaux exportés—

Chevaux	4

J'ai renvoyé à Washington pour cause de gale 175 moutons consignés à la compadite "British Columbia Market Co.", de Victoria. J'ai aussi refusé comme tuberculeux un taureau jersey consigné à Geo. Sangster, de Victoria.

J'ai fait l'application de la malléïne à 27 chevaux ; 14 ont été soumis à l'épreuve une 2me fois et 1 une 3me fois. Neuf ont été abattus. Nous avons dans chaque cas exigé une désinfection complète des lieux.

Nous avons eu des irruptions de choléra des porcs à la jonction Fiddick et à Naṇaïmo. Nous avons ordonné l'abatage de 6 porcs.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

C. R. RICHARDS,
Inspecteur.

Le directeur général vétérinaire,
Ottawa.

H. H. S. GEORGE, M.V.

KAMLOOPS, C.-B., 31 mars 1906.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous transmettre mon rapport pour les cinq mois compris entre le 1er novembre 1905 et le 31 mars 1906.

J'ai fait l'inspection des chevaux, au cours de cette période, dans les districts suivants: Peachland, Golden, Palliser, Vernon, Grande-Prairie et Enderby, C.-B.

Sur les 435 que j'ai examinés, 103 ont donné la réaction et 148 ont été considérés comme suspects.

Vous trouverez plus bas un tableau indiquant le nombre des chevaux soumis à l'épreuve, le nom du district et le résultat de l'épreuve.

Le nombre des suspects peut paraître élevé, mais j'ai fait ce classement parce que ces chevaux avaient été en contact avec des chevaux malades et qu'ils s'étaient nourris à la même crèche lors de l'application de l'épreuve.

District.	Sains.	Ont donné la réaction.	Suspects.	Soumis à l'épreuve.
Peachland, C.-B.	45	26	48	119
Golden, C.-B.	6	15	19	40
Palliser, C.-B.	16	4	14	34
Aernon, C.-B.	113	50	47	210
Grande Prairie, C.-B.	1	9	16	26
Enderby, C.-B.	3	....	3	6

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

H. H. S. GEORGE,
Inspecteur.

Le directeur général vétérinaire,
Ottawa.

D. WARNOCK, M.V.

PINCHER-CREEK, 28 novembre 1905.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous transmettre mon rapport concernant les maladies que l'on rencontre parmi les bestiaux du district du Creek-au-Castor, monts du Porc-Epic, dans l'Alberta.

MALADIE DES "DOGIES".

Cette maladie n'est pas contagieuse, et, suivant moi, elle n'est qu'un mélange d'ostéo-malacie et de ramollissement des os, peut-être même de nécrose.

Je ne saurais mieux la définir qu'en disant qu'elle consiste dans un arrêt du développement de l'ossature, particulièrement des os principaux du métacarpe et du métatarse (lesquels deviennent fragiles et non flexibles) du maxillaire inférieur et du nez (hypertrophie et ramollissement).

HISTORIQUE.

Je connais cette maladie depuis quelques années; elle a fait son apparition peu de temps après le commencement du dernier cycle pluvieux. Je ne l'ai rencontrée que

chez les bestiaux qui pâturent dans la " coulée Tennessee " et la " coulée Jack O'Neil ", sur le creek au Castor, et dans les ranches au sud des monts du Porc-Epic, aujourd'hui appelés " Summerview ". Le sol se compose dans ces régions d'une marne sablonneuse et légère, qui se dessèche très rapidement. Ce sont des pâturages très aimés des bestiaux, aussi l'herbe y fut-elle totalement broutée au cours des derniers hivers de sécheresse, tant il y avait de bestiaux, de sorte que quand les pluies sont revenues, il a surgi toute une couche de plantes diverses, principalement des locustes.

La maladie fut d'abord observée chez certains taureaux provenant d'Ontario; elle s'annonçait par une instabilité d'allure, un goneflment des os du nez, et un écoulement sanieux des naseaux. Comme je les crus alors atteints de " tuberculose " ou de " catarrhe malin ", je voulus en faire un examen post-mortem, et je fus tout étonné de trouver les organes internes absolument sains. Plus tard, j'attribuai la maladie à la torréfaction du sol unie à l'existence des eaux stagnantes, et je soupçonnai le " strongylus tetracanthus " d'être le coupable, mais je ne pus en trouver la moindre trace, malgré des autopsies très complètes. Constatant, toutefois, la digestion incomplète des aliments dans le rumen, je découvris, en examinant les dents, que ce que j'avais pris pour de l'œdème était une hypertrophie des os du maxillaire inférieur. J'en fis un examen, et je les trouvai aussi ramollis que du cartilage; les dents elles-mêmes étaient mal conformées et branlantes. Constatant que la maladie s'attaquait toujours à des bestiaux provenant du Manitoba ou d'Ontario, je ne pouvais en découvrir la cause et je restais coi devant les observations des vachers, qui me soutenaient que puisque les bestiaux indigènes n'étaient pas atteints, c'est que les bestiaux " dogies " souffraient de quelque vice constitutionnel. Je ne pouvais alors en réponse me rabattre que sur l'état florissant de santé des " dogies " eux-mêmes avant le retour du cycle pluvieux, et invoquer l'existence de quelque plante pernicieuse. Je ne connaissais pas alors la plante locuste.

Comme la maladie paraissait se confiner aux régions que je vous ai mentionnées, j'ai cherché à en éloigner autant que possible les bestiaux, et je crois avoir ainsi réussi à éviter de plus grands dommages. Si nos bestiaux indigènes semblent échapper à la maladie, je considère que c'est parce qu'ils savent choisir entre les plantes vénéneuses et les plantes inoffensives, plutôt que parce qu'ils jouissent d'une immunité quelconque. Je puis offrir certaines preuves à l'appui de cette assertion. Sur le versant ouest et aux pieds des monts du Porc-Epic, il y a abondamment de ciguë marine et d'autres plantes toxiques. Les bestiaux qui sont habitués à cette région n'en souffrent point, mais ceux qui y sont amenés du dehors en éprouvent de terribles résultats. C'est ainsi que, en 1900 ou 1901, B. Burton, du Creek-des-Saules, voulut établir un ranche sur le côté ouest des monts Porc-Epic et qu'il y conduisit ses bestiaux; mais il s'était à peine écoulé quelques semaines qu'il en avait déjà perdu un grand nombre, ce qu'il dut les ramener à leur ancien ranche. Pendant ce temps-là, toutefois, les bestiaux indigènes continuaient à paître sans inconvénient sur ce même ranche.

De même, au milieu de l'été dernier, M. F. W. Godsal a-t-il perdu un grand nombre de bestiaux qu'il avait conduits sur le ranche de M. Powlett, sur la rivière du Daim-Rouge. Ces bestiaux avaient été transportés par chemin de fer, de Pincher à Bassano, puis conduits de là lentement sur le versant nord d'une montagne où il y avait beaucoup de ciguë et où on les laissa brouter pendant quelques heures. Les vachers s'aperçurent bientôt que les bestiaux donnaient des symptômes étranges, et ils s'empressèrent de les éloigner de cet endroit, mais cela n'empêcha pas toutefois la ciguë de faire son œuvre et de causer la mort de 37 vaches dans un espace de 2 à 3 jours. Il paraît vraisemblable que ces bestiaux, qui avaient jusque-là été tenus enfermés dans des champs exempts de ciguë, ignoraient l'action funeste de cette plante.

Jusque vers 1901 je ne connaissais point cette variété de ciguë, et c'est M. Henry Smith, de la Rivière-Haute, qui m'en apprit l'existence lors d'une réunion du comité exécutif de l'Association des éleveurs de l'Ouest, à Macleod, et qui m'en envoya, plus tard, des spécimens. C'est ce qui m'a permis de reconnaître la plante qui croît si abondamment dans la " coulée Tennessee " et sur le creek au Castor.

SYMPTÔMES DE LA MALADIE DES " DOGIES ".

Généralement la maladie s'annonce par un dépérissement général, une hypertrophie des os du nez, et un écoulement des naseaux. Plus tard l'hypertrophie se propagea uniformément aux deux rameaux du maxillaire inférieur, et le sens de l'ouïe, de la vue, du goût et de l'odorat sont tous affectés. Parfois l'enflure de la ganache est si considérable que le maxillaire se trouve masqué et que les dents incisives font protrusion au point de fournir l'aspect d'une gueule de bouledogue. Dans d'autres cas, le premier symptôme s'accuse par une rigidité de l'épine dorsale; l'animal a alors une allure chancelante, ou bien se tiendra debout, des heures durant, la tête basse et les jambes écartées. Il m'est arrivé de pouvoir alors m'approcher jusqu'à quelques pas de ces bestiaux ainsi immobilisés dans un tel demi-coma, puis, en cherchant à les faire marcher, de les voir tomber sur le flanc. Si alors vous ne les roulez point sur le sternum, il ne leur sera point possible de se relever. J'en ai vu dans ce cas qui se rompaient les pattes au-dessous du genou. Les animaux qui souffrent de lésions spinales deviennent bientôt très arqués, à cause du ramollissement des vertèbres, et généralement ils ne résistent pas alors longtemps.

CAUSE DE LA MORT.

Quelques-uns succombent à la paralysie, d'autres sont tués par les coyotes, mais la plupart meurent de faim.

En 1904, je fus consulté par les frères Robbins, du Creek-au-Castor, au sujet d'un troupeau de " dogies " qu'ils avaient achetés au Manitoba quelques années auparavant. J'avais appris qu'ils avaient subi de fortes pertes, mais quel ne fut pas mon étonnement de constater en arrivant au ranche que la moitié des bestiaux étaient atteints. Il y avait parmi eux des cas très avancés; de sorte que j'en choisis un des plus caractéristiques—une jeune vache de 4 ans—je la fis abattre, puis je pratiquai l'autopsie en présence de MM. A. W. Robbins et Jas. Allison.

ASPECT À L'AUTOPSIE DE LA VACHE DE ROBBINS.

En mettant à nu les os du maxillaire inférieur, je constatai qu'ils étaient très hypertrophiés et ramollis. Bien qu'un peu plus durs que du cartilage, il était toutefois facile de les sectionner avec un couteau. Les molaires étaient mal conformées, et si mobiles dans les alvéoles qu'elles pouvaient être extraites à l'aide seule des doigts; les incisives étaient disposées irrégulièrement, et les alvéoles tout à fait ramollies.

Quant au maxillaire supérieur, il était à l'état normal ainsi que les dents. Les os du nez étaient élargis et ramollis, ceux du crâne, épaissis et durs. En enlevant le gros os métacarpien de la jambe gauche de devant, l'on ne constatait rien d'anormal à l'extérieur, mais une fois l'os brisé à l'aide d'un léger coup de couteau, il était facile de voir que le corps de l'os était aminci, la moëlle élargie, gélatineuse (ayant plutôt l'aspect de la moëlle cuite), détachée des parois, et facile à extraire du canal médullaire. Le fémur paraissait intact également à l'extérieur, mais la moëlle avait l'aspect du sang artériel coagulé. Le docteur Hadwen m'a rapporté qu'il avait constaté une lésion semblable chez un étalon qu'il avait fait abattre pour cause de maladie du coït, à la Rivière-Haute, et qui avait donné avant sa mort des symptômes d'affection nerveuse.

Les organes thoraciques et abdominaux étaient sains mais très anémiés. Les aliments étaient mal digérés; ils étaient mêlés de tiges de ciguë, de morceaux de bois, de plumes, etc., ce qui semblerait indiquer du pica, mais la cause provient, je crois, de ce que le goût et l'odorat deviennent alors émoussés.

TRAITEMENT.

Tant que l'animal a accès aux pâturages vénéneux, il n'y a pas de traitement à entreprendre. Le meilleur remède consiste dans une alimentation nutritive et de di-

gestion facile; les toniques minéraux et végétaux aident aussi à la guérison. Depuis quelques années, je conseille toujours aux propriétaires de bestiaux de distribuer la nourriture avec la main, ou bien de changer de lieu de pâturage. Traités à temps—c'est-à-dire avant que leurs maxillaires et leurs dents ne soient pas trop affectées, ni leur digestion trop défectueuse—un bon nombre de bestiaux s'amélioreront suffisamment pour être propres à la boucherie. Quant à ceux qui sont gravement atteints, il vaut mieux les abattre que de les laisser mourir d'inanition ou dévorer par les coyotes. J'ai déjà vu un animal, la queue et les cuisses dévorées, vivre cependant encore dans la prairie.

Le premier symptôme de la convalescence s'annonce par une périostite des os du métacarpe et du métatarse. Je considère que c'est là un effort de la nature pour amener la consolidation de ces os. J'ai conseillé aux frères Robbins de laisser leurs bestiaux pâturer en liberté dans un champ nouveau. Au mois de septembre de cette année, j'ai eu l'occasion de faire l'inspection d'un chargement de bestiaux expédiés aux abattoirs de la Colombie-Britannique et qui provenaient en majeure partie des troupeaux des frères Robbins. Ils étaient gras sans doute, mais tout éleveur constatait immédiatement leur apparence rabougrie, ainsi que l'épaississement des os du métatarse et du maxillaire. Les frères Robbins ont éprouvé de fortes pertes, aussi ont-ils vendu leur ranche du Creek-au-Castor et abandonné l'élevage des bestiaux.

C'était l'habitude dans le ranche Waldrond de mettre les bestiaux malades avec les chevaux de travail, afin de leur permettre de vivre de divers déchets. Au bout d'un certain temps, ils s'étaient suffisamment remplumés pour convenir à la boucherie. Ce fait peut paraître quelque peu invraisemblable, mais vous l'entendrez affirmer par un grand nombre des anciens vachers de la compagnie, lesquels vous raconteront qu'ils amenaient à la suite des chevaux leurs bestiaux d'un camp à l'autre et qu'ils les nourrissaient avec les divers déchets. C'est sur cet exemple que je me suis basé moi-même. Je ne crois pas que la Compagnie Waldrond ait éprouvé autant de dommages que les autres, du moins pas antérieurement à ces deux dernières années. Elle a plutôt souffert de l'empoisonnement par la ciguë marine.

J'ai été témoin d'une maladie à peu près semblable parmi les moutons, en Ecosse, et on l'attribuait à la pauvre qualité de l'herbe, causée, disait-on, par l'absence de certains composés du sol.

Je ne crois pas que la composition du sol ait ici quelque chose à faire, si ce n'est qu'elle soit favorable à la production de la plante coupable. Si la maladie était déterminée par la mauvaise qualité de l'herbe, elle s'attaquerait pareillement aux bestiaux indigènes. Dernièrement, il a été constaté qu'en certains districts les animaux indigènes avaient aussi été affectés. Je suis d'avis que cela provient de ce que les pâturages deviennent de plus en plus rares, en même temps que les bestiaux se domestiquent davantage, et qu'ils consomment maintenant ce que leurs ancêtres refusaient.

Lors de sa récente visite au Creek-au-Castor, le docteur Burnett a été frappé, comme je l'ai été moi-même pour la première fois en 1899, par le caractère des symptômes.

Je considère cette maladie comme étant simplement causée par l'alimentation ; elle est endémique en certaines régions et entraîne une altération du tissu osseux comme conséquence de l'effet des plantes sur le système nerveux.

Je suis d'avis qu'elle persistera tant que ces régions n'auront pas été complètement assainies par les bestiaux.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

D. WARNOCK,
Inspecteur.

Le directeur général vétérinaire,
Ottawa.

PINCHER-CREEK, 30 novembre 1905.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous transmettre mon rapport au sujet de l'empoisonnement des bestiaux des monts du Porc-Epic par la ciguë marine.

Cette ciguë se rencontre dans plusieurs endroits, mais elle abonde surtout dans les monts du Porc-Epic, sur le versant ouest principalement.

Son action est plus pernicieuse au commencement du printemps, du moins c'est à cette époque que les bestiaux souffrent le plus, et c'est à cette époque seulement que les bestiaux indigènes en mangent.

Dans les monts du Porc-Epic, la gelée subsiste jusque en juin; la végétation se trouve ainsi en retard, et généralement l'herbe n'apparaît que trois semaines ou un mois après qu'elle a paru dans les plaines à l'est des montagnes. Il arrive parfois exceptionnellement que l'herbe se montre plus vite dans les montagnes que dans les plaines, mais je n'ai pu le constater que trois fois depuis treize ans que je demeure ici.

Lorsque l'herbe commence à pousser, les bestiaux parcourent la prairie à la recherche de l'herbe fraîche, et c'est à cette époque qu'ils sont spécialement affectés. Ils errent le long des creeks, des lacs, des ravins, et il arrive souvent qu'on les trouve morts empoisonnés par la ciguë.

Lorsque les pâturages étaient libres, j'avais pour habitude, au ranche Waldrond, d'éloigner tous les bestiaux des montagnes, sitôt que l'herbe commençait à croître. Je les faisais conduire dans les bas-fonds, là où l'herbe poussait beaucoup plus tôt que sur les montagnes. Cette méthode rendait le rassemblement un peu plus dispendieux, mais elle évitait la perte de beaucoup de bestiaux et elle était absolument nécessaire lorsqu'il s'agissait de bestiaux importés de l'est.

Maintenant que les pâturages sont plus rares et que les bestiaux, pour une raison ou pour une autre, sont retenus pendant toute l'année dans la vallée comprise entre les monts du Porc-Epic et le ranche Livingstone des Rocheuses, je sais que l'empoisonnement par la ciguë cause tous les printemps de grandes pertes. Les éleveurs prudents préviennent le danger en distribuant du fourrage tard au printemps, ou en tenant leurs bestiaux enfermés dans des pâturages spéciaux, d'où ils ne les laissent sortir que lorsque l'herbe est abondante.

SYMPTOMES.

Après l'ingestion de la ciguë, les symptômes d'empoisonnement ne se montrent en général que quelque temps après le début de la rumination. C'est alors que l'animal semble mal à l'aise; il se couche, puis se lève, se secoue la queue en tous sens, se met en marche, et se couche de nouveau pour ruminer. Bientôt les symptômes deviennent plus violents. L'animal se lève et semble beaucoup souffrir ; souvent il est pris de vomissements et de diarrhée ; ou bien il court au hasard sous l'effet du délire, ou il tombe dans le coma pour mourir en peu de temps, souvent aussi rapidement que dans les cas de jambe noire.

OBSERVATIONS.

Je suis d'avis que la cigüe n'exerce pas d'effet tant qu'elle n'a pas été macérée dans le rumen et remastiquée. Je ne crois pas qu'il soit nécessaire que le poison ait passé dans l'intestin pour que l'animal en soit affecté, car je suis certain d'avoir constaté des symptômes d'empoisonnement pendant la rumination. En 1900, j'ai vu mourir quatre taureaux courtes-cornes qui c'étaient empoisonnés le matin même. L'un n'avait brouté que pendant quelques heures aux bords d'un lac. A l'autopsie, je pus constater que la cigüe n'avait pas dépassé le second estomac et qu'il n'existait pas de lésions à l'intestin.

TRAITEMENT.

Pour être efficace, le traitement doit être effectué promptement, mais il arrive rarement qu'on puisse le faire à temps. Il est inutile de tenter l'introduction des médicaments par la bouche ; c'est pourquoi il faut alors recourir à des hommes de l'art. Si vous relevez la tête de l'animal pour l'introduction des médicaments, vous l'exposez immédiatement à choir et à mourir du choc nerveux. De plus, s'il existe des vomissements, les médicaments seront tout de suite rejetés. En général, il faut les introduire sous la peau, à l'intérieur des reins, ou directement dans le rumen, à travers la paroi abdominale.

Pour recourir avec succès à cette dernière manière, il suffit d'être pourvu d'un bon trocart et d'une canule et d'introduire de l'huile de lin et du bicarbonate de soude dans le rumen. Il est bon d'administrer comme stimulant, si l'animal est menacé de coma, de l'esprit d'ammoniaque aromatique, de l'esprit de térébentine, du whiskey, du cognac, etc., et, s'il y a du délire, de l'hydrate de chloral, du bromure de potassium ou de la teinture d'opium. J'administre ces médicaments de manière à en obtenir un effet le plus rapidement possible.

La plupart des auteurs de médecine vétérinaire recommandent de donner de fortes doses purgatives, mais j'ai constaté par expérience que c'était une forme de traitement absolument hasardeux, ou les risques étaient plutôt défavorables. Je considère que l'emploi des drastiques ne sert qu'à répandre davantage le poison dans l'économie. La mort survient avant que l'élimination du poison ne se fasse. Il faut agir en sorte de prévenir l'absorption du poison. J'ai vu des cas succomber 48 heures après la disparition des symptômes aigüs, alors que tout danger semblait disparu. C'est que tout le poison n'était pas expulsé et que l'effet toxique a recommencé avec la rumination. S'il était possible à l'aide d'émétique de vider complètement le rumen, ce serait le meilleur remède après la disparition des symptômes aigus.

D'après ce que j'ai pu constaté dans le passé, il ne faut pas considérer la maladie à l'abri tant que le contenu du rumen n'est pas expulsé, malgré l'apaisement des symptômes aigus. Si l'on ne parvient pas à atteindre ce résultat, les symptômes réapparaîtront. La rumenotomie bien faite réussit parfaitement dans l'obstruction stomacale, et elle devrait être également efficace dans l'empoisonnement par la ciguë.

Si j'étais consulté au sujet du traitement à suivre chez un animal de prix, je dirais : " Hâtez-vous de fixer, à la manière d'un mors de bride, un bâtonnet quelconque dans la gueule de l'animal, afin d'empêcher la rumination, puis adressez-vous à un médecin vétérinaire, qui devra se charger de vider le rumen de son contenu."

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

D. WARNOCK,
Inspecteur.

Le directeur général vétérinaire,
Ottawa.

MALADIE DU COIT.

Cette maladie, qui est connue depuis longtemps dans les vieux pays, a été apportée en Amérique en 1882 par un étalon français importé dans l'Illinois. Malheureusement, la nature de l'affection ne fut constatée que plusieurs années après, alors que la contagion s'était déjà propagée. Comme un grand nombre de chevaux malades avaient été disséminés ici et là avant que le foyer eut été mis en quarantaine, la maladie s'implanta à divers endroits des Etats-Unis. Ce sont sans doute des chevaux américains qui ont à leur tour apporté dans l'ouest du Canada cette vilaine infection, dont la première apparition fut constatée dans le district de Lethbridge, au mois de mars 1904.

Depuis cette époque, divers efforts ont été tentés pour la supprimer, mais c'est un résultat difficile à atteindre, tant à cause de la nature de l'infection que de l'état de liberté dans lequel se trouvent les chevaux dans les ranches. Vous trouverez ci-joint une copie des règlements relatifs à cette maladie, et il importe que les propriétaires de chevaux aident le gouvernement à les appliquer. Une indemnité convenable est payée pour l'abatage de tout cheval malade, pourvu que le propriétaire du dit cheval n'ait pas violé l'Acte concernant les maladies contagieuses, ni les règlements établis en vertu du dit acte.

Partout où elle existe, la maladie du coït paralyse l'élevage des chevaux et ruine ceux qui s'y sont engagés. Il est donc du devoir de tout propriétaire de chevaux d'aider autant que possible aux inspecteurs du département à la supprimer. Comme cela intéresse tout le public, chaque éleveur est requis de signaler immédiatement tout cas de maladie du coït qu'il pourrait constater, soit chez lui soit ailleurs.

La maladie du coït (Dourine) est une maladie maligne, insidieuse, incurable, spéciale au cheval, et que l'on suppose produite par l'introduction dans l'économie d'un micro-organisme appelé *Trypanosoma Equiperdum.*

Comme son nom l'indique, c'est une maladie qui se transmet réciproquement, du cheval à la jument ou de la jument au cheval, pendant l'acte du coït. Certains auteurs soutiennent toutefois qu'ils ont pu la développer à l'aide d'inoculation chez le cheval ainsi que chez divers autres animaux.

Comme dans toute maladie contagieuse les symptômes varient beaucoup suivant la susceptibilité de l'animal, la nature du milieu et la vitalité du virus. Certains cas, par exemple, évoluent rapidement et se terminent fatalement en très peu de temps. Malheureusement ceci arrive rarement, car la maladie suit plutôt une marche chronique, insidieuse et semi-latente qui aggrave en conséquence les dangers d'infection.

En lisant la description des symptômes tels qu'ils se présentent dans les trois phases de la maladie, il est bon de remarquer combien ils sont variables, car s'ils sont, en certains cas, tout à fait caractéristiques, dans d'autres ils peuvent manquer absolument. De plus, les phases de la maladie ne sont pas uniformes ni de même durée ; c'est ainsi que parfois les symptômes disparaissent pendant un certain temps pour reparaître plus tard avec un regain de violence.

La durée peut aussi varier d'un mois à plusieurs années, bien que la durée moyenne soit d'environ 18 mois. Après le coït, le bacille qui se transmet alors commence à se développer plus ou moins activement suivant sa vitalité, la susceptibilité de l'animal atteint et l'état plus ou moins favorable du milieu. C'est ce qui constitue la période d'incubation, laquelle peut durer d'une semaine à deux semaines et même davantage.

La première phase commence lorsque les bacilles se sont développés suffisamment pour entraîner une irritation des tissus voisins. Chez le cheval, c'est la membrane muqueuse de l'urèthre (canal de l'urine) qui présente les premiers symptômes d'irritation; le méat externe, à l'extrémité du pénis, (*meatus urinarius*) prend alors une teinte rouge, accompagnée d'un gonflement qui peut déborder au dehors et qui est bientôt suivie d'un écoulement de plus en plus abondant.

Tous ces symptômes sont souvent peu accusés et passent inaperçus. Cela n'empêche pas toutefois que l'étalon peut à cette phase communiquer l'infection, car ses goûts génésiques sont alors plus marqués, et qu'il est encore tout à fait apte à accomplir l'acte du coït.

Il est facile de concevoir combien l'infection sera libre de se propager si la maladie n'est pas alors découverte et entravée promptement.

A mesure que l'affection persiste, l'irritation des organes générateurs augmente; il s'ensuit des érections fréquentes du pénis, et cet organe se développe alors tellement qu'il lui est parfois impossible de pénétrer entièrement dans le fourreau. La miction devient fréquente et incomplète; l'urine est mêlée de mucosités, et l'acte lui-même de la miction s'accompagne de mouvements de queue ou de piétinements dus à l'irritation des organes urinaires.

Il apparaît souvent des points rougeâtres sur le pénis et les parties adjacentes ; ces points peuvent disparaître promptement puis reparaître avec un surcroît de virulence et se transformer en plaies sanieuses.

Il existe aussi des points blanchâtres (dus à un défaut de pigmentation de la peau) qui indiquent l'existence d'éruptions antérieures sur le pénis, le fourreau et les tissus voisins. Ceci est parfois si marqué que le pénis est en grande partie recouvert de grandes plaques qui lui donnent un aspect blanc sale, rugueux et maladif. Dans d'autres cas, l'aspect n'est que peu ou pas changé.

Graduellement il se fait une inflammation du fourreau, et c'est souvent ce symptôme qui est le premier observé. Cette inflammation peut se propager au scrotum, aux testicules, à l'abdomen et aux jambes. Elle est généralement passive, indolente, apparaît et disparaît tour à tour. Dans d'autres cas, elle est douloureuse, avec tendance à la formation de vésicules et d'érosions qui s'accompagnent d'écoulements purulents.

Souvent, soit par manque de vigueur nécessaire, soit à cause du développement excessif, le pénis ne peut être ramené dans le fourreau et fait protrusion constante au dehors. L'appétit de l'animal demeure cependant intact, de même que son état général.

Les mêmes symptômes s'observent chez les juments; ils ne diffèrent que suivant la conformation anatomique des organes générateurs. La période d'incubation est la même; les symptômes initiaux sont également vagues, insidieux, difficiles à percevoir, et nécessitent beaucoup d'attention si l'on veut éviter tout danger de contagion.

Il est facile, toutefois, en examinant bien, de constater un écoulement à la vulve (orifice externe) ainsi qu'un aspect décoloré, rugueux, indiquant de l'irritation et de l'inflammation, à la muqueuse du vagin (canal réunissant la vulve à la matrice). L'on observe des pointillés rouges sur la membrane vaginale, particulièrement dans la région du clitoris (organe mis à nu pendant l'époque du rut). Le clitoris lui-même est tuméfié et à l'état d'érection, et il demeure ainsi d'ailleurs pendant tout le cours de la maladie.

La jument éprouve des goûts génésiques exagérés, et elle expose parfois constamment son clitoris. La miction s'opère par jets et l'urine est mêlée de mucus. Il existe alors une sensation de cuisson que la jument traduit par du piétinement, et une agitation constante de la queue.

L'écoulement de la vulve devient visqueux, irritant, et finit par corroder les tissus; il devient de plus en plus épais et purulent. Comme chez l'étalon, il se fait une enflure locale, et c'est souvent ce symptôme qui attire le premier l'attention. Cette enflure n'affecte quelquefois qu'un seul côté de la vulve; ou simplement toute la vulve, dont elle transforme complètement l'aspect extérieur. D'autres fois elle envahit les mamelles, l'abdomen et les jambes.

Comme chez l'étalon, cette enflure peut paraître ou disparaître passagèrement ou permanemment. Elle est généralement pâteuse, froide et sans douleur, mais parfois elle prend une forme aiguë, douloureuse, qui s'accompagne de vésicules, d'érosions et d'écoulements muqueux.

A mesure que la maladie s'aggrave, la muqueuse de la vulve et du vagin et le clitoris prennent une teinte jaunâtre ou blanchâtre. Des plaques blanchâtres plus ou moins étendues viennent peu à peu remplacer les vésicules. Les symptômes constitutionnels peuvent manquer pendant des semaines et souvent des mois, et il arrive parfois qu'ils ne se montrent point tant que l'appétit demeure intact.

LA PHASE SECONDAIRE paraît lorsque le micro-organisme et ses toxines se sont répandus dans le système, ce qui arrive dans l'espace d'un à trois mois après l'infection. La maladie devient alors évidente, et c'est à ce moment que l'on s'en rend compte. Les divers symptômes s'aggravent et s'accompagnent de désordres constitutionnels. La peau et le poil deviennent secs et rudes, l'amaigrissement se fait sentir, la charpente osseuse prend du relief, l'œil s'assombrit et devient terne, l'oreille est tom-

bante, de même que les lèvres et les paupières, à cause de la paralysie partielle des nerfs, enfin le dépérissement devient général.

Chez l'étalon, l'appétit est parfois capricieux, mais manque rarement; il éprouve de la langueur, de l'abattement, et souvent du tremblement général, surtout à l'approche d'un autre cheval. Bien qu'apparemment endormi et indifférent à tout, il lui arrive souvent de hennir avec persistance.

Les régions tuméfiées deviennent durcies; les testicules sont hyperthophiées (mais c'est plutôt l'enveloppe que la substance elle-même qui est alors élargie) ou atrophiés, pendent d'une manière anormale ou sont rétractés vers l'abdomen.

L'infection commence à envahir les ganglions; il se forme soit des ulcérations accompagnées d'écoulements purulents, soit une tuméfaction qui peut se répandre jusqu'aux ganglions sous-maxillaires.

C'est au cours de cette phase de la maladie que se montrent les tuméfactions caractéristiques appelées "plaques". Ces plaques, de dimensions très variables, apparaissent ou disparaissent rapidement, persistent constamment, ou se développent ailleurs. En général, elles ne sont ni chaudes ni douleureuses, bien que parfois irritables.

Elles peuvent être isolées ou confluentes, et elles se montrent surtout à la croupe, à l'abdomen, au poitrail, aux épaules et au cou. Parfois elles sont passablement proéminentes, avec des rebords bien définis qui soulèvent la peau, d'autres fois elles n'ont qu'un très léger relief. Il devient bientôt facile de percevoir les changements d'allure que l'animal subit, tant au repos que pendant la marche. Au repos, il s'appuie tantôt sur une patte tantôt sur l'autre, et il tient la patte inactive en demi-flexion ou entièrement soulevée du sol. Lorsqu'il marche, il traîne l'arrière-train, et lorsqu'il trotte il a des mouvements saccadés, incertains, qui s'accompagnent souvent de chutes soudaines comme conséquence de l'incoordination des mouvements. Il préfère alors demeurer étendu sur le sol, et lorsqu'il se lève il indique évidemment qu'il éprouve de la douleur.

L'étalon devient impuissant; il n'a que des érections faibles et incomplètes; il devient de plus en plus incapable de se mouvoir.

On observe les mêmes symptômes chez la jument. Il se fait également une enflure locale, dure et chronique, qui déforme l'aspect de la vulve. Cette enflure peut envahir les tissus voisins, et il arrive souvent qu'à cette phase la commissure inférieure de la vulve reste entr'ouverte à cause de l'enflure chronique du clitoris. La muqueuse du vagin prend un aspect d'un jaune sale et elle secrète des mucosités purulentes qui irritent les parties voisines. Il peut aussi exister des plaques absolument semblables que l'on constate chez l'étalon.

L'infection lymphatique entraîne, comme chez le mâle, de l'hypertrophie des ganglions ou des ulcérations. L'on observe aussi la même dépression, la même torpeur, la même incoordination de mouvement et le même besoin de se coucher.

LA TROISIEME PHASE s'accuse par un affaissement extrême de tout le système et par l'apparition de lésions graves dans les organes les plus importants. Les sens s'émoussent de plus en plus, l'écoulement des ulcères et des muqueuses devient profus; il existe aussi parfois un écoulement catarrhal des naseaux et un état infiammatoire de l'œil.

Le malade éprouve alors beaucoup de difficulté à se tenir debout, et il chancelle lorsqu'il veut se mouvoir. Finalement ses jambes cèdent, il tombe, et il est incapable de se relever. C'est alors que la paralysie générale, la pneumonie, ou quelque autre complication de la septicémie, survient pour hâter la mort.

Il a été constaté des cas qui avaient atteint la période tertiaire et qui avaient semblé s'améliorer. Toutefois la maladie a toujours réapparu sous une forme plus sévère et fini par provoquer la mort.

Il faut donc regarder avec défiance cette amélioration apparente.

EXANTHEME CONGENITAL.

La maladie du coït est souvent confondue avec une autre maladie beaucoup plus commune, mais aussi beaucoup moins dangereuse heureusement, l'exanthème congénital ou coïtal. Cette affection, qui est assez fréquente au Canada, se constate généralement à l'époque du rut. L'on observe alors que les juments qui ont été couvertes par un certain étalon sont toutes atteintes à la fois.

Ces juments, par leurs fréquents efforts de miction, dénotent qu'elles souffrent d'irritation vaginale. L'examen révèle que le vagin est inflammé et parsemé de petites vésicules qui, en se rompant, laissent des ulcères dont la cicatrisation s'opère rapidement. Ces vésicules se montrent aussi souvent à la surface externe de la vulve, où elles laissent de petites cicatrices blanchâtres qui finissent bientôt par se recouvrir de pigments. Pendant la période aiguë, il se fait un écoulement plus ou moins purulent du vagin. Tout en étant évidemment contagieuse, cette maladie n'est pas de nature maligne. Elle cède facilement au traitement, et, à moins d'être compliquée de morve ou de quelque autre maladie, elle ne dure généralement pas plus de deux à quatre semaines.

Chez l'étalon, les vésicules se trouvent sur le pénis et le fourreau, et se comportent comme celles que nous rencontrons chez la jument. Il arrive parfois, si l'étalon est maintenu en service quand même, que les ulcérations deviennent beaucoup plus sévères et qu'il faut un repos prolongé et beaucoup de soins pour en obtenir la cicatrisation.

L'exanthème du coït n'est pas une maladie sérieuse; elle ne peut qu'empêcher la fécondation des juments à l'époque convenable. Il est ainsi inutile de trop s'alarmer en sa présence, mais il est en même temps très important, vu l'existence en Canada de la véritable maladie du coït, que les propriétaires de juments ou d'étalons s'empressent de consulter le médecin vétérinaire au sujet de toute lésion qu'ils pourraient découvrir aux organes générateurs. Si, après examen, il demeurait quelque doute touchant la nature de la maladie, il faudrait en avertir immédiatement le ministère ainsi que l'inspecteur le plus voisin.

DOMINION DU CANADA.

RÈGLEMENTS CONCERNANT LA MALADIE DU COÏT.

Autorisés par l'arrêté du 22 juillet 1905, et établis en vertu de l' " Acte de 1903 relatif aux maladies contagieuses."

1. Aucun animal atteint ou supposé atteint de la maladie du coït ne devra être laissé libre ni en contact avec un animal sain ni servir à la reproduction.
2. Tout inspecteur vétérinaire peut proclamer " infecté " suivant l'esprit de l' " Acte concernant les maladies contagieuses chez les animaux de 1903 ", tout endroit, champ, étable ou autre construction, ainsi que tout marché, cour de chemin de fer, cour à bestiaux, enclos, quai, wagon de chemin de fer ou autre voiture renfermant des animaux atteints ou supposés atteints de la maladie du coït.
3. Aucun animal ne devra être conduit hors d'un endroit infecté sans un permis signé par un inspecteur.
4. Le médecin vétérinaire en chef aura le droit, quand il le jugera à propos, d'ordonner l'abatage, la castration, etc., des animaux atteints de la maladie du coït.
5. Tout inspecteur vétérinaire aura plein pouvoir de faire réunir pour l'inspection les animaux atteints ou soupçonnés atteints de la maladie du coït, et, s'il est nécessaire, de les détenir et de les isoler, ou enfin de les traiter conformément aux instructions du directeur général vétérinaire, et il ne sera payé aucune indemnité au propriétaire pour tout dommage pouvant alors en résulter.

6. Toute dépense nécessitée en vertu de ces règlements pour le rassemblement, l'isolement, la saisie, la castration, etc., des chevaux, sera à la charge des propriétaires.

7. Aucun étalon de plus d'un an ne devra, après la mise en vigueur de cet arrêté, courir en liberté dans les plaines de l'Alberta ou dans la partie du territoire de la Saskatchewan située à l'ouest du troisième méridien principal.

8. Tout étalon de plus d'un an qui sera trouvé libre dans les limites de cette région pourra être saisi et retenu à la demande de tout inspecteur vétérinaire officiel de ce département. Cet inspecteur devra, chaque fois qu'il le pourra, donner avis au propriétaire, et si le cheval ainsi saisi n'est pas réclamé au bout de 30 jours, il pourra être soumis à la castration, et il ne sera accordé aucune indemnité pour tout dommage qui pourrait résulter soit de cette castration, saisie ou détention.

9. Sur un ordre signé par un inspecteur régulier obéissant aux instructions du médecin vétérinaire en chef, tout animal atteint de la maladie du coït peut être abattu et sa carcasse traitée de la manière voulue. Il sera alors payé au propriétaire l'indemnité que la loi stipule.

10. Avant que le paiement de l'indemnité ne soit autorisé, il faudra transmettre au ministre de l'Agriculture un rapport contenant l'ordre d'abatage, ainsi que le certificat de l'évaluation et de l'abatage, le tout signé de l'inspecteur.

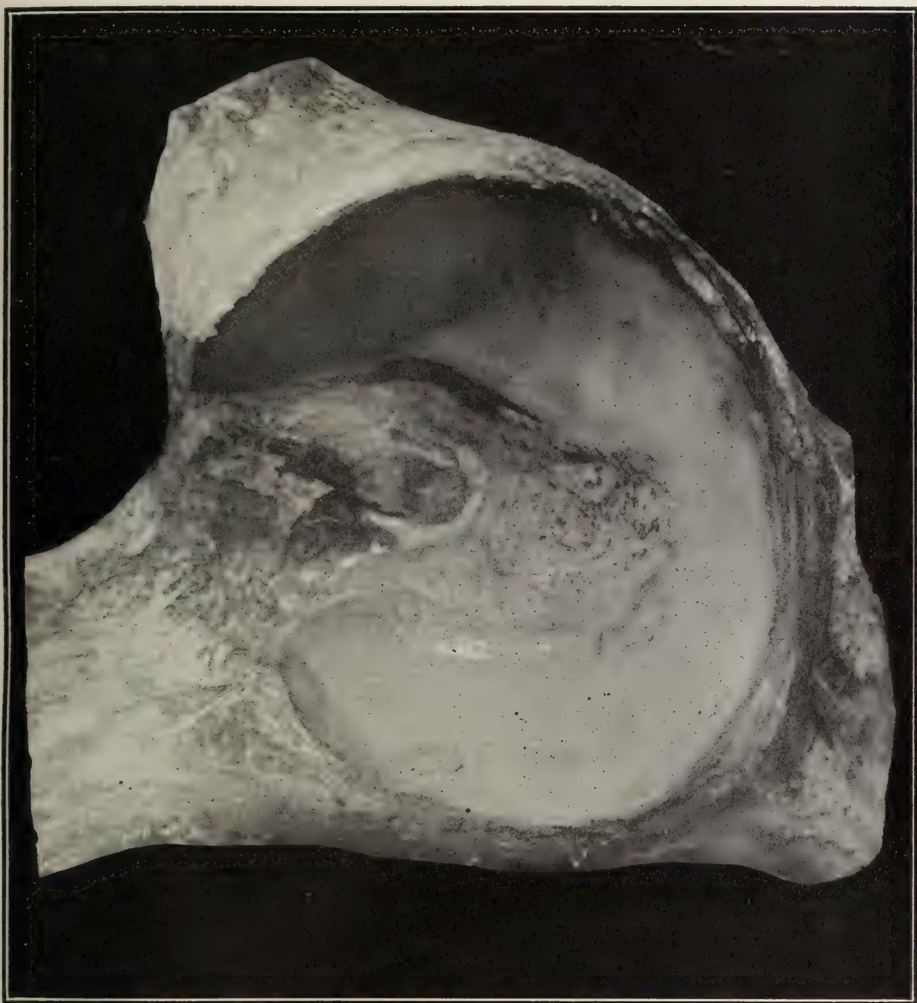
J. G. RUTHERFORD,
Directeur général vétérinaire.

BUREAU DE SANTÉ DES ANIMAUX,
DÉPARTEMENT DE L'AGRICULTURE,
OTTAWA.

INDEX.



Maladie du Coït.—Jument pur-sang, Clyde-Show. Remarquez la position de la patte de derrière. *Voir* à la page suivante la photographie de l'acétabule du membre affecté.



Maladie du Coït.—Ulcération très développée de l'acétabule, suite de la maladie. *Voir* à la page précédente photographie de la jument de laquelle cette jointure a été enlevée.



Maladie du Coït.—Brucefield Prince.



Maladie du Coït—Groupe de juments infectées à la station de quarantaine de Lethbridge. Mai 1905.



Maladie du Coït.—Groupe de juments infectées à la station de quarantaine de Lethbridge. Mai 1905.



Laboratoire biologique vu du côté sud-est.

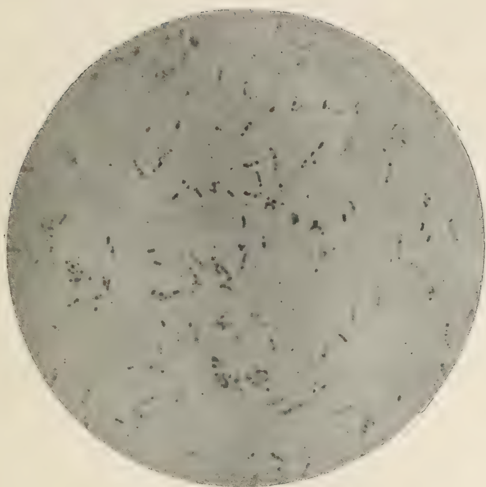


Fig. 1.
Bacillus Mallei de pure culture. (x1000).

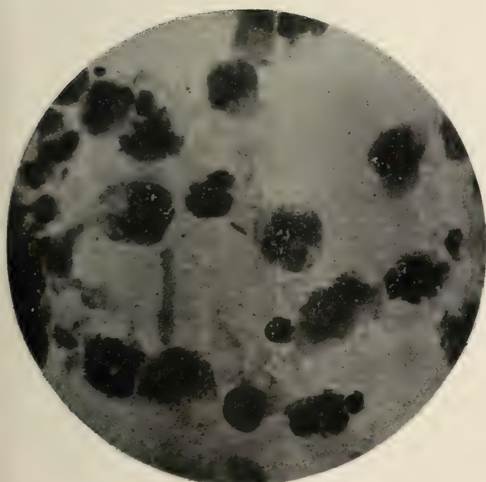


Fig. 2.
Bacillus Mallei dans le pus de l'orchite. (x1000).

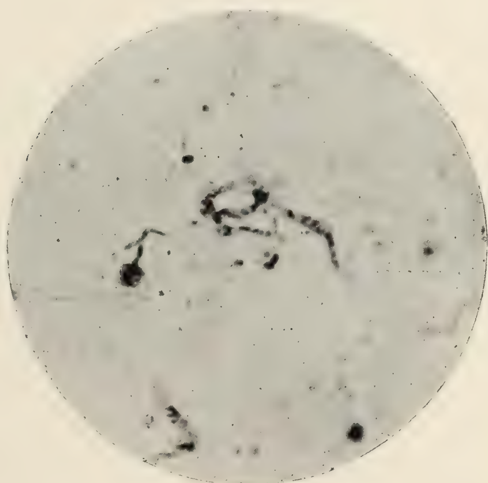


Fig. 3.
Bacillus Mallei. Involution trouvée dans un vieux bouillon de culture. (x1000).



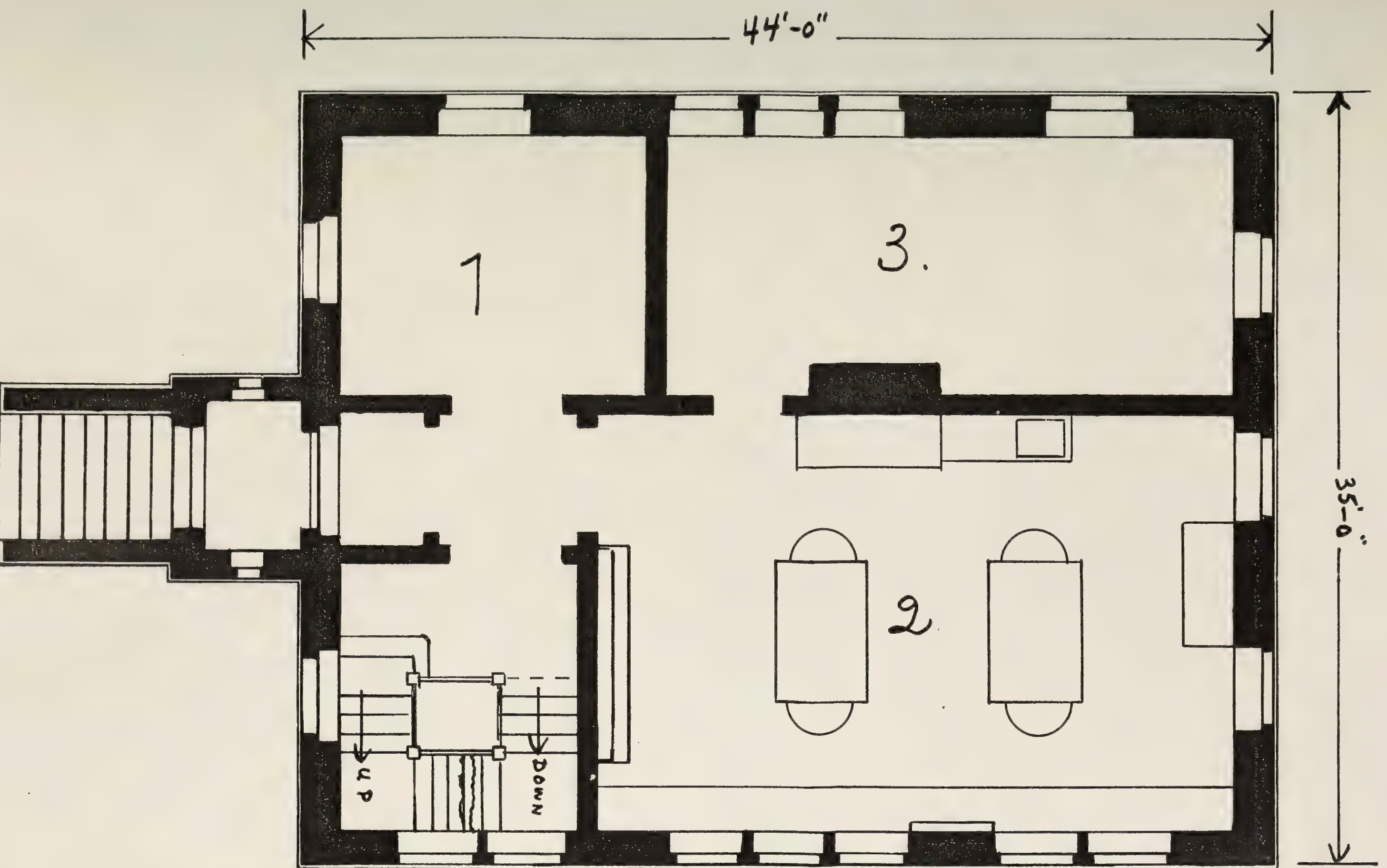
Fig. 1.—Maladie du Coït.—Brucefield-Prince. Remarquez la paralysie de l'oreille et de la lèvre supérieure accompagnée de la distorsion.



Fig. 2.—Maladie du Coït.—Jument demi-sang du district de Medicine-Hat. Remarquez la paralysie de l'oreille et de la lévre supérieure accompagnée de la distorsion.



Vue du laboratoire principal.



Rez-de-chaussée, laboratoire biologique.



Champ dans lequel on a pacagé des bestiaux, montrant la crue de l'ambroisie trifide.



Champ adjacent dans lequel on a pacagé des moutons, montrant l'effet produit sur les mauvaises herbes.

ANNEXE AU RAPPORT DU MINISTRE DE L'AGRICULTURE

LES FERMES EXPÉRIMENTALES

RAPPORTS

Du DIRECTEUR - - - - - - - - Wm. SAUNDERS, C.M.G., LL. D.,
De L'AGRICULTEUR - - - - - - - J. H. GRISDALE, B. Agr.,
De L'HORTICULTEUR - - - - - - - W. T. MACOUN,
Du CHIMISTE - - - - - - - - - F. T. SHUTT, M.A.,
De L'ENTOMOLOGISTE et BOTANISTE - - Jas. FLETCHER, LL. D.
Du CÉRÉALISTE - - - - - - - C. E. SAUNDERS, Ph. D.
Du RÉGISSEUR de la BASSE-COUR - - - A. G. GILBERT,
Du RÉGISSEUR, Ferme de Nappan (N.-E.) - - R. ROBERTSON,
De L'HORTICULTEUR, Ferme de Nappan (N.-E.) - W. S. BLAIR,
Du RÉGISSEUR, Ferme de Brandon (Man.) - - S. A. BEDFORD,
" " d'Indian-Head (Sask.) - - Angus MACKAY,
" " d'Agassiz (C.A.) - - Thos. SHARPE.

POUR

1905

IMPRIMÉ PAR ORDRE DU PARLEMENT



OTTAWA
IMPRIMÉ PAR S. E. DAWSON, IMPRIMEUR DE SA TRÈS EXCELLENTE
MAJESTÉ LE ROI.
1906

[N° 16—1906]

ANNEXE

AU

RAPPORT DU MINISTRE DE L'AGRICULTURE

SUR LES

FERMES EXPÉRIMENTALES

OTTAWA, 1er décembre 1905.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de soumettre à votre approbation le dix-neuvième rapport annuel sur les travaux exécutés ou en voie d'exécution aux différentes fermes expérimentales.

A mon rapport vous trouverez annexés les rapports des officiers suivants de la ferme expérimentale centrale : l'agriculteur, M. J. H. Grisdale ; l'horticulteur, M. W. T. Macoun ; le chimiste, M. Frank T. Shutt ; l'entomologiste et botaniste, le Dr James Fletcher ; le céréaliste, le Dr C. E. Saunders ; et le régisseur de la basse-cour, M. A. G. Gilbert.

Sur les fermes expérimentales succursales, il y a des rapports de M. R. Robertson, régisseur, et de M. W. S. Blair, horticulteur de la ferme expérimentale pour les provinces maritimes, à Nappan (Nouvelle-Ecosse) ; de M. S. A. Bedford, régisseur de la ferme expérimentale pour les territoires du Nord-Ouest, à Indian-Head ; et de M. Thos. A. Sharpe, régisseur pour la ferme expérimentale pour la Colombie Anglaise, à Agassiz.

Ces rapports présentent les résultats de nombreuses et importantes expériences soigneusement exécutées en agriculture, en horticulture et en arboriculture, obtenus par les travaux pratiques et scientifiques dans les champs, les granges, les laiteries, les basses-cours, les vergers et les plantations aux différentes fermes expérimentales ; les résultats d'investigations scientifiques en rapport avec le sélectionnement des céréales et avec la détermination de leur valeur relative, et ceux des travaux de recherches dans le laboratoire de chimie en rapport avec diverses branches de l'agriculture ; ceux de l'étude soigneuse de l'histoire naturelle et des mœurs des insectes nuisibles et des modes de propagation et d'envahissement des mauvaises herbes, accompagnés de conseils sur les moyens les plus pratiques et les plus économiques de détruire ces ennemis. Dans le rapport de l'entomologiste et botaniste on trouvera aussi des détails sur les expériences et les observations faites en agriculture dans le courant de l'année.

La demande considérable et toujours croissante des publications des fermes expérimentales parmi les cultivateurs du Canada, le volume de la correspondance qui va rapidement en augmentant, et l'empressement des cultivateurs en général à coopérer avec les fermes dans l'essai de nouvelles variétés promettantes, sont autant d'indices réjouis-

sants du désir de connaissances et de progrès dans cette classe de la communauté, ainsi que de la haute estime que l'on a pour les travaux des fermes. J'aime à croire que les cultivateurs et les producteurs de fruits du Canada trouveront les renseignements réunis dans le présent volume d'une grande utilité pratique et que ces renseignements contribueront à l'avancement de l'agriculture et de l'horticulture du pays.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

WM. SAUNDERS,

Directeur des Fermes expérimentales.

A l'Honorable

Monsieur le Ministre de l'Agriculture,

Ottawa.

FERMES EXPERIMENTALES

RAPPORT DU DIRECTEUR.

(*WM. SAUNDERS, C.M.G., LL.D., M.S.R.C., F.L.S.*)

Il a de nouveau été accordé aux cultivateurs du Canada une abondante moisson ; les récoltes ont été très satisfaisantes dans à peu près toutes les parties colonisées du pays.

Sur la côte du Pacifique, la récolte de foin, qui y est d'une grande importance, a été exceptionnelle, et a été rentrée en bonne condition. L'avoine, dont le produit occupe probablement le second rang en valeur dans la Colombie Anglaise, a donné un fort rendement d'excellente qualité. L'orge, les pois, le maïs et les plantes-racines ont tous bien rapporté. Le blé, qui toutefois n'y occupe qu'une faible superficie, a produit moins que d'ordinaire, par suite des dégâts de la mouche à blé (wheat midge, *Diplosis tritici.*

La récolte de fruits, qui devient rapidement une des plus importantes dans cette province, a en somme été satisfaisante. Les pommiers, les poiriers et les pruniers ont dans la plupart des localités donné une récolte moyenne, et dans quelques districts leur rendement a été élevé. Les arbustes fruitiers de toutes sortes ont bien rapporté.

La production du beurre, ainsi que celle de la volaille et des œufs, va en augmentant ; la culture du houblon s'étend et donne des résultats avantageux.

Dans l'Alberta, la superficie consacrée au blé de printemps et à l'avoine s'accroît rapidement. On sème aussi toujours plus de blé d'hiver, ainsi que d'orge et d'autres plantes utiles. Ces cultures ont toutes donné d'excellents rendements pendant la saison de 1905. La fabrique de sucre de betterave à Raymond, dans le sud de l'Alberta, a eu une bonne saison et a mis en œuvre une quantité considérable de betteraves à sucre d'excellente qualité. L'industrie laitière fait des progrès dans le nord de l'Alberta, d'où il a été exporté l'année passée une grande quantité de beurre. De nouveaux colons arrivent en foule dans toutes les parties que les chemins de fer rendent accessibles, et cette augmentation de la population aura avant longtemps pour résultat une très grande extension de la superficie soumise à la culture.

Dans la Saskatchewan, les récoltes n'ont jamais été meilleures. Un grand nombre de nouveaux districts ont été ouverts à la colonisation, et on a moissonné de fortes récoltes de blé dans des localités où il y a quelques années les colons auraient passé par dessus le terrain comme n'étant nullement propre à la culture du blé. Dans toutes les provinces de l'ouest le rendement et la qualité des graines de toute sorte ont été excellents cette année, et la moisson était à très peu près terminée avant les gelées.

Au Manitoba pareillement, on a rentré une abondante moisson de grain de qualité supérieure, ce qui a donné une impulsion durable aux affaires de tous genres et a mis les cultivateurs en général à leur aise.

La plus grande partie du blé moissonné a été classé comme Nord n° 1 (No. 1 Northern) ; l'avoine et l'orge ont produit du grain d'un poids et d'une qualité exceptionnels. L'industrie du bétail et l'industrie laitière font aussi des progrès satisfaisants.

Dans l'Ontario, il y a eu une production exceptionnelle de foin, bien au-dessus de la moyenne. On peut en dire autant du blé d'automne, du blé de printemps, de l'avoine et de l'orge, qui sont tous des cultures importantes dans cette province. Les plantes-

racines et le maïs ont donné des récoltes à peu près ordinaires. La pousse dans les pâturages pendant l'été et l'automne a été assez bonne ou bonne, et les animaux de ferme de toute espèce sont en bonne condition. Il y a eu une récolte moyenne de pommes, qui ont rapporté de bons prix ; les poiriers, les pruniers, les pêchers et la vigne ont bien produit.

Dans les comtés de l'ouest de Québec, où la chute de pluie a été suffisante, il y a eu abondance de foin, et la richesse des pâturages a fait fleurir l'industrie laitière ; et les cultures agricoles de tout genre ont donné des rendements satisfaisants. Les comtés de l'est ont un peu souffert de la sécheresse ; les récoltes y ont été plus faibles et la production laitière a été moindre, faute de bons pâturages.

Dans les provinces maritimes, la production du foin a été en somme, paraît il, au-dessus de la moyenne ; l'avoine a donné un rendement moyen ; le blé et l'orge ont bien rapporté. La première partie de la saison ayant été froide et humide, les semailles ont par suite été retardées. Le temps a ensuite été très favorable, et les récoltes ont rapidement mûri. En septembre le temps est devenu sec, ce qui a empêché les plantes-racines de se développer comme à l'ordinaire, et la sécheresse a réduit à la moyenne ou au-dessous bien des récoltes qui avaient été très promettantes. Dans les districts fruitiers la récolte de pommes a été passablement bonne ; le fruit était gros et d'excellente qualité et a rapporté de bons prix.

Les fermes expérimentales continuent à exercer une puissante influence sur les progrès de l'agriculture dans le pays entier. L'étude des besoins des cultivateurs dans toutes les parties du Canada, continuée incessamment depuis dix-neuf ans, a eu pour résultat l'accumulation de volumes de renseignements et d'expérience que nous plaçons à la portée de tous ceux qui en ont besoin. Nous avons donné de tous côtés instruction et renseignements sur toutes les branches de l'agriculture et de l'horticulture. En réponse aux demandes de renseignements venant de toutes les parties du pays, nous avons expédié des rapports et des bulletins par milliers et par dizaines de mille. La connaissance acquise par notre longue expérience, par nos observations suivies, par nos études soigneuses, nous l'avons disséminée dans le pays entier ; et il n'est besoin pour personne de rester dans l'ignorance quant aux meilleurs moyens à prendre pour réussir dans ses travaux. Nous encourageons les cultivateurs à correspondre avec nous ; aussi est-ce par milliers que se comptent les lettres écrites par les officiers des fermes en réponse aux questions sur des sujets spéciaux. Les officiers des fermes se rendent en outre à un grand nombre de réunions de cultivateurs dans les différentes provinces du pays et ont ainsi l'occasion de présenter à l'attention immédiate des cultivateurs présents, quelques-uns des principaux détails des travaux exécutés aux différentes fermes expérimentales.

Ainsi, les cultivateurs du Canada font des progrès en intelligence et en savoir faire ; ils réussissent mieux dans leur travail ; et les nouveaux-venus parmi nous reçoivent du secours à bien des égards par des renseignements sur le meilleur moyen de surmonter les difficultés et d'appliquer leur énergie à ce qui leur donnera du profit.

CULTURE DU BLÉ D'HIVER DANS L'ALBERTA.

L'augmentation remarquable de la quantité de blé d'hiver produite récemment dans la province de l'Alberta est un sujet d'un très grand intérêt et réclame l'attention des producteurs de grain et des meuniers dans toutes les parties de l'ouest. Dans le Rapport annuel des Fermes expérimentales pour 1901, en rendant compte d'une visite faite au mois d'août de cette année au district situé entre Cardston et Pincher dans le sud de l'Alberta, je disais :—

" Malgré sa grande altitude de 3,000 à 3,500 pieds, le climat est tel que le blé d'automne y réussit parfaitement dans beaucoup de localités ; il y est maintenant une culture importante, tant à Cardston qu'à Pincher, beaucoup de cultivateurs en récoltant de 30 à 40 boisseaux par acre. La variété dont on sème le plus à Cardston est un blé sans barbes à balle rouge connu sous le nom d'Odessa ; celui qu'on sème à Pincher est un blé barbu dont on a perdu le nom."

A ce moment là le blé d'hiver n'occupait pas une grande superficie ; beaucoup de cultivateurs préféraient le blé de printemps, et la culture du blé d'hiver n'était guère qu'à l'essai. Depuis lors, la superficie consacrée à ce grain a considérablement augmenté et la culture en est devenue bien plus générale, surtout dans les districts de Lethbridge, de Macleod et de Pincher.

C'est dans le Rapport annuel sur les Récoltes dans les Territoires du Nord-Ouest pour 1903 qu'a paru pour la première fois une mention de la superficie en blé d'hiver et du rendement de ce grain par acre ; il y était dit que la superficie avait été de 3,440 acres, qui avaient produit en tout 82,418 boisseaux. En 1904, le chiffre de la superficie s'est élevé jusqu'à 8,296 acres, et celui de la récolte totale à 152,125 boisseaux. Les comptes rendus pour 1905 ne sont pas encore disponibles ; mais il n'y a aucun doute qu'ils ne signalent une augmentation relativement beaucoup plus considérable. Bien que la récolte totale du blé d'hiver dans l'Alberta en 1904 soit bien moindre que celle du blé de printemps, il faut se rappeler que dans certains districts du sud de l'Alberta, où il n'y a qu'une superficie restreinte de terrain en culture, le blé d'hiver cette année-là formait plus d'un tiers de la récolte de blé totale ; et il n'y a guère de doute que les relevés pour 1905 présenteront une beaucoup plus forte proportion de blé d'hiver.

INTRODUCTION DE SEMENCE DE QUALITÉ SUPÉRIEURE.

Les deux ou trois années passées, il a été introduit une variété de blé d'hiver connne sous le nom de Turkey Red (Rouge de Turquie) et la culture s'en généralise rapidement dans l'Alberta. Une grande partie de la semence semée l'année dernière avait été apportée du Kansas, où on cultive communément cette variété. Elle a été importée par le chemin de fer Canadien du Pacifique, qui l'a fournie aux cultivateurs au prix coûtant. Le blé Turkey Red est de qualité supérieure ; il est probablement, en fait de qualité, le meilleur de tous les blés d'hiver. C'est une variété barbue à épi plutôt court et qui ne paraît pas, à la voir, devoir être très productive ; dans l'Ontario elle passe pour rapporter peu. Dans l'Alberta cette variété talle beaucoup, une seule amande produisant souvent de cinq à sept épis ; et sa productivité générale a été un sujet de surprise pour un grand nombre. Des échantillons que nous avons eus, apportés du Kansas, étaient à amandes petites et minces et pesaient de 60 à 61 livres le boisseau ; par contre, dans des échantillons récoltés dans l'Alberta, les grains sont beaucoup mieux nourris et d'une couleur plus lustrée, avec un poids de 64 livres et plus le boisseau. Ce blé est très en faveur auprès des meuniers du Kansas, et il n'y a aucun doute qu'il fera une farine excellente.

VOYAGE D'INVESTIGATION.

Dans le but de recueillir de plus amples renseignements sur les conditions de l'agriculture et les possibilités de la partie occidentale du sud et du nord de l'Alberta, en rapport particulièrement avec la production du blé d'hiver, j'ai visité, la saison passée, différentes parties de cette province en compagnie de M. A. Mackay, régisseur de la ferme expérimentale d'Indian-Head (Saskatchewan).

Nous arrivâmes le 27 août à Calgary, où nous allâmes voir M. J. S. Dennis, surintendant de l'irrigation pour le chemin de fer Canadien du Pacifique ; il nous donna beaucoup d'utiles renseignements, surtout quant aux progrès de l'irrigation dans l'Alberta. Grâce à la courtoisie de M. Dennis, nous pûmes visiter les travaux d'irrigation du chemin de fer Canadien du Pacifique jusqu'à dix à douze milles de Calgary et constater les grands progrès déjà accomplis sur cette étendue. On espère que, lorsque cette gigantesque entreprise sera achevée, les canaux d'irrigation distribueront assez d'eau pour irriguer environ un million d'acres de terrain. Il est difficile de se faire une idée du merveilleux changement qui en résultera sur une grande partie du territoire situé entre Calgary et Medicine-Hat ; puis, lorsque le terrain irrigué aura été suffisamment saturé d'eau, il en résultera sans aucun doute des conditions d'humidité plus favorables pour la culture sur des terrains adjacents trop élevés pour qu'on puisse y faire arriver l'eau des rivières.

SUD DE L'ALBERTA.

Le 29 août nous quittâmes Calgary en nous dirigeant vers le sud. Au nord de DeWinton nous vîmes depuis le chemin de fer quelques champs de blé, et, entre Okotoks et High-River, un grand nombre de champs. Depuis High-River, notre premier lieu d'arrêt, nous fîmes une tournée en voiture d'environ 50 milles dans la contrée environnante et visitâmes plusieurs fermes.

HIGH-RIVER ET ENVIRONS.

M. R. H. Robertson, de High-River, avait eu 47 acres de blé Turkey Red, qui à cette date était tout moissonné et battu. L'échantillon était excellent, bien nourri et pesant, et on estimait le rendement par acre à 40 à 44 boisseaux. M. Robertson avait fauché son blé Turkey Red le 15 août. Il avait aussi un beau champ de blé de printemps Fife blanc, qui a été fauché le 1er septembre.

Les estimés des récoltes mentionnés dans tout ce récit sont ceux des producteurs, et nous n'avions aucun moyen d'en corroborer l'exactitude ; mais, d'après ce que nous vîmes du blé sous différentes conditions tandis qu'il était encore sur pied, puis de l'aspect et de la quantité du grain une fois battu, ainsi que de l'apparence de l'éteule, nous considérons que les estimés des récoltes indiqués sont approximativement corrects pour les champs que nous visitâmes.

M. Wm Thompson, de High-River, avait eu 27 acres de blé Turkey Red, rendement estimé à 35 à 40 boisseaux par acre. Semé seulement un boisseau de semence à l'acre ; semé 15 août 1904 ; moissonné 20 août 1905. Il était à battre au moment de notre visite, et l'échantillon était très beau. Il avait aussi une forte récolte d'avoine, dont il attendait de 80 à 90 boisseaux par acre.

M. R. D. Brown, de High-River, avait eu 60 acres de blé Turkey Red. Il avait semé $1\frac{1}{4}$ boisseaux à l'acre le 15 août 1904 et avait moissonné le 15 août 1905. Il était occupé à battre le 30 août. Rendement estimé, 40 boisseaux par acre.

M. Gilman, d'Okotoks, avait eu 20 acres de blé d'hiver Dawson's Golden Chaff mêlé d'un peu de Tennessee Giant. Il avait semé le 26 juillet 1904 et moissonné le 19 août 1905. Le grain n'était pas encore battu ; mais il s'attendait à avoir 30 boisseaux par acre.

M. A. Clayton, de High-River, avait eu 30 acres de blé d'hiver, dont il attendait 35 boisseaux par acre.

Au sud de High-River, surtout entre Stavely et Claresholm, nous vîmes un grand nombre de champs d'une belle étendue, où la récolte n'avait pas encore été faite ; et on y labourait et préparait de vastes superficies pour ensemencement.

DE CLARESHOLM À MACLEOD.

Notre lieu d'arrêt suivant fut Claresholm, où nous fîmes une deuxième longue tournée en voiture de 50 milles ou davantage avant d'arriver à Macleod.

M. Robert Pearson, de Claresholm, avait un grand champ de blé d'hiver, qui promettait bien. Il était à le moissonner au moment de notre visite, et il en attendait une moyenne de plus de 30 boisseaux par acre.

M. George Hartman, près de Claresholm, avait eu 200 acres de blé d'hiver, qui était tout moissonné et en meules de gerbes ; mais il n'en avait pas encore battu.

Entre Claresholm et Leavings il y avait un grand nombre de vastes champs de blé d'hiver, et des étendues encore plus considérables ensemencées ou prêtes à l'être ; il en était de même depuis Leavings jusque près de Macleod. Dans ce district nous vîmes de vastes champs de blé d'hiver, la plus grande partie du grain en moyettes.

M. Fred. Garrow, de Cutbanks, avait eu 33 acres de blé d'hiver, dont il disait avoir obtenu en tout 1,350 boisseaux.

M. Grady, à 18 milles à l'ouest de Macleod, avait eu 80 acres de blé d'hiver, qui semé en octobre 1904, avait été moissonné au milieu d'août 1905. Cette ferme est à environ 4,000 pieds au-dessus du niveau de la mer. La récolte avait été excellente, et le grain avait bien mûri.

Les frères Taylor, à 7 milles au nord de Macleod, avaient un grand champ de blé d'hiver tout moissonné et en moyettes au 15 août. Ils avaient commencé à moissonner le 4 août.

M. J. McNaught, à 12 milles de Macleod, avait 250 acres de blé, partie blé d'hiver, mais la plus grande partie blé de printemps.

M, Miller, du même district, avait 50 acres de blé d'hiver, qu'il estimait devoir donner 30 boisseaux par acre.

Dans le district de Willow Creek, à 10 milles au nord de Macleod, les frères Thompson avaient eu plus de 400 acres de blé de printemps Fife rouge, qu'ils étaient à battre et dont ils attendaient 25 boisseaux par acre.

M. Lee Evans, à 3 milles à l'est de Macleod, avait eu 140 acres en blé d'hiver, la plus grande partie Turkey Red, avec un peu de Golden Chaff, qui avait été fauché la première semaine d'août et dont le produit attendu était de 25 boisseaux par acre.

M. Peter Rohlig, de Macleod, avait eu 6 acres de blé d'hiver Turkey Red, dont il disait avoir obtenu 56 boisseaux par acre.

M. J. Robert, de Macleod, avait, nous dit-on, battu 500 boisseaux de bon blé d'hiver, produit de 10 acres.

M. Hayter, du même district, avait eu 200 acres de blé d'hiver, qu'il disait lui avoir donné en moyenne 33 boisseaux par acre.

M. Peter Roberts, à 9 milles au sud de Macleod, avait dans 6 acres récolté 300 boisseaux de beau blé Turkey Red.

DE LETHBRIDGE À CARDSTON.

De Macleod nous allâmes à Lethbridge et visitâmes quelques fermes dans ces environs.

Richard C. Watkin avait 40 acres de blé de printemps Fife rouge presque tout prêt à moissonner et de très belle apparence ; il paraissait devoir en obtenir de 30 à 35 boisseaux par acre.

A 7 milles de Lethbridge, M. C. Magrath avait eu 100 acres de blé Turkey Red semé en août 1904. Au moment de notre visite le blé avait été battu et vendu. Le rendement avait été de 17 boisseaux par acre. Nous nous procurâmes un échantillon de ce blé ; il était très beau et bien nourri et pesait 64 livres le boisseau. Ce champ était sur un terrain élevé, et dans cette localité le temps avait été exceptionnellement sec ; aussi le blé avait-il souffert de la sécheresse, qui avait diminué le rendement.

A 9 milles de Lethbridge, aussi dans un terrain élevé, était un immense champ, qu'on disait être de 2,000 acres et qui paraissait avoir été bien préparé. Il appartenait à Silver et Carman, et à ce moment il était presque tout ensemencé ; un seul semoir travaillait encore à une extrémité du champ pour finir. Le labourage y avait été fait à la manière ordinaire.

Presque à côté de celui-ci était un autre grand champ qu'on disait être de 500 acres et qui était aussi préparé pour blé d'hiver. Celui-ci avait été labouré à la charrue à vapeur et paraissait avoir été travaillé très uniformément.

Dans le parcours en chemin de fer depuis Lethbridge à Cardston nous vîmes beaucoup de champs de blé d'hiver, mais nous n'eûmes guère de facilité pour visiter les fermes mêmes.

M. T. J. Smellie, de Raymond, est venu de l'Idaho il y a un an et demi. Il a eu cette année 1,300 acres de blé d'hiver, tout Turkey Red, qui a donné en moyenne 15 boisseaux par acre. Il avait espéré obtenir beaucoup plus; mais le temps très sec qui avait précédé la moisson, avait réduit le rendement. Il pensait achever en septembre l'ensemencement de 1,000 acres. M. Smellie produit surtout du blé d'hiver et est porté à croire que l'Odessa est plus avantageux que le Turkey Red.

M. W. L. Thompson avait eu environ 1,700 acres de blé dans le district de Spring-Coulée, surtout du Turkey Red, avec un peu d'Odessa. Le blé de M. Thompson était moissonné et battu, et il disait en avoir eu en moyenne de 15 à 20 boisseaux par acre. On nous informa que dans le district il y avait eu environ 20,000 acres en blé, princi-

palement en variétés d'hiver. On avait construit un élévateur à Spring-Coulée et presque achevé un second, qui devait être prêt à temps pour recevoir la récolte. Il a maintenant été construit en tout sept élévateurs le long de cette ligne.

ENVIRONS DE PINCHER ET COWLEY.

Nous visitâmes ensuite la contrée autour de Pincher et de Cowley le long du chemin de fer Canadien du Pacifique vers la passe du Nid de Corneille (Crow's Nest).

A Pincher nous vîmes les champs de blé de M. Wm. Dobbie. Il y a 1,170 acres de blé d'hiver, dont 550 de Turkey Red, 200 d'Odessa et le reste de blés inermes et de blés barbus mêlés. Nous examinâmes un champ de Turkey Red dont nous estimâmes le produit à 30 à 35 boisseaux par acre. Une partie de son blé, qui avait été semée tard, paraissait moins belle et ne pas devoir donner plus de 10 à 20 boisseaux par acre.

M. G. W. Buchanan, de Pincher, avait 300 acres de blé d'hiver, et beaucoup d'autres cultivateurs du district en avaient de 50 à 100 acres et davantage. La plupart des terrains dans cette contrée avaient été clôturés, et presque tous les "homesteads" avaient été pris jusqu'à une certaine distance des chemins de fer ; des colons nouveaux venus avaient aussi déjà acheté beaucoup d'autres terres offertes en vente. En parcourant ces environs en voiture, ainsi que la contrée entre Pincher et Cowley, nous vîmes des quantités considérables de blé d'hiver en moyettes sur des centaines d'acres, ainsi que beaucoup de champs récemment ensemencés de grain.

A Cowley M. Bryce Miller avait eu 110 acres de blé d'Odessa et de Turkey Red. Il avait fauché son blé le 15 août.

M. J. E. Davison avait eu 50 acres de blé d'hiver près de la station, et on voyait au loin une quantité d'autres champs grands et petits.

LE MEILLEUR MOMENT POUR SEMAILLES, ETC.

Les cultivateurs que nous visitâmes exprimèrent des opinions très différentes quant au moment où il vaut le mieux semer le blé d'hiver dans le sud de l'Alberta ; mais, à juger d'après les résultats que nous avons vus, le moment le plus sûr paraît en général être de semer dans terrain bien préparé après la dernière semaine d'août et avant le milieu de septembre.

Nous n'avons entendu parler d'aucun insecte nuisible qui ait fait du tort au blé d'hiver, mais dans quelques localités il y avait beaucoup de carie dans le grain. La carie, quand il s'en trouve, déprécie considérablement le grain ; et, puisqu'il est si facile de la prévenir en sulfatant la semence (aspergeant le grain quelques heures avant la semaille, avec une solution d'une livre de sulfate de cuivre dans 3 gallons d'eau pour 10 boisseaux de grain), aucun cultivateur ne devrait négliger de prendre cette précaution.

Quant au moment de la maturation, le blé d'hiver dans le sud de l'Alberta mûrit en moyenne environ dix jours plus tôt que les variétés de printemps. La plus grande partie du blé dont nous avons parlé jusqu'ici a été produit dans un terrain qu'il y a cinq ans on considérait comme propre seulement au pâturage ; et, à part une ou deux légères exceptions il a tout été produit sans irrigation.

VISITE DANS LE NORD DE L'ALBERTA.

Continuant cette investigation, nous nous rendîmes dans la partie nord de la province entre Calgary et Edmonton ; nous trouvâmes qu'en bien des endroits on cultivait plus ou moins de blé d'hiver, quoique la superficie totale ainsi employé dans le nord de l'Alberta soit encore relativement petite.

Dans les confins de Calgary M. Wm. Pearce avait quelques acres de blé d'hiver semé cette saison-ci, qui avait fait une pousse vigoureuse et promettait bien.

Dans beaucoup d'endroits différents nous vîmes depuis le train des champs de blé d'hiver d'étendues diverses. Dans quelques-uns le grain était en moyettes, dans d'autres il avait été semé depuis peu et avait bien levé. Il y avait surtout de ces champs entre Crossfield et Olds. Dans une course en voiture à travers le district autour d'Innisfail,

nous vîmes des quantités considérables de blé, dont partie était de variétés d'hiver. Dans une autre course semblable près de Red-Deer nous remarquâmes plusieurs champs de blé d'hiver.

M. Joseph W. Smith, de Red-Deer, avait eu 18 acres de blé d'hiver, qui lui avait donné 51 boisseaux par acre. Nous vîmes ce blé, qui était très bon et bien nourri.

Un autre cultivateur à une petite distance de Red-Deer avait semé trois boisseaux de blé Turkey Red dans un peu moins de trois acres de terrain et avait battu 151 boisseaux. C'était le premier essai de Turkey-Red dans cette localité.

Sur le parcours entre Blackfalds et Lacombe nous vîmes un grand champ de blé d'hiver récemment ensemencé et bien levé, et un autre champ près de Lacombe, où le grain était en moyettes. Dans une course en voiture dans ces environs nous en vîmes d'autres champs.

A Edmonton nous employâmes deux jours à parcourir la contrée environnante, mais nous n'y vîmes guère de blé d'hiver. Si le temps à notre disposition nous avait permis de visiter un plus grand nombre de cultivateurs du nord de l'Alberta, nous aurions sans aucun doute vu beaucoup d'autres champs de ce grain.

D'après le Rapport annuel du Ministère de l'Agriculture des Territoires du Nord-Ouest pour 1904, la superficie totale en blé d'hiver cette année-là dans les différents districts compris dans la partie de la province que nous avons visitée, est comme suit:—

District n° 12 : Edmonton, Strathcona et Wetaskiwin.—Blé d'hiver, 47 acres ; rendement moyen, 13·23 boisseaux par acre.

District n° 13 : Red-Deer, Lacombe et Ponoka.—Blé d'hiver, 344 acres ; rendement moyen, 30·24 boisseaux par acre.

District n° 14 : Innisfail, Olds et Didsbury, y compris la contrée le long du chemin de fer de Calgary à Edmonton, entre Carstairs et Penhold.—Blé d'hiver, 915 acres ; rendement moyen, 21·95 boisseaux par acre.

Par ces chiffres on verra que le blé d'hiver est essayé sur un vaste territoire dans le nord de l'Alberta ; mais il n'y occupe pas encore comme culture une position aussi importante que dans la partie sud de la province.

Les essais qui ont été faits, paraissent démontrer que les conditions de climat du nord de l'Alberta sont favorables pour la culture du blé d'hiver ; et, si de nouveaux essais confirment l'opinion maintenant générale que l'on gagne dix jours en fait de la maturation, et que l'on obtient un rendement moyen plus élevé, ces puissants facteurs pourront conduire à faire cultiver ce grain dans le nord en beaucoup plus grandes quantités. On cultive naturellement avec succès le blé de printemps dans la plus grande partie de l'étendue de pays colonisée, et la superficie qui lui est consacrée va rapidement en augmentant.

Lorsqu'on considère les avantages de la culture du blé d'hiver en Alberta, il faut ne pas perdre de vue que l'on ne peut utiliser le terrain aussi avantageusement qu'avec le blé de printemps. On ne peut avoir qu'une seule récolte de blé d'hiver en deux ans, à moins que l'on ne puisse d'abord avoir une culture hâtive au printemps, telle que de l'avoine ou des grains mêlés fauchés verts pour fourrage assez tôt pour qu'on puisse labourer à temps pour la semaille du blé d'hiver. On peut naturellement faire suivre le blé d'hiver par du grain de printemps, et ensuite par la jachère d'été, ce qui donnerait deux récoltes de grains pendant les trois années.

Dans cette investigation nous avons parcouru une grande étendue de pays, le trajet en chemin de fer ayant été de plus de 800 milles et en voiture de plus de 300 milles.

ESSAIS DE CULTURE DANS LE YUKON.

Dans le but de nous renseigner quant aux possibilités agricoles dans certaines parties du territoire du Yukon, et en consultation avec le contrôleur de la gendarmerie royale à cheval du Nord-Ouest, qui a eu la bonté de coopérer avec moi dans ce travail, je dressai au commencement de l'année un programme d'essais divers. Il donna des instructions pour que les semences envoyées fussent convenablement distribuées, et les officiers ainsi que les autres membres de la gendarmerie méritent bien des remerciements pour le bienveillant intérêt qu'ils ont pris à ce travail.

Les paquets de grains, de graines de graminées et de pomm s de terre furent expédiés d'Ottawa le 18 avril 1905 ; mais, en conséquence du peu de commodités postales pour le transport de paquets dans cette région lointaine pendant les mois d'hiver, ils n'arrivèrent à Dawson qu'au commencement de juin, date trop avancée pour qu'il y eût succès uniforme dans ce climat.

Partie des semences expédiées resta à White-Horse aux soins de l'officier supérieur, M. le surintendant A. E. Snyder, qui y reçut les échantillons vers le milieu de mai.

LISTE DES ÉCHANTILLONS EXPÉDIÉS POUR ESSAIS EN 1905.

8 sacs de 1 lb. de graine de brome inerme.

8 " " de ray-grass de l'ouest.

8 " " de mil (timothy).

8 " " de moha de Hongrie.

8 sacs de 5 lb. de blé (2 d'Early Riga, 2 de Ladoga, 2 de Preston et 2 de Stanley).

8 sacs de 4 lb. d'avoine (4 de Ligowo améliorée, 2 de Welcome et 2 de Tartar King).

8 sacs de 5 lb. d'orge (4 de Mensury, 2 d'Odessa et 2 de Champion).

10 sacs de 3 lb. de pommes de terre (5 de Rochester Rose et 5 de Vick's Extra Early).

Les échantillons étaient accompagnés des explications et instructions suivantes :—

" En envoyant les échantillons énumérés ci-dessus nous avons arrangé pour qu'ils soient essayés à huit ou dix endroits différents. Le brome et le ray-grass sont tous les deux des graminées vivaces rustiques. Le mil est moins rustique, mais il est aussi vivace et sera utile pour comparaison. Le moha de Hongrie est une variété de millet ; c'est une graminée annuelle qui mûrit très tôt, et j'espère qu'on la trouvera utile pour fourrage.

" Il faut semer les graminées aussitôt qu'il est possible. On peut les semer à la volée et recouvrir la graine au râteau, ou bien en rayons espacés de sept ou huit pouces. Si l'on en a la facilité, il sera bon d'essayer les deux manières. Dans les terrains infestés de mauvaises herbes, on peut plus facilement maintenir les parcelles propres si l'on a semé la graine des graminées en rangs. Lorsqu'on laisse les mauvaises herbes prendre le dessus dans une parcelle, elles nuisent beaucoup aux cultures, et les rendements sont ordinairement faibles.

" Toutes les variétés de grain envoyées sont précoces à mûrir et par suite au nombre des plus promettantes pour essai dans la contrée du Yukon. Il faut les semer aussitôt que le sol est en état d'être travaillé, et on peut les semer soit à la volée ou en rayons. Si l'on sème à la volée, il faut ensuite râteler jusqu'à ce que la semence soit bien recouverte ; si l'on sème en rangs, il faut enterrer la semence à deux pouces de profondeur. Chaque échantillon de grain envoyé est suffisant pour ensemencer un vingtième d'acre, soit une parcelle de 33 pieds sur 66. La quantité de graine de graminée dans chaque sac ensemencera une parcelle de même grandeur.

" Les variétés de pommes de terres envoyées sont toutes deux extra hâtives. Elles sont aussi productives et d'excellente qualité. On les prépare pour le plantage en les sectionnant de manière à avoir deux ou trois yeux à chaque tronçon ou planton ; puis on les plante en rangs espacés de deux pieds et demi, les plantons à intervalles d'environ un pied dans les rangs, et on les recouvre d'environ quatre pouces de terre."

L'aide-commissaire à Dawson, M. T. G. Moore, officier supérieur pour le territoire du Yukon, et le surintendant M. A. E. Snyder, commandant à White Horse, m'ont fait parvenir les rapports suivants sur les résultats obtenus de ces échantillons :—

RAPPORT SUR LES SEMENCES FOURNIES PAR LA FERME EXPERIMENTALE, MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, SEMEES EN 1905 DANS LE TERRITOIRE DU YUKON.

Semé par	Semence	Date du semis.	Date du rapport.	Rapport.
		1905		
Wm. Horkan. ..	Orge Mensury......	13 juin...	18 août..	Semé dans terrain neuf, bien travaillé ; pousse bien, mais semé trop tard pour mûrir parfaitement cette saison.
"	" " ...... (Semence reçue en 1904.)	23 mai...	18 " ..	Semé la même semence dans le jardin de l'habitation du gouverneur ; a bien mûri et sera prête à moissonner dans une semaine, environ 13 semaines après la semaille. Excellente pour le Yukon, soit pour foin ou pour grain ; mais doit être semée tôt.
"	Orge d'Odessa.......	15 juin...	18 " ..	Malgré semaille tardive et sécheresse continue en juin et juillet, a poussé vigoureusement, mais ne pourra guère mûrir parfaitement cette saison. Semée en mai ou aux 1ers jours de juin, je crois que ce serait une variété utile et avantageuse dans ce climat.
"	Mil...............	12 " ..	18 " ..	Semé dans la pelouse de l'Administration séparément et en mélange ; a fait remarquablement bien ; fauché 4 fois, maintenant d'un très frais aspect. Convient bien pour pelouses, pâturages et prairies dans le Yukon.
"	Brome inerme.......	12 " ..	18 " ..	Semé dans la pelouse de l'habitation du gouverneur séparément et en mélange avec d'autres graminées ; dans tous les cas a poussé vigoureusement. Bonne graminée à foin et à pâturage pour ce climat.
"	Moha de Hongrie...	12 " ..	18 " ..	Semé dans les terrains de l'habitation du gouverneur, a bien fait ; fauché 3 fois, pousse maintenant vigoureusement. Utile graminée pour ce climat.
"	Ray-grass de l'ouest.	12 " ..	18 " ..	Semé dans la pelouse de l'habitation du gouverneur dans un endroit en partie ombragé. Pousse vigoureuse et très satisfaisante.
"	" " ..	13 " ..	18 " ..	Semé dans les terrains de l'administration séparément et en mélange avec d'autres graminées ; a bien fait dans chaque cas, est maintenant vert et poussant vigoureusement. Convient bien pour ce climat.
"	Avoine Welcome....	15 " ..	18 " ..	Pousse vigoureusement, mais semée trop tard pour mûrir le grain. Fait bien maintenant et donnera une excellente récolte dans le Yukon si on la sème aussitôt que les gelées du printemps le permettent.
"	Avoine Ligowo améliorée............	15 " ..	18 " ..	Pousse bien et promet bon rendement, mais semée trop tard pour mûrir le grain. Bonne avoine rustique qu'il faut semer tôt.
"	Blé Stanley..........	15 " ..	18 " ..	Semé dans terrain neuf bien travaillé. Pousse bien et a belle apparence, mais trop tard pour rien produire cette année. J'ai réservé partie de la semence pour semer de bonne heure la saison prochaine.
"	Blé Preston..........	15 " ..	18 " ..	Pousse vigoureusement et très promettant, mais trop tard pour mûrir avant les gelées. Aussi réservé de la semence pour semer tôt la saison prochaine.
"	Pomme de terre Rochester Rose. ...	12 " ..	18 " ..	Bonne pousse vigoureuse ; tiges épaisses et bien formées ; tubercules d'une bonne grosseur et mûrissant bien, considérant le plantage très tardif. Je pense que ce sera une excellente variété pour plantage hâtif.
"	Pomme de terre Vick's Extra Early.	12 " ..	18 " ..	Tiges grêles et courtes, tubercules peu développés. Moins bonne jusqu'ici que la Rochester Rose semée dans même sol et mêmes conditions. Semence reçue trop tard pour un essai satisfaisant.
P. Reitsma......	Mil	8 " ..	9 sept..	Pousse passablement bonne.
"	Ray-grass de l'ouest.	8 " ..	9 " ..	Pousse très faible.

RAPPORT SUR SEMENCES FOURNIES PAR LA FERME EXPERIMENTAL, ETC.—*Suite.*

Semé par.	Semence.	Date de semis.	Date du rapport.	Rapport.
P. Reitsma	Avoine Tartar King.	9 juin. ..	9 sept. ..	Pousse luxuriante ; mûrira, je crois, si elle est semée très tôt au printemps.
"	Orge Mensury......	9 " ..	9 " ..	Pousse luxuriante jusqu'aux fortes pluies ; aurait sans doute mûri, si elle avait été semée au milieu de mai.
"	Pomme de terre Vick's Extra Early	7 " ..	9 " .	Bonne pousse ; très productive. Pas mûri à cause de fortes gelées en août. N.B.—Les semences ci-dessus ont été plantées dans un riche sol sableux et argileux, bien fumé les années précédentes. En semant un mois plus tôt, nous pouvons obtenir autour de Dawson d'assez bonnes récoltes.
Surint. Cuthbert	Ray-grass de l'ouest Brome.	7 " ..	5 " ..	Les deux graminées semées tard, mais sont bien venues et conviennent pour la centrée.
W. H. Dailey...	Mil................	24 mai....	13 " ..	Fauché le 20 août ; en fleurs plus de deux semaines auparavant.
" ..	Avoine........	24 " ..	13 " ..	Fauché le grain 20 août.
" ..	Blé................	24 " ..	13 " ..	Détruit par inondation.
N. F. Hagel....	Pommes de terre Vick's Extra Early et Rochester Rose.	....	14 août...	Plantes extrêmement belles ; en fleurs depuis environ trois semaines. Je crois que les tubercules mûriront ; ils auraient certainement mûri si le plantage avait eu lieu plus tôt.
W. R. Dubell...	....	....	....	Quant aux résultats obtenus avec les semences fournies par le département de la gendarmerie, après réflexion j'ai conclu que ni le sol, ni les conditions, ni la saison avancée au moment de leur réception n'étaient propres pour un essai satisfaisant des semences. Etant un des premiers colons du territoire du Yukon, je suis très intéressé à ce sujet, et j'ai pensé qu'il valait mieux garder les semences pour une autre année afin de pouvoir faire ce que je considère être un essai convenable dans un morceau de terre ordinaire, en semant au bon moment. C'est ce que je ferai, et je serai aise de fournir au département des spécimens des récoltes et des détails sur la culture et la pousse des plantes. Je recommanderais que toutes les semences pour essais fussent envoyés à Dawson en automne ou pendant l'hiver, car un court espace de temps, ne fût-ce qu'une dizaine de jours, fait très souvent ici la différence entre le succès et l'insuccès des céréales ou des légumes semés. D'après mon expérience, je considère que ce serait jeter loin des semences que de les semer après la date à laquelle j'ai reçu ces paquets (vers la fin de mai), tandis que pour un essai utile il faudrait les mettre en terre presque avant que le sol soit dégelé. Je serai en tout temps aise de fournir au département tous les renseignements en mon pouvoir.
J. P. Whitehouse	Pomme de terre Vick's Extra Early	4 juin ...	12 " ..	Bonne pousse vigoureuse ; à présent en fleurs.
" ..	Pomme de terre Rochester Rose.... .	4 " ..	12 " ..	A moins poussé que Vick's, mais paraît mieux développer ses tubercules.
" ..	Blé Early Riga......	5 " ..	12 " ..	Assez bien poussé, considérant la date de la semaille ; a bien épié, mais tout vert à ce moment.

RAPPORT SUR SEMENCES FOURNIES PAR LA FERME EXPERIMENTALE, ETC.—*Suite.*

Semé par.	Semence.	Date du semis.	Date du rapport.	Rapport.
J. P. Whitehouse	Orge Mensury.......	5 juin. ..	12 août...	A bien levé, mais a gelé la nuit du 12 juin. Commence maintenant à épier.
" ..	Avoine Ligowo......	5 " ..	12 " ..	Est très bien venue ; a beaucoup tallé et bien épié ; paille d'environ 3 pieds ½ de longueur, toute verte à ce moment-ci.
" ..	Mil..	5 " ..	12 " ..	Partie, semé avec l'avoine, a passablement bien levé. Le reste semé seul a fait moins bien en conséquence de la sécheresse ; ne fait que commencer à bien pousser.
" ..	Moha de Hongrie...	5 " ..	12 " ..	Par suite de la sécheresse, a levé tard. N'aura pas le temps de pousser beaucoup.
" ..	Brome et ray-grass de l'ouest.........	5 " ..	12 " ..	La sécheresse a longtemps retardé ces graines. Elles n'ont pas bien levé, et je ne pense par que les plantes résistent à l'hiver.
				N.B.—Le terrain aurait été prêt pour ces graines le 10 mai ; il était alors en meilleure condition, et le temps aurait été plus favorable. Le mil résistera, je pense, à l'hiver. Le printemps prochain, si le département le désire, je ferai rapport sur le rendement des pommes de terre et des semences.

Z. G. WOOD,
Aide-commissaire commandant,
Gendarmerie à cheval du N.-O., T. du Yukon.

RAPPORT REÇU DE WHITE-HORSE.

J'ai l'honneur de soumettre le rapport suivant sur les résultats qu'ont donnés les graines reçues de la ferme expérimentale d'Ottawa et semées ce printemps dans différent endroits de ce district.

GRAMINÉES.

Brome inerme.—Semé à White-Horse et à Ten-Mile-Point. Dans ce dernier endroit, semé dans terrain neuf ; faute de pluie, il a atteint seulement 3 pouces de hauteur. A White-horse, où nous avons eu davantage de pluie, il a mieux poussé.

Ray-gras de l'ouest.—Semé à White-Horse, à Ten-Mile-Point et à Big-Bend, sur la piste de Kluahne à environ 80 milles de White-Horse. A White-Horse et à Big-Bend, il a poussé d'une manière surprenante et aurait donné à peu près trois tonnes par acre, tandis qu'à Ten-Mile-Point, il n'a atteint que 3 pouces de hauteur.

Moha de Hongrie.—Semé à White-Horse ; n'a pas levé, la saison ayant été trop sèche.

Mil.—Semé par deux cultivateurs différents à White-horse. A manqué chez l'un, tandis que chez l'autre, bien que dans terrain plus pauvre, a fait une pousse des plus luxuriantes, et, à ce que croit celui qui l'a semé, convient admirablement dans les conditions de cette partie du territoire du Yukon.

A Big-Bend le mil a manqué ; celui qui l'a semé, prétend qu'il exige davantage d'eau et un sol mieux préparé que le ray-grass.

AVOINE.

L'avoine Ligowo améliorée a été semée à White-Horse et Big-Bend. Celle à White-Horse a été semée dans terrain élevé et terrain bas ; et dans les deux cas le grain a mûri et a été d'excellente qualité. Celle à Big-Bend, au contraire a manqué ; la personne qui l'a semée pense que la saison là a été trop sèche.

Welcome.—Partie de la semence a été semée à Ten-Mile-Point, dans terrain neuf ; il n'y a point eu de pluie, de sorte qu'elle n'a atteint que 3 pouces de hauteur et a manqué.

BLÉ.

Preston.—La seule variété semée. M. J. C. Shermer, de Ten-Mile-Point, d'un seul paquet semé a obtenu 20 livres ; les tiges avaient 23 pouces de hauteur.

ORGE.

Champion.—Semé à White-Horse, a produit une récolte extra bonne d'excellente qualité.

Odressa.—Semé dans terrain très élevé à environ 7 milles de White-Horse, a atteint 30 pouces de hauteur.

POMMES DE TERRE.

Rochester Rose.—Plantée à Ten-Mile-Point ; le paquet de 3 livres a donné 57 livres. Un autre paquet de 3 livres de cette variété planté dans terrain élevé près de White-Horse a produit seulement 12 livres de tubercules, autrement très bons. Dans le jardin de la gendarmerie à White-Horse un paquet de 3 livres a rapporté 98 livres ½ ; neuf tubercules pesant 4 livres ½ ont obtenu le premier prix au concours de White-Horse. Cette variété paraît particulièrement convenir pour ce sol et ce climat.

Vick's Extra Early.—Plantée à White-Horse a passablement bien produit.

J'ai distribué toutes les semences reçues à dix cultivateurs différents : sept à White-Horse et environs, une à Ten-Mile-Point, une à Big-Bend et une à Big-Salmon. Malheureusement cette dernière a été consumée dans un incendie dans cet endroit le 22 mai dernier.

La distribution a eu lieu du 12 au 22 mai, et dans quelques cas les semences n'ont été mises en terre qu'à la fin de mai, ce qui cette année était un peu tard dans la saison. En conclusion, je puis dire que sur les cinq dernières saisons, celle-ci a été la plus favorable pour la culture des légumes et des grains dans ce district ; et néanmoins nous n'avons point eu de pluie jusqu'au milieu de juin. Il a plu deux jours en juin, le 13 et 26, la chute totale de pluie ayant été de ·93 pouces.

A. E. SNYDER,
Surintendant commandant de la Division "H."

NOUVEL ENVOI POUR ESSAIS EN 1906.

Le succès de ces essais est très encourageant, considérant que les semences sont arrivées si tard. Nous avons décidé de faire un autre envoi plus considérable et semblable d'échantillons à celles qui ont si bien fait en 1905. Pour gagner du temps, une partie a été expédiée depuis Brandon (Man.) ; le reste l'a été depuis Ottawa. Tous ont été envoyés à Dawson à l'adresse du surintendant A. R. Cuthbert.



TERRAINS DE LA FERME EXPÉRIMENTALE CENTRALE, OTTAWA. *Photo. par C. E. Saunders.*

Les échantillons expédiés de Brandon ont été envoyés le 23 septembre ; en voici la liste :—

Blé Preston	100 lb. en sacs de	5	lb.
Blé Stanley	100 "	5	"
Orge d'Odessa	100 "	2½	"
Pomme de terre Rochester Rose	100 "	2½	"
" Vick's Extra Early	100 "	2½	"
" Early Rose	50 "	2½	"
" Vermont Gold Coin	50 "	2½	"
Brome inerme	25 "	1	"
Ray-grass de l'ouest	25 "	1	"

Ensuite le 2 octobre nous avons expédié de la ferme expérimentale centrale à Ottawa, les quantités suivantes :—

Avoine Welcome	100 lb. en sacs de	2½	lb.
" Ligowo améliorée	200 "	2½	"
Orge d'Odessa	100 "	2½	"
" Mensury	200 "	2½	"
Mil (timothy)	25 "	2½	"
Moha de Hongrie	25 "	1	"

Une lettre reçue du surintendant Cuthbert, en date du 12 octobre, a accusé réception de tous les échantillons, qu'il disait être arrivés en bon ordre.

De la ferme expérimentale centrale à Ottawa nous avons le 20 novembre envoyé aussi à White-Horse :—

Blé Preston	20 lb. en sacs de	5	lb.
Avoine Ligowo améliorée	16 "	4	"
Orge d'Odessa	16 "	4	"
Pomme de terre Rochester Rose	30 "	3	"
Brome inerme	4 "	1	"
Ray-grass de l'ouest	4 "	1	"
Mil	4 "	1	"
Moha de Hongrie	4 "	1	"

Ces échantillons étant déjà parvenus à leur destination, il y aura amplement le temps de les distribuer de la meilleure manière possible et de telle sorte qu'ils soient semés au plus tôt le printemps prochain.

Nous avons encore expédié récemment à Dawson des échantillons de deux variétés de blé à maturation très précoce. Ce sont deux nouvelles sortes récemment introduites par le céréaliste des fermes expérimentales : l'une du nom d'Aurora a été obtenue par sélectionnement d'un blé précoce reçu d'une altitude élevée dans les monts Himalaya dans l'Inde ; l'autre est un lignage précoce amélioré d'une variété croisée, connue sous le nom de Bishop. L'Aurora est la variété la plus précoce que nous ayons encore produite ; elle mûrit plus de deux semaines avant le Fife rouge. Le blé Bishop est aussi très précoce, car il mûrit environ dix jours avant le Fife rouge. Ce sont deux blés de bonne qualité, mais nous n'avons pas encore exactement déterminé leur productivité relative. Nous avons envoyé en paquets de demi-livre une livre d'Aurora et deux livres de Bishop. Nous serons très intéressés de connaître les résultats de ces essais.

INSPECTION ET CLASSEMENT DU BLÉ DANS LA DIVISION D'INSPECTION DU GRAIN DU MANITOBA.

On s'est un peu occupé dernièrement de la question de savoir si les méthodes employées dans l'inspection du blé étaient équitables pour le cultivateur aussi bien que pour le meunier ou pour l'acheteur qui exporte. Des cultivateurs dans quelques cas ont cru qu'ils ne recevaient pas des meuniers la pleine valeur du blé, surtout du blé des classes inférieures.

La Division des céréales et celle de la chimie à la ferme expérimentale centrale ont soigneusement étudié ce sujet et ont publié un bulletin qui présente les résultats de cette investigation. Nous avions obtenu de M. David Horn, inspecteur en chef de la division d'inspection du grain du Manitoba, des échantillons authentiques et représentatifs des différentes marques de blé. Par l'emploi d'un petit moulin à cylindres, partie de chacun de ces échantillons a été réduite en farine, de laquelle on a fait du pain. Les résultats de la panification plusieurs fois répétés ont été soigneusement comparés en fait de texture, de qualité, etc., et les renseignements obtenus ont été compilés. Dans la Division de la chimie il a été analysé des échantillons tant de blé entier que de farine, et les taux des différents constituants ont été déterminés. La comparaison des conclusions auxquelles le céréaliste et le chimiste sont arrivés indépendamment l'un de l'autre, fait voir d'une manière concluante que, considérant les difficultés du sujet, le système actuel de classement, lequel est exécuté avec soin et consciencieusement, est en somme asssez juste tant pour celui qui vend le grain que pour celui qui l'achète. Il a été distribué un très grand nombre d'exemplaires de ce bulletin, et tous ceux qui en désirent peuvent en obtenir en en faisant la demande au directeur des fermes expérimentales.

MARQUES DE BLÉ DE PRINTEMPS DANS LA DIVISION D'INSPECTION DU GRAIN DU MANITOBA.

L'Acte de l'inspection des grains prescrit que le blé de printemps dans le Manitoba et les territoires du Nord-Ouest sera classé comme suit :—

Le blé Dur Manitoba extra pèse au moins 62 livres le boisseau et est bien nourri, sain et bien nettoyé, et contient au moins quatre-vingt-cinq pour cent de blé Fife rouge dur.

Le blé Dur Manitoba n° 1 est bien nourri, sain et bien nettoyé, et pèse au moins 60 livres le boisseau, et contient au moins soixante-quinze pour cent de blé Fife rouge dur.

Le blé Fife blanc dur n° 1 est sain et bien nettoyé, pèse au moins 60 livres le boisseau, contient au moins soixante pour cent de blé Fife blanc dur et ne contient pas plus de vingt-cinq pour cent de blé tendre.

Le blé du Nord Manitoba n° 1 est sain et bien nettoyé, pèse au moins 60 livres le boisseau, et contient au moins soixante pour cent de blé Fife rouge dur.

Le blé du Nord Manitoba n° 2 est sain et raisonnablement propre, de bonne qualité meunière et propre à l'emmagasinage, pèse au moins 58 livres le boisseau, et contient au moins quarante-cinq pour cent de blé Fife rouge dur.

Tout blé qui n'est pas suffisamment bon pour être classé comme blé du Nord Manitoba n° 2, est classé blé du Nord Manitoba n° 3, à la discrétion de l'inspecteur.

Ces types composent la masse du blé qui se vend chaque saison. Dans les bonnes années la plus grande partie du grain est Dur n° 1 et Nord n° 1, tandis que dans les années pauvres il y a une plus forte proportion de Nord n° 2 et de Nord n° 3.

Chaque année il arrive au marché un nombre considérable de wagons qui contiennent du blé de qualité trop inférieure pour être classé comme Nord n° 3, et on a préparé des désignations spéciales pour ces produits inférieurs, telles que n° 4 extra, N° 4, N° 5, Fourrage, et Fourrage n° 2. Tout bon blé qui est humide et qu'il y aurait risque à emmagasiner est classé comme Point de marque (No grade.) Tout grain apporté au marché dans un état d'échauffement ou bien mélangé de blé échauffé, doit être inscrit sur les livres de l'inspecteur comme Condamné.

Une partie de la récolte de 1904 avait été avariée par la rouille. Il y en avait qui après le battage n'avait pas plus de valeur et de poids que les rebuts d'élévateurs; on classait ce grain comme Criblures.

Tout grain avarié par la carie est classé comme Rejeté n° 1; s'il y a beaucoup de carie, comme Rejeté n° 2.

Si le blé contient une forte proporte proportion de mauvaises graines, telles que folle-avoine, herbe aux poux, etc., on la classe Rejetée, sans addition d'aucun numéro.

Les classes de blé si inférieures qu'on ne peut avec profit les employer pour en faire de la farine, sont moulues et se vendent pour l'alimentation du bétail. On envoie ordinairement le blé Rejeté pour cause de carie ou de mauvaises herbes à Fort-William à un élévateur muni d'appareils spéciaux de nettoyage; puis, après qu'il a été nettoyé et séché, il peut être classé par un inspecteur et être vendu à la manière ordinaire.

VISITE AU BUREAU DE L'INSPECTEUR ET AUX COURS DE GARAGE DE CHEMIN DE FER.

Désirant voir le fonctionnement même des méthodes adoptées pour l'inspection et le classement du blé, j'allai voir le 23 septembre 1905, M. David Horn, inspecteur en chef à Winnipeg, qui me témoigna beaucoup de courtoisie. Il me conduisit d'abord dans toutes les parties de son bureau où s'exécutait le travail d'inspection et de classement. Ensuite, muni d'un billet à l'un de ses sous-inspecteurs, je me rendis à la cour de garage du chemin de fer où se faisait en ce moment l'inspection et le classement d'environ 200 wagons de blé qui venaient d'arriver.

Lorsqu'un train arrive dans la cour de garage, le chef de train se rend au bureau de chemin de fer avec ses lettres de voiture pour annoncer l'arrivée de son train. L'inspecteur fait une liste des wagons de grain inscrits sur ces lettres de voiture, ce qui lui fait connaître la provenance de chaque wagon, sa destination, le nom de l'expéditeur et celui du consignataire. Pourvu de ces renseignements, il se rend aussitôt au train avec ses aides. L'inspecteur a ordinairement trois aides avec lui.

L'un des aides ouvre les portes de chaque wagon puis les referme lorsque l'inspection est terminée. Une fois les portes ouvertes, les deux autres aides entrent dans le wagon. Un wagon chargé de blé est ordinairement plein jusqu'à environ 5 pieds de hauteur, ce qui laisse assez d'espace entre le blé et le toit du wagon pour le travail des aides. L'un de ceux-ci apporte avec lui une pièce de toile en coton d'environ une verge de longueur et de trois quarts de verge de largeur, qu'il étend à la surface du blé. L'autre apporte uue sonde (stabber), qui est un instrument cylindrique en laiton, dont la forme rappelle celle d'une grosse seringue. Cet instrument a environ 6 pieds de longueur et 2½ pouces de diamètre, et est en pointe à l'extrémité inférieure. Il est composé de deux tubes l'un dans l'autre dont on peut faire tourner l'extérieur autour de l'intérieur à l'aide d'une poignée à l'extrémité. Chaque tube a à intervalles des ouvertures de 6 pouces de longueur et de 1 pouce de largeur, semblables dans les deux tubes. Quand on fait tourner le tube extérieur, on ferme les ouvertures. On enfonce alors la sonde dons le grain tant soit peu obliquement jusqu'à ce que l'extrémité en pointe touche le plancher; ensuite, par un tour de la poignée on fait arriver les ouvertures des deux tubes en face les unes des autres, et le grain coule aussitôt dans l'instrument, qu'il remplit. En faisant tourner la poignée en sens inverse, on ferme les ouvertures de sorte que le grain ne peut ressortir; on retire la sonde qui se trouve contenir une complète section du blé dans cette partie du wagon. On fait écouler le grain par le haut de l'instrument sur la toile en une bande irrégulière de 4 à 6 pouces de largeur et longue de 2½ pouces sur environ demi-pouce d'épaisseur, qui fait connaître ce qu'est le blé depuis le haut jusqu'au fond du wagon. On fait ainsi de sept à dix ou douze fois dans différentes parties du wagon; et on répand chaque fois le grain sur la toile, ainsi que décrit plus haut. Lorsqu'on a sondé le wagon un assez grand nombre de fois et que le grain est bien étalé sur la toile, l'inspecteur a devant lui un échantillon complet qui le met à même de juger du caractère et de la qualité du contenu du wagon depuis le haut jusqu'au fond. Après l'avoir examiné, il écrit sur une carte le numéro du wagon, la date de l'inspection et la marque que le grain lui paraît mériter. Il met en outre environ deux livres du grain mêlé sur la toile, dans un sac en toile de coton qui se ferme par un nœud coulant, et, il suspend le sac en dehors du wagon, d'où on l'emporte au bureau de l'inspecteur.

On trouve parfois qu'un wagon a été tamponné (plugged), c'est-à-dire frauduleusement chargé par l'expéditeur qui a mis du blé de qualité inférieure dans des endroits du wagon où il pensait que ce blé ne serait pas découvert. Lorsque l'inspecteur en remarque quelque indice, il donne un grand nombre de coups de sonde et examine toutes les parties du wagon. S'il a raison de croire qu'il y a eu tamponnage intentionnel, la loi prescrit que le wagon entier sera classé comme étant de même valeur que le grain de la marque la plus basse qui sera trouvé dans le wagon. Cette peine est sévère, et par conséquent le tamponnage est chose rare.

Si l'inspecteur a un nombre suffisant d'aides compétents, le classement du grain se fait très rapidement, et une heure ou deux suffisent pour l'examen et le classement d'un train de wagons de blé. Les sacs échantillons des wagons sont portés au bureau de l'inspecteur près de la cour de garage du chemin de fer, où on les répand l'un après l'autre sur une grande table ; les sous-inspecteurs les examinent soigneusement et en déterminent définitivement la marque. On remet ensuite le grain avec les cartes dans les sacs, que l'on conserve pour référence.

On prépare sur chaque wagon un rapport complet dont une copie est envoyée à Fort-William et une autre au bureau de l'inspecteur en chef, M. David Horn. Il est aussi envoyé aux intéressés des certificats concernant chaque wagon. On fait chaque jour sur les wagons arrivés le jour précédent des rapports complets sur lesquels il n'y a plus à revenir. Ce travail occupe de 20 à 30 personnes pendant la période principale des expéditions de grain. La rétribution fixée par la loi pour l'inspection est de 40 centins par wagon ; les wagons contiennent chacun en moyenne environ 1,000 boisseaux.

COMMENT LES CULTIVATEURS DISPOSENT DE LEURS RÉCOLTES.

Il y a des cultivateurs qui apportent leur grain aux élévateurs pour l'y vendre, tandis que d'autres préfèrent l'expédier eux-mêmes. Ces derniers envoient ordinairement leur blé à un courtier indépendant qui n'est aucunement attaché à une compagnie d'élévateur ou de chemin de fer. Celui-ci se fait payer un centin par boisseau pour la vente du blé et la transmission de l'argent qu'il en reçoit. Si le cultivateur vend à une compagnie d'élévateur, le commis préposé classe son blé, mais seulement provisoirement et afin de donner de l'argent comptant au cultivateur. Si ce dernier fait objection au classement, on envoie un échantillon du blé à l'inspecteur en chef à Winnipeg, et, si l'inspecteur le classe comme étant d'une marque plus élevée que n'avait fait le préposé de l'élévateur, la compagnie de l'élévateur est tenue de payer au cultivateur la différence en prix courant entre les deux marques au jour de la vente.

QUEL A ÉTÉ LE CLASSEMENT DES RÉCOLTES DE 1904 ET 1905.

Dans le tableau qui suit, la première colonne fait connaître le nombre total de wagons inspectés de la récolte de 1904, et la seconde le nombre de ceux de la récolte de 1905 inspectés jusqu'au 1er décembre 1905.

	Récolte de 1904. Wagons.	*Récolte de 1905, inspection au 1er déc.* Wagons.
Dur n° 1	176	532
Nord n° 1	3,788	17,833
" n° 2	11,585	6,858
" n° 3	9,293	996
Extra n° 4	2,214	5
" n° 4	3,036	58
" n° 5	2,247	1
Fourrage	1,098	Point.
Fourrage n° 2	233	Point.
Rejeté (pour mauvaises graines)	603	1,535
Rejeté (pour carie) n° 1	631	1,227
" " n° 2	591	1,234
Criblures	40	9
Condamné	78	10
Point de marque	2,279	155

AUGMENTATION DE LA QUANTITÉ DE BLÉ REJETÉ POUR MAUVAISES GRAINES ET CARIE.

L'étude de ces chiffres fait voir que le caractère de la saison est un facteur de la plus grande importance pour la détermination de la valeur de la récolte de blé. L'année 1904 avait été comparativement défavorable, tandis que celle-ci a été favorable. La partie de la récolte (probablement un tiers environ) vendue avant le 1er décembre 1905, a été surtout du Nord n° 1. Il est aussi digne de remarque que le nombre de wagons de blé marqué "Rejeté" cette année à cause des mauvaises graines est plus que double celui de 1904. Le nombre total marqué "Rejeté" à cause de carie est de même plus que doublé. La plus grande partie du blé marqué "Rejeté" se retrouve bien dans la suite ; mais le coût et le déchet en poids par le nettoyage et le criblage nécessaires pour rendre le blé vendable, sont très considérables et diminuent sensiblement le profit des cultivateurs qui envoient leur produit au marché dans un état si sale et si peu à leur honneur, qne l'inspecteur ne peut le marquer autrement que Rejeté. Il y a évidemment besoin d'une campagne plus vigoureuse contre les mauvaises herbes et la carie, afin de réveiller ces cultivateurs indifférents et de les ramener au sentiment de leur devoir.

MAINTIEN DE L'UNIFORMITÉ DES MARQUES.

On a quelquefois fait objection à la méthode de classement du blé, en disant que les marques manquent d'uniformité d'une année à l'autre. Avant 1899 les marques étaient fixées de saison en saison par une commission d'experts qui comparaient entre eux des échantillons de la récolte de l'année apportés de différentes localités. Avec un tel arrangement il est très vraisemblable que les marques variaient plus ou moins d'année en année. D'après le système actuel, l'inspecteur prend une poignée de grain dans chaque wagon, en détermine la marque et le jette dans un vase ou une huche destinée à cette marque, et le grain ainsi mêlé sert de base pour la même marque la saison suivante. Il en est distribué des échantillons aux inspecteurs et à d'autres qui en ont besoin, et de cette manière les marques sont maintenues uniformes.

Le système de classement pratiqué par la division de l'inspection du grain du Manitoba sous la direction de l'inspecteur en chef, M. David Horn, paraît être très foncier et satisfaisant, et posséder la confiance tant des cultivateurs que des acheteurs.

ESSAIS COOPÉRATIFS PAR LES CULTIVATEURS DU CANADA.

Nous avons continué le secours donné aux cultivateurs du Canada par la distribution d'échantillons de semences de qualité supérieure pour l'amélioration des récoltes, et les résultats sont encourageants. Partout les cultivateurs ont été aises de coopérer avec les fermes expérimentales dans leurs efforts pour déterminer les mérites relatifs en fait de précocité, de productivité et de qualité, des diverses variétés à l'étude lorsqu'on les cultive dans les différentes climatures de chaque province du Canada.

Cette année-ci 41,548 cultivateurs ont pris part à ces essais coopératifs. Nous avons reçu d'un grand nombre, des rapports exprimant leur appréciation de la grande utilité de ce travail. Les échantillons de blé et d'orge distribués pesaient cinq livres chacun, et ceux d'avoine quatre livres, ce qui suffisait dans chaque cas pour ensemencer un vingtième d'acre. Les échantillons de maïs, de pois et de pommes de terre étaient de trois livres chacun.

Les échantillons expédiés depuis la ferme expérimentale centrale pendant la période de distribution, se répartissent comme suit :

DISTRIBUTION PAR PROVINCES.

Espèce de grain.	Ile du Prince-Edouard.	Nouvelle-Ecosse.	Nouveau-Brunswick.	Québec.	Ontario.	Manitoba.	Territoires du Nord-Ouest.	Colombie Anglaise.
Avoine	836	1,513	1,664	4,735	1,713	551	1,517	86
Orge	114	433	217	1,473	650	176	579	41
Blé	250	718	836	2,874	757	1,496	2,499	64
Pois	10	102	131	406	102	39	79	7
Maïs	26	148	116	511	450	78	117	33
Pommes de terre	157	859	1,053	2,075	2,356	905	1,958	436
Total	1,393	3,773	4,017	12,074	6,028	3,245	6,749	667

Nombre total d'échantillons distribués, 37,946.
Nombre de ceux qui en ont reçu sur demande, 37,865.

Nombre total d'échantillons de chaque sorte distribués—

Avoine	12,615
Orge	3,683
Blé	9,494
Pois	876
Maïs	1,479
Pommes de terre	9,799
Total	37,946

NOMBRE distribué de paquets de chacune des variétés :—

Noms des variétés.	Nombre de paquets.	Noms des variétés.	Nombre de paquets.
AVOINE.		BLÉ DE PRINTEMPS.	
Banner (Bannière)	3,027	Laurel	1,950
Improved Ligowo (L. améliorée)	1,633	Preston	1,694
Waverley	1,514	Red Fife (Fife rouge)	1,262
Wide Awake	1,503	Stanley	1,029
Thousand Dollar (Mille dollars)	1,448	Wellman's Fife	961
Abundance (Abondance)	1,354	White Fife (Fife blanc)	836
Tartar King	1,088	Percy	804
Goldfinder	749	Huron	591
Black Beauty (Beauté noire)	299	Monarch	271
		White Russian (Russie blanc)	46
Total	12,615	Amidonnier commun	32
		Early Riga (Riga précoce)	18
ORGE (à six rangs).			
		Total	9,494
Mensury	928		
Odessa	611		
Claude	605		
Mansfield	465		
(A deux rangs).		POIS.	
Invincible	369	Arthur	585
Standwell	282	White Wonder (Merveille blanc)	291
Sidney	252		
Canadian Thorpe	171	Total	876
Total	3,683		

Noms des variétés.	Nombre de paquets.	Noms des variétés.	Nombre de paquets.
MAÏS.		POMMES DE TERRE.	
Compton's Earley (Précoce de C.)......	477	Early White Prize..............	1,515
Longfellow........................	376	Carman n° 1..........................	1,206
Early Mastodon (M. precoce)........	335	Uncle Sam	1,084
Selected Leaming (L. choisi).........	140	American Wonder..................	1,071
Angel of Midnight..................	112	Canadian Beauty...................	822
Sanford............................	39	Rochester Rose.....................	742
		Dr. Maerker......................	581
Total	1,479	Earley Andes (Andes hâtive).........	499
		Burnaby Mammoth...................	453
		Bovee	431
		Country Gentleman................	429
		Money Maker......................	34)
		Everett...........................	285
		Swiss Snow Flake	196
		Late Puritan (P. tardive)...........	139
		Dreer's Standard...................	19
		Total..........................	9,799

DISTRIBUTIONS D'ÉCHANTILLONS DEPUIS LES FERMES EXPÉRIMENTALES SUCCURSALES.

Depuis les fermes expérimentales succursales il a aussi été distribué des échantillons comme suit :—

Ferme expérimentale, Nappan—	Sacs échantillons.	Ferme expérimentale, Brandon, Man.—	Sacs échantillons.
Blé de printemps	69	Blé de printemps.........................	131
Avoine..............................	167	Avoine	100
Orge................................	89	Orge..................................	40
Pois................................	41	Pois..................................	72
Pommes de terre....................	280	Pommes de terre	206
Sarrasin............................	23		
		Total	549
Total	669		
Ferme expérimentale, Indian-Head—		Ferme expérimentale, Agassiz—	
Blé de printemps	546	Blé de printemps	56
Avoine	406	Avoine...............................	173
Orge................................	197	Orge.................................	74
Pois................................	87	Pois	161
Lin, seigle et amidonnier	25	Pommes de terre......................	203
Pommes de terre......................	618	Total	667
Total............................	1,879		

Ces échantillons ajoutés à ceux distribués depuis la ferme expérimentale centrale font un total de 37,174. Nous avons à nous féliciter de trouver parmi les cultivateurs du Canada un aussi grand nombre de volontaires prêts à coopérer dans ce travail expérimental. Le nombre moyen d'échantillons distribués chaque années pendant les dix années passées a été de 37,521.

En produisant et distribuant cette grande quantité de grain de semence, nous avons grand soin que le grain soit propre et authentique. Nous récoltons la plus grande partie aux fermes expérimentales d'Indian-Head et de Brandon, où les rendements sont en général supérieurs à ceux d'Ottawa, et où le grain produit est aussi plus pesant.

Afin d'avoir la grande quantité de semence nécessaire pour cette distribution, nous faisons des arrangements pour la produire l'année précédente. Tandis que le grain mûrit dans les champs, des ouvriers l'examinent soigneusement, et ils arrachent toutes les plantes qu'ils y trouvent de variétés différentes. Après que le grain a été battu, on le nettoie dans des machines convenables ; puis on l'examine soigneusement et, s'il s'y trouve des graines étrangères, avant de l'envoyer on sépare à la main toutes celles dont les cribles n'ont pu le débarrasser. Nous adressons ces échantillons francs de port au bureau de poste le plus rapproché. Nous ne les envoyons qu'en réponse aux demandes

personnelles, et chaque cultivateur ne peut en obtenir que d'une seule variété chaque année. Ceux qui prennent bien soin de l'échantillon qu'ils reçoivent, ont ordinairement à la fin de la seconde année assez pour ensemencer une superficie considérable, et après cela ont tout ce qu'il leur en faut pour leur propre usage et en outre de quoi vendre à leurs voisins.

D'un simple échantillons de quatre ou cinq livres on peut, avec une rapidité vraiment remarquable, obtenir tout un approvisionnement de grain. Prenons par exemple un échantillon d'avoine. Les quatre livres reçues, si elles sont bien soignées, produisent ordinairement de trois à quatre boisseaux, qui semés dans deux acres de terrain donneront, d'après une très modeste estimation, une centaine de boisseaux, et quelquefois bien davantage ; mais si nous prenons cent boisseaux comme base de notre calcul, la récolte à la fin de la seconde année serait suffisante pour ensemencer cinquante acres, lesquels, au même modeste taux de production, fourniraient 2,500 boisseaux disponibles pour semence ou à vendre à la fin de la troisième année,

Le point critique dans ces essais est le battage du grain à la fin de la première saison, et c'est ici que quelques cultivateurs manquent pour retirer tout l'avantage possible de l'essai. Ils battent le produit d'un vingtième d'acre dans une grande machine, laquelle il est difficile de nettoyer parfaitement, et par là le grain se mêle avec d'autres variétés, ce qui le détériore considérablement. A la ferme expérimentale centrale, nous battons le produit de beaucoup des petites parcelles de grain en coupant les épis, les enfermant dans un sac et les frappant avec un bâton ; puis nous le vannons jusqu'à ce que la plus grande partie de la balle ait été séparée et que le grain soit assez propre pour être semé.

On se plaint parfois que les échantillons sont trop petits et qu'il faudrait envoyer au moins deux boisseaux de grain à chacun qui en demande. Si nous envoyions de telles quantités, la distribution devrait nécessairement être limitée à un nombre relativement restreint de cultivateurs, ce qui serait loin d'être juste. On a aussi critiqué les officiers des fermes expérimentales parce qu'ils ne s'arrangeaient pas pour vendre tout excédent de grain de semence aux cultivateurs en quantités d'au moins deux boisseaux. En réalité c'est ce qui se fait depuis plusieurs années aux fermes de l'ouest. Chaque saison, après qu'il a été pourvu à la distribution ordinaire des petits échantillons, le reste du grain dont il n'y a pas besoin pour semence, est vendu aux cultivateurs en quantités de deux à dix boisseaux ou davantage à chacun.

La ferme expérimentale d'Indian-Head a fourni du grain de semence aux nombres suivants de cultivateurs :

En 1904 ont acheté chacun—

De 2 à 5 boisseaux de blé	24	cultivateurs.
" " d'avoine	7	"
" " d'orge	9	"
En tout	40	"

En 1905—

De 2 à 10 boisseaux de blé	107	cultivateurs.
" " ou plus d'avoine	74	"
" " d'orge	24	"
En tout	205	"

De la ferme expérimentale de Brandon ont acheté chacun en 1904—

De 2 à 10 boisseaux de blé	10	cultivateurs.
" " ou plus d'avoine	112	"
" " ou plus d'orge	21	"
En tout	143	"

En 1905—

De 1 à 5 boisseaux de blé,	32	cultivateurs.
De 2 à 10 boisseaux ou plus d'avoine	6	"
" " " d'orge	30	"
En tout	68	"

On verra par là que ces deux années dernières il a été fourni de ces quantités plus grandes de grain à 245 cultivateurs par la ferme expérimentale d'Indian-Head et à 211 par celle de Brandon, ce qui fait en tout 456 cultivateurs. Les lignes suivantes reçues par M. S. A. Bedford de l'un de ceux qui ont acheté du blé de semence à Brandon feront voir combien sont appréciés ces quantités plus grandes :—

"Gladstone (Man.), 29 décembre 1905.—Seulement quelques lignes au sujet des quatre boisseaux de blé Fife rouge que James Hiddleston et moi avons reçus de vous le printemps dernier. Nous avons semé ce blé le 24 avril et l'avons récolté le 26 août. Il y en avait environ trois acres, et le rendement total a été de 133 boisseaux, ou d'environ 45 boisseaux par acre, ce qui a été environ deux fois le rendement du reste de notre blé. Je dois dire que nous sommes très satisfaits, et nous recommanderions à tous les cultivateurs de se procurer, quand il sera possible, quelques boisseaux de votre blé."—A. M. HUDDLESTON.

CORRESPONDANCE.

Le volume de la correspondance pendant 1905 a été considérable entre les cultivateurs du Canada et les officiers des fermes expérimentales.

FERME EXPÉRIMENTALE CENTRALE.

Suit un tableau des nombres de lettres reçues et expédiées à la ferme expérimentale centrale depuis le 1er décembre 1904 jusqu'au 30 novembre 1905, ainsi que des nombres de rapports, de bulletins et de circulaires distribués par voie postale pendant la même période :—

	Lettres reçues.	Lettres expédiées.
Directeur	51,908	19,074
Agriculteur	2,090	3,206
Horticulteur	1,634	1,626
Chimiste	1,531	1,441
Entomologiste et botaniste	3,406	3,291
Céréaliste	289	208
Régisseur de la basse-cour	2,993	3,043
Comptable	988	1,401
Totaux	64,839	32,290

Un grand nombre de lettres reçues par le directeur sont des demandes de publications de la ferme ou d'échantillons de grains, il est répondu à un grand nombre par l'envoi de ce qui est demandé. Ceci explique pourquoi le nombre reçu est tellement plus élevé que le nombre expédié.

Lettres circulaires, y compris circulaires envoyées en même temps que les échantillons de grains de semence	39,105
Rapports et bulletins expédiés par voie postale	351,374
Total	390,479

FERMES EXPÉRIMENTALES SUCCURSALES.

La correspondance des régisseurs des fermes expérimentales succursales est aussi considérable, comme on le verra par les chiffres suivants :

	Lettres reçues.	Lettres expédiées.
Ferme expérimentale, Nappan (N.-E.)	2,080	1,812
" " Brandon (Man.)	4,783	3,140
" " Indian Head (Sask.)	7,820	7,874
" " Agassiz (C. A.)	3,187	2,953
Totaux	17,870	15,779

Les fermes expérimentales distribuent aussi beaucoup de renseignements sous forme de circulaires imprimées.

Si nous additionnons les chiffres des lettres reçues et expédiées aux fermes succursales à ceux de la ferme centrale, nous avons pour résultat 82,709 lettres reçues et 49,069 lettres expédiées dans le courant de l'année.

ÉPREUVES DE LA VITALITÉ DE GRAINS DE SEMENCE ET D'AUTRES GRAINES.

Le nombre d'échantillons de grains de semence et d'autres graines soumis à l'épreuve pendant la saison de 1904-5 pour la détermination du taux de germination et des taux de plantes vigoureuses et de plantes chétives, a été de 1,949.

Nous avons continué cet utile travail d'année en année à la ferme expérimentale centrale depuis son établissement en 1887. Le nombre total des échantillons soumis à l'épreuve depuis lors jusqu'à présent est de 33,685. Suivant instructions de l'honorable Ministre de l'Agriculture ce travail sera fait à l'avenir par la Division des semences; c'est pourquoi tous les cultivateurs et les grainetiers qui veulent envoyer des échantilons pour épreuve devront les adresser au Commissaire des semences, Ministère de l'Agriculture, Ottawa.

RÉSULTATS DES ÉPREUVES DE LA VITALITÉ DES GRAINES, 1904-05.

Espèce de graine.		Nombre d'essais.	Taux pour cent.				Vitalité moyenne.
			Le plus élevé.	Le plus bas.	Plantes vigoureuses.	Plantes chétives.	
Blé.	Wheat	660	100·0	0·0	81·1	4·8	85·9
Orge.	Barley	328	100·0	3·0	85·5	6·2	91·8
Avoine.	Oats	498	100·0	2·0	78·6	6·3	84·9
Seigle.	Rye	7	94·0	80·0	81·8	4·1	86·0
Pois.	Pease	136	100·0	2·0	....	....	73·4
Graminées.	Grass	63	98·0	1·0	....	....	74·1
Trefle.	Clover	112	97·0	26·0	....	....	78·8
Lin.	Flax	17	78·0	56·0	....	....	67·4
Maïs.	Corn	34	100·0	26·0	....	....	74·0
Lentilles.	Tares	2	92·0	15·0	....	....	53·5
Carottes.	Carrots	10	88·0	0·0	....	....	30·9
Ognons.	Onions	8	83·0	2·0	....	....	59·7
Choux.	Cabbage	9	88·0	1·0	....	....	59·4
Radis.	Radish	11	79·0	19·0	....	....	44·6
Citrouilles.	Squash	7	22·0	0·0	....	....	4·2
Melon musqué.	Musk melon	8	72·0	4·0	....	....	37·5
Melon d'eau.	Water melon	2	56·0	44·0	....	....	50·0
Laitue.	Lettuce	4	86·0	10·0	....	....	31·5
Panais.	Parsnip	4	70·0	40·0	....	....	60·2
Betterave.	Beet	4	76·0	32·0	....	....	54·0
Tomate.	Tomato	3	63·0	4·0	....	....	36·6
Céleri.	Celery	3	39·0	0.0	....	....	13·6
Tabac.	Tobacco	6	54·0	10·0	....	....	34·8
Navets.	Turnips	2	100·0	86·0	....	....	93·0
Cresson.	Cress	2	87·0	7·0	....	....	47·0
Epinards.	Spinach	2	12·0	0·0	....	....	6·0
Graines diverses.	Miscellaneous seed	7	79·0	0·0	....	....	36·1
Nombre total d'échantillons essayés;		1,949	....	....	....	....	....
taux le plus élevé et le plus bas		....	100·0	0·0	....	....	....

Résultats des essais de grain pour chaque province :—

Espèce de grain.	Nombre d'essais.	Taux pour cent.				Vitalité moyenne.
		Le plus élevé.	Le plus bas.	Plantes vigoureuses.	Plantes chétives.	
Ontario.						
Blé	228	100·0	0·0	69·5	7·1	76·7
Orge	122	100·0	3·0	79·8	8·8	88·7
Avoine	121	100·0	2·0	82·4	8·2	90·6
Québec.						
Blé	33	99·0	63·0	87·1	3.1	90·3
Orge	15	99·0	33·0	84·4	5·0	89·4
Avoine	21	100·0	86·0	91.4	2·9	94·4
Manitoba.						
Blé	149	100·0	36·0	87·3	4·2	91·6
Orge	54	100·0	65·0	90·0	4·0	94·0
Avoine	114	100·0	16·0	74·5	7·2	81·7
Territoires du Nord-Ouest.						
Blé	118	100·0	39·0	83·8	4·1	87·9
Orge	68	100·0	13·0	86·9	4·1	91·1
Avoine	160	99·0	4·0	70.5	6·4	76·9
Nouvelle-Ecosse.						
Blé	56	100·0	82·0	90·7	3·0	93·8
Orge	47	100·0	78·0	91·9	6·1	98·0
Avoine	47	100·0	20·0	93·4	1·9	95·3
Nouveau-Brunswick.						
Blé	32	100·0	59·0	92·8	1·7	94·5
Orge	8	100·0	38·0	81·2	6·0	87·2
Avoine	14	100·0	76·0	90·5	3·6	94·1
Ile du Prince-Edouard.						
Blé	15	100·0	74·0	95·2	1·1	96·3
Orge	13	100·0	80·0	93·6	3·2	96·9
Avoine	15	100·0	79·0	92·0	3·8	95·9
Colombie Anglaise.						
Blé	29	100·0	50·0	83·4	2·9	86·4
Orge	1	100·0	100·0	98·0	2·0	100·0
Avoine	6	94·0	57·0	73·8	7.8	81·6

(Signé) WILLIAM T. ELLIS.

OBSERVATIONS MÉTÉOROLOGIQUES.

TABLEAU d'observations météorologiques faites à la Ferme expérimentale centrale, Ottawa, 1905 ; température maximum, minimum et moyenne de chaque mois avec date ; quantité de pluie et de neige, et précipitation totale.

Mois.	Moyenne des maxima.	Moyenne des minima.	Variation.	Moyenne des moyennes.	Maximum.	Date.	Minimum.	Date.	Pluie.	Neige.	Précipitation totale.	Plu ou neigé.	Maximum en 24 heures.	Date.
	°		°	°	°		°		pcs	pcs	pcs	jrs	pcs	
Janvier....	16·92	—3·69	20·62	6·62	39·3	le 1	—20·0	le 14	T	34·00	3·39	15	1·40	le 7
Février....	18·38	—2·16	20·54	8·11	32·0	le 10 & le 20	—18·7	le 16	......	23·00	2·30	15	0·45	le 6
Mars......	33·05	11·45	21·59	22·24	50·0	le 30	—16·0	le 14	0·81	4·00	1·21	10	0·42	le 19
Avril......	52·54	29·74	22·80	41·14	75·0	le 28	20·7	le 2	0·89	1·00	0·99	10	0·29	le 29
Mai......	65·82	42·47	23·34	54·14	78·8	le 25	29·5	le 1 & le 2	1·90	......	1·90	13	0·39	le 15
Juin.....	75·80	52·80	23·00	64·30	86·5	le 20	39·0	le 1 & le 8	4·63	.....	4·63	11	1·94	le 13
Juillet	79·67	58·62	21·04	69·14	91·4	le 18	48·0	le 21	4·76	.....	4·76	19	1·13	le 30
Août......	77·02	53·73	23·28	65·37	86·6	le 10	45·2	le 14	4·07	....	4·07	15	0·87	le 12
Septembre.	69·45	48·00	21·44	58·72	80·2	le 10	32·2	le 26	2·83	....	2·83	14	0·98	le 18
Octobre....	55·65	35·08	20·57	45·36	76·0	le 1	16·5	le 30	2·43	0·50	2·48	14	0·75	le 11
Novembre .	38·17	22·86	15·31	30·51	53·2	le 25	3·2	le 30	0·56	8·25	1·38	14	0·40	le 8
Decembre..	28·60	11·57	17·02	20·08	41·5	le 8	—13·1	le 16	0·83	16·50	2·48	20	0·78	le 29
	.....	....	....	....	....	....	.....	....	23·71	87·25	32·42	170	....	....

Pendant ces douze mois, il a plu ou neigé 170 jours.
Chute de pluie la plus forte en 24 heures : 1·94 pouce, le 13 juin.
Chute de neige la plus forte en 24 heures : 14·00 pouces, le 7 janvier.
La température maximum durant les 12 mois a été 94·4° le 18 juillet.
La température minimum durant les 12 mois a été 20·0° le 14 janvier.

Pendant la saison de végétation il a plu 10 jours en avril, 13 jours en mai, 11 jours en juin, 19 jours en juillet, 15 jours en août et 14 jours en septembre.

Mars et avril sont les mois où il y a eu le moins de jours de pluie ou neige, savoir : 10 chacun de ces trois mois.

Précipitation totale pendant les 12 mois, 32·42 pouces.
Précipitation totale en 1903, les 12 mois, 36·79 pouces.

CHUTE DE PLUIE, chute de neige et précipitation totale de 1890 à 1905 et moyenne annuelle des quatorze années.

Année.	Chute de pluie.	Chute de neige.	Précipitation totale.
	pouces.	pouces.	pouces.
1890	24·73	64·85	31·22
1891	30·19	73·50	37·54
1892	23·78	105·00	34·28
1893	31·79	72·50	39·04
1894	23·05	71·50	30·20
1895	27·01	87·50	35·76
1896	21·53	99·75	31·50
1897	24·18	89·00	33·08
1898	24·75	112·25	35·97
1899	33·86	77·25	41·63
1900	29·48	108·00	40·27
1901	29·21	97·25	38·91
1902	25·94	101·75	36·10
1903	26·43	85·00	34·92
1904	25·95	108·75	36·79
1905	23·71	87·25	32·42
Totaux des 16 années	425·59	1,411·10	569·63
Moyenne des 16 années	26·56	90·06	35·60

HEURES D'INSOLATION à la Ferme expérimentale centrale, Ottawa, 1905.

Mois.	Nombre de jours où il a fait soleil	Nombre de jours sans soleil.	Insolation totale.	Insolation moyenne par jour.
			heures.	heures.
Janvier	23	8	79·6	2·56
Février	21	7	120·8	4·31
Mars	29	2	169·1	5·45
Avril	26	4	175·8	5·86
Mai	29	2	219·6	7·08
Juin	28	2	195 2	6·50
Juillet	28	3	205·0	6·61
Août	30	1	260·5	8·40
Septembre	27	3	155·9	5 19
Octobre	27	4	153·8	4·96
Novembre	21	9	89·4	2·98
Décembre	20	11	68·8	2 21

WILLIAM T. ELLIS,
Observateur.

EXPÉRIENCES SPÉCIALES AVEC ENGRAIS.

Dans le rapport annuel des Fermes expérimentales pour 1893 nous donnions aux pages 8 à 25 des détails sur les résultats d'une série d'essais qui avaient été continués pendant quelques années dans le but de recueillir des renseignements concernant l'effet de l'application de certains engrais et mélanges d'engrais sur les principales plantes agricoles.

Nous avons poursuivi cette expérimentation, et chaque année nous avons donné un résumé des résultats obtenus en prenant la moyenne des rendements dès le début, ajoutant les résultats de l'année courante, et puis indiquant le rendement moyen de toutes les années. Nous avons entrepris ces travaux dans une pièce de terrain vierge, défriché tout exprès. Pour les détails sur le défrichement et la préparation du terrain pour les cultures en 1887-1888 et son traitement subséquent, nons renvoyons le lecteur aux rapports des premières années.

UTILES RENSEIGNEMENTS OBTENUS.

Dans cette longue série d'essais nous avons recueilli quelques utiles renseignements.

Ces expériences ont fait voir que c'est à l'état frais et non fermenté qu'il est le plus économique d'employer le fumier, et que la capacité fertilisante du fumier frais est, tonne pour tonne, égale à celle du fumier consommé, lequel, comme l'ont démontré d'autres expériences, a perdu par la fermentation environ 60 pour 100 de son poids. Considérant la vaste importance qu'il y a à faire le meilleur usage possible du fumier de ferme, il est difficile d'estimer la valeur de ce seul renseignement.

Au moment où nous dressâmes le programme de ces expériences, l'opinion très générale était que le phosphate minéral non traité, s'il était en poudre très fine, était un engrais de grande valeur qui abandonnait graduellement son acide phosphorique au bénéfice des plantes. Dix années d'expérience ont fait voir que le phosphate minéral non traité n'a aucune valeur comme matière fertilisante.

Au moment où ces expériences ont commencé, une autorité éminente d'alors recommandait fortement l'usage du sulfate de fer comme moyen sûr d'augmenter les récoltes ; nous avons trouvé que son effet en cela est à peu près nul.

En fait du sel ordinaire, qui a longtemps été réputé par beaucoup de cultivateurs comme de grande valeur comme matière fertilisante pour l'orge, tandis que d'autres niaient son efficacité, il a été prouvé qu'il est extrêmement utile pour augmenter le rendement de ce grain, mais qu'il a beaucoup moins d'effet sur le blé de printemps et l'avoine. Le plâtre à amendement ou gypse s'est trouvé avoir aussi quelque valeur comme matière fertilisante pour l'orge, mais très peu pour le blé et l'avoine. Nous avons aussi été quelque peu éclairés concernant l'utilité relative des engrais seuls ou mélangés.

CHANGEMENTS DANS LES EXPÉRIENCES.

Dix années d'expérience ayant fait voir que le phosphate minéral non traité finement pulvérisé n'a aucune valeur comme engrais, nous en avons discontinué l'emploi en 1898. Chaque année jusqu'alors, nous avions employé cette substance dans chaque série d'expériences dans les parcelles 4, 5, 6 et 7, et aussi 8, dans toutes les différentes séries de parcelles, sauf sur les plantes-racines. A la place du phosphate minéral nous avons en 1898 et 1899 fait usage de poids égaux de phosphate Thomas pulvérisé dans toutes ces parcelles sauf dans la 6e de chaque série. Cette parcelle n'a reçu de phosphate Thomas qu'en 1898.

Après une suite de récoltes prises sans interruption pendant dix ou onze années, nous avons trouvé que le sol des parcelles qui n'avaient point reçu de fumier de ferme était devenu très pauvre en humus, ce qui avait diminué sa capacité à retenir l'humidité, et ainsi, à part la question de l'approvisionnement de nourriture pour les plantes, les conditions étaient devenues moins favorables pour la végétation. Nous avons modifié les expériences en 1899 et avons tâché de restituer une partie de l'humus tout en recueillant en même temps de nouveaux renseignements quant à la valeur du trèfle comme collecteur de nourriture des plantes. Au printemps de 1899 nous semâmes avec le grain 10 livres de graine de trèfle rouge à l'acre dans toutes les parcelles de blé, d'orge et d'avoine. Les jeunes plantes de trèfle poussèrent rapidement ; et vers le milieu d'octobre elles formaient dans les différentes parcelles une masse de feuillage plus ou moins épaisse et drue, laquelle fut enfouie à la charrue. Depuis 1898 nous n'avons point appliqué de fumier de ferme aux parcelles 1 et 2.

En 1900 nous avons discontinué tous les engrais dans toutes les parcelles, et depuis lors jusqu'en 1905 nous avons ensemencé toutes ces parcelles d'année en année sans engrais, les ensemençant chaque année de trèfle avec le grain. Par là nous avons recueilli quelques renseignements quant à l'utilité du trèfle comme collecteur d'aliments des plantes, et aussi quant à l'utilité des différents engrais qui ont été appliqués à ces parcelles depuis le début des expériences. En 1905 nous avons repris l'application de tous les engrais comme au commencement.

TRAITEMENT SPÉCIAL DES PARCELLES DE MAÏS ET DE PLANTES-RACINES.

Comme il n'était pas possible de semer du trèfle avec avantage dans les parcelles de maïs et de plantes-racines, nous avons en 1900 interrompu la culture de ces dernières plantes et semé à leur place du trèfle à raison de 12 livres de graine à l'acre. Le trèfle de ces parcelles a fait une forte pousse, si forte qu'il a fallu faucher deux fois pendant la saison ; le trèfle fauché a été chaque fois laissé sur le sol pour s'y décomposer et ainsi ajouter à la fertilité du sol. Au printemps de 1901 nous l'avons laissé repousser et l'avons enfoui pour les plantes-racines vers le 10 mai, pour le maïs vers le milieu de mai. Ensuite nous avons de nouveau ensemencé de plantes-racines et de maïs. En 1902 nous avons ensemencé ces parcelles de maïs et de plantes-racines, mais en 1903 nous y avons remis du trèfle.

PARCELLES DE BLÉ.

Dès le début nous avons ensemencé ces parcelles à raison de 1 boisseau $\frac{1}{2}$ de grain à l'acre, excepté en 1894. Les variétés que nous avons employées sont les suivantes : en 1888 à 1891 le blé Blanc de Russie, et en 1892-93 le blé Campbell à balle blanche. En 1894 il fut semé du blé Rio Grande ; et de 1895 à 1905 inclusivement il a été semé du blé Fife rouge. En 1905 le Fife rouge a été semé le 4 mai et il a été mûr le 12 août.

TABLEAU I.

EXPERIENCES AVEC ENGRAIS DANS DES PARCELLES DE BLÉ.

N° de la parcelle.	Engrais appliqués à l'acre chaque année de 1888 à 1898 ou 1899. Aucun employé de 1899 ou 1900 à 1904, mais avec le grain chaque année semé du trèfle que nous enfouissions en automne. En 1905 engrais appliqués de nouveau comme les premières années ; trèfle discontinué.	Rendement moyen de dix-sept années.			18e Saison, 1905, Variété, Fife rouge.			Rendement moyen de dix-huit années.		
		Grain.		Paille.	Grain.		Paille.	Grain.		Paille.
		Par acre.		Par acre	Par acre.		Par acre	Par acre.		Par acre
		boiss.	lb.	lb.	boiss.	lb.	lb.	boiss.	lb.	lb.
1	Fumier de ferme (de cheval et de vache mêlé) bien consommé, 12 tonnes en 1888 ; ensuite 15 tonnes chaque année. Aucun engrais de 1899 à 1904....	22	37$\frac{16}{17}$	3947	20	50	3610	22	31$\frac{17}{18}$	3928
2	Fumier de ferme (de cheval et de vache mêlé) frais, 12 tonnes en 1888 ; ensuite 15 tonnes chaque année. Aucun engrais de 1899 à 1904	22	50$\frac{8}{17}$	3985	21	30	3690	22	46	3969
3	Point de fumure dès le commencement....	11	42$\frac{16}{17}$	1937	13	10	1460	11	47$\frac{14}{18}$	1910
4	Phosphate minéral, non traité, finement pulvérisé, 500 lb., chaque année de 1888 à 1897. En 1898 et 1899, et en 1905 phosphate Thomas, 500 lb. Aucun engrais de 1900 à 1904....	12	23$\frac{14}{17}$	2056	16	40	1680	12	38$\frac{11}{18}$	2035
5	Phosphate minéral, non traité, finement pulvérisé, 500 lb.; nitrate de soude, 200 lb., chaque année de 1888 à 1897. En 1898 et 1899 et en 1905, phosphate Thomas, 500 lb.; nitrate de soude, 200 lb. Aucun engrais de 1900 à 1904....	13	19$\frac{12}{17}$	2680	16	10	2190	13	29$\frac{13}{18}$	2653
6	Fumier de ferme, partiellement consommé et en active fermentation, 6 tonnes ; phosphate minéral, non traité, finement pulvérisé, 500 lb.; les deux mis en compost, intiment mélangés, et qu'on avaient laissés s'chauffer plusieurs jours avant l'épandage, chaque année de 1888 1097. En 1898 et 1905 phosphate minéral remplacé par phosphate Thomas, 500 lb. Aucun engrais de 1899 à 1904....	19	28$\frac{12}{17}$	3270	17	..	3450	19	20$\frac{8}{18}$	3280
7	Phosphate minéral, non traité, finement pulvérisé, 500 lb.; nitrate de soude, 200 lb.; cendre de bois non lessivée, 1,000 lb. chaque année de 1888 à 1897. En 1898 et 1899 et en 1905 phosphate minéral remplacé par phosphate Thomas, 500 lb. Aucun engrais de 1900 à 1904....	13	52$\frac{7}{17}$	2590	15	50	3160	13	58$\frac{17}{18}$	2622
8	Phosphate minéral, non traité, finement pulvérisé, 500 lb.; cendre de bois non lessivée, 1,500 lb., chaque année de 1888 à 1897. En 1898 et 1899 et en 1904 phosphate minéral remplacé par phosphate Thomas, 500 lb. Aucun engrais de 1900 à 1904....	11	50	2226	15	30	2330	12	2$\frac{4}{18}$	2232
9	Superphosphate minéral n° 1, 500 lb., chaque année. Aucun engrais de 1900 à 1904....	12	33$\frac{3}{17}$	2002	14	40	2110	12	40$\frac{3}{18}$	2008
10	Superphosphate minéral n° 1, 350 lb.; nitrate de soude, 200 lb. chaque année. Aucun engrais de 1900 à 1904....	13	28	2935	15	10	2840	13	33$\frac{12}{18}$	2930

TABLEAU I.

EXPERIENCES AVEC ENGRAIS DANS DES PARCELLES DE BLÉ.—*Fin.*

N° de la parcelle.	Engrais appliqués à l'acre chaque année de 1888 à 1898 ou 1899. Aucun employé de 1899 ou 1900 à 1904, mais avec le grain chaque année semé du trèfle que nous enfouissions en automne. En 1905 engrais appliqués de nouveau comme les premières années ; trèfle discontinué.	Rendement moyen de dix-sept années.		18e Saison, 1905. Variété, Fife rouge.		Rendement moyen de dix-huit années.	
		Grain.	Paille.	Grain.	Paille.	Grain.	Paille.
		Par acre.	Par acre	Par acre.	Par acre	Par acre.	Par acre
		boiss. lb.	lb.	boiss. lb.	lb.	boiss. lb.	lb.
11	Superphosphate minéral, n° 1, 350 lb.; nitrate de soude, 200 lb.; cendre de bois non lessivée, 1,500 lb., chaque année. Aucun engrais de 1900 à 1904..........	14 $23\frac{14}{17}$	2863	13 40	2780	14 $21\frac{7}{18}$	2858
12	Point de fumure dès le commencement	10 $41\frac{3}{17}$	1911	10 40	1240	10 $41\frac{2}{18}$	1874
13	Poudre d'os fine, 500 lb., chaque année. Aucun engrais de 1900 à 1904.	12 $47\frac{14}{17}$	2083	14 10	2490	12 $52\frac{7}{18}$	2106
14	Poudre d'os fine, 500 lb.; cendre de bois non lessivée, 1,500 lb., chaque année. Aucun engrais de 1900 à 1904..................	15 $32\frac{6}{17}$	2632	15 40	3100	15 $32\frac{14}{18}$	2658
15	Nitrate de soude, 200 lb., chaque année. Aucun engrais de 1900 à 1904....	14 $21\frac{3}{17}$	2472	15 10	2570	14 $23\frac{16}{18}$	2477
16	Muriate de potasse, 150 lb., chaque année. Aucun engrais de 1900 à 1904........... .	15 $39\frac{10}{17}$	2282	13 40	2820	15 $32\frac{17}{18}$	2312
17	Sulfate d'ammoniaque, 300 lb., chaque année. Aucun engrais de 1900 à 1904...	13 $3\frac{16}{17}$	2475	13 10	2450	13 $4\frac{5}{18}$	2474
18	Sulfate de fer, 60 lb., chaque année. Aucun engrais de 1900 à 1904.........	12 $53\frac{4}{17}$	2020	13	2100	12 $53\frac{11}{18}$	2024
19	Sel ordinaire (chlorure de sodium) 300 lb., chaque année. Aucun engrais de 1900 à 1904....................................	13 $54\frac{1}{17}$	1655	13 30	2030	13 $52\frac{13}{18}$	1676
20	Plâtre à amendement ou gypse (sulfate de chaux), 300 lb., chaque année. Aucun engrais de 1900 à 1904.........	12 $53\frac{12}{17}$	1966	13 50	1830	12 $56\frac{15}{18}$	1958
21	Superphosphate minéral, n° 2, 500 lb., chaque année. Aucun engrais de 1900 à 1904......................................	13 $13\frac{13}{17}$	1960	14 10	1850	13 $16\frac{16}{18}$	1954



Blé Preston en moyettes, Ferme expérimentale, Indian Head (Sask.). Produit, 469 boisseaux dans 10 acres. *Photo. par C. E. Saunders.*

PARCELLES D'ORGE.

Les parcelles d'orge ont été ensemencées de 1889 à 1891 à raison de 2 boisseaux à l'acre ; en 1892 et 1893 à raison de 1 boisseau $\frac{1}{2}$, et de 1894 à 1904 inclusivement à raison de 2 boisseaux. Nous avons toujours ensemencé d'orge à 2 rangs jusqu'en 1902, où nous avons essayé l'orge Mensury, variété à 6 rangs. Les variétés employées ont été les suivantes : de 1889 à 1891, Saale ; en 1892, Goldthorpe ; en 1893, Duck-bill ; de 1894 à 1901, Canadian Thorpe, forme sélectionnée de l'orge Duck-bill. Depuis 1902 nous semons de l'orge Mensury. En 1905 elle a été semée le 4 mai et a été récoltée le 30 juillet.

TABLEAU II.

EXPÉRIENCES AVEC ENGRAIS DANS DES PARCELLES D'ORGE.

Nº de la parcelle.	Engrais appliqués à l'acre chaque année de 1889 à 1898 ou 1899. Aucun employé de 1899 ou 1900 à 1904, mais avec le grain chaque année semé du trèfle que nous enfouissions en automne. En 1905, engrais appliqués de nouveau comme en 1898; trèfle discontinué.	Rendement moyen de seize années.			17e saison, 1905. Variété, Thorpe du Canada			Rendement moyen des dix-sept années.		
		Grain.		Paille.	Grain.		Paille.	Grain.		Paille.
		Par acre.		Par acre	Par acre.		Par acre	Par acre.		Par acre
		boiss.	lb.	lb.	boiss.	lb.	lb.	boiss.	lb.	lb.
1	Fumier de ferme (de cheval et de vache mêlé) bien consommé, 15 tonnes. Aucun engrais de 1899 à 1904	35	$45\frac{2}{16}$	3047	56	2	2960	37	$5\frac{15}{17}$	3042
2	Fumier de ferme (de cheval et de vache mêlé) frais, 15 tonnes. Aucun engrais de 1898 à 1904	35	$32\frac{2}{16}$	3198	59	38	3010	37	$4\frac{4}{17}$	3187
3	Point de fumure depuis le commencement.	14	$35\frac{11}{16}$	1530	22	34	1790	15	$10\frac{3}{17}$	1545
4	Phosphate minéral, non traité, finement pulvérisé, 500 lb., chaque année de 1888 à 1897. En 1898 et 1899 et en 1905, phosphate Thomas, 500 lb. Aucun engrais de 1900 à 1904	16	$2\frac{8}{16}$	1519	31	22	2870	16	46	1598
5	Phosphate minéral, non traité, finement pulvérisé, 500 lb., nitrate de soude, 200 lb., chaque année de 1888 à 1897. En 1898 et 1899 et en 1905, phosphate Thomas, 500 lb., nitrate de soude, 200 lb. Aucun engrais de 1900 à 1904	21	$13\frac{6}{16}$	2193	37	4	3070	22	10	2245
6	Fumier de ferme, partiellement consommé et en active fermentation, 6 tonnes ; phosphate minéral, non traité, finement pulvérisé, 500 lb. Les deux mis en compost, intimement mélangés, et qu'on avait laissés s'échauffer plusieurs jours avant l'épandage, chaque année de 1888 à 1897. En 1898 et 1899 et en 1905, phosphate minéral remplacé par phosphate Thomas, 500 lb. Aucun engrais de 1899 à 1904	29	$3\frac{12}{16}$	2416	54	8	3220	30	$26\frac{10}{17}$	2463
7	Phosphate minéral, non traité, finement pulvérisé, 500 lb. ; nitrate de soude, 200 lb. ; cendre de bois non lessivée, 1,000 lb., chaque année de 1888 à 1897. En 1898 et 1899 et en 1905 phosphate minéral remplacé par phosphate Thomas, 500 lb. Aucun engrais de 1899 à 1904	26	$39\frac{11}{16}$	2401	47	34	3170	28	$2\frac{11}{17}$	2446
8	Phosphate minéral, non traité, finement pulvérisé, 500 lb. ; cendre de bois non lessivée, 1,500 lb., chaque année de 1888 à 1897. En 1898 et 1899 et en 1905 phosphate minéral remplacé par phosphate Thomas, 500 lb. Aucun engrais de 1900 à 1904	22	$30\frac{9}{16}$	1850	40	..	2720	23	$31\frac{10}{17}$	1901

TABLEAU II.—EXPÉRIENCES AVEC ENGRAIS DANS DES PARCELLES D'ORGE—*Fin.*

N° de la parcelle.	Engrais appliqués à l'acre chaque année de 1889 à 1898 ou 1899. Aucun employé de 1899 ou 1900 à 1904, mais avec le grain chaque année semé du trèfle que nous enfouissions en automne. En 1905, engrais appliqués de nouveau comme en 1898; trèfle discontinué.	Rendement moyen de seize années. Grain. Par acre.		Rendement moyen de seize années. Paille. Par acre	17e saison, 1905. Variété, Thorpe du Canada. Grain. Par acre.		17e saison, 1905. Variété, Thorpe du Canada. Paille. Par acre	Rendement moyen des dix-sept années. Grain. Par acre.		Rendement moyen des dix-sept années. Paille. Par acre
		boiss.	lb.	lb.	boiss.	lb.	lb.	boiss.	lb.	lb.
9	Superphosphate minéral n° 1, 500 lb., chaque année. Aucun engrais de 1900 à 1904.	22	$0\frac{9}{16}$	1701	38	26	3040	22	$47\frac{4}{17}$	1780
10	Superphosphate minéral n° 1, 350 lb.; nitrate de soude, 200 lb. chaque année. Aucun engrais de 1900 à 1904..........	27	$45\frac{4}{16}$	2322	43	36	3350	28	$41\frac{15}{17}$	2382
11	Superphosphate minéral n° 1, 350 lb.; nitrate de soude, 200 lb.; cendre de bois non lessivée, 1,500 lb., chaque année 1888 à 1899. Aucun engrais depuis 1900 à 1904..........................	27	$17\frac{2}{16}$	2462	45	30	3180	28	$20\frac{12}{17}$	2504
12	Point de fumure dès le commencement....	14	$22\frac{1}{16}$	1240	24	28	1880	15	$2\frac{11}{17}$	1278
13	Poudre d'os fine, 500 lb., chaque année. Aucun engrais, de 1900 à 1904	15	$33\frac{7}{16}$	1430	35	20	1530	16	$41\frac{2}{17}$	1436
14	Poudre d'os fine, 500 lb.; cendre de bois non lessivée, 1.500 lb.; chaque année. Aucun engrais de 1900 à 1904...........	24	$12\frac{6}{16}$	2123	45	40	2600	25	$25\frac{5}{17}$	2151
15	Nitrate de soude, 200 lb. chaque année. Aucun engrais de 1900 à 1904	21	$46\frac{11}{16}$	2224	28	6	2000	22	$16\frac{1}{17}$	2211
16	Muriate de potasse, 150 lb., chaque année. Aucun engrais de 1900 à 1904...........	22	$43\frac{11}{16}$	1832	31	2	2090	23	$18\frac{11}{17}$	1847
17	Sulfate d'ammoniaque, 300 lb., chaque année. Aucun engrais de 1900 à 1904...	19	$17\frac{13}{16}$	1903	32	44	1930	20	$8\frac{1}{17}$	1905
18	Sulfate de fer, 60 lb., chaque année. Aucun engrais de 1900 à 1904................	18	$47\frac{14}{16}$	1633	34	8	1590	19	$42\frac{12}{17}$	1630
19	Sel ordinaire (chlorure de sodium) 300 lb., chaque année. Aucun engrais de 1900 à 1904..............................	27	$7\frac{7}{16}$	1868	43	46	1890	28	$6\frac{15}{17}$	1869
20	Plâtre à amendement ou gypse (sulphate de chaux), 300 lb., chaque année. Aucun engrais de 1900 à 1904..................	20	$30\frac{10}{16}$	1603	31	2	1780	21	12	1618
21	Superphosphate minéral n° 2, 500 lb., chaque année. Aucun engrais de 1900 à 1904............................	21	$19\frac{9}{16}$	1758	37	14	1970	22	16	1770

PARCELLES D'AVOINE.

Les parcelles d'avoine ont été ensemencées en 1889 et 1890 à raison de 2 boisseaux à l'acre ; de 1891 à 1893 à raison de 1 boisseau $\frac{1}{2}$, et de 1894 à 1905 inclusivement, à raison de 2 boisseaux. Les variétés employées ont été les suivantes : en 1889 Early English (Précoce d'Angleterre) : de 1890 à 1893, Prize Cluster ; et de 1894 à 1905 inclusivement, Banner. L'avoine Banner a été semé en 1905 le 4 mai et a été récolté le 10 août.

TABLEAU III.

EXPÉRIENCES AVEC ENGRAIS DANS DES PARCELLES D'AVOINE.

Nº de la parcelle.	Engrais appliqués à l'acre chaque année de 1889 ou 1898 à 1899. Aucun employé de 1899 ou 1900 à 1904 ; mais avec le grain chaque année semé du trèfle que nous enfouissions en automne. En 1905, engrais appliqués de nouveau comme en 1898 ; trèfle discontinué.	Rendement moyen de seize années.			17e Saison, 1905. Variété Banner.			Rendement moyen des dix-sept années.		
		Grain.		Paille.	Grain.		Paille.	Grain.		Paille.
		Par acre.		Par acre	Par acre.		Par acre	Par acre.		Par acre
		boiss.	lb.	lb.	boiss.	lb.	lb.	boiss.	lb.	lb.
1	Fumier de ferme bien consommé, 15 tonnes chaque année. Aucun engrais de 1899 à 1904	51	$24\frac{7}{16}$	3214	64	4	3470	52	$15\frac{4}{17}$	3229
2	Fumier de ferme frais, 15 tonnes chaque année. Aucun engrais de 1899 à 1904.	55	$23\frac{12}{16}$	3352	62	22	3650	56	$3\frac{11}{17}$	3370
3	Point de fumure dès le commencement....	34	$28\frac{1}{16}$	1774	43	18	1750	35	$11\frac{8}{17}$	1773
4	Phosphate minéral, non traité, finement pulvérisé, 500 lb., chaque année de 1888 à 1897. En 1898 et 1899 et en 1905 phosphate Thomas 500 lb. Aucun engrais de 1900 à 1905	35	$27\frac{10}{16}$	1892	52	22	2450	36	$27\frac{5}{17}$	1925
5	Phosphate minéral, non traité, finement pulvérisé, 500 lb. ; nitrate de soude, 200 lb., chaque année de 1888 à 1897. En 1898 et 1899 et en 1905 le phosphate minéral remplacé par phosphate Thomas, 500 lb. ; nitrate de soude, 200 lb. Aucun engrais de 1900 à 1904	49	$12\frac{12}{16}$	2648	49	14	3240	49	$12\frac{14}{17}$	2673
6	Fumier de ferme, partiellement consommé et en active fermentation, 6 tonnes ; phosphate minéral, non traité, finement pulvérisé 500 lb. ; les deux mis en compost, intimement mélangés, et qu'on avait laissé s'échauffer plusieurs jours avant l'épandage, chaque année de 1888 à 1897. En 1898 et en 1905 phosphate minéral remplacé par phosphate Thomas, 500 lb. Aucun engrais de 1899 à 1905	48	$32\frac{6}{16}$	2745	60	20	3640	49	$21\frac{11}{17}$	2798
7	Phosphate minéral, non traité, finement pulvérisé, 500 lb. ; nitrate de soude, 200 lb. ; cendre de bois non lessivée, 1,000 lb., chaque année de 1888 à 1897. En 1898 et 1899 et en 1905 phosphate minéral remplacé par phosphate Thomas 500 lb. Aucun engrais de 1900 à 1905....	49	$13\frac{14}{16}$	3121	57	32	3300	49	$30\frac{11}{17}$	3132
8	Phosphate minéral non traité, finement pulvérisé, 500 lb. ; cendre de bois non lessivée, 1,500 lb., chaque année de 1888 à 1897. En 1898 et 1899 et en 1905 phosphate minéral remplacé par phosphate Thomas, 500 lb. Aucun engrais de 1900 à 1905........	44	$19\frac{15}{16}$	2523	52	22	3560	45	$2\frac{1}{17}$	2584
9	Superphosphate minéral Nº 1, 500 lb., chaque année. Aucun engrais de 1900 à 1904.	38	$31\frac{7}{16}$	1999	50	—	2080	39	$19\frac{10}{17}$	2004

EXPÉRIENCES AVEC ENGRAIS DANS DES PARCELLES D'AVOINE—*Fin.*

N° de la parcelle.	Engrais appliqué à l'acre chaque année de 1889 à 1898 ou 1899. Aucun employé de 1899 ou 1900 à 1904, mais avec le grain chaque année semé du trèfle que nous enfouissions en automne. En 1905, engrais appliqués de nouveau comme en 1898 ; trèfle discontinué.	Rendement moyen de seize années.			17e Saison, 1905. Variété Banner.			Rendement moyen des dix-sept années.		
		Grain.		Paille.	Grain.		Paille.	Grain.		Paille.
		Par acre.		Par acre	Par acre.		Par acre	Par acre.		Par acre
		boiss.	lb.	lb.	boiss.	lb.	lb.	boiss.	lb.	lb.
10	Superphosphate minéral n° 1, 350 lb. ; nitrate de soude, 200 lb. ; chaque année. Aucun engrais de 1900 à 1904	47	14 8/16	2645	57	22	1650	48	— 16/17	2576
11	Superphasphate minérai n° 1, 350 lb. ; nitrate de soude, 200 lb. ; cendre de bois non lessivé, 1,500 lb., chaque année. Aucun engrais de 1900 à 1904....	38	31 14/16	2441	49	4	2190	39	18 4/17	2426
12	Point de fumier dès le commencement.....	23	30 13/16	1433	36	6	1580	24	21 6/17	1442
13	Poudre d'os fine, 500 lb. chaque année. Aucun engrais de 1900 à 1904	35	19 11/16	2005	48	28	2170	36	12 3/17	2015
14	Poudre d'os fine, 500 lb. ; cendre de bois non lessivé, 1,500 lb., chaque année. Aucun engrais de 1900 à 1904..............	41	3 14/16	2300	53	18	2980	41	28 12/17	2340
15	Nitrate de soude, 200 lb., chaque année. Aucun engrais de 1900 à 1904...........	46	32 14/16	2729	55	..	3010	47	14 16/17	2746
16	Muriate de potasse, 150 lb., chaque année. Aucun engrais de 1900 à 1904	40	4 11/16	2717	56	26	2620	41	3 16/17	2241
17	Sulfate d'ammoniaque, 300 lb., chaque année. Aucun engrais de 1900 à 1904......	45	32 1/16	2766	59	4	2520	46	24 7/17	2752
18	Sulfate de fer, 60 lb., chaque année. Aucun engrais de 1900 à 1904..............	39	13 11/16	2025	48	18	2690	39	31 16/17	2064
19	Sel ordinaire (chlorure de sodium), 300 lb., chaque année. Aucun engrais de 1900 à 1904..................................	39	13 11/16	1976	49	24	2510	40	— 5/17	2007
20	Plâtre à amendement ou gypse (sulfate de chaux). 300 lb., chaque année. Aucun engrais de 1900 à 1904	35	23 2/16	2060	51	6	2170	36	20 2/17	2066
21	Superphosphate minéral n° 2, 500 lb., chaque année. Aucun engrais de 1900 à 1904	36	17 9/16	1904	52	22	2040	37	15 14/17	1912

Les parcelles d'un dixième d'acre de blé, d'orge et d'avoine étaient à la fin de 1903 envahies par plusieurs importunes mauvaises herbes vivaces ; nous avons donc cru qu'en 1904 le mieux était d'ensemencer de grain seulement moitié de chaque parcelle, tandis que l'autre moitié serait en culture sarclée afin d'être ainsi nettoyée. En conséquence, en 1904 il n'a point été semé de trèfle dans aucune des parcelles de céréales ; moitié de chaque parcelle de blé a été ensemencée de betteraves fourragères ; moitié de chaque parcelle d'orge l'a été de pommes de terre ; et moitié de chaque parcelle d'avoine l'a été de carottes ; nous avons dans chaque cas computé les rendements du grain d'après le produit d'une parcelle d'un vingtième d'acre.

PARCELLES DE MAIS.

Dans les parcelles de maïs, nous avons eu pour objet d'obtenir le poids le plus élevé possible de fourrage vert à point pour l'ensilage, assez avancé pour qu'au moment de la coupe les grains fussent, autant que possible, à l'état laiteux avancé ou lustrés. Dès le début chaque parcelle a été divisée en deux parties égales ; dans l'une de ces parties

désignée sous le n° 1, nous avons essayé l'une des variétés à pousse la plus vigoureuse et à maturation un peu plus tardive, et dans l'autre, désignée sous le n° 2, l'une des variétés les plus précoces. Pendant les quatre premières années nous semions dans le n° 1 l'une des variétés de maïs Dent. Dans l'autre moitié (n° 2) des parcelles, nous semions un maïs Glacé (Flint). Pendant ces quatre premières années, la série n° 1 était ensemencée en rayons espacés de 3 pieds, à raison d'environ 24 livres de semence à l'acre ; les plantes quand elles avaient levé étaient éclaircies de manière à être espacées de 6 à 8 pouces. La série n° 2 était ensemencée en buttes espacées de 3 pieds en tous sens, 4 ou 5 grains par butte. Depuis 1893 les deux variétés ont été semées en buttes.

En 1900 il ne fut point semé de maïs dans ces parcelles ; il y fut semé du trèfle à la place le 5 mai à raison de 12 livres à l'acre. Le trèfle poussa vigoureusement et fut fauché deux fois pendant la saison, et laissé sur le sol pour y pourrir de sorte que par son enfouissement à la charrue le sol en eût tout l'avantage possible. Nous laissâmes pousser le trèfle jusqu'au 20 mai 1901, où il fut enterré à la charrue jusqu'à environ 6 pouces de profondeur. Le terrain fut ensuite bien hersé avant le semis du maïs. En 1903 il fut réensemencé de trèfle, qui fut ensuite enfoui en mai 1904. Le maïs a été semé en 1905 le 16 mai et coupé pour ensilage le 14 septembre.

EXPÉRIENCES AVEC ENGRAIS DANS DES PARCELLES DE MAIS COUPÉ VERT POUR ENSILAGE.

N° de la parcelle.	Engrais appliqués à l'acre chaque année de 1888 à 1898 ou 1899. Aucun employé de 1899 ou 1900 à 1904. En 1900 à la place de maïs il fut semé du trèfle, qui fut enfoui en mai 1901, avant le semis du maïs. En 1903 semé de nouveau du trèfle, qui fut enfoui en mai 1904. En 1905 engrais appliqués de nouveau comme en 1898 ; trèfle discontinué.	Rendement moyen de treize années. Demi-parcelle n° 1. Par acre.		Demi-parcelle n° 2. Par acre		16e saison, 1905. Demi-parcelle n° 1, Selected Leaming. Par acre.		Demi-parcelle n° 2, Angel of Midnight. Par acre		Rendement moyen des quatorze années. Demi-parcelle n° 1. Par acre.		Demi-parcelle n° 2. Par acre	
		tonn.	lb.	tonn.	lb.	tonn.	lb.	tonn.	lb.	tonn.	lb.	tonn.	lb.
1	Fumier de ferme (de cheval et de vache mêlé) bien consommé, 12 tonnes. Aucun engrais de 1899 à 1904 ...	16	804	13	332	18	1160	15	1170	16	1076	13	634
2	Fumier de ferme (de cheval et de vache mêlé) frais, 12 tonnes. Aucun engrais de 1899 à 1904 ...	16	594	11	1161	18	30	15	760	16	809	11	1663
3	Point de fumure dès le commencement....	7	399	5	826	6	140	7	836	7	258	5	1077
4	Phosphate minéral, non traité, finement pulvérisé, 800 lb., chaque année de 1888 à 1897. En 1898 et 1899 et en 1905, phosphate Thomas, 500 lb. Aucun engrais de 1900 à 1904 ...	8	468		924	10	1300	10	1210	8	770	5	1567
5	Phosphate mineral, non traité, finement pulvérisé, 800 lb.; nitrate de soude, 200 lb., chaque année de 1888 à 1897. En 1898 et 1899 et en 1905, phosphate Thomas, 800 lb.; nitrate de soude, 200 lb. Aucun engrais de 1900 à 1904...	11	1311	9	578	14	1870	12	1570	11	1721	9	1014
6	Fumier de ferme, partiellement consommé et en active fermentation, 6 tonnes; phosphate minéral, non traité finement pulvérisé 500 lb.; les deux mis en compost, intimement mélangés, et qu'on avait laissés s'échauffer plusieurs jours avant l'épandage, chaque année de 1888 à 1897 En 1898 et en 1905 phosphate minéral remplacé par phosphate Thomas, 500 lb. Aucun engrais de 1900 à 1904...	16	473	12	288	15	250	13	420	16	334	12	421

EXPÉRIENCES AVEC ENGRAIS DANS DES PARCELLES DE MAIS—*Fin.*

N° de la parcelle.	Engrais appliqués à l'acre chaque année de 1888 à 1898 ou 1899. Aucun employé de 1899 ou 1900 à 1904. En 1900 à la place du maïs il fut semé du trèfle, qui fut enfoui en mai 1901, avant le semis du maïs. En 1903 semé de nouveau du trèfle qui fut enfoui en mai 1904. En 1905, engrais appliqués de nouveau comme en 1898; trèfle discontinué.	Rendement moyen de treize années.				16e saison, 1905.				Rendement moyen des quatorze années.			
		Demi-parcelle n° 1. Par acre.		Demi-parcelle n° 2. Par acre		Demi-parcelle n° 1, Selected Leaming. Par acre.		Demi-parcelle n° 2, Angel of Midnight. Par acre		Demi-parcelle n° 1. Par acre.		Demi-parcelle n° 2. Par acre	
		tonn.	lb.	tonn.	lb.	tonn.	lb.	tonn.	lb.	tonn.	lb.	tonn.	lb.
7	Phosphate minéral, non traité, finement pulvérisé, 500 lb.; nitrate de soude, 200 lb.; cendre de bois non lessivée, 1,000 lb., chaque année de 1888 à 1897. En 1898 et 1899 et en 1905 phosphate minéral remplacé par phosphate Thomas, 500 lb. Aucun engrais de 1900 à 1904	15	449	11	660	14	840	12	1320	15	348	11	826
8	Phosphate minéral, non traité, finement pulvérisé, 500 lb.; cendre de bois non lessivée, 1,500 lb., chaque année de 1888 à 1899. En 1898 et 1899 et en 1905 phosphate minéial remplacé par phosphate Thomas, 500 lb. Aucun engrais de 1900 à 1906	12	564	9	1292	14	1810	13	240	12	892	9	1726
9	Superphosphate minéral n° 1, 500 lb., chaque année. Aucun engrais de 1900 à 1904	11	757	8	1651	13	1410	10	1250	11	1048	8	1876
10	Superphosphate minéral n° 1, 350 lb.; nitrate de soude, 200 lb., chaque année. Aucun engrais de 1900 à 1904	13	1060	10	1234	13	1950	10	1660	13	1016	10	1261
11	Superphosphate minéral n° 1, 350 lb.; nitrate de soude 200 lb.; cendre de bois non lessivée, 1,500 lb., chaque année. Aucun engrais de 1900 à 1904	16	532	12	1007	16	740	13	970	16	545	12	1130
12	Point de fumure dès le commencement	11	116	9	342	10	1640	10	320	11	86	9	466
13	Poudre d'os fine, 500 lb., chaque année. Aucun engrais de 1900 à 1904	12	538	9	1206	13	1490	12	860	12	722	9	1559
14	Poudre d'os fine, 500 lb.; cendre de bois non lessivée, 1,500 lb., chaque année. Aucun engrais de 1900 à 1904	12	1921	10	210	15	600	13	1200	13	213	10	647
15	Nitrate de soude, 200 lb., chaque année. Aucun engrais de 1900 à 1904	12	1039	9	1481	12	710	10	1910	12	1075	9	1633
16	Sulfate d'ammoniaque, 300 lb., chaque année. Aucun engrais de 1900 à 1904	13	212	10	254	12	1130	11	1260	13	144	10	442
17	Superphosphate minéral n° 1, 600 lb.; muriate de potasse, 200 lb.; sulfate d'ammoniaque, 150 lb., chaque année. Aucun engrais de 1900 à 1904	13	1149	10	306	14	780	12	1640	13	1251	10	639
18	Muriate de potasse, 300 lb., chaque année. Aucun engrais depuis 1900 à 1904	10	255	7	960	14	710	13	770	10	783	7	1698
19	Sulfate double de potasse et de magnésie, 300 lb. en 1889 et 1890 (remplacé chaque année depuis par 200 lb. de muriate de potasse); sang séché. 300 lb.; superphosphate minéral n° 1, 500 lb., chaque année. Aucun engrais de 1900 à 1904	12	765	9	297	15	1770	13	540	12	1203	9	812
20	Cendre de bois non lessivée, 1,900 lb., chaque année. Aucun engrais de 1900 à 1904.	11	257	8	1119	15	940	13	1430	11	800	8	1763
21	Poudre d'os fine, 500 lb.; sulfate d'ammoniaque, 200 lb.; muriate de potasse, 200 lb., chaque année. Aucun engrais de 1900 à 1904	12	1387	7	1797	14	610	12	1800	12	1588	8	422

PARCELLES DE BETTERAVES FOURRAGÈRES ET DE NAVETS.

Dans ces parcelles nous n'avons récolté que les racines ; les feuilles ont toujours été coupées et laissées sur le terrain pour être enfouies à la charrue, afin qu'elles restituassent au sol les constituants fertilisants qu'elles lui avaient enlevés. Nous avons consacré les deux moitiés de chaque parcelle de 1-10 d'acre dans la série alternativement d'année en année aux betteraves fourragères et aux navets. La préparation du sol a été la même pour ces deux plantes. Jusqu'en 1900 la terre était labourée en automne après la récolte, travaillée profondément au trisoc au printemps après l'épandage du fumier de ferme dans les parcelles 1, 2 et 6 ; après le travail au trisoc, les autres engrais étaient distribués uniformément sur toute la surface de chaque parcelle, qui était ensuite hersée, sillonnée à intervalles de 2 pieds, puis roulée et ensemencée.

La variété de betteraves fourragères que nous avons surtout employée est la Mammoth Long Red (Rouge longue Mammouth). Nous avons semé chaque année environ 4 livres de graine à l'acre.

Nous avons surtout semé la variété de navet Prize Purple Top Swede (Rutabaga à collet violet primé). Le terrain consacré aux navets, que l'on sème en général plus tard que les betteraves fourragères, est préparé chaque année de la même manière que pour les betteraves fourragères. On les laisse ensuite en repos jusqu'au jour avant l'ensemencement, où on le travaille à la houe ou légèrement au trisoc afin de détruire les mauvaises herbes et d'ameublir le sol ; puis on le sillonne, le roule et l'ensemence. Nous employons environ 3 livres de graine à l'acre.

En 1900 et en 1903 il ne fut point semé de betteraves fourragères ni de navets ; il fut semé du trèfle à la place en mai, à raison de 12 livres à l'acre. Le trèfle fit une bonne pousse et fut fauché deux fois chaque année pendant la saison, la masse fauchée étant laissée sur le sol pour s'y décomposer de sorte qu'au labour le terrain en eût tout l'avantage possible. Nous laissâmes pousser le trèfle jusque vers le milieu de mai, où il avait fait une très forte pousse. Il fut alors enterré à la charrue à environ six pouces de profondeur, puis le terrain fut bien hersé et sillonné en crêtes espacées de deux pieds. Celles-ci furent roulées au rouleau à bras, ce qui aplatit considérablement les crêtes dont la surface fut par là rendue ferme et unie pour la réception de la semence. Nous avons ainsi alterné le trèfle et les plantes-racines afin de fournir de l'humus au sol et aussi de recueillir des renseignements sur l'action fertilisante de l'enfouissement de trèfle vert sur le terrain destiné à la culture des plantes-racines.

En 1905 les betteraves fourragères ont été semées le 6 mai et arrachées le 17 octobre ; les navets ont été semés le 10 mai et arrachés le 8 octobre. Le rendement par acre a été calculé dans chaque cas d'après le poids de racines récoltées sur deux rangs chacun de 66 pieds de longueur.

EXPÉRIENCES AVEC ENGRAIS DANS DES PARCELLES DE BETTERAVES FOURRAGÈRES ET DE NAVETS.

N° de parcelle.	Engrais appliqués à l'acre chaque année de 1889 à 1898 ou 1899. Aucun employé depuis jusqu'à 1905. En 1900 à la place des plantes-racines semé du trèfle, qui en mai 1901 fut enfoui à la charrue avant le semis des plantes-racines. En 1903 semé de nouveau du trèfle qui fut enfoui en mai 1904. En 1905, engrais appliqués de nouveau comme en 1899 ; trèfle discontinué.	Rendement moyen de treize années.				16e saison, 1905. Variétés.				Rendement moyen des quatorze années.			
						Demi-parcelle est.		Demi-parcelle ouest.					
		Betteraves fourragères.		Navets.		Navets. Purple Top Swede.		Betteraves fourragères. Mammoth Long Red.		Betteraves fourragères.		Navets.	
		Poids de racines par acre.		Poids de racines par acre.		Poids de racines par acre.		Poids de racines par acre.		Poids de racines par acre.		Poids de racines par acre.	
		tonn.	lb.	tonn.	lb.	tonn.	lb.	tonn.	lb.	tonn.	lb.	tonn.	lb.
1	Fumier de ferme (de cheval et de vache mêlé) bien consommé, 20 tonnes chaque année. Aucun engrais de 1899 à 1904	21	1879	16	475	8	300	25	1060	22	358	15	1397
2	Fumier de ferme (de cheval et de vache mêlé) frais, 20 tonnes chaque année. Aucun engrais de 1899 à 1904	20	1535	16	570	8	30	27	850	21	423	15	1467
3	Point de fumier dès le commencement	9	58	7	1669	2	1610	8	420	8	1949	7	998
4	Phosphate minéral, non traité, finement pulvérisé, 1,000 lb., chaque année de 1889 à 1897. En 1898 et 1899 et en 1905, phosphate Thomas, 1,000 lb. Aucun engrais de 1899 à 1904	8	1739	8	1307	3	1430	10	490	8	1922	8	549
5	Phosphate minéral, non traité, finement pulvérisé, 1,000 lb. ; nitrate de soude, 250 lb., cendre de bois non lessivée, 100 lb. ; chaque année de 1889 à 1897. En 1898 et 1899 et en 1905, phosphate Thomas, 500 lb., au lieu du phosphate minéral. Aucun engrais de 1900 à 1904	14	963	10	1099	5	1660	20	1880	14	1824	10	470
6	Fumier de ferme, partiellement consommé et en active fermentation, 6 tonnes ; phosphate minéral, non traité, finement pulvérisé, 1,000 lb.; les deux mis en compost, intimement mélangés, et qu'on avait laissés s'échauffer plusieurs jours avant l'épandage, chaque année de 1889 à 1897. En 1898 et 1899 et en 1905, phosphate minéral remplacé par phosphate Thomas, 500 lb. Aucun engrais de 1899 à 1904	17	1318	13	755	6	1820	22	560	17	1934	12	1893
7	Phosphate minéral, non traité, finement pulvérisé, 1,000 lb. ; sulfate de potasse, 200 lb., et 1889 et 1890 (sulphate remplacé en 1891 et depuis par muriate de potasse, 250 lb.) ; nitraté de soude, 200 lb., chaque année de 1889 à 1897. En 1898 et 1899 et en 1905, phosphate minéral remplacé par phosphate Thomas, 1,000 lb. Aucun engrais de 1900 à 1904	11	1162	9	1695	6	140	19	1370	12	243	9	1191
8	Superphosphate minéral n° 1, 500 lb., sulfate de potasse, 200 lb., en 1889 et 1890 (remplacé par muriate de potasse, 200 lb., en 1891 et les années suivantes) ; nitrate de soude, 200 lb., chaque année de 1889 à 1899 et en 1905. Aucun engrais de 1900 à 1904	13	1690	11	1990	5	1770	17	1970	14	242	11	1175

EXPÉRIENCES AVEC ENGRAIS DANS DES PARCELLES DE BETTERAVES FOURRAGÈRES ET DES NAVETS—*Fin.*

N° de parcelle.	Engrais appliqués à l'acre chaque année de 1889 à 1890 ou 1899. Aucun employé depuis jusqu'à 1905. En 1900 à la place des plantes racines semé du trèfle qui en mai 1901 fut enfoui à la charrue avant le semis des plantes-racines. En 1903 semé de nouveau du trèfle qui fut enfoui en mai 1904. En 1905, engrais appliqués de nouveau comme en 1899 ; trèfle discontinué.	Rendement moyen de treize années.				16e saison, 1905, Variétés.				Rendement moyen des quatorze années.			
						Demi-parcelle est.		Demi-parcelle ouest.					
		Betteraves fourragères.		Navets.		Navets. Purple Top Swede.		Betteraves fourragères. Mammoth Long Red.		Betteraves fourragères.		Navets.	
		Poids de racines par acre.		Poids de racines par acre.		Poids de racines par acre.		Poids de racines par acre.		Poids de racines par acre.		Poids de racines par acre.	
		tonn.	lb.	tonn.	lb.	tonn.	lb.	tonn.	lb.	tonn.	lb.	tonn.	lb.
9	Superphosphate minéral n° 1, 500 lb., chaque année. Aucun engrais de 1900 à 1904.	9	1444	9	1701	4	1050	16	480	10	313	9	991
10	Nitrate de soude, 300 lb., chaque année. Aucun engrais de 1900 à 1904	14	294	9	1637	4	460	17	950	14	738	9	892
11	Sulfate d'ammoniaque, 300 lb., chaque année. Aucun engrais de 1900 à 1904.	12	529	11	158	5	160	13	1740	12	743	10	1358
12	Point de fumure dès le commencement	7	966	7	1407	2	430	7	250	7	918	7	675
13	Poudre d'os fine, 500 lb. ; cendre de bois non lessivée, 1,000 lb.; chaque année. Aucun engrais de 1900 à 1904.	12	356	9	628	4	1040	13	1580	12	571	8	1989
14	Cendre de bois non lessivée, 2,000 lb., chaque année. Aucun engrais de 1900 à 1904.	11	266	8	1523	5	840	12	600	11	422	8	1077
15	Sel ordinaire (chlorure de sodium), 400 lb., chaque année. Aucun engrais de 1900 à 1904	9	1814	8	896	3	1590	13	450	10	256	8	276
16	Superphosphate minéral n° 1, 500 lb., nitrate de soude, 200 lb., chaque année. Aucun engrais de 1900 à 1904.	12	1801	11	837	4	540	14	530	12	1983	10	1884
17	Superphosphate minéral n° 1, 350 lb.; cendre de bois non lessivée, 1,500 lb., chaque année. Aucun engrais de 1900 à 1904.	13	735	11	301	3	1570	16	1150	13	1163	10	1319
18	Superphosphate minéral n° 1, 500 lb., muriate de potasse, 200 lb., chaque année. Aucun engrais de 1900 à 1904.	12	1762	11	1465	4	140	15	1580	13	150	11	443
19	Sulfate double de potasse et de magnésie, 300 lb., en 1889 et 1890 ; (muriate de potasse, 200 lb., substitué chaque année depuis) ; sang sec, 250 lb., superphosphate minéral n° 1, 500 lb., chaque année. Aucun engrais de 1900 à 1904.	14	458	12	1395	4	960	16	1590	14	800	12	299
20	Cendre de bois non lessivée, 1,500 lb., sel ordinaire (chlorure de sodium), 300 lb. à l'acre, chaque année. Aucun engrais de 1900 à 1904.	14	1922	11	881	3	810	17	300	15	214	10	1810
21	Superphosphate minéral n° 2, 500 lb., chaque année. Aucun engrais de 1900 à 1904.	14	1725	11	1544	3	110	16	1500	14	1977	11	382

BULLETINS PUBLIÉS EN 1905.

Il a été publié cinq bulletins dans le courant de l'année :—

N° 48. Résultats d'Essais de grains, de Maïs-fourrage, de Plantes-racines et de Pommes de terre en 1904.—Ce bulletin est le dixième de la série de bulletins sur les récoltes publiés par la ferme expérimentale et a été préparé conjointement par le Dr C. E. Saunders, céréaliste, et le directeur. Dans ce bulletin sout consignés les résultats d'un grand nombre d'essais d'avoine, d'orge, de blé, de pois, de maïs, de navets, ds betteraves fourragères, de carottes, de betteraves à sucre et de pommes de terre, exécuté- pendant la saison de 1904 à tous les fermes expérimentales dans des parcelles de grane deur uniforme et dans des conditions uniformes. Il y est rendu compte de la précocité relative, ainsi que de la productivité des variétés. Il y est aussi présenté les moyennes des résultats de ces essais pendant les cinq années précédentes, les variétés étant arrangées dans l'ordre de leur productivité pendant cette période.

N° 49. La Pomme de terre et sa Culture, avec Listes des Variétés que nous avons trouvées les plus utiles.—Ce bulletin a été préparé par M. W. T. Macoun, horticulteur de la ferme expérimentale centrale. La récolte de pommes de terre est partout d'une grande importance pour la communauté. Dans le bulletin 49 sont présentés sous une forme commode les résultats acquis par une longue suite d'expériences concernant la productivité, la qualité et l'utilité générale des meilleures sortes de pommes de terre qui les dix-huit années passées ont été à l'étude à la ferme expérimentale. Le nombre des variétés essayées pendant ce temps est de plus de 800, outre plusieurs centaines de semis.

Les meilleures méthodes de préparation du terrain, de plantage et de houage, pour cette culture, s'y trouvent expliquées au long ; il y est aussi donné des détails sur les remèdes les plus effectifs qui ont été adoptés pour la destruction des insectes nuisibles qui attaquent cette plante et contre les maladies qui affectent les plantes et les tubercules. Il y est en outre présenté des listes des variétés qui ont été trouvées les plus utiles et les plus avantageuses.

N° 50. Valeur meunière et Valeur chimique des Marques de Blé dans la Division d'Inspection du Manitoba, Récolte de 1904.—Ce bulletin est en deux parties ; la première, sur la valeur meunière des marques de blé, a été préparée par le Dr C. E. Saunders, cerealiste ; la seconde, sur une étude chimique du grain et de la farine de ces marque, par M. Frank T. Shutt, chimiste des Fermes expérimentales de l'Etat.

Les investigations dont il est rendu compte dans ce bulletin, ont été entreprises suivant vos instructions, en réponse à une demande de l'Association des producteurs de blé du Manitoba que les officiers de la ferme expérimentale déterminassent aussi exactement que possible la valeur de chaque marque de blé (de la Division d'inspection du Manitoba) pour les fins de la mouture et aussi au point de vue de la composition chimique.

Ce sujet est d'un profond intérêt pour les cultivateurs du Nord-Ouest du Canada, et aucun effort n'a été négligé pour rendre l'investigation foncière et complète. L'uniformité des résultats obtenus par ces deux investigateurs indépendemment l'un de l'autre, atteste le soin et l'exactitude qu'ils ont mis dans leurs recherches et ne peut qu'inspirer de la confiance dans les conclusions auxquelles ils sont arrivés. J'aime à croire que les faits présentés dans ce bulletin seront utiles pour faire tirer de justes conclusion sur cet important sujet.

N° 51. Porcs à bacon en Canada. Notes sur la Zootechnie, l'Alimentation et le Soins des Porcs, avec Comptes rendus d'expériences.—Ce bulletin a été préparé par M. J. H. Grisdale, agriculteur de la Ferme expérimentale centrale et présente un résumé des expériences qui ont été poursuivies au sujet de la production des porcs depuis le commencement de ce travail à la ferme expérimentale. Il donne une quantité de renseignements concernant le choix des meilleurs types d'animaux pour ce travail et sur les différentes méthodes d'aménagement de la porcherie, de pâturage, etc. Il y est aussi présenté un grand nombre de faits relatifs au soin et au traitement des porcs d'âges différents, et les résultats de nombreuses expériences, dont le programme a été dressé en vue d'acquérir des renseignements quant aux méthodes les plus avantageuses d'alimentation des porcs aux différents stades de leur développement.

L'industrie de l'élevage des porcs s'est développés très rapidement en Canada ces quelques dernières années, et les facilités qu'offre le pays pour l'extention de cette branche lucrative de l'agriculture sont à peu près illimitées. Les renseignements contenus dans le bulletin 51 seront sans aucun doute utiles à un grand nombre de ceux qui s'occupent de cette branche des travaux agricoles.

N° 52. Insectes nuisibles aux Céréales et aux Plantes fourragères, aux Plantes-racines et aux Légumes.—C'est le Dr James Fletcher, entomologiste et botaniste des Fermes expérimentales de l'Etat, qui a préparé ce bulletin. Les dommages causés annuellement aux récoltes par les insectes réduisent considérablement les profits du travail du cultivateur. Or on peut prévenir une grande partie de ces pertes, et le but de ce bulletin est de fournir les renseignements pratiques qui mettront le lecteur à même de combattre ces différents ravageurs de la manière la plus effective et avec le moins de frais possible. Les résumés succints de l'histoire naturelle et des mœurs des espèces nuisibles dont il est traité, avec l'aide des gravures, donneront les moyens de les reconnaître aisément. Les remèdes conseillés sont la plupart d'une application facile, et ils sont en même temps très effectifs.

VISITES ANNUELLES AUX FERMES EXPÉRIMENTALES SUCCURSALES.

J'ai fait les visites annuelles d'inspection.

Agassiz. J'ai visité Agassiz vers la fin d'août. Le temps avait été et était encore sec ; aussi toutes les cultures avaient besoin d'eau. Le grain était tout moissonné et on était à battre. Toutes les récoltes de grain avaient été bonnes, excepté celle du blé, par suite des dégâts de la mouche à blé.

Le foin avait été très abondant, les plantes-racines et le maïs croissaient rapidement et donnaient promesse d'une bonne récolte ordinaire.

La récolte de pommes était à peu près moyenne, celle de poires faible, celle de prunes inégale : certaines variétés d'entre les plus fertiles étaient bien chargées, d'autres l'étaient peu. Dans le verger à fruits secs, les noyers et les châtaigniers du Japon rapportaient bien, les noyers d'Angleterre et les châtaigniers d'Espagne très peu, le produit des aveliniers était plus qu'ordinaire.

Indian-Head. J'ai été deux fois à Indian-Head, une fois en me rendant à la côte du Pacifique vers le milieu d'août, et la seconde fois le 11 septembre. A ma première visite la moisson était sur le point de commencer ; à la seconde en septembre, je trouvai le grain à peu près tout moissonné, et il n'y avait point encore eu encore de gelée. Le blé en moyettes avait l'air d'être très pesant, et l'avoine et l'orge pareillement. La récolte de pois des champs était excellente, les plantes-racines croissaient rapidement et promettaient bien, de même que les pommes de terre. Cette saison-ci les carottes avaient été semées plus tôt que d'habitude, et elles n'ont jamais donné une aussi bonne récolte à cette ferme. Le trèfle et la luzerne faisaient bien, et le brome inerme et le ray-grass de l'ouest avaient tous les deux donné d'excellentes récoltes de foin; le dactyle pelotonné et le mil avaient bien fait aussi. On travaillait à couper le maïs le jour de mon arrivée, le 11 septembre, et en obtenait un bon rendement. Le jour suivant, 12 septembre, il y eut une légère gelée, le thermomètre ayant marqué 31° F. à Indian-Head. La plupart ses plantes délicates étaient brouies, mais aucune des plantes cultivées ne souffrit sérieudement.

Les arbres fruitiers, les arbres forestiers, les arbres d'agrément et les arbustes avait tous fait une excellente pousse.

Brandon. J'ai aussi visité Brandon deux fois. Au moment de la première visite au commencement d'août la plus grande partie du grain approchait de la maturité et plusieurs des sortes d'orge les plus précoces avaient été moissonnées. Toutes les variétés de grain promettaient bien, l'avoine surtout. Lorsque je revins à Brandon, le grain avait

été moissonné, et les résultats avaient été des plus satisfaisants. L'avoine des parcelles d'essai avaient rapporté de 137 à 93 boisseaux par acre suivant les variétés, le produit moyen des 39 sortes différentes était de 111 boisseaux 23 livres par acre. Le maïs a donné une excellente récolte, et les pommes de terre les rendements les plus élevés qu'on ait jamais eus à la ferme. Le temps avait été très favorable pour la moisson, et de tous côtés on battait le grain. Un grand nombre de pommiers croisés plantés dans les vergers d'expériences, tant ici qu'à Indian-Head, fructifiaient et attiraient beaucoup l'attention des cultivateurs qui visitaient ces fermes. Ces deux fermes étaient en excellente condition.

NAPPAN. C'est au commencement d'octobre que j'ai visité Nappan. Les grains, qui étaient tous moissnonés, avaient donné des rendements au-dessus de la moyenne, partie de l'avoine de 80 à 90 boisseaux par acre, le blé de printemps de 20 à 35 boisseaux, et l'orge de 35 à 49 boisseaux. Les semailles avaient été tardives en 1905, à cause du printemps froid et humide, mais le temps favorable dans la suite avait eu fait pousser les grains rapidement. Il y avait une très bonne récolte de foin, bien plus abondante que d'ordinaire. Les plantes-racines et le maïs ont rapporté aussi plus qu'une récolte moyenne. Les vergers à cette ferme sont dans un état prospère, le plus grand nombre des pommiers étaient très chargés, les autres arbres fruitiers ont peu produit, il y a eu toutefois beaucoup de petits fruits.

REMERCIEMENTS.

Je désire exprimer ma reconnaissance à ceux qui m'ont rendu des services particuliers pendant l'année. Au ministère de l'Agriculture, à Saint-Pétersbourg (Russie) pour des échantillons de variétés précoces d'orge provenant des régions du nord de l'empire qui produisent des céréales. Au Ministère de l'Agriculture des Etats-Unis pour la graine de luzerne de différents pays pour essais aux fermes expérimentales. Au directeur de l'arboretum Arnold, à Jamaïca-Plains (Massachusetts), pour des graines d'arbrisseaux et d'arbres, ainsi qu'au directeur des jardins royaux, à Kew (Angleterre), pour des graines d'un grand nombre d'espèces d'arbres, d'arbrisseaux et de plantes à fleurs.

Je remercie les officiers de la ferme expérimentale centrale et des fermes expérimentales succursales, pour leurs fidèles services et pour leur zélée coopération dans l'exécution des différentes branches des travaux. Mes remerciements sont aussi dus aux membres du personnel qui m'ont aidé dans les branches des travaux que je dirige personnellement : M. John Fixter, contremaître de la ferme, qui a soigneusement surveillé les essais spéciaux d'engrais et a pris note des résultats ; M. George Fixter, à qui je suis redevable pour la conduite consciencieuse de la distribution des échantillons de grain de semence ; à M. James Taggart pour le soin et le zèle qu'il a déployés comme contremaître des terrains d'agrément ; et à M. Wm Ellis pour son soigneux travail de conduite des plantes et arbrisseaux dans les serres, et de multiplication de plantes pour la décoration à ciel ouvert. M. Ellis fait en outre un service utile en enregistrant les observations météorologiques.

Je suis aise aussi de rendre témoignage aux fidèles services de mon secrétaire, M. C. Malcolm O'Hanly. Les employés de toutes les fermes ont mes remerciements pour l'intérêt qu'ils ont pris à leur travail, et le soin avec lequel ils ont rempli leur devoirs respectifs.

WM. SAUNDERS,

Directeur des Fermes expérimentales de l'Etat.

RAPPORT DE L'AGRICULTEUR.

(J. H. GRISDALE, B. AGR.)

Monsieur le Dr. WM SAUNDERS,
Directeur des Fermes expérimentales de l'Etat,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous transmettre le rapport suivant sur les chevaux, le bétail, les moutons, les porcs et les opérations agricoles exécutées sous ma surveillance dans le courant de l'année passée.

J'ai à faire rapport que l'année a été assez bonne dans les différentes branches de ma division, et à cet égard je désire reconnaître mes obligations au contremaître de la ferme, M. John Fixter, au vacher. M. C. T. Brettell, et au fabricant de beurre, M. J. Meilleur, pour leur aide et leur zélée coopération dans leurs diverses positions.

Pendant le courant de l'année j'ai assisté à des réunions d'agriculteurs dans diverses parties du Canada et j'ai dirigé des concours de jugement de bétail par des étudiants, outre mon travail régulier de surveillance et de direction de l'alimentation expérimentale et des opérations agricoles à la ferme expérimentale centrale.

Depuis le 1er décembre 1904 au 30 novembre 1905, il a été reçu 2,090 lettres dans la Division de l'agriculture, et il en a été expédié 3,206.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

J. H. GRISDALE,
Agriculteur.

ANIMAUX DE FERME.

Les animaux de ferme qui occupent à cette date (1er décembre 1905) les écuries et les étables sous ma charge, consistent en chevaux, bétail, moutons et porcs.

CHEVAUX.

Les chevaux sont employés exclusivement pour le travail, bien que nous fassions ordinairement quelques expérimentations en alimentation afin de recueillir des renseignements quant aux méthodes les plus économiques de nourrir les chevaux de trait, ainsi que quelques expériences pour déterminer la valeur comparative des différents fourrages pour ces animaux.

Nous avons habituellement 19 chevaux, savoir :—

13 chevaux de trait pesants, à sang de Clydesdale et de Percheron.
5 chevaux de voiture pesants.
1 cheval de voiture léger.

BÉTAIL.

Nous avons des représentants de quatre races de bétail, savoir : Courtes-Cornes, Ayrshire, Guernesey et Canadienne. Il y a en outre un certain nombre de têtes de bétail et de bœufs de race améliorée, destinés à la reproduction et au nourrissage, pour la plus grande partie, d'un caractère expérimental. Nous avons toutefois ordinairement des animaux reproducteurs de race pure à vendre, et nous en vendons un nombre considérable dans le courant de l'année.

ANIMAUX REPRODUCTEURS DE RACE PURE.

Les animaux de race pure actuellement à l'étable sont comme suit :

Race Courtes-Cornes,	19,	dont 5	taureaux et	14	femelles.
" Ayrshire	20,	" 3	"	17	"
" Guernesey	12,	" 3	"	9	"
" Canadienne	12,	" 1	"	11	"

BÉTAIL DE RACE AMÉLIORÉE.

Il y a 18 animaux de race améliorée, dont 3 croisés de Courtes-Cornes, 5 croisés d'Ayrshire, 6 croisés de Guernesey et 4 croisés de Canadienne.

BŒUFS.

Nous nourrissons en ce moment 47 bœufs dans les granges, dont
29 de deux, 8 d'un an, et 10 veaux.

MOUTONS.

Nous n'avons que 42 moutons dans les loges ; 27 Shropshire et 15 Leicester.
Les Shropshire—béliers : 2 d'un an, 5 agneaux du printemps.
—brebis : 11 adultes, 6 d'un an, 3 agnelles.
Les Leicester—béliers : 4 agneaux du printemps.
—brebis : 10 adultes, 1 agnelle.

PORCS.

Il y a maintenant dans les loges 90 porcs de toutes classes que nous employons pour des expériences d'alimentation ou que nous gardons pour la reproduction. Nous en avons des races Berkshire, Tamworth, et Yorkshire.

39 Yorkshire, dont—
2 verrats adultes. 24 truies reproductrices, 13 au nourrissage.
12 Berkshire, dont—
1 verrat adulte. 8 truies reproductrices, 3 au nourrissage.
15 Tamworth, dont—
1 verrat adulte. 3 truies reproductrices, 4 au nourrissage.
2 " jeunes.
Croisés : 24 au nourrissage.

CHEVAUX.

Il y a 19 chevaux dans les écuries. Ces chevaux ont à faire le travail des différents départements de la ferme dans le courant de l'année. Le travail sur la " Ferme de 200 acres " n'est qu'une partie de leurs devoirs. Ils travaillent en outre pour les départements de l'horticulteur et du céréaliste ainsi que sur les pelouses et dans l'arboretum. De plus, une bonne partie de leur temps est occupée aux charrois en rapport avec les différents départements, ainsi que pour la construction des chemins et le service du commissionnaire.

TRAVAIL DES CHEVAUX.

Pendant l'année du 1er juillet 1904 au 30 juin 1905, le travail fait par nos 19 chevaux a été équivalant à 5,763.9 jours de travail, savoir :—Animaux de ferme, charroi des aliments, transport des animaux au marché, etc., 159·1 jours ; travaux de la ferme (ferme de 200 acres), 723·1 jours ; travaux de drainage et soin des chemins, y compris l'enlèvement de la neige et le roulage des chemins en hiver, 286·2 jours ; charroi du fumier sur la ferme de 200 acres, 252·8 jours ; défrichements, charroi de pierres, etc., 10· jours ; arboretum, 130·5 jours ; division de l'horticulture, 664 jours ; pelouses, etc., 175 jours ; division des céréales, 696·5 jours ; transport des bulletins et rapports, 103·6 jours ; basse-cour 31·3 jours ; service postal, livraison du lait, 176·3 jours ; service de

l'omnibus (3 chevaux), 5 chevaux de voitures et 1 pour surveillance des travaux, 2,345 jours ; serre, remises, trottoirs, expositions, etc., 169·9 jours.

Pour le coût des opérations agricoles dans la suite de ce rapport nous comptons le travail de l'attelage et du charretier à $3 par jour : fourrage et soin des chevaux, 32$\frac{1}{3}$ centins par cheval par jour de travail ; charretier 1·72$\frac{1}{2}$ par jour de 10 heures ; en tout 2.37\frac{1}{6}$ jour, ce qui laisse une marge de 62·$\frac{5}{6}$ centins, ou presque 1$\frac{1}{2}$ centin par cheval par jour pour usure et intérêt.

ALIMENTATION DES CHEVAUX PESANTS.

Pendant le courant de l'année nous avons nourri les chevaux suivant les mêmes principes que dans les expériences de 1904. L'emploi d'une forte proportion de son à la place d'avoine a résulté en une économie très considérable dans le coût de l'alimentation pendant l'année.

Nous avons fait cette année une expérience dans le but de recueillir de nouveaux renseignements quant à la valeur du son comme aliment pour les chevaux, et nous pouvons en rendre compte comme suit :—

Nous avons partagé les chevaux, au nombre de 10, en 5 groupes de 2 chacun ; la ration à gros volume était dans chaque cas du foin mêlé.

Pendant la première période, le groupe 1 recevait un mélange de 2 parties avoine pour 1 son ; le groupe 2, 3 parties son pour 1 avoine ; le groupe 3, 1 partie son pour 3 avoine ; le groupe 4, avoine pure ; le groupe 5, son 1 partie, avoine, 1 partie.

Pendant la deuxième période, le groupe 1 recevait avoine pure ; le groupe 2, 1 partie son pour 1 avoine ; le groupe 3, 2 parties son pour 1 avoine ; le groupe 4, 2 parties avoine pour 1 son ; le groupe 5, 1 partie avoine pour 3 son. L'avoine dans tous les cas était entière.

On distribuait l'avoine et le son en trois parties à peu près égales matin, midi et soir ; le foin environ un cinquième le matin, un cinquième à midi et les trois cinquièmes restants le soir.

Par exemple un des chevaux du groupe 1 recevait ses rations comme suit :—

Matin : foin 3 lb. ; mélange farineux, 6 lb.
Midi : " 3 lb. ; " " 6 lb.
Soir : " 8 lb. ; " " 5 lb.

PREMIÈRE PÉRIODE DE 21 JOURS.

ALIMENTATION EXPÉRIMENTALE AU SON.

Groupe.	Poids moyen au 15 sept.	Ration farineuse.	Ration de foin.	Mél. farineux consommé en 21 jrs par 1 cheval.	Foin de mil consommé en 21 jours.	Ration farineuse quotidienne.	Ration de foin quotidienne.	Poids moyen au 6 oct.	Perte — ou Gain +	Valeur des aliments consommés en un jour.	Valeur des aliments consommés en 21 jours.	Coût de l'alimentation pendant un an avec cette ration farineuse.	Coût de l'alimentation pendant un an avec avoine pure.	Gain en 1 an par alimentation avec cette ration farineuse plutôt qu'avec avoine pure.
	lb.			lb.	lb.	lb.	lb.	lb.	lb.	c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.
1	1,542	Avoine.. 2 Son......1	Mil.	441	420	21	20	1,530	12—	28	6 09	102 20	109 50	7 30
2	1,606	Son......3 Avoine..1	"	441	357	21	17	1,556	50—	24	5 04	87 60	105 12	17 42
3	1,535	Avoine ..3 Son......1	"	441	420	21	20	1,556	21+	29·5	6 09$\frac{1}{2}$	97 67	109 50	11 83
4	1,602	Av. pure..	"	441	420	21	20	1,587	15—	30	6 30	109 50		
5	1,443	Son......1 Avoine..1	"	441	336	21	16	1,448	5+	25·5	5 35	93 07	104 02	10 95

DEUXIÈME PÉRIODE DE 21 JOURS.

ALIMENTATION EXPÉRIMENTALE AU SON.

Groupe.	Poids moyen au 6 oct.	Ration farineuse.	Ration de foin.	Mél. farineux consommé en 21 jrs par 1 cheval.	Foin de mil consommé en 21 jours.	Ration farineuse quotidienne.	Ration de foin quotidienne.	Poids moyen au 27 oct.	Perte — ou Gain +	Valeur des aliments consommés en un jour.	Valeur des aliments consommés en 21 jours.	Coût de l'alimentation pendant un an avec cette ration farineuse.	Coût de l'alimentation pendant un an avec avoine pure.	Gain en 1 an par alimentation avec cette ration farineuse plutôt qu'avec avoine pure.
	lb.			lb.	lb.	lb.	lb.	lb.	lb.	c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.
1	1,530	Av. pure.	Mil......	441	420	21	20	1,551	21+	30	6 30	109 50	109 50	
2	1,556	Son.....1 Avoine..1	"	441	357	21	17	1,548	8—	25·9	5 44	94 53	104 82	10 29
3	1,556	Son.....2 Avoine..1	"	441	420	21	20	1,556	......	25·8	5 42	94 17	109 50	15 33
4	1,587	Son.....1 Avoine..2	"	441	420	21	20	1,576	10—	27·9	5 86	101 83	109 50	7 67
5	1,448	Son.....3 Avoine..1	"	441	336	21	16	1,471	23+	23·6	4 95	86 14	103 36	17 22

Les chevaux qui recevaient ces différentes rations, étaient employés à différents travaux agricoles. Pendant la première période de trois semaines, ils transportaient surtout du maïs au silo (travail très fatigant) ; mais pendant la seconde période de trois semaines le travail était plus varié : labourage, houages, transport des racines, etc.

Groupe 1.—Ce groupe consistait en jeunes chevaux en bon état d'embonpoint. Ils recevaient pendant la première période du foin et une ration concentrée d'avoine 14 lb. et son 7 lb. On peut dire qu'ils se sont bien maintenus, car ils ont perdu seulement 12 livres en poids. Pendant la seconde période ils recevaient la même ration de foin et une ration concentrée d'avoine pure. Ils ont gagné quelque peu ; peut être leur travail a-t-il été un peu moins pénible.

Groupe 2.—Chevaux au fort de leur vigueur. Pendant la première période ils recevaient du foin et une ration concentrée de son et d'avoine, 3 parties son et 1 partie avoine ; ils ont perdu 50 lb. chacun. Ensuite, avec la ration parties égales de son et d'avoine et avec travail plus léger, ils ont continué à perdre en poids, mais moins rapidement, car pendant les dernières 3 semaines ils n'ont perdu que 8 lb.

Groupe 3.—Jeunes chevaux vigoureux de 5 et 6 ans en bonne condition. Ce groupe recevait pendant la première période une ration concentrée d'avoine 3 parties et son 1 partie ; ils ont fait un léger gain, d'environ 1 lb. par jour ; puis, avec la ration son 2 parties et avoine 1 partie pendant la seconde période, ils n'ont ni gagné ni perdu.

Groupe 4.—Gros chevaux hongres de 9 et 10 ans. Ils ont reçu du foin et de l'avoine pure pendant la première période de 21 jours et ont perdu 15 lb. chacun. Avec la ration son 1 partie et avoine 2 parties, ils ont encore perdu, quoique moins, leur poids ayant diminué seulement de 10 lb. pendant les 21 jours.

Groupe 5.—Chevaux un peu plus légers mais dans toute leur vigueur ; recevaient pendant la première période du foin et une ration concentrée de son et d'avoine en parties égales. Avec cette ration ils ont fait un gain de 5 lb. chacun pendant les 21 jours. Avec la ration avoine 3 parties et son 1 partie pendant la seconde période, ils ont gagné 23 livres chacun.

Si nous examinons les différentes rations une à une, nous trouvons que :—

Avec avoine pure, il y a eu chez un groupe perte de 15 lb. par période, et chez l'autre groupe gain de 21 lb. par période—gain net, 6 lb. en 6 semaines.

Avec avoine 2 et son 1, il y a eu pendant la première période perte de 12 lb. par cheval, et pendant la seconde autre perte de 10 lb. par cheval—perte totale, 22 lb. par cheval en 6 semaines.

Avec avoine 1 et son 1, il y a eu pendant la première période gain de 5 lb. par cheval et pendant la seconde perte de 8 lb.—perte net de 3 lb. par cheval pendant les 6 semaines.

Avec avoine 1 et son 3, il y a eu pendant la première période perte de 50 lb. par cheval, mais pendant la seconde gain de 23 lb.—perte totale, 27 lb. par cheval pendant les 6 semaines.

Avec avoine 1 et son 2, il n'y a point eu de changement pendant 3 semaines.

Avec avoine 3 et son 1, il y a eu gain de 21 lb. en 3 semaines.

En résumé, nos expériences en 1905 sont à l'appui de nos conclusions en 1904, où nous avions trouvé que le son pouvait en toute sûreté et avec grand profit entrer en très forte proportion dans la ration farineuse des chevaux de travail. Parties égales de son et d'avoine est probablement une bonne proportion. Lorsque les chevaux ont les dents saines, il ne paraît pas y avoir d'avantage particulier à moudre l'avoine.

BÉTAIL LAITIER.

Le troupeau laitier pendant 1905 a consisté en 35 vaches en tout, savoir :—

Courtes-Cornes......	8	Croisées de Courtes-Cornes......	2
Ayrshire............	5	" d'Ayrshire...........	4
Guernesey..........	5	" de Guernesey........	4
Canadienne........	6	" de Canadienne........	1

ALIMENTATION DU BÉTAIL LAITIER.

Alimentation d'hiver.

La ration de fourage à gros volume pendant les mois d'hiver se composait de paille, de racines, d'ensilage et de foin de trèfle. La paille était hachée, les racines étaient réduites en pulpe ; et tous les deux jours on mélangeait ensemble dans la proportion de 400 lb. d'ensilage, 200 lb. de racines et 30 lb. de paille hachée. Ce mélange mis en un tas fermentait plus ou moins et au bout de quelques heures devenait très juteux dans toute sa masse ; les vaches paraissaient l'aimer beaucoup ; elles en recevaient à raison d'environ 40 lb. par 1,000 lb. de poids vif.

Le mélange farineux cette année se composait de son 50 parties, avoine moulue 25 parties, farine de tourteau 25 parties. On distribuait ce mélange en même temps que le fromage à gros volume. Chaque vache en recevait en proportion de la quantité de lait qu'elle produisait, de 2 lb. à 13 lb. par jour. On jetait la farine sur le fourrage à gros volume que la vache venait de recevoir, et l'on remuait un peu toute la masse pour mêler les deux espèces d'aliments, afin qu'ils fussent mangés ensemble. Lorsque le tout avait été mangé, on distribuait du foin de trèfle à raison d'environ 2 lb. à chaque vache. Les repas avaient lieu à 5 heures 30 du matin et à 4 heures de l'après-midi.

Alimentation d'été.

Nous avons comme d'habitude pâturé les vaches pendant la plus grande partie de l'été. Elles étaient dans un champ de la rotation de trois ans marqué " E " à la page 78 comme en pâturage en 1905. Ce champ pouvait suffire pour environ cinquante têtes de bétail pendant plus d'un mois et pour plus de trente pendant les deux mois suivants.

Lorsque le pâturage commença à être court, nous suppléâmes des fourrages hachés distribués à l'étable. Nous avons cette année donné une ration de grain un peu plus forte que nous ne faisions avant 1904. En raison de la plus forte quantité de fourrage distribuée. La ration farineuse pendant l'été consistait en parties à peu près égales d'avoine et de son. Nous en donnions en proportion avec la quantité de lait produite par les vaches, sauf dans le cas de génisses à leur premier veau, qui en recevaient ordinairement davantage que cette propo tion, car nous désirions les encourager et cultiver en elles l'habitude de maintenir une forte production uniforme de lait pendant toute la période de lactation.

COUT DE L'ALIMENTATION.

En estimant le coût de l'alimentation, nous avons évalué les fourrages aux prix suivants, qui ont été les cotes courantes du marché local pendant la même période en 1905, sauf pour l'ensilage et les racines, qui sont aux taux ordinaires dans le travail expérimental dans toutes les parties de l'Amérique :—

Pâturage (par mois)	$ 1 00	par vache.
Son	16 00	la tonne.
Farine de gluten et farine de tourteau	25 00	"
Avoine et orge	21 00	"
Foin de trèfle	7 00	"
Balle	4 00	"
Racines et ensilage	2 00	"

En estimant la valeur des produits, nous évaluons le beurre à 20 centins la livre, et le lait écrémé et le lait de beurre à 15 centins les 100 livres. Le beurre est fabriqué à la laiterie de la ferme et se vend sur le marché de 22 à 30 centins la livre, en moyenne, 25 centins la livre pour l'année. Ceci laisse environ 5 centins par livre pour le coût de la fabrication.

Les tableaux suivants présentent les détails concernant chaque vache, les états pour le troupeau de race et pour le troupeau de race croisée, et des états mensuels pour tous les troupeaux réunis.

Les états mensuels pour tout le troupeau de vaches en lait font connaître le rendement total en lait pour chaque mois, sa teneur en matière grasse, la quantité de beurre produite, le nombre de livres de lait nécessaires pour faire une livre de beurre et le rendement quotidien en lait par vache et par jour. Le taux le plus élevé de matière grasse a été enregistré en octobre et le plus faible en janvier.

RAPPORT SUR LE BÉTAIL LAITIER.

Dans le courant de l'année nous avons trait 35 vaches différentes pendant des périodes plus ou moins longues, ainsi que mentionné à la première page de mon rapport sur le bétail laitier, tandis que dans les rapports sur le bétail laitier ci-après je fais rapport sur 3 vaches seulement de chaque race.

Dans presque tout troupeau laitier un peu considérable on trouve des vaches qui pour une raison ou pour une autre n'ont donné du lait que pendant une très petite partie de l'année. Si l'on considère un nombre considérable de vaches, une ou deux de ces vaches peu productives n'affectent pas sensiblement les résultats moyens, mais, si les troupeaux qu'on compare sont petits, la présence d'une ou deux à faible production dans un troupeau tandis qu'un autre n'en aurait point, donnerait un injuste avantage à ce dernier. Afin de parer à cette difficulté que possible, nous avons pris le registres de trois des meilleures vaches dans chaque troupeau, vaches qui ont donné du lait la plus grande partie de l'année, et nous avons estimé les moyennes d'après ces registres, et non d'après les registres de toutes les vaches de cette race particulière qui se trouvent avoir vêlé dans le courant de l'année.

Le rapport 1 est un résumé des points les plus importants dans les résultats de l'année du troupeau laitier.

Le rapport 2 contient les registres individuels de toutes les vaches qui ont donné du lait pendant l'année.

Les rapports 3, 4, 5, 6, 7, 8 et 9 présentent les registres des différents troupeaux de race pure et ceux de race améliorée à l'étude.

RAPPORT I.

RÉSUMÉ GÉNÉRAL.

—	Juillet.	Août.	Septembre.	Octobre.	Novembre.	Décembre.	Janvier.	Février.	Mars.	Avril.	Mai.	Juin.	Moyenne.
Nombre de vaches traites...	25	24	23	27	24	26	20	19	23	26	29	27	24·7
Lait par mois,..lb.	20,481	17,226	15,714	16,605	13,193	14,333	13,060	11,705	18,791	21,813	23,850	22,166	17·411
Lait par jour,..lb.	660·6	555·6	523·8	535·6	439·7	462·3	421·2	418·8	606·1	727·1	769 3	738·8	571·5
Lait par jour par vache, lb.	26·42	23·12	22·77	19·83	18·32	17·78	21 06	22·04	26·34	27·96	26·52	27·36	23·29
Matière grasse,p.c.	4·11	4·34	4·08	4·39	4·49	4·04	3·99	3·64	4·02	4·01	3·82	3·96	4·07
Matière grasse, lb.	842·37	749·18	642·12	730·47	592·70	579·10	522·35	426·68	756·01	874.81	910·49	879·45	708·81
Beurre, lb..	991·02	881·38	755·43	859·29	697·29	681·29	610·45	501·97	889·42	1029·30	1071·05	1034·65	833·50
Lait pour 1 lb. beurre ...... lb.	20·66	19·54	20·80	19·32	18·92	21·03	21·41	23·11	21·12	21·19	22·26	21·43	21·73

RAPPORT 2

Vache.	Age.	Dernier vêlage.	Période de lactation, 1904.	Lait produit. Moyenne par jour.	Lait produit. Total en 1905.	Lait produit. Matière grasse.	Beurre. Produit total.	Beurre. Valeur à 20 c. la lb.	Lait écrémé à 15c. les 100 lb.	Produits, valeur totale.	Aliments consommés. Farine, à 1c. la lb.	Aliments consommés. Racines et ensilage, à $2 la tonne.	Aliments consommés. Foin, à $7 la tonne.	Aliments consommés. Pâturage, à $1 par mois.	Aliments consommés. Coût total.	Coût pour produire. 100 lb. de lait.	Coût pour produire. 1 lb. beurre, lait écrémé non compté.	Profit. Par lb. beurre, lait écrémé non compté.	Profit. Total par vache, travail non compté.
	ans		jours.	lb.	lb.	p. c.	lb.	$ c.	$ c.	$ c.	lb.	lb.	lb.	mois.	$ c.	c.	c.	c.	$ c.
Queenie........ (CR.G.)	7	5 avril '05	308	20·1	6,204	6·08	444·	88 80	8 64	97 44	1,767	12,570	1,089	4	38 05	61 3	8·5	11·5	59 39
Itchen Lady........(G.)	8	29 " '05	281	29·2	8,211	4·34	420·	84 00	11 68	95 68	1,920	13,480	1,089	4	40 49	49·3	9·6	10·4	55 19
Belle Flower.... (CR.G.)	7	11 mars '05	309	27·9	8,621	4·14	425·17	85 03	12 29	97 32	2,127	13,500	1,098	4	42 60	51·6	10·01	9·99	54 72
Fortune............(C.)	9	26 déc. '04	283	28·9	8,179	4·23	407·25	81 45	11 65	93 10	2,017	13,430	1,089	4	41 41	50 6	10·1	9·9	51 69
Denty..............(A.)	6	2 mars '05	301	28·2	8,509	4·05	405.67	81 12	12 17	93 29	2,242	13,790	1,089	4	44 02	51·07	10·8	9·2	49 27
Deanie.............(G.)	8	30 nov. '04	315	24·3	7,679	4·33	391·92	78 38	10 93	89 31	2,030	13,170	1.089	4	41 28	53·7	10·5	9·5	48 03
Maggie ....(A.)	9	21 fév. '05	286	32·	9,152	3·66	395·	79 00	13 13	92 13	2,257	13,780	1,089	4	44 16	48·2	11·1	8·9	47 97
Zamora.......... (C.)	9	2 juill. '05	297	24·2	7,217	4·76	404·78	80 95	10 21	91 16	2,319	12,800	1,008	4	43 51	60·2	10·7	9·3	47 65
Jessica............(A.)	11	23 fév. '05	273	33·2	9,165	3·54	382·16	76 43	13 07	89 50	2,257	13,790	1,135	4	44 33	48·3	11·5	8·5	45 17
Alma........... (CR.G.)	4	5 " '05	305	22·8	6,960	4·73	380·	76 00	9 87	85 47	2,050	12,870	1,089	4	41 18	59·1	10·8	9·2	44 69
Flossy Lyons.......(G.)	5	14 " '05	293	21·003	6,154	5·18	375·20	75 04	8 66	84 70	1,895	12,570	1,089	4	39 33	63·8	10·4	9·6	44 37
Polly.......... (CR.C.)	10	8 mars '05	284	26·9	7,651	4·08	367·88	73 57	10 92	84 49	2,125	13,170	1,089	4	42 33	55·1	11·4	8·6	42 26
Beauty..........(CR.G.)	4	15 août '04	293	22·9	6,715	3·62	290·02	58 00	9 63	67 63	1,634	9,340	1,089	4	33 49	49·8	11·5	8·5	34 14
Cherry...............	5	14 sept. '04	252	26·8	6,767	3·98	317·22	63 44	9 50	72 94	1,859	13,550	1,889	4	39 96	59·5	12·5	7·5	32 98
Bloomer .... (A)	6	18 mars '05	266	27·	7,199	3·77	319·63	63 92	10 32	74 24	1,997	13,790	1,089	4	41 57	57·7	13·0	7·	32 67
Countess........(CR.A.)	7	18 juin '05	261	26·5	6,929	3·92	319·74	63 94	9 91	73 85	2,040	13,790	1,089	4	42 00	60.6	13·1	6·9	31 85
Marchioness.........(S.)	11	4 mars '05	302	23·7	7,177	3·68	311·27	62 25	10 40	72 65	2,344	14,290	1,134	4	45 70	63·6	14·6	5·4	26 95
Alice...........(CR.A.)	4	28 " '05	307	21·9	6,727	3·35	265·58	53 11	9 69	62 80	1,859	13,170	1,089	4	36 57	54·3	13·2	6·8	26 23
Rosy.........(CR.C.-C.)	6	9 janv. '05	300	22·2	6,679	3·54	278·76	55 75	9 60	65 35	1,817	13,170	1,089	4	39 15	58 6	13·1	6·9	26 20
Exilée..............(C.)	10	....	103	37·01	3,815	4·82	183·17	36 63	5 44	42 07	829	3,980	.....	4	16 27	45·	8·8	11·2	25 80
Margerie...........(A.)	3	28 sept. '04	253	21·9	5,562	3·98	261·04	52 20	7 95	60 15	1,822	9,650	1,089	4	35 68	64·1	13·6	6·4	24 47
Laura........... (CR.A.)	9	6 avril '05	215	29·2	6,373	3·27	245·21	49 04	9 19	58 23	1,432	13,170	1,089	4	35 30	55·3	14·3	5·7	22 93
Gurta..............(A.)	4	31 oct. '04	307	21·3	6,558	3·48	271·54	54 30	9 38	63 68	1,942	13,580	1,089	4	40 81	62·2	15·02	4·98	22 87
Flavia.............(A.)	3	23 sept. '04	253	22·5	5,713	3·69	248·78	49 75	8 79	58 54	1,819	10,690	1,089	4	36 69	64·2	14·7	5·3	21 85
Legacy.............(A.)	3	7 oct. '04	242	23·3	5,641	3·61	239·83	47 96	8 10	56 06	1,724	10,690	1,089	4	35 74	63 3	14·9	5·1	20 32
Cora............(CR.A.)	3	30 janv. '05	125	25·9	3,239	4·01	152·82	31 56	4 63	36 19	814	4,290	397	4	17 82	55·01	11·6	8·4	18 37
Darlington..........(S.)	3	21 oct. '04	222	21·9	4,862	3·71	212·47	42 49	6 97	49 46	1,696	9,640	1,089	4	34 41	70·7	16·1	3·9	15 05
Ruby...............(G.)	8	28 sept. '04	296	14·8	4,394	4·54	236·23	47 24	6 23	53 47	2,035	13,180	1,089	4	41 34	94·08	17·5	2·5	12 13
Jessica.............(S.)	4	9 fév. '05	252	16·2	4,112	4·05	196·09	39 21	5 54	44 75	1,615	13,170	1,089	4	37 13	90·7	18·9	1·1	7 62
Janet.............. (S.)	4	23 nov. '04	258	16·7	4,335	3·88	198·23	39 65	6 20	45 85	1,917	13,480	1,089	4	40 46	93·3	20·9	·9	5 39
Poupée.............(C.)	2	16 janv. '05	142	17·7	2,522	3·97	115·88	22 16	3 61	25 77	918	5,375	586	4	20 59	81·6	17·8	2·2	5 18
Duchesse.......... (C.)	4	21 juill. '04	235	18·4	4,332	3·65	186·47	37 29	6 21	43 50	1,801	13,480	1,089	4	39 30	90·7	21·08	*1·08	4 20
Clatford Spot...... (G.)	11	10 juin '05	254	15·1	3,846	4·15	176·	35 20	5 45	40 65	1,887	13,180	1,089	4	39 86	103·7	22·6	*2·6	0 79
Duchess ....(S.)	4	27 nov. '04	192	17·4	3,346	3·91	142·51	29 50	4 80	34 30	1,819	13,790	1,089	4	39 79	118·	27·8	*7·8	*5 49
Illuminata..........(S.)	5	18 avril '05	31	3·5	109	3·76	4·10	0 97	0 16	1 13	1,253	13,480	1,089	4	33 82	....	.....	.....	*32 69

* Perte.

Courtes-Cornes—																				
Marchioness	11	4 mars	'05	302	23·7	7,177	3·68	311·27	62 25	10 40	72 65	2,344	14,290	1,134	4	45 70	63·6	14·6	5·4	26 95
Darlington	3	21 oct.	'04	222	21·9	4,862	3·71	212·47	42 29	6 97	49 46	1,696	9,640	1,089	4	34 41	70·7	16·1	3·9	15 05
Jessica	4	9 fév.	'05	252	16·2	4,112	4·05	196·09	39 21	5 54	44 75	1,615	13,170	1,089	4	37 13	90·7	18·9	1·1	7 62
Moyenne	..	....	.....	259	20·8	5,831	3·81	239·94	47 92	7 64	55 62	1,885	12,367	1,104	4	39 08	75·	16·5	3·5	16 54
Ayrshire—																				
Denty	6	2 mars	'05	301	28·2	8,509	4·05	405·67	81 12	12 17	93 29	2,242	13,790	1,089	4	44 02	51·7	10·8	9·2	49 27
Maggie	9	21 fév.	'05	286	32·	9,152	3·66	395·	79 00	13 13	92 13	2,257	13,78[illegible]	1,089	4	44 16	48·2	11·1	8·9	47 97
Jessie A	11	23 "	'05	273	33·2	9,165	3·54	382·16	76 43	13 07	89 50	2,257	13,790	1,135	4	44 33	48·3	11·5	8·5	45 17
Moyenne	..	....	.....	287	28·7	8,942	3·75	394·28	78 85	12 79	91 64	2,252	13,787	1,104	4	44 17	49·2	11·1	8·9	47 47
Guernesey—																				
Itchen Lady	8	29 avril	'05	281	29·2	8,211	4·34	420·	84 00	11 68	95 68	1,920	13,480	1,089	4	40 49	49·3	9·6	10·4	55 19
Deanie	8	30 nov.	'04	315	24·3	7,679	4·33	391·92	78 38	10 93	89 31	2,030	13,170	1,089	4	41 28	53·7	10·5	9·5	48 03
Flossie Lyons	5	14 fév.	'05	293	21·	6,154	5·18	375·20	75 04	8 66	84 70	1,895	12,570	1,089	4	39 33	63·8	10·4	9·6	44 37
Moyenne	..	....	.....	296	24·8	7,348	4·62	395·70	79 14	10 42	89 89	1,948	13,073	1,089	4	40 33	55·6	10·2	9·8	49 20
Canadiennes—																				
Fortune	9	26 déc.	'04	283	28·9	8,179	4·23	407·25	81 45	11 65	93 10	2,017	13,430	1,089	4	41 41	50·6	10·1	9·9	51 69
Zamora	9	2 juil.	'05	297	24·2	7,217	4·76	404·78	80 95	10 21	91 16	2,319	12,800	1,008	4	43 51	60·2	10·7	9·3	47 65
Exilée	10	....	.....	103	37·01	3,815	4·82	183·17	36 63	5 44	42 07	829	3,980	.....	4	16 27	45·	8·8	11·2	25 80
Moyenne	..	....	.....	228	30·	6,404	4·60	331·73	66 34	9 10	75 44	1,722	10,070	......	4	33 73	51·9	9·9	10·1	41 71
Croisées d'Ayrshire—																				
Countess	7	18 juin	'05	261	26·5	6,929	3·92	319·74	63 94	9 91	73 85	2,040	13,790	1,089	4	42 00	60·6	13·1	6·9	31 85
Alice	4	28 mars	'05	307	21·9	6,727	3·35	265·58	53 11	9 69	62 80	1,559	13,170	1,089	4	36 57	54·3	13·2	6·8	26 23
Laura	9	6 avril	'05	215	29·2	6,373	3·27	245·21	49 04	9 19	58 23	1,432	13,170	1,089	4	35 30	55·3	14·3	5·7	22 93
Moyenne	..	....	.....	261	25·8	6,676	3·51	276·84	55 36	9 59	64 96	1,677	13,376	1,089	4	37 96	56·7	13·5	6·5	27 00
Croisées de Courtes-cornes																				
Cherry	5	14 sept.	'04	252	26·8	6,767	3·98	317·22	63 44	9 50	72 94	1,859	13,550	1,089	4	39 96	59·5	12·5	7·5	32 98
Rosy	6	9 janv.	'05	300	22·2	6,679	3·54	278·76	55 75	9 60	65 35	1,817	13,170	1,089	4	39 15	58·6	13·1	6·9	29 59
Moyenne	..	....	.....	276	24·5	6,723	3·76	288·	59 60	9 55	69 15	1,838	13,360	1,089	4	39 55	59·	12·8	7·2	29 59
Croisées de Guernesey—																				
Queenie	7	5 avril	'05	308	20·1	6,204	6·08	444·	88 80	8 64	97 44	1,767	12,570	1,089	4	38 05	61·3	8·5	11·5	59 39
Belle Flower	7	11 mars	'05	309	27·9	8,621	4·14	425·17	85 03	12 29	97 32	2,127	13,500	1,098	4	42 60	51·6	10·1	9·99	54 72
Alma	4	5 fév.	'05	305	22·8	6,960	4·73	380·00	76 00	9 87	85 47	2,050	12,870	1,089	4	41 18	59·1	10·8	9·2	44 69
Moyenne	..	....	.....	307	23·6	7,262	4·98	416·39	83 28	10 27	93 41	1,981	12,980	1,092	4	40 61	57·3	9·8	10·2	52 93

* Perte.

ALIMENTATION DU BÉTAIL LAITIER.

Pour le producteur de lait canadien, le but principal de son travail d'alimentation pour la production du lait doit toujours être de produire le lait pour le moindre prix de revient possible. Une erreur assez commune, si l'on peut juger d'après les rendements moyens en lait des troupeaux laitiers du Canada, est toutefois qu'on tâche de diminuer le coût en diminuant totalement la quantité des aliments distribués ou bien en fournissant des aliments de si pauvre qualité que les rendements élevés en lait sont impossibles. Des rendements en lait avantageux et des rations très légères ne vont pas ensemble. D'autre part, abondance d'aliments d'une faible valeur nutritive ne donneront certainement pas satisfaction. Par exemple, une vache qui peut consommer 25 lb. de matière sèche par jour, ne donnera point de profit si on lui donne seulement 20 lb. par jour. Il n'est pas non plus probable qu'elle donnera plus de profit lorsqu'on lui donnera les 25 lb. de matière sèche par jour, si cette matière sèche se compose principalement de fourrage aussi grossier que de la paille ou de la balle. Il faut toutefois se rappeler qu'il est très possible de donner une ration trop riche en éléments nutritifs, par exemple s'il entre trop de farine dans la ration.

Il ressort de nos expérimentations que, pour être satisfaisantes, les rations pour vaches laitières doivent posséder certaines qualités. En premier lieu, la nourriture doit être assez abondante pour rassasier la vache sans la porter à rien laisser de reste. En second lieu elle doit être assez agréable au goût pour exciter la vache à manger tout ce qu'elle en peut recevoir. Enfin, il faut qu'elle soit assez nutritive pour fournir de quoi produire du lait outre ce qu'il faut pour le maintien de la vie. Ce que le cultivateur a de meilleur et de plus utile pour rendre la nourriture agréable au goût, ce sont les aliments succulents tels que les racines et l'ensilage ; tandis que le foin de trèfle et le son sont ordinairement les sources les plus économiques des éléments nutritifs les plus essentiels pour la production du lait.

Quant à ce qui s'agit d'aliments succulents, il n'en manque généralement pas pendant l'été ; mais, même l'approvisionnement d'été vient souvent à manquer dans les districts où les animaux laitiers sont en très grands nombres. Il est parfaitement certain qu'il est encore plus important d'avoir abondance de fourrage vert en été qu'en hiver ; de là la nécessité pour tout producteur de lait de s'arranger pour avoir des fourrages verts à donner à l'étable : 1° pois et avoine, 2° avoine et vesces, 3° pois, avoine et vesces, 4° trèfle, 5° luzerne, 6° maïs vert ou 7° navets blancs, ou peut-être mieux encore, 8° silo d'été rempli d'ensilage de maïs ou de trèfle.

En hiver, outre l'ensilage de maïs, de trèfle ou autre, on peut avoir provision de betteraves à sucre, de betteraves fourragères et de navets, qui seront des additions avantageuses à la ration sèche que l'on donne ordinairement.

On ne peut guère surestimer la valeur d'une petite quantité de ces aliments succulents pendant l'hiver. Si l'on désire nourrir le bétail très économiquement, et en même temps de manière à obtenir une bonne production de lait pendant l'hiver tout en préparant les vaches pour le travail de l'été suivant, l'ensilage ou les racines sont certainement les aliments qui reviennent le meilleur marché.

La quantité de ces aliments qu'il faut distribuer, dépend surtout de l'approvisionnement, car on pourrait très facilement faire entrer dans la ration jusqu'à 50 lb. de racines ou 40 lb. d'ensilage pour un animal adulte de taille ordinaire. C'est pourquoi si l'on devait donner tous les aliments que l'on pourrait, il faudrait s'approvisionner de 5 à 8 tonnes de ces aliments pour chaque vache. Ceci ferait, cela va sans dire, pour l'alimentation d'été aussi bien que pour celle d'hiver.

Pour faire manger les aliments succulents, le mieux est de mêler avec ces aliments de la balle, de la paille hachée ou du foin haché dans la proportion de 5 lb. pour cent d'ensilage ou de pulpe de racines, ou d'un mélange des deux. Probablement la meilleure ration de fourrage à gros volume qu'il serait possible de préparer, serait : trèfle haché 5 lb., pulpe de betteraves à sucre 40 lb., ensilage 60 lb. mêlés ensemble tous les deux jours en quantité suffisante pour la consommation de 48 heures, et, si possible, laissés ainsi mêlés pendant 6 heures avant la première distribution. Les betteraves fourragères sont excellentes pour les vaches mais ne valent pas les betteraves à sucre ; il faut toutefois se rappeler que les betteraves à sucre coûtent davantage à produire. On ne peut recom-

mander les navets pour vaches dont le lait doit servir à la fabrication du beurre ou du fromage, ou dont on veut vendre la crème. Le meilleur ensilage est peut-être bien celui de maïs. Toutefois un mélange de bon maïs avec une seconde pousse de trèfle lui est encore préférable. L'ensilage de trèfle, s'il est bien fait, a une valeur alimentaire très élevée ; mais il est en général plus difficile de l'avoir de bonne qualité que l'ensilage de maïs là oû le maïs peut mûrir suffisamment. Les pois et l'avoine fauchés lorsque l'avoine est à l'état laiteux, font un bon ensilage, comme fait aussi presque tout autre mélange de céréale et de légumineuse fauché au même stade de développement ; mais ces mélanges paraissent ne pas donner pleine satisfaction et on ne les emploie guère.

Pour les grains concentrés ou farineux, les grains ordinaires, avoine, orge et pois, font très bien surtout pour l'alimentation pendant l'été. En hiver on a trouvé que l'addition de son, de recoupe, de farine de tourteau, de gluten ou de farine de graine de coton donne d'excellents profits.

La quantité des aliments doit dépendre de la capacité laitière de la vache et du stade de la période de lactation où elle se trouve. De très fortes rations farineuses ne sont pas en général aussi avantageuses que des rations moyennes.

Il vaut mieux mêler les farines avec le fourrage à gros volume.

REGISTRES DE LA PRODUCTION DU LAIT.

Nous avons continué nos efforts pour intéresser les producteurs de lait à s'assurer de ce que rapporte chacune de leurs vaches, et un grand nombre de cultivateurs paraissent ouvrir les yeux au fait que pour améliorer le troupeau entier il faut en étudier chaque animal, c'est-à-dire connaître exactement ce que dépense et ce que rapporte chacun individuellement.

Le seul moyen de le déterminer, c'est de tenir un registre exact du rendement quotidien en lait ; et un registre de la quantité de nourriture consommée chaque jour serait d'une très grande utilité si on pouvait le tenir aussi.

Beaucoup de cultivateurs qui ont tenu de ces registres pendant quelque temps se prononcent fortement en faveur de cette manière de faire.

Dès que le cultivateur prend la peine de s'assurer de ce que font ses vaches en enregistrant leur production, il se rend bien mieux compte de ce qu'il fait. Il voit aussitôt le bon effet résultant de soins plus attentifs et d'une meilleure alimentation. Il remarque la grande différence entre la production des meilleures vaches de son troupeau et celle des plus pauvres, et il ne peut que prendre le parti de se débarrasser de ces dernières et de les remplacer par de bonnes vaches. Même les pauvres vaches s'amélioront ; car on ne manquera sans doute pas de les mieux nourrir ; or il est tout à fait certain que, si beaucoup de nos vaches laitières et même beaucoup de nos troupeaux laitiers ne donnent aucun profit, la cause en est la pauvre alimentation.

Afin de faciliter la tenue de registres à cet effet et d'aider à améliorer l'industrie de la production du lait en Canada, nous fournissons à qui en demande des blancs tels que ci-dessous.

REGISTRE QUOTIDIEN DU LAIT.

Troupeau appartenant à........................ (Ce blanc est fourni gratuitement par la Division
Bureau de poste.................................. de l'élevage des animaux de ferme, Ferme
Registre de la semaine finissant le.............. expérimentale centrale, Ottawa.)

VACHES.

Jour.	Matin ou soir.																	Total du jour.
Dimanche	Matin																	
	Soir																	
Lundi	Matin																	
	Soir																	
Mardi	Matin																	
	Soir																	
Mercredi	Matin																	
	Soir																	
Jeudi	Matin																	
	Soir																	
Vendredi	Matin																	
	Soir																	
Samedi	Matin																	
	Soir																	
Total	Semaine																	

(Verso.)

FERME EXPÉRIMENTALE CENTRALE.

WM. SAUNDERS, *Directeur.* J. H. GRISDALE, *Animaux de ferme et Agriculture.*

REGISTRES DU LAIT PRODUIT.

1. La vache laitière avantageuse doit donner plus de 5,000 livres de lait chaque année. Si l'on veut savoir la valeur d'une vache, il faut savoir ce qu'elle produit de lait par an. Le seul moyen de savoir ceci, c'est de noter ce quelle en produit chaque jour.

2. Le blanc au verso a pour but de venir en aide aux cultivateurs producteurs de lait éclairés, en leur fournissant un tableau simple et commode pour y enregistrer la production du lait de chacune de leurs vaches. L'étude de ces registres leur fera bientôt voir lesquelles de leurs vaches doivent aller au boucher. Nous serons aise de recevoir un résumé de votre registre. Si vous n'avez point de blancs pour résumés, vous n'avez qu'à nous en demander par lettre.

3. Des centaines de producteurs de lait tiennent maintenant ces registres et n'en trouvent bien. Beoucoup d'entre eux attribuent leur succès à ce qu'ils tiennent ces registres. Si vous vous occupez de la production du lait, pourquoi n'essayeriez-vous pas de faire de même ? Vous augmenterez par là votre production de lait. Votre travail en sera allégé, car vous vous intéresserez davantage à votre travail, et "travail qu'on aime est léger". Par là vous saurez quelle vache mange plus qu'elle ne vous donne, et vous ne pourrez vous défaire trop tôt d'une telle vache.

4. Pour peser le lait vous pouvez pour une à trois piastres acheter un simple peson à ressort. Si votre marchand local ne peut vous en fournir un, demandez par lettre plus amples détails au soussigné. Une petite bascule est assez commode, mais nous trouvons le peson à ressort préférable.

5. Beaucoup de cultivateurs tiennent registre de la quantité de nourriture que reçoit chaque vache. Si vous désirez le faire, vous recevrez gratuitement des modèles de blancs en les demandant por lettre à J. H. Grisdale, agriculteur, Ferme expérimentale centrale, Ottawa (Ont.)

VALEUR DE DIVERS ALIMENTS POUR LA PRODUCTION DU LAIT.

Dans le courant de l'année nous avons essayé divers sous-produits recommandés par les fabricants qui les placent sur le marché, comme ayant une valeur spéciale pour la production du lait.

Ceux sur lesquels nous croyons à propos de faire rapport sont : les "Grains de distillerie" (Spirit Grains), sous-produit des distilleries ; la "Farine de graines" (Meal Seeds), sous-produit des fabriques d'aliments de céréales composé de petit grain avec plus ou moins de mauvaises graines, le tout moulu ensemble ; et la "Poussière de pois" (Pea Dust), autre sous-produit des fabriques d'aliments de céréales, fait avec les petits pois, les pois brisés, etc., qui ne conviennent pas pour la vente.

FARINE DE GRAINES.

Nous avons pris quatre vaches Courtes-Cornes, et nous présentons un registre de leur production de lait, d'abord pendant 11 jours avant le commencement de l'alimentation à la farine de graines, puis pendant les 17 jours de cette alimentation, où elles recevaient le même fourrage à gros volume que d'habitude, mais où, au lieu de la ration farineuse ordinaire (son 600 lb.; avoine 300 lb. et farine de tourteau 300 lb., à raison d'environ 8 lb. par jour), elles recevaient 8 lb. par jour de farine de graines.

Les vaches n'aimaient pas tout à fait autant la farine de graines que la ration de farine ordinaire. Les chiffres ci-dessous font voir la valeur qu'on peut attribuer à ce sous-produit pour les vaches à lait. Le lecteur devra se rappeler que, même dans les meilleures conditions, la production de lait diminuera probablement d'environ 5 pour cent pendant la durée de l'expérience.

Nombre de vaches dans l'essai	4	
Ration moyenne par jour avant l'essai—		
Farine (son, avoine, tourteau)	8	lb.
Foin	5	"
Ensilage et racines	70	"
Lait produit par le groupe pendant 11 jours à ration ordinaire de farine—		
Moyenne des 11 jours	$88\frac{6}{11}$	"
Le premier des 11 jours	90	"
Moyenne des 7 dernier jours	88	"
Lait produit par le groupe pendant les 17 jours à ration de farine de graines—		
Moyenne des 17 jours	$80\frac{1}{3}$	"
Moyenne des 7 premiers jours	$83\frac{5}{7}$	"
Moyenne des 3 derniers jours	$78\frac{1}{2}$	"
Taux de la diminution de production	10%	
Taux normal pendant la période	5%	

Il ressort des données ci-dessus qu'il y a eu tendance à une diminution de production de lait bien plus forte qu'elle n'aurait dû l'être, en raison sans nul doute de la substitution de farine de graines à la place du mélange de farines. Nous sommes donc justifiés de conclure que comme seul aliment farineux pour vaches à lait, on ne peut guère la recommander. On pourrait sans doute la donner avec avantage en mélange avec d'autres aliments concentrés.

GRAINS DE DISTILLLERIE.

Nous avons pris quatre vaches de parenté différente, et nous présentons un régistre de leur production de lait, d'abord pendant 11 jours avant le commencement de l'alimentation aux grains de distillerie, puis pendant les 17 jours de cette alimentation, où elles recevaient le même fourage à gros volume que d'habitude, mais où, au lieu de la ration farineuse ordinaire (son 600 lb., avoine 300 lb. et farine de tourteau 300 lb., à raison d'environ 8 lb. par jour), elles recevaient 8 lb. par jour de grains de distillerie.

Les vaches aimaient beaucoup les grains de distillerie, et les hiffres font voir l'effet du changement de ration. Il faut ne pas oublier que la production de lait devait naturellement diminuer d'environ 5 pour cent pendant la durée de l'expérience.

Nombre de vaches dans l'essai	4	
Ration moyenne par jour avant l'essai—		
Farine (son, avoine, tourteau)	8	lb.
Foin	5	"
Ensilage et racines	60	"
Lait produit par le groupe pendant 11 jours à ration ordinaire de ferine—		
Moyenne des 11 jours	$80\frac{1}{3}$	"
Le premier des 11 jours	$81\frac{1}{4}$	"
Moyenne des 7 derniers jours	$79\frac{5}{7}$	"
Lait produit par le groupe pendant les 17 jours à ration de grains de distillerie—		
Moyenne des 17 jours	$79\frac{3}{4}$	"
Moyenne des 7 premiers jours	$75\frac{4}{7}$	"
Moyenne des 3 derniers jours	83	"
Taux de la diminution de production	$\frac{1}{2}$%	
Taux normal pendant la période	5%	

Il ressort des données ci-dessus qu'il y a eu tendance à une augmentation de production de lait pendant l'alimentation aux grains de distillerie, une fois que l'effet du change-

ment de ration a disparu. Cette tendance est précisement ce qui indique la bonté de l'aliment. Le seul changement dans l'alimentation ayant été la substitution des grains de distillerie à la place de la farine, ces grains sont évidemment un bon aliment.

POUSSIÈRE DE POIS.

Nous avons employé dans cet essai quatre vaches de parenté différente. Pour comparaison de la poussière de pois avec la ration ordinaire (de son 9 parties, avoine 3 parties et farine de tourteau 3 parties), nous donnons le registre des aliments distribuées et du lait produit pendant les 11 jours précédant immédiatement l'alimentation à la poussière de pois.

Les animaux n'aiment pas beaucoup la poussière de pois, et nous avons eu quelque difficulté à leur en faire manger autant que du mélange farineux ordinaire. Les chiffres ci-dessous font voir quelle valeur on doit attribuer à ce sous-produit comme aliment pour vaches à lait. On se rappellera que même dans des conditions favorables on peut s'attendre à une diminution d'environ 5 pour cent pendant la durée de l'expérience.

Nombre de vaches dans l'essai.....................	4	
Ration moyenne par jour avant l'essai—		
Farine (son, avoine, tourteau)........................	8	lb.
Foin..	5	"
Ensilage et racines.....................................	60	"
Lait produit pendant 11 jours à ration ordinaire—		
Moyenne des 11 jours..................................	$88\frac{4}{11}$	"
Le premier des 11 jours................................	$89\frac{1}{2}$	"
Moyenne des sept derniers jours.........................	$87\frac{5}{7}$	"
Lait produit par le groupe pendant les 17 jours à ration de poussière de pois—		
Moyenne des 17 jours..................................	$84\frac{1}{3}$	"
Moyenne des 7 premiers jours...........................	$85\frac{4}{7}$	"
Moyenne des 3 derniers jours...........................	$85\frac{1}{3}$	"

Les données ci-dessus font voir que la poussière de pois, bien que pas très aimée des vaches, est une ration des plus excellentes pour la production du lait. Les vaches quoiqu'elles aient mangé un peu moins de poussière de pois que de farine ordinaire, se sont tout aussi bien maintenues qu'avec la farine ordinaire.

POMMES DE REBUT POUR LES VACHES LAITIÈRES.

Nous avons fait un nouvel essai de la valeur des pommes comme aliment pour la production du lait. Nous en avons donné à raison de 22 lb. par jour pendant 4 semaines ; le résultat en a été une légère augmentation dans le taux de la production du lait comparativement à une diminution considérable lorsque les pommes n'entrent pas dans l'alimentation. Le tableau ci-après fait connaître toutes les données de l'expérience :—

ESSAI DE POMMES DANS L'ALIMENTATION DE VACHES LAITIÈRES.

—		Mode d'alimentation.							
		1e période de 1 semaine.		2e période de 2 semaines.		3e période de 2 semaines.		Moyennes.	
		Groupe A.	Groupe B.	Groupe A.	Groupe B.	Groupe A.	Groupe B.	Moyenne.	Moyenne.
		Préliminaire	Préliminaire	Pommes.	Point de pommes.	Pommes.	Point de pommes.	Pommes.	Point de pommes.
Nombre de vaches dans le groupe		3	3	3	3	3	3	3	3
Poids moyen au commencement de la période	lb.	972	978	953	955	993	985	969	969
" à la fin "	"	953	955	993	985	1,022	1,015	1,004	1,003
Perte—ou gain +	"	— 19	— 23	+ 40	+ 30	+ 29	+ 30	+ 35	+ 34
Consommé par groupe, en 1 jour : farine	"	18	18	18	18	18	18	18	18
" " " foin	"	9	9	9	9	9	9	9	9
" " " ensilage	"	120	115	48	130	104	45	46½	117
" " " pommes	"	.....	.....	60	.....	.....	75	67½	.....
" pendant la période : farine	"	126	126	252	252	252	252	252	252
" " foin	"	63	63	126	126	126	126	126	126
" " ensilage et racines	"	840	810	672	1,820	1,455	630	651	1,638
" " pommes	"	.....	.....	840	.....	.....	1,100	970	.....
Valeur des aliments du groupe pendant la période	$	2 31	2 28	4 76	4 76	4 40	4 40	4 58	4 58
" " de 1 vache, par jour	centins	11	11	10½	10½	10½	10½	10½	10½
Lait produit par groupe pendant la période	lb.	370	321	802½	711	766	676	739	738
" " 1er jour	"	50	45	56	48½	58½	48½	52¼	53½
" " 2e "	"	54½	44½	57	54	58½	49½	53¼	56¼
Production moyenne du groupe par jour, 1e semaine	"	52 6/7	45 6/7	57	50 5/7	57 3/7	49	53	54
" " " " 2e semaines	"	.....	.....	57¾	51	52	47 3/7	52 4/7	51½
" " " " les 2 semaines	"	.....	.....	57 2/7	50 5/7	54 5/7	48 2/7	52¾	52 5/7
Lait produit par groupe, l'avant-dernier jour	"	53	47	60	51½	54	48	54	52¾
" " le dernier jour	"	55	49½	56½	48½	51½	47½	52	50
Diminution de production par jour en 2 semaines	"	+ ½	+ 3	+ 3	— 1½	— 5¾	— 1¼	+ ¼	— 3½
" " "	%	+ 1	+ 6⅔	+ 3	— 2½	— 10	— 2½	+ ½	— 7

NOURRISSAGE DE BŒUFS.

EXPÉRIENCES EN 1904-5.

Les objets des expérimentations de l'hiver de 1904-5 ont été :—Influence de l'âge sur le prix de revient de la viande de bœuf ; court ou long nourrissage ; nourrissage de veaux dès leur naissance ; valeur de différents aliments.

Nous pouvons considérer les opérations du nourrissage comme ayant bien réussi au point de vue spéculatif, car le prix de vente a défrayé le coût des bœufs et le coût des aliments aux prix du marché, et a laissé une bonne marge de profit. Les rapports sur les différents groupes donnent tous les détails.

Il faut toujours se rappeler en lisant les rapports, cela va sans dire, que le coût des soins et de l'alimentation des bœufs n'est pas compris dans l'estimation du coût de la production. Il n'y a pas le moindre doute que, si l'on dirige les opérations du nourrissage de manière à exiger une somme de travail raisonnable pour le nombre des animaux nourris, la valeur du fumier est tout à fait égale au coût du travail.

Dans nos opérations de nourrissage de bœufs ici nous évaluons le foin, la paille, l'ensilage et les racines à un prix élevé, et les farines de toute espèce aux prix du marché. Si nous cotions la paille, le foin, les racines, l'ensilage et la farine produite sur la ferme au coût de la production seulement, nous pourrions présenter une marge de profits beaucoup plus large ; or en les faisant consommer sur place on s'épargnerait ce qu'il en coûte pour les mettre sur le marché, ce qui n'est pas peu de chose pour les racines, le foin et la paille, sans parler de l'ensilage. En outre, si l'on ne peut pas commodément ou ne désire pas entretenir du bétail laitier, on retient sur la ferme par le nourrissage de bœufs, une forte quantité de précieuse matière fertilisante qui aurait autrement été perdue ; par conséquent, le nourrisseur devra se contenter de profits un peu moindres qu'il ne pourrait attendre de la vente des produits bruts.

COURT NOURRISSAGE ET LONG NOURRISSAGE.

Assez souvent le nourrisseur, au début de son nourrissage en automne ne sait pas s'il doit nourrir ses animaux pour les vendre tôt ou les vendre tard. Généralement parlant, on peut dire que les bœufs forcés pour être vendus tôt augmentent en poids pour un coût considérablement moindre que ceux que l'on nourrit pendant plus longtemps. En outre, des bœufs nourris pendant une courte période de temps consommeront probablement davantage d'aliments à gros volume comparativement à la farine nécessaire que ceux dont le nourrissage dure plus longtemps. Comme exemple de ces deux points, le lot A (dont il est question ci-après) nourri pendant 127 jours a coûté $6.76 pour gagner 100 lb. en poids vif ; or il n'a consommé que 4,937 lb. de farine en même temps que 68,328 lb. de racines et d'ensilage, autrement dit dans le rapport d'environ 1 à 14 ; tandis que le lot B, nourri pendant 202 jours a consommé 10,356½ lb. de farine en même temps que seulement 91,558 lb. d'ensilage et de racines, ce qui est à raison d'environ 1 pour 9. Les taux des gains, comme on le verra, ont été à peu près les mêmes.

	Lot A.	Lot B.
	Court nourrissage, (127 jours) 12 nov. 1904 à 21 mars 1905.	Long nourrissage, (202 jours) 12 nov. 1904 à 2 juin 1905.
Nombre de bœufs dans le lot	9	9
Poids initial total	10,880 lb.	9,380 lb.
" moyen	1,209 "	1,042 "
Poids final total	12,995 "	12,720 "
" moyen	1,444 "	1,413 "
Gain total	2,115 "	3,340 "
" moyen par animal	235 "	371 "
" quotidien total	16·65 "	16·53 "
" " moyen par animal	1·85 "	1·83 "
Coût total des aliments	$143 15	$246 74
" de 100 livres de gain	6 76	7 38
" des bœufs, à $4 le quintal	435 20	375 20
" total, aliments et animaux	578 35	621 94
Vendu à $5 le quintal (déduisant 4 pour cent)	623 80	732 72
Profit sur le lot	45 45	110 78
" net par animal	5 05	12 31
Coût moyen par animal	48 35	41 69
Prix de vente moyen par animal	69 30	81 49
Gain moyen par animal	20 95	39 80
Coût moyen des aliments par animal	15 90	27 41
Consommé, farine	4,937 lb.	10,356½ lb.
" ensilage et racines	68,328 "	91,558 "
" foin	7,092 "	14,656 "
" paille	252 "	126 "

EFFET DE L'AGE SUR LE COUT DES BŒUFS.

Bœufs de trois ans, de deux ans, d'un an et veaux.

En rapport avec d'autres nourrissages de bœufs, l'occasion s'étant présentée d'étudier de nouveau l'influence de l'âge sur le coût de la production de la viande de boucherie, nous en avons profité, et nous rendons ici compte de l'expérience.

L'étude des données fournit les résultats suivants :—

Age.	Gain quotidien.	Coût de 100 lb. de gain.
	lb.	$ c.
Bœufs de trois	1·65	6 52
Bœufs de deux ans	2·16	5 99
Bœufs de plus de huit mois	2·00	4 30
Veaux nouveaux-nés de moins de huit mois, nourris de lait écrémé	1·54	3 40

EFFET DE L'AGE sur le coût des bœufs engraissés.

——	Lot C.	Lot D.	Lot E.	Lot F.
Nombre de bœufs dans le lot	9	7	6	5
Age des bœufs	3 ans.	2 ans.	Plus de 8 mois.	Moins de 8 m.
Période de nourrissage	127 jours.	127 jours.	193 jours.	201 jours.
Poids initial, total	10,875 lb.	7,490 lb.	2,900 lb.	795 lb.
" moyen	1,208 "	1,070 "	483 "	159 "
Poids final, total	12,760 "	9,415 "	5,220 "	2,345 "
" moyen	1,418 "	1,345 "	870 "	469 "
Gain total pendant la période	1,895 "	1,925 "	2,320 "	1.550 "
" moyen par animal	210 "	275 "	387 "	310 "
" quotidien total	14.83 "	15.15 "	12 "	7.71 "
" " moyen par animal	1.65 "	2.16 "	2 "	1.54 "
Coût total des aliments	$ 123 61	$ 109 55	$ 99 76	$ 52 70
" de 100 livres de gain	6 52	5 99	4 30	3 40
" du lot d'animaux, $4 les 100 lbs	434 00	299 60	....	....
" total aliments et animaux	557 61	409 11	....	....
Prix de vente le quintal	5 00	5 00	....	....
" du lot (moins 4 pour cent)	625 70	451 95	....	....
Gain net sur le lot	68 09	42 84	....	....
" par animal	7 55	6 12	....	....
Coût moyen par animal	48 22	42 80	....	....
Prix de vente moyen par animal	69 52	64 76	....	....
Gain moyen en valeur	21 30	21 96	....	....
Coût moyen des aliments par animal	13 73	15 64	$ 16 63	$ 10 54
Consommé, farine	3,318 lb.	2,635 lb.	4,682 lb.*	2,210 lb.
" ensilage et racines	67,536 "	50,116 "	33,910 "	6,790 "
" foin	6,930 "	9,443 "	5,388 "	2,055 "
" paille	252 "	....	....	....
" lait écrémé	....	....	....	11,350 lb.

* La farine consommée par le lot E consistait en : avoine 1,509 lb., farine de tourteau 984 lb., son 1,785 lb., maïs 276 lb.. recoupe 138 lb.

NOURRISSAGE DES VEAUX COMMENCÉ À LEUR NAISSANCE.

Nous avons continué les expériences pour déterminer le coût de la production des la viande de bœuf en nourrissant des veaux depuis leur naissance, et nous en rendons compte ci-après.

VEAUX MALES DE DEUX ANS, NÉS EN AVRIL 1903.

Périodes de nourrissage des quatre lots.

Lot G : 207 jours, du 1er décembre 1904 au 26 juin 1905.
Lot H : 110 " " " " au 20 mars "
Lot I : 766 " du 1er mai 1904 au 5 juin 1905.
Lot J : 786 " " " " au 25 " "

	Lot G.	Lot H.	Lot I.	Lot J.
	Bœufs de 2 ans.		Veaux tout jeunes.	
	Ration limitée de croissanse.	Pleine ration engraissante.	Pleine ration engraissante.	Ration limitée de croissance.
Nombre d'animaux dans le lot	5	5	5	5
Période de nourrissage	207 jours	110 jours	766 jours	786 jours
Poids initial total	3,690 lb.	4,950 lb.	565 lb.	500 lb.
" " moyen	738 "	990 "	113 "	100 "
Poids final total	5,200 "	5,855 "	6,480 "	5,200 "
" " moyen	1,040 "	1,173 "	1,296 "	1,040 "
Gain total	1,510 "	915 "	5,915 "	4,700 "
" moyen par animal	302 "	183 "	1,083 "	940 "
" quotidien total	7·20 "	8·30 "	7·72 "	5·95 "
" " moyen par animal	1·45 "	1·66 "	1·54 "	1·19 "
Coût total des aliments	$ 94 89	$ 66 64	$285 31	$205 17
" de 100 livres de gain	6 28	7 28	4 38	4 37
" des bœufs, à $4 le quintal	....	....	25 00	25 00
" total aliments et animaux	....	....	310 91	230 17
Prix de vente le quintal	....	....	6 00	5 50
" du lot (moins 4 pour cent)	....	....	373 26	274 56
Profit sur le lot	....	....	62 35	44 39
" net par animal	....	....	12 47	8 89
Coût moyen par animal	....	....	5 00	5 00
Prix de vente moyen par animal	....	....	74 65	54 91
Gain moyen par animal	....	....	69 65	49 91
Coût moyen des aliments par animal	18 98	19 73	57 18	37 43
Consommé, farine	2,782 lb.	5,444 lb.	11,585 lb.	5,122 lb.
" ensilage et racines	45,139 "	36,973 "	81,805 "	90,285 "
" foin	5,354 "	5,130 "	8,800 "	8,931 "
" paille	1,181 "	481 "	2,021 "	2,571 "
" pulpe de betterave à sucre (séchée)	....	....	378 "	....
" lait écrémé	....	....	6,775 "	....
" fourrage vert	....	....	9,408 "	15,430 "
Au pâturage	....	....	1 mois.	30 mois.

La farine consommée consistait en—				
Avoine	262 lb.	272 lb.	3,033 lb.	
Farine de tourteau	560 "	1,548 "	2,875 "	
Gluten	....	....	644 "	
Son	350 "	2,029 "	3,416 "	
Recoupe	455 "	522 "	635 "	
Maïs	840 "	459 "	459 "	
Mêlée (avoine, pois, orge et blé)	315 "	514 "	514 "	

BŒUFS DE $13\frac{1}{2}$ MOIS, NÉS EN AVRIL 1904.

Les deux lots qui avaient reçu pleine ration engraissante étaient en juin 1905 en si belle condition que nous nous sommes décidé à les vendre, comme on nous en offrait $5.50 les 100 livres poids vif. Leur viande était excessivement tendre, très grasse et d'un goût excellent.

Périodes de nourrissage des quatre lots :—

Lot K : 169 jours, du 1er décembre 1904 au 18 mai 1905.
Lot L : 193 " " " au 12 juin 1905.
Lot M : 1°, 215 jours, du 1er mai au 1er déc. 1904 ;
2°, 192 jours, du 1er déc. 1904 au 12 juin 1905.
Lot N : 1°, 215 jours, du 1er mai au 1er déc. 1904 ;
2°, 168 jours, du 1er déc. 1904 au 18 mai 1905.

	Lot K.	Lot L.	Lot M.	Lot N.
	Ration limitée de croissance.	Pleine ration engraissante.	Pleine ration engraissante.	Ration limitée de croissance.
Nombre de bœufs dans le lot	6	6	6	6
Age de bœufs	13½ mois.	13½ mois.	13½ mois.	13½ mois.
Période de nourrissage	169 jours.	193 jours.	407 jours.	383 jours.
Poids initial, total	2,530 lb.	2,900 lb.	740 lb.	490 lb.
" moyen	422 "	483 "	123 "	81 "
Poids final, total	4,020 "	5,220 "	5,220 "	4,020 "
" moyen	670 "	870 "	870 "	670 "
Gain total	1,490 "	2,320 "	4,480 "	3,530 "
" moyen par animal	248 "	387 "	746 "	583 "
" quotidien total	8·22 "	12 "	11·00 "	9·18 "
" " moyen par animal	1·47 "	2 "	1·83 "	1·53 "
Valeur des animaux au début	.....	.....	$30 00	$30 00
" moyenne	.....	.....	5 00	5 00
Coût des aliments jusqu'au 1er déc. 1904	.....	.....	59 83	57 90
" de 100 lb. gain " "	.....	.....	2 77	2 83
" aliments et animaux "	.....	.....	89 83	87 90
" des aliments depuis 1er déc. 1904	$58 66	$99 66	99 76	58 66
" de 100 lb. gain " "	3 95	4 30	4 30	3 95
" moyen par animal	9 77	16 63	25 69	19 43
" total des aliments	.....	.....	159 59	116 56
" " aliments et animaux	.....	.....	189 59	146 56
Prix de vente le quintal	.....	.....	5 50	.....
" du lot (moins 4 pour cent)	.....	.....	275 66	.....
Valeur du lot à la fin, le quintal	.....	.....	.....	3 50
" moyenne	.....	.....	45 94	23 45
Profit ou perte sur le lot	.....	.....	Prof. 86 07	Perte 5 86
" " : moyenne	.....	.....	" 14 34	" 0 97
Consommé, farine	1,478 lb.	4,682 lb.	6,707 lb.	3,356 lb.
" ensilage et racines	32,040 "	33,910 "	43,150 "	42,882 "
" foin	2,574 "	5,388 "	6,900 "	4,173 "
" paille	1,684 "	.....	.....	1,684 "
" fourrage vert : trèfle, navette, etc.	.....	.....	9,408 lb.	7,266 "
La farine consommée consistait en—				
Avoine	467 lb.	1,509 lb.	2,289 lb.	1,247 lb.
Farine de tourteau	408 "	974 "	1,145 "	504 "
Maïs	.....	276 "	276 "	.....
Orge	.....	.....	336 "	273 lb.
Son	603 lb.	1,735 lb.	2,523 "	1,332 "
Recoupe	.....	138 "	.....	.....

VEAUX NÉS EN AVRIL 1905.

Ces lots n'ont pas profité autant que ceux nés en 1904 ; mais ils paraissent devoir faire d'excellents animaux lorsqu'ils auront 6 mois de plus.

——	Lot O. Ration limitée de croissance.	Lot P. Pleine ration engraissante.
Nombre de veaux dans le lot	5	5
Période de nourrissage	201 jours	201 jours
Poids initial total, 12 mai 1905	490 lb.	795 lb.
" moyen	98 "	159 "
Poids final, total, 1er décembre 1905	1,800 "	2,345 "
" moyen	360 "	469 "
Grain total en 201 jours	1,310 "	1,550 "
" moyen par animal	262 "	310 "
" quotidien total	6·53 lb.	7·71 lb.
" moyen par animal	1·30 "	1·54 "
Coût total des aliments	$46 97	$52 70
" de 100 lb. de gain	3 58	3 40
" moyen des aliments par animal	9 39	10 54
Consommé, farine	2,050 lb.	2,210 lb.
" ensilage et racines	5,720 "	6,790 "
" foin	1,582 "	2,055 "
" lait écrémé	10,825 "	11,350 "
La farine consommée consistait en—		
Avoine	733 lb.	840¾ lb.
Son	907 "	960 "
Orge	228 "	175 "
Gluten	182 "	....

NOURRISSAGE DE PORCS.

J'ai à faire rapport que nous avons eu cette année peu de succès avec les porcs. A cela il y a eu plusieurs causes, la principale ayant été les changements fréquents d'hommes de service. Le nourrisseur ordinaire a été plusieurs fois appelé ailleurs pendant des périodes de temps considérables et il n'était pas toujours possible de lui trouver un remplaçant satisfaisant ; il en est résulté des pertes considérables.

Nous continuons l'expérience avec la petite ferme à porcs et ferons plus tard rapport sur ce travail. On trouvera plus loin un rapport sur les récoltes obtenues dans cette étendue de terrain.

EXPÉRIENCES.

Nous faisons constamment des expériences d'alimentation avec un certain nombre de porcs. Elles ont porté cette année : 1° sur l'économie de la production, 2° sur l'effet qu'ont les aliments et les conditions extérieures sur la qualité de la viande des animaux.

Nous avons nourri cinq lots de 5 porcs chacun comme suit :—

Lot 1. Farine, pâturage de luzerne.

Lot 2. Farine, pâturage de trèfle.

Lot 3. Farine, pâturage de plantes-racines.

Lot 4. Farine, sans aliment complémentaire, dans des loges.

Lot 5. Farine, racines, dans des loges.

Suivent les comptes rendus sur les différents lots. Tous recevaient le même mélange de farine : recoupe, 500 lb., farine de tourteau, 30 lb., gluten, 10 lb.

—	Lot 1. — Pâturage de luzerne.	Lot 2. — Pâturage de trêfle.	Lot 3. — Pâturage de plantes-racines.	Lot 4. — Farine seulement dans loges.	Lot 5. — Farine et racines dans loges.
Nombre de porcs dans le lot	5	5	5	5	5
Période de nourrissage	35 jrs.	35 jrs.	35 jrs.	35 jrs.	35 jrs.
Poids initial, total, 10 septembre 1905	529 lb.	455 lb.	509 lb.	248 lb.	262 ib.
" moyen	106 "	91 "	102 "	50 "	52 "
Poids final, total, 15 octobre 1905	775 "	716 "	745 "	501 "	570 "
" moyen	155 "	143 "	149 "	100 "	114 "
Gain total on 35 jours	246 "	259 "	236 "	253 "	308 "
" moyen par animal	·49 "	....	47 "	50$\frac{3}{5}$ "	61$\frac{3}{5}$ "
" quotidien total	1.4 "	1·5 lb.	1·31 "	1.45 "	1.77 "
Farine consommée	1,002 "	1,012 "	1,002 "	1,202 "	1,002 "
Coût de la farine	$9.02	$910	$9.02	$10.81	$3.02
" de 100 lb. de gain par farine	3.67	352	3.82	4.23	2.93
Racines consommées	....	....	....	....	483 lb.
Coût des racines	....	....	....	....	$0.49
" total : farine et racines	....	....	....	....	10.51
" de 100lb. de gain par farine et racines	....	....	....	....	3.09

Lot 1.—Ces porcs avaient environ $\frac{1}{4}$ d'acre de luzerne. L'alimentation a eu un bon effet sur la forme extérieure et la santé des animaux.

Lot 2.—Les porcs avaient environ $\frac{1}{4}$ d'acre de trêfle. L'alimentation a eu un bon effet sur la forme extérieure et la santé des animaux.

Lot 3.—Les plantes-racines dans le pâturage étaient des betteraves fourragères, des betteraves fourragères sucrières, des betteraves à sucre, des carottes et des navets. Les porcs étaient friands de toutes les espèces de racines, sauf des navets ; ils allaient ronger les betteraves à sucre et les carottes jusque très profondément dans le sol. Pendant les 35 jours ils ont mangé les racines sur une étendue de terrain de 77 pieds de longueur sur 40 pieds de largeur. Ce système d'alimentation tend à faire développer la panse, et il faut en user avec précaution.

Lot 4.—Ce mode d'alimentation a paru avoir la tendance à rendre le corps des porcs courts et flasques.

Lot 5.—Ce mode d'alimentation a un bon effet sur la forme des animaux, qui est approchée autant qu'on pourrait le désirer de celle du type idéal du porc à bacon.

PORCS PATURÉS SUR DES POIS MURS.

Nous avons laissé mûrir un acre de pois dans la rotation pour porcs et y avons mis pâturer des porcs. Les gains en poids n'ont pas été satisfaisants, mais pour ce qui s'agit de la forme et de les préparer pour le finissage pour l'usine de salaison, l'effet de l'exercice et des pois réunis a été remarquable lorsqu'ils ont été ramenés dans les loges.

UTILISATION DU FOURRAGE.

Nous présentons ici un tableau de l'approvisionnement de fourrage produit sur la "ferme de 200 acres", et dans les parcelles d'essai de plantes-racines et de maïs, ainsi que de la farine ou du grain achetés pour emploi dans les granges, outre un état détaillé de l'emploi qui en a été fait et un état des espèces de grains et de farine consommés depuis le 1er juillet 1904 au 30 juin 1905.

RÉSUMÉ des fourrages de toute espèce consommés par le bétail sur la ferme de 200 acres depuis le 1er juillet 1904 au 30 juin 1905.

——	Paille.	Grain et farine.	Racines et ensilage.	Foin.
	lb.	lb.	lb.	lb.
Récoltes de la ferme de 200 acres (1904)	168,635	92,197	1,364,030	376,387
Reçu de la Division des céréales	10,000	9,519	307,384	....
Reçu de la Division des distributions	....	8,671	....	....
Acheté	130,655	383,709	....	22,330
Total fourni pendant l'année	309,290	494,096	1,671,414	398,717
Consommé pendant l'année	294,511	435,559	1,116,123	342,471
En grange au 30 juin 1905	4,000	58,537	100,000	5,000

EMPLOI des fourrages récoltés sur la ferme de 200 acres ou achetés pour les animaux de ferme.

Classe d'animaux nourris.	Foin.	Grain et farine.	Maïs et racines.	Paille.
	lb.	lb.	lb.	lb.
19 chevaux	138,700	126,841	20,500	36,500
73 bœufs	79,721	59,185	358,356	95,743
44 vaches laitières	46,755	66,343	375,884	46,153
48 jeunes bêtes à cornes et taureaux	37,702	36,554	298,981	50,921
70 moutons	19,458	9,458	12,000	11,650
200 porcs	....	129,135	15,905	40,500
Fourni à la Division de la basse-cour	....	24,792	5,827	13,044
" au laboratoire vétérinaire	1,535	3,551	3,670	....
Perte par séchage expérimental	18,600	....	25,000	....
Total	342,471	435,559	1,116,123	294,511
Récolté et reçu	398,717	494,096	1,671,414	309,290
En grange au 30 juin 1905	5,000	58,537	100,000	4,000
Déchet	51,246	....	455,291	10,779

Les farines consommées ont consisté en—

	lb.
Avoine	171,936
Orge	19,363
Son	96,600
Recoupe (shorts)	65,000
Farine de tourteau	35,100
Autres aliments	47,560
Total	435,559

INVENTAIRE DES ANIMAUX DE FERME.

—	1er Juillet 1904.		30 Juin 1905.				Profit total : Augmentation en valeur, valeur des produits et des animaux vendus.
	Nombre	Valeur.	Courant de l'année.	Nombre	Valeur.	Profits de toute nature.	
		$ c.			$ c.	$ c.	$ c.
Chevaux	19	....	....	19	....	3,458 40	3,458 40
Courtes-Cornes— Purs (17) et croisés (4)	18	3,495 00	25	21	4,510 00	956 43	1,971 43
Guernesey— Purs (15) et croisés (6)	23	2,040 00	23	21	2,530 00	898 67	1,388 67
Ayrshire— Purs (20) et croisés (5)	28	2,560 00	29	25	2,800 00	918 66	1,158 66
Canadiens— Purs (10) et croisés (4)	10	1,075 00	15	14	1,650 00	445 09	1,020 09
Bœufs	22	440 00	73	16	300 00	1,787 90	1,647 90
Moutons	66	1,020 00	70	49	1,170 00	115 08	265 08
Porcs	....	2,090 00	200	117	2,255 00	1,316 07	1,481 07
Total	....	12,720 00	454	282	15,215 00	9,896 30	12,391 30

RÉSUME DES COMPTES DES ANIMAUX DE FERME.

RECETTES.

Total général des recettes provenant des animaux de toute espèce, y compris valeur des produits, valeur des services et augmentation en valeur des jeunes animaux		$ 22,391 30
Fumier, 1,200 tonnes		1,200 00
Total		$ 13,591 30

DÉPENSES.

Valeur des aliments consommés.

Farine		$ 4,355 59
Foin		1,198 86
Racines et ensilage		1,11612
Lait entier, 18,000 lb		180 00
Lait écrémé, 200,000 lb		300 00
Paille, 147 tonnes à $4		588 00
Coût de la main-d'œuvre pour soin des chevaux, du bétail, des moutons et des porcs—		
Vacher	$ 700 00	
Deux ouvriers à $450	1,080 00	
Trois ouvriers à $504	1,512 00	
Ouvriers extra, charrois, etc	415 02	
	3,707 02	
		3,707 02
		$ 11,445 59
Solde		2,145 71

RÉSUMÉ DES COMPTES DE LA FERME DE 200 ACRES ET DES ANIMAUX DE FERME, 1905.

RECETTES.

Valeur totale du produit des champs	$ 5,590 08	
" " " des animaux	13,591 30	
	$19,181 38	
Total des recettes		$ 19,181 38

DÉPENSES.

Coût total, opérations de culture (page 86). .	$ 3,858 18	
" soin des animaux de ferme (p. 68).	11,445 59	
Total des dépenses	$ 15,303 77	
		$15,303 77
Solde		$ 3,877 61

RÉCOLTES DE L'ANNÉE.

J'ai à faire rapport que toutes les cultures ont passablement bien réussi cette année. La saison a été particulièrement favorable pour le foin et le pâturage. Il a toutefois été un peu difficile de faire sécher le foin ; c'est pourquoi le foin n'est pas tout a fait aussi bon qu'on pourrait le désirer. Les espèces de foin produites cette année ont été : mil, mil et trèfle, trèfle rouge et luzerne, trèfle rouge et dactyle pelotonné. Nous avons fauché deux fois les champs de trèfle rouge et celui de luzerne et de dactyle pelotonné. Quelques-uns des champs de trèfle ont donné environ 5 tonnes ¼ par acre de foin séché à deux fauchages. Le pâturage, dont il y avait un champ de 14 acres, a entretenu 30 vaches pendant cinq mois. Pendant moitié de ce temps elles ont reçu du fourrage vert ou de l'ensilage, ainsi qu'une petite ration de farine, outre le pâturage.

Nous n'avons semé d'autre céréale que de l'avoine, de la variété Banner. Là où les conditions du sol étaient favorables, les rendements ont été assez bons, certains champs ayant produit jusqu'à 66¼ boisseaux par acre. La qualité a été en général très bonne. La production de paille, en raison de la saison un peu humide, a été plutôt forte comparativement à celle de grain.

Dans les superficies de terre noire de marais, les mauvaises herbes ont tellement poussé que nous avons dû faucher certaines parties tandis qu'elles étaient encore vertes. Nous avons fait manger au bétail le mélange de graminées, d'avoine et de mauvaises herbes ainsi fauché. Ceci a naturellement eu pour effet de diminuer le chiffre du rendement moyen par acre ; car en l'estimant nous avons dû compter les surface sfauchées.

Les graines de graminées, de trèfle et de luzerne semées dans les différents champs ont bien levé, et les plantes sont très bien venues tout l'été et jusque vers la fin de l'automne, de sorte qu'il y a bonne promesse d'abondance de foin l'année prochaine.

Le maïs a beaucoup rapporté cette année. Quelques champs ont produit plus de 20 tonnes par acre, bien que 20 pour cent de maïs fût d'une variété de petite taille, le Longfellow.

Les variétés semées étaient le Longfellow, le Selected Leaming et l'Early Mastodon. Le Longfellow était à peu près mûr au fauchage le 20 septembre, le Selected Leaming était à l'état lustré ou à l'état pâteux, et l'Early Mastodon à peu près au même point. Le rendement moyen des 40 acres a été d'environ 18 tonnes par acre, grosses et petites variétés prises toutes ensemble. L'ensilage produit est des plus excellents, avec un taux très élevé de matière sèche. M. Shutt, notre chimiste, a trouvé qu'un échantillon d'ensilage fait avec le maïs Early Mastodon, contenait environ 26 pour cent de matière sèche. L'ensilage du Selected Leaming et du Longfellow est sans nul doute encore plus riche en constituants nutritifs.

Comme on le verra par un coup d'œil aux compts rendus ci-après, le coût de la production par acre a été très élevé. En raison du fort rendement, le coût par tonne dans le silo est toutefois comparativement faible,

Nous avons semé plus ou moins de betteraves fourragères, de betteraves fourragères sucrières, de betteraves à sucre, de carottes, de rutabagas, de navets blancs, de navets jaunes Aberdeen, de choux-raves, de choux, de choux fourragers mille-têtes et de navets.

Par suite de la saison humide, le coût de la culture d'un acre de plantes-racines a été considérable. La récolte toutefois a été abondante, de sorte que le coût des racines par tonne n'a pas été exceptionnellement élevé.

Nous trouvons que les betteraves fourragères sont les plantes-racines qui donnent le plus de satisfactian dans ce terrain. Les betteraves fourragères sucrières, bien que produisant moins par acre, fournissent un aliment particulièrement bon pour le bétail, et c'est pour cette raison que nous en semons une petite quantité. Les betteraves à sucre ont très bien rapporté cette année. Elles ont surtout de la valeur comme aliment pour les porcs. Les moutons sont très friands des choux-raves. Ils aiment aussi les choux fourragers mille-têtes, qui sont probablement préférables à la navette comme fourage d'automne. Nous avons donné des choux aux moutons.

ETAT COMPARATIF des récoltes de la "Ferme de 200 acres," 1899 à 1905. (Les 200 acres comprennent 7 acres de chemins.)

Année.	Grain.		Foin.		Racines et Maïs.		Paturage.		Fourrage fauché.		Paturage à porcs.		Remarques.
	Superficie, acres.	Produit, lb.	Superficie, acres.	Produit, lb.	Superficie, acres.	Produit, tonnes.	Superficie, acres.	Têtes de bétail.	Superficie, acres.	Distribué aux	Superficie, acres.	Cultures.	
1899........	73	118,466	39	93	40	326½	40	36	1	Vaches à lait.	....	....	En somme, bonne année pour toutes les cultures.
1900........	80	126,621	53	138	40	743	20 et regain	49	....	....	....	....	Saison très favorable pour la plupart des cultures.
1901........	79	114,472	58	210	40	702	16 et regain	52	...	....	....	....	" " "
1902........	74	144,914	60	216	39	665	20 et regain	62	....	....	5	Trèfle, navette et regain.	Saison favorable pour le foin, mauvaise pour le maïs.
1903........	69	126,619	62	154	34	473	16 et regain	96	5	Vaches à lait, taureaux et veaux.	6	Trèfle et navette.	Saison très défavorable pour la plupart des cultures, surtout pour le maïs et les racines. Point de seconde récolte de foin.
1904.... .	67	112,009	60	192	46¾	674	13·75	98	3	" " ..	3	" " ..	Saison défavorable pour le grain et le maïs, bonne pour le foin et les racines.
1905........	66	111,932	59	258	47	971½	14 et regain	100	5	Tout le bétail nourri à l'ensilage.	4	Trèfle, navette, fourrage mêlé, pois et racines.	Saison favorable pour le foin, le maïs et les plantes-racines, trop humide pour le grain dans terre noire de marais.

Deux acres de la superficie indiquée comme ayant été employée comme pâturage pour porcs en 1905, ont produit avant que les porcs y aient été mis, une récolte de fourrage vert fauché pour le bétail. Là où cela a été possible, nous avons pâturé le bétail sur les chemins. Nous avons employé un petit champ inégal non compris dans la "ferme de 200 acres" comme pâturage en partie et comme parc pour environ 20 têtes de jeunes bétail. Ces animaux recevaient chaque jour de l'ensilage ou quelque autre aliment succulent, et de la farine à raison d'environ 1½ lb. par jour à chacun pendant une partie du temps.

Les cultures variant d'une année à l'autre, ainsi que les superficies qui sont consacrées à chacune, il est très difficile d'établir une comparaison de la valeur des récoltes des différentes années. Afin de le rendre plus facile, je suggérerai que nous fixions la valeur des produits et évaluions chaque année les récoltes d'après cette valeur.

Si nous fixons les prix comme suit : Grain $1 les 100 lb., racine et ensilage $2 la tonne ; foin $7 la tonne, pâturage $8 la saison, et la superficie de pâturage consacrée au aux porcs $15 par acre, on peut dire que la valeur des récoltes de la "ferme de 200 acres" pendant les années susdites a été $2,776.66 en 1899, $4,110.21 en 1900, $4,431.82 en 1901, $4,787.14 en 1902, $4,148.19 en 1903, $4,741.09 en 1904, $5,714.-32 en 1905.

EXPÉRIENCES DE ROTATIONS.

Nous poursuivons les expérience en vue de déterminer les effets des différentes rotations, et, au-dessus du rapport détaillé du travail dans chaque parcelle et des rendements obtenus, on trouvera quelques courtes notes sur chaque champ et sur la rotation dans son ensemble.

Les rotations sont comme suit :

Rotation A.—Cinq ans : foin de trèfle, foin de mil, grain, maïs, grain.

Rotation B.—Cinq ans : foin de trèfle, grain, foin de trèfle, maïs, grain.

Rotation E.—Trois ans : pâturage, maïs, grain.

Rotation Z.—Trois ans : foin de trèfle, maïs, grain.

Rotation S.—Quatre ans, labourage peu profond : foin de trèfle, foin de mil, racines, grain.

Rotation D.—Quatre ans, labourage profond : foin de trèfle, racines, grain.

Rotation H.—Trois ans, pâturage à porcs : racines, grain ou fourrage fauché vert.

Rotation T.—Quatre ans, pâturage à moutons : racines et fourrage fauché vert, grain, foin de trèfle.

Rotation M.—Six ans : grain, grain, foin de trèfle, foin de mil pour trois ans.

Rotation N.—Six ans : grain, grain, foin de mil quatre ans.

Rotation O.—Trois ans : grain, foin de mil, foin de mil.

Rotation P.—Trois ans : grain, foin de trèfle, foin de mil.

Dans les descriptions suivantes des rotations et des champs, nous nous attachons à présenter d'une manière aussi concise que possible la situation de chaque champ, ses dimensions, la nature du sol, le drainage et son histoire générale depuis qu'il est cultivé.

On trouvera dans les tableaux tous les items des dépenses. Nous appliquons le fumier dans la même proportion à chaque champ de chaque rotation. Par exemple, si nous appliquons 15 tonnes de fumier à l'acre au terrain pour la culture de maïs dans la rotation Z, ceci équivaut à 5 tonnes à l'acre par an, Z étant une rotation de trois ans. Puis en appliquant le fumier à M il serait appliqué 30 tonnes à l'acre, M étant une rotation de six ans. Puisque le fumier doit varier légèrement en quantité chaque année, nous comptons $3 par an par acre dans chaque rotation.

VALEURS COMPARATIVES DES ROTATIONS SUR LES FERMES A ANIMAUX.

En supposant qu'un animal de taille moyenne de la race bovine consume 2,000 lb. de foin, 1,500 lb. de farine, 16,000 lb. de racines et d'ensilage et 2,000 lb. de paille par an, ce qui évalué aux prix indiqués plus haut s'élèverait à $37, on a une idée approximative de la valeur relative des différentes rations pour les éleveurs d'animaux de ferme.

ROTATION

Lot.	Situation.	Nature du sol. Sable.	Terre sableuse.	Terre argileuse.	Argile.	Terre noire.	Gravier.	Terre dure.	Superficie.	Culture.	Culture.	Rente et fumier.	Semence, ficelle et service des machines.
		p. c.	p. c.	p. c.	p. c.	p. c.	p. c.	p. c.	acres.	1904.	1905.	$ c.	$ c.
A 1	W.S. 3	30	45	....	....	25	....	....	9·96	Foin	Avoine	59 76	16 89
A 2	L.S. 1	30	65	5	....	...	....	....	8·90	"	Foin	53 40	11 57
A 3	A.S. 14	10	15	20	20	15	....	20	10·20	Avoine	Maïs	61 20	16 87
A 4	O.P.G.S. 1. / F.S. 1	70	20	10	....	...	....	...	9·15	"	Foin	54 90	11 89
A 5	F.S. 3	....	35	30	10	15	10	....	9·63	Maïs	Avoine	57 78	15 76
	Total								47·84			287 04	72 98
	Moyenne par acre en 1905								1			6 00	1 52

ROTATION

Lot.	Situation.	Sable.	Terre sableuse.	Terre argileuse.	Argile.	Terre noire.	Gravier.	Terre dure.	Superficie.	Culture 1904.	Culture 1905.	Rente et fumier.	Semence, ficelle et service des machines.
B 1	W.S. 4	5	35	5	50	5	....	....	10 00	Maïs	Avoine	60 00	16 90
B 2	L.S. 2	20	70	....	5	5	....	....	8 82	Foin	"	52 92	14 97
B 3	A.S. 15	20	60	5	....	15	....	....	10 20	Avoine	Foin	61 20	13 26
B 4	O.P.G.S. 2.	20	60	15	....	5	....	...	9 15	"	"	54 90	11 89
B 5	F.S. 2	...	30	30	40	....	....	....	9 93	Foin	Maïs	59 58	14 73
	Total								48 10			288 60	71 75
	Moyenne par acre en 1905								1			6 00	1 49

ROTATION "A."

Cette rotation de cinq ans comprend grain, foin (2 ans), grain et maïs ou plantes-racines, dans l'ordre ou ils sont nommés. La culture de grain mentionnée en premier lieu a succédé à du maïs. Nous semons avec la première culture de grain : du trèfle rouge 10 lb., de l'alsike 1 lb. et du mil 10 lb. à l'âcre. Nous laissons le champ en foin pendant 2 ans, puis en août de la deuxième année nous le labourons et le hersons à intervalles jusqu'en octobre, où nous soulevons le sol en crêtes et le laissons jusqu'au printemps suivant. Nous ensemençons ce champ d'avoine avec graine de trèfle rouge à raison de 10 lb. à l'acre. Nous laissons pousser ce trèfle pendant un peu plus d'un an ou jusqu'au moment du semis du maïs le printemps suivant, où par un labour peu profond on l'enfouit avec le fumier qui y aura été appliqué peudant l'hiver. Après la récolte du maïs on laboure le terrain peu profond et le laisse jusqu'au printemps suivant.

Les cultures de cette rotation ont donné cette année des récoltes assez satisfaisantes.

Le labourage en automne dans la ration A 1 a été retardé ; de là la faible récolte de grain. Dans A 2 nous avons pris deux récoltes de foin de luzerne à temps pour pouvoir labourer en août. A 3 a produit une excellente récolte de maïs, et A 4 une très bonne récolte de foin. Dans A 5 le mauvais temps a beaucoup nui dans la partie de terre noire de marais et nous n'y avons rien récolté.

'A.'

Déboursé pour la récolte de 1905.								Détails de la récolte de 1905.						
Main-d'œuvre.		Travail des chevaux.												
Nombre d'heures.	Coût.	Heures, avec attelage.	Heures avec un seul cheval.	Valeur.	Battage.	Coût total.	Coût pour un acre.	Grain.	Paille.	Foin.	Racines et ensilage.	Valeur totale.	Valeur de la récolte par acre.	Profit par acre en 1905.
hrs.	$ c.	hrs	hrs	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	lb.	lb.	lb.	lb.	$ c.	$ c.	$ c.
44	6 60	166¾	....	50 02	7 29	140 56	14 11	12,155	25,181	....	....	171 51	17 22	3 11
158	23 70	52	49	25 40	......	114 07	12 81	.....	.....	62,650	... .	250 60	28 16	15 35
605	90 75	339	....	101 70	......	270 52	26 52	......	.. .	....	399,915	399 91	39 20	12 68
180	27 00	72	38	29 20	. ..	122 99	13 44	... ..	.....	70,628	....	247 20	27 02	13 58
87	13 05	144	10	45 20	.....	131 79	14 74	16,969	23,281	... ...	....	216 25	22 45	7 71
1,074	161 10	773¾	97	251 52	7 29	779 93	16 30	29,124	48,462	133,278	399,915	1,285 47	26 86	10 56
22·44	3 36	16·17	2·02	5 25	0 15	16 30	16 30	608	971	2,785	8,359	26 86	26 86	10 56

'B.'

78	11 70	161	5	49 30	6 44	144 34	14 43	10,725	32,125	....	20,000	191 50	19 15	4 72
82	12 30	140	6	43 20	8 42	131 81	14 94	14,040	19,910	....	....	180 22	20 43	5 49
310	46 50	100	42	38 40	.....	159 36	15 62	......	... .	92,240	....	322 84	31 65	16 03
227	34 05	80	38	31 60	.....	132 44	14 47	..	......	93,682	....	327 88	35 83	21 36
760	114 00	359	....	107 70	. ...	296 01	29 81	.....	. ....	....	411,850	411 85	41 47	11 66
1,457	218 55	840	91	270 20	14 86	863 96	17 96	24,765	52,035	185,922	431,850	1,434 29	29 81	11 85
30·29	4 54	17·46	1·89	5 63	·30	17 96	17 96	515	1,081	3,865	8,978	29 81	29 81	11 85

ROTATION "B."

Cette rotation de cinq ans comprend grain, foin, maïs ou racines dans l'ordre où ils sont mentionnés ; la première culture de grain a succédé à une récolte de maïs ou de racines. A chaque semaille de grain nous semons avec le grain : de la graine de trèfle rouge 10 lb., de l'alsike 1 lb. et du mil 5 lb. Quand le grain succède au foin, nous labourons le terrain au commencement de l'automne. Quand le maïs succède au foin, nous labourons le terrain au printemps et y enterrons la pousse printannière d'herbe et de trèfle avec le fumier qui y a été appliqué pendant l'hiver précédent.

Les récoltes de cette rotation ont été assez bonnes. Cependant la récolte dans B 1 a été très faible, le sol de terre noire étant infesté de mauvaises herbes. Il nous a fallu faucher une partie de ce champ tandis que les plantes étaient encore vertes, ce qui a très sensiblement réduit la moyenne. B 2 a été semblablement affecté, mais à un moindre degré. La récolte de maïs dans B 5 a été remarquable.

ROTATION

Rotation de quatre ans. Labourage profond

Lot.	Situation.	Nature du sol. Sable.	Terre sableuse.	Terre argileuse.	Argile.	Terre noire.	Gravier.	Terre dure.	Superficie.	Culture.	Culture.	Rento et fumier.	Semence, ficelle et service des machines.
		p. c.	p. c.	p. c.	p. c.	p. c.	p. c.	p. c.	acres.	1904.	1905.	$ c.	$ c.
D 1.......	E. G. P. S. 2	20	80	....	....	....	....	....	2	Avoine.......	Foin.....	12 00	1 60
D 2..	E. G. P. S. 4	20	80	....	....	....	....	....	2	Foin d'avoine.	"	12 00	1 60
D 3........	E. G. P. S. 6	30	70	....	....	....	....	....	2	" ..	Racines ..	12 00	2 60
D 4........	E. G. P. S. 8	60	40	....	....	....	....	....	2	Racines	Avoine. ..	12 00	3 38
	Total....								8	....	....	48 00	9 18
	Moyenne par acre en 1905..								1	....	....	6 00	1 14

ROTATION

Rotation de quatre ans. Labourage peu profond au

Lot.	Situation.	Sable.	Terre sableuse.	Terre argileuse.	Argile.	Terre noire.	Gravier.	Terre dure.	Superficie.	Culture.	Culture.	Rento et fumier.	Semence, ficelle et service des machines.
S 1...... .	E. G. P. S. 1	20	80	....	....	....	....	....	2	Avoine..,....	Foin.	12 00	1 60
S 2	E. G. P. S. 3	20	80	....	....	....	....	....	2	Foin d'avoine.	"	12 00	1 60
S 3........	E. G. P. S. 5	30	70	....	....	....	....	....	2	" ..	Racines...	12 00	2 60
S 4........	E. G. P. S. 7	60	40	....	....	....	....	....	2	Racines.......	Avoine....	12 00	3 38
	Total.........								8	....	....	48 00	9 18
	Moyenne par acre en 1905..								1	....	....	6 00	1 15

ROTATION "D."—*Labourage profond.*

Cette rotation de quatre ans comprend grain 2 ans, foin et plantes-racines.

Le grain vient après les plantes-racines, le terrain ayant été labouré ou houé en automne après l'arrachage des racines jusqu'à environ 7 pouces de profondeur. Nous semons avec le grain : trèfle rouge 10 lb., alsike 1 lb. et graine de mil 10 lb. à l'acre. Pendant la saison nous fauchons deux fois le foin de trèfle et laissons le regain sur le champ, c'est-à-dire sans le faire pâturer comme d'ordinaire. Pendant la deuxième année de foin nous fauchons deux fois, si possible, puis labourons le terrain en août jusqu'à 7 pouces de profondeur.

D 1 et D 2. Cette année ces deux parcelles ont été en foin. Puisque avant l'ensemencement elles n'avaient pas reçu un différent traitement que S 1 et S 2, elles n'ont pas été fauchées séparément.

D 3. Cette parcelle, comme la parcelle correspondante S 3 a été en plantes-racines. La graine a mal levé, et il nous a fallu resemer avec des navets. Les vers gris ont alors attaqué les parcelles, de sorte que nous n'avons pas cru à propos dans le rapport ci-après d'indiquer les chiffres des récoltes mêmes, mais seulement la moyenne des récoltes dans les deux parcelles D 3 et S 3.

D 4. Cette parcelle a été en avoine. Dans ce cas-ci nous avons tenu les récoltes séparées, bien qu'il n'y ait eu aucune différence dans les méthodes de préparation du terrain avant la semaille de l'avoine.

'D.'

à la fin de l'automne. Superficie 8 acres.

Déboursé pour la récolte de 1905. Main-d'œuvre. Nombre d'heures.	Main-d'œuvre. Coût.	Travail des chevaux. Heures avec attelage.	Travail des chevaux. Heures avec un seul cheval.	Travail des chevaux. Valeur.	Battage.	Coût total.	Coût par acre.	Détails de la récolte de 1905. Grain.	Paille.	Foin.	Racines avec ensillage.	Valeur totale.	Valeur de la récolte.	Profit par acre en 1905.
	$ c.			$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	lb.	lb.	lb.	lb.	$ c.	$ c.	$ c.
50	7 50	16½	10½	7 05	.....	28 15	14 08	......	......	19,601	....	68 60	34 30	20 22
50	7 50	16½	10½	7 05	......	28 15	14 07	......	.. ..	19,601	....	68 60	34 30	20 22
425	63 75	50¼	28	20 67	.. ..	99 02	49 51	......	......	....	109,086	109 09	54 50	5 04
19	2 85	24½	....	7 35	2 22	27 80	13 90	3,705	5,885	....	....	48 82	24 41	10 51
544	81 60	107¾	49	42 12	2 22	183 12	91 56	3,705	5,885	39,202	109,086	295 11	147 55	55 99
68	10 20	13⅓	6⅛	5 26	0 28	22 89	22 89	463	735	4,900	13,636	36 89	36 89	14 00

'S.'

commencement de l'automne. Superficie 8 acres.

50	7 50	16½	10½	7 05	....	28 15	14 08	.....	....	19,601	....	68 60	34 30	20 22
50	7 50	16½	10½	7 05	......	28 15	14 07	......	......	19,601	. . ....	68 60	34 30	20 22
425	63 75	50¼	28	20 67	......	99 02	49 51	......	.....	....	109,086	109 09	54 54	5 03
19	2 85	24½	....	7 35	2 11	27 69	13 84	3,510	6,270	....	....	47 64	23 82	10 02
544	81 60	107¾	49	42 12	2 11	183 01	91 50	3,510	6,270	39,202	109,086	293 93	146 96	55 49
68	10 20	13⅓	6⅛	5 26	0 26	22 88	22 88	439	784	4,900	13,635	36 74	36 74	13 86

ROTATION "S."—*Labourage peu profond.*

Cette rotation de 4 ans comprend grain, foin 2 ans et plantes-racines.

Le grain vient après les plantes-racines, le terrain après l'arrachage des racines ayant été labouré (ou houé) en automne jusqu'à environ 4 pouces de profondeur. Nous semons avec le grain : trèfle rouge 10 lb., alsike 1 lb. et graine de mil 10 lb. à l'acre. Pendant la saison nous fauchons deux fois le foin de trèfle, et laissons le deuxième regain sur le champ, c'est à dire, sans le faire pâturer comme nous le faisons d'habitude. La deuxième année de foin nous fauchons deux fois si possible, puis labourons le terrain en août jusqu'à 4 pouces de profondeur. Si on applique du fumier avant de labourer, il faut attacher à la charrue un défonceur (sub-soiler) afin de remuer le sous-sol jusqu'à 8 à 9 pouces de profondeur. Si on n'applique point de fumier, on atteint le même but en travaillant le sol au moyen d'une forte houe à profonds tranchants, en automne ou au printemps, après que le gazon est bien décomposé.

S 1 et S 2. Ces deux parcelles ont été en foin cette année. Comme avant l'ensemencement elles n'avaient pas été traitées autrement que D 1 et de D 2, nous ne les avons pas fauchées séparément.

S 3. Cette parcelle, comme la parcelle correspondante D 3, a été en plante-racines. La graine a mal levé, et il a fallu semer les navets une deuxième fois. Les vers gris ont ensuite attaqué les parcelles de telle sorte que nous n'avons pas cru à propos d'indiquer les chiffres des rendements dans le rapport ci-après. Les chiffres que nous donnons sont la moyenne des récoltes des deux parcelles S 3 et D 3.

S 4. Cette parcelle a été en avoine. Dans ce cas nous avons tenu les récoltes séparées bien qu'il n'y ait eu aucune différence dans les méthodes de préparation du terrain avant la semaille de l'avoine.

ROTATION

Lot.	Situation.	Nature du sol. Sable.	Terre sableuse.	Terre argileuse.	Argile.	Terre noire.	Gravier.	Terre dure.	Superficie.	Culture.	Culture.	Rente et fumier.	Semence, ficelle et service des machines.
		p. c.	p. c.	p. c.	p. c.	p. c.	p. c.	p. c.	Acres	1904.	1905.	$ c.	$ c.
E 1........	W.S. 1......	40	40	....	....	15	5	....	14·00	....	....	84·00	23·66
E 2........	L.S. 4......	10	60	10	....	20	....	....	13·75	....	....	82·50	20·51
E 3	Morn.. ...	30	60	5	....	5	....	....	14·00	....	....	84·00	25·57
	Total								41·75	....	....	250·50	69·74
	Moyenne par acre en 1905..								1·00	....	....	6·00	1·67

ROTATION

Lot.	Situation.	Sable.	Terre sableuse.	Terre argileuse.	Argile.	Terre noire.	Gravier.	Terre dure.	Superficie.	Culture.	Culture.	Rente et fumier.	Semence, ficelle et service des machines.
Z 1......	W.S. 2.	40	40	....	....	15	5	....	6·00	....	....	36·00	10·14
Z 2	L.S. 3.	10	60	10	....	20	....	....	5·81	....	. .. .	34·86	8·73
Z 3.... ...	Obs. S......	10	60	20	10	....	....	....	5·50	....	....	40·00	7·15
	Total....								17·31	....	....	110·86	26·02
	Moyenne par acre en 1905...............								1·00	....	....	6·00	1·50

ROTATION "E".

Cette rotation de trois ans comprend grain, pâturage et maïs.

Le grain vient après le maïs, dont l'éteule est traitée ainsi que décrit dans la rotation "A". Avec le grain nous semons au printemps : trèfle rouge 10 lb., alsike 1 lb., luzerne 5 lb, et mil 5 lb. à l'acre. Si le temps le permet, le champ est légèrement pâturé en automne.

Après la récolte de grain nous faisons pâturer, ayant semé la graminée dans ce but. En estimant la valeur du produit de ce champ, nous comptons $1 par vache par mois. A ce taux le revenu se trouve être bien moindre qu'il n'aurait été si nous avions récolté du foin, à juger d'après le rendement "Z2". Nous avons fait entrer cette rotation-ci et la rotation "Z" dans la liste afin d'obtenir quelque idée de la différence probable en revenu d'un terrain en pâturage et d'un terrain dont nous avons enlevé toutes les récoltes. Naturellement, la récolte de maïs apres le pâturage a compensé dans une certaine mesure la différence en faveur de la rotation "Z" sans pâturage ; mais le revenu est encore en somme bien moindre que celui de "Z".

Après le pâturage vient le maïs. Pendant l'automne et l'hiver nous appliquons du fumier qui est enterré au printemps avec le trèfle.

'E.'

Déboursé pour la récolte de 1905. — Main-d'œuvre. — Nombre d'heures.	Main-d'œuvre. — Coût.	Travail des chevaux. — Heures avec attelage.	Travail des chevaux. — Heures avec un seul cheval.	Travail des chevaux. — Valeur.	Battage.	Coût total.	Coût par acre.	Détails de la récolte de 1905. — Grain.	Paille.	Foin.	Racines avec ensillage.	Valeur totale.	Valeur de la récolte par acre.	Profit par acre en 1905.
heures	$ c.	h.	h.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	lb.	lb.	lb.	lb.	$ c.	$ c.	$ c.
135	20 25	200	12	62 40	18 96	209 27	14 94	31,580	36,770	....	....	399 34	28 52	13 58
843	126 45	452	20	139 60	......	369 06	26 84	......	......	......	530,340	530 34	38 57	11 73
.....	......	.....	....	.....	.....	109 57	7 83	... .	....	*162 m.	....	162 00	11 57	3 74
978	146 70	652	32	202 00	18 96	687 90	.....	31,580	36,770	162	530,340	1,091 68	....	....
23 42	3 51	15·61	76	4 83	0 45	16 47	16 47	756	880	3·88	12,678	26 14	26 14	9 67

'Z.'

60	9 00	71	4	22 10	5 07	82 31	12 05	8,450	14,930	....	....	115 36	19 23	7 18
325	48 75	181	15	57 30	......	149 64	25 75	......	.....	....	195,850	195 85	33 71	7 96
96	14 40	55	36	23 70	.....	85 25	15 50	......	......	59,260	....	207 41	37 71	24 68
481	72 15	307	55	103 10	5 07	317 10	18 31	8,450	14,930	59,260	195,850	518 62	29 96	———
27.78	4 17	17·73	3·17	5 95	0 29	18 31	18 31	488·15	862·50	3423·14	11314·21	29 96	29 96	11 65

ROTATION "Z".

Cette rotation de trois ans comprend maïs, grain et foin de trèfle, dans l'ordre mentionné.

Le maïs suit le foin de trèfle. Nous appliquons le fumier en automne ou pendant l'hiver et le printemps, et nous laissons pousser le trèfle à travers, ce qui facilite l'enfouissement de la masse entière de fumier et de pousse de trèfle du printemps et fin d'automne quelques jours avant l'ensemencement du maïs. Le sillon tracé est très peu profond, d'environ 5 pouces de profondeur, le terrain est ensuite foncièrement travaillé au pulvérisateur à disques et ensemencé de maïs en rangs espacées de 42 pouces. Plus tard il reçoit les houages et les soins ordinaires.

Le grain succède au maïs, le terrain ayant été labouré en automne. Nous semons avec le grain : trèfle rouge 10 lb., alsike 1 lb. et mil 5 lb. Nous fauchons deux fois et laissons pousser le dernier regain pour l'enfouir le printemps suivant pour le maïs. Une telle rotation serait particulièrement utile à un cultivateur qui aurait suffisamment de terrain inégal pour pâturage, ou bien pour celui qui voudrait entretenir autant de têtes de bétail que possible sur le terrain à sa disposition, en supposant qu'il voulût récolter des racines et du maïs.

ROTATION

Lot.	Situation.	Nature du sol. Sable.	Terre sableuse.	Terre argileuse.	Argile.	Terre noire.	Gravier.	Terre dure.	Superficie.	Culture.	Culture.	Rente et fumier.	Semence, ficelle et service des machines.
		p.c.	p.c.	p.c.	p.c.	p.c.	p.c.	p.c.	acre.	1904.	1905.	$ c.	$ c.
H 1......	H.S. 1.....	30	40	20	10	....	....	....	3·35	Pâturage.	Racines ...	20 10	5 50
H 2.	H.S. 2.....	25	45	20	10	....	....	....	3·15	Racines	Grain	18 90	5 64
H 3.......	H.S. 3.....	10	20	50	20	..	....	....	2·85	Pâturage et fourr. vert.	Pâturage et fourr. vert.	17 10	2 60
	Total..................								9·35	....	....	56 10	13 74
	Moyenne par acre en 1905...........								1	....	....	6 00	1 47

ROTATION

Lot.	Situation.	Sable.	Terre sableuse.	Terre argileuse.	Argile.	Terre noire.	Gravier.	Terre dure.	Superficie.	Culture.	Culture.	Rente et fumier.	Semence, ficelle et service des machines.
T 1.... ...	S.S. 1......	10	90	...	....	....	....	...	1·51	Racines.....	Grain.	9 06	2 45
T 2........	S.S. 2 ...	15	85	....	....	....	....	....	2·44	Navette	Racines	14 64	2 73
T 3........	S.S. 3......	....	100	....	....	....	....	....	3·27	Fourr. vert..	Pâturage....	19 62	2 48
T 4........	S.S. 4......	15	85	....	....	....	..	....	3·50	Pâturage....	" ...	21 00	....
	Total..............								10·72	....	....	64 32	7 66
	Moyenne par acre en 1905								......	....	.. ..	6 00	0 71

ROTATION "H."—*Ferme à porcs.*

Cette rotation de trois ans comprend plantes-racines, fourrage à faucher vert et pâturage dans l'ordre où ils sont nommés. Nous labourons le terrain tard en automne après l'avoir fumé, puis le printemps suivant nous le travaillons au pulvérisateur à disques et l'ensemençons de plantes-racines sur billons. Les plantes-racines reçoivent les binages ordinaires ; elles sont d'espèces variées, betteraves fourragères, betteraves fourragères sucrières, betteraves à sucre et navets, que nous employons pour la plus grande partie à l'alimentation des porcs ; le surplus nous le vendons au bétail et avec le produit achetons de la farine pour l'alimentation des porcs.

Dans le champ de fourrage à faucher vert nous semons différentes plantes propres à l'alimentation des porcs. Ce qui reste en sus de la quantité que peuvent consommer les porcs, nous le vendons au bétail à $2 la tonne, et avec le produit nous achetons de la farine pour l'alimentation des porcs.

Nous divisons la superficie du pâturage en différentes parties, l'ensemençant autant que possible à la même date que le fourrage vert l'avait été l'année précédente, et nous ne la laissons pas brouter trop ras le premier automne, bien que nous ne laissions rien perdre de toute bonne pousse.

H 1. Ce champ a été cette année en plantes-racines, navets, carottes, betteraves fourragères, betteraves à sucre et betteraves fourragères sucrières. Une partie de la parcelle a été pâturée par les porcs. Ils avaient accès à toutes les espèces de racines susmentionnées, mais ils paraissaient préférer les betteraves fourragères et les betteraves à sucre.

H 2. Cette parcelle a été en grain à faucher vert pour fourrage et en pois à pâturer quand ils ont été mûrs.

H 3. Cette parcelle a été employée en pâturage après que les récoltes de luzerne, de pois et d'avoine ont été fauchées pour fourrage vert aux vaches.

'H.'

Déboursé pour la récolte de 1905.								Détails de la récolte de 1905.						
Main-d'œuvre.		Travail des chevaux.												
Nombre d'heures	Coût.	Heures avec attelage.	Heures avec un seul cheval.	Valeur.	Battage.	Coût total.	Coût par acre.	Grain.	Paille.	Foin.	Racines et ensilage.	Valeur totale.	Valeur de la récolte par acre.	Profit par acre en 1905.
hrs.	$ c.	hrs.	hrs.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	lb.	lb.	lb.	lb.	$ c.	$ c.	$ c.
891	133 65	83	63	37 50	......	196 75	58 73	.... .	......	....	186,532	249 36	74 43	15 70
24	3 60	63	1	19 10	2 07	49 31	15 65	3,448	6,332	....	....	79 64	25 28	9 63
6	0 90	23½	....	7 05	1 00	28 65	10 05	794	2,000	....	12,085	33 02	11 58	1 53
921	138 15	169½	64	63 65	3 07	274 71	.....	4,242	8,332	....	198,617	362 02	38 70	9 32
98½	14 78	18·1	6·8	6 81	0 33	29 38	29 38	454	891	.... ..	212·42	38 70	38 70	9 32

'T.'

8	1 20	19	1	5 90	.....	18 61	12 25	......	......	9,000	10,300	22 20	14 70	1 75
385	57 75	64	29	25 00	......	100 12	41 03	....	......	....	139,245	139 25	57 07	16 04
3	0 45	13	3	4 50	......	27 05	8 27	.....	.....	4,000	....	47 41	14 50	6 23
2	0 30	9	1	2 90	......	24 20	6 90	......	......	....	....	24 20	6 90	......
398	59 70	105	34	38 30	......	169 98	......	... ..	......	13,000	149,545	233 06	21 74	5 89
37⅕	5 58	9⅘	3⅙	3 57	......	15 85	15 85	......	......	1,212	13,950	21 74	21 74	5 89

ROTATION "T."

Ferme à moutons.

Cette rotation de quatre ans comprend plantes-racines, grain, foin, pâturage.

La superficie consacrée à la ferme à moutons est un peu restreinte, d'environ 10·72 acres. Cette superficie n'est pas comprise dans la ferme de 200 acres. Depuis plusieurs années le champ entier a été employé comme pâturage à moutons ; mais nous l'avons divisé en quatre champs un peu inégaux, lesquels peuvent être subdivisés et consacrés à une rotation que nous considérons convenir aux moutons.

Nous consacrons le champ aux plantes-racines à la production de navets blancs, rutabagas, choux, choux-raves, choux fourragers mille-têtes, navette, etc.; cette culture suit le pâturage, le terrain ayant été fumé et labouré en automne.

Le grain vient après les plantes-racines, et avec le grain nous semons différentes espèces de trèfle et de graminées afin de préparer le terrain pour les deux années suivantes. Le grain peut être moissonné ou fauché vert pour les moutons. Nous attendons du champ à foin une récolte de foin, puis nous y faisons paître les agneaux aussitôt qu'ils sont sevrés.

Le pâturage est le même champ qui avait produit du foin l'année précédente. Il avait été ensemencé de luzerne, de trèfle rouge, d'alsike, de brome inerme et de mil.

Cette rotation a produit cette année des récoltes assez satisfaisantes.

ROTATION

Cette rotation de six ans comprend

Lot.	Situation.	Nature du sol.							Superficie.	Culture.	Culture.	Rente et fumier.	Semence, ficelle et service des machines.
		Sable.	Terre sableuse.	Terre argileuse.	Argile.	Terre noire.	Gravier.	Terre dure.					
		p.c.	p.c.	p.c.	p.c.	p.c.	p.c.	p.c.	acres.	1904.	1905.	$ c.	$ c.
M 1........	A.S. 2.....	....	30	15	....	45	....	10	1	Avoine. ..	Avoine.	6 00	2 60
M 2.....	A.S. 4.....	....	30	15	....	45	....	10	1	Foin d'av.	Foin de trèfle..	6 00	0 80
M 3........	A.S. 6.....	....	30	15	....	45	....	10	1	" ..	" ..	6 00	0 80
	Total....................................								3			18 00	4 20
	Moyenne par acre en 1905................								1			6 00	1 40

ROTATION

Cette rotation de 6 ans ne comprend point de trèfle sauf ce qui peut

Lot.	Situation.	Sable.	Terre sableuse.	Terre argileuse.	Argile.	Terre noire.	Gravier.	Terre dure.	Superficie.	Culture 1904.	Culture 1905.	Rente et fumier.	Semence, ficelle et service des machines.
N 1........	A.S. 3.....	....	30	15	....	45	....	10	1	Avoine....	Avoine. .	6 00	1 60
N 2........	A.S. 5.....	....	30	15	....	45	....	10	1	Foin d'av.	Foin de mil...	6 00	0 45
N 3.......	A.S. 7 ...	....	30	15	....	45	...	10	1	" ..	" ..	6 00	0 45
	Total....................................								3			18 00	2 50
	Moyenne par acre en 1905................								1			6 00	0 89

ROTATION "M."

Cette rotation de six ans comprend : grain, foin de trèfle, puis foin de mil ou foin mêlé pendant trois ans. La première année nous semons le grain sur le gazon qui a été labouré à la fin de l'automne. Au printemps le terrain est travaillé au pulvérisateur à disques, hersé et ensemencé de grain, et avec le grain nous semons de la graine de trèfle rouge 10 lb. à l'acre. Nous laissons pousser le trèfle aussi longtemps que possible après la moisson du grain ; puis, comme tout dernier travail en automne, nous labourons le champ. Le printemps suivant nous semons avec le grain du trèfle rouge 8 lb. et du mil 10 lb., et préparons le terrain aussi bien que possible.

Le foin de trèfle succède au grain de la deuxième année. Nous le fauchons deux fois l'année et ne faisons pas pâturer le dernier regain.

La prairie à foin de mil ou à foin mêlé occupe ensuite le terrain pendant trois années consécutives. Nous appliquons du fumier l'automne de la deuxième année où le champ est en prairie.

M 1. Nous avons ensemencé ce champ d'avoine le 1er mai et l'avons fauché le 11 août. Il comprend une superficie très considérable de terre noire où la saison a fait pousser tellement de mauvaises herbes qu'il nous a fallu faucher et donner le fourrage vert au bétail. En indiquant le revenu de ce champ nous n'avons pas oublié ce fait et en avons tenu compte.

M 2. Ce champ a été en foin de trèfle.

M 3. Ce champ est celui de la rotation qui avait reçu du fumier en automne 1904.

'M.'

le foin de trèfle. Superficie, 3 acres.

Déboursé pour la récolte de 1905.								Détails de la récolte de 1905.						
Main-d'œuvre.		Travail des chevaux.												
Nombre d'heures.	Coût.	Heures avec attelage.	Heures avec un seul cheval.	Valeur.	Battage.	Coût total.	Coût pour un acre.	Grain.	Paille.	Foin.	Racines et ensilage.	Valeur totale.	Valeur de la récolte par acre.	Profit par acre en 1905.
heures	$ c.	h.	h.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	lb.	lb.	lb.	lb.	$ c.	$ c.	$ c.
6	0 90	16¾	....	5 02	1 10	15 62	15 62	18 20	36 10	....	....	25 42	25 42	9 80
18½	2 77	11	4	4 10	......	13 67	13 67	....	....	8,830	....	30 84	30 84	17 17
18½	2 77	11	4	4 10	......	13 67	13 67	....	......	10,950	....	38 32	38 32	24 65
43	6 44	38¾	8	13 22	1 10	42 96	42 96	18 20	36 10	19,780	......	94 58	94 58	51 62
14	2 15	13	3	4 41	0 37	14 32	14 32	6 07	12 03	6,593	....	31 53	31 53	17 21

'N.'

en être entré venant de sources inconnues. Superficie, 3 acres.

6	0 90	16¾	½	5 12	0 95	13 57	13 57	15 60	31 90	....	....	21 98	21 98	8 41
10	1 50	6	2	2 20	......	10 15	10 15	......	......	4,830	....	19 32	19 32	9 17
10	1 50	5½	2	2 05	......	10 00	10 00	......	......	6,200	......	24 40	24 40	14 40
26	3 90	28¼	4½	9 37	0 95	33 72	33 72	15 60	31 90	11,030	......	65 70	65 70	31 98
9	1 30	9⅓	....	3 12	0 32	11 24	11 24	5 20	10 63	3,676	....	21 90	21 90	10 66

ROTATION 'N.'

Cette rotation de six ans comprend : grain, grain et foin de mil pendant quatre ans.

La première année nous semons le grain dans du terrain qui a été labouré l'automne précédent jusqu'à six pouces de profondeur. Nous ne semons avec ce grain ni graminée ni trèfle d'aucune espèce. En automne nous labourons l'éteule, puis avec le grain de la deuxième année nous semons du mil à raison de 12 livres à l'acre. Nous prenons tous les soins possibles pour obtenir une bonne levée, puis nous mettons le terrain en aussi bonne condition que possible pour rester en prairie pendant quatre ans.

Le foin de mil vient ensuite pendant quatre ans ; l'automne de la deuxième année de foin nous appliquons du fumier.

N 1. Nous avons ensemencé ce champ d'avoine le 1er mai et l'avons fauché le 11 août. Il comprend une superficie très considérable de terre noire, où la saison a fait pousser tellement de mauvaises herbes qu'il nous a fallu faucher et donner le fourrage au bétail. En indiquant ci-après le revenu de ce champ nous n'avons pas oublié ce fait et en avons tenu compte.

N 2. Ce champ a été en foin de mil.

N 3. Ce champ est celui de la rotation qui avait reçu du fumier en automne 1904.

ROTATION

Cette rotation de trois ans ne comprend

Lot.	Situation.	Nature du sol. Sable.	Terre sableuse.	Terre argileuse.	Argile.	Terre noire.	Gravier.	Terre dure.	Superficies.	Culture.	Culture.	Rente et fumier.	Semence, ficelle et service des machines.
		p. c.	p. c.	p. c.	p. c.	p. c.	p. c.	p. c.	acres	1904.	1905.	$ c.	$ c.
O 1........	A. S. 8......	....	30	15	....	45	....	10	1	Foin d'avoine.	Foin	6 00	0 60
O 2........	A. S. 10.....	....	30	15	....	45	....	10	1	" .	Avoine...	6 00	2 30
O 3........	A. S. 12.....	....	30	15	....	45	....	10	1	Avoine......	Foin	6 00	1 30
	Total.....								3	....	....	18 00	4 20
	Moyenne par acre en 1905................								1	....	....	6 00	1 40

ROTATION

Cette rotation de trois ans comprend

P 1........	A. S. 9......	....	30	15	....	45	....	10	1	Foin d'avoine.	Foin	6 00	1 30
P 2........	A. S. 11.....	....	30	15	....	45	....	10	1	" .	Avoine...	6 00	1 30
P 3.... ...	A. S. 13.....	....	30	15	....	45	....	10	1	Avoine.......	Foin	6 00	0 60
	Total.........								3	....	....	18 00	3 20
	Moyenne par acre en 1905................								1	....	....	6 00	1 07

ROTATION "O."

Cette rotation de trois ans comprend : grain, foin de mil, foin de mil.

Nous labourons le champ destiné au grain au commencement de l'automne puis nous houons à intervalles afin de faire bien décomposer le gazon. A la fin de l'automne nous labourons de nouveau, puis le printemps suivant avec le grain nous semons du mil à raison de 12 lb. à l'acre.

Nous fauchons pendant deux ans le foin de mil, puis nous labourons de nouveau le terrain au commencement de l'automne. Nous y appliquons du fumier l'automne de la première année de foin.

O 1. Ce champ a été en foin de mil.

O 2. Ce champ a été ensemencé d'avoine le 1er mai et fauché le 11 août. Il comprend une très grande superficie de terre noire, où la saison a fait pousser tellement de mauvaises herbes qu'il nous a fallu faucher et donner le fourrage vert au bétail.

En indiquant ci-après le revenu de ce champ, nous n'avons pas oublié ce fait et nous en avons tenu compte.

O 3. Ce champ a été en foin de mil, et c'est le champ qui avait reçu le fumier en automne 1904.

'O.'

point de trèfle. Superficie, 3 acres.

Déboursé pour la récolte de 1905.								Détail de la récolte de 1905.						
Main-d'œuvre.		Travail des chevaux.												
Nombre d'heures.	Coût.	Heures avec attelage.	Heures avec un seul cheval.	Valeur.	Battage.	Coût total.	Coût pour 1 acre.	Grain.	Paille.	Foin.	Racines et ensilage.	Valeur totale.	Valeur de la récolte par acre.	Profit par acre en 1905.
heures	$ c.	h.	h.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	lb.	lb.	lb.	lb.	$ c.	$ c.	$ c.
10	1 50	$5\frac{1}{2}$	2	2 05	.	10 15	10 15	......	......	4,290	....	16 58	16 58	6 43
6	0 90	$16\frac{1}{2}$	$\frac{1}{2}$	5 05	1 02	15 27	15 27	1,690	3,280	....	....	23 46	23 46	8 19
10	1 50	$5\frac{1}{2}$	2	2 05	......	10 85	10 85	......	......	5,000	....	20 00	20 00	9 15
26	3 90	$27\frac{1}{2}$	$4\frac{1}{2}$	9 15	1 02	36 27	36 27	1,690	3,280	9,290	....	60 04	60 04	23 77
$8\frac{2}{3}$	1 30	$9\frac{1}{6}$	$1\frac{1}{2}$	3 05	0 34	12 09	12 09	563	1,093	3,097	....	20 01	20 01	7 92

'P.'

du trèfle. Superficie, 3 acres.

$18\frac{1}{2}$	2 $77\frac{1}{2}$	$10\frac{1}{2}$	4	3 95	......	14 02	14 02	......	......	8,210	....	28 73	28 73	14 71
6	0 90	$16\frac{1}{2}$	$\frac{1}{2}$	5 05	0 90	14 15	14 15	1,494	3,256	....	....	21 45	21 45	7 30
$18\frac{1}{2}$	2 $77\frac{1}{2}$	$10\frac{1}{2}$	4	3 95	......	13 33	13 32	......	......	10,990	....	38 46	38 46	25 14
43	6 45	$37\frac{1}{2}$	$8\frac{1}{2}$	12 95	0 90	41 50	13 83	1,494	3,256	19,200	....	88 64	88 64	15 72
$14\frac{1}{3}$	2 15	$12\frac{1}{2}$	$2\frac{5}{6}$	4 32	0 30	13 83	13 83	498	1,085	6,400	....	29 55	29 55	15 72

ROTATION "P."

Cette rotation de trois ans comprend : grain, foin de trèfle, et foin de mil ou foin mêlé.

Nous labourons le champ destiné au grain au commencement de l'année précédente et le houons à intervalles afin de bien faire décomposer le gazon. Nous labourons de nouveau à la fin de l'automne et laissons le terrain à lui-même jusqu'au moment de l'ensemencement le printemps suivant. Avec le grain nous semons 10 lb. de trèfle et 10 lb. de mil.

Nous appliquons le fumier l'automne de la première année de foin.

P 1. Ce champ a été en foin de trèfle.

P 2. Ce champ a été ensemencé d'avoine le 1er mai et fauché le 11 août.

Il comprend une très grande proportion de terre noire, où le temps exceptionnel a fait pousser tellement de mauvaises herbes qu'il nous a fallu faucher et donner le fourrage vert au bétail.

En indiquant ci-après le rendement de ce champ nous n'avons pas oublié ce fait et en avons tenu compte.

P 3. Ce champ a été en foin de trèfle, et c'est le champ qui avait reçu le fumier en automne 1904.

RÉSUMÉ DES OPÉRATIONS SUR LA "FERME DE 200 ACRES."

RECETTES.

Recettes d'après les relevés, pages 67 à 85 inclusivement....		$ 5,590 08

DÉPENSES.

Rente, travail et fumier d'après les relevés, pages 67 à 85 inclusivement....	$ 3,444 18	
Fumier extra (non compris dans les relevés susmentionnés, mais produit par les animaux à la ferme expérimentale et appliqué à la "ferme de 200 acres")....	414 00	
Total des dépenses....	$ 3,858 18	
		$ 3,858 18
Solde....		$ 1,731 90

RAPPORT DE L'HORTICULTEUR

(W. T. Macoun.)

Monsieur le Dr Wm Saunders, C.M.G.,
Directeur, Fermes expérimentales de l'Etat,
Ottawa.

Ottawa, 1er décembre 1905.

Monsieur,—J'ai l'honneur de vous soumettre ci-joint le dix-neuvième rapport annuel de la Division de l'horticulture.

On trouvera dans ce rapport les résultats de quelques-unes des expériences les plus importantes de l'année passée, ainsi que des renseignements sur d'autres travaux exécutés dans la Division de l'horticulture.

CARACTÈRE DE LA SAISON.

Bien qu'il n'ait pas été très rigoureux, l'hiver de 1904-5 a été remarquable par ses longues périodes de temps froid ; mais, comme il y a avait une épaisse couche de neige, il n'y a point eu de dommage sérieux. La neige et la gelée prirent pied le 24 novembre. La neige augmenta graduellement d'épaisseur, mais diminua un peu le 31 décembre, où la température s'éleva jusqu'à 35·7° F. Ce jour fut toutefois le seul de décembre où le thermomètre monta au dessus de glace. Le jour le plus froid du mois et de tout l'hiver fut le jour de Noël, où la température s'abaissa jusqu'à 20.6° F. au-dessous de zéro. Janvier fut modérément froid. La température ne fut que pendant quelques heures au dessus de glace, et il n'y eut point de vrai dégel pendant ce mois. La température la plus basse, 20° F. au-dessous de zéro, fut observée le 14 janvier. La chute de neige la plus forte que nous ayons eue de bien des années, eut lieu le 6 et le 7 janvier, où le vent violent fit beaucoup amonceler la neige. Le 10 il y eut de nouveau une forte chute de neige. Au milieu du mois il y avait environ trois pieds de neige en plein champ, ce qui faisait un excellent abri pour les racines des arbres et pour les plantes basses. Il fit froid pendant février ; le thermomètre ne monta jamais au-dessus de glace. La température la plus basse fut 18·7° F. au-dessous de zéro le 16. Le temps resta froid jusqu'au 18 mars ; le 14 la température descendit à 16° F. au-dessous de zéro, ce qui est très bas pour mars. Le 18 il y eut forte pluie, et on peut dire qu'à partir de cette date la neige commença à diminuer. Il y en avait alors environ trois pieds en plein champs, mais le dégel fut presque continu jusqu'au 1er avril, où moitié de la surface du sol était nue. La neige étant arrivée en novembre et étant restée depuis lors, il y avait eu très peu de gel dans le sol pendant l'hiver ; aussi put-on travailler le sol peu après la disparition de la neige. Le premier labour fut donné dans le verger le 15 avril, mais on avait fait usage de bêches le 13. Il tomba très peu de pluie en avril, et le temps comparativement frais pendant la plus grande partie du mois fut très favorable pour les semis. Le 28 le thermomètre marqua la température la plus élevée du mois, 75° F. La dernière gelée printannière inscrite eut lieu le 2 mai, où la température fut de 29·5° F. ; on remarqua toutefois de légères gelées locales dans cette localité plus tard dans le mois. Le temps pendant le mois fut alternativement chaud et frais. La température la plus élevée du mois fut 78.8° F. le 25. A la fin de mai la végétatiou était de huit à dix jours plus en retard que d'ordinaire, et paraissait souffrir beaucoup de la sécheresse lorsque le 2 juin il tomba une bonne pluie. Le 3 juin il gela lègèrement dans les endroits bas. Au 10 juin la saison était encore plus arriérée que d'ordinaire. Depuis le 12 juin au 19 juillet, le temps fut presque constamment chaud ; pendant dix jours en juin et seize jours en juillet la température fut d'au moins 80° F.; la plus élevée enregistrée en juin fut 86·5°

F. le 20 et la plus élevée en juillet 91·4° F. le 18. Bien qu'un peu plus frais à partir du 20 juillet, le temps resta chaud jusqu'au 12 août. Comme il y eut abondance de pluie pendant cette longue période de chaleur, la pousse fut rapide. La dernière partie d'août fut modérée et sereine. La température la plus élevée fut 86·6° F. le 10. Il fit modérément chaud en septembre et il y eut quelques averses jusqu'au 23, où le temps se refroidit et resta froid jusqu'à la fin du mois. La température la plus élevée fut 80·2° F. le 10 et la plus basse le 26, où elle descendit à 32·2° F. Il y avait eu toutefois une légère gelée le 15 septembre, qui n'avait pas été enregistrée par le thermomètre mais qui avait broui les concombres et les melons et fait quelque tort au tabac, quoique pas très sérieux. Le 26 septembre les tomates et autres plantes délicates furent tuées. Le mois d'octobre fut beau, les dix premiers jours passablement chauds, la température s'étant élevée jusqu'à 76° F. le 1er; le reste du mois fut parfois plus frais. Pendant septembre et octobre le thermomètre descendait beaucoup la nuit, quoiqu'il n'y ait point eu de gelée enregistrée jusqu'au 7 octobre, où la température tomba à 29·5° F. La première forte gelée eut lieu le 22, où le thermomètre marqua 22·8° F.; après cette date il y eut plusieurs gelées, la plus forte le 30, par une température de 16·5° F. Novembre a été frais avec gelées. Le 6 il est tombé 2½ pouces de neige, et le 8, 2 pouces de plus. La neige a peu à peu disparu et il en restait à peine le 13 novembre, où la température est tombée à 16·8° F., puis le 14 à 10° F., ce qui a arrêté les labourages. Le sol est resté gelé trop dur pour être labouré jusqu'au 24 novembre, où il ne restait plus guère de gel dans le sol. Il y a eu forte pluie le 26 novembre, mais le 27 le sol s'est de nouveau gelé, et on peut dire que nous sommes entrés dans l'hiver à cette date.

RÉCOLTES DE FRUITS ET DE LÉGUMES.

Il y a eu cette année un bon approvisionnement de fruits et de légumes dans les provinces de l'Ontario et de Québec, bien que la récolte de pommes ait été au-dessous de la moyenne dans la plus grande partie de l'Ontario, et par suite il a été exporté moins de fruits que l'année dernière. La faible récolte de pommes cette année a sans doute été due en partie au rigoureux hiver de 1903-4, qui avait affaibli beaucoup d'arbres. Ensuite il y avait eu l'abondante récolte de 1904, qui avait probablement affaibli encore plus les arbres, de sorte qu'ils n'ont pu produire cette année une autre bonne récolte. Dans la vallée de l'Ottawa, où la récolte a été très bonne, les arbres en rapport étaient pour la plupart de variétés rustiques qui n'avaient pas souffert de l'hiver de 1903-4, les variétés délicates ayant par contre été tout à fait tuées. Les variétés d'été et d'automne n'ont pas rapporté de bons prix; mais les fruits d'hiver, dont il y a une forte demande, ont été payés à des prix rémunérateurs.

Les récoltes de pêches, de poires, de prunes et de cerises ont toutes été bonnes. La pourriture des cerises et des prunes a toutefois causé des pertes considérables. La recolte de raisins a été bonne, et le black-rot a beaucoup moins fait de mal que l'année dernière. Toutes les récoltes de petits fruits ont été bonnes. Par suite du printemps frais il y a eu moins de tomates que l'année dernière, mais les prix ont été plus élevés. Les autres produits de jardin ont été abondants, à l'exception des pommes de terre, qui ont en général beaucoup souffert de la maladie excepté là où on les a traitées à la bouillie bordelaise.

A la ferme expérimentale centrale la récolte de pommes a été bonne et à peu près sans traces de ver ni de tavelure. Il y a eu peu de poires de Russie et de cerises, mais les récoltes de prunes Americana et Nigra ont été bonnes; quelques pruniers Domestica ont fructifié cette année. La récolte de raisins a été abondante; mais, l'automne ayant été comparativement frais, les raisins n'ont pas mûri aussi parfaitement que d'autres années, bien que 90 variétés aient été assez avancées pour pouvoir être dites mûres. Il y a eu de bonnes récoltes de framboises, de gadelles et de groséilles. Les fraisiers ont donné une récolte moyenne.

La plupart des légumes ont bien produit; mais la saison a été trop fraîche et pluvieuse pour les melons, et les tomates ont moins mûri de fruits que lorsque la saison est plns sèche et plus chaude. La brûlure des feuilles a sévi sur les choux et les choux-fleurs et les a empêchés de se développer aussi bien que d'habitude. La récolte de pom

mes de terre a été bonne là où l'on a appliqué de bonnes pulvérisations de bouillie bordelaise ; mais les parcelles non traitées ont beaucoup souffert de la maladie, qui a sensiblement diminué le produit.

RÉUNIONS ET VOYAGES.

Pendant le courant de l'année je me suis rendu aux réunions suivantes et y ai parlé sur les sujets mentionnés :—

Société pomologique de Québec, Ayer's-Cliff (P.Q.), 14 et 15 décembre 1904 : "Culture de la pomme de terre."

Association des producteurs de fruits de l'île du Prince Edouard, Charlottetown (I.P.-E.), 20, 21 décembre 1904 : "Comment réussir dans la culture fruitière ;" "Culture du fraisier."

Society for Horticultural Science, Philadelphie, 27-28 décembre : "La fève à cheval comme culture-abri."

Association des producteurs de fruits du Vermont, Vergennes (Vt.), 9-10 février 1905 : "Le cerisier," "Le Fraisier."

Association des producteurs de fruits du Niagara, réunions à Jordan-Station, à Queenstown et à St. Catharines, 16, 17, 18 mars 1805 : "Maladies de la vigne," "Les fraises."

Ministère de l'Agriculture de l'Ontario, Démonstration de traitements au pulvérisateur, St. Catharines et Virgil, 18-19 avril 1905 : Démonstrations de la préparation de l'émulsion de pétrole à la farine."

Société pomologique de Québec, St-Hilaire (P.Q.), 23-24 août 1905 : Rapport sur les présentations de fruits."

Exposition de Toronto, 12 décembre 1905 : Examen des présentations de fruits.

Association des producteurs de fruits de l'Ontario.

Association des producteurs de légumes de l'Ontario.

Association horticole de l'Ontario, Toronto, 14 à 18 novembre 1905 : "Rapport sur des variétés nouvelles de fruits," "Production fruitière en Grande-Bretagne et en Irlande," "Le jardin botanique de la Ferme expérimentale centrale," "Les meilleures variétés de légumes."

Pendant un voyage en Grande-Bretagne et en Irlande l'été dernier, j'ai visité un grand nombre de lieux intéressants, et les renseignements recueillis ne pourront qu'être d'une grande utilité en rapport avec le travail horticole ici. Au nombre des lieux visités je puis mentionner le Ministère de l'Agriculture, à Dublin (Irlande), et la ferme du gouvernement et les jardins botaniques, à Glasnevin (Irlande) ; les pépinières Daisy Hill, à Newry (Irlande) ; les districts fruitiers du comté d'Armagh, de Loughgall et d'Araghmore (Irlande). Je vis aussi les pépinières de Dickson à Belfast. En Angleterre je visitai les Jardins royaux, à Kew ; le collège d'horticulture, à Swanley (Kent); le collège d'horticulture à Reading ; les champs d'essai de Sutton, à Reading ; et la Station fruitière expérimentale Woburn, à Ridgemont ; tous, lieux où je vis des choses d'un grand intérêt.

REMERCIEMENTS.

J'ai de nouveau le plaisir de reconnaître les services de M. J. F. Watson et de M. H. Holz, qui en remplissant leurs divers devoirs ont grandement contribué au succès des travaux de la Division. Je reconnais aussi le fidèle travail de M. F. Horn, contremaître de l'arboretum et jardin botanique.

J'ai fort apprécié les renseignements fournis par un grand nombre de producteurs de fruits du Canada et des Etats-Unis, car pour que le travail expérimental que nous faisons ici soit de la plus grande utilité, il faut placer à côté l'expérience d'autres travailleurs.

DONS.

Nous recevons chaque année un grand nombre de dons de plantes, de greffons, de graines, etc., d'une grande valeur. Je remercie ici ceux dont les noms suivent pour les dons reçus.

Expéditeur.	Don.
New Jersey Experiment Station, New Brunswick, N.J., E.-U.	Graines de maïs, de tomates, de poivrons et d'aubergines.
James Miller, Lyn, Ont.	Un marqueur Miller.
J. F. Wagner, Bennett, Iowa, E.-U.	Greffons des pommiers de semis 194, 197 et 199.
Wm. A. Anderson, West Union, Iowa, E.-U.	" de pommier Anderson.
Ohio Experimental Station, Wooster, Ohio, E.-U.	" de pommiers—15 variétés.
L. Cameron, Iroquois, Ont.	" " sans pepins, de McIntosh Sweet et de Fall Greening.
Ontario Agricultural College, Guelph, Ont.	Pommes de terre Pearl of Savoy, Empire State et American Wonder.
P. Carsteson, Billings's Bridge, Ont.	Greffons de pommier indigène précoce.
C. L. Stephens, Orillia, Ont.	" de pommiers Northern Spy et King.
Pères Trappistes, Oka, Qué.	" de pommier American Golden Russet.
Jardin Botanique, Upsala, Sweden.	Collection de graines.
T. Rowan, MacGregor, Man.	Pomme de terre Wee MacGregor.
John McCarty, Semiwagan, Ridge, N.-B.	Greffons des pommiers de semis n° 1 et n° 2 et Esson.
Dr. A. Harkness, Lancaster, Ont.	" de pommier.
J. P. Cockburn, Gravenhurst, Ont.	" " Rakestrow et de prunier Gopon
W. H. Dempsey, Trenton, Ont.	" "
E. Kenny, St-Vincent de Paul, Qué.	" " de semis.
D. E. Bloomfield, Scotland, Ont.	" " inconnu.
W. L. Rowell, Ayers' Cliff, Qué.	" " Lincoln.
C. R. Dickle, Muddy Creek, I. P.-E.	Fève veloutée.
Miss P. L. Baker, Oakville, Ont.	Greffons de pommier de semis.
The Templin Co., Calla, Ohio, E.-U.	3 fraisiers Cardinal.
Amherst Agricultural College, Amherst, Mass, E.-U.	Greffons de pommier Greening Palmer.
A. C. Sharpley, Arizona, Man.	Pommes de terre Northern Star, Sir John Llewellyn et Duke of York.
W. L. Scott, Ottawa, Ont.	Greffons de pommier inconnu.
Thos. Bousfield, Carlisle, Ont.	Pomme de terre Snider Best.
W. A. Smith, Roblin, Man.	" " Sutton's Sion House.
Vermont Experiment Station, Burlington, Vt., E.-U.	" " Rust-proof, June et Sutton's Discovery.
Henry E. Wright, Summerside, I. P.-E.	2 pruniers Abegweit.
H. G. Schmidt, Cross Lake, Ont.	4 variété de haricots.
J. F. Litook, Everett, Wash., E.-U.	Ronces Mammoth et Himalaya, et framboisier Phenoménal.
A. M. Smith, St. Catharines, Ont.	2 fraisiers de semis.
C. Draffin, Merivale, Ont.	Greffons de prunier de semis.
Chas. A. Smith, Sand Beach, Yarmouth, N.-E.	Plantes de bruyère.
Thos. C. Paddon, Toronto, Ont.	Bourgeons de prunier Latchford.
Dr. Mackay, Halifax, N.-E.	Pomme de terre Malden's Recorder.
Hon. F. R. Latchford, Ont.	Pommes de terre Fantail Rose et Early Pride.
W. J. Malden, Surbiton, Angleterre	Plantes de framboisiers de semis.
L. A. Sovereign, Round Plains, Man.	Pommes de terre.
John Scott, ———	" " Recorder, Duchess of Cornwall et Eldorado.
————, Oshawa, Ont.	Pomme de terre Hard to Beat.
Isaac Lindsay, Sawyerville, Qué.	" " Canadian Red.
Charles Scott, Melville Cross, Ont.	" " Magyar.
J. M. Macoun, Ottawa, Ont.	Graines de *Lilium philadelphicum*.
J. W. Johnston, Campbellford, Ont.	Boutons de prunier de semis.
Miss Maggie McLaurin, Dalkeith, Ont.	" pommier Craignavie.

ESSAI ET PRODUCTION DE NOUVELLES VARIÉTÉS DE FRUITS.

Nous avons à la ferme expérimentale centrale une nombreuse collection de nouveaux arbres fruitiers méritants, résultat de dix-huit années de travail en vue de réunir ensemble les variétés annoncées par les grainetiers, et les meilleurs semis qui n'ont pas encore été mis au commerce. Nous avons aussi obtenu un grand nombre de semis de graines des meilleures variétés qui ont fructifié à Ottawa, et d'autres de graines importées de Russie. Nous nous sommes en outre occupé d'hybridation, et certaines variétés résultantes de ce travail commencent maintenant à porter fruit. Si quelqu'un nous envoie un fruit d'arbre de semis et que nous le considérions comme méritant, nous en demandons des boutures pour multiplication, et dans la suite nous plantons les jeunes arbres dans le verger. Au moment actuel nous avons ainsi à l'étude plus de 100 de ces semis promettants de pommiers seulement. Ces essais demandent du temps, et nous avons toujours fait un essai foncier de chaque variété avant de la recommander pour plantage en général. En conséquence, nous avons ces dernières années ajouté comparativement peu de sortes additionnelles à la liste de variétés recommandées. Toutefois, si nous sommes convaincus qu'une variété est un gain d'une vraie valeur, nous recommandons fortement de la planter. Le pommier McIntosh Red en est un exemple. Les renseignements que nous avons donnés concernant cette belle variété, ont sans aucun doute contribué grandement à en faire planter ces dernières années un grand nombre d'arbres.

Nous avons à l'étude près de 2,000 semis de McIntosh Red, de Fameuse, de Swayzie Pomme Grise, de Lawver, de Northern Spy, de Winter St. Lawrence, de Wealthy, de Salomé et d'autres variétés. Cette année 37 de ces semis ont fructifié : peu sont promettants, mais le plus grand nombre ont donné des pommes d'une bonne qualité. Après essai du fruit, nous avons réduit un verger de 3,000 pommiers de semis de graines importées de Russie, à 75 pommiers, qui ont porté les meilleurs fruits ; les autres ont été détruits. Sans doute peu seulement de ces pommiers se trouvent utiles pour les parties chaudes de l'Ontario et de la province de Québec ; un plus grand nombre pourront toutefois l'être pour le nord. Dans quelques années les croisements opérés avec McIntosh Red, Lawver, Northern Spy, Milwaukee et North Western Greening porteront fruit et dans le nombre il y en aura de bons. Nous avons aussi dans le département de l'horticulture des semis de pruniers, de gadeliers, de framboisiers, de vigne et de fraisiers, entre lesquels il s'en trouvera encore, nous aimons à le croire, qui prendront place parmi les variétés du commerce. Il a été publié de temps en temps dans nos rapports annuels des descriptions des variétés les plus promettantes produites et essayées à la ferme expérimentale centrale.

FRUITS D'ARBRES DE SEMIS REÇUS POUR EXAMEN—1905.

Nous avons reçu cette année pour examen les variétés de semis ci-après. Nous publions des descriptions complètes de celles que nous considérons comme étant promettantes, et seulement une description partielle de celles d'un moindre mérite. Ces descriptions sont utiles parce qu'elles constituent un registre de tous les arbres fruitiers de semis que nous sommes appelés à examiner. Si dans la suite quelques-unes de ces variétés prennent place entre les variétés du commerce du Canada, on pourra suivre leur histoire et comparer la description des pépiniéristes avec la description première publiée dans ces rapports-ci. Ces descriptions ne sont pas utiles seulement pour mémoire ; elles signalent aussi ces variétés et leurs caractères à un grand nombre de producteurs de fruits qui, s'ils le désirent, peuvent essayer eux-mêmes les plus promettantes, pourvu naturellement qu'ils puissent obtenir des boutures.

Nous invitons les producteurs de fruits à continuer de nous envoyer des spécimens de variétés promettantes, car ainsi celles d'un mérite exceptionnel seront reconnues.

N° d'inscription.	Province.	Nom et adresse de l'expéditeur.	Description du fruit.
316	Nouvelle-Ecosse....	E. Zwickers, Oakland ...	Grosseur moyenne ; jaune à teinte rouge du côté ensoleillé ; qualité moyenne à assez bonne ; saison, automne ; pas d'assez bonne qualité.
317	Québec	R. Hamilton, Grenville..	"Grosse Fameuse Semis D". (Voir description complète.)
318	"	" " ..	"N° 10."—Grosseur moyenne ; jaune pâle, bien lavé de cramoisi vif ; qualité bonne ; saison octobre à novembre. Belle pomme mais pas suffisamment promettante.
319	"	" " ..	"N° 26."—Grosseur au-dessous de la moyenne ; jaune, bien lavé et éclaboussé de cramoisi terne ; qualité bonne à très bonne ; saison novembre. Trop petit.
320	"	" " ..	"N° 36."—Bonne pomme, de celles qui se conservent le mieux; grosseur moyenne ; jaune pâle, éclaboussé de cramoisi ; qualité moyenne ; saison, commencement à milieu d'hiver. Pas particulièrement promettante.
321	"	" " ..	"N° 4."—De bonne garde, vert clair, pâle et strié. (Voir description complète.)
322	"	" " ..	"X.—Ressemble à Salomé."—Grosseur moyenne ; jaune verdâtre, légèrement éclaboussé de rose du côté du soleil ; qualité au-dessus de la moyenne ; saison, commencement à milieu ou à fin d'hiver ; pas d'assez bonne qualité.
323	"	A. J. Langlois, St. Malo.	Grosseur moyenne ; jaune pâle, éclaboussé et lavé de cramoisi du côté du soleil ; qualité bonne ; saison, milieu à fin septembre ; pas suffisamment promettante.
324	Ontario	Samuel Greenfield, Ottawa East.	"Semis Greenfield."—Grosseur moyenne à assez grosse ; jaune verdâtre pâle, éclaboussé et lavé de cramoisi ; qualité au-dessus de la moyenne ; saison commencement à milieu d'août ; inférieur à Lowland.
325	"	Ed. Hall, Ottawa........	Grosseur moyenne ; jaune verdâtre, éclaboussé et lavé de cramoisi ; qualité moyenne à assez bonne ; saison, évidemment septembre à octobre. Belle pomme, mais pas d'assez bonne qualité.
326	"	John McKay, Creemore.	Grosseur moyenne ; jaune, bien lavé de cramoisi foncé ; qualité moyenne ; saison, milieu à fin septembre ; pas suffisamment promettante.
327	"	C. L. Stephens, Orillia..	Grosseur au-dessous de la moyenne ; jaune à légère teinte rose, qualité bonne ; saison, évidemment milieu à fin septembre ; trop petite et pas d'un aspect suffisamment agréable.
328 329	"	Thos. A. Harsant, Glen Orchard.	Deux petites pommes de qualité inférieure ; l'une jaune pâle avec un petit nombre d'éclaboussures cramoisies ; l'autre jaune pâle à teinte rose.
330	"	Wm. Pratt, Penetanguishene.	Grosseur moyenne ; jaune, bien éclaboussé et lavé de cramoisi; qualité au-dessus de la moyenne ; saison, évidemment octobre. Belle pomme, mais pas aussi bonne que Wealthy, qui est de la même saison.
331	"	Wm. Pratt. Penetanguishene.	Voir description complète.
332	"	J. J. McGovern, Ottawa.	Gros ; vert jaunâtre pâle, éclaboussé et strié de rouge pourpré terne ; qualité moyenne ; saison, évidemment octobre.
333	"	R. Couglan, M.D., Hastings.	Voir description complète.
334	"	R. A. Marrison, Cataraqui	" "
335	"	E. Lafontaine, Ottawa ..	Grosseur au-dessus de la moyenne ; jaune verdâtre, éclaboussé et lavé de cramoisi ; qualité au-dessus de la moyenee ; saison octobre ; pas suffisamment promettant.
336	"	Louis Charron, Ottawa..	Gros ; vert pâle à teinte cramoisi du côté ensoleillé ; qualité au-dessus de la moyenne; saison probablement octobre à novembre ; pas suffisamment promettant.
337	"	Sam. Greenfield, Ottawa East.	"Greenfield n° 6."—Grosseur au-dessus de la moyenne, vert pâle, éclaboussé et strié de rouge terne du côté du soleil ; qualité bonne; saison, fin d'automne à commencement d'hiver; pas d'un bel aspect. Pas aussi bon que McIntosh, qui est de la même saison.
338	"	Sam. Greenfield, Ottawa East.	"Greenfield n° 5."—Assez gros à gros; jaune, bien lavé de cramoisi assez vif ; qualité au-dessus de la moyenne ; saison évidemment octobre à novembre ; pas assez juteuse pour une bonne pomme sucrée.
339	"	W. L. Scott, Ottawa.....	Voir description complète.

N° d inscription.	Province.	Nom et adresse de l'expéditeur.	Description du fruit.
340	Manitoba ..	A. H. Rogers, Gladstone.	Semis n° 1.—Petit, de 1½ pouce sur 1½ ; jaune verdâtre ; qualité au-dessus de la moyenne ; saison, évidemment octobre.
341	" ..	" " ..	Semis n° 2.—Petit, de 1¼ pouce sur 1½ ; jaune, rose bronzé au côté ensoleillé ; qualité moyenne à médiocre ; saison, évidemment octobre ; pas très promettant.
342	" ..	" " ..	Semis n° 3.—Très petit ; vert bien lavé de cramoisi foncé ; trop petit.
343	Ontario	W. C. Wilson, Hawkstone.	De grosseur moyenne ; jaune, lavé et éclaboussé de rouge orangé ; acidulé ; saison, fin d'hiver ; pas suffisamment promettant.
344	"	Maggie McLaurin, Dalkeith.	Voir description complète de "Craignaivie".
345	Québec.....	W. L. Rowell, Ayer's Cliff.	Voir description complète de "Lincoln".

POMMIERS.

N° 117. Reçu de R. Hamilton, Grenville (Québec).—Semis de Grosse Fameuse, D. —Fruit de grosseur au dessus de la moyenne ; forme aplatie ; cavité de profondeur moyenne, à base roussâtre ; pédoncule court, moyennement épais ; bassin évasé, de profondeur moyenne, presque lisse ; calice ouvert ; couleur jaune pâle ou blanchâtre, bien lavé et éclaboussé de cramoisi ; points obscurs ; peau moyennement épaisse, un peu coriace ; chair blanche, légèrement teintée de rouge, tendre, juteuse ; cœur moyen ; acidule, agréable ; saveur ressemblant à celle de la Fameuse ; qualité bonne à très bonne ; saison probablement octobre à mi-novembre.

Bonne pomme de dessert, ressemblant beaucoup à la Fameuse en qualité, mais à chair plus grossière.

N° 321. Pomme reçue de R. Hamilton, Grenville (Québec).—" De bonne garde, vert pâle strié de rouge, bien colorée au sommet de l'arbre, n° 4."—Fruit de grosseur moyenne, forme arrondie à aplatie ; cavitée évasée, profonde ; pédoncule court, moyennement épais ; bassin de profondeur et de largeur moyennes, ridé ; calice clos ; couleur jaune verdâtre pâle lavé de rouge du côté du soleil ; points indistincts ; peau moyennement épaisse, tendre ; chair blanche, tendre, juteuse ; cœur petit ; acidulé, saveur agréable ; qualité bonne à très bonne ; saison, probablement commencement à milieu de l'hiver.

Ressemble beaucoup en apparence et en qualité à la Princesse Louise. Peut être promettante.

N° 331. Pomme de semis n° 2 reçue de Wm. Pratt, Penetanguishene (Ontario).—Fruit de grosseur moyenne ; forme arrondie ; cavité étroite, de profondeur moyenue ; pédoncule de longueur moyenne, moyennement épais : bassin de profondeur et de largeur moyennes, ridé ; calice en partie ouvert ou clos ; couleur jaune bien lavé et éclaboussé d'un riche cramoisi ; points nombreux, jaunes, distincts ; peau moyennement épaisse, un peu coriace ; chair blanc terne, ferme, juteuse ; cœur petit ; acidule, saveur agréable, peu prononcée ; qualité au dessus de la moyenne presque bonne ; saison probablement commencement à milieu d'hiver. Arbre qu'on suppose être un semis de Wealthy. Cultivé dans une ferme contiguë à celle de Wm. Pratt. Belle pomme.

N° 333. Pomme reçue de R. Couglan (M. D.), Hastings (Ontario).—Fruit de grosseur moyenne ; forme aplatie à arrondie ; cavité profonde, de largeur moyenne, roussâtre ; pédoncule court, mince ; bassin de profondeur et de largeur moyennes, lisse ; calice en partie ouvert ; couleur jaune, presque entièrement couvert de cramoisi vif ; points moyennement nombreux, jaunes, distincts ; peau moyennement épaisse, tendre ;

chair blanche, teintée de rouge, tendre, juteuse ; cœur petit ; acidule piquant, saveur peu prononcée ; qualité au-dessus de la moyenne ; saison, probablement milieu de septembre.

Semis croissant dans une partie reculée d'une ferme près du village de Hastings.

Très belle pomme d'un arôme agréable. Bonne forme. Pomme qui pourra être utile à cette saison de l'année.

N° 334. Semis de pommier crab, reçue de R. A. Marrison, Cataraqui (Ontario).—Fruit gros pour une pomme crab ; 2 pouces sur 2½ ; forme arrondie, légèrement anguleuse ; cavité de profondeur et de largeur moyennes ; pédoncule long, mince ; bassin évasé, profondeur moyenne, très ridé ; calice clos ; couleur jaune, bien lavé de cramoisi foncé et éclaboussé de cramoisi foncé ; points peu nombreux, jaunes, distincts ; peau moyennement épaisse, moyennement coriace ; chair jaune, tendre, juteuse ; cœur moyen ; acidule piquant, saveur agréable, très peu d'astringence ; qualité bonne pour une pomme crab ; saison, probablement commencement à milieu d'octobre.

Belle pomme crab des plus grosses. Pourrait être méritante comme variété tardive.

N° 344. Craignaivie—Semis reçu de Maggie McLaurin, Dalkeith (Ontario).—Fruit gros ; forme arrondie à aplatie, conique ; cavité profonde, de largeur moyenne ; pédoncule de longueur moyenne, moyennement épais ; bassin de profondeur et de largeur moyennes, ridé ; calice clos ; couleur jaune pâle, bien lavé de rouge vif du côté du soleil ; points obscurs ; peau plutôt fine, tendre ; chair blanche, tendre, fondante, juteuse ; cœur moyen ; acidule agréable ; qualité bonne à très bonne ; saison, probablement milieu à fin d'hiver.

Belle pomme, de bonne qualité, et, si l'arbre est rustique, peut être utile. "Greffe d'un semis planté par mon père il y a bien des années. Très bonne pomme à cuire au four et autrement."

N° 345, Lincoln—Semis reçu de W. L. Rowell, Ayer's Cliff (Québec).—Fruit de grosseur moyenne ; forme conique arrondi ; cavité étroite, peu profonde ; pédoncule court, mince ; bassin peu profond, étroit ; calice clos ; couleur vert jaunâtre pâle, éclaboussé et lavé de rouge pourpré foncé terne , points obscurs ; peau épaisse, coriace ; chair blanche, tendre, juteuse ; cœur moyen ; acidulé, de saveur agréable ; qualité bonne ; saison probablement milieu à fin d'hiver. Par l'aspect extérieur très semblable à Winter St. Lawrence. Bonne pomme de dessert.

POMMIERS.

Après l'hiver rigoureux de 1903-4, qui avait tué un si grand nombre de variétés de pommiers dans le verger de la ferme expérimentale, un certain nombre d'arbres qui n'avaient pas été tués entièrement, étaient restés dans une condition affaiblie. La plupart de ceux-ci ont péri depuis ou ont été enlevés ; ainsi il se trouvait cette année dans le verger passablement de vides. Nous les avons pratiquement comblés par d'autres variétés ou bien par d'autres variétés ou bien par d'autres arbres des variétés qui avaient résisté à l'hiver 1903-4. L'hiver 1904-5 a été favorable, et il n'y a guère eu de nouvelles variétés qui aient souffert. Il y a encore dans les vergers de pommiers 435 variétés outre les semis produits à la ferme expérimentale centrale. Par suite de la saison favorable, les arbres ont fait cette année une belle pousse. La récolte a été bonne, et le fruit était propre, à très peu près sans tavelure et sans vers. Nous avons pulvérisé trois fois de la bouillie Bordelaise sur les variétés précoces et quatre fois sur les variétés tardives. 193 variétés ont fructifié.

Nous avons cette année employé trois différentes cultures-abris, savoir vesce velue, navette et sarrasin, afin d'aider à protéger cet hiver les racines des arbres dans le verger d'arbres à haute tige. Le verger de pommiers de Russie a été cette année en gazon, mais il sera labouré au printemps.

VARIÉTÉS DE POMMIERS NOUVELLES OU PEU CONNUES DANS L'ONTARIO ET DANS QUÉBEC.

Nous avons les dix-huit années passées fait à la ferme expérimentale centrale un grand nombre de descriptions de pommiers, et nous en avons publié de temps en temps

un grand nombre dans les rapports annuels ; mais, comme il y en a beaucoup d'autres qui n'y ont jamais été publiées, nous croyons à propos de continuer la publication des descriptions des variétés les plus récentes et peu connues. Les descriptions suivantes sont toutes d'après des fruits récoltés à la ferme expérimentale centrale, à part quelques exceptions que nous mentionnons.

Allen Choice.—Produite en Pennsylvanie :—Fruit de grosseur au dessous de la moyenne; forme aplatie; cavité de profondeur et de largeur moyennes ; pédoncule court à moyen, moyennement épais ; bassin peu profond, évasé, ridé, calice ouvert ; couleur jaune pâle, éclaboussé et lavé de rouge foncé ; points moyennement nombreux, gris, distincts ; peau moyennement épaisse, tendre ; chair jaunâtre, croquante, juteuse ; cœur petit ; acidule, de saveur agréable, piquant, qualité bonne ; saison, milieu à fin d'hiver.

Jolie pomme de bonne qualité. Un peu petite, mais évidemment de bonne garde. Pas suffisamment rustique à Ottawa.

Arthur.—Produite dans l'Iowa du Nord :—Fruit arrondi à oblong; grosseur moyenne; cavité profonde, étroite, à base légèrement roussâtre ; pédoncule long, mince ; bassin profond, de largeur moyenne, lisse ; calice ouvert ou clos; couleur jaune éclaboussé et strié de rouge pourpré, surtout du côté ensoleillé ; points moyennement nombreux, gris, distincts ; peau épaisse, un peu coriace ; chair jaune, un peu grossière, moyennement juteuse, acidule ; cœur petit à moyen ; qualité moyenne ; saison, commencement à milieu d'hiver. Arbre rustique, vigoureux et productif, mais peu satisfaisant ici.

Bessie.—Produite dans le Wisconsin :—Fruit arrondi, angulaire, gros à très gros ; cavité profonde, de largeur moyenne, roussâtre ; pédoncule court, épais ; bassin profond, de largeur moyenne, presque lisse ; calice ouvert ; couleur jaune pâle bien lavé et strié de rouge vif ; points peu nombreux, pâles, indistincts ; peau moyennement épaisse, tendre ; chair blanche, croquante, un peu grossière, juteuse, acidule ; cœur petit ; qualité au-dessus de la moyenne ; saison, fin septembre, octobre. Arbre rustique, vigoureux et moyennement productif. Belle, grosse pomme, mais trop grossière pour dessert.

Bismarck.—Produite dans la Nouvelle-Zélande :—Fruit arrondi, conique, gros ; cavité profonde, de largeur moyenne, roussâtre ; pédoncule court, mince ; bassin profond, évasé, ridé ; calice ouvert ; couleur jaune verdâtre, bien lavé et éclaboussé d'un riche cramoisi ; points obscurs ; peau moyennement épaisse, moyennement coriace ; chair blanc terne, grossière, juteuse, acidule ; cœur petit ; qualité moyenne ; saison novembre. Arbre à pousse pauvre, mais précoce au rapport et fertile. Qualité pas assez bonne. Rusticité douteuse. Fruit reçu de W. H. Dempsey, Trenton (Ontario).

Black Annette.—Produite dans l'Ohio :—Fruit arrondi, petit ; cavité de profondeur et de largeur moyennes, roussâtre ; pédoncule de longueur moyenne, mince ; bassin évasé, peu profond, ridé ; calice ouvert ; couleur vert jaunâtre lavé de rouge poupré, foncé, terne ; points nombreux, petits, pâles, distincts ; peau un peu épaisse, coriace ; chair jaune verdâtre, moyennement juteuse, tendre ; cœur moyen ; acidule piquant, de saveur un peu semblable à celle de R. I. Greening ; qualité au-dessus de la moyenne ; saison, fin d'hiver. Arbre précoce au rapport. Rustique jusqu'à l'hiver 1903-4.

Brockville Beauty.—Produite dans l'est de l'Ontario :—Fruit arrondi, conique ; de grosseur moyenne ou au-dessus ; cavité évasée, de profondeur moyenne ; pédoncule court, épais ; bassin de profondeur et de largeur moyenne, légèrement ridé ; calice ouvert ; couleur jaune pâle, bien lavé et éclaboussé de rouge orange ; points obscurs ; pruine nulle ; peau un peu épaisse, tendre, chair jaune, ferme, grossière, moyennement juteuse, acidule piquant ; cœur moyen ; qualité au dessus de la moyenne ; saison, commencement de septembre. Arbre vigoureux et productif, mais le fruit tient peu à l'arbre. Jolie pomme.

Cellini.—Produite en Angleterre :—Fruit arrondi, conique obtus ; gros à très gros ; cavité de profondeur et de largeur moyennes ou un peu évasée, roussâtre ; pédoncule de longueur moyenne, épais ; bassin profond, évasé, légèrement ridé ; calice ouvert ; couleur jaune verdâtre bien lavé et éclaboussé de rouge foncé ; points obscurs ; peau un peu épaisse, tendre ; chair blanche, teintée de jaune, tendre, fondante, moyennement juteuse ;

cœur petit, acidule piquant, saveur prononcée : qualité bonne à très bonne ; saison, fin octobre à novembre. Tout à fait rustique à Ottawa. Arbre vigoureux et productif.

Clayton,—Produite dans l'Indiana :—Fruit de grosseur au-dessus de la moyenne ; forme aplatie, conique, anguleuse ; bassin de profondeur et de largeur moyennes, légèrement ridé ; cavité de profondeur moyenne, évasée ; pédoncule court, d'épaisseur moyenne, calice en partie ouvert ; couleur vert pâle lavé et éclaboussé de rouge terne ; points peu nombreux, pâles, indistincts ; peau épaisse, coriace ; chair ferme, croquante, jaune verdâtre, juteuse ; cœur un peu petit ; acidule, saveur peu prononcée ; qualité au-dessus de la moyenne ; saison, fin d'hiver. De bonne garde. Pas tout à fait assez rustique à Ottawa.

Coo's River Beauty :—Fruit moyen à gros ; forme aplatie ; cavité profonde évasée, légèrement roussâtre ; pédoncule très court, mince ; bassin profond, de largeur moyenne, presque lisse ; calice ouvert ; couleur jaune pâle bien lavé de cramoisi vif ; points peu nombreux, jaunes, distincts ; peau moyennement épaisse, coriace ; chair blanche, croquante, tendre, juteuse ; cœur moyen ; acidule piquant, saveur agréable ; qualité bonne à très bonne ; saison, commencement à milieu d'hiver.

Belle pomme. Variété promettante pour les meilleurs districts à pommiers. Fruits reçus de W. H. Dempsey, Trenton (Ontario).

Dyer (Pomme Royale).—Produite en France :—Fruit arrondi, de grosseur moyenne ; cavité de profondeur et de largeur moyennes ; pédoncule de longueur moyenne, moyennement épais ; bassin de profondeur et de largeur moyennes, ridé ; calice clos ; couleur jaune pâle ; points obscurs ; peau moyennement épaisse, tendre ; chair blanche, très tendre, cassante, très juteuse, rappelant la poire ; cœur de grosseur moyenne, évasé ; acidule, saveur piquante, délicieuse, rappelant la poire ; qualité supérieure ; saison, octobre. Rustique dans le jardin de Maurice Bennett, Ottawa, de qui nous avons obtenu le fruit et l'avons décrit.

Duke of Connaught :—Fruit oblong, conique ; gros à assez gros ; cavité, profonde, étroite quelquefois légèrement roussâtre ; pédoncule court, moyennement épais ; bassin de profondeur et de largeur moyennes, ridé ; calice un peu petit, clos ; couleur jaune doré, faiblement éclaboussé de rose du côté du soleil ; points nombreux, gris, distincts mais peu apparents ; pruine nulle ; peau légèrement huileuse, moyennement épaisse, un peu coriace ; chair jaune, ferme, assez juteuse, cœur gros ouvert ; acidule, saveur agréable ; qualité au-dessus de la moyenne ; saison, commencement à milieu d'hiver. Arbre rustique et vigoureux, mais pas assez productif.

Excelsior Crab.—Produite dans le Minnesota :—Fruit arrondi anguleux ; très gros pour une pomme crab, environ comme une pomme de grosseur moyenne ; cavité étroite, peu profonde à moyennement profonde ; pédoncule long à moyen, moyennement épais ; bassin peu profond, à moyennement profond, étroit, légèrement ridé ; calice clos ou en partie ouvert ; couleur jaune pâle, bien lavé de rouge vif du côté du soleil ; quelquefois s'étendant presque tout autour de la pomme ; points peu nombreux, jaunes, distincts, mais peu proéminents ; pruine légère ; peau moyennement épaisse, tendre ; chair jaunâtre, tendre, fondante, juteuse ; cœur gros, ouvert ; acidule, saveur agréable ; qualité bonne pour une pomme crab ; comme pomme, assez bonne à bonne ; saison, commencement à milieu de septembre. Arbre vigoureux et très productif. Beau fruit qui ressemble plus à une pomme qu'à une pomme crab, mais la chair présente certains caractères des pommes crab.

Fameuse Noire.—Produite dans la province de Québec :—Fruit conique arrondi ; de grosseur moyenne ; cavité étroite, de profondeur moyenne, à base légèrement roussâtre ; pédoncule de longeur moyenne, mince ; bassin étroit, de profondeur moyenne, légèrement ridé ; calice ouvert ; couleur jaune verdâtre bien éclaboussé et lavé de rouge foncé presque sur toute la surface ; points peu nombreux, petits, jaunes, distincts ; peau moyennement épaisse, coriace ; chair blanche, tendre, croquante, juteuse, à légère teinte rouge par places ; cœur petit à assez petit ; acidule, saveur semblable à celle de la Fameuse, mais pas aussi bonne ; qualité bonne ; saison mi-octobre à mi-novembre. Arbre productif mais manquant de vigueur. Pomme pas aussi bonne que Fameuse.

Photo. par F, T. Shutt.

Fèves à cheval, pour retenir la neige et comme brise-vent, 26 avril 1905.

Photo. ar F.T. Shutt.

Pommes Wealthy emballées pour expédition à Glasgow.

Forest.—Produite dans le Wisconsin :—Fruit de grosseur au-dessus de la moyenne; forme oblongue à conique arrondie ; cavité de profondeur et de largeur moyennes, quelquefois à lèvres, roussâtre ; pédoncule court, épais ; bassin de profondeur et de largeur moyennes, ridé ; calice ouvert ; couleur jaune verdâtre lavé de rouge foncé un peu terne, surtout du côté du soleil ; points peu nombreux, gris, distincts ; peau épaisse, un peu coriace ; chair jaune, croquante, juteuse ; cœur petit ; acidule, bon ; saveur agréable ; qualité bonne à très bonne ; saison, milieu à fin d'hiver. Arbre rustique. Serait très promettant si le fruit était un peu plus beau. Greffons reçus de feu J. L. Budd, Ames (Iowa).

Fraser's Russet.—Fruit de grosseur au-dessus de la moyenne ; forme arrondie à aplatie, conique obtus ; cavité de profondeur moyenne, évasée, roussâtre ; pédoncule de longueur moyenne, moyennement épais ; bassin de profondeur et de largeur moyennes, légèrement ridé ; calice petit, en partie ouvert ; couleur jaune verdâtre, faiblement éclaboussé de rouge pourpré du côté du soleil; points obscurs; peau moyennement épaisse, tendre; chair blanc terne, croquante, un peu grossière, moyennement juteuse ; cœur petit ; acidulé, saveur agréable ; qualité assez bonne à bonne ; saison, milieu à fin d'hiver. Arbre rustique.

En raison de la rusticité de l'arbre, cette varité pourra être utile.

Hoadley.—Produite dans le Wisconsin :—Fuit aplati ; de grosseur au-dessus de la moyenne ; cavité profonde, moyennement évasée, légèrement roussâtre ; pédoncule court, mince ; bassin de profondeur et de largeur moyennes, presque lisse à légèrement ridé ; calice ouvert ; couleur jaune, éclaboussé et strié de carmin ; points peu nombreux, jaunes, indistincts ; peau épaisse, moyennement tendre ; chair jaunâtre avec traces de rouge, juteuse, un peu tendre, acidule piquant ; saveur agréable ; cœur moyen ; qualité au-dessus de la moyenne ; saison, octobre. Arbre à port dressé, rustique et productif. Greffons obtenus de feu J. L. Budd, Ames (Iowa).

Langford Beauty (Russell).—Produite dans le comté de Russell (Ontario) :—Fruit de grosseur moyenne à au-dessus, arrondi à aplati ; peau jaune pâle, presque entièrement couvert de rouge foncé ; points peu nombreux, gris, peu proéminents ; cavité peu profonde, évasée ; pédoncule long, mince ; bassin peu profond, évasé, légèrement ridé ; calice clos ; chair blanche, tendre, fondante, juteuse, acidule, de saveur agréable, rappelant la Fameuse, légèrement astringente ; cœur gros ; qualité bonne ; saison, milieu d'août à milieu de septembre. Arbre vigoureux. Greffé en tête sur Wealthy à la ferme expérimentale centrale, a produit de bonnes récoltes tous les deux ans. Le fruit ne mûrit pas uniformément et tombe beaucoup, ce qui le rend plus avantageux pour usage domestique que pour spéculation.

Nous avons reconnu que la pomme décrite sous le nom de Russell dans le Bulletin n° 37, série des fermes expérimentales, est la même variété.

Lord.—Semis de Wealthy, produit dans le Minnesota :—Fruit conique arrondi ; de grosseur moyenne ; cavité profonde, de largeur moyenne ; pédoncule de longueur moyenne, moyennement épais ; bassin profond, étroit à moyen, légèrement ridé ; calice en partie ouvert ; couleur jaune pâle presque couvert de cramoisi ; points obscurs : peau épaisse, un peu coriace ; chair blanche teintée de rouge près de la peau, moyennement juteuse, tendre ; cœur petit ; acidule piquant, saveur agréable ; qualité assez bonne à bonne ; saison, novembre.

Belle pomme, mais pas particulièrement promettante. Pas assez juteuse.

Newell (Orange Winter).—Produite dans le Wisconsin :—Fruit conique aplati ; gros ; cavité profonde, évasée ; pédoncule court, moyennement épais ; bassin étroit, de profondeur moyenne, ridé ; calice ouvert ; couleur jaune, légèrement lavé de rose ; points assez nombreux, gris, distincts ; peau moyennement épaisse, tendre ; chair jaune, croquante, moyennement juteuse ; cœur de grosseur moyenne ; acidule, épicé, saveur bonne ; qualité très bonne. Saison, milieu à fin d'hiver. Arbre moyennement productif, mais pas aussi rustique que d'autres.

Pomme de dessert agréable au goût, mais pas à l'œil. Pourrait être utile.

Newtown Spitzenburg (Flushing Spitzenburg).—Produite dans l'île Longue (Long Island, N.Y.) :—Fruit aplati à arrondi, conique, assez gros à gros ; cavité profonde, étroite, légèrement roussâtre ; pédoncule court, moyennement épais à mince ; bassin étroit, peu profond, lisse ; calice ouvert ; couleur jaune, bien éclaboussé et lavé de rouge orangé foncé ; points assez nombreux, gros, gris ou jaunes, distincts ; peau moyennement épaisse, coriace ; chair jaune, très tendre, juteuse ; cœur moyen, ouvert ; acidulé, saveur agréable ; qualité bonne ; saison, commencement d'hiver.

Octobre.—Produite dans le Minnesota :—Fruit arrondi, anguleux ; de grosseur moyenne à au-dessous ; cavité profonde, de largeur moyenne, légèrement roussâtre ; pédoncule de longueur moyenne, moyennement épais ; bassin peu profond, de largeur moyenne, très ridé, calice clos ou en partie ouvert ; couleur jaune, éclaboussé et lavé de rouge foncé ; points peu nombreux, jaunes, indistincts ; peau un peu épaisse, tendre ; chair jaunâtre, un peu grossière, croquante, tendre, moyennement juteuse, acidule piquant ; cœur moyen ; qualité presque bonne ; saison, fin de septembre et commencement d'octobre. Arbre vigoureux et productif, mais fruit très sujet à la pourriture sèche, ce qui rend cette variété très peu recommandable.

Renaud (Argenteuil).—Produite dans le comté d'Argenteuil (Québec) :—Fruit de grosseur moyenne, forme aplatie, irrégulière, anguleuse ; cavité étroite, de profondeur moyenne ; pédoncule court, mince ; bassin de profondeur et de largeur moyennes, ridé ; calice clos ; couleur jaune verdâtre, éclaboussé et strié de rouge pourpré terne ; points obscurs ; peau moyennement épaisse, coriace ; chair jaunâtre, juteuse, tendre ; cœur moyen ; acidule piquant, saveur agréable mais peu prononcée ; qualité au-dessus de la moyenne ; saison, fin d'hiver.

Pourrait être utile, mais n'est pas agréablement colorée.

Springdale.—Produite dans l'Arkansas :—Fruit arrondi ; de grosseur moyenne ; cavité étroite, de profondeur moyenne ; pédoncule en forme de massue, court, épais ; bassin de profondeur et de largeur moyennes, lisse ; calice ouvert ; couleur jaune verdâtre, bien lavé de rouge foncé ; points peu nombreux, distincts ; peau un peu épaisse, coriace ; chair blanche, ferme, moyennement juteuse, acidule ; cœur petit ; qualité au-dessus de la moyenne ; saison, fin d'hiver. Pomme pas très belle, mais de bonne garde.

Titovka (Gipsy Girl).—Produite en Russie :—Fruit conique arrondi, anguleux ; gros à très gros ; cavité profonde, de largeur moyenne, légèrement roussâtre ; pédoncule court, épais ; bassin profond, de largeur moyenne, ridé ; calice clos ou ouvert ; couleur jaune pâle, bien éclaboussé ou presque couvert de rouge vif ; points obscurs ; pruine nulle ; peau moyennement épaisse, tendre ; chair jaune, ferme, un peu grossière, juteuse ; cœur petit, clos ; acidule, saveur peu prononcée ; qualité moyenne à assez bonne ; saison, commencement à milieu de septembre. Arbre rustique, vigoureux et productif. Belle pomme.

Walworth Pippin.—Produite dans le New Jersey :—Fruit arrondi, conique obtus, anguleux ; de grosseur moyenne ; cavité de profondeur et de largeur moyennes ; pédoncule court, mince ; bassin étroit, de profondeur moyenne, ridé ; calice clos ; couleur verte, avec légère teinte rosée ; points assez nombreux, gros, blancs, distincts ; peau moyennement épaisse, tendre ; chair jaune verdâtre, ferme, juteuse ; cœur moyen ; acidule, sans saveur prononcée ; qualité moyenne ; saison, fin d'hiver. Arbre vigoureux. Le fruit ne mûrit pas bien à Ottawa.

Stone.—Produite dans le Vermont :—Fruit gros à très gros ; forme arrondie, irrégulière, anguleuse ; cavité étroite, quelquefois close, peu profonde ; pédoncule court, mince ; bassin étroit, peu profond, légèrement ridé ; calice en partie ouvert ; couleur vert jaunâtre, éclaboussé et lavé de rouge pourpré foncé, terne ; points moyennement nombreux, gris, distincts ; peau épaisse, coriace ; chair jaunâtre, croquante, tendre, juteuse ; cœur petit ; acidulé, épicé, saveur bonne ; qualité bonne ; saison, milieu à fin d'hiver.

Le fruit n'est pas d'un coloris agréable, mais c'est une assez bonne pomme de dessert. Arbre apparemment très rustique.

Winter Rose.—Produite dans le comté de Dundas (Ontario) :—Fruit aplati ; de grosseur au-dessus de la moyenne ; cavité de profondeur moyenne, étroite, à lèvres vers la base du pédonçule ; pédoncule court, moyennement épais ; bassin étroit, peu à moyennement profond, légèrement ridé ; calice en partie ouvert ou ouvert ; couleur vert jaunâtre, bien lavé de rouge terne ; points obscurs ; peau un peu épaisse, coriace ; chair blanche, tendre, moyennement juteuse, acidule ; cœur petit ; qualité au dessus de la moyenne ; saison, commencement à milieu de l'hiver. Arbre rustique, vigoureux et précoce au rapport. Peut être utile dans le nord.

VERGER DE POMMIERS WEALTHY PEU ESPACÉS.

Les résultats obtenus d'un petit verger de pommiers Wealthy peu espacés à la ferme expérimentale centrale a excité beaucoup d'intérêt. Dans ce verger d'environ un tiers d'acre il y a maintenant 129 arbres vivants. Les arbres avaient été plantés au printemps de 1896 à 10 pieds sur 10 les uns des autres, mais quelques-uns sont morts. Nous avons publié dans le rapport pour 1904 des détails complets sur le produit de ce verger. Nous faisions voir dans ce rapport que le profit net moyen par acre depuis le plantage avait été de $54.13, et, depuis qu'il fructifiait, $106.19. En 1904 la récolte fut abondante ; cette année-ci elle a été moyenne. La récolte totale produite a été de 1,247 gallons, dont 631 étaient de fruits cueillis et 616 de fruits tombés à terre. Une partie de ceux tombés à terre a été vendue en paniers, car c'étaient de bonnes pommes, et elles ont rapporté d'assez bons prix.

Nous avons fait les ventes suivantes :—

VENTE DE FRUITS DU VERGER DE POMMIERS WEALTHY PEU ESPACÉS, 1905.

		Produit estimé par acre.
Vendu 203 paniers à 17½c.	$ 35 52	$107 45
" 22 " à 20c.	4 40	13 31
" 2 sacs à 25c.	0 50	1 51
" 42 caisses (à Glasgow) à $1.46.	61 32	185 49
	$101 74	$307 76

Dépenses, 1905.

225 paniers et couvercles, à $5.25 le 100.	$ 11 81	$ 35 73
42 caisses à 14½c.	6 09	18 42
Fret des caisses.	14 94	45 19
Commission sur les ventes.	6 92	20 93
Rente du terrain.	0 99	3 00
Traitements au pulvérisateur.	2 49	7 53
Cueillette des fruits.	9 00	27 22
Triage et emballage des fruits.	8 41	25 44
Fumier de ferme (8 tonnes à 50c.).	4 00	12 10
Taille des arbres.	3 00	9 07
	$67 65	$204 63
Profit net	34 09	103 13
Profit net moyen par acre par an, 1896-1905.		59 03
" " 1899-1905.		105 75

Nous estimons ces recettes et ces dépenses d'après environ un tiers d'acre ($\frac{40}{121}$), et nous donnons les chiffres des produits estimés par acre en supposant que les taux de fruits vendus en caisses et en paniers seraient les mêmes pour un acre entier. Nous prenons note à mesure du temps employé à soigner ce verger et des autres frais encourus. Nous estimons le temps des ouvriers à quinze centins l'heure. Il n'y a point eu de frais

pour travail du sol depuis 1902, car les arbres étant peu espacés, les houages sont impossibles. S'il pousse de l'herbe, nous la laissons dépérir et pourrir. Comme les arbres commençaient à entrelacer leurs branches, nous avons au printemps de 1905 énergiquement rabattu les têtes d'environ moitié des arbres, et le printemps prochain nous traiterons de même le reste des arbres. Les pommes sur les arbres rabattus ont été beaucoup plus grosses que sur les autres, et, bien que la récolte ait été quelque peu réduite, la plus grande proportion de fruits vendables a dans une grande mesure compensé la perte. Le verger a reçu une forte application de fumier de ferme en décembre 1904.

ENVOI EXPÉRIMENTAL DE POMMES À GLASGOW, 1905

Nous avons fait cette année-ci un petit envoi de 80 caisses de pommes à Glasgow par le vaisseau à vapeur *Lakonia*, qui a quitté Montréal le 5 octobre.

Un des buts de l'envoi était de vendre avec le plus grand profit du fruit récolté à la ferme expérimentale ; un autre était de comparer les résultats de différents modes d'emballage. Nous avons aussi comparé deux genres de caisses. Nous avons expédié tout le fruit dans des caisses de vingt pouces sur onze pouces et de dix pouces de profondeur, consigné à Thomas Russell, Fruit Bazaar, Glasgow (Ecosse)

32 caisses XXX Wealthy, sans aucun remplissage dans les caisses : vendues 6 shillings la caisse.

26 caisses XXX Wealthy, avec mince couche de laine de bois et une feuille de carton en haut et en bas : vendues 6 shillings la caisse.

11 caisses Winter St. Lawrence, sans aucun remplissage dans les caisses : vendues 5 shillings la caisse.

11 caisses Patten's Duchess (caisses pliantes de Myer), sans aucun remplissage dans les caisses : vendues 4 shillings la caisse.

Recettes totales pour 80 caisses..........................		$109 09
Fret des caisses, droits de rivière et de port, etc.; assurance maritime ; commission et garantie.	$33 91	
Coût des caisses..........................	11 65	
Triage et emballage..........................	14 40	
Dépenses totales..........................		59 96
Profit net..........................		$49 13

Bien que le profit sur cet envoi ne soit pas grand, il est assez bon pour des pommes d'automne. Dans un petit envoi de cette espèce le prix des caisses et le coût du triage et de l'emballage, sont plus élevés qu'ils ne le seraient dans le cas de quantités considérables.

Nous avons reçu la lettre suivante concernant cet envoi :—" Glasgow, 28 octobre 1905.—Nous avons l'honneur de vous envoyer ci-joint le compte de vente de votre envoi de 80 caisses de pommes par le vapeur 'Lakonia,' ainsi qu'une traite de £15-8-9 sterling en paiement du produit net, dont veuillez accuser réception. J'aime à croire que le résultat de cet envoi expérimental sera satisfaisant pour vous. J'ai à vous faire rapport que le fruit est arrivé ici en bonne condition ; et à son arrivée, nous n'avons pu constater aucune différence en qualité ou en condition des Wealthy emballées avec de la laine de bois. La différence des caisses ne paraît avoir fait aucune différence dans le transport du fruit ; car, bien que les Patten's Duchess emballées dans le nouveau genre de caisse (caisse pliante de Myer) n'aient rapporté que 4s., tandis que les Wealthy ont été payées 6s., néanmoins ceci s'explique par le fait qu'ici on aime beaucoup plus les Wealthy.—THOMAS RUSSELL."

ENVOI DE POMMES A WINNIPEG.

Le 21 septembre 1905 nous avons expédié à Winnipeg 50 caisses de pommes des variétés Antonovka, Golden White et Anis. Après déduction des frais de transport et de la commission, le profit net sur cet envoi a été de $35.10, ou d'environ 70 centins par caisse.

COMPTE RENDU FINAL DES ENVOIS FAITS EN 1904.

Dans le rapport annuel pour 1904 nous rendions compte de six envois de pommes en Irlande et en Ecosse. Nous faisions connaître les prix obtenus pour le fruit et d'autres détails ; mais, comme nous n'avions pas reçu note des frais au sujet de quatre de ces envois lors de la publication du rapport, nous n'avions pu dire s'ils avaient été à profit ou à perte. Comme les marchés regorgeaient de fruits lors de la vente des pommes et que par conséquent les prix obtenus avaient été faibles, il y avait eu une petite perte sur ces quatre envois, bien que les quatre autres eussent donné d'assez bons profits. Le gain net sur les 350 caisses en question a été $78.87, ou 22.53 centins par caisse. Les caisses avaient coûté 14½ centins chacune, et, si nous déduisons ceci de 22.53 centins, il ne reste que 8 centins pour le triage et l'emballage, ce qui ne couvre pas les frais de ce travail.

L'INDIVIDUALITÉ CHEZ LES ARBRES FRUITIERS.

Dans le rapport annuel pour 1903 nous appelions l'attention sur les différences marquées dans le rendement des arbres de la même variété de pommier plantés en même temps et apparemment dans les mêmes conditions. Nous publions un tableau indiquant les rendements de quelques arbres depuis le commencement des observations jusqu'en 1903. On trouvera ici le même tableau avec addition des chiffres des rendements pour 1904 et 1905. On remarquera que l'arbre Wealthy n° 4, le McMahan White n° 1, le McIntosh Red n° 1, et le Patten's Greening n° 1, qui avaient le plus rapporté en 1903, se trouvent être encore les plus productifs, bien que le rendement de quelques-uns des autres arbres ait augmenté. Il est intéressant de remarquer la variation en rendement des différents arbres d'année en année. Nous multiplions les arbres les plus productifs et aussi les moins productifs afin de voir si ces caractères seront retenus dans d'autres sujets. Nous avons aussi fait des greffes en tête dans le même but.

POMMIERS—WEALTHY.

(Plantés 1896)—Rendements en gallons.

Arbre.	1899.	1900.	1901.	1902.	1903.	1904.	1905.	Rendement total 1899-1905.
1	1·0	2·25	2·75	15·0	....	17·0	1·0	39·0
2	2·0	·5	2·5	12·0	....	14·0	8·0	39·0
3	1·75	12·0	2·25	8·0	....	6·5	7·0	37·5
4	9·0	2·25	15·5	20·5	27·0	1·0	28·0	103·25
5	7·5	6·5	7·75	23·0	7·5	23·0	13·0	88·25
6	3·25	6·5	3·5	24·0	....	17·5	5·0	59·75
7	7·5	1·0	10·0	19·0	16·0	....	19·0	72·5
8	....	8·5	·5	21·5	....	10·0	5·0	45·5
9	....	11·25	·25	27·5	....	21·0	20·0	80·0
10	1·0	12·25	....	30·0	....	17·5	8·0	68·75
11	1·25	11·25	....	21·5	....	31·0	10·0	75·0
12	....	7·5	....	18·5	2·0	13·5	13·5	55·0
13	4·25	6·25	4·5	20·0	·5	20·5	19·0	75·0
14	2·5	5·5	·5	34·0	....	17·0	8·0	67·5
15	....	2·25	3·5	21·5	8·5	31·5	16·0	83·25
16	3·0	2·25	4·0	22·5	4·5	16·5	23·5	76·25
17	....	2·0	1·0	22·5	....	8·5	16·0	50·0

POMMIERS—MCMAHAN WHITE.

(Plantés 1888)—Rendements en gallons.

Arbre.	1898.	1899.	1900.	1901.	1902.	1903.	1904.	1905.	Rendement total 1899-1905.
1	62·0	....	83·0	2·0	147·0	1·5	141·0	40·0	476·5
2	42·0	1·0	6·0	12·5	98·0	23·0	116·0	30·0	328·5
3	32·0	29·0	49·0	18·0	55·0	63·5	56·0	108·0	410·5
4	35·0	....	34·5	4·0	63·0	34·0	67·0	69·0	306·5
5	....	37·5	55·0	49·0	....	61·0	....	98·0	300·5
6	29·0	4·5	46·0	·5	69·5	43·0	72·0	96·0	360·5
7	·5	9·5	19·5	4·0	19·0	39·5	14·0	37·0	143·0
8	7·0	9·0	27·0	9·0	53·0	15·5	54·0	35·5	210·0

POMMIERS—MCINTOSH RED.

(Plantés 1890)—Rendements en gallons.

Arbre.	1898.	1899.	1900.	1901.	1902.	1903.	1904.	1905.	Rendement total 1899-1905.
1	17·5	26·0	37·0	6·5	71·5	94·0	12·0	109·0	373·5
2	1·0	9·5	10·5	1·0	37·5	31·0	6·0	72·0	168·5

POMMIERS—PATTEN'S GREENING.

(Plantés 1892)—Rendements en gallons.

Arbre.	1898.	1899.	1900.	1901.	1902.	1903.	1904.	1905.	Rendement total 1899-1905.
1	27·0	2·0	35·0	1·5	71·0	15·0	84·0	34·0	269·5
2	2·0	6·0	14·0	19·0	24·0	55·5	7·5	66·0	194·0
3	2·0	31·0	1·5	40·5	22·0	67·0	26·0	69·0	259·0
4	13·0	....	6·5	....	12·0	15·0	45·0	45·0	136·5
5	1·0	....	19·0	·5	17·5	21·0	54·0	75·0	188·0

PRUNIERS.

Nous avons eu cette année une bonne récolte de prunes, mais c'étaient surtout des variétés Americana et Nigra. Quelques pruniers d'Europe ou Domestica ont eu une récolte faible à moyenne ; celui qui a le plus rapporté était le Mount Royal, un des semis de Montréal. Le Mount Royal et le Raynes sont deux des plus rustiques de ces semis et sont très méritants. Les prunes Americana se sont bien vendues. Nous en avons vendu 457 paniers, pour lesquels nous avons reçu $138.25. Le prix le plus élevé reçu a été 47½ centins le panier, et le plus bas 22½ centins. Le prix moyen a été 29½ centins.

Nous avons nommé cette année en raison de son mérite, un nouveau semis Americana de la ferme expérimentale. En voici la description :—

Kilmore (semis de Yosemite Purple).—Fruit gros ; forme arrondie, légèrement aplatie ; cavité de profondeur et de largeur moyennes ; suture, une ligne distincte ; couleur rouge pourpré vif ; points moyennement nombreux, jaunes, distincts ; pruine moyennement épaisse ; peau d'épaisseur ordinaire, moyennement coriace ; chair jaune vif, juteuse ; noyau de grosseur au-dessus de la moyenne, ovale, très aplati, presque non adhérent ; saveur sucrée, riche, bonne ; qualité bonne. Promettant. Maturité mi-tardive.

CERISIERS.

En général, les boutons à fruits des cerisiers de toutes variétés sont tués par l'hiver à la ferme expérimentale centrale. Toutefois, lorsqu'il n'y a point eu de températures très basses, nous avons une assez bonne récoltes de quelques variétés. L'hiver dernier la température la plus basse a été seulement de 20.6° F. au dessous de zéro, et il n'y a point eu de longues périodes de temps très froid ; le résultat a été que quelques variétés ont produit d'assez bonnes récoltes : c'étaient Orel 25, Vladimir, Minnesota Ostheim, Cerise d'Ostheim, Lithaur Weichsel, Heart-Shaped Weichsel, Griotte du Nord, et Orel 24. Les meilleures récoltes étaient sur des arbres des quatre premières variétés desquelles les boutons ont été dans le passé plus rustiques que ceux d'autres variétés. L'Orel 25 est probablement la plus rustique de toutes.

POIRIERS.

Les poiriers ne réussissent pas à Ottawa ; aucune des meilleures variétés n'a résisté à l'hiver. Le poirier Flemish Beauty a été la plus rustique des bonnes variétés ; mais il est sujet à la tavelure et ne vit pas longtemps. A Oka, plus bas sur la rivière Ottawa, cette variété réussit très bien. Les variétés Goliva Kurskaya, Dvinnoe Solovieff et Zuckerbirn, qui sont des plus rustiques et des plus résistantes à la tavelure, ont fructifié cette année ; mais elles sont toutes de qualité inférieure. Nous avons fait croître quelques poiriers de semis dans l'espoir d'obtenir quelques meilleures variétés rustiques.

VIGNE.

La saison n'a été que moyennement favorable pour la vigne. Les ceps n'avaient probablement jamais été aussi chargés, et les grappes étaient très fournies ; les baies étaient de bonne grosseur et peu affectées par aucune maladie ; mais, par suite de l'automne comparativement frais et des nuits fraîches, les raisins ne sont pas devenus aussi sucrés qu'ils le sont quelquefois. Les rouges-gorges ont beaucoup pillé les raisins et au commencement de la saison en ont détruit une quantité considérable, un troupeau de ces oiseaux paraissant s'être établi près du vignoble. Ils n'attendaient pas que les raisins fussent mûrs ; l'acidité de quelques-unes des variétés semblait être de leur goût. Ils choisisssaient les variétés à peau fine, telles que Canada, Brant, Peabody, Poughkeepsie et Delaware.

Quatre-vingt-dix variétés ont mûri. Comme la saison a été défavorable pour la maturation hâtive, il sera utile de noter celles qui ont mûri les premières ; car nous pourrons compter qu'elles mûriront presque par une année quelconque.

Premières variétés à mûrir, 1905 :—Florence, 16 septembre ; Early Daisy, Champion, Manito, 18 septembre ; Early Ohio, Moore's Early, 20 septembre ; Bonne Madame, Campbell's Early, Golden Drop, Moyer, Patisson, 23 septembre ; Canada, Janesville, Jewel, Marion, Telegraph, 30 septembre. Les variétés Brant et Peabody ont été pres, que entièrement dévorées par les oiseaux ; mais elles mûrissent à peu près en même temps que la variété Canada.

Le raisin Lincoln (hybride de Read), qui avait mûri de bonne heure l'année dernière, n'a mûri cette année qu'après les variétés nommées ci-dessus ; mais les ceps sont dans une partie basse du vignoble, et la fraîcheur des nuits a retardé la maturation. C'est une sorte très promettante, car elle est très fertile ; les grappes en sont uniformes, et le fruit d'assez bonne qualité.

Entre les variétés non encore décrites dans nos rapports, la suivante est assez prometttante pour usage domestique, car elle est des plus précaces :—

Early Daisy :—Cette variété a été produite par John Kready, à Mount Joy (Pennsylvanie).

Plantée en premier lieu à la ferme expérimentale centrale au printemps de 1901, elle a fructifié les deux saisons passées et a été une des plus précoces à mûrir. Cep à pousse moyenne et jusqu'ici pas très fertile. Grappe petite, moyennement compacte ; baie de grosseur au-dessous de la moyenne, rond noir, pruine bleue ; peau épaisse, coriace ; chair ferme ; graines grosses ; sucré, mais saveur peu prononcée. Qualité au-dessus de la mayenne, Aussi précoce que Champion ou plus précoce, et lui est très suprérieur en fait de qualité. En raison de son extrême précocité, devrait être utile pour usage domestique.

CASSIS NOUVEAUX.

En 1887, lorsque le Dr Wm Saunders, directeur des fermes expérimentales de l'Etat, vint de London (Ont.) à Ottawa, il apporta avec lui de son jardin à London environ 150 cassis ou gadeliers noirs nouveaux. Le Dr Saunders les avait obtenus d'un semis extra beau de cassis Black Naples, pareillement obtenu par lui d'un lot antérieur de semis en 1879. Il y a encore à la ferme expérimentale centrale 28 des meilleurs de ces semis apportés de London outre quelques autres obtenus à Ottawa. Ce nombre sera encore réduit lersqu'ils seront replantés. Après dix-huit années d'étude il est possible de se former une idée précise de leur valeur relative comparativement à d'autres maintenant dans le commerce. Nous considérons les douze variétés suivantes comme ne le cédant en rien à aucune autre des variétés nommées que nous avons essayées jusqu'ici à Ottawa, et la plupart leur sont supérieures ;

Ogden :—Pousse moyenne à vigoureuse, le plus productif des gadeliers à l'étude. Grappe moyenne à petite. Fruit de grosseur non uniforme, au-dessous ou au-dessus de la moyenne ; peau moyennement épaisse, assez tendre : acidule piquant ; qualité moyenne ; maturation inégale. Mi-saison à tardif. Variété que nous recommandons là où on désire grande productivité et où la grosseur et qualité ne sont pas recherchées.

Saunders :—Pousse vigoureuse et très productive. Grappe de grosseur moyenne. Fruit assez gros à gros ; peau épaisse, acidule piquant ; qualité moyenne. Mi-saison. Une des variétés les plus promettantes pour la spéculation. Cette variété est déjà en vente en Canada.

Kerry :—Pousse vigoureuse, très productif. Grappe moyenne à grosse. Fruit au-dessus de la moyenne à gros ; peau épaisse mais tendre ; acidule piquant ; qualité au-dessus de la moyenne à bonne. Mi-saison à tardif. Un des promettants pour la spéculation en raison de sa grande fertilité et de la bonne grosseur du fruit.

Ontario :—Pousse vigoureuse, très productif. Grappe de grosseur moyenne. Fruit moyen à assez gros ; peau moyennement épaisse, tendre ; acidule piquant ; qualité moyenne à bonne. Maturation uniforme. Mi-saison. Promettant en raison de sa productivité.

Eclipse :—Pousse moyenne à vigoureuse, productif. Grappe grosse. Fruit moyen à gros ; peau moyennement épaisse, assez tendre ; acidule ; qualité bonne ; maturation uniforme. Hâtif. Promettant à cause de sa fertilité et de la grosseur et de la qualité du fruit.

Magnus :—Pousse vigoureuse, très productif. Grappe de grosseur moyenne. Fruit. gros ; peau un peu épaisse ; acidule, saveur bonne ; qualité bonne. Saison moyenne Promettant en raison de sa productivité, de la grosseur de son fruit et de sa qualité.

Ethel :—Pousse vigoureuse, productif. Grappe grosse. Fruit de grosseur au-dessus de la moyenne ; peau un peu épaisse ; acidule piquant. Qualité au-dessus de la moyenne. Fruit à maturation uniforme. Mi-saison. Promettant en raison de sa fertilité et de la grosseur de son fruit.

Climax :—Pousse vigoureuse, productif. Grappe grosse. Fruit assez gros à gros. Peau moyennement épaisse, assez tendre ; acidule piquant, saveur bonne ; qualité bonne. Mi-tardif. Une des variétés les plus promettantes.

Succès :—Pousse moyenne, mais productif. Grappe de grosseur moyenne. Fruit gros ; peau moyennement épaisse, tendre ; acidule, saveur bonne ; qualité bonne à très bonne. Maturation uniforme. Très précoce. Promettant en raison de sa précocité, de la grosseur et de la qualité du fruit.

Clipper :—Pousse vigoureuse, productif. Grappe grosse. Fruit moyen à gros ; peau moyennement épaisse, tendre, acidule piquant, bonne saveur. Qualité bonne. Maturation du fruit un peu inégale. Mi-tardif. Promettant.

Winona —Pousse moyenne, productif. Grappe petite à moyenne. Fruit assez gros à gros ; acidule ; qualité bonne. Maturation uniforme. Précoce.

Topsy :—Pousse vigoureuse, moyennement productif. Grappe grosse. Fruit assez gros à gros ; tient bien à la grappe. Peau un peu épaisse ; acidule piquant, saveur bonne ; qualité bonne à très bonne. Mi-saison. Cette variété a été produite comme une hybride entre le Dempsey's Black Currant (Cassis Dempéey) et un groseiller hybride (Houghton x Broom Girl). Il a poussé cinq plantes de ce croisement. Quatre de ces plantes avaient le feuillage du groseiller et une, la Topsy, le feuillage et le fruit d'un cassis.

FRAMBOISIERS.

Comme d'habitude nous avons l'automne de 1904 couché les framboisiers pour les abriter, et la plupart ont passé l'hiver en bonne condition. La récolte de fruits a été bonne cette année.

De toutes les variétés à l'étude, la Herbert, semis produit par M. R. B. Whyte, Ottawa (Ontario), est décidément la meilleure pour ce district. Nous avons déjà mentionné cette variété et l'avons décrite dans les rapports précédents, mais je puis ajouter ici quelques mots. Elle est rustique, vigoureuse et très productive. Le fruit est des plus gros, d'une bonne couleur et de bonne qualité. Il n'est pas tout aussi ferme que Cuthbert, mais il lui est supérieur à Ottawa sous tous les autres rapports. La variété Herbert est maintenant en vente dans le Canada et les Etats-Unis.

FRAISIERS.

Nous avions cette année à l'étude 203 variétés nommées de fraisiers. A tout prendre, la récolte a été moyenne, mais moins forte qu'elle n'est quelques saisons, les plantes de la plupart des variétés n'ayant pas fait de nombreux coulants en 1904 après le plantage et ayant aussi souffert de l'hiver. Dans nos essais de variétés nous avons l'habitude de laisser fructifier la plantation pendant deux saisons, parce que, quand les plantes n'ont pas été transplantées très de bonne heure au printemps, la récolte de la première année après le plantage n'est pas aussi forte que la deuxième. Pour la spéculation il est ordinairement plus avantageux de transplanter les plantes aussitôt que possible au printemps, de leur laisser une longue saison pour émettre des coulants et de ne prendre qu'une seule récolte sur chaque plantation, car, quand les plantes poussent beaucoup de coulants, elles deviennent trop serrées la seconde saison, et le fruit en conséquence est souvent petit.

On trouvera dans le tableau suivant une liste des cinquante variétés qui ont donné le meilleur rendement moyen pendant un essai de deux à cinq ans. Sur ce nombre Sample, Buster, Bisel, Glen Mary, Greenville, Beder Wood, Marie, Warfield, Enhance Barton's Eclipse, Thompson's Late, Dora, Daisy, Howard's 41 et Splendid sont de celles qui ont donné le plus de satisfaction quand on prend en considération d'autres qualités aussi bien que le rendement. Outre les variétés susdites, Bubach et Lovett sont deux excellentes variétés pour l'usage domestique, et Williams est une des meilleures pour

transport au loin, bien que la Pocomoke, variété plus récente à fruit ferme, ait donné un meilleur rendement et pourrait la remplacer. Early Beauty est une nouvelle variété hâtive promettante. Afton, Daniel Boone et Stevens' Early qui ont donné un rendement moyen un peu supérieur à celui de Warfield, sont presque, si non tout à fait identiques, avec cette dernière variété.

CINQUANTE variétés de fraisiers les plus productives d'après les moyennes de 2 à 5 années.

Rang moyen.	Nombre d'années d'essai.	Rang en 1905.	Variété de fraisier.	Pleine floraison, 1905.	Premiers fruits, mûrs, 1905.	Première cueillette, 1905.	Dernière cueillette, 1905.	Nombre des cueillettes, 1905.	Poids de 25 fruits moyens, 1905.	Rendement total. 1905.		Moyen.	
									onces.	lb.	on.	lb.	on.
1	2	1	Pocomoke ....B..	6 juin.	24 juin.	27 juin.	14 juill.	7	7	23	4	22	11
2	5	15	Sample ....p..	5 "	26 "	27 "	18 "	8	7	15	3	21	5
3	5	42	Bisel ....p..	5 "	27 "	29 "	18 "	7	6½	10	4½	19	7¼
4	5	73	Buster ....p..	7 "	26 "	27 "	14 "	7	7½	7	14¼	19	5
5	4	190	Mele ....p..	7 "	27 "	29 "	14 "	5	6¼	2	1	19	2¼
6	5	34	Glen Mary ....B..	5 "	26 "	29 "	18 "	8	7½	11	2¼	18	15
7	5	19	Greenville............p..	5 "	24 "	27 "	14 "	7	7	13	0	18	13
8	5	18	Daniel Boone ....p..	2 "	21 "	24 "	14 "	8	5	13	3¾	18	10¼
9	5	65	Stevens' Early......p..	5 "	21 "	24 "	14 "	9	5	8	8½	18	6½
10	5	161	Afton..................p..	5 "	24 "	27 "	11 "	6	5	3	2	17	13½
11	2	14	Splendid.............B..	5 "	24 "	27 "	18 "	8	6½	15	4¼	17	8
12	5	121	Daisy...................p..	5 "	24 "	27 "	14 "	7	6½	4	15½	17	3½
13	5	9	Maggie.................p..	5 "	24 "	27 "	14 "	7	6	16	11	17	9¼
14	5	16	Dora ....p..	7 "	23 "	24 "	14 "	8	6½	15	2	16	15½
15	5	20	Carleton................p..	5 "	21 "	24 "	18 "	10	6½	12	11¾	16	14¾
16	5	123	Howard's 41..........p..	7 "	26 "	27 "	14 "	7	6	4	14	16	12½
17	5	182	Enhance..............B..	5 "	24 "	27 "	11 "	6	6	2	6½	16	1
18	5	3	Carrie...................p..	8 "	29 "	30 "	18 "	6	7	18	9	16	1
19	5	146	Warfield, nº 2.........p..	2 "	23 "	27 "	14 "	7	5¾	3	15	15	12½
20	5	72	Thompson's Late......p..	5 "	27 "	3 juill.	18 "	6	5½	7	14½	15	8½
21	5	129	Beder Wood..........B..	2 "	23 "	24 juin.	11 "	8	5	4	13	15	7½
22	2	17	Early Beauty ....B..	2 "	19 "	24 "	14 "	6	4¾	7	8½	15	6¾
23	4	88	Cole's Seedling........B..	8 "	28 "	30 "	18 "	7	6½	6	15½	15	2
24	2	58	Lyon ....p..	8 "	25 "	27 "	14 "	7	6½	9	2½	15	0
25	5	183	Barton's Eclipse.......p..	5 "	28 "	29 "	11 "	5	6¼	2	6¼	14	12
26	5	101	Swindle ....p..	2 "	26 "	27 "	18 "	8	6	6	5	14	11
27	5	67	John Little...............p..	5 "	23 "	24 "	14 "	9	5	8	3½	14	11
28	5	70	Wonderful...............p..	5 "	23 "	24 "	11 "	7	6	8	0	14	8½
29	5	93	No Name...............B..	5 "	23 "	24 "	11 "	7	6¼	6	9½	14	8¼
30	5	115	Bubach ....p..	5 "	24 "	27 "	14 "	7	7¼	5	5½	14	8
31	5	48	Parker Earle..........B..	2 "	24 "	27 "	18 "	9	6½	10	0¾	14	6
32	5	81	Williams ....B..	8 "	27 "	27 "	14 "	7	6½	7	5½	14	2¾
33	3	107	Marie......................p..	5 "	28 "	29 "	14 "	6	7½	5	15¾	14	2¼
34	5	86	Clyde....................B..	5 "	26 "	27 "	18 "	8	6½	7	0	14	0¼
35	5	28	Tennessee Prolific....B..	5 "	24 "	27 "	18 "	8	6½	12	1¼	13	15¼
36	5	98	Arkansas Traveller...B..	7 "	26 "	27 "	14 "	7	6	6	6	13	13
37	5	155	Crescent..................p..	2 "	25 "	27 "	14 "	7	5	3	6	13	12
38	5	87	G. H. Caughell ....B..	2 "	21 "	24 "	14 "	7	5¾	6	15¾	13	5¼
39	2	5	Big Bobs ....B..	5 "	26 "	29 "	18 "	8	8	18	1½	13	1½
40	5	137	Bomba.....................p..	5 "	26 "	27 "	14 "	8	5½	4	7¾	13	1
41	5	6	Mrs. Cleveland.........p..	7 "	25 "	27 "	18 "	8	7	16	15¼	13	1
42	3	4	Kansas ....p..	8 "	27 "	29 "	18 "	8	6¾	18	6	12	15
43	5	179	World's Champion....B..	7 "	26 "	27 "	14 "	7	5	2	7¼	12	9½
44	2	24	Success.................B..	5 "	26 "	27 "	14 "	7	6½	12	6	12	9½
45	5	133	Dr. Arp....................p..	5 "	25 "	27 "	14 "	7	6	4	9	12	9
46	5	23	Morgan's Favorite....B..	5 "	25 "	27 "	18 "	8	7¾	12	8	12	7
47	5	22	Princess....................p..	5 "	21 "	24 "	18 "	10	5½	12	8	12	7
48	5	47	Boynton ....p..	5 "	23 "	24 "	14 "	9	5	10	1½	12	9
49	5	108	Kyle.......................B..	4 "	25 "	27 "	14 "	8	6¼	5	15	11	14½
50	5	95	Hood River...............p..	5 "	24 "	27 "	14 "	7	7	6	8	11	13

CULTURES-ABRIS.

Ces dernières années nous avons trouvé la fève à cheval d'une grande valeur comme culture abri pour retenir la neige en hiver, car les tiges en sont élevées et ne se brisent guère ; mais, comme nous n'avons pu nous en procurer de graine cette année, nous n'en avons point semé. Nous nous étions proposé de semer ensemble cette année des fèves à cheval et de la navette pour culture-abri, les fèves surtout pour retenir la neige, et la navette pour abri sur la surface. N'ayant pu avoir de fèves à cheval, nous avons le 28 juillet semé de la navette seule à la volée dans une partie du verger, à raison de 8 lb. à l'acre, et à l'entrée de l'hiver la navette avait en moyenne 17 pouces de hauteur ; elle formait un épais ombrage, sous lequel à peu près tous les mauvaises herbes ont été étouffées. En raison de la hauteur qu'elle a atteinte, elle devrait bien retenir la neige ; et, comme nous y avons eu les neuf années passées des cultures de légumineuses, il doit y avoir dans le sol assez d'azote pour quelque temps.

Dans une autre partie du verger, nous avons le 15 juillet semé en rayons espacés de 28 pouces de la vesce velue, plante que nous avons trouvée excellente pour culture-abri. A l'entrée de l'hiver elle formait presque partout une épaisse masse verte ; mais elle n'avait pas assez poussé pour bien arrêter la neige. Nous obtenons les meilleurs résultats avec la vesce velue en semant la graine en rayons vers le milieu de juin.

M. Frank T. Shutt, le chimiste, a continué cette année dans le verger ses recherches pour déterminer la quantité d'humidité qu'enlèvent au sol différentes cultures-abris.

MALADIES FONGUEUSES.

La Tavelure de la pomme (Apple Spot) n'a pas sévi autant que d'habitude cette année dans la plupart des districts à pommiers, mais çà et là elle a fait beaucoup de mal. Dans les vergers de la ferme expérimentale, qui depuis treize ans sont régulièrement traités à la bouillie bordelaise, cette maladie ne nous cause jamais aucun ennui ; on y voit rarement aucun fruit tavelé sauf sur les arbres de semis qui ne sont pas traités régulièrement ; et il y a d'autres part bonnes preuves que si les arbres des vergers n'étaient pas traitées, la maladie s'y répandrait bien vite.

Pourriture brune (Ripe Rot, Brown Rot) de la prune.—C'est une des maladies les plus difficiles à combattre. A la ferme expérimentale centrale, les pruniers Americana en ont considérablement souffert, malgré les pulvérisations foncières. Comme cette maladie se propage au moyen de spores qui germent au commencement du printemps et pénètrent dans les rameaux depuis les feuilles et les boutons sur lesquelles elles sont tombées, il faut autant que possible détruire en automne toutes les prunes malades, lesquelles contiennent des myriades de ces spores ; mais, comme on ne peut souvent pas le faire, on conçoit combien il est important de traiter foncièremeut les arbres au commencement du printemps avant la germination des spores produites par ces fruits infectés et emportées de tous côtés par le vent. Peu avant le bourgeonnement il faut donner aux arbres la première pulvérisation de bouillie bordelaise empoisonnée, ou d'une solution de sulfate de cuivre dans la proportion de 1 lb. par 25 gallons d'eau, puis une seconde, de bouillie bordelaise empoisonnée, juste avant la floraison. Ce sont deux des pulvérisations les plus importantes. Après la chute des fleurs on donne encore une autre pulvérisation foncière de bouillie bordelaise empoisonnée, puis de nouveau environ deux semaines avant que le fruit commence à se colorer. Lorsque le fruit commence à mûrir, on peut traiter les arbres avec le carbonate de cuivre ammoniacal, qui ne décolorera pas le fruit et qui détruira un grand nombre des spores produites sur le fruit mûr. Comme la maladie se communique beaucoup plus rapidement d'un fruit à l'autre lorsqu'ils sont en contact entre eux, il est bon d'éclaircir les fruits quand on n'aurait d'autre raison que de diminuer la propagation de la maladie. Des pulvérisations foncières et l'éclaircissage diminueront considérablement le tort causé par cette maladie.

Black-rot de la vigne.—Bien que le black-rot de la vigne ait été cette année bien moins destructeur qu'en 1904, et que par suite les résultats des pulvérisations aient été moins apparents, les producteurs de fruits ne devraient pas négliger de traiter leurs

vignes l'année prochaine; car la maladie peut causer des pertes plus grandes même qu'en 1904. Il faut faire la première application de bouillie bordelaise juste avant la floraison, la seconde juste après que le fruit a noué, puis la troisième et la quatrième à intervalles d'environ une semaine. Il faut ensuite donner trois pulvérisations de carbonate de cuivre ammoniacal.

TRAITEMENTS AU PULVÉRISATEUR.

La pratique des pulvérisations entre les maladies fongueuses et les insectes ravageurs, n'a pas une extension aussi rapide que les bons résultats obtenus donneraient lieu de l'attendre; car d'année en année les producteurs de fruits du Canada ont des preuves nombreuses des avantages des traitements au pulvérisateur. Ces traitements, il est vrai, même dans les meilleures conditions, sont un travail désagréable; et, lorsque les résultats sont moins apparents que dans le cas de la destruction des doryphores de la pomme de terre (mouches à patates) au moyen du vert de Paris, les producteurs de fruits sont portés à se décourager d'appliquer les traitements et à courir les risques qu'il y a à les négliger. Ils ont grand tort de faire ainsi. Les bons résultats des pulvérisations pour prévenir les pertes causées par les maladies fongueuses et les insectes nuisibles ont été si souvent démontrés que chaque cultivateur devrait traiter ses arbres au pulvérisateur, tout comme il travaille le sol, persuadé qu'il est du bon effet qui en résultera. Certaines années les résultats ne sont pas aussi marqués que d'autres, mais en somme ils compensent bien pour toute la peine prise et tous les frais encourus. Il est toutefois essentiel que le travail soit foncier. Nous avons publié cette année à la ferme expérimentale centrale un calendrier de pulvérisations, lequel sera envoyé gratuitement à tous ceux qui en feront la demande. Ce calendrier indique quand il faut appliquer les remèdes contre les diverses maladies et les divers insectes nuisibles qui attaquent les plantes à fruits et les légumes, et donne aussi les formules pour la préparation des différents fongicides et insecticides recommandés. On le trouvera de la plus grande utilité.

BOUILLIE BORDELAISE A LA SOUDE OU BOUILLIE BOURGUIGNONNE.

La bouillie bordelaise à la soude, ou bouillie bourguignonne, comme on l'appelle en France, se fait avec du carbonate de soude ou "soude à laver" au lieu de chaux pour neutraliser le sulfate de cuivre. En raison de la difficulté qu'il y a dans beaucoup de parties du pays à se procurer de la chaux et en raison de l'engorgement des becs de pulvérisation causé quelquefois par la chaux qui n'a pas été bien éteinte ou bien tamisée, on a dernièrement donné beaucoup d'attention à la bouillie bordelaise à la soude. En outre, ceux qui l'emploieut en Europe en grandes quantités depuis plusieurs années pour traiter les pommes de terre, ont constaté qu'appliquée fraîchement préparée elle adhère mieux que la bouillie bordelaise ordinaire. Depuis plusieurs années au moins un producteur de fruits de l'Ontario, et peut-être plusieurs, se servent avec succès de la bouillie à la soude sur les pommiers pour combattre la tavelure du pommier. Cette bouillie ne décolore pas les fruits autant que la bouillie ordinaire, et on la préfère pour cette raison.

Toutefois, nous ne la recommandons pas à la place de la bouillie bordelaise pour usage sur les arbres fruitiers, car il n'y a pas encore eu preuve suffisante de sa valeur relative.

La saison passée plusieurs producteurs de fruits en Canada ont pour la première fois fait usage de bouillie bordelaise à la soude à laquelle ils avaient ajouté du vert de Paris; et il en est résulté beaucoup de dommage aux feuilles. Dans le numéro d'août du "Canadian Horticulturist," M. F. T. Shutt, chimiste des fermes expérimentales, explique la cause du dommage:—"Lorsqu'on mêle du vert de Paris avec la bouillie bordelaise ordinaire, il ne se dissout pas mais y reste en suspension, et l'expérience a fait voir que ce mélange n'a aucun mauvais effet. Mais, si l'on ajoute du vert de Paris à la bouillie bourguignonne, il s'en dissout une partie dans l'excès de soude à laver employé dans la préparation, et il se forme un composé arsenical soluble qui a un effet plus ou moins corrosif sur le feuillage." On sait depuis longtemps que les composés arsenicaux

solubles brûlent ainsi le feuillage, et par conséquent on ne peut les ajouter aux mélanges fongicides." De quelques expériences de M. Shutt à la ferme expérimentale centrale, dont il donne les détails dans son rapport annuel de cette année, il ressort que les feuilles ont été brûlées lorsqu'on leur a appliqué la bouillie bourguignonne additionnée de poisons arsenicaux. On conçoit donc quil ne faut point ajouter de poison arsenical à la bouillie bourguignonne pour emploi sur les arbres fruitiers.

Dans quelques expériences faites l'année passsée sur les pommes de terre, nous n'avons remarqué sur les plantes aucun dommage causé par l'emploi du vert de Paris dans la bouillie bourguignonne, quoiqu'il puisse y en avoir eu quelque peu qui n'ait pas été assez apparent. La formule pour la bouillie bordelaise à la soude sa trouve dans le rapport de l'Horticulteur pour 1902. La formule ci-après a été employée avec succès pour pulvérisations sur pommes de terre pour prévenir la "maladie", bien que les résultats n'aient pas été tout à fait aussi bons qu'avec la bouillie bordelaise ordinaire. On trouvera les détails des résultats au chapitre des expériences sur pommes de terre dans le présent rapport.

BOUILLIE BORDELAISE A LA SOUDE (BOUILLIE BOURGUIGNONNE) CONTRE LA MALADIE DE LA POMME DE TERRE

Sulfate de cuivre (vitriol bleu)........................	6 lb.
Soude à laver (carbonate de soude)	7½ "
Eau (1 tonneau)........................	40 gallons.

Faire dissoudre le sulfate de cuivre comme pour la bouillie bordelaise. Faire dissoudre à part la soude à laver dans 4 gallons d'eau. Verser la solution de sulfate de cuivre dans un tonneau, qu'on remplit ensuite d'eau à moitié ; puis ajouter la solution de soude tout en brassant et finir de remplir le tonneau d'eau. La bouille est prête à appliquer aussitôt. Elle adhère mieux aux feuilles lorsqu'elle vient d'être préparée que ne fait la bouillie bordelaise ordinaire ; mais elle perd rapidement cette qualité ; elle l'aurait toute perdue au bout de 24 heures ; il faut donc ne la préparer que pour l'employer aussitôt. Nous ne la recommandons pas comme préférable à la bouillie bordelaise ordinaire ; mais, là où l'on ne peut pas se procurer de la chaux, on peut s'en servir avec espoir de bons résultats. Comme elle a en outre l'avantage de ne contenir jamais de grains insolubles, elle risque moins d'engorger le bec de pulvérisation. La soude à laver coûtant beaucoup plus que la chaux, cette bouillie revient plus cher que la bouillie bordelaise ordinaire.

Pour le traitement des arbres fruitiers la formule est: Sulfate de cuivre 4 lb., soude à laver 5 lb., eau 40 gallons ; mais il ne faut pas ajouter de poison arsenical.

NOUVELLES FORMULES POUR L'EMULSION DE PETROLE.

Depuis un bon nombre d'années l'émulsion de pétrole est un des meilleurs remèdes contre les insectes suceurs ; mais comme la préparation en est un peu difficile, on a de temps en temps tâché de trouver quelque autre moyen d'employer sans danger l'huile de pétrole (kerosène, huile de charbon) comme insecticide. Comme l'huile de pétrole ne se mêle pas avec l'eau, il est nécessaire de l'appliquer sous forme d'émulsion afin qu'elle soit bien distribuée et ainsi ne cause point de tort à l'arbre.

ÉMULSION À LA CHAUX.

En 1904, le professeur Close, de la Station expérimentale du Delaware, découvrit que l'on pouvait employer la chaux au lieu du savon comme agent émulsif. En mêlant 1 livre de limoïde, qui est de la chaux éteinte, avec 1 pinte de pétrole, diluant ensuite avec de l'eau dans la proportion voulue et agitant violemment le mélange pendant cinq minutes à l'aide d'une pompe à bec de pulvérisation à large ouverture, il produisait une émulsion qui retenait le pétrole en suspension pendant plusieurs semaines. Le limoïde est une préparation de chaux très fine fabriquée dans les Etats-Unis et qu'on ne trouve

pas à acheter en Canada. M. F. T. Shutt, chimiste, et moi, avons fait ensemble au laboratoire de la ferme expérimentale centrale une série d'expériences pour voir si de bonne chaux bien éteinte ne ferait pas aussi bien. Voici quels ont été nos résultats :

1° La chaux fraîchement éteinte fait une émulsion plus crémeuse et plus stable que la chaux délitée à l'air ordinaire ; cette dernière toutefois produit une bonne émulsion, pourvu qu'elle n'ait pas été trop carbonatée par une longue exposition à l'air.

2° Si l'on emploie de la chaux éteinte aussitôt avant de faire le mélange, il suffit d'une quantité bien moindre. On peut faire une parfaite émulsion en éteignant ½ lb. de bonne chaux vive et émulsifiant avec 1 pinte de pétrole et 2 gallons d'eau.

Un avantage de plus par l'emploi de chaux fraîchement éteinte pour application dans le verger, c'est qu'elle blanchit beaucoup mieux les arbres que ne le fait la chaux délitée à l'air. L'opérateur peut ainsi se rendre mieux compte si l'application a été bien uniforme.

3° Avec la chaux fraîchement éteinte il faut moins de travail pour émulsifier parfaitement la masse. On trouvera que trois à cinq minutes suffiront pour cela.

4° Lorsqu'on mêle la chaux avec le pétrole, il ne paraît pas être nécessaire que la chaux soit sèche et pulvérulente. Nous avons préparé d'excellentes émulsions soit avec de la chaux délitée à l'air ou avec de la chaux fraîchement éteinte ; pour cela nous humectons bien la chaux, ou même en faisons une bouillie épaisse avec de l'eau, avant d'ajouter le pétrole.

EMULSIONS À LA FARINE.

Tout en travaillant aux expériences susmentionnées, M. Shutt a découvert que l'on pouvait parfaitement bien remplacer la chaux par de la farine. Il a trouvé par expérience que 8 onces de farine suffisent pour tenir en suspension 1 pinte de pétrole, et même 2 onces seraient une émulsion instable mais propre à être employée immédiatement. Si l'on échaude préalablement la farine avant d'ajouter le pétrole, M. Shutt a trouvé que l'émulsion se conserve pendant plus d'une semaine. La préparation de l'émulsion à la farine est très simple. On verse en premier lieu le pétrole dans un seau ou un tonneau sec ; puis on ajoute la farine et mélange bien les deux ensemble. On ajoute ensuite la quantité voulue d'eau ; il n'y a plus qu'à agiter violemment le mélange pendant quatre à cinq minutes, et l'émulsion est prête. Si on la fait dans la proportion de 1 pinte de pétrole pour 2 gallons d'eau, l'émulsion contient environ 11 pour cent de pétrole, quantité qu'on peut employer sans danger pendant l'été sur la plupart des plantes. L'émulsion à la farine est crémeuse ; elle est facile à pulvériser et n'engorge pas le bec de pulvérisation. Bien que le pétrole liquide ne réapparaisse pas de plusieurs jours au moins, on peut facilement empêcher que l'émulsion ne se sépare en couches simplement en agitant le mélange.

Après l'application de l'émulsion à la farine, ni les arbres ni le feuillage ne sont blanchis d'une manière appréciable, ce qui est un avantage sur les arbrisseaux d'ornement et autres sur lesquels la couleur blanche serait désagréable à l'œil ; mais d'autre part c'est un désavantage sur les arbres fruitiers, où le plus important est que l'application soit foncière ; car avec l'émulsion à la farine on voit moins facilement si le travail a été bien fait. Les principaux avantages de l'émulsion à la farine sont qu'elle est d'une préparation facile et qu'on peut l'employer là où l'on ne peut obtenir de bonne chaux. On peut, si on le désire, ajouter cette émulsion à la farine à la bouillie bordelaise soit ordinaire ou additionnée de vert de Paris.

Nos expériences cette année à la ferme expérimentale pour déterminer l'effet des émulsions de pétrole à la chaux et à la farine n'ont pas été concluantes ; mais il semblerait que ces émulsions sont moins effectives que l'émulsion de pétrole ordinaire faite avec du savon, le savon jouant évidemment un rôle important dans la destruction des insectes suceurs.

En réponse à une lettre adressée à M. E. D. Smith, député, qui a fait usage d'émulsion de pétrole à la farine pour combattre le puceron sur ses plants de pépinière en 1905, nous avons reçu la lettre suivante :—

" Winona (Ont.).—L'émulsion de pétrole à la farine se fait très bien. Nous n'avons point eu de difficulté lorsque nous l'avons parfaitement brassée. Il n'est résulté aucun dommage de son emploi, comme c'était le cas les années précédentes lorsque nous la faisions à l'ancienne manière."—E. D. SMITH.

LÉGUMES.

LISTE DES MEILLEURS LÉGUMES POUR CULTIVATEURS.

Nous résumons les résultats de nos essais de variétés de légumes pendant les dix-huit années passées dans la liste suivante des variétés de chaque espèce de légumes que nous considérons les meilleures :—

Aubergines.—New York Improved (New York améliorée) et Long Purple (Longue Violette) réussissent le mieux.

Betteraves.—Trois des meilleures variétés sont : Egyptian Turnip (Navet d'Egypte), Eclipse et Meteor.

Carottes.—Une des meilleures est : Chantenay : mais pour une bonne variété extra hâtive, on peut planter avec avantage la carotte Early Scarlet Horn (Corne écarlate hâtive), qui est petite.

Céleri.—Quelques-unes des meilleures variétés sont : Hâtives—Golden Self-Blanching (Blanc doré), Paris Golden Yellow (Paris jaune doré), Improved White Plume (Panache blanc amélioré). Tardives—London Red (Londres rouge), Perfection Heartwell, White Triumph (Triomphe blanc).

Choux.—Choix des meilleures variétés : Hâtive—Early Jersey Wakefield ; Mi-saison—Succession. Tardives—Late Flat Dutch (Hollande plat tardif), Drumhead Savoy (Milan tambour). Rouge—Red Duth. Extra-hâtive : Paris Market (Marché de Paris), prêt une semaine avant Early Jersey Wakefield.

Choux de Bruxelles.—La variété la plus satisfaisante : Improved Dwarf (Nain amélioré).

Chou marin, Chou vert ou Crambé (Borécole, Kale).—La meilleure variété : Dwarf Green Curled Scotch (Ecosse frisé vert nain).

Choux-fleurs.—Extra Early Dwarf Erfurt (Extra nain extra hâtif) et Early Snow ball (Boule de neige hâtif).

Chou-fleur d'hiver (Broccoli).—White Cape (Cape blanche).

Concombres.—Trois des meilleurs à couper en tranches : Peerless White Spine (Epine blanche sans pareil) ou White Spine, Cool and Crisp (Frais et croquant) et Giant Pera (Péra Géant). Bon pour Cornichons—Boston Pickling (Boston à cornichons).

Courges.—Hâtives—White Bush Scalloped (Patisson blanc non coureur) et Sum mer Crook Neck (Cou tors d'été).—Tardive—Hubbard.

Epinards.—Variétés les meilleures : Victoria et Thick-leaved (Feuille épaisse).

Haricots (Fèves).—Hâtifs.—Keeney's Rustless Golden Wax (Beurre Doré sans rouille de Keeney), Wardwell's Kidney Wax (Beurre de Wardwell). Mi-saison—Early Refugee (Refugié hâtif). Tardif—Refugee ou 1,000 pour 1. A rames : Asparagus (Asperge), Lazy Wife et Old Homestead.

Laitues.—Frisées hâtives : Black-seeded Simpson (Simpson à graine noire), The Morse. Gottes frisées. New-York : Giant Crystal Head, Crisp as Ice et Hansom améliorée. Gottes : Tennis Ball et Salamandre améliorée. Romaines : Trianon et Paris Cos (Romaine de Paris).

Maïs.—Variétés extra hâtives : Early Fordhook, Early Cory (Cory hâtif). Hâtives : Crosby's Early (Hâtif de Crosby), Golden Bantam, Henderson's Metropolitan. Mi-saison : Perry's Hybrid, Stabler's Early Evergreen (Toujours vert hâtif), Black Mexican (Mexique noir). Tardives : Stowell's Evergreen (Toujours vert de Stowell), Country Gentleman. Il ne faudrait pas omettre cette dernière variété, car elle prolonge considérablement la saison et est d'excellente qualité.

Melon d'eau.—Hâtifs et de bonne qualité sont : Cole's Early (Précoce de Cole) Salzer's Earliest (Le plus précoce de Salzer), Ice Cream (Crème à la glace) et Phinney's Early (Précoce de Phinney).

Melon musqué.—Type muscade : Long Island Beauty (Beauté de l'île Longue), Hackensack et Montreal Market (Marché de Montréal). Type à chair jaune : Surprise, Chrstiana et Emerald Green (Vert émeraude).

Navets.—Hâtifs : Extra Early Milan (Milan extra hâtif) et Red Top Strap Leaf (Rouge à feuille entière). Rutabagas : Champion Purple Top (A collet violet champion), Skirving's Improved (Amélioré de Skirving).

Ognons.—Deux des meilleurs : Yellow Globe Danvers (Danvers globe jaune) et Large Red Wethersfield (Wethersfield gros rouge).

Panais.—Hollow Crown (Collet creux) et Dobbie's Selected (Dobbie choisi) sont deux bonnes variétés.

Persil.—Double Curled (Frisé double) est aussi bon que tout autre.

Piment ou Poivron.—Trois des meilleurs : Cayenne, Cardinal et Chili.

Pois.—Hâtifs : Gregory's Surprise, Gradus, American Wonder (Merveille d'Amérique) et Premium Gem (Joyau primé). Mi-saison : Héroïne, McLean's Advancer, Nott's New Perfection (Perfection nouveau de Nott). Aucun des précédents n'atteint une taille élevée. Tardifs : nains—Juno, Stratagem ; élevé—Téléphone. Excelsior est une variété mi-hâtive promettante.

Pommes de terre (Patates).—Extra hâtives : roses—Early Andes et Early Ohio, Rochester Rose ; roses et blanches—Bovee et Burpee's Extra Early (Extra hâtive de Burpee). Hâtives : blanche—Early Prize White (Blanche primée hâtive) ; rose et blanche—Vick's Extra Early. Récolte principale : blanches—Carman n° 1, Dreer's Standard, Late Puritan (Puritain tardive) et Money Maker ; rose et blanche—Burnaby Mammoth.

Radis.—Hâtifs : rouges—Scarlet White-tipped Turnip (Navet écarlate à bout blanc), Rosy Gem (Joyau rosé), French Breakfast (Déjeuner français), Red Rocket (Fusée rouge) ; blanc—Icicle (Chandelle de glace). Tardifs : White Strasburg (Strasbourg blanc), Long White Vienna (Vienne long blanc). D'hiver : Long Black Spanish (D'Espagne long noir), Chinese Rose-coloured (Rosé de Chine).

Rhubarbe.—Linnæus et Victoria.

Salsifis.—Long White (Long blanc) et Sandwich Island.

Tomates.—Précoce : Sparks' Earliana. Principale récolte : écarlates—Brinton's Best (La meilleure de Brinton), Trophy, Matchless (Non pareille) ; rose pourpré—Burpee's Climax et Autocrate. Beaucoup d'autres variétés de tomates sont presque aussi excellentes et aussi productives.

POMMES DE TERRE.

Bien que dans certaines parties des provinces de l'Ontario et de Québec la récolte de pommes de terre ait été sensiblement diminuée par la " maladie," les rendements dans les parcelles d'essai ont été bons, et il y a eu là très peu de maladie. C'est sans aucun doute aux pulvérisations foncières de bouillie bordelaise données aux plantes que sont dus de si bons résultats par une saison défavorable. Dans les parcelles d'essai uniformes, la variété la plus productive a été la pomme de terre Dalmeny Beauty, reçue d'Ecosse en 1904, qui a rapporté cette année-ci à raison de 475 boisseaux 12 lb. par acre. Elle fait exception entre la plupart des variétés venues de la Grande-Bretagne, qui ici donnent en général des résultats comparativement pauvres.

Nous avions planté les pommes de terre le 22 mai dans une bonne terre sableuse. La récolte précédente avait été du tabac, qui avait été bien fumé. Le sol avait été labouré en automne et de nouveau au printemps, puis on l'a travaillé deux fois au pulvérisateur à disques et hersé une fois. On a ensuite tracé avec la charrue à double versoir des sillons espacés de 2 pieds ½ et d'environ 4 pouces de profondeur. Les plantons avaient au moins 3 bons yeux, et on les a placés à un pied les uns des autres dans les rayons, soixante-six plantons de chaque espèce, qu'on a ensuite recouverts à la houe. Avant la levée des plantes on a hersé le terrain afin de détruire les mauvaises herbes, et on a ensuite maintenu le terrain parfaitement houé aussi longtemps que possible, en le laissant à peu près plat quoique le relevant légèrement vers les plantes. On a traité les plantes cinq fois à la bouillie bordelaise, avec vert de Paris quand cela était nécessaire.

Les pommes de terre ont été arrachées le 5 octobre. L'année dernière nous nous étions procuré chez les introducteurs, J. M. Thorburn et Cie, de Philadelphie, de la nouvelle semence des variétés Carman n° 1 et Carman n° 3, afin d'en comparer le rendement avec celui de la semence que nous produisons depuis neuf ans à la ferme expérimentale centrale. La différence du rendement l'année dernière avait été en faveur de la nouvelle semence de Carman n° 1 à raison de 66 boisseaux 36 lb. par acre, et pour celle de Carman n° 3, 171 boisseaux 36 lb. Nous avons conservé séparément les récoltes de ces lignages et les avons plantées de nouveau cette année avec des résultats assez semblables : la nouvelle semence de Carman n° 1 a produit à raison de 92 boisseaux 24 lb. de plus, et celle de Carman n° 3 à raison de 66 boisseaux de plus par acre que la semence de la ferme expérimentale. Ces résultats sont très marqués et font ressentir l'avantage qu'il y a quelquefois à changer de semence.

POMMES DE TERRE—ESSAI DE VARIÉTÉS.

Numéro.	Variété de pomme de terre.	Qualité.	Rendement par acre.						Tubercule : couleur.
			Total.		Vendables.		Non vendables.		
	Mi-saison et tardives.		boiss.	lb.	boiss.	lb.	boiss.	lb.	
1	Dalmeny Beauty	Bonne	475	12	426	48	48	24	Blanc.
2	Rural Blush	″	462	..	431	12	30	48	Rose.
3	Ashleaf Kidney	″	435	36	396	..	39	36	Blanc.
4	Manistee	Moy. à b.	422	24	374	..	48	24	Rose vif.
5	Norcross	Bonne	418	..	391	36	26	24	Blanc.
6	Carman n° 1 (nouvelle graine, 1904)	″	413	36	369	36	44	..	″
7	Sabean's Elephant	″	404	48	360	48	44	..	″
8	Canadian Beauty	″	396	..	374	..	22	..	Rose et blanc.
9	I. X. L	″	396	..	3 5	12	30	48	″
10	Pearce	″	391	36	347	36	44	..	″
11	Ionia	Moyenne	382	48	347	36	35	12	Blanc.
12	Clay Rose	″	378	24	334	24	44	..	Rose.
13	Morgan's Seedling	Bonne	374	..	343	12	30	48	Rose et blanc.
14	Empire State	″	369	36	338	48	30	48	Blanc.
15	American Wonder	″	369	36	330	..	39	36	″
16	Semis n° 7	Moy. à p.	365	12	334	24	30	48	Rose vif.
17	Morgan's White	Moyenne	365	12	308	..	57	12	Blanc.
18	Holborn Abundance	″	360	48	316	48	44	..	″
19	Dooley	Bonne	356	24	325	36	30	48	″
20	Delaware	″	356	24	316	48	39	36	″
21	Vermont Gold Coin	″	347	36	308	..	39	36	″
22	Carman n° 3 (nouvelle graine, 1904)	″	343	12	325	36	17	36	″
23	Enormous	″	343	12	303	36	39	36	″
24	Dreer's Standard	″	334	24	308	..	26	24	″
25	Late Puritan	″	330	..	308	..	22	..	″
26	Uncle Sam	″	321	12	290	24	30	48	″
27	Carman n° 1	″	321	12	286	..	35	12	″
28	State of Maine	″	316	48	281	36	35	12	″
29	Burnaby Mammoth	″	316	48	272	48	44	..	Rose et blanc.
30	Empress Queen	....	308	..	228	48	79	12	
31	Money Maker	Bonne	299	12	228	48	70	24	Blanc.
32	Rose n° 9	Moyenne	294	48	272	48	22	..	Rose.
33	Swiss Snowflake	Bonne	286	..	250	48	35	12	Blanc.
34	American Giant	″	281	36	242	..	39	36	″
35	Doherty's Seedling	″	277	12	264	..	13	12	″
36	Carman n° 3	″	277	12	255	12	22	..	″
37	Vick's n° 9		277	12	242	..	35	12	″
38	White Albino	Bonne	277	12	224	24	52	48	″
39	Charles Fidler	″	272	48	246	24	26	24	″
40	Mammoth Pearl	″	264	..	250	48	13	12	″
41	Dr. Maerker	Moyenne	255	12	154	..	101	12	″
42	Cambridge Russet	Bonne	228	48	206	48	22	..	″
43	Evergood	....	228	48	162	48	66	..	″
44	Northern Star	....	224	24	154	..	70	24	″
45	Jubilee	Bonne	198	..	171	36	26	24	Rose et blanc.
46	Hibernia	....	193	36	110	..	83	36	Rose foncé.
47	Malden's Recorder	....	17	36	....		17	36	Blanc.

POMMES DE TERRE—ESSAI DE VARIÉTÉS—*Suite.*

Numéro.	Variété de pomme terre.	Qualité.	Variété de pomme de terre. Total		Vendables.		Non vendables.		Tubercule : couleur.
	Variétés hâtives.		boiss.	lb.	boiss.	lb.	boiss.	lb.	
1	Maule's Thoroughbred	Bonne	396	..	360	48	35	12	Rose.
2	Country Gentleman	"	382	48	347	36	35	12	" et blanc.
3	Crine's Lightning	"	374	..	347	36	26	24	Rouge.
4	Rochester Rose	"	352	..	303	36	48	24	Rose.
5	Reeve's Rose	"	343	12	308	..	35	12	"
6	Vick's Extra Early	"	338	48	312	24	26	24	" et blanc.
7	Early Carter	"	321	12	290	24	30	48	Blanc.
8	Early Rose	"	294	48	259	36	35	12	Rose.
9	Clarke's Pride	"	290	24	242	..	48	24	Blanc.
10	Everett	"	290	24	242	..	48	24	Rose.
11	Irish Cobbler	"	290	24	242	..	48	24	Blanc.
12	Daybreak	....	290	24	233	12	57	12	Rose.
13	Quick Crop	Bonne	286	..	250	48	35	12	" et blanc.
14	Rawdon Rose	....	281	36	255	12	26	24	" "
15	Penn Manor	Bonne	281	36	250	48	30	48	" "
16	Early White Prize	"	272	48	242	..	30	48	" "
17	Peck's Early	....	268	24	242	..	26	24	Rose.
18	Pingree	....	268	24	220	..	48	24	Blanc.
19	Early Sunlight	....	268	24	215	36	52	48	"
20	Northern Beauty	....	264	..	228	48	35	12	Rose.
21	Early Johnston	....	259	36	224	24	35	12	Rose pâle.
22	Bovee	Bonne	250	48	176	..	74	48	" et blanc.
23	Early Elkinah	"	246	24	224	24	22	..	Rose.
24	Early Ohio	"	246	24	220	..	26	24	"
25	Early Andes	"	246	24	220	..	26	24	"
26	Eureka Extra Early	"	242	..	176	..	66	..	Blanc.
27	Snowball	"	224	24	198	..	26	24	"
28	Early Superior	....	211	12	162	48	48	24	Rose.
29	Early St. George	Bonne	198	..	162	48	35	12	" et blanc.
30	Burpee's Extra Early	"	176	..	132	..	44	..	" "
31	Early Envoy	....	162	48	132	..	30	48	" "
32	Van Orman's Earliest	....	114	24	83	36	30	48	" vif.

DOUZE MEILLEURES VARIÉTÉS DE POMMES DE TERRE—MOYENNE DE 5 ANNÉES, 1901-05.

Numéro.	Variété de pomme de terre.	Nombre d'années d'essai.	Saison.	Couleur.	Qualité.	Rendement moyen par acre, 1901 à 1905.	
						boiss.	lb.
1	Dr. Maerker	7	Très tardive	Blanc	Moyenne à b.	456	43
2	Late Puritan	12	Tardive	"	Bonne	452	46
3	Carman n° 1	11	Mi-tardive	"	"	447	55
4	Money Maker	11	Moyenne	"	"	439	7
5	Rural Blush	17	Tardive	Rose et rougeâtre	"	438	14
6	Dreer's Standard	12	"	Blanc	"	434	17
7	*Burnaby Mammoth	13	Moyenne	Rose et blanc	"	427	41
8	Pearce	6	"	" "	"	425	2
9	I. X. L	13	"	" "	"	422	50
10	Canadian Beauty	8	"	" "	"	422	24
11	Clay Rose	11	Tardive	Rose foncé	Moyenne	420	38
12	Sabean's Elephant	11	"	Blanc	Bonne	418	..

* Nous cultivions d'abord cette variété sous le nom de Burnaby Seedling ; nous nous la sommes ensuite procurée sous le nom de Burnaby Mammouth. La moyenne indiquée est celle du nouveau lignage pendant deux ans et de l'ancien pendant trois ans.

Parcelles plus pe'ites de pommes de terre.—Cette année-ci nous avons essayé pour la première fois un beaucoup plus grand nombre de variétés que d'habitude. Nous en avons importé quelques-unes d'Angleterre, mais la plupart de celles-ci sont loin d'avoir produit autant que celles du Canada ou des Etats-Unis. Notre saison est apparemment trop courte pour la plupart des variétés qui viennent de la Grande-Bretagne. Nous avons essayé quelques-unes des variétés dans les parcelles d'essai uniformes, mais nous avons cultivé les suivantes dans des parcelles plus petites. Sur ce nombre, trois étaient de nouveaux lignages d'anciennes variétés reçues du Collège d'agriculture de l'Ontario.

POMMES DE TERRE—DANS PETITES PARCELLES.

Numéro.	Variété de pomme de terre.	Nombre de plantons plantés.	Rendement par acre.					
			Total.		Vendables.		Non vendables.	
			boiss.	lb.	boiss.	lb.	boiss.	lb.
1	Harris Snowball	8	562	39	544	30	18	9
2	Snider Best Early	8	544	30	490	3	54	27
3	L. A. Sovereign, Round Plains, Man	4	508	12	471	54	36	18
4	Merrill	8	526	21	508	12	18	9
5	Early Pride	33	475	12	378	24	96	48
6	Hard to Beat	16	471	53	381	9	90	45
7	Potentate	16	453	45	381	9	72	36
8	Early May	16	435	36	363	..	72	36
9	Woltman	33	431	12	352	..	79	12
10	Star of the East	8	417	27	399	18	18	9
11	Fantail Rose	33	413	36	343	12	70	24
12	Pearl of Savoy (C.A.O.)	16	381	9	344	51	36	18
13	Empire State (C.A.O.)	16	381	8	299	28	81	48
14	Wee MacGregor	33	378	24	343	12	35	12
15	White Mammoth	16	363	..	308	33	54	27
16	Early Trumbull	16	363	..	326	42	36	18
17	Early Bird	8	363	..	326	42	36	18
18	Uncle Gideon's Quick Lunch	8	363	..	290	24	72	36
19	Naught Six	16	363	..	272	15	90	45
20	Early Excelsior	16	353	55	335	46	18	9
21	Washington	16	353	55	317	37	36	18
22	Noroton Beauty	8	326	42	290	24	36	18
23	Million Dollar	16	326	41	317	37	9	4
24	American Wonder (C.A.O.)	16	326	32	299	19	27	13
25	New Reliance	16	317	37	254	6	63	31
26	Standard	16	299	28	245	1	54	27
27	Burpee's Extra Early (Burpee)	33	295	12	246	24	52	48
28	Babbit	8	290	24	217	48	72	36
29	New Climax	16	272	14	190	34	81	40
30	Canadian Red	16	271	45	235	27	36	18
31	Sutton's Sion House	16	254	6	199	39	54	27
32	Dewey	16	245	1	217	48	27	13
33	The Scot	12	242	..	193	36	48	24
34	Duke of York	16	199	39	145	12	54	27
35	Early Hero	16	181	30	145	12	36	18
36	Vicktor	16	163	21	145	12	18	9
37	Peacemaker	16	163	21	127	3	36	18
38	Eightyfold	33	136	24	114	24	22	..
39	Ninetyfold	16	136	7	90	45	45	12
40	Snowdrop	33	114	24	70	24	44	..
41	Pride of Tonbridge	33	105	36	79	12	26	24
42	Sir John Llewellyn	33	88	..	61	36	26	24
43	Sharpe's Victor	33	70	24	..	..	70	24
44	Myatt's Ashleaf	33	52	48	..	..	52	48

POMMES DE TERRE—RÉSISTANCE À LA MALADIE.

Nous avons fait cette année une expérience pour déterminer quelles variétés de pommes de terre résistent le mieux à la maladie, et quelles d'entre celles ci sont les plus productives. Le 27 mai nous avons planté à côté les unes des autres 33 plantons de

chaque sorte. Nous avons appliqué du vert de Paris aux plantes pour les protéger contre la doryphore, mais point de bouillie bordelaise. Nous avons cultivé à plat. Les 33 variétés plantées étaient celles qui les années précédentes s'étaient trouvées les plus résistantes à la maladie ; mais nous avons inclus quelques variétés moins résistantes, sur lesquelles la maladie pût prendre pied. La Holborn Abundance que nous cultivons depuis dix-sept ans à la ferme expérimentale centrale, est la variété qui a été à la fois la plus résistante à la maladie et la plus productive. Elle a rapporté à raison de 316 boisseaux 48 lb. par acre. A peu près aussi résistantes à la maladie mais d'un bien moindre rapport, ont été : June, 189 boisseaux 12 lb. par acre ; Rust Proof, 118 boisseaux 4 lb. par acre ; Sutton's Discovery, 66 boisseaux par acre. Presque aussi résistantes ont été : Clay Rose, 215 boisseaux 36 lb. par acre ; Rural Blush, 200 boisseaux 48 lb. par acre ; D[r] Maerker, 158 boisseaux 24 lb. par acre, et State of Maine, 149 boisseaux 36 lb. par acre. Pour toutes les variétés nous avons pris notes des dates où les fanes ont manifesté les premiers signes de la maladie, où les feuille ont séché et où les tiges ont séché, ainsi que des chiffres de rendement.

La maladie a fini par attaquer les feuilles des variétés les plus résistantes ; et, comme celles-ci sont toutes tardives, quelques-unes d'entre elles ont moins produit que d'autres plus hâtives et un peu moins résistantes. Cette année-ci la maladie s'est développée de bonne heure, ce qui explique sans aucun doute pourquoi les rendements de quelques-unes des plus résistantes à la maladie mais des plus tardives ont été comparativement faibles. Il est évident qu'une variété peut être si tardive qu'elle ne résistera pas assez longtemps à la maladie pour donner une récolte égale à celle d'une variété un peu plus hâtive quoiqu'apparemment moins résistante. Dans l'espoir que par une sélection soigneuse nous pourrons obtenir des lignages plus productifs et plus résistants à la maladie, nous avons conservé les tubercules des meilleures touffes des variétés les plus résistantes à la maladie afin de continuer cette expérience.

PRÉVENTION DE LA MALADIE DE LA POMME DE TERRE.

La maladie de la pomme de terre ayant sévi cette année dans les provinces de l'Ontario et de Québec, il est à espérer que ce fait appellera l'attention des cultivateurs plus que ce n'a été le cas par le passé, sur l'efficacité de la bouillie bordelaise pour prévenir la maladie. Depuis quatorze ans nous expérimentons à la ferme expérimentale centrale dans le but d'essayer différents remèdes ; mais jusqu'ici aucun n'a donné autant de satisfaction que la bouillie bordelaise. Dans des rapports précédents et dans un bulletin sur la culture de la pomme de terre publié cette année-ci, nous avons donné une estimation du coût de l'application de la bouillie bordelaise. En résumé, nous pouvons dire que nous avons estimé à $5.52 le coût de quatre pulvérisations à l'acre. Comme nous basions cette estimation sur des parcelles comparativement restreintes, le coût serait un peu moindre sur de grandes superficies. La maladie pouvant apparaître d'un jour à l'autre vers la fin de juillet, nous avons trouvé que le mieux est de commencer les pulvérisations vers le milieu de juillet ou même auparavant, si l'on doit aussi traiter la doryphore vers ce moment-là. La formule que nous recommandons est : Vitriol bleu 6 lb., chaux 4 lb., eau 40 gallons.

Suivent les résultats obtenus en 1901, 1902, 1904 et cette année-ci par l'emploi de la bouillie bordelaise. On verra que le gain moyen par les traitements pendant quatre années est à raison de 92 boisseaux 31 lb. par acre. A raison de 40 centins le boisseau, cela équivaut par l'emploi de la bouillie bordelaise à un profit net moyen par acre d'environ $30 par acre, déduction faite du coût de l'application.

—	Rendement moyen par acre en tubercules vendables.									
	1901.		1902.		1904.		1905.		Quatre années, 1901-2-4-5.	
	Plantes traitées quatre fois ou non traitées.				Plantes traitées cinq fois ou non traitées.				Plantes traitées ou non traitées.	
	boiss.	lb.	boiss.	lb.	boiss.	lb.	boiss.	lb.	boiss.	lb.
Plantes traitées	333	43	310	12	369	21	223	4	310	20
Plantes non traitées	233	11	189	51	306	39	141	32	217	49
Gain moyen en rendement par acre de tubercules vendables, dû aux pulvérisations de bouillie bordelaise	100	32	120	18	62	42	86	32	92	31

POMMES DE TERRE—TRAITEMENTS AU PULVÉRISATEUR, 1905.

Cette année-ci nous avons fait cinq expériences comparatives, chacune sur 18 variétés de pommes de terre. Celles-ci avaient été plantées le 26 mai, 33 plantons de chaque variété en culture à plat. Nous donnons les chiffres des rendements moyen des variétés essayées. Ces expériences étaient une répétition de celles de 1904, sur lesquelles nous avons donné dans le rapport pour cette année-là des détails plus complets concernant les différentes formules et le coût relatif des applications. La bouillie bordelaise, la bouillie bourguignonne, la bouillie bordelaise avec Bug Death et le Bug Death ont été appliqués chacun cinq fois. Avec les deux premiers mélanges, nous ajoutions au besoin du vert de Paris. Lorsque nous avons appliqué le Bug Death seul, nous l'avons appliqué deux fois sec et quatre fois avec de l'eau.

Rendement moyen par acre de tubercules vendables 1905 (18 variétés).

	boiss.	lb.
Bouillie bordelaise avec vert de Paris	228	4
Bouillie bourguignonne avec vert de Paris	211	27
Bouillie bordelaise avec Bug Death	182	7
Vert de Paris seul	141	32
Bug Death seul	107	33

TOMATES—ESSAI DE VARIÉTÉS.

La tomate est un légume si généralement apprécié que nous lui avons donné beaucoup d'attention dans la Division de l'horticulture. Nous avons ces dernières années essayé toutes ou à très peu près toutes les variétés qui sont offertes en vente ; nous avons maintenant laissé le plus grand nombre de côté, bien que cette année nous ayons essayé 54 sortes.

La variété Bright and Early (Brillante et précoce) qui est cette année en tête de la liste pour la productivité, a presque toujours été l'une des plus productives. Le fruit en est toutefois trop petit pour la spéculation ; mais, là où le poids de la récolte est la principale considération, elle devrait être une variété d'une très grande valeur. Le fruit est lisse, de forme régulière et d'une belle couleur écarlate, mais est de grosseur moyenne à petit. Les variétés pour récolte principale, qui ont donné les rendements moyens les plus élevés dans le passé et dont le fruit est d'une belle forme, sont : Brinton's Best, Trophy et Matchless, qui sont écarlates, et Burpee's Climax et Autocrate, qui sont rose pourpré. La tomate Marvel, l'une des nouvelles variétés écarlates pour récolte principale, est très belle.

Entre les variétés précoces, la Sparks' Earliana continue à occuper le premier rang. C'est la tomate lisse écarlate la plus précoce que nous ayons essayée. Dans le tableau contenant la liste des variétés les plus précoces en 1905, on remarquera que cette variété (semence de la ferme expérimentale centrale) a produit le poids de beaucoup le plus élevé de fruits précoces mûrs. La semence avait été les deux années précédentes choisie dans les fruits les plus précoces de cette variété récoltés à la ferme expérimentale centrale, et le résultat fait voir l'importance qu'il y a pour chacun à choisir et à conserver autant que possible sa propre semence. Dans ce cas-ci les plantes obtenues de semence de la ferme expérimentale ont produit plus de deux fois plus de fruits que celles obtenues de graine importée. A part les six tomates les plus précoces de 1905, trois variétés précoces—Dominion Day, Frogmore Seleeted et Chalk's Early Jewel—ont produit davantage de fruits jusqu'au 10 août que celles du tableau des plus précoces. Notre raison pour ne pas les placer dans ce tableau, est qu'elles n'ont pas produit autant de fruits mûrs avant le 10 août, et par conséquent ne peuvent être considérées comme tout à fait aussi précoces. Les variétés Dominion Day et Chalk's Early Jewel figuraient toutefois en 1904 parmi les six plus précoces.

Par suite de l'été nuageux, souvent pluvieux et comparativent frais, les rendements ne sont pas aussi élevés qu'ils l'ont été dans les saisons plus favorables. Nous avons semé la graine le 29 mars en couche chaude, puis le 25 avril transplanté les plants dans des boîtes à fraises, qui ont été tenues sous châssis froids jusqu'au 7 juin, où nous les avons repiqués en pleine terre. Nous les avons espacés de quatre pieds en tout sens, et avons employé cinq plantes de chaque variété. Le sol était une terre sableuse légères. Nous avons maintenu le sol biné jusqu'à ce que les plantes ont couvert le terrain. Dans l'essai de variétés les plantes n'ont été ni taillées ni palissées.

TOMATES—DOUZE VARIÉTÉS LES PLUS PRODUCTIVES, 1905.

Variété de tomate.	Premiers fruits mûrs, 1905.	Rendement en fruits mûrs. Au 10 août 1905, cinq plantes.		Au 10 août 1905, par acre.		Total de la saison 1905, cinq plantes.		Total de la saison 1905, une plante.		Fruit. Grosseur, forme, surface, couleur.
		lb.	on.	lb.	on.	lb.	on.	lb.	on.	
Bright aad Early	27 juill.	4	12	2,586	6	64	12	12	15	Médiocre, régulier, lisse, écarlate.
King Humbert	2 août.	5	..	2,722	8	57	4	11	7	Médiocre, périforme, lisse, écarlate.
Nolte's Earliest (F.E.C.)	26 juill.	10	12	5,853	6	55	4	11	1	Moyen, ridé, écarlate.
Thorburn's Earliest	7 août.	2	..	1,089	..	53	12	10	12	Moyen, presque lisse, écarlate.
Nolte's Earliest	25 juill.	6	12	3,675	6	51	8	10	5	Moyen, ridé, écarlate.
Bond's Early Minnesota	5 août.	3	..	1,633	8	50	8	10	2	Médiocre, régulier, lisse, écarlate.
Dominion Day	24 juill.	13	4	7,214	10	50	4	10	1	Moyen, ridé, écarlate.
Chalk's Early Jewel	1er août.	8	..	4,356	..	50	..	10	..	Moyen, régulier, lisse, écarlate.
The Marvel	2 "	2	12	1,497	6	49	..	9	13	Moyen, très régulier, lisse.
Democrat	7 "	3	..	1,633	8	47	8	9	8	Assez gros, lisse, rosé.
Freedom	26 juill.	2	8	1,361	4	47	8	9	8	Médiocre à moyen, régulier, lisse, écarlate.
Frogmore Selected	28 "	8	12	4,764	6	44	..	8	13	Médiocre, lisse, écarlate.
*Sparks' Earliana (F.E.C)	24 "	18	8	10,073	4	43	..	8	10	Moyen, lisse, écarlate.

TOMATES—SIX VARIÉTÉS LES PLUS PRÉCOCES, 1905.

Sparks' Earliana (F.E.C)	24 juil.	18	8	10,073	4	43	..	8	10	Moyen, lisse, écarlate.
Maule's Earliest	26 "	10	8	5,717	4	38	8	7	11	Moyen, lisse à ridé, écarlate.
Money Maker	25 "	7	..	3,811	8	32	4	6	7	Moyen, ridé, écarlate.
Sparks' Earliana........	27 "	7	..	3,811	8	39	..	7	13	Moyen, lisse, écarlate.
Early Ruby.	24 "	6	12	3,675	6	23	12	4	12	Moyen, lisse à ridé, écarlate.
Quicksure	18 "	5	7	2,960	11	37	15	7	9	Moyen, ridé, écarlate.
Conqueror..............	26 "	4	..	2,178	..	26	8	5	5	Moyen, presque lisse, écarlate.

* NOTE.—La tomate Sparks' Earliana de graine importée a produit 39 lb. de fruit, dont seulement 7 lb. ont mûri avant le 10 août.

TOMATES—ESSAIS DE TAILLE.

Dans le rapport annuel pour 1904, nous rendions compte des résultats d'une expérience en fait d'une certaine méthode de taille des plantes de tomate. Nous avons continué cette expérimentation la saison passée. Nous avons semé la graine le 10 mars, transplanté les plans une première fois le 30 mars, puis de nouveau dans des boîtes à fraises le 19 avril. Lorsque les plantes dans les couches chaudes ont poussé six feuilles vigoureuses, ce qui a été le 2 mai, nous avons pincé les sommets et donné davantage d'espace aux plantes, en les mettant à 5¼ pouces les unes des autres. Le but de pincement du sommet de la plante était de faire développer de nouvelles pousses aux aisselles des feuilles de manière à avoir six branches portant des fruits au lieu de la seule grappe qu'on trouve ordinairement au sommet de la plante. Ces plants ont été repiqués en pleine terre le 6 juin à côté d'autres non taillés. Le 22 juin nous avons de nouveau taillé moitié des plantes taillées, enlevant toutes les branches latérales et laissant seulement les six branches principales. Nous avons ainsi eu 20 plantes de chaque genre de traitement. Plus les pousses auxillaires sont développées lorsqu'on repique les plants, plus il y a de probabilité qu'on aura une forte production de fruits hâtifs. Dans le tableau suivant on trouvera les résultats de l'expérience avec la variété Sparks, Earliana pendant les années 1904 et 1905, et la variété Chalke's Early Jewel en 1905. On verra qu'il y a avantage considérable à tailler d'après cette méthode

Variété de tomates.	Premiers fruits mûrs.		Fruits mûrs.							
			Les trois 1er cueillettes.				Produit total.			
	1904.	1905.	1904.		1905.		1904.		1905.	
			lb.	on.	lb.	on.	lb.	on.	lb.	on.
Sparks' Earliana :										
Non taillée...........	29 juillet....	18 juillet....	9	..	5	4	84	..	182	4
Taillée une fois.	13 août.	25 "	6	..	11	..	137	10	212	..
Taillée deux fois	12 "	25 "	18	..	16	8	132	13	134	8
Chalk's Early Jewel :										..
Non taillée..........	....	16 juillet....	....		5	3	....		240	11
Taillée une fois.	....	29 "	....		1	..	....		256	..
Taillée deux fois......	....	29 "	....		2	12	....		173	12

Bien que dans le cas de la variété Sparks' Earliana les plantes non taillées aient produit les fruits les plus précoces, le rendement des plantes taillées, aux trois premières cueillettes, en 1904, avait été, sur les plantes taillées deux fois, double du rendement des

plantes non taillées ; et en 1905 il a été plus de trois fois plus élevé. La variété Chalk's Early Jewel, qui n'est pas tout à fait aussi précoce, n'a pas présenté les mêmes avantages. Les trois premières cueillettes représentaient la récolte jusqu'au 4 août. Le 10 août les Sparks' Earliana non taillées avaient donné 17 lb. 4 onces de fruits mûrs ; les plantes taillées une fois, 56 lb., et les plantes taillées deux fois, 64 lb. 8 onces, ce qui fait presque quatre fois le produit des plantes non taillées. La différence chez la Chalk's Early Jewel était encore plus grande. Le 10 août les plantes non taillées avaient donné 13 lb. 3 onces de fruits mûrs ; les plantes taillées une fois, 41 lb. ; celles taillées deux fois, 58 lb. 4 onces. Cette année-ci le prix des tomates était encore élevé le 10 août, et ainsi on aurait eu de bons profits par la taille. D'après les expériences de 1904 et de 1905 il paraît que ce sont les plantes écimées avant d'être repiquées et ensuite taillées une fois après le repiquage qui produisent les fruits les plus précoces.

TABAC.

Nous avons cette année continué les essais de tabac et semé 49 variétés. Nous avons consacré de plus grandes superficies à quelques-unes des variétés qui avaient bien fait les années précédentes, et on trouvera ci-après un tableau faisant connaître les noms des variétés et les produits obtenus de chacune. Nous avons semé le 8 avril la graine de tabac en couche chaude, transplanté les jeunes plantes sous châssis froids le 18 mai, et les avons repiquées le 8 juin en pleine terre en les espaçant de 3 pieds sur 3 pieds ½. Le sol était une terre sableuse qui avait été bien fumée avec du fumier de ferme consommé. Pendant la saison de pousse il y eut un orage à grêle qui fit beaucoup de dommage aux feuilles et diminua la quantité de tabac de premier choix. Les plantes ont été coupées le 14 septembre et portées au séchoir ; elles ont été effeuillées à la fin de novembre et au commencement de décembre, et nous avons fait des arrangements pour des expériences de fermentation.

Variété de tabac.	Nombre de plantes.	Poids.						Produit total par acre.		Condition à la coupe, 15 sept.
		1e qualité.		2e qualité.		3e qualité.				
		lb.	on.	lb.	on.	lb.	on.	lb.	on.	
Long Leaf Gooch	265	53	..	.....	.....	12	..	1017	9	Presq. mûr.
Little Oronoka	326	44	..	2	..	11	..	725	6	Mûr.
Havana	416	19	..	8	..	19	..	458	12	"
Connecticut Seed Leaf	383	75	..	24	8	37	..	1478	9	Presq. mûr.
Improved White Burley	250	34	..	2	..	7	..	713	9	" "
Kentucky Burley	585	109	..	52	..	42	..	1439	9	" "
Lacks	280	55	..	4	..	10	..	1022	5	Mûr.

ARBORETUM ET JARDIN BOTANIQUE.

L'hiver de 1904-5 a été favorable pour les arbres, les arbrisseaux et les plantes herbacées ; car il n'y a point eu de températures très basses, et il y avait une bonne épaisseur de neige ; le plantes n'ont donc pas particulièrement souffert cette année, bien que le froid ait comme d'habitude tué plus ou moins de la pousse des espèces semi-rustiques et délicates. L'été a été favorable pour la végétation et la plupart des spécimens ont bien crû cette année. Au printemps de 1905 il a été planté 263 espèces et variétés d'arbres et d'arbrisseaux, et, lorsque les relevés ont été achevés en automne, nous avons trouvé qu'il y avait dans l'arboretum un total de 3,229 espèces et variétés d'arbres et d'arbrisseaux vivants représentés par 5,010 spécimens. Parmi les plantations intéressantes de cette année nous pouvons mentionner une belle collection de Cratægus, don de l'arboretum Arnold.

Les platebandes de plantes vivaces ont présenté un bel aspect cette année, et la collection y a été augmentée ; elle comprend en tout 2,041 espèces et variétés de plantes vivantes herbacées vivantes à l'automne de 1905. Il y a sans aucun doute encore quelques synonymes parmi les arbres et les arbrisseaux, ainsi que parmi les plantes vivaces, mais le nombre n'en est pas grand.

Suit l'énumération des renseignements qui ont été publiés dans des rapports précédents concernant les plantes dans l'arboretum et jardin botanique.

En 1899 il fut publié un "Catalogue of Trees and Shrubs" (Catalogue des arbres et des arbrisseaux) dans l'arboretum essayés jusqu'à cette date, préparé conjointement par le Dr Wm. Saunders et par moi. Dans ce catalogue les noms scientifiques des arbres et des arbrisseaux sont arrangés alphabétiquement, et le nom commun de l'espèce ou de la variété est aussi ajouté, s'il y en a un, ainsi que le nom du pays dont les arbres et les arbrisseaux sont originaires, et la date à laquelle ils ont été plantés, outre des notes sur la rusticité des spécimens.

Dans mon rapport annuel pour 1897, je publiai des listes descriptives de ce que je considérais être les "Cent meilleurs arbres et arbrisseaux d'agrément rustiques" et les "Cent meilleures plantes herbacées vivaces". Ces listes ont été d'une grande utilité à un grand nombre. Dans mon rapport pour 1898 parut une courte "Liste additionnelle de plantes vivaces herbacées"; dans mon rapport pour 1899 une autre "Liste additionnelle descriptive de bonnes plantes vivaces" et une liste descriptive des "Meilleures plantes grimpantes ligneuses et annuelles". Celui pour 1901 contient une "Liste descriptive des différentes espèces et des meilleures variétés de lilas"; celui pour 1902 une "Liste des meilleures plantes vivaces à floraison printanière"; celui pour 1903 une liste des "Arbres, arbrisseaux et plantes grimpantes à feuilles caduques d'un aspect agréable par leur feuillage, leur écorce et leurs fruits"; celui pour 1904 une "Liste des genres dans l'arboretum avec le nombre des espèces dans chaque genre."

RAPPORT DU CHIMISTE

(Frank T. Shutt, M.A., F.I.C., F.C.S., M.R.S.C.)

Ottawa, 1er décembre 1905.

Monsieur le Dr Wm Saunders, C.M.G.,
Directeur, Fermes expérimentales de l'Etat,
Ottawa.

Monsieur.—J'ai l'honneur de vous soumettre ci-après le dix-neuvième rapport annuel de la Division de chimie des Fermes expérimentales de l'Etat.

Nos investigations de l'année passée ont été en rapport avec toutes les branches les plus importantes de l'agriculture, et nous nous sommes occupés d'un grand nombre de problèmes sur des questions concernant l'industrie laitière, la production des fruits, celle des céréales, l'alimentation du bétail, etc.

Sols.—Nous sommes à même de présenter des données importantes touchant l'accumulation de l'azote dans le sol par la culture et l'enfouissement du trèfle. Nous avons obtenu ces résultats en analysant certains sols avant et après la culture du trèfle, l'expérimentation ayant duré deux saisons. Les années précédentes nous avions déterminé l'effet fertilisant des légumineuses en dosant l'azote qu'elles contenaient et en observant l'augmentation du rendement de la culture qui leur succédait. La méthode employée dans le travail sur lequel nous faisons maintenant rapport, est plus directe, et le problème est ainsi attaqué par un autre côté. Il est intéressant de remarquer que les résultats obtenus par les trois méthodes concordent en fin de compte ; ils fournissent ainsi une preuve des plus complètes et des plus satisfaisantes concernant ce moyen économique d'améliorer le sol.

Nous avons continué l'étude des divers facteurs au moyen desquels on peut conserver l'humidité du sol, les expériences ayant été faites, comme en 1904, à la ferme expérimentale d'Ottawa et à celle de Nappan. Le but de cette investigation était de recueillir des renseignements qui seraient utiles pour traiter le sol des vergers d'une manière rationnelle. Bien qu'en raison de pluies passablement abondantes les résultats ici ne fassent pas ressortir la nécessité des binages, les expériences à Nappan font clairement voir l'effet nuisible d'une culture de grain dans le verger et l'utilité d'une couche-abri de terre sèche dans les régions à faible chute de pluie et de neige.

Une question alliée de près à la culture des légumineuses pour l'enrichissement du sol est celle de l'inoculation. Est-il nécessaire d'inoculer le sol ou la semence afin d'obtenir les meilleurs résultats avec le trèfle et la luzerne? Nous avons discuté ce sujet au long dans le rapport de l'anné passée, où nous avons exposé notre manière de voir au sujet de l'utilité pratique des cultures. Cette saison-ci nous avons continué les recherches, en faisant usage de cultures courtoisement fournies par le Bureau de l'industrie des plantes, à Washington (D.C.), et par le Collège d'agriculture de l'Ontario, à Guelph. Bien qu'en somme les résultats soient plus favorables que ceux obtenus en 1904, je doute beaucoup qu'on doive les interpréter comme prouvant que les cultures auraient généralement un effet utile dans les étendues de pays où le trèfle et la luzerne ont déjà bien réussi.

Chimie des insecticides et des fongicides.—Sous ce chef on trouvera quelques chapitres sur plusieurs intéressantes investigations concernant les pulvérisations et les mélanges employés pour la destruction des insectes ennemis et des maladies fongueuses, comme suit :—

(*a*) Remarques sur la bouillie bourguignonne et le dommage que peut causer au fruit l'addition de vert de Paris à cette bouillie.

(*b*) Discussion de quelques formes nouvelles d'émulsion de pétrole, y compris revue des émulsions dites à la chaux, et description de certaines émulsions dans lesquelles la chaux est remplacée par de la farine. Les émulsions à la chaux ont été d'abord proposées et

préparées par le professeur Close, de la Station expérimentale du Delaware, et nous trouvons qu'elles sont passablement stables, homogènes, faciles à pulvériser et n'engorgent pas le bec de pulvérisation. Les émulsions à la farine que j'ai fait connaître, font également bien pour usage immédiat.

(*c*) Nous avons déterminé l'effet des solutions de formaline sur la vitalité du blé, ainsi que le titrage de certaines marques de formaline. La quantité considérable de ce produit chimique que l'on emploie maintenant dans le Nord-Ouest dans le traitement du grain de semence pour prévenir la carie et le charbon, fait que les renseignements présentés ici sont opportuns et utiles.

(*d*) Nous faisons connaître l'efficacité relative de certains cyanures employés dans la production de l'acide hydrocyanique pour la fumigation des arbres et des arbrisseaux afin de détruire le kermès de San José.

Fourrages.—Nous présentons des tableaux d'analyses d'aliments concentrés et d'aliments toniques exécutées dans le courant de l'année passée et discutons ces résultats, et en outre les résultats de l'examen des principales plantes-racines, et nous faisons voir qu'il peut y avoir des différences très marquées dans leur valeur alimentaire. Nous faisons aussi voir l'effet de l'hérédité en prenant comme exemples deux variétés bien connues de betteraves fourragères.

Betteraves à sucre.—Nous avons analysé afin de doser leur teneur en sucre, trois variétés ordinairement cultivées pour la fabrication du sucre : Vilmorin améliorée, Klein Wanzleben et Très Riche, telles que récoltées la saison passée aux fermes expérimentales de l'Etat.

Eaux de puits.—Nous avons reçu 116 échantillons d'eaux de fermes. Nous avons réuni en un tableau les résultats de l'examen de 83 de ces échantillons, et y joignons un court rapport sur leur qualité au point de vue sanitaire.

Echantillons reçus de cultivateurs,—Le nombre de ces échantillons continue à augmenter. Nous en avons examiné un grand nombre sur lesquels nous avons fait rapport. Cette branche très utile de notre travail, bien que fournissant très peu de matière pour notre rapport annuel, n'en est pas moins, à mon avis, d'une immense valeur pour la communauté agricole. Elle nous donne certainement beaucoup à faire ; mais, comme elle est positivement instructive et utile, nous ne devons pas la négliger, quoique parfois elle empiète sans aucun doute sur les travaux de recherches qui nous occupent. Si toutefois nous devons continuer toutes les branches du travail de la Division de la chimie, il faudra que notre personnel du laboratoire soit augmenté.

Le tableau qui suit fait connaître le nombre des échantillons reçus, leur nature, la province d'où ils venaient et le nombre de ceux qui n'ont pas encore été examinés.

ECHANTILLONS reçus pour examen et rapport, 1er décembre 1904 à 30 novembre 1905.

Echantillons.	Colombie Anglaise.	Alberta.	Saskatchewan.	Manitoba.	Ontario.	Québec.	Nouveau-Brunswick.	Nouvelle-Ecosse.	Ile du Prince-Edouard.	Total.	Non encore examinés.
Sols	29	27	19		52	9	1	62	2	207	60
Terres noires de marais, vases et marnes	3	......	......	6	......	2	4	6	1	16	7
Fumier, matières fertilisantes	......	......	......	3	11	6	......	11	......	31	3
Plantes fourragères, fourrages	13	10	7	5	165	11	10	9	......	230	36
Eaux de puits	7	6	12	8	52	15	9	3	4	116	0
Divers : produits de laiterie, fongicides et insecticides	2	9	1	7	27	25	6	4	2	83	7
Totaux	54	52	39	29	307	68	30	95	9	683	113

Investigations relatives à l'industrie laitière.—Elles comprennent l'examen de lait conservé à l'aide du peroxyde d'hydrogène tel que reçu du Danemark (méthode Budde), l'analyse d'une poudre de lait préparée avec du petit-lait, la recherche du taux d'acide volatil dans du fromage de deux ans, et plusieurs autres sujets d'un plus ou moins grand intérêt. Les rapports sur ces investigations ont été publiés dans le Bulletin n° 8, série de la laiterie, mai 1905.

Marques de blé.—Conjointement avec la division des céréales, nous avons au commencement de l'année entrepris une investigation pour déterminer la valeur des différentes marques de blé (Division d'inspection du Manitoba). Nos résultats, ainsi que ceux de la Division des céréales, sont présentés dans le Bulletin n° 50 de la série des Fermes expérimentales.

Soin du fumier pendant l'hiver.—Notre but dans cette série d'expériences était de déterminer les pertes d'aliments des plantes qui peuvent avoir lieu de décembre à avril dans le fumier respectivement en petits tas et en gros tas. Nous ne rendons pas compte des résultats cette année ; car il nous semble bon de confirmer les données par d'autres essais.

Correspondance.—Les lettres adressées à cette Division depuis le 1er décembre 1904 au 30 novembre 1905, outre celles qui nous ont été soumises par les autres départements des fermes, ont été au nombre de 1,531 ; et il a été expédié 1,441 lettres.

Remerciements.—Les investigations et les analyses entreprises par la division se sont poursuivies d'une manière satisfaisante, grâce surtout au zèle et à l'excellent travail des aides-chimistes, M. A. T. Charron, M. A., et M. H. W. Charlton, B. A. Sc. Je leur dois mes remerciements pour leur concours des plus compétents dans les diverses recherches dont il est ici rendu compte.

M. Charron, outre ses devoirs dans le laboratoire, a passé un mois dans la province de Québec et un autre mois dans le Nouveau-Brunswick à donner des conférences sur des sujets touchant l'agriculture dans les réunions d'instituts agricoles. Il en a donné en tout plus de 60.

M. J. F. Watson a continué à remplir ses devoirs en rapport avec les écritures de la Division et a bien mérité mes remerciements par l'application et le soin qu'il a mis à tout le travail qui lui a été confié.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

FRANK T. SHUTT,
Chimiste des Fermes expérimentales de l'Etat.

ENRICHISSEMENT DU SOL EN AZOTE PAR LA CULTURE DES LÉGUMINEUSES.

Un grand nombre d'analyses de sols épuisés ou, pour parler plus correctement, de sols partiellement épuisés dans des superficies cultivées, ont fait voir clairement que dans la plupart des cas les constituants du sol que l'enlèvement des récoltes successives et l'exploitation défective ont plus particulièrement fait disparaître, sont la matière organique (l'humus) et l'élément qui lui est associé, l'azote. De plus, on trouve presque invariablement que nos sols vierges d'une grande fertilité sont bien approvisionnés de ces constituants et qu'ils contiennent en outre un taux élevé des éléments minéraux de la nourriture pour les plantes sous des formes facilement assimilables.

Comme exemple de l'effet que produit sur le taux d'azote dans le sol la longue continuation de l'enlèvement des récoltes et du travail du sol, sans aucune fumure, nous pouvons citer les cas suivants La saison passée nous avons analysé deux échantillons de sols du Nord-Ouest, l'un vierge et l'autre cultivé, recueillis à côté l'un de l'autre. Les résultats font voir qu'il y a une diminution très marquée du taux de l'azote dans les

terres cultivées. Une série pourra suffire. Pour ce qui s'agit du sol cultivé, nous avons une histoire complète et certifiée des récoltes et des jachérages depuis le premier défoncement de la "prairie" il y a 22 ans. Le terrain a produit six récoltes de blé, quatre d'orge et trois d'avoine avec neuf jachères entre chaque récolte depuis 1887. Il n'a jamais été appliqué aucune fumure. L'échantillon de sol vierge pour comparaison a été pris dans une superficie contiguë qui n'a jamais été cultivée, et à une distance d'environ 120 pieds de là où a été pris l'échantillon de sol cultivé. Les deux échantillons étaient composites, et on avait pris toutes les précautions pour qu'ils fussent parfaitement représentatifs Je puis d'ailleurs ajouter qu'il y a tout lieu de croire que le sol sur toute la superficie examinée était en premier lieu d'un caractère extrêmement uniforme ; en d'autres mots, nous pouvons considérer que le taux de l'azote au début était identique dans les sols que nous désignons maintenant comme vierge et cultivé. Nous présentons les résultats dans le tableau suivant :

Azote.

	Pour cent.	Lb. par acre.
Sol vierge jusqu'à 4 pouces de profondeur........	·409	3,824
Sol cultivé " "	·257	2,402
Différence, ou perte due à l'enlèvement des récoltes et au travail du sol..................	·152	1,422
Sol vierge jusqu'à 8 pouces de profondeur.......	·371	6,936
Sol cultivé " "	·253	4,730
Différence, ou perte due à l'enlèvement des récoltes et au travail du sol..................	·118	2,206

Bien que selon toute probabilité le sol vierge ait gagné quelque peu d'azote pendant la période de 22 années, car c'est ce que tendent a faire les sols engazonnés, l'augmentation ne peut avoir été telle qu'elle affecte sensiblement notre déduction que l'enlèvement continu de récoltes de grains et le jachérage ont fait considérablement diminuer la teneur du sol en azote. Les résultats font voir que le sol cultivé est encore aujourd'hui très riche ; néanmoins, si on le compare à la "prairie" intacte, on voit qu'il a perdu environ un tiers de son azote. C'est là un fait très significatif. Il s'agit de restituer de l'humus et de l'azote, soit sous forme de fumier soit par la culture de temps à autre de certaines plantes enrichissantes ; sinon la fertilité ne manquera pas de diminuer. La fertilité de beaucoup de nos sols est principalement le résultat de l'accumulation pendant des siècles ; mais par des méthodes de culture irrationnelles on peut, comme on le fait en beaucoup d'endroits, dissiper indûment ces approvisionnements d'aliments des plantes ; et, même dans le cas de nos meilleurs sols, avant un grand nombre d'années la diminution des rendements rendra évidente la nécessité qu'il y a à rendre de temps en temps au sol de l'humus et de l'azote.

Le travail des fermes expérimentales au cours des quinze années passées a fait voir que là où les conditions climatologiques le permettent, c'est par la culture de l'une des légumineuses—famille de plantes qui possèdent seules la précieuse faculté de capter l'azote libre de l'atmosphère—que l'on peut le plus facilement et le plus économiquement effectuer cette restitution d'humus et d'azote, et maintenir, voire même augmenter, la fertilité du sol. Pour déterminer la valeur fertilisante des légumineuses, nous avons dosé l'azote de quelques-unes de celles que l'on conseille le plus ordinairement comme enrichissant le sol. On peut voir les résultats de ces analyses dans plusieurs des rapports précédents de la Division. Nous avons encore fourni d'autres preuves en déterminant le rendement de diverses cultures agricoles succédant au trèfle ou à quelque autre légumineuse. Nous avons accumulé une masse énorme de données sur cet important sujet, mais toutes sont à l'appui du fait que la culture d'une légumineuse augmente la fertilité du sol.

Les expériences que nous allons maintenant décrire, avaient pour objet le dosage de l'azote qui par la culture du trèfle devient partie intégrante de l'azote du sol. Par l'analyse du sol avant l'ensemencement et après l'enfouissement et la décomposition de la légumineuse nous espérions obtenir des données d'une grande valeur. Nous avons fait ce travail simplement dans des pots à expériences et dans une petite parcelle et avions expressément choisi pour cette investigation un sol pauvre en azote. L'idée était de déterminer au début aussi exactement que possible la teneur de ce sol en azote, d'y semer du trèfle, d'enfouir la pousse et, après que cette dernière se serait décomposée, de doser de nouveau l'azote du sol. Les expériences ont été poursuivies pendant deux saisons.

Expériences dans les pots.—Vingt et un pots de 8 pouces de diamètre et de 12 pouces de profondeur avaient été remplis jusqu'à 9 pouces de hauteur de terre contenant 0·0392 pour cent d'azote. Le 13 mai 1902 on y sema du trèfle rouge mammouth. Les pots furent ensuite enfoncés dans le sol de manière à être de niveau avec la surface afin que les conditions d'humidité et de température pour le trèfle furent aussi rapprochés que possible des conditions normales. Le 13 octobre de la même année (1902) les plantes (y compris les racines) furent arrachées hachées très menu et le tout épandu sur le sol, avec lequel on le mélangea parfaitement. Durant l'hiver qui suivit les pots furent gardés dans le bâtiment du laboratoire, et la terre fut maintenue humide de sorte que la décompesition du trèfle fût aussi complète que possible.

Le 13 juin 1903 les pots furent de nouveau ensemencés de trèfle rouge mammouth et en automne la pousse fut hachée et mélangée avec le sol comme l'année précédente. Au printemps de 1904 (le 14 mai) on mêla bien de nouveau le sol de chaque pot, et après avoir soigneusement enlevé les fibres non décomposées nous prélevâmes un échantillon et l'analysâmes. Nous trouvâmes que la teneur en azote était de 0·0457 pour cent

Expérience dans la parcelle,—La parcelle était de $\frac{1}{100}$ d'un acre. Le sol fut enlevé jusqu'à la profondeur de 8 pouces et remplacé par de la terre de composition parfaitement uniforme contenant 0.0437 pour cent d'azote. Le 13 mai 1902 la parcelle fut ensemencée de trèfle rouge mammouth. Le trèfle fut fauché deux fois pendant la saison et on le laissa pourrir sur le sol. A la fin de la saison (le 17 octobre) les restes du trèfle furent enfouis et le sol bien remué jusqu'à la profondeur de 4 pouces. Au printemps suivant (1903) la parcelle, fut de nouveau ensemencée de trèfle, lequel fit une bonne pousse. Ce trèfle fut fauché deux fois et finalement enfoui comme l'année précédente. Le 14 mai 1904 il fut prélevé un échantillon du sol de la parcelle jusqu'à la profondeur de 4 pouces et sa teneur en azote fut déterminée. Le tableau suivant fait connaître les résultats obtenus :—

TENEUR EN AZOTE D'UN SOL AVANT ET APRÈS LA CULTURE DU TRÈFLE

	Azote.	
Expérience dans les pots.	Pour cent (dans sol privé d'eau.)	Livres par acre jusqu'à la profondeur de 9 pouces.
Avant l'expérience	·0392	1,076
Après l'expérience	·0457	1,255
Gain dû à la culture du trèfle deux années	·0065	179
Expérience dans la parcelle.		Jusqu'à la profondeur de 4 pouces.
Avant l'expérience	·0437	533
Après expérience	·0580	708
Gain dû à la culture du trèfle deux années	·0043	175

Ces chiffres sont une nouvelle preuve très satisfaisante de la valeur du trèfle comme engrais. Dans une série d'essais deux saisons de trèfle ont enrichi le sol jusqu'à 9 pouces de profondeur à raison de 179 livres d'azote dans chaque acre, dans l'autre elle l'ont enrichi jusqu'à 4 pouces de profondeur a raison de 175 livres par acre. Cet azote, bien que pas sous une forme immédiatement utilisable, s'y trouve associé à de la matière organique facilement décomposable et sera mis en liberté pour l'usage des cultures subséquentes.

INOCULATION POUR LA CULTURE DES LÉGUMINEUSES.

Un résumé des résultats du travail exécuté aux fermes expérimentales depuis 1896 dans cette investigation a été inséré dans le rapport de cette division pour l'année dernière (1904). Après avoir donné un aperçu succinct des résultats que nous avions obtenus avec les cultures allemandes et les cultures américaines, nous émettions l'opinion que la nécessité de l'inoculation est loin d'être aussi grande que plusieurs le supposent ; en d'autres mots, que les bactéries du sol qui servent à fixer l'azote dans les légumineuses avaient été trouvées dans la plupart des sols du Canada. Notre expérience de cette année nous confirme dans cette opinion. Pendant la saison passée nous avons reçu de plusieurs districts du Manitoba des plantes de trèfle toutes portant des nodosités sur leurs racines. Il ressort de nos observations que dans la plupart des cas où le trèfle n'a pas bien levé, la raison en était une ou plusieurs des causes suivantes plutôt que l'absence des bacteries nécessaire : Trop peu d'humidité ; mauvaise condition physique du sol due au défaut d'humus ; drainage insuffisant ou sol mal travaillé ; acidité du sol : semence de qualité inférieure ou, si la récolte a manqué la seconde saison, rigueur de l'hiver.

La saison dernière (1904) nous avons essayé les nouvelles culture pour le trèfle et la luzerne fournies par le Bureau de l'industrie des plantes de Washington (D.C.). En général les résultats n'ont pas été satisfaisants, et par conséquent nous n'avons pas pu faire un rapport bien favorable. Cette saison-ci nous avons poursuivi nos recherches avec les cultures reçues de Washington, et nous avons aussi essayé celles reçues du Collège d'agriculture de l'Ontario, Guelph, ces dernières nous ayant été courtoisement fournies par le professeur Harrisson, bactériologiste. Nous avons fait les essais dans des pots et dans des parcelles.

ESSAIS DANS LES POTS.

Ces essais ont été faits dans des pots neufs et propres, d'un diamêtre de 11 pouces au haut et de 13 pouces de profondeur. Le sol était une terre sableuse légère de pauvre qualité. Après l'ensemencement les pots ont été enfoncés dans le sol, le bord seul (2 pouces) dépassant au dessus de la surface du sol, ceci dans le but d'éviter les changements subits de température et d'humidité.

Les liquides pour l'inoculation ont été preparés d'après les instructions qui accompagnaient les cultures. Dans le cas de la "semence inoculée" les graines ont été plongées pendant quelques minutes dans la préparation de la culture, et séchées à l'air ; pour le "sol inoculé" le liquide inoculant a été employé pour humecter le sol jusqu'à environ un pouce de profondeur. Dans chaque pot il a été semé le même nombre de graines.

NOTE.—L'augmentation en azote relativement plus considérable obtenu dans la parcelle peut s'expliquer par le fait, souvent remarqué, que la plus grande gartie des racines du trèfle se trouve dans les premiers six pouces du sol. Il se peut aussi que la décomposition du trèfle ait été plus complète dans la parcelle que dans les pots.









Photo. par F. T. Shutt.

SÉRIE I.—CULTURES DE WASHINGTON.

LUZERNE—N° 1. Semence inoculée.
N° 2. Témoin.
N° 3. Sol inoculé.

TRÈFLE—N° 4. Sol inoculé.
N° 5. Témoin.
N° 6. Semence inoculée.

SÉRIE II.—CULTURES DE GUELPH.

LUZERNE—N° 1. Sol inoculé.
N° 2. Témoin.
N° 3. Semence inoculée.

TRÈFLE—N° 4. Sol inoculé.
N° 5. Témoin.
N° 6. Semence inoculée.

TRÈFLE : Poids de la substance verte, en grammes.

Date de la Coupe.	Culture C. A. O., Semé 6 Mai, 1905.			Culture de Washington, Semé 13 Mai, 1905.		
	Aucun traitement	Semence inoculée.	Sol inoculé.	Aucun traitement	Semence inoculée.	Sol inoculé.
17 juillet	125·7	124·2	128·6	109·7	91·9	110·0
12 août	125·8	183·3	175·3	113·7	146·4	141·3
30 septembre	123·2	143·2	140·5	143·5	149·4	161·9
Totaux	374·7	450·7	444·4	366·9	387·7	413·2

A la date de la première coupe, le 17 juillet, on ne pouvait apercevoir aucune différence dans la vigueur de végétation des plantes dans les divers pots à culture du Collège d'agriculture de l'Ontario, et le poids des coupes fait voir que la pousse a été pratiquement la même dans les pots inoculés et les pots non inoculés. Quant aux pots à culture de Washington, nous pourrions aussi dire la même chose, bien que la coupe provenant de la "semence inoculée" ait été un peu moindre que dans les deux autres pots de la même série.

Les résultats de la seconde coupe et de la troisième présentent toutefois presque dans chaque cas une augmentation marquée dans les pots inoculés de sorte que le poids total des coupes de la saison dans ces pots est plus élevé que celui des coupes obtenues dans les pots témoins non traités. Les cultures du C. A. O. ont donné des rendements plus élevés que celles de Washington ; les résultats toutefois n'indiquent pas clairement si c'est l'inoculation du sol ou celle de la semence qui est la plus effective.

Nous pouvons maintenant étudier de même les résultats obtenus avec la luzerne.

LUZERNE ; Poids de la substance verte, en grammes.

Date de la Coupe.	Culture C. A. O., Semé 6 Mai, 1905.			Culture de Washington, Semé 9 Mai, 1905.		
	Aucun traitement	Semence inoculée.	Sol inoculé.	Aucun traitement	Semence inoculée.	Sol inoculé.
17 juillet	58·1	47·3	55·5	69·0	63·6	51·3
8 août	71·5	71·1	83·1	78·8	72·6	99 6
19 septembre	74·9	98·9	110·5	96·7	104·8	141·4
Totaux	204·5	217·3	249·1	244·5	241·0	292·3

On remarquera que comme dans le cas du trèfle les premières coupes de luzerne n'ont pas présenté d'augmentation dans les pots inoculés : la semence non traitée a même dans chaque cas donné des rendements un peu plus élevés. A la seconde coupe le "sol inoculé" seul a présenté une légère supériorité. A la troisième récolte toutefois tous les pots inoculés, mais surtout ceux à "sol inoculé," ont présenté une augmentation. Si nous considérons les rendements totaux pour l'année entière, nous remarquons que ceux à "sol inoculé" ont seuls bénéficié de l'inoculation. Les différences en somme ne sont pas grandes et conséquemment ne peuvent guère servir de preuve à l'appui de la valeur pratique de ces cultures pour la luzerne.

Nous gardons jusqu'au printemps ces pots de trèfle et de luzerne dans l'espoir que nous pourrons la saison prochaine déterminer leurs rendements respectifs.

ESSAIS DANS LES PARCELLES.

Trèfle, culture du C. A. O. :—Deux parcelles contiguës de sol de qualité assez uniforme, chacune de 33 pieds sur 22 ont été recpectivement ensemensées de graine inoculée et de graine non traitée. Le semis a eu lieu le 9 mai. En raison de l'apparition de mauvaises herbes, la première coupe a été enlevée au râteau et n'a pas été pesée. Les rendements des récoltes subséquentes ont été pesés sous forme de foin.

—	Semence non traitée.		Semence inoculée.	
	lb.	on.	lb.	on.
Coupe du 9 août	15	13	20	12
" 27 septembre	30	14	39	1
Total	46	11	59	13

Trèfle, culture de Washington :—Ces parcelles étaient aussi contiguës, chacune de 80 pieds sur 12. Le semis a eu lieu le 25 avril. La première partie a été enlevée au râteau et n'a pas été pesée à causes des mauvaises herbes.

—	Semence non traitée.		Semence inoculée.	
	lb.	on.	lb.	on.
Coupe du 9 août	48	12	61	1
" 27 septembre	44	13	44	13
Total	93	9	105	14

Dans chaque cas la graine inoculée a donné un rendement en foin plus onsidérable.

Luzerne.—Le drainage insuffisant d'une parcelle d'essai avec la culture de Washington a faussé les résultats ; c'est pourquoi nous ne les présentons pas ici. L'essai avec la culture du C. A. O., a été faite dans des parcelles contiguës de 33 pieds sur 22 ; le sol, autant qu'on pouvait en juger, était passablement uniforme partout.

Culture du Collège d'agriculture de l'Ontario.	Semence non traitée.		Semence. inoculée.	
	lb.	on.	lb.	on.
Coupe du 11 juillet	29	1	12	13
" 9 août	24	5	22	14
" 27 septembre	34	14	27	2
Total	88	4	62	13

Nous ne pouvons dire que ce soit l'innoculation qui a fait diminuer le rendement ; il se peut très bien que la diminution soit due à d'autres causes ; il n'en demeure pas moins vrai que le plus fort rendement de foin de luzerne a été obtenu de la semence non traitée dans chacune des trois coupes.

Il est à espérer que les plantes dans toutes ces parcelles résisteront à l'hiver de sorte que nous puissions déterminer l'effet des cultures la seconde saison de végétation.

A la fin de la saison nous avons examiné un certain nombre de racines de trèfle et de luzerne prises dans toutes les parcelles, mais nous n'avons pu remarquer aucune différence dans le nombre et la grosseur des nodosités, ce qui montre que le sol de la ferme expérimentale est amplement pourvu de ces bactéries capteurs d'azote.

CONSERVATION DE L'HUMIDITÉ DANS LES SOLS DE VERGERS.

EXPÉRIENCES À LA FERME EXPÉRIMENTALE, OTTAWA, ONT.

Divers objets du système des cultures-abris sont à l'étude depuis plusieurs années dans les vergers des fermes expérimentales à Ottawa (Ont.) et à Nappan (N.-E.); les deux objets principaux qui ont occupé l'attention des officiers de la Division de la chimie ont été la conservation de l'humidité du sol pendant le printemps, l'été et l'automne et l'augmentation de la fertilité du sol.

Ces recherches ont été discutées chaque année dans le rapport annuel de sorte qu'il ne nous reste plus qu'à faire connaître la nature du travail de 1905 et à en considérer les résultats.

Deux séries d'expériences, chacune comprenant trois parcelles, ont été instituées. Dans la première série notre but était de déterminer la teneur en eau d'un sol constamment couvert d'un épais paillis de paille comparativement à celle d'un autre sol constamment biné et par conséquent couvert d'une couche de terre meuble sèche. Une parcelle dont le sol resterait intact pendant toute la saison faisait aussi partie de la série, et nous nous attendions à ce que nous trouverions sa teneur en eau inférieure à celle des deux autres.

Le but de la seconde série était de comparer la teneur en eau d'un sol portant (*a*) une culture de vesce velue ou (*b*) une culture de lentilles, avec celle d'un sol constamment biné.

Comme les années précédentes ce travail a été fait avec les conseils et la coopération de M. W. T. Macoun, horticulteur, à qui je dois beaucoup de remerciements pour son bienveillant concours.

L'été passé a été caractérisé par une ample chute de pluie et sa distribution uniforme pendant la saison, ce qui fait que les résultats ne font pas voir d'une manière aussi marquée que dans les essais précédents l'avantage des binages.

Série I., Parcelles A, B et C.—Les échantillons ont été recueillis pour la première fois le 5 juin, où la parcelle C était couverte d'un épais paillis de paille. La parcelle A a été binée les 5, 15, 24 et 28 juin; les 7 et 22 juillet; les 4, 17 et 25 août; les 1, 13 et 25 septembre. La parcelle B n'a pas été binée; mais comme il y poussait des mauvaises herbes, celles-ci ont été fauchées le 22 juillet afin de les empêcher de former leurs graines.

Date de la prise d'échantillon.	Chute de pluie.	Parcelle A. — Binée.			Parcelle B. — Non binée.			Parcelle C. — Couverte d'un paillis de paille 10 à 12 pouces.		
		Eau.			Eau.			Eau.		
		Pour cent.	Par acre.		Pour cent.	Par acre.		Pour cent.	Par acre.	
	pouces.		tonnes.	lb.		tonnes.	lb.		tonnes.	lb.
5 juin	*2·29	15·87	360	1,012	18·07	421	1,132	16·57	379	1,131
26 "	3·22	20·62	496	874	20·21	484	131	19·01	448	1,154
10 juillet	1·60	23·60	655	1,578	20·95	506	975	21·31	530	510
24 "	2·12	18·25	426	1,280	18·92	445	1,916	18·17	424	709
8 août	2·54	18·84	443	1,269	19·77	470	1,860	17·63	409	330
21 "	2·45	17·71	410	1,383	17·60	408	398	20·29	486	939
5 septembre	1·96	15·07	339	217	16·99	391	311	20·52	493	815
18 "	·64	15·21	342	1,648	17·52	405	1,887	21·57	525	1,198
2 octobre	1·36	17·81	414	250	18·14	423	997	19·95	476	572
16 "	1·40	19·43	460	1,756	19·31	457	709	22·48	554	406

* Du 1er mai au 5 juin.

Les trois parcelles présentent une grande uniformité dans leur teneur en humidité, ce qui est dû sans doute à la grande quantité de pluie sus mentionnée. L'effet du paillis de paille pour conserver l'humidité devient toutefois sensible après le 21 août; car à partir de cette date jusqu'à la fin de la saison la parcelle contenait 2 à 5 pour cent d'humidité de plus qu'aucune des deux autres parcelles. A une ou deux dates il parait

que la parcelle non binée contenait une proportion d'eau tant soit plus élevée que la parcelle binée ; mais l'écart est très faible et nous pouvons dire que ces deux sols ont été, pendant toute la saison, humides à très peu près jusqu'au point de saturation.

Série II. Parcelles D, E et F.—Le 30 juin les parcelles E et F ont été ensemencées respectivement de vesce velue et de lentilles en rayons espacés de 8 pouces. La parcelle D a été binée les 16, 24 et 28 juin, les 12 et 22 juillet, les 4, 17 et 25 août, les 1, 13 et 25 septembre. Les premiers échantillons ont été recueillis le 5 juin.

SERIE II.—CONSERVATION DE L'HUMIDITE DU SOL, F. E. C., OTTAWA, ONT., 1905.

Date de la prise d'échantillon.	Pluie.	Parcelle D. — Binée. Eau.			Parcelle E. — Vesce velue. Eau.			Parcelle F. — Lentilles. Eau.		
		Pour cent.	Par acre.		Pour cent.	Par acre.		Pour cent.	Par acre.	
			tonn.	lb.		tonn.	lb.		tonn.	lb.
16 juin	*5·37	13·16	306	1,539	11·62	266	188	12·16	280	463
30 "	1·16	12·81	297	823	10·78	244	1,173	10·48	236	1,966
14 juillet	1·25	13·24	308	1,837	10·60	240	36	11·48	262	1,057
28 "	1·85	11·79	270	1,130	8·31	183	931	10·22	230	868
11 août	2·14	10·44	235	1,934	8·38	185	305	9·75	218	1,384
25 "	2·45	8·56	185	1,003	8·91	198	16	9·21	205	702
8 septembre	2·01	10·08	226	1,847	10·66	241	1,077	9·83	220	1,364
22 "	1·61	14·76	350	1,049	12·49	288	1,844	12·53	232	1,634
6 octobre	·74	12·79	296	1,759	9·36	209	1,185	10·82	245	1,208
20 "	1·52	16·08	387	1,770	17·35	424	1,889	15·52	371	1,778

*Du 1er mai au 16 juin.

En comparant les parcelles D, parcelle binée, et F, parcelle en vesce velue, nous remarquons au commencement de la saison, dans le sol de cette dernière, une légère diminution d'humidité. A partir du milieu d'août, excepté à une ou deux dates, le sol portant culture ne paraît pas avoir été pauvre en humidité, ceci en raison de l'ample chute de pluie et de la protection effective donnée par l'épaisse pousse des plantes.

La quantité d'humidité enlevée au sol pas les lentilles a été à peu près aussi grande que celle enlevée par la vesce velue ; elle n'a par été suffisante pour avoir aucun effet marqué. Nous attribuons ceci aux causes que nous venons de mentionner. Les lentilles, ainsi que la vesce, ont fait une pousse luxuriante et ont complètement couvert le sol.

Les résultats obtenus à Ottawa cette saison-ci n'ont pas fait ressortir la nécessité des binages pour conserver l'humidité du sol, mais ceci s'explique facilement lorsqu'on se rappelle que la pluie a été à la fois abondante et bien distribuée pendant tout le cours de la saison. Ils ne doivent pas être considérés comme jetant du doute sur l'utilité des binages dans les districts où la pluie fait défaut ; car cette utilité a été amplement démontrée par nos expériences des saisons précédentes et est confirmée par les résultats exposés dans les chapitres suivants et obtenus cette année à Nappan.

EXPÉRIENCES À LA FERME EXPÉRIMENTALE DE NAPPAN (N.-E.)

Pour les expériences faites à la ferme expérimentale de Nappan, il a été employé six parcelles. Dans cette série nous pouvons comparer pendant toute la saison la teneur en humidité, 1° d'un sol portant une culture d'avoine, 2° d'un sol pour la seconde année en trèfle et mil qui ont été fauchés pour foin, 3° d'un sol comme le précédent, mais la pousse a été fauchée de temps en temps et laissée pour paillis, 40° d'un sol biné jusqu'au 15 juin puis ensemencé de trèfle incarnat, 5° d'un sol biné jusqu'au 20 juillet puis ensemencé de trèfle incarnat, 6° d'un sol biné jusqu'au 20 juillet puis laissé à lui-même.

CONSERVATION DE L'HUMIDITÉ DU SOL, NAPPAN (N.-E.), 1905.

Date de la prise d'échantillon.	Chute de pluie.	PARCELLE 1. Avoine semée avec mil et trèfle—Moissonné.			PARCELLE 2. Trèfle et mil, 2ème saison—Fauché pour foin.			PARCELLE 3. Trèfle et mil, 2ème saison—Fauché pour pailles.			PARCELLE 4. Binée jusqu'au 15 juin puis ensemencée de trèfle encarnat.			PARCELLE 5. Binée jusqu'au 20 juillet puis ensemencée de trèfle incarnat.			PARCELLE 6. Binée jusqu'au 20 juillet.		
		Eau.			Eau.			Eau.			Eau.			Eau.			Eau.		
		p. c.	par acre.		p. c.	par acre.		p. c.	par acre.		p. c.	par acre.		p. c.	par acre.		p. c.	par acre.	
	pouces.		tonn.	lb.		tonn.	lb.		tonn.	lb.		tonn.	lb.		tonn.	lb.		tonn.	lb.
15 mai	*3·36	17·40	443	1,716	16·04	401	1,127	17·33	440	1,257	16·50	415	710	16·28	408	1,480	17·76	453	1,845
1er juin	·90	16·37	411	872	14·23	348	1,462	13·83	337	711	15·25	378	453	16·97	429	1,209	14·74	363	782
16 "	1·80	15·54	386	1,485	14·88	366	1,599	15·94	398	1,170	16·19	406	207	15·78	393	1,669	18·02	462	58
29 "	1·53	16·30	409	680	19·06	494	1,947	18·52	477	1,526	17·50	445	1,736	17·97	460	932	17·92	458	1,810
17 juillet	1·39	11·02	260	644	8·08	184	1,533	11·77	280	805	13·89	339	111	15·65	389	1,976	14·59	359	123
2 août	·23	5·63	125	799	7·26	164	1,095	7·12	161	262	9·73	226	1,128	15·50	385	1,129	15·02	371	1,028
15 "	·84½	5·17	114	1,190	5·91	132	56	5·64	120	557	7·87	179	1,108	14·11	345	616	14·03	343	61
30 "	·03½	5·01	110	1,723	4·17	91	930	4·37	96	105	5·26	116	1,402	9·97	232	1,654	14·36	352	904
18 septembre	3·40	12·66	304	1,358	10·52	247	244	12·58	302	953	11·47	272	659	14·68	367	1,035	16·31	409	1,291
3 octobre	·57	11·22	265	1,288	9·05	209	309	10·61	249	975	9·24	213	1,986	12·67	304	1,909	13·06	315	1,503
18 "	·09	9·34	222	125	6·71	151	370	8·01	183	53	6·69	150	1,405	9·44	219	215	11·34	268	1,697

*Du 1er avril au 15 mai.

Chute de pluie pendant la saison.—Le mois d'avril fut remarquable par la faible chute de pluie (1.24 pouce), pas la moitié de la quantité qui était tombée en avril les deux années précédentes. La chute de pluie en mai et juin fut assez abondante et bien distribuée, les totaux respectifs étant 3.02 pouces et 3.30 pouces; plusieurs des averses furent si légères que l'eau s'évapora avant d'avoir pénétré dans le sol. En septembre, il y a eu une assez bonne quantité de pluie, 3.38 pouces, tandis qu'octobre a été relativement sec, avec 1.29 pouce seulement de pluie.

Parcelle 1.—L'avoine qui avait bien poussé, quoique le grain ne se fût pas bien empli, a été moisonnée le 3 septembre. Les résultats démontrent que la proportion d'humidité dans cette parcelle a diminué considérablement et continûment depuis la fin de juin jusqu'au 1er septembre et encore légèrement pendant le mois d'octobre. Depuis le milieu de juillet à la fin d'août le sol a été excessivement sec (contenant environ 5 pour cent d'humidité). L'avoine a beaucoup souffert de la sécheresse pendant cette période, et il ne peut y avoir de doute que la quantité d'eau utilisable par les arbres du verger était loin d'être suffisante pour leurs besoins. Les résultats de cette expérience nous donnent une preuve additionnelle très évidente de l'épuisement considérable de l'humidité du sol par une culture de céréales.

Parcelle 2.—Cette parcelle était en trèfle et en mil qui avaient été semés (avec de de l'avoine) au printemps de 1904. Ces plantes fourragères, ayant fait une forte pousse, ont été fauchées le 20 juillet et ont donné environ 2½ tonnes de foin par acre. Les chiffres de la teneur en eau du sol sont très rapprochés de ceux de la parcelle 1 et donnent une idée de la quantité considérable d'humidité enlevée au sol par la pousse du trèfle. Pendant les deux premières semaines de juillet, l'humidité à été réduite de 19.06 pour cent à 8.08 pour cent, et cette quantité a continué à diminuer jusqu'à la fin d'août, date à laquelle le sol ne contenait plus que 4·17 pour cent d'eau.

Parcelle 3.—Comme la parcelle 2, celle-ci portait une culture de trèfle et de mil; mais les plantes ont été fauchées de temps en temps et laissées sur le sol pour servir de paillis. Le premier fauchage a été fait le 16 juin, où les plantes avaient environ 12 pouces de hauteur; le second fauchage le 8 juillet, où les plantes avaient à peu près la même hauteur. Il n'a pas été possible de faucher de nouveau; car par suite de la sécheresse pendant juillet et août le trèfle n'a plus guère poussé. M. Blair fait rapport que les paillis se desséchaient rapidement et devenaient inutiles pour conserver l'humidité. Les résultats analytiques ressemblent beaucoup à ceux de la parcelle n° 2 et conséquemment confirment les conclusious relativement à la forte quantité d'humidité enlevée au sol. Il n'est pas besoin de commentaires particuliers si ce n'est de dire que le paillis paraît avoir été effectif pour empêcher jusqu'à un certain point la déperdition d'humidité pendant les deux premières semaines de juillet, ce qui est une chose importantes. Après la mi-juillet le paillis a évidemment eu bien peu d'effet utile quant à ce qu'il s'agit de l'humidité du sol.

Parcelle 4.—Le sol de cette parcelle a été biné jusqu'au 15 juin puis ensemencé de trèfle incarnat. L'effet de ces binages est très apparent; il a retardé d'au moins deux semaines le dessèchement si évident dans les parcelles susmentionnées. Le 2 août ce sol contenait beaucoup plus d'humidité que celui des parcelles 2 et 3 et presque deux fois plus que celui de la parcelle 1.

Parcelle 5 et parcelle 6.—Ces deux parcelles ont été binées jusqu'au 20 juillet date à laquelle la première a été ensemencée de trèfle incarnat. La parcelle 5 a conservé pendant toute la période de sécheresse à peu près sa teneur initiale d'humidité; la première diminution—et celle-ci très faible—a été révélée par le dosage du 30 août. Après le milieu de septembre nous remarquons une autre diminution, mais pas très considérable, résultant de la pousse du trèfle. La parcelle 6, quoique présentant quelques variations a en somme conservé la même teneur en humidité pendant toute la période de végétation.*

* Dans cette investigation le programme des détails a été dressé par M. W. S. Blair, horticulteur de la ferme expérimentale de Nappan, N.-E., et par moi. M. Blair s'est chargé de tout le travail en rapport avec les parcelles et a aussi recueilli les échantillons de sol tous les quinze jours. Dans son rapport on trouvera des notes complètes prises pendant la saison sur le traitement des sols.

L'utilité des binages ressort bien de cette série d'expériences. La grande sécheresse de juillet et d'août a fait voir d'une manière spéciale l'importance d'un paillis de terre sèche pour conserver l'humidité si nécessaire à la pousse et à la vigueur des arbres fruitiers ; mais les résultats peuvent bien servir de guide pour le traitement des sols de vergers dans tous les districts où il y a danger d'insuffisance de pluie.

AMENDEMENTS NATURELS.

VASE DE "MARAIS".

Cet échantillon a été pris à la Pointe de Flannery près de Bathurst, (N.-B.), et nous a été expédié par M. T. M. Burns, M.P.P., par l'entremise de M. Thos. Peters, sous-ministre de l'agriculture, Frédéricton (N.-B.).

L'échantillon tel que reçu était de couleur gris pâle et ressemblant beaucoup à de l'argile. Il ne contenait presque pas de pierres, de bois, ni d'autres matières étrangères. Séchée à l'air, cette terre s'est prise en mottes ou masses comparativement faciles à écraser et à pulvériser.

Analyse de vase (séchée à l'air).

	Pour cent.
Humidité	3·83
Matière organique et volatile	15·77
Argile et sable	66·69
Oxyde de fer et alumine	8·33
Chaux	·65
Magnésie	1·57
Potasse	·65
Acide phosphorique	·15
Substances non-déterminées, sel compris	2·36
	100·00
Azote dans matière organique	·585

Il sera facile de voir d'après les chiffres ci-dessus que, quoique cette vase ne soit pas dépourvue de nourriture des plantes, elle ne peut en aucune manière être comparée aux fumiers de ferme ou aux engrais industriels. Si toutefois la condition physique du sol ne se trouve pas altérée par son emploi, je crois que cette vase ferait un excellent amendement.

Son principal élément fertilisant est l'azote dont elle contient a peu près autant que nos bons sols, et par conséquent il est possible qu'une quantité assez considérable épandue sur un sol pauvre en matière organique serait très avantageuse.

Je conseillerais de l'essayer d'abord sur une petite superficie et de noter l'effet sur la condition physique du sol et sur le rendement. Son utilité dépendra sans doute beaucoup du caractère du sol, qu'il faudra considérer avec soin, ainsi que le nombre de charretées à épandre à l'acre.

Enfin, je puis dire que sa composition ne justifie pas, à mon avis, une grande dépense, et c'est là une autre raison pour laquelle il faut se rendre compte de son effet sur une petite superficie avant de l'employer en grande quantité.

HERBES MARINES À MOITIÉ DÉCOMPOSÉES.

Cette substance nous a été expédiée par M. Donaldson, de Port-William (N.-E.), qui nous fournit les renseignements suivants sur sa provenance :

"Ces herbes marines viennent de Westport, dans l'île Briar, à l'extrême ouest de la Nouvelle-Ecosse, où il y en a en quantité tout le long du rivage de l'île. On l'y emploie comme engrais, surtout pour les céréales et les fourrages, je crois. On en a envoyé plusieurs barils dans notre comté le printemps dernier, et les pépiniéristes dans nos environs seraient aises d'en connaître la valeur."

A sa réception c'était une masse pâteuse apparemment considérablement décomposée.

Analyse d'herbes marines à moitié décomposées.

	Pour cent.
Eau	61·03
Matière organique	28·92
Cendre ou matière minérale	10·05
	100·00
Azote	1·20
Acide phosphorique	·19
Potasse	·90

Il y a quelques années nous avons analysé un échantillon d'herbe marine (*Fucus furcatus*) à l'état frais, dont nous pouvons présenter ici les résultats pour comparaison.

Analyse d'herbe marine à l'état frais.

	Pour cent.
Eau	63·49
Matière organique	27·93
Cendre ou matière minérale	8·59
	100·00
Azote	·468
Acide phosphorique	·108
Potasse	2·025

La décomposition a eu pour résultat général, comme on peut le voir, l'augmentation de la teneur en azote et la diminution de la proportion de potasse, de sorte que, tandis que l'herbe marine à l'état frais est essentiellement un engrais potassique, l'herbe marine à moitié décomposée est plus particulièrement un engrais azoté.

La valeur des herbes marines comme engrais est sans doute augmentée par la facilité avec laquelle elles se décomposent dans le sol, mettant rapidement en liberté les éléments constituants sous des formes utilisables par les plantes.

GYPSE OU PLATRE À AMENDEMENT.

L'emploi et la valeur en agriculture du gypse ou plâtre à amendement ont été traités dans des publications précédentes (voir pages 163-4 Rap. Ann. des Fermes expérimentales, 1900). Il sera donc suffisant de donner ici les résultats de l'analyse d'un certain nombre d'échantillons examinés cette année. Les lettres reçues nous portent à croire que l'emploi du gypse finement moulu dans les étables et les écuries se répand, et nous sommes d'avis que c'est, à tous les points de vue, la méthode d'emploi la plus avantageuse.

ANALYSES DE GYPSE.

—	N° 1.	N° 2.	N° 3.	N° 4.	N° 5.
Sulfate de chaux	94·53	91·58	73·15	68·98	74·25
Matière minérale insoluble	·78	2·00	7·45	15·75	11·95
Carbonate de chaux, etc. (non déterminé)	4·69	6·42	19·40	15·27	13·80
	100·00	100·00	100·00	100·00	100·00

N°s 1 et 2 étiquetés "blanc" et "gris" respectivement et expédiés par le général Laurie, Oakfield (N.-E.). Extraits des carrières de Dutch Settlement, comté de Halifax (N.-E.).

Ces échantillons sont tous deux excellents, mais le "blanc" (n° 1) est tant soit peu meilleur que le "gris". Le n° 1 est supérieur aussi à cause de sa plus grande finesse.

N° 3. De couleur blanche ou grise, fabriqué par l'Alabastine Company, Paris (Ont.) ; envoyé pour analyse par K. McDonald, Ottawa (Ont.).

N° 4. De couleur brune ou chocolat fourni par M. Manly H. Craig, Perth (N.-B.), envoyé pour analyse par K. McDonald, Ottawa (Ont.).

L'échantillon n° 3 est certainement supérieur à l'échantillon n° 4, quoique ni l'un ni l'autre ne soient aussi bons que les deux précédents.

N° 5. Venant de "Plaster Rock", Rivière Tobique (N.-B.) ; fourni par M. H. Craig, Perth (N.-B.). Il est décidément de meilleure qualité que le n° 4, quoique apparemment extrait de la même carrière.

VALEUR FERTILISANTE DES DÉCHETS DE COTON.

Ces rebuts provenaient des usines de coton des chutes de Montmorency (P.Q.). Tels que reçus ils formaient une masse pâteuse noire, neutre au papier de tournesol. Exposée à l'air cette masse se dessèche rapidement et se réduit ensuite facilement en poudre quand on l'écrase et la moud.

Analyse de déchets (tels que reçus).

	Pour cent.
Eau	58·66
Matière organique	15·41
Matière minérale (y compris sable, etc., 20·94)	25·93
	100·00
Azote	·72
Acide phosphorique	·27
Potasse	·95

Nous doutons que ces déchets puissent être économiquement transformés en engrais. Il faudrait les débarrasser de la plus grande partie de l'eau, ce qui est plus ou moins dispendieux lorsqu'on entreprend de le faire sur une grande échelle. Ensuite, ceci étant fait, la proportion de nourriture des plantes ne serait pas aussi grande que ce que contiennent la plupart des engrais du commerce. Et, en troisième lieu, la condition ou la combinaison dans laquelle se trouve la nourriture des plantes dans ces "déchets" n'est pas la meilleure au point de vue agricole : en d'autres mots, sans traitement préalable ces déchets ne fourniraient pas aux plantes une nourriture facilement utilisable.

Si toutefois il est possible de se les procurer à peu de frais, le cultivateur pourrait convertir ces déchets en un engrais utile en les mettant en compost avec de la chaux ou de la cendre de bois.

CENDRE DE CHEMINÉES DE HAUTS FOURNEAUX.

Cette cendre provient des cheminées ou chambres à poussière des hauts-fourneaux des mines de fer de Londonderry (N.-E.). L'échantillon a été expédié par M. G. R. Fleming, Folly Mountain (N.-E.), qui pensait que cette cendre pouvait avoir quelque valeur fertilisante.

Analyse de cendre de cheminées de hauts-fourneaux.

	Pour cent.
Chaux	12·16
Oxyde de fer	31·79
Acide phosphorique	·26
Potasse	·17
Azote	·23

Vu la nature de cette substance, la teneur en azote est très remarquable. Il est probable que l'azote s'y trouve sous forme de sels ammoniacaux.

Les taux de l'acide phosphorique et de la potasse sont très faibles, et, bien qu'il s'y trouve une quantité notable de chaux, nous ne pouvons rien dire de définitif au point de vue de son utilisabilité. Mon opinion, par conséquent, est que la valeur fertilisante de cette cendre est négligeable. Toutefois, employée sur une terre forte argileuse, elle pourrait avoir un bon effet en améliorant la texture.

FOURRAGES ET ALIMENTS POUR ANIMAUX DE FERME.

Quoique nous n'ayons jamais entrepris un examen systématique et étendu des aliments pour animaux de ferme qui se vendent en Canada, nous en avons chaque année analysé un certain nombre sur lesquels on nous demandait des renseignements et des conseils. L'usage d'aliments concentrés afin d'équilibrer la ration, en suppléant ce qui manque de protéine et de matière grasse dans nos fourrages récoltés augmente de plus en plus. Il y a quelques années seulement les aliments usités par les cultivateurs et les producteurs de lait étaient en nombre très limité et étaient comparativement simples—son, recoupe, provende et maïs moulu ; ceux-ci avec le tourteau de lin et une ou deux farines composaient à peu près toute la liste de ceux qu'on trouvait dans le commerce. Mais il en est bien autrement maintenant. Les sous-produits des fabriques d'amidon, de riz, d'aliments pour déjeuners, etc., etc., se vendent maintenant sans peine. Ces divers sous-produits diffèrent beaucoup quant à leur composition et par suite quant à leur valeur nutritive, et le cultivateur ne peut pas les employer avec intelligence et profit sans en connaître la composition, surtout leur teneur en protéine et en matière grasse. La protéine et la matière grasse sont les deux constituants alimentaires les plus importants et les plus dispendieux d'un aliment. Dans ces aliments "concentrés" il y a, il est vrai, d'autres constituants ayant une valeur nutritive ; mais, en déterminant la valeur de ces aliments pour les animaux, c'est la proportion de protéine et de matière grasse qu'il faut surtout considérer ; car c'est en somme seulement pour ces constituants qu'on les achète, ainsi que nous l'avons mentionné plus haut.

Depuis plusieurs années je soutiens l'opinion que les aliments à bétail qui sont dans le commerce canadien devraient être soumis chaque année à l'inspection et à l'analyse ; en d'autres mots, que tout comme il y a une inspection officielle des engrais (aliments pour les plantes) il devrait y avoir égale protection pour le cultivateur par une inspection officielle des aliments à bétail ; car dans bon nombre de cas il est tout à fait impossible d'arriver sans analyse à une appréciation exacte de ces sous-produits. Cette idée a aussi été préconisée par les autorités du Collège d'agriculture de l'Ontario et par l'Union expérimentale—société coopérative de travailleurs affiliée à cette institution.

C'est donc avec beaucoup de plaisir que je puis annoncer que, comme résultat de nos suggestions, le Département du Revenu de l'Intérieur, branche du service public qui fait chaque année l'analyse des engrais industriels, a pris l'initiative. Les officiers de ce département font maintenant une collection de ces aliments dans diverses parties du Canada et les analyseront ensuite. Je suis de plus autorisé à dire que les résutats de ces analyses seront publiés de bonne heure l'année prochaine sous forme de bulletin et serviront ainsi de guide aux acheteurs.

Pendant l'année passée un certain nombre de ces aliments nous ont été soumis.

Autant que nous en avons eu le temps, nous les avons analysés. Les résultats sont présentés au tableau suivant, mais, comme dans nos rapports précédents nous avons discuté l'origine et le caractère de la plupart d'entre eux, il sera seulement nécessaire d'ajouter ici quelques courtes remarques sur leurs valeurs comparatives telles que déduites des résultats analytiques. Ce sont des aliments " mêlés " de divers caractères, produits de fabriques d'amidon (farine de gluten, aliment au gluten et son de maïs), tourteaux de farines de lin, farines de graines de coton et quelques autres aliments divers. Une grande partie du profit dans la production du lait et dans l'alimentation des animaux dépend du maintien intelligent de l'équilibre dans la ration, et nous sommes persuadés que l'on trouvera d'une grande utilité de consulter les résultats présentés ici.

ANALYSE D'ALIMENTS, 1905.

Numéro.	Nom de l'aliment.	Détails.	Humidité.	Protéine.	Matière grasse ou huile.	Carbo-hydrates.	Fibre.	Cendre.
1	"Cattle Feed" n° 1	Inspecteur du bétail exporté, Montréal.	11·22	9·06	4·29	67·47	5·73	2·23
2	" n° 2	"	9·38	8 06	4·06	69·11	7·19	2·20
3	" n° 3	"	12·82	8·94	3·71	67·24	5·06	2·23
4	" n° 4	"	10·90	10·00	4·57	66·00	6·18	2·35
5	Victor Corn and Oat Feed	American Cereal Co., Peterboro'	8·29	7·75	3·29	66·55	12·11	3·01
6	Banner Cattle Food	" "	8·38	7·75	4·46	68·55	8·56	2·30
7	Ground Oat Hulls	" "	5·23	2·81	1·52	53·40	32·48	4·56
8	"Mixed Feed"	Coté par J. N. Tilton, Saint-Jean (N.-B.), à $30 par tonne	....	9·63	3·59	.....	......	....
9	"Oat Feed"	Ogilvy Milling Co.,	10·74	7·75	2·25	60·75	14·86	3·65
10	Gluten Meal	Edwardsburg Starch Co., Cardinal.	9·71	32·31	2·44	54·27	·74	·53
11	Gluten Feed	" "	8·31	25·38	2·17	58·31	5·30	·53
12	Tourteau de maïs	" "	7·89	22·25	15·69	43·51	8·90	1·78
13	Son de maïs	" "	8·15	9·12	3·23	67 05	12·05	·40
14	Gluten Meal	" "	8·72	36·69	3·36	.....	.....	....
15	Gluten Feed	" "	6·62	22·99	3·50	.....	.....	....
16	Son de maïs	" "	8·72	10·43	3·22	...	......	....
17	Gluten Feed	" "	.....	22·75	2·03	.....	......	....
18	"Gluten Meal?"	Brantford Starch Co., Brantford	8·19	12·44	7·92	64 29	6·51	·65
19	Gluten Feed	Imperial Starch Co	7·37	21·06	6·29	58·27	6·42	·68
20	Tourteau de lin	Dom. Linseed Oil Co.,	......	29·56	10·84	......	......	....
21	" "	Can. Linseed Oil Mills	.....	32·12	6·41	.....	......	....
22	Farine de tourteau	Dom. Linseed Oil Co.,	......	27·06	13·75	......	......	....
23	" "	Can. Linseed Oil Mills,	......	31·62	9·98	......	......	....
24	Farine de graine de coton	"Prime Bright," courtier, C. A. Smith, Saint-Jean.	......	37·94	......	....	......	....
25	" "	"Second Bright," courtier, C. A. Smith, Saint-Jean.	......	19·94	......	....	......	....
26	" "	No. 1, courtier, Frank Oliver, Toronto	......	39·88	8·97	....	......	....
27	" "	No. 2, Am. Cotton Oil Co	......	41·25	7·80	......	......	....
28	Drèche de distillerie	G. & W., Toronto	4 05	29·06	6·32	48·54	10·76	1·27
29	Blé Goose	A. W. Milne, Markham	11·25	12·50	1·90	70·78	1·81	1·76
30	Blé d'automne	" "	12·47	8·44	1·84	73·46	2·00	1·79
31	Biscuits soda	Fabrique à London, Ont.	5·35	9·31	13·68	69·12	·08	1·97
32	Farine de riz	Fabrique de riz, C. A.	9·06	12·25	15·73	50·01	5·83	7·12

ALIMENTS MÊLÉS.

Nos 1, 2, 3 et 4.—Ces échantillons de "Cattle Feed" (Aliment à bétail) nous ont été expédiés par l'inspecteur des animaux exportés, Montréal (Ministère de la Marine et des Pêcheries) avec prière d'en faire l'analyse et de faire rapport sur leur valeur relative. Ces aliments étaient destinés à l'alimentation du bétail en route pour l'Angleterre. Nous avons trouvé qu'ils consistaient essentiellement en maïs et en avoine écrasés. Il y a une ressemblance générale entre ces échantillons, et la différence en valeur nutritive n'est pas grande; cependant un examen soigneux des résultats nous permet de classer ces aliments par ordre de mérite comme suit: Premièrement le n° 4 à cause de sa plus forte teneur en protéine et en matière grasse; deuxièmement, le n° 1 et le n° 3 qui sont à très peu près d'égale valeur, avec une teneur en protéine de 1 pour cent inférieure à celle du n° 4; troisièmement, le n° 2 qui contient 2 pour cent de moins de protéine que le n° 4 et 1 pour cent de moins que les nos 1 et 3 et contient la proportion de fibre la plus forte de toute la série.

Nos 5, 6 et 7.—Produits de l'American Cereal Company, Peterboro (Ont.). Pour ce qui est du constituant le plus important, la protéine, le Victor Corn and Oat Feed (Aliment de maïs et d'avoine Victor) et le Banner Cattle Food (Aliment à bétail Banner) sont identiques. Ce dernier toutefois est un peu plus riche en matière grasse et plus pauvre en fibre; conséquemment, c'est un meilleur aliment, quoique la différence en

valeur nutritive entre les deux ne soit pas grande. Bien que ce soient des aliments sains, leur teneur relativement basse en protéine les exclut de la liste des aliments "concentrés" de qualité supérieure.

N° 7.—Ground Oat Hulls (Enveloppes d'avoine moulues).—L'analyse fait très bien voir qu'en somme ces "enveloppes d'avoine," n'ont aucune valeur réelle au point de vue alimentaire. Il est difficile de comprendre comment une telle substance peut trouver acheteur; je suis néanmoins informé que de grandes quantités de ces enveloppes moulues et d'autres déchets de moulins à farine se vendent sans peine à des prix assez élevés aux cultivateurs et aux producteurs de lait dans diverses parties du pays. Naturellement ces aliments varient en qualité ; mais en général on trouvera qu'ils contiennent peu de protéine et beaucoup de fibre. Par conséquent, ils se placent tout à fait au bas de la liste des aliments de commerce et il faut avoir beaucoup de jugement et de connaissance des prix et des valeurs alimentaires pour pouvoir les employer avec profit. Les "aliments mêlés," dont il se vend maintenant un si grand nombre, fournissent au meunier l'occasion de disposer des enveloppes, des balayures et des autres subtances presque sans nulle valeur à des prix bien au-dessus de leur valeur alimentaire.

N° 8—"Mixed Feed" (Aliment mêlé), expédié par F. W. Davidson, Sussex (N.-B.), et coté par E. N. Filton, courtier, St-Jean, à $30.00 la tonne. Cet aliment se compose pour la plus grande partie de maïs concassé, de son et de sous-produits d'avoine, y compris une grande proportion d'enveloppes d'avoine. Ce n'est pas un aliment de qualité supérieure, et il ne vaut certainement pas le prix coté.

N° 9.—"Oat Feed" (Aliment d'avoine), expédié par G. S. Kinnear, Sussex (N.-B.), et fabriqué nous informe-t-on par l'Ogilvy Milling Company. On affirme que cet aliment se compose d'avoine moulue et de farine à bétail en proportions égales. L'examen physique a montré qu'elle se compose approximativement de 72 pour cent de farine fine et de 28 pour cent d'enveloppes d'avoine. L'analyse n'indique pas qu'elle soit de grande valeur.

SOUS-PRODUITS DU MAÏS—FARINE DE GLUTEN, &C.

Nos 10, 11, 12 et 13.—Ce sont les sous-produits de la fabrique Edwardsburg Starch Company, Cardinal (Ont.). Les échantillons ont été envoyés en janvier par les fabricants comme représentant leur diverses marques d'aliments à bétail. On se rend facilement compte de leurs valeurs alimentaires relatives par la considération des taux de la protéine et de la matière grasse. Le Gluten Feed (aliment de gluten) est un produit mêlé, composé de Gluten Meal (farine de gluten) et de son de maïs.

Nos 14, 15 et 16.—Ce sont aussi des échantillons de Gluten Feed (aliment de gluten) et de son de maïs expédiés par l'Edwardsburg Starch Company en novembre 1905.

N° 17.—C'est un échantillon de Gluten Feed (aliment de gluten) expédié par P. G. Mills, Sussex (N.-B.), et que l'on dit avoir été fabriqué par l'Edwardsburg Starch Company.

N° 18.—"Gluten Meal" (farine de gluten) expédié par P. G. Mills, Sussex (N.-B.), et que l'on dit venir de la Brantford Starch Company. Ce n'est pas une "farine de gluten" ; de fait, cette substance ne contient guère plus que moitié du taux de protéine contenu dans la plupart des aliments de gluten.

N° 19.—Gluten Feed (aliment de gluten) fourni par Dwyer et Cie, Ottawa, comme étant fabriqué par l'Imperial Starch Company, Prescott (Ont.). Quoique contenant un peu plus de matière grasse que l'aliment de gluten d'Edwardsburg, il n'est pas tout à fait aussi riche en protéine.

TOURTEAUX ET FARINE DE TOURTEAU.

Nos 20, 21, 22 et 23.—Ce sont des tourteaux et des fauves de tourteaux de lin venant de la Dominion Linseed Oil Company et du Canada Linseed Oil Mills, ainsi qu'indiqué dans le tableau. Ils sont tous non falsifiés et de bonne qualité, quoique différant quelque peu en composition. Les données pour la protéine et la matière grasse permettront au nourrisseur de juger de leur valeur relative et lui seront d'un grand secours dans la considération des prix.

FARINE DE GRAINE DE COTON.

Nos 24, 25, 26 et 27.—Ces échantillons sont des farines de graine de coton. Les nos 24 et 25 ont été expédiés par F. W. Davidson, Sussex (N.-B.), qui nous dit qu'elles se vendent $30.00 et $27.25 la tonne respectivement.

L'analyse montre qu'il existe une différence bien plus grande en valeur nutritive que celle représentée par $2.75 par tonne. Les nos 26 et 27, également expédiés par F. W. Davidson, sont de bien meilleure qualité. Ils sont cotés $32.25 et $32.50 la tonne respectivement.

DRÈCHE DE DISTILLERIE.

N° 26 "Drèche de distillerie."—Sous-produit de la distillerie de Gooderham et Worts, Toronto. C'est un aliment de grande valeur, riche en protéine et en matière grasse. Il prend place sous ce rapport avec le tourteau de lin, la farine de gluten et les autres aliments concentrés.

BLÉ GOOSE ET BLÉ D'AUTOMNE.

Nos 29 et 30—Blé Goose et blé d'automne.—Ces blés nous ont été envoyés par A. Ward Milne, qui désirait obtenir des renseignements concernant leur valeur alimentaire relative pour les bestiaux. La forte teneur en protéine du blé Goose fait que c'est celui qui a le plus de valeur à cet égard.

BISCUITS SODA.

N° 31—Biscuits soda brisés.—On peut souvent s'en procurer aux fabriques de biscuits à des prix qui permettent d'en faire usage pour l'alimentation des porcs, etc. L'analyse révèle une forte teneur en matière grasse et une très bonne proportion de protéine. Au prix mentionné, $20 la tonne, ils ne sont pas trop chers.

FARINE DE RIZ.

N° 32.—Farine de riz envoyée par Chas. B. Jones, Colquitz (C.A.), et que l'on dit venir des British Columbia Rice Mills. Prix coté, $16 par tonne. C'est un aliment excellent, riche surtout en matière grasse et contenant le même taux de protéine que le blé dur.

ALIMENTS TONIQUES ET ALIMENTS À BÉTAIL (STOCK FOODS).

Nous recevons constamment des demandes de renseignements relativement à la valeur alimentaire de ces préparations dont il y a maintenant un grand nombre dans le commerce. La valeur qu'on attribue à ces préparations—il n'est que juste de le dire—ne repose pas simplement sur les taux de protéine et de matière grasse qu'elles contiennent. On prétend qu'outre leur valeur alimentaire directe ces substances agissent comme apéritifs, toniques, et facilitent la digestion et l'assimilation du reste de la ration; que de fait elles sont à la fois nourriture et médecine. C'est pour cette raison que les résultats analytiques des substances de ce genre que nous avons examinées cette année ne figurent pas au même tableau que ceux des autres produits alimentaires déjà étudiés.

Nous pouvons ajouter quelques notes sur leur examen chimique et microscopique, quoique nous ne prétendions pas avoir reconnu toutes les herbes, racines et drogues présentes.

ANALYSE D'ALIMENTS TONIQUES.

——	Herbageum.	International Stock Food.	Anglo-Saxon Stock Food.	Sucre et lin.
	p. c.	p. c.	p. c.	p. c.
Humidité	6·70	8·83	9·11	9·82
Proteine	22·94	13·06	17·66	24·69
Matière grasse	6·98	4·29	3·57	9·90
Carbohydrates	40·61	45·15	40·48	43·86
Fibre	7·86	11·97	10·80	6·56
Cendre	14·91	16·70	12·83	5·17
Soufre (à l'état libre)	....	....	5·55	

Herbageum.—Cette substance se compose essentiellement de farine de lin et de son de blé ou de déchets de blé. Il s'y trouve aussi du fenugrec, du sucre, du charbon et du sel.

International Stock Food.—Le principal ingrédient en est un aliment de blé. Nous y avons reconnu en outre la présence de sel, de charbon, de fenugrec, ainsi que d'une drogue amère, probablement de la gentiane.

Anglo-Saxon Stock Food.—En grande partie de la farine de lin. Renferme aussi du charbon, du sel, du soufre, du fenugrec et probablement de la gentiane.

Sugar and Flax (Sucre et lin).—Le principal ingrédient est de la farine de lin. Nous y avons aussi reconnu du fenugrec, du charbon et du sel, mais point de sucre.

La conclusion à laquelle nous sommes arrivé au sujet de ces préparations, c'est que tous les ingrédients sont de faible valeur et que les prix demandés sont tout à fait exorbitants, qu'on les considère comme nourriture, comme médecine ou comme nourriture et médecine à la fois. Ainsi le prix de l'herbageum est de $12 par 100 livres, et comme aliment sa valeur n'est pas égale à celle de la farine de tourteau de lin. Nous ne nions pas que ces aliments toniques ne puissent quelquefois avoir leur utilité; mais nous ne croyons pas que leur emploi continuel ou général soit nécessaire ni économique. Il a été démontré par des expériences soigneuses que les animaux en bonne santé ne retiraient aucun avantage de l'addition de ces "toniques" à leur nourriture; et il semble au moins raisonnable qu'il serait beaucoup moins dispendieux et plus rationnel de traiter les animaux malades suivant ce qui convient à leur maladie.

VALEUR RELATIVE DES PLANTES-RACINES.

Poursuivant l'examen des plantes-racines afin d'étudier leur valeur alimentaire relative et l'effet des conditions météorologiques sur leur composition, nous avons analysé cette année 17 variétés de betteraves fourragères, 20 variétés de navets et 11 variétés de carottes, toutes récoltées à la ferme expérimentale centrale.

Betteraves fourragères.—Les taux de la matière sèche et du sucre sont en somme considérablement inférieurs à ceux que nous avons l'habitude d'obtenir ici. Ceci provient, croyons-nous, du caractère quelque peu anormal de la saison, laquelle a été caractérisée par une forte chute de pluie et de fortes chaleurs. Dans ces conditions les racines n'ont pas mûri parfaitement et l'emmagasinage du sucre pendant septembre et octobre a été jusqu'à un certain point arrêté. Il est généralement reconnu que les meilleures conditions pour la production du sucre dans les racines se trouvent réalisées lorsque les trois premiers mois de l'été la chute de pluie est abondante mais non excessive, par une température relativement basse, et que la période de maturation (septembre et octobre) est modérément sèche, chaude mais pas trop chaude. Les moyennes des dix variétés analysées en 1904 ont été : matière sèche 11·69 pour cent, sucre dans le jus 6·62 pour cent. Cette année chez 20 variétés nous avons obtenu : matière sèche 10·04 pour cent, sucre dans le jus 4·61 pour cent.

ANALYSE DE BETTERAVES FOURRAGÈRES, F.E.C., OTTAWA, ONT., 1905.

Variété de betterave fourragère.	Eau.	Matière sèche.	Sucre dans le jus.	Poids moyen d'une racine.	
	p. c.	p. c.	p. c.	lb.	on.
Selected Mammoth Long Red	87·18	12·82	6·95	3	9
Yellow Intermediate	87·85	12·15	6·36	3	4
Gate Post	87·93	12·07	6·83	2	13
Leviathan Long Red	88·45	11·55	5·88	4	3
Half Long Sugar White	88·94	11·06	4·65	4	0
Giant Sugar	88·95	11·05	5·15	4	5
Half Long Sugar Rosy	89·63	10·37	5·07	2	15
Triumph Yellow Globe	89·87	10·13	4·86	4	10
Prize Mammoth Long Red	90·06	9·94	5·56	3	14
Giant Yellow Intermediate	90·09	9·91	3·88	4	2
Ideal	90·20	9·80	5·07	3	4
Mammoth Long Red	90·82	9·18	3·44	2	3
Giant Yellow Globe	91·36	8·64	3·55	3	12
Selected Yellow Globe	91·47	8·53	4·67	3	7
Mammoth Yellow Intermediate	91·83	8·17	3·45	4	3
Lion Yellow Intermediate	92·19	7.81	1·93	3	9
Prize Winner Yellow Globe	92·48	7·52	2·14	3	14
Moyenne de 17 variétés	89·96	10·04	4·67	3	9

Dans ce tableau nous avons arrangé les variétés dans l'ordre décroissant de leur teneur en matière sèche et en sucre. On remarquera l'écart considérable qu'existe entre la première et la dernière de la série. Nous ne pensons pas que la valeur alimentaire d'une plante-racine faisant partie de la ration dépende entièrement de la quantité de matière sèche et de sucre qu'elle contient; mais nous n'hésitons pas à affirmer que de deux racines dont l'une contient 12·82 pour cent de matière sèche et 6·95 pour cent de sucre, et l'autre seulement 7·52 pour cent de matière sèche et 2·14 pour cent de sucre, la première doit nécessairement être de beaucoup le meilleur aliment. Dans nos rapports précédents nous avons souvent attiré l'attention sur cet important sujet, et nous y revenons de nouveau—que les cultivateurs, lorsqu'ils font leur choix de variétés de betteraves fourragères, doivent non seulement considérer le rendement par acre mais aussi la composition des racines. Il n'est pas du tout probable que les variétés conservent deux années de suite le même rang que dans ce cas-ci; mais les chiffres ci-dessus ont une importance additionnelle par le fait que toutes ces betteraves fourragères ont été cultivée sous le même climat et dans mêmes conditions. L'influence du facteur la "race" fait le sujet de nos recherches depuis plusieurs années par l'emploi de deux variétés de betteraves fourragères (voir chapitre suivant); et les résultats montrent clairement que malgré les changements dus à la saison, etc., chaque variété a conservé sa position relative pendant six saisons.

Navets.—La variation dans la compcsition chez les navets n'est pas aussi grande que chez les betteraves fourragères; c'est ce qui explique le peu de différence dans les chiffres de la teneur moyenne en matière sèche de chacune de ces deux sortes de plantes-racines. Quant à la teneur en sucre, le navet est très inférieur aux betteraves fourragères. Cette année le navet, comme toutes les autres plantes-racines cultivées ici, contient un taux de sucre au-dessous de la moyenne.

ANALYSE DE NAVETS, F.E.C., OTTAWA, ONT., 1905.

Variété de navet.	Eau.	Matière sèche.	Sucre dans le jus.	Poids moyen d'une racine.	
	p. c.	p. c.	p. c.	lb.	on.
Mammoth Clyde	88·49	11·51	1·52	2	7
Sutton's Champion	88·54	11·46	1·01	2	11
Hartley's Bronze	88·80	11·20	1·01	1	13
New Century	89·10	10·90	1·01	2	9
Selected Purple Top	89·21	10·79	0·50	2	14
Imperial Swede	89·29	10·71	1·11	2	8
Kangaroo	89·34	10·66	1·02	2	14
East Lothian	89·78	10·22	0·91	3	1
Elephant's Master	90·00	10·00	1·22	3	0
Skirvings	90·09	9·91	1·32	3	9
Bangholm Selected	90·10	9·90	1·42	2	5
Halewood's Bronze Top	90·10	9·90	0·91	2	5
Magnum Bonum	90·17	9·83	1·01	3	8
Perfection Swede	90·19	9·81	1·01	2	11
Drummond Purple Top	90·21	9·79	0·81	3	13
Good Luck	90·64	9·36	1·21	3	9
Carter's Elephant	90·72	9·28	0·81	3	2
Jumbo	91·08	8·92	1·31	3	6
Emperor Swede	91·18	8·82	1·12	3	9
Hall's Westbury	91·19	8·81	1·83	2	3
Moyenne de 20 variétés	89·91	10·09	1·10	2	13

En raison de cette plus grande uniformité de composition, il n'est pas aussi nécessaire de bien choisir les navets que les betteraves fourragères; c'est au rendement par acre et aux qualités de conservation qu'il faut surtout faire attention.

Carottes.—En général les carottes contiennent une quantité légèrement plus forte de matière sèche que les navets et, en fait de teneur en sucre, occupent un rang intermédiaire entre ceux-ci et les betteraves fourragères. Les différences entre les diverses variétés, quoique moins considérables que dans le cas des betteraves fourragères, sont néanmoins plus grandes que celles que nous avons remarquées entre les diverses variétés de navets.

ANALYSE DE CAROTTES, F.E.C., OTTAWA, ONT., 1905.

Variété de carotte.	Eau.	Matière sèche.	Sucre dans le jus.	Poids moyen d'une racine.	
	p. c.	p. c.	p. c.	lb.	on.
White Belgian	87·46	12·54	3·63	1	1
Half Long Chantenay	88·53	11·47	3·64	0	14
Kos Kirches	89·21	10·79	3·44	1	2
Carter's Orange Giant	89·43	10·57	2·02	1	3
Improved Short White	89·65	10·35	2·14	1	7
Ontario Champion	89·82	10·18	2·53	1	1
Mammoth White Intermediate	89·85	10·15	2·95	1	4
Early Gem	90·39	9·61	1·92	0	14
Long Yellow Stump-rooted	90·63	9·37	2·44	1	10
Giant White Vosges	90·96	9·04	1·52	1	3
New White Intermediate	91·35	8·65	1·53	1	4
Moyenne de 11 variétés	89·75	10·25	2·52	1	3

INFLUENCE DES QUALITÉS HÉRÉDITAIRES.

Plusieurs facteurs influent sur la composition des plantes-racines. Les principaux sont : le caractère de la saison en fait de la chute de pluie et de la température, et la richesse du sol. La qualité des plantes-racines toutefois telle qu'indiquée par le taux de la matière sèche et du sucre est en partie héréditaire. Chacune des six années dernières nous avons soumis à l'analyse deux variétés de betteraves fourragères, la Gate Post et la Giant Yellow Globe, cultivées à côté l'une de l'autre dans des sols de même qualité et par conséquent dans des conditions climatologiques identiques, et les résultats ont montré que la "race" chez les betteraves fourragères est un facteur d'une importance considérable.

MATIÈRE SÈCHE ET SUCRE DANS DEUX VARIÉTÉS DE BETTERAVES FOURRAGÈRES.

Récolte de	Gate Post.		Giant Yellow Globe.	
	Matière sèche.	Sucre dans le jus.	Matière sèche.	Sucre dans le jus.
	p. c.	p. c.	p. c.	p. c.
1900	11·14	6·15	8·19	2·64
1901	9·41	4·15	9·10	4·08
1902	13·90	9·39	10·24	5·24
1903	12·93	7·38	10·89	6·17
1904	12·64	7·62	9·24	5·26
1905	12·07	6·83	8·64	3·55
Moyenne de six années, 1900–05	12·01	6·92	9·38	4·49

Quoiqu'il n'y ait pas chez ces deux variétés de betteraves fourragères une grande régularité ou uniformité, ce qui est dû, je pense, en grande partie aux conditions variées des saisons successives, on remarque cependant une différence constante entre les deux dans leur teneur en matière sèche et en sucre. Nous avons déjà dit que la saison dernière à Ottawa n'avait pas été favorable à la production du sucre ; et ceci explique, je crois, le fait que cette année les deux variétés ont donné des rendements peu élevés. Ceci toutefois n'affecte en rien les résultats généraux ni les conclusions tirées du travail des années précédentes, savoir, que la Gate Post est la betterave fourragère la plus riche des deux en matière sèche et en sucre. La différence entre ces deux variétés, autant que nous avons pu nous en assurer par l'analyse chimique, indique que poids pour poids la Gate Post doit valoir d'un tiers à un quart de plus que la Giant Yellow Globe pour l'alimentation des animaux.

BETTERAVES À SUCRE POUR SUCRERIE.

Nous avons analysé les trois principales variétés de betteraves à sucre employées pour la fabrication du sucre, la Vilmorin améliorée, la Klein Wanzleben et la Très Riche française, telles que récoltées aux fermes expérimentales de l'Etat la saison dernière. En consultant les rapports de cette Division, on verra que cette investigation a été poursuivie à peu près depuis l'établissement des fermes, de sorte que nous sommes maintenant en possession d'une quantité de documents attestant la richesse et la pureté des betteraves à sucre cultivées en Canada sous diverses conditions de climat ou de saison.

Betteraves à sucre récoltées aux fermes expérimentales, 1905.

Variété de betterave à sucre.	Localité.	Sucre dans le jus.	Solides dans le jus.	Coefficient de pureté.	Poids moyen d'une racine.	
		p. c.	p. c.	p. c.	lb.	on.
Vilmorin améliorée.	Nappan, N.-E.	15·39	18·77	82·0	0	14
"	Ottawa, Ont.	12·00	15·37	78·1	1	0
"	Brandon, Man.	10·70	14·43	74·2	1	15
"	Indian-Head, Sask.	15·13	17·86	84·7	1	14
"	Agassiz, C.A.	17·14	21·06	81·3	1	2
Klein Wanzleben	Nappan, N.-E.	17·86	20·63	86·5	0	13
"	Ottawa, Ont.	13·34	13·95	95·6	1	14
"	Brandon, Man	10·57	15·03	70·3	2	12
"	Indian-Head, Sask.	16·35	19·28	84·8	1	14
"	Agassiz, C.A.	17·26	19·97	86·5	1	1
Très Riche française.	Nappan, N.-E.	16·31	19·70	82·3	0	13
"	Ottawa, Ont.	12·00	14·40	83·3	1	4
"	Brandon, Man	11·99	15·83	75·7	2	12
"	Indian-Head, Sask.	13·34	17·26	77·2	1	15
"	Agassiz, C.A.	17·56	20·20	86·9	1	3

Les meilleurs résultats ont été obtenus aux fermes expérimentales d'Agassiz (C.A.) et de Nappan (N.-E.), suivis de près par ceux d'Indian-Head. Dans les trois cas les chiffres indiquent que les betteraves sont de bonne qualité pour la sucrerie et que l'on pourrait en extraire le sucre avec profit.

A Ottawa le taux du sucre et le coefficient de pureté sont considérablement au-dessous de ceux que nous avons l'habitude d'obtenir

Je crois que ceci provient, sinon entièrement, du moins en grande partie, des conditions météorologiques anormales de la saison dernière. En premier lieu la chute de pluie (13.45 pouces) pendant juin, juillet et août est un peu supérieure à la moyenne. Vient ensuite pendant septembre et octobre une chute de pluie de 5.31 pouces, quantité qui n'est pas moindre que d'habitude pendant ces mois. Accompagnant cette ample approvisionnement d'humidité, nous trouvons les conditions particulières suivantes : maxima exceptionnellement élevés et minima exceptionnellement bas pendant les mois d'été, mai, juin, juillet, août, septembre et octobre. Ceci signifie naturellement des changements soudains considérables de température, ou, en d'autres termes, généralement parlant, des journées chaudes et des nuits fraîches. Si nous ne perdons pas de vue ces faits et nous rappelons qu'au nombre des conditions météorologiques idéales pour la production du sucre sont une chute de pluie moyenne et bien distribuée pendant mai, juin, juillet et août, suivie d'un temps assez sec pendant septembre et octobre, tandis que les betteraves mûrissent, et de plus qu'une température d'été moyenne, soit 60°F., avec très peu de changements soudains ou considérables pendant la dernière partie de la saison, est particulièrement favorable à l'obtention d'une forte teneur en sucre, l'explication des pauvres résultats obtenus cette année n'est pas difficile à trouver.

C'est à Brandon (Man.) que nous avons obtenu les betteraves les plus pauvres de la série. Ceci peut être dû en partie à ce que le temps a été défavorable à l'accumulation du sucre pendant la maturation des racines; mais la forte grosseur des betteraves, qui pesaient bien plus de deux livres chacune, est certainement défavorable à l'obtention d'une forte teneur en sucre.

CHIMIE DES INSECTICIDES ET DES FONGICIDES.

BOUILLIE BORDELAISE À LA SOUDE OU BOUILLIE BOURGUIGNONNE.

Pendant les mois de juin et juillet de la présente année nous avons reçu des provinces de l'Ontario et de Québec un certain nombre de plaintes : les pommiers, pruniers, cerisiers, pêchers avaient souffert sérieusement par suite de pulvérisations de bouillie bordelaise à la soude ; dans certains cas les arbres avaient même été complètement défeuillés. Ces communications étaient accompagnées de demandes de renseignements relativement à cette bouillie d'introduction récente, dans laquelle la soude à laver remplace la chaux.

La bouillie bordelaise à la soude, qui a été employée avec succès sur les pommes de terre contre la "maladie", peut être préparée d'après l'un ou l'autre des formules suivantes :

	A.	B.
Sulfate de cuivre (vitriol bleu)	6 lb.	4 lb.
Carbonate de soude (soude à laver)	$7\frac{1}{2}$ "	5 "
Eau	40 gall.	40 gall.

Le rapport entre les quantités de vitriol bleu et de soude à laver est le même dans les deux cas ; mais la solution A est naturellement la plus concentrée.

Quoique, autant que je sache, l'emploi de la bouillie bordelaise à la soude n'eût pas été recommandé sur les arbres fruitiers, mais surtout sur les pommes de terre, il ne paraissait exister aucune raison pour qu'elle fût préjudiciable aux arbres de verger. Nous avons trouvé l'explication du dommage, lorsque, en demandant des détails nous avons découvert que dans chaque cas où il y avait eu tort réel on avait ajouté à la bouillie du vert de Paris, de l'arsenie blanc ou quelque autre composé arsenical. Quand on ajoute du vert de Paris à la bouillie bordelaise ordinaire (à la chaux), il ne se dissout pas mais reste en suspension, et l'expérience a fait voir que l'emploi d'une telle bouillie en pulvérisation ne fait de mal ni au feuillage ni aux fruits. Mais, si on ajoute le vert de Paris à la bouillie bourguignonne, il s'en dissout une partie (à cause de l'excès de soude à laver) et il se forme un composé arsenical plus ou moins corrosif qui brûle le feuillage. On sait depuis longtemps que les composés arsenicaux solubles ont cet effet nuisible et que par conséquent on ne peut les employer dans les mélanges insecticides. Nous avons été informés qu'il avait été ajouté à la bouillie bourguignonne du vert de Paris, de l'arsenite de soude ou de l'arsenic blanc, qui tous rendent le mélange extrêmement nuisible.

Certains correspondants assurent avoir impunément employé sur des arbres fruitiers de la bouillie bourguignonne additionnée de vert de Paris ; nous avons cru bon de fournir des preuves expérimentales sur ce point ; c'est pourquoi nous avons fait une série d'expériences dans les vergers de la ferme expérimentale à Ottawa sur des pommiers, des cerisiers et des pruniers. En l'absence de l'horticulteur j'ai entrepris et exécuté moi-même ces expériences.

Les bouillies pour les pulvérisations ont été comme suit :

"A". *Bouillie bordelaise à la soude :* Sulfate de cuivre (vitriol bleu) 4 lb., carbonate de soude (soude à laver) 5 lb., eau 40 gall.

Le vitriole bleu et la soude à laver ont été dissous séparément, chacun dans moitié du volume total d'eau, puis les solutions ont été mêlées. On remarquera que cette bouillie ne contient ni vert de Paris ni arsenic sous aucune forme.

"B". *Bouillie bordelaise à la soude* comme ci-dessus, additionnée de 4 once, de *vert de Paris.*

"C". *Bouillie bordelaise à la soude* comme ci-dessus additionnée de solution d'*arsénite de soude* (obtenu en faisant bouillir 8 onces d'arsenie blanc et 2 livres de soude à laver dans 1 gallon d'eau).

RÉSULTATS ET CONCLUSIONS.

"A". *Bouillie bordelaise à la soude.*—Après deux pulvérisations le feuillage des pommiers, des pruniers et des cerisiers ne présentait aucun signe de dommage.

"B". *Bouillie bordelaise à la soude avec vert de Paris.*—Feuilles des pommiers légèrement brûlées sur les bords. Certaines variétés ont été plus résistantes que d'autres à l'action corrosive de ce mélange; mais les résultats montrent que son emploi sur les pommiers est très dangereux.

Le feuillage des pruniers a été distinctement brûlé, quoique le tort n'ait pas été très sérieux.

Les cerisiers ont eu leur feuillage légèrement brûlé. Il est évident que ce mélange ne peut être employé sans danger sur les cerisiers.

"C". *Bouillie bordelaise à la soude avec arsénite de soude.*—Ce mélange à causé un dommage très considérable sur les pommiers, les pruniers et les cerisiers. Dans chaque cas le feuillage a été brûlé, puis il s'est desséché et est tombé. Le dommage a été tel qu'il a été preuve concluante du caractère excessivement dangereux de ce mélange pour toutes sortes d'arbres fruitiers.

En un mot, nous avons trouvé dans nos expériences que la bouillie bourguignonne pure et simple n'a aucun effet nuisible sur le feuillage. L'addition de vert de Paris ou d'un autre arsénite rend la bouillie corrosive et par conséquent dangereuse pour emploi dans les vergers.

Lorsqu'avec une bouillie fongicide on désire faire usage de vert de Paris comme insecticide en pulvérisations, il ne faut employer que la bouillie bordelaise à la chaux.

NOUVELLES FORMES D'ÉMULSION DE PÉTROLE.*

Le désir de découvrir des substances émulsives autres que la solution de savon à l'huile de baleine ou de savon mou, substances qui non seulement diminueraient le coût des pulvérisations mais en même temps obvieraient à la nécessité de l'emploi de la chaleur, a conduit le professeur Close de la station expérimentale du Delaware à faire des expériences avec la chaux comme agent pour maintenir le pétrole en suspension. Cette émulsion chaux-pétrole, préparée d'après les instructions, est passablement stable et homogène, facile à pulvériser et n'engorge pas le bec de pulvérisation. En quelques mots, les instructions du professeur Close sont comme suit: "On fait une bouillie claire avec une livre de limoïde (préparation américaine faite exprès ou avec la même quantité de bonne chaux-récemment éteinte dans une pinte de pétrole. Afin d'obtenir une émulsion au 10 pour 100 environ, on ajoute ensuite deux gallons d'eau (mesure impériale) et émulsionne le tout en agitant violemment pendant cinq minutes, ce qui se fait le mieux au moyen d'une pompe avec bec de pulvérisation à grosse ouverture." Il ajoute que de plusieurs semaines on ne verra point de pétrole libre; et, bien qu'il puisse se faire une séparation en couches de chaux, on reproduira facilement l'émulsion en agitant simplement et sans qu'il y ait détérioration.

Emulsion à la chaux.—Comme le "Limoïde" a été tout spécialement recommandé et qu'on ne pouvait s'en procurer en Canada, et, comme nous avons reçu de nombreuses demandes de renseignements relativement à la valeur de la chaux pour cet usage, nous avons fait un certain nombre d'expériences dans les laboratoires de la ferme et des résultats obtenus nous avons tiré les conclusions suivantes:

1° La chaux fraîchement éteinte fait une émulsion plus uniforme et plus durable que la chaux délitée à l'air. Cette dernière toutefois fait une émulsion satisfaisante si elle ne s'est pas trop carbonatée par une exposition prolongée à l'air.

2° En faisant usage de chaux éteinte immédiatement avant son emploi, la quantité peut en être considérablement diminuée. On peut faire une émulsion parfaite en éteignant ¼ livre de bonne chaux vive et en émulsionnant avec une pinte de pétrole et deux gallons d'eau. Ceci fait une émulsion environ au 12 pour 100 propre à la destruction des pucerons.

*Cette investigation a été entreprise à la suggestion et avec la coopération de M. W. T. Macoun, horticulteur, à qui je dois des remerciements pour ses avis et son concours très appréciées.

3° En faisant usage de chaux fraîchement éteinte il faut agiter moins de temps pour obtenir une parfaite émulsion. On a trouvé qu'il suffit de pomper vigoureusement et continûment pendant deux ou trois minutes.

4° Il ne paraît pas être de grande importance que la chaux soit sèche ou non lorsqu'on la mélange avec le pétrole. On a fait d'excellentes émulsions avec de la chaux éteinte, très humide ou même réduite en crème épaisse avec de l'eau avant d'être mélangée avec le pétrole.

Emulsion à la farine—L'idée m'est venue que, comme il n'est pas toujours facile de se procurer de la chaux à court délai, il serait utile de savoir si la farine—que l'on peut se procurer partout—ne ferait pas tout aussi bien. Nos expériences ont fait voir que l'on peut parfaitement substituer la farine à la chaux lorsque l'émulsion est pour emploi immédiat. Une livre par pinte de pétrole fait une émulsion parfaite tout comme la chaux ; mais nous avons ensuite trouvé qu'il suffit de 8 onces pour tenir parfaitement une pinte de pétrole en suspension.

La préparation avec de la farine est très simple. On met la quantité voulue de pétrole dans un vase (seau ou baril), de préférence sec, et on ajoute de la farine dans la proportion indiquée, savoir 8 onces par pinte de pétrole ; on brasse parfaitement le tout, puis on ajoute l'eau à raison de 2 gallons pour chaque pinte de pétrole. On agite ensuite violemment, comme il est dit plus haut, pendant cinq minutes environ, et l'émulsion est prête à employer.

Nous avons trouvé en outre qu'en ébouillantant la farine, il en faut beaucoup moins. Nous avons préparé une excellente émulsion dans laquelle au bout d'une semaine il n'y avait aucun signe de séparation du pétrole, en ébouillantant 2 onces de farine et en mélangeant la pâte claire ainsi obtenue avec une pinte de pétrole, puis émulsionnant avec 2 gallons d'eau.

L'émulsion à la farine est crémeuse, s'atomise facilement et n'engorge pas le bec de pulvérisation. On peut facilement corriger toute séparation en couche en agitant le mélange. Nous croyons que c'est un insecticide tout aussi efficace que l'émulsion à la chaux ; entre autres avantages il a celui de ne laisser aucune trace blanche perceptible sur le feuillage et, en outre, dans certains endroits on le trouvera moins coûteux et plus facile à préparer que l'émulsion à la chaux. Nous en conseillons l'emploi lorsqu'il n'est pas possible de se procurer de la chaux et que l'émulsion est pour emploi immédiat, ceci sur des arbres et des arbustes d'ornement, sur le feuillage desquels les taches blanches seraient d'un effet désagréable.

FORMOL—FORMALDEHYDE AU 40 POUR CENT.

La quantité de formol ou formaline employée dans le traitement des grains—principalemsnt le blé et l'avoine—pour la prévention de la carie et du charbon augmente chaque année très rapidement. Au Manitoba et dans le Nord-Ouest en général le formol remplace déjà en grande partie le vitriol bleu ; ceci est sans doute dû en partie à la grande facilité avec laquelle on prépare la solution de formol—une simple dilution étant tout ce qui est nécessaire. Les résultats obtenus par le traitement au formol ont été fort satisfaisants, et il est amplement prouvé que le formol est de la plus grande efficacité pour la destruction de la carie et du charbon. On l'a employé à la dose soit de 3 onces par 10 gallons (2 parties dans 1000) ou de 4½ onces par 10 gallons (3 parties dans 1000). On asperge parfaitement le grain de semence ou bien on le trempe dans la solution pendant 5 minutes. Dans la plupart des cas, sauf peut-être lorsque le grain est considérablement infecté, la plus faible des deux solutions a été tout aussi efficace que la plus forte et l'aspersion tout aussi satisfaisante que l'immersion. Outre notre travail de détermination du titre de plusieurs marques de formol du commerce, nous avons voulu cette année nous assurer si le formol qui est devenu laiteux avec le temps a entièrement ou partiellement perdu son efficacité et si le formol ainsi modifié (polymérisé) a un effet nuisible sur le germe du grain. Ces questions nous avaient été faites le printemps dernier par plusieurs de nos correspondants du Nord-Ouest. Un autre renseignement qui nous était demandé, est celui de l'effet du traitement au formol comparativement au traitement au vitriol bleu sur la vitalité du blé.

ANALYSE DE FORMOLS.

	Pour cent de formaldehyde en poids.
N° 1—De la Fulford Leonard Drug Company, Man., (limpide).	38·0
N° 2—De la pharmacie Halpins, Brandon, Man., (limpide)....	38·9
N° 3—De la pharmacie Clément, Brandon, Man., (laiteux par suite de polymérisation)...............................	38·7
N° 4—De la pharmacie Fleming, Brandon, Man., (laiteux par suite de polymérisation)	38·6
N° 5—De la Division des céréales, F.E.C........................	38·9
N° 6—De la maison The Chemists and Surgeons' Supply Company, Montréal...	37·9
N° 7—Formol Schering, très vieux et considérablement polymérisé..	46·4
N° 8—Formol Schering, très vieux et considérablement polymérisé..	34·4

Ces résultats sont en général plus élevés que ceux obtenus en 1903. Quoiqu'on ne puisse tirer des conclusions absolues de l'analyse de quelques échantillons, les chiffres indiquent qu'il existe une grande uniformité dans le titre des marques de formol du commerce. Les échantillons n° 7 et 8 ont été pris dans la même bouteille, laquelle avait été conservée dans le laboratoire de la ferme pendant plus de cinq ans ; le formol était devenu très pâteux par la polymérisation. Dans la partie la plus claire, nous avons trouvé une teneur de 34. 4 %, et dans la partie la plus épaisse 46. 4 % de formaldehyde.

Une légère polymérisation comme dans le cas des échantillons 3 et 4 ne paraît pas affecter la détermination analytique ; mais la polymérisation excessive l'affecte évidemment.

Jusqu'ici nos analyses n'ont point révélé de falsification volontaire ni de diminution sensible dans le titre.

EFFET DU FORMOL SUR LA VITALITÉ DU BLÉ.

Dans cette expérience nous avons employé deux échantillons de blé Fife rouge, que M. Bedford, régisseur de la ferme expérimentale de Brandon (Man.) a eu la bienveillance de nous procurer. " L'échantillon de 1904, écrit-il, est très carié et de plus il est très rouillé. Plusieurs pensent que le grain rouillé a une faculté germinative tellement faible que le formol ou le vitriol bleu tueraient le germe, et pour cette raison ils ne le traitent pas pour prévenir la carie. Les cultivateurs de l'ouest recevront avec reconnaissance des renseignements à ce sujet." Le blé de 1902 est moins carié et n'est pas rouillé.

Le tableau suivant présente les détails du traitement de ces blés avec les résultats de l'épreuve de la vitalité.

	Pour cent de vitalité.	
	Blé 1902.	Blé 1904.
Non traité..	91	98
Formol, limpide, $4\frac{1}{2}$ onces dans 10 gallons...........	66	86
" polymérisé, $4\frac{1}{2}$ onces dans 10 gallons.........	71	92
" limpide, 9 onces dans 40 gallons...........	69	71
Vitriol bleu, 1 lb. dans $2\frac{1}{2}$ gallons....................		63

(Les blés traités ont été plongés pendant 5 minutes dans la solution, séchés par exposition à l'air, puis soumis aussitôt à l'épreuve de la vitalité.)

Il faut avouer que les résultats ne sont pas tout à fait satisfaisants. il nous faudra répéter les essais avant d'arriver à une conclusion finale et de nous prononcer définitivement sur plusieurs des points discutés. Il y a toutefois une ou deux déductions que je crois pouvoir faire sans risque d'erreur.

Le traitement au formol abaisse le pour cent de la vitalité ; c'est dans le blé le plus vieux (1902) que l'effet est le plus marqué. Dans un cas, la plus forte solution (9 onces par 10 gallons) a diminué la vitalité plus que la solution la plus faible ; les expériences futures confirmeront probablement ce résultat. Les investigations poursuivies dans les laboratoires de la ferme en 1890-1893 ont fait voir que le vitriol bleu affecte de la même manière la vitalité du blé ; plus la solution est forte, plus le germe du grain est affecté.

Le formol laiteux ou légèrement polymérisé est apparemment moins nuisible au germe que le formol frais ; mais c'est seulement sur le blé de 1904 que la différence est très marquée.

Il y a quelques années j'ai démontré que le vitriol bleu a un effet nuisible continu sur le germe du blé et que par conséquent il est important de semer le grain aussitôt que possible après qu'il a été traité. Il en est probablement de même dans le cas du traitement au formol. A ce propos, le Dr Chas. E. Saunders, céréaliste à la ferme expérimentale centrale m'a fourni des résultats de grande valeur qu'il a obtenus récemment. Il dit que dans le cas du blé, de l'avoine et de l'orge le grain qui a été traité avec une solution de formol contenant 9 onces par 10 gallons a au bout de 11 mois complètement perdu sa vitalité. Afin de continuer l'étude de cet effet subséquent du formol nous avons conservé des échantillons de blé traité, et nous ferons de temps en temps des épreuves de leur vitalité.

Il est intéressant de remarquer que le traitement au formol n'a pas eu autant d'effet sur la vie du germe que la solution de vitriol bleu. Il est très possible, naturellement, qu'une solution de vitriol bleu plus diluée, 1 dans 5 gallons par exemple, aurait été aussi efficace pour la destruction de la carie et moins nuisible au blé.

Il ne semble pas que la vitalité du blé (1904) ait été diminuée ou affaiblie par la rouille. Il n'est donc pas à propos de négliger le traitement du grain simplement parce qu'il est rouillé.

FORMOL LAITEUX (POLYMÉRISÉ) COMME PRÉVENTIF DE LA CARIE.

Afin de déterminer la valeur relative des divers traitements pour la prévention de la carie, nous avons envoyé des échantillons de ces grains traités (à part ceux traités avec la solution de 9 onces dans 10 gallons) à la ferme expérimentale de Brandon (Man.) afin qu'ils y fussent semés. Ils y furent semés en rangs espacés de 6 pouces et de 30 pouces de longueur. A la date du 28 août M. Bedford nous écrit : "J'ai examiné avec soin tous les grains que vous m'avez expédiés pour l'expérience au sujet de la carie ; je trouve 159 épis cariés dans le lot marqué 1904 non traité, mais pas un seul épi carié dans aucun des autres".

Nous pourrions conclure de ceci que tous les traitements ont été également efficaces. Il y a toutefois un point qui n'est pas satisfaisant dans ces résultats ; c'est que l'échantillon de 1902 non traité, lequel était légèrement affecté de carie, n'a présenté aucun signe de carie dans la parcelle.

Une légère polymérisation de formol indiquée par une coloration laiteuse ne semble pas avoir diminué d'une façon notable la vertu de cette substance pour la destruction de la carie ; mais il sera nécessaire de répéter cette expérience une autre année avant de nous prononcer définitivement.

CYANURE POUR FUMIGATIONS.

Il est d'une grande importance que la qualité ou le titre du cyanure employé dans la fumigation des plantes ou des arbrisseaux pour la destruction du kermès de San-José ne soit pas inférieure à ce qu'elle doit être. La valeur de ce composé chimique employé à cette fin dépend entièrement de la quantité d'acide hydrocyanique gazeux dégagé lorsqu'on ajoute l'acide.

L'examen d'un certain nombre d'échantillons de cyanure de potassium fait en 1902 avait fait voir qu'il existait alors une différence considérable dans le titre, c'est-à-dire dans la teneur en acide hydrocyanique des diverses marques de ce produit dans le commerce. Il avait été prouvé de plus qu'une forte proportion de ce qu'on appelait cyanure de

potassium était du cyanure de sodium. Au point de vue de la valeur comme insecticide ce fait n'a toutefois aucune importance parce que c'est la teneur en acide hydrocyanique seulement, comme nous l'avons dit, qui détermine la valeur d'un échantillon particulier.*

En mars dernier nous avons examiné deux échantillons soumis par la Division de l'emtomologie ; l'analyse a fourni les résultats suivants :—

	Acide hydrocyanique pour cent.
"A" Cyanure de potassium 98-100 pour cent, tel que fourni à la station de fumigation de St-Jean (N.-B.), 1904...	36·41
"B" Cyanure de potasse C. P., Henderson frères..........	42·71

L'analyse a révélé que l'échantillon "A" est du cyanure de potassium très pur ; l'échantillon "B" ne contient point de potassium mais se compose exclusivement de cyanure de sodium. La valeur de ces échantillons est indiquée par les taux pour peut d'acide hydrocyanique inscrits au tableau ; en d'autres mots, 100 onces de "B" équivalent à 117 onces de "A," relativement à leur capacité de production du gaz.

EAUX DE PUITS DE FERME.

L'examen d'eaux de puits soumises par des cultivateurs se trouve être une des parties les plus appréciées et les plus directement utiles de notre travaïl. Le danger qui existe lorsque l'approvisionnement d'eau est souillé, est maintenant reconnu par un grand nombre, et chaque année une plus forte proportion de notre population rurale se rend compte du fait qu'il existe un rapport très réel et intime entre la bonne eau et la bonne santé.

Comme nous l'avons démontré à maintes reprises, et les puits creusés dans la cour de ferme et à la porte de la cuisine sont ceux que l'on doit redouter entre tous. La commodité d'une telle situation est dangereuse et est souvent la cause de beaucoup de maladies dans la famille du cultivateur. Tous les aspects de la question de l'eau pure ont été discutés en détail dans les rapports précédents ; il semble maintenant nécessaire seulement d'ajouter que nous continuerons à donner notre aide aux cultivateurs et aux producteurs de lait, qui désirent faire faire des analyses d'eau. Nous ne pouvons pas toutefois entreprendre de faire des analyses d'eau pour des municipalités, des villages et des villes. Les demandes de ce genre doivent être adressées par les autorités locales de santé au bureau de santé provincial.

Nous envoyons à ceux qui nous en font la demande des instructions sur la manière de recueillir et d'expédier des échantillons d'eau pour analyse.

Sur les 118 échantillons d'eau reçues pendant l'année 1905, 83 ont été soumis à l'analyse, les autres ont été rejétés soit pour cause de quantité insuffisante, ou de vases ou bouchons malpropres. En groupant les résultats des eaux que nous avons analysées, nous en trouvons 22 bonnes et salubres, 38 sérieusement souillées, 12 suspectes et probablement dangereuses à boire et 11 salines.

---

* Voir pages 149 et suivantes, Rapport du Chimiste des Fermes expérimentales pour 1902.

ANALYSE D'EAUX DE PUITS, 1905.

RÉSULTATS EXPRIMÉS EN MILLIONNIÈMES.

Numéro.	Localité.	Marque.	Date.	Ammoniaque libre.	Ammoniaque albuminoïde.	Azote dans nitrates et nitrite.	Chlore.	Total des solides à 105° C.	Solides après incinération.	Perte par l'ignition.	Phosphates.	Rapport.
			1904.									
1	Calgary, Alta	T. A	5 déc.	·275	2·0	·73	5·0	592·0	364·0	228·0	....	Dangereuse à boire.
			1905.									
2	Carstairs, Alta	Dr. A. R	3 janv.	·135	·382	·078	8·0	692·0	516·0	176·0	Tr. fortes tr.	Très suspecte.
3	Carleton Place, Ont	W. B. McA	11 "	Point.	·085	2·561	8·0	319·2	269·6	49·6	Légères tr.	Suspecte.
4	Rouleau, Assa	W. H. J	16 "	·09	1·38	33·72	200·0	8937·0	7966·0	971·0	....	Fortement saline.
5	Longlaketon, Assa	W. L. W	23 "	·04	·08	·245	9·0	719·2	553·6	165·6	Point.	Non souillée.
6	Medora, Man	A. N. M	20 fév.	4·70	·625	Point.	801·0	4676·0	4341·2	334·8	"	Eau saline.
7	Lefroy, Ont	W. R	24 "	·01	·155	·42	6·1	242·0	147·2	94·8	"	Eau assez bonne.
8	Salisbury, N.-B	P. J. G	24 "	·192	·330	·212	92·5	542·0	390·0	152·0	Légères tr.	Dangereusement souillée.
9	Salisbury, N.-B.	J. W. P	24 "	Point.	·294	3·963	23·5	240·0	155·0	85·0	Tr. fortes tr.	Très suspecte.
10	Morrison Lake, Ont	C. H	10 mars.	·65	·30	....	Point.	113·0	58·0	55·0	Point.	Plutôt suspecte.
11	Lennoxville, Que	F. W. F	16 "	Point.	·13	·055	Point.	111·2	69·6	41·6	"	Salubre.
12	Balmoral, Ont	G. H. R	10 avril.	1·59	2·46	2·45	38·0	1187·0	834·0	243·0	Fortes traces	Très sérieusement souillée.
13	Calumet, Que	R. L	11 "	Point.	·05	Point.	2·5	255·2	217·2	38·0	Point.	Parfaitement bonne et salubre.
14	Rockliffe, Ont	W. H. S	20 "	·06	·06	16·61	22·0	407·2	314·4	92·8	Fortes traces	Sérieusement souillée.
15	Campbell's Bay, Que	E. H. W	22 "	Point.	·285	7·20	32·0	550·8	414·8	136·0	Point.	Contaminée de matières d'égout.
16	Ottawa, Ont	G. C. E	29 "	Point.	·10	4·61	16·25	310·0	224·8	85·2	"	Suspecte.
17	Meach's Lake, Ont	N. J. K	2 mai.	·01	·295	·0082	....	68·4	38·4	30·0	"	Non souillée.
18	Pile Hill, Assa	W. M. G	2 "	·016	·88	8·668	65·0	2855·6	2171·2	684·4	Fortes traces	Fortement saline.
19	Sutton, Que	A. G. E. n° 1	6 "	·01	·095	·758	Point.	29·6	20·0	9·6	Point.	Pure et salubre.
20	" "	A. G. E. n° 2	6 "	·01	·115	1·62	Point.	54·0	32·4	21·6	"	" "
21	Lennoxville, Que	H. A	16 "	·008	·235	·059	Point.	132·0	96·8	35·2	Traces.	Eau excellente.
22	Broomhill, Man.	W. K	25 "	·008	·208	·059	1·0	387·2	283·2	104·0	Point.	Non souillée de matières d'égout.
23	Murray Harbor South, I.P.-E.	W. S. H. n° 1.	2 juin.	·03	·268	11·264	98·0	416·8	344·0	72·8	Traces.	Sérieusement souillée.
24	" " "	" " 2.	2 "	1·62	·757	1·352	190·0	1126·8	775·6	351·2	Fortes traces	" "
25	" " "	" " 3.	2 "	·048	·075	22·517	60·0	213·6	148·0	65·6	....	" "
26	Calgary, Alta	J. S. D	6 "	Point.	·425	Point.	14·5	3047·6	2461·6	286·0	Point.	Eau saline.
27	Meadowvale, N.-E	M. S	12 "	·01	·095	2·255	7·8	66·4	26·8	39·6	Traces.	Plutôt suspecte.
28	Balaclava, Ont.	J. E	20 "	·215	·270	·523	7·5	412·0	308·0	104·0	"	Dangereusement souillée.

ANALYSE D'EAU DE PUITS, 1905—*Fin.*

Numéro.	Localité.	Marque.	Date.	Ammoniaque libre.	Ammoniaque albuminoïde.	Azote dans nitrates et nitrites.	Chlore.	Total des solides à 105° C.	Solides après incinération.	Perte par l'ignition.	Phosphates.	Rapport.
			1905.									
29	Cascades, Que	F. F. D.........	17 juill..	Point.	·1167	2·475	1·2	88·0	24·0	64·0	Point.......	Très bonne eau potable.
30	Penhold, Alta	J. S............	19 " .	·26	·23	Point.	10·0	1112·0	972·8	139·2	"	Plutôt suspecte.
31	St. Stephen, N.-B......	C. M. V. n° 1...	19 " .	Point.	·16	25·6	123·0	638·4	515·2	123·2	" ...	Dangereusement souillée.
32	"	" n° 2...	19 " .	"	·02	·14	5·8	41·6	24·8	16·8	"	Non souillée.
33	St. Victor d'Alfred, Ont.	W. G	22 " .	8·425	·98	·374	15204·4	12416·0	2788·4	8000·0	Fortes traces	Eau saline.
34	Pointe de Bute, N.-B....	C. F	22 " .	·18	·225	·326	5·0	50·0	18·0	32·0	Point.......	Sérieusement contaminée.
35	Indian Head, Sask.....	R. M. B.........	29 " .	·665	·71	2·818	800·0	8434·0	6399·9	2035·0	Trace.....	Eau saline.
36	Maitland, N.-E.........	G. L. S.........	10 août.	Point.	·04	·823	7·0	856·0	676·0	180·0	Traces......	Suspecte.
37	Cassel, Ont...... ...	H. B..	21 " .	·17	·07	·09	2·8	514·8	400·8	114·0	"	"
38	Disley, Assa	W. T. A.........	24 " .	·29	1·44	1·103	365·0	13840·4	10987·2	2853·2	Point....	Eau saline.
39	Ingonish, N.-E...... ...	H. C. C	28 " .	·235	·06	·07	25·0	2377·6	1910·0	467·6	Légères tr..	"
40	Mather, Man.	J. A. F.	29 " .	4·355	·415	1·062	320·0	5950·0	4644·0	1306·0	Traces......	"
41	Ottawa Est, Ont......	J. B. n° 1.......	31 " .	·67	·215	·346	2·8	200·0	140·0	60·0	Trace. ...	Sérieusement souillée.
42	"	" n° 2.......	31 " .	·01	·185	·37	1·5	196·4	107·6	88·8	Point.......	Bonne eau.
43	Ottawa, Ont...........	N. J. K. n° 1....	31 " .	·01	·22	·1	·6	62·9	36·4	26·5	Tr. légère tr.	Non souillée.
44	"	" n° 2....	31 " .	·01	·215	·115	·6	59·6	34·4	25·2	" .	" "
45	"	" n° 3....	31 " .	·01	·22	·107	·5	56·0	36·0	20·0	" .	" "
46	"	" n° 4....	31 " .	·01	·255	·108	·6	57·6	32·4	25·2	" .	" "
47	Ottawa Est, Ont.........	J. B. n° 1......	5 sept..	·65	·225	·292	2·5	227·6	153·6	74·0	" .	Dangereuse à boire.
48	"	" n° 2.......	5 " .	·635	·205	·416	2·5	206·4	134·4	72·0	Légère trace	" "
49	Cheneville, Que.........	J. F............	8 " .	·42	·26	3·42	14·5	135·0	92·0	43·0	Trace......	Sérieusement souillée.
50	L'Ange Gardien, Que...	F. A............	9 " .	Point.	·45	3·23	1200·0	2848·0	2555·0	293·0	Tr. fortes tr.	Eau saline.
51	Brooklin, Ont...........	H. B........ ..	14 " .	·01	·16	1·45	39·5	497·6	310·0	187·6	Traces......	Très suspecte.
52	Kingsmere, Ont....	J. G. G. n° 1....	20 " .	Point.	·07	1·54	·25	134·0	76·4	57·6	"	Non souillée.
53	"	" n° 2.,..	20 " .	"	·22	·813	·66	36·0	....	....	Point. ...	Eau excellente.
54	Summerside, I.P.-E.....	J. S. A...... ...	21 " .	·04	·095	8·71	52·5	412·4	318·4	94·0	Traces......	Tres suspecte.
55	Enderby, C.A...........	G. H. n° 1......	26 " .	Point.	·16	Point.	Point.	280·0	176·0	44·0	Tr. légère tr.	Salubre.
56	"	" n° 2......	26 " .	·39	·185	"	12·0	1392·0	1104·0	288·0	Traces......	Sérieusement souillée.
57	"	" n° 3......	26 " .	·01	·095	·012	4·0	673·0	453·0	218·0	Point.......	Excellente.
58	Richmond, Ont.	W. A. H.......	29 " :	·20	·14	1·111	50·0	524·0	300·4	223·6	Traces.....	Sérieusement souillée.
59	Edmundston, N.-B......	C. G. M.........	2 oct...	Point.	·185	·0823	1·0	72·8	35·2	37·6	Point.......	Non souillée.
60	Panmure, Ont..........	T. O'K.........	5 " .	·195	·135	Point.	41·0	472·0	399·0	73·0	"	Contaminée.
61	Carleton Place, Ont.....	M. A. McF.....	7 " .	Point.	·095	3·68	12·75	325·2	225·6	99·6	Fortes traces	Probablement contaminée.
62	Cobden, Ont............	T. B.....	12 " .	·09	·17	10·22	155·0	1031·2	529·6	501·6	Traces.. ...	Extrêmement mauvaise.
63	"	R. A. B........	12 " .	·01	·195	9·61	20·0	402·8	248·4	154·4	"	Dangereuse à boire.
64	"	J. A............	12 " .	·03	·13	12·15	202·5	1025·2	661·2	364·0	Fortes traces	Très sérieusement souillée.

65	"	Dr. McL.	12 "	·13	·11	4·19	31·0	428·0	248·0	180·0	Traces	Dangereusement souillée.
66	"	A. McB	12 "	·135	·185	45·32	182·5	1180·0	681·6	498·4	Fortes traces	Extrêmement mauvaise.
67	Port Perry, Ont.	J. W.	16 "	·215	·38	·0618	118·0	794·4	562·4	232·0	Traces	Excessivement mauvaise.
68	Alexander, Man	A. G. G	19 "	·87	1·19	·214	132·5	20603·0	15885·0	4718·0	Fortes traces	Saline.
69	Cobden, Ont	J. M. C	27 "	·06	·255	6·905	60·0					Sérieusement souillée.
70	"	R. A.	27 "	·08	·06	·098	5·0					Non souillée.
71	"	J. P.	27 "	·04	·37	33·15	210·0					Sérieusement souillée.
72	"	A. McD	27 "	·11	·40	28·07	150·0					"
73	"	C. B. M	27 "	Point.	·055	15·[illegible]7	40·0					"
75	"	W. B. D	27 "	·05	·28	40·95	110·0					"
76	"	C. L. T	27 "	·02	·24	43·63	210·0					"
77	"	J. H.	27 "	·05	·25	28·61	45·0					"
78	"	F. S.	27 "	·044	·105	36·86	110·0					"
79	"	A. McL	27 "	Point.	·11	17·29	25·0					"
80	"	W. B.	27 "	·215	·24	38·12	110·0					"
81	"	E. T	27 "	Point.	·24	39·15	150·0					"
82	Fallowfield, Ont	J. M.	3 nov.	·13	·225	9·313	17·0	434·8	320·8	114·0	Traces	Sérieusement contaminée.
83	Rockliffe, Ont	R. H. C. n° 1	23 "	·22	·18	3·92	7·0	282·8	164·8	158·0	Fortes traces	Sérieusement souillée.

RAPPORT DE L'ENTOMOLOGISTE ET BOTANISTE

(JAMES FLETCHER, LLD., M.S.R.C., F.L.S.)

1905

OTTAWA, 1er décembre 1905.

Monsieur le Dr W. SAUNDERS, C.M.G.,
Directeur, Fermes expérimentales de l'Etat,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter ci-après un rapport sur quelques-uns de sujets les plus importants desquels j'ai été officiellement appelé à m'occuper dans le courant de l'année passée.

Nous avons des preuves satisfaisantes de l'appréciation toujours croissante de la valeur des investigations que poursuivent les officiers de ma Division. C'est ce qui ressort du grand nombre de lettres venant de cultivateurs, de producteurs de fruits et autres dans toutes les parties du Canada, et de la demande constante des services des officiers à différentes réunions.

Pendant l'année passée le travail de la Division a été de la même nature que les années précédentes. Nous avons continué l'étude des mœurs de divers insectes ennemis, et en même temps exécuté des essais pratiques des remèdes les plus effectifs Dans la branche de la botanique, nous avons comme ci-devant poursuivi les essais de plantes fourragères de toute espèce, et elles ont été d'un grand intérêt pour les visiteurs. La saison passée a été particulièrement favorable dans le district d'Ottawa pour le développement des graminées, des trèfles et autres plantes fourragères. Quelques-unes des vieilles parcelles étant devenues peu à peu improductives, nous avons jugé bon de labourer un tiers du jardin d'expérimentation de graminées et de le nettoyer en y semant de la navette. C'est ce que nous avons fait au commencement de juillet, et à quatre dates successives nous avons ensemencé des parties ; nous avons pris des notes sur la végétation. L'année prochaine nous traiterons de la même manière un autre tiers du jardin de graminées, et emploierons la partie nettoyée cette année de nouveau comme parcelles de graminées. L'année suivante nous traiterons le reste.

Correspondance.—La correspondance de la Division a de nouveau en 1905 présenté une augmentation considérable dans le nombre des lettres reçues et expédiées. Depuis le 1er décembre 1904 au 30 novembre 1905, le nombre de lettres, sans compter les circulaires, inscrites comme reçues, a été de 3,406, et celui des lettres expédiées de 3,291.

Réunions.—Toutes les fois que mes autres devoirs officiels m'ont permis de m'absenter d'Ottawa, je me suis rendu à des réunions d'instituts agricoles et de diverses associations agricoles

1904, Décembre 7 à 9 : Windsor (N.-E).—Association des producteurs de fruits de la Nouvelle-Ecosse : " Insectes nuisibles aux arbres et aux arbustes fruitiers dans la Nouvelle-Ecosse."

Décembre 12 : Amherst (N.-E.).—Concours d'hiver des provinces maritimes : " Insectes nuisibles aux animaux de ferme."

Décembre 29 : Philadelphie.—Association of Economic Entomologists, et Society for the Promotion of Agricultural Science, réunions annuelles : " Insectes nuisibles de 1904 en Canada " ; " Un nouveau Ptinide destructeur dans l'Amérique du Nord ".

1905, Février 3 : Guelph.—Collège d'Agriculture de l'Ontario : " Méthodes dans les Etudes de la Nature ".

Février 4 : Toronto.—Université de Toronto (Conférences populaires du samedi après-midi) : " Les Etudes de la Nature et l'Histoire naturelle ".

Mai 26 : Ottawa.—Union Teachers' Convention : " L'emploi des insectes dans les Etudes de la Nature ".

Mai : Ottawa.—Deux conférences à l'Ecole normale : " Etudes de la Nature—Oiseaux ".

Juin 6 : Toronto. — Société d'horticulture de Toronto : " Insectes ravageurs et moyens de les exterminer ".

Juin 7 : Hamilton (Ont.).—Société d'horticulture de Hamilton : " Insectes ennemis du jardinier en juin ".

Juin 8 : Guelph.—Collège d'agriculture de l'Ontario : " Ce que font les fermes expérimentales pour le Canada ".

Juin 8 : Guelph.—Institut Macdonald : " La vraie place des Etudes de la Nature dans l'éducation."

Juin 30 : Ottawa.—Association des producteurs de semence du Canada : " Coopération entre le producteur de semence et l'entomologiste."

Juillet 5 et 10 : Ottawa.—Ecole normale d'Ottawa, cours de sciences des mois d'été : Deux conférences sur les Oiseaux.

Juillet 13 et 14 : Ottawa.—Cours de sciences des mois d'été : Deux conférences sur les Insectes.

Août 21 à septembre 23.—Manitoba, territoires du Nord-Ouest et Colombie-Anglaise : Réunions, investigations et inspection des stations de fumigation.

Octobre 18 et 19 : Guelph.—Société entomologique de l'Ontario, réunion annuelle : " Insectes nuisibles de l'Ontario en 1905 ;" " Archives entomologiques, 1905." A cette réunion M. Arthur Gibson a aussi lu un travail sur les " Insectes nuisibles du jardin à fleurs."

Le 26 septembre, M. Gibson s'était rendu à l'exposition annuelle du comté de Carleton à Richmond, où il avait été juge des objets présentés par les enfants d'école du comté. Ces présentations étaient en somme satisfaisantes et faisaient preuve de travail soigneux, en particulier de celui des instituteurs et des institutrices.

Collections.—Les collections d'insectes et de plantes de la Division ont été considérablement augmentées pendant l'année passée. M. Gibson, qui est chargé du soin des cabinets d'insectes, a monté et mis en place un grand nombre de spécimens. La collection de lépidoptères est maintenant en excellent état pour référence. Nous travaillerons à préparer, aussitôt que possible, des collections semblables des autres classes d'insectes ; car il est constamment adressé à la Division des demandes de renseignements par le grand nombre d'étudiants dans toutes les parties du pays, qui donnent tant d'attention aux études de la nature. M. J. A. Guignard a aussi ajouté à l'herbarium plusieurs centaines de spécimens montés de plantes, et a remplacé un grand nombre de spécimens défectifs par de meilleurs. Nous avons reçu plusieurs dons de grande valeur de correspondants, dont les suivantes méritent mention spéciale :—

Anderson, J. R., Victoria (C.A.).—Un grand nombre de spécimens de plantes rares de la Colombie-Anglaise.

Bilodeau, Arthur, Université d'Ottawa.—Spécimen botanique de *Hieracium murorum*.

Bush, A. H., Vancouver (C.A.).—Quelques lépidoptères rarement et vivement désirés de la Colombie-Anglaise.

Cockle, J. W., Kaslo (C.A.).—Œufs et chenilles d'intéressants lépidoptères des montagnes.

Criddle, Norman, Awémé (Man.).—Plusieurs plantes et papillons rares de l'ouest, ainsi que des graines de mauvaises herbes.

Denny, Edward, Montréal.—Une belle série d'*Apantesis vittata*, et des chenilles vivantes.

Dod, F. H. Wolley, Millarville (Alberta).—Œufs de lépidoptères rares de l'ouest.

Dupret, Révd Père H., Montréal.—Spécimens botaniques de la rare orchidée *Epipactis viridiflora*, trouvés à Montréal, et de *Sibbaldia procumbens*, venant du Mont St. Hilaire (P.Q.).

Fraser, George, Ucluelet (C.A.).—Plusieurs plantes vivantes de fougères de l'ouest et d'autres espèces rares de plantes de la Colombie-Anglaise, dans le nombre l'*Apargidium boreale*, trouvé pour la première fois en Canada par M. Fraser.

Freeborn, J. J., Dundas (Ont.).—Plusieurs échantillons de graines intéressantes.

Gellatby, D., Gellatby (C.A.).—Graines d'une variété à feuilles laciniées de *Sambucus melanocarpa* et de *Ribes viscosissimum*, et spécimens des champignons dont les écureils des montagnes font provision pour s'en nourrir pendant l'hiver.

Harrington, W. H., Ottawa.—Plusieurs spécimens de plantes rares d'Ottawa, quelques-unes nouvelles à la liste d'Ottawa.

Harvey, R. V., Vancouver (C.A.).—Deux spécimens de *Thecla johnsoni*, nouvelle espèce de la Colombie-Anglaise, récemment décrite ; ainsi que des spécimens nommés de mouches rares et d'autres insectes.

Keen, Révd J. H., Metlakatla (C.A.).—Spécimens de lépidoptères non montés.

Marmont, L. E., Rounthwaite (Man.).—Larves d'*Apantesis incorrupta* et spécimens de plusieurs espèces de papillons nocturnes.

Miller, H. H., Guelph (Ont.).—Une belle collection de spécimens montés des principales mauvaises herbes avec leurs graines, préparés spécialement pour les grainetiers et comprenant toutes les espèces mentionnées dans l'Acte relatif aux graines, 1905.

Perrin, Joseph, île McNab, Halifax (N.-E.).—Une série de formes locales de *Satyrus alope* et une paire d'*Argynnis aphroditis*.

Stoker, Mme, Cowichan Lake (C.A.).—Collection de graines de 130 espèces de plantes sauvages de la Colombie-Anglaise.

Venables, E. P., Vernon (C.A.).—Papillons de noctuelles de la vallée de l'Okanagan.

Willing, T. N., Régina (Sask.).—Spécimens de papillons nocturnes de l'ouest et spécimens botaniques de diverses localités des territoires du Nord-Ouest.

Young, C. H., Hurdman's Bridge (Ont.).—Collection de spécimens de microlépidoptères magnifiquement montés, tous capturés à Ottawa.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

JAMES FLETCHER,
Entomologiste et botaniste.

DIVISION DE L'ENTOMOLOGIE.

CÉRÉALES.

Les récoltes de céréales dans toutes les parties du Canada ont été abondantes et d'excellente qualité en 1905. La récolte sans précédent d'environ 86 millions de boisseaux de blé dans le Manitoba et le Nord-Ouest a amplement répondu aux brillantes expériences de ceux qui avec raison ont une telle confiance dans le grand pays de l'ouest. La production de l'avoine, de l'orge et des autres grains a été tout aussi satisfaisante que celle de la principale récolte, le blé. La quantité de blé d'automne moissonnée dans les riches terres du sud-ouest de l'Alberta a été énormément supérieure à celle de 1904. Les conditions métorologiques, bien que de nature à causer parfois très grande anxiété, le temps ayant été froid pendant la pousse du printemps, avec de fréquentes pluies, ont été des plus favorables pour la production d'un grain d'excellente qualité. Le long automne sans gelée a mis à même de rentrer à temps l'énorme récolte.

Il y a eu quelques circonstances adverses. La rouille, bien que présente çà et là, a eu peu d'effet sur l'ensemble de la récolte. Deux semaines de fortes chaleurs juste avant la moisson ont fait mûrir le grain tout d'un coup et un peu prématurément ; mais M. Willing écrit à la fin de la saison. "Les mauvaises herbes étaient en trop grandes quantités dans beaucoup d'endroits : mais je n'ai entendu parler d'aucun dommage sérieux par les ennemis des grains, si ce n'est au commencement de la saison, pour les vers gris dans l'Alberta et partie de l'Assiniboine." Dans l'Ontario, "bien que le plus grand nombre des correspondants nous informent que le blé d'automne est de bonne qualité, quelques-uns disent que le grain est un peu contracté et léger en poids." "Il n'a été signalé que très peu de tort par la mouche de Hesse ou par d'autres insectes." (Relevé des récoltes de l'Ontario, nº 90, nov. 1905.) Dans la province de Québec, les grains ont donné une bonne récolte moyenne. Dans le Nouveau-Brunswick une sécheresse d'été prolongée dans certaines parties a diminué les récoltes de toutes espèces ; mais le blé semé tôt a donné un bon rendement en grain.

Le secrétaire de l'Agriculture de la Nouvelle-Ecosse écrit : "En somme, je crois qu'il y a lieu de féliciter la province de son abondante récolte. Le foin, l'avoine, le blé et les pommes de terre sont les récoltes les plus importantes, et les rendements ont été élevés." Dans l'île du Prince-Edouard, le révd. A. E. Burke fait rapport comme suit : "Très peu de rouille sur le grain. Le blé, l'avoine et les autres grains ont produit abondamment. Dans un cercle très restreint la mouche de Hesse et le ver de paille ont attaqué le blé." Le professeur Readey écrit dans le Relevé des récoltes du mois d'août : "La récolte de blé est au-dessus de la moyenne. On signale le ver de paille comme causant beaucoup de tort dans les environs de New-London, de Stanley-Bridge et de Cavendish."

La Mouche de Hesse (Hessian Fly, *Cecidomyia destructor*, Say.) En 1900, on n'a guère mentionné de dégâts par la mouche de Hesse dans l'Ontario, quoique dans le Relevé des récoltes de novembre du professeur James il soit dit que le département de l'agriculture a reçu quelques plaintes ; mais dans aucun cas il n'y a eu de dommage sérieux. On a aussi remarqué une légère attaque dans l'île du Prince-Edouard. Il y a eu au Manitoba un tort un peu considérable dans le blé de printemps ; plusieurs correspondants estiment la perte à environ 5 pour cent. Tous les renseignements jusqu'ici indiquent que la mouche de Hesse ne fait qu'une ponte par an au Manitoba, ce qui est heureux pour cette contrée, où le blé occupe une si grande superficie. Dans l'Alberta il y a eu récemment une augmentation énorme de la superficie consacrée au blé d'automne ; et, heureusement, on n'a trouvé dans cette province aucune trace de la

mouche de Hesse. Les producteurs de blé d'automne de la contrée au sud de Calgary feront bien toutefois de tenir l'œil ouvert et d'être prêts dès son apparition à employer les méthodes qui ont si bien réussi pour le tenir en échec dans les provinces plus anciennes. Les rapports annonçant la présence de la mouche de Hesse commencèrent à nous arriver à la fin d'août, et, grâce à la courtoisie de M. George Batho, du *Nor-West Farmer*, de Winnipeg, j'ai pu consulter la correspondance reçue par ce journal sur ce sujet. Le territoire où la mouche de Hesse a fait du tort aux champs de blé, est tout le sud de la province à l'ouest de la rivière Rouge, et une petite bande des territoires du Nord-Ouest. Voici ce qu'écrivait M. Batho :—

" Le 9 octobre.—Sur une grande étendue de la partie sud de la province, la mouche de Hesse a causé quelques pertes ; elle a sévi dans quelques champs autour de Morden, de Roland et de Carman ; mais l'attaque n'a été générale dans aucune autre partie de de la contrée. D'après la plupart des rapports qui nous ont été adressés, il semblerait que les champs peu fournis étaient toujours exposés à être attaqués. Il me semble que ceci s'explique le fait que les champs bien drus avaient été jachérés, et que par conséquent aucune mouche n'y avait passé l'hiver, tandis que les champs peu fournis, avaient été ensemencés sur éteules de l'année précédente et avaient pu être affectés plus ou moins, quoique l'on n'eût pas remarqué le dommage.

" Le 22 novembre.—Depuis ma dernière lettre, j'ai trouvé que les dégâts de la mouche de Hesse sont probablement plus sérieux qu'on ne pourrait le supposer d'après les rapports qui ont été publiés. Un cultivateur à Griswold m'a dit l'autre jour que les pertes étaient considérables dans ce district ; il en a été de même à Portage-la-Prairie ; là un cultivateur me disait qu'il y avait, pensait-il, chaque année un peu de perte et qu'il en était ainsi depuis plusieurs saisons."—Geo. Batho.

Il n'y a guère de doute que l'on ne s'est pas généralement rendu compte du dommage causé par la mouche de Hesse ; mais, en raison de l'abondante récolte de blé dans tout le pays, on n y a guère fait attention. Malheureusement, beaucoup de cultivateurs de l'ouest considèrent à tort le sujet au point de vue exprimé dans une lettre sur cette invasion, publiée dans le *Nor-West Farmer* du 7 septembre dernier, où il est dit : " Je crois que 5 pour cent n'est pas une estimation trop élevée de la perte. Là où je fauche, je m'attends à avoir 32 ou 40 boisseaux ; c'est pourquoi je ne regimbe pas à cause d'une petite perte." Celui qui écrit ainsi ne se rend évidemment pas compte que la petite perte de cette année peut, si les circonstances sont favorables pour cela, être multipliée bien des fois l'année prochaine. L'article publié en même temps que cette lettre dans le *Nor-West Farmer* était très opportun et présentait les faits d'une manière claire et lucide, décrivant les mœurs de l'insecte, les meilleurs remèdes et finissant par la sage remarque : " La principale raison pour laquelle il faut avoir soin de détruire cet automne les pupes de la mouche de Hesse, est naturellement de prévenir la possibilité d'une attaque bien plus sérieuse l'année prochaine."

Les extraits de lettres qui suivent font voir combien l'attaque a été générale au Manitoba et quelles ont été probablement les pertes :—

" Virden (Man.), 28 août.—Les récoltes sont apparemment bonnes ; mais, lorsque la moissonneuse est à l'œuvre dans le champ, on les trouve moins fournies. En abaissant la barre nous pouvons ramasser la plus grande partie du grain ; mais l'échantillon n'est pas aussi bon que dans le reste du champ."—A. P. Power.

" Pilot Mound (Man.), 29 août.—Elle paraît être dans tous les champs de blé cet été."—J. S. Moffat.

" Wellwyn (Sask.), 2 sept.—Les insectes sont entre la graine de la feuille et la paille même. Le dommage s'élèvera à deux à trois boisseaux par acre, car il est impossible de ramasser tous les épis avec la moissonneuse-lieuse."—F. J. Collier.

" Reston (Man.), 7 sept.—J'ai remarqué la mouche de Hesse en premier lieu à Roland. La plupart des cultivateurs n'en faisaient aucun cas, disant qu'il en était de même toutes les années. Un ancien cultivateur venu de l'Ontario, toutefois, qui connaissait la mouche de Hesse, déplorait l'apparition de l'insecte, en se rappelant le mal qu'elle avait fait dans l'Ontario. A Miami j'ai trouvé quelques pupariums dans une récolte tardive et quelques-uns à Belmont et à Reston. Le dommage s'élèverait à 5 pour cent environ ; mais par places il est de plus de 10 pour cent."—John McBean.

"Portage-la-Prairie (Man.), 7 sept.—J'ai remarqué que le dommage par la mouche de Hesse paraissait être beaucoup plus marqué après deux jours de vent violent près de la fin de la récolte. Dans quelques-uns des vieux champs la perte a été de 5 pour cent ou davantage. Les terrains neufs jachérés n'ont pas paru souffrir autant."—D. W. McKirdy.

"Cartwright (Man.), 31 oct.—Nous avons ici quelques mouches de Hesse, mais à quelques milles plus au sud elles ont fait beaucoup de tort. J'ai fait insérer une lettre dans le journal local, conseillant aux cultivateurs d'avoir encore plus soin que d'habitude de brûler leur paille."—E. F. Heath.

"Wellwyn (Sask.), 7 sept.—La mouche a fait ici cette année beaucoup de mal au blé."—John Hislop.

Il ne paraît pas y avoir d'uniformité d'opinion quant à la condition des champs de blé qui a attiré les femelles prêtes à pondre ; certains cultivateurs disent que les champs biens drus sur jachère ont été les plus attaqués, d'autres disent que c'est tout le contraire.

La lettre suivante de M. L. E. Marmont, qui a étudié les insectes, est intéressante :—

"Rounthwaite (Man.), 28 nov.—Je regrette d'avoir à dire que le dommage causé l'été passé par la mouche de Hesse a été plus considérable que les deux années précédentes. Sur terrain jachéré, où le blé était le plus dru, il y avait tant de chaumes couchés que le travail de la moissonneuse-lieuse en était entravé. Il fallait faucher si bas afin de saisir les chaumes couchés, que nous avions ensuite des longues gerbes échevelées et une quantité de paille qui a prolongé d'une manière appréciable le temps nécessaire pour le battage. J'ai examiné des chaumes dans beaucoup de champs, et j'ai trouvé au nœud de trois à cinq pupariums, dont un grand nombre, très légers et apparemment morts. Nous avons eu pendant la moisson quelques jours d'une chaleur excessive; cela a pu avoir de l'effet sur quelques-uns des pupariums. Le grain sur les chaumes attaqués était presque aussi bien nourris que sur ceux qui ne l'étaient pas ; c'est pourquoi, afin de le recueillir, nous fauchions aussi bas que possible. J'ai fortement recommandé à mes voisins de tâcher de brûler leurs éteules, si possible ; mais l'automne n'a pas été très favorable pour cela ; néanmoins beaucoup d'éteules ont été brûlées, et, s'il fait sec au printemps, d'autres le seront encore. Le battage a pris tant de temps et le terrain a été gelé si tôt que jamais on n'avait si peut labouré de terrain en automne ; par suite on n'a guère pu combattre la mouche par ce moyen, et je crains que nous n'ayons une répétition des dégâts du printemps dans le jeune blé, ainsi qu'au printemps de 1903, à moins que l'on ne brûle les éteules ou ne les retourne de bonne heure. Je crois que la diminution dans la récolte a été d'au moins 3 à 5 boisseaux par acre.

"Le 8 décembre.—Mon fils et moi nous pensons qu'à Blyth et dans la contrée environnante le dommage fait au blé par la mouche de Hesse doit être d'environ 5 pour cent : un peu plus dans le blé semé tôt, un peu moins dans celui semé tard."—G. S. Charleson.

Le point attaqué.—Les larves de la mouche de Hesse attaquent le blé, l'orge et le seigle, soit en automne ou au printemps, dans les jeunes talles non encore développées du grain semé en automne, et au printemps dans les jeunes pousses ou au second noeud au-dessus de la racine du grain semé au printemps. Les minuscules œufs rouges sont déposés, en juin ou peu après la levée des jeunes plantes, sur les feuilles par de très petits moucherons, deux fois plus petits qu'un moustique ordinaire. Les dates de l'apparition des mouches et de l'éclosion des œufs varient beaucoup suivant les conditions météorologiques ; un temps chaud et humide accélère, et un temps sec et froid retarde. Aussitôt sorties des pupariums, les mouches s'accouplent, pondent leurs œufs et ont disparu au bout de quelques jours. On assure que la mouche de Hesse adulte ne s'éloigne guère du champ où elle a quitté son puparium. C'est là un point important, duquel ressort la nécessité de traiter les champs qu'on sait avoir été infestés. Aussitôt que les jeunes vers sont éclos, ils descendent à la base des gaines des feuilles et attaquent le jeune chaume à ce point, ce qui a souvent pour effet d'empêcher le chaume de pousser plus haut et de former un épi ; mais, si la pente des œufs se trouvent retardée de quelques jours, la tige peut presque toujours se développer normalement et épier. Dans ce dernier cas, le dommage est naturellement beaucoup moindre que si la tige est détruite. Les larves à la base des gaines des feuilles y sucent la sève du chaume, qui à cet

endroit est tendre et succulente; et peu à peu elles y forment une dépression plus ou moins prononcée dans lequelle elle restent. Lorsqu'il n'y a qu'une où deux larves sur un chaume, le dégât n'est pas très sérieux et les tiges attaquées, si elles ne sont pas renversées par un vent violent, pourront à la moisson se trouver chargées d'un épi passablement plein. Quelquefois les larves sucent la sève au point que la tige est tué à l'endroit attaqué et les tissus se déplacent lorsque la tige tombe, de sorte que les pupariums paraissent alors comme s'il s'étaient formés à l'intérieur du chaume. Ça été le cas au Manitoba la saison dernière, et par suite quelques cultivateurs observateurs ont été dans l'incertitude quant à l'espèce d'insecte qui avait causé le dommage. Je suis obligé à mon correspondant, M. Sanford Manson, pour avoir appelé mon attention sur ce sujet; car il est certainement à propos de le mentionner dans une description de l'attaque de la mouche de Hesse. Voici ce qu'il m'écrivait:—

"Sperling (Man), 23 nov.—Je vous envoie quelques tiges de blé qui ont souffert cet été de l'attaque de quelque insecte. Je viens de recevoir un bulletin (n° 52) très bienvenu, qui traite de certains insectes; mais je ne puis rien y trouver qui ressemble davantage à celui-ci que la mouche de Hesse; seulement il est dit dans la description de cet insecte qu'on le trouve en dehors de la tige sous la gaine de la feuille. Vous remarquerez que cette pupe est à l'intérieur de la tige. J'ai parlé sur ce sujet à plusieurs cultivateurs, et ils étaient tous d'accord que la pupe était à l'intérieur de la tige. Cela ne paraissait pas beaucoup affecter le blé, car les épis couchés étaient aussi bien remplis que ceux qui étaient debout; mais dans quelques champs, les tiges étaient tellement couchées que les moissonneuses-lieuses ne pouvaient les ramasser. Ceci a causé une perte considérable, qu'on estime être de deux à cinq boisseaux par acre; cette perte paraît avoir été générale dans ce district. Vers la fin de septembre nous trouvions que l'insecte avait quitté l'enveloppe pupale; c'est pourquoi je ne vous envoie que l'enveloppe vide. Le blé semé tôt et celui semé tard ont tous deux souffert.

Les spécimens reçus contenaient en effet les pupariums à l'intérieur de la paille; En ramollissant les tiges dans de l'eau et les examinant avec soin, nous pouvions toujours reconnaître la cavité dans laquelle la larve vivante avait été; et, bien que cette dépression à la surface de la paille fût assez profonde, elle était bien en dehors de la paille, sous la gaine de la feuille. M. Manson et d'autres correspondants ont parlé de pupariums vides qu'ils avaient trouvés sur les tiges en automne. C'est là un point important, car il est donc probable que des parasites ou d'autres ennemis naturels ont été à l'œuvre, et c'est là quelque chose de très encourageant pour l'avenir.

Il y a plusieurs parasites qui vivent au dépens de la mouche de Hesse, et leurs bons offices dans le passé ont été la principale cause de sa soudaine disparition dans les districts infestés. Lorsque la mouche de Hesse se dégage naturellement de son puparium brun ressemblant à une graine de lin, elle laisse en arrière sa dépouille transparente de pupe sortant en partie de l'extrémité du puparium. Un parasite au contraire s'échappe du puparium par un trou à bords déchiquetés qui peut être dans une partie quelconque du puparium. Au Manitoba il n'y a qu'une seule génération de la mouche de Hesse. On trouve les pupariums à la fin de l'été. Au moment de la moisson toutes les larves se sont transformées en pupes, et les mouches ne se dégagent des pupariums qu'au mois de juin suivant. La connaissance que nous avons des mœurs de l'insecte au Manitoba nous fait comprendre quels sont les meilleurs moyens à lui opposer. Les pupariums de de toutes les larves qui attaquent les jeunes talles au commencement de l'été, et la plupart de celles qui se trouvent sur la paille, sont laissées dans les éteules après la moisson. Un moyen effectif de les exterminer est, si on peut le faire commodément, de brûler les éteules avant l'année suivante et de labourer profondément le terrain avant de l'ensemencer de nouveau. Le brûlis détruira un grand nombre des insectes, et le labour enterrera les autres de telle sorte que les mouches délicates, au sortir du puparium, ne pourront se frayer un passage jusqu'à la surface. Dans les années où la mouche a sévi, il est bon de tâcher de labourer autant de terrain que l'on peut, afin de diminuer le danger qu'il ne reste des éteules à jachérer pendant l'été, parce que la presse du travail au printemps aura empêché de s'en occuper. Comme il est nécessaire de faucher bas afin de recueillir les tiges de grain couchées, un grand nombre des pupariums sont emportés avec la paille; et au battage ils tomberont avec les débris sous la machine ou

bien resteront dans la paille. On fait donc bien de détruire toute la poussière et toutes les criblures, et de faire usage pendant l'hiver de toute la paille et de tous les grains de rebut, ou bien de les brûler avant le printemps. Dans l'Ontario et dans les provinces de l'est, il y a deux générations annuelles de la mouche de Hesse. Les mouches de la première génération se montrent en juin et déposent leurs œufs sur le blé de printemps et le blé d'automne, ainsi que sur le seigle et l'orge. Les mouches de la deuxième génération apparaissent en septembre et déposent leurs œufs sur le blé d'automne et le seigle d'automne. Le blé, l'orge et le seigle sont les seules plantes connues dont la mouche de Hesse fasse sa nourriture en Amérique ; elle n'attaque ni l'avoine ni les graminées.

Les remèdes qui ont donné les meilleurs résultats contre la génération d'automne sont de semer tard et de préparer soigneusement le terrain, de manière à faire pousser les plantes avec vigueur.

La Mouche a scie du chaume du blé de l'ouest (Western Wheat-Stem Sawfly, *Cephus occidentalis*, Riley et Marlatt).—Depuis plusieurs années la larve d'une mouche-à-scie du blé fait du tort dans les champs de blé de diverses parties du Manitoba et des territoires du Nord-Ouest. Nous avions d'abord supposé, en jugeant d'après l'analogie de l'attaque et d'après quelques spécimens élevés, que l'insecte était l'espèce européenne, *Cephus pygmæus*, L., qui en 1889 était soudainement apparue en nombres nuisibles à Ithaca (N.-Y.). Le professeur Comstock avait traité en détail de cet insecte dans le Bulletin N° 11 du Collège d'agriculture Cornell, 1889. L'année suivante l'insecte avait entièrement disparu, et depuis lors on n'en a plus vu trace. Dans les rapports précédents j'ai parlé de cette mouche à scie de l'ouest sous le nom de *C. pygmæus* ; mais j'ai récemment soumis des spécimens de notre insecte du Nord-Ouest au professeur A. D. McGillivray, de l'université Cornell, qui l'a reconnu pour être le *Cephus occidentalis*, R. et M. Cet insecte a été étudie par M. Norman Criddle, d'Awémé (Man.), qui a beaucoup ajouté à ce que nous savions touchant l'insecte et ses mœurs. Il a découvert quelles sont les plantes indigènes dont l'insecte se nourrit et aussi le fait qu'il les préfère à la plante de blé qu'il attaque aussi parfois.

"Awémé (Man.), 10 juillet.—J'ai recueilli hier plusieurs spécimens du Cephus ; ils étaient au repos sur des *Agropyrum caniuum.* Jusqu'ici je n'ai pu en trouver sur aucune autre plante ; et, bien qu'il y en avait toujours en assez grande nombres sur la lisière des champs de blé et même partout, infestant cette graminée, j'ai rarement pu trouver des plantes de blé attaquées Je n'ai pas encore pu trouver l'espèce qui vit dans l'*Ammophila longifolia* ; mais je crois qu'elle se trouvera être une espèce distincte, car la larve est très différente ; celle ci est de couleur distinctement jaune, tandis que celle de l'espèce sur l'Agropyrum, le *C. occidentalis*, est blanche."

"Le 30 juillet.—J'ai trouvé aujourd'hui deux tiges de blé, attaquées par le Cephus et, à quelques pieds de distance, plusieurs tiges d'*Agropyrum* aussi attaquées. J'ai ensuite cherché dans le blé sur un grand espace de terrain, mais n'ai pu trouver une autre plante de blé attaquée, quoiqu'il y eût des quantités de plantes d'*Agropyrum caninum* portant des traces d'attaque. Dans plusieurs cas ces plantes étaient parmi le blé. Je crois donc que l'on doit considérer l'attaque sur le blé comme étant accidentelle. En même temps, si, pour quelque raison ou autre, cette graminée venait à ne pas épier et à manquer, ces insectes pourraient devenir un fléau passablement redoutable."

"Le 4 août.—Dans un endroit où l'Agropyrum est rare, j'ai de nouveau trouvé deux plantes de blé attaquées par le Cephus de l'Agropyrum. J'ai aussi trouvé hier des quantités de larves dans notre chiendent indigène, l'*Agropyrum glaucum*, R. et S., var. *occidentale*, V. et S."

Le 6 août.—J'ai maintenant trouvé ici le Cephus occidentalis se repaissant dans les graminées suivantes : *Agropyrum caninum*, *A. glaucum*, var. *occidentale*, et *A. tenerum*, ainsi que dans le seigle et le blé ; et l'*A. caninum* et peut-être l'*A. glaucum* sont les plantes indigènes sur lesquelles l'insecte vit naturellement ; on ne le trouve qu'exceptionnellement sur les autres."—Norman Criddle.

D'après ce qui précède, il est évident que la mouche-à-scie du chaume du blé de l'ouest préfère au blé plusieurs graminées indigènes. Quelques-unes des espèces ci-des-

sus de graminées sont communes presque partout dans l'ouest, et il est à espérer que dans les circonstances ordinaires leur présence empêchera que le blé ne soit sérieusement attaqué. S'il arrivait toutefois que les larves fussent remarquées dans un champ de blé, on peut se rappeler qu'elles passent l'hiver dans la partie inférieure des chaumes qu'elles ont rongés intérieurement tout près de la surface du sol avant de filer leurs cocons de soie. Dans les champs qui ont été infestés, il faut donc brûler les éteules en automne ou au printemps ou bien les labourer profondément avant le milieu de juin, de sorte que les mouches ne puissent monter à la surface. Il faut labourer au commencement de juin les éteules que l'on laisse pour le jachérage d'été; et, s'il arrivait que l'insecte devînt plus destructeur qu'il ne l'a été dans le passé, il faudrait jachérer tous les deux ans.

Le Ver de paille ou Ver du joint (Joint Worm *Isosoma tritici*, Fitch).—On se plaint rarement en Canada des dégâts du ver de paille dans les récoltes; mais l'été passé il y a eu quelques invasions sérieuses, bien que seulement sur des étendues de pays restreintes; ç'a été dans l'ouest de l'Ontario et dans l'île du Prince-Edouard. M. T. D. Jarvis, du Collège d'agriculture à Guelph, fait rapport que le ver de paille a sévi à Guelph. M. D. C. Dewhurst l'a aussi signalé à Cottam dans le comté d'Essex, et M. R. J. Doake, à Millbrook (comté de Durham). Malgré ces apparitions locales, les lettres reçues ne parlent guère des vers de paille. Dans l'île du Prince-Edouard les pertes par le fait des vers de paille paraissent avoir été plus sérieuses. Le révd père Burke m'a informé qu'il s'en trouvait dans l'île et m'a communiqué des détails. On a souvent rencontré le ver de paille dans les mêmes champs avec la mouche de Hesse et la mouche à blé. Ces deux derniers insectes étaient toutefois en nombre bien moindre que le premier.

"Bayview (I.P.-E.), 22 août.—Veuillez trouver ci-inclus des tronçons de paille de de blé dont les nœuds sont malades. Le blé a souffert considérablement dans cette localité-ci. La maladie est toujours dans le nœud le plus élevé. Si cet insecte augmente ici, je crains beaucoup pour notre récolte de blé une autre année."—Walter Simpson.

"Darnley (I.P.-E.), 17 sept.—Je vous envoie des échantillons de paille de blé difforme. Quelle est la cause des renflements et de la courbure de la tige? Beaucoup de champs sont ainsi affectés; et la paille est courte."—William Bassett.

"Park Corners (I.P.-E.), 22 août.—Je vous envoie un échantillon de mon blé. Toute la récolte a été détruite ici par quelque espèce de vermine."—Alex. Campbell.

"Kensington (I.P.-E.), 17 nov.—Le ver du joint a fait du tort dans les lots 18 et 19 du comté de Prince et dans le lot 20 de Queen's. Il y a aussi quelques autres endroits. Là où la récolte était faible, la perte a été presque entière. Dans le blé poussant dru il n'y a guère eu de perte."—John Anderson.

"Malpeque (I.P.-E), 14 août.—Je vous envoie des échantillons de blé qui ont été attaqués dans le champ par deux ennemis différents. Vous remarquerez que quelques tiges ont un nœud gonflé juste au-dessous de l'épi et qu'elles y sont coudées presque à angle droit. J'en ai ouvert quelques-unes et y ai trouvé de petits vers. Un autre dommage paraît être que la tige est presque toute rongée près du pied, de sorte qu'elle périt. Ces deux genres d'attaque causent beaucoup de tort dans ces environs. Quelques-uns de nos champs de blé, surtout à Long River et à French River, ont beaucoup souffert, au point que quelques cultivateurs fauchent leur grain pour fourrage."—Révd E. J. Rattee.

En examinant ces échantillons, nous avons trouvé qu'ils étaient sérieusement attaqués par le ver de paille et aussi par la mouche de Hesse. Il y avait en outre quelques spécimens des larves rouges de la mouche à blé massés autour des grains de blé dans l'épi.

J'écrivis à M. Rattee quels étaient les insectes, et je conseillai de labourer profondément les éteules aussitôt après le fauchage du blé. Dans sa réponse, M. Rattee fait remarquer qu'il sera difficile d'amener les cultivateurs à faire ainsi, parce que la manière de faire ordinaire est de semer avec le grain quelque graminée fourragère qui produise du foin l'année suivante. Ceci sera naturellement une difficulté partout; mais, comme le ver de paille rend les tiges difformes jusque près du sol, il reste toujours dans les champs

d'éteules un grand nombre de nœuds durcis, et on trouvera que tant qu'il y a danger de laisser le ver de paille se multiplier il y a avantage à labourer ces prairies nouvelles déjà à fin de la première année, plutôt que de les laisser produire du foin. D'ailleurs, si l'on a mêlé avec la graminée en la semant quelques livres de graine de trèfle, on sera bien plus que compensé pour la valeur de la graine semée par l'augmentation de la fertilité du sol. M. Rattee dit que dans la contrée où il habite, les superficies particulièrement infestées étaient la partie ouest du comté de Queen's et la partie est du comté de Prince.

Les remèdes reconnus contre les vers de paille sont le labour profond ou le brûlis des éteules avant l'apparition des insectes parfaits au printemps, la destruction de la paille et des criblures et une courte rotation de récoltes avec culture intensive qui maintienne la fertilité du sol. Le professenr F. M. Webster, qui a fait une étude spéciale des insectes ennemis des céréales, écrit ce qui suit sur ce sujet dans la Circulaire n° 66, Bureau de l'entomologie des Etats-Unis :—" Il n'y a pas de remède connu contre les vers de paille ; mais il y a plusieurs mesures préventives d'une exécution facile et qui sont passablement effectives. La convention sur les vers de paille qui eut lieu il y a bon nombre d'années à Warrenton en Virginie, recommanda officiellement l'adoption d'un meilleur système de culture, avec emploi de guano et d'autres engrais afin de faire croître rapidement et de faire mûrir le grain tôt, et en outre le brûlis de l'éteule ; et toutes ces mesures sont aussi recommandables aujourd'hui qu'elles l'étaient alors. On remarque les ravages les plus sérieux dans les sols peu profonds ou appauvris, surtout sur la lisière des champs infestés. Par suite, tout ce qui contribue à augmenter la vigueur du jeune grain, constitue une mesure préventive. Le brûlis de l'éteule, là où chose est possible, est, on le comprend, très efficace ; mais, dans la plus grande partie du terrritoire ravagé par cet insecte, on a l'habitude de semer des graminées ave le blé, et dans ce cas le brûlis des éteules est impossible. Il faudrait râteler ces champs avec un râteau ordinaire à foin, enlever les portions détachées de l'éteule et les brûler avant l'apparition des insectes adultes au printemps."

Si l'on peut faucher la paille assez bas pour emporter avec la récolte les nœuds contenant des larves, et qu'on fasse usage de cette paille avant le printemps, on vient à bout des insectes d'une manière satisfaisante. Il ne faut pas oublier qu'au battage un grand nombre des tronçons de paille durcis se détachent et sont emportés avec le grain ou avec les rebuts. Il faut donc traiter ces derniers de quelque manière qui détruise les larves ou qui les empêche de se transformer en mouches au printemps. Toutes les criblures font un bien meilleur aliment si elles sont écrasées, et on peut détruire les larves dans les rebuts, si on répand ceux-ci dans la cour à bétail, où ils seront enfoncés dans le terrain humide par le piétinement, ou bien dans un tas de fumier frais, où les insectes seront détruits par la chaleur de la fermentation et par les liquides ammoniacaux du fumier.

La Mouche à blé (Wheat Midge, *Diplosis tritici*, Kirby).—Dans mon dernier rapport je mentionnais une invasion de cet ennemi de longue date du producteur de blé, dans la vallée de Chilliwack dans la Colombie Anglaise. Dans la pensée que le dommage pourrait se répéter cette année-ci je donnai un exposé complet des mœurs de cet insecte avec une liste des meilleurs remèdes. L'été passé la mouche à blé a réapparu et a causé de grandes pertes. M. Thomas A. Sharpe, régisseur de la ferme expérimentale pour la Colombie Anglaise, fait rapport comme suit :—

" Agassiz, 19 juillet.—Notre blé de printemps est sérieusement infesté par la mouche à blé. L'année passée elle avait prélevé une bonne partie du blé de printemps à Chilliwack et dans quelques champs tardifs sur cette rive-ci du Fraser. Cette année-ci, autant que je sache, elle anéantit tout le blé partout."

En 1904, l'invasion dans la Colombie Anglaise avait été la seule signalée ; mais pendant la saison de 1905 j'ai été informé qu'on avait remarqué la mouche à blé dans une ou deux localités de l'Ontario et dans l'île du Prince-Edouard. C'étaient bien des spécimens de cet insecte que nous avons reçus du révd M. E. J. Rattee, de Malpeque (I.P.-E.), et le Dr Charles E. Saunders m'a remis un spécimen trouvé à Ottawa dans un champ de blé à la ferme expérimentale. Il me dit aussi que l'année dernière, en exami-

nant des blés hybrides produits dans les parcelles d'essai, il y a trouvé quelques larves, et il m'a montré quelques grains de blé présentant le dommage caractéristique de cet insecte. Dans le rapport sur les récoltes de l'Ontario pour le mois d'août, il est dit qu'aucun des correspondants ne mentionne la présence de la mouche de Hesse, trois ou quatre parlent soient de la mouche ou du ver de paille.

Comme ce minuscule insecte est capable de causer d'énormes pertes dans les champs de blé, lorsqu'il se multiplie, il semble être à propos de répéter quels sont les remèdes qui ont donné les meilleurs résultats :—

Remèdes.—Les remèdes contre la mouche à blé dépendent surtout de la manière dont elle passe l'hiver. Les méthodes qui ont donné les meilleurs résultats, sont les suivantes :—

1° Labour profond dès que la récolte a été enlevée, de manière à ensevelir les larves si profondément que les mouches ne puissent se frayer un passage jusqu'à la surface.

2° Brûler toute la balle, la poussière et les débris appelés criblures, qui sont tombés sous la machine à battre ; car ils contiennent des quantités de larves qui ont été emportées du champ avec la récolte. Si on les fait manger à la volaille ou aux animaux domestiques, il faut le faire dans un endroit où aucun des papariums ne puisse échapper à la destruction.

3° Culture propre, comprenant le fauchage de toutes les herbes sur les bords des champs et l'enfouissement à la charrue de toutes les plantes adventices qui poussent dans les éteules avant l'hiver, de manière à détruire la génération d'automne s'il y en a une.

4° Culture de variétés de blé que l'expérience a fait reconnaître comme étant les moins affectées par cet insecte.

VERS GRIS (Cutworms) dans les champs de grain.—Les vers gris ont exercé des ravages assez considérables dans les champs de grain de quelques parties du Manitoba et des territoires du Nord-Ouest. Les dégâts les plus sérieux ont été dans le district d'Edmonton et d'autres endroits dans le nord d'Alberta, et dans le nord du Manitoba. Les cultivateurs nous ont envoyé très peu de spécimens avec les plaintes de dommage, la plupart ne comprenant pas l'importance qu'il y a pour nous à voir des spécimens de ce qu'ils considèrent un insecte si bien connu. C'est cependant une chose importante : dans beaucoup de cas, si l'on nous envoyait des spécimens, cela nous aiderait beaucoup à donner promptement des conseils utiles ; car il y a un grand nombre d'espèces de vers gris, qui toutes ont des mœurs plus ou moins différentes. En donnant conseil aux cultivateurs pour éviter les pertes, le spécialiste doit surtout savoir quelle est l'espèce qui fait le tort ; car nous connaissons déjà les mœurs d'un grand nombre d'espèces de vers gris, les plantes dont elles se nourrissent habituellement, le moment ordinaire où elles atteignent toute leur croissance, après quoi elles n'ont plus la capacité de nuire aux plantes, et bien d'autres particularités qui aident dans le choix du remède le plus pratique à recommander. Un coup d'œil aux spécimens des insectes est bien plus utile que ne le seraient les plus longues descriptions des vers gris par ceux qui n'ont pas l'habitude de décrire les insectes. D'après les spécimens reçus, il est évident que la plus grande partie des pertes dans un grand nombre d'espèces différentes de cultures, étaient dues au Ver gris à dos rouge (Red-backed Cutworm, *Paragrotis ochrogaster*, Gn.) espèce répandue dans un très vaste territoire, et qu'on rencontre depuis la Nouvelle-Ecosse jusque dans la Colombie Anglaise. La chenille, quand elle est au terme de son développement, a près de deux pouces de longueur ; elle est très vorace et attaque à peu près toutes les plantes succulentes. C'est l'espèce qui, ces dernières années, a causé la partie de beaucoup la plus considérable des pertes dans les champs de grain de l'ouest.

Les lettres suivantes, prises entre beaucoup d'autres reçues, donnent une idée des dégâts commis.

" Régina (Sask.), 10 juin.—Les vers gris, surtout des *P. ochrogaster*, font des ravages le long du chemin de fer d'Edmonton."—T. N. WILLING.

" Edmonton (Alberta), 12 juin.—Je vous envoie des spécimens de chenilles qui détruisent le grain depuis environ un mois. Elles paraissent être surtout destructives sur les jachères d'été, quoiqu'elles s'en prennent maintenant aux terrains labourés au

printemps et aux terrains neufs. Elles m'ont complètement anéanti environ dix acres d'avoine et d'orge, et ont détruit un peu de mon blé. Elles ont dévasté le grain dans une grande étendue de pays; quelques-uns ont perdu d'un tiers à moitié de leur récolte. Elles voyagent maintenant par milliers sur le sol et attaquent le grain qui a dix pouces de hauteur."—John N. Kerr.

" Winnipeg (Man.), 12 juin.—Je viens de rentrer d'une semaine de conférences à des institut agricoles dans les districts de Swan-River et de Dauphin dans le nord du Manitoba. A Dauphin plusieurs cultivateurs se plaignaient que les vers gris avaient fait un tort considérable aux cultures. Un cultivateur, Alexander Birr, de Dauphin, avait eu environ dix acres de son champ d'avoine entièrement dévorés par ces ravageurs."—Geo. Batho.

" Dauphin (Man.), 20 juin.—Je vous ai expédié par la poste une petite boîte contenant environ dix vers gris recueillis dans mon champ d'orge, avec quelques-uns des chaumes qu'ils ont coupé, y compris une tige de tournesol, qui n'avait pas été entièrement rongée, mais qui néanmoins était tombée par terre. A ma dernière lettre, les vers gris ravageaient le blé de mon voisin; mais vendredi dernier ils ont fait leur apparition dans mon orge, bien qu'à demi-mille de distance, l'intervalle étant en blé. Ces ravageurs sont très communs dans le district de Dauphin. J'avais l'idée que leur multiplication venait de ce qu'on avait laissé les jachères se couvrir de mauvaises herbes. Leur apparition dans mon orge confirme mon idée, car mon champ d'orge n'a été labouré qu'au printemps. Une partie qui avait été labourée en automne n'a point de vers gris. Je serai aise d'avoir votre opinion à ce sujet."—Thomas C. Robson.

" Winnipeg, 21 nov.—La saison passée les vers gris se sont fait remarquer dans plusieurs districts. Dans quelques cas les rapports disaient qu'il avait fallu labourer les champs d'avoine et de blé; mais on ne pouvait considérer l'étendue des dommages causés par ces chenilles comme étant alarmante. Elle est toutefois assez importante pour faire voir qu'à l'avenir les agriculteurs du Manitoba devront s'en occuper, et peut-être dans quelques parties du pays devront-ils adopter un système de culture qui ait pour effet de retarder la multiplication des vers gris."—W. J. Black.

Le remède du son empoisonné est si efficace contre les vers gris que je ne puis concevoir comment il se fait que des cultivateurs qui souffrent d'année en année de la part de ces ennemis, ne se le rappellent pas et ne sauvent pas leurs récoltes. Somme toute, je ne connais point de remède pour aucun insecte nuisible qui ait donné de meilleurs résultats. Je puis seulement supposer que la raison pour laquelle on ne l'emploie pas davantage est que, en raison de la vaste superficie des champs de grain, outre le fait que les vers gris commettent leurs dégâts pendant la nuit, le cultivateurs ne les remarquent pas tout de suite et ensuite abandonnent la partie, pensant qu'ils ne peuvent rien faire. Un point que j'ai remarqué dans presque toutes les lettres reçues, est que ces invasions avaient lieu dans des terrains où l'on avait laissé les plantes debout l'automne précédent, soit dans les éteules ou sur ce qu'on appelait jachères d'été, qu'on avait laissé se couvrir de mauvaises herbes à la fin de l'automne, croyant que, comme les mauvaises herbes ne pouvaient pas mûrir leurs graines après le dernier hersage, elles ne pouvaient faire aucun mal. La présence de plantes sur le terrain en automne attire toutefois les papillons femelles qui viennent y déposer les œufs d'où naîtront les vers gris. Par conséquent, il est important de maintenir les jachères parfaitement propres jusqu'à l'arrivée du froid en automne. Un autre fait à remarquer touchant les habitudes du ver gris à dos rouge, c'est qu'il est porté, lorsqu'il se trouve en nombre considérables, à faire comme la véritable légionnaire et à avancer d'un champ à l'autre en quête de nourriture. Ceci met les cultivateurs qui tiennent l'œil ouvert, à même d'arrêter leur marche en plaçant sur leur chemin quelque appât empoisonné, qu'il dévoreront aussitôt qu'ils arriveront et qui les fera périr en grands nombres. Si l'on ne peut facilement se procurer du son, on peut faire usage de toute espèce de plantes succulentes—ansérine ou chou gras, herbes quelconques attachées en paquets lâches—en en prenant une poignée à la fois pour un paquet et les plongeant dans de l'eau contenant environ une once de vert de Paris par 5 gallons. On place ces paquets espacés de six à huit pieds en travers de la ligne de marche des chenilles. Si l'on peut se procurer du son, il faut faire ce mélange assez sec pour le répandre légèrement à la volée à travers le grain ou dans les endroits où il y a

le plus de vers gris. La manière dont le ver gris à dos rouge choisit sa nourriture est remarquable et diffère sous ce rapport de presque tout autre insecte que je connaisse. Quelquefois une horde de ces chenilles attaquera de préférence telle espèce particulière de plante et laissera toutes les autres sans y toucher. On les a vues dans des champs de blé infestés de mauvaises herbes s'attaquer uniquement à l'ansérine et autres mauvaises herbes. Ailleurs elles s'en prendront à l'avoine et laisseront toute autre plante sans y toucher, et, si après un champ d'avoine elles arrivent à un champ de blé, elles se détournent et vont chercher au loin quelque autre nourriture. Dans d'autres endroits c'est le blé qui est détruit et l'avoine échappe. D'après ce qui précède, il est évident que, lorsqu'on remarque une attaque, il sera bon d'observer ce qui est dévoré; dans certains cas il pourra être sage de laisser à elle-même une horde de vers gris tant qu'ils se bornent à dévorer les mauvaises herbes, mas de les surveiller de près et d'avoir tout préparé pour l'application des appâts empoisonnés, au cas que leur goût vienne à changer et qu'ils assaillent les plantes cultivées. Ce sur quoi je désire appeler ici l'attention des cultivateurs, c'est que, dans le cas d'invasion soit des jardins ou des champs par les vers gris, le son empoisonné est un remède pratique qu'ils feront bien d'essayer, au moins sur un petit espace de terrain, soit qu'ils croient à son efficacité ou non. Aux réunions d'instituts agricoles j'en ai parfois rencontré qui se moquaient de ce remède et déclaraient qu'il n'était d'aucune utilité. Dans tous les cas, toutefois, j'ai trouvé, lorsque je les ai questionnés, qu'ils n'avaient jamais essayé le remède qu'ils condamnaient. Pour empêcher les dégâts des vers gris, il est donc évident que nous avons deux bons remèdes : d'abord en automne la destruction de toutes les mauvaises herbes, afin que les papillons femelles qui veulent pondre ne soient pas attirés dans les champs; en second lieu, au printemps le son empoisonné ou les appâts empoisonnés lorsque les vers gris attaquent les plantes.

SAUTERELLES OU LOCUSTES (Grasshoppers, Locusts).—J'ai la satisfaction de pouvoir répéter pour 1905 ce que j'ai dit l'année dernière quant aux locustes dans le Manitoba. Les seuls dégâts de ces insectes dont j'ai eu connaissance cette année, ont été en Manitoba et ont été de peu d'importance. Ceci a été sans doute dû en grande partie au caractère de la saison dans les parties de la province où les locustes avaient causé tant de tort dans le passé. M. W. J. Black, sous-ministre de l'Agriculture du Manitoba, dit à ce sujet : " Ce célèbre importun ennemi, la sauterelle, n'a pas été vu l'année passée autant que précédemment. Quelques cultivateurs de la municipalité de South Cypress ont trouvé nécessaire de faire usage de vert de Paris pour détruire les insectes au commencement de l'été; mais, par suite, sans doute, des pluies abondantes au moment de la pousse des plantes, il n'est point résulté de dommage sérieux."

"Awémé (Man.).—Les locustes ne nuisent plus ici. Dans le district de Stockton on a remarqué dans un champ de blé en terre légère une bande de terrain où le grain avait été dévoré sur environ quinze pieds. C'est le seul endroit où j'aie entendu dire qu'elles aient causé du tort, et, autant que j'ai pu le voir, on n'a fait aucun effort pour arrêter leurs déprédations."—NORMAN CRIDDLE.

Le VER OU TEIGNE DU POIS (Pea Moth, *Semasia nigricana*, Steph.).—Le ver du pois a été en grande abondance dans la Nouvelle-Ecosse et le Nouveau-Brunswick, et aussi dans quelques parties de la province de Québec et dans le nord de l'Ontario. Dans le passé il n'y a aucun doute que le tort causé par cet insecte a été confondu avec celui de la bruche du pois. En conséquence, je trouve qu'on a inutilement dépensé beaucoup d'argent et s'est donné beaucoup de peine à traiter des quantités de pois de semence pour combattre un insecte qui était bien loin de la semence traitée et passait tranquillement l'hiver en toute sécurité dans les champs où il avait détruit la récolte de l'année précédente. Le ver du pois a beaucoup plus occupé l'attention les deux dernières saisons, par suite de l'absence presque totale de la bruche du pois (Pea Weevil, *Bruchus pisorum*, L.) dans les champs de pois du Canada. On peut dire que dans toutes les provinces de l'est, depuis la côte de l'Atlantique jusqu'aux comtés de l'est de l'Ontario, le ver du pois réapparaît régulièrement chaque année. Dans la province de l'Ontario, bien qu'il y ait quelquefois de sérieuses invasions sur de grandes étendues de territoire, ces invasions sont très intermittentes, et pendant bien des années on ne peut apercevoir aucun dommage sur les pois cultivés. Il y a toutefois sur les plantes légumineuses sauvages un

insecte indigène à chenille très semblable et qui est distribué à peu près partout en Canada. Bien que nous ayons remarqué cet insecte bien des fois, jusqu'ici nous n'avons point élevé de papillons.

En raison de l'importance du tort causé par le ver du pois, lorsque l'occasion s'en est présentée, j'ai essayé sur les pois aussitôt après la formation des cosses l'effet de pulvérisations d'une solution de savon qui est effective contre le ver de la pomme. L'insecte se rencontre si rarement à Ottawa qu'il y est difficile d'expérimenter. Il y a quelques années, M. J. E. Wetmore, de Clifton (N.-B.), eut la bonté de faire pour moi quelques expériences desquelles il parut ressortir que ce pourrait être un remède utile; mais, j'ai le regret de devoir dire que quelques investigations soigneuses de M. Saxby Blair, à la ferme expérimentale de Nappan (N.-E.) n'ont pas confirmé ces bons résultats.

L'histoire exacte de notre ver du pois d'Amérique n'a jamais été encore élucidée; mais il y a lieu de croire que les œufs sont déposés sur les jeunes cosses aussitôt qu'elles sont formées, et que les chenilles les percent pour aller se repaître des grains de pois en voie de formation. Nous espérions que, en recouvrant les plantes et les cosses d'une mince pellicule empoisonnée, nous empoisonnerions les jeunes chenilles lorsqu'elles perceraient les cosses pour pénétrer à l'intérieur. La surface de toutes les parties de la plante de pois étant revêtue d'une substance cireuse, on ajoutait du savon à l'huile de baleine au mélange empoisonné afin de le faire adhérer, ce mélange étant pour pois hâtifs : Vert de Paris $\frac{1}{4}$ lb., savon à l'huile de baleine 1 lb., eau 40 gallons. On traitait les parcelles juste après la formation des cosses et ne faisait qu'une seule pulvérisation. Les variétés de pois traitées étaient, Alaska, Gradus et American Wonder. On a cueilli les cosses environ dix jours après la pulvérisation, et après examen des lots de 500 cosses provenant des parcelles témoins, on a trouvé qu'il n'y avait aucune différence marquée dans le taux de l'infestation, laquelle variait entre 3 et 11 pour cent. Pour les pois tardifs on a doublé la dose du vert de Paris pour une seconde application ; la première application a été donnée le 20 juillet avec $\frac{1}{4}$ lb. de vert de Paris et la seconde le 29 avec $\frac{1}{2}$ lb. Les cosses n'ont été cueillies que le 17 août, et les résultats n'ont pas été meilleurs que dans les autres expériences. Dans les parcelles traitées il y a eu 22 pour 100 de cosses véreuses ; et dans les parcelles témoins quelques-unes de plus, 27 pour 100. Il se peut que la connaissance de l'histoire naturelle complète de cet insecte suggèrera un remède pratique, et nous nous efforcerons d'obtenir ces données aussitôt que possible.

Les remèdes qui ont donné les meilleurs résultats sont de semer les pois aussitôt que possible et de choisir les variétés les plus précoces. Pour l'usage de la table, toute variété qui peut fournir des pois à point la première semaine de juillet, seront exempts d'attaque. Comme l'insecte passe l'hiver sous forme de chenille à l'intérieur d'un cocon de soie filé dans le sol au-dessous de la plante où il a vécu depuis son éclosion, il est naturellement à conseiller, ainsi que l'indique le bon sens, de semer de nouveau des pois aussi loin que possible des champs qui ont été en pois. Aussitôt la récolte faite, il faut brûler toutes les tiges de pois de manière à détruire les petites cosses imparfaites qui contiennent souvent des vers.

L'insecte parfait qui pond les œufs d'où éclosent les "vers du pois", est un petit papillon de trois-huitièmes de pouce de longueur lorsque les ailes sont closes et qui peut voler à des distances considérables. Un correspondant a eu la bonté de me donner les renseignements qui suivent et qui pourront être utiles pour faire connaître l'histoire naturelle complète de cet insecte :

"Beaverton (Ont.), 25 nov.—Je désire vous faire une question au sujet du conseil que vous donnez dans le Bulletin 52 de semer les pois aussi loin que possible du champ de pois de l'année précédente. Cette année j'ai semé mes pois à plus d'un mille de tout autre champ de pois, et depuis trois ans on n'a point cultivé de pois près d'ici. Les pois ont été véreux. Nous n'avons point ici de bruches du pois ; c'étaient donc bien des vers du pois. J'ai semé vers le 20 mai, et c'était une variété précoce, June, ou Dan O'Rourke. Comment l'insecte est-il venu ici ? Les papillons pondent-ils leurs œufs sur les pois secs ?"—W. E. Taylor.

Dans ce cas-ci les papillons doivent être venus au vol depuis une grande distance pour déposer leurs œufs. Ceux-ci, comme il est dit plus haut, sont déposés à la surface extérieure des cosses, tandis qu'elles sont vertes et tendres.

PLANTES FOURRAGÈRES.

Les récoltes de fourrage ont été en somme, très satisfaisantes. Le foin a été abondant dans l'ouest, et les "prairies" ont fourni un bon pâturage pendant tout l'été. On cultive d'année en année toujours plus de brome inerme et de ray-grass de l'ouest. "Dans l'Ontario les pâturages pendant l'été et l'automne ont été en assez bonne ou même bonne condition, et tout les animaux de ferme s'en sont bien trouvés. Le temps froid et humide au moment du semis a retardé la pousse du maïs, mais le temps a été si favorable, que le maïs s'est merveilleusement rattrapé. D'après les avis reçus, il y a eu en général un rendement ordinaire."—C. C. James, *Bull. Récoltes Ont.*, *nov.*

Les conditions et les résultats dans Québec et dans des parties du Nouveau-Brunswick ont été à peu près les mêmes que dans l'Ontario. Dans le Nouveau-Brunswick la récolte de foin a été en général bonne; quelques comtés ont fauché plus que jamais auparavant, mais certains endroits se sont beaucoup ressentis d'un printemps froid et humide suivi d'une longue sécheresse. Dans toute la Nouvelle-Ecosse, deux ou trois comtés exceptés, les récoltes fourragères ont été bien au-dessus de la moyenne. "Nous n'avions pas eu depuis plusieurs années d'aussi bonnes récoltes, sauf celle de pommes." (B. W. Chipman). Dans l'île du Prince-Edouard "les récoltes de foin ont été presque moyennes. Le trèfle et le mil, par suite de la sècheresse de l'année passée, ont un peu moins rapporté. Le foin a été rentré en bonne condition. Dans très peu d'endroits la récolte de maïs a été inférieure à la moyenne." (G. C. Readey.) Les insectes n'ont point causé de perte sérieuse dans les récoltes fourragères. Les vers gris, comme c'est le cas chaque année, ont été importuns dans quelques endroits au commencement de la saison, mais on a pu remplir les lacunes en semant de nouveau. Près de Montréal le ver de la racine du maïs a été signalé dans des champs de maïs où le temps froid et sec avait retardé la germination. Le trèfle, bien que très maltraité dans l'Ontario par la mouche du trèfle, a donné de très fortes récoltes de foin dans les provinces de l'est du Canada. Le charançon de la feuille de trèfle et le charançon vert du trèfle ont été signalés dans le district d'Ottawa, le premier pour la première fois, et l'altise à tête rouge (Red-headed Flea-beetle, *Systena frontalis*, Fab.) à Ottawa et à Guelph; mais il n'y a point eu de dommage appréciable. La présence de graine de cuscute dans la graine de trèfle nous a fait adresser de fréquentes demandes de renseignements. A St. Mary's (Ont.) un champ de luzerne en a sérieusement souffert.

Le Scarabée du rosier (Rose Chafer, *Macrodactylus spinosus*, Fab.).—Cet ennemi bien connu du producteur de fruits et du jardinier fleuriste est apparu cette année sous un nouveau rôle. Vers la fin de juin dernier la compagnie grainière Steele-Briggs, de Toronto, m'a envoyé plusieurs spécimens d'insectes parfaits du scarabée du rosier avec le surprenant renseignement qu'ils avaient été pris dans un champ de maïs-fourrage de 20 acres, près de Priceville (Ont.), que ces insectes ravageaient depuis deux jours. Le maïs avait à ce moment environ huit pouces de hauteur et croissait vigoureusement. Quatre jours avant l'envoi de la lettre il n'y avait aucun signe d'attaque; mais les scarabées étaient apparus en nombres énormes le 26 juin et avaient envahi environ les deux tiers du champ, où ils s'étaient mis à dévorer les feuilles; il y en avait une vingtaine sur chaque plante. Naturellement, on nous avait aussitôt que possible demandé un remède; car personne, nous disait-on, ne connaissait l'insecte ni n'en avait jamais vu de semblable sur le maïs. Je conseillai aux propriétaires du champ, MM. Price, de Toronto, des pulvérisations de solution de savon à l'huile de baleine, 1 lb. dans 5 gallons d'eau, cette application ayant été trouvée par le professeur Webster très efficace dans l'Indiana contre le scarabée du rosier en faisant périr tous les insectes atteints. Je conseillai aussi de saupoudrer les plantes de maïs avec un mélange de vert de Paris 1 lb. dans 20 lb. de chaux fraîche éteinte. Heureusement l'irruption fut de très courte durée, et dans la suite le maïs se remit tout à fait du dommage. MM. Price m'écrivirent le 19 juillet comme suit: "Nous sommes aises de vous informer que les scarabées du rosier qui maltraitaient notre maïs il y a quelques jours sont tous loin. Ils disparurent tous dans les 24 heures après que nous vous eûmes écrit. Ils étaient restés trois jours dans le champ et avaient fait beaucoup de tort; mais le maïs paraît maintenant ne s'en plus ressentir. Ils s'envolèrent tous avant que nous eussions le temps de donner une pulvérisation."

PLANTES-RACINES ET LÉGUMES.

Les plantes-racines ont rapporté abondamment dans la plus grande partie du Canada. Dans l'Ontario et dans certaines parties du Manitoba la récolte de pommes de terre a été sensiblemement diminuée par la "maladie." Les navets en général ont été pauvres et beaucoup moins satisfaisants que les betteraves fourragères. Le puceron du navet a été signalé dans l'ouest de l'Ontario en plus grands nombres que depuis bien des années. Dans les comtés de l'est de la province c'est le contraire qui a été le cas. Les vers gris ont fait un peu de mal, et on m'a informé que l'altise du navet avait été très nuisible dans le comté de Pictou (Nouvelle-Ecosse). La doryphore de la pomme de terre (mouche à patate) a été moins destructive que d'habitude dans les provinces maritimes, mais on s'est plaint qu'elle était en nombres extraordinaires au Manitoba. M. W. J. Black, de Winnipeg, écrit: "La doryphore de la pomme de terre s'est fait remarquer bien plus que jamais auparavant; et, dans beaucoup de cas, ceux qui ne la connaissaient pas encore non plus que sa capacité de destruction, ont eu leurs champs de pommes de terre anéantis avant qu'ils se fussent rendu compte de ce qui arrivait. Les plus grands dégâts de ce ravageur ont eu lieu dans la vallée de la rivière Rouge; mais il paraît qu'il s'avance petit à petit vers l'ouest. On l'a remarqné jusqu'à Portage-la-Prairie; mais à Brandon il n'est pas encore devenu destructif. Les vers gris, surtout le ver gris à dos rouge, ont fait beaucoup de tort dans plusieurs endroits, dans les jardins aussi bien que dans les champs. Là où on leur a promptement opposé le remède du son empoisonné, on a invariablement obtenu des résultats satisfaisants. M. Norman Criddle, a signalé dans le Manitoba deux nouveaux insectes ennemis des plantes cultivées: le Barbeau de la renouée (Knot-weed Beetle, *Gastroidea polygoni*, L.) a nui considérablement à la rhubarbe en en perforant les feuilles, et le *Galeruca externa*, Say, chrysomélide qui vit naturellement sur la passerage indigène (*Lepidium apetalum*), plante crucifère, s'est attaqué aux choux et aux navets.

La Rongeuse des tiges (Stalk Borer, *Papaipema nitela*, Gn.).—Dans le passé on attribuait le plus souvent les dommages commis dans les tiges des pommes de terre, du maïs et d'autres plantes du Canada à la chenille rongeuse des tiges (*P. nitela*) quelque fois appelée rongeuse de la tige de la pomme de terre. Il y a bien des années à Ottawa je trouvais que presque tous les dégâts des rongeuses des tiges dans les jardins à légumes et à fleurs étaient le fait de la Rongeuse de la bardane (Burdock Borer, *Papaipema cataphracta*, Grt.), et dans les collections je ne pouvais point trouver de spécimens de *P. nitela* élevés de chenilles venant de tiges de plantes cultivées en Canada. L'été passé toutefois les chenilles du *P. nitela* étaient nombreuses et destructives dans les comtés de l'ouest de l'Ontario et dans l'Etat du Michigan. Grâce à la courtoisie du professeur Lochhead, j'ai reçu avis de localités d'où je pouvais obtenir des spécimens pour étude. M. G. W. Riseborough, de Fargo (Ont.), m'a beaucoup aidé dans cette investigation et a eu la bienveillance de me faire plusieurs envois de chenilles et de tiges rongées par elles, et aussi de parasites qu'il avait trouvés avec les chenilles. Bien qu'en somme cette sérieuse irruption de la rongeuse des tiges dans l'Ontario ait eu peu d'effet sur les plantes attaquées, elle a été très intéressante et mérite d'être mentionnée pour mémoire.

"Fargo (Ont.), 3 juillet.—J'examinais aujourd'hui quelques-uns de mes champs de maïs, et je trouve que la rongeuse les a beaucoup éclaircis par places. Le dommage se voit davantage parmi le maïs que parmi les autres plantes, parce que les sommets se fanent très vite. J'ai remarqué plusieurs champs de mes voisins aussi attaqués par cet insecte. Le beau temps pour le maïs que nous avons eu récemment, a fait croître les plantes si rapidement que maintenant les effets du dommage sont bien moins apparents qu'ils ne l'étaient, et, sauf dans une ou deux pièces de terrain, le tort ne paraît pas être très grave. J'ai trouvé les chenilles dans des tiges de pommes de terre, de tomates, de chardons des champs, de sureau, d'ansérine ou chou-gras, de haricots, d'herbe à poux et de quelques espèces de plantes à fleurs."

"Le 7 juillet.—Je regardais aujourd'hui 30 grandes plantes de tomates qui commencent à fleurir, et j'en ai trouvé 8 dont les tiges contenaient des rongeuses."

"Le 13 juillet.—J'ai remarqué hier une chenille qui était justement à perforer une tige d'amarante ; elle n'avait encore que la tête dans la galerie commencée ; au bout de 15 minutes tout le corps était dedans. J'ai été aussi surpris de trouver une plante de mélilot qui, comme vous le savez, a la tige très ligneuse, percée en trois endroits et contenant deux chenilles ; elles avaient évidé l'intérieur de la tige sur environ deux pieds de longueur. Les pommes de terre hâtives et la plupart des plantes à fleurs et des mauvaises herbes ne sont pas aussi fanées que le maïs par suite de l'attaque des rongeuses. Le maïs n'avait jamais par ici crû plus rapidement que les deux semaines passées ; aussi remarque-t-on moins l'effet du travail des rongeuses qu'il y a quelque jours".—G. W. RISEBOROUGH.

"Mount Brydges (Ont.) 30 juin.—Je vous envoie des spécimens d'une chenille qui prend à partie les pommes de terre et les tomates. Elles percent les tiges et dévorent l'intérieur. J'en ai pris des douzaines dans des tiges de pomme de terre et de tomate ; et, cela va sans dire, quand on remarque le mal, c'en est fait de la plante."—W. B. DUNN.

Il est très rare en Canada qu'il y ait besoin d'avoir recours à un remède contre les rongeuses des tiges. Le nombre de spécimens dans telle localité donnée est en général faible, et il n'y a pas besoin de remèdes. Toutes les fois qu'on remarque une plante atteinte, il faut chercher la chenille et la détruire ; mais je ne connais pas de traitement par lequel on pourrait prévenir les dégâts. La présence des chenilles dans un grand nombre d'espèces de mauvaises herbes fait ressortir l'avantage qu'il y a à détruire toutes ces plantes inutiles.

LA CHENILLE DU MAIS (Corn Worm, *Heliotis obscura*, Fab., = *H. armiger*, Hbn.).—Cet insecte qui apparaît toujours en Canada d'une manière irrégulière, n'a point fait de tort dans les provinces de l'est ni dans l'Ontario ; mais pour la première fois on s'en est plaint au Manitoba. Comme on avait capturé des papillons de cette chenille dans les provinces des "prairies", nous savions que l'espèce s'y rencontrait ; mais jusqu'ici on y avait cultivé si peu de maïs sucré pour la table que personne avant cette année-ci n'avait remarqué ses dégâts. La première mention m'est parvenue par l'intermédiaire du *Nor-West Farmer* au commencement de septembre. Les échantillons envoyés venaient de M. Neil Bayne, à Pipestone (Man.), plusieurs épis maltraités à la manière ordinaire et aussi quelques-unes des chenilles à l'œuvre sur ces épis. Il y en avait de couleur verte et de couleur brune. ; c'étaient surtout des brunes qui avaient attaqué les premiers épis de maïs formés, qu'elles avaient fort maltraités. Les dégâts cessèrent vers le 20 septembre.

A la date du 11 septembre, M. W. C. Wall écrivait de Headingly (Man.) :—"Je vous envoie un épi de maïs sucré (Cory) et vous serai obligé si vous pouvez m'informer du nom de cette chenille, qui pour la première fois cette année a rongé une grande quantité d'épis ; elles commencent au sommet."

L'endroit le plus à l'ouest où on en a trouvé, a été Fairy Hill (Sask.), d'où M. Robert Mollard écrivait le 4 septembre :—"Ci-inclus vous trouverez un épi de maïs rongé par une chenille, qui est aussi à sa place sur l'épi. C'est la première année que j'ai vu le maïs ainsi attaqué, et la plupart des épis le sont de même."

C'est seulement récemment que les cultivateurs sur nos "prairies" ont découvert qu'ils pouvaient produire d'excellent maïs pour la table, et il serait bien malheureux si cet importun ravageur se multipliait assez pour faire abandonner la culture d'un légume si apprécié et si sain.

Les remèdes que nous avons recommandés, ont été le ramassage à la main et la destruction des chenilles aussitôt que la décoloration prématurée des soies fait reconnaître leur présence. On assure aussi qu'il est possible d'attraper la nuit un grand nombre de papillons au moyen de pièges à lanterne, consistant en une lanterne allumée placée au milieu d'un vase plat contenant de l'eau avec un peu d'huile de pétrole à la surface. Lorsqu'on sait que des plantes ont été attaquées par la chenille du maïs, il faut, aussitôt la récolte finie, emporter les vieilles tiges et labourer profondément le terrain en automne de manière à déchirer les cocons et à exposer les chrysalides aux intempéries et à leurs nombreux ennemis d'entre les oiseaux et les petits mammifères.

LE VER GRIS PANACHÉ (Variegated Cutworm, *Peridroma saucia*, Hbn.).—En 1900 cette grosse espèce tardive de ver gris avait fait beaucoup de mal à toute espèce de plantes sur la côte du Pacifique, depuis le nord de la Colombie Anglaise vers le sud jusque dans l'Orégon. Depuis lors on en a très peu entendu parler ; mais l'été passé on a trouvé d'assez grands nombres de ces chenilles en plusieurs endroits de la Colombie Anglaise, où elles ont été signalées par M. J. W. Cockle, de Kaslo, M. W. A. Dashwood Jones, de New-Westminster, M. R. V. Harvey, de Vancouver, et M. J. R. Anderson sous-ministre de l'Agriculture de la Colombie Anglaise, qui écrivait le 26 juillet:—"Je regrette d'avoir à dire que le *Peridroma saucia* est de nouveau nuisible cette année. Il y en a moins qu'en 1900, et, autant que je sache, le territoire envahi est moins étendu. Les dégâts sont néanmoins assez considérables pour me faire publier le bulletin d'urgence dont je vous adresse un exemplaire. Il est remarquable de voir combien les cultivateurs oublient vite ce qu'on leur a dit ; je reçois constamment des lettres demandant quel est le meilleur remède. Je recommande de nouveau le vert de Paris et le son qui ont été si efficaces dans la précédente irruption."

M. T. N. Willing, de Régina (T.N.-O.), dans son rapport sur les insectes nuisibles de l'année, dit que les vers gris panachés étaient très nombreux au mois d'août à Régina, et il m'a envoyé plusieurs papillons qu'il avait élevés, ayant trouvé les chenilles dans des jardins de Régina.

Les jardiniers de la Colombie Anglaise ayant vu l'invasion de cette année-ci, devraient se tenir pour avertis et avant la saison prochaine se procurer ce qu'il faut pour empoisonner les chenilles si l'été prochain elles réapparaissaient en grands nombres. S'ils font ainsi, il n'y aura guère de pertes.

LE PUCERON DU NAVET ET DU CHOU (Turnip and Cabbage Aphis, *Aphis brassicæ*, L.).—L'été passé nous avons reçu de nos correspondants très peu de plaintes au sujet du puceron du navet ; mais le professeur James dans son Relevé des récoltes pour novembre dit ce qui suit : "Le puceron du navet s'est montré en plus grands nombres (dans l'Ontario) qu'il ne l'avait fait depuis bien des années ; il a arrêté le développement des racines, dont plusieurs correspondants parlent comme ayant été petites et très branchues. La chenille du chou ou un insecte semblable attaque aussi la plante dans différentes parties de la province. Les rapports favorables sur la récolte sont rares."

"Manilla (Ont.), 1er déc.—Dans une tournée pour assister à des réunions d'instituts agricoles depuis Shelburne dans le comté de Grey vers le sud et l'est, nous avons entendu de grandes plaintes au sujet du puceron du navet qui détruisait les navets à l'ouest de Toronto ; mais il ne paraissait pas y avoir eu grand dommage à l'est de Toronto. Les champs ensemencés tôt sont ceux qui ont le plus souffert, et, autant que j'ai pu le savoir, les champs ensemencés après le 20 juin paraissaient être à peu près exempts de leurs attaques. J'ai toujours soin depuis bien des années de semer mes navets du 20 au 22 juin, et nous n'avons jamais été guère importunés par le puceron. Parfois nous en avons trouvé sur quelques plantes, mais pas assez pour leur nuire beaucoup."—HENRY GLENDINNING.

Il y a eu aussi dans certaines parties de la Colombie Anglaise des invasions de peu d'étendue mais très sérieuses.

"St. Mary's Creek, Gang Ranch (C.A.), 12 juin.—Veuillez m'indiquer le remède contre les pucerons qui envahissent les choux et les navets et les détruisent entièrement. Ils s'accumulent par millions. Depuis 47 ans que je suis dans le pays je n'en avais jamais vu avant la saison dernière. Il n'est rien resté de notre parcelle de choux." —W. W. WYCOTT.

"Monte Creek (C.A.), 16 août.—Je vous envoie quelques feuilles de rutabaga couvertes d'un insecte qui s'est répandu avec une terrible rapidité et qui passe maintenant des navets aux choux. L'année passée nous en avions eu quelques-uns, mais ils avaient causé beaucoup moins de tort. Il semblerait que le temps excessivement chaud et le manque d'eau pour irrigation est favorable à leur multiplication."—HEWITT BOSTOCK.

"Cash-Creek (C.A.), 23 sept.—Je vous envoie des spécimens d'un ennemi qui a détruit ma récolte de navets l'année dernière et qui menace d'en faire autant cette année-ci. Veuillez m'en dire le nom et comment lui résister. S'il n'y a point de remède connu, il nous faudra abandonner la culture des navets."—E. A. SEMLIN.

Il nous a été signalé des dégâts par cet insecte à Elora (Ont.), par M. George Wright, et à Ottawa. Le Dr Hamilton, de Mahone Bay (N.-E) écrit comme suit sur ces ravages dans sa localité :

" Le puceron du navet a sévi d'une manière anormale cette année, surtout sur les choux. J'ai entendu parler de champs où toutes les plantes étaient affectées. Nous avons de ces insectes tous les ans, mais c'est seulement de temps en temps et dans des localités particulières que le dommage est très sérieux. Par suite de ceci peut-être il y a à peine personne ici qui paraisse connaître ou appliqueer les mélanges insecticides contre les pucerons."

Le puceron du navet et le puceron du chou sont une même espèce, probablement importée d'Europe il y a un grand nombre d'années et maintenant répandue d'une côte du continent à l'autre. Dans la Colombie Anglaise elle est en général beaucoup plus destructive sur les choux et les choux-fleurs hâtifs dans les jardins que ce n'est le cas dans l'est où ses principales déprédations ont lieu dans les champs de navets.

Les remèdes qui ont donné les meilleurs résultats sont de promptes pulvérisations d'émulsion de pétrole ou de solution de savon à l'huile de baleine sur les premières colonies de la saison. Un moyen très effectif pour détruire de grandes quantités d'œufs ou de pucerons qui peuvent avoir passé l'hiver sous cette forme en Canada (ils passent certainement l'hiver dans certaines parties du Canada à l'état d'œuf) est d'enfouir profondément à la charrue, de faire manger aux animaux ou d'enlever des champs toutes les feuilles et débris de navets et de choux.

Le Barbeau rouge du navet (Red Turnip Beetle, *Entomoscelis adonidis*, Fab.).—Comme d'habitude nous avons reçu des mentions de légers dommages aux choux et aux navets dans quelques endroits du Nord-Ouest et du Manitoba. M. N. Criddle m'informe que les barbeaux étaient passablement nombreux à Awémé (Man.), sur les radis dans les jardins et sur une plante indigène des " prairies ", l'*Erysimum parviflorum*. Pour la première fois l'insecte a été signalé dans la Colombie Anglaise par M. H. E. Church, de Hanceville, et par M. C. H. Norris, de Hazleton. Ce dernier écrit qu'il en a été très importuné sur les navets, les choux, etc., particulièrement sur les jeunes, dont il ne restait des feuilles autre chose que les côtes. Il nous en a même été envoyé des spécimens de Dawson (territoire du Yukon), par M. W. J. Reynolds, dont les choux avaient été dévorés au point qu'il n'en restait que les tiges ; et à la date de sa lettre les barbeaux mettaient en lambeaux les feuilles de navets.

Nous avons trouvé que tous les poisons arsenicaux ordinaires sont effectifs contre le barbeau rouge du navet et que c'est en mélanges secs qu'il est le plus commode de les employer sur les choux et les navets à feuilles lisses, à cause de leur surface cireuse. S'il était plus commode de faire usage de mélanges liquides, on peut les faire adhérer à la surface des feuilles en ajoutant environ une livre de savon à chaque dix ou quinze gallons de liquide.

La Mouche à carotte (Carrot Rust-fly, *Psila rosæ*, Fab.).—Depuis plusieurs années nous n'avons point eu d'attaque sérieuse de la mouche à carotte aussi loin vers l'ouest qu'Ottawa ; mais au commencement de l'été dernier, j'ai eu connaissance de plusieurs cas de dégâts autour d'Ottawa : quelques-uns étaient de peu d'importance, mais dans d'autres des récoltes entières ont été détruites. Chose étrange, bien que les carottes hâtives aient été si maltraitées, en automne il n'y avait aucun signe de dommage lorsque les racines ont été arrachées. Dans la Nouvelle-Ecosse et le Nouveau-Brunswick la mouche à carotte est un ennemi beaucoup plus sérieux du jardinier légumiste qu'elle ne l'est plus à l'ouest ; mais même dans ces provinces les attaques sont intermittentes. Le Dr C. A. Hamilton m'écrit qu'en 1902 et en 1903 moitié à trois quarts de ses carottes à Mahone Bay (N.-E.) avaient été détruites. En 1904 et en 1905 il n'a pas vu une seule racine endommagée, bien qu'il eût semé ses carottes dans le même jardin. Malgré cette immunité dans son jardin en 1904, plusieurs de ses voisins avaient considérablement souffert. En 1905 il n'y a eu à peu près aucun dégât.

Le traitement qui a donné de bons résultats pour empêcher les attaques de la mouche à carotte est de semer aussi tard que possible, et, si l'on éclaircit les carottes, de faire ce travail vers la fin de la journée puis de pulvériser aussitôt sur les rangs quelque

lotion à odeur forte qui tienne les mouches à distance, comme par exemple de l'émulsion de pétrole ou une lotion phéniquée. C'est en juin et en juillet qu'elles font le plus de mal, de sorte que dans les années ordinaires deux ou trois pulvérisations à une semaine d'intervalle protégeront en général la récolte. Si l'on trouve des vers dans les carottes emmagasinées pour l'hiver, il faudra au printemps traiter d'une manière ou d'une autre le sable dans lequel on les a conservées, de manière à détruire les pupariums ou au moins à empêcher les mouches d'en sortir. Pour cela on peut ou bien l'enterrer dans un trou profond ou bien le jeter dans la cour de ferme, où il sera parfaitement piétiné par les animaux.

La Teigne du chou (Diamond-back Moth, *Plutella maculipennis*, Curtis).—Les petites chenilles agiles de ce papillon ont été nombreuses et destructrices en 1905 dans beaucoup d'endroits. Elles ont causé un tort considérable dans les champs de navette, de rutabagas et de choux, et se sont fait voir de loin en loin depuis la Nouvelle-Ecosse à la Colombie Anglaise. Je n'ai point eu d'avis qu'elles aient fait dans l'est des dommages étendus ou très sérieux ; mais il y a tout lieu de croire que, si l'été avait été chaud et sec, les pertes auraient été très grandes. Le fait est que les pluies fréquentes et abondantes dans les endroits où ont eu lieu les irruptions, ont fait pousser les plantes si vigoureusement que les attaques des chenilles ont été peu apparentes. Il est bien connu que l'humidité et un temps pluvieux continu sont préjudiciables à cet insecte. Le Dr C. A. Hamilton a trouvé cette espèce très commune sur plusieurs milles autour de Mahone Bay (N.-E.). On l'a remarquée aussi dans l'île du Prince-Edouard, à Youghall, près de Bathurst (N.-B.), à Ottawa et en plusieurs endroits au Manitoba, dans les territoires du Nord-Ouest et dans la Colombie Anglaise.

Les remèdes contre cet insecte sont de saupoudrer les plantes infestées avec un mélange sec de vert de Paris 1 lb. avec de la chaux ou de la cendre de bois, ou bien de leur appliquer des pulvérisations d'émulsion de pétrole ou de solution de savon à l'huile de baleine. Pour pouvoir bien lancer le mélange sous les feuilles, il faut attacher le bec de pulvérisation à l'extrémité d'un court tuyau en métal courbé au milieu à l'angle voulu. C'est à M. Geo. E. Lister, de Freeman (Ont.) que je suis redevable de ce moyen de soutenir le bec dans la bonne position. Comme traitement supplémentaire propre à faire pousser vigoureusement, il est d'un grand avantage de faire de légères applications de quelque engrais à prompte action tel que le nitrate de soude, qu'on enfouit à la houe autour des racines des plantes.

L'Altise ou Puce de terre du concombre et de la pomme de terre (Cucumber and Potato Flea-beetle, *Epitrix cucumeris*, Harris).—Cet insecte, bien que souvent inaperçu, est un sérieux ennemi des pommes de terre. Cette minuscule puce de terre de couleur sombre et d'environ un douzième de pouce de longueur, apparaît de bonne heure au printemps et de nouveau vers le commencement d'août, quelquefois en telles quantités qu'il cause un tort sérieux aux pommes de terre, aux tomates et à toutes les plantes cucurbitacées, ou plantes de la famille de la courge. En août dernier il y en a eu une remarquable invasion dans la Nouvelle-Ecosse.

"Mahone Bay (N.-E), 14 août.—Nous avons ici l'altise du concombre en plus ou moins grands nombres chaque année sur les pommes de terre, surtout au mois de juin ; ce printemps toutefois, il me semble qu'il y en avait moins que d'habitude. Le 3 août j'ai examiné mes pommes de terre pour voir s'il y avait des doryphores (mouches à patate), et je ne me rappelle pas avoir vu aucune altise. Le 5 août les altises pullulaient sur un côté de la parcelle, le jour suivant elles l'avaient toute envahie. Partie en comptant et partie par le calcul, j'ai estimé qu'il y en avait en moyenne 800 sur chaque plante. Le 9 août elles avaient rongé d'un quart à moitié de la surface des feuilles dans la partie de la parcelle attaquée en premier lieu. Ce même après-midi je leur donnai une dose de mélange au vert de Paris. Le 11 à peine en restait-il quelques-unes. Les pommes de terre d'un voisin à environ 150 verges de distance étaient presque aussi infestées que les miennes. J'ai l'idée que la bouillie bordelaise empoisonnée peut avoir pour effet plutôt de chasser les altises sur d'autres plantes que de les faire périr. Après avoir quitté les pommes de terre, elles se sont portées sur les concombres, les haricots, les citrouilles, les

courges et les tomates, qui ont été très maltraités. A cause de cet importun ennemi il est presque impossible, sans la plus soigneuse attention, de faire pousser des tomates par le semis en pleine terre, parce qu'elles dévorent les jeunes plantes dès qu'elles ont levé."
—C. A. Hamilton.

L'efficacité de la bouillie bordelaise empoisonnée contre cet insecte a été découverte par le professeur L. R. Jones, du Vermont, dans ses expériences très complètes avec la bouillie bordelaise contre la maladie de la pomme de terre. Il est probable que le sulfate de cuivre du mélange tend à rendre les feuilles désagréables aux altises, mais il n'est guère douteux qu'un grand nombre de celles-ci s'empoisonnent en dévorant les feuilles. Cet utile remède convient pour application sur toutes les plantes susdites et est aussi bon pour prévenir les maladies fongueuses qui les attaquent habituellement.

La Chenille à toile de la betterave a sucre (Sugar Beet Webworn, *Loxostege sticticalis*, L.).—Dans mon rapport pour 1903 j'ai fait mention d'une irruption de cette chenille dans l'ouest et je suis entré dans passablement détails, de sorte qu'en cas de nouvelle apparition ceux qui s'occupent tellement de la culture de la betterave dans le district de Cardston, ne fussent pas pris au dépourvu. L'automne passé j'ai reçu avis d'un invasion locale dans ce district. M. J. B. Merrill, fermier et producteur de fruits très clairvoyant, de Magrath (Alberta), m'écrivait le 25 août :—Je vous envoie par même courrier des spécimens de chenilles qui détruisent nos betteraves dans les champs avec une rapidité alarmante. Je pense que c'est la chenille à toile de la betterave de votre rapport pour 1903. Que vaut-il le mieux faire pour en avoir raison? Nous pulvérisons maintenant du mélange au vert de Paris ; mais les plantes sont toutes défeuillées ; croyez-vous qu'elles résisteront à l'attaque et que les racines auront quelque valeur?"

J'écrivis à M. Merrill qu'il avait appliqué le bon remède et que les plantes repousseraient certainement, mais que le tort serait en proportion des feuilles détruites et que, bien que les racines fussent de moindre grosseur, elles donneraient probablement encore une récolte rémunérante. Tel fut en effet le cas, ainsi qu'il ressort d'une seconde lettre reçue de M. Merrill :—

" Magrath (Alta), 3 novembre.—J'ai aujourd'hui livré au chemin de fer la dernière charrette de mes betteraves et ainsi suis maintenant à même de répondre à vos questions. Les betteraves avaient bien levé sur mes 17 acres. Vers la fin d'août, après trois jours d'absence, je fus surpris de trouver les plantes couvertes de chenilles. Partie du champ avait été irrigué ; là les plantes avaient moins souffert que là où elles n'avaient point d'eau. Ces dernières avaient été entièrement défeuillées ; toutefois ensuite elles repoussèrent des feuilles ; mais de cette partie du champ je n'ai récolté que 4 tonnes par acre, tandis que dans la partie arrosée j'ai eu 13 tonnes par acre. En arrachant les betteraves à la charrue, nous avons trouvé des masses de chenilles à environ 2 pouces de profondeur dans le sol. Nous espérons les détruire par les houages pendant l'hiver. Je crois que les papillons doivent être venus d'un champ de luzerne à côté."

La Noctuelle à griffes (Spined Rustic, *Barathra occidentata*, Grt.).—Pendant le mois de juillet un grand nombre d'espèces de plantes de jardin ont été attaquées à Ottawa par de grosses chenilles lisses, ressemlant à des vers gris, qui étaient d'abord de couleur verdâtre, avec le corps divisé en deux parties égales au-dessus et au-dessous des stigmates. La partie supérieure, ou dos de la chenille, était plus foncée en raison de quelques macules noires et la surface inférieure du corps était à teinte jaunâtre. Ces chenilles à couleurs assez peu voyantes se repaissaient principalement la nuit et dévoraient presque toute espèce de plantes, mais elles détruisaient surtout les fleurs et les capsules à graines des pieds-d'alouette et les feuilles de la diélytrie brillante (bleeding-heart. *Dielytria spectabilis*). Dans les jardins à légumes, c'était les épinards et les choux qu'elles attaquaient le plus. Après la dernière mue vers le milieu de juillet, les dessins sur le corps de ces chenilles étaient beaucoup plus distincts et les faisaient ressembler à la chenille zébrée, avec trois lignes le long du dos et chaque segment orné de grandes macules noir velouté ; la tête est jaune de miel et tachetée. Quand elles ont toute leur taille, ces chenilles sont très voraces. Elles ont environ deux pouces de longueur, le corps cylindrique comme les vers gris, et près de $\frac{1}{4}$ de pouce de diamètre. Il y a grande variation dans leurs couleurs ; certains spécimens paraissant presque noirs, tan-

dis que d'autres sont vert olive foncé ; mais tous présentent une bande distincte de chaque côté au-dessous des stigmates, laquelle est jaune clair, et rouge au milieu. Ces chenilles éclosent d'œufs pondus par un papillon noctuide qui jusqu'à présent a été très rare dans toutes les collections d'insectes. Le Dr J. B. Smith l'a déterminé pour moi comme étant le *Barathra occidentata* de Grote, insecte si peu commun que les seuls spécimens que j'eusse jamais vus étaient deux papillons élevés par M. Guignard qui avait trouvé les chenilles sur des pieds d'alouette dans son jardin en 1898. M. C. H. Young, d'Ottawa, énergique collectionneur de papillons, en avait aussi capturé un seul spécimen le 6 juin de la même année et un second l'année suivante le 19 juin. L'été dernier, dans nos chasses aux papillons, nous avons trouvé que cette espèce était bien représentée parmi les captures du mois de juin autour des lampes électriques ; et nous avons aussi trouvé d'autres spécimens qui s'étaient réfugiés dans des coins obscurs des bureaux et des hangars. Quelques semaines plus tard, nous avons trouvé des chenilles en grands nombres en plein air sur diverses espèces de plantes : nous pouvions les reconnaitre en les comparant avec des spécimens élevés depuis les œufs pondus par des femelles capturées. Nous avons été assez favorisés pour suivre le développement complet de l'insecte dans toutes ses parties. Il n'y a qu'une seule génération par an, les œufs étant pondus en juin et en juillet, et les chenilles se repaissant pendant juillet jusqu'en août. Quand elles ont fini leur croissance, elles s'enfoncent de quelques pouces au-dessous de la surface du sol et se transforment en chrysalides brun luisant, d'où les papillons ne se dégagent qu'au mois de juin suivant. Le papillon est un bel insecte, de plus d'un pouce et demi d'envergure. Les ailes supérieures sont gris d'argent foncé, croisées et marquées de lignes noirâtres onduleuses si nombreuses qu'elles cachent presque la couleur fondamentale ; les ailes postérieures sont gris d'argent, ombrées de noirâtre sur la moitié extérieure. Près de l'extrémité des ailes supérieures il y a une ligne blanche onduleuse. L'une des deux taches caratéristiques des papillons noctuides, la tache extérieure ou réniforme est bordée de noir et avec dessins blancs à contours nets ; mais la tache orbiculaire est à peine perceptible parmi les autres dessins des ailes. Sur chacune des ailes supérieures sont trois taches bronzées pâles assez grandes, peu distinctes, l'une tout près de la base, une autre vers l'angle supérieur et la troisième vers l'angle inférieur. La tache supérieure est au delà de la tache orbiculaire et juste en dedans de la ligne blanche onduleuse près du bord extérieur. Le thorax et l'abdomen portent une crête de la même couleur fondamentale que les ailes. Le genre *Barathra*, auquel appartient ce papillon, se distingue facilement d'avec les espèces alliées de près par la présence d'une longue griffe arquée du côté extérieure des deux jambes antérieures.

Non seulement cet insecte a paru en quantités à Ottawa, mais il nous en a été envoyé des spécimens de Mahone-Bay (N.-E.), où mon énergique correspondant, le Dr C. A. Hamilton fait pour moi des observations d'une grande valeur. Le Dr Hamilton a trouvé les chenilles encore toutes petites sur les choux, les navets, les choux-fleurs, le maïs et les pois d'odeur. A la date de sa première lettre, le 23 juillet, elles étaient encore toutes petites et de la couleur verte qui les caractérise alors. De même que les chenilles de beaucoup d'autres noctuides, dans ces premiers temps de leur vie, elles ressemblent aux chenilles de géométrides par leur forme et leur mode de progression. Voici ce qu'écrivait le Dr Hamilton le 11 août :—"Je vous envoie encore de ces chenilles qui attaquent mes choux et mes choux-fleurs. Je les ai aussi trouvées sur les pois d'odeur et sur une planche de choux-raves ; je vous en envoie quelques-unes prises sur du maïs. J'ai examiné presque tous les jardins où il y a de ces légumes jusqu'à un à six milles à la ronde, et sauf dans un petit nombre, j'y ai trouvé des chenilles. Le dommage, en somme, n'est pas très grand, le plus sérieux peut-être étant dans une petite pièce de choux où j'ai compté 14 plantes sur 70, tellement dévorées qu'elles n'avaient plus aucune valeur. Quelques autres pièces avaient presque autant souffert, mais la plupart n'avaient que de 1 à 5 pour cent de plantes endommagées d'une manière appréciable. Les navets étaient à peu près autant maltraités. On ne cultive guère de choux-fleurs par ici, mais j'ai vu bien des plantes qui ne valaient à peu près plus rien. Les crucifères cultivées étaient presque les seules plantes assaillies. Il y a eu des éclosions de jeunes chenilles jusque vers le 1er août."

Le révd D[r] Fyles a capturé des papillons de cette espèce à Lévis (P.Q.), et j'ai trouvé des chenilles en grand nombre défeuillant les choux dans le jardin de M. McKirdy, à Népigon (Ont.) le 21 août. C'était beaucoup plus tard qu'à Ottawa, où la plupart des chenilles avaient atteint toute leur taille deux ou trois semaines auparavant.

Comme remède contre cet insecte, on peut employer à peu près toutes les applications ordinaires contre les insectes ; mais je l'ai trouvé moins facilement affecté que je n'aurais cru par la poudre insecticide de pyrèthre. Il y a naturellement la possibilité que la poudre employée ne fût pas bonne ; mais elle n'a pas fait périr les chenilles aussi promptement que la plupart des autres chenilles semblables sur lesquelles je l'ai essayée. Le son empoisonné a eu bon effet à Ottawa.

CULTURES FRUITIÈRES.

Les récoltes de fruits pour une cause ou pour une autre ont été un peu irrégulières sauf dans la Colombie Anglaise, où elles ont été au moins moyennes et de qualité supérieure.

Dans l'Ontario, bien qu'il se soit vendu une bonne récolte de pommes, il y a eu des districts où elles ont été de pauvre qualité. On a pensé que cela venait surtout de l'hiver rigoureux de 1903-4, puis de la très forte récolte de l'année dernière, suivie par le rude hiver de 1904-5. Dans le district d'Ottawa, les pommes des vergers traités étaient de qualité supérieure et abondantes. De fortes tempêtes en octobre ont réduit quelque peu les rendements de fruits de première qualité.

Les vallées du Saint-Laurent et de l'Ottawa et les comtés de l'est de Québec ont eu de bonnes récoltes de pommes d'automne et de commencement d'hiver, mais de très faibles récoltes de variétés d'hiver.

M. A. McNeill, chef de la Division des fruits du département de l'Agriculture dit ce qui suit dans son rapport sur la récolte de pommes de l'année : "Le Canada produira en somme environ un tiers de la récolte de pommes de l'année passée. Les fruits seront plus exempts de tavelure mais un peu plus avariés par le ver à pomme. Le temps favorable en automne a fait que les fruits peu nombreux sur les arbres ont grossi davantage que d'habitude : et, bien qu'en somme un peu petits, ils sont sains et de bonne qualité, et le résultat final sera rémunérant pour les producteurs."

La récolte de pommes dans la Nouvelle-Ecosse paraît avoir été au-dessous de la moyenne en conséquence d'une forte gelée en juin, qui a nui aux fleurs ; néanmoins, on estime qu'il y a eu probablement quatre mille barils pour l'exportation et pour le marché du pays, valant aux prix courants près d'un million de dollars.

M. S. C. Parker, secrétaire de l'Association des producteurs de fruits de la Nouvelle-Ecosse, envoie le rapport suivant sur les récoltes de la célèbre Vallée de l'Annapolis (N.-E.) :—"Pommes : récolte assez bonne, probablement 75 pour cent de moyenne grosseur, qualité variant entre bonne et très pauvre ; les maladies fongueuses ont beaucoup sévi quoique, grâce aux pulvérisations, il y ait eu quelques vergers à fruits tout à fait sains. La récolte de poires a été abondante, mais de médiocre qualité ; celles de prunes et de petits fruits ont été bonnes. Une forte gelée le 6 juin fit beaucoup de mal aux fleurs, puis les vents d'est et le temps sombre au moment de la floraison en ont peut-être fait davantage. Les gelées hâtives d'automne ont nui quelque peu à la récolte de canneberges. Une gelée le 29 octobre a ruiné des centaines de barils de pommes non encore cueillis. La saison a été très favorable, sauf une ou deux gelées."

Les pertes dues aux attaques d'insectes nuisibles ont été moins considérables que d'habitude dans toutes les parties du Canada, par suite de la plus grande attention que les producteurs de fruits donnent maintenant aux pulvérisations et à la conduite plus éclairée du travail dans les vergers. Les pêches dans le district du Niagara et dans la Colombie Anglaise, là où il y en a, ont beaucoup rapporté ; on peut en dire à peu près autant des poiriers et des pruniers. Dans le nord de l'Ontario on s'est plaint de la pourriture de la prune et du charançon de la prune. La récolte de raisins a été abondante dans l'Ontario, et, comme il n'y a point eu de gelées très fortes jusque très tard, le fruit a bien mûri. Il y a eu à peu près partout d'assez bonnes récoltes.

Les insectes qui ont été mentionnés le plus souvent comme nuisant aux arbres fruitiers ont été le kermès de San-José, le ver à pomme, le puceron lanigère du pommier, qui a été plus commun que depuis bien des années, le puceron du pommier, le kermès coquille d'huître et le ver-limace du cerisier. Le ver de la mouche à pomme mentionné dans mon dernier rapport comme présent à Como (P. Q.) a sévi cette année encore bien davantage dans cette localité, et nous avons fait un effort spécial pour faire connaître aux producteurs de fruits les meilleurs remèdes et le danger qu'il y a à négliger de s'occuper tout de suite de cet ennemi.

Bien que la récolte de fruits dans la Colombie Anglaise ait été magnifique, les insectes ordinaires n'en ont pas moins fait beaucoup de mal. Le puceron lanigère du pommier et le puceron vert du pommier ont été par millions dans certaines localités et ont causé un dommage sensible. D'après M. R. M. Palmer, qui a occasion d'examiner les vergers dans toute la province, la pique bouton ocellée a sévi dans le district de Victoria plus qu'elle n'avait fait depuis bien des années. Les dégâts de cet insecte ont été aussi fort augmentés par une gelée tardive en mai. M. Thomas Cunningham, Inspector of Fruit Pests (inspecteur des ennemis des arbres à fruits), fait rapport que la petite mouche à pomme (Lesser Apple Worm) a été commune et destructive à Kamloops et à Trail.

LE KERMÈS DE SAN-JOSÉ (San José Scale, *Aspidiotus perniciosus*, Comstock).—On a récemment beaucoup parlé dans les journaux des dégâts du kermès de San-José dans l'Ontario ; mais il y a en réalité très peu de changement dans la condition de nos vergers dans l'Ontario depuis l'année dernière. Ceci en soi n'est pas satisfaisant ; car où les producteurs soigneux ont donné à leurs vergers les soins nécessaires et ont fait usage des remèdes recommandés, ils ont récolté des fruits sains. Il y a toutefois un grand nombre de propriétaires de petits vergers et d'individus privés qui ne font rien du tout contre le kermès, et conséquemment celui ci se maintient. Le gouvernement fédéral entretient toujours les coûteuses stations de fumigation, qui préviennent tout danger de l'introduction de plants de pépinières infestés ; et si tous ceux que la question intéresse faisaient plus d'efforts contre ce redoutable ennemi des producteurs de fruits, on pourrait certainement réduire considérablement les nombres des kermès.

Je regrette d'avoir à dire que j'ai reçu cette année des spécimens de kermès de San-José de deux localités de la Colombie Anglaise. L'attention du gouvernement provincial a été appelée sur ce sujet, et les quelques arbres infestés dans les deux localités seront détruits avant le commencemont de la saison prochaine. La découverte du kermès dans le premier a été faite par M. J. W. Cockle, de Kaolo (C. A.), entomologiste de talent et par suite bien à même de reconnaître l'ennemi et de donner conseil au propriétaire des arbres. Il est satisfaisant de trouver que dans les deux cas les arbres étaient plantés depuis longtemps, depuis avant la mise en vigueur de l'Acte sur le kermès de San-José et l'établissement des stations de fumigation.

Le kermès de San-José exige un traitement plus soigneux et des efforts plus persévérants que beaucoup d'autres insectes contre lesquels le producteur de fruits a à lutter. Le principal remède est la lotion à la chaux et au soufre qui a été si souvent mentionnée dans mes rapports et pour la préparation et le mode d'application de laquelle nous donnons les renseignements nécessaires à qui nous les demande. Le professeur J. B. Smith, du New-Jersey, recommande fortement deux mélanges brévetés récemment mis au commerce : le Kil-o-scale et le Scalecide, qui lui ont donné de bons résultats. Ce sont des préparations de pétrole qui ont été préparées en grande partie sous la direction du Dr Smith.

LE VER OU PYRALE DE LA POMME (Codling Moth, *Carpocapsa pomonella*, L.).—Le ver à pomme, qui en somme est peut-être le pire ennemi du producteur de fruits, a comme d'habitute prélevé un tribut considérable dans les vergers non traités ; mais, partout où l'on a régulièrement fait des pulvérisations foncières de bouillie bordelaise, on en a obtenu presque invariablement de bons résultats. Dans toutes les parties de l'est du Canada où l'on cultive le pommier, les rapports font mention de dommages causés par cet insecte, et, comme l'a fait remarquer le révd Père Burke, il se peut que cette saison-

ci la rareté comparative de pommes ait fait paraître d'autant plus sérieuse la perte causée par le ver à pomme. Il n'y a pas le moindre doute maintenant que, dans toutes les parties du Canada à l'est de Toronto, de traiter régulièrement les vergers à la bouillie bordelaise empoisonnée trois ou quatre fois au printemps, la première dans les deux premiers jours après la chute des fleurs et les suivantes à intervalles de dix jours, est un remède satisfaisant et très rémunérant contre le ver de la pomme. On a pu voir cette année un exemple frappant de l'efficacité de pulvérisations faites régulièrement d'année en année, dans le verger de la ferme expérimentale centrale à Ottawa, où il n'a pas été trouvé une seule pomme véreuse, tandis que, d'autre part, dans des vergers tout à côté où il n'avait point été fait de pulvérisations, le ver à pomme a détruit plus de moitié de la récolte de pommes, et de même dans le jardin botanique qui est à environ demi-mille du verger dans la collection de pommiers sauvages et crabs, le fruit a été sérieusement infesté. On n'avait pas cru qu'il valût la peine de traiter ces derniers, qui sont cultivés seulement comme arbres d'agrément.

Le ver à pomme a normalement une seule génération à Ottawa ; il est rare qu'il en ait deux à l'est de Toronto. En 1905 j'ai eu l'occasion d'élever un nombre considérable de chenilles, et j'ai été très surpris de trouver que quelques-unes après avoir filé leurs cocons se sont aussitôt transformées en chrysalides et ont produit les papillons peu de temps après. Toutefois, de beaucoup le plus grand nombre sont restées à l'état de chenilles et ne se transformeront en chrysalides que le printemps prochain. Les chenilles ci-dessus avaient pris tout leur accroissement et commencèrent leurs cocons le 25 juillet; je suis d'opinion que, non seulement à Ottawa, mais en d'autres endroits de l'est du Canada où l'on a remarqué une seconde génération partielle, ce développement prématuré des papillons a été dû à une quinzaine de jours de temps excessivement et exceptionnellement chaud au mois de juillet comme les chenilles approchaient du terme de leur croissance.

A l'ouest de Toronto, outre les traitements ordinaires au pulvérisateur, il est nécessaire d'entourer les troncs des arbres de bandes de toile grossière (burlap) qui arrêtent les chenilles de la première génération lorsqu'elles veulent filer leurs cocons.

C'est depuis longtemps un sujet d'étonnement que le ver à pomme, si abondant dans les Etats de l'Orégon et du Washington, ne se soit pas établi comme insecte nuisible aux arbres à fruits dans les vergers de la Colombie Anglaise. Bien qu'on l'ait cherché avec soin, on n'y avait découvert jusqu'à la saison actuelle aucun cas de pommes rongées par cet insecte. Un insecte qui cause souvent un dommage semblable, le petit ver à pomme [Lesser Apple Worm, *Enarmonia* (Grapholitha) *prunivora*, Walsh] a été fréquemment pris dans le passé dans la Colombie Anglaise pour être le ver à pomme, mais, à l'exception d'un unique spécimen du papillon reçu du révd M. J. H. Keen, de Métakatla (C. A.), où l'on ne cultive pas le pommier, et qu'il avait trouvé dans sa maison, je n'ai jamais pu apprendre que l'insecte se fût rencontré dans la Colombie Anglaise jusqu'à cet automne où M. J. W. Cokle, de Kaslo (C. A.) m'en a envoyé un papillon, qu'il avait élevé provenant de pommes infestées cueillies dans un verger à Kaslo. Il est fort à regretter que cet insecte ait pris pied dans la Colombie Anglaise, bien que ce fût chose presque inévitable, puisqu'il est si commun dans les vergers plus au sud. La province a lieu de ce féliciter de ce que M. Cockle, étant un entomologiste d'expérience, ait pu découvrir cet insecte, ainsi que le kermès de San José, avant qu'ils se fussent répandus plus loin. L'attention du gouvernement provincial a été appelée sur ce sujet, et il a l'intention de s'occuper de ces deux invasions avant le commencement d'une autre saison.

Le Puceron lanigère du pommier (Woolly Aphis of the Apple, *Schizoneura lanigera*, Hausmann).—Cet insecte s'est fait voir en 1905 en nombres remarquablement plus considérables que ce n'avait été le cas depuis bien des années, ceci dans tout l'Ontario et toute la province de Québec. M. R. M. Palmer m'informe que ce puceron n'avait de longtemps été aussi nuisible dans la Colombie Anglaise. Les dégâts du puceron lanifère sont quelquefois très sérieux aux Etats-Unis, surtout ceux de la forme de cette espèce qui vit sur les racines ; mais en Canada ils n'ont jamais été de grande conséquence; même dans la Colombie Anglaise, où ils sont ordinairement beaucoup plus considérables que dans l'est, il est moins nuisible que le puceron du pommier et quelques autres enne

mis bien connus du producteur de fruits. L'extermination du puceron lanigère quand il s'est une fois établi sur les racines des pommiers dans un verger est une affaire difficile. Les méthodes le plus en usage sont de découvrir les racines et d'y verser de l'eau presque bouillante, ou bien d'injecter dans le sol du bisulfure de carbone. Une autre méthode dont on a dit beaucoup de bien, consiste à enterrer de la poudre de tabac autour des racines : on peut, dit-on, acheter cette poudre pour un prix modique dans les manufactures de cigares, et, quand elle ne coûte pas plus d'un centin la livre, le tabac vaut bien ce prix comme engrais. La forme du puceron lanigère la plus commune en Canada est celle qu'on peut voir pendant l'été et l'automne, où les insectes sont réunis en masses laineuses blanches sur les pousses naissant au pied du tronc des arbres négligés et sur les branches, où ils causent des renflements de l'écorce en suçant la sève et en même temps empoisonnant les tissus. Dans les environs d'Ottawa les épines blanches sauvages étaient même plus sérieusement attaquées que les pommiers des vergers, quoique quelques-uns de ces derniers le fussent au point qu'un correspondant a dit que les arbres semblaient avoir été blanchis à la chaux.

Les remèdes contre la forme qu'on rencontre sur les branches, sont les mêmes que ceux contre les pucerons ordinaires ; seulement, comme elle est protégée par une couche cireuse, il faut projeter le liquide avec très grande force et aussi faire le mélange avec de l'eau bouillante, ce qui lui donne une plus grande capacité de pénétration. On peut préparer dans ce but une dilution de l'émulsion de pétrole Riley-Hubbard mère avec six parties d'eau, au lieu de neuf. La solution de savon à l'huile de baleine doit être appliquée bouillante et à la dose d'une livre dans cinq gallons d'eau.

La Mouche a pomme [Apple Maggot, (*Rhagoletis*) (Trypeta) *pomonella*, Walsh].—L'automne de 1904 on remarqua dans quelques vergers de pommiers à Como (P. Q.) une irruption de la mouche à pomme, appelée aussi "railway worm" (ver de chemin de fer) dans les Etats de la Nouvelle-Angleterre. La saison passée on a constaté que l'insecte avait envahi beaucoup d'autres vergers autour du premier point attaqué.

Comme il y a dans cette localité plusieurs grands vergers de grande valeur, les propriétaires ont vivement désiré que nous fissions connaître les mœurs de l'insecte et le meilleur remède à tous les producteurs de pommes du district de sorte qu'en travaillant de concert on pût mettre fin aux dégâts avant qu'il y eût davantage de pertes. Dans ce but j'ai visité Como au commencement d'octobre et ai examiné plusieurs vergers sous la conduite de M. R. W. Shepherd, qui a eu la complaisance de se placer à ma disposition et m'a accompagné, et qui m'a aussi été en aide pour me mettre en relation avec les propriétaires de plusieurs vergers.

Un des vergers mêmes de M. Shepherd avait été affecté l'année dernière ; cet été M. Shepherd a soigneusement suivi les conseils basés sur l'expérience de ceux qui ont souffert ailleurs de la part de la mouche à pomme. Il avait fait manger au bétail tous les fruits tombés, et avait tenu tout l'été un troupeau de porcs dans le verger. Comme ses voisins suivent son expérience avec attention, il peut être bon de faire remarquer que quelques pommiers crabs très infectés avaient passé en quelque sorte inaperçus. Il paraîtrait que les fruits de ces pommiers, quand ils sont attaqués ne tombent pas à terre autant que ceux des pommiers à fruits plus gros. M. Shepherd a fait sans retard abattre tous ces fruits et les a fait détruire. J'ai aussitôt rédigé une lettre circulaire faisant connaître la nature pernicieuse de l'insecte et indiquant les meilleurs moyens de traiter les vergers infectés, et copie en a été envoyée à chacun des producteurs de pommes du district. Malgré la gravité des dégâts, l'expérience d'autres qui ont souffert des pertes causées par la mouche à pomme, semble donner bon espoir que l'on peut faire beaucoup pour réduire les pertes. Les lettres ci-après des entomologistes d'Etat du Maine et du New-Hampshire font voir les bons résultats de la méthode de prévention reconnue jusqu'ici comme étant la meilleure. L'insecte est présent dans ces deux Etats depuis un certain nombre d'années.

"Station expérimentale d'agriculture, Orono (Maine).—J'ai reçu votre lettre au sujet de la mouche à pomme. Il ne paraît pas y avoir ici de changement sensible dans

les nombres de cet insecte. Nous avons dans l'Etat des quantités de vergers qui n'ont pas été taillés depuis au moins une génération et où les pommes tombées d'elles-mêmes restent sur le sol sans être ramassées. Les propriétaires de ces vergers se plaignent souvent qu'autant vaudrait abattre les arbres, car la "mouche" a toutes les pommes. D'autre part, *aucun des principaux producteurs de fruits ne paraît croire que le mal soit sans remède.* Ils voient dans la mouche à pomme un ravageur contre lequel ils doivent se prémunir, et ils croient que le seul moyen d'y parvenir est de faire disparaître les pommes qui tombent à terre. Ainsi, ce n'est point chose rare que de voir des vergers bien soignés où les déprédations du *R. pomonella* sont à peu près inconnus, bien qu'à quelques milles de distance les propriétaires d'arbres négligés nous disent que depuis des années ils n'ont point eu de récoltes. Il y a un cas remarquable de ce genre dans la partie sud de l'Etat, où au milieu d'un territoire infesté un très grand verger expédie chaque automne des pommes parfaitement saines et n'a nullement à souffrir des ravages de la mouche.

"Quelques producteurs entendus croient qu'il y a avantage à avoir quelques pommiers a fruit sucré çà et là dans le verger pour servir d'appâts, car les mouches paraissent les préférer pour y déposer leurs oeufs ; et on préserve quelquefois tout le verger en sacrifiant quelques fruits sucrés qui ont été seuls infectés. J'espère. que l'irruption près de Montréal ne sera pas aussi sérieuse qu'elle paraît l'être à présent.—EDITH M. PATCH.

"Collège d'agriculture et d'arts mécaniques du New-Hampshire, Durham (N.-H.).—Je n'ai entendu parler cette année d'aucun tort sérieux par la mouche à pomme, quoique cet insecte soit commun dans nos pommes d'été. Je crois qu'il a été plus nuisible cette année que la précédente, mais nulle part à un degré sérieux, autant que je l'aie su. Ses dégâts sont périodiquement plus notables."—E. D. SANDERSON.

LA CICADELLE BUFFLE (Buffalo Tree-hopper, *Ceresa bubalus*, Fab.).—Il nous est envoyé assez souvent des spécimens de rameaux de pommier à surface rude et noueuse, mais cela a été surtout le cas depuis un an ou deux : ces aspérités sont dues aux blessures faites à l'écorce par un petit insecte homoptère de couleur verte portant sur le corselet deux cornes que l'on suppose lui donner quelque ressemblance à un buffle. Le seul dommage qu'il fasse aux arbres de verger est le fait des femelles lorsqu'elles veulent déposer leurs œufs ; elles pratiquent en face l'une de l'autre deux incisions semi-circulaires à travers l'écorce jusque dans le bois, dans chacune desquelles elles insèrent de cinq à dix œufs. Chaque femelle pond de cent à deux cents œufs, et en conséquence fait plusieurs de ces incisions avant d'avoir déposé tout son approvisionnement. Les œufs restent dans le bois et n'éclosent qu'au mois de juin suivant ; chaque œuf a environ un seizième de pouce de longueur, il est légèrement arqué et de couleur blanc jaunâtre. Lorsque les larves éclosent, elles quittent la coque de l'œuf, qui reste dans le bois et empêche la blessure de se guérir de longtemps Les femelles choisissent souvent pour y pondre de jeunes rameaux de deux ou trois ans et, si elles n'y produisent qu'une ou deux cicatrices, le mal n'est pas grand ; mais les insectes paraissent avoir l'habitude de travailler quelquefois en compagnie, et on peu souvent trouver un arbre en particulier portant un grand nombre d'œufs déposés dans le bois, tandis que d'autres tout à côté n'ont pas été touchés. Les deux incisions se touchent presque mais pas tout à fait par le haut et le bas, et le bois et l'écorce entre les deux meurt, ce qui avec les coques d'œufs vides empêche la blessure de guérir, de sorte que lorsqu'il y a un grand nombre d'œufs déposés sur le même arbre, le tort est sérieux, et de jeunes arbres peuvent souffrir au point de ne plus s'en remettre.

La cicadelle buffle pendant les premiers temps vit surtout de la sève de mauvaises herbes et autres plantes succulentes, et tire très peu de sa nourriture des pommiers sur lesquels les jeunes larves sont écloses. Pendant quelques jours au moins après leur éclosion on peut les voir courant rapidement autour des branches et se cachant toutes les fois qu'on les regarde ; on peut alors en détruire un grand nombre par des pulvérisations d'émulsion de pétrole ou de savon à l'huile de baleine. Il est très difficile d'atteindre les œufs par aucun traitement d'hiver ; mais probablement des pulvérisations de pétrole brut ou d'une émulsion de cette huile ne causeraient aucun dommage aux

arbres. Le remède recommandé par M. C. L. Marlatt, premier aide-entomologiste des Etats-Unis, est de ne laisser aucune plante inutile dans les vergers et les pépinières et aux alentours. Il pense qu'en faisant ainsi et en houant constamment entre les arbres on éprouvera peu de dommage. Il conseille aussi de tailler énergiquement en hiver de manière à enlever autant d'œufs que possible. Les insectes adultes paraissent être attirés par les haricots et d'autres légumes de petite taille. On pourrait donc en planter entre les arbres dans les vergers pour servir de plantes appâts sur lesquelles on pulvériserait ensuite de fortes dilutions d'émulsion de pétrole ou de savon à l'huile de baleine lorsqu'on y verrait assez de larves, de nymphes ou d'adultes pour qu'il en valût la peine. Le moment recommandé par M. Marlatt est vers le 1er juillet.

La Cigale de l'ouest [Western Harvest-fly, *Cicada* (Platypedia) *putnami*, Uhler].—Un insecte extrêmement commun dans la plus grande partie de la Colombie Anglaise, est une espèce de cigale bien connue, la *Cicada septendecim*, L., des Etats-Unis, appelée à tort Locuste de dix-sept ans, mais qu'on n'a jamais ou très rarement prise en Canada. La cigale de l'ouest se fait voir presque chaque année au mois de juin en nombres énormes dans l'île de Vancouver ; et je l'ai trouvée non moins nombreuse dans les Kootenays, surtout à Nelson, où au commencement de juillet de 1896 le chant des mâles parmi les trembles et les saules sur la pente de la montagne au-dessus de la ville était presque assourdissant. L'espèce se trouve d'un côté des montagnes à l'autre, car j'en ai des spécimens reçus de Banff, et l'année dernière M. Dalton Tipping m'en a envoyé un de Blackfalds (Alberta).

Jusqu'à cette saison-ci on ne s'était jamais plaint de dégâts sur les arbres cultivés dans la Colombie-Anglaise ; mais le 3 juillet dernier M. E. Hulme, de Rock Creek, dans le district de la frontière (C. A.) m'a envoyé des branches de pommiers qui avaient été piquées par les femelles lorsqu'elles déposaient leurs œufs. Comme les autres espèces du même genre, la *C. putnami* insère ses œufs dans de profondes incisions pratiquées dans le bois de différents arbres ; mais les jeunes cigales ne se nourrissent pas du bois ni des feuilles des arbres où les œufs ont passé l'hiver ; aussitôt qu'elles sont écloses, elles se laissent tomber à terre et s'enfoncent sous la surface, où elles attaquent les racines. M. Hulme disait que ses jeunes pommiers étaient plantés depuis quatre ans et qu'il n'y avait point remarqué de dommage jusqu'alors ; cette année-ci par contre quelques-unes des branches avaient été incisées en quatre ou cinq endroits.

Il est à espérer que le dommage aux pommiers n'a été qu'accidentel ; mais la Colombie Anglaise prend maintenant une telle importance comme pays producteur de fruits, on défriche de si vastes superficies pour les planter en vergers que tout insecte qui pourrait devenir un ennemi du producteur de fruits, mérite attention.

Le Charançon endormi (Sleepy Weevil, *Otiorhynchus ovatus*, L.).—Dans mon dernier rapport j'ai mentionné les attaques des vers de ce charançon sur les racines des fraisiers. L'insecte se rencontre sur toute la largeur du continent, et on envoie souvent des spécimens à la Division afin de savoir quelles sont ses mœurs ; mais on l'a alors ordinairement trouvé dans des maisons habitées. On se plaint rarement de dégâts exercés sur des plantes ; quelquefois cependant les larves font un tort considérable. M. E. McTaggart, de Hatzic (C. A.), m'écrivait le printemps dernier :—" Le 3 mai.—Je vous envoie une boîte contenant plusieurs petits vers blancs. Cet insecte travaille depuis trois ou quatre ans dans nos fraisiers, dont il dévore les petites racines blanches. Il menace de ruiner entièrement l'industrie des producteurs de fraises, à moins qu'on ne trouve quelque moyen de le tenir en échec. Ce serait une perte sérieuse, car les fraises sont notre récolte la plus importante."

Les spécimens de plantes attaquées reçues précédemment de la Colombie Anglaise faisaient voir que les larves du charançon endormi ont aussi l'habitude de percer des cavités dans le collet des vieilles plantes de fraisiers de la même manière que les larves plus grosses du charançon noir de la vigne (Black Vine Weevil, *Otiorhynchus sulcatus*, Fab.) et souvent de compagnie avec lui. Je conseillerai à M. McTaggart d'adopter la méthode de " récolte unique " de fraises, par laquelle on obtient de plus beaux fruits, en même temps qu'on empêche les charançons de se multiplier. Je trouve aussi que l'on

peut prendre des quantités de charançons adultes en placant çà et là dans les planches de fraisiers des abris tels que de petits pots à fleurs posés sens dessus dessous, contenant un peu de foin et maintenus au-dessus de la surface à l'aide d'un petit pieu. Les charançons sont surtout à habitudes nocturnes et se réfugieront dans ces abris pendant le jour. On peut facilement les ramasser en soulevant les pots de dessus le pieu et secouant le foin au dessus d'un plat ou d'un seau contenant un peu d'eau et d'huile de pétrole. Ce sont des insectes remarquablement lents dans leurs mouvements, et ils ne font aucun effort pour s'échapper pendant le jour.

Le père Burke m'a envoyé d'Alberton (I. P.-E.), des spécimens qu'il avait trouvés travaillant à creuser des cavités dans des fruits de pommiers peu élevés, qui touchaient à terre. Il a aussi trouvé des charançons dans des fleurs de dahlias et dévorant les feuilles du faux-liseron (wild buckwheat).

Mme Thomas Sharpe, écrivant de la ferme expérimentale d'Agassiz (C. A.) le 9 août, envoyait des spécimens du charançon noir de la vigne qu'elle avait trouvé en grand nombre sur les framboisiers, et aussi plusieurs charançons endormis, dont elle disait : " Nous en trouvons par toute la maison. Les apportons-nous du jardin sur nos habits, ou bien sont-ils quelque insecte domestique destructeur ? Nous sommes très alarmés des quantités que nous trouvons sur les planchers."

Il est probable que quelques-uns avaient été apportés du jardin dans la maison ; mais ces insectes aiment à se réfugier dans les maisons et autres abris, où ils ne sont nullement les bienvenus. Ni le charançon noir de la vigne ni le charançon endormi n'ont des ailes ; ils ne peuvent donc voler comme la plupart des autres coléoptères et ne peuvent se mouvoir qu'en marchant.

Le Charançon du fraisier (Strawberry Weevil, *Anthonomus signatus*, Say).—Depuis plusieurs années il n'y a point eu de grands dégâts causés en Canada par le charançon du fraisier ; mais au mois de juin dernier j'ai été informé par M. Sydney H. Preston, de Clarkson (Ont.), à quelques milles à l'ouest de Toronto et district important pour la production des fraises, qu'il ravageait sérieusement les vastes fraisières de cette localité. Voici ce qu'écrivait M. Preston :

"Clarkson, 9 juin.—Je vous adresse quelques fleurs de fraisier coupées par les insectes que j'envoie dans la même boîte. Ils font beaucoup de mal par ici. "

"Le 17 juin.—Je ne cultive que quelques fraisiers pour mon propre usage et je n'ai point vu de charançons dans mon jardin, quoique j'y trouve beaucoup de boutons, de fleurs et de jeunes fruits dont le pédoncule est coupé, comme ceux que j'envoie ; mais mes voisins sont tous de grands producteurs, et les plaintes au sujet des ravages sont générales. On suppose aussi que c'est le même insecte qui coupe le pédoncule des fruits, mais ce n'est peut-être pas le cas C'est la saison dernière qu'on a pour la dernière fois remarqué le dommage, et plusieurs preducteurs craignaient alors que leurs récoltes seraient ruinées. Néanmoins il y paraît y avoir eu abondance de fruits."

Les mœurs du charançon du fraisier sont intéressantes. Il passe l'hiver sous la forme d'insecte parfait, et, juste avant la floraison, il se porte sur les fraisiers, où on peut le trouver en grands nombres sur les tiges florifères. Quand la femelle pond ses œufs, elle choisit en général les boutons non épanouis les plus hâtifs et les plus gros ; de son bec aigu et mince elle les perce jusqu'au centre et introduit dans le trou un œuf qu'elle pousse dedans. Ensuite elle ronge le pédoncule de manière à le couper presque entièrement, de sorte que le bouton reste pendant puis finit par tomber à terre. La jeune larve éclôt à l'intérieur du bouton détaché et y subit toutes ses transformations, d'abord en pupe dans un cocon fragile formé de débris du bouton, puis, environ un mois après l'éclosion, en insecte parfait, qui se perce une ouverture pour sortir au-dehors. A Ottawa on trouve souvent les insectes parfaits vers la fin de juillet et le commencement d'août. Il n'y a, autant qu'on le sache, qu'une seule génération et comme tous les insectes parfaits disparaient soudainement aux premiers jours d'août, on suppose qu'ils commencent alors leur hibernation, cachés dans la mousse ou parmi les brousailles et peut-être dans les bois, restant dans un état léthargique jusqu'au printemps suivant. Les variétés de fraisiers choisies par les femelles pour y déposer leur œufs sont toujours celles qui produisent du pollen en considérable quantité, et c'est surtout du pollen que

les larves se nourrissent. Les variétés de fraisiers à fleurs à pistil mais sans étamines ne sont pas attaquées ; c'est pourquoi, lorsque les charançons du fraisier sont en grands nombres les producteurs feront bien de planter autant que possible des variétés unisexuées et seulement autant de plantes bissexuées à fleurs parfaites (ayant pistils et étamines) qu'il sera nécessaire pour la fécondation. Le nombre dépendra dans une grande mesure de la variété cultivée et du nombre de fleurs produites. Parmi les variétés de fraisiers les plus cultivés, M. W. T. Macoun, horticulteur de la ferme expérimentale recommande les suivantes qu'il a trouvées en somme les plus satisfaisantes après plusieurs années d'essais.

Unisexuées.	Bissexuées.
Bisel.	Beder Wood.
Buster.	Enhance.
Greenville.	Glen Mary.
Marie.	Lovett.
Sample.	Pocomoke.
Warfield.	William's.

Mention est faite dans le Rapport de l'horticulteur pour 1904, à la page 114, des bonnes qualités de chacune de ces variétés.

On a fait beaucoup d'expériences pour tâcher de découvrir un remède pratique contre cet insecte importun, qui en différentes occasions a fait de grands dégâts en Canada. Il y a bien des années je conseillais, juste au moment où les charançons se montrent, de couvrir les plantes de gaze, de toile à fromage ou même de papier ; mais ce moyen a le grand désavantage de tenir éloignés les essaims de mouches, d'abeilles et d'autres insectes qui fréquentent les fleurs et opèrent la fécondation. On dit avoir obtenu de bons résultats au moyen de plantes appâts lorsque les insectes adultes se portent sur les plantes. Pour cela on plante en rangs les plantes productives de pollen de manière à pouvoir y pulvériser soit une solution de savon à l'huile de baleine ou une émulsion de pétrole, lorsqu'elles sont couvertes de charançons. Comme le fait remarquer M. F. H. Chittenden, dans un excellent bulletin sur ce sujet, (Div. of Ent., E., Circulaire 21. 2e série, 1897) : "Pour réussir parfaitement par cette méthode, il est essentiel que les plantes qu'on veut faire produire soient unisexuées et ne portent point de pollen."

La Mouche à gadelle (Currant Maggot, *Epochra canadensis*, Loew.).—Les larves de la mouche à gadelle nuisent assez souvent dans l'ouest aux gadelles et aux cassis, et, malheureusement, jusqu'à présent il n'a été découvert aucun remède très satisfaisant. Le seul traitement qui ait donné quelques résultats, coûte beaucoup de travail ; il consiste à enlever environ trois pouces du sol au-dessous des plantes qui ont été infestées et à le remplacer par d'autre terre ; ensuite on traite le sol infesté contenant les pupariums de manière à ce que les mouches, quant elles ont pris la forme ailée, ne puissent s'en échapper. Nous avons reçu l'été passé les lettre suivantes :—

"Rock Creek (C. A.), 27 juin.—Je vous adresse aujourd'hui des échantillons de groseilles et de gadelles contenant des vers blancs. J'aimerais bien savoir comment faire pour nous prémunir contre ces dégâts. L'année dernière nous avons essayé des pulvérisations d'une solution de savon à l'huile de baleine avec quassia, à partir de l'épanouissement des fleurs ; mais l'effet a été nul. Il paraît que la mouche dépose ses œufs lorsque le fruit a atteint à peu près toute sa grosseur. Nous avons plus de 100 groseilliers et gadeliers, et nous n'avons absolument rien récolté. Nous avons essayé de mettre de la chaux vive sous les plantes et nous les tenons bien taillées ; quelques-uns de nos gadeliers n'ont que deux pieds et demi de hauteur, mais tous sont également affectés."—Mme Bart Inghram.

"Indian-Head (T. N.-O.), 3 juillet.—Je vous envoie quelques gadelles pour vous faire voir comme elles sont maltraitées. Moitié au moins de la récolte a été piquée vers le commencement de la saison et est tombée. Les fruits qui restent sur les gadeliers sont dans le même état que ceux-ci. Dans une tournée récente à travers les districts de Kinistino, Melfort et autres autour de Prince-Albert, que nous parcourûmes ensem-

ble il y a cinq ans, j'ai remarqué que les gadelles étaient toutes affectées de la même manière. Il serait utile que vous pussiez conseiller aux cultivateurs ce qu'ils doivent faire pour sauver leurs fruits ".—ANGUS MACKAY.

"McLean (Assiniboine), 3 juillet.—Voici la troisième année que mes gadelles sont affectées comme celles que je vous envoie. Elles commencent maintenant à tomber des plantes; mais je ne puis découvrir quel est l'insecte qui cause le dommage, quoique je l'aie souvent cherché ".—W. J. FANNING.

Il est très difficile de reconnaître les larves dans les gadelles, et beaucoup de correspondants, comme M. Fanning, ont eu de la peine à les découvrir. Il y en avait toutefois dans les spécimens reçus. Outre le moyen indiqué plus haut, d'enlever la terre de dessous les plantes infestées, on assure s'être très bien trouvé de laisser la volaille en liberté dans une plantation ou l'on sait que les fruits sont infestés par la mouche à gadelle. La volaille gratte sous les gadeliers et détruit un grand nombre de pupariums. Il est probable que les œufs sont pondus par les mouches femelles lorsque les gadelles sont toutes petites, car il m'a été envoyé des mouches fraîchement sorties du puparium le 20 mai dans l'île de Vancouver.

ARBRES FORESTIERS ET ARBRES D'AGRÉMENT.

Je n'ai pas eu connaissance de dégâts très étendus commis en 1905 par des insectes sur les arbres forestiers ou les arbres d'agrément, mais il y a eu des irruptions locales de quelque importance. Dans l'Alberta la chenille à tente des forêts a de nouveau défeuillé les trembles, et on a fait mention de ses ravages sur les érables et dans les vergers de la Nouvelle-Ecosse. Il y a aussi des indications que les chenilles à tente se multiplient de nouveau dans les provinces de l'Ontario et de Québec. La mouche à scie du mélèze (Larch Sawfly, *Nematus erichsonii*, Hartig), qui était apparue l'année dernière dans quelques endroits sur les mélèzes indigènes et sur les mélèzes d'Europe importés, a reparu en beaucoup plus grands nombres cette année; sur des centaines de milles le long du chemin de fer Canadien du Pacifique entre Ottawa et le lac Supérieur elle a défeuillé les jeunes mélèzes croissant dans les marais le long du chemin de fer. Mention a aussi été faite parfois par des correspondants de ses ravages dans les provinces maritimes. Un insecte qui n'avait pas été précédemment signalé comme nuisible en Canada, la porte-case du mélèze, est apparue cette année en nombres considérables à Ottawa sur les mélèzes d'Europe. Le puceron du négundo qui a été parfois en telles quantités sur les négundos soit cultivés ou sauvages dans le Manitoba et dans les territoires du Nord-Ouest, a de nouveau pullulé cette année dans certains endroits. Le kermès cotonneux de l'érable (Cottony Maple Scale, *Pulvinaria innumerabilis*, Rathvon), qui pendant plusieurs années a été si nombreux sur les arbres d'agrément dans quelques-unes des grandes villes de l'ouest de l'Ontario, l'a été encore plus que les années précédentes.

Les irruptions de la houpe à taches blanches (White-marked Tussock-moth), dont nous avons parlé dans les rapports précédents comme ennemi des arbres d'agrément dans quelques grandes villes de l'Ontario et à Montréal, a beaucoup occupé l'attantion publique, et les autorités municipales de diverses villes font enfin quelques efforts pour la tenir en échec. Dans l'île de Vancouver, l'arpenteuse du chêne (*Therina somniaria*, Hulst), dont on s'était déjà plaint l'année dernière, a paru en 1905 en multitudes innombrables sur les chênes dans les environs de Victoria (C. A.) et les a défeuillés. Le puceron du sapin (Spruce Gall-louse) a été exceptionnellement commun en 1905, et de toutes les parties du pays il nous a été adressé des demandes de renseignements quant à ses mœurs et quant au danger qu'il ne devienne un ennemi destructeur des sapins du Canada. Les cèdres d'ornement à la ferme expérimentale centrale ont été très maltraités par les chenilles mineuses d'un très petit papillon appartenant au genre *Argyresthia*. Les papillons sont apparus à la fin de juin, où on les voyait voler en nuages autour de toutes les variétés du cèdre (thuya) d'Amérique. Toute l'histoire naturelle ni l'exacte identité de l'espèce ne sont pas encore élucidées; mais nous avons trouvé les jeunes chenilles dans les rameaux au commencement du printemps, et la transformation en papillons a eu lieu dans la dernière moitié de juin; à ce moment-ci les jeunes chenilles passent l'hi-

ver en nombres énormes à l'intérieur des petits rameaux. Jusqu'ici nous n'avons point remarqué de parasite. En 1899 M. Thomas Ware, de Plattsville (Ont.), m'avait envoyé ce qui paraît avoir été la même espèce. "Ces insectes, m'écrit M. Ware cette année-ci, avaient fait beaucoup de tort à mes cèdres en 1899, et non seulement aux miens mais des marais à cèdres tout entiers avaient perdu leur couleur verte et étaient devenus bruns. Depuis lors les arbres ont été chaque année quelque peu affectés, mais beaucoup moins. J'ai vu quelques insectes cet été, mais la haie n'a pas souffert". Le dommage aux arbrisseaux d'agrément—et il y a un grand nombre de variétés du cèdre d'Amérique cultivées comme tels—a certainement été sérieuse cette année à Ottawa. Jusqu'ici nous n'avons essayé aucun remède. La mouche à scie du sapin (Fir Sawfly, *Lophyrus abietis*, Harr.) s'est montrée sur les sapins blancs dans deux ou trois endroits au Manitoba. M. T. C. Court a envoyé des spécimens de Pétrel (Man.), et on a remarqué leurs dégâts sur les sapins cultivés autour des bureaux du gouvernement à Winnipeg, aussi bien que sur les dunes de sable au sud de Douglas (Man.). Cet insecte apparaît de temps en temps en nombres importuns au Manitoba ; mais on le tient facilement en échec au moyen de lotions empoisonnées si on les applique promptement, aussitôt que l'on aperçoit les chenilles. Une chenille très semblable, mais probablament d'une autre espèce de mouche à scie m'a été envoyée par M. H. H. Miller, député de Hanover (Ont.), où elle a fait beaucoup de tort à une haie de cèdres dont son propriétaire faisait beaucoup de cas.

Le Puceron a galle du sapin (Spruce Gall-louse, *Chermes abietis*, L.).—Un insecte qui se répand beaucoup en Canada et qui ces dernières années a causé beaucoup d'anxiété aux producteurs de sapins d'ornement et même aux exploitateurs des forêts, est le puceron à galle du sapin. C'est l'insecte qui donne lieu aux galles vertes allongées en forme de cones sur les rameaux des sapins indigènes, le noir et le blanc, et du sapin d'Europe. Ces galles ont été plus communes que d'habitude pendant l'été de 1905, surtout sur les jeunes arbres transplantés. Il nous en a été envoyé des spécimens de beaucoup d'endroits.

Bien que le puceron à galle du sapin fasse sans aucun doute un tort sérieux aux arbres lorsqu'il se multiplie excessivement et leur donne un aspect très désagréable à l'œil, néanmoins je n'ai connaissance d'aucun cas où il ait réellement fait périr les arbres.

Vers la fin de juillet les galles commencent à se dessécher, ce qui fait ouvrir tant peu les cavités à la base des feuilles et permet la sortie des pucerons, dont il y a plusieurs dans chaque cavité. Une fois dehors les pucerons restent en repos sur les feuilles et au bout de peu de temps ils muent et leurs ailes se développent. C'est le moment où les femelles maintenant adultes se portent en volant sur de nouveaux arbres ou sur d'autres branches du même arbre pour y déposer leurs petits œufs jaune pâle en masses de 20 à 30. De ces œufs éclosent de jeunes pucerons, qui restent sur les rameaux et à la base des jeunes pousses jusqu'au printemps suivant. Un grand nombre toutefois meurent avant le printemps, et on peut trouver ceux qui ont survécu à l'hiver, à la base des bourgeons en mai, enveloppés dans une couche de fils cireux de couleur blanche. Ces jeunes pucerons sont très petits à l'entrée de l'hiver ; mais au printemps ils grossissent rapidement, et après s'être débarrassés de leur vieux vêtement, ils en secrètent un autre beaucoup plus volumineux garni de long fils laineux. Quand ils ont pris toute leur taille, ces insectes, qui sont tous des femelles, pondent des masses de plus de 300 œufs à la base des jeunes pousses à peu près au moment où les sapins commencent leur pousse du printemps. Les œufs sont de couleur jaune clair, extrêmement petits, d'environ un soixantième de pouce de longueur, et chacun d'eux est attaché par un mince pédoncule filiforme environ deux fois plus large que l'œuf. Au bout d'environ une semaine les miniscules nymphes s'échappent de dessous la masse laineuse qui est le corps mort de leur mère, et vont sur les jeunes pousses se fixer à la base des feuilles, qui avant leur arrivée ont déjà commencé à se gonfler et à former des galles, en raison de la présence de leurs mères pendant l'hiver. La galle verte en forme de cone grossit rapidement pendant le mois de juin, la base de chaque feuille se gonflant et s'élargissant de manière à former une cavité qui s'agrandit graduellement et recouvre quelques-uns des jeunes insectes. La cavité finit par se fermer de tous côtés sauf une étroite fissure semi-circulaire vers le haut. Le professeur R. A. Cooley, qui a fait des recherches très soigneuses sur cet

insecte au collège d'agriculture du Massachusetts, dit qu'en général toutes les nymphes dans une même galle proviennent de la masse d'œufs déposée par une seule femelle. A mesure que la galle grossit, les cavités s'agrandissent, ce qui donne de la place pour l'accroissement des insectes qu'elles contiennent.

Ainsi que mentionné plus haut, c'est seulement à la fin de juillet ou pendant le mois d'août que ces insectes atteignent l'état adulte. Malheureusement on ne peut appliquer sur de très grands arbres ni dans les forêts les remèdes contre le puceron à galle du sapin ; mais sur les haies et dans les terrains d'agrément on a passablement bien réussi par des pulvérisations sur les arbres au moment où les jeunes pucerons sont à découvert sur les arbres au mois de mai et après qu'ils sont sortis des galles au mois d'août. Une lotion que nous avons trouvée effective pour cela est celle au tabac et au savon qu'on prépare en faisant tremper pendant six heures de temps 10 livres de feuilles de tabac dans 3 ou 4 gallons d'eau bouillante, filtrant le liquide et ajoutant 2 livres de savon à l'huile de baleine. Lorsque le savon est tout dissous, on dilue avec de l'eau de manière à avoir 40 gallons. On fait deux ou trois applications à courts intervalles.

La Mouche à scie du mélèze (Larch Sawfly, *Nematus erichsonii*, Hartig).—C'est il y a environ vingt ans que la mouche à scie du mélèze a été importée en Amérique, probablement avec des arbres envoyés à l'arboretum du Harvard et au jardin botanique à Cambridge (Massachusetts). De là elle paraît s'être repandue rapidement vers le nord. En 1882 elle atteignit le Canada, et les trois ou quatre années suivantes elle causa un dommage énorme en défeuillant les épinettes rouges (tamaracks) ou mélèzes d'Amérique. L'attaque fut très sérieuse, et bien que, le dommage ayant lieu comparativement tôt dans la saison, les arbres pussent pousser une certaine quantité de feuilles, après avoir été dépouillés deux ou trois années, les mélèzes sur des milliers d'acres, et on peut dire dans tout l'est du Canada, furent à peu près exterminés. La plante nourricière faisant défaut, l'insecte disparut presque entièrement ; et nous n'en avons plus guère entendu parler jusqu'à l'année dernière, où il s'est de nouveau fait voir sur les mélèzes d'Europe d'agrément et dans quelques endroits sur les jeunes pousses des mélèzes dans les marais. L'été passé il y a eu une augmentation marquée dans les nombres des larves ou fausses-chenilles. On nous mentionne incidemment leur présence dans beaucoup d'endroits. Le révd père Burke écrit de l'île du Prince-Edouard :—" J'ai le regret de devoir dire que la chenille du mélèze se montre de nouveau sur le jeune bois, et je crains qu'il n'y en ait de plus grandes quantités l'année prochaine." Dans le Relevé des récoltes de la Nouvelle-Ecosse pour novembre 1905, un correspondant écrivant du comté de Richmond, dit : " Les insectes ont commencé la destruction des junipers." Il est ici question de la mouche à scie du mélèze. Le mélèze d'Amérique, connu parmi la population française sous le nom d'épinette rouge et parmi la population anglaise sous son nom indien de tamarack, est appelé à tort "juniper" (génièvre) dans les provinces maritimes, tandis que dans le haut de la vallée de l'Ottawa, chose curieuse, on applique tout aussi improprement le nom de "juniper" au pin de Banks ou pin du Labrador (Banksian Pine, Jack Pine). Dans le Nouveau-Brunswick j'ai vu des traces des dégâts de la mouche à scie du mélèze en plusieurs endroits le long du chemin de fer Intercolonial et dans l'Ontario sur des centaines de milles le long du chemin de fer Canadien du Pacifique entre Ottawa et le lac Supérieur. Les melèzes à Népigon (Ont.), au nord du lac, n'avaient apparemment aucun mal, et mon impression est que jusqu'ici cette nouvelle invasion de la mouche à scie du mélèze n'est pas encore arrivée à l'ouest du lac Supérieur. Depuis le train j'examinai soigneusement les marais à épinettes rouges à l'ouest de Népigon, et j'ai visité de plus près un grand marais près de Douglas (Manitoba), mais n'ai pu voir aucunes traces des fausses-chenilles. Il m'a été envoyé à la fin de juin des spécimens de ces larves de Burlington (Ont.) par M. R. C. Cummins.

Une particularité de la dernière invasion de 1882 à 1885 avait été la rapidité avec laquelle les insectes s'étaient répandus et la soudaineté de leur disparition. Depuis 1885 on a vu de temps en temps quelques spécimens de la mouche ou quelques colonies de larves ; mais jusqu'à l'année actuelle il n'y a point eu de destruction qu'on pût remarquer. Le territoire sur lequel nous savons que l'insecte s'était répandu dans sa précédente irruption comprend les deux provinces de l'Ontario et de Québec et les provinces

maritimes jusqu'au Labrador, témoins le Dr Robert Bell et M. A. P. Low. Nous n'avons eu aucun renseignement concernant les vastes marais à épinettes rouges au nord du Saskatchewan et de l'Alberta ; mais on ne peut guère douter que ce rongeur ne se soit répandu partout où le mélèze d'Amérique croît naturellement et que les déprédations de cet insecte seul n'aient résulté en une perte énorme pour le Canada dans une de ses principales richesses naturelles. Malheureusement, on ne peut appliquer aucun remède sur les vastes superficies de forêts que l'insecte envahirait probablement, s'il se multipliait de nouveau ; mais sur les terrains d'agrément on peut facilement protéger de petits groupes d'arbres par les traitements ordinaires au pulvérisateur. Le meilleur poison à employer contre cet insecte serait probablement l'arséniate de plomb, 1 lb. dans 40 gallons d'eau.

La Porte case du mélèze (Larch Case-bearer, *Coleophora laricella*, Hbn.).—Au mois de mai dernier les jeunes feuilles des mélèzes d'Europe et autres sur les pelouses et dans le jardin botanique de la ferme expérimentale centrale étaient décolorées et blanchies ; en les examinant, nous trouvâmes que l'extrémité supérieure des feuilles avait été évidée et était flétrie, et constatâmes que les auteurs du dégât étaient les chenilles d'un petit papillon élachistide d'Europe, le *Coleophora laricella*, Hbn. Bien que cet insecte ait été signalé quelquefois comme nuisible aux mélèzes en Amérique, il ne l'avait jamais été auparavant en Canada. Le Dr Howard a eu la bienveillance de me communiquer la bibliographie américaine sur ce sujet, et me dit qu'il y a quelques années il avait vu les chenilles en très grand nombre dans une plantation de mélèzes près de North Andover (Mass.) ; en 1886 le Dr H. A. Hagen publia dans le *Canadian Entomologist*, un article sur le tort qu'elles avaient causé au mélèze d'Europe dans le Massachusetts. En 1892, M. J. G. Jack dit (*Insect Life*, vol. IV, p. 105) que l'insecte avait été introduit depuis plusieurs années dans le Massachusetts et que ses ravages avaient été quelquefois très apparents dans l'arboretum Arnold. M. Jack écrivit de Berlin un article intitulé : "Notes sur un voyage d'été en Europe", lequel parut dans le *Garden and Forest* du 24 février 1892, p. 87, où il dit de cet insecte : "Le mélèze d'Europe souffre quelquefois sérieusement et est souvent tué par les dégâts des chenilles de ce papillon, qui dévorent tout l'intérieur des feuilles et ne laissent que l'épiderme sec, dur et flétri." Il mentionne aussi le fait que le mélèze du Japon n'est attaqué par l'insecte ni en Allemagne ni dans l'arboretum Arnold.

En mai dernier le nombre des chenilles sur les arbres à Ottawa n'était pas assez grand pour nuire sérieusement soit à la pousse ou à l'apparence des arbres ; mais je regrette de trouver cet automne que les petites cases des chenilles sont énormément plus nombreuses qu'elles ne l'étaient le printemps dernier. Les cases d'hiver sont très minces, de 2½ à 4 milimètres de longueur sur environ un demi-milimètre d'épaisseur. Elles sont ouvertes à l'extrémité et de forme à peu près cylindrique, comme une feuille coupée : ce qui fait qu'elles restent facilement inaperçues. Parmi ces cases de chenilles il s'en trouvait une très faible proportion qui étaient arquées de même que les cases d'hiver de la porte-case en cigare du pommier; mais il se peut que ce fussent des cases d'une autre espèce. Les cases de chenilles pleinement développées de la porte-case du mélèze sont sur le même modèle que les cases d'hiver, mais elles sont plus épaisses et ressemblent davantage à celles de la porte-case en cigare en ce qu'elles vont en s'amincissant un peu vers chaque extrémité. Elles sont tant soit peu plus longues que les cases d'hiver mais ont un plus grand diamètre, qui est de plus d'un milimètre à l'endroit le plus épais ; et l'extrémité est un peu pincée en dedans. La couleur est fauve pâle. Les chenilles ont la curieuse habitude, quand elles ont pris toute leur taille, de s'attacher au milieu d'un faisceau de feuilles, où elles sont très difficiles à voir. Il n'y a qu'une seule génération par an, les papillons apparaissant en juin. Ils sont très petits, d'un tiers de pouce d'envergure, d'un gris cendré satiné, avec de longues antennes fines. Après l'aceouplement, les femelles déposent leurs petits œufs jaunes sur les aiguilles du mélèze. Les chenilles ne tardent pas à éclore et à pénétrer dans les minces aiguilles, avec les peaux vides desquelles elles sont les minces cases dans lesquelles elles passent l'hiver attachées aux rameaux des arbres. Aussitôt que les bourgeons commencent à s'ouvrir au printemps, ces minuscules chenilles se raniment et se repaissent des jeunes feuilles. Lorsqu'une

chenille attaque une feuille, elle fait un trou sur le côté, et, à mesure qu'elle ronge l'intérieur, elle sort son corps de la case jusqu'à ce qu'elle ne puisse atteindre plus loin sans quitter la case. Comme elle croît rapidement, la case d'hiver devient bientôt trop petite pour elle ; alors elle la fend du haut en bas et y insère la peau vide d'une autre feuille. Elle répète de temps en temps cette opération suivant le besoin jusqu'à ce qu'elle ait atteint toute sa croissance. Les rapiéçages sont quelquefois à bords proéminents ou de teintes différentes. Les chenilles se transforment en chrysalides à l'intérieur de la case et les papillons en sortent par l'extrémité supérieure. Jusqu'à présent, on n'a découvert aucun remède quelconque.

Je dois aux bons offices de M. A. Scheck, du consulat d'Allemagne à Montréal, l'intéressant aperçu ci-après des mœurs de cet insecte en Allemagne, de la plume de M. Rudolf Japing, assesseur forestier, à Muenden (Hanovre, Allemagne) :

"Les papillons du *Coleophora laricella*, Hbn., volent pendant le jour en mai et juin. Les femelles pondent sur les aiguilles du mélèze des œufs jaunes, qui au bout de 6 à 8 jours prennent une teinte grise. Lorsqu'elle est éclose, la jeune chenille s'introduit dans une aiguille, en ronge l'intérieur et avec la peau évidée se fait un petit sac dans lequel elle vit jusqu'en septembre.

"La chenille passe l'hiver dans ce sac, généralement au sommet des branches, plus rarement dans des crevasses de l'écorce. A printemps on la trouve de nouveau occupée à miner dans les nouvelles aiguilles, et bientôt elle est obligée d'agrandir son sac, ce qu'elle fait en y ajoutant partie d'une nouvelle aiguille évidée. Dans ce sac l'insecte se transforme en chrysalide en avril ou en mai, et le papillon en sort à la fin de mai.

"Le dommage causé aux arbres par ces insectes peut être très grand, surtout au printemps. La pousse est arrêtée, les arbres sont affaiblis, et ils deviennent par là susceptibles au chancre, qui s'ajoute souvent au tort causé par l'insecte. La porte-case du mélèze se rencontre surtout sur des arbres de 10 à 40 ans.

"Les insectes ont beaucoup d'ennemis parmi les oiseaux, et en automne les longues pluies et les gelées hâtives les détruisent souvent.

"Les arbres très infestés par ces insectes devraient être abattus entre le milieu de juin et la fin d'août. Ceci fait sécher les feuilles et les chenilles meurent de faim. Mieux vaudrait brûler les aiguilles ; mais c'est ce qu'on peut faire seulement dans les pépinières. Dans les vastes forêts du Canada il serait difficile de faire quoi que ce soit qui fût effectif pour détruire les insectes."

LA HOUPE À TACHES BLANCHES (White-marked Tussock-moth, *Hemerocampa leucostigma*, S. and A.).—Depuis quelques années les arbres d'agrément de plusieurs de nos grandes villes du Canada ont été très défigurés par les chenilles de cet insecte indigène bien connu. Les journaux de ces villes et les autorités municipales, surtout à Toronto et à Montréal, ont pris des mesures énergiques pour remédier à ce tort tout à fait inutile. On a convoqué des réunions publiques, on a consulté des spécialistes. Dans les mœurs de cet insecte il ne reste rien d'aucunement important à découvrir ; tout ce dont il est besoin maintenant, c'est d'ouvrir tout de suite une vigoureuse campagne, de manière à tenir tête, si possible, à cet intrus voyageur qui a fait tant de mal, sinon à l'exterminer entièrement. J'ai traité ce sujet avec quelque détail dans une conférence publique que j'ai eu l'honneur de donner au mois de février dernier devant l'université de Toronto, et de nouveau en juin devant la Société d'horticulture de Toronto.

Le *Globe* de Toronto et d'autres journaux ont rendu compte au long des discussions en les accompagnant de commentaires. Il a été fait de même à Montréal, ou une assemblée a été convoquée par la Société d'histoire naturelle de Montréal et où a eu lieu une discussion sur tous les points du sujet. Les journaux *Montreal Star*, *La Presse*, et d'autres ont publié plusieurs articles dans leurs éditions quotidiennes, et j'ai été prié de préparer un article complet pour le *Montreal Star* hebdomadaire. Les mesures que j'ai recommandées à toutes les réunions ci-dessus étaient la destruction des chenilles par des pulvérisations d'arsénites ou d'autres poisons actifs sur les arbres tandis que les chenilles sont jeunes, et pendant l'hiver le ramassage des masses d'œufs qui sont très faciles à voir. Le professeur D. P. Penhallow, de l'université McGill, s'est

activement occupé à distribuer les renseignements sur le sujet et à appeler l'attention du public de Montréal sur cet important sujet; il a eu dans ses efforts le compétent concours de M. H. H Lyman, qui a été très utile en raison de sa connaissance exacte de l'histoire naturelle de l'insecte. Maintenant que l'attention publique a été appelée sur ce sujet, il est à espérer que l'on adoptera des moyens énergiques et que les citoyens privées seconderont les efforts des autorités municipales en traitant leurs propres arbres et leurs jardins, sur lesquels ces autorités ne peuvent guère faire observer les règlements. Par là on peut dans une grande mesure tenir cet insecte en échec. On sait trop bien le mal qu'il est capable de faire par ses dégâts dans New-York, Rochester, Cleveland et d'autres grandes villes des Etats-Unis.

L'Arpenteuse du chêne de l'île de Vancouver (Vancouver Island Oak-looper, *Therina somniaria*, Hulst).—Les beaux chênes d'un attrait si pittoresque à Victoria (île de Vancouver), ont de nouveau sérieusement souffert cette année des attaques des chenilles de ce papillon géométride. A juger d'après le grand nombre de parasites sortis l'automne dernier de chrysalides placées dans des cages d'élevage, nous espérions que les dégâts en 1905 auraient été moindres que la saison précédente. Ces espérances, toutefois, ont été désappointées, car les chenilles sont apparues le printemps dernier en myriades innombrables et ont anéanti toute trace de feuillage sur la plus grande partie des chênes autour de la ville et à plusieurs milles de distance dans la campagne. M. J. R. Anderson m'écrivait le 23 juin comme suit:—

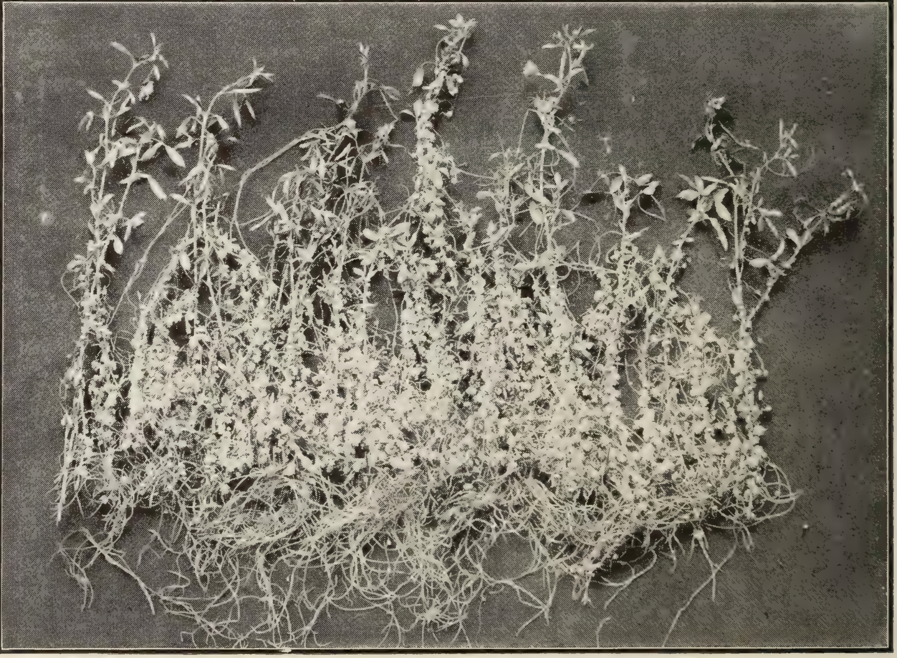
"L'arpenteuse *Therina somniaria* est déjà plus que jamais à son funeste travail de destruction. Dans certains endroits les chênes sont déjà défeuillés, et les chenilles affamées, qui n'ont encore que moitié de leur taille, commencent à attaquer d'autres plantes. Ce qu'il faut faire, je n'en sais rien; espérons que les parasites augmenteront en nombre. Les pulvérisations de poisons sur des milles de pays sont naturellement hors de question."

Il y a quelque doute parmi les entomologistes quant à l'identité précise du *T. somniaria* comme espèce. On l'a ordinairement considérée comme étant une forme du *Therina fervidaria*, Hbn.; mais la différence de la plante nourricière, le *T. fervidaria* ici à Ottawa et ailleurs vivant sur les conifères, semblait indiquer, plus encore peut-être que les légères différences des dessins sur les insectes adultes, que la forme de l'ouest se trouverait probablement être une espèce différente. Ayant reçu des œufs de M. Anderson au commencement du printemps, j'ai placé les jeunes chenilles, aussitôt qu'elles sont écloses, sur de jeunes rameaux de pruche (hemlock, *Tsuga canadensis*), et, bien qu'on ne puisse dire qu'elles aient mangé des feuilles de pruche avec avidité, néanmoins, j'ai élevé quelques spécimens ainsi nourris et obtenu le papillon à la date ordinaire. De plus, dans l'île de Vancouver, tandis que je voyageais avec le révd M. G. W. Taylor en septembre dernier à quelques milles de Victoria, nous remarquâmes un cas où les chenilles, après avoir défeuillé les chênes, s'étaient répandues sur une certaine distance dans un bosquet de pruches de l'ouest et de sapins de Douglas, dont elles avaient plus ou moins dévoré les feuilles. M. Taylor, qui est un spécialiste en fait de géométrides, considère comme plus probable que le *Therina* (Ellopia) *somniaria* de Hulst est une variété du *Therina fiscellaria* de Guenée, espèce détachée de l'ancienne espèce composite *Therina fervidaria* de Hubner, et pense qu'il n'est pas identique avec l'espèce type. *T. fervidaria*, Hbn. "On peut dire, m'écrit-il, que le *T. fiscellaria* et le *T. somniaria* vivent à l'état de chenilles sur des arbres à feuilles caduques, tandis que le vrai *T. fervidaria* vit sur les conifères." Mes expériences à Ottawa paraissent être à l'appui de cette généralisation; et, bien que des œufs de *somniaria* de l'île de Vancouver aient donné des chenilles qui par force ont vécu de feuilles de pruche, qui est un conifère, d'autres chenilles provenant du même envoi d'œufs mangeaient avec bien meilleur appétit des feuilles de chêne, leur plante nourricière naturelle. Le *T. fervidaria* à Ottawa vit naturellement sur la pruche.

Des chenilles reçues de M. Anderson, de Victoria (C. A.), j'ai obtenu plusieurs spécimens de *Pimpla scriptifrons*, Cress., ce qui fait une nouvelle espèce dans la liste des nombreux parasites déjà connus de ces arpenteuses. Le 18 septembre dernier j'ai vu émerger à Victoria des myriades de papillons et de parasites. Sur les arbres, les



NOCTUELLE À GRIFFES (*Barathra occidentata*, Grt.).
Papillons (le 2e typique). Chenilles à différents stades de développement.



CUSCUTE DU TRÈFLE OU DE LA LUZERNE.
(Figure courtoisement prêtée par le "Farmer's Advocate," de London, Ont.)

clôtures et les murs des maisons on voyait partout des quantités prodigieuses des jolis papillons aux grandes ailes et d'un brun tendre.

L'APIAIRE.

L'apiaire, comme par le passé, a été sous les soins de M. John Fixter, contremaître de la ferme, dont j'annexe le rapport ci-après. Les mêmes expériences qui ont été faites depuis quelques années, ont été pour la plupart répétées en raison du grand intérêt manifesté à cet égard par les correspondants et par les visiteurs à la ferme expérimentale centrale. Les services de M. Fixter ont été réclamés à un grand nombre de réunions d'apiculteurs, et, toutes les fois que ses devoirs à la ferme expérimentale centrale l'ont permis, il s'est rendu à ces réunions et y a pris la parole.

RAPPORT DE M. JOHN FIXTER.

SAISON DE 1905.

La saison de 1905 a été assez bonne ; surtout dans l'ouest de l'Ontario, la récolte de miel a été excellente, tant en qualité qu'en quantité ; dans des parties de la province de Québec la récolte a été moyenne, dans d'autres abondante. Des correspondants du Nouveau-Brunswick, de la Nouvelle-Ecosse, du Manitoba, des territoires du Nord-Ouest et aussi de la Colombie Anglaise font rapport qu'il y a eu de fortes récoltes et que l'agriculture fait des progrès dans chacune de ces provinces.

La saison s'est ouverte très tard dans la vallée de l'Ottawa, en conséquence des vents froids à la fin de mars et jusqu'au 11 avril. Il a fallu garder les abeilles dans leurs quartiers d'hiver jusqu'à cette dernière date, où nous avons placé les ruches sur leurs supports d'été après un hivernage de 139 jours. La température, 52° F., et le temps clair et doux le 11 avril furent très favorables pour le vol d'évacuation des abeilles. Ensuite il y eut plusieurs jours de temps frais et venteux qui retinrent les abeilles dans leurs ruches ; ceci continua la plus grande partie d'avril, la température moyenne pendant ce mois ayant été 41·14° F. Il fallut nourrir les abeilles afin de faire continuer l'élevage du couvain et de prévenir les pertes d'abeilles qui ont quelquefois lieu au printemps.

Le nombre des colonies le 23 novembre 1904 était de 50 ; toutes ont bien hiverné deux de ce nombre ont été envoyées à la ferme expérimentale de Nappan (N.-E.). Huit colonies, qui étaient un peu faibles, ont été réduites à quatre, de sorte que nous avons commencé la saison avec 40 colonies vigoureuses. Le nombre a été relevé par l'essaimage à 50 avant la fin de la saison, et le 7 novembre 1905 nous les avons rentrées pour l'hiver ; toutes pesaient plus de 50 livres chacune. La récolte de miel à la ferme expérimentale a été assez bonne, le rendement moyen ayant été de 73 livres par chacune des 40 colonies que nous avions au printemps.

EXPÉRIENCE DE PRÉVENTION DE L'ESSAIMAGE.

I. *Méthode H. G. Sibbald.*—Pour cet essai nous avons choisi six colonies d'abeilles dans des ruches Langstroth à huit cadres, d'un poids moyen de 48 livres ½ chacune. Nous les avons examinées de temps en temps. Le 10 juin il n'y avait aucun signe d'essaimage ; à cette date chaque colonie avait abondance de couvain et une quantité considérable de miel nouveau. Le 15 juin nous les avons de nouveau examinées : nous en avons trouvé trois qui se préparaient à essaimer ; nous les avons enlevées de dessus leurs supports et placées sur d'autres supports à côté, et à leur place sur leurs supports précédents nous avons mis de nouvelles ruches, chacune contenant deux rayons vides et cinq cadres vides amorcés avec deux pouces de fondation. Ensuite nous avons pris dans chaque vieille ruche un cadre de couvain portant des cellules à reines, en nous assurant que nous ne prenions pas la reine, et l'avons placé avec les abeilles qu'il portait dans la ruche entre les deux rayons vides. Enfin nous avons placé sur la nouvelle ruche la hausse pour miel à extraire auparavant enlevée de la vieille ruche, avec toutes les

abeilles qu'elles contenait. Au troisième examen, le 19 juin, une autre colonie se préparait à essaimer ; nous l'avons traitée de même que les trois autres. Ayant examiné les vieilles colonies traitées comme je viens de dire, nous y avons trouvé toutes les cellules à reines détruites. Nous les avons alors placées sur leurs premiers supports, et avons placé dans chacune le cadre de couvain susmentionné que nous avions mis dans la nouvelle ruche, après y avoir détruit toute les cellules à reines. Nous avons fait passer dans la vieille ruche toutes les abeilles qui étaient restées sur les cadres amorcés et replacé au-dessus la hausse pour miel à extraire avec les abeilles qu'elle contenait. Nous avons ainsi eu trois colonies très fortes. Quatre jours plus tard nous avons fait de même avec la quatrième colonie que nous avions trouvée se préparant à essaimer. Les deux autres colonies n'ont pas assaimé la saison passée. A la fin de la saison nous avions six colonies très fortes avec abondant approvisionnement pour l'hiver et ayant fourni 468 livres de miel extrait.

II. *Essaims forcés ou secoués.*—Pour cet essai nous avons choisi six colonies d'abeilles dans des ruches Langstroth à huit cadres d'un poids moyen de 49 livres $\frac{3}{4}$ chacune. Les ayant examinées le 10 juin, nous n'y avons trouvé aucun signe d'essaimage ; il y avait abondance de couvain et une quantité de miel nouveau. Au second examen le 15 juin quatre colonies se préparaient à essaimer. Les deux autres n'ont pas essaimé. Les deux autres n'ont pas essaimé pendant la saison.

On prépare d'avance pour les essaims six autres ruches vides, contenant chacune dans l'ordre indiqué de gauche à droite, quatre rayons vides, un rayon amorcé, un rayon à ouvrières et deux rayons amorcés. On pose une de ces ruches sur un support derrière chacune des ruches à traiter. On enlève ensuite les deux premiers rayons vides (n°s 1 et 2) qui sont à la gauche ou côté le plus rapproché de la nouvelle ruche, et on les met de côté ; puis on prend dans la vieille ruche le rayon le plus rapproché, le secoue de manière à en faire tomber à peu près toutes les abeilles et le place dans la nouvelle ruche contre la paroi de gauche. On a ainsi double espace dans la vieille ruche pour secouer le rayon suivant ; après l'avoir secoué on le porte à côté du premier, et par le mouvement de retour de la main on apporte le rayon vide n° 3 de la nouvelle ruche à la vieille. On secoue le rayon n° 3, le porte à la nouvelle ruche et y prend le rayon vide n° 4. Le 4e rayon lui est substitué ; le 5e prend la place du premier rayon amorcé, et ainsi de suite. Lorsque le 8e rayon a été secoué dans sa propre ruche et porté dans la nouvelle, on finit de remplir la chambre à couvain avec les deux rayons vides que l'on avait mis de côté (n°s 1 et 2). On replace les hausses, ferme les ruches, et les abeilles ont été essaimées.

Le septième jour après l'opération nous avons enlevé les quatre vieilles colonies et les avons mises ailleurs. La plupart des abeilles qui étaient hors de la ruche allèrent se joindre à l'essaim secoué ; la vieille colonie se trouva ainsi si faible qu'elle n'a plus été portée à essaimer et n'a recueilli que juste assez de miel pour son hiver.

A la fin de la saison nous avons comme résultat de cette expérience 10 colonies, dont six nous ont donné 432 livres de miel extrait.

AMÉLIORATION DES ABEILLES.

Tous les cultivateurs savent qu'il y a de grandes différences entre leurs vaches, leurs poules, etc., mais on a trop souvent l'idée que toutes les abeilles sont les mêmes et que l'apiculture est tout affaire de hazard. Si vous y regardez de près, vous trouverez qu'une colonie d'abeilles peut vous donner bon profit, tandis qu'une autre tout à côté ne travaille jamais dans la chambre au surplus. Les abeilles présentent de très grandes différences, en tempérament, en disposition, en activité, et d'autres manières. Il vaut la peine de tâcher d'avoir des meilleures. Heureusement, on peut plus rapidement améliorer ses abeilles que les animaux de ferme et à moins de frais. Pour un dollar ou deux que coûte une reine, on peut transformer une colonie d'abeilles Noires des plus pauvres en abeilles Italiennes. On n'a qu'à commander une reine à un éleveur de reines de confiance, de ceux qui insèrent des annonces dans nos journaux d'apiculture et d'agriculture, et la reine vous arrive par la poste avec instructions sur la manière de l'introduire, ce qui est facile. Comme une abeille ouvrière ne vit qu'environ six semaines pendant la

saison de la miellée, et, comme la nouvelle reine pondra de mille à trois mille œufs par jour, on voit que, si l'on introduit une reine Italienne dans une colonie, avant longtemps toutes les abeilles dans la colonie seront Italiennes. Même si l'on ne change pas de variété d'abeilles, il y a généralement avantage à introduire de temps en temps de nouveau sang. Dans tous les cas, que l'on introduise du nouveau sang ou non, que les abeilles soient Italiennes pures ou hybrides, il y a toujours quelque chose à faire en fait d'amélioration, tant que l'une des colonies d'un rucher est supérieure aux autres.

Comment savoir quelles sont les meilleures colonies? En prenant note par écrit de ce qu'elles font toutes et de la quantité de miel de surplus que l'on prélève dans chaque ruche. L'année suivante on peut choisir la meilleure des colonies pour l'élevage de ses reines, et un certain nombre des colonies qui viennent ensuite pour l'élevage des bourdons. Il y a toutefois un point qu'il faut prendre en considération, c'est qu'il n'y ait point eu de changement de reine dans aucune de ces colonies. La colonie qui a donné la plus grande quantité de miel de surplus, peut avoir eu une nouvelle reine en automne ou au printemps ; en outre, la jeune reine peut avoir rencontré un bourdon de qualité inférieure et que vous n'aimeriez pas employer comme reproducteur. On ne peut donc compter que sur les colonies qui ont un bon registre et qui ont la même reine qu'au commencement de la saison précédente. Il faut aussi prendre en considération tout avantage ou tout désavantage spécial. Par exemple, si au printemps vous avez donné deux cadres de couvain de la colonie n° 1 à la colonie n° 2 et que vous trouviez ensuite que la colonie n° 2 a recueilli un peu plus de surplus que la colonie n° 1, il ne serait pas juste d'estimer la colonie n° 2 comme meilleure que la colonie n° 1. L'essaimage doit aussi être mis en ligne de compte. Si une colonie n'a pas donné d'essaim pendant la saison, on s'attendra à ce qu'elle ait recueilli davantage de surplus qu'un essaim ou que la colonie mère ; en général elle recueillera plus que les deux réunis. On trouvera toutefois presque toujours que les abeilles qui recueillent le plus, sont les moins portées à donner des essaims ; de sorte que la production d'essaims est un mauvais point quand on établit le mérite d'une colonie.

Dans la manière de faire ordinaire en apiculture, où l'on laisse les abeilles àelles-mêmes, et où toute augmentation a lieu par essaimage naturel, l'augmentation aura naturellement lieu par les colonies qui donnent le plus d'essaims ; autrement dit, l énergie de l'ensemble du rucher tend davantage à l'essaimement qu'à l'emmagasinement'. Ce qu'il faut, au contraire c'est la tendance à ne point produire d'essaims.

Il y a un moyen par lequel on peut faire beaucoup pour améliorer, même si l'on est très au fait de la conduite des abeilles. Lorsqu'on a reconnu qu'une, deux ou trois colonies sont les meilleures du rucher, on tient l'œil ouvert pour voir quelle est la première qui donne un essaim. Supposé que les n°s 1, 2 et 3 soient les meilleures, que le n° 4 soit la plus forte ensuite, et que les autres suivent dans l'ordre de leur force, 5, 6, etc. Supposé ensuite que le n° 2 donne un essaim ; on enruche l'essaim et le met sur le support du n° 2. En même temps on met le vieux n° 2 à la place du n° 4 et met le n° 4 sur un nouveau support. Toutes les abeilles du n° 2 qui étaient en campagne se joindront à l'essaim et le fortifieront pour le travail. Le vieux n° 2 (maintenant n° 4) sera privé de ses abeilles en campagne, mais d'autre part sera renforcé de toutes les abeilles en campagne du vieux n° 4. Au bout d'environ huit jours le n° 2 aura une jeune reine adulte et émettra un essaim. On procède maintenant comme la première fois. On enruche l'essaim et le met à la place du n° 2, et met le n° 2 à la place du n° 5, et le n° 5 ailleurs. Les abeilles en campagne du vieux n° 5 renforceront le n° 2 maintenant sur le support du n° 5, et un jour ou deux après le n° 2 émettra un autre essaim. On procède de la même manière qu'auparavant, plaçant le n° 2 à la place du n° 6, et on continue de même tant qu'il y a essaimage. De cette manière on n'aura peut-être point d'essaim produit par les vieux n°s 4, 5, etc., mais à la place on aura des essaims produits par le n° 2, tous ayant des reines du meilleur lignage que l'on ait. Lorsque le n° 1 ou le n° 3 produit un essaim, on peut les traiter de la même manière.

Il y a naturellement la possibilité que le n° 1 ou le n° 2 ne soit pas des premiers à produire essaim. On prend des cadres de couvain operculé à des colonies dont on ne veut pas d'essaim, et on les donne à une des meilleures colonies du rucher, ce qui retarde la production d'essaims par les colonies dont on a pris le couvain. Il va sans dire que,

quand on enlève ces cadres de couvain operculé, on les échange simplement contre des cadres qui ont peu ou point de couvain operculé.

ÉLEVAGE DE REINES.

L'élevage des reines est devenu une industrie régulière, et quelques spéculateurs sont ainsi à même d'expédier des reines par la poste à ceux qui désirent en acheter. Bien qu'il puisse n'être pas nécessaire au cultivateur qui a seulement un petit nombre de colonies, de se familiariser avec tous les détails du sujet, il est bon qu'il le connaisse assez bien pour élever parfois des reines quand il désire le faire.

Lorsqu'une colonie se prépare à produire un essaim, elle prépare des cellules à reines, six, huit, dix, peut-être même davantage. Dès que la première est operculée, il est probable que la colonie va émettre un premier essaim. Six ou sept jours après que cet essaim est sorti, la colonie mère peut se partager en deux ou plusieurs parties, chaque partie étant appelée un nucléus, le mot nucléus signifiant simplement une très petite colonie. On a généralement assez de cellules royales dans chaque nucléus sans qu'on y donne aucune attention, mais pas toujours. Quelquefois on trouve un grand nombre de cellules royales sur un rayon, et aucune sur plusieurs autres rayons ; il peut ainsi arriver que, si l'on n'y donne pas attention, on ait un nucléus sans aucune cellules à reine.

Il faut considérer une autre chose. La plupart des cellules à reines sont construites vers le bas ou les côtés des rayons. Si on les laisse dans la vieille colonie sans les partager, elles pourront faire très bien ; mais, quand on fait usage de ces rayons comme nucléus, il est plus difficile au moindre nombre d'abeilles de les maintenir chaudes, et, s'il vient une nuit fraîche, les abeilles quitteront les bords des rayons, et les cellules à reines se ressentiront du froid. Par conséquent, il faut veiller à ce que chaque nucléus ait au moins deux ou trois bonnes cellules à reines placées de telle sorte que dans les nuits les plus fraîches elles ne manquent pas d'être entourées par le groupe d'abeilles. Pour cela on détache les cellules du bord des rayons où il y en a plus qu'il n'en faut, et on les fixe là où elles doivent être. Pour détacher une cellule, on peut se servir d'un couteau de poche à mince lame bien affilée qui ait plus d'un pouce de longueur. Il n'est pas nécessaire de couper plus qu'il ne faut pour enlever toute la cellule ; mais il faut avoir grand soin de ne pas pénétrer dans les cellules, et aussi de ne pas les laisser tomber, car, tandis que la jeune reine non durcie est dans la cellule, une chute peut causer l'estropiement d'une aile ou d'une patte.

Pour fixer une cellule à reine à l'endroit voulu, on emploie un clou de Paris très fin d'un pouce et demi de longueur. On en perce la base de la cellule, mais en ayant grand soin de ne pas le faire entrer dans la cavité de la cellule. On cloue ensuite la cellule juste au-dessous de cellules à couvain, car les abeilles risqueront ainsi moins de la négliger que si elle était séparée du couvain. On peut remarquer que les abeilles construisent les cellules royales avec la pointe dirigée vers le bas, mais il n'est pas essentiel qu'elles soient placées exactement dans la même position. Au lieu d'un clou pour fixer une cellule en place il vaut mieux employer une crampe (staple) ayant un pouce et demi de largeur avec pointes d'un pouce de longueur. On place la cellule contre le rayon, met la crampe dessus de sorte que la cellule soit à l'un des côtés de la crampe, puis on enfonce dans le rayon la pointe de la crampe la plus éloignée de la cellule.

On pourrait penser que, parce qu'il n'y a besoin que d'une seule reine pour un nucléus, il n'est pas nécessaise d'avoir plus d'une cellule à reine. Bien que la plupart des cellules soient des meilleures que puisse produire une colonie qui se prépare à émettre un essaim, il ne faut pas en conclure que toutes soient également bonnes. Certaines cellules peuvent contenir des reines qui laissent à désirer, et d'autres peuvent ne contenir qu'une larve morte. Il est donc prudent d'avoir plusieurs cellules dans un nucléus, au moins deux ou trois. On peut laisser aux abeilles de choisir la meilleure. On peut voir des différences dans l'apparence des cellules ; et, quand on distribue les cellules entre les nucléus, on fait bien de les répartir de sorte que chaque nucléus ait sa part de celles qui paraissent les meilleures. Les meilleures cellules sont en général des plus grandes et des plus longues, et elles présentent de profondes dépressions à leur surface. Une cellule courte à surface lisse ne sera probablement pas bonne. Lorsque

la jeune reine a cinq à huit jours, elle sort pour son vol nuptial, et environ trois jours après elle commence à pondre des œufs ; mais d'abord elle n'en pond que peu, et ils sont difficiles à trouver ; toutefois, si on n'en trouve point lorsque la reine a deux semaines, il n'est guère à espérer qu'on en trouve plus tard : la reine s'est perdue dans sa sortie nuptiale, ou bien il y a quelque autre circonstance adverse. Lorsque la reine a quatre ou cinq jours, c'est une bonne chose que de donner au nucléus un cadre d'œufs ou de couvain non operculé pris dans une colonie de choix. S'il est arrivé malheur à la reine dans son vol nuptial, ou bien si elle est entrée dans une autre ruche, les abeilles se mettront à construire des cellules royales sur ce cadre de couvain. Ce jeune couvain paraît aussi agir comme un stimulant sur les abeilles, et on croit qu'il a aussi pour effet de hâter la ponte de la reine.

SOIN DES RAYONS VIDES.—REMÈDE CONTRE LA TEIGNE DES RUCHES.

Tout apiculteur aura une fois ou l'autre des rayons de miel non occupés par des abeilles ; même, si ce n'est par quelque autre cause, quelque colonie peut avoir péri pendant l'hiver, laissant des rayons vides ou contenant soit du miel soit du pollen. Ces rayons ont de la valeur et il vaut la peine de les conserver avec soin. Les trois principaux ennemis des rayons non occupés sont la moisissure, les souris et les teignes.

Les rayons conservés dans une cave close humide s'y moisiront probablement ; c'est ce qu'on ne peut entièrement empêcher là où l'on hiverne les abeilles dans une cave ; car, même s'il ne meurt point de colonies, quelques-uns des rayons extérieurs peuvent se couvrir de moisissure. Heureusement, le remède est facile. Pendant la saison de travail des abeilles, placez un rayon moisi à côté du nid de couvain d'une colonie prospère ; vous serez surpris de voir combien les abeilles l'auront vite nettoyé, de sorte que vous aurez peine à le reconnaître.

Il faut protéger les rayons contre les souris en les enfermant dans des ruches ou quelque autre endroit où les souris ne puissent pénétrer. Il faut avoir soin entre autres de ne point enfermer de souris avec les rayons.

Le principal ennemi de l'apiculteur est la Teigne des ruches (Wax Moth). Si une colonie périt au printemps et qu'elle reste sur son support d'été sans qu'on s'en aperçoive, il est à peu près certain qu'avant la fin de l'été on trouvera la ruche contenant une masse solide de toiles et de cocons, sans qu'il reste peut-être trace de rayon. Cela peut arriver même si l'on a parfaitement fermé la ruche avant qu'il fit assez chaud pour que les teignes pussent voler ; les œufs peuvent avoir été déposés l'automne précédent dans la ruche, malgré la présence des abeilles. Il est d'ailleurs très difficile de faire qu'une ruche soit à l'épreuve de la teigne, car ces insectes peuvent se glisser à travers une fente où une abeille ne peut passer. Le mieux à faire si l'on a une ruche pleine de rayons dont les abeilles sont mortes et qui a été envahie par la teigne, est de confier les rayons aussitôt que possible à une forte colonie d'abeilles. Si celles-ci sont de race Italienne, elles auront bientôt fait de la débarrasser des chenilles de teignes avant qu'il y ait grand dommage. Il y a peu à craindre de la part de la teigne avant que le temps soit devenu chaud et que les abeilles aient butiné quelque temps, comme par exemple avant la floraison des pommiers. Quand on a une ruche à faire nettoyer, on attend donc jusqu'alors ; on enlève les abeilles mortes et on la met sous une ruche occupée par une forte colonie. On ferme toute ouverture qui permettrait accès depuis dehors dans la ruche supérieure, de manière à obliger les abeilles à entrer et sortir par la ruche inférieure. On rend l'entrée très étroite les quelques premiers jours de peur de pillage. Lorsque la colonie a eu la ruche à ses soins pendant une semaine et s'est habituée à ce travail de nettoyage, on peut luidonner une deuxième ruche de rayons à nettoyer, qu'on met à la place de la première.

Si c'est dans la cave que la colonie a péri, il n'y aura pas le même besoin de se hâter de la faire nettoyer par des abeilles. Il n'y a même aucune objection à rentrer dans la cave des ruches dont les abeilles sont mortes sur leurs supports d'été ; car dans la cave les teignes ne feront pas grand mal avant le printemps suivant, où il y aura besoin des rayons inoccupés pour former des essaims. Il est bon toutefois d'examiner de temps en temps ces ruches pour voir ce qui en est ; car il est facile de voir où les chenilles ont percé leurs galeries de soie. On demande souvent si l'on peut enrucher un essaim dans

une ruche où une colonie a péri. A moins que la ruche ne soit excessivement sale, les abeilles la nettoient promptement ; et ce sera pour elles une grande économie de travail de n'avoir pas à construire de nouveaux rayons.

Il est bon de se rappeler que le gel détruit les chenilles. Ainsi pour une ruche de rayons qu'on a laissée dehors tout l'hiver, il n'y a aucun danger à appréhender de la part des chenilles jusqu'au temps chaud, où les papillons auront eu le temps de se développer et de pondre des oeufs. Si l'on suspend ces rayons qui ont été exposés à la gelée dans un lieu aéré en les espaçant d'un pouce, ils ne risquent guère de souffrir de la part des chenilles pendant l'été : et il pourrait en être de même si on les laissait dans leur position ordinaire dans la ruche.

Si pour quelque raison on veut tuer les chenilles dans les rayons, c'est en général de soufre qu'on fait usage. Il suffit de très peu du gaz dégagé par le soufre en combustion pour tuer les chenilles quand elles sont toutes petites ; mais quand elles ont pris tout leur accroissement, il en faut une très forte dose ; c'est pourquoi il est bon d'extraire les plus grosses à la main. Pour ceci on se sert d'un couteau à pointe aiguë et on creuse dans le rayon à une extrémité de la galerie de soie sur un demi-pouce ; puis on creuse à l'autre extrémité et ouvre la galerie depuis là sur toute la longueur. La chenille est ainsi chassée à la première extrémité ; on la retire et la détruit. Pour fumiger une ruche avec du soufre, on place dans un plat ou une grande casserole un vase plus petit en fer, et dans ce dernier on met le soufre, que l'on allume au moyen d'une pelletée de charbon ardents ou d'un fer rouge. On met le tout dans une ruche vide ou une caisse ou chambre hermétiquement fermée de sorte que les vapeurs ne puissent s'échapper, en ayant grand soin que le feu ne puisse se communiquer au bois tout autour. On empêche que les rayons au-dessus du soufre enflammé ne prennent feu au moyen d'un morceau de tôle. Il faut en outre se rappeler que les vapeurs produites par le soufre en brûlant détruisent seulement les chenilles, mais pas les oeufs. Il peut donc être nécessaire de traiter les rayons de nouveau une ou deux semaines plus tard, car alors les œufs seront éclos. Les rayons de miel destinés à la table ont rarement des chenilles, mais si les abeilles sont de la race Noire, surtout si l'on a laissé les rayons trop longtemps dans les ruches, il pourrait y en avoir. Pour ces rayons il suffit d'une moindre dose de soufre ; si la dose est trop forte, les rayons blancs peuvent prendre une teinte verdâtre, qui toutefois ne leur fait point d'autre mal.

Lorsqu'on a fini d'extraire le miel des rayons pour extraction, on laisse en général aux abeilles le soin de lécher ce qui reste de miel. Pour cela on place une ruche pleine de ces rayons au-dessus d'une colonie après avoir d'abord mis sur la chambre à couvain une couverture à propolis percée d'une petite ouverture où une ou deux abeilles seulement peuvent passer à la fois. De cette manière, les abeilles risqueront moins de briser les rayons et il y aura moins de danger de pillage, mais il est plus sûr de placer la ruche à quelque distance du rucher et d'y laisser venir les abeilles à volonté. Lorsque les rayons n'ont plus trace de miel, on porte toutes les ruches contenant les rayons dans une chambre obscure jusqu'à la fin de l'automne, puis dans un bâtiment où elles seront exposées à tout le froid de l'hiver.

SECTIONS INCOMPLÈTES.

A la fin de la récolte du miel il y a toujours plus ou moins de sections qui sont incomplètes, le nombre variant beaucoup suivant les années ; si la saison a été pauvre, il se peut qu'il n'y en ait point de complète. Même dans les meilleures années, il y en a beaucoup qui sont plus ou moins incomplètes ; celles où les abeilles n'ont pas du tout commencé à travailler doivent être mises de côté jusqu'à l'année suivante, où elles pourront servir. Il faut toutefois avoir grand soin de ne pas les laisser trop longtemps dans les ruches. Dès que la récolte est finie, il faut les retirer aussitôt des ruches ; sinon les abeilles les saliront avec leur colle, et quelquefois au point qu'elles ne voudront pas s'en servir l'année suivante. Quelques apiculteurs ont l'habitude d'enlever toutes les sections à la fin de la récolte du trèfle et du tilleul, de manière à ce qu'il n'y soit point ajouté de miel foncé et afin que les abeilles ne les salissent pas avec leur colle tandis qu'elles n'ont rien à butiner entre la première et la seconde miellée. S'il arrive

une miellée d'automne, on peut remettre des sections ou, mieux encore, des rayons à extraction.

Les sections qui ne sont pas tout à fait complètes, feront naturellement pour la table ; et, si on les vend, on en retirera moins. On fait consommer par les abeilles toutes celles qui ne sont pas au moins à moitié remplies de miel. Si les abeilles ont accès à une hausse pleine de ces sections, elles ont bientôt emporté tout le miel, et elles y vont avec une telle ardeur qu'elles ruineraient les tendres rayons ; on les couvre donc de manière à ce qu'une seule abeille puisse arriver à la fois. Il vaut mieux les placer à 50 ou 60 verges de distance du rucher. Le danger est moindre si ce sont des rayons pour extraction, à moins qu'ils ne soient de construction récente.

Ces sections, une fois nettoyées par les abeilles, seront utiles pour emploi l'année suivante ; une ou davantage dans chacune des hausses placées d'abord sur les ruches, fera promptement mettre les abeilles au travail. Si les sections n'étaient pas parfaitement nettoyées, les particules restantes de miel se candiraient et affecteraient le miel nouveau qui y serait mis la saison suivante.

JOHN FIXTER.

DIVISION DE LA BOTANIQUE.

CUSCUTE DU TRÈFLE OU DE LA LUZERNE.

De temps en temps les cultivateurs demandent des renseignements au sujet de curieuses plantes parasites, filiformes, charnues, sans feuilles, qu'ils trouvent dans leurs champs, grimpant aux tiges de trèfle et de luzerne. Ces plantes font beaucoup de tort à la plante hospitante. En général on n'en trouve que quelques masses çà et là dans un champ ; mais parfois, comme dans un cas mentionné plus loin, la plante parasite s'est accrue au point de ruiner à peu près entièrement la récolte de luzerne. Ayant obtenu des spécimens du parasite, grâce à la courtoisie de M. H. H. Miller, de Guelph (Ont.), nous les avons examinés et avons reconnu que la plante était la cuscute du trèfle *(Clover Dodder)*, plus généralement connue dans ce pays sous le nom de cuscute de la luzerne *(Alfalfa Dodder)*. On donnait précédemment à cette espèce le nom de *Cuscuta trifolii*, Bab., parce qu'on la voyait souvent sur le trèfle *(Trifolium)* en Europe ; mais on paraît maintenant être généralement d'accord que c'est la même espèce que celle qui croît sur le thym sauvage et que pour cette raison on appelle *Cuscuta epithymum.* Il y a dans l'Amérique du Nord plusieurs espèces de cuscutes ; mais en Canada c'est un genre qui ne comprend que quelques espèces. Sur ce nombre il n'y en a que deux qui nuisent aux plantes cultivées ; et celle dont on se plaint presque uniquement est la cuscute du trèfle ou de la luzerne ; c'est une espèce européenne qui a sans nul doute été apportée dans ce pays avec de la graine de trèfle ou de luzerne. Elle ne se restreint pas aux différentes espèces de trèfle ou même aux plantes de la même famille que le trèfle : on la trouve sur un grand nombre de plantes différentes. C'est une plante annuelle qui pousse de graine chaque année ; et dans le passé les dommages causés par ce parasite ont été si légers qu'il paraîtrait que la graine ne mûrit pas assez pour que la plante se propage et devienne très préjudiciable. Il faut toutefois se rappeler que jusqu'à présent on a cultivé en Canada très peu de luzerne, qui est une plante vivace de longue durée ; par suite, la cuscute n'a pu s'établir que sur le trèfle rouge, qui est une plante de beaucoup plus courte durée et laquelle, en général au moins, on laboure lorsqu'on a pris la deuxième récolte.

Les graines de cuscute ne peuvent guère être mûres avant le fauchage de la première récolte de trèfle, et ainsi la cuscute ne peut se perpétuer que par les graines qui se sont formées assez bas pour échapper au fauchage ou par celles qui étaient déjà mûres au moment du deuxième fauchage en automne. Les cosses charnues paraissent ne mûrir que lentement ; et, parmi celles que j'ai examinées, il y en avait très peu qui parussent être assez sèches pour résister aux gelées de septembre sans en souffrir. Ceci toutefois n'est que conjecture, et sans doute dans certains endroits plus à l'ouest qu'Otttawa la graine peut avoir mûri cette année, comme ç'a été plus ou moins le cas les années précédentes, la plante ayant persisté deux ou même trois ans dans un même champ. Toutefois les plantes pourraient être provenues de graine semée avec celle de trèfle et dont la germination avait été retardée ; car M. H. H. Miller, dans un bon article sur ce sujet qui a été publié dans le *Farmer's Advocate* du 23 novembre dernier dit que " les graines peuvent conserver leur vitalité dans le sol pendant cinq ans ou davantage si les conditions sont favorables. Des épreuves de vitalité ont fait voir que les graines à moitié mûres de cette espèce conservant assez de vitalité pour germer presque aussi bien que les graines tout à fait mûres ; quelquefois elles germent plus vite ; et, lorsque les graines sont restées dans leurs capsules, le taux de germination n'est que de peu inférieur à celui de graines bien mûries."

La cuscute nuit au trèfle et à la luzerne en suçant leur sève élaborée. Lorsque la graine a germé dans le sol, elle émet un mince fil jaune qui se balance lentement en cer-

cle à mesure qu'il croît, et, aussitôt que ce fil touche une plante vivante, il s'enroule autour, et de la surface de contact naissent une quantité de radicelles ou suçoirs qui pénètrent dans les tissus de la plante hospitante et lui dérobent de sa sève. Celle-ci ne tarde pas à devenir chétive et finit par périr. La plante de cuscute a pendant ce temps poussé un épais entrelacement de fines tiges qui s'étendent sur les plantes environnantes pour y chercher leur nourriture. Aussitôt que la jeune plante de cuscute s'est attachée à une plante sur laquelle elle peut vivre, la tige qui la reliait au sol se dessèche. La plante ne produit des fleurs que lorsqu'elle a atteint un développement considérable et forme une masse épaisse enchevêtrée de deux à quatre pieds de diamètre. Les fleurs sont en grappes épaisses le long des tiges et quelquefois en nombres tels qu'on n'aperçoit presque plus les tiges jaunes et rougeâtres. Bien que la cuscute appartienne à la famille du liseron, la petite fleur à cinq lobes ne ressemble guère à celle bien connue du liseron ou du réveille-matin. La forme de la capsule des graines et celle des graines font toutefois voir la parenté. Les graines qu'on trouve parmi la graine de trèfle rouge, sont de grosseur variable, les unes à peu près de la grosseur de celle du trèfle, d'autres beaucoup plus petites. Elles sont obtusément triangulaires, d'un brun jaunâtre ou verdâtre pâle, et à surface finement granulée.

Il est probable que les grosses graines, presque aussi grosses que celles du trèfle, sont d'une espèce différente que l'espèce ordinaire, que je crois être la *Cuscuta epithymum.* M. G. H. Clark, commissaire des semences du département de l'Agriculture, me dit que, "en conséquence de l'insuffisance de la récolte de graine de trèfle de l'année passée, quelques-uns de nos grainetiers ont importé une quantité de graine de trèfle venue en premier lieu du Chili, mais obtenue de marchands d'Europe. Cette graine contenait beaucoup de graines de cuscute du trèfle et de carotte sauvage. L'approvisionnement de graine de trèfle qu'on vend en Canada, vient ordinairement de l'Utah, et contient le plus souvent un peu de graine de cuscute. Un bon nettoyage peut toutefois débarrasser la luzerne à peu près de toute graine de cuscute."

M. Clark m'écrit encore :—" Depuis que nous avons discuté le sujet de l'identité des graines de cuscute de différentes grosseurs qu'on trouve dans la graine de trèfle et celle de luzerne, je l'ai étudié avec plus de soin, et je crois maintenant que cette grosse graine de cuscute est celle de la *Cuscuta racemosa*, Mart., var. *chiliana*, Eng., que vous remarquerez très fréquemment mentionnée dans les rapports de botanistes français, allemands et suisses, comme étant une espèce de cuscute présente dans la graine de trèfle qu'on importe de l'Amérique du Sud. Nous avons pu obtenir un spécimen de graine produits par le Dr Stebler, de Zurich, qu'il appelle *racemosa* et qui, croyons-nous, est à très peu près identique avec la cuscute importée dans l'Ontario la saison passée. Il nous reste à savoir si cette cuscute résistera à nos hivers canadiens ; mais il semble que la *C. epithymum* pourra donner de l'ennui dans le sud-ouest de la province de l'Ontario."

Nous citons ce qui suit de l'article de M. Miller dans le *Farmer's Advocate* sur ce qui a probablement été l'invasion la plus sérieuse de cuscute de la luzerne qu'on ait jamais signalée en Canada :—

" Comme exemple du tort que cette mauvaise plante peut causer lorsqu'elle s'est une fois établie, je mentionnerai un cas à St. Mary's (Ont.), où un champ de luzerne de quinze acres a été on peut dire anéanti par la cuscute en deux années de temps. J'ai eu l'été passé occasion de visiter plusieurs fois ce champ, et, grâce à la courtoisie du propriétaire, j'ai recueilli les renseignements suivants : Le champ avait été en 1902 ensemencé de luzerne, avec de l'avoine comme plante de couverture. Les circonstances étant favorables, la pousse en 1903 fut magnifique ; on la faucha deux fois et le rapport total fut d'environ six tonnes par acre. Ce fut en juin 1903 que le propriétaire remarqua les premiers signes de cuscute, une douzaine de petites masses rondes jaunâtres, qu'il attribua à des défauts dans les drains souterrains. Au bout de deux semaines toutefois ces taches s'étaient étendues de manière à attirer particulièrement l'attention, et, les ayant examinées, il trouva que c'étaient des masses de fines tiges. En 1904 le champ entier était affecté. La luzerne fut fauchée et donna un rendement d'une tonne et demie par acre. Le rendement de six acres en 1905 a été d'environ une tonne de luzerne et de tiges de cuscute par acre. Le propriétaire n'a pas cru qu'il valût la peine de faucher le reste du champ, où la cuscute avait entièrement envahi la luzerne."

On nous a demandé si la luzerne très infestée de cuscute est un fourrage sain pour les diverses espèces d'animaux. Ayant appris que M. T. Murray Bell, de St. Mary's, avait de la cuscute sur sa luzerne, qu'il avait fait manger à ses moutons, je l'ai prié de me communiquer les détails contenus dans la lettre ci-après :—

"St. Mary's, 13 août.—En réponse à votre honorée du 8 et comme vous m'en priez, je vous adresse trois échantillons de luzerne avec et sans le parasite. Vous demandez si nous cultivons la luzerne pour graine ou seulement pour foin. Autant que je sache, on ne la cultive que pour foin, et on la fauche deux fois par saison. Oui, quand même elle contient de la cuscute, nous en avons donné tout l'hiver sans aucun mauvais résultat à nos brebis pleines, dont les deux tiers ont eu des jumeaux, et toutes ont eu abondance de lait avec peu ou point d'autre aliment. Nous avons l'intention de faire de même cet hiver. Le foin de luzerne susmentionné était mêlé d'une quantité considérable de cuscute ; et, quand il a été achevé au printemps, il ne restait plus trace de cuscute. Je crois que si, après le fauchage pour foin, on faisait pâturer aux moutons la luzerne infestée de cuscute, il resterait ensuite peu ou point de cuscute, pourvu naturellement qu'il ne fût pas encore tombé de graine mûre."

Au mois d'août dernier j'eus l'occasion de discuter avec M. Miller les cas d'infestation par la cuscute à St. Mary's, et il me procura quelques échantillons de luzerne fortement infestée, en même temps que de luzerne normale non attaquée ayant crû dans le même champ et dans des conditions semblables. Nous avons soumis ces échantillons à M. F. T. Shutt, chimiste en chef des fermes expérimentales de l'Etat, qui a bien voulu me fournir le rapport qui suit, par lequel on verra que, autant qu'il s'agit de constituants alimentaires chimiques, le foin infesté de cuscute est de valeur à peu près égale au foin non attaqué, mais il ne faut pas oublier que la récolte par acre est bien moindre et surtout que la luzerne périt dans un champ infesté. Cette analyse est utile en faisant voir que, lorsqu'on s'aperçoit que du foin est infesté, il n'y a nulle nécessité de le brûler ainsi qu'on le fait en général.

LUZERNE INFESTÉE DE CUSCUTE.

Nous avons reçu le 16 août de M. H. H. Miller, C.A.O., à Guelph, trois échantillons de luzerne, comme suit :—N° 1 sans cuscute, n° 2 légèrement infestée, n° 3 très infestée, à peu près tuée par la cuscute. Tous les échantillons étaient en bonne condition.

A la suggestion du Dr Fletcher, botaniste, nous avons soumis à l'analyse les échantillons nos 1 et 3, dans le but de déterminer à quel degré la valeur alimentaire de la luzerne, ainsi que révélée par l'analyse chimique, serait affectée par ce parasite. Le tableau ci-dessous présente la composition de la luzerne, les résultats ayant été calculés dans la substance à l'état frais et privée d'eau :—

Analyse.

Luzerne à l'état frais.	N° 1. Non infestée.	N° 3. Très infestée.
Humidité	73·41	72·24
Protéine	4·91	4·77
Matière grasse ou huile	·67	·95
Carbohydrates	10·76	13·15
Fibre	7·84	6·81
Cendre	2·41	2·08
	100·00	100·00

Substance privée d'eau.	N° 1. Non infestée.	N° 3. Très infestée.
Protéine	18·49	17·19
Matière grasse ou huile	2·51	3·41
Carbohydrates	40·35	47·35
Fibre	29·50	24·55
Cendre	9·15	7·50
	100·00	100·00

Si nous supposons que la luzerne dans les deux échantillons est au même point de développement, la comparaison des données nous met à même de juger de l'effet ou de l'influence exercée ou non sur la plante hospitante—la luzerne.

En fait de l'élement nutritif le plus important, la protéine, la luzerne non infestée est tant soit peu plus riche ; mais la différence n'est pas très marquée. La matière grasse, ou plutôt l'extrait par l'éther, comprend une certaine quantité de chlorophylle, de sorte que le taux un peu plus élevé dans la luzerne infestée ne peut guère être considéré comme indice de supériorité. Les taux de la fibre et de la cendre sont un peu moindres dans la luzerne infestée de cuscute.

Nous ne pouvons guère être justifié de tirer aucune conclusion d'un si petit nombre de données quant à l'effet physiologique de la cuscute ; mais je crois que nous pouvons en toute sûreté en inférer qu'il n'existe aucune grande différence en valeur nutritive entre la luzerne non infestée et la luzerne infestée de cuscute.

FRANK T. SHUTT,
Chimiste, Fermes exp. de l'Etat.

Extirpation.—La principale sauvegarde contre les dommages que cause la cuscute dans les champs de trèfle et de luzerne, consiste à examiner de près toute la graine qu'on achète et à en séparer soigneusement toutes les mauvaises graines avant de la semer. Lorsqu'on a vu une fois de la graine de cuscute, on la reconnaît facilement à sa surface terne et à sa forme triangulaire. Lorsqu'on aperçoit des plantes de cuscute dans un champ, il faut aussitôt faucher à cet endroit et bêcher le sol de sorte qu'aucune plante basse ne produise de graine. On dit avoir bien réussi pour de petites étendues en y brûlant de la paille ou de l'huile de pétrole ; mais il est plus facile de bêcher. Lorsqu'un champ se trouve très infesté, il faut y adopter une courte rotation dont on omet le trèfle pour foin au moins pour deux rotations, car on assure que les graines restent dans le sol pendant cinq ans sans pourrir ; quelques-unes des graines du premier semis, surtout si elles étaient sèches, pourraient donc avoir leur germination retardée tout ce temps. Ainsi que je l'ai dit plus haut, c'est seulement tout récemment que la cuscute a paru en Canada en quantité suffisante dans les champs pour faire un tort considérable ; mais avec l'extension que prend la culture de la luzerne, il se peut naturellement qu'elle devienne un plus fréquent ennemi des cultivateurs. Il est donc important que l'on apprenne aussitôt que possible à savoir la reconnaitre et la combattre.

RAPPORT DU CÉRÉALISTE.

(CHAS. E. SAUNDERS, B.A., PH. D.)

Monsieur le Dr WM. SAUNDERS, C.M.G.,
Directeur, Fermes expérimentales de l'Etat,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous soumettre ci-joint le troisième rapport annuel sur le travail de la Division des céréales.

Les divers problèmes en rapport avec la production du blé dans cette partie-ci du Canada et dans d'autres ont occupé la plus grande partie de mon temps pendant l'année passée. J'ai aussi donné attention aux autres céréales ainsi qu'aux cultures fourragères qui sont du domaine de cette Division.

Pendant les mois d'hiver j'ai été occupé surtout à la sélection des céréales et à des essais de mouture et de panification de variétés importantes et de mélanges commerciaux de blé. Avec la coopération de la Division de chimie, j'ai fait une étude soigneuse et foncière de la valeur meunière et chimique des différentes marques de blé dans la Division d'inspection du Manitoba, en faisant usage de la récolte de l'année précédente (1904). Les résultats de cette investigation ont été publiés au mois de juin dernier sous forme de bulletin (N° 50).

Au mois de février j'assistai à la réunion de l'American Breeders' Association (Association américaine de sélectionnement), tenue à Champaign (Illinois) et présentai un travail sur "Un blé hybride naturel."

Après cette réunion je visitai les laboratoires d'essais de blé à Chicago et à Minnéapolis, et passai partie d'une journée à la Station agronomique expérimentale de l'Etat du Minnesota à St. Anthony Park. De là je me rendis à Brandon pour assister aux sessions de l'Association des producteurs de grain dn Manitoba. A cette réunion je parlai sur les méthodes de sélectionnement et d'essai des blés suivies aux fermes expérimentales.

J'ai poursuivi cette année comme d'habitude le travail de fécondation croisée des céréales; mais le nombre de croisements opérés n'a pas été très grand, en raison du fait que le travail des années précédentes a produit une telle quantité de plantes qu'il est presque impossible de les surveiller toutes.

L'étude de ces nouveaux types et le choix des plus méritants dans le nombre pour être multipliés ont occupé une grande partie de mon temps pendant l'été.

J'ai aussi donné attention à la deuxième des nouvelles races de pommiers rustiques qui sont en voie de production à cette ferme. J'ai opéré six croisements entre des hybrides de la première race et quelques-uns des pommiers généralement cultivés, et j'ai ainsi obtenu 121 graines.

Aussitôt après la moisson j'ai fait un voyage dans l'ouest, où j'ai visité quelques-uns des districts à blé les plus importants du Manitoba et du Saskatchewan dans le but d'étudier les variations produites dans le blé par les différences de sol et de climat, et de voir jusqu'à quel point le blé Fife rouge est mélangé avec d'autres sortes. J'ai fait dans ce voyage une quantité d'observations intéressantes et ai recueilli des spécimens d'une grande importance.

Je reconnais avec plaisir l'aide très appréciée de M. George Fixter, contremaître chargé du travail de cette Division dansles champs, et celle de Mlle M. Hager, qui s'est employée aux différents travaux dans le bureau.

Je suis redevable d'échantillons de grains de semence à M. le professeur C. A. Zavitz, de Guelph, qui m'a envoyé de l'orge Mandscheuri et de l'avoine Early Ripe; à M. le professeur Ten Eyck, de la Station expérimentale du Kansas, et à M. le profes-

seur M. A. Carleton, du ministère de l'Agriculture à Washington, qui tous deux m'ont envoyé des échantillons de blé d'hiver Turkey Red; à M. A. Kirsche de Pfiffelbach-Apolda, pour de nouvelles variétes de céréales; et à M. Wm Farrar, de Lambrigg (Nouvelle-Galles du Sud) pour des échantillons de blés d'Australie nouveaux qu'il a produits lui-même.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

CHARLES E. SAUNDERS,
Céréaliste.

CROISEMENT ET SÉLECTIONNEMENT DES CÉRÉALES.

Nous mettons de plus en plus de soin chaque année dans le choix des semences pour les petits groupes de plantes que nous cultivons pour le sélectionnement. Les lignages améliorés sélectionnés que nous cultivons maintenant à cette ferme fournissent un excellent matériel pour ce travail de production de nouvelles sortes.

Comme nous avons déjà un grand nombre de variétés croisées, nous n'avons opéré cette année que quelques nouveaux croisements. Les conditions météorologiques ont été des plus favorables et nous avons obtenu de bons résultats. Nous avons fait un croisement d'orges, qui a donné neuf amandes, et sept de blés, qui ont donné 80 amandes. Le nombre de fleurs opérées a été de 104, le taux des réussites a donc été de presque 77 pour 100. A juger d'après l'expérience des années précédentes, ceci devrait représenter presque 75 pour 100 d'amandes vraiment croisées. Il semble être impossible d'éviter entièrement l'autofécondation.

Nous avons commencé le travail de fécondation croisée le 27 juin et l'avons terminé le 8 juillet.

Les amandes obtenues en 1904 par fécondation croisée ont été semées à environ un pied d'intervalle entre elles en tous sens. La plupart ont germé. Les plantes ont crû vigoureusement et mûri presque toutes de grandes quantités de grains. Nous avons cueilli environ 90 plantes; entre les plus intéressantes sont des types imberbes d'orge à deux rangs et quelques sortes de blé vigoureuses précoces produites par le croisement de l'Aurora avec le Fife rouge et du Riga avec le Pringle's Champlain.

Le grain obtenu des plantes mères provenant des amandes croisées de 1903 a été semé en groupes, et le produit de chaque plante mère a été tenu soigneusement séparé. Comme chaque jeune plante dans chaque groupe peut être justement regardée comme étant une variété distincte, il y avait dans cette plantation approximativement 40,000 variétés de blé, 4,000 d'avoine, 5,000 d'orge et 1,000 de pois, en tout environ 50,000 variétés nouvelles. Le plus grand nombre ont été rejetées avant ou pendant la récolte, mais nous avons retenu plusieurs milliers des plantes les plus promettantes afin de les examiner plus foncièrement pendant l'hiver.

Outre ces sortes-là non fixées, nous avons semé dans de petites parcelles environ 100 autres variétés nouvelles ou sélectionnements nouveaux, surtout de blé, et dont le type est maintenant tout à fait fixé. Leur aspect au moment de la maturation était des plus frappants et des plus beaux. Quelques sortes ont été rejetées à cause de la faiblesse de la paille ou pour d'autres raisons; celles qui restent seront encore l'objet d'une étude soigneuse avant d'être essayées dans les parcelles plus grandes. Les fortes tempêtes qui ont eu lieu pendant la période de maturation, nous ont été particulièrement utiles dans nos observations sur la solidité de la paille des diverses sortes. Entre les variétés et les lignages nouveaux les plus intéressants dans cette collection, je puis mentionner plusieurs sélectionnements dérivés du Fife rouge qui sont de la plus grande force en fait de gluten et dont quelques-uns mûrissent un peu plus tôt que le Fife rouge ordinaire. Il y a aussi quelques lignages d'un mérite supérieur de Preston, de Stanley, de Percy, de Huron, de Riga et d'autres sortes croisées produites les quelques premières années après l'établissement des fermes expérimentales, ainsi que des lignages d'autres variétés qui n'ont pas encore été décrites. Certains croisements entre le blé du Colorado et l'amidonnier Commun et entre le Fife rouge et les blés de la classe durum ou à macaroni présentent des

qualités désirables et pourront être utiles pour les cultivateurs qui produisent du blé pour l'alimentation de la volaille. Une de ces nouvelles sortes (connue pour le présent sous le numéro d'inscription 86) a été soumise à une analyse partielle par le chimiste des fermes expérimentales et a présenté le taux remarquablement élevé de protéine de 17½ pour 100. Une autre variété (9 J 3) a présenté plus de 17 pour 100 de protéine.

Entre les nouvelles sortes de blé récemment obtenues d'autres pays nous avons suivi cette saison avec un intérêt spécial la variété appelée 'Bobs', qui est de qualité supérieure. Nous avons reçu quelques grains de ce blé à cette ferme de la part de l'obtenteur, M. Wm Farrer, de la Nouvelle-Galles du Sud, qui dit que dans les districts les plus chauds de cette colonie elle fait preuve d'une capacité particulière de résistance à la rouille. Néanmoins, dans le climat d'Ottawa elle n'a pas cette saison-ci resisté à la rouille aussi bien que plusieurs de nos variétés ordinaires.

Je puis aussi faire mention d'une autre variété très intéressante, qui a reçu le nom d'Aurora. Elle a été obtenue par le sélectionnement d'une plante très précoce et vigoureuse prise parmi du blé mêlé importé de l'Inde. La quantité que nous avions de semence d'Aurora, ne nous a pas permis d'en ensemencer cette saison-ci un quarantième d'acre ; mais la petite parcelle ensemencée a mûri le 21 juillet étant arrivée à maturation dans la période remarquablement courte de 87 jours. C'est notre blé le plus précoce. Il produit des amandes rouges dures de bonne qualité, mais il paraît n'être que moyennement productif et il a la paille courte. Nous en continuerons l'essai. Nous l'avons croisé en 1904 avec le Fife rouge, et les plantes obtenues cette saison de semences croisées ont été vigoureuses et précoces. Elles paraissent devoir produire des blés nouveaux de valeur.

VISITE DANS LE MANITOBA ET LA SASKATCHEWAN.

Vers le moment de la moisson j'ai parcouru une partie du Manitoba et du Saskatchewan dans le but d'étudier les champs de blé de ces provinces et aussi d'inspecter les parcelles d'essai uniformes de céréales aux fermes expérimentales succursales. Les principaux endroits que j'ai visités, sont Indian-Head, Brandon, Neepawa et Dauphin. J'ai recueilli un grand nombre d'utiles renseignements et d'intéressants échantillons de grain. J'ai trouvé que les champs de blé dans les deux provinces contenaient presque invariablement une proportion notable de variétés autres que le vrai Fife ; la proportion s'élevant dans certains cas jusqu'à environ 50 pour cent. Bon nombre de ces variétés sont faciles à distingueur d'avec le Fife rouge, et tout cultivateur qui voudrait prendre la peine de purifier sa semence, pourrait les éliminer. La sorte la plus commune est un blé barbu à balle rouge que dans certaines localités on appelle blé d'Assiniboine. Il y a peut-être deux ou trois variétés légèrement différentes comprises sous ce nom ; mais il sera commode d'employer ce nom pour toutes, car elles se ressemblent beaucoup. J'ai trouvé en tout environ quinze variétés mêlées avec le Fife rouge. Je n'ai pas encore achevé l'étude de ces variétés ; mais, à part le Fife blanc, que l'on rencontre rarement, elles sont toutes inférieures au Fife rouge, pour la production d'une farine forte, et elles sont en conséquence une menace à la réputation du blé de ces provinces. Les variétés à épis très courts et serrés (club wheat) sont particulièrement pauvres et doivent être considérées presque comme étant des herbes nuisibles.

LES CÉRÉALES DANS LA CONTRÉE DE LA RIVIÈRE DE LA PAIX.

Nous envoyons de temps en temps de cette ferme des échantillons des variétés de grain qui paraissent pouvoir être utiles aux colons du bassin de la rivière de la Paix. Nous avons reçu de ces colons quelques rapports et quelques échantillons.

M. Allan Brick, de Peace River Landing, a envoyé de très bons échantillons des blés Stanley et Preston et de l'avoine Taylor King récoltés en 1904.

M. Charles Bremner, de Spirit River, nous a écrit au sujet de la saison de 1904 : "L'orge d'Odessa a produit de bons échantillons, ainsi que l'avoine Taylor King ; mais le blé a été fortement gelé en juillet et en août."

Le révd père Josse, O.M.I., de Spirit River, nous écrit : " Les échantillons que vous nous avez envoyés ont très bien réussi. Les deux blés (Stanley et Gehun) ont parfaitement mûri, et de même l'orge d'Odessa et l'avoine Flying Scotchman. Cette année-ci à été passablement sèche."

Le révd. M. Robert Simpson, de Spirit River, écrit : " La saison a été défavorable. Nous avons semé le 27 avril, et tous les grains ont été mûrs le 25 août. Le blé Preston et l'avoine Father King ont donné un rendement élevé. Naturellement la paille a été plus courte que si nous avions eu de la pluie. "

Le révd frère Laurent, O.M.I., de la mission de St. Bernard, petit lac l'Esclave, a fait rapport que l'avoine Tartar King avait très bien fait, mais que les variétés de b que nous lui avions envoyées (Stanley, Preston et Early Riga) avaient fait moins bi que le Red Fern cultivé là depuis quatre ans. Les orges d'Odessa et Clifford ne se son pas aussi bien accommodé des conditions de la localité que l'orge introduite plusieurs années auparavant.

Nous n'avons encore recu qu'un seul rapport sur les résultats de la saison de 1905, M. William Smith, du Fort Vermilion, écrit que ses échantillons ont été semés le 6 juin et moissonnés le 15 août. Il étaient d'une livre chacun, et les produits ont été : Blé Preston, 26 lb. ; blé Harold, 11 lb. ; avoine Flying Scotchman, 12 lb. ; " le Preston, dit-il, a mûri tout aussi vite que le Harold ; l'avoine a mûri à peu près en même temps que le blé, et les amandes en étaient bien nourries et bonnes."

Il est évident, d'après ces rapports, qu'il existe de grandes différences entre les diverses parties du bassin de la rivière de la Paix et qu'il faudra faire bien d'autre essais de céréales avant que nous comprenions parfaitement les possibilités de succès dans cette contrée en fait de culture du grain.

MARQUES DE BLÉ DANS LA DIVISION D'INSPECTION DU MANITOBA.

Les résultats de l'étude des différentes marques de blé dans la Division d'inspection du Manitoba (récolte de 1904) ont déjà été publiés dans le Bulletin n° 50 de la série des Fermes expérimentales. Dans le but de faire de nouvelle observations sur le caratère du blé, nous avons le printemps passé semé à cette ferme des grains de chaque marque depuis le N° 1 dur au N° 5, et nous avons plus tard dans la saison fait des observations sur le caractère du grain produit par chaque marque.

Nous avons déterminé dans chaque marque la proportion d'épis qui n'étaient pas du type du Fife rouge. Les résultats ont été comme suit :

N° 1 dur	(No. 1 Hard)	8·4
N° 1 du Nord	(No. 1 Northern)	9·8
N° 2 "	(No. 2 ")	6·9
N° 3 "	(No 3 ")	6·2
N° 4 Extra	(No. 4 Extra)	7·1
N° 4 "	(No. 4)	9·3
N° 5 "	(No. 5)	9·7

Comme les échantillons semés représentaient parfaitement les moyennes des marques, les chiffres ci-dessus font clairement voir que les marques inférieures contiennent en général à peu près les même proportions des autres variétés présentes, mais seulement de celles qu'on pouvait facilement distinguer d'avec le Fife rouge.

Nous n'avons pas déterminé le poids de grain récolté dans les parcelles de toutes les marques, mais le poids était certainement plus élevé dans les parcelles où il avait été semé de la bonne semence.

Nous avons soigneusement étudié la qualité des différents échantillons de grain récolté ; mais nous avons trouvé que les différences étaient en général tout à fait insignifiantes. Chaque échantillon contenait environ 98 pour cent d'amandes dures ; mais, quoiqu à très peu près toutes les amandes produites par les premières marques de grain eussent la peau rouge, le produit du N° 2 du Nord et les marques suivantes présentaient une petite proportion d'amande à peau jaune ; celles-ci, cela va sans dire, ne sont pas



Photo. par C. E. Saunders.

1, 2 et 3.—Epis typiques de blé Fife rouge (de grosseur naturelle).
4 et 5.— " " Fife blanc " "

nécessairement de qualité inférieure, quoiqu'actuellement on les aime moins que les rouges. En fait de l'épaisseur du grain il y avait une très faible différence en faveur du produit des marques supérieures.

Les épis barbus à balles rouges (blé de l' "Assiniboine"), qui formaient le contraste le plus frappant avec le Fife rouge, ont donné du grain qui était tout aussi exempt d'amandes tendres que le Fife rouge et qui était d'une couleur rouge plus riche. Le blé de l'Assiniboine n'a pas mûri d'une manière appréciable plus tôt que le Fife rouge. Ces observations, ainsi que celles que j'ai faites dans les champs de blé du Manitoba et du Saskatchewan font clairement voir que l'idée générale que le blé de l'Assiniboine est une variété précoce, tendre et de pauvre couleur, est tout à fait erronée. Bien que sans nul doute inférieur au Fife rouge pour la production de farine forte sans couleur, le grain, jugé d'après les types ordinaires, a meilleure apparence que le Fife rouge. Il ressort de là que la couleur et la dureté à elles seules sont loin d'être des indices sûrs de la vraie valeur meunière.

DESCRIPTIONS DE VARIÉTÉS DE BLÉ.

Autant que je sache, il n'a jamais été publié aucune description soigneuse des variétés de blé les plus importantes que l'on cultive depuis longtemps en Canada. Il paraît donc être nécessaire de décrire quelques-unes de nos sortes les mieux connues au sujet de plusieurs desquelles il existe une grande confusion.

Fife rouge (Fife d'Écosse).—Amande rouge, plutôt rouge pâle que rouge foncé, de grosseur moyenne, mais un peu courte. Epi de longueur moyenne, d'environ 3¾ pouces à Ottawa, aminci vers le sommet, essentiellement non barbu, mais ayant en général vers le sommet quelques barbes allongées (le plus souvent de 3 à 7). Ces barbes atteignent rarement 1½ pouce de longueur, mais elles sont ordinairement de moins d'un pouce. Quelquefois les épis n'ont point de barbes apparentes. Balles lisses et ordinairement de couleur jaune paille, quoique dans certains climats elles prennent une légère teinte rougeâtre, pas suffisante toutefois pour rendre aucunement difficile de distinguer les épis d'avec ceux d'autres sortes à balles véritablement rouges. Les épillets sont moyennement espacés, ordinairement au nombre d'au moins 16 dans un épi de 3½ pouces de longueur et d'au moins 17 dans un épi de 4 pouces. Paille raide, de bonne longueur, en général d'environ 46 pouces de longueur à Ottawa. Mûrit un peu tard et donne un bon rendement. Il fait une farine exceptionnellement forte, d'une riche couleur crème (non pas essentiellement blanche comme beaucoup le supposent).

Le Fife rouge a été introduit en Canada par M. David Fife (pas Fyfe), qui en avait par hasard trouvé une amande dans une quantité de blé qui lui était venue de Dantzic par voie de Glasgow. On cultive encore le Fife rouge dans l'Europe centrale sous le nom de blé de Galicie. La variété de Hongrie connue sous le nom de Hungarian Mountain parait être identique avee le Fife rouge.

Sur les planches qui accompagnent ce rapport sont figurés quelques épis typiques de Fife rouge et d'autres variétés semblables, et aussi quelques épis de Fife rouge d'une forme exceptionnelle. En raison de la ressemblance qui existe entre le Fife rouge et quelques autres sortes de blé, on fera bien de n'essayer de choisir à la main des épis de Fife rouge que dans des champs où l'on sait positivement qu'il a été semé de la semence pure. Tous les épis de blé de Russie blanc (White Russian) qui pourraient être présents ne manqueraient guère d'être choisis à cause de leur longueur plus qu'ordinaire ; et ainsi au bout de quelques années, par le choix répété des plus gros épis, il arriverait inévitablement qu'il y aurait une plus forte proportion de cette variété inférieure. Je suis d'opinion qu'il y a en général risque à choisir du blé Fife dans le but d'obtenir le grain de semence dans les épis particulièrement gros. Le but principal devrait être de choisir des épis *typiques*.

Fife blanc.—Il n'est pas besoin de donner une description complète de ce blé, car il est pratiquement identique avec le Fife rouge sous tous les rapports, à part la couleur de la peau du grain. Des essais répétés aux fermes expérimentales ont fait voir que ce blé donne pratiquement le même rendement que le Fife rouge et mûrit en même temps,

quand bien même beaucoup de cultivateurs croient que le Fife blanc est plus précoce et plus productif. Ainsi qu'on le trouve dans le commerce, le Fife blanc contient rarement moins de 20 pour cent d'amandes rouges, probablement de Fife rouge et de Russie blanc; mais les amandes du vrai Fife blanc ont la peau jaunâtre, très distincte de la peau rougeâtre du Fife rouge. On suppose généralement que le Fife blanc est inférieur au Fife rouge pour la meunerie; mais de soigneux essais que j'ai faits ont fait voir que les deux variétés (toutes deux *pures*) ne présentent aucune différence quand on les moud et donnent de la farine ayant pratiquement même couleur, même capacité d'absorption pour l'eau et produisant même pain léger bien levé. Les préjugés que l'on a contre le Fife blanc n'ont clairement aucune raison d'être, et sont provenus de ce qu'on a confondu avec le Fife blanc des échantillons tendres de Fife rouge à forte teneur en amidon, lesquels sont en défaveur auprès des meuniers. Toutefois, comme la couleur de la peau est constante chez les deux variétés, il n'y a aucune difficulté à distinguer le Fife rouge tendre d'avec le Fife blanc soit tendre ou dur. Le Fife blanc n'est pas, comme quelques-uns le supposent, essentiellement un blé tendre, mais est ordinairement tout aussi dur que le Fife rouge qui a été produit dans même sol et même climat.

Russie blanc (White Russian).—Amande rouge, assez grosse, quelquefois avec excès d'amidon. Epi s'amincissant vers le sommet, essentiellement non barbu (mais ordinairement avec quelques longues barbes au sommet), et de longueur au-dessus de la moyenne, en général de 4 pouces à Ottawa. Balle jaunâtre, lisse. Dans les épis typiques les épillets sont passablement espacés. Un épi de 4 pouces de longueur a le plus souvent 16 épillets ou un moindre nombre. Paille raide et d'une bonne longueur, ordinairement d'environ 47 pouces à Ottawa. Maturité un peu tardive; bon rendement. Cette variété fait une farine d'une couleur crème moins prononcée que le Fife rouge, mais décidement moins forte. On ne devrait point produire de blé de Russie blanc dans les districts où l'on vend le blé pour l'exportation, car cela tendrait à nuire à l'enviable réputation que possède maintenant le Canada quant à la force de son blé.

Wellman's Fife (Fife de Wellman).—Une longue et soigneuse étude de ce blé nous a convaincu qu'il est le même que le blé de Russie blanc, mélangé toutefois en général avec plus ou moins de Fife rouge. On devrait en déconseiller la culture partout où l'on vise à produire du blé de qualité supérieure. Il a été obtenu par M. D. L. Wellman, du Minnésota, qui a choisi les plus beaux épis sans barbes dans un champ de blés mêlés qu'il s'était procurés sous le nom de Fife du Saskatchewan. Dans ces circonstances il était naturel que le résultat consistât principalement en blé de Russie blanc, dont les épis sont de longueur au-dessus de la moyenne. Le rendement moyen du blé Wellman's Fife est à peu près identique avec celui du blé de Russie blanc.

Monarch.—Ce blé est aussi un lignage du blé de Russie blanc, variant quelque peu en fait de pureté, et d'un rendement moyen à peu près le même que celui de cette variété.

McKendry's Fife (Fife de McKendry).—Ce blé, qui a été l'objet d'un nouveau choix à la Station expérimentale du Minnésota et a reçu le nom de "Minnésota n° 181", est un autre lignage du blé de Russie blanc. Il est productif, mais en général ne présente que peu ou point de supériorité sur la variété originaire telle que récoltée aux fermes expérimentales de l'Etat.

Minnésota n° 163.—Paraît aussi être identique avec le blé de Russie blanc. Il a été moins productif que le Minnésota n° 181.

Powers Fife.—Nouveau choix de blé distribué par la Station expérimentale du Minnésota sous le nom de "Minnésota n° 149"; c'est un lignage pur du Fife rouge d'excellente qualité, mais que nous avons trouvé à toutes les fermes expérimentales de l'Etat, sauf à Indian-Head, un peu moins productif que la variété mère.

Club.—Nous avons obtenu cette variété d'un district du Manitoba, où on en produit une certaine quantité. Nous n'en faisons pas l'essai dans les grandes parcelles à cette ferme à cause de sa pauvre qualité. Amande rouge assez foncé, de grosseur moyenne. Epi court, compacte, épaissi vers le sommet, essentiellement sans barbes, mais ayant

souvent au sommet quelques barbes d'environ demi-pouce de longueur. Les épis bien développés ont environ $2\frac{3}{4}$ pouces de longueur. Balles rougeâtres, lisses. Paille moyennement raide et de longueur moyenne ou moins que moyenne. Mûrit quelques jours avant le Fife rouge. A Ottawa en général très sujet à la rouille ; mais produit de bonnes amandes dans certaines parties du Manitoba. Malgré l'excellent aspect de ce blé lorsqu'il a été produit dans des conditions favorables, il faut *le rejeter absolument* pour l'exportation ou pour la production de farine forte peu colorée dans le pays. La couleur de la farine faite avec le blé Club est d'un jaune foncé peu agréable, nullement comparable à la belle couleur crème de la farine de Fife rouge. En gluten aussi le blé Club est très pauvre : il en contient beaucoup moins que le Fife rouge, et le gluten est de qualité inférieure. En faisant de la pâte avec la farine de blé Club, nous avons trouvé que cette farine absorbe moins d'eau que celle de Fife rouge, et le volume du pain produit est moindre. L'aspect du pain à tous égards est extrêmement pauvre ; il n'y a donc nul doute que, si l'on produisait une grande quantité de blé Club au Manitoba, il nuirait sérieusement à la haute réputation dont jouit maintenant le blé de cette province.

Malheureusement, en conséquence du fait que la valeur marchande du blé du Manitoba est déterminée par la couleur et la dureté du grain plutôt que par la qualité pour la production de la farine, le blé Club est coté à un bon prix, car il est généralement très dur et d'une riche couleur rouge. J'ai même été informé qu'il est quelquefois coté à un prix plus élevé que le Fife rouge pur.

Blanc de Hongrie (Hungarian White).—Variété obtenue d'un grainetier en Allemagne. Elle est promettante, étant passablement précoce et de bonne qualité. Amande rouge, de grosseur moyenne, mais un peu allongée. Epi barbu, aminci vers le sommet, de longueur moyenne. Balles jaunâtres, lisses. Paille moyennement raide et d'une bonne longueur. Mûrit un peu avant le Fife rouge. Fait une farine forte excellente. Ce blé ressemble au Red Fern sous plusieurs rapports, mais s'en distingue par la plus grande longueur de l'amande.

BLÉS FIFE.

Après avoir tâché de donner une définition satisfaisante du vrai Fife rouge et de quelques-uns des autres blés aussi appelés Fife, il semblerait être à désirer que nous définissions les caractères distinctifs du groupe Fife, surtout puisque l'Acte sur l'inspection des grains de 1904 est conçu de manière à exiger dans la division d'inspection du Manitoba certaines proportions de blé rouge de la classe Fife dans toutes les marques supérieures, une seule exceptée. Il aurait été commode que le nom de Fife eût été réservé aux variétés qui par l'apparence et la qualité générales ressemblent au vrai Fife, soit rouge ou blanc ; mais, comme nous l'avons vu, le terme est déjà employé pour différents lignages du blé de Russie blanc, blé dont la farine est distinctement moins forte que celle du Fife rouge. Il paraît donc être maintenant impossible de restreindre les limites du terme. Dans l'absence de toute définition du Fife, l'effet de l'Acte sur l'inspection du grain est naturellement d'en élargir le sens de manière à comprendre toutes les variétés de blé de printemps cultivées dans les provinces du Nord-Ouest.

CÉRÉALES EN PETITES PARCELLES.

Nous présentons ici une liste alphabétique des principales variétés des différentes céréales cultivées la saison passée dans nos petites parcelles. Le nombre total de ces parcelles était de 216. Les variétés désignées par des lettres et des chiffres sont des sortes nouvelles produites à cette ferme mais qui ne sont pas encore nommées.

Blé de printemps.

3 R 3 (Dawn × Fife rouge).
6 F 2 (Fife rouge × Pologne).
6 T " "
7 D (Fife rouge × Roumanie).
7 E " "
8 C Fife rouge × Goose).
9 G (Amidonnier commun × Blé du Colorado).
9 J 3 " "
10 F (Blé du Colorado × Amidonnier commun).
Advance (2 lignages).
Alpha (choisi).
Aurora.
Banat.
Bearded March (Mars barbu).
Beaudry.
Bishop (6 lignages).
Bobs.
Burkinshaw's Early.
Campbell's White Chaff (C. à balle blanche).
Cape.
Chester (choisi).
Club.
Countess (choisi).
Downy Riga (R. duveteux) (5 lignages).
Early Haynes' Blue Stem.
Early Sonora (Sonora précoce).
Ebert (choisi).
Eurasian (d'Eurasie).
Fraser Red (Fraser rouge).
Grant (3 lignages).
Gurke.
Herisson Beardless (Hérisson non barbu).
Hindoo.
Hungarian Mountain (Montagne de Hongrie).
Huron (4 lignages).
Japanese (Du Japon).
John Brown.
Ladoga (Mer Noire).
Liberty.
Markham (2 lignages).
Miller.
Moscow.
Naples.
Nixon A.
Onegafife.
Onegagehun.
Outlook.
Percy (2 lignages).
Persian Black (Noir de Perse).
Preston (10 lignages).
Pringle's Champlain (3 lignages).
Pringle's Defiance.
Prospect (2 lignages).
Red Bearded (Barbu rouge).
Red Fife (Fife rouge) (12 lignages).
Red Preston (Preston rouge).
Red Riga (Riga rouge) (3 lignages).
Red Swedish (Suède rouge).
Riga (2 lignages).
Robin's Rust Proof.
Sicilian (Sicile).
Spence Yellow (Spence jaune).
Stanley (3 lignages).
Strubes.
White Fife (Fife blanc) (5 lignages)
Yellow Cross (Cross jaune).
Yellow Fife (Fife jaune).

Blé à macaroni ou Durum.

Adjini Red (Adjini rouge).
Arneutka.
Italian (Italie).
Madonna.
Mahmoudi Yellow (Mahmoudi jaune).
Polish (Pologne).
Red Indian (Inde rouge).
Sleaford.
Sorentino.

Amidonnier et épeautre.

9 H 2 Amidonnier commun × blé du Colorado).
9 K 2 " "
Black Bearded Spelt (Epeautre à barbes noires).
Double Emmer (Engrain double).

Avoine.

Abyssinia (Abyssinie).
Aitken Black (Aitken noire).
Australian (Australie).
Banner (2 lignages).
Bayonet.
Bergs (noire).
Beseler.
Black Mesdag (Mesdag noire).
Bonanza.
Brown Algerian (Algérie brune).
California Prolific (noire).
Clydesdale.
Cream Egyptian.
Doncaster Prize.
Early Archangel (A. précoce).
Early Blossom.
Early British.
Early Maine.
Early Ripe.
Eureka.
Flying Scotchman.
Leutenwitzer.
Liberty.
Longhoughton.
Newmarket.
Norwegian Black (Norvège noire).
Oderbruch.
Prince Royal.
Rennie's Prize White.
Salines.
Scottish Chief.
Selchower.
Selected Columbus (C. choisie).
Selected Daubeney.
Selected White Giant.
Sheffield Standard.
Tobolsk.
Tunis (brune).
Victoria Prize.
White Russian (Russie blanche).
White Schonen.
White Wonder.
Zhelannii.

Orge à six rangs.

Blue Short Head (Court épi bleu).
Hulless White (Nue blanche) (sans barbes).
Petschora.
Phœnix.
Small Blue Naked (Nue bleue petite).
Success (sans barbes).
Surprise.
Taganrog.
Vanguard.

Orge à deux rangs.

Black Two-row (A 2 rangs noire).
Early Chevalier (C. précoce).
Erfurt White (Erfurt blanche).
Gambrinus.
Hofbrau.
Improved Thanet (T. améliorée).
Jewel.
Kinver Chevalier (C. Kinver).
Large Naked (Nue grosse).
Prize Prolific.
Triple Naked (Nue triple) (sans barbes.)

Pois.

Alma.
Arthur (2 lignages).
Bright.
Bruce.
Centennial (Centenaire).
Creeper.
Elder.
Elephant Blue (E. bleu).
Fergus.
Forrest.
French Canner (A conserves français).
Green Marrowfat (Gros vert.
Harrison's Glory.
Maple.
Multiplier (Multiplicateur).
Mew Potter (Potter nouveau).
Norwegian Grey (Norvège gris).
Oddfellow.
Perth.
Trilby.

Seigle.

Ottawa Select (O. choisi) (printemps).
Dominion (hiver).

PARCELLES D'ESSAI UNIFORMES DE CÉRÉALES, DE PLANTES-RACINES ET DE MAÏS-FOURRAGE.

Nous cultivons actuellement dans des parcelles d'un quarantième d'acre, les variétés principales et nouvelles de céréales que nous pouvons nous procurer dans le commerce, ainsi que les variétés croisées produites aux fermes et un certain nombre d'autres variétés que nous obtenons à diverses sources. Nous cultivons les plantes-racines et le maïs-fourrage dans des parcelles semblables, et nous estimons ordinairement le rendement par acre d'après la récolte obtenue dans un centième d'acre. Notre but dans ces essais est de déterminer la productivité, la précocité, etc., des différentes variétés. Nous rejetons toutes celles qui après une série d'années se sont trouvées distinctement inférieures, et nous faisons tous nos efforts pour maintenir les listes dans des limites aussi restreintes que possible sans omettre aucune variété que nous pourrions après tout trouver méritante.

Le nombre de parcelles cultivées la saison passée a été comme suit : Blé de printemps, 59 ; blé à macaroni, 11 ; blé d'hiver, 19 ; amidonnier et épeautre, 10 ; avoine, 79 ; orge à six rangs, 71 ; orge à deux rangs, 25 ; orge d'hiver, 1 ; pois, 33 ; seigle de printemps, 1; seigle d'hiver, 4 ; soja, 2 ; haricots (fèves) des champs, 4 ; lin, 7 ; millet, 6 ; navets, 20 ; betteraves fourragères, 17 ; carottes, 11 ; betteraves à sucre, 8 et blé d'Inde, 30 ; grains mêlés, 6 ; ce qui fait un total de 397 parcelles. Celles-ci représentent environ 340 variétés.

Pour raison de tardivité, de faible productivité ou pour d'autres défauts, nous avons discontinué quelques-unes des variétés mentionnées dans le Rapport des Fermes expérimentales pour 1904.

PRÉPARATION DU TERRAIN POUR LES PARCELLES D'ESSAI UNIFORMES.

Le système de culture que nous avons adopté pour le terrain consacré aux parcelles d'expérimentation est nécessairement un peu différent de celui qui est en général considéré comme bon pour l'exploitation agricole ordinaire ; mais un fait qui mérite d'être mentionné, c'est que nous n'employons pas des quantités anormales de matières fertilisantes. Le terrain consacré aux parcelles se compose de trois champs séparés, et nous y suivons une rotation de trois années. Chaque champ reçoit chaque troisième année une application de fumier de ferme frais. On l'appliquait dans le passé à raison de 12 tonnes seulement à l'acre ; mais nous avons trouvé que cette quantité était insuffisante lorsque le fumier n'était pas de la plus excellente qualité. Nous en portons donc la quantité à 18 tonnes à l'acre ; ce qui équivaut à une application de 6 tonnes par an. Cette quantité de fumier de ferme est un peu plus grande que celle que l'on applique ordinairement dans la pratique ; mais il faut se rappeler que, dans ce cas-ci, il n'y a pas lieu d'enfouir du gazon ou d'employer quelquefois le terrain pour pâturage, suivant la méthode usuelle. Pour ces raisons il nous semble être nécessaire d'appliquer le fumier en quantité un peu plus forte que d'ordinaire, bien qu'on ne puisse dire que le terrain soit

ainsi trop enrichi. On épand le fumier sur le sol, et on l'enterre au printemps à la charrue. On emploie ensuite le champ pour des plantes-racines, du maïs-fourrage et d'autres plantes sarclées. En automne, après la récolte on laboure le terrain jusqu'à environ sept pouces de profondeur, et on le laisse ainsi jusqu'au printemps suivant où on le travaille deux fois à la houe à deux chevaux puis le herse deux fois. On y sème alors des céréales. Après que le grain est moissonné, on laboure le terrain jusqu'à environ trois ou quatre pouces de profondeur afin de faire germer le grain égrené et les mauvaises graines qui pourraient s'y trouver, puis on le laboure encore une fois deux semaines plus tard jusqu'à environ sept pouces de profondeur. Le printemps suivant on le prépare comme auparavant, et on y sème de nouveau des céréales. Cependant ce n'est pas notre habitude de semer deux fois en succession la même céréale dans le même terrain.

SÉLECTION DE SEMENCES POUR LES PARCELLES D'ESSAI UNIFORMES.

Afin d'obtenir les semences pour les parcelles d'essai uniformes dans les meilleures conditions et autant que possible dans un état de pureté absolue, nous cueillons à la main des épis choisis dans chaque parcelle juste avant le fauchage du grain. Nous obtenons ainsi environs 8 livres d'épis. Pendant l'hiver on bat soigneusement ces échantillons choisis et les nettoie à la main ; le grain qui doit être semé la saison suivante est ainsi amené à un très haut degré de pureté. Nous suivons cette méthode depuis plusieurs années pour le blé et l'orge ; et nous la continuons pour ces grains. Pour l'avoine, nous n'appliquons pas cette méthode de sélection à moins que le grain dans la parcelle ne paraisse être mêlé. Il est beaucoup plus difficile de choisir les épis d'avoine ; et on fait toujours plus ou moins de mal anx parcelles pendant qu'on fait le travail, la pousse de l'avoine étant très drue.

Dans tous les cas où nous n'obtenons pas la semence pour les parcelles par le choix à la main dans le champ, nous criblons parfaitement le produit de la parcelle et le trions soigneusement à la main avant de le semer la saison suivante.

IMPORTANCE DES SEMAILLES HATIVES.

Il a été fait à cette ferme des essais répétés pour arriver à savoir le meilleur moment au printemps pour le semis des céréales afin d'obtenir les rendements les plus élevés. Les essais ont fait voir que dans ce climat il faut en général semer les céréales à peu près aussitôt que l'on a pu bien préparer le terrain. La réduction dans le rendement due au retard de la semaille est ordinairement considérable, même lorsque le retard est seulement d'une semaine. La perte est surtout considérable avec le blé et l'avoine, et est quelquefois désastreuse dans les saisons où la rouille est abondante. Les rendements comparatiment élevés obtenus dans les parcelles d'essai à cette ferme sont en partie dus aux semailles hâtives.

Nous avons trouvé à cette ferme que le meilleur moment pour les semailles est à peu près du 20 au 26 avril dans les saisons ordinaires.

MÉTÉOROLOGIE.

La saison passée a été en somme très favorable pour les récoltes. Le temps au printemps et au commencement de l'été fut à peu près normal ; mais en juillet et en août il y eut de violents orages qui firent beaucoup verser le grain. De telles épreuves de la solidité de la paille sont toutefois d'une grande utilité dans le travail expérimental. Il y a eu beaucoup de rouille sur les céréales, mais le dommage a été moindre que la saison précédente. Les plantes-racines et le maïs ont bien rapporté en conséquence de l'abondance d'humidité pendant toute la saison et auraient produit encore davantage si la température avait été en général plus élevée.

BLÉ DE PRINTEMPS.

Cette saison-ci nous avons ajouté les variétés suivantes de blé de printemps aux parcelles d'essai uniformes :—

Blanc de Hongrie.—Voir " Description de variétés de blé."

Kirsche.—Ce blé a été reçu de M. A. Kirsche de Pfiffelbach-Apolda. Il produit de grosses amandes rouges. L'épi est court et sans barbes, légèrement aminci vers le sommet et à épillets très serrés. Les balles sont lisses et un peu jaunâtres. Comme ce blé est à maturité tardive, est fortement attaqué par la rouille et est très pauvre en gluten, il paraît être inutile de l'essayer davantage dans ce pays.

Les parcelles de blé ont été ensemencées le 24 avril, et étaient toutes d'un quarantième d'acre. La semence a été semée à raison de 1½ boisseau à l'acre. Le sol était une terre de bonne qualité.

Le rendement par acre est exprimé en " boisseaux " de 60 livres.

Les variétés produites à la ferme expérimentale sont indiquées par un astérisque (*).

BLÉ DE PRINTEMPS—ESSAI DE VARIÉTÉS.

Numéro.	Variété de blé de printemps.	Mûr.	Mûri en	Paille et épi, longueur.	Paille.	Epi, longueur.	Rendement par acre.		Poids du boiss. mesuré après nettoyage.	Rouillé.
			jrs.	pouces.		pouces.	boiss.	lb.	lb.	
1	Australie F	3 août	101	46 à 48	Raide	3½ à 4	39	40	60	Fortement.
2	Chester *	29 juill.	96	49 " 51	Mi-raide	3¼ " 3¾	37	40	60	Beaucoup.
3	Wellman's Fife	5 août	103	50 " 52	Raide	3½ " 4	36	20	60	Un peu.
4	Advance *	3 "	101	52 " 54	"	3½ " 4	36	..	60½	"
5	Australie nº 12	2 "	100	47 " 49	"	3 " 3½	35	20	57¼	Beaucoup.
6	Early Riga *	27 juill.	94	45 " 47	Mi-raide	2¾ " 3¼	35	..	60¼	"
7	Preston *	2 août	100	47 " 49	Raide	3½ " 4	34	20	61	"
8	Pringle's Champlain	1er "	99	45 " 47	Faible	3¼ " 3¾	34	20	60	"
9	Gehun	26 juill.	93	45 " 47	Mi-raide	2¾ " 3¼	34	20	59	"
10	Dawn *	3 août	101	47 " 49	Raide	3½ " 4	34	20	59½	"
11	Huron *	5 "	103	50 " 52	"	3¼ " 3¾	33	30	59	Un peu.
12	Fife rouge	7 "	105	48 " 50	"	3 " 3½	33	20	59	Fortement.
13	Red Fern	3 "	101	52 " 54	"	3½ " 4	33	20	62¼	Un peu.
14	McKendry's Fife (Minn. 181)	5 "	103	50 " 52	"	3½ " 4	33	..	61	"
15	Blanc de Hongrie	5 "	103	47 " 49	Mi-raide	3¾ " 4¼	33	..	60¾	"
16	Riga *	27 juill.	94	46 " 48	Raide	3 " 3½	33	..	60	Beaucoup.
17	Downy Riga *	27 "	94	45 " 47	Mi-raide	2¾ " 3¼	32	50	60	"
18	Laurel *	7 août	105	47 " 49	"	3¼ " 3¾	32	40	58¾	Un peu.
19	Stanley *	2 "	100	47 " 49	Raide	3½ " 4	32	20	59	Beaucoup.
20	Russie blanc	14 "	112	51 " 53	Faible	3½ " 4	32	20	56½	Fortement.
21	Australie nº 9	2 "	100	41 " 43	Mi-raide	3¼ " 3¾	32	20	59½	Beaucoup.
22	Monarch	8 "	106	47 " 49	Raide	3¼ " 3¾	31	40	59½	Un peu.
23	Ebert *	29 juill.	96	44 " 46	Mi-raide	3 " 3½	31	20	59¼	Fortement.
24	Colorado	5 "	103	48 " 50	"	3 " 3½	31	..	58	Beaucoup.
25	Bishop *	1 "	99	46 " 48	"	3¼ " 3¾	30	40	56¾	"
26	Clyde *	7 "	105	46 " 48	Faible	3¼ " 3¾	30	40	59	Fortement.
27	Minnesota nº 163	8 "	106	51 " 53	Raide	3 " 3½	30	20	60	Un peu.
28	Australie nº 28	3 "	101	44 " 46	"	3 " 3½	29	40	60	Beaucoup.
29	Hérisson barbu	8 "	106	48 " 50	Mi-raide	1½ " 2	29	20	61	"
30	Countess *	2 "	100	47 " 49	"	3¼ " 3¾	29	..	59	"
31	Percy *	2 "	100	47 " 49	Raide	3½ " 4	28	40	59½	"
32	Fife blanc	8 "	106	47 " 49	"	3¼ " 3¾	27	20	60	Un peu.
33	Nixon *	8 "	106	48 " 50	"	3 " 3½	27	..	60½	Beaucoup.
34	Haynes' Blue Stem (Minn. 169)	7 "	105	51 " 53	Mi-raide	3½ " 4	27	..	57½	"
35	Marvel	14 "	112	52 " 54	Faible	3¾ " 4¼	26	40	55	Fortement.
36	Power's Fife (Minn. 149)	8 "	106	47 " 49	Raide	3¼ " 3¾	26	40	60½	Un peu.
37	Weldon *	5 "	103	48 " 50	Mi-raide	3 " 3½	26	20	59	Fortement.
38	Blue Stem	14 "	112	51 " 53	"	3½ " 4	25	20	56	"
39	Saumur	14 "	112	43 " 45	Faible	2½ " 3	25	20	56	"
40	Pearl	14 "	112	51 " 53	Raide	3 " 3½	23	40	58	"
41	Kirsche	15 "	113	47 " 49	"	2 " 2½	20	20	57	"

Variétés de blé de printemps les plus productives.—Si nous excluons les blés à macaroni, que nous considérons séparément, les variétés de blé de printemps les plus productives à cette ferme les cinq années dernières ont été : Preston, Hérisson barbu, Advance et Pringle's Champlain. Le Huron et le Red Fern ont donné des rendements presque aussi élevés. Tous ceux-ci sont barbus, le Pringle's Champlain et le Red Fern étant probablement les meilleurs pour la meunerie.

Entre les variétés sans barbes les plus productives je puis mentionner le Fife rouge, le Fife blanc, le blé de Russie blanc et le Laurel. Sur ce nombre le Fife rouge et le Fife blanc sont les meilleurs pour la production de farine forte.

Variétés de blé de printemps les plus précoces.—La variété de blé de printemps la plus précoce cultivée à cette ferme la saison passée a été l'Aurora. Nous ne possédons qu'une très petite quantité de semence de ce blé, et nous n'en avons point encore pour distribution. Les variétés les plus précoces cultivées dans les parcelles uniformes ont été Early Riga (Riga précoce), Ebert, Riga, Downy Riga et Gehun. Celles-ci mûrissent à cette ferme en général environ deux semaines avant le Fife rouge ou le Fife blanc. La variété appelée Bishop qui a été décrite dans mon rapport de l'année passée, mûrit environ 4 ou 5 jours plus tard que le premier groupe le plus précoce, et les variétés bien connues Preston et Stanley mûrissent environ 2 ou 3 jours après le Bishop.

Nous épurons et multiplions les sortes très précoces susmentionnées ; mais jusqu'ici il ne nous a été possible que de faire une distribution extrêmement restreinte d'une ou deux d'entre elles. Nous n'en envoyons des échantillons que lorsque nous avons tout lieu de croire qu'ils seront vraiment utiles aux cultivateurs qui en font la demande. Il ne faut pas perdre de vue qu'une extrême précocité est ordinairement liée à un rendement assez faible et à une paille courte. C'est pourquoi il vaut souvent mieux ne pas cultiver ces blés dans des parties du pays où la saison est assez longue pour la maturation des sortes plus vigoureuses telles que Preston, Stanley, Pringle's Champlain ou les variétés encore plus tardives Fife rouge et Fife blanc.

Les variétés de blé les plus précoces qui sont encore comprises dans notre distribution habituelle de grain de semence depuis cette ferme-ci, sont les suivantes : Preston, Stanley, Percy, Huron et Pringle's Champlain. Le Stanley et le Percy sont sans barbes.

BLÉ À MACARONI OU BLÉ DURUM.

Le terme " blé à macaroni " est généralement employé pour désigner les variétés extrêmement dures à grosses amandes dont le blé " Goose " ou " Wild Goose " est le mieux connu en Canada. Les différentes sortes de blé à macaroni ne sont nullement de qualité uniforme ; mais pour les buts du commerce on les considère en général comme pratiquement identiques.

Les meuniers en général ne les aiment pas ; et les cultivateurs qui cultivent des blés de cette classe, devront prendre le plus grand soin à ce qu'elles ne soient pas mêlées avec le blé qu'ils veulent vendre pour la mouture.

En général, ces blés souffrent moins de sécheresse et de la rouille que les autres sortes. On peut donc dans quelques cas les cultiver avec avantage, surtout dans les régions un peu sèches où la rouille sévit quelquefois.

On ne peut toutefois les recommander généralement pour les climats humides. Il faut aussi ne pas perdre de vue que le prix du blé à macaroni sur le marché est habituellement moindre que celui qu'on obtient pour les variétés de blé préférées pour les fins de la meunerie.

Les parcelles de blé à macaroni étaient d'un quarantième d'acre chacune. La semence a été semée le 29 avril à raison de 1 boisseau $\frac{3}{4}$ à l'acre. Le sol était une terre argileuse.

Le rendement par acre est exprimé en boisseaux de 60 livres.

BLÉ À MACARONI.—ESSAI DE VARIÉTÉS.

Numéro.	Variété de blé à macaroni.	Mûr.	Mûri en	Paille et épi, longueur.	Paille.	Epi, longueur.	Rendement par acre.		Poids du boisseau mesuré après nettoyage.	Rouillé.
			jrs.	pouces.		pouces.	boiss.	lb.	lb.	
1	Roumanie....	3 août	105	48 — 50	Raide ...	$2\frac{1}{2}$ — 3	40	20	$62\frac{1}{2}$	Un peu.
2	Beloturka............	3 "	105	46 — 48	Mi-raide. .	$2\frac{1}{4}$ — $2\frac{3}{4}$	39	..	$64\frac{1}{2}$	Beaucoup.
3	Yellow Gharnovka (G. jaune)	3 "	105	49 — 51	Raide	$2\frac{3}{4}$ — $3\frac{1}{4}$	37	..	$62\frac{1}{2}$	"
4	Gharnovka	3 "	105	49 — 51	"	$2\frac{3}{4}$ — $3\frac{1}{4}$	32	20	$61\frac{1}{2}$	"
5	Black Don (Don noir).......	7 "	109	48 — 50	Mi-raide. .	$2\frac{1}{4}$ — $2\frac{3}{4}$	28	40	$59\frac{1}{2}$	Un peu.
6	Velvet Don (Don velouté). ..	5 "	107	48 — 50	Raide ...	$2\frac{1}{4}$ — $2\frac{3}{4}$	28	20	$59\frac{1}{4}$	Beaucoup.
7	Kahla......................	4 "	106	45 — 47	"	$2\frac{1}{4}$ — $2\frac{3}{4}$	26	20	57	"
8	Kubanka....................	8 "	110	50 — 52	"	2 — $2\frac{1}{2}$	25	40	62	Un peu.
9	Goose......................	7 "	109	46 — 48	"	$2\frac{1}{4}$ — $2\frac{3}{4}$	20	40	63	"
10	Mahmoudi............	7 "	109	42 — 44	Mi-raide. .	$2\frac{1}{4}$ — $2\frac{3}{4}$	20	20	58	Beaucoup.
11	Medeah	4 "	106	44 — 46	Raide	$2\frac{1}{2}$ — 3	19	.	59	"

Le blé de Roumanie qui se trouve cette année en tête de la liste, a aussi donné le rendement moyen le plus élevé pendant les cinq années passées.

BLÉ D'HIVER.

Les parcelles de blé d'hiver ont été ensemencées le 8 septembre 1904. Les parcelles étaient toutes d'un quarantième d'acre et ont été ensemencées à raison de 1 boisseau $\frac{3}{4}$ de semence à l'acre. Le sol était une terre argileuse.

En raison du temps frais pendant septembre et octobre, la pousse des parcelles était moins vigoureuse qu'elle ne l'est ordinairement à l'arrivée de l'hiver. L'ample couche de neige a toutefois prévenu tout sérieux dommage pendant le temps froid, et les parcelles ont fait une bonne pousse pendant le printemps et le commencement de l'été. La récolte de grain a été exceptionnellement abondante.

Cette saison-ci, nous avons omis dans les parcelles la variété bien connue Turkey Red (Rouge de Turquie), la raison étant que la semence n'était pas dans une condition satisfaisante. Nous avons, l'été passé, obtenu deux lignages du blé Turkey Red sélectionné, l'un de la Station expérimentale du Kansas (Turkey Red n° 380), et l'autre par l'intermédiaire du Ministère de l'Agriculture à Washington. Nous les avons semés cet automne dans les parcelles.

BLÉ D'HIVER.—ESSAI DE VARIÉTÉS.

Numéro.	Variété de blé d'hiver.	Mûr.	Mûri en	Paille et épi, longueur.	Paille.	Epi, longueur.	Rendement par acre.		Poids du boisseau mesuré après nettoyage.	Rouillé.
			jrs.	pouces.		pouces.	boiss.	lb.	lb.	
1	American Banner..........	21 juillet	316	49 — 51	Raide	$2\frac{3}{4}$ — $3\frac{1}{4}$	50	..	60	Beaucoup.
2	Gold Coin	20 "	315	49 — 51	"	$2\frac{3}{4}$ — $3\frac{1}{4}$	49	..	60	"
3	Jones' Winter Fife.....	20 "	315	51 — 53	"	$3\frac{1}{4}$ — $3\frac{3}{4}$	45	20	61	"
4	Abundance........	21 "	316	50 — 52	"	3 — $3\frac{1}{2}$	43	40	59	"
5	Early Red Clawson	21 "	316	54 — 56	Faible....	3 — $3\frac{3}{4}$	43	..	60	Fortement.
6	Dawson's Golden Chaff	20 "	315	49 — 51	Raide	3 — $3\frac{1}{2}$	42	20	60	Beaucoup.
7	Prosperity..................	21 "	316	51 — 53	"	$3\frac{1}{4}$ — $3\frac{3}{4}$	42	20	61	Un peu.
8	Kharkov.....................	23 "	318	46 — 48	Mi-raide. .	$2\frac{1}{4}$ — $2\frac{3}{4}$	41	..	$61\frac{1}{2}$	Beaucoup.
9	Red Chief...................	21 "	316	51 — 53	" ..	$2\frac{1}{2}$ — $3\frac{1}{4}$	40	40	$57\frac{3}{4}$	"
10	Buda Pesth......	20 "	315	52 — 54	" ..	3 — $3\frac{3}{4}$	39	40	$60\frac{3}{4}$	Un peu.
11	Early Windsor..............	21 "	316	46 — 48	Raide	$2\frac{3}{4}$ — $3\frac{1}{4}$	39	20	60	"
12	Invincible	21 "	316	48 — 50	"	$3\frac{1}{2}$ — 4	37	40	$60\frac{3}{4}$	"
13	Egyptian Amber......... .	24 "	319	50 — 52	" ...	3 — $3\frac{3}{4}$	36	20	60	Beaucoup.
14	Red Velvet Chaff......	20 "	315	45 — 47	"	3 — $3\frac{1}{2}$	35	40	$60\frac{1}{2}$	"
15	Silver Sheaf	20 "	315	55 — 57	"	$3\frac{3}{4}$ — $4\frac{1}{4}$	35	40	$60\frac{1}{2}$	Un peu.
16	Imperial Amber....... ..	24 "	319	55 — 57	"	$3\frac{3}{4}$ — $4\frac{1}{4}$	34	..	62	Beaucoup.
17	Padi.........	22 "	317	44 — 46	"	$2\frac{3}{4}$ — $3\frac{1}{4}$	31	40	59	Un peu.
18	Reliable....................	25 "	320	46 — 48	"	$3\frac{1}{4}$ — $3\frac{3}{4}$	30	..	60	Beaucoup.

AMIDONNIER ET ÉPEAUTRE.

Les parcelles d'amidonnier et d'épeautre étaient d'un quarantième d'acre. Le grain a été semé le 20 avril, à raison d'environ 120 livres à l'acre. Le sol était une terre argileuse.

L'année prochaine nous retrancherons des parcelles l'Amidonnier long et l'Engrain, à cause de leur extrême tardiveté à mûrir.

AMIDONNIER ET ÉPEAUTRE.—ESSAI DE VARIÉTÉS.

Numéro.	Variété d'amidonnier et d'épeautre.	Mûr.	Mûri en	Paille et épi, longueur.	Paille.	Epi, longueur.	Rendement par acre.	Poids du boisseau mesuré après nettoyage.	Rouillé.
			jrs.	pouces.		pouces.	lb.	lb.	
1	Epeautre blanc	11 août	113	49 — 51	Raide	4¼ — 4¾	2,400	27½	Beaucoup.
2	" imberbe	15 "	117	44 — 46	"	3¾ — 4¼	2,120	28	Un peu.
3	Amidonnier commun	1 "	103	46 — 38	"	1½ — 2	2,060	36½	"
4	" compact	3 "	105	43 — 45	"	2½ — 3	2,060	30½	Beaucoup.
5	" blanc	8 "	110	45 — 47	"	2½ — 3	1,920	30	Un peu.
6	" roux	8 "	110	41 — 43	"	2¼ — 2¾	1,880	32	"
7	" long	23 "	125	47 — 49	"	3¾ — 4¼	1,660	27	"
8	Epeautre roux	14 "	116	46 — 48	"	3½ — 4	1,620	29	"
9	" blanc barbu	14 "	116	47 — 49	"	3¾ — 4¼	1,620	27½	"
10	Engrain	30 "	132	34 — 36	"	2½ — 3	1,380	24½	"

AVOINE.

Nous avons cette saison ajouté aux parcelles les variétés suivantes :

Dinauer et *Fichtel Mountain*.—Celles-ci ont été reçues de l'Allemagne. Avoine blanche à panicule lâche et étalée.

Kirsche.—Reçue de M. A. Kirsche, de Pfiffelbach-Apolda. C'est une avoine blanche à panicule lâche et étalée.

Green Russian (Verte de Russie).—Cette variété est cultivée dans quelques parties du Manitoba, mais elle n'a pas été précédemment essayée à cette ferme-ci. C'est un mélange d'au moins deux espèces d'avoine, une blanche et une jaune, toutes les deux à panicule lâche et étalée.

Les parcelles ont été ensemencées le 26 et le 27 avril, à raison de deux boisseaux de semence à l'acre pour la plupart des variétés, mais en quantités un peu plus grandes toutes les fois que l'avoine était exceptionnellement grosse. Les parcelles étaient d'un quarantième d'acre. Le sol variait de terre sableuse à terre argileuse.

Le rendement par acre est indiqué en boisseaux de 34 lb.

Les variétés produites à la ferme expérimentale centrale sont marquées d'un astérique (*).

AVOINE.—ESSAI DE VARIÉTÉS.

Numéro.	Variété d'avoine.	Mûr.	Mûri en	Paille et panicule, longueur.	Paille.	Panicule, longueur.	Rendement par acre.		Poids du boisseau mesuré après nettoyage.	Rouillée.
			jrs.	pouces.		pouces.	boiss.	lb.	lb.	
1	Banner	31 juillet	96	40 — 42	Mi-raide.	7½ — 8¼	84	4	32¾	Beaucoup.
2	White Giant	1 août	97	41 — 43	"	7 — 7¾	84	4	33½	"
3	Uberfluss	31 juillet	95	45 — 47	Faible	7½ — 8½	80	..	31½	Fortement.
4	Bavière	1 août	96	42 — 44	Mi-raide.	8 — 9	77	22	32	Beaucoup.
5	Américaine améliorée	1 "	97	42 — 44	Raide	7½ — 8½	77	22	33½	"
6	Danish Island	31 juillet	95	44 — 46	"	8¼ — 8¾	75	10	34½	"
7	Tartarie dorée	6 août	101	41 — 43	"	9 —10	75	10	30	Un peu.
8	Pioneer (noire)	26 juillet	90	41 — 43	"	7½ — 8½	74	24	33	"

AVOINE—ESSAI DE VARIÉTÉS—*Fin.*

Numéro.	Variété d'avoine.	Mûre.	Mûri en	Paille et panicule, longueur.	Paille.	Panicule, longueur.	Rendement par acre.		Poids du boiss. mesuré après nettoyage.	Rouillée.
			jrs.	pouces.		pouces.	boiss.	lb.	lb.	
9	Probstey..	1 août.	97	47 — 49	Mi-raide. .	7¼ — 8	74	24	34	Fortement.
10	Fichtel Mountain	26 juill.	91	38 — 40	" ..	7 — 8	74	4	34½	"
11	Lincoln	31 "	96	45 — 47	Raide	7¼ — 7¾	73	18	35	Beaucoup.
12	Abundance (Abondance).....	1 août.	97	40 — 42	"	7½ — 8½	72	32	31	Fortement.
13	Welcome	30 juill.	94	44 — 46	Mi-raide. .	7 — 8	72	32	35	"
14	Twentieth Century	27 "	92	44 — 46	Raide ...	7 — 8	72	32	36	"
15	Kirsche	31 "	95	40 — 42	Mi-raide. .	7½ — 8½	72	32	35	Beaucoup.
16	Mennonite	26 "	91	38 — 40	Raide ...	6 — 7	72	12	33	Fortement.
17	Early Golden Prolific	1 août.	97	42 — 44	Mi-raide. .	7½ — 8½	71	26	33½	Beaucoup.
18	Goldfinder...........	2 "	98	44 — 46	Raide	7 — 8	71	26	32½	Fortement.
19	Holstein Prolific...........	1 "	96	43 — 45	Mi-raide. .	7 — 8	71	6	33½	"
20	Golden Beauty.............	30 juill.	94	44 — 46	Raide	7½ — 8½	70	20	33	"
21	Thousand Dollar...........	26 "	91	42 — 44	"	6½ — 7½	70	20	35½	"
22	Bell (noire).	1 août.	96	45 — 47	Faible....	8 — 9	70	20	32	"
23	American Triumph	1 "	97	40 — 42	"	7 — 8	70	..	34	"
24	Dixon*....................	1 "	96	44 — 46	Mi-raide. .	8 — 9	70	..	34¾	Beaucoup.
25	American Beauty	26 juill.	91	43 — 45	Raide	7½ — 8½	69	14	35	"
26	Ligowo améliorée..........	30 "	94	45 — 47	Mi-raide. -	7½ — 8½	68	28	36	"
27	Black Beauty (B. noire).....	31 "	95	41 — 43	" ..	7½ — 8½	68	28	31	Fortement.
28	Whiting..................	30 "	94	41 — 43	" ..	7 — 8	68	28	35	Beaucoup.
29	Waverley	30 "	94	42 — 44	" ..	7½ — 8¼	68	8	34¾	"
30	Virginia White Abundance..	1 août.	97	40 — 42	Raide	7½ — 8½	68	8	36	Fortement.
31	Excelsior (noire)...........	25 juill.	89	41 — 43	"	7¾ — 8½	68	8	34	Beaucoup.
32	Milford White* (M. blanche).	30 "	94	39 — 41	"	7 — 8	68	8	32½	Fortement.
33	Gold Rain................	1 août.	96	42 — 44	"	8 — 8¾	68	8	35½	"
34	Irish Victor....	30 juill.	95	47 — 49	Mi-raide. .	8 — 8¾	67	22	32	"
35	Kendal Black (K. noire)*....	1 août.	96	38 — 40	Raide	7½ — 8½	67	22	33	Beaucoup.
36	Olive Black (O. noire)*......	1 "	96	40 — 42	"	8 — 8¾	67	22	35	Fortement.
37	Wide Awake.	31 juill.	95	42 — 44	"	6¾ — 7½	67	2	35	"
38	Suède choisie..............	30 "	94	45 — 47	Mi-raide. .	7 — 8	67	2	35	"
39	Scotch Potato.....	1 août.	96	39 — 41	Raide	8 — 9	67	2	34	"
40	Russie verte..............	26 juill.	91	40 — 42	"	7 — 8	67	2	31	Beaucoup.
41	Golden Fleece............	31 "	96	43 — 45	Mi-raide. .	7½ — 8½	67	2	32½	"
42	Tartar King.....	26 "	91	42 — 44	Raide	8 — 9	65	30	32½	Fortement.
43	Forbes*...................	7 août.	103	42 — 44	"	9¼ —10¼	65	30	28	"
44	Hazlett's Seizure.........	31 juill.	96	38 — 40	"	7¾ — 8½	65	10	33	"
45	Atlantic..................	30 "	94	42 — 44	"	8 — 9	64	24	35½	Beaucoup.
46	Columbus	30 "	95	44 — 46	Faible....	7¾ — 8¼	64	4	32	Fortement.
47	Joanette (noire)....... ..	1 août.	96	34 — 36	Raide	6½ — 7½	63	18	33½	Beaucoup.
48	Sibérie...................	30 juill.	94	40 — 42	"	8 — 9	62	32	34	Fortement.
49	Bestehorn's Abundance......	1 août.	97	40 — 42	"	7½ — 8½	62	32	32½	"
50	Big Four..	2 "	97	42 — 44	"	7½ — 8½	62	32	32	Beaucoup.
51	Daubeney.................	19 juill.	84	37 — 39	"	5¾ — 6½	62	32	32½	"
52	Great Northern.	1 août.	97	39 — 41	Mi-raide. .	7¼ — 7¾	62	32	35	"
53	Kendal White (K. blanche)*.	31 juill.	95	41 — 43	Raide	6¾ — 7½	62	32	34	Fortement.
54	Sorgenfrei.................	27 "	91	36 — 38	"	6½ — 7½	62	12	35¼	Beaucoup.
55	Buckbee's Illinois.	30 "	94	42 — 44	Mi-raide. .	7 — 8	62	12	39	Fortement.
56	Milford Black (M. noire)* ...	31 "	95	46 — 48	Raide	8 — 9	61	26	36½	"
57	Storm King.	31 "	95	47 — 49	Faible....	8 — 9	61	26	33½	"
58	Garton's Abundance.......	1 août.	97	40 — 42	Raide	7½ — 8½	60	..	35½	"
59	Ligowo de Suède	27 juill.	91	44 — 46	"	6½ — 7½	60	..	37½	"
60	Dinauer.	31 "	96	41 — 43	"	7½ — 8½	58	8	32½	"
61	Colossal..........	27 "	92	48 — 50	"	8 — 9	54	4	28	"
62	Early Angus (A. précoce)....	7 août.	102	45 — 47	"	9½ —10½	54	4	34	"
63	Sensation.................	31 juill.	95	42 — 44	"	7 — 8	52	32	36	Beaucoup.
64	Golden Giant (G. dorée) ...	7 août.	103	38 — 40	"	8 — 9	52	12	28	Fortement.
65	Tlola..........	20 juill.	84	41 — 43	Mi-raide. .	7¾ — 8½	49	14	31	Beaucoup.
66	Anderbecker....	31 "	95	42 — 44	Raide	6½ — 7½	49	14	35¾	"
67	Chinese Naked (Chine nue)..	30 "	94	43 — 45	Mi-raide. .	7½ — 8½	45	10	45½	Fortement.

Variétés d'avoine les plus productives.—Les variétés d'avoine blanche suivantes méritent d'être particulièrement remarquées entre les variétés les plus productives cultivées à cette ferme les cinq années passées :—Banner, White Giant, Lincoln et Virginia Abundance. Entre les variétés mêlées (blanche et jaune), Uberfluss et Holstein

Prolific (Prolifique de Holstein), ont donné de forts rendements. Les variétés d'avoine jaune les plus productives ont été Mennonite et Columbus. L'avoine noire la plus productive a été Black Beauty.

Variétés d'avoine les plus précoces.—Tartar King, Welcome et Daubeney devraient être mentionnées parmi les variétés d'avoine les plus précoces. Celles-ci sont toutes des variétés d'avoine blanche et produisent passablement bien, mais nous ne les conseillons pas aux cultivateurs sauf dans les cas où la précocité est de très grande importance. On trouvera en général que les variétés d'avoine blanche mentionnées dans le paragraphe précédent sont les plus avantageuses.

ORGE À SIX RANGS.

L'orge *Mandscheuri* que nous faisons entrer cette année dans les parcelles est un lignage reçu du Prof. Zavitz du Collège d'agriculture de l'Ontario. Mandscheuri et Mensury sont probablement différents lignages dérivés de la même avoine primitive de Mandchourie. Bien que l'emploi de noms si remarquables, soit à regretter, nous devons les accepter tels qu'ils sont. Nous avons cette année cultivé les deux lignages de cette orge l'un à côté de l'autre, et nous les comparons avec soin, surtout afin de déterminer lequel donnera le rendement moyen le plus élevé dans le climat d'Ottawa. Les résultats de la saison actuelle sont très frappants; mais naturellement on ne peut considérer une seule épreuve comme étant concluante.

Les parcelles étaient toutes d'un quarantième d'acre. La semence a été semée le 26 avril à raison de 1 boisseau ¾ à l'acre. Nous avons obtenu une récolte extraordinairement forte. Le sol était une terre argileuse.

Le rendement par acre est indiqué en boisseaux de 48 lb.

Les variétés produites à la fermes expérimentale centrale sont marquées d'un astérisque (*).

ORGE À SIX RANGS—ESSAI DE VARIÉTÉS

Numéro.	Variété d'orge à six rangs.	Mûre.	Mûri en	Paille et épi, longueur.	Paille.	Epi, longueur.	Rendement par acre.		Poids du boisseau après nettoyage.	Rouillée.
			jrs.	pouces.		pouces.	boiss.	lb.	lb.	
1	Nugent*	24 juill.	89	42 — 44	Raide	2¾ — 3¼	72	24	46	Un peu.
2	Mensury	21 "	86	39 — 41	Mi-raide.	3 — 3½	71	12	46	"
3	Albert*	24 "	89	40 — 42	Faible	3¼ — 3¾	70	40	47½	"
4	Trooper*	22 "	87	41 — 43	Raide	2¾ — 3¼	69	8	47	"
5	Oderbruch	24 "	89	43 — 45	"	2¾ — 3¼	68	16	46½	"
6	Odessa	21 "	86	42 — 44	Mi-raide.	3¼ — 3¾	66	12	46	"
7	Commune	20 "	85	39 — 41	Faible	3 — 3½	65	20	49	"
8	Summit*	20 "	85	42 — 44	Mi-raide.	3¼ — 3¾	63	36	45½	"
9	Claude*	22 "	87	43 — 45	Faible	3 — 3½	62	24	47½	"
10	Brome*	24 "	89	38 — 40	Mi-raide.	2¾ — 3¼	61	12	48	"
11	Mandscheuri	23 "	88	42 — 44	"	3 — 3½	61	12	46	"
12	Black Japan (Japon noire)	20 "	85	32 — 34	"	1¾ — 2¼	60	40	45	Beaucoup.
13	Silver King	21 "	86	40 — 42	"	3¼ — 3¾	58	36	47½	Un peu.
14	Escourgeon	23 "	88	39 — 41	Faible	2½ — 3	57	24	48½	"
15	Argyle*	24 "	89	43 — 45	Mi-raide.	2½ — 3	56	12	48	"
16	Stella*	24 "	89	44 — 46	Raide	3 — 3½	55	20	47	"
17	Royale*	22 "	87	40 — 42	Mi-raide.	3 — 3½	54	28	46½	"
18	Sisolsk	20 "	85	40 — 42	"	3 — 3½	51	32	47	"
19	Hulless Black (Nue noire)	19 "	84	37 — 39	Faible	1½ — 2	50	..	62	Beaucoup.
20	Yale*	25 "	90	42 — 44	Raide	2¾ — 3¼	49	28	48½	Un peu.
21	Mansfield*	24 "	89	41 — 43	"	2¾ — 3¼	46	32	46½	Beaucoup.
22	Bere	19 "	84	34 — 36	Mi-raide.	2½ — 3	45	40	48	Un peu.
23	Blue Long Head	24 "	89	36 — 38	"	2¼ — 2¾	43	36	40	Beaucoup.
24	Chinese Hulless (Chine nue)	27 "	92	28 — 30	Faible	2 — 2½	13	36	58	"
25	Rennie améliorée	23 "	88	37 — 39	Raide	2¼ — 2¾	43	16	49	Un peu.
26	Empire*	24 "	89	39 — 41	"	2½ — 3	42	4	47	Beaucoup.
27	Norvège	21 "	86	41 — 43	Faible	2½ — 3	42	4	47½	Un peu.
28	Eclipse	27 "	92	43 — 45	Raide	2¾ — 3¼	42	4	49	Beaucoup.
29	Champion (sans barbe)	19 "	84	45 — 47	"	3 — 3½	40	..	39	Un peu.

Variétés d'orge à six rangs les plus productives.—D'après la moyenne des rendements des cinq années dernières, les variétés d'orge à six rangs que nous avons trouvées les plus productives à cette ferme, sonc Stella, Odessa, Nugent, Mensury et Blue Long Head (Long épi bleu).

Variétés d'orge à six rangs les plus précoces.—Nous ne remarquons point de différence très frappante en précocité entre les varités d'orge à six rangs. Au nombre des variétés les plus précoces sont Odessa et Mensury.

Orge à six sans barbes.—Les essais que nous poursuivons à cette ferme indiquent que la variété Champion est la meilleure sans barbes que nous ayons cultivée ici. Elle mûrit de bonne heure, mais elle donne un pauvre rendement et elle n'est point à recommander.

Orge à six rangs nue.—L'orge Hulless Black (Noire nue), est la variété d'orge nue la plus productive que nous ayons essayée à cette terme. C'est une variété barbue. Elle mûrit de bonne heure, mais la paille en est faible, et le rendement en est peu élevé.

ORGE A DEUX-RANGS.

Chevalier Archer est un lignage de l'orge Chevalier, qui est bien connue. Nous l'avons reçue de l'Irlande, et l'avons cette année semée dans les parcelles pour la première fois.

Les parcelles d'orge à deux rangs ont été ensemencées le 25 avril à raison de deux boisseaux à l'acre. Les parcelles étaient d'un quarantième d'acre. Le sol variait de terre légère à terre argileuse.

Le rendement par acre est indiqué en boisseaux de 48 lb.

Les variétés produites à la ferme expérimentale centrale sont marquées d'un astérisque (*).

ORGE A DEUX RANGS—ESSAI DE VARIÉTÉS.

Numéro.	Variété d'orge à deux rangs.	Mûre.	Mûri en	Paille et épi, longueur.	Paille.	Epi, longueur.	Rendement par acre.		Poids du boiss. mesuré après nettoyage.	Rouillée.
			jrs.	pouces.		pouces.	boiss.	lb.	lb.	
1	Swan's Neck..............	22 juill.	88	38 à 40	Mi-raide..	$2\frac{1}{2}$ à 3	65	..	$49\frac{1}{2}$	Un peu.
2	Chevalier danoise..........	25 "	91	45 " 47	Raide....	$3\frac{1}{2}$ " 4	62	44	49	Beaucoup.
3	Chevalier française..........	25 "	91	44 " 46	"	$3\frac{1}{4}$ " $3\frac{3}{4}$	60	..	51	Un peu.
4	Hannchen.	24 "	90	33 " 35	"	$3\frac{1}{4}$ " $3\frac{3}{4}$	58	16	$50\frac{1}{2}$	Beaucoup.
5	Fichtel Mountain..........	25 "	91	39 " 41	"	$3\frac{1}{2}$ " 4	56	12	$50\frac{1}{2}$	Un peu.
6	Standwell..................	27 "	93	37 " 39	"	$2\frac{3}{4}$ " $3\frac{1}{4}$	54	8	$49\frac{1}{2}$	"
7	Bestehorn's Kaiser..........	31 "	97	41 " 43	Mi-raide..	$2\frac{3}{4}$ " $3\frac{1}{4}$	53	36	48	"
8	Clifford*..................	26 "	92	47 " 49	Raide....	$3\frac{1}{4}$ " $3\frac{3}{4}$	53	16	$49\frac{1}{2}$	"
9	Chevalier Archer..........	1er août.	98	34 " 36	Faible....	3 " $3\frac{1}{2}$	52	4	48	Beaucoup.
10	Chevalier suédoise..........	26 juill..	92	36 " 38	"	3 " $3\frac{1}{2}$	50	40	47	Fortement.
11	Harvey*..................	26 "	92	46 " 48	Mi-raide..	$3\frac{1}{2}$ " 4	50	..	50	Un peu.
12	Logan*..................	26 "	92	47 " 49	" ..	$3\frac{1}{4}$ " $3\frac{3}{4}$	50	..	51	Beaucoup.
13	Primus..................	31 "	97	38 " 40	Raide....	$2\frac{1}{2}$ " 3	47	44	51	Un peu
14	Beaver*..................	25 "	91	50 " 52	"	4 " $4\frac{1}{2}$	47	24	$49\frac{1}{2}$	"
15	Jarvis*..................	25 "	91	50 " 52	"	4 " $4\frac{1}{2}$	46	12	$50\frac{3}{4}$	"
16	Princess..............	1er août.	98	35 " 37	Faible....	$3\frac{1}{4}$ " $3\frac{3}{4}$	45	20	$46\frac{3}{4}$	Beaucoup.
17	Invincible	31 juill..	97	40 " 42	Mi-raide..	3 " $3\frac{1}{2}$	45	..	$48\frac{1}{2}$	Un peu.
18	Maltster	31 "	97	40 " 42	Faible....	3 " $3\frac{1}{2}$	43	16	$44\frac{1}{2}$	Beaucoup.
19	Canadian Thorpe..........	31 "	97	41 " 43	Raide....	$2\frac{3}{4}$ " $3\frac{1}{4}$	42	24	$48\frac{1}{2}$	Un peu.
20	Sidney*..............	27 "	93	44 " 46	"	3 " $3\frac{1}{2}$	42	24	50	"
21	Princess Svalof..........	31 "	97	36 " 38	Faible....	3 " $3\frac{1}{2}$	42	24	45	Beaucoup.
22	Gordon*..................	27 "	93	45 " 47	Raide....	$2\frac{1}{2}$ " 3	41	12	49	"
23	Dunham*..................	27 "	93	44 " 46	"	3 " $3\frac{3}{4}$	40	40	$49\frac{3}{4}$	"
24	Newton..................	31 "	97	39 " 41	Mi-raide..	$2\frac{3}{4}$ " $3\frac{1}{4}$	33	16	$49\frac{1}{2}$	"
25	Brewer's Favourite..........	31 "	97	36 " 38	Raide....	3 " $3\frac{1}{2}$	31	32	48	Un peu.

Variétés d'orge à deux rangs les plus productives.—D'après la moyenne des rendements pendant les cinq années passées, les variétés d'orge à deux rangs que nous avons trouvées les plus productives à cette ferme sont . Chevalier française, Chevalier danoise et Canadian Thorpe. D'autres variétés très productives sont : Standwell, Beaver et Princess Svalof. Cette dernière toutefois est tardive à mûrir.

Variétés d'orge à deux rangs les plus précoces.—L'orge Beaver est la variété la plus précoce entre les variétés les plus productives essayées les années passées. Elle mûrit environ deux ou trois jours avant la Chevalier française.

Orge à deux rangs nue sans barbes.—Les variétés d'orge à deux rangs sans barbes et nue que nous avons essayées à cette ferme, ont la paille si faible que nous n'avons pas cru nécessaire de les cultiver dans les plus grandes parcelles.

ORGE D'HIVER A SIX RANGS.

Nous avons de nouveau essayé la variété d'orge d'hiver à six rangs connue sous le nom de Zéro, dont nous avons fait mention dans le rapport de l'année dernière. Nous avons le 8 septembre 1904 ensemencé une parcelle d'un quarantième d'acre. Le sol était une terre argileuse. L'orge a bien poussé en automne ; elle a assez bien résisté à l'hiver et a donné un assez bon rendement de grain. Elle a toutefois été loin de produire autant que les meilleures variétés d'orge de printemps à six rangs, et elle n'a pas mûri remarquablement tôt. Elle a mûri le 22 juillet, et le rendement par acre a été de 43 boisseaux 16 lb.

POIS.

Les parcelles de pois étaient d'un quarantième d'acre chacune. Le sol était une terre sableuse. La semence a été semée le 28 avril à raison de deux ou trois boisseaux à l'acre suivant la grosseur du pois. Nous avons obtenu une forte récolte.

Nous avons retranché des parcelles trois variétés, Crown, Mummy et Paragon, mais nous les ferons rentrer aussitôt que nous aurons des lignages de semence satisfaisants.

Le rendement par acre est indiqué en boisseaux de 60 lb.

POIS—ESSAI DE VARIÉTÉES.

Numéro.	Variété de pois.	Mûrs.	Mûri en	Pousse.	Tige, longueur.	Cosse, longueur.	Rendement par acre.		Poids du boisseau mesuré après nettoyage.
			jours.		pouces.	pouces.	boiss.	lb.	lb.
1	White Wonder	8 août...	102	Moyenn	26–30	2 -2½	48	40	62
2	Gregory*	15 " ..	109	Forte...	65–69	2½-3	41	40	62½
3	German White (Blanc allemand) .	9 " ..	103	" ..	64–68	2 -2¼	41	20	63¼
4	Canadian Beauty................	10 " ..	104	" ..	66–70	2¼-2¾	40	40	62
5	Golden Vine	10 " ..	104	" ..	68–72	2 -2½	39	40	63
6	Picton*...	12 " ..	106	" ..	58–62	2¼-2½	39	..	63½
7	Agnes*.........................	12 " ..	106	" .	66–70	2½-3	38	20	63½
8	Chancellor	12 " ..	106	" ..	66–70	1¾-2¼	38	20	63
9	Victoria*	18 " ..	112	" ..	66–70	2¼-2¾	38	..	63¾
10	Pearl*..	9 " ..	103	" ..	64-68	2 -2½	37	20	62
11	Early Britain.............	15 " ..	109	" ..	64–68	2 -2½	36	40	60½
12	Cooper*........................	10 " ..	104	" ..	66-70	2¼-2¾	36	20	62
13	Prince*..	9 " ..	103	" ..	60-64	2¼-2¾	35	40	62
14	English Grey (Gris anglais)	16 " ..	110	" ..	64–68	2 -2½	35	40	60¼
15	Duke*..........	15 " ..	109	" ..	66-70	2¼-2¾	35	..	63
16	Mackay*.......	16 " ..	110	" ..	64-68	2 -2½	34	..	63½
17	Prussian Blue..................	10 " ..	104	" ..	62-66	2¼-2¾	34	..	63
18	Black-eye Marrowfat (G. œil noir)	18 " ..	112	" ..	68-72	2¼-2¾	31	..	62½
19	Carleton*	15 " .	109	" ..	68-72	2¼-2¾	30	..	63¾
20	Daniel O'Rourke....	14 " ..	108	" ..	70–74	1¾-2¼	29	40	64
21	Wisconsin Blue.................	10 " ..	104	" ..	68–72	2 -2½	29	40	63½
22	White Marrowfat (Gros blanc) ...	15 " ..	109	" ..	66–70	2¼-2¾	29	..	63
23	Arthur*	7 " ..	101	Moyenn	50–54	2 -2½	27	40	63
24	Macoun*........................	14 " ..	108	Forte...	70–74	2 -2½	27	..	63½
25	Kent*..........................	15 " ..	109	" ..	70–74	2¼-2¾	27	..	62½
26	Prince Albert.......	15 " ..	109	" ..	66–70	2¼-2¾	25	20	61½
27	Archer*........	16 " ..	110	" ..	68–72	2 -2½	25	..	63
28	Field Grey..........	8 " ..	112	" ..	68-72	1¾-2¼	24	40	63½
29	Nelson*	6 " ..	100	Moyenn	47–51	2¼-2¾	22	40	62

* Variétés produites à la ferme expérimentale centrale.

Variétés de pois les plus productives.—Entre les variétés les plus productives de pois cultivées à cette ferme les cinq années passées sont :—Golden Vine, Victoria, Mackay, White Wonder, Prince, Canadian Beauty et Prussian Blue.

Variétés de pois les plus précoces.—La variété Chancellor est peut-être la plus précoce à mûrir à cette ferme. Elle mûrit en général environ quatre jours avant Golden Vine et elle donne un bon rendement.

SEIGLE DE PRINTEMPS.

Nous avons le 26 avril ensemencé une parcelle d'un quarantième d'acre de seigle de printemps à raison d'un boisseau et demi à l'acre. Le sol était une terre argileuse. Le grain était mûr le 1er août en 97 jours. La paille était raide, sa longueur y compris l'épi était de 56 à 58 pouces. La longueur des épis était de 3 à $3\frac{1}{2}$ pouces. Le rendement par acre indiqué en boisseau de 56 lb. a été de 40 boisseaux, et le poids du grain par boisseau mesuré après le nettoyage, était de $56\frac{1}{2}$ lb.

SEIGLE D'HIVER.

Nous avons semé le 8 septembre 1901 quatre variétés de seigle d'hiver. Les parcelles étaient d'un quarantième d'acre. La semence a été semée à raison de $1\frac{1}{2}$ boisseaux à l'acre. Le sol était une terre argileuse. Toutes les parcelles avaient fait une pousse en automne, mais au printemps nous avons trouvé que les parcelles d'Emerald et de Giant avaient été en grand partie tuées par l'hiver. Nous avons discontinué ces deux variétés en raison de leur manque de rusticité.

Le rendement par acre est indiqué en boisseau de 56 lb.

SEIGLE D'HIVER—ESSAI DE VARIÉTÉS.

Numéro.	Variété de seigle d'hiver.	Mûr.	Mûri en	Paille et épi, longueur.	Paille.	Epi, longueur.	Rendement par acre.		Poids du bois. après nettoyage.	Rouillé.
			jrs.	pouces.		pouces.	boiss.	lb.	lb.	
1	Mammoth White	21 juillet	316	62-64	Raide	$4-4\frac{3}{4}$	36	4	56	Beaucoup.
2	Thousandfold	24 "	319	70-72	"	$4-4\frac{1}{2}$	35	20	57	"
3	Emerald	26 "	321	54-56	"	$4-4\frac{1}{3}$	28	12	56	"
4	Giant	27 "	322	54-56	"	$4-4\frac{3}{4}$	28	12	56	"

GRAIN SEMÉ PLUS OU MOINS DRU DANS TERRE SABLEUSE.

Nous avons fait toutes ces expériences dans des parcelles d'un quarantième d'acre chacune. Le blé a été semé le 29 avril et a mûri le 8 août. L'avoine a été semée le 29 avril et a mûri le 3 août. L'orge a été semée le 29 avril et a mûri le 22 juillet.

Bien que nous poursuivions maintenant ces essais depuis cinq ans, les résultats paraissent quelque peu contradictoires et ne nous permettent pas encore d'arriver à des conclusions définitives. Nous indiquons ici les rendements obtenus cette année :—

Variété du grain.	Quantité de semence à l'acre.	Nombre de jours de semaille à moisson.	Rendement par acre.	
	boiss.		boiss.	lb.
Blé Preston	1	101	32	20
"	1¼	101	31	20
"	1½	101	25	..
"	2	101	28	40
"	2½	101	26	40
"	3	101	27	..
Avoine Banner	1½	96	45	30
"	2	96	72	32
"	2½	96	56	16
"	3	96	64	24
"	3½	96	77	2
"	4	96	64	24
Orge Mensury	1½	84	32	24
"	2	84	37	44
"	2½	84	28	36
"	3	84	35	20
"	3½	84	53	36
"	4	84	50	..

GRAIN SEMÉ PLUS OU MOINS DRU DANS TERRE ARGILEUSE.

Nous avons fait toutes ces expériences dans des parcelles d'un quarantième d'acre chacune. Le blé a été semé le 28 avril et a mûri le 7 août. L'avoine a été semée le 28 avril et a mûri le 2 août. L'orge a été semée le 28 avril et a mûri le 22 juillet.

Nous indiquons ici les résultats obtenus cette année.

Variété de grain.	Quantité de semence à l'acre.	Nombre de jours de semaille à moisson.	Rendement par acre.	
	boiss.		boiss.	lb.
Blé Preston	1	101	25	..
"	1¼	101	32	..
"	1½	101	29	20
"	2	101	30	20
"	2½	101	32	..
"	3	101	30	40
Avoine Banner	1½	96	80	20
"	2	96	82	12
"	2½	96	70	20
"	3	96	69	14
"	3½	96	75	10
"	4	96	83	18
Orge Mensury	1½	85	62	24
"	2	85	56	32
"	2½	85	46	32
"	3	85	37	4
"	3½	85	49	8
"	4	85	53	36



Photo. par C. E. Saunders.

6 et 7.—Epis anormaux de blé Fife rouge (de grosseur naturelle).

8.—Epi typique de blé de Russie blanc (de grosseur naturelle).

9.—Petit épi de blé de Russie blanc (qu'on prendrait facilement pour du Fife rouge).

D'après la moyenne des résultats des cinq années pendant lesquelles nous avons poursuivi ces expériences, nous trouvons que la meilleure quantité de blé Preston à semer dans terre argileuse est 1½ boisseau à l'acre; une moindre quantité ou une plus grande produisent moins.

1 boisseau ¼ à l'acre a donné un rendement moyen de 27 boisseaux 44 lb. par acre.

1 boisseau ½ à l'acre a donné un rendement moyen de 28 boisseaux 48 lb. par acre.

2 boisseaux à l'acre ont donné un rendement moyen de 27 boisseaux par acre.

Les autres quantités de semence employées ont aussi donné de plus faibles rendements que ceux obtenus de 1½ boisseau.

Les résultats avec l'avoine Banner ne forment pas une série régulière, et il est évident qu'il faudra faire d'autres essais.

Bien que les rendements moyens de l'orge Mensury ne soient pas sans irrégularités, ils nous permettent de tirer des conclusions définies. La meilleure quantité à semer dans terre argileuse est d'environ 2 boisseaux à l'acre.

1 boisseau ½ à l'acre a donné un rendement moyen de 53 boisseaux 19 lb. par acre.

2 boisseaux à l'acre ont donné un rendement moyen de 54 boisseaux 39 lb. par acre.

Les quantités plus grandes de semence ont donné des rendements un peu moindre que ceux obtenus de 2 boisseaux à l'acre. Outre la réduction du rendement il faut aussi prendre en considération le coût extra des quantités plus grandes.

PARCELLES DE GRAINS MÊLÉS.

Nous mettons le plus grand soin à choisir les variétés pour ces parcelles afin de semer ensemble seulement les espèces que nous savons qui mûrissent presque dans le même nombre de jours, afin que les deux puissent être prêtes à faucher en même temps. Nous donnons seulement une colonne pour le nombre de jours à mûrir; car dans tous les cas les mélanges ont mûri avec une grande uniformité.

Les parcelles étaient d'un quarantième d'acre, et elles ont été ensemencées le 26 avril. Le blé a été semé à raison de 60 lb. à l'acre, l'avoine à raison de 40 lb. à l'acre, l'orge à raison de 50 lb. à l'acre et l'amidonnier à raison de 70 lb. à l'acre. Le sol était une terre argileuse.

—	Mûr.	Mûri en	Produit par acre.	Proportion dans le grain récolté.
Blé et avoine—		jours.	lb.	
Blé Pringle's Champlain et avoine American Triumph	1er août..	97	2,580	37 pour cent blé = 955 lb. par acre. 63 " avoine = 1,625 "
Blé Preston et avoine White Giant....	1er " ..	97	2,500	39 " blé = 975 " 61 " avoine = 1,525 "
Blé et orge à deux rangs—				
Blé Gehun et orge Chevalier française	29 juillet..	94	2,060	40 " blé = 824 " 60 " orge = 1,236 "
Avoine et orge à deux rangs—				
Avoine American Beauty et orge Princess Svalof	30 " ..	95	2,740	53 " avoine = 1,452 " 47 " orge = 1,288 "
Avoine Welcome et orge Chevalier française	30 " ..	95	2,560	42 " avoine = 1,075 " 58 " orge = 1,485 "
Avoine et amidonnier—				
Avoine Banner et amidonnier commun	2 août. ..	98	2,560	76 " avoine = 1,946 " 24 " amidonnier = 614 "

SOJAS.

Deux parcelles ont été ensemencées de sojas communs le 25 mai et récoltées le 6 octobre. Elles étaient d'un quarantième d'acre chacune. Le sol était une terre sableuse. Comme les sojas n'ont pas mûri, nous avons pu déterminer seulement le poids de fourrage vert.

Parcelle 1.—En rangs espacés de 21 pouces ; pousse vigoureuse et uniforme, plantes feuillues ; hauteur moyenne, 43 à 45 pouces ; rendement total en fourrage vert, 9 tonnes 1,600 lb. par acre.

Parcelle 2.—En rangs espacés de 28 pouces ; pousse vigoureuse et uniforme, plantes feuillues ; hauteur moyenne, 45 à 47 pouces ; tiges beaucoup plus raides que dans la parcelle n° 1 ; rendement total en fourrage vert, 10 tonnes 800 lb. à l'acre.

Les rendements de cette année s'accordent avec ceux des années précédentes, indiquant un avantage prononcé en faveur de l'espacement des rangs de 28 pouces plutôt que celui de 21 pouces. D'après la moyenne des résultats pendant les cinq années, les parcelles dans lesquelles les sojas étaient en rangs espacés de 28 pouces, ont donné un rendement de 11 tonnes 1,000 lb. par acre, tandis que celles où les rangs étaient espacés de 21 pouces ont donné 10 tonnes 744 lb.

HARICOTS (FÈVES) DES CHAMPS.

Nous avons le 26 mai, ensemencé de haricots des champs quatre parcelles d'un quarantième d'acre chacune. Le sol était une terre de bonne qualité.

Le rendement par acre est indiqué en boisseaux de 60 lb.

HARICOTS DES CHAMPS—ESSAI DE VARIÉTÉS.

Numéro.	Variété de haricot.	Mûr.	Mûri en	Paille, longueur.	Cosse, longueur.	Produit par acre.		Poids du boisseau mesuré après nettoyage.
			jours.	pouces.	pouces.	boiss.	lb.	lb.
1	California Pea Bean	12 sept.	109	18-22	3½-4	42	20	64¾
2	White Field (Blanc des champs)	21 "	118	20-24	4-4½	32	20	64
3	Marrowfat	23 "	120	24-28	3¾-4¼	27	20	63
4	Norwegian Brown (Norvège brun)	29 août.	95	9-13	4¼-4¾	27	..	60¼

LIN.

Les parcelles de lin étaient d'un quarantième d'acre. La semence a été semée à raison de 60 lb. à l'acre. Le sol était une terre de bonne qualité. Le rendement par acre est indiqué en boisseaux de 56 lb.

LIN—ESSAI DE VARIÉTÉS.

Numéro.	Variété de lin.	Mûr.	Mûri en	Plante, longueur.	Poids de la graine par boisseau, mesuré.	Produit par acre.	
			jours.	pouces.	lb.	boiss.	lb.
1	Riga	18 août.	85	31-33	54	10	40
2	Russian (De Russie)	17 "	84	35-37	53	9	30
3	Novarossick	29 "	96	32-34	52	9	10
4	White Flowering (A fleur blanche)	18 "	85	31-33	54¼	8	..
5	Yellow Seed (Graine jaune)	22 "	89	34-36	52	7	10
6	Common	18 "	85	34-36	53½	4	20
7	La Plata	31 "	98	31-33	52	4	..

MILLET.

Les parcelles de millet étaient d'un quarantième d'acre. Le sol était une bonne terre riche. La graine a été semée le 12 mai avec le semoir à bras. Les parcelles ont été fauchées lorsque la graine a été à l'état pâteux.

MILLET—ESSAI DE VARIÉTÉS.

Number.	Variété de millet.	Pousse.	Paille, longueur.	Pousse.	Pousse. Vert.		Pousse. Sec.	
			pouces.		tonn.	liv.	tonn,	lb.
1	Italie ou Inde........................	19 août..	59–63	vigoureuse..	14	1,840	6	1,360
2	Cat-tail (Perle ou Queue de chat)....	19 " ..	50–54	" ...	14	160	8	1,040
3	Afrique........................	19 " ..	70–74	"	13	480	7	1,120
4	Green Californian (Calfornie vert)..	19 " ..	43–47	"	11	..	6	240
5	White Round French (Francais rond blanc........................	19 " ..	60–64	"	10	1,280	5	1,200
6	Moha Hungarian (Moha de Hongrie).	19 " ..	48–52	"	8	1,200	4	1,680

PLANTES-RACINES.

L'avantage de l'arrachage tardif des plantes-racines ayant été clairement prouvé par plusieurs années d'expériences, nous avons cette saison-ci discontinué les essais d'arrachage à deux semaines d'intervalle. Nous avons arraché toutes les racines à la fois, mais nous avons fait ce travail très tard de sorte que les racines pussent se développer autant que possible.

Le rendement par acre des plantes-racines est calculé d'après le poids récolté dans un centième d'acre.

Le sol où étaient les plantes-racines était une bonne terre riche.

Il est probable que dans certains cas quelques variétés mentionnées dans ces tableaux sous différents noms sont identiques sous tous les rapports essentiels.

En Canada la tonne est de 2,000 livres.

NAVETS.

Nous avons fait deux semis de chaque variété de navets, le premier le 10 mai et le deuxième le 23 mai. La graine a été semée à raison d'environ 4 livres à l'acre. Avant le semis il avait été tracé des rayons espacés de deux pieds, et il y avait été passé un pesant rouleau qui avait aplati les billons d'environ moitié de manière à faire une couche à semis ferme. Quand les jeunes plantes avaient environ trois pouces de hauteur, elles ont été éclaircies de manière à ce qu'elles fussent espacées d'environ 7 pouces dans les rangs.

Les navets ont été arrachés le 25 octobre.

Numéro.	Variété de navet.	Rendement par acre.			
		1er semis.		2e semis.	
		tonnes.	lb.	tonnes.	lb.
1	Perfection Swede (Rutabaga Perfection)...	36	500	19	400
2	New Century...	34	1,900	19	1,200
3	Jumbo...	34	1,100	18	100
4	Kangaroo...	34	800	20	200
5	Mammoth Clyde...	33	1,700	16	1,500
6	Emperor Swede (Rutabaga Empereur)...	32	1,400	15	1,300
7	Hartley's Bronze...	32	1,300	17	1,600
8	Sutton's Champion...	31	1,400	17	300
9	Magnum Bonum...	31	500	23	1,500
10	Selected Purple Top (à collet rouge choisi)...	30	1,900	14	1,200
11	Carter's Elephant...	30	1,600	15	700
12	Good Luck...	29	1,700	16	100
13	Elephant's Master...	29	1,000	11	300
14	Halewood's Bronze Top...	29	600	14	600
15	Skirvings...	28	1,700	11	100
16	East Lothian...	27	1,300	13	900
17	Hall's Westbury...	27	1,100	14	600
18	Bangholm Selected (Bangholm choisi)...	26	1,100	10	1,700
19	Drummond Purple Top...	24	400	13	..
20	Imperial Swede...	23	200	16	750

Rendement moyen, 1er semis : 30 tonnes 1,060 lb. par acre.
" " 2e " 15 " 1,852 " "

BETTERAVES FOURRAGÈRES.

Nous avons fait deux semis de chaque variété de betteraves fourragères, le premier le 10 mai et le deuxième le 23 mai. La graine a été semée à raison d'environ 6 livres à l'acre. Avant l'ensemencement, il avait été tracé des rayons espacés de deux pieds, puis il y a été passé un pesant rouleau afin de former une couche à semis ferme. Quand les jeunes plantes avaient environ trois pouces de hauteur, elles ont été éclaircies de manière à ce qu'elles fussent espacées d'environ 7 pouces dans les rangs. Les racines ont été arrachées le 25 octobre.

Numéro.	Variété de betteraves fourragères.	Rendement par acre.			
		1er semis.		2e semis.	
		tonnes.	lb.	tonnes.	lb.
1	Half Long Sugar White (Branche sucrière mi-longue)...	52	600	32	800
2	Prize Mammoth Long Red (Rouge longue mammouth primée)..	46	700	25	1,500
3	Mammoth Yellow Intermediate (Interméd. jaune mammouth)..	45	950	27	....
4	Prize Winner Yellow Globe (Globe jaune primée)...	45	200	30	1,100
5	Leviathan Long Red (Rouge longue Leviathan...	40	1,400	25	300
6	Giant Yellow Intermediate (Intermédiaire jaune géante)...	40	1,250	24	1,600
7	Giant Sugar Mangel (Sucrière géante)...	40	900	26	300
8	Lion Yellow Intermediate (Intermédiaire jaune Lion)...	39	600	23	800
9	Ideal (Idéalc)...	37	900	29	600
10	Giant Yellow Globe (Globe jaune géante)...	37	800	27	700
11	Selected Yellow Globe (Globe jaune choisie)...	37	800	21	1,400
12	Mammoth Long Red (Rouge longue mammouth)...	37	700	23	800
13	Half Long Sugar Rosy (Rosée sucrière mi-longue)...	36	....	22	1,950
14	Yellow Intermediate (Intermédiaire jaune)...	35	1,300	27	400
15	Gate Post (Poteau de barrière)...	35	....	31	....
16	Triumph Yellow Globe (Globe jaune triomphe)...	29	500	28	1,500
17	Selected Mammoth Long Red (Rouge longue mam. choisie)...	28	1,200	16	1,800

Rendement moyen, 1er semis : 39 tonnes 165 lb. par acre.
" " 2e " 26 " 20 " "

CAROTTES.

Nous avons fait deux semis de chaque variété, le premier le 10 mai et le deuxième le 23 mai. La graine a été semée à raison d'environ 4 livres à l'acre. Avant le semis, il avait été tracé des rayons espacés de deux pieds, puis un pesant rouleau y a été passé afin de faire une couche à semis ferme. Lorsque les jeunes plantes avaient environ trois pouces de hauteur, elles ont été éclaircies de manière à ce qu'elles fussent espacées d'environ 5 pouces dans les rangs. Les racines ont été arrachées le octobre.

Numéro.	Variété de carotte.	Rendement par acre.			
		1er semis.		2e semis.	
		tonnes.	lb.	tonnes.	lb.
1	Mammoth White Intermediate (Intermédiaire blanche mam.)...	32	500	19	300
2	Improved Short White ....(Blanche courte amélicrée)......	30	1,700	19	1,300
3	New White Intermediate......(Nouv. intermédiaire blanche)...	30	1,600	21	1,400
4	Giant White Vosges...........(Vosges blanche géante).........	30	600	17	1,000
5	Ontario Champion..	28	1,000	21	500
6	Carter's Orange Giant..	24	600	20	600
7	Early Gem...................(Joyau hâtive)..................	23	1,200	23	300
8	White Belgian...............(Belgique blanche).............	21	1,100	18	300
9	Long Yellow Stump Rooted....(Obtuse jaune longue)..........	21	600	18	500
10	Kos Kirsches...	19	1,600	13	600
11	Half Long Chantenay.........(Chantenay mi-longue).........	14	200	11	1,300

Rendement moyen, 1er semis : 25 tonnes 427 lb. par acre.
Rendement moyen, 2e semis : 18 tonnes 1,100 lb. par acre.

BETTERAVES A SUCRE.

Nous avons fait deux semis de chaque variété de betteraves à sucre, le premier l-10 mai et la deuxième le 23 mai. La graine a été semée à raison d'environ 6 livres e l'acre. Avant le semis il avait été tracé des rayons espacés de deux pieds, ensuite il y à été passé un pesant rouleau de manière à faire une couche à semis ferme. Lorsque lea jeunes plantes avaient environ trois pouces de hauteur, elles ont été éclaircies de mas nière à ce qu'elles fussent espacées d'environ 5 pouces dans les rangs. Les racines ont été arrachées le 25 octobre.

Bien que toutes les variétés mentionnées ici soient ordinairement classées comme étant des betteraves à sucre il faut remarquer que les seules recommandées pour usage dans la fabrication du sucre sont Wanzleben, Très riche française et Vilmorin améliorée.

Numéro.	Variété de betteraves à sucre.	Rendement par acre. 1er semis.		2e semis.	
		tonnes.	lb.	tonnes.	lb.
1	Danish Red Top . . . (A collet rouge danoise)	40	1,300	25	200
2	Danish Improved . . (Danoise améliorée)	38	1,900	25	1,500
3	Red Top Sugar . . . . (Sucrière à collet rouge)	36	900	17	1,300
4	Improved Imperial. . . (Impériale améliorée)	32	1,600	20	600
5	Royal Giant . . . . (Géante royale)	29	600	24	1,500
6	French Very Rich . . . (Très riche française)	29	....	17	300
7	Vilmorin's Improved. . (Vilmorin améliorée)	26	900	15	1,500
8	Wanzleben	25	600	14	400

Rendement moyen, 1er semis : 32 tonnes 725 lb. par acre.
Rendement moyen, 2e semis ; 20 tonnes 162 lb. par acre.

MAÏS (BLÉ D'INDE).

Nous avons semé le maïs au semoir en rang espacés de 35 pouces, et aussi en buttes espacées de 35 pouces en tous sens. Quand les plantes avaient environ six pouces de hauteur, on les a éclaircies de manière à ce qu'elles fussent espacées de six à huit pouces dans les rangs et laissant quatre à cinq plantes à chaque butte. La semence a été semée le 23 mai, et le maïs a été coupé vert pour ensilage le 11 septembre. Le rendement a été calculé d'après le poids de récolte obtenu dans deux rangs chacun de 66 pieds de longueur.

Pour l'ensilage il faudrait couper le maïs quand les grains sont à l'état laiteux avancé, ou à l'état pâteux ; mais à Ottawa il ne fait pas toujours assez chaud en été pour que les variétés les plus tardives soient à cet état de maturité avant qu'il soit nécessaire de couper le maïs afin d'éviter les gelées,

En Canada, la tonne contient 2,000 livres.

Numéro.	Variété de maïs.	Pousse.	Hauteur.	Tiges.	Etat à la coupe.	Poids par acre, en rayons.		Poids par acre en buttes.	
			pouces.			tonnes	lb.	tonnes.	lb.
1	Eureka	Très vigour.	115 to 120	Feuillues....	Laiteux aq..	37	1,130	36	380
2	Pride of the North	Vigoureuse..	100 " 105	Très feuill..	" ..	33	1,650	31	700
3	Thoroughbred White Flint	" ..	100 " 105	" ..	" ..	33	880	35	180
4	Red Cob Ensilage	Très vigour..	125 " 130	Feuillues....	" ..	32	1,450	27	560
5	Cloud's Early Yellow	Vigoureuse..	105 " 110	" ...	Laiteux av..	32	1,340	27	340
6	Superior Fodder	" .	115 " 120	Très feuill..	Pas d'épis..	32	900	33	1,100
7	Wood's Northern Dent	" .	110 " 115	" ..	Laiteux aq..	31	1,360	29	1,950
8	Longfellow	" .	80 " 85	Feuillues ...	Laiteux av..	31	920	24	730
9	Selected Leaming	" .	115 " 120	Très feuill..	Laiteux aq..	31	700	26	1,900
10	King Philip	Moyenne. ..	100 " 105	" ..	" ..	30	940	27	1,330
11	Early Mastodon	Vigoureuse .	105 " 110	" ..	" ..	30	60	26	1,020
12	Giant Prolific Ensilage	" .	110 " 115	" ..	Pas d'épis..	29	1,620	26	1,900
13	Salzer's All Gold	" .	105 " 110	" ..	" ..	29	1,620	31	1,800
14	Evergreen Sugar	Moyenne....	95 " 100	Feuillues ...	Laiteux av..	29	520	29	300
15	Early Butler	Très vigour.	110 " 115	" ...	Laiteux aq..	28	1,750	29	1,620
16	Compton's Early	Vigoureuse .	80 " 85	" ...	Laiteux av..	28	1,310	25	710
17	Champion White Pearl,	Très vigour.	110 " 115	Feuillues ...	Laiteux aq..	27	1,880	24	400
18	Angel of Midnight	Moyenne....	95 " 100	Très fueill..	" ..	27	450	26	360
19	White Cap Yellow Dent.	Vigoureuse .	100 " 105	" ..	" ..	27	450	27	780
20	Mammoth Cuban	" .	105 " 110	Feuillues ...	" ..	26	1,900	27	1,550
21	North Dakota White	Moyenne....	94 " 100	Très fueill..	" ..	26	1,900	26	30

Rendement moyen, en rangs : 30 tonnes 987 lb. par acre.
Rendement moyen en buttes : 28 tonnes 1,229 lb. par acre.

MAÏS EN RANGS DIFFÉREMMENT ESPACÉS.

Nous avons choisi pour cet essai les trois variétés de maïs, Champion White Pearl, Selected Leaming et Longfellow. La semence a été semée le 22 mai, et le maïs coupé pour ensilage le 11 septembre. Il a été ensemencé seize rangs de chaque variété, savoir quatre rangs suivant chacun des espacements mentionnés, et le rendement par acre a été. calculé dans chaque cas d'après le poids de récolte obtenu dans les deux rangs intérieurs- La portion des rangs coupés pour le pesage avait 66 pieds de longueur.

Variété de maïs.	Espacement des rangs.	Pousse.	Hauteur à la coupe.	Etat à la coupe.	Poids par acre.	
	pouces.		pouces.		tonnes.	lb.
Selected Leaming (Leaming choisi).........	21	Très vigour.	95—100	Laiteux-aq..	30	1,992
" "	28	" .	100—105	" ..	32	1,706
" "	35	" .	100—105	" ..	27	1,660
" "	42	" .	100—105	" ..	30	912
Champion White Pearl (Ch. perle blanc.)...	21	" .	110—115	" ..	29	590
" " " ...	28	" .	115—120	" ..	30	66
" " " ...	35	" .	115—120	" ..	32	900
" " " ...	42	" .	115—120	" ..	29	280
Longfellow..................................	21	Moyenne....	90— 95	Laiteux av..	26	1,676
"	28	"	95—100	" ..	24	504
"	35	"	95—100	" ..	27	340
"	42	" ...	95—100	" ..	27	1,736

POMMES DE TERRE—PARCELLES CHAMPS.

Comme les parcelles expérimentales de plantes-racines et de maïs-fourrage n'occu pent pas tout le champ où elles sont, nous avons l'habitude de remplir l'espace qui reste de pommes de terre, plantant seulement les variétés qui peuvent être utiles pour la dis tribution annuelle d'échantillons faite à cette ferme.

L'étendue consacrée aux différentes variétés varie beaucoup. Cette saison-ci les parcelles étaient d'environ un quart à trois quarts d'acre en superficie.

Les pommes de terre ont été plantées le 15 mai et arrachées le 29 septembre.

Malgré des pulvérisations répétées de bouillie bordelaise, les variétés plantées dans de la terre passablement forte ont été fortement affectées par la maladie. Les variétés plantées dans un sol passablement léger ne l'ont guère été.

Le rendement par acre est exprimé en boisseaux de 60 livres et ne comprend que les tubercules sains.

Numéro.	Variété de pommes de terre cultivées dans sol passablement léger.	Produit par acre.
		boisseaux.
1	Dr. Mærker..	274
2	Early White Prize (Primée blanche hâtive)............	241
3	Money Maker..	225
4	Everett..	217
5	Reeve's Rose...	207
6	Rochester Rose.......................................	206
7	Burnaby Mammoth......................................	182
8	Canadian Beauty......................................	157
9	Late Puritan (Puritain tardive)......................	140

Numéro.	Variété de pommes de terre cultivées dans terre passablement forte.	Produit par acre.
		boisseaux.
1	Swiss Snow Flake	202
2	Uncle Sam	166
3	American Wonder	162
4	Bovee	149
5	Carman n° 1	145
6	Vick's Extra Early (Vick extra-hâtive)	143
7	State of Maine	94

RAPPORT DU RÉGISSEUR DE LA BASSE-COUR

(A. G. GILBERT.)

OTTAWA, 1er décembre 1905.

A Monsieur le Dr WM SAUNDERS, C.M.G.,
Directeur des Fermes expérimentales de l'Etat,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai le plaisir de vous soumettre ci-joint le dix-huitième rapport annuel de la Division de la basse-cour de la ferme expérimentale centrale.

Soit que nous discutions quelques nouvelles méthodes perfectionnées d'exploitation de la volaille, ou que nous décrivions en détail nos expériences de l'année passée, notre but est toujours de communiquer aux cultivateurs du pays et à tous ceux qui le désirent, les renseignements qui peuvent leur être d'une utilité pratique.

Avec cet objet en vue, nous consacrons la première partie de ce rapport à la considération de certains changements qui se sont dernièrement produits dans les marchés du pays ; il est devenu plus difficile de satisfaire aux exigences nouvelles, mais il est aussi devenu plus avantageux d'y satisfaire.

Nous citons plusieurs lettres de cultivateurs desquelles il ressort qu'en se pliant aux plus grandes exigences quant aux produits de basse-cour, ils trouvent dans les nouvelles cotes de prix de larges marges de profit ; en outre, ils y décrivent leur manière de faire et les rations qu'ils emploient pour obtenir ces résultats avantageux.

La seconde partie du rapport présente un exposé détaillé du travail expérimental de l'année dont la plus grande partie a été exécutée sous la direction immédiate de mon aide, M. Victor Fortier. Les utiles renseignements recueillis sont pour la plupart le résultat du soin et de l'ordre avec lesquels il a pris notes des données en rapport avec les différentes expériences, joints à sa connaissance intime des détails de l'élevage de la volaille.

Je reconnais avec plaisir l'attention et l'exactitude avec laquelle M. Summers s'est occupé des expériences avec les nids à trappe et d'autres qui lui ont été confiés. M. George Deavy a fait sa part du travail avec zèle et assiduité.

Pendant la dernière partie de la saison il a été construit un petit poulailler sur un nouveau modèle avec hangar à gratter, et nous l'emploierons dans notre travail en vue de l'obtention de lignages de pondeuses d'hiver rustiques et fécondes.

Dans le courant de l'année j'ai donné des conférences dans différentes partie du pays.

M. Fortier s'est rendu à diverses réunions ou à des concours de volaille à Ste-Thérèse, St-Hyacinthe, Trois-Rivières, Québec, Rivière-du-Loup et St-Justin, dans la province de Québec, et à Ottawa plus tard dans l'année.

Notre division a fait une présentation extrêmement utile et instructive à l'Exposition du Canada central tenue à Ottawa pendant la seconde et la troisième semaine, du mois de septembre dernier. C'était une démonstration des méthodes que nous suivons et des appareils dont nous faisons usage dans notre travail à la ferme et une exposition de volailles de types supérieurs, lesquelles ont reçu beaucoup d'éloges.

Le nombre des lettres reçues pendant l'année a été de 2,993, et celui des lettres expédiées, de 3,043. En outre, il a été envoyé un grand nombre de rapports à ceux qui nous les avaient demandés.

Pour plus amples détails sur le travail de l'année passée, je vous renverrai un rapport ci-après.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

A. G. GILBERT.

RAPPORT DE LA DIVISION DE LA BASSE-COUR.

Relativement au travail de cette Division il y a plusieurs points qui demandent plus qu'une simple mention. Il sera sans nul doute intéressant pour les producteurs, les fournisseurs et les consommateurs que nous discutions brièvement ces points, qui n'attestent pas seulement un progrès marqué dans le travail de la branche de la volaille à la ferme mais qui affectent directement la consommation de la volaille et des œufs. Au nombre des sujets considérés sont les suivants :

1° Continuation pendant l'été du prix élevé des œufs, qui doivent être strictement frais.

2° Diminution de la quantité des produits exportés malgré l'augmentation de la production.

3° Le coût de la production a-t-il crû suivant la même progression que les prix ?

4° La production de volaille et d'œufs de meilleure qualité tient-elle pied à la demande du pays ?

5° Quelques difficultés qu'on rencontre quand on veut disposer d'œufs strictement frais et de poulets tels qu'ils doivent être pour le marché.

6° Lettres de cultivateurs sur les larges marges de profit dans la vente d'œufs de confiance et de volaille de qualité supérieure.

Une particularité de l'année a été la grande augmentation du nombre de demandes de renseignements reçues de toutes les parties du pays, mais venant surtout de cultivateurs, quant aux meilleures races de volaille et quant au meilleur traitement à leur donner, et de demandes de volailles pour la ponte ou l'élevage, bien au-dessus de ce que notre division est capable de fournir.

Bien que ce soit là des preuves encourageantes de l'intérêt croissant pour cette branche des travaux agricoles, il y a encore possibilité de grands développements ; preuve en est le fait que l'approvisionnement de volaille et d'œufs de qualité supérieure est loin de satisfaire à la demande du pays et de la Grande-Bretagne. Un autre indice de l'importance rapidement croissante du commerce du pays est le prix toujours élevé des œufs pondus pendant l'été. Le pourquoi de ces prix élevés est un grand sujet de spéculation pour ceux qui ne peuvent voir de raison à ce que les œufs d'été valent maintenant davantage que ce n'a été le cas jusqu'ici.

RAISONS DU PRIX ÉLEVÉ DES ŒUFS D'ÉTÉ.

Une raison qui fait maintenir le prix élevé des œufs d'été, est probablement, comme nous le disions dans le rapport de l'année dernière, 1904, l'habitude plus générale des cultivateurs et des amateurs de volaille de faire muer leurs poules en été. La période de la mue étant une période de production comparativement nulle et durant ordinairement de 8 à 10 semaines, on en conçoit facilement l'effet après l'abondant approvisionnement d'œufs d'été qu'il y a eu jusqu'ici. Une étude plus récente du sujet a révélé une autre cause probable du nombre insuffisant d'œufs d'été, savoir, le fait que pendant les mois d'été les marchands ou leurs agents achètent chez les cultivateurs ou les marchands de villages des quantités d'œufs qu'ils conservent en entrepôt froid ou de toute autre manière.

Ces œufs achetés lorsque les prix sont le plus bas sont conservés pour être vendus sur les marchés des grandes villes lorsque les prix sont au maximum.

POURQUOI L'EXPORTATION DIMIMINUE QUOIQUE LA PRODUCTION AUGMENTE.

Comparée à l'exportation de volaille et d'œufs en 1904 qui s'était élevée à $1,250,197; celle de l'année suivante 1905, estimée à $858,289, présente une diminution considérable. La première pensée quand on lit ces chiffres, serait d'attribuer la diminution en valeur à une moindre demande chez les consommateurs anglais. Mais c'est le contraire qui est réellement le cas, car la volaille et les œufs du Canada n'ont jamais été plus recherchés ni n'ont eu meilleure réputation qu'au moment actuel. On nous demande fréquemment quelle est donc la cause de la diminution dans la quantité des produits exportés. Voici quelles sont les raisons de cet état de choses que suggèrent une observation soigneuse et l'expérience dans les différentes phases de la production de la volaille et des œufs :—

1° Augmentation de la consommation dans le pays et hausse des prix.

2° Hausse du prix de la viande résultant en une augmentation de la consommation des œufs.

3° Appréciation croissante de la meilleure qualité de la volaille et des œufs, laquelle ne peut provenir que du soin dans l'élevage des poulets et de la propreté dans l'alimentation des poules.

4° Effort plus grand de produire de la volaille et des œufs de choix, le résultat naturel devant être un approvisionnement moindre plutôt que plus considérable.

5° Opinion générale qu'il y a moins de déchet ou perte dans une douzaine d'œufs même au prix plus élevé, que dans la viande de même prix coûtant.

6° Commodité et rapidité avec laquelle on peut préparer les œufs pour la table dans une quantité de conditions variées.

LE COUT DE LA PRODUCTION AUGMENTE-T-IL AVEC LA HAUSSE DES PRIX?

En réponse à cette question qu'on nous fait souvent en rapport avec la hausse des prix de la volaille et des œufs, je puis dire que l'expérience tend à faire voir qu'il devrait y avoir diminution plutôt qu'augmentation du prix de revient pour les différentes classes de producteurs, lesquels sont au fait de l'exploitation perfectionnée de la volaille. Voici de quelle manière :

Quant aux cultivateurs dans les campagnes ils utilisent plus généralement bien des matières de rebut, qu'ils laissaient perdre précédemment, faute de réflexion ou par négligence ; par exemple, des débris de table et de cuisine, des racines ou des légumes impropres pour le marché ; des grains inférieurs qu'ils peuvent moudre pour en préparer de la pâtée ; de la balle ou des débris de paille et de foin qu'ils peuvent employer comme litière sur le parquet à gratter ; des têtes et des foies et autres issues d'animaux de boucherie ; du lait écrémé, du caillé, du petit-lait, etc., qui sont des bons aliments pour la production des poulets et des œufs ; les cultivateurs ont d'ailleurs leur grain au prix de revient.

Quant aux éleveurs de volaille spécialistes et autres, un grand nombre des formes de déchets sus-mentionnées sont sans aucun doute à leur portée, ainsi que de nombreuses préparations de viande, de farine et de trèfle, sous-produits de la ferme, des usines et des maisons de salaison. Chez les marchands de fournitures de basse-cour ou chez leurs agents dans tout le pays, on peut acheter ces divers produits en paquets commodes et pour des prix raisonnables, ainsi que d'autres préparations de gravier et de coquilles d'huître.

Jusqu'à ces dernières années on comprenait très peu l'emploi de ces éléments essentiels de l'alimentation et il n'était pas facile de se les procurer ; mais le développement de l'industrie de la volaille a créé une demande, et l'approvisionnement s'en est suivi pour y répondre.

Tant que ces formes diverses de rebut et ces sous-produits sont bon marché et qu'ils ont l'effet voulu, l'appréciation croissante de leur utilité et leur emploi plus général tendront à empêcher le coût de la production d'augmenter, si même elles ne le font pas diminuer.

LA PRODUCTION DE VOLAILLE ET D'ŒUFS DE QUALITÉ SUPÉRIEURE A-T-ELLE TENU PIED A LA DEMANDE DANS LE PAYS?

Cette question a donné lieu à bien des spéculations intéressantes. Elle se présente en rapport avec l'importance croissante du commerce du pays en fait de volaille et d'œufs de qualité supérieure. L'augmentation des prix fait voir que l'approvisionnement ne tient pas encore pied à la demande. Il ne peut y avoir de doute que les besoins du pays pour ces deux produits sont bien plus considérables aujourd'hui que jamais auparavant. Un exemple en est la demande croissante en été d'œufs "strictement frais" possédant une saveur particulière. Les principaux fournisseurs des villes n'hésitent pas à dire que leurs pratiques ne se contentent plus de la vague assertion que "les œufs sont probablement frais." Si les œufs achetés se trouvent être gâtés, le vendeur ne manque pas d'en entendre parler. Aussi les épiciers des villes petites et grandes de même que leurs pratiques, deviennent-ils de plus en plus difficiles, et les cultivateurs ou les intermédiaires doivent être plus prudents quant à l'état frais et à la qualité de ce qu'ils vendent.

Nous avons déjà fait la remarque que la production de poulets et d'œufs de choix exige davantage de soin et des efforts constants. Le résultat naturel est que la valeur des produits augmente en raison du plus grand travail qu'ils ont coûté. Les cultivateurs qui satisfont aux demandes de produits de qualité supérieure, se trouvent rétribués par des profits tels que décrits ci-après. Une longue expérience à fait voir qu'il y a certaines conditions qui gouvernent la production d'articles de commerce d'un prix élevé. Pour le cultivateur, l'amateur ou le régisseur d'un établissement de production de poulets et d'œufs, il est d'absolue nécessité qu'ils remplissent ces conditions s'ils veulent livrer aux fournisseurs de villes ou à des pratiques privées des produits "de choix" ou "garantis", qui rapporteront les prix les plus élevés. Nous énumérons ces conditions comme suit :—

CONDITIONS À OBSERVER DANS LA PRODUCTION D'ŒUFS ET DE POULETS "DE CHOIX".

ŒUFS D'ÉTÉ.—Il faut :—

1° Qu'ils soient strictement frais lorsqu'on les envoie au marchand de la ville ou les vend à une pratique privée.

2° Qu'ils arrivent entre les mains du consommateur moins de huit jours après qu'ils ont été pondus.

3° Qu'ils n'aient pas été fécondés.

4° Qu'après avoir été retirés du nid, jusqu'au moment de l'expédition ou de la vente, ils soient conservés dans une cave ou un buffet sans odeur.

ŒUFS D'HIVER.—Ils faut :—

1° Qu'ils aient été recueillis avant d'être gelés.

2° Qu'ils arrivent au marchand de ville, à la pratique ou au marché moins de dix jours après qu'ils ont été pondus.

3° Qu'ils soient en attendant conservés dans un endroit propre et sans odeur.

4° Qu'ils soient de préférence non fécondés ; mais on insiste moins sur cette condition que dans le cas des œufs d'été, car en hiver il n'y a pas le même risque que le germe se développe.

ŒUFS DES DEUX SAISONS.—Pour que les œufs aient en toutes saisons la saveur voulue, les poules qui les pondent doivent être proprement tenues et recevoir une nourriture propre, jamais des matières animales ou végétales en décomposition, ceci surtout pendant l'été. Les nids doivent être en tout temps propres, confortables et sans poux. Les poulettes peuvent pondre davantage d'œufs que les poules, mais elles les font moins gros. Pour que les œufs soient gros et de bonne qualité, il faut que les poules ou les poulettes reçoivent une nourriture abondante.

POULETS DE CHOIX.—Pour avoir des poulets de la qualité désirée, il faut :—

1° Qu'ils soient d'un des types reconnus les meilleurs pour le marché. Pour cela il faut que les parents soient eux-mêmes d'un tel type.

2° Qu'ils soient logés convenablement et reçoivent régulièrement leur nourriture depuis leurs éclosion jusqu'au moment de la vente.

3° Qu'ils n'aient pas à picorer pour vivre, ce qui est trop souvent le cas. Les poulets qu'on traite ainsi ou néglige de quelque autre manière, ne peuvent faire de bons spécimens pour le marché, ni non plus de bons reproducteurs ou de bons sujets à exposer.

4° Que les poulets, leurs cages, leurs abris soient maintenus sans poux. Les poulets tourmentés par les poux ne profitent pas.

5° Pour prospérer, un poulet doit avoir bon appetit, picorer assidûment et se développer rapidement.

En observant soigneusement les conditions ci-dessus on ne manquera pas d'obtenir des poulets de la meilleure qualité et des œufs qui donneront parfaite satisfaction. On trouvera décrits plus loin le traitement et l'alimentation des poulets.

APPRÉCIATION DE LA QUALITÉ DES POULETS.

Les cultivateurs et autres qui se proposent de s'occuper de la production des poulets et des œufs, feront bien de se faire une juste idée des exigences actuelles du commerce, et dès le début de se poser comme règle de ne produire rien qui ne soit de la meilleure qualité. Les lettres qui suivent, reçues de cultivateurs, de femmes, de filles de cultivateurs font voir que les prix reçus sont en raison de la qualité :

"Petrolea (Ont.), 20 novembre 1905.—Voici les prix que m'offre M. Gatehouse, de la rue Dorchester, à Montréal, dont vous m'avez donné l'adresse : 8 à 10 centins la livre pour poulets ordinaires de la campagne ; 10 à 14 centins la livre pour poulets engraissés, suivant la qualité ; 40 centins la douzaine pour œufs frais, avec perspective de hausse dans quelques jours. J'ai reçu cette lettre il y a huit jours, le 13 novembre. Je n'ai pas considéré que les prix pour poulets fussent suffisants ; les prix des œufs toutefois me rémunéreraient bien. Le résultat sera que je garderai une centaine de poules de race pure. Celles que j'ai, sont de race mêlée."—HATTIE E. S.———.

En réponse à cette lettre, j'ai conseillé en effet de ne garder que des Plymouth Rock de race pure, qui fourniront non seulement des œufs mais aussi des poulets du meilleur type pour le marché.

Suivent deux exemples de cas où de la volaille de la meilleure qualité, plumée et habillée comme elle doit l'être, a rapporté les prix les plus élevés :

"Myrtle (Ont.), 23 octobre 1905.—Nous avons expédié notre volaille à M. H. Gatehouse, rue Dorchester, Montréal, et en avons reçu les prix suivants : Jeunes coqs Plymouth Rock barrés (habillés), 15 centins la livre. Canards de Pékin et de Rouen, de bonne grosseur et de bonne qualité, 16 centins la livre. Le prix du transport par messageries (express) jusqu'à Montréal est de 1 centin par livre. Les jeunes coqs étaient habillés de la même manière que ceux exposés le mois dernier (septembre) par la ferme expérimentale centrale à l'Exposition du Canada central à Ottawa. Ils étaient plumés mais non vidés, avec plumes au bout des ailes et la tête sous l'aile. Nous avons expédié toute notre volaille à M. Gatehouse."—Mme F. LEA.

"Elmhurst, Ramsay (Ont.), 14 novembre 1905.—En juillet dernier j'ai vendu des poulets éclos en avril à 20 centins la livre ; en août j'ai vendu de ceux de mai à 16 centins la livre, poids vif dans les deux cas. A la date actuelle j'ai vendu en tout 90 jeunes coqs."—Mme JOS. YUILL.

MARGES DE PROFIT POUR CULTIVATEURS. EXEMPLES DE SUCCÈS.

Une question qu'on nous fait souvent est : Quelle est la marge de profit possible ? Depuis bien des années d'enthousiastes champions de l'industrie de la volaille affirment que, bien conduite, elle donne une plus large marge de profit que toute autre branche d'exploitation agricole. Dans les rapports de cette Division nous soutenons depuis bien des années que, en produisant des œufs pendant l'hiver et les vendant aux prix des grandes villes, et en élevant en même temps des poulets des meilleurs types pour le marché au commencement de l'été, les cultivateurs devraient faire des profits de 100 à 200 pour cent, suivant leur distance ou proximité du marché de ville. Les exemples ci-

après de succès dans l'exploitation de la volaille font voir que cette assertion, résultat d'une longue expérience, est parfaitement correcte. Ce sont des rapports signés par des cultivatenrs et publiés récemment dans un des principaux journaux agricoles.

RAPPORT N° 1.—Par M. J. R. Harvey, du comté de Wentworth (Ont.), dans le *Farmer's Advocate* du 9 mars 1905 :

"J'ai eu tout l'automne et tout l'hiver un bon approvisionnement d'œufs. J'ai tenu compte de tout, et pour chaque dollar d'aliments consommés j'ai vendu pour plus de $2 d'œufs. Par la production de poulets primeurs pour le marché, j'ai retiré $3 pour un coût de $1. Je trouve que je puis élever des poussins jusqu'à huit semaines à raison de $3 par cent poussins, et les préparer pour le marché. Oui, mes poules donnent profit et bon profit.

"Dans leur alimentation je tâche de suivre en partie les enseignements de la ferme expérimentale d'Ottawa. Le matin, avant tout, un peu de pâtée appétissante, mais pas plus d'une chopine pour vingt-cinq poules. Puis je secoue la litière et y répand une demi-pinte de criblures ; je fais de même à midi. Fenêtres et portes ouvertes, à moins que le vent ne chasse la neige. Pendant le jour, feuilles de trèfle dans l'auge, et en outre des pommes et des pelures de pommes. J'aime à suspendre un chou et des betteraves fourragères que les poules puissent picoter, assez haut pour qu'elles doivent faire effort ou même sauter pour y atteindre. Je crois qu'il vaut mieux donner les os verts ou autres aliments de nature animale environ deux heures avant le coucher du soleil chaque jour, environ une demi-once à chaque poule. On donne ensuite un dernier repas de grain dans la paille, environ deux pintes pour 25 poules. Puis au coucher du soleil on donne autant qu'elles veulent manger d'une pâtée composée de pommes de de terre et de pelures cuites, avec débris de cuisine, grains concassés et recoupe mêlés avec, jusqu'à ce que le tout forme une masse épaisse. Eau, gravier et coquilles d'huîtres à volonté. Si on ne peut donner que d'une seule espèce de grain, je pense qu'en somme le blé est le meilleur. Lorsque le blé est cher, les œufs sont toujours chers aussi ; de là on peut donc tirer ses conclusions sans risque d'erreur."

RAPPORT N° 2.—Par M. J. F. Riddle, du comté de Norfolk (Ont.), dans le *Farmer's Advocate* du 2 mars 1905.

"En 1903 j'avais 40 poules Plymouth Rock barrées ; j'en ai retiré un profit net de $34, tous frais décomptés. En 1902 j'avais vendu pour $101.40 avec profit net de $43.36. En 1901 mes recettes avaient été de $103.50 et mon profit $52 ; mais je ne puis dire quel était le nombre de mes poules ces deux années-là.

"Je distribue toujours différents grains—principalement du blé et du sarrasin—très peu de maïs ou d'avoine. Je donne chaque semaine un ou deux repas de légumes cuits, mélangés de recoupe et de choux ou de betteraves fourragères pour changer. Les poules reçoivent deux ou trois fois par semaine des os verts coupés ou du foie de bœuf, ainsi que des feuilles de trèfle, soit sèches ou dans la pâtée ; presque tous les jours elles ont de la pâtée chaude, soit le soir ou le matin. Je tâche de les maintenir en activité et contentes tout le long du jour."

RAPPORT N° 3.—Par M. E. C. Parker, Compton (P Q.), 16 mars 1905.

"On peut se faire une assez juste idée du profit possible par la vente des œufs produits pendant l'été et l'hiver en calculant qu'il en coûte en été 5 centins pour produire une douzaine d'œufs qui se vendent 16 centins, estimation modeste à cette saison. Si l'on compte qu'il en coûte deux fois plus pour produire une douzaine d'œufs en hiver, où ils se vendent à Montréal de 35 à 50 centins la douzaine, ainsi que je le fais voir plus loin, nous avons encore un profit de 25 à 35 centins par douzaine. Cent poulettes Wyandotte blanches, écloses 50 en avril et 50 en mai, m'ont donné en novembse 1903 pour $14.30 d'œufs ; le mois suivant elles ont pondu 1,141 œufs ; en janvier 1904, 1,385 œufs, ou environ 115 douzaines ; en février 1,393 œufs. Les prix de la douzaine étaient : en novembre 40c., en décembre 50c., en janvier les deux premières semaines 40c., les deux dernières 40c., en février les trois premières semaines 40c., la dernière 35c. Le montant total que j'ai reçu de M. Graham, de Montréal, jusqu'au 1er mars, a été $149.41.

"Voici ma manière de faire :—En choisissant les meilleures, je suis arrivé à n'avoir maintenant rien que de bonnes pondeuses. Je maintiens de 6 à 8 pouces de paille sur les planchers des loges, et je la change environ une fois par semaine. En hiver je donne tout le grain dans la litière. Les rations sont : Matin de bonne heure : du maïs concassé. Vers 11 heures du matin : betteraves fourragères ou choux. Midi : blé. Après-midi : pâtée composée de foin de seconde coupe de trèfle hâché, de son, de gruaux, d'avoine moulue, de farine de maïs et d'un peu de farine de viande. Je donne en outre aux volailles tout le lait écrémé qu'il me reste.

"J'estime que l'air frais est de la plus haute importance ; aussi mes poulaillers sont ils ouverts par tous les beaux jours d'hiver, et par suite ils sont toujours secs, et les cas de maladie sont rares. Je ne crois pas que des poules, si elles sont soignées comme je viens de dire et si elles sont d'un bon lignage de pondeuses, deviendront trop grasses pour pondre ; c'est pourquoi je leur donne autant qu'elles veulent manger sans rien laisser. Je n'ai jamais pu faire bien pondre des poules à moins qu'elles ne fussent grasses et bien nourries."

Ce dernier rapport est très important, car l'expérience acquise dans notre Division en fait d'alimentation d'hiver des pondeuses dans un poulailler froid, nous fait arriver a la même conclusion.

Rapport nº 4.—Par Mme Joseph Yuill, de Ramsay, près Carleton Place (Ont.).

"Je n'ai jamais eu plus de succès avec mes volailles que l'année passée. Depuis le 1er décembre 1904 jusqu'au mois de mars dernier j'ai fait avec 35 poules un profit net de $17 par mois, ceci avec les œufs seulement."

Rapport nº 5.—Par M. John Nadeau, Montmorency Est (P.Q.).

"J'ai commencé l'automne dernier avec 15 poules de différentes espèces. Je les ai mises dans un poulailler de 15 pieds sur 17 avec hangar à gratter annexe de 10 pieds sur 18. Je les ai nourries comme suit :—Matin : Pâtée chaude de son, avoine moulue et orge moulue. Midi : Mélange d'avoine et d'orge, l'orge étant quelquefois remplacée par du sarrasin ou du blé. Je jetais ce grain parmi la litière sur le plancher du hangar à gratter afin de l'y faire chercher par les poules. Après-midi : Mélange d'avoine et d'orge, ou mélange d'avoine et de blé ou de sarrasin, qui étaient toujours jetés dans la litière, afin de faire prendre de l'exercice aux volailles.

"Le 2 mai dernier j'ai donné à couver à trois poules 39 œufs dont j'ai eu 32 poussins forts et vigoureux. J'attribue la fertilité des œufs et la vigueur des germes à l'exercice, à l'air frais et à l'ample espace.

"Depuis l'automne de l'année dernière jusqu'au 2 octobre de celle-ci (1905) j'ai vendu des œufs et des poulets qui m'ont rapporté $26.79, tous les frais couverts. Ceci peut ne paraître qu'un faible profit, mais il m'est resté 44 poules et 1 jeune coq.

TRAVAIL EXPÉRIMENTAL.

Le travail expérimental de l'année a commencé vers la fin d'octobre 1904, où avant la mise de la volaille en quartiers d'hiver nous avons pris les précautions suivantes :—

Nous avons séparé les poulettes d'avec les jeunes coqs et nous les avons mises dans leurs quartiers d'hiver, ceci afin qu'elles ne fussent pas ennuyées, comme cela arrive à cette saison, par les attentions des jeunes coqs les plus précoces—en particulier ceux des races de la Méditerranée.

Nous avons tenu les poulettes à part afin de pouvoir mieux les soigner et leur donner une alimentation plus abondante de sorte qu'elles produisissent plus tôt. On trouvera cette manière de faire décidément avantageuse.

Par une alimentation intelligente nous avons eu soin d'empêcher les poules de plus d'un an d'être trop grasses à leur entrée en quartiers d'hiver, ce qui ne manquerait pas d'être le cas si elles recevaient une alimentation abondante avant de recommencer à pondre. Pour prévenir tout risque à cet égard, nous ne les avons pas laissées dans les mêmes loges que les poulettes. L'expérience nous a fait voir que les poulettes pondront bien et se maintiendront en bonne condition en recevant des rations qui rendraient les vieilles poules trop grasses.

COMMENCEMENT DE LA PONTE D'HIVER.

Les volailles avaient toutes mué et étaient en bonne condition à leur entrée en quartiers d'hiver vers la fin de novembre. La ponte d'hiver a commencé au commencement de décembre. Les premières poules à pondre ont été les Plymouth Rock barrées, les Orpington faves, les Dorking grises argentées, les Leghorn fauves et les Wyandotte argentées. La ponte était générale à la troisième semaine du mois. Comme à la même époque l'année précédente, le temps était alors excessivement froid ; aussi l'approvisionnement d'œufs frais était-il limité et les prix élevés, surtout vers Noël.

PRODUCTION DE LIGNAGES DE PONDEUSES FÉCONDES AU MOYEN DES NIDS À TRAPPE, 1re ANNÉE.

Nous avions commencé en janvier 1904 à travailler à la production de lignages de pondeuses fécondes. Il y a deux manières de procéder pour y parvenir. L'une est par "l'observation" des poules et l'autre par "les nids à trappe." Nous avons adopté cette dernière comme étant probablement la plus sûre. Voici comment on procède avec les nids à trappe : Chaque poule dans les différentes loges de pondeuses porte un numéro attaché à l'une de ses pattes. En entrant dans le nid pour y pondre, la poule fait involontairement tomber une porte à charnières qui l'empêche de ressortir et empêche aussi toute autre poule de pénétrer dans le nid. Lorsque la poule dans le nid a pondu, elle est mise en liberté par l'homme de service, qui prend note de son numéro et l'inscrit sur une carte placée à cet effet dans chaque loge. On obtient ainsi une histoire complète de chaque poule en particulier. Les tableaux suivants présentent les résultats obtenus par l'emploi des nids à trappe pendant la première année et font voir leur utilité pour faire connaître les bonnes et les mauvaises qualités de chaque pondeuse dans la loge.

D'autres détails présentés sont la composition et le coût des rations employées, la valeur des œufs vendus et les profits donnés par chaque groupe de volailles.

TABLEAU 1. Registres de ponte de 12 poules dans les nids à trappe : 12 Plymouth Rock barrées de 3 années. Loge 1.

DEPUIS LE 1ER DÉCEMBRE 1904 AU 1ER NOVEMBRE 1905.

Poule n°	Janvier.	Février.	Mars.	Avril.	Mai.	Juin.	Juillet.	Août.	Septembre.	Octobre.	Novembre.	Décembre	Total d'œufs pondus.	Remarques.
	1905											1904		
1	1	0	0	17	24	10	4	14	5	0	....	9	80	Envie de couver 2 fois pendant la saison, mais a passé.
19	0	0	23	19	16	13	7	4	3	0	....	0	85	" "
36	16	20	16	10	0	10	0	0	0	0	....	0	72	A couvé depuis le 19 avril au 12 mai.
37	0	0	12	20	11	18	12	0	0	0	....	0	73	Envie de couver 2 fois, mais a passé.
*41	0	1	15	14	0	0	0	0	0	0	....	0	30	A couvé depuis le 29 avril à 1er juillet.
49	5	16	19	2	0	0	10	3	8	0	....	0	63	A couvé 7 avril à 1er juin.
62	2	10	0	16	....	....	....	....	....	....	....	0	28	Morte 23 avril 1905.
*71	1	1	4	12	9	18	0	0	0	0	....	0	45	Envie de couver une fois, mais a passé.
89	11	19	24	17	0	0	17	6	10	19	....	0	125	A couvé 20 avril à 3 juillet.
*86	7	5	1	3	8	1	0	0	0	0	....	0	25	Envie de couver 3 fois, a passé.
*96	0	6	19	13	0	....	....	....	....	....	....	0	38	Morte 5 juin 1905.
100	0	1	20	17	21	7	0	0	0	0	....	0	66	Point d'envie de couver
						1							1	Œuf pondu dans la paille sur le plancher.
Totaux.	43	77	158	159	89	78	50	23	26	19	....	9	731	







Photo. par F. T. Shutt,

1.—Poulets dont les parents ont passé l'hiver dans des poulaillers non chauffés avec hangars à gratter.

2.—Poulets de lignages rustiques. Poulailler colonie à gauche ; éleveuse à droite.

3.—Poulets et jeunes coqs de lignages à bonnes pondeuses.

Les poules marquées d'un astérisque (*) ont été les plus pauvres pondeuses, et nous ne les avons pas employées dans notre Division pour la reproduction ni ne les avons vendues dans ce but.

RATIONS.

Les poules susmentionnées recevaient des rations composées comme suit :—Grain entier (½ blé, ½ avoine, mêlés), 1 lb. ½ à chaque loge par jour. Pâtée (recoupe 2 parties, avoine moulue 1 partie, orge moulue 1 partie), 1 lb. par jour. Approvisionnement régulier de gravier et de coquilles d'huîtres. Les poules de cette loge-ci ne recevaient point de viande, d'os ni de racines.

DÉPENSES.

Valeur du grain consommé 435 lb. à 1¼ centins la lb.	$5 44	
" de la pâtée consommé 178 lb. à 1 centin la lb.	1 78	
" du gravier et des coquilles consommés, 30 lb.	0 25	
" de 15 caisses pour l'expédition à 8c. chacune.	1 20	
		$ 8 67

RECETTES.

Valeur de 500 œufs vendus pour la table...........	$10 55	
" 15 couvées d'œufs de 15 chacune........	15 00	
		$25 55
Gain par cette loge..........................		$16 88

ou bien $1.40⅝ par poule.

Les œufs pour la table ont été vendus pendant l'année aux prix suivants, savoir :—Décembre 1904 et janvier 1905, à 40c. la douzaine ; février, à 35c. ; avril, mai et juillet, à 18c. ; août, à 20c. ; septembre à 25c. ; octobre et novembre, à 30c. Ces prix s'appliquent à tous les cas ci-après où les œufs ont été vendus pour la table.

Le tableau ci-dessus fait voir que le temps moyen pour faire passer à une poule l'envie de couver a été de 6 jours et qu'il lui a fallu 6 autres jours avant de recommencer à pondre.

Nous avons inclus dans le coût des rations l'alimentation du coq depuis janvier à juillet. Nous avons fait de même dans les tableaux suivants.

TABLEAU 2.—Registre de ponte de 12 poules dans les nids à trappe ; poules Plymouth Rock barrées, de 3 ans. Loge n° 2.

DU 1ER DECEMBRE 1904 AU 1ER NOVEMBRE 1905.

Poule n°	Janvier.	Février.	Mars.	Avril.	Mai.	Juin.	Juillet.	Août.	Septembre.	Octobre.	Novembre.	Décembre.	Total d'œufs pondus.	Remarques.
	1905											1904		Envie de couver—
*4	0	0	2	18	14	10	0	0	0	0	....	0	44	Point.
*5	0	0	0	3	1	0	0	0	0	0	....	0	4	"
*20	0	1	0	10	10	4	11	0	0	0	....	0	36	1 fois, mais a passé.
25	2	14	18	18	10	8	3	0	0	0	....	3	76	1 " "
30	0	1	16	13	9	5	7	5	1	0	....	0	57	5 " "
*35	0	0	5	15	13	8	1	0	0	0	....	0	42	1 " "
37	0	0	0	19	10	9	13	6	5	0	....	0	62	4 " "
67	1	15	5	12	12	9	2	4	2	0	....	0	62	6 " "
77	9	19	8	9	11	12	12	4	5	8	....	11	108	En mars. A couvé du 7 avril au 7 mai. Envie 4 fois ensuite, mais a passé.
78	0	0	16	6	2	10	11	1	0	0	....	0	46	3 fois ; a passé.
91	17	17	20	25	24	7	19	10	3	14	....	16	172	1 " "
*98	0	0	10	15	13	2	0	0	0	0	....	0	40	1 " "
						1			1				2	Œufs pondus dans la paille sur le plancher.
Totaux	29	67	100	163	129	85	79	30	17	22	....	30	751	

Les poules marquées d'un astérique (*) étant les plus pauvres pondeuses, elles n'ont été ni employées ni vendues pour la reproduction.

RATIONS.

Voici quelle était la composition des rations distribuées aux poules de la loge ci-dessus :—

Grain entier ($\frac{1}{2}$ blé, $\frac{1}{2}$ avoine), $1\frac{1}{2}$ lb. par loge par jour.

Pâtée—comme celle du tableau I, mais distribuée une fois tous les trois jours, en quantité de $\frac{3}{4}$ lb. au lieu de 1 lb. par loge.

Os coupés et racines, trois fois par semaine.

Approvisionnement continuel de gravier, de coquilles d'huîtres et d'eau à boire.

DÉPENSES ET RECETTES.

Coût du grain, 450 lb. à $1\frac{1}{4}$ centins la livre.........	$5 62	
" de la pâtée, $130\frac{1}{2}$ lb. à 1 centin la livre........	1 31	
" d'os coupés, 34 lb. à 2 centins la livre	0 68	
" des racines (en hiver), 52 lb. à $\frac{1}{2}$ centins la livre.	0 26	
" du gravier et des coquilles, $29\frac{1}{2}$ lb............	0 20	
" de 18 caisses à œufs pour l'expédition à 8 centins chacune..................................	1 44	
		$9 51

RECETTES.

Valeur de 481 œufs vendus pour la table............	$9 87	
" 270 " pour la reproduction, 18 couvées de 15 œufs chacune........................	18 00	
		$27 87
Gain par cette loge..................................		$18 36

ou $1.53 par poule.

TABLEAU N° 3.—Registres de ponte de 12 poules dans les nids à trappe ; poules Plymouth Rock blanches de trois ans. Loge n° 3.

DU 1ER DECEMBRE 1904 AU 1ER NOVEMBRE 1905.

Poule n°	Janvier.	Février.	Mars.	Avril.	Mai.	Juin.	Juillet.	Août.	Septembre.	Octobre.	Novembre.	Décembre.	Total d'œufs pondus.	Remarques.
	1905											1904		
*3	0	0	0	0	0	0	0	....	....	....	....	0	00	Morte 17 août 1905.
*10	0	0	0	14	18	0	0	0	0	0	....	0	32	Point d'envie de couver.
32	21	22	13	18	24	5	10	0	0	15	....	17	145	Envie de couver 3 fois ; a passé,
68	0	7	7	14	22	13	0	4	0	0	....	0	67	Point d'envie de couver.
76	1	0	....	....	...	....	....	....	....	....	....	0	1	Morte 16 février.
86	0	2	....	....	...	....	....	....	....	....	...	0	2	" 7 mars.
93	0	5	13	10	16	11	8	0	0	0	....	0	63	Point d'envie de couver.
*95	0	0	4	19	9	0	1	0	0	0	....	0	33	" "
30	0	3	6	25	22	22	11	5	0	0	....	0	94	Envie de couver 1 fois, a passé.
46	0	....	....	...	....	....	....	....	....	....	...	0	00	Morte 23 janvier.
55	0	0	10	23	23	20	11	0	9	0	....	0	96	Point d'envie de couver.
100	2	13	7	24	24	21	10	0	10	17	....	0	128	" "
Totaux..	24	52	60	147	158	92	51	9	19	32	....	17	661	

Les poules marquées d'un astérique (*) étant de pauvres pondeuses, n'ont ni été employées ni-vendues pour la reproduction.

RATIONS.

Rations distribuées aux poules de la loge n° 3 :—
Blé, 1½ lb. par jour.
Os coupés, ¾ lb. à 1 lb. tous les jours.
Racines, ¾ lb. tous les deux jours.
Pendant l'été elles recevaient au lieu d'os coupés une même quantité de pâtée, recoupe 1 partie, farine de viande 1 partie.

DÉPENSES.

Valeur du grain, 398 lb. à 1¼ centins la livre	$4 98	
" de la pâtée, 125 lb. à 2 "	2 50	
" des racines, 137 lb. à ½ " (en hiver)	0 68	
" du gravier et des coquilles 24 lb	0 20	
" de 11 caisses à œufs pour l'expédition à 8c. chacune	0 88	
		$9 24

RECETTES.

Valeur de 503 œufs vendus pour la table	$10 08	
" 158 œufs vendus pour la reproduction, 10½ couvées de 15 œufs chacune	10 50	
		$20 58
Gain de		$11 34

ou $1.13 par poule (10 poules dans la loge).

Nous avons choisi pour reproducteurs les numéros 30, 55 et 100, qui étaient des poulettes, ainsi que d'autres bonnes pondeuses. On remarquera que dans ce groupe plusieurs poules n'ont pas eu envie de couver. Leur sélection comme reproducteurs pourrait être le premier pas dans l'obtention d'un lignage de poules Plymouth Rock blanches non couveuses.

Tableau n° 4.—Registre de ponte de 12 poules dans les nids à trappe, poules Orpington fauves de deux ans. Loge n° 4.

DU 1er DECEMBRE 1904 AU 1er NOVEMBRE 1905.

Poules n°.	Janvier.	Février.	Mars.	Avril.	Mai.	Juin.	Juillet.	Août.	Septembre.	Octobre.	Novembre.	Décembre.	Total d'œufs pondus.	Remarques.
	1905										1904			Envie de couver—
*1	0	1	5	2	0	0	0	0	0	0	....	0	8	Point.
7	7	20	12	12	10	6	4	6	0	0	....	0	77	3 fois ; a passé.
13	18	10	11	0	0	0	12	4	3	0	....	2	60	4 fois ; a couvé du 3 au 27 juin.
17	9	1	25	0	18	4	12	0	5	0	....	12	86	3 fois ; a passé.
29	4	5	15	0	13	0	9	5	0	0	...	15	66	3 fois ; a couvé du 23 mai au 17 juin.
47	18	13	9	2	0	0	5	2	0	0	....	0	49	2 fois ; a couvé et élevé poulets 17 avril à 13 juillet.
53	14	15	16	5	13	6	5	6	1	8	....	13	102	6 fois ; a passé.
63	0	2	21	3	0	12	6	3	7	0	....	0	54	A couvé 7 avril à 3 mai ; envie ensuite 2 fois.
66	7	8	19	6	15	12	8	1	9	0	....	6	91	4 fois ; a passé.
76	16	7	12	14	0	14	10	0	3	6	....	15	97	5 " "
*86	0	1	5	5	10	9	3	5	1	0	....	0	39	1 " "
*90	0	0	0	0	0	13	1	0	0	0	....	0	14	1 " "
	....	....	....	....	1	1	.. .	....	....	....	....	....	2	Oeufs pondus dans la paille sur le plancher.
Totaux..	93	83	150	49	80	76	75	32	29	14	...	63	745	

Les trois poules marquées d'un astérique (*) n'ont été ni employées ni vendues pour la reproduction.

RATIONS DISTRIBUÉES AU GROUPE 4.

Grain entier ($\frac{1}{2}$ blé, $\frac{1}{2}$ avoine), $1\frac{1}{2}$ lb. par jour.
Pâtée, deux fois par semaine.
Os coupés et racines, deux fois par semaine.
Abondant approvisionnement de gravier, de coquilles d'huîtres et d'eau à boire.

DÉPENSES.

Coût du grain, 456 lb. à $1\frac{1}{4}$ centins la livre........	$ 5 70	
" de la pâtée 135 lb. à 1 centin la livre..........	1 35	
" d'os verts coupés, 35 lb. à 2 centins la livre (en hiver)..........................	0 70	
" des racines, 50 lb. à $\frac{1}{2}$ centin la livre (en hiver)	0 25	
" du gravier et des coquilles d'huîtres, (35 lb.)...	0 25	
" de six caisses à œufs pour l'expédition à 8c. chacune..............................	0 54	
		$ 8 79

RECETTES.

Valeur de 655 œufs vendues la table.............	$14 63	
" 90 œufs vendus pour reproduction, 6 couvées de 15 œufs chacune.................	6 00	
		$20 63
Gain de................................		$11 84

ou par $0.99 par poule.

On remarquera d'après le tableau que les n°s 1, 86 et 90 ont pondu un très petit nombre d'œufs. Elles n'ont pas seulement été non-avantageuses mais elles ont en partie mangé le bénéfice obtenu des autres. C'est une preuve frappante de la valeur des nids à trappe pour découvrir les non pondeuses.

TABLEAU n° 5.—Registre de ponte de 14 poules dans les nids à trappe—Poulettes Leghorn blanches. Loge n° 5.

DU 1ER DECEMBRE 1904 AU 1ER NOVEMBRE 1905.

Poules n°	Janvier.	Février.	Mars.	Avril.	Mai.	Juin.	Juillet.	Août.	Septembre.	Octobre.	Novembre.	Décembre.	Total d'œufs pondus.	Remarques.
10	17	6	9	23	19	13	8	0	0	0	....	0	95	
11	17	16	16	22	21	14	4	5	0	0	....	0	115	
34	4	6	9	10	14	9	2	0	0	0	....	0	54	
50	5	1	4	8	10	13	6	0	0	0	....	5	52	
53	16	12	13	16	12	9	3	0	0	0	....	9	90	
58	0	1	11	15	17	13	1	0	0	0	....	0	58	
63	14	15	18	18	21	17	4	0	0	0	....	0	107	
65	1	0	2	14	20	12	4	0	0	0	....	0	53	
69	0	1	6	13	16	16	9	5	3	0	....	0	69	
77	3	6	6	17	19	20	2	0	0	0	....	3	76	
84	7	12	9	20	16	9	0	....	....	....	....	0	73	Morte 26 août.
90	16	19	16	16	21	14	0	4	1	0	....	4	111	
97	11	6	8	19	1	10	1	0	1	0	....	0	57	
99	18	8	15	19	23	15	0	4	7	2	....	8	119	
Totaux..	129	109	142	230	230	184	44	18	12	2	....	29	1,129	

Nous avons formé deux loges de poules choisies dans le groupe ci-dessus, l'une composée de bonne pondeuses et l'autre de mauvaises pondeuses. Nous avons choisi les poules n°s 11, 53, 63 et 90 d'entre les bonnes pondeuses, qui représentaient une moyenne de

105 œufs par an par poule. Celles choisies d'entre les pauvre pondeuses étaient les n[os] 34, 50 et 65, représentant la faible moyenne de 53 œufs chacune par an. Il sera intéressant après une autre année de remarquer les résultats de ces deux loges si différemment composées.

RATIONS DONNÉES AUX POULETTES CI-DESSUS.

Ration de grain entier (½ blé et ½ avoine), deux fois par jour.

Pâtée composée de recoupe (gru) 2 parties, avoine moulue 1 partie et orge moulue 1 partie, trois fois la semaine.

Os verts coupés, trois fois la semaine.

Racines, trois fois la semaine.

Gravier et coquilles d'huîtres en abondance.

DÉPENSES.

Coût du grain, 440 lb. à 1¼ centins la livre..........	$5 50	
" de la pâtée, 143 lb. à 1 centin la livre.........	1 43	
" des os coupés, 38 lb. à 2 centins la livre........	0 76	
" des racines, 50 lb. à ½ centin la livre..........	0 25	
" du gravier et des coquilles.....................	0 25	
" 30 caisses à œufs pour expédition à 8c. chacune.	2 40	
		$10 59

RECETTES.

Valeur de 679 œufs vendus pour la table............	$15 21	
" 450 œufs vendus pour la reproduction, 30 couvées de 15 œufs chacune....................	30 00	
		$45 21
Gain de....................................		$34 62

ou $2.88 par poule. Voir tableau I pour les prix d'œufs vendus à différentes périodes

TABLEAU N° 6.—Registre de ponte de 10 poules dans les nids à trappe—Poulettes. croisées. Loge 26.

DU 1[er] DÉCEMBRE 1904 AU 1[er] NOVEMBRE 1905.

Poule n°	Janvier.	Février.	Mars.	Avril.	Mai.	Juin.	Juillet.	Août.	Septembre.	Octobre.	Novembre.	Décembre.	Total d'œufs pondus.	Remarques.
8	11	9	0	0	0	3	....	....	....	....	....	0	23	Morte 16 juin.
30	21	20	8	22	18	6	3	0	0	0	....	8	106	Point d'envie de couver.
38	7	6	1	17	21	1	0	4	1	0	....	0	58	" "
39	7	9	21	14	14	7	0	0	0	0	....	0	72	" "
48	13	8	5	14	18	3	0	0	0	0	....	0	61	" "
74	14	20	23	13	0	....	....	....	....	....	....	0	70	Morte 3 mai.
75	10	5	5	13	10	6	1	0	0	0	....	0	50	" 3 octobre.
76	7	18	10	15	23	7	0	0	0	6	....	0	86	Point d'envie de couver.
87	11	9	8	15	16	2	0	0	0	0	....	1	62	Envie 1 fois ; a passé.
94	0	1	6	6	9	13	0	9	0	0	....	0	44	" "
Totaux.	101	105	87	129	129	48	4	13	1	6	....	9	632	

RATIONS DONNÉES AUX POULES, LOGE 26.

Ration de grain entier ($\frac{1}{2}$ blé et $\frac{1}{2}$ sarrasin)..20 onces par jours.
Pâtée—recoupe (gru) 2 parties, avoine moulue 1 partie, 1 orge moulue 1 partie......10 " tous les 3 jours.
Os verts coupés..........................10 " " "
Racines..........................10 " " "
Gravier et coquilles, d'huîtres en quantités suffisantes.

COÛT DES RATIONS.

Grain, 370 lb. à $1\frac{1}{4}$ centins la livre..................	$4 63	
Pâtée, 122 lb. à 1 "	1 22	
Os coupés, 24 lb. à 2 "	0 48	
Racines, 35 lb. à $\frac{1}{2}$ "	0 18	
Gravier et coquilles 30 lb..........................	0 25	
		$ 6 76

RECETTES PAR LA VENTE D'ŒUFS.

Valeur d'œufs vendus pendant l'année.................. $13 37

Gain.. $ 6 61

ou 66 centins par poule.

TABLEAU n° 7.—Registre de ponte de 10 poules dans les nid à trappe. Poulettes croisées. Loge n° 27.

DU 1er DÉCEMBRE 1904 AU 1er NOVEMBRE 1905.

Poule n°	Janvier.	Février.	Mars.	Avril.	Mai.	Juin.	Juillet.	Août.	Septembre.	Octobre.	Novembre.	Décembre.	Total d'œufs pondus.	Remarques.
	1905											1904		Envie de couver—
2	6	18	21	26	22	12	2	4	0	0	....	0	111	Point.
35	3	10	3	10	2	14	4	5	0	11	....	0	62	1 fois ; a passé. A couvé 19 avril à 27 mai. Envie ensuite 3 fois.
36	0	1	1	1	17	11	3	0	0	0	....	0	34	
40	4	13	5	21	5	16	10	6	0	0	....	0	80	4 fois ; a passé.
46	0	7	12	15	16	14	7	6	4	0	...	0	81	Point.
51	3	5	8	15	19	10	7	3	6	0	....	0	76	1 fois ; a passé.
60	2	10	13	19	21	11	11	1	0	0	....	0	88	" "
62	8	6	8	9	12	3	0	0	0	0	....	0	46	Point.
69	0	0	1	13	21	19	8	4	0	13	....	0	79	"
70	2	6	2	17	10	17	5	0	4	0	....	0	63	1 fois ; a passé.
Totaux.	28	76	74	146	145	127	57	29	14	24	....	0	720	

RATIONS DONNÉES AUX POULES CI-DESSUS, LOGE 27.

Grain entier—l'avoine seule .... 20 onces par jour.
Pâtée .... 8 " "
Racines.................................... 1 lb "
Approvisionnement continuel de gravier et de coquilles d'huîtres.

COUT DES RATIONS.

Avoine, 408 lb. à 1 centin la livre............	$ 4 08	
Pâtée, 178 lb. à 1 centin la livre..................	1 78	
Racines, 154 lb. à $\frac{1}{2}$ centin la livre............	0 77	
Gravier et coquilles d'huîtres, 30 lb............	0 25	
		$ 6 88

RECETTES PAR LA VENTE DES ŒUFS.

Valeur des œufs vendus pendant l'année................ $11 59

Gain de cette loge.............................. $ 5 71
ou 57 centins par poule. Nombre moyen d'œufs pondus par poule, 72.

OBTENTION DE LIGNAGES A PONDEUSES D'HIVER PROLIFIQUES ET A POULETS DE CHOIX POUR LE MARCHÉ.

LA SÉLECTION A ÉTÉ FAITE AU MOYEN DES NIDS À TRAPPE.

Dans le but d'obtenir des lignages à poules bonnes pondeuses d'hiver dans des quartiers non chauffés et à poulets de choix pour le marché, nous avons, l'automne de l'année dernière, placé 23 poulettes Plymouth Rock barrées avec un même nombre de Wyandotte blanches, dans un nouveau poulailler construit d'après le modèle le plus perfectionné, dont nous avons donné la description complète avec figure dans le rapport pour 1904. Les deux variétés sont bien connues comme étant des types les plus acceptables pour le marché et particulièrement propre à faire d'excellentes pondeuses dans un poulailler froid. Nous avons employé les nids à trappe afin de distinguer entre les bonnes et les mauvaises pondeuses. Nous présentons dans les tableaux suivants les résultats de l'expérience de la première année dans la poursuite de ce travail qui avec les calculs basés sur ces résultats nous fournissent des renseignements utiles et instructifs.

TABLEAU 1.—Poulettes Plymouth Rock barrées. Registre de ponte dans les nids à trappe. Loge 34

DU 1er DECEMBRE 1904 AU 1er NOVEMBRE 1905.

Poule n°	Janvier.	Février.	Mars.	Avril.	Mai.	Juin.	Juillet.	Août.	Septembre.	Octobre.	Novembre.	Décembre.	Total d'œufs pondus.	Remarques.
	1905											1904		Envie de couver—
2	0	2	0	11	12	15	5	0	0	0	....	0	45	Point.
3	0	0	18	25	17	15	8	0	0	0	....	0	83	2 fois ; a passé.
4	0	0	3	12	21	16	12	2	7	0	....	0	73	1 " "
*9	0	0	2	0	0	0	0	1	0	0	....	0	3	3 " "
15	0	2	24	17	18	6	1	0	0	0	....	0	68	Morte 17 août.
21	0	0	3	18	12	9	8	3	0	0	....	0	53	Envie 2 fois ; a passé.
*26	0	0	0	8	8	7	7	0	0	0	....	0	30	" 4 "
33	0	12	19	15	0	7	4	0	0	0	....	0	57	" 2 "
34	0	0	9	14	15	12	10	1	0	0	....	0	61	" point.
39	0	2	13	18	22	5	14	0	0	0	....	0	74	" 2 fois ; a passé.
46	0	0	9	16	20	6	6	0	0	0	....	0	57	" 1 "
53	0	3	18	18	16	8	7	5	0	0	....	0	75	" 1 "
56	0	0	9	14	17	9	6	6	2	0	....	0	63	" 4 "
61	0	0	19	17	16	12	11	0	0	0	....	0	75	" 3 "
66	0	1	0	1	0	0	0	0	0	0	....	0	2	Morte 24 mars.
72	0	0	14	18	19	12	8	0	0	0	....	0	71	Envie 3 fois ; a passé.
74	0	1	16	11	15	10	7	....	4	14	....	0	78	" 4 "
75	0	10	11	6	0	0	10	0	0	0	....	0	37	" 3 "
85	0	5	13	21	10	22	13	5	0	8	....	0	97	" 3 "
94	0	6	14	19	18	15	8	2	0	0	...	0	82	" 3 "
95	0	6	23	23	17	12	18	1	0	0	....	0	100	" 1 "
96	0	0	17	26	11	11	13	9	0	0	....	0	87	" 1 "
98	0	0	13	21	16	18	12	0	0	0	....	0	80	" 3 "
	....	....	....	....	....	1	....	1	....	....	....	....	2	Œufs pondus dans la paille sur
Totaux.	0	50	267	349	300	228	188	36	13	22	....	0	1,455	le plancher.

Aucune des poulettes de cette loge ni de la suivante n'ont été employées comme couveuses.

Le coq est mort pendant la première semaine de mai, mais il a été remplacé.

Le produit moyen en œufs des poules de cette loge a été 63¼ œufs par poule par an.

TABLEAU 2.—Poulettes Wyandotte blanches. Loge 35.

DU 1er DECEMBRE 1904 AU 1er NOVEMBRE 1905.

Poule nº	Janvier.	Février.	Mars.	Avril.	Mai.	Juin.	Juillet.	Août.	Septembre.	Octobre.	Novembre.	Decembre.	Total d'œufs pondus.	Remarques.
	1905											1904		Envie de couver—
1	0	6	22	20	18	15	13	0	0	0	....	0	94	Point.
3	1	18	20	20	19	19	13	4	0	0	....	0	114	"
5	0	0	12	10	12	15	9	0	0	0	....	0	58	"
15	0	0	18	23	12	20	12	0	0	0	....	0	85	1 fois ; a passé.
* 16	0	0	0	0	2	22	14	0	0	0	....	0	38	Point.
19	0	7	11	9	14	12	12	2	0	0	....	0	67	4 " "
24	6	18	16	18	13	16	10	1	0	0	....	0	98	3 " "
* 32	0	0	0	8	15	14	12	1	0	0	...	0	50	Point.
41	0	7	14	18	13	10	14	0	0	0	....	0	76	"
* 43	0	0	2	6	5	17	7	0	0	0	....	0	37	1 fois ; a passé.
* 48	0	0	1	4	13	8	7	0	0	0	....	0	33	1 " "
* 49	0	0	1	17	18	16	3	0	0	0	....	0	55	1 " "
67	0	2	14	13	9	7	8	4	0	0	....	0	57	4 " "
68	0	0	13	15	9	8	4	1	0	0	....	0	60	3 " "
* 69	0	3	0	13	14	7	8	0	0	0	....	0	45	Point.
73	0	0	13	20	12	7	11	0	0	0	....	0	63	"
* 77	0	0	7	9	13	12	7	1	0	0	....	0	49	2 fois ; a passé.
* 79	0	0	9	6	11	13	5	0	0	0	....	0	44	3 " "
83	4	4	21	19	16	11	11	0	0	0	....	0	86	Point.
* 84	0	0	0	15	18	10	4	0	0	0	....	0	47	"
85	0	4	10	6	12	10	8	0	0	0	....	0	50	3 fois ; a passé.
88	3	4	11	18	13	7	4	0	0	0	....	0	60	1 " "
92	0	0	9	14	10	13	5	0	0	0	....	0	51	1 " "
	0	0	10	5	3	3	1	3	0	0	....	0	25	Œufs pondus dans la paille sur le plancher.
Totaux.	14	73	234	306	304	292	202	17	0	0	....	0	1,442	

La production d'œufs par poule par an de la loge ci-dessus a été de $62\frac{3}{4}$.

Les poules des deux loges pouvaient sortir dehors sur un tas de fumier à partir du 26 février. Des poulettes de ces deux loges, étant écloses tard, n'ont pas commencé de bonne heure à pondre.

RATIONS ET COMMENT ELLES ONT ÉTÉ DISTRIBUÉES AUX POULETTES CI-DESSUS.

Les rations distribuées aux poules des loges 34 et 35 ci-dessus ont été comme suit :—

Grain entier—$\frac{1}{3}$ blé, $\frac{1}{3}$ sarrasin, $\frac{1}{3}$ avoine. On le répandait, matin et soir parmi la paille sur le sol des hangars à gratter, en quantité de 6 à 10 lb. suivant la température. Nous avons trouvé qu'en temps froid il fallait davantage de grain.

Pâtée.—Composée de recoupe 2 parties, avoine moulue 1 partie, orge moulue 1 partie. On la distribuait à midi en quantité de 3 lb. par jour dans une auge dans la pièce aux juchoirs.

Os coupés.—Distribués en quantités de $2\frac{1}{2}$ lb. tous les 3 jours.

Racines.—Environ 3 lb. tous les 3 jours.

Approvisionnement continuel de gravier, de coquilles d'huîtres moulues et d'eau pure.

RECETTES ET DÉPENSES EN RAPPORT AVEC LES LOGES 34 ET 35 CI-DESSUS.

On remarquera que dans les calculs suivants les recettes sont arrangées de manière à faire voir dans le :—

Tableau nº 1.—Les recettes provenant de la vente des œufs seulement.

Tableau n° 2.—Coût de l'élevage de 100 poulets depuis le 1er mai au 21 juillet 1905 et puis coût de l'alimentation des mêmes poulets depuis le 21 juillet au 1er septembre (en tout 4 mois). Ces détails font voir que, si les poulets avaient été vendus à la fin de juillet, ils auraient rapporté davantage qu'au 1er septembre.

Tableau n° 3.—Profit donné par des volailles bonnes à la fois pour la production des œufs et celle de poulets de choix pour le marché.

Tableau n° 4.—Recettes à la Division de la basse-cour à la F. E. C. pour la vente d'œufs et celle de reproducteurs.

Tableau I.

RECETTES PAR LA VENTE D'ŒUFS POUR LA TABLE ET POUR INCUBATION, VALEUR DES POULES ET COÛT DES ALIMENTS.

Valeur de 46 poulettes à $1 chacune	$46 00
" de 2 jeunes coqs à $1 chacun	2 00
" du grain, 272 lb. à 1¼ centin la livre	34 05
" de la pâtée, 680 lb. à 1 centin la livre	6 80
" des os coupés, 178 lb. à 2 centins la livre	3 56
" des betteraves, 174 lb. à ½ centin la livre	0 87
" du gravier et des coquilles d'huîtres	1 00
" de 66 caisses à œufs pour l'expédition à 8c. chacune	5 28
	$99 56

RECETTES PAR LA VENTE D'ŒUFS.

Valeur des œufs vendus pendant l'année	$33 00
" " pour reproduction, 66 couvées de 15 œufs chacune	66 00
" 44 poules gardées à $1	44 00
" 1 coq gardé à $1	1 00
	$144 00

Perte pendant l'année, 3 volailles ; gain $44.44, ou bien 96 centins par poule.

Tableau II.

COÛT DE L'ÉLEVAGE DE 100 POULETS DEPUIS L'ÉCLOSION JUSQU'À L'AGE DE 2 MOIS 21 JOURS (1er mai à 21 juillet).

Poulets dans le lot : Plymouth Rock barrés et Wyandotte blancs (45 jeunes coqs et 55 poulettes).

Coût de la production—		
250 œufs pour l'incubation à 2 centins chacun		$5 00
Huile de charbon, 4 gallons à 25 centins, $1 ; intérêt sur la machine, $1.25		2 25
Aliments consommés—		
38 œufs hachés pour la pâtée à 2 centins		0 76
13 lb. de pain à 3 centins		0 36
5½ lb. de riz à 5 centins		0 27
5 lb. de farine d'avoine, à 2½ centins		0 13
118 lb. de blé à 1¼ centins		1 48
17 lb. d'orge moulue à 1 centin		0 17
10½ lb. de farine de viande, à 2½ centins		0 26
12 lb. d'avoine moulue, à 1 centin		0 12
Coût total de la production		$11 80
Poids total du lot à l'âge de 2 mois 21 jours, 148½ lb.		
Valeur du lot, 148½ lb. à 25 centins la livre	$37 12	
Profit net		$25 32

COÛT DE L'ALIMENTATION DE 100 POULETS PENDANT 1 MOIS DIX JOURS.
(21 juillet à 1er septembre).

Aliments consommés—

Farine de viande, 12 lb. à 2½ centins	$0 30
Orge, 5 lb. à 1 centin	0 05
Recoupe, 30 lb. à 1 centin	0 30
Avoine moulue, 34 lb. à 1 centin	0 34
Blé, 128 lb. à 1¼ centins	1 60
Avoine, 25 lb. à 1 centins	0 25
Coût total de l'alimentation	$2 84

Poids total du lot à l'âge de 4 mois, 272 lb.
Gain total en poids vif pendant la période, 123½ lb.

Valeur du gain en poids 123½ lb. à 13 centins	$16 06	
Bénéfice net		$13 22
Poids total des poulets à l'âge de 4 mois, 272 lb. à 13 centins.		$34 66
Coût total de la production, $11.80 et $2.84		14 64
Profit net, total		20 02

TABLEAU III.

VALEUR DES ŒUFS VENDUS POUR INCUBATION VENANT DES LOGES 34 ET 35 ET VALEUR DES POULETS DE 4 MOIS ÉCLOS D'ŒUFS DE CES LOGES.

COÛT DE LA PRODUCTION.

Valeur des reproducteurs, 46 poulettes à $1	$46 00	
" " 2 jeunes coqs à $1	2 00	
" des aliments consommés par les vieilles poules	46 28	
Coût de l'élevage de 100 poulets à l'âge de 4 mois (1er septembre)	14 64	
		$108 92

RECETTES PAR LA VENTE D'ŒUFS ET DE POULETS.

Valeur des œufs vendus pendant l'année	$33 00	
" " pour reproduction, 49 couvées à $1	49 00	
" de 100 poulets de 4 mois (1er sept.), poids 272 lb. à 13 centins	34 66	
" de 44 poules d'un an à $1	44 00	
" d'un coq, âgé d'un an, à $1	1 00	
Perdu pendant l'année, 3 volailles.		
		$161 66
Profit net		$52 74

ou $1.15 par poule.

Tableau IV.

RECETTES PAR LA VENTE D'ŒUFS POUR INCUBATION ET DE REPRODUCTEURS
Loges 34 et 35.

Valeur des reproducteurs, 2 jeunes coqs, 46 poulettes.	$48 00	
" des aliments consommés	46 28	
Coût de l'élevage de 100 poulets à l'âge de 4 mois (1er sept.)	14 64	
Coût de 50 caisses à œufs pour expédition à 50 c. chacun	4 00	
Coût de 35 cages (expédition de volailles) à 25 c. chacune	8 75	
		$121 67
Valeur des œufs vendus pendant l'année..........	$33 00	
" " pour reproduction........	49 00	
" de 35 jeunes coqs vendus pour reproduction à $1	35 00	
Valeur de 10 poulettes vendues pour reproduction, à $1	10 00	
Valeur de 18 poulets vendus pour la table, 45 lb. à 13 centins	5 85	
Valeur d'un jeune coq gardé à $1	1 00	
" de 30 poulettes gardées à $1	30 00	
" des reproducteurs	48 00	
		211 85
Pertes pendant l'année, 3 volailles	$3 00	
Profit net		$87 18

ou bien $1.89½ par poule.

INCUBATION.

RÉSULTATS D'ÉCLOSIONS AU MOYEN D'INCUBATEURS ET DE POULES. POUSSINS ÉCLOS DE POULES TENUES DANS DES POULAILLERS CHAUFFÉS OU FROIDS.

Aux dates indiquées dans les tableaux suivants nous avons mis en opération dans le même bâtiment deux incubateurs ainsi que décrit. Nous présentons quelques résultats intéressants, entre lesquels on remarquera la différence entre la vigueur du germe des œufs pondus par des poules qui avaient été tenues dans des poulaillers sans aucune chaleur artificielle mais avec hangar annexe à gratter, et ceux de poules qui avaient été dans des compartiments en partie chauffés, mais où elles ne pouvaient se donner le même exercice et n'avaient pas même abondance d'air frais.

Race des œufs.	Loge n°	Nombre d'œufs.	Œufs clairs.	Germes morts.	Morts dans la coquille.	Poussins éclos.	Pour cent.	Jour.	Durée du rafraîchissement.	Température F. de l'incubateur.				Température de la pièce. F.		Remarques.
										A eau chaude		A air chaud.				
N° 1.—Incubateur à eau chaude.									minutes.	matin	soir.	matin	soir.	matin	soir.	
Plymouth Rock barrée....	2	81	17	29	1	34	42	1	0	100	100	100	101	68	76	
Plymouth Rock blanche.........	3	28	11	6	0	11	39¼	2	0	103	103½	102	103	54	78	
Leghorn blanche...............	5	62	14	11	2	35	56½	3	10	103	103	103	102½	62	86	3e jour, 1er rafraîchissement et
Plymouth Rock barrée..........	34	38	8	4	3	23	60	4	12	103	103	103	103	70	90	retournement, matin.
Wyandotte blanche............	35	61	15	6	2	38	62	5	15	103	103	103	102½	62	84	
								6	15	102	103½	103	103	72	90	1er mirage.
Totaux.	....	270	65	56	8	141	52¼	7	20	103	103	103	102½	72	88	
								8	20	103	104	103	103	70	80	
								9	25	103	102	103	103	74	90	
N° 2.—Incubateur à air chaud.								10	30	103	103	103	103	64	86	
								11	30	102	103	103	103	68	82	
Plymouth Rock blanche.........	3	35	6	6	8	15	43	12	35	103	103	103	103	64	72	
Leghorn blanche	5	57	9	15	12	21	37	13	35	104	103	103	103	60	74	
Wyandotte argentée......	20	14	3	3	0	8	57	14	35	103	103	103	103	58	80	
Plymouth Rock barrée..........	34	51	16	6	4	25	49	15	35	102	103½	104	104	54	78	
Wyandotte blanche............	35	65	19	10	8	28	43	16	40	104	102	102½	103	52	80	
								17	40	103	103	103	103	68	86	Dernier mirage.
Totaux................	......	222	53	40	32	97	43½	18	45	103	104	103	103½	60	86	
								19	45	104	103	103	102½	62	82	Dernier rafraîchissement, soir.
								20	0	104	103	104	104	64	87	
								21	0	103	103	102½	102	61	88	

Voici quelques-uns des résultats qui découlent des chiffres ci-dessus.

Les œufs des poules dans les loges n° 34 et n° 35 (poulailler froid) ont présenté le pour cent le plus élevé de fertilité et ils ont donné le plus de poussins. Ceci confirme les expériences des années précédentes, ainsi que le font voir les rapports de 1903 et de 1904.

Les œufs avec les germes plus faibles avaient été pondus par les poules des loges n°s 2, 35 et 20, qui étaient dans des poulaillers en partie chauffés.

Les poules qui avaient pondu les œufs avaient reçu dans les deux cas les mêmes rations.

Les œufs étaient retournés une fois par jour après avoir été rafraîchis. Pendant le rafraîchissement des œufs on laissait les portes des incubateurs ouvertes.

Il n'a pas été nécessaire de fournir de l'humidité à aucun des deux incubateurs.

ESSAI N° 3.—ŒUFS REÇUS DE CULTIVATEURS À LA FIN D'AOÛT.

Dans le but de faire voir l'éclosion de poussins au moyen d'un incubateur pendant le concours de l'Exposition du Canada central qui a eu lieu en cette ville du 8 au 16 septembre dernier, nous avons acheté des cultivateurs voisins des œufs que nous avons mis dans deux incubateurs. Les œufs obtenus de poules qui avaient bien pondu pendant la saison mais qui avaient eu pleine liberté, ont présenté une vigueur de germe et une fertilité remarquables. Les incubateurs avaient été placés sur une plateforme entourée d'une clôture en treillis autour de laquelle passait constamment une foule de personnes. Il y avait beaucoup de vibration, mais ceci n'a pas sérieusement nui aux résultats.

ŒUFS DE POULES DE CULTIVATEURS. ECLOS DANS LES INCUBATEURS.

Race des œufs.	Incubateur à	Nombre d'œufs.	Œufs clairs.	Germes morts.	Morts dans la coquille.	Poussins éclos.	Pour cent.	Remarques.
P. Rock barrée	Eau chaude.	220	25	25	10	160	72½	
" "	Air chaud..	229	20	42	15	152	66¼	

Après avoir été laissés comme d'ordinaire 24 heures dans les chambres à poussins des incubateurs, les poussins ont été placés dans des éleveuses tout à côté, où ils ont bien profité.

ESSAI N° 4.—INCUBATION D'ŒUFS PAR DES POULES.

Nous avions importé d'Angleterre les œufs suivants ; ils ont été donnés à quatre poules le 28 avril dernier. Voici les résultats :—

Race des œufs.	Nombre d'œufs.	Cassés par les poules.	Clairs.	Germes morts.	Morts dans la coquille.	Poussins éclos.	Pour cent.	Remarques.
Faverolles	14	2	3	2	1	6	43	Vigoureux.
Orpington jaune	24	6	5	1	3	9	37½	"
" blanche	24	8	4	3	3	6	29	"
Dorking grise argentée	24	......	18	2	2	2	8⅓	Faibles.
Total	86	16	30	8	9	23	26½	

ESSAI Nº 5.—Les œufs décrits dans le tableau suivant avaient été obtenus de poules de la ferme expérimentale. Ils ont été placés sous des poules le 28 avril dernier. Voici les détails :—

Race des œufs.	Loge nº	Nombre d'œufs.	Œufs clairs.	Germes morts.	Morts dans la coquille.	Poussins éclos.	Pour cent.	Remarques.
Plymouth Rock barrée	2	12	1	3	2	6	50	
" " blanche	3	12	1	1	2	8	66½	
Leghorn blanche	5	13	2	1	2	8	61½	} 53¾ pour cent.
" "	5	13	3	2	2	6	46	
Wyandotte argentée	20	12	0	1	1	10	83⅓	
Plymouth Rock barrée	34	13	4	2	0	7	54	
Total	......	75	11	10	9	45	60	

ENGRAISSEMENT DE POULETS DANS DES LOGES ET DANS DES ÉPINETTES.

Les tableaux suivants présentent les détails en rapport avec l'engraissement de poulets pendant les mois d'août et de septembre derniers.

TABLEAU N° 1.—DÉTAILS DE L'EXPÉRIENCE D'ENGRAISSEMENT DE POULETS DANS DES LOGES, 3 AOUT 1905.

Loge ou épinette.	N° sur ruban à la patte.	Race.	Jeune coq ou poulette.	Age. Mois.	Age. Jours.	Poids. Au début.		1e semaine.		2e semaine.		3e semaine.		4e semaine.		5e semaine.		Poids moyen au début.		Poids moyen à la fin.		Poids moyen total par poulet en 5 semaines.		Gain moyen par poulet en 1 semaine.		Remarques.
						lb.	on.	lb.	on.	lb.	on.	lb.	on.	lb.	on.	lb.	on.	lb.	on.	lb.	on.	lb.	on.	lb.	on.	
Groupe n° 1—																										
Loge	11	Ply. R. barrée	C	2	20	2	10	3	2	3	10	4	2	4	10	5	4									
"	15	Wy. argentée	C	2	12	1	9	1	10	2	0	2	6	2	13	3	4									
"	23	"	C	2	12	2	1	2	0	2	5	2	12	3	5	3	12									
"	25	Ply. R. barrée	C	2	20	2	5	2	11	3	0	3	8	4	0	4	9									
"	29	Wy. argentée	C	2	12	1	7	1	10	2	2	2	10	3	1	3	8									
"	41	Ply. R. barrée	C	2	20	2	5	2	10	3	0	3	6	3	14	4	6	2	3	4	5	2	2	0	$6\frac{4}{5}$	Chapons.
"	44	"	C	2	20	2	10	2	12	3	4	3	12	4	6	5	0									
"	55	Croisée	C	2	8	1	14	2	0	2	6	2	9	3	0	3	6									
"	71	Ply. R. barrée	C	2	20	2	6	2	9	2	14	3	13	4	8	5	4									
"	88	Croisée	C	2	8	2	2	2	5	2	14	3	3	3	10	4	1									
"	99	Ply. R. barrée	C	2	20	2	13	3	2	3	8	4	0	4	8	4	14									
Groupe n° 2—																										
Loge	21	Ply. R. barrée	C	2	20	2	7	2	12	3	1	3	7	3	14	4	2									
"	35	"	C	2	20	2	8	2	13	3	1	3	8	3	14	4	7									
"	50	"	C	2	20	2	10	3	1	3	4	3	10	4	2	4	8									
"	58	Croisée	C	2	8	1	8	1	5	1	10	2	0	2	4	2	8									
"	59	Wy. argentée	C	2	12	2	0	2	7	2	11	3	1	3	8	3	12									
"	70	Ply. R. barrée	C	2	20	2	7	2	14	3	2	3	8	3	12	4	6	2	6	4	4	1	4	0	6	
"	72	"	C	2	20	2	8	2	11	3	1	3	7	3	15	4	5									
"	75	"	C	2	20	2	8	2	13	3	1	3	8	3	14	4	7									
"	83	Wy. argentée	C	2	12	1	13	2	13	2	9	2	14	3	6	3	14									
"	88	Ply. R. barrée	C	2	20	2	8	2	8	2	15	3	6	3	10	4	2									
"	90	"	C	3	2	3	2	4	1	4	8	5	7	5	15	6	8									

TABLEAU N° 2.—DÉTAILS DE L'EXPÉRIENCE DE L'ENGRAISSEMENT DE POULETS DANS DES LOGES ET DANS DES ÉPINETTES, 3 AOUT 1905.

Loge ou épinette.	N° sur ruban à la patte.	Race.	Jeune coq ou poulette.	Age.		Poids.																				Remarques.
				Mois.	Jours.	Au début.		1e semaine.		2e semaine.		3e semaine.		4e semaine.		5e semaine.		Poids moyen au début.		Poids moyen à la fin.		Poids moyen total par poulet en 5 semaines.		Gain moyen par poulet en 1 semaine.		
						lb.	on.	lb.	on.	lb.	on.	lb.	on.	lb.	on.	lb.	on.	lb.	on.	lb.	on.	lb.	on.	lb.	on.	
Groupe n° 3—																										
Epinette........	8	Ply. R. barrée...	C	2	20	2	7	2	13	3	2	3	14	4	6	4	12									
"	18	"	C	2	28	2	14	3	4	3	12	4	7	5	0	5	7									
"	33	"	C	3	4	3	1	3	6	3	7	4	0	4	5	4	12									
"	83	"	C	3	4	3	2	3	10	3	12	4	5	5	0	5	8									
"	84	"	C	2	20	2	6	2	10	3	0	3	8	4	0	4	4	2	12	4	15	2	3	0	7	
"	92	"	C	2	20	2	7	2	5	2	12	3	5	3	12	4	2									
"	96	"	C	2	20	2	8	3	0	3	6	3	14	4	4	4	10									
"	99	"	C	3	10	3	7	3	11	4	2	4	14	5	7	5	14									
Groupe n° 4—																										
Loge...........	26	Ply. R. barrée...	C	2	20	2	14	3	4	3	11	4	4	4	12	5	0									
"	27	"	C	3	4	3	0	3	2	3	9	4	2	4	10	5	2									
"	36	"	C	2	20	2	15	3	10	4	1	4	8	5	2	5	2									
"	49	"	C	3	4	3	6	3	14	4	4	4	11	5	1	5	8	2	14	5	2	2	4	0	7⅛	
"	68	"	C	2	20	2	9	3	1	3	8	4	1	4	10	5	0									
"	80	"	C	2	20	2	11	2	14	3	5	3	12	4	6	4	12									
"	81	"	C	3	4	3	4	3	11	3	14	4	8	5	3	5	11									
"	96	"	C	2	20	2	8	2	14	3	6	3	14	4	10	5	0									

SOMMAIRE DES RÉSULTATS.

TABLEAU N° 3—PESANTEUR, développement, coût de production, profit de la vente des volailles.

Groupe n°	Loge ou épinette.	Nombre de poulets.	Poids. Au début.		Poids. A la fin.		Gain total en 5 semaines.		Cout de production. Poulets. Poids au début.		Cout de production. Poulets. Valeur à 13c. la livre.	Cout de production. Aliments. Consommés en 4 semaines.	Cout de production. Aliments. Valeur a $1\frac{1}{4}$c. la livre.	Cout de production. D'une livre de gain.	Cout de production. Total.	Profit par la vente à $1\frac{4}{}$c. la liv.	Profit sur six poulets, main-d'œuvre non comptée.	Ration pour chaque groupe.
			lb.	on.	lb.	on.	lb.	on.	lb.	on.	$ c.	lb.	c.	c.	$ c.	$ c.	$ c.	
1	Loge...	11	24	2	47	4	23	2	24	2	3 13	$56\frac{1}{2}$	57	$2\frac{9}{10}$	3 80	6 61	2 81	Avoine moulue, 3 parties; orge moulue, 3 parties. Lait écrémé. Dans le coût de production, nous comptons le lait écrémé à 10c pour chaque groupe.
2	Loge...	11	25	15	46	15	21	0	25	15	3 37	$57\frac{1}{2}$	58	$3\frac{1}{4}$	4 05	6 57	2 51	
3	Epin'tte	8	22	4	39	5	17	1	22	4	2 89	$51\frac{1}{2}$	52	$3\frac{6}{10}$	3 51	5 50	1 99	
4	Loge...	8	23	3	41	3	18	0	23	3	3 01	$51\frac{1}{2}$	52	$3\frac{4}{10}$	3 63	5 76	2 13	

FÉCONDATION APRÈS ACCOUPLEMENT.

Dans le rapport de l'année dernière je mentionnais plusieurs cas afin de faire voir combien de temps après l'enlèvement du coq d'avec les poules l'effet de la fécondation était suffisant pour l'éclosion de poussins vigoureux. Nous avions trouvé que la limite était le huitième jour. Dans le tableau suivant nous présentons des résultats qui font voir au bout de combien de temps après l'accouplement la fécondation a été suffisante pour l'éclosion de poussins vigoureux.

Poule n°.	Date et heure du 1er accouplement.		Temps écoulé entre le 1er accouplement et la ponte du				Remarques.
	Date.	Heure.	1er œuf.		1er œuf fécondé.		
			heure	min.	heure	min.	
8	Mai 29..	3.16 p.m..	.....	.....	54	10	Un poussin sain et vigoureux est éclos.
30	" 29..	0.00 " ..	.....	.....	.....	.....	Le 1er œuf féc. a été pondu le 5e j. ap. l'accoupl.
38	" 29..	3.00 " ..	18	15	65	40	Cet œuf a été brisé au retournement.
39	" 29..	3.45 " ..	.....	.....	.....	.....	Œuf fertilisé le 9e jour après l'accouplement.
48	" 29..	4.05 " ..	20	35	.....	.....	" " 4e " "
75	" 29..	3.18 " ..	.....	.....	42	18	Un poussin vigoureux est éclos.
76	" 29..	3.53 " ..	17	05	41	08	" " "
87	" 29..	4.45 " ..	.....	.....	39	15	" " "
94	" 29..	3.02 " ..	17	20	41	50	" " "

Nous n'avons employé que des poulettes dans cette expérience.

NOMBRE D'OEUFS PONDUS PENDANT L'ANNÉE.

Voici les nombres d'œufs pondus pendant les différents mois de l'année passée.

Décembre 1904	391
Janvier 1905	986
Février	1,386
Mars	2,162
Avril	3,001
Mai	2,912
Juin	2,204
Juillet	1,116
Août	310
Septembre	218
Octobre	182
Novembre	355
	15,223

ŒUFS PONDUS EN SIX MOIS PAR DES POULES ET DES POULETTES.

Le tableau ci-après fait voir les nombres d'œufs pondus par des poules et par des poulettes de différentes races pendant les six premiers mois de l'année. Il découle des résultats quelques enseignements utiles et intéressants que nous considérerons plus loin. On trouvera que les rations employées et la méthode d'alimentation suivie sont effectives pour la production des œufs en hiver

Résultats de la ponte de poules et de poulettes pendant six mois.

Nombre.	Variété.	Age.	Janvier.	Février.	Mars.	Avril.	Mai.	Juin.	Totaux des 6 mois.
12	Orpington fauve	3 ans	90	80	150	49	70	71	511
11	Leghorn blanche	Poulettes	142	116	122	185	178	135	878
12	Dorking grise argentée	2 et 3 ans	69	91	94	95	73	52	474
11	Minorque noire	Poulettes	54	53	76	136	180	119	618
11	Leghorn blanche	2 et 3 ans	25	16	75	129	143	111	499
11	Leghorn fauve	Poulettes	62	52	58	112	112	85	481
11	Hambourg noire	1, 3 et 4 ans	25	63	84	122	173	120	587
6	Hambourg papillotée argentée	1 et 2 ans	39	43	49	95	108	87	421
6	Wyandotte argentée	2 ans	28	54	54	72	60	28	296
10	Orpington fauve	Poulettes	86	103	85	103	38	67	482
10	Wyandotte blanche	3 ans	58	51	101	102	117	84	513
*23	Plymouth Rock barrée	Poulettes, tardives	6	50	268	349	300	228	1,201
*23	Wyandotte blanche	"	8	75	237	304	304	292	1,220
		Totaux	692	848	1,453	1,853	1,856	1,479	8,181

* Ces poulettes étaient dans un poulailler avec hangar annexe à gratter. Il n'y avait point de chaleur artificielle, et les fenêtres du hangar à gratter étaient ouvertes tous les beaux jours d'hiver.

Nous tirons du compte rendu qui précède, les déductions suivantes :—

Dix poules Wyandottes blanches de trois ans ont pondu davantage d'œufs que le même nombre de poulettes Orpington fauves.

Onze poules Leghorn blanches de deux et de trois ans ont pondu davantages d'œufs que le même nombre de poulettes Leghorn fauves.

Dans ces deux cas il est probable que les poules étaient d'un lignage à meilleures pondeuses que les poulettes. Mais l'expérience fait voir qu'il n'est pas bon de se hâter de conclure à cet égard ; car nous avons remarqué dans bien des cas que des poulettes pauvres pondeuses faisaient l'année suivante d'excellentes pondeuses. A ce propos, nous faisions à la page 283 du rapport pour 1904, sous la rubrique : "Les poules pondent-elles également bien chaque saison ?" la remarque suivante : "Les registres de ponte des poulettes et des poules dans notre basse-cour pendant plus de huit années, font voir que les poulettes qui ont bien pondu le premier hiver ne sont pas aussi bonnes pondeuses l'hiver suivant comme poules". Nous faisions aussi voir que des poulettes pauvres pondeuses faisaient d'admirables pondeuses l'année suivante comme poules. Il sera intéressant de voir si à l'aide de la sélection des meilleures pondeuses d'année en année, au moyen des nids à trappe, nous pourrons surmonter cette difficulté. Comme autre moyen d'obtenir des données sur ce sujet, nous avons formé à côté l'une de l'autre deux loges de reproducteurs, chacune de six poulettes et une de race Leghorn blanche. Les poulettes et le coq dans une des loges sont issus de mères que les nids à trappe ont fait reconnaître comme étant de pauvres pondeuses ; et les poulettes et le coq dans l'autre ont été de la même manière reconnus être d'un lignage à excellentes pondeuses. Nous espérons obtenir ainsi d'utiles résultats.

Un autre enseignement à relever, c'est que le plus grand nombres des 23 poulettes Plymouth Rock barrées et des 23 poulettes Wyandotte blanche n'ont commencé à pondre qu'au mois de mars. Elles ont donc été improductives pendant les mois des prix élevés, les mois d'hiver. On peut attribuer ceci à la basse température du poulailler, laquelle a jusqu'à un certain point retardé leur développement. Mais ces poulettes auraient dû avant leur mise en quartiers d'hiver être bien développées et avoir commencé à pondre, et on ne peut atteindre ces résultats que par des éclosions hâtives. D'autre part, les poulettes étaient issues de parents qui n'avaient pas été habitués à un poulailler froid. Ceci, ajouté à l'éclosion tardive, serait certainement défavorable à une ponte hâtive en hiver.

Pour y remédier, ainsi qu'à d'autres points faibles attestés par le registre, nous conseillons ce qui suit :

Si l'on veut avoir des pondeuses d'hiver précoces dans des poulaillers soit froids ou un peu chauffés, il faut que les poulettes soient écloses tôt et proviennent de parents forts et vigoureux.

Si l'on veut avoir de fécondes pondeuses de gros œufs dans des poulaillers soit non chauffés ou un peu chauffés, il faut que les poulettes proviennent de poules qui ont fait preuve d'être de bonnes pondeuses de gros œufs.

Comme moyen d'y arriver, on se sert toujours plus des nids à trappe, dont j'ai décrit ci-devant le mode d'emploi.

RATIONS POUR PRODUCTION DES ŒUFS PENDANT L'HIVER.

Les rations distribuées aux poules énumérées dans le compte rendu qui précède et la manière de les distribuer ont été comme suit :

Matin.—Blé ou sarrasin soit seuls ou mêlés avec de l'avoine. Ce grain doit être répandu dans la litière sur le plancher afin d'exciter les poules à prendre de l'exercice en cherchant le grain.

11 heures du matin.—Tonte de gazon cuite à la vapeur, 3 fois par semaine. Les autres jours des racines ou des légumes.

Midi.—Quelques poignées d'avoine jetées dans chaque loge, au besoin, afin de maintenir les poules en activité.

Après-midi.—Pâtée trois fois par semaine, autant que les poules en peuvent manger sans en rien laisser. Nous avons remarqué que, si nous donnons la pâtée comme ration du matin, les poules en mangent quelquefois tellement qu'elles n'ont plus goût à se donner de l'exercice. D'autre part, si l'on tient les poules dans des poulaillers non chauffés dans des parties du pays où les hivers sont froids, une petite quantité de pâtée le matin réchaufferait probablement, et stimulerait à la production des œufs. Dans notre Division nous avons pour habitude de faire varier quelquefois la composition des rations, ainsi que les heures où elles sont distribuées. Nous avons pu constater que, si l'on fait ainsi, il y a peu de danger que les poules mangent leurs œufs ou se picotent les plumes.

Les poules avaient en tout temps à leur disposition de l'eau fraîche, du gravier et des écailles d'huîtres ; c'est ce que devraient toujours avoir toutes les poules pondeuses. La pâtée se composait de

Recoupe	2 parties.
Avoine moulue	1 partie.
Farine de gluten.	1 partie.

Il y était ajouté de temps en temps de petites pommes de terre bouillies, et l'avantage en était évident.

INVENTAIRE DE LA VOLAILLE.

La liste suivante fait connaître le nombre, la variété et le sexe des volailles de notre basse-cour à la date actuelle, décembre 1905 :

Loge n°	Race.	Coq.	Poules.	Jeunes coqs.	Poulettes.	Remarques.
1	Plymouth Rock barrée	......	......	1	.....	
2	Plymouth Rock blanche	......	3	1	11	
3	Orpington fauve	1	12	......	......	
4	"	......	......	1	11	
5	Leghorn blanche	1	13	......	......	
6	"	......	......	1	13	
7	Minorque noire	1	......	......	12	
8	Wyandotte argentée	1	4	......	9	
9	Leghorn fauve	1	7	......	2	
10	Mêlées	......	......	4	.....	2 Leghorn blanche, 1 Minorque noire et 1 Hambourg noire.
11	Orpington fauve	......	......	4	......	
12	Leghorn blanche	......	......	5	......	
13	Minorque noire	.....	......	4	.....	
14	Mêlées	......	......	4	......	2 Leghorn bl., 2 Plymouth Rock bl.
15	"	.....	.....	5	.....	1 Wy. arg., 1 Ply. Rock bl., 1 Wy. 1 Min. noire, 1 Orp. fauve.
16, 17	Hambourg noire	1	6	......	4	
18	Leghorn blanche	.....	.....	1	6	
19	"	......	....	1	6	
20	Plymouth Rock barrée	......	......	1	4	
21	Brahma blanche	......	3	1	2	
22	Mêlées	....	.....	3	......	1 Minorque noire, 2 Wyandotte bl.
23	Orpington fauve	...	......	1	5	
24	Orpington blanche	......	......	1	6	
25	Plymouth Rock barrée	1	5	......	.....	
26	Faverolles	......	2	1	4	
27	Dorking grise argentée	1	6	....	...	
28	Minorque noire	1	5	.....	3	
29	Croisements	1	7	......	2	
30	"	.....	9	.....	1	
31	Mêlées	......	.....	8	...	5 Chapons, 2 Wy. arg., 1 Leghorn bl.
32	"	1	3	1	13	
33	"	......	......	12	......	5 Wy. bl., 6 Orp. bl., 1 Ply. R. bl.
34	Plymouth Rock barrée	......	.....	1	24	
35	Wyandotte blanche	......	6	1	18	
36	Plymouth Rock barrée	......	16	......	......	
37	Wyandotte blanche	1	16	.....	......	
	Total	12	123	63	156	

FERME EXPERIMENTALE DES PROVINCES MARITIMES.

NAPPAN (Nouvelle-Ecosse), 30 novembre 1905.

A Monsieur le Dr Wm SAUNDERS, C.M.G.,
Directeur, Fermes expérimentales de l'Etat,
Ottawa.

MONSIEUR, — J'ai l'honneur de vous soumettre ici mon rapport annuel, sur les travaux de la ferme expérimentale pour les provinces maritimes à Nappan (Nouvelle-Ecosse).

La saison passée, quoique bien plus satisfaisante que celle de 1904, n'a pas été tout ce qu'on pourrait désirer pour les récoltes. Le printemps à commencé tard avec un temps humide prolongé, bien que la quantité de pluie tombée n'ait pas été forte ; ce temps, quoiqu'il fait retarder les travaux de semailles, a été très favorable pour la pousse des herbes pour pâturage et fourrage. Depuis le 20 juin jusque vers le 20 juillet le temps fut très beau et toutes les plantes se développèrent rapidement. Depuis lors jusqu'à la fin de la saison de végétation la sécheresse devint de plus en plus prononcée, ce qui diminua quelque peu la forte récolte de grain qui avait paru assurée, l'effet fut encore plus marqué dans le cas des plantes-racines qui habituellement se développent surtout après le 15 septembre ; elle ne profitèrent que bien peu après cette date et la récolte fut seulement ordinaire. Le regain et le pâturage ont été remarquablement pauvres ; les champs nouveaux de trèfle et de graminées, qui donnaient bonne promesse au commencement de la saison, ont presque partout sérieusement souffert.

Suivant l'habitude suivie d'appliquer de temps en temps l'épreuve par la tuberculine aux troupeaux des fermes expérimentales, il fut décidé au mois de mai d'en faire faire une, bien qu'aucun symtôme n'eût fait suspecter qu'aucun des animaux fût affecté. Il fut donc demandé de la tuberculine au département de l'Agriculture, et il fut pris des arrangements avec le Dr F.G. Hall, vétérinaire, d'Amherst (N.-E.), pour qu'il fît l'épreuve, laquelle eut lieu le 18 et le 19 mai : le résultat fut qu'un grand nombre d'animaux présentèrent la réaction ou furent trouvés suspects.

Le résultat vous ayant été soumis, vous nous donnâtes instructions de ne disposer d'aucun des produits des animaux affectés, d'isoler ceux qui avaient été trouvés sains et de prendre des arrangements pour que les animaux fussent de nouveau soumis à l'épreuve au bout d'un nombre de mois suffisant pour que l'épreuve pût être considérée comme digne de confiance.

En conséquence, la seconde épreuve fut faite par le Dr J. Frink, vétérinaire de Saint-Jean (N.-B.), le 11 et le 12 octobre, et les résultats confirmèrent en somme ceux de l'épreuve précédente.

En fin de compte, sur un total de 71 têtes de bétail qui ont subi l'épreuve, seulement 14 n'ont point présenté de réaction dans aucune des deux épreuves ; 8 ont présenté la réaction dans la première et pas dans la seconde ; 49 ont ainsi présenté la réaction dans les deux épreuves, celle de mai et celle d'octobre.

METÉOROLOGIE.

Décembre 1904 commença par un temps sombre sans gelée, suivi de jours frais clairs jusqu'au milieu du mois, sauf le 6 et le 8 où il tomba tant soit peu de neige. Le reste du mois il y eut à intervalles de légères chutes de neige ; celle du 18 rendit possible l'usage des traîneaux ; après celle du 26 et jusqu'à la fin du mois les chemins d'hiver furent encore meilleurs. Le thermomètre descendit à zéro le 16, puis au-dessous de zéro pendant la nuit, depuis le 22 jusqu'au 27 ; 14° au-dessous de zéro, le minimum du mois, fut enregistré le 27 ; le 31 le thermomètre marqua 8° au-dessous de zéro.

Les traîneaux continuèrent à circuler pendant janvier et jusqu'au 1er avril. Pendant la première partie de janvier il y eut à intervalles de légères chutes de neige ; pendant la dernière partie il y en eut plusieurs fortes chutes dont quelques-unes obstruèrent con-

sidérablement les routes. Le thermomètre baissa onze fois pendant le mois au-dessous de zéro ; le minimum de plusieurs années fut observé le 15 et fut 31° au-dessous de zéro.

La première semaine de février fut belle, la température se maintenant la plupart du temps au-dessous de zéro. Le reste du mois fut aussi froid, mais avec des tempêtes de neige exceptionnelles. Les routes furent impracticables une bonne partie du temps, et les trains de chemin de fer furent arrêtés pendant plusieurs jours. Neuf fois pendant le mois le thermomètre fut au-dessous de zéro. En somme, depuis 30 ans on n'avait jamais eu autant de neige dans un même mois.

Le 1er mars fut doux mais fut suivi par un beau temps froid jusqu'au 8. Puis la neige fondit rapidement pendant quelques jours ; le temps devint ensuite exceptionnellement froid, le 14 et le 15 il fut respectivement enregistré 14° et 15° au-dessous de zéro. Le reste du mois de mars fut beau avec un peu de temps doux, et la plus grande partie de la neige disparut graduellement sous les débordements ordinaires. Vers la fin du mois les chemins se gâtèrent et on ne put guère plus se servir de traîneaux.

Le commencement d'avril fut beau et très doux, avec bien moins de pluie que d'habitude ; ce qui empêcha aussi daus une grand mesure les débordement ordinaires du printemps. Le reste d'avril fut beau, avec quelque petites pluies ; mais le ciel fut ordinairement couvert et les jours sereins rares. La chute totale de pluie du mois ne fut que de 1·24 pouce, dont 1·02 tomba le 21 et le 22.

Pendant mai la chute de pluie fut au-dessus de la moyenne, et elle fut assez uniformément distribuée dans tout le mois : il plut à onze dates différentes. Le temps humide continu, accompagné d'une température un peu plus basse que d'habitude, empêcha de faire la quantité ordinaire de travail des champs et retarda aussi la végétation. La première semaille fut faite le 1er mai, mais le temps humide recommença, et on ne put travailler de nouveau le sol que le 4. Les semailles reprirent le 5 et le 6, furent interrompues par la pluie jusqu'au 13 et continuèrent ensuite sans interruption jusqu'au 17. Le reste du mois de mai, après le 20, fut favorable pour les travaux de printemps. Il y eut des vents violents le 25 et le 26. Le thermomètre marqua glace six fois la nuit pendant le mois.

Le 7 juin au matin la température baissa jusqu'à 5° au-dessous de glace. Cette gelée fit beaucoup de dommage aux plantes délicates, ainsi qu'aux arbres fruitiers alors en pleine floraison. Pendant la première partie de juin il tomba assez souvent des averses ; il plut à douze jours différents. Le temps fut exceptionnellement beau du 16 au 26. La température fut à peu près moyenne pendant le mois, et les cultures qui paraissaient tellement arriérées au commencement, regagnèrent rapidement le temps perdu pendant la dernière partie du mois. Une seule fois pendant le mois la température dépassa 78° ; ce fut le 15, où il fut enregistré 81°.

La chute de pluie pendant juillet fut faible, et il plut seulement à six dates différentes ; la chute totale ne fut que de 1·56 pouce. Juillet fut à peu près aussi chaud que d'habitude, quoique la température se soit élevée moins haut que l'année précédente. La pousse des plantes cultivées fut exceptionnelle pendant la première partie du mois, et la récolte de foin fut au-dessus de la moyenne. Les céréales toutefois souffrirent grandement du manque de pluie pendant la dernière partie du mois. Le thermomètre monta à 80° ou au-dessus le 8, le 10, le 12, le 13, le 15, le 19 et le 29, où furent enregistrés les températures respectives de 81°, 82°, 82°, 80°, 83° et 81°.

Août fut extraordinairement sec, les seules chutes de pluie qui méritent mention eurent lieu le 6 et le 7 (·62 pouce) et le 30 (·59 pouce) ; la chute totale fut de 1·53 pouce. La récolte de grains fut sensiblement réduite et la sécheresse prolongée empêcha les plantes-racines de se bien développer. La température moyenne du mois fut la même que l'année précédente. Le thermomètre marqua 80° ou plus le 4, le 6, le 8, le 10, le 11, le 12 et le 22, où il fut respectivement enregistré 80°, 80°, 81°, 81°, 82° et 81°. De bonne heure le matin du 15 la température s'abaissa jusqu'à glace dans certaines parties des provinces maritimes et la gelée fit beaucoup de tort au maïs, aux pommes de terre, au sarrasin et aux autres plantes délicates. Notre thermomètre descendit jusqu'à 38°, six degrés au-dessus de glace.

Le mois de septembre fut plus ou moins pluvieux, les chutes de pluie les plus importantes eurent lieu le 4, le 6, le 14 et le 26, où il tomba 1·33 pouce de pluie. A part

ces jours-là, le temps fut assez beau pour que la moisson se fît d'une manière satisfaisante. Nous n'enregistrâmes ici aucune gelée en septembre.

Octobre fut exceptionnellement sec, et le beau temps continua presque tout le mois, il ne tomba en tout que 1·29 pouce de pluie. Il ne fut point enregistré de gelée jusqu'au 11 et au 12, où la température fut respectivement de 5° et de 7° au-dessous de glace. Il gela de nouveau le 23.

Le mois de novembre a été particulièrement beau tout le temps avec petites pluies fréquentes jusqu'au 15, au 16 et au 17, où il tomba 2·10 pouces. Le temps est resté sec jusqu'au 29, où il y a eu une chute de pluie de 1·61 pouce. Il n'a été guère enregistré de gelée pendant ce mois jusqu'au 15, où le thermomètre est descendu à 5° au-dessous de zéro. Depuis le 19 au 22 il a été enregistré de légères gelées, et depuis le 27 jusqu'à la fin du mois, il a gelé tous les jours ; puis le 29 le thermomètre a marqué 54°, seulement un degré de moins que la température du mois la plus élevée.

Chute de pluie.

	1905.	1904.
Avril	1·24 pouces.	2·92 pouces.
Mai	3·02 "	1·76 "
Juin	3·30 "	1·74 "
Juillet	1·56 "	2·15 "
Août	1·53 "	3·51 "
Septembre	3·38 "	4·52 "
Octobre	1·29 "	5·00 "
Novembre	4·72 "	3·39 "
	20·04 "	24·99 "

OBSERVATIONS MÉTÉOROLOGIQUES.

Maxima et minima de température observés depuis le 1er décembre 1904 au 30 novembre 1905.

Mois.	Maximum.	Minimum.
1904.		
Décembre	38° au-dessus de zéro le 1	14° au-dessous de zéro le 27
1905.		
Janvier	35° au-dessus de zéro le 1 et le 10	31° " 15.
Février	38° " 13.	18° " 6.
Mars	50° " 30.	15° " 15.
Avril	66° " 29.	20° au dessus de zéro le 3.
Mai	73° " 29.	22° " 13.
Juin	81° " 15.	27° " 7.
Juillet	83° " 19.	40° " 3.
Août	82° " 12.	38° " 16.
Septembre	74° " 11.	33° " 30.
Octobre	68° " 5.	17° " 27.
Novembre	55° " 25.	5° au-dessous de zéro le 15

ESSAIS D'AVOINE.

Nous avons de nouveau cette année continué les essais des principales variétés d'avoine dans des parcelles uniformes d'un quarantième d'acre chacune. Cet essai comprenait trente-neuf variétés. Les parcelles avaient toutes reçu même traitement et elles étaient dans un sol très uniforme partout.

Le sol était une terre argileuse et avait été l'année précédente (1904) en trèfle pour foin, ayant été en grain en 1903, et en 1902 en plantes-racines pour lesquelles il avait

reçu 20 charretées à un cheval de fumier de ferme à l'acre. Le terrain où il y avait un très léger regain, a été labouré en automne. Ce printemps il a été travaillé à la herse à dents à ressort, puis au pulvérisateur à disques et à la herse ordinaire jusqu'à ce qu'il fût bien ameubli. La semence a été semée au semoir, le 15 mai, à raison de 2½ boisseaux à l'acre. Le terrain a aussi été ensemencé de trèfle et de mil à raison de 7 livres de graine de trèfle rouge mammoth, 3 livres de graine d'alsike et 12 livres de graine de mil à l'acre, semée en même temps que le grain an moyen d'une annexe au semoir. La semence provenait de panicules choisies la saison précédente dans les différentes parcelles au moment de la moisson.

Ces parcelles n'ont reçu aucun engrais cette saison ci. Le grain a levé un peu lentement et dans quelques endroits les mauvaises herbes ont un peu dépassé le grain ; le mil et le trèfle ont aussi bien levé ; bien que ce grain n'ait pas poussé rapidement, il est toujours resté d'un beau vert foncé, et depuis le 1er juin ou environ jusqu'au milieu de juillet il a fait une très belle pousse ; depuis lors jusqu'à la maturité la sécheresse continue a eu pour effet de réduire la forte récolte que l'on avait attendue. La paille était raide et très propre, sans aucune rouille ; mais nous avons remarqué quelques panicules charbonnées. Ces parcelles ont donné les rendements suivants.

AVOINE—ESSAI DE VARIÉTÉS.

Numéro.	Variété d'avoine.	Mûre.	Mûri en	Longueur, paille et panicule.	Longueur de la panicule.	Panicule.	Paille par acre.	Grain par acre.		Poids du boisseau nettoyé.	Rouillée.
			jours.	pcs.	pcs.		lb.	boiss.	lb.	lb.	
1	Ligowo améliorée....	22 août.	99	40 à 45	5 à 8	Etalée......	5,600	92	32	35½	Un peu.
2	Mennonite..........	22 ″	99	41 ″ 46	6 ″ 8	″	4,800	90	20	34	″
3	Twentieth Century...	22 ″	99	42 ″ 46	6 ″ 8	″	4,840	85	30	36¼	″
4	Joanette...........	22 ″	99	40 ″ 44	6 ″ 9	″	5,400	83	18	34	″
5	Sibérie...........	28 ″	105	42 ″ 46	6 ″ 9	″	4,680	82	12	33½	″
6	Thousand Dollar.....	23 ″	100	40 ″ 45	6 ″ 8	″	4,680	80	0	36½	″
7	Black Beauty........	21 ″	98	40 ″ 44	5 ″ 8	″	5,400	80	0	34½	″
8	Bavière.............	23 ″	100	40 ″ 46	5 ″ 8	″	4,520	78	28	34	″
9	Pioneer............	21 ″	98	40 ″ 44	6 ″ 9	″	5,040	77	22	35	″
10	Sensation.........	22 ″	99	40 ″ 45	5 ″ 7	″	4,680	77	2	37	″
11	Waverley.........	22 ″	99	42 ″ 46	6 ″ 9	″	4,720	76	16	36	″
12	Lincoln..............	23 ″	100	42 ″ 46	6 ″ 8	″	4,600	75	30	35	″
13	Banner.........	22 ″	99	42 ″ 46	6 ″ 9	″	4,800	75	10	34¼	″
14	Suède choisie.......	22 ″	99	40 ″ 46	6 ″ 8	″	4,600	74	4	37½	″
15	Improved American..	24 ″	101	42 ″ 46	7 ″ 9	″	4,600	72	32	33¾	Fortement.
16	Golden Giant........	26 ″	103	40 ″ 46	8 ″ 11	Latérale..	3,320	72	32	30½	Un peu.
17	Buckbee's Illinois....	26 ″	103	42 ″ 46	6 ″ 8	Etalée......	3,640	70	20	36	″
18	Olive Black.........	28 ″	105	40 ″ 45	6 ″ 9	Latérale....	3,480	70	0	36¼	″
19	Golden Beauty......	23 ″	100	40 ″ 45	5 ″ 7	Etalée......	4,280	69	14	34	″
20	Goldfinder..........	28 ″	105	40 ″ 44	6 ″ 8	″	3,040	67	2	33	″
21	Danish Island	23 ″	100	40 ″ 45	5 ″ 7	″	3,400	65	30	35	″
22	Golden Fleece.......	26 ″	103	40 ″ 45	5 ″ 7	″	4,040	65	10	35	″
23	Holstein Prolific.....	23 ″	100	40 ″ 44	6 ″ 8	″	3,800	65	10	34½	″
24	Kendal White........	28 ″	105	42 ″ 47	8 ″ 10	Latérale....	3,240	64	14	34¼	″
25	White Giant.........	23 ″	100	40 ″ 43	5 ″ 7	Etalée....	3,320	62	32	33½	″
26	Columbus............	24 ″	101	40 ″ 45	5 ″ 7	″	2,520	62	32	34	″
27	Tartarie dorée.......	29 ″	106	38 ″ 42	7 ″ 10	Latérale....	3,800	62	12	32	″
28	American Beauty....	28 ″	105	40 ″ 45	5 ″ 8	Etalée......	3,280	61	6	34½	″
29	Abondance..........	23 ″	100	42 ″ 46	6 ″ 9	″	4,400	58	28	33	″
30	American Triumph...	29 ″	106	41 ″ 48	6 ″ 10	″	4,680	57	22	34¾	″
31	Storm King.........	23 ″	[illegible]	42 ″ 47	6 ″ 9	Latérale....	3,600	57	22	36	″
32	Wide Awake	24 ″	101	42 ″ 46	6 ″ 8	Etalée......	3,680	56	16	35	Fortement.
33	Irish Victor.........	23 ″	100	40 ″ 44	5 ″ 8	″	3,600	56	16	34	″
34	Kendal Black........	28 ″	105	42 ″ 46	7 ″ 10	Latérale....	3,880	55	10	37	Un peu.
35	Tartar King.........	23 ″	100	41 ″ 45	6 ″ 8	″	3,000	50	20	37¼	Fortement.
36	Milford Black.......	26 ″	103	40 ″ 46	7 ″ 10	″	3,000	47	2	37½	″
37	Milford White	26 ″	103	38 ″ 42	6 ″ 9	″	3,920	46	16	37½	″
38	Early Golden Prolific	26 ″	103	42 ″ 46	5 ″ 8	Etalée......	3,040	45	30	34	Un peu.
39	Scotch Potato......	23 ″	100	40 ″ 44	5 ″ 8	″	3,080	45	30	33½	Fortement.

ESSAIS D'ORGE.

Nous avons le 16 mai semé dix-huit variétés d'orge à six rangs et quinze variétés à deux rangs dans des parcelles uniformes d'un quarantième d'acre chacune. Le terrain était une terre argileuse et avait été en trèfle pour foin l'année précédente (1904), ayant été en grain en 1903, et en 1902 en plantes-racines pour lesquelles il avait reçu du fumier de ferme à raison de 20 charretées à un cheval à l'acre. Il n'y a été appliqué depuis aucun fumier ou engrais. Ce terrain avait été labouré en automne et il y avait été enfoui un très léger regain ; puis au printemps il a été travaillé à la herse à dents à ressort, au pulvérisateur à disques et à la herse ordinaire ; ensuite il a été ensemencé de grain provenant d'épis choisis de la récolte de l'année précédente et recueillis à la moisson.

Le grain a été semé au semoir à raison de 2 boisseaux à l'acre, et en même temps il a été semé 7 lb. de graine de trèfle rouge mammouth, 3 lb. de graine d'alsike et 12 lb. de graine de mil à l'acre. Pendant quelque temps le grain a fait une pousse un peu lente mais il a toujours maintenu une bonne couleur saine. La sécheresse continue a causé une maturité prématurée. Il n'y a point eu de rouille mais il y a eu un petit nombre d'épis charbonnés. Nous avons obtenu les rendements suivants :—

ORGE À SIX RANGS —ESSAI DE VARIÉTÉS.

Numéro.	Variété d'orge à six rangs.	Mûre.	Mûri en	Longueur, paille et épi.	Paille.	Longueur de l'épi.	Paille par acre.	Grain par acre.		Poids du boisseau mesuré après nettoyage.
			jours.	pouces.		pouces.	lb.	boiss.	lb.	lb.
	Albert	18 août	94	38 à 42	Raide	2½ à 3	4,000	49	8	52¾
1	Brome	21 "	97	37 " 42	"	2 " 2½	4,120	49	8	48
2	Mensury	19 "	95	38 " 42	Mi-raide	2 " 3	4,040	48	16	48
4	Commune	17 "	93	36 " 41	Raide	2 " 2½	3,240	47	24	50½
5	Stella	19 "	95	36 " 40	"	1¾ " 2½	3,880	45	..	51
6	Empire	18 "	94	36 " 40	"	2 " 3	3,480	41	32	50¾
7	Royale	17 "	93	35 " 38	"	1½ " 2½	4,000	39	8	51
8	Summit	19 "	95	36 " 40	"	1¾ " 2½	3,000	38	36	51¾
9	Champion	17 "	93	40 " 44	Mi-raide	2 " 3	4,020	38	16	44
10	Argyle	18 "	94	37 " 42	Raide	2½ " 3	2,920	37	24	49½
11	Trooper	17 "	93	35 " 38	"	1½ " 2½	3,200	34	28	51
12	Rennie améliorée	17 "	93	33 " 36	"	1½ " 2¼	3,640	34	28	50
13	Oderbruch	17 "	93	36 " 40	Mi-raide	2 " 3	3,620	34	8	50
14	Yale	17 "	93	35 " 38	Raide	2 " 2½	3,080	33	16	50
15	Nugent	18 "	94	32 " 35	"	2 " 2½	2,520	31	32	49¾
16	Odessa	17 "	93	36 " 40	Mi-raide	2 " 3	3,280	31	12	49
17	Claude	17 "	93	33 " 36	Raide	1½ " 2	2,480	31	12	50
18	Mansfield	19 "	95	37 " 39	"	1½ " 2½	2,680	30	40	51½

ORGE À DEUX RANGS—ESSAI DE VARIÉTÉS.

Numéro.	Variété d'orge à deux rangs.	Mûre.	Mûri en	Longueur, paille et épi.	Paille.	Longueur de l'épi.	Paille par acre.	Grain par acre.		Poids du boisseau mesuré après nettoyage.
			jours.	pouces.		pouces.	lb.	boiss.	lb.	lb.
1	Chevalier française	19 août	95	32 à 37	Mi-raide	3 à 4	3,880	44	28	52½
2	Beaver	19 "	95	32 " 38	"	2 " 3¼	3,200	43	16	52½
3	Chevalier danoise	19 "	95	30 " 36	"	3 " 4	4,040	42	44	53
4	Harvey	19 "	95	40 " 43	Raide	2 " 3½	4,080	39	8	51¼
5	Newton	19 "	95	38 " 42	"	2 " 3	3,600	38	36	51
6	Logan	19 "	95	40 " 44	"	2 " 3	3,880	38	16	50
7	Jarvis	19 "	95	40 " 44	"	2 " 3	3,720	36	32	50¾
8	Gordon	19 "	95	36 " 40	"	2 " 3	3,080	35	40	50½
9	Invincible	21 "	97	30 " 34	"	2 " 3	3,160	35	20	48
10	Sidney	18 "	94	36 " 41	"	2 " 3	4,000	35	..	52½
11	Dunham	19 "	95	36 " 41	"	2 " 3	3,800	34	28	51½
12	Canadian Thorpe	21 "	97	40 " 45	"	2 " 3	3,680	34	8	51½
13	Clifford	19 "	95	35 " 40	"	2 " 3	2,600	33	16	50½
14	Chevalier suédoise	21 "	97	26 " 30	Mi-raide	3 " 5	3,000	25	20	50½
15	Standwell	21 "	97	36 " 40	Raide	2 " 3	2,440	25	..	48½

ESSAIS DE BLÉ DE PRINTEMPS.

Nous avons semé vingt-huit variétés de blé de printemps dans des parcelles d'un quarantième d'acre chacune. Le terrain était une terre sableuse légère et avait été en foin de trèfle la saison précédente, ayant été en grain en 1903 et en plantes-racines en 1902, et avait reçu pour cette culture 20 charretées à un cheval de fumier d'étable. Le terrain avait été labouré en automne où il a été enterré un léger regain de trèfle. Ce printemps le terrain a été bien travaillé à la herse à dents à ressort et à la herse ordinaire, puis ensemensé au semoir, le 31 mai, à raison de 1¾ boisseau de blé à l'acre, il a été semé en même temps 7 lb. de graine de trèfle rouge mammouth, 3 lb. de graine d'alsike et 12 lb. de graine de mil. Par suite de la température froide et humide continue cette récolte s'est plutôt mal établie et les mauvaises herbes ont passablement poussé, ce qui a considérablement diminué le produit. Nous n'avons pas remarqué de la rouille, mais il y avait un peu plus de charbon. Nous avons obtenu les rendements suivants :—

BLÉ DE PRINTEMPS—ESSAI DE VARIÉTÉS.

Numéro.	Variété de blé de printemps.	Mûr.	Mûri en	Longueur, paille et épi.	Paille.	Longueur de l'épi.	Epi.	Paille par acre.	Grain par acre.		Poids du boisseau mesuré après nettoyage.
		1905.	jours.	pouces.		pouces.		lb.	boiss.	lb.	
1	Pringle's Champlain..	25 août...	104	38–43	Raide....	2 -3½	Barbu....	4,120	35	..	63¼
2	Monarch............	29 " ..	108	40–45	" ...	2½-3¾	Non barbu	3,480	34	40	61½
3	Preston...........	25 " ..	104	36–42	" ...	2½-3¼	Barbu....	3,720	34	.	63
4	Bishop............	25 " ..	104	36–40	" ...	2 -2½	Non barbu	3,560	32	..	62
5	Colorado..........	25 " ..	104	40–43	"	2 -3	Barbu....	3,880	31	20	63
6	Stanley............	28 " ..	107	40–44	" ...	2½-3½	Non barbu	3,640	30	40	61½
7	McKendry's Fife.....	29 " ..	108	40–44	" ...	2½-3½	" ..	3,080	30	40	61
8	Laurel............	29 " ..	108	40–44	"	2½-3½	" ..	3,600	30	..	60
9	Hongrie blan.........	25 " ..	104	36–40	"	2 -3	Barbu....	2,880	29	..	62
10	Hayne's Blue Stem...	30 " ..	109	36–40	"	2 -3	Non barbu	2,920	28	20	62
11	Advance............	25 " .	104	38–42	"	2 -3	Barbu....	3,400	28	..	62
12	White Fife (F. blanc).	29 " ..	108	40–44	"	2 -3½	Non barbu	3,800	27	40	62
13	Clyde.............	29 " ..	108	40–45	"	2½-3½	" ..	3,200	27	20	61½
14	Power's Fife........	30 " ..	109	38–42	"	2 -3	" ..	3,920	27	..	62
15	Wellman's Fife	29 " ..	108	40–45	" ...	2½-4	" ..	3,860	26	40	61
16	Australie n° 9........	31 " ..	110	36–40	"	2 -3	" ..	2,400	26	..	59½
17	Countess.........	29 " ..	108	36–42	"	2 -3	" ..	2,520	26	..	61
18	Dawn.........	26 " ..	105	38–42	"	2 -3	" ..	2,800	25	20	61¾
19	Weldon.............	30 " ..	109	39–42	"	2 -3	" ..	2,280	25	..	61
20	Red Fife (F. rouge)...	28 " ..	107	38–42	"	2 -3	" ..	2,560	24	40	60¼
21	Russie blanc.........	29 " ..	108	38–43	"	2 -3½	" ..	2,520	24	..	59½
22	Red Fern...........	26 " ..	105	34–38	"	2 -3	Barbu....	2,280	20	40	62½
23	Minnesota n° 163....	30 " ..	109	40–42	"	2 -3½	Non barbu	2,200	20	20	60¾
24	Percy............	30 " ..	109	40–44	"	2 -3	" ..	3,080	20	..	60¾
25	Chester...........	31 " ..	110	36–40	"	2 -3	" ..	2,520	20	..	61½
26	Huron..............	25 " ..	104	36–40	Mi-raide..	2 -3	Barbu....	2,280	18	..	61
27	Early Riga..........	22 " ..	101	30–35	" ..	2 -3	Non barbu	2,000	14	..	62
28	Herisson barbu.......	25 " ..	104	30–35	Faible....	1½-2	Barbu....	2,020	13	20	63

ESSAIS DE BLE A MACARONI.

Nous avons semé quatre variétés de blé à macaroni dans des parcelles d'un quarantième d'acre chacune, qui étaient à côté des autres parcelles à blés. Le terrain était de nature semblable et avait reçu même traitement que les parcelles de blé et avait été ensemencé à la même date (13 mai). Nous mettons ces variétés de blé à part des autres à cause de leur qualité inférieure pour la mouture. Nous avons obtenu les rendements suivants :—

BLÉ À MACARONI—ESSAI DE VARIÉTÉS.

Numéro.	Variété de blé à macaroni	Mûr.	Mûri en.	Longueur, paille et épi.	Paille.	Longueur de l'épi.	Epi.	Paille par acre.	Grain par acre.		Poids du boisseau mesuré après nettoyage.
		1905.	jours.	pouces.		pouces.		lb.	boiss.	lb.	lb.
1	Roumanie...........	30 août...	109	38–42	Mi-raide..	2 -2½	Barbu....	2,280	22	..	62¾
2	Goose..............	29 " ..	108	34–40	" ..	1½-2	" .	1,720	17	20	63
3	Yellow Gharnovka...	29 " ..	108	35–41	" ..	1½-2	" ..	2,320	16	40	62½
4	Mahmoudi..........	29 " ..	108	35–38	" ..	2 -2½	" ..	1,800	14	..	62¾

ESSAIS D'AMIDONNIER ET D'EPEAUTRE.

Nous avons le 13 mai semé deux variétés d'amidonnier et deux d'épeautre dans des parcelles d'un quarantième d'acre chacun. Le terrain était semblable à celui pour les autres parcelles de blé et avait reçu même traitement. Nous indiquons le rendement

de ces parcelles en livres pour la raison que par le battage ordinaire la balle n'est pas séparée de l'amande comme c'est le cas avec les autres grains et nous ne pouvons pas exactement le comparer avec les autres espèces qui sont dépouillées au battage,

AMIDONNIER ET EPEAUTRE—ESSAIS DE VARIÉTÉS.

Numéro.	Variété.	Mûr.	Mûri en	Longueur, paille et épi.	Paille.	Longueur de l'épi.	Epi.	Paille par acre.	Grain par acre.
		1905.	jours.	pouces.		pouces.		lb.	lb.
1	Epeautre rouge..........	2 sept....	112	38–43	Raide....	2 –3	Non barbu	3,600	2,440
2	" blanc..........	2 " ..	112	34–41	" ...	2 –4	" ..	3,000	2,360
3	Amidonnier rouge........	31 août...	110	35–40	"	2 –3	Barbu....	2,200	1,1[illegible]0
4	" commun.....	31 " ..	108	32–38	"	1½–2	"	2,400	2,4[illegible]0

ESSAIS DE POIS.

Nous avons semé trente variétés de pois dans des parcelles uniformes d'un quarantième d'acre chacune. Sol, terre argileuse qui était en un pauvre état de fertilité, ayant été en pâturage pendant un grand nombre d'années et n'ayant reçu aucune application d'engrais pendant au moins dix ans. Le terrain avait été labouré en automne puis il a été travaillé au printemps au pulvérisateur à disques et à la herse à dents à ressort et ensemencé au sémoir à raison de 2 à 3 boisseaux de pois à l'acre ; il y a été semé en même temps du trèfle rouge mammouth à raison de 10 lb à l'acre.

Nous avons obtenu les rendements suivant par acre :—

POIS—ESSAIS DE VARIÉTÉS.

Numéro.	Variété de pois.	Mûrs.	Mûri en.	Pousse.	Longueur de la paille.	Longueur de la cosse.	Pois.	Rendement par acre.		Poids du boisseau.
			jours.		pouces.	pouces.		boiss.	lb.	lb.
1	Mummy (Momie).......	9 sept..	109	Moyenne.	36–40	1½–2	Moyen....	39	20	63½
2	Nelson..............	9 " .	109	" ..	30–40	1½–2¼	" ..	38	..	63½
3	English Gray (Gris angl.)	14 " .	114	Bonne.. ..	37–42	2 –2½	" ..	37	20	60½
4	White Marrowfat.......	11 " .	111	"	36–42	2 –3	Gros.	35	40	63¾
5	Paragon	2 " .	102	Moyenne.	30–35	1½–2	Moyen....	34	20	63
6	White Wonder.........	2 " .	102	" ..	30–36	1½–2	" ..	34	..	63½
7	Black Eye Marrowfat...	11 " .	111	Bonne.. ..	36–42	2 -3	Gros.	34	..	62
8	Duke	13 " .	113	Moyenne.	34–38	2 –2½	"	32	..	62
9	Chancellor	12 " .	102	" ..	29–33	1 –2	Petit.....	31	40	64
10	Picton..	11 " .	111	Bonne.. ..	34–38	2 –2½	Moyen....	31	20	63½
11	Prince Albert	12 " .	112	Moyenne.	35–40	1½–2	Petit.....	31	..	62½
12	Arthur	2 " .	102	" ..	28–32	1½–3	Moyen....	30	40	62¼
13	Daniel O'Rourke	9 " .	109	" ..	33–37	1½–2	Petit.....	30	..	64
14	Golden Vine	11 " .	111	Bonne.. ..	33–37	1½–2	"	30	..	63
15	Pride	11 " .	111	Moyenne.	34–35	1½–2	" .. .	28	20	63
16	German White	6 " .	106	Bonne.. ..	34–38	1½–2½	"	28	..	63½
17	Carleton	11 " .	111	"	34–40	2 –2½	Moyen....	26	40	63½
18	Gregory	11 " .	111	"	35–40	1½–2½	" ..	26	40	62½
19	Mackay..............	14 " .	114	"	38–42	2 –3	Gros.	26	20	63
20	Crown	2 " .	102	"	30–36	1½–2	Petit.....	26	..	64
21	Wisconsin Blue	11 " .	111	"	34–38	1½–2½	Moyen....	26	..	64½
22	Pearl	14 " .	114	Moyenne.	30–34	2 –2½	" ..	25	40	62
23	Kent	11 " .	111	Bonne.. ..	36–41	2 –2½	Gros	25	20	63
24	Prussian Blue	9 " .	109	Moyenne.	33–38	1½–2	Petit.....	24	40	63
25	Agnes....	12 " .	112	Bonne.. ..	38–44	2 –3	Gros.	24	40	62¼
26	Archer...............	13 " .	113	"	34–38	2 –2½	Moyen....	24	20	63
27	Prince	11 " .	111	"	36–40	2 –2½	" ..	24	..	62
28	Early Britain..........	6 " .	106	"	33–36	2 –3	Gros.	24	..	62
29	Macoun...............	14 " .	114	"	38–43	2 –2½	"	19	20	62¾
30	Victoria	12 " .	112	"	36–40	2 –2½	"	15	20	62

ESSAIS DE SARRASIN.

Nous avons semé cinq variétés de sarrasin dans des parcelles d'essai uniformes d'un quarantième d'acre chacune. Elles ont été semées le 20 juin et fauchées le 1 et 2 septembre. Le terrain était une terre argileuse qui avait été en trèfle et en mil la saison précédente. Ce terrain avait reçu une couche de fumier de ferme en 1902 où il avait produit une récolte de racines. Il n'a reçu depuis aucun engrais. Le gazon a été enterré par un labour en automne 1904 puis bien travaillé ce printemps. Nous avons obtenu les rendements suivants :—

Numéro.	Variété de sarrasin.	Semé		Mûri en		Mûri en	Longueur de la paille.	Paille	Graine par acre.		Poids du boisseau.
						jours.	pouces.		boiss.	lb.	lb.
1	Sibérie ou Tartarie.........	20	juin	1	sept.	73	28–32	aide	43	16	50
2	Rye Buckwheat (S. seigle)...	2	"	2	"	74	36–40	R"	37	24	51
3	Gray Buckwheat (gris)	2	"	2	"	74	32–36	"	32	24	48
4	Japanese (Du Japon)	2	"	1	"	73	36–42	"	25	40	43
5	Silverhull (Envelop. argentée)	2	"	2	"	74	32–36	"	24	28	50

GRAIN EN CHAMPS.

Nous avons ensemencé dix-sept acres de grain, dont dix acres ont été en parcelles de deux acres chacune, les sept autres acres ont été en un seul lot. Le terrain était une terre argileuse qui avait été en dernier lieu en plantes-racines avec du maïs et avait reçu pour cette culture du fumier de ferme à raison de 20 tonnes à l'acre. Les parcelles s'étendaient en travers du champ ; l'année précédente les parcelles de maïs et de racines s'étendaient suivant la longueur du champ, conséquemment chaque parcelle de grain occupait une même quantité du terrain de racines et de maïs. Le terrain avait été labouré au printemps puis bien hersé ; après quoi il y a été semé du grain au semoir, dans le cas de l'avoine à raison de 3 boisseaux à l'acre, de l'orge à 2 boisseaux et des grains mêlés à 3 boisseaux, et avec cette culture il y a aussi été semé 7 lb. de trèfle rouge mammoth, 3 lb. d'alsike et 12 lb. de mil à l'acre. Voici la récolte moissonnée.

GRAIN EN CHAMPS.

Grains semés.	Semé.	Fauché.	Rendement par acre.		Poids du boisseau.
			boiss.	lb.	lb.
2 acres Orge d'Odessa..........................	29 mai......	23 août.....	39	12	48
2 " Grains mêlés..........................	29 "	24 "	53	20	40
2 " Avoine Sensation..........................	29 "	29 "	62	2	34
2 " " Waverley..........................	1 juin.	5 sept.	59	14	34
2 " " de Tartarie..........................	1 "	8 "	43	17	34
7 " Grains mêlés..........................	5 "	5 "	42	0	40

GRAINS MÊLÉS EN CHAMPS.

Nous avons ensemencé huit acres d'avoine, d'orge et de pois mêlés. Le terrain était une terre argileuse qui était en un pauvre état de fertilité, n'ayant reçu aucun fumier ou engrais pendant au moins dix ans. Cette culture a été semée le 6 mai et fauchée le 23 août. Rendement par acre 30 boisseaux 15 lb., poids du boisseau 40 lb.

Cinq acres ont été ensemencés de grains mêlés. Le terrain était une terre argileuse légère. La récolte précédente avait été du sarrasin, pour cette culture le terrain avait

reçu du fumier de ferme à raison de 10 tonnes à l'acre, qui a été épandu sur la surface pendant l'hiver 1904. Ce terrain a été labouré en automne. Le grain a été semé le 27 mai et fauché le 31 août ; avec le grain il avait été semé du trèfle rouge mammouth 7 lb., de l'alsike 3 lb. et du mil 12 lb. à l'acre. Nous avons obtenu par acre :—33 boisseaux 6 lb.; poids du boisseau 40 lb.

Nous avons ensemencé de grains mêlés trois acres d'un champ de terre argileuse qui avait été en dernier lieu en trèfle et où il avait été enterré par un labour un léger regain en automne 1904. Le terrain a bien été travaillé au printemps puis ensemencé le 17 mai et fauché le 21 août. Il a été semé avec ces grains 7 lb. de trèfle rouge mammouth, 3 lb. d'alsike et 12 lb. de mil à l'acre. Ce champ a produit un rendement de 61 boisseaux par acre à 40 lb. le boisseau.

ESSAIS DE MAÏS.

Nous avons semé vingt variétés de blé d'Inde en rangs espacés de 36 pouces et aussi en buttes espacées de 36 pouces en tous sens. Le terrain était une terre argileuse qui avait été fumé en 1900 pour une culture de plantes-racines de cette année, suivie d'une de grain en 1901, de foin de trèfle en 1902, puis encore de grain en 1903 et de foin de trèfle en 1904. En automne 1904 il a été épandu sur le gazon du fumier d'étable à raison d'environ 20 tonnes à l'acre, qui a été enterré par un labour en même temps qu'une forte pousse de gazon. Au commencement de juin, au moment du semis, il a été bien travaillé et ameubli, puis il y a été épandu à la volée de l'engrais complet à raison de 300 lb. à l'acre qui a été ensuite recouvert à la herse. Le maïs a été semé le 9 juin au moyen d'une machine à bras. Nous avons éclairci les plantes quand elles avaient environ 6 pouces de hauteur, de manière à ce qu'elles fussent espacées de 4 à 6 pouces dans les rangs et qu'il y eût de 5 à 8 plantes dans chaque butte. Le terrain a été très légèrement hersé avant la levée des plantes ; puis pendant les deux semaines suivantes il a été travaillé trois fois avec le sarcloir Breed et trois fois avec la houe.

Dès le commencement, le maïs a fait une pousse très satisfaisante ; depuis la levée il avait atteint en 60 jours une hauteur de 90 pouces. La fin de la saison n'a pas été aussi favorable pour son développement. Nous avons obtenu les rendements suivants :—

MAÏS—ESSAI DE VARIÉTÉS.

Numéro.	Variété de maïs.	Hauteur.	Barbes (épis-mâles).	Soies (épis-femelles).	Etat à la coupe.	Poids par acre en rangs.		Poids par acre en buttes.	
		pouces.				tonnes.	lb.	tonnes.	lb.
1	Thoroughbred White Flint...	93	1 sept...	....	Barbes	30	1,600	24	1,500
2	Eureka.....	96	....	....	"	29	850	25	1,150
3	Red Cob Ensilage............	98	....	......	"	28	1,200	26	800
4	Salzer's All Gold............	98	....	....	"	27	670	24	1,170
5	Pride of the North......	100	1 sept...	....	"	27	450	26	1,900
6	Longfellow	80	22 août...	1 sept...	Laiteux av..	26	20	22	1,100
7	Early Mastodon.............	97	1 sept...	....	Laiteux-aq..	25	1,700	18	1,050
8	Selected Leaming	94	1 " ..	....	" ..	24	1,830	22	550
9	Giant Prolific Ensilage.	96	....	....	Barbes	24	950	21	130
10	Cloud's Early Yellow........	100	....	....	"	24	70	20	1,470
11	Evergreen Sugar.	88	1 sept...	....	"	23	1,850	25	1,370
12	Early Butler	92	1 " ..	....	Laiteux-aq..	23	1,520	21	570
13	Angel of Midnight.....	80	22 août...	1 sept...	Laiteux av..	22	1,460	21	350
14	Compton's Early........	80	22 " ..	1 " ..	" ..	22	1,320	22	220
15	North Dakota White.......	82	26 " ..	5 " ..	Laiteux....	22	1,100	23	200
16	King Philip............. ..	85	26 " ..	10 " ..	Aqueux	22	770	21	900
17	Mammoth Cuban............	96	29 " ..	....	Barbes	22	770	20	370
18	Superior Fodder............	94	20 sept...	....	"	22	250	19	1,270
19	Champion White Pearl.......	102	20 " ..	....	"	20	150	19	1,050
20	White Cap Yellow Dent	94	20 " ..	....	"	18	1,400	18	300

MAÏS—EN RANGS DIFFÉREMMENT ESPACÉS.

Nous avons de nouveau fait cette année des essais de maïs en rangs différemment espacés. Le terrain était semblable à celui où étaient les parcelles d'essai uniformes, et avait reçu le même traitement. Il a été semé trois variétés. Le maïs a été semé le 9 juin et fauché le 27 septembre. Le tableau suivant présente les noms des variétés semées, l'espacement des rangs et le rendement produit. Les parcelles étaient d'une quarantième d'acre chacune.

Variété de maïs.	Espacement.	Rendement par acre.	
	pouces.	tonnes	lb.
Champion White Pearl (Perle blanc champion)	42	14	300
" " " "	35	17	200
" " " "	28	15	200
" " " "	21	13	100
Selected Leaming (Leaming choisi)	42	16	200
" " " "	35	16	900
" " " "	28	16	300
" " " "	21	14	740
Longfellow	42	20	1,500
"	35	22	1,100
"	28	21	500
"	21	18	460

MAÏS EN CHAMPS.

Nous avons ensemencé de maïs trois acres divisés en six parcelles d'un demi-acre chacune. Le terrain était une terre argileuse en bon état de fertilité et avait été l'année précédente en trèfle pour foin. Dans cinq des parcelles nous avons laissé pousser le regain jusqu'au commencement de juin. Aussitôt qu'il avait été possible au commencement du printemps il avait été épandu sur le gazon 20 tonnes de fumier à l'acre, lequel au commencement de juin a été enfoui par un labour en même temps qu'une forte pousse de gazon. L'automne dernier nous avons labouré une parcelle d'un demi acre, et ce printemps il y a été épandu du fumier à raison de 20 tonnes à l'acre, lequel a été bien incorporé avec le sol avant le semis au moyen du pulvérisateur à bêches, le but étant de comparer les résultats de ces deux méthodes de traitement. Nous avons semé la variété Longfellow dans cette dernière parcelle.

Un demi-acre de la variété Compton's Early (Compton précoce) et un autre de Dakota White (Dakota blanc) avaient reçu de l'engrais industriel à raison de 250 lb. à l'acre, et un autre demi-acre de chaque variété n'a reçu que du fumier seul. Après le labour ceux-ci avaient été bien travaillés au pulvérisateur à disques, à la herse à dents à ressort et à la herse ordinaire ; puis le 9 juin ils ont été ensemencés au semoir en rangs espacés de 35 pouces. Le terrain a été travaillé une fois avec une légère herse ordinaire avant la levée du maïs, puis il a été biné six fois pendant l'été au sarcloir Breed et la houe à un cheval. Le maïs a fait une pousse très satisfaisante. Le tableau suivant indique les résultats :—

MAÏS EN CHAMPS—ESSAI D'ENGRAIS.

Variété de maïs, engrais appliqués à l'acre.	Rendement par acre.
North Dakota White.	tonnes. lb.
½ acre—fumier 20 tonnes, engrais industriel 250 lb.	18 1,860
½ " Fumier seulement.	17 1,460
Coût de l'engrais industriel à $30 la tonne ... $ 3.75 par acre.	
Gain en rendement par addition de l'engrais, 1 tonne 400 lb. à $2 la tonne ... 2.40 "	
Perte ... $ 1.35 "	
Compton's Early.	
½ acre—Fumier 20 tonnes, engrais industriel 250 lb.	17 1,850
½ " Fumier seulement	17 350
Coût de l'engrais artificiel à $30 la tonne ... $ 3.75 par acre.	
Gain en rendement, 1,500 lb. à $2 la tonne ... 1.50 "	
Perte ... $ 2.25 "	
LABOURAGE EN AUTOMNE OU AU PRINTEMPS.	
Longfellow.	
½ acre—Labouré en automne	20 1,880
½ " " au printemps	18 290

ESSAIS DE NAVETS.

Nous avons cette année semé vingt variétés de navets dans un terrain argileux qui avait été fumé pendant la saison 1900 pour une culture de plantes-racines. Il y avait été semé du grain en 1901, en 1902 du trèfle dont le regain avait été enfoui par un labour, puis en 1903 de nouveau du grain, suivi en 1904 de trèfle dont le regain avait été enterré par un labour au commencement de l'automne dernier, puis le sol avait été travaillé deux fois au pulvérisateur à bêches. Au printemps ce terrain a de nouveau été travaillé à la herse à dents à ressort et au pulvérisateur à disques. Ensuite il y a été épandu du fumier de ferme au moyen d'un épandeur de fumier à raison de 20 tonnes à l'acre ; le fumier a été enfoui par un labour et le terrain de nouveau foncièrement travaillé. Il y a été ensuite semé de l'engrais complet à la volée à raison de 500 lb. à l'acre, lequel a été recouvert par un hersage à la herse ordinaire ; puis il y a été tracé des rayons espacés de 24 pouces, et les plantes ont été éclaircies de manière à être espacées d'environ un pied dans les rangs. Le rendement a été estimé d'après le poids obtenu dans deux rangs chacun de 66 pieds de longueur. Une première série de parcelles a été ensemencée le 26 mai et une deuxième le 9 juin ; toutes les racines ont été arrachées le 16 octobre. Jusque vers le 1er octobre les parcelles avaient particulièrement belle apparence ; mais les plantes ont peu profité depuis cette date en raison de la sécheresse rigoureuse et continue. Voici les résultats obtenus :—

NAVETS—ESSAI DE VARIÉTÉS.

Numéro.	Variété de navets.	Rendement par acre. 1e parcelle. tonn.	lb.	boiss.	lb.	2e parcelle. tonn.	lb.	boiss.	lb.
1	Magnum Bonum	43	944	1,449	4	37	632	1,243	52
2	Perfection Swede	41	688	1,378	8	29	1,128	985	28
3	Empire Swede	41	80	1,368		29	1,888	998	8
4	Hartley's Bronze	40	1,624	1,360	24	28	1,456	957	36
5	Carter's Elephant	40	256	1,337	36	22	1,904	965	4
6	Skirvings	39	1,344	1,322	24	27	1,328	922	8
7	Good Luck	39	1,040	1,317	20	28	240	937	20
8	Drummond Purple Top	39	888	1,314	48	24	1,248	820	48
9	East Lothian	39	584	1,309	44	25	1,984	866	24
10	Selected Purple Top	39	432	1,307	12	26	440	874	
11	Jumbo	38	1,824	1,297	4	31	776	1,046	16
12	Hall's Westbury	37	1,848	1,264	8	28	696	944	56
13	Bangholm Selected	37	328	1,238	48	31	624	1,043	44
14	Kangaroo	35	1,896	1,198	16	28	392	939	52
15	Elephant's Master	35	1,592	1,193	12	31	116	1,035	16
16	Mammoth Clyde	35	1,288	1,188	8	28	1,000	950	
17	Halewood's Bronze Top	35	832	1,180	32	28	1,304	955	4
18	Imperial Swede	35	376	1,172	56	27	1,936	923	16
19	New Century	34	1,008	1,150	8	26	488	874	48
20	Sutton's Champion	34	400	1,140		28	1,000	950	

NAVETS EN CHAMPS—ESSAI D'ENGRAIS.

Nous avons ensemencé de navets deux acres et demi en deux lots d'un acre chacun et un lot d'un demi-acre. Le terrain était une terre argileuse dans un bon état de fertilité. La récolte précédente avait été du foin de trèfle. Le gazon avait été labouré en automne puis bien travaillé ; il a été de nouveau bien travaillé au printemps, et il y a été épandu du fumier à raison de 20 tonnes à l'acre, lequel a été enterré par un labour ; puis le sol a été ameubli à la herse à dents à ressort et au pulvérisateur à disques.

Chaque acre était divisé en trois parties : un tiers a reçu de l'engrais industriel à raison de 500 lb. à l'acre, le deuxième tiers à raison de 250 lb. à l'acre et le troisième tiers n'a reçu que du fumier qui a été épandu sur la surface puis recouvert avec une herse ordinaire. Il y a ensuite été tracé des rayons espacés de 26 pouces, et le semis a été fait le 7 juin. La pousse a été exceptionnellement bonne jusqu'au commencement de l'automne où la sécheresse excessive et continue a beaucoup nui. La récolte a eu lieu le 4 et le 6 novembre. Voici les résultats :—

NAVETS EN CHAMPS—ESSAI D'ENGRAIS.

Variété de navet, engrais appliqués à l'acre, date de l'arrachage.		Rendement par acre.			
Kangaroo—(Arrachés 6 novembre).		tonn.	lb.	boiss.	lb.
⅓ acre—Fumier 20 tonnes, engrais 500 lb.		29	1,685	994	45
⅓ " " 20 " " 250 "		29	125	968	45
⅓ " " 20 " seulement		28	655	944	15
Coût de 500 lb. engrais industriel à $30 la tonne	$7 50				
Gain en rendement par addition de l'engrais, 50½ boiss. à 6c. le boiss.	3 03				
Perte par acre.	$4 47				
Coût de 250 lb. engrais industriel à $30 la tonne	3 75				
Gain en rendement par addition de l'engrais, 24½ boiss. à 6c. le boisseau	1 47				
Perte par acre.	$2 28				
Best of All—(Arrachés 6 novembre.)					
⅓ acre—Fumier 20 tonnes, engrais 500 lb.		26	1,700	895	..
⅓ " " 20 " " 250 "		25	925	848	45
⅓ " " 20 " seulement.		25	700	845	..
Coût de 500 lb. engrais industriel à $30 la tonne	$7 50				
Gain en rendement par addition de l'engrais, 50 boiss. à 6c.	3 00				
Perte par acre	$4 00				
Coût de 250 lb. engrais industriel à $30 la tonne	3 75				
Gain en rendement par addition de l'engrais 3¾ boiss. à 6c.	0 23				
Perte par acre	$3 52				
Hartley's Bronze—(Arrachés 4 novembre).					
¼ acre—Fumier 20 tonnes, engrais 500 lb.		29	1,520	992	..
¼ " " 20 " seulement		29	968	982	48
Coût de 500 lb. engrais à $30 la tonne	$7 50				
Gain en rendement par addition de l'engrais 9½ boiss. à 6c.	0 56				
Perte par acre	$6 94				

Nous avons aussi ensemencé de navets six acres divisés en lots d'un acre chacun. Ce terrain était de nature très variée, contenant de la terre argileuse forte, de la terre noire de marais et de la terre sableuse. Ces variétés de sol s'étendaient à travers le champ, tandis que les parcelles s'étendaient dans l'autre sens. Ce terrain avait été en grain en 1904, en foin en 1903, et il était plutôt en pauvre état de fertilité. Il avait été labouré en automne et bien travaillé ce printemps, après quoi il y avait été appliqué du fumier de ferme au moyen d'un épandeur de fumier à raison de 20 tonnes à l'acre ; le terrain avait ensuite été labouré une deuxième fois, puis bien travaillé et ensemencé en rayons espacés de 26 pouces. Il y a été semé six variétés. Nous avons appliqué aux différentes parties de chaque acre différentes quantités d'engrais industriels. Le tableau suivant présente les détails :—

NAVETS EN CHAMPS—ESSAI D'ENGRAIS—*Fin.*

Variétés de navet, engrais appliqués à l'acre, date de l'arrachage.		Rendement par acre.			
Sutton's Champion—(Arrachés 30 octobre).		tonn.	lb.	boiss.	lb.
⅓ acre—Fumier 20 tonnes, os 500 lb		24	660	811	..
⅓ " " 20 " scories 500 lb		25	520	842	..
⅓ " " 20 " point d'autre engrais		24	1,080	818	..
Coût de 500 lb. os à $30 la tonne	$7 50				
Gain en rendement par addition des os, 7 boisseaux à 6c	0 42				
Perte par acre	$7 92				
Coût de 500 lb. scories à $21 la tonne	5 25				
Gain en rendement par addition des scories, 24 boiss. à 6c	1 44				
Perte par acre	$3 81				
Kangaroo—(Arrachés 31 octobre).					
⅓ acre—Fumier 20 tonnes, engrais intense 500 lb		24	570	809	30
⅓ " " 20 " scories 500 "		24	480	808	..
⅓ " " 20 " point d'autre engrais		23	1,190	786	30
Coût de 500 lb. engrais intense à $35 la tonne	$8 75				
Gain en rendement par addition de l'engrais, 23 boiss. à 6c	1 38				
Perte par acre	$7 37				
Coût de 500 lb. scories à $21 la tonne	5 25				
Gain en rendement par addition des scories, 21½ bush. à 6c	1 29				
Perte par acre	$3 97				
Best of All—(Arrachés 1er novembre).					
⅓ acre—Fumier 20 tonnes, engrais intense 500 lb		20	1,580	693	..
⅓ " " 20 " " 250 "		20	926	682	6
⅓ " " 20 " point d'autre engrais		19	1,030	650	30
Coût de 500 lb. engrais intense à $35 la tonne	$8 75				
Gain en rendement par addition de l'engrais, 42 boiss. à 6c	2 52				
Perte par acre	$6 23				
Coût de 250 lb. engrais intense à $35 la tonne	4 38				
Gain en rendement par addition de l'engrais, 58 boiss. à 6c	3 48				
Perte par acre	$0 90				
Hartley's Bronze Top—(Arrachés 2 novembre).					
⅓ acre—Fumier 20 tonnes, engrais intense 500 lb		24	1,440	824	..
⅓ " " 20 " " 250 "		24	1,710	828	30
⅓ " " 20 " point d'autre engrais		23	200	770	..
Coût de 500 lb. engrais intense à $35 la tonne	$8 75				
Gain en rendement par addition de l'engrais, 54 boiss. à 6c	3 24				
Perte par acre	$5 51				
Coût de 250 lb. engrais intense à $35 la tonne	4 38				
Gain en rendement par addition de l'engrais, 58 boiss. à 6c	3 48				
Perte par acre	$0 90				
Magnum Bonum—(Arrachés 28 octobre).					
⅓ acre—Fumier 20 tonnes, os 500 lb		21	1,320	720	..
⅓ " " 20 " cendre 500 lb		21	990	716	30
⅓ " " 20 " point d'autre engrais		21	870	714	30
Coût de 500 lb. os à $30 la tonne	$7 50				
Gain en rendement par addition des os, 5½ boiss. à 6c	0 33				
Perte par acre	$7 17				
Empress—(Arrachés 23 octobre).					
1 acre—Fumier 20 tonnes		19	1,600	660	..

ESSAIS DE BETTERAVES FOURRAGÈRES.

Nous avons semé dix-sept variétés de betteraves fourragères dans des parcelles d'essai uniformes. Le terrain était une terre argileuse qui avait été fumée en 1900 pour une culture de plantes-racines, suivie de grain en 1901, de trèfle et de mil en 1902 puis de nouveau de grain en 1903 et de trèfle pour foin en 1904. Il avait été labouré au commencement de l'automne dernier, où il y avait été enfoui une légère couche de regain; il avait été travaillé deux fois avant l'hiver, puis il l'a été de nouveau ce printemps. Il y a ensuite été appliqué du fumier de ferme au moyen d'un épandeur de fumier à raison de 20 tonnes à l'acre, et ce fumier a été enfoui par un labour, puis le terrain a été de nouveau foncièrement travaillé. Il y a été en outre semé à la volée de l'engrais complet à raison de 500 lb. à l'acre, lequel a été recouvert à la herse ordinaire. Il y a été tracé des rayons espacés de 24 pouces, qui ont été roulés et où la graine a été semée au moyen du semoir à bras Planet jr. en groupes espacés de 12 pouces dans les rangs, 4 à 8 graines à chaque groupe. Quand les plantes ont eu environ 3 à 4 pouces de hauteur, elles ont été éclaircies de manière à ce qu'il restât une seule plante de chaque groupe. Il a été fait deux semis de chaque variété, le premier le 25 mai et le deuxième le 8 juin. Les betteraves fourragères ont été arrachées le 12 octobre. Le rendement par acre a été estimé dans chaque cas d'après le poids de racines obtenu dans deux rangs chacun de 66 pieds de longueur. Nous avons obtenu les rendements suivants :—

Numéro.	Variété de betterave fourragère.	Rendement par acre.							
		1e parcelle.				2e parcelle.			
		tonn.	lb.	boiss.	lb.	tonn.	lb.	boiss.	lb.
1	Mammoth Yellow Intermediate	31	1,992	1,066	32	26	744	879	4
2	Half Long Sugar White	31	1,688	1,061	28	21	256	704	16
3	Prize Mammoth Long Red	31	776	1,046	16	21	104	701	44
4	Lion Yellow Intermediate	30	1,104	1,018	24	19	1,824	663	44
5	Giant Yellow Intermediate	30	648	1,010	48	23	360	772	40
6	Giant Yellow Globe	29	1,888	998	8	25	8	833	28
7	Selected Yellow Globe	23	1,000	950	0	25	920	848	40
8	Yellow Intermediate	28	392	939	52	19	760	646	..
9	Prize Winner Yellow Globe	27	1,632	927	12	19	1,976	666	16
10	Half Long Sugar Rosy	27	1,328	922	8	20	280	671	20
11	Selected Mammoth Long Red	27	416	906	56	18	1,544	625	44
12	Triumph Yellow Globe	26	896	881	36	21	1,016	716	56
13	Ideal	25	8	833	28	21	560	709	20
14	Leviathan Long Red	24	1,704	828	24	15	1,920	532	..
15	Mammoth Long Red	24	1,400	823	20	18	1,848	630	48
16	Giant Sugar	24	32	800	32	17	352	572	32
17	Gate Post	23	1,272	787	52	16	72	534	32

BETTERAVES FOURRAGÈRES EN CHAMPS.

Nous avons ensemencé de betteraves fourragères un terrain de deux acres et demi divisé en deux lots d'un acre chacun et un autre lot d'un demi-acre. Il a été semé trois variétés : Yellow Globe, Yellow Intermediate et Mammoth Long Red. Le terrain était une terre argileuse en bon état de fertilité. La récolte précédente avait été du foin de trèfle. Le gazon avait été labouré au commencement de l'automne et bien travaillé deux fois au pulvérisateur à bêches. Il a été de nouveau bien travaillé au printemps, après quoi il y a été épandu du fumier de ferme au moyen de l'épandeur de fumier à raison de 20 tonnes à l'acre; le fumier a été enterré par un labour, puis le sol a été bien travaillé. Un tiers de chaque acre a reçu de l'engrais industriel à raison de 500 lb. à l'acre, le deuxième tiers à raison de 250 lb. à l'acre, et le troisième tiers a été laissé sans autre engrais que le fumier. La semence a été semée en rayons espacés de 26 pouces. Les betteraves fourragères ont été semées le 1er juin et récoltées du 10 au 14 octobre. Nous avons obtenu les rendements suivants :—

BETTERAVES FOURRAGÈRES—ESSAI D'ENGRAIS.

Variété de betterave fourragère, engrais appliqués à l'acre, date de l'arrachage.		Rendement par acre.			
		tonn.	lb.	boiss.	lb.
Yellow Intermediate—(Arrachées 13 octobre).					
⅓ acre, fumier 20 tonnes, engrais 500 lb		21	1,200	720	..
⅓ " " " 250 lb		24	180	803	..
⅓ " " point d'autre engrais		22	820	747	..
Coût de 500 lb. engrais à $30 la tonne	$7 50				
Gain en rendement par addition de l'engrais, 27 boisseaux à 6 c	1 62				
Perte par acre	$9 12				
Coût de 250 lb. engrais à $30 la tonne	$3 75				
Gain en rendement par addition de l'engrais, 56 boisseaux à 6 c	3 36				
Perte par acre	$0 39				
Yellow Globe—(Arrachées 10 octobre).					
⅓ acre, fumier 20 tonnes, engrais 500 lb		22	700	745	..
⅓ " " " 250 lb		21	75	701	15
⅓ " " point d'autre engrais		20	1,250	687	30
Coût de 500 lb. engrais à $30 la tonne	$7 50				
Gain en rendement par addition de l'engrais, 57½ boiss. à 6 c	3 45				
Perte par acre	$4 05				
Coût de 250 lb. engrais à $30 la tonne	$3 75				
Gain en rendement par addition de l'engrais, 13¾ boiss. à 6 c	$0 83				
Perte par acre	$2 92				
Mammoth Long Red—(Arrachées 14 octobre).					
¼ acre, fumier 20 tonnes, engrais 500 lb		20	1,360	689	20
¼ " " point d'autre engrais		19	400	640	..
Coût de 500 lb. engrais à $30 la tonne	$7 50				
Gain en rendement par addition de l'engrais, 49⅓ boiss. à 6 c	2 96				
Perte par acre	$4 54				

ESSAIS DE BETTERAVES A SUCRE.

Nous avons semé huit variétés de betteraves à sucre. Le terrain était semblable à celui pour les betteraves fourragères et les navets, et il avait reçu même traitement. Il a été fait deux semis de chaque variété, le premier le 25 mai et le deuxième le 8 juin. La graine a été semée en rangs espacés de 24 pouces et en groupes espacés de 12 pouces dans les rangs. Quand les plantes ont eu environ 3 à 4 pouces de hauteur, elles ont été éclaircies de manière qu'il restât une seule plante de chaque groupe. Toutes les racines ont été arrachées le 13 octobre, et le rendement par acre a été déterminé d'après le poids obtenu dans deux rangs chacun de 66 pieds de longueur.

BETTERAVES À SUCRE—ESSAI DE VARIÉTÉS.

Numéro.	Variété de betteraves à sucre.		Rendement par acre. 1e parcelle.				2e parcelle.			
			tonn.	lb.	boiss.	lb.	tonn.	lb.	boiss.	lb.
1	Red Top Sugar	Sucrière à collet rouge	28	1,912	965	12	19	912	648	32
2	Danish Red Top	A collet rouge danoise	28	1,000	950	0	15	1,464	520	24
3	Royal Giant	Géante royale	27	1,176	919	36	16	1,592	559	52
4	Improved Imperial	Impériale améliorée	24	336	805	36	17	960	582	40
5	Danish Improved	Danoise améliorée	23	824	780	24	19	304	638	24
6	Wanzleben		16	1,592	559	52	12	168	402	48
7	Vilmorin's Improved	Vilmorin améliorée	16	1,440	557	20	12	1,232	420	32
8	French Very Rich	Très riche française	14	120	468	40	11	344	372	24

ESSAIS DE CAROTTES.

Nous avons essayé dix variétés de carottes. Il a été fait deux semis de chaque variété, le premier le 25 mai et le deuxième le 8 juin, en rayons espacés de 24 pouces, et les plantes ont été éclaircies de manière à être à environ 3 pouces d'intervalles dans les rangs. Le terrain était semblable à celui pour les parcelles de navets et de betteraves fourragères et avait reçu même traitement. Les carottes ont été arrachées le 17 octobre. Le rendement a été calculé d'après le poids de racines obtenu dans deux rangs chacun de 66 pieds de longueur. Le tableau suivant indique les rendements par acre obtenus :—

CAROTTES—ESSAI DE VARIÉTÉS.

Numéro.	Variété de carotte.	Rendement par acre. 1e parcelle.				2e parcelle.			
		tonn.	lb.	boiss.	lb.	tonn.	lb.	boiss.	lb.
1	Improved Short White	19	304	638	24	12	1,688	428	8
2	New White Intermediate	19	0	633	20	12	320	405	20
3	Giant White Vosges	18	1,544	625	44	11	1,712	395	12
4	Mammoth White Intermediate	18	1,392	623	12	12	1,080	418	
5	Carter's Orange Giant	18	1,240	620	40	11	344	372	24
6	White Belgian	18	784	613	4	11	1,864	397	44
7	Ontario Champion	18	24	600	24	11	344	372	24
8	Long Yellow Stump-rooted	17	808	580	8	11	800	380	
9	Early Gem	17	504	575	4	10	1,736	362	16
10	Half Long Chantenay	17	200	570		11	40	367	20

ESSAIS DE POMMES DE TERRE.

Nous avons cette année essayé quarante et une variétés de pommes de terre. Le terrain était une terre argileuse qui avait produit des pommes de terre l'année dernière (1904) et avait reçu pour cette culture 20 charretées à un cheval de fumier de ferme, lequel avait été épandu l'automne précédent puis enterré par un labour ainsi qu'une assez bonne pousse de trèfle. L'automne dernier nous avons laissé ce terrain sans le labourer après l'arrachage des tubercules. Ce printemps il a été bien travaillé au pulvérisateur à bêches et à la herse à dents à ressort ; puis il a été de nouveau bien travaillé. Il y a été tracé des rayons espacés de 30 pouces et de 3 à 4 pouces de profondeur. Avant le plantage il a été épandu dans les rangs de l'engrais à pommes de terre à raison de 400

livres à l'acre. Les plantons ont été plantés à intervalles d'un pied dans les rangs et ont été recouverts à la charrue. Les tubercules avaient été coupés en tronçons à deux ou trois yeux chacun. Les rayons ont été hersés avant que les plantes fussent levées afin de détruire les mauvaises herbes, puis une deuxième fois quelques jours plus tard. On a fait passer la houe entre les rangs environ une fois par semaine jusqu'à ce que les plantes ont été très grandes. Le champ a été sarclé une fois à la main. Ces parcelles ont été traitées trois fois à la bouillie bordelaise avec vert de Paris.

Nous n'avons point remarqué de maladie ni de pourriture, mais une quantité considérable de gale plus que nous n'en avons vu ici depuis un grand nombre d'années.

Le plantage a eu lieu le 31 mai et l'arrachage le 3 et 4 octobre. Chaque parcelle se composait de deux rangs chacun de 66 pieds de longueur et de 30 pouces de largeur. Nous avons obtenu les rendements suivants :—

POMMES DE TERRE—ESSAI DE VARIÉTÉS.

Numéro.	Variété de pomme de terre.	Qualité.	Total du rendement par acre.		Rendement par acre vendables.		Rendement par acre non vendables.		Tubercule.
			boiss.	lb.	boiss.	lb.	boiss	lb.	
1	Vermont Gold Coin. . . .	Bonne....	512	36	444	24	68	12	Rond, plat, blanc.
2	Morgan Seedling........	"	484	0	413	36	70	24	Oblong, rose et blanc.
3	Holborn Abundance......	Moyenne..	477	24	396	0	81	34	Rond, blanc.
4	Vick's Extra Early.......	Bonne....	424	36	374	0	50	36	Long, rose et blanc.
5	I. X. L.............	Moyenne..	418	0	363	0	55	0	" "
6	Dooley......	Bonne....	413	36	380	36	33	0	Rond "
7	Empire State	"	407	0	347	36	59	24	Long, rond, blanc.
8	American Wonder.	"	407	0	341	0	66	0	" "
9	Money Maker..........	"	387	12	330	0	57	12	" blanc.
10	Late Puritan............	"	360	48	303	36	57	12	" rose et blanc.
11	Carman nº 1........... .	"	354	12	297	0	57	12	Rond, blanc.
12	Delaware.......	"	352	0	292	36	59	24	"
13	Early Elkinah	"	352	0	281	36	70	24	Oblong, rose.
14	Enormous................	Moyenne..	345	24	305	48	39	36	Rond, blanc.
15	Rose nº 9....	" ..	345	24	299	42	46	12	" rose foncé.
16	Early White Prize.	Bonne....	345	24	272	48	72	36	Long, blanc.
17	Pearce..................	"	338	48	270	36	68	12	Oblong, rose et blanc.
18	Pingree....	"	330	0	272	48	57	12	" blanc.
19	Swiss Snowflake....... ...	"	327	48	253	0	74	48	Rond "
20	Country Gentleman	Moyenne..	327	48	237	36	90	12	" rose et blanc.
21	Rochester Rose.	" ..	325	36	268	24	57	12	Oblong, rose foncé.
22	Penn Manor	" ..	325	36	253	0	72	36	Long, rose.
23	State of Maine......	Bonne....	321	12	272	48	48	24	Rond, plat, blanc.
24	Canadian Beauty.........	"	319	0	264	0	55	0	Long, rose et blanc.
25	Carman nº 3.............	"	319	0	244	12	74	48	Rond, blanc.
26	Irish Cobler..	"	308	0	248	36	59	24	"
27	American Giant..........	"	301	24	235	24	66	0	Rond, rose foncé.
28	Maule's Thoroughbred....	Moyenne..	301	24	224	24	77	0	Oblong, rose.
29	Semis nº 7..............	" ..	288	12	222	12	66	0	" rose foncé.
30	Sabean's Elephant... ...	" ..	275	0	209	0	66	0	" blanc.
31	Burnaby Mammoth	" ..	272	48	213	24	59	24	" rose et blanc.
32	Uncle Sam.............	Bonne....	270	36	209	0	61	36	Rond, blanc.
33	Everett.................	"	268	24	211	12	57	12	" plat, blanc.
34	Cambridge Russet..	"	266	12	182	36	83	36	Oblong, blanc.
35	Dreer's Standard....	"	264	0	182	36	81	24	Rond, "
36	Bovee	"	257	24	184	48	72	36	Oblong, rose et blanc.
37	Early Rose..............	"	244	12	178	12	66	0	Long, rose.
38	Early St. George....... ...	"	233	12	167	12	66	0	"
39	Early Envoy.......... .	"	233	12	138	36	94	36	Oblong, rose.
40	Reeve's Rose............	"	222	12	162	48	59	24	"
41	Early Andes..............	"	217	48	151	48	66	0	Rond, rose.

EXPÉRIENCES D'INOCULATION DU TRÈFLE ET DE LA LUZERNE.

Nous avons fait ces expériences avec de la graine traitée qui nous a été fournie par la ferme expérimentale centrale à Ottawa, Nous avons ensemencé de trèfle rouge deux

parcelles d'un demi-acre chacune et deux autres de luzerne dont la graine d'une des parcelle dans chaque cas avait été traitée à la culture des bactéries, tandis que la graine de l'autre ne l'avait pas été. Le terrain était en pauvre état de fertilité, et il y avait lieu de supposer qu'il était pauvre en bactéries du trèfle comme il n'y avait point été cultivé de trèfle depuis un grand nombre d'années. C'est pour cette raison que nous avons choisi ce morceau de terrain, l'effet du traitement devant être, disait-on, plus manifeste là où il y a le moins de ces bactéries. Nous avons de temps en temps pris soigneusement des notes sur la végétation ; mais il n'y a eu aucune différence perceptible entre les parcelles ensemencées de graine traitée et de graine non traitée. Nous avons aussi fait un examen soigneux des racines, mais avec les mêmes résultats ; nous avons trouvé dans chaque cas un bien plus grand nombre de nodosités sur le trèfle que sur la luzerne.

Nous avons obtenu des résultats semblables dans des parcelles d'un vingtième d'acre chacune dans un morceau de terrain qui était dans un bon état de fertilité et qui avait l'année précédente porté une culture de fèves. Il y a actuellement sur ce morceau de terrain une bonne levée de trèfle et de luzerne, et nous le laissons ainsi pour l'hiver sans aucune autre couverture.

ESSAIS DE LUZERNE.

Nous avions au commencement de juin 1902, ensemencé une parcelle d'un quarantième d'acre de luzerne avec de l'orge comme récolte nourricière. La récolte nourricière a été fauchée au commencement d'août. Les plantes n'ont fait qu'une assez bonne pousse, et pendant l'hiver suivant elles ont toutes péri à l'exception d'un petit nombre de plantes. Celles-ci ont fait une pousse très chétive pendant la saison de 1903, et à ce moment il ne reste que deux plantes faibles.

Au commencement de juin 1903 nous avons ensemencé une autre parcelle semblable, avec blé comme culture nourricière, que nous avons laissé sans le faucher, comme abri aux jeunes plantes pendant l'hiver, mais cette saison elles étaient malades et n'ont fait qu'une très pauvre pousse. Un petit nombre de petites plantes de trèfle rouge qui se trouvaient dans cette parcelle ont survécu à l'hiver et ont fait une pousse exceptionnellement bonne. Cette parcelle a été fauchée deux fois pendant l'été, et chaque fois la luzerne n'avait que de 4 à 6 pouces de hauteur, tandis que les quelques plantes de trèfle rouge dans cette parcelle avaient au moins trois fois cette hauteur. Le sol de ces deux parcelles était de l'argile forte, à drainage souterrain ; il était en assez bon état de fertilité, et il avait été bien houé avant le semis.

En 1904 nous avons ensemencé de luzerne une parcelle de 1-10 d'acre. Le sol était de l'argile forte à drainage souterrain, et en bon état de fertilité. Ce terrain avait été labouré et bien travaillé le 13 mai. Il a été de nouveau travaillé le 29 mai et les 20 et 29 juin à la herse à dents à ressort et à la herse ordinaire. Le 7 juillet ce terrain a été de nouveau travaillé au pulvérisateur à bêches, à la herse à dents à ressort et à la herse ordinaire, puis il a été ensemencé au semoir à grain à raison de 24 livres de luzerne à l'acre. Une moitié de la parcelle a été ensemencée de blé comme culture nourricière à raison de deux boisseaux de grain à l'acre, et l'autre moitié de luzerne seule. La luzerne dans la parcelle sans culture nourricière a fait une pousse bien plus satisfaisante que celle avec culture nourricière, et elle a été beaucoup meilleure que celle d'aucune autre année précédente. Le 20 octobre la pousse de la luzerne semée seule avait en moyenne 10 à 12 pouces, et celle avec culture nourricière qui avait fait une pousse d'environ 24 pouces a été laissée pour abri pendant l'hiver.

Nous avons ce printemps (1905) enlevé ce qui restait de la culture nourricière. Nous n'avons remarqué aucune différence particulière dans la quantité tuée soit dans la parcelle abritée par la culture nourricière soit dans celle non abritée, les deux ayant assez bien poussé au commencement de la saison, celle ensemencée sans culture nourricière étant de beaucoup la meilleure. Le 29 juin nous avons fauché et pesé le produit d'un centième d'acre de la meilleure partie de ce qui a été sans culture nourricière, le poids vert étant de 125 lb. ou à raison de $6\frac{1}{4}$ tonnes par acre ; le reste était trop clair pour pouvoir être fauché. Une superficie égale de trèfle fauchée dans un champ contigu qui avait été ensemencé l'année précédente vers la même date, a produit 236 lb. contre les 125 lb. de luzerne.

ESSAIS DE SOJAS.

Nous avons semé trois variétés de sojas dans le but d'en déterminer la valeur relative comme plantes fourragères :—Sojas commun, sojas précoce et velours. Le sojas velours n'a pas levé et a paru pourrir dans le sol. Voici quel est le rendement des deux autres, les parcelles étant d'un trentième d'acre chacune :—

Variété.	Rendement par acre.
Sojas (verts)	1,035 lb.
" (blancs)	475 "
" velours (n'ont pas levé).	

ESSAIS DE MILLET.

Nous avons semé six variétés de millet dans des parcelles d'un quarantième d'acre chacune. Le terrain était une terre argileuse forte dans un assez pauvre état de fertilité, n'ayant pas été fumé depuis plusieurs années. Le terrain avait été labouré en automne puis bien travaillé au printemps et ensemencé le 17 juin. La récolte a été fauchée le 22 septembre. Voici le rendement par acre fauché vert :—

	Rendement par acre.	
Variété.	Tonnes.	livres.
D'Italie	10	280
D'Algérie	6	1,200
Moha vert de Californie	4	1,680
" de Hongrie	3	680
Blanc rond français	3	200
Perle ou Queue-de-chat	1	600

ESSAIS DE TRÈFLES.

Nous avons de nouveau fait des expériences dans le but de déterminer s'il y a avantage à semer du trèfle avec les grains et à l'enfouir comme engrais. Ces expériences ont été faites dans le même terrain pendant trois ans. Il n'a été appliqué aucun autre engrais que le trèfle. Le sol était une terre argileuse en assez bon état de fertilité. Nous avons employé pour cette expérience douze parcelles d'un quarantième d'acre chacune, quatre parcelles pour chaque variété de grain, avoine, blé et orge. Deux parcelles de chacune (six en tout) ont été ensemencée de trèfle rouge mammoth avec le grain à raison de 10 livres à l'acre, et les six autres parcelles de grain seul sans trèfle. Les parcelles ensemencées de trèfle étaient les mêmes qui avaient été ensemencées de trèfle les années précédentes. Le terrain a été labouré au printemps puis ensemencé le 27 mai. Nous avons obtenu les rendements suivants :—

ESSAIS DE TRÈFLE.

Variété de grain semée avec ou sans trèfle.

Blé Fife blanc de Wellman.

	Rendement par acre. Boiss.	livres.
N° 1 Sans trèfle	34	20
" 2 Avec "	40	
" 3 Sans "	39	
" 4 Avec "	41	40

Avoine Pioneer.

	Boiss.	livres.
N° 1 Sans trèfle	41	6
" 2 Avec "	55	10
" 3 Sans "	60	
" 4 Avec "	60	29

Orge d'Odessa.

	Boiss.	livres.
N° 1 Sans trèfle	32	34
" 2 Avec "	37	44
" 3 Sans "	38	26
" 4 Avec "	42	44

EXPÉRIENCES SPÉCIALES AVEC ENGRAIS.

Pendant cinq années avant 1904 nous avions expérimenté avec différentes espèces d'engrais ; nous avons alors décidé de discontinuer pendant quelque temps l'application d'engrais à ces parcelles et d'ensemencer de grain le terrain afin de déterminer jusqu'à quel point les engrais déjà appliqués continueraient à fournir aux cultures la nourriture des plantes nécessaires. Le champ a été entièrement ensemencé de grain de différentes espèces. Il a été ensemencé deux parcelles de chaque espèce. Dans l'une il a été semé avec le grain du trèfle rouge mammoth, à raison de 10 lb. à l'acre, et dans l'autre le grain seul sans trèfle. Cette année-ci est la deuxième depuis que nous faisons ainsi. Les parcelles étaient d'un huitième d'acre chacune. Le terrain avait été labouré en automne 1904, la pousse de trèfle avait été faible à cause de l'été particulièrement sec. Nous avons obtenu de ces parcelles les rendements suivants :—

Engrais appliqués à l'acre chacune des cinq années 1899 à 1903.	Avoine Waverley.				Blé Colorado.				Orge Newton.				Grains mêlés.				Pois Golden Vine.			
	Avec trèfle.		Sans trèfle.		Avec trèfle.		Sans trèfle.		Avec trèfle.		Sans trèfle.		Avec trèfle.		Sans trèfle.		Avec trèfle.		Sans trèfle.	
	boiss.	lb.	boiss.	lb.	boiss.	lb.	boiss.	lb.	boiss.	lb.	boiss.	lb.	boiss.	lb.	boiss.	lb.	boiss.	lb.	boiss.	lb.
1. Fumier, 30 tonnes	76	16	72	2	41	40	46	40	54	8	59	18	51	10	53	30	37	30	41	40
2. Fumier, 15 tonnes; engrais, 250 lb.	79	14	82	12	43	20	45	..	56	12	60	20	65	..	60	..	36	40	39	10
3. Engrais complet, 1,000 lb.	58	28	55	30	33	20	39	10	47	44	36	22	58	30	50	..	40	..	40	50
4. " 500 lb.	61	26	67	22	36	40	31	40	45	40	43	36	57	20	56	10	33	20	25	50
5. Témoin (point d'engrais)	61	26	63	8	26	40	23	20	50	..	39	28	55	..	50	..	26	40	23	20
6. Poudre d'os, 1,000 lb	67	22	63	8	37	30	36	40	38	26	37	24	60	..	62	20	31	40	30	..
7. " 500 lb.	58	28	70	20	36	40	30	..	39	28	33	16	52	20	55	..	30	50	31	40
8. Cendre de bois, 2,500 lb.	62	17	73	18	39	10	40	..	52	4	56	12	58	30	60	..	35	..	30	50
9. Fumier consommé, 20 tonnes	75	..	79	14	40	50	35	..	48	46	46	42	61	10	65	..	30	..	25	..
10. Témoin (point d'engrais)	38	8	38	8	15	..	15	50	33	16	28	6	32	20	37	20	11	40	10	50
11. Plâtre à amendement, 500 lb.	41	6	44	4	15	50	17	30	25	..	29	8	35	..	40	..	21	40	18	20
12. Sel, 500 lb.	55	30	50	..	27	30	26	40	34	18	39	28	50	..	52	20	22	30	20	..
13. Vase de marais, 100 tonnes	67	22	64	24	30	..	28	20	51	2	41	32	56	..	55	..	23	20	21	40
14. Engrais vert, 20 tonnes.	80	30	75	..	41	40	41	..	57	14	54	8	62	20	60	..	27	30	28	20

FOIN.

La récolte de foin, de trèfle et de mil sur le terrain élevé a été cette saison particulièrement bonne. Vingt-trois acres ont produit 57 tonnes 1,340 lb.

La récolte de foin du marais a été particulièrement pauvre parce que les deux automnes passés les digues de cette localité se sont rompues et que le terrain a été à différentes reprises couvert d'eau salée, et il est probable qu'il en sera ainsi chaque année jusqu'à ce que nous ayons pu réensemencer le terrain de trèfle et de mil. Quarante-neuf acres ont produit 64 tonnes 50 lb.

La récolte totale du foin a été 121 tonnes 1,390 lb.

RÉSUMÉ DES RÉCOLTES, exclusivement des parcelles d'essai uniformes de grain et de pommes de terre.

Foin.

		Tonnes.	livres.
Foin de marais		64	50
" terrain élevé		57	1,340
		121	1,390

Grain.

	Boiss.	lb.	lb.
Grains mêlés	1,007	30	40,310
Avoine	364	20	12,396
Orge	102	15	4,911
Blé	20	43	1,243
			58,860

Plantes-racines.

	Tonnes.	lb.
Navets (en champs)	204	674
" (parcelles d'essai)	8	1,540
	213	214
Betteraves fourragères (culture en champs)	54	15
" " (parcelles d'essai)	5	660
	59	675

Maïs.

Maïs (culture en champs)	60	507
" (parcelles d'essai)	8	160
	68	667

RÉSUMÉ DES FOURRAGES CONSOMMÉS.

RÉSUMÉ des aliments consommés par les animaux des fermes depuis le 1er juillet 1904 au 30 juin 1905.

——	Foin.	Grain ou farine.	Maïs ou racines.
	lb.	lb.	lb.
Récolté sur la ferme	186,095	27,893	579,377
Acheté	144,365	142,000	
En grange au 1er juillet 1905	....	7,000	
Total	330,460	176,893	579,377

Les farineux consommés ont été : avoine, 40,172 lb. ; grains mêlés (avoine, pois et orge), 17,327 lb. ; farine de gluten, 30,000 lb. ; tourteau de lin, 1,000 lb. ; farine de maïs, 6,000 lb. ; son, 30,000 lb. ; gruaux (middlings), 38,000 lb. ; sarrasin, 3,072 lb. ; en main au 1er juillet 1904, 7,000 lb. ; total, 176,893 lb.

EMPLOI DES FOURRAGES.

Emploi des fourrages récoltés ou achetés pour les animaux depuis le 1er juillet 1904 au 30 juin 1905.

Classe d'animaux nourris.	Grain ou farine.	Maïs ou racines.	Foin.	Grain ou farine.	Maïs ou racines.	Foin.
	lb.	lb.	lb.			
8 chevaux	40,880	....	58,400	Pesé	Pesé	Pesé.
24 bœufs	26,160	202,400	63,360	"	"	"
10 jeunes bœufs	3,550	54,100	11,290	"	"	"
21 vaches (été, 5 mois)	7,875	9,029	15,750	Estimé	"	"
22 vaches (hiver, 7 mois)	41,580	184,800	55,440	Pesé	"	"
23 vaches taries, taureaux, veaux	15,750	66,590	89,250	Estimé	"	"
Volaille	2,000	....	....	"		
20 moutons	3,600	2,400	7,200	Pesé	"	"
40 porcs	21,000	1,000	....	....	"	"
Semence	7,000	....	....	....		
Total	169,395	520,319	300,690			
Récolté	176,893	579,377	330,460			
Déchet	7,498	59,058	29,770			

DISTRIBUTION DE GRAINS ET DE POMMES DE TERRE.

Nous avons de nouveau fait une distribution des espèces les plus promettantes de grain de semence et de pommes de terre pour essai aux cultivateurs sur leur demande. Nous avons expédié le nombre suivant de paquets de trois livres :—

Avoine	167
Orge	89
Blé	69
Pois	41
Sarrasin	23
Pommes de terre	280
	669

CHEVAUX.

Nous avons actuellement à la ferme huit chevaux, comprenant six attelages de gros chevaux de travail, un pour légers transports et un pour voitures. Il n'y a point eu de changements pendant l'année. Un des chevaux a maintenant 23 ans, et, bien qu'il soit en bonne condition, il est probable qu'il faudra bientôt le remplacer. Tous les chevaux ont été pendant l'année en bonne santé et en bonne condition.

BÉTAIL.

Nous avons à ce moment à la ferme un troupeau de 71 têtes comme suit :—

Race Guernesey	5	De race améliorée	27
" Ayrshire	14	Bœufs d'un an	10
" Holstein...	7	Veaux	8

EXPÉRIENCES AVEC VACHES LAITIÈRES.

Nous avons continué l'expérience ayant pour but de déterminer quel profit ou perte donnerait un assez bon troupeau laitier, bien nourri et bien soigné, si on le débitait des aliments consommés estimés aux prix courants du marché et le créditait du lait produit, dont la valeur serait établie suivant le prix reçu à la beurrerie pendant la saison.

Nous avons comptés les différents aliments aux prix suivants : Foin, $8 (prix moyen des quelques dernières années) ; racines, $2 la tonne ; ensilage, $2 la tonne ; son de blé, $19.50 la tonne ; grains mêlés (avoine, pois et orge), $24 la tonne ; tourteau de lin, $34 la tonne ; farine de gluten, $27 la tonne ; ce qui d'après la proportion de chacun dans la nourriture des vaches, fait que la ration de farine mêlée revient à $1\frac{1}{5}$ centins la livre.

La ration distribuées aux vaches en pleine lactation a été : ensilage ou racines, 50 livres ; farine, 9 livres ; foin, 19 livres ; le coût étant de $20\frac{3}{5}$ centins par vache par jour.

Tandis qu'elles donnaient du lait pendant l'été, les vaches ont été débitées de $2.50 par mois et tandis qu'elles étaient taries de $1 par mois.

Nous distribuions différentes quantités aux différentes vaches suivant leur capacité pour consommer et produire, et elles ont été débitées en conséquence.

Tandis qu'elles étaient taries en hiver, elles ont été débitées de $3 par mois. Nous les avons gardées à l'étable depuis le commencement de l'automne jusqu'en juin excepté parfois par une belle journée, où nous les laissions sortir dans la cour.

Depuis le 1er juin au 1er novembre, nous les avons la plus grande partie du temps mises aux champs nuit et jour, mais nous les rentrions lorsque le temps était frais ou humide.

Elles recevaient leur nourriture et étaient abreuvées et traites chaque jour, et, autant que possible, à intervalles réguliers.

La nourriture pendant l'été a été à très peu près toute de fourrage fauché vert—seigle, trèfle, avoine, pois et lentilles semés ensemble à différentes dates. Après le 15 juillet, nous leur avons donné un peu de foin, et après le 15 août, du maïs vert.

Le lait de chaque vache était pesé à chaque traite deux fois par jour, et il était soigneusement pris note du poids.

Le pour cent de matière grasse dans le lait de chaque vache a été déterminé au moyen de l'appareil Babcock, et nous avons crédité les vaches d'autant, sur le pied de 85 livres de matière grasse pour la productiou de 100 livres de beurre marchand.

Le lait a été envoyé à la station de laiterie de Nappan jusqu'au 30 avril, et les vaches ont été créditées du poids du beurre produit aux prix payés à tous les patrons de cette station ; la moyenne de ces prix pendant les mois d'hiver a été 19 centins la livre après déduction faite de 4 centins par livre pour frais de fabrication du beurre et du transport du lait. Le lait a été après cette date écrémé à l'étable, et la crème a été expédiée pendant quelque temps à la Maritime Dairy Company, Sussex (N.-B.), et les vaches ont été créditées du prix, $22\frac{1}{2}$ centins la livre, prix moyen reçu de cette laiterie pendant les mois d'été après déduction faite de $1\frac{1}{2}$ centins la livre, prix demandé pour la fabrication.

Les vaches ont été créditées du lait écrémé à raison de 15 centins les cent livres.

Vingt-deux vaches ont donné du lait la saison passée.

Le tableau suivant indique les résultats obtenus :—

Numéro.	Vache.	Age.	Race.	Dernier vêlage.	Traite pendant	Lait.	Matière grasse.	Beurre.	Valeur du lait écrémé.	Crédit total.	Coût des aliments.	Profit.
					jrs.	lb.	p. c.	lb.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.
1	Corie	8 ans	Croisée Ay.	3 avril '05	300	7,200	4·0	338·82	7·20	79 47	49 40	30 07
2	Curly	6 "	" Ay. Gue.	15 fév. '05	285	6,400	4·1	308·70	6·40	72 25	47 54	24 71
3	Rae	4½ "	" "	15 jan. '05	285	6,100	4·4	315·76	6·10	71 62	47 81	23 81
4	Lida Rooker	5 "	Holstein	25 mars '05	290	6,990	3·6	296·04	6·99	70 14	46 50	23 64
5	Ilda Rooker	6 "	"	1 " '05	300	6,800	3·6	288·00	6·80	69 08	47 54	21 54
6	Lizzie	4½ "	Croisée Ay. Gue.	10 fév. '05	260	5,300	4·3	268·11	5·30	60 93	43 37	17 56
7	Eva Rooker	10 "	Holstein	1 jan. '05	300	7,300	3·3	283·41	7·30	66 30	49 10	17 20
8	Rex's Maud	10 "	Guernesey	30 déc. '04	240	5,300	4·7	293·05	5·30	62 68	47 72	14 96
9	Sylva	2½ "	Croisée Ay.	1 mars '05	270	4,500	4·6	243·52	4·50	56 49	41 98	14 51
10	Stella	2½ "	"	14 fév. '05	285	4,800	4·4	248·47	4·80	57 80	43 37	14 43
11	Jesse	2½ "	"	1 jan. '05	270	5,500	4·1	265·29	5·50	59 00	44 60	14 40
12	Mossy	6 "	Croisée Jersey	1 fév. '05	270	5,100	4·2	252·00	5 10	58 86	44 78	14 08
13	Maggie	4½ "	" Ay.	15 jan. '05	270	5,900	3·8	263·76	5·90	60 63	47 81	12 82
14	Minnie	2½ "	Ayrshire	1 fév. '05	300	5,040	4·1	243·10	5·04	56 90	44 78	12 12
15	Sarah	4½ "	"	1 " '05	300	5,380	4·0	253·17	5·38	57 91	46 22	11 69
16	Flora	5 "	"	30 sept. '04	300	5,500	4·1	265·29	5·50	58 99	48 74	10 25
17	Nora	3½ "	"	1 fév. '04	270	5,210	4·0	245·17	5·21	56 08	46 22	9 86
18	Winnie	4½ "	Croisée Ay. Gue.	15 jan. '04	285	5,540	3·8	247·67	5·54	56 93	47 81	9 12
19	Helen	2½ "	" Ay.	10 fév. '04	290	5,500	3·4	220·00	5·50	52 44	43 37	9 07
20	Polly	2½ "	"	1 " '04	270	4,920	3·9	225·74	4·92	51 76	44 78	6 98
21	Beatrice	6 "	Ayrshire	21 sept. '04	210	5,100	3·6	216·00	5·10	46 14	43 50	2 64
22	Mamie	2½ "	"	1 août '05	120	3,250	3·4	130·00	3·25	32 50	32 00	0 50

EXPÉRIENCES AVEC BŒUFS.

EXPÉRIENCE N° 1.—NOURRIS DANS DES STALLES OU NOURRIS NON ATTACHÉS DANS DES BOXES.

Nous avons employé pour cette expérimentation seize bœufs croisés de Courtes-Cornes, séparés en deux lots de huit chacun, le lot I et le lot II, comprenant chacun quatre bœufs de 2½ ans et quatre de 3½ ans. Nons avons placé ceux du lot 1 non attachés dans des boxes ; ceux du lot II étaient attachés, et ils étaient autant que possible de même forme, de même caractères et de mêmes poids.

Les poids indiqués, sont les poids après un jeûne de 14 heures, savoir depuis 7 heures du soir à 9 heures le matin suivant. Les deux lots ont reçu les mêmes aliments depuis le début jusqu'à la fin du nourrissage.

Ils ont été tenus à l'étable tout le temps excepté parfois par une belle journée au plus une fois par semaine.

Nous avons compté les aliments aux prix suivants :—Foin, $8 la tonne (prix moyen les cinq années passées); racines, $2 la tonne ; ensilage, $2 la tonne ; son de blé, $19.50 la tonne ; farine de gluten, $27 la tonne : tourteau de lin, $34 la tonne : grains mêlés (avoine, pois et orge) $24 la tonne ; ce qui met le coût moyen à 1⅘ centin la lb. pour la ration farineuse suivant la proportion distribuée.

Tous les bœufs ont été décornés aussitôt après le commencement de l'expérience au moyen du tranche-cornes Keystone. Nous n'avons point remarqué de mauvais effets.

La diminution en poids résultant de cette opération a eu pour effet une très légère augmentation jusqu'au 1er décembre, ce qui fait voir qu'il faut une moyenne de deux semaines pour regagner ce qui a été perdu.

Les résultats de cette expérience présentent de nouveau un gain un peu plus élévé chez les bœufs nourris non attachés dans des boxes que chez les bœufs attachés.

Voici les résultats obtenus :

REGISTRE des bœufs nourris depuis le 16 novembre 1904 au 30 avril 1905.

Expérience I.

LOT I.—DÉCORNÉS, NON ATTACHÉS DANS UNE BOXE.

Poids au début 16 nov.	Gain, 1er déc.	Gain, 31 déc.	Gain, 30 juin.	Gain, 1er nov.	Gain, 31 mars.	Gain, 30 avril.	Poids à la fin, 30 avril.	Gains Totaux.
lb.	lb.	lb.	lb.	lb.	lb.	lb.	lb.	lb.
8,815	50	700	525	415	280	120	10,905	2,090
LOT II.—DÉCORNÉS, ATTACHÉS DANS LES STALLES.								
8,940	45	675	490	465	200	135	10,950	2,010

RATIONS et coût moyen par bœuf par jour pendant la période entière.

Période.	Ration quotidienne.	Coût. Par jour.	Coût. Période.	Coût. Total.
1904.	lb.	$ c.	$ c.	$ c.
16 nov. à 1er décembre	Racines 90	0 09	1 35	
	Foin 10	0 04	0 60	
	Farine 2	0 02⅘	0 42	
				2 37
1er décembre à 31 décembre	Racines 60	0 06	1 80	
	Foin 10	0 04	1 20	
1905.	Farine 3	0 03⅗	1 08	
				4 08
31 décembre à 30 janvier	Racines 40	0 04	1 20	
	Foin 10	0 04	1 20	
	Farine 4	0 04⅘	1 44	
				3 84
30 janvier à 1er mars	Racines 30	0 03	0 90	
	Foin 12	0 04⅘	1 44	
	Farine 5	0 06	1 80	
				4 14
1er mars à 31 mars	Racines 20	0 02	0 60	
	Foin 15	0 06	1 80	
	Farine 6	0 07⅕	2 16	
				4 56
31 mars à 30 avril	Racines 20	0 02	0 60	
	Foin 15	0 06	1 80	
	Farine 7	0 08⅖	2 52	
				4 92
Coût des alim.: 1 bœuf pendant 165 ans.				23 81

RÉSUMÉ.

Poids des 16 bœufs au début, 17,755 lb. à 4c. la lb....	$ 710 20
" " à la fin, 21,855 lb. à 5 $\frac{30}{100}$ lb.....	1,171 42
Gain....................................	$ 461 22
Coût des aliments, 165 jours..........................	382 56
Profit net	$ 78 66
Gain en poids moyen par jour par animal.........lb.	1·55
Coût de 1 lc. de gain.....................centins.	9·33
Coût des aliments par jour par animal.......... "	14·49
Profit par bœuf, $4.91.	

EXP. II—EFFET DE L'AGE SUR LE COUT DES BŒUFS DE BOUCHERIE.

Le but de cette expérience était d'acquérir quelques données sur l'effet de l'âge sur le coût de la production des bœufs de boucherie.

Nous avons choisi pour cette expérience trois lots d'animaux, de type et de parenté aussi uniformes que possible, consistant en 8 bœufs de trois ans (lot I), 8 bœufs de 2 ans (lot II), et 8 bœufs d'un an (lot III).

Les prix des aliments consommés sont au même taux que dans les "Expériences avec bœufs, Exp. I."

Les bœufs avaient tous été décornés deux semaines avant le commencement de l'expérience et s'étaient évidemment remis des effets de l'opération au commencement de l'expérience le 1er décembre.

Les tableaux qui suivent font connaître les quantités d'aliments consommés et les résultats obtenus :—

Expérience II.

LOT I—BŒUFS DE TROIS ANS.

Période.	Ration quotidienne.	Coût. Par jour.	Période.	Total.
		$ c.	$ c.	$ c.
1er décembre à 31 décembre............	Racines, 60 lb..........	0 06	1 80	
	Foin, 10 lb............	0 04	1 20	
	Farine, 3 lb.............	0 03⅗	1 08	
				4 08
31 décembre à 30 janvier	Racines, 40 lb........	0 04	1 20	
	Foin, 10 lb..............	0 04	1 20	
	Farine, 4 lb.............	0 04⅘	1 44	
				3 84
30 janvier à 1er mars..................	Racines, 30 lb...........	0 03	0 90	
	Foin, 12 lbs.............	0 04⅘	1 44	
	Farine, 5 lb.............	0 06	1 80	
				4 14
1er mars à 31 mars....................	Racines, 20 lb...........	0 02	0 60	
	Foin, 15 lb..............	0 06	1 80	
	Farine, 6 lb...........	0 07⅕	2 16	
				4 56
31 mars à 30 avril......................	Racines, 20 lb.	0 02	0 60	
	Foin, 15 lb..............	0 06	1 80	
	Farine, 7 lb.............	0 08⅖	2 52	
				4 92
Coût des aliments, 1 bœuf 150 jours....	....	....	....	21 54
" 8 bœufs 150 jours....	....		....	172 32

		Lb.
Poids de 8 bœufs du lot I, 1er déc. 1904		9,110
" " 30 avril 1905		11,075
Gain en poids total		1,960
Gain en poids moyen par jour	lb.	1·6375
Coût des aliments par jour	centins	14·36
Coût de lb. de gain	"	8·76

ÉXP. II.—LOT II.—BŒUFS DE DEUX ANS.

Période.	Ration quotidienne par bœufs.	Coût. Par jour.	Période.	Total.
		$ c.	$ c.	$ c.
1er décembre à 31 décembre	Racines, 60 lb	0 06	1 80	
	Foin, 10 lb	0 04	1 20	
	Paillè, 3 lb	0 3⅗	1 08	
				4 08
31 décembre à 30 janvier	Racines, 40 lb	0 04	1 20	
	Foin, 10 lb	0 04	1 20	
	Paille, 4 lb	0 04⅘	1 44	
				3 84
30 janvier à 1er mars	Racines, 30 lb	0 03	0 90	
	Foin, 12 lb	0 04⅘	1 44	
	Farine, 5 lb	0 06	1 80	
				4 14
1er mars à 31 mars	Racines, 20 lb	0 02	0 60	
	Foin, 15 lb	0 06	1 80	
	Farine, 6 lb	0 07⅕	2 16	
				4 56
31 mars à 30 avril	Racines, 20 lb	0 02	0 60	
	Foin, 15 lb	0 06	1 80	
	Farine 7 lb	0 08⅖	2 52	
				4 92
Coût des aliments, 1 bœufs 150 jours				21 54
" " 8 bœufs 150 jours				172 32

		Lb.
Poids des 8 bœufs du lot II, 1er déc. 1904		8,740
" " 20 avril 1905		10,780
Gain en poids total		2,040
Gain en poids moyen par jour	lb.	1·70
Coût des aliments par jour	centins	14·36
Coût de 1 lb. de gain	"	3·44

ÉXP. II.—LOT III.—BŒUFS D'UN AN.

Période.	Ration quotidienne.	Coût.		
		Par jour.	Période.	Total.
		$ c.	$ c.	$ c.
1er décembre à 31 décembre	Racines, 60 lb	0 06	1 80	
	Foin, 8 lb	0 03$\frac{1}{5}$	0 96	
	Farine, 3 lb	0 03$\frac{3}{5}$	1 08	3 84
31 décembre à 30 janvier	Racines, 40 lb	0 04	1 20	
	Foin, 8 lb	0 03$\frac{1}{5}$	0 96	
	Farine, 4 lb	0 04$\frac{4}{5}$	1 44	3 60
30 janvier à 1er mars	Racines, 30 lb	0 03	0 90	
	Foin, 10 lb	0 04	1 20	
	Farine, 4 lbs	0 04$\frac{4}{5}$	1 44	3 54
1er mars à 31 mars	Racines, 20 lb	0 02	0 60	
	Foin, 10 lb	0 04	1 20	
	Farine, 5 lb	0 06	1 80	3 60
31 mars à 30 avril	Racines, 20 lb	0 02	0 60	
	Foin, 10 lb	0 04	1 20	
	Farine, 6 lb	0 07$\frac{1}{5}$	2 16	3 96
Coût des aliments, 1 bœuf 150 jours				18 54
" " 8 bœufs "				148 32

		Lb.
Poids des 8 bœufs du lot III, 1er déc. 1904		7,640
" " 30 avril 1905		9,740
Gain en poids total		2,100
Gain en poids moyen par jour	lb.	1·75
Coût des aliments par jour par bœuf	centins	12·36
Coût de lb. de gain	"	7·06

COMPARAISON DES RESULTATS DES TROIS LOTS.

EXPÉRIENCE II.

——	Lot I.	Lot II.	Lot III.
Age des bœufs.	3 ans.	2 ans.	1 an.
Gain en poids vif moyen par jour par bœuf	1 6375 lb.	1·70 lb.	1·75 lb.
Coût des aliments par jour par bœuf	14·36 cts.	14·36 cts.	12·36 cts.
Coût de 1 lb. de gain	8·76 "	8·44 "	7·06 "

EXPÉRIENCE AVEC VEAUX.

Cette expérience, commencée en mai 1901 avec dix veaux en deux lots de 5 chacun, afin de déterminé l'économie comparative de l'alimentation de veaux avec "pleine ration engraissante" en contraste avec l'alimentation avec "ration limitée de croissance", a été continuée depuis le 30 novembre 1904 avec les animaux désignés comme lot II, Exp. II. et lot I, Exp. III, lesquels ont été finis et vendus le 30 avril et le 31 mai 1905. Le nourrissage des lots I et II, Exp. IV, a aussi été continué.

Les tableaux qui suivent, font connaître les résultats :—

EXP. II.—LOT II.—VEAUX DE MAI 1902. CONTINUÉE DEPUIS LE 1er DÉCEMBRE 1904.

Période.	Ration quotidienne par veau.	Coût.		
		Par jour.	Période.	Total.
		$ c.	$ c.	$ c.
1 décembre à 31 décembre.......... ...	Racines, 90 lb...........	0 09	2 70	
	Foin, 10 lb............	0 04	1 20	
	Farine, 3 lb.............	0 03$\frac{3}{5}$	1 08	4 93
31 décembre à 30 janvier................	Racines, 60 lb	0 06	1 80	
	Foin, 10 lb..............	0 04	1 20	
	Farine, 4 lb.............	0 04$\frac{4}{5}$	1 44	4 41
30 janvier à 1er mars....................	Racines, 60 lb...........	0 06	1 80	
	Foin, 12 lb.	0 04$\frac{4}{5}$	1 44	
	Farine, 6 lb.............	0 07$\frac{1}{5}$	2 16	5 40
1er mars à 31 mars.........................	Racines, 40 lb	0 04	1 20	
	Foin, 12 lb..............	0 04$\frac{4}{5}$	1 44	
	Farine, 6 lb.............	0 07$\frac{1}{5}$	2 16	4 80
31 mars à 30 avril.......................	Racines, 30 lb	0 03	0 90	
	Foin, 15 lb..............	0 06	1 80	
	Farine, 8 lb.............	0 09$\frac{3}{5}$	2 88	5 58
30 avril à 30 mai....................	Racines, 20 lb..........	0 02	0 60	
	Foin, 15 lb..............	0 06	1 80	
	Farine, 10 lb	0 12	3 60	6 00
Coût des aliments, 1 bœuf 180 jours............................				31 20

Lot 2.	Poids au début.	Poids à la fin.	Gain.
	lb.	lb.	lb.
1er décembre à 30 mai	5,475	6,800	1,325

Gain en poids moyen par jour par veau.................lb. 1·47
Coût des aliments par jour par veau.................. c. 17·73
" de 1 lb. de gain.................................. c. 11·77
" des aliments du lot.............................. $156 00

EXP. III.—LOT I.—CONTINUÉE DEPUIS LE 1er DÉCEMBRE 1904.

Période.	Ration quotidienne par bœuf.	Coût des aliments.		
		Par jour.	Période.	Total.
		$ c.	$ c.	$ c.
1er décembre à 31 décembre	Racines, 60 lb	0 06	1 80	
	Foin, 8 lb	0 03⅕	0 96	
	Farine, 3 lb	0 03⅗	1 08	3 84
31 décembre à 30 janvier	Racines, 40 lb	0 04	1 20	
	Foin, 8 lb	0 03⅕	0 96	
	Farine, 4 lb	0 04⅘	1 44	3 60
30 janvier à 1er mars	Racines, 30 lb	0 03	0 90	
	Foin, 10 lb	0 04	1 20	
	Farine, 4 lb	0 04⅘	1 44	3 54
1er mars à 31 mars	Racines, 20 lb	0 02	0 60	
	Foin, 10 lb	0 04	1 20	
	Farine, 5 lb	0 06	1 80	3 60
Du 31 mars à 30 avril	Racines, 20 lb	0 02	0 60	
	Foin, 10 lb	0 04	1 20	
	Farine, 6 lb	0 07⅕	2 16	3 96
Coût des aliments, un bœuf 150 jours				18 54

Lot 1.	Poids au début.	Poids à la fin.	Gain.
	lb.	lb.	lb.
1er décembre à 30 avril	4,820	6,535	1,715

Gain en poids moyen par jour par veau .... lb. 2·28
Coût des aliments par jour par veau .... c. 12·36
" de 1 lb. de gain .... c. 5·40
" des aliments du lot .... $ 92 70

Exp. IV.—Lot I.—Veaux de mai 1904.—Continuée depuis 1er décembre 1904.

Période.	Ration quotidienne par veau.	Coût. Par jour.	Coût. Par période.	Coût. Total.
		$ c.	$ c.	$ c.
1er décembre à 31 décembre...	Racines, 15 lb.	0 01½	0 45	
	Foin, 2½ lb.	0 01	0 30	
	Farine, 2 lb.	0 02⅖	0 72	1 47
31 décembre à 31 janvier...	Racines, 20 lb.	0 02	0 60	
	Foin, 2½ lb.	0 01	0 30	
	Farine, 2 lb.	0 02⅖	0 72	1 62
31 janvier à 1er mars...	Racines, 25 lb.	0 02½	0 75	
	Foin, 4 lb.	0 01⅗	0 48	
	Farine, 2 lb.	0 02⅖	0 72	1 95
1er mars à 31 mars...	Racines, 30 lb.	0 03	0 90	
	Foin, 4 lb.	0 01⅗	0 48	
	Farine, 2 lb.	0 02⅖	0 72	2 10
31 mars à 30 avril...	Racines, 30 lb.	0 03	0 90	
	Foin, 4 lb.	0 01⅗	0 48	
	Farine, 2 lb.	0 02⅖	0 72	2 10
30 avril à 30 mai...	Racines, 30 lb.	0 03	0 90	
	Foin, 4 lb.	0 01⅗	0 48	
	Farine, 2 lb.	0 02⅖	0 72	2 10
30 mai à 1er septembre...	Farine, 1 lb.	0 01⅕	1 11⅗	
	Pâturage (3 mois)...	...	$1 par mois.	4 11
1er septembre à 1er octobre...	Fourrage vert, 40 lb.	0 04	1 20	
	Farine, 2 lb.	0 02⅖	0 72	1 92
1er octobre à 1er novembre...	Fourrage vert, 40 lb.	0 04	1 24	
	Farine, 2 lb.	0 02⅖	0 74⅖	1 94⅖
1er novembre à 1er décembre...	Racines, 40 lb.	0 04	1 20	
	Foin, 5 lb.	0 02	0 60	
	Farine, 2 lb.	0 02⅖	0 72	2 52
Coût des aliments par veau, 365 jours...				21 84

Lot. 1.	Poids au début.	Poids à la fin.	Gain.
Période.	lb.	lb.	lb.
1er décembre 1904 à 1er décembre 1905...	2,650	4,815	2,165

Gain en poids moyen par jour par veau... lb. 1·18
Coût des aliments par jour par veau (hiver)... c. 6·60
" " " (été)... c. 5·32
" " " (été et hiver)... c. 5·98
" de 1 lb. de gain... c. 5·04
" des aliments du lot, 1 an... $109·20

Exp. IV.—Lot II.—Veaux de mai 1904.—Continuée depuis 1er décembre 1904.

Période.	Ration quotidienne par veau.	Coût. Par jour.	Par période.	Total.
		$ c.	$ c.	$ c.
1er décembre à 31 décembre	Racines, 20 lb.	0 02	0 60	
	Foin, 2 lb.	0 00$\frac{4}{5}$	0 24	
	Farine, $\frac{1}{2}$ lb.	0 00$\frac{3}{5}$	0 18	
				1 02
31 décembre à 30 janvier	Racines, 25 lb.	0 02$\frac{1}{2}$	0 75	
	Foin, 4 lb.	0 00$\frac{4}{5}$	0 24	
	Farine, $\frac{1}{2}$ lb.	0 00$\frac{3}{5}$	0 18	
				1 17
30 janvier à 1er mars	Racines, 25 lb.	0 02$\frac{1}{2}$	0 75	
	Foin, 2$\frac{1}{2}$ lb.	0 01	0 30	
	Farine, $\frac{1}{2}$ lb.	0 00$\frac{2}{5}$	0 18	
				1 23
1er mars à 31 mars	Racines, 30 lb.	0 03	0 90	
	Foin, 2$\frac{1}{2}$ lb.	0 01	0 30	
	Farine, $\frac{1}{2}$ lb.	0 00$\frac{3}{5}$	0 18	
				1 38
31 mars à 30 avril	Racines, 30 lb.	0 03	0 90	
	Foin, 4 lb.	0 01$\frac{2}{5}$	0 48	
	Farine, $\frac{1}{2}$ lb.	0 00$\frac{3}{5}$	0 18	
				1 56
30 avril à 30 mai	Racines, 30 lb.	0 03	0 90	
	Foin, 4 lb.	0 01$\frac{3}{5}$	0 48	
				1 38
30 mai à 1er octobre	Pâturage, 4 mois		4 00	
				4 00
1er octobre à 31 octobre	Racines, 30 lb.	0 03	0 90	
	Foin, 4 lb.	0 01$\frac{3}{5}$	0 48	
	Farine, 1 lb.	0 01$\frac{1}{5}$	0 36	
				1 74
31 octobre à 30 novembre	Racines, 40 lb.	0 04	1 20	
	Foin, 4 lb.	0 01$\frac{3}{5}$	0 48	
	Farine, 1 lb.	0 01$\frac{1}{5}$	0 36	2 04
Coût des aliments par veau, 365 jours				15 52

	Poids au début.	Poids à la fin.	Gain.
1er déc. 1904 à 1er déc. 1905	2,015 lb.	3,480 lb.	1,465 lb.

Gain en poids moyen par jour par veau	lb.	·80
Coût des aliments par jour pour veau (hiver)	c.	4·60
" " " (été)	c.	3·82
" " " (hiver et été)	c.	4·25
" de 1 lb. de gain	c.	5·29
" des aliments du lot, 1 an		$77·60

COMPARAISON DES EXPÉRIENCES AVEC VEAUX.

Pleine ration et ration légère depuis naissance à abatage.

Depuis mai 1901 nous faisons chaque année des expériences afin de déterminer l'économie comparative du nourrissage des veaux avec "pleine ration engraissante" dès le début et du nourrissage avec "ration limitée de croissance".

Chacun des lots qui ont reçu "pleine ration engraissante," a été vendu lorsque les animaux avaient deux ans; avant de vendre les lots qui recevaient "ration limitée de croissance," nous avons dans chaque cas continué à les nourrir jusqu'à ce qu'ils eussent trois ans.

Voici un résumé de nos résultats :—

—	Pleine ration engraissante.				Ration limitée de croissance.		
	1901.	1902.	1903.		1901.	1902.	
	Exp. I. Lot I. — 5 bœufs.	Exp. II. Lot I. — 5 bœufs.	Exp. III. Lot I. — 5 bœufs.	Moyenne de 15 bœufs.	Exp. I. Lot II — 5 bœufs.	Exp. II. Lot II. — 5 bœufs.	Moyenne de 10 bœufs.
	Par bœuf.	Par bœuf.	Par bœuf.		Par bœuf.	Par bœuf.	
Période.................. jours	713	683	515	637	1108	1108	1108
Poids au début.......... lb.	166	191	579	312	153	121	137
" à l'abatage ...... "	1271	1246	1307	1272	1306	1360	1333
Gain quotidien .. .. "	1·54	1·54	1·41	1·49	1·04	1·11	1·075
Consommé—							
farine................ "	1804	1633	1328	1588	1549	1419	1484
foin.................. "	2590	2164	2310	2355	3470	4489	3979
racines............... "	14725	13360	13500	13861	24695	23762	24228
paille................ "	....	....	....	....	597	600	598
lait écrémé........... "	1712	1742	....	1727	2080	2320	2200
lait entier............ "	728	698	....	713	360	120	240
pâturage............mois.	3	....	2½	3¼	10	10	10
fourrage vert......... lb.	1240	4300	3080	2873	....	....	....
Coût des aliments de naissance à abatage........	$65 47	$58 35	$43 00	$55 60	$72 00	$73 91	$72 95
Coût de 100 lb. de gain en poids vif............	$ 5 92	$ 5 53	$ 5 90	$ 5 78	$ 6 24	$ 5 96	$ 6 10

PORCS.

Le troupeau de porcs à la ferme se compose actuellement de représentants des races Yorkshire et Berkshire, et de divers croisements, en tout 49, comme suit :—Race Yorkshire : 1 verrat, 3 truies ; race Berkshire : 2 truies ; Améliorées : 3 truies, 10 porcs de 6 mois, 30 porcs de 1 à 3 mois.

EXPÈRIENCES AVEC PORCS.

Nourrissage au pâturage et dans loges.

Nous avons continué la même expérimentation que les années passées avec 20 porcs en deux lots de 10 chacun autant que possible de même âge et de même poids, en nombres égaux de chaque portée et ayant de 1 à 2 mois.

Nous avons commencé l'expérience le 1er juillet, le lot I au pâturage et le lot II dans des loges.

Ils recevaient des poids égaux de lait et de farine, consistant en recoupe et en sarrasin.

Le pâturage consistait en trèfle, navette et vesce velue dans différentes partie du champ, et nous changions de temps en temps les porcs de place.

Ils avaient pour abri un toit à porcs portatif.

Depuis le 1er octobre au 15 novembre les deux lots ont reçu les mêmes aliments dans des loges.

Voici les résultats :—

LOT I.—Au pâturage depuis le 1er juillet au 1er octobre. Dans des loges depuis le 1er octobre au 15 novembre.

Période.	Lot I.		
	Poids au début.	Poids à la fin.	Gain.
	lb.	lb.	lb.
1er juillet à 1er octobre	235	925	690
1er octobre à 15 novembre	925	1,510	585

Gain moyen par jour au pâturage, 1er juillet à 1er oct....lb. ·74
" " dans loges, 1er oct. à 10 nov.........lb. 1·30
" " pendant les 137 jours..............lb. ·93

LOT II.—Dans les loges depuis le 1er juillet au 15 novembre.

Période.	Lot II.		
	Poids au début.	Poids à la fin.	Gain.
	lb.	lb.	lb.
1er juillet à 1er octobre	245	1,073	828
1er octobre à 15 novembre	1,073	1,500	427

Gain moyen par jour dans loges, 1er juillet à 1er oct........lb. ·90
" " " 1er oct. à 15 nov.........lb. ·948
" " " les 137 jours.............lb. ·916

MOUTONS.

Le troupeau de moutons actuellement sur la ferme, se compose de 7 Leicester, 11 Shropshire et 4 de race améllorée, savoir

Leicester purs : 1 bélier, 6 brebis.
Shropshire purs : 7 brebis, 4 agneaux femelles.
Améliorés : 3 brebis, 1 agneau femelle.

VOLAILLE.

La population actuelle de notre basse-cour se compose de spécimens des races Plymouth Rock barrée, Wyandotte blanche, Leghorn blanche, Minorque noire et Orpington fauve.

Au mois de novembre nous avons disposé d'un certain nombre de volailles vieilles et de pauvre qualité, et nous avons vendu aux cultivateurs plusieurs jeunes coqs des différentes races comme reproducteurs. Il nous reste les volailles suivantes :

Race.	Poules.	Coqs.	Poulettes.	Jeunes coqs.
Plymouth Rock barrée	4	1	16	2
Wyandotte blanche	..	..	3	1
Leghorn blanche	2	..	3	1
Minorque noire	5	..	2	1
Orpington fauve	..	..	3	..

Toutes se sont maintenues en excellente santé, et nous avons élevé 75 poulets pendant la saison.

Il a été pondu très peu d'œufs avant le 1er mars, les poules ayant toutes au moins un an, comme nous n'avions point gardé de poulettes la saison dernière.

Les nombres d'œufs pondus par les différentes races jusqu'au 1er juillet ont été comme suit :—

	Œufs pondus.
12 Plymouth Rock barrée	775
4 Minorque noire	225
4 Leghorn blanche	250
4 Wyandotte blanche	190

ABEILLES.

L'apiculture a reçu dans le passé très peu d'attention dans les provinces maritimes ; or, comme nous croyons que les abeilles seraient d'une très grande utilité dans les vergers pour le transport du pollen, sans parler de leur valeur comme producteurs de revenu, nous avons fait de nouvelles expériences avec les abeilles.

Le 22 mai nous reçûmes de la ferme expérimentale à Ottawa deux colonies pesant respectivement 42½ et 38½ livres. Il y avait dans chacune un assez grand nombre d'abeilles mortes, surtout dans la plus légère des deux. La population de cette dernière paraissait n'être que médiocrement forte, et n'avait que peu de couvain dans les cadres ; mais l'autre colonie paraissait être en excellente condition. Comme le temps continuait à être froid et humide et nullement favorable pour la récolte de miel, nous jugeâmes bon d'affaiblir un peu la ruche la plus forte en enlevant à la première un cadre bien rempli de couvain pour le mettre dans la seconde à la place d'un cadre vide qui fut donné à la première. C'est ce qui fut fait le 14 juin.

Ces deux colonies émirent quatre essaims : le 1er le 22 juin, le 2e le 5 juillet, le 3e le 7 juillet et le 4e le 3 août.

Jusqu'au 3 juillet, les abeilles recueillirent très peu de miel. Depuis le 4 juillet au 5 août toutes les ruches gagnèrent rapidement en poids, sauf l'une des ruches mères qui avait émis deux essaims. Cette ruche plus faible continua à décliner en nombres jusqu'au 15 août, où elle fut entièrement désertée. Après le 9 août les abeilles n'amassèrent guère plus de miel de surplus.

Le 25 août nous enlevâmes à ces ruches 50 livres de miel ; les cinq ruches se trouvaient peser à l'entrée de l'hiver respectivement 55, 53, 54, 59 et 40 livres.

Le 18 novembre nous les avons rentrées dans la cave de l'habitation du régisseur, où elles occupent le coin le plus éloigné de la porte. Ce coin a été séparé du reste de la cave par des cloisons en planches embouvetées dans le double but d'en exclure la lumière et d'en maintenir la température plus uniforme ; la température y est actuellement de 40° à 45° F. Le ruches y sont posées sur une étagère à un pied au-dessus du sol et reposent sur 3 caisses vides.

Dans chaque ruche nous avons placé sur le devant, entre la planche du fond et la chambre à couvain un bloc de 3 pouces, ce qui rend l'entrée haute de trois pouces sur tout le devant de la ruche. Nous avons enlevé les couvercles et les avons remplacés par des coussins de balle de 4 pouces d'épaisseur, dépassant le haut de quatre pouces sur tous les côtés.

CORRESPONDANCE.

Il a été reçu à cette ferme pendant l'année 2,080 lettres, et il en a été expédié 1,812, sans compter les circulaires envoyées avec les grains distribués, et les rapports.

RÉUNIONS D'AGRICULTEURS.

Dans le courant de l'année je me suis rendu aux réunions suivantes, auxquelles j'ai pris la parole :—Concours d'hiver, Amherst (N.-E.), 12 à 15 décembre 1904 ; Cours de leçons sur la manière de juger le bétail, Truro (N.-E.), 23 février ; Association des cultivateurs de la Nouvelle-Ecosse, Truro (N.-E.), 27 février ; Ecole de laiterie, Sussex (N.-B.), 6 à 25 mars ; Réunions d'agriculteurs à Pugwash (N.-E.), 26 avril ; Williamsdale (N.-E.), 28 avril ; Lower Millstream (N.-B.).

EXPOSITIONS.

Nous avons exposé des produits de la ferme à l'Exposition provinciale de la Nouvelle-Ecosse, à Halifax, du 13 au 21 septembre ; à Frédéricton (N.-B.) du 21 au 27 septembre ; à Yarmouth (N.-E.), le 4 et le 5 octobre. Ces présentations ont toujours été fort appréciées.

VISITEURS.

Comme d'habitude, nous avons eu cette année à la ferme un grand nombre de visiteurs, le plus grand rassemblement ayant été celui de la société d'agriculture du comté de Cumberland le 15 juillet.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

R. ROBERTSON,
Régisseur.

FERME EXPERIMENTALE DES PROVINCES MARITIMES.

RAPPORT DE M. W. S. BLAIR, HORTICULTEUR.

NAPPAN, (Nouvelle-Ecosse), 1er décembre 1905.

A MONSIEUR LE DR. WILLIAM SAUNDERS, C. M. G.,
Directeur, Fermes expérimentales de l'Etat,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous soumettre ici un rapport sur quelques-uns des travaux exécutés dans la Division de l'horticulture de la Ferme expérimentale pour les provinces maritimes pendant l'année 1905.

L'hiver de 1905 fut rigoureux et les mois de janvier et de février il y eut une chute exceptionnellement forte de neige. Les arbres à fruits et d'agrément ne souffrirent pas du froid ; mais, la neige ayant été amoncelée sur eux par le vent, un grand nombre furent plus ou moins brisés lorsque la neige se tassa. Nous évitâmes ce dommage pour un grand nombre en pelletant la neige de dessus quelques-uns des arbres fruitiers qui risquaient de souffrir, et déchargeâmes les branches de leur pesant fardeau de neige. Quelques vergers de ces provinces ont eu beaucoup de mal, la neige s'étant accumulée dans certains cas jusqu'à 10 et 15 pieds de hauteur ; la neige en se tassant a ensuite fait casser à peu près toutes les branches d'un grand nombre d'arbres.

Le printemps a d'abord été exceptionnellement tardif et arriéré, ce qui a retardé de plusieurs jours la floraison des arbres fruitiers. La température moyenne du mois de mai a été de 1° au-dessous de celle des 5 années passées, et celle de juin de 1½° au-dessous ; celle de juillet a été égale à la moyenne des 5 annéès passées, celle d'août d'environ 1° inférieure, celle de septembre d'autre part, d'environ ½° supérieure. Le tableau ci-après fait connaître la température moyenne des mois de mai, de juin, de juillet, d'août et de septembre des 5 années passées comparativement à celle de la saison actuelle, ainsi que la chute de pluie pendant ces mêmes mois.

Mois.	Température moyenne à Nappan.		Chute de pluie.		
	Moyenne, 5 années.	1905.	1905.	1904.	1903.
			pouces	pouces	pouces
Mai	48·04°	47·07°	3·02	1·76	0·68
Juin	56·06°	54·52°	3·30	1·74	2·29
Juillet	64·22°	64·25°	1·56	2·15	2·07
Août	62·32°	61·41°	1·53	3·51	2·40
Septembre	56·08°	55·53°	3·38	4·52	3·63
Total	....	....	14·03	13·68	11·07

La dernière partie de juin et la première moitié de juillet le temps a été à peu près idéal pour toutes les cultures. L'été a toutefois été trop sec après le milieu de juillet et pendant le mois d'août pour que les plantes profitassent bien. De bons houages pendant la première partie de la saison jusqu'au milieu de juillet ont très sensiblement contribué

à retenir l'humidité dans le sol, et les arbres fruitiers dans les terrains ainsi traités n'ont guère paru souffrir de manque d'humidité.

Les seules gelées en mai eurent lieu le 2, le 5, le 12, le 13, le 16 et le 23, où il fut enregistré respectivement 32°, 27°, 28°, 22°, 31° et 31°. La seule gelée en juin fut le 7, où le termomètre marqua 5° au-dessous de glace ; elle fit beaucoup de tort aux fleurs des arbres fruitiers, aux plantes délicates qui avaient été sorties et à la vigne. Les fleurs des pommiers n'étaient pas assez avancées pour souffrir ; mais celles des cerisiers et des pruniers l'étaient au point que les arbres ne nouèrent point de fruit. Dans les vallées de l'Annapolis et du Cornwallis et dans d'autres parties de la province de la Nouvelle-Ecosse les fleurs des pommiers souffrirent beaucoup de la gelée à cette même date. Nous avons échappé à la gelée ordinaire de septembre, quoiqu'en certains endroits des provinces une gelée en août et une autre en septembre aient causé beaucoup de tort. La première gelée de l'automne enregistrée ici, 5° au-dessous de glace a eu lieu le 1er octobre.

La récolte de pommes à la ferme de Nappan a été beaucoup plus forte que par le passé. Les arbres ont produit une bonne récolte d'excellents fruits, qui se sont mieux développés que jamais auparavant. Beaucoup des pommiers sont d'origine russe et laissent à désirer sous le rapport de la qualité du fruit. La plupart des variétés de Russie sont excellentes pour cuire ; un certain nombre, telles que Scott's Winter, Winesap, Jonathan, Missouri Pippin et Occident produisent des fruits de grosseur moyenne et pas très vendables. Les variétés Gano, Wealthy et Yellow Transparent (Transparente jaune) ont la tendance à se trop charger ; aussi est-il bon d'en éclaircir les fruits, surtout tandis que les arbres sont jeunes ; sinon les fruits seraient petits et les arbres pourraient se briser sous le poids excessifs des fruits.

Je soumets ci-joint un rapport sur quelques-unes des variétés de pommiers qui ont fructifié ici.

La récolte de fraises a été passablement bonne ; celle des petits fruits assez bonne.

Les arbres et les arbrisseaux d'agrément ont fait une bonne pousse. Une haie d'argousier faux-nerprun (Sea Buckthern, *Hippophae rhamnoides*) a été plantée en 1905 à la place d'une de rosier à feuilles rouges (*Rosa rubrifolia*), qui ne faisait pas une haie fournie et qui a été arrachée.

Je désire reconnaître mes obligations pour les dons suivants : Reçu de M. Frank G. Semple, Brûlé (N.-E.), fraisiers, Nick Ohmer, Sample, Splendid et Brandywine. De M. C.W. Smith, Sand-Beach (N.-E.), fraisiers de semis. De Templin et Cie, Calla (Ohio), 1 douzaine de fraisiers Cardinal. De M. Thomas A. Peters, sous-ministre de l'Agriculture, Frédéricton (N.-B.), des greffons de prunier jaune produit près de Frédéricton. De M. J. C. Gilman, Frédéricton (N.-B.), des greffons de pommier Cranberry Pippin. De M.F.G. Semple, Brûlé (N.-E.), des greffons de pommier Winter Rose (Rose d'hiver). Je suis aussi redevable à M. W. T. Macoun, horticulteur de la ferme expérimentale centrale, Ottawa, pour 40 variétés additionnelles de fraisiers.

Dans le courant de l'année j'ai pris la parole dans plusieurs assemblés d'agriculteurs dans les provinces maritimes.

POMMIERS.

Aport.—Il avait été planté en 1890 deux arbres de cette variété. Cette variété est originaire de la Russie et est identique avec l'Empereur Alexandre. Ils ont fait une pousse vigoureuse et la première récolte de quelque importance a été produite en 1904, où les arbres ont donné une moyenne de 8 gallons chacun. Les mêmes arbres ont donné seulement une moyenne de 2 gallons en 1905.

Alexandre.—Synonyme : Empereur Alexandre. Trois arbres plantés en 1890. C'est une variété à pousse vigoureuse bien connue. Les pommiers ont produit leur première récolte qui mérite mention en 1903, où ils ont donné en moyenne 2 gallons. En 1904 ils ont donné une moyenne de 3 gallons et en 1905 7 gallons. On remarquera que ces trois arbres portent bien plus régulièrement que les deux sus-mentionnés nommés Aport.

Allen's Choice.—Un seul arbre planté en 1898 ; a fait une pousse vigoureuse. Il a porté en 1905 ½ gallon de fruits. Fruit de grosseur moyenne, aplati ; peau jaune presque

entièrement recouverte de rouge et striée. Qualité bonne; saison janvier; trop petit pour avoir grand' valeur commerciale ici.

Anis.—La variété que nous avons sous ce nom est identique avec Jaune Transparente. Deux arbres plantés 1890. Ceux-ci ont depuis 1894 fructifié tous les deux ans. La plus grande récolte a été produite en 1904, où la moyenne a été 4 boisseaux chacun. Ils n'ont pas porté cette année.

Antonovka.—Deux arbres de cette variété de Russie plantés en 1897. Fruit gros, jaune, oblong, conique, Bonne variété à cuire et qui se garde jusqu'en décembre. Première forte récolte en 1904, moyenne par arbre $\frac{1}{2}$ gallon. En 1905 moyenne par arbre 8 gallons. Cet variété n'a aucune valeur spéciale pour le commerce.

Arabka.—Synonymes : Arabka d'hiver et Arbskoe. Il a été planté en 1897 deux arbres de chacun des deux noms. Ils ont fait une pousse vigoureuse. Première récolte de quelque importance en 1903, où la moyenne des arbres a été 1 gallon. En 1904 ils ont produit une moyenne de 2 gallons, et en 1905 $3\frac{1}{4}$ gallons. Fruit gros, rond, conique à peau verte, rouge pourpré. Chair blanc verdâtre. Utile seulement pour cuire ; saison janvier. Utile dans les sections du nord où les arbres à fruits de meilleure qualité sont délicats.

Anisovka.—Un arbre de cette variété planté en 1890. Arbre dressé à pousse vigoureuse. Le fruit tombe en général lorsqu'il est à peu près à point pour être cueilli, ce qui est un mauvais défaut. Cet arbre a été greffé en tête. Fruit de grosseur au-dessus de la moyenne, arrondi, aplati ; peau jaune verdâtre striée et éclaboussée de rouge. Chair croquante et agréable. Qualité bonne ; saison septembre et octobre.

Ananasnoe.—Le nom n'est pas authentique. C'est la même variétê qu'Anisovka. Deux arbres plantés en 1890. Ils ont bien fructifié les trois années passées. En 1903 ils ont donné une moyenne de $2\frac{3}{4}$ gallons, en 1904, 1 gallon, en 1905 $5\frac{1}{2}$ gallons. Le fruit de ces arbres tombe en grande partie aussitôt qu'il est mûr, autrement c'est une bonne variété d'automne.

Banks.—Synonyme : Gravenstein de Bank, Gravenstein rouge. Cette pomme est semblable sous tous les rapports à la Gravenstein bien connue, sauf que la peau jaune en est plus striée et éclaboussée de rouge. Deux arbres plantés en 1895, puis deux autres en 1898. Trois sont morts depuis, et celui qui reste ne pousse pas vigoureusement. La cause principale de l'insuccès a été l'échaudure et la pourriture du collet. Une année nous avons remarqué que l'extrémité des branches avait souffert de l'hiver. Le seul arbre vivant, planté en 1898, a produit cette année $\frac{1}{4}$ de gallon de pommes.

Basil the Great.—Deux arbres plantés en 1897 sous ce nom. Le fruit produit a fait voir toutefois que ces arbres sont des Pointed Pipka. En 1903 ces deux arbres ont donné en moyenne $\frac{3}{4}$ de gallon en 1904, $3\frac{3}{4}$ gallons, et en 1905, $4\frac{1}{4}$ gallons. Voir Pointed Pipka (P. pointu).

Baxter.—Synonymes : La Rue, Baxter's Red (Rouge de B.). Deux arbres plantés en 1898. Ils ont fait une pousse assez vigoureuse. Ils ont produit un petit nombre de pommes en 1903-04 et en 1905. L'arbre est à port très desssé. Fruit gros, rond, conique. Peau jaune dont la surface est presque entièrement recouverte de rouge avec stries rouges. C'est une variété promettante. Le fruit est beau et de qualité au-dessus de la moyenne. Saison, décembre et janvier.

Beautiful Arcade.—Deux arbres plantés en 1898. Ils ont fait une bonne pousse. Fruit rond oblong, à peau jaune verdâtre. Qualité bonne, Fruit différent de la plupart des pommes de Russie. Chair sucrée riche, fondante, jûteuse. Saison, septembre. Ont fructifié, mais n'ont donné que quelques spécimens en 1904-05.

Bell Pippin.—Deux arbres plantés en 1897. Pousse bonne. Fruit gros aplati conique et cotelés ; peau jaune verdâtre un peu striée de rouge. Chair jaune verdâtre ; qualité assez bonne. Saison, décembre et janvier. Ont fructifié en 1904 rendement moyen des arbres, $\frac{1}{4}$ gallon. En 1905 la moyenne a été 2 gallons.

Ben Davis.—Deux arbres plantés en 1893. Pousse vigoureuse, mais n'ont pas produit du fruit bien mûr. C'est une variété bien connue qui n'a pas besoin d'être décrite. Rendement moyen des arbres $2\frac{1}{3}$ gallons en 1903, 1 gallon en 1904, et $5\frac{1}{4}$ gallons en 1905.

Benoni.—Deux arbres plantés en 1890. Pousse très vigoureuse. Arbre à pousse dressée. Fruit petit à moyen, arrondi, aplati conique. Peau jaune, rouge, striée de cramoisi. Qualité très supérieure. C'est une variété qui tend à produire abondamment tous les deux ans. Il faudrait éclaircir le fruit sur l'arbre afin de s'assurer un bon pour cent de fruits vendables. Une des meilleures variétés rustiques à fruit pour dessert. Saison, octobre et novembre. Elle paraît bien réussir dans les sections du nord, étant apparemment aussi rustique que la Duchesse et égale pour la qualité à la Gravenstein. Un arbre a produit $\frac{1}{8}$ de gallon en 1903 ; $7\frac{3}{4}$ gallons en 1904 et $\frac{1}{2}$ gallon en 1905. L'autre arbre a produit $1\frac{1}{4}$ gallon en 1903 : $\frac{3}{4}$ de gallon en 1904 et $7\frac{1}{2}$ gallons en 1905.

Béthel.—Synonyme : Uncle Sam. Un arbre planté en 1897 a produit cette saison sa première récolte de $4\frac{1}{2}$ gallons. Fruit rond, conique, moyen à gros. Peau jaune verdâtre, striée de rouge. Qualité assez bonne. Se garde jusqu'à mars, mais perd ses caractères au commencement de l'hiver. Arbre très rustique à pousse vigoureuse. Utile dans les sections les plus froides comme variété d'hiver rustique.

Bismark.—L'arbre planté fait une pousse chétive. Nous avons obtenu des fruits sur des greffes. Fruit moyen à gros, rond, conique. Peau verte, partie de la surface striée de rouge. Qualité assez bonne. Saison, janvier. Ici nous n'avons pas trouvé de valeur spéciale à cette variété.

Blue Pearmain.—Deux arbres plantés en 1890. Ont fait une pousse vigoureuse. Fruit rond, conique, moyen à gros. Peau rouge pourpré foncé, striée sur fond cramoisi. Qualité bonne. Saison, janvier et février. Bonne variété d'hiver. Un arbre a produit $\frac{1}{2}$ gallon en 1903 ; $2\frac{1}{4}$ en 1904 ; point en 1905. L'autre a produit 4 gallons en 1903 ; $3\frac{3}{8}$ gallons en 1904 et $6\frac{3}{4}$ gallons en 1905.

Borovinka.—Variété de Russie identique avec la Duchesse d'Oldenburg sous tous les rapports, sauf que le fruit mûrit une semaine plus tard. Le fait que cette variété est plus tardive que la Duchesse de quelques jours met à même de prolonger un peu la saison de cette pomme. Le rendement en 1903 a été 3 gallons, en 1904, $4\frac{3}{8}$ gallons, en 1905, $\frac{1}{4}$ de gallon.

Bottle Greening.—Un arbre planté en 1891. Pousse vigoureuse. Fruit aplati, conique. Peau jaune verdâtre, teinte rouge terne. Qualité bonne. Saison, janvier et février. Jusqu'ici il n'a que peu fructifié. En 1903, $\frac{1}{2}$ gallon ; en 1904, $\frac{1}{2}$ gallon ; et en 1905 seulement quelques spécimens. On dit qu'il rapporte bien une fois qu'il est bien établi.

Belle de Boskoop.—Un arbre planté en 1897. Pousse vigoureuse. A porté fruit pour la première fois cette saison, rendement 1 gallon. Fruit rond, aplati, moyen à gros. Peau jaune, teintée et obscurément striée de rouge avec du roux sur presque toute la surface. Saison, février et mars.

Buckingham.—Un arbre planté en 1895. Pousse assez vigoureuse. A porté fruit pour la première fois en 1904, rendement $2\frac{1}{4}$ gallons ; cette année-ci seulement quelques spécimens. Fruit aplati, conique et de moyenne grosseur. Peau jaune verdâtre, striée, lavée et éclaboussée de cramoisi. Saison, janvier. Qualité excellente. C'est une variété promettante qui est apparemment tout à fait rustique.

Canada Baldwin.—Trois arbres plantés en 1890. Au début ces arbres ont fait la pousse la plus promettante entre tous dans le verger. Les branches et les troncs ont souffert de l'échaudure et peu à peu les arbres sont morts, de sorte que maintenant il n'en reste qu'un. Quand les arbres étaient sains, ils portaient abondamment. Fruit aplati, de grosseur moyenne. Peau jaune verdâtre, striée et lavée de jaune foncé. Saison, décembre et janvier. Qualité bonne.

Cinnamon Pine.—Deux arbres plantés en 1897. Le fruit semble être identique avec celui d'Anisovka. Ces arbres sont plantés dans le verger abrité, et leur fruit ne tombe pas autant que celui de ceux qui sont plus exposés. Moyenne par arbre en 1904, $\frac{1}{2}$ gallon, et en 1905, $2\frac{1}{2}$ gallons.

Crimean Bogdanoff.—Arbre planté en 1895. Pousse vigoureuse. A porté en 1903, $2\frac{1}{4}$ gallons et en 1905, $1\frac{1}{4}$ gallon. Fruit ovale, moyen à petit. Peau jaune, presque couverte de rouge, striée. Qualité pauvre. Saison, novembre.

Croisement n° 15 M.—Deux arbres plantés en 1897. Ils ont bien rapporté cette saison, ayant donné une moyenne de 3 gallons chacun. Fruit conique, côtelé, de grosseur moyenne. Peau jaune. Qualité pauvre; sans valeur spéciale.

Danvers.—Synonyme : Danver's Winter Sweet. Deux arbres plantés en 1897. A pousse vigoureuse dressée. Fruit oblong, conique, de grosseur moyenne. Peau jaune verdâtre à teinte rosée terne. Qualité bonne, sucrée. Saison, février et mars. Les arbres ont porté fruit pour la première fois en 1904, où ils ont donné en moyenne 1 gallon. En 1905, ½ gallon chacun.

Derby.—Deux arbres plantés en 1890. Pousse vigoureuse. En 1904 ils ont produit une moyenne de 2½ gallons, et en 1905 de 4 gallons. Fruit aplati, de grosseur moyenne. Peau jaune, quelquefois légèrement striée de rouge. Qualité bonne. Variété bonne à cuire et assez bonne pour dessert. Saison, janvier et février.

Domine.—Un arbre planté en 1895. Pousse assez bonne. A porté pour la première fois en 1904, rendement 1 gallon. Quelques spécimens en 1905. Fruit aplati, de grosseur moyenne. Peau jaune verdâtre, en partie couverte de stries rouge clair. Qualité bonne. Saison, février et mars.

Duchess.—Synonymes : Oldenburg, Duchesse d'Oldenburg, New-Brunswicker. Variété bien connue et recherchée qui n'a besoin d'aucun commentaire. Deux arbres plantés en 1893 ont donné un rendement moyen de 1¾ gallon en 1903, de 2¾ gallons en 1904, et de 4½ gallons en 1905.

Enormous.—Un arbre planté en 1897. Pousse vigoureuse. A produit cette saison sa première récolte importante, 2½ gallons. Fruit très gros, rond. Peau jaune; qualité assez bonne. Variété de Russie. Bon à cuire vers le milieu d'août, ou on peut le cueillir avantageusement. Le fruit est mûr au commencement de septembre et tombe facilement. Utile comme étant une variété à cuire très précoce.

Fameuse.—Synonymes : Snow, Snow Apple. Quatre arbres plantés en 1890. Ils ont fait une pousse vigoureuse. Ils ont produit leur première récolte de quelque importance en 1903, en moyenne de 1⅝ gallon. En 1904 leur rendement moyen a été de 6 gallons, et en 1905 de 2¼ gallons. Fruit aplati de grosseur moyenne. Peau jaune verdâtre, presque couverte de rouge et de cramoisi. Qualité la plus excellente. Saison, novembre et décembre. Une des meilleures pommes de dessert. Arbre rustique, fruit très sujet à la tavelure que l'on peut tenir en échec par des pulvérisations de bouillie bordelaise.

Fanny.—Deux arbres plantés en 1897. Pousse assez bonne. A fructifié la saison dernière pour la première fois. Rendement moyen par arbre en 1904 et en 1905 ¾ de gallon. Fruit moyen à gros, rond, aplati, conique. Peau rouge et cramoisi foncé. Qualité assez bonne. Saison, décembre et janvier. Variété promettante.

Gano.—Deux arbres plantés en 1897, deux autres en 1898. Pousse très vigoureuse. Un des arbres plantés en 1897, lorsqu'il portait environ 1½ gallons de pommes, a été tellement brisé par un fort coup de vent qu'il a fallu l'enlever. L'autre arbre a produit 1¼ gallon en 1903, 3¼ gallons en 1904 et 7¼ gallons en 1905. Fruit rond, conique moyen à gros. Peau jaune verdâtre, couverte de rouge foncé. Les deux arbres plantés en 1898 ont donné en moyenne en 1904 ¾ de gallon. Le fruit de ces deux arbres est arrondi, aplati et moins uniformément coloré que celui des deux autres, étant davantage strié. Les arbres les premiers plantés ressemblent plus au Black Ben Davis et les derniers au Gano. Le fruit est semblable en qualité et ressemble de très près à celui bien connu de Ben Davis. Toutefois, ces deux variétés mûrissent ici beaucoup mieux que la Ben Davis.

Grandmother (Grand'mère).—Deux arbres plantés en 1897. Les arbres sont à port dressé et à pousse vigoureuse. Fruit aplati, conique, moyen à gros. Peau blanc verdâtre, striée et éclaboussée de rouge clair. Qualité bonne. Saison, septembre; originaire

de la Russie. A fructifié en 1905, rendement moyen 1⅛ gallon. Deux arbres plantés en même temps, sous le nom d'*Avenarius* sont identiques à Grand'mère. Assez bonne variété de dessert.

Grimes.—Synonyme : Grimes' Golden. Variété rustique à bonne pousse et précoce au rapport. Le fruit est toutefois petit ici. L'arbre est fertile et le fruit est une excellente pomme de dessert. Saison, janvier et février. Peau jaune. Pomme d'hiver pour dessert de bonne qualité pour usage domestique ou pour le marché local.

Haas.—Synonyme, Fall Queen. Arbres plantés en 1890. L'un d'eux a été greffé en tête. Pousse vigoureuse. Fruit aplati, conique, de grosseur moyenne. Peau jaune verdâtre, presque couverte de rouge clair et striée de rouge plus foncé. Qualité pauvre. Saison, décembre. Rendement moyen en 1903, 2½ gallons ; en 1904, 2½ gallons et en 1905, 5½ gallons. Variété peu méritante.

Hibernal.—Variété de Russie très rustique, vigoureuse, étalée et une des plus rustiques pour les sections de l'extrême nord. Fruit aplati, conique, gros. Peau jaune verdâtre avec du rouge bronzé terne du côté du soleil. Pomme utile seulement pour cuire ; pour cela, une des meilleures; Le fruit reste bien attaché à l'arbre et mûrit uniformément. Saison, novembre et décembre. Arbre planté en 1896, a produit en 1903, ¾ gallon ; en 1904, 3 gallons, et en 1905 4⅛ gallons.

Hurlbut.—Synonyme : Hurlburt. Les deux arbres plantés en 1897 ont fait une assez bonne pousse. Ils ont produit une bonne récolte en 1903, en moyenne 2⅛ gallons et en 1905 1¾ gallon. Fruit moyen à gros, aplati, conique. Peau jaune éclaboussée et striée de rouge. Qualité bonne. Saison, janvier. Cette variété devrait être plus généralement plantée.

Jonathan.—Deux arbres plantés en 1890. Pousse assez bonne. Ils ont fructifié en 1903, rendement moyen par arbre ¾ de gallon, en 1904, 1 gallon et en 1905, 2½ gal. Le fruit est ici petit à moyen, arrondi, oblong, conique. Peau jaune, presque couverte de rouge vif et lavée de rouge foncé du côté du soleil. Qualité bonne. Saison, janvier à avril. Cette variété bien que d'excellente qualité est quelquefois trop petite pour être avantageuse.

Keswick.—Synonyme : Keswick Codling. Trois arbres plantés en 1890. L'un d'eux a été greffé en tête. Pousse bonne. Les deux autres ont fructifié et ont donné en moyenne 4¼ gallons en 1903, 3 gallons en 1904 et 8½ gallons en 1905. Fruit rond, oblong, conique, de grosseur moyenne. Peau jaune verdâtre quelquefois légèrement rosé au soleil. Utile seulement comme pomme à cuire. Saison, octobre et novembre. Le fruit a la tendance à être petit parce que l'arbre noue trop de fruits. Il faut éclaircir les fruits. Nous ne recommandons pas cette variété.

Longfield.—Trois arbres plantés en 1890. Ils ont fait une pousse vigoureuse et ont porté abondamment. Fruit rond, oblong, conique, petit à moyen. Peau blanc jaunâtre, rosée du côté du soleil. Qualité bonne. Pomme assez agréable à manger et bonne à cuire. Très rustique. Saison, novembre et décembre. Utile pour l'extrême nord.

McIntosh Red.—Trois arbres plantés en 1890. Pousse assez bonne. Deux arbres plantés en 1892 sous le nom de "Princesse Louise" se sont trouvés être des McIntosh Red. Pousse vigoureuse. Les arbres les premiers plantés ont produit en 1903 un rendement moyen de 2 gallons chacun ; en 1904 de 1⅝ gallon et en 1902 de 6¼ gallons. Les derniers plantés ont produit en 1904 en moyenne ½ gallon et en 1905 3⅛ gallons. Cette variété a bien réussi depuis 1903. Le fruit s'est parfaitement développé, et cette pomme peut-être considérée comme étant une des plus excellentes produites à la ferme. Cette variété appartient au groupe Fameuse, et elle est sujette à la tavelure si on ne la traite pas soigneusement à la bouillie bordelaise ; excellente pomme de dessert. Saison, décembre et janvier. Arbre parfaitement rustique, à bonne pousse et productif. Fruit rond, aplati, légèrement irrégulier, moyen à gros. Peau jaune blanchâtre, presque toute la surface est couverte d'un riche rouge de vin foncé, passant à l'ombre à un cramoisi rosé. Variété qui devrait être plus généralement cultivée.

McMahan.—Synonyme, McMahan White. Un arbre planté en 1897. Arbre très vigoureux. Fruit gros, conique. Peau jaune blanchâtre. Variété bonne à cuire. Saison, décembre. Un des meilleurs arbres pour greffage en tête. Variété excellente pour les sections du nord. Rendement en 1903, 1¼ gallon, en 1904, 3⅝ gallons et en 1905 seulement quelques spécimens.

Melonen.—Synonyme, Melon. Un arbre planté en 1897. Pousse vigoureuse. A rapporté en 1904 2⅓ gallons et en 1905 4½ gallons. Fruit aplati, de grosseur moyenne. Peau jaune, avec quelques stries rouges. Saison, novembre. Qualité pauvre. Originaire de la Russie Les fruits tombent la plupart juste avant d'être parfaitement mûrs. Peu utile.

Missouri.—Missouri Pippin. Deux arbres plantés en 1897. Pousse vigoureuse. Rendement moyen en 1903 1¼ gallon, en 1904 1¼ gallon et en 1905 1½ gallon. Fruit rond, aplati, moyen à petit. Peau jaune verdâtre, éclaboussée et striée de rouge clair et foncé. Jusqu'ici cette variété n'a pas bien réussi ici, le fruit est trop petit pour qu'elle soit avantageuse.

Northern Spy.—Un arbre planté en 1892 a fait une pousse vigoureuse. Il a bien fructifié cette saison,la première bonne récolte, a produit 3 gallons. Variété bien connue à pousse vigoureuse. Une des meilleures pommes d'hiver.

Northwester Greening.—Deux arbres plantés en 1897. Ils ont d'abord poussé très vigoureusement, mais ils n'ont pas réussi. Un arbre a dû être enlevé en 1903, et l'autre l'a été cette saison. La difficulté paraît être que le bois n'est pas suffisamment fort pour supporter les branches, lesquelles se rompent facilement sous le poids du fruit, ou sous celui du verglas ou de la neige en hiver. Ces arbres ont produit de bonne récoltes en 1902-03 et en 1904. Fruit gros, rond, conique et de grosseur uniforme. Peau jaune verdâtre. Qualité assez bonne. Saison, dit-on, janvier et février. Chez nous le fruis se gâte au cœur après la fin de janvier ou même dans quelques cas plus tôt. Nous avon. planté deux autres arbres de cette variété pour en faire un autre essai.

Ontario.—Un arbre planté en 1890 et un autre en 1897. Pousse assez bonnet Les arbres ont commencé à fructifier de bonne heure. Les premiers plantés ont produit une bonne récolte en 1903, 3 gallons, en 1904 ¼ de gallon et en 1905 4¼ gallons. Le dernier arbre planté a rapporté en 1903 1⅛ gallon, seulement quelques fruits en 1904 et en 1905 1¾ gallon. L'hiver passé cet arbre a souffert de l'échaudure. La pomme est surtout bonne à cuire. Fruit oblong, conique gros. Peau jaune blanchâtre, rouge et striée. Saison, janvier et février.

Ostrakoff.—Deux arbres de cette variété plantés en 1890. Pousse vigoureuse. Rendement moyen en 1903 1¼ gallon, en 1904 5$\frac{5}{16}$ gallons et en 1905 3$\frac{1}{16}$ gallons. Le fruit n'est pas de qualité supérieure et tombe en général avant d'être parfaitement mûr· Cette variété est la même que celles plantées sous les noms de Sultan et d'Astrakhan blanche, qui ont le même défaut. Aucune de ces variétés n'est méritante. Fruit oblong conique de grosseur moyenne. Peau jaune, un peu striée de rouge. Saison, septembre.

Patten.—Synonymes : Patten's Greening, Patten's Duchess. Deux arbres plantés en 1897. Pousse vigoureuse. Semis de Duchess. Ils sont précoces en rapport. Rendement moyen en 1903, 1 gallon ; en 1904, 2¾ gallons et en 1905, 2$\frac{1}{16}$ gallons. Fruit gros, de grosseur uniforme, arrondi, aplati. Peau vert jaunâtre, légèrement bronzée au soleil. Bonne variété à cuire. Saison, décembre et janvier. Utile pour les sections du nord. Arbre très rustique.

Peter.—Cette variété, d'après les arbres que nous avons ici, ressemble de près à la Wealthy que nous la considérons être la même.

Pewaukee.—Trois arbres plantés en 1890 2 en 1891, et 2 en 1892. Tous ont fait une pousse vigoureuse, cette variété étant une de celle qui ont le mieux profité. Pomme d'hiver bien connue, d'assez bonne qualité, mais de couleur verdâtre, ce qui est un mauvais point pour la spéculation. Elle est particulièrement utile pour cuire. Saison,

décembre. Le fruit a le mauvais défaut de se détacher facilement au moment où il est presque mûr. Deux arbres dans le verger abrité par la ceinture de sapins indigènes ont produit en 1903 en moyenne 1 gallon de pommes tombées et 1½ gallon de pommes cueillies. Trois arbres dans le verger non abrité ont produit en 1903 en moyenne 2½ gallons de pommes tombées et 2 gallons de cueillies. En 1905 les deux arbres dans le verger abrité ont donné en moyenne 6½ gallons de pommes cueillies et ½ gallon de tombées; et dans le verger non abrité trois arbres ont donné en moyenne 3¼ gallons de pommes cueillies et ½ gallon de tombées. La saison de 1904 a été exceptionnellement venteuse.

Pointed Pipka.—Quatre arbres plantés en 1896. Ils ont fait une pousse très vigoureuse. Fruit moyen à gros, oblong, conique. Peau jaune blanchâtre, striée et éclaboussée de rouge vif. Chair blanche, bonne. Saison, fin de septembre. Assez bonne pomme de dessert. Originaire de Russie; même variété que celle nommée Basil the Great. Arbre très rustiqne.

Red Canada (Canada rouge). Synonyme: Canada Red. Deux arbres plantés en 1890. Un arbre très affaibli par le chancre, a poussé chétivement et a été enlevé. L'autre a bien poussé. Il a fructifié en 1903 et a produit 1⅞ gallons, en 1904 ½ gallon, et en 1905, 3½ gallons. Fruit aplati, conique, de grosseur moyenne. Peau jaune verdâtre, presque couverte de rouge et striée de cramoisi. Qualité bonne. Saison, février et mars. Bonne variété d'hiver, arbre très rustique.

Russian Tyrol.—Un arbre planté en 1895, a fait une pousse vigoureuse. Cette variété est identique avec Longfield déjà décrite.

Scott's Winter.—Deux arbres plantés en 1890. Pousse vigoureuse, précoces au rapport. Ils ont donné en 1903 un rendement moyen de 3¼ gallons, en 1904 1⅜ gallons, et en 1905 1½ gallons. Fruit rond, conique, petit. Peau striée de rouge. Qualité assez bonne. Saison, février et mars. Le fruit de cette variété est trop petit pour la spéculation en général. Utile seulement pour usage domestique dans les sections du nord, où d'autres variétés d'hiver ne réussissent pas.

Serinkia.—Deux arbres plantés en 1890. Pousse bonne. Ils ont fructifié en 1903, rendement moyen par arbre 3⅜ gallons, en 1904 ½ gallon, et en 1905 6¼ gallons. Fruit de grosseur moyenne, rond aplati. Peau jaune pâle, un peu striée de rouge. Qualité assez bonne. Saison, octobre. Assez bonne pomme à cuire ou à manger.

Sunbeam.—Un arbre planté en 1897. Arbre à pousse vigoureuse et productif. Il a rapporté en 1904 6¼ gallons, et en 1905 6⅝ gallons. Fruit de grosseur moyenne, arrondi, conique. Peau vert blanchâtre, rosée du côté du soleil. Une grande partie des fruits tombent un peu avant d'être parfaitement mûrs. Qualité assez bonne. Saison, novembre et décembre.

Thaler.—Synonyme: Charlotten-Thaler. Cette variété paraît être la même que Yellow Transparent sauf qu'elle est peut-être plus précoce de quelques jours.

Titovka.—Synonyme: Titus. Deux arbres plantés en 1890. Pousse vigoureuse. Ils ont fructifié en 1904 et ont produit par arbre 4⅝ gallons et en 1905, seulement quelques spécimens. Fruit gros, aplati, oblong. Peau jaune verdâtre souvent presque couverte de rouge foncé, striée de rouge plus foncé. Qualité assez bonne. Saison, septembre. Bonne pomme à cuire. La variété "Little Hat" est semblable à celle-ci et est probablement la même.

Wellington.—Deux arbres plantés en 1893. Pousse vigoureuse. Moyenne par arbre en 1903 4½ gallons, en 1904 2 gallons, et en 1905 6⅛ gallons. Fruit de grosseur moyenne, rond, aplati. Peau jaune et rosée du côté du soleil. Très acide. Qualité bonne. Saison, février jusqu'à avril. Utile seulement pour cuire. Recherchée sur le marché anglais à cause de son acidité agréable. Variété méritante pour le commerce. L'arbre a la tendanee à se surcharger et les fruits sont alors petits. Il faut les éclaircir.

Williams.—Synonymes: William's Favourite, William's Early. Deux arbres plantés en 1897. Pousse bonne. Ils ont produit en 1903, moyenne par arbre ¼ gallon, en

1904 1 gallon et en 1905 2 gallons par arbre. Fruit moyen à gros, rond, oblong, conique. Peau à fond rouge clair, mais presque couvert de rouge foncé un peu strié. Qualité bonne. Saison, septembre. Variété de dessert excellente pour la spéculation, très appétissante en raison de sa belle couleur.

York Imperial.—Un arbre planté en 1897. Il a fait une assez bonne pousse et a fructifié pour la première fois en 1902. En 1904 a donné $\frac{2}{3}$ de gallon et en 1905 3 gallons. Fruit moyen, aplati, oblique. Peau jaune, nuancée de cramoisi et indistinctement striée de rouge. Qualité assez bonne. Saison, février à avril. Fruit un peu petit.

Yellow Transparent (Transparente jaune).—Variété hâtive bien connue. Pomme à cuire méritante, utile seulement pour le marché local et l'usage domestique. Bonne pomme à manger quand elle est parfaitement mûre. Cinq arbres plantés en 1890 ont fait une assez bonne pousse. Tous ont bien fructifié. Le rendement moyen de ces arbres est comme suit :—1903 $\frac{1}{2}$ gallon ; 1904 $1\frac{1}{3}$ gallons, et 1905 $3\frac{1}{2}$ gallons. Ils ont porté pour la première fois en 1893. Arbres rustiques. Saison, fin d'août.

EXPÉRIENCE SUR L'HUMIDITÉ DU SOL.

Nous avons de nouveau fait cette saison des expériences afin de déterminer la teneur en humidité des sols binés comparativement avec ceux qui portaient une culture. Cette expérience a compris six différentes parcelles, chacune de 25 pieds de largeur et de 400 pieds de longueur. Pendant la saison nous avons à intervalles de deux semaines pris dans ces parcelles des échantillons du sol jusqu'à une profondeur de 14 pouces au moyen de cylindres en fer galvanisé que nous enfoncions dans le sol jusqu'à cette profondeur, et nous enlevions ainsi la masse contenue. Nous avons expédié ces échantillons à Ottawa où ils ont été examinés dans le laboratoire de chimie des fermes expérimentales et leur teneur en humidité a été déterminée. Les parcelles étaient contiguës les unes aux autres, et le sol était de nature assez uniforme.

Parcelle n° 1.—Cette pareelle avait été en fraisiers en 1903-04. Le terrain avait été labouré au commencement de l'automne de 1904. Il a été foncièrement travaillé le 16 mai avec le pulvérisateur à disques et la herse à dents à ressort, et il a été de nouveau travaillé à la herse à dents à ressort avant l'ensemencement de l'avoine le 23 mai. Le grain a été semé au semoir à raison de 3 boisseaux l'acre. La pousse de paille a été bonne, la longueur moyenne étant de 36 pouces. L'avoine a beaucoup souffert du manque de pluie pendant la dernière partie de sa végétation, et en conséquence le grain ne s'est pas bien rempli. La récolte a eu lieu le 2 septembre. Le terrain avait été ensemencé de mil et de trèfle en même temps que d'avoine. Le mil et le trèfle ont assez bien levé, mais par suite du temps sec à la date actuelle, 30 octobre, il n'y pas une pousse suffisante pour couvrir le terrain.

Parcelle n° 2.—Ce terrain avait été en avoine en 1904, où il avait été au printemps de cette année ensemencé à la fois d'avoine, et de graine de trèfle et de mil. La pousse du trèfle a été bonne cette saison-ci et la pousse a été fauchée pour foin le 20 juillet, où elle avait de 34 à 38 pouces de hauteur ; elle a donné en moyenne $2\frac{1}{2}$ tonnes par acre.

Parcelle n° 3.—Cette parcelle avait aussi été en avoine en 1904 ayant été ensemencée aussi de mil et de trèfle au printemps de cette année-là. La pousse du trèfle a été semblable à celle de la parcelle n° 2, qui était contiguë. Cette parcelle a été fauchée à la faucheuse le 16 juin, où la pousse avait environ 12 pouces de hauteur et la coupe a été laissé sur le champ comme paillis. Le trèfle était assez épais. La parcelle a été fauchée une deuxième fois le 8 juillet, où la pousse était à peu près aussi forte. Le trèfle a de nouveau été laissé en paillis et formait une couche assez épaisse. Notre intention était de faucher une troisième fois au bout de deux ou trois semaines ; mais en raison de l'extrême sécheresse, la pousse a été très faible pendant le reste de la saison, et nous n'avons pas fauché. Les plantes laissées comme paillis se sont bientôt séchées et ont été de très peu d'utilité pour retenir l'humidité.

Parcelle n° 4.—Ce terrain avait été en fraisiers pendant 1902-03 et '04. Le 16 mai 1905 le terrain avait été bien travaillé au pulvérisateur à disques et à la herse à dents à ressort. Il a été hersé une deuxième fois le 23 mai à la herse à dents à ressort. Le 6 et le 15 juin ce terrain a été de nouveau hersé, et à cette dernière date il a été ensemencé de trèfle incarnat au semoir à raison de 30 livres à l'acre. Ce trèfle a promptement levé, et a bientôt couvert le sol. Au milieu d'août la pousse avait une hauteur moyenne d'environ 13 pouces. Il y a eu très peu de pousse après cette date, le terrain étant à peu près tout à fait séché.

Parcelle n° 5.—Ce terrain avait été précédemment traité comme la parcelle n° 4 ; il avait été en fraisiers et avait été labouré au commencement de l'automne dernier. Il a été biné de la même manière que la parcelle n° 4 pendant la première partie de la saison de 1905, savoir, jusqu'au 20 juin, où il a été foncièrement travaillé au scarificateur (grubber) jusqu'à 5 pouces de profondeur. Le sol a été de nouveau travaillé à la herse à dents à ressort le 4 et le 20 juillet ; à cette dernière date il a été ensemencé à la volée de trèfle incarnat à raison de 25 livres à l'acre, et la graine a été recouverte à la herse à dents à ressort. Le trèfle a levé un peu lentement, mais il a fait une pousse épaisse d'environ six pouces, qui à cette date-ci, 30 octobre, couvre entièrement le terrain.

Parcelle n° 6.—Le terrain de parcelle a reçu sous tous les rapports même traitement que la parcelle n° 5, sauf qu'il n'y a point été semé de culture-abri et qu'après le 20 juillet le terrain n'a reçu aucun binage quelconque. Il y a poussé quelques mauvaises herbes ; il n'y a point eu d'autre végétation.

La teneur en eau de ces parcelles différemment traitées est présentée dans le tab'eau suivant :—

TAUX DE L'HUMIDITÉ DANS LES PARCELLES.

Echantillon recueilli.	Parcelle 1.	Parcelle 2.	Parcelle 3.	Parcelle 4.	Parcelle 5.	Parcelle 6.
	Pour cent.	Pour cent.	Pour cent.	Pour cent.	Pour cent.	Pour cent.
15 mai	17·40	16·04	17·33	16·50	16·28	17·76
1er juin	16·37	14·23	13·83	15·25	16·97	14·74
16 "	15·54	14·88	15·94	16·19	15·78	18·02
29 "	16·30	19·06	18·52	17.50	17·97	17·92
17 juillet	11·02	8·08	11·77	13·89	15·65	14·59
2 août	5·63	7·26	7·12	9·73	15·50	15·02
15 "	5·17	5·91	5·64	7·87	14·11	14·03
30 "	5·01	4·17	4·37	5·26	9·97	14·36
18 septembre	12·66	10·52	12·58	11·47	14·68	16·31
3 octobre	11·22	9·05	10·61	9·24	12·67	13·06
18 "	9·34	6·71	8·01	6·69	9·44	11·34

Le but de cette investigation était de déterminer jusqu'à quel point le défaut d'humidité contribue à empêcher les arbres fruitiers de prospérer dans des sols où l'on cultive du grain ou des graminées. C'est un fait bien connu que les arbres dans un sol contenant un approvisionnement abondant de nourriture pour les plantes peuvent dans certaines saisons ne pas produire bien ou ne pas faire une pousse satisfaisante, si le sol du verger est occupé en même temps par des cultures de grain ou de graminées. Ces dernières cultures surtout épuisent l'humidité du sol, dont elles emploient de grandes quantités pour leur développement ; conséquemment, comme le font voir ces expériences, le sol est rendu trop sec pour le développement normal des arbres, qui ont besoin de la saison entière pour leur développement.

La parcelle n° 4 a été ensemencée de trèfle incarnat afin de déterminer s'il y aurait une quantité suffisante d'humidité conservée par les binages continués seulement jusqu'au milieu de juin et suivis par le semis d'une culture-abri, au lieu de la manière de faire ordinaire, de continuer les binages jusqu'au milieu de juillet et puis de semer une

culture-abri. Nous désirions aussi voir si le trèfle incarnat ombragerait suffisamment le terrain afin de faire l'effet d'un paillis et ainsi de diminuer l'évaporation à la surface du sol, en compensant la perte par transpiration. Il paraîtrait toutefois, quant à cela, que les plantes enlevaient au sol bien plus d'humidité qu'elles n'en conservaient par l'ombrage que donnait leur feuillage. Les chiffres présentés indiquent que le sol de cette parcelle était trop sec pour le développement normal des plantes pendant la plus grande partie de la saison.

On remarquera que dans la parcelle n° 6 jamais pendant la saison le taux de l'humidité n'a été moins de 10 pour cent. On remarquera aussi, en se rapportant au tableau ci-dessus, que dans la parcelle n° 5 ce taux a été seulement deux fois au-dessous de 10 pour cent. Ceci semblerait indiquer que, même par une saison aussi sèche que celle de 1905, des cultures-abris de trèfle incarnat semées après le milieu de juillet dans un sol qui a précédemment été bien biné afin de conservé l'humidité, ne dessécheront pas le sol au point d'empêcher les fruits et le bois de se bien développer. Il est évident que les conditions dans les parcelles n[os] 1, 2 et 3 quant à ce qui s'agit de la teneur en eau n'étaient pas du tout favorables pour le développement des arbres fruitiers ; par conséquent la culture de grains ou de graminées dans le verger n'est pas à recommander à qui veut obtenir les meilleurs résultats.

La saison a été exceptionnellement sèche, surtout depuis juin. Le tableau suivant indique la chute de pluie et la date des jours de pluie depuis le 1[er] avril jusqu'au 1[er] novembre 1905 :—

CHUTE DE PLUIE, 1905.

Avril.		Mai.		Juin.		Juillet.		Août.		Septembre.		Octobre.	
Date.	pouces.	Date.	pouces.	Date.	pouces.	Date.	pouces.	Date.	pouces.	Date.	pouces.	Date.	pouces.
1	08	2	·76	2	·34½	2	·45	1	·06	4	1·33	9	·04
21	·40	4	·04	3	·05	3	·12	2	·10½	5	·15	11	·05
22	·62	7	·18	6	·65	15	·82	4	·12	6	·44	18	·26
25	·14	8	·40	8	·12½	26	·08	7	·62	13	·04	19	·19
		10	·74	12	·07	27	·03	23	·03½	14	·85	20	·19
		18	·50	13	·44	31	·06	30	·59	18	·01	21	·15
		20	·14	14	·12					19	·05	22	·33
		21	·11	17	·04					26	·48		
		23	05	18	·12								
		30	·10	26	·11								
				27	·92								
				28	·31								
Total..	1·24	..	3·02	..	3·30	..	1·56	..	1·53	..	3·38	..	1·29
Chute de pluie totale pendant la même période en 1904 et en 1903.													
1904...	2·92	..	1·76	..	1·74	..	2·15	..	3·51	..	4·52	..	5·00
1903...	3·57	..	·68	..	2·29	..	2·07	..	2·40	..	3·63	..	5·78

ESSAIS DE REMÈDES CONTRE LE VER DU POIS.

D'après le conseil du D[r] James Fletcher, entomologiste et botaniste des fermes expérimentales de l'Etat, à Ottawa, nous avons fait cette saison quelques expériences afin de voir si des pulvérisations d'un mélange de vert de Paris sur des plantes et des cosses de pois seraient un remède efficace contre le ver du pois.

Ce mélange employé dans les parcelles les premières ensemencées, contenait ¼ livre de vert de Paris par 40 gallons d'eau, et nous y avions ajouté une livre de savon à l'huile de baleine afin que le mélange adhérât mieux aux plantes. Une parcelle de la variété Héroïne a été traitée plus tard avec un mélange à dose plus forte de vert de Paris, ½

livre de vert de Paris par 40 gallons d'eau. Nous avons foncièrement traité les parcelles juste après que les cosses ont été formées à l'exception de la parcelle Héroïne, qui, outre le traitement du 2 juillet avec le mélange de ¼ livre de vert de Paris par 40 gallons d'eau, a été traitée une deuxième fois le 29 juillet avec ½ livre de vert de Paris par 40 gallons d'eau.

Les résultats obtenus sembleraient indiquer que, pour donner les meilleurs résultats, le mélange au vert de Paris ne doit pas être appliqué aussi tôt que nous l'avons fait.

On remarquera aussi que les variétés hâtives de pois sont moins sujettes aux attaques du ver du pois que ne le sont les variétés plus tardives, et que les pois qui sont prêts pour la table entre le commencement et le milieu d'août sont ceux qui ont le plus souffert de la part du ver du pois.

Voici les résultats que nous avons obtenus :—

Variété de pois traité.	Traité.	Cueilli.	Traitement.	Nombre de cosses examinées	Pour cent de cosses véreuses.
Alaska	8 juillet	20 juillet	Vert de Paris	500	4
			Point	500	3
Gradus	15 "	25 "	Vert de Paris	500	7
			Point	500	8
American Wonder	20 "	1er août	Vert de Paris	500	11
			Point	500	11
Héroïne	20 et 29 juillet	17 "	Vert de Paris	500	22
			Point	500	27

FRAISIERS.

Outre les petites parcelles de fraisiers plantées au printemps 1904, nous avons planté plusieurs parcelles plus grandes de quelques-unes des variétés les plus promettantes. Chaque parcelle consistait en deux rangs espacés de trois pieds, les plantes à intervalles d'un pied dans les rangs. Nous avons laissé les coulants s'étendre, et à la fin de la saison les deux rangs avaient fait une pousse suffisante pour couvrir assez bien le sol entre les rangs. Nous avons maintenant coupé les coulants à l'extérieur de ces deux rangs à un pied des rangs. Ceci a fait de chaque parcelle une masse enchevêtrée de cinq pieds de largeur.

Le terrain était une terre sableuse légère, qui n'avait reçu aucune fumure depuis le printemps de 1899, pour une culture de maïs. Le sol a été bien travaillé ; après quoi il y a été semé à la volée de l'engrais complet et de la poudre d'os en parties égales, à raison de 800 livres à l'acre, et l'engrais a été recouvert par un hersage avant le plantage, qui a eu lieu le 23 mai.

Les variétés Warfield et Senator Dunlop ont comme d'habitude donné les meilleurs résultats. Glen Mary et Clyde sont deux variétés bonnes pour marché local ; mais elles sont trop molles pour expédition au loin. La fraise Lovett est un peu petite, mais autrement elle est bonne. La Beder Wood n'a pas réussi aussi bien que d'habitude. Le fruit était petit et les plantes nullement vigoureuses. La Howard n° 41 est une variété sans mérite. Le fruit de Warfield devient moins gros vers les dernières cueillettes, et les plantes ne sont pas très vigoureuses. Le fruit résiste bien au transport, et, comme la plante est prolifique et que le fruit prend bien sur le marché, nous considérons que c'est ici une des meilleures variétés pour le commerce. La fraise Senator Dunlop est excellente, et on peut recommander cette variété pour la spéculation. Le fruit est moyen à gros, conique, parfois légèrement aplati ou côtelé ; couleur cramoisi riche foncé. Chair ferme et d'une texture fine, toute rouge. Qualité bonne, piquante. Fleurs parfaites, ayant une abondance de pollen. Les plantes sont fortes, à pousse vigoureuse ; c'est probablement la meilleure variété que nous ayons encore essayée ici.

Les quatre années passées nous avons essayé trois variétés du fraisier Alpin ou remontant. C'étaient les variétés St-Joseph, St-Antoine et Jeanne d'Arc. La qualité de ce fruit est excellente, mais à cette exception près, il n'y a rien qui recommande ce fraisier. Le fruit en est petit. Les plantes ne sont pas remontantes ; de fait leur saison est plus courte que celle d'un grand nombre des autres variétés communément cultivées. Elles n'ont aucune valeur au point de vue commercial.

Nous indiquons dans le tableau suivant la superficie des parcelles, la date des cueillettes, ainsi que le rendement par acre, estimé d'après la quantité produite par les parcelles.

FRAISIERS—ESSAI DE VARIÉTÉS.

Variété de fraisier.	Fleurs bissexuées ou unisexuées.	Cueillette du 10 juill.	13 juill.	16 juill.	20 juill.	24 juill.	28 juill.	Produit total.	Superficie de la parcelle.	Produit par acre.
		pintes	pintes	pintes	pintes	pintes	pintes	pintes	pieds.	pintes.
Senator Dunlap	B.	23	37	69	51	8	9	197	5 x 148½	11,557
Warfield	U.	22	29	82	18	24	4	179	5 x 148½	10,501
Glen Mary	B.	......	2	28	12	12	7	61	5 x 66	8,052
Lovett	B.	9½	13	10	12	14	2	60½	5 x 66	7,986
Clyde	B.	......	7½	18	7	7½	......	40	5 x 49½	7,040
Beder Wood	B.	9	13	12	11	6	4	55	5 x 82½	5,808
Howard's n° 41	U.	4	7	13	5	.....	.....	29	5 x 49½	5,104

POIS DE JARDIN.

Nous avons cette année essayé cinquante-deux variétés de pois de jardin. Les parcelles étaient dans un sol de nature uniforme et en assez bon état de fertilité. La graine a été semée le 6 mai en rangs espacés de 2½ pieds, et les pois ont été plantés à environ 2 pouces de profondeur et à intervalles de deux pouces dans les rangs. Chaque parcelle se composait de deux rangs de 16½ pieds de longueur. Nous avons laissé mûrir les pois d'un rang et avons cueilli les pois de l'autre rang quand ils ont été prêts pour le marché en prenant note de la quantité de cosses vertes vendables. Le tableau suivant indique le rendement de ces parcelles avec d'autres notes prises sur les variétés.

La variété Early Excelsior est un pois noir exceptionnellement hâtif et méritant. Le Thomas Laxton continue à donner les meilleurs résultats comme variété mi-hâtive. L'Extra Early Leviathan, à peu près de même saison que la Thomas Laxton, n'est pas aussi bon, à juger d'après notre seul essai. Le Carter's Early Morn est, paraît-il, le même que le Gradus. La variété Rivenhall Wonder est une excellente variété de saison moyenne. Le Juno est la meilleure variété tardive que nous ayons essayée.

POIS DE JARDIN—ESSAI DE VARIÉTÉS.

Variété de pois.	Longueur de la tige.	Longueur de la cosse.	Nombre de pois dans la cosse.	Cueillette du 24 juillet.		Cueillette du 31 juillet.		Produit total de la parcelle.	
	pouces.	pouces.		lb.	on.	lb.	on.	lb.	on.
Alaska	36	2¼ à 2¾	5 à 7	5	2	..	10	5	12
Station	36	2¼ " 2¾	5 " 7	6	10	..	8	7	2
New Surprise	36	2¼ " 2¾	5 " 7	7	..	..	9	7	9
Gregory's Surprise	36	2¼ " 2¾	5 " 7	6	8	1	4	7	12
Early Excelsior	18	3¼ " 3¾	5 " 7	5	4	4	9	9	13
Burpee's Extra Early	34	2½ " 2¾	5 " 7	5	11	2	..	7	11
Chelsea	20	3 " 3½	6 " 8	4	6	2	3	6	9
Electric Light	27	3 " 3½	5 " 8	4	..	4	9	8	9
First and Best	39	2¼ " 2¾	5 " 7	3	3	2	13	6	..
				28 juillet.		4 août.			
Gradus	40	3½ " 4¼	5 " 8	5	10	2	2	7	12
Prosperity	40	3½ " 4¼	5 " 8	6	8	1	2	7	10
Thomas Laxton	40	3 " 3½	5 " 8	6	3	5	5	11	8
Nott's Excelsior	18	2¾ " 3	5 " 8	3	2	3	12	6	14
A I	40	3 " 3½	5 " 7	5	4	5	2	10	6
Nott's Excelsior	20	3 " 3¼	5 " 8	4	..	5	11	9	11
Philadelphia	36	2½ " 2¾	6 " 7	5	..	2	..	7	..
Claudit	42	3½ " 3¾	6 " 9	6	2	4	8	10	10
Early Morn	36	3¼ " 3¾	6 " 8	4	..	1	4	5	4
William Hurst	18	3 " 3½	6 " 8	3	8	6	12	10	4
Premium Gem	22	2½ " 3	5 " 7	2	10	3	..	5	10
Dwarf Wrinkled Sugar	22	2¾ " 3	5 " 7	3	6	2	12	6	2
				31 juillet.		7 août.			
Prolific	37	2¾ " 3¼	6 " 8	4	5	5	8	9	13
Sutton's Excelsior	20	3 " 3½	5 " 7	5	4	1	..	6	4
Sutton's Forcing	18	2½ " 3	3 " 7	3	..	1	2	4	2
Melting Marrow	20	2¾ " 3¼	5 " 7	2	4	1	5	3	9
King of Dwarfs	22	2¾ " 3	5 " 7	6	4	1	..	7	4
				7 août.		14 août.			
New Second Early	45	3¼ " 3½	8 " 10	6	..	2	3	8	3
Rivenhall Wonder	20	3½ " 4	6 " 9	6	4	2	6	8	10
British Wonder	20	3¼ " 3¾	5 " 7	5	4	3	12	9	..
Admiral Dewey	55	4 " 4¼	6 " 8	11	4	1	8	12	12
Boston Unrivalled	55	3¾ " 4¼	6 " 8	10	8	3	2	13	10
Improved Senator	48	4 " 4¼	6 " 8	5	0	2	1	7	1
				14 août.		17 août.			
Horsford's Market	30	3 " 3¼	5 " 7	3	4	8	11	11	15
McLean's Advancer	30	2¾ " 3¼	5 " 7	3	4	8	2	11	6
Prodigious	55	4 " 4¾	7 " 9	9	12	2	10	12	6
Prince Edward	42	3¾ " 4¾	6 " 9	9	12	2	3	11	15
Duke of Albany	42	3¾ " 4¼	6 " 8	4	10	4	13	9	7
Dwarf Champion	22	3½ " 3¾	6 " 8	2	6	2	14	5	4
American Champion	57	3¼ " 3¾	6 " 8	2	8	6	14	9	6
Dwarf Telephone	20	3¼ " 3¾	6 " 8	2	3	3	9	5	12
				12 août.		17 août.			
Champion of England	57	2¾ " 3½	6 " 8	4	..	4	8	8	8
Duke of York	56	3½ " 3¾	6 " 8	4	6	5	.	9	6
Abundance	30	3 " 3¼	6 " 8	2	..	4	8	6	8
Yorkshire Hero	34	3 " 3½	5 " 7	2	..	4	1	6	1
Stanley	41	3¾ " 4½	6 " 7	3	4	4	7	7	11
Hurst's Reliance	46	3 " 3½	7 " 8	4	8	2	6	6	14
Perfection	47	3 " 4	6 " 9	3	..	6	..	9	..
Magnum Bonum	34	4 " 4½	6 " 8	3	8	8	2	11	10
				14 août.		21 août.			
Daisy	24	3¾ " 4½	7 " 9	3	4	3	5	6	9
Juno	24	3½ " 4	7 " 9	6	..	5	9	11	9
Telephone	50	3½ " 4½	6 " 8	5	3	5	5	10	8
Fillbasket	24	3¾ " 4¼	7 " 9	5	..	5	..	10	..

POIS DE JARDIN—RANGS SIMPLES OU DOUBLES.

Nous avons semé huit variétés de pois de jardin dans des parcelles de 33 pieds de longueur, chaque parcelle ayant 2½ pieds de largeur. Dans une série de parcelles nous avons planté un rang le long du milieu de la parcelle, et dans l'autre série nous avons ensemencé deux rangs espacés de 6 pouces le long du milieu de la parcelle. Le but de cette expérience était de déterminer s'il y aurait avantage à planter deux rangs de pois de jardin au lieu d'un seulement. Les parcelles en rangs doubles exigent beaucoup plus de travail pour le sarclage tandis que pour les rangs simples il faut très peu de sarclage à la main, le travail se faisant au moyen d'une houe à cheval.

Le rendement a été plus élevé dans les parcelles à doubles rangs ; et dans ces rangs, plus la pousse des plantes était épaisse, moins les pois paraissaient en général avoir de valeur pour le marché. Dans les remarques sur l'apparence générale des cosses à la cueillette nous considérons 10 points comme représentant la perfection. On verra que les variétés naines, Nott's Excelsior et American Wonder, ont été bien plus parfaites dans les parcelles à doubles rangs que la variété Héroïne. Ceci est venu de la beaucoup plus forte pousse des plantes de cette dernière variété, qui a empêché les cosses de se bien développer là où les plantes étaient couchées sur le sol.

Le rendement de ces parcelles est indiqué dans le tableau suivant :—

POIS DE JARDIN—RANGS SIMPLES OU DOUBLES.

Variété de pois.	Rang.	Cueillette du				Produit total de la parcelle.		10 points étant le maximum d'excellence.
		24 juillet.		29 juillet.				
		lb.	on.	lb.	on.	lb.	on.	
Surprise	Double	12	7	3	4	15	11	9½
"	Simple	6	8	1	2	7	10	10
Station	Double	12	10	5	..	17	10	9½
"	Simple	8	14	1	4	10	2	10
		23 juillet.		4 août...				
Prosperity	Double	13	6	2	12	16	2	8
"	Simple	8	11	1	2	9	13	10
Gradus	Double	16	10	2	..	18	10	8
"	Simple	8	8	..	10	9	2	10
Thomas Laxton	Double	17	10	1	..	18	10	8½
"	Simple	13	..	..	12	13	12	10
		31 juillet.		7 août...				
Nott's Excelsior	Double	19	4	....		19	4	10
"	Simple	11	12	....		11	12	10
American Wonder	Double	15	8	2	4	17	12	9½
"	Simple	8	8	2	..	10	8	10
		7 août ..		17 août...				
Heroine	Double	12	..	8	12	20	12	6½
"	Simple	8	6	3	4	11	10	9

POIS DE JARDIN—RAMÉS OU NON RAMÉS.

Notre but dans cette expérience était de déterminer l'utilité de rames espacées de 6 pouces pour que les plantes de pois y pussent grimper au lieu de rester couchées sur le sol. Nous avons employé des rames d'aune d'environ 4 pieds de longueur auxquelles nous avions laissé un bon nombre de branches. Une série de ces parcelles consistait en

rayons simples espacés de 2½ pieds, et l'autre série consistait en deux rangs espacés de six pouces, leur milieu étant à 2½ pieds du milieu des deux rangs suivants. Toutes les parcelles ont reçu même traitement. Elles ont été binées de même et ont été ensemencées en même temps. Les rames ont été plantées quand les plantes avaient 6 pouces de hauteur.

On verra d'après les résultats que le rendement obtenu des rangs simples ramés n'a pas été très sensiblement plus élevé que celui des rangs sans rames. Les rangs doubles ont cependant donné une meilleure récolte que les simples. Il était aussi très facile de voir que les cosses des parcelles ramées étaient très supérieures à celles des parcelles sans rames. Ceci a été particulièrement le cas dans les rangs doubles. Cela provenait sans doute du fait que, lorsque les plantes sont couchées sur le sol, les cosses ne sont pas dans des conditions aussi favorables pour leur développement que lorsqu'elles sont ramées, et celles des rayons simples sans rames ont bien plus de chance de se bien développer que celles des deux rangs qui occupent à peu près le même espace.

D'après les renseignements obtenus, il semblerait n'y avoir aucun risque de conclure que dans les petits jardins il est décidément avantageux de ramer même les variétés de taille moyenne et que la disposition en doubles rangs espacés de 6 pouces et avec un espace de 2½ pieds entre les doubles rangs est de beaucoup préférable à celle en rangs simples espacés de 2½ pieds, et en outre le rendement est alors à peu près deux fois plus élevé. D'autre part, le même nombre de rames nécessaire pour un simple rang suffira pour un double rang si l'on plante les rames entre les deux rangs. Il y a plus de difficulté à sarcler là où il y a deux rangs. Dans les grandes superficies pour le marché la méthode la plus économique est de tracer des rangs simples espacés de 2 pieds ; et on peut les houer de manière à ce qu'il leur faudra très peu de sarclage à la main. Dans les grandes étendues pour la spéculation il serait impossible de ramer les plantes.

Nous avons obtenu les rendements suivants dans ces parcelles, chacune composée d'un rang de 33 pieds de longueur. Nous avons estimé le rendement par acre d'après la quantité obtenue dans ces parcelles, et nous avons calculé les boisseaux par acre en estimant le boisseau à 40 livres. Nous avons employé la variété Thomas Laxton, dont le poids des pois verts en cosse est de 40 lb. le boisseau :—

EXPÉRIENCES DE POIS DE JARDIN RAMÉS OU SANS RAMES.

Variété de pois Thomas Laxton. Plantes.	Cueillette du 29 juillet.		Cueillette du 4 août.		Produit total de la parcelle.		Produit par acre.	Produit par acre.	
	lb.	on.	lb.	on.	lb.	on.	lb.	boiss.	lb.
Ramées, rang simple	14	12	4	4	19	..	10,032	250	32
Sans rames "	16	6	2	4	18	10	9,834	245	34
Ramées, rang double	20	..	9	10	29	10	15,640	391	..
Sans rames "	17	..	2	12	19	12	10,428	260	28

HARICOTS DE JARDIN.

Nous avons cette année semé huit des variétés qui dans le passé ont donné les meilleurs résultats dans les parcelles d'un rang, chacun de 49½ pieds de longueur. Les rayons étaient espacés de 2½ pieds. Le sol où elles ont semées, était de nature uniforme et en assez bon état de fertilité. La graine a été semée le 29 mai. Le tableau suivant indique la date des cueillettes des haricots mange-tout vendables, et le rendement par parcelle et par acre :—

Variété.	Cosse.	Cueillette du								Produit par parcelle.		Produit par acre.
		Août. 4.		Août. 12.		Août. 18.		Août. 25.				
		lb.	on.	lb.	on.	lb.	on.	lb.	on.	lb.	on.	lb.
Bountiful	Verte	15	..	10	10	6	..	1	8	33	2	11,660
Market Wax	Dorée	6	..	7	8	11	4	6	..	30	12	10,824
Lightning	Verte	10	8	12	..	5	..	2	14	30	6	10,692
Davis Wax	Dorée	13	4	5	8	7	12	2	8	29	..	10,208
Early Warwick	Verte	14	8	5	12	5	4	2	.	27	8	9,680
Low's Champion	"	5	12	5	2	6	12	5	2	22	12	8,068
Extra Early Edible Podded.	"	9	12	6	8	3	..	..	14	21	2	7,436
Longfellow	"	4	..	3	3	4	12	5	4	17	3	6,050

La variété Bountiful est une des meilleure à cosse verte pour le marché que nous ayons essayées ici. Le Lighting est une excellente variété, et il est particulièrement résistant à la rouille, bien plus que le Bountiful. Le Davis Wax a été cette année fortement attaqué de la rouille ainsi que le Keeney's Rustless Wax (Keeney Beurre ne rouille pas). Le Giant Wax hâtif et le Best of All sont deux excellentes variétés. Le Market Wax (Beurre du marché) s'est de nouveau montré aussi bon qu'aucune des variété à cosse dorée. Le Valentine Wax est une variété très fertile à cosse dorée ronde. Nous ne recommandons pas le Longfellow. Le Low's Champion est une bonne variété.

TOMATES.

Nous avons cette saison essayé 50 variété de tomates. Les plantes ont levé dans la couche chaude le 1er avril, et le 13 avril elles ont été transplantées dans des boîtes à fraises, une plante dans chaque boîte. Celles-ci ont été repiquées en pleine terre le 12 mai en rangs espacés de 4 pieds et les plantes à intervales de 4 pieds dans les rangs. Nous avons planté huit plantes de chaque variété.

Le sol où étaient ces tomates avait été l'année dernière en choux et était en assez bon état de fertilité. C'était une terre légère un peu pauvre en humus. Il y avait été semé à la volée de la poudre d'os et de l'engrais complet mêlés en parties égales, à raison de 500 livres à l'acre, et l'engrais avait été recouvert à la herse avant le repiquage des plantes en pleine terre.

La variété Spark's Earliana continue à être la meilleure dans ces provinces-ci. En raison du printemps tardif et des gelées d'automne hâtives la saison pour les tomates n'est guère ici que de trois mois—depuis le 15 juin au 15 septembre—par suite les variétés de tomates les plus précoces sont les seules avantageuses. La Spark's Earliana est la meilleure variété lisse précoce que nous ayons essayée jusqu'ici. Elle est d'une bonne grosseur et, bien que le fruit ne soit pas aussi régulier ni aussi lisse qu'il l'était à sa première introduction, néanmoins elle est préférable ici sous ce rapport à toutes les autres variétés précoces que nous avons essayées.

Une méthode à suivre très satisfaisante pour maintenir un bon lignage à fruit lisse est de choisir la graine de plantes qui produisent des fruits réguliers, lisses et précoces. Plusieurs des producteurs qui réusssissent le mieux, obtiennent la plus grande partie de leur graine en suivant cette méthode.

Les variété Tenderloin et Livingston's Globe ont été essayées ici cette saison pour la première fois. Ni l'un ni l'autre, à juger d'après l'essai d'une seule saison, ne sont d'aucune valeur pour les provinces maritimes. La première est une espèce à peau rude et tardive, et la seconde est grosse et lisse, mais très tardive et très sujette à la pourriture. La Dominion Day est d'environ une semaine plus tardive que l'Earliana, mais très fertile, et chez nous elle a le fruit à peau très rude. La Chalk's Early Jewel est à l'étude depuis trois ans. C'est une tomate bonne et lisse, d'au moins 8 jours plus

tardive que l'Earliana et bien plus sujette à la pourriture. Nous avons trouvé que la graine de l'Earliana ne germe pas aussi facilement que celle de la plupart des autres variétés ; par suite il faut plus de soin pour faire lever cette variété.

Nous avons fait des expériences avec la Spark's Earliana pour voir jusqu'à quel point le pincement des sommets de la plante quand elle a environ 5 pouces de hauteur augmenterait la production de fruits hâtifs. Ce pincement fait pousser des branches latérales, de sorte qu'au lieu d'une branche à une seule tige, nous obtenons 4 ou 5 tiges, et au lieu d'une seule grappe de fleurs nous obtenons plusieurs grappes de fleurs tout aussi avancées. Cette question est d'une importance spéciale dans ces provinces-ci, où même dans les meilleures conditions la maturation des fruits est très difficile.

Nous avons le 10 mai pincé les sommets de 34 plantes et laissé 34 autres pousser une seule tige. Ces plantes avaient levé de graine semée le 1er avril, puis avaient été transplantées le 18 avril dans des boîtes à fraises, une plante dans chaque boîte.

Nous avons le 12 juin transplanté les plantes en pleine terre en coupant simplement les boîtes et plantant les plantes sans déranger la terre autour des racines. Les plantes ont poussé sans supports. Le sol était une terre légère. Nous avions semé à la volée autour des places que devaient occuper les plantes, de l'engrais complet et de la poudre d'os mélangés ensemble moitié de l'un et moitié de l'autre ; puis l'engrais avait été bien incorporé avec le sol avant le plantage. Nous avions appliqué ce mélange à raison de 1,000 livres à l'acre. Les plantes ont été plantées en rangs espacés de 4 pieds dans les rangs. Chaque parcelle était de 1-82.5 d'acre, autrement dit chacune se composait de deux rayons de 66 pieds de longeur et de 4 pieds de largeur. Nous présentons dans le tableau suivant le rendement obtenu dans cette superficie. Le rendement par acre a été calculé d'après la qualité obtenue dans ces parcelles :—

Plantes de tomates Earliana.	Fruits murs cueillis.						Fruits verts cueillis le 25 sept.	Rendement total.						
								Par parcelle.	Par acre.					
	Août 25.	Août 30.	Sept. 2.	Sept. 9.	Sept. 15.	Sept. 25.		Fruits mûrs.	Fruits mûrs		Fruits verts.		Total.	
	lb.	lb.	lb.	lb.	lb.	lb.	lb.	lb.	bois.	lb.	bois.	lb.	bois.	lb.
Pincées	6½	12¼	36¾	79¼	129	94¾	163¾	517¼	711	12	225	9	936	21
Non pincées.......	1	6	20¼	47¾	97½	101¾	226	518¼	712	35	310	45	1,023	20

OGNONS.

Nous avons cette saison essayé cinq des principales variétés d'ognons. Le terrain où elles ont été semées, était une terre argileuse légère en assez bon état de fertilité, ayant produit des ognons l'année précédente. Le sol a été bien travaillé jusqu'à six pouces de profondeur avec scarificateur. Il y a été semé à la volée de la cendre de bois à raison de 1,000 livres à l'acre et de l'engrais complet à raison de 500 livres à l'acre, lesquels ont été recouverts à la herse. Les plants ont été plantés dans un terrain uni en rangs espacés d'un pied et à intervalles d'environ 3 pouces dans les rangs.

Nous avons le 5 avril semé la graine dans la couche chaude dans des boîtes contenant environ six pouces de terre. Les plants ont été repiqués en pleine terre le 25 mai. Il vaut mieux semer la graine la troisième semaine de mars afin que les plants soient en bonne condition pour être transplantés vers le milieu de mai. Il faut de 7 à 8 semaines pour le développement de bons plants. Cette saison ayant été exceptionnellement sèche les plants n'ont pas poussé aussi bien que d'habitude.

L'arrachage a eu lieu le 4 octobre, et le rendement par acre a été calculé d'après le poids obtenu dans un rang de 66 pieds de longueur.

ESSAIS D'OGNONS.

Variété d'ognons.		Rendement.		Remarques.
		Par parcelle.	Par acre.	
		lb.	boiss.	
Golden Globe..	Globe doré	56	616	A mûri, bon
Australian Brown	Brun d'Australie	50	550	" "
Australian Yellow Globe.	Globe jaune d'Australie	65	715	" "
Prizetaker	Primé	70	770	" assez bon...
Large Red Wethersfield..	Wethersfield gros rouge	70	770	" " ...

ESSAI DE POMMES DE TERRE HATIVES.

Nous avons planté huit variétés de pommes de terre hâtives dans une terre légère. Le terrain avait reçu l'automne précédent du fumier de ferme à raison de 30 charretées à un cheval à l'acre. Il a été bien travaillé au printemps, puis il y a été tracé des rayons espacés de $2\frac{1}{2}$ pieds et d'environ 4 pouces de profondeur au moyen de la charrue à deux versoirs. Les plantons ont été plantés à intervalles d'un pied dans les rangs puis enterrés à environ 4 pouces de profondeur. Plus tard le terrain a été hersé une fois, et, après plusieurs binages entre les rangs, les plantes, quand elles avaient six pouces de hauteur, ont été rechaussées au moyen de la charrue à deux versoirs.

Le but de cette expérience était de voir quelle variété produirait le plus tôt la plus grande quantité de tubercules vendables. La semence a été plantée le 18 mai, et le premier arrachage a eu lieu le 5 août. L'Irish Cobbler a de nouveau produit la plus grande quantité de tubercules vendables. L'Early Andes mérite mention spéciale pour sa qualité. Le tableau suivant indique le rendement par acre obtenu dans ces parcelles. Chaque parcelle était un rang de 66 pieds de longueur :

ESSAI DE POMMES DE TERRE HATIVES.

—	Arrachées le 5 aout.				Arrachées le 18 aout.			
	Vendables.		Non Vendables.		Vendables.		Non vendables.	
	boiss.	lb.	boiss.	lb.	boiss.	lb.	boiss.	lb.
Early Michigan..(Michigan hâtive)	176	..	53	54	303	36	38	30
Early Andes......(Andes hâtive)	144	40	38	30	248	36	22	..
Bovee	110	..	75	54	268	24	33	..
Early Envoy......(Envoy hâtive)	107	14	72	36	303	36	24	12
Pearces Ex. Early (Extra hâtive de Pearce)	144	40	70	24	299	12	38	30
Early Sunrise	137	30	78	6	248	36	26	24
Rochester Rose	136	24	72	36	253	..	26	24
Irish Cobbler	209	..	53	54	316	48	33	..

LISTE DES MEILLEURS LÉGUMES À CULTIVER.

Après plusieurs années d'essai d'un grand nombre de variétés différentes de légumes qui sont actuellement annoncées par les grainetiers du Canada et des Etats-Unis, nous pouvons recommander les suivantes comme ne le cédant à aucune de celles que nous avons essayées jusqu'ici :—

Aubergines.—New York Improved Purple (Violette améliorée de N.-Y.)

Asperges.—Conover's Colossal (Colossale de Conover) et Argenteuil.

Betteraves.—Extra hâtive : Egyptian Turnip (Navets d'Egypte). Hâtive : Eclipse.

Carottes.—Chantenay.

Céleri.—Paris Golden Yellow Self-Blanching (Jaune doré de Paris blanchit de soi). Improved White Plume (Panache blanc amélioré) et Perfection Heartswell.

Choux.—Extra hâtif : Paris Market (Marché de Paris). Hâtif : Jersey Wakefield. Mi-saison : Early Spring (Printemps hâtif) et Succession. Tardif : Late Flat Dutch (Plat tardif de Hollande). Rouge : Mammoth Rock Red.

Choux de Bruxelles.—Improved Dwarf (Nain amélioré).

Choux-fleurs.—Early Erfurt (Erfurt hâtif).

Chou marin ou Crambé.—Dwarf Green Curled (Nain vert frisé).

Concombres.—White Spine (Epine blanche).

Courges.—Automne : Boston Morrow (Moelle de Boston) et Golden Hubbard (Hubbard dorée). Tardive : Hubbard.

Epinards.—Victoria.

Haricots.—A cosses vertes, hâtifs : Bountiful et Lightning (Eclair) ; tardif : Refugee ou 1000 pour 1. A cosses jaunes : Market Wax (Beurre de marché) et Valentine Wax.

Laitues.—Frisée : Black Seeded Simpson (Simpson à graine noire). Pommée : Improved Salamander (Salamander améliorée).

Maïs.—Extra hâtif : Extra Early Beverley (Extra précoce de Beverley). Hâtifs : Extra Early Cory (Cory très précoce) et Premo. Mi-saison : Crosby's Early (Précoce de Crossby).

Melons d'eau.—Cole's Early (Hâtif de Cole).

Navets.—Golden Ball (Boule dorée) et Selected Purple Top Swede (Rutabaga à collet violet choisi).

Ognons.—Prizetaker (Primé) et Australian Brown (Brun d'Australie).

Panais.—Hollow Crown (Collet creux) et Improved Half Long (Mi-long amélioré).

Pastèques (Citronnelles).—Colorado Mammoth.

Persil.—Doubled Curled (Double frisé).

Pois à rames.—Extra hâtif : Surprise. Hâtif : Thomas Laxton. Mi-saison : Amiral Dewey. Tardif : Telephone.

Pois nains.—Extra hâtif : Early Excelsior (Excelsior hâtif). Hâtif : Nott's Excelsior (Excelsior de Nott). Mi-saison : Rivenhall Wonder (Merveille de Rivenhall). Tardif : Juno.

Radis.—French Breakfast (Déjeuner français) et Icicle (Glaçon). D'hiver : Scarlet China (De Chine écarlate).

Rhubarbe.—Linnæus et Victoria.

Salsifis.—Sandwich Island.

Tomates.—Spark's Earliana.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

W. S. BLAIR,

Horticulteur.



Vue générale de la Ferme expérimentale, Brandon (Man.).

FERME EXPÉRIMENTALE DU MANITOBA.

(RAPPORT DE S. A. BEDFORD, RÉGISSEUR.)

BRANDON (MANITOBA), 30 novembre 1905.

A Monsieur le Dr WM. SAUNDERS, C.M.G.,
Directeur, Fermes expérimentales de l'Etat,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de soumettre ici mon dix-huitième rapport annuel avec détails sur les expériences entreprises et les travaux exécutés pendant l'année passée à la ferme expérimentale pour le Manitoba.

L'hiver passé fut très agréable, avec beaucoup de jours clairs et très peu de neige.

Le mois de mars fut exceptionnellement doux et sans neige ni pluie. Plusieurs plantes sauvages étaient en fleurs le 31. La première semaille eut lieu le 31 de ce mois, environ dix jours plus tôt que la date moyenne. Le sol était alors en excellente condition pour les semailles.

Avril fut exceptionnellement sec et favorable pour les semailles, et à la fin du mois presque tout le blé se trouva semé dans les meilleures conditions possibles.

La chute de pluie fut excessive pendant mai et juin, et dans la vallée de la rivière Rouge fit un tort sérieux au jeune grain, mais à cette ferme et dans l'ouest du Manitoba en général il n'y eut point de dommage.

Le mois de juillet fut particulièrement favorable à tautes les plantes agricoles, dont la pousse fut très luxuriante, au point qu'à cette ferme une très grande proportion du blé a versé. Pendant quelque temps on craignit que la moisson ne fût exceptionnellement tardive ; mais vers la fin d'août la température remonta et tous les grains mûrirent très rapidement.

Pendant la moisson le temps fut très favorable, et il n'y eut point de gelée dure jusqu'au 11 septembre, où le thermomètre marqua 5 degrés au-dessous de glace. Les récoltes étaient alors toutes rentrées, c'est pourquoi il n'y eut aucun dommage par cette cause.

Le rendement de toutes les espèces de grains a été au-dessus de la moyenne, et la province a eu une des moissons les plus abondantes dans son histoire.

A la ferme expérimentale presque toutes les espèces de grains, de plantes-racines et de plantes fourragères ont donné des rendements exceptionnellement élevés.

ESSAIS DE BLÉ DE PRINTEMPS.

En conséquence de l'abondante chute de pluie pendant juin et juillet le blé semé sur jachère d'été versa considérablement, et un moment nous craignîmes que la rouille ne fît de nouveau un dommage sérieux ; mais heureusement les conditions furent plus favorables pendant août, et il est résulté très peu de perte par cette cause. Pour quelque raison ou autre presque tout le blé de printemps récolté cette année dans l'ouest du Canada est de couleur claire, et il y en a très peu qui ait été classé N° 1 dur. Presque tout le blé de cette ferme est classé N° 1 du nord et les amandes sont bien nourries et bien mûres.

Une particularité de la récolte de cette année a été l'excellente qualité de la paille du blé Preston. Ceci a été très évident tant dans les petites parcelles que dans les

champs plus grands. Le Fife rouge ainsi que le Fife blanc ont beaucoup versé, mais le blé Preston s'est assez bien tenu, et sans aucun doute ce fait explique les rendements plus élevés obtenus de cette dernière variété.

Dans une grande partie de cette province le dommage causé par la carie du blé a été cette année plus considérable que d'habitude, et il en est résulté de fortes pertes. A cette ferme nous traitons tout le grain de semence soit au vitriol ou à la formaline et la carie n'y a fait aucun tort quelconque. Là où le blé a été traité et où il se montre de la carie, il est évident qu'on n'y a pas employé une proportion suffisante du fongicide ou bien que le travail n'a pas été fait avec soin.

Cette saison nous avons le 10 et le 12 avril semé trente variétés de blé de printemps, les unes à côté des autres, dans une terre noire jachérée, les parcelles étant d'un vingtième d'acre chacune.

BLÉ DE PRINTEMPS—ESSAI DE VARIÉTÉS.

Numéro.	Variété de blé.	Mûr.	Mûri en	Longueur de la paille.	Paille.	Longueur de l'épi.	Épi.	Paille par acre.	Gain par acre.		Poids du boisseau.	Rouillé.
			jrs.	pcs.		pcs.		lb.	boiss.	lb.	lb.	
1	Preston	25 août.	136	54	Raide	3¾	Barbu	5,480	52	..	60	Beaucoup.
2	Laurel	21 "	138	54	"	4	Imberbe	7,260	47	40	58½	Un peu.
3	Fife blanc	29 "	141	51	Mi-raide	3½	"	5,960	47	20	56½	Beaucoup.
4	Huron	25 "	136	54	"	4	Barbu	6,480	47	..	60½	"
5	Advance	27 "	138	51	Raide	3½	"	5,600	46	40	60¾	Un peu.
6	Fife rouge	29 "	141	49	Mi-raide	3½	Imberbe	3,680	45	20	60¼	Beaucoup.
7	Wellman's Fife	30 "	142	57	"	4	"	6,800	45	..	58½	"
8	Haynes' Blue Stem	30 "	141	54	....	4	"	6,120	44	40	61½	Un peu.
9	Power's Fife	28 "	139	52	Mi-raide	3½	"	6,760	44	..	60	"
10	Minnesota n° 163	30 "	141	53	"	4	"	6,980	43	40	59	"
11	Percy	26 "	137	53	Raide	4	"	6,100	43	20	57	Beaucoup.
12	Riga	23 "	134	47	Faible	3½	"	5,640	42	40	57	Un peu.
13	Bishop	18 "	129	48	Mi-raide	3½	"	5,480	42	..	55¼	"
14	Stanley	25 "	136	53	Raide	4	"	5,780	42	..	59	"
15	Pringle's Champlain	25 "	136	47	Faible	4	Barbu	5,700	41	40	61	Beaucoup.
16	Dawn	25 "	136	53	"	3¾	Imberbe	6,100	41	40	57	"
17	Monarch	30 "	142	50	"	4	"	6,800	41	..	60½	Un peu.
18	Australie n° 9	28 "	140	50	"	4	"	7,340	41	..	60	Beaucoup.
19	Hérisson barbu	29 "	139	47	"	4	Barbu	5,340	41	..	58¼	Fortement.
20	Downy Riga	17 "	128	47	"	3	Imberbe	4,900	40	..	56	Un peu.
21	McKendry's Fife	30 "	142	52	"	4	"	6,200	40	..	60	Fortement.
22	Chester	25 "	136	54	"	4	"	6,560	39	..	58½	Un peu.
23	Russie blanc	29 "	141	48	"	4	"	7,360	39	..	55½	Beaucoup.
24	Hongrie blanc	27 "	138	52	"	4½	Barbu	5,400	38	20	57	Fortement.
25	Early Riga	19 "	130	52	"	3½	Imberbe	5,000	38	..	58	Un peu.
26	Colorado	27 "	137	52	Raide	3½	Barbu	5,400	36	40	58	Beaucoup.
27	Weldon	28 "	140	48	Faible	4	Imberbe	6,440	36	..	57	Un peu.
28	Countess	25 "	137	53	"	3½	"	4,640	36	..	60½	"
29	Clyde	26 "	138	51	Mi-raide	4	"	5,640	34	20	55	"
30	Red Fern	26 "	136	50	"	3½	Barbu	4,600	33	20	60	Beaucoup.

ESSAIS DE BLÉ A MACARONI.

Comme la rouille n'a pas sévi cette année autant que d'habitude, le blé à macaroni a produit seulement un peu plus que les blés ordinaires. Il n'est pas vendable dans ce pays pour les fins de la meunerie et en conséquence nous ne le recommandons pas pour culture générale.

Les parcelles pour cet essai étaient d'un vingtième d'acre, le sol, une terre noire jachérée. Elles ont toutes été ensemencées le 12 avril.

BLÉ À MACARONI—ESSAI DE VARIÉTÉS.

Variété de blé à macaroni.	Mûr.	Mûri en	Longueur de la paille.	Paille.	Longueur de l'épi.	Epi.	Paille par acre.	Grain par acre.		Poids du boisseau.	Rouillé.
		jrs.	pcs.		pcs.		lb.	boiss.	lb.	lb.	
Gharnovka jaune.........	29 août.	139	51	Faible..	2½	Barbu....	6,280	54	..	59½	Point.
Roumanie................	4 sept..	145	54	" ..	3	"	5,700	50	..	62	"
Goose...................	5 " .	146	54	" ..	3½	" ...	5,600	49	..	62	"
Mahmoudi................	3 " .	144	46	" ..	3	"	4,000	46	40	60	Un peu.

ESSAIS D'AMIDONNIER ET D'ÉPEAUTRE.

Les parcelles pour cet essai étaient d'un vingtième d'acre chacune. Le sol était une terre franche noire jachérée. Elle ont toutes été ensemencées le 12 avril.

AMIDONNIER ET ÉPEAUTRE—ESSAI DE VARIÉTÉS.

Variété.	Mûr.	Mûri en	Longueur de la paille.	Paille.	Longueur de l'épi.	Epi.	Paille par acre.	Grain par acre.	Poids du boisseau.	Rouillé.
		jrs.	pcs.		pcs.		lb.	lb.	lb.	
Amidonnier commun......	27 août.	137	47	Faible..	2½	Barbu....	6,760	2,840	45	Point.
" rouge........	4 sept..	145	54	" ..	4	"	6,300	2,500	41	"
Epeautre roux...........	29 août.	139	51	Raide ..	3½	Non barbu	3,600	3,500	31	"
" blanc	1er sept.	142	49	" ..	5	" ..	4,320	2,280	27	Fortement.

ESSAIS D'ENGRAIS POUR LA CULTURE DU BLÉ.

Le sol employé pour cet essai était une terre légère qui avait porté récolte un grand nombre d'années sans recevoir aucun engrais quelconque. A juger d'après l'essai de cette année de tels sols béneficient par l'emploi d'engrais chimiques.

Les parcelles étaient chacune d'un quarantième d'acre. Elles ont toutes été ensemencées sur jachère d'été le 5 mai et moissonnées le 1er septembre. Il n'y a point eu de carie et très peu de rouille. Le grain de toutes les parcelles a considérablement versé. Ces parcelles ont été ensemencées de blé Fife rouge.

Engrais appliqué à l'acre.	Longueur de la paille.	Longueur de l'épi.	Paille par acre.	Grain par acre.		Poids du boisseau.
	pouces.	pouces.	lb.	boiss.	lb.	lb.
Nitrate de soude, 100 lb., moitié épandu quand le blé avait 2 pouces de hauteur, moitié quand il avait 6 pouces..................	53	3½	8,800	46	..	59
Nitrate de soude, 200 lb., moitié épandu quand le blé avait 2 pouces de hauteur, moitié quand il avait 6 pouces..................	53	3½	8,400	43	20	58½
Aucun engrais..................	53	3½	8,000	38	40	58½
Superphosphate, 400 lb., épandu juste avant la semaille..................	53	3½	8,400	42	40	58½
Muriate de potasse, 200 lb., épandu juste avant la semaille..................	53	3½	8,400	46	46	59
Mélange (superphosphate, 200 lb., nitrate de soude, 100 lb., muriate de potasse, 100 lb.) moitié épandu avant semaille, moitié quand le blé avait 2 ou 3 pouces..................	53	3½	9,200	55	21	59

BLÉ—DIFFÉRENTES PRÉPARATIONS DU TERRAIN.

(Toutes ces parcelles étaient d'un vingtième d'acre).

Préparation.	Rouillé.	Semé.	Mûr.	Paille par acre.	Grain par acre.	
				lb.	boiss.	lb.
Blé après pois	Point	29 mai	23 août	5,140	52	40
" " plantes-racines	"	29 "	24 "	5,080	48	40
" " blé	"	29 "	30 "	5,100	45	00
" " maïs	"	29 "	28 "	4,540	44	20
" " lin	"	29 "	23 "	3,580	43	00
" sur jachère	Fortement	29 "	30 "	4,780	37	00
" semé avec semoir à houe		24 avril	30 "	6,600	40	00
" " à disques		24 "	30 "	6,300	38	20
" semé à 1½ pouces de profondeur		12 "	30 "	6,500	45	00
" " à 3 " "		12 "	30 "	6,080	42	00

BLÉ—PARCELLES-CHAMPS.

Variété	Sol.	Parcelle de	Semé.	Mûr.	Poids du boisseau	Grain par acre.	
		acres.			lb.	boiss.	lb.
Preston	Argileux	10	4 avril	21 août	63	48	12
"	"	6 "	4 "	21 "	63	36	20
Fife rouge	"	8 "	12 "	30 "	62	40	45
"	"	11 "	12 "	30 "	62	36	45
Pringle's Champlain	"	5 "	7 "	20 "	63	38	48
Laurel	"	5 "	4 "	22 "	60	37	10

PRÉVENTIFS DE LA CARIE DU BLÉ.

Comme nous le mentionnons ailleurs, il y a eu malheureusement par tout le Nord-Ouest du Canada davantage de carie. Les inspecteurs à Winnipeg avaient rejeté à cause de la carie, seulement 3 pour cent de la récolte de 1904 ; mais sur un total de 16,603 wagons inspectés jusqu'au 1er novembre de cette année, 994, c'est-à-dire 6 pour cent, ont été rejetés. Ceci représente pour les cultivateurs de ce pays une immense perte, laquelle aurait pu presque toute être évités par l'emploi de préventifs de la carie tels que le vitriol ou la formaline.

D'après des renseignements obtenus à des réunions de cultivateurs, je suis d'opinion qu'on ne met pas suffisamment de soin dans la préparation et l'application du vitriol. Certains cultivateurs emploient de l'eau froide pour dissoudre le vitriol et ne lui donnent pas le temps de se dissoudre entièrement ; d'autres ne remuent pas suffisamment le grain pendant l'application du liquide, et une partie du grain reste sans être humectée.

Après l'application de la formaline au grain il faut bien remuer le tas, puis le couvrir de toile ou de vieux sacs afin de retenir la vapeur.

On remarquera d'après le tableau ci-joint que la formaline et le vitriol ont tous deux été efficaces comme préventifs de la carie, soit que l'application ait été faite en trempant le grain ou par aspersion ; et de plus la semence traitée a, dans tous les cas, donné un rendement plus élevé. Ceci est d'accord avec notre expérience ici les années précédentes, et je crois fermement que l'on peut toujours prévenir la carie du blé par un emploi soigneux du vitriol ou de la formaline.

Le grain de semence dont nous nous sommes servis pour cet essai était du Fife rouge très carié ; les parcelles était d'un quarantième d'acre et le sol une terre sableuse jachérée. Toutes ont été ensemencées le 25 avril et moissonnées le 29 septembre.

Blé.	Traitement.	Fongicide employé.	Epis dans 9 pieds carrés.		Rendement par acre.	
			Sains.	Cariés.	boiss.	lb.
Carié...	Aspergé..........	9 onces formaline dans 10 gallons d'eau....	428	00	38	00
" ...	Plongé 5 minutes......	4½ " " " "	382	00	37	00
" ...	Aspergé..............	1 lb. vitriol bleu dans 1 seau d'eau........	506	00	35	20
" ...	Plongé 5 minutes......	½ " " "	522	00	35	00
" ...	Non traité....	....	430	61	33	20

BLÉ—SEMENCE CHOISIE OU NON CHOISIE.

Le Dr Charles Saunders, céréaliste des fermes expérimentales de l'Etat, a fait l'année passée un choix soigneux de la semence d'un certain nombre de variétés de blé, dans le but d'éliminer les amandes à peau jaune et d'avoir un échantillon de qualité et de couleur uniformes. Nous avons semé ici une partie du grain dans des parcelles d'un vingtième d'acre, et nous avons ensemencé des parcelles contiguës de même superficie, avec du grain non choisi des mêmes variétés. On remarquera d'après le tableau ci joint que le grain choisi a donné dans tous les cas les rendements les plus élevés.

	boiss.	lb.
Preston, choisi par le Dr C. Saunders..................	52	
" non choisi, ferme expérimentale de Brandon...	50	20
Percy, choisi....................................	43	20
" non choisi..................................	35	20
Stanley, choisi..................................	42	
" non choisi..................................	37	20
Laurel, choisi..................................	47	40
" non choisi..................................	43	40
Fife blanc, choisi..............................	47	20
" non choisi..............................	38	20
Downy Riga, choisi..............................	40	
Riga, choisi....................................	42	40
Early Riga (Riga précoce), non choisi................	38	

NOTE.—Le Riga et le Downy Riga étaient tous deux des sélections de l'Early Riga.

ROTATION DE CULTURES.

Au printemps 1899 nous avions fait des arrangements pour une série de parcelles de rotation, dont le but principal était de maintenir la fertilité du sol en enfouissant tous les trois ans une culture de légumineuse au lieu de la jachère d'été ordinaire.

Comme le premier champ choisi pour ce but avait été inondé en 1902 et en 1904, nous avons considéré qu'il ne convenait pas, et cette année nous en avons choisi une autre.

Nous avons semé le trèfle rouge à raison de 12 livres à l'acre et les trèfles mêlés à raison de 8 livres de luzerne et 6 livres d'alsike à l'acre. Ces légumineuses ont été enfouies à la charrue lorsqu'elles ont atteint leur plein développement.

L'ordre de la rotation est comme suit :—

	1905.	1906.	1907.
1.	Pois	Blé	Blé.
2.	Lentilles	Blé	Avoine.
3.	Trèfle rouge	Blé	Blé.
4.	Luzerne et alsike	Blé	Orge.
5.	Blé	Blé	Pois.
6.	Blé	Avoine	Lentilles.
7.	Blé	Blé	Trèfle rouge.
8.	Blé	Orge	Luzerne et alsike.
9.	Blé	Pois	Blé.
10.	Avoine	Lentilles	Blé.
11.	Blé	Trèfle rouge	Blé.
12.	Orge	Luzerne et alsike	Blé.
13.	Blé	Blé	Jachère d'été.
14.	Blé	Avoine	Jachère d'été.
15.	Blé	Orge	Jachère d'été.
16.	Blé	Blé	Avoine.
17.	Blé	Orge	Avoine.

ESSAI DE ROTATIONS—RÉSULTATS DE LA PREMIÈRE ANNÉE, 1905.

Culture.	Semé.	Mûr.	Mûri en	Paille, longueur.	Grain par acre.		Poids du boisseau.
			jours.	pouces.	boiss.	lb.	lb.
Pois	6 mai	Enfoui 6 août		48			
Lentilles	6 "	" 6 "		34			
Trèfle rouge	26 "	" 15 sept		26			
Luzerne et alsike	26 "	" 15 "		41			
Blé	6 "	1 sept	118	51	35	50	57
"	6 "	1 "	118	51	36	20	57
"	6 "	1 "	118	51	35	00	57
"	6 "	1 "	118	51	33	00	57
"	6 "	1 "	118	51	33	30	57
Avoine	6 "	29 août	115	55	105	00	34
Blé	6 "	1 sept	118	52	35	20	58
Orge	16 "	27 août	103	42	40	10	49
Blé	6 "	1 sept	118	54	35	40	58
"	6 "	1 "	118	54	35	10	58
"	6 "	1 "	118	52	38	10	58
"	6 "	1 "	118	50	35	10	58
"	6 "	1 "	118	52	35	50	58

NOTE.—Les variétés de grains employées dans cet essai ont été le blé Fife rouge, l'avoine Banner, l'orge Mensury et les pois Pride. Les parcelles étaient d'un dixième d'acre chacune.

ESSAIS D'AVOINE.

Nous avons cette année essayé quarante et une variétés d'avoine ; la récolte a été très forte. Bien que presque toutes les variétés aient beaucoup versé au commencement de la saison, les amandes se sont bien remplies et le produit a été le plus abondant que nous ayons eu dans l'histoire de cette ferme. Nous recevons cette année un grand nombre de plaintes de perte causée par le charbon de l'avoine. Nous avons trouvé après plusieurs années d'essai que l'on peut faire entièrement disparaître le charbon de l'avoine par un soigneux emploi de la formaline. Depuis que nous employons ce remède, il est rare que nous voyons à cette ferme une panicule charbonnée.

Nous avons cette année essayé pour la première fois l'avoine Daubenay ; elle est extrêmement précoce et donne promesse d'être utile dans un terrain infesté de folle avoine ; si on la fauche à la toute première apparition de la panicule, il n'y a qu'un très petit nombre de plantes de folle avoine mûres, et les plantes non encore mûres font un excellent fourrage vert ou séché.

Les parcelles pour cet essai de variétés étaient d'un vingtième d'acre chacune. Le sol était une terre sableuse riche, qui avait été jachérée. Nous avons employé deux boisseaux de semence à l'acre. Toutes ont été ensemencées le 27 et le 28 avril.

AVOINE—ESSAI DE VARIÉTÉS.

Numéro.	Variété d'avoine.	Mûre.	Mûri en.	Longueur de la paille.	Paille.	Longueur de la paille.	Panicule.	Paille par acre.	Grain par acre.		Poids du boisseau.	Rouillée.
			jrs.	pcs.		pcs.		lbs.	boiss.	lbs.	lbs.	
1	Golden Giant.... ..	31 août.	125	51	Mi-raide..	11	Latérale....	5,900	135	10	34	Beaucoup.
2	Improved American..	27 " .	122	55	Raide	9	Etalée	7,240	134	4	40	Point.
3	Goldfinder	29 " .	123	50	Faible....	10	½ latérale...	5,300	132	12	33½	Un peu.
4	Golden Beauty.....	29 " .	123	51	"	9	Etalée	5,760	129	14	36	"
5	Golden Fleece.... ..	29 " .	123	53	"	8	" ..	6,640	125	10	37	"
6	Banner.............	28 " .	123	55	Raide	9½	" ..	5,840	122	12	38	"
7	Bavière	29 " .	123	55	"	8½	" ..	5,820	121	26	36	Beaucoup.
8	Abondance	26 " .	120	54	"	8	" ..	5,380	121	6	37½	"
9	Pioneer	23 " .	117	54	"	9	" ..	5,600	120	20	40	Point.
10	Sibérie.............	29 " .	124	54	Faible....	10	" ..	5,660	118	28	36	"
11	Waverley......... ..	29 " .	124	56	"	8	" ..	6,060	118	8	37½	Un peu.
12	Tartarie dorée......	30 " .	124	54	"	11	Latérale....	5,600	117	22	33	Point.
13	Wide Awake	29 " .	124	51	Mi-raide..	9	Etalée	2,450	117	22	38	"
14	White Giant	26 " .	120	53	" .	10	" ..	2,720	117	2	35	Fortement.
15	Mennonite	26 " .	120	55	" .	10	" ..	5,320	111	6	36	"
16	Tartar King	23 " .	118	58	Raide	9	Latérale....	5,180	115	10	41	Point.
17	Black Beauty........	23 " .	117	50	Faible....	12	Etalée	3,920	114	4	36	"
18	Scotch Potato	29 " .	123	56	....	9½	" ..	6,620	114	4	36	Un peu.
19	Holstein Prolific.....	27 " .	121	56	....	9	" ..	4,420	114	4	36½	Beaucoup.
20	American Triumph ..	30 " .	125	54	Faible....	9	" ..	2,420	113	18	37	Point.
21	Early Golden Prolific	28 " .	122	54	"	9	" ..	5,060	112	32	37	Un peu.
22	Irish Victor	28 " .	123	59	Mi-raide..	5	" ..	6,600	112	32	37	Point.
23	Buckbee's Illinois ...	27 " .	122	54	Raide .. .	9	" ..	6,500	111	26	38	"
24	American Beauty....	26 " .	120	54	Faible ...	10	" ..	5,380	110	..	35	Fortement.
25	Lincoln..	26 " .	121	53	Mi-raide..	11	" ..	5,860	108	28	35	"
26	Kendal White.......	26 " .	120	54	"	10	Latérale....	5,140	107	22	35	"
27	Joanette	27 " .	121	43	Faible....	9	Etalée	3,960	107	2	35	"
28	Thousand Dollar.....	27 " .	122	52	Mi-raide..	8	" ..	4,800	105	30	39	Point.
29	Suède choisie.......	27 " .	122	52	" .	8	" ..	5,340	104	24	38	"
30	Daubeney.........	15 " .	109	47	" .	9	" ..	4,760	104	4	38	Un peu.
31	Danish Island.......	26 " .	121	53	" .	10	" ..	5,760	104	4	37	Beaucoup.
32	Columbus	26 " .	120	53	" .	9	" ..	2,390	103	18	35	Fortement.
33	Russie verte....... .	24 " .	119	53	" .	11	" ..	5,740	100	20	35	Un peu.
34	Sensation	28 " .	123	57	" .	9	" ..	5,140	98	28	38	Point.
35	Ligowo améliorée....	26 " .	121	56	" .	9	" ..	6,180	97	22	36	Fortement.
36	Olive Black	30 " .	124	54	" .	10	" ..	5,780	97	22	35	"
37	Storm King	26 " .	120	53	Raide ...	9	Latérale...	2,660	96	16	38½	Un peu.
38	Twentieth Century ..	39 " .	124	54	Faible...	9	Etalée	5,660	95	10	38½	Point.
39	Kendal Black	30 " .	124	52	"	10	Latérale ..	6,140	92	32	36	Fortement.
40	Milford White.......	27 " .	121	54	Mi-raide..	9	"	4,820	90	20	36	"
41	Milford Black.	30 " .	124	52	Faible....	11	"	5,000	82	12	36	"

AVOINE—Terrain différemment préparé. Parcelles de $\frac{1}{20}$ d'acre.

Préparation.	Semé.	Mûre.	Paille par acre.	Grain par acre.	
			lbs.	boiss.	lb.
Avoine sur jachère	29 avril..	30 août...	4,660	115	30
" après maïs	29 " ..	23 " ...	6,880	106	16
" " plantes-racines	29 " ..	18 " ...	6,940	71	06

ESSAIS D'ORGE.

Depuis que la folle avoine s'est tellement répandue dans toute cette province, il y a une vive demande d'une variété d'orge précoce qui serait mûre avant l'égrenage de la folle avoine, ce qui aiderait à triompher de cette mauvaise herbe.

La variété ordinaire à six rangs est une des meilleures pour ce but, comme elle mûrit plus tôt qu'aucune autre que nous ayons cultivée, à l'exception de la Champion, variété sans barbes, peu productive et de qualité inférieure.

Quand on emploie de l'orge pour ce but, il faut la faucher avant qu'elle soit mûre, autrement une partie de la folle avoine se sera égrenée.

Nous avons semé cette année trente-quatre variétés d'orge, dont 19 à six rangs et 15 à deux rangs. Le rendement a été de beaucoup au-dessus de la moyenne, mais par suite de la verse au commencement de la saison la plupart étaient de la couleur foncée.

Entre les variétés à six rangs, la Mensury avait la paille la plus raide. La variété Mansfield, qui se trouve à la tête de la liste pour le rendement, a toujours été très fertile ici. C'est une variété hybride produite à la ferme expérimentale centrale. Les six années passées c'est celle qui a donné ici le rendement le plus élevé.

Les parcelles pour cet essais étaient d'un vingtième d'acre. Le sol était une terre sableuse, qui avait été jachérée. Toutes ont été ensemencés le 17 mai à raison de deux boisseaux de semence à l'acre.

ORGE A SIX RANGS—ESSAI DE VARIÉTÉS.

Numéro.	Variété d'orge.	Mûre.	Mûri en.	Longueur de la paille.	Paille.	Longueur de l'épi.	Paille par acre.	Grain par acre.		Poids du boisseau.	Rouilée.
			jrs.	pcs.		pcs.	lb.	boiss.	lb.	lb.	
1	Mansfield	19 août...	94	39	Mi-raid.	3	5,180	77	24	51	Un peu.
2	Mensury	17 " ..	92	43	Raide..	3	5,880	75	20	49¼	Beaucoup.
3	Odessa	18 " ..	93	37	Faible..	3	4,520	68	16	51	Un peu.
4	Argyle	20 " ..	95	37	"	3	5,880	67	04	49¼	"
5	Rennie améliorée	15 " .	90	38	"	2½	4.300	66	32	50¼	"
6	Albert	17 " ..	92	38	"	3¾	4,120	66	12	50½	"
7	Oderbruch	16 " ..	91	35	"	2½	2,420	65	40	50	"
8	Summit	20 " ..	95	40	"	3	5,600	64	28	50	Beaucoup.
9	Stella	21 " ..	96	37	"	3	5,240	63	36	51	Fortement.
10	Yale	18 " ..	93	43	"	3	4,240	63	36	50¼	Un peu.
11	Blue Long Head	23 " ..	98	35	Mi-raid.	3½	2,640	62	44	42½	Fortement.
12	Brome	17 " ..	92	37	Faible..	3½	4,680	62	04	52	Un peu.
13	Nugent	17 " ..	92	41	"	2½	4,700	60	20	49	"
14	Commune	15 " ..	90	41	"	2½	3,920	60	..	49	"
15	Claude	16 " ..	91	35	"	2¼	4,900	58	16	49	"
16	Empire	19 " ..	94	36	"	3	5,020	55	40	51	Fortement.
17	Trooper	20 " ..	95	32	"	2	5,440	53	16	49½	Beaucoup.
18	Royale	17 " ..	92	39	"	3	3,000	50	..	49	Un peu.
19	Champion	15 " ..	90	43	Mi-raid.	3½	5,340	42	44	44	"

ORGE A DEUX RANGS—ESSAI DE VARIÉTÉS.

Numéro.	Variété d'orge.	Mûre.	Mûri en	Longueur de la paille.	Paille.	Longueur de l'épi.	Paille par acre.	Grain par acre.		Poids du boisseau.	Rouillée.
				pcs.		pcs.	lb.	boiss.	lb.	lb.	
1	Gordon	22 août...	97	44	Raide...	3	5,640	67	44	50¼	Point.
2	Jarvis	22 " ...	97	44	" ...	4½	8,200	63	36	50	"
3	Harvey	19 " ...	94	46	" ...	4	6,260	63	16	50	Un peu.
4	Chevalier française	23 " ...	98	42	Faible..	4	5,380	62	04	49½	"
5	Chevalier danoise	23 " ...	98	42	" ..	4	4,780	60	40	50	"
6	Standwell	22 " ...	97	44	" ..	3½	4,340	59	28	50	"
7	Canadian Thorpe	23 " ...	98	42	Mi-raid.	3	4,640	56	32	49	Fortement.
8	Beaver	22 " ...	97	46	" .	3½	4,680	54	28	48	Un peu.
9	Clifford	23 " ...	98	48	Raide...	3½	6,000	54	08	50¼	Point.
10	Dunham	22 " ...	97	49	Faible..	3½	4,620	53	36	49	Un peu.
11	Chevalier suédoise	25 " ...	100	41	Mi-raid.	4	6,920	53	36	52	"
12	Invincible	22 " ...	97	47	Faible..	3	4,920	53	36	49	"
13	Newton	23 " ...	98	44	" ..	4	3,700	53	16	50½	"
14	Logan	22 " ...	97	44	Mi-raid.	4	5,760	52	44	49½	"
15	Sidney	22 " ...	97	44	" .	4	5,980	48	16	50½	Fortement.

TERRAIN DIFFÉREMMENT PRÉPARÉ.

Préparation.	Semé.	Mûre.	Paille par acre.	Grain par acre.	
			lb.	boiss.	lb.
Orge après plantes-racines	16 mai...	18 août...	4,380	71	12
" maïs	16 " ...	18 " ...	4,380	65	..
Orge sur jachère	16 " ...	19 " ...	4,500	58	16

ESSAIS DE POIS.

Par suite des attaques des vers gris le rendement de pois des parcelles uniformes a été un peu au-dessous de la moyenne ; mais la qualité et le poids ont été excellents. A cette ferme en général les pois ne souffrent pas des attaques des vers gris ; mais l'automne dernier le terrain destiné aux pois a été inondé, et une grande quantité de chaumes et d'autres rebuts s'y sont ramassés. Ceci s'est évidemment trouvé être un bon abri pendant l'hiver pour les jeunes vers gris, qui ont commencé leur travail de destruction aussitôt que les pois ont apparu au-dessus du sol.

Nous avons pour la première fois fait un essai de semis des pois au moyen du semoir à disques double nouvellement introduit. La semence a été distribuée plus uniformément qu'au moyen des semoirs à semelles ou à houes et nous avons ainsi pu enterrer la semence à quatre pouces de profondeur, même dans la jachère dure, et comme résultat la germination a été remarquablement uniforme et vigoureuse.

Outre les parcelles uniformes de pois, nous avons ensemencé plusieurs acres de pois des champs. Il n'y avait point de débris en automne dans ces champs plus grands, et la récolte n'a nullement souffert de la part des vers gris.

Les petites parcelles ont été récoltées à la faux, mais les champs plus grands l'ont été au moyen d'un râteau à pois attaché à une faucheuse. Lorsque les pois étaient mûrs et la paille parfaitement sèche, le râteau à pois a fait un travail très satisfaisant.

Les pois des grandes parcelles ont été battus avec un trieur de grains ordinaire, mais un grand nombre des pois étaient fendus, et je ne recommanderais pas ce moyen lorsqu'on veut les pois pour semence.

Nous avons cette année essayé trente variétés de pois. Le sol était une terre argileuse jachérée. Les parcelles étaient d'un vingtième d'acre. Les variétés ont toutes été semées le 19 et 20 avril à raison de deux boisseaux de semence à l'acre pour les petits pois et de trois boisseaux à l'acre pour les gros pois.

POIS—ESSAI DE VARIÉTÉS.

Numéro.	Variété de pois.	Mûr.	Muri en	Longueur de la paille.	Longueur de la cosse.	Pois.	Rendement par acre.		Poids du boisseau.
			jours.	pcs.	pcs.		boiss.	lb.	lb.
1	Early Britain	10 sept.	144	54	3	Gros	51	40	62
2	Mackay	16 "	150	64	2½	Moyen	45	40	62½
3	Prince	18 "	152	70	3	"	45	..	61½
4	White Wonder	10 "	143	56	2¼	Petit	44	20	63
5	Gregory	17 "	151	64	3	Gros	44	..	64½
6	Prussian Blue	6 "	139	67	2½	Moyen	42	..	60½
7	Wisconsin Blue	11 "	144	63	3	"	41	40	64½
8	Chancellor	30 août	132	52	2	Petit	41	40	64
9	English Gray (Gris anglais)	8 sept.	142	52	2½	Moyen	41	20	61½
10	Golden Vine	9 "	142	55	2	Petit	40	40	63
11	Arthur	12 "	145	54	2½	"	40	20	64
12	Pearl	19 "	153	54	......	Moyen	40	20	63
13	German White (Blanc allemand)	10 "	143	64	2½	"	40	..	65
14	Mummy	11 "	144	54	2	Petit	38	40	64½
15	Black Eye Marrowfat	9 "	143	52	4	Gros	38	20	62½
16	Kent	18 "	152	82	3	"	38	..	61
17	White Marrowfat (Gros blanc)	7 "	141	52	4	"	38	..	63
18	Duke	20 "	153	74	3½	"	37	40	62½
19	Picton	6 "	139	65	2¼	Petit	37	40	63
20	Agnes	14 "	148	74	3	Moyen	37	..	62½
21	Paragon	12 "	146	56	2½	"	36	40	63½
22	Victoria	10 "	144	56	3	"	36	20	64½
23	Pride	17 "	150	64	2½	"	36	20	62½
24	Daniel O'Rourke	10 "	143	64	3	Petit	35	40	63
25	Prince Albert	20 "	153	53	2½	"	33	20	63½
26	Carleton	19 "	152	58	2½	Moyen	30	40	64
27	Archer	19 "	152	68	2½	"	31	20	64
28	Nelson	7 "	141	54	2	"	31	..	62½
29	Crown	6 "	139	54	2	Petit	29	20	64
30	Macoun	8 "	142	67	3	Gros	29	50	63½

POIS—TERRAIN DIFFÉREMMENT PRÉPARÉ.

PARCELLES DE $\frac{1}{20}$ D'ACRE.

Préparation.	Semé.	Mûri.	Rendement par acre.	
			boiss.	lb.
Pois sur jachère	29 avril	3 sept.	44	40
" après lin	29 "	3 "	43	..
" " maïs	29 "	3 "	42	20
" " plantes-racines	29 "	3 "	40	..

POIS ET AVOINE MÊLÉS.

Quantité de semence à l'acre.	Semé.	Récolté.	Rendement par acre.
			lb.
Avoine Banner, ½ gallon, pois Pride 2 gallons	27 avril	1 sept.	3,960
" " ¾ " " " 2 "	27 "	1 "	3,820
" " ¼ " " " 2 "	27 "	1 "	3,600

GRAINS MÊLÉS.

Quantité de semence à l'acre.	Semé.	Récolté.	Rendement par acre.
			lb.
Blé Goose ⅓, avoine Banner ⅓, orge Mensury ⅓	27 avril	1 sept.	3,540
" ⅓, " ⅓, pois Pride ⅓	27 "	1 "	3,460
Orge Mensury ⅓, avoine Banner ⅓, pois Pride ⅓	27 "	1 "	3,620

ESSAIS DE LIN.

L'abondante chute de pluie de la saison passée a été favorable pour le lin, et le rendement en graines et en tiges a été au-dessus de la moyenne.

Le sol choisi pour cet essai était une terre noire riche, jachérée. Toutes ces parcelles étaient d'un quarantième d'acre chacune, et elles ont été ensemencées à raison de 40 livres à l'acre.

LIN—ESSAI DE VARIÉTÉS.

Variété de lin.	Semé.	Mûr.	Longueur de la paille.	Paille par acre.	Graine par acre.		Poids du boisseau.
			pouces.	lb.	boiss.	lb.	lb.
Russian (De Russie)	21 mai	1 sept	29	2,600	30	40	55
Improved Russian (Russie amélioré)	21 "	4 "	39	3,440	30	..	55
St. Petersburg	21 "	4 "	34	4,680	29	36	55¼
Novarossick	21 "	2 "	29	2,440	29	16	55
La Plata	21 "	9 "	32	2,640	27	48	55
Common	21 "	4 "	35	3,720	27	8	55½
Bombay	21 "	1 "	39	3,440	25	40	54½
White Flowering (A fleurs blanches)	21 "	9 "	26	2,720	24	16	55½
Yellow Seeded (A graines jaunes)	21 "	29 août	31	3,520	20	40	54
Riga	21 "	1 sept	31	2,360	20	..	55

VENTE DE GRAIN DE SEMENCE AUX CULTIVATEURS.

Depuis plusieurs années nous vendons une grande partie de notre surplus de grain à cette ferme pour semence aux cultivateurs du Manitoba. Désirant savoir comment ce grain était apprécié en comparaison avec celui que l'on sème en général, et nous assurer si le produit de ce grain était encore employé pour semence, nous avons envoyé une circulaire contenant les questions suivantes à autant des acheteurs que possible :—

1. Quels sont les résultats de la comparaison de ce grain avec celui que vous semez ordinairement ?
2. Ce grain a-t-il été productif ?
3. Avez-vous disposé du produit de ce grain comme grain de semence ?
4. Avez-vous obtenu avec ce grain des prix dans les concours ?
5. Employez-vous encore le produit de ce grain pour semence ?
6. Si oui, est-il encore de bonne qualité ?
7. Avez-vous quelques suggestions à faire concernant la vente de grain de semence par la ferme expérimentale ?
8. Remarques.

Nous avons reçu 82 réponses, dont 75 étaient favorables et seulement 7 défavorables. Voici des extraits de quelques unes :—

" Kemnay (Man.).—Le Fife rouge que j'achetai de votre ferme en 1898, était pratiquement pur, par conséquent meilleur que le mien, et c'est encore le meilleur blé que nous ayons par ici. Je puis compter au moins onze cultivateurs à qui j'ai fourni de la semence résultant du produit de ce blé. Votre institution fait un travail des plus utiles en fournissant du grain de semence."—Wm. Guild.

" Plumas (Man.).—En 1899 je me procurai chez vous 4 boisseaux de magnifique blé Fife rouge, et je le considère aussi bon aujourd'hui que lorsque je le reçus de vous. J'en ai fourni pour semence à plusieurs autres, et au concours d'automne de cette année j'ai obtenu le premier prix. A mon avis, la ferme expérimentale est le meilleur endroit où se procurer du grain de semence pur."—A. West.

" Portage-la-Prairie (Man.).—Je considère que c'est un grand avantage pour la contrée de pouvoir acheter à la ferme expérimentale de la semence de confiance."—D. W. McCuaig, *président de l'Association des producteurs de grains.*

" Virden (Man.).—Je suis très content du grain de semence que j'ai acheté de la ferme expérimentale, et j'ai remporté un grand nombre de prix tant dans le Royaume-Uni qu'en Amérique pour du grain produit avec la semence que vous m'avez fournie."—Wm Stevens.

" Glenboro (Man.).—Les cinq boisseaux d'avoine Banner que j'achetai de la ferme expérimentale en 1899 étaient de qualité supérieure à toute autre que j'aie jamais eue ; elle a été très productive. J'en ai fourni pour semence à des cultivateurs le long du chemin de fer Canadien du Pacifique entre Stockton et Winnipeg. Je crois que c'est le seul moyen pour les cultivateurs du Manitoba de se procurer de la semence pure de confiance ; et je vous suis très reconnaissant pour la bonté que vous avez eue de m'en vendre."—J. Caslick.

" Oak-Lake (Man.).—J'ai acheté de vous quatre boisseaux d'avoine Banner. Jamais je n'avais récolté de meilleure avoine. J'ai fourni de la semence à plusieurs de mes voisins. Je vous ai aussi acheté du blé Fife rouge, je sème encore de ce même blé et le trouve excellent."—Jas. Milne.

" Shoal-Lake (Man.).—Les deux boisseaux d'avoine Banner que j'achetai de votre ferme en 1895, étaient d'un lignage beaucoup plus prolifique qu'aucun que j'aie jamais eu ; j'en ai eu un rendement de 330 boisseaux dans dix acres de terrain jachéré. J'ai fourni de la semence à des cultivateurs dans tout ce district jusqu'à 20 milles de distance ou davantage. En 1899 je vous achetai cinq boisseaux de Fife rouge ; ce blé a été bien

plus productif que tout autre. J'ai vendu une grande quantité de ce blé pour semence à d'autres cultivateurs. A notre concours j'ai remporté avec ce blé un premier et un second prix."—W. R. Collis.

" Louis-Bridge (Man.).—Je me procurai en 1899 cinq boisseaux d'orge d'Odessa à votre ferme. Je la trouve bien meilleure que l'orge commune. Je vends pour semence tout ce que j'en ai de trop ; l'année passée j'en ai ainsi vendu 500 boisseaux."—D. B. Gunn.

" Newdale (Man.).—En 1894 j'achetai de votre ferme expérimentale quatre boisseaux de Fife rouge, et je ne crois pas avoir jamais eu de meilleur blé. Je crois que la ferme expérimentale est le bon endroit où acheter de la semence pure."—B. C. Craig.

" Rapid-City (Man.).—J'achetai en 1899 cinq boisseaux de Fife rouge à la ferme expérimentale ; jamais je n'avais eu de blé plus productif ni de plus belle apparence. Je fournis chaque année de la semence aux cultivateurs des environs."—G. H. Underhill.

ESSAIS DE MAÏS.

La récolte a été fort au-dessus de la moyenne en poids, et au fauchage les épis étaient à l'état laiteux avancé.

Outre les parcelles ensemencées pour expérimentation, nous avons ensemencé environ 10 acres pour ensilage et fourrage.

La semence a été semée le 19 mai en rangs espacés de 30 pouces; La récolte a été fauchée le 4 septemhre. Le sol était une terre sableuse, jachérée. Il a été semé vingt-deux variétés, et le rendement par acre a été estimé d'après le poids obtenu dans deux rangs chacun de 66 pieds de longueur.

MAÏS—ESSAI DE VARIÉTÉS.

Numéro.	Variété de maïs.	Pousse.	Hauteur.	Plantes.	Barbes (épis mâles).	Etat à la coupe.	Poids par acre. En rangs.		Poids par acre. En buttes.	
			In.				Tonn.	Lb.	Tonn.	Lb.
1	Longfellow	Luxuriant	100	Feuillues....	15 août...	Laiteux av	29	80	29	80
2	Angel of Midnight	Bonne....	112	"	12 " ..	"	25	1,744	21	240
3	Compton's Early........	"	108	Très feuillu.	10 " ..	"	25	160	17	320
4	Compton's Early (semence canadienne)...........	"	110	" ..	10 " ..	"	24	48	23	1,520
5	Eureka	Très luxu.	115	Assez feuillu	18 " ..	Lait. aq..	23	1,520	20	920
6	Superior Fodder..........	Bonne....	114	" ..	18 " ..	"	23	464	19	1,600
7	Pride of the North	Luxuriant	112	Très feuillu.	25 " ..	"	23	200	17	1,640
8	Early Butter...........	"	116	" ..	10 " ..	Laiteux av	22	1,408	15	1,944
9	North Dakota White...	Bonne....	102	" ..	15 " ..	"	22	880	19	280
10	Northern Dent.........	Luxuriant	118	Assez feuillu	12 " ..	"	21	1,560	21	768
11	Salzer's All Gold.......	"	116	" ..	21 " ..	Lait. aq..	21	240	21	504
12	Red Cob Ensilage........	Bonne....	114	" ..	24 " ..	Barbes...	19	1,600	16	736
13	Thoroughbred White Flint.............	Luxuriant	106	Très feuillu.	18 " ..	Lait. aq..	19	808	18	960
14	Selected Leaming..	Bonne ...	104	Peu feuillues	17 " ..	"	19	280	14	512
15	King Philip...........	" ...	106	Très feuillu.	11 " ..	Laiteux av	18	960	18	960
16	Early Mastodon........	Luxuriant	120	Assez feuillu	11 " ..	"	15	1,680	10	1,120
17	Giant Prolific Ensilage...	"	118	Peu feuillues	27 " ..	Soies.....	15	1,680	13	400
18	White Cap Yellow Dent..	Bonne....	109	"	10 " ..	Laiteux av	13	1,720	16	1,000
19	Champion White Pearl.	Luxuriant	115	Assez feuillu	21 " ..	Lait. aq..	13	1,720	9	1,800
20	Cloud's Early Yellow....	Bonne....	111	Peu feuillues	18 " ..	Laiteux av	13	1,720	9	1,008
21	Mammoth Cuban.......	Luxuriant	114	" ..	11 " ..	"	11	1,760	9	480
22	Evergreen Sugar	Bonne....	102	Assez fenillu	17 " ..	Lait. aq..	11	1,760	9	1,800

MAÏS EN RANGS DIFFÉREMMENT ESPACÉS.

Variété de maïs.	Espacement des rangs.	Hauteur.	Etat à la coupe.	Poids par acre, coupé vert pour ensilage.	
	pouces.	pouces.		tonn.	lb.
Champion White Pearl	24	120	Lait.-aqueux	21	1,560
" "	30	132	"	23	1,520
" "	36	130	"	23	200
" "	42	128	"	21	240
Longfellow	24	103	Lait. avancé	24	840
"	30	103	"	23	992
"	36	104	"	23	1,520
"	42	109	"	26	120
Selected Leaming	24	110	Lait.-aqueux	17	320
"	30	118	"	26	800
"	36	118	"	26	800
"	42	124	"	27	1,440

Rendement moyen en rayons différemment espacés.	tonn.	lb.
Espacement de 24 pouces : rendement moyen en maïs vert	21	240
" 30 " "	24	1,104
" 36 " "	24	840
" 42 " "	24	1,933

ESSAIS DE PLANTES-RACINES.

Toutes les espèces de plantes-racines ont donné un rendement au-dessus de la moyenne, et la qualité en est excellente.

Comme d'habitude nous avons fait deux semis de chaque variété à deux semaines d'intervalle. Jusqu'à cette année-ci toutes les variétés avaient échappé au gelées du prin temps, et le gain moyen de cinq années par semis hâtif a été dans le cas des navets 6 tonnes 1,515 livres ; dans celui des betteraves fourragères 2 tonnes 1,164 livres, et dans celui de carottes 3 tonnes 1,090 livres par acre.

Cette année-ci pour la première fois les jeunes semis de betteraves fourragères ont légèrement souffert de deux légères gelées le 9 et le 21 juin. Ceci n'a pas cependant sensiblement diminué la récolte, et les rendements des semis hâtifs ont été de beaucoup les plus élevés.

Je suis aise de remarquer un intérêt croissant pour la culture des plantes-racines par toute la province. Pourvu que l'on sème de bonne heure on peut avec comparativement peu de travail obtenir des rendements abondants dans presque toutes les parties du pays.

ESSAIS DE NAVETS.

Nous avons cette année semé dans les parcelles uniformes vingt variété de navets. La saison a été favorble et les rendements élevés. Pour la première fois dans l'histoire de cette ferme les feuilles ont été attaquées par un champignon semblable à la rouille. Nous l'avons premièrement remarqué au commencement de juillet ; quelques jours après les feuilles paraissaient très rouillées, mais par une température plus chaude cela a disparu sans avoir apparemment nui aux racines.

Le sol était une terre sableuse qui avait reçu l'automne de 1904 dix charretées à l'acre de fumier de ferme bien consommé. La récolte précédente avait été des betteraves fourragères.

Comme d'habitude nous avons fait deux semis ; dans chaque cas les parcelles les premières ensemencées ont donné les rendements les plus élevés.

Les premières parcelles ont été ensemencées le 20 mai et la seconde série le 3 juin. Les racines ont toutes été arrachées le 4 octobre. Nous avons estimé le rendement d'après le produit de deux rangs chacun de 66 pieds de longueur.

NAVETS—ESSAI DE VARIÉTÉS.

Numéro.	Variété de navet.	Rendement par acre.							
		1er semis.				2e semis.			
		tonn.	lb.	boiss.	lb.	tonn.	lb.	boiss.	lb.
1	Bangholm Selected	33	792	1,113	12	29	80	968	..
2	Sutton's Champion	30	1,248	1,020	48	17	584	576	24
3	Carter's Elephant	30	984	1,016	24	20	656	677	36
4	Imperial Swede	30	456	1,007	36	26	1,328	888	48
5	New Century	30	192	1,003	12	18	432	607	12
6	Hartley's Bronze	29	1,928	998	48	24	1,896	831	36
7	Good Luck	29	1,400	990	..	24	48	800	48
8	Perfection Swede	29	872	981	12	19	1,864	664	24
9	Elephant's Master	29	344	972	24	22	1,672	761	12
10	Emperor Swede	29	80	968	..	19	1,336	655	36
11	Hall's Westbury	27	1,440	924	..	27	1,176	919	36
12	Halewood's Bronze Top	27	912	915	12	24	1,104	818	24
13	Mammoth Clyde	26	1,328	888	48	22	88	734	48
14	Drummond Purple Top	26	536	875	36	21	768	712	48
15	Magnum Bonum	26	8	866	48	21	1,032	717	12
16	Skirvings	25	1,744	862	24	22	1,672	761	12
17	Jumbo	25	688	844	48	19	808	646	48
18	East Lothian	25	160	836	..	20	1,184	686	24
19	Selected Purple Top	24	48	800	48	21	504	708	24
20	Kangaroo	18	1,224	620	24	16	1,528	558	48

ESSAIS DE BETTERAVES FOURRAGÈRES.

Nous trouvons que les betteraves fourragères sont très aimées par presque toutes les espèces d'animaux de ferme, bêtes à cornes, porcs et même poules. Au contraire des navets, elles ne nuisent pas à la qualité du lait ni de ses produits.

Comme la graine de la betterave fourragère est grosse et un peu lente à germer, il faut que le sol soit meuble et humide et que la graine soit semée à deux à trois pouces de profondeur.

Les racines sont sensibles aux gelées d'automne ; c'est pourquoi il est bon de les arracher avant que le froid devienne trop vif.

A la ferme expérimentale nous avons essayé cette année dix-sept variétés de betteraves fourragères. Le rendement a été au-dessus de la moyenne, et nous avons rentré toutes les racines sans quelles aient souffert.

Le sol employé pour cette culture était une terre noire qui avait reçu l'automne de 1904 10 charretées à l'acre de fumier de ferme bien consommé. La récolte précédente avait été des navets. Le premier semis a été fait le 20 mai et le second le 3 juin. Toutes ont été récoltées le 4 octobre.

Nous avons estimé le rendement d'après le produit obtenu dans deux rangs chacun de 66 pieds de longueur.

BETTERAVES FOURRAGÈRES—ESSAI DE VARIÉTÉS.

Numéro.	Variété de betterave fourragère.	Rendement par acre. 1er semis. tonn.	lb.	boiss.	lb.	2e semis. tonn.	lb.	boiss.	lb.
1	Prize Mammoth Long Red	42	744	1,412	24	23	1,520	792	..
2	Ideal	39	144	1,302	24	22	88	734	48
3	Selected Mammoth Long Red	38	1,880	1,298	..	23	992	783	12
4	Mammoth Long Red	38	560	1,276	..	24	840	814	..
5	Yellow Intermediate	37	976	1,249	36	24	48	800	48
6	Prize Winner Yellow Globe	36	192	1,223	12	27	1,440	924	..
7	Lion Yellow Intermediate	35	224	1,170	24	27	384	906	24
8	Half Long Sugar Rosy	34	640	1,144	..	23	464	774	24
9	Gate Post	33	1,848	1,130	48	26	800	880	..
10	Triumph Yellow Globe	33	792	1,113	12	27	1,176	919	36
11	Giant Yellow Globe	33	..	1,100	..	14	512	475	12
12	Selected Yellow Globe	32	944	1,082	24	24	840	814	..
13	Mammoth Yellow Intermediate	31	40	1,034	..	24	312	805	12
14	Giant Yellow Intermediate	30	720	1,012	..	29	80	968	..
15	Half Long Sugar White	30	720	1,012	..	29	872	981	12
16	Leviathan Long Red	29	1,136	985	36	24	312	805	12
17	Giant Sugar	29	80	968	..	25	160	836	..

ESSAIS DE CAROTTES.

Nous avons cette année obtenu un rendement de carottes au-dessus de la moyenne. Cette racine qui est très aimée des chevaux a fortement augmenté en production depuis que nous pratiquons le labourage profond. Ceci paraît faire développer considérablement les racines.

Nous avons essayé onze variétés. Le premier semis a été fait le 20 mai et le second le 3 juin. Toutes ont été récoltées le 4 octobre.

Le sol était une terre sableuse noire qui l'automne de 1904, avait reçu 10 charretées de fumier bien consommé à l'acre.

A une exception près, les parcelles les premières ensemencées ont donné le rendement le plus élevé. Le rendement par acre a été calculé d'après le produit de deux rangs chacun de 66 pieds de longueur.

CAROTTES—ESSAI DE VARIÉTÉS.

Numéro.	Variété de carotte.	Rendement par acre. 1er semis. tonn.	lb.	boiss.	lb.	2e semis. tonn.	lb.	boiss.	lb.
1	Improved Short White	32	1,120	1,085	20	21	680	711	20
2	Giant White Vosges	31	1,360	1,056	..	22	1,320	755	20
3	Mammoth White Intermediate	27	1,880	931	20	17	320	572	..
4	New White Intermediate	27	120	902	..	23	1,960	799	20
5	Ontario Champion	26	1,240	887	20	21	1,120	718	40
6	Kos Kirches	26	360	872	40	17	1,200	586	40
7	Carter's Orange Giant	25	600	843	20	15	360	506	..
8	Early Gem	23	1,080	784	40	20	920	682	.
9	White Belgian	21	1,560	726	..	20	40	667	20
10	Long Yellow Stump Rooted	19	720	645	20	17	1,640	594	..
11	Half Long Chantenay	10	1,120	352	..	14	1,920	498	40



Trèfle rouge commun, Ferme expérimentale, Brandon (Man.).

ESSAIS DE BETTERAVES A SUCRE.

Nous avons cette année essayé huit variétés de ces plantes-racines ; entre celles-ci il n'y en a que trois que nous recommandions pour la fabrication du sucre (Vilmorin améliorée), Wanzleben et Très riche française. Toutes les variétés sont toutefois particulièrement utiles comme aliment pour les animaux. Nous trouvons que les jeunes animaux les préfèrent aux betteraves fourragères ainsi qu'aux navets.

A cette ferme le rendement a été fort au-dessus de la moyenne, mais les trois vraies betteraves à sucre, qui ont été analysées par M. F. T. Schutt, chimiste des fermes expérimentales de l'Etat, à Ottawa, n'ont pas été aussi riches en sucre que d'habitude.

La première série de parcelles a été ensemencée le 20 mai et la seconde le 3 juin. Les parcelles les premières ensemencées ont donné dans tous les cas le rendement le plus élevé. Toutes ont été récoltées le 4 octobre.

Nous avons estimé le rendement d'après le produit de deux rangs chacun de 66 pieds de longueur. Le sol était une terre sableuse noire qui avait reçu 10 charretées à l'acre de fumier bien consommé. La récolte précédente avait été des pommes de terre.

BETTERAVES À SUCRE—ESSAI DE VARIÉTÉS.

Numéro.	Variété de betterave à sucre.	Rendement par acre. 1er semis.				2e semis.			
		tonn.	lb.	boiss.	lb.	tonn.	lb.	boiss.	lb.
1	Red Top Sugar.......Sucrière à collet rouge.....	52	544	1,742	24	27	120	902	..
2	Danish Red Top......A collet rouge danoise....	46	400	1,540	..	31	40	1,034	..
3	Royal Giant.. ....Géante royale............	33	526	1,108	48	25	952	849	12
4	Improved Imperial....Impériale améliorée.......	33	....	1,100	..	23	1,520	792	..
5	Wanzleben.... .. ...,..........................	32	680	1,078	..	18	960	616	..
6	Danish Improved......Danoise améliorée.........	28	1,024	950	24	26	800	880	..
7	Vilmorin's Improved..Vilmorin améliorée........	24	576	809	36	15	360	506	..
8	French Very Rich.....Très riche française.......	21	240	704	..	16	1,000	550	..

ESSAIS DE POMMES DE TERRE.

Cet utile légume a de nouveau donné un rendement élevé. Quelques-uns des tubercules n'étaient pas aussi lisses que d'ordinaire, mais la qualité était excellente.

Les pommes de terre ont suivi une culture de plantes-racines ; cette manière de faire donne un excellent rendement sans beaucoup de travail de sarclage.

Le sol avait en automne reçu une légère couche de fumier de ferme bien consommé qui a été enterré à la charrue puis roulé avant l'arrivée de l'hiver.

Dreer's Standard, la variété qui se trouve cette année à la tête de la liste, avait été la troisième en fertilité à cette ferme en 1904. Elle est de couleur blanche et de bonne qualité, mais elle est un peu tardive pour ce pays. Canadian Beauty (Beauté du Canada), la cinquième sur la liste, est bien plus hâtive, et elle est presque aussi productive et d'une couleur qui est généralement préférée par les consommateurs du Canada.

Comme d'habitude, les espèces les plus hâtives, n'ont pas été aussi productives que les plus tardives.

Nous avons cette année essayé quarante-neuf variétés : elle n'ont aucunement souffert de la maladie ni des attaques de la doryphore de la pomme de terre.

Le sol choisi était une terre sableuse. Toutes les variétés ont été plantées le 16 mai en rangs espacés de trois pieds et ont été arrachées le 2 octobre. Nous avons estimé le rendement dans chaque cas d'après le produit d'un rang de 66 pieds de longueur.

POMMES DE TERRE—ESSAI DE VARIÉTÉS.

Numéro.	Variété de pomme de terre.	Pousse.	Mûre.	Tubercule, grosseur moyenne.	Rendement par acre.						Tubercule; forme et couleur.
					Total.		Vendables.		Non vendables.		
					boiss.	lb.	boiss.	lb.	boiss.	lb.	
1	Dreer's Standard....	Luxur..	5 sept...	Très gr.	887	20	858	..	29	20	Blanc, plat, ovale.
2	American Wonder...	"	3 " ..	"	799	20	729	40	69	40	" long.
3	Country Gentleman..	Bonne..	28 août...	"	788	20	711	20	77	..	Rose, long.
4	Uncle Sam..........	Forte...	Pas mûri..	"	762	40	689	20	73	20	Blanc, plat.
5	Canadian Beauty....	Bonne..	5 sept...	M. à gr.	759	00	682	00	77	00	Rose clair, long.
6	State of Maine	Luxur..	Pas mûri..	Très gr.	755	20	718	40	36	40	Blanc, plat, ovale.
7	Sabeans Elephant...	"	29 août...	"	744	20	696	40	47	40	Blanc, long.
8	Morgan's Seedling...	"	Pas mûri..	"	729	40	700	20	29	20	Rose, long.
9	Reeve's Rose........	"	2 sept...	"	726	00	667	20	58	40	Rose clair, ovale.
10	Enormous	"	3 " ..	Moyen..	722	20	630	40	91	40	Blanc, rond.
11	Moneymaker..	Bonne..	1 " ..	Gros....	718	40	649	00	69	40	" réniforme.
12	Empire State........	Forte...	2 " ..	Moyen..	704	00	638	00	66		" long.
13	Holborn Abundance.	Luxur..	Pas mûri..	Gros....	700	20	663	40	36		" rond.
14	Rose n° 9....... ..	"	11 sept...	" ..	696	40	649	00	47	40	Rose, long, plat.
15	Maule's Thorobred ..	Bonne..	3 " ..	" ..	689	20	630	40	58	40	" "
16	Delaware......-	Forte...	2 " ..	" ..	689	20	630	40	58	40	Blanc, long.
17	Pearce.......... ...	Bonne..	28 août...	" ..	685	40	649	00	36	40	Rose, rond.
18	Rose n° 9 White.....	Forte...	5 sept...	" ..	685	40	667	20	18	20	Mêlé, rond.
19	Early St. George...	Bonne..	27 août...	Moyen.,	678	20	586	40	91	40	Rose, long.
20	Dalmeney Hero.....	Luxur..	Pas mûri..	Gros....	671	00	638	00	33	00	Blanc, ovale.
21	Penn Manor...	Bonne..	17 août...	" ..	663	40	597	40	66	00	Rose, long, ovale.
22	Burnaby's Seedling..	"	24 " ..	" ..	656	20	583	00	73	20	Rose, ovale.
23	Swiss Snowflake.....	Luxur..	Pas mûri..	Moyen..	656	20	623	20	33	00	Blanc, irrégulier.
24	Late Puritan........	"	1 sept...	Gros....	652	40	594	00	58	40	" rond, long.
25	American Giant.....	"	1 " ...	M. à gr.	638	00	579	20	58	40	" ovale.
26	Vermont Gold Coin..	"	Pas mûri..	Très gr.	623	20	568	20	55	00	" rond.
27	Cambridge Russet...	Bonne..	1 sept...	"	605	00	553	40	51	20	Roux, long.
28	Carman n° 3.... ..	" ...	5 " ...	Moyen..	605	00	568	20	36	40	Blanc, long.
29	Early White Prize...	Faible..	23 août...	Gros....	586	40	524	20	62	20	Rose clair, ovale.
30	Early Envoy........	Bonne..	25 " ..	" ..	575	40	495	00	80	40	Rose, rond.
31	Irish Cobbler........	" ...	23 " ..	M. à gr.	575	40	502	20	73	20	Blanc, plat.
32	Vick's Extra Early ..	Forte...	1 sept...	Très gr.	568	20	520	40	47	40	" rose, plat.
33	Carman n° 1....... ..	" ...	11 " ...	"	564	40	509	40	55	00	" plat.
34	I. X. L....	" ...	1 " ...	M. à gr.	561	00	524	20	36	40	Rose, long.
35	Early Rose..........	Faible..	22 août...	Moyen..	553	40	458	20	95	20	" rond.
36	Bovee	" ..	22 " ..	Gros....	542	40	476	40	66	00	" long.
37	Dalmeney Kidney...	Luxur..	Pas mûri..	Très gr.	535	20	506	00	29	20	Blanc, ovale.
38	Everett	Faible..	21 août...	Gros....	531	40	462	00	69	40	Rose, long.
39	Semis n° 7	Forte...	5 sept...	" ..	520	40	484	00	36	40	" foncé.
40	British Queen.	" ...	Pas mûri..	" ..	484	00	432	40	51	20	Blanc, ovale.
41	Early Elkinah.......	Bonne..	29 août...	" ..	469	20	425	20	44	00	Rose, réniforme.
42	Early Andes........	" ...	22 " ..	Moyen..	454	40	388	40	66	00	Blanc, rond.
43	Extra Early Eureka.	Forte...	11 sept...	" ...	432	40	377	40	55	00	Rose, réniforme.
44	Dooley..	" ...	12 " ...	Très gr.	403	20	374	00	29	20	Blanc, rond.
45	Rawdon Rose.......	Faible..	22 août...	Gros....	381	20	319	00	62	20	Rose clair, ovale.
46	Pingree	" ..	21 . ..	Moyen..	348	20	300	40	47	40	Blanc, ovale.
47	Admiral Dewey.....	" ..	28 " ..	" ...	326	20	278	40	47	40	Blanc, long.
48	Rochester Rose.....	" ..	23 " ..	" ...	308	00	216	20	91	40	Rose, clair, long.
49	Naught Six........	Bonne..	1 sept...	Gros....	291	00	227	20	69	40	Blanc, rond.

GRAMINÉES FOURRAGÈRES.

Par suite des pluies abondantes le rendement des graminées fourragères et du pâturage a été bon dans toutes les parties de la province. Il a été cependant un peu difficile de faire sécher le foin à cause de la forte pousse et des averses fréquentes. Là où la récolte est forte, l'emploi d'une faneuse est d'un grand avantage ; par son emploi on peut faire sécher le foin plus vite et bien plus uniformément.

Tandis que le mil et le ray-grass de l'ouest peuvent se sécher en bottes ou en meulons il faut que le brome soit parfaitement séché avant d'être mis en meulons, autrement il prend une couleur foncée, et est très poudreux.

Espèce de graminée.	Semé en	Hauteur	Graine à l'acre.	Produit, foin par acre.	
		pouces.	lb.	tonn.	lb.
Mil, Timothy	1902	44	9	2	200
"	1903	47	9	2	1,000
Elyme de Virginie, Bald Wheat Grass *(Elymus Virginicus)*	1903	53	12	2	200
Ray-grass de l'ouest, Western Rye Grass *(A. tenerum)*	1902	48	11	2	100
" " " " "	1903	47	11	2	1,000
Brome inerme, Awnless, Brome *(Bromus inermis)*	1902	60	12	2	1,400
" " " " "	1903	47	12	3	1,900
Franc-foin, Red Top *(Agrostis vulgaris)*	1902	38	15	2	600
Fétuque durette, Hard Fescue *(Festuca duriuscula)*	1900	35	15	2	1,000

ESSAIS DE TRÈFLES.

L'hiver passé la chute de neige a été légère, mais toutes les espèces de trèfle ont bien passé l'hiver ; les champs nouveaux ainsi que les anciens ont produit d'assez bons rendements.

Après plusieurs années d'observation je suis d'opinion que la plupart des insuccès avec le trèfle peuvent être attribués soit à l'emploi d'une culture nourricière la première année ou à ce qu'on a laissé mûrir le grain ou encore à ce qu'on a laissé brouter ras en automne. Nous avons trouvé que le trèfle est invariablement tué par l'hiver s'il a été brouté, trop tard en automne ; il faudrait laisser suffisamment de pousse pour retenir la neige, qui est un des meilleurs abris.

TRÈFLE—PARCELLES D'UN ACRE.

Les trois parcelles que nous avions ensemencées en 1904 ont fait une pousse luxuriante qui a été pendant tout l'été une source constante d'intérêt aux cultivateurs en visite. La semence a été semée le 1er juin 1904 avec de l'orge à raison d'un demi-boisseau à l'acre dans terrain jachéré ; ceci a été fauché vert et enlevé du terrain ; le trèfle a ensuite poussé rapidement et avant l'arrivée de l'hiver ces trois variétés occupaient entièrement le terraim. Le tableau ci-joint fait connaître le rendement par acre. L'alsike a été fauché seulement une fois, le regain étant faible.

Espèce de trèfle.	Hauteur.	Etat à la coupe.	Foin par acre.		Produit, total par acre.	
	pouces.		tonn.	lb.	tonn.	lb.
Rouge commun, premier fauchage	43	Tout fleuri	2	395		
" second "	12	"	1	468	3	863
Luzerne, premier fauchage	50	$\frac{1}{10}$ fleuri	1	1,348		
" second "	24	$\frac{1}{10}$ "	1	552	2	1,900
Alsike	37	Tout fleuri	2	518	2	518

Le tableau suivant fait connaître le rendement et autres détails concernant les parcelles de trèfle d'une vingtième d'acre ; elles ont toutes été ensemencées au printemps sans culture nourricière sur éteule labourée. Les mauvaises herbes et les plantes

adventices avaient été tenues fauchées la première année. La pousse de la parcelle de mil et d'alsike mêlés a été très abondante ; évidemment ce mélange est bien adapté pour cette section du pays :—

Espèce de plante fourragère.	Semé en	Hauteur.	Etat à la coupe.	Rendement, foin par acre.	
		pouces.		tonn.	lb.
Luzerne, 1er fauchage	1902	56	$\frac{1}{10}$ fleuri	2	800
" 2e "	1902	24	"	1	700
Poids total des deux fauchages				3	1,500
Luzerne, 1er fauchage	1903	49	"	2	1,100
" 2e "	1903	24	"	1	100
Poids total des deux fauchages				3	1,200
Alsike et mil	1903	37 à 44	Tout fleuri	3	200
Trèfle rouge commun	1902	40	"	2	1,000

Nous avons en mai de cette année ensemencé plusieurs acres de trèfle avec tant soit peu d'avoine dans l'intention de faucher le grain très tôt ; mais la pousse a été remarquablement luxuriante, et l'avoine a versé avant que nous ayons pu faucher ; aussi une grande partie des plantes de trèfle ont été étouffées. Nous avons laissé ce terrain en éteule, et le printemps prochain nous prendrons note de la condition du trèfle.

TRÈFLE DANS TERRAIN ÉLEVÉ GRAVELEUX LÉGER.

En mai de cette année nous avons ensemencé de luzerne et de trèfle rouge ordinaire plusieurs parcelles dans terrain élevé léger avec et sans culture nourricière de grain. Toutes les parcelles ont bien réussi ; mais la pousse du trèfle était beaucoup plus faible là où il avait été semé avec culture nourricière. Nous n'avons pas fauché ni fait pâturer le trèfle d'aucune de ces parcelles, mais l'avons laissé pour retenir la neige pendant l'hiver.

ESSAIS DE MILLETS.

Nous avons semé sept variétés de ces utiles plantes ; elles représentaient à peu près tous les principaux types, et comme d'habitude elles ont beaucoup attiré l'attention des cultivateurs en visite à la ferme.

Bien qu'il soit bon d'avoir ici des parcelles d'essai de toutes les principales variétés, il y a réellement seulement trois espèces avantageuses pour ce pays-ci savoir, le millets de Hongrie, Commun et Vert de Californie ; les quatre autres variétés sont toutes trop grossières pour usage général. Le trèfle commun est le seul qui ait mûri de la graine ici ; les autres ont toujours été surpris par les gelées d'automne avant d'être mûrs.

Le millet n'est pas un fourrage qu'on puisse donner aux chevaux en grandes quantités ; mais nous avons obtenu d'excellents résultats en donnant à chaque cheval pendant les mois d'hiver une gerbe par jour. On fauche le millet dès qu'il a épié et le lie avec la lieuse à grains en petites gerbes lâches ; on le fait bien sécher en tas, puis on le met en meules en plein air jusqu'à ce qu'on en ait besoin.

Cette année toutes les variétés ont été semées dans terrain jachéré ; le sol était une riche terre sableuse noire ; les parcelles pour cet essai étaient d'un quarantième d'acre. Toutes ont été ensemencées le 27 mai et fauchées le 1er septembre.

Variété de millet.	Qualité.	Hauteur.	Etat à la coupe.	Rendement, foin par acre.	
		pouces.		tonn.	lb.
Algérie	Très grossière	72	Seulement qq. épis	6	200
Hongrie	Belle	48	Bien épié	4	1,200
White Round French (Blanc rond français)	Grossière	55	Graine presq. mûre.	4	800
Italie	"	47	Venait d'épier	3	1,800
Califournie vert	Belle	48	Graine presq. mûre.	3	1,400
Pearl ou Cat Tail (Perle ou Queue de chat)	Grossière	33	N'a pas épié	2	1,800
Commun	Belle	33	Graine presq. mûre.	2	1,400

BÉTAIL.

Le troupeau de bétail à la ferme expérimentale se compose actuellement de dix huit animaux, comme suit :—

Nom de l'animal.	Race.	Age.	Poids.
			lb.
Nancy	Courtes-Cornes	5 ans	1,510
Rose of Brandon	"	2½ "	1,290
Crocus	"	22 mois	920
Daisy	"	16 "	840
James	"	9 "	660
Lily of Brandon	Ayrshire	3 ans	1,295
Dentry	"	3 "	1,110
Haron	"	2 "	1,419
Snow Drop	"	11 mois	620
Marie	Guernesey	3 ans	770
Brandon Duke	"	14 mois	760
Christie	Améliorée	5 ans	1,210
Gretchen	"	7 "	1,625
Sis	"	2 "	1,050
Jenny	"	2 "	1,410
Margaret	"	28 mois	970
Ruben	"	15 "	890
Julia	"	1 ans	690

ALIMENTATION EXPÉRIMENTALE DE BŒUFS.

BŒUFS D'UN AN ET BŒUFS DE DEUX ANS.

Cette expérience a été semblable à celle de l'année dernière et les résultats obtenus ont été très semblables.

Les douze animaux employés pour cette expérience étaient de race croisée de Courtes Cornes d'assez bonne qualité ; nous les avions achetés d'un cultivateur près de la rivière Oak (Manitoba). Six d'entre eux avaient environ 18 mois au commencement du nourrissage, et les autres environ 30 mois.

A leur achat au commencement de novembre 1904, les bœufs avaient coûté, livrés dans la grange, $3.25 le quintal, poids vif ; et nous les avons vendus en février 1905 à $4 le quintal.

Les bœufs d'un an étaient loin d'être aussi bien finis que ceux de deux ans, et pour l'exportation ils auraient rapporté au moins 50 centins de moins par quintal ; mais tous ont été abattus à Winnipeg, et l'acheteur les a payés le même prix.

Après deux semaines d'alimentation préparatoire nous les avons divisés en deux groupes suivant leur âge. Nous les avons tous tenus attachés dans des stalles et nous leur donnions autant qu'ils voulaient manger sans en rien laisser des rations suivantes :—

Paile	13	livres.
Maïs-fourrage	15	"
Ensilage de maïs	17	"
Navets rutabagas	10	"
Grain moulu	4 à 9	"

DESCRIPTION DU FOURRAGE.

La paille était un mélange de paille de blé, d'avoine et d'orge. Le maïs-fourrage était principalement du Pearce's Prolific (Prolifique de Pearce) qui avait été fauché à l'état laiteux avancé, mis en tas au champ jusqu'à ce qu'on en eût besoin ; nous hachions la paille et le maïs-fourrage en longueurs d'un pouce.

L'ensilage avait aussi été fait avec la variété de maïs ci-dessus et était d'excellente qualité.

Le grain consistait en parties égales d'orge, d'avoine et de criblures de blé.

Nous étendions d'abord sur le plancher une couche de maïs-fourrage haché, puis au-dessus des couches successives d'ensilage, de navets en tranches, du maïs, de la paille et du grain, ensuite nous humections toute la masse avec de l'eau, puis l'entassions avec une pelle en un tas dans un coin de la pièce ; lorsque nous donnions le mélange aux animaux 12 heures plus tard, la fermentation avait commencé et le mélange était très chaud.

Chaque mois jusqu'à la fin de l'expérience nous augmentions tant soit soit peu la quantité distribuée.

GAINS COMPARATIFS.

——	Date.	Poids.	Gain.	Gain total.
Bœufs d'un an.		lb.	lb.	lb.
Poids des bœufs au début	15 nov. 1904	4,960		
" " à la fin de la 1e période	13 déc. 1904	5,350	390	1,170
" " " 2e "	10 janv. 1905	5,545	195	
" " " 3e "	7 fév. 1905	5,845	300	
" " " 4e "	7 mars 1905	6,130	285	
Bœufs de deux ans.				
Poids des bœufs au début	15 nov. 1904	7,175		
" " à la fin de la 1e période	13 déc. 1904	7,500	325	975
" " " 2e "	10 jan. 1005	7,735	235	
" " " 3e "	7 fév. 1905	7,995	260	
" " " 4e "	7 mars 1905	8,150	155	

COUT DES ALIMENTS.

Six bœufs d'un an—

9,900 lb.	maïs-fourrage à $4 la tonne	$19 80
8,720 "	paille mêlée à $1 la tonne	4 36
6,549 "	navets à 5 centins le boisseau	5 45
11,118 "	ensilage à $2 la tonne	11 11
3,996 "	grain moulu à 75 centins le quintal	29 97
		$70 69

Six bœufs de deux ans—

10,000 lb.	maïs-fourrage à $4 la tonne	$20 00
8,880 "	paille mêlée à $1 la tonne	4 44
6,720 "	navets à 5 centins le boisseau	5 60
11,424 "	ensilage à $2 la tonne	11 42
4,046 "	grain moulu à 75 centins le quintal	30 34
		$71 80

RÉSUMÉ DES RÉSULTATS.

—	Prix d'achat par bœuf.	Valeur des aliments consommés.	Prix de vente par bœuf.	Gain par jour.	Profit par bœuf.
	$ c.	$ c.	$ c.	lb. on.	$ c.
Bœufs d'un an	26 86	11 78	40 86	1 11	2 22
" de deux ans	38 86	11 96	54 33	1 07	3 51

CONCLUSIONS.

Les résultats des expériences de cette année et de l'année dernière nous font tirer conclusions suivantes :—

1° Le taux de gain par jour a été pratiquement le même chez les deux lots de bœufs.

2° Les bœufs de deux ans ont donné dans les deux cas plus de profit que ceux d'un an.

3° Il y a très peu de profit à engraisser des bœufs, à moins que la différence entre le prix d'achat en automne et le prix de vente au printemps ne soit de plus de $1 par 100 livres.

VACHES LAITIÈRES.

Le tableau ci-après fait connaître la longueur de la période de lactation et le poids du lait qu'ont donné l'année passée un certain nombre des vaches de la ferme expérimentale :—

VACHES LAITIÈRES.

Nom de la vache.	Age.	Race.	Période de lactation.	Livres de lait.	Moyenne quotidienne.
Myrtle	6 ans.	Courtes-Cornes	285 jours.	2,988½	10 lb.
Nancy	5½ "	"	365 "	3,770	10 "
Alice May	5 "	"	300 "	5,381½	17 "
Denty	5 "	Ayrshire	305 "	5,278	17 "
Brandon Maid	4 "	Guernesey	298 "	6,407	21 "
Christie	7 "	Croisée Courtes-Corn-	343 "	9,326	27 "
Gretchen	6 "	" "	331 "	5,790	17 "
Carrie	9 "	" "	332 "	6,732½	20 "
Pet	7 "	" "	253 "	2,854½	11 "
Jennette	8 "	" "	313 "	6,039	19 "

ALIMENTATION EXPÉRIMENTALE DE PORCS.

Le troupeau de porcs à la ferme se compose d'animaux des races Yorkshire, Berkshire et Tamworth.

PORCS NOURRIS DE BROME INERME, DE PATURAGE ET DE GRAIN.

Nous avons entrepris cette expérience dans le but de déterminer la valeur d'un pâturage de brome inerme avec addition d'une quantité limitée de grain. Nous avons

employé douze porcs pour cette expérience ; ils avaient environ six semaines au début, six étaient de race Berkshire presque pure et les autres croisés de Yorkshire et de Berkshire. Nous avons inséré à tous un anneau au groin avant de les mettre au pâturage et ils n'ont fait aucun tort au gazon.

Les grains mêlés consistaient en parties égales d'orge, d'avoine et de criblures de blé ; le tout moulu et mêlé avec de l'eau puis laissé tremper pendant quelques heures avant d'être distribué. Nous avons donné ce mélange les quelques premières semaines et l'avons remplacé plus tard par des pois entiers donnés secs.

Nous avons estimé les grains mêlés à 75 centins les 100 livres et les pois à $1 les 100 livres. Les porcs avaient été estimés à $2 chacun au commencement de l'expérience à $5.25 le quintal.

QUANTITÉ ET VALEUR DES ALIMENTS CONSOMMÉS DEPUIS LE 25 MAI AU 10 NOVEMBRE.

—	Grain consommé.	
	Poids.	Valeur.
Grains mêlés concassés	900 lb.	$6.75
Pois entiers	700 "	7.00

RÉSUMÉ.

—	A l'achat.		A la vente.		Grain consommé, valeur.	Profit.
	Poids.	Valeur.	Poids.	Valeur.		
12 porcs	360 lb.	$24.00	1,355 lb.	$71.13	$13.75	$33.38

VOLAILLE.

Nous avons à la ferme expérimentale trois races de volaille, savoir : Plymouth Rock barrée, Wyandotte blanche et Minorque à crête plate.

Nous avons employé pour l'incubation des poules couveuses et des incubateurs avec des résultats légèrement en faveur des poules. Nous avons élevé cent-dix poussins dans des éleveuses avec moins de dix pour cent de plate.

GRAIN ENTIER ET GRAIN MOULU POUR L'ENGRAISSEMENT DE LA VOLAILLE.

Nous avons choisi pour cette expérience huit jeunes coqs Plymouth Rock barrés de race pure. Ils ont été enfermés dans des loges lattées, chacune de 2 pieds sur 3. Le grain que nous leur donnions était $\frac{3}{4}$ de blé et $\frac{1}{4}$ d'avoine. Nous le donnions finement moulu à la loge n° 1 et non moulu à la loge n° 2. Dans l'estimation du coût du grain nous l'avons évalué à 75 centins le quintal. Nous avons mélangé le grain moulu réduit avec de l'eau à la consistance d'une bouillie claire.

—	Poids vif, 16 novembre		Poids vif, 7 décembre.		Gain en 21 jours.		Coût du grain.	Coût du poids vif, la lb.
	lb.	on.	lb.	on.	lb.	on.	centins.	centins.
Loge 1, grain moulu	20	10	24	10	4	00	24	6
" 2, " entier	20	13	23	13	3	00	21	7

1o. La loge n° 1 a consommé 4 livres d'aliments de plus que les autres.

2o. La loge n° 1 a fait un gain en poids de vingt-cinq pour cent de plus que la loge n° 2.

3o. Le grain moulu a produit de la chair à 6 centins la livre, et le grain entier à 7 centins la livre.

EXPÉRIENCE D'APICULTURE.

Les gelées n'ayant commencé que très tard l'automne passé, nons avons mis les abeilles dans leurs quartiers d'hiver seulement le 28 novembre. Nous employons pour cela un coin de la cave de la maison d'habitation ; il est séparé du reste de la cave par une cloison et est maintenu tout à fait sombre ; nous réglons la température au moyen d'un tuyau de cheminée, qu'on peut ouvrir ou fermer suivant que c'est nécessaire. Nous ne plaçons les abeilles à la cave que lorsque la température y est au dessous de 50° F. Pendant l'hiver nous y maintenons la température entre 32° et 47° ; elle est ordinairement d'environ 40°.

Les 14 colonies placées dans la cave ont toutes survécu à l'hiver, et, à quelques exceptions près, elles étaient en excellente condition quand nous les avons placées sur leurs supports d'été le 24 mars de cette année. Nous les avons toutes pesées à leur mise en quartiers d'hiver et aussi à leur sortie. Il y a eu de grandes différences entre les quantités de miel consommées par chaque colonie ; la plus considérable a été 28 livres et la plus faible 6 livres. La consommation moyenne par colonie a été de 14 livres.

Le premier pollen a été récolté le 7 avril sur l'*Anemone patens.* Le 21 avril les abeilles ont commencé à recueillir le pollen des saules. Nous avons le 12 juin retiré des ruches le premier miel de la saison, et le premier essaim est apparu le 28 juin.

Les 14 colonies que nous avions au printemps ont produit en moyenne 38 livres de miel extrait et ont donné 8 nouveaux essaims.

Pour la première fois nous avons remarqué des abeilles butinant sur la shepherdie du Canada (Buffalo berry, *Shepherdia argentea.*)

ESSAI DE VENTILATION PENDANT L'HIVER.

A leur rentrée dans la cave nous avons laissé 9 des ruches sans les couvertures en toile et nous avons soulevé les couvercles de demi-pouce au dessus des parois de la ruche ; l'air circulait ainsi librement dans toute la ruche. Ces 9 colonies ont consommé chacune en moyenne 15½ livres de miel.

Dans le cas des 5 autres ruches, nous avons aussi enlevé les couvertures en toile, mais les couvercles reposaient sur les parois de la ruche, de sorte qu'il passait très peu d'air à travers la ruche. Ces 5 colonies ont consommé chacune seulement 12¼ livres de miel, ce qui fait 3 livres de moins que les autres. Dans les deux cas nous avions laissé les ouvertures larges ouvertes. Il paraît n'être pas nécessaire qu'il y ait un courant d'air à travers la ruche, pourvu que la cave soit maintenue bien ventilée.

EXPLOITATION POUR GRANDE PRODUCTION DE MIEL EXTRAIT.

Les étés de cette province sont courts, et l'un des plus grands problèmes en apiculture est de produire autant de miel que possible pendant cette courte saison. L'été dernier deux de nos colonies, n° 3 et n° 4, étaient en excellente condition pour une forte production ; c'étaient deux essaims produits de bonne heure cet été par deux colonies d'Italiennes pures ; nous les avons enruchés en leur donnant des rayons vides, et quelques jours après nous leur avons donné une autre hausse de rayons vides. Le miel extrait de ces rayons a été comme suit :—

Du n° 4 le 16 août..........	20	Du n° 3 le 18 août..........	15
" 18 "	20	" 21 "	19
" 21 "	15	" 24 "	18
" 24 "	22	" 28 "	18
" 38 "	26		
Total en 12 jours........	103	Total en 10 jours......	70

Aucun des rayons n'était operculé ; mais le miel était de bonne qualité et nullement aqueux.

HORTICULTURE.

POMMIERS.

J'ai le plaisir de faire rapport sur la production croissante des pommiers. Outre une forte récolte de pommes crabs de plus de 45 boisseaux, deux variétés de pommiers à haute tige, Hibernal et Duchess of Oldenburg ont fructifié, ainsi qu'un grand nombre de pommiers croisés entre les pommiers à haute tige et les pommiers crabs.

Depuis quelques années nous greffons beaucoup sur racine et en tête, employant comme porte-greffe le crab à baies (*Pyrus baccata*), pommier crab rustique et que l'on multiplie facilement, et faisant usage de greffons de variétés qui ont paru être spécialement adaptées à notre climat un peu rigoureux. Le résultat de ce travail a été la production de fruits très promettants, et nous avons tout lieu d'espérer que dans quelques années nous aurons dans toutes les parties du Manitoba un bon nombre de variétés de pommiers rustiques.

L'arbre d'Hibernal avait été greffé en 1901 sur racine de crab à baies. Bien que planté dans une position très exposée, il n'a eu que très peu de l'extrémité des branches de tué par l'hiver. Le fruit avait environ 3½ pouces de diamètre, il avait une bonne saveur et a été excellent comme pomme à cuire.

L'arbre de Duchess of Oldenburg qui a fructifié, avait été greffé en tête sur crab à baies. Le fruit avait environ 2½ pouces de diamètre, était sans tavelure, de bonne couleur et de bonne saveur.

Au nombre des autres arbres qui ont fructifié pour la première fois, étaient quelques semis excellents de crab Martha ; l'un en particulier, du nom de "Maggie", est fort promettant, la saveur ressemble beaucoup à celle d'un pommier à gros fruits.

Chaque année nous réduisons en pulpe les fruits des crabs à baie plantés à la ferme, et nous semons les graines. Cette année-ci nous avons obtenu de semis plusieurs milliers de plants qui pourront être employés comme porte-greffes le printemps prochain.

POMMIER CRAB TRANSCENDENT.

La plupart des arbres de cette variété qui ont fructifié cette année, avaient été greffés en tête au printemps de 1903 sur de grands arbres de *Pyrus baccata*. Les branches se sont chargées de fruits qui n'avaient aucun signe de tavelure et étaient de belle grosseur et d'excellente saveur. Si l'on réussit à produire ce fruit dans toutes les parties du Manitoba, ce sera une précieuse acquisition pour les colons de cette province.

PRUNIERS.

Les vergers de pruniers se composent actuellement de 358 arbres dont la plupart sont des semis indigènes ; mais il y a aussi un petit nombre de variétés nommées et de semis du groupe Américana.

Prunier indigène du Manitoba.—Ceux-ci sont beaucoup plus précoces qu'aucun des autres pruniers cultivés ici ; un grand nombre d'entre eux mûrissent leurs fruits le 15 août. Comme tous les semis, ils varient beaucoup. Sur plusieurs centaines cultivés ici il y en a environ dix qui sont d'une excellence supérieure, nous multiplions ceux-ci et quelques-uns seront sous peu disponibles pour essais dans d'autres parties du Manitoba

GADELIERS.

Nous avions cette saison-ci trente-trois variétés de gadeliers, dont la plupart ont produit une assez bonne récolte. Juste au moment où le fruit commençait à mûrir, la fausse-chenille du gadelier est apparue ; mais nous en avons bien vite eu raison par une application d'ellébore avec de l'eau. Le tableau ci-après fait connaître les noms des variétés cultivées ainsi que le rendement et la qualité du fruit.

Variété.	Couleur.	Saveur.	Grappe, longueur.	Grappe.	Fruit d'une plante.
			pouces.		lb.
Defiance	Rouge	Sucré	$2\frac{1}{8}$	Bien fournie	$1\frac{1}{4}$
Houghton Castle	"	"	$2\frac{1}{4}$	Serrée	$1\frac{1}{2}$
Large Red	"	Assez sucré	$2\frac{1}{2}$	"	$2\frac{1}{2}$
Simcoe	"	Acide et juteux	2	Lâche	$1\frac{1}{2}$
Pomona	"	Sucré, très juteux	$2\frac{1}{2}$	Serrée	$3\frac{1}{4}$
Long Bunch Holland	"	Sucré, juteux	2	"	$1\frac{3}{4}$
Prince Albert	"	"	2	Lâche	$\frac{11}{16}$
Red Dutch	"	"	2	Serrée	2
New Red Dutch	"	"	$1\frac{3}{4}$	"	3
Goliath	"	"	$1\frac{1}{2}$	"	$1\frac{1}{4}$
North Star	"	"	$2\frac{1}{4}$	"	$1\frac{3}{4}$
Admiral	Blanc	"	$2\frac{1}{2}$	"	$\frac{3}{4}$
White Imperial	"	Légèrement acide	$2\frac{1}{4}$	"	$1\frac{1}{2}$
Climax	"	Sucré	2	"	$2\frac{1}{2}$
Large White	"	"	$2\frac{1}{4}$	"	$2\frac{3}{4}$
White Cherry	"	" peau fine	$2\frac{1}{4}$	"	3
Verriers White	"	Très sucré	3	Lâche	3
White Dutch	"	Assez sucré	$2\frac{1}{2}$	"	$1\frac{1}{4}$
White Kaiser	"	Sucré	$2\frac{1}{4}$	Serrée	1
White Grape	"	Légèrement acide	$2\frac{1}{2}$	"	$1\frac{1}{4}$
White Pearl	"	Assez sucré	2	"	$\frac{3}{4}$
Wentworth's Leviathan	"	Sucré	$1\frac{1}{2}$	Lâche	$\frac{1}{2}$
Prince of Wales	Noir	Bon, peau fine	......	......	$\frac{3}{4}$
Black English	"	Juteux, peau fine	......	......	$\frac{1}{2}$
Sterling	"	" "	......	......	2
Star	"	Assez sucré et juteux	......	......	$1\frac{1}{4}$
Kentish Hero	"	Acidule, juteux	......	......	$\frac{3}{4}$
Eagle	"	"	......	......	1
Standard	"	Sucré, sec, peau fine	......	......	$2\frac{1}{4}$
Winona	"	" "	......	......	1
Baldwin's Black	"	Juteux, peau épaisse, acidule	......	......	$\frac{3}{4}$
Dominion	"	Acidule, sec	......	......	1
Percy	"	Sucré, juteux, peau épaisse	......	......	$\frac{3}{4}$

GROSEILLIERS.

Nous avions cette année vingt-cinq variétés de groseilliers. Presque toutes les variétés se sont fortement chargées de fruits d'excellente saveur et d'assez bonne grosseur.

FRAISIERS.

Au printemps de 1904, nous avons reçu de la ferme expérimentale quelques fraisiers Alpins ; avant l'entrée de l'hiver ils avaient tous fait une belle pousse ; nous les avons alors couvert d'une couche de fumier pailleux, et pendant la saison ils ont produit une assez bonne quantité de fraises ; mais les oiseaux les ont mangées avant qu'elles fussent mûres.

FRAMBROISIERS.

La récolte de framboises a été très bonne cette saison, le rendement étant de beaucoup au-dessus de la moyenne. Chaque automne nous couchons les tiges et les recouvrons de fumier afin d'empêcher qu'elles ne soient tuées par l'hiver. Les variétés suivantes sont celles que nous avons trouvées les meilleures en fait de quantité et de qualité : Cuthbert, Reider, Climax, Turner, Empire, Sarah, Niagara et London.

AVENUES.

Les arbres des avenues à cette ferme sont pour la plupart des négundos ou érables indigènes à feuilles de frêne. Là où le sol n'est pas trop humide ni trop chargé d'alcali, ils sont très prospères ; mais ils s'est produit plusieurs lacunes par suite de l'humidité ou de l'alcalinité du sol. Une des meilleures avenues se compose de rang doubles, un rang de sapins blancs indigènes à l'extérieur et un de négundos à l'intérieur. Cette avenue est belle été et hiver.

Les peupliers de Prussie de l'avenue sur la limite est de la ferme continuent à pousser vigoureusement. Pendant les mois d'été on peut distinguer à une grande distance le feuillage vert foncé et les feuilles lustrées de ces arbres ; quelques-uns des arbres présentent des indices de chancre.

Les liards réussissent ici seulement là où ils sont plantés près d'une eau courante ; sur un terrain élevé bien drainé ils sont invariablement fortement attaqués par la rouille ; conséquemment nous ne les employons pas pour des avenues.

ARBORETUM.

Nous avons fait la saison passée une addition considérable d'arbres à l'arboretum. Nous les avons tous reçus de la ferme expérimentale centrale au printemps. Ils consistaient en pins, cèdres, sapins argentés, genièvres et plusieurs arbrisseaux à fleurs, y compris des variétés de Philadelphus et de Syringa Amurensis ; nous avons planté ceux-ci dans l'arboretum autour de la maison du régisseur, et ils ont tous bien poussé pendant la saison.

SEMIS DE NÉGUNDOS EN AUTOMNE ET AU PRINTEMPS.

Jusqu'à l'année passée nous semions ordinairement au printemps la graine de l'érable indigène ou négundo, mais nous avons fait l'automne de 1904 une expérience pour voir s'il y aurait avantage à semer en automne.

Sur un rang de 270 pieds de longueur ensemencé au printemps, nous avons obtenu 2,600 arbres tandis que dans le rang contigu ensemencé en automne il a levé seulement 900 arbres ; ceci a été dû en grande partie à ce que ces derniers ont germé tôt au printemps et puis ont été gelés près du sol.

JARDIN POTAGER.

POIS—ESSAI DE VARIÉTÉS.

Nos avons semé en pleine terre le 9 mai quarante-huit variétés de pois. La germination a été excellente, à l'exception des variétés: Admiral, Extra Early Leviathan, Dwarf Telephone et Sharpe's Queen.

Toutes les variétés suivantes ont mûri leur graine. Dans les tableaux suivant les variétés sont arrangées dans l'ordre de précocité :—

POIS—ESSAI DE VARIÉTÉS.

Numéro.	Variété de pois.	Semé.	Fleuri.	Cosse, longueur.	Tige, longueur.	Pois dans la cosse.	Saveur.	Prêt.	Productif.
				pcs.	pcs.				
1	E. E. Philadelphia	9 mai	16 juin	2¾	42	7- 8	Sucré	15 juil	Assez pr.
2	Gregory's Surprise	9 "	23 "	3	36	6- 8	"	10 "	"
3	First of All	9 "	20 "	2¾	30	7	Pauvre	12 "	"
4	Extra Early Market	9 "	16 "	2½	36	7- 8	"	15 "	"
5	American Wonder	9 "	23 "	3	24	7	Bon	15 "	Très pr.
6	Nott's Excelsior	9 "	23 "	3	24	6- 8	Très sucré	15 "	"
7	Alaska	9 "	23 "	3	42	6	Pauvre	15 "	Pas prod.
8	Best Extra Early	9 "	16 "	2	24	6	"	15 "	Très pr.
9	Prosperity	9 "	20 "	3½	48	8- 9	Très sucré	18 "	Pas prod.
10	Duke of York	9 "	23 "	4	48	7- 9	Sucré	20 "	Trés pr.
11	Duke of Albany	9 "	23 "	4½	72	8- 9	Très sucré	20 "	"
12	Thomas Laxton	9 "	23 "	3	36	6	Bon	20 "	Assez pr.
13	Sutton's Excelsior	9 "	23 "	3	24	6- 7	Très bon	20 "	"
14	Rivenhall Wonder	9 "	5 juil	4	24	4- 6	Très sucré	22 "	"
15	Sutton's Satisfaction	9 "	5 "	3	36	4- 6	"	22 "	"
16	Fill Basket	9 "	5 "	3½	30	7- 9	"	22 "	Très pr.
17	Telephone	9 "	5 "	4½	54	8-10	Très bon	22 "	"
18	Premium Gem	9 "	25 "	3	30	4- 6	Pauvre	22 "	Pas prod.
19	Dwarf Champion	9 "	5 "	3½	30	6	Sucré	24 "	Assez pr.
20	Prince of Wales	9 "	5 "	2¾	36	4- 7	Très sucré	24 "	"
21	McLean's Blue Peter	9 "	30 juin	2½	24	6	Sucré	24 "	"
22	Extra Early Exonian	9 "	30 "	2½	36	6	"	22 "	Très pr.
23	William Hurst	9 "	23 "	3	24	8	Très sucré	20 "	"
24	Petit Pois	9 "	5 juil	3½	36	10	Pauvre	25 "	"
25	S. B. Everbearing	9 "	5 "	3	36	4- 6	Assez sucré	1 août	Assez pr.
26	McLean's Little Gem	9 "	30 juin	3	48	6	"	1 "	"
27	Shropshire Hero	9 "	5 juil	3	48	8	Très sucré	1 "	"
28	British Empire	9 "	30 juin	4½	36	10	Sucré	1 "	"
29	Hor. Market Garden	9 "	5 juil	3	36	9	Assez sucré	1 "	Très pr.
30	Pride of the Market	9 "	5 "	4	36	9	"	1 "	Assez pr.
31	Stratagem amélioré	9 "	5 "	3½	36	5- 8	Très sucré	1 "	Très pr.
32	Héroine	9 "	5 "	4	48	8	Sucré	1 "	Assez pr.
33	Yorkshire Hero	9 "	5 "	3½	30	5	Très sucré	1 "	"
34	Queen Pea	9 "	25 juin	4½	48	9	"	1 "	"
35	Abundance	9 "	5 juil	2½	36	6	Assez sucré	1 "	Très pr.
36	Burpee's Profusion	9 "	5 "	3½	48	5	Sucré	1 "	"
37	Juno Pea	9 "	5 "	3½	36	8	Pauvre, sec	12 "	"
38	Telegraph	9 "	5 "	4	48	7	Sec	1 "	Assez pr.
39	Laxton's Alpha	9 "	30 juin	2½	48	7	Pauvre	1 "	"
40	Reliance	9 "	6 juil	3	60	5	Sucré	1 "	Très pr.
41	Champion of England	9 "	5 "	3½	72	6	Assez sucré	5 "	"

CONCOMBRES.

Nous avons semé en pleine terre, le 23 mai, vingt-neuf variétés de concombres en buttes espacées de six pieds en tous sens. Quoiqu'ils aient beaucoup souffert par la gelée de juin, nous avons récolté une très forte récolte de fruits.

Voici le résultat de cet essai :—

Variété de concombres.	Productif.	Longueur.	Diamètre.	Couleur.	Prêts.	Poids.	Saveur et texture.
		pouces.	pouces.			onces.	
Arl. Ely. White Spine...	Pas très pr..	6	3	Vert clair.	1 août ..	11	Bon.
New Siberian.........	Très prod...	6	3¼	" "	1 " ..	12	Assez bon.
Green Prolific............... ..	" ...	5½	2¼	" foncé	3 " ..	9	Très "
Paris Pickling.	Productif...	8	3	" clair.	8 " ..	11½	Bon.
Cool and Crisp	Pas très pr..	7	2¾	" foncé	8 " ..	8	Assez bon.
Ely. White Spine....	Très prod...	8	2½	" "	8 " ..	9	Très "
S. B. Evergreen	Productif...	7	2½	" "	11 " ..	7	" "
Cumberland....	Très prod...	8	2¾	" clair.	11 " ..	12	" "
Boston Pickling....	Assez prod..	6¾	2½	" foncé	11 " ..	8	Bon.
White Wonder	Très prod...	7	3	Blanc	11 " ..	10	Très bon.
Evergreen Cluster.............	" ...	6½	2½	Vert clair.	11 " ..	7	Assez "
Short Green	Assez prod..	6	2¼	" "	14 " ..	6	" "
Imp. Long Green..	Très prod...	8	3	" foncé	14 " ..	9	Très "
Chic Westerfield.............	" ...	5	3	" "	14 " ..	8	Assez "
New Orleans...................	" ...	8	3	" clair.	14 " ..	10	Très "
Prince...	" ...	8	3	" "	14 " ..	12	" "
Hills F. W. Spine.............	Assez prod..	8	3	" "	14 " ..	11	" "
Jap. Climbing..........	Pas très pr..	6	2	" "	14 " ..	7	Pauvre.
Tailby Hybrid	Assez prod..	7	2½	" "	14 " ..	6	Bon.
Short Green Gherkin.	" ..	5½	2¼	" "	14 " ..	7	Assez bon.
Farquhar's Perfection	.. ..	6	3	" "	14 " ..	8	Bon.
Thorburn's Everlasting.........	Très prod. .	5¼	3	" "	14 " ..	5½	Assez bon.
Pride of Canada.....	" ...	11	2½	Blanc.....	14 " ..	12	Très "
Nichol's Med. Gem............	Pas prod...	5¼	3	Vert	14 " ..	6	Bon.
Giant Pera..	Productif...	10	3	" clair.	14 " ..	12	Excellent.
Long Green Turkey.......	" ...	8½	3	" foncé	14 " ..	10	Très bon.

OGNONS.

Nous avons semé à la main, le 29 mars, six variétés d'ognons en rangs espacés de 12 pouces. La germination a été bonne dans tous les cas, et les variétés ont donné un rendement ordinaire en fait de quantité et de qualité.

Voici le résultat de l'essai dans l'ordre de la productivité :—

Variété d'ognon.	Semé.*	Arraché.	Couleur.	Forme.	Poids moyen d'un bulbe.	Produit par acre.
					onces.	boiss.
Danver's Yellow Globe....................	29 mars.	18 sept...	Jaune clair..	Sphérique ..	5½	517
Trebon's Large Yellow.............	29 " .	18 " ..	" " .	" ..	6	594
Red Wethersfield...	29 " .	18 " ..	" foncé.	Plat	7½	528
Market Favorite Keeping.	29 " .	18 " ..	" clair..	"	4½	176
Australian Yellow Globe..............	29 " .	18 " ..	" " .	Sphérique ..	4½	513

CITROUILLES ET COURGES.

Nous avons semé en pleine terre le 15 mai cinq variétés de courges et de potirons en buttes espacées de huit pieds en tous sens. La gelée tardive du printemps nous a empêché d'obtenir les meilleurs résultats, bien que nous ayons eu une assez bonne récolte, les fruits ayant atteint une bonne grosseur moyenne. Nous avons obtenu les résultats suivants :—

Variété.		Couleur.	Texture et saveur.	Mûrs pour c.	Poids moyen.
				p. c.	lb.
Orange Marrow	(Moelle-Orange)	Jaune	Très bonne	90	7½
Long White Bush Marrow	(Courte blanche, non-coureuse)	Blanc jaune	"	100	13
English Vegetable Marrow	(Moelle d'Angleterre)	" "	"	95	11
Field Pumpkin	(Potiron des champs	Jaune	Tr. grossière	85	25
Sweet or Sugar Pumpkin	(Potiron sucrée)	Jaune foncé	" bonne	90	6

HARICOTS (FÈVES).

Nous avons le 13 mai semé en pleine terre sept variétés de haricots, en rangs espacés de 30 pouces, mais la gelée en juin a réduit la récolte.

Nous donnons ci-dessous les résultats de l'essai. Les variétés sont arrangées dans l'ordre de précocité :—

Variété de haricot.	Semé.	Prêt.	Longueur de la cosse.	Productif.
			pouces.	
Dwarf Matchless	13 mai	27 juillet	6	Très bon.
Fame of Vitry	13 "	27 "	7	" "
Dwarf Extra Early	13 "	29 "	6½	Productif.
Dwarf B. Speckled	13 "	29 "	7¼	Assez productif.
Dwarf Early China	13 "	27 "	6	Très productif.
Emperor of Russia	13 "	29 "	6	" "
Fève Arlington Windsor	13 "	25 "	5	" "

PANAIS.

Le 3 avril nous avons semé à la main, des panais en rangs espacés d'un pied ; nous les avons arrachés le 19 octobre. Ils étaient de la variété Hollow Crown et le rendement par acre a été de 946 boisseaux.

CAROTTES.

Nous avons le 11 mai semé trois variétés de carottes en pleine terre en rangs espacés d'un pied. Le rendement de toutes les variétés a été moyen.

CHOUX.

Nous avons le 28 mars semé huit variétés de choux sous châssis et les avons transplantées en pleine terre le 15 mai. Elles ont toutes bien réussi.

Le tableau suivant fait connaître les résultats de l'essai.

Variété de chou.	Semé.	Repiqué.	Prêts.	Pomme.	Poids moyen.
					lb.
Paris Market	28 mars	15 mai	25 juin	Solide	6½
Express	28 "	15 "	25 "	"	7¼
Early Jersey Wakefield	28 "	15 "	20 juillet	Très solide	7
Fottler's Improved	28 "	15 "	20 "	"	6
Winnigstadt	28 "	15 "	31 "	"	7½
Savoy Cabage	28 "	15 "	31 "	Très bon	6½
Large flat Drumhead	28 "	15 "	15 août	Solide	12
Marblehead	28 "	15 "	25 "	Grossier	14

MAIS (BLÉ D'INDE) SUCRÉ.

Nous avons semé cette année cinq variétés de maïs. La variété Squaw est la seule qui ait mûri.

Voici les résultats de l'essai :—

Variété de maïs.	Semé.	Prêts.	Saveur.	Grain mûr.
Squaw Corn	13 mai	5 août	Bon	20 sept.
New Premo	13 "	15 "	Très bon	N'a pas mûri
Extra Early White Cory	13 "	15 "	" "	" "
Sweet Peep O'day	13 "	20 "	Bon	" "
New Windsor	13 "	23 "	"	" "

NAVETS DE JARDIN.

Nous avons le 11 mai semé à la main quatre variétés de navets en pleine terre en rangs espacés de 2 pieds. Nous avons calculé le rendement par acre d'après le produit d'un rang de 66 pieds de longueur.

Variété de navet.	Semé.	Prêts.	Forme.	Saveur.	Arraché.	Produit par acre.	
						tonn.	lb.
Robertson's Golden Ball	11 mai	1 juillet	Rond	Bon	20 sept.	49	1000
Extra Early White Milan	11 "	1 "	Plat	Assez bon	20 "	12	1080
Early Stone	11 "	1 "	"	" "	20 "	36	270
E. W. S. A. Stone	11 "	1 "	Rond	" "	20 "	29	1400

BETTERAVES.

Le 11 mai nous avons semé en pleine terre en rayons espacés de 2 pieds trois variétés de betteraves, et nous les avons arrachées le 19 septembre. Rendement moyen par acre, 31 tonnes.

TOMATES.

Nous avons semé deux variétés de tomates sous châssis et les avons repiquées en pleine terre le 1er juin. Elles ont été toutes tuées par la gelée de juin ; mais nous les avons remplacées par d'autres plantes qui ont produit une grande quantité de fruits mûrs.

CHOUX-FLEURS.

Le 28 mars nous avons semé trois variétés sous châssis et les avons repiquées en pleine terre le 15 mai. Voici les résultats obtenus :—

Variété de chou-fleur.	Semé.	Repiqué.	Prêt.	Description.	Poids moyen.
					lb.
Early Snow Ball. .Boule de neige hâtif.	28 mars	15 mai	24 juin	Bon	$3\frac{1}{2}$
Half Early Paris. .Paris mi-hâtif.	28 " ...	15 "	30 "	Très bon...	$3\frac{3}{4}$
Dwarf Erfurt .....Erfurt noir	28 "	15 "	15 juillet....	" " ...	$3\frac{1}{2}$

RHUBARBE.

Nous avions cette saison 18 variétés de cette utile plante à l'étude. Toutes les variétés ont bien fait. Voici nos résultat :—

Variété de rhubarbe.	Couleur.	Texture.	Poids par plante.	Saveur.
			lb.	
Samyster's Prince of Wales	Rouge clair.....	Tendre	12	Très bonne, juteuse.
Early Scarlet (Ecarlate hâtive).........	" foncé....	Croquante......	12	Bonne.
Early Prince..........................	" clair....	Très croquante..	21	Juteuse.
Tobolsk..............................	" "	Croquante......	36	Acide.
Paragon.............................	Verdâtre	Filandreuse.....	23	Très acide.
Prince Albert	"	Croquante......	37	Sucrée.
Magnum Bonum......................	Rouge clair....	" ...	39	Bonne.
Brabant's Colossal....................	"	Filandreuse.....	41	Pauvre.
Early Crimson	Verdâtre	Tendre......	24	Très acide.
Scarlet Nonpareil.....................	Rouge..........	Croquante. ...	36	Juteuse.
General Taylor	Verte	Filandreuse.....	29	Pauvre.
Giant................................	Rouge....	Tendre.	43	Juteuse.
Salt's Perfection.....................	Verte	Très pauvre.....	9	Pauvre.
Royal Albert.........................	Rouge foncé.....	Croquante	22	Acide.
Strawberry	" clair	Tendre	30	Bonne.
Tottle's Improved (T. améliorée).......	Vert clair.	Croquante	28	Très bonne.
Victoria.............................	Rouge clair. ..	"	37	Bonne.
Myatt's Linnæus......................	"	Coriace........	47	Assez bonne.

JARDIN A FLEURS.

Nous avons, comme d'habitude, semé un grand nombre de plantes à fleurs annuelles dens des caisses peu profondes dans la serre, et les avons transplantées le 1er juin dans le jardin à fleurs ; la plupart ont produit une abondance de fleurs aux couleurs variées. Nous avons eu quelque difficulté à protéger quelques-unes des jeunes plantes Les gelées de printemps tardives ont complètement détruit les balsamines, les zinnias et les Tagetes, malgré l'abri d'une tente d'épaisse toile. Un second semis le 30 avril a produit de bonnes plantes vigoureuses, qui ont été bientôt prêtes à planter.

PLANTES ANNUELLES SEMÉES EN PLEINE TERRE.

La collection suivante de plantes annuelles mêlées semées en pleine terre le 10 mai a produit un bel effet de couleur ; les visiteurs ont fréquemment exprimé leur admiration du charmant coup d'œil.

Clarkia mêlées,
Coreopsis,
Thlaspi,
Abronia umbellata,
Godetia,
Pourpier double,
Pavots mêlés,
Gypsophila élegans,
Capucines mêlées,
Alyssum odorant.

OGNONS A FLEURS VIVACES DÉLICATS.

Nous avons l'année passée essayé des ognons à fleurs délicats afin de voir s'il est possible de faire fleurir quelques-unes des espèces les plus délicates, telles que hyacinthes, narcisses, etc., par l'emploi d'une épaisse couche de fumier pailleux. Au printemps nous avons enlevé la couche de fumier et nous avons trouvé que la plupart des ognons étaient pourris, mais les narcisses toutefois ont parfaitement passé l'hiver et ont produit des fleurs magnifiques. Les variétés étaient Sir Watkin et Emperor. Il a été ajouté cette année à la collection un bon nombre de variétés différentes d'ognons à fleurs ; nous les avons plantées dans les planches et les platebandes.

IRIS KAEMPFERI (*Iris du Japon*).

Au printemps de 1905 nous avons reçu de la ferme expérimentale à Ottawa une importante addition à notre collection de variétés de cette belle plante vivace, et nous les avons plantées dans le jardin aux plantes vivaces. Elles nous ont donné de beaux spécimens de fleurs, qui ont été fort admirés. Voici la liste de celles qui ont fleuri :—

Iris.	Couleur.	Nombre de pétales.	Diamètre de la fleur.	Hauteur.	Floraison.
			pouces.	pouces.	
Kasu-gano	Bleu clair	6	6	15	30 juillet.
Shiye-no-yuki	Violet	3	5	15	30 "
Datedogu	Rose	5	6	18	30 "
Koki-no-iro	Violea	6	6	15	30 "
Senjo-no-hora	Strié rose	6	5	12	2 août.
Tatsu-izutsu	Strié rose blanc	6	6	12	2 "
Sumida-gawa	Blanchâtre	3	6	15	2 "
Goko-no-asobi	Violet	8	4	14	2 "

PÆONIA OFFICINALIS (*Pivoine herbacée*).

Nous désirons appeler particulièrement l'attention sur cette reine des plantes vivaces herbacées rustiques. Il y a lieu de regretter que, bien que cette plante soit de

toute manière adaptée aux conditions climatologiques de l'ouest, on en trouve comparativement peu de spécimens dans tout le Manitoba. Comme elle n'exige pas le moindre abri et que d'année en année la plante devient plus grande et plus floribonde, un petit nombre de plantes compensent très généreusement le peu de travail qu'elles coûtent.

La pivoine commence à fleurir vers la fin de juin et continue tout le mois de juillet à donner des fleurs de couleurs variées et d'un diamètre de 8 à 10 pouces, un grand nombre possédant un parfum délicat. Elles présentent alors une masse de couleur, qui ne manque jamais d'exiter la plus grande admiration. Quelques-unes des touffes à la ferme expérimentale ont maintenant de 4 à 6 pieds de diamètre et produisent annuellement en moyenne de 30 à 40 fleurs chacune, tout à fait doubles et de couleurs et d'une texture des plus délicates. Un fait qui mérite mention, est que beaucoup des touffes à la ferme, bien qu'elles soient restées dans la même position depuis leur plantage il y a huit à dix ans, ne présentent aucun symptôme de détérioration, malgré l'opinion générale qu'il est nécessaire de les transplanter et de les diviser à intervalles de quelques années.

On trouve maintenant à acheter un grand nombre de variétés de couleurs et de formes très diverses ; ce fait, ajouté à leur extrême rusticité et à leur immunité de maladies, les met au premier plan de nos plantes à fleurs vivaces herbacées rustiques. Nous pouvons mentionner qu'on les multiplie par division de la racine de même qu'on le fait avec la rhubarbe.

DISTRIBUTION DE GRAINS, DE POMMES DE TERRE, ETC.

Jeunes plants d'arbres et d'arbrisseaux	paquets	600
Pommes de terre	sacs de 3 livres	206
Blé	"	131
Avoine	"	100
Orge	"	40
Pois	"	72
Graine d'érable	sacs de 1 livre	80
" de rhubarbe	paquets	33
Total		1,229

Nombre de cultivateurs qui nous ont fait rapport sur leur essai—

de blé	11
d'avoine	15
d'orge	5
de pois	5
de pommes de terre	42

Rendement le plus élevé obtenu de 3 livres—

de blé (Preston)	110 lb.
d'avoine (Banner)	101 "
d'orge (d'Odessa)	72 "
de pois (Gris anglais)	272 "
de pommes de terre (Uncle Sam)	55 "

VISITEURS.

En raison du vif intérêt que l'on prend aux progrès et aux possibilités de l'agriculture de la contrée, et de l'importance croissante de la ville de Brandon comme centre agricole, le nombre des visiteurs va en augmentant chaque année. Notre estimation est que l'année passée plus de 18,000 personnes ont visité la ferme. Un grand nombre étaient venus dans la contrée pour l'examiner dans le but de s'établir comme colons dans l'ouest.

La ferme a aussi été visitée par plusieurs des principaux correspondants de journaux des Etats-Unis, et les journaux qu'ils représentent ont parlé avec éloge des travaux exécutés à cette ferme.

Il a été organisé un grand nombre d'excursions depuis les villes sur la ligne principale du chemin de fer Canadien du Pacifique, et aussi le long de la branche de Pembina.

RÉUNIONS D'AGRICULTEURS.

Pendant le courant de l'année j'ai assisté à un plus grand nombre de réunions de cultivateurs que d'habitude Ces réunions ont été en général nombreuses, et on y manifestait beaucoup d'intérêt dans les sujets discutés. J'ai été aux réunions suivantes, auxquelles j'ai pris la parole :—

Portage-la-Prairie.....12 décembre 1904
Winnipeg..............25 janvier 1905
Brandon...............8 février "
Minnedosa.............16 " "
Winnipeg..........24, 25 " "
Deloraine.............29 mai "
Mélita................30 " "
Hartney...............31 mai 1905
Souris................1 juin "
Reston................2 " "
Virden................3 " "
Portage-la-Prairie.........13 " "
Rapid-City...............15 " "
Portage-la-Prairie......29 octobre "

OBSERVATIONS MÉTÉOROLOGIQUES.

Mois.	Maximum thermométrique.		Minimum thermométrique.		Chute de pluie totale.	Chute de neige totale.	Insolation totale.
1904.	Le	°	Le	°	pouces.	pouces.	heures.
Décembre	29	40	27	—34	....	2	61·7
1905.							
Janvier........................	18	30	10	—45	....	8	118·4
Février........................	27	47	2	—43	....	½	165·
Mars...........................	25	60	10	—21	·72	3½	57·3
Avril..........................	25	78	30	11	·06	....	215·1
Mai............................	31	80	5	21	2·59	2	208·6
Juin...........................	3	86	10	31	4·53	....	187·5
Juillet........................	10	87	24	39	4·06	....	297·6
Août...........................	3	85	23	39	2·37	....	249·4
Septembre......................	27	87	24	33	3·02	....	206·3
Octobre........................	3	73	28	—3	·15	5	124·4
Novembre.......................	10	56	30	—24	·11	½	88·5
					17·61	21½	1,979·6

ECHANTILLONS POUR EXPOSITIONS.

Nous avons préparé des collections d'échantillons pour les bureaux de l'immigration et pour des expositions en Europe et ailleurs.

Nous avons en outre fourni au département de l'Intérieur une quantité de grain et de graminées fourragères pour le même usage.

CORRESPONDANCE.

L'année passée il a été reçu 4,783 lettres et il en a été expédié 3,140, sans compter les circulaires envoyées.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

S. A. BEDFORD,

Régisseur.

FERME EXPERIMENTALE DES TERRITOIRES DU NORD-OUEST.

RAPPORT DU RÉGISSEUR, ANGUS MACKAY.

FERME EXPÉRIMENTALE, INDIAN-HEAD (Sask.),
30 novembre 1905.

A Monsieur le DR WM SAUNDERS, C.M.G.,
Directeur, Fermes expérimentales de l'Etat,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous soumettre ici le dix-huitième rapport annuel sur les travaux exécutés à la ferme expérimentale des territoires du Nord-Ouest à Indian-Head (Saskatchewan) pendant l'année 1905.

La saison passée a été sans exception la plus favorable pour les grains de toutes sortes que l'on eût jamais eue dans les Territoires. Les années passées, dans une si grande étendue de territoire, certains districts ou de vastes étendues de pays se trouvaient avoir de plus ou moins pauvres récoltes. Mais cette année-ci la moisson a été partout très abondante, dans beaucoup d'endroits excessivement, de sorte qu'il en a coûté considérablement pour la rentrer.

Il est tombé très peu de neige l'hiver dernier et après le 14 février il y a eu peu ou point de temps rigoureux. On aurait pu dans toutes les parties des Territoires faire les semailles pendant la seconde moitié de février et tout le mois de mars, et il a été semé un peu de grain pendant ce temps.

Avril a débuté par un très beau temps, et les quelques premiers jours on a travaillé généralement à semer dans tout le pays. Il y a eu pendant le mois un ou deux retours de froid ; mais cela n'a pas interrompu les semailles, qui ont été achevées de bonne heure et dans de meilleures conditions que ce n'avait été le cas depuis plusieurs années.

Le grain a en général levé tôt et uniformément, et, grâce à de fortes averses et au temps chaud pendant mai et juin, la pousse a été très rapide et dans certains districts très luxuriante.

La moisson a commencé dans le pays du 20 au 25 août, dans certains endroits quelques jours plus tôt. Le temps défavorable, avec fortes averses, a retardé le fauchage. Nulle part la récolte n'a été retardée par retard de la maturation, car le grain a tout mûri uniformément et rapidement.

Le 4 septembre la température a été très près de glace, et dans certains endroits d'après les résultats du battage il paraît qu'il y avait vraiment gelé. La première gelée enregistrée à la ferme expérimentale fut le mardi 12 septembre, où le thermomètre marqua 1° au-dessous de glace.

L'excessive quantité de paille et le temps défavorable ont rendu le battage pénible et coûteux cette automne, et à cette date il en reste beaucoup à faire. Les rendements sont partout très élevés, ce qui atteste la merveilleuse fertilité du sol lorsque les conditions sont favorables.

RÉCOLTES DE LA FERME EXPÉRIMENTALE.

Les récoltes à la ferme expérimentale n'ont jamais été aussi uniformément bonnes que cette année. Quelques-unes des parcelles d'essai uniformes de blé, en raison du poids excessif des épis, ont beaucoup versé et se sont rouillées ; il en est résulté un grand dommage et l'échantillon surtout a été affecté. Toutes les récoltes des champs, soit grains ou racines fourragères, ont été bonnes tant en rendement qu'en qualité. La

paille dans beaucoup de cas a beaucoup souffert en conséquence de la verse, mais surtout par les fortes pluies ; le rendement ne paraît pas avoir été diminué, quoique le coût de la main-d'œuvre de la moisson ait été augmenté, car presque partout on a dû faucher dans une même direction.

La moisson de l'orge a commencé le 11 août, et tous les grains étaient en moyettes au 8 septembre.

ESSAIS DE BLÉ.

Nous avons le 6 avril semé 34 variétés de blé dans des parcelles uniformes d'un vingtième d'acre dans terrain jachéré. Dans tous les cas la production de paille a été excessive et le grain a beaucoup souffert de la verse ; les variétés précoces ont été attaquées par la rouille qui leur a beaucoup nui.

Le terrain où étaient les parcelles uniformes de blé, d'avoine et d'orge, avait été fumé pour des plantes-racines il y a trois ans, ce qui a sans doute été une des causes de l'excessive production de paille dans toutes les parcelles et a probablement aggravé le tort résultant de la rouille.

BLÉ DE PRINTEMPS—ESSAI DE VARIÉTÉS.

Numéro.	Variété de blé.	Mûr.	Mûri en	Longueur, paille et épi.	Paille.	Longueur de l'épi.	Epi.	Paille par acre.	Grain par acre.		Poids du boisseau mesuré après nettoyage.
			jours.	pcs.		pcs.		lb.	boiss.	lb.	lb.
1	Minnesota n° 163	28 août.	144	54	Mi-raid.	3½	Nu	6,040	46	..	61
2	Huron (semence d'Ottawa)	*	......	50	Faible..	4	Barbu.	6,040	43	40	56
3	Haynes' Blue Stem, Minn. 169	31 "	147	51	Mi-raid.	4	Nu	5,080	43	40	61½
4	White Fife (Fife rouge)	31 "	147	51	Faible..	4	"	6,800	43	20	59½
5	McKendry's Fife, Minn. 181	31 "	147	55	Mi-raid.	4½	"	7,820	43	..	59
6	Bishop	26 "	142	47	Faible..	3½	"	5,740	43	..	59
7	Wellman's Fife	29 "	145	59	Mi-raid.	4½	"	4,540	43	..	56¼
8	Dawn	19 "	135	51	"	3½	"	6,700	41	40	54½
9	Percy (semence d'Ottawa)	25 "	141	53	"	4	"	6,900	41	40	56
10	Australian No. 9.	28 "	144	52	"	4	"	7,980	41	20	60½
11	Stanley (semence d'Ottawa)	25 "	141	53	"	4¼	"	6,180	40	20	56
12	Laurel (semence d'Ottawa)	28 "	144	52	Faible..	4½	"	5,380	40	20	57
13	Power's Fife, Minn. 149	30 "	146	51	"	3¾	"	4,380	40	20	61½
14	Huron (semence d'Indian-Hd)	*	.....	53	"	4	Barbu.	7,800	40	..	55½
15	Laurel " "	29 "	145	52	Mi-raid.	4½	Nu	7,420	39	40	56½
16	Stanley " "	25 "	141	54	"	4½	"	5,320	38	..	55¼
17	Chester	26 "	142	52	Faible..	4	"	5,320	38	..	56½
18	Preston (semence d'Ottawa)	*	...	50	"	4	Barbu.	6,140	37	40	57
19	Red Fife (Fife blanc)	29 "	145	50	Mi-raid.	3¾	Nu	5,740	37	40	59¼
20	Preston (semence d'Indian-Hd)	*	......	54	"	4	Barbu.	8,280	35	20	56
21	Monarch	30 "	146	53	"	4	Nu	4,900	35	..	60
22	Countess	*	......	51	Faible..	4	"	7,000	33	20	53¼
23	Colorado	26 "	142	51	"	4½	Barbu.	5,140	31	..	59¼
24	Clyde	*	...	56	Mi-raid.	4	Nu	6,380	30	20	51½
25	Advance	25 "	141	49	Forte...	4	Barbu.	7,200	30	..	54½
26	Percy (semence d'Indian-Hd).	25 "	141	50	"	4	Nu	4,620	29	40	55
27	Pringle's Champlain	26 "	142	50	Mi-raid,	4¼	Barbu.	7,520	28	..	58½
28	Red Fern	27 "	143	52	"	4½	"	6,740	27	40	58
29	Hérisson barbu	27 "	143	50	"	2½	"	7,600	26	40	59
30	Riga	19 "	135	52	"	3½	Nu.	5,040	24	20	50
31	Downy Riga	19 "	135	47	Faible..	3	"	4,720	23	40	50
32	Weldon	27 "	143	54	Mi-raid.	4¼	"	4,800	23	20	50
33	Early Riga	19 "	135	48	"	3½	"	4,140	20	..	50
34	Hongrie blanc	*	....	51	Forte...	4	Barbu.	8,700	16	40	57½

*Au fauchage ces variétés n'étaient pas parfaitement mûres, mais nous les avons fauchées par ce qu'elles étaient fortement rouillées. Nombre de jours de la semaille au fauchage, 135.

BLÉ—ESSAI DE VARIÉTÉS EN PARCELLES-CHAMPS.

Nous avons semé neuf variétés de blé en parcelles-champs dans terrain argileux jachéré, à raison de 1½ boisseau à l'acre. Le Huron et le Preston, semés à côté l'un de l'autre, ont donné cette année les meilleurs rendements ; le Huron a presque tout versé, et était un peu rouillé le long d'une haie. Le Percy et le Stanley ont souffert des vents au printemps, ce qui a diminué leur rendement. Le Preston a mûri 9 jours avant le Fife rouge, qui avait été semé un jour plus tôt en avril.

BLÉ—ESSAI DE VARIÉTÉS EN PARCELLES-CHAMPS.

Variété de blé.	Parcelle de	Mûr.	Mûri en	Longueur de l'épi.	Epi.	Grain par acre.		Poids du boisseau.	Rouillé.
	acres.		jrs.	pcs.		boiss.	lb.	lb.	
Huron	5	23 août.	140	3½	Barbu	47	12	62	Feuilles, beaucoup.
Preston	10	21 "	139	4	"	46	54	62½	" "
Laurel	5¼	1er sept.	151	3½	Nu	42	26	57½	" un peu.
Fife rouge	5½	1er "	151	3¼	"	42	3	61	" "
Fife blanc	4¾	1er "	150	3½	"	37	35	59½	" fortement.
Percy	5¼	22 "	141	3½	"	32	53	59	" un peu.
Riga	¼	19 "	135	3	"	32	..	60	" fortement.
Early Riga	¾	20 "	138	3	"	31	50	60	" beaucoup.
Stanley	5¼	22 "	141	3¼	"	31	4	59	" un peu.
Pringle's Champlain	2	29 "	147	4½	Barbu	28	28	62	" beaucoup.

BLÉ—RENDEMENTS MOYENS ET TOTAUX.

Variété de blé.	Préparation.	Acres.	Rendement par acre.		Rendement total.	
			boiss.	lb.	boiss.	lb.
Huron	Fallow	5	47	12	236	..
Preston	"	10	46	54	469	..
Laurel	"	5¼	42	26	222	46
Red Fife (Fife rouge)	"	5½	42	3	231	16
White Fife (Fife blanc)	"	4¾	37	35	178	31
Percy	"	5¼	32	53	172	38
Riga	"	¼	32	..	8	..
Early Riga (Riga précoce)	"	¾	31	50	23	52
Stanley	"	5¼	31	4	163	6
Pringle's Champlain	"	2	28	28	56	56
		44	....		1,762	5

Rendement moyen par acre : 40 boisseaux 3 lb.

BLÉ EN PARCELLES-CHAMPS—COMPARAISON DE CINQ ANNÉES.

On trouvera ci-dessous pour 1905 les dates de semaille et de maturité, le nombre de jours d'intervalle entre les deux et le rendement dans le cas du Fife rouge et de quatre des blés précoces croisés, ainsi que les moyennes des cinq années dernières. Les cinq variétés ont été chaque année en parcelles-champs dans mêmes conditions, sauf que la semaille n'a pas toujours pu être faite le même jour.

Variété de blé.	1905.					Période moyenne de maturation.	Avance sur le Fife rouge.	Produit moyen.	
	Semé.	Mûr.	Mûri en	Produit.					
			jours	boiss.	lb.	jours	jours	boiss.	lb.
Red Fife	3 avril..	1er sept..	151	42	3	135·6	....	40	47
Preston (Red Fife × Ladoga)..	4 " ..	21 août...	139	46	54	125·4	10·2	39	32
Stanley " " ..	3 " ..	22 " ..	141	31	4	125·	10·6	36	17
Percy (White Fife × Ladoga)..	3 " ..	22 " ..	141	32	53	127·8	7·8	32	40
Huron " " ..	5 " ..	23 " ..	140	47	12	123·4	12·2	42	56

BLÉ DE PRINTEMPS—ESSAI D'ENGRAIS.

Nous avons le 2 mai ensemencé de blé Fife rouge au semoir à houes et à raison de 1 boisseau ½ à l'acre, six parcelles de 1-40 d'acre chacune. Le sol était une terre argileuse.

Engrais appliqué à l'acre.	Mûr.	Mûri en	Longueur de la paille.	Paille.	Longueur de l'épi.	Paille par acre.	Grain par acre.		Rouillé.
		jrs.	pcs.		pcs.	lb.	boiss.	lb.	
Parcelle nº 1—Nitrate de soude, 100 lb. (½ semé quand le grain avait 2 pcs de haut., le reste quand il avait 6 pcs)........	4 sept.	125	55	Mi-raide	4	6,280	42	..	Beaucoup.
Parcelle nº 2—Nitrate de soude, 200 lb. (½ semé quand le grain avait 2 pcs de haut., le reste quand il avait 6 pcs.)............	4 " .	125	48	" .	4	5,400	43	20	"
Parcelle nº 3—Superphosphate nº 1, 400 lb. (Semé avant le grain et enterré à la herse.)	4 " .	125	52	" .	4¼	6,920	38	..	"
Parcelle nº 4—Témoin. Aucun engrais....	4 " .	125	48	" .	4	7,240	42	40	"
Parcelle nº 5—Muriate of potasse, 200 lb. (Semé avant le grain et enterré à la herse.)	3 " .	124	49	Faible. .	4	4,760	47	20	"
Parcelle nº 6—Superphosphate nº 1, 200 lb ; muriate de potasse, 100 ; nitrate de soude, 100 lb. ; (½ semé avant le grain et enterré à la herse, le reste quand le grain avait 2 pouces de hauteur.)...........	3 " .	124	54	" ...	4¼	5,840	42	40	"

BLÉ À MACARONI—ESSAI DE VARIÉTÉS.

Nous avons le 6 avril semé quatre variétés dans des parcelles de $\frac{1}{20}$ d'acre dans terrain argileux jachéré. Toutes ont beaucoup versé par suite de la forte production de paille.

Variété de blé à macaroni.	Mûr.	Mûri en	Paille, longueur.	Paille.	Epi, longueur.	Epi.	Paille par acre.	Grain par acre.		Poids du boisseau.	Rouillé.
		jrs.	pcs.		pcs.		lb.	boiss.	lb.	lb.	
1 Goose	28 août.	144	53	Faible..	$3\frac{1}{4}$	Barbu..	10,440	54	40	$64\frac{3}{4}$	Feuilles, beaucoup.
2 Gharnovka jaune	28 "	144	55	" ..	3	"	10,140	52	..	64	"
3 Mahmoudi	28 "	144	54	" ..	3	"	8,360	51	20	63	"
4 Roumanie	26 "	142	54	" ..	3	"	8,000	45	40	63	"

AMIDONNIER ET EPEAUTRE.

Nous avons le 8 avril semé deux variétés d'épeautre et deux d'amidonnier avec le semoir à houes dans terrain argileux jachéré. Les parcelles étaient de $\frac{1}{20}$ d'acre chacune. Nous avons aussi ensemencé un acre d'amidonnier commun, et deux petites parcelles d'amidonnier blanc, dont nous ajoutons les résultats ci-dessus :—

Variété.	Mûr.	Mûri en	Paille, longueur.	Paille.	Epi, longueur.	Epi.	Paille par acre.	Gain par acre.	Poids par boisseau.
		jrs.	pcs.		pcs.		lb.	lb.	lb.
1 Red Spelt........Epeautre rouge	28 août.	142	51	Mi-raide	$4\frac{1}{8}$	Nu....	5,380	3,420	38
2 White Spelt...... " blanc	28 "	142	55	Forte...	6	"	4,260	3,340	34
3 Red Emmer...:..Amidonnier rouge	30 "	144	51	Faible..	4	Barbu..	5,560	3,040	$40\frac{1}{2}$
4 Common Emmer.. " commun.	28 "	142	50	" ..	$3\frac{1}{2}$	"	4,460	2,940	48
Common Emmer..Amidonnier commun.	29 "	125	51	" ..	$2\frac{1}{4}$	"	.....	3,124	
White Spelt......Epeautre blanc	29 "	122	50	Forte...	$5\frac{1}{2}$	Nu.....	.....	2,435	
" " " "	28 "	121	60	" ..	6	"	......	2,344	

JACHÉRAGE D'ÉTÉ.

Considérant la grande importance qn'il y a à bien préparer les terrains pour les cultures et le grand nombre de nouveaux colons qui arrivent dans le pays, je ne m'excuserai pas de répéter ici ce que j'ai dit dans mes trois derniers rapports concernant le jachérage d'été et la préparation d'un terrain neuf de " prairie " pour la culture.

Il est très réjouissant de savoir que dans toute l'étendue des territoires, la pratique du jachérage d'été se répand rapidement de plus en plus. Partout où l'on s'occupe d'agriculture, les cultivateurs reconnaissent que pour être sûrs d'avoir une récolte, il leur faut l'année précédente préparer une partie de leur terrain, et outre la valeur de l'humidité emmagasinée, ils ont l'avantage inappréciable de tenir les mauvaises herbes en échec.

La grande valeur du jachérage fait avec soin a été clairement démontrée ces années passées dans tous les districts à grains de l'Assiniboine.

Le travail de préparation du terrain par le jachérage se fait de tant de manières différentes dans diverses parties des territoires qu'il sera peut-être utile, au moins à quelques-uns des nouveaux colons, que nous disions quelques mots sur l'une des méthodes employées.

Nous avons remarqué dans l'Alberta et le Saskatchewan que dans beaucoup de cas on ne touche au terrain qu'on veut jachérer que lorsque les mauvaises herbes ont fini de pousser et ont mûri leurs graines. On le laboure alors.

Par cette méthode, qui épargne du travail sans doute, on manque entièrement le but de jachérage. En premier lieu, on ne conserve pas l'humidité, parce que la forte pousse des mauvaises herbes l'a entièrement épuisée ; et, en second lieu, au lieu qu'on ait travaillé à l'extermination des mauvaises herbes, on s'est préparé des années de travail et de dépense en enterrant des myriades de mauvaises graines.

Champs après champs de mauvaises herbes aux fleurs jaunes, généralement la neslie (Ball Mustard), attestent le mauvais travail qui s'est fait dans beaucoup de districts ; et, bien que la neslie soit une des plantes les plus faciles à extirper par un bon jachérage, aucune autre ne se multiplie plus facilement si le jachérage ou les houages de l'automne ou du printemps n'ont pas été faits avec le soin voulu.

Comme je l'ai dit dans mes rapports précédents, il est d'absolue nécessité, si l'on veut réussir, de travailler les jachères tôt et foncièrement, et je répète ici la manière de faire et les résultats de nos essais des années passées :—

Première méthode.—Labouré profondément (6 à 8 pouces) avant la fin de juin ; houé pendant la saison de végétation, puis labouré jusqu'à 5 ou 6 pouces de profondeur, juste avant ou immédiatement après la moisson.

Résultat.—Si la saison était tant soit peu humide, il y a eu trop de pousse tardive; le grain a mûri tard, et, si le grain a aucunement souffert par les vents, il y eu une forte pousse de mauvaises herbes.

Deuxième méthode.—Labouré superficiellement (3 pouces de profondeur) avant la fin de juin ; houé superficiellement pendant la saison de végétation et labouré superficiellement (3 à 4 pouces de profondeur) en automne.

Résultat.—Pauvre récolte par une année sèche ; récolte moyenne par une année humide. Pas suffisamment travaillé pour rendre le sol capable de retenir l'humidité.

Troisième méthode.—Labouré superficiellement (3 pouces) avant la fin de juin houé superficiellement pendant la saison de végétation, puis labouré profondément (7 à 8 pouces), en automne.

Résultat.—Le sol est trop ouvert et ne retient pas l'humidité. Récolte faible et infestée de mauvaises herbes par une année sèche.

Quatrième méthode.—Labouré profondément (7 à 8 pouces) avant la fin de juin ; houé superficiellement pendant la saison de végétation.

Résultat.—Quantité suffisante d'humidité conservée par une année sèche et pas trop par une année humide. Peu ou point de mauvaises herbes, parce que toutes les graines près de la surface avaient germé et ont été tuées. Sol de la surface sujet à être plus facilement charrié par le vent que dans l'une ou l'autre des autres méthodes. Pendant les 14 années passées nous avons récolté sur la jachère ainsi préparée le grain le meilleur, le plus sûr et le plus propre ; c'est pourquoi c'est la méthode que nous recommandons.

Les terres jachérées qui ont été labourées pour la première fois après le 1er juillet et surtout après le 15 juillet n'ont jamais donné de bons résultats ; et la pratique trop fréquente d'attendre jusqu'à ce que les mauvaises herbes aient atteint tout leur developpement, et souvent jusqu'à ce que les graines soient parfaitement mûres, et puis de ses enfouir à la charrue dans l'idée qu'elles enrichiront le sol, est une méthode contre laquelle nous ne pouvons nous prononcer trop fortement.

En premier lieu, après que les pluies ont cessé en juin ou au commencement de juillet, ce qui est ordinairement le cas, on ne peut par aucune quantité de travail, soit par labourage profond, soit par labourage superficiel ou par les hersages superficiels, rendre au sol de l'humidité. Ce qu'il faut c'est que la pluie tombe sur le premier labour et ensuite soit conservée par les houages superficiels.

Quand on laisse les mauvaises herbes atteindre leur plein développement, elles enlèvent au sol toute l'humidité que les pluies de juin y avaient mise; enfouir les mauvaises herbes avec leurs graines mûres ou presque mûres, c'est multiplier mille fois les myriades qui sont déjà dans le sol et le sol ne s'en trouve pas matériellement enrichi.

MODES DE PRÉPARATION DU TERRAIN NEUF.

Comme il arrive chaque année dans les territoires un grand nombre de nouveaux colons qui ne connaissent pas les méthodes de défrichement et de preparation d'un terrain neuf pour la culture, il peut être utile de donner ici quelques suggestions quant à cet important travail.

Dans toutes les parties du pays où le gazon est épais et compact, il importe de labourer et puis de retourner les billons ; tandis que dans les parties où il y a des broussailles et peu de gazon il suffit de labourer profondément. Le premier cas se trouve en général dans l'Assiniboine, et le second dans l'Alberta et la Saskatchewan, surtout dans le nord de ces territoires où le terrain est plus ou moins couvert de broussailles.

PREMIER LABOUR PEU PROFOND ET RETOURNEMENT DES BILLONS.

On soulève des billons aussi peu profonds que possible, et pour cela on emploie une charrue à soc de 12 ou 14 pouces de largeur. Quand ce travail est terminé (au plus tard la seconde semaine de juillet), un roulage hâtera la décomposition du gazon et en conséquence on pourra commencer aux premiers jours d'août à retourner les billons.

Le retournement des billons consiste simplement à replacer le gazon comme il était d'abord, en soulevant en même temps deux ou trois pouces de plus de sol pour le recouvrir. On laboure dans le même sens où l'on avait défoncé et retourne la même largeur de billon. On considère qu'il suffit d'aller jusqu'à deux pouces au-dessous du premier labour, mais trois ou quatre pouces donneraient de meilleurs résultats.

Après le retournement des billons, on ne peut trop ameublir le sol, et l'on achèvera le travail par l'emploi du pulvérisateur à disques ou Randall, lequel mettra en pièce toute motte de gazon qui est restée entière.

PREMIER LABOUR PROFOND.

Le labour profond est dans beaucoup de parties du pays le seul moyen qu'il y ait de préparer le terrain neuf, et, malheureusement, on le pratique aussi dans quelques cas où un labour peu profond et le retournement des billons donneraient des résultats plus satisfaisants. Pour le premier labour profond on retourne le sol ordinairement jusqu'à 4 ou 5 pouces.

Lorsque les mottes de gazon se sont décomposées, on travaille le sol superficiel de manière à le pulvériser autant que possible. L'emploi de la herse ou du pulvérisateur à disques égalise les irrégularités de la surface, et on obtient ainsi un sol fin et uniforme pour recevoir la semence.

Quoiqu'il en soit, que le premier labour soit plus ou moins profond, il est nécessaire que ce travail soit fait de bonne heure, de sorte que le terrain puisse profiter des pluies qui viennent ordinairement en juin ou au commencement de juillet. Ces pluies font décomposer ces mottes de gazon, et, à défaut de ces pluies ou bien si l'on fait le labour après qu'elles sont passées, les mottes restent dans le même état où elles étaient au moment du labourage, et aucun travail du sol subséquent ne pourra réparer la perte.

TRAVAIL DU SOL APRÈS UNE PREMIÈRE RÉCOLTE.

On nous demande souvent ce qu'il faut faire à du terrain neuf après l'enlèvement de la première récolte, en particulier, s'il vaut mieux le labourer ou le travailler à la houe, ou bien l'ensemencer sans l'avoir aucunement travaillé.

C'est ce qu'on ne peut décider que si l'on connaît les circonstances. Dans les districts à sol argileux compact, on peut obtenir une récolte satisfaisante en semant après

avoir brûlé les éteules de la récolte précédente et travaillé ou non le sol à la houe; ordinairement un houage superficiel après le brûlis des éteules donne de meilleurs résultats.

Dans les districts à sol léger, et surtout à sous-sol graveleux, il est nécessaire de houer avant de semer.

Après l'enlèvement de la deuxième récolte, il n'y a pas le moindre doute que le terrain ne doive être bien jachéré afin d'être en bon état pour de nouvelles cultures. Si le jachérage est bien fait et est répété tous les trois ans, c'est le bon commencement pour réussir dans la suite.

CARIE ET CHARBON (SMUT).

Comme beaucoup de nouveaux colons arrivent chaque année dans le pays et ne peuvent avoir aucune idée de la manière dont ces maladies sévissent, surtout la carie du blé, et en raison du tort sérieux qui en résulte, je soumets ici pour leur gouverne les résultats obtenus les années passées à cette ferme.

La saison passée nous n'avons point fait d'expériences du traitement, comme les années précédentes, car nous avons maintenant réuni, croyons-nous, assez de renseignements pour savoir comment protéger tous les grains, blé, avoine ou orge, contre ces dangereux ennemis.

La carie est une maladie fongueuse qui attaque plus ou moins le blé chaque année, et là où elle sévit, le grain est rendu invendable. S'il y a seulement quelques épis affectés et que le battage ait lieu en temps humide, la qualité et le prix du grain s'en trouvent réduits. Aucune localité n'est à l'abri de la carie et du charbon, et, bien qu'il y en ait davantage dans certaines saisons que dans d'autres, il est prudent de se prémunir chaque année contre tout danger par ces maladies. Nous avons essayé deux remèdes à plusieurs reprises; ils consistent à traiter la semence avec le vitriol bleu (sulfate de cuivre), ou avec la formaline. Le vitriol bleu, en raison de son prix peu élevé, de la facilité de son application et de son efficacité, s'est trouvé être le meilleur pour le blé, tandis que c'est la formaline qui a donné les meilleurs résultats contre le charbon de l'avoine et de l'orge. Bien que la formaline ne revienne pas plus cher que le vitriol bleu, l'application en est plus difficile en ce qu'il faut faire tremper le grain plus longtemps.

Pour du blé apparemment sans carie, il suffit pour chaque 10 boisseaux de grain, de 1 livre de vitriol bleu écrasé qu'on a fait dissoudre dans de l'eau chaude et qu'on mêle avec 10 gallons d'eau; puis on en asperge le grain, ou bien on le fait tremper dans la solution. Si le blé est aucunement carié, il faut 1 livre de vitriol bleu pour 5 boisseaux de grain. On peut asperger ou bien tremper le grain, comme on le trouve le plus commode; mais si on l'asperge, il faut avoir soin que chaque grain soit mouillé par la solution.

Pour le charbon de l'avoine et de l'orge, il suffit de 1 livre de formaline (qui est liquide) pour 50 boisseaux de grain. Si le grain est charbonné, il faut 8 ou 9 onces de formaline par 10 gallons d'eau; s'il n'est pas charbonné, il faut 4 onces $\frac{1}{2}$ dans la même quantité d'eau. On fait tremper le grain de semence pendant 5 minutes à 2 heures, suivant l'état du grain et la dilution de la solution.

ESSAIS D'AVOINE.

Nous avons semé le 26 avril quarante et une variétés d'avoine dans des parcelles de $\frac{1}{20}$ d'acre de terrain argileux jachéré. Nous les avons semées avec le semoir à houes, à raison de 2 boisseaux à l'acre.

Toutes les variétés ont produit énormément et ont beaucoup versé; aussi a-t-il fallu les récolter avec la faucheuse; toutes étaient toutefois bien avancées lorsqu'elles ont été couchées par les fortes pluies et le vent, et le rendement aussi bien que l'échantillon a été bon.

Numéro.	Variété d'avoine.	Mûre.	Mûri en	Longueur de la paille.	Paille.	Longueur de la panicule.	Panicule.	Paille par acre.	Grain par acre.		Poids du boiss. mesuré après nettoyage.	Rouillé.
			jrs.	pcs.		pcs.		lb.	boiss.	lb.	lb.	Feuilles—
1	Goldfinder	26 août.	122	53	Faible..	9	Etalée....	6,200	117	22	39	Beaucoup.
2	Pioneer............	28 "	124	59	" ..	11	" ..	6,160	112	32	40	"
3	Sibérie...........	24 "	120	62	Mi-raide	12	Latérale..	7,200	111	26	39½	"
4	Joanette..........	28 "	124	54	" ..	10	Etalée....	7,940	111	26	36½	"
5	Tartarie dorée	26 "	122	52	Faible..	10	Latérale..	7,020	111	6	38	"
6	Twentieth Century..	20 "	116	52	" ..	10	Etalée....	4,440	110	20	41	"
7	Columbus	25 "	121	50	" ..	9	" ..	7,240	110	20	40	"
8	Golden Beauty......	26 "	122	51	" ..	10	" ..	7,240	110	20	41	"
9	American Triumph..	23 "	119	50	" ..	9	" ..	6,260	110	..	41	"
10	Tartar King........	23 "	119	50	" ..	9	Latérale..	5,660	110	..	42	"
11	Early Golden Prolific	26 "	122	54	" ..	11	Etalée.. ..	7,280	109	14	41	"
12	Kendal White......	23 "	119	56	" ..	9	" ..	7,300	108	28	41½	"
13	Scotch Potato	23 "	119	54	Mi-raide	10	" ..	7,160	107	2	40	"
14	Mennonite..........	20 "	116	50	Faible..	9	" ..	6,380	106	16	39½	"
15	Improved American.	24 "	120	52	" ..	9	" ..	6,220	105	10	42½	"
16	White Giant........	22 "	118	54	Mi-raide	9	" ..	5,840	104	24	42	"
17	Golden Giant.... ..	28 "	124	56	" ..	10	Latérale..	7,840	104	24	37	"
18	Danish Island	20 "	116	55	Faible..	10	Etalée.. ..	5,840	104	24	42½	"
19	Lincoln.	24 "	120	54	" ..	10	" ..	5,920	102	12	41½	"
20	Milford White......	24 "	120	52	" ..	10	Latérale..	8,120	102	12	41½	"
21	Holstein Prolific....	21 "	117	50	Mi-raide	10	Etalée.. ..	6,740	101	26	40½	"
22	Golden Fleece	27 "	123	50	Faible..	9	" ..	8,140	101	6	40	"
23	Waverley...........	22 "	118	52	" ..	10	" ..	6,960	101	6	42	"
24	American Beauty...	24 "	120	50	" ..	8	" ..	7,160	101	6	40	"
25	Buckbee's Illinois...	20 "	116	54	" ..	9	" ..	6,960	101	6	41	"
26	Ligowo améliorée...	20 "	116	57	" ..	9	" ..	5,360	101	6	42	"
27	Bavière...	21 "	117	57	" ..	8	" ..	7,400	100	..	38½	"
28	Storm King	22 "	118	53	" ..	11	Latérale..	5,820	99	14	38	"
29	Wide Awake	20 "	116	56	Mi-raide	8	Etalée.. ..	5,620	99	14	39½	"
30	Irish Victor	24 "	120	56	Faible..	10	" ..	6,860	98	8	42¼	"
31	Abundance.........	21 "	117	53	Mi-raide	9	" ..	5,440	95	30	40	"
32	Banner	20 "	116	55	Faible..	10	" ..	5,960	95	10	40	"
33	Suède choisis.......	20 "	116	54	" ..	9	" ..	5,980	94	24	40½	"
34	Olive Black.........	28 "	124	57	Mi-raide	12	Latérale..	8,460	92	12	36¼	"
35	Kirsche	26 "	122	52	" ..	9	Etalée.. ..	7,740	90	..	39½	"
36	Baxter's July.	8 "	104	60	Faible..	10	" ..	7,540	90	..	40	Un peu.
37	Kendal Black......	28 "	124	57	Mi-raide	10	Latérale..	6,560	89	14	40	Beaucoup.
38	Milford Black	28 "	124	55	" ..	10	" ...	7,320	84	24	37	"
39	Sensation	20 "	116	53	Faible..	10	"	6,400	82	12	41	"
40	Black Beauty......	28 "	124	56	" ..	13	Etalée.. ..	5,660	74	24	36	"
41	Thousand Dollar....	19 "	115	54	Mi-raide	11	" ..	5,900	73	18	41½	"

Nous avons reçu l'avoine Baxter's July au printemps de 1905 de B. J. Baxter, de Pense (Sask.) sous ce nom. Nous avons fauché cette variété le 8 août, douze jours plus tôt que la plus précoce des autres variétés. La paille était très faible, mais dans les années ordinaires, il se peut qu'elle soit beaucoup plus raide. Le rendement a été de 90 boisseaux par acre. En raison de sa précocité cette variété mérite d'être essayée davantage.

AVOINE—EN PARCELLES-CHAMPS.

Du 24 au 28 avril nous avons semé douze variétés en parcelles-champs dans terre argileuse ; toutes ont donné de bons rendements et de bons échantillons. L'avoine Banner figure de nouveau en tête de la liste en fait de rendement. Toutes les variétés ont plus ou moins versé, mais c'est à peine s'il y a eu de la rouille.

Variété d'avoine.	Superficie.	Mûre	Mûri en	Longueur, paille et épi-	Paille.	Longueur de la panicule.	Panicule.	Rendement par acre.		Poids du boisseau, mesuré après nettoyage.
	acres.		jrs.	pouces.		pcs.		boiss.	lb.	lb.
Banner	10	20 août.	118	60	Mi-raide	10	Etalée	107	13	41
Danish Island	5	19 "	113	56	Forte	10	"	99	20	42½
White Giant	5	19 "	116	51	"	10	"	98	6	41½
Goldfinder	3	18 "	114	58	Faible	10	"	94	30	38
Improved Ligowo	5	19 "	116	55	Mi-raide	10	"	90	28	41
Abundance	5	27 "	124	50	Forte	9	"	89	..	40
Wide Awake	5	18 "	115	55	"	10	"	89	..	43½
Thousand Dollar	2¾	18 "	112	52	Mi-raide	9	"	89	..	44
Waverley	2¾	18 "	112	54	Forte	9	"	87	23	42½
Welcome	4	18 "	115	52	Faible	9	"	86	..	39
Tartar King	3½	18 "	114	60	Mi-raide	9	Latérale	84	28	41
Black Beauty	3	18 "	114	54	Faible	10	Etalée	84	..	38½

AVOINE EN PARCELLES-CHAMPS—RENDEMENTS TOTAUX.

Variéte d'avoine.	Préparation.	Acres.	Rendement par acre.		Total.	
			boiss.	lb.	boiss.	lb.
Banner	Jachère	10	107	13	1,073	28
Danish Island	"	5	99	20	497	32
White Giant	"	5	98	6	490	30
Goldfinder	"	3	94	30	284	22
Improved Ligowo	"	5	90	28	454	4
Abundance	"	5	89	..	445	..
Wide Awake	"	5	89	..	445	..
Thousand Dollar	"	2¾	89	..	244	25
Waverley	"	2¾	87	23	241	4
Welcome	"	4	86	..	344	..
Tartar King	"	3½	84	28	296	30
Black Beauty	"	3	84	..	252	..
		54	....	....	5,070	5

AVOINE EN PARCELLES-CHAMPS—COMPARAISON DE CINQ ANNÉES.

Le tableau ci-dessous indique la période de maturation et le rendement moyen des cinq années dernières, de neuf variétés d'avoine cultivées en parcelles-champs dans des conditions semblables, elles ont été semées chaque année dans terrain jachéré.

Variété d'avoine.	Période moyenne de maturation 5 années.	Rendement moyen, 5 années.	
	jours.	boiss.	lb.
Banner	111·2	103	7
Abundance (Abondance)	114·	95	12
Wide Awake	111·4	91	..
Goldfinder	115·6	90	19
Black Beauty	112·6	88	4
Tartar King	109·6	86	5
Waverley	112·	83	5
Thousand Dollar	111·8	82	2
Improved Ligowo (Ligowo améliorée)	112·2	82	2

ESSAIS D'ORGE.

Du 27 au 29 avril nous avons 15 variétés d'orge à deux rangs et 19 d'orge à six rangs au semoir à houes dans des parcelles de $\frac{1}{20}$ d'acre de terre argileuse, à raison de deux boisseaux de semence à l'acre. Toutes ont bien rapporté et les échantillons ont été lustrés et bien nourris. Toutes les parcelles ont versé, quelques-unes ont dû être récoltées avec la faucheuse.

ORGE À DEUX RANGS—ESSAI DE VARIÉTÉS.

Numéro.	Variété d'orge à deux rangs.	Mûre.	Mûri en	Longueur, paille et épi.	Paille.	Longueur de l'épi.	Paille par acre.	Grain par acre.		Poids du boisseau mesuré après nettoyage.
			jours.	pcs.		pcs.	lb.	boiss.	lb.	lb.
1	Beaver	14 août	107	46	Mi-raide	4	4,660	75	..	53½
2	Invincible	17 "	110	46	"	3	5,820	74	28	54
3	Gordon	13 "	108	51	"	3	3,300	64	28	52½
4	Standwell	18 "	111	48	"	2½	6,220	62	4	53½
5	Swedish Chevalier	18 "	111	43	"	3½	5,340	59	28	54
6	Newton	19 "	112	49	"	3	5,660	57	4	53¼
7	Danish Chevalier	18 "	111	40	"	3¼	6,140	55	20	52½
8	Canadian Thorpe	13 "	106	48	Faible	3	5,160	55	..	52½
9	Clifford	14 "	107	48	"	4	4,520	51	32	53
10	Sidney	14 "	109	47	"	4	4,340	51	12	54
11	French Chevalier	15 "	108	44	"	3¼	4,000	50	20	53
12	Jarvis	14 "	109	50	Mi-raide	4	4,000	50	..	53
13	Logan	14 "	109	48	Faible	3½	3,700	47	44	52½
14	Harv-y	13 "	106	46	Mi-raide	3¼	3,920	47	24	53
15	Dunham	14 "	107	50	Faible	3	4,000	41	32	54

ORGE À SIX RANGS—ESSAI DE VARIÉTÉS.

Numéro.	Variété d'orge.	Mûre.	Mûri en	Longueur, paille et épi.	Paille.	Longueur de l'épi.	Paille par acre.	Grain par acre.		Poids du boisseau mesuré après nettoyage.
			jours.	pcs.		pcs.	lb.	boiss.	lb.	lb.
1	Stella	15 août	108	43	Mi-raide	2	4,220	82	44	53½
2	Nugent	15 "	108	45	"	3	5,020	78	36	51
3	Claude	14 "	107	45	"	2½	4,640	74	8	50½
4	Blue Longhead	15 "	108	43	"	2½	3,860	73	36	47
5	Yale	16 "	109	43	"	2½	3,880	73	16	51
6	Mansfield	12 "	105	46	"	2	6,040	70	..	53
7	Mensury	12 "	105	50	Raide	3	7,080	69	8	52
8	Common	11 "	104	42	Faible	2	5,660	65	20	54
9	Rennie's Improved	10 "	103	43	Mi-raide	2½	6,360	63	16	54
10	Summit	14 "	107	49	Raide	2½	6,780	62	44	52
11	Trooper	13 "	106	47	Faible	3	6,000	62	24	52½
12	Empire	14 "	107	44	Mi-raide	2¾	6,400	62	24	52½
13	Oderbruch	10 "	103	44	Faible	2½	6,200	62	24	54½
14	Odessa	16 "	109	44	Mi-raide	2¼	6,420	62	4	52½
15	Argyle	12 "	105	49	"	2¼	7,020	62	4	53
16	Brome	16 "	109	45	Faible	3	7,060	61	12	51½
17	Royal	10 "	103	45	"	2¼	6,080	60	40	53
18	Albert	14 "	107	45	Mi-raide	2¾	5,840	57	24	54½
19	Champion	7 "	100	43	Faible	2¾	5,260	36	12	48

ORGE EN PARCELLES-CHAMPS.

Nous avons semé neuf variétés d'orge en parcelles-champs de terre argileuse. Presque tous les rendements ont été au-dessus de la moyenne, et toutes les variétés ont donné un bon échantillon. L'orge Mensury a été semée sur gazon de brome inerme labouré et retourné l'année précédente, et l'orge Canadien Thorpe dans un terrain qui avait été en plantes-racines en 1904 ; l'orge Sydney sur jachère et aussi sur gazon de brome ; les autres variétés toutes sur jachère.

Variété d'orge.	Superficie.	Semé.	Mûre.	Mûri en	Longueur, paille et épi.	Paille.	Longueur de l'épi.	Epi.	Produit par acre.		Poids du boiss. mesuré après nettoyage.
	acres.			jrs.	pcs.		pcs.		boiss.	lb.	lb.
Odessa	3	29 avril	13 août	106	55	Faible	3	A 6 rangs	73	34	51
Claude	3½	27 "	13 "	108	48	Mi-raide	3	"	72	22	49
Mansfield	5	26 "	12 "	108	50	Raide	2½	"	70	45	51½
Standwell	4	1 mai	24 "	115	50	Faible	3½	A 2 "	64	40	52
Mensury	5	1 "	12 "	103	52	Raide	3¼	A 6 "	62	18	50½
Royal	1¾	29 avril	11 "	104	47	Faible	3	"	59	42	52
Invincible	3½	1 mai	24 "	115	48	Mi-raide	3½	A 2 "	57	6	53¼
Sidney	2¼	1 "	17 "	108	45	"	4¼	"	56	15	53½
Canadian Thorpe	5	2 "	17 "	107	48	Raide	3	"	54	18	53
Sidney	2	1 "	17 "	108	43	"	4	"	46	2	53½



Avoine Banner en moyettes, Ferme expérimentale, Indian Head (Sask.).

Photo. par C. E. Saunders.

ORGE—RENDEMENTS PAR ACRE ET TOTAUX.

Variété.	Préparation.	Acres.	Rendement par acre.		Rendement Total.	
			boiss.	lb.	boiss.	lb.
Odessa	Jachère	3	73	34	221	6
Claude	"	3½	72	22	253	29
Mansfield	"	5	70	45	354	33
Standwell	"	4	64	40	259	16
Mensury	Gazon de brome retourné	5	62	18	311	42
Royale	Jachère	1¾	59	42	122	14
Invincible	"	3½	57	6	203	42
Sidney	"	2¼	56	15	126	34
Canadian Thorpe	Terrain à racines	5	54	18	271	42
Sidney	Gazon de brome retourné	2	46	2	92	4
		35			2,217	22

Moyenne : 63 boisseaux 17 lb. par acre.

ORGE EN PARCELLES-CHAMPS—COMPARAISON DE CINQ ANNÉES.

Le tableau ci-dessous indique la période de maturation et le rendement moyen des cinq années dernières, de neuf variétés d'orge cultivées la plupart en parcelles-champs sur jachère ; mais dans un ou deux cas où les conditions étaient différentes, nous avons, afin de pouvoir présenter des chiffres pour les cinq années, pris les rendements des parcelles uniformes ou bien de parcelles-champs sur éteules ou sur gazon.

Variété d'orge.	Période moyenne de maturation, 5 années.	Rendement moyen, 5 années.	
	jours.	boiss.	lb.
Claude	104·2	64	46
Royale	100·2	60	17
Odessa	100·	59	43
Mensury	99·	58	29
Mansfield	103·8	58	25
Invincible	110·	57	..
Sidney	104·2	56	8
Standwell	107·8	50	21
Canadian Thorpe	105·6	50	..

ESSAIS DE POIS.

Nous avons semé le 2 mai trente variétés de pois des champs dans des parcelles de $\frac{1}{20}$ d'acre de terrain argileux labouré après maïs l'automne de 1904. Nous avons semé à l'acre 2 boisseaux de petits pois, 2½ de pois moyens et 3 de gros pois.

Toutes les variétés ont bien poussé, ont produit un grand nombre de cosses et ont mûri tôt.

POIS—ESSAI DE VARIÉTÉS.

Numéro.	Variété de pois.	Mûrs.	Mûri en	Longueur de la paille.	Longueur de l'épi.	Pois.	Rendement par acre.		Poids du boisseau.
			jours.	pcs.	pcs.		boiss.	lb.	lb.
1	Kent	28 août	118	67	2¼	Moyen	70	..	63¼
2	Paragon	31 "	121	58	3	"	69	40	65
3	Chancellor	29 "	119	79	3	Petit	69	20	65
4	Golden Vine	1 sept.	122	68	2½	"	67	40	64
5	Mackay	1 "	122	55	3	Gros	65	40	65
6	Pride (Orgueil)	1 "	122	70	2	Petit	64	40	64
7	Gregory	31 août	121	67	3	Moyen	62	..	64
8	Agnes	30 "	120	85	3	Gros	61	40	63
9	Duke	31 "	121	60	3	Moyen	59	40	64
10	English Grey (Gris anglais)	31 "	121	74	3¼	Gros	58	20	62½
11	Victoria	30 "	120	61	3¼	Moyen	58	..	64
12	Carleton	1 sept.	122	62	3	"	58	..	64
13	White Wonder	29 août	119	65	3	Gros	57	40	65
14	Nelson	29 "	119	52	3	Moyen	57	40	64½
15	Dan O'Rourke	31 "	121	68	2	Petit	57	..	65½
16	Black Eye Marrowfat (Gros à œil noir)	1 sept.	122	56	3	Gros	57	..	64
17	Prince Albert	31 août	121	88	2¾	Petit	56	40	65
18	Archer	2 "	123	73	2¾	Moyen	56	20	64
19	Macoun	30 "	120	70	3¼	"	56	20	64½
20	Picton	28 "	118	68	2¾	"	56	..	64½
21	Early Britain	31 "	121	65	2¾	Petit	55	40	62½
22	Crown	30 "	120	73	2½	"	54	20	64½
23	Prussian Blue (Bleu de Prusse)	30 "	120	56	3	Moyen	53	..	64½
24	Pearl (Perle)	1 "	122	70	2¾	"	52	..	63½
25	White Marrowfat (Gros blanc)	2 "	123	75	3	Gros	51	..	65
26	Mummy (Momie)	30 "	120	60	3	Petit	51	..	65
27	Prince	29 "	119	60	3	"	48	40	54
28	Wisconsin Blue	2 "	123	57	2¾	"	47	40	65
29	Arthur	28 "	118	75	2½	Gros	45	40	64½
30	German White (Blanc allemand)	30 "	120	60	3	Moyen	42	40	64½

POIS DE JARDIN.

Nous avons essayé de semer des pois de jardin au semoir à grain à côté des pois des champs. Les rendements ont été très satisfaisants et font voir que l'on peut obtenir ainsi une récolte avantageuse. Les parcelles étaient de $\frac{1}{20}$ d'acre.

POIS—ESSAI DE VARIÉTÉS.

Numéro.	Variété de pois.	Produit par acre.		Poids du boisseau mesuré.
		boiss.	lb.	lb.
1	Alaska	50	20	65
2	Shropshire Hero	49	10	59¾
3	Premium Gem	45	20	59¾
4	Horsford's Market Garden	44	40	59
5	Stratagem	43	40	59
6	Laxton's Charmer	43	..	58
7	Champion of England	40	..	59
8	American Wonder	39	20	60

POIS EN PARCELLES-CHAMPS.

Nous avons le 3 et le 4 mai semé cinq variétés de pois en grandes parcelles variant en superficie entre $2\frac{1}{2}$ acres et $\frac{1}{6}$ d'acre. Le sol était une terre argileuse. Nous les avons récoltées avec un râteau à pois attaché à une faucheuse ordinaire et nous les avons battus à la batteuse dont nous avions enlevé le concave. Beaucoup de pois ont été fendus au battage.

POIS—CHAMPS-PARCELLES.

Numéro.	Variété de pois.	Parcelle de	Mûrs.	Mûri en	Pousse.	Longueur de la paille.	Longueur de l'épi.	Pois.	Rendement par acre.		Poids du boisseau.
		acres.		jrs.		pcs.	pcs.		boiss.	lb.	lb.
1	Dan. O'Rourke	$\frac{1}{3}$	28 août	116	Forte	62	$2\frac{1}{4}$	Moyen	53	24	65
2	White Wonder	$\frac{5}{3}$	28 "	116	"	80	3	Gros	49	50	64
3	Golden Vine	$\frac{1}{6}$	29 "	118	"	63	$2\frac{1}{2}$	Petit	49	..	$65\frac{1}{4}$
4	Arthur	$2\frac{1}{2}$	24 "	113	"	61	$2\frac{1}{2}$	Gros	47	50	65
5	German White	$\frac{1}{6}$	29 "	117	"	65	$2\frac{3}{4}$	Moyen	35	33	63

ROTATIONS DE CULTURE.

Nous avons continué cette année les essais de rotations commencés en 1899. Plusieurs des demi-acres de grain sur jachère ont été rouillés. Le sol était une terre argileuse.

Voici la liste des parcelles avec les différentes rotations de cultures sur chacune :—

Parcelle nº	1899 et 1902.	1900 et 1903.	1901 et 1904.	1905.
1	Blé	Avoine	Saja	Blé.
2	"	Blé	Pois	"
3	"	Avoine	Lentilles	"
4	"	Blé	Trèfle rouge	"
5	"	Orge	Luzerne et alsike	"
6	Pois	Blé	Blé	Pois.
7	Lentilles	"	Avoine	Lentilles.
8	Sojas	"	"	Sojas.
9	Trèfle rouge	"	Blé	Trèfle rouge.
10	Luzerne et alsike	"	Orge	Luzerne et alsike.
11	Navette	"	Jachère d'été	Mil.
12	Blé	"	"	Blé.
13	"	Avoine	"	"
14	"	Orge	"	"
15	"	Blé	Avoine	"
16	"	Orge	"	"
17	Avoine	Sojas	Blé	Avoine.
18	Blé	Pois	"	Blé.
19	Avoine	Lentilles	"	Avoine.
20	Blé	Trèfle rouge	"	Blé.
21	Orge	Luzerne et alsike	"	Orge.
22	Seigle	Jachère d'été	"	Amidonnier.

Essai de rotation :—Résultats de 1905.

ESSAIS DE ROTATIONS—RÉSULTATS DE 1905.

Numéro.	Culture.	Semé.	Mûr.	Mûri en	Paille, longueur.	Paille.	Epi, longueur.	Epi.	Grain par acre.	
				jrs.	pcs.		pcs.		boiss.	lb.
1	Blé Fife rouge	5 avril...	27 août...	144	52	Mi-raide..	4	Nu.	33	20
2	" "	5 " ...	27 " ...	141	56	Raide	4	"	27	48
3	" "	5 " ...	27 " ...	144	54	"	$3\frac{3}{4}$	"	31	24
4	" "	5 " ...	27 " ...	144	51	"	4	"	28	32
5	" "	5 " ...	27 " ...	144	51	"	$3\frac{3}{4}$	"	28	45
6	Pois	3 mai....				Enfouis				
7	Lentilles............	3 " ...				"				
8	Sojas................	17 " ...				"				
9	Trèfle rouge..........	18 " ...				"				
10	Luzerne et alsique.....	18 " ...				"				
11	Mil..................	....				"				
12	Blé Fife rouge	5 avril...	27 août...	144	52	Mi-raide..	4	Nu.	34	10
13	" "	5 " ...	27 " ...	144	53	Raide	$3\frac{3}{4}$	"	38	52
14	" "	5 " ...	27 " ...	144	52	"	4	"	32	54
15	" "	5 " ...	27 " ...	141	51	"	4	"	32	46
16	" "	5 " ...	27 " ...	144	49	"	$3\frac{1}{4}$	"	18	24
17	Avoine Banner........	26 " ...	22 " ...	118	48	"	9	Etalé . ..	42	12
18	Blé Fife rouge	5 " ...	26 " ...	143	47	"	3	Nu......	18	26
19	Avoine Banner......	26 " ...	22 " ...	118	50	"	9	Etalé	52	18
20	Blé Fife rouge	5 " ...	26 " ...	143	50	"	3	Nu.......	23	28
21	Orge Mensury	2 mai....	9 " ...	99	48	"	$3\frac{1}{2}$	A 6 rangs.	43	28
22	Amidonnier commun..	2 " ...	26 " ...	116	48	"	3	Barbu....		1866

ESSAI DE SEIGLE D'AUTOMNE.

Le 10 septembre 1904 nous avions ensemencé de seigle d'automne un quart d'acre de terrain jachéré. Le seigle a mûri le 3 août. Paille de raideur moyenne; longueur 77 pouces. Epi de $4\frac{1}{2}$ pouces de longueur. Rendement par acre, 40 boisseaux ; poids du boisseau, $58\frac{1}{2}$ lb. A donné une forte récolte de paille ainsi que de grain, et vaut bien la peine d'être cultivé pour fourrage hâtif ou pour le grain,

ESSAI DE SEIGLE DE PRINTEMPS.

Semé 8 avril dans parcelle de $\frac{1}{20}$ d'acre de terrain jachéré. Mûr 15 août; mûri en 126 jours. Paille de raideur moyenne; longueur, 60 pouces; poids par acre, 3,000 lb. Epi: longueur, $3\frac{1}{4}$ pouces. Rendement par acre 53 boisseaux 32 lb. Poids du boisseau mesuré, 59 lb. La paille était légère comparativement à la variété d'hiver, quoique le rendement en grain ait été plus élevé.

ESSAI DE LENTILLES (TARES).

Semé le 2 mai dans parcelle de $\frac{1}{20}$ d'acre de terrain jachéré. Mûres 5 septembre; période de maturation, 126 jours. Longueur de la paille, 50 pouces; de la cosse, 2 pouces. Paille par acre, 3,800 lb. Grains par acre, 59 boisseaux 15 lb., pesant $64\frac{1}{2}$ lb. le boisseau mesuré.

ESSAI DE GRAINE D'OISEAU

(Canary Grass, *Phalaris canariensis*).

Semé 2 mai dans $\frac{1}{20}$ d'acre de terrain jaehéré. Mûre 28 août ; mûri en 118 jours. Paille raide ; longueur, 44 pouces ; épis de $1\frac{1}{2}$ pouce. Paille par acre, 2,340 lb. Graine par acre, 20 boisseaux 40 lb. Poids étalon du boisseau, 48 lb. Poids du boisseau mesuré, 58 lb.

ESSAIS DE SOJAS.

Semé 17 mai en rangs espacés de 28 pouces, dans parcelle de $\frac{1}{20}$ d'acre de terrain jachéré. Ils étaient en fleurs lorsqu'ils ont été tués par la gelée le 1er octobre. Rendement par acre en fourrage sec, 2 tonnes 400 lb. Coupés 9 octobre.

ESSAI DE FÈVES A CHEVAL.

Semé 17 mai en rangs espacés de 28 pouces dans parcelle de $\frac{1}{20}$ d'acre de terrain jachéré. Hauteur à la coupe le 9 octobre, 48 pouces. Poids de fourrage sec par acre, $3\frac{1}{2}$ tonnes.

ESSAI DE MILLETS.

Semé 16 et 17 mai cinq variétés dans parcelles de $\frac{1}{40}$ d'acre de terrain jachéré Trois variétés ont germé très pauvrement et ont été labourées. Les autres ont été fauchées le 12 septembre, en partie mûres.

Variété de millet.		Semé.	Hauteur au fauchage.	Produit par acre, fourrage sec.	
			pouces.	tonn.	lb.
Moha de Hongrie	Moha Hungarian	17 mai	38	3	92
Moha vert de Californie	Moha Green Californian	17 "	36	2	1,238
Queue de chat	Cat Tail	16 "	Labouré.	..	..
Rond blanc français	White Round French	16 "	"	..	..
D'Italie	Italian	16 "	"	..	..

ESSAI DE LIN.

Nous avons semé cinq variétes de lin dans des parcelles de $\frac{1}{40}$ d'acre qui avaient produit une récolte de maïs l'année précédente. Semé le 16 mai au semoir à grain, à raison de 40 lb. à l'acre.

A la même date nous avons semé du lin commun dans des parcelles de $\frac{1}{20}$ d'acre à raison de 20, 30, 40 et 50 lb. de graine à l'acre. Semé dans terrain précédemment en maïs, de même que les cinq variétés ci-dessus. Semé aussi le 15 mai du lin commun dans une parcelle de $1\frac{1}{4}$ acre de terrain jachéré.

Le sol dans tous les cas était argileux. Voici les détails des essais.

LIN—SEMÉ EN DIFFÉRENTES QUANTITÉS À L'ACRE.

Semence à l'acre.	Superficie.	Semé.	Mûre.	Mûri en	Paille longueur.	Paille.	Paille par acre.	Graine par acre.		Poids par boisseau.
	acres.			jours.	pcs.		lb.	boiss.	lb.	lb.
20 lb.	1/20	16 mai..	17 août..	93	32	Raide.....	1,500	14	16	.....
30 "	1/20	16 " ..	17 " ..	93	33	" ...	2,080	20	40	.....
40 "	1/20	16 " ..	17 " ..	93	34	" ...	1,840	18	32	.....
50 "	1/20	16 " ..	17 " ..	93	30	" ...	2,260	21	44	.....

LIN—ESSAI DE VARIÉTÉS.

A graine jaune	1/40	16 mai..	20 août..	96	30	Raide.....	2,500	24	..	54½
Riga	1/40	16 " ..	17 " ..	93	33	" ..	1,840	22	48	54½
Commun	1/40	16 " ..	17 " ..	93	35	" ...	2,000	17	8	55½
A fleur blanche	1/40	16 " ..	20 " ..	96	26	" ...	1,780	16	24	54½
Russie amélioré	1/40	16 " ..	17 " ..	93	32	" ...	1,720	15	40	53½
Commun	1¼	15 " ..	17 " ..	94	36	" ...	....	13	24	......

RÉCOLTE DE FOIN.

Bien que nous ayons eu la saison passée une bonne récolte de foin de brome inerme et de ray-grass de l'ouest, nous en avons moins eu par suite du fait que les prairies sont déjà vieilles de plusieurs années. Les diverses variétés de luzerne ont parfaitement bien passé l'hiver et ont donné de bons rendements. Moitié du trèfle rouge a été tué ; nous avons laissé mûrir le reste et l'avons fauché pour graine. Nous avons aussi fauché beaucoup de luzerne pour graine.

De la fétuque des prés semée en 1904 a bien rapporté.

Du paturin des prés et du dactyle pelotonné (dont deux tiers étaient un mélange d'autres sortes) ont donné de bons produits.

De l'alsike semé en 1904 n'a pas résisté à l'hiver.

D'après nos essais de la saison passée, nous avons lieu d'espérer que beaucoup de graminées différentes qui les premières années de la ferme avaient toujours manqué, pourront réussir dans la suite.

En mai dernier le ministère de l'Agriculture de Washington a envoyé pour essai à cette ferme de la graine de luzerne qui venait des contrées ci-après : Utah, Montana-Nord, Montana-Sud, Pérou, Nébraska, New-York, Turkestan, Minnésota (Grimm), et de la graine du commerce de première qualité. Nous avons les échantillons dans des parcelles variant en grandeur suivant leur quantité. Tous ont germé et ont poussé vigoureusement pendant la saison.

Il nous a été envoyé de la ferme expérimentale centrale à Ottawa pour essai, de la graine de trèfle rouge et de luzerne, partie traitée et partie non traités. La pousse a été vigoureuse, et, sauf que nous y avons passé la faucheuse, nous n'avons pas fauché. La luzerne inoculée a fait une pousse un peu plus forte que celle non traitée ; mais les deux parcelles de trèfle étaient presque également bonnes.

RENDEMENT EN FOIN PAR ACRE.

BROME INERME (Bromus inermis).

Parcelle de	—	Produit par acre.	
acres.		tonn.	lb.
½	Semé 1899, rajeuni par labour superficiel	1	1,500
4½	" 1900	..	1,440
12	" 1901	1	1,110
2¼	" 1899	..	1,762
5½	" 1900	..	1,430

RAY GRASS DE L'OUEST (WESTERN RYE GRASS, Agropyrum tenerum).

2	Semé 1902	1	632
2	" 1901	2	1,000
⅔	" 1904	3	....

PETITES PARCELLES DE TRÈFLE ET DE GRAMINÉES FOURRAGÈRES.

—		Semé.	Produit par acre. 1e coupe.		2e coupe.	
			tonn.	lb.	tonn.	lb.
Luzerne commune	Common Alfalfa	1904..	2	222	1	900
" du Turkestan.	Turkestan Alfalfa	1904..	2	1,480	1	1,360
" de l'Utah	Utah Alfalfa	1904..	2	1,000	1	1,080
Fétuque des prés	Meadow Fescue	1904..	1	1,000	..	....
Mil	Timothy	1902..	..	940	..	....
Dactyle pelotonné	Orchard Grass	1904..	1	700	..	....
Paturin des prés	Kentucky Blue Grass	1904..	2	555	..	....

ESSAIS DE MAÏS.

Nous avons semé le 19 mai vingt-deux variétés de maïs dans terre argileuse en rayons espacés de 36 pouces et aussi en buttes espacés de trois pieds en tout sens. Nous avons aussi semé trois variétés en rayons espacés de 21, 28, 35 et 42 pouces.

Le terrain avait été jachéré l'année précédente, mais il n'a pas été fumé.

Le maïs a été coupé le 8 septembre, et nous avons calculé le rendement par acre en fourrage vert d'après le poids de deux rangs de 66 pieds chacun de longueur. Toutes les variétés ont fait une pousse vigoureuse.

Après l'avoir laissé un peu faner, nous avons haché le maïs et l'avons mis en silo. Outre les parcelles d'essai uniformes, nous avons ensemencé cinq acres de maïs pour ensilage.

MAÏS—ESSAI DE VARIÉTÉS.

Numéro.	Variété de maïs.	Hauteur.	Condition à la coupe.	Poids par acre. En rayons.		En buttes.	
		In.		tonn.	lb.	tonn.	lb.
1	Eureka	92	Barbes	19	1,600	15	1,900
2	Superior Fodder	84	Pas de barbes	19	1,600	12	750
3	Pride of the North	90	Soies	19	500	16	1,000
4	Red Cob Ensilage	90	Pas de barbes	18	850	11	550
5	Selected Leaming	86	Barbes	18	300	12	750
6	Thoroughbred White Flint	67	Pas de barbes	17	650	14	600
7	Compton's Early	80	Soies	17	650	9	150
8	Salzer's All Gold	84	Pas de barbes	16	1,550	15	1,350
9	Northern Dent	90	Barbes	16	450	12	1,300
10	North Dakota White	60	Soies	15	1,350	11	1,100
11	White Cap Yellow Dent	90	Barbes	14	600	12	200
12	Mammoth Cuban	90	Soies	14	600	10	350
13	Champion White Pearl	92	Barbes	14	50	12	1,300
14	Giant Prolific Ensilage	83	"	14	50	11	1,650
15	Longfellow	78	Soies	13	1,500	12	200
16	Angel of Midnight	80	"	13	950	14	50
17	King Philip	80	"	13	400	13	1,500
18	Early Mastodon	84	Laiteux-aqueux.	13	400	11	1,650
19	Evergreen Sugar	80	Soies	12	1,850	10	900
20	Early Butler	90	Laiteux-aqueux.	11	1,100	12	1,300
21	Cloud's Early Yellow	85	Barbes	11	..	12	1,300
22	Compton's Early	80	Laiteux-aqueux.	11	..	11	1,650

MAÏS—EN RANGS DIFFÉREMMENT ESPACÉS.

Semé 19 mai en rangs au semoir à grain; coupé 9 septembre; tous les rangs ont fait une pousse vigoureuse. Même traitement du sol que pour l'essai précédent.

Variété de maïs.	Rangs espacés de	Hauteur.	Poids par acre. En rayons.	
	pouces.	pouces.	tonn.	lb.
Longfellow	21	80	21	1,378
"	28	78	17	1,425
"	35	80	15	1,696
"	42	82	13	1,818
Selected Leaming	21	92	18	1,720
"	28	90	15	465
"	35	90	15	564
"	42	88	13	875
Champion White Pearl	21	94	13	604
"	28	96	14	340
"	35	96	13	1,168
"	42	100	13	404

PLANTES-RACINES.

Depuis l'institution de la ferme le rendement et la qualité des plantes-racines n'avait jamais été meilleurs que cette année-ci.

Toutes les graines des plantes-racines ont été semées avec le semoir à houes ordinaire, qui donne satisfaction, et épargne beaucoup de travail pour tracer les rayons. Les rendements ont été calculés d'après le poids produit par deux rangs de 66 pieds de longueur et espacés de 30 pouces.

ESSAIS DE NAVETS.

Nous avons semé vingt variétés dans terre argileuse, le premier semis a été fait le 17 mai, le second le 26 mai. Tous les navets ont été arrachés le 23 octobre.

Numéro.	Variété de navet.	Rendement par acre.							
		1e parcelle.				2e parcelle.			
		tonn.	lb.	boiss.	lb.	tonn.	lb.	boiss.	lb.
1	Halewood's Bronze Top	38	1,484	1,291	24	24	1,368	822	48
2	Carter's Elephant	34	1,168	1,152	48	23	728	778	48
3	Sutton's Champion	33	1,980	1,133	..	24	1,764	829	24
4	Hall's Westbury	32	1,868	1,097	48	34	376	1,139	36
5	Good Luck	31	1,228	1,053	48	30	324	1,005	24
6	Perfection	31	436	1,040	36	36	204	1,203	24
7	Skirving's	30	1,776	1,029	36	28	1,420	957	..
8	Emperor	30	720	1,012	..	28	628	943	48
9	Bangholm Selected	29	1,664	994	24	33	792	1,113	12
10	Magnum Bonum	29	1,400	990	..	20	128	668	48
11	Imperial	28	1,288	954	48	29	1,400	990	..
12	Kangaroo	27	1,836	930	36	26	668	877	48
13	Jumbo	26	1,196	886	36	27	1,836	930	36
14	Selected Purple Top	25	1,876	864	36	25	1,480	858	..
15	New Century	25	820	847	..	29	1,400	990	..
16	East Lothian	23	860	781	..	22	616	743	36
17	Elephant's Master	22	1,804	763	24	28	1,816	963	36
18	Drummond Purple Top	22	748	745	48	24	840	814	..
19	Hartley's Bronze	21	1,956	732	36	29	476	974	36
20	Mammoth Clyde	21	240	704	..	27	1,044	917	24

ESSAIS DE BETTERAVES FOURRAGÈRES.

Nous avons semé seize variétés dans terre argileuse. Le premier semis a été fait le 13 mai, le second le 26 mai. Toutes les betteraves fourragères ont été arrachées le 9 octobre.

Numéro.	Variété de betterave fourragère.	Rendement par acre.							
		1e parcelle.				2e parcelle.			
		tonn.	lb.	boiss.	lb.	tonn.	lb.	boiss.	lb.
1	Prizewinner Yellow Globe	40	124	1,335	24	25	28	833	48
2	Triumph Yellow Globe	37	1,240	1,254	..	29	476	974	36
3	Yellow Globe Selected	34	1,960	1,166	..	29	80	968	..
4	Mammoth Yellow Intermediate	34	1,828	1,163	48	24	312	805	12
5	Giant Yellow Intermediate	34	244	1,137	24	27	1,704	928	24
6	Half Sugar White	33	1,980	1,133	..	29	1,796	996	36
7	Yellow Intermediate	33	1,452	1,124	12	25	556	842	36
8	Lion Yellow Intermediate	33	396	1,106	36	28	1,420	957	..
9	Giant Sugar	32	284	1,071	24	27	252	904	12
10	Giant Yellow Globe	31	964	1,049	24	30	1,644	1,027	24
11	Prize Mammoth Long Red	29	1,004	983	24	23	596	776	36
12	Mammoth Long Red	28	1,156	952	36	29	608	976	48
13	Half Sugar Rosy	28	628	943	48	23	992	783	12
14	Selected Mammoth Long Red	27	120	902	..	22	1,936	765	36
15	Leviathan Long Red	26	404	873	24	23	1,916	798	36
16	Gate Post	25	1,348	855	48	22	220	737	..

ESSAIS DE CAROTTES.

Nous avons semé le 19 avril onze variétés dans terre argileuse et les avons arrachées le 23 octobre.

Numéro.	Variété de carotte.	Rendement par acre.			
		tonn.	lb.	boiss.	lb.
1	Ontario Champion	25	1,744	862	24
2	New White Intermediate	24	1,368	822	48
3	Giant White Vosges	21	1,296	721	36
4	Carter's Orange Giant	20	1,448	690	48
5	White Belgian	18	36	600	36
6	Early Gem	17	1,904	598	24
7	Mammoth White Intermediate	17	584	576	24
8	Kos Kirsche	16	1,792	563	12
9	Improved Short White	16	1,264	554	24
10	Half Long Chantenay	13	1,984	466	24
11	Long Yellow Stump-rooted	10	1,648	360	48

ESSAIS DE BETTERAVES À SUCRE.

Nous avons semé huit variétés de betteraves à sucre dans terre argileuse ; le premier semis a été fait le 13 mai et le second le 26 mai, et toutes ont été arrachées le 21 octobre.

Numéro.	Variété de betterave à sucre.	Rendement par acre.							
		1e parcelle.				2e parcelle.			
		tonn.	lb.	boiss.	lb.	tonn.	lb.	boiss.	lb.
1	Red Top Sugar	27	384	906	24	21	1,296	721	36
2	Royal Giant	27	252	904	12	23	1,368	800	48
3	Danish Improved	22	616	743	36	18	564	609	24
4	Improved Imperial	19	1,600	660	..	22	880	748	..
5	Vilmorin's Improved	16	1,396	556	36	16	228	503	48
6	Wanzleben	15	1,416	523	36	13	928	448	48
7	French Very Rich	15	888	514	48	15	1,812	530	12
8	Danish Red Top	12	1,872	431	12	24	840	814	..

ESSAIS DE POMMES DE TERRE.

Nous avons essayé cette année quarante et une variétés dans terrain argileux jachéré. Nous les avons plantées le 13 mai, en rayons espacés de 30 pouces. Nous les avons arrachées le 3 octobre. Il n'y a eu aucune maladie chez aucune des variétés ; les rendements et la qualité ont été excellents, et presque tous les tubercules ont été vendables. Bien que nous ayons eu quelques-unes des années précédentes des rendements aussi élevés, la qualité n'était pas à comparer à celle de la récolte de cette année. Nous avons estimé le rendement par acre d'après le produit d'un rang de 132 pieds de longueur.

POMMES DE TERRE—ESSAI DE VARIÉTÉS.

Numéro.	Variété de pomme de terre.	Grosseur moyenne.	Produit total par acre.		Forme et couleur.
			boiss.	lb.	
1	Seedling No. 7 (Semis n° 7)	Gros	640	48	Ovale, rouge.
2	Vermont Gold Coin	Moyen	625	24	Ovale, blanc.
3	Rochester Rose	Gros	561	36	Long, rouge.
4	Reeve's Rose	Moyen	530	48	Ovale, rouge.
5	Carman n° 3	Gros	525	12	Ovale, blanc.
6	Late Puritan (Puritan tardive)	Moyen	519	48	Ovale, blanc.
7	American Giant	Gros	511	..	Long, blanc.
8	Uncle Sam	"	508	48	Ovale, blanc.
9	Sabean's Elephant	"	491	12	Long, blanc.
10	Early St. George	Moyen	491	12	Long, rouge.
11	Morgan's Seedling	Gros	486	48	Ovale, rouge.
12	Burnaby Mammoth		484	36	Long, rouge.
13	Maule's Thoro'bred	Moyen	484	36	Ovale, rose.
14	Dreer's Standard	"	475	48	Ovale, blanc.
15	Rose n° 9	Gros	473	36	Long, rouge.
16	Vick's Extra Early	Moyen	462	36	Ovale, rose.
17	Cambridge Russet	Gros	460	24	Long, roux.
18	Country Gentleman	"	458	12	Ovale, rouge.
19	Early Envoy	"	458	12	Ovale, rose.
20	American Wonder	Moyen	458	12	Long, blanc.
21	Penn Manor	Gros	453	48	Long, rouge.
22	Money Maker	"	451	36	Ovale, blanc.
23	Delaware	Moyen	449	24	Ovale, blanc.
24	Empire State	Gros	447	12	Ovale, blanc.
25	I. X. L.	Moyen	442	48	Rond, rose.
26	Carman n° 1	"	442	48	Ovale, blanc.
27	Everett	Gros	434	..	Long, rose.
28	State of Maine	"	418	36	Ovale, blanc.
29	Pearce	"	398	48	Long, rose.
30	Early White Prize	Petit	394	24	Ovale, blanc.
31	Holborn Abundance	Gros	392	12	Ovale, blanc.
32	Early Andes	Petit	392	12	Rond, rose.
33	Enormous (Enorme)	Gros	379	..	Long, blanc.
34	Early Elkinah	Petit	365	48	Rond, rouge.
35	Bovee	Moyen	359	12	Ovale, rose.
36	Dooley	Gros	354	48	Rond, blanc.
37	Canadian Beauty	"	348	12	Ovale, rose.
38	Pingree	"	337	12	Ovale, blanc.
39	Irish Cobbler	Moyen	337	12	Rond, blanc.
40	Swiss Snowflake	"	335	..	Ovale, blanc.
41	Early Rose	Gros	308	36	Ovale, rouge.

RÉSUMÉ DES RÉCOLTES, 1905.

	Boisseaux.
Blé :	
10 variétés, 44 acres	1,762
12 demi-acres, essai de rotation	174
40 parcelles d'essai uniformes	78
	2,014
Avoine :	
12 variétés, 54 acres	5,070
4 demi-acres, essai de rotation	47
41 parcelles d'essai uniformes	206
	5,323

Orge :		
9 variétés, 35 acres	2,217	
1 demi-acre, essai de rotation	22	
34 parcelles d'essai uniformes	102	
	2,341	
Pois :		
5 variétés, 4 acres	193	
38 parcelles d'essai uniformes	117	
	310	
Lin	20	
Seigle	13	
	Tonnes.	lb.
Amidonnier et Epeautre	..	4,302
Maïs ensilé	70	
Foin :		
Brome inerme	31	
Ray-grass de l'Ouest	10	
Graminées diverses	1	800
Luzerne	2	1,200
Herbe fauchée dans les coulées	25	
	70	
	Boisseaux.	
Plantes-racine	5,000	
Pommes de terre	145	

JARDIN POTAGER.

Nos essais de légumes de l'année passée ont été en somme très satisfaisants.

Nous avons semé ou planté les ognons, les carottes, les betteraves et les choux en parcelles doubles : l'une avait été en légumes l'année précédente et avait été fumée et labourée après la récolte des légumes ; l'autre avait été jachérée en 1904. Comme on le remarquera, ce sont les légumes dans la parcelle jachérée qui ont donné le produit le plus élevé.

ASPERGES.

Les vieilles plantes d'asperges ont bien rapporté ; les asperges ont été prêtes du 14 mai au 13 juillet. Les variétés sont Barr's Mammoth, Barr's Elmira et Conover's Colossal.

HARICOTS (FÈVES)—SEMÉ 14 ET 20 MAI.

Variété de haricot.	Semé 14 mai.		Semé 20 mai.		Remarques.	Longueur de la cosse.
	Prêt.	Mûr.	Prêt.	Mûr.		
						pcs.
Currie's Rust-proof	1 août	7 sept.	14 août	24 sept.	Beurre	4-5
Challenge Black (Ch. noire)	1 "	7 " "	14 "	24 "	"	4-5
Early Six Weeks (6 semaines pré.)	29 juill.	30 août	7 "	24 "	Vert	5-6
Fame of Vitry	3 août	Pas mûri	14 "	Pas mûri	"	6-7½
Extra Early	29 juill.	30 août	7 "	24 sept.	"	4-5
Haricot	1 août	7 sept.	14 "	24 "	"	4-5
Emperor of Russia	1 "	7 "	16 "	Pas mûri	"	5-6½
Golden Skinless	1 "	7 "	16 "	24 sept.	Beurre	3-4
Black Speckled (Piqueté noir)	1 "	20 "	18 "	Pas mûri	Vert	4-6
Dwarf Kidney	29 juill.	7 "	14 "	24 sept.	Beurre	4-5

BROCOLI.

Semé en serre chaude 31 mars; repiqué 17 mai. Récolte nulle.

BETTERAVES.

Semé au jardin 10 mai, et sur jachère 16 mai; prêtes 19 juillet; arrachées 10 octobre. A l'éclaircissage des rangs le 24 juin, un certain nombre ont été repiquées: celles-ci ont donné des racines plus grosses et plus rudes que celles qui n'ont pas été déplacées.

Variété de betteraves.	Produit par acre.				Remarques.
	1er semis.	Repiqué.	2e semis.	Repiqué.	
	boiss.	boiss.	boiss.	boiss.	
Long Red Blood	690	500	429	710	
Egyptian	610	750	298	824	Assez lisse
Turnip Blood Red	732	715	480	880	Lisse
Nutting's Improved	732	520	242	806	Graine très impure.

CHOUX DE BRUXELLES.

Semé en serre chaude 31 mars; repiqué 18 mai; prêts 1er septembre. Jets de bonne qualité.

Variété de carotte.	Prête.	Produit par acre.		Remarques.
		Jardin. Semé 30 avril.	Jachère. Semé 6 avril.	
		boiss.	boiss.	
Early Gem	4 août	520	829	Bonne.
Long Blood Red	6 "	533	630	"
Chantenay	29 juillet.	497	533	Très bonne.
French Horn	12 "	605	666	Bonne, hâtive.
Half Long Luc	29 "	701	713	Bonne.

Les carottes ont été arrachées le 10 octobre.

CHOUX-FLEURS.

Semé en serre-chaude 31 mars ; repiqué 18 mai. Second semis 11 avril ; repiqué 27 mai.

Variété de chou-fleur.	1er semis dans jardin.		2e semi sur jachère.		Remarques.
	Prêts.	Poids moyen.	Prêts.	Poids moyen.	
		lb.		lb.	
Snowball	7 juillet..	5	20 juillet..	6	Le meilleur.
Earliest Dwarf Erfurt	11 " .	5	20 " .	5½	Bon.
Half Early Paris	18 " .	6	22 " .	6½	"

CHOUX.

Semé en serre chaude ; repiqué 18 mai. Second semis 11 avril ; repiqué 27 mai.

Variété de chou.	1er semis.		2e semis.		Remarques.
	Prêts.	Poids moyen.	Prêts.	Poids moyen.	
		lb.		lb.	
Early Paris Market	14 juillet....	5	6 août.	6	Bon.
Winnigstadt Early	17 " ...	7	6 "	9	"
Extra Early Express	17 " ...	6	10 "	7	"
Early Midsummer Savoy	24 " ...	5	14 "	5	Pauvre, mou.
Early Jersey Wakefield	24 " ...	6	14 "	6	Bon, ferme.
Fottler's Drumhead	24 " ...	9	14 "	9	" "
Large Flat Drumhead	24 " ...	11	14 "	10	" "
Green Globe Savoy	20 " ...	7	12 "	8	Bon.

MAÏS DE JARDIN.

Variété de maïs.	Barbes.	Soies.	Prêt, vert.	Mûr.	Remarques.
Red Squaw, semé 20 mai	3 juillet..	17 juillet..	10 août...	7 sept ...	Epis petits.
White Squaw " 20 "	3 " .	17 " .	10 " ...	7 " . .	"
Peep o' Day " 20 "	17 " .	30 " .	20 " ...	14 " ...	Bon.
Red Squaw " 28 "	12 " .	22 " .	15 " ...	8 " ...	
White Squaw " 28 "	12 " .	22 " .	15 " ...	8 " ...	
Peep o' Day " 28 "	21 " .	1 août...	25 " ...	16 " ...	
Squaw et Fordhook Ey., semé 28 mai	26 " .	4 " ...	31 " ...	24 " ...	Pauvre; plantes trop près d'une haie.
Thorndike, semé 31 mai	22 .	5 " ...	26 " ...	......	Epis gros et qual. bonne, Cueilli 14 sept., mais pas tout à fait mûr.

CÉLERI.

Essayé cinq variétés : White Plume (Panache blanc), Paris Golden Yellow (Jaune doré de Paris), Rose-ribbed Paris (Paris à côtes roses), Red Large-ribbed (Rouge à grosses côtes) et Giant Pascal (Pascal géant). Semé en terre chaude 2 avril ; transplanté 4 mai ; repiqué 7 juin. White Plume prêt le 20 août, les autres variétés 1er septembre, Le céleri n'est pas devenu très gros, mais il était de bonne qualité.

CONCOMBRES.

Semé en terre chaude 20 avril ; repiqué 23 mai.

Variété de concombre.	Saison.	Longueur moyenne.	Remarques.
Early White Spine	Depuis 11 août jusqu'à 25 septembre........................	6 pouces	Bon. récolte
Cumberland	" 20 " 25 "	8 "	"
Long Green.	" 24 " 25 "	8 "	"

Les jeunes plantes ont eu leurs sommets gelés le 24 juin, et ont été ainsi retardées de trois semaines.

CITRONELLES OU PASTÈQUES (CITRONS).

Citronelles Red Seeded (à graines rouges) semée en serre chaude 20 avril ; repiqué 22 mai ; tuées par la gelée 24 juin. Semé aussi en pleine terre le 24 juin ; quelques fruits mûrs le 30 septembre, de trois pouces de longueur en moyenne.

LAITUES.

Variété de laitue.	1er semis.	Prêtes.	Remarques.
All the year round..(Tout l'an)..............................	20 avril	5 juin.....	Assez bonnes.....
Red Edged Victoria (Victoria à bord rouge)................	20 "	5 "	" .....
Brown Stonehead...(Stonehead brune)......................	20 "	1 " ...	Très bonnes.......
Neapolitan.........(De Naples)...........................	20 "	29 mai.....	Les meilleures....
Trocadero...........(Trocadéro)..........................	20 "	5 juin.....	Assez bonnes.....
Tom Thumb.........(Tom Pouce)............................	20 "	5 "	Petites, fermes....
Cos, Trianon...... .(Romaine Trianon)....................	20 "	5 "	Fermes, grossières.
Cos, Green Paris....(" verte de Paris).................	20 " ...	5 "	" "

Deuxième semis, 13 mai ; prêtes 24 juin. Troisième semis, 10 juin ; prêtes, 18 juillet. Quatrième semis, 14 juillet ; prêtes 1er septembre. Cinquième semis, 29 juillet ; prêtes 24 septembre.

MELONS.

Melon musqué—Hamilton Market et New Garden Lemon.

Melon d'eau—Phinney's Early. Semé en serre chaude 20 avril ; repiqué 23 mai ; ont souffert de la gelée du 24 juin.

Semé aussi en pleine terre le 2 juin. Hamilton Market a eu trois melons mûrs le 16 septembre, d'assez bonne qualité ; les autres n'ont pas mûri.

OGNONS.

Semé en serre chaude, 30 avril ; arraché 22 septembre.

Variété d'ognon.		Produit par acre.	Remarques.
		boisseaux.	
Large Red Wethersfield	Gros	266	Ferme, bon.
Silverskin	"	254	Rude, bon pour l'été.
Market Favorite	Moyen	157	Assez bon.
Yellow Globe Danvers	"	145	Bon.
Trebon's Large Yellow	Petit	90	N'a pas bien mûri.

Semé en pleine terre 6 mai ; arraché 22 septembre.

Yellow Globe Danvers	Gros	242	Auraient produit davantage, si la graine n'avait été trop couverte par un vent violent.
Trebon's Large Yellow	"	229	
Silverskin	"	223	
Large Red Wethersfield	Moyen	175	
Market Favorite	Gros	157	

Semé en serre chaude 2 avril, repiqué 6 mai ; arraché 22 septembre. Graine mêlée.

Graine mêlée	Très gros	205	Très bon.

PANAIS.

Semé 10 mai ; prêts 10 septembre.

Manitoba Prize Intermediate, 774 boisseaux par acre ; fermes, de bonne qualité. Hollow Crown, 484 boisseaux par acre : d'assez bonne qualité.

PERSIL.

Moss Curled (Frisé mousse) et Triple Curled (Frisé triple), semé 17 mai, prêt 19 juillet. A bien poussé.

PIMENTS OU POIVRONS.

Large Red Pepper (Poivron gros rouge). Semé en serre chaude 1er avril ; repiqué 3 juin. Fruits d'environ 4 pouces de longueur, mais n'ont pas mûri.

POTIRONS (CITROUILLES.)

Large Yellow Field Pumpkin (Potiron des champs gros jaune). Semé en serre chaude 20 avril ; repiqué 23 mai ; premiers fruits mûrs 12 septembre. Bonne récolte de fruits d'assez bonne grosseur.



ORGE MENSURY EN MOYETTES, FERME EXPÉRIMENTALE, INDIAN HEAD (SASK.).

Photo. par C. E. Saunders.

POIS DE JARDIN.

Semé 5 mai et 16 mai. Les deux semis ont bien produit.

Variété de pois.	Grosseur.	Prêts, verts.	Mûrs.	Remarques.
Admiral	Petit	26 juillet	22 août	
Alaska	"	14 "	18 "	
American Wonder	Moyen	2 août	24 "	Moyen le meilleur.
Anticipation	Gros	2 "	28 "	Très bon.
Burpee's Profusion	"	2 "	2 sept	
Extra Early	Moyen	14 juillet	16 août	
Everbearing	"	2 août	26 "	
First of All	"	12 juillet	16 "	Bon, précoce.
First and Best	"	20 "	24 "	
Champion of England	"	6 août	28 "	
Harrison's Glory	"	6 "	1er sept	
Horsford's Market Garden	Petit	6 "	28 août	
Laxton's Charmer	Moyen	8 "	1er sept	
Nott's Excelsior	"	21 juillet	18 août	Bon.
Premium Gem	"	31 "	1er sept	
Rural New Yorker	Petit	17 "	16 août	
Surprise	"	14 "	16 "	Précoce le meilleur.
Stratagem	Très gros	8 août	30 "	Le plus méritant.
Shropshire Hero	Moyen	30 juillet	28 "	Pauvre récolte.
Wm. Hurst	Petit	21 "	21 "	Un des plus précoces.
Yorkshire Hero	Moyen	6 août	1er sept	Extra bon.

RADIS.

Nous avons fait cinq semis de radis, le 30 avril, le 9 mai, le 28 mai, le 24 juin et le 29 juillet. Le premier semis a poussé trop lentement, et les radis étaient forts et filandreux. Le dernier semis a été fait trop tard. Voici les résultats des trois autres semis.

Variété de radis.	2e semis. Prêts.	3e semis. Prêts.	4e semis. Prêts.	Remarques.
Early Turnip Scarlet	12 juin	28 juin	21 juillet	Bon.
Deep Scarlet	12 "	*	23 "	Assez bon.
Olive Scarlet	14 "	*	23 "	Très tendre et croquant.
Olive White-tipped	14 "	30 juin	23 "	" "
Early Scarlet White-tipped	12 "	*	23 "	Bon.

* Pas semé au troisième semis.

RADIS D'HIVER.

Semé 10 juillet et 29 juillet; arraché 20 octobre. Second semis trop tardif, n'a guère produit.

Black Spanish (D'Espagne noir): très gros, mais de pauvre qualité.

Scarlet China (De Chine écarlate): gros et de bonne qualité.

SAUGE.

Semé 17 mai; prête 15 juillet; arraché 12 septembre; très bonne.

SARRIETTE.

Semé 17 mai; prête 15 juillet; arraché 20 octobre; assez bonne.

ÉPINARDS.

Bloomsdale et Victoria, semé 17 mai ; prêts 12 juillet ; qualité bonne.

TABAC.

Semé 3 avril six variétés en serre chaude ; repiqué au jardin 3 juin.

Variété de tabac.	En fleur.	Premier prêt à arracher.
Connecticut	1er juillet	25 août
Small Red Canadian (Canadien rouge petit)	6 "	22 "
Cannelle	1 "	20 "
White Burley (Burley blanc)	1 "	12 "
Primus	8 "	22 "
Zimmer's Special	3 "	16 "

Toutes les variétés ont bien produit.

TOMATES.

Semé en serre chaude 3 avril ; repiqué 28 mai dans trois parcelles : 1° sur jachère ; 2° dans une parcelle de jardin et 3° dans un jardin un peu trop près d'une haute baie, ce qui a causé une grande diminution du rendement, bien que la haie fût au côté nord des plantes. Les plantes étaient à intervalles de trois pieds dans les rangs, qui étaient aussi espacés de trois pieds. Toutes les tomates qui n'étaient pas encore mûres le 15 septembre, ont été cueillies à cette date pour conserves.

Variété de tomate.	Premiers fruits mûrs.	Nombre de plantes.	Produit.	Couleur et qualité.
Parcelle 1—				
Earliest of All	8 sept.	20	5 boiss.	Ecarlate bon, gros, mais un peu rude.
Plentiful	11 "	20	2½ "	Rose, beau et lissé.
Parcelle 2—				
Earliest of All	N'a pas mûri	17	3 "	
Parcelle 3—				
Earliest of All	8 sept.	10	¼ "	Très petit.
Plentiful	12 "	10	¼ "	"

NAVETS POUR LA TABLE.

Semé 22 mai ; arraché 10 octobre.

Yellow Golden Ball.	Prêts 14 juillet ;	1,365 boiss. par acre.	Bons, fermes.	
White Milan.	" 10 "	1,148 " "	Quelques-uns creux.	
Early White American.	" 14 "	1,087 " "	" "	
Early Stone.	" 14 "	863 " "	Beaucoup "	

Tous avaient un goût amer.

RHUBARBE.

Dans les vieilles planches, prête 20 mai.

Prince of Wales, très bonne.
Royal Linnæus, "
Salt's Perfection, bonne.
Tobolsk, "

Magnum Bonum, très bonne.
Early Crimson, "
Strawberry, "
les pas très gros. pétio-
Herb, très pauvre.

Royal Albert, bonne.
Early Scarlet, "
Victoria, "
Prince Albert, pauvre.

Le 6 mai nous avons semé des graines des variétés suivantes :—

Brabant's Colossal,
Early Crimson,
Early Prince,
Fottler's Improved,
Magnum Bonum,
Monarch,
Myatt's Linnæus.
Prince Albert,
Royal Linnæus,
Salt's Perfection,
Scarlet Nonpareil,
Strawberry,
Victoria.

JARDIN À FLEURS.

Le jardin à fleurs a été de nouveau très beau ; la plupart des variétés cultivées ont fleuri profusément et ont été très admirées par les visiteurs pendant les mois d'été.

PLANTES ANNUELLES—Semé en serre chaude, 1 et 3 avril.

Plante à fleurs annuelle.	Transplanté au jardin.	En fleurs. Depuis le	En fleurs. Jusqu'au	Remarques.
Asters, 10 variétés	23 mai	16 juillet	30 sept.	Quelques belles fleurs.
Antirrhinum majus nanum	2 juin	16 "	26 "	Beau.
Abronia umbellata	12 "	24 août	26 "	Assez belle.
Ageratum, nain	12 "	24 juillet	26 "	Belle bordure.
Balsamine—Camélia	1er "	18 "	14 "	Très belle.
Brachycome iberidifolia	1er "	8 "	26 "	Belle bordure.
Bartonia aurea				N'a pas germé.
Chrysanthemum coronarium	2 juin	2 juillet	10 oct.	Très beau.
Clarkia				N'a pas germé.
Coreopsis, 3 variétés	26 mai	9 juillet	5 oct.	Profusion de fleurs.
Dianthus (Œillet), 4 variétés	25 "	9 "	10 "	Très beaux.
Gaillardia picta	2 juin	12 "	5 "	" "
Godetia splendens				N'a pas germé.
Helichrysum, double mêlés	2 juin	20 juillet	26 sept.	Assez beaux.
Iberis Gibraltarica				N'a pas germé.
Lavatera rosea splendens	12 juin	14 juillet	5 oct.	Très jolie fleur rose.
Lobelia, Crystal Palace				N'a pas germé.
Marigold (Souci), Double Royal	2 juin	20 juillet	10 oct.	Profusion de fleurs.
Mignonette (Réséda)	2 "	1er "	10 "	Très odorant.
Nicotiana affinis	3 "	6 "	10 "	Magnifique.
Nasturtium (Capucine)	27 mai	20 juin	1er sept.	Brillantes fleurs.
Pavot, 6 variétés	27 "	21 "	1er "	Magnifique, mais semé un peu trop tôt.
Portulaca (Pourpier)	5 juin	12 juillet	26 "	Très beau.
Phacelia				N'a pas germé.
Phlox Drummondii, 4 variétés	26 mai	21 juin	10 oct.	Très beaux.
Petunia, 3 variétés	26 "	1er juillet	10 "	Massif magnifique.
Pensées, nombreuses variétés	4 juin	15 juin	26 "	Très belles, quelques-unes doubles.
Scabiosa, 2 variétés	2 "	20 juillet	12 "	Très belles.
Sweet William (Œillet de poète)	4 "	Bisannuel		Ont bien poussé.
Salpiglossis	"			N'a pas germé.
Stocks (Giroflées)	23 mai	22 juin	1er oct.	Quelq.-unes belles, bcp. simples.
Tagetes (mêlés)	2 juin	23 "	12 "	Belle floraison.
Zinnia elegans	2 "	8 juillet	5 "	"

PLANTES ANNUELLES—Semé en pleine terre, 10 mai.

Plante à fleurs annuelle.	En fleurs.		Remarques.
	Depuis le	Jusqu'au	
Antirrhinum (Muflier)...........	4 août....	15 oct.......	Assez beau.
Salpiglossis.....................	8 "	10 "	Très belles fleurs.
Gaillardia.....................	8 "	10 "	" "
Nasturtium (Capucine)...........	20 juillet....	26 sept.....	" "
Phacelia.........................	20 "	26 "	Petite fleur bleue.
Clarkia.........................	26 "	26 "	Belle.
Tagetes.........................	18 "	10 oct.......	Très belles fleurs.
Godetia.........................	8 août....	26 sept.....	" "
Poppy (Pavot)...................	27 juillet....	10 oct.......	Bonne floraison.
Dianthus (Œillet)...............	8 août....	10 "	" "
Eschscholtzia...................	12 juillet....	10 "	Très floribonde.
Bartonia aurea..................	16 "	26 sept.....	Belle floraison.
Marigold (Souci)................	16 "	1er oct......	" "
Maïs, zébré.....................	....	....	Jolies feuilles, 5 pieds de hauteur.
" Japonica gigantea..........	....	....	" " "
Scabiosa........................	20 août....	12 oct.......	Très belles fleurs.
Celosia.........................	16 "	14 sept.....	Pauvre.
Nemophila.......................	12 juin....	4 "	Floribonde.
Ageratum........................	26 juillet....	26 "	Très jolies fleurs.

Pois d'odeur.—32 variétés semées le 22 et le 27 avril.

Earliest of All..............	A fleuri	4	juillet;	beau.
Earliest Sunbeams...........	"	5	"	crème, très joli.
McKenzie's Selection.........	"	10	"	bon.
Laura Belle.................	"	10	"	très bon, mêlé.
Aurora......................	"	12	"	strié rose et blanc.
Blanche Burpee..............	"	12	"	blanc pur, un peu petit.
Blushing Beauty.............	"	12	"	rose délicat, petit, floribond
Burpee's Dainty.............	"	12	"	blanc, bordé rose, très joli.
Coccina.....................	"	12	"	rouge, original.
Dorothy Eckford.............	"	12	"	blanc pur, magnifique.
Double Flowering............	"	12	"	mélange agréable.
Eckford's Hybrid............	"	12	"	bon, mêlé.
Golden Rose.................	"	12	"	crème.
Hon. Mrs. Kenyon............	"	12	"	primevère, gros, floribond.
Lady Grisel Hamilton........	"	12	"	très beau.
Navy Blue...................	"	12	"	beau.
Orchid Flowering............	"	12	"	très beau, mêlé.
Scarlet Gem.................	"	12	"	floribond, s'échaude bp.
Agnès Johnston..............	"	14	"	crème et rose.
Burpee's Latest Special.....	"	14	"	vraiment superbe.
Florence Spencer............	"	14	"	rose, gros, demi-double.
Jessie Cuthbartson..........	"	14	"	bon.
King Edward VII.............	"	14	"	écarlate trés beau.
Marchioness of Cholmondeley...	"	14	"	primevère, bordé rose, bon.
Mrs. Eugdale................	"	14	"	ombré rose, très joli.
Mrs. Walter Wright..........	"	14	"	lavande, beau.
Mrs. Wilmott................	"	14	"	grosses fleurs.
Sunproof....................	"	14	"	écarlate, magnifique.
New Bush....................	"	14	"	2½ pieds de hauteur.
Mrs. Sydenham...............	"	16	"	rose.

Tom Thumb................	"	18 "	beau pour bordures.
Othello	"	20 "	très foncé, peu de fleurs.

La plupart étaient passées le 10 septembre.

Le 20 avril nous avons semé en pleine terre les variétés suivantes de plantes à fleurs. comme bordures de planches de fleurs.

Plante à fleurs.	En fleur.		Remarques.
	Depuis le	Jusqu'au.	
Mignonette (Réséda)..............	20 juin.....	13 oct......	Variété trop grande pour bordure.
Whitlavia	30 "	16 août.	Pauvre.
Scabiosa.....................	6 août	10 oct.......	Assez belle, plante élevée.
Phlox	20 juillet....	10 "	Très bonne bordure.
Eschscholtzia.......	2 " ...	1er "	Belles fleurs.
Nemophila	10 juin.....	1er août....	Belles fleurs de trop courte durée.
Candytuft (Thlaspa)......	15 juillet....	15 "	Très bonne bordure.

Semé en serre chaude 1er avril; repiqué 2 juin :—

Antirrhinum, Tom Thumb, en fleurs du 12 juillet au 26 septembre; très belle bordure.

PLANTES VIVACES.

Toutes les planches de plantes à fleurs vivaces ont fait la saison passée une pousse luxuriante; nous énumérons ci-dessous les plus remarquables et indiquons la période de leur floraison :—

Achillea	A fleuri	1er juillet.	
Ancolie (Columbine).........	"	6 juin	à 1er août.
Cactus rampant.............	"	8 juillet	à 4 "
Campanula macrantha........	"	6 "	à 1er septembre.
Centaurea macrophylla... ...	"	8 "	
Clématite	"	3 "	à 10 août.
Helianthus autumnalis.......	"	24 "	
Iris	"	20 mai	à 8 juillet.
Lupins.	"	30 juin	à 20 août.
Lilium elegans (orange).......	"	5 juillet	à 10 octobre.
Lis tigré....................	"	11 "	à 30 juillet.
Lis, variétés blanches.	"	23 "	à 10 octobre.
Lychnis	"	1er "	à 30 août.
Menthe (Mint)..............	"	15 "	
Œillet de poète (Sweet William)	"	4 "	à 15 septembre.
Passerose (Hollyhock)........	"	7 août	à 11 "
Pæonia tenuifolia............	"	23 mai	à 7 juin.
Pivoines, autres variétés......	"	25 juin	à 23 juillet.
Pieds-d'alouette (Delphinium).	"	15 juillet	à 20 août.
Spiræa filipendula...........	"	12 "	
Spiræa ulmaria..	"	8 "	
Tulipes	"	10 mai	à 14 juin.
Veronica salurgoides.........	"	18 juillet	à 1er septembre.

Nous devons faire mention spéciale des pivoines qui ont porté une abondance de fleurs magnifiques. Les tulipes, les iris, les balisiers (Cannas) et les dahlias ont été

extra beaux. L'automne de 1904 et le printemps dernier il nous a été envoyé de la ferme expérimentale centrale un certain nombre d'ognons, de racines, etc., de toutes les espèces ci-dessus. Elles ont presque toutes bien poussé et bien fleuri toute la saison.

Il nous a aussi été envoyé une très belle collection d'ognons de lis, dans le nombre les variétés suivantes.—*Lilium auratum*, *L. Brownii*, *L. concolor*, *L. elegans*, *L. elegans flore pleno*, *L. giganteum*, *L. Krameri*, *L. longifloreum*, *L. multiflorum* et *L. speciosum rubrum*. Presque toute ont fleuri profusément et ont été fort admirées.

Cet automne il nous a été envoyé de la ferme centrale une autre collection d'ognons des espèces suivantes ;—Tulipes simples et doubles ; narcisses, iris, scilles, crocus, perce-neige. Il y a en tout plusieurs centaines d'ognons, et nous espérons qu'ils donneront une quantité de fleurs l'année prochaine.

ARBRES ET ARBRISSEAUX.

Les arbres et les arbrisseaux ont fait une pousse des plus vigoureuses pendant la saison passée à l'exception des érables indigène ou négundos, qui ont été attaqués par un puceron et dans quelques cas très affaiblis.

Nous avons arraché au printemps plusieurs longues haies de négundos parce qu'elles nuisaient aux arbustes fruitiers et aux autres arbrisseaux en empêchant le libre accès de la lumière du soleil et de l'air. Nous en arracherons d'autres le printemps prochain pour la même raison.

Entre les plus intéressants des arbrisseaux pendant leur floraison étaient un beau groupe de lilas plantés en 1901 qui ont fleuri cette année pour la première fois. Les variétés du Syringa vulgaris énumérées dans la liste suivante étaient couvertes de fleurs :—

Charles Joly,
Condorces,
de Marly,
Francisque Morel,
La Tour d'Auvergne,
Lemoinii fl. pl. (blanc),
Madame Casimir Périer (blanc),
Marie Legraye (blanc),
Mathieu de Dombasle,
Michael Buckner,
Président Grévy,
Rubella Plena,
Virginité.

Plusieurs autres variétés ont fait une bonne pousse mais n'ont pas fleuri.

D'autres arbres et arbrisseaux à fleurs qui ont été très beaux, ont été :—Caragana, Chèvrefeuille de Tartarie, Crab de Sibérie, Epine blanche, Prunus Grayana maxima, Prunus Maackii.

Le printemps dernier il nous a été envoyé de la ferme expérimentale un gros paquet de jeunes arbres et arbrisseaux de semis. Nous en avons planté quelques-uns dans l'arboretum et le reste dans une partie des terrains où doit être établie une collection de quelques-unes des espèces les plus belles. Voici la liste des variétés :—

Abies excelsa procumbens,
" " pyramidalis,
Acer dasycarpum (Winnipeg),
Ceanothus americanus,
Cornus sibirica variegata,
Euonymus linearis,
Hippophae rhamnoides,
Pinus cembra,
" inops,
" sylvestris globosa,
" " Beauvonensis,
Juniperus communis aurea,
" sabina variegata,
" Schottii,
Lilas de l'Amur,
" arbre du Japon,
Philadelpus grandiflorus,
" nepaulensis,
Picea Engelmani,
" excelsa pygmæa,
Populus angustifolio,
Retinospora ericoides,
Symphoricarpus (Gilbert Plains).

L'ARBORETUM.

Les arbres et les arbrisseaux à l'étude dans l'arboretum ont très bien passé l'hiver et ont fait une bonne pousse au printemps, la saison ayant été avancée. Bien que la neige n'ait comparativement guère abrité, comme il en est peu tombé; néanmoins, l'hiver ayant été en général doux, la pousse des arbres n'a pas souffert de l'hiver plus que d'habitude. Pendant l'été, les pluies abondantes ont fait pousser toutes les variétés extra vigoureusement.

Nous avons fait le printemps dernier à l'arboretum, les additions suivantes, partie de l'approvisionnement d'arbres, etc., envoyé par la ferme centrale:

Acer dasycarpum (Winnipeg),
Cornus sibirica variegata,
Euonymus linearis,
Lilas arbre du Japon,
" de l'Amur,
Pin d'Autriche,
" d'Ecosse,
Pin rouge,
Philadelphus nepaulensis,
Populus angustifolia,
Symphoricarpus,
Viburnum Lentago,
" Opulus.

SEMIS DE GRAINES D'ARBRES.

Nous recevons dans le courant de l'année un grand nombre de demandes de renseignements quant au meilleur moyen de faire germer les graines d'arbres dans les territoires, où au moment ordinaire des semis le sol est très sec. Pendant plusieurs saisons nous n'avons éprouvé que peu ou point de difficulté par cette cause à la ferme expérimentale, tandis que dans certains districts le temps à été très sec.

On peut semer la graine du négundo ou érable indigène à la fin d'octobre ou au commencencement de mai: Il y a du risque à semer en automne toute la graine de négundo que l'on peut avoir, car très souvent la germination a lieu trop tôt au printemps et la gelée fait périr toutes les jeunes plantes.

La graine de frêne se sème en octobre; celle d'orme aussitôt qu'on l'a récoltée au mois de juin, bien qu'elle réussisse quelquefois si on la sème le printemps suivant. La graine d'orme doit être couverte d'une très faible couche de sol fin humide de ½ pouce au plus d'épaisseur, tandis que pour la graine de négundo et de frêne il faut de 1 pouce à 1½ pouce d'épaisseur.

On sème les graines d'arbres et d'arbrisseaux en rayons espacés d'environ 30 pouces afin qu'il y ait assez d'espace pour le passage de la houe à cheval lorsqu'on en sème des quantités considérables. Dans tous les cas il faut préparer le terrain l'année avant le semis, de sorte que le sol soit aussi bien pulvérisé que possible. La meilleure manière de préparer le terrain, s'il est vierge, est de le labourer puis de retourner les billons; s'il a déjà été cultivé, le mieux est de le jachérer.

On transplante les plants d'arbres lorsqu'ils ont deux ans. Si on les laisse jusqu'à ce qu'ils aient 3 ou 4 ans, la transplantation coûte bien plus de peine et revient plus cher.

Nous aurons une grande quantité de jeunes plants d'arbres et d'arbrisseaux disponibles pour la distributien du printemps prochain. Nous présentons une liste de quelques-uns des meilleurs en indiquant l'usage pour lequel ils conviennent.

Pour ceintures d'abri ou brise-vents—

Nom français—	Nom anglais—	Nom botanique—
Frêne vert,	Green Ash,	Fraxinus pennsylvanica,
Erable indigène,	Native Maple,	Negundo aceroides,
Saule à feuilles aiguës,	Sharp-leaved Willow,	Salix acutifolia,
" Voronesh,	Voronesh Willow,	" voronesh.

Pour avenues ou agrément—

Liard,	Cottonwood,	Populus deltoidea,
Orme d'Amérique,	American Elm,	Ulmus americana,
Peuplier de Russie,	Russian Poplar,	(Plusieurs espèces),
Sorbier d'Amérique,	American Mountain Ash,	Pyrus americana.

Pour haies—

Arbre aux pois de Sibérie,	Siberian Pea Tree,	Caragana arborescens,
Chèvrefeuille de Tartarie,	Tartarian Honeysuckle,	Lonicera tatarica,
Cotonéaster commun,	Common Cotoneaster,	Cotoneaster integerrima,
Epine écarlate,	Scarlet Haw,	Cratægus coccinea,
" indigène,	Native Hawthorn,	" crus galli,
Lilas commun,	Common Lilac,	Syringa vulgaris,
Nerprun bourdaine,	Breaking Buckthorn,	Rhamnus frangula.

Pour arbrisseaux d'ornements, entre ceux recommandés pour haies—

Arbre aux pois nain,	Dwarf Pea Tree,	Caragana pygmæa,
Spirée,		Spiræa arguta,
" à feuilles de sorbier,	Sorbus-leaved Spiræa,	" sorbifolia,
" du Japon,	Japanese Spiræa,	" japonica,
" Van Houtte,	Van Houtte's Spiræa,	" Van Houttei.

Plantes grimpantes :—Chèvrefeuille grimpant, clématites, échinocystis, houblon, vigne vierge.

ARBRES FRUITIERS.

POMMIERS PLANTÉS.

Le printemps dernier il nous a été envoyé de la ferme expérimentale à Ottawa plusieurs centaines de pommiers hybrides et de semis, que nous avons plantés. Suit la liste des variétés et les nombres de spécimens.

Pommiers hybrides.

5	Charles.	2	Aurora.	2	Ruby.
10	Columbia.	6	Pioneer.	2	Carleton.
8	Bow.	10	Alberta.	5	Prince.
5	Eve.	5	Dawn.	2	Northern Queen.
6	Tony.	5	Manitou.	5	Elsa.

Semis de pommiers hybrides.

19	Semis de	Sparta.	20	Semis de	Jewel.
2	"	Olive.	26	"	Foster.
2	"	Susan.	9	"	Robin.
4	"	Gordon.	7	"	Silva.
7	"	Cluster.	8	"	Madge.
3	"	Jane.	20	"	Golden.
2	"	Bude.	8	"	Lizzie.
11	"	Akers.	6	"	Raymond.
25	"	Sankey.	3	"	Pringle.
13	"	Aurora.	20	"	Carleton.
28	"	Manitou.	10	"	Stork.
30	"	Tony.	13	"	N° 562.
38	"	Alberta.	12	"	Derby.
7	"	Princa.	6	"	Dawn.
26	"	Garnet.	7	"	Edna.
10	"	Pionier.	19	"	Caleb.
1	"	Dean.	9	"	N° 432.

17 Semis de Columbia.		2 Semis de Blushed Calville.	
3 "	Sam.	3 "	Small Red Apple.
11 "	Eaton.	2 "	Hare Pipka.
2 "	Hudson.	8 "	Elsa.
17 "	Stock.	4 "	N° 768.
20 "	Northern Queen.	3 "	N° 218.
18 "	Mary.	7 "	N° 570.
9 "	Romney.		

Nous les avions tous plantés dans des parcelles de terrain neuf en les espaçant de 15 pieds en tout sens, ou bien nous les avons employés pour remplir des lacunes dans les vieux vergers. Les autres ont été mis en rangs de pépinière jusqu'à ce que place leur soit trouvée dans une parcelle qui est en voie de préparation.

PRUNIERS PLANTÉS.

Nous avons reçu douze semis de prunier Cartesen et un prunier Aitkin, et nous les avons plantés dans le verger de pruniers.

RÉCOLTE DE FRUITS.

POMMIER CRAB DE SIBÉRIE (*Pyrus baccata.*)

Les pommiers crabs de Sibérie ont bien fructifié comme d'habitude ; mais la récolte a été un peu moins abondante que celle de 1904.

POMMIERS HYBRIDES.

Quelques-uns des pommiers hybrides ont fructifié cette année, savoir : Cavan n° 19 et Aurora n° 40. Le fruit était beaucoup plus gros que celui du *Pyrus baccata*, mais le plus grand nombre des gros fruits ont été volés longtemps avant qu'ils fussent mûrs.

Quelques semis de graines de pruniers hybrides ont aussi fructifié, mais la plupart ont fait retour au type originaire du *Pyrus baccata*, et conséquemment nous les avons rejetés, puisqu'ils ne valent pas mieux que le *Pyrus baccata.*

PRUNIERS.

Les pruniers ont noué une abondante récolte de fruits, qui, pour la plupart, ont parfaitement mûri, car cette année il n'y a point eu avant octobre de gelées assez fortes pour nuire aux fruits. Le poids des prunes a fait casser plusieurs branches.

Les pruniers indigènes Weaver et Aitkin se sont tous bien chargés.

CERISIER NAIN.

Un semis de la variété Wonder, planté en 1901 a fructifié cette année. Le fruit était d'une très bonne grosseur et sucré.

PETITS FRUITS.

GADELIERS.

Une quantité de fruits ont noué, mais ils ont été attaqués par le ver à gadelle (Currant Maggot. *Epochra canadensis*), et à la maturation plus de moitié se sont trouvés véreux et la récolte sans valeur, à moins qu'on ne cueillît avec grand soin, ce qui était un travail long et fatigant.

FRAMBOISIERS.

La récolte de framboises a été bonne. Les fréquentes pluies de juillet et du commencement d'août, moment où le fruit grossissait, ont été très favorables.

Les variétés que nous avons actuellement à la ferme sont : Marlborough, Caroline, Kenyon Seed, Dr. Reider, Garfield, Mary, Turner et Miller, et en fait de variétés noires, Older et Hilborn.

GROSEILLIERS.

Les groseilles ont manqué cette année. A peinc quelques groseilliers ont-ils porté un petit nombre de fruits.

FRAISIERS.

Les fraisiers plantés en 1904 ont bien passé l'hiver mais n'ont point produit de fruits, à part çà et là. Nous les avons de nonveau couverts avec soin cet autonme, et il y a lieu d'espérer qu'ils fructifieront abondamment la prochaine saison.

BÉTAIL.

Le troupeau de bétail consiste actuellement en 19 vaches et 7 taureaux de race Courtes-Cornes pure, et 28 animaux de race améliorée.

Nous avons l'hiver passé fait subir à tout le troupeau l'épreuve à la tuberculine, et aucun animal n'a présenté de réaction.

ENCAN D'ANIMAUX DE RACE PURE.

Le 11 mai dernier nous vendîmes à l'encan du bétail de race Courtes-Cornes pure et des porcs de race pure. Les deux nuits et les deux jours précédents il avait plu et neigé, ce qui avait rendu les chemins presque impraticables et fit qu'il y eut très peu d'acheteurs.

Nous vendîmes quatre bêtes à cornes et deux porcs, et arrêtâmes la vente.

EXPÉRIENCES DE NOURRISSAGE.

Le 2 décembre nous achetâmes 4 bœufs de trois ans et le 14 décembre 4 de deux ans, dans le but de savoir à quel âge les animaux peuvent être engraissés avec le plus de profit. Nous leur fîmes subir l'épreuve à la tuberculine et trouvâmes qu'ils étaient sains.

L'expérience a duré depuis le 16 décembre au 7 avril.

Nous avions séparé les bœufs en deux lots : le lot I comprenait les animaux de deux ans, et le lot II ceux de quatre ans. Leurs rations étaient comme suit :

Lot I par bœuf et par jour :—Ensilage 11 lb., paille 8 lb., racines 12 lb. et graine de lin moulue $\frac{1}{2}$ lb., en outre farine 2 lb. le premier mois, 4 lb. le deuxième et 6 lb. le troisième.

Lot II par bœuf et par jour : Ensilage 15 lb., paille 14 lb., racines 15 lb. et graine de lin moulue $\frac{1}{2}$ lb. ; farine 4 lb. le premier mois, 6 lb. le deuxième et 8 lb. le troisième.

La paille était préalablemt hachée et mêlée avec l'ensilage.
La farine consistait en deux parties orge et 1 partie petit blé.
Avant le commencemeut du nourrissage, les animaux avaient reçu la même ration que pendant le premier mois, sauf que la quantité de lin moulu était seulement de $\frac{1}{4}$ de livre au lieu de $\frac{1}{2}$ lb. Après la fin du nourrissage jusqu'à la vente des bœufs le 25 avril, la ration du troisième mois leur a été continuée.

Suit un état de la quantité totale et de la valeur estimée des aliments consommés des poids chaque mois et des gains de chaque lot pendant l'expérience, et des résultats pécuniaires de la transaction.

Poids total et valeur estimée des aliments consommés depuis l'achat à la vente.

Avant le commencement du nourrissage (lot 1, 2 jours ; lot 2, 14 jours).

Aliments.	Valeur.	Lot 1.		Lot 2.	
		Lb.	Coût.	Lb.	Coût.
			$ c.		$ c.
Ensilage	$2 par tonne	88	0 09	840	0 84
Paille	$1 "	64	0 03	784	0 39
Racines	5c. par boisseau	80	0 07	560	0 47
Farine	$\frac{2}{3}$c. par livre	16	0 10	224	1 49
Farine de lin	2c. "	2	0 04	14	0 28
			0 23		3 47

Pendant le nourrissage (112 jours).

Aliments.	Valeur.	Lot 1 Lb.	Lot 1 Coût.	Lot 2 Lb.	Lot 2 Coût.
Ensilage	$2 par tonne	4,928	4 92	6,720	6 72
Paille	$1 "	3,584	1 79	6,272	3 13
Racines	5c. par boisseau	5,376	4 48	6,720	5 22
Farine	$\frac{2}{3}$c. par lb	2,240	14 93	3,136	20 90
Farine de lin	2c. "	186	3 72	186	3 72
			29 84		39 69

Jusqu'à la vente (18 jours).

Aliments.	Valeur.	Lot 1 Lb.	Lot 1 Coût.	Lot 2 Lb.	Lot 2 Coût.
Ensilage	$2 par tonne	792	0 79	1,080	1 08
Paille	$1 "	576	0 29	1,008	0 50
Racines	5c. par boisseau	864	0 72	1,080	0 90
Farine	$\frac{2}{3}$c. par lb	576	3 84	720	4 80
Farine de lin	2c. "	36	0 72	36	0 72
			6 36		8 00

Résumé du coût des aliments.

——	Lot 1.	Lot 2.	Total.
	$ c.	$ c.	$ c.
Avant le nourrissage	0 33	3 47	3 80
Pendant le nourrissage	29 84	39 69	69 53
Jusqu'à la vente	6 36	8 00	14 36
Total	36 53	51 16	87 69
Coût moyen par animal	9 13	12 79	

Poids et gains mensuels pendant le nourrissage.

——	Lot 1.	Lot 3.
	lb.	lb.
Poids au début du nourrissage	2,880	4,900
Fin des 1es 4 semaines—Poids	2,980	5,100
" " " Gain	100	200
" 2es " Poids	3,260	5,330
" " " Gain	280	230
" 3es " Poids	3,490	5,570
" " " Gain	230	240
" 4es " Poids	3,740	5,880
" " " Gain	250	310
Gain total pendant le nourrissage	860	980

Résumé du résultat financier de la transaction.

——	Lot 1.	Lot 2.
Poids acheté	2,880 lb.	5,125 lb.
A raison de	$ 20 00 par tête.	$3\frac{1}{8}$ c. par lb.
Prix perçu	80 00	$160 15
Coût des aliments	36 53	51 16
Coût total	116 53	211 31
Poids à la vente	3,840 lb.	6,000 lb.
Moins 5 % déchet	192 "	300 "
Poids net vendu	3,648 "	5,700 "
A raison de	$3\frac{3}{4}$ centins.	4 centins.
Prix reçu	$136 80	$228 00
Gain total en poids	960 lb.	875 lb.
Gain moyen par bœuf	240 "	219 "
Profit net	$ 20 27	$ 16 69
Profit par bœuf	5 07	4 17

CHEVAUX.

Il y a maintenant 13 chevaux à la ferme. Depuis l'envoi de mon dernier rapport, les changements suivants ont eu lieu : Un cheval est mort, nous avons abattu deux très vieilles juments et échangé un poney. Nous avons acheté une paire de chevaux de voiture et un cheval de travail, et le printemps dernier il est né un poulain.

PORCS.

Le printemps dernier il nous a été envoyé de la ferme centrale à Ottawa un verrat et une truie de race Yorkshire blanche, qui ont bien fait depuis leur arrivée. Dans le

cours des douze mois passés nous avons vendu pour la reproduction à des cultivateurs, 2 verrats et 7 truies Berkshire et 2 verrats et 1 truie Tamworth.

Nous avons maintenant à la ferme 11 Yorkhire blancs, 23 Berkshire et 9 Tamworth.

VOLAILLE.

Les races représentées à la ferme sont les suivantes : Plymouth Rock barrée, Minorque noire et Brahma blanche. Nous vendons des couvées d'œufs et de jeunes volailles à ceux qui en demandent tant que l'approvisionnement le permet.

Nous avons pris note des nombres d'œufs pondus pendant sept mois par chaque race, d'avril à octobre inclusivement, et présentons ici les chiffres :—

—	Plymouth Rock.			Minorque noire.			Brahma blanche.		
	Poules.	Œufs.	Œufs par poule.	Poules.	Œufs.	Œufs par poule.	Poules.	Œufs.	Œufs par poule.
Avril	10	171	17·1	13	183	14·1	8	93	11·6
Mai	10	128	12·8	13	199	15·3	8	87	10·9
Juin	11	137	12·5	14	102	7·3	7	61	8·7
Juillet	12	138	11·5	14	86	6·1	6	32	5·3
Août	12	142	11·8	14	120	8·6	6	20	3·3
Septembre	12	100	8·3	14	57	4·1	5	10	2·
Octobre	12	65	5·4	14	19	1·4	5	0	0·
Total	....	881	....	....	766	....	....	303	....
Nombre moyen de—									
Poules	11·3	....	....	13·7	....	....	6·4	......	....
Œufs par poule	....	78	....	....	56	....	....	47	....

RÉUNIONS D'INSTITUTS.

En compagnie de M. George Harcourt (alors surintendant des instituts des territoires), j'ai eu le plaisir pendant le mois de juin d'assister à des réunions d'instituts à Kyle, à Shanon, à Kinistino, Melfort, Birch-Hills et Red-Deer-Hill, endroits tous au sud ou au sud-est de Prince-Albert dans le Saskatchewan. Le programme de ces réunions avait été dressé par le ministère de l'Agriculture à Régina, et toutes ont été très nombreuses, une seule exceptée en conséquence d'une forte pluie.

J'ai ainsi eu l'occasion de voir les cultures dans une vaste étendue de pays, et les conditions générales de l'agriculture dans la partie colonisée du nord du Saskatchewan. Pendant les quelques semaines avant ma visite, le temps dans le nord avait été très sec, et les grains étaient en général plus avancés que dans le sud, mais la récolte n'était pas aussi abondante, et les mauvaises herbes étaient plus nombreuses. Les récoltes avaient néanmoins en somme très belle apparence, beaucoup de champs de blé et d'avoine étaient magnifiques.

Comme j'avais visité cette contrée-là il y a plusieurs années, lorsqu'il n'y avait point de chemin de fer ni aucun moyen de disposer des produits récoltés, à moins de les transporter à de très longues distances au moyen de chevaux, j'ai eu beaucoup de plaisir à visiter champ après champ de grain et de voir à côté des wagons de chemin de fer prêts à recevoir ce grain pour le porter au consommateur. Melfort et Kinistino consistaient alors chacun en un bureau de poste et une école ; maintenant ce sont deux villes grandes et ambitueuses, attestant ce que pensent faire deux magnifiques districts lorsqu'ils ont eu le moyen d'expédier au loin leurs produits.

EXCURSION DES MARCHANDS DE GRAIN.

Grace à la bienveillance des marchands de grain de Winnipeg, j'ai pu jouir d'une excursion de trois jours de durée avant la moisson parmi les champs de blé d'une partie

de l'Assiniboine et du Manitoba. Les récoltes le long des nouvelles lignes de chemin de fer de Régina à Brandon par Arcola et de Kirkella à Lipton, m'ont particulièrement intéressé, comme c'était ma première visite à travers ces nouveaux et prospères établissements.

Il n'est pas besoin de dire que le grain avait partout belle apparence, et dans certains districts la moisson était commencée; dans quelques endroits on moissonnait déjà.

VOYAGE À TRAVERS L'ALBERTA PENDANT LES MOISSONS.

J'ai eu pendant la dernière partie d'août et le commencement de septembre le grand privilège de faire en votre compagnie un long voyage à travers la province nouvellement formée de l'Alberta, et de voir travailler à la moisson et dans quelques cas au battage des magnifiques récoltes de grains.

A High-River et à Claresholm (sur la ligne du Pacifique entre Calgary et Macleod) nous fîmes des tournées d'une certaine étendue, et de tous côtés le blé d'automne était en moyettes ou bien on était à le battre. On moissonnait le blé de printemps et l'avoine, et partout le grain était vraiment très beau. Il en était de même à Leavings et à Macleod.

Lorsque nous fûmes arrivés à Lethbridge un train spécial fut mis à notre disposition afin que nous pussions voir les champs de blé jusqu'à Cardston; nous étions redevables de ce privilège à M. A. T. Galt, président des houillières Galt, et de M. Magrath qui nous accompagna dans le train. Au sud de Lethbridge les récoltes paraissaient en conséquence de la sécheresse moins fortes que plus au nord; mais partout nous voyions de grands champs qu'on était occupé à ensemencer de blé d'hiver; il y avait un champ de 2,000 acres.

A Raymond, on préparait la grande sucrerie pour la saison de fabrication. De tous côtés s'étendaient des champs de betteraves à sucre, et les champs examinés étaient certainement extra bons.

Aussitôt que possible après l'inauguration de la jeune province de l'Alberta, je me rendis à Edmonton et passai quelques jours parmi les champs de grains aux alentours de la nouvelle capitale. Partout les récoltes étaient belles, une très grande partie du grain était en moyettes. On ne cultivait pas dans le nord autant de blé d'hiver que dans le sud, mais dans tous les districts visités on en avait semé de grandes quantités.

Je visitai l'un après l'autre les districts de Lacombe, de Red Deer et d'Innisfail; comme dans tout les autres districts, partie du grain était en moyettes, partie était battu, partie sur pied; mais partout il était bon, sauf dans quelques endroits où la grêle avait malheureusement dévasté quelque temps auparavant des bandes de territoire.

Je passai un après-midi à examiner le canal d'irrigation du chemin de fer Canadien du Pacifique à Calgary, où l'on fait les travaux les plus considérables, desquels bénéfiera grandement dans la suite une très grande partie de la contrée.

Après être entré à la ferme expérimentale et y avoir passé deux jours, je repartis pour Battleford. J'eus beaucoup de plaisir à visiter pour la première fois l'ancienne capitale des territoires.

North-Battleford, qui était né trois mois auparavant, présentait un spectacle d'une activité extraordinaire: c'était un centre pour ceux qui cherchaient des terrains à acheter, et une quantité de nouveaux bâtiments étaient en voie de construction.

Les récoltes depuis Régina jusqu'aux environs de Saskatoon étaient très belles, presque toutes en moyettes; à plusieurs stations, surtout autour de Dundurn et de Saskatoon, beaucoup de grain avait déjà été battu. Le long du chemin de fer Canadien du Nord (Canadian Northern) depuis la jonction jusqu'à Battleford, les colons commencent à s'établir, beaucoup de villes s'y sont bâties, et dans un an ou deux la contrée entière sera sans nul doute toute colonisée.

EXCURSION A LA FERME EXPÉRIMENTALE.

Le ministère de l'Agriculture à Régina organisa pour le 19 juin des trains d'excursion depuis Fleming à l'est et Caron à l'ouest et depuis Prince-Albert au nord à plus de 400 milles ; plus de 3,000 personnes en profitèrent pour visiter la ferme d'Indian-Head. Pendant cette journée, dans de grandes tentes dressées tout exprès, il y eut des classes d'instruction en jugement du bétail, en fabrication du beurre et en cuisine domestique.

Outre les hommes et les chevaux de la ferme employés à faire parcourir la ferme par la grande foule présente, un grand nombre des habitants de la ville et de la campagne environnante, donnèrent obligeamment assistance ; et, depuis l'arrivée jusqu'au départ des trains, la ferme présenta une scène des plus animées. Chaque champ, chaque parcelle fut visitée par la compagnie la plus nombreuse et la plus agréable qui ait jamais pris possession de la ferme.

Le 4 juillet de grands nombre de personnes venues à la fête d'Indian-Head, visitèrent la ferme ; et aussi le 8 et le 9 août pendant l'exposition de l'Assiniboine central à Indian-Head.

DISTRIBUTION D'ÉCHANTILLONS.

Pendant les mois de mars, d'avril et de mai nous avons fait la distribution ordinaire d'échantillons des produits de la ferme aux cultivateurs de l'Assiniboine, de l'Alberta et du Saskatchewan.

Comme il y a eu augmentation de plus de 30 pour cent dans le nombre des demandes, comparativement à celui de l'hiver de 1903-4 et que l'approvisionnement d'échantillons n'était pas plus grand que d'habitude, un très grand nombre de cultivateurs ont été désappointés.

Les échantillons distribués ont été comme suit :—

Blé	546	sacs de	3 lb.
Avoine	406	"	3 "
Orge	197	"	3 "
Pois	87	"	3 "
Divers (lin, seigle, épeautre)	25	"	3 "
Pommes de terre	618	"	3 "
Graines d'arbres (négundo et frêne)	759	"	½ "
Graine d'arbre au pois	810	paquets	
Graine de brome inerme	10	sacs de	1 lb.
Graine de ray-grass de l'ouest	10	"	1 "
Graines d'arbrisseaux, de plantes à fleurs, de légumes et de maïs	545	"	15 espèces.
Racines de rhubarbe	88	paquets.	
Arbustes à fruits	241	"	
Semis d'arbres et d'arbrisseaux	668	"	
Paquets de semis d'arbres et d'arbrisseaux expédiés par messageries	130	"	

CORRESPONDANCE.

Pendant les douze mois finissant au 31 octobre 1905, il a été reçu 7,820 lettres, non compris les rapports sur les échantillons de grains et autres distribués, et il a été expédié 7,874 lettres, non compris les circulaires d'instructions qui accompagnaient les échantillons.

OBSERVATIONS MÉTÉOROLOGIQUES.

Mois.	Température la plus élevée.		Température la plus basse.		Chute de pluie.		Neige.	Heures de soleil brillant.
1904.	Le	degrés.	Le	degrés.	jours.	pouces.	pouces.	
Novembre	2	66	30	—13	....	....	3·75	114·4
Décembre	30	39	26	—38	....	....	10·	66·8
1905.								
Janvier	4	30	9 & 24	—34	....	....	2·5	97·9
Février	27	51	4	—43	....	....	4·5	139·2
Mars	21	63	12	—10	2	·26	6·5	153·6
Avril	26	79	10 & 17	10	2	·32	2·5	245·
Mai	31	78	4	16	10	3·34	2·	199·8
Juin	2 & 3	85	9 & 23	35	17	5·16	....	169·1
Juillet	13, 19, 20	80	22 & 24	42	15	2·47	....	265·4
Août	25	88	29	39	7	2·28	....	264·
Septembre	28	81	11 & 23	31	8	5·00	....	179·2
Octobre	3 & 5	73	19 & 27	9	3	·34	2·	90·9
					64	19·17	33·75	1,985·3

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

ANGUS MACKAY,

Régisseur.

FERME EXPÉRIMENTALE DE LA COLOMBIE ANGLAISE

RAPPORT DE THOMAS A. SHARPE, REGISSEUR.

AGASSIZ (C. A.) 30 novembre 1905.

A MONSIEUR LE DR. WM. SAUNDERS, C.M.G.,
Directeur des Fermes expérimentales de l'État,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport sur les expériences faites et les travaux exécutés à la ferme expérimentale d'Agassiz pendant l'année 1905.

L'année passée a été à certains égards plus ou moins défavorable pour les récoltes de fruits et d'autres produits agricoles. La première partie de l'année fut très douce et belle, avec très peu de neige en janvier et point en février, la température la plus basse enregistrée à cette station en janvier ayant été 12° F. au-dessous de glace le 12, et la plus basse en février 24° F. le 24. La température moyenne de mars fut plus basse que celle des deux mois précédents. Il y eut plusieurs périodes exceptionnellement froides, le 11 le thermomètre marqua 19° au-dessous de glace. Vers la fin du mois il fit plus chaud et beaucoup d'arbres fruitiers fleurirent.

Pendant avril le temps continua à être frais avec de fréquentes pluies froides et plusieurs légères gelées qui, ayant lieu pendant que les arbres fruitiers étaient en fleurs ou nouaient leurs fruits, causèrent de grandes pertes dans les récoltes de fraises, de pommes, de cerises, de prunes et de poires. Le temps se réchauffa en mai ; mais, par suite de fréquentes averses, les pulvérisations de fongicides sur les arbres fruitiers n'eurent guère d'effet, et la pourriture de la prune sévit beaucoup. Dans beaucoup de cas les averses furent suivies par un brillant soleil qui favorisa le développement des maladies fongueuses chez les arbres à fruits à noyau et le crevassement des cerises.

Après le milieu de juin le temps devint sec et chaud et la chute de pluie pendant juillet, août et la première moitié de septembre fut très faible. Comme la plus grande partie du terrain de cette ferme est de la terre plus ou moins sableuse ou graveleuse sur sous-sol de gravier, elle ne résiste pas à la sécheresse, et les récoltes tardives, telles que betteraves fourragères et navets, souffrirent. Les fortes pluies de la fin de septembre et de la première moitié d'octobre firent quelque tort au récoltes de grain tardives, non encore rentrées ; mais en somme la perte dans toute la contrée n'a pas été grande, et à la ferme expérimentale elle a été à peu près nulle.

On s'est un peu plaint de la maladie de la pomme de terre dans les terrains bas ; mais jusqu'à présent nous n'en avons guère souffert. Une forte gelée les nuits du 17 et du 18 octobre a tué beaucoup de plantes délicates et a arrêté le développement des betteraves fourragères et des betteraves à sucre, et a nui, a-t-on dit, aux pommes de terre non encore arrachées ou qui n'étaient pas suffisamment abritées. Une telle gelée est très exceptionnelle à ce moment de l'année ; c'est la première fois depuis bien des années qu'il y a eu une gelée dure avant la seconde semaine de novembre.

RÉCOLTES DE FRUITS.

La gelée au commencement du printemps a réduit d'un tiers la récolte de fraises ; elle a aussi diminué les récoltes de prunes et de cerises ; ensuite la pourriture brune et le crevassement des cerises causés par la pluie ont augmenté le déficit. Dans beaucoup d'entroits il y a eu peu de poires et de pommes, mais le temps serein de l'été et de l'automne a favorisé le développement des fruits, qui sont de qualité supérieure à l'ordinaire.

ARBRES ET ARBRISSEAUX D'AGRÉMENT.

Les haies contiuuent à être des objets d'intérêt à la ferme, et on apprécierait l'addition de quelques-unes de plus, de manière à aider ceux qui se proposent de planter des haies soit pour ornement ou comme brise-vents.

Presque tous les arbres et arbrisseaux d'agrément ont très bien poussé. La longue période de vents secs du nord en février et mars a nui à quelques-uns des conifères, mais la pousse de la saison a effacé le tort et leur a rendu leur beauté.

ARBRES À FRUITS SECS.

Ces arbres ont fait une pousse très satisfaisante, et pour la première fois depuis leur plantage les aveliniers (filberts) ont été passablement productifs.

Les geais bleus ont été très nombreux et très destructeurs ; ils ont commencé à emporter les avelines aussitôt qu'elles étaient pleines, et, lorsqu'elles ont été mûres, il n'en restait que quelques-unes.

Les châtaigniers du Japon et d'Espagne et les noyers du Japon ont de nouveau donné une bonne récolte. Les noyers d'Angleterre et les noyers noirs ont porté quelques noix. Les caryers blancs (shellbark hickory et les noyers cendrés (butternut) ont aussi produit un petit nombre de fruits, et les pécaniers (pécan) ont fleuri mais n'ont pas encore fructifié.

Les noix et les graines d'arbres distribuées les années précédentes ont donné bonne satisfaction : nous avons reçu de différentes parties de la contrée des rapports sur les succès obtenus, accompagnés de nouvelles demandes de semences. Nous enverront en réponse, autant que possible, des semences produites cette année-ci.

TRANCHÉES.

Nous avons creusé cette année environ 600 verges de tranchées ; une partie a été recouverte de cèdres fendus et de terre pardessus, ce qui fait un drain souterrain très satisfaisant.

NOUVEAU DÉFRICHEMENT.

Nous avons cette année défriché environ trois acres de terrain neuf.

ANIMAUX DE FERME.

BÉTAIL.

Le troupeau de bétail maintenant à la ferme se compose de 10 vaches, 5 génisses et 3 veaux femelles, 1 taureau et 6 veaux mâles, tous Courtes-Cornes enrigistrés. Depuis mon dernier rapport nous avons vendu trois taureaux pour la reproduction et un taureau, une vache et deux veaux pour la boucherie.

MOUTONS.

Les moutons sont aussi tous de race pure : le troupeau consiste actuellement en 16 brebis et 5 béliers Dorset à cornes. Depuis mon dernier rapport une brebis et un bélier sont morts, nous avons vendu deux béliers pour la reproduction, et deux brebis et quatre béliers pour la boucherie.

PORCS.

Nos porcs sont tous de race pure—Berkshire et Yorkshire. Nous avons vendu dans la province un bon nombre d'animaux des deux races et des deux sexes comme reproducteurs ; ceux qui ne convenaient pas pour ce but, ont été engraissés et vendus au boucher. Nous avons maintenant trois truies et un verrat Berkshire, et quatre truies et un verrat Yorkshire ; tous sont en bonne condition et sont de bons animaux.

CHEVAUX.

Depuis mon dernier rapport, un des vieux chevaux est mort, et un jeune cheval aussi d'une inflammation d'entrailles. Nous avons acheté le printemps dernier une belle paire de jeunes chevaux et une autre cet automne ; tous ces chevaux sont d'un

poids moyen d'environ quinze cents livres et très forts. Nous avons aussi acheté une bonne jument, du poids d'environ 1,200 lb. pour travaux d'hivers.

VERGERS DE LA MONTAGNE.

Les vergers de la montagne ont beaucoup souffert de la part des animaux sauvages ; les ours et les ratons ont emporté une partie des fruits. Tous les vergers ont produit cette année, et quelques-uns des meilleurs spécimens de fruits venaient d'arbres à plus de 800 pieds au-dessus du niveau de la vallée.

ARBRES À FRUITS SECS ET ARBRES FORESTIERS.

Les arbres à fruits secs et les arbres forestiers à bois d'œuvre plantés dans la plantation forestière continuent à se développer d'une manière satisfaisante, et beaucoup de ceux sur les montagnes poussent passablement bien, quoique moins bien que ceux dans les terrains cultivés de la vallée.

VOLAILLE.

Les races suivantes ont été cette année représentées à la ferme : Plymouth-Rock barrée, Orpington fauve, Minorque noire, Wyandotte blanche, Brahma blanche et Leghorn brune.

Ce sont les Leghorn qui ont pondu le plus grand nombre d'œufs. Viennent ensuite les Minorque noires en fait de nombre, mais leurs œufs étant bien plus gros, elles ont l'avantage en fait de poids. Entre les races pesantes la Wyandotte blanche est la meilleure pondeuse, puis la Plymouth-Rock barrée ; les races Orpington fauve et Brahma ne présentent guère de différence entre elles comme volailles pour la table ; la Wyandotte blanche est la plus précoce. Les poulets Plymouth-Rock barrés et les Orpington fauves sont plus gros quand ils sont à point, tandis que les Brahma, bien qu'il leur faille un peu plus de temps pour être dans la condition voulue, atteignent une plus forte grosseur qu'aucune des autres races que nous avons.

Un avantage que possèdent les races Minorque noire et Leghorn sur les races plus pesantes dans ce climat humide, c'est que leurs plumes sont plus serrées contre le corps et laissent mieux écouler la pluie. Entre les races plus pesantes la Wyandotte blanche vient ensuite à cet égard.

Depuis le 1er janvier au 1er juin nous tenons les poules dans leurs loges à reproduction, qui ont chacune un petit parc. Pendant le reste de l'année elles sont en pleine liberté.

Il n'y a point eu cette année de maladie chez la volaille, sauf quelques cas de rhumatisme en conséquence du temps humide ; mais nous avons beaucoup souffert de la part des corneilles, des éperviers et des moufettes (bêtes puantes), qui enlèvent beaucoup de poulets, même quand ils sont déjà gros.

Cette année les œufs out été couvés et les poulets élevés par des poules. La proportion d'œufs éclos et de poulets élevés a été à peu près la même que les années précédentes par l'emploi d'un incubateur et d'une éleveuse. L'avantage par l'emploi de ces machines est que l'on obtient les poulets plus tôt et en plus grand nombre à la fois.

Le grain mêlé distribué à la volaille était $\frac{1}{4}$ blé, $\frac{1}{2}$ avoine et $\frac{1}{4}$ pois, avec graines de tournesol en automne. Pendant la partie la plus froide de l'hiver nous leur donnons une fois par jour des racines bouillies en pâtée, mêlées d'un peu de grain concassé quelconque, et tenons toujours une pomme de chou ou quelque autre légume à leur disposition.

Nous blanchissons le poulailler à la chaux plusieurs fois pendant l'été. Les nids-caisses et les perchoirs sont mobiles et ainsi faciles à nettoyer. Une fois par semaine on balaie le plancher et y répand de la balle ou de la paille propres, puis on jette le grain parmi la balle ou la paille et les poules doivent gratter pour le trouver.

ABEILLES.

L'hiver passé deux colonies d'abeilles sont mortes, et il nous en est resté cinq, que nous avons enruchées en mai ou au commencement de juin ; toutes paraissent être fortes et bien approvisionnées pour l'hiver.

ESSAIS D'AVOINE.

Les parcelles d'essai d'avoine étaient dans une terre franche qui avait reçu une légère application de fumier sur gazon de trèfle l'automne de 1903 puis avait été ensemencée de plantes-racines l'été de 1904. Le terrain était en excellente condition, fertile et bien ameubli, le 15 avril, où il a été ensemencé d'avoine. Nous avons semé quarante variétés, à raison de deux boisseaux et demi à l'acre, dans des parcelles d'un quarantième d'acre chacune. Le grain a bien germé et a fait une levée uniforme; il donnait promesse d'une forte récolte jusqu'à ce que la rouille est apparue en juillet. Bon nombre de variétés ont beaucoup souffert, d'autres seulement légèrement, et dans ces derniers cas le rendement a été assez bon. Les variétés Golden Fleece, Sibérie et Abondance sont celles qui ont paru être les moins affectées, mais les deux dernières avaient été fortement affectées l'année dernière.

Nous avons vitriolé toute la semence pour prévenir la carie, qui a à peine été vue dans aucune des parcelles.

AVOINE—ESSAI DE VARIÉTÉS.

Numéro.	Variété d'avoine.	Mûre.	Mûri en	Longueur de la paille.	Paille.	Longueur de la panicule.	Panicule.	Paille par acre.	Grain par acre.		Poids du boisseau.	Rouillée.
			jrs.	pcs.		pcs.		lb.	boiss.	lb.	lb.	
1	Abondance..........	3 août..	110	46	Raide....	10	Etalée......	6,960	95	10	34	Un peu.
2	Golden Fleece.......	7 " ..	114	44	"	10	"	5,920	92	32	32	"
3	Sibérie....	4 " ..	111	42	"	9	"	7,760	91	26	35½	"
4	Américaine améliorée	7 " ..	114	46	"	9	"	5,840	82	22	34	Beaucoup.
5	Tartar King.........	2 " ..	109	40	" ...	10	Latérale....	7,160	81	6	36	"
6	Kendal White (bl'che)	7 " ..	114	44	"	10	"	5,360	80		33	"
7	Goldfinder.	5 " ..	112	48	Mi-raide..	9	"	6,480	77	22	32½	"
8	Milford White.......	3 " ..	110	42	Forte....	9	"	5,680	74	24	35½	"
9	Sensation.....	4 " ..	111	40	"	9	Etalée	4,560	74	14	34½	Fortement.
10	Waverley	8 " ..	115	46	"	10	"	5,920	74	4	33	Beaucoup.
11	Black Beauty..	1 " ..	108	44	"	11	"	5,520	72	2	37½	"
12	Bavière..............	9 " ..	116	46	"	10	"	5,840	70	20	32½	"
13	Storm King..........	1 " ..	108	48	"	10	Latérale....	6,560	69	14	34	Fortement.
14	Joanette	2 " ..	109	40	Mi-raide..	10	Etalée	5,880	68	8	33½	Beaucoup.
15	Tartarie dorée..	9 " ..	116	46	Forte.....	9	Latérale....	4,920	67	32	31	"
16	Holstein Prolific.....	4 " ..	111	40	" ...	9	Etalée......	5,360	67	12	34	"
17	Mennonite	3 " ..	110	44	"	10	"	6,040	66	26	33	"
18	Lincoln..	4 " ..	111	46	"	10	"	6,520	63	18	34	"
19	Thousand Dollar.....	7 " ..	114	42	"	9	"	5,640	63	8	34	"
20	Ligowo améliorée....	8 " ..	115	40	"	9	"	5,120	62	32	32	"
21	Danish Island........	8 " ..	115	48	"	10	"	5,520	62	22	35	"
22	American Triumph..	4 " ..	111	46	" ...	9	"	6,120	62	12	33	"
23	Suède choisie.......	4 " ..	111	46	Mi-raide..	9	"	5,480	61	4	33½	"
24	Banner..............	7 " ..	114	42	Forte.....	9	"	5,040	60	28	34	"
25	Olive Black..........	2 " ..	109	44	"	9	Latérale....	5,120	60	18	34	"
26	Milford Black........	2 " ..	109	44	"	9	"	6,640	60	8	34	"
27	Kendal Black.......	3 " ..	110	40	"	10	"	5,040	59	32	34	"
28	Early Golden Prolific	3 " ..	110	40	Mi-raide..	9	Etalée......	5,400	59	2	32½	"
29	Wide Awake........	7 " ..	114	44	" ..	9	"	5,840	58	26	32	Un peu.
30	White Giant	5 " ..	112	40	Forte.....	9	"	5,720	58	16	34	"
31	Columbus............	8 " ..	115	40	Mi-raide..	9	"	5,760	58	6	33	Fortement.
32	Pioneer....	1 " ..	108	40	Forte.....	10	"	5,540	57	22	34¼	Beaucoup.
33	Irish Victor.........	4 " ..	111	46	"	10	"	6,440	57	2	33	Un peu.
34	American Beauty. ..	4 " ..	111	46	"	11	"	5,520	56	16	32	Beaucoup.
35	Buckbee's Illinois....	3 " ..	110	40	"	9	"	5,440	49	14	32½	"
36	Twentieth Century..	3 " ..	110	44	Mi-raide..	10	"	5,640	49	4	32	"
37	Scotch Potato..	5 " ..	112	40	Forte.....	10	"	5,440	48	28	32	"
38	Golden Giant........	9 " ..	116	46	"	9	Latérale....	5,640	47	2	32	"
39	Golden Beauty.. ...	4 " ..	111	40	Mi-raide..	9	Etalée......	5,600	45	30	32½	Fortement.
40	Swedish Probstey....	2 " ..	109	48	Forte.....	10	"	5,840	43	18	34½	"

ESSAIS D'ORGE.

Nous avons cette année essayé dix-neuf variétés d'orge à six rangs et quinze variétés à deux rangs. Le terrain choisi pour les parcelles d'orge était une terre franche légère qui avait été en trèfle en 1903 ; il reçut une légère couche de fumier de ferme l'automne de cette année, où trèfle et fumier furent ensuite enfouis par un labour. En 1904 il fut planté de pommes de terre et il était en très bonne condition pour le grain en 1905. Les parcelles étaient d'un quarantième d'acre chacune et le grain y a été semé le 15 avril à raison de deux boisseaux à l'acre. L'orge était très lustrée, mais par suite des très fortes chaleurs lorsque l'orge était à l'état pâteux, ce qui a hâté sa maturation, le grain n'est pas aussi bien nourri qu'en 1904. Il n'y a point eu de carie chez aucune variété d'orge.

ORGE A SIX RANGS—ESSAI DE VARIÉTÉS.

Numéro.	Variété d'orge.	Mûre.	Mûri en	Longueur de la paille.	Paille.	Longueur de l'épi.	Poids de la paille.	Grain par acre.		Poids du boisseau.
			jours.	pcs.		pcs.	lb.	boiss.	lb.	lb.
1	Nugent	29 juillet	105	44	Raide	3	6,800	55	20	50½
2	Argyle	26 "	102	42	"	3½	6,800	54	8	49¾
3	Mensury	26 "	102	46	"	3	6,400	53	6	46½
4	Brome	27 "	103	42	"	3½	6,960	52	34	50
5	Albert	27 "	103	42	"	2	6,600	52	24	51¾
6	Stella	29 "	105	40	"	3	8,000	50	10	51¼
7	Oderbruch	27 "	103	44	"	3	5,520	50	..	50¼
8	Blue Long Head	27 "	103	40	"	2½	6,400	49	38	42
9	Yale	28 "	104	42	"	2½	6,400	49	28	50
10	Empire	29 "	105	44	"	3–4	6,440	49	28	50
11	Rennie's Improved	24 "	100	48	"	2½	5,520	49	8	53
12	Odessa	24 "	100	45	"	3	5,400	48	16	50½
13	Commune	27 "	103	42	"	3	5,600	47	24	49½
14	Mansfield	29 "	105	46	"	3	6,000	46	32	50
15	Champion	22 "	98	46	"	3	7,000	45	40	45
16	Claude	26 "	102	44	"	2½	5,400	45	20	51½
17	Royale	27 "	103	44	"	3	5,440	44	8	51½
18	Summit	1er août	108	40	"	3	5,440	39	8	51
19	Trooper	1er "	108	46	"	3	5,120	33	16	49

ORGE A DEUX RANGS—ESSAI DE VARIÉTÉS.

Numéro.	Variété d'orge.	Mûre.	Mûri en	Longueur de la paille.	Paille.	Longueur de l'épi.	Poids de la paille.	Grain par acre.		Poids du boisseau.
			jours.	pcs.		pcs.	lb.	boiss.	lb.	lb.
1	Newton	5 août	111	40	Raide	3	168	55	..	50½
2	Chevalier suédoise	2 "	108	40	Mi-raide	4	153	52	24	51½
3	Canadian Thorpe	3 "	109	42	Raide	3	151	51	32	51½
4	Beaver	4 "	110	39	Mi-raide	4	167	51	12	52½
5	Invincible	4 "	110	40	Raide	3	160	49	28	50
6	Standwell	5 "	111	40	"	3	148	46	32	50½
7	Chevalier française	5 "	111	40	"	4	158	46	22	51½
8	Clifford	31 juillet	106	48	Très raide	4½	156	42	24	51
9	Harvey	1er août	107	46	Raide	4	148	41	32	49½
10	Sidney	3 "	109	38	"	3–4	136	39	8	51
11	Jarvis	5 "	111	40	"	3	138	37	34	49
12	Dunham	4 "	110	42	"	4	146	36	12	50
13	Chevalier danoise	5 "	111	38	Mi-raide	4	140	35	40	50½
14	Gordon	5 "	111	40	"	4	123	29	8	51
15	Logan	4 "	110	40	Raide	3–4	118	25	40	48½

ESSAI DE BLÉ D'AUTOMNE.

Nous avons semé le 15 octobre 1904 sept variétés de blé d'automne. Le terrain où elles ont été semées était une terre sableuse ou graveleuse où on avait enfoui en été des éteules de trèfle, après quoi le terrain avait été hersé une fois par semaine jusqu'à la semaille du blé. Les parcelles étaient d'un quarantième d'acre chacune, et la semence a été semée à raison d'un boisseau et demi à l'acre. Six des variétés ont bien passé l'hiver et ont produit une assez bonne récolte mais la variété connue sous le nom de Choice Club a été si complètement tuée par l'hiver qu'il n'en restait pas une demi-douzaine de plantes au printemps. Il n'y a eu ni rouille ni carie dans aucune de ces parcelles.

BLÉ D'AUTOMNE—ESSAIS DE VARIÉTÉS.

Variété de blé.	Semence	Mûre.	Mûri en	Longueur de la paille.	Paille.	Longueur de l'épi.	Épi.	Poids de la paille.	Grain par acre.		Poids du boisseau.
			jours.	pcs.		pcs.		lb.	boiss.	lb.	lb.
Abundance	15 oct.	18 juill.	276	46	Raide	3½	Non barbu	4,800	33	20	65
Turkey Red	15 "	19 "	277	40	"	4	Barbu	5,700	32	40	65
American Banner	15 "	15 "	273	46	"	3	Non barbu	5,000	32	20	63¾
Kharkov	15 "	18 "	276	44	"	2½	Barbu	4,800	32	..	65½
Dawson's Golden Chaff	15 "	17 "	275	44	"	3½	Non barbu	4,480	29	20	63½
Red Velvet Chaff	15 "	19 "	277	44	"	4	"	5,210	27	20	64½
Choice Club	15 "	Tué par	l'hiver								

ESSAIS DE BLÉ DE PRINTEMPS.

Nous avons semé vingt-huit variétés de blé de printemps dans des parcelles d'un quarantième d'acre chacune. La culture précédente avait été du trèfle qui avait été fauché en juin 1904 et dont le regain avait été enfoui par un labour en septembre puis on avait passé le pulvérisateur à disques et la herse, afin de faire décomposer le gazon. Semé le 18 avril à raison de quatre-vingt-dix livres de semence à l'acre ; la levée a été uniforme, la pousse vigoureuse et les épis longs ; mais une sérieuse attaque de la mouche à blé a presque détruit la récolte. Le blé du printemps dans la plus grande partie de la vallée inférieure du Fraser a tellement souffert de la part de cet insecte qu'un grand nombre de champs n'ont pas été fauchés mais ont été pâturés par les porcs. Heureusement on ne cultive pas beaucoup de blé de printemps dans cette partie de la province Il n'y a point eu de rouille dans aucune de ces parcelles.

BLÉ DE PRINTEMPS—ESSAI DE VARIÉTÉS.

Numéro.	Variété de blé.	Mûr.	Mûri en	Longueur de la paille.	Paille.	Longueur de l'épi.	Epi.	Paille par acre.	Grain par acre.		Poids du boisseau.
			jours.	pcs.		pcs.		lb.	boiss.	lb.	lb.
1	Hongrie blanc........	14 août.	118	40	Forte.....	3	Barbu....	4,960	16	..	57
2	Monarch	14 "	118	47	" ...	$4\frac{1}{2}$	Non barbu	4,840	15	20	57
3	Hérisson barbu	12 "	116	48	"	2	Barbu....	5,200	14	..	$59\frac{1}{4}$
4	Chester............	15 "	119	44	"	3	Non barbu	5,600	13	20	58
5	Countess	14 "	118	46	"	3	" .	5,560	12	50	57
6	Russie blanc.	15 "	119	48	"	4	" .	5,280	12	40	$57\frac{3}{4}$
7	Dawn..........	14 "	118	46	"	4	" .	4,800	12	20	$57\frac{1}{2}$
8	Stanley..	16 "	120	46	"	$3\frac{1}{2}$	" .	4,400	11	20	57
9	Wellman's Fife....	16 "	120	48	"	$3\frac{1}{2}$	" .	4,800	11	10	$58\frac{1}{4}$
10	Early Riga	10 "	114	38	Raide	$2\frac{1}{2}$	" .	4,840	11	..	60
11	Red Fern	15 "	119	40	Mi-raide..	3	Barbu....	5,360	10	40	60
12	Australie n° 9.	15 "	119	48	Forte.....	4	Non barbu	4,920	10	30	$55\frac{1}{2}$
13	Minnesota n° 163.....	24 "	128	48	"	$3\frac{1}{2}$	" .	4,720	10	20	$58\frac{3}{4}$
14	Laurel.	14 "	118	46	" ...	3	" .	4,920	10	..	56
15	McKendry's Fife. ...	16 "	120	40	"	4	" .	4,800	9	50	58
16	Colorado	12 "	116	49	"	$3\frac{1}{2}$	Barbu....	4,960	9	40	57
17	Advance....	14 "	118	46	"	3	"	4,720	9	30	56
18	Bishop	14 "	118	46	"	3	Non barbu	5,560	9	20	56
19	Weldon.............	21 "	125	48	"	$3\frac{1}{2}$	" .	5,120	9	10	56
20	Fife rouge..... ...	16 "	120	46	"	3	" .	5,120	9	..	57
21	Fife blanc	16 "	120	42	Mi-raide..	3	" .	4,560	8	50	$58\frac{1}{4}$
22	Clyde..............	18 "	122	50	Forte.....	4	" .	4,640	8	30	55
23	Huron.......	12 "	116	46	"	3	Barbu....	4,560	8	20	$57\frac{1}{2}$
24	Haynes' Blue Stem...	16 "	120	49	"	$3\frac{1}{2}$	Non barbu	5,440	8	10	54
25	Percy	12 "	116	46	"	3	" .	4,880	7	20	57
26	Power's Fife....... .	18 "	122	46	"	4	" .	4,640	5	50	56
27	Pringle's Champlain .	17 "	121	50	"	4	Barbu....	4,320	5	40	56
28	Preston..............	5 "	109	48	"	4	"	5,360	5	20	58

BLÉ À MACARONI.

Nous avons semé quatre variétés à côté des blés de printemps dans des parcelles d'un quarantième d'acre chacune. Elles ont été semées le 18 avril à raison d'un boisseau et demi de semence à l'acre. Le dommage causé à ces variétés de blé par la mouche paraît avoir été aussi sérieux que celui chez les blés ordinaire. Il n'y a point eu de rouille dans aucune de ces parcelles.

Variété de macaroni.	Mûr.	Mûri en	Longueur de la paille.	Paille.	Longueur de l'épi.	Epi.	Paille par acre.		Grain par acre.		Poids du boisseau.
		jours.	pcs.		pcs.		tonn.	lb.	boiss.	lb.	lb.
Yellow Gharnovka (jaune).	5 août.	119	42	Mi-raide..	3	Barbu....	3	160	12	..	60
Goose	12 "	116	48	Forte.....	$3\frac{1}{2}$	"	2	1,040	11	..	57
Roumanie......	14 "	118	47	"	$3\frac{1}{2}$	"	2	1,340	8	40	$57\frac{1}{2}$
Mahmoudi..	16 "	120	48	"	$3\frac{1}{2}$	"	2	1,360	8	..	57

AMIDONNIER ET EPEAUTRE.

Nous avons semé cette année deux variétés d'amidonnier et deux d'épeautre le 18 avril dans des parcelles d'un quarantième d'acre chacune. Ces variétés ont été semées à côté des blés du printemps mais elles n'ont pas beaucoup souffert de la part de la mouche. Nous avons distribué pour essais un grand nombre d'échantillons de ces variétés par toute la province, surtout dans l'intérieur, mais elles ne paraissent pas être appréciées et il est rare qu'on en demande une deuxième fois.

Variété.	Mûr.	Mûri en	Longueur de la paille.	Paille.	Longueur de l'épi.	Epi.	Paille par acre.	Grain par acre.
		jours.	pcs.		pouces.		tonn. lb.	lb.
Epeautre blanc........	14 août.	118	38	Forte.....	5	Non barbu	2 1,720	1,960
Amidonnier commun......	14 "	118	38	Raide....	2	Barbu....	2 1,360	1,840
Epeautre rouge...........	12 "	116	40	Forte.....	3½	Non barbu	2 1,820	1,510
Amidonnier rouge........	14 "	118	38	"	3	Barbu....	2 1,840	1,480

SEIGLE D'AUTOMNE.

Nous avons semé le 15 octobre quatre variétés de seigle d'automne à côté des blés d'automne dans des parcelles de même grandeur et dans mêmes conditions. La variété connue sous le nom de Thousand Fold a produit la récolte la plus forte. Il n'y a eu ni rouille ni carie dans le grain d'aucune de ces parcelles. La semence a été semée à raison de quatre-vingt-dix livres à l'acre.

Variété de seigle.	Mûr.	Mûri en	Longueur de la paille.	Paille.	Longueur de l'épi.	Epi.	Paille par acre.	Grain par acre.		Poids du boisseau.
		jours.	pcs.		pcs.		lb.	boiss.	lb.	lb.
Thousand Fold...........	20 juill.	278	60	Raide....	6½	Barbu....	7,600	47	48	60
Mammoth blanc..........	20 "	278	70	"	6	"	8,800	46	24	58¾
Giant	22 "	280	66	"	6	"	8,200	44	16	60¾
Emerald..................	19 "	277	60	"	6	"	7,200	42	8	59

ESSAIS DE POIS.

Nous avons essayé trente variétés de pois. Elles ont été semées dans une terre graveleuse où en novembre 1904 on avait enfoui du gazon de trèfle, puis elle a reçu plusieurs hersages pendant mars et avril avant l'ensemencement. Les pois ont été semés le 18 avril dans des parcelles d'un quarantième d'acre chacune, à raison de deux boisseaux de semence à l'acre des petits pois et de trois boisseaux à l'acre des gros pois. La paille de toutes les variétés a été propre et lustrée. Comme on le remarquera d'après le tableau suivant,les rendements ont été assez bons dans tous les cas, et les grains étaient bien nourris et très beaux.

POIS—ESSAI DE VARIÉTÉS.

Numéro.	Variété de pois.	Mûr.	Mûri en	Pousse.	Paille, longueur.	Paille, poids.	Cosse, longueur.	Pois.	Rendement par acre.		Poids du boisseau.
			jrs.		pcs.	lb.	pcs.		boiss.	lb.	lb.
1	Paragon	14 août.	118	Forte....	60-64	6,640	3	Moyen....	50	..	65
2	English Grey	4 ″	108	″	54-58	6,720	3	″	50	..	61½
3	German White	8 ″	112	″	50-52	5,560	2½	″	48	40	65
4	Chancellor	15 ″	119	″	48-52	5,840	3	″	48	40	64
5	Early Britain	7 ″	111	″	50-52	5,720	3	″	47	20	63
6	Crown	15 ″	119	″	50-54	5,840	2½	Petit.....	46	..	64½
7	White Marrowfat	10 ″	114	″ ...	42-48	5,560	2½	Gros......	43	40	64
8	Gregory	8 ″	112	″	50-52	6,160	2½	Moyen.....	43	20	65
9	Macoun	11 ″	115	″	54-60	6,640	2½	Gros.......	43	10	64¾
10	Golden Vine	11 ″	115	″	58-60	5,400	2½	Petit......	42	40	65
11	Victoria	10 ″	114	″	50-54	5,760	3	Moyen.....	42	20	64½
12	Mackay	12 ″	116	″	56-60	5,840	2½	″ ...	42	10	65¼
13	White Wonder	10 ″	114	″	60-64	6,480	3	″	42	10	65¼
14	Arthur	10 ″	114	″	48-50	5,360	2	Gros.......	41	30	64½
15	Carleton	7 ″	111	″	65-70	6,720	2½	Moyen.....	41	20	65
16	Prince	12 ″	116	″	36-42	5,640	2½	Gros......	41	10	64½
17	Black-eyed Marrowfat	12 ″	116	″	50-54	5,280	3	″	41	..	65
18	Mummy	7 ″	111	″	48-52	6,360	2½	Moyen......	40	40	63¾
19	Agnès	14 ″	118	″	56-60	6,440	2½	Gros......	40	30	65½
20	Duke	19 ″	123	″	54-58	5,960	2½	″	39	20	64½
21	Archer	9 ″	113	″	48-52	5,840	2½	Moyen......	39	20	62½
22	Prince Albert	11 ″	115	Moyenne..	46-50	6,080	2½	Gros......	38	30	65¼
23	Wisconsin Blue	7 ″	111	Forte	50-56	5,680	2½	″	36	20	65
24	Pride	8 ″	112	″	56-60	5,520	2½	Gros.......	36	10	64
25	Nelson	12 ″	116	Moyenne..	48-50	6,120	3	Moyen......	35	40	64½
26	Daniel O'Rourke	4 ″	108	Forte	52-58	6,720	2	Petit.......	35	20	65
27	Picton	10 ″	114	″	50-54	5,840	3	Moyen......	34	..	65
28	Kent	9 ″	113	″	50-52	5,240	2½	Gros.......	28	40	64
29	Prussian Blue	8 ″	112	″ ...	44-48	5,840	2½	Moyen......	28	..	65½
30	Pearl	10 ″	114	″	72-76	5,280	2½	Gros..	26	40	65¼

ESSAIS DE MAIS (BLÉ D'INDE.)

Nous avons semé vingt-et-une variétés de maïs pour ensilage dans une terre franche en rangs espacés de trois pieds. Le printemps froid et humide a retardé la pousse. Le temps chaud et sec pendant juillet et août et des houages constants les ont pousser rapidement, mais les poids récoltés n'ont pas été égaux à ceux des années précédentes, et dans beaucoup de cas les épis formés étaient petits et les grains étaient nullement mûrs.

Nous avons calculé le rendement d'après le poids de récolte obtenu dans deux rangs chacun de 66 pieds de longueur.

Nous avons cette année répété l'essai de maïs en rangs différemment espacés. Comme les années précédentes la récolte a mûri davantage et été en meilleure condition dans les rangs les plus espacés, où les plantes profitaient de tout l'effet du soleil et de l'air.

MAÏS—ESSAIS DE VARIÉTÉ.

Numéro.	Variété de maïs.	Pousse.	Barbes (épis mâle).	Soies (épis femelles).	Laiteux-aqueux.	Condition à la coupe.	Poids par acre. En rayon.		Poids par acre. En buttes.	
							tonn.	lb.	tonn.	lb.
1	Pride of the North	Très forte ..	18 août.	4 sept..	24 sept..	L. avancé...	29	1,620	25	160
2	Thoroughbred White Flint....	" ..	28 "	20 "	....	Soies.	22	1,210	26	800
3	White Cap Yellow Dent	" ..	20 "	6 "	24 sept..	L. avancé...	22	880	21	240
4	Giant Prolific Ensilage..... ..	" ..	26 "	20 "	....	Epis formés.	22	440	18	1,840
5	Mammoth Cuban..	" ..	22 "	10 "	20 sept..	L.avancé...	21	1,560	20	1,800
6	Compton's Early	" ..	10 "	30 août.	6 "	L.-aqueux ..	20	1,580	20	1,800
7	Early Butler..	" ..	16 "	30 "	14 "	L. avancé...	20	700	17	1,310
8	Red Cob Ensilage............	" ..	14 "	28 "	4 "	L.-aqueux...	19	1,600	19	940
9	Champion White Pearl........	" ..	8 "	22 "	6 "	" ...	19	940	17	1,200
10	Superior Fodder	" ..	20 "	6 sept..	....	Epis formés.	19	720	24	1,280
11	Longfellow..................	" ..	12 "	4 "	20 sept..	Bon à rôtir .	18	960	18	1,180
12	North Dakota White....	" ..	18 "	2 "	26 "	L. avancé...	18	80	17	540
13	Salzer's All Gold.............	" ..	24 "	20 "	....	Soies.	17	1,860	17	210
14	Northern Dent......	" ..	18 "	6 "	24 sept..	L. avancé...	16	1,880	14	1,810
15	Early Mastodon	" ..	20 "	8 "	26 "	" ..	16	1,000	16	1,770
16	King Philip	" ..	16 "	2 "	22 "	Bon à rôtir .	16	780	15	1,990
17	Eureka	Forte.......	14 "	14 "	....	Soies.	15	1,900	15	910
18	Cloud's Early Yellow..	"	12 "	28 août.	20 sept..	L.-aqueux...	14	160	13	620
19	Selected Leaming............	"	16 "	28 "	22 "	" ..	13	1,060	15	360
20	Angel of Midnight.......... ..	"	18 "	28 "	20 "	" ..	13	840	15	1,460
21	Evergreen Sugar........ ..	"	20 "	28 "	14 "	" ..	12	860	12	220

MAÏS EN RANGS DIFFÉREMMENT ESPACÉS.

Variété de maïs.	Mûr.	Pousse.	Distance en rayons.	Distance en buttes.	Condition à la coupe.	Poids par acre en rayons.		Poids par acre en buttes.	
			pcs.	pcs.		tonn.	lb.	tonn.	lb.
Champion White Pearl.......	18 avril.	Forte......	21	21	L. avancé...	28	380	26	991
" "	18 "	"	28	28	" ..	21	1,560	22	830
" "	18 "	"	35	35	L.-aqueux...	19	67	18	311
" "	18 "	"	42	42	" ..	17	410	15	265
Longfellow	18 "	"	21	21	L. avancé...	21	618	21	1,182
"	18 "	"	28	28	" ..	17	837	16	1,530
"	18 "	"	35	35	L.-aqueux...	17	343	16	1,603
"	18 "	"	42	42	" ..	14	1,134	13	1,437
Selected Leaming.....	18 "	"	21	21	L. avancé...	18	1,311	17	696
"	18 "	"	28	28	" ..	14	285	14	1,418
"	18 "	"	35	35	" ..	13	136	12	906
"	18 "	"	42	42	L.-aqueux...	10	648	9	1,988

ESSAIS DE PLANTES-RACINES.

Le terrain pour les plantes-racines avait été en trèfle en 1903 et cet été-là nous y avions fauché deux fortes récoltes de trèfle puis en novembre nous avions enfoui un fort regain. Pendant l'automne et l'hiver il y fut appliqué du fumier de ferme, puis le champ fut ensemencé au printemps de 1904 d'un mélange d'avoine et de pois avec environ dix livres de graine de trèfle. La récolte d'avoine fut assez bonne, et il y eut une magnifique levée de trèfle sur laquelle nous épandîmes en automne une légère couche de fumier de ferme puis le tout fut enfoui en décembre 1904. Au commencement de mars 1905 nous avons commencé l'emploi alternatif de la herse et du pulvérisateur à disques toutes les semaines jusqu'au moment du semis. Nous avons ensemencé la première série de parcelles de betteraves à sucre, de carottes et de betteraves fourragères le 12 avril et la deuxième série le 26 avril ou deux semaines plus tard; et l'arrachage de toutes les

variétés de racines des deux lots a eu lieu le 27 et le 30 octobre. Les premières parcelles de navets ont été ensemencées le 15 mai et la deuxième série le 29 mai ; l'arrachage de toutes a été fait le 30 octobre.

Le temps froid et humide d'avril et de mai a empêché la semence de bien germer ; et dans tous les cas la levée a été irrégulière et les plantes n'ont pas commencé à poussé vigoureusement avant que le mois de juin ait été passablement avancé. Le manque de pluie pendant la dernière partie de ce mois et pendant juillet et août a empêché qu'il y y eût un rendement élevé. Nous avons calculé les rendements par acre dans tous les cas d'après les poids de racines obtenus dans deux rangs chacun de 66 pieds de longueur.

NAVETS—ESSAI DE VARIÉTÉS.

Numéro.	Variété de navet.	Rendement par acre.							
		1e parcelle.				2e parcelle.			
		tonn.	lb.	boiss.	lb.	tonn.	lb.	boiss.	lb.
1	Magnum Bonum	20	1,184	686	24	18	168	602	48
2	Carter's Elephant	20	656	677	36	17	1,772	596	12
3	Hartley's Bronze	19	808	646	48	..	..	..	..
4	Hall's Westbury	18	1,752	629	12	20	1,448	690	48
5	Mammoth Clyde	18	1,488	624	48	18	432	607	12
6	Selected Purple Top	18	1,356	622	36	17	716	587	36
7	Imperial Swede	18	36	600	36	14	248	670	48
8	East Lothian	17	1,112	585	12	16	1,132	552	12
9	Jumbo	17	716	578	36	14	908	481	48
10	New Century	17	584	576	24	15	888	514	48
11	Kangaroo	16	736	546	36	15	492	508	12
12	Skirvings'	16	76	534	36	18	36	600	36
13	Elephant's Master	16	76	534	36	13	1,852	464	12
14	Good Luck	15	1,812	530	12	21	1,296	721	36
15	Bangholm Selected	15	1,680	528	..	14	776	479	36
16	Perfection Swede	15	1,548	525	48	19	148	635	48
17	Sutton's Champion	15	492	508	12	17	1,112	585	12
18	Halewood's Bronze Top	14	1,430	490	36	18	828	613	48
19	Emperor Swede	14	512	475	12	16	736	545	36
20	Drummond Purple Top	12	228	404	48	12	1,872	431	12

BETTERAVES FOURRAGÈRES—ESSAI DE VARIÉTÉS.

Numéro.	Variété de betteraves fourragères.	Rendement par acre.							
		1e parcelle.				2e parcelle.			
		tonn.	lb.	boiss.	lb.	tonn.	lb.	boiss.	lb.
1	Giant Sugar Mangel	26	800	880	..	20	1,976	699	36
2	Prize Mammoth Long Red	24	180	803	..	20	1,448	690	48
3	Lion Yellow Intermediate	23	1,916	798	36	19	808	646	48
4	Selected Yellow Globe	22	1,936	765	36	21	372	706	12
5	Leviathan Long Red	22	1,934	765	36	20	1,316	688	36
6	Gate Post	20	1,712	695	12	21	636	710	36
7	Giant Yellow Globe	20	1,580	676	20	16	472	541	12
8	Ideal	20	656	677	36	19	1,600	660	..
9	Half Long Sugar White	18	1,884	631	24	18	1,224	620	24
10	Giant Yellow Intermediate	18	1,752	629	12	15	1,940	532	24
11	Yellow Intermediate	18	1,660	627	..	19	676	644	36
12	Selected Mammoth Long Red	18	1,588	626	28	15	1,152	519	12
13	Half Long Sugar Rosy	16	736	545	36	13	1,984	466	24
14	Mammoth Long Red	16	76	534	36	15	492	508	12
15	Mammoth Yellow Intermediate	15	624	510	24	14	116	468	36
16	Triumph Yellow Globe	13	664	444	24	12	1,608	426	48
17	Prize Winner Yellow Globe	12	1,872	431	12	13	268	437	48

CAROTTES—ESSAI DE VARIÉTÉS.

Numéro.	Variété de carottes.	Rendement par acre. 1e parcelle. tonn.	lb.	boiss.	lb.	2e parcelle. tonn.	lb.	boiss.	lb.
1	Mammoth White Intermediate	28	1,585	959	45	26	1,130	885	30
2	Improved Short White	27	1,770	929	30	26	1,790	896	30
3	Ontario Champion	25	1,810	863	30	22	1,045	750	45
4	Long Yellow Stump Rooted	25	1,480	858	..	25	160	836	..
5	New White Intermediate	24	1,830	830	30	23	365	772	45
6	Carter's Orange Giant	23	1,520	792	..	20	1,745	694	..
7	Early Gem	23	860	781	..	21	1,395	723	15
8	White Belgian	23	35	767	15	21	390	706	10
9	Giant White Vosges	18	1,620	627	..	17	485	574	45
10	Half-long Chantenay	17	1,300	588	20	16	1,660	561	..
11	Kos Kirches	13	1,885	464	45	13	565	442	45

BETTERAVES À SUCRE—ESSAI DE VARIÉTÉS.

Numéro.	Variété de betteraves à sucre.		Rendement par acre. 1e parcelle. tonn.	lb.	boiss.	lb.	2e parcelle. tonn.	lb.	boiss.	lb.
1	Royal Giant	Géante royale	22	88	734	48	20	1,976	699	36
2	Improved Imperial	Impériale améliorée	17	848	580	48	15	1,548	525	48
3	Red Top Sugar	Sucrière à collet rouge	16	76	531	36	14	644	477	24
4	Vilmorin's Improved	Vilmorin améliorée	15	492	508	12	14	1,832	497	12
5	Wanzleben		13	928	448	48	12	156	402	36
6	French Very Rich	Très riche française	13	136	435	36	11	1,232	387	12
7	Danish Improved	Danoise améliorée	12	24	400	24	13	4	433	24
8	Danish Red Top	Danoise à collet rouge	9	216	303	36	8	368	272	48

ESSAIS DE POMMES DE TERRE.

Nous avons cette année essayé quarante-quatre variétés de pommes de terre. Le sol était une terre sableuse où nous avions enfui au printemps de 1904 une pousse de lentilles et que nous avions ensuite ensemencée de maïs après une application de fumier de ferme.

Le maïs a assez bien rapporté et, aussitôt qu'il a été coupé, en septembre, nous avons enfoui l'éteule à la charrue et avons épandu une autre légère couche de fumier pailleux, qui a été bien incorporé avec le sol au moyen de la herse à bêches. Le terrain a été à plusieurs reprises, pendant mars et avril, travaillé avec le cultivateur à bêches et la herse ; aussi, au moment du plantage des pommes de terre le 29 avril, les mauvaises graines près de la surface avaient-elles levé et avaient été assez bien détruites. Nous avons en juillet traité deux fois les pommes de terre à la bouillie bordelaise et les tiges n'ont présenté aucun signe de maladie ; un bon nombre de variétés étaient tout à fait vertes au moment de l'arrachage le 22 septembre. La saison a été trop sèche pour une terre sableuse légère, mais les rendements ont été assez bons et la qualité des tubercules a été excellente.

Nous avons dans chaque cas estimé le rendement d'après le poids de tubercules arrachés dans deux rangs chacun de 66 pieds de longueur.

POMMES DE TERRE—ESSAI DE VARIÉTÉS.

Numéro.	Variété de pomme de terre.	Rendement par acre.										Forme et couleur.
		Total.		Saines.		Pourries.		Vendables.		Non vendables.		
		boiss.	lb.	boiss.	lb.	boiss.	lb.	boiss.	lb.	boiss.	lb.	
1	Late Puritan	699	36	664	..	35	36	600	..	64	..	Long, blanc.
2	Empire State	673	12	640	..	33	12	575	..	65	..	Long, plat, blanc
3	Dooley	655	36	655	36	Point.....		560	..	95	..	Ovale, blanc.
4	American Giant	646	40	646	40	"		616	40	30	..	"
5	American Wonder	629	12	315	..	314	12	269	..	46	..	"
6	Semis n° 7	624	48	624	48	Point. ...		559	48	65	..	Long, rouge.
7	Daniel's Sensation	611	36	611	36	"		551	30	60	..	Plat, blanc.
8	Dreer's Standard	607	12	607	12	"		522	12	85	..	Long, blanc.
9	Uncle Sam	580	48	555	48	25	..	480	48	75	..	Rond, blanc.
10	Dakota Red	578	36	578	36	Point.....		518	36	60	..	Long, rouge.
11	Carman n° 1	567	36	537	36	30	..	483	36	54	..	Rond, blanc.
12	Vermont Gold Coin	563	12	533	12	30	..	478	12	55	..	Long, blanc.
13	Sutton's Invincible	561	..	536	..	25	..	476	..	50	..	Oblong, rouge.
14	Enormous	556	36	556	36	Point.....		551	..	55	36	Long, plat, blanc
15	Country Gentleman	545	36	545	36	"		495	36	50	..	Oblong, rose.
16	Early St. George	536	48	536	48	"		456	48	80	..	"
17	Rose n° 9	532	24	532	24	"		456	..	76	24	Oblong, rouge.
18	I.X.L	528	..	528	..	"		422	30	105	30	Long, plat, rose.
19	Irish Cobbler	523	36	523	36	"		445	36	78	..	Rond, rose.
20	Reeve's Rose	523	36	523	36	"		443	36	80	..	Long, rose.
21	State of Maine	523	36	500	..	23	36	450	..	50	..	Long, rose.
22	Bovee	519	12	508	12	11	..	408	12	100	..	Long, rose.
23	Carman n° 3	514	48	514	48	Point.....		409	48	105	..	Rond, blanc.
24	Maule's Thoroughbred	484	..	466	..	18	..	371	..	95	..	Long, rose.
25	Sabean's Elephant	484	..	484	..	Point.....		427	..	57	..	Long, blanc.
26	Pearce	475	12	466	12	9	..	406	12	60	..	Long, rouge.
27	Penn Manor	466	24	448	..	18	24	355	..	93	..	"
28	Morgan Seedling	466	24	446	..	20	24	356	..	90	..	Long, pâle.
29	Early White Prize	462	..	462	..	Point.....		393	..	69	..	Long, blanc.
30	Holborn Abundance	457	36	435	..	22	36	321	..	114	..	Rond, blanc.
31	Delaware	448	48	448	48	Point.....		374	48	74	..	Long, blanc.
32	Money Maker	431	12	431	12	"		349	12	82	..	"
33	Cambridge Russet	409	12	385	12	24	..	344	..	41	12	Long, plat, roux.
34	Vick's Extra Early	404	48	404	48	Point.....		324	..	80	48	Rond, rose.
35	Early Andes	396	..	396	..	Point.....		297	..	99	..	"
36	Rochester Rose	391	36	391	36	"		333	36	58	..	Long, rose.
37	Sutton's Supreme	387	12	387	12	"		331	..	56	12	Oblong, rose.
38	Burnaby Mammoth	374	..	359	..	15	..	284	..	75	..	"
39	Canadian Beauty	352	..	338	..	14	..	268	..	70	..	Obl'ng, plat, bl'c
40	Early Rose	330	..	330	..	Point.....		267	..	66	..	Oblong, rose.
41	Swiss Snowflake	312	24	302	24	10	..	265	..	37	24	" blanc.
42	Everett	296	24	281	24	15	..	211	24	70	..	" rouge.
43	Pingree	228	48	212	48	16	..	178	..	45	48	" blanc.
44	Early Envoy	211	12	211	12	Point.....		171	12	40	..	" rose et blanc.

PLANTES FOURRAGÈRES.

Nous avons le 1er mai semé les plantes fourragères suivantes dans des parcelles d'un quarantième d'acre chacune.

Comme les années précédentes les millets n'ont pas très bien réussi comparativement à aucun des mélanges de grains ordinaires.

Les parcelles 1 à 6 ont été ensemencées le 1er mai et fauchées le 28 et le 29 septembre.

Millets—

Parcelle n° 1, Blanc rond.—Tiges de 18 à 24 pouces, peu feuillues, épis de 2 à 2½ pouces. Rendement par acre fauché, 2 tonnes 1,430 livres.

Parcelle n° 2, Moha de Hongrie.—Tiges de 18 à 26 pouces, épis de 2 à 4 pouces' pousse uniforme mais courte. Poids par acre fauché, 2 tonnes 960 lb.

Parcelle nº 3, D'Italie.—Pousse chétive et claire ; tiges de 22 à 28 pouces ; épis de 4 à 5 pouces. Poids par acre fauché, 2 tonnes 1,320 livres.

Parcelle nº 4, Vert de Californie.—Tiges de 14 à 22 pouces, très feuillues ; épis courts et pauvres. Poids par acre fauché 1 tonne 1,860 livres.

Parcelle nº 5, D'Algérie.—Tiges de 22 à 28 pouces, très feuillues, épis de 3 à 5 pouces ; pousse trés claire. Poids par acre fauché, 1 tonne 1,910 lb.

Parcelle nº 6, Pearl (Perle).— Pousse pauvre ; tiges de 26 à 36 pouces ; peu feuillues ; épis de 1½ à 2 pouces. Poids par acre fauché 1 tonne 780 livres.

Sojas—

Parcelle nº 7.—Semé 1er mai, en rayons espacés de 21 pouces, coupé 29 septembre ; pousse uniforme, mais tiges moins feuillues et moins bien garnies de cosses que les années précédentes ; tiges de 24 pouces, peu branchues ; cosses de 1 à 1¼ pouces. Poids par acre, 4 tonnes 640 livres.

Parcelle nº 8.—Semé 1er mai en rayons espacés de 28 pouces, fauché 29 septembre. Tiges de 28 à 30 pouces, assez branchues ; cosses assez nombreuses ; poids par acre, 4 tonnes 1,360 livres.

Parcelle nº 9.—Semé en rayons espacés de 35 pouces ; tiges bien branchues et très feuillues ; cosses de 1 à 1¼ pouces, bien garnies de grains commençant à durcir à la coupe, poids par acre, 4 tonnes 840 livres.

TOURNESOLS.

Nous avons ensemencé un quart d'acre de tournesols en rayons espaces de 3 pieds et nous les avons éclaircis de sorte que les plantes fussent à intervalles de six pouces dans les rangs. Ils ont poussé uniformément et atteint de 6 à 8 pieds de hauteur ; les têtes étaient de grosseur moyenne.

COMPARAISON DU TRÈFLE ET DU MAIS POUR ENSILAGE.

Dans ce climat où le trèfle pousse d'une manière si remarquable et où le temps au commencement de juin est en général très humide, il est beaucoup plus sûr d'ensiler le maïs que de le faner. Dans mon rapport de l'année dernière j'ai présenté les résultats d'une première expérience. Cette année-ci nous avons répété l'expérience dans un morceau de terre plus forte qui a été en culture depuis les premiers temps de l'établissement de la ferme et qui était en meilleur état ; en conséquence, la sécheresse de l'automne a eu moins d'effet sur le trèfle que l'année dernière ; nous avons eu non seulement une bonne seconde coupe, mais une troisième assez forte, qui a été utilisée en vert la dernière moitié de septembre. Voici les résultats :—

Le premier fauchage a eu lieu les 5, 6 et 7 juin et la coupe a été pesée telle qu'emportée du champ sans qu'il y eût dessus ni pluie ni rosée. Le deuxième fauchage a été fait les 20 et 21 juillet, et la troisième pousse a été fauchée à partir du 16 septembre et donnée aux animaux suivant le besoin. Le terrain est sableux avec sous-sol de gravier, et le gazon de trèfle a été retourné à plusieurs reprises depuis douze ans, ce qui fait que les six pouces superficiels sont passablement riches en humus et sont ainsi bien adaptés pour soutenir les plantes de trèfle à travers une période de sécheresse ordinaire :—

	tonnes	lb.
Le premier fauchage a donné....................	14	1,160
Le deuxième "	11	1,950
Le troisième "	6	480
	32	1,590

C'est là un rendement bien meilleur que notre récolte de maïs la plus forte et il revient bien meilleur marché, car il y a beaucoup moins de frais à manipuler le trèfle depuis le début jusqu'à ce qu'il est ensilé. Il n'y a besoin d'aucun houage pendant le printemps ou l'été, ni d'aucune machine spéciale pour ensiler le trèfle, comme c'est le cas pour le maïs.

EXPÉRIENCES AVEC TREFLE.

On a tellement appelé l'attention sur la nécessité ou l'utilité d'un traitement des graines de trèfle et de luzerne avec des cultures spéciales de bactéries que nous avons cru à propos d'expérimenter avec des graines traitées et des graines non traitées de trèfle commun et de luzerne.

Nous avons reçu de la ferme expérimentale centrale des graines de ces légumineuses, partie traitées et partie non traitées, afin de les essayer dans le sol de cette ferme. Le terrain choisi pour cette expérience avait été en culture depuis 1894 et avait reçu plusieurs applications de fumier de ferme ; nous y avions retourné cinq fois des regains de trèfle rouge, la dernière fois l'automne de 1903, où nous avions enfoui une forte pousse de trèfle et avions l'hiver suivant appliqué environ dix tonnes à l'acre de fumier de ferme, qui avait au printemps été parfaitement incorporé au sol ; puis une récolte de racines y avait été récoltée en 1904.

Au printemps de bonne heure on a légèrement labouré et hersé ce terrain. Un demi-acre a ensuite été ensemencé de graine de luzerne inoculée, et le demi-acre à côté de graine de luzerne non traitée, dans les deux cas à raison de 25 lb. à l'acre. Deux parcelles contiguës de demi-acre chacune ont été ensemencées l'une de graine de trèfle traitée et l'autre de graine non traitée à raison de 12 lb. à l'acre. On a en même temps semé à la volée un quart de boisseau d'orge dans chaque demi-acre ; non comme culture nourricière, mais afin de servir de guide au faucheur ; et plusieurs fois dans le courant de l'été, on a fauché les parcelles en laissant la coupe sur le sol comme paillis.

La pousse a été très bonne dans toutes les parcelles ; mais jusqu'à présent il n'y a aucune différence apparente, ce qui, dans le cas du trèfle rouge, est tout à fait naturel, car le trèfle a toujours poussé remarquablement bien dans ce champ.

Une autre saison fera peut-être voir quel effet la culture aura cette fois sur la luzerne, après deux insuccès dans nos essais précédents.

RÉSUMÉ DES RÉCOLTES.

	Tonnes.	Livres.
Foin	47	500
Trèfle ensilé	67	1,300
Maïs ensilé	33	1,100
Navets	38	1,600
Carottes	5	200
Betteraves fourragères	4	1,600
Pommes de terre	6	280
Blé		587

LÉGUMES.

Betteraves.—Semé 4 avril.

Early Blood Turnip (Navet sang hâtif). Prête, 5 juillet. Croquante, sucrée saveur excellente ; rouge foncé.

Egyptian. Prête, 5 juillet. Pousse uniforme, rapide ; croquante, saveur, excellente ; rouge foncée.

Nutting's Dwarf Improved (Naine améliorée de Nutting). Prête, 10 juillet. A grain fin ; qualité bonne.

Long Smooth Blood Red (Longue lisse rouge sang). Prête en septembre, Qualité très belle ; sucrée, croquante ; de bonne garde.

Haricots.—Semé 14 avril.

Dwarf Golden Skinless (Nain doré sans parchemin).—Prêt, 10 juillet. Très productif ; cosse de $2\frac{1}{2}$ à 4 pouces ; croquante ; qualité bonne.

Dwarf Extra Early (Nain extra précoce). Prêt, 10 juillet. Cosse de 2 à 4 pouces; croquant; tendre; qualité bonne.

Dwarf Matchless (Nain sans pareil). Prêt, 13 juillet. Productif; cosse de 3 à 5 pouces; croquant; saveur excellente.

Fame of Vitry (Gloire de Vitry). Prêt, 17 juillet. Vigoureux; productif; cosse de 4 à 6 pouces; croquant, tendre, long.

Dwarf Emperor of Russia. Prêt, 17 juillet. Touffu, vigoureux; cosse de 4 à 5 pouces; très productif; croquant, saveur excellente.

Dwarf Black Speckled (Tacheté noir nain). Prêt, 20 juillet. Touffu, productif; cosse de 4 à 6 pouces; croquant, juteux, bon.

Panais.—Semé 4 avril.

Rond. Productif; qualité très bonne.

Maltese (de Malte). Tendre; à grain fin, qualité bonne.

Pois de jardin.—Semé 10 avril.

American Wonder. Prêts,18 juin. Cosse longue et bien remplie; sucré, saveur excellente, productif.

Nott's Excelsior. Prêts, 22 juin. Productif; qualité bonne.

CHOUX.

Nous avons semé la graine le 4 avril en planches en pleine terre; et avons repiqué les plantes le 25 mai. Toutes les plantes ont bien crû et pommé malgré le temps chaud sec; mais quand le temps humide est arrivé en septembre un très grand nombre de pommes ont crevé et ont recommencé à pousser.

Paris Market. Prêt, 15 juillet. Pommes petites; moyennement fermes; croquant à saveur excellente.

Early Jersey Wakefield. Prêt, 18 juillet. Pommes de grosseur moyenne, fermes; croquant bon.

Extra Early Midsummer Savoy. Prêt, 20 juillet. Pommes de grosseur moyenne, un peu molles; qualité bonne.

Early Winnigstadt. Prêt, 14 août. Pommes pas très fermes mais de bonne qualité.

Green Globe Savoy. Prêt, 5 septembre. Pommes de grosseur moyennes, fermes; qualité bonne.

Fottler's Improved Brunswick. Prêt, 3 octobre. Pommes grosses, fermes; croquant, bon.

Choux-Fleurs,

Early Snowball. Prêt, 25 juillet. Pommes grosses, fermes, très bonnes.

Brocolis.

Extra Early White. Prêt, 20 août. Pommes grosses, fermes; saveur délicate.

Choux de Bruxelles.

Improved Dwarf (Nain amélioré). A pousse vigoureuse, tendre, bon.





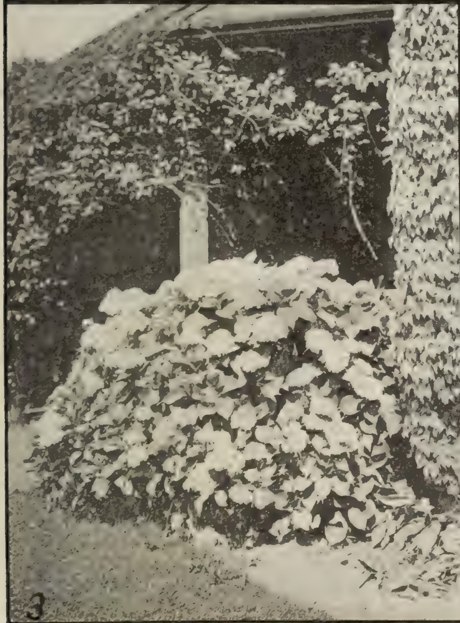




Photo. par C. E. Saunders.

1.—Négundo panaché.

2.—Acacia couronne.

3.—Hydrangéa bleu.

4.—Cèdre de l'Inde.

RADIS.—Semé 5 avril.

Early Scarlet Turnip (Navet écarlate hâtif). Prêt, 3 mai, Croquant, bon.
Olive Shaped Scarlet (Olive écarlate).—Prêt, 7 mai. Croquant, bon
Scarlet White tipped Turnip (Navet écarlate à sommet blanc). Prêt, 7 mai, Croquant, très-bon.

LAITUES.—Semé 9 avril.

Paris White Cos (Romaine de Paris blanche). Prête, 15 mai. Tendre, croquante, saveur excellente.

LAITUES POMMÉES.

All the Year Round (Tout l'an). Prête, 25 mai. Tendre, croquante ; qualité très bonne.

CAROTTES.—Semé 4 avril.

French Horn (Corne fraçaise). Prête, 4 juin. Croquante, bonne qualité.
Luc Half Long (Luc mi-longue). Prête, 2 juillet. Très bonne.
Long Blood Red (Longue rouge de sang). Prête, 8 juillet. Croquante, bonue.

NAVETS.—Semé 4 avril.

Extra Early White Milan (Milan blanc extra hâtif). Prêt, 5 juin. Pousse rapide; croquant ; très bon.
Early Stone. Prête, 8 juin. Croquant, sucré, bon.
Yellow Robertson's Golden Ball. Prête, 12 juin. Saveur excellente ; très bon.

OGNONS.—Semé 4 avril.

Large Red Weathersfield (W. gros rouge). Solide ; à grain fin ; productif ; de bonne garde.
Trebon. Gros, doux ; a un peu la tendance à faire d'épais collets.
Market Favourite (Favori du marché). Grosseur moyenne ; à peau mince, très bon.
Paris Silver Skin (Peau d'argent de Paris). Petit, moyen ; à peau mince ; saveur douce ; de bonne garde ; productif.

CITROUILLES OU POTIRONS.

Winter Luxury (Luxe d'hiver). Petite ; couleur orange roux ; chair d'épaisseur moyenne à grain fin ; plante productive ; fruit de bonne garde.
Jonathan. Petit ; ferme ; qualité bonne, plante peu productive.
Japan Crookneck pumpkin (cou tors du Japon). Cinq pouces sur 9 ; vert et orange ; pas grande valeur.
Mammoth King. Gros, aplati ; de 12 à 14 pouces du pédoncule à la fleur ; 20 à 24 pouces de diamètre ; chair 2 pouces d'épaisseur, orange riche ; plante moyennement productive.
New Japanese Pie. Cinq pouces du pédoncule à la fleur ; 12 à 14 pouces de diamètre ; assez ferme ; qualité bonne.
Nantucket ou Negro. Gros, oblong, chair ferme, profonde ; qualité assez bonne.
Calhoun. Petit, aplati ; orange vif ; chair profonde ; qualité assez bonne ; de bonne garde ; plante peu productive.
Grey Mammoth. Très gros, oblong ; vert grisâtre ; ferme ; pesant ; plante peu productive.
Large Yellow Field (Gros jaune des champs). Gros, oblong, ferme ; qualité bonne ; de bonne garde.

COURGES.—Semé 26 avril.

Fordhook. Plante longue, productive ; fruit de 8 à 11 pouces de longueur, de 3 à 5 pouces de diamètre ; chair épaisse, ferme, sucrée, bonne.

Hubbard. Plante productive, mais a été petite cette année à cause de la sécheresse ; qualité très bonne.

Long White Bush Marrow. Plante productive ; fruit de 10 à 14 pouces de longueur et de 3 à 4 pouces de largeur ; qualité pas très bonne.

Essex Hybrid. Plante longue et productive ; fruit gros, de bonne saveur.

Mammoth Whale. Plante productive mais petite à cause de la sécheresse.

Long White English Vegetable Marrow. Plante longue et productive ; fruit de 10 à 18 pouces de longueur ; qualité très délicate.

Cocoanut. Plante longue et productive ; fruit petit, rond, profondément côtelé ; chair sèche sucrée ; qualité excellente.

Delicata. Plante longue et productive ; chair solide, sèche, sucrée, bonne, excellente qualité ; fruit de très bonne garde.

Cocozelle. Plante courte et prodnctive ; fruit de 16 à 30 pouces de longeur, de 4 à 6 pouces de diamètre ; souvent tordu ; qualité pas très bonne ; un peu aqueux.

Marblehead. Plante moyennement productive ; qualité pas très bonne.

Delicious. Plante productive ; fruit de 4 à 8 pouces de longueur et de 6 à 8 de diamètre ; chair ferme, sèche, sucrée, excellente qualité.

Silver Custard. Plante courte, très productive ; bonne courge d'été.

Turban Squash. Plante longue et productive ; de bonne grosseur pour son espèce ; chair bonne sèche sucrée.

Perfect Gem. Plante longue et productive ; fruit de la grosseur d'une noix de coco ; qualité très bonne.

Golden Bronze. Plante productive ; fruit aussi gros que celui de Hubbard ; chair ferme, épaisse, orangée sucrée, sèche et d'excellente saveur.

Extra Early Orange Marrow. Plante productive, chair solide, orange vif, pas aussi sèche que d'autres.

White Crookneck. Plante longue et productive ; chair mince, à saveur ni délicate ni sucrée.

Bay State. Plante longue et productive, fruit petit ; chair mince de couleur orange, sucrée, saveur excellente.

English Vegetable Marrow. Plante productive, chair ferme, sucrée, qualité bonne.

Brazilian Sugar. Plante longue et productive ; fruit petit oblong ; chair molle, saveur pauvre.

DISTRIBUTION D'ÉCHANTILLONS.

Greffons et boutures		paquets	186
Pommes de terre, échantillons de 3 livres			203
Avoine,	" "		173
Pois,	" "		161
Blé de printemps,	" "		56
Orge,	" "		74
Fruits secs et graines d'arbres			374
			1,227

CORRESPONDANCE.

Lettres reçues, 3,187 ; lettres expédiées, 2,953.

VERGERS POUR PROFIT.

Nous avons cette année commencé de déterminer les bénéfices qu'on peut retirer de la culture de pommiers pour profit. Nous avons choisi les variétés suivantes entre celles qui ont le mieux réussi ici, et de temps en temps nous augmenterons le nombre :—King, Wagener, Monmouth Pippin, Sutton Beauty, Salome, Jonathan, Mother, Ontario et Grimes' Golden. Nous avons planté ces arbres en les espaçant de 30 pieds en tous sens, douze arbres de chaque espèce, consacrant ainsi à peu près un quart d'acre à chaque variété. Nous préparons du terrain pour des essais semblables de vergers de pruniers, de poiriers et de cerisiers, et nous nous proposons de commencer ces vergers le printemps prochain.

POMMIERS.

Le printemps a été exceptionnellement froid et humide et pendant la période de la floraison il y a eu plusieurs légères gelées. Ces conditions défavorables ont empêché une abondante récolte, et un grand nombre de variétés n'ont point noué de fruits. Le temps a été plus tard clair et chaud, et la qualité du fruit produit a été excellente. Entre les variétés brièvement décrites ci-après sont un grand nombre de celles qui ont fructifié en 1904, mais que nous n'avons pu décrire dans le rapport de cette année-là, parce que les fruits n'étaient pas encore arrivé à maturité quand nous avons écrit le rapport :—

Cardinal.—Fruit de grosseur au-dessus de la moyenne, conique. Pédoncule long et mince ; cavité profonde et large avec beaucoup de roux. Calice gros, ouvert. Bassin profond et large. Peau jaune vif clair, agréablement striée et éclaboussée de rouge vif. Chair blanche, juteuse, tendre, acidule agréable ou presque sucrée. Saison, commencement d'août.

Miller's Belleflower.—Fruit de grosseur au-dessus de la moyenne, un peu aplati, légèrement en pointe vers l'œil. Pédoncule court. Cavité étroite et profonde. Calice petit, clos. Bassin étroit, peu profond et rugueux. Peau jaune terne presque couverte de rouge terne et semée de points gris. Chair jaunâtre, ferme, peu juteuse, sucrée, saveur agréable. Saison, août.

Thistlewait.—Arbre à pousse vigoureuse et précoce au rapport. Fruit de grosseur moyenne, oblong, conique. Pédoncule de longueur moyenne, mince ; cavité large et profonde. Calice petit, ouvert. Bassin large et peu profond. Peau jaune dorée avec stris et éclaboussures rouges de deux nuances. Chair blanchâtre, tendre, juteuse, légèrement acidule, saveur agréable. Promettante. Saison, août et commencement de septembre.

Bank's Red Gravenstein.—Très semblable à la Gravenstein ordinaire mais plus coloré. Très rapprochée sous tous les rapports de la Gravenstein d'Allemagne. Saison, fin d'août et septembre.

Malcolm Dunn.—Fruit de grosseur moyenne, aplati, conique, un peu irrégulièrement côtelé. Pédoncule court ; cavité étroite et profonde. Calice petit, ouvert. Bassin profond et étroit, rugueux. Peau jaune verdâtre à teinte rouge terne du côté ensoleillé. Chair un peu grossière, blanchâtre, juteuse douce et acide agréable. Saison, septembre.

Vrai Drap d'Or.—Fruit de grosseur moyenne, arrondi, un peu aplati. Pédoncule court ; cavité étroite et profonde. Calice petit, clos. Bassin large et profond. Peau jaune doré terne, quelques points bruns. Chair jaunâtre juteuse, croquante, agréable. Saison, septembre et octobre.

Noble Sovarie.—Fruit de grosseur moyenne ou au-dessous, arrondi, un peu côtelé. Pédoncule de longueur moyenne ; cavité large et moyennement profonde. Calice gros, ouvert. Bassin large et profond, rugueux. Peau jaune verdâtre, à faible teinte rougeâtre du côté ensoleillé. Chair blanchâtre, juteuse, acidule agréable ; excellente pomme à cuire. Saison, septembre.

Rivers Early Peach.—Fruit de grosseur moyenne, aplati. Pédoncule long et mince ; cavité profonde et large. Calice petit, ouvert. Bassin peu profond et étroit. Peau jaune verdâtre, à joue rouge terne. Chair blanche, molle, tendre, juteuse, saveur excèllente, acide agréable. Saison, septembre

Cobham.—Fruit de grosseur moyenne conique. Pédoncule court ; cavité ronde, profonde et étroite. Calice petit, en partie ouvert. Bassin peu profond et large. Peau jaune verdâtre, avec stries et taches rouges de deux nuances, et semée de quelques points jaunes. Chair jaunâtre, ferme, moyennement juteuse, sucrée, saveur excellente. Saison, octobre et novembre.

Couchine.—Fruit de grosseur au-dessous de la moyenne, sphérique. Pédoncule long ; cavité moyennement profonde et large. Calice petit, c'os. Bassin petit et plat. Peau vert jaunâtre éclaboussée de rouge terne du côté du soleil, et semée de points gris. Chair blanche, juteuse, douce, acidule agréable. Saison, octobre et novembre.

De Prince.—Fruit moyen à gros, oblong arrondi. Pédoncule court et mince : cavité étroite et profonde. Calice petit et clos. Bassin large et profond. Peau jaune verdâtre, à joue rouge. Chair jaunâtre, juteuse, tendre ; croquante, douce, acide agréable ; saveur excellente. Saison, octobre et novembre.

Home of Kent.—Fruit moyen à gros, arrondi, conique. Pédoncule long ; cavité moyennement profonde. Calice petit, clos. Bassin large et plat. Peau jaune, striée de rouge du côté ensoleillé. Chair jaune blanchâtre, croquante, juteuse et agréablement acidulée ; excellente pomme à cuire. Saison, octobre et novembre.

Farmer's Seedling—Fruit moyen à gros, oblong conique, côtelé. Pédoncule court ; cavité petite et profonde. Calice gros, ouvert. Bassin large et moyennement profond. Peau jaune verdâtre avec points et éclaboussures de rouge terne. Chair blanche, ferme, croquante, moyennement juteuse, acidule agréable ; saveur bonne ; bonne pomme à cuire. Saison, octobre et novembre.

King of Pippins.—Fruit petit à moyen, conique. Pédoncule de longueur moyenne ; cavité profonde et large. Calice gros, ouvert. Bassin large et de profondeur moyenne. Peau jaune rousseâtre. Chair ferme, moyennement juteuse, piquante et acide. Saison, octobre et novembre.

Cherry Pearmain.—Fruit moyen à petit, arrondi, conique. Pédoncule court ; cavité étroite et peu profonde. Calice petit, clos. Bassin étroit et peu profond. Peau jaune verdâtre pâle, à joue rougeâtre. Chair blanc jaunâtre, tendre, juteuse, acidule agréable. Saison, octobre et novembre.

Lord Grosvenor.—Fruit de grosseur au-dessus de la moyenne, aplati. Pédoncule court ; cavité étroite et peu profonde. Calice gros, ouvert. Bassin large et peu profond, rugueux. Peau jaune maculée et éclaboussée de taches rouges. Chair blanche, juteuse, tendre, acide piquant ; saveur agréable excellente. Saison, octobre et novembre.

Histon Favourite.—Fruit de grosseur au-dessous de la moyenne, arrondi, conique. Pédoncule court, cavité profonde et étroite. Calice gros et clos. Bassin large et peu profond. Peau jaune vif clair,, éclaboussée et striée de rouge vif du côté du soleil. Chair ferme, juteuse, blanche, douce et acide agréable. Saison, octobre et novembre.

Surprise.—Fruit de grosseur moyenne, arrondi, plat. Pédoncule court ; cavité étroite et profonde. Calice petit, clos. Bassin étroit et profond. Peau jaune à teinte rouge vif du côté du soleil. Chair blanchâtre, moyennement juteuse et acidule, quelques fois tachée de rouge. Point de grande valeur. Saison, octobre et novembre.

Reinette d'Automne de Wilkenburg.—Fruit de grosseur moyenne, sphérique. Pédoncule court ; cavité étroite et profond. Calice petit, clos. Bassin large et peu profond. Peau jaune verdâtre un peu roussâtre et parsemée de points gris. Chair jaunâtre, moyennement juteuse, ferme, acidule agréable, à saveur riche. Saison, octobre et novembre.

Reinette Étoilée.—Fruit de grosseur moyenne, conique. Pédoncule court, cavité de profondeur moyenne, étroite. Calice gros, clos. Bassin peu profond, large. Peau jaune, presque couverte de rouge et semée de points gris. Chair blanche, croquante, juteuse, douce, acidule agréable. Saison, octobre et novembre.

Mlle Jeannie Hardy.—Fruit gros, conique, beau ; l'arbre et le fruit sont très semblables à ceux d'Alexandre.

North Star.—Fruit de grosseur au-dessus de la moyenne, arrondi, conique. Pédoncule court ; cavité étroite et profonde. Calice petit, clos. Bassin profond et large. Peau jaune à joue rouge terne. Chair jaunâtre, croquante, juteuse, acidule agréable, bonne pomme à cuire. Saison, octobre et novembre.

Oberdiek's Pearmain.—Fruit gros, oblong, en pointe depuis le milieu au pédoncule et à l'œil. Pédoncule court, épais ; cavité étroite et peu profonde. Calice gros, ouvert. Bassin étroit et peu profond. Peau jaune et verdâtre avec quelques points gris autour du pédoncule. Chair grossière, cassante, légèrement acidule, saveur agréable. Saison, octobre et novembre.

Plate de Parson.—Fruit de grosseur moyenne, arrondi. Pédoncule long, mince ; cavité étroite et profonde. Calice petit, clos. Bassin étroit et peu profond. Peau jaune verdâtre, semée de points gris épars. Chair blanche, juteuse, ferme, presque sucrée, saveur agréable. Saison, novembre.

Nathusius Taubenapfel.—Fruit de grosseur moyenne, oblong, conique. Pédoncule court ; cavité étroite et peu profonde. Calice petit, clos. Bassin étroit et profond. Peau jaune verdâtre avec petites taches rouges du côté du soleil. Chair blanche, juteuse, croquante, douce, acidule agréable. Saison, novembre.

Moyenvre.—Fruit de grosseur au-dessus de la moyenne, aplati, conique. Pédoncule court ; cavité profonde et large. Calice gros, en partie ouvert. Bassin profond, large, et côtelé. Peau jaune, presque couverte de rouge terne. Chair blanchâtre, croquante, juteuse, acide agréable, saveur excellente. Saison, novembre.

Ostfriesischer Calvill.—Fruit de grosseur moyenne, conique et à côtes proéminentes. Pédoncule court ; cavité profonde, étroite et côtelée. Calice petit, clos. Bassin étroit. profond, rugueux. Peau jaune verdâtre à légère teinte rosée du côté ensoleillé. Chair à grain grossier, peu juteuse, douce, acidule agréable. Saison, novembre.

Royal Pearmain.—Fruit de grosseur moyenne, arrondi, en pointe vers l'œil. Pédoncule court ; cavité étroite, profonde. Calice gros. Bassin large et côtelé. Peau jaune roux, à teinte rouge et semée de points gris. Chair jaunâtre, croquante, juteuse, acide agréable, avec saveur aromatique. Saison, novembre et décembre.

Rambour Papelen.—Fruit de grosseur moyenne, aplati, en pointe vers l'œil. Pédoncule de longueur moyenne, cavité petite. Calice gros, clos. Bassin profond, large. Peau jaune, éclaboussée de rouge sur presque toute la surface. Chair blanc jaunâtre, un peu grossière, cassante, piquante, acide agréable. Saison, novembre et décembre.

Royale d'Angleterre.—Fruit de grosseur au-dessus de la moyenne, arrondi, un peu en pointe vers l'œil. Pédoncule court ; cavité profonde, étroite. Calice petit, clos. Bassin profond, large, rugueux. Peau jaune roux, à teinte rosâtre et semée de points

dorés. Chair jaunâtre, croquante, riche juteuse, légèrement acidule, saveur riche, aromatique agréable. Saison, novembre et décembre.

Kinnaird's Choice.—Fruit de grosseur moyenne, arrondi. Pédoncule court ; cavité petite et peu profonde. Calice petit, clos. Bassin peu profond, petit. Peau jaune, presque couverte de rouge vif. Chair jaunâtre, croquante, juteuse, douce et acidule agréable, légèrement aromatique. Peau très tendre, sujette à la tavelure. Saison, novembre et décembre.

Winter Quarrenden.—Fruit de grosseur moyenne, rond, plat. Pédoncule court ; cavité large et profonde, roussâtre autour du pédoncnle. Calice petit, clos. Bassin large, peu profond, rugueux. Peau jaune, presque couverte de rouge terne, foncé. Chair blanche, juteuse, croquante, douce, acide agréable, saveur bonne. Saison, novembre à février.

Borsos Alma.—Fruit de grosseur au-dessous de la moyenne, sphérique, légèrement conique. Pédoncule court ; cavité étroite profonde. Calice petit, clos. Bassin étroit, peu profond. Peau jaune verdâtre avec quelques petites taches rouges. Chair blanche juteuse, douce, agréablement acide. Saison, novembre et décembre.

Baron Ward.—Fruit de grosseur moyenne, arrondi, aplati. Pédoncule court, cavité étroite, profonde. Calice petit, ouvert. Bassin petit, peu profond. Peau jaune, maculée de rouge pâle du côté ensoleillé. Chair jaunâtre, non juteuse, acide agréable. Saison, novembre et décembre.

White Spanish.—Fruit de grosseur moyenne, légèrement conique. Pédoncule court; cavité étroite, profonde. Calice petit, clos. Peau jaune pâle, semée de points clairs. Chair blanc jaunâtre, juteuse, acide agréable, saveur excellente. Saison, novembre à janvier.

Reinette Coulon.—Fruit moyen à gros, aplati, légèrement en pointe vers l'œil. Pédoncule court ; cavité profonde. Calice petit, clos. Bassin profond, large. Peau jaune, à joue rouge et points gris. Chair blanchâtre, croquante, acide piquant, saveur agréable. Saison, novembre et décembre.

Cowarne Queening.—Fruit de grosseur moyenne, conique. Pédoncule court ; cavité étroite, profonde. Calice petit, ouvert. Bassin petit. Peau jaune, presque couverte de rouge terne et semée de points jaunes. Chair blanche, tendre, juteuse douce, acide agréable. Saison, novembre et décembre.

Amelia.—Fruit de grosseur moyenne, arrondi, conique. Pédoncule court ; cavité large et profonde. Calice de grosseur moyenne, clos. Bassin peu profond, étroit, rugueux. Peau jaune, éclaboussée de rouge vif. Chair blanche, ferme, à grain fin, juteuse douce et acide agréable. Saison, novembre et décembre.

Reinette Dure.—Fruit de grosseur au-dessous de la moyenne, aplati. Pédoncule court ; cavité profonde. Calice gros, ouvert. Bassin large, peu profond. Peau rousse, à joue rouge terne. Chair blanche, à grain fin, juteuse, saveur douce, acidule agréable. Saison, novembre et décembre.

Alfriston.—Fruit gros, arrondi, légèrement côtelé et un peu en pointe depuis la base de l'œil. Pédoncule court ; cavité petite. Calice gros, ouvert. Bassin large, peu profond, rugueux. Peau jaune verdâtre. Chair blanche jaunâtre, croquante, juteuse, piquante, bonne pomme à cuire. Saison, novembre et décembre.

Claygate Pearmain.—Fruit de grosseur moyenne, arrondi, conique. Pédoncule mince, cavité large, peu profonde. Calice petit, en partie ouvert. Bassin profond, large. Peau jaune roux, à joue rougeâtre. Chair jaunâtre, tendre, moyennement juteuse, douce, acide agréable, bonne saveur aromatique. Saison, novembre à janvier.

De Geai.—Fruit moyen à petit, arrondi, aplati. Pédoncule court; cavité étroite, peu profonde. Calice gros, clos. Bassin gros. Peau verdâtre, quelques stries de rouge terne à teinte blanchâtre. Chair ferme, blanche, juteuse, acidule agréable, saveur bonne, mais la pomme est trop petite. Saison, novembre et décembre.

Bouton d'Or.—Fruit petit, rond. Pédoncule court ; cavité petite. Calice gros, ouvert. Bassin profond, large. Peau jaune doré, petite joue rouge, quelques points blancs. Chair blanche, croquante, juteuse, sucrée, saveur agréable. Saison, novembre et décembre.

Ferdinand Gaillard.—Fruit de grosseur au-dessous de la moyenne, conique. Pédoncule court ; cavité profonde. Calice gros, ouvert. Bassin profond large. Peau rousse, jaune doré, avec petits points et taches rouges du côté ensoleillé. Chair blanche, ferme, croquante, juteuse, piquante, acide agréable. Saison, novembre et décembre.

Forest n° 1.—Fruit moyen à gros, sphérique, aplati. Pédoncule court ; cavité large, profonde. Calice gros, clos. Bassin large, profond, côtelé. Peau jaune verdâtre, à petite joue rouge avec quelques points blancs. Chair blanche, ferme, juteuse, acidule agréable. Saison, novembre et janvier.

Joséphine Kreuter.—Fruit de grosseur moyenne, oblong, conique. Pédoncule court ; cavité peu profonde, large. Calice petit, clos. Bassin étroit, profond. Peau jaune verdâtre, éclaboussée et striée de rouge et semée de points dorés. Chair jaunâtre, croquante, à grain fin, juteuse, acidule, saveur très agréable. Saison, novembre et décembre.

Isherwood.—Fruit de grosseur au-dessous de la moyenne, oblong, conique. Pédoncule court ; cavité petite. Calice petit, clos. Bassin profond, large. Peau jaune doré clair, à joue rouge vif. Chair blanc jaunâtre, croquante, ferme, juteuse, acidule agréable ; cœur gros et creux. Saison, novembre et décembre.

Reinette dorée de Versailles.—Fruit de grosseur moyenne, arrondi. Pédoncule court ; cavité petite. Calice petit, clos. Bassin étroit et profond. Peau roux doré, avec nombreux points gris. Chair blanche, à grain fin, tendre, juteuse, acidule, saveur riche aromatique. Saison, novembre et décembre.

Reinette Wadhurst.—Fruit de grosseur au-dessus de la moyenne, arrondi conique. Pédoncule court ; cavité petite. Calice petit, clos. Bassin petit. Peau jaune, éclaboussée de rouge du côté du soleil. Chair jaunâtre, croquante, moyennement juteuse et acide. Saison, novembre et décembre,

Forest.—Fruit petit, arrondi, aplati. Pédoncule long ; cavité profonde et étroite. Calice petit, clos. Bassin peu profond. Peau jaune avec quelques points gris et à joue rouge terne. Chair jaunâtre, croquante, moyennement juteuse, acidule agréable. Saison, novembre et décembre.

Royal Late.—Fruit moyen à gros, oblong, conique, légèrement côtelé. Pédoncule court ; cavité étroite et profonde. Calice gros, clos. Bassin profond et large. Peau vert jaunâtre terne, avec de nombreux points blanchâtres. Chair blanchâtre, ferme, un peu grossière, juteuse, acidule agréable. Saison, novembre et décembre.

Reinette musqué.—Fruit de grosseur au-dessous de la moyenne, plat, sphérique. Pédoncule de longueur moyenne ; cavité étroite et profonde. Bassin petit. Peau vert jaunâtre, à joue rouge et avec du rouge autour du pédoncule et du calice. Chair blanche, juteuse, à grain fin, saveur riche aromatique, mais se flétrit et devient coriace avant la fin de décembre. Saison, novembre et commencement de décembre.

Reinette de Fournière.—Fruit petit, conique. Pédoncule long ; cavité profonde et étroite. Calice gros, ouvert. Bassin plat et peu profond. Peau rousse, parsemée de points bruns. Chair jaunâtre, ferme, juteuse, douce et acide agréable. Saison, novembre et décembre.

McIndoe's Russet.—Fruit de grosseur moyenne, aplati, anguleux, en pointe vers l'œil. Pédoncule court, cavité étroite et peu profonde. Calice gros, ouvert. Bassin large et peu profond. Peau vert roux terne, avec nombreux points bruns. Chair blanchâtre, grossière, peu juteuse, acide agréable; pomme à cuire. Saison, novembre et décembre.

Old Winter Nonpareil.—Fruit petit, arrondi. Pédoncule court; cavité étroite et profonde. Calice petit, clos. Bassin petit. Peau roux bronzé, à joue rouge terne. Chair croquante, juteuse, acidule agréable, saveur riche aromatique. Saison, novembre et décembre.

Winter Pearmain.—Fruit de grosseur moyenne, arrondi, conique. Pédoncule court; cavité profonde et étroite. Calice de grosseur moyenne et clos. Bassin large et profond. Peau jaune verdâtre, teinte rougeâtre foncé au soleil. Chair jaunâtre, ferme, croquante, moyennement juteuse, saveur aromatique excellente. Saison, novembre et décembre.

Président Gaudy.—Fruit de grosseur moyenne, aplati et profondément côtelé. Pédoncule court; cavité petite. Calice petit, clos. Bassin large et profond, fortement rugueux. Peau jaune roussâtre, à joue rouge terne. Chair jaunâtre, juteuse, saveur acidule agréable, excellente. Saison, novembre et décembre.

Norfolk Bearer.—Fruit de grosseur moyenne, aplati, conique. Pédoncule court; cavité petite. Calice petit, clos. Bassin profond, côtelé. Peau jaune pâle, éclaboussée et maculée de rouge du côté ensoleillé. Chair jaune blanchâtre, tendre, juteuse, acidule agréable; bonne pomme à cuire. Saison, novembre et janvier.

Pine Golden Pippin.—Fruit de grosseur moyenne, aplati. Pédoncule long, mince; cavité étroite et profonde. Calice gros, ouvert. Bassin étroit et peu profond. Peau jaune terne avec du roux autour du pédoncule et à joue rouge. Chair jaunâtre, peu juteuse, acide agréable; qualité pauvre. Saison, décembre.

Posson de France.—Fruit de grosseur moyenne, oblong, conique. Pédoncule court; cavité étroite et profonde. Calice petit, clos. Bassin étroit et profond. Peau jaune verdâtre avec un peu de rouge. Chair blanche, croquante, moyennement juteuse, sans beaucoup de saveur. Saison, décembre.

Pryor's Red.—Fruit de grosseur au-dessous de la moyenne, sphérique. Pédoncule court; cavité étroite et profonde. Calice petit, clos. Bassin petit. Peau jaune verdâtre, presque couvertes de stries et de taches rouge terne, et semée de points blancs. Chair jaunâtre, tendre, juteuse, acide agréable, saveur riche excellente. Saison, décembre et janvier.

Peffer.—Fruit de grosseur au-dessous de la moyenne, sphérique. Pédoncule long. Cavité étroite et profonde. Calice petit, ouvert. Bassin large et peu profond. Peau jaune, à joue rouge vif. Chair blanche, tendre, juteuse, et acide agréable. Saison, décembre et janvier.

Reinette Clochard.—Fruit de grosseur moyenne, aplati. Pédoncule court. Cavité étroite et profonde. Calice petit, clos. Bassin petit. Peau jaune verdâtre, avec joue rouge terne et de nombreux points blanchâtres. Chair blanche, croquante, pas très juteuse, acidule agréable. Saison, décembre et janvier.

Prince Anatol Gazarine.—Fruit de grossseur moyenne conique. Pédoncule long. Cavité profonde et large. Calice gros, ouvert. Bassin petit. Peau jaune roussâtre avec joue rouge et de nombreux points roux verdâtre et du roux autour du pédoncule. Chair jaunâtre, ferme, juteuse, acide agréable, saveur excellente. Saison, décembre à janvier.

Reinette Luisante.—Fruit de grosseur au-dessous de la moyenne, sphérique. Pédoncule mince et long. Cavité étroite et profonde. Calice petit, clos. Bassin petit. Peau jaune clair avec teinte rosée du côté ensoleillé. Chair ferme, moyennement juteuse, moyennement acidule, saveur riche agréable. Saison, décembre et janvier.

Reinette à Chair Verte.—Fruit de grosseur au-dessous de la moyenne, sphérique. Pédoncule moyen. Cavité petite. Calice petit, clos. Bassin large et plat. Peau jaune doré clair, avec quelques points blanchâtres. Chair blanche, juteuse, croquante, saveur riche épicée, acidule agréable, se flétrit et devient coriace en janvier. Saison, décembre et janvier.

Reinette de Fromom.—Fruit moyen, gros, conique. Pédoncule court. Cavité étroite et profonde. Calice gros, ouvert. Bassin profond et large. Peau jaune doré avec quelques points roux et un peu de roux autour du pédoncule. Chair jaunâtre, moyennement juteuse, douce, agréable, acidule. Saison, décembre et janvier.

Reinette de Mauss.—Fruit de grosseur moyenne, conique. Pédoncule court. Cavité grosse. Calice petit, clos. Bassin large et profond. Peau jaune verdâtre, à joue rouge et semée de points gris. Chair blanchâtre, juteuse, douce, agréable, acide; saveur excellente. Saison, décembre et janvier.

Reinette dorée de Deitz.—Fruit petit, sphérique. Pédoncule long. Cavité étroite et profonde. Calice petit, clos. Bassin large et peu profond. Peau jaune clair avec teinte rouge et de nombreux points gris. Chair jaunâtre, à grain fin, croquante, juteuse, aromatique, acidule, agréable. Saison, décembre et janvier.

Rayée d'Hiver.—Fruit de grosseur moyenne, aplati. Pédoncule court. Cavité profonde et large. Calice petit, clos. Bassin petit, rugueux. Peau jaune verdâtre, striée de rouge vif et semée de points gris. Chair jaunâtre, juteuse, acidule agréable, saveur excellente. Saison, décembre et janvier.

Reinette de Saintonge.—Fruit petit, conique. Pédoncule court. Cavité petite. Calice petit. Bassin petit, clos. Peau rousse avec nombreux points roux doré. Chair blanche, juteuse, acide agréable, saveur agréable. Saison, décembre et janvier.

Nausemond Beauty.—Fruit de grosseur au-dessous de la moyenne, conique. Pédoncule de longueur moyenne. Cavité grosse. Calice moyen. Bassin large et profond. Peau jaune clair, presque couverte de stries et de taches rouge vif. Chair blanche, à grain fin, juteuse, tendre, acide agréable. Saison, décembre à mars.

Sharp's Reinette.—Fruit petit, conique. Pédoncule court. Cavité étroite et profonde. Calice petit. Bassin clos, large et peu profond. Peau jaune, presque couverte de rouge foncé avec quelques points dorés. Chair jaunâtre, moyennement juteuse, ferme, saveur riche aromatique, acidule agréable. Saison, décembre à mars.

Sweet Pipka.—Fruit petit, aplati: Pédoncule long. Cavité étroite et profonde. Calice gros. Bassin large. Peau jaune verdâtre avec légère teinte rosée. Chair blanche, peu juteuse, sucrée. Saison, hiver.

Vicar of Beighton.—Fruit gros, oblong, sphérique, côtelé. Pédoncule court, épais; cavité profonde et large. Calice gros, clos. Bassin petit. Peau jaune verdâtre à joue rouge. Chair blanc jaunâtre, moyennement juteuse, piquante, agréablement acide; bonne pomme à cuire. Saison, décembre et janvier.

Fraise d'Hoffinger.—Fruit de grosseur au-dessus de la moyenne, sphérique. Pédoncule court. Cavité étroite et peu profonde. Calice petit, ouvert. Bassin large et pro-

fond. Peau jaune avec points et étroites stries rouge vif. Chair blanche, ferme, juteuse, acidule agréable, saveur agréable. Saison, décembre à mars.

Doucine.—Fruit gros, aplati irrégulièrement côtelé. Pédoncule court. Cavité petite. Calice petit, clos. Bassin peu profond, côtelé. Peau jaune verdâtre avec légère teinte rosée. Chair blanche, juteuse, acide agréable, bonne pomme à cuire. Saison, décembre et hiver.

Le Lunow.—Fruit gros, conique. Pédoncule court; cavité étroite et profonde. Calice moyen, clos. Bassin petit. Peau jaune verdâtre à joue rouge vif. Chair blanche, juteuse, croquante, légèrement acide, saveur agréable. Saison, décembre à février.

De Hoffinger.—Fruit de grosseur au-dessus de la moyenne, aplati. Pédoncule moyen; cavité profonde et étroite. Calice petit, clos. Bassin étroit, peu profond, rugueux; peau jaune à joue rouge. Chair blanc jaunâtre, un peu grossière, pas juteuse, acide agréable. Saison, décembre à février.

Borsdorf Krassol.—Fruit de grosseur moyenne, aplati. Pédoncule long; cavité profonde et large. Calice gros, clos. Bassin large et profond. Peau jaune verdâtre avec nombreux points blancs. Chair blanche, ferme, croquante, juteuse, acide agréable, parfumée et de bonne saveur. Saison, hiver.

Admirable de Kew.—Fruit petit, sphérique. Pédoncule court, cavité profonde, étroite. Calice gros, ouvert. Bassin large et peu profond. Peau jaune pâle avec quelques points blanchâtres. Chair blanche, pas juteuse, acide piquant. Saison, hiver.

Rambour de Brunswick.—Fruit de grosseur au-dessus de la moyenne, arrondi, légèrement conique. Pédoncule court; cavité étroite et profonde. Calice petit, clos. Bassin large et profond, rugueux. Peau jaune verdâtre avec éclaboussures et stries rouge vif. Chair jaunâtre, tendre, juteuse, acidule agréable. Saison, décembre et janvier.

American Rambour.—Fruit gros arrondi, sphérique. Pédoncule court; cavité petite. Calice petit, clos. Bassin petit. Peau jaune avec teinte rosée du côté du soleil et semée de points blanchâtres. Chair croquante, blanche, juteuse, presque sucrée, saveur excellente, agréable. Saison, décembre et janvier.

Reinette d'Etlin.—Fruit de grosseur au-dessous de la moyenne, aplati conique. Pédoncule long, mince. Cavité étroite, profonde. Calice gros, ouvert. Bassin large et peu profond. Peau rousse. Chair blanche, juteuse; douce et agréable, saveur excellente. Saison, décembre et janvier.

Reinette d'Adenaw.—Fruit de grosseur moyenne, plat, rond. Pédoncule court; cavité petite. Calice gros, clos. Bassin petit, rugueux. Peau d'un beau roux. Chair blanche, pas juteuse, sans saveur prononcée. Se flétrit au commencement de janvier. Pas méritante.

Armorelle.—Fruit petit, aplati. Pédoncule court. Cavité étroite et profonde. Calice gros, ouvert. Bassin plat, étroit. Peau vert roux et semée de points roux. Chair jaunâtre, ferme, juteuse; saveur riche, prononcée, acide agréable. Saison, janvier à mars.

Bedford.—Fruit petit conique. Pédoncule court; cavité étroite et profonde. Calice petit, clos. Bassin peu profond. Peau jaune roux avec joue rouge terne. Chair jaunâtre, ferme, croquante, juteuse, douce et acide agréable. Saison, janvier à mars.

Beauty of Moray.—Fruit de grosseur moyenne, conique. Pédoncule court; cavité petite. Calice moyen. Bassin profond et côtelé. Peau vert jaunâtre avec légère teinte rosée du côté ensoleilé et semée de points bruns. Chair blanche, juteuse, croquante, acidule agréable. Saison, hiver.

Figue.—Fruit petit, oblong, en pointe vers le pédoncule implanté à fleur de la surface avec protubérance charnue à côté. Calice petit, clos. Bassin petit. Peau jaune, quelquefois avec légère teinte rosée. Chair blanche, moyennement juteuse, acide agréable. Très peu méritante. Saison, janvier à mars.

Frédérick de Bade.—Fruit moyen à gros, irrégulier, quelquefois profondément côtelé, sphérique. Pédoncule court ; cavité petite. Calice gros, clos. Bassin profond, large et profondément côtelé. Peau jaune pâle avec stries rouges du côté ensoleillé. Chair blanchâtre, ferme, juteuse, presque sucrée : saveur très agréable. Saison, janvier à mars.

Grosse Franche.—Fruit de grosseur au-dessous de la moyenne, arrondi conique. Pédoncule long ; cavité étroite et profonde. Calice petit, clos. Bassin petit. Peau jaune roux à joue rouge terne. Chair jaunâtre, ferme, saveur acidule agréable. Saison, janvier à mars.

L'Abondant.—Fruit de grosseur moyenne, comique. Pédoncule, court. Cavité petite. Calice petit, clos. Bassin peu profond. Peau jaune verdâtre avec nombreux points gris. Chair blanc verdâtre, juteuse, saveur excellente, presque sucrée. Saison, janvier et février.

Keddleston Pippin.—Fruit petit, arrondi, conique. Pédoncule long, mince ; cavité grosse. Calice gros, ouvert. Bassin étroit et profond. Peau vert jaunâtre. Chair jaunâtre, moyennement juteuse, à grain fin, douce, acidule agréable. Saison, janvier à mars.

William Anderson.—Fruit petit, conique. Pédoncule court ; cavité petite et profonde. Calice gros, ouvert. Bassin petit. Peau jaune verdâtre avec beaucoup de rouge du côté ensoleillé. Chair blanche, ferme, juteuse, acidule agréable, de saveur agréable. Saison, janvier et février.

Franckjaer.—Fruit gros, conique. Pédoncule long ; cavité étroite et profonde. Calice petit, clos. Bassin étroit et profond. Peau jaunâtre avec points blanc jaunâtre et une teinte orange du côté ensoleillé. Chair blanc verdâtre, croquante, moyennement juteuse, douce et acide agréable. Saison, janvier à mars.

Rawle's Janette.—Fruit de grosseur moyenne, aplati, conique. Pédoncule court ; cavité large et peu profonde. Calice petit. Bassin large et plat. Peau jaune pâle éclaboussée et striée de rouge vif. Chair blanchâtre, tendre, juteuse, acidule agréable. Saison, janvier à mars.

Rose de Bohême.—Fruit de grosseur moyenne, aplati, conique. Pédoncule court ; cavité petite. Calice petit, clos. Bassin peu profond. Peau doré clair avec joue rouge vif. Chair blanc jaunâtre, moyennement juteuse, croquante, légèrement acide, saveur très agréable. Saison, janvier à mars.

Reinette Grise Parmentier.—Fruit de grosseur au-dessous de la moyenne, sphérique. Pédoncule long avec une bosselure à côté. Calice pétit, clos. Bassin petit. Peau roux bronzé avec de nombreux points bruns, Chair bleu verdâtre, moyennement juteuse, acidule agréable. Saison, janvier et février.

Striped Canada Reinette.—Fruit gros, aplati, conique, côtelé. Pédoncule court ; cavité large et profonde. Calice gros, en partie ouvert. Bassin large et rugueux. Peau jaune verdâtre avec joue rouge vif. Chair jaunâtre, cassante, moyennement juteuse, acidule agréable. Saison, janvier à mars.

French Reinette.—Fruit de grosseur moyenne, sphérique, oblong. Pédoncule court ; cavité petite. Calice petit, clos. Bassin petit. Peau roux doré avec joue rouge et de

nombreux points blancs. Chair blanche, pas juteuse, sans saveur prononcée, devient coriace au commencement de l'hiver, mais ne se gâte pas. D'aucun mérite spécial. Saison, janvier à mars.

Reinette de Geer.—Fruit de grosseur moyenne, aplati, déprimé. Pédoncule long; cavité petite. Calice petit, clos. Bassin étroit. Peau jaune avec taches de roux. Chair jaunâtre, moyennement juteuse, de saveur agréable. Saison, janvier à mars.

Nez Plat.—Fruit petit, aplati. Pédoncule court; cavité petite. Calice petit, clos. Bassin étroit et profond. Peau jaune verdâtre avec joue rouge terne, et de nombreux petits points blancs. Chair jaunâtre, juteuse, légèrement acidule, saveur agréable. Saison, janvier à mars.

Romanite.—Fruit moyen à gros, conique. Pédoncule court; cavité profonde. Calice gros, clos. Bassin profond, étroit. Peau jaune à joue rouge. Chair jaunâtre, fine, juteuse, acide agréable, saveur excellente. Saison, janvier à mars.

Du Vendue Levique.—Fruit de grosseur au-dessous de la moyenne, oblong, un peu en pointe vers l'œil. Pédoncule moyen; cavité profonde et large. Calice petit, clos. Bassin étroit et profond. Peau jaune verdâtre, avec faible teinte rougeâtre et semée de points gris. Chair blanchâtre, juteuse, ferme, croquante, légèrement acide, saveur agréable. Saison, janvier à mars.

De Lestre.—Fruit petit, oblong, en pointe vers l'œil. Pédoncule court; cavité étroite. Calice gros, clos. Bassin large et rugueux. Peau jaune verdâtre avec joue rouge terne et quelques points dorés. Chair blanche, juteuse, croquante, acide agréable. Saison, janvier à avril.

Bonne de Mai.—Fruit petit, aplati. Pédoncule court; cavité ronde et profonde. Calice gros, clos. Bassin large. Peau jaune verdâtre, avec agréable teinte rosée et quelques petits points blancs. Chair blanche, moyennement juteuse, très faible saveur. Saison, mai et juin.

Barbarie.—Fruit de grosseur moyenne aplati. Pédoncule court; cavité petite. Calice petit, clos. Bassin petit. Peau jaune pâle avec joue rouge vif et quelques points blanchâtres. Chair jaunâtre, juteuse et acide agréable. Saison, mars à mai.

Green Skin.—Fruit très petit, aplati. Pédoncule long; cavité petite et profonde. Calice gros, clos. Bassin large et peu profond. Peau verte avec légère teinte rosée du côté du soleil. Chair blanche, pas juteuse ni méritante. Saison, mai à juin.

Grosse Locarde.—Fruit de grosseur moyenne, aplati, de forme un peu irrégulière et côtelé. Pédoncule long; cavité étroite et profonde. Calice petit, clos. Bassin petit. Peau jaune clair lustré avec teinte rosée du côté ensoleillé. Chair blanchâtre, juteuse, légèrement acidule, saveur agréable. Saison, février à mai.

Outre les variétés rejetées dont nous avons donné la liste dans le rapport de l'année dernière, nous avons arraché les variétés suivantes :—

Alexander.
Benoni.
Black Annette.
Black Apple of New Jersey.
Black Oxford.
Blue Pearmain.
Blushed Calville.
Bogdanoff.
Borovinka Koslov.
Longfield.
Malus Edulis.
Mann.
McEwen's Sweet.
Minkler.
Miron Grell.
Missouri Pippin.
Nancy Jackson.
Newton Pippin.

Borovinka Solovieff.
Borsdorf.
Borsdorf n° 19.
British Columbia.
Canada Red.
Cantil Sinap.
Cellini.
Charlottenthler.
Charlemoff.
Cinnamon.
Cinnamon Pine.
Cooper's Market.
Cox's Orange Pippin.
Cox's Pomona.
Day.
Delaware Winter.
Devonshire Quarrenden.
Duchess of Oldenburg.
Early Harvest.
Early Strawberry.
Fall Pippin.
Flat Voronesch.
Flora Belle.
Florence.
Gano.
Gideon's n° 9.
Gideon's n° 10.
Gill's Beauty.
Gloria Mundi.
Golden Nonpareil.
Green Crimean.
Green Stripe.
Gremuch.
Grindstone.
Haskell's Sweet.
Headly.
Hibernal.
Himbeer.
Hurlbut.
Huntsman's Favourite.
Indian.
Iowa Blush.
Jersey Sweet.
Juneating Red.
Karabovka.
Kentish Codlin.
Knevskoe.
Koursk Anis.
Kruder.
Lady.
Lansingburgh.
Lapough Koslov.
Little Hat.
Little Red Romanite.
N° 457 (Budd).
N° 469 (Budd).
N° 9 Voronesch.
Orel (980).
Ornement de Table.
Ortley.
Ostrakoff.
Palouse.
Paradise Sweet.
Parson Sweet.
Peasgood's Nonsuch.
Peck's Pleasant.
Pomme Grise.
Porter.
Price's Sweet.
Pumpkin Sweet.
Pyle's Red Winter.
Putim.
Queter.
Red Queen (N° 316 Budd).
Red Subluck.
Red Winter Pearmain.
Reinette Burckhardt.
Reinette Golden.
Renard's Seedling.
Ribston Pippin.
Repolovka.
Round Borsdorf.
Ruby Gem.
Salome.
Scarlet Cranberry.
Silken Leaf.
Simbrisk (n° 3).
Simbrisk (n° 10).
Skrosnina.
Stone Antonovka.
Summer Spice.
Swaar.
Swayzie Pomme Grise.
Sweet Spitzenburg.
Switzer.
Vargulek (55 Vor).
Voronesch (n° 9).
Western Beauty.
Whennery's Red.
White Pigeon.
White Winter Pearmain.
William's Favourite.
Willow Twig.
Wolf River.
Wyken Pippin.
Yellow Bellflower.
Yellow Transparent.
Zototoreff.

POIRIERS.

Nous avons arraché un grand nombre des vieux poiriers, et les jeunes arbres qui ont fructifié cette année n'ont pas été nombreux. Nous faisons entrer dans le rapport de cette année quelques-unes des variétés qui ont fructifié l'année dernière mais qui ont mûri leurs fruits trop tard dans la saison pour être décrites.

Lemonay.—Arbre à pousse vigoureuse et à feuillage sain. Fruit de grosseur moyenne, aigu, piriforme. Pédoncule long et charnu à la jonction. Calice gros, ouvert. Bassin large et peu profond. Peau d'un beau jaune doré. Chair blanche, juteuse, sucrée, croquante. Saison, août.

Beurre Romain.—Fruit de grosseur au-dessous de la moyenne, piriforme obtus. Pédoncule court. Calice gros, ouvert. Bassin étroit et peu profond. Peau jaune verdâtre terne, avec quelques points roux. Chair jaunâtre, pas juteuse, astringente ; qualité pauvre. Saison, août et septembre.

German Bergamot.—Fruit petit, obtus, piriforme. Pédoncule long. Calice gros, ouvert. Bassin peu profond et large. Peau roux jaunâtre avec nombreux points gris. Chair jaunâtre, tendre, juteuse, sucrée, de saveur agréable. Saison, août et septembre.

Calvin.—Fruit petit, arrondi, piriforme. Pédoncule très court. Calice petit, ouvert. Bassin nul. Peau verdâtre avec du roux bronzé sur presque toute la surface. Chair blanche, juteuse, de saveur vineuse aromatique, agréable. Saison, septembre.

Eva Baltet.—Fruit gros, obtus, piriforme. Pédoncule très court implanté avec bosselure charnue à côté. Calice gros, ouvert. Bassin étroit et peu profond. Peau jaune verdâtre avec joue rougeâtre et de nombreux points bruns. Chair jaunâtre, à grain fin, juteuse, sucrée, mais sans saveur prononcée. Saison, octobre.

Madam Hemmingway.—Fruit de grosseur moyenne, beau, régulièrement piriforme. Pédoncule long, implanté avec une lèvre. Calice petit, clos. Peau propre, d'un beau roux. Chair blanche, juteuse, tendre, sucrée, de saveur très agréable. Saison, octobre.

Président Heron.—Fruit de grosseur moyenne, obtus, piriforme. Pédoncule long implanté dans une petite cavité profonde. Calice gros, ouvert. Bassin large et plat. Peau d'un beau jaune roux. Chair blanche, juteuse, sucrée beurrée fondante, de saveur délicate. Saison, octobre.

Vice-président Delahaye.—Fruit de grosseur moyenne, aplati, piriforme. Peau jaune roux, avec quelques points gris. Chair blanchâtre, juteuse, piquante, de saveur aromatique, très agréable. Saison, octobre et novembre.

Enfant Vantais.—Fruit moyen à gros, obové, piriforme aigu. Pédoncule court, implanté obliquement. Calice petit, en partie ouvert. Peau roux jaune avec pruine. Chair jaunâtre, juteuse, tendre, piquante, de saveur aromatique excellente. Saison, novembre.

Le Lectier.—Fruit petit, aplati, piriforme. Pédoncule long, mince. Calice gros, ouvert. Bassin étroit et peu profond. Peau jaune roux, avec nombreux points bruns. Chair blanchâtre, pas juteuse ni tendre, presque sucrée, de saveur assez agréable, sans mérite. Saison, novembre.

Henri de Bourbon.—Fruit de grosseur moyenne régulièrement formé. Pédoncule long. Calice moyennement ouvert. Peau jaune verdâtre avec pruine rougeâtre et semée de points gris. Chair jaunâtre, juteuse, tendre, à grain fin, sucrée, de saveur aromatique excellente. Un peu graveleux autour du cœur. Saison, novembre.

Duchesse de Berry.—Fruit moyen à gros, oblong, aigu, piriforme. Pédoncule long. Calice gros, ouvert. Bassin large et peu profond. Peau jaune verdâtre, semée de points

gris. Chair blanc jaunâtre, juteuse, sucrée, beurrée, très agréable, un peu graveleuse autour du cœur. Saison, novembre.

Fondante Thirriot—Fruit gros, obtus, piriforme. Pédoncule long, implanté dans une cavité, charnu à la jonction. Calice gros, ouvert. Bassin large et profond. Peau roux jaunâtre, semée de nombreux points gris. Chair blanchâtre, tendre, juteuse, acide agréable, vineuse, aromatique. Saison, novembre.

Ferdinand Gaillard.—Fruit de grosseur moyenne, obtus, piriforme. Pédoncule court et oblique. Calice petit. Bassin profond et étroit. Peau jaune verdâtre avec quelques points roux. Chair blanc jaunâtre, tendre, fondante, à grain fin, juteuse, sucrée. Saison, novembre et décembre.

Louise Bonne Saunier.—Fruit petit, oblong, piriforme. Pédoncule long, mince, implanté dans une cavité étroite. Calice ouvert. Peau jaune terne. Chair jaunâtre, croquante, juteuse, légèrement vineuse. Saison, novembre et décembre.

Madame Bonnefond.—Fruit moyen à gros, oblong, obtus, piriforme. Pédoncule long, implanté obliquement. Calice gros, clos. Bassin moyen, large et profond. Peau jaune roux, semée de nombreux points bruns. Chair jaunâtre, juteuse, tendre, beurrée, sucrée, un peu graveleuse au cœur. Variété promettante. Saison, novembre.

PRUNIERS.

Un grand nombre de variétés ont produit une assez bonne récolte de prunes cette saison, mais les averses constantes pendant la première moitié de la période de végétation ont favorisé le développement des maladies fongueuses, et en même temps elles ont empêché l'efficacité des pulvérisations ; par conséquent la pourriture du prunier a beaucoup sévi. Notre éloignement de tout marché fait que ceci est un sujet sérieux pour nous, un grand nombre des variétés de prunes étant excellentes à manger pendant trente-six heures seulement et ne valant plus rien au bout de deux ou trois jours ; la conséquence est qu'il nous faut laisser se perdre des quantités de belles prunes. Les nouvelles variétés suivantes ont fructifié cette année pour la première fois et plusieurs d'entre elles donnent promesse d'être méritantes :

Catalogne.—Arbre à pousse vigoureuse et productif. Fruit de grosseur au-dessous de la moyenne, ovale. Peau jaune. Chair jaunâtre, ferme, sucrée, juteuse ; noyau non-adhérent, petit. Saison, deuxième semaine de juillet.

Jaune très hâtive Babond.—Arbre à pousse faible. Fruit de grosseur moyenne ou au-dessous, piriforme. Pédoncule court. Peau jaune, juteuse, tendre, sucrée, de saveur agréable. Saison, milieu de juillet.

Damas de Cone.—Fruit moyen à gros, arrondi, déprimé. Suture profonde, un côté plus gros que l'autre. Pédoncule court, implanté dans un bassin rond. La suture se termine en un petit bassin. Peau jaune, maculée de rouge terne. Chair jaunâtre, juteuse, sucrée, de saveur agréable, adhérant un peu au noyau. Saison, fin de juillet.

Datte Verte.—Fruit moyen à gros, ovale. Pédoncule court. Peau pourpre foncé à pruine bleuâtre. Chair verdâtre, juteuse, sucrée, saveur riche. Excellent pour conserves. Noyau petit, non adhérent. Mûr, fin de juillet.

Précoce de Berthold.—Fruit petit, ovale, jaune pâle. Pédoncule court. Suture peu profonde. Chair jaunâtre, sucrée, non juteuse sans saveur excellente. Noyau petit, non adhérent. Mûr, fin de juillet.

Perdrigon Violet.—Fruit de grosseur moyenne ou au-dessous, arrondi, ovale. Pédoncule court ; cavité petite. Peau pourpre rougeâtre semée de points brun doré et

couverte d'une forte pruine. Chair jaunâtre, juteuse, riche, sucrée ; saveur excellente. Noyau petit, non adhérent. Mûr, milieu d'août.

America.—Fruit de grosseur moyenne ou au-dessous, oblong, cordiforme, sommet en pointe. Pédoncule court, mince ; cavité petite. Peau rouge jaunâtre clair. Chair jaunâtre, moyennement juteuse, sucrée ; saveur agréable. Noyau gros, adhérent. Beaucoup de fruits tombent avant complète maturité. Mûr, commencement à 22 août.

Golden Esperen.—Fruit de grosseur moyenne, ovale arrondi. Pédoncule court ; cavité petite. Suture très peu sensible, un côté plus gros que l'autre. Peau jaune doré, maculée de légères stries vertes et de quelques points cramoisi et couverte d'une pruine blanche. Chair jaunâtre, tendre, juteuse sucrée ; saveur prononcée riche. Noyau petit, presque non adhérent. Mûr, milieu d'août.

Quetsche Hâtive.—Fruit petit, pointu, cordiforme, suture peu distincte. Pédoncule court. Peau pourpre foncé avec pruine blanchâtre. Chair jaune, moyennement juteuse, sucrée ; saveur agréable. Noyau petit non adhérent. Mûr, milieu d'août.

Large Red Sweet.—Fruit petit, ovale. Pédoncule court, implanté dans une petite cavité. Peau jaune rougeâtre. Chair rougeâtre, non juteuse ni très sucrée. Noyau adhérent, gros. Mûr, milieu d'août.

Merton's Egg.—Fruit petit, oblong, ovale. Pédoncule court, implanté dans une petite cavité. Peau jaune lustré. Chair jaunâtre, non juteuse ni sucrée. Trop petit pour être d'aucune valeur et de médiocre qualité. Mûr, milieu d'août.

Jumelles.—Fruit moyen à gros, arrondi. Pédoncule court. Suture bien marquée, se terminant en une légère dépression. Peau verdâtre, marbrée de stries jaune clair. Chair juteuse, sucrée, très succulente, riche. Noyau petit, adhérent sur un bord. Mûr, milieu à fin d'août.

Hungarian Musk Prune.—Fruit de grosseur moyenne, oblong, avec un cou et en pointe à chaque bout. Pédoncule court. Cavité très petite. Suture peu profonde. Peau pourpre foncé avec pruine blanchâtre. Chair jaunâtre, moyennement juteuse, sucrée, saveur musqué aromatique, riche. Noyau petit, non adhérent. Mûr, fin d'août.

Buel's Favorite.—Fruit gros, arrondi, plus gros au pédoncule. Pédoncule long. Suture bien marquée. Peau pourpre clair, avec pruine blanchâtre. Chair vert jaunâtre ferme, moyennement juteuse, saveur excellente, riche. Mûr, fin d'août.

Blue Prolific.—Fruit moyen à petit, arrondi. Pédoncule court. Cavité peu profonde. Suture indistincte. Peau pourpre très foncé, couverte d'une pruine bleuâtre. Chair jaune verdâtre, tendre, piquante, saveur agréable, excellente. Noyau petit, adhérent. Mûr, fin d'août.

Perdrigon Rouge.—Fruit de grosseur moyenne, rond. Pédoncule long. Cavité petite. Suture bien marquée, se terminant en une dépression. Peau rouge foncé, avec pruine blanchâtre. Chair jaunâtre, un peu grossière, non juteuse, mais de bonne saveur. Mûr, fin d'août.

Oullin's Golden Gage.—Fruit de grosseur moyenne, oblong arrondi. Pédoncule de longueur moyenne. Cavité large, profonde. Suture peu profonde. Peau jaune doré avec quelques points cramoisis et avec pruine blanche. Chair jaune, tendre, juteuse, riche, sucrée. Noyau petit, non adhérent. Mûr, fin d'août.

Grosse Surpasse.—Fruit petit, rond. Pédoncule court. Cavité peu profonde. Peau jaune clair, avec pruine blanchâtre. Chair jaune, tendre, sucrée, saveur agréable. Noyau petit, adhérent. Mûr, fin d'août.

Swan.—Fruit moyen à gros, ovale. Suture distincte. Pédoncule court. Cavité petite. Peau jaune clair. Chair jaune, sucrée, tendre, saveur excellente. Noyau petit. Mûr, août.

Automne de Schamali.—Fruit moyen à gros, ovale, avec un cou. Pédoncule long. Suture large, profonde, un côté plus gros que l'autre. Peau pourpre rougeâtre, avec pruine bleu clair. Chair jaune foncé, juteuse sucrée. Noyau petit, adhérent. Mûr, commencement de septembre.

Impériale de Milan.—Fruit moyen à gros, oblong sphérique. Pédoncule de longueur moyenne. Cavité profonde. Suture profonde, large. Peau pourpre foncé avec pruine bleu clair. Chair jaune, sucrée, juteuse, saveur excellente. Noyau adhérent, petit. Mûr, commencement de septembre.

Goutte d'Or.—Décrite précédemment sous le nom de Coe's Golden Drop, qui est un synonyme.

Reine-Claude Violette. Fruit de grosseur moyenne, arrondi, un peu aplati. Pédoncule long. Cavité étroite. Suture distincte. Peau pourpre avec points jaunes et une pruine bleuâtre épaisse. Chair jaune verdâtre, juteuse, sucrée, saveur prononcée riche. Noyau petit, non adhérent. Mûr, septembre.

Smith's Prolific.—Fruit de grosseur moyenne, sphérique. Pédoncule court ; cavité profonde. Suture distincte, se terminant en une dépression. Peau jaunâtre avec joue rouge pourprée et une légère pruine blanche. Chair jaunâtre, juteuse, piquante. Noyau moyen, adhérent. Mûr, commencement de septembre.

Bush Plum.—Fruit de grosseur moyenne, arrondi. Pédoncule de longueur moyenne. Cavité profonde. Suture distincte, souvent un côté est plus gros que l'autre. Peau pourpre avec épaisse pruine. Chair jaune, sucrée, à grain fin, tendre, moyennement juteuse, saveur excellente. Mûr, commencement de septembre ; sujet à la pourriture.

Primate.—Fruit moyen à gros, rond. Pédoncule court. Cavité moyenne. Suture distincte, un côté souvent plus gros que l'autre. Peau pourpre rougeâtre avec nombreux points dorés et une légère pruine bleue. Chair jaunâtre, juteuse, piquante, sucrée, saveur excellente. Noyau petit. Mûr, commencement de septembre.

Reine-Claude de Woolston.—Fruit de grosseur moyenne et arrondi avec suture distincte. Pédoncule courte. Cavité grosse pour une petite prune. Peau pourpre avec pruine bleuâtre. Chair jaune, moyennement juteuse, sucrée et tendre, saveur très bonne. Noyau petit, non adhérent. Mûr, commencement de septembre.

Reine Claude de Chambourcy.—Fruit petit, arrondi. Pédoncule court. Cavité grosse, profonde. Suture profonde, s'étendant sur deux tiers de la circonférence du fruit. Peau jaune. Chair jaunâtre, moyennement juteuse, riche, sucrée, saveur prononcée. Noyau petit. Mûr, commencement de septembre.

Ungarische.—Fruit de grosseur moyenne, oblong, en pointe aux deux bouts. Pédoncule de longueur moyenne. Cavité petite. Suture profonde. Peau pourpre terne avec pruine blanc bleuâtre. Chair jaunâtre ; moyennement juteuse, riche, sucrée, saveur agréable. Mûr, commencement de septembre.

Précoce de Reutlingen Prune.—Fruit de grosseur au-dessous de la moyenne, ovale. Pédoncule court. Cavité petite. Suture bien marquée, un côté plus gros que l'autre. Peau pourpre foncé avec pruine bleuâtre. Chair jaunâtre, tendre, sucrée, juteuse, saveur riche. Noyau petit, non adhérent. Mûr, commencement de septembre.

Reine-Claude d'Ecully.—Fruit gros, arrondi. Pédoncule court. Cavité petite. Suture profonde se terminant en une petite dépression, un côté plus gros que l'autre. Peau jaune verdâtre avec légère pruine blanche. Peau épaisse et coriace. Chair jaunâtre, un peu grossière, juteuse, sucrée, saveur agréable. Mûr, commencement de septembre.

Quetsche d'Allemagne.—Fruit de grosseur moyenne, long, ovale, très gros au milieu et en pointe à chaque bout, un côté beaucoup plus gros que l'autre. Pédoncule long. Suture peu profonde. Peau pourpre foncé avec pruine bleuâtre. Mûr, commencement de septembre.

Boulouf.—Fruit gros, rond, oblong, ovale. Pédoncule de longueur moyenne. Cavité petite. Suture large, peu profonde. Peau pourpre rougeâtre avec pruine bleuâtre. Chair jaunâtre, sucrée, juteuse, tendre, riche, saveur excellente. Mûr, commencement de septembre.

Mirabelle Tardive.—Fruit petit, ovale arrondi. Pédoncule court. Peau jaune pâle avec quelques points rougeâtres. Chair jaunâtre, ferme, moyennement juteuse, sucrée. Noyau petit, adhérent. Mûr, milieu de septembre.

Drap d'Or de l'Est.—Fruit petit, rond. Pédoncule court. Cavité petite. Suture très peu profonde. Peau jaune avec légère pruine blanche. Chair jaunâtre, un peu coriace, pas juteuse, sucrée, sans valeur particulière. Mûr, en septembre.

CERISIERS.

Le temps très doux pendant février et le commencement de mars a hâté la végétation des cerisiers et ils ont été en fleurs plus tôt que d'ordinaire. Ceci a été un désavantage, par suite du temps humide et froid vers le milieu de mars, lequel a continué longtemps.

Les cerises douces les plus précoces ont commencé à mûrir à la fin de mai ; puis pendant ce mois et la première partie de juin de nombreuses averses ont fait fendre les cerises qui mûrissaient, ce qui a été une perte sérieuse ; la pourriture brune a sévi en conséquence du temps pluvieux, qui a aussi favorisé le développement des maladies fongueuses et a empêché l'efficacité des pulvérisations.

Guigne de Louvain.—Fruit moyen à gros, obtus, cordiforme. Pédoncule long. Peau jaune vif, très éclaboussée de rouge vif. Chair juteuse, très sucrée, jus et chair jaunâtres, tendre, qualité excellente. Mûr, 4 juin.

Ladwig's Bigarreau.—Fruit gros, cordiforme, à suture bien marquée. Peau rouge vif ; jus rouge, sucré. Chair jaune pâle, tendre, juteuse, bonne. Mûr, commencement de juin.

Suda Hardy.—Fruit moyen à gros, rond. Pédoncule long. Cavité profonde, ronde. Peau rouge foncé lustré. Chair tendre, juteuse, rougeâtre. Jus rougeâtre, acide agréable ; qualité bonne. Mûr, commencement de juillet.

Red Rock.—Fruit gros pour une griotte, rond. Pédoncule long, implanté dans une dépression. Peau claire, rouge lustré. Chair jaune rougeâtre, jus rougeâtre, acide, doux agréable, rafraîchissant. Saison, fin de juillet.

PÊCHERS.

Il ne reste à la ferme que quelques variétés de pêchers, deux variétés nommées dans la vallée et plusieurs sur la terrasse.

Les arbres sur la terrasse continuent de produire quelques pêches chaque année, ce qui montre qu'on peut les cultiver dans des terrains élevés abrités. Dans la vallée le pêcher Teton de Vénus a fait une pousse vigoureuse et a produit quelques fruits, mais le fruit est trop tardif pour pouvoir mûrir dans ce climat.

ABRICOTIERS.

Le petit nombre d'abricotiers vivants ont fleuri au commencement de mars, mais ils n'ont point noué de fruit, et autant vaudrait les arracher, car ils fleurissent trop tôt pour réussir ici, le temps étant presque toujours froid et pluvieux lors de leur floraison.

NÉFLIERS.

Comme ces arbres ne fleurissent que tard en mai, ils ne manquent jamais de donner une récolte de fruits.

MURIERS.

Tous les mûriers ont de nouveau produit une bonne récolte de fruits cette année.

PETITS FRUITS.

Comme il a fait sec et chaud pendant la dernière moitié de la saison, tous les petits fruits ont mûri de bonne heure; mais ils n'ont été ni aussi gros ni aussi abondants que les années précédentes.

Nous avons à l'étude soixante-quinze variétés de framboisiers rouges et jaunes, et après plusieurs années d'essai dans des conditions semblables, les variétés suivantes sont celles que nous avons trouvées les meilleures en qualité, en productivité et les plus avantageuses.

Nous les arrangeons dans l'ordre de maturité.

FRAMBOISIERS ROUGES ET JAUNES.

Nom.	Maturité.	Pousse.	Fruit.	Qualité.	Productivité.
Phoenix	20 juin.	Vigoureuse	Gros	Ferme, bonne qualité	Productif.
Pauline	24 "	"	"	" " a porté longtemps.	"
New Fastolf	25 "	"	"	Ferme, bonne qualité	"
Northumberland Fill Basket.	25 "	"	Très gros	" " a porté longtemps.	"
Duke of Brabant	26 "	"	Gros	Ferme, bonne qualité	"
All Summer	28 "	"	Moyen à gros.	" " a porté longtemps.	"
Lord Beaconsfield	29 "	"	"	Ferme, bonne qualité	"
London	29 "	"	"	" "	"
Sarah	29 "	"	"	Ferme, sucré, très bonne qualité, supérieure en saveur à toutes les autres	"
Cuthbert	30 "	"	Gros	Ferme, bonne qualité	"
R. B. Whyte	30 "	"	Moyen à gros.	"	"
French Vice-President	30 "	"	Très gros	" a porté longtemps.	"
Golden Queen	25 "	"	Gros	Ferme, bonne qualité	"
Large Yellow	27 "	"	"	"	"

Outre les variétés ci-dessus, nous avons les suivantes, qui toutes présentent quelque caractère d'infériorité: Battler's Giant, Paragon, Charles, Hornet, Carter's Prolific, Belle de Fontenay, Baumforth's Seedling, Muskingum, Turner, Franconia, Hudson River Antwerp, Thompson, White Antwerp, Columbia, Arnold's Hybrid, Red Herrenhauser, Sugar of Metz, Carleton, Empire, Sharpe, Muriel, Craig, Autumn Surprise, Knevit's Giant, La Mercier, Guinea, Garnet, Mary, Percy, Fastolf, Malboro, Clarke, Heebner, Norwich Wonder, King, Chili, Garfield, Shaffer's Colossal, Queen Victoria,

Sir John, Cariboo Wild, Col. Wilder, Brinkle's Orange, Goliath, Lizzie, Millar, Minnie, Beehive, Spinless Yellow, Yellow Antwerp, Malta, Barnet, Lady Anne, Nonpareil, Billard's Perpetual, Prince of Wales, Champion, Crimson Beauty et Hansel.

FRAMBOISIERS NOIRS (BLACK CAPS).

Les framboisiers noirs exigent un sol très riche, bien drainé. Ils ont aussi besoin de beaucoup d'humidité ainsi que de soleil lorsque les fruits grossissent et mûrissent. Nous avons ici 19 variétés de framboisiers noirs à l'étude.

Les suivantes sont celles que nous avons trouvées les meilleures :

Nom.	Maturité.	Pousse.	Fruit.	Qualité.	Productivité.
Nemaha	4 juill.	Vigoureuse	Gros	Bonne qualité	Productif.
Palmer	6 "	"	Moyen à gros	"	"
Older	6 "	"	"	"	"
Kansas	6 "	"	"	"	"
Mammoth Cluster	6 "	"	Gros	"	"
Gregg	8 "	"	"	"	"
Progress	8 "	"	Moyen	"	"
Ada	8 "	"	"	"	"
Conrath	10 "	"	"	"	"
Hopkins	10 "	"	"	"	"

Outre les variétés ci-dessus nous avons les suivantes :

Carman, Smith's Prolific, Cromwell, Lovett, American Yellow Cap, Jackson's May King, Progress, Early Ohio et Oregon Late.

RONCES.

Les ronces ont donné cette année une bonne récolte. Nous avons à l'étude 27 variétés ; voici les meilleures dans l'ordre de maturation du fruit.

Nom.	Maturité.	Pousse.	Fruit.	Qualité.	Productivité.
Early King	14 juillet	Vigoureuse	Gros	Bonne qualité	Productive.
Snyder	18 "	"	Moyen à gros	"	"
Hansel	18 "	"	"	"	"
Stones Hardy	18 "	"	Gros	"	"
Eldorado	18 "	"	Très gros	Très bonne qualité	"
Agawam	18 "	"	Moyen à gros	Bonne qualité	"
Taylor	18 "	"	"	"	"
Erie	19 "	"	Gros	"	"
Early Cluster	19 "	"	"	"	"
Maxwell	19 "	"	"	"	"
Ohmer	20 "	"	"	"	"
Taylor's Prolific	20 "	"	Moyen	"	"
Lawton	22 "	"	"	"	"
Oregon Everbearing	1 août à 1 oct.	"	"	Assez bon, très bonne qualité.	"

Outre les variétés ci-dessus nous avons les suivantes : Wilson's Early, Tecumseh, Kittatinny, Wilson Jr, Early Harvest, Crystal White, Gainor, Thompson's Mammoth, Lovett's Best, Child's Tree Blackberry, Dallas et Brunton.

GADELIERS ROUGES ET BLANCS.

Sur les 41 variétés à l'étude, les suivantes sont les meilleures :

Nom.	Maturité.	Pousse.	Fruit.	Qualité.	Productivité.
La Fertile	3 juillet	Vigoureuse.	Moyen à gros.	Bonne qualité.	Productive.
Raby Castle	3 "	"	"	"	"
White Grape	3 "	"	Moyen	"	"
London Red	3 "	"	Moyen à gros.	"	"
La Conde	3 "	"	"	"	"
Red Cherry	3 "	"	Moyen.	"	"
Prince Albert	4 "	"	Moyen à gros.	"	"
Eyatt's New	4 "	"	Moyen	"	"
La Turinese	4 "	"	"	"	"
White Cherry	4 "	"	"	"	"
Gondoin Red	5 "	"	"	"	"
Large White Brandenburg	5 "	"	Moyen à gros.	"	"
Victoria	5 "	"	Moyen	"	"
White Pearl	5 "	"	"	"	"

Outre les variétés ci-dessus nous avons essayé les suivantes, mais les avons trouvées moins méritantes : White Transparent, White Gondoin, Red Dutch, Knights Early Red, North Star, New Red Dutch, White Dutch, Fay's Prolific, Moore's Ruby, Versailles, No. 51 (L.S.) Langstraubige, White Esperen, Rankin's Red, Large White Frauendorfer, Verriers White, Chenonceau, De la Rochepoze, Ringens, Beauty of St. Giles, Champaigner, English Red, Rouge Admirable, Large Red, White Kaiser, White Imperial.

CASSIS (GADELIERS NOIRS).

Nous avons à l'étude 46 variétés, dont les suivantes sont les meilleures :

Nom.	Maturité.	Pousse.	Fruit.	Qualité.	Productivité.
Dominion	5 juillet	Vigoureuse.	Moyen à gros.	Doux, bonne qualité.	Productif.
Middlesex	5 "	"	"	" "	"
Merveille de la Gironde	5 "	"	"	Un peu acide, bonne qualité	"
Boskoop Giant	5 "	"	Très gros	Sucré, très bonne qualité.	"
Prince of Wales	7 "	"	Gros	" bonne qualité.	"
London	7 "	"	Moyen	" "	"
Black Naples	7 "	"	Gros	" "	"
Lee's Prolific	7 "	"	Moyen à gros.	Doux, "	"
Pearce	9 "	"	Moyen	" "	"
Victoria	9 "	"	Gros	Sucré, "	"
Climax	9 "	"	Moyen	Doux, "	"

Outre les variétés ci-dessus nous avons essayé les suivantes, mais les avons trouvées moins méritantes : Lennox, Bang-up, Gewohnliche, Eclipse, Sterling, Kerry, Perry, Ruler, Madoc, Kentish Hero, Ambrafarbige, Charmer, Beaudry, Ontario, Eagle, Lanark, Baldwin, Wood, Louise, Stuart, Kentville, Success, Star, Champion, Ethel, Parker, Monarch, Bella, Norton, Oxford Climax, Orton, Henry.

OBSERVATIONS MÉTÉOROLOGIQUES.

Mois.	Température la plus élevée.	Mois.	Température la plus basse.	Chute de pluie.	Chute de neige.	Insolation.	
1904.	Degrés.		Degrés.	pouces.	pouces.	heures.	minutes.
2, 25 décembre.....	46	16 décembre......	12	9·02	3	13	36
1905.							
3, 23 janvier...	49	12 janvier	20	5·46	3	64	54
12 février.	47	2, 15, 17, 22, 24 fév.	24	4·28	0	120	24
30, 31 mars..........	56	11 mars.........	13	5·60	1	92	..
23 avril.............	83	21 avril.........	30	4·86	....	139	18
12 mai..	84	20 mai.	34	8·46	....	145	48
12 juin.	86	13 juin	37	3·20	....	171	24
19 juillet............	94	14, 15 juillet......	50	2·40	....	236	36
10, 20 août..........	83	28 août	40	2·80	... .	164	..
2, 9 septembre	68	9 septembre	36	8·40	....	94	30
13 octobre	62	19 octobre..	24	8·42	.... ..	106	18
14 novembre	62	28 novembre.	20	1·91	6	73	6
		Totaux	....	64·81	13	1,421	54

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

THOMAS A. SHARPE,

Régisseur.

ÉTAT DES DÉPENSES SUR LES FERMES EXPÉRIMENTALES DE L'ÉTAT PENDANT L'ANNÉE 30 JUIN 1904 À 30 JUIN 1905.

FERME EXPÉRIMENTALE CENTRALE.

Animaux de ferme		$ 625 84
Nourriture des animaux	$ 3,532 43	
Produits fournis par les parcelles d'essai	90 75	
Criblures du grain de la distribution de grains	292 79	
	$ 3,915 97	
Moins—Fourni à la Division de la volaille	853 11	
		3,062 86
Services de vétérinaires et médicaments		74 56
Grain de semence, graines, arbres, etc		424 01
Instruments aratoires, outils, fournitures en fer et autres		864 89
Drainage et drains en poterie		393 71
Fumier et engrais pour parcelles d'essai et division de l'horticulture		455 54
Frais de voyage		1,821 90
Dépenses pour expositions		818 74
Travail et fourniture de forge et de sellerie		400 11
Fournitures d'apiaire		161 69
Salaires et gages : travaux agricoles		4,879 06
Salaire du vacher et gages : soin des animaux		3,707 02
Division de l'horticulture, y compris salaires des officiers ; et sylviculture $33.85		5,542 89
Division de la basse-cour, y compris salaires des officiers	$ 3,085 11	
Valeur du grain, etc., fournis par la ferme	853 11	
		3,938 22
Division des céréales, y compris salaires des officiers	$ 4,156 95	
Moins—Valeur des produits fournis pour fourrage	90 75	
" pommes de terre pour distrib.	819 75	
	910 50	
		3,246 45
Soin des haies, des avenues, des arbres d'agrément et des terrains		1,355 97
Service des bureaux, y compris correspondance en anglais et en français, et messagers		4,977 51
Impression de fournitures de bureau et papeterie		623 07
Arboretum		1,400 06
Distribution d'arbres et de graines d'arbres		106 94
Essais de graines et soin des serres		1,347 22
Division de la laiterie, y compris gages du fabricant de beurre		903 30
Dépenses contingentes, y compris $200 pour annonces		324 31
Télégrammes et téléphones		105 50
Bœufs achetés pour expériences d'alimentation		2,146 53
Livres et journaux		130 79
		$ 43,838 69
Moins—Prix retiré des bœufs des expérience d'alimentation	$ 3,845 33	
Valeur du grain fourni pour la distribution de grains	232 73	
		4,078 06
		$ 39,760 63

FERME EXPÉRIMENTALE DE NAPPAN, N.-E.—DÉPENSES, 1904-5.

Animaux de ferme	$	7 15
Nourriture des animaux		1,953 88
Services de vétérinaire et médicaments		31 9
Grain de semence, graines, arbres, etc		54 21
Instruments aratoires, outils, fournitures en fer et autres		355 51
Fumier et engrais		6 40
Dépenses de voyage		257 22
" pour exposition		219 61
Travail et fournitures de forges et de sellerie		279 33
Salaire du régisseur		1,550 00
Gages, travaux agricoles, y compris essais de plantes agricoles		2,249 68
Gages, soin des animaux		1,569 80
Division de la basse-cour		90 00
Division de l'horticulture, y compris les travaux d'essai de légumes, d'arbres de verger, forestiers et d'ornement, ainsi que le soin des terrains et le salaire de l'horticulteur		1,622 73
Distribution de grain de semence, pommes de terre, etc		91 54
Dépenses contingentes, y compris affranchissements postaux, $134 ; service postal $90 ; réparations aux digues, $215		458 50
Impressions et papeterie		12 73
Livres et journaux		25 33
Télégrammes et téléphones		22 62
Bœufs achetés pour expériences d'alimentation		644 00
	$	11,502 19
Moins—Prix retiré des bœufs des expériences d'alimentation		1,700 98
	$	9,801 21

FERME EXPÉRIMENTALE DE BRANDON, MANITOBA—DÉPENSES, 1904-05.

Animaux de ferme	$	574 13
Nourriture des animaux		76 05
Services de vétérinaire et médicaments		60 45
Grain de semence, graines, arbres, etc		62 54
Instruments aratoires, outils, fournitures en fer et autres		290 65
Dépenses de voyages		193 04
" pour expositions		275 20
Travail et fournitures de forge et de sellerie		200 10
Fournitures d'apiaire		12 85
Salaire du régisseur		1,550 00
Gages, travaux agricoles, y compris les essais de plantes agricoles, etc		2,839 90
Gages, soin des animaux		1,167 32
Division de l'horticulture, y compris essais de légumes, de fruits et de fleurs, et le soin de l'arboretum et des terrains		916 44
Division de la sylvicultture, y compris soin des haies		565 75
" de la basse-cour		95 05
Service du bureau, y compris service postal, $141		784 65
Distribution de grain de semence, pommes de terre, etc		196 65
" d'arbres et de graines d'arbres		281 25
Dépenses contingentes, y compris affranchissements postaux, $259.50		282 90
Impressions et papeterie		48 36
Livres et journaux		21 00
Télégrammes et téléphones		31 78
Drainage et drains en poterie		30 50

Fumier et engrais		162 75
Bœufs achetés pour expériences d'alimentation		380 57
	$	11,099 88
Moins—Prix retiré des bœufs des expériences d'alimentation		607 36
	$	10,492 52

FERME EXPÉRIMENTALE D'INDIAN-HEAD, SASK.—DÉPENSES, 1904-5.

Animaux de ferme	$	451 75
Nourriture des animaux		39 04
Services de vétérinaire et médicaments		37 55
Grain de semence, graines, arbres, etc		71 82
Instruments aratoires, outils, fournitures en fer et autres		427 45
Dépenses de voyages		168 93
" pour expositions		9 75
Travail et fournitures de forge et de sellerie		89 80
Salaire du régisseur		1,550 00
Gages, travaux agricoles, y compris les essais de plantes agricoles		3,645 38
Gages, soin des animaux		744 92
Division de l'horticulture		441 91
" de la basse cour		98 67
" de la sylviculture et soin des haies		276 52
Service du bureau, y compris service postal $110		733 50
Distribution de grain de semence, pommes de terre, etc		204 79
" d'arbres et de graines d'arbres		173 52
Dépenses contingentes, y compris affranchissements postaux, $589.65		648 90
Impressions et papeterie		60 88
Télégrammes et téléphones		21 15
Livres et journaux		9 50
Bœufs achetés pour expériences d'alimentation		260 15
	$	10,165 88
Moins—Prix retiré des bœufs des expériences	$ 455 04	
Valeur des grains fournis pour distribution à Ottawa	1,579 05	
		2,034 09
	$	8,131 79

FERME EXPÉRIMENTALE D'AGASSIZ, C.A.—DÉPENSES, 1904-5.

Animaux de ferme	$	9 35
Nourriture des animaux		46 50
Services de vétérinaire et médicaments		18 55
Grain de semence, graines, arbres, etc		185 43
Instruments aratoires, outils, fournitures en fer et autres		570 50
Fumier et engrais		218 36
Dépenses de voyage		185 00
" pour exposition		293 00
Travail et fournitures de forge et de sellerie		114 70
Salaire du régisseur		1,550 00

Gages, travaux agricoles, y compris les essais de plantes agricoles, arbres fruitiers, vignes, etc	$	3,073 71
Gages, soin des animaux		518 40
Division de la basse-cour		99 85
" de la sylviculture et soin des haies		256 05
Service du bureau		120 00
Distribution de grains de semence, pommes de terre, etc		66 63
Défrichement		412 30
Dépenses contingentes, y compris affranchissements postaux, $185.52		210 80
Impression et papeterie		9 96
Livres et journaux		20 00
Drainage et drains et poterie		332 80
Télégrammes et téléphones		1 75
	$	8,283 64

RÉSUMÉ DES DÉPENSES, 1904-5.

Ferme expérimentale centrale	$	39,760 63
" de Nappan		9,801 21
" de Brandon		10,492 52
" d'Indian-Head		8,131 79
" d'Agassiz		8,283 64

*Dépenses générales.**

Distribution de grains de semence, pommes de terre, etc., à la ferme expérimentale centrale		$ 5,633 15	
Valeur du grain reçu d'Indian-Head	$ 1,569 51		
" des pommes de terre reçues de la Division des expérimentations, F.E.C	819 75		
" du grain fourni par la F.E.C	232 73		
	$ 2,621 99		
MOINS—Valeur des criblures portée à nourriture des animaux, F.E.C	292 79		
		2,329 20	
			7,962 35
Division de l'entomologie et de la botanique, y compris salaires			4,265 38
" de la chimie, y compris salaires			4,952 48
Salaires généraux, savoir—			
Directeur, comptable, secrétaire du directeur et aide-comptable			6,350 00
			100,000 00
Impressions de bulletins et distribution de bulletins et rapports		$7,000 00	
MOINS—Somme spéciale allouée pour ces fins		7,000 00	
			100,000 00

* Placées sous le chef "Dépenses générales", parce qu'elles sont encourues pour fins générales.

INVENTAIRE : ANIMAUX DE FERME, MACHINERIE, ETC., AU 21 DÉCEMBRE 1904.

FERME EXPÉRIMENTALE CENTRALE, OTTAWA, ONT.

19 chevaux	$	3,930 00
Têtes de bétail—21 Ayrshire		2,870 00
12 Guernesey		2,175 00
15 Durham (Courtes-Cornes)		4,300 00
10 Canadiennes		1,400 00
19 de race améliorée		865 00
Porcs—63 Yorkshire		1,250 00
21 Berkshire		460 00
31 Tamwork		455 00
Moutons—31 Shropshire		800 00
16 Leicester		405 00
Machinerie de ferme et instruments aratoires		3,142 25
Voitures, charrettes, traîneaux		1,018 00
Outils, quincaillerie et divers		1,143 10
Harnais		597 85
Division de la laiterie, machinerie etc		508 50
" de l'horticulture et sylviculture, instruments, outils, etc		871 35
" de la botanique, instruments, outils, etc		5 00
" de basse-cour, 396 volailles		622 00
" " outils, fournitures, etc		196 35
Abeilles et fournitures d'apiaire		449 81
Division de la chimie, appareils et produits chimiques		2,200 96
Livres dans les différents départements		707 86
Plantes, fournitures de serre, etc		2,320 00
Meubles dans l'habitation du directeur		1,000 00
" du bureau et papeterie		1,676 25
Moulin à farine d'expérimentation et moteur électrique		465 00
	$	35,834 28

FERME EXPÉRIMENTALE, NAPPAN, N.-E.

8 chevaux	$	1,085 00
Têtes de bétail—5 Guernesey		425 00
7 Holstein		300 00
8 Ayrshire		475 00
45 de race améliorée		912 00
Porcs—4 Yorkshire		95 00
2 Berkshire		45 00
43 de race améliorée		265 00
22 moutons		270 00
61 volailles		61 00
Abeilles et fournitures d'apiaire		27 30
Voitures, charettes et traîneaux		355 75
Machinerie de ferme		701 00
Instruments aratoires		292 00
Outils, quincaillerie et divers		380 50
Harnais		250 00
Meubles de salle de réception et chambre à coucher des personnes officielles en visites		159 50
Fournitures et livres du bureau		228 11
	$	6,327 16

FERME EXPÉRIMENTALE, BRANDON, MAN.

13 chevaux	$	1,525 00
Têtes de bétail—5 Ayrshire		290 00
7 Durham		600 00
3 Guernesey		175 00
8 de race améliorée		280 00
Porcs—1 Tamworth		15 00
3 Berkshire		30 00
9 Yorkshire		70 00
10 de race améliorée		40 00
120 volailles		129 00
Abeilles et fournitures d'apiaire		142 45
Voitures, charrettes et traîneaux		540 00
Machinerie de ferme		2,125 33
Instruments aratoires		738 00
Outils, quincaillerie et divers		641 55
Harnais		219 25
Meubles de salle de réception et chambre à coucher des personnes officielles en visite		161 55
Fournitures et livres de bureau		436 70
	$	8,158 83

FERME EXPÉRIMENTALE, INDIAN-HEAD, T.N.-O.

13 chevaux	$	1,950 00
Têtes de bétail—26 Durham		1,730 00
28 de race améliorée		935 00
Porcs—23 Berkshire		170 00
9 Tamworth		75 00
11 Yorkshire blancs		105 00
83 volailles		83 00
Abeilles et fournitures d'apiaire		41 75
Voitures, charrettes et traîneaux		536 00
Machinerie de ferme		2,237 00
Instruments aratoires		699 00
Outils, quincaillerie et divers		397 50
Harnais		182 50
Meubles de salle de réception et chambre à coucher des personnes officielles en visite		217 00
Fournitures et livres de bureau		512 66
	$	9,871 41

FERME EXPÉRIMENTALE, AGASSIZ, C. A.

9 chevaux	$	1,180 00
Têtes de bétail—25 Durham		1,665 00
Moutons—19 Dorset à cornes		207 00
Porcs—2 Berkshire		85 00
4 Yorkshire blancs		155 00
36 volailles		36 00
Abeilles et fournitures d'apiaire		5 45
Voitures et charrettes		180 00
Machinerie de ferme		620 75
Instruments aratoires		95 50
Outils, quincaillerie et divers		133 30
Harnais		94 25
Meubles de salle de réception et chambre à coucher des personnes officielles en visite		141 75
Fournitures et livres de bureau		284 92
	$	4,883 92

INDEX

INDEX

APPENDIX

TO THE REPORT OF THE MINISTER OF AGRICULTURE FOR THE YEAR 1905

CRIMINAL STATISTICS

EOR THE

YEAR ENDED SEPTEMBER 30, 1905

PRINTED BY ORDER OF PARDIAMENT

ANNEXE

AU RAPPORT DU MINISTRE DE L'AGRICULTURE POUR L'ANNÉE 1905.

STATISTIQUE CRIMINELLE

POUR

L'ANNÉE EXPIRÉE LE 30 SEPTEMBRE 1905

IMPRIMÉ PAR ORDRE DU PARLEMENT.



OTTAWA

PRINTED BY S. E. DAWSON, PRINTER TO THE KING'S MOST
EXCELLENT MAJESTY
1907

[No. 17—1906.]

TABLE OF CONTENTS

TABLE DES MATIÈRES

CRIMINAL STATISTICS OF CANADA
1905

These statistics are collected under authority of the Act respecting Criminal Statistics, Revised Statutes of Canada, Chapter 60.

The annexed report is made up of indictable offences and summary convictions, the former including all cases tried by police and other magistrates with the consent of the accused, under the Acts respecting Speedy Trials, Summary Trials by Consent and Juvenile Offenders, while the latter are made up of cases disposed of by justices of the peace out of sessions, under the Act respecting Summary Convictions.

INDICTABLE OFFENCES.

The indictable offences are divided into the following six classes:—1. Offences against the person; 2. Offences against property with violence; 3. Offences against property without violence; 4. Malicious offences against property; 5. Forgery and other offences against the currency; 6. Other offences not included in the foregoing classes.

During the year ending September 30, 1905 there were 10,951 charges for indictable offences throughout the several provinces of the Dominion, against 9,901 the year before, and out of these 3,275 were acquitted in 1905 against 3,089 in 1904; twenty-nine were detained for lunacy in 1905 against 10 in 1904; twenty-three in 1905 and 48 in 1904 for various causes such as *nolle prosequi*, jury disagreed, bail forfeited, etc., received no sentence, leaving thereby the number of convictions at 7,624 for 1905 against 6,754 for 1904, and representing an increase per cent. of 10·55 for charges and 12·88 for convictions during the year.

The following table shows the number of charges and convictions with percentage of convictions to charges, by provinces:—

CHARGES AND CONVICTIONS.

Provinces.	1905.		Percentage of convictions to charges.	1904.		Percentage of convictions to charges.
	Charges.	Convictions.		Charges.	Convictions.	
Manitoba	719	609	81·86	611	489	80·03
Quebec	2,529	2,065	81·65	2,139	1,738	81·21
British Columbia	823	598	72·76	529	379	71·64
New Brunswick	177	126	71·19	213	122	57·28
Ontario	4,904	3,236	65·98	4,701	3,034	64·54
P. E. Island	62	37	59·77	41	28	68·30
Nova Scotia	663	384	57·92	664	434	65·36
The Territories	1,074	569	52·98	1,003	530	52·84
Canada	10,951	7,624	69·62	9,901	6,754	68·21

STATISTIQUE CRIMINELLE DU CANADA 1905.

Cette statistique est recueillie en vertu de l'Acte concernant la Statistique Criminelle, Statuts Revisés du Canada, chap. 60.

Le rapport ci-joint se compose d'offences ou délits justiciables d'un jury et de condamnations sommaires, les premiers comprenant tous les cas expédiés par les magistrats de police ou autres juges de paix, du consentement des accusés, sous l'autorité des lois concernant les procès expéditifs, les procès sommaires et les jeunes délinquants ; tandis que les dernières ne contiennent que les cas expédiés sommairement par les juges de paix en dehors des sessions, sous l'autorité de l'Acte concernant les condamnations sommaires.

DÉLITS JUSTICIABLES D'UN JURY.

Les délits justiciables d'un jury se divisent en six classes, savoir : outrages contre la personne, délits avec violence contre la propriété, délits sans violence contre la propriété, dommages malicieux à la propriété, faux et délits par rapport à la monnaie, et autres délits non compris dans les classes précédentes.

Le nombre d'accusations dans les différentes provinces pour délits justiciables d'un jury, durant l'année 1905, s'élevait à 10,951, contre 9,901 l'année précédente ; le nombre d'acquittements à 3,275 en 1905 contre 3,089 en 1904 ; le nombre de cas d'emprisonnements pour cause de folie à 29 en 1905 contre 10 en 1904 ; tandis que, pour des raisons telles que *nolle prosequi*, désaccord des jurés, défauts des cautions, etc., il n'y a eu aucune sentence de prononcée dans 23 cas en 1905 contre 48 en 1904, laissant ainsi le nombre des condamnations à 7,624 en 1905 contre 6,754 l'année précédente, soit une augmentation de 10·55 pour cent dans les accusations et de 12·88 pour cent dans les condamnations durant l'année.

Le tableau suivant donne le nombre d'accusations et de condamnations avec les proportions pour cent des dernières au premières, par provinces :—

ACCUSATIONS ET CONDAMNATIONS.

Provinces.	1905.		P.c. des condamnations aux accusations.	1904.		P.c. des condamnations aux accusations.
	Accusations.	Condamnations.		Accusations.	Condamnations.	
Manitoba	719	609	81·86	611	489	80·03
Québec	2,529	2,065	81 65	2,139	1,738	81·21
Colombie-Britannique	823	598	72·76	529	379	71·64
Nouveau-Brunswick	177	126	71·19	213	122	57·28
Ontario	4,904	3,236	65·98	4,701	3,034	64·54
Ile du Prince-Edouard	62	37	59·77	41	28	68·30
Nouvelle-Ecosse	663	384	57·92	664	434	65·36
Les Territoires	1,074	569	52·98	1,003	530	52·84
Canada	10,951	7,624	69·62	9,901	6,754	68·21

As shown by the foregoing table the number of convictions for 1905 has increased in all the provinces, except Nova Scotia. The position held by the several provinces in 1904, as regards the number of charges that became convictions, is considerably changed in the present report. Manitoba which was second on the list in 1904 is now first, taking the place of Quebec, while New Brunswick which occupied the seventh place last year is now the fourth on the list, passing ahead of Prince Edward Island, Nova Scotia and Ontario. The lowest percentage of convictions to charges belongs to the Territories for both years.

The following table gives the number of convictions and their ratios according to population, in the order of criminality for 1905 compared with 1904, by provinces:

NUMBER AND RATIO OF CONVICTIONS BY PROVINCES.

Provinces.	1905.		1904.	
	Number of convictions.	Ratio per 10,000 of population.	Number of convictions.	Ratio per 10,000 of population.
British Columbia	598	23·98	379	17·46
Manitoba	609	18·45	489	16·00
The Territories	569	15·81	530	19·43
Ontario	3,236	14·62	3,034	13·75
Quebec	2,065	11·99	1,738	10·19
Nova Scotia	384	8·28	434	9·38
New Brunswick	126	3·76	122	3·65
Prince Edward Island	37	3·66	28	2·76
Canada	7,624	13·18	6,754	12·05

It will be observed by the above columns of ratios that crime appears to be more prevalent, in relation to population, in the West than in the East, the figures representing the rate of criminality being in every case much higher in the western than in the eastern provinces.

Out of the total number of persons convicted in 1905, 414 or 5·43 per cent were female offenders, as compared with 377 or 5·58 per cent the year before; 219 of the 414 female offenders were from Ontario, 117 from Quebec, 32 from Nova Scotia, 21 from Manitoba, 10 from British Columbia, 8 from the Territories, 6 from New Brunswick and 1 from Prince Edward Island, while out of the 377 female offenders for 1904, 167 were from Ontario, 103 from Quebec, 45 from Nova Scotia, 32 from Manitoba, 21 from the Territories, 5 from New Brunswick, 2 from British Columbia and 1 from Prince Edward Island.

The number of offenders under 16 years of age has also increased during the year, the figures being 800 for 1905 against 697 the year before, or an increase of 14·77 per cent. Out of the 800 young offenders for 1905, 431 were from Ontario, 204 from Quebec, 75 from Manitoba, 42 from Nova Scotia, 24 from British Columbia, 16 from New Brunswick, 6 from the Territories and 2 from Prince Edward Island; and out of the 697 young offenders for 1904, 389 were from Ontario, 124 from Quebec, 81 from Manitoba,

Tel que l'indique le tableau précédent le nombre de condamnations a augmenté durant l'année dans toutes les provinces, excepté la Nouvelle-Ecosse. La position occupée par les différentes provinces en 1904, relativement au nombre d'accusations qui ont été converties en condamnations, est considérablement changée dans le présent rapport. Manitoba qui était la seconde province sur la liste en 1904 est maintenant la première, à la place de Québec, tandis que le Nouveau-Brunswick qui occupait la septième place sur la liste de 1904 occupe la quatrième cette année, après la Colombie-Britannique, l'Ile du Prince-Edouard, la Nouvelle-Ecosse et Ontario. La proportion la moins élevée des condamnations par rapport aux accusations se trouve dans les Territoires pour les deux années.

Le tableau suivant donne le nombre des condamnations avec les proportions d'après la population, dans l'ordre de criminalité pour l'année 1905 comparée avec 1904, par provinces :—

NOMBRE ET PROPORTION DES CONDAMNATIONS PAR PROVINCES.

Provinces.	1905.		1904.	
	Nombre de condamnations.	Proportion par 10,000 de la population.	Nombre de condamnations.	Proportion par 10,000 de la population.
Colombie-Britannique	598	23·98	379	17·46
Manitoba	609	18·45	489	16·00
Les Territoires	569	15·81	530	19·43
Ontario	3,236	14·62	3,034	13·75
Québec	2,065	11·99	1,738	10·19
Nouvelle-Ecosse	384	8·28	434	9·38
Nouveau-Brunswick	126	3·76	122	3·65
Ile du Prince-Edouard	37	3·66	28	2·76
Canada	7,624	13·18	6,754	12·05

On remarquera par la colonne proportionnelle du tableau précédent que le crime en général semble avoir plus de prise sur les populations de l'Ouest que sur celles de l'Est, les chiffres représentant la criminalité étant dans chaque cas plus élevés dans les provinces de l'ouest que dans celles de l'est.

Du total des personnes condamnées en 1905, 414 ou 5·43 pour cent appartenaient au sexe féminin, contre 377 ou 5·58 pour cent l'année précédente ; 219 des 414 femmes condamnées en 1905 venaient d'Ontario, 117 de Québec, 32 de la Nouvelle-Ecosse, 21 du Manitoba, 10 de la Colombie-Britannique, 8 des Territoires, 6 du Nouveau-Brunswick, et 1 de l'Ile du Prince-Edouard ; tandis que des 377 femmes condamnées en 1904, 167 venaient d'Ontario, 103 de Québec, 45 de la Nouvelle-Ecosse, 32 du Manitoba, 21 des Territoires, 5 du Nouveau-Brunswick, 2 de la Colombie-Britannique et 1 de l'Ile du Prince-Edouard.

Le nombre des jeunes délinquants au-dessous de 16 ans a aussi augmenté durant l'année, de 697 en 1904 à 800 en 1905, soit une augmentation de 14·77 pour cent. Ontario comptait 431 des 800 jeunes délinquants, Québec 204, Manitoba 75, la Nouvelle-Ecosse 42, la Colombie-Britannique 24, le Nouveau-Brunswick 16, les Territoires 6 et l'Ile du Prince-Edouard 2 ; et sur les 697 jeunes délinquants de 1904, Ontario en comptait 389, Québec 124, Manitoba 81, Nouvelle-Ecosse 66, la Colombie-Britannique 14, Nou-

66 from Nova Scotia, 14 each from British Columbia and New Brunswick, 7 from the Territories and 2 from Prince Edward Island. The number of female offenders under 16 years of age was 49 in 1905 against 34 the year before, of which 35 were from Ontario, 7 from Quebec, 5 from Manitoba and 2 from Nova Scotia in 1905, as compared with 19 from Ontario, 7 from Manitoba, 6 from Quebec and 2 from Nova Scotia in 1904.

INDICTABLE OFFENCES BY CLASSES.

The number of convictions in Class I., offences against the person, including murder, manslaughter, rape, assault. &c., has increased by fifteen during the year, the figures being 1,620 for 1905 against 1,605 for the previous year. The provinces showing decreases are: Nova Scotia from 179 to 152, Quebec from 429 to 403, and the Territories from 120 to 99, while those showing increases are: Manitoba from 73 to 102, British Columbia from 83 to 116, Ontario from 670 to 684, New Brunswick from 36 to 47, and Prince Edward Island from 15 to 17.

There were 40 charges and 12 convictions for murder in 1905, against 27 charges and 14 convictions for the same crime the year before. Out of the 12 convictions in 1905, 5 were from Ontario, 2 each from Quebec and British Columbia, and 1 each from Nova Scotia, New Brunswick and the Territories; while 8 of the 14 convictions for murder in 1904 were from British Columbia, 2 from Quebec, and 1 each from Nova Scotia, New Brunswick, Ontario and the Territories.

For attempt at murder, 17 persons were charged and 6 were convicted in 1905, against 15 charges and 7 convictions for the same crime the year before. Of the 6 convictions for 1905 2 each were from Ontario and the Territories, and 1 each from Quebec and New Brunswick, and of the 7 convictions for 1904, 3 were from Quebec, 2 from British Columbia, and 1 each from Ontario and the Territories. There were 29 charges and 15 convictions for manslaughter in 1905, as compared with 29 charges and 19 convictions the year before; of the 15 convictions for 1905, 5 were from Quebec, 4 from Ontario, and 3 each from Manitoba and the Territories, while 6 of the 19 convictions for 1904 were from Ontario, 6 from Quebec, 3 from Nova Scotia, 2 from British Columbia, and 1 each from Manitoba and the Territories.

There were 239 charges and 115 convictions for rape and other crimes against decency in 1905, as compared with 241 charges and 104 convictions the year before; out of the 115 convictions for 1905, 58 were from Ontario, 20 from Quebec, 10 from British Columbia, 9 from Nova Scotia, 8 each from Manitoba and the Territories, 2 from New Brunswick and none from Prince Edward Island; and out of the 104 convictions for 1904, 51 came from Ontario, 13 from the Territories, 12 from Quebec, 10 from Manitoba, 9 from Nova Scotia, 7 from British Columbia, 2 from New Brunswick and none from Prince Edward Island.

For shooting, stabbing and wounding with intent, there were 168 charges and 104 convictions in 1905, as compared with 181 charges and 111 convictions the year previous; distributed by provinces in the following order: in 1905 Ontario had 55

veau-Brunswick 14, les Territoires 7 et l'Ile du Prince-Edouard 2. Le nombre des jeunes *délinquantes* au-dessous de 16 ans était de 49 en 1905, contre 34 l'année d'auparavant, dont 35 étaient d'Ontario, 7 de Québec, 5 du Manitoba et 2 de la Nouvelle-Ecosse en 1905, contre 19 d'Ontario, 7 du Manitoba, 6 de Québec et deux de la Nouvelle-Ecosse en 1904.

DÉLITS JUSTICIABLES D'UN JURY PAR CLASSES.

Le nombre de condamnations dans la classe I, outrages contre la personne, comprenant les cas de meurtre, homicide non prémédité, viol, voies de fait, etc., a augmenté de 15 durant l'année, de 1605 en 1904 à 1620 en 1905. Les provinces montrant des diminutions sont la Nouvelle-Ecosse, de 179 à 152, Québec de 429 à 403 et les Territoires de 120 à 99 ; tandis que les provinces montrant des augmentations sont le Manitoba, de 73 à 102, la Colombie-Britannique de 83 à 116, Ontario de 670 à 684, le Nouveau-Brunswick de 36 à 47 et l'Ile du Prince-Edouard de 15 à 17.

Il y avait 40 accusations et 12 condamnations pour meurtre en 1905, contre 27 accusations et 14 condamnations pour le même crime l'année précédente. Des douze condamnations en 1905, cinq étaient d'Ontario, deux chacune de Québec et de la Colombie-Britannique et une chacune de la Nouvelle-Ecosse, du Nouveau-Brunswick et des Territoires ; tandis que huit des 14 condamnations pour meurtre en 1904 étaient de la Colombie-Britannique, deux de Québec et une chacune de la Nouvelle-Ecosse, du Nouveau-Brunswick, d'Ontario et des Territoires.

Le nombre de personnes accusées de tentative de meurtre s'élevait à 17 en 1905, dont six ont été condamnées, contre 15 accusations pour le même crime en 1904, dont sept condamnations. Des six condamnations pour 1905, Ontario en comptait deux et les Territoires le même nombre, tandis que Québec et le Nouveau-Brunswick en comptaient une chacune ; des sept condamnations pour 1904, trois venaient de Québec, deux de la Colombie-Britannique et une chacune d'Ontario et des Territoires.

Il y avait 29 accusations et 15 condamnations pour homicide non prémédité en 1905, contre 29 accusations et 19 condamnations l'année précédente ; des 15 condamnations pour 1905, cinq étaient de Québec, quatre d'Ontario, et trois chacune du Manitoba et des Territoires ; tandis que six des 19 condamnations pour 1904 étaient d'Ontario, 6 de Québec, 3 de la Nouvelle-Ecosse, 2 de la Colombie-Britannique et une chacune du Manitoba et des Territoires.

On comptait 239 accusations et 115 condamnations pour viol et autres outrages à la pudeur en 1905, contre 241 accusations et 104 condamnations pour le même crime en 1904. Des 115 condamnations en 1905, 58 étaient d'Ontario, 20 de Québec, 10 de la Colombie-Britannique, 9 de la Nouvelle-Ecosse, 8 chacune du Manitoba et des Territoires, 2 du Nouveau-Brunswick et aucune de l'Ile du Prince-Edouard ; tandis que 51 des 104 condamnations de 1904 étaient d'Ontario, 13 des Territoires, 12 de Québec, 10 du Manitoba, 9 de la Nouvelle-Ecosse, 7 de la Colombie-Britannique, 2 du Nouveau-Brunswick et aucune de l'Ile du Prince-Edouard.

Il y avait 168 accusations et 104 condamnations pour usage d'armes avec intention criminelle en 1905, comparativement à 181 accusations et 111 condamnations l'année précédente, par provinces dans l'ordre suivant : en 1905 Ontario comptait 55 condamna-

convictions, Manitoba 19, Quebec 10, British Columbia 9, Nova Scotia 6, the Territories 4 and New Brunswick 1; in 1904 Ontario had 61 convictions, Nova Scotia 16, Quebec 12, British Columbia 9, Manitoba 7, New Brunswick 4 and the Territories 2, while Prince Edward Island had none for both years. The highest figure in this class of offences belongs to assaults of all kinds, for which there were 1,200 convictions in 1905, or 74·07 per cent of the whole, against 1,176 or 73·27 per cent of the whole the year before, distributed by provinces in the following order: Ontario 452 in 1905 and 431 in 1904, Quebec 331 in 1905 and 369 in 1904, Nova Scotia 129 in 1905 and 145 in 1904, the Territories 78 in 1905 and 86 in 1904, British Columbia 89 in 1905 and 51 in 1904, Manitoba 64 in 1905 and 50 in 1904, New Brunswick 40 in 1905 and 29 in 1904 and Prince Edward Island 17 in 1905 and 15 in 1904.

OFFENCES AGAINST PROPERTY WITH VIOLENCE.

In Class II, offences against property with violence, including burglary, house and shop breaking, etc., the number of convictions during the year, has increased from 552 in 1904, to 656 in 1905. The provinces showing increases in this class of offences are Quebec from 147 to 225, Ontario from 286 to 307, Manitoba from 22 to 54 and Prince Edward Island from nothing to 2; while decreases are to be found during the year in Nova Scotia from 40 to 23, in New Brunswick from 11 to 9, in British Columbia from 28 to 23 and in the Territories from 18 to 13. The highest percentage in this class belongs to house and shop breaking with 580 charges and 462 convictions in 1905, as compared with 474 charges and 356 convictions the year before. Out of the 462 convictions for 1905, Quebec had 195, Ontario 174, Manitoba 48, British Columbia 15, Nova Scotia 14, Territories 9, New Brunswick 5 and Prince Edward Island 2, and out of the 356 convictions for 1904, Ontario had 169, Quebec 107, Nova Scotia 29, Manitoba 16, British Columbia 16, the Territories 12, New Brunswick 7 and Prince Edward Island none.

OFFENCES AGAINST PROPERTY WITHOUT VIOLENCE.

Class III, offences against property without violence, including larceny, horse and cattle stealing, embezzlement, fraud and false pretences, etc., shows an increase of 263 in the number of convictions during the year, from 3,969 in 1904 to 4,232 in 1905. Increases are found in Ontario from 1,802 to 1,935, in Quebec from 1,026 to 1,087, in the Territories from 325 to 371, in Manitoba from 339 to 382, in New Brunswick from 63 to 66, and in Prince Edward Island from 4 to 12, while British Columbia and Nova Scotia show decreases, the former from 228 to 198 and the latter from 182 to 181.

This class represents 55·51 per cent of the total convictions for indictable offences in 1905, as compared with 58·76 per cent the year before, the highest figure being for larceny, with 3,774 convictions in 1905 against 3,504 the year before, or 89·18 per cent of the total number of convictions constituting this class of offences in 1905 against 88·28 in 1904. The number of convictions for larceny has increased during the year in every province, except British Columbia which shows a decrease of 19, from 191 to 172; the other provinces have increased in the following manner:—Ontario from 1608 to 1761, Quebec from 943 to 986, New Brunswick from 60 to 64, Nova Scotia from 157 to 168, Manitoba from 319 to 353, the Territories from 222 to 259, and Prince Edward Island from 4 to 11.

tions, Manitoba 19, Québec 10, Colombie-Britannique 9, Nouvelle-Ecosse 6, les Territoires 4 et le Nouveau-Brunswick 1 ; en 1904 Ontario comptait 61 condamnations, la Nouvelle-Ecosse 16, Québec 12, la Colombie-Britannique 9, Manitoba 7, le Nouveau-Brunswick 4, les Territoires 2 ; il n'a été fait rapport d'aucun de ces délits pour l'Ile du Prince-Edouard durant les deux années. Mais le chiffre le plus élevé dans cette classe de délits est celui des voies de fait de toutes sortes qui était de 1,200 en 1905, soit 74·07 pour cent du total des condamnations, contre 1,176 ou 73·27 pour cent du total des condamnations de cette classe l'année précédente, par provinces dans l'ordre suivant :—452 dans Ontario en 1905 contre 331 en 1904, Québec 331 contre 369, la Nouvelle-Ecosse 129 contre 145, les Territoires 78 contre 86, la Colombie-Britannique 89 contre 51, Manitoba 64 contre 50, le Nouveau-Brunswick 40 contre 29 et l'Ile du Prince-Edouard 17 contre 15.

DÉLITS AVEC VIOLENCE CONTRE LA PROPRIÉTÉ.

Dans la classe II, délits avec violence contre la propriété, comprenant le vol avec effraction, les bris de maisons et de magasins, etc., le nombre de condamnations a augmenté de 552 qu'il était en 1904 à 656 en 1905. Les provinces montrant des augmentations dans cette classe de délits durant l'année sont Québec, de 147 à 225, Ontario de 286 à 307, Manitoba de 22 à 54 et l'Ile du Prince-Edouard de 0 à 2 ; tandis que des diminutions se trouvent dans la Nouvelle-Ecosse, de 40 à 23, dans le Nouveau-Brunswick de 11 à 9, dans la Colombie-Britannique de 28 à 23 et dans les Territoires de 18 à 13. Les chiffres les plus élevés dans cette classe de délits sont ceux qui représentent les bris de maisons et de magasins pour lesquels il y avait 580 accusations et 462 condamnations en 1905, contre 474 accusations et 356 condamnations l'année précédente. Des 462 condamnations en 1905, Québec en comptait 195, Ontario 174, Manitoba 48, la Colombie-Britannique 15, la Nouvelle-Eeosse 14, les Territoires 9, le Nouveau-Brunswick 5, et l'Ile du Prince-Edouard 2, et des 356 condamnations en 1904 Ontario en comptait 169, Québec 107, la Nouvelle-Ecosse 29, Manitoba 16, la Colombie-Britannique 16, les Territoires 12, le Nouveau-Brunswick 7 et l'Ile du Prince-Edouard aucune.

DÉLITS SANS VIOLENCE CONTRE LA PROPRIÉTÉ.

La classe III, délits sans violence contre la propriété, dans laquelle se trouvent compris les cas de larcin, vol de chevaux et de bétail, détournement, fraude et faux prétextes, etc., indique une augmentation de 263 dans le nombre de condamnations durant l'année, de 3,969 en 1904 à 4,232 en 1905. Les augmentations se trouvent dans Ontario, de 1802 à 1935, dans Québec de 1026 à 1087, dans les Territoires de 325 à 371, dans le Manitoba de 339 à 382, dans le Nouveau-Brunswick de 63 à 66, et dans l'Ile du Prince-Edouard de 4 à 12 ; tandis que la Colombie-Britannique et la Nouvelle-Ecosse accusent des diminutions, la première de 228 à 198 et la dernière de 182 à 181.

Cette classe représente 55 51 pour cent du total des condamnations pour délits justiciables d'un jury en 1905, contre 58·76 pour cent l'année précédente, le chiffre le plus élevé étant pour les cas de larcin dont le nombre de condamnations en 1905 était de 3,774, contre 3,504 en 1904, soit 89·18 pour cent du total constituant cette classe de délits en 1905, et 88·28 pour cent en 1904. Le nombre de condamnations pour larcin a augmenté durant l'année dans toutes les provinces, excepté la Colombie-Britannique qui indique une diminution de 19, de 191 à 172. Ontario a augmenté de 1,608 à 1,761, Québec de 943 à 986, le Nouveau-Brunswick de 60 à 64, la Nouvelle-Ecosse de 157 à

The following table shows the number of convictions for larceny with ratios in relation to population, by provinces, in the order of criminality for the year 1905 compared with 1904 :—

LARCENY IN 1905 AND 1904, WITH RATIOS.

Provinces.	1905.		1904.	
	Number of convictions.	Ratio per 10,000 of population.	Number of convictions.	Ratio per 10,000 of population.
Manitoba	353	10·70	319	14·34
Ontario	1,761	7·95	1,608	7·29
British Columbia	172	7·32	191	8·80
The Territories	259	7·19	222	8·14
Quebec	986	5·14	943	5·53
Nova Scotia	168	3·62	157	3·39
New Brunswick	64	1·91	60	1·79
Prince Edward Island	11	1·09	4	0·39
Canada	3,774	6·53	3,504	6·25

The position held in the above table by the several provinces, regarding ratios of criminality, is the same as that held by each in the previous report, with this exception that Ontario instead of being the fourth is now the second highest.

MALICIOUS OFFENCES AGAINST PROPERTY.

In Class IV, malicious offences against property, are comprised arson, malicious injury to horses and cattle, and other wilful damage to property; the number of convictions for this class has been reduced by 6 during the year, from 100 in 1904 to 94 in 1905. Twenty-nine persons were convicted of arson in 1905 against 35 in 1904, and of the 29, 18 were from Ontario, 4 from Nova Scotia, 3 from Quebec, 2 from Manitoba, 1 each from British Columbia and New Brunswick, and none from the Territories and Prince Edward Island, while 17 of the 35 convictions for 1904 were from Ontario, 8 from the Territories, 6 from Nova Scotia, 2 from Quebec, 1 each from New Brunswick and British Columbia and none from Manitoba and Prince Edward Island.

The number of convictions for malicious injury to horses and cattle is 65 for both years. Out of those convicted in 1905, 19 were from Ontario, 14 from Quebec, 12 from the Territories, 9 from British Columbia, 6 from Manitoba, 4 from Prince Edward Island, 1 from Nova Scotia and none from New Brunswick, and out of those convicted in 1904, 21 were from Quebec, 20 from Ontario, 10 from the Territories, 5 from Prince Edward Island, 4 from British Columbia, 3 from Nova Scotia, 2 from Manitoba and none from New Brunswick.

FORGERY AND OFFENCES AGAINST CURRENCY.

Class V, forgery and offences against currency, has increased from 152 in 1904 to 173 in 1905, the provinces showing increases being Nova Scotia from 4 convictions in 1904 to 7 in 1905, Ontario from 57 to 70, Manitoba from 42 to 52, British Columbia from 10 to 16, Quebec from 16 to 19 and New Brunswick from none to one, and the pro-

168, le Manitoba de 319 à 353, les Territoires de 222 à 259 et l'Ile du Prince-Edouard de 4 à 11.

Le tableau suivant montre le nombre de condamnations pour larcin avec les proportions d'après la population, par provinces, dans l'ordre de criminalité pour l'année 1905 comparée avec 1904 :—

LARCIN EN 1905 ET 1904, AVEC PROPORTIONS.

Provinces.	1905.		1904.	
	Nombre de condamnations.	Proportion par 10,000 de la population.	Nombre de condamnations.	Proportion par 10,000 de la population.
Manitoba	353	10·70	319	14·34
Ontario	1,761	7·95	1,608	7·29
Colombie-Britannique	172	7·32	191	8·80
Les Territoires	259	7·19	222	8·14
Québec	986	5·14	943	5·53
Nouvelle-Ecosse	168	3·62	157	3·39
Nouveau-Brunswick	64	1·91	60	1·79
Ile du Prince-Edouard	11	1·09	4	0·39
Canada	3,774	6·53	3,504	6·25

La position occupée dans le tableau précédent par les différentes provinces, relativement à la criminalité, est la même que celle qu'elles occupaient dans le rapport de l'an dernier, à l'exception d'Ontario qui est la deuxième sur la liste cette année et qui était la quatrième l'an dernier.

DOMMAGES MALICIEUX À LA PROPRIÉTÉ.

Dans la classe IV, dommages malicieux à la propriété, se trouvent compris les crimes d'incendie, les dommages malicieux aux chevaux et bestiaux et autres dommages volontaires à la propriété, le nombre de condamnations indique une diminution de six durant l'année, de 100 en 1904 à 94 en 1905. Vingt-neuf personnes ont été condamnées pour crime d'incendie en 1905 contre 35 en 1904, et de ces 29, dix-huit étaient d'Ontario, 4 de la Nouvelle-Ecosse, 3 de Québec, 2 du Manitoba, une chacune de la Colombie-Britannique et du Nouveau-Brunswick, et aucune des Territoires et de l'Ile du Prince-Edouard ; tandis que des 35 condamnations pour 1904 dix-sept étaient d'Ontario, 8 des Territoires, 6 de la Nouvelle-Ecosse, 2 de Québec, une chacune du Nouveau-Brunswick et de la Colombie-Britannique, et aucune du Manitoba et de l'Ile du Prince-Edouard.

Le nombre de condamnations pour dommages malicieux aux chevaux et bestiaux est de 65 pour les deux années. Du nombre de personnes condamnées en 1905, dix-neuf étaient d'Ontario, 14 de Québec, 12 des Territoires, 9 de la Colombie-Britannique, 6 du Manitoba, 4 de l'Ile du Prince-Edouard, une de la Nouvelle-Ecosse et aucune du Nouveau-Brunswick, et du nombre de personnes condamnées l'année précédente, 21 étaient de Québec, 20 d'Ontario, 10 des Territoires, 5 de l'Ile du Prince-Edouard, 4 de la Colombie-Britannique, 3 de la Nouvelle-Ecosse, 2 du Manitoba et aucune du Nouveau-Brunswick.

vinces showing decreases being the Territories, from 22 convictions in 1904 to 8 in 1905, and Prince Edward Island from one to none.

OTHER OFFENCES.

In Class VI, other offences not included in the foregoing classes, comprising the carrying of unlawful weapons, conspiracy, violation of the Electoral Act, offences against Gambling and Lottery Acts, perjury and subornation of perjury, etc., the number of convictions has increased by 125 per cent, from 376 in 1904 to 849 in 1905. The provinces showing increases in this class are Quebec from 97 to 314, British Columbia from 25 to 235, Ontario from 182 to 203, the Territories from 27 to 66, and the provinces showing decreases are New Brunswick from 11 to 2, Nova Scotia from 20 to 16, Prince Edward Island from 3 to 2, while Manitoba shows 11 for both years.

The number of convictions for perjury and subornation of perjury shows an increase of 6 during the year, from 20 in 1904 to 26 in 1905. Ontario had 6 in 1904 and 16 in 1905, Quebec 5 in 1904 and 3 in 1905, British Columbia 4 in 1904 and 1 in 1905, the Territories 4 in 1904 and 3 in 1905, Nova Scotia 1 in 1904 and 2 in 1905, while New Brunswick had none in 1904 and 1 in 1905, and Prince Edward Island none for both years.

RECIDIVISTS.

More than four-fifths or 80·80 per cent of the total number of indictable offenders were convicted for the first time, 11·32 per cent for the second time and 9·00 per cent were recidivists or habitual criminals in 1905, as compared with 78·40, 12·48 and 9·01 respectively the year before.

SENTENCES.

Sentences.	1905.	1904.
Sentenced to jail with the option of a fine	1,796	1,302
" " for under one year	2,697	2,454
" " for one year and under two	368	367
" to penitentiary for two years and under five	519	501
" " for five years and over	153	156
" " for life	2	....
" to death	12	14
" to reformatories	305	232
Other sentences	1,772	1,728

According to the above statement, 23·56 per cent of the total number of offenders were sentenced to jail with the option of a fine in 1905, as compared with 19·28 the year before; 35·37 per cent in 1905 against 36·33 in 1904 were sentenced to jail for less than one year; 4·87 per cent in 1905 against 5·43 in 1904 were sentenced to jail for one year and under two; 6·81 per cent were sentenced to penitentiary for two and less than five years and 2·01 per cent to five years and over in 1905, against 7·42 and 2·31 respectively the year before. Two life sentences were recorded in 1905 and none the year before, while there were 12 death sentences in 1905 and 14 the year before.

FAUX ET DÉLITS PAR RAPPORT À LA MONNAIE.

La classe V, faux et délits par rapport à la monnaie, indique une augmentation de 21 dans le nombre de condamnations, 152 en 1904 et 173 en 1905 ; les provinces montrant des augmentations sont la Nouvelle-Ecosse, de 4 en 1904 à 7 en 1905, Ontario de 57 à 70, Manitoba de 42 à 52, la Colombie-Britannique de 10 à 16, Québec de 16 à 19, le Nouveau-Brunswick de 0 à 1, et les provinces montrant des diminutions sont les Territoires de 22 à 8 et l'Ile du Prince-Edouard de 1 à 0.

AUTRES DÉLITS.

Dans la classe VI, autres délits non compris dans les classes précédentes, renfermant les cas de port d'armes illégal, conspiration, infractions à la loi électorale, infractions aux lois défendant le jeu et les loteries, parjure et subornation de parjure, etc., le nombre de condamnations a augmenté de 125 pour cent durant l'année, de 376 en 1904 à 849 en 1905. Les provinces montant des augmentations dans cette classe sont Québec, de 97 à 314, la Colombie-Britannique de 25 à 235, Ontario de 182 à 203, les Territoires de 27 à 66 ; les provinces montrant des diminutions sont le Nouveau-Brunswick, de 11 à 2, la Nouvelle-Ecosse de 20 à 16, l'Ile du Prince-Edouard de 3 à 2, tandis que dans le Manitoba 11 condamnations sont données pour chacune des deux années.

Le nombre de condamnations pour parjure et subornation de parjure indique une augmentation de six durant l'année, vingt en 1904 contre vingt-six en 1905, par proprovinces :—Ontario 6 en 1904 et 16 en 1905, Québec 5 en 1904 et 3 en 1905, Colombie-Britannique 4 en 1904 et 1 en 1905, les Territoires 4 en 1904 et 3 en 1905, la Nouvelle-Ecosse 1 en 1904 et 2 en 1905, tandis que le Nouveau-Brunswick en comptait aucune en 1904 et une en 1905 et l'Ile du Prince-Edouard aucune pour les deux années.

RÉCIDIVISTES.

Plus des quatre cinquièmes ou 80·80 pour cent du total des délinquants ont été condamnés une première fois, 11·32 pour cent une deuxième fois et 9·00 pour cent étaient des récidivistes en 1905, contre 78·40, 12·48 et 9·01 respectivement l'annéé précédente.

SENTENCES.

Sentences.	1905.	1904.
Condamnés à l'option entre la prison ou l'amende	1,796	1,302
" à la prison pour moins d'un an	2,697	2,454
" " un an et moins de deux	368	367
" au pénitencier pour deux ans et moins de cinq	519	501
" " cinq ans et au-dessus	153	156
" " la vie	2	....
" à mort	12	14
" aux écoles de réforme	305	232
Autres sentences	1,772	1,728

Tel que l'indique le tableau précédent, 23·56 pour cent du total des délinquants ont été condamnés à l'option entre la prison et l'amende en 1905, comparativement à 19·28, l'année d'auparavant ; 35·37 pour cent ont été condamnés à la prison pour moins d'un an en 1905, contre 36·33 l'année précédente ; 4·87 pour cent en 1905 et 5·43 en 1904

The sentences to reformatories represented 4 per cent of the total number of persons convicted in 1905 against 4·97 the year previous. Other sentences representing respectively 23·24 and 25·58 per cent of the total convictions for 1905 and 1904, are made of such cases as were bound to keep the peace, sentence deferred, &c.

OCCUPATIONS.

The occupations of offenders are given in per cent ratios by classes in the following table:—

Classes of Occupations.	1905.	1904.
	p. c.	p. c.
Agricultural	3·69	4·38
Commercial	13·92	12·94
Domestic	2·83	4·04
Industrial	13·21	10·76
Professional	0·63	0·65
Labourers	39·43	41·38
Not given	26·29	25.85

Proportionately to the number of convictions returned by each province in 1905, the offenders from the Territories occupy the first place in the agricultural class of occupations, followed by Prince Edward Island, New Brunswick, Manitoba and Ontario, while British Columbia, Nova Scotia and Quebec come the last.

In the commercial class Manitoba comes first, followed by Quebec and British Columbia, with Nova Scotia, New Brunswick, Ontario, Prince Edward Island and the Territories, in the order named. In the domestic class Nova Scotia comes first, with Manitoba, Ontario, Quebec, New Brunswick, British Columbia, the Territories and Prince Edward Island in the order named. In the industrial class the Quebec offenders occupy the first place, followed by British Columbia, Nova Scotia, New Brunswick, Ontario, Manitoba, Prince Edward Island and the Territories. The ratio of convictions belonging to the professional class is about equally divided among the several provinces. The labourers furnish the larger number of offenders from every province, and in this class Prince Edward Island comes first, followed by the other provinces in following order: Ontario, British Columbia, Manitoba, Nova Scotia, Quebec, New Brunswick and the Territories.

CIVIL CONDITION.

Out of the total number of persons convicted, 23·69 per cent were recorded as married, 2·00 as widowed, and 62·63 as unmarried in 1905, against 24·86, 1·77 and 62·11 respectively in 1904.

EDUCATIONAL STATUS.

The educational status of the offenders is about the same for both years. In 1905 the illiterate represented 9·34 per cent of the total convictions, those having an elementary education, 75·01 per cent, and those having a superior education, 2·14 per cent, as against 9·75, 75·83 and 2·12 respectively the year before.

ont été condamnés à la prison pour un et moins de deux ans ; 6·81 pour cent ont été condamnés au pénitencier pour deux et moins de cinq ans et 2·01 pour cinq ans et plus en 1905, contre 7·42 et 2·31 respectivement l'année d'auparavant ; deux sentences à vie ont été prononcées en 1905 et aucune l'année précédente, tandis qu'il y a eu 12 sentences de mort en 1905 contre 14 en 1904. Les sentences aux maisons de réforme s'élevaient à 4·00 pour cent du nombre de personnes condamnées en 1905, contre 4·97 l'année précédente. Les autres sentences, représentant respectivement 23·24 et 25·58 du total des condamnations pour les deux années 1905 et 1904, se composent de cas tels que tenus de garder la paix, "sentences remises", etc.

OCCUPATIONS.

La profession ou qualité des délinquants est donné par classes d'occupations, en proportions pour cent dans le tableau suivant :—

Classes d'occupations.	1905.	1904.
	p. c.	p. c.
Agricole	3·69	4·38
Commerciale	13·92	12·94
Domestique	2·83	4·04
Industrielle	13·21	10·76
Professionnelle	0·63	0·65
Journaliers	39·43	41·38
Non donnée	26·29	25·85

Proportionnellement au nombre de condamnations des différentes provinces pour l'année 1905, les Territoires occupent la première place dans la classe agricole, suivis de l'Ile du Prince-Edouard, du Nouveau-Brunswick, du Manitoba et d'Ontario, tandis que la Colombie-Britannique, la Nouvelle-Ecosse et Québec viennent les dernières.

Dans la classe commerciale la province de Manitoba vient la première, suivie de Québec et de la Colombie-Britannique, avec la Nouvelle Ecosse, le Nouveau-Brunswick, Ontario, l'Ile du Prince-Edouard et les Territoires dans l'ordre nommé. Dans la classe domestique la Nouvelle-Ecosse vient la première avec Manitoba, Ontario, Québec, le Nouveau-Brunswick, la Colombie-Britannique, les Territoires et l'Ile du Prince-Edouard dans l'ordre nommé. Dans la classe industrielle les délinquants de la province de Québec occupent la première place avec les autres provinces dans l'ordre suivant : Colombie-Britannique, Nouvelle-Ecosse, Nouveau-Brunswick, Ontario, Manitoba, l'Ile du Prince-Edouard et les Territoires. La proportion des condamnations appartenant à la classe professionnelle est à peu près la même dans chacune des provinces. La classe des journaliers fournit le plus grand nombre de délinquants dans chacune des provinces, et dans cette classe l'Ile du Prince-Edouard vient en premier lieu avec les autres provinces dans l'ordre suivant : Ontario, Colombie-Britannique, Manitoba, Nouvelle-Ecosse, Québec, Nouveau-Brunswick et les Territoires.

ÉTATS CIVIL.

Un peu moins d'un quart, ou 23·69 pour cent, des délinquants sont rapportés comme étant mariés, 2·00 pour cent en veuvage et 62·63 pour cent non mariés, contre 24·86, 1·77 et 62·11 respectivement l'année précédente.

AGES OF THE CONVICTED.

1905.

Provinces.	Under 16 years.		16 to 21 years		21 to 40 years.		40 years and over		Not given.	
	Males.	Females	Males	Fem.	Males.	Females	Males.	Females	Males	Fem.
Prince Edward Island..	2	....	8	.....	22	1	4	....	......	....
Nova Scotia............	40	2	77	4	157	14	32	7	46	5
New Brunswick........	16	....	12	1	49	4	25	....	18	1
Quebec	197	7	402	19	1,020	74	240	9	89	8
Ontario.................	396	35	599	48	1,407	83	399	46	216	7
Manitoba..............	70	5	84	9	328	5	50	1	56	1
British Columbia.......	24	....	39	.....	313	7	99	2	113	1
The Territories.........	6	....	33	1	100	2	21	....	401	5
Canada..........	751	49	1,254	82	3,396	190	870	65	939	28

1904.

Provinces.	Under 16 years.		16 to 21 years		21 to 40 years.		40 years and over		Not given.	
	Males.	Females	Males	Fem.	Males.	Females	Males.	Females	Males	Fem.
Prince Edward Island..	2	....	4	......	18	1	3	....	......	....
Nova Scotia...........	64	2	61	5	149	13	45	8	70	17
New Brunswick........	14	....	8	.....	51	2	14	3	30	.....
Quebec................	118	6	365	16	848	63	239	17	65	1
Ontario................	370	19	519	32	1,318	71	426	31	234	14
Manitoba..............	74	7	78	12	222	6	34	4	48	4
British Columbia......	14	....	38	......	181	1	51	....	93	1
The Territories.........	7	....	31	...	122	7	56	3	295	9
Canada..........	663	34	1,104	65	2,909	164	868	66	835	46

The offenders belonging to the group of 21 to 40 years represented 44·54 per cent for males and 2·49 per cent for females of the total number of convictions in 1905, against 43·07 for males and 2·43 for females in 1904. The next higher group belongs to the offenders of 16 to 21 years, showing 16·45 per cent for males and 1·07 per cent for females in 1905, as compared with 16·34 for males and 0·96 for females in 1904. The next higher group belongs to the offenders of 40 years and over, with 11·41 per cent for males and 0·85 per cent for females in 1905, as compared with 12·82 and 1·01 respectively in 1904. The group of offenders under 16 years of age is the lowest for both years: 9·85 per cent for males and 0·64 per cent for females in 1905, against 9·39 and 0·50 respectiely in 1904.

USE OF LIQUORS.

There were 56·41 per cent of the total number of persons convicted who used liquor moderately and 27·49 per cent immoderately in 1905, as compared with 60·48 and 27·02 respectively the year before; the balance of the percentage for both years representing the non-drinkers and 'not given.' As was remarked in a previous report, fewer cases of 'not given' would appear in the table of this report if the officers making the returns would only see that the several columns of the schedules contain the required information.

DEGRÉ D'INSTRUCTION.

Le degré d'instruction est à peu près le même pour les deux années. En 1905 les illettrés représentaient 9·34 pour cent du total des condamnés, ceux ayant une instruction élémentaire, 75·01 pour cent et ceux ayant une instruction supérieure, 2·14 pour cent, comparativement à 9·75, 75·83 et 2·12 respectivement l'année précédente.

AGES DES DÉLINQUANTS.

1905.

Provinces.	Au-dessous de 16 ans.		16 à 21 ans.		21 à 40 ans.		40 ans et au-dessus.		Non donnés.	
	H.	F.	H.	F.	H.	F.	H.	F.	H.	F.
Ile du Prince-Edouard..	2	....	8	.....	22	1	4	....	.....	......
Nouvelle-Ecosse........	40	2	77	4	157	14	32	7	46	5
Nouveau-Brunswick....	16	....	12	1	49	4	25	....	18	1
Québec.................	197	7	402	19	1,020	74	240	9	89	8
Ontario................	396	35	599	48	1,407	83	399	46	216	7
Manitoba..	70	5	84	9	328	5	50	1	56	1
Colombie-Britannique ..	24	....	39	.....	313	7	99	2	113	1
Les Territoires..........	6	....	33	1	100	2	21	....	401	5
Canada..........	751	49	1,254	82	3,396	190	870	65	939	28

1904.

Provinces.	Au-dessous de 16 ans. H.	F.	16 à 21 ans. H.	F.	21 à 40 ans. H.	F.	40 ans et au-dessus. H.	F.	Non donnés. H.	F.
Ile du Prince-Edouard..	2	....	4	......	18	1	3	....	......	.....
Nouvelle-Ecosse.......	64	2	61	5	149	13	45	8	70	17
Nouveau-Brunswick. ...	14	....	8	......	51	2	14	3	30	.....
Québec.	118	6	365	16	848	63	239	17	65	1
Ontario	370	19	519	32	1,318	71	426	31	234	14
Manitoba	74	7	78	12	222	6	34	4	48	4
Colombie-Britannique ..	14	....	38	.....	181	1	51	....	93	1
Les Territoires	7	....	31	.....	122	7	56	3	295	9
Canada..........	663	34	1,104	65	2,909	164	868	66	835	46

Les délinquants appartenant au groupe de 21 à 40 ans représentaient 44·54 pour cent du sexe masculin et 2·49 pour cent du sexe féminin du chiffre total des condamnés en 1905, contre 43·07 et 2·43 respectivement l'année précédente. Le groupe le plus nombreux venant ensuite est celui des délinquants de 16 à 21 ans, montrant 16·45 pour cent chez les hommes et 1·07 pour cent chez les femmes en 1905, contre 16·34 et 0·96 respectivement l'année précédente. Le troisième groupe en nombre est celui de 40 ans et audessus représentant 11·41 pour cent chez les hommes et 0·85 pour cent chez les femmes en 1905, contre 12·82 et 1·01 respectivement en 1904. Le groupe des jeunes délinquants au-dessous de 16 ans était le moins élevé de tous les groupes pour les deux années : 9·85 pour cent chez les hommes et 0·64 pour cent chez les femmes en 1905, contre 9·39 et 0·50 respectivement l'année précédente.

USAGE DES BOISSONS.

Du nombre de personnes condamnées durant la présente année, 56·41 pour cent faisaient un usage modéré des boissons enivrantes et 27·49 étaient des buveurs immo-

PLACE OF BIRTH.

Out of the total number of persons convicted in 1905, 61·57 per cent were born in Canada, 11·46 per cent were British born outside of Canada, and 15·79 per cent were born in other countries, leaving 11·18 per cent whose places of birth were not given, as compared with 65·00 per cent Canadian born, 11·68 per cent British born outside of Canada, 12·39 per cent born in other countries, and 10·93 per cent not recorded in 1904. According to the last census, the Canadian born represented 87 per cent of the total population, the British born outside of Canada 7·56, and the foreign born 5·18.

RELIGIONS.

The following table shows the position occupied during the last ten years by the principal denominations in relation to crime :—

PER CENT RATIOS OF OFFENDERS BY RELIGIONS.

Years.	Anglicans, p.c.	Methodists, p.c.	Presbyterians, p.c.	Baptists, p.c.	Roman Catholics, p.c.
1896	17·5	9·5	7·6	2·9	41·8
1897	17·1	9·2	6·4	2·3	41·5
1898	16·1	9·8	7·5	2·8	41·5
1899	17·2	9·9	7·5	3·1	42·5
1900	15·6	9·5	7·1	3·2	38·8
1901	17·7	10·6	7·4	2·9	39·1
1902	16·2	10·2	7·6	2·9	37·7
1903	15·1	9·6	7·1	2·6	39·2
1904	15·6	9·7	8·0	2·8	39·1
1905	16·3	8·6	7·3	2·5	38·4

The above table shows an average criminality for the ten years mentioned of 16·4 for Anglicans, 9·7 for Methodists, 7·4 for Presbyterians, 2·8 for Baptists and 40·0 for Roman Catholics. According to the last census the position held in Canada by each of the above denominations in relation to population was as follows :—Anglicans, 12·50 per cent, Methodists 17·07, Presbyterians 15·68, Baptists 5·90 and Roman Catholics 41·50.

URBAN AND RURAL OFFENDERS.

Out of the total number of persons convicted 5,785 or 75·88 per cent were urban and 1,084 or 14·22 per cent rural offenders in 1905, as compared with 5,042 or 74·65 per cent urban and 1,056 or 15·63 per cent rural offenders in 1904, the percentage balance for both years being not given.

SUMMARY CONVICTIONS.

These offences consist of assaults, breaches of the peace, cruelty to animals, infractions of various laws, such as liquor license Acts, fishery Acts, game laws, masters and servants Acts, railway Acts, municipal and revenue laws and such other offences as vagrancy, keeping and frequenting bawdy houses, drunkenness, loose, idle and disorderly conduct, etc. The following table gives the number of summary convictions for the years 1905 and 1904 :—

dérés, contre 60·48 et 27·02 respectivement l'année d'auparavant, la balance du percentage représentant les tempérants et les non donnés. Comme on là déjà fait remarquer, notre rapport contiendrait beaucoup moins de cas de "non donnés" si les officiers chargés de remplir les formules qui leur sont adressées de ce bureau pouvaient donner tous les renseignements requis.

LIEUX DE NAISSANCE.

Du total des délinquants pour la présente année, 61·57 pour cent sont nés au Canada, 11·46 pour cent sont nés en territoire britannique en dehors du Canada, et 15·79 pour cent sont nés en pays étrangers, laissant 11·18 pour cent dont les lieux de naissance ne sont pas donnés, comparativement à 65·00 pour cent nés au Canada, 11·68 pour cent nés en territoire britannique en dehors du Canada, 12·39 pour cent nés en pays étrangers et 10·93 pour cent dont les lieux de naissance ne sont pas donnés pour l'année précédente.

D'aprés le dernier recensement la population des Canadiens de naissance était de 87 pour cent du total de la population, celle des personnes nées en territoire britannique en dehors du Canada, de 7·56 et celles des personnes nées en pays étrangers de 5 18.

RELIGIONS.

Le tableau suivant montre la position occupée par les principales religions durant les dix dernières années par rapport à la criminalité.

PROPORTIONS POUR CENT DES DÉLINQUANTS PAR RELIGIONS.

Années.	Anglicans, p.c.	Méthodistes p.c.	Presbytériens, p.c.	Baptistes, p.c.	Catholiques romains, p.c.
1896	17·5	9·5	7·6	2 9	41·8
1897	17·1	9·2	6·4	2·3	41·5
1898	16 1	9·8	7·5	2·8	41·5
1899	17·2	9·9	7·5	3·1	42·5
1900	15·6	9·5	7·1	3·2	38·8
1901	17·7	10·6	7·4	2·9	39.1
1902	16·2	10·2	7·6	2·9	37·7
1903	15·1	9·6	7·1	2·6	39·2
1904	15·6	9·7	8·0	2 8	39·1
1905	16·3	8·6	7·3	2·5	38·4

Ce tableau donne pour les dix dernières années une moyenne de 16·4 chez les anglicans, de 9·7 chez les méthodistes, de 7·4 chez les presbytériens, de 2·8 chez les baptistes et de 40·0 chez les catholiques. D'après le dernier recensement la proportion pour cent des principales religions nommées plus haut, par rapport au total de la population, était de 12·50 pour les anglicains, de 17·07 pour les méthodistes, de 15·68 pour les presbytériens, de 5·90 pour les baptistes et de 41·50 pour les catholiques.

DÉLINQUANTS DES DISTRICTS URBAINS ET RURAUX.

Plus des trois quarts, ou 75·88 pour cent, des délinquants appartenaient aux districts urbains et 14·22 pour cent aux districts ruraux en 1905, contre 74·65 et 15·63 respectivement en 1904 ; la balance dans les deux cas étant non donnée.

SUMMARY CONVICTIONS IN 1905 AND 1904.

Provinces.	1905.			1904.		
	Males.	Females.	Totals.	Males.	Females.	Totals.
Manitoba	6,507	282	6,789	4,535	355	4,890
The Territories	4,592	268	4,860	3,870	254	4,124
British Columbia	2,396	478	2,874	2,265	604	2,869
Ontario	19,965	1,669	21,634	18,346	1,437	19,783
Nova Scotia	3,965	269	4,234	3,580	239	3,819
New Brunswick	2,359	121	2,480	2,527	97	2,624
Quebec	9,575	2,158	11,733	8,142	1,520	9,662
Prince Edward Island	313	18	331	399	22	421
Canada	49,672	5,263	54,935	43,664	4,528	48,192

From the above it will be seen that the number of summary convictions has increased by 6,743 or 13·99 per cent during the year. Increases are found in Manitoba, the Territories, Ontario, Quebec, Nova Scotia and British Columbia, while New Brunswick and Prince Edward Island show decreases. There were 5,263 females summarily convicted in 1905, as compared with 4,528 the year before, or an increase of 16·18 per cent. Increases in the number of females summarily convicted, are found in Quebec, Ontario, Nova Scotia, New Brunswick and the Territories, while British Columbia, Manitoba and Prince Edward Island show decreases.

The following table shows the summary convictions according to population by provinces :—

NUMBER AND RATIO OF SUMMARY CONVICTIONS.

Provinces.	1905.		1904.	
	No. of summary convictions.	Ratio per 1,000 of population.	No. of summary convictions.	Ratio per 1,000 of population.
Manitoba	6,789	20·57	4,890	16·00
The Territories	4,860	13·53	4,124	15·12
British Columbia	2,874	11·50	2,869	13·21
Ontario	21,634	9·77	19,783	8·97
Nova Scotia	4,234	9·13	3,819	8·25
New Brunswick	2,480	7·39	2,624	7·85
Quebec	11,733	6·81	9,662	5·67
Prince Edward Island	331	3·27	421	4·15
Canada	54,935	9·33	48,192	8·60

As shown by the above, the ratio figures for the western provinces are in every case higher than those from the east, although, as was promised in the last report, some returns have been received from a number of small towns and villages in the eastern provinces from which none had been received before.

CONDAMNATIONS SOMMAIRES.

Ces délits consistent en voies de fait, perturbations de la paix, cruautés envers les animaux, infractions aux lois diverses, telles que lois des licenses de boissons, lois des pêcheries, lois de chasse, lois concernant les maîtres et serviteurs, lois des chemins de fer, lois municipales et du revenu, et autres délits tels que vagabondage, tenant, habitant et fréquentant des maisons de désordre, ivresse, conduite déréglée, etc.

Le tableau suivant donne le nombre de condamnations sommaires pour les années 1905 et 1904 par provinces :

CONDAMNATIONS SOMMAIRES EN 1905 ET 1904.

Provinces.	1905.			1904.		
	Hommes.	Femmes.	Totaux.	Hommes.	Femmes.	Totaux.
Manitoba	6,507	282	6,789	4,535	355	4,890
Les Territoires	4,592	268	4,860	3,870	254	4,124
Colombie-Britannique	2,396	478	2,874	2,265	604	2,869
Ontario	19,965	1,669	21,634	18,346	1,437	19,783
Nouvelle-Ecosse	3,965	269	4,234	3,580	239	3,819
Nouveau-Brunswick	2,359	121	2,480	2,527	97	2,624
Québec	9,575	2,158	11,733	8,142	1,520	9,662
Ile du Prince-Edouard	313	18	331	399	22	421
Canada	49,672	5,263	54,935	43,664	4,528	48,192

Tel que l'indique ce tableau, le nombre des condamnations sommaires a augmenté de 6,743 ou de 13·99 pour cent durant l'année. Les augmentations se trouvent dans le Manitoba, les Territoires, Ontario, Québec, la Nouvelle-Ecosse et la Colombie-Britannique, et les diminutions dans le Nouveau-Brunswick et l'Ile du Prince-Edouard. Il y a eu 5,263 femmes condamnées sommairement en 1905 contre 4,528 en 1904, soit une augmentation de 16·18 pour cent. Les provinces montrant les plus fortes augmentations proportionnelles dans le nombre de femmes condamnées sont Québec, Ontario, la Nouvelle-Ecosse, le Nouveau-Brunswick et les Territoires, et celles qui accusent des diminutions sont la Colombie-Britannique, Manitoba et l'Ile du Prince-Edouard.

Le tableau suivant monte les condamnations sommaires proportionnellement à la population par provinces :—

NOMBRE ET PROPORTION DES CONDAMNATIONS SOMMAIRES PAR PROVINCES.

Provinces.	1905.		1904.	
	Nombre de condamnations sommaires.	Proportion par 1,000 de la population.	Nombre de condamnations sommaires.	Proportion par 1,000 de la population.
Manitoba	6,789	20·57	4,890	16·00
Les Territoires	4,860	13·53	4,124	15·12
Colombie-Britannique	2,874	11·50	2,869	13·21
Ontario	21,634	9·77	19,783	8·97
Nouvelle-Ecosse	4,234	9·13	3,819	8·25
Nouveau-Brunswick	2,480	7·39	2,624	7·85
Québec	11,733	6·81	9,662	5·67
Ile du Prince-Edouard	331	3·27	421	4·15
Canada	54,935	9·33	48,192	8·60

Out of the total number of summary convictions in 1905, 21,621 or 39·40 per cent were for drunkenness, as compared with 18,895 or 39·21 per cent in 1904 by provinces as follows :—

NUMBER AND RATIO OF CONVICTIONS FOR DRUNKENNESS.

Provinces.	1905.		1904.	
	Number.	Per cent.	Number.	Per cent.
New Brunswick....	1,734	69·92	1,676	63·87
Nova Scotia....	2,529	59·73	2,344	61·38
Manitoba....	3,544	52·45	2,505	57·22
Prince Edward Island....	172	51·96	288	68·41
British Columbia....	1,284	45·02	1,238	44·90
Quebec....	4,781	40·82	3,986	41·21
The Territories....	1,530	31·48	1,343	32·57
Ontario....	6,047	27·95	5,465	27·62
Canada....	21,621	39·40	18,895	39·21

As shown by the above table the number of convictions for drunkenness in Canada has increased by 14·43 per cent during the year, in the following order :—Manitoba 41·07, Quebec 19·94, The Territories 13·92, Ontario 10·65, Nova Scotia, 7·89, New Brunswick 3·46, Prince Edward Island showing a decrease of 40·28 per cent, and British Columbia of about one third of one per cent.

According to population, the number of convictions for drunkenness by provinces is as follows :—For every thousand inhabitants Manitoba had 10·70 convictions in 1905 and 8·19 in 1904; Nova Scotia 5·45 and 5·06 respectively; New Brunswick 5·17 and 5·01; British Columbia 5·12 and 5·93 ; the Territories 4·25 and 4·92; Quebec 2·77 and 2·34; Ontario 2·73 and 2·47 and Prince Edward Island 1·70 and 2.84.

The number of females convicted for drunkenness shows an increase of 10·73 per cent during the year and represents 7·30 per cent of the total number of convictions for that offence in 1905, as compared with 7·50 per cent the year before.

BREACH OF STATUTES AND BY-LAWS.

The next offence on the list of summary convictions is for breach of Municipal Acts and By-laws, for which 8,743 convictions were returned in 1905 against 5,692 in 1904. Of these, 57·35 per cent in 1905 and 64·20 in 1904 came from Ontario, 16·18 and 12·57 respectively from Manitoba, 12·59 and 10·45 from Quebec, 6·62 and 4·97 from the Territories, 3·18 and 3·27 from Nova Scotia, 3·10 and 3·21 from British Columbia, 0·45 and 1·09 from New Brunswick, and 0·53 and 0·30 from Prince Edward Island.

ASSAULTS.

There were 3,621 convictions for assaults in 1905, as compared with 3,611 the year before, by provinces in the following order :

On voit par le tableau précédent que les chiffres proportionnels sont beaucoup plus élevées dans les provinces de l'ouest que dans celles de l'est, bien que des rapports, promis l'an dernier, aient été reçus cette année d'un certain nombre de petites villes et de villages des provinces de l'est qui n'en avaient jamais envoyé auparavant.

Le nombre de condamnations pour ivresse s'élevait à 21,621 ou 39·40 pour cent du total des condamnations sommaires en 1905, contre 18,895 ou 39·21 pour cent l'année précédente, par provinces dans l'ordre suivant :—

NOMBRE ET PROPORTION DES CONDAMNATIONS POUR IVRESSE.

Provinces.	1905.		1904.	
	Nombre.	Proportion pour cent.	Nombre.	Proportion pour cent.
Nouveau-Brunswick	1,734	69·92	1,676	63·87
Nouvelle-Ecosse	2,529	57·73	2,344	61·38
Manitoba	3,544	52·45	2,505	57·22
Ile du Prince-Edouard	172	51·96	288	68·41
Colombie-Britannique	1,284	45·02	1,288	44·90
Québec	4,781	40.82	3,986	41·21
Les Territoires	1,530	31·48	1,343	32·57
Ontario	6,047	27·95	5,465	27·62
Canada	21,621	39·40	18,895	39·21

On verra par le tableau précédent que le nombre de condamnations pour ivresse dans tout le Canada a augmenté de 14·43 pour cent durant l'année, par provinces dans l'ordre suivant : Manitoba 41.07, Québec 19·94. Les Territoires 13·92, Ontario 10·65, Nouvelle-Ecosse 7·89, Nouveau-Brunswick 3·46 ; l'Ile du Prince-Edouard indique une diminution de 40·28 pour cent et la Colombie-Britannique d'à peu près un tiers de un pour cent.

D'après la population le nombre de condamnations pour ivresse était représenté de la manière suivante dans les différentes provinces, par 1,000 habitants : Manitoba 10·70 en 1905 et 8·19 en 1904, la Nouvelle-Ecosse 5·45 et 5·06, le Nouveau-Brunswick 5·17 et 5·01, la Colombie-Britannique 5·12 et 5·93, les Territoires 4·25 et 4·92, Québec 2·77 et 2·34, Ontario 2·73 et 2·47 et l'Ile du Prince-Edouard 1·70 et 2·84.

Le nombre de femmes condamnées pour ivresse indique une augmentation de 10·73 pour cent durant l'année, et représente 7·30 pour cent du chiffre total des condamnations pour ce délit en 1905, contre 7·50 l'année précédente.

CONTRAVENTIONS AUX LOIS MUNICIPALES.

Le délit venant ensuite est celui des contraventions aux lois municipales dont le nombre de condamnations s'élevait à 8,743 en 1905, contre 5,692 en 1904. De ces chiffres, 57·35, pour cent en 1905 et 64·20 pour cent en 1904 appartenaient à Ontario, 16·18 et 12·57 respectivement au Manitoba, 12·59 et 10·45 à Québec, 6·62 et 4·97 aux Territoires, 3·18 et 3·27 à la Nouvelle-Ecosse, 3·10 et 3·21 à la Colombie-Britannique, 0·45 et 1·09 au Nouveau-Brunswick et 0·53 et 0·30 à l'Ile du Prince-Edouard.

NUMBER OF CONVICTIONS FOR ASSAULTS.

Provinces.	1905.	1904.
Ontario	1,633	1,691
Quebec	760	806
The Territories	539	416
Manitoba	259	204
Nova Scotia	244	250
New Brunswick	105	122
British Columbia	77	113
Prince Edward Island	4	9
Canada	3,621	3,611

As shown by the above figures, slight decreases in the number of summary convictions for assaults during the year are found in all the provinces, except Manitoba and the Territories.

OFFENCES AGAINST LIQUOR LAWS.

There were 3,275 convictions for offences against the liquor license Acts and other liquor laws in 1905, as compared with 3,018 in 1904 as follows :—

NUMBER OF CONVICTIONS FOR OFFENCES AGAINST LIQUOR LAWS.

Provinces.	1905.	1904.
Ontario	861	1,028
Quebec	858	583
Nova Scotia	446	371
The Territories	370	347
New Brunswick	327	375
British Columbia	254	133
Manitoba	85	122
Prince Edward Island	74	59
Canada	3,275	3,018

The above statement shows increases in the number of offenders against the liquor laws in Quebec, Nova Scotia, British Columbia, the Territories and Prince Edward Island, while decreases are found in Ontario, New Brunswick and Manitoba.

VAGRANCY.

There were 4,608 convictions for vagrancy in 1905, as compared with 3,847 in 1904, of which 721 in the former and 566 in the latter year were females. Out of the above number of convictions, Quebec had 2,048 or 44·44 per cent of the whole in 1905, against 1,745 or 45·36 in 1904, with the other provinces in the following order : Ontario 1,502 in 1905 and 1,246 in 1904, the Territories 328 and 281 respectively, Manitoba 308 and 167, British Columbia 285 and 249, Nova Scotia 85 and 66, New Brunswick 46 and 89 and Prince Edward Island 6 and 4. According to the above figures, decreases in the number of vagrants are found only in New Brunswick.

VOIES DE FAIT.

Le nombre de condamnations pour voies de fait était de 3,621 en 1905 contre 3,611 l'année précédente, par province dans l'ordre suivant :—

NOMBRE DE CONDAMNATIONS POUR VOIES DE FAIT.

Provinces.	1905.	1904.
Ontario	1,633	1,691
Québec	760	806
Les Territoires	539	416
Manitoba	259	204
Nouvelle-Ecosse	244	250
Nouveau-Brunswick	105	122
Colombie-Britannique	77	113
Ile du Prince-Edouard	4	9
Canada	3,621	3,611

On voit par le tableau qui précède que le nombre de condamnations pour voies de fait accuse une faible diminution dans toutes les provinces, excepté le Manitoba et les Territoires.

DÉLITS CONTRE LES LOIS DES LICENCES DE BOISSONS.

Il y a eu 3,275 condamnations pour ces délits en 1905 contre 3,018 l'année précédente, comme suit :

CONDAMNATIONS POUR DÉLITS CONTRE LES LOIS DES LICENCES DE BOISSONS.

Provinces.	1905.	1904.
Ontario	861	1,024
Québec	858	583
Nouvelle-Ecosse	446	371
Les Territoires	370	347
Nouveau-Brunswick	327	375
Colombie-Britannique	254	133
Manitoba	85	122
Ile du Prince-Edouard	74	59
Canada	3,275	3,018

Tel que l'indique ce tableau, il y a eu des augmentations dans le nombre de condamnations pour délits contre les lois des licences de boissons dans Québec, la Nouvelle-Ecosse, la Colombie-Britannique, les Territoires et l'Ile du Prince-Edouard, et des diminutions dans Ontario, le Nouveau-Brunswick et Manitoba.

VAGABONDAGE.

Il y a eu 4,608 condamnations pour vagabondage en 1905 contre 3,847 en 1904, dont 721 des premières et 566 des dernières appartenaient au sexe féminin. De ces chiffres, Québec comptait 2,048 ou 44·44 pour cent du total des condamnations pour ce

OFFENCES AGAINST MORALS AND DECENCY.

There were 2,036 convictions for keeping and frequenting bawdy houses in 1905, as compared with 1,984 the year before, of which 1,425 or 69·97 per cent in 1905 and 1,390 or 70·06 per cent in 1904 were females, distributed by provinces in the following order, per 10,000 inhabitants, for 1905: British Columbia 19, the Territories 6, Quebec 5, Manitoba 2, Ontario 2 and New Brunswick 1. Nova Scotia had 1 for every 50,000 inhabitants and Prince Edward Island none.

The convictions for loose, idle and disorderly conduct numbered 2,885 in 1905 as compared with 2,429 the year previous. Out of these convictions Ontario had 2,286 or 79 per cent of the whole in 1905, against 2,112 or 87 per cent of the whole in 1904, the other provinces coming in the following order: Manitoba 244 in 1905 and 152 in 1904, Quebec 193 in 1905 and 56 in 1904, Nova Scotia 62 in 1905 and 23 in 1904, the Territories 57 in 1905 and 72 in 1904, British Columbia 32 in 1905 and none in 1904, Prince Edward Island 7 in 1905 and 11 in 1904, and New Brunswick 4 in 1905 against 3 in 1904.

From the above it will be noticed that the number of convictions for loose, idle and disorderly conduct is almost totally credited to Ontario; the only explanation to this is that the same offence must have been tried under different headings in the other provinces, such, for instance, as breach of the peace, vagrancy, indecent exposure, insulting, obscene and profane language, etc. The same remark may be applied to Quebec with regard to the large number of convictions for vagrancy in that province.

INSANITY CASES.

In the number of summary convictions are included 270 cases of insanity in 1905, as compared with 148 the year before. Out of the 270 cases, 96 were from the Territories, 81 from Ontario, 61 from Quebec, 9 from New Brunswick, 9 from Manitoba, 8 from Nova Scotia, 5 from Prince Edward Island, and 1 from British Columbia in 1905, and out of the 148 cases for 1904, 94 were from the Territories, 48 from Ontario, 5 from New Brunswick and 1 from British Columbia.

SENTENCES UNDER SUMMARY CONVICTIONS.

Out of the total number of persons summarily convicted in 1905, 46,443 or 84·51 per cent were sentenced to the option of a fine, 2,761 or 5·03 per cent were committed without option, and 5,731 or 10·45 per cent had their sentence deferred, &c., as compared with 41,286 or 85·67, 2,359 or 4·90 and 4,547 or 9·43 respectively in 1904.

The amount of fines, costs or damages imposed in 1905 was $388,283, of which $304,311 was paid by the convicted of the several provinces in the following ratios per 100: Quebec, 23·9; Ontario, 23·8; the Territories, 15·8; Manitoba, 10·6; Nova Scotia, 10·5; New Brunswick, 7·5; British Columbia, 6·5, and Prince Edward Island, 1·4. The average fine imposed in each province is as follows: Prince Edward Island, $25.93; the Territories $12.85; New Brunswick, $12.43; British Columbia, $11.50; Quebec, $10.83; Nova Scotia, $9.57; Manitoba, $6.50, and Ontario, $5.15, making a general average of $8.36 for Canada. Of the total amount paid in fines, 33·37 per cent was contributed by offenders against the liquor laws, 21·81 per cent by persons fined for drunkenness and 9·24 per cent by persons keeping or frequenting bawdy houses, the three making 64·42 per cent of total amount of fines paid.

délit en 1905, contre 1,745 ou 45·36 pour cent l'année d'auparavant, les autres provinces venant dans l'ordre suivant : Ontario 1,502 en 1905 et 1,246 en 1904, les Territoires 328 et 281 respectivement, Manitoba 308 et 167, la Colombie-Britannique 285 et 249, la Nouvelle-Ecosse 85 et 66, le Nouveau-Brunswick 46 et 89 et l'Ile du Prince-Edouard 6 et 4. Le nouveau-Brunswick est la seule province qui indique une diminution dans le nembre de condamnation pour vagabondage.

DÉLITS CONTRE LA MORALE.

Le nombre de personnes condamnées pour avoir tenu, habité et fréquenté des maisons de désordre s'élevait à 2,036 en 1905, comparativement à 1,984 l'année d'auparavant, dont 1,425 ou 69·97 pour cent en 1905 et 1,390 ou 70·06 pour cent en 1904 étaient du sexe féminin. Pour chaque 10,000 habitants en 1905, la Colombie-Britannique comptait 19 délinquants contre la morale, les Territoires 6, Québec 5, Manitoba 2, Ontario 2 et le Nouveau-Brunswick 1. La Nouvelle-Ecosse en comptait un pour chaque 50,000 habitants et l'Ile du Prince-Edouard aucun.

Le nombre de personnes condamnées pour conduite déréglée était de 2,885 en 1905, contre 2,429 en 1,904. De ces chiffres, Ontario comptait 2,286 ou 79·0 pour cent en 1905 et 2,112 ou 87·0 pour cent en 1904, les autres provinces venant dans l'ordre suivant : Manitoba 244 et 152 respectivement, Québec 193 et 56, la Nouvelle-Ecosse 62 et 23, les Territoires 57 et 72, la Colombie-Britannique 32 et aucun, l'Ile du Prince-Edouard 7 et 11, et le Nouveau-Brunswick 4 et 3.

Les chiffres qui précèdent indiquent que la presque totalité des personnes condamnées pour conduite déréglée est mise au compte d'Ontario ; l'explication à ceci étant que ces délits ont dû être expédiés sous des en-têtes différents dans les autres provinces, comme par exemple perturbation de la paix, vagabondage, exposition indécente, langage insultant, obscène et profane, etc. La même remarque peut s'appliquer à Québec pour expliquer le chiffre élevé là aussi des cas de vagabondage au compte de cette province.

CAS D'ALIÉNATION MENTALE.

Les condamnations sommaires comprenaient 270 cas d'aliénation mentale en 1905 et 148 l'année d'auparavant. Des 270 cas, 96 étaient des Territoires, 81 d'Ontario, 61 de Québec, 9 du Manitoba, 9 du Nouveau-Brunswick, 8 de la Nouvelle-Ecosse, 5 de l'Ile du Prince-Edouard et un de la Colombie-Britannique, et des 148 cas en 1904, 94 étaient des Territoires, 48 d'Ontario, 5 du Nouveau-Brunswick et un de la Colombie-Britannique.

SENTENCES POUR CONDAMNATIONS SOMMAIRES.

Du nombre total de personnes condamnées sommairement en 1905, 46,443 ou 84·51 pour cent ont été condamnées à l'option entre l'amende et la prison, 2,761 ou 5·03 pour cent ont été emprisonnées sans option, et 5,731 ou 10·45 pour cent ont eu leur sentence remise, etc., comparativement à 41,286 ou 85·67, 2,359 ou 4·90 et 4,547 ou 9·43 pour cent respectivement en 1904.

Le montant des amendes ou dommages imposés en 1905 s'élevait à $388,283, dont $304,311 ont été payées par les délinquants des différentes provinces dans les proportions pour cent suivantes : Québec 23·9, Ontario 23·8, les Territoires 15·8, Manitoba 10·6,

INDICTABLE AND SUMMARY CONVICTIONS.

The following table shows the total number of convictions (indictable and summary) with the number of inhabitants for each conviction, by provinces, in the order of criminality for 1905 compared with 1904:

CRIMINALITY IN RELATION TO POPULATION.

Provinces.	Total convictions.		Population for each conviction.	
	1905.	1904.	1905.	1904.
Manitoba	7,398	5,379	45	57
The Territories	5,429	4,654	66	59
British Columbia	3,472	3,248	72	67
Ontario	24,870	22,817	89	97
Nova Scotia	4,618	4,253	100	109
Quebec	13,798	11,400	125	149
New Brunswick	2,606	2,746	128	122
Prince Edward Island	368	449	274	226
Canada	62,559	54,946	92	102

According to the above table it will be seen that the total number of convictions for Canada has increased by 13·85 per cent during the year, reducing thereby the population for each offender from 102 in 1904 to 92 in 1905.

Manitoba shows an increase of 37·5 per cent in the number of convictions during the year, corresponding to a reduction of 12 in its population per offender, from 57 to 45; in the Territories there was an increase of 14·5 per cent in the number of convictions during the year, but, owing to a still higher rate of increase in population, the number of inhabitants per offender is also increased from 59 in 1904 to 66 in 1905; British Columbia shows an increase of 6·9 per cent in the number of convictions and also an increase of 5 in the number of inhabitants per offender, from 67 to 72; Ontario comes next with an increase of 9 per cent in convictions and a decrease of 8 in the number of inhabitants per offender, from 97 to 89; Nova Scotia shows an increase of 8·6 per cent in convictions and a reduction of 9 in its population per offender, from 109 to 100; in Quebec there is an increase of 21·0 per cent in convictions with a corresponding reduction of 24 in the number of its inhabitants per offender, from 149 to 125; New Brunswick shows a decrease of 5·1 per cent in the number of convictions and a corresponding increase of 6 in the number of inhabitants per offender, from 122 to 128; Prince Edward Island comes last with a decrease of 18·0 per cent in convictions and an increase of 48 in the number of inhabitants per offender, from 226 to 274.

PARDONS AND COMMUTATIONS.

The cases in which the prerogative of mercy has been exercised in 1905 numbered 411, of which 387 were males and 24 females, as compared with 352 in 1904, of which 332 were males and 20 females. Out of the above figures, 218 were liberated under ticket of leave in 1905 against 195 the year before. Six of the 12 death sentences pronounced during the year 1905 were commuted to life imprisonment.

E. H. St. DENIS,
Secretary.

Census and Statistics Office,
December, 1906.

la Nouvelle-Ecosse 10·5, le Nouveau-Brunswick 7·5, la Colombie-Britannique 6·5 et l'Ile du Prince-Edouard 1·4. La moyenne des amendes imposées dans chaque province est représentée de la manière suivante : l'Ile du Prince-Edouard $25.93, les Territoires $12.85, le Nouveau-Brunswick $12.43, la Colombie-Britannique $11.50, Québec $10.83, la Nouvelle-Ecosse $9.57, le Manitoba $6.50 et Ontario $5.15, soit une moyenne générale $8.36 pour le Canada. Du montant total payé en amendes, 33·37 pour cent a été versé par les délinquants contre les lois des boissons, 21·81 pour cent par les personnes condamnées pour ivresse et 9·24 pour cent par des personnes tenant ou fréquentant des maisons de désordre, soit 64·42 pour cent du montant total pour ces trois délits

CONDAMNATIONS JUSTICIABLES D'UN JURY ET CONDAMNATIONS SOMMAIRES.

Le tableau suivant donne le nombre de condamnations (justiciables d'un jury et sommaires) avec le nombre d'habitants pour chaque condamnation, dans l'ordre de la criminalité pour l'année 1905 comparée avec 1904 :

CRIMINALITÉ PAR RAPPORT À LA POPULATION.

Provinces.	Total des condamnations		Population pour chaque condamnation.	
	1905.	1904.	1905.	1904.
Manitoba	7,398	5,379	45	57
Les Territoires	5,429	4,654	66	59
Colombie-Britannique	3,472	3,248	72	67
Ontario	24,870	22,817	89	97
Nouvelle-Ecosse	4,618	4,253	100	109
Québec	13,798	11,400	125	149
Nouveau-Brunswick	2,606	2,746	128	122
Ile du Prince-Edouard	368	449	274	226
Canada	62,559	54,946	92	102

On voit par les chiffres de ce tableau que le nombre de condamnations pour tout le Canada a augmenté de 13·85 pour cent durant l'année, réduisant ainsi de 10 le chiffre de la population pour chaque délinquant, de 102 en 1904 à 92 en 1905.

La province de Manitoba indique une augmentation de 37·5 pour cent dans le nombre de ses condamnations durant l'année, soit une réduction correspondante de 12 dans le chiffre de sa population pour chaque délinquant, de 57 à 45 ; dans les Territoires il y a eu une augmentation de 14·5 pour cent dans les condamnations, mais, vu le taux encore plus élevé de l'augmentation de sa population, le nombre d'habitants pour chaque délinquant a aussi augmenté de 7, de 59 en 1904 à 66 en 1905. La Colombie-Britannique montre une augmentation de 6·9 pour cent dans les condamnations et une augmentation aussi de cinq dans le chiffre de sa population par délinquant, de 67 à 72 ; Ontario vient ensuite avec une augmentation de 9·0 pour cent dans le nombre de condamnations et une réduction correspondante de huit dans le chiffre de sa population par délinquant, de 97 à 89 ; la Nouvelle-Ecosse accuse une augmentation de 8·6 pour cent dans les condamnations et une réduction de neuf dans le chiffre de sa population par délinquant, de 109

à 100 ; dans la province de Québec il y a eu une augmentation de 21·0 pour cent dans le nombre de condamnations, tandis que le chiffre de la population par délinquant y a diminué de 24 durant l'année, de 149 en 1904 à 125 en 1905 ; le Nouveau-Brunswick indique une diminution de 5·1 pour cent dans les condamnations et une augmentation correspondante de 6 dans le chiffre de sa population par délinquant, de 122 à 128 ; l'Ile du Prince-Edouard clos la liste avec une diminution de 18·0 pour cent dans les condamnations et une augmentation de 48 dans le chiffre de sa population par délinquant, de 226 en 1904 à 274 en 1905.

PARDONS ET COMMUTATIONS.

Le nombre de cas dans lesquels la prérogative de pardon a été exercée durant l'année 1905 s'élevait à 411, dont 387 hommes et 24 femmes, comparativement à 352 en 1904, dont 332 appartenaient au sexe masculin et 20 au sexe féminin. Ces chiffres comprenaient 218 délinquants libérés sur parole (*ticket of leave*) en 1905, contre 195 l'année précédente.

Six des douze sentences de mort prononcées durant l'année 1905 ont été commuées en emprisonnement à vie.

E. H. St. DENIS,
Secrétaire.

BUREAU DU RECENSEMENT ET DES STATISTIQUES,
Décembre 1906.

TABLE I.

INDICTABLE OFFENCES.

TABLEAU I.

DÉLITS JUSTICIABLES D'UN JURY.

TABLE I. Offences against the person. CLASS I.

JUDICIAL DISTRICTS IN WHICH OFFENCE WAS COMMITTED. — DISTRICTS JUDICIAIRES OÙ L'OFFENSE A ÉTÉ COMMISE.	Number of Charges — Nombre d'accusations.	Acquitted — Acquités. M.	F.	Detained for Lunacy — Détenus pour cause de folie.	CONVICTIONS — CONDAMNATIONS. Total.	Convicted 1st — Condamnés une fois.	Convicted 2nd — Condamnés deux fois.	Reiterated — Plus de 2 récidives.	SENTENCE. Committed to Jail — Emprisonnés. With the option of a fine — Sur option entre la prison ou l'am'nde	No Option — Sans option. Under one year — Moins d'un an.	One year and over — Un an et plus.
Murder.											
Queen's, P.E.I	1	....	..	m1	......	...	......	......	......	......	...
Digby, N.S	1	...	..	.....	1	1	.....	....	...	......	....
Carleton, N.B	a2	....	..	...	1	1	....	......	....	......	......
King's, N.B	1	1	..	......	....	....	....	.....	....	......	......
Montreal, Que	5	3	1	......	1	1	...	....	.....	.....	......
Ottawa, Que	a1	....	..	.....	.....	......	.....	.....	......	......	.....
Quebec, Que	2	2	..	......	.....	.....	....	.....	....	......	....
St. Francis, Que	3	2	..	......	1	1	...	....	..	......	......
Totals of Quebec	11	7	1	......	2	2	......	......	....	......	......
Algoma & Manitoulin, Ont	1	....	..	......	1	1	.....	.....	......	.....	.....
Brant, Ont	2	....	..	....	2	1	......	1	...	.....	......
Essex, Ont	2	1	.	.....	1	1	.....	......	......	......	.....
Hastings, Ont	1	....	1	......	......	.....	..	......	......	......	.....
Middlesex, Ont	1	1	..	.....	.....	.....	......	....	......	...	...
Nipissing, Ont	1	1	..	......	.....	....	.....	......	....	.....	......
Oxford, Ont	1	.....	..	f1	.....	.....	.....	.....	...	.....	....
Simcoe, Ont	2	...	2	......	......	.....	.....	......	.....	......	....
Thunder Bay & Rainy River, O	1	1	..	......	......	......	......	......	...	......	.....
Waterloo, Ont	1	1	..	......	....	......	....	....	.....	......	......
York, Ont	2	....	1	......	1	1	.....	.....	......	.....	......
Totals of Ontario	15	5	4	1	5	4	.....	1	...	...	.....
Manitoba, Eastern	3	3	..	...	.	......	...	.....	....	......	......
Vancouver, B.C	2	..	..	......	2	2	..	......	......	......	.....
Victoria, B.C	2	2	..	......	......	....	....	......	...	...	......
Alberta, Northern, Al'ta	1	....	.	....	1	1	...	......	.....	...	...
Saskatchewan, Saskat	1	1	..	.....	......	...	......	...	...	...	......
Totals of Canada	40	19	5	2	12	11	...	1	....	......	......
Murder, attempt at											
Montreal, Que	2	2	..	......	......	.....	...	..	.....	......	....
Pontiac, Que	1	....	..	....	1	1	.....	......	....	.....	...
Quebec, Que	1	1	..	......	......	......	......	.....	....	......	......
Bruce, Ont	1	....	..	....	1	1	......	......	......	....	......
Halton, Ont	1	1	..	......	....	.....	......	....	......	......	....
Muskoka and Parry Sound, Ont	1	1	..	......	.....	....	.....	....	......	......	.....
York, Ont	1	....	..	......	1	1	.....	..	......	......	......
Totals of Ontario	4	2	..	..	2	2	.....	......	.....	...	......
Vancouver, B.C	2	2	..	......	.....	......	.....	....	..	......	......
Yale, B.C	3	2	..	.....	1	1	.....	....	.....	.....	.....

a In one case, jury disagreed—Dans un cas, les jurés ne se sont pas accordés.

TABLEAU I. Outrages contre la personne. CLASSE I.

SENTENCE.						OCCUPATIONS.						CIVIL CONDITION. — ÉTAT CIVIL.		
Penitentiary. — Pénitencier.														
Two years and under five. — Deux ans et m'ns de cinq.	Five years and over. — Cinq ans et plus.	Life. — A vie	D'th. — De mort.	Committed to Reformatories — Envoyés à la prison de Réforme.	Other Sentences. — Autres Sentences.	Agricultural. — Agriculteurs.	Commercial. — Commerçants.	Domestic — Serviteurs.	Industrial. — Industriels.	Professional — Professions libérales.	Laborers — Journaliers.	Married. — Mariés.	Widowed — En veuvage.	Single — Célibataires.
Meurtre.														
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
...	...	...	*a*1	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	1
...	...	...	1	...	...	1	...	...	...	...	...	1	...	...
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
...	...	...	*b*1	...	...	...	...	...	1	...	...	1	...	...
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
...	...	...	*b*1	...	...	1	...	...	...	...	...	1	...	...
...	...	...	2	...	...	1	...	...	1	...	...	2	...	...
...	...	...	*b*1	...	...	...	...	...	...	...	1	...	...	1
...	...	...	*c*2	...	...	1	...	...	...	...	1	...	...	2
...	...	...	*b*1	...	...	...	...	...	...	...	1	...	...	1
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
...	...	...	1	...	...	...	...	...	1	...	...	1	...	...
...	...	...	5	...	...	1	...	...	1	...	3	1	...	4
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
...	...	...	*d*2	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
...	...	...	1	...	...	1	...	...	...	...	...	...	...	1
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
...	...	...	12	...	...	4	...	...	2	...	3	4	...	6
Meurtre, tentative de														
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
...	1	...	...	...	...	...	...	...	...	...	1	...	...	1
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
...	...	...	...	...	*e*1	...	...	1	...	...	...	...	...	1
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
...	1	...	...	...	...	...	...	...	1	...	...	1	...	...
...	1	...	...	...	1	...	...	1	1	...	...	1	...	1
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
1	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	1	1	...	...

a Sent to insane asylum—Envoyée à l'asile.
b c (1) Death sentence commuted to life imprisonment—Sentence de mort commuée en emprisonnement à vie. *d* One died in jail from illness before date of execution—Un est mort de maladie en prison avant la date de son exécution. *e* Sentence suspended—Sentence suspendue.

TABLE I. Offences against the person. CLASS I.

JUDICIAL DISTRICTS IN WHICH OFFENCE WAS COMMITTED. — DISTRICTS JUDICIAIRES OÙ L'OFFENSE A ÉTÉ COMMISE.	EDUCATIONAL STATUS. — INSTRUCTION. Unable to read or write. — Incapable de lire ou d'écrire.	Elementary. — Elémentaire.	Superior. — Supérieure.	AGES. Under 16 years. — Moins de 16 ans. M. — H.	Under 16 years. F — F	16 years and under 21. — 16 ans et moins de 21. M. — H.	16 years and under 21. F. — F.	21 years and under 40. — 21 ans et moins de 40. M. — H.	21 years and under 40. F. — F.	40 years and over. — 40 ans et plus. M. — H.	40 years and over. F. — F.	Not given. — Non-donné. M. — H.	Not given. F — F	USE OF LIQUORS. — USAGE DE LIQUEURS. Moderate. — Modéré.	Immoderate. — Immodéré.
Murder.															
Queen's, I. du P.-E	....	....	....	....	..	....	....	....	....	....	....	....	..	....	....
Digby, N.-E.	....	1	....	....	..	....	....	....	....	....	....	....	1	1	....
Carleton, N.-B.	....	1	....	....	..	....	....	....	....	1	....	....	..	1	....
King's, N.-B.	....	....	....	....	..	....	....	....	....	....	....	....	..	....	....
Montréal, Qué	....	1	....	....	..	....	....	....	....	1	....	....	..	....	1
Ottawa, Qué	....	..	....	....	..	....	....	....	....	....	....	....	..	....	....
Québec, Qué	....	....	....	....	..	....	....	....	....	....	....	....	..	....	....
St. François, Qué	....	1	....	....	..	....	....	1	....	....	....	....	..	1	....
Totaux de Québec	....	2	....	....	..	....	....	1	....	1	....	....	..	1	1
Algoma et Manitoulin, Ont.	....	1	....	....	..	....	....	1	....	....	....	....	..	....	1
Brant, Ont	....	2	....	....	..	....	....	1	....	1	....	....	..	1	1
Essex, Ont.	....	1	....	....	..	....	....	1	....	....	....	....	..	....	1
Hastings, Ont	....	....	....	....	..	....	....	....	....	....	....	....	..	....	....
Middlesex, Ont	....	....	....	....	..	....	....	....	....	....	....	....	..	....	....
Nipissing, Ont	....	....	....	....	..	....	....	....	....	....	....	....	..	....	....
Oxford, Ont	....	....	....	....	..	....	....	....	....	....	....	....	..	....	....
Simcoe, Ont	....	....	....	....	..	....	....	....	....	....	....	....	..	....	....
Th'der Bay et Rainy Riv., Ont.	....	....	....	....	..	....	....	....	....	....	....	....	..	....	....
Waterloo, Ont	....	....	....	....	..	....	....	....	....	....	....	....	..	....	....
York, Ont	....	1	....	....	..	....	....	1	....	....	....	....	..	1	....
Totaux d'Ontario	....	5	....	....	..	....	....	4	....	1	....	....	..	2	[illegible]
Manitoba, Est	....	....	....	....	..	....	....	....	....	....	....	....	..	....	....
Vancouver, Col.-B	....	....	....	....	..	....	....	....	....	....	....	2	..	....	....
Victoria, Col.-B	....	....	....	....	..	....	....	....	....	....	....	....	..	....	....
Alberta, Nord, Al'ta	1	....	....	....	..	....	....	....	....	1	....	....	..	1	....
Saskatchewan	....	....	....	....	..	....	....	....	....	....	....	....	..	....	....
Totaux du Canada	1	9	....	....	..	....	....	5	....	4	....	2	1	6	4
Murder, attempt at															
Montréal, Qué	....	....	....	....	..	....	....	....	....	....	....	....	..	....	....
Pontiac, Qué	....	....	....	....	..	....	....	....	....	....	....	1	..	....	....
Québec, Qué	....	....	....	....	..	....	....	....	....	....	....	....	..	....	....
Bruce, Ont	....	1	....	....	1	....	....	....	....	....	....	....	..	1	....
Halton, Ont	....	....	....	....	..	....	....	....	....	....	....	....	..	....	....
Muskoka et Parry Sound, Ont.	....	....	....	....	..	....	....	....	....	....	....	....	..	....	....
York, Ont	....	1	....	....	..	....	....	....	....	1	....	....	..	....	1
Totaux d'Ontario	....	2	....	....	1	....	....	....	....	1	....	....	..	1	1
Vancouver, Col.-B	....	....	....	....	..	....	....	....	....	....	....	....	..	....	....
Yale, Col.-B	....	1	....	....	..	....	....	1	....	....	....	....	..	....	1

TABLEAU I. Outrages contre la personne. CLASSE I.

BIRTH PLACES. — LIEUX DE NAISSANCE. British Isles. — Iles Britanniques. England and Wales — Angleterre et Galles	Ireland. — Irlande.	Scotland. — Ecosse.	Canada.	United States — Etats Unis.	Other Foreign Countries. — Autres pays étrangers.	Other British Possessions. — Autr's possessions Britannique.	RELIGIONS. Baptists. — Baptistes.	R. Catholics. — Catholiques.	Ch. of England. — Eglise d'Angleterre.	Methodists. — Méthodistes.	Presbyterians. — Presbytériens.	Protestants	Other Denominations. — Autr's confessions.	RESIDENCE. Cities and Towns—Villes.	Rural Districts—Districts ruraux.
Meurtre.															
....															
			1					1							1
			1					1							1
....															
					1			1						1	
....															
....															
			1					1							1
			1		1			2						1	1
			1					1						1	
			2									2			2
				1			1							1	
....															
....															
....															
....															
....															
....															
....															
			1								1			1	
			4	1			1	1			1	2		3	2
....															
														1	1
....															
				1				1							1
....															
			7	2	1		1	6			1	2		5	7
Meurtre, tentative de															
....															
			1					1							1
....															
			1					1							1
....															
....															
			1							1				1	
			2					1		1				1	1
....															
1									1					1	

TABLE I. Offences against the person. CLASS I.

Judicial Districts in which offence was committed. — Districts judiciaires où l'offense a été commise.	Number of Charges. — Nombre d'accusations.	Acquitted. — Acquittés. M.	F.	Detained for Lunacy. — Détenus pour cause de folie.	Convictions. — Condamnations. Total.	Convicted 1st. — Condamnés une fois.	Convicted 2nd. — Condamnés deux fois.	Reiterated. — Plus de 2 récidives.	Sentence. Committed to Jail — Emprisonnés. With the option of a fine. — Sur option entre la prison ou l'amende	No option. — Sans option. Under one year. — Moins d'un an.	One year and over. — Un an et plus.
Murder, attempt at—*Concluded*.											
Alberta, Northern, Al'ta	1			m1							
Alberta, Southern, Al'ta	1				1	1					
Assiniboia, Western, Saskat	2	1			1	1					
Totals of Canada	17	10		1	6	6					
Manslaughter.											
Montreal, Que	5	2			3	3					
Ottawa, Que	2	1			1	1					1
St. Francis, Que	1				1	1				1	
Totals of Quebec	8	3			5	5				1	1
Nipissing, Ont	1				1	1					
Perth, Ont	3	3									
Stormont, D'das & Glengary, O	2	1			1	1				1	
Thunder Bay & Rainy River, O	2				2	2					
Waterloo, Ont	1	1									
York, Ont	1	1									
Totals of Ontario	10	6			4	4				1	
Manitoba, Eastern	3				3	3					2
Alberta, Northern, Al'ta	4	3			1	1					
Alberta, Southern, Al'ta	1				1	1					
Assiniboia, Eastern, Saskat	2	1			1	1					
Assiniboia, Western, Saskat	1	1									
Totals of Canada	29	14			15	15				2	3
Concealing birth of infants.											
Digby, N.S	1				1	1					
Guysborough, N.S	1				1	1					
Grey, Ont	2	1	1								
Kent, Ont	1				1	1					
Leeds and Grenville, Ont	1				1	1				1	
Stormont, D'das & Glengarry, O	1	*a*1									
Wentworth, Ont	2		1		1	1					1
Totals of Ontario	7	2	2		3	3				1	1
Totals of Canada	9	2	2		5	5				1	1
Abortion and attempt to procure abortion.											
Montreal, Que	1		1								
Wellington, Ont	1	1									
Alberta, Northern, Al'ta	1				1	1			*b*1		
Totals of Canada	3	1	1		1	1			1		

a Intent to conceal—Intention de suppression. *b* $200 and released on S.S. of 2 years on bonds of $2,000—$200 et libérée sous S.S. de 2 ans sous caution de $2,000.

TABLEAU I. — Outrages contre la personne. — CLASSE I.

SENTENCE. Penitentiary.—Pénitencier. Two years and under five.—Deux ans et m'ns de cinq.	Five years and over.—Cinq ans et plus.	Life.—A vie.	D'th.—De mort.	Committed to Reformatories.—Envoyés à la prison de Réforme.	Other Sentences.—Autres Sentences.	OCCUPATIONS. Agricultural.—Agriculteurs.	Commercial.—Commerçants.	Domestic.—Serviteurs.	Industrial.—Industriels.	Professional.—Professions libérales.	Laborers.—Journaliers.	CIVIL CONDITION.—ÉTAT CIVIL. Married.—Mariés.	Widowed.—En veuvage.	Single.—Célibataires.
Meurtre, tentative de—*Fin*.														
					*a*1	1								1
1											1			1
2	2				2	1		1	1		3	2		4
Homicide non prémédité.														
2	1										2	1		2
									1			1		
							1							1
2	1						1		1		2	2		3
1											1			
						1						1		
1	1					1					1			2
2	1					2					2	1		2
	1										3	2		1
	1					1								1
1									1					1
	1													
5	5					3	1		2		7	5		8
Suppression d'enfants.														
					*a*1									1
1								1						1
1														
								1						1
											1	1		
1								1			1	1		1
2					1			2			1	1		3
Avortement et tentative d'avortement.														

a Sentence suspended—Sentence suspendue.

TABLE I. Offences against the person. CLASS I.

Judicial districts in which offence was committed. — Districts judiciaires où l'offense a été commise.	Educational Status. — Instruction. Unable to read or write. — Incapable de lire ou d'écrire.	Elementary. — Elémentaire.	Superior. — Supérieure	Ages. Under 16 years. — Moins de 16 ans. M. — H.	F. — F.	16 years and under 21. — 16 ans et moins de 21. M. — H.	F. — F.	21 years and under 40. — 21 ans et moins de 40. M. — H.	F. — F.	40 years and over. — 40 ans et plus. M. — H.	F. — F.	Not given. — Non donné. M. — H.	F. — F.	Use of liquors. — Usage de liqueurs. Moderate. — Modéré.	Immoderate. — Immodéré.
Murder, attempt at—*Concluded*.															
Alberta, Nord, Al'ta															
Alberta, Sud, Al'ta		1						1						1	
Assiniboïa, Ouest, Sasket		1						1						1	
Totaux du Canada		5			1			3		1		1		3	2
Manslaughter.															
Montréal, Qué	2	1						2	1					2	1
Ottawa, Qué		1						1							1
St. François, Qué		1						1						1	
Totaux de Québec	2	3						4	1					3	2
Nipissing, Ont												1			
Perth, Ont															
Storm't, D'das et Gleng'ry, O		1								1					1
Th'der Bay et Rainy Riv., Ont	1	1						2							2
Waterloo, Ont															
York, Ont															
Totaux d'Ontario	1	2						2		1		1			3
Manitoba, Est	2	1						2		1				3	
Alberta, Nord, Al'ta		1						1						1	
Alberta, Sud, Al'ta		1						1						1	
Assiniboia, Est, Saskat												1			
Assiniboia, Ouest, Saskat															
Totaux du Canada	5	8						10	1	2		2		8	5
Concealing birth of infants.															
Digby, N.-E.		1											1	1	
Guysborough, N.-E		1							1					1	
Grey, Ont															
Kent, Ont													1		
Leeds et Grenville, Ont		1									1			1	
Storm't, D'das et Glengarry, O															
Wentworth, Ont	1									1					1
Totaux d'Ontario	1	1								1	1		1	1	1
Totaux du Canada	1	3							1	1	1		2	3	1
Abortion and attempt to procure abortion.															
Montréal, Qué.															
Wellington, Ont															
Alberta, Nord, Al'ta													1		
Totaux du Canada													1		

Tableau I. Outrages contre la personne. Classe I.

Birth Places — Lieux de naissance. British Isles — Iles Britanniques. England and Wales — Angleterre et Galles	Ireland — Irlande.	Scotland — Ecosse.	Canada.	United States — Etats-Unis.	Other Foreign Countries — Autres pays étrangers.	Other British Possessions — Autr's possessions Britanniques.	Religions. Baptists — Baptistes.	R. Catholics — Catholiques.	Ch. of England — Eglise d'Angleterre.	Methodists — Méthodistes.	Presbyterians — Presbytériens.	Protestants	Other Denominations — Autr's confessions.	Residence. Cities and Towns—Villes.	Rural Districts—Districts ruraux.
Meurtre, tentative de—*Fin*.															
			1					1							1
			1								1			1	
1			5					3	1	1	1			3	3
Homicide non prémédité.															
			1		2			3						2	1
			1					1							1
			1					1							1
			3		2			5						2	3
					1			1							
			1								1				1
					2			1					1	1	1
			1		3			2			1		1	1	2
					3								3	3	
					1								1	1	
				1						1					1
			4	1	9			7		1	1		5	7	6
Suppression d'enfants.															
			1					1							1
			1							1					1
			1							1					1
			1							1					1
			2							2					2
			4					1		3					4
Avortement et tentative d'avortement.															

TABLE I. Offences against the person. CLASS I.

Judicial Districts in which offence was committed. — Districts judiciaires où l'offense a été commise.	Number of Charges — Nombre d'accusations.	Acquitted — Acquittés. M.	Acquitted — Acquittés. F.	Detained for Lunacy. — Detenus pour cause de folie.	Convictions — Condamnations. Total.	Convicted 1st. — Condamnés une fois.	Convicted 2nd. — Condamnés deux fois.	Reiterated. — Plus de 2 récidives.	Sentence. Committed to Jail — Emprisonnés. With the option of a fine. — Sur option entre la prison ou l'amende	No option — Sans option. Under one year. — Moins d'un an.	No option — Sans option. One year and over. — Un an et plus.
Carnally knowing an imbecile woman.											
Grey, Ont	1				1	1					
Waterloo, Ont	1	1									
Wellington, Ont	1	1									
Totals of Ontario & Canada	3	2			1	1					
Deserting child.											
St. John, N.B	2		1		1	1					
Montreal, Que	2				2	1		1	1	1	
Brant, Ont	1		1								
Totals of Canada	5		2		3	2		1	1	1	
Sodomy and bestiality.											
Colchester, N.S	1	1									
Iberville, Que	1				1	1				1	
Kamouraska, Que	1				1	1					
Grey, Ont	1				1		1				
Lincoln, Ont	1	1									
Nipissing, Ont	2				2	2				1	
Northumberland & Durham, O.	1	1									
Ontario, Ont	1				1	1					
Peterborough, Ont	1	1									
Prescott and Russell, Ont	1				1	1					
Simcoe, Ont	1				1	1					
Thunder Bay & Rainy River, Ont	1	1									
York, Ont	2	1			1	1					
Totals of Ontario	12	5			7	6	1			1	
Westminster, B.C	2				2	2					2
Yale, B.C	1	1									
Alberta, Southern, Al'ta	1	1									
Assiniboia, Western, Saskat	1	1									
Saskatchewan, Saskat	1	1									
Totals of Canada	21	10			11	10	1			2	2
Libel.											
Montreal, Que	2				2	2			1		
Pontiac, Que	1	1									
York, Ont	1				1	1					
Totals of Canada	4	1			3	3			1		

TABLEAU 1. Outrages contre la personne. CLASSE I.

SENTENCE. Penitentiary.—Pénitencier. Two years and under five.—Deux ans et m'ns de cinq	SENTENCE. Penitentiary.—Pénitencier. Five years and over—Cinq ans et plus.	SENTENCE. Penitentiary.—Pénitencier. Life.—A vie	SENTENCE. D'th.—De mort	SENTENCE. Committed to Reformatories.—Envoyés à la prison de Réforme.	SENTENCE. Other Sentences.—Autres Sentences.	OCCUPATIONS. Agricultural.—Agriculteurs.	OCCUPATIONS. Commercial.—Commerçants.	OCCUPATIONS. Domestic—Serviteurs.	OCCUPATIONS. Industrial.—Industriels.	OCCUPATIONS. Professional—Professions libérales.	OCCUPATIONS. Laborers—Journaliers.	CIVIL CONDITION.—ÉTAT CIVIL. Married.—Mariés.	CIVIL CONDITION.—ÉTAT CIVIL. Widowed—En veuvage.	CIVIL CONDITION.—ÉTAT CIVIL. Single—Célibataires.
Commerce charnel avec une imbécile.														
1	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	1	...	...	1
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
1	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	1	...	...	1
Désertion d'enfants.														
1	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	1	...	...
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	1	...	1
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
1	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	2	...	1
Sodomie et bestialité.														
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	1	...	...	1
1	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	1	...	...	1
1	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	1	...	...	1
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
1	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	2	1	...	1
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
...	1	...	...	...	...	...	...	...	...	...	1	...	...	1
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
...	...	...	...	...	*a*1	...	...	...	...	...	1	1	...	...
1	...	...	...	...	...	...	...	...	1	...	...	...	...	1
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
...	...	...	...	1	...	...	...	...	...	...	...	...	...	1
3	1	...	...	1	1	...	...	...	1	...	5	2	...	5
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	2	...	...	2
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
4	1	...	.	1	1	...	...	...	1	...	9	2	...	9
Libelle.														
...	...	...	...	...	*a*1	...	1	...	...	1	...	1	...	1
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
...	...	...	...	...	*a*1	...	...	...	1	...	...	...	1	...
...	...	...	...	.	2	...	1	...	1	1	...	1	1	1

a Sentence suspended—Sentence suspendue.

TABLE I. Offences against the person. CLASS I.

Judicial districts in which offence was committed. — Districts judiciaires où l'offense a été commise.	Educational status. — Instruction. Unable to read or write. — Incapable de lire ou d'écrire.	Elementary. — Elémentaire.	Superior. — Supérieure	Ages. Under 16 years. — Moins de 16 ans. M. — H.	Under 16 years. F. — F.	16 years and under 21. — 16 ans et moins de 21. M. — H.	16 years and under 21. F. — F.	21 years and under 40. — 21 ans et moins de 40. M. — H.	21 years and under 40. F. — F.	40 years and over. — 40 ans et plus. M. — H.	40 years and over. F. — F.	Not given. — Non-donné. M. — H.	Not given. F. — F.	Use of liquors. — Usage de liqueurs. Moderate. — Modéré.	Immoderate. — Immodéré.
Attempt and carnally knowing an imbecile woman.															
Grey, Ont	1											1		1	
Waterloo, Ont															
Wellington, Ont															
Totaux d'Ont. et du Canada	1											1		1	
Deserting child.															
St. Jean, N.-B		1											1	1	
Montreal, Qué		2							2					1	1
Brant, Ont															
Totaux du Canada		3							2				1	2	1
Sodomy and bestiality.															
Colchester, N.-E															
Iberville, Qué		1						1						1	
Kamouraska, Qué	1							1							1
Grey, Ont												1			1
Lincoln, Ont															
Nipissing, Ont	1	1						2							2
Northumberl'd et Durham, O.															
Ontario, Ont		1				1								1	
Peterborough, Ont															
Prescott et Russell, Ont.	1									1				1	
Simcoe, Ont		1								1				1	
Th'der Bay et Rainy Riv., Ont															
York, Ont		1		1										1	
Totaux d'Ontario	2	4		1		1		2		2		1		4	3
Westminster, Col.-B		2						2						2	
Yale, Col.-B															
Alberta, Sud, Al'ta															
Assiniboia, Ouest, Saskat.															
Saskatchewan, Saskat.															
Totaux du Canada	3	7		1		1		6		2		1		7	4
Libel.															
Montréal, Qué		1	1					1		1				2	
Pontiac, Qué															
York, Ont		1								1				1	
Totaux du Canada		2	1					1		2				3	

TABLEAU I. Outrages contre la personne. CLASSE I.

BIRTH PLACES — LIEUX DE NAISSANCE. British Isles — Iles Britanniques. England and Wales — Angleterre et Galles	Ireland — Irlande.	Scotland — Ecosse.	Canada.	United States — Etats-Unis.	Other Foreign Countries — Autres pays étrangers.	Other British Possessions — Autr's possessions Britanniques.	RELIGIONS. Baptists — Baptistes.	R. Catholics — Catholiques.	Ch. of England — Eglise d'Angleterre.	Methodists — Méthodistes.	Presbyterians — Presbytériens.	Protestants	Other Denominations — Autr's confessions.	RESIDENCE. Cities and Towns—Villes.	Rural Districts—Districts ruraux.
Tentative et commerce charnel avec une imbécile.															
			1									1			1
			1									1			1
Désertion d'enfants.															
			1									1		1	
			1	1				2						2	
			2	1				2				1		3	
Sodomie et bestialité.															
				1				1						1	
			1					1						1	
															1
			2					2						2	
			1							1					1
			1					1						1	
	1							1						1	
					1			1						1	
	1		4		1			5		1				5	2
			1	1										2	
	1		6	2	1			7		1				9	2
Libelle.															
			2					2						2	
			1										1		1
			3					2					1	2	1

TABLE I. Offences against the person. CLASS I.

Judicial Districts in which offence was committed. — Districts judiciaires où l'offense a été commise.	Number of Charges. — Nombre d'accusations.	Acquitted. — Acquittés. M.	F.	Detained for Lunacy. — Détenus pour cause de folie.	Convictions. — Condamnations. Total.	Convicted 1st. — Condamnés une fois.	Convicted 2nd. — Condamnés deux fois.	Reiterated. — Plus de 2 récidives.	Sentence. Committed to Jail — Emprisonnés. With the option of a fine. — Sur option entre la prison ou l'amende	No Option. — Sans option. Under one year. — Moins d'un an.	One year and over. — Un an et plus.
Rape.											
Colchester, N.S.	1	....	..	.....	1	....	...	1	......	......	......
Westmoreland, N.B.	1	...	..	......	1	.....	1	......	.....	1	......
Ottawa, Que.	*a*1	....	..	......	......	......	...	.....	.....	......	......
Pontiac, Que.	1	....	..	.....	1	1	......	......	.....	......	....
Carleton, Ont.	1	1	..	.....	.	......	......	......	...	......	......
Grey, Ont.	1	....	..	......	1	1	......	......	....	.....	.....
Kent, Ont.	*a*1	....	..	......	......	......	......	...	......	.....	....
Nipissing, Ont.	1	1	..	......	......	......	....	.....	......	......	.....
Northumberland & Durham, O.	2	....	..	......	2	2	......	.....	......	...	.....
Waterloo, Ont.	1	....	..	m1	...	......	......	......	...	......	......
York, Ont.	2	2	..	....	......	......	...	.....	......	...	......
Totals of Ontario	9	4	..	1	3	3	......	.....	......	......	......
Manitoba, Eastern	1	1	..	......	......	......	.....	....	...	......	......
Assiniboia, Eastern, Saskat.	2	2	..	......	......	..	......	....	..	....	......
Assiniboia, Western, Saskat.	1	1	..	....	......	......	......	.....	....	.....	......
Saskatchewan, Saskat.	1	1	..	...	......	......	.....	.....	......	.....	......
Totals of Canada	18	9	..	1	6	4	1	1	....	1	.....
Rape, attempt at											
Cape Breton, N.S.	1	1	..	.....	......	......	......	......	......	.....	......
Halifax, N.S.	2	1	..	.....	1	1	......	......	......	1	.....
Yarmouth, N.S.	1	...	..	....	1	1	......	......	....	......	......
Totals of Nova Scotia	4	2	..	....	2	2	.....	...	......	1	.....
Montreal, Que.	1	....	..	......	1	......	...	1	.....	......	......
Ottawa, Que.	1	1	..	....	.....	......	.....	.....	......	......	......
St. Francis, Que.	2	2	..	.	......	......	.....	.....	......	......	.....
Totals of Quebec	4	3	..	......	1	....	.....	1	......	......	.....
Grey, Ont.	1	1	..	..	......	.....	......	...	.....	......	......
Perth, Ont.	2	....	..	...	2	2	......	...	.....	......	1
York, Ont.	13	12	..	.....	1	......	1	...	.....	....	.....
Totals of Ontario	16	13	..	......	3	2	1	......	.....	......	1
Vancouver, B.C.	1	..	..	....	1	1	......	.....	......	...	1
Assiniboia, Western, Saskat.	1	..	..	....	1	1	.....	....	......	..	1
Totals of Canada	26	18	..	....	8	6	1	1	..	1	3

a Jury disagreed—Les jurés ne se sont pas accordés.

TABLEAU I. Outrages contre la personne. CLASSE I.

SENTENCE.						OCCUPATIONS.						CIVIL CONDITION. — ÉTAT CIVIL.		
Penitentiary. — Pénitencier.														
Two years and under five. — Deux ans et m'ns de cinq.	Five years and over. — Cinq ans et plus.	Life. — A vie.	D'th. — De mort	Committed to Reformatories — Envoyés à la prison de Réforme.	Other Sentences. — Autres Sentences.	Agricultural. — Agriculteurs.	Commercial. — Commerçants.	Domestic — Serviteurs.	Industrial. — Industriels.	Professional — Professions libérales.	Laborers — Journaliers.	Married. — Mariés.	Widowed — En veuvage.	Single — Célibataires.
Viol.														
		1							1					1
											1			1
	1					1						1		
	1										1	1		
	2										2			2
	3										3	1		2
	4	1				1			1		4	2		4
Viol, tentative de														
											1			1
	1										1			1
	1										2			2
1									1			1		
1									1			1		
	1													
	1								1			1		
	2								1			1		
											1			1
1	3								2		3	2		3

TABLE I. Offences against the person. CLASS I.

JUDICIAL DISTRICTS IN WHICH OFFENCE WAS COMMITTED. — DISTRICTS JUDICIAIRES OÙ L'OFFENSE A ÉTÉ COMMISE.	EDUCATIONAL STATUS. — INSTRUCTION. Unable to read or write. — Incapable de lire ou d'écrire.	Elementary. — Elémentaire.	Superior. — Supérieure	AGES. Under 16 years. — Moins de 16 ans. M. — H.	F. — F.	16 years and under 21. — 16 ans et moins de 21. M. — H.	F. — F.	21 years and under 40. — 21 ans et moins de 40. M. — H.	F. — F.	40 years and over. — 40 ans et plus. M. — H.	F. — F.	Not given. — Non-donné. M. — H.	F. — F.	USE OF LIQUORS. — USAGE DE LIQUEURS. Moderate — Modéré	Immoderate — Immodéré
Rape.															
Colchester, N.-E.		1								1					1
Westmoreland, N.-B.		1						1							1
Ottawa, Qué															
Pontiac, Qué		1										1			
Carleton, Ont															
Grey, Ont		1						1						1	
Kent, Ont															
Nipissing, Ont															
Northumberland et Durham, O.		2						2							2
Waterloo, Ont															
York, Ont															
Totaux d'Ontario		3						3						1	2
Manitoba, Est															
Assiniboïa, Est, Saskat.															
Assiniboïa, Ouest, Saskat															
Saskatchewan, Saskat															
Totaux du Canada		6						4		1		1		1	4
Rape, attempt at															
Cap-Breton, N.-E.															
Halifax, N.-E.		1				1								1	
Yarmouth, N.-E.		1						1						1	
Totaux de la N.-Ecosse		2				1		1						2	
Montréal, Qué		1								1					1
Ottawa, Qué															
St. François, Qué															
Totaux de Québec		1								1					1
Grey, Ont															
Perth, Ont												2			
York, Ont		1								1					1
Totaux d'Ontario		1								1		2			1
Vancouver, Col.-B.												1			
Assiniboia, Ouest, Saskat		1		1										1	
Totaux du Canada		5		1		1		1		2		3		3	2

TABLEAU I. Outrages contre la personne. CLASSE I.

BIRTH PLACES — LIEUX DE NAISSANCE. British Isles — Iles Britanniques. England and Wales — Angleterre et Galles	Ireland — Irlande	Scotland — Ecosse	Canada	United States — Etats-Unis	Other Foreign Countries — Autres pays étrangers	Other British Possessions — Autr's possessions Britanniques	RELIGIONS. Baptists — Baptistes	R. Catholics — Catholiques	Ch. of England — Eglise d'Angleterre	Methodists — Méthodistes	Presbyterians — Presbytériens	Protestants	Other Denominations — Autr's confessions	RESIDENCE. Cities and Towns — Villes	Rural Districts — Districts ruraux
Viol.															
			1					1						1	
					1								1	1	
			1												1
			1							1					1
			2							1	1				2
			3							2	1				3
			5		1			1		2	1		1	2	4
Viol, tentative de															
			1					1						1	
			1										1		1
			2					1					1	1	1
			1					1							1
			1					1							1
															2
			1							1				1	
			1							1				1	2
														1	
					1			1						1	
			4		1			3		1			1	4	4

TABLE I. Offences against the person. CLASS I.

Judicial Districts in which offence was committed. — Districts judiciaires où l'offense a été commise.	Number of Charges — Nombre d'accusations.	Acquitted — Acquittés. M.	Acquitted — Acquittés. F	Detained for Lunacy — Détenus pour cause de folie.	Convictions — Condamnations. Total.	Convicted 1st — Condamnés une fois.	Convicted 2nd — Condamnés deux fois.	Reiterated — Plus de 2 récidives.	Sentence. Committed to Jail — Emprisonnés. With the option of a fine — Sur option entre la prison ou l'am'nde	No Option — Sans option. Under one year — Moins d'un an.	No Option — Sans option. One year and over — Un an et plus.
Indecent assault.											
Cape Breton, N.S	3	....	..	m1	2	2	....	....	....	....	....
Digby, N.S.	1	....	..	....	1	1	....	....	....	....	....
Halifax, N.S	4	2	..	....	2	1	1	....	....	1	....
Pictou, N.S.	1	....	..	....	1	1	....	....	....	....	....
Totals of Nova Scotia	9	2	..	1	6	5	1	....	....	1	....
Queen's, N.B	1	....	..	....	1	1	....	....	....	1	....
St. John, N.B	2	2	..	....	....	....	....	....	....	....	....
Arthabaska, Que	1	....	..	....	1	....	....	1	....	....	....
Bedford, Que	2	1	..	....	1	1	....	....	....	....	....
Montreal, Que	6	....	..	....	6	4	2	....	1	....	1
Ottawa, Que	1	....	..	....	1	1	....	....	....	1	....
Quebec, Que	2	1	..	....	1	1	....	....	....	....	1
St. Francis, Que	3	....	..	....	3	....	2	1	1	1	....
St. Hyacinthe, Que	1	....	..	....	1	1	....	....	....	*a*1	....
Totals of Quebec	16	2	..	....	14	8	4	2	2	3	2
Brant, Ont	2	2	..	....	....	....	....	....	....	....	....
Bruce, Ont	1	1	..	....	....	....	....	....	....	....	....
Carleton, Ont	2	1	..	....	1	1	....	....	....	1	....
Elgin, Ont	1	1	..	....	....	....	....	....	....	....	....
Frontenac, Ont	1	....	..	....	1	1	....	....	....	....	1
Grey, Ont	1	1	..	....	....	....	....	....	....	....	....
Haldimand, Ont	4	1	..	....	3	1	1	1	....	....	....
Halton, Ont	2	1	..	....	1	1	....	....	....	....	1
Hastings, Ont	5	4	..	....	1	1	....	....	....	1	....
Huron, Ont	2	1	..	....	1	....	1	....	....	1	....
Kent, Ont	3	1	..	m1	1	1	....	....	....	....	1
Lambton, Ont	1	....	..	....	1	1	....	....	1	....	....
Leeds and Grenville, Ont	2	1	..	....	1	1	....	....	....	....	1
Lennox and Addington, Ont	1	....	..	....	1	1	....	....	....	....	1
Middlesex, Ont	6	3	..	....	3	2	1	....	....	1	1
Muskoka and Parry Sound, Ont	2	1	..	m1	....	....	....	....	....	....	....
Nipissing, Ont	2	....	..	....	2	1	1	....	1	1	....
Northumberland & Durham, O.	1	1	..	....	....	....	....	....	....	....	....
Peel, Ont	1	1	..	....	....	....	....	....	....	....	....
Perth, Ont	10	6	..	....	4	4	....	....	2	2	....
Peterborough, Ont	1	....	..	....	1	1	....	....	....	1	....
Renfrew, Ont	1	....	..	....	1	1	....	....	1	....	....
Stormont, D'das & Glengarry, O.	1	1	..	....	....	....	....	....	....	....	....
Thunder Bay & Rainy River, O.	1	....	..	....	1	1	....	....	....	1	....
Victoria, Ont	1	....	..	....	1	1	....	....	....	....	....
Waterloo, Ont	1	1	..	....	....	....	....	....	....	....	....
Welland, Ont	2	2	..	....	....	....	....	....	....	....	....
Wellington, Ont	1	1	..	....	....	....	....	....	....	....	....
York, Ont	12	7	..	....	5	4	1	....	....	*b*3	1
Totals of Ontario	71	39	..	2	30	24	5	1	5	12	7

a One hour in jail and a fine of $500—Une heure d'emprisonnement et une amende de $500.
b One to receive 5 lashes—Un, à recevoir 5 coups de fouet.

TABLEAU I. Outrages contre la personne. CLASSE I.

SENTENCE. Penitentiary.—Pénitencier. Two years and under five.—Deux ans et m'ns de cinq.	SENTENCE. Penitentiary.—Pénitencier. Five years and over.—Cinq ans et plus.	SENTENCE. Penitentiary.—Pénitencier. Life.—A vie	D'th.—De mort	Committed to Reformatories.—Envoyés à la prison de Réforme.	Other Sentences.—Autres Sentences.	OCCUPATIONS. Agricultural.—Agriculteurs.	Commercial.—Commerçants.	Domestic—Serviteurs.	Industrial.—Industriels.	Professional—Professions libérales.	Laborers—Journaliers.	CIVIL CONDITION.—ETAT CIVIL. Married.—Mariés.	Widowed—En veuvage.	Single—Célibataires.
Attentat à la pudeur.														
2									2					2
				1							1			1
1									1		1	1		1
1											1			1
4				1					3		3	1		5
							1					1		
					a1	1						1		
				1										1
2				1	a1		1		2		2	2		4
									1					1
											1			1
					a1						3	1		2
										1		1		
2				2	3	1	1		3	1	6	5		9
									1					1
											1			1
3						3								3
											1			1
														1
						1						1		
											1			1
									1					1
											1			1
					a1						3	2		1
											2	1		1
							1		2		1			4
									1			1		
											1	1		
					a1				1					1
				1							3			4
3				1	2	4	1		6		14	6		21

a Sentence suspended—Sentence suspendue.

TABLE I. Offences against the person. CLASS I.

Judicial Districts in which offence was committed. — Districts judiciaires où l'offense a été commise.	Educational Status — Instruction: Unable to read or write. — Incapable de lire ou d'écrire.	Elementary. — Elémentaire.	Superior. — Supérieure	Ages: Under 16 years. — Moins de 16 ans. M. — H.	F. — F.	16 years and under 21. — 16 ans et moins de 21. M. — H.	F. — F.	21 years and under 40. — 21 ans et moins de 40. M. — H.	F. — F.	40 years and over. — 40 ans et plus. M. — H.	F. — F.	Not given. — Non-donné. M. — H.	F. — F.	Use of Liquors — Usage de liqueurs: Moderate. — Modéré.	Immoderate. — Immodéré.
Indecent assault.															
Cap-Breton, N.-E.		2						1		1				1	1
Digby, N.-E.		1										1		1	
Halifax, N.-E.		2						1		1				1	1
Pictou, N.-E.		1						1						1	
Totaux de la N.-Ecosse		6						3		2		1		4	2
Queen's, N.-B.												1			
St. Jean, N.-B.															
Arthabaska, Qué.		1								1				1	
Bedford, Qué.	1			1										1	
Montréal, Qué.	2	4		1		2		1		2				1	5
Ottawa, Qué.			1							1					1
Québec, Qué.		1				1									1
St. François, Qué.	2	1				1		1		1					3
St. Hyacinthe, Qué.			1							1				1	
Totaux de Québec	5	7	2	2		4		2		6				4	10
Brant, Ont.															
Bruce, Ont.															
Carleton, Ont.		1						1						1	
Elgin, Ont.															
Frontenac, Ont.		1						1							1
Grey, Ont.															
Haldimand, Ont.		3				3								3	
Halton, Ont.	1					1								1	
Hastings, Ont.	1			1										1	
Huron, Ont.		1								1					1
Kent, Ont.		1				1									1
Lambton, Ont.												1			
Leeds et Grenville, Ont.	1									1					1
Lennox et Addington, Ont.		1						1							1
Middlesex, Ont.	2	1						3						2	1
Muskoka et Parry Sound, O.															
Nipissing, Ont.		2						1		1					2
Northumberl'd et Durham, O.															
Peel, Ont.															
Perth, Ont.		4				1		3						2	2
Peterborough, Ont.	1									1				1	
Renfrew, Ont.												1			
Storm't, D'das et Gleng'ry, O.															
Th'der Bay et Rainy Riv., O.		1						1						1	
Victoria, Ont.		1						1						1	
Waterloo, Ont.															
Welland, Ont.															
Wellington, Ont.															
York, Ont.	1	3		1		2				1		1		1	3
Totaux d'Ontario	7	20		2		8		12		5		3		14	13

TABLEAU I. Outrages contre la personne. CLASSE I.

BIRTH PLACES. — LIEUX DE NAISSANCE. British Isles. — Iles Britanniques. England and Wales — Angleterre et Galles	Ireland. — Irlande	Scotland. — Ecosse.	Canada.	United States — Etats-Unis.	Other Foreign Countries. — Autres pays étrangers.	Other British Possessions. — Autr's possessions Britanniques.	RELIGIONS. Baptists. — Baptistes.	R. Catholics. — Catholiques.	Ch. of England. — Eglise d'Angleterre.	Methodists — Méthodistes.	Presbyterians. — Presbytériens.	Protestants	Other Denominations. — Autr's confessions.	RESIDENCE. Cities and Towns—Villes.	Rural Districts—Districts ruraux.
Attentat à la pudeur.															
1	....	....	1	....	....	....	....	1	1	....	....	....	....	2	....
....	....	....	1	....	....	....	....	....	....	....	....	1	....	1	....
1	....	....	1	....	....	....	....	....	2	....	....	....	....	2	....
....	....	....	1	....	....	....	1	....	....	....	....	....	....	1	....
2	....	....	**4**	....	....	....	**1**	**1**	**3**	....	....	**1**	....	**6**	....
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	1	....
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
....	....	....	1	....	....	....	....	1	....	....	....	....	....	....	1
....	....	....	1	....	....	....	....	....	....	....	....	1	....	....	1
1	....	....	5	....	....	....	....	....	....	5	1	....	....	6	....
....	....	....	....	1	....	....	....	....	....	....	....	1	....	1	....
....	....	....	1	....	....	....	....	1	....	....	....	....	....	....	1
....	....	....	3	....	....	....	....	3	....	....	....	....	....	2	1
....	....	....	....	....	1	....	....	1	....	....	....	....	....	1	....
1	....	....	**11**	**1**	**1**	....	....	**6**	....	**5**	**1**	**2**	....	**10**	**4**
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
....	....	....	1	....	....	....	....	1	....	....	....	....	....	1	....
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
....	....	....	1	....	....	....	....	1	....	....	....	....	....	1	....
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
....	....	....	3	....	....	....	....	....	....	....	....	....	3	....	3
....	....	....	1	....	....	....	....	....	....	1	....	....	....	....	1
....	....	....	1	....	....	....	....	....	1	....	....	....	....	....	1
....	....	....	1	....	....	....	....	....	....	1	....	....	....	....	1
....	....	....	1	....	....	....	....	....	....	....	....	....	I	1	....
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
....	....	....	1	....	....	....	....	....	....	1	....	....	....	....	1
....	....	....	....	1	....	....	....	....	....	1	....	....	....	1	....
....	....	....	3	....	....	....	....	1	1	1	....	....	....	1	2
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
....	....	....	1	....	1	....	....	1	1	....	....	....	....	2	....
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
....	....	....	4	....	....	....	....	1	1	1	....	1	....	4	....
....	....	....	1	....	....	....	....	....	1	....	....	....	....	1	....
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
....	....	....	1	....	....	....	....	....	1	....	....	....	....	....	1
....	....	....	1	....	....	....	....	....	....	1	....	....	....	1	....
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
....	....	....	4	....	....	....	....	2	2	....	....	....	....	4	....
....	....	....	**25**	**1**	**1**	.	....	**7**	**8**	**7**	....	**1**	**4**	**17**	**10**

TABLE I. Offences against the person. CLASS I.

JUDICIAL DISTRICTS IN WHICH OFFENCE WAS COMMITTED. — DISTRICTS JUDICIAIRES OÙ L'OFFENSE A ÉTÉ COMMISE.	Number of Charges — Nombre d'accusations.	Acquitted — Acquittés. M.	Acquitted — Acquittés. F	Detained for Lunacy. — Détenus pour cause de folie.	CONVICTIONS. — CONDAMNATIONS. Total.	Convicted 1st. — Condamnés une fois.	Convicted 2nd. — Condamnés deux fois.	Reiterated. — Plus de 2 récidives.	SENTENCE. Committed to Jail — Emprisonnés. With the option of a fine. — Sur option entre la prison ou l'am'nde	No Option. — Sans option. Under one year. — Moins d'un an.	No Option. — Sans option. One year and over. — Un an et plus.
Indecent assault—*Concluded.*											
Manitoba, Central	2				2		1	1			1
Manitoba, Eastern	6	3			3	3			1	1	1
Vancouver, B.C	6	3			3	3				2	
Victoria, B.C	a5	1			2	2				b1	c1
Westminster, B.C	4	1			3	3			1	1	
Totals of British Columbia	15	5			8	8			1	4	1
Alberta Northern, Al'ta	1				1	1					
Alberta, Southern, Al'ta	d3	2									
Assiniboia, Eastern, Saskat	4	2			2	2				1	1
Assiniboia, Western, Saskat	1				1	1				1	
Totals of Al'ta and Saskat	9	4			4	4				2	1
Totals of Canada	131	57		3	68	53	11	4	9	24	13
Incest.											
Brant, Ont	2	1	1								
Hastings, Ont	1	1									
Huron, Ont	1				1	1					
Vancouver, B.C	1	1									
Totals of Canada	5	3	1		1	1					
Attempt and carnally knowing a girl of tender years.											
Ottawa, Que	1				1	1				1	
Quebec, Que	2	1			1	1					
St. Francis, Que	1				1	1					
Brant, Ont	1				1	1					
Essex, Ont	1				1	1				1	
Hastings, Ont	3	2			1	1				1	
Leeds and Grenville, Ont	1				1	1					
Middlesex, Ont	1				1	1					
Muskoka and Parry Sound, Ont	1	1									
Nipissing, Ont	2	2									
Northumberland & Durham, O.	3	1			2	2				2	
Ontario, Ont	1				1	1				e1	
Prescott and Russell, Ont	1				1	1				1	
Welland, Ont	1				1	1				1	
York, Ont	3	2			1	1					
Totals of Ontario	19	8			11	11				7	
Manitoba, Eastern	2				2	1	1				
Manitoba, Western	1				1	1				1	
Vancouver, B.C	1				1	1					

a One, jury disagreed—Un, les jurés ne se sont pas accordés, & 1, *Nolle prosequi.* *b* And 12 lashes—Et 12 coups de fouet. *c* And 20 lashes—Et 20 coups de fouet. *d* 1, *Nolle prosequi.* *e* And 15 lashes—Et 15 coups de fouet.

TABLEAU I. — Outrages contre la personne. — CLASSE I.

SENTENCE. Penitentiary — Pénitencier. Two years and under five. — Deux ans et m'ns de cinq.	Five years and over. — Cinq ans et plus.	Life. — A vie	D'th. — De mort	Committed to Reformatories. — Envoyés à la prison de Réforme.	Other Sentences. — Autres Sentences.	OCCUPATIONS. Agricultural. — Agriculteurs.	Commercial. — Commerçants.	Domestic — Serviteurs.	Industrial. — Industriels.	Professional — Professions libérales.	Laborers — Journaliers.	CIVIL CONDITION. — ÉTAT CIVIL. Married. — Mariés.	Widowed — En veuvage.	Single — Célibataires.
Attentat à la pudeur—*Fin*.														
*1							2							2
							1				1			2
					*a*1									
									1					2
1							2		1			2		1
1					1		2		2			2		3
					*a*1	1								
						1								1
					1	2								1
11	...	...	...	4	7	7	8	...	14	1	24	15	...	43
Inceste.														
	*d*1					1						1		
	1					1						1		
Tentative et commerce charnel avec une fille en bas âge.														
						1						1		
1											1			1
					*a*1						1			1
		*b*1									1			1
							1							1
									1					1
1						1								1
	1										1		1	
						2						2		
														1
						1						1		
						1								1
				1										1
1	1	1	...	1	...	5	1	...	1	...	2	3	1	7
1	1								2					2
							1							1
	*c*1										1			1

* And whipping—Et à être fouetté.
a Sentence suspended—Sentence suspendue. *b* And 75 lashes—Et 75 coups de fouet.
c And 20 lashes—Et 20 coups de fouet. *d* And three whipping—Et à être fouetté trois fois.

TABLE I. Offences against the person. CLASS I.

JUDICIAL DISTRICTS IN WHICH OFFENCE WAS COMMITTED. — DISTRICTS JUDICIAIRES OÙ L'OFFENSE A ÉTÉ COMMISE.	EDUCATIONAL STATUS. — INSTRUCTION.			AGES.										USE OF LIQUORS. — USAGE DE LIQUEURS	
	Unable to read or write. — Incapable de lire ou d'écrire.	Elementary. — Elémentaire.	Superior. — Supérieure	Under 16 years. — Moins de 16 ans.		16 years and under 21. — 16 ans et moins de 21.		21 years and under 40. — 21 ans et moins de 40.		40 years and over. — 40 ans et plus.		Not given. — Non-donné.		Moderate — Modéré	Immoderate — Immodéré
				M. — H.	F. — F.	M. — H.	F. — F.	M. — H.	F. — F.	M. — H.	F. — F.	M. — H.	F. — F.		
Indecent assault—Concluded.															
Manitoba, Centre			2									2			
Manitoba, Est		2						1		1		1		1	1
Vancouver, Col.-B												3			
Victoria, Col.-B		2		1		1								2	
Westminster, Col.-B		3						2				1		2	1
Totaux de la Col.-Britann		5		1		1		2				4		4	1
Alberta, Nord, Al'ta		1										1			
Alberta, Sud, Al'ta															
Assiniboia, Est, Saskat												2			
Assiniboia, Ouest, Saskat		1								1				1	
Totaux d'Al'ta et de Saskat		2								1		3		1	
Totaux du Canada	12	42	4	5		13		20		15		15		28	27
Incest.															
Brant, Ont															
Hastings, Ont															
Huron, Ont	1									1					1
Vancouver, Col.-B															
Totaux du Canada	1									1					1
Attempt and carnally knowing a girl of tender years.															
Ottawa, Qué	1							1						1	
Québec, Qué	1							1							1
St. François, Qué	1					1								1	
Brant, Ont		1								1					1
Essex, Ont		1				1								1	
Hastings, Ont		1						1						1	
Leeds et Grenville, Ont	1									1					1
Middlesex, Ont		1								1				1	
Muskoka et Parry Sound, Ont															
Nipissing, Ont															
Northumberl'd et Durham, O		2						1		1				2	
Ontario, Ont		1		1										1	
Prescott et Russell, Ont		1								1				1	
Welland, Ont		1				1								1	
York, Ont		1		1										1	
Totaux d'Ontario	1	10		2		2		2		5				9	2
Manitoba, Est		2						2						2	
Manitoba, Ouest	1					1								1	
Vancouver, Col.-B		1						1							

TABLEAU I. Outrages contre la personne. CLASS I.

BIRTH PLACES — LIEUX DE NAISSANCE. British Isles — Iles Britanniques. England and Wales — Angleterre et Galles	Ireland — Irlande.	Scotland — Ecosse.	Canada.	United States — Etats-Unis.	Other Foreign Countries — Autres pays étrangers.	Other British Possessions — Autr's possessions Britanniques.	RELIGIONS. Baptists — Baptistes.	R. Catholics — Catholiques.	Ch. of England — Eglise d'Angleterre.	Methodists — Méthodistes.	Presbyterians — Presbytériens.	Protestants	Other Denominations — Autr's confessions.	RESIDENCE. Cities and Towns—Villes.	Rural Districts—Districts ruraux.
Attentat à la pudeur—*Fin*.															
2									2					2	
1	1							1	1					2	
														3	
			2							2				2	
			2		1			1				1		1	2
			4		1			1		2		1		6	2
			1					1							1
				1								1			1
			1	1				1				1			2
6	1		45	3	3		1	17	14	14	1	6	4	44	18
Inceste.															
			1							1					1
			1							1					1
Tentative et commerce charnel avec une fille en bas âge.															
			1					1							1
			1					1							1
			1					1						1	
	1								1						1
			1								1			1	
			1								1				1
			1							1					1
1										1				1	
			2							2					2
			1							1				1	
			1					1							1
1									1						1
				1					1					1	
2	1		7	1				1	3	5	2			4	7
			2						2					2	
			1									1		1	
1									1					1	

TABLE I. Offences against the person. CLASS I.

JUDICIAL DISTRICTS IN WHICH OFFENCE WAS COMMITTED. — DISTRICTS JUDICIAIRES OÙ L'OFFENSE A ÉTÉ COMMISE.	Number of Charges — Nombre d'accusations	Acquitted — Acquittés. M.	F	Detained for Lunacy. — Détenus pour cause de folie.	CONVICTIONS. — CONDAMNATIONS. Total.	Convicted 1st. — Condamnés une fois.	Convicted 2nd. — Condamnés deux fois.	Reiterated. — Plus de 2 récidives.	SENTENCE. Committed to Jail — Emprisonnés. With the option of a fine. — Sur option entre la prison ou l'amende	No Option. — Sans option. Under one year. — Moins d'un an.	One year and over. — Un an et plus.
Attempt and carnally knowing a girl of tender years—Concluded.											
Assiniboia, Eastern, Saskat.	2				2	2					
Assiniboia, Western, Saskat.	2	1			1	1				b1	
Totals of Canada	31	10			21	20	1			10	
Seduction.											
Montreal, Que.	1				1	1				a1	
Ottawa, Que.	1	1									
St. Francis, Que.	1	1									
Algoma and Manitoulin, Ont.	1	1									
Brant, Ont.	1	1									
Bruce, Ont.	1				1	1				1	
Carleton, Ont.	3	2			1	1					
Essex, Ont.	1				1	1					
Middlesex, Ont.	2	2									
Norfolk, Ont.	1	1									
Oxford, Ont.	2	1			1	1					
Perth, Ont.	1				1	1					
Simcoe, Ont.	1				1		1				
Victoria, Ont.	2	1			1	1					1
Welland, Ont.	1	1									
Wentworth, Ont.	1				1		1				1
York, Ont.	1				1	1					
Totals of Ontario	19	10			9	7	2			1	2
Manitoba, Central	1	1									
Vancouver, B.C.	1	1									
Victoria, B.C.	1	1									
Totals of Canada	25	15			10	8	2			2	2
Abduction.											
Bedford, Que.	1	1									
Montreal, Que.	1				1		1			1	
Brant, Ont.	2	2									
Essex, Ont.	1	1									
Frontenac, Ont.	1				1	1				1	
Haldimand, Ont.	2				2	1	1			1	
Muskoka and Parry Sound, Ont.	2	1			1	1					
Peel, Ont.	1				1	1				1	
York, Ont.	1	1									
Totals of Ontario	10	5			5	4	1			3	
Manitoba, Eastern	1				1	1					
Vancouver, B.C.	1	1									

a And $50 or 6 months more—Et $50 ou 6 mois de plus. *b* And 10 lashes—Et 10 coups de fouet.

TABLEAU I. Outrages contre la personne. CLASSE I.

SENTENCE. Penitentiary.—Pénitencier. Two years and under five.—Deux ans et m'ns de cinq.	Five years and over.—Cinq ans et plus.	Life.—A vie	D'th.—De mort	Committed to Reformatories.—Envoyés à la prison de Réforme.	Other Sentences.—Autres Sentences.	OCCUPATIONS. Agricultural.—Agriculteurs.	Commercial.—Commerçants.	Domestic.—Serviteurs.	Industrial.—Industriels.	Professional—Professions libérales.	Laborers—Journaliers.	CIVIL CONDITION.—ÉTAT CIVIL. Married.—Mariés.	Widowed—En veuvage.	Single—Célibataires.
Tentative et commerce charnel avec une fille en bas âge—*Fin*.														
*c*1	*d*1													
							1							1
4	4	1		1	1	6	3		3		5	4	1	14
Séduction.														
											1			1
									1					1
					*a*1						1			1
					*a*1						1			1
					*e*1	1								1
					*a*1		1							1
					*a*1						1			1
						1								1
											1	1		
					*a*1				1					1
					6	2	1		2		4	1		8
					6	2	1		2		5	1		9
Enlèvement.														
											1			1
											1	1		
1						1					1			2
				1										
											1			1
1				1		1					3	1		3
					*b*1				1					1

a Sentence suspended—Sentence suspendue. *b* Reprimanded—Réprimandé. And to receive, *c* 6, *d* 9 lashes—Et à recevoir, *c* 6, *d* 9 coups de fouet. *e* Convicted, but acquitted on marrying the girl—Condamné, mais acquitté en mariant la fille.

TABLE I. Offences against the person. CLASS I.

JUDICIAL DISTRICTS IN WHICH OFFENCE WAS COMMITTED. — DISTRICTS JUDICIAIRES OÙ L'OFFENSE A ÉTÉ COMMISE	EDUCATIONAL STATUS. — INSTRUCTION.			AGES.										USE OF LIQUORS. — USAGE DE LIQUEURS	
	Unable to read or write. — Incapable de lire ou d'écrire.	Elementary. — Elémentaire.	Superior. — Supérieure	Under 16 years. — Moins de 16 ans.		16 years and under 21. — 16 ans et moins de 21.		21 years and under 40. — 21 ans et moins de 40.		40 years and over. — 40 ans et plus.		Not given. — Non-donné.		Moderate — Modéré	Immoderate — Immodéré
				M. — H.	F — F	M. — H.	F. — F.	M. — H.	F. — F.	M. — H.	F. — F.	M. — H.	F — F		
Attempt and carnally knowing a girl of tender years—Concluded.															
Assiniboia, Est, Saskat												2			
Assiniboia, Ouest, Saskat			1							1				1	
Totaux du Canada	5	13	1	2		4		7		6		2		15	3
Seduction.															
Montréal, Qué	1							1							1
Ottawa, Qué															
St. François, Qué															
Algoma et Manitoulin, Ont															
Brant, Ont															
Bruce, Ont		1						1						1	
Carleton, Ont		1						1							1
Essex, Ont		1				1								1	
Middlesex, Ont															
Norfolk, Ont															
Oxford, Ont		1						1						1	
Perth, Ont		1						1							1
Simcoe, Ont		1						1						1	
Victoria, Ont		1										1		1	
Welland, Ont															
Wentworth, Ont	1									1					1
York, Ont		1				1								1	
Totaux d'Ontario	1	8				2		5		1		1		6	3
Manitoba, Centre															
Vancouver, Col.-B															
Victoria, Col.-B															
Totaux du Canada	2	8				2		6		1		1		6	4
Abduction.															
Bedford, Qué															
Montréal, Qué		1								1					1
Brant, Ont															
Essex, Ont															
Frontenac, Ont		1						1							1
Haldimand, Ont		2						2							2
Muskoka et Parry Sound, O													1		
Peel, Ont		1				1								1	
York, Ont															
Totaux d'Ontario		4				1		3					1	1	3
Manitoba, Est		1						1						1	
Vancouver, Col.-B															

TABLEAU I. — Outrages contre la personne. — CLASSE I.

Birth Places — Lieux de naissance: British Isles — Iles Britanniques: England and Wales — Angleterre et Galles	Ireland — Irlande.	Scotland — Ecosse.	Canada.	United States — Etats-Unis.	Other Foreign Countries — Autres pays étrangers.	Other British Possessions — Autr's possessions Britanniques.	Religions: Baptists — Baptistes.	R. Catholics — Catholiques.	Ch. of England — Eglise d'Angleterre.	Methodists — Méthodistes.	Presbyterians — Presbytériens.	Protestants	Other Denominations — Autr's confessions.	Residence: Cities and Towns—Villes.	Rural Districts—Districts ruraux.
Tentative et commerce charnel avec une fille en bas âge—*Fin.*															
			1								1				1
3	1		14	1				4	6	5	3	1		9	10
Séduction.															
			1					1							1
			1								1				1
			1					1						1	
			1					1						1	
			1							1					1
			1								1			1	
			1							1					1
			1												1
			1							1					1
		1									1				1
		1	8					2		3	3			3	6
		1	9					3		3	3			3	7
Enlèvement.															
								1							
			1											1	
			1									1		1	
			2							2					2
			1												1
1											1				1
1			4							2	1	1		1	4
1									1					1	

TABLE I. Offences against the person. CLASS I.

JUDICIAL DISTRICTS IN WHICH OFFENCE WAS COMMITTED. — DISTRICTS JUDICIAIRES OÙ L'OFFENSE A ÉTÉ COMMISE	Number of Charges. — Nombre d'accusations.	Acquitted. — Acquittés. M.	F.	Detained for Lunacy. — Détenus pour cause de folie.	CONVICTIONS. — CONDAMNATIONS. Total.	Convicted 1st. — Condamnés une fois.	Convicted 2nd. — Condamnés deux fois.	Reiterated. — Plus de 2 récidives.	SENTENCE. Committed to Jail — Emprisonnés. With the option of a fine. — Sur option entre la prison ou l'amende	No option. — Sans option. Under one year. — Moins d'un an.	One year and over. — Un an et plus.
Abduction—*Concluded.*											
Alberta, Southern, Al'ta	1	1									
Totals of Canada	15	8			7	5	2			4	
Shooting, stabbing and wounding with intent.											
Cape Breton, N.S.	2				2	2					
Colchester, N.S.	1				1		1				
Halifax, N.S	3		1		2	2					
Queen's, N.S.	2	1			1	1					
Totals of Nova Scotia	8	1	1		6	5	1				
Westmoreland, N.B.	*a*2	1									
York, N.B.	1				1	1				1	
Montreal, Que.	14	5			9	9			5	2	
Quebec, Que.	2	2									
Three Rivers, Que.	3	2			1	1				1	
Totals of Quebec	19	9			10	10			5	3	
Algoma and Manitoulin, Ont.	1				1	1			1		
Brant, Ont.	3	2	1								
Bruce, Ont.	1				1	1				1	
Carleton, Ont.	3	2			1	1				1	
Dufferin, Ont.	2				2	2					
Essex, Ont.	1				1			1			
Frontenac, Ont.	1				1	1				1	
Hastings, Ont.	1	1									
Kent, Ont.	1	1									
Lennox and Addington, Ont.	1	1									
Lincoln, Ont.	2			m1	1	1					
Middlesex, Ont.	4		1		3	3			3		
Muskoka and Parry Sound, Ont.	1	1									
Nipissing, Ont.	1				1	1					1
Oxford, Ont.	1	1									
Peel, Ont.	2				2	1	1				
Perth Ont.	18	3			15	15			7	2	
Peterborough, Ont.	1				1	1				1	
Renfrew, Ont.	1				1	1					
Stormont, D'das & Glengarry, O.	1				1	1					1
Thunder Bay & Rainy River, O.	2				2	1	1				
Victoria, Ont.	1	1									
Waterloo, Ont.	1				1	1					
Welland, Ont.	1	1									
Wellington, Ont.	2			m2							
Wentworth, Ont.	5	1	1		3	3			1		2
York, Ont.	31	13	1		17	13	2	2	4	6	
Totals of Ontario	90	28	4	3	55	48	4	3	16	12	4

a One case, jury disagreed—Un cas, les jurés ne se sont pas accordés.

TABLEAU I. — Outrages contre la personne — CLASSE I.

Sentence: Penitentiary—Pénitencier: Two years and under five.—D'ux ans et m'ns de cinq.	Sentence: Penitentiary—Pénitencier: Five years and ov r.—Cinq ans et plus.	Sentence: Penitentiary—Pénitencier: Life.—A vie	Sentence: D'th.—De mort	Sentence: Committed to Reformatories—Envoyés à la prison de Réforme.	Sentence: Other Sentences.—Autres Sentences.	Occupations: Agricultural.—Agriculteurs.	Occupations: Commercial.—Commerçants.	Occupations: Domestic—Serviteurs.	Occupations: Industrial.—Industriels.	Occupations: Professional—Professions libérales.	Occupations: Laborers—Journaliers.	Civil Condition—État Civil: Married.—Mariés.	Civil Condition—État Civil: Widowed—En veuvage.	Civil Condition—État Civil: Single—Célibataires.
Enlèvement—*Fin*.														
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
1	....	....	....	1	1	1	....	....	1	....	4	1	....	5
Usage d'armes avec intention criminelle.														
1	1	....	....	....	....	....	1	....	....	....	1	1	....	1
1	....	....	....	....	....	....	1	....	....	....	....	....	....	1
1	....	....	....	....	*a*1	....	....	1	....	....	....	1	....	1
1	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	1	....	....	1
4	1	....	....	....	1	....	2	1	....	....	2	2	....	4
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
....	....	....	....	....	....	1	....	....	....	....	....	....	....	1
....	1	....	....	1	....		....	....	2	....	6	4	....	5
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	1	1	....	....
....	1	....	....	1	....	....	....	....	2	....	7	5	....	5
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	1	1	....	....
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
....	....	....	....	....	....	....	....	....	1	....	....	1	....	....
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	1	....	....	1
....	....	....	....	....	*b*2	....	....	....	....	....	....	....	....	2
....	1	....	....	....	....	....	....	....	....	....	1	....	....	1
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	1	1	....	....
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
....	....	....	....	....	*a*1	....	....	....	....	....	1	1	....	....
....	....	....	....	....	....	....	1	....	....	....	2	3	....	....
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	1	....	....	....
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
....	....	....	....	....	*a*2	1	....	....	....	....	1	1	....	1
....	....	....	....	....	*a*6	....	1	....	7	....	6	4	....	11
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	1	1	....	....
....	....	....	....	....	*a*1	....	....	....	....	....	1	....	....	1
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	1	....	....	1
1	1	....	....	....	....	....	....	....	....	....	2	2	....	....
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
....	1	....	....	....	....	....	....	....	....	....	1	....	....	1
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
....	....	....	....	....	....	....	....	....	2	....	1	....	....	3
3	2	....	....	....	*a*2	....	....	....	....	2	14	4	....	13
4	5	....	....	....	14	1	2	....	10	2	36	19	....	35

a Sentence suspended—Sentence suspendue. *b* Bound to keep the peace—Tenus de garder la paix.

TABLE I. Offences against the person. CLASS I.

Judicial Districts in which offence was committed. — Districts judiciaires où l'offense a été commise.	Educational Status. — Instruction. Unable to read or write. — Incapable de lire ou d'écrire.	Elementary. — Elémentaire.	Superior. — Supérieure	Ages. Under 16 years. — Moins de 16 ans. M. — H.	F. — F.	16 years and under 21. — 16 ans et moins de 21. M. — H.	F. — F.	21 years and under 40. — 21 ans et moins de 40. M. — H.	F. — F.	40 years and over. — 40 ans et plus. M. — H.	F. — F.	Not given. — Non-donné. M. — H.	F. — F.	Use of Liquors. — Usage de liqueurs. Moderate. — Modéré	Immoderate. — Immodéré
Abduction—*Concluded.*															
Alberta, Sud, Al'ta															
Totaux du Canada		6				1		4		1			1	2	4
Shooting, stabbing and wounding with intent.															
Cap-Breton, N.-E.		2						2						2	
Colchester, N.-E.		1						1							1
Halifax, N.-E.		2				1			1					2	
Queen's, N.-E.		1				1								1	
Totaux de la N.-Ecosse		6				2		3	1					5	1
Westmoreland, N.-B.															
York, N.-B.		1		1										1	
Montréal, Qué.	5	4		1		2		4		2				2	7
Québec, Qué.															
Trois-Rivières, Qué.		1						1						1	
Totaux de Québec	5	5		1		2		5		2				3	7
Algoma et Manitoulin, Ont.		1						1							1
Brant, Ont															
Bruce, Ont		1								1					1
Carleton, Ont.		1						1						1	
Dufferin, Ont.	1	1		2										2	
Essex, Ont		1						1							1
Frontenac, Ont		1								1				1	
Hastings, Ont.															
Kent, Ont															
Lennox et Addington, Ont															
Lincoln, Ont.		1								1					1
Middlesex, Ont.	1	2						1		2				2	1
Muskoka et Parry Sound, Ont.															
Nipissing, Ont												1			
Oxford, Ont.															
Peel, Ont		2						2						2	
Perth, Ont		15		1		2		11		1				7	8
Peterborough, Ont.	1							1							1
Renfrew, Ont.	1							1						1	
Storm't, D'das et Gleng'ry, O.		1				1								1	
Thunder Bay, Ont		2						2							2
Victoria, Ont															
Waterloo, Ont		1						1							1
Welland, Ont															
Wellington, Ont.															
Wentworth, Ont.		3				1		2						1	2
York, Ont.	2	13	2					14	1	2				15	2
Totaux d'Ontario	6	46	2	3		4		38	1	8		1		33	21

TABLEAU I. Outrages contre la personne. CLASSE I.

Birth Places — Lieux de naissance. British Isles — Iles Britanniques. England and Wales — Angleterre et Galles.	Ireland. — Irlande.	Scotland. — Ecosse.	Canada.	United States — Etats-Unis.	Other Foreign Countries. — Autres pays étrangers.	Other British Possessions. — Autr's possessions Britanniques.	Religions. Baptists. — Baptistes.	R. Catholics. — Catholiques.	Ch. of England. — Eglise d'Angleterre.	Methodists — Méthodistes.	Presbyterians. — Presbytériens.	Protestants	Other Denominations. — Autr's confessions.	Residence. Cities and Towns—Villes.	Rural Districts—Districts ruraux.
Enlèvement—*Fin*.															
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
2	...	...	5	...	...	...	...	1	1	2	1	1	...	3	4
Usage d'armes avec intention criminelle.															
...	...	...	...	1	1	...	...	...	...	...	...	1	1	2	...
...	...	...	1	...	...	...	...	...	...	...	1	...	...	...	1
...	...	...	1	...	...	1	...	2	...	...	...	...	...	2	...
...	...	...	...	...	1	...	...	1	...	...	...	...	...	1	...
...	...	...	2	1	2	1	...	3	...	...	1	1	1	5	1
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
...	...	...	1	...	...	...	...	...	...	...	...	1	...	...	1
...	...	...	4	1	4	...	...	8	...	...	...	1	...	9	...
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
...	...	...	1	...	...	...	...	1	...	...	...	...	...	1	...
...	...	...	5	1	4	...	...	9	...	...	...	1	...	10	...
...	...	...	...	...	1	...	...	...	...	...	...	...	1	...	1
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
...	...	...	1	...	...	...	...	...	...	...	...	...	1	1	...
...	...	...	1	...	...	...	...	1	...	...	...	...	...	1	...
...	...	...	2	...	...	...	...	...	2	...	...	...	...	2	...
...	...	...	1	...	...	...	...	...	1	...	...	...	...	1	...
...	...	...	1	...	...	...	...	...	1	...	...	...	...	1	...
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
...	1	...	...	...	...	...	...	1	...	...	...	...	...	1	...
...	...	...	3	...	...	...	...	...	1	2	...	...	...	2	1
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
...	...	...	...	...	1	...	...	1	...	...	...	...	...	1	...
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
...	...	...	2	...	...	...	...	...	1	1	...	...	...	...	2
2	...	...	12	...	1	...	...	4	3	6	1	...	1	15	...
...	...	...	...	...	1	...	...	1	...	...	...	...	...	1	...
...	...	...	1	...	...	...	...	1	...	...	...	...	...	...	1
...	...	...	1	...	...	...	...	...	1	...	...	...	...	...	1
...	...	...	...	...	2	...	...	2	...	...	...	...	...	...	2
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
...	...	...	1	...	...	...	...	1	...	...	...	...	...	1	...
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
...	...	...	3	...	...	...	...	1	...	...	...	2	...	3	...
...	2	...	7	...	8	...	1	10	6	...	...	...	...	17	...
2	3	...	36	...	14	...	1	23	16	9	1	2	3	47	8

TABLE I. Offences against the person. CLASS I.

JUDICIAL DISTRICTS IN WHICH OFFENCE WAS COMMITTED. — DISTRICTS JUDICIAIRES OÙ L'OFFENSE A ÉTÉ COMMISE.	Number of Charges — Nombre d'accusations.	Acquitted — Acquittés. M.	F.	Detained for Lunacy. — Détenus pour cause de folie.	CONVICTIONS — CONDAMNATIONS. Total.	Convicted 1st. — Condamnés une fois.	Convicted 2nd. — Condamnés deux fois.	Reiterated. — Plus de 2 récidives.	SENTENCE. COMMITTED TO JAIL — EMPRISONNÉS. With the option of a fine. — Sur option entre la prison ou l'am'nde	No Option. — Sans option. Under one year. — Moins d'un an.	One year and over. — Un an et plus.
Shooting, stabbing and wounding with intent—Concluded.											
Manitoba, Eastern	25	8			17	14	2	1	3	6	1
Manitoba, Western	2				2	2			2		
Vancouver, B.C	3	1			2	2					2
Victoria, B.C	5	1			4	4					
Westminster, B.C	2				2	2				1	
Yale, B.C	2	1			1	1					1
Totals of British Columbia	12	3			9	9				1	3
Alberta Northern, Al'ta	1	1									
Assiniboia, Eastern, Saskat	2		1		1	1					
Assiniboia, Western, Saskat	3	1			2	2				1	
Saskatchewan, Saskat	1	1									
Yukon	2		1		1	1					
Totals of Canada	168	53	7	3	104	93	7	4	26	24	8
Endangering the safety of passengers on railways.											
Cape Breton, N.S	1				1	1					
Colchester, N.S	1				1		1			1	
St. John, N.B	1	1									
Kamouraska, Que	1				1	1					
Montreal, Que	3				3	3					
Quebec, Que	2	2									
Brant, Ont	2	2									
Haldimand, Ont	1				1			1		1	
Nipissing, Ont	2	1			1	1				1	
Peterborough, Ont	1				1	1				1	
Prescott and Russell, Ont	1				1	1				1	
Thunder Bay & Rainy River, O	2				2	2				2	
Wellington, Ont	1				1	1					
Wentworth, Ont	2				2	1	1				
Totals of Ontario	12	3			9	7	1	1		6	
Manitoba, Eastern	3				3	3			1		
Westminster, B.C	1				1	1					
Assiniboia, Western, Saskat	1	1									
Totals of Canada	26	7			19	16	2	1	1	7	
Bigamy.											
Halifax, N.S	1		1								

TABLEAU I. Outrages contre la personne. CLASSE I.

SENTENCE. Penitentiary.—Pénitencier. Two years and under five.—Deux ans et m'ns de cinq.	Five years and over.—Cinq ans et plus.	Life.—A vie.	D'th.—De mort.	Committed to Reformatories.—Envoyés à la prison de Réforme.	Other Sentences.—Autres Sentences.	OCCUPATIONS. Agricultural.—Agriculteurs.	Commercial.—Commerçants.	Domestic.—Serviteurs.	Industrial.—Industriels.	Professional.—Professions libérales.	Laborers.—Journaliers.	CIVIL CONDITION.—ÉTAT CIVIL. Married.—Mariés.	Widowed.—En veuvage.	Single.—Célibataires.
Usage d'armes avec intention criminelle—*Fin.*														
2	1	....	....	....	*a*3, *b*1	....	1	....	2	....	13	5	....	12
....	....	....	....	....	....	2	....	....	....	....	....	1	....	1
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
2	1	....	....	....	*a*1	....	2	....	1	....	1	1	....	3
1	....	....	....	....	....	2	....	....	....	....	....	1	....	1
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	1	....	....
3	1	....	....	....	1	2	2	....	1	....	1	3	....	4
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
1	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
....	....	....	....	....	*b*1	1	....	....	....	....	1	1	....	1
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
....	....	....	....	....	*a*1	....	....	....	....	....	....	....	....	1
14	9	....	....	1	22	7	7	1	15	2	60	36	....	64
Exposant au péril les passagers sur les chemins de fer.														
1	....	....	....	....	....	....	....	....	1	....	....	....	....	1
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	1	....	....	1
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
....	....	....	....	1	....	....	....	....	....	....	....	....	....	1
....	....	....	....	....	*a*3	....	....	....	....	....	....	....	....	2
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	1	....	....	1
....	....	....	....	....	....	....	....	....	1	....	....	1	....	....
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	1	1	....	....
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	1	....	....	1
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	2	....	....	2
....	....	....	....	....	*a*1	1	....	....	....	....	....	....	....	1
....	....	....	....	2	....	....	....	....	....	....	....	....	....	2
....	....	....	....	2	1	1	....	....	1	....	5	2	....	7
....	....	....	....	....	*a*2	....	....	....	....	....	....	....	....	....
....	....	....	....	....	*a*1	....	....	....	1	....	....	1	....	....
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
1	....	....	....	3	7	1	....	....	3	....	6	3	....	12
Bigamie.														
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....

a Sentence suspended—Sentence suspendue. *b* Bound to keep the peace—Tenus de garder la paix.

TABLE I. Offences against the person. CLASS I.

Judicial Districts in which offence was committed. — Districts judiciaires où l'offense a été commise.	Educational Status — Instruction: Unable to read or write. — Incapable de lire ou d'écrire.	Elementary. — Elémentaire.	Superior. — Supérieure	Ages: Under 16 years. — Moins de 16 ans. M. — H.	F. — F.	16 years and under 21. — 16 ans et moins de 21. M. — H.	F. — F.	21 years and under 40. — 21 ans et moins de 40. M. — H.	F. — F.	40 years and over. — 40 ans et plus. M. — H.	F. — F.	Not given. — Non donné. M. — H.	F. — F.	Use of Liquors — Usage de liqueurs: Moderate — Modéré	Immoderate — Immodéré
Shooting, stabbing and wounding with intent.—*Concluded.*															
Manitoba, Est	3	14	...	1	..	5	...	10	...	1	...	...	..	14	3
Manitoba, Ouest	...	2	...	...	..	...	...	1	...	1	...	...	..	1	1
Vancouver, Col.-B.	...	...	...	...	..	...	...	...	...	...	...	2	..	...	...
Victoria, Col.-B	1	3	...	...	..	...	...	2	..	2	...	...	..	2	2
Westminster, Col.-B.	1	1	...	...	..	...	...	...	...	..	...	2	..	...	2
Yale, Col.-B	...	1	...	...	..	...	..	...	1	...	...	..	..	...	1
Totaux de la Col.-Britain.	2	5	...	...	..	...	...	2	1	2	...	4	..	2	5
Alberta, Nord, Al'ta	...	...	...	...	..	...	...	...	...	...	...	...	..	...	...
Assiniboia, Est, Saskat	...	...	...	...	..	...	...	...	...	...	...	1	..	...	...
Assiniboia, Ouest, Saskat	...	2	...	...	..	...	...	1	...	1	...	...	..	2	...
Saskatchewan, Saskat	...	...	...	...	..	...	...	...	...	...	...	...	..	...	...
Yukon	...	1	...	1	..	...	...	...	...	...	...	...	..	...	1
Totaux du Canada	16	82	2	7	..	13	..	60	3	15	...	6	..	61	39
Endangering the safety of passengers on railways.															
Cap-Breton, N.-E	...	1	...	...	..	...	..	1	...	...	...	...	..	...	1
Colchester, N.-E	...	1	...	...	..	1	...	...	...	...	...	...	..	1	...
St. Jean, N.-B	..	...	...	...	..	...	...	...	..	...	...	...	..	...	...
Kamouraska, Qué	1	...	...	1	..	...	...	...	...	...	...	...	.	1	...
Montréal, Qué	...	2	...	1	..	1	...	...	...	...	...	1	..	2	...
Québec, Qué	...	...	...	...	..	...	...	...	...	...	...	.	..	...	...
Brant, Ont	...	...	...	...	..	...	...	...	...	.	...	...	..	...	...
Haldimand, Ont	1	...	...	...	..	...	...	1	...	...	...	...	..	...	1
Nipissing, Ont	...	1	...	...	..	...	...	1	...	...	...	...	..	...	1
Peterborough, Ont	...	1	...	...	..	...	...	1	...	...	...	...	..	...	1
Prescott et Russell, Ont	...	1	...	...	..	1	...	...	...	...	...	...	..	1	...
Th'der Bay et Rainy Riv., O.	...	2	...	...	..	...	...	2	...	...	...	...	..	2	...
Wellington, Ont.	...	1	...	...	..	...	...	1	...	...	...	...	..	1	...
Wentworth, Ont	...	2	...	2	..	...	..	...	...	...	...	...	..	2	...
Totaux d'Ontario	1	8	...	2	..	1	...	6	...	...	.	...	.	6	3
Manitoba, Est	...	...	...	...	..	..	...	...	...	...	...	3	..	...	...
Westminster, Col.-B.	...	1	...	...	.	...	...	...	...	1	...	...	..	...	1
Assiniboia, Ouest, Saskat.	...	...	...	...	..	...	...	...	...	...	...	...	..	..	...
Totaux du Canada	2	13	...	4	..	3	...	7	...	1	...	4	..	10	5
Bigamy.															
Halifax, N.-E	...	...	...	...	..	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...

TABLEAU I. Outrages contre la personne. CLASSE I.

BIRTH PLACES. — LIEUX DE NAISSANCE. British Isles. — Iles Britanniques. England and Wales — Angleterre et Galles	Ireland. — Irlande.	Scotland. — Ecosse.	Canada.	United States — Etats-Unis.	Other Foreign Countries. — Autres pays étrangers.	Other British Possessions. — Autr's possessions Britanniques.	RELIGIONS. Baptists. — Baptistes.	R. Catholics. — Catholiques.	Ch. of England. — Eglise d'Angleterre.	Methodists — Méthodistes.	Presbyterians. — Presbytériens.	Protestants	Other Denominations. — Autr's confessions.	RESIDENCE. Cities and Towns—Villes.	Rural Districts—Districts ruraux.
Usage d'armes avec intention criminelle—*Fin.*															
....	1	1	1	1	13	....	....	8	....	1	3	5	....	16	1
....	....	....	2	....	....	....	....	....	....	1	1	....	....	....	2
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	2	....
....	....	....	1	1	1	1	....	....	....	1	....	2	1	3	1
....	....	....	1	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	1	1
....	....	....	....	1	....	....	....	....	....	....	....	....	1	1	....
....	....	....	2	2	1	1	....	....	....	1	....	2	2	7	2
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
....	....	....	1	....	1	....	....	1	....	1	....	....	....	....	2
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
....	....	....	1	....	....	....	....	....	1	....	....	....	....	....	1
2	4	1	51	5	35	2	1	44	17	13	6	12	6	85	18
Exposant au péril les passagers sur les chemins de fer.															
....	....	....	1	....	....	....	....	1	....	....	....	....	....	1	....
....	....	....	1	....	....	....	....	....	1	....	....	....	....	1	....
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
....	....	....	1	....	....	....	....	1	....	....	....	....	....	....	1
....	....	....	2	....	....	....	....	2	....	....	....	....	....	....	2
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
....	....	....	1	....	....	....	....	....	....	1	....	....	....	....	1
....	....	....	1	....	....	....	....	....	....	....	1	....	....	....	1
....	....	....	1	....	....	....	....	....	....	1	....	....	....	1	....
....	....	....	1	....	....	....	....	1	....	....	....	....	....	....	1
....	....	....	....	....	2	....	....	....	....	....	....	....	2	....	2
....	....	....	1	....	....	....	....	....	1	....	....	....	....	....	1
....	....	....	2	....	....	....	....	....	2	....	....	....	....	2	....
....	....	....	7	....	2	....	....	1	3	2	1	....	2	3	6
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
1	....	....	....	....	....	....	....	....	1	....	....	....	....	1	....
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
1	....	....	12	....	2	....	....	5	5	2	1	....	2	6	9
Bigamie.															
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....

TABLE I. Offences against the person. CLASS I.

Judicial Districts in which Offence was committed. — Districts judiciaires où l'offense a été commise.	Number of Charges — Nombre d'accusations	Acquitted — Acquittés. M.	Acquitted — Acquittés. F	Detained for Lunacy. — Détenus pour cause de folie.	Convictions — Condamnations. Total.	Convictions — Condamnations. Convicted 1st. — Condamnés une fois.	Convictions — Condamnations. Convicted 2nd. — Condamnés deux fois.	Convictions — Condamnations. Reiterated. — Plus de 2 récidives.	Sentence. Committed to Jail — Emprisonnés. With the option of a fine. — Sur option entre la prison ou l'am'nde	Sentence. No Option — Sans option. Under one year. — Moins d'un an.	Sentence. No Option — Sans option. One year and over. — Un an et plus.
Bigamy—*Concluded*.											
Montreal, Que	3	1			2	2					1
Quebec, Que	1	1									
Bruce, Ont	1				1	1					
Haldimand, Ont	1				1	1				1	
Lambton, Ont	1				1	1					
Middlesex, Ont	2		2								
Prescott and Russell, Ont	3	1			2	2					
Victoria, Ont	1	1									
Welland, Ont	1				1	1					
Wellington, Ont	1				1	1					
York, Ont	6	1			5	5				2	3
Totals of Ontario	17	3	2		12	12				3	3
Manitoba, Eastern	2				2	2				1	
Totals of Canada	24	5	3		16	16				4	4
Assault on females.											
Queen's, P.E.I	3	2			1	1				1	
Cape Breton, N.S	3				3	2	1		2	1	
Halifax, N.S	2				2	2			1		
Pictou, N.S	2				2	1		1	1	1	
Totals of Nova Scotia	7				7	5	1	1	4	2	
Northumberland, N.B	1				1	1			1		
York, N.B	1				1	1				1	
Beauharnois, Que	1				1	1			1		
Montreal, Que	30	11	1		18	17		1	12		
Ottawa, Que	1				1	1			1		
St. Francis, Que	1	1									
Three Rivers, Que	1				1	1				1	
Totals of Quebec	34	12	1		21	20		1	14	1	
Algoma and Manitoulin, Ont	2				2	2			2		
Carleton, Ont	2				2	1	1		1	1	
Elgin, Ont	1				1	1			1		
Essex, Ont	1				1	1				1	
Frontenac, Ont	2			m1	1	1				1	
Haldimand, Ont	2				2	1		1			
Hastings, Ont	4	1		m1	2	2			1		
Huron, Ont	1				1	1				1	
Kent, Ont	1				1	1			1		
Lanark, Ont	1	1									
Lennox and Addington, Ont	2				2	1	1			1	1

TABLEAU I. — Outrages contre la personne — CLASSE I.

SENTENCE. Penitentiary.—Pénitencier. Two years and under five.—Deux ans et m'ns de cinq.	Five years and ov r.—Cinq ans et plus.	Life.—A vie	D'th.—De mort	Committed to Reformatories—Envoyés à la prison de Réforme.	Other Sentences.—Autres Sentences.	OCCUPATIONS. Agricultural.—Agriculteurs.	Commercial.—Commerçants.	Domestic—Serviteurs.	Industrial.—Industriels.	Professional—Professions libérales.	Laborers—Journaliers.	CIVIL CONDITION.—ÉTAT CIVIL. Married.—Mariés.	Widowed—En veuvage.	Single—Célibataires.
Bigamie—*Fin*.														
1								2				2		
					*a*1						1	1		
												1		
1											1	1		
					*a*2							1		1
					*a*1							1		
1									1			1		
											5	5		
2					4				1		7	11		1
1							1				1	2		
4					4		1	2	1		8	15		1
Voies de fait sur femmes.														
											1			1
1														
							1							1
1							1							1
					*a*6		4		4		8	16		
											1	1		
											1	1		
					6		4		4		10	18		
						1	1							2
							1				1	2		
											1			1
											1	1		
					*a*2				2			2		
					*b*1							2		
												1		
							1				1	2		

a Sentence suspended—Sentence suspendue. *b* Bound to keep the peace—Tenus de garner la paix.

TABLE I. Offences against the person. CLASS I.

JUDICIAL DISTRICTS IN WHICH OFFENCE WAS COMMITTED. — DISTRICTS JUDICIAIRES OÙ L'OFFENSE A ÉTÉ COMMISE.	EDUCATIONAL STATUS. — INSTRUCTION.			AGES.										USE OF LIQUORS. — USAGE DE LIQUEURS	
	Unable to read or write. — Incapable de lire ou d'écrire.	Elementary. — Elémentaire.	Superior. — Supérieure	Under 16 years. — Moins de 16 ans.		16 years and under 21. — 16 ans et moins de 21.		21 years and under 40. — 21 ans et moins de 40.		40 years and over. — 40 ans et plus.		Not given. — Non-donné.		Moderate — Modéré	Immoderate — Immodéré
				M. — H.	F. — F.	M. — H.	F. — F.	M. — H.	F. — F.	M. — H.	F. — F.	M. — H.	F. — F.		
Bigamy—*Concluded.*															
Montréal, Qué	1	1								2					2
Québec, Qué															
Bruce, Ont		1								1				1	
Haldimand, Ont												1			
Lambton, Ont		1						1						1	
Middlesex, Ont															
Prescott et Russell, Ont.		1	1						1		1			2	
Victoria, Ont															
Welland, Ont		1							1					1	
Wellington, Ont		1						1						1	
York, Ont		5						5						5	
Totaux d'Ontario		10	1					7	2	1	1	1		11	
Manitoba, Est	1	1						2						2	
Totaux du Canada	2	12	1					9	2	3	1	1		13	2
Assault on females.															
Queen's, I. du P.-E		1						1							1
Cap-Breton, N.-E												2	1		
Halifax, N.-E												2			
Pictou, N.-E	1									1		1			1
Totaux de la N.-Ecosse	1									1		5	1		1
Northumberland, N.-B												1			
York, N.-B												1			
Beauharnois, Qué													1		
Montréal, Qué	4	12				1		11		4		1	1	2	13
Ottawa, Qué	1									1					1
St. François, Qué															
Trois-Rivières, Qué	1							1						1	
Totaux de Québec	6	12				1		12		5		1	2	3	14
Algoma et Manitoulin, Ont		1	1			2								2	
Carleton, Ont		2						2						1	1
Elgin, Ont		1						1						1	
Essex, Ont												1			
Frontenac, Ont		1								1					1
Haldimand, Ont		2						1		1					2
Hastings, Ont												2			
Huron, Ont												1			
Kent, Ont		1									1			1	
Lanark, Ont															
Lennox et Addington, Ont	2							1		1					2

TABLEAU I. Outrages contre la personne. CLASSE I.

BIRTH PLACES. — LIEUX DE NAISSANCE.							RELIGIONS.							RESIDENCE	
British Isles. — Iles Britanniques.															
England and Wales — Angleterre et Galles	Ireland. — Irlande.	Scotland. — Ecosse.	Canada.	United States — Etats-Unis.	Other Foreign Countries. — Autres pays étrangers.	Other British Possessions. — Autr's possessions Britanniques.	Baptists. — Baptistes.	R. Catholics. — Catholiques.	Ch. of England. — Eglise d'Angleterre.	Methodists — Méthodistes.	Presbyterians. — Presbytériens.	Protestants	Other Denominations. — Autr's confessions.	Cities and Towns—Villes.	Rural Districts—Districts ruraux.
Bigamie—*Fin.*															
	1			1			1	1						2	
			1				1								1
			1				1							1	
			2							1	1			2	
			1								1			1	
			1				1							1	
1			3	1				1	4					5	
1			9	1			3	1	4	1	2			10	1
		1			1			1			1			2	
1	1	1	9	2	1		4	3	4	1	3			14	1
Voies de fait sur femmes.															
			1					1						1	
			1					1						1	
			1					1						1	
			16		1			14	2				1	16	
			1					1						1	
			1					1							1
			18		1			16	2				1	17	1
			2						2					1	1
			2					2						2	
			1							1				1	
			1									1		1	
			2								1		1	2	
			1				1							1	
		1	1								1		1	2	

TABLE I. Offences against the person. CLASS I.

JUDICIAL DISTRICTS IN WHICH OFFENCE WAS COMMITTED. — DISTRICTS JUDICIAIRES OÙ L'OFFENSE A ÉTÉ COMMISE	Number of Charges. — Nombre d'accusations.	Acquitted. — Acquittés. M.	F.	Detained for Lunacy. — Détenus pour cause de folie.	CONVICTIONS. — CONDAMNATIONS. Total.	Convicted 1st. — Condamnés une fois.	Convicted 2nd. — Condamnés deux fois.	Reiterated. — Plus de 2 récidives.	SENTENCE. Committed to Jail — Emprisonnés. With the option of a fine. — Sur option entre la prison ou l'am'nde	No option. — Sans option. Under one year. — Moins d'un an.	One year and over. — Un an et plus.
Assault on females—*Concluded.*											
Lincoln, Ont	1	...	..	...	1	1	...	...	...	1	...
Muskoka and Parry Sound, Ont	1	...	..	...	1	1	...	...	1	...	...
Prescott and Russell, Ont	1	...	..	...	1	1	...	...	...	1	...
Thunder Bay & Rainy River, O.	3	...	..	...	3	3	...	...	2	1	...
Victoria, Ont	1	...	..	...	1	1	...	...	1	...	...
Welland, Ont	3	...	..	...	3	3	...	...	...	...	...
Wellington, Ont	3	...	..	...	3	2	1	...	...	1	...
Wentworth, Ont	3	2	..	...	1	1	...	...	1	...	...
York, Ont	3	...	..	...	3	3	...	...	1	1	...
Totals of Ontario	38	4	..	2	32	28	3	1	12	10	1
Manitoba, Eastern	2	...	..	...	2	2	...	...	2	...	...
Manitoba, Western	1	...	..	...	1	1	...	...	...	1	...
Victoria, B.C	5	...	..	...	5	5	...	.	3	2	...
Westminster, B.C	1	...	..	...	1	1	...	...	1	...	...
Yale, B.C	1	...	..	...	1	1	...	...	...	1	...
Alberta, Northern, Al'ta	1	...	..	...	1	1	...	...	...	1	...
Assiniboia, Eastern, Saskat	5	3	..	...	2	2	...	...	...	...	...
Saskatchewan, Saskat	2	...	..	...	2	2	...	...	1	1	...
Totals of Canada	102	21	1	2	78	71	4	3	38	21	1
Aggravated assault and inflicting bodily harm.											
Queen's, P.E.I	6	3	..	...	3	1	2	...	...	3	...
Annapolis, N.S	1	...	..	...	1	1	...	...	...	..	...
Cape Breton, N.S	4	1	..	...	3	3	...	...	...	2	...
Colchester, N.S	2	1	..	...	1	1	...	...	...	1	...
Halifax, N.S	24	8	1	...	15	10	2	3	...	..	...
Inverness, N.S	2	...	..	...	2	2	...	...	1	...	1
Yarmouth, N.S	1	...	..	...	1	1	...	...	...	...	1
Totals of Nova Scotia	34	10	1	...	23	18	2	3	1	3	2
St. John, N.B	5	...	..	...	5	5	...	...	5	...	...
Westmoreland, N.B	1	...	..	...	1	...	...	1	..	...	...
Bedford, Que	2	1	..	...	1	...	...	1	...	...	...
Gaspé, Que	1	...	..	...	1	1	...	...	...	1	...
Joliette, Que	1	1	..	...	...	...	...	...	...	...	...
Kamouraska, Que	1	...	..	...	1	1	...	...	...	...	...
Montreal, Que	43	29	2	...	12	11	1	...	6	*a*5	...
Ottawa, Que	1	...	..	...	1	1	...	...	...	...	1
Quebec, Que	2	...	..	...	2	2	...	...	...	1	...
Richelieu, Que	1	...	..	...	1	...	1	...	...	...	...
St. Francis, Que	3	2	..	...	1	1	...	...	...	1	...
Three Rivers, Que	1	...	..	...	1	1	...	...	...	1	...
Totals of Quebec	56	33	2	...	21	18	2	1	6	9	1

a 2, Both jail and $75 each—La prison et $75 chaque.

TABLEAU I. Outrages contre la personne. CLASSE I.

SENTENCE. Penitentiary.—Pénitencier. Two years and under five.—Deux ans et m'ns de cinq.	SENTENCE. Penitentiary.—Pénitencier. Five years and over.—Cinq ans et plus.	SENTENCE. Penitentiary.—Pénitencier. Life.—A vie.	D'th.—De mort.	Committed to Reformatories.—Envoyés à la prison de Réforme.	Other Sentences.—Autres Sentences.	OCCUPATIONS. Agricultural.—Agriculteurs.	Commercial.—Commerçants.	Domestic.—Serviteurs.	Industrial.—Industriels.	Professional.—Professions libérales.	Laborers.—Journaliers.	CIVIL CONDITION.—ÉTAT CIVIL. Married.—Mariés.	Widowed.—En veuvage.	Single.—Célibataires.
					Voies de fait sur femmes—*Fin.*									
														1
												1		
											1			1
					a3									
					a2						2	2		
											1	1		
					a1				1		1	1		1
					9	**1**	**3**		**3**		**9**	**15**		**6**
						1	1					2		
											1			1
											1	1		
					a1, b1									
1					**17**	**2**	**9**		**7**		**22**	**36**		**9**
					Voies de fait et lésions corporelles.									
						1					2	1		2
1											1	1		
					a1			1			1			3
							1							1
7					a8		4	4	3		4	4	2	9
						1	1					2		
									1					1
8					**9**	**1**	**6**	**5**	**4**		**6**	**7**	**2**	**14**
							2		1		1	1		4
1									1					1
					a1						1			1
														1
1						1						1		
1						2	3		2		4	7		5
											1	1		
					a1						1			2
1											1			1
						1								1
											1	1		
3					**2**	**4**	**3**		**2**		**9**	**10**		**11**

a Sentence suspended—Sentence suspendue. *b* Bound to keep the peace—Tenus de garder la paix.

TABLE I. Offences against the person. CLASS I.

Judicial Districts in which Offence was committed. — Districts judiciaires où l'offense a été commise.	Educational Status — Instruction: Unable to read or write. — Incapable de lire ou d'écrire.	Elementary. — Elémentaire.	Superior. — Supérieure	Ages: Under 16 years. — Moins de 16 ans. M. — H.	Under 16 F. — F.	16 years and under 21. — 16 ans et moins de 21. M. — H.	16 and under 21 F. — F.	21 years and under 40. — 21 ans et moins de 40. M. — H.	21 and under 40 F. — F.	40 years and over. — 40 ans et plus. M. — H.	40 and over F. — F.	Not given. — Non-donné. M. — H.	Not given F. — F.	Use of Liquors — Usage de liqueurs: Moderate. — Modéré	Immoderate. — Immodéré
Assault on females—Concluded.															
Lincoln, Ont		1				1								1	
Muskoka et Parry Sound, Ont												1			
Prescott et Russell, Ont												1			
Th'der Bay et Rainy Riv., Ont												3			
Victoria, Ont		1				1								1	
Welland, Ont												3			
Wellington, Ont		2						2				1			2
Wentworth, Ont	1							1							1
York, Ont		2						1		1		1		1	1
Totaux d'Ontario	3	14	1			4		9		4	1	14		8	10
Manitoba, Est		2						1		1				1	1
Manitoba, Ouest		1						1						1	
Victoria, Col.-B												5			
Westminster, Col.-B		1						1						1	
Yale, Col.-B												1			
Alberta, Nord, Al'ta												1			
Assiniboia, Est, Saskat												2			
Saskatchewan, Saskat												2			
Totaux du Canada	10	31	1			5		25		11	1	33	3	14	27
Aggravated assault and inflicting bodily harm.															
Queen's I. du P.-E		3						2		1				1	2
Annapolis, N.-E		1						1						1	
Cap-Breton, N.-E		3				1		2						3	
Colchester, N.-E		1						1							1
Halifax, N.-E	3	12				2		7	3	3				15	
Inverness, N.-E		2						1		1				2	
Yarmouth, N.-E		1						1							1
Totaux de la N.-Ecosse	3	20				3		13	3	4				21	2
St. Jean, N.-B	1	4						3		1		1		3	2
Westmoreland, N.-B		1						1							1
Bedford, Qué	1							1							1
Gaspé, Qué	1									1				1	
Joliette, Qué															
Kamouraska, Qué		1								1					1
Montréal, Qué	3						1	8		3				4	8
Ottawa, Qué	1							1							1
Québec, Qué	1	1		1				1						2	
Richelieu, Qué		1						1							1
St. François, Qué	1							1							1
Trois-Rivières, Qué		1				1								1	
Totaux de Québec	8	13		1		1	1	13		5				8	13

TABLEAU I. Outrages contre la personne. CLASSE I.

BIRTH PLACES. — LIEUX DE NAISSANCE. British Isles. — Iles Britanniques. England and Wales — Angleterre et Galles	Ireland. — Irlande.	Scotland. — Ecosse.	Canada.	United States — Etats Unis.	Other Foreign Countries. — Autres pays étrangers.	Other British Possessions. — Autr's possessions Britannique.	RELIGIONS. Baptists. — Baptistes.	R. Catholics. — Catholiques.	Ch. of England. — Eglise d'Angleterre.	Methodists. — Méthodistes.	Presbyterians. — Presbytériens.	Protestants.	Other Denominations. — Autr's confessions.	RESIDENCE. Cities and Towns—Villes.	Rural Districts—Districts ruraux.
Voies de fait sur femmes—Fin.															
...	...	...	1	...	...	...	...	...	...	1	...	...	...	...	1
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
...	...	...	1	...	...	...	...	1	...	...	...	...	...	...	...
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
...	...	...	1	...	...	...	...	...	...	...	...	1	...	...	1
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	1	...
...	...	...	2	...	...	...	...	...	...	...	...	2	...	2	...
...	...	...	1	...	...	...	...	...	...	1	...	...	...	1	...
...	...	...	2	...	...	...	...	...	1	...	1	...	...	2	...
...	...	1	18	.	...	...	1	3	3	3	3	4	2	16	3
...	...	...	1	...	1	...	...	1	...	...	...	...	1	1	1
...	...	...	1	...	...	...	...	...	...	...	1	...	...	...	1
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
...	...	...	1	...	...	...	...	...	...	...	...	1	...	1	...
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
..	..	1	41	...	2	...	1	22	5	3	4	5	4	37	6
Voies de fait graves et lésions corporelles.															
...	...	...	3	...	...	...	...	2	...	...	...	1	...	2	1
...	...	...	1	...	...	...	...	1	...	...	...	...	...	...	1
...	...	...	1	...	...	2	...	1	...	1	...	...	...	3	...
...	...	...	1	...	...	...	...	...	...	...	1	...	...	...	1
2	1	...	11	1	...	...	3	6	4	...	2	...	...	14	1
...	...	...	2	...	...	...	...	1	...	...	1	...	...	...	2
...	...	...	1	...	...	...	...	1	...	...	...	...	...	...	1
2	1	...	17	1	...	2	3	10	4	1	4	...	...	17	6
...	...	...	4	...	1	...	1	1	...	1	...	1	1	5	...
...	...	...	1	...	...	...	...	...	...	1	...	...	...	1	...
...	...	...	1	...	...	...	...	...	...	...	...	1	...	...	1
...	...	...	1	...	...	...	...	1	...	...	...	...	...	...	1
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
...	...	...	1	...	...	...	...	1	...	...	...	...	...	...	1
...	1	...	9	...	2	...	...	8	3	...	...	1	...	10	2
...	...	...	1	...	...	...	...	1	...	...	...	...	...	...	1
...	...	...	1	...	1	...	...	2	...	...	...	...	...	2	...
...	...	...	1	...	...	...	...	1	...	...	...	...	...	1	...
...	...	...	1	...	...	...	...	1	...	...	...	...	...	...	1
...	...	...	1	...	...	...	...	1	...	...	...	...	...	1	...
..	1	...	17	...	3	...	...	16	3	...	...	2	...	14	7

TABLE I. Offences against the person. CLASS I.

JUDICIAL DISTRICTS IN WHICH OFFENCE WAS COMMITTED. — DISTRICTS JUDICIAIRES OÙ L'OFFENSE A ÉTÉ COMMISE.	Number of Charges. — Nombre d'accusations.	Acquitted. — Acquittés. M.	F.	Detained for Lunacy. — Détenus pour cause de folie.	CONVICTIONS. — CONDAMNATIONS. Total.	Convicted 1st. — Condamnés une fois.	Convicted 2nd. — Condamnés deux fois.	Reiterated. — Plus de 2 récidives.	SENTENCE. COMMITTED TO JAIL — EMPRISONNÉS. With the option of a fine. — Sur option entre la prison ou l'amende	No Option. — Sans option. Under one year. — Moins d'un an.	One year and over. — Un an et plus.
Aggravated assault and inflicting bodily harm—Concluded.											
Algoma and Manitoulin, Ont	1	...	..	...	1	1	...	...	...	1	...
Brant, Ont	1	...	1	...	...	...	...	...	...	...	...
Carleton, Ont	8	2	..	...	6	5	1	..	3	3	...
Elgin, Ont	1	1	..	...	...	...	...	...	...	...	...
Essex, Ont	3	2	..	...	1	1	...	...	1	...	...
Grey, Ont	2	1	.	...	1	...	...	1	...	...	...
Hastings, Ont	3	2	..	...	1	1	...	...	...	1	...
Huron, Ont	2	...	..	...	2	1	1	...	1	1	...
Kent, Ont	7	1	..	...	6	5	1	...	4	1	1
Lambton, Ont	3	...	..	...	3	3	...	...	1	...	...
Lanark, Ont	1	1	..	...	...	...	...	...	...	...	...
Leeds and Grenville, Ont	1	...	..	...	1	1	...	...	...	...	...
Lincoln, Ont	5	2	..	...	3	2	1	...	2	1	...
Middlesex, Ont	15	6	1	...	8	7	...	1	1	...	1
Muskoka and Parry Sound, Ont	3	...	.	...	3	3	...	...	1	1	...
Nipissing, Ont	1	...	..	...	1	1	...	...	...	1	...
Norfolk, Ont	2	...	..	...	2	2	...	...	...	2	...
Ontario, Ont	1	...	..	...	1	1	...	...	...	1	...
Peel, Ont	2	...	..	...	2	...	...	2	...	...	2
Perth Ont	4	1	..	...	3	2	1	...	...	2	...
Peterborough, Ont	4	2	..	...	2	2	...	...	1	1	...
Prescott and Russell, Ont	3	...	..	...	3	3	...	...	2	1	...
Renfrew, Ont	2	...	..	...	2	2	...	...	1	1	...
Stormont, D'das & Glengarry, O	3	1	..	...	2	2	...	...	...	1	1
Thunder Bay & Rainy River, O.	4	...	..	...	4	3	1	...	1	1	2
Victoria, Ont	3	...	..	...	3	2	...	1	3	...	...
Waterloo, Ont	3	...	..	...	3	2	1	...	...	...	1
Welland, Ont	2	...	..	...	2	1	1	...	...	2	...
Wellington, Ont	6	2	..	...	4	4	...	...	2	...	1
Wentworth, Ont	38	22	1	...	15	14	...	1	2	9	1
York, Ont	121	53	3	...	65	63	2	...	23	25	1
Totals of Ontario	255	99	6	...	150	134	10	6	49	56	11
Manitoba, Central	1	...	..	...	1	1	...	...	...	...	...
Manitoba, Eastern	14	3	..	...	11	9	2	...	4	6	1
Vancouver, B.C	6	1	..	...	5	5	...	...	...	1	1
Victoria, B.C	4	1	..	...	3	3	...	...	3	...	...
Westminster, B.C	9	3	..	...	6	6	...	...	4	2	...
Yale, B.C	14	1	..	...	13	11	2	...	7	5	1
Totals of British Columbia	33	6	..	...	27	25	2	...	14	8	2
Alberta, Northern, Al'ta	5	4	..	...	1	1	...	...	...	...	...
Alberta, Southern, Al'ta	1	1	..	...	...	...	...	...	...	...	...
Assiniboia, Eastern, Saskat	5	1	..	...	4	4	...	...	3	...	...
Assiniboia, Western, Saskat	5	2	..	...	3	3	...	...	1	2	...
Saskatchewan, Saskat	1	...	..	...	1	1	...	...	...	1	...
Totals of Al'ta and Saskat	17	8	..	...	9	9	...	...	4	3	...
Yukon	1	...	..	...	1	1	...	...	1	...	...
Totals of Canada	423	162	9	...	252	221	20	11	84	88	17

TABLEAU I. Outrages contre la personne. CLASSE I.

SENTENCE. — Penitentiary. — Pénitencier. — Two years and under five. — Deux ans et m'ns de cinq.	Five years and over. — Cinq ans et plus.	Life. — A vie	D'th. — De mort	Committed to Reformatories. — Envoyés à la prison de Réforme.	Other Sentences. — Autres Sentences.	OCCUPATIONS. — Agricultural. — Agriculteurs.	Commercial. — Commerçants.	Domestic — Serviteurs.	Industrial. — Industriels	Professional — Professions libérales.	Laborers — Journaliers.	CIVIL CONDITION. — ETAT CIVIL. — Married. — Mariés.	Widowed — En veuvage.	Single — Célibataires.
Voies de fait graves et lésions corporelles—*Fin*.														
											1	1		
						2			1		2	4		2
								1					1	
1						1						1		
									1			1		
						1	1					2		
									1		4	2		4
					*a*2					1	2	2		1
					*a*1				1			1		
									1		2	1		2
					*a*6		1		3	1	3	6		2
					*a*1						3	2		1
											1			1
						1					1			1
									1					1
							2					2		
					*a*1	2					1	1		2
									1		1	2		
							2			1		1		2
						1						1		
						1					1	2		
									1		3			4
						1					3			3
	1				*a*1						2			1
									2			2		
					*a*1	2					2	2		2
					*a*3		2		3		9	4		11
					*a*16	1	4				58	30	1	34
1	1				32	13	12	1	16	3	98	70	2	74
					*a*1						1			1
							2	1	1		7	6		5
2					*a*1									
											3			3
							1		2		1	3		3
						1	1		5	1	5	13		
2					1	1	2		7	1	9	16		6
	1					1								1
1														
									1					1
						1								1
1	1					2			1					3
											1			1
16	2				45	22	27	7	33	4	134	111	4	122

a Sentence suspended—Sentence suspendue.

TABLE I. — Offences against the person. — CLASS I.

Judicial Districts in which offence was committed. — Districts judiciaires où l'offense a été commise.	Educational Status. — Instruction. Unable to read or write. — Incapable de lire ou d'écrire.	Elementary. — Elémentaire.	Superior. — Supérieure	Ages. Under 16 years. — Moins de 16 ans. M. — H.	F. — F	16 years and under 21. — 16 ans et moins de 21. M. — H.	F. — F.	21 years and under 40. — 21 ans et moins de 40. M. — H.	F. — F.	40 years and over. — 40 ans et plus. M. — H.	F. — F.	Not given. — Non donné. M. — H.	F. — F	Use of liquors. — Usage de liqueurs. Moderate. — Modéré	Immoderate. — Immodéré
Aggravated assault and inflicting bodily harm—Concluded.															
Algoma et Manitoulin, Ont.	1							1							1
Brant, Ont															
Carleton, Ont	2	4						4		2				4	2
Elgin, Ont															
Essex, Ont		1						1						1	
Grey, Ont		1						1							1
Hastings, Ont		1								1				1	
Huron, Ont		2						1		1				1	1
Kent, Ont		6				1		4		1				2	4
Lambton, Ont		2	1					2		1				2	1
Lanark, Ont															
Leeds et Grenville, Ont		1						1						1	
Lincoln, Ont		3				1		1		1				1	2
Middlesex, Ont.		8				1		4		3				5	3
Muskoka et Parry Sound, Ont								2				1			
Nipissing, Ont		1								1					1
Norfolk, Ont	1							1				1		1	
Ontario, Ont		1				1									1
Peel, Ont		2								2					2
Perth, Ont		1						1		2					1
Peterborough, Ont		2						1		1				1	1
Prescott and Russell, Ont	1	1	1			1		2						3	
Renfrew, Ont		1								1		1			1
Storm't, D'das et Gleng'ry, O.		2								2					2
Th'der Bay et Rainy Riv., Ont		4						4						2	2
Victoria, Ont		3						3						1	2
Waterloo, Ont		1						1				2			1
Welland, Ont		2								2					2
Wellington, Ont		4						4						3	1
Wentworth, Ont	1	14				1		12	1	1				6	9
York, Ont		65				7		45	1	12				52	13
Totaux d'Ontario	6	133	2			13		96	2	34		5		87	54
Manitoba, Centre		1										1			
Manitoba, Est	4	7				1		9		1				10	1
Vancouver, Col.-B												5			
Victoria, Col.-B		3				1		2						2	1
Westminster, Col.-B	1	4	1					4		1	1			5	1
Yale, Col.-B	1	12						13						12	1
Totaux de la Col.-Britann	2	19	1			1		19		1	1	5		19	3
Alberta, Nord, Al'ta	1					1								1	
Alberta, Sud, Al'ta															
Assiniboia, Est, Saskat												4			
Assiniboia, Ouest, Saskat		1								1		2		1	
Saskatchewan, Saskat	1							1						1	
Totaux d'Al'ta et de Saskat	2	1				1		1		1		6		3	
Yukon		1						1						1	
Totaux du Canada	26	203	3	1		20	1	158	5	48	1	18		153	78

TABLEAU I. — Outrages contre la personne. — CLASSE I.

BIRTH PLACES — LIEUX DE NAISSANCE. British Isles — Iles Britanniques. England and Wales — Angleterre et Galles	Ireland — Irlande	Scotland — Ecosse	Canada	United States — Etats-Unis	Other Foreign Countries — Autres pays étrangers	Other British Possessions — Autr's possessions Britanniques	RELIGIONS. Baptists — Baptistes	R. Catholics — Catholiques	Ch. of England — Eglise d'Angleterre	Methodists — Méthodistes	Presbyterians — Presbytériens	Protestants	Other Denominations — Autr's confessions	RESIDENCE. Cities and Towns—Villes	Rural Districts—Districts ruraux
Voies de fait graves et lésions corporelles—*Fin.*															
...	...	...	...	...	1	...	...	1	...	...	...	...	...	1	...
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
...	...	...	6	...	...	...	...	4	1	...	1	...	...	4	2
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
...	...	...	...	1	...	...	...	...	...	1	...	...	...	1	...
...	...	...	1	...	...	...	...	...	...	...	...	...	1	...	1
...	...	...	1	...	...	...	...	...	1	...	...	...	...	...	1
...	1	...	1	...	...	...	...	...	...	...	...	1	1	1	1
...	...	...	5	1	...	...	...	5	...	...	1	...	...	6	...
...	...	...	3	...	...	...	...	1	...	1	...	1	...	3	...
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
...	...	...	1	...	...	...	...	1	...	...	...	...	...	1	...
...	...	...	3	...	...	...	...	1	2	...	...	...	...	2	1
...	...	...	8	...	...	...	1	1	1	...	...	5	...	7	1
...	...	...	...	...	...	...	...	2	...	...	1	...	...	2	1
...	...	...	...	...	1	...	...	1	...	...	...	...	...	1	...
...	...	...	1	...	...	...	...	...	...	...	...	1	...	1	1
...	...	...	1	...	...	...	...	...	...	...	1	...	...	1	...
...	...	...	2	...	...	...	...	2	...	...	...	...	...	...	2
1	...	...	...	...	...	...	...	...	1	...	...	...	...	1	2
...	...	...	1	1	...	...	...	1	...	1	...	...	...	1	1
...	...	...	3	...	...	...	...	3	...	...	...	...	...	3	...
...	...	...	...	...	1	...	...	...	...	...	...	1	...	...	1
...	...	...	2	...	...	...	...	1	...	1	...	...	...	...	2
...	...	...	3	...	1	...	...	3	...	...	...	...	1	2	2
...	...	...	3	...	...	...	...	1	...	1	...	1	...	1	2
...	...	...	1	...	...	...	...	1	...	...	...	...	...	1	1
...	...	...	2	...	...	...	...	...	...	2	...	...	...	2	...
1	...	...	3	...	...	...	...	...	1	...	...	3	...	2	2
...	1	...	9	2	3	...	3	1	3	3	...	3	...	13	2
11	10	2	36	[illegible]	1	...	2	17	26	10	7	2	1	64	1
13	12	2	96	10	8	...	6	47	36	20	11	18	4	121	27
...	...	...	1	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	1	...
2	1	...	2	...	6	...	...	9	2	...	...	...	...	11	...
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	5	...
...	...	...	1	...	2	...	...	1	...	...	...	...	2	3	...
...	1	...	5	...	...	...	...	2	...	...	...	4	...	6	...
...	...	...	2	9	2	...	1	3	...	6	...	...	3	13	...
...	1	...	8	9	4	...	1	6	...	6	...	4	5	27	...
...	...	...	...	...	1	...	...	...	...	...	...	...	1	...	1
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
...	...	...	1	...	...	...	...	...	...	1	...	...	...	...	1
...	...	...	1	...	...	...	...	1	...	...	...	...	...	...	1
...	...	...	2	...	1	...	...	1	...	1	...	...	1	...	3
...	...	...	1	...	...	...	...	...	...	1	...	...	...	1	...
17	16	2	152	20	23	2	11	92	45	31	15	26	11	200	44

TABLE I. Offences against the person. CLASS I.

Judicial Districts in which Offence was committed. — Districts judiciaires où l'offense a été commise.	Number of Charges — Nombre d'accusations.	Acquitted — Acquittés. M.	Acquitted — Acquittés. F.	Detained for Lunacy — Détenus pour cause de folie.	Convictions — Condamnations. Total.	Convicted 1st. — Condamnés une fois.	Convicted 2nd. — Condamnés deux fois.	Reiterated. — Plus de 2 récidives.	Sentence. Committed to Jail — Emprisonnés. With the option of a fine. — Sur option entre la prison ou l'am'nde	No Option. — Sans option. Under one year. — Moins d'un an.	No Option. — Sans option. One year and over. — Un an et plus.
Assault and obstructing peace officer.											
Queen's, P.E.I	6			m1	5	5			2	3	
Cape Breton, N.S	34				34	26	8		33	1	
Cumberland, N.S	3				3	3			3		
Digby, N.S	1				1	1			1		
Guysborough, N.S	2				2	2			2		
Halifax, N.S	27	4			23	13	6	4	12	5	
King's, N.S	2				2	2			2		
Pictou, N.S	1				1	1			1		
Queen's, N.S	1				1	1			1		
Yarmouth, N.S	5				5	5				3	
Totals of Nova Scotia	76	4			72	54	14	4	55	9	
Charlotte, N.B	2				2	2			2		
Northumberland, N.B	9				9		9		8		
St. John, N.B	16				16	7	9		16		
Westmoreland, N.B	1				1		1				
York, N.B	1				1	1			1		
Totals of New Brunswick	29				29	10	19		27		
Beauharnois, Que	1				1	1				1	
Bedford, Que	1				1			1		1	
Iberville, Que	1				1	1				1	
Montreal, Que	136	5	1		130	126	2	2	114	9	
Ottawa, Que	1				1	1			1		
Quebec, Que	45				45	19	22	4	43	2	
St. Francis, Que	6				6	3	2	1	3	1	
St. Hyacinthe, Que	1				1	1			1		
Three Rivers, Que	2				2	1		1		*a*2	
Totals of Quebec	194	5	1		188	153	26	9	162	17	
Algoma & Manitoulin, Ont	3				3	2	1		2	1	
Brant, Ont	5				5	3	2		5		
Carleton, Ont	2				2	2				*b*2	
Dufferin, Ont	1				1	1			1		
Essex, Ont	1				1	1			1		
Grey, Ont	2				2	1	1		2		
Huron, Ont	1				1	1			1		
Kent, Ont	4				4	2	1	1	1		1
Lanark, Ont	1				1	1			1		
Leeds and Grenville, Ont	3				3	2		1	3		
Lincoln, Ont	1				1	1				1	
Middlesex, Ont	4				4	4			4		
Muskoka and Parry Sound, Ont	1				1	1				1	
Nipissing, Ont	1				1	1			1		
Norfolk, Ont	3				3	2	1			3	
Northumberland & Durham, O.	3				3	3			3		
Ontario, Ont	1				1		1		1		
Perth, Ont	2				2	2			2		

a One, both jail and $11—Un, la prison et $11 d'amende.
b Both jail and $34—Les deux, la prison et $34.

TABLEAU I. Outrages contre la personne. CLASSE I.

SENTENCE.						OCCUPATIONS.						CIVIL CONDITION.—ÉTAT CIVIL.		
Penitentiary.—Pénitencier.														
Two years and under five.—Deux ans et m'ns de cinq.	Five years and over.—Cinq ans et plus.	Life.—A vie.	D'th.—De mort	Committed to Reformatories—Envoyés à la prison de Réforme.	Other Sentences.—Autres Sentences.	Agricultural.—Agriculteurs.	Commercial.—Commerçants.	Domestic—Serviteurs.	Industrial.—Industriels.	Professional—Professions libérales.	Laborers—Journaliers.	Married.—Mariés.	Widowed—En veuvage.	Single—Célibataires.
Voies de fait et faisant obstacle à un officier de la paix.														
											5	1		4
							3		5		4	3		10
											3	1		2
					*a*6	1	8	2	3		7	9		13
											2	1		1
											1			1
					*a*2		1				4	1	1	3
					8	1	12	2	8		21	15	1	30
					*a*1									
							7		3		4	3		11
1									1					1
1					1		7		4		4	3		12
											1	1		
											1			1
					*a*6, *b*1	1	33		21	1	57	46	2	79
					*a*2						4			4
									1		1	2		
					9	1	33		22	1	64	49	2	84
								1				1		
											1	1		
											2			2
											1	1		
							1							1
				1	*a*1	1					1	3		
									1		1			2
							1					1		
									2		2	2		2
											1			
											3	3		
							1		2			2		1
									1					1

a Sentence suspended—Sentence suspendue. *b* Bound to keep the peace—Tenus de garder la paix.

TABLE I. — Offences against the person. — CLASS I.

JUDICIAL DISTRICTS IN WHICH OFFENCE WAS COMMITTED. — DISTRICTS JUDICIAIRES OÙ L'OFFENSE A ÉTÉ COMMISE.	EDUCATIONAL STATUS. — INSTRUCTION. Unable to read or write. — Incapable de lire ou d'écrire.	Elementary. — Elémentaire.	Superior. — Supérieure	AGES. Under 16 years. — Moins de 16 ans. M. — H.	F. — F	16 years and under 21. — 16 ans et moins de 21. M. — H.	F. — F.	21 years and under 40. — 21 ans et moins de 40. M. — H.	F. — F.	40 years and over. — 40 ans et plus. M. — H.	F. — F.	Not given. — Non-donné. M. — H.	F — F	USE OF LIQUORS. — USAGE DE LIQUEURS. Moderate — Modéré	Immoderate — Immodéré
Assault and obstructing peace officer.															
Queen's, I. du P.-E		5						4		1					5
Cap-Breton, N.-E	3	10				2		10	1			20	1	9	4
Cumberland, N.-E	1	2						3							3
Digby, N.-E												1			
Guysborough, N.-E												2			
Halifax, N.-E	2	20						16	2	4		1		21	1
King's, N.-B		2				1		1							2
Pictou, N.-E		1						1						1	
Queen's, N.-E.													1		
Yarmouth, N.-E	1	4						4		1					5
Totaux de la N.-Ecosse	7	39				3		35	3	5		24	2	31	15
Charlotte, N.-B												2			
Northumbnrland, N.-B.												9			
St.-Jean, N.-B	1	13				1		5		8		2		7	7
Westmoreland, N.-B		1						1							1
York, Ont												1			
Totaux du N.-Brunswick	1	14				1		6		8		14		7	8
Beauharnois, Qué	1									1				1	
Bedford, Qué	1							1							1
Iberville, Qué												1			
Montréal, Qué	4	122	1	3		12		90	5	17		3		17	110
Ottawa, Qué													1		
Québec, Qué												45			
St. François, Qué.	1	3						4				2		1	3
St. Hyacinthe, Qué												1			
Trois-Rivières, Qué		2						2							2
Totaux de Québec	7	127	1	3		12		97	5	18		52	1	19	116
Algoma et Manitoulin, Ont		1								1		2		1	
Brant, Ont		1						1				4		1	
Carleton, Ont		2				1		1						2	
Dufferin, Ont												1			
Essex, Ont												1			
Grey, Ont	1									1		1			1
Huron, Ont		1						1							1
Kent, Ont		2	1					2	1			1		2	1
Lanark, Ont												1			
Leeds et Grenville, Ont		2						2				1			2
Lincoln, Ont		1						1						1	
Middlesex, Ont		4						3		1					4
Muskoka et Parry Sound, O										1					
Nipissing, Ont												1			
Norfolk, Ont		3								1	2				3
Northumberl'd et Durham, O		3						3						3	
Ontario, Ont		1						1							1
Perth, Ont												2			

TABLEAU I. Outrages contre la personne. CLASS I.

BIRTH PLACES — LIEUX DE NAISSANCE. British Isles — Iles Britanniques. England and Wales — Angleterre et Galles	Ireland — Irlande.	Scotland — Ecosse.	Canada.	United States — Etats-Unis.	Other Foreign Countries — Autres pays étrangers.	Other British Possessions — Autr's possessions Britanniques.	RELIGIONS. Baptists — Baptistes.	R. Catholics — Catholiques.	Ch. of England — Eglise d'Angleterre.	Methodists — Méthodistes.	Presbyterians — Presbytériens.	Protestants	Other Denominations — Autr's confessions.	RESIDENCE. Cities and Towns—Villes.	Rural Districts—Districts ruraux.
Voies de fait ét ferisant obstacle à un officier de la paix.															
....	....	....	5	....	....	....	....	5	....	....	....	....	....	5	....
....	....	....	12	....	....	1	1	7	1	....	1	3	....	13	....
....	....	....	3	....	....	....	....	1	1	....	1	....	....	3	....
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
5	....	1	9	1	2	4	1	13	5	2	1	....	....	19	3
....	....	....	2	....	....	....	....	....	....	....	....	2	....	2	....
....	....	....	1	....	....	....	....	1	....	....	....	....	....	1	....
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
....	....	....	5	....	....	....	4	1	....	....	....	....	....	5	....
5	....	1	32	1	2	5	6	23	7	2	3	5	....	43	3
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
....	....	....	14	....	....	....	4	5	1	2	2	....	....	14	....
....	....	....	1	....	....	....	....	....	....	1	....	....	....	1	....
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
....	....	....	15	....	....	....	4	5	1	3	2	....	....	15	....
....	....	....	1	....	....	....	....	1	....	....	....	....	....	....	1
....	....	....	1	....	....	....	....	....	....	....	....	1	....	....	1
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
6	3	3	109	3	3	....	....	93	3	....	1	30	....	122	5
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
....	....	....	23	....	....	....	....	23	....	....	....	....	....	45	....
....	....	....	2	2	....	....	....	2	....	....	....	2	....	....	4
....	....	....	1	....	....	....	....	1	....	....	....	....	....	....	....
....	....	....	2	....	....	....	....	2	....	....	....	....	....	2	....
6	3	3	139	5	3	....	....	122	3	....	1	33	....	169	11
....	....	....	3	....	....	....	....	3	....	....	....	....	....	....	1
....	....	....	1	....	....	....	....	....	....	....	....	1	....	1	....
....	....	....	2	....	....	....	....	2	....	....	....	....	....	2	....
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
....	....	....	2	....	....	....	....	2	....	....	....	....	....	1	....
....	....	....	1	....	....	....	....	....	....	....	1	....	....	....	1
....	....	....	3	....	....	....	....	2	....	1	....	....	....	2	1
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
....	....	....	2	....	....	....	....	1	1	....	....	....	....	2	....
....	....	....	1	....	....	....	....	....	....	1	....	....	....	....	1
....	....	....	4	....	....	....	....	1	....	....	....	3	....	4	....
....	....	....	....	....	....	....	....	1	....	....	....	....	....	....	1
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
....	....	....	3	....	....	....	....	....	....	....	....	3	....	3	....
....	....	....	3	....	....	....	....	....	....	3	....	....	....	3	....
....	....	....	1	....	....	....	....	....	....	....	....	1	....	1	....
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....

TABLE I. Offences against the person. CLASS I.

Judicial Districts in which Offence was committed. — Districts judiciaires où l'offense a été commise.	Number of Charges — Nombre d'accusations.	Acquitted — Acquittés. M.	Acquitted — Acquittés. F.	Detained for Lunacy — Detenus pour cause de folie.	Convictions — Condamnations. Total.	Convicted 1st — Condamnés une fois.	Convicted 2nd — Condamnés deux fois.	Reiterated — Plus de 2 récidives.	Sentence. Committed to Jail — Emprisonnés. With the option of a fine — Sur option entre la prison ou l'amende	No Option — Sans option. Under one year — Moins d'un an.	No Option — Sans option. One year and over — Un an et plus.
Assault and obstructing peace officer—*Concluded.*											
Renfrew, Ont	1				1	1					
Simcoe, Ont	5				5	5			5		
Stormont, D'das & Glengary, O	1				1	1			1		
Thunder Bay & Rainy River, O	9				9	7	2		6	2	
Waterloo, Ont	2	2									
Welland, Ont	11	2			9	8	1		5	3	
Wentworth, Ont	6	1			5	5			4	1	
York, Ont	49	10	1		38	38			30	5	
Totals of Ontario	123	15	1		107	95	10	2	79	19	1
Manitoba, Central	4	1			3	3			2		
Manitoba, Eastern	28	2			26	23	3		20	3	
Manitoba, Western	3	1			2	2			2		
Totals of Manitoba	35	4			31	28	3		24	3	
Vancouver, B.C	9	7			2	2			2		
Victoria, B.C	1				1	1			1		
Westminster, B.C	4	3			1			1	1		
Yale, B.C	1				1	1			1		
Totals of British Columbia	15	15			5	4		1	5		
Alberta, Northern, Al'ta	5				5	5			5		
Alberta, Southern, Al'ta	3				3	3			2		
Assiniboia, Eastern, Saskat	10	5			5	5			3		
Assiniboia, Western, Saskat	19	3			16	14	2		11	a5	
Saskatchewan, Saskat	5	1			4	1	3		3	1	
Totals of Saskatchewan	34	9			25	20	5		17	6	
Yukon	1				1	1			1		
Totals of Canada	521	47	2	1	471	378	77	16	379	57	1
Assault and battery.											
Queen's, P.E.I	8				8	8				8	
Cape Breton, N.S	23	20	3								
Colchester, N.S	4	3	1								
Cumberland, N.S	3	2			1	1			1		
Digby, N.S	1				1	1			1		
Guysborough, N.S	1				1	1				1	
Halifax, N.S	83	60	13		10	6	1	3	1	6	
Pictou, N.S	6	1			5	5				5	
Queen's, N.S	5	1			4	4			4		
Yarmouth, N.S	7	2			5	5			1	4	
Totals of Nova Scotia	133	89	17		27	23	1	3	8	16	

a One, both jail and $97 or 6 other months—Un, la prison et $97 d'amende ou 6 autres mois.

TABLEAU 1. Outrages contre la personne. CLASSE I.

SENTENCE. Penitentiary.—Pénitencier. Two years and under five.—Deux ans et m'ns de cinq	SENTENCE. Penitentiary.—Pénitencier. Five years and over—Cinq ans et plus.	SENTENCE. Penitentiary.—Pénitencier. Life.—A vie	SENTENCE. D'th.—De mort	SENTENCE. Committed to Reformatories.—Envoyés à la prison de Réforme.	SENTENCE. Other Sentences.—Autres Sentences.	OCCUPATIONS. Agricultural.—Agriculteurs.	OCCUPATIONS. Commercial.—Commerçants.	OCCUPATIONS. Domestic.—Serviteurs.	OCCUPATIONS. Industrial.—Industriels.	OCCUPATIONS. Professional—Professions libérales.	OCCUPATIONS. Laborers—Journaliers.	CIVIL CONDITION.—ÉTAT CIVIL. Married.—Mariés.	CIVIL CONDITION.—ÉTAT CIVIL. Widowed—En veuvage.	CIVIL CONDITION.—ÉTAT CIVIL. Single—Célibataires.
Voies de fait et faisant obstacle à un officier de la paix—*Fin.*														
					a1	1						1		
					a1						5	1		4
					a1		1		2	1	1	2		5
						1			1		3	4		1
					a3		1				36	10		27
				1	7	3	6		9	1	57	30		46
					a1									
					a2, b1		6	1	6		11	6		18
					4		6	1	6		11	6		18
											1			1
											1	1		
											2	1		2
					b1									
					a2									
							2				1	2		
					2		2				1	2		
1				1	32	5	66	3	49	2	165	109	3	195
Agression avec voies de fait.														
						1	2		1		4	2		6
											1	1		
						1						1		
					a3			2			7	3	1	5
											4			4
											4	2		2
											3			5
					3	1		2			19	8	1	16

a Sentence suspended—Sentence suspendue. *b* Bound to keep the peace—Tenus de garder to paix.

TABLE I. Offences against the person. CLASS I.

Judicial Districts in which offence was committed. — Districts judiciaires où l'offense a été commise	Educational Status. — Instruction.			Ages.										Use of Liquors. — Usage de liqueurs	
	Unable to read or write. — Incapable de lire ou d'écrire.	Elementary. — Elémentaire.	Superior. — Supérieure	Under 16 years. — Moins de 16 ans.		16 years and under 21. — 16 ans et moins de 21.		21 years and under 40. — 21 ans et moins de 40.		40 years and over. — 40 ans et plus.		Not given. — Non-donné.		Moderate — Modéré	Immoderate — Immodéré
				M. — H.	F — F	M. — H.	F. — F.	M. — H.	F. — F.	M. — H.	F. — F.	M. — H.	F — F		
Assault and obstructing peace officer—*Concluded.*															
Renfrew, Ont	1									1				1	
Simcoe, Ont												5			
Storm't, D'das et Glengarry, O												1			
Th'der Bay et Rainy Riv., O		5						5				4		3	2
Waterloo, Ont															
Welland, Ont		7						6		1		2		3	4
Wentworth, Ont		5				1		1		3				1	4
York, Ont		37				4		27		6	1			28	9
Totaux d'Ontario	2	75	1			6		54	1	16	3	27		46	32
Manitoba, Centre												3			
Manitoba, Est	3	21				1		23		1		1		22	2
Manitoba, Ouest												2			
Totaux de Manitoba	3	21				1		23		1		6		22	2
Vancouver, Col.-B												2			
Victoria, Col.-B		1				1								1	
Westminster, Col.-B		1								1					1
Yale, Col.-B												1			
Totaux de la Col.-Britann.		2				1				1		3		1	1
Alberta, Nord, Al'ta												5			
Alberta, Sud, Al'ta												3			
Assiniboia, Est, Saskat												4	1		
Assiniboia, Ouest, Saskat	1	4						1				14	1		1
Saskatchewan, Saskat												4			
Totaux de Saskatchewan	1	4						1				22	2		1
Yukon	1											1			
Totaux du Canada	21	287	2	3		24		220	9	50	3	157	5	126	180
Assault and battery.															
Queen's, I. du P.-E.		8						6		2				3	5
Cap-Breton, N.-E															
Colchester, N.-E															
Cumberland, N.-E	1							1							1
Digby, N.-E		1										1		1	
Guysborough, N.-E												1			
Halifax, N.-E	1	8				2		5	1	1		1		6	3
Pictou, N.-E		4						4				1		2	2
Queen's, N.-E	1	3						4						3	1
Yarmouth, N.-E		5		2		1		1		1				3	2
Totaux de la N.-Ecosse	3	21		2		3		15	1	2		4		15	9

TABLEAU I. Outrages contre la personne. CLASSE I.

BIRTH PLACES — LIEUX DE NAISSANCE. British Isles — Iles Britanniques. England and Wales — Angleterre et Galles	Ireland — Irlande.	Scotland — Ecosse.	Canada.	United States — Etats-Unis.	Other Foreign Countries — Autres pays étrangers.	Other British Possessions — Autr's possessions Britanniques.	RELIGIONS. Baptists — Baptistes.	R. Catholics — Catholiques.	Ch. of England — Eglise d'Angleterre.	Methodists — Méthodistes.	Presbyterians — Presbytériens.	Protestants	Other Denominations — Autr's confessions.	RESIDENCE. Cities and Towns—Villes.	Rural Districts—Districts ruraux.
Voies de fait et faisant obstacle à un officier de la paix—*Fin.*															
			1								1				1
			5					3			2			2	3
	1	2		2	2		1	3			2		1	7	1
2	1		2						3		2			5	
4	3	2	26		3			10	14	6	6			38	
6	5	4	60	2	5		1	28	18	11	14	8	1	71	10
			2										1		1
8	2	3	8		5		1	9	7	4	4		1	19	6
8	2	3	10		5		1	9	7	4	4		2	19	7
			1									1		1	
		1									1			1	
		1	1								1	1		2	
			2									2		5	
			2									2		5	
			1					1							
25	10	12	265	8	15	5	12	193	36	20	25	49	3	329	31
Agression avec voies de fait.															
			8					6				2		5	3
			1										1		1
			1									1			1
1			8				1	4	3					8	1
			4				2	1	1					4	
			4				3		1					1	3
1			3		1		1	2	1				1	5	
2			21		1		7	7	6			1	2	18	6

TABLE I. Offences against the person. CLASS I.

Judicial Districts in which Offence was Committed. — Districts judiciaires où l'offense a été commise.	Number of Charges — Nombre d'accusations.	Acquitted — Acquittés. M.	F.	Detained for Lunacy — Détenus pour cause de folie.	Convictions — Condamnations. Total.	Convicted 1st — Condamnés une fois.	Convicted 2nd — Condamnés deux fois.	Reiterated — Plus de 2 récidives.	Sentence. Committed to Jail — Emprisonnés. With the option of a fine — Sur option entre la prison ou l'amende	No Option — Sans option. Under one year — Moins d'un an.	One year and over — Un an et plus.
Assault and battery—*Continued.*											
Carleton, N.B	1				1	1			1		
King's, N.B	2	1			1	1			1		
Madawaska, N.B	1	1									
Westmoreland, N.B	1				1	1				1	
Totals of New Brunswick	5	2			3	3			2	1	
Arthabaska, Que	3				3	3				2	
Bedford, Que	3	1			2	2			2		
Joliette, Que	1				1	1					
Montmagny, Que	3	3									
Montreal, Que	82	12		m2	68	68			47	20	
Ottawa, Que	8				8	5	3			8	
Pontiac, Que	1	1									
Quebec, Que	1	1									
Richelieu, Que	3				3	2	1		2		
Rimouski, Que	4	4									
St. Francis, Que	14	3			11	10	1		11		
St. Hyacinthe, Que	2				2	2				2	
Terrebonne, Que	1				1	1					
Three Rivers, Que	2				2		1	1		2	
Totals of Quebec	128	25		2	101	94	6	1	62	34	
Algoma and Manitoulin, Ont	3				3	3			3		
Bruce, Ont	2				2			2			
Carleton, Ont	3				3	3			2		
Elgin, Ont	11	4			7	6		1	5		
Essex, Ont	1				1	1			1		
Frontenac, Ont	1				1	1					
Grey, Ont	2				2	2			1	1	
Halton, Ont	3				3	3			1	1	
Hastings, Ont	7	5		f1	1	1				1	
Huron, Ont	4	3			1	1				1	
Kent, Ont	8	3			3	2	1		2	1	
Lambton, Ont	12				12	12			12		
Lennox and Addington, Ont	2				2	2			1	1	
Middlesex, Ont	2				2		2		1	1	
Nipissing, Ont	17	9			8	7	1		3	5	
Norfolk, Ont	5	2			3	3				3	
Northumberland & Durham, O	4				4	3	1		3	1	
Ontario, Ont	3				3	3				2	
Oxford, Ont	10	6			4	4			4		
Perth, Ont	1				1	1					
Peterborough, Ont	4				4	4				4	
Prescott & Russell, Ont	3	2	1								
Prince Edward, Ont	1				1	1				1	
Renfrew, Ont	1				1	1				1	
Simcoe, Ont	10	1		m2	7	5	2		2	4	
Stormont, D'das & Glengarry, O	5	3			2	2			1		
Thunder Bay & Rainy River, O	5	2			3	3			1	2	
Victoria, Ont	7	4			3	3			2		

TABLEAU I. Outrages contre la personne. CLASSE I.

Sentence — Penitentiary — Pénitencier — Two years and under five — Deux ans et m'ns de cinq	Sentence — Penitentiary — Pénitencier — Five years and over — Cinq ans et plus	Sentence — Life — A vie	Sentence — D'th — De mort	Sentence — Committed to Reformatories — Envoyés à la prison de Réforme	Sentence — Other Sentences — Autres Sentences	Occupations — Agricultural — Agriculteurs	Occupations — Commercial — Commerçants	Occupations — Domestic — Serviteurs	Occupations — Industrial — Industriels	Occupations — Professional — Professions libérales	Occupations — Laborers — Journaliers	Civil Condition — État Civil — Married — Mariés	Civil Condition — État Civil — Widowed — En veuvage	Civil Condition — État Civil — Single — Célibataires
Agression avec voies de fait—*Suite.*														
						1						1		
						1						1		
											1			1
						2					1	2		1
					*b*1	1					1	1		1
						1					1	1		1
					*a*1						1	1		
					*a*1	4	10		6		19	31	1	16
									2		4	6		1
					*a*1				1		1	2		1
						4	2		2		3	6		5
											1			1
					*a*1						1	1		
							1			1				2
					5	10	13		11	1	32	49	1	28
											3	2		1
					*a*2				2			2		
					*a*1		1		1		1	1		2
					*a*2						7	6		1
									1			1		
					*a*1	1						1		
											1			1
					*a*1				2		1			3
											1			3
											12	6		6
									1	1		1		
						2						1		1
							1				7	2		6
											1			1
							1		3			3		1
					*a*1		1				1	1		1
									1		3	1		3
					*a*1						1			1
											1			1
					*a*1	2					3	3		2
					*a*1		1				1	1		1
											3	1		2
					*a*1	2					1	2		1

a Sentence suspended—Sentence suspendue. *b* Bound to keep the peace—Tenus de garder la paix.

TABLE I. Offences against the person. CLASS I.

JUDICIAL DISTRICTS IN WHICH OFFENCE WAS COMMITTED. — DISTRICTS JUDICIAIRES OÙ L'OFFENSE A ÉTÉ COMMISE.	EDUCATIONAL STATUS. — INSTRUCTION.			AGES.										USE OF LIQUORS. — USAGE DE LIQUEURS.	
	Unable to read or write. — Incapable de lire ou d'écrire.	Elementary. — Elémentaire.	Superior. — Supérieure	Under 16 years. — Moins de 16 ans.		16 years and under 21. — 16 ans et moins de 21.		21 years and under 40. — 21 ans et moins de 40.		40 years and over. — 40 ans et plus.		Not given. — Non-donné.		Moderate — Modéré	Immoderate — Immodéré
				M. — H.	F — F	M. — H.	F. — F.	M. — H.	F. — F.	M. — H.	F. — F.	M. — H.	F — F		
Assault and battery—Continued.															
Carleton, Ont	......	1	....	....	..	....	....	...	...	1	....	....	..	1	....
King's, N.-B.	......	1	.....	...	..	...	...	....	....	1	....	...	..	1	.. .
Madawaska, N.-B.	......	......	.....	...	..	....	....	....	....	....	.. .	...	..	....	....
Westmoreland, N.-B.	......	1	.....	...	..	....	....	1	....	....	....	....	..	....	1
Totaux du N.-Brunswick	......	3	......	....	..	..	....	1	.. .	2	....	...	..	2	1
Arthabaska, Qué.	......	2	......	....	..	1	....	...	....	1	...	...	1	....	2
Bedford, Qué.	......	2	......	...	..	....	....	2	...	....	....	....	..	2	....
Joliette, Qué.	..	1	....	....	..	....	....	....	...	1	....	....	..	1	....
Montmagny, Qué.	......	.. .	.....	.....	..	....	....	....	....	....	....	....	..	....	..
Montréal, Qué	5	43	...	3	..	4	....	31	4	5	1	16	4	26	22
Ottawa, Qué	5	2	...	....	.	1	....	4	1	1	....	1	..	..	7
Pontiac, Qué	......	...	.....	....	..	....	....	....	....	....	....	....	..	....	....
Québec, Qué	...	...	.. ..	....	..	....	....	....	....	....	....	....	..	....	....
Richelieu, Qué	......	3	.....	1	.	....	....	2	....	....	....	....	..	3	....
Rimouski, Qué	.....	.....	.....	....	..	....	....	....	....	....	....	....	..	....	....
St. François, Qué	2	9	.....	....	..	....	....	8	....	3	....	....	..	6	5
St. Hyacinthe, Qué	... .	1	.....	....	..	1	....	...	....	....	....	1	..	1	....
Terrebonne, Qué	.. ...	1	. . .	....	..	....	....	1	....	....	.. .	....	..	1	....
Trois-Rivières, Qué	.....	2	...	...	..	...	....	2	.. .	....	.. .	....	..	....	2
Totaux de Québec	12	66	.....	4	..	7	....	50	5	11	1	18	5	40	38
Algoma et Manitoulin, Ont	.....	3	......	....	..	...	....	3	..	....	....	....	..	....	3
Bruce, Ont	......	2	......	....	..	....	....	....	....	2	....	....	..	....	2
Carleton, Ont	1	2	.....	....	..	..	....	2	....	1	....	....	..	1	2
Elgin, Ont	.....	7	. ...	....	..	....	....	4	...	3	....	....	..	4	3
Essex, Ont	......	1	.....	...	..	....	. . .	1	....	....	....	....	..	1	....
Frontenac, Ont	.....	1	....	....	..	....	....	....	....	1	...	...	..	1	....
Grey, Ont	......	1	.....	....	..	....	...	1	...	....	....	1	..	....	1
Halton, Ont	......	3	......	....	..	....	....	3	....	....	....	....	..	2	1
Hastings, Ont	...	.. .	......	....	..	....	....	...	...	....	....	1	..	....	....
Huron, Ont	.....	.. ...	. ..	....	..	....	....	....	....	....	...	1	..	..	..
Kent, Ont	. ..	3	......	1	..	1	....	1	...	....	....	....	..	3	....
Lambton, Ont	......	12	......	...	.	3	....	7	....	2	....	....	..	12	....
Lennox et Addington, Ont	......	1	.... .	....	..	.. .	....	....	....	1	....	1	..	1	....
Middlesex, Ont	. ....	2	.....	. ..	..	....	..	2	....	...	....	....	..	1	1
Nipissing, Ont	1	7	... .	....	..	....	....	6	....	2	....	....	..	1	7
Norfolk, Ont	.. ...	1	....	....	.	1	....	....	....	....	....	1	1	1	. .
Northumberl'd et Durham, O.	......	4	.....	....	..	...	....	2	....	2	....	....	..	3	1
Ontario, Ont	1	1	......	...	..	....	....	1	....	1	....	1	..	1	1
Oxford, Ont	....	4	......	....	..	2	....	1	....	....	....	1	..	3	1
Perth, Ont	......	1	......	....	..	....	...	1	....	....	....	....	.	1	....
Peterborough, Ont	....	.....	...	....	..	...	....	....	....	....	....	4	.	...	....
Prescott et Russell, Ont	......	.....	.....	..	..	....	....	....	....	....	....	...	..	....	....
Prince Edward, Ont	....	1	......	....	..	....	....	1	....	....	....	....	.	....	1
Renfrew, Ont	......	... .	......	...	..	...	....	....	....	....	...	1	..	....	....
Simcoe, Ont	......	4	1	....	..	2	...	1	....	2	....	2	..	1	4
Storm't, D'das et Gleng'ry, O.	1	1	. ..	....	..	..	....	1	...	1	....	....	..	1	1
Th'der Bay et Rainy Riv., Ont	2	1	. . .	..	..	....	....	2	....	1	....	...	..	2	1
Victoria, Ont	.. .	3	....	....	..	....	....	3	....	....	....	....	..	3	....

TABLEAU I. Outrages contre la personne. CLASSE I.

BIRTH PLACES. — LIEUX DE NAISSANCE.							RELIGIONS.							RESIDENCE.	
British Isles. — Iles Britanniques. England and Wales — Angleterre et Galles	Ireland. — Irlande.	Scotland. — Ecosse.	Canada.	United States — Etats-Unis.	Other Foreign Countries. — Autres pays étrangers.	Other British Possessions. — Autr's possessions Britanniques.	Baptists. — Baptistes.	R. Catholics. — Catholiques.	Ch. of England. — Eglise d'Angleterre.	Methodists — Méthodistes.	Presbyterians. — Presbytériens.	Protestants	Other Denominations. — Autr's confessions.	Cities and Towns—Villes.	Rural Districts—Districts ruraux.
Agression avec voies de fait—*Suite.*															
....	....	....	1	....	....	....	1	....	....	....	....	....	....	....	1
....	....	....	1	....	....	....	....	....	....	....	....	1	....	....	1
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
....	....	....	1	....	....	....	....	1	....	....	....	....	....	....	1
....	....	....	3	....	....	....	1	1	....	....	....	1	....	....	3
....	....	....	2	....	....	....	....	2	....	....	....	....	....	1	1
....	....	....	2	....	....	....	....	1	....	....	....	1	....	....	2
....	....	....	1	....	....	....	....	1	....	....	....	....	....	....	1
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
1	1	....	37	....	13	....	....	40	2	....	3	1	6	44	4
....	....	....	7	....	....	....	....	7	....	....	....	....	....	7	....
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
....	....	....	3	....	....	....	....	3	....	....	....	....	....	....	3
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
....	....	....	11	....	....	....	....	9	....	....	....	2	....	2	9
....	....	....	1	....	....	....	....	1	....	....	....	....	....	1	....
....	....	....	1	....	....	....	....	1	....	....	....	....	....	....	1
....	....	....	2	....	....	....	....	2	....	....	....	....	....	2	....
1	1	....	67	....	13	....	....	67	2	....	3	4	6	57	21
....	....	....	....	....	3	....	....	....	....	....	....	....	3	1	2
....	....	....	2	....	....	....	....	2	....	....	....	....	....	....	2
....	....	....	3	....	....	....	....	3	....	....	....	....	....	3	....
1	2	....	3	....	1	....	....	1	2	2	1	1	....	7	....
....	....	....	1	....	....	....	....	....	....	1	....	....	....	1	....
....	....	....	1	....	....	....	....	....	....	1	....	....	....	....	1
....	....	....	1	....	....	....	....	....	....	....	1	....	....	....	1
....	....	....	3	....	....	....	1	1	....	....	1	....	....	3	....
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
....	....	....	3	....	....	....	2	....	1	....	....	....	....	3	....
1	....	....	11	....	....	....	....	4	....	5	3	....	....	12	....
....	....	....	1	....	....	....	....	....	....	1	....	....	....	1	....
....	....	....	2	....	....	....	....	....	1	....	1	....	....	....	2
....	....	1	3	....	4	....	....	4	....	....	1	....	3	5	3
....	....	....	1	....	....	....	....	....	....	....	....	1	....	1	....
....	....	....	4	....	....	....	....	....	1	....	3	....	....	4	....
1	....	....	1	....	....	....	....	1	1	....	....	....	....	1	1
....	....	....	4	....	....	....	....	....	1	2	1	....	....	3	1
....	....	....	1	....	....	....	....	....	1	....	....	....	....	1	....
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
....	....	....	1	....	....	....	....	....	....	....	1	....	....	1	....
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
....	....	....	5	....	....	....	....	2	....	1	2	....	....	....	5
....	....	....	2	....	....	....	....	2	....	....	....	....	....	1	1
1	1	....	....	....	1	....	....	2	1	....	....	....	....	2	1
....	....	....	3	....	....	....	....	....	1	....	....	2	....	....	3

TABLE I. Offences against the person. CLASS I.

JUDICIAL DISTRICTS IN WHICH OFFENCE WAS COMMITTED. — DISTRICTS JUDICIAIRES OÙ L'OFFENSE A ÉTÉ COMMISE.	Number of Charges — Nombre d'accusations.	Acquitted — Acquittés. M.	F.	Detained for Lunacy — Détenus pour cause de folie.	CONVICTIONS — CONDAMNATIONS. Total.	Convicted 1st — Condamnés une fois.	Convicted 2nd — Condamnés deux fois.	Reiterated — Plus de 2 récidives.	SENTENCE. Committed to Jail — Emprisonnés. With the option of a fine — Sur option entre la prison ou l'am'nde	No Option — Sans option. Under one year — Moins d'un an.	One year and over — Un an et plus.
Assault and battery—Concluded.											
Waterloo, Ont	1	....	..	.....	1	1	....	.....	....	1	.....
Welland, Ont	5	....	..	.....	5	5	.....	.....	3	1	.....
Wellington, Ont	4	2	..	.....	2	2	.....	.....	2	.....	.....
Wentworth, Ont	23	6	1	.....	16	16	....	.....	15	1	.....
York, Ont	57	5	..	....	52	50	2	....	44	7	...
Totals of Ontario	227	57	4	3	163	151	9	3	109	40	.....
Manitoba, Central	3	1	..	.....	2	2	.....	.....	1	1	.....
Manitoba, Eastern	13	1	..	.....	12	12	.....	.....	5	6	.....
Manitoba, Western	8	4	..	.....	4	4	.....	.....	4	.....	....
Totals of Manitoba	24	6	..	.....	18	18	.....	.....	10	7	.....
Cariboo, B.C	1	1	..	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Vancouver, B.C	23	16	..	.....	7	7	.....	.....	2	5	.....
Victoria, B.C	11	3	..	.....	8	7	1	.....	5	3	....
Westminster, B.C	32	12	..	.....	20	17	3	.....	16	3	.....
Yale, B.C	16	1	..	.....	15	14	1	.....	9	6	.....
Totals of British Columbia	83	33	..	.....	50	45	5	...	32	17	.....
Alberta, Northern, Al'ta	25	21	1	.....	3	3	.....	.....	1	2	.....
Alberta, Southern, Al'ta	18	13	..		5	5	.....	.....	1	4	.....
Totals of Al'ta	43	34	1	.....	8	8	.....	.....	2	6	.....
Assiniboia, Eastern, Saskat	34	25	..	.....	9	9	...	....	1	8	.....
Assiniboia, Western, Saskat	18	13	1	....	4	4	.....	.....	..	4	.....
Saskatchewan, Saskat	31	23	1	....	7	7	.....	.....	....	6	...
Totals of Saskat	83	61	2	.....	20	20	....	.....	1	18	.....
Yukon	6	5	..	.....	1	1	.	.....	.....	1	.....
Totals of Canada	740	312	24	5	399	371	21	7	226	148	.....
Refusing or neglecting to support family.											
Cape Breton, N.S	1	1	..	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Cumberland, N.S	1	....	..	.....	1	1	.....	.....	.....	1	.....
Halifax, N.S	10	6	3	.....	1	1	.....	.....	.....	.....	....
Lunenburg, N.S	1	1	..	.....	..	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Westmoreland, N.B	1	....	..	.....	1	.....	....	1	.....	1	.....
Montreal, Que	4	....	.	.....	4	3	1	...	....	*a*4	.....
St. Francis, Que	2	1	1	.....	.....	.....	.....	....	....	....	.....
St. Hyacinthe, Que	*b*6	....	..	.....	5	5	.....	.....	3	2	.....
Totals of Quebec	12	1	1	.....	9	8	1	.....	3	6	.....

a One, both jail and $25—Un, la prison et $25. *b* 1, *Nolle prosequi.*

TABLEAU I. Outrages contre la personne. CLASSE I.

SENTENCE. — Penitentiary. — Pénitencier. Two years and under five. — Deux ans et m'ns de cinq.	Five years and over. — Cinq ans et plus.	Life. — A vie	D'th. — De mort.	Committed to Reformatories — Envoyés à la prison de Réforme.	Other Sentences. — Autres Sentences.	OCCUPATIONS. Agricultural. — Agriculteurs.	Commercial. — Commerçants.	Domestic — Serviteurs.	Industrial. — Industriels.	Professional — Professions libérales.	Laborers — Journaliers.	CIVIL CONDITION. — ÉTAT CIVIL. Married. — Mariés.	Widowed — En veuvage.	Single — Célibataires.
					Agression avec voies de fait—*Fin*.									
											1			1
					*a*1	1			2		1	1	1	2
							2					1		1
							1		4		11	5		11
					*a*1		3				40	18		28
					14	8	11		16	1	161	60	1	81
						1						1		
					*a*1	1	2				3	3		3
									1		3			3
					1	2	2		1		6	4		6
							1		2		1	4		1
							3		1		3			7
					*a*1		11		3		5	3	1	15
							1		6	1	3			12
					1		16		12	1	12	7	1	35
						1						1		
						1						1		
						2						2		
					*a*1	1	1							1
					1	1	1							1
					25	27	45	2	41	3	175	134	4	174
					Refus ou négligence de pourvoir aux besoins de la famille.									
												1		
					*a*1				1			1		
											1	1		
											4	4		
											5	5		
											9	9		

a Sentence suspended—Sentence suspendue.

TABLE I. Offences against the person. CLASS I.

Judicial districts in which offence was committed. — Districts judiciaires où l'offense a été commise.	Educational status. — Instruction.			Ages.										Use of liquors. — Usage de liqueurs.	
	Unable to read or write. — Incapable de lire ou d'écrire.	Elementary. — Elémentaire.	Superior. — Supérieure.	Under 16 years. — Moins de 16 ans.		16 years and under 21. — 16 ans et moins de 21.		21 years and under 40. — 21 ans et moins de 40.		40 years and over. — 40 ans et plus.		Not given. — Non-donné.		Moderate. — Modéré.	Immoderate. — Immodéré.
				M. — H.	F. — F.	M. — H.	F. — F.	M. — H.	F. — F.	M. — H.	F. — F.	M. — H.	F. — F.		
Assault and battery—*Concluded*.															
Waterloo, Ont	...	1	...	...	...	...	...	1	...	...	...	...	...	1	...
Welland, Ont	...	4	...	...	...	...	...	1	...	3	...	1	...	2	2
Wellington, Ont	...	2	...	...	...	...	...	1	...	1	...	...	...	2	...
Wentworth, Ont	2	14	...	...	...	4	...	12	...	...	...	...	...	12	4
York, Ont	1	44	1	...	...	15	...	28	...	3	...	6	...	41	5
Totaux d'Ontario	9	131	2	1	...	28	...	86	...	26	...	21	1	101	41
Manitoba, Centre	...	1	...	...	...	...	...	...	...	1	...	1	...	1	...
Manitoba, Est	1	5	...	...	...	...	...	6	...	...	...	6	...	5	1
Manitoba, Ouest	...	...	...	...	...	...	...	1	...	...	...	3	...	...	...
Totaux de Manitoba	1	6	...	...	...	...	...	7	...	1	...	10	...	6	1
Caribou, Col.-B	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
Vancouver, Col.-B	1	4	...	...	...	...	...	3	1	1	...	2	...	...	...
Victoria, Col.-B	...	7	...	...	...	...	...	6	...	1	...	1	...	3	4
Westminster, Col.-B	2	18	...	...	...	1	...	15	...	4	...	...	...	15	5
Yale, Col.-B	...	11	1	...	...	1	...	10	...	1	...	3	...	12	...
Totaux de la Col.-Britann	3	40	1	...	...	2	...	34	1	7	...	6	...	30	9
Alberta, Nord, Al'ta	...	1	...	...	...	...	...	1	...	...	...	2	...	1	...
Alberta, Sud, Al'ta	...	1	...	...	...	...	...	1	...	...	...	4	...	...	1
Totaux d'Alberta	...	2	...	...	...	...	...	2	...	...	...	6	...	1	1
Assiniboia, Est, Sask	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	9	...	...	...
Assiniboia, Ouest, Sask	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	4	...	...	...
Saskatchewan, Sask	...	...	1	...	...	...	...	...	...	1	...	6	...	1	...
Totaux de Saskatchewan	...	...	1	...	...	...	...	...	...	1	...	19	...	1	...
Yukon	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	1	...	...	...
Totaux du Canada	28	277	4	7	...	40	...	201	7	52	1	85	6	199	105
Refusing or neglecting to support family.															
Cap-Breton, N.-E	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
Cumberland, N.-E	...	1	...	...	...	...	...	...	1	...	...	...	...	1	...
Halifax, N.-E	...	1	...	...	...	...	...	...	...	1	...	...	...	1	...
Lunenburg, N.-E	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
Westmoreland, N.-B	1	...	...	...	...	...	...	...	...	1	...	...	...	...	1
Montréal, Qué	1	3	...	...	...	...	...	2	...	2	...	...	...	...	4
St. François, Qué	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
St. Hyacinthe, Qué	4	1	...	...	...	...	...	4	...	1	...	...	...	...	5
Totaux de Québec	5	4	...	...	...	...	...	6	...	3	...	...	...	...	9

TABLEAUX I. Outrages contre la personne. CLASS I.

BIRTH PLACES. — LIEUX DE NAISSANCE. British Isles — Iles Britanniques. England and Wales — Angleterre et Galles	Ireland. — Irlande.	Scotland. — Ecosse.	Canada.	United States — Etats-Unis.	Other Foreign Countries. — Autres pays étrangers.	Other British Possessions. — Autr's possessions Britanniques.	RELIGIONS. Baptists. — Baptistes.	R. Catholics. — Catholiques.	Ch. of England. — Eglise d'Angleterre.	Methodists — Méthodistes.	Presbyterians. — Presbytériens.	Protestants	Other Denominations. — Autr's confessions.	RESIDENCE. Cities and Towns—Villes.	Rural Districts—Districts ruraux.
Agression avec voies de fait—*Fin.*															
....	....	....	....	....	1	....	....	....	....	....	....	....	1	....	1
....	2	....	1	1	....	....	....	2	....	1	....	1	....	3	1
....	....	....	2	....	....	....	....	....	....	....	2	....	....	2	1
....	....	....	14	....	2	....	....	6	3	3	4	....	....	16	....
7	3	1	30	....	5	....	....	15	17	3	9	....	2	46	....
11	8	2	103	1	17	....	3	45	30	20	30	5	9	117	25
....	....	....	....	....	1	....	....	....	....	....	....	....	1	....	1
1	....	....	1	....	4	....	....	4	....	1	....	....	1	3	3
....	....	....	1	....	2	....	....	....	....	1	....	....	....	4	....
1	....	....	2	....	7	....	....	4	....	2	....	....	2	7	4
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
1	2	....	2	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	6	....
3	....	....	4	....	....	....	....	3	3	....	....	1	....	7	....
2	1	2	8	1	6	....	....	7	2	....	2	4	5	16	4
....	1	....	3	7	1	....	....	1	....	7	1	....	3	12	....
6	4	2	17	8	7	....	....	11	5	7	3	5	8	41	4
....	....	....	1	....	....	....	....	1	....	....	....	....	....	....	1
....	....	....	....	1	....	....	....	....	....	....	....	....	1	....	1
....	....	....	1	1	....	....	....	1	....	....	....	....	1	....	2
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
1	....	....	....	....	....	....	....	....	1	....	....	....	....	1	1
1	....	....	....	....	....	....	....	....	1	....	....	....	....	1	1
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
22	13	4	222	10	45	....	11	142	44	29	36	18	28	246	69
Refus ou négligence de pourvoir aux besoins de la famille.															
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
....	....	....	1	....	....	....	....	....	....	....	....	....	1	1	....
....	....	....	1	....	....	....	....	1	....	....	....	....	....	1	....
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
....	....	....	1	....	....	....	....	1	....	....	....	....	....	1	....
....	....	....	4	....	....	....	....	4	....	....	....	....	....	4	....
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
....	....	....	5	....	....	....	....	5	....	....	....	....	....	5	....
....	....	....	9	....	....	....	....	9	....	....	....	....	....	9	....

TABLE I. Offences against the person. CLASS I.

JUDICIAL DISTRICTS IN WHICH OFFENCE WAS COMMITTED. — DISTRICTS JUDICIAIRES OÙ L'OFFENSE A ÉTÉ COMMISE.	Number of Charges — Nombre d'accusations.	Acquitted. — Acquittés. M.	F	Detained for Lunacy. — Détenus pour cause de folie.	CONVICTIONS. — CONDAMNATIONS. Total.	Convicted 1st. — Condamnés une fois.	Convicted 2nd. — Condamnés deux fois.	Reiterated. — Plus de 2 récidives.	SENTENCE. Committed to Jail — Emprisonnés. With the option of a fine. — Sur option entre la prison ou l'am'nde	No Option. — Sans option. Under one year. — Moins d'un an.	One year and over. — Un an et plus.
Refusing or neglecting to support family—*Concluded.*											
Brant, Ont	3				3	3					
Bruce, Ont	2	1			1	1			*a*1		
Carleton, Ont	6				6	5	1		3	2	
Essex, Ont	2	1			1	1					
Frontenac, Ont	1				1	1			*b*1		
Grey, Ont	3	3									
Haldimand, Ont	2				2			2			
Hastings, Ont	3				3	3			1		
Huron, Ont	1				1	1			1		
Kent, Ont	1	1									
Lambton, Ont	2	2									
Middlesex, Ont	9	4			5	5					
Perth, Ont	1				1	1					
Peterborough, Ont	2				2	2				1	
Simcoe, Ont	3				3	2	1		*a*1		
Victoria, Ont	1				1	1					
Waterloo, Ont	1				1	1					
Wellington, Ont	2	1			1	1				1	
Wentworth, Ont	20	12			8	8				1	
York, Ont	65	59			6	6				4	
Totals of Ontario	130	84			46	42	2	2	8	9	
Vancouver, B.C	1				1	1			*c*1		
Westminster, B.C	1				1	1			*d*1		
Assiniboia, Eastern, Saskat	1	1									
Totals of Canada	159	94	4		60	54	3	3	13	17	
Various other offences against the person.											
Antigonish, N.S	1				1	1			1		
York, N.B	1				1		1				
Beauharnois, Que	1				1	1				1	
Montreal, Que	10	1			9	5	4		7	1	
Quebec, Que	7	7									
St. Francis, Que	1				1	1			1		
Terrebonne, Que	1				1	1					1
Totals of Quebec	20	8			12	8	4		8	2	1
Algoma and Manitoulin, Ont	1				1	1					
Carleton, Ont	2				2	2			2		
Dufferin, Ont	1				1	1				1	
Elgin, Ont	1	1									
Huron, Ont	2	2									
Kent, Ont	3	2			1	1				1	
Middlesex, Ont	1				1		1			1	

Ordered to pay—Ordonné de payer : *a* $4, *b* $3, *c* $5, *d* $10 weekly—par semaine.

TABLEAU I. Outrages contre la personne. CLASSE I.

SENTENCE. Penitentiary.—Pénitencier. Two years and under five.—Deux ans et m'ns de cinq.	Five years and over.—Cinq ans et plus.	Life.—A vie.	D'th.—De mort.	Committed to Reformatories—Envoyés à la prison de Réforme.	Other Sentences.—Autres Sentences.	OCCUPATIONS. Agricultural.—Agriculteurs.	Commercial.—Commerçants.	Domestic—Serviteurs.	Industrial.—Industriels.	Professional—Professions libérales.	Laborers—Journaliers.	CIVIL CONDITION.—ÉTAT CIVIL. Married.—Mariés.	Widowed—En veuvage.	Single—Célibataires.
					Refus ou négligence de pourvoir aux besoins de la famille—*Fin*.									
....	....	....	....	....	*c*3	....	....	....	1	....	2	3	....	....
....	....	....	....	....	....	1	....	....	....	....	....	1	....	....
....	....	....	....	....	*a*1	....	....	....	3	....	3	5	1	....
....	....	....	....	....	*a*1	....	....	....	....	....	1	1	....	....
....	....	....	....	....	....	....	....	....	1	....	....	1	....	....
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
....	....	....	....	....	*a*2	....	....	....	....	....	1	2	....	....
....	....	....	....	....	*b*2	....	....	....	....	....	3	3	....	....
....	....	....	....	....	....	....	1	....	....	....	....	1	....	....
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
1	....	....	....	....	*a*4	....	1	....	....	....	4	5	....	....
....	....	....	....	....	*a*1	....	....	....	1	....	....	1	....	....
....	....	....	....	....	*a*1	....	....	....	....	....	1	1	....	....
....	....	....	....	....	*a*2	....	....	....	....	....	3	3	....	....
....	....	....	....	....	*a*1	....	....	....	1	....	....	1	....	....
....	....	....	....	....	*a*1	....	....	....	....	....	1	1	....	....
....	....	....	....	....	....	....	....	....	1	....	....	1	....	....
....	....	....	....	....	*a*7	....	....	....	4	....	4	8	....	....
....	....	....	....	....	*a*2	....	....	....	....	....	6	6	....	....
1	....	....	....	....	28	1	2	....	12	....	29	44	1	....
....	....		....	....	....	....	....	....	....	....	1	1	....	....
....	....	....	....	....	....	....	1	....	....	....	....	....	1	....
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
1	....	....	....	....	29	1	3	....	13	....	40	55	2	....
					Divers autres outrages contre la personne.									
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	1	....	....	1
1	....	....	....	....	....	....	....	....	....	1	....	....	....	1
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	1	....	1	....	....
....	....	....	....	....	*a*1	3	....	....	2	....	4	4	....	5
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
....	....	....	....	....	....	....	1	....	....	....	....	....	....	1
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
....	....	....	....	....	1	3	1	....	2	1	4	5	....	6
....	....	....	....	....	*a*1	....	....	....	....	....	1	....	....	1
....	....	....	....	....	....	....	1	....	....	....	1	2	....	....
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	1	....	....	....	1
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	1	....	....	1
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	1	1	....	....

a Sentence suspended—Sentence suspendue. *b* Cautioned—Avertis. *c* Acquitted, but children given to Children Aid Society—Acquittés, mais les enfants confiés à la Société de Secours.

TABLE 1. Offences against the person. CLASS 1.

JUDICIAL DISTRICTS IN WHICH OFFENCE WAS COMMITTED. — DISTRICTS JUDICIAIRES OÙ L'OFFENSE A ÉTÉ COMMISE	EDUCATIONAL STATUS. — INSTRUCTION.			AGES.										USE OF LIQUORS. — USAGE DE LIQUEURS.	
	Unable to read or write. — Incapable de lire ou d'écrire.	Elementary. — Elémentaire.	Superior. — Supérieure	Under 16 years. — Moins de 16 ans.		16 years and under 21. — 16 ans et moins de 21.		21 years and under 40. — 21 ans et moins de 40.		40 years and over. — 40 ans et plus.		Not given. — Non-donné.		Moderate — Modéré	Immoderate — Immodéré
				M. — H.	F. — F.	M. — H.	F. — F.	M. — H.	F. — F.	M. — H.	F. — F.	M. — H.	F. — F.		
Refusing or neglecting to support family—Concluded.															
Brant, Ont		3						1		2					3
Bruce, Ont		1								1				1	
Carleton, Ont	1	5						4		2					6
Essex, Ont		1						1							1
Frontenac, Ont		1						1							1
Grey, Ont															
Haldimand, Ont		2						1		1				1	1
Hastings, Ont		3						1		2					3
Huron, Ont		1						1						1	
Kent, Ont															
Lambton, Ont															
Middlesex, Ont	1	4						3		2				2	3
Perth, Ont		1						1						1	
Peterborough, Ont		1						1				1			1
Simcoe, Ont		3						2		1				2	1
Victoria, Ont		1								1					1
Waterloo, Ont		1						1						1	
Wellington, Ont		1								1				1	
Wentworth, Ont		8						6		2				1	7
York, Ont		6						3		3				2	4
Totaux d'Ontario	2	43						27		18		1		13	32
Vancouver, Col.-B		1								1					1
Westminster, Col.-B		1								1					1
Assiniboia, Est, Saskat															
Totaux du Canada	8	51						33	1	25		1		15	44
Various other offences against the person.															
Antigonish, N.-E		1						1						1	
York, N.-B		1						1							1
Beauharnois, Que		1								1				1	
Montréal, Qué	3	6				1		7		1				4	5
Québec, Qué															
St. François, Qué		1						1						1	
Terrebonne, Qué												1			
Totaux de Québec	3	8				1		8		2		1		6	5
Algoma et Manitoulin, Ont		1				1									1
Carleton, Ont		2						2						1	1
Dufferin, Ont			1					1						1	
Elgin, Ont															
Huron, Ont															
Kent, Ont		1						1						1	
Middlesex, Ont		1								1				1	

TABLEAU I. Outrages contre la personne. CLASSE I.

BIRTH PLACES. — LIEUX DE NAISSANCE. British Isles — Iles Britanniques. England and Wales — Angleterre et Galles	Ireland. — Irlande.	Scotland. — Ecosse.	Canada.	United States — Etats Unis.	Other Foreign Countries. — Autres pays étrangers.	Other British Possessions. — Autr's possessions Britannique.	RELIGIONS. Baptists. — Baptistes.	R. Catholics. — Catholiques.	Ch. of England. — Eglise d'Angleterre.	Methodists. — Méthodistes.	Presbyterians. — Presbytériens.	Protestants	Other Denominations. — Autr's confessions.	RESIDENCE. Cities and Towns—Villes.	Rural Districts—Districts ruraux.
Refus ou négligence de pourvoir aux besoins de la famille—*Fin.*															
1			2						1			2		3	
			1							1					1
			6					4				2		6	
			1					1							1
			1									1		1	
			2						1				1	2	
			3					2				1		3	
			1									1		1	
1			4					2	1			2		5	
			1						1					1	
			1					1						1	
1			2					1		2					3
			1					1						1	
			1											1	
			1								1			1	
2			6					1	3	4				8	
	1		4		1			2	1	1	1		1	6	
5	1	....	38	......	1	...	....	15	8	8	2	9	2	40	5
1									1					1	
1									1					1	
7	1	....	50	....	1	...	......	26	10	8	2	9	3	54	5
Divers autres outrages contre la personne.															
			1					1						1	
			1						1						1
			1					1						1	
			6		3			8	1					6	3
			1												1
......	......	......	8	...	3	....	......	10	1	....	......	......	....	7	4
			1					1							1
			1	1				1				1		2	
			1							1				1	
			1						1					1	
			1							1				1	

TABLE I. Offences against property with violence. CLASS II.

JUDICIAL DISTRICTS IN WHICH OFFENCE WAS COMMITTED. — DISTRICTS JUDICIAIRES OÙ L'OFFENSE A ÉTÉ COMMISE.	Number of Charges — Nombre d'accusations.	Acquitted. — Acquittés. M.	F.	Detained for Lunacy. — Detenus pour cause de folie.	CONVICTIONS. — CONDAMNATIONS. Total.	Convicted 1st. — Condamnés une fois.	Convicted 2nd. — Condamnés deux fois.	Reiterated. — Plus de 2 récidives.	SENTENCE. COMMITTED TO JAIL — EMPRISONNÉS. With the option of a fine. — Sur option entre la prison ou l'amende	No Option. — Sans option. Under one year. — Moins d'un an.	One year and over. — Un an et plus.
Various other offences against the person—*Concluded.*											
Muskoka and Parry Sound, Ont.	2		1		1	1				1	
Northumberland & Durham, O.	1				1		1			1	
Oxford, Ont	2	2									
Simcoe, Ont	1				1	1					
Wellington, Ont	3		1		2	2					
Wentworth, Ont	33	21			12	12			6		
York, Ont	13	11			2	1	1				
Totals of Ontario	66	39	2		25	22	3		8	5	
Manitoba, Central	2				2	1	1		1	1	
Alberta, Northern, Al'ta	3	3									
Alberta, Southern, Al'ta	1	1									
Saskatchewan, Saskat	5	3	1		1	1				1	
Yukon	3	2			1	1				1	
Totals of Canada	102	56	3		43	34	9		18	10	1
Burglary and having burglars' tools. CLASS II.											
Annapolis, N.S	1				1	1					
Cumberland, N.S	1				1	1				*a*1	
Halifax, N.S	6	2	1		3	1		2		1	
Totals of Nova Scotia	8	2	1		5	3		2		1	
Joliette, Que	1	1									
Montreal, Que	11	1			10	5	4	1			
Ottawa, Que	1				1	1					
Pontiac, Que	1				1	1					
Richelieu, Que	2				2	2				1	
St. Hyacinthe, Que	1				1	1				1	
Totals of Quebec	17	2			15	10	4	1		2	
Algoma & Manitoulin, Ont	3				3	3				1	
Brant, Ont	1	1									
Elgin, Ont	14	7			7	7					
Essex, Ont	4	2			2	2					1
Grey, Ont	1				1	1				1	
Haldimand, Ont	4				4	2	1	1			
Huron, Ont	2				2	2				2	
Leeds and Grenville, Ont	2				2	2					2
Lincoln, Ont	2				2	2				2	
Middlesex, Ont	7				7	4		3		1	
Nipissing, Ont	2				2	2					
Peel, Ont	1				1			1			
Perth, Ont	1				1	1					1

a Attempted burglary—Tentative de vol avec effraction.

TABLEAU 1. Délits avec violence contre la propriété. CLASSE II.

SENTENCE.						OCCUPATIONS.						CIVIL CONDITION. — ÉTAT CIVIL.		
PENITENTIARY. — PÉNITENCIER.														
Two years and under five. — Deux ans et m'ns de cinq	Five years and over — Cinq ans et plus.	Life. — A vie	D'th. — De mort	Committed to Reformatories. — Envoyés à la prison de Réforme.	Other Sentences. — Autres Sentences.	Agricultural. — Agriculteurs.	Commercial. — Commerçants.	Domestic — Serviteurs.	Industrial. — Industriels.	Professional — Professions libérales.	Laborers — Journaliers.	Married. — Mariés.	Widowed — En veuvage.	Single — Célibataires.
Divers autres outrages contre la personne—*Fin.*														
								1						1
									1					1
					*c*1						1			1
					*a*1, *b*1	1					1	1		1
					*b*6				6		6	8		4
					*a*2						1			2
					12	1	1	1	7	1	13	12		13
						1				1		1		1
									1			1		
1					13	5	2	1	10	4	18	19		22
Vol avec effraction et ayant en possession des outils de voleur. CLASSE II.														
	1										1			1
											1			1
2	1								2		1	2	1	
2	2								2		3	2	1	2
6				2	*a*2				2		4			10
1											1			1
				1										1
					*a*1				1		1	1		1
7				3	3				3		6	1		13
					*a*2			1	1		1			3
				1	*a*4, *b*2				1		1	1		6
	1										2			2
											1			1
	2				*a*2	2			1		1			4
														2
											2			2
							1				1			2
	4				*a*2	2			1		4	1		6
2											2	1		1
				1					1					1
									1					1

a Sentence suspended—Sentence suspendue. *b* Bound to keep the peace—Tenus de garder la paix.
c To leave town—A laisser la ville.

TABLE I. Offences against property with violence. CLASS II.

Judicial Districts in which offence was committed. — Districts judiciaires où l'offense a été commise.	Educational Status — Instruction: Unable to read or write — Incapable de lire ou d'écrire.	Educational Status — Instruction: Elementary — Elémentaire.	Educational Status — Instruction: Superior — Supérieure	Ages: Under 16 years — Moins de 16 ans. M. — H.	Ages: Under 16 years — Moins de 16 ans. F. — F.	Ages: 16 years and under 21 — 16 ans et moins de 21. M. — H.	Ages: 16 years and under 21 — 16 ans et moins de 21. F. — F.	Ages: 21 years and under 40 — 21 ans et moins de 40. M. — H.	Ages: 21 years and under 40 — 21 ans et moins de 40. F. — F.	Ages: 40 years and over — 40 ans et plus. M. — H.	Ages: 40 years and over — 40 ans et plus. F. — F.	Ages: Not given — Non donné. M. — H.	Ages: Not given — Non donné. F. — F.	Use of Liquors — Usage de liqueurs: Moderate — Modéré	Use of Liquors — Usage de liqueurs: Immoderate — Immodéré
Various other offences against the person—*Concluded.*															
Muskoka et Parry Sound, Ont..	1								1					1	
Northumberl'd et Durham, O...		1								1					1
Oxford, Ont															
Simcoe, Ont		1						1						1	
Wellington, Ont	1	1						1		1				2	
Wentworth, Ont		12						11		1				5	7
York, Ont		2				1				1				1	1
Totaux d'Ontario	2	22	1			2		17	1	5				14	11
Manitoba, Centre		1	1					1		1				1	1
Alberta, Nord, Al'ta															
Alberta, Sud, Al'ta															
Saskatchewan, Saskat												1			
Yukon		1						1						1	
Totaux du Canada	5	34	2			3		29	1	8		2		23	18
Burglary and having burglars' tools. CLASS II.															
Annapolis, N.-E		1						1						1	
Cumberland, N.-E		1				1								1	
Halifax, N.-E		3						2		1				1	2
Totaux de la N.-Ecosse		5				1		3		1				3	2
Joliette, Qué															
Montréal, Qué		10		3		3		4						5	5
Ottawa, Qué		1				1									1
Pontiac, Qué	1			1										1	
Richelieu, Qué	2							1		1					2
St. Hyacinthe, Qué												1			
Totaux de Québec	3	11		4		4		5		1		1		6	8
Algoma et Manitoulin, Ont		3		1				2						1	2
Brant, Ont															
Elgin, Ont		7		6						1				6	1
Essex, Ont		2						2							2
Grey, Ont		1										1			1
Haldimand, Ont		4						3		1					4
Huron, Ont		2		1		1								2	
Leeds et Grenville, Ont		1	1					2							2
Lincoln, Ont		2				1		1						1	1
Middlesex, Ont		7						7						3	4
Nipissing, Ont		2				1		1						1	1
Peel, Ont		1				1								1	
Perth, Ont		1						1						1	

TABLEAU I. Délits avec violence contre la propriété. CLASSE II.

BIRTH PLACES.—LIEUX DE NAISSANCE. British Isles—Iles Britanniques: England and Wales—Angleterre et Galles	Ireland.—Irlande.	Scotland.—Ecosse.	Canada.	United States—Etats-Unis.	Other Foreign Countries.—Autres pays étrangers.	Other British Possessions.—Autr's possessions Britanniques.	RELIGIONS. Baptists.—Baptistes.	R. Catholics.—Catholiques.	Ch. of England.—Eglise d'Angleterre.	Methodists—Méthodistes.	Presbyterians.—Presbytériens.	Protestants	Other Denominations.—Autr's confessions.	RESIDENCE. Cities and Towns—Villes.	Rural Districts—Districts ruraux.
Divers autres outrages contre la personne—*Fin.*															
...	...	...	1	...	...	...	...	...	...	1	...	...	...	...	1
...	...	...	1	...	...	...	...	...	...	...	1	...	...	1	...
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
...	...	...	1	...	...	...	...	...	1	...	...	...	...	...	1
...	...	...	1	...	1	...	...	1	...	...	...	...	1	1	1
1	...	...	11	...	...	...	...	4	5	1	2	...	...	12	...
1	...	...	...	1	...	...	...	...	2	...	...	...	...	2	...
2	...	...	20	2	1	...	...	7	9	4	3	1	1	21	4
...	1	...	1	...	...	...	...	1	...	...	...	1	...	...	2
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
...	...	...	1	...	...	...	...	...	...	1	...	...	...	1	...
2	1	.	32	2	4	...	...	19	11	5	3	2	1	30	11
Vol avec effraction et ayant en possession des outils de voleur. CLASSE II.															
...	...	...	1	...	...	...	...	...	...	...	...	1	...	...	1
...	...	...	1	...	...	...	...	...	...	...	...	...	1	1	...
...	...	...	3	...	...	...	...	1	2	...	...	...	...	3	...
...	...	...	5	...	...	...	...	1	2	...	...	1	1	4	1
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
1	...	...	7	1	1	...	...	5	3	...	2	1	...	10	...
...	...	...	1	...	...	...	...	1	...	...	...	...	...	1	...
...	...	...	1	...	...	...	...	1	...	...	...	...	...	...	1
...	...	...	2	...	...	...	...	2	...	...	...	...	...	2	...
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
1	...	...	11	1	1	...	...	9	3	...	2	1	...	13	1
...	...	...	3	...	...	...	...	2	...	...	1	...	...	2	1
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
...	...	...	6	1	...	...	...	2	...	4	1	...	...	7	...
...	...	...	2	...	...	...	1	...	1	...	...	...	...	2	...
...	...	...	1	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	1
...	...	...	4	...	...	...	...	...	1	...	...	...	3	2	2
...	...	...	2	...	...	...	...	...	2	...	...	...	...	2	...
...	...	...	2	...	...	...	...	2	...	...	...	...	...	2	...
...	...	...	...	2	...	...	...	2	...	...	...	...	...	2	...
...	...	...	7	...	...	...	...	1	...	2	...	4	...	5	2
...	...	...	1	1	...	...	...	1	...	1	...	...	...	2	...
...	...	...	1	...	...	...	...	1	...	...	...	...	...	1	...
...	...	...	...	1	...	...	...	...	1	...	...	...	...	...	1

TABLE I. Offences against property with violence. CLASS II.

JUDICIAL DISTRICTS IN WHICH OFFENCE WAS COMMITTED. — DISTRICTS JUDICIAIRES OÙ L'OFFENSE A ÉTÉ COMMISE.	Number of Charges — Nombre d'accusations.	Acquitted — Acquittés. M.	F.	Detained for Lunacy — Détenus pour cause de folie.	CONVICTIONS — CONDAMNATIONS. Total.	Convicted 1st — Condamnés une fois.	Convicted 2nd — Condamnés deux fois.	Reiterated — Plus de 2 récidives.	SENTENCE. Committed to Jail — Emprisonnés. With the option of a fine — Sur option entre la prison ou l'am'nde	No Option — Sans option. Under one year — Moins d'un an.	One year and over — Un an et plus.
Burglary and having burglars' tools—*Concluded.*											
Thunder Bay & Rainy River, O.	3	...	..	...	3	3	...	...	...	1	...
Victoria, Ont	2	...	..	...	2	2	...	...	...	...	...
Welland, Ont	1	...	..	...	1	1	...	...	...	1	...
York, Ont	29	1	..	...	28	18	3	7	...	10	4
Totals of Ontario	79	11	..	...	68	52	4	12	...	19	8
Manitoba, Central and Western	2	2	..	...	...	...	...	...	...	...	...
Victoria, B.C	3	...	..	...	3	2	1	...	...	1	...
Yale, B.C	1	...	..	...	1	1	...	...	...	...	...
Alberta, Northern, Al'ta	4	1	..	...	3	1	1	1	...	...	...
Saskatchewan, Saskat	8	8	..	...	...	...	...	...	...	...	...
Totals of Canada	122	26	1	...	95	69	10	16	...	23	8
House and shopbreaking.											
Queen's, P.E.I	7	5	..	...	2	2	...	...	...	2	...
Cape Breton, N.S	13	11	..	...	2	2	...	...	...	...	...
Halifax, N.S	4	2	..	...	2	2	...	...	...	1	...
Hants, N.S	3	1	..	...	2	...	...	2	...	...	...
King's, N.S	6	4	..	...	2	2	...	...	...	1	1
Pictou, N.S	6	1	..	...	5	5	...	...	...	1	...
Yarmouth, N.S	1	...	..	...	1	1	...	...	...	...	...
Totals of Nova Scotia	33	19	..	...	14	12	...	2	...	3	1
Albert, N.B	2	1	..	...	1	1	...	...	...	...	...
Charlotte, N.B	1	...	..	...	1	...	1	...	...	...	...
King's, N.B	2	2	..	...	...	...	...	...	...	...	...
St. John, N.B	1	...	..	...	1	...	1	...	...	...	...
Westmoreland, N.B	2	...	..	...	2	2	...	...	...	2	...
Totals of New Brunswick	8	3	..	...	5	3	2	...	...	2	...
Bedford, Que	11	...	..	...	11	5	4	2	...	1	...
Gaspé, Que	2	...	..	...	2	2	...	...	...	1	...
Montreal, Que	a173	11	..	...	161	82	35	44	2	75	5
Richelieu, Que	3	3	..	...	...	...	...	...	...	...	...
St. Francis, Que	21	2	..	...	19	4	5	10	...	1	...
Three Rivers, Que	2	..	..	...	2	1	1	...	...	...	...
Totals of Quebec	212	16	..	...	195	94	45	56	2	78	5
Brant, Ont	4	3	..	...	1	1	...	...	...	...	...
Carleton, Ont	29	6	..	...	23	16	4	3	...	4	...
Essex, Ont	1	...	..	...	1	1	...	...	...	...	...

a One, left the country—Un a laissé le pays.

TABLEAU I. Délits avec violence contre la propriété. CLASSE II.

SENTENCE. — Penitentiary. — Pénitencier. — Two years and under five. — Deux ans et m'ns de cinq.	Five years and over. — Cinq ans et plus.	Life. — A vie.	D'th. — De mort	Committed to Reformatories — Envoyés à la prison de Réforme.	Other Sentences. — Autres Sentences.	OCCUPATIONS. — Agricultural. — Agriculteurs.	Commercial. — Commerçants.	Domestic — Serviteurs.	Industrial. — Industriels.	Professional — Professions libérales.	Laborers — Journaliers.	CIVIL CONDITION. — ÉTAT CIVIL. — Married. — Mariés.	Widowed — En veuvage.	Single — Célibataires.
Vol avec effraction et ayant en possession des outils de voleur—*Fin.*														
2	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	3	...	1	2
...	...	...	...	2	...	...	...	...	...	...	...	...	...	2
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	1	...	...	1
4	8	...	...	1	*a*1	...	1	2	2	...	23	1	...	27
8	15	...	...	5	13	4	2	3	8	...	42	4	1	63
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
2	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	3	...	...	3
...	1	...	...	...	...	...	...	...	...	...	1	...	...	1
1	2	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
20	20	...	...	8	16	4	2	3	13	...	55	7	2	82
Bris de maison et de magasin.														
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	2
2	...	...	...	...	...	...	1	...	...	...	1	...	...	2
...	...	...	...	1	...	...	1	...	...	...	1	...	...	2
1	...	...	...	1	...	...	...	...	...	...	...	...	...	2
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	1	...	...	1
2	...	...	...	...	*a*2	...	1	...	...	...	4	1	...	4
1	...	...	...	...	...	...	1	...	...	...	...	1	...	...
6	...	...	...	2	2	...	4	...	...	...	7	2	...	11
...	...	...	...	...	*a*1	...	...	...	...	...	1	...	...	1
...	...	...	...	...	*a*1	...	...	...	...	...	1	1	...	...
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
1	...	...	...	...	...	...	...	...	1	...	...	...	...	1
...	...	...	...	...	...	...	...	...	2	...	...	...	...	2
1	...	...	...	...	2	...	...	...	3	...	2	1	...	4
5	...	...	...	...	*a*5	...	...	...	...	...	9	...	...	11
1	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	2	...	...	2
22	3	...	...	3	*a*48, *b*3	...	17	5	40	1	79	12	...	149
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
5	2	...	...	1	*a*10	...	6	...	...	...	12	5	...	14
2	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	2	1	...	1
35	5	...	...	4	66	...	23	5	40	1	104	18	...	177
...	...	...	...	1	...	...	...	...	...	...	...	...	...	1
...	2	...	...	...	*a*17	...	2	...	...	...	5	2	...	21
1	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	1	...	...	1

a Sentence suspended—Sentence suspendue. *b* Bound to good behavior—A tenir une meilleure conduite.

TABLE I. Offences against property with violence. CLASS II.

JUDICIAL DISTRICTS IN WHICH OFFENCE WAS COMMITTED. — DISTRICTS JUDICIAIRES OÙ L'OFFENSE A ÉTÉ COMMISE.	EDUCATIONAL STATUS. — INSTRUCTION.			AGES.										USE OF LIQUORS. — USAGE DE LIQUEURS	
	Unable to read or write. — Incapable de lire ou d'écrire.	Elementary. — Elémentaire.	Superior. — Supérieure	Under 16 years. — Moins de 16 ans.		16 years and under 21. — 16 ans et moins de 21.		21 years and under 40. — 21 ans et moins de 40.		40 years and over. — 40 ans et plus.		Not given. — Non-donné.		Moderate — Modéré	Immoderate — Immodéré
				M. — H.	F — F	M. — H.	F. — F.	M. — H.	F. — F.	M. — H.	F. — F.	M. — H.	F — F		
Burglary and having burglars' tools—*Concluded*.															
Thunder Bay et Rainy Riv., O.	....	3	....	....	..	1	....	1	...	1	....	....	..	2	1
Victoria, Ont	2	....	....	2	.	....	....	....	....	....	....	....	..	2	....
Welland, Ont	....	1	....	..	..	....	....	1	....	....	....	....	..	....	1
York, Ont	....	27	1	....	..	11	...	16	...	1	....	....	..	28	....
Totaux d'Ontario	2	64	2	10	..	16	....	37	....	4	....	1	..	48	20
Manitoba, Centre et Ouest	..	....	....	....	..	....	....	....	....	....	....	....	..	....	....
Victoria, Col.-B	1	2	....	....	.	....	....	1	....	2	....	....	..	....	3
Yale, Col.-B	....	1	....	....	..	....	....	1	....	....	....	....	..	....	1
Alberta, Nord, Al'ta	....	....	....	....	..	....	....	....	....	....	...	3	..	....	....
Saskatchewan, Saskat	....	....	....	....	..	....	....	....	....	....	....	....	..	....	....
Totaux du Canada	6	83	2′	14	..	21	...	47	....	8	....	5	..	57	34
House and shopbreaking.															
Queen's, I. du P.-E.	....	2	....	2	..	....	....	....	....	....	....	....	..	2	....
Cap-Breton, N.-E	....	....	2	....	..	....	...	2	....	...	....	....	..	1	1
Halifax, N.-E.	....	2	....	....	..	1	..	1	...	...	....	....	..	2	....
Hants, N.-E	....	2	....	1	..	1	..	....	..	..	....	....	..	2	...
King's, N.-E.	....	1	....	....	..	1	...	....	....	....	....	1	..	...	1
Pictou, N.-E.	....	5	....	....	..	2	....	3	....	...	....	....	..	5	....
Yarmouth, N.-E	....	1	....	....	..	....	....	1	....	....	....	....	..	....	1
Totaux de la N.-Ecosse	....	11	2	1	:	5	....	7	...	....	...	1	..	10	3
Albert, N.-B.	....	1	....	....	..	....	....	1	....	...	..	....	..	1	...
Charlotte, N.-B.	....	1	....	....	..	....	....	1	....	....	....	....	..	....	1
King's N.-E	....	....	....	....	..	....	....	....	...	....	....	....	..	....	....
St. Jean, N.-B	....	1	....	....	..	..	...	1	....	....	....	....	..	1	...
Westmoreland, N.-B	2	....	....	....	..	...	....	2	....	....	....	....	..	....	2
Totaux du N.-Brunswick	2	3	....	....	..	....	....	5	....	....	....	....	..	2	3
Bedford, Qué.	2	9	....	2	..	3	....	6	....	....	...	....	..	7	4
Gaspé, Qué	1	1	....	...	.	1	....	1	....	....	...	....	..	....	2
Montréal, Qué.	13	147	1	18	..	90	...	46	1	5	1	....	..	100	61
Richelieu, Qué	....	....	....	....	..	....	....	....	....	....	....	....	..	....	....
St. François, Qué.	8	11	....	....	1	2	....	11	....	5	....	....	..	11	8
Trois-Rivières, Qué	....	2	....	....	..	....	....	2	...	....	....	....	..	2	....
Totaux de Québec	24	170	1	20	1	96	..	66	1	10	1	....	..	120	75
Brant, Ont.	....	1	....	1	..	....	....	....	....	....	....	....	..	1	....
Carleton, Ont	8	14	1	16	..	2	....	5	....	....	....	....	..	23	....
Essex, Ont.	....	1	...	....	..	....	....	1	....	....	....	....	..	1	....

TABLEAU I. Délits avec violence contre la propriété. CLASSE II.

BIRTH PLACES. — LIEUX DE NAISSANCE.							RELIGIONS.							RESIDENCE.	
British Isles. — Iles Britanniques.															
England and Wales — Angleterre et Galles	Ireland. — Irlande.	Scotland. — Ecosse.	Canada.	United States — Etats-Unis.	Other Foreign Countries. — Autres pays étrangers.	Other British Possessions. — Autr's possessions Britanniques.	Baptists. — Baptistes.	R. Catholics. — Catholiques.	Ch. of England. — Eglise d'Angleterre.	Methodists — Méthodistes.	Presbyterians. — Presbytériens.	Protestants	Other Denominations. — Autr's confessions.	Cities and Towns—Villes.	Rural Districts—Districts ruraux.
Vol avec effraction et ayant en possession des outils de voleur—*Fin.*															
...	...	...	...	1	2	...	...	1	...	...	...	...	2	1	2
...	...	...	2	...	...	...	...	1	...	...	...	...	1	2	...
...	...	...	...	1	...	...	...	...	...	...	...	1	...	...	1
1	...	...	16	...	11	...	1	8	6	3	2	...	8	28	...
1	...	...	47	7	13	...	2	21	11	10	4	5	14	58	10
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
1	...	...	...	1	1	...	...	2	...	...	...	...	1	2	1
...	...	...	...	1	...	...	...	...	...	1	...	...	...	1	...
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
3	...	...	63	10	15	...	2	33	16	11	6	7	16	78	13
Bris de maison et de magasin.															
...	...	...	2	...	...	...	...	2	...	...	...	...	...	2	...
1	...	1	...	...	...	...	...	...	1	...	1	...	...	2	...
1	...	...	1	...	...	...	...	1	1	...	...	...	...	2	...
...	...	...	2	...	...	...	1	...	1	...	...	...	...	2	...
...	...	...	1	...	...	...	...	...	...	...	...	1	...	...	1
1	...	...	4	...	...	...	...	2	1	...	2	...	...	3	2
...	...	...	1	...	...	...	...	1	...	...	...	...	...	1	...
3	...	1	9	...	...	...	1	4	4	...	3	1	...	10	3
...	...	...	1	...	...	...	1	...	...	...	...	...	...	...	1
...	...	...	1	...	...	...	...	...	...	...	...	1	...	1	...
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
...	...	...	1	...	...	...	...	...	1	...	...	...	...	1	...
...	...	...	...	...	2	...	...	2	...	...	...	...	...	...	2
...	...	...	3	...	2	...	1	2	1	...	...	1	...	2	3
...	...	...	11	...	...	...	...	8	...	...	...	3	...	...	11
1	...	...	1	...	...	...	...	1	1	...	...	...	...	1	1
8	1	1	137	11	3	...	2	121	30	3	2	...	3	159	2
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
...	...	...	15	1	3	...	...	13	...	...	...	6	...	7	12
...	...	...	2	...	...	...	...	2	...	...	...	...	...	...	2
9	1	1	166	12	6	...	2	145	31	3	2	9	3	167	28
...	...	...	1	...	...	...	...	...	...	...	...	1	...	1	...
...	...	...	23	...	...	...	...	8	...	2	1	12	...	23	...
...	...	...	...	1		...	...	...	1	...	...	...	...	1	...

TABLE I. Offences against property with violence. CLASS II.

JUDICIAL DISTRICTS IN WHICH OFFENCE WAS COMMITTED. — DISTRICTS JUDICIAIRES OÙ L'OFFENSE A ÉTÉ COMMISE	Number of Charges — Nombre d'accusations.	Acquitted — Acquittés. M.	F.	Detained for Lunacy. — Détenus pour cause de folie.	CONVICTIONS — CONDAMNATIONS. Total.	Convicted 1st. — Condamnés une fois.	Convicted 2nd. — Condamnés deux fois.	Reiterated. — Plus de 2 récidives.	SENTENCE. Committed to Jail — Emprisonnés. With the option of a fine. — Sur option entre la prison ou l'amende	No option — Sans option. Under one year. — Moins d'un an.	One year and over. — Un an et plus.
House and shopbreaking—*Concluded*.											
Grey, Ont	6	6									
Haldimand, Ont	1				1	1					1
Hastings, Ont	3				3	2	1			1	
Kent, Ont	15	7			8	2	3	3		2	
Lambton, Ont	2				2	1	1				
Lanark, Ont	2				2	1	1				
Leeds and Grenville, Ont	3	1			2	2					1
Lennox and Addington, Ont	1				1	1					
Lincoln, Ont	2				2		1	1			2
Middlesex, Ont	4	3			1	1				1	
Muskoka and Parry Sound, Ont	2	1			1	1				1	
Nipissing, Ont	7	1			6	6				5	
Northumberland & Durham, O	2				2	1		1		1	1
Oxford, Ont	1				1			1			1
Perth, Ont	1				1	1					
Peterborough, Ont	1				1	1					
Renfrew, Ont	2				2	2					
Simcoe, Ont	1				1	1					
Thunder Bay & Rainy River, O	4				4	2	2			1	
Victoria, Ont	1				1		1				
Waterloo, Ont	3				3	2	1			1	1
Wentworth, Ont	5	1			4	3	1			1	2
York, Ont	129	29			100	63	24	13		37	12
Totals of Ontario	232	58			174	112	40	22		55	21
Manitoba, Eastern	50	3			47	27	9	11		3	1
Manitoba, Western	1				1	1					1
Vancouver, B.C	8	1			7	7					1
Victoria, B.C	8	2			6	4	2				
Westminster, B.C	3	2			1	1					
Yale, B.C	1				1	1					1
Totals of British Columbia	20	5			15	13	2				2
Alberta, Northern, Al'ta	7	2			5	5				3	1
Alberta, Southern, Al'ta	5	3			2	2					
Assiniboia, Eastern, Saskat	1				1	1				1	
Assiniboia, Western, Saskat	1				1	1			1		
Saskatchewan, Saskat	3	3									
Totals of Canada	580	117			462	273	98	91	3	147	32
Robbery—Highway.											
St. Francis, Que	2	1			1			1			
Brant, Ont	3				3	3				2	1
Welland, Ont	1	1									
York, Ont	47	15			32	30	2			25	2
Totals of Ontario	51	16			35	33	2			27	3

TABLEAU I. Délits avec violence contre la propriété. CLASSE II.

SENTENCE.						OCCUPATIONS.						CIVIL CONDITION. — ÉTAT CIVIL.		
Penitentiary. — Pénitencier.														
Two years and under five. — Deux ans et m'ns de cinq	Five years and over. — Cinq ans et plus.	Life. — A vie	D'th. — De mort	Committed to Reformatories. — Envoyés à la prison de Réforme.	Other Sentences. — Autres Sentences.	Agricultural. — Agriculteurs.	Commercial. — Commerçants.	Domestic — Serviteurs.	Industrial. — Industriels.	Professional — Professions libérales.	Laborers — Journaliers.	Married. — Mariés.	Widowed — En veuvage.	Single — Célibataires.
Bris de maison et de magasin—*Fin*.														
												1		
					a2						1			1
	5				a1		1				1	1		7
					a2						2			2
					a2						2			2
					a1	1					1			2
					a1									
														2
											1			1
											1			1
1									4		2			6
									1		1			2
									1					1
1														
					a1						1			1
	1										2			2
1														
3									1		3		1	3
1									1			1		
					a1						2			2
	1								3		1			4
21				5	a25		3		12		52	6		94
29	10			6	53	1	6		23		79	11	1	156
2	7			5	a29		6	2	6		6	6	1	40
							1							1
4	2						1		1					2
3				3			1		2					6
1											1	1		
											1			1
8	2			3			2		3		2	1		9
1											1			1
1					a1	1						1		
83	24			20	153	2	42	7	75	1	201	40	2	401
Vol de grands chemins.														
	1										1			1
											3			3
3					a2						31	4		28
3					2						34	4		31

a Sentence suspended—Sentence suspendue.

TABLE I. Offences against property with violence. CLASS II.

JUDICIAL DISTRICTS IN WHICH OFFENCE WAS COMMITTED. — DISTRICTS JUDICIAIRES OÙ L'OFFENSE A ÉTÉ COMMISE.	EDUCATIONAL STATUS. — INSTRUCTION.			AGES.										USE OF LIQUORS. — USAGE DE LIQUEURS	
	Unable to read or write. — Incapable de lire ou d'écrire.	Elementary. — Elémentaire.	Superior. — Supérieure	Under 16 years. — Moins de 16 ans.		16 years and under 21. — 16 ans et moins de 21.		21 years and under 40. — 21 ans et moins de 40.		40 years and over. — 40 ans et plus.		Not given. — Non-donné.		Moderate — Modéré	Immoderate — Immodéré
				M. — H.	F — F	M. — H.	F. — F.	M. — H.	F. — F.	M. — H.	F. — F.	M. — H.	F — F		
House and shopbreaking—*Concluded*.															
Grey, Ont															
Haldimand, Ont		1								1					1
Hastings, Ont		1				1						2			1
Kent, Ont		8		1		3		4						8	
Lambton, Ont		2						2						2	
Lanark, Ont		2						2							2
Leeds et Grenville, Ont	1	1				1		1						1	1
Lennox et Addington, Ont												1			
Lincoln, Ont		2				2								2	
Middlesex, Ont		1						1						1	
Muskoka et Parry Sound, O		1						1						1	
Nipissing, Ont		5	1					6						4	2
Northumberl'd et Durham, O		2				1		1						1	1
Oxford, Ont		1						1							1
Perth, Ont												1			
Peterborough, Ont		1		1										1	
Renfrew, Ont	2					1		1							2
Simcoe, Ont												1			
Th'der Bay et Rainy Riv., Ont		4				1		2		1				3	1
Victoria, Ont		1						1							1
Waterloo, Qué		2		1		1						1		2	
Wentworth, Ont		4				2		2						2	2
York, Ont		100		16		47		35		2				93	7
Totaux d'Ontario	11	155	2	36		62		66		4		6		146	22
Manitoba, Est	3	44		28	2	5		11		1				47	
Manitoba, Ouest			1					1						1	
Vancouver, Col.-B		2				1		1				5		1	
Victoria, Col.-B		6		3		1		2						6	
Westminster, Col.-B	1											1			1
Yale, Col.-B		1								1				1	
Totaux de la Col.-Britan	1	9		3		2		3		1		6		8	1
Alberta, Nord, Al'ta	1					1						4			1
Alberta, Sud, Al'ta		1						1				1			1
Assiniboia, Est, Saskat												1			
Assiniboia, Ouest, Saskat												1			
Saskatchewan, Sask															
Totaux du Canada	42	395	6	90	3	171		160	1	16	1	20		336	106
Robbery—Highway.															
St. François, Qué		1						1							1
Brant, Ont		3				2		1						3	
Welland, Ont															
York, Ont		32				7		21		4				23	9
Totaux d'Ontario		35				9		22		4				26	9

TABLEAU I. Délits avec violence contre la propriété. CLASSE II.

BIRTH PLACES. — LIEUX DE NAISSANCE. British Isles. — Iles Britanniques. England and Wales — Angleterre et Galles	Ireland. — Irlande.	Scotland. — Ecosse.	Canada.	United States — Etats-Unis.	Other Foreign Countries. — Autres pays étrangers.	Other British Possessions. — Autr's possessions Britanniques.	RELIGIONS. Baptists. — Baptistes.	R. Catholics. — Catholiques.	Ch. of England. — Eglise d'Angleterre.	Methodists. — Méthodistes.	Presbyterians. — Presbytériens.	Protestants	Other Denominations. — Autr's confessions.	RESIDENCE. Cities and Towns—Villes.	Rural Districts—Districts ruraux.
Bris de maison et de magasin—*Fin.*															
			1										1	1	
				1				1						1	
			4	4				6		2				6	2
			2				2							2	
			2							2				2	
			1	1					1	1					2
			2							2				2	
			1									1		1	
			1								1				1
1			2	2	1			2	3				1	6	
1			1					1	1					2	
			1							1				1	
			1					1						1	
					2					2		1		2	
			2		2						2		2	1	3
			1								1				1
			2											3	
			4					1	2	1				4	
6	3		89			2	3	20	40	13	21		3	100	
8	3		141	9	5	2	5	40	48	26	26	15	7	160	9
5			28		14		2	22	6	5	3	7	2	41	6
			1							1					1
			2											7	
			4	2						1		5		6	
					1									1	
			1									1		1	
			7	2	1					1		6		15	
			1					1						1	
				1									1		1
25	4	2	358	24	28	2	11	216	90	36	34	39	13	398	51
Vol de grands chemins.															
			1					1						1	
			3									3		3	
1	2	1	28				1	16	12	1	2			32	
1	2	1	31				1	16	12	1	2	3		35	

TABLE I. Offences against property with violence. CLASS II.

Judicial Districts in which Offence was committed. — Districts judiciaires où l'offense a été commise.	Number of Charges — Nombre d'accusations.	Acquitted — Acquittés. M.	Acquitted — Acquittés. F	Detained for Lunacy — Détenus pour cause de folie.	Convictions — Condamnations. Total.	Convicted 1st. — Condamnés une fois.	Convicted 2nd. — Condamnés deux fois.	Reiterated. — Plus de 2 récidives.	Sentence. Committed to Jail — Emprisonnés. With the option of a fine. — Sur option entre la prison ou l'am'nde	No Option — Sans option. Under one year. — Moins d'un an.	No Option — Sans option. One year and over. — Un an et plus.
Robbery—Highway—*Concluded.*											
Victoria, B.C	1	....	..	....	1	1	.	....	....	....	....
Totals of Canada	54	17	..	....	37	34	2	1	....	27	3
Robbery and demanding with menaces.											
Cape Breton, N.S	1	1	..	....	....	....	....	....	....	....	....
Halifax, N.S	1	....	..	....	1	....	....	1	....	....	....
Westmoreland, N.B	1	....	..	....	1	1	....	....	....	1	....
Arthabaska, Que	1	1	.	....	....	....	....	....	....	....	....
Montreal, Que	21	10	..	m1	10	4	4	2	....	2	....
St. Hyacinthe, Que	1	....	..	....	1	1	....	....	....	....	....
Totals of Quebec	23	11	..	1	11	5	4	2	....	2	....
Brant, Ont	1	1	..	....	....	....	....	....	....	....	....
Carleton, Ont	3	3	..	....	....	....	....	....	....	....	....
Frontenac, Ont	4	....	..	.	4	....	2	2	....	....	....
Hastings, Ont	1	1	..	....	....	....	....	....	....	....	....
Huron, Ont	1	....	..	....	1	1	....	....	....	....	....
Lambton, Ont	4	1	..	....	3	3	....	....	....	....	....
Northumberland & Durham, O.	1	1	..	....	....	....	....	....	....	....	....
Perth Ont	3	1	..	....	2	1	1	....	....	....	....
Wellington, Ont	1	....	..	....	1	..	1	....	....	....	....
Wentworth, Ont	6	6	..	....	....	....	....	....	....	....	....
York, Ont	5	4	..	....	1	1	....	....	....	....	....
Totals of Ontario	30	18	..	....	12	6	4	2	....	....	....
Manitoba, Eastern	9	3	..	....	6	3	3	....	....	....	....
Vancouver, B.C	3	3	..	....	....	....	....	....	....	....	....
Westminster, B.C	1	1	..	....	....	....	....	....	....	....	....
Alberta, Northern, Al'ta	1	....	..	....	1	1	....	....	....	1	....
Saskatchewan, Saskat	1	1	..	....	....	....	....	....	....	....	....
Totals of Canada	71	38	..	1	32	16	11	5		4	....
Robbery, assault and											
Colchester, N.S.	2	....	..	....	2	2	....	....	....	....	....
Northumberland, N.B	3	....	..	....	3	3	....	....	....	....	....
Kent, Ont	2	1	..	....	1	....	....	1	....	....	....
Middlesex, Ont	1	1	..	....	....	..	....	....	....	....	....
Wentworth, Ont	2	....	..	....	2	....	....	2	....	1	1
York, Ont	9	5	..	....	4	4	....	....	....	2	1

SESSIONAL PAPER No. 17

TABLEAU I. Délits avec violence contre la propriété. CLASSE II.

SENTENCE.						OCCUPATIONS.						CIVIL CONDITION. — ETAT CIVIL.		
PENITENTIARY. — PÉNITENCIER.														
Two years and under five. — Deux ans et m'ns de cinq.	Five years and over. — Cinq ans et plus.	Life. — A vie	D'th. — De mort	Committed to Reformatories. — Envoyés à la prison de Réforme.	Other Sentences. — Autres Sentences.	Agricultural. — Agriculteurs.	Commercial. — Commerçants.	Domestic — Serviteurs.	Industrial. — Industriels.	Professional — Professions libérales.	Laborers — Journaliers.	Married. — Mariés.	Widowed — En veuvage.	Single — Célibataires.
Vol de grands chemins—Fin.														
1	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	1
4	1	....	....	..	2	....	....	....	..	....	35	4	...	33
Vol et demandes avec menaces.														
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
1	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	1	....	....	1
....	....	....	....	....	....	....	....	....	1	....	....	....	....	1
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
5	2	....	....	....	*a*1	...	....	....	3	....	7	3	....	7
....	....	....	....	1	....	....	....	....	....	....	1	....	....	1
5	2	....	....	1	1	....	....	....	3	...	8	3	....	8
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
4	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	4	....	....	4
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
....	....	....	....	....	*a*1	....	....	....	....	....	...	1	..	....
....	....	....	....	....	*a*3	3	....	....	....	....	....	1	....	2
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
1	....	....	....	....	*a*1	....	....	....	1	....	....	....	....	1
....	....	....	....	....	*a*1	1	....	....	....	....	....	1	....	....
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
....	....	....	....	....	*a*1	....	1	....	....	....	....	....	....	1
5	....	....	....	....	7	4	1	....	1	....	4	3	....	8
1	5	..	....	....	....	....	2	....	1	....	3	....	..	6
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	..	....
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	...
....	....	....	....	....	....	....	....	.	....	....	....	....	....	....
12	7	....	....	1	8	4	3	....	6	....	16	6	....	24
Vol, voies de fait et														
2	....	....	....	....	....	..	....	....	...	..	2	....	....	2
3	....	....	....	....	....	..	.	....	3	....	....	3	....	....
1	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	1	....	....	1
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	2	1	....	1
1	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	...	2	....	2

a Sentence suspended—Sentence suspendue.

17—6½

TABLE I. Offences against property with violence. CLASS II.

Judicial Districts in which offence was committed. — Districts judiciaires où l'offense a été commise.	Educational Status — Instruction: Unable to read or write. — Incapable de lire ou d'écrire.	Elementary. — Elémentaire.	Superior. — Supérieure	Ages: Under 16 years. — Moins de 16 ans. M. — H.	Under 16: F. — F.	16 years and under 21. — 16 ans et moins de 21. M. — H.	16–21: F. — F.	21 years and under 40. — 21 ans et moins de 40. M. — H.	21–40: F. — F.	40 years and over. — 40 ans et plus. M. — H.	40+: F. — F.	Not given. — Non-donné. M. — H.	Not given: F. — F.	Use of Liquors — Usage de liqueurs: Moderate. — Modéré.	Immoderate. — Immodéré.
Robbery—Highway—*Concluded.*															
Victoria, Col.-B.		1				1								1	
Totaux du Canada		37				10		23		4				27	10
Robbery and demanding with menaces.															
Cap-Breton, N.-E.															
Halifax, N.-E.		1				1								1	
Westmoreland, N.-B.		1				1									1
Arthabaska, Qué.															
Montréal, Qué.	1	9						9		1				1	9
St. Hyacinthe, Qué.		1				1								1	
Totaux de Québec	1	10				1		9		1				2	9
Brant, Ont.															
Carleton, Ont.															
Frontenac, Ont.		4						4						4	
Hastings, Ont.															
Huron, Ont.		1							1					1	
Lambton, Ont.		3						3						2	1
Northumberl'd et Durham, O.															
Perth, Ont.		1				1						1		1	
Wellington, Ont.		1								1				1	
Wentworth, Ont.															
York, Ont.		1						1						1	
Totaux d'Ontario		11				1		8	1	1		1		10	1
Manitoba, Est		6						6						4	2
Vancouver, Col.-B.															
Westminster, Col.-B.															
Alberta, Nord, Al'ta												1			
Saskatchewan, Saskat.															
Totaux du Canada	1	29				4		23	1	2		2		17	13
Robbery, assault and															
Colchester, N,-E.		2				2									2
Northumberland, N.-B.		3						3						3	
Kent, Ont.		1						1						1	
Middlesex, Ont.															
Wentworth, Ont.		2						2						1	1
York, Ont.		4						4						4	

TABLEAU I. — Délits avec violence contre la propriété. — CLASSE II.

BIRTH PLACES. — LIEUX DE NAISSANCE. British Isles — Iles Britanniques: England and Wales — Angleterre et Galles	Ireland. — Irlande.	Scotland. — Ecosse.	Canada.	United States — Etats-Unis.	Other Foreign Countries. — Autres pays étrangers.	Other British Possessions. — Autr's possessions Britanniques.	RELIGIONS. Baptists. — Baptistes.	R. Catholics. — Catholiques.	Ch. of England. — Eglise d'Angleterre.	Methodists — Méthodistes.	Presbyterians. — Presbytériens.	Protestants	Other Denominations. — Autr's confessions.	RESIDENCE. Cities and Towns—Villes.	Rural Districts—Districts ruraux.
Vol de grands chemins—*Fin.*															
			1									1		1	
1	2	1	33				1	17	12	1	2	4		37	
Vol et demandes avec menaces.															
			1					1						1	
			1				1							1	
2	1	1	5		1			6	3		1			10	
			1					1							1
2	1	1	6		1			7	3		1			10	1
			4					1	3					4	
			1							1					1
			3							1	1		1		3
			1					1						1	1
			1										1		1
			1					1						1	
			11					3	3	2	1		2	6	6
			5	1				1		2	2		1	5	1
2	1	1	24	1	1		1	12	6	4	4			23	8
Vol, voies de fait et															
			2											2	
					3						3			3	
			1						1					1	
			2					1		1				2	
			4					2	2					4	

TABLE I. Offences against property with violence. CLASS II.

JUDICIAL DISTRICTS IN WHICH OFFENCE WAS COMMITTED. — DISTRICTS JUDICIAIRES OÙ L'OFFENSE A ÉTÉ COMMISE.	Number of Charges — Nombre d'accusations.	Acquitted. — Acquittés. M.	F	Detained for Lunacy. — Détenus pour cause de folie.	CONVICTIONS. — CONDAMNATIONS. Total.	Convicted 1st. — Condamnés une fois.	Convicted 2nd. — Condamnés deux fois.	Reiterated. — Plus de 2 récidives.	SENTENCE. Committed to Jail — Emprisonnés. With the option of a fine. — Sur option entre la prison ou l'am'nde	No Option. — Sans option. Under one year. — Moins d'un an.	One year and over. — Un an et plus.
Robbery, assault and—Concluded.											
Totals of Ontario	14	7	..	.....	7	4	...	3	....	3	2
Vancouver, B.C	2	....	..	......	2	2	...	.....	.....	...	1
Yale, B.C	1	....	..	......	1	1	...	......	....	....	.....
Assiniboia, Eastern, Saskat	1	1	..	......	......	......	......	......	..	......	...
Assiniboia, Western, Saskat	1	1	..	......	......	...	....	......	......	......	......
Yukon	1	1	..	......	......	......	......	....	...	......	......
Totals of Canada	25	10	..	...	15	12	...	3	....	3	3
Warehouse and freight car breaking.											
Queen's, P.E.I	2	2	..	......	......	..	......	....	..	....	......
Halifax, N.S	1	....	..	....	1	1	......	......	......	......	....
Montreal, Que	1	....	..	......	1	.....	......	1	.....	....	.....
St. Francis, Que	2	....	..	.....	2	2	.....	.....	......	......	......
Elgin, Ont	1	1	..	.....	.	......	......	......	...	......	......
Essex, Ont	4	....	..	.....	4	4	......	......	....	...	4
Kent, Ont	2	2	..	....	......	......	......	......	......	...	......
Peterborough, Ont	2	....	..	.....	2	2	....	.....	2	.....	......
Simcoe, Ont	2	....	..	.....	2	2	......	.....	......	2	......
Victoria, Ont	1	....	..	......	1	1	......	.....	......	....	.
Welland, Ont	2	....	..	. .	2	2	...	......	.....	2	......
York, Ont	4	4	..	.....	......	......	......	......	...	.....	.....
Totals of Ontario	18	7	..	....	11	11	.....	.....	2	4	4
Assiniboia, Western, Saskat	1	1	..	......	......	..	......	....	....	...	......
Totals of Canada	25	10	..	....	15	14	..	1	2	4	4

Offences against property without violence. CLASS III.

Bringing stolen property into Canada.											
Charlotte, N.B.	1	1	..	.....	......	.....	......	....	......	...	...
Bedford, Que	2	1	..	.....	1	1	......	......	......	1	..
Middlesex, Ont	1	....	..	.....	1	1	....	...	......	1	.....
Assiniboia, Western, Saskat	1	....	..	......	1	1	....	...	......	......	.....
Totals of Canada	5	2	..	.....	3	3	....	...	.....	2	.....

TABLEAU I. Délits avec violence contre la propriété. CLASSE II.

SENTENCE. Penitentiary. — Pénitencier. Two years and under five. — Deux ans et m'ns de cinq.	Five years and over. — Cinq ans et plus.	Life. — A vie	D'th. — De mort	Committed to Reformatories. — Envoyés à la prison de Réforme.	Other Sentences. — Autres Sentences.	OCCUPATIONS. Agricultural. — Agriculteurs.	Commercial. — Commerçants.	Domestic — Serviteurs.	Industrial. — Industriels.	Professional — Professions libérales.	Laborers — Journaliers.	CIVIL CONDITION. — ÉTAT CIVIL. Married. — Mariés.	Widowed — En veuvage.	Single — Célibataires.
Vol, voies de fait et—*Fin.*														
2	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	3	3	....	4
1	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	1	....	....	1
....	....	....	....	....	*a*1	....	....	....	....	....	1	....	....	1
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
8	....	....	....	....	1	....	....	....	3	....	7	6	....	8
Bris d'entrepôts et de wagons à fret.														
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
....	....	....	....	....	*a*1	....	....	....	....	....	1	....	....	1
1	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	1	....	1	....
2	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	2	....	....	2
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
....	....	....	....	....	....	....	....	....	1	....	2	....	....	3
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	2	....	....	2
....	....	....	....	1	....	....	....	....	....	....	....	....	....	1
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	2	....	....	2
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
....	....	....	....	1	....	....	....	....	1	....	6	....	....	8
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
3	....	....	....	1	1	....	....	....	1	....	10	....	1	11
Délits sans violence contre la propriété. CLASSE III.														
Effets volés apportés au Canada.														
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	1	....	....
....	....	....	....	....	....	....	....	....	1	....	....	1	....	....
....	1	....	....	....	....	1	....	....	....	....	....	1	....	....
....	1	....	....	....	....	1	....	....	1	....	....	3	....	....

a Sentence suspended—Sentence suspendue.

TABLE I. Offences against property with violence. CLASS II.

Judicial Districts in which offence was committed. — Districts judiciaires où l'offense a été commise.	Educational Status. — Instruction.			Ages.										Use of Liquors. — Usage de liqueurs.	
	Unable to read or write. — Incapable de lire ou d'écrire.	Elementary. — Elémentaire.	Superior. — Supérieure	Under 16 years. — Moins de 16 ans.		16 years and under 21. — 16 ans et moins de 21.		21 years and under 40. — 21 ans et moins de 40.		40 years and over. — 40 ans et plus.		Not given. — Non-donné.		Moderate — Modéré	Immoderate — Immodéré
				M. — H.	F — F	M. — H.	F. — F.	M. — H.	F. — F.	M. — H.	F. — F.	M. — H.	F — F		
Robbery—Assault and —*Concluded.*															
Totaux d'Ontario		7						7						6	1
Vancouver, Col.-B		1						1				1			
Yale, Col.-B		1						1							1
Assiniboia, Est, Saskat															
Assiniboïa, Ouest, Sasket															
Yukon															
Totaux du Canada		14				2		12				1		9	4
Warehouse and freight car breaking.															
Queen's, I. du P.-E															
Halifax, N.-E	1					1								1	
Montréal, Qué		1								1					1
St. François, Qué		2						2						2	
Elgin, Ont															
Essex, Ont		3				3						1			3
Kent, Ont															
Peterborough, Ont												2			
Simcoe, Ont		2				2									2
Victoria, Ont		1		1										1	
Welland, Ont		2						2						2	
York, Ont															
Totaux d'Ontario		8		1		5		2				3		3	5
Assiniboia, Ouest, Saskat															
Totaux du Canada	1	11		1		6		4		1		3		6	6

Offences against property without violence. CLASS III.

Judicial Districts	Unable to read or write	Elementary	Superior	Under 16 M.	Under 16 F	16–21 M.	16–21 F.	21–40 M.	21–40 F.	40 and over M.	40 and over F.	Not given M.	Not given F	Moderate	Immoderate
Bringing stolen property into Canada.															
Charlotte, N.-B															
Bedford, Qué	1								1					1	
Middlesex, Ont		1						1						1	
Assiniboia, Ouest, Sask		1						1						1	
Totaux du Canada	1	2						2	1					3	

TABLEAU I. Délits avec violence contre la propriété. CLASSE II.

BIRTH PLACES.—LIEUX DE NAISSANCE. British Isles.—Iles Britanniques. England and Wales—Angleterre et Galles	Ireland.—Irlande.	Scotland.—Ecosse.	Canada.	United States—Etats-Unis.	Other Foreign Countries.—Autres pays étrangers.	Other British Possessions.—Autr's possessions Britanniques.	RELIGIONS. Baptists.—Baptistes.	R. Catholics.—Catholiques.	Ch. of England.—Eglise d'Angleterre.	Methodists—Méthodistes.	Presbyterians.—Presbytériens.	Protestants	Other Denominations.—Autr's confessions.	RESIDENCE. Cities and Towns—Villes.	Rural Districts—Districts ruraux.
Vol, voies de fait et—*Fin.*															
...	...	...	7	...	...	...	...	3	3	1	...	...	...	7	...
1	...	...	...	...	...	...	...	...	...	1	...	...	...	2	...
...	...	...	...	1	...	...	...	...	...	...	1	...	...	1	...
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
1	...	...	9	1	3	...	...	3	6	2	3	...	...	15	...
Bris d'entrepôts et de wagons à fret.															
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
...	...	...	1	...	...	...	...	1	...	...	...	...	...	1	...
...	...	...	1	...	...	...	...	1	...	...	...	...	...	1	...
...	...	...	2	...	...	...	...	...	...	...	...	2	...	...	2
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
...	...	1	1	1	...	...	1	...	...	1	1	...	...	1	2
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
...	...	...	...	2	...	...	...	2	...	...	...	...	...	...	2
...	...	...	1	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
...	...	...	...	2	...	...	...	2	...	...	...	...	...	2	...
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
...	...	1	2	5	...	...	1	4	...	1	1	...	...	3	4
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
...	...	1	6	5	...	...	1	6	...	1	1	2	...	5	6

Délits sans violence contre la propriété. CLASSE III.

Effets volés apportés au Canada.															
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
...	...	...	1	...	...	...	...	1	...	...	...	...	...	...	1
...	...	...	...	1	...	...	...	1	...	...	...	...	...	1	...
...	...	...	...	1	...	...	...	...	...	1	...	...	...	...	1
...	...	...	1	2	...	...	...	2	...	1	...	...	...	1	2

TABLE I. Offences against property without violence. CLASS III.

Judicial Districts in which offence was committed. — Districts judiciaires où l'offense a été commise.	Number of Charges — Nombre d'accusations	Acquitted — Acquittés. M.	Acquitted — Acquittés. F	Detained for Lunacy — Détenus pour cause de folie.	Convictions — Condamnations. Total.	Convicted 1st. — Condamnés une fois.	Convicted 2nd. — Condamnés deux fois.	Reiterated. — Plus de 2 récidives.	Sentence. Committed to Jail — Emprisonnés. With the option of a fine. — Sur option entre la prison ou l'amende	No Option — Sans option. Under one year. — Moins d'un an.	No Option — Sans option. One year and over. — Un an et plus.
Embezzlement.											
Cape Breton, N.S	1	....	..	.....	1	1	...	......	.....	1	......
Cumberland, N.S	1	....	..	......	1	1	......	......	......	.....	......
Montreal, Que	2	....	1	......	1	1	.....	.....	....	....	.....
Brant, Ont	1	....	..	......	1	1	.....	....	1	.....	......
Wentworth, Ont	2	....	..	...	2	......	1	1	.....	2	......
York, Ont	1	....	..	.....	1	1	.	......	1	...	......
Westminster, B.C	2	2	..	......	....	......	.....	......	....	....	......
Yale, B.C	1	....	..	......	1	1	...	......	......	.....	......
Saskatchewan, Saskat	2	....	..	......	2	2	......	......	......	1	......
Totals of Canada	13	2	1	......	10	8	1	1	2	4	......
False pretences.											
Cape Breton, N.S	2	1	.	......	1	1	......	......	......	....	.....
Halifax, N.S	11	4	3	....	4	4	......	.....	......	3	......
Carleton, N.B	1	....	..	......	1	1	......	..	....	1	.....
King's, N.B	4	4	..	......	.....	....	.....	....	.....	......	.....
Arthabaska, Que	3	....	..	......	3	1	1	1	....	......	1
Beauce, Que	1	....	..	...	1	1	......	.....	......	1	..
Bedford, Que	3	2	..	......	1	1	......	......	......	1	......
Gaspé, Que	1	1	..		......	......	....	.....	.....	.....	....
Iberville, Que	1	....	..	....	1	1	....	...	.....	1	.....
Montreal, Que	53	15	2	....	36	21	5	10	8	*a*16	.....
Ottawa, Que	3	....	..	......	3	1	1	1	......	1	.....
Quebec, Que	12	4	..	....	8	6	2	......	....	3	.....
Rimouski, Que	1	....	..	......	1	.....	....	1	.....	1	......
St. Francis, Que	3	1	..	......	2	2	......	.....	......	1	.....
St. Hyacinthe, Que	1	....	..	......	1	1	......	......	......	1	......
Totals of Quebec	82	23	2	......	57	35	9	13	8	26	1
Algoma and Manitoulin, Ont	2	....	..	......	2	2	......	......	......	2	.....
Brant, Ont	4	2	..	...	2	2	..	.....	2	....	......
Bruce, Ont	1	....	..	....	1	1	....	.....	1	......	......
Carleton, Ont	5	2	..	....	3	2	1	....	......	......	1
Elgin, Ont	1	...	..	......	1	.....	1	.....	......	....	1
Essex, Ont	2	....	..	....	2	1	1	.....	....	......	2
Frontenac, Ont	1	1	..	......	......	......	..	.....	......	......	.....
Grey, Ont	2	....	..	...	2	1	1	.....	......	1	......
Haldimand, Ont	1	....	..	......	1	1	.....	....	......	......	......
Hastings, Ont	2	....	.	.....	2	2	....	......	....	2	......
Huron, Ont	3	2	..	......	1	1	.....	......	......	1	....
Kent, Ont	2	....	..	......	2	2	......	......	1	1	.....
Lambton, Ont	3	2	..	.....	1	.....	1	.....	.....	......	......

a One, both jail and $15—Un, la prison et $15 d'amende.

TABLEAU I. Délits sans violence contre la propriété. CLASSE III.

Sentence. Penitentiary—Pénitencier. Two years and under five.—Deux ans et m'ns de cinq.	Five years and ov r.—Cinq ans et plus.	Life.—A vie	D'th.—De mort	Committed to Reformatories—Envoyés à la prison de Réforme.	Other Sentences.—Autres Sentences.	Occupations. Agricultural.—Agriculteurs.	Commercial.—Commerçants.	Domestic—Serviteurs.	Industrial.—Industriels.	Professional—Professions libérales.	Laborers—Journaliers.	Civil condition—État civil. Married.—Mariés.	Widowed—En veuvage.	Single—Célibataires.
Détournement.														
											1			1
					a1		1					1		
					a1						1	1		
									1			1		
									1		1	1		1
							1					1		
1							1					1		
					b1					1				1
1					3		3		2	1	3	6		3
Faux prétextes.														
1									1					1
				1			1	2	1			1	1	2
						1						1		
					a2		3							3
											1	1		
							1							1
1							1					1		
2				1	a10		16	1	14		5	17		19
									1		2	1		2
					a5	1	3		4			2		6
					a1		2				1	1		
												1		1
											1	1		
3				1	18	1	26	1	19		10	25		32
					a2		3					2		1
											1			1
							1		1			2		
					a1						2			2
					c1		1					1		
							1				1	2		
1						1			1			2		
						1								1

a Sentence suspended—Sentence suspendue. *b* Costs of court and pay back funds—Frais de la cour et à remettre les fonds. *c* Settled by restitution—Réglé en faisant restitution.

TABLE I. Offences against property without violence. CLASS III.

Judicial districts in which offence was committed. — Districts judiciaires où l'offense a été commise.	Educational Status — Instruction: Unable to read or write. — Incapable de lire ou d'écrire.	Educational Status — Instruction: Elementary. — Elémentaire.	Educational Status — Instruction: Superior. — Supérieure	Ages: Under 16 years. — Moins de 16 ans. M. — H.	Ages: Under 16 years. — Moins de 16 ans. F — F	Ages: 16 years and under 21. — 16 ans et moins de 21. M. — H.	Ages: 16 years and under 21. — 16 ans et moins de 21. F. — F.	Ages: 21 years and under 40. — 21 ans et moins de 40. M. — H.	Ages: 21 years and under 40. — 21 ans et moins de 40. F. — F.	Ages: 40 years and over. — 40 ans et plus. M. — H.	Ages: 40 years and over. — 40 ans et plus. F. — F.	Ages: Not given. — Non donné. M. — H.	Ages: Not given. — Non donné. F — F	Use of liquors — Usage de liqueurs: Moderate. — Modéré	Use of liquors — Usage de liqueurs: Immoderate. — Immodéré
Embezzlement.															
Cap-Breton, N.-E.		1				1								1	
Cumberland, N.-E		1						1						1	
Montréal, Qué		1						1						1	
Brant, Ont		1						1						1	
Wentworth, Ont		2				1		1						2	
York, Ont		1						1						1	
Westminster, Col.-B															
Yale, Col.-B			1					1						1	
Saskatchewan, Saskat			1					1				1			1
Totaux du Canada		7	2			2		7				1		8	1
False pretences.															
Cap-Breton, N.-E		1						1						1	
Halifax, N.-E		4				1	1			1	1			4	
Carleton, N.-B		1								1				1	
King's, N.-B.															
Arthabaska, Qué		3						3						3	
Beauce, Qué		1				1								1	
Bedford, Qué		1						1							1
Gaspé, Qué															
Iberville, Qué			1					1						1	
Montréal, Qué	4	32		1		8		25		2				5	31
Ottawa, Qué		2	1					2		1					3
Québec, Qué		7	1					6	1	1				4	4
Rimouski, Qué		1								1				1	
St. François, Qué		2						1		1				2	
St. Hyacinthe, Qué		1						1						1	
Totaux de Québec	4	50	3	1		9		40	1	6				18	39
Algoma et Manitoulin, Ont												2			
Brant, Ont												2			
Bruce, Ont												1			
Carleton, Ont		3				1		2						3	
Elgin, Ont		1						1							1
Essex, Ont		1						2						1	
Frontenac, Ont															
Grey, Ont		2						2						1	1
Haldimand, Ont		1						1						1	
Hastings, Ont.		2						1		1				1	1
Huron, Ont												1			
Kent, Ont		2						2						2	
Lambton, Ont		1				1									1

TABLÉAU I. Délits sans violence contre la propriété. CLASSE III.

BIRTH PLACES. — LIEUX DE NAISSANCE. British Isles. — Iles Britanniques. England and Wales — Angleterre et Galles	Ireland. — Irlande.	Scotland. — Ecosse.	Canada.	United States — Etats-Unis.	Other Foreign Countries. — Autres pays étrangers.	Other British Possessions. — Autr's possessions Britanniques.	RELIGIONS. Baptists. — Baptistes.	R. Catholics. — Catholiques.	Ch. of England. — Eglise d'Angleterre.	Methodists — Méthodistes.	Presbyterians. — Presbytériens.	Protestants	Other Denominations. — Autr's confessions.	RESIDENCE. Cities and Towns—Villes.	Rural Districts—Districts ruraux.
Détournement.															
			1								1			1	
			1								1				1
			1					1						1	
			1									1		1	
			1		1					1			1	2	
			1								1			1	
1									1					1	
		1							1					1	
1		1	6		1			1	2	1	3	1	1	8	1
Faux prétextes.															
			1					1						1	
	1		2		1			3	1					4	
			1				1								1
			3					3						3	
			1					1							1
				1								1			1
			1					1						1	
1			32		3			30	1		2	1	2	33	3
			2	1				2				1		2	1
			8					7				1		5	3
			1					1						1	
			2					1				1		2	
			1					1						1	
1			51	2	3			47	1		2	5	2	48	9
			1		2			1					2	3	
			1							1					1
			1							1				2	
			2							1	1			1	1
			1							1				1	
			2						1			1		2	
			2							1	1			1	1
			1								1				1

TABLE I. Offences against property without violence. CLASS III.

Judicial Districts in which Offence was Committed. — Districts judiciaires où l'offense a été commise.	Number of Charges — Nombre d'accusations.	Acquitted — Acquittés. M.	F.	Detained for Lunacy — Détenus pour cause de folie.	Convictions — Condamnations. Total.	Convicted 1st — Condamnés une fois.	Convicted 2nd — Condamnés deux fois.	Reiterated — Plus de 2 récidives.	Sentence. Committed to Jail — Emprisonnés. With the option of a fine — Sur option entre la prison ou l'amende	No option — Sans option. Under one year — Moins d'un an.	One year and over — Un an et plus.
False pretences—*Concluded.*											
Lanark, Ont	1				1	1					
Leeds and Grenville, Ont	3				3	3				1	
Lennox and Addington, Ont	2	2									
Muskoka and Parry Sound, Ont	2				2	2				1	
Nipissing, Ont	3				3	3					
Norfolk, Ont	1				1	1					
Northumberland & Durham, O	7	2			5	4		1		1	
Oxford, Ont	*a*4				3	3			1		
Peel, Ont	2	1			1	1					
Perth, Ont	6	1			5	5				1	
Peterborough, Ont	4				4	3	1			3	
Prescott and Russell, Ont	1	1									
Renfrew, Ont	1				1	1			*b*1		
Thunder Bay & Rainy River, O	2				2	2			2		
Victoria, Ont	2				2	1	1				
Waterloo, Ont	2	2									
Welland, Ont	7	4			3	3					
Wellington, Ont	2	1			1	1					
Wentworth, Ont	3				3	2	1			2	
York, Ont	9	7			2	2				1	
Totals of Ontario	93	30			62	53	8	1	8	17	4
Manitoba, Central	5	1			4	4				1	1
Manitoba, Eastern	7				7	5	1	1		2	1
Manitoba, Western	3				3	3			1		
Totals of Manitoba	15	1			14	12	1	1	1	3	2
Cariboo, B.C	1				1	1				1	
Vancouver, B.C	16	6	1		9	8	1		1	6	
Victoria, B.C	8				8	5	3			7	1
Yale, B.C	1				1	1					1
Totals of British Columbia	26	6	1		19	15	4		1	14	2
Alberta, Northern, Al'ta	19	7			12	12				3	3
Alberta, Southern, Al'ta	8	2			6	6				3	
Totals of Al'ta	27	9			18	18				6	3
Assiniboia, Eastern, Saskat	10	3			7	7			1	4	
Assiniboia, Western, Saskat	9	1			8	7	1			5	
Saskatchewan, Saskat	8	5			3	3				2	
Totals of Saskat	27	9			18	17	1		1	11	
Yukon	4				4	2	1	1		4	
Totals of Canada	292	87	6		198	158	24	16	19	85	12

a One, jury disagreed—Un, les jurés ne se sont pas accordés. *b* Left town—A quitté la ville.

TABLEAU I. Délits sans violence contre la propriété. CLASSE III.

SENTENCE. Penitentiary.—Pénitencier. Two years and under five.—Deux ans et m'ns de cinq.	Five years and over.—Cinq ans et plus.	Life.—A vie.	D'th.—De mort.	Committed to Reformatories.—Envoyés à la prison de Réforme.	Other Sentences.—Autres Sentences.	OCCUPATIONS. Agricultural.—Agriculteurs.	Commercial.—Commerçants.	Domestic.—Serviteurs.	Industrial.—Industriels.	Professional.—Professions libérales.	Laborers.—Journaliers.	CIVIL CONDITION.—ÉTAT CIVIL. Married.—Mariés.	Widowed.—En veuvage.	Single.—Célibataires.
					Faux prétextes—*Fin.*									
					*a*1									
					*a*2		1		1		1	2		1
					*a*1						1			1
					*a*3		1					1		
					*a*1						1			1
					*a*1, *b*3	1	2				2	3		2
					*a*2									
					*a*1					1		1		
					*a*4		2				3			5
					*a*1		1		1		1	2		2
											2			1
					*a*2					2				2
					*a*3	1						1		
					*a*1	1						1		
					*a*1		2				1	3		
					*a*1		2					2		
1					32	5	17		4	3	16	25		20
					*b*2	1	3							4
					*a*4	1	3		1		2	4		3
					*a*2									
					8	2	6		1		2	4		7
											1			1
2							2						1	2
						1	1	1	1	2	2	3	2	3
									1					1
2						1	3	1	2	2	3	3	3	7
2					*a*4	2					1			2
2					*a*1		1		2		1	2		2
4					5	2	1		2		2	2		4
1					*a*1									
2					*a*1	2	2		1	2		4	2	1
					*a*1	1								1
3					3	3	2		1	2		4	2	2
							3		1			3		1
14				2	66	15	59	4	32	7	33	68	6	76

a Sentence suspended—Sentence suspendue. *b* Settled by restitution—Réglé par restitution.

TABLE I. Offences against property without violence. CLASS III.

JUDICIAL DISTRICTS IN WHICH OFFENCE WAS COMMITTED. — DISTRICTS JUDICIAIRES OÙ L'OFFENSE A ÉTÉ COMMISE.	EDUCATIONAL STATUS. — INSTRUCTION.			AGES.										USE OF LIQUORS. — USAGE DE LIQUEURS	
	Unable to read or write. — Incapable de lire ou d'écrire.	Elementary. — Elémentaire.	Superior. — Supérieure	Under 16 years. — Moins de 16 ans.		16 years and under 21. — 16 ans et moins de 21.		21 years and under 40. — 21 ans et moins de 40.		40 years and over. — 40 ans et plus.		Not given. — Non-donné.		Moderate — Modéré	Immoderate — Immoderé
				M. — H.	F — F	M. — H.	F. — F.	M. — H.	F. — F.	M. — H.	F. — F.	M. — H.	F — F		
False pretences—Concluded.															
Lanark, Ont												1			
Leeds et Grenville, Ont		3				1		2						1	2
Lennox et Addington, Ont															
Muskoka et Parry Sound, O												2			
Nipissing, Ont		1								1		2			1
Norfolk, Ont		1						1						1	
Northumberl'd et Durham, O	1	4						1		4				2	3
Oxford, Ont												3			
Peel, Ont		1								1				1	
Perth, Ont		5				1		4						3	2
Peterborough, Ont		3	1			1		3						1	3
Prescott et Russell, Ont															
Renfrew, Ont												1			
Th'der Bay et Rainy Riv., Ont		2								1		1		1	1
Victoria, Ont			2					2						2	
Waterloo, Ont															
Welland, Ont		1						1				2		1	
Wellington, Ont		1						1						1	
Wentworth, Ont		3						3						3	
York, Ont		2						1		1				2	
Totaux d'Ontario	1	40	3			5		30		9		18		28	16
Manitoba, Centre		1	3							1		3		2	
Manitoba, Est	1	5	1			1		5		1				7	
Manitoba, Ouest												3			
Totaux de Manitoba	1	6	4			1		5		2		6		9	
Caribou, Col.-B		1						1						1	
Vancouver, Col.-B		3						2		1		6			
Victoria, Col.-B		6	2					5		3				5	3
Yale, Col.-B	1							1						1	
Totaux de la Col.-Britann	1	10	2					9		4		6		7	3
Alberta, Nord, Al'ta	2					1		1				10		2	1
Alberta, Sud, Al'ta		4						4				2		3	1
Totaux d'Alberta	2	4				1		5				12		5	2
Assiniboia, Est, Sask												7			
Assiniboia, Ouest, Saskat		4	3					4		3		1		6	1
Saskatchewan, Sask		1				1						2		1	
Totaux de Saskatchewan		5	3			1		4		3		10		7	1
Yukon		1	3					4						4	
Totaux du Canada	9	122	18	1		18	1	98	1	26	1	52		84	61

TABLEAU I. Délit sans violence contra la propriété. CLASSE III.

	BIRTH PLACES.—LIEUX DE NAISSANCE.							RELIGIONS.							RESIDENCE.	
	British Isles.—Iles Britanniques. England and Wales—Angleterre et Galles	Ireland.—Irlande.	Scotland.—Ecosse.	Canada.	United States—Etats-Unis.	Other Foreign Countries.—Autres pays étrangers.	Other British Possessions.—Autr's possessions Britanniques.	Baptists.—Baptistes.	R. Catholics.—Catholiques.	Ch. of England.—Eglise d'Angleterre.	Methodists.—Méthodistes.	Presbyterians.—Presbytériens.	Protestants	Other Denominations.—Autr's confessions.	Cities and Towns—Villes.	Rural Districts—Districts ruraux.
	Faux prétextes—Fin.															
	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
	...	...	...	1	1	1	...	...	...	...	2	...	...	1	2	1
	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	2	...
	...	...	...	1	...	...	...	...	...	...	...	1	...	...	1	...
	...	...	...	1	...	...	...	...	...	...	...	...	1	...	...	1
	1	...	...	3	...	1	...	1	1	2	1	...	...	...	4	1
	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
	...	1	...	...	...	...	...	...	...	1	...	...	...	...	...	1
	1	...	...	4	...	...	...	...	1	3	...	1	...	...	4	1
	1	...	...	2	1	...	...	...	2	...	2	...	...	...	4	...
	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
	...	1	...	1	...	...	...	...	1	1	...	...	...	...	1	1
	...	...	...	2	...	...	...	...	2	...	...	...	...	...	2	...
	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
	...	...	...	1	...	...	...	...	...	...	...	...	1	...	...	1
	...	...	...	1	...	...	...	...	...	...	...	1	...	...	...	1
	1	...	...	2	...	...	...	...	2	1	...	...	...	...	3	...
	...	...	...	1	...	1	...	...	...	...	1	...	...	1	2	...
	4	2	...	31	2	5	...	1	10	9	11	6	3	4	35	12
	1	...	1	1	...	...	...	...	...	...	...	1	...	...	3	1
	3	1	1	1	...	1	...	...	2	3	...	1	...	1	4	3
	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
	4	1	2	2	...	1	...	...	2	3	...	2	...	1	7	4
	...	...	...	...	1	...	...	...	1	...	...	...	...	...	1	...
	...	2	...	...	1	...	...	...	...	...	...	...	...	...	8	...
	3	1	...	2	1	1	1	...	1	1	3	1	...	2	8	...
	...	...	...	...	...	1	...	...	1	...	...	...	...	...	1	...
	3	3	...	2	3	2	1	...	3	1	3	1	...	2	18	...
	1	...	1	...	...	...	...	...	...	1	...	1	...	...	...	3
	1	...	1	3	...	...	...	...	2	...	1	1	1	...	2	2
	2	...	2	3	...	...	...	...	2	1	1	2	1	...	2	5
	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
	3	...	2	...	2	...	...	...	...	2	3	2	...	...	4	3
	...	...	...	1	...	...	...	...	...	1	...	...	...	...	1	1
	3	...	2	1	2	...	...	...	...	3	3	2	...	...	5	4
	...	...	...	3	1	...	...	...	...	3	1	...	...	...	4	...
	17	7	6	97	10	12	1	2	68	22	19	15	9	9	124	35

TABLE I. Offences against property without violence. CLASS III.

JUDICIAL DISTRICTS IN WHICH OFFENCE WAS COMMITTED. — DISTRICTS JUDICIAIRES OÙ L'OFFENSE A ÉTÉ COMMISE.	Number of Charges — Nombre d'accusations	Acquitted. — Acquittés. M.	F.	Detained for Lunacy. — Détenus pour cause de folie.	CONVICTIONS — CONDAMNATIONS. Total.	Convicted 1st. — Condamnés une fois.	Convicted 2nd. — Condamnés deux fois.	Reiterated. — Plus de 2 récidives.	SENTENCE. Committed to Jail — Emprisonnés. With the option of a fine. — Sur option entre la prison ou l'am'nde	No Option. — Sans option. Under one year. — Moins d'un an.	One year and over. — Un an et plus.
Feloniously receiving and in possession of stolen goods.											
Prince, P.E.I.	1				1	1					
Cape Breton, N.S.	2				2	1	1				1
Halifax, N.S.	9	6	3								
King's, N.S.	2				2	2					
Totals of Nova Scotia	13	6	3		4	3	1				1
Bedford, Que.	3	1	2								
Montreal, Que.	a43	13	1		28	20	5	3	4	b10	3
Ottawa, Que.	2				2	2				1	1
Quebec, Que.	1				1	1					
Totals of Quebec	49	14	3		31	23	5	3	4	11	4
Algoma and Manitoulin, Ont.	1				1	1					
Brant, Ont.	3				3	3			2	1	
Carleton, Ont.	4	3	1								
Elgin, Ont.	1				1	1				1	
Lanark, Ont.	1				1	1					
Nipissing, Ont.	1				1	1				1	
Oxford, Ont.	2	1			1		1				
Peterborough, Ont.	1	1									
Thunder Bay & Rainy River, O.	3				3	2	1				2
Welland, Ont.	3				3	3					
Wentworth, Ont.	2	1			1		1				
York, Ont.	23	15	3		5	5			1	1	
Totals of Ontario	45	21	4		20	17	3		3	4	2
Manitoba, Central	1				1	1				1	
Manitoba, Eastern	1				1	1				1	
Vancouver, B.C.	13	12			1	1				1	
Westminster, B.C.	3	1			2	1		1		2	
Yale, B.C.	1				1	1				1	
Totals of British Columbia	17	13			4	3		1		4	
Alberta, Northern, Al'ta	3				3	3				2	
Alberta, Southern, Al'ta	2	1			1	1				1	
Totals of the Alberta	5	1			4	4				3	
Assiniboia, Eastern, Saskat.	7	3			4	4			3		
Assiniboia, Western, Saskat.	7	6			1	1					
Saskatchewan, Saskat.	1	1									
Totals of Saskatchewan	15	10			5	5			3		
Yukon	2	1			1			1			
Totals of Canada	149	66	10		72	58	9	5	10	24	7

a One left the country—Un a laissé le pays. *b* One, both jail and $50—Un, la prison et $50.

TABLEAU I. Délits sans violence contre la propriété. CLASSE III.

SENTENCE. Penitentiary — Pénitencier. Two years and under five — Deux ans et m'ns de cinq.	Five years and ov r. — Cinq ans et plus.	Life. — A vie	D'th. — De mort	Committed to Reformatories — Envoyés à la prison de Réforme.	Other Sentences. — Autres Sentences.	OCCUPATIONS. Agricultural. — Agriculteurs.	Commercial. — Commerçants.	Domestic — Serviteurs.	Industrial. — Industriels.	Professional — Professions libérales.	Laborers — Journaliers.	CIVIL CONDITION. — ÉTAT CIVIL. Married. — Mariés.	Widowed — En veuvage.	Single — Célibataires.
Recel et en possession d'effets volés.														
1											1			1
1														
									2			1	1	
					b2									
1					2				2			1	1	
2	2				a7		9		6		9	12	1	13
					a1						2	1		1
											1	1		
2	2				8		9		6		12	14	1	14
					a1				1					1
							2				1	2		1
					a1				1			1		
									1				1	
					a1						1			1
					c1						2			2
					a3									3
					a1		1					1		
				1	a2		3					2		3
				1	10		6		3		4	6	1	11
											1			1
									1					1
											1	1		
							1							2
							1						1	
							2				1	1	1	2
1						1								
												1		
1						1						1		
					a1									
					a1									
					2									
					a1				1					1
5	2	....	....	1	23	1	17	....	13	....	19	23	4	31

a Sentence suspended—Sentence suspendue. *b* Bound to be of a good behaviour—Pris l'engagement de tenir une meilleure conduite. *c* To return goods and pay costs—A remettre les effets et à payer les frais.

TABLE I. Offences against property without violence. CLASS III.

JUDICIAL DISTRICTS IN WHICH OFFENCE WAS COMMITTED. — DISTRICTS JUDICIAIRES OÙ L'OFFENSE A ETÉ COMMISE.	EDUCATIONAL STATUS. — INSTRUCTION.			AGES.										USE OF LIQUORS. — USAGE DE LIQUEURS	
	Unable to read or write. — Incapable de lire ou d'écrire.	Elementary. — Elémentaire.	Superior. — Supérieure	Under 16 years. — Moins de 16 ans.		16 years and under 21. — 16 ans et moins de 21.		21 years and under 40. — 21 ans et moins de 40.		40 years and over. — 40 ans et plus.		Not given. — Non-donné.		Moderate — Modéré	Immoderate — Immodéré
				M. — H.	F — F	M. — H.	F. — F.	M. — H.	F. — F.	M. — H.	F. — F.	M. — H.	F — F		
Feloniously receiving and in possession of stolen property.															
Prince, I. du P.-E		1				1									1
Cap-Breton, N.-E	1	1						2							2
Halifax, N.-E															
King's, N.-E				2											
Totaux de la N.-Ecosse	1	1		2				2							2
Bedford, Qué															
Montréal, Qué	1	25				8	1	11		5	1	2		15	1
Ottawa, Qué	1	1				1				1				1	1
Québec, Qué	1							1							1
Totaux de Québec	3	26				9	1	12		6	1	2		16	3
Algoma et Manitoulin, Ont		1						1							1
Brant, Ont		3								3				2	1
Carleton, Ont															
Elgin, Ont												1			
Lanark, Ont		1						1							1
Nipissing, Ont		1								1					1
Oxford, Ont		1		1										1	
Peterborough, Ont															
Th'der Bay et Rainy Riv., O		2						2				1		2	
Welland, Ont		3		3										3	
Wentworth, Ont	1								1					1	
York, Ont		4	1	1			1	2		1				5	
Totaux d'Ontario	1	16	1	5			1	6	1	5		2		14	4
Manitoba, Centre		1										1			
Manitoba, Est		1						1							1
Vancouver, Col.-B		1						1							
Westminster, Col.-B	1	1						2						1	1
Yale, Col.-B		1						1							1
Totaux de la Col.-Britan	1	3						4						1	2
Alberta, Nord, Al'ta	1							1				2		1	
Alberta, Sud, Al'ta												1			
Totaux d'Alberta	1							1				3		1	
Assiniboia, Est, Saskat												4			
Assiniboia, Ouest, Saskat												1			
Saskatchewan, Sask															
Totaux de Saskatchewan												5			
Yukon		1						1						1	
Totaux du Canada	7	50	1	7		10	2	27	1	11	1	13		33	13

TABLEAU I. Délits sans violence contre la propriété. CLASSE III.

BIRTH PLACES. — LIEUX DE NAISSANCE. British Isles. — Iles Britanniques. England and Wales — Angleterre et Galles	Ireland. — Irlande.	Scotland. — Ecosse.	Canada.	United States — Etats-Unis.	Other Foreign Countries. — Autres pays étrangers.	Other British Possessions. — Autr's possessions Britanniques.	RELIGIONS. Baptists. — Baptistes.	R. Catholics. — Catholiques.	Ch. of England. — Eglise d'Angleterre.	Methodists — Méthodistes.	Presbyterians. — Presbytériens.	Protestants	Other Denominations. — Autr's confessions.	RESIDENCE. Cities and Towns—Villes.	Rural Districts—Districts ruraux.
Recel et en possession d'effets volés.															
			1							1					1
			2					2						2	
			2					2						2	
1			21	1	5			21	1				6	24	2
			2					2						2	
			1					1						1	
1			24	1	5			24	1				6	27	2
			1						1						1
			3					1	1			1		3	
			1					1						1	
			1					1						1	
			1						1					1	
				2								2		2	
			3											3	
		1									1			1	
			3	1	1			1	1		2		1	5	
		1	13	3	1			4	4		3	3	1	17	1
			1					2						1	
	1							1			1			1	
	1							3						1	
	1		1											1	1
			1											1	
	2		2											3	1
					1								1		1
					1								1		1
					1								1	1	
1	3	1	43	4	8			33	5	1	4	3	9	52	6

TABLE I. Offences against property without violence. CLASS III.

Judicial Districts in which Offence was committed. — Districts judiciaires ou l'offense a été commise.	Number of Charges — Nombre d'accusations.	Acquitted — Acquittés. M.	F.	Detained for Lunacy. — Détenus pour cause de folie.	Convictions — Condamnations. Total.	Convicted 1st. — Condamnés une fois.	Convicted 2nd. — Condamnés deux fois.	Reiterated. — Plus de 2 récidives.	Sentence. Committed to Jail — Emprisonnés. With the option of a fine. — Sur option entre la prison ou l'amende	No Option — Sans option. Under one year. — Moins d'un an.	One year and over. — Un an et plus.
Fraud and conspiracy to defraud.											
Yarmouth, N.S	1	....	..	....	1	1	......	......	......	1	....
Arthabaska, Que	1	....	..	......	1	......	1	....	.....	1	....
Chicoutimi, Que	1	...	..	......	1	1	......	....	.....	1	..
Montreal, Que	a7	4	..	......	2	2	.....	..	......	2	......
Quebec, Que	2	2	..	......	......	..	.....	......	......	......	......
St. Francis, Que	2	1	..	......	1	1	......	....	......	1	......
Totals of Quebec	13	7	..	......	5	4	1	......	......	5	...
Brant, Ont	14	2	..	.....	12	6	2	4	2	9	....
Carleton, Ont	1	1	..	......	......	......	......	......	......	......	......
Hastings, Ont	12	7	..	.....	5	4	1	......	2	2	......
Kent, Ont	1	1	..	....	......	....	......	....	.....	......	......
Middlesex, Ont	13	6	..	......	7	6	1	......	...	2	2
Nipissing, Ont	3	2	..	.....	1	1	......	......	1	......	......
Peel, Ont	2	2	..	.....	......	.....	......	......	...	....	.....
Perth, Ont	4	3	..	.....	1	1	......	......	......	1	....
Peterborough, Ont	1	1	..	....	......	.....	......	......	......	......	......
Prescott and Russell, Ont	1	1	..	......	......	.....	......	......	.....	......	......
Simcoe, Ont	7	2	..	......	5	3	1	1	..	3	......
Welland, Ont	1	....	..	..	1	1	......	......	......	.....	..
Wentworth, Ont	13	6	..	......	7	2	1	4	......	1	......
York, Ont	66	47	2	......	17	15	1	1	1	7	1
Totals of Ontario	139	81	2	......	56	39	7	10	6	25	3
Manitoba, Eastern	8	1	..	.....	7	5	1	1	1	2	...
Vancouver, B.C	1	...	..	......	1	1	.....	.. ..	......	...	1
Alberta, Northern, Al'ta	6	2	..	....	4	4	......	.....	1	2	......
Alberta, Southern, Al'ta	4	2	..	......	2	2	......	.....	...	2	....
Assiniboia, Eastern, Saskat	4	4	.	......	.....	......	......	......	......	......	......
Assiniboia, Western, Saskat	3	1	..	....	2	2	....	......	1	......	....
Saskatchewan, Saskat	8	4	..	......	4	4	......	......	3	...	......
Totals of Saskat	15	9	..	......	6	6	......	......	4	......	......
Totals of Canada	187	102	2	......	82	62	9	11	12	37	4
Horse, cattle and sheep stealing.											
Queen's, P.E.I	4	4	..	....	.....	......	......	......	......	......	......
Cumberland, N.S	1	....	..	......	1	1	......	......	......	......	......
Pictou, N.S	1	1	..	...	......	.....	......	......	....	....	....
Beauharnois, Que	1	...	..	......	1	1	....	.....	......	...	1
Bedford, Que	3	2	..	.....	1	......	1	.....	......	......	......

a One left the country—Un a laissé le pays.

TABLEAU I. Délits sans violence contre la propriété. CLASSE III.

SENTENCE.						OCCUPATIONS.						CIVIL CONDITION. — ÉTAT CIVIL.		
PENITENTIARY. — PÉNITENCIER.			D'th. — De mort	Committed to Reformatories. — Envoyés à la prison de Réforme.	Other Sentences. — Autres Sentences.									
Two years and under five. — Deux ans et m'ns de cinq.	Five years and over. — Cinq ans et plus.	Life. — A vie				Agricultural. — Agriculteurs.	Commercial. — Commerçants.	Domestic — Serviteurs.	Industrial. — Industriels.	Professional — Professions libérales.	Laborers — Journaliers.	Married. — Mariés.	Widowed — En veuvage.	Single — Célibataires.
Fraude et conspiration de fraude.														
							1					1		
							1					1		
							2					2		
						1						1		
						1	3					4		
					a1		4				8	1		11
					b1	1					1	2		2
					a3	1	6					2		5
					a2		3				1	3		1
					a1						1	1		
5					a1		1		6			6		1
					a8		11	1			2	5		12
5					17	2	25	1	6		13	20		32
					a4		2	1			4	3		4
1														
						1						1		
1														
					a1									
1					1									
7					22	4	31	2	6		17	29		36
Vol de chevaux, bétail et moutons.														
1											1			1
											1			1
1											1	1		

a Sentence suspended—Sentence suspendue. *b* Ordered to return goods—Ordonné de remettre les effets.

TABLE I. Offences against property without violence. CLASS III.

JUDICIAL DISTRICTS IN WHICH OFFENCE WAS COMMITTED. — DISTRICTS JUDICIAIRES OÙ L'OFFENSE A ÉTÉ COMMISE.	EDUCATIONAL STATUS. — INSTRUCTION.			AGES.										USE OF LIQUORS. — USAGE DE LIQUEURS.	
	Unable to read or write. — Incapable de lire ou d'écrire.	Elementary. — Elémentaire.	Superior. — Supérieure	Under 16 years. — Moins de 16 ans.		16 years and under 21. — 16 ans et moins de 21.		21 years and under 40. — 21 ans et moins de 40.		40 years and over. — 40 ans et plus.		Not given. — Non-donné.		Moderate — Modéré	Immoderate — Immodéré
				M. — H.	F — F	M. — H.	F. — F.	M. — H.	F. — F.	M. — H.	F. — F.	M. — H.	F — F		
Fraud and conspiracy to defraud.															
Yarmouth, N.-E.	....	....	1	....	..	....	....	....	....	1	....	....	..	1	....
Arthabaska, Qué.	....	....	1	....	..	....	....	1	....	....	....	....	..	1	....
Chicoutimi, Qué	....	....	....	....	..	....	....	....	....	....	....	1	..	....	....
Montréal, Qué	....	2	....	....	..	....	....	1	....	1	....	....	..	2	....
Québec, Qué	....	....	....	....	..	....	....	....	....	....	....	....	..	....	....
St. François, Qué	....	1	....	....	..	....	....	....	....	1	....	....	..	1	....
Totaux de Québec	....	3	1	....	..	....	....	2	....	2	....	1	..	4	....
Brant, Ont	1	7	4	....	..	5	....	5	....	2	....	....	..	12	....
Carleton, Ont	....	....	....	....	..	....	....	....	....	....	....	....	..	....	....
Hastings, Ont	....	4	....	....	..	....	....	1	2	1	....	1	..	3	1
Kent, Ont	....	....	....	....	..	....	....	....	....	....	....	....	..	....	....
Middlesex, Ont	....	7	....	....	..	1	1	3	1	1	....	....	..	5	2
Nipissing, Ont	....	....	....	....	..	....	....	....	....	....	....	1	..	....	....
Peel, Ont	....	....	....	....	..	....	....	....	....	....	....	....	..	....	....
Perth, Ont	....	....	....	....	..	....	....	....	....	....	....	1	..	....	....
Peterborough, Ont	....	....	....	....	..	....	....	....	....	....	....	....	..	....	....
Prescott et Russell, Ont.	....	....	....	....	..	....	....	....	....	....	....	....	..	....	....
Simcoe, Ont	....	4	....	....	..	....	....	1	....	3	....	1	..	....	4
Welland, Ont	....	1	....	....	..	....	....	1	....	....	....	....	..	1	....
Wentworth, Ont	....	7	....	....	..	....	....	1	....	6	....	....	..	1	6
York, Ont	....	6	11	1	..	2	1	9	1	3	....	....	..	17	....
Totaux d'Ontario	1	36	15	1	..	8	2	21	4	16	....	4	..	39	13
Manitoba, Est	....	7	....	..	..	1	....	6	....	....	....	....	..	5	2
Vancouver, Col.-B	....	....	....	....	..	....	....	....	....	....	....	1	..	....	....
Alberta, Nord, At'la	....	....	....	....	..	....	....	....	....	....	....	4	..	....	....
Alberta, Sud, Al'ta	....	....	....	....	..	....	....	....	....	1	....	1	..	1	....
Assiniboia, Est, Saskat	....	....	....	....	..	....	....	....	....	....	....	....	..	....	....
Assiniboia, Ouest, Saskat	....	....	....	....	..	....	....	....	....	....	....	2	..	....	....
Saskatchewan, Sask	....	....	....	....	..	....	....	....	....	....	....	4	..	....	....
Totaux de Saskatchewan	....	....	....	....	..	....	....	....	....	....	....	6	..	....	....
Totaux du Canada	1	46	17	1	..	9	2	29	4	20	....	17	..	50	15
Horse, cattle and sheep stealing.															
Queen's, I. du P.-E	....	....	....	....	..	....	....	....	....	....	....	....	..	....	....
Cumberland, N.-E	....	1	....	....	..	....	....	1	....	....	....	....	..	1	....
Pictou, N.-E	....	....	....	....	..	....	....	....	....	....	....	....	..	....	....
Beauharnois, Qué	....	1	....	....	..	....	....	1	....	....	....	....	..	....	1
Bedford, Qué	....	1	....	....	..	....	....	1	....	....	....	....	..	1	....

TABLEAU I. Délits sans violence contre la propriété. CLASSE III.

BIRTH PLACES. — LIEUX DE NAISSANCE. British Isles. — Iles Britanniques. England and Wales — Angleterre et Galles	Ireland. — Irlande.	Scotland. — Ecosse.	Canada.	United States — Etats-Unis.	Other Foreign Countries. — Autres pays étrangers.	Other British Possessions. — Autr's possessions Britanniques.	RELIGIONS. Baptists. — Baptistes.	R. Catholics. — Catholiques.	Ch. of England. — Eglise d'Angleterre.	Methodists. — Méthodistes.	Presbyterians. — Presbytériens.	Protestants	Other Denominations. — Autr's confessions.	RESIDENCE. Cities and Towns—Villes.	Rural Districts—Districts ruraux.
Fraude et conspiration de fraude.															
...	...	...	1	...	...	...	...	...	1	...	...	...	...	1	...
...	...	...	1	...	...	...	...	1	...	...	...	...	...	...	1
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
...	...	...	...	...	2	...	...	...	...	...	...	...	2	2	...
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
...	...	...	1	...	...	...	...	...	...	...	...	1	...	...	1
...	...	...	2	...	2	...	...	1	...	...	...	1	2	2	2
1	...	...	11	...	...	...	1	4	1	...	...	6	...	11	1
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
1	...	...	2	...	1	...	...	...	1	...	1	2	...	3	1
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
...	...	...	7	...	...	...	...	...	3	...	...	4	...	6	1
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	1	...
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
...	...	3	1	...	...	...	...	...	...	...	4	...	...	1	3
...	...	...	...	...	1	...	...	...	...	...	...	...	1	...	1
...	...	...	7	...	...	...	...	6	...	...	1	...	...	7	...
2	1	2	12	...	...	...	1	3	8	...	5	...	...	17	...
4	1	5	40	...	2	...	2	13	13	...	11	12	1	46	7
...	...	...	4	1	2	...	1	3	1	1	...	...	1	6	1
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
1	...	...	...	...	...	...	...	...	...	1	...	...	...	...	1
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
5	1	5	47	1	6	...	3	17	15	2	11	13	4	55	11
Vol de chevaux, bétail et moutons.															
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
...	...	...	1	...	...	...	...	...	...	...	...	...	1	1	...
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
...	...	...	1	...	...	...	...	...	...	...	1	...	...	...	1
...	...	...	1	...	...	...	...	1	...	...	...	...	...	...	1

TABLE I. Offences against property without violence. CLASS III.

JUDICIAL DISTRICTS IN WHICH OFFENCE WAS COMMITTED. — DISTRICTS JUDICIAIRES OÙ L'OFFENSE A ÉTÉ COMMISE.	Number of Charges. — Nombre d'accusations.	Acquitted. — Acquittés. M.	F	Detained for Lunacy. — Détenus pour cause de folie.	CONVICTIONS. — CONDAMNATIONS. Total.	Convicted 1st. — Condamnés une fois.	Convicted 2nd. — Condamnés deux fois.	Reiterated. — Plus de 2 récidives.	SENTENCE. Committed to Jail — Emprisonnés. With the option of a fine. — Sur option entre la prison ou l'am'nde	No Option. — Sans option. Under one year. — Moins d'un an.	One year and over. — Un an et plus.
Horse, cattle and sheep stealing—Concluded.											
Ottawa, Que	2	1			1	1					
St. Francis, Que	1	1									
Totals of Quebec	7	4			3	2	1				1
Brant, Ont	1				1	1					
Essex, Ont	1				1	1					
Grey, Ont	5	1			4	3	1			2	
Huron, Ont	1				1		1				
Kent, Ont	1	1									
Lambton, Ont	1				1	1					
Oxford, Ont	2				2	2				1	
Peel, Ont	1				1	1					
Peterborough, Ont	1				1	1					
Renfrew, Ont	1				1	1					
Simcoe, Ont	4				4	2	2				1
Victoria, Ont	1				1	1					
Waterloo, Ont	1				1	1				1	
Welland, Ont	2				2	1	1				2
Wellington, Ont	1	1									
Wentworth, Ont	2	1			1	1				1	
York, Ont	5				5	4		1		3	
Totals of Ontario	31	4			27	21	5	1		8	3
Manitoba, Eastern	5				5	2	1	2			
Manitoba, Western	1				1	1				1	
Cariboo, B.C	2	1			1	1					
Westminster, B.C	1	1									
Alberta, Northern, Al'ta	27	13			14	14				2	
Alberta, Southern, Al'ta	*a*45	20			22	16	4	2		2	3
Totals of Al'ta	72	33			36	30	4	2		4	3
Assiniboia, Eastern, Saskat	3	1			2	1	1			1	
Assiniboia, Western, Saskat	6	2			4	4			2		
Saskatchewan, Saskat	4	1			3	3					
Totals of Saskatchewan	13	4			9	8	1		2	1	
Totals of Canada	138	52			83	66	12	5	2	14	7
Larceny.											
Prince, P.E.I	3				3	3				2	
Queen's, P.E.I	10	2			8	6	1	1		7	
Annapolis, N.S	1				1	1				1	
Antigonish, N.S	2				2	2				2	

a 3, *Nolle prosequi.*

TABLEAU I. Délits sans violence contre la propriété. CLASSE III.

SENTENCE.						OCCUPATIONS.						CIVIL CONDITION. — ÉTAT CIVIL.		
PENITENTIARY. — PÉNITENCIER.														
Two years and under five. — Deux ans et m'ns de cinq.	Five years and over. — Cinq ans et plus.	Life. — A vie	D'th. — De mort	Committed to Reformatories. — Envoyés à la prison de Réforme.	Other Sentences. — Autres Sentences.	Agricultural. — Agriculteurs.	Commercial. — Commerçants.	Domestic — Serviteurs.	Industrial. — Industriels.	Professional — Professions libérales.	Laborers — Journaliers.	Married. — Mariés.	Widowed — En veuvage.	Single — Célibataires.
					Vol de chevaux, bétail et moutons—*Fin.*									
1	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	1	...	...	1
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
2	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	3	1	...	2
...	...	...	...	...	*a*1	...	...	...	...	...	1	...	...	1
1	...	...	...	...	...	...	1	...	...	...	...	...	...	1
...	...	...	...	...	*a*2	1	...	...	...	...	3	2	...	2
1	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	1	...	...	1
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
...	...	...	...	...	*a*1	...	...	...	...	...	...	...	...	1
1	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	2	...	1	...
...	...	...	...	...	*a*1	...	...	...	...	1	...	1	...	...
...	...	...	...	...	*a*1	...	...	...	...	...	1	...	...	1
...	1	...	...	...	...	...	...	...	...	...	1	...	...	1
1	...	...	...	...	*a*2	2	...	...	...	...	2	3	...	1
1	...	...	...	...	...	...	...	...	1	...	...	1	...	...
...	...	...	...	...	...	...	...	...	1	...	...	...	...	...
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	2	2	...	...
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	1	...	...	1
...	...	...	...	1	*a*1	...	...	...	...	...	3	...	...	5
5	1	...	...	1	9	3	1	...	2	1	17	9	1	15
...	4	...	...	1	...	4	...	...	...	...	...	...	...	5
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	1	...	...	1
1	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	1	...	...	1
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
3	1	...	...	...	*a*8	...	...	...	...	...	...	...	...	...
9	6	...	...	...	*a*2	7	1	...	...	...	...	11	...	11
12	7	...	...	...	10	7	1	...	...	...	...	11	...	11
1	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
1	1	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
...	...	...	...	...	*a*2, *b*1	...	...	...	...	...	1	...	...	...
2	1	...	...	...	3	...	...	...	...	...	1	...	...	...
23	13	...		2	22	14	2	...	2	1	24	21	1	36
					Larcin.									
1	...	...	...	...	...	...	...	...	...	1	2	...	...	3
...	...	...	...	...	*c*1	1	...	...	1	...	1	...	...	8
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	1
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	2	...	...	2

a Sentence suspended—Sentence suspendue. *b* To pay costs and delivery of calf—A payer les frais et à remettre le veau. *c* Bound to be of a good behaviour—Pris l'engagement de tenir une meilleure conduite.

TABLE I. Offences against property without violence. CLASS III.

JUDICIAL DISTRICTS IN WHICH OFFENCE WAS COMMITTED. — DISTRICTS JUDICIAIRES OÙ L'OFFENSE A ÉTÉ COMMISE.	EDUCATIONAL STATUS. — INSTRUCTION.			AGES.										USE OF LIQUORS. — USAGE DE LIQUEURS.	
	Unable to read or write. — Incapable de lire ou d'écrire.	Elementary. — Elémentaire.	Superior. — Supérieure	Under 16 years. — Moins de 16 ans.		16 years and under 21. — 16 ans et moins de 21.		21 years and under 40. — 21 ans et moins de 40.		40 years and over. — 40 ans et plus.		Not given. — Non-donné.		Moderate — Modéré	Immoderate — Immodéré
				M. — H.	F — F	M. — H.	F. — F.	M. — H.	F. — F.	M. — H.	F. — F.	M. — H.	F — F		
Horse, cattle and sheep stealing—*Concluded*.															
Ottawa, Qué	....	1	....	....	..	....	....	1	....	....	....	....	..	....	1
St. François, Qué	....	....	....	....	..	....	....	....	....	....	....	....	..	....	....
Totaux de Québec	....	3	....	....	..	....	....	3	....	....	....	....	.	1	2
Brant, Ont	1	....	....	....	..	1	....	....	....	....	....	....	..	....	1
Essex, Ont	....	1	....	....	..	....	....	1	....	....	....	....	..	....	1
Grey, Ont	....	4	....	....	..	1	....	1	....	....	....	2	..	1	3
Huron, Ont	....	1	....	....	..	1	....	....	....	....	....	....	..	....	1
Kent, Ont	....	....	....	....	..	....	....	....	....	....	....	....	..	....	....
Lambton, Ont	....	1	....	1	..	....	....	....	....	....	....	....	..	1	....
Oxford, Ont	1	....	....	....	..	....	....	1	....	....	....	1	..	1	....
Peel, Ont	....	1	....	....	..	....	....	....	....	1	....	....	..	1	....
Peterborough, Ont	....	1	....	....	..	1	....	....	....	....	....	....	..	1	....
Renfrew, Ont	....	1	....	....	..	....	....	1	....	....	....	....	..	1	....
Simcoe, Ont	....	4	....	....	..	1	....	3	....	....	....	....	..	2	2
Victoria, Ont	....	1	....	....	..	....	....	1	....	....	....	....	..	....	1
Waterloo, Ont	....	....	....	....	..	....	....	....	....	....	....	1	..	....	....
Welland, Ont	2	....	....	....	..	....	....	2	....	....	....	....	..	....	2
Wellington, Ont	....	....	....	....	..	....	....	....	....	....	....	....	..	....	....
Wentworth, Ont	....	1	....	....	..	....	....	1	....	....	....	....	..	1	....
York, Ont	....	5	....	....	..	2	....	3	....	....	....	....	..	5	....
Totaux d'Ontario	4	21	....	1	..	7	....	14	....	1	....	4	..	14	11
Manitoba, Est	....	5	....	1	..	....	....	4	....	....	....	....	..	1	4
Manitoba, Ouest	....	....	....	....	..	....	....	1	....	....	....	....	..	....	....
Caribou, Col.-B	1	....	....	....	..	....	....	1	....	....	....	....	..	1	....
Westminster, Col.-B	....	....	....	....	..	....	....	....	....	....	....	....	..	....	....
Alberta, Nord, Al'ta	....	....	....	....	..	....	....	....	....	....	....	14	..	....	....
Alberta, Sud, Al'ta	10	12	....	....	..	3	....	16	....	3	....	....	..	21	1
Totaux d'Alberta	10	12	....	....	..	3	....	16	....	3	....	14	.	21	1
Assiniboia, Est, Saskat	....	....	....	....	..	....	....	....	....	....	....	2	..	....	....
Assiniboia, Ouest, Saskat	....	....	....	....	..	....	....	....	....	....	....	4	.	....	....
Saskatchewan, Saskat	....	....	....	....	..	....	....	....	....	....	....	3	.	....	....
Totaux de Saskatchewan	....	....	....	....	..	....	....	....	....	....	....	9	..	....	....
Totaux du Canada	15	42	.	2	..	10	....	40	....	4	....	27	..	39	18
Larceny.															
Prince, I. du P.-E	....	2	1	....	..	2	....	1	....	....	....	....	..	3	....
Queen's, I. du P.-E	....	8	....	....	..	5	....	2	1	....	....	....	..	8	....
Annapolis, N.-E	....	1	....	1	..	....	....	....	....	....	....	....	..	1	....
Antigonish, N.-E	....	2	....	1	..	1	....	....	....	....	....	....	..	2	....

TABLEAU I. Délits sans violence contre la propriété. CLASSE III.

Birth Places — Lieux de naissance: British Isles — Iles Britanniques: England and Wales — Angleterre et Galles	Ireland — Irlande	Scotland — Ecosse	Canada	United States — Etats-Unis	Other Foreign Countries — Autres pays étrangers	Other British Possessions — Autr's possessions Britanniques	Religions: Baptists — Baptistes	R. Catholics — Catholiques	Ch. of England — Eglise d'Angleterre	Methodists — Méthodistes	Presbyterians — Presbytériens	Protestants	Other Denominations — Autr's confessions	Residence: Cities and Towns — Villes	Rural Districts — Districts ruraux
Vol de chevaux, bétail et moutons—*Fin.*															
...	...	...	1	...	...	...	...	1	...	...	...	...	...	...	1
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
...	...	...	3	...	...	...	...	2	...	...	1	...	...	...	3
...	...	...	1	...	...	...	1	...	...	...	...	...	...	...	1
...	...	...	1	...	...	...	...	...	1	...	...	...	...	1	...
1	...	1	1	1	...	...	...	...	1	1	2	...	...	3	1
...	...	...	1	...	...	...	...	1	...	...	...	...	...	1	...
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
1	...	...	...	...	...	...	...	...	1	...	...	...	...	...	1
...	...	...	1	...	...	...	...	...	...	...	...	...	1	...	1
...	1	...	...	...	...	...	...	...	1	...	...	...	...	...	1
...	...	...	1	...	...	...	1	...	...	...	...	...	...	1	...
...	...	...	...	...	1	...	...	...	...	...	...	1	...	...	1
1	...	...	3	...	...	...	...	...	1	2	1	...	...	2	2
...	...	...	1	...	...	...	...	...	...	...	1	...	...	...	1
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	1
...	...	...	2	...	...	...	...	2	...	...	...	...	...	2	...
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
...	...	...	1	...	...	...	1	...	...	...	...	...	...	1	...
2	...	...	3	...	...	...	...	2	2	...	1	...	...	5	...
5	1	1	16	1	1	...	3	5	7	3	5	1	1	16	10
...	...	...	...	1	4	...	...	1	4	...	...	...	...	...	5
...	...	...	1	...	...	...	...	...	...	...	1	...	...	...	1
...	...	...	1	...	...	...	...	1	...	...	...	...	...	...	1
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
2	...	2	14	3	1	...	...	13	2	...	2	2	3	1	21
2	...	2	14	3	1	...	...	13	2	...	2	2	3	1	21
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
...	...	...	1	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	1	1
...	...	...	1	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	1	1
7	1	3	37	5	6	...	3	22	13	3	9	3	5	19	42
Larcin.															
...	...	...	3	...	...	...	...	1	1	1	...	...	...	...	3
...	...	...	5	3	...	...	...	6	...	...	...	2	...	7	1
...	...	...	1	...	...	...	...	...	...	...	...	1	...	1	...
...	...	...	2	...	...	...	...	1	...	...	1	...	...	2	...

TABLE I. Offences against property without violence. CLASS III.

Judicial Districts in which Offence was committed. — Districts judiciaires où l'offense a été commise.	Number of Charges. — Nombre d'accusations.	Acquitted. — Acquittés. M.	Acquitted. — Acquittés. F	Detained for Lunacy. — Détenus pour cause de folie.	Convictions. — Condamnations. Total.	Convicted 1st. — Condamnés une fois.	Convicted 2nd. — Condamnés deux fois.	Reiterated. — Plus de 2 récidives.	Sentence. — Committed to Jail — Emprisonnés. With the option of a fine. — Sur option entre la prison ou l'am'nde	No Option. — Sans option. Under one year. — Moins d'un an.	No Option. — Sans option. One year and over. — Un an et plus.
Larceny—Continued.											
Cape Breton, N.S	20	8	2		10	8	2		1	5	1
Colchester, N.S.	7	2			5	2	3			5	
Cumberland, N.S	12	3			9	9			3	2	
Digby, N.S	3	1			2	2					
Guysborough, N.S	5				5	5				a4	
Halifax, N.S	102	11	2		89	74	10	5		29	
Hants, N.S	3	1	1		1	1					
Inverness, N.S	1				1	1					
King's, N.S.	10	1			9	9				3	
Lunenburg, N.S	6				6	6			1	3	
Pictou, N.S	11				11	9	1	1		3	
Queen's, N.S	6	4			2	2				1	
Shelburne, N.S	6	3			3	2	1				
Yarmouth, N.S	18	8	1		9	8	1		1	5	1
Totals of Nova Scotia	213	42	6		165	141	18	6	6	63	2
Carleton, N.B.	2				2	2				1	
Gloucester, N.B	2	2									
King's, N.B.	1	1									
Madawaska, N.B	1	1									
Northumberland, N.B	5	1			4	4			1	3	
Queen's, N.B	b1										
St. John, N.B	44	14	1		29	29				4	
Victoria, N.B	1				1	1				1	
Westmoreland, N.B	28	2			26	24	2			15	
York, N,B	3	1			2	1		1		1	
Totals of New Brunswick	88	22	1		64	61	2	1	1	25	
Arthabaska, Que	2	1			1	1				1	
Beauce, Que	5	1			4	4				4	
Beauharnois, Que	6				6	5	1			3	
Bedford, Que	13	2			11	6	3	2		3	
Chicoutimi, Que,	1				1	1				1	
Iberville, Que	7				7	7				6	
Joliette, Que	3				3	3				3	
Kamouraska, Que	2				2	2				1	
Montmagny, Que	1				1	1				1	
Montreal, Que	854	96	10	2m, 2f	744	546	77	121	170	c342	8
Ottawa, Que	20	2			18	15	2	1		14	4
Pontiac, Que	1	1									
Quebec, Que	112	24	1		87	71	9	7	2	49	
Richelieu, Que	9				9	5	2	2		8	
Rimouski, Que	27	7			20	17	1	2	4	5	
Saguenay, Que	1				1	1				1	
St. Francis, Que	40	13			27	13	8	6	4	13	
St. Hyacinthe, Que	6	2		1m	3	3				3	
Terrebonne, Que	5				5	5				4	
Three Rivers, Que	21	4	1		16	15	1		6	9	
Totals of Quebec	1,136	153	12	5	966	721	104	141	186	471	12

a 1, *c* 6, Both jail and fine—La prison et l'amende. *b* Jury disagreed and prisoner discharged—Les jurés ne se sont pas accordés et le prisonnier est libéré.

TABLEAU I. Délits sans violence contre la propriété. CLASSE III.

SENTENCE. Penitentiary.—Pénitencier. Two years and under five.—Deux ans et m'ns de cinq.	SENTENCE. Penitentiary.—Pénitencier. Five years and over.—Cinq ans et plus.	SENTENCE. Penitentiary.—Pénitencier. Life.—A vie	SENTENCE. D'th.—De mort	SENTENCE. Committed to Reformatories.—Envoyés à la prison de Réforme.	SENTENCE. Other Sentences.—Autres Sentences.	OCCUPATIONS. Agricultural.—Agriculteurs.	OCCUPATIONS. Commercial.—Commerçants.	OCCUPATIONS. Domestic—Serviteurs.	OCCUPATIONS. Industrial.—Industriels.	OCCUPATIONS. Professional—Professions libérales.	OCCUPATIONS. Laborers—Journaliers.	CIVIL CONDITION.—ETAT CIVIL. Married.—Mariés.	CIVIL CONDITION.—ETAT CIVIL. Widowed—En veuvage.	CIVIL CONDITION.—ETAT CIVIL. Single—Célibataires.
Larcin—*Suite.*														
2	....	....	....	....	a1	....	2	....	5	....	2	2	....	7
....	....	....	....	....	....	....	....	1	2	....	....	1	....	2
4	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	5	1	....	8
....	....	....	....	....	a2	....	2	....	....	....	....	2	....	....
1	....	....	....	....	....	....	....	....	1	....	3	1	....	3
6	b1	....	....	12	a41	1	8	11	8	1	34	9	3	70
....	....	....	....	1	....	1	....	....	....	....	....	....	....	1
1	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	1	....	....	1
....	....	....	....	5	c1	....	....	....	....	....	....	....	....	9
....	....	....	....	....	a2	1	1	....	....	....	4	....	....	6
6	....	....	....	....	a2	....	1	1	....	....	6	....	....	8
....	....	....	....	1	....	....	1	1	....	....	....	1	....	1
1	....	....	....	1	a1	....	....	....	....	....	....	....	....	3
1	....	....	....	....	a1	....	1	1	1	....	6	1	....	8
22	1	..	....	20	51	3	16	15	17	1	63	18	3	130
1	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	2	1	....	1
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
....	....	....	....	....	....	3	....	....	....	....	1	4	....	....
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
1	....	....	....	8	a7,b5,d3,e1	....	4	....	1	....	6	2	1	26
....	....	....	....	....	....	1	....	....	....	....	....	1	....	....
9	2	....	....	....	....	....	1	3	....	....	14	6	....	20
1	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	2	....	....	2
12	2	....	....	8	16	4	5	3	1	....	25	14	1	49
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	1	....	....	1
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	4	....	....	4
....	....	....	....	3	....	....	....	....	....	....	1	....	....	3
....	....	....	....	3	a5	....	....	....	....	....	7	2	....	9
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
1	....	....	....	....	....	....	....	....	1	....	5	....	....	6
....	....	....	....	....	....	1	2	....	....	....	....	1	....	2
....	....	....	....	1	....	....	....	....	....	....	1	1	....	1
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
26	1	....	....	51	a137, b9	8	158	28	146	3	229	160	20	564
....	....	....	....	....	....	....	....	....	4	....	10	8	....	10
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
6	....	....	....	6	a24	....	20	8	18	4	26	14	6	67
1	....	....	....	....	....	4	....	....	....	....	3	....	....	7
4	....	....	....	7	....	3	1	1	1	....	5	1	....	18
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
6	....	....	....	....	a4	1	1	....	2	....	22	4	....	23
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	2	....	....	2
....	....	....	....	....	a1	..	....	....	....	....	5	4	....	1
1	....	....	....	....	....	..	1	....	3	....	10	4	1	11
45	1	....	..	71	180	17	183	37	175	7	331	199	27	729

a Sentence suspended—Sentence suspendue. *b* For five charges—Pour cinq accusations.
c Bound to be of good behaviour—Pris l'engagement de tenir une meilleure conduite. *d* Parents agree to look after them—Les parents s'engagent à les surveiller. *e* Sent back to England—Renvoyé en Anterre.

TABLE I. Offences against property without violence. CLASS III.

Judicial Districts in which offence was committed. — Districts judiciaires où l'offense a été commise	Educational Status — Instruction: Unable to read or write. — Incapable de lire ou d'écrire.	Elementary. — Elémentaire.	Superior. — Supérieure	Ages: Under 16 years. — Moins de 16 ans. M. — H.	Under 16 years F. — F	16 years and under 21. — 16 ans et moins de 21. M. — H.	16 and under 21 F. — F.	21 years and under 40. — 21 ans et moins de 40. M. — H.	21 and under 40 F. — F.	40 years and over. — 40 ans et plus. M. — H.	40 and over F. — F.	Not given. — Non-donné. M. — H.	Not given F. — F	Use of liquors — Usage de liqueurs: Moderate — Modéré	Immoderate — Immodéré
Larceny—Continued.															
Cap-Breton, N.-E.		7	2			5		3		1		1		8	1
Colchester, N.-E		3				2		1				2		3	
Cumberland, N.-E	2	7		4				4		1				6	3
Digby, N.-E		2										2		2	
Guysborough, N.-E		4						2		2		1		3	1
Halifax, N.-E	6	71		18		29	1	28	2	3	6	2		69	5
Inverness, N.-E		1				1								1	
Hants, N.-E	1							1						1	
King's, N.-E		9		9										9	
Lunenburg, N.-E	4	2				2		2		2				6	
Pictou, N.-E		8				1	1	6				3		2	6
Queen's, N.-E.	2						1	1						2	
Shelburne, N.-E	1	2		2		1								3	
Yarmouth, N.-E	2	7				5		3		1				7	2
Totaux de la N.-Ecosse	18	126	2	35		47	3	51	2	10	6	11		125	18
Carleton, N.-B		2						2						2	
Gloucester, N.-B															
King's, N.-.B															
Madawaska, N.-B															
Northumberland, N.-B		4						3		1				4	
Queen's, N.-B															
St. Jean, N.-B	8	21		12		4		6	2	5				17	12
Victoria, N.-B		1						1							1
Westmoreland, N.-B	6	20		3		3		13	2	5				12	14
York, N.-B		2				1		1						2	
Totaux du N.-Brunswick	14	50		15		8		26	4	11				37	27
Arthabaska, Qué		1				1									1
Beauce, Qué	1	3						4						2	2
Beauharnois, Qué		3		4				1				1		3	
Bedford, Qué	3	8		4		1		5		1				9	2
Chicoutimi, Qué												1			
Iberville, Qué		6						6				1		2	4
Joliette, Qué	1	2				1		1		1				2	1
Kamouraska, Qué		2		1				1						1	1
Montmagny, Qué												1			
Montréal, Qué	81	660	3	125	5	173	8	324	35	71	3			354	390
Ottawa, Qué		12	6			6		8		4				4	14
Pontiac, Qué															
Québec, Qué	22	62	3	7		25	3	40	3	8	1			49	38
Richelieu, Qué	2	5				6		1				2		4	3
Rimouski, Qué	9	10		7	1	4		6		1		1		17	2
Saguenay, Qué												1			
St. François, Qué.	9	18				4		16	1	6				15	12
St. Hyacinthe, Qué		2						1		1		1		2	
Terrebonne, Qué	1	4						4			1			5	
Trois-Rivières, Qué	8	8		1				14			1			14	2
Totaux de Québec	137	806	12	149	6	221	11	432	39	93	6	9		483	472

TABLEAUX I. — Délits sans violence contre la propriété. — CLASSE III.

BIRTH PLACES — LIEUX DE NAISSANCE. British Isles — Iles Britanniques. England and Wales — Angleterre et Galles	Ireland — Irlande.	Scotland — Ecosse.	Canada.	United States — Etats-Unis.	Other Foreign Countries — Autres pays étrangers.	Other British Possessions — Autr's possessions Britanniques.	RELIGIONS. Baptists — Baptistes.	R. Catholics — Catholiques.	Ch. of England — Eglise d'Angleterre.	Methodists — Méthodistes.	Presbyterians — Presbytériens.	Protestants	Other Denominations — Autr's confessions.	RESIDENCE. Cities and Towns—Villes.	Rural Districts—Districts ruraux.
Larcin—*Suite.*															
			5	1	1	2		3			3	2		9	1
			3				2			1				3	
			9					3		1	3		2	6	3
			2					2							2
			4				1	2		1				1	3
10	2	6	52		2	5	3	38	23	5	3		2	71	7
			1						1						1
			1								1				1
			5	4				3			1	5		5	4
			6					3	2		1			4	2
1			7					3	2	1	2			8	
			2				1		1						2
			3									3		3	
			7		2		3	3		2		1		6	3
11	2	6	110	5	5	7	10	61	29	11	15	12	4	119	29
			2					1				1		1	1
			4					1	2		1			1	3
2	1		25		1		3	15	6	2	3			29	
			1									1			1
1			22		3		7	11	3	2	1		4	18	8
			2				2							2	
3	1		56		4		12	28	11	4	5	2	4	51	13
			1					1						1	
2		1	1					1	2		1				4
			4	2				6							3
			9	2				7				4		3	8
			1					1							
			5	2				4	2	1				4	3
			3					3						2	1
			2					1						1	1
			1					1							1
37	12	2	680	13	13	1	3	599	85	10	25	16	20	695	45
			18					18						9	9
3	1		77	1	5			73	2			8	4	73	14
			7					7						3	4
			20					20						3	17
			1					1							
3			18	5	1			17	3			7		20	7
			2					2						2	
			5					5							5
			16					15	1					11	5
45	13	3	871	25	19	1	3	782	95	11	26	35	24	827	127

TABLE I. Offences against property without violence. CLASS III.

JUDICIAL DISTRICTS IN WHICH OFFENCE WAS COMMITTED. — DISTRICTS JUDICIAIRES OÙ L'OFFENSE A ÉTÉ COMMISE	Number of Charges — Nombre d'accusations.	Acquitted — Acquittés. M.	F	Detained for Lunacy. — Détenus pour cause de folie.	CONVICTIONS — CONDAMNATIONS. Total.	Convicted 1st. — Condamnés une fois.	Convicted 2nd. — Condamnés deux fois.	Reiterated. — Plus de 2 récidives.	SENTENCE. Committed to Jail — Emprisonnés. With the option of a fine. — Sur option entre la prison ou l'am'nde	No option — Sans option. Under one year. — Moins d'un an.	One year and over. — Un an et plus.
Larceny—Continued.											
Algoma & Manitoulin, Ont.	39	6	..	.....	33	27	5	1	5	21	2
Brant, Ont	113	15	1	....	97	72	8	17	56	6	1
Bruce, Ont	11	4	..	....	7	6	.....	1	......	5	.....
Carleton, Ont	146	21	4	....	121	83	17	21	7	57	9
Dufferin, Ont	1	....	..	......	1	1	.....	......	......	......	.....
Elgin, Ont	29	13	1	......	15	13	1	1	......	3	2
Essex, Ont	48	3	..	......	45	39	5	1	....	23	4
Frontenac, Ont	27	6	..	..	21	18	3	......	1	7	6
Grey, Ont	28	10	2	....	16	11	4	1	1	9	3
Haldimand, Ont	11	3	..	.....	8	3	4	1	......	2	1
Halton, Ont	9	4	..	....	5	3	2	.....	......	3	1
Hastings, Ont	39	11	3	......	25	21	3	1	......	10	1
Huron, Ont	11	3	..	.....	8	6	2	....	......	4	...
Kent, Ont	*a*57	28	3	....	25	23	1	1	1	10	2
Lambton, Ont	41	10	..	......	31	23	5	3	2	3	8
Lanark, Ont	9	1	..	....	8	8	......	......	.....	2	1
Leeds and Grenville, Ont.	34	5	..	......	29	23	4	2	....	6	5
Lennox and Addington, Ont	6	3	..	....	3	3	.....	....	....	2	......
Lincoln, Ont	22	3	1	...	18	12	3	3	1	3	3
Middlesex, Ont	80	18	2	......	60	42	9	9	2	21	1
Muskoka and Parry Sound, Ont	12	....	..	..	12	12	.....	...	....	2	3
Nipissing, Ont	52	9	..	......	43	42	1	....	1	26	4
Norfolk, Ont	16	8	..	....	8	8	......	.....	...	2	..
Northumberland & Durham, O.	19	4	..	....	15	9	3	3	2	7	1
Ontario, Ont	12	1	..	.....	11	11	.....	.....	....	5	......
Oxford, Ont	14	2	..	.....	12	9	2	1	2	5	1
Peel, Ont	10	2	..	...	8	8	.....	......	.....	3	......
Perth, Ont.	66	25	..	......	41	38	3	......	4	3	......
Peterborough, Ont	57	15	..	.....	42	29	6	7	1	11	...
Prescott and Russell, Ont	4	....	..	.....	4	4	......	...	......	4	...
Prince Edward, Ont	1	....	..	....	1	1	.....	.....	.....	1	....
Renfrew, Ont	11	3	..	......	8	7	1	....	......	4	......
Simcoe, Ont	36	8	..	......	28	16	7	5	......	12	7
Stormont, D'das & Glengarry, O.	16	4	..	......	12	9	2	1	1	5	.....
Thunder Bay & Rainy River, O.	54	9	..	....	45	42	1	2	6	13	2
Victoria, Ont	7	1	.	....	6	6	......	......	......	1	1
Waterloo, Ont	48	9	..	......	39	34	3	2	......	7	2
Welland, Ont	24	4	2	......	18	18	......	.....	......	8	1
Wellington, Ont	18	6	..	.....	12	6	5	1	.....	7	......
Wentworth, Ont	145	52	9	......	84	58	10	16	......	19	8
York, Ont	1,115	351	52	......	712	614	72	26	8	345	33
Totals of Ontario	2,498	680	80	....	1,737	1,418	192	127	101	687	113
Manitoba, Central	23	4	..	......	19	17	1	1	1	13	2
Manitoba, Eastern	346	44	4	....	298	221	33	44	79	55	3
Manitoba, Western	42	9	3	......	30	29	1	.....	1	21	4
Totals of Manitoba	411	57	7	....	347	267	35	45	81	89	9

a One escaped before trial—Un s'est évadé avant son procès.

TABLEAU I. Délits sans violence contre la propriété. CLASSE III.

SENTENCE.						OCCUPATIONS.						CIVIL CONDITION. — ÉTAT CIVIL.		
PENITENTIARY. — PÉNITENCIER.														
Two years and under five. — Deux ans et m'ns de cinq.	Five years and over. — Cinq ans et plus.	Life. — A vie	D'th. — De mort	Committed to Reformatories. — Envoyés à la prison de Réforme.	Other Sentences. — Autres Sentences.	Agricultural. — Agriculteurs.	Commercial. — Commerçants.	Domestic — Serviteurs.	Industrial. — Industriels.	Professional — Professions libérales.	Laborers — Journaliers.	Married. — Mariés.	Widowed — En veuvage.	Single — Célibataires.
					Larcin—*Suite.*									
1	....	....	....	....	*a*4	....	13	....	2	....	12	8	2	20
....	....	....	....	4	*a*29, *b*1	....	7	4	37	....	41	12	....	85
....	....	....	....	....	*a*2	1	2	1	1	....	2	5	1	1
1	2	....	....	3	*a*42	2	22	16	15	....	44	18	9	94
....	....	....	....	....	*a*1	....	....	....	....	....	....	....	....	1
....	....	....	....	....	*a*4, *b*1, *c*5	1	1	....	....	....	7	2	....	12
1	....	....	....	....	*a*17	....	4	5	7	....	21	7	1	36
1	....	....	....	....	*a*4, *d*1, *e*1	....	....	....	3	1	15	4	....	17
....	....	....	....	....	*a*2, *e*1	....	4	....	....	....	7	2	....	12
....	2	....	....	....	*a*3	3	....	....	2	....	3	2	....	6
....	....	....	....	....	*a*1	1	....	....	....	....	3	....	....	5
....	....	....	....	1	*a*6, *b*6, *e*1	1	....	1	1	....	13	5	....	19
....	....	....	....	....	*a*4	1	4	1	1	....	1	2	....	6
2	....	....	....	....	*a*7, *b*3	5	2	....	1	....	7	8	1	16
....	....	....	....	1	*a*16, *e*1	2	2	....	3	....	20	7	....	24
....	....	....	....	....	*a*5	....	1	....	1	....	4	2	....	6
....	....	....	....	....	*a*18	2	2	3	3	....	14	7	1	20
....	....	....	....	....	*a*1	....	....	....	....	....	3	1	1	1
....	2	....	....	1	*a*8	4	2	....	3	....	7	2	1	15
6	....	....	....	1	*a*29	1	18	2	8	....	20	15	3	42
....	....	....	....	....	*a*7	....	1	....	....	....	5	1	....	6
....	....	....	....	....	*a*12	....	5	1	6	....	29	6	2	33
....	....	....	....	2	*a*4	....	....	....	....	....	2	....	....	7
....	....	....	....	1	*a*3, *c*1	....	5	1	2	....	2	2	2	11
....	....	....	....	2	*a*4	....	....	....	3	....	3	2	....	9
3	....	....	....	....	*a*1	....	1	....	2	....	8	3	....	8
....	....	....	....	....	*a*5	3	....	....	1	....	3	1	1	6
2	2	....	....	4	*a*26	3	4	....	6	....	15	2	....	39
....	1	....	....	....	*a*22, *b*5, *f*2	1	3	1	5	....	12	5	....	37
....	....	....	....	....	....	....	....	....	1	....	1	1	....	3
....	....	....	....	....	....	....	....	....	1	....	....	....	....	1
....	....	....	....	1	*a*3	1	....	....	1	....	3	3	....	3
1	....	....	....	3	*a*5	....	....	2	9	....	11	2	....	23
1	....	....	....	1	*a*4	1	2	....	1	....	5	....	....	12
....	....	....	....	1	*a*20, *b*2, *c*1	....	4	....	1	....	24	6	....	35
....	....	....	....	2	*a*2	....	2	....	....	....	....	2	....	3
....	....	....	....	....	*a*30	....	....	....	1	....	19	4	....	15
....	....	....	....	3	*a*5, *c*1	....	....	1	1	....	5	2	....	9
....	....	....	....	....	*a*5	....	....	2	4	....	6	5	....	6
....	1	....	....	18	*a*38	....	8	5	8	....	40	16	1	66
7	4	....	....	82	*a*233	....	18	40	27	1	371	142	1	547
26	14	....	....	131	665	33	137	86	168	2	808	314	27	1,317
....	....	....	....	....	*a*3	5	4	1	....	....	6	4	....	15
51	1	....	....	7	*a*98, *b*4	5	63	10	27	....	148	75	11	212
....	....	....	....	....	*a*4	2	5	2	4	....	12	5	....	18
51	1	....	....	7	109	12	72	13	31	....	166	84	11	245

a Sentence suspended—Sentence suspendue. *b* Bound to be of a good behaviour—Engagement de tenir une meilleure conduite. *c* Acquitted having made restitution—Acquittés, ayant fait restitution.
d Whipped with consent of parents—Fouetté avec le consentement des parents. *e* Handed over to Children Aid Society—Mis entre les mains de la Société de Secours. *f* Fathers undertaking to punish boys—Les pères devant punir les enfants.

TABLE I. Offences against property without violence. CLASS III.

JUDICIAL DISTRICTS IN WHICH OFFENCE WAS COMMITTED. — DISTRICTS JUDICIAIRES OÙ L'OFFENSE A ÉTÉ COMMISE.	EDUCATIONAL STATUS. — INSTRUCTION.			AGES.										USE OF LIQUORS. — USAGE DE LIQUEURS	
	Unable to read or write. — Incapable de lire ou d'écrire.	Elementary. — Elémentaire.	Superior. — Supérieure	Under 16 years. — Moins de 16 ans.		16 years and under 21. — 16 ans et moins de 21.		21 years and under 40. — 21 ans et moins de 40.		40 years and over. — 40 ans et plus.		Not given. — Non-donné.		Moderate — Modéré	Immoderate — Immodéré
				M. — H.	F — F	M. — H.	F. — F.	M. — H.	F. — F.	M. — H.	F. — F.	M. — H.	F — F		
Larceny – *Continued.*															
Algoma et Manitoulin, Ont....	11	17	2	1	..	9	....	14	1	5	....	2	1	22	8
Brant, Ont....	2	90	5	23	..	38	4	23	3	6	....	....	..	87	10
Bruce, Ont....	1	6	....	..	..	1	....	4	....	2	....	....	..	1	6
Carleton, Ont....	14	99	8	20	2	27	7	39	7	15	4	....	..	94	27
Dufferin, Ont....	....	1	....	1	..	....	....	....	....	....	....	....	.	1	....
Elgin, Ont....	....	14	....	5	..	4	....	5	....	....	....	1	..	13	1
Essex, Ont....	3	41	....	7	..	16	1	16	....	4	....	1	..	23	21
Frontenac, Ont....	2	19	....	2	..	4	....	11	....	4	....	....	.	4	17
Grey, Ont....	2	12	..	2	..	....	1	6	....	....	....	7	..	5	9
Haldimand, Ont....	..	8	....	....	..	2	....	3	....	3	....	....	..	3	5
Halton, Ont....	....	5	....	1	..	1	....	1	....	2	....	....	..	1	4
Hastings, Ont....	....	24	....	8	..	5	....	6	1	4	....	1	..	20	4
Huron, Ont....	....	8	....	....	..	2	....	3	1	2	....	....	..	4	4
Kent, Ont....	2	22	1	4	.	3	1	11	1	4	....	1	..	21	4
Lambton, Ont....	1	27	....	4	.	1	....	16	....	4	....	5	1	18	7
Lanark, Ont....	....	8	....	2	..	2	....	4	....	....	....	....	..	5	3
Leeds et Grenville, Ont....	6	22	....	4	2	10	2	10	....	....	....	1	..	21	7
Lennox et Addington, Ont....	....	3	....	....	..	....	....	3	....	....	....	....	.	1	2
Lincoln, Ont....	3	15	....	2	..	1	....	9	....	6	....	....	..	13	5
Middlesex, Ont....	8	51	1	7	..	15	2	26	1	9	....	....	..	39	21
Muskoka et Parry Sound, O....	....	1	....	2	..	1	....	3	1	....	....	4	1	2	....
Nipissing, Ont....	8	32	1	....	..	8	....	29	.	3	....	3	..	8	33
Norfolk, Ont....	....	7	....	3	1	2	....	1	....	1	....	....	..	7	....
Northumberl'd et Durham, O....	....	15	....	5	..	....	....	8	1	1	....	....	..	12	3
Ontario, Ont....	....	11	....	1	1	2	....	5	1	1	....	....	..	3	8
Oxford, Ont....	....	11	....	1	..	6	....	2	....	2	....	1	..	7	4
Peel, Ont....	....	8	....	....	..	2	....	4	....	1	1	....	..	6	2
Perth, Ont....	....	41	....	14	2	10	....	15	....	....	....	....	..	35	6
Peterborough, Ont....	5	37	....	20	..	5	1	11	1	4	....	....	..	31	11
Prescott et Russell, Ont....	....	3	1	1	..	....	....	2	....	1	....	....	..	1	3
Prince-Edouard, Ont....	....	1	....	....	..	1	....	....	....	....	....	....	..	1	....
Renfrew, Ont....	1	5	....	2	..	1	....	2	....	2	....	1	..	5	1
Simcoe, Ont....	....	25	....	3	..	4	....	16	....	3	....	2	..	5	20
Storm't, D'das et Gleng'ry, O....	4	8	....	4	..	5	....	3	....	....	....	....	..	7	5
Th'der Bay et Rainy Riv., Ont....	5	26	1	13	..	2	....	19	....	7	....	3	1	33	8
Victoria, Ont....	1	4	....	2	..	....	....	1	1	1	....	1	..	3	....
Waterloo, Ont....	1	18	....	2	..	5	....	10	....	2	....	20	..	14	5
Welland, Ont....	2	9	....	5	..	1	....	4	....	1	....	7	..	8	3
Wellington, Ont....	3	8	....	1	..	2	....	6	....	2	....	1	..	8	3
Wentworth, Ont....	8	75	....	18	8	15	....	34	1	7	....	1	..	68	15
York, Ont....	5	683	12	120	16	153	22	251	41	62	30	17	..	600	92
Totaux d'Ontario....	98	1,520	32	310	32	366	41	636	62	171	35	80	4	1260	387
Manitoba, Centre....	5	12	2	1	..	1	....	10	....	1	....	6	..	9	3
Manitoba, Est....	60	236	2	38	3	50	7	161	5	30	1	3	..	278	20
Manitoba, Ouest....	2	7	1	....	..	5	2	13	....	1	....	9	.	8	2
Totaux de Manitoba....	67	255	5	39	3	56	9	184	5	32	1	18	..	295	25

TABLEAU I. Délits sans violence contre la propriété. CLASSE III.

Birth Places — Lieux de naissance: British Isles — Iles Britanniques: England and Wales — Angleterre et Galles	Ireland — Irlande	Scotland — Ecosse	Canada	United States — Etats-Unis	Other Foreign Countries — Autres pays étrangers	Other British Possessions — Autr's possessions Britanniques	Religions: Baptists — Baptistes	R. Catholics — Catholiques	Ch. of England — Eglise d'Angleterre	Methodists — Méthodistes	Presbyterians — Presbytériens	Protestants	Other Denominations — Autr's confessions	Residence: Cities and Towns — Villes	Rural Districts — Districts ruraux
Larcin—*Suite*.															
3		1	22	1	4			20	3	4	3	1		21	9
4	1	2	86	4				13	4	3	6	58		86	11
2			4	1						3	2	1	1		7
7	1	1	97	4	11		2	72	17	3	5	22		114	7
			1						1					1	
1			13						3	7	1		3	10	4
			31	12	1			19	4	10	6		5	33	11
3	2		14	2				9	2			10		18	3
2			11	1				2	2	4	2	4		11	3
1			7					1	3	2		1	1	5	3
1			4							3	2			4	1
2	1		21					8	1	6		9		22	2
2			6					2	4	1	1			6	2
1			24				1	6	5	11	2			16	9
			22	3	1		1	3	6	10	2	3		29	2
		1	7					1		2	3			5	1
2		1	22	1	2		3	8	5	9	1		2	22	7
	1		2					1		2				3	
3			12	3				8	6	1	2		1	14	4
		1	53	4	2		2	9	3	1	1	42	2	58	2
			2					3	1	1	1			8	4
1		1	34	2	3		1	26	1	6	4		3	27	14
			7									7		7	1
1			14				1	1	2	10		1		12	2
1			6	4				6	4		1			11	
1			7	2	1			2	3	2	3		1	10	1
1	1		6					3	2	3				2	6
			41				2	8	10	11	8	2		35	6
4	1		36	1			1	5	7	15	11		3	33	9
1		1	2					2	1		1			2	2
			1							1				1	
	1	1	3		2			4			1	1		3	3
1		1	21	2				4	5	10	6			20	5
			12					9	2		1			6	6
2			25	5	9			12	4		5	4	7	27	5
			5								1		2	3	2
			15	1	3		3	2	1		5		1	15	8
1			8	1	1			2	3	2		2		7	3
2			9					4	5	1	1	1		8	3
3		1	72	5	1		2	27	14	18	19		3	83	
99	31	13	498	26	23	4	13	142	284	117	110	9	19	694	4
152	40	25	1,283	85	64	4	32	444	418	279	217	178	54	1,492	172
1			10	2	5			3	2	3	2		4	2	17
63	13	7	70	15	130		1	137	79	21	18	14	28	259	39
8	2	1	8	1	1			3	7	4	3		2	20	5
72	15	8	88	18	136		1	143	88	28	23	14	34	281	61

TABLE I. Offences against property without violence. CLASS III.

JUDICIAL DISTRICTS IN WHICH OFFENCE WAS COMMITTED. — DISTRICTS JUDICIAIRES OÙ L'OFFENSE A ÉTÉ COMMISE.	Number of Charges — Nombre d'accusations.	Acquitted — Acquittés. M.	F.	Detained for Lunacy — Détenus pour cause de folie.	CONVICTIONS — CONDAMNATIONS. Total.	Convicted 1st — Condamnés une fois.	Convicted 2nd — Condamnés deux fois.	Reiterated — Plus de 2 récidives.	SENTENCE. Committed to Jail — Emprisonnés. With the option of a fine — Sur option entre la prison ou l'am'nde	No Option — Sans option. Under one year — Moins d'un an.	One year and over — Un an et plus.
Larceny—*Concluded.*											
Cariboo, B.C.	3	2			1	1					
Vancouver, B.C	122	39	7		76	75	1			45	10
Victoria, B.C	*a*34	1			32	27	4	1		24	2
Westminster, B.C.	40	8	1		31	27	2	2	2	10	1
Yale, B.C	29	1			28	22	4	2		*b*26	2
Totals of British Columbia	228	51	8		168	152	11	5	2	105	15
Alberta, Northern, Al'ta	86	30	2		54	52	2			44	7
Alberta, Southern, Al'ta	45	15			30	28	2			23	2
Totals of Alberta	131	45	2		84	80	4			67	9
Assiniboia, Eastern, Saskat.	100	40	2		58	52	5	1		50	1
Assiniboia, Western, Saskat	88	19			69	60	7	2	1	*c*49	6
Saskatchewan, Saskat	62	36			26	25	1			23	
Totals of Saskatchewan	250	95	2		153	137	13	3	1	122	7
Yukon	39	23	1		15	12	2	1	1	9	
Totals of Canada	5,007	1170	119	3m, 2f	3,710	2,998	382	330	379	1,647	167
Larceny from dwelling houses.											
Hastings, Ont	1				1	1				1	
Northumberland & Durham, O.	2				2	1		1		1	
Manitoba, Central	1	1									
Yale, B.C	1				1	1					
Alberta, Southern, Al'ta	1				1	1					
Yukon	5				5	2	2	1			4
Totals of Canada	11	1			10	6	2	2		2	4
Larceny from the person.											
Cape Breton, N.S	2		1		1	1					1
Halifax, N.S	3	1			2	1	1				
St. John, N.B	2	2									
York, N.B	2	2									
Bedford, Que	1	1									
Iberville, Que	1				1	1				1	
Montreal, Que	21	4	1		16	6	3	7		*d*7	2
Quebec, Que	1				1	1					1
St. Francis, Que	3	2			1	1				1	
St. Hyacinthe, Que	1				1	1					
Totals of Quebec	28	7	1		20	10	3	7		9	3

a 1, *Nolle prosequi.* *b* One, both jail and $50—Un, la prison et $50.
c 4, jail and $191 in all—4, la prison et $191 en tout. *d* Jail and $25—La prison et $25.

Tableau I. Délits sans violence contre la propriété. Classe III.

SENTENCE.						OCCUPATIONS.						CIVIL CONDITION. — ÉTAT CIVIL.		
Penitentiary. — Pénitencier.														
Two years and under five. — Deux ans et m'ns de cinq.	Five years and over. — Cinq ans et plus.	Life. — A vie.	D'th. — De mort	Committed to Reformatories — Envoyés à la prison de Réforme.	Other Sentences. — Autres Sentences.	Agricultural. — Agriculteurs.	Commercial. — Commerçants.	Domestic — Serviteurs.	Industrial. — Industriels.	Professional — Professions libérales.	Laborers — Journaliers.	Married. — Mariés.	Widowed — En veuvage.	Single — Célibataires.
Larcin—*Fin.*														
....	....	....	....	....	a1	....	....	....	....	....	1	....	....	1
6	....	....	....	2	a11, d2	1	19	....	10	1	18	3	1	55
3	....	....	....	1	a2	....	9	1	4	....	8	7	18	1
10	2	....	....	2	a4	....	8	....	1	....	16	8	....	21
....	....	....	....	....	....	....	....	....	3	....	10	7	3	7
19	2	....	....	5	20	1	36	1	18	1	53	25	22	85
3	....	....	....	....	....	3	....	....	....	1	....	3	....	....
4	....	....	....	....	a1	1	1	....	1	....	8	2	....	10
7	....	....	....	....	1	4	1	....	1	1	8	5	....	10
1	1	....	....	1	a4	....	....	....	....	....	....	....	....	....
11	....	....	....	....	a2	5	5	....	4	1	9	5	....	20
....	....	....	....	....	a3	1	1	....	....	....	4	1	....	5
12	1	....	....	1	9	6	6	....	4	1	13	6	....	25
1	....	....	....	....	a3, b1	....	3	1	2	....	2	3	....	9
196	22	....	....	243	1,056	81	459	156	418	14	1,472	668	91	2,610
Vol dans des maisons habitées.														
....	....	....	....	....	....	....	....	1	....	....	....	....	....	1
....	....	....	....	....	a1	....	....	....	....	....	1	1	....	1
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
....	....	....	....	....	a1	....	1	....	....	....	....	....	....	1
1	....	....	....	....	....	....	1	....	....	....	....	....	....	1
....	....	....	....	....	a1	....	3	....	2	....	....	3	....	2
1	....	....	....	....	3	....	5	1	2	....	1	4	....	6
Vol sur la personne.														
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	1	....	....	1
2	....	....	....	....	....	....	....	1	....	....	1	....	1	1
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
....	....	....	....	....	....	....	....	....	1	....	....	....	....	1
4	....	....	....	1	a2	....	3	....	3	....	6	6	3	7
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	1	....	....	1
....	....	....	....	....	....	....	....	....	1	....	....	....	....	1
....	....	....	....	....	a1	....	....	....	....	....	....	....	....	....
4	....	....	....	1	3	....	3	....	5	....	7	6	3	10

a Sentence suspended—Sentence suspendue. *b* Bound to be of a good behaviour—Engagement de tenir une meilleure conduite. *c* Whipped with consent of parents—Fouettés avec le consentement des parents.

TABLE I. Offences against property without violence. CLASS III.

JUDICIAL DISTRICTS IN WHICH OFFENCE WAS COMMITTED. — DISTRICTS JUDICIAIRES OÙ L'OFFENSE A ÉTÉ COMMISE.	EDUCATIONAL STATUS. — INSTRUCTION.			AGES.										USE OF LIQUORS. — USAGE DE LIQUEURS	
	Unable to read or write. — Incapable de lire ou d'écrire.	Elementary. — Elémentaire.	Superior. — Supérieure	Under 16 years. — Moins de 16 ans.		16 years and under 21. — 16 ans et moins de 21.		21 years and under 40. — 21 ans et moins de 40.		40 years and over. — 40 ans et plus.		Not given. — Non-donné.		Moderate — Modéré	Immoderate — Immodéré
				M. — H.	F — F	M. — H.	F. — F.	M. — H.	F. — F.	M. — H.	F. — F.	M. — H.	F — F		
Larceny—*Concluded*.															
Caribou, Col.-B.	1											1		1	
Vancouver, Col.-B.	21	38	1	14		4		33		9		16		16	1
Victoria, Col.-B.	3	22	1	3		1		12	1	9		6		13	13
Westminster, Col.-B.	6	25		3		1		11		4		12		17	14
Yale, Col.-B.		14	1					9	3	3	1	11	1	5	10
Totaux de la Col.-Britann.	31	99	3	20		6		65	4	25	1	46	1	52	38
Alberta, Nord, Al'ta	2	1						1		2		51		2	1
Alberta, Sud, Al'ta		12		1		4		6	1			18		10	2
Totaux d'Alberta	2	13		1		4		7	1	2		69		12	3
Assiniboia, Est, Sask				1								57			
Assiniboia, Ouest, Saskat	3	20	4			11		12		1		45		22	2
Saskatchewan, Sask	1	5				2		4				20		5	1
Totaux de Saskatchewan	4	25	4	1		13		16		1		122		27	3
Yukon		10		2		1		6		1		3	2	8	2
Totaux du Canada	371	2,914	59	572	41	729	64	1426	118	346	49	358	7	2310	975
Larceny from dwelling houses.															
Hastings, Ont		1					1							1	
Northumberl'd et Durham, O.	1	1						1	1					2	
Manitoba, Centre															
Yale, Col.-B.		1				1								1	
Alberta, Sud., Al'ta		1				1								1	
Yukon		5						2		3				5	
Totaux du Canada	1	9				2	1	3	1	3				10	
Larceny from the person.															
Cap-Breton, N.-E.	1							1						1	
Halifax, N.-E.		2						1	1					2	
St. Jean, N.-B.															
York, N.-B.															
Bedford, Qué															
Iberville, Qué		1						1						1	
Montréal, Qué	2	14		1		1		7	4	3				5	11
Québec, Qué		1						1							1
St. François, Qué	1									1					1
St. Hyacinthe, Qué												1			
Totaux de Québec	3	16		1		1		9	4	4		1		6	13

TABLEAU I. Délits sans violence contre la propriété. CLASSE III.

Birth Places — Lieux de naissance: British Isles — Iles Britanniques: England and Wales — Angleterre et Galles	Ireland — Irlande	Scotland — Ecosse	Canada	United States — Etats Unis	Other Foreign Countries — Autres pays étrangers	Other British Possessions — Autr's possessions Britannique	Religions: Baptists — Baptistes	R. Catholics — Catholiques	Ch. of England — Eglise d'Angleterre	Methodists — Méthodistes	Presbyterians — Presbytériens	Protestants	Other Denominations — Autr's confessions	Residence: Cities and Towns — Villes	Rural Districts — Districts ruraux
							Larcin—*Fin.*								
...	...	...	1	...	...	...	...	1	...	...	...	...	...	...	1
11	4	1	26	6	12	...	...	2	1	...	...	...	2	72	4
11	...	2	6	3	4	...	1	4	11	2	3	3	2	24	2
2	3	...	7	6	10	...	...	5	1	...	...	8	2	17	14
2	4	...	5	5	...	...	...	7	...	4	...	2	3	8	7
26	11	3	55	20	26	...	1	19	13	6	3	13	9	121	28
...	...	...	...	...	3	...	...	...	...	...	...	...	3	...	4
2	...	...	6	4	...	...	1	4	2	3	1	1	...	6	6
2	...	...	6	4	3	...	1	4	2	3	1	1	3	6	10
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
8	1	...	10	2	3	...	3	8	5	5	1	2	...	15	11
1	...	...	4	1	...	...	...	3	1	2	...	...	...	4	2
9	1	...	14	3	3	...	3	11	6	7	1	2	...	19	13
...	...	1	3	3	3	...	...	4	2	...	1	...	3	11	3
320	83	46	2,484	166	263	12	63	1,503	665	350	292	259	135	2,934	460
							Vol dans des maisons habitées.								
...	...	...	...	1	...	...	...	...	...	...	1	...	...	1	...
...	...	...	2	...	...	...	...	1	...	1	...	...	...	2	...
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
...	...	...	1	...	...	...	...	1	...	...	...	...	...	1	...
...	...	...	1	...	...	...	...	...	1	...	...	...	...	1	...
...	...	...	...	...	5	...	...	...	...	...	...	...	5	5	...
...	...	...	4	1	5	...	...	2	1	1	1	...	5	10	...
							Vol sur la personne.								
...	...	...	1	...	...	...	...	1	...	...	...	...	...	1	...
...	...	1	1	...	...	...	...	1	1	...	...	...	...	1	1
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
...	...	...	1	...	...	...	...	1	...	...	...	...	...	1	...
...	...	...	14	...	2	...	...	14	...	...	1	...	1	16	...
...	...	...	1	...	...	...	...	1	...	...	...	...	...	1	...
...	...	...	1	...	...	...	...	1	...	...	...	...	...	1	...
...	...	...	1	...	...	...	...	1	...	...	...	...	...	...	...
...	...	...	18	...	2	...	...	18	...	...	1	...	1	19	...

TABLE I. Offences against property without violence. CLASS III.

JUDICIAL DISTRICTS IN WHICH OFFENCE WAS COMMITTED. — DISTRICTS JUDICIAIRES OÙ L'OFFENSE A ÉTÉ COMMISE.	Number of Charges — Nombre d'accusations.	Acquitted — Acquittés. M.	F.	Detained for Lunacy. — Detenus pour cause de folie.	CONVICTIONS. — CONDAMNATIONS. Total.	Convicted 1st. — Condamnés une fois.	Convicted 2nd. — Condamnés deux fois.	Reiterated. — Plus de 2 récidives.	SENTENCE. Committed to Jail — Emprisonnés. With the option of a fine. — Sur option entre la prison ou l'amende	No Option. — Sans option. Under one year. — Moins d'un an.	One year and over. — Un an et plus.
Larceny from the person—*Concluded.*											
Algoma and Manitoulin, Ont.	1				1	1				1	
Brant, Ont.	1	1									
Carleton, Ont.	11	6			5	5				5	
Elgin, Ont.	1				1	1				1	
Grey, Ont.	5	2			3	2		1		1	
Lincoln, Ont.	1	1									
Middlesex, Ont.	4	3			1		1				1
Ontario, Ont.	2				2	1		1		1	
Oxford, Ont.	4	3			1	1				1	1
Peterborough, Ont.	1				1	1				1	
Prescott and Russell, Ont.	1				1	1					
Thunder Bay & Rainy River, O.	2	1			1	1				1	
York, Ont.	13	8	1		4	3	1			2	1
Totals of Ontario	47	25	1		21	17	2	2		13	3
Manitoba, Central	1				1	1					1
Manitoba, Eastern	5				5	5				1	1
Manitoba, Western	1	1									
Totals of Manitoba	7	1			6	6				1	2
Vancouver, B.C.	1				1	1					
Victoria, B.C.	3	2			1	1					
Yale, B.C.	1				1	1					1
Totals of British Columbia	5	2			3	3					1
Saskatchewan, Saskat.	1				1	1					
Totals of Canada	97	40	3		54	39	6	9		23	10
Stealing registered letters and other mail matters.											
Albert, N.B.	1				1	1					
Montreal, Que.	2				2	2					
St. Francis, Que.	1	1									
Three Rivers, Que.	1				1	1					
Totals of Quebec	4	1			3	3					
Muskoka and Parry Sound, Ont.	1				1			1			
Oxford, Ont.	1				1		1				
York, Ont.	2				2	2					
Totals of Ontario	4				4	2	1	1			
Alberta, Northern, Al'ta	3	2			1	1					
Alberta, Southern, Al'ta	a2				1		1				
Totals of Canada	14	3			10	7	2	1			

a 1, *Nolle prosequi.*

TABLEAU 1. Délits sans violence contre la propriété. CLASSE III.

SENTENCE.						OCCUPATIONS.						CIVIL CONDITION. — ÉTAT CIVIL.		
PENITENTIARY. — PÉNITENCIER.														
Two years and under five. — Deux ans et m'ns de cinq	Five years and over — Cinq ans et plus.	Life. — A vie	D'th. — De mort	Committed to Reformatories. — Envoyés à la prison de Réforme.	Other Sentences. — Autres Sentences.	Agricultural. — Agriculteurs.	Commercial. — Commerçants.	Domestic. — Serviteurs.	Industrial. — Industriels.	Professional — Professions libérales.	Laborers — Journaliers.	Married. — Mariés.	Widowed — En veuvage.	Single — Célibataires.
						Vol sur la personne—*Fin.*								
....	....	....	....	....	....	....	....	....	1	....	....	....	....	1
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
....	....	....	....	....	....	....	1	....	....	....	4	2	1	2
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	1	1	....	....
....	....	....	....	....	*a*2	....	....	....	1	....	1	....	....	3
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
....	....	....	....	....	....	....	....	....	1	....	....	....	....	1
....	....	....	....	....	*a*1	1	....	....	....	....	1	1	....	1
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	1	....	....	1
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	1	1	....	....
....	....	....	....	1	....	....	....	....	....	....	....	....	....	1
....	....	....	....	....	....	....	1	....	....	....	....	....	....	1
....	....	....	....	1	....	....	....	....	....	....	3	....	....	4
....	....	....	....	2	3	1	2	....	3	....	12	5	1	15
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	1	....	....
....	....	....	....	....	*a*3	1	3	....	1	....	....	1	....	4
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
....	....	....	....	....	3	1	3	....	1	....	....	2	....	4
1	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
1	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	1	....	....	1
....	....	....	....	....	....	....	....	....	1	....	....	1	....	....
2	....	....	....	....	....	....	....	....	1	....	1	1	....	1
....	....	....	....	....	*a*1	....	....	....	....	....	....	....	....	....
8	....	....	....	3	10	2	8	1	10	....	22	14	5	32
						Vol de lettres chargées et autres matières postales.								
1	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	1	....	....	1
2	....	....	....	....	....	....	2	....	....	....	....	2	....	....
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
1	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	1	....	....	1
3	....	....	....	....	....	....	2	....	....	....	1	2	....	1
1	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	1	....	....	1
....	....	....	....	....	*a*1	....	....	....	....	....	....	....	....	....
1	1	....	....	....	....	....	2	....	....	....	....	2	....	....
2	1	....	....	....	1	....	2	....	....	....	1	2	....	1
1	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
1	....	....	....	....	....	....	1	....	....	....	....	....	....	1
8	1	....	....	....	1	....	5	....	....	....	3	4	....	4

a Sentence suspended—Sentence suspendue.

TABLE I. Offences against property without violence. CLASS III.

Judicial districts in which offence was committed. — Districts judiciaires où l'offense a été commise.	Educational status. — Instruction. Unable to read or write. — Incapable de lire ou d'écrire.	Elementary. — Elémentaire.	Superior. — Supérieure	Ages. Under 16 years. — Moins de 16 ans. M. — H.	F. — F.	16 years and under 21. — 16 ans et moins de 21. M. — H.	F. — F.	21 years and under 40. — 21 ans et moins de 40. M. — H.	F. — F.	40 years and over. — 40 ans et plus. M. — H.	F. — F.	Not given. — Non donné. M. — H.	F. — F.	Use of liquors. — Usage de liqueurs. Moderate. — Modéré	Immoderate. — Immodéré
Larceny from the person—*Concluded.*															
Algoma et Manitoulin, Ont.		1						1							1
Brant, Ont.															
Carleton, Ont.	2	3				1		1		3				2	3
Elgin, Ont.		1						1							1
Grey, Ont.		3				1		1				1			3
Lincoln, Ont.															
Middlesex, Ont.		1						1							1
Ontario, Ont.		2				1				1					2
Oxford, Ont.		1						1							1
Peterborough, Ont.		1								1					1
Prescott et Russell, Ont.		1			1									1	
Th'der Bay et Rainy Riv., O.		1						1						1	
York, Ont.		4				2		1	1					3	1
Totaux d'Ontario	2	19			1	5		8	1	5		1		7	14
Manitoba, Centre												1			
Manitoba, Est		5						3		2				3	2
Manitoba, Ouest															
Totaux de Manitoba		5						3		2		1		3	2
Vancouver, Col.-B.												1			
Victoria, Col.-B.		1						1						1	
Yale, Col.-B.		1								1				1	
Totaux de la Col.-Britann.		2						1		1		1		2	
Saskatchewan, Saskat.												1			
Totaux du Canada	6	44		1	1	6		23	6	12		5		21	29
Stealing registered letters and other mail matters.															
Albert, N.-B.		1				1								1	
Montréal, Qué.		2						1		1				1	1
St. François, Qué.															
Trois-Rivières, Qué.	1							1							1
Totaux de Québec	1	2						2		1				1	2
Muskoka et Parry Sound, O.		1				1									1
Oxford, Ont.												1			
York, Ont.		2						2						2	
Totaux d'Ontario		3				1		2				1		2	1
Alberta, Nord, Al'ta												1			
Alberta, Sud, Al'ta		1				1								1	
Totaux du Canada	1	7				3		4		1		2		5	3

TABLEAU I. Délits sans violence contre la propriété. CLASSE III.

BIRTH PLACES. — LIEUX DE NAISSANCE. British Isles. — Iles Britanniques. England and Wales — Angleterre et Galles	Ireland. — Irlande	Scotland. — Ecosse.	Canada.	United States — Etats-Unis.	Other Foreign Countries. — Autres pays étrangers.	Other British Possessions. — Autr's possessions Britanniques.	RELIGIONS. Baptists. — Baptistes.	R. Catholics. — Catholiques.	Ch. of England. — Eglise d'Angleterre.	Methodists — Méthodistes.	Presbyterians. — Presbytériens.	Protestants	Other Denominations. — Autr's confessions.	RESIDENCE. Cities and Towns—Villes.	Rural Districts—Districts ruraux.
Vol sur la personne—*Fin*.															
...	...	...	1	...	...	...	...	1	...	...	...	...	...	1	...
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
...	...	...	5	...	...	...	...	3	1	...	1	...	...	5	...
...	...	...	1	...	...	...	1	...	...	...	...	...	...	1	...
1	...	...	1	...	1	...	...	1	2	...	...	...	...	2	1
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
...	...	...	1	...	...	...	...	1	...	...	...	...	...	1	...
...	...	...	2	...	...	...	...	2	...	...	...	...	...	2	...
...	...	...	1	...	...	...	1	...	...	...	...	...	...	1	...
...	...	...	1	...	...	...	...	...	1	...	...	...	...	1	...
...	...	...	1	...	...	...	...	1	...	...	...	...	...	1	...
...	...	...	...	1	...	...	...	...	...	1	...	...	...	1	...
...	...	...	3	1	...	...	...	1	2	...	...	1	...	4	...
1	...	...	17	2	1	...	2	10	6	1	1	1	...	20	1
...	...	...	...	1	...	...	...	...	...	...	...	...	...	1	...
...	1	...	3	1	...	...	...	1	...	1	1	...	2	4	1
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
...	1	...	3	2	...	...	...	1	...	1	1	...	2	5	1
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	1	...
...	...	...	...	1	...	...	...	...	...	...	...	1	...	1	...
...	...	...	...	1	...	...	...	1	...	...	...	...	...	1	...
...	...	...	...	2	...	...	...	1	...	...	...	1	...	3	...
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
1	1	1	40	6	3	...	2	32	7	2	3	2	3	49	3
Vol de lettres chargées et autres matières postales.															
...	...	...	1	...	...	...	1	...	...	...	...	...	...	...	1
...	...	...	2	...	...	...	...	2	...	...	...	...	...	2	...
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
...	...	...	1	...	...	...	...	1	...	...	...	...	...	...	1
...	...	...	3	...	...	...	...	3	...	...	...	...	...	2	1
...	...	...	1	...	...	...	...	...	...	...	1	...	...	1	...
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
1	...	...	1	...	...	...	...	1	1	...	...	...	...	2	...
1	...	...	2	...	...	...	...	1	1	...	1	...	...	3	...
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
...	...	...	1	...	...	...	...	...	...	...	...	1	...	...	1
1	...	...	7	...	...	...	1	4	1	...	1	1	...	5	3

TABLE I. Malicious offences against property. CLASS IV.

JUDICIAL DISTRICTS IN WHICH OFFENCE WAS COMMITTED. — DISTRICTS JUDICIAIRES OÙ L'OFFENSE A ÉTÉ COMMISE.	Number of Charges — Nombre d'accusations.	Acquitted. — Acquittés. M.	F	Detained for Lunacy. — Détenus pour cause de folie.	CONVICTIONS. — CONDAMNATIONS. Total.	Convicted 1st. — Condamnés une fois.	Convicted 2nd. — Condamnés deux fois.	Reiterated. — Plus de 2 récidives.	SENTENCE. Committed to Jail — Emprisonnés. With the option of a fine. — Sur option entre la prison ou l'am'nde	No Option. — Sans option. Under one year. — Moins d'un an.	One year and over. — Un an et plus.
Arson.											
Cape Breton, N.S.	1				1	1					
Halifax, N.S.	3	1			2			2			
King's, N.S.	3	2			1	1					
Totals of Nova Scotia	7	3			4	2		2			
Gloucester, N.B.	1	1									
St. John, N.B.	1				1	1					
Arthabaska, Que.	1				1	1					1
Bedford, Que	1	1									
Montreal, Que.	1			1f							
Ottawa, Que	1	1									
St. Francis, Que.	3	1			2	1		1			
Terrebonne, Que	1	1									
Totals of Quebec	8	4		1	3	2		1			1
Algoma and Manitoulin, Ont.	1	1									
Bruce, Ont.	1				1			1			
Carleton, Ont.	2	1			1	1				1	
Frontenac, Ont.	1				1		1				
Halton, Ont.	1				*a*1	1					
Hastings, Ont.	2		1		1	1					
Leeds and Grenville, Ont.	1				1	1					
Lincoln, Ont.	1	1									
Nipissing, Ont.	2	1			1	1					1
Northumberland & Durham, Ont.	1				1	1				1	
Peel, Ont.	6				6	1	3	2			
Thunder Bay & Rainy River, Ont.	2	2									
Waterloo, Ont.	1				1	1					
Wellington, Ont.	2	2									
Wentworth, Ont.	1	1									
York, Ont.	6	3			3	2	1				1
Totals of Ontario	31	12	1		18	10	5	3		2	2
Manitoba, Central	2	1			1	1					1
Manitoba, Eastern	1	1									
Manitoba, Western	1				1	1					1
Westminster, B.C.	1				1	1					
Yale, B.C.	1	1									
Alberta Northern, Al'ta	1	1									
Alberta, Southern, Al'ta	3		3								
Assiniboia, Eastern, Saskat.	2	2									
Saskatchewan, Saskat.	3	3									
Yukon	1		1								
Totals of Canada	64	29	5	1f	29	18	5	6		2	5

a Threats of arson—Menaces d'incendier.

TABLEAU I. Dommages malicieux à la propriété. CLASSE IV.

SENTENCE. Penitentiary.—Pénitencier. Two years and under five.—Deux ans et m'ns de cinq.	Five years and over.—Cinq ans et plus.	Life.—A vie.	D'th.—De mort.	Committed to Reformatories—Envoyés à la prison de Réforme.	Other Sentences.—Autres Sentences.	OCCUPATIONS. Agricultural.—Agriculteurs.	Commercial.—Commerçants.	Domestic—Serviteurs.	Industrial.—Industriels.	Professional—Professions libérales.	Laborers—Journaliers.	CIVIL CONDITION.—ÉTAT CIVIL. Married.—Mariés.	Widowed—En veuvage.	Single—Célibataires.
Incendie criminel.														
...	1	...	...	...	...	...	...	...	...	...	1	...	...	1
...	2	...	...	...	...	...	...	...	2	...	...	2	...	...
...	1	...	...	...	...	1	...	...	...	...	...	...	...	1
...	4	...	...	...	...	1	...	...	2	...	1	2	...	2
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
...	...	—	...	1	...	...	...	...	...	...	...	...	...	1
...	...	...	...	...	...	1	...	...	...	...	...	1	...	...
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
...	2	...	...	...	...	1	...	...	...	...	1	1	...	1
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
...	2	...	...	...	...	2	...	...	...	...	1	2	...	1
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
1	...	...	...	...	...	...	...	...	1	...	...	...	1	...
...	...	...	...	...	...	...	1	...	...	...	...	1	...	...
1	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	1	...	...	1
...	...	...	...	...	*a*1	...	...	...	...	...	1	1	...	...
...	1	...	...	...	...	...	...	...	...	...	1	...	...	1
...	1	...	...	...	...	...	1	...	...	...	...	...	...	1
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	1	...	...	1
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	1	...	...	1
...	...	...	...	...	*a*6	6	...	...	...	...	...	...	...	6
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
...	...	...	...	...	*a*1	...	...	...	...	...	...	...	...	1
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
...	...	...	...	...	*a*2	...	...	...	...	...	1	...	...	3
2	2	...	...	...	10	6	2	...	1	...	6	2	1	15
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	1
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
...	...	...	...	...	...	...	1	...	...	...	...	...	...	1
...	...	...	...	...	...	...	1	...	...	...	...	1	...	...
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
2	9	...	...	1	10	9	4	...	3	...	8	7	1	21

a Sentence suspended—Sentence suspendue.

TABLE I. Malicious offences against property. CLASS IV.

JUDICIAL DISTRICTS IN WHICH OFFENCE WAS COMMITTED. — DISTRICTS JUDICIAIRES OÙ L'OFFENSE A ÉTÉ COMMISE.	EDUCATIONAL STATUS. — INSTRUCTION.			AGES.										USE OF LIQUORS. — USAGE DE LIQUEURS	
	Unable to read or write. — Incapable de lire ou d'écrire.	Elementary. — Elémentaire.	Superior. — Supérieure	Under 16 years. — Moins de 16 ans.		16 years and under 21. — 16 ans et moins de 21.		21 years and under 40. — 21 ans et moins de 40.		40 years and over. — 40 ans et plus.		Not given. — Non-donné.		Moderate — Modéré	Immoderate — Immodéré
				M. — H.	F — F	M. — H.	F. — F.	M. — H.	F. — F.	M. — H.	F. — F.	M. — H.	F — F		
Arson.															
Cap-Breton, N.-E.		1				1								1	
Halifax, N.-E.		2						2							2
King's, N.-E		1				1								1	
Totaux de la N.-Ecosse		4				2		2						2	2
Gloucester, N.-B.															
St. Jean, N.-B.		1				1								1	
Arthabaska, Qué		1								1				1	
Bedford, Qué															
Montréal, Qué															
Ottawa, Qué															
St. François, Qué	1	1						2						2	
Terrebonne, Qué															
Totaux de Québec	1	2						2		1				3	
Algoma et Manitoulin, Ont															
Bruce, Ont		1						1							1
Carleton, Ont		1						1							1
Frontenac, Ont	1									1					1
Halton, Ont		1								1					1
Hastings, Ont.		1						1							1
Leeds et Grenville, Ont		1						1						1	
Lincoln, Ont															
Nipissing, Ont		1								1					1
Northumberl'd et Durham, O.		1						1							1
Peel, Ont		6				4		2						6	
Th'der Bay et Rainy Riv., Ont															
Waterloo, Qué		1										1		1	
Wellington, Ont															
Wentworth, Ont															
York, Ont		3		2				1						3	
Totaux d'Ontario	1	17		2		4		8		3		1		11	7
Manitoba, Centre		1										1			
Manitoba, Est															
Manitoba, Ouest		1						1							1
Westminster, Col.-B.		1								1				1	
Yale, Col.-B															
Alberta, Nord, Al'ta															
Alberta, Sud, Al'ta															
Assiniboia, Est, Saskat.															
Saskatchewan, Saskat															
Yukon															
Totaux du Canada	2	27		2		7		13		5		2		18	10

TABLEAU I. Dommages malicieux à la propriété. CLASSE IV.

BIRTH PLACES. — LIEUX DE NAISSANCE. British Isles. — Iles Britanniques. England and Wales — Angleterre et Galles	Ireland. — Irlande.	Scotland. — Ecosse.	Canada.	United States — Etats-Unis.	Other Foreign Countries. — Autres pays étrangers.	Other British Possessions. — Autr's possessions Britanniques.	RELIGIONS. Baptists. — Baptistes.	R. Catholics. — Catholiques.	Ch. of England. — Eglise d'Angleterre.	Methodists — Méthodistes.	Presbyterians. — Presbytériens.	Protestants	Other Denominations. — Autr's confessions.	RESIDENCE. Cities and Towns—Villes.	Rural Districts—Districts ruraux.
							Incendie criminel.								
....	....	....	1	....	....	....	....	....	....	....	1	....	....	1	....
....	....	....	2	....	....	....	....	....	2	....	....	....	....	2	....
....	....	....	1	....	....	....	....	....	....	....	....	1	....	....	1
....	....	....	4	....	....	....	....	....	2	....	1	1	....	3	1
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
....	....	....	1	....	....	....	....	....	....	....	....	1	....	1	....
....	....	....	1	....	....	....	....	1	....	....	....	....	....	....	1
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
....	....	....	1	....	1	....	....	1	....	....	....	1	....	....	2
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
....	....	....	2	....	1	....	....	2	....	....	....	1	....	....	3
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
....	....	....	....	1	....	....	....	....	....	1	....	....	....	....	1
....	....	....	1	....	....	....	....	....	....	....	....	1	....	1	....
....	....	....	1	....	....	....	....	....	....	....	....	1	....	1	....
....	....	1	....	....	....	....	....	....	....	....	1	....	....	1	....
....	....	....	1	....	....	....	....	1	....	....	....	....	....	1	....
....	....	....	1	....	....	....	....	1	....	....	....	....	....	1	....
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
....	....	1	....	....	....	....	....	....	....	....	1	....	....	....	1
1	....	....	....	....	....	....	....	....	....	1	....	....	....	1	....
....	....	....	6	....	....	....	....	....	....	4	2	....	....	....	6
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
....	....	....	1	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	1	....
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
....	....	....	3	....	....	....	....	....	2	....	1	....	....	3	....
1	....	2	14	1	....	....	....	2	2	6	5	2	....	10	8
1	....	....	....	....	....	....	....	....	1	....	....	....	....	....	1
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
....	....	....	1	....	....	....	....	....	....	....	1	....	....	1	....
....	....	....	1	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	1	....
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
2	....	2	23	1	1	....	....	4	5	6	7	5	....	16	13

TABLE I. Malicious offences against property. CLASS IV.

JUDICIAL DISTRICTS IN WHICH OFFENCE WAS COMMITTED. — DISTRICTS JUDICIAIRES OÙ L'OFFENSE A ÉTÉ COMMISE.	Number of Charges — Nombre d'accusations.	Acquitted. — Acquittés.		Detained for Lunacy. — Détenus pour cause de folie.	CONVICTIONS. — CONDAMNATIONS.				SENTENCE. Committed to Jail — Emprisonnés.		
					Total.	Convicted 1st. — Condamnés une fois.	Convicted 2nd. — Condamnés deux fois.	Reiterated. — Plus de 2 récidives.	With the option of a fine. — Sur option entre la prison ou l'am'nde.	No Option. — Sans option.	
										Under one year. — Moins d'un an.	One year and over. — Un an et plus.
		M.	F								
Malicious injury to horses, cattle and other wilful damage to property.											
Queen's, P.E.I.	8	4			4	4				4	
Antigonish, N.S.	1	1									
Cape Breton, N.S	2	1	1								
Colchester, N.S	1	1									
Cumberland, N.S	1	1									
Halifax, N.S.	2	1			1	1				1	
Gloucester, N.B	1	1									
Kent, N.B.	1	1									
Arthabaska, Que.	1				1	1					1
Bedford, Que	2	1	1								
Gaspé, Que	1				1	1				1	
Montreal, Que.	6				6	2	2	2		3	
Ottawa, Que	2				2	2				2	
Richelieu, Que	2	2									
St. Francis, Que.	6	2			4	3		1	2	1	
Three Rivers, Que	3	3									
Totals of Quebec	23	8	1		14	9	2	3	2	7	1
Brant, Ont	3	3									
Carleton, Ont.	3	2			1	1			1		
Hastings, Ont.	3	2			1	1				1	
Kent, Ont	1	1									
Lambton, Ont	1				1		1				
Lincoln, Ont	1				1	1			1		
Middlesex, Ont	3	2			1	1					
Northumberland & Durham, Ont.	1	1									
Perth, Ont	1				1	1				1	
Peterborough, Ont.	4	1			3	3			3		
Stormont, D'das & Glengary, O.	1				1	1			1		
Victoria, Ont	6	4			2	2				1	
Welland, Ont	1				1	1				1	
York, Ont	9	2	1		6	6			1		
Totals of Ontario	38	18	1		19	18	1		7	4	
Manitoba, Central	1				1	1			1		
Manitoba, Eastern	6	1			5	5					
Vancouver, B.C	6	6									
Westminster, B.C	4				4	4			4		
Yale, B.C.	6	1			5	4		1	2	2	1
Alberta Northern, Al'ta	7	7									
Alberta, Southern, Al'ta	9	4			5	5					1
Assiniboia, Eastern, Saskat.	3	3									
Assiniboia, Western, Saskat	7	4			3	3			3		
Saskatchewan, Saskat	9	7			2	2			2		
Yukon	8	6			2	1	1		2		
Totals of Canada	144	76	3		65	57	4	4	23	18	3

TABLEAU I. Dommages malicieux à la propriété. CLASSE IV.

SENTENCE.						OCCUPATIONS.						CIVIL CONDITION. — ÉTAT CIVIL.		
Penitentiary. — Pénitencier.														
Two years and under five. — Deux ans et m'ns de cinq.	Five years and over. — Cinq ans et plus.	Life. — A vie	D'th. — De mort.	Committed to Reformatories — Envoyés à la prison de Réforme.	Other Sentences. — Autres Sentences.	Agricultural. — Agriculteurs.	Commercial. — Commerçants.	Domestic — Serviteurs.	Industrial. — Industriels.	Professional — Professions libérales.	Laborers — Journaliers.	Married. — Mariés.	Widowed — En veuvage.	Single — Célibataires.
Dommages malicieux aux chevaux, bestiaux et autres dommages volontaires à la propriété.														
							1				3			4
										1		1		
											1			1
												1		
					*a*3		2		1				2	4
											1			2
					*a*1						4	1		3
					4		2		1		6	2	2	10
											1			1
											1			1
					*a*1						1			1
							1					1		
1											1			1
											1			1
								2						
											1			1
					*a*1						1	1		1
											1	1		
					*a*5			1	2		3	1	1	4
1					7		1	3	2		11	4	1	14
						1						1		
					*a*5	5						4		1
							2					1		3
									3		2	3		2
					*a*4						5		1	4
						3						1		2
						2								2
											2			2
1					20	11	6	3	6	1	29	17	4	44

a Sentence suspended—Sentence suspendue.

TABLE I. Malicious offences against property CLASS IV.

Judicial districts in which offence was committed. — Districts judiciaires où l'offense a été commise	Educational status — Instruction: Unable to read or write. — Incapable de lire ou d'écrire.	Elementary. — Elémentaire.	Superior. — Supérieure	Ages: Under 16 years. — Moins de 16 ans. M. — H.	F — F	16 years and under 21. — 16 ans et moins de 21. M. — H.	F. — F.	21 years and under 40. — 21 ans et moins de 40. M. — H.	F. — F.	40 years and over. — 40 ans et plus. M. — H.	F. — F.	Not given. — Non-donné. M. — H.	F — F	Use of liquors — Usage de liqueurs: Moderate — Modéré	Immoderate — Immodéré
Malicious injury to horses, cattle and other wilful damage to property.															
Queen's, I. du P.-E.		4						4							4
Antigonish, N.-E															
Cap-Breton, N.-E.															
Colchester, N,-E.															
Cumberland, N.-E															
Halifax, N.-E.		1						1						1	
Gloucester, N.-B.															
Kent. N.-B.															
Arthabaska, Qué		1						1							1
Bedford, Qué.															
Gaspé, Qué	1									1					1
Montréal, Qué.		6		3						3				3	3
Ottawa, Qué.	1	1				2								2	
Richelieu, Qué															
St. François, Qué.	3	1						4						1	3
Trois-Rivières, Qué.															
Totaux de Québec.	5	9		3		2		5		4				6	8
Brant, Ont.															
Carleton, Ont.		1						1							1
Hastings, Ont		1						1						1	
Kent, Ont.															
Lambton, Ont		1						1							1
Lincoln, Ont.		1								1				1	
Middlesex, Ont.		1				1									1
Northumberl'd et Durham, O.															
Perth, Ont		1						1						1	
Peterborough, Ont.		3		1		2								3	
Storm't, D'das et Glengarry, O.	1					1									1
Victoria, Ont.	1	1									1	1		1	1
Welland, Ont		1								1					1
York. Ont.		6				1		4		1				6	
Totaux d'Ontario.	2	17		1		5		8		3	1	1		13	6
Manitoba, Centre.	1							1						1	
Manitoba, Est.		5						4		1				5	
Vancouver. Col.-B.															
Westminster, Col.-B		3	1					3	1					2	2
Yale, Col.-B.		5						5						5	
Alberta, Nord, Al'ta.															
Alberta, Sud, Al'ta	3	2				4		1						3	2
Assiniboia, Est, Saskat															
Assiniboia, Ouest, Saskat.		3				1		1				1		2	
Saskatchewan, Saskat.		2						2						2	
Yukon			2					2						2	
Totaux du Canada	11	51	3	4		12		37	1	8	1	2		42	22

TABLEAU I. Dommages malicieux à la propriété. CLASSE IV.

BIRTH PLACES. — LIEUX DE NAISSANCE.							RELIGIONS.							RESIDENCE.	
British Isles. — Iles Britanniques.															
England and Wales — Angleterre et Galles	Ireland. — Irlande.	Scotland. — Ecosse.	Canada.	United States — Etats-Unis.	Other Foreign Countries. — Autres pays étrangers.	Other British Possessions. — Autr's possessions Britanniques.	Baptists. — Baptistes.	R. Catholics. — Catholiques.	Ch. of England. — Eglise d'Angleterre.	Methodists. — Méthodistes.	Presbyterians. — Presbytériens.	Protestants	Other Denominations. — Autr's confessions.	Cities and Towns—Villes.	Rural Districts—Districts ruraux.
Dommages malicieux aux chevaux, bestiaux et autrss dommages volontaires à la propriété.															
...	...	...	4	...	...	...	...	4	...	...	...	...	...	4	...
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
1	...	...	...	...	...	...	...	...	1	...	...	...	...	1	...
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
...	...	...	1	...	...	...	...	1	...	...	...	...	...	...	1
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
...	...	...	1	...	...	...	...	1	...	...	...	...	...	...	1
...	...	...	6	...	...	...	...	4	2	...	...	...	...	6	...
...	...	...	2	...	...	...	...	2	...	...	...	...	...	...	2
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
...	...	...	4	...	...	...	...	4	...	...	...	...	...	1	3
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
...	...	...	14	...	...	...	...	12	2	...	...	...	...	7	7
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
...	...	...	1	...	...	...	...	...	...	...	...	1	...	1	...
...	...	...	1	...	...	...	...	...	...	1	...	...	...	...	1
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
...	...	...	1	...	...	...	...	1	...	...	...	...	...	1	...
...	...	...	...	...	1	...	...	...	...	1	...	...	...	1	...
...	...	...	1	...	...	...	...	...	...	...	...	1	...	1	...
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
...	...	...	1	...	...	...	...	...	1	...	...	...	...	1	...
...	...	...	3	...	...	...	...	3	...	...	...	...	...	3	...
...	...	...	1	...	...	...	...	1	...	...	...	...	...	1	...
...	...	...	2	...	...	...	...	1	...	...	...	...	...	...	2
...	...	...	1	...	...	...	...	1	...	...	...	...	...	1	...
2	...	...	4	...	...	...	...	2	4	...	...	...	...	6	...
2	...	...	16	...	1	...	...	9	5	2	...	2	...	16	3
...	...	...	...	...	1	...	...	...	...	...	...	...	1	...	1
...	...	...	...	...	5	...	...	...	...	...	...	...	5	...	5
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
1	...	...	1	1	1	...	...	1	1	...	...	1	1	3	1
...	...	...	...	5	...	...	...	1	...	4	...	...	...	5	...
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
...	...	...	...	4	1	...	...	4	...	...	...	...	1	...	5
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
...	...	...	2	...	...	...	...	...	...	...	2	1	...	...	3
...	...	2	...	...	...	...	...	...	...	...	2	...	...	...	2
2	...	...	...	...	...	...	...	...	2	...	...	...	...	2	...
6	...	2	37	10	9	...	...	31	11	6	4	4	8	38	27

TABLE I. Forgery and offences against the currency. CLASS V.

Judicial Districts in which Offence was Committed. — Districts judiciaires où l'offense a été commise	Number of Charges — Nombre d'accusations.	Acquitted — Acquittés. M.	F.	Detained for Lunacy — Détenus pour cause de folie.	Convictions — Condamnations. Total.	Convicted 1st. — Condamnés une fois.	Convicted 2nd. — Condamnés deux fois.	Reiterated. — Plus de 2 récidives.	Sentence — Committed to Jail — Emprisonnés. With the option of a fine. — Sur option entre la prison ou l'amende	No option — Sans option. Under one year. — Moins d'un an.	One year and over. — Un an et plus.
Currency, offences against											
Cape Breton, N.S	3	1			2	2					
Kamouraska, Que	1				1	1				1	
Montreal, Que	1				1	1			1		
St. Francis, Que	1				1			1			
Leeds and Grenville, Ont	2				2	2					
Perth, Ont	2				2	2				1	
York, Ont	3	2			1	1					
Totals of Canada	13	3			10	9		1	1	2	
Forgery and uttering forged documents.											
Cape Breton, N.S	1				1	1					
Colchester, N.S	3				3	3				2	
Halifax, N.S	4	3			1	1				1	
Totals of Nova Scotia	8	3			5	5				3	
Madawaska, N.B	1				1	1					
Arthabaska, Que	1				1	1					
Montreal, Que	12	1			11	9	1	1		5	
St. Francis, Que	5	1			4	1	1	2			
Totals of Quebec	18	2			16	11	2	3		5	
Algoma and Manitoulin, Ont	4	1			3	2		1			2
Bruce, Ont	1				1	1					1
Carleton, Ont	14	2			12	5	3	4		2	5
Frontenac, Ont	1				1	1					
Grey, Ont	2	1	1								
Haldimand, Ont	2				2	1	1				
Halton, Ont	1				1	1					1
Huron, Ont	1				1	1					
Lambton, Ont	4				4	1	3			2	
Lincoln, Ont	1				1	1				1	
Middlesex, Ont	2	1			1		1				
Muskoka and Parry Sound, Ont	3	1			2	2				1	
Nipissing, Ont	3	1			2	2				2	
Oxford, Ont	2				2	1	1				
Simcoe, Ont	2	1			1	1			1		
Thunder Bay & Rainy River, Ont	8	4			4	4				1	2
Waterloo, Ont	5	1			4	2	1	1		3	1
Welland, Ont	7				7	4	3			3	2
Wentworth, Ont	2				2	2				2	
York, Ont	14				14	12	2			7	
Totals of Ontario	79	13	1		65	44	15	6	1	24	14

TABLEAU I. Faux et délits par rapport à la monnaie. CLASSE V.

SENTENCE. — Penitentiary. — Pénitencier. Two years and under five. — Deux ans et m'ns de cinq.	SENTENCE. — Penitentiary. — Pénitencier. Five years and over. — Cinq ans et plus.	SENTENCE. — Penitentiary. — Pénitencier. Life. — A vie	SENTENCE. D'th. — De mort	SENTENCE. Committed to Reformatories. — Envoyés à la prison de Réforme.	SENTENCE. Other Sentences. — Autres Sentences.	OCCUPATIONS. Agricultural. — Agriculteurs.	OCCUPATIONS. Commercial. — Commerçants.	OCCUPATIONS. Domestic — Serviteurs.	OCCUPATIONS. Industrial. — Industriels.	OCCUPATIONS. Professional — Professions libérales.	OCCUPATIONS. Laborers — Journaliers.	CIVIL CONDITION. — ÉTAT CIVIL. Married. — Mariés.	CIVIL CONDITION. — ÉTAT CIVIL. Widowed — En veuvage.	CIVIL CONDITION. — ÉTAT CIVIL. Single — Célibataires.
Délits par rapport à la monnaie.														
	2										2	2		
											1	1		
							1					1		
					*a*1						1			1
					*a*2		1							2
					*a*1			1			1			2
	1								1			1		
	3				4		2	1	1		5	5		5
Faux et émission de faux documents.														
1							1					1		
					*a*1		1				2			3
									1					1
1					1		2		1		2	1		4
	1						1							1
1							1					1		
1	2				*a*3		8		3			2		9
1	1			1	*a*1						3			4
3	3			1	4		9		3		3	3		13
					*a*1						2	1		2
											1			1
4					*a*1		7		3		2	5		7
	1								1					1
2											2			2
						1								1
					*a*1	1								1
1	1					1					3			4
							1							1
1							1					1		
					*a*1				1		1			2
											2			2
2														
1							2		1		1	1		3
							3				1	1	3	
					*a*2	3			2		2	1		6
							1		1			2		
2				1	*a*4	1	7		2		2	2		12
13	2			1	10	7	22		11		19	14	3	45

a Sentence suspended—Sentence suspendue.

TABLE I. Forgery and offences against the currency. CLASS V.

JUDICIAL DISTRICTS IN WHICH OFFENCE WAS COMMITTED. — DISTRICTS JUDICIAIRES OÙ L'OFFENSE A ÉTÉ COMMISE.	EDUCATIONAL STATUS. — INSTRUCTION. Unable to read or write. — Incapable de lire ou d'écrire.	Elementary. — Elémentaire.	Superior. — Supérieure	AGES. Under 16 years. — Moins de 16 ans. M. — H.	F. — F.	16 years and under 21. — 16 ans et moins de 21. M. — H.	F. — F.	21 years and under 40. — 21 ans et moins de 40. M. — H.	F. — F.	40 years and over. — 40 ans et plus. M. — H.	F. — F.	Not given. — Non-donné. M. — H.	F. — F.	USE OF LIQUORS. — USAGE DE LIQUEURS. Moderate. — Modéré	Immoderate. — Immodéré
Currency, offences against.															
Cap-Breton, N.-E.	2							2							2
Kamouraska, Qué.		1								1					1
Montréal, Qué.		1						1						1	
St. François, Qué.		1						1						1	
Leeds et Grenville, Ont.		2						2						2	
Perth, Ont		2		1				1						2	
York, Ont.		1						1						1	
Totaux du Canada	2	8		1				8		1				7	3
Forgery and uttering forged documents.															
Cap-Breton, N.-E.		1								1					1
Colchester, N.-E.		3				1		2						3	
Halifax, N.-E.		1						1						1	
Totaux de la N.-Ecosse		5				1		3		1				4	1
Madawaska, N.-B.		1						1							1
Arthabaska, Qué.			1					1							1
Montréal, Qué.		11				2		8		1				5	6
St. François, Qué.		4		1				3						2	2
Totaux de Québec		15	1	1		2		12		1				7	9
Algoma et Manitoulin, Ont.	1	2		1		2								2	1
Bruce, Ont.		1						1							1
Carleton, Ont.		5	7					8		4				6	6
Frontenac, Ont.		1								1					1
Grey, Ont															
Haldimand, Ont.		2				2									2
Halton, Ont.		1						1							1
Huron, Ont.		1				1								1	
Lambton, Ont.		4				1						3			1
Lincoln, Ont.		1				1								1	
Middlesex, Ont.		1								1					1
Muskoka et Parry Sound, Ont.		1						2						1	
Nipissing, Ont.		2				1				1				1	1
Oxford, Ont.			2							2					2
Simcoe, Ont												1			
Th'der Bay et Rainy Riv., O.	1	3						4						2	2
Waterloo, Ont.		4						1		3				4	
Welland, Ont.		3	4					7						3	4
Wentworth, Ont.		2						2						2	
York, Ont.		10	4	2		1		11						14	
Totaux d'Ontario	2	44	17	3		9		37		12		4		37	23

TABLEAU I. Faux et délits par rapport à la monnaie. CLASSE V.

BIRTH PLACES. — LIEUX DE NAISSANCE. British Isles. — Iles Britanniques. England and Wales — Angleterre et Galles	Ireland. — Irlande.	Scotland. — Ecosse.	Canada.	United States — Etats Unis.	Other Foreign Countries. — Autres pays étrangers.	Other British Possessions. — Autr's possessions Britannique.	RELIGIONS. Baptists. — Baptistes.	R. Catholics. — Catholiques.	Ch. of England. — Eglise d'Angleterre.	Methodists. — Méthodistes.	Presbyterians. — Presbytériens.	Protestants	Other Denominations. — Autr's confessions.	RESIDENCE. Cities and Towns—Villes.	Rural Districts—Districts ruraux.
Délits par rapport à la monnaie.															
....	...	....	2	......	....	......	....	1	.....	.....	1	....	....	2	......
......	......	......	1	.....	.....	.....	......	1	.....	.....	....	....	.....	.....	1
....	......	......	....	.....	1	....	......	.....	...	.....	......	....	1	1	......
....	...	......	.....	.....	1	....	....	.....	.....	.....	....	1	....	....	1
.....	.....	...	2	..	....	.....	......	....	2	....	....	....	.....	2	....
......	......	.....	1	1	....	.....	......	2	......	....	.....	....	.....	1	1
1	.....	....	.....	......	......	......	....	....	1	....	....	....	.....	1	......
1	....	....	6	1	2	....	......	4	3	.....	1	1	1	7	3
Faux et émission de faux documents.															
....	....	.....	1	....	...	......	....	.....	.....	....	1	....	.....	1	....
......	......	......	3	....	.....	....	......	1	......	.....	1	.....	1	2	1
......	......	...	1	....	.	......	..	....	1	....	.....	.....	......	1	......
......	...	.....	5	.....	...	.....	......	1	1	....	2	....	1	4	1
....	.....	.....	1	....	.....	......	...	1	.....	....	.....	.....	......	1	...
......	....	......	1	......	.....	.....	......	1	.....	.....	...	....	.....	.....	1
2	......	......	7	1	1	.....	....	6	4	....	.....	.....	1	11	.....
1	.....	.....	2	1	......	....	....	.....	1	.....	......	3	.....	2	2
3	.....	..	10	2	1	.....	.....	7	5	...	.....	3	1	13	3
......	...	......	3	.	......	....	..	1	.....	1	....	.....	1	3	....
1	......	.....	.....	.....	.....	....	..	.....	1	...	....	.....	......	....	1
.....	...	......	11	1	....	....	......	11	1	.....	...	.....	....	12	......
......	......	..	1	.....	......	....	....	.....	.....	.....	...	1	...	1	.....
....	......	......	.....	......	...	.....	......	.....	.....	.....	.....	.....	.....	....	....
.....	......	......	2	......	......	......	......	.....	.....	2	...	.....	.....	2	.....
1	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	....	1	....	.....	.....	.....	...	1
...	......	......	1	....	.....	.....	.....	...	....	1	.....	.....	.....	.....	1
.....	......	....	1	......	......	......	..	......	...	.....	1	...	....	3	1
.....	......	......	.....	.....	1	.....	...	.....	...	.....	.....	.....	1	1	......
.....	......	.....	....	.....	1	......	......	1	....	.....	....	.....	.....	1	......
.....	......	....	....	1	...	....	......	.....	1	1	.....	....	.....	1	1
...	......	....	1	.....	1	...	....	2	....	...	......	.....	.....	2	.....
2	...	.....	.....	......	......	......	......	.....	2	....	......	...	.....	2	.....
......	.....	....	....	......	......	......	......	....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
1	.....	....	2	......	1	.....	.....	1	1	1	.....	.....	1	2	2
...	......	.	4	...	......	......	......	.....	......	1	3	.....	.....	...	4
......	.....	.....	3	2	2	......	.	2	2	.....	2	.....	1	4	3
....	......	......	1	.....	1	......	..	.....	.	....	1	....	1	2	....
2	.....	.....	9	1	2	...	...	....	6	1	4	1	2	13	1
7	.....	.....	39	5	9	.....		18	15	8	11	2	7	49	15

TABLE I. Forgery and offences against the currency. CLASS V.

JUDICIAL DISTRICTS IN WHICH OFFENCE WAS COMMITTED. — DISTRICTS JUDICIAIRES OÙ L'OFFENSE A ÉTÉ COMMISE.	Number of Charges — Nombre d'accusations.	Acquitted. — Acquittés. M.	F.	Detained for Lunacy. — Détenus pour cause de folie.	CONVICTIONS. — CONDAMNATIONS. Total.	Convicted 1st. — Condamnés une fois.	Convicted 2nd. — Condamnés deux fois.	Reiterated. — Plus de 2 récidives.	SENTENCE. Committed to Jail — Emprisonnés. With the option of a fine. — Sur option entre la prison ou l'am'nde	No Option. — Sans option. Under one year. — Moins d'un an.	One year and over. — Un an et plus.
Forgery and uttering forged documents—*Concluded*.											
Manitoba, Central	2				2	2				1	
Manitoba, Eastern	44				44	21	10	13		4	5
Manitoba, Western	6				6	5	1			6	
Totals of Manitoba	52				52	28	11	13		11	5
Vancouver, B.C	6	1			5	5				3	
Victoria, B.C	5				5	3	2				
Westminster, B.C	1	1									
Yale, B.C	6				6	4	2		1	1	2
Totals of British Columbia	18	2			16	12	4		1	4	2
Alberta, Northern, Al'ta	3	2			1	1					
Alberta, Southern, Al'ta	2				2	1	1				
Assiniboia, Western, Saskat	4				4	4				1	
Saskatchewan, Saskat	2	1			1	1					1
Yukon	2	2									
Totals of Canada	189	25	1		163	108	33	22	2	48	22
Other offences not included in the foregoing classes. CLASS VI.											
Carrying unlawful weapons.											
Queen's, P.E.I.	2	1			1		1			1	
Cape Breton, N.S	1				1	1			1		
Colchester, N.S	2				2	2				2	
King's, N.B.	1	1									
Montreal, Que	41	4			37	36		1	30	2	
Quebec, Que	2	1			1			1	1		
St. Francis, Que	2				2	1	1		1		
Totals of Quebec	45	5			40	37	1	2	32	2	
Brant, Ont	1				1	1			1		
Carleton, Ont	3				3	3			3		
Elgin, Ont	1	1									
Essex, Ont	1				1		1				
Frontenac, Ont	3	1			2	2			2		
Grey, Ont	1	1									
Kent, Ont	4	1			3	2	1		2	1	
Middlesex, Ont	2	1			1		1		1		
Nipissing, Ont	2				2	2			1	1	
Oxford, Ont	2		1		1		1				

TABLEAU I. Faux et délits par rapport à la monnaie. CLASSE V.

SENTENCE.						OCCUPATIONS.						CIVIL CONDITION. — ÉTAT CIVIL.		
PENITENTIARY. — PÉNITENCIER.														
Two years and under five. — Deux ans et m'ns de cinq.	Five years and over. — Cinq ans et plus.	Life. — A vie.	D'th. — De mort	Committed to Reformatories — Envoyés à la prison de Réforme.	Other Sentences. — Autres Sentences.	Agricultural. — Agriculteurs.	Commercial. — Commerçants.	Domestic — Serviteurs.	Industrial. — Industriels.	Professional — Professions libérales.	Laborers — Journaliers.	Married. — Mariés.	Widowed — En veuvage.	Single — Célibataires.
Faux et émission de faux documents—*Fin.*														
1	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	2	....	....	2
16	6	....	....	1	*a*12	....	24	2	9	....	8	18	3	22
....	....	....	....	....	....	....	4	1	....	....	1	3	....	2
17	6	....	....	1	12	....	28	3	9	....	11	21	3	26
1	1	....	....	....	....	....	2	....	1	....	....	....	1	2
3	2	....	....	....	....	....	2	....	3	....	....	....	....	5
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
2	....	....	....	....	....	....	....	1	3	....	2	....	....	6
6	3	....	....	....	....	....	4	1	7	....	2	....	1	13
1	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
....	2	....	....	....	....	....	....	....	....	....	2	....	....	2
2	....	....	....	....	*a*1	1	....	....	1	....	....	1	....	1
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	1	....	....	1
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
43	17	....	....	3	28	8	66	4	32	....	40	40	7	106

Autres délits non compris dans les classes précédentes. CLASSE VI.

Port d'armes illégal.														
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	1	....	....	1
....	....	....	....	....	....	....	1	....	....	....	....	....	....	1
....	....	....	....	....	....	....	1	....	1	....	....	....	....	2
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
....	....	....	....	....	*a*5	1	8	1	8	....	17	10	2	25
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	1	....	....	1	....
....	....	....	....	....	*a*1	....	....	....	....	....	2	....	....	2
....	....	....	....	....	6	1	8	1	8	1	19	10	3	27
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	1	....	....	1
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	3	2	....	1
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
....	*b*1	....	....	....	....	....	....	....	....	....	1	....	....	1
....	....	....	....	....	....	....	1	....	1	....	....	....	....	2
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
....	....	....	....	....	....	....	1	....	1	....	1	1	....	2
....	....	....	....	....	....	1	....	....	....	....	....	1	....	....
....	....	....	....	....	....	....	1	....	....	....	1	1	....	1
....	....	....	....	....	*a*1	....	....	....	....	....	1	....	....	1

a Sentence suspended—Sentence suspendue. *b* Concurrent with five years for burglary—Concourant avec cinq ans pour vol avec effraction.

TABLE I. Forgery and offences against the currency. CLASS V.

Judicial districts in which offence was committed. — Districts judiciaires où l'offense a été commise.	Educational status — Instruction: Unable to read or write. — Incapable de lire ou d'écrire.	Elementary. — Elémentaire.	Superior. — Supérieure	Ages: Under 16 years. — Moins de 16 ans. M. — H.	F — F	16 years and under 21. — 16 ans et moins de 21. M. — H.	F. — F.	21 years and under 40. — 21 ans et moins de 40. M. — H.	F. — F.	40 years and over. — 40 ans et plus. M. — H.	F. — F.	Not given. — Non donné. M. — H.	F — F	Use of liquors — Usage de liqueurs: Moderate — Modéré	Immoderate — Immodéré
Forgery and uttering forged documents—*Concluded*.															
Manitoba, Centre	....	2	....	....	..	....	....	....	....	....	....	2	..	....	....
Manitoba, Est	1	41	1	....	..	7	....	34	....	2	....	1	..	40	3
Manitoba, Ouest	....	1	1	....	..	1	....	3	....	....	....	1	1	2	....
Totaux de Manitoba	1	44	2	....	..	8	....	37	....	2	....	4	1	42	3
Vancouver, Col.-B	....	3	....	....	..	....	....	3	....	....	....	2	..	....	....
Victoria, Col.-B	....	3	2	....	..	....	....	5	....	....	....	....	..	4	1
Westminster, Col.-B	....	....	....	....	..	....	....	....	....	....	....	....	..	....	....
Yale, Col.-B	....	6	....	....	..	2	....	2	....	2	....	....	..	5	1
Totaux de la Col.-Britann	....	12	2	....	..	2	....	10	....	2	....	2	..	9	2
Alberta. Nord, At'la	....	....	....	....	..	....	....	....	....	....	....	1	..	....	....
Alberta, Sud, Al'ta	....	2	....	....	..	....	....	2	....	....	....	....	..	2	....
Assiniboia, Ouest, Saskat	....	1	1	....	..	1	....	1	....	....	....	2	..	2	....
Saskatchewan, Sask	....	1	....	....	..	....	....	1	....	....	....	....	..	1	....
Yukon	....	....	....	....	..	....	....	....	....	....	....	....	..	....	....
Totaux du Canada	3	125	23	4	..	23	....	104	....	18	....	13	1	104	39

Other offences not included in the foregoing classes. CLASS VI.

Carrying unlawful weapons.

Judicial districts	Unable to read or write	Elementary	Superior	Under 16 M.	F	16–21 M.	F.	21–40 M.	F.	40 and over M.	F.	Not given M.	F	Moderate	Immoderate
Queen's, I. du P.-E	....	1	....	....	..	....	....	1	....	....	....	....	..	....	1
Cap-Breton, N.-E	....	....	1	....	..	....	....	1	....	....	....	....	..	1	....
Colchester, N.-E	....	2	....	....	..	....	....	2	....	....	....	....	..	2	....
King's, N.-B.	....	....	....	....	..	....	....	....	....	....	....	....	..	....	....
Montréal, Qué	2	35	....	2	..	9	....	22	1	3	....	....	..	10	27
Québec, Qué	....	1	....	....	..	....	....	1	....	....	....	....	..	....	1
St. François, Qué	....	2	....	....	..	....	....	2	....	....	....	....	..	2	....
Totaux de Québec	2	38	....	2	..	9	....	25	1	3	....	....	..	12	28
Brant, Ont	....	1	....	....	..	1	....	....	....	....	....	....	..	1	....
Carleton, Ont	....	3	....	....	..	....	....	3	....	....	....	....	..	2	1
Elgin, Ont	....	....	....	....	..	....	....	....	....	....	....	....	..	....	....
Essex, Ont	....	1	....	....	..	....	....	1	....	....	....	....	..	....	1
Frontenac, Ont	....	2	....	....	..	....	....	2	....	....	....	....	..	....	2
Grey, Ont	....	....	....	....	..	....	....	....	....	....	....	....	..	....	....
Kent, Ont	....	3	....	....	..	....	....	2	....	1	....	....	..	3	....
Middlesex, Ont	....	1	....	....	..	....	....	1	....	....	....	....	..	....	1
Nipissing, Ont	....	2	....	....	..	....	....	1	....	1	....	....	..	....	2
Oxford, Ont	....	1	....	....	..	1	....	....	....	....	....	....	..	1	....

TABLEAU I. Faux et délits par capport à la monnaie. CLASSE V.

BIRTH PLACES — LIEUX DE NAISSANCE. British Isles — Iles Britanniques. England and Wales — Angleterre et Galles	Ireland — Irlande.	Scotland — Ecosse.	Canada.	United States — Etats-Unis.	Other Foreign Countries — Autres pays étrangers.	Other British Possessions — Autr's possessions Britanniques.	RELIGIONS. Baptists — Baptistes.	R. Catholics — Catholiques.	Ch. of England — Eglise d'Angleterre.	Methodists — Méthodistes.	Presbyterians — Presbytériens.	Protestants	Other Denominations — Autr's confessions.	RESIDENCE. Cities and Towns — Villes.	Rural Districts — Districts ruraux.
Faux et émission de faux documents—*Fin.*															
.....	.....	.....	1	.....	1	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	2
26	4	4	8	1	1	.....	.....	6	25	.....	12	.....	1	31	13
1	.....	1	.....	.....	1	.....	.....	1	1	.....	1	.....	.....	6	.....
27	4	5	9	1	3	.....	.....	7	26	.....	13	.....	1	37	15
.....	.....	.....	3	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	4	1
.....	.....	.....	.....	2	2	.....	.....	.....	1	.....	.....	4	.....	5	.....
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
1	.....	.....	.....	5	.....	.....	.....	1	1	4	.....	.....	.....	5	1
1	.....	.....	3	7	2	.....	.....	1	2	4	.....	4	.....	14	2
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
.....	.....	.....	.....	2	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	2	.....	2
.....	.....	.....	2	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	2	.....	.....	2	.....
.....	.....	1	.....	.....	.....	.....	.....	.....	1	.....	.....	.....	.....	.....	1
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
38	4	6	69	17	15	.....	.....	35	50	12	28	9	12	120	39

Autres délits non compris dans les classes précédentes. CLASSE VI.

Port d'armes illégal.

.....	.....	.....	1	.....	.....	.....	.....	1	.....	.....	.....	.....	.....	1	.....
.....	.....	.....	1	.....	.....	.....	.....	.....	1	.....	.....	.....	.....	.....	1
.....	1	.....	1	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	1	1	.....	.....	2
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
6	1	.....	12	2	15	1	.....	23	9	1	.....	4	.....	37	.....
.....	.....	.....	1	.....	.....	.....	.....	1	.....	.....	.....	.....	.....	1	.....
.....	.....	.....	2	.....	.....	.....	.....	2	.....	.....	.....	.....	.....	2	.....
6	1	.....	15	2	15	1	.....	26	9	1	.....	4	.....	40	.....
1	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	1	.....	.....	.....	.....	1	.....
.....	.....	.....	2	.....	1	.....	.....	2	.....	.....	.....	1	.....	3	.....
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
.....	.....	.....	1	.....	.....	.....	.....	.....	1	.....	.....	.....	.....	1	.....
.....	.....	.....	2	.....	.....	.....	.....	2	.....	.....	.....	.....	.....	2	.....
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
.....	.....	.....	3	.....	.....	.....	2	1	.....	.....	.....	.....	.....	3	.....
.....	.....	.....	1	.....	.....	.....	.....	.....	.....	1	.....	.....	.....	.....	1
.....	.....	.....	.....	.....	2	.....	.....	1	.....	.....	.....	.....	1	.....	2
.....	.....	.....	.....	.....	1	.....	.....	1	.....	.....	.....	.....	.....	1	.....

TABLE I. Other offences not included in the foregoing classes. CLASS VI.

Judicial Districts in which Offence was committed. — Districts judiciaires où l'offense a été commise.	Number of Charges. — Nombre d'accusations.	Acquitted. — Acquittés. M.	F.	Detained for Lunacy. — Détenus pour cause de folie.	Convictions — Condamnations. Total.	Convicted 1st. — Condamnés une fois.	Convicted 2nd. — Condamnés deux fois.	Reiterated. — Plus de 2 récidives.	Sentence. Committed to Jail — Emprisonnés. With the option of a fine. — Sur option entre la prison ou l'amende	No Option. — Sans option. Under one year. — Moins d'un an.	One year and over. — Un an et plus.
Carrying unlawful weapons—Concluded.											
Perth, Ont	2				2	2			2		
Prince Edward, Ont	1				1	1			1		
Simcoe, Ont	2				2	2			1		
Welland, Ont	29				29	28	1		29		
Wellington, Ont	2				2	2			2		
Wentworth, Ont	10	5			5	4	1		5		
Totals of Ontario	66	10	1	...	55	49	6	...	50	2	...
Manitoba, Eastern	1				1	1					1
Manitoba, Western	3				3	3			3		
Vancouver, B.C	2	1			1	1			1		
Victoria, B.C	1				1	1			1		
Alberta, Northern, Al'ta	1	1									
Alberta, Southern, Al'ta	4	1			3	3				3	
Assiniboia, Eastern, Saskat	1	1									
Totals of Canada	130	21	1	...	108	98	8	2	88	10	1
Conspiracy.											
Montreal, Que	7	2	1		4	4				a3	
Wentworth, Ont	1	1									
York, Ont	14	3	7		4	4					
Victoria, B.C	8	8									
Totals of Canada	30	14	8	...	8	8	...		...	3	...
Electoral Act, violation of the											
Halifax, N.S	2	2									
Hastings, Ont	4	3			1	1					1
Middlesex, Ont	1	1									
Welland, Ont	1	1									
Westminster, B.C	2				2	2					
Alberta, Southern, Al'ta	5	3			2	1	1		2		
Totals of Canada	15	10	..	...	5	4	1	...	2	...	1

a Two, both jail and $200 each—Deux, la prison et $200 chaque.

TABLEAU I. Autres délits non compris dans les classes précédentes. CLASSE VI.

SENTENCE. Penitentiary.—Pénitencier. Two years and under five.—Deux ans et m'ns de cinq.	Five years and over.—Cinq ans et plus.	Life.—A vie	D'th.—De mort	Committed to Reformatories.—Envoyés à la prison de Réforme.	Other Sentences.—Autres Sentences.	OCCUPATIONS. Agricultural.—Agriculteurs.	Commercial.—Commerçants.	Domestic—Serviteurs.	Industrial.—Industriels.	Professional—Professions libérales.	Laborers—Journaliers.	CIVIL CONDITION.—ÉTAT CIVIL. Married.—Mariés.	Widowed—En veuvage.	Single—Célibataires.
Port d'armes illégal—*Fin*.														
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	2	.....	.....	2
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	1	.....	.....	1
.....	.....	.....	.....	.....	a1	.....	.....	.....	.....	.....	2	.....	.....	2
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	2	.....	.....	.....	27	22	.....	7
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	2	.....	.....	2
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	1	2	.....	2	3	.....	2
.....	1	.....	.....	.....	2	1	5	1	4	.....	44	30	.....	25
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	1	.....	.....	.....	.....	.....	.....	1
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	2	.....	.....	3
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	1	.....	.....	1
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	1
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
.....	1	.....	.....	.....	8	2	16	2	13	1	67	40	3	62
Conspiration.														
.....	.....	.....	.....	.....	a1	.....	2	.....	2	.....	.....	2	.....	2
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
.....	.....	.....	.....	.....	b4	.....	1	.....	.....	.....	.....	3	1	.....
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
.....	.....	.....	.....	.....	5	.....	3	.....	2	.....	.....	5	1	2
Infractions à la loi électorale.														
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	1	.....	.....	.....	1
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
.....	.....	.....	.....	.....	a2	.....	.....	.....	.....	.....	2	2	.....	.....
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
.....	.....	.....	.....	.....	2	.....	.....	.....	.....	1	2	2	.....	1

a Sentence suspended—Sentence suspendue. *b* Crown case reserved—Cas de la Couronne réservé.

TABLE I. Other offences not included in the foregoing classes. CLASS VI.

Judicial districts in which offence was committed. — Districts judiciaires où l'offense a été commise.	Educational Status — Instruction: Unable to read or write — Incapable de lire ou d'écrire	Elementary — Elémentaire	Superior — Supérieure	Ages: Under 16 years — Moins de 16 ans: M. — H.	Under 16: F. — F.	16 years and under 21 — 16 ans et moins de 21: M. — H.	16–21: F. — F.	21 years and under 40 — 21 ans et moins de 40: M. — H.	21–40: F. — F.	40 years and over — 40 ans et plus: M. — H.	40+: F. — F.	Not given — Non donné: M. — H.	Not given: F. — F.	Use of liquors — Usage de liqueurs: Moderate — Modéré	Immoderate — Immodéré
Carrying firearms and unlawful weapons—*Concluded*.															
Perth, Ont		2				1				1				2	
Prince-Edouard, Ont		1						1							1
Simcoe, Ont		2						2						1	1
Welland, Ont		29				1		28						27	2
Wellington, Ont	2							2						2	
Wentworth, Ont		5						4		1				2	3
Totaux d'Ontario	2	53				4		47		4				41	14
Manitoba, Est		1								1				1	
Manitoba, Ouest								2				1			
Vancouver, Col.-B		1						1							
Victoria, Col.-B		1				1								1	
Alberta, Nord, Al'ta															
Alberta, Sud, Al'ta												3			
Assiniboia, Est, Saskat															
Totaux du Canada	4	97	1	2		14		79	1	8		4		58	43

Conspiracy.

Judicial districts	Unable to read or write	Elementary	Superior	Under 16 M.	Under 16 F.	16–21 M.	16–21 F.	21–40 M.	21–40 F.	40+ M.	40+ F.	Not given M.	Not given F.	Moderate	Immoderate
Montréal, Qué	1	3						3		1				2	2
Wentworth, Ont															
York, Ont		2	2						1	1	2			4	
Victoria, Col.-B															
Totaux du Canada	1	5	2					3	1	2	2			6	2

Electoral Act, violation of the

Judicial districts	Unable to read or write	Elementary	Superior	Under 16 M.	Under 16 F.	16–21 M.	16–21 F.	21–40 M.	21–40 F.	40+ M.	40+ F.	Not given M.	Not given F.	Moderate	Immoderate
Halifax, N.-E															
Hastings, Ont			1					1						1	
Middlesex, Ont															
Welland, Ont															
Westminster, Col.-B	2											2		2	
Alberta, Sud, Al'ta												2			
Totaux du Canada	2		1					1				4		3	

TABLEAUX I. Autres délits non compris dans les classes précédentes. CLASSE VI.

BIRTH PLACES. — LIEUX DE NAISSANCE. British Isles — Iles Britanniques. England and Wales — Angleterre et Galles	Ireland. — Irlande.	Scotland. — Ecosse.	Canada.	United States — Etats-Unis.	Other Foreign Countries. — Autres pays étrangers.	Other British Possessions. — Autr's possessions Britanniques.	RELIGIONS. Baptists. — Baptistes.	R. Catholics. — Catholiques.	Ch. of England. — Eglise d'Angleterre.	Methodists — Méthodistes.	Presbyterians. — Presbytériens.	Protestants	Other Denominations. — Autr's confessions.	RESIDENCE. Cities and Towns—Villes.	Rural Districts—Districts ruraux.
Port d'armes illégal—*Fin*.															
			2					1		1				2	
1									1					1	
1					1			1	1						2
			4		25			27					2	26	3
					2			2						2	
1	1		1		3			2		1	1		1	5	
4			16		35		2	40	4	3	1	1	4	47	8
					1			1							1
1				1	1				1					3	
		1									1			1	
					1								1	1	
11	2	1	34	3	53	1	2	68	15	4	3	6	5	93	12
Conspiration.															
			2		2			2					2	4	
1			3										4	4	
1			5		2			2					6	8	
Infractions à la loi électorale.															
			1					1						1	
					2									2	
			1		2			1						3	

TABLE I. Other offences not included in the foregoing classes. CLASS VI.

JUDICIAL DISTRICTS IN WHICH OFFENCE WAS COMMITTED. — DISTRICTS JUDICIAIRES OU L'OFFENSE A ÉTÉ COMMISE.	Number of Charges — Nombre d'accusations.	Acquitted — Acquittés. M.	F.	Detained for Lunacy. — Détenus pour cause de folie.	CONVICTIONS. — CONDAMNATIONS. Total.	Convicted 1st. — Condamnés une fois.	Convicted 2nd. — Condamnés deux fois.	Reiterated. — Plus de 2 récidives.	SENTENCE. Committed to Jail — Emprisonnés. With the option of a fine. — Sur option entre la prison ou l'am'nde	No Option. — Sans option. Under one year. — Moins d'un an.	One year and over. — Un an et plus.
Forcible entry.											
Halifax, N.S	1				1	1					
Montreal, Que	3				3	3			3		
Yukon	1	1									
Totals of Canada	5	1			4	4			3		
Gambling and lottery Acts, offences against											
Halifax, N.S	8	8									
Bedford, Que	1				1	1			1		
Montreal, Que	189	19			170	165	5		97	57	
Quebec, Que	1				1	1			1		
St. Hyacinthe, Que	6				6	6			6		
Totals of Quebec	297	19			178	173	5		105	57	
Algoma and Manitoulin, Ont	1				1	1			1		
Carleton, Ont	5	3			2	2			2		
Leeds and Grenville, Ont	2				2	2			2		
Lincoln, Ont	1				1	1			1		
Middlesex, Ont	2				2	2			2		
Perth, Ont	9	1			8	8			8		
Welland, Ont	7				7	7			5		
Wellington, Ont	1	1									
Wentworth, Ont	13	7			6	6			5		
York, Ont	4	3			1	1				1	
Totals of Ontario	45	15			30	30			26	1	
Manitoba, Western	1	1									
Vancouver, B.C	125	28			97	97			89	2	
Westminster, B.C	104	1			103	103			103		
Yale, B.C	18				18	14	2	2	18		
Totals of British Columbia	247	29			218	214	2	2	210	2	
Alberta, Northern, Al'ta	1				1	1			1		
Alberta, Southern, Al'ta	1	1									
Assiniboia, Western, Saskat	2	2									
Saskatchewan, Saskat	1				1	1					
Yukon	9	1			8	5	3		6	a2	
Totals of Canada	512	76			436	424	10	2	348	62	

a One, both jail and $55—Un, la prison et $55.

TABLEAU I. Autres délits non compris dans les classes précédentes. CLASSE VI.

SENTENCE.						OCCUPATIONS.						CIVIL CONDITION. — ÉTAT CIVIL.		
Penitentiary. — Pénitencier.														
Two years and under five. — Deux ans et m'ns de cinq.	Five years and over. — Cinq ans et plus.	Life. — A vie	D'th. — De mort	Committed to Reformatories. — Envoyés à la prison de Réforme.	Other Sentences. — Autres Sentences.	Agricultural. — Agriculteurs.	Commercial. — Commerçants.	Domestic — Serviteurs.	Industrial. — Industriels.	Professional — Professions libérales.	Laborers — Journaliers.	Married. — Mariés.	Widowed — En veuvage.	Single — Célibataires.
Entrée forcée.														
					a1		1					1		
											3	3		
					1		1				3	4		
Infractions aux lois défendant le jeu et les loteries.														
							1					1		
					a16		81		81		6	104		66
											1	1		
							1				5			6
					16		83		81		12	106		72
							1					1		
							2					2		
							1		1			2		
											1	1		
							1					2		
									4		4			8
					a2		3		2			5		2
					a1		2		3		1	2		4
							1					1		
					3		11		10		6	16		14
					a6	1	16		14		54	9		79
						6	7	5	1		79	14	6	83
							2		9	1		5		13
					6	7	25	5	24	1	133	28	6	175
							1							1
					a1						1			
							2				2	1		3
					26	7	122	5	115	1	154	151	6	265

a Sentence suspended—Sentence suspendue.

TABLE I. Other offences not included in the foregoing classes. CLASS VI.

JUDICIAL DISTRICTS IN WHICH OFFENCE WAS COMMITTED. — DISTRICTS JUDICIAIRES OÙ L'OFFENSE A ÉTÉ COMMISE.	EDUCATIONAL STATUS. — INSTRUCTION.			AGES.										USE OF LIQUORS. — USAGE DE LIQUEURS	
	Unable to read or write. — Incapable de lire ou d'écrire.	Elementary. — Elémentaire.	Superior. — Supérieure	Under 16 years. — Moins de 16 ans.		16 years and under 21. — 16 ans et moins de 21.		21 years and under 40. — 21 ans et moins de 40.		40 years and over. — 40 ans et plus.		Not given. — Non-donné.		Moderate — Modéré	Immoderate — Immodéré
				M. — H.	F — F	M. — H.	F. — F.	M. — H.	F. — F.	M. — H.	F. — F.	M. — H.	F — F		
Forcible entry.															
Halifax, N.-E.		1								1				1	
Montréal, Qué.		3						3							3
Yukon															
Totaux du Canada		4						3		1				1	3
Gambling and lottery Acts, offences against															
Halifax, N.-E.															
Bedford, Qué.		1								1				1	
Montréal, Qué.	3	167				5		135	2	28				130	40
Québec, Qué.		1						1						1	
St. Hyacinthe, Qué.		6				5		1						6	
Totaux de Québec	3	175				10		137	2	29				138	40
Algoma et Manitoulin, Ont.		1								1				1	
Carleton, Ont.		2						1		1				2	
Leeds et Grenville, Ont.		2						1		1				2	
Lincoln, Ont.		1								1				1	
Middlesex, Ont.		2						1		1					2
Perth, Ont.		8		2		4		2						8	
Welland, Ont.		7		2				3		2				7	
Wellington, Ont.															
Wentworth, Ont.		6						5		1				5	1
York, Ont.			1					1						1	
Totaux d'Ontario		29	1	4		4		14		8				27	3
Manitoba, Ouest															
Vancouver, Col.-B.	53	34				7		57		19		14			
Westminster, Col.-B.		6				14		64		25				6	
Yale, Col.-B.	2	16						17		1				16	2
Totaux de la Col.-Britan.	55	56				21		138		45		14		22	2
Alberta, Nord, Al'ta	1											1		1	
Alberta, Sud, Al'ta															
Assiniboia, Ouest, Saskat.															
Saskatchewan, Sask.												1			
Yukon		4						2		1		5		4	
Totaux du Canada	59	264	1	4		35		291	2	83		21		192	45

TABLEAU I. Autres délits non compris dans les classes précédentes. CLASSE VI.

BIRTH PLACES — LIEUX DE NAISSANCE. British Isles — Iles Britanniques. England and Wales — Angleterre et Galles	Ireland — Irlande	Scotland — Ecosse	Canada	United States — Etats-Unis	Other Foreign Countries — Autres pays étrangers	Other British Possessions — Autr's possessions Britanniques	RELIGIONS. Baptists — Baptistes	R. Catholics — Catholiques	Ch. of England — Eglise d'Angleterre	Methodists — Méthodistes	Presbyterians — Presbytériens	Protestants	Other Denominations — Autr's confessions	RESIDENCE. Cities and Towns — Villes	Rural Districts — Districts ruraux
			Entrée forcée.												
...	...	...	1	...	...	...	...	...	...	1	...	...	...	1	...
...	...	...	3	...	...	...	...	3	...	...	...	...	...	3	...
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
...	...	...	4	...	...	...	...	3	...	1	...	...	...	4	...
			Infractions aux lois défendant le jeu et les loteries.												
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
...	...	...	1	...	...	...	...	...	...	...	...	1	...	...	1
8	...	...	88	...	74	...	...	86	36	3	3	1	41	170	...
...	...	...	1	...	...	...	...	1	...	...	...	...	...	1	...
...	...	...	6	...	...	...	...	6	...	...	...	...	...	6	...
8	...	...	96	...	74	...	...	93	36	3	3	2	41	177	1
...	...	...	...	1	...	...	...	...	1	...	...	...	...	1	...
...	1	...	1	...	...	...	...	2	...	...	...	...	...	2	...
...	...	...	2	...	...	...	...	1	...	...	...	1	...	2	...
...	...	...	...	1	...	...	...	1	...	...	...	...	...	1	...
...	...	...	2	...	...	...	...	...	...	...	...	2	...	2	...
...	...	...	8	...	...	...	...	4	3	1	...	...	...	8	...
...	...	...	5	1	1	...	...	1	4	...	...	...	2	3	4
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
...	...	...	6	...	...	...	...	2	1	3	...	...	...	6	...
...	...	...	1	...	...	...	...	...	1	...	...	...	...	1	...
...	1	...	25	3	1	...	...	11	10	4	...	3	2	26	4
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
6	...	2	13	7	61	...	...	...	...	...	...	...	...	91	...
...	...	...	...	...	103	...	...	...	...	...	...	...	103	95	8
1	1	...	9	5	2	...	...	4	1	8	...	...	1	18	...
7	1	2	22	12	166	...	...	4	1	8	...	...	104	204	8
...	...	...	...	...	1	...	...	...	...	...	...	...	1	1	...
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
...	...	...	1	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	1	...
1	...	...	2	1	...	...	1	...	...	3	...	...	...	7	1
16	2	2	146	16	242		1	108	47	18	3	5	146	416	14

TABLE I. Other offences not included in the foregoing classes. CLASS VI.

Judicial Districts in which offence was committed. — Districts judiciaires où l'offense a été commise.	Number of Charges. — Nombre d'accusations.	Acquitted. — Acquittés. M.	Acquitted. — Acquittés. F	Detained for Lunacy. — Détenus pour cause de folie.	Convictions. — Condamnations. Total.	Convicted 1st. — Condamnés une fois.	Convicted 2nd. — Condamnés deux fois.	Reiterated. — Plus de 2 récidives.	Sentence. Committed to Jail — Emprisonnés. With the option of a fine. — Sur option entre la prison ou l'amende	No Option — Sans option. Under one year. — Moins d'un an.	No Option — Sans option. One year and over. — Un an et plus.
Indecent exposure and other offences against public morals.											
Colchester, N.S.	1	1									
Halifax, N.S	2				2	2					
Yarmouth, N.S	1				1	1			1		
Bedford, Que	1	1									
Montreal, Que.	70	1	2		67	64	2	1	50	a8	4
Quebec, Que	1				1	1			1		
St. Francis, Que	3				3	1	1	1	3		
Totals of Quebec	75	2	2		71	66	3	2	54	8	4
Brant, Ont	4	2			2	2			2		
Carleton, Ont	10				10	8	1	1	7	3	
Grey, Ont	3	1			2	2			1		1
Huron, Ont	1			m1							
Kent, Ont	2	1	1								
Lincoln, Ont	1				1			1			
Oxford, Ont	1				1			1		1	
Perth, Ont	1	1									
Simcoe, Ont.	2				2	2					
Victoria, Ont	1				1	1					1
Welland, Ont	2				2	2			2		
Wentworth, Ont	1				1	1			1		
York, Ont	22	7	1		14	14			12		
Totals of Ontario	51	12	2	1	36	32	1	3	25	4	2
Manitoba, Eastern	1				1	1				1	
Vancouver, B.C	7	1			6	6			4	2	
Westminster, B.C	2	1			1	1					1
Alberta, North. and South., Al'ta.	2	2									
Assiniboia, Eastern, Saskat	17				17	17				17	
Assiniboia, Western, Saskat	2				2	2				2	
Saskatchewan, Saskat	1	1									
Yukon	1				1	1			1		
Totals of Canada	163	20	4	m1	138	129	4	5	85	34	7
Perjury and subornotion of perjnry.											
Cape Breton, N.S	5	4			1	1				1	
Cumberland, N.S	1	1									
Halifax, N.S.	9	5	3		1	1					
Totals of Nova Scotia	15	10	3		2	2				1	
Carleton, N.B.	1				1		1				

a Five, both jail and $190 in all—Cinq, la prison et $190 en tout.

TABLEAU I. Autres délits non compris dans les classes précédentes. CLASSE VI.

SENTENCE.						OCCUPATIONS.						CIVIL CONDITION. — ETAT CIVIL.		
Penitentiary. — Pénitencier.														
Two years and under five. — Deux ans et m'ns de cinq.	Five years and over. — Cinq ans et plus.	Life. — A vie	D'th. — De mort	Committed to Reformatories. — Envoyés à la prison de Réforme.	Other Sentences. — Autres Sentences.	Agricultural. — Agriculteurs.	Commercial. — Commerçants.	Domestic — Serviteurs.	Industrial. — Industriels	Professional — Professions libérales.	Laborers — Journaliers.	Married. — Mariés.	Widowed — En veuvage.	Single — Célibataires.
Exposition indécente et autres délits contre la morale publique.														
				2				2						2
									1					1
					a5	1	7	2	18		19	18	3	46
											1	1		
						1			2			2		1
					5	2	7	2	20		20	21	3	47
											2			2
							1				2	3		7
							2					1		1
				1										1
											1			1
					b2				1					2
						1						1		
										1	1	1		1
											1	1		
					a2						12	3		11
				1	4	1	3		1	1	19	10		26
									1					1
							3		2		1	4		2
								1						1
							1							1
				3	9	3	14	5	25	1	40	35	3	81
Parjure et subornation de parjure.														
									1			1		
					a1			1						1
					1			1	1			1		1
1						1								1

a Sentence suspended—Sentence suspendue. *b* Unlawfully cohabiting, acquitted having married—Cohabitation illégale, acquittés, s'étant mariés.

TABLE I. Other offences not included in the foregoing classes. CLASS VI.

Judicial districts in which offence was committed. — Districts judiciaires où l'offense a été commise.	Educational status — Instruction: Unable to read or write. — Incapable de lire ou d'écrire.	Educational status — Instruction: Elementary. — Elémentaire.	Educational status — Instruction: Superior. — Supérieure	Ages: Under 16 years. — Moins de 16 ans. M. — H.	Ages: Under 16 years. — Moins de 16 ans. F — F	Ages: 16 years and under 21. — 16 ans et moins de 21. M. — H.	Ages: 16 years and under 21. — 16 ans et moins de 21. F. — F.	Ages: 21 years and under 40. — 21 ans et moins de 40. M. — H.	Ages: 21 years and under 40. — 21 ans et moins de 40. F. — F.	Ages: 40 years and over. — 40 ans et plus. M. — H.	Ages: 40 years and over. — 40 ans et plus. F. — F.	Ages: Not given. — Non-donné. M. — H.	Ages: Not given. — Non-donné. F — F	Use of liquors — Usage de liqueurs: Moderate — Modéré	Use of liquors — Usage de liqueurs: Immoderate — Immodéré
Indecent exposure and other offences against public morals.															
Colchester, N.-E															
Halifax, N.-E		2			2									2	
Yarmouth, N.-E		1						1						1	
Bedford, Qué															
Montréal, Qué	1	66		3		4	5	33	11	11				34	33
Québec, Qué		1						1						1	
St. François, Qué	3					1				2					3
Totaux de Québec	4	67		3		5	5	34	11	13				35	36
Brant, Ont		2				1		1						1	1
Carleton, N.-B	1	9		4		1		3	2					9	1
Grey, Ont		2						1		1				1	1
Huron, Ont															
Kent, Ont															
Lincoln, Ont	1			1										1	
Oxford, Ont		1						1							1
Perth, Ont															
Simcoe, Ont		2						1	1					1	1
Victoria, Ont		1										1		1	
Welland, Ont		1	1					1		1					2
Wentworth, Ont		1						1						1	
York, Ont		13	1	2				8		4				11	3
Totaux d'Ontario	2	22	2	7		2		17	3	6		1		26	10
Manitoba, Est		1				1								1	
Vancouver, Col.-B		6						3		3					
Westminster, Col.-B.		1						1						1	
Alberta, Nord et Sud, Al'ta															
Assiniboia, Est, Saskat												17			
Assiniboia, Ouest, Saskat												2			
Saskatchewan, Sask															
Yukon		1						1						1	
Totaux du Canada	6	111	2	10	2	8	5	57	14	22		20		67	46
Perjury and subordination of perjury.															
Cap-Breton, N.-E		1								1				1	
Cumberland, N.-E															
Halifax, N.-E	1								1					1	
Totaux de la N.-Ecosse	1	1							1	1				2	
Carleton, N.-B		1						1						1	

TABLEAU I. Autres délits non compris dans les classes précédentes. CLASSE VI.

BIRTH PLACES. — LIEUX DE NAISSANCE.							RELIGIONS.							RESIDENCE.	
British Isles. — Iles Britanniques. England and Wales — Angleterre et Galles	Ireland. — Irlande.	Scotland. — Ecosse.	Canada.	United States — Etats-Unis.	Other Foreign Countries. — Autres pays étrangers.	Other British Possessions. — Autr's possessions Britanniques.	Baptists. — Baptistes.	R. Catholics. — Catholiques.	Ch. of England. — Eglise d'Angleterre.	Methodists — Méthodistes.	Presbyterians. — Presbytériens.	Protestants	Other Denominations. — Autr's confessions.	Cities and Towns—Villes.	Rural Districts—Districts ruraux.
Exposition indécente et autres délits contre le morale publique.															
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
...	...	...	1	...	...	1	...	2	...	...	...	...	...	2	...
...	...	...	1	...	...	...	...	1	...	...	...	...	...	1	...
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
6	1	...	52	2	6	...	...	48	10	1	3	2	3	49	18
...	...	...	1	...	...	...	...	1	...	...	...	...	...	...	1
...	...	...	3	...	...	...	...	3	...	...	...	...	...	2	1
6	1	...	56	2	6	...	...	52	10	1	3	2	3	51	20
1	...	...	1	...	...	...	...	...	1	...	...	1	...	2	...
...	...	...	10	...	...	...	...	5	...	...	...	5	...	10	...
...	...	...	1	...	1	...	...	...	...	...	1	1	...	2	...
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
...	...	...	1	...	...	...	...	...	...	1	...	...	...	1	...
...	...	...	1	...	...	...	...	...	1	...	...	...	...	1	...
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
...	...	...	2	...	...	...	...	...	1	...	...	1	...	2	...
...	...	...	1	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	1
...	1	...	...	1	...	...	...	1	...	...	1	...	...	1	1
...	...	...	...	...	1	...	...	1	...	...	...	...	...	1	...
4	...	...	8	1	1		...	2	10	1	1	...	...	14	...
5	1	...	25	2	3	...	...	9	13	2	3	8	...	34	2
1	...	...	...	...	...	...	...	...	1	...	...	...	...	1	...
1	...	...	2	2	1	...	...	...	1	...	...	...	...	5	1
...	...	...	...	1	...	...	...	...	...	...	...	...	1	1	...
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
...	...	...	...	1	...	...	...	...	...	1	...	...	...	1	...
13	2	...	85	8	10	1	...	64	25	4	6	10	4	96	23
Parjure et subornation de parjure.															
...	...	...	1	...	...	...	...	1	...	...	...	...	...	1	...
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
...	...	...	1	...	...	...	...	1	...	...	...	...	...	1	...
...	...	...	2	...	...	...	...	2	...	...	...	...	...	2	...
...	...	...	1	...	...	...	1	...	...	...	...	...	...	...	1

TABLE I. Other offences not included in the foregoing classes. CLASS VI.

Judicial Districts in which offence was committed. — Districts judiciaires où l'offense a été commise.	Number of Charges. — Nombre d'accusations.	Acquitted. — Acquittés. M.	F.	Detained for Lunacy. — Detenus pour cause de folie.	Convictions. — Condamnations. Total.	Convicted 1st. — Condamnés une fois.	Convicted 2nd. — Condamnés deux fois.	Reiterated. — Plus de 2 récidives.	Sentence. Committed to Jail — Emprisonnés. With the option of a fine. — Sur option entre la prison ou l'amende	No Option. — Sans option. Under one year. — Moins d'un an.	One year and over. — Un an et plus.
Perjury and subornation of perjury—*Concluded*.											
Bedford, Que	1		1								
Montreal, Que	4	1			3	2		1		a2	
Quebec, Que	1	1									
St. Francis, Que	3	2	1								
Totals of Quebec	9	4	2		3	2		1		2	
Brant, Ont	1	1									
Bruce, Ont	3	1			2	1	1		2		
Carleton, Ont	2	2									
Elgin, Ont	1				1			1			
Haldimand, Ont	2	1			1	1					
Hastings, Ont	3	2	1								
Lambton, Ont	5	2			3	1	2				
Leeds and Grenville, Ont	2	2									
Lincoln, Ont	1	1									
Middlesex, Ont	4	3			1	1					1
Nipissing, Ont	1				1	1				1	
Norfolk, Ont	2	2									
Northumberland & Durham, O.	2	2									
Stormont, D'das & Glengarry, O.	1	1									
Welland, Ont	4				4	4				1	
Wellington, Ont	2				2		2				
York, Ont	3	2			1	1					
Totals of Ontario	39	22	1		16	10	5	1	2	2	1
Manitoba, Eastern	1	1									
Vancouver, B.C	b5	4									
Victoria, B.C	b4	2			1		1				
Alberta, Northern, Al'ta	1	1									
Alberta, Southern, Al'ta	b5	1			3	3					2
Assiniboia, Western, Saskat	2	2									
Totals of Canada	82	47	6		26	17	7	2	2	5	3
Prison breach, escape, attempt and aiding to escape from prison.											
Queen's, P.E.I	1				1		1			1	
Colchester, N.S	1				1		1				1
Halifax, N.S	6	2			4		3	1		1	2
Madawaska, N.B	1				1	1					
Westmoreland, N.B	1	1									
Bedford, Que	1				1		1			1	
Iberville, Que	1				1		1				

a Both jail and $75—La prison et $75. *b* 1, *Nolle prosequi*.

TABLEAU 1. Autres délits non compris dans les classes précédentes. CLASSE VI.

SENTENCE.						OCCUPATIONS.						CIVIL CONDITION. — ÉTAT CIVIL.		
PENITENTIARY. — PÉNITENCIER.														
Two years and under five. — Deux ans et m'ns de cinq	Five years and over — Cinq ans et plus.	Life. — A vie	D'th. — De mort	Committed to Reformatories. — Envoyés à la prison de Réforme.	Other Sentences. — Autres Sentences.	Agricultural. — Agriculteurs.	Commercial. — Commerçants.	Domestic — Serviteurs.	Industrial. — Industriels.	Professional — Professions libérales.	Laborers — Journaliers.	Married. — Mariés.	Widowed — En veuvage.	Single — Célibataires.
Parjure et subornation de parjure—Fin.														
					a1		1		1		1	3		
					1		1		1		1	3		
							2					2		
1														1
					a1	1								1
2					a1	1		1			1	1		2
											1			1
											1	1		
					a3				1		3	2		2
					a2	1			1			2		
					a1	1						1		
3					8	4	2	1	2		6	9		7
	1								1			1		
1						2						2		1
5	1				10	7	3	2	5		7	16		10
Infractions aux lois des prisons, évasion, tentative et aide d'évasion.														
											1			1
							1							1
					a1	1			2		1			4
					a1				1					1
											1			1
1									1					1

a Sentence suspended—Sentence suspendue.

TABLE I. Other offences not included in the foregoing. CLASS VI.

Judicial districts in which offence was committed. — Districts judiciaires où l'offense a été commise.	Educational status — Instruction: Unable to read or write. — Incapable de lire ou d'écrire.	Educational status — Instruction: Elementary. — Elémentaire.	Educational status — Instruction: Superior. — Supérieure	Ages: Under 16 years — Moins de 16 ans: M. — H.	Ages: Under 16 years — Moins de 16 ans: F — F	Ages: 16 years and under 21 — 16 ans et moins de 21: M. — H.	Ages: 16 years and under 21 — 16 ans et moins de 21: F. — F.	Ages: 21 years and under 40 — 21 ans et moins de 40: M. — H.	Ages: 21 years and under 40 — 21 ans et moins de 40: F. — F.	Ages: 40 years and over — 40 ans et plus: M. — H.	Ages: 40 years and over — 40 ans et plus: F. — F.	Ages: Not given — Non-donné: M. — H.	Ages: Not given — Non-donné: F — F	Use of liquors — Usage de liqueurs: Moderate — Modéré	Use of liquors — Usage de liqueurs: Immoderate — Immodéré
Perjury and subornation of perjury—*Concluded.*															
Bedford, Qué															
Montréal, Qué		3						2		1				2	1
Québec, Qué															
St. François, Qué															
Totaux de Québec		3						2		1				2	1
Brant, Ont															
Bruce, Ont		2						2						2	
Carleton, Ont															
Elgin, Ont		1				1								1	
Haldimand, Ont		1						1						1	
Hastings, Ont															
Lambton, Ont	1	2		1				2						1	2
Leeds et Grenville, Ont															
Lincoln, Ont															
Middlesex, Ont	1							1							1
Nipissing, Ont		1								1				1	
Norfolk, Ont															
Northumberl'd et Durham, O															
Storm't, D'das et Gleng'ry, O															
Welland, Ont		4						2	1	1				4	
Wellington, Ont		2						2						2	
York, Ont			1							1				1	
Totaux d'Ontario	2	13	1	1		1		10	1	3				13	3
Manitoba, Est															
Vancouver, Col.-B															
Victoria, Col.-B	1							1						1	
Alberta, Nord, Al'ta															
Alberta, Sud, Al'ta	1	2						3						3	
Assiniboïa, Ouest, Sasket															
Totaux du Canada	5	20	1	1		1		17	2	5				22	4
Prison breach, escape, attempt and aiding to escape from prison.															
Queen's, I. du P.-E		1						1							1
Colchester, N.-E		1						1							1
Halifax, N.-E		4				2		2						2	2
Madawaska, N.-B		1					1							1	
Westmoreland, N.-B															
Bedford, Qué		1						1						1	
Iberville, Qué		1						1						1	

TABLEAU I. Autres délits non compris dans les classes précedentes. CLASSE VI.

BIRTH PLACES. — LIEUX DE NAISSANCE. British Isles. — Iles Britanniques. England and Wales — Angleterre et Galles	Ireland. — Irlande.	Scotland. — Ecosse.	Canada.	United States — Etats-Unis.	Other Foreign Countries. — Autres pays étrangers.	Other British Possessions. — Autr's possessions Britanniques.	RELIGIONS. Baptists. — Baptistes.	R. Catholics. — Catholiques.	Ch. of England. — Eglise d'Angleterre.	Methodists. — Méthodistes.	Presbyterians. — Presbytériens.	Protestants	Other Denominations. — Autr's confessions.	RESIDENCE. Cities and Towns—Villes.	Rural Districts—Districts ruraux.
Parjure et subornation de parjure—*Fin.*															
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
.....	.....	.....	3	.....	.....	.....	.....	2	.....	.....	.....	.....	1	3	.....
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
.....	.....	.....	3	.....	.....	.....	.....	2	.....	.....	.....	.....	1	3	.....
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
.....	.....	.....	2	.....	.....	.....	.....	2	.....	.....	.....	.....	.....	.....	2
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
.....	.....	.....	.....	1	.....	.....	.....	1	.....	.....	.....	.....	.....	1	.....
.....	.....	.....	1	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	1	.....	1
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
.....	.....	.....	3	.....	.....	.....	1	.....	.....	1	1	.....	.....	2	1
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
.....	.....	.....	1	.....	.....	.....	.....	1	.....	.....	.....	.....	.....	1	.....
.....	.....	.....	.....	.....	1	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	1	1	.....
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
.....	.....	.....	1	1	2	.....	.....	3	.....	.....	.....	1	.....	3	1
.....	.....	.....	2	.....	.....	.....	1	.....	.....	.....	1	.....	.....	1	1
1	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	1	.....	.....	.....	.....	1
1	.....	.....	10	2	3	.....	2	7	.....	2	2	1	2	9	7
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
.....	.....	.....	.....	.....	1	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	1	1	.....
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
1	.....	.....	1	1	.....	.....	.....	1	1	.....	.....	.....	1	.....	3
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
2	.....	.....	17	3	4	.....	3	12	1	2	2	1	5	15	11
Infractions aux lois des prisons, évasion, tentative et aide d'évasion.															
.....	.....	.....	1	.....	.....	.....	.....	1	.....	.....	.....	.....	.....	1	.....
.....	.....	.....	1	1	.....	.....	.....	.....	.....	.....	1	.....	.....	.....	1
.....	.....	.....	3	1	.....	.....	.....	1	2	.....	1	.....	.....	3	1
.....	.....	.....	1	.....	.....	.....	.....	1	.....	.....	.....	.....	.....	1	.....
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
.....	.....	.....	1	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	1	.....	.....	1
.....	.....	.....	1	.....	.....	.....	.....	1	.....	.....	.....	.....	.....	1	.....

TABLE I. Other offences not included in the foregoing classes. CLASS VI.

Judicial Districts in which offence was committed. — Districts judiciaires où l'offense a été commise.	Number of Charges — Nombre d'accusations	Acquitted — Acquittés. M.	F.	Detained for Lunacy — Détenus pour cause de folie.	Convictions — Condamnations. Total.	Convicted 1st. — Condamnés une fois.	Convicted 2nd. — Condamnés deux fois.	Reiterated. — Plus de 2 récidives.	Sentence. Committed to Jail — Emprisonnés. With the option of a fine. — Sur option entre la prison ou l'amende	No Option — Sans option. Under one year. — Moins d'un an.	One year and over. — Un an et plus.
Prison breach, escape, attempt and aiding to escape from prison—*Concluded.*											
Kamouraska, Que	1	...	..	...	1	...	1	...	...	1	...
Montreal, Que	2	...	..	...	2	1	1	...	2	...	...
St. Francis, Que	2	...	..	...	2	...	...	2	...	...	...
Totals of Quebec	7	...	..	...	7	1	4	2	2	2	...
Algoma and Manitoulin, Ont	1	...	..	...	1	...	1	...	...	1	...
Brant, Ont	2	...	..	...	2	...	2	...	...	...	1
Elgin, Ont	1	...	..	...	1	...	1	...	...	1	...
Essex, Ont	1	...	..	...	1	1	...	...	...	...	...
Grey, Ont	1	...	..	...	1	...	1	...	...	1	...
Hastings, Ont	1	...	..	...	1	...	1	...	...	...	...
Leeds and Grenville, Ont	1	...	..	...	1	...	1	...	...	1	...
Lincoln, Ont	1	...	..	...	1	...	1	...	...	...	...
Nipissing, Ont	1	...	..	...	1	...	1	...	...	1	...
Northumberland & Durham, O.	1	...	..	...	1	...	...	1	...	1	...
Ontario, Ont	2	...	..	...	2	...	1	1	1	1	...
Oxford, Ont	3	1	..	...	2	...	2	...	...	...	2
Peel, Ont	1	...	..	...	1	...	...	1	...	...	...
Peterborough, Ont	1	...	..	...	1	...	1	...	1	...	...
Simcoe, Ont	1	...	..	...	1	...	1	...	...	1	...
Victoria, Ont	1	...	..	...	1	...	1	...	...	...	...
Welland, Ont	1	...	..	...	1	...	1	...	...	1	...
Wentworth, Ont	1	1	..	...	...	...	...	...	...	...	...
York, Ont	9	1	..	...	8	1	7	...	...	3	...
Totals of Ontario	31	3	..	...	28	2	23	3	2	12	3
Manitoba, Central	2	...	..	...	2	...	2	...	...	...	...
Manitoba, Eastern	1	...	..	...	1	...	1	...	...	1	...
Victoria, B.C	1	...	..	...	1	...	1	...	...	1	...
Westminster, B.C	1	...	..	...	1	...	1	...	...	1	...
Alberta, Northern, Al'ta	7	...	..	...	7	...	7	...	1	5	...
Alberta, Southern, Al'ta	6	...	..	...	6	1	4	1	1	...	1
Assiniboia, Eastern, Saskat	2	...	..	...	2	...	2	...	...	...	...
Assiniboia, Western, Saskat	4	...	..	...	4	...	4	...	...	3	...
Saskatchewan, Saskat	1	...	..	...	1	...	1	...	...	1	...
Totals of Canada	73	6	..	...	67	5	55	7	6	28	7
Revenue Laws, offences against											
Carleton, Ont	1	...	..	...	1	1	...	...	1	...	...
Leeds and Grenville, Ont	1	...	..	...	1	1	...	...	1	...	...
Welland, Ont	3	...	..	...	3	3	...	...	2	1	...
York, Ont	2	1	..	...	1	1	...	...	...	...	1
Totals of Ontario	7	1	..	...	6	6	...	...	4	1	1

TABLEAU I. Autres délits non compris dans les classes précédentes. CLASSE VI.

SENTENCE. Penitentiary — Pénitencier. Two years and under five. — Deux ans et m'ns de cinq.	SENTENCE. Penitentiary — Pénitencier. Five years and ov r. — Cinq ans et plus.	SENTENCE. Penitentiary — Pénitencier. Life. — A vie	D'th. — De mort	Committed to Reformatories — Envoyés à la prison de Réforme.	Other Sentences. — Autres Sentences.	OCCUPATIONS. Agricultural. — Agriculteurs.	OCCUPATIONS. Commercial. — Commerçants.	OCCUPATIONS. Domestic — Serviteurs.	OCCUPATIONS. Industrial. — Industriels.	OCCUPATIONS. Professional — Professions libérales.	OCCUPATIONS. Laborers — Journaliers.	CIVIL CONDITION. — ÉTAT CIVIL. Married. — Mariés.	CIVIL CONDITION. — ÉTAT CIVIL. Widowed — En veuvage.	CIVIL CONDITION. — ÉTAT CIVIL. Single — Célibataires.
Infractions aux lois des prisons, évasion, tentative et aide d'évasion—*Fin*.														
											1	1		
									1		1	1		1
					*a*2		1				1			2
1					2		1		2		4	2		5
									1			1		
					*a*1				1		1			2
														1
1														
											1			1
					*b*1									
											1	1		
					*a*1				1					1
											1	1		
									2					2
				1					1					1
											1	1		
					*a*1		1							1
														1
				3	*a*2				1		3			8
1				4	6		1		7		8	4		18
					*a*2									2
											1			1
											1			1
							1							1
					*a*1									
					*a*1, *b*3	2					1			3
					*b*2									
					*b*1	1			1		1	1		2
											1	1		
2				4	20	4	4		13		19	8		40
Délits contre le revenu de l'Etat.														
							1					1		
							1							
							3					2		1
							1							1
							6					3		2

a Sentence suspended—Sentence suspendue. *b* Taken back to jail—Réintégrés en prison.

TABLE I. Other offences not included in the foregoing classes. CLASS VI.

Judicial Districts in which offence was committed. — Districts judiciaires où l'offense a été commise.	Educational Status — Instruction: Unable to read or write. — Incapable de lire ou d'écrire.	Elementary. — Elémentaire.	Superior. — Supérieure	Ages: Under 16 years. — Moins de 16 ans. M. — H.	F. — F	16 years and under 21. — 16 ans et moins de 21. M. — H.	F. — F.	21 years and under 40. — 21 ans et moins de 40. M. — H.	F. — F.	40 years and over. — 40 ans et plus. M. — H.	F. — F.	Not given. — Non-donné. M. — H.	F. — F	Use of liquors — Usage de liqueurs: Moderate. — Modéré	Immoderate. — Immodéré
Prison breach, escape, attempt and aiding to escape from prison—*Concluded.*															
Kamouraska, Qué	...	1	...	...	...	...	...	...	...	1	...	...	...	...	1
Montréal, Qué	1	1	...	...	...	1	...	1	...	...	...	...	...	1	1
St. François, Qué	...	2	...	...	...	1	...	1	...	...	...	...	...	2	...
Totaux de Québec	1	6	...	...	...	2	...	4	...	1	...	...	...	5	2
Algoma et Manitoulin, Ont	...	1	...	...	...	...	...	1	...	...	...	...	...	...	1
Brant, Ont	...	2	...	...	...	1	...	1	...	...	...	...	...	2	...
Elgin, Ont	...	1	...	...	...	1	...	...	...	...	...	...	...	1	...
Essex, Ont	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	1	...	...	...
Grey, Ont	...	1	...	...	...	...	...	...	...	...	...	1	...	...	1
Hastings, Ont	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	1	...	...	...
Leeds et Grenville, Ont	...	1	...	...	...	...	...	...	...	1	...	...	...	...	1
Lincoln, Ont	...	1	...	...	...	...	...	1	...	...	...	...	...	1	...
Nipissing, Ont	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	1	...	...	...
Northumberl'd et Durham, O	...	1	...	...	...	...	...	...	...	1	...	...	...	...	1
Ontario, Ont	...	2	...	...	...	1	...	1	...	...	...	...	...	...	2
Oxford, Ont	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	2	...	...	...
Peel, Ont	...	1	...	...	...	1	...	...	...	...	...	...	...	1	...
Peterborough, Ont	...	1	...	...	...	...	...	1	...	...	...	...	...	...	1
Simcoe, Ont	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	1	...	...	...
Victoria, Ont	...	1	...	...	...	...	...	1	...	...	...	...	...	1	...
Welland, Ont	...	1	...	1	...	...	...	...	...	...	...	...	...	1	...
Wentworth, Ont	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
York, Ont	...	8	...	1	1	5	1	...	...	...	...	...	...	8	...
Totaux d'Ontario	...	22	...	2	1	9	1	6	...	2	...	7	...	15	7
Manitoba, Centre	1	1	...	1	...	...	...	...	...	...	...	1	...	1	...
Manitoba, Est	...	1	...	...	...	1	...	...	...	...	...	...	...	1	...
Victoria, Col.-B	...	1	...	...	...	...	...	...	...	1	...	...	...	1	...
Westminster, Col.-B	1	...	...	...	...	...	...	1	...	...	...	...	...	1	...
Alberta, Nord, Al'ta	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	7	...	...	...
Alberta, Sud, Al'ta	...	3	...	...	...	...	...	3	...	...	...	3	...	3	...
Assiniboia, Est, Sask	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	2	...	...	...
Assiniboia, Ouest, Sask	1	2	...	...	...	...	...	3	...	...	...	1	...	2	1
Saskatchewan, Saskat	...	1	...	...	...	...	...	1	...	...	...	...	...	...	1
Totaux du Canada	4	44	...	3	1	14	2	22	...	4	...	21	...	32	15
Revenue Laws, offences against															
Carleton, Ont	...	1	...	...	...	...	...	...	...	1	...	...	...	1	...
Leeds et Grenville, Ont	...	1	...	...	...	...	...	...	...	...	...	1	...	...	...
Welland, Ont	...	3	...	...	...	...	...	3	...	...	...	...	...	2	1
York, Ont	...	...	1	...	...	...	...	1	...	...	...	...	...	1	...
Totaux d'Ontario	...	5	1	...	...	...	...	4	...	1	...	1	...	4	1

TABLEAU I. Autres délits non compris dans les classes précédentes. CLASSE VI.

BIRTH PLACES — LIEUX DE NAISSANCE. British Isles — Iles Britanniques. England and Wales — Angleterre et Galles	Ireland — Irlande.	Scotland — Ecosse.	Canada.	United States — Etats-Unis.	Other Foreign Countries — Autres pays étrangers.	Other British Possessions — Autr's possessions Britanniques.	RELIGIONS. Baptists — Baptistes.	R. Catholics — Catholiques.	Ch. of England — Eglise d'Angleterre.	Methodists — Méthodistes.	Presbyterians — Presbytériens.	Protestants	Other Denominations — Autr's confessions.	RESIDENCE. Cities and Towns—Villes.	Rural Districts—Districts ruraux.
Infractions aux lois des prisons, évasion, tentative et aide d'évasion—Fin.															
			1					1							1
			2					2						1	1
			1		1							2			2
			6		1			4				3		2	5
			1								1				1
			2							1		1		1	1
				1				1						1	
			1											1	
			1						1					1	
1									1					1	
			1						1						1
			2					2						2	
			1					1						1	
			1					1						1	
			1						1						1
1			7					2	4	2				8	
2			18	1				7	8	3	1	1		17	4
					1								1	1	1
1									1						1
		1									1			1	
			1					1							1
			1	2				1					2	1	2
	1		2					2		1				2	1
			1						1						1
3	1	1	35	4	2			18	12	4	4	4	3	29	18
Délits contre le revenu de l'Etat.															
			1									1		1	
					1									1	
				1	2		1	1					1	2	1
			1						1					1	
			2	1	3		1	1	1			1	1	5	1

TABLE I. Other offences not included in the foregoing classes. CLASS VI.

Judicial Districts in which Offence was committed. — Districts judiciaires où l'offense a été commise	Number of Charges — Nombre d'accusations.	Acquitted — Acquittés. M.	F.	Detained for Lunacy — Détenus pour cause de folie.	Convictions — Condamnations. Total.	Convicted 1st — Condamnés une fois.	Convicted 2nd — Condamnés deux fois.	Reiterated — Plus de 2 récidives.	Sentence — Committed to Jail — Emprisonnés. With the option of a fine — Sur option entre la prison ou l'amende	No option — Sans option. Under one year — Moins d'un an.	One year and over — Un an et plus.
Revenue laws, offences against—*Concluded.*											
Vancouver, B.C	1	1									
Alberta, Southern, Al'ta	2				2	2				1	
Assiniboia, Eastern, Saskat.	1	1									
Totals of Canada	11	3			8	8			4	2	1
Riot and affray.											
Yarmouth, N.S	7	7									
Elgin, Ont	4				4	3		1	3	1	
Totals of Canada	11	7			4	3		1	3	1	
Suicide, attempt at											
Montreal, Que	7				7	7				3	
Algoma and Manitoulin, Ont	1				1	1				1	
Carleton, Ont	1				1	1					
Grey, Ont	1				1	1				1	
Hastings, Ont	1			1m							
Kent, Ont	1	1									
Lanark, Ont	1				1	1					
Middlesex, Ont	1				1	1					
Nipissing, Ont	2				2	1	1			1	
Northumberland & Durham, O	1				1	1					
Ontario, Ont	1			1m							
Simcoe, Ont	1				1	1					
Waterloo, Ont	1			1m							
Welland, Ont	1				1	1					
Wentworth, Ont	1				1	1					
York, Ont	2				2	2				1	
Totals of Ontario	17	1		3m	13	12	1			4	
Vancouver, B.C	3		a1		2	2				2	
Alberta, Southern, Al'ta	2	1			1	1					
Assiniboia, Eastern, Saskat.	1				1	1				1	
Assiniboia, Western, Saskat	3				3	3					
Yukon	1				1	1					
Totals of Canada	34	2	1	3m	28	27	1			10	

a Aiding and abetting suicide—Aide et encouragement au suicide.

TABLEAU I. Autres délits non compris dans les classes précédentes. CLASSE VI.

Sentence — Penitentiary — Pénitencier: Two years and under five — Deux ans et m'ns de cinq.	Sentence — Penitentiary — Pénitencier: Five years and over — Cinq ans et plus.	Sentence — Penitentiary — Pénitencier: Life — A vie	Sentence: D'th — De mort	Sentence: Committed to Reformatories — Envoyés à la prison de Réforme.	Sentence: Other Sentences — Autres Sentences.	Occupations: Agricultural — Agriculteurs.	Occupations: Commercial — Commerçants.	Occupations: Domestic — Serviteurs.	Occupations: Industrial — Industriels.	Occupations: Professional — Professions libérales.	Occupations: Laborers — Journaliers.	Civil Condition — État civil: Married — Mariés.	Civil Condition — État civil: Widowed — En veuvage.	Civil Condition — État civil: Single — Célibataires.
Délits contre le revenu de l'Etat—*Fin.*														
					a1									
					1		6					3		2
Emeute et tumulte.														
											4	1		3
											4	1		3
Tentative de suicide.														
					a3, b1		1		2		2	3		4
											1			1
					a1							1		
									1					1
					a1									1
				1				1						1
					a1						2			2
					a1						1			1
					a1						1			1
					a1				1			1		
					a1						1			1
					a1		1				1			2
				1	8		1	1	2		7	2		11
					a1						1			1
					a3							1		
					a1					1				1
				1	17		2	1	4	1	10	6		17

a Sentence suspended—Sentence suspendue. *b* To give bail—A donner des cautions.

TABLE I. Other offences not included in the foregoing classes. CLASS VI.

JUDICIAL DISTRICTS IN WHICH OFFENCE WAS COMMITTED. — DISTRICTS JUDICIAIRES OÙ L'OFFENSE A ÉTÉ COMMISE.	EDUCATIONAL STATUS. — INSTRUCTION. Unable to read or write. — Incapable de lire ou d'écrire.	Elementary. — Elémentaire.	Superior. — Supérieure	AGES. Under 16 years. — Moins de 16 ans. M. — H.	Under 16 years. F. — F.	16 years and under 21. — 16 ans et moins de 21. M. — H.	16 years and under 21. F. — F.	21 years and under 40. — 21 ans et moins de 40. M. — H.	21 years and under 40. F. — F.	40 years and over. — 40 ans et plus. M. — H.	40 years and over. F. — F.	Not given. — Non-donné. M. — H.	Not given. F. — F.	USE OF LIQUORS. — USAGE DE LIQUEURS. Moderate. — Modéré	Immoderate. — Immodéré
Revenue Laws, offences against—*Concluded.*															
Vancouver, Col.-B.															
Alberta, Sud., Al'ta												2			
Assiniboia, Est, Saskat															
Totaux du Canada		5	1					4		1		3		4	1
Riot and affray.															
Yarmouth, N.-E															
Elgin, Ont		4						4						3	1
Totaux du Canada		4						4						3	1
Suicide, attempt at.															
Montréal, Qué	1	6				1	1	2	1	2				1	6
Algoma et Manitoulin, Ont		1								1					1
Carleton, Ont		1							1					1	
Grey, Ont		1										1		1	
Hastings, Ont															
Kent, Ont															
Lanark, Ont		1					1							1	
Middlesex, Ont		1					1							1	
Nipissing, Ont		2				1				1				1	1
Northumberl'd et Durham, O.		1						1							1
Ontario, Ont															
Simcoe, Ont		1						1							1
Waterloo, Ont															
Welland, Ont		1								1					1
Wentworth, Ont		1				1								1	
York, Ont		1	1			1		1						2	
Totaux d'Ontario		12	1			3	2	3	1	3		1		8	5
Vancouver, Col.-B												2			
Alberta, Sud, Al'ta		1						1							1
Assiniboïa, Est, Sask												1			
Assiniboia, Ouest, Saskat		1							1			2		1	
Yukon		1					1							1	
Totaux du Canada	1	21	1			4	4	6	3	5		6		11	12

TABLEAU I. Autres délits non compris dans les classes précédentes. CLASSE VI.

BIRTH PLACES. — LIEUX DE NAISSANCE. British Isles. — Iles Britanniques. England and Wales — Angleterre et Galles	Ireland. — Irlande.	Scotland. — Ecosse.	Canada.	United States — Etats-Unis.	Other Foreign Countries. — Autres pays étrangers.	Other British Possessions. — Autr's possessions Britanniques.	RELIGIONS. Baptists. — Baptistes.	R. Catholics. — Catholiques.	Ch. of England. — Eglise d'Angleterre.	Methodists — Méthodistes.	Presbyterians. — Presbytériens.	Protestants	Other Denominations. — Autr's confessions.	RESIDENCE. Cities and Towns—Villes.	Rural Districts—Districts ruraux.
Délits contre le revenu de l'Etat—*Fin*.															
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
...	...	...	2	1	3	...	1	1	1	...	...	1	1	5	1
Emeute et tumulte.															
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
1	...	...	3	...	...	...	...	...	1	3	...	...	...	2	2
1	...	...	3	...	...	...	...	...	1	3	...	...	...	2	2
Tentative de suicide.															
3	1	...	1	...	2	...	...	2	3	1	...	...	1	7	...
...	...	...	...	...	1	...	...	...	...	...	...	1	...	...	1
1	...	...	...	...	...	...	...	...	1	...	...	...	...	1	...
1	...	...	...	...	...	...	...	...	1	...	...	...	...	...	1
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
...	...	...	1	...	...	...	...	...	...	1	...	...	...	1	...
...	...	...	1	...	...	...	...	...	...	...	...	1	...	1	...
...	...	...	...	1	1	...	...	1	...	...	...	...	1	2	...
1	...	...	...	...	...	...	...	...	...	1	...	...	...	1	...
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
...	...	...	1	...	...	...	...	...	1	...	...	...	...	...	1
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
1	...	...	...	...	...	...	...	...	1	...	...	...	...	...	1
1	...	...	...	...	...	...	...	...	1	...	...	...	...	1	...
1	...	...	1	...	...	...	...	...	2	...	...	...	...	2	...
6	...	...	4	1	2	...	...	1	7	2	...	2	1	9	4
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
...	...	...	1	...	...	...	...	...	...	...	...	1	...	...	1
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
1	...	...	...	...	...	...	...	...	1	...	...	...	...	1	...
...	...	...	...	1	...	...	...	...	...	1	...	...	...	1	...
10	1	...	6	2	4	...	...	3	11	4	...	3	2	18	5

TABLE I. Other offences not included in the foregoing classes. CLASS VI.

Judicial Districts in which offence was committed. — Districts judiciaires où l'offense a été commise.	Number of Charges — Nombre d'accusations	Acquitted. — Acquittés. M.	F.	Detained for Lunacy. — Détenus pour cause de folie.	Convictions. — Condamnations. Total.	Convicted 1st. — Condamnés une fois.	Convicted 2nd. — Condamnés deux fois.	Reiterated. — Plus de 2 récidives.	Sentence. Committed to Jail — Emprisonnés. With the option of a fine. — Sur option entre la prison ou l'amende	No Option. — Sans option. Under one year. — Moins d'un an.	One year and over. — Un an et plus.
Various other misdemeanours.											
Colchester, N.S	2	...	..	...	2	...	2	...	...	...	...
Halifax, N.S	1	1	..	...	...	...	...	...	...	...	...
Montreal, Que	12	9	2	...	1	1	...	...	1	...	...
Brant, Ont	1	...	..	...	1	1	...	...	...	...	1
Haldimand, Ont	6	3	..	...	3	2	1	...	...	...	...
Kent, Ont	1	1	..	...	...	...	...	...	...	...	...
Lanark, Ont	1	...	..	...	1	1	...	...	...	...	...
Lincoln, Ont	2	1	..	...	1	1	...	...	1	...	...
Middlesex, Ont	3	2	.	...	1	1	...	...	1	...	...
Nipissing, Ont	1	...	..	...	1	1	...	...	...	1	...
York, Ont	4	1	1	...	2	...	2	...	...	...	...
Totals of Ontario	19	8	1	...	10	7	3	...	2	1	1
Manitoba, Central	3	...	.	...	3	3	...	...	...	...	...
Vancouver, B.C	1	...	..	...	1	1	...	...	...	1	...
Totals of Canada	38	18	3	..	17	12	5	...	3	2	1

TABLEAU I. Autres délits non compris dans les classes précédentes. CLASSE VI.

SENTENCE.						OCCUPATIONS.						CIVIL CONDITION. — ÉTAT CIVIL.		
PENITENTIARY. — PÉNITENCIER.														
Two years and under five. — Deux ans et m'ns de cinq.	Five years and ov r. — Cinq ans et plus.	Life. — A vie	D'th. — De mort	Committed to Reformatories — Envoyés à la prison de Réforme.	Other Sentences. — Autres Sentences.	Agricultural. — Agriculteurs.	Commercial. — Commerçants.	Domestic — Serviteurs.	Industrial. — Industriels.	Professional — Professions libérales.	Laborers — Journaliers.	Married. — Mariés.	Widowed — En veuvage.	Single — Célibataires.
Divers autres délits.														
b2	.....	.....	.....	.....	.....	.....	1	.....	1	.....	.....	.....	.....	2
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	1	.....	.....	.....	.....	.....	.....	1
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	1	1	.....	.....
.....	.....	.....	.....	.....	a3	3	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	3
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
.....	.....	.....	.....	.....	a1	.....	.....	.....	.....	.....	.....	1	.....	.....
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	1	.....
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	1	.....	.....	.....	1
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	1	.....	.....	1
.....	.....	.....	.....	.....	c1, d1	.....	.....	.....	1	.....	1	.....	.....	2
.....	.....	.....	.....	.....	6	3	.....	.....	1	1	3	2	1	7
.....	.....	.....	.....	.....	a3	3	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	3
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
2	.....	.....	.....	.....	9	6	2	.....	2	1	3	2	1	13

a Sentence suspended—Sentence suspendue. *b* Having explosive in possession—Ayant des matières explosives en possession. *c* Recommitted in Central Prison—Réintégré dans la prison centrale.
d Fine of $1,000 to be imposed if dumping is continued or if nuisance not abated—Amende de $1,000 devant être imposée si les incommodités ne sont pas enlevées.

TABLE I. Other offences not included in the foregoing classes. CLASS VI.

JUDICIAL DISTRICTS IN WHICH OFFENCE WAS COMMITTED. — DISTRICTS JUDICIAIRES OÙ L'OFFENSE A ÉTÉ COMMISE.	EDUCATIONAL STATUS. — INSTRUCTION.			AGES.										USE OF LIQUORS. — USAGE DE LIQUEURS	
	Unable to read or write. — Incapable de lire ou d'écrire.	Elementary. — Elémentaire.	Superior. — Supérieure	Under 16 years. — Moins de 16 ans.		16 years and under 21. — 16 ans et moins de 21.		21 years and under 40. — 21 ans et moins de 40.		40 years and over. — 40 ans et plus.		Not given. — Non-donné.		Moderate — Modéré	Immoderate — Immodéré
				M. — H.	F — F	M. — H.	F. — F.	M. — H.	F. — F.	M. — H.	F. — F.	M. — H.	F — F		
Various other misdemeanours.															
Colchester, N.-E.	..	2	.....	...	..	....	...	....	...	....	..	....	..	2	....
Halifax, N.-E.	......	......	.....	....	..	....	....	2	....	....	..	....	..	....	....
Montréal, Qué.	......	1	......	. .	..	. ..	....	1	....	....	....	....	..	....	1
Brant, Ont.	1	.....	......	....	.	....	...	1	....	....	..	....	..	1	....
Haldimand, Ont.	....	3	......	....	..	....	....	3	....	....	....	....	..	3	....
Kent, Ont.	.....	.....	.....	..	..	. ..	....	....	....	....	....	....	..	....	....
Lanark, Ont.	......	1	....	....	.	....	....	....	....	....	1	....	..	1	....
Lincoln, Ont.	....	1	.....	....	..	. ..	...	. .	....	....	1	....	..	1	....
Middlesex, Ont.	... ..	......	1	....	..	....	....	1	....	....	....	....	..	1	....
Nipissing, Ont.	......	1	. .	....	..	....	....	1	....	....	....	....	..	1	....
York, Ont.	.	2	.. .	....	..	...	....	1	...	1	....	....	..	1	1
Totaux d'Ontario	1	8	1	....	..	....	....	....	....	1	2	....	..	9	1
Manitoba, Centre	...	3	.....	....	..	3	....	7	....	....	....	...	..	3	. ..
Vancouver, Col.-B.	......	.... .	. ...	....	..	....	....	....	....	....	....	1	..	....	....
Totaux du Canada	1	14	1	....	..	3	....	10	....	1	2	1	..	14	2

TABLEAU I. Autres délits non compris dans les classes précedentes. CLASSE VI.

BIRTH PLACES. — LIEUX DE NAISSANCE							RELIGIONS.							RESIDENCE.	
British Isles. — Iles Britanniques. England and Wales — Angleterre et Galles	Ireland. — Irlande.	Scotland. — Ecosse.	Canada.	United States — Etats Unis.	Other Foreign Countries. — Autres pays étrangers.	Other British Possessions. — Autr's possessions Britannique.	Baptists. — Baptistes.	R. Catholics. — Catholiques.	Ch. of England. — Eglise d'Angleterre.	Methodists. — Méthodistes.	Presbyterians. — Presbytériens.	Protestants	Other Denominations. — Autr's confessions.	Cities and Towns—Villes.	Rural Districts—Districts ruraux.
Divers autres délits.															
.....	1	.....	1	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	1	1	.....	.....	2
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
.....	.....	.....	1	.....	.....	.....	.....	1	.....	.....	.....	.....	.....	1	.....
.....	.....	.....	1	.....	.....	.....	.....	.....	.....	1	.....	.....	.....	.....	1
1	.....	.....	2	.....	.....	.....	.....	.....	1	.....	2	.....	.....	.....	3
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
.....	.....	.....	1	.....	.....	.....	.....	.....	.....	1	.....	.....	.....	1	.....
.....	.....	.....	1	.....	.....	.....	.....	.....	.....	1	.....	.....	.....	1	.....
.....	.....	.....	.....	1	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	1	.....	1	.....
.....	.....	.....	1	.....	.....	.....	.....	1	.....	.....	.....	.....	.....	1	.....
.....	.....	.....	2	.....	.....	.....	.....	.....	.....	2	.....	.....	.....	2	.....
1	.....	.....	8	1	.....	.....	.....	1	1	5	2	1	.....	6	4
.....	.....	.....	3	.....	.....	.....	.....	.....	.....	3	.....	.....	.....	.....	3
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
1	1	.....	13	1	.....	.....	.....	2	1	8	3	2	.....	7	9

TABLE II.

SUMMARY BY CLASSES AND PROVINCES WITH TOTALS OF EACH PROVINCE AND CANADA FOR THE YEARS 1904 AND 1905.

TABLEAU II.

RÉCAPITULATION PAR CLASSES ET PAR PROVINCES AVEC TOTAUX DE CHAQUE PROVINCE ET DU CANADA POUR LES ANNÉES 1904 ET 1905.

TABLE II. Summary by classes and provinces.

PROVINCES.		Number of Charges — Nombre d'accusations.	Acquitted — Acquittés.		Detained for Lunacy — Détenus pour cause de folie.	CONVICTIONS — CONDAMNATIONS.				SENTENCE. Committed to Jail — Emprisonnés.		
			M.	F.		Total.	Convicted 1st. — Condamnés une fois.	Convicted 2nd. — Condamnés deux fois.	Reiterated. — Plus de 2 récidives.	With the option of a fine. — Sur option entre la prison ou l'am'nde	No Option — Sans option. Under one year. — Moins d'un an.	No Option — Sans option. One year and over. — Un an et plus.
Class I.—Offences against the person.												
Prince Edward Island	1905	24	5	..	2	17	15	2	.....	2	15	....
	1904	23	7	1	....	15	14	1	......	8	7	......
Nova Scotia	1905	293	117	23	1	152	119	21	12	69	34	2
	1904	254	66	6	...	179	123	37	19	71	45	6
New Brunswick	1905	57	7	1	......	47	24	21	2	35	6	.....
	1904	59	18	1	. .	36	27	2	7	21	3	1
Quebec	1905	535	120	7	2	403	343	44	16	264	81	6
	1904	559	119	11	1	429	384	32	13	290	75	6
Ontario	1905	1,160	436	27	12	684	612	52	20	286	186	31
	1904	1,152	435	31	2	670	593	50	27	232	200	45
Manitoba	1905	131	29	.	....	102	90	10	2	48	27	6
	1904	97	24	..	......	73	65	6	2	48	14	1
British Columbia	1905	186	68	..	......	116	108	7	1	58	33	9
	1904	116	29	2	......	83	74	6	3	18	27	7
The Territories	1905	248	147	5	1	94	89	5	. .	33	40	2
	1904	220	110	3	1	105	100	4	1	27	53	3
Yukon	1905	13	7	1	......	5	5	....	.....	2	2	....
	1904	41	24	..	.....	15	12	3	......	3	9	.....
Canada	1905	2,647	936	64	18	1,620	1,405	162	53	797	424	56
	1904	2,521	832	55	4	1,605	1,392	141	72	718	433	69
Class II.—Offences against property with violence.												
Prince Edward Island	1905	9	7	..	......	2	2	......	......	......	2	.....
	1904	......	......	..	......	......	......	......	......	......	......	......
Nova Scotia	1905	46	22	1	.....	23	18	.....	5	.....	4	1
	1904	62	22	..	......	40	32	7	1	.....	2	4
New Brunswick	1905	12	3	..	......	9	7	2	....	..	3	......
	1904	20	6	.	......	11	11	......	...	.....	3	. ..
Quebec	1905	257	30	..	1	225	111	53	61	2	82	5
	1904	186	39	..	......	147	76	23	48	. .	50	8
Ontario	1905	424	117	..	......	307	218	50	39	2	108	38
	1904	419	129	4	......	286	198	40	48	21	76	47
Manitoba	1905	62	8	..	......	54	31	12	11	....	3	2
	1904	31	9	..	.....	22	12	7	3	.....	1	3
British Columbia	1905	32	9	..	.....	23	20	3	......	.....	1	3
	1904	49	19	..	.....	28	21	5	2	. .	5	3
The Territories	1905	34	21	..	.....	13	11	1	1	1	5	1
	1904	29	12	..	......	17	17	.....	......	..	7	1
Yukon	1905	1	1	..	......	....	......	.....	....	......	.....	......
	1904	1	...	..	......	1	1	.....	.....	......	.....	......
Canada	1905	877	218	1	1	656	418	121	117	5	208	50
	1904	797	236	4	....	552	368	82	102	21	144	66

TABLEAU II. Récapitulation par classes et provinces.

SENTENCE.						OCCUPATIONS.						CIVIL CONDITION. — ÉTAT CIVIL.		
PENITENTIARY. — PÉNITENCIER.														
Two years and under five. — Deux ans et m'ns de cinq	Five years and over. — Cinq ans et plus.	Life. — A vie	D'th. — De mort	Committed to Reformatories. — Envoyés à la prison de Réforme.	Other Sentences. — Autres Sentences.	Agricultural. — Agriculteurs.	Commercial. — Commerçants.	Domestic — Serviteurs.	Industrial. — Industriels.	Professional — Professions libérales.	Laborers — Journaliers.	Married. — Mariés.	Widowed — En veuvage.	Single — Célibataires.
CLASSE I.—Outrages contre la personne.														
.....	.....	.....	.....	.....	.....	2	2	...	1	.....	12	4	....	13
.....	.....	.....	.....	.....	.....	....	2	1	4	.....	7	4	.....	11
19	2	1	1	1	23	3	21	11	18	.....	55	35	4	79
19	6	....	1	2	29	8	18	5	13	4	53	37	....	70
4	.....	....	1	......	1	4	10	...	6	1	8	10	.....	21
3	.....	.....	1	......	7	5	1	1	3	.....	20	6	......	26
11	4	....	2	4	31	22	57	2	49	5	150	161	3	158
9	7	.....	2	.....	40	32	46	13	57	7	198	176	8	194
20	16	1	5	7	132	45	40	4	89	8	393	283	6	318
16	8	.....	1	7	161	42	47	9	73	4	373	273	10	300
5	3	....	...	.....	13	6	17	2	13	1	44	29	.....	54
3	2	....	...	......	5	13	17	1	9	1	27	24	......	40
7	2	....	2	....	5	3	23	......	23	2	30	33	2	52
7	3	.....	8	......	13	6	7	2	6	......	32	15	...	45
5	4	.....	1	....	9	11	4	2	2	......	4	5	.....	13
9	7	......	1	...	5	8	5	......	1	...	7	17	......	20
.....	.....	......	...	.....	1	....	.....	...	1	......	1	1	....	2
.....	1	.....	....	...	2	.....	5	....	2	......	3	2	......	9
71	31	2	12	12	215	96	174	19	202	17	697	561	15	710
66	34	....	14	9	262	114	148	34	168	16	720	554	18	715
CLASSE II.—Délits avec violence contre la propriété.														
.....	.....	.....	....	......	....	....	......	.....	...	....	...	....	....	2
.....	.....	.....	.....	......	....	......	......	..	......	...	......	....	.....	..
11	2	....	....	2	3	.....	4	......	2	....	14	4	1	17
12	6	.....	...	9	7	....	2	2	5	.....	19	3	...	36
4	....	....	......	.....	2	......	.....	......	7	....	2	4	......	5
5	.....	....	....	.....	3	5	......	...	1	.....	3	1	.....	4
50	8	...	......	8	70	......	23	5	46	1	122	22	1	201
45	7	.....	.....	1	36	....	20	1	34	3	86	24	2	120
47	25	.....	.....	12	75	9	9	3	33	.....	168	25	2	270
26	27	...	....	18	71	5	13	7	25	.....	150	28	2	250
3	12	......	...	5	29	.....	9	2	7	...	9	6	1	47
15	....	......	....	1	2	1	3	.....	3	......	13	2	....	20
12	3	....	...	3	1	..	2	......	3	....	8	1	.....	16
10	6	...	......	1	3	1	3	...	2	.....	14	2	1	21
3	2	.....	....	.....	1	1	......	....	...	....	1	1	......	1
6	1	......	......	.....	2	.....	..	.....	......	....	3	......	.....	6
.....	.....	.....	......	...	....	.....	......	.....	...	.....	.....	....	...	..
.....	1	.....	......	...	....	......	......	.....	......	......	1	.....	....	1
130	52	....	......	30	181	10	47	10	98	1	324	63	5	559
119	48	.....	..	30	124	12	41	10	70	3	289	60	5	458

TABLE II. Summary by classes and provinces.

PROVINCES.		EDUCATIONAL STATUS.—INSTRUCTION. Unable to read or write.—Incapable de lire ou d'écrire.	Elementary.—Elémentaire.	Superior.—Supérieure.	AGES. Under 16 years.—Moins de 16 ans. M.—H.	F.—F.	16 years and under 21.—16 ans et moins de 21. M.—H.	F.—F.	21 years and under 40.—21 ans et moins de 40. M.—H.	F.—F.	40 years and over.—40 ans et plus. M.—H.	F.—F.	Not given.—Non donné. M.—H.	F.—F.	USE OF LIQUORS.—USAGE DE LIQUEURS. Moderate.—Modéré.	Immoderate.—Immodéré.
Class I.—Offences against the person.																
Ile du Prince-Edouard	1905	....	17	....	....	..	...	...	13	....	4	..	...	..	4	13
	1904	1	12	2	....	..	3	...	9	1	2	....	...	..	7	8
Nouvelle-Ecosse	1905	14	103	....	2	..	13	...	72	10	16	....	34	5	85	32
	1904	13	93	1	4	..	13	1	63	4	22	....	58	14	93	14
Nouveau-Brunswick	1905	3	27	....	1	..	1	....	13	...	13	....	18	1	15	15
	1904	6	26	....	.	..	1	...	19	....	7	2	7	..	8	21
Québec	1905	60	257	4	13	..	30	1	204	13	58	1	75	8	96	223
	1904	49	326	3	8	1	59	3	209	18	72	7	52	..	139	249
Ontario	1905	46	543	10	11	1	72	....	373	7	132	6	79	3	360	240
	1904	41	526	14	13	1	62	2	328	16	146	8	91	3	379	203
Manitoba	1905	15	62	3	1	..	8	....	61	....	9	....	23	..	66	11
	1904	4	57	3	3	..	5	..	42	....	11	....	12	..	52	12
Colombie-Britannique	1905	7	79	2	1	..	5	....	62	2	14	1	31	..	59	23
	1904	11	39	2	5	..	5	....	32	....	10	....	30	1	44	15
Les Territoires	1905	4	16	2	1	..	1	....	9	...	6	....	74	3	15	2
	1904	12	23	1	1	..	6	....	16	2	9	2	65	4	27	10
Yukon	1905	....	3	....	1	..	....	...	2	..	....	....	2	..	2	1
	1904	....	10	1	....	..	...	....	8	1	2	....	4	..	7	3
Canada	1905	149	1,107	21	31	1	130	1	809	32	252	8	336	20	702	560
	1904	137	1,112	27	34	2	154	6	726	42	281	19	319	22	756	535
Class II.—Offencces against property with violence.																
Ile du Prince-Edouard	1905	....	2	....	2	..	....	....	...	..	....	....	..	..	2	....
	1904	...	....	....	....	..	....	....	....	....	....	....	....	..	....	....
Nouvelle-Ecosse	1905	1	19	2	1	..	10	...	10	...	1	..	1	..	15	7
	1904	5	34	....	11	1	11	....	14	....	1	1	1	..	34	5
Nouveau-Brunswick	1905	2	7	....	...	.	1	....	8	...	....	....	...	..	5	4
	1904	1	5	..	1	..	1	....	4	....	....	....	5	..	3	8
Québec	1905	28	195	1	24	1	101	....	83	1	13	1	1	.	130	94
	1904	26	120	...	5	.	46	....	80	...	15	....	1	..	73	73
Ontario	1905	13	280	4	47	..	93	....	142	1	13	....	11	..	239	58
	1904	15	365	....	63	1	71	....	131	1	10	1	8	..	197	83
Manitoba	1905	3	50	1	28	2	5	....	18	....	1	....	..	..	52	2
	1904	....	22	....	1	..	6	...	13	....	2	....	....	.	20	2
Colombie-Britannique	1905	2	15	....	3	..	3	....	7	....	3	....	7	..	9	6
	1904	2	19	1	1	..	4	....	13	....	3	...	7	..	14	9
Les Territoires	1905	1	1	....	....	..	1	....	1	....	....	....	11	.	....	2
	1904	2	4	....	....	..	2	....	2	..	1	...	12	..	4	2
Yukon	1905	....	....	....	...	..	..	....	....	....	....	....	...	..	....	....
	1904	....	1	....	...	..	....	....	....	....	1	....	...	..	1	....
Canada	1905	50	569	8	105	3	214	....	269	2	31	1	31	..	452	173
	1904	51	470	1	82	2	141	....	257	1	33	2	34	..	346	182

TABLEAU II. Récapitulation par clasees et provinces.

Birth Places — Lieux de naissance: British Isles — Iles Britanniques: England and Wales — Angleterre et Galles	Ireland — Irlande	Scotland — Ecosse	Canada	United States — Etats-Unis	Other Foreign Countries — Autres pays étrangers	Other British Possessions — Autr's possessions Britanniques	Religions: Baptists — Baptistes	R. Catholics — Catholiques	Ch. of England — Eglise d'Angleterre	Methodists — Méthodistes	Presbyterians — Presbytériens	Protestants	Other Denominations — Autr's confessions	Residence: Cities and Towns—Villes	Rural Districts—Districts ruraux
Classe I.—Outrages contre la personne.															
...	...	...	17	...	...	...	...	14	...	...	...	3	...	13	4
1	...	...	13	...	...	1	...	10	1	...	...	4	...	14	1
11	1	1	88	3	5	8	17	52	21	4	8	8	5	97	20
13	1	...	72	2	17	2	13	42	27	8	6	10	1	99	12
...	...	...	28	...	2	...	6	9	2	5	2	4	2	25	6
...	...	...	31	...	...	...	5	17	1	3	1	2	...	22	10
8	6	3	293	10	31	...	1	279	11	5	5	42	7	306	61
11	13	2	329	8	18	...	...	296	9	4	9	62	2	304	78
43	31	10	451	19	53	...	16	189	138	103	76	52	30	482	133
36	32	9	431	26	46	1	11	186	148	87	75	47	25	471	115
15	6	5	24	1	36	...	1	34	15	8	10	7	8	68	18
7	2	...	29	10	23	...	1	28	11	9	6	2	7	47	25
11	5	3	34	20	13	1	1	18	10	16	4	14	15	93	9
6	1	2	22	6	21	...	...	13	5	4	3	12	8	46	14
1	...	...	10	4	4	...	...	7	1	3	2	3	3	9	14
3	1	...	15	6	11	...	...	18	5	2	...	4	2	14	22
...	...	...	4	...	...	...	...	1	1	2	...	...	...	2	1
...	1	...	6	3	1	...	2	3	2	2	1	1	...	5	6
89	49	22	949	57	144	9	42	603	199	146	107	133	70	1,095	266
77	51	13	948	61	137	4	32	613	209	119	101	144	45	1,022	283
Classe II.—Délits avec violence contre la propriété.															
...	...	...	2	...	...	...	...	2	...	...	...	...	...	2	...
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
3	...	1	18	...	...	...	1	7	8	...	3	2	1	18	4
2	...	...	36	...	...	1	3	17	8	3	1	6	...	22	17
...	...	...	4	...	5	...	2	2	1	...	3	1	...	6	3
5	1	...	5	...	...	...	2	4	5	...	...	...	...	5	6
12	2	2	187	13	8	...	2	163	37	3	5	12	3	192	32
3	2	...	135	...	6	...	...	124	6	...	7	4	5	130	17
10	5	2	239	21	18	2	9	87	77	41	34	23	23	269	29
14	11	2	233	17	3	...	8	78	67	52	30	38	6	254	27
5	...	...	34	1	14	...	2	23	6	8	5	7	3	46	8
4	1	...	11	3	3	...	...	6	6	5	2	...	3	14	8
2	...	...	8	5	2	...	...	2	1	3	...	7	1	22	1
2	2	1	9	5	3	...	...	4	3	5	3	2	...	18	6
...	...	...	1	1	...	...	...	1	...	...	...	...	1	1	1
2	...	...	...	1	2	...	...	2	2	...	...	...	1	5	2
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
...	...	...	...	1	...	...	...	...	...	...	...	1	...	...	1
32	7	5	493	41	47	2	16	287	130	55	50	52	32	556	78
32	17	3	429	27	17	1	13	235	97	65	43	51	15	448	84

TABLE II. Summary by classes and provinces.

PROVINCES.		Number of Charges. — Nombre d'accusations.	Acquitted. — Acquittés. M.	F.	Detained for Lunacy. — Détenus pour cause de folie.	CONVICTIONS. — CONDAMNATIONS. Total.	Convicted 1st. — Condamnés une fois.	Convicted 2nd. — Condamnés deux fois.	Reiterated. — Plus de 2 récidives.	SENTENCE. Committed to Jail — Emprisonnés. With the option of a fine. — Sur option entre la prison ou l'am'nde	No Option. — Sans option. Under one year. — Moins d'un an.	One year and over. — Un an et plus.
Class III.—Offences against property without violence.												
Prince Edward Island	1905	18	6	..	......	12	10	1	1	.....	9	......
	1904	7	3	..	......	4	4	......	......	1	2	......
Nova Scotia	1905	249	55	13	.....	181	155	20	6	6	68	4
	1904	297	100	15	.....	182	145	28	9	4	55	6
New Brunswick	1905	99	31	1	.....	66	63	2	1	1	26	.....
	1904	112	45	2	......	63	57	3	3	2	16	.....
Quebec	1905	1,323	210	19	5	1,087	800	123	164	198	523	21
	1904	1,224	183	11	.....	1,026	691	167	168	144	479	15
Ontario	19 5	2,865	841	87	...	1,935	1,572	219	144	120	759	128
	1904	2,711	808	96	2	1,802	1,458	210	134	118	725	112
Manitoba	1905	450	61	7	.....	382	295	38	49	83	98	13
	1904	409	64	6	......	339	258	43	38	55	95	15
British Columbia	1905	284	76	9	...	198	177	15	6	3	123	19
	1904	311	76	4	......	228	179	30	19	7	171	19
The Territories	1905	575	221	4	......	346	317	24	5	12	219	22
	1904	511	208	6	......	295	272	19	4	8	180	15
Yukon	1905	50	24	1	.....	25	16	5	4	1	13	4
	1904	70	38	2	......	30	21	5	4	.....	16	2
Canada	1905	5,913	1325	141	5	4,232	3,405	447	380	424	1,838	211
	1904	5,652	1525	142	2	3,969	3,085	505	379	339	1,739	184
Class IV.—Malicious offences against property.												
Prince Edward Island	1905	8	4	..	.....	4	4	......	...	.....	4	....
	1904	6	1	..	......	5	5	......	......	5	......	......
Nova Scotia	1905	14	8	1	....	5	3	....	2	......	1	...
	1904	15	6	..	......	9	7	2	......	1	2	...
New Brunswick	1905	4	3	..	......	1	1	......	....	......	......	......
	1904	8	7	..	...	1	1	...	....	.....	1	...
Quebec	1905	31	12	1	1	17	11	2	4	2	7	2
	1904	35	11	..	.....	23	22	1	......	10	7	......
Ontario	1905	69	30	2	..	37	28	6	3	7	6	2
	1904	80	39	2	2	37	33	3	1	8	8	2
Manitoba	1905	11	3	..	.....	8	8	.....	......	1	......	2
	1904	8	6	..	.....	2	2	......	......	......	.....	......
British Columbia	1905	18	8	..	......	10	9	....	1	6	2	1
	1904	8	1	.	.....	5	4	1	.....	....	2	1
The Territories	1905	44	31	3	......	10	10	......	.....	5	......	1
	1904	34	18	..	....	16	16	.....	......	......	1	1
Yukon	1905	9	6	1	......	2	1	1	....	2	...	......
	1904	12	9	1	......	2	1	1	.....	2	......	......
Canada	1905	208	105	8	1	94	75	9	10	23	20	8
	1904	206	98	3	2	100	91	8	1	26	21	4

TABLEAU II. Récapitulation par classes et provinces.

SENTENCE. Penitentiary.—Pénitencier. Two years and under five.—Deux ans et m'ns de cinq.	SENTENCE. Penitentiary.—Pénitencier. Five years and over.—Cinq ans et plus.	SENTENCE. Penitentiary.—Pénitencier. Life.—A vie	SENTENCE. D'th.—De mort	SENTENCE. Committed to Reformatories.—Envoyés à la prison de Réforme.	SENTENCE. Other Sentences.—Autres Sentences.	OCCUPATIONS. Agricultural.—Agriculteurs.	OCCUPATIONS. Commercial.—Commerçants.	OCCUPATIONS. Domestic—Serviteurs.	OCCUPATIONS. Industrial.—Industriels.	OCCUPATIONS. Professional—Professions libérales.	OCCUPATIONS. Laborers—Journaliers.	CIVIL CONDITION.—ÉTAT CIVIL. Married.—Mariés.	CIVIL CONDITION.—ÉTAT CIVIL. Widowed—En veuvage.	CIVIL CONDITION.—ÉTAT CIVIL. Single—Célibataires.
Classe III.—Délits sans violence contre la propriété.														
2	....	....	....	....	1	1	....	....	1	1	4	....	....	12
....	....	....	....	....	1	1	....	....	....	....	....	1	....	3
27	1	....	....	21	54	3	19	18	21	1	67	22	6	137
36	1	....	....	27	53	....	33	13	12	2	47	43	4	124
13	2	....	....	8	16	5	5	3	1	....	26	15	1	50
10	2	....	....	3	30	3	9	3	4	1	26	10	....	51
59	3	....	....	73	210	19	226	38	205	7	365	253	31	788
61	8	....	....	56	263	13	208	93	155	6	461	281	29	709
39	16	....	....	135	738	44	191	88	189	6	873	386	30	1,414
57	23	....	....	84	683	65	153	77	172	4	818	363	38	1,317
51	5	....	....	8	124	19	83	14	34	....	174	93	11	268
18	6	....	....	13	137	19	53	16	37	....	104	64	8	224
25	2	....	....	5	21	2	43	2	21	3	59	31	26	97
10	....	....	....	..	21	5	57	10	21	2	68	28	5	171
46	10	....	....	1	36	25	13	....	8	5	24	31	2	55
52	9	....	....	..	31	28	13	3	4	3	36	33	2	77
1	....	....	....	..	6	....	9	1	6	....	2	9	....	13
3	....	....	....	....	9	1	6	1	10	....	5	8	....	20
263	39	....	....	251	1,206	118	589	164	486	23	1,594	840	107	2,834
247	49	....	....	183	1,228	135	532	216	415	18	1,565	831	86	2,696
Classe IV.—Dommages malicieux contre la propriété.														
....	....	....	....	....	....	....	1	....	....	....	3	....	....	4
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	5	1	....	4
....	4	....	....	....	....	1	....	....	2	1	1	3	....	2
1	1	....	....	3	1	2	....	....	....	....	2	3	....	4
....	....	....	....	1	....	....	....	....	....	....	....	....	....	1
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	1	....	....	1
....	2	....	....	....	4	2	2	....	1	....	7	4	2	11
....	2	....	....	2	2	8	2	1	3	....	6	13	....	10
3	2	....	....	....	17	6	3	3	3	....	17	6	2	29
2	1	....	....	4	12	3	3	....	5	....	10	8	....	24
....	....	....	....	....	5	6	1	....	....	....	....	5	....	3
1	....	....	....	....	1	1	....	....	....	....	....	1	....	1
....	1	....	....	....	....	....	3	....	3	....	2	5	....	5
....	2	....	....	....	....	....	1	....	....	1	1	1	....	3
....	....	....	....	....	4	5	....	....	....	....	5	1	1	8
8	....	....	....	....	6	3	....	....	....	....	2	3	....	3
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	2	....	....	2
....	....	....	....	....	....	....	1	....	....	....	....	....	....	2
3	9	....	....	1	30	20	10	3	9	1	37	24	5	65
12	6	....	....	9	22	17	7	1	8	1	27	30	....	52

TABLE II. Summary by classes and provinces.

PROVINCES.		EDUCATIONAL STATUS. — INSTRUCTION.			AGES.										USE OF LIQUORS. — USAGE DE LIQUEURS.	
		Unable to read or write. — Incapable de lire ou d'écrire.	Elementary. — Elémentaire.	Superior. — Supérieure	Under 16 years. — Moins de 16 ans.		16 years and under 21. — 16 ans et moins de 21.		21 years and under 40. — 21 ans et moins de 40.		40 years and over. — 40 ans et plus.		Not given. — Non-donné.		Moderate — Modéré	Immoderate — Immodéré
					M. — H.	F — F	M. — H.	F. — F.	M. — H.	F. — F.	M. — H.	F. — F.	M. — H.	F — F		
CLASS III.—Offences against property without violence.																
Ile du Prince-Edouard..	1905	......	11	1	....	..	8	....	3	1	....	....	....	..	11	1
	1904	......	3	1	2	..	1	....	....	....	1	....	....	..	4	....
Nouvelle-Ecosse.........	1905	20	137	3	37	..	49	4	58	3	12	7	11	..	137	20
	1904	18	145	8	47	1	35	4	57	9	12	6	8	3	155	16
Nouveau-Brunswick.....	1905	14	52	......	15	..	9	...	26	4	12	....	....	..	39	27
	1904	8	53	..	13	..	5	....	23	2	1	3	16	..	36	18
Québec..................	1905	149	907	16	151	6	240	12	501	45	112	7	13	..	531	531
	1904	231	778	9	102	5	254	13	476	41	117	9	8	1	598	421
Ontario..................	1705	108	1,662	51	317	33	393	45	722	69	207	35	110	4	1372	446
	1904	105	1,568	37	287	16	346	28	714	52	222	20	108	9	1309	402
Manitoba................	1905	68	280	9	40	3	58	9	204	5	36	1	26	..	313	34
	1904	26	246	4	70	7	54	11	133	4	19	4	33	4	248	35
Colombie-Britannique...	1905	34	115	6	20	.	7	....	81	4	30	1	54	1	65	43
	1904	20	144	16	7	..	27	....	116	1	36	....	41	..	112	40
Les Territoires.........	1905	19	62	8	2	..	24	...	51	1	10	....	258	..	77	11
	1904	16	86	8	3	.	19	....	55	1	23	....	189	5	77	22
Yukon..................	1905	....	17	3	2	..	1	....	13	....	4	...	3	2	18	2
	1904	5	22	1	3	..	1	...	8	2	14	1	1	..	21	8
Canada..............	1905	412	3,243	97	584	42	789	70	1659	132	423	51	475	7	2563	1115
	1904	429	3,045	84	534	29	742	56	1582	112	445	43	404	22	2560	962
CLASS IV.—Malicious offences against property.																
Ile du Prince-Edouard..	1905	.....	4	......	....	..	....	....	4	....	....	...	...	..	....	4
	1904	......	5	......	....	..	....	....	5	...	....	...	...	..	...	5
Nouvelle-Ecosse.........	1905	.....	5	......	...	..	2	. ..	3	...	....	....	....	..	3	2
	1904	1	6	. . .	2	..	1	....	1	....	3	....	2	..	6	1
Nouveau-Brunswick.....	1905	...	1	..	....	..	1	....	....	..	..	....	....	..	1	....
	1904	......	1	......	....	..	...	....	1	....	....	....	....	..	1	....
Québec..................	1905	6	11	......	3	..	2	....	7	....	5	....	....	..	9	8
	1904	5	18	...	3	..	....	....	11	...	9	..	....	..	16	7
Ontario..................	1905	3	34	.. .	3	..	9	....	16	....	6	1	2	..	24	13
	1904	4	25	2	7	1	5	....	10	1	7	1	5	.	20	12
Manitoba................	1905	1	7	. ..	....	..	....	....	6	. ..	1	....	1	..	6	1
	1904	.. ..	2	......	...	..	...	....	2	....	....	....	....	..	2	....
Colombie-Britannique...	1905	......	9	1	....	..	....	....	8	1	1	....	....	.	8	2
	1904	1	2	.....	....	..	....	.	3	....	....	...	2	..	3	....
Les Territoires.........	1905	3	7	.....	....	..	5	...	4	....	....	...	1	..	7	2
	1904	1	5	......	....	..	1	...	2	....	2	...	11	.	6	...
Yukon..................	1905	.....	. . .	2	....	..	....	....	2	....	....	....	...	..	2	....
	1904	.. .	2	.....	..	..	...	....	1	1	....	...	...	..	....	2
Canada..............	1905	13	78	3	6	..	19	....	50	1	13	1	4	.	60	32
	1904	12	66	2	12	1	7	....	36	2	21	1	20	.	54	27

TABLEAU II. Récapitulation pas classes et provinces.

BIRTH PLACES. — LIEUX DE NAISSANCE. British Isles. — Iles Britanniques. England and Wales — Angleterre et Galles	Ireland. — Irlande.	Scotland. — Ecosse.	Canada.	United States — Etats-Unis.	Other Foreign Countries. — Autres pays étrangers.	Other British Possessions. — Autr's possessions Britanniques.	RELIGIONS. Baptists. — Baptistes.	R. Catholics. — Catholiques.	Ch. of England. — Eglise d'Angleterre.	Methodists. — Méthodistes.	Presbyterians. — Presbytériens.	Protestants	Other Denominations. — Autr's confessions.	RESIDENCE. Cities and Towns—Villes.	Rural Districts—Districts ruraux.
Classe III.—Délits sans violence contre la propriété.															
...	...	...	9	3	...	...	...	7	1	2	...	2	...	7	5
...	...	...	4	...	...	...	...	2	...	...	...	2	...	2	2
11	3	7	121	5	6	7	10	69	32	11	17	12	5	131	31
5	3	3	146	5	5	5	32	80	16	14	8	24	4	147	28
3	1	...	58	...	4	...	14	28	11	4	5	2	4	51	15
3	4	2	45	2	...	1	13	17	7	10	5	...	1	46	15
47	13	3	974	28	31	1	3	879	97	11	30	41	35	926	145
29	11	8	933	18	20	1	2	786	66	35	57	46	28	918	104
167	44	32	1,407	95	75	4	40	489	458	296	246	199	62	1,637	203
173	74	29	1,259	117	55	2	57	464	414	285	218	223	38	1,510	228
76	18	10	99	22	143	...	2	150	96	30	28	14	38	301	73
54	17	15	134	20	89	...	11	101	70	32	26	18	36	263	76
30	16	3	51	25	28	1	1	28	15	9	4	14	11	147	30
27	6	3	76	28	61	...	6	46	29	19	10	22	15	174	29
19	1	7	41	13	8	...	4	30	16	16	8	7	7	36	58
15	3	2	50	34	5	...	3	27	22	15	6	23	4	51	60
...	...	1	6	4	9	...	...	4	5	1	1	...	9	21	3
2	...	...	11	7	5	4	...	6	3	2	8	2	3	19	10
353	96	63	2,766	195	304	13	74	1,684	731	380	339	291	171	3,257	563
308	118	62	2,658	231	240	13	124	1,529	627	412	338	360	129	3,130	552
Classe IV.—Dommages malicieux contre la propriété.															
...	...	...	4	...	...	...	...	4	...	...	...	...	...	4	...
...	...	...	5	...	...	...	...	5	...	...	...	...	...	5	...
1	...	...	4	...	...	...	...	...	3	...	1	1	...	4	1
...	...	...	7	...	...	...	...	2	3	1	...	1	...	3	4
...	...	...	1	...	...	...	...	...	...	...	...	1	...	1	...
...	...	...	1	...	...	...	...	...	...	...	...	1	...	...	1
...	...	...	16	...	1	...	...	14	2	...	...	1	...	7	10
1	1	...	18	2	1	...	1	15	2	...	...	4	...	11	12
3	...	2	30	1	1	...	...	11	7	8	5	4	...	26	11
4	1	...	21	4	1	...	...	11	9	3	4	3	1	23	8
1	...	...	1	...	6	...	...	...	1	...	1	...	6	1	7
2	...	...	...	...	...	...	...	...	2	...	...	...	...	...	2
1	...	...	2	6	1	...	...	2	1	4	...	1	1	9	1
1	...	...	2	1	...	...	...	1	1	...	...	1	...	1	3
...	...	2	2	4	1	...	...	4	...	...	4	1	1	...	10
...	...	...	1	2	3	...	1	1	...	...	...	...	2	...	6
2	...	...	...	...	...	...	...	...	2	...	...	...	...	2	...
...	...	...	1	1	...	...	...	...	2	...	...	...	...	2	...
8	...	4	60	11	10	...	...	35	16	12	11	9	8	54	40
8	2	...	56	10	5	...	2	35	19	4	4	10	3	45	36

TABLE II. Summary by classes and provinces.

PROVINCES.		Number of Charges — Nombre d'accusations.	Acquitted. — Acquittés. M.	F.	Detained for Lunacy. — Détenus pour cause de folie.	CONVICTIONS. — CONDAMNATIONS. Total.	Convicted 1st. — Condamnés une fois.	Convicted 2nd. — Condamnés deux fois.	Reiterated. — Plus de 2 récidives.	SENTENCE. Committed to Jail — Emprisonnés. With the option of a fine. — Sur option entre la prison ou l'amende	No Option. — Sans option. Under one year. — Moins d'un an.	One year and over. — Un an et plus.
CLASS V.—Forgery and offences against the currency.												
Prince Edward Island	1905	......	....	..	.....	.....	.....	.....	.....	....	.....	.....
	1904	1	....	..	.....	1	1	.....	.....	.....	.....	....
Nova Scotia	1905	11	4	..	.....	7	7	.....	.....	.....	3	....
	1904	5	1	..	.....	4	3	1	.....	....	2	.....
New Brunswick	1905	1	....	..	.....	1	1	.....	....	.....	.....	.....
	1904	3	2	..	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Quebec	1905	21	2	..	.....	19	13	2	4	1	6	.....
	1904	20	3	1	.....	16	11	4	1	.....	4	2
Ontario	1905	86	15	1	.....	70	49	15	6	1	25	14
	1904	75	17	1	.....	57	35	9	13	.....	8	4
Manitoba	1905	52	....	..	.....	52	28	11	13	.....	11	5
	1904	42	....	..	.....	42	17	9	16	.....	5	16
British Columbia	1905	18	2	..	..	16	12	4	.....	1	4	2
	1904	11	1	..	.....	10	10	.....	.....	.....	9	1
The Territories	1905	11	3	..	.....	8	7	1	.....	.....	1	1
	1904	27	5	..	.....	22	17	3	2	.....	3	1
Yukon	1905	2	2	..	.....	.....	..	.....	.....	.....	.....	.....
	1904	3	2	1	...	.	.....	...	.....	.....	.....	.....
Canada	1905	202	28	1	.....	173	117	33	23	3	50	22
	1904	187	31	3	.....	152	94	26	32	.....	31	24
CLASS VI.—Other offences not included in the foregoing classes.												
Prince Edward Island	1905	3	1	..	.....	2	.....	2	.....	.....	2	.....
	1904	4	1	..	...	3	2	1	.....	2	1	....
Nova Scotia	1905	50	31	3	.....	16	9	6	1	2	4	3
	1904	31	11	..	.....	20	6	10	4	4	10	2
New Brunswick	1905	4	2	..	.....	2	1	1	.....	.....	.....	.....
	1904	11	....	..	.....	11	2	8	1	2	4	.....
Quebec	1905	362	41	7	.....	314	294	13	7	197	77	4
	1904	115	15	3	.....	97	82	5	10	77	9	.....
Ontario	1905	300	81	12	4	203	156	39	8	114	28	9
	1904	264	74	6	2	182	137	35	10	104	36	9
Manitoba	1905	13	2	..	...	11	8	3	.....	3	2	1
	1904	24	12	1	.....	11	9	2		5	4	....
British Columbia	1905	285	47	1	.....	235	228	5	2	216	9	1
	1904	34	9	..	.....	25	13	10	2	1	12	1
The Territories	1905	75	18	..	.....	56	36	19	1	5	33	3
	1904	41	20	..	.....	21	8	10	3	.....	9	8
Yukon	1905	12	2	..	.....	10	7	3	.....	7	2	.....
	1904	14	6	2	.....	6	6	....	.....	3	1	.....
Canada	1905	1,104	225	23	4	849	739	91	19	544	157	21
	1904	538	148	12	2	376	265	81	30	198	86	20

TABLEAU II. Récapitulation par classes et provinces.

SENTENCE. Penitentiary.—Pénitencier. Two years and under five.—Deux ans et m'ns de cinq	Five years and over.—Cinq ans et plus.	Life.—A vie	D'th.—De mort	Committed to Reformatories.—Envoyés à la prison de Réforme.	Other Sentences.—Autres Sentences.	OCCUPATIONS. Agricultural.—Agriculteurs.	Commercial.—Commerçants.	Domestic.—Serviteurs.	Industrial.—Industriels.	Professional.—Professions libérales.	Laborers.—Journaliers.	CIVIL CONDITION.—ÉTAT CIVIL. Married.—Mariés.	Widowed.—En veuvage.	Single.—Célibataires.

CLASSE V.—Faux et délits par rapport à la monnaie.

...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
1	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	1	...	...	1
1	2	...	...	...	1	...	2	...	1	...	4	3	...	4
...	2	...	...	...	...	...	3	...	...	...	...	...	...	3
...	1	...	...	...	...	...	1	...	...	...	...	...	...	1
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
3	3	...	...	1	5	...	10	...	3	...	5	5	...	14
5	...	...	...	...	5	...	2	4	1	1	6	10	...	6
13	3	...	...	1	13	7	23	1	12	...	20	15	3	49
7	9	...	...	...	29	2	32	3	5	2	8	17	1	35
17	6	...	...	1	12	...	28	3	9	...	11	21	3	26
12	...	...	...	...	9	1	23	...	7	...	8	10	1	31
6	3	...	...	...	...	...	4	1	7	...	2	...	1	13
...	...	...	...	...	...	1	1	...	1	...	5	1	...	7
3	2	...	...	...	1	1	...	...	1	...	3	1	...	4
15	2	...	...	...	1	1	...	...	1	...	10	2	...	16
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
43	20	...	...	3	32	8	68	5	33	...	45	45	7	111
40	13	...	...	...	44	5	61	7	15	3	38	40	2	99

CLASSE VI.—Autres délits non compris dans les classes précédentes.

...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	2	...	...	2
...	...	...	...	...	...	...	...	...	1	...	2	1	...	2
2	...	...	...	2	3	1	5	3	6	...	1	2	...	14
2	...	...	...	...	2	2	1	...	4	1	11	11	...	9
1	...	...	...	...	1	1	...	...	1	...	...	...	...	2
...	...	...	...	1	4	...	...	...	...	...	10	1	...	10
1	...	...	...	...	35	3	104	3	116	1	61	150	6	158
2	...	...	...	...	9	1	57	2	17	...	12	67	4	23
4	1	...	...	6	41	9	30	3	27	3	97	80	2	114
9	2	...	...	...	22	5	18	3	28	1	99	74	3	96
...	...	...	...	...	5	3	1	...	1	...	3	...	...	11
...	...	...	...	...	2	2	4	...	1	...	2	2	1	5
...	1	...	...	...	8	1	29	6	27	1	138	35	6	182
1	3	...	...	...	7	...	3	...	...	1	7	4	...	15
1	...	...	...	...	14	5	1	...	1	...	5	5	...	8
2	1	...	...	...	1	3	1	...	...	...	8	3	1	10
...	...	...	...	...	1	...	3	...	...	1	2	1	...	5
1	...	...	...	...	1	...	1	...	...	...	5	1	...	5
9	2	...	...	8	108	29	173	15	179	6	309	273	14	496
17	6	...	...	1	48	13	85	5	51	3	156	164	9	175

TABLE 11. Summary by classes and provinces.

Class v.—Forgery and offences against the currency.

PROVINCES.		Educational Status. — Instruction. Unable to read or write. — Incapable de lire ou d'écrire.	Elementary. — Elémentaire.	Superior. — Supérieure.	Ages. Under 16 years. — Moins de 16 ans. M. — H.	Under 16 F. — F.	16 years and under 21. — 16 ans et moins de 21. M. — H.	16–21 F. — F.	21 years and under 40. — 21 ans et moins de 40. M. — H.	21–40 F. — F.	40 years and over. — 40 ans et plus. M. — H.	40+ F. — F.	Not given. — Non-donné. M. — H.	Not given F. — F.	Use of liquors. — Usage de liqueurs. Moderate. — Modéré.	Immoderate. — Immodéré.
Ile du Prince-Edouard	1905	...	...	...	...	..	...	...	...	...	...	...	...	..	...	...
	1904	...	1	...	...	..	...	...	1	...	...	...	...	..	1	...
Nouvelle-Ecosse	1905	2	5	.	...	..	1	...	5	...	1	...	...	..	4	3
	1904	...	1	2	...	..	...	...	3	...	...	...	1	..	3	...
Nouveau-Brunswick	1905	...	1	...	...	..	...	...	1	...	...	...	...	..	...	1
	1904	...	...	...	...	..	...	...	...	...	...	...	...	..	...	...
Québec	1905	...	18	1	1	..	2	...	14	...	2	...	...	..	9	10
	1904	2	14	...	..	..	1	...	7	1	5	...	2	..	8	8
Ontario	1905	2	49	17	4	..	9	..	41	...	12	...	4	..	42	23
	1904	...	39	15	...	..	18	...	23	1	8	...	6	1	43	11
Manitoba	1905	1	44	2	...	..	8	...	37	...	2	...	4	1	42	3
	1904	...	41	1	...	..	13	...	25	2	2	...	...	..	26	16
Colombie-Britannique	1905	...	12	2	...	..	2	...	10	...	2	...	2	..	9	2
	1904	...	3	3	...	..	1	...	5	...	1	...	3	..	5	1
Les Territoires	1905	...	4	1	...	.	1	...	4	...	...	...	3	..	5	...
	1904	...	18	.	...	..	2	...	15	...	...	...	5	..	11	7
Yukon	1905	...	...	...	...	..	...	...	...	...	...	...	...	..	...	...
	1904	...	...	...	...	.	...	...	...	...	...	...	...	..	...	...
Canada	1905	5	133	23	5	..	23	...	112	...	19	...	13	1	111	42
	1904	2	117	21	...	..	35	...	79	4	16	...	17	1	97	43

Class vi.—Other offences not included in the foregoing classes.

PROVINCES.		Educational Status. — Instruction. Unable to read or write. — Incapable de lire ou d'écrire.	Elementary. — Elémentaire.	Superior. — Supérieure.	Ages. Under 16 years. — Moins de 16 ans. M. — H.	Under 16 F. — F.	16 years and under 21. — 16 ans et moins de 21. M. — H.	16–21 F. — F.	21 years and under 40. — 21 ans et moins de 40. M. — H.	21–40 F. — F.	40 years and over. — 40 ans et plus. M. — H.	40+ F. — F.	Not given. — Non-donné. M. — H.	Not given F. — F.	Use of liquors. — Usage de liqueurs. Moderate. — Modéré.	Immoderate. — Immodéré.
Ile du Prince-Edouard	1905	...	2	...	...	..	...	...	2	...	...	...	...	..	...	2
	1904	...	3	...	..	..	...	...	3	...	...	...	...	..	2	1
Nouvelle-Ecosse	1905	1	14	1	..	2	2	...	9	1	2	...	...	..	13	3
	1904	3	16	1	...	..	1	...	11	...	7	1	...	..	13	7
Nouveau-Brunswick	1905	...	2	...	...	..	...	1	1	...	...	...	...	..	2	...
	1904	...	11	...	..	..	1	...	4	...	4	...	2	..	7	4
Québec	1905	12	302	...	5	..	27	6	211	15	50	...	...	..	195	119
	1904	5	90	...	...	..	5	...	65	3	21	1	2	..	84	11
Ontario	1905	7	180	10	14	1	23	3	113	6	29	4	10	..	151	45
	1904	15	152	6	...	..	17	2	112	...	33	1	16	1	128	45
Manitoba	1905	1	7	...	1	..	5	...	2	...	1	...	2	..	7	...
	1904	...	8	...	...	..	...	1	7	...	...	...	3	..	8	...
Colombie-Britannique	1905	59	66	...	...	..	22	...	145	...	49	...	19	..	29	2
	1904	1	16	1	1	..	1	...	12	...	1	...	10	..	14	4
Les Territoires	1905	3	10	...	...	..	...	...	11	1	...	...	44	..	10	3
	1904	3	11	...	...	..	...	...	11	...	2	...	8	.	13	1
Yukon	1905	...	6	...	...	..	...	1	3	...	1	...	5	..	6	...
	1904	1	5	...	...	..	...	...	4	...	2	...	..	..	3	3
Canada	1905	83	589	11	20	3	79	11	497	23	132	4	80		413	174
	1904	28	312	8	1	..	25	3	229	3	70	3	41	1	272	76

TABLEAU II. Recapitulation par classes et provinces.

BIRTH PLACES.—LIEUX DE NAISSANCE. British Isles.—Iles Britanniques. England and Wales—Angleterre et Galles	Ireland.—Irlande.	Scotland.—Ecosse.	Canada.	United States—Etats-Unis.	Other Foreign Countries.—Autres pays étrangers.	Other British Possessions.—Autr's possessions Britanniques.	RELIGIONS. Baptists.—Baptistes.	R. Catholics.—Catholiques.	Ch. of England.—Eglise d'Angleterre.	Methodists—Méthodistes.	Presbyterians.—Presbytériens.	Protestants	Other Denominations.—Autr's confessions.	RESIDENCE. Cities and Towns—Villes.	Rural Districts—Districts ruraux.

CLASSE V.—Faux et délits par rapport à la monnaie.

....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
....	....	....	1	....	....	....	....	1	....	....	....	....	....	....	1
....	....	....	7	....	....	....	....	2	1	....	3	....	1	6	1
....	....	....	1	2	....	....	3	....	....	....	....	....	....	3	....
....	....	....	1	....	....	....	....	1	....	....	....	....	....	1	....
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
3	....	....	11	2	3	....	....	8	5	....	....	4	2	14	5
1	....	....	13	....	2	....	....	12	1	1	1	1	....	10	6
8	....	....	42	6	9	....	....	20	18	8	11	2	7	53	16
8	3	2	41	1	1	....	....	14	14	8	8	5	5	42	12
27	4	5	9	1	3	....	....	7	26	....	13	....	1	37	15
24	1	....	12	4	1	....	1	3	32	4	2	....	....	29	13
1	....	....	3	7	2	....	....	1	2	4	....	4	....	14	2
1	....	....	4	1	....	....	....	2	2	....	2	1	....	5	3
....	....	1	2	2	....	....	....	....	1	....	2	....	2	2	3
8	....	1	6	1	1	....	2	2	9	1	2	....	1	13	5
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
39	4	6	75	18	17	....	....	39	53	12	29	10	13	127	42
42	4	3	78	9	5	....	6	34	58	14	15	7	6	102	40

CLASSE VI.—Autre délits non compris dans les classes précédentes.

....	....	....	2	....	....	....	....	2	....	....	....	....	....	2	....
....	....	....	3	....	....	....	....	3	....	....	....	....	....	3	....
....	2	....	12	1	....	1	....	6	3	1	4	2	....	9	7
....	1	....	16	2	1	....	1	14	1	1	....	3	....	17	3
....	....	....	2	....	....	....	1	1	....	....	....	....	....	1	1
....	....	....	10	....	....	....	2	5	1	1	1	....	....	5	6
23	3	....	183	4	100	1	....	185	58	6	6	11	48	288	26
....	1	....	75	2	17	....	....	74	....	2	2	1	16	92	5
21	2	....	115	11	47	....	5	78	45	24	9	18	14	160	36
15	4	2	93	6	52	....	12	85	20	15	16	19	5	147	27
3	....	....	3	1	3	....	....	1	3	3	....	....	1	5	6
1	....	....	6	2	1	....	1	1	3	2	....	1	....	7	4
8	1	4	25	15	171	....	....	5	2	8	2	....	107	216	10
1	1	1	7	6	I	....	....	3	1	2	1	3	2	15	5
2	1	....	7	3	1	....	....	4	3	1	....	1	4	6	8
2	....	....	8	2	2	....	....	6	3	2	....	2	1	6	8
1	....	....	2	3	....	....	1	....	....	5	....	....	....	9	1
....	1	1	3	....	1	....	....	2	1	....	2	....	1	3	3
58	9	4	351	38	322	2	7	282	114	48	21	32	174	696	95
19	8	4	221	20	75	....	16	193	30	25	22	29	25	295	61

TABLE II. Summary by classes and provinces.

PROVINCES.		Number of Charges. — Nombre d'accusations.	Acquitted. — Acquittés. M.	Acquitted. — Acquittés. F	Detained for Lunacy. — Détenus pour cause de folie.	CONVICTIONS. — CONDAMNATIONS. Total.	Convicted 1st. — Condamnés une fois.	Convicted 2nd. — Condamnés deux fois.	Reiterated. — Plus de 2 récidives.	SENTENCE. Committed to Jail — Emprisonnés. With the option of a fine. — Sur option entre la prison ou l'am'nde	No Option. — Sans option. Under one year. — Moins d'un an.	No Option. — Sans option. One year and over. — Un an et plus.
				Grand totals by provinces.								
Prince Edward Island	1905	62	23	..	2	37	31	5	1	2	32	......
	1904	41	12	1	....	28	26	2	......	16	10	......
Nova Scotia	1905	663	237	41	1	384	311	47	26	77	114	10
	1904	664	206	21	.....	434	316	85	33	80	116	18
New Brunswick	1905	177	46	2	.....	126	97	26	3	36	35	....
	1904	213	78	3	.....	122	98	13	11	25	27	1
Quebec	1905	2,529	415	34	9	2,065	1,572	237	256	664	776	38
	1904	2,139	370	26	1	1,738	1,266	232	240	521	624	31
Ontario	1905	4,904	1520	129	16	3,236	2,635	381	220	530	1,112	222
	1904	4,701	1502	140	8	3,034	2,454	347	233	483	4,053	219
Manitoba	1905	719	103	7	......	609	460	74	75	135	141	29
	1904	611	115	7	......	489	363	67	59	108	119	35
British Columbia	1905	823	210	10	....	598	554	34	10	284	172	35
	1904	529	135	6	.....	379	301	52	26	26	226	32
The Territories	1905	987	441	12	1	527	470	50	7	56	298	30
	1904	862	373	9	1	476	430	36	10	35	253	29
Yukon	1905	87	42	3	.....	42	29	9	4	12	17	4
	1904	141	79	6	...	54	41	9	4	8	26	2
Canada	1905	10,951	3037	238	29	7,624	6,159	863	602	1,796	2,697	368
	1904	9,901	2870	219	10	6,754	5,295	843	616	1,302	2,454	367

TABLEAU II. Récapitulation par classes et provinces.

SENTENCE.						OCCUPATIONS.						CIVIL CONDITION. — ÉTAT CIVIL.		
PENITENTIARY. — PÉNITENCIER.														
Two years and under five. — Deux ans et m'ns de cinq.	Five years and over. — Cinq ans et plus.	Life. — A vie.	D'th. — De mort	Committed to Reformatories — Envoyés à la prison de Réforme.	Other Sentences. — Autres Sentences.	Agricultural. — Agriculteurs.	Commercial. — Commerçants.	Domestic — Serviteurs.	Industrial. — Industriels.	Professional — Professions libérales.	Laborers — Journaliers.	Married. — Mariés.	Widowed — En veuvage.	Single — Célibataires.

Grands totaux par provinces.

2	.....	......	......	....	1	3	3	......	2	1	21	4	......	33
1	.....	...	......	......	1	1	2	1	5	......	15	7	.....	21
60	11	1	1	26	84	8	51	32	50	2	142	69	11	253
70	16	......	1	41	92	12	57	20	34	7	132	97	4	246
22	3	.....	1	9	20	10	16	3	15	1	36	29	1	80
18	2	......	1	4	44	13	10	4	8	1	60	18	. .	92
124	20	.....	2	86	355	46	422	48	420	14	710	595	43	1,330
122	24	......	2	59	355	54	335	114	267	17	769	571	43	1,062
126	63	1	5	161	1,016	120	296	102	353	17	1,568	795	45	2,194
117	70	......	1	113	978	122	266	99	308	11	1,458	763	54	2,022
76	26	.....	.....	14	188	34	139	21	64	1	241	154	15	409
49	8	....	....	14	156	37	100	17	57	1	154	103	10	321
50	12	.....	2	8	35	12	104	9	84	6	239	105	35	365
28	14	.....	8	1	44	13	72	12	30	4	127	51	6	262
58	18	......	1	1	65	48	18	.	12	5	42	44	3	89
92	20	.....	1	......	46	43	19	5	6	3	66	58	3	132
1	.....	.....	......	....	8	......	12	1	7	1	7	11	......	22
4	2	......	......	.....	12	1	13	1	12	......	14	11	.....	37
519	153	2	12	305	1,772	281	1,061	216	1,007	48	3,006	1,806	153	4,775
501	156	.....	14	232	1,728	296	874	273	727	44	2,795	1,679	120	4,195

TABLE II

Summary by classes and provinces.

PROVINCES.		Educational Status — Instruction: Unable to read or write. — Incapable de lire ou d'écrire.	Educational Status — Instruction: Elementary. — Elémentaire.	Educational Status — Instruction: Superior. — Supérieure	Ages: Under 16 years. — Moins de 16 ans. M. — H.	Ages: Under 16 years. — Moins de 16 ans. F — F	Ages: 16 years and under 21. — 16 ans et moins de 21. M. — H.	Ages: 16 years and under 21. — 16 ans et moins de 21. F. — F.	Ages: 21 years and under 40. — 21 ans et moins de 40. M. — H.	Ages: 21 years and under 40. — 21 ans et moins de 40. F. — F.	Ages: 40 years and over. — 40 ans et plus. M. — H.	Ages: 40 years and over. — 40 ans et plus. F. — F.	Ages: Not given. — Non-donné. M. — H.	Ages: Not given. — Non-donné. F — F	Use of Liquors — Usage de Liqueurs: Moderate — Modéré	Use of Liquors — Usage de Liqueurs: Immoderate — Immodere
		Grand totals by provinces.														
Ile du Prince-Edouard ..	1905	.....	36	1	2	..	8	...	22	1	4	....	....	..	17	20
	1904	1	24	3	2	..	4	...	18	1	3	....	....	..	14	14
Nouvelle-Ecosse..........	1905	38	283	6	40	2	77	4	157	14	32	7	46	5	257	67
	1904	40	295	12	64	2	61	5	149	13	45	8	70	17	304	43
Nouveau-Brunswick.....	1905	19	90	....	16	..	12	1	49	4	25	....	18	1	62	47
	1904	15	96	.	14	..	8	....	51	2	14	3	30	..	55	51
Québec..............	1905	255	1,690	22	197	7	402	19	1020	74	240	9	89	8	970	985
	1904	318	1,346	12	118	6	365	16	848	63	239	17	65	1	918	769
Ontario	1905	179	2,748	92	396	35	599	48	1407	83	399	46	216	7	2188	825
	1904	180	2,575	74	370	19	519	32	1318	71	426	31	234	14	2076	756
Manitoba	1905	89	450	15	70	5	84	9	328	5	50	1	56	1	486	51
	1904	30	376	8	74	7	78	12	222	6	34	4	48	4	356	65
Colombie-Britannique...	1905	102	296	11	24	..	39	....	313	7	99	2	113	1	179	78
	1904	35	223	23	14	..	38	....	181	1	51	...	93	1	192	69
Les Territoires..........	1905	30	100	11	3	..	32	....	80	2	16	...	391	3	114	20
	1904	44	147	9	4	..	30	....	101	3	37	2	290	9	138	42
Yukon	1905	....	26	5	3	..	1	1	20	....	5	...	10	2	28	3
	1904	6	40	2	3	..	1	....	21	4	19	1	5	..	32	16
Canada..........	1905	712	5,719	163	751	49	1254	82	3396	190	870	65	939	28	4301	2096
	1904	659	5,122	143	663	34	1104	65	2909	164	868	66	835	46	4085	1825

TABLEAU II. Récapitulation par classes et provinces.

Birth Places — Lieux de naissance. British Isles — Iles Britanniques. England and Wales — Angleterre et Galles	Ireland. — Irlande.	Scotland. — Ecosse.	Canada.	United States — Etats-Unis.	Other Foreign Countries. — Autres pays étrangers.	Other British Possessions. — Autr's possessions Britanniques.	Religions. Baptists. — Baptistes.	R. Catholics. — Catholiques.	Ch. of England. — Eglise d'Angleterre.	Methodists — Méthodistes.	Presbyterians — Presbytériens.	Protestants	Other Denominations. — Autr's confessions.	Residence. Cities and Towns—Villes.	Rural Districts—Districts ruraux.
Grand totaux par provinces.															
.... 1	....	....	34 26	3	....	 1	....	29 21	1 1	2	....	5 6	....	28 24	9 4
26 20	6 5	9 3	250 278	9 11	11 23	16 8	28 52	136 155	68 55	16 27	36 15	25 44	12 5	265 291	64 64
3 8	1 5	 2	94 92	 2	11	 1	23 22	41 43	14 14	9 14	10 7	8 3	6 1	85 78	25 38
93 45	24 28	8 10	1,664 1,503	57 30	174 64	2 1	6 3	1528 1307	210 84	25 42	46 76	111 118	95 51	1733 1465	279 222
252 250	82 125	46 44	2,284 2,078	153 171	203 158	6 3	70 88	874 838	743 672	480 450	381 351	298 335	136 80	2627 2447	428 417
127 92	28 21	20 15	170 192	26 39	205 117	. ....	5 14	215 139	147 124	49 52	57 36	28 21	57 46	458 360	127 128
53 38	22 10	10 7	123 120	78 47	217 86	2	2 6	56 69	31 41	44 30	10 19	40 41	135 25	501 259	53 60
22 30	2 4	10 3	63 80	27 46	14 24	....	4 6	46 56	21 41	20 20	16 8	12 29	18 11	54 89	94 103
3 2	 2	1 1	12 21	7 12	9 7	 4	1 2	5 11	8 8	8 4	1 11	 4	9 4	34 29	5 20
579 486	165 200	104 85	4694 4390	360 358	844 479	26 18	139 193	2930 2639	1243 1040	653 639	557 523	527 601	468 223	5785 5042	1084 1056

TABLE III.

SUMMARY CONVICTIONS.

TABLEAU III.

CONDAMNATIONS SOMMAIRES.

TABLE III.—Summary convictions by police magistrates and other justices.

OFFENCES.	Province of Prince Edward Island.									
	King's.					Prince.				
	Convictions Total Condamnations.		Sentence.			Convictions Total Condamnations.		Sentence.		
	M.	F.	Option of a fine. — Sur option	Committed without option — Emprisonnés sans option.	Deferre &c. — Remise, etc.	M.	F.	Option of a fine. — Sur option	Committed without option. — Emprisonnés sans option.	Deferred &c. — Remise, etc.
Adulteration of food										
Assaults						1		1		
Breach of peace	1		1			7		7		
Carrying fire-arms and unlawful weapons										
Contempt of court										
Cruelty to animals										
Disturbing religious and like meetings										
Fishery Acts, offences against										
Gambling Acts "						1		1		
Game Laws "										
Incorrigible										
Larceny										
" of dogs, birds, &c										
" of timber, trees, fruits, &c										
Liquor License Acts, offences against										
Breach of Canada Temperance Act						30	3	33		
Selling liquor during prohibited hours										
" without license										
Violation of Indian liquor law										
Malicious injury to property										
Other damage to property										
Master's and Servant's Acts, offences against										
Medical and Dentistry Acts, offences against										
Militia Acts "										
Miscellaneous minor offences										
Municipal Acts and By-laws, breaches of										
Exercising various callings without license						2		2		
Health By-laws, offences against										
Highways, offences relating to										
Neglecting to support family										
Pharmacy Acts, offences against										
Profanation of the Lord's Day										
Railway Acts, offences against										
Revenue Laws "										
Seamen Acts "										
Statute Labour, offences relating to										
Threats and abusive language	1		1							
Trespass										
Vagrancy						2			2	
Drunkenness						57		57		
Indecent exposure										
Insulting, obscene and profane language						1		1		
Keeping, frequenting bawdy houses and inmates thereof.										
Loose, idle, disorderly										
Weights and Measures Acts, offences against										
Insanity										
Totals	2		2			101	3	102	2	

TABLEAU III.—Condamnations sommaires par magistrats de police et autres juges de paix.

PROVINCE DE L'ILE DU PRINCE-EDOUARD.

Queen's.					Totals of P. E. Island. — Totaux de l'Ile du P.-E.					OFFENSES.
Convictions Total — Condamnations.		Sentence.			Convictions Total — Condamnations.		Sentence.			
		Option of a fine. — Sur option	Committed without option. — Emprisonnés sans option.	Deferred &c. — Remise, etc.			Option of a fine. — Sur option	Committed without option. — Emprisonnés sans option.	Deferred &c. — Remise, etc.	
M.	F.				M.	F.				
										Falsification de substances alimentaires.
3		3			4		4			Voies de fait.
2		2			10		10			Perturbation de la paix.
										Port d'armes illégal.
1		1			1		1			Mépris de cour.
										Cruauté envers les animaux.
										Perturbation de réunions religieuses et autres.
										Infractions aux lois des pêcheries.
					1		1			" défendant le jeu.
										" de chasse.
										Incorrigible.
										Larcin.
										Vol de chiens, oiseaux, etc.
										" bois, arbres, fruits, etc.
										Infractions aux lois des licences de boissons.
34	7	41			64	10	74			Contraventions aux lois de tempérance du Canada.
										Vente de boissons durant les heures défendues
										" sans licence.
										Contravention à la loi relative à la vente de boisson aux Sauvages.
										Dommages malicieux à la propriété.
										Autres dommages à la propriété.
										Infractions aux lois concernant les maîtres et serviteurs.
										Inf. aux lois concernant la méd. et les dent.
										" de la milice.
										Divers petits délits.
23	1	24			23	1	24			Contraventions aux lois municipales.
					2		2			Pratiquant divers états sans licence.
2		2			2		2			Infractions aux lois sur l'hygiène publique.
18		18			18		18			Délits ayant rapport aux chemins publics.
										Néglig. de pourvoir aux besoins de la famille.
										Infract. aux lois concernant les pharmaciens.
										Profanation du dimanche.
										Infractions aux lois des chemins de fer.
										Délits contre le revenu de l'Etat.
										Infractions aux lois maritimes.
										Délits ayant rapport à la corvée.
					1		1			Menaces et langage injurieux.
										Empiètement.
2	2		4		4	2		6		Vagabondage.
114	1	115			171	1	172			Ivresse.
										Exposition indécente.
3		3			4		4			Langage insultant, obscène, profane.
										Tenant, habitant et fréquentant des maisons de désordre.
5	2	7			5	2	7			Conduite déréglée.
										Infractions aux lois des poids et mesures.
3	2			5	3	2			5	Aliénation mentale.
210	15	216	4	5	313	18	320	6	5	Totaux.

TABLE III.—Summary convictions by police magistrates and other justices.

OFFENCES.	Province of Nova Scotia.									
	Annapolis.					Antigonish.				
	Convictions Total — Condamnations.		Sentence.			Convictions Total — Condamnations.		Sentence.		
	M.	F.	Option of a fine. — Sur option	Committed without option. — Emprisonnés sans option.	Deferred &c. — Remise, etc.	M.	F.	Option of a fine. — Sur option	Committed without option. — Emprisonnés sans option.	Deferred &c. — Remise, etc.
Adulteration of food										
Assaults										
Breach of peace										
Carrying fire-arms and unlawful weapons										
Contempt of court										
Cruelty to animals										
Disturbing religious and like meetings										
Fishery Acts, offences against										
Gambling Acts "										
Game Laws "										
Incorrigible										
Larceny										
" of dogs, birds, &c										
" of timber, trees, fruits, &c										
Liquor License Acts offences against										
Breach of Canada Temperance Act	15		15							
Selling liquor during prohibited hours										
" without license						13	3	16		
Violation of Indian liquor law										
Malicious injury to property										
Other damage to property										
Master's and Servant's Acts, offences against										
Medical and Dentistry Acts, offences against										
Militia Acts "										
Miscellaneous minor offences										
Municipal Acts and By-Laws, breaches of										
Exercising various callings without license										
Health By-laws, offences against										
Highways, offences relating to										
Neglecting to support family										
Pharmacy Acts, offences against										
Profanation of the Lord's Day										
Railway Acts, offences against										
Revenue Laws "										
Seamen Acts "										
Statute Labour, offences relating to										
Threats and abusive language										
Trespass										
Vagrancy										
Drunkenness	10		8	2		13		13		
Indecent exposure										
Insulting, obscene and profane language						2		2		
Keeping, frequenting bawdy houses and inmates thereof.										
Loose, idle, disorderly	5		5							
Weights and Measures Acts, offences against										
Insanity										
Totals	30		28	2		28	3	31		

TABLEAU III.—Condamnations sommaires par magistrats de police et autres juges de paix.

Province de la Nouvelle-Ecosse.										
Cape Breton.					Colchester.					OFFENSES.
Convictions Total — Condamnations.		Sentence.			Convictions Total — Condamnations.		Sentence.			
		Option of a fine. — Sur option	Committed without option. — Emprisonnés sans option.	Deferred &c. — Remise, etc.			Option of a fine. — Sur option	Committed without option. — Emprisonnés sans option.	Deferred &c. — Remise, etc.	
M.	F.				M.	F.				
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	Falsification de substances alimentaires.
73	7	79	...	1	7	3	10	...	...	Voies de fait.
27	2	29	...	...	8	...	7	1	...	Perturbation de la paix.
2	...	2	...	...	...	...	...	...	...	Port d'armes illégal.
2	...	2	...	...	...	...	...	...	...	Mépris de cour.
2	...	2	...	...	...	...	...	...	...	Cruauté envers les animaux.
...	...	...	...	...	1	...	...	1	...	Perturbation de réunions religieuses et autres
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	Infractions aux lois des pêcheries.
4	...	4	...	...	...	...	...	...	...	" défendant le jeu.
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	" de chasse.
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	Incorrigible.
9	...	8	...	1	1	...	1	...	...	Larcin.
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	Vol de chiens, oiseaux, etc.
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	" bois, arbres, fruits, etc.
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	Infractions aux lois des licences de boissons.
148	7	155	...	...	...	...	...	...	...	Contraventions aux lois de tempérance du Canada.
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	Vente de boissons durant les heures défendues
...	...	...	...	...	12	2	14	...	...	" sans licence.
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	Contravention à la loi relative à la vente de boisson aux Sauvages.
1	...	1	...	...	...	...	...	...	...	Dommages malicieux à la propriété.
26	1	27	...	...	1	1	2	...	...	Autres dommages à la propriété.
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	Infractions aux lois concernant les maîtres et serviteurs.
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	Inf. aux lois concernant la méd. et les dent.
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	" de la milice.
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	Divers petits délits.
5	...	4	...	1	...	...	...	...	...	Contraventions aux lois municipales.
9	...	9	...	...	...	...	...	...	...	Pratiquant divers états sans licence.
1	...	1	...	...	...	...	...	...	...	Infractions aux lois sur l'hygiène publique.
27	...	27	...	...	2	...	2	...	...	Delits ayant rapport aux chemins publics.
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	Néglig. de pourvoir aux besoins de la famille.
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	Infract. aux lois concernant les pharmaciens.
...	...	...	...	...	1	...	...	1	...	Profanation du dimanche.
1	...	1	...	...	...	...	...	...	...	Infractions aux lois des chemins de fer.
1	...	1	...	...	...	...	...	...	...	Délits contre le revenu de l'Etat.
3	...	3	...	...	...	...	...	...	...	Infractions aux lois maritimes.
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	Délits ayant rapport à la corvée.
1	...	1	...	...	2	...	2	...	...	Menaces et langage injurieux.
2	...	2	...	...	...	...	...	...	...	Empiétement.
54	10	58	...	6	3	...	2	...	1	Vagabondage.
1258	49	1,296	...	11	154	6	134	11	15	Ivresse.
2	...	2	...	...	...	...	...	...	...	Exposition indécente.
32	1	33	...	...	1	1	2	...	...	Langage insultant, obscène, profane.
3	...	2	...	1	...	...	...	...	...	Tenant, habitant et fréquentant des maisons de désordre.
13	1	14	...	...	4	1	5	...	...	Conduite déréglée.
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	Infractions aux lois des poids et mesures.
1	1	...	...	2	...	...	...	...	...	Aliénation mentale.
1707	79	1,763	...	23	197	14	181	14	16	Totaux.

TABLE III.—Summary convictions by police magistrates and other justices.

PROVINCE OF NOVA SCOTIA—*Continued.*

OFFENCES.	Cumberland. Convictions Total — Condamnations. M.	Cumberland. F.	Cumberland. Sentence. Option of a fine. — Sur option	Cumberland. Sentence. Committed without option. — Emprisonnés sans option.	Cumberland. Sentence. Deferred &c. — Remise, etc.	Digby. Convictions Total — Condamnations. M.	Digby. F.	Digby. Sentence. Option of a fine. — Sur option	Digby. Sentence. Committed without option. — Emprisonnés sans option.	Digby. Sentence. Deferred &c. — Remise, etc.
Adulteration of food										
Assaults	34	3	37			3		3		
Breach of peace	26		24		2	3		3		
Carrying fire-arms and unlawful weapons										
Contempt of court	1		1							
Cruelty to animals	1		1							
Disturbing religious and like meetings										
Fishery Acts, offences against										
Gambling Acts "										
Game Laws "										
Incorrigible										
Larceny	1		1							
" of dogs, birds, &c										
" of timber, trees, fruits, &c										
Liquor License Acts, offences against										
Breach of Canada Temperance Act	17		17			5	1	6		
Selling liquor during prohibited hours										
" without license										
Violation of Indian liquor law										
Malicious injury to property										
Other damage to property	18	1	19			1		1		
Master's and Servant's Acts, offences against										
Medical and Dentistry Acts, offences against										
Militia Acts "										
Miscellaneous minor offences										
Municipal Acts and By-Laws, breaches of	3		3			2		2		
Exercising various callings without license										
Health By-laws, offences against										
Highways, offences relating to	6		6							
Neglecting to support family										
Pharmacy Acts, offences against										
Profanation of the Lord's Day										
Railway Acts, offences against										
Revenue Laws "										
Seamen Acts "										
Statute Labour, offences relating to										
Threats and abusive language										
Trespass										
Vagrancy		2		2		1		1		
Drunkenness	164	3	167			3		3		
Indecent exposure										
Insulting, obscene and profane language	1	1	2			1		1		
Keeping, frequenting bawdy houses and inmates thereof.										
Loose, idle, disorderly	25	1	26							
Weights and Measures Acts, offences against										
Insanity										
Totals	297	11	304	2	2	19	1	20		

TABLEAU III.—Condamnations sommaires par magistrats de police et autres juges de paix.

PROVINCE DE LA NOUVELLE-ECOSSE—*Suite.*

Guysborough. Convictions Total — Condamnations. M.	F.	Sentence. Option of a fine. — Sur option	Committed without option. — Emprisonnés sans option.	Deferred &c. — Remise, etc.	Halifax. Convictions Total — Condamnations. M.	F.	Sentence. Option of a fine. — Sur option	Committed without option. — Emprisonnés sans option.	Deferred &c. — Remise, etc.	OFFENCES.
										Falsification de substances alimentaires.
3		2		1	65	5	44		26	Voies de fait.
8		8			58	31	86	2	1	Perturbation de la paix.
					1		1			Port d'armes illégal.
										Mépris de cour.
					10		10			Cruauté envers les animaux.
										Perturbation de réunions religieuses et autres
										Infractions aux lois des pêcheries.
					2				2	" défendant le jeu.
										" de chasse.
										Incorrigible.
										Larcin.
										Vol de chiens, oiseaux, etc.
										" bois, arbres, fruits, etc.
					55	24	79			Infractions aux lois des licences de boissons.
										Contraventions aux lois de tempérance du Canada.
					1		1			Vente de boissons durant les heures défendues.
					9		9			" sans licence.
										Contravention à la loi relative à la vente de boisson aux Sauvages.
										Dommages malicieux à la propriété.
					17		16		1	Autres dommages à la propriété.
										Infractions aux lois concernant les maîtres et serviteurs.
					1		1			Inf. aux lois concernant la méd. et les dent.
					1				1	" la milice.
										Divers petits délits.
					172	11	164	17	2	Contraventions aux lois municipales.
					7		7			Pratiquant divers états sans licence.
										Infractions aux lois sur l'hygiène publique.
										Délits ayant rapport aux chemins publics.
										Néglig. de pourvoir aux besoins de la famille.
										Infract. aux lois concernant les pharmaciens.
										Profanation du dimanche.
					4		4			Infractions aux lois des chemins de fer.
					1		1			Délits contre le revenu de l'Etat.
					17		5		12	Infractions aux lois maritimes.
					1		1			Délits ayant rapport à la corvée.
					26		7		19	Menaces et langage injurieux.
					2		2			Empiétement.
					4		1	3		Vagabondage.
					502	46	527	21		Ivresse.
					2		1		1	Exposition indécente.
					73	7	80			Langage insultant, obscène, profane.
					1	2		2	1	Tenant, habitant et fréquentant des maisons de désordre.
					1		1			Conduite déréglée.
										Infractions aux lois des poids et mesures.
					1	1			2	Aliénation mentale.
11		10		1	1034	127	1,048	45	68	Totaux.

TABLE III.—Summary convictions by police magistrates and other justices.

OFFENCES.	Province of Nova Scotia—*Continued.*									
	Hants.					Inverness.				
	Convictions Total — Condamnations.		Sentence.			Convictions Total — Condamnations.		Sentence.		
	M.	F.	Option of a fine. — Sur option	Committed without option. — Emprisonnés sans option.	Deferred &c. — Remise, etc.	M.	F.	Option of a fine. — Sur option	Committed without option. — Emprisonnés sans option.	Deferred &c. — Remise, etc.
Adulteration of food										
Assaults	1		1							
Breach of peace										
Carrying fire-arms and unlawful weapons										
Contempt of court										
Cruelty to animals										
Disturbing religious and like meetings										
Fishery Acts, offences against										
Gambling Acts "										
Game Laws "										
Incorrigible										
Larceny										
" of dogs, birds, &c										
" of timber, trees, fruits, &c	3				3					
Liquor License Acts, offences against	4		4							
Breach of Canada Temperance Act										
Selling liquor during prohibited hours										
" without license	9		9							
Violation of Indian liquor law										
Malicious injury to property										
Other damage to property										
Master's and Servant's Acts, offences against										
Medical and Dentistry Acts, offences against										
Militia Acts "										
Miscellaneous minor offences										
Municipal Acts and By-Laws, breaches of										
Exercising various callings without license										
Health By-laws, offences against										
Highways, offences relating to										
Neglecting to support family										
Pharmacy Acts, offences against										
Profanation of the Lord's Day										
Railway Acts, offences against										
Revenue Laws "										
Seamen Acts "										
Statute Labour, offences relating to										
Threats and abusive language	1		1							
Trespass										
Vagrancy										
Drunkenness	10		9		1	3		3		
Indecent exposure										
Insulting, obscene and profane language										
Keeping, frequenting bawdy houses and inmates thereof.										
Loose, idle, disorderly										
Weights and Measures Acts, offences against										
Insanity										
Totals	28		24		4	3		3		

TABLEAU III.—Condamnations sommaires par magistrats de police et autres juges de paix.

PROVINCE DE LA NOUVELLE-ECOSSE—*Suite.*

King's. Convictions. Total Condamnations. M.	King's. F.	King's. Sentence. Option of a fine. — Sur option	King's. Sentence. Committed without option. — Emprisonnés sans option.	King's. Sentence. Deferred &c. — Remise, etc.	Lunenburg. Convictions Total Condamnations. M.	Lunenburg. F.	Lunenburg. Sentence. Option of a fine. — Sur option	Lunenburg. Sentence. Committed without option. — Emprisonnés sans option.	Lunenburg. Sentence. Deferred &c. — Remise, etc.	OFFENSES.
										Falsification de substances alimentaires.
7		7			4		3		1	Voies de fait.
2		2			1	2	3			Perturbation de la paix.
										Port d'armes illégal.
										Mépris de cour.
					2		2			Cruauté envers les animaux.
										Perturbation de réunions religieuses et autres.
										Infractions aux lois des pêcheries.
										" défendant le jeu.
										" de chasse.
										Incorrigible.
										Larcin.
										Vol de chiens, oiseaux, etc.
										" bois, arbres, fruits, etc.
1			1		1	2	3			Infractions aux lois des licences de boissons.
22		21	1							Contraventions aux lois de tempérance du Canada.
										Vente de boissons durant les heures défendues
					26	8	34			" sans licence.
										Contravention à la loi relative à la vente de boisson aux Sauvages.
										Dommages malicieux à la propriété.
										Autres dommages à la propriété.
										Infractions aux lois concernant les maîtres et serviteurs.
										Inf. aux lois concernant la méd. et les dent.
										" de la milice.
										Divers petits délits.
5		5			3		3			Contraventions aux lois municipales.
										Pratiquant divers états sans licence.
										Infractions aux lois sur l'hygiène publique.
2		2								Délits ayant rapport aux chemins publics.
										Néglig. de pourvoir aux besoins de la famille.
										Infrac. aux lois concernant les pharmaciens.
										Profanation du dimanche.
										Infractions aux lois des chemins de fer.
										Délits contre le revenu de l'Etat.
										Infractions aux lois maritimes.
										Délits ayant rapport à la corvée.
17		14		3						Menaces et langage injurieux.
										Empiètement.
										Vagabondage.
23		23			25		23		2	Ivresse.
										Exposition indécente.
7		7								Langage insultant, obscène, profane.
										Tenant, habitant et fréquentant des maisons de désordre.
1		1			1		1			Conduite déréglée.
										Infraction aux lois des poids et mesures.
										Aliénation mentale.
87		82	2	3	63	12	72		3	Totaux.

TABLE III.—Summary convictions by police magistrates and other justices.

OFFENCES.	Province of Nova Scotia—*Concluded.*									
	Pictou.					Queen's.				
	Convictions Total — Condamnations.		Sentence.			Convictions Total — Condamnations.		Sentence.		
			Option of a fine. — Sur option	Committed without option. — Emprisonnés sans option.	Deferred &c. — Remise, etc.			Option of a fine. — Sur option	Committed without option. — Emprisonnés sans option.	Deferred &c. — Remise, etc.
	M.	F.				M.	F.			
Adulteration of food										
Assaults	7		7			8		6		2
Breach of peace	7	1	8			1	1	2		
Carrying fire-arms and unlawful weapons										
Contempt of court										
Cruelty to animals						5		5		
Disturbing religious and like meetings	2		2			4		4		
Fishery Acts, offences against						8		8		
Gambling Acts "										
Game Laws "										
Incorrigible										
Larceny										
" of dogs, birds, &c										
" of timber, trees, fruits, &c						1		1		
Liquor License Acts, offences against	23	7	29		1					
Breach of Canada Temperance Act										
Selling liquor during prohibited hours										
" without license	10	2	11	1						
Violation of Indian liquor law										
Malicious injury to property										
Other damage to property	6		6							
Master's and Servant's Acts, offences against										
Medical and Dentistry Acts, offences against										
Militia Acts "										
Miscellaneous minor offences										
Municipal Acts and By-laws, breaches of						3		3		
Exercising various callings without license	5		5							
Health By-laws, offences against										
Highways, offences relating to	9		9			1		1		
Neglecting to support family										
Pharmacy Acts, offences against										
Profanation of the Lord's Day										
Railway Acts, offences against										
Revenue Laws "										
Seamen Acts "										
Statute Labour, offences relating to										
Threats and abusive language						1				1
Trespass										
Vagrancy	8	1		6	3					
Drunkenness	164	1	156		9	43	1	42	2	
Indecent exposure										
Insulting, obscene and profane language	2		2							
Keeping, frequenting bawdy houses and inmates thereof						1	2	3		
Loose, idle, disorderly	9		7		2					
Weights and Measures Acts, offences against										
Insanity										
Totals	252	12	242	7	15	76	4	75	2	3

TABLEAU III.—Condamnations sommaires par magistrats de police et autres juges de paix.

PROVINCE DE LA NOUVELLE-ECOSSE—*Fin*.

Victoria. Convictions Total — Condamnations. M.	Victoria. F.	Victoria. Sentence. Option of a fine. — Sur option	Victoria. Sentence. Committed without option. — Emprisonnés sans option.	Victoria. Sentence. Deferred &c. — Remise, etc.	Yarmouth. Convictions Total — Condamnations. M.	Yarmouth. F.	Yarmouth. Sentence. Option of a fine. — Sur option	Yarmouth. Sentence. Committed without option. — Emprisonnés sans option.	Yarmouth. Sentence. Deferred &c. — Remise, etc.	OFFENSES.
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	Falsification de substances alimentaires.
....	....	....	....	....	14	....	11	....	3	Voies de fait.
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	Perturbation de la paix.
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	Port d'armes illégal.
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	Mépris de cour.
....	....	....	....	....	1	....	1	....	....	Cruauté envers les animaux.
....	....	....	....	....	1	....	1	....	....	Perturbation de réunions religieuses et autres
....	....	....	....	....	30	....	30	....	....	Infractions aux lois des pêcheries.
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	" défendant le jeu.
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	" de chasse.
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	Incorrigible.
2	....	2	....	....	....	....	....	....	....	Larcin.
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	Vol de chiens, oiseaux, etc.
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	" bois, arbres, fruits, etc.
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	Infractions aux lois des licences de boissons.
....	....	....	....	....	16	3	16	3	....	Contraventions aux lois de tempérance du Canada.
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	Vente de boissons durant les heures défendues.
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	" sans licence.
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	Contravention à la loi relative à la vente de boisson aux Sauvages.
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	Dommages malicieux à la propriété.
....	....	....	....	....	1	....	1	....	....	Autres dommages à la propriété.
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	Infractions aux lois concernant les maîtres et serviteurs.
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	Inf. aux lois concernant la méd. et les dent.
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	" de la milice.
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	Divers petits délits.
....	....	....	....	....	1	....	1	....	....	Contraventions aux lois municipales.
....	....	....	....	....	2	....	2	....	....	Pratiquant divers états sans licence.
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	Infractions aux lois sur l'hygiène publique
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	Délits ayant rapport aux chemins publics.
....	....	....	....	....	1	....	....	1	....	Néglig. de pourvoir aux besoins de la famille.
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	Inf. aux lois concernant les pharmaciens.
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	Profanation du dimanche.
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	Infractions aux lois des chemins de fer.
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	Délits contre le revenu de l'Etat.
....	....	....	....	....	3	....	1	2	....	Infractions aux lois maritimes.
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	Délits ayant rapport à la corvée.
....	....	....	....	....	3	2	5	....	....	Menaces et langage injurieux.
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	Empiétement.
....	....	....	....	....	1	1	1	1	....	Vagabondage.
....	....	....	....	....	51	....	47	1	3	Ivresse.
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	Exposition indécente.
....	....	....	....	....	2	....	2	....	....	Langage insultant, obscène, profane.
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	Tenant, habitant et fréquentant des maisons de désordre.
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	Conduite déréglée.
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	Infractions aux lois des poids et mesures.
3	....	....	....	3	1	....	....	....	1	Aliénation mentale
5	....	2	....	3	128	6	119	8	7	....Totaux.

TABLE III.—Summary convictions by police magistrates and other justices.

OFFENCES.	PROVINCE OF NEW BRUNSWICK. — ALBERT. Convictions Total Condamnations. M.	F.	Sentence. Option of a fine. — Sur option	Committed without option. — Emprisonnés sans option.	Deferred &c. — Remise, etc.	CARLETON. Convictions Total Condamnations. M.	F.	Sentence. Option of a fine. — Sur option	Committed without option. — Emprisonnés sans option.	Deferred &c. — Remise, etc.
Adulteration of food										
Assaults	2		2				1	1		
Breach of peace	1		1			3		3		
Carrying fire-arms and unlawful weapons										
Contempt of court										
Cruelty to animals										
Disturbing religious and like meetings										
Fishery Acts, offences against										
Gambling Acts "										
Game Laws "										
Incorrigible										
Larceny	1		1							
" of dogs, birds, &c.										
" of timber, trees, fruits, &c										
Liquor License Acts, offences against										
Breach of Canada Temperance Act						43	1	44		
Selling liquor during prohibited hours										
" without license										
Violation of Indian liquor law										
Malicious injury to property										
Other damage to property	3		3							
Master's and Servant's Acts, offences against										
Medical and Dentistry Acts "										
Militia Acts "										
Miscellaneous minor offences										
Municipal Acts and By-Laws, breaches of										
Exercising various callings without license										
Health By-laws, offences against										
Highways, offences relating to										
Neglecting to support family										
Pharmacy Acts, offences against										
Profanation of the Lord's Day										
Railway Acts, offences against										
Revenue Laws "										
Seamen Acts "										
Statute Labour, offences relating to										
Threats and abusive language										
Trespass										
Vagrancy										
Drunkenness						18	1	19		
Indecent exposure										
Insulting, obscene and profane language										
Keeping, frequenting bawdy houses and inmates thereof										
Loose, idle, disorderly										
Weights and Measures Acts, offences against										
Insanity										
Totals	7		7			64	3	67		

TABLEAU III.—Condamnations sommaires par magistrats de police et autres juges de paix.

PROVINCE DU NOUVEAU-BRUNSWICK.										
CHARLOTTE.					GLOUCESTER.					OFFENSES.
Convictions Total — Condamnations.		Sentence.			Convictions Total — Condamnations.		Sentence.			
		Option of a fine. — Sur option	Committed without option. — Emprisonnés sans option.	Deferred &c. — Remise, etc.			Option of a fine. — Sur option	Committed without option. — Emprisonnés sans option.	Deferred &c. — Remise, etc.	
M.	F.				M.	F.				
										Falsification de substances alimentaires.
6		6			8	1	9			Voies de fait.
4		3	1							Perturbation de la paix.
										Port d'armes illégal.
										Mépris de cour.
										Cruauté envers les animaux.
										Perturbation de réunions religieuses et autres
										Infractions aux lois des pêcheries.
										" défendant le jeu.
					4		4			" de chasse.
										Incorrigible.
										Larcin.
										Vol de chiens, oiseaux, etc.
										" bois, arbres, fruits, etc.
1		1								Infractions aux lois des licences de boissons.
55	1	56								Contraventions aux lois de tempérance du Canada.
										Vente de boissons durant les heures défendues
										" sans licence.
										Contravention à la loi relative à la vente de boisson aux Sauvages.
										Dommages malicieux à la propriété.
										Autres dommages à la propriété.
										Infractions aux lois concernant les maîtres et serviteurs.
										Inf. aux lois concernant la méd. et les dent.
										" de la milice.
										Divers petits délits.
										Contraventions aux lois municipales.
										Pratiquant divers états sans licence.
										Infractions aux lois sur l'hygiène publique.
2		2								Délits ayant rapport aux chemins publics.
										Néglig. de pourvoir aux besoins de la famille.
										Infract. aux lois concernant les pharmaciens.
										Profanation du dimanche.
										Infractions aux lois des chemins de fer.
										Délits contre le revenu de l'Etat.
2		1	1							Infractions aux lois maritimes.
										Délits ayant rapport à la corvée.
1		1								Menaces et langage injurieux.
										Empiétement.
3		3			3		3			Vagabondage.
161	4	165			3		3			Ivresse.
										Exposition indécente.
1		1			2	1	3			Langage insultant, obscène, profane.
										Tenant, habitant et fréquentant des maisons de désordre.
3		3								Conduite déréglée.
										Infractions aux lois des poids et mesures.
										Aliénation mentale.
239	5	242	2		20	2	22			Totaux.

TABLE III.—Summary convictions by police magistrates and other justices.

OFFENCES.	PROVINCE OF NEW BRUNSWICK—*Continued.*									
	KENT.					KING'S.				
	Convictions Total — Condamnations.		Sentence.			Convictions Total — Condamnations.		Sentence.		
	M.	F.	Option of a fine. — Sur option	Committed without option. — Emprisonnés sans option.	Deferred &c. — Remise, etc.	M.	F.	Option of a fine. — Sur option	Committed without option. — Emprisonnés sans option.	Deferred &c. — Remise, etc.
Adulteration of food										
Assaults	1		1			6		6		
Breach of peace						2		2		
Carrying fire-arms and unlawful weapons										
Contempt of court										
Cruelty to animals										
Disturbing religious and like meetings						6		6		
Fishery Acts, offences against										
Gambling Acts "										
Game laws "						7		7		
Incorrigible										
Larceny						1		1		
" of dogs, birds, &c										
" of timber, trees, fruits, &c										
Liquor License Acts, offences against										
Breach of Canada Temperance Act										
Selling liquor during prohibited hours										
" without license										
Violation of Indian liquor law										
Malicious injury to property										
Other damage to property	1		1							
Master's and Servant's Acts, offences against										
Medical and Dentistry Acts, offences against										
Militia Acts "										
Miscellaneous minor offences										
Municipal Acts and By-laws, breaches of										
Exercising various callings without license										
Health By-laws, offences against										
Highways, offences relating to										
Neglecting to support family										
Pharmacy Acts, offences against										
Profanation of the Lord's Day										
Railway Acts, offences against										
Revenue Laws "										
Seamen Acts "										
Statute Labour, offences relating to										
Threats and abusive language										
Trespass										
Vagrancy										
Drunkenness						1		1		
Indecent exposure										
Insulting, obscene and profane language										
Keeping, frequenting bawdy houses and inmates thereof.										
Loose, idle, disorderly	1			1						
Weights and Measures Acts, offences against										
Insanity										
Totals	3		2	1		23		23		

TABLEAU III.—Condamnations sommaires par magistrats de police et autres juges de paix.

PROVINCE DU NOUVEAU-BRUNSWICK—*Suite.*

Northumberland. Convictions Total — Condamnations. M.	F.	Sentence. Option of a fine. — Sur option	Committed without option. — Emprisonnés sans option.	Deferred &c. — Remise, etc.	St. John. — St-Jean. Convictions Total — Condamnations. M.	F.	Sentence. Option of a fine. — Sur option	Committed without option. — Emprisonnés sans option.	Deferred &c. — Remise, etc.	OFFENSES.
										Falsification de substances alimentaires.
19		19			38	3	39	2		Voies de fait.
1		1			17	3	20			Perturbation de la paix.
										Port d'armes illégal.
										Mépris de cour.
					1		1			Cruauté envers les animaux.
										Perturbation de réunions religieuses et autres
										Infractions aux lois des pêcheries.
										" défendant le jeu.
15		15								" de chasse.
										Incorrigible.
										Larcin.
										Vol de chiens, oiseaux, etc.
										" bois, arbres, fruits, etc.
					12		12			Infractions aux lois des licences de boissons.
59	2	61								Contraventions aux lois de tempérance du Canada.
					3		3			Vente de boissons durant les heures défendues
					7	3	10			" sans licence.
										Contravention à la loi relative à la vente de boisson aux Sauvages.
										Dommages malicieux à la propriété.
1		1			6		6			Autres dommages à la propriété.
										Infractions aux lois concernant les maîtres serviteurs.
										Inf. aux lois concernant la méd. et les dent.
										" de la milice.
										Divers petits délits.
5		5			18	1	19			Contraventions aux lois municipales.
1		1								Pratiquant divers états sans licence.
1		1								Infractions aux lois sur l'hygiène publique.
3		3			1		1			Délits ayant rapport aux chemins publics.
2		2								Néglig. de pourvoir aux besoins de la famille.
										Infrac. aux lois concernant les pharmaciens
					3	1	4			Profanation du dimanche.
										Infractions aux lois des chemins de fer.
										Délits contre le revenu de l'Etat.
9		9			3			3		Infractions aux lois maritimes.
										Délits ayant rapport à la corvée.
1	1	2			3	1	4			Menaces et langage injurieux.
										Empiètement.
4				4	31	3	16	18		Vagabondage.
152		152			801	42	843			Ivresse.
					2		2			Exposition indécente.
					30	4	33	1		Langage insultant, obscène, profane.
					17	19	16	7	13	Tenant, habitant et fréquentant des maisons de désordre.
										Conduite déréglée.
										Infractions aux lois des poids et mesures.
										Aliénation mentale.
273	3	272		4	993	80	1,029	31	13	Totaux.

TABLE III.—Summary convictions by police magistrates and other justices.

OFFENCES.	Province of New Brunswick—*Concluded.* — Province du Nouveau-Brunswick—*Fin.*									
	Westmoreland.					York.				
	Convictions Total — Condamnations.		Sentence.			Convictions Total — Condamnations.		Sentence.		
	M.	F.	Option of a fine. — Sur option	Committed without option. — Emprisonnés sans option.	Deferred &c. — Remise, etc.	M.	F.	Option of a fine. — Sur option	Committed without option. — Emprisonnés sans option.	Deferred &c. — Remise, etc.
Adulteration of food										
Assaults	5	1	6			11	3	14		
Breach of peace	3		3			2	1	3		
Carrying fire-arms and unlawful weapons										
Contempt of court										
Cruelty to animals	1		1							
Disturbing religious and like meetings										
Fishery Acts, offences against										
Gambling Acts "										
Game Laws "	1		1							
Incorrigible										
Larceny	1			1		1				1
" of dogs, birds, &c										
" of timber, trees, fruits, &c										
Liquor License Acts, offences against	5		5							
Breach of Canada Temperance Act	68	4	72			45		45		
Selling liquor during prohibited hours										
" without license	18		18							
Violation of Indian liquor law										
Malicious injury to property										
Other damage to property						1		1		
Master's and Servant's Acts, offences against										
Medical and Dentistry Acts, offences against										
Militia Acts, offences against										
Miscellaneous minor offences										
Municipal Acts and By-laws, breaches of	3		3							
Exercising various callings without license										
Health By-laws, offences against	1	1	2							
Highways, offences relating to						3		3		
Neglecting to support family										
Pharmacy Acts, offences against										
Profanation of the Lord's Day										
Railway Acts, offences against	9		9							
Revenue Laws "										
Seamen Acts "										
Statute Labour, offences relating to										
Threats and abusive language						4		4		
Trespass										
Vagrancy	1		1			1				1
Drunkenness	399	4	403			144	4	147	1	
Indecent exposure	1		1			1		1		
Insulting, obscene and profane language						1		1		
Keeping, frequenting bawdy houses and inmates thereof.		4	3	1		2	2	2	2	
Loose, idle, disorderly										
Weights and Measures Acts, offences against										
Insanity	5	3			8		1			1
Totals	521	17	528	2	8	216	11	221	3	3

TABLEAU III.—Condamnations sommaires par magistrats de police et autres juges de paix.

PROVINCE OF QUEBEC. — PROVINCE DE QUÉBEC.

Arthabaska. Convictions Total — Condamnations. M.	Arthabaska. F.	Arthabaska. Sentence. Option of a fine. — Sur option	Arthabaska. Sentence. Committed without option. — Emprisonnés sans option.	Arthabaska. Sentence. Deferred &c. — Remise, etc.	Beauce. Convictions Total — Condamnations. M.	Beauce. F.	Beauce. Sentence. Option of a fine. — Sur option	Beauce. Sentence. Committed without option. — Emprisonnés sans option.	Beauce. Sentence. Deferred &c. — Remise, etc.	OFFENSES.
										Falsification de substances alimentaires.
10		10								Voies de fait.
										Perturbation de la paix.
										Port d'armes illégal.
										Mépris de cour.
										Cruauté envers les animaux.
					1		1			Perturbation de réunions religieuses et autres.
										Infractions aux lois des pêcheries.
2		2								" défendant le jeu.
										" de chasse.
										Incorrigible.
										Larcin.
										Vol de chiens, oiseaux, etc.
										" bois, arbres, fruits, etc.
13		13			16		16			Infractions aux lois des licences de boissons.
										Contraventions aux lois de tempérance du Canada.
6		6								Vente de boissons durant les heures défendues.
23		23			90	2	92			" sans licence.
										Contravention à la loi relative à la vente de boisson aux Sauvages.
										Dommages malicieux à la propriété.
4		3		1						Autres dommages à la propriété.
										Infractions aux lois concernant les maîtres et serviteurs.
										Inf. aux lois concernant la méd. et les dent.
										" de la milice.
										Divers petits délits.
										Contraventions aux lois municipales.
1		1								Pratiquant divers états sans licence.
										Infractions aux lois sur l'hygiène publique.
										Délits ayant rapport aux chemins publics.
										Néglig. de pourvoir aux besoins de la famille.
										Infract. aux lois concernant les pharmaciens.
										Profanation du dimanche.
										Infractions aux lois des chemins de fer.
										Délits contre le revenu de l'Etat.
										Infractions aux lois maritimes.
										Délits ayant rapport à la corvée.
2		2								Menaces et langage injurieux.
										Empiétement.
8		6		2	5			5		Vagabondage.
18		18								Ivresse.
										Exposition indécente.
										Langage insultant, obscène, profane.
										Tenant, habitant et fréquentant des maisons de désordre.
										Conduite déréglée.
										Infractions aux lois des poids et mesures.
										Aliénation mentale.
87		84		3	112	2	109	5		Totaux.

TABLE III.—Summary convictions by police magistrates and other justices.

OFFENCES.	Province of Quebec—*Continued.*									
	Beauharnois.					Bedford.				
	Convictions Total — Condamnations.		Sentence.			Convictions Total — Condamnations.		Sentence.		
	M.	F.	Option of a fine. — Sur option	Committed without option. — Emprisonnés sans option.	Deferred &c. — Remise. etc.	M.	F.	Option of a fine. — Sur option	Committed without option. — Emprisonnés sans option.	Deferred &c. — Remise, etc.
Adulteration of food										
Assaults	5		5			6		6		
Breach of peace						5		4		1
Carrying fire-arms and unlawful weapons	1		1							
Contempt of court										
Cruelty to animals						3		3		
Disturbing religious and like meetings		1	1							
Fishery Acts, offences against										
Gambling Acts "										
Game Laws "										
Incorrigible										
Larceny										
" of dogs, birds, &c										
" of timber, trees, fruits, &c										
Liquor License Acts, offences against	1		1			27		27		
Breach of Canada Temperance Act										
Selling liquor during prohibited hours	14	1	15			2		2		
" without license	7	2	9			3		3		
Violation of Indian liquor law										
Malicious injury to property	1		1							
Other damage to property	1		1			1		1		
Master's and Servant's Acts, offences against						1				1
Medical and Dentistry Acts, offences against										
Militia Acts "										
Miscellaneous minor offences										
Municipal Acts and By-laws, breaches of	18		15		3					
Exercising various callings without license	7	2	6		3	2		2		
Health By-laws, offences against										
Highways, offences relating to						2		2		
Neglecting to support family										
Pharmacy Acts, offences against										
Profanation of the Lord's Day										
Railway Acts, offences against						3			1	2
Revenue Laws "										
Seamen Acts "										
Statute Labour, offences relating to										
Threats and abusive language		1	1			3		1		2
Trespass										
Vagrancy						22	1		19	4
Drunkenness	5		4	1		6		6		
Indecent exposure										
Insulting, obscene and profane language	1		1							
Keeping, frequenting bawdy houses and inmates thereof.										
Loose, idle, disorderly										
Weights and Measures Acts, offences against										
Insanity										
Totals	61	7	61	1	6	86	1	57	20	10

TABLEAU III.—Condamnations sommaires par magistrats de police et autres juges de paix.

Province de Québec—*Suite*. Chicoutimi. Convictions Total—Condamnations. M.	F.	Sentence. Option of a fine.—Sur option	Committed without option.—Emprisonnés sans option.	Deferred &c.—Remise, etc.	Gaspé. Convictions Total—Condamnations. M.	F.	Sentence. Option of a fine.—Sur option	Committed without option.—Emprisonnés sans option.	Deferred &c.—Remise, etc.	Offenses.
										Falsification de substances alimentaires.
1		1			3		1		2	Voies de fait.
										Perturbation de la paix.
										Port d'armes illégal.
										Mépris de cour.
										Cruauté envers les animaux.
										Perturbation de réunions religieuses et autres.
										Infractions aux lois des pêcheries.
										" défendant le jeu.
										" de chasse.
										Incorrigible.
										Larcin.
										Vol de chiens, oiseaux, etc.
										" bois, arbres, fruits, etc.
										Infractions aux lois des licences de boissons.
										Contraventions aux lois de tempérance du Canada.
										Vente de boissons durant les heures défendues.
					2		1	1		" sans licence.
										Contravention à la loi relative à la vente de boisson aux Sauvages.
										Dommages malicieux à la propriété.
1		1								Autres dommages à la propriété.
7		7			1				1	Infractions aux lois concernant les maîtres et serviteurs.
										Inf. aux lois concernant la méd. et les dent.
										" " la milice.
										Divers petits délits.
										Contraventions aux lois municipales.
										Pratiquant divers états sans licence.
										Infractions aux lois sur l'hygiène publique.
										Délits ayant rapport aux chemins publics.
										Néglig. de pourvoir aux besoins de la famille.
										Infrac. aux lois concernant les pharmaciens.
										Profanation du dimanche.
										Infractions aux lois des chemins de fer.
										Délits contre le revenu de l'Etat.
6			6							Infractions aux lois maritimes.
										Délits ayant rapport à la corvée.
										Menaces et langage injurieux.
					2		2			Empiétement.
2		1	1		4		4			Vagabondage.
										Ivresse.
										Exposition indécente.
										Langage insultant, obscène, profane.
	2		1	1						Tenant, habitant et fréquentant des maisons de désordre.
										Conduite déréglée.
										Infractions aux lois des poids et mesures.
										Aliénation mentale.
17	2	10	8	1	12		8	1	3	Totaux.

TABLE III.—Summary convictions by police magistrates and othesr justices.

OFFENCES	PROVINCE OF QUEBEC—*Continued.*									
	IBERVILLE.					JOLIETTE.				
	Convictions Total Condamnations.		Sentence.			Convictions Total Condamnations.		Sentence.		
	M.	F.	Option of a fine. — Sur option	Committed without option. — Emprisonnés sans option.	Deferred &c. — Remise, etc.	M.	F.	Option of a fine. — Sur option	Committed without option. — Emprisonnés sans option.	Deferred &c. — Remise, etc.
Adulteration of food										
Assaults	9		4		5	1		1		
Breach of peace						6		6		
Carrying fire-arms and unlawful weapons										
Contempt of court										
Cruelty to animals						1				1
Disturbing religious and like meetings										
Fishery Acts, offences against										
Gambling Acts "										
Game Laws "										
Incorrigible										
Larceny						1				1
" of dogs, birds, &c										
" of timber, trees, fruits, &c										
Liquor License Acts, offences against										
Breach of Canada Temperance Act										
Selling liquor during prohibited hours	8		8							
" without license						1		1		
Violation of Indian liquor law										
Malicious injury to property										
Other damage to property										
Master's and Servant's Acts, offences against										
Medical and Dentistry Acts, offences against										
Militia Acts "										
Miscellaneous minor offences										
Municipal Acts and By-laws, breaches of						6		6		
Exercising various callings without license						1		1		
Health By-laws, offences against										
Highways, offences relating to						3		3		
Neglecting to support family										
Pharmacy Acts, offences against										
Profanation of the Lord's Day										
Railway Acts, offences against										
Revenue Laws "										
Seamen Acts "										
Statute Labour, offences relating to										
Threats and abusive language										
Trespass						1				1
Vagrancy	22		20	1	1	5		3	2	
Drunkenness						32		29		3
Indecent exposure										
Insulting, obscene and profane language										
Keeping, frequenting bawdy houses and inmates thereof.										
Loose, idle, disorderly										
Weights and Measures Acts, offences against										
Insanity										
Totals	39		32	1	6	58		50	2	6

TABLEAU III.—Condamnations sommaires par magistrats de police et autres juges de paix.

Province de Québec—*Suite.* Kamouraska. Convictions Total Condamnations. M.	F.	Sentence. Option of a fine.—Sur option	Committed without option.—Emprisonnés sans option.	Deferred &c.—Remise, etc.	Montmagny. Convictions Total Condamnations. M.	F.	Sentence. Option of a fine.—Sur option	Committed without option.—Emprisonnés sans option.	Deferred &c.—Remise, etc.	OFFENSES
										Falsification de substances alimentaires.
					7		7			Voies de fait.
15		15								Perturbation de la paix.
										Port d'armes illégal.
										Mépris de cour.
										Cruauté envers les animaux.
										Perturbation de réunions religieuses et autres
										Infractions aux lois des pêcheries.
										″ défendant le jeu.
2		2								″ de chasse.
										Incorrigible.
1			1							Larcin.
										Vol de chiens, oiseaux, etc.
										″ bois, arbres, fruits, etc.
1		1								Infractions aux lois des licences de boissons.
										Contraventions aux lois de tempérance du Canada.
2		2								Vente de boissons durant les heures défendues
30	1	31			1	1	2			″ sans licence.
										Contravention à la loi relative à la vente de boisson aux Sauvages..
										Dommages malicieux à la propriété.
										Autres dommages à la propriété.
										Infractions aux lois concernant les maitres et serviteurs.
										Inf. aux lois concernant la méd. et les dent.
										″ de la milice.
										Divers petits délits.
										Contraventions aux lois municipales.
2		2								Pratiquant divers états sans licence.
										Infractions aux lois sur l'hygiène publique.
										Délits ayant rapport aux chemins publics.
										Néglig. de pourvoir aux besoins de la famille.
										Infract. aux lois concernant les pharmaciens.
										Profanation du dimanche.
11		10	1							Infractions aux lois des chemins de fer.
										Délits contre le revenu de l'Etat.
										Infractions aux lois maritimes.
										Délits ayant rapport à la corvée.
1		1								Menaces et langage injurieux.
										Empiétement.
					2				2	Vagabondage.
										Ivresse.
										Exposition indécente.
					2		2			Langage insultant, obscène, profane.
										Tenant, habitant et fréquentant des maisons de désordre.
1		1								Conduite déréglée.
										Infractions aux lois des poids et mesures.
										Aliénation mentale.
66	1	65	2		12	1	11		2	Totaux.

TABLE III.—Summary convictions by police magistrates and other justices.

OFFENCES.	PROVINCE OF QUEBEC—*Continued.* Montreal. Convictions Total — Condamnations. M.	F.	Sentence. Option of a fine. — Sur option	Committed without option — Emprisonnés sans option.	Deferred &c. — Remise, etc.	Ottawa. Convictions Total — Condamnations. M.	F.	Sentence. Option of a fine. — Sur option	Committed without option — Emprisonnés sans option.	Deferred &c. — Remise, etc.
Adulteration of food	24	1	25	...	...	...	...	...	...	...
Assaults	457	90	499	...	48	16	1	17	...	...
Breach of peace	33	2	29	2	4	16	1	17	...	...
Carrying fire-arms and unlawful weapons	1	...	1	...	...	...	...	...	...	...
Contempt of court	2	...	1	1	...	...	...	...	...	...
Cruelty to animals	86	1	85	1	1	...	...	...	...	...
Disturbing religious and like meetings	8	...	8	...	...	...	...	...	...	...
Fishery Acts, offences against	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
Gambling Acts "	27	...	23	...	4	30	...	30	...	...
Game Laws "	7	...	7	...	...	...	...	...	...	...
Incorrigible	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
Larceny	38	1	28	1	10	8	2	10	...	...
" of dogs, birds, &c	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
" of timber, trees, fruits, &c	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
Liquor License Acts, offences against	80	23	103	...	...	...	...	...	...	...
Breach of Canada Temperance Act	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
Selling liquor during prohibited hours	74	3	77	...	...	...	...	...	...	...
" without license	51	37	88	...	...	...	...	...	...	...
Violation of Indian liquor law	4	...	4	...	...	...	...	...	...	...
Malicious injury to property	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
Other damage to property	173	19	179	1	12	2	...	2	...	...
Master's and Servant's Acts, offences against	20	4	22	1	1	...	...	...	...	...
Medical and Dentistry Acts, offences against	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
Militia Acts "	1	...	1	...	...	...	...	...	...	...
Miscellaneous minor offences	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
Municipal Acts and By-laws, breaches of	125	7	117	...	15	53	1	54	...	...
Exercising various callings without license	278	8	273	...	13	...	...	...	...	...
Health By-laws, offences against	69	4	72	...	1	...	...	...	...	...
Highways, offences relating to	23	1	17	...	7	2	...	2	...	...
Neglecting to support family	12	...	4	1	7	...	...	...	...	...
Pharmacy Acts, offences against	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
Profanation of the Lord's Day	12	3	15	...	...	...	...	...	...	...
Railway Acts, offences against	26	...	19	5	2	2	...	...	2	...
Revenue Laws "	6	...	6	...	...	...	...	...	...	...
Seamen Acts "	17	...	3	14	...	...	...	...	...	...
Statute Labour, offences relating to	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
Threats and abusive language	22	6	12	...	16	4	4	7	1	...
Trespass	25	...	23	1	1	1	...	1	...	...
Vagrancy	1314	432	1,129	246	371	5	...	3	2	...
Drunkenness	3038	689	2,887	278	562	199	7	199	7	...
Indecent exposure	10	1	9	1	1	...	...	...	...	...
Insulting, obscene and profane language	1	...	1	...	...	1	...	1	...	...
Keeping, frequenting bawdy houses and inmates thereof.	256	541	736	26	35	12	4	11	5	...
Loose, idle, disorderly	159	10	142	12	15	5	1	6	...	...
Weights and Measures Acts, offences against	2	...	2	...	...	...	...	...	...	...
Insanity	42	18	...	...	60	...	...	...	...	...
Totals	6523	1901	6,647	591	1,186	356	21	360	17	...

TABLEAU III.—Condamnations sommaires par magistrats de police et autres juges de paix.

PROVINCE DE QUÉBEC—*Suite.*										
PONTIAC.					QUÉBEC.					
Convictions Total Condamnations.		Sentence.			Convictions Total Condamnations.		Sentence.			OFFENSES.
M.	F.	Option of a fine. — Sur option	Committed without option. — Emprisonnés sans option.	Deferred &c. — Remise, etc.	M.	F.	Option of a fine. — Sur option	Committed without option. — Emprisonnés sans option.	Deferred &c. — Remise, etc.	
					1		1			Falsification de substances alimentaires.
					71	4	75			Voies de fait.
					63	8	71			Perturbation de la paix.
					6		6			Port d'armes illégal.
										Mépris de cour.
					3		3			Cruauté envers les animaux.
					1		1			Perturbation de réunions religieuses et autres.
					1		1			Infractions aux lois des pêcheries.
										" défendant le jeu.
3		3								" de chasse.
										Incorrigible.
										Larcin.
										Vol de chiens, oiseaux, etc.
										" bois, arbres, fruits, etc.
					6		6			Infractions aux lois des licences de boissons.
										Contraventions aux lois de tempérance du Canada.
2		2			19	1	20			Vente de boissons durant les heures défendues
10		10			73	42	115			" sans licence.
					4		4			Contravention à la loi relative à la vente de boisson aux Sauvages.
						1	1			Dommages malicieux à la propriété.
					6	2	7		1	Autres dommages à la propriété.
					35	4	39			Infractions aux lois concernant les maîtres et serviteurs.
										Inf. aux lois concernant la méd. et les dent.
										" de la milice.
										Divers petits délits.
					336	38	371		3	Contraventions aux lois municipales.
2		2			60	1	61			Pratiquant divers états sans licence.
					7	1	8			Infractions aux lois sur l'hygiène publique.
					5		5			Délits ayant rapport aux chemins publics.
					5		4		1	Néglig. de pourvoir aux besoins de la famille.
										Infract. aux lois concernant les pharmaciens.
										Profanation du dimanche.
					2		2			Infractions aux lois des chemins de fer.
					2		2			Délits contre le revenu de l'Etat.
										Infractions aux lois maritimes.
										Délits ayant rapport à la corvée.
					1				1	Menaces et langage injurieux.
										Empiétement.
					118	16	128	4	2	Vagabondage.
					392	24	398		18	Ivresse.
					4		4			Exposition indécente.
						4	4			Langage insultant, obscène, profane.
					2	14	16			Tenant, habitant et fréquentant des maisons de désordre.
					4		4			Conduite déréglée.
										Infractions aux lois des poids et mesures.
										Aliénation mentale.
17		17			1227	160	1,357	4	26	Totaux.

TABLE III.—Summary convictions by police magistrates and other justices.

OFFENCES.	PROVINCE OF QUEBEC—*Continued.*									
	RICHELIEU.					RIMOUSKI.				
	Convictions Total — Condamnations.		Sentence.			Convictions Total — Condamnations.		Sentence.		
	M.	F.	Option of a fine. — Sur option	Committed without option. — Emprisonnés sans option.	Deferred &c. — Remise, etc.	M.	F.	Option of a fine. — Sur option	Committed without option. — Emprisonnés sans option.	Deferred &c. — Remise, etc.
Adulteration of food	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
Assaults	1	...	1	...	...	13	1	11	...	3
Breach of peace	34	...	33	...	1	8	...	...	...	8
Carrying fire-arms and unlawful weapons	...	...	...	...	...	1	...	1	...	...
Contempt of court	...	...	...	...	...	4	...	4	...	...
Cruelty to animals	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
Disturbing religious and like meetings	...	...	...	...	...	5	...	5	...	...
Fishery Acts, offences against	...	...	...	...	...	10	...	10	...	...
Gambling Acts "	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
Game Laws "	2	...	2	...	...	4	...	4	...	...
Incorrigible	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
Larceny	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
" of dogs, birds, &c	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
" of timber, trees, fruits, &c	1	...	1	...	...	1	...	1	...	...
Liquor License Acts offences against	10	...	10	...	...	...	...	...	...	...
Breach of Canada Temperance Act	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
Selling liquor during prohibited hours	6	2	8	...	...	...	...	...	...	...
" without license	11	...	11	...	...	35	3	38	...	...
Violation of Indian liquor law	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
Malicious injury to property	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
Other damage to property	1	...	1	...	...	...	...	...	...	...
Master's and Servant's Acts, offences against	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
Medical and Dentistry Acts, offences against	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
Militia Acts "	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
Miscellaneous minor offences	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
Municipal Acts and By-Laws, breaches of	1	...	1	...	...	1	...	1	...	...
Exercising various callings without license.	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
Health By-laws, offences against	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
Highways, offences relating to	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
Neglecting to support family	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
Pharmacy Acts, offences against	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
Profanation of the Lord's Day	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
Railway Acts, offences against	...	...	...	...	...	1	...	1	...	...
Revenue Laws "	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
Seamen Acts "	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
Statute Labour, offences relating to	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
Threats and abusive language	1	...	1	...	...	1	...	1	...	...
Trespass	...	...	...	...	...	5	...	2	...	3
Vagrancy	6	14	11	8	1	43	1	24	17	3
Drunkenness	1	2	3	...	...	2	...	2	...	...
Indecent exposure	4	2	5	1	...	...	...	...	...	...
Insulting, obscene and profane language	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
Keeping, frequenting bawdy houses and inmates thereof.	6	1	7	...	...	...	...	...	...	...
Loose, idle, disorderly	1	...	1	...	...	...	...	...	...	...
Weights and Measures Acts, offences against.	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
Insanity	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
Totals	86	21	96	9	2	134	5	105	17	17

TABLEAU III.—Condamnations sommaires par magistrats de police et autres juges de paix.

Province de Québec—*Suite.* Saguenay. Convictions Total—Condamnations. M.	F.	Sentence. Option of a fine.—Sur option	Committed without option.—Emprisonnés sans option.	Deferred &c.—Remise, etc.	St. Francis.—St. François. Convictions Total—Condamnations. M.	F.	Sentence. Option of a fine.—Sur option	Committed without option.—Emprisonnés sans option.	Deferred &c.—Remise, etc.	OFFENSES.
					1		1			Falsification de substances alimentaires.
					38	1	37		2	Voies de fait.
					2		2			Perturbation de la paix.
										Port d'armes illégal.
										Mépris de cour.
					8		8			Cruauté envers les animaux.
					2		2			Perturbation de réunions religieuses et autres.
					6		6			Infractions aux lois des pêcheries.
										" défendant le jeu.
					1				1	" de chasse.
										Incorrigible.
					1				1	Larcin.
										Vol de chiens, oiseaux, etc.
										" bois, arbres, fruits, etc.
					6		6			Infractions aux lois des licences de boissons.
										Contraventions aux lois de tempérance du Canada.
					1		1			Vente de boissons durant les heures défendues.
7		6		1	36	3	39			" sans licence.
										Contravention à la loi relative à la vente de boisson aux Sauvages.
										Dommages malicieux à la propriété.
					1		1			Autres dommages à la propriété.
						1	1			Infractions aux lois concernant les maîtres et serviteurs.
										Inf. aux lois concernant la méd. et les dent.
										" de la milice.
										Divers petits délits.
					2		2			Contraventions aux lois municipales.
1		1			7		6		1	Pratiquant divers états sans licence.
										Inf. aux lois sur l'hygiène publique.
					1		1			Délits ayant rapport aux chemins publics.
										Néglig. de pourvoir aux besoins de la famille.
										Infract. aux lois concernant les pharmaciens.
										Profanation du dimanche.
					7		2	2	3	Infractions aux lois des chemins de fer.
1		1			1		1			Délits contre le revenu de l'Etat.
										Infractions aux lois maritimes.
										Délits ayant rapport à la corvée.
					3				3	Menaces et langage injurieux.
										Empiétement.
					8		2	6		Vagabondage.
					237	4	235	2	4	Ivresse.
					3		3			Exposition indécente.
					1		1			Langage insultant, obscène, profane.
					5	9	6	6	2	Tenant, habitant et fréquentant des maisons de désordre.
					6		6			Conduite déréglée.
										Infractions aux lois des poids et mesures.
					1				1	Aliénation mentale.
9		8		1	385	18	369	16	18	........Totaux.

TABLE III.—Summary convictions by police magistrates and othesr justices.

OFFENCES	PROVINCE OF QUEBEC—*Concluded.*									
	St. Hyacnithe.					Terrebonne.				
	Convictions Total Condamnations.		Sentence.			Convictions Total Condamnations.		Sentence.		
	M.	F.	Option of a fine. — Sur option	Committed without option. — Emprisonnés sans option.	Deferred &c. — Remise, etc.	M.	F.	Option of a fine. — Sur option	Committed without option. — Emprisonnés sans option.	Deferred &c. — Remise, etc.
Adulteration of food										
Assaults	7	2	9							
Breach of peace	4	1	5							
Carrying fire-arms and unlawful weapons										
Contempt of court										
Cruelty to animals										
Disturbing religious and like meetings										
Fishery Acts, offences against										
Gambling Acts "										
Game Laws "										
Incorrigible										
Larceny	7		7							
" of dogs, birds, &c										
" of timber, trees, fruits, &c										
Liquor License Acts, offences against										
Breach of Canada Temperance Act										
Selling liquor during prohibited hours										
" without license										
Violation of Indian liquor law										
Malicious injury to property										
Other damage to property	1		1							
Master's and Servant's Acts, offences against										
Medical and Dentistry Acts, offences against										
Militia Acts "										
Miscellaneous minor offences										
Municipal Acts and By-laws, breaches of	9		9							
Exercising various callings without license	1		1							
Health By-laws, offences against										
Highways, offences relating to	3		3							
Neglecting to support family						1				1
Pharmacy Acts, offences against										
Profanation of the Lord's Day										
Railway Acts, offences against	6		6							
Revenue Laws "										
Seamen Acts "										
Statute Labour, offences relating to										
Threats and abusive language						2				2
Trespass						1		1		
Vagrancy	12	2	9	3	2	1		1		
Drunkenness	66		63		3					
Indecent exposure										
Insulting, obscene and profane language										
Keeping, frequenting bawdy houses and inmates thereof.							2		2	
Loose, idle, disorderly										
Weights and Measures Acts, offences against										
Insanity										
Totals	116	5	113	3	5	5	2	2	2	3

TABLEAU III.—Condamnations sommaires par magistrats de police et autres juges de paix.

PROVINCE DE QUÉBEC—*Fin.*

Three Rivers. — Trois-Rivières. Convictions Total — Condamnations. M.	F.	Sentence. Option of a fine. — Sur option	Committed without option. — Emprisonnés sans option.	Deferred &c. — Remise, etc.	Totals of Quebec. — Totaux de Québec. Convictions Total — Condamnations. M.	F.	Sentence. Option of a fine. — Sur option	Committed without option. — Emprisonnés sans option.	Deferred &c. — Remise, etc.	OFFENSES.
...	...	...	...	...	26	1	27	...	...	Falsification de substances alimentaires.
11	...	11	...	...	656	99	695	...	60	Voies de fait.
1	...	1	...	...	187	12	183	2	14	Perturbation de la paix.
...	...	...	...	...	9	...	9	...	...	Port d'armes illégal.
...	...	...	...	...	6	...	5	1	...	Mépris de cour.
...	...	...	...	...	101	1	99	1	2	Cruauté envers les animaux.
...	...	...	...	...	17	1	18	...	...	Perturbation de réunions religieuses et autres
...	...	...	...	...	17	...	17	...	...	Infractions aux lois des pêcheries.
...	...	...	...	...	59	...	55	...	4	" défendant le jeu.
...	...	...	...	...	19	...	18	...	1	" de chasse.
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	Incorrigible.
...	...	...	...	...	56	3	45	2	12	Larcin.
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	Vol de chiens, oiseaux, etc.
...	...	...	...	...	2	...	2	...	...	" bois, arbres, fruits, etc.
1	...	1	...	...	161	23	184	...	...	Infractions aux lois des licences de boissons.
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	Contraventions aux lois de tempérance du Canada.
7	...	7	...	...	141	7	148	...	...	Vente de boissons durant les heures défendues
43	4	47	...	...	423	95	516	1	1	" sans licence.
...	...	...	...	...	8	...	8	...	...	Contravention à la loi relative à la vente de boisson aux Sauvages.
...	...	...	...	...	1	1	2	...	...	Dommages malicieux à la propriété.
...	...	...	...	...	191	21	197	1	14	Autres dommages à la propriété.
5	...	5	...	...	69	9	74	1	3	Infractions aux lois concernant les maîtres et serviteurs.
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	Inf. aux lois concernant la méd. et les dent.
...	...	...	...	...	1	...	1	...	...	" de la milice.
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	Divers petits délits.
1	...	1	...	...	552	46	577	...	21	Contraventions aux lois municipales.
4	...	4	...	...	366	11	360	...	17	Pratiquant divers états sans licence.
3	...	3	...	...	79	5	83	...	1	Infractions aux lois sur l'hygiène publique.
...	...	...	...	...	39	1	33	...	7	Délits ayant rapport aux chemins publics.
1	...	1	...	...	19	...	9	1	9	Néglig. de pourvoir aux besoins de la famille.
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	Infract. aux lois concernant les pharmaciens.
...	...	...	...	...	12	3	15	...	...	Profanation du dimanche.
...	...	...	...	...	58	...	40	11	7	Infractions aux lois des chemins de fer.
...	...	...	...	...	10	...	10	...	...	Délits contre le revenu de l'Etat.
...	...	...	...	...	23	...	3	20	...	Infractions aux lois maritimes.
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	Délits ayant rapport à la corvée.
...	...	...	...	...	40	11	26	1	24	Menaces et langage injurieux.
...	...	...	...	...	35	...	29	1	5	Empiétement.
3	2	5	...	...	1580	468	1,346	314	388	Vagabondage.
59	...	58	...	1	4055	726	3,902	288	591	Ivresse.
...	...	...	...	...	21	3	21	2	1	Exposition indécente.
...	...	...	...	...	6	4	10	...	...	Langage insultant, obscène, profane.
2	5	3	4	...	283	578	779	44	38	Tenant, habitant et fréquentant des maisons de désordre.
6	...	6	...	...	182	11	166	12	15	Conduite déréglée.
...	...	...	...	...	2	...	2	...	...	Infractions aux lois des poids et mesures.
...	...	...	...	...	43	18	...	...	61	Aliénation mentale.
147	11	153	4	1	9555	2158	9,714	703	1,296	Totaux.

TABLE III.—Summary convictions by police magistrates and other justices.

OFFENCES.	PROVINCE OF ONTARIO.									
	ALGOMA AND MANITOULIN.					BRANT.				
	Convictions Total — Condamnations.		Sentence.			Convictions Total — Condamnations.		Sentence.		
			Option of a fine. — Sur option	Committed without option. — Emprisonnés sans option.	Deferred &c. — Remise, etc.			Option of a fine. — Sur option	Committed without option. — Emprisonnés sans option.	Deferred &c. — Remise, etc.
	M.	F.				M.	F.			
Adulteration of food										
Assaults	65	1	65		1	48		46		2
Breach of peace	1		1			4		4		
Carrying fire-arms and unlawful weapons	7	1	8			1		1		
Contempt of court										
Cruelty to animals	2		1		1	3		3		
Disturbing religious and like meetings	4		4							
Fishery Acts, offences against	2		2			1		1		
Gambling Acts "	6		6			1		1		
Game Laws "	9		9			1		1		
Incorrigible										
Larceny	2		2			2		1		1
" of dogs, birds, &c						1			1	
" of timber, trees, fruits, &c										
Liquor License Acts, offences against	13		13			8	4	12		
Breach of Canada Temperance Act										
Selling liquor during prohibited hours	4		4							
" without license	3	1	4			3		3		
Violation of Indian liquor law	26	2	28							
Malicious injury to property										
Other damage to property	7		7			12		12		
Master's and Servant's Acts, offences against	9		9			1		1		
Medical and Dentistry Acts, offences against										
Militia Acts, offences against						1		1		
Miscellaneous minor offences										
Municipal Acts and By-laws, breaches of	29		26		3	73	3	75		1
Exercising various callings without license	30	1	31			1		1		
Health By-laws, offences against	9		9							
Highways, offences relating to						1		1		
Neglecting to support family						1				1
Pharmacy Acts, offences against										
Profanation of the Lord's Day	8		8			1		1		
Railway Acts, offences against										
Revenue Laws "	3		3							
Seamen Acts "										
Statute Labour, offences relating to										
Threats and abusive language	3		3			5		3		2
Trespass	5		5			19		19		
Vagrancy	39	4	29	13	1	26	2	23	5	
Drunkenness	234	5	239			234	4	233		5
Indecent exposure	6		6			3		3		
Insulting, obscene and profane language	9	3	12			7	1	8		
Keeping, frequenting bawdy houses and inmates thereof.	7	46	50	2	1	1	2	2	1	
Loose, idle, disorderly	22		22			12		12		
Weights and Measures Acts, offences against										
Insanity		1			1					
Totals	564	65	606	15	8	471	16	468	7	12

TABLEAU III.—Condamnations sommaires par magistrats de police et autres juges de paix.

PROVINCE D'ONTARIO.										
BRUCE.					CARLETON.					OFFENSES.
Convictions. Total — Condamnations.		Sentence. Option of a fine. — Sur option	Sentence. Committed without option. — Emprisonnés sans option.	Sentence. Deferred &c. — Remise, etc.	Convictions Total — Condamnations.		Sentence. Option of a fine. — Sur option	Sentence. Committed without option. — Emprisonnés sans option.	Sentence. Deferred &c. — Remise, etc.	
M.	F.				M.	F.				
										Falsification de substances alimentaires.
42		42			70	2	69	2	1	Voies de fait.
					107	15	122			Perturbation de la paix.
1		1								Port d'armes illégal.
					1		1			Mépris de cour.
3		1		2	6		6			Cruauté envers les animaux.
					1		1			Perturbation de réunions religieuses et autres.
5		5								Infractions aux lois des pêcheries.
										" défendant le jeu.
					3		3			" de chasse.
					8	5		13		Incorrigible.
7		5		2						Larcin.
5		5								Vol de chiens, oiseaux, etc.
										" bois, arbres, fruits, etc.
14		14			19	4	23			Infractions aux lois des licences de boissons.
										Contraventions aux lois de tempérance du Canada.
					29	2	31			Vente de boissons durant les heures défendues
1		1			12	4	16			" sans licence.
1		1								Contravention à la loi relative à la vente de boisson aux Sauvages.
										Dommages malicieux à la propriété.
12		11		1	10		10			Autres dommages à la propriété.
15		15			21	1	22			Infractions aux lois concernant les maîtres et serviteurs.
1		1			2		2			Inf. aux lois concernant la méd. et les dent.
										" de la milice.
					1		1			Divers petits délits.
34	1	34		1	126	10	136			Contraventions aux lois municipales.
11		11			9	6	15			Pratiquant divers états sans licence.
1		1			4		4			Infractions aux lois sur l'hygiène publique.
5		5			52		52			Délits ayant rapport aux chemins publics.
1				1						Néglig. de pourvoir aux besoins de la famille.
1		1								Infrac. aux lois concernant les pharmaciens.
12		12			8	1	8		1	Profanation du dimanche.
					11		11			Infractions aux lois des chemins de fer.
					1		1			Délits contre le revenu de l'Etat.
										Infractions aux lois maritimes.
										Délits ayant rapport à la corvée.
2		1		1	2		2			Menaces et langage injurieux.
6		6			4		4			Empiétement.
3	1		4		39	5	7	35	2	Vagabondage.
12		12			280	21	301			Ivresse.
1		1			1	1	2			Exposition indécente.
18		18			17	11	28			Langage insultant, obscène, profane.
					12	34	30	15	1	Tenant, habitant et fréquentant des maisons de désordre.
35	1	36			59	5	64			Conduite déréglée.
					3	1	4			Infraction aux lois des poids et mesures.
										Aliénation mentale.
249	3	240	4	8	918	128	976	65	5	........Totaux.

TABLE III.—Summary convictions by police magistrates and other justices.

OFFENCES.	Province of Ontario—*Continued.*									
	Dufferin.					Elgin.				
	Convictions Total — Condamnations.		Sentence.			Convictions Total — Condamnations.		Sentence.		
	M.	F.	Option of a fine. — Sur option	Committed without option. — Emprisonnés sans option.	Deferred &c. — Remise, etc.	M.	F.	Option of a fine. — Sur option	Committed without option. — Emprisonnés sans option.	Deferred &c. — Remise, etc.
Adulteration of food										
Assaults	13	2	15			8		8		
Breach of peace						5	1	4		2
Carrying fire-arms and unlawful weapons										
Contempt of court										
Cruelty to animals										
Disturbing religious and like meetings										
Fishery Acts, offences against										
Gambling Acts "										
Game Laws "										
Incorrigible										
Larceny										
" of dogs, birds, &c										
" of timber, trees, fruits, &c										
Liquor License Acts, offences against	1		1			3	1	4		
Breach of Canada Temperance Act										
Selling liquor during prohibited hours						2		2		
" without license							1	1		
Violation of Indian liquor law										
Malicious injury to property										
Other damage to property										
Master's and Servant's Acts, offences against						3		3		
Medical and Dentistry Acts "										
Militia Acts "										
Miscellaneous minor offences										
Municipal Acts and By-Laws, breaches of	3		3			20		13		7
Exercising various callings without license						2		2		
Health By-laws, offences against	1		1			1		1		
Highways, offences relating to						31		31		
Neglecting to support family						2				2
Pharmacy Acts, offences against						1		1		
Profanation of the Lord's Day										
Railway Acts, offences against						38		26		12
Revenue Laws "										
Seamen Acts "										
Statute Labour, offences relating to										
Threats and abusive language	1				1	2		1		1
Trespass						8		8		
Vagrancy	19			19		10	3	2	5	6
Drunkenness						61	2	43	1	19
Indecent exposure										
Insulting, obscene and profane language						6	3	6	1	2
Keeping, frequenting bawdy houses and inmates thereof.										
Loose, idle, disorderly	11		11			11		11		
Weights and Measures Acts, offences against										
Insanity	1	1			2	1				1
Totals	50	3	31	19	3	215	11	167	7	52

TABLEAU III.—Condamnations sommaires par magistrats de police et autres juges de paix.

PROVINCE D'ONTARIO—*Suite.*

Essex. Convictions Total—Condamnations. M.	Essex. F.	Essex. Sentence. Option of a fine.—Sur option	Essex. Sentence. Committed without option.—Emprisonnés sans option.	Essex. Sentence. Deferred &c.—Remise, etc.	Frontenac. Convictions Total—Condamnations. M.	Frontenac. F.	Frontenac. Sentence. Option of a fine.—Sur option	Frontenac. Sentence. Committed without option.—Emprisonnés sans option.	Frontenac. Sentence. Deferred &c.—Remise, etc.	OFFENSES.
....	...	.....	....	......	....	...	......	....	...	Falsification de substances alimentaires.
69	1	69	....	1	11	...	10	....	1	Voies de fait.
2	...	2	....	...	5	...	5	....	......	Perturbation de la paix.
1	...	1	....	....	....	...	......	....	.....	Port d'armes illégal.
....	...	......	....	.....	1	...	1	....	......	Mépris de cour.
2	...	2	....	......	2	...	2	....	.....	Cruauté envers les animaux.
2	1	3	....	......	....	...	....	....	.....	Perturbation de réunions religieuses et autres
....	...	.....	....	...	....	...	......	....	..	Infractions aux lois des pêcheries.
3	...	3	....	.....	....	...	......	....	...	" défendant le jeu.
4	...	4	....	.....	..	...	....	....	......	" de chasse.
...	...	......	....	......	....	...	......	....	.....	Incorrigible.
26	...	26	....	......	2	...	2	....	...	Larcin.
1	...	1	....	.....	....	...	......	....	.....	Vol de chiens, oiseaux, etc.
1	...	1	....	......	....	...	...	....	..	" bois, arbres, fruits, etc.
39	3	42	....	......	3	1	4	....	.....	Infractions aux lois des licences de boissons.
....	...	....	....	......	....	...	....	....	....	Contraventions aux lois de tempérance du Canada.
1	...	1	....	......	....	...	...	....	...	Vente de boissons durant les heures défendues
1	...	1	....	.....	....	...	.....	....	......	" sans licence.
1	...	1	....	.....	....	...	....	....	......	Contravention à la loi relative à la vente de boisson aux Sauvages.
....	...	.....	....	.....	....	...	.. ..	....	....	Dommages malicieux à la propriété.
7	...	7	....	....	....	...	......	....	....	Autres dommages à la propriété.
1	...	1	....	......	1	...	1	....	.....	Infractions aux lois concernant les maîtres et serviteurs.
....	...	......	....	......	1	..	1	....	.....	Inf. aux lois concernant la méd. et les dent.
....	...	.....	....	......	..	...	... .	....	.....	" de la milice.
....	...	......	....	.....	....	...	....	....	......	Divers petits délits.
12	...	12	....	..	28	...	28	....	...	Contraventions aux lois municipales.
.....	...	......	....	......	1	...	1	....	......	Pratiquant divers états sans licence.
....	...	......	....	......	....	...	......	....	......	Infractions aux lois sur l'hygiène publique.
10	...	10	....	.....	2	...	2	....	...	Délits ayant rapport aux chemins publics.
....	...	......	....	......	....	...	... .	....	......	Néglig. de pourvoir aux besoins de la famille.
....	...	......	....	......	....	...	.....	....	.....	Infract. aux lois concernant les pharmaciens.
1	...	......	....	1	1	...	1	....	......	Profanation du dimanche.
19	...	19	....	....	...	...	......	....	.. ...	Infractions aux lois des chemins de fer.
....	...	....	....	......	....	...	....	....	.. ....	Délits contre le revenu de l'Etat.
....	...	......	....	......	....	...	....	....	....	Infractions aux lois maritimes.
....	...	....	....	......	30	...	30	....	......	Délits ayant rapport à la corvée.
2	...	2	....	......	1	1	1	....	1	Menaces et langage injurieux.
7	...	7	....	......	1	...	1	....	......	Empiétement.
23	...	6	17	......	3	5	1	7	....	Vagabondage.
107	2	109	....	...	104	3	90	17	....	Ivresse.
7	...	7	....	......	....	...	......	....	....	Exposition indécente.
7	1	8	....	.....	5	...	5	....	.....	Langage insultant, obscène, profane.
....	...	.....	....	......	....	...	......	....	....	Tenant, habitant et fréquentant des maisons de désordre.
24	2	26	....	.....	4	...	4	....	......	Conduite déréglée.
....	...	......	....	......	....	...	......	....	.. ..	Infractions aux lois des poids et mesures.
2	...	....	....	2	....	...	......	....	.....	Aliénation mentale.
382	10	371	17	4	206	10	190	24	2	....Totaux.

TABLE III.—Summary convictions by police magistrates and other justices.

OFFENCES.	PROVINCE OF ONTARIO—*Continued.*									
	GREY.					HALDIMAND.				
	Convictions Total — Condamnations.		Sentence.			Convictions Total — Condamnations.		Sentence.		
			Option of a fine. — Sur option	Committed without option. — Emprisonnés sans option.	Deferred &c. — Remise, etc.			Option of a fine. — Sur option	Committed without option. — Emprisonnés sans option.	Deferred &c. — Remise, etc.
	M.	F.				M.	F.			
Adulteration of food										
Assaults	43	3	44		2	17		17		
Breach of peace	2		2			1			1	
Carrying fire-arms and unlawful weapons										
Contempt of court										
Cruelty to animals	4		4			2		2		
Disturbing religious and like meetings	4		4							
Fishery Acts, offences against										
Gambling Acts "						10		10		
Game Laws "	1		1							
Incorrigible										
Larceny	6	1	3		4	2				2
" of dogs, birds, &c	2		2							
" of timber, trees, fruits, &c										
Liquor License Acts, offences against	20	3	23			2		2		
Breach of Canada Temperance Act										
Selling liquor during prohibited hours	2		2							
" without license										
Violation of Indian liquor law						1		1		
Malicious injury to property										
Other damage to property	8		8			6		6		
Master's and Servant's Acts, offences against	1		1			1		1		
Medical and Dentistry Acts, offences against										
Militia Acts "										
Miscellaneous minor offences										
Municipal Acts and By-Laws, breaches of	20		20			3		3		
Exercising various callings without license	3		3							
Health By-laws, offences against										
Highways, offences relating to	8		8			1		1		
Neglecting to support family										
Pharmacy Acts, offences against										
Profanation of the Lord's Day	2		2			1		1		
Railway Acts, offences against	3		3							
Revenue Laws "										
Seamen Acts "										
Statute Labour, offences relating to	1		1							
Threats and abusive language	9		8		1	1	1			2
Trespass	5		5			3		3		
Vagrancy	32	3	2	32	1	2	1		3	
Drunkenness	22		21		1	13		11		2
Indecent exposure						1		1		
Insulting, obscene and profane language	15	4	19			3	2	5		
Keeping, frequenting bawdy houses and inmates thereof		2		2						
Loose, idle, disorderly	35		35							
Weights and Measures Acts, offences against										
Insanity										
Totals	248	16	221	34	9	70	4	64	4	6

TABLEAU III.—Condamnations sommaires par magistrats de police et autres juges de paix.

PROVINCE D'ONTARIO—*Suite.*

Halton. Convictions Total — Condamnations. M.	Halton. F.	Halton. Sentence. Option of a fine. — Sur option	Halton. Sentence. Committed without option. — Emprisonnés sans option.	Halton. Sentence. Deferred &c. — Remise, etc.	Hastings. Convictions Total — Condamnations. M.	Hastings. F.	Hastings. Sentence. Option of a fine. — Sur option	Hastings. Sentence. Committed without option. — Emprisonnés sans option.	Hastings. Sentence. Deferred &c. — Remise, etc.	OFFENSES.
										Falsification de substances alimentaires.
8		8			46	1	32		15	Voies de fait.
					23	1	22		2	Perturbation de la paix.
										Port d'armes illégal.
										Mépris de cour.
					8		5		3	Cruauté envers les animaux.
					1		1			Perturbation de réunions religieuses et autres
										Infractions aux lois des pêcheries.
					1		1			" défendant le jeu.
					3		3			" de chasse.
					1			1		Incorrigible.
1		1			5		5			Larcin.
										Vol de chiens, oiseaux, etc.
										" bois, arbres, fruits, etc.
1		1			14	2	16			Infractions aux lois des licences de boissons.
										Contraventions aux lois de tempérance du Canada.
					5		5			Vente de boissons durant les heures défendues.
					4		4			" sans licence.
					10		10			Contravention à la loi relative à la vente de boisson aux Sauvages.
					1			1		Dommages malicieux à la propriété.
2		2			13		10		3	Autres dommages à la propriété.
					14	5	18		1	Infractions aux lois concernant les maîtres et serviteurs.
										Inf. aux lois concernant la méd. et les dent.
										" de la milice.
										Divers petits délits.
					33	3	36			Contraventions aux lois municipales.
1		1								Pratiquant divers états sans licence.
					3		2		1	Infractions aux lois sur l'hygiène publique
1		1			12		12			Délits ayant rapport aux chemins publics.
					1		1			Néglig. de pourvoir aux besoins de la famille.
										Inf. aux lois concernant les pharmaciens.
					1		1			Profanation du dimanche.
3		2	1							Infractions aux lois des chemins de fer.
										Délits contre le revenu de l'Etat.
										Infractions aux lois maritimes.
										Délits ayant rapport à la corvée.
2		1		1	7	2	9			Menaces et langage injurieux.
					4	2	6			Empiétement.
26		17	9		15	5	1	12	7	Vagabondage.
20		18	2		103	2	60	1	44	Ivresse.
					3		3			Exposition indécente.
2		2			27	8	30		5	Langage insultant, obscène, profane.
					1	3		4		Tenant, habitant et fréquentant des maisons de désordre.
2		2			42	2	38		6	Conduite déréglée.
										Infractions aux lois des poids et mesures.
					3	1			4	Aliénation mentale.
69		55	13	1	404	37	331	19	91	........Totaux.

TABLE III.—Summary convictions by police magistrates and other justices.

OFFENCES.	PROVINCE OF ONTARIO—*Continued.*									
	HURON.					KENT.				
	Convictions Total — Condamnations.		Sentence.			Convictions Total — Condamnations.		Sentence.		
	M.	F.	Option of a fine. — Sur option	Committed without option. — Emprisonnés sans option.	Deferred &c. — Remise, etc.	M.	F.	Option of a fine. — Sur option	Committed without option. — Emprisonnés sans option.	Deferred &c. — Remise, etc.
Adulteration of food										
Assaults	20		20			29		28		1
Breach of peace	8		8			18		18		
Carrying fire-arms and unlawful weapons										
Contempt of court										
Cruelty to animals	1				1	17		17		
Disturbing religious and like meetings						1		1		
Fishery Acts, offences against										
Gambling Acts "						7		7		
Game laws "						1		1		
Incorrigible										
Larceny	2		1		1	3		2		1
" of dogs, birds, &c						1			1	
" of timber, trees, fruits, &c										
Liquor License Acts, offences against	13		13			9		9		
Breach of Canada Temperance Act										
Selling liquor during prohibited hours	3	1	4							
" without license						2		2		
Violation of Indian liquor law						1			1	
Malicious injury to property										
Other damage to property	4	2	6			1		1		
Master's and Servant's Acts, offences against	20		20			1				1
Medical and Dentistry Acts, offences against										
Militia Acts "										
Miscellaneous minor offences										
Municipal Acts and By-laws, breaches of	39	3	38		4	28		28		
Exercising various callings without license	1		1			4		4		
Health By-laws, offences against										
Highways, offences relating to	1		1			28	1	29		
Neglecting to support family	1				1					
Pharmacy Acts, offences against										
Profanation of the Lord's Day						1		1		
Railway Acts, offences against										
Revenue Laws "	2		2							
Seamen Acts "										
Statute Labour, offences relating to										
Threats and abusive language						1		1		
Trespass	5	1	6			1		1		
Vagrancy	29	3		28	4	3	2		5	
Drunkenness	12		12			114	2	115		1
Indecent exposure						2		2		
Insulting, obscene and profane language	11		11			20	3	22	1	
Keeping, frequenting bawdy houses and inmates thereof						1			1	
Loose, idle, disorderly	7		7			2		2		
Weights and Measures Acts, offences against										
Insanity	3				3	2	1			3
Totals	182	10	150	28	14	297	10	291	9	7

TABLEAU III.—Condamnations sommaires par magistrats de police et autres juges de paix.

Province d'Ontario—*Suite*.										
Lambton.					Lanark.					OFFENSES.
Convictions Total — Condamnations.		Sentence.			Convictions Total — Condamnations.		Sentence.			
		Option of a fine. — Sur option	Committed without option. — Emprisonnés sans option.	Deferred &c. — Remise, etc.			Option of a fine. — Sur option	Committed without option. — Emprisonnés sans option.	Deferred &c. — Remise, etc.	
M.	F.				M.	F.				
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	Falsification de substances alimentaires.
32	3	34	...	1	25	...	24	...	1	Voies de fait.
6	...	6	...	...	14	1	15	...	...	Perturbation de la paix.
3	...	3	...	...	3	...	3	...	...	Port d'armes illégal.
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	Mépris de cour.
...	...	...	...	...	5	...	5	...	...	Cruauté envers les animaux.
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	Perturbation de réunions religieuses et autres
...	...	...	...	...	4	...	4	...	...	Infractions aux lois des pêcheries.
11	...	11	...	...	...	...	...	...	...	" défendant le jeu.
...	...	...	...	...	6	...	6	...	...	" de chasse.
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	Incorrigible.
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	Larcin.
...	...	...	...	...	1	...	1	...	...	Vol de chiens, oiseaux, etc.
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	" bois, arbres, fruits, etc.
13	...	13	...	...	18	1	19	...	...	Infractions aux lois des licences de boissons.
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	Contraventions aux lois de tempérance du Canada.
...	...	...	...	...	11	2	13	...	...	Vente de boissons durant les heures défendues
...	...	...	...	...	1	...	1	...	...	" sans licence.
1	...	1	...	...	...	...	...	...	...	Contravention à la loi relative à la vente de boisson aux Sauvages.
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	Dommages malicieux à la propriété.
2	...	2	...	...	7	...	7	...	...	Autres dommages à la propriété.
4	...	4	...	...	1	...	1	...	...	Infractions aux lois concernant les maîtres serviteurs.
...	...	...	...	...	1	...	1	...	...	Inf. aux lois concernant la méd. et les dent.
...	...	...	...	...	1	...	...	...	1	" de la milice.
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	Divers petits délits.
35	...	35	...	...	8	...	8	...	...	Contraventions aux lois municipales.
6	1	7	...	...	1	...	1	...	...	Pratiquant divers états sans licence.
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	Infractions aux lois sur l'hygiène publique.
8	...	8	...	...	8	...	8	...	...	Délits ayant rapport aux chemins publics.
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	Néglig. de pourvoir aux besoins de la famille.
1	...	1	...	...	...	...	...	...	...	Infrac. aux lois concernant les pharmaciens
3	...	3	...	...	...	...	...	...	...	Profanation du dimanche.
22	...	20	...	2	1	...	1	...	...	Infractions aux lois des chemins de fer.
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	Délits contre le revenu de l'Etat.
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	Infractions aux lois maritimes.
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	Délits ayant rapport à la corvée.
3	...	3	...	...	6	...	6	...	...	Menaces et langage injurieux.
7	...	6	...	1	1	...	1	...	...	Empiétement.
46	9	18	10	27	66	2	6	58	4	Vagabondage.
193	2	172	...	23	60	1	59	2	...	Ivresse.
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	Exposition indécente.
6	...	6	...	...	7	...	7	...	...	Langage insultant, obscène, profane.
...	...	...	...	...	...	1	...	...	1	Tenant, habitant et fréquentant des maisons de désordre.
12	...	12	...	...	21	...	21	...	...	Conduite déréglée.
4	...	4	...	...	...	...	...	...	...	Infractions aux lois des poids et mesures.
5	...	...	...	5	2	1	...	...	3	Aliénation mentale.
423	15	369	10	59	279	9	218	60	10	..........Totaux.

TABLE III.—Summary convictions by police magistrates and other justices.

PROVINCE OF ONTARIO—*Continued.*

OFFENCES.	Leeds and Grenville. Convictions Total — Condamnations. M.	F.	Sentence. Option of a fine. — Sur option	Committed without option. — Emprisonnés sans option.	Deferred &c. — Remise, etc.	Lennox and Addington. Convictions Total — Condamnations. M.	F.	Sentence. Option of a fine. — Sur option	Committed without option. — Emprisonnés sans option.	Deferred &c. — Remise, etc.
Adulteration of food										
Assaults	57	2	58		1	8		8		
Breach of peace						7		7		
Carrying fire-arms and unlawful weapons	2		2							
Contempt of court										
Cruelty to animals	4		4							
Disturbing religious and like meetings						5		5		
Fishery Acts, offences against	1		1							
Gambling Acts "	3		3							
Game Laws "						1		1		
Incorrigible										
Larceny										
" of dogs, birds, &c										
" of timber, trees, fruits, &c										
Liquor License Acts, offences against	17		17			6	1	7		
Breach of Canada Temperance Act										
Selling liquor during prohibited hours	3		3			2		2		
" without license						1		1		
Violation of Indian liquor law										
Malicious injury to property										
Other damage to property	3	2	5			2		2		
Master's and Servant's Acts, offences against	1		1			3		3		
Medical and Dentistry Acts, offences against	1		1							
Militia Acts "										
Miscellaneous minor offences										
Municipal Acts and By-laws, breaches of	14	3	16		1	5		5		
Exercising various callings without license	5		5							
Health By-laws, offences against										
Highways, offences relating to	8		8			1		1		
Neglecting to support family	4		2	2						
Pharmacy Acts, offences against										
Profanation of the Lord's Day										
Railway Acts, offences against										
Revenue Laws "										
Seamen Acts "										
Statute Labour, offences relating to										
Threats and abusive language	3		1	1	1	3		3		
Trespass	3		3							
Vagrancy	19		3	15	1	5		2	3	
Drunkenness	168	1	169			31		29	1	1
Indecent exposure	1		1							
Insulting, obscene and profane language	45	5	50			4	1	5		
Keeping, frequenting bawdy houses and inmates thereof.	1	3	4							
Loose, idle, disorderly	50	2	52			2		2		
Weights and Measures Acts, offences against										
Insanity	4	1			5					
Totals	417	19	409	18	9	86	2	83	4	1

Tableau III.—Condamnations sommaires par magistrats de police et autres juges de paix.

Province d'Ontario—*Suite.* Lincoln. Convictions Total — Condamnations. M.	Lincoln. Convictions Total — Condamnations. F.	Lincoln. Sentence. Option of a fine. — Sur option	Lincoln. Sentence. Committed without option. — Emprisonnés sans option.	Lincoln. Sentence. Deferred &c. — Remise, etc.	Middlesex. Convictions Total — Condamnations. M.	Middlesex. Convictions Total — Condamnations. F.	Middlesex. Sentence. Option of a fine. — Sur option	Middlesex. Sentence. Committed without option. — Emprisonnés sans option.	Middlesex. Sentence. Deferred &c. — Remise, etc.	Offenses.
										Falsification de substances alimentaires.
28		26		2	54	2	54		2	Voies de fait.
					8		8			Perturbation de la paix.
2		2			4		4			Port d'armes illégal.
					2		2			Mépris de cour.
					3		2		1	Cruauté envers les animaux.
										Perturbation de réunions religieuses et autres.
2		2			7		6		1	Infractions aux lois des pêcheries.
4		4			20		20			" défendant le jeu.
										" de chasse.
										Incorrigible.
1			1							Larcin.
					3		2		1	Vol de chiens, oiseaux, etc.
2				2						" bois, arbres, fruits, etc.
7		7			23	2	25			Infractions aux lois des licences de boissons.
										Contraventions aux lois de tempérance du Canada.
					1		1			Vente de boissons durant les heures défendues.
3		3								" sans licence.
					1		1			Contravention à la loi relative à la vente de boisson aux Sauvages.
					1		1			Dommages malicieux à la propriété.
2		1		1	21		20		1	Autres dommages à la propriété.
	2	2			3		2		1	Infractions aux lois concernant les maîtres et serviteurs.
						1	1			Inf. aux lois concernant la méd. et les dent.
										" " la milice.
										Divers petits délits.
56	4	59		1	178	4	181		1	Contraventions aux lois municipales.
					1		1			Pratiquant divers états sans licence.
					1		1			Infractions aux lois sur l'hygiène publique.
					4		2		2	Délits ayant rapport aux chemins publics.
1				1	1				1	Néglig. de pourvoir aux besoins de la famille.
										Infrac. aux lois concernant les pharmaciens.
					1		1			Profanation du dimanche.
					6				6	Infractions aux lois des chemins de fer.
										Délits contre le revenu de l'Etat.
										Infractions aux lois maritimes.
										Délits ayant rapport à la corvée.
					9		7		2	Menaces et langage injurieux.
25		24		1	18		15		3	Empiétement.
7		1	5	1	27	5	6	23	3	Vagabondage.
110	2	105	3	4	270	17	287			Ivresse.
					2		1		1	Exposition indécente.
5		5			10		10			Langage insultant, obscène, profane.
	1		1		4	7	10	1		Tenant, habitant et fréquentant des maisons de désordre.
3		3			78		78			Conduite déréglée.
										Infractions aux lois des poids et mesures.
3				3	1	1			2	Aliénation mentale.
261	9	244	10	16	762	39	749	24	28	Totaux.

TABLE III.—Summary convictions by police magistrates and other justices.

OFFENCES.	PROVINCE OF ONTARIO—*Continued.*									
	Muskoka and Parry Sound.					Nipissing.				
	Convictions Total — Condamnations.		Sentence.			Convictions Total — Condamnations.		Sentence.		
	M.	F.	Option of a fine. — Sur option	Committed without option. — Emprisonnés sans option.	Deferred &c. — Remise, etc.	M.	F.	Option of a fine. — Sur option	Committed without option. — Emprisonnés sans option.	Deferred &c. — Remise, etc.
Adulteration of food	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
Assaults	32	...	28	...	4	23	...	23	...	...
Breach of peace	2	...	2	...	...	54	...	53	1	...
Carrying fire-arms and unlawful weapons	1	...	...	1	...	2	...	1	1	...
Contempt of court	1	...	1	...	...	...	...	...	...	...
Cruelty to animals	3	...	3	...	...	2	...	2	...	...
Disturbing religious and like meetings	2	...	2	...	...	...	...	...	...	...
Fishery Acts, offences against	1	...	1	...	...	...	...	...	...	...
Gambling Acts "	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
Game Laws "	8	...	8	...	...	12	...	12	...	...
Incorrigible	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
Larceny	7	...	1	...	6	9	1	7	...	3
" of dogs, birds, &c	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
" of timber, trees, fruits, &c.	1	...	1	...	...	...	...	...	...	...
Liquor License Acts, offences against	7	...	7	...	...	12	3	15	...	...
Breach of Canada Temperance Act	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
Selling liquor during prohibited hours	...	1	1	...	...	5	...	5	...	...
" without license	11	1	12	...	...	20	1	21	...	...
Violation of Indian liquor law	2	...	1	1	...	3	1	4	...	...
Malicious injury to property	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
Other damage to property	...	...	...	...	...	3	1	4	...	...
Master's and Servant's Acts, offences against	39	...	31	...	8	5	...	5	...	...
Medical and Dentistry Acts, offences against	3	...	3	...	...	1	...	1	...	...
Militia Acts "	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
Miscellaneous minor offences	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
Municipal Acts and By-laws, breaches of	16	3	19	...	...	23	6	29	...	...
Exercising various callings without license	4	...	4	...	...	1	...	1	...	...
Health By-laws, offences against	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
Highways, offences relating to	1	...	1	...	...	3	...	3	...	...
Neglecting to support family	2	...	2	...	...	...	...	...	...	...
Pharmacy Acts, offences against	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
Profanation of the Lord's Day	3	...	3	...	...	2	...	2	...	...
Railway Acts, offences against	...	...	...	...	...	5	...	4	1	...
Revenue Laws "	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
Seamen Acts "	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
Statute Labour, offences relating to	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
Threats and abusive language	4	...	2	...	2	1	...	1	...	...
Trespass	4	...	4	...	...	2	...	1	...	1
Vagrancy	18	4	13	8	1	59	7	25	38	3
Drunkenness	33	...	22	1	10	276	...	256	11	9
Indecent exposure	2	...	2	...	...	1	...	1	...	...
Insulting, obscene and profane language	8	1	6	...	3	3	...	3	...	...
Keeping, frequenting bawdy houses and inmates thereof.	3	5	8	...	...	10	30	37	...	3
Loose, idle, disorderly	105	...	95	5	5	33	...	32	...	1
Weights and Measures Acts, offences against	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
Insanity	...	...	...	...	...	1	...	...	...	1
Totals	323	15	283	16	39	571	50	548	52	21

TABLEAU III.—Condamnations sommaires par magistrats de police et autres juges de paix.

PROVINCE D'ONTARIO—*Suite.*										
NORFOLK.					NORTHUMBERLAND AND DURHAM.					OFFENSES.
Convictions Total Condamnations.		Sentence.			Convictions Total Condamnations.		Sentence.			
		Option of a fine. — Sur option	Committed without option. — Emprisonnés sans option.	Deferred &c. — Remise, etc.			Option of a fine. — Sur option	Committed without option. — Emprisonnés sans option.	Deferred &c. — Remise, etc.	
M.	F.				M.	F.				
....	...	.....	....	....	....	...	......	....	......	Falsification de substances alimentaires.
21	1	18	....	4	43	2	44	......	1	Voies de fait.
4	...	2	....	2	21	...	19	....	2	Perturbation de la paix.
1	...	1	....	......	....	...	...	....	......	Port d'armes illégal.
..	...	...	....	......	....	...	.. ...	....	......	Mépris de cour.
3	...	3	....	......	3	...	3	....	......	Cruauté envers les animaux.
....	...	....	.. ....	......	.. .	...	......	....	......	Perturbation de réunions religieuses et autres
....	...	....	....	......	....	...	...	....	......	Infractions aux lois des pêcheries.
2	...	2	.....	......	2	...	2	....	.....	" défendant le jeu.
....	...	....	....	...	...	...	....	....	......	" de chasse.
1	...	.....	1	....	....	...	......	....	.. ..	Incorrigible.
9	...	4	....	5	5	..	1	....	4	Larcin.
3	1	......	....	4	....	...	.....	....	.....	Vol de chiens, oiseaux, etc.
....	2	.....	....	2	....	...	.....	....	.	" bois, arbres, fruits, etc.
2	...	2	....	......	16	...	16	.. ..	....	Infractions aux lois des licences de boissons.
....	...	. ..	....	. ..	....	...	.....	....	.. ...	Contraventions aux lois de tempérance du Canada.
4	...	4	....	......	4	...	4	....	......	Vente de boissons durant les heures défendues.
3	...	3	....	......	4	1	5	....	......	" sans licence.
...	...	......	....	....	....	...	....	....	......	Contravention à la loi relative à la vente de boisson aux Sauvages.
....	...	......	....	......	....	...	....	....	......	Dommages malicieux à la propriété.
5	...	5	....	..	5	...	5	....	. .	Autres dommages à la propriété.
1	1	2	....	......	1	1	2	....	... .	Infractions aux lois concernant les maîtres et serviteurs.
.. .	...	.....	....	....	....	...	......	....	.....	Inf. aux lois concernant la méd. et les dent.
2	...	2	....	. ....	....	...	......	....	......	" la milice.
....	...	......	....	......	....	...	......	....	....	Divers petits délits.
10	...	9	....	1	21	...	20	....	1	Contraventions aux lois municipales.
...	...	......	....	......	2	...	2	....	.....	Pratiquant divers états sans licence.
....	...	......	....	......	6	...	6	....	.....	Infractions aux lois sur l'hygiène publique.
14	...	14	.. ..	......	4	...	4	....	....	Délits ayant rapport aux chemins publics.
...	...	.....	....	......	1	...	......	....	1	Néglig. de pourvoir aux besoins de la famille.
....	..	......	... .	......	....	...	.....	....	.....	Infract. aux lois concernant les pharmaciens.
....	...	...	....	......	1	...	1	....	......	Profanation du dimanche.
....	...	......	....	......	....	...	......	....	......	Infractions aux lois des chemins de fer.
....	...	......	....	..	7	...	7	....	......	Délits contre le revenu de l'Etat.
....	...	.....	....	......	....	...	......	....	......	Infractions aux lois maritimes.
....	...	.....	....	......	....	...	......	....	......	Délits ayant rapport à la corvée.
5	3	7	....	1	15	4	17	1	1	Menaces et langage injurieux.
4	...	......	....	4	10	...	10	....	....	Empiétement.
5	...	.....	3	2	42	6	5	33	10	Vagabondage.
37	...	31	1	5	99	...	94	3	2	Ivresse.
....	...	......	....	......	1	...	1	....	......	Exposition indécente.
2	...	2	....	.....	23	2	25	....	....	Langage insultant, obscène, profane.
....	...	.....	....	......	....	...	.....	....	......	Tenant, habitant et fréquentant des maisons de désordre.
1	...	1	....	......	18	...	16	....	2	Conduite déréglée.
....	..	.... .	....	...	4	...	4	....	......	Infractions aux lois des poids et mesures.
5	...	......	....	5	1	2	......	....	3	Aliénation mentale.
144	8	112	5	35	359	18	313	37	27	........Totaux.

TABLE III.—Summary convictions by police magistrates and other justices.

OFFENCES.	PROVINCE OF ONTARIO—*Continued.*									
	ONTARIO.					OXFORD.				
	Convictions Total — Condamnations.		Sentence.			Convictions Total — Condamnations.		Sentence.		
			Option of a fine. — Sur option	Committed without option. — Emprisonnés sans option.	Deferred &c. — Remise, etc.			Option of a fine. — Sur option	Committed without option. — Emprisonnés sans option.	Deferred &c. — Remise, etc.
	M.	F.				M.	F.			
Adulteration of food						1		1		
Assaults	25	1	25		1	23		19		4
Breach of peace	1		1			11		8		3
Carrying fire-arms and unlawful weapons										
Contempt of court	1		1							
Cruelty to animals	2		2							
Disturbing religious and like meetings										
Fishery Acts, offences against										
Gambling Acts "										
Game Laws "										
Incorrigible										
Larceny						15	3	10		8
" of dogs, birds, &c										
" of timber, trees, fruits, &c										
Liquor License Acts, offences against	13		13			5		5		
Breach of Canada Temperance Act										
Selling liquor during prohibited hours		1	1			1		1		
" without license						3		3		
Violation of Indian liquor law										
Malicious injury to property										
Other damage to property	5		5			6		6		
Master's and Servant's Acts, offences against	5		5							
Medical and Dentistry Acts, offences against										
Militia Acts "										
Miscellaneous minor offences										
Municipal Acts and By-Laws, breaches of	16		16			16		16		
Exercising various callings without license	3		3			2		2		
Health By-laws, offences against						1		1		
Highways, offences relating to	18		16		2	27		21		6
Neglecting to support family						1		1		
Pharmacy Acts, offences against										
Profanation of the Lord's Day	1		1			1		1		
Railway Acts, offences against	9		9			9		4		5
Revenue Laws "										
Seamen Acts "										
Statute Labour, offences relating to										
Threats and abusive language	1			1		3		2		1
Trespass	11		11			1		1		
Vagrancy	55	2	1	55	1	82	5	22	38	27
Drunkenness	119		119			128	2	94	5	31
Indecent exposure	2		2			1		1		
Insulting, obscene and profane language	7		7			7	1	7		1
Keeping, frequenting bawdy houses and inmates thereof.						1	1	1		1
Loose, idle, disorderly	26		26			20		17	1	2
Weights and Measures Acts, offences against						1		1		
Insanity		1			1	2	2			4
Totals	320	5	564	56	5	368	14	245	44	93

TABLEAU III.—Condamnations sommaires par magistrats de police et autres juges de paix.

Province d'Ontario—*Suite.*										
Peel.					Perth.					OFFENSES.
Convictions Total Condamnations.		Sentence.			Convictions Total Condamnations.		Sentence.			
M.	F.	Option of a fine. — Sur option	Committed without option. — Emprisonnés sans option.	Deferred &c. — Remise, etc.	M.	F.	Option of a fine. — Sur option	Committed without option. — Emprisonnés sans option.	Deferred &c. — Remise, etc.	
										Falsification de substances alimentaires.
7		7			29		27		2	Voies de fait.
										Perturbation de la paix.
1		1			1		1			Port d'armes illégal.
										Mépris de cour.
					3		3			Cruauté envers les animaux.
										Perturbation de réunions religieuses et autres.
										Infractions aux lois des pêcheries.
										" défendant le jeu.
										" de chasse.
										Incorrigible.
1				1						Larcin.
										Vol de chiens, oiseaux, etc.
										" bois, arbres, fruits, etc.
8		8			4		4			Infractions aux lois des licences de boissons.
										Contraventions aux lois de tempérance du Canada.
					4		4			Vente de boissons durant les heures défendues.
										" sans licence.
										Contravention à la loi relative à la vente de boisson aux Sauvages.
										Dommages malicieux à la propriété.
2	1	3			7		7			Autres dommages à la propriété.
2		2			5		5			Infractions aux lois concernant les maîtres et serviteurs.
										Inf. aux lois concernant la méd. et les dent.
										" de la milice.
										Divers petits délits.
6		6			187	2	185		4	Contraventions aux lois municipales.
										Pratiquant divers états sans licence.
										Infractions aux lois sur l'hygiène publique.
					9		9			Délits ayant rapport aux chemins publics.
										Néglig. de pourvoir aux besoins de la famille.
										Infract. aux lois concernant les pharmaciens.
										Profanation du dimanche.
					3		3			Infractions aux lois des chemins de fer.
										Délits contre le revenu de l'Etat.
										Infractions aux lois maritimes.
										Délits ayant rapport à la corvée.
2		2			3		3			Menaces et langage injurieux.
3		3			16		16			Empiétement.
8		2	6		26		23	3		Vagabondage.
1		1			47		46		1	Ivresse.
					1		1			Exposition indécente.
					3		3			Langage insultant, obscène, profane.
										Tenant, habitant et fréquentant des maisons de désordre.
1		1			7		7			Conduite déréglée.
										Infractions aux lois des poids et mesures.
					8	2			10	Aliénation mentale.
42	1	36	6	1	363	4	347	3	17	Totaux.

TABLE III.—Summary convictions by police magistrates and other justices.

OFFENCES.	PROVINCE OF ONTARIO—*Continued.* PETERBOROUGH. Convictions Total — Condamnations. M.	F.	Sentence. Option of a fine. — Sur option	Committed without option. — Emprisonnés sans option.	Deferred &c. — Remise, etc.	PRESCOTT AND RUSSELL. Convictions Total — Condamnations. M.	F.	Sentence. Option of a fine. — Sur option	Committed without option. — Emprisonnés sans option.	Deferred &c. — Remise, etc.
Adulteration of food	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
Assaults	28	...	23	...	5	22	1	22	...	1
Breach of peace	7	2	8	1	...	3	...	3	...	...
Carrying fire-arms and unlawful weapons	...	...	...	...	...	1	...	1	...	...
Contempt of court	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
Cruelty to animals	4	...	3	1	...	2	...	2	...	...
Disturbing religious and like meetings	2	...	2	...	...	...	...	...	...	...
Fishery Acts, offences against	2	...	2	...	...	...	...	...	...	...
Gambling Acts "	2	...	2	...	...	...	...	...	...	...
Game Laws "	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
Incorrigible	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
Larceny	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
" of dogs, birds, &c	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
" of timber, trees, fruits, &c	...	...	...	...	...	3	...	3	...	...
Liquor License Acts, offences against	7	...	7	...	...	6	...	6	...	...
Breach of Canada Temperance Act	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
Selling liquor during prohibited hours	4	...	4	...	...	16	...	16	...	...
" without license	1	...	...	1	...	2	...	2	...	...
Violation of Indian liquor law	3	...	3	...	...	...	...	...	...	...
Malicious injury to property	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
Other damage to property	2	...	2	...	...	7	...	6	...	1
Master's and Servant's Acts, offences against	3	...	3	...	...	...	...	...	...	...
Medical and Dentistry Acts, offences against	1	1	2	...	...	...	...	...	...	...
Militia Acts "	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
Miscellaneous minor offences	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
Municipal Acts and By-Laws, breaches of	40	...	31	...	9	...	...	...	...	...
Exercising various callings without license	4	2	6	...	...	1	...	1	...	...
Health By-laws, offences against	4	1	5	...	...	...	...	...	...	...
Highways, offences relating to	34	2	32	...	4	...	...	...	...	...
Neglecting to support family	5	...	...	...	5	...	...	...	...	...
Pharmacy Acts, offences against	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
Profanation of the Lord's Day	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
Railway Acts, offences against	...	...	...	...	...	4	...	4	...	...
Revenue Laws "	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
Seamen Acts "	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
Statute Labour, offences relating to	12	...	12	...	...	...	...	...	...	...
Threats and abusive language	2	...	2	...	...	7	3	9	...	1
Trespass	4	1	4	...	1	...	...	...	...	...
Vagrancy	39	3	...	34	8	10	...	...	10	...
Drunkenness	75	1	67	...	9	20	...	20	...	...
Indecent exposure	11	...	11	...	...	...	...	...	...	...
Insulting, obscene and profane language	10	...	1C	...	...	1	...	1	...	...
Keeping, frequenting bawdy houses and inmates thereof	6	1	6	1	...	...	1	1	...	...
Loose, idle, disorderly	18	...	18	...	...	2	...	2	...	...
Weights and Measures Acts, offences against	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
Insanity	4	1	...	...	5	...	...	...	...	...
Totals	334	15	265	38	46	107	5	99	10	3

TABLEAU III.—Condamnations sommaires par magistrats de police et autres juges de paix.

Province d'Ontario—*Suite*. Prince Edward. Convictions Total — Condamnations. M.	F.	Sentence. Option of a fine. — Sur option	Committed without option. — Emprisonnés sans option.	Deferred &c. — Remise, etc.	Renfrew. Convictions Total — Condamnations. M.	F.	Sentence. Option of a fine. — Sur option	Committed without option. — Emprisonnés sans option.	Deferred &c. — Remise, etc.	OFFENSES.
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	Falsification de substances alimentaires.
7	...	3	...	4	50	2	52	...	...	Voies de fait.
...	...	...	...	...	14	...	14	...	...	Perturbation de la paix.
...	...	...	...	...	1	...	1	...	...	Port d'armes illégal.
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	Mépris de cour.
...	...	...	...	...	1	...	1	...	...	Cruauté envers les animaux.
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	Perturbation de réunions religieuses et autres
...	...	...	...	...	1	...	1	...	...	Infractions aux lois des pêcheries.
1	...	1	...	...	...	1	1	...	...	" défendant le jeu.
...	...	...	...	...	10	1	11	...	...	" de chasse.
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	Incorrigible.
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	Larcin.
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	Vol de chiens, oiseaux, etc.
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	" bois, arbres, fruits, etc.
...	...	...	...	...	2	2	4	...	...	Infractions aux lois des licences de boissons.
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	Contraventions aux lois de tempérance du Canada.
3	...	3	...	...	11	3	14	...	...	Vente de boissons durant les heures défendues.
...	...	...	...	...	1	...	1	...	...	" sans licence.
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	Contravention à la loi relative à la vente de boisson aux Sauvages.
1	...	1	...	...	...	...	...	...	...	Dommages malicieux à la propriété.
...	...	...	...	...	1	...	1	...	...	Autres dommages à la propriété.
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	Infractions aux lois concernant les maîtres et serviteurs.
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	Inf. aux lois concernant la méd. et les dent.
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	" de la milice.
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	Divers petits délits.
...	...	...	...	...	9	...	9	...	...	Contraventions aux lois municipales.
1	...	1	...	...	10	...	10	...	...	Pratiquant divers états sans licence.
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	Infractions aux lois sur l'hygiène publique
...	...	...	...	...	13	...	13	...	...	Délits ayant rapport aux chemins publics.
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	Néglig. de pourvoir aux besoins de la famille.
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	Inf. aux lois concernant les pharmaciens.
...	...	...	...	...	4	...	4	...	...	Profanation du dimanche.
...	...	...	...	...	5	...	5	...	...	Infractions aux lois des chemins de fer.
3	...	3	...	...	...	...	...	...	...	Délits contre le revenu de l'Etat.
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	Infractions aux lois maritimes.
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	Délits ayant rapport à la corvée.
1	...	...	...	1	3	...	3	...	...	Menaces et langage injurieux.
...	...	...	...	...	2	...	2	...	...	Empiétement.
...	...	...	...	...	8	4	5	7	...	Vagabondage.
27	...	27	...	...	43	1	43	1	...	Ivresse.
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	Exposition indécente.
1	...	1	...	...	22	6	27	1	...	Langage insultant, obscène, profane.
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	Tenant, habitant et fréquentant des maisons de désordre.
1	...	1	...	...	34	...	34	...	...	Conduite déréglée.
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	Infractions aux lois des poids et mesures.
2	...	...	...	2	...	...	...	...	...	Aliénation mentale.
48	...	41	...	7	245	20	256	9	...	........Totaux.

TABLE III.—Summary convictions by police magistrates and other justices.

OFFENCES.	PROVINCE OF ONTARIO—*Continued.* Simcoe. Convictions Total — Condamnations. M.	F.	Sentence. Option of a fine. — Sur option	Committed without option. — Emprisonnés sans option.	Deferred &c. — Remise, etc.	Stormont, Dundas and Glengarry. Convictions Total — Condamnations. M.	F.	Sentence. Option of a fine. — Sur option	Committed without option. — Emprisonnés sans option.	Deferred &c. — Remise, etc.
Adulteration of food										
Assaults	54	1	55			20	2	21		1
Breach of peace	10		10			2		2		
Carrying fire-arms and unlawful weapons	1		1			1		1		
Contempt of court										
Cruelty to animals	4		3		1	2		2		
Disturbing religious and like meetings	1		1							
Fishery Acts, offences against	1		1							
Gambling Acts "						4		4		
Game laws "										
Incorrigible		2		2						
Larceny	1		1			1		1		
" of dogs, birds, &c										
" of timber, trees, fruits, &c	1		1							
Liquor License Acts, offences against	10		10			5	1	6		
Breach of Canada Temperance Act										
Selling liquor during prohibited hours	3		3			7	2	9		
" without license						4		4		
Violation of Indian liquor law	5		1	3	1					
Malicious injury to property	2		2							
Other damage to property	5		5			4		4		
Master's and Servant's Acts, offences against	3		3							
Medical and Dentistry Acts, offences against										
Militia Acts "										
Miscellaneous minor offences										
Municipal Acts and By-laws, breaches of	17	1	17		1	13		12		1
Exercising various callings without license	3		3			9		9		
Health By-laws, offences against	3		3							
Highways, offences relating to	55	2	57			16		16		
Neglecting to support family	1				1	1				1
Pharmacy Acts, offences against										
Profanation of the Lord's Day	2		2			4		4		
Railway Acts, offences against	24		17	4	3	18		18		
Revenue Laws "										
Seamen Acts "										
Statute Labour, offences relating to										
Threats and abusive language	17	2	18		1	3		3		
Trespass	14		13		1	1		1		
Vagrancy	22		9	10	3	8	2	1	8	1
Drunkenness	117	3	111	4	5	31	1	32		
Indecent exposure	2		2			2		2		
Insulting, obscene and profane language	10		10			6		6		
Keeping, frequenting bawdy houses and inmates thereof.		2	2							
Loose, idle, disorderly	15		15			12		12		
Weights and Measures Acts, offences against										
Insanity	1				1	3				3
Totals	404	13	376	23	18	177	8	170	8	7

TABLEAU III.—Condamnations sommaires par magistrats de police et autres juges de paix.

PROVINCE D'ONTARIO—*Suite.*

Thunder Bay and Rainy River. Convictions Total — Condamnations. M.	F.	Sentence. Option of a fine. — Sur option	Committed without option. — Emprisonnés sans option.	Deferred &c. — Remise, etc.	Victoria. Convictions Total — Condamnations. M.	F.	Sentence. Option of a fine. — Sur option	Committed without option. — Emprisonnés sans option.	Deferred &c. — Remise, etc.	OFFENSES.
										Falsification de substances alimentaires.
46	1	46		1	57		54		3	Voies de fait.
3		2		1	8		8			Perturbation de la paix.
3		3								Port d'armes illégal.
										Mépris de cour.
3		2		1						Cruauté envers les animaux.
3		3								Perturbation de réunions religieuses et autres
										Infractions aux lois des pêcheries.
										" défendant le jeu.
					2		2			" de chasse.
										Incorrigible.
18		14		4						Larcin.
										Vol de chiens, oiseaux, etc.
										" bois, arbres, fruits, etc.
19	2	21			3		3			Infractions aux lois des licences de boissons.
										Contraventions aux lois de tempérance du Canada.
6		6								Vente de boissons durant les heures défendues
3	7	10								" sans licence.
13	1	10	3	1						Contravention à la loi relative à la vente de boisson aux Sauvages.
5		5								Dommages malicieux à la propriété.
8	1	9			1		1			Autres dommages à la propriété.
11		11			1	1	2			Infractions aux lois concernant les maîtres serviteurs.
					1		1			Inf. aux lois concernant la méd. et les dent.
										" de la milice.
										Divers petits délits.
37		36		1	21	4	23		2	Contraventions aux lois municipales.
2		2			5		5			Pratiquant divers états sans licence.
15		15			1		1			Infractions aux lois sur l'hygiène publique.
7		7			8		8			Délits ayant rapport aux chemins publics.
										Néglig. de pourvoir aux besoins de la famille.
					1		1			Infrac. aux lois concernant les pharmaciens
2		2								Profanation du dimanche.
2		2								Infractions aux lois des chemins de fer.
										Délits contre le revenu de l'Etat.
										Infractions aux lois maritimes.
										Délits ayant rapport à la corvée.
2		2			16		16			Menaces et langage injurieux.
5		5								Empiétement.
30	5	22	7	6	16			12	4	Vagabondage.
624	22	486	36	124	90	1	87		4	Ivresse.
2		2								Exposition indécente.
14		13		1	7		7			Langage insultant, obscène, profane.
7	72	79								Tenant, habitant et fréquentant des maisons de désordre.
50	12	55	1	6	28		22		6	Conduite déréglée.
										Infractions aux lois des poids et mesures.
					3				3	Aliénation mentale.
940	123	870	47	146	269	6	241	12	22	.........Totaux.

TABLE III.—Summary convictions by police magistrates and other justices.

OFFENCES.	PROVINCE OF ONTARIO—*Continued.*									
	WATERLOO.					WELLAND.				
	Convictions Total — Condamnations.		Sentence.			Convictions Total — Condamnations.		Sentence.		
	M.	F.	Option of a fine. — Sur option	Committed without option. — Emprisonnés sans option.	Deferred &c. — Remise, etc.	M.	F.	Option of a fine. — Sur option	Committed without option. — Emprisonnés sans option.	Deferred &c. — Remise, etc.
Adulteration of food	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
Assaults	26	1	26	...	1	65	3	58	1	9
Breach of peace	18	..	18	...	...	1	...	1	...	...
Carrying fire-arms and unlawful weapons	4	...	3	...	1	...	...	...	...	...
Contempt of court	...	...	...	...	...	1	...	1	...	...
Cruelty to animals	4	...	3	1	...	4	...	2	...	2
Disturbing religious and like meetings	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
Fishery Acts, offences against	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
Gambling Acts "	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
Game Laws "	...	...	...	...	...	2	...	2	...	...
Incorrigible	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
Larceny	...	...	...	...	...	13	2	11	...	4
" of dogs, birds, &c	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
" of timber, trees, fruits, &c	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
Liquor License Acts, offences against	20	...	20	...	...	2	...	2	...	...
Breach of Canada Temperance Act	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
Selling liquor during prohibited hours	4	1	5	...	...	3	...	3	...	...
" without license	...	...	...	...	...	3	...	3	...	...
Violation of Indian liquor law	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
Malicious injury to property	...	...	...	...	...	1	...	...	...	1
Other damage to property	1	...	1	...	...	12	...	4	...	8
Master's and Servant's Acts, offences against	6	1	7	...	...	2	1	3	...	...
Medical and Dentistry Acts, offences against	1	...	1	...	...	...	...	...	...	...
Militia Acts "	1	...	1	...	...	1	...	...	...	1
Miscellaneous minor offences	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
Municipal Acts and By-laws, breaches of	26	1	23	...	4	53	2	47	...	8
Exercising various callings without license	...	...	...	...	...	2	...	2	...	...
Health By-laws, offences against	...	...	...	...	...	2	.	1	...	1
Highways, offences relating to	15	...	15	...	...	3	...	3	...	...
Neglecting to support family	1	...	...	...	1	3	...	...	...	3
Pharmacy Acts, offences against	1	...	1	...	...	...	...	...	...	...
Profanation of the Lord's Day	...	...	...	...	...	10	...	10	...	...
Railway Acts, offences against	5	...	4	1	...	118	...	91	3	24
Revenue Laws "	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
Seamen Acts "	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
Statute Labour, offences relating to	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
Threats and abusive language	5	...	2	...	3	11	...	6	...	5
Trespass	14	...	12	...	2	29	...	17	3	9
Vagrancy	46	1	28	16	3	150	5	26	86	43
Drunkenness	30	...	30	...	...	19	...	17	...	2
Indecent exposure	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
Insulting, obscene and profane language	14	2	15	...	1	8	1	8	...	1
Keeping, frequenting bawdy houses and inmates thereof.	3	6	9	...	...	...	...	...	...	...
Loose, idle, disorderly	39	...	39	...	...	246	1	195	1	51
Weights and Measures Acts, offences against	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
Insanity	1	1	...	...	2	2	2	...	...	4
Totals	285	14	263	18	18	766	17	513	94	176

TABLEAU III.—Condamnations sommaires par magistrats de police et autres juges de paix.

PROVINCE D'ONTARIO—*Suite.*

Wellington. Convictions. Total Condamnations. M.	Wellington. F.	Wellington. Sentence. Option of a fine.—Sur option	Wellington. Sentence. Committed without option.—Emprisonnés sans option.	Wellington. Sentence. Deferred &c.—Remise, etc.	Wentworth. Convictions Total Condamnations. M.	Wentworth. F.	Wentworth. Sentence. Option of a fine.—Sur option	Wentworth. Sentence. Committed without option.—Emprisonnés sans option.	Wentworth. Sentence. Deferred &c.—Remise, etc.	OFFENSES.
										Falsification de substances alimentaires.
35		34		1	58	4	61		1	Voies de fait.
					15		14		1	Perturbation de la paix.
2		2			4		4			Port d'armes illégal.
										Mépris de cour.
2		2			8		8			Cruauté envers les animaux.
										Perturbation de réunions religieuses et autres.
										Infractions aux lois des pêcheries.
					3		3			" défendant le jeu.
					1		1			" de chasse.
										Incorrigible.
2		1		1	8		1		7	Larcin.
										Vol de chiens, oiseaux, etc.
										" bois, arbres, fruits, etc.
26	2	28			15		15			Infractions aux lois des licences de boissons.
										Contraventions aux lois de tempérance du Canada.
1	2	3			4		4			Vente de boissons durant les heures défendues
2		2								" sans licence.
										Contravention à la loi relative à la vente de boisson aux Sauvages.
					3		3			Dommages malicieux à la propriété.
8		8			19		17		2	Autres dommages à la propriété.
					3	1	2		2	Infractions aux lois concernant les maîtres et serviteurs.
										Inf. aux lois concernant la méd. et les dent.
										" de la milice.
										Divers petits délits.
17	1	18			175	13	163		25	Contraventions aux lois municipales.
5		5			3		3			Pratiquant divers états sans licence.
3		3								Infractions aux lois sur l'hygiène publique.
12		12			3		3			Délits ayant rapport aux chemins publics.
										Néglig. de pourvoir aux besoins de la famille.
										Infrac. aux lois concernant les pharmaciens.
2				2	11		10		1	Profanation du dimanche.
8		8			12		12			Infractions aux lois des chemins de fer.
										Délits contre le revenu de l'Etat.
										Infractions aux lois maritimes.
										Délits ayant rapport à la corvée.
8		6		2	3		1		2	Menaces et langage injurieux.
1		1			22	1	21	1	1	Empiétement.
24		4	20		45	4	28	20	1	Vagabondage.
39	2	41			568	35	601	2		Ivresse.
3		2		1						Exposition indécente.
2		2			10		10			Langage insultant, obscène, profane.
										Tenant, habitant et fréquentant des maisons de désordre.
86		82	1	3	131	10	139		2	Conduite déréglée.
										Infraction aux lois des poids et mesures.
1				1						Aliénation mentale.
289	7	264	21	11	1124	68	1,124	23	45	........Totaux.

TABLE III.—Summary convictions by police magistrates and other justices.

PROVINCE OF ONTARIO—*Concluded.* — PROVINCE D'ONTARIO—*Fin.*

OFFENCES.	York.					Totals of Ontario. — Totaux d'Ontario.				
	Convictions Total — Condamnations.		Sentence.			Convictions Total — Condamnations.		Sentence.		
	M.	F.	Option of a fine. — Sur option	Committed without option — Emprisonnés sans option.	Deferre &c. — Remise, etc.	M.	F.	Option of a fine. — Sur option	Committed without option. — Emprisonnés sans option.	Deferred &c. — Remise, etc.
Adulteration of food	...	...	...	...	...	1	...	1	...	...
Assaults	207	26	144	6	83	1571	62	1,467	9	157
Breach of peace	17	1	7	...	11	402	21	396	3	24
Carrying fire-arms and unlawful weapons	31	...	29	...	2	78	1	74	2	3
Contempt of court	...	...	...	...	...	7	...	7	...	...
Cruelty to animals	144	...	136	...	8	256	...	234	2	20
Disturbing religious and like meetings	3	...	3	...	...	29	1	30	...	...
Fishery Acts, offences against	...	...	...	...	...	27	...	26	...	1
Gambling Acts "	24	2	25	...	1	104	3	106	...	1
Game Laws "	...	...	...	...	...	64	1	65	...	...
Incorrigible	...	...	...	...	...	10	7	...	17	...
Larceny	27	...	10	...	17	175	7	109	2	71
" of dogs, birds, &c	...	...	...	...	...	17	1	11	2	5
" of timber, trees, fruits, &c	1	...	1	...	...	9	2	7	...	4
Liquor License Acts, offences against	61	9	70	...	...	486	41	527	...	...
Breach of Canada Temperance Act	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
Selling liquor during prohibited hours	...	...	...	...	...	143	15	158	...	...
" without license	...	...	...	...	...	88	16	103	1	...
Violation of Indian liquor law	...	...	...	...	...	68	4	62	8	2
Malicious injury to property	...	1	1	...	...	14	1	13	1	1
Other damage to property	49	5	24	...	30	269	12	234	...	47
Master's and Servant's Acts, offences against	56	...	54	...	2	243	14	242	...	15
Medical and Dentistry Acts, offences against	4	...	4	...	...	17	2	19	...	...
Militia Acts "	5	...	1	...	4	11	...	5	...	6
Miscellaneous minor offences	...	...	...	...	...	1	...	1	...	...
Municipal Acts and By-laws, breaches of	2623	236	2,138	1	720	4070	300	3,573	301	796
Exercising various callings without license	1	...	1	...	...	134	10	144	...	...
Health By-laws, offences against	3	1	4	...	...	58	2	58	...	2
Highways, offences relating to	3	...	3	...	...	426	5	417	...	14
Neglecting to support family	2	...	...	...	2	29	...	6	2	21
Pharmacy Acts, offences against	...	...	...	...	...	5	...	5	...	...
Profanation of the Lord's Day	96	7	71	...	32	179	8	150	...	37
Railway Acts, offences against	3	...	3	...	...	328	...	266	10	52
Revenue Laws "	7	...	4	...	3	23	...	20	...	3
Seamen Acts "	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
Statute Labour, offences relating to	...	...	...	...	...	43	...	43	...	...
Threats and abusive language	6	1	1	...	6	180	17	155	3	39
Trespass	342	15	301	1	55	607	20	543	5	79
Vagrancy	215	57	121	88	63	1347	155	459	810	233
Drunkenness	1005	339	1,329	...	15	5576	471	5,639	91	317
Indecent exposure	3	...	3	...	...	58	1	57	...	2
Insulting, obscene and profane language	6	2	6	...	2	388	57	426	3	16
Keeping, frequenting bawdy houses and inmates thereof	74	104	106	30	42	130	322	345	58	49
Loose, idle, disorderly	911	35	721	2	223	2216	70	1,968	11	307
Weights and Measures Acts, offences against	3	1	4	...	...	15	2	17	...	...
Insanity	2	...	...	...	2	63	18	...	...	81
Totals	5934	842	5,325	128	1,323	19,965	1669	18,188	1,041	2,405

TABLEAU III.—Condamnations sommaires par magistrats de police et autres juges de paix.

PROVINCE OF MANITOBA. — PROVINCE DU MANITOBA.

Central—Centre. Convictions Total — Condamnations. M.	F.	Sentence. Option of a fine. — Sur option	Committed without option. — Emprisonnés sans option.	Deferred &c. — Remise, etc.	Eastern—Est. Convictions Total — Condamnations. M.	F.	Sentence. Option of a fine. — Sur option	Committed without option. — Emprisonnés sans option.	Deferred &c. — Remise, etc.	OFFENSES
....	...	...	....	......	....	...	.....	....	....	Falsification de substances alimentaires.
27	...	26	....	1	180	8	159	....	29	Voies de fait.
5	...	5	....	.....	17	...	14	....	3	Perturbation de la paix.
3	...	2	1	....	28	...	18	....	10	Port d'armes illégal.
....	...	......	....	......	1	...	1	....	....	Mépris de cour.
3	...	3	....	......	12	...	10	....	2	Cruauté envers les animaux.
....	...	......	....	..	3	...	3	....	......	Perturbation de réunions religieuses et autres
....	...	......	....	......	....	...	......	....	.....	Infractions aux lois des pêcheries.
1	...	1	....	......	83	1	64	....	20	" défendant le jeu.
8	...	8	....	......	2	...	2	....	.....	" de chasse.
....	...	......	....	......	1	...	......	1	......	Incorrigible.
11	...	9	....	2	7	...	6	....	1	Larcin.
....	...	......	....	....	...	...	...	....	.....	Vol de chiens, oiseaux, etc.
...	...	..	....	......	...	...	......	....	.....	" bois, arbres, fruits, etc.
7	...	6	....	1	10	...	10	....	......	Infractions aux lois des licences de boissons.
....	...	......	....	......	....	...	..	....	.....	Contraventions aux lois de tempérance du Canada.
3	...	3	....	....	5	...	5	....	......	Vente de boissons durant les heures défendues
7	2	8	1	....	1	1	2	....	......	" sans licence.
22	1	22	....	1	10	1	10	1	......	Contravention à la loi relative à la vente de boisson aux Sauvages..
1	...	1	....	....	6	...	6	....	.....	Dommages malicieux à la propriété.
11	...	11	....	......	44	1	36	....	9	Autres dommages à la propriété.
37	4	41	....	......	210	11	221	....	.....	Infractions aux lois concernant les maitres et serviteurs.
....	...	....	....	......	....	...	.....	....	.....	Inf. aux lois concernant la méd. et les dent.
....	...	...	....	......	....	...	.....	....	.....	" de la milice.
....	...	......	....	......	....	...	.....	....	......	Divers petits délits.
65	1	63	....	3	368	5	350	......	23	Contraventions aux lois municipales.
8	...	7	....	1	93	1	84	....	10	Pratiquant divers états sans licence.
...	...	.....	....	......	434	9	384	....	59	Infractions aux lois sur l'hygiène publique.
3	...	3	....	...	355	2	324	....	33	Délits ayant rapport aux chemins publics.
....	...	.....	....	......	....	1	....	....	1	Néglig. de pourvoir aux besoins de la famille.
....	...	.....	....	......	1	...	1	....	.....	Infract. aux lois concernant les pharmaciens.
1	..	1	....	......	98	...	98	....	......	Profanation du dimanche.
9	...	7	2	.....	6	...	2	....	4	Infractions aux lois des chemins de fer.
....	...	....	....	......	....	...	....	....	....	Délits contre le revenu de l'Etat.
....	...	......	....	......	....	...	......	....	......	Infractions aux lois maritimes.
....	...	....	....	......	....	...	......	....	...	Délits ayant rapport à la corvée.
2	...	2	....	......	35	2	12	....	25	Menaces et langage injurieux.
3	...	3	....	......	25	...	14	......	11	Empiétement.
16	...	2	8	6	236	23	5	76	178	Vagabondage.
264	2	258	1	7	2893	134	2,594	1	432	Ivresse.
3	...	3	....	......	10	...	10	....	......	Exposition indécente.
11	...	11	....	......	7	...	7	....	......	Langage insultant, obscène, profane.
...	...	......	....	......	16	13	26	2	1	Tenant, habitant et fréquentant des maisons de désordre.
9	...	8	....	1	218	4	174	....	48	Conduite déréglée.
....	...	......	....	.....	....	...	.....	....	.....	Infractions aux lois des poids et mesures.
4	1	......	....	5	....	...	....	....	......	Aliénation mentale.
544	11	514	13	28	5415	217	4,652	81	899	...........Totaux.

TABLE III.—Summary convictions by police magistrates and other justices.

OFFENCES.	Province of Manitoba—*Concluded.* — Province du Manitoba—*Fin.*									
	Southern—Sud.					Western—Ouest.				
	Convictions Total — Condamnations.		Sentence.			Convictions Total — Condamnations.		Sentence.		
	M.	F.	Option of a fine. — Sur option	Committed without option. — Emprisonnés sans option.	Deferred &c. — Remise, etc.	M.	F.	Option of a fine. — Sur option	Committed without option. — Emprisonnés sans option.	Deferred &c. — Remise, etc.
Adulteration of food	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
Assaults	7	...	7	...	...	28	1	29	...	...
Breach of peace	2	...	2	...	...	1	...	1	...	...
Carrying fire-arms and unlawful weapons	1	...	1	...	...	...	...	...	...	...
Contempt of court	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
Cruelty to animals	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
Disturbing religious and like meetings	...	...	...	...	...	1	...	1	...	...
Fishery Acts, offences against	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
Gambling Acts "	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
Game Laws "	...	...	...	...	...	2	...	2	...	...
Incorrigible	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
Larceny	1	...	1	...	...	9	...	6	...	3
" of dogs, birds, &c	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
" of timber, trees, fruits, &c	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
Liquor License Acts, offences against	...	...	...	...	...	1	...	1	...	...
Breach of Canada Temperance Act	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
Selling liquor during prohibited hours	1	...	1	...	...	...	...	...	...	...
" without license	...	...	...	...	...	1	...	1	...	...
Violation of Indian liquor law	...	...	...	...	...	1	1	1	1	...
Malicious injury to property	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
Other damage to property	1	...	1	...	...	3	...	3	...	...
Master's and Servant's Acts, offences against	13	...	13	...	...	15	2	17	...	...
Medical and Dentistry Acts, offences against	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
Militia Acts, offences against	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
Miscellaneous minor offences	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
Municipal Acts and By-laws, breaches of	10	1	11	...	...	56	1	56	...	1
Exercising various callings without license	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
Health By-laws, offences against	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
Highways, offences relating to	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
Neglecting to support family	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
Pharmacy Acts, offences against	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
Profanation of the Lord's Day	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
Railway Acts, offences against	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
Revenue Laws "	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
Seamen Acts "	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
Statute Labour, offences relating to	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
Threats and abusive language	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
Trespass	...	...	...	...	...	28	...	16	...	12
Vagrancy	...	...	...	...	...	29	4	...	17	16
Drunkenness	48	...	48	...	...	189	...	171	1	17
Indecent exposure	...	...	...	...	...	1	...	...	1	...
Insulting, obscene and profane language	...	1	1	...	...	7	1	8	...	...
Keeping, frequenting bawdy houses and inmates thereof.	...	...	...	...	...	16	41	56	1	...
Loose, idle, disorderly	...	...	...	...	...	12	1	12	1	...
Weights and Measures Acts, offences against.	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
Insanity	1	...	...	...	1	4	...	...	...	4
Totals	85	2	86	...	1	404	52	381	22	53

TABLEAU III.—Condamnations sommaires par magistrats de police et autres juges de paix.

PROVINCE OF BRITISH COLUMBIA.—PROVINCE DE LA COLOMBIE-BRITANNIQUE.

Vancouver. Convictions Total — Condamnations. M.	Vancouver. Convictions Total — Condamnations. F.	Vancouver. Sentence. Option of a fine. — Sur option	Vancouver. Sentence. Committed without option. — Emprisonnés sans option.	Vancouver. Sentence. Deferred &c. — Remise, etc.	Victoria. Convictions Total — Condamnations. M.	Victoria. Convictions Total — Condamnations. F.	Victoria. Sentence. Option of a fine. — Sur option	Victoria. Sentence. Committed without option. — Emprisonnés sans option.	Victoria. Sentence. Deferred &c. — Remise, etc.	OFFENSES.
....	...	.....	....	......	....	...	....	....	....	Falsification de substances alimentaires.
30	...	24	....	6	9	...	9	....	...	Voies de fait.
16	...	15	....	1	2	...	1	....	1	Perturbation de la paix.
1	...	1	....	......	1	...	1	....	......	Port d'armes illégal.
....	...	......	....	......	....	...	....	....	...	Mépris de cour.
2	...	2	....	......	1	...	1	....	......	Cruauté envers les animaux.
1	...	1	....	......	....	...	.....	....	......	Perturbation de réunions religieuses et autres.
....	...	......	....	....	3	...	3	....	.....	Infractions aux lois des pêcheries.
....	..	......	....	......	47	...	47	....	......	" défendant le jeu.
3	...	3	....	......	4	...	4	....	......	" de chasse.
1	...	.....	1	.....	1	...	......	1	.....	Incorrigible.
6	...	6	....	......	2	...	1	....	1	Larcin.
....	...	.....	....	......	....	...	......	....	......	Vol de chiens, oiseaux, etc.
....	...	......	....	......	....	...	......	....	......	" bois, arbres, fruits, etc.
21	...	20	....	1	....	...	......	....	......	Infractions aux lois des licences de boissons.
....	...	.....	....	......	...	...	.....	....	......	Contraventions aux lois de tempérance du Canada.
3	...	3	....	....	....	...	......	....	......	Vente de boissons durant les heures défendues
....	...	......	....	......	....	...	...	.....	......	" sans licence.
58	17	62	11	2	35	2	33	4	......	Contravention à la loi relative à la vente de boisson aux Sauvages.
....	...	......	....	......	....	...	.....	....	...	Dommages malicieux à la propriété.
12	...	12	....	....	6	...	4	....	2	Autres dommages à la propriété.
1	...	......	....	1	....	...	......	....	.....	Infractions aux lois concernant les maîtres et serviteurs.
.. .	...	......	....	.....	....	...	......	....	.....	Inf. aux lois concernant la méd. et les dent.
...	...	....	....	......	3	...	3	....	......	" de la milice.
....	...	......	....	...	....	...	......	....	......	Divers petits délits.
107	1	99	....	9	....	...	.....	....	......	Contraventions aux lois municipales.
4	...	4	....	......	....	...	...	....	......	Pratiquant divers états sans licence.
42	...	41	....	1	....	...	......	....	.....	Infractions aux lois sur l'hygiène publique.
46	...	45	....	1	....	...	......	....	......	Délits ayant rapport aux chemins publics.
1	...	......	......	1	....	...	......	....	......	Néglig. de pourvoir aux besoins de la famille.
....	...	....	....	......	....	...	......	....	.	Infract. aux lois concernant les pharmaciens.
....	...	......	....	......	....	...	......	....	......	Profanation du dimanche.
7	...	7	....	......	....	...	......	....	.....	Infractions aux lois des chemins de fer.
....	...	.....	....	......	....	...	......	....	....	Délits contre le revenu de l'Etat
1	...	1	....	......	....	...	......	....	......	Infractions aux lois maritimes.
....	...	....	....	......	....	...	......	....	....	Délits ayant rapport à la corvée.
7	...	2	....	5	....	...	....	....	......	Menaces et langage injurieux.
7	...	4	....	3	....	...	......	....	......	Empiétement.
186	9	21	74	100	6	1	1	6	.....	Vagabondage.
623	25	590	21	37	250	8	257	1	......	Ivresse.
....	...	.....	....	....	5	...	4	1	.....	Exposition indécente.
11	2	13	....	......	8	...	2	....	6	Langage insultant, obscène, profane.
18	33	33	10	8	1	2	3	....	....	Tenant, habitant et fréquentant des maisons de désordre.
1	...	1	....	......	1	...	1	....	......	Conduite déréglée.
....	...	......	....	......	....	...	....	....	.....	Infractions aux lois des poids et mesures.
....	...	....	....	...	....	...	......	....	......	Aliénation mentale.
1216	87	1,010	117	176	385	13	375	13	10	.... Totaux.

TABLE III.—Summary convictions by police magistrates and other justices.

OFFENCES.	PROVINCE OF BRITISH COLUMBIA—*Concluded.* — PROVINCE DE LA COLOMBIE-BRITANNIQUE—*Fin.* Westminster. Convictions Total — Condamnations. M.	F.	Sentence. Option of a fine. — Sur option	Committed without option. — Emprisonnés sans option.	Deferred &c. — Remise, etc.	Yale and Cariboo. Convictions Total — Condamnations. M.	F.	Sentence. Option of a fine. — Sur option	Committed without option. — Emprisonnés sans option.	Deferred &c. — Remise, etc.
Adulteration of food	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
Assaults	2	2	4	...	...	29	1	28	...	2
Breach of peace	8	...	8	...	...	12	2	11	2	1
Carrying fire-arms and unlawful weapons	2	...	2	...	...	...	...	...	...	...
Contempt of court	...	...	...	...	...	2	...	1	1	...
Cruelty to animals	...	...	...	...	...	1	...	1	...	...
Disturbing religious and like meetings	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
Fishery Acts, offences against	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
Gambling Acts "	2	...	2	...	...	30	...	26	...	4
Game Laws "	2	...	2	...	...	7	...	7	...	...
Incorrigible	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
Larceny	...	...	...	...	...	4	2	3	...	3
" of dogs, birds, &c	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
" of timber, trees, fruits, &c	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
Liquor License Acts, offences against	3	...	3	...	...	6	1	4	1	2
Breach of Canada Temperance Act	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
Selling liquor during prohibited hours	...	...	...	...	...	4	...	4	...	...
" without license	...	...	...	...	...	1	...	1	...	...
Violation of Indian liquor law	39	5	19	21	4	46	9	46	4	5
Malicious injury to property	...	...	...	...	...	2	...	2	...	...
Other damage to property	7	1	8	...	...	12	...	8	...	4
Master's and Servant's Acts, offences against	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
Medical and Dentistry Acts, offences against	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
Militia Acts "	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
Miscellaneous minor offences	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
Municipal Acts and By-laws, breaches of	26	...	25	...	1	24	1	25	...	...
Exercising various callings without license	4	...	4	...	...	4	1	5	...	...
Health By-laws, offences against	5	...	5	...	...	3	...	3	...	...
Highways, offences relating to	...	...	...	...	...	3	...	3	...	...
Neglecting to support family	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
Pharmacy Acts, offences against	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
Profanation of the Lord's Day	1	...	1	...	...	...	...	...	...	...
Railway Acts, offences against	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
Revenue Laws "	2	...	2	...	...	...	...	...	...	...
Seamen Acts "	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
Statute Labour, offences relating to	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
Threats and abusive language	2	...	2	...	...	4	...	...	1	3
Trespass	1	1	2	...	...	...	...	...	...	...
Vagrancy	14	...	...	2	12	33	36	40	22	7
Drunkenness	144	4	141	3	4	203	24	185	16	26
Indecent exposure	1	...	...	1	...	1	...	1	...	...
Insulting, obscene and profane language	6	1	6	1	...	6	2	7	1	...
Keeping, frequenting bawdy houses and inmates thereof.	16	48	59	1	4	13	235	206	41	1
Loose, idle, disorderly	28	...	4	4	20	2	...	1	...	1
Weights and Measures Acts, offences against	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
Insanity	1	...	...	...	1	...	...	...	...	...
Totals	316	62	299	33	46	452	314	618	89	59

TABLEAU III.—Condamnations sommaires par magistrats de police et autres juges de paix.

The Territories—Les Territoires.										
Alberta, Northern—Nord.					Alberta, Southern—Sud.					
Convictions Total — Condamnations.		Sentence.			Convictions Total — Condamnations.		Sentence.			OFFENSES.
M.	F.	Option of a fine. — Sur option	Committed without option. — Emprisonnés sans option.	Deferred &c. — Remise, etc.	M.	F.	Option of a fine. — Sur option	Committed without option. — Emprisonnés sans option.	Deferred &c. — Remise, etc.	
										Falsification de substances alimentaires.
118	6	118		6	70	8	71		7	Voies de fait.
20		20			15	1	15	1		Perturbation de la paix.
3		3			7		7			Port d'armes illégal.
1		1								Mépris de cour.
17	1	17		1	2		2			Cruauté envers les animaux.
										Perturbation de réunions religieuses et autres
2		2			1		1			Infractions aux lois des pêcheries.
19		19								" défendant le jeu.
10		9		1	1		1			" de chasse.
										Incorrigible.
32	2	14		20	13	1	7		7	Larcin.
					9		3		6	Vol de chiens, oiseaux, etc.
3		3			4		3		1	" bois, arbres, fruits, etc.
10	2	12			15	2	16		1	Infractions aux lois des licences de boissons.
										Contraventions aux lois de tempérance du Canada.
1		1			2		2			Vente de boissons durant les heures défendues
2	3	5			4	5	9			" sans licence.
54	5	42	17		73	7	56	22	2	Contravention à la loi relative à la vente de boisson aux Sauvages.
					2			2		Dommages malicieux à la propriété.
14		13		1	25		17		8	Autres dommages à la propriété.
74		21	9	44	24		20		4	Infractions aux lois concernant les maîtres et serviteurs.
4		3	1							Inf. aux lois concernant la méd. et les dent.
3			3							" de la milice.
										Divers petits délits.
112		108	1	3	41		39		2	Contraventions aux lois municipales.
					4		3		1	Pratiquant divers états sans licence.
4		4			7	1	7		1	Infractions aux lois sur l'hygiène publique.
36		36			56		49	1	6	Délits ayant rapport aux chemins publics.
1				1						Néglig. de pourvoir aux besoins de la famille.
										Infract. aux lois concernant les pharmaciens.
2		2			6		6			Profanation du dimanche.
24		8	16		14		10	4		Infractions aux lois des chemins de fer.
					2		1		1	Délits contre le revenu de l'Etat.
										Infractions aux lois maritimes.
										Délits ayant rapport à la corvée.
5		2		3	5	1	2	1	3	Menaces et langage injurieux.
1		1			10		7		3	Empiétement.
65	2	21	45	1	51		19	27	5	Vagabondage.
269	4	214	52	7	264	1	207	33	25	Ivresse.
1			1		3		1		2	Exposition indécente.
7		7			12	1	8	4	1	Langage insultant, obscène, profane.
42	80	118	4		25	32	52		5	Tenant, habitant et fréquentant des maisons de désordre.
6		6			6		4	1	1	Conduite déréglée.
										Infractions aux lois des poids et mesures.
21	7			28	7	2			9	Aliénation mentale.
983	112	830	149	116	780	62	645	96	101	Totaux.

TABLE III.—Summary convictions by police magistrates and other justices.

OFFENCES.	The Territories—*Concluded.*									
	Assiniboia, Eastern—Est.					Assiniboia, Western—Ouest.				
	Convictions Total — Condamnations.		Sentence.			Convictions Total — Condamnations.		Sentence.		
			Option of a fine. — Sur option	Committed without option. — Emprisonnés sans option.	Deferred &c. — Remise, etc.			Option of a fine. — Sur option	Committed without option. — Emprisonnés sans option.	Deferred &c. — Remise, etc.
	M.	F.				M.	F.			
Adulteration of food	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
Assaults	132	5	133	...	4	92	4	93	...	3
Breach of peace	17	...	16	...	1	27	...	26	1	...
Carrying fire-arms and unlawful weapons	6	...	6	...	...	8	...	5	3	...
Contempt of court	1	...	...	1	...	1	...	1	...	...
Cruelty to animals	11	...	10	...	1	2	...	2	...	...
Disturbing religious and like meetings	...	...	...	...	...	1	...	...	1	...
Fishery Acts, offences against	3	...	3	...	...	2	...	2	...	...
Gambling Acts "	5	...	5	...	...	1	...	1	...	...
Game Laws "	12	...	12	...	...	4	...	4	...	...
Incorrigible	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
Larceny	41	...	30	...	11	59	4	48	...	15
" of dogs, birds, &c	3	...	3	...	...	...	...	...	...	...
" of timber, trees, fruits, &c	29	...	28	...	1	...	...	...	...	...
Liquor License Acts, offences against	21	...	21	...	...	4	1	5	...	...
Breach of Canada Temperance Act.	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
Selling liquor during prohibited hours	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
" without license	4	...	4	...	...	3	2	5	...	...
Violation of Indian liquor law	52	...	32	15	5	13	...	10	3	...
Malicious injury to property	5	...	5	...	...	1	...	...	1	...
Other damage to property	28	...	20	...	8	20	...	18	...	2
Master's and Servant's Acts, offences against	40	...	16	...	24	40	...	29	...	11
Medical and Dentistry Acts, offences against	2	...	2	...	...	1	...	1	...	...
Militia Acts "	...	...	...	...	...	1	...	1	...	...
Miscellaneous minor offences	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
Municipal Acts and By-laws, breaches of	106	2	106	...	2	46	...	46	...	...
Exercising various callings without license	21	...	21	...	...	5	...	5	...	...
Health By-laws, offences against	25	...	25	...	...	23	...	22	...	1
Highways, offences relating to	3	...	3	...	...	1	...	...	...	1
Neglecting to support family	1	...	...	...	1	...	...	...	...	...
Pharmacy Acts, offences against	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
Profanation of the Lord's Day	7	...	7	...	...	...	...	...	...	...
Railway Acts, offences against	27	...	16	11	...	87	...	61	26	...
Revenue Laws "	...	...	...	...	...	9	...	6	3	...
Seamen Acts "	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
Statute Labour, offences relating to	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
Threats and abusive language	9	...	6	1	2	9	...	7	...	2
Trespass	5	...	5	...	...	10	...	7	...	3
Vagrancy	32	...	8	18	6	134	2	54	72	10
Drunkenness	268	1	244	18	7	303	3	258	32	16
Indecent exposure	6	...	5	1	...	4	...	2	2	...
Insulting, obscene and profane language	7	...	7	...	...	3	...	3	...	...
Keeping, frequenting bawdy houses and inmates thereof.	6	1	4	...	3	15	4	17	2	...
Loose, idle, disorderly	5	...	5	...	...	25	1	23	1	2
Weights and Measures Acts, offences against	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
Insanity	18	6	...	...	24	16	2	...	...	18
Totals	958	15	808	65	100	970	23	762	147	84

TABLEAU III.—Condamnations sommaires par magistrats de police et autres juges de paix.

Les Territoires—*Fin.* Saskatchewan. Con-victions Total Con-damnations. M.	F.	Sentence. Option of a fine. — Sur option	Committed without option. — Emprisonnés sans option.	Deferred &c. — Remise, etc.	Yukon. Con-victions Total Con-damnations. M.	F.	Sentence. Option of a fine. — Sur option	Committed without option. — Emprisonnés sans option.	Deferred &c. — Remise, etc.	OFFENSES.
										Falsification de substances alimentaires.
75	7	79		3	21	1	22			Voies de fait.
7		7			5		5			Perturbation de la paix.
7		7			2		2			Port d'armes illégal.
2		1	1							Mépris de cour.
8		8			2		2			Cruauté envers les animaux.
										Perturbation de réunions religieuses et autres.
										Infractions aux lois des pêcheries.
2		1	1		46		7		39	" défendant le jeu.
5		4	1		2		2			" de chasse.
										Incorrigible.
27		16		11	1		1			Larcin.
										Vol de chiens, oiseaux, etc.
7		5		2						" bois, arbres, fruits, etc.
15	1	16			17	1	18			Infractions aux lois des licences de boissons.
										Contraventions aux lois de tempérance du Canada.
1		1			1		1			Vente de boissons durant les heures défendues.
7		7			2	14	16			" sans licence.
12	4	4	12		10		6	4		Contravention à la loi relative à la vente de boisson aux Sauvages.
										Dommages malicieux à la propriété.
8		8			2		1		1	Autres dommages à la propriété.
15		7		8	13		13			Infractions aux lois concernant les maîtres et serviteurs.
										Inf. aux lois concernant la méd. et les dent.
										" de la milice.
										Divers petits délits.
49	1	46	1	3	14	1	9		5	Contraventions aux lois municipales.
7		7			1		1			Pratiquant divers états sans licence.
8		7		1	1				1	Inf. aux lois sur l'hygiène publique.
1		1			2		1		1	Délits ayant rapport aux chemins publics.
										Néglig. de pourvoir aux besoins de la famille.
										Infract. aux lois concernant les pharmaciens.
2		2								Profanation du dimanche.
										Infractions aux lois des chemins de fer.
					1		1			Délits contre le revenu de l'Etat.
										Infractions aux lois maritimes.
										Délits ayant rapport à la corvée.
1				1	3		2	1		Menaces et langage injurieux.
5		5								Empiétement.
31	2	20	10	3	9			2	7	Vagabondage.
228	4	196	22	14	176	9	117	10	58	Ivresse.
3		3				1	1			Exposition indécente.
3		3			1				1	Langage insultant, obscène, profane.
6	5	11				1	1			Tenant, habitant et fréquentant des maisons de désordre.
7		6		1	7		7			Conduite déréglée.
										Infractions aux lois des poids et mesures.
5	2			7	8	2			10	Aliénation mentale.
554	26	478	48	54	347	30	237	17	123	........Totaux.

TABLE III.—Summary convictions by police magistrates and other justices.

OFFENCES.	Prince Edward Island—Ile du Prince-Edouard. 1904. Convictions Total — Condamnations. M.	F.	Sentence. Option of a fine. — Sur option	Committed without option. — Emprisonnés sans option.	Deferred &c. — Remise, etc.	1905. Convictions Total — Condamnations. M.	F.	Sentence. Option of a fine. — Sur option	Committed without option. — Emprisonnés sans option.	Deferred &c. — Remise, etc.
Adulteration of food	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
Assaults	9	...	9	...	...	4	...	4	...	...
Breach of peace	3	...	3	...	...	10	...	10	...	...
Carrying fire-arms and unlawful weapons	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
Contempt of court	2	...	2	...	...	1	...	1	...	...
Cruelty to animals	2	...	2	...	...	...	...	...	...	...
Disturbing religious and like meetings	6	...	6	...	...	...	...	...	...	...
Fishery Acts, offences against	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
Gambling Acts "	...	...	...	...	...	1	...	1	...	...
Game Laws "	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
Incorrigible	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
Larceny	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
" of dogs, birds, &c.	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
" of timber, trees, fruits, &c	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
Liquor License Acts, offences against	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
Breach of Canada Temperance Act	44	15	49	7	3	64	10	74	...	...
Selling liquor during prohibited hours	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
" without license	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
Violation of Indian liquor law	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
Malicious injury to property	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
Other damage to property	2	...	2	...	...	...	...	...	...	...
Master's and Servant's Acts, offences against	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
Medical and Dentistry Acts "	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
Militia Acts "	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
Miscellaneous minor offences	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
Municipal Acts and By-Laws, breaches of	25	...	25	...	...	23	1	24	...	...
Exercising various callings without license	...	...	...	...	...	2	...	2	...	...
Health By-laws, offences against	...	...	...	...	...	2	...	2	...	...
Highways, offences relating to	1	...	1	...	...	18	...	18	...	...
Neglecting to support family	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
Pharmacy Acts, offences against	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
Profanation of the Lord's Day	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
Railway Acts, offences against	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
Revenue Laws "	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
Seamen Acts "	2	...	1	1	...	...	...	...	...	...
Statute Labour, offences relating to	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
Threats and abusive language	4	1	5	...	...	1	...	1	...	...
Trespass	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
Vagrancy	3	1	...	3	1	4	2	...	6	...
Drunkenness	285	3	288	...	...	171	1	172	...	...
Indecent exposure	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
Insulting, obscene and profane language	2	...	2	...	...	4	...	4	...	...
Keeping, frequenting bawdy houses and inmates thereof.	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
Loose, idle, disorderly	9	2	11	...	...	5	2	7	...	...
Weights and Measures Acts, offences against	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
Insanity	...	...	...	...	...	3	2	...	...	5
Totals	399	22	406	11	4	313	18	320	6	5

TABLEAU III.—Condamnations sommaires par magistrats de police et autres juges de paix.

Nova Scotia—Nouvelle-Ecosse. 1904. Convictions Total—Condamnations. M.	F.	Sentence. Option of a fine.—Sur option	Committed without option.—Emprisonnés sans option.	Deferred &c.—Remise, etc.	1905. Convictions Total—Condamnations. M.	F.	Sentence. Option of a fine.—Sur option	Committed without option.—Emprisonnés sans option.	Deferred &c.—Remise, etc.	Offenses.
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	Falsification de substances alimentaires.
241	9	227	1	22	226	18	210	...	34	Voies de fait.
173	44	190	11	16	141	37	172	3	3	Perturbation de la paix.
8	...	8	...	...	3	...	3	...	...	Port d'armes illégal.
3	...	3	...	...	3	...	3	...	...	Mépris de cour.
10	...	10	...	...	21	...	21	...	...	Cruauté envers les animaux.
12	1	13	...	...	8	...	7	1	...	Perturbation de réunions religieuses et autres
28	...	28	...	...	38	...	38	...	...	Infractions aux lois des pêcheries.
1	...	1	...	...	6	...	4	...	2	" défendant le jeu.
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	" de chasse.
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	Incorrigible.
6	...	6	...	...	13	...	12	...	1	Larcin.
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	Vol de chiens, oiseaux, etc.
...	...	...	...	...	4	...	1	...	3	" bois, arbres, fruits, etc.
49	15	64	...	...	84	33	115	1	1	Infractions aux lois des licences de boissons.
234	11	234	11	...	223	11	230	4	...	Contraventions aux lois de tempérance du Canada.
1	...	1	...	...	1	...	1	...	...	Vente de boissons durant les heures défendues
54	7	61	...	...	79	15	93	1	...	" sans licence.
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	Contravention à la loi relative à la vente de boisson aux Sauvages.
4	...	4	...	...	1	...	1	...	...	Dommages malicieux à la propriété.
68	1	65	...	4	70	3	72	...	1	Autres dommages à la propriété.
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	Infractions aux lois concernant les maîtres serviteurs.
1	...	1	...	...	1	...	1	...	...	Inf. aux lois concernant la méd. et les dent.
1	...	...	...	1	1	...	...	...	1	" de la milice.
2	...	...	...	2	...	...	...	...	...	Divers petits délits.
139	5	99	44	1	194	11	185	17	3	Contraventions aux lois municipales.
9	...	9	...	...	23	...	23	...	...	Pratiquant divers états sans licence.
8	...	8	...	...	1	...	1	...	...	Infractions aux lois sur l'hygiène publique.
25	...	25	...	...	47	...	47	...	...	Délits ayant rapport aux chemins publics.
5	4	6	...	3	1	...	...	1	...	Néglig. de pourvoir aux besoins de la famille.
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	Infrac. aux lois concernant les pharmaciens
1	1	2	...	...	1	...	...	1	...	Profanation du dimanche.
17	...	13	...	4	5	...	5	...	...	Infractions aux lois des chemins de fer.
...	...	...	...	...	2	...	2	...	...	Délits contre le revenu de l'Etat.
9	...	6	3	...	23	...	9	2	12	Infractions aux lois maritimes.
...	...	...	...	...	1	...	1	...	...	Délits ayant rapport à la corvée.
40	15	33	...	22	51	2	30	...	23	Menaces et langage injurieux.
8	...	8	...	...	4	...	4	...	...	Empiétement.
55	11	53	8	5	71	14	63	12	10	Vagabondage.
2257	87	2,262	53	29	2423	106	2,451	37	41	Ivresse.
11	1	9	3	...	4	...	3	...	1	Exposition indécente.
76	9	84	...	1	121	10	131	...	...	Langage insultant, obscène, profane.
4	15	9	10	...	5	4	5	2	2	Tenant, habitant et fréquentant des maisons de désordre.
20	3	21	...	2	59	3	60	...	2	Conduite déréglée.
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	Infractions aux lois des poids et mesures.
...	...	...	...	...	6	2	...	...	8	Aliénation mentale.
3580	239	3,563	144	112	3965	269	4,004	82	148	.........Totaux.

TABLE III.—Summary convictions by police magistrates and other justices.

OFFENCES.	New Brunswick—Nouveau-Brunswick.									
	1904.					1905.				
	Convictions Total — Condamnations.		Sentence.			Convictions Total — Condamnations.		Sentence.		
			Option of a fine. — Sur option	Committed without option. — Emprisonnés sans option.	Deferred &c. — Remise, etc.			Option of a fine. — Sur option	Committed without option. — Emprisonnés sans option.	Deferred &c. — Remise, etc.
	M.	F.				M.	F.			
Adulteration of food	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
Assaults	117	5	111	...	11	96	9	103	2	...
Breach of peace	74	2	69	...	7	33	4	36	1	...
Carrying fire-arms and unlawful weapons	3	...	2	...	1	...	...	...	...	...
Contempt of court	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
Cruelty to animals	8	1	9	...	...	2	...	2	...	...
Disturbing religious and like meetings	11	...	11	...	...	6	...	6	...	...
Fishery Acts, offences against	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
Gambling Acts "	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
Game Laws "	18	...	18	...	...	27	...	27	...	...
Incorrigible	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
Larceny	...	...	...	...	...	4	...	2	1	1
" of dogs, birds, &c	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
" of timber, trees, fruits, &c.	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
Liquor License Acts, offences against	3	1	3	...	1	18	...	18	...	...
Breach of Canada Temperance Act	348	10	357	1	...	270	8	278	...	...
Selling liquor during prohibited hours	8	...	8	...	...	3	...	3	...	...
" without license	4	1	5	...	...	25	3	28	...	...
Violation of Indian liquor law	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
Malicious injury to property	4	...	3	...	1	...	...	...	...	...
Other damage to property	17	...	17	...	...	12	...	12	...	...
Master's and Servant's Acts, offences against	1	...	...	...	1	...	...	...	...	...
Medical and Dentistry Acts, offences against	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
Militia Acts "	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
Miscellaneous minor offences	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
Municipal Acts and By-laws, breaches of	44	1	44	...	1	26	1	27	...	...
Exercising various callings without license	2	...	2	...	...	1	...	1	...	...
Health By-laws, offences against	2	...	2	...	...	2	1	3	...	...
Highways, offences relating to	13	1	14	...	...	9	...	9	...	...
Neglecting to support family	...	...	...	...	...	2	...	2	...	...
Pharmacy Acts, offences against	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
Profanation of the Lord's Day	...	...	...	...	...	3	1	4	...	...
Railway Acts, offences against	23	...	22	...	1	9	...	9	...	...
Revenue Laws "	4	...	3	1	...	...	...	...	...	...
Seamen Acts "	14	...	1	7	6	14	...	10	4	...
Statute Labour, offences relating to	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
Threats and abusive language	27	3	24	...	6	9	2	11	...	...
Trespass	1	...	1	...	...	...	...	...	...	...
Vagrancy	85	4	33	16	40	43	3	23	18	5
Drunkenness	1628	48	1,643	7	26	1679	55	1,733	1	...
Indecent exposure	4	...	4	...	...	4	...	4	...	...
Insulting, obscene and profane language	39	2	39	...	2	34	5	38	1	...
Keeping, frequenting bawdy houses and inmates thereof.	19	16	21	13	1	19	25	21	10	13
Loose, idle, disorderly	3	..	3	...	...	4	...	3	1	...
Weights and Measures Acts, offences against	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
Insanity	3	2	...	...	5	5	4	...	...	9
Totals	2527	97	2,469	45	110	2359	121	2,413	39	28

TABLEAU III.—Condamnations sommaires par magistrats de police et autres juges de paix.

QUEBEC. 1904. Convictions Total — Condamnations. M.	F.	1904. Sentence. Option of a fine. — Sur option	1904. Sentence. Committed without option. — Emprisonnés sans option.	1904. Sentence. Deferred &c. — Remise, etc.	QUEBEC. 1905. Convictions Total — Condamnations. M.	F.	1905. Sentence. Option of a fine. — Sur option	1905. Sentence. Committed without option. — Emprisonnés sans option.	1905. Sentence. Deferred &c. — Remise, etc.	OFFENSES.
4	...	4	...	...	26	1	27	...	...	Falsification de substances alimentaires.
706	100	742	17	47	661	99	700	...	60	Voies de fait.
221	3	216	...	8	195	12	191	2	14	Perturbation de la paix.
29	...	25	...	4	9	...	9	...	...	Port d'armes illégal.
1	...	1	...	...	6	...	5	1	...	Mépris de cour.
111	1	107	1	4	101	1	99	1	2	Cruauté envers les animaux.
45	3	47	...	1	17	1	18	...	...	Perturbation de réunions religieuses et autres
8	1	9	...	...	17	...	17	...	...	Infractions aux lois des pêcheries.
72	1	57	...	16	59	...	55	...	4	" défendant le jeu.
15	2	16	...	1	19	...	18	...	1	" de chasse.
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	Incorrigible.
28	1	26	...	3	58	3	47	2	12	Larcin.
1	...	1	...	...	...	...	...	...	...	Vol de chiens, oiseaux, etc.
2	...	...	...	2	2	...	2	...	...	" bois, arbres, fruits, etc.
86	18	102	1	1	161	23	184	...	...	Infractions aux lois des licences de boissons.
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	Contraventions aux lois de tempérance du Canada.
90	11	101	...	...	141	7	148	...	...	Vente de boissons durant les heures défendues.
299	71	368	1	1	423	95	516	1	1	" sans licence.
8	...	8	...	...	8	...	8	...	...	Contravention à la loi relative à la vente de boisson aux Sauvages.
...	...	...	...	...	1	1	2	...	...	Dommages malicieux à la propriété.
198	18	193	...	23	191	21	197	1	14	Autres dommages à la propriété.
23	...	20	...	3	69	9	74	1	3	Infractions aux lois concernant les maîtres et serviteurs.
4	...	4	...	...	...	...	...	...	...	Inf. aux lois concernant la méd. et les dent.
...	...	...	...	...	1	...	1	...	...	" de la milice.
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	Divers petits délits.
430	24	428	...	26	557	46	582	...	21	Contraventions aux lois municipales.
117	1	117	...	1	366	11	360	...	17	Pratiquant divers états sans licence.
13	...	13	...	...	79	5	83	...	1	Infractions aux lois sur l'hygiène publique
10	...	10	...	...	39	1	33	...	7	Délits ayant rapport aux chemins publics.
8	...	3	1	4	19	...	9	1	9	Néglig. de pourvoir aux besoins de la famille.
14	1	5	...	10	...	...	...	...	...	Inf. aux lois concernant les pharmaciens.
...	...	...	...	...	12	3	15	...	...	Profanation du dimanche.
282	1	258	8	17	58	...	40	11	7	Infractions aux lois des chemins de fer.
5	...	4	1	...	10	...	10	...	...	Délits contre le revenu de l'Etat.
84	...	14	66	4	23	...	3	20	...	Infractions aux lois maritimes.
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	Délits ayant rapport à la corvée.
101	14	59	...	56	40	11	26	1	24	Menaces et langage injurieux.
31	2	32	...	1	35	...	29	1	5	Empiétement.
1372	373	1,221	255	269	1580	468	1,346	314	388	Vagabondage.
3404	582	3,345	251	390	4055	726	3,902	288	591	Ivresse.
43	8	43	6	2	21	3	21	2	1	Exposition indécente.
12	1	13	...	...	6	4	10	...	...	Langage insultant, obscène, profane.
209	281	425	11	54	283	578	779	44	38	Tenant, habitant et fréquentant des maisons de désordre.
54	2	48	6	2	182	11	166	12	15	Conduite déréglée.
2	...	2	...	...	2	...	2	...	...	Infractions aux lois des poids et mesures.
...	...	...	...	...	43	18	...	...	61	Aliénation mentale
8142	1520	8,087	625	950	9575	2158	9,734	703	1,296	....Totaux.

TABLE III.—Summary convictions by police magistrates and other justices.

OFFENCES.	ONTARIO. 1904. Convictions Total — Condamnations. M.	F.	Sentence. Option of a fine. — Sur option	Committed without option. — Emprisonnés sans option.	Deferred &c. — Remise, etc.	1905. Convictions Total — Condamnations. M.	F.	Sentence. Option of a fine. — Sur option	Committed without option. — Emprisonnés sans option.	Deferred &c. — Remise, etc.
Adulteration of food	9	12	12	...	1	1	...	1	...	...
Assaults	1615	76	1559	2	130	1571	62	1467	9	157
Breach of peace	245	15	243	7	10	402	21	396	3	24
Carrying fire-arms and unlawful weapons	75	...	69	4	2	78	1	74	2	3
Contempt of court	11	...	11	...	...	7	..	7	...	...
Cruelty to animals	281	..	266	...	15	256	...	234	2	20
Disturbing religious and like meetings	33	1	28	...	6	29	1	30	...	...
Fishery Acts, offences against	61	...	59	...	2	27	..	26	...	1
Gambling Acts "	117	...	111	...	6	104	3	106	...	1
Game laws "	61	...	57	...	4	64	1	65	...	...
Incorrigible	13	2	...	15	...	10	7	...	17	...
Larceny	109	3	73	...	39	175	7	109	2	71
" of dogs, birds, &c	12	...	12	...	...	17	1	11	2	5
" of timber, trees, fruits, &c	14	...	8	...	6	9	2	7	...	4
Liquor License Acts, offences against	636	55	687	4	...	486	41	527	...	...
Breach of Canada Temperance Act	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
Selling liquor during prohibited hours	188	16	204	...	...	143	15	158	...	...
" without license	67	6	73	...	...	88	16	103	1	...
Violation of Indian liquor law	60	...	55	5	...	68	4	62	8	2
Malicious injury to property	9	1	8	2	...	14	1	13	1	1
Other damage to property	371	13	300	...	84	269	12	234	...	47
Master's and Servant's Acts, offences against	240	1	232	4	5	243	14	242	...	15
Medical and Dentistry Acts, offences against	20	10	30	...	...	17	2	19	...	...
Militia Acts "	3	...	1	...	2	11	...	5	...	6
Miscellaneous minor offences	3	...	2	...	1	1	...	1	...	...
Municipal Acts and By-laws, breaches of	2988	114	2573	1	528	4070	300	3573	1	796
Exercising various callings without license	82	3	75	...	10	134	10	144	...	...
Health By-laws, offences against	36	...	34	...	2	58	2	58	...	2
Highways, offences relating to	414	17	429	...	2	426	5	417	...	14
Neglecting to support family	22	1	12	5	6	29	...	6	2	21
Pharmacy Acts, offences against	2	...	2	...	...	5	...	5	...	...
Profanation of the Lord's Day	167	4	101	1	69	179	8	150	...	37
Railway Acts, offences against	576	...	476	20	80	328	...	266	10	52
Revenue Laws "	16	...	15	...	1	23	...	20	...	3
Seamen Acts "	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
Statute Labour, offences relating to	7	...	7	...	...	43	...	43	...	...
Threats and abusive language	362	27	351	2	36	180	17	155	3	39
Trespass	683	21	588	15	101	607	20	543	5	79
Vagrancy	1113	133	427	594	225	1347	155	459	810	233
Drunkenness	4996	469	5010	94	361	5576	471	5639	91	317
Indecent exposure	64	3	60	4	3	58	1	57	...	2
Insulting, obscene and profane language	340	46	380	2	4	388	57	426	3	16
Keeping, frequenting bawdy houses and inmates thereof.	136	315	366	41	44	130	322	345	58	49
Loose, idle, disorderly	2041	71	1750	19	343	2216	70	1968	11	307
Weights and Measures Acts, offences against	9	1	6	...	4	15	2	17	...	...
Insanity	39	9	...	...	48	63	18	...	...	81
Totals	18346	1437	16762	841	2180	19965	1669	18188	1041	2405

TABLEAU III.—Condamnations sommaires par magistrats de police et autres juges de paix.

Manitoba. 1904. Convictions Total — Condamnations. M.	F.	1904. Sentence. Option of a fine. — Sur option	Committed without option. — Emprisonnés sans option.	Deferred &c. — Remise, etc.	1905. Convictions Total — Condamnations. M.	F.	1905. Sentence. Option of a fine. — Sur option	Committed without option. — Emprisonnés sans option.	Deferred &c. — Remise, etc.	OFFENSES.
....	...	......	....	.....	....	...	.....	....	.....	Falsification de substances alimentaires.
199	5	190	....	14	250	9	229	....	30	Voies de fait.
3	...	3	....	......	32	...	29	....	3	Perturbation de la paix.
31	...	24	1	6	32	...	21	1	10	Port d'armes illégal.
....	...	...	....	......	1	...	1	....	.....	Mépris de cour.
16	...	14	....	2	15	...	13	....	2	Cruauté envers les animaux.
2	...	1	....	1	4	...	4	....	......	Perturbation de réunions religieuses et autres.
....	...	......	....	......	....	...	......	....	.....	Infractions aux lois des pêcheries.
5	...	5	....	......	85	1	66	....	20	" défendant le jeu.
3	...	3	....	......	12	...	12	....	...	" de chasse.
....	...	......	....	.....	1	...	.....	1	......	Incorrigible.
6	...	6	....	.....	29	...	23	....	6	Larcin.
....	...	......	....	......	.....	...	......	....	......	Vol de chiens, oiseaux, etc.
....	...	...	....	.....	..	...	...	....	....	" bois, arbres, fruits, etc.
39	1	34	1	5	24	...	23	....	1	Infractions aux lois des licences de boissons.
....	...	.....	....	.....	....	...	......	....	.....	Contraventions aux lois de tempérance du Canada.
19	1	18	....	2	11	...	11	....	.....	Vente de boissons durant les heures défendues.
24	1	25	....	.....	9	3	11	1	......	" sans licence.
33	4	34	2	1	33	3	33	2	1	Contravention à la loi relative à la vente de boisson aux Sauvages.
6	...	6	....	......	7	...	7	....	.....	Dommages malicieux à la propriété.
49	2	48	....	.....	62	1	54	....	9	Autres dommages à la propriété.
199	2	201	....	.....	296	17	303	....	......	Infractions aux lois concernant les maîtres et serviteurs.
1	...	1	....	......	....	...	.....	....	....	Inf. aux lois concernant la méd. et les dent.
....	...	...	....	......	....	...	....	....	......	" de la milice.
....	...	......	....	.....	....	...	.....	....	....	Divers petits délits.
483	8	458	....	33	505	8	486	....	27	Contraventions aux lois municipales.
14	...	14	....	.....	101	1	91	....	11	Pratiquant divers états sans licence.
62	3	60	....	5	434	9	384	....	59	Infractions aux lois sur l'hygiène publique.
142	...	126	....	16	358	2	327	....	33	Délits ayant rapport aux chemins publics.
....	...	......	....	.....	..	1	......	....	1	Néglig. de pourvoir aux besoins de la famille.
....	...	......	....	......	1	...	1	....	......	Infract. aux lois concernant les pharmaciens.
223	8	231	....	.....	99	...	99	....	.....	Profanation du dimanche.
58	...	46	2	10	15	...	9	2	4	Infractions aux lois des chemins de fer.
6	...	6	....	......	....	...	......	....	.....	Délits contre le revenu de l'Etat.
.....	..	.....	....	......	....	...	.....	....	......	Infractions aux lois maritimes.
....	...	......	....	......	....	...	..	....	....	Délits ayant rapport à la corvée.
28	...	14	....	14	37	2	14	....	25	Menaces et langage injurieux.
31	1	16	....	16	56	...	33	....	23	Empiètement.
145	22	5	50	112	281	27	7	101	200	Vagabondage.
2425	80	2328	18	159	3408	136	3085	3	456	Ivresse.
15	...	12	1	2	14	...	13	1	.....	Exposition indécente.
14	..	12	....	2	26	2	28	....	...	Langage insultant, obscène, profane.
104	214	310	4	4	32	54	82	3	1	Tenant, habitant et fréquentant des maisons de désordre.
149	3	135	....	17	239	5	194	1	49	Conduite déréglée.
....	...	.....	....	.....	....	...	.....	....	....	Infractions aux lois des poids et mesures.
1	...	....	.....	1	8	1	......	....	9	Aliénation mentale.
4535	355	4386	79	425	6507	282	5693	116	980	.... Totaux.

TABLE III.—Summary convictions by police magistrates and other justices.

OFFENCES.	British Columbia—Colombie-Britannique. 1904. Convictions Total — Condamnations. M.	F.	Sentence. Option of a fine. — Sur option	Committed without option. — Emprisonnés sans option.	Deferred &c. — Remise, etc.	1905. Convictions Total — Condamnations. M.	F.	Sentence. Option of a fine. — Sur option	Committed without option. — Emprisonnés sans option.	Deferred &c. — Remise, etc.
Adulteration of food										
Assaults	108	5	96		17	74	3	69		8
Breach of peace	35	1	29	4	3	40	2	37	2	3
Carrying fire-arms and unlawful weapons	13		13			4		4		
Contempt of court		1		1		2		1	1	
Cruelty to animals	13		9	1	3	5		5		
Disturbing religious and like meetings						1		1		
Fishery Acts, offences against						3		3		
Gambling Acts "	190		183		7	83		79		4
Game Laws "	11		10		1	16		16		
Incorrigible						2			2	
Larceny	8		5		3	13	2	11		4
" of dogs, birds, &c										
" of timber, trees, fruits, &c										
Liquor License Acts, offences against	6		3		3	32	1	29	1	3
Breach of Canada Temperance Act										
Selling liquor during prohibited hours	4		4			7		7		
" without license		1	1			1		1		
Violation of Indian liquor law	115	7	110	10	2	181	34	164	40	11
Malicious injury to property	2		1	1		2		2		
Other damage to property	24	1	24		1	37	1	32		6
Master's and Servant's Acts, offences against						1				1
Medical and Dentistry Acts, offences against										
Militia Acts, offences against						3		3		
Miscellaneous minor offences										
Municipal Acts and By-laws, breaches of	74	5	72		7	157	2	149		10
Exercising various callings without license	4		4			13	1	14		
Health By-laws, offences against	32		28		4	50		49		1
Highways, offences relating to	67	1	67		1	53		52		1
Neglecting to support family	3		1		2	1				1
Pharmacy Acts, offences against	1		1							
Profanation of the Lord's Day						1		1		
Railway Acts, offences against	13		8	5		7		7		
Revenue Laws "	13		11		2	2		2		
Seamen Acts "	24		5	5	14	1		1		
Statute Labour, offences relating to										
Threats and abusive language	5		2	1	2	13		4	1	8
Trespass						8	1	6		3
Vagrancy	233	16	28	110	111	239	46	62	104	119
Drunkenness	1183	105	1.211	16	61	1223	61	1,176	41	67
Indecent exposure	15		11	4		7		5	2	
Insulting, obscene and profane language	12	1	12		1	33	5	30	2	6
Keeping, frequenting bawdy houses and inmates thereof.	53	460	497	9	7	48	319	302	52	13
Loose, idle, disorderly						32		7	4	21
Weights and Measures Acts, offences against	4		4							
Insanity						1				1
Totals	2265	604	2,450	167	252	2396	478	2,331	252	291

TABLEAU III.—Condamnations sommaires par magistrats de police et autres juges de paix.

THE TERRITORIES—LES TERRITOIRES.

1904. Total Convictions—Condamnations. M.	1904. F.	1904. Sentence. Option of a fine.—Sur option	1904. Sentence. Committed without option.—Emprisonnés sans option.	1904. Sentence. Deferred &c.—Remise, etc.	1905. Total Convictions—Condamnations. M.	1905. F.	1905. Sentence. Option of a fine.—Sur option	1905. Sentence. Committed without option.—Emprisonnés sans option.	1905. Sentence. Deferred &c.—Remise, etc.	OFFENSES
....	...	.	....	......	....	...	.....	....	...	Falsification de substances alimentaires.
399	17	393	....	23	508	31	516	....	23	Voies de fait.
154	5	130	10	19	91	1	89	2	1	Perturbation de la paix.
37	1	28	4	6	33	...	30	3	......	Port d'armes illégal.
6	1	5	....	2	5	...	3	2	...	Mépris de cour.
33	..	28	3	2	42	1	41	....	2	Cruauté envers les animaux.
....	...	..	... .	.....	1	...	.. ..	1	......	Perturbation de réunions religieuses et autres
42	...	32	....	10	8	..	8	... .	......	Infractions aux lois des pêcheries.
79	...	51	....	28	73	...	33	1	39	" défendant le jeu.
40	...	38	....	2	34	...	32	1	1	" de chasse.
....	...	....	....	... .	....	...	....	....	...	Incorrigible.
114	5	91	....	28	173	7	116	....	64	Larcin.
3	...	3	....	......	12	...	6	....	6	Vol de chiens, oiseaux, etc.
44	...	44	....	....	43	...	39	....	4	" bois, arbres, fruits, etc.
92	11	86	13	4	82	7	88	....	1	Infractions aux lois des licences de boissons.
....	...	.....	....	.....	....	...	.....	....	......	Contraventions aux lois de tempérance du Canada.
15	...	15	....	.....	5	...	5	....	....	Vente de boissons durant les heures défendues
12	16	28	....	.....	22	24	46	....	.....	" sans licence.
188	13	111	80	10	214	16	150	73	7	Contravention à la loi relative à la vente de boisson aux Sauvages..
7	..	4	2	1	8	...	5	3	......	Dommages malicieux à la propriété.
72	1	71	....	2	97	...	77	....	20	Autres dommages à la propriété.
207	3	119	2	89	206	...	106	9	91	Infractions aux lois concernant les maitres et serviteurs.
5	1	6	....	.....	7	...	6	1	....	Inf. aux lois concernant la méd. et les dent.
9	...	7	2	......	4	...	1	3	.....	" de la milice.
1	...	.....	1	......	....	...	.....	....	... .	Divers petits délits.
217	5	185	7	30	368	4	355	2	15	Contraventions aux lois municipales.
17	...	17	....	....	38	...	37	......	1	Pratiquant divers états sans licence.
21	...	19	....	2	68	1	65	....	4	Infractions aux lois sur l'hygiène publique.
13	...	12	.. ..	1	99	..	90	1	8	Délits ayant rapport aux chemins publics.
1	...	......	1	......	2	...	....	....	2	Néglig. de pourvoir aux besoins de la famille.
4	...	3	....	1	.....	...	...	.. ..	.... ..	Infract. aux lois concernant les pharmaciens.
21	...	21	....	......	17	...	17	....	..	Profanation du dimanche.
122	1	84	35	4	152	...	95	57	...	Infractions aux lois des chemins de fer.
2	...	2	......	.....	12	...	8	3	1	Délits contre le revenu de l'Etat.
1	...	1	....	......	....	...	.. .	....	. ....	Infractions aux lois maritimes.
...	...	....	... .	.....	....	...	..	....	.. ...	Délits ayant rapport à la corvée.
32	...	30	.. ..	2	32	1	19	3	11	Menaces et langage injurieux.
34	...	31	3	......	31	...	25	.. . ...	6	Empiétement.
275	6	116	144	21	322	6	122	174	32	Vagabondage.
1292	51	1,092	126	125	1508	22	1,236	167	127	Ivresse.
13	...	11	2	......	17	1	12	4	2	Exposition indécente.
37	2	35	2	2	33	1	28	4	2	Langage insultant, obscène, profane.
69	89	151	4	3	94	123	203	6	8	Tenant, habitant et fréquentant des maisons de désordre.
70	2	63	1	3	56	1	51	2	4	Conduite déréglée.
. ..	...	... .	....	....	.....	...	....	....	....	Infractions aux lois des poids et mesures.
70	24	......	....	94	75	21	.....	....	96	Aliénation mentale.
3870	254	3,163	447	514	4592	268	3,760	522	578	...........Totaux.

TABLEAU III.—Condamnations sommaires par magistrats de police et autres juges de paix.

OFFENSES	Canada. 1904. Convictions Total — Condamnations. M.	F.	Sentence. Option of a fine. — Sur option	Committed without option. — Emprisonnés sans option.	Deferred &c. — Remise, etc.	1905. Convictions Total — Condamnations. M.	F.	Sentence. Option of a fine. — Sur option	Committed without option. — Emprisonnés sans option.	Deferred &c. — Remise, etc.
Adulteration of food	13	4	16	....	1	27	1	28	....	....
Assaults	3394	217	3327	20	264	3390	231	3298	11	312
Breach of peace	908	70	883	32	63	944	77	960	13	48
Carrying firearms and unlawful weapons	196	1	169	9	19	159	1	141	6	13
Contempt of court	23	2	22	1	2	25	...	21	4	...
Cruelty to animals	474	2	445	5	26	442	2	415	3	26
Disturbing religious and like meetings	109	5	106	....	8	66	2	66	2	....
Fishery Acts, offences against	139	1	128	....	12	93	...	92	....	1
Gambling Acts "	464	1	408	....	57	411	4	344	1	70
Game Laws "	148	2	142	....	8	172	1	170	1	2
Incorrigible	13	2	....	15	....	13	7	....	20	....
Larceny	271	9	207	....	73	465	19	320	5	159
" of dogs, birds, &c	16	...	16	....	....	29	1	17	2	11
" of timber, trees, fruits, &c	60	..	52	....	8	58	2	49	....	11
Liquor License Acts, offences against	911	101	979	19	14	887	105	984	2	6
Breach of Canada Temperance Act	626	36	640	19	3	557	29	582	4	.....
Selling liquor during prohibited hours	325	28	351	....	2	311	22	333	....	....
" without license	460	103	561	1	1	647	156	798	4	1
Violation of Indian liquor law	404	24	318	97	13	504	57	417	123	21
Malicious injury to property	32	1	26	5	2	33	2	30	4	1
Other damage to property	801	36	720	....	117	738	38	678	1	97
Master's and Servant's Acts, offences against	670	6	572	6	98	805	40	725	10	110
Medical and Dentistry Acts, offences against	31	11	42	....	.....	25	2	26	1	.....
Militia Acts "	13	...	8	2	3	20	...	10	3	7
Miscellaneous minor offences	6	..	2	1	3	1	...	1	....	.....
Municipal Acts and By-laws, breaches of	4400	162	3884	52	626	5900	373	5381	20	872
Exercising various callings without license	245	4	238	....	11	678	23	672	....	29
Health By-laws, offences against	174	3	164	....	13	694	18	645	....	67
Highways, offences relating to	685	19	684	....	20	1049	8	993	1	63
Neglecting to support family	39	5	22	7	15	54	1	17	4	34
Pharmacy Acts, offences against	21	1	11	....	11	6	...	6	....	.....
Profanation of the Lord's Day	412	13	355	1	69	312	12	286	1	37
Railway Acts, offences against	1091	2	907	70	116	574	...	431	80	63
Revenue Laws "	46	...	41	2	3	49	...	42	3	4
Seamen Acts "	134	...	28	82	24	61	...	23	26	12
Statute Labour, offences relating to	7	..	7	....	.....	44	...	44	....	..
Threats and abusive language	599	60	518	3	138	363	35	260	8	130
Trespass	788	24	676	18	118	741	21	640	6	116
Vagrancy	3281	566	1883	1180	784	3887	721	2082	1539	987
Drunkenness	17470	1425	17179	565	1151	20043	1578	19394	628	1599
Indecent exposure	165	12	150	20	7	125	5	115	9	6
Insulting, obscene and profane language	532	61	577	4	12	645	84	695	10	24
Keeping, frequenting bawdy houses and inmates thereof	594	1390	1779	92	113	611	1425	1737	175	124
Loose, idle, disorderly	2346	83	2031	31	367	2793	92	2456	31	398
Weights and Measures Acts, offences against	15	1	12	....	4	17	2	19	....	....
Insanity	113	35	....	....	148	204	66	......	....	270
Totals	43664	4728	41286	2359	4547	49672	5263	46443	2761	5731

TABLE IV.

NUMBER OF PERSONS FINED AND AMOUNTS OF FINES.

TABLEAU IV.

NOMBRE DE PERSONNES MISES À L'AMENDE ET MONTANTS DES AMENDES.

TABLE IV. Number of persons fined and amounts of fines.

SUMMARY CONVICTIONS.	Prince Edward Island. — Ile du Prince-Edouard.					Nova Scotia. — Nouvelle-Ecosse.				
	No. of persons fined. — Nombre de personnes mises à l'amende	Amount of fines, costs or damages. — Montant des amendes, frais ou dommages.			No. of pers. com. to jail in defa'lt to pay fines. — Nomb. de per. mises en prison à défaut de payer l'am.	No. of persons fined. — Nombre de personnes mises à l'amende	Amount of fines, costs or damages. — Montant des amendes, frais ou dommages.			No. of pers. com. to jail in defa'lt to pay fines. — Nomb. de per. mises en prison à défaut de payer l'am.
		Total am'nt. — Montant total.	Paid. — Payé.	Not paid. — Non payé.			Total am'nt. — Montant total.	Paid. — Payé.	Not paid. — Non payé.	
		$	$	$			$	$	$	
Adulteration of food										
Assaults	4	10	1	9		210	1,503	1,200	303	17
Breach of peace	10	25	16	9	1	172	844	802	42	2
Carrying fire-arms & unlawf. weapons						3	35	35		
Contempt of court	1	5		5		3	18	18		
Cruelty to animals						21	159	134	25	1
Disturbing religious & like meetings.						7	48	31	17	1
Fishery Acts, offences against						38	1,465	1,327	138	1
Gambling Acts "	1	5	5			4	35	35		
Game Laws "										
Larceny						12	85	85		
" of dogs, birds, etc.										
" of timber, trees, fruits, &c.						1	2	2		
Liquor License Acts, offences against						115	4,040	3,573	467	6
Breach of Canada Temperance Act	74	6,822	3,451	3.371	14	230	12,495	10,651	1,844	21
Selling liquor during prohib'd hours						1	50	50		
" without license						93	5,244	3,385	1,859	4
Violation of Indian liquor law										
Malicious injury to property						1	15	15		
Other damage to property						72	361	325	36	6
Master's and Servant's Acts, offences against.										
Medical & Dent'y Acts, off. against						1	12	12		
Militia Acts, offences against										
Miscellaneous minor offences										
Munic. Acts & By-laws, breaches of	24	28	7	21	16	185	464	459	5	
Exercis'g various callings with't lic.	2	2		2		23	146	146		
Health By-laws, offences against	2	9	9			1	13	13		
Highways, offences relating to	18	63	40	23		47	173	168	5	1
Neglecting to support family										
Pharmacy Acts, offences against										
Profanation of the Lord's Day										
Railway Acts, offences against						5	20	20		
Revenue Laws "						2	175	175		
Seamen Acts "						9	19	7	12	
Statute Labour, offences relating to						1	2	2		
Threats and abusive language	1	10	10			30	118	107	11	
Trespass						4	32	32		
Vagrancy						63	988	438	550	17
Drunkenness	172	1,145	490	655	44	2,451	8,916	7,802	1,114	195
Indecent exposure						3	17	17		
Insulting, obscene & prof. language	4	38	38			131	372	308	64	15
Keeping, frequenting bawdy houses and inmates thereof.						5	220	220		
Loose, idle, disorderly	7	45		45	3	60	234	227	7	2
Weights & Meas. Acts, offenc. against										
Totals	320	8,207	4,067	4,140	78	4,004	38,320	31,821	6,499	289

TABLEAU IV. Nombre de personnes mises à l'amende et montants des amendes.

New Brunswick, — Nouveau-Brunswick.					Quebec.					
No. of persons fined. — Nombre de personnes mises à l'amende	Amount of fines, costs or damages. — Montant des amendes, frais ou dommages. Total am'nt. — Montant total.	Paid. — Payé.	Not paid. — Non payé.	No. of per. com. to jail in defa'lt to pay fines. — Nomb. de per. mises en prison à défaut de payer l'am.	No. of persons fined. — Nombre de personnes mises à l'amende	Amount of fines, costs or damages. — Montant des amendes, frais ou dommages. Total am'nt. — Montant total.	Paid. — Payé.	Not paid. — Non payé.	No. of pers. com. to jail in defa'lt to pay fines. — Nomb. de per. mises en prison à défaut de payer l'am.	Condamnations sommaires.
	$	$	$			$	$	$		
......	......	......	......	......	27	320	320	......	......	Falsification de subst. alimentaires.
103	1,135	651	484	18	700	5,300	3,552	1,747	152	Voies de fait.
36	411	183	228	9	191	870	687	183	53	Perturbation de la paix.
......	......	......	......	......	9	152	114	38	3	Port d'armes illégal.
......	......	......	......	......	5	22	22	......	......	Mépris de cour.
2	15	15	......	......	99	446	412	34	2	Cruauté envers les animaux.
6	80	80	......	......	18	135	85	50	2	Perturb. de réunions relig. et autres.
......	......	......	......	......	17	105	60	45	2	Infractions aux lois des pêcheries.
......	......	......	......	......	55	1,070	1,070	......	......	" défendant le jeu.
27	1,086	638	448	4	18	549	365	184	2	" de chasse.
2	27	7	20	......	47	345	171	174	19	Larcin.
......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	Vol de chiens, oiseaux, etc.
......	......	......	......	......	2	14	14	......	......	" bois, arbres, fruits, etc.
18	485	345	140	2	184	6,318	6,143	175	2	Infrac. aux lois des lic. de boissons.
278	14,255	13,224	1,031	7	......	......	......	......	......	Contravention aux lois de tempérance du Canada.
3	250	250	......	......	148	5,168	5,168	......	......	Vente de boiss. dur. les heures déf.
28	1,600	1,150	450	5	516	26,310	25,062	1,248	20	" sans licence.
......	......	......	......	......	8	300	300	......	......	Contravention à la loi ralative à la vente de boisson aux Sauvages.
......	......	......	......	......	2	59	59	......	......	Dommages malicieux à la propriété.
12	154	49	105	4	197	1,247	786	461	55	Autres dommages à la propriété.
......	......	......	......	......	74	843	272	571	31	Infractions aux lois concernant les maîtres et serviteurs.
......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	Inf. aux lois conc. la méd. et les dent.
......	......	......	......	......	1	3	3	......	......	Infractions aux lois de la milice.
......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	Divers petits délits.
27	141	114	27	2	582	1,779	1,614	165	24	Contravention aux lois municipales.
1	11	11	......	......	360	1,845	1,700	145	5	Pratiq. divers états sans licence.
3	32	12	20	......	83	346	331	15	1	Inf. aux lois sur l'hygiène pub.
9	67	47	20	......	33	93	93	......	......	Délits ayant rap. aux chem. pub.
2	14	14	......	......	9	94	13	81	4	Négligence de pourvoir aux besoins de la famille.
......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	Inf. aux lois conc. les pharmaciens.
4	8	8	......	......	15	737	737	......	......	Profanation du dimanche.
9	66	10	56	3	40	342	204	138	12	Infrac. aux lois des chemins de fer.
......	......	......	......	......	10	1,210	610	600	1	Délits contre le revenu de l'Etat.
10	32	24	8	......	3	6	6	......	......	Infractions aux lois maritimes.
......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	Délits ayant rapport à la corvée.
11	83	40	43	1	26	151	120	31	1	Menaces et langage injurieux.
......	......	......	......	......	29	89	64	25	2	Empiètement.
23	392	32	360	14	1,346	11,656	3,654	8,002	668	Vagabondage.
1,733	8,244	4,708	3,536	187	3,902	19,501	6,800	12,692	1,883	Ivresse.
4	31	13	18	2	21	308	190	118	4	Exposition indécente.
38	248	91	157	18	10	81	57	24	1	Langage insultant, obscène et profane.
21	1,120	1,025	95	1	779	17,253	11,486	5,767	200	Tenant, habitant et fréquentant des maisons de désordre.
3	12	12	......	......	166	811	523	288	48	Conduite déréglée.
......	......	......	......	......	2	52	52	......	......	Inf. aux lois des poids et mesures.
2,413	29,999	22,753	7,246	277	9,734	105930	72,928	33,002	3,197	...... Totaux

TABLE IV.—Number of persons fined and amounts of fines.

SUMMARY CONVICTIONS.	Ontario.					Manitoba.				
	No. of persons fined. — Nombre de personnes mises à l'amende	Amount of fines, costs or damages. — Montant des amendes, frais ou dommages.			No. of pers. com. to jail in defa'lt to pay fine. — Nomb. de per. mises en prison à défaut de payer l'am.	No. of persons fined. — Nombre de personnes mises à l'amende	Amount of fines, costs or damages. — Montant des amendes, frais ou dommages.			No. of pers. com. to jail in defa'lt to pay fine. — Nomb. de per. mises en prison à défaut de payer l'am.
		Total am'nt. — Montant total.	Paid. — Payé.	Not paid. — Non payé.			Total am'nt — Montant total.	Paid. — Payé.	Not paid. — Non payé.	
		$	$	$			$	$	$	
Adulteration of food	1	28	28	....	....	....	....	....	....	....
Assaults	1,467	7,489	6,648	841	54	229	1,368	1,241	127	8
Breach of peace	396	1,926	1,389	537	36	29	171	169	2	....
Carrying fire-arms & unlawf. weapons	74	593	331	262	24	21	189	189	....	....
Contempt of court	7	60	58	2	1	1	2	2	....	....
Cruelty to animals	234	916	802	114	4	13	92	92	....	....
Disturb'g religious & like meetings	30	107	79	28	3	4	34	34	....	....
Fishery Acts, offences against	26	247	247	....	....	....	....	....	....	....
Gambling Acts "	106	1,573	1,253	320	11	66	1,968	1,838	130	2
Game Laws "	65	954	789	165	....	12	255	225	30	....
Larceny	109	685	509	176	4	23	244	238	6	2
" of dogs, birds, &c	11	63	43	20	1	....	....	....	....	....
" of timber, trees, fruits, &c.	7	24	19	5	....	....	....	....	....	....
Liquor License Acts, offences against	527	11,534	10,623	911	16	23	991	891	100	1
Breach of Canada Temperance Act	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
Selling liq. during prohib'd hours	158	3,977	3,869	108	1	11	563	583	....	....
" without license	103	5,395	4,780	615	3	11	863	863	....	....
Violation of Indians liquor law	62	1,435	1,327	108	4	33	406	356	50	....
Malicious injury to property	13	374	334	40	2	7	226	226	....	....
Other damage to property	234	1,167	970	197	18	54	358	321	37	3
Master's and Servant's Acts, offences against.	242	3,239	1,932	1,307	6	303	7,498	7,014	484	3
Medical & Dent'y Acts, off. against	19	530	530	....	....	....	....	....	....	....
Militia Acts, offences against	5	20	20	....	....	....	....	....	....	....
Miscellaneous minor offences	1	20	....	20	1	....	....	....	....	....
Munic. Acts & By-laws, breaches of	3,573	8,354	7,537	817	51	486	1,294	1,135	159	3
Exerc'g various callings with't lic.	144	1,976	1,825	151	5	91	385	345	40	1
Health By-laws, offences against	58	246	228	18	1	384	1,347	1,347	....	....
Highways, offences relating to	417	1,087	1,018	69	6	327	1,145	1,139	6	2
Neglecting to support family	6	84	14	70	2	....	....	....	....	....
Pharmacy Acts, offences against	5	106	106	....	....	1	20	20	....	....
Profanation of the Lord's Day	150	368	363	5	....	99	347	347	....	....
Railway Acts, offences against	266	1,073	464	609	85	9	28	14	14	2
Revenue Laws "	20	439	137	302	....	....	....	....	....	....
Seamen Acts "	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
Statute Labour, offences relating to	43	67	62	5	1	....	....	....	....	....
Threats and abusive language	155	731	596	135	7	14	119	97	22	1
Trespass	543	1,412	737	675	38	33	237	120	117	10
Vagrancy	459	2,851	590	2,261	324	7	60	35	25	2
Drunkenness	5,639	18,466	11,114	7,332	1,740	3,085	14,014	10,915	3,099	629
Indecent exposure	57	441	307	134	5	13	80	80	....	....
Insulting, obscene & prof. language	426	1,551	1,391	160	15	28	223	203	20	....
Keeping, frequenting bawdy houses and inmates thereof	345	5,722	4,565	1,157	63	82	1,346	1,223	123	5
Loose, idle, disorderly	1,968	6,283	4,703	1,580	256	194	1,117	1,031	86	15
Weights & Meas. Acts, offen. against.	17	103	103	....	....	....	....	....	....	....
Totals	18,188	93,696	72,440	21,256	2,788	5,693	37,010	32,333	4,677	689

TABLEAU IV.—Nombre de personnes mises à l'amende et montants des amendes.

British Columbia. — Colombie-Britannique.					N.-W. Territories and Yukon. — Ter. du Nord-Ouest et le Yukon.					CONDAMNATIONS SOMMAIRES.
No. of persons fined. — Nombre de personnes mises à l'amende	Amount of fines, costs or damages. — Montant des amendes, frais ou dommages. Total am'nt. — Montant total	Paid. — Payé.	Not paid. — Non payé.	No. of pers. com. to jail in defa'lt to pay fine. — Nomb. de per. mises en prison à défaut de payer l'am.	No. of persons fined. — Nombre de personnes mises à l'amende	Amount of fines, costs or damages. — Montant des amendes, frais ou dommages. Total am'nt. — Montant total.	Paid. — Payé.	Not paid. — Non payé.	No. of pers. com. to jail in defa'lt to pay fine. — Nomb. de per. mises en prison à défaut de payer l'am.	
	$	$	$			$	$	$		
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	Falsificat. des subst. alimentaires.
69	661	615	46	5	516	3,690	3,690	....	....	Voies de fait.
37	323	308	15	2	89	575	575	....	....	Perturbation de la paix.
4	57	37	20	....	30	447	447	....	....	Port d'armes illégal.
1	10	10	....	....	3	20	20	....	....	Mépris de cour.
5	60	60	....	....	41	488	488	....	....	Cruauté envers les animaux.
1	8	8	....	....	....	....	....	....	....	Perturb. de réunions relig. et autres.
3	47	47	....	....	8	64	64	....	....	Infractions aux lois des pêcheries.
79	2,284	1,681	603	21	33	595	595	....	....	" défendant le jeu.
16	207	267	....	....	32	350	350	....	....	" de chasse.
11	213	71	142	4	116	1,166	1,166	....	....	Larcin.
....	....	....	....	....	6	108	108	....	....	Vol de chiens, oiseaux, etc.
....	....	....	....	....	39	333	333	....	....	" bois, arbres, fruits, etc.
29	494	469	25	2	88	3,846	3,640	205	1	Infrac. aux lois des lic. de boissons.
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	Contravention aux lois de tempérance du Canada.
7	278	258	25	....	5	242	242	....	....	Vente de boiss. dur. les heures déf.
1	52	52	....	....	46	3,043	3,043	....	....	" sans licence.
164	5,787	2,188	3,599	65	150	6,928	6,928	....	....	Contraven. à la loi relative à la vente de boisson aux Sauvages.
2	58	58	....	....	5	200	200	....	....	Dommages malicieux à la propriéte.
32	230	172	58	5	77	687	687	....	....	Autres dommages à la propriété.
....	....	....	....	....	106	4,001	4,001	....	....	Infractions aux lois concernant les maîtres et serviteurs.
....	....	....	....	....	6	184	184	....	....	Inf. aux lois conc. la méd. et les dent.
3	15	15	....	....	1	18	18	....	....	" milice.
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	Divers petits délits.
149	744	587	157	10	355	4,494	4,494	....	....	Contravent. aux lois municipales.
14	351	351	....	....	37	441	441	....	....	Pratiq. divers états sans licence.
49	282	230	52	8	65	851	851	....	....	Inf. aux lois sur l'hygiène publ.
52	235	224	11	2	90	532	532	....	....	Délits ayant rap. aux chem. pub.
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	Négligence de pourvoir aux besoins de la famille.
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	Inf. aux lois conc. les pharmaciens.
1	7	....	7	....	17	57	57	....	....	Profanation du dimanche.
7	86	21	65	4	95	973	945	28	3	Infrac. aux lois des chemins de fer.
2	10	10	....	....	8	390	390	....	....	Délits contre le revenu de l'Etat.
1	2	2	....	....	....	....	....	....	....	Infractions aux lois maritimes.
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	Délits ayant rapport à la corvée.
4	24	19	5	1	19	173	173	....	....	Menaces et langage injurieux.
6	41	41	....	....	25	127	127	....	....	Empiètement.
62	818	571	247	14	122	1,016	1,016	....	....	Vagabondage.
1,176	6,241	4,753	1,488	273	1,236	8,175	8,175	....	....	Ivresse.
5	228	78	150	2	12	51	51	....	....	Exposition indécente.
30	203	148	55	5	28	182	182	....	....	Langage insultant, obscène et profane.
302	6,688	6,548	142	3	203	3,522	3,522	....	....	Tenant, habitant et fréquentant des maisons de désordre.
7	62	55	7	1	51	352	352	....	....	Conduite déréglée.
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	Inf. aux lois des poids et mesures.
2,331	26,806	19,887	6,919	427	3,760	48,315	48,082	233	4	.......Totaux.

TABLE IV.—Number of persons fined and amounts of fines.

SUMMARY CONVICTIONS.	CANADA.				
	Number of persons fined. — Nombre de personnes mises à l'amende.	Amount of fines, costs or damages. — Montant des amendes, frais ou dommages.			Number of persons committed in default to pay fine. — Nombre de personnes mises en prison à défaut de payer l'amende.
		Total amount. — Montant total.	Paid. — Payé.	Not paid. — Non payé.	
		$	$	$	
Adulteration of food	28	348	348	....	....
Assaults	3,298	21,156	17,598	3,558	254
Breach of peace	960	5,145	4,129	1,016	103
Carrying fire-arms and unlawful weapons	141	1,473	1,153	320	27
Contempt of court	21	137	130	7	1
Cruelty to animals	415	2,176	2,003	173	7
Disturbing religious and like meetings	66	412	317	95	6
Fishery Acts, offences against	92	1,928	1,745	183	3
Gambling Acts "	344	7,530	6,477	1,053	34
Game Laws "	170	3,405	2,578	827	6
Larceny	320	2,755	2,237	518	29
" of dogs, birds, &c	17	171	151	20	1
" of timber, trees, fruit, &c	49	373	368	5	....
Liquor License Act, offences against	984	27,708	25,685	2,023	30
Breach of Canada Temperance Act	582	33,572	27,326	6,246	42
Selling liquor during prohibited hours	333	10,548	10,415	133	1
" to Indians	798	42,507	38,335	4,172	32
" without license	417	14,856	11,099	3,757	69
Malicious injury to property	30	932	892	40	2
Other damage to property	678	4,204	3,310	894	91
Master's and Servant's Acts, offences against	725	15,581	13,219	2,362	40
Medical and Dentistry Acts "	26	726	726	....	....
Militia Acts, offences against	10	56	56	....	....
Miscellaneous minor offences	1	20	....	20	1
Municip. Acts & By-laws, breaches of	5,381	17,298	15,947	1,351	106
Exercising various callings without license	672	5,157	4,819	338	11
Health By-laws, offences against	645	3,126	3,021	105	10
Highways, offences relating to	993	3,395	3,261	134	11
Neglecting to support family	17	192	41	151	6
Pharmacy Acts, offences against	6	126	126	....	....
Profanation of the Lord's Day	286	1,524	1,512	12	....
Railway Acts, offences against	431	2,588	1,678	910	109
Revenue Laws "	42	2,224	1,322	902	1
Seamen Acts "	23	59	39	20	....
Statute Labour, offences relating to	44	69	64	5	1
Threats and abusive language	260	1,409	1,162	247	11
Trespass	640	1,938	1,121	817	50
Vagrancy	2,082	17,781	6,336	11,445	1,039
Drunkenness	19,394	84,682	54,766	29,916	4,951
Indecent exposure	115	1,156	736	420	13
Insulting, obscene and profane language	695	2,898	2,418	480	54
Keeping, frequenting bawdy houses and inmates thereof	1,737	35,871	28,587	7,284	272
Loose, idle, disorderly	2,456	8,916	6,903	2,013	325
Weights and Measures Acts, offences against	19	155	155	....	....
	46,443	388,283	304,311	83,972	7,749

TABLE V.

SUMMARY CONVICTIONS AND CASES SUBJECT TO TRIAL BY JURY.

TABLEAU V.

CONDAMNATIONS SOMMAIRES ET CAUSES JUSTICIABLES D'UN JURY.

TABLE V.—Summary convictions and cases subject to trial by jury.

JUDICIAL DISTRICTS. — DISTRICTS JUDICIAIRES.	Summary Convictions. — Condamnations sommaires.			CASES SUBJECT TO TRIAL BY JURY BUT TRIED SUMMARILY BY CONSENT. — CAUSES JUSTICIABLES D'UN JURY MAIS JUGÉES SOMMAIREMENT DE CONSENTEMENT.											
				By Police or other Magistrate. — Par un Magistrat de Police ou autre.						Under the Speedy Trials Act. — En vertu de l'Acte des procès expéditifs.					
				Convictions. — Condamnations.		Acquittals. — Acquittements.		Totals. — Totaux.		Convictions. — Condamnations.		Acquittals. — Acquittements.		Totals. — Totaux.	
	M.	F.	Totals. — Totaux.	M.	F.	H.	F.	M.	F.	H.	F.	M.	F.	H.	F.
King's, P.E.I.—I. du P.-E.	2	....	2	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
Prince, P.E.I.—I. du P.-E.	101	3	104	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
Queen's, P.E.I.—I. du P.-E.	210	15	225	32	1	23	...	55	1	....	....	....	....	....	....
Totals of P.E. Island — Totaux de l'I. du P.-E.	313	18	331	32	1	23	...	55	1	....	....	....	....	....	....
Province of Ontario.															
Algoma and Manitoulin	564	65	629	45	2	4	....	49	2	10	....	2	...	12	...
Brant	471	16	487	118	6	36	5	154	11	9	1	8	...	17	1
Bruce	249	3	252	5	...	....	....	5	....	13	1	7	....	20	1
Carleton	918	128	1,046	164	23	48	5	212	28	17	....	9	....	26	...
Dufferin	50	3	53	4	....	....	....	4	....	....	....	....	....	....	...
Elgin	215	11	226	33	....	21	1	54	1	4	....	8	....	12	...
Essex	382	10	392	53	1	....	....	53	1	8	....	7	....	15	...
Frontenac	206	10	216	27	....	8	....	35	....	4	....	....	....	4	...
Grey	248	16	264	23	1	23	4	46	5	12	....	3	....	15	...
Haldimand	70	4	74	4	....	7	....	11	....	24	....	....	....	24	...
Halton	69	....	69	....	....	....	....	....	....	11	....	5	....	16	...
Hastings	404	37	441	34	4	26	5	60	9	9	....	8	1	17	1
Huron	182	10	192	5	....	7	....	12	..	14	2	2	....	16	2
Kent	297	10	307	34	5	44	6	78	11	17	..	6	...	23	...
Lambton	423	15	438	35	1	9	....	44	1	23	....	6	....	29	...
Lanark	279	9	288	4	....	....	....	4	....	9	2	2	....	11	2
Leeds and Grenville	417	19	436	20	2	5	....	25	2	25	3	4	...	29	3
Lennox and Addington	86	2	88	8	....	1	....	9	...	1	....	1	...	2	...
Lincoln	261	9	270	16	1	2	....	18	1	11	...	6	1	17	1
Middlesex	762	39	801	81	6	41	4	122	10	15	..	6	2	21	2
Muskoka and Parry Sound	323	15	338	17	3	1	....	18	3	4	....	2	....	6	..
Nipissing	571	50	621	60	....	7	...	67	....	21	....	18	....	39	...
Norfolk	144	8	152	10	4	10	....	20	4	3	....	1	....	4	...
Northumberland & Durham	359	18	377	19	2	1	....	20	2	15	....	12	....	27	...
Ontario	320	5	325	13	2	....	....	13	2	7	....	....	....	7	...
Oxford	368	14	382	23	....	9	1	32	1	8	....	5	....	13	...
Peel	42	1	43	....	....	....	....	....	....	20	1	5	....	25	1
Perth	363	4	367	82	2	37	....	119	2	4	...	3	...	7	...
Peterborough	334	15	349	55	2	17	....	72	2	7	....	3	...	10	...
Prescott and Russell	107	5	112	7	1	3	1	10	2	4	2	2	....	6	2
Prince Edward	48	....	48	3	....	....	....	3	....	....	....	....	....	....	...
Renfrew	245	20	265	8	....	....	....	8	....	9	....	3	....	I2	...
Simcoe	404	13	417	28	1	1	....	29	1	36	....	6	....	42	...
Storm't, D'das and Gleng'ry	177	8	185	13	....	7	....	20	....	4	....	1	....	5	...
Thunder Bay & Rainy River	940	123	1,063	76	1	13	....	89	1	3	....	....	....	3	...
Victoria	269	6	275	17	1	7	....	24	1	4	....	1	....	5	...
Waterloo	285	14	299	35	....	14	....	49	....	16	....	2	....	18	...
Welland	766	17	783	89	1	8	2	97	3	7	1	5	.	12	1
Wellington	289	7	296	14	....	11	....	25	....	18	...	5	....	23	...
Wentworth	1,124	68	1,192	120	10	130	11	250	21	48	1	14	1	62	2
York	5,934	842	6,776	931	110	641	68	1572	178	66	8	31	4	97	12
Totals of Ontario — Totaux d'Ontario	19,965	1,669	21,634	2333	192	1199	113	3532	305	540	22	209	9	749	31

TABLEAU V.—Condamnations sommaires et causes justiciables d'un jury.

CASES TRIED BY JURY. — CAUSES JUGÉES PAR JURÉS.						TOTALS OF INDICTABLE OFFENCES. — TOTAUX DES DÉLITS JUSTICIABLES D'UN JURY.						GRAND TOTALS OF INDICTABLE OFFENCES AND SUMMARY CONVICTIONS. — GRANDS TOTAUX DES DELITS JUSTICIABLES D'UN JURY ET DES CONDAMNATIONS SOMMAIRES.						Grand Totals of all offences. — Grands Totaux de toutes les offences.
Convictions. — Condamnations.		Acquittals. — Acquittements.		Totals. — Totaux.		Convictions. — Condamnations.		Acquittals. — Acquittements.		Totals. — Totaux.		Convictions. — Condamnations.		Acquittals. — Acquittements.		Totals. — Totaux.		
M.	F.	H.	F.	M.	F.	H.	F.	M.	F.	H.	F.	M.	F.	H.	F.	M.	F.	
....	....	....	....	....	..	....	....	....	....	....	....	2	....	....	....	2	....	2
4	....	....	....	4	....	4	....	....	....	4	....	105	3	....	....	105	3	108
....	....	....	....	....	....	32	1	23	....	55	1	242	16	23	....	265	16	281
4	....	....	....	4	..	36	1	23	....	59	1	349	19	23	....	372	19	391
Province d'Ontario.																		
1	....	3	....	4	....	56	2	9	....	65	2	620	67	9	....	629	67	696
3	....	....	....	3	....	130	7	44	5	174	12	601	23	44	5	645	28	673
....	....	....	....	....	....	18	1	7	....	25	1	267	4	7	....	274	4	278
4	....	3	....	7	....	185	23	60	5	245	28	1,103	151	60	5	1,163	156	1,319
1	....	....	....	1	....	5	....	....	....	5	....	55	3	....	....	55	3	58
2	....	....	....	2	....	39	....	29	1	68	1	254	11	29	1	283	12	295
3	....	3	....	6	....	64	1	10	....	74	1	446	11	10	....	456	11	467
4	....	....	....	4	....	35	....	8	....	43	....	241	10	8	....	249	10	259
2	....	3	....	5	....	37	1	29	4	66	5	285	17	29	4	314	21	335
3	....	1	....	4	....	31	....	8	....	39	....	101	4	8	....	109	4	113
....	....	1	....	1	....	11	....	6	....	17	....	80	....	6	..	86	....	86
2	....	8	....	10	....	45	4	42	6	87	10	449	41	42	6	491	47	538
1	....	....	....	1	....	20	2	9	....	29	2	202	12	9	....	211	12	223
1	....	4	....	5	....	52	5	54	6	106	11	349	15	54	6	403	21	424
4	..	2	....	6	....	62	1	17	....	79	1	485	16	17	....	502	16	518
....	....	1	....	1	....	13	2	3	....	16	2	292	11	3	....	295	11	306
....	....	....	....	....	....	45	5	9	....	54	5	462	24	9	....	471	24	495
....	....	4	....	4	....	9	....	6	....	15	....	95	2	6	....	101	2	103
6	....	2	....	8	....	33	1	10	1	43	2	294	10	10	1	304	11	315
10	....	10	....	20	....	106	6	57	6	163	12	868	45	57	6	925	51	976
....	1	4	1	4	2	21	4	7	1	28	5	344	19	7	1	351	20	371
2	....	3	....	5	....	83	....	28	....	111	....	654	50	28	....	682	50	732
....	....	2	....	2	....	13	4	13	....	26	4	157	12	13	....	170	12	182
3	....	....	....	3	....	37	2	13	....	50	2	396	20	13	....	409	20	429
....	....	1	....	1	....	20	2	1	....	21	2	340	7	1	....	341	7	348
1	....	2	....	3	....	32	....	16	1	48	1	400	14	16	1	416	15	431
2	..	1	....	3	....	22	1	6	....	28	1	64	2	6	....	70	2	72
5	....	5	....	10	....	91	2	45	....	136	2	454	6	45	....	499	6	505
2	....	1	....	3	....	64	2	21	....	85	2	398	17	21	....	419	17	436
....	....	....	....	....	....	11	3	5	1	16	4	118	8	5	1	123	9	132
....	....	....	....	....	....	3	....	....	....	3	....	51	....	....	....	51	....	51
....	....	....	....	....	....	17	....	3	....	20	....	262	20	3	....	265	20	285
....	..	5	2	5	2	64	1	12	2	76	3	468	14	12	2	480	16	496
3	....	4	....	7	....	20	....	12	....	32	....	197	8	12	....	209	8	217
8	....	7	....	15	....	87	1	20	....	107	1	1,027	124	20	....	1,047	124	1,171
4	1	4	....	8	1	25	2	12	....	37	2	294	8	12	....	306	8	314
3	....	2	....	5	....	54	....	18	....	72	....	339	14	18	....	357	14	371
7	....	3	....	10	....	103	2	16	2	119	4	869	19	16	2	885	21	906
....	....	3	1	3	1	32	....	19	1	51	1	321	7	19	1	340	8	348
4	....	3	1	7	1	172	11	147	13	319	24	1,296	79	147	13	1,443	92	1,535
53	3	17	2	70	5	1050	121	689	74	1,739	195	6,984	963	689	74	7,673	1037	8,710
144	5	112	7	256	12	3017	219	1,520	129	4,537	348	22,982	1888	1,520	129	24,502	2017	26,519

TABLE V.—Summary convictions and cases subject to trial by jury.

Judicial Districts. — Districts Judiciaires.	Summary Convictions. — Condamnations sommaires.			Cases subject to trial by jury but tried summarily by consent. — Causes justiciables d'un jury mais jugées sommairement de consentement.											
				By Police or other Magistrate. — Par un Magistrat de Police ou autre.						Under the Speedy Trials Act. — En vertu de l'Acte des procès expéditifs.					
				Convictions. — Condamnations.		Acquittals. — Acquittements.		Totals. — Totaux.		Convictions. — Condamnations.		Acquittals. — Acquittements.		Totals. — Totaux	
	M.	F.	Totals. — Totaux.	M.	F.	H.	F.	M.	F.	H.	F.	M.	F.	H.	F.
Province of Quebec.															
Arthabaska	87	....	87	3	1	2	....	5	1	2	....	....	....	2	....
Beauce	112	2	114	....	....	....	....	....	....	5	....	1	....	6	....
Beauharnois	61	7	68	3	1	....	....	3	1	6	....	....	....	6	....
Bedford	86	1	87	31	1	16	4	47	5	....	....	....	....	....	....
Chicoutimi	17	2	19	2	....	....	....	2	....	....	....	....	....	....	....
Gaspé	12	....	12	4	....	1	....	5	....	....	....	....	....	....	....
Iberville	39	....	39	2	....	....	....	2	....	10	....	....	....	10	....
Joliette	58	....	58	....	....	....	....	....	....	4	....	2	....	6	....
Kamouraska	66	1	67	....	....	....	....	....	....	7	....	....	....	7	....
Montmagny	12	1	13	1	....	3	....	4	....	....	....	....	....	....	....
Montreal	6,523	1,901	8,424	972	75	138	12	1110	87	486	21	78	11	564	32
Ottawa	356	21	377	1	1	....	....	1	1	34	1	4	....	38	1
Pontiac	17	....	17	1	....	....	....	1	....	....	....	1	....	1	....
Quebec	1,227	160	1,387	127	8	43	1	170	9	11	....	2	....	13	....
Richelieu	86	21	107	....	2	....	....	....	2	13	....	5	....	18	....
Rimouski	134	5	139	20	1	11	....	31	1	....	....	....	....	....	....
Saguenay	9	....	9	1	....	....	....	1	....	....	....	....	....	....	....
St. Francis	385	18	403	86	2	35	2	121	4	....	....	....	....	....	....
St. Hyacinthe	116	5	121	16	....	....	....	16	....	6	....	2	....	8	....
Terrebonne	5	2	7	1	....	....	....	1	....	5	1	1	....	6	1
Three Rivers	147	11	158	....	....	1	....	1	....	25	1	8	1	33	2
Totals of Quebec / Totaux de Québec	9,555	2,158	11,713	1271	92	250	19	1521	111	614	24	104	12	718	36
Province of New Brunswick.															
Albert	7	....	7	....	....	....	....	....	....	2	....	....	....	2	....
Carleton	64	3	67	2	....	....	....	2	....	3	....	....	....	3	....
Charlotte	239	5	244	2	....	....	....	2	....	1	....	....	....	1	....
Gloucester	20	2	22	....	....	....	....	....	....	....	....	3	....	3	....
Kent	3	....	3	....	....	1	....	1	....	....	....	....	....	....	....
King's	23	....	23	....	....	9	....	9	....	....	....	....	....	....	....
Madawaska	....	....	....	....	....	....	....	....	....	1	1	2	....	3	1
Northumberland	273	3	276	12	....	1	....	13	....	....	....	....	....	....	....
Queen's	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
Restigouche	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
St. John	993	80	1,073	45	2	14	1	59	3	4	1	2	1	6	2
Sunbury	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
Victoria	....	....	....	....	....	....	....	....	....	1	....	....	....	1	....
Westmoreland	521	17	538	18	2	....	....	18	2	5	....	2	....	7	....
York	216	11	227	4	....	....	....	4	....	1	....	3	....	4	....
Totals of New Brunswick / Totaux du N.-Brunswick	2,359	121	2,480	83	4	25	1	108	5	18	2	12	1	30	3

TABLEAU V.—Condamnations sommaires et causes justiciables d'un jury.

Cases tried by Jury. — Causes jugées par jurés. Convictions. — Condamnations.		Acquittals. — Acquittements.		Totals. — Totaux.		Totals of Indictable Offences. — Totaux des délits justiciables d'un jury. Convictions. — Condamnations.		Acquittals. — Acquittements.		Totals. — Totaux.		Grand Totals of Indictable Offences and Summary Convictions. — Grands totaux des délits justiciables d'un jury et des condamnations sommaires. Convictions. — Condamnations.		Acquittals. — Acquittements.		Totals. — Totaux.		Grand Totals of all offences. — Grands Totaux de toutes les offenses.
M.	F.	H.	F.	M.	F.	H.	F.	M.	F.	H.	F.	M.	F.	H.	F.	M.	F.	
Province de Québec.																		
6	....	....	....	6	..	11	1	2	....	13	1	98	1	2	....	100	1	101
..	....	.	....	....	..	5	....	1	....	6	...	117	2	1	....	118	2	120
....	....	....	....	....	...	9	1	...	....	9	1	70	8	....	....	70	8	78
....	...	...	...	....	....	31	1	16	4	47	5	117	2	16	4	133	6	139
.. .	....	...	....	....	....	2	....	.. .	....	2	....	19	2	...	....	19	2	21
....	...	....	....	....	....	4	...	1	....	5	....	16	....	1	...	17	....	17
....	....	...	....	...	....	12	...	....	....	12	....	51	....	....	....	51	....	51
....	....	....	....	....	....	4	....	2	...	6	....	62	...	2	....	64	....	64
....	....	....	....	....	....	7	....	....	....	7	...	73	1	....	. .	73	1	74
....	....	....	....	....	....	1	....	3	....	4	...	13	1	3	....	16	1	17
40	1	46	3	86	4	1,498	97	262	26	1,760	123	8,021	1998	262	26	8,283	2024	10,307
4	....	3	....	7	...	39	2	7	....	46	2	395	23	7	....	402	23	425
2	....	2	....	4	....	3	....	3	....	6	....	20	....	3	....	23	....	23
3	....	5	....	8	...	141	8	50	1	191	9	1,368	168	50	1	1,418	169	1,587
....	....	....	....	....	....	13	2	5	....	18	2	99	23	5	..	104	23	127
....	....	....	....	...	....	20	1	11	....	31	1	154	6	11	.. .	165	6	171
....	....	....	....	....	....	1	...	....	....	1	....	10	....	.. ..	....	10	....	10
8	....	5	....	13	...	94	2	40	2	134	4	479	20	40	2	519	22	541
....	....	...	....	..	....	22	.. .	2	....	24	...	138	5	2	....	140	5	145
....	....	....	....	....	...	6	1	1	....	7	1	11	3	1	....	12	3	15
....	....	....	....	...	....	25	1	9	1	34	2	172	12	9	1	181	13	194
63	1	61	3	124	4	1,948	117	415	34	2,363	151	11,503	2275	415	34	11,918	2309	14,227
Province du Nouveau-Brunswick.																		
....	...	1	....	1	...	2	....	1	....	3	....	9	....	1	....	10	....	10
1	....	....	....	1	....	6	....	. .	....	6	....	70	3	....	...	70	3	73
....	....	1	....	1	....	3	.. .	1	....	4	....	242	5	1	....	243	5	248
. ..	....	1	....	1	....	....	....	4	....	4	...	20	2	4	....	24	2	26
....	....	....	....	....	....	....	...	1	....	1	....	3	....	1	....	4	....	4
1	....	1	...	2	....	1	....	10	....	11	....	24	....	10	....	34	....	34
....	....	....	...	....	....	1	1	2	....	3	1	1	1	2	....	3	1	4
5	....	....	....	5	....	17	....	1	. .	18	...	290	3	1	....	291	3	294
1	....	....	....	1	....	1	...	....	....	1	....	1	....	....	....	1	....	1
.. .	....	....	....	....	....	....	....	....	....	.	...	....	...	....	....	....	....	.
1	....	3	...	4	...	50	3	19	2	69	5	1,043	83	19	2	1,062	85	1,147
....	....	....	....	...	...	....	...	....	..	...	...	....	....	....	....	....	....	..
....	....	....	....	....	....	1	...	....	....	1	....	1	....	....	....	1	....	1
9	.. .	2	...	11	...	32	2	4	....	36	2	553	19	4	....	557	19	576
1	....	... .	...	1	....	6	....	3	....	9	....	222	11	3	....	225	11	236
19	....	9	....	28	...	120	6	46	2	166	8	2,479	127	46	2	2,525	129	2,654

TABLE V—Summary convictions and cases subject to trial by jury.

JUDICIAL DISTRICTS. — DISTRICTS JUDICIAIRES.	Summary Convictions. — Condamnations sommaires.			CASES SUBJECT TO TRIAL BY JURY BUT TRIED SUMMARILY BY CONSENT. — CAUSES JUSTICIABLES D'UN JURY MAIS JUGÉES SOMMAIREMENT DE CONSENTEMENT.											
				By Police or other Magistrate. — Par un Magistrat de Police ou autre.						Under the Speedy Trials Act. — En vertu de l'Acte des procès expéditifs.					
				Convictions — Condamnations.		Acquittals. — Acquittements.		Totals. — Totaux.		Convictions — Condamnations.		Acquittals. — Acquittements.		Totals. — Totaux.	
	M.	F.	Totals. — Totaux.	M.	F.	H.	F.	M.	F.	H.	F.	M.	F.	H.	F.
Province of Nova Scotia.															
Annapolis	30		30												
Antigonish	28	3	31	3		1		4							
Cape Breton	1707	79	1786	37	3	29	5	66	8	15		12	1	27	1
Colchester	197	14	211	2		5	1	7	1	9				9	
Cumberland	297	11	308	10		3		13		5	1	2		7	1
Digby	19	1	20		2				2						
Guysborough	11		11	4				4		1				1	
Halifax	1034	127	1161	101	11	95	16	196	27	42	9	24	10	66	19
Hants	28		28							3		2	1	5	1
Inverness	3		3							1				1	
King's	87		87	10		4		14		6		3		9	
Lunenburg	63	12	75			1		1		6				6	
Pictou	252	12	264	7				7		16	1	2		18	1
Queen's	76	4	80		1				1	6	1	6		12	1
Richmond															
Shelburne										3		3		6	
Victoria	5		5												
Yarmouth	128	6	134	20		16	1	36	1	1				1	
Totals of Nova Scotia.. / Totaux de la N.-Ecosse	3965	269	4234	194	17	154	23	348	40	114	12	54	12	168	24
Central Manitoba—Centre	544	11	555	32		7		39		8				8	
Eastern Manitoba—Est	5415	217	5632	457	17	55	3	512	20	18		7	1	25	1
Southern Manitoba—Sud	85	2	87												
Western Manitoba—Ouest	404	52	456	33	3	14	2	47	5	13	1	3	1	16	2
Totals of Manitoba / Totaux de Manitoba	6448	282	6730	522	20	76	5	598	25	39	1	10	2	49	3
Cariboo, B.C.—C.-B	1216	87	1303	185	1	110	9	295	10	37		15		52	
Victoria, B.C.—C.-B	385	13	398	67	1	8		75	1	13		11		24	
Westminster, B.C.—C.-B	316	62	378	156	2	29	1	185	3	19		5		24	
Yale, B.C.—C.-B	452	314	766	85	6	2		87	6	6		6		12	
Totals of B. Columbia / Totaux de la Col.-Brit	2369	476	2845	493	10	149	10	642	20	75		37		112	
Alberta N.—N., N.W.T	983	112	1095	103	1	91	3	194	4						
Alberta S.—Sud, N.W.T	780	62	842	41		43		84		52	1	23	3	75	4
Assiniboia E.—E., N.W.T	958	15	973	82	2	85	3	167	5						
Assiniboia W.—O., N.W.T	970	23	993	82	1	56	1	138	2	38		3		41	
Saskatchewan, N.W.T	554	26	580	38		84	2	122	2	15		13		28	
Totals of the Territories	2482	64	2546	202	3	225	6	427	9	53		16		69	
Totaux des Territoires	4245	238	4483	346	4	359	9	705	13	105	1	39	3	144	4
Yukon	347	30	377	39	3	42	3	81	6						
Totals of Canada / Totaux du Canada	49566	5261	54827	5312	343	2277	183	7590	526	1505	62	465	39	1970	101

TABLEAU V.—Condamnations sommaires et causes justiciables d'uu jury.

Cases tried by jury. — Causes jugées par jurés.						Totals of indictable offences. — Totaux des délits justiciables d'un jury.						Grand totals of indictable offences and summary convictions. — Grands totaux des délits justiciables d'un jury et des condamnations sommaires.						Grand Totals of all offences. — Grands Totaux de toutes les offences.
Convictions. — Condamnations.		Acquittals. — Acquittements.		Totals. — Totaux.		Convictions. — Condamnations.		Acquittals. — Acquittements.		Totals. — Totaux.		Convictions. — Condamnations.		Acquittals. — Acquittements.		Totals. — Totaux.		
M.	F.	H.	F.	M.	F.	H.	F.	M.	F.	H.	F.	M.	F.	H.	F.	M.	F.	
Province de la Nouvelle Ecosse.																		
3	....	....	....	3	....	3	....	....	....	3	....	33	....	....	....	33	....	33
....	....	....	....	....	....	3	....	1	....	4	....	31	3	1	....	32	3	35
13	....	9	1	22	1	65	3	50	7	115	10	1772	82	50	7	1822	89	1911
8	....	4	....	12	....	19	....	9	1	28	1	216	14	9	1	225	15	240
1	....	2	....	3	....	16	1	7	....	23	1	313	12	7	....	320	12	332
5	....	1	....	6	....	5	2	1	....	6	2	24	3	1	....	25	3	28
3	1	....	....	3	1	8	1	....	....	8	1	19	1	....	....	19	1	20
5	2	11	5	16	7	148	22	130	31	278	53	1182	149	130	31	1312	180	1492
....	....	....	....	....	....	3	....	2	1	5	1	31	....	2	1	33	1	34
2	....	....	....	2	....	3	....	....	....	3	....	6	....	....	....	6	....	6
....	....	....	....	....	....	16	....	7	....	23	....	103	....	7	....	110	....	110
....	....	....	....	....	....	6	....	1	....	7	....	69	12	1	....	70	12	82
1	....	1	....	2	....	24	1	3	....	27	1	276	13	3	....	279	13	292
....	....	....	....	....	....	6	2	6	....	12	2	82	6	6	....	88	6	94
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
....	....	....	....	....	....	3	....	3	....	6	....	3	....	3	....	6	....	6
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	5	....	....	....	5	....	5
3	....	1	....	4	....	24	....	17	1	41	1	152	6	17	1	169	7	176
44	3	29	6	73	9	352	32	237	41	589	73	4317	301	237	41	4554	342	4896
4	....	4	....	8	....	44	....	11	....	55	....	588	11	11	....	599	11	610
19	....	13	....	32	....	494	17	75	4	569	21	5909	234	75	4	5984	238	6222
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	85	2	....	....	85	2	87
4	....	....	....	4	....	50	4	17	3	67	7	454	56	17	3	471	59	530
27	....	17	....	44	....	588	21	103	7	691	28	7036	303	103	7	7139	310	7449
10	....	11	....	21	....	232	1	136	9	368	10	1448	88	136	9	1584	97	1681
1	....	5	....	6	....	81	1	24	....	105	1	466	14	24	....	490	14	504
6	....	3	....	9	....	181	2	37	1	218	3	497	64	37	1	534	65	599
3	....	5	....	8	....	94	6	13	....	107	6	546	320	13	....	559	320	879
20	....	24	....	44	....	588	10	210	10	798	20	2957	486	210	10	3167	496	3663
15	....	13	....	28	....	118	1	104	3	222	4	1101	113	104	3	1205	116	1321
6	....	6	....	12	....	99	1	72	3	171	4	879	63	72	3	951	66	1017
28	....	14	....	42	....	110	2	99	3	209	5	1068	17	99	3	1167	20	1187
10	....	5	....	15	....	130	1	64	1	194	1	1100	24	64	1	1164	25	1189
12	....	5	....	17	....	65	....	102	2	167	2	619	26	102	2	721	28	749
50	....	24	....	74	....	305	3	265	6	570	9	2787	67	265	6	3052	73	3125
71	....	43	....	114	....	522	5	441	12	963	17	4767	243	441	12	5208	255	5463
....	....	....	....	....	....	39	3	42	3	81	6	386	33	42	3	428	36	464
392	9	295	16	687	25	7209	414	3037	238	10247	652	56775	5675	3037	238	59813	5913	65726

TABLE VI.

SHOWING THE NUMBER OF CONVICTIONS AND THE NUMBER OF PERSONS TO EACH CONVICTION BY GROUPS OF OFFENCES, FROM 1899 TO 1905, FOR EACH PROVINCE AND CANADA.

TABLEAU VI.

INDIQUANT LE NOMBRE DE CONDAMNATIONS ET LE NOMBRE DE PERSONNES POUR CHAQUE CONDAMNATION PAR GROUPES D'OFFENSES, DEPUIS 1896 A 1905, POUR CHAQUE PROVINCE ET LE CANADA.

INDICTABLE OFFENCES AND SUMMARY CONVICTIONS.

TABLE VI.—Showing the number of convictions and the number of persons to each conviction, from 1896 to 1905, for each province and Canada.

Years. — Années.	P. E. Island. — Ile du P.-E.		Nova Scotia. — Nouv.-Ecosse.		New Brunswich. — Nouv.-Brunswick.		Québec.	
	Number of convictions.	Number of persons to each conviction	Nombre de condamnations.	Nombre de personnes pour chaque condamnation	Number of convictions.	Number of persons to each conviction	Nombre de condamnations.	Nombre de personnes pour chaque condamnation
Murder ; attempt at ; manslaughter ; shooting, stabbing and wounding.								
1896	......	....	2	227,596	5	65,281	10	157,068
1897	....	....	5	91,222	3	109,131	24	66,118
1898	1	104,826	12	38,086	1	328,386	24	66,799
1899	2	52,127	4	114,489	2	164,690	32	50,614
1900	....	....	7	65,554	4	82,594	14	116,871
1901	....	....	11	41,800	....	......	12	137,761
1902	2	51,276	15	30,716	5	66,474	25	66,805
1903	2	50,993	21	21,984	2	166,687	13	129,793
1904	....	....	20	23,129	5	66,876	23	74,116
1905	....	....	7	66,219	2	167,695	18	95,677
Rape and other offences against females.								
1896	1	105,979	4	113,798	4	81,601	40	39,267
1897	2	52,700	7	65,159	3	109,131	77	20,608
1898	3	34,942	4	114,258	4	82,096	37	43,328
1899	2	52,127	4	114,489	3	109,793	38	42,622
1900	2	51,842	7	65,594	2	165,188	39	41,956
1901	....	....	7	65,689	....	....	49	33,737
1902	....	....	15	30,716	3	110,790	48	34,794
1903	....	....	23	20,072	4	83,344	44	38,348
1904	....	....	11	42,054	3	111,460	32	53,271
1905	1	101,104	16	28,971	4	83,848	41	42,004
Aggravated assault ; assault on peace officer and assault and battery.								
1896	43	2,465	313	1,454	255	1,280	866	1,814
1897	44	2,396	222	2,055	203	1,612	885	1,793
1898	36	2,912	228	2,005	211	1,556	839	1,911
1899	43	2,424	214	2,140	177	1,861	838	1,933
1900	20	5,184	289	1,589	203	1,627	861	1,900
1901	35	2,946	307	1,498	215	1,541	930	1,777
1902	27	3,799	381	1,209	194	1,713	922	1,811
1903	41	2,488	372	1,241	189	1,764	1,146	1,472
1904	24	4,226	393	1,177	150	2,229	1,155	1,476
1905	20	5,055	366	1,267	143	2 345	1,065	1,617
Other offences against the person.								
1896	2	52,989	52	8,754	26	12,554	52	30,205
1897	7	15,057	56	8,145	20	16,369	72	22,040
1898	7	14,975	50	9,140	30	10,946	81	19,792
1899	4	26,063	41	11,170	31	10,625	66	24,540
1900	....	....	39	11,766	25	13,211	79	20,713
1901	....	....	48	9,579	21	15,780	111	14,893
1902	3	34,184	57	8,083	25	13'294	101	16,536
1903	6	16,998	73	6.324	7	47,625	171	9,867
1904	5	20,284	69	6,704	30	11,146	148	11,518
1905	1	101,104	61	7,599	16	20,962	104	16,559

DÉLITS JUSTICIABLES D'UN JURY ET CONDAMNATIONS SOMMAIRES.

TABLEAU VI.—Indiquant le nombre de condamnations et le nombre de personnes pour chaque condamnation, depuis 1896 à 1905, pour chaque province et le Canada.

Ontario.		Manitoba.		British Columbia. — Col.-Britannique.		The Territories, Yukon, Les Territoires.		Canada.		Years — Années
Number of convictions.	Number of persons to each conviction	Nombre de condamnations.	Nombre de personnes pour chaque condamnation.	Number of convictions.	Number of persons to each conviction	Nombre de condamnations.	Nombre de personnes pour chaque condamnation	Number of convictions.	Number of persons to each conviction.	
Meurtre ; tentative de meurtre ; homicide non prémédité ; usage d'armes avec intention criminelle.										
71	30,273	6	32,695	5	26,895	....	....	99	51,374	1896
69	31,260	1	207,308	3	47,591	5	22,982	110	46,741	1897
54	40,071	1	219,079	12	12,632	8	15,665	113	46,011	1898
58	37,427	6	38,586	11	14,449	3	45,555	118	44,571	1899
82	26,565	6	40,778	9	18,918	10	14,904	132	41,078	1900
80	27,308	3	86,189	13	13,955	9	18,060	128	42,093	1901
47	46,632	4	68,378	15	12,840	4	44,314	117	46,640	1902
73	30,119	2	144,551	11	18,590	9	21,478	133	41,570	1903
69	31,967	8	38,215	21	10,324	5	42,162	151	37,115	1904
66	33,527	22	15,000	12	20,833	10	36,000	137	42,153	1905
Viol et autres outrages contre la femme.										
75	28,668	5	39,234	3	44,826	4	26,342	136	37,398	1896
56	38,517	10	20,730	3	47,591	5	22,982	163	31,543	1897
63	34,347	4	54,769	3	50,527	5	25,063	123	42,254	1898
65	33,397	1	231,519	7	22,991	10	13,666	130	40,457	1899
63	34,567	7	34,952	7	24,324	7	21,291	134	39,719	1900
58	37,666	5	51,713	8	22,676	5	32,507	132	40,818	1901
64	34,245	4	68,378	5	38,521	10	17,725	149	36,624	1902
96	22,903	11	26,282	10	20,449	13	14,870	201	27,506	1903
66	33,420	15	20,381	8	27,138	19	11,100	154	36,392	1904
90	24,586	11	33,000	17	14,706	13	27,692	193	29,922	1905
Voies de fait graves ; sur un officier de la paix et agression avec voies de fait.										
1,954	1,100	70	2,802	136	988	137	770	3,774	1,347	1896
1,949	1,108	61	3,398	149	958	107	1,078	3,620	1,420	1897
2,072	1,044	52	4,213	186	815	184	681	3,808	1,365	1898
1,855	1,170	70	3,307	169	952	119	1,165	3,485	1,509	1899
1,996	1,091	95	2,575	182	935	181	830	3,827	1,391	1900
1,962	1,113	98	2,638	147	1,234	197	840	3,891	1,385	1901
1,860	1,178	106	2,580	208	926	232	764	3,930	1,389	1902
2,003	1,097	139	2,080	173	1,182	457	423	4,520	1,223	1903
2,107	1,047	249	1,228	163	1,332	496	425	4,737	1,183	1904
2,053	1,078	312	1.057	155	1,613	612	588	4,726	1,122	1905
Autres outrages contre la personne.										
367	5,858	7	27,881	16	8,405	13	8,105	535	9,506	1896
333	6,477	9	23,634	16	8,923	12	9,576	525	9,793	1897
325	6,658	10	21,907	32	4,737	15	8,355	550	9,453	1898
297	7,309	17	13,619	21	7,664	16	8,541	493	10,668	1899
310	7,025	15	16,311	21	8,108	16	9,315	505	10,539	1900
311	7,024	18	14,364	18	10,080	20	8,276	547	9,850	1901
319	6,870	27	10,167	23	8,374	22	8,057	577	9,457	1902
299	7,360	29	9,969	25	8,180	22	8,786	632	8,748	1903
531	4,156	33	9,262	12	18,092	49	4,302	877	6,390	1904
334	6,625	48	6,875	19	13,158	38	9,474	621	9,299	1905

TABLE VI.—Showing the number of convictions and the number of persons to each conviction, from 1896 to 1905.

Years. — Années.	P. E. Island. — Ile du P.-E.		Nova Scotia. — Nouv.-Ecosse.		New Brunswick. — Nouv.-Brunswick.		Quebec.	
	Number of convictions.	Number of persons to each conviction	Nombre de condamnations.	Nombre de personnes pour chaque condamnation	Number of convictions.	Number of persons to each conviction	Nombre de condamnations.	Nombre de personnes pour chaque condamnation
Robbery with violence ; burglary ; house, shop, warehouse and freight car robbery.								
1896	6	17,663	16	28,449	3	108,802	94	16,709
1897	4	26,350	11	41,464	1	327,394	111	14,296
1898	5	20,965	14	32,645	4	82,096	169	9,486
1899			9	50,884	8	41,172	157	10,316
1900	3	34,561	25	18,355	1	330,376	164	9,977
1901	1	103,118	37	12,427	7	47,339	148	11,170
1902	6	17,092	37	12,452	2	166,185	159	10,504
1903			59	7,825	6	55,562	159	10,612
1904			40	11,565	11	30,398	147	11,596
1905	2	50,552	23	20,153	9	37,266	225	7,654
Arson ; malicious injury to horses, cattle, and other damage to property.								
1896	12	8,832	44	10,345	34	9,603	196	8,014
1897	13	8,108	38	12,003	25	13,095	202	7,855
1898	9	11,647	32	14,282	27	12,162	231	6,940
1899	5	20,851	41	11,170	29	11,359	196	8,262
1900	11	9,426	50	9,177	32	10,324	186	8,797
1901	1	103,118	53	8,676	30	11,046	189	8,747
1902	4	25,638	71	6,489	39	8,522	188	8,883
1903	5	20,397	81	5,699	24	13,891	262	6,440
1904	7	14,569	82	5,641	22	15,199	239	7,132
1905	4	25,276	79	5,867	13	25,799	231	7,445
Larceny ; larceny from dwelling house, from the person, of letters and of horses and cattle.								
1896	15	7,065	125	3,641	65	5,022	882	1,781
1897	30	3,513	121	3,753	55	5,953	1,008	1,574
1898	17	6,166	125	3,656	59	5,566	980	1,636
1899	6	17,376	138	3,318	74	4,451	1,087	1,490
1900	17	6,099	149	3,080	84	3,933	924	1,771
1901	10	10,311	152	3,025	65	5,099	916	1,805
1902	14	7,325	182	2,531	84	3,957	778	2,147
1903	10	10,198	158	2,922	72	5,630	944	1,787
1904	4	25,496	165	2,803	60	5,573	985	1,731
1905	11	9,191	186	4,492	69	4,861	1,053	1,635
Other offences against property.								
1896			6	75,865	1	326,405	47	33,418
1897			1	456,112	6	54,566	91	17,438
1898			7	65,290	3	109,462	63	25,447
1899	1	104,254	7	65,422	2	164,690	73	22,187
1900			7	65,554	3	110,125	45	36,362
1901			6	76,634	4	82,842	46	35,938
1902	1	102,552	7	65,819			44	37,957
1903			10	46,166	1	333,375	86	19,620
1904			23	20,113	3	111,460	73	23,351
1905	1	101,104	12	38,628	1	335,391	95	18,022

TABLEAU VI.—Indiquant le nombre de condamnations et le nombre de personner pour chaque condamnation depuis 1896 à 1905.

Ontario.		Manitoba.		British Columbia. — Col.-Britannique.		The Territoires, Yukon, Les Territoires.		Canada.		Years. — Années.
Number of convictions.	Number of persons to each convictions.	Nombre de condamnations.	Nombre de personnes pour chaque condamnation.	Number of convictions.	Number of persons to each conviction	Nombre de condamnations.	Nombre de personnes pour chaque condamnation	Number of convictions.	Number of persons to each conviction	
Vol avec violence et effraction ; bris de maison, magasin, entrepôts et wagons.										
266	8,083	7	28,024	12	11,206	4	26,342	408	12,467	1896
274	7,872	27	7,678	41	3,482	6	19,152	475	10,824	1897
280	7,728	25	8,763	37	4,097	6	20,886	540	9,626	1898
210	10,337	26	8,904	25	6,437	9	15,185	444	11,846	1899
178	12,234	16	15,292	17	10,015	9	16,560	413	12,911	1900
202	10,815	16	16,160	23	7,888	17	9,561	451	11,947	1901
157	13,960	18	15,195	22	8,754	12	14,755	413	13,213	1902
216	10,180	53	5,455	35	5,842	17	11,371	545	10,145	1903
286	7,712	22	13,896	28	7,754	18	11,712	552	10,153	1904
307	7,207	54	6,111	23	10,434	13	37,692	656	8,803	1905
Incendie criminel ; dommages malicieux aux chevaux, bestiaux et autres dommages à la propriété.										
298	7,215	12	16,348	12	11,206	23	4,581	631	8,060	1896
341	6,325	31	6,687	29	4,927	17	6,760	696	7,387	1897
348	6,218	8	27,325	35	4,332	29	4,321	719	7,231	1898
371	5,851	18	12,862	35	4,598	30	4,555	725	7,255	1899
379	5,746	19	12,877	39	4,366	26	5,732	742	7,174	1900
317	6,891	21	12,312	60	3,023	49	3,317	720	7,483	1901
446	4,914	32	8,547	31	6,213	36	4,918	847	6,442	1902
410	5,362	33	8,761	27	7,573	109	1,773	951	5,813	1903
431	5,118	59	5,182	32	6,785	98	2,151	970	5,778	1904
333	6,645	75	4,400	50	5,000	117	3,078	902	6,402	1905
Larcin ; vol dans des maisons habitées, sur la personne, vol de lettres, chevaux et bestiaux.										
1,813	1,186	113	1,736	142	947	98	1,074	3,253	1,532	1896
1,819	1,186	154	1,346	98	1,457	122	942	3,407	1,509	1897
1,889	1,145	139	1,576	217	699	172	728	3,598	1,445	1898
1,722	1,261	168	1,378	183	879	158	865	3,536	1,487	1899
1,779	1,224	194	1,261	197	864	178	837	3,522	1,511	1900
1,821	1,199	141	1,834	222	817	144	1,129	3,471	1,552	1901
1,804	1,215	140	1,953	203	948	232	764	3,437	1,584	1902
1,760	1,249	236	1,225	218	938	261	740	3,648	1,515	1903
1,777	1,241	325	941	204	1,064	445	473	3,965	1,413	1904
2,003	1,104	387	852	187	1,336	541	665	4,437	1,301	1905
Autres délits contre la propriété.										
134	16,045	6	32,695	15	8,965	11	9,580	220	23,119	1896
163	13,233	18	11,517	38	3,757	11	10,446	328	15,675	1897
149	14,522	12	18,256	35	4,331	8	15,665	277	18,769	1898
126	17,228	12	19,293	33	4,877	26	5,266	280	18,784	1899
180	12,098	21	11,651	30	5,675	21	7,099	307	17,337	1900
123	17,761	7	36,938	47	3,860	17	9,561	250	21,552	1901
132	16,603	31	8,823	23	8,374	19	9,329	257	21,233	1902
146	15,060	20	14,455	55	3,718	28	6,904	357	15,487	1903
163	13,532	20	15,286	32	6,785	46	4,584	360	15,570	1904
143	15,474	23	14,348	25	10,000	65	5,538	365	15,821	1905

TABLE VI.—Showing the number of convictions and the number of persons to each conviction, from 1896 to 1905.

Years. — Années.	P. E. Island. — Ile du P.-E.		Nova Scotia. — Nouv.-Ecosse.		New Brunswick. — Nouv.-Brunswick.		Quebec.	
	Number of convictions.	Number of persons to each conviction	Nombre de condamnations.	Nombre de personnes pour chaque condamnation	Number of convictions.	Number of persons to each conviction	Nombre de condamnations.	Nombre de personnes pour chaque condamnation
Breaches of various municipal acts and other laws.								
1896	88	1,204	565	805	514	635	1,369	1,147
1897	149	707	497	837	443	739	1,459	1,088
1898	78	1,344	482	948	492	667	1,312	1,222
1899	41	2,543	382	1,199	465	708	1,895	855
1900	32	3,240	399	1,150	442	748	1,710	956
1901	44	2,344	472	974	471	704	1,778	930
1902	53	1,952	596	773	430	773	1,943	859
1903	79	1,291	807	572	438	761	1,715	925
1904	90	1,133	644	719	511	654	1,943	877
1905	122	828	828	559	419	806	2,605	661
Drunkenness and other offences against vagrancy Act.								
1896	138	746	2,181	208	1,386	236	7,155	219
1897	311	389	1,707	267	1,511	217	6,610	240
1898	303	346	1,720	265	1,518	216	6,261	256
1899	347	300	1,405	326	1,469	224	5,839	277
1900	342	303	1,598	287	1,512	218	5,840	280
1901	247	418	1,870	246	1,475	225	5,150	321
1902	249	412	2,494	186	1,588	209	5,099	327
1903	295	346	3,280	141	1,678	199	5,343	316
1904	315	324	2,783	166	1,944	172	6,618	259
1905	204	495	3,018	153	1,927	174	8,281	208
Other felonies and misdemeanours.								
1896	....	....	13	35,013	4	81,601	26	60,411
1897	1	105,401	11	41,464	4	81,848	69	22,998
1898	1	104,826	6	76,172	5	65,677	29	55,316
1899	1	104,254	14	32,711	1	329,380	54	29,993
1900	2	51,842	25	18,355	3	110,125	55	29,751
1901	....	....	14	32,843	4	82,842	55	30,057
1902	1	102,552	22	20,942	8	41,546	39	42,824
1903	....	....	22	20,985	12	27,781	61	23,765
1904	4	25,496	23	20,113	7	47,769	37	46,072
1905	2	50,552	22	21,069	3	111,797	60	28,703
Total convictions.								
1896	305	347	3,321	137	2,297	142	10,737	146
1897	561	188	2,676	170	2,274	144	10,608	149
1898	460	228	2,680	170	2,354	139	10,026	159
1899	452	231	2,259	203	2,261	146	10,275	157
1900	429	242	2,595	177	2,311	143	9,917	165
1901	338	314	2,977	155	2,292	144	9,384	176
1902	360	285	3,877	119	2,378	140	9,346	179
1903	438	233	4,906	94	2,433	137	9,944	169
1904	449	227	4,253	109	2,746	122	11,400	150
1905	368	275	4,618	100	2,606	128	13,778	122

TABLEAU VI.—Indiquant le nombre de condamnations et le nombre de personnes pour chaque condamnation, depuis 1896 à 1905.

Ontario.		Manitoba.		British Columbia. — Col.-Britannique.		The Territories, Yukon, Les Territoires.		Canada.		Years. — Années.
Number of convictions.	Number of persons to each conviction	Nombre de condamnations.	Nombre de personnes pour chaque condamnation.	Number of convictions.	Number of persons to each conviction	Nombre de condamnations.	Nombre de personnes pour chaque condamnation	Number of convictions.	Number of persons to each conviction.	
Diverses contraventions aux lois municipales et autres lois.										
5,425	396	305	643	228	589	334	315	8,828	577	1896
5,418	398	302	686	451	316	666	172	9,389	548	1897
5,056	428	289	758	520	291	552	227	8,795	591	1898
5,274	411	253	915	596	270	1,242	110	10,151	518	1899
5,729	397	326	750	732	232	1,821	82	11,214	474	1900
5,851	373	813	317	931	195	972	167	11,394	473	1901
6,526	351	628	435	979	197	673	263	11,847	460	1902
7,221	304	696	415	924	321	1,158	167	13,054	424	1903
7,132	309	1,418	215	607	357	1,238	170	13,607	412	1904
7,793	284	1,999	165	868	288	1,552	232	16,186	356	1905
Ivresse et autres délits contre le vagabondage.										
6,357	338	791	248	777	173	404	261	19,179	265	1896
6,442	335	853	243	954	149	616	187	19,001	271	1897
6,453	335	775	282	1,353	112	1,066	117	19,444	267	1898
6,674	325	911	254	1,273	126	1,191	115	19,109	275	1899
7,597	287	982	250	1,743	98	1,003	148	20,603	258	1900
8,173	267	1,086	238	1,686	108	1,277	127	20,909	258	1901
8,035	272	1,269	216	1,971	98	1,051	169	21,755	251	1902
9,645	228	1,816	159	2,098	97	1,905	101	26,048	212	1903
10,124	217	3,183	96	2,114	102	2,184	97	29,244	192	1904
11,569	191	4,348	76	2,059	121	2,410	149	33,816	178	1905
Divers autres délits.										
132	16,288	7	28,024	16	8,405	7	15,053	215	23,656	1896
142	15,190	12	17,276	17	8,399	10	11,491	265	19.402	1897
122	17,736	13	16,852	43	3,525	28	4,475	239	21,754	1898
131	16,571	7	33,074	9	17,882	24	5,694	238	22,099	1899
126	17,283	11	22,242	17	10,015	24	6,210	254	21,348	1900
139	15,718	12	21,547	16	11,334	22	7,206	255	21,129	1901
72	30,440	13	21,040	27	7,134	43	4,122	207	26,362	1902
127	17,312	28	10.325	16	12,780	52	3,717	314	17,608	1903
131	16,838	47	6,505	27	8,041	56	3,765	329	17,034	1904
179	12,362	59	2,592	28	8,929	58	6,207	411	14,051	1905
Total des condamnations.										
16,892	127	1,329	147	1,362	98	1,035	102	37,278	136	1896
17,006	127	1,478	140	1,799	79	1,577	73	37,979	135	1897
16,811	128	1,328	165	2,473	61	2,074	60	38,206	146	1898
16,783	129	1,489	155	2,362	68	2,828	49	38,709	135	1899
18,419	118	1,692	144	2,994	57	3,296	45	41,653	128	1900
19,037	115	2,220	117	3,171	57	2,729	59	42,148	128	1901
19,462	113	2,272	120	3,507	55	2,334	75	43,536	125	1902
21,996	100	3,063	94	3,592	57	4,031	48	50,403	110	1903
22,817	97	5,379	57	3,248	67	4,654	45	54,946	102	1904
24,870	89	7,338	45	3,443	73	5,429	66	62,450	92	1905

TABLE VII.

PARDONS AND COMMUTATIONS.

TABLEAU VII.

PARDONS ET COMMUTATIONS.

TABLE VII.—Cases in which the Prerogative of Mercy has been exercised during the year ended the 30th September, 1905, in favour of prisoners committed to the following prisons.

(*Province of Ontario.*) Provincial Penitentiary—Kingston.

CRIME.	Sentence.	Date of Sentence or Committal.	Date of Pardon or Commutation.	Conditions upon which Pardon or Commutation was granted.	Age and Sex M	F	By what Court tried.
Arson	Life.	Dec. 31, '88	Dec. 22, '04		65	..	County, Sarnia.
"	5 yrs.	Jan. 15, '03	Sept. 27, '05	*	37	..	" Brockville.
Assault and wounding with intent.	4 "	Nov. 25, '03	June 20, '05	*	40	..	King's Bench, Winnipeg.
Assault with intent	4 "	Sept. 9, '02	Sept. 27, '05	*	28	..	Police, Toronto.
Attempt at rape and escape from jail.	4 "	Oct. 29, '03	July 14, '05	*	30	..	Assize, Parry Sound. Police "
Attempt to have carnal knowledge of girl under 14 years and assault.	3 "	May 6, '03	June 20, '05		28	..	County, Sarnia.
Burglary	7 "	Sept. 30, '01	Dec. 22, '04	*	32	..	Police, Sudbury.
"	5 "	Nov. 12, '01	" 22, '04	*	24	..	King's Bench, Montreal.
"	4 "	Feb. 28, '03	Feb. 22, '05		22	..	Police, Chatham.
" and theft	3 "	Dec. 22, '02	June 11, '05		20	..	" Owen Sound.
" shooting and highway robbery.	6 "	" 29, '02	Nov. 14 '04	*	17	..	County, Berlin.
Cattle stealing	3 "	Jan. 27, '04	Feb. 22, '05	*	24	.	" London.
Causing an explosion and endangering life.	a7 "	Oct. 23, '01	" 14, '05	*	31	..	Assize, Cornwall.
Defiling child under 14 years.	6 "	Apr. 14, '02	May 24, '05	*	21	..	County, St. Catherines.
Forgery	3 "	Mar. 19, '04	Dec. 22, '04		19	..	" Toronto.
Forging Dominion notes	4 "	Nov. 18, '02	July 14, '05	*	73	..	Police "
Grievous bodily harm on children and assault.	bLife.	Apr. 17, '96	Apr. 28, '05		..	59	Assize, Ottawa.
Having explosive in his possession.	10 yrs.	Oct. 19, '98	Sept. 27, '05	c*	44	..	" Guelph.
" "	7 "	Jan. 13, '00	Apr. 12, '05	*	49	..	" Toronto.
Horse stealing	7 "	June 1, '01	July 31, '05	*	27	..	County, Stratford.
"	3 "	Nov. 10, '03	Sept. 27, '05	*	36	..	Police, Delhi.
Housebreaking	2½ "	Jan. 16, '05	Feb. 1, '05	*	19	..	" Toronto.
" & larceny	10 "	Nov. 4, '97	July 31, '05		51	.	" Kingston.
" "	5 "	Sept. 10, '02	Jan. 18, '05	*	30	..	" Peterborough.
Incest	d9 "	May 29, '00	Mar. 4, '05	*	47	..	Sessions, Gore Bay.
"	7 "	Dec. 30, '00	July 19, '05	*	51	..	County, Guelph.
"	7 "	Oct. 5, '01	May 20, '05	*	58	..	Sessions, Toronto.
"	3 "	July 2, '03	Feb. 8, '05		29	..	Police, London.
Manslaughter	3 "	Apr. 16, '03	Sept. 27, '05	*	78	..	Assize, Perth.
"	3 "	Nov. 23, '04	Jan. 9, '05	e*	..	20	King's Bench, Montreal.
Perjury	3 "	June 16, '04	July 31, '05	*	65	..	Sessions, Cayuga.
"	3 "	Nov. 26, '04	Mar. 15, '05		..	35	Sup., Macleod, N.W.T.
Rape	15 yrs. (reduced to 10 yrs)	Sept. 8, '98	" 10, '05	*	30	.	Assize, Stratford.

a Sentence reduced to 5 years prior to his liberty on T. of L., prisoner not to reside in any part of the counties of Stormont, Dundas and Glengary, during continuance of his license. *b.* Life sentence reduced to 15 years prior to his pardon. *c.* Prisoner to reside on his father's farm and to keep out of the cities of Canada. *d.* And 50 lashes. *e.* Upon condition that prisoner be received at a convent in Montreal to be detained therein for the remainder of her sentence, her T. of L. standing for cancellation in case of disobedience of orders or breach of discipline.

* Released on ticket of leave.

TABLEAU VII.—Cas où le droit de grâce a été exercé durant l'année finissant le 30 septembre 1905, en faveur des prisonniers envoyés aux prisons suivantes.

(*Province d'Ontario.*) Pénitencier provincial—Kingston.

CRIME.	Sentence.	Date de — Sentence ou emprisonnement.	Date de — Pardon ou commutation.	Conditions sur lesquelles le pardon ou commutation a été accordé.	Age et sexe — H	Age et sexe — F	Par quelle cour mis en jugement.
Incendie criminel. ...	A vie.	31 déc '88	22 déc. '04	...	65	..	Comté, Sarnia.
" "	5 ans	15 jan. '03	27 sept. '05	*	37	..	" Brockville.
Voies fait et blessures avec intention.	4 "	25 nov. '03	20 juin '05	*	40	..	Banc du Roi, Winnipeg.
Voies avec intention....	4 "	9 sept. '02	27 sept. '05	*	28	..	Police, Toronto.
Viol, tentative de, et tentative d'évasion.	4 "	29 oct. '03	14 juil. '05	*	30	.	Assises, Parry Sound. Police "
Tentative de commerce charnel avec une fille audessous de 14 ans, et voies de fait.	3 "	6 mai '03	20 " '05	...	28	..	Comté, Sarnia.
Effraction de nuit......	7 "	30 sept. '03	22 déc. '05	*	32	..	Police, Sudbury.
" "	5 "	12 nov. '01	22 " '04	*	24	..	Banc du Roi, Montréal.
" " ...	4 "	28 fév. '03	22 fév. '05	...	22	..	Police, Chatham.
" " et vol.	3 "	22 déc. '02	11 juin '05	...	20	..	" Owen Sound.
" " usage d'armes et vol de grands chemins.	6 "	29 " '02	14 nov. '04	*	17	..	Comté, Berlin.
Vol de bestiaux........	3 "	27 jan. '04	22 fév. '05	*	24	..	" London.
Causant une explosion et mett. la vie en danger.	*a*7 "	23 oct. '01	14 " '05	*	31	..	Assises, Cornwall.
Souiller un enfant audessous 14 ans.	6 "	14 avril '02	24 mai '05	*	21	..	Comté, Ste Catherines.
Faux	3 "	19 mars '04	22 déc. '04	...	19	..	" Toronto.
Forgeant des billets de b. du Dom.	4 "	18 nov. '02	14 juil. '05	*	73	..	Police "
Voies de fait graves et lésions corporelles sur des enfants.	*b* à vie	17 avril '96	28 avril '05	...	..	59	Assises, Ottawa.
Ayant des matières explosives en sa possession.	10 ans	19 oct. '98	27 sept. '05	*c**	44	..	" Guelph.
" " ..	7 "	13 jan. '00	12 avril '05	*	49	..	" Toronto.
Vol de chevaux........	7 "	1 juin '01	31 juil. '05	*	27	..	Comté, Stratford.
"	3 "	10 nov. '03	27 sept. '05	*	36	..	Police, Delhi.
Bris de maison.........	2½ "	16 jan. '05	1 fév. '05	*	19	..	" Toronto.
" et larcin..	10 "	4 nov. '97	31 juil. '05	...	51	..	" Kingston.
" " ..	5 "	10 sept. '02	18 jan. '05	*	30	..	" Peterborough.
Inceste	*d*9 "	29 mai '00	4 mars '05	*	47	..	Sessions, Gore Bay.
"	7 "	30 déc. '00	19 juil. '05	*	51	..	Comté, Guelph.
"	7 "	5 oct. '01	20 mai '05	*	58	..	Sessions, Toronto.
"	3 "	2 juil. '03	8 fév, '05	...	29	.	Police, London.
Homicide non prémédité.	3 "	16 avril '03	27 sept. '05	*	78	..	Assises, Perth.
" " ..	3 "	23 nov. '04	9 jan. '05	*e**	..	20	Banc du Roi, Montréal.
Parjure...............	3 "	16 juin '04	31 juil. '05	*	65	.	Sessions, Cayuga.
"	3 "	26 nov. '04	15 mars '05	...	..	35	Sup., Macleod, T.N.-O.
Viol.................	15 ans (réduite à 10 ans).	8 sept. '05	10 " '05	*	30	..	Assises, Stratford.

a Sentence réduite à cinq ans avant d'être libéré sur parole, le prisonnier ne devant pas habiter dans les comtés de Stormont, Dundas et Glengary durant la continuation de sa license. *b* Sentence à vie réduite à 15 ans avant son pardon. *c* Le prisonnier devant habiter sur la ferme de son père et éviter les villes du Canada. *d* Et 50 coups de fouets. *e* A condition que la prisonnière soit reçue dans un couvent à Montréal pour y être détenue pour le temps de sa sentence, sa liberté sur parole devant être cancellée en cas de désobéissance aux ordres et d'infraction à la discipline.

* Libéré sur parole.

TABLE VII.—Cases in which the Prerogative of Mercy has been exercised during the year ended the 30th September, 1905, in favour of prisoners committed to the following prisons.

Crime.	Sentence.	Date of Sentence or Committal.	Date of Pardon or Commutation.	Conditions upon which Pardon or Commutation was granted.	Age and Sex. M	Age and Sex. F	By what Court tried.
(Province of Ontario.)				Provincial Penitentiary—Kingston—*Concluded.*			
Rec'iving stolen property	3 yrs.	Apr. 7,'04	July 31,'05	*	31	..	Police, Toronto.
Setting fire to building..	3 "	July 20,'03	Jan. 16,'05	*	17	..	County, Brantford.
Shopbreaking and theft.	3 "	Jan. 26,'04	Mar. 10,'05	.....	28	..	" Hamilton.
Stealing	3 "	Nov. 10,'03	May 20,'05	*	27	..	Police, Delta.
" from the person	3 "	Mar. 24,'04	Apr. 12,'05	*	23	..	Stip. M. Sault St. Marie.
" " ..	3 "	" 24,'04	May 20,'05	*	29	..	" "
" horse and buggy	3 "	Dec. 11,'02	Dec. 22,'04	*	25	..	County, Napanee.
Stealing post letter.....	3 yrs.	Nov. 20,'03	Feb. 3,'05	.....	19	..	Police, Toronto.
Theft	5 " .	Apr. 29,'02	June 9,'05	.....	37	..	" Pembroke.
"	3 " .	Feb. 3,'03	Mar. 10,'05	*	31	..	" London.
"	3 " .	Nov. 12,'03	" 10,'95	.....	21	..	" Sudbury.
"	2 " & 3 m.	June 16,'03	Nov. 22,'04	*	30	..	" Hamilton.
"	2 yrs.	Aug. 24,'03	Dec. 22,'04	*	38		County, Hamilton.
"	25 m.	Mar. 24,'04	Feb. 2,'05	*	25	..	District, North Bay.
"	25 " .	Dec. 21,'04	Apr. 14,'05	*	27	..	Police, Fort William.
Wounding.....	7 yrs.	June 22,'03	Jan. 16,'05	.....	18	..	Assize, Port Arthur.
(Province of Ontario.)				Mercer Reformatory—Toronto, etc.			
Good Shep'rds, Ottawa—Vagrancy.....	6 m ..	Aug. 24,'05	Sept. 22,'05	*a*	..	33	Police, Ottawa.
Mercer Reformatory—Vagrancy.....	6 " ..	May 29,'05	July 19,'05	**b*	..	17	" Tilsonburg.
(Province of Ontario.)				Industrial School—Mimico.			
Burglary and theft.. ...	2 yrs..	Sept. 24,'04	May 18,'05	.....	15	..	County, Cayuga.
(Province of Ontario.)				Central Prison—Toronto.			
Accepting bribe.....	1 yr. & 364 d.	Mar. 19,'04	Feb. 16,'05	*c*	50	..	Sessions, Toronto.
Assault and battery....	6 m ..	Nov. 20,'04	Mar. 10,'05	*	42	..	Police, Chatham.
" Indecent.. ...	1 yr..	Aug. 15,'04	Oct. 16,'04	*	19	..	" "
" and occasioning bodily harm.	14 m..	Sept. 29,'04	Mar. 30,'05	*	35	..	Assize, Ottawa.
" on police officer.	18 " .	Apr. 24,'04	Apr. 24,'05	*	27	..	" "
" " ..	16 " .	Sept. 29,'04	" 24,'05	*	27	..	" "
" " ..	16 " .	" 29,'04	Mar. 30,'05	*	29	..	" "
Attempt to utter forged cheque.	15 " .	Nov. 23,'04	July 6,'05	*	28	..	County "
Bigamy.....	1 yr..	Feb. 3,'05	June 22,'05	*	31	..	Police, Toronto.
Breaking and stealing .	1 " ..	June 8,'04	Apr. 11,'05	.....	17	..	" Chatham.
Drunk and disorderly..	18 m..	" 4,'04	Mar. 28,'05	.....	29	.	" Toronto.
" " ..	3 " .	July 4,'05	Sept. 22,'05	.....	23	..	" Barrie.

a. Released upon condition that she joins, immediately, her husband in Moosejaw.

**b* Granted upon condition that she be sent to the House of Refuge of the Co. of Oxford until she is removed to some charitable institution.

c. Prisoner to be released when he shall have served one year's imprisonment.

* Released on ticket of leave.

Tableau VII.—Cas où le droit de grâce a été exercé durant l'année finissant le 30 septembre 1905, en faveur des prisonniers envoyés aux prisons suivantes.

CRIME.	Sentence.	Date de — Sentence ou emprisonnement.	Date de — Sentence ou commutation.	Conditions sur lesquelles le pardon ou commutation a été accordé.	Age et sexe. — H	Age et sexe. — F	Par quelle cour mis en jugement.
(Province d'Ontario.)		Pénitencier Provincial—Kingston—*Fin.*					
Recel d'objets volés	3 ans	7 avril '04	31 juil. '05	*	31	.	Police, Toronto.
Incendie criminel	3 "	20 juil. '03	16 jan. '05	*	17	..	Comté, Brantford.
Bris de magasin et vol	3 "	26 jan. '04	10 mars '05		28	..	" Hamilton.
Vol	3 "	10 nov. '03	20 mai '05	*	27	..	Police, Delta.
Vol sur la personne	3 "	24 mars '04	12 avril '05	*	23	..	M. Stip., Sault Ste. Marie.
" "	3 "	24 " '04	20 mai '05	*	29	..	" "
" de cheval et voiture	3 "	11 déc. '02	22 déc. '04	*	25	..	Comté, Napanee.
Vol de lettres	3 ans.	20 nov. '03	3 fév. '05		19	.	Police, Toronto.
Vol	5 "	29 avril '02	9 juin '05		37	..	" Pembroke.
"	3 "	3 fév. '03	10 mars '05	*	31	..	" London.
"	3 "	12 nov. '03	10 " '05		21	..	" Sudbury.
"	2¼ "	16 juin '03	22 nov. '04	*	30	..	" Hamilton.
"	2 "	24 août '03	22 déc. '04	*	38	..	Comté "
"	25 mos	24 mars '04	2 fév. '05	*	25	..	District, North-Bay.
"	25 "	21 déc. '04	14 avril '05	*	27	..	Police, Fort-William.
Blessures	7 ans.	22 juin '03	16 janv. '05		18	..	Assises, Port-Arthur.
(Province d'Ontario.)		Maison de réforme Mercer—Toronto, etc.					
Bon Pasteur, Ottawa—Vagabondage	6 mos	24 août '05	22 sept. '05	*a*	..	33	Police, Ottawa.
Maison de Réf. Mercer—Vagabondage	6 "	29 mai '05	19 juil. '05	**b*	..	17	" Tilsonburg.
(Province d'Ontario.)		Ecole industrielle—Mimico.					
Effraction de nuit et vol.	2 ans.	24 sept. '04	18 mai '05		15	..	Comté, Cayuga.
(Province d'Ontario.)		Prison centrale—Toronto.					
Acceptant la corruption.	1 an. et 364 j.	19 mars '04	16 fév. '05	*c*	50	..	Sessions, Toronto.
Agress. avec voies de fait	6 mos	20 nov. '04	10 mars '05	*	42	..	Police, Chatham.
Attentat à la pudeur	1 an.	15 août '04	16 oct. '04	*	19	..	" "
Voies de fait causant des blessures corporelles.	14 mos	29 sept. '04	30 mars '05	*	35	..	Assises, Ottawa.
Voies de fait sur un officier de la paix.	18 "	24 avril '04	24 avril '05	*	27	..	" "
" "	16 "	29 sept. '04	24 " '05	*	27	..	" "
" "	16 "	29 " '04	30 mars '05	*	29	..	" "
Tentative et mettant en circulation de faux billets de banque.	15 "	23 nov. '04	6 juil. '05	*	28	..	Comté "
Bigamie	1 an.	3 fév. '05	22 juin '05	*	31	.	Police, Toronto.
Effraction et vol	1 "	8 juin '04	11 avril '05		17	..	" Chatham.
Ivresse et désordre	18 mos	4 " '04	28 mars '05		29	..	" Toronto.
" "	3 "	4 juil. '05	22 sept. '05		23	.	" Barrie.

a Libérée à condition qu'elle rejoigne son mari immédiatement à Moosejaw. *b* A condition qu'elle soit envoyée à la maison de refuge du comté d'Oxford jusqu'à ce qu'elle puisse entrer dans une institution de charité. *c* Le prisonnier devant être libéré aussitôt après l'expiration d'un an d'emprisonnement.

* Libéré sur parole.

TABLE VII.—Cases in which the Prerogative of Mercy has been exercised during the year ended the 30th September, 1905, in favour of prisoners committed to the following prisons.

(Province of Ontario.) Central Prison—Toronto—*Concluded.*

CRIME.	Sentence.	Date of Sentence or Committal.	Date of Pardon or Commutation.	Conditions upon which Pardon or Commutation was granted.	Age and Sex. M	Age and Sex. F	By what Court tried.
Extortion	9 mos.	Mar. 18, '05	Sept. 18, '05	*	49	..	County, London.
Forgery	9 "	Jan. 24, '05	June 22, '05	*	36	..	" Hamilton.
"	6 "	Mar. 16, '05	" 20, '05	*	22	..	" Welland.
Horse steal'g and larceny	23 "	Jan. 27, '04	Apr. 14, '05	*	24	..	Police, Niagara Falls.
Interfering with police	18 "	Sept. 29, '04	May 18, '05	*	21	..	Assize, Ottawa.
Keeping common gaming house.	d	May 20, '05	July 3, '05		30	..	Sessions, Toronto.
" "	d	" 20, '05	" 3, '05		36	..	" "
Larceny	6 m	Jan. 21, '05	" 6, '05		30	..	Police, Kingston.
Non support	6 "	" 21, '05	Apr. 19, '05		42	..	" Hamilton.
Perjury	1 yr.	June 13, '04	Mar. 10, '05	*	26	..	" Chatham.
Posting immoral letter	1 "	Nov. 30, '04	May 20, '05	*	66	..	" Normandy.
Rape, attempted	1 "	" 11, '04	Mar. 10, '05		20	..	Assize, Stratford.
Receiving	1 " & 364 d.	Aug. 8, '04	Mar. 28, '05	*	15	..	Police, St. Thomas.
Shopbreaking and theft	1 yr.	May 5, '04	Feb. 2, '05	*	43	..	" Galt.
" and larceny	1 "	July 23, '04	June 10, '05		16	..	" St. Thomas.
Shopbreaking and theft	1 yr.	Oct. 21, '04	Apr. 3, '05	*	19	..	County, Hamilton.
Stealing	6 mos	July 14, '04	Dec. 24, '04	*	18	..	Police, Ottawa.
"	6 "	Feb. 23, '05	Mar. 24, '05	a	19	..	" "
"	6 "	Mar. 25, '05	May. 8, '05	*	27	..	" "
Theft	2 yrs. less 1 d	May 3, '04	Mar. 28, '05	*	24	..	" Parry Sound.
"	23 mos	Aug. 14, '03	Jan. 16, '05	*	49	..	" Barrie.
"	23 "	Mar. 4, '04	Sept. 27, '05	*	20	..	County, Hamilton.
"	18 "	Dec. 28, '04	July 6, '05	*	19	..	Police, Galt.
"	1 yr.	Sept. 8, '04	June 22, '05	*	21	..	County, Bracebridge.
"	1 "	Nov. 21, '04	July 6, '05		28	..	Police, Rainy River.
"	13 mos	June 18, '04	Mar. 21, '05	*	30	..	" Fort William.
"	6 "	Aug. 17, '04	Dec. 22, '04	*	21	..	" Ottawa.
"	6 "	Mar. 16, '05	May 20, '05	*	28	..	" "
"	4 "	Apr. 1, '05	June 3, '05	*	46	..	" London.
"	4 "	" 1, '05	" 3, '05	*	27	..	" "
Vagrancy	6 "	July 29, '04	Dec. 22, '04		28	..	" Woodstock.
"	6 "	" 28, '04	Nov. 23, '04		47	..	" Beamsville.
"	6 "	Nov. 30, '04	Apr. 11, '05		24	..	" Toronto.
"	6 "	Dec. 21, '04	Mar. 24, '05		21	..	" Hamilton.
"	6 "	Feb. 23, '05	July 24, '05		44	..	" Barrie.
"	6 "	May 30, '05	" 31, '05		32	..	J. P's., North Bay.
"	6 "	" 30, '05	" 31, '05		34	..	" "
Wounding	1 yr.	July 14, '04	Jan. 21, '05	*	45	..	County, London.

(Province of Ontario.) Common Jails.

CRIME.	Sentence.	Date of Sentence or Committal.	Date of Pardon or Commutation.	Conditions.	M	F	By what Court tried.
Barrie jail—							
Drunk and disorderly	6 mos	July 4, '05	Aug. 26, '05		..	42	Police, Barrie.
Belleville jail							
Assault	4 "	Sept. 12, '04	Nov. 22, '04	*	45	..	" Belleville.

a To be released on ticket of leave when he shall have served two months.
d. Three months and $50 fine, or three months more in default of payment.
* Released on ticket of leave

Tableau VII.—Cas où le droit de grâce a été exercé durant l'année finissant le 30 septembre 1905, en faveur des prisonniers envoyés aux prisons suivantes.

(*Province d'Ontario.*) Prison centrale—Toronto—*Fin.*

CRIME.	Sentence.	Date de Sentence ou emprisonnement.	Date de Pardon ou commutation.	Conditions sur lesquelles le pardon ou commutation a été accordé.	Age et sexe. H	Age et sexe. F	Par quelle cour mis en jugement.
Extorsion	9 mos.	18 mars '05	18 sept. '05	*	49	..	Comté, London.
Faux	9 "	24 juin '05	22 juin '05	*	36	..	" Hamilton.
"	6 "	16 mars '05	20 " '05	*	22	..	" Welland.
Vol de chevaux et larcin	23 "	27 janv. '04	14 avril '05	*	24	..	Police, Niagara Falls.
Entravant un officier de paix.	18 "	29 sept. '04	18 mai '05	*	21	..	Assises, Ottawa.
Tenant une maison de jeu	*d*	20 mai '05	3 juil. '05		30	..	Sessions, Toronto.
" "	*d*	20 " '05	3 " '05		36	..	" "
Larcin	6 mos	21 janv. '05	6 " '05		30	..	Police, Kingston.
Refus de support	6 "	21 " '05	19 avril '05		42	..	" Hamilton.
Parjure	1 an.	13 juin '04	10 mars '05	*	26	..	" Chatham.
Mettant à la poste une lettre immorale.	1 "	30 nov. '04	20 mai '05	*	66	..	" Normandy.
Viol, tentative de	1 "	11 " '04	10 mars '05		20	..	Assises, Stratford.
Recel	1 " et 364 j.	8 août '04	28 " '05	*	15	..	Police, St. Thomas.
Bris de magasin et vol	1 an.	5 mai '04	2 fév. '05	*	43	.	" Galt.
" " larcin	1 "	23 juil. '04	10 juin '05		16	..	" St. Thomas.
Bris de magasin et vol	1 an.	21 oct. '04	3 avril '05	*	19	.	Comté, Hamilton.
Vol	6 mos	14 juil. '04	24 déc. '04	*	18	..	Police, Ottawa.
"	6 "	23 fév. '05	24 mars '05	*a*	19	..	" "
"	6 "	25 mars '05	8 mai '05	*	27	..	" "
"	1 an et 364 j.	3 mai '04	28 mars '05	*	24	..	" Parry Sound.
"	23 mos	14 août '03	16 janv. '05	*	49	..	" Barrie.
"	23 "	4 mars '04	27 sept. '05	*	20	..	Comté, Hamilton.
"	18 "	28 déc. '04	6 juil. '05	*	19	..	Police, Galt.
"	1 an.	8 sept. '04	22 juin '05	*	21	..	Comté, Bracebridge.
"	1 "	21 nov. '04	6 juil. '05		28	..	Police, Rainy River.
"	13 mos	18 juin '04	21 mars '05	*	30	..	" Fort William.
"	6 "	17 août '04	22 déc. '04	*	21	..	" Ottawa.
"	6 "	16 mars '05	20 mai '05	*	28	..	" "
"	4 "	1 avril '05	3 juin '05	*	46	..	" London.
"	4 "	1 " '05	3 " '05	*	27	..	" "
Vagabondage	6 "	29 juil. '04	22 déc. '04		28	..	" Woodstock.
"	6 "	28 " '04	23 nov. '04		47	..	" Beamsville.
"	6 "	30 nov. '04	11 avril '05		24	..	" Toronto.
"	6 "	21 déc. '04	24 mars '05		21	..	" Hamilton.
"	6 "	23 fév. '05	24 juil. '05		44	..	" Barrie.
"	6 "	30 mai '05	31 " '05		32	..	J. de P., North Bay.
"	6 "	30 " '05	31 " '05		34	..	" "
Blessures	1 an.	14 juil. '04	21 janv. '05	*	45	..	Comté, London.

(*Province d'Ontario.*) Prisons communes.

CRIME.	Sentence.	Date de Sentence ou emprisonnement.	Date de Pardon ou commutation.	Conditions	H	F	Par quelle cour mis en jugement.
Prison de Barrie—							
Ivresse et désordre	6 mos	4 juil. '05	26 août '05		..	42	Police, Barrie.
Prison de Belleville—							
Voies de fait	4 "	12 sept. '04	22 nov. '04	*	45	..	" Belleville.

a Pour être libéré sur parole après deux mois de détention.
d Trois mois et $50 d'amende, ou trois de plus à défaut de paiement.
* Libéré sur parole.

TABLE VII.—Cases in which the Prerogative of Mercy has been exercised during the year ended the 30th September, 1905, in favour of prisoners committed to the following prisons.

(Province of Ontario.) Common jails—*Continued.*

CRIME.	Sentence.	Date of Sentence or Committal.	Date of Pardon or Commutation.	Conditions upon which Pardon or Commutation was granted.	Age and Sex. M	Age and Sex. F	By what Court tried.
Brockville jail—							
Vagrancy	60 dys	Apr. 26,'05	June 3,'05		21	..	J. P's., Kemptville.
"	40 "	" 26,'05	" 3,'05		32	.	" "
"	30 "	" 26,'05	" 3,'05		25	..	" "
"	6 mos	June 9,'05	July 19,'05		21	..	Police, Brockville.
"	6 "	" 9,'05	" 19,'05		18	..	" "
Goderich jail—							
Theft as a servant	4 "	Mar. 28,'05	June 29,'05		..	45	County, Goderich.
Hamilton jail—							
Aggravated assault	b	May 3,'05	May 30,'05		26	..	Police, Hamilton.
Fraud	1 yr.	June 25,'04	Mar. 4,'05		44	..	" "
North Bay jail—							
Theft	3 mos	May 1,'05	May 30,'05		30	..	J. P's., North Bay.
Ottawa jail—							
Assault and wounding	3 "	" 4,05	July 6,'05		43	..	County, Ottawa.
" causing actual bodily harm	8 "	Aug. 19,'04	Oct. 16,'04	*	25	..	" "
Attempted indecent assault	3 "	May 5,'05	June 14,'05		21	.	Police "
Grievous assault	4 "	" 5,'05	July 15,'05	c	31	..	County "
Theft	6 mos	June 27,'05	July 31,'05		19	.	Police, Ottawa.
"	3 "	Jan. 4,'05	Feb. 15,'05	*	27	..	" "
Vagrancy	3 "	Mar. 17,'05	Mar. 25,'05		45	..	" "
Parry Sound jail—							
Obtaining money under false pretences	3 "	Mar. 4,'05	Apr. 27,'05		35	..	" Burk Falls.
Theft	18 "	June 28,'04	Feb. 2,'05	*	35	..	" Parry Sound.
Pembroke jail—							
Assault	6 "	May 15,'05	Sept. 7,'05		37		" Arnprior.
Perth jail—							
Vagrancy	6 "	" 22,'05	June 16,'05		23	..	" Perth.
"	6 "	" 22,'05	" 16,'05		26	..	" "
"	6 "	" 22,'05	" 16,'05		32	..	" "
"	6 "	" 22,'05	" 16,'05		22	..	" "
"	4 "	Dec. 16,'04	Mar. 24,'05		66	..	J. P's., Carleton Place.
"	4 "	" 6,'04	" 10,'05		60	..	Police, Perth.
Peterborough jail—							
Theft	1 mo.	July 4,'05	July 19,'05		18	..	" Peterborough.
"	1 "	" 4,'05	" 19,'05		17	..	" "
Vagrancy	1 "	June 14,'05	June 20,'05		35	..	" "
St. Thomas jail—							
Burglary and Theft	1 yr.	July 23,'04	" 9,'05		16	..	" St. Thomas.
Theft	4 mos	" 4,'05	Sep. 27,'05		38	..	County "
"	3 "	Nov. 23,'04	Jan. 9,'05		24	..	Police "
Vagrancy	6 "	July 20,'05	Sept. 5,'05		26	..	" "
Sandwich jail—							
Vagrancy	6 "	Nov. 14,'04	Mar. 4,'04		79	..	" Leamington.
"	4 "	Apr. 25,'05	June 3,'05		22	..	" Windsor.
"	3 "	Dec. 3,'04	Mar. 4,'05		69	..	" "
Toronto jail—							
Assault	30 dys	Nov. 28,'04	Dec. 15,'04		43	..	" Toronto.
Obtaining goods under false pretences	60 "	Apr. 12,'05	Apr. 19,'05		45	..	Sessions "

b Two months and $7.50 costs, or three months more in default of payment.
c To be released when he shall have served three months.
* Released on ticket of leave.

TABLEAU VII.—Cas où le droit de grâce a été exercé durant l'année finissant le 30 septembre 1905, en faveur des prisonniers envoyés aux prisons suivantes.

(Province d'Ontario.) Prisons communes—*Suite.*

CRIME.	Sentence.	Date de — Sentence ou emprisonnement.	Date de — Pardon ou commutation.	Conditions sur lesquelles le pardon ou commutation a été accordé.	Age et sexe. — H	Age et sexe. — F	Par quelle cour mis en jugement.
Prison de Brockville—							
Vagabondage	60 jrs.	26 avril '05	3 juin '05	....	21	..	J. de P., Kemptville.
"	40 "	26 " '05	3 " '05	....	32	..	" "
"	30 "	26 . '05	3 " '05	....	25	..	" "
"	6 mos	9 juin '05	19 juil. '05	....	21	..	Police, Brockville.
"	6 "	9 " '05	19 " '05	....	18	..	" "
Prison de Goderich—							
Vol comme serviteur .	4 "	28 mars '05	29 juin '05	....	.	45	Comté, Goderich.
Prison de Hamilton—							
Voies de fait graves ..	*b*.....	3 mai '05	30 mai '05	....	26	..	Police, Hamilton.
Faux	1 an.	25 juin '04	4 mars '05	....	44	..	" "
Prison, North Bay—							
Vol	3 mos	1 mai '05	30 mai '05	....	30	..	J. de P., North Bay.
Prison d'Ottawa—							
Voies de fait et blessures.	3 "	4 " '05	6 juil. '05	....	43	..	Comté, Ottawa.
Voies de fait et infligeant des blessures corporelles.	3 "	19 août '04	16 oct. '04	*	23	..	" "
Attentat à la pudeur..	3 "	5 mai '05	14 juin '05	....	21	..	Police "
Voies de fait graves ..	4 "	5 " '05	15 juil. '05	*c*	31	..	Comté "
Vol..................	6 mos	27 juin '05	31 juil '05	....	19	..	Police, Ottawa.
"	3 "	4 janv. '05	15 feb. '05	*	27	..	" "
Vagabondage	3 "	17 mars '05	25 mars '05	....	45	..	" "
Prison de Parry Sound—							
Obtention d'argent sous de faux prétextes.	3 "	4 " '05	27 Apr. '05	....	35	..	" Burk Falls.
Vol..................	18 "	28 juin. '04	2 feb. '05	*	35	..	" Parry Sound.
Prison de Pembroke—							
Voies de fait.........	6 "	15 mai. '05	7 Sept. '05	....	37	..	" Arnprior.
Prison de Perth—							
Vagabondage	6 "	22 " '05	16 juin '05	....	23	..	" Perth.
"	6 "	22 " '05	16 " '05	....	26	.	" "
"	6 "	22 " '05	16 " '05	....	32	..	" "
"	6 "	22 " '05	16 " '05	....	22	..	" "
"	4 "	16 déc. '04	24 mars '05	....	66	..	J. de P., Carleton Place.
"	4 "	6 " '04	10 " '05	....	60	..	Police, Perth.
Prison de Peterborough—							
Vol	1 moi	4 juil. '05	19 juil '05	....	18	.	" Peterborough.
"	1 "	4 " '05	19 " '05	....	17	..	" "
Vagabondage	1 "	14 juin '05	20 juin '05	....	35	..	" "
Prison de St. Thomas—							
Effract. de nuit et vol.	1 an.	23 juil. '04	9 " '05	....	16	..	" St. Thomas.
Vol.....	4 mos	4 " '05	27 sept. '05	....	38	..	Comté "
"	3 "	23 nov. '04	9 janv. '05	....	24	..	Police "
Vagabondage	6 "	20 juil. '05	5 sept. '05	....	26	..	" "
Prison de Sandwich—							
Vagabondage	6 "	14 nov. '04	4 mars '04	....	79	..	" Leamington.
"	4 "	25 avril '05	3 juin '05	....	22	..	" Windsor.
"	3 "	3 déc. '04	4 mars '05	....	69	..	" "
Prison de Toronto—							
Voies de fait.........	30 jr.	28 nov. '04	15 dec. '04	....	43	..	" Toronto.
Obtention d'effet sous de faux prétextes.	60 "	12 avril '05	19 avril '05	....	45	..	Sessions "

b Deux mois et $7.50 de frais, ou trois mois de plus à défaut de paiement.
c Pour être libéré après trois mois de détention.
* Libérés sur parole.

TABLE VII.—Cases in which the Prerogative of Mercy has been exercised during the year ended the 30th September, 1905, in favour of prisoners committed to the following prisons

(*Province of Ontario.*) Common Jails—*Concluded.*

CRIME.	Sentence.	Date of Sentence or Committal.	Date of Pardon or Commutation.	Conditions upon which Pardon or Commutation was granted.	Age and Sex. M	F	By what Court tried.
Toronto jail—Con.							
Stealing	30 dys	Mar. 2,'05	Mar. 14,'05		24	..	Police, Toronto.
"	10 "	Feb. 16,'05	Feb. 22,'05		22	..	" "
Theft	6 mos	Oct. 28,'05	Mar. 15,'05	*	21	..	" "
Vagrancy	6 "	Nov. 30,'04	Dec. 30,'04		29	..	" Toronto Junction.
"	1 "	May 29,'05	June 10,'05		40	..	" Toronto.
Whitby jail—							
Vagrancy	6 mos	June 12,'05	July 31,'05		40	..	" Whitby.
"	5 "	" 9,'05	" 6,'05	*a*	86	..	" "

(*Province of Quebec.*) Provincial Penitentiary—St Vincent de Paul.

CRIME.	Sentence.	Date of Sentence or Committal.	Date of Pardon or Commutation.	Conditions upon which Pardon or Commutation was granted.	Age and Sex. M	F	By what Court tried.
Assault with intent to rob.	6 yrs.	Dec. 13,'00	Dec. 22,'00	*	26	..	Sessions, Montreal.
Attempt to murder.	5 "	Apr. 5,'04	Apr. 3,'05	*	39	..	King's Bench, Valleyfield
" "	5 "	" 15,'03	Nov. 22,'04	*	24	..	" Quebec.
" to procure aboration.	5 "	June 15,'03	June 5,'05		38	..	" Montreal.
Attempt to steal from the person.	3 "	Oct. 29,'03	May 8,'05	*	28	..	Sessions, "
Breaking into a place of public worship.	3 "	Jan. 27,'03	" 20,'05	*	47	..	" "
Cattle stealing	5 yrs.	May 14,'03	Feb. 8,'05	*	40	..	Supreme, Calgary.
False pretences	2 "	Apr. 7,'04	" 13,'05	*	34	..	Sessions, Montreal.
"	2 "	" 14,'04	Mar. 21,'05	*	35	..	" "
Forgery	4 "	Sept 27,'04	May 8,'05		26	..	" "
"	2 "	June 16,'04	April 3,'05	*	19	..	" "
" of a notarial deed	4 "	Apr. 20,'03	Dec. 23,'04		60	..	King's Bench, Montreal.
" " "	3 "	" 20,'03	Feb. 8,'05		54	..	" "
Gross indency on male person	3 "	July 21,'03	July 31,'05	*	20	..	Sessions, Montreal.
Horse stealing	5 "	Oct. 27,'03	Oct. 21,'04	*	23	..	Dist. Mag., Sherbrooke.
"	27 mos	Aug. 27,'03	Mar. 10,'05		36	..	" Arthabaska.
House breaking and theft	2 yrs.	June 27,'03	"	*	19	..	" Rimouski.
" "	10 "	Jan. 15,'03	May 30,'05	*	26	..	Sessions, Montreal.
Incest	8 "	Apr. 5,'00	June 16,'05	*	42	..	Queen's Bence, Hull.
Perjury	2 "	Mar. 28,'04	Dec. 22,'04	*	48	..	King's Bch, Beauharnois.
Rec. stolen property	5 "	Dec. 17,'02	Feb. 2,'05		30	..	Supreme, Maple Creek.
Robbery	5 "	Nov. 14,'01	June 27,'05	*b*	32	..	Sessions, Montreal.
" with violence	10 "	" 27,'02	May 20,'05	*	27	..	King's Bench, Montreal.
" "	9 "	" 22,'02	June 27,'05	*	30	..	" "
" "	6 "	Jan. 21,'02	Jan. 16,'05	*	26	..	Sessions, Montreal.
" "	5 "	Mar. 23,'04	July 31,'05		21	..	Dist. Mag., Sherbrooke.
Shooting with intent to kill and murder	14 "	" 16,'96	Jan. 16,'05	*	31	.	Queen's Bench, Montreal.
Shopbreaking	5 "	Jan. 29,'03	Sept 27,'05	*	20	..	Sessions, Montreal.
"	4 "	Feb. 10,'03	Mar. 10,'05	*	24	..	" "
"	4 "	May 19,'03	July 6,'05	*	19	..	" "
"	4 "	" 19,'03	Jan. 16,'05	*	25	..	" "
" and theft	5 "	Aug. 3,'02	Mar. 10,'05	*	27	..	" Quebec.
Theft	3 "	Apr. 28,'04	Dec. 23,'04	*	17	..	" Montreal.
"	4 "	July 13,'03	July 19,'05	*	18	..	" "

a Released upon condition that he pays cost of prosecution.
b Released upon condition that he accepts employment provided for him.
* Released on ticket of leave.

TABLEAU VII.—Cas où le droit de grâce a été exercé durant l'année finissant le 30 septembre 1905, en faveur des prisonniers envoyés aux prisons suivantes.

(*Province d'Ontario.*) Prisons Communes—*Fin.*

CRIME.	Sentence.	Date de Sentence ou emprisonnement.	Date de Pardon ou commutation.	Conditions sur lesquelles le pardon ou commutation a été accordé.	Age et sexe. H	Age et sexe. F	Par quelle cour mis en jugement.
Prison de Toronto—Fin.							
Vol	30 jrs.	2 mars '05	14 mars '05		24	..	Police, Toronto.
"	10 "	16 feb. '05	22 fév. '05		22	..	" "
"	6 mos	28 oct. '05	15 mars '05	*	21	..	" "
Vagabondage	6 "	30 nov. '04	30 dec. '04		29	..	" Toronto Junction.
"	1 "	29 mai '05	10 juin '05		40	..	" Toronto.
Prison de Whitby—							
Vagabondage	6 "	12 juin '05	31 juil. '05		40	..	" Whitby.
"	5 "	9 " '05	6 " '05	a	86	..	" "

(*Province de Quebec.*) Penitencier Provincial—St. Vincent de Paul.

CRIME.	Sentence.	Date de Sentence ou emprisonnement.	Date de Pardon ou commutation.	Conditions sur lesquelles le pardon ou commutation a été accordé.	Age et sexe. H	Age et sexe. F	Par quelle cour mis en jugement.
Voies de fait avec intention de vol.	6 ans.	13 déc. '00	22 déc. '04	*	26	..	Sessions, Montréal.
Meurtre, tentative de	5 "	5 avril '04	3 avril '05	*	39	..	Banc du Roi, Valleyfield.
" "	5 "	15 " '03	22 nov. '04	*	24	..	" " Québec.
Tentative d'avortement.	5 "	15 juin '03	5 juin '05		38	.	" " Montréal.
" de vol sur la personne.	3 "	29 oct. '03	8 mai '05	*	28	..	Sessions "
Entrant avec fracas dans une place du culte public.	3 "	27 janv. '03	20 " '05	*	47	..	" "
Vol de bestiaux	5 ans.	14 mai '03	8 fév. '05	*	40	..	Suprême, Calgary.
Faux prétextes	2 "	7 avril '04	13 " '05	*	34	..	Sessions, Montréal.
"	2 "	14 " '04	21 mars '05	*	35	..	" "
Faux	4 "	27 sept. '04	8 mai '05		26	..	" "
"	2 "	16 juin '04	3 avril '05	*	19	..	" "
Forgeant un acte notarié	4 "	20 avril '03	23 dec. '04		60	..	Banc du Roi, Montréal.
" "	3 "	20 " '03	8 feb. '05		54	..	" "
Indécence grossière sur une personne du sexe masculin	3 "	21 juil. '03	31 juil. '05	*	20	..	Sessions, Montréal.
Vol de chevaux	5 "	27 oct. '03	21 oct. '04	*	23	..	M. de Dist., Sherbrooke.
" "	27 mos	27 août. '03	10 mars '05		36	..	" Arthabaska.
Bris de maison et vol	2 ans.	27 juin '03	10 " '05	*	19	..	" Rimouski.
" "	10 "	15 janv. '03	30 mai '05	*	26	..	Sessions, Montréal.
Inceste	8 "	5 avril '00	16 juin '05	*	42	..	Banc de la Reine, Hull.
Parjure	2 "	28 mars '04	22 déc. '04	*	48	..	" Roi, Beauharnois.
Recel d'objets volés	5 "	17 déc. '02	2 féb. '05		30	..	Suprême, Maple Creek.
Vol	5 "	14 nov. '01	27 juin '05	b	32	..	Sessions, Montréal.
" avec violence	10 "	27 " '02	20 mai '05	*	27	..	Banc du Roi, Montréal.
" "	9 "	22 " '02	27 juin '05	*	30	..	" "
" "	6 "	21 janv. '02	16 janv. '05	*	26	..	Sessions, Montréal.
" "	5 "	23 mars '04	31 juil. '05		21	..	M. de Dist., Sherbrooke.
Usage d'arme à feu avec int. de meurtre	14 "	16 " '96	16 janv. '05	*	31	..	Banc de la Reine, Mont'l.
Bris de magasin	5 "	19 janv. '03	27 sept. '05	*	20	..	Sessions, Montréal,
"	4 "	10 fév. '03	10 mars '05	*	24	..	" "
"	4 "	19 mai '03	6 juil. '05	*	19	..	" "
"	4 "	19 " '03	16 janv. '05	*	25	..	" "
" et vol	5 "	3 août '02	10 mars '05	*	27	..	" Québec.
Vol	3 "	28 avril '04	23 déc. '04	*	17	..	" Montréal.
"	4 "	13 juin '03	19 juil. '05	*	18	..	" "

a Libéré à condition qu'il paye les frais de poursuite.
b Libéré à condition qu'il accepte l'emploi qui lui sera offert.
* Libérés sur parole.

TABLE VII.—Cases in which the Prerogative of Mercy has been exercised during the year ended the 30th September, 1905, in favour of prisoners committed to the following prisons.

(Province of Quebec.) Provincial Penetentiary—St. Vincent de Paul—*Concluded.*

CRIME.	Sentence.	Date of Sentence or Committal.	Date of Pardon or Commutation.	Conditions upon which Pardon or Commutation was granted.	Age and Sex. M	Age and Sex. F	By what Court tried.
Theft..............	6 yrs.	Jan. 29, '03	Aug. 23,05	*	22	.	Sessions, Montral.
"	2 "	Sept 27, '04	Feb. 13, '05	*	49	..	" "
"	2 "	Nov. 28, '03	Nov. 22, '04	....	37	..	" "
"	2 "	Aug. 7, '03	Oct. 21, '04	*	27	..	" "
"	3 "	" 3, '04	July 22, '05	*	39	..	" "
"	7 "	April 6, '00	" 12, '05	....	40	..	Dist. Mag., Sweetsburg.
"	4 "	July 19, '02	Jan. 16, '05	*	24	..	" "
"	3 "	Jan. 26, '04	Mar. 24, '05	*	34	..	" "
"	3 "	Mar. 15, '04	" 10, '05	*	32	..	King's Bch., Valleyfield.
"	3 "	Dec. 18, '03	June 10, '05	*	43	..	J. P's., Montreal.
" as a servant......	5 "	Mar. 18, '02	July 6, '05	*	29	..	" "
" "	2 "	Oct. 20, '03	June 9, '05	....	25	..	Sessions, "
" "	$2\frac{3}{4}$ "	Sept 26, '04	July 6, '05	*	32	..	Dist. Mag., Hull.
" from a dwelling..	3 "	Aug. 25, '04	Mar. 11, '05	....	24	..	J. P's., Montreal.
" " the person...	7 "	June 5, '02	Apr. 12, '05	*	32	..	Dist. Mag., Sorel.
" " "	7 "	Sept 25, '02	Aug. 26, '05	....	35	..	Sessions, Montreal.
Wounding............	4 "	Mar. 25, '04	Apr. 28, '05	....	28	..	" Quebec.

(Province of Quebec.) Reformatories.

CRIME.	Sentence.	Date of Sentence or Committal.	Date of Pardon or Commutation.	Conditions.	M	F	By what Court tried.
Montreal Reform School—							
Theft........	3 yrs.	May 4, '03	Aug. 26, '05	....	16	..	Sessions, Quebec.

(Province of Quebec.) Common jails.

CRIME.	Sentence.	Date of Sentence or Committal.	Date of Pardon or Commutation.	Conditions.	M	F	By what Court tried.
Hull Jail—							
Assault causing bodily harm.	14 mos	Jan. 20, '05	Apr. 17, '05	*	40	..	Dist. Mag., Hull.
" " ..	14 "	" 20, '05	June 20, '05	*	40	..	" "
Larceny..............	12 "	Mar. 12, '04	Oct. 18, '04	....	..	32	King's Bench "
Receiving stolen goods	12 "	Apr. 5, '05	Aug. 4, '05	....	49	..	" "
Seduction...........	6 "	" 12, '05	May 18, '05	....	36	..	" "
Taking hand car (prop. of C.P.R.)	23 "	Dec. 23, '04	Feb. 17, '05	....	16	..	Dist. Mag. "
Theft..	9 "	June 10, '04	Dec. 22, '04	*	23	..	" "
Montreal Jail—							
Assault & drunkenness	*a*.....	Nov. 18, '04	May 30, '05	*	22	..	Recorder, Montreal.
Drunk and disorderly and assaulting wife.	2 m & $20 or 6 mos.	Jan. 4, '05	Apr. 19, '05	....	40	..	" "
2nd charge.........	6 mos.						
False pretences.	3 mos.	Mar. 3, '05	May 8, '05	....	28	..	Sessions "
Forgery..	23 m..	Feb. 9, '04	Nov. 29, '04	* Illness	..	31	" "
Frequenting disorderly house.	3 m. & $50 or 3 a. m.	Feb. 18, '05	Mar. 8, '05	....	..	28	Recorder "
Inflicting grievous bodily harm.	6 mos.	Sept. 23, '04	Dec. 22, '04	*	..	23	King's Bench "
Keeping a disorderly house.	3m$50 or3a.m	July 7, '04	Oct. 20, '04	....	..	35	Recorder "
" " ..	2m $50 or3a m	Feb. 17, '05	Apr. 14, '05	*	..	28	" "
Loitering	2 mos.	Oct. 5, '04	Nov. 14, '04	*	21	..	" "

a Six months and $110 fine, or seven months more in default of payment.
* Released on ticket of leave.

TABLEAU VII.—Cas où le droit de grâce a été exercé durant l'année finissant le 30 Septembre 1905, en faveur des prisonniers envoyés aux prisons suivantes.

(Province of Quebec.) Pénitencier provincial—Saint-Vincent-de-Paul—*Fin.*

CRIME.	Sentence.	Date de — Sentence ou emprisonnement.	Date de — Pardon ou commutation.	Condition sur lesquelles le pardon ou commutation a été accordé.	Age et sexe. H	Age et sexe. F	Par quelle cour mis en jugement.
Vol.	6 ans.	29 janv. '03	23 août '05	*	22	..	Sessions, Montréal.
"	2 "	27 sept. '04	13 fév. '05	*	29	..	" "
"	2 "	28 nov. '03	22 nov. '04		37	..	" "
"	2 "	7 août '03	21 oct. '04	*	27	..	" "
"	3 "	3 " '04	22 juil. '05	*	39	..	" "
"	7 "	6 avril '00	12 " '05		40	..	M. de Dist., Sweetsburg.
"	4 "	19 juil. '02	16 janv. '05	*	24	..	" "
"	3 "	26 juin '04	24 mars '05	*	34	..	" "
"	3 "	15 mars '04	10 " '05	*	32	..	Banc du Roi, Valleyfield.
"	3 "	18 déc. '03	10 juin '05	*	43	..	J. de P., Montreal.
" comme serviteur	5 "	18 mar. '02	6 juil. '05	*	29	..	" "
" " "	2 "	20 oct. '03	9 juin '05		25	..	Sessions, "
" " "	2¾ "	26 sept. '04	6 juil. '05	*	32	..	M. de Dist., Hull.
" dans une maison	3 "	25 août '04	11 mars '05		24	..	J. de P., Montreal.
" sur la personne	7 "	5 juin '02	12 avril '05	*	32	..	M. de Dist., Sorel.
" "	7 "	25 sept. '02	26 août '05		35	..	Sessions, Montreal.
Blessures	4 "	25 mars '04	28 avril '05		28	..	" Quebec.
(Province de Quebec.)			Maisons de réforme.				
Maison de Réforme, Montreal—							
Vol	3ans.	4 mar. '03	26 Août '05		16	..	Sessions, Quebec.
(Province de Québec.)			Prisons communes.				
Prison de Hull—							
Voies de fait causant des bless. corporelles.	14 mos	20 juin '05	17 avril '05	*	40	..	Mag. de Dist. Hull.
" "	14 "	20 " '05	20 juin '05	*	40	..	" "
Larcin	12 "	12 mars '04	18 oct. '04		..	32	Banc du Roi "
Recel d'objets volés	12 "	5 avril '05	4 août '05		49	..	" "
Séduction	6 "	12 " '05	18 mai '05		36	..	" "
Prenant un *hand car* (prop. du C.P.R.)	23 "	23 déc. '04	17 fév. '05		16	..	Mag. de Dist. "
Vol	9 "	10 juin '04	22 déc. '04	*	23	..	" "
Prison de Montréal—							
Voies de fait et ivresse	a	18 nov. '04	30 mai '05	*	22	..	Recorder, Montréal.
Ivresse et désordre et agression sur sa femme.	2 m. & $20 ou 6 mos.	4 janv. '05	19 avril '05		40	..	" "
2e accusation	6 mos.						
Faux prétextes	3 mos	3 mars '05	8 mai '05		28	..	Sessions "
Faux	23 "	9 fév. '04	29 nov. '04	* Maladie	..	31	" "
Fréquentant une maison de désordre.	3 m. et $50 ou enc3m	18 " '05	8 mai '05		..	28	Recorder "
Infligeant des blessures corporelles.	6 mois	23 sept. '04	22 déc. '04	*		23	Banc du Roi "
Tenant une maison de désordre.	3 m. et $50 ou enc3m	7 juil. '04	20 oct. '04		..	35	Recorder "
" "	2 m. et $50 ou enc3m	17 fév. '05	14 avril '05	*	..	28	" "
Fainéantise	2 mos	5 oct. '04	14 nov. '04	*	21	..	" "

a Six mois et $110 d'amende, ou sept mois de plus à défaut de paiement.
* Libérés sur parole.

TABLE VII.—Cases in which the Prerogative of Mercy has been exercised during the year ended the 30th September, 1905, in favour of prisoners committed to the following prisons.

(Province of Quebec.) Common jails—*Concluded.*

CRIME	Sentence.	Date of Sentence or Committal.	Date of Pardon or Commutation.	Conditions upon which Pardon or Commutation was granted.	Age and Sex. M	F	By what Court tried.
Montreal Jail—Con.							
Obtaining goods under false pretences.	1 mo.	Mar. 30, '05	Apr. 11, '05		38	..	Sessions, Montreal.
Rape	23 mos	Nov. 21, '03	Dec. 22, '04	*	19	..	King's Bench "
Receiving stolen goods	3 "	May 4, '05	June 3, '05		40	..	Sessions "
Shopbreaking	6 "	Jan. 24, '05	Apr. 12, '05	*	16	..	" "
Stealing	12 "	Aug. 2, '04	Dec. 23, '04		..	21	" "
"	6 "	Dec. 6, '04	Feb. 10, '04	*b	44	..	J. P.'s "
" a post bag	9 "	July 18, '04	Oct. 17, '04	*	16	..	Sessions "
Theft	12 "	Mar. 3, '04	Dec. 22, '04	*	22	..	" "
"	6 "	Apr. 20, '05	Sept. 27, '05	*	28	..	" "
"	1 mo.	Sept. 30, '04	Oct. 20, '04		22	..	J. P.'s "
" as a servant	9 mos	Aug. 24, '04	Feb. 2, '05	*	22	..	" "
" from employer	18 "	Nov. 14, '04	June 20, '05		43	..	King's Bench "
" of a st. ry. con. box & contents.	9 "	" 23, '04	May 20, '05	*	43	..	" "
Uttering forged papers	6 "	Apr. 4, '05	July 31, '05		21	..	Sessions "
Vagrancy	4 "	June 14, '05	Aug. 4, '05		25	..	" "
"	4 "	" 14, '05	" 4, '05		23	..	" "
"	4 "	" 14, '05	" 4, '05		19	..	" "
"	4 "	" 14, '05	" 4, '05		24	..	" "
"	4 "	" 14, '05	" 4, '05		23	..	" "
"	4 "	" 14, '05	" 4, '05		24	..	" "
"	4 "	" 14, '05	Sept. 21, '05		23	..	" "
Vagrancy	3 mos	June 20, '05	Aug. 11, '05		..	22	Recorder, Montreal.
"	*a*	Oct. 14, '04	Dec. 6, '04	*	30	..	Sessions, "
Quebec Jail—							
Indecent assault	18 mos	Nov. 7, '04	June 10, '05	*	20	..	King's Bench, Quebec.
Stealing	3 "	Dec. 9, '04	Dec. 23, '04		..	22	Dist. Mag., "
" from the person	4 "	Mar. 20, '05	July 6, '05		23	..	" "
Theft	6 "	" 5, '05	June 27, '05	*	..	21	Sessions, "
"	6 "	" 6, '05	July 19, '05	*	17	..	Dist. Mag., "
"	6 "	" 27, '05	" 6, '05	*	23	..	Sessions, "
"	3 "	June 13, '05	" 22, '05	*	..	20	" "
" as a servant	6 "	Mar. 18, '05	June 22, '05		37	..	" "
St. John's Jail—							
Drunkenness	6 "	July 26, '04	Oct. 20, '04	c	68	..	Dist. Mag., St. Johns.
Ste. Scholastique Jail—							
Indecent assault	20 "	Feb. 20, '04	Feb. 3, '05	*	25	..	King's Bench, St. Scholastique.
Sherbrooke Jail—							
Theft	6 "	May 30, '04	Oct. 20, '04	*	22	..	Dist. Mag., Sherbrooke.
Vagrancy	6 "	Aug. 8, '04	" 30, '04		26	..	" "
Working an illicit still	$100 & cos. or 3 mos	Jan. 31, '05	Apr. 3, '05		47	..	" "
Sweetsburg Jail—							
Theft	5 "	" 13, '50	May 20, '05		24	..	" Sweetsburg.
"	5 "	" 27, '05	Apr. 11, '05		28	..	" "
Three Rivers Jail—							
Causing grievous bodily harm with intent to maim.	23 "	Mar. 16, '04	Oct. 27, '04		26	..	King's Bch. Three Rivers

a Three months with bail to keep the peace.
b Ticket of leave issued in order that prisoner may receive medical treatment.
c Prisoner released upon condition that relations take him back to Three Rivers.
* Released on ticket of leave.

TABLEAU VII.—Cas où le droit de grâce a été exercé durant l'année finissant le 30 septembre 1905, en faveur des prisonniers envoyés aux prisons suivantes.

(Province de Québec.) Prisons communes—*Fin.*

CRIME.	Sentence.	Date de — Sentence ou emprisonnement.	Date de — Pardon ou commutation.	Conditions sur lesquelles le pardon ou commutation a été accordé.	Age et sexe. H	Age et sexe. F	Par quelle cour mis en jugement.
Prison de Montréal—Fin							
Obtention d'effets sous de faux prétextes.	1 mos	30 mars '05	11 avril '05	....	38	..	Sessions, Montréal.
Viol..................	23 "	21 nov. '03	22 déc. '04	*	19	..	Banc du Roi "
Recel d'objets volés...	3 "	4 mai '05	3 juin '05	....	40	..	Sessions "
Bris de magasin......	6 "	24 janv. '05	12 avril '05	*	16	..	" "
Vol..................	12 "	2 août. '04	22 déc. '04	....	..	21	" "
"	6 "	6 déc. '04	10 fév. '04	* *b*............	44	..	J. de P. "
" d'un sac postal....	9 "	18 juil. '04	17 oct. '04	*	16	..	Sessions "
"	12 "	3 mars '04	22 déc. '04	*	22	..	" "
"	6 "	20 avril '05	27 sept. '05	*	28	..	" "
"	1 "	30 sept. '04	20 oct. '04	....	22	..	J. de P. "
" comme serviteur..	9 "	24 août. '04	2 fév. '05	*	22	..	" "
" chez un patron....	18 "	14 nov. '04	20 juin. '05	....	43	..	Banc du Roi "
" d'une boîte de conducteur de tramway avec contenu	9 "	23 " '04	20 mai '05	*	43	.	" "
Emiss. de faux papiers	6 "	4 avril '05	31 juil. '05	....	21	..	Sessions "
Vagabondage	4 "	14 juin '05	4 août. '05	....	25	..	" "
"	4 "	14 " '05	4 " '05	....	23	..	" "
"	4 "	14 " '05	4 " '05	....	19	..	" "
"	4 "	14 " '05	4 " '05	....	24	..	" "
"	4 "	14 " '05	4 " '05	....	23	..	" "
"	4 "	14 " '05	4 " '05	....	24	..	" "
"	4 "	14 " '05	21 sept. '05	....	23	..	" "
Vagabondage	3 mos	20 juin '05	11 août '05	....	..	22	Recorder, Montréal.
"	*a*	14 oct. '04	6 déc. '04	*	30	..	Sessions, "
Prison de Québec—							
Attentat à la pudeur .	18 mos	7 nov. '04	10 juin '05	*	20	..	Banc du Roi, Québec.
Vol..................	3 "	9 déc. '04	23 déc. '04	....	..	22	Mag. de Dist., "
" sur la personne .	4 "	20 mars '05	6 juil. '05	....	3	..	" "
"	6 "	5 " '05	27 juin '05	*	..	21	Sessions, "
"	6 "	6 " '05	19 juil. '05	*	17	..	Mag. de Dist., "
"	6 "	27 " '05	6 " '05	*	23	..	Sessions, "
"	3 "	13 juin '05	22 " '05	*	..	20	" "
" comme serviteur..	6 "	18 mars '05	22 juin '05	....	37	..	" "
Prison de St. Jean—							
Ivresse..............	6 "	26 juil. '04	20 oct. '04	*c*	68	..	Mag. de Dist., St-Jean.
Prison de St. Scholastique							
Attentat à la pudeur.	20 "	29 fév. '04	3 fév. '05	*	25	..	B. du Roi, Ste Scholastique
Prison de Sherbrooke—							
Vol..................	6 "	30 mai '04	20 oct. '04	*	22	..	Mag. de Dist., Sherbrooke
Vagabondage	6 "	8 août '04	30 " '04	....	26	..	" " "
Travaillant un alambic	$100 et les fr. ou 3 m	31 janv. '05	3 avril '05	....	47	.	" " "
Prison de Sweetsburg—							
Vol..................	5 mos	13 " '05	20 mai '05	....	24	:	" " Sweetsburg
"	5 "	27 " '05	11 avril '05	....	28	..	" " "
Prison de Trois-Rivières							
Causant des blessures corpor. graves avec intention d'estropier	23 "	16 mars '04	27 oct. '04	....	26	.	B. du Roi, Trois-Rivières

a Trois mois avec caution pour garder la paix.
b Libéré sur parole afin que le prisonnier reçoive un traitement médical.
c Prisonnier libéré à condition que ses parents le ramènent à Trois-Rivières.
* Libéré sur parole.

TABLE VII.—Cases in which the Prerogative of Mercy has been exercised duringthe year ended the 30th September, 1905, in favour of prisoners committed to the following prisons.

(P.E.I., N.S. & N.B.) Provincial Penitentiary—Dorchester, N.B.

CRIME.	Sentence.	Date of Sentence or Committal.	Date of Pardon or Commutation.	Conditions upon which Pardon or Commutation was granted	Age and Sex. M	Age and Sex. F	By what Court tried.
Assault, causing grievous bodily harm.	4 yrs.	Dec. 14, '03	June 5, '05	*	..	27	Stip. Mag., Halifax, N.S.
Assault, causing bodily harm.	2 "	June 27, '03	Dec. 22, '04	*	21	..	Supreme, Sydney, N.S.
Assault, indecent	2 "	Mar. 11, '04	Apr. 15, '05	*	24	..	" St. John, N.B.
Arson	5 "	May 30, '02	July 6, '05	*	36	..	" Windsor, N.S.
"	5 "	Jan. 27, '03	Dec. 22, '04	...	61	..	County, Kentville, N.S.
"	5 "	July 18, '05	Sept 15, '05	*	61	..	Supreme, Windsor, N.S.
Attempt to have carnal knowledge of girl under 14 years.	*a*....	May 29, '03	Dec. 22, '04	Remis. of 10 lashes.	45	..	Assize, St. John, N.B.
Breaking and entering	6 yrs.	Mar. 2, '00	Mar. 15, '05	*	24	..	County, "
" " "	2 "	Apr. 4, '04	Sept 27, '05	*	20	..	" "
Breaking, entering and stealing.	5 "	May 3, '02	June 10, '05	*	..	24	Police, Halifax, N.S.
" "	5 "	June 4, '01	May 8, '05	*	19	..	County, Hampton, N.B.
" "	4 "	Aug. 27, '02	Feb. 4, '05	*	58	..	Circuit, St. John, N.B.
" "	4 "	Mar. 19, '03	Apr. 11, '05	*	24	..	County, Sydney, N.S.
" "	4 "	Aug. 7, '03	June 20, '05	*	35	..	" Kentville, N.S.
" "	4 "	Sept 21, '03	July 19, '05	*	16	..	Police, Halifax, N.S.
" "	3 "	Feb. 5, '03	Mar. 11, '05	*	32	..	County, Sydney, N.S.
" "	2 "	May 11, '04	June 9, '05	*	34	..	" Haliifax, N.S.
Breaking, entering and stealing	3 yrs.	Apr. 28, '04	July 6, '04	*	21	..	County, Port Hood, N.S.
" " "	3 "	Dec. 17, '03	Feb. 10, '05	*	19	..	" " " "
" with intent	2½ "	June 27, '03	Dec. 25, '04	*	20	..	Supreme, Sidney, N.S.
Burglary and theft	10 "	May 22, '99	Sept 27, '05	*	23	..	County, Dorchester N.B.
False pretences	1¼ "	Jan. 4, '04	June 10, '05	...	20	..	Police, Halifax, N.S.
Larceny and resisting arrest	4 " & 30d.	June 25, '03	Jan. 16, '05	*b.	30	..	Stip. Mag. " "
Larceny	3 yrs.	Dec. 6, '02	Dec. 22, '04	*	40	..	Supreme, St. John, N.B.
"	3 "	Mar. 24, '03	May 5, '05	*	28	..	County, Dalhousie, "
"	3 "	Nov. 9, '03	Feb. 4, '05	*	27	..	Police, Woodstock, "
Manslaughter	2 "	May 11, '04	June 9, '05	*	34	..	County, Halifax, N.S.
Obtaining money under false pretences	2 " & 7 d.	Feb. 6, '04	July 14, '05	*	46	..	Supreme, Sydney, "
Rape and arson	25 yrs.	Oct. 18, '94	Oct. 16, '04	*Sent. red. to 15 yrs.	34	..	Assize, Woodstock, N.B.
Receiving stolen goods	2 "	Jan. 30, '04	Feb. 4, '05	...	71	..	County, Digby, N.S.
" "	2 "	July 6, '04	July 19, '05	*	21	..	Supreme, Sydney, "
Shooting with intent	4 "	June 27, '03	Apr. 15, '05	*	28	..	" " "
" "	2 "	" 1, '04	Sept. 27, '05	*c	38	..	" Victoria, "
Shopbreaking and theft	5 "	" 27, '03	Dec. 22, '04	*	23	..	" Sydney, "
Stealing	3 "	Aug. 17, '03	July 6, '05	*	24	..	Police, Fredericton, N.B.
"	3 "	July 15, '03	Jan. 18, '05	*	56	..	County, St. John, "
"	2 "	" 14, '04	Apr. 12, '05	*	24	..	" Amherst, N. S.
"	3 "	Mar. 8, '04	June 20, '05	*	18	..	" " "
Theft	2 "	Oct. 23, '03	May 16, '05	*	22	..	" Sydney, N.S.
"	4 "	June 27, '03	Feb. 4, '05	*	35	..	" " "
"	3 "	Sept 12, '03	July 31, '05	*	37	..	Supreme, Amherst, N.S.

a Two years and 20 lashes.

*b A ticket of leave to issue for one month and to be cancelled if prisoner does not return to his home in Ireland.

*c Released on ticket of leave with the condition that prisoner is not to re-visit Cape Breton until June 1st, 1906.

*Released on ticket of leave.

TABLEAU VII.—Cas où le droit de grâce a été exercé durant l'année finissant le 30 septembre 1905, en faveur des prisonniers envoyés aux prisons suivantes.

(I. du P.-E., N.-E. et N.-B.) Pénitencier Provincial—Dorchester, N.B.

CRIME.	Sentence.	Date de — Sentence ou emprisonnement.	Date de — Pardon ou commutation.	Conditions sur lesquelles le pardon ou commutation a été accordé.	Age et sexe — H	Age et sexe — F	Par quelle cour mis en jugement.
Voies de fait causant des blessures corpor. graves	4 ans	14 déc '03	5 juin '05	*	..	27	Mag. stip., Halifax, N.-E.
Voies de fait causant des blessures corporelles..	2 "	27 juin '03	22 déc. '04	*	21	..	Suprême, Sydney, N.-E.
Attentat à la pudeur ...	2 "	11 mars '04	15 avril '05	*	24	..	" St-Jean, N.-B.
Incendie	5 "	30 mai '02	6 juil. '05	*	36	..	" Windsor, N.-E.
"	5 "	27 janv. '03	22 déc. '04	..	61	..	Comté, Kentville, N.-E
"	5 "	18 juil. '05	18 sept '05	*	61	..	Suprême, Windsor, N.-E.
Tentative de commerce charnel avec une fille au-dessous de 14 ans.	*a*	29 mai '03	22 déc. '04	Remission de 10 coupsde fouet.	45		Assises, St-Jean, N.-B.
Effraction et entrée....	6 ans	2 mars '00	15 mars '05	*	24	..	Comté "
" "	2 "	4 avril '04	27 sept. '05	*	20	..	" "
" " et vol.	5 "	3 mai '02	10 juin '05	*	..	24	Police, Halifax, N.-E.
" " "	5 "	4 juin '01	8 mai '05	*	19	..	Comté, Hampton, N.-B.
" " "	4 "	27 août '02	4 fév. '05	*	58	..	Circuit, St-Jean, N.-B.
" " "	4 "	19 mars '03	11 avril '05	*	24	..	Comté, Sydney, N.-E.
" " "	4 "	7 août '03	20 juin '05	*	35	..	" Kentville, N.E.
" " "	4 "	21 sept. '03	19 juil. '05	*	16	..	Police, Halifax, N.-E.
" " "	3 "	5 fév. '03	11 mars '05	*	32	..	Comté, Sydney, N.-E.
" " "	2 "	11 mai '04	9 juin '05	*	34	..	Halifax, N.-E.
Effraction, entrée et vol.	3 ans.	28 avril '04	6 juil '04	*	21	..	Comté, Port-Hood, N.-E.
" " "	3 "	17 déc. '03	10 fév. '05	*	19	..	" " "
" avec intention	2½ "	27 juin '03	25 déc. '04	*	20	..	Suprême Sydney, N.-E.
Effraction de nuit et vol.	10 "	22 mai '99	22 sept. '05	*	23	.	Comté, Dorchester, N.-B.
Faux prétextes	1¼ "	4 janv. '04	10 juin '05	..	20	..	Police, Halifax, N.-E.
Vol. et resistant à une arrestation	4 a. et 30 jrs.	25 juin '03	16 janv. '05	**b*	30	..	Mag. stip. " "
Vol	3 ans.	6 déc. '02	22 déc. '04	*	40	..	Suprême, St-Jean, N.-B.
"	3 "	24 mars '03	5 mai '05	*	28	..	Comté, Dalhousie, "
"	3 "	9 nov. '03	4 fév. '05	*	27	..	Police, Woodstock, "
Homicide non prémédité	2 "	11 mai '04	9 juin '05	*	34	..	Comté, Halifax, N.-E.
Obtention d'argent sous de faux prétextes.	2 a. et 7 jrs.	6 fév. '04	14 juil. '05	*	46	..	Suprême, Sydney, "
Viol et incendie	25 ans.	18 oct. '94	16 oct. '04	*Sent. com. à 15 ans	34	..	Assises, Woodstock, N-B
Recel d'objets volés.....	2 "	30 janv. '04	4 fév. '05	....	71	..	Comté, Digby, N.-E.
" " "	2 "	6 juil. '04	19 juil. '05	*	21	..	Suprême, Sydney, "
Usage d'armes avec int.	4 "	27 juin '03	15 avril '05	*	28	..	" " "
" " "	2 "	1 " '04	27 sept. '05	**c*	38	..	" Victoria, "
Bris de magasin et vol..	5 "	27 " '03	22 déc. '04	*	23	..	" Sydney, "
Vol	3 "	17 août '03	6 juil. '05	*	24	..	Police, Frédéricton, N.-B.
"	3 "	15 juil. '03	18 janv. '05	*	56	..	Comté, St-Jean, "
"	2 "	14 " '04	12 avril '05	*	24	..	" Amherst, N.-E.
"	3 "	8 mars '04	20 juin '05	*	18	..	" "
"	2 "	23 oct. '03	16 mai '05	*	22	..	" Sydney, "
"	4 "	27 juin '03	4 fév. '05	*	35	..	" " "
"	3 "	12 sept. '03	31 juil. '05	*	37	..	Suprême, Amherst, "

a Deux ans et 20 coups de fouet.
**b* Libération sur parole pour un mois devant être annulée si le prisonnier ne retourne pas en Irlande.
**c* Libéré sur parole à condition que le prisonnier ne retourne pas au Cap-Breton avant le 1er jnin 1906.
* Libérés sur parole.

TABLE VII.—Cases in which the Prerogative of Mercy has been exercised during the year ended the 30th September, 1905, in favour of prisoners committed to the following prisons.

(*P.E.I., N.S. & N.B.*) Provincial Penitentiary, Dorchester, N.B.—*Concluded.*

CRIME.	Sentence.	Date of Sentence or Committal.	Date of Pardon or Commutation.	Conditions upon which Pardon or Commutation was granted.	Age and Sex. M	Age and Sex. F	By what Court tried.
Theft	2½ yrs	Feb. 1,'04	Dec. 30,'04	*	24	..	Supreme, Sydney, N.-S.
"	2½ "	" 1,'04	" 30,'04	*	30	..	" " "
"	3 "	" 11,'04	" 30,'04	*	24	..	" " "
"	2½ "	July 4,'04	May 30,'04	*	25	..	" " "
"	2 "	" 6,'04	Apr. 14,'05	*	24	..	" " "
"	2 "	Dec. 1,'04	July 22,'05	*	18	..	" Summerside, PEI
"	3 "	" 11,'03	Dec. 22,'04	*	37	..	Assize, St. John, N.B.
"	3 "	July 30,'03	Jan. 16,'05	*	21	.	Stip. Mag. Halifax, N.S.
" and receiving stolen goods	3 "	Dec. 1,'04	July 22,'05	*	18	.	Supreme, Summerside, P.E.I.
" from the person	3 "	Mar. 3,'04	" 6,'05	*	51	..	Police, Halifax, N.S.

Common Jails.

CRIME.	Sentence.	Date of Sentence or Committal.	Date of Pardon or Commutation.	Conditions	M	F	By what Court tried.
Charlottetown jail—							
Assault and occasioning actual bodily harm.	6 mos	Oct. 26,'04	Dec. 20,'04		33	..	Stip. Mag. Charlottetown, P.E.I.
Halifax County jail—							
Indecent assault	6 "	Jan. 23,'05	June 19,'05	*	37	..	County, Halifax, N.S.
Keeping disorderly house.	6 "	June 10,'05	" 22,'05		..	26	" " "
Keeping baudy house	1 yr.	Aug. 18,'04	Apr. 18,'05		..	20	" " "
Theft	9 mos	" 4,'04	Dec. 22,'04		22	..	" " "
" and escape	1½ yrs	Mar. 2,'04	May 8,'05	*	41	..	Stip. Mag. " "
Yarmouth jail—							
Assault with intent to wound.	1 yr.	Jan. 2,'05	July 31,'05		39	..	" Yarmouth, N.S.
Infraction of Canada Temp. Act.	*a*	June 17,'04	Mar. 4,'05		22	..	" " "

British Columbia Penitentiary.

CRIME.	Sentence.	Date of Sentence or Committal.	Date of Pardon or Commutation.	Conditions	M	F	By what Court tried.
Aiding and abetting in committing a felony	10 yrs.	July 3,'02	Jan. 16,'05		39	..	Territorial, Dawson, Y.T.
Arson	3 "	Feb. 20,'03	June 10,'05	*	52	..	County, Vancouver, B.C.
Burglary, housebreaking and assault	6 "	Apr. 26,'01	Jan. 18,'05	*	40	..	Supreme, Victoria, B.C.
Fraud	3 "	Feb. 9,'04	July 6,'05		23	..	County, Vancouver, B.C.
Sheep stealing	4 "	July 24,'03	Sept. 27,'05	*	28	.	" Nanaimo, B.C.
"	4 "	" 24,'03	" 27,'05	*	35	.	" " "
"	4 "	" 24,'03	" 27,'05	*	25	.	" " "
Shopbreaking and theft	3 "	" 20,'03	Mar. 10,'05	*	26	.	Territorial, Dawson, Y.T.
Theft	4 "	Oct. 7,'02	Sept. 27,'05	*	41	..	Supreme, Clinton, B.C.

(*Prov. of Brit. Columbia.*) Common Jails.

CRIME.	Sentence.	Date of Sentence or Committal.	Date of Pardon or Commutation.	Conditions	M	F	By what Court tried.
Kamloops jail—							
Manslaughter	1 yr.	July 14,'04	Dec. 22,'04		46	.	Assize, Barkerville, B.C.
Nelson jail—							
Assault	3 mos	Mar. 30,'05	May 8,'05		29	..	County, Fernie, B.C.
Obstructing peace officer.	6 "	Sept. 26,'04	Dec. 22,'04	*	26	..	Stip. Mag., Cranbrook, BC

a Fine of $50 in each of five cases and in default of payment two months in jail in each case.
* Released on ticket of leave.

TABLEAU VII.—Cas où le droit de grâce a été exercé durant l'année finissant le 30 septembre 1905, en faveur des prisonniers envoyés aux prisons suivantes.

(I. du P. E., N.S. & N.B.) Pénitencier provincial—Dorchester, N.-B.—*Fin.*

CRIME.	Sentence.	Date de — Sentence ou emprisonnement.	Date de — Pardon ou commutation.	Conditions sur lesquelles le pardon ou commutation a été accordé.	Age et sexe. H	Age et sexe. F	Par quelle cour mis en jugement.
Vol	2½ ans.	1 fév. '04	30 déc. '04	*	24	..	Suprême, Sydney, N.-E.
"	2½ "	1 " '04	30 " '04	*	30	..	" " "
"	3 "	11 " '04	30 " '04	*	24		" " "
"	2½ "	4 juil. '04	30 mai '04	*	25		" " "
"	2 "	6 " '04	14 avril '05	*	24	..	" " "
"	2 "	1 déc. '04	22 juil. '05	*	18	..	" Summerside, I-P-E
"	3 "	11 " '03	22 déc. '04	*	37	..	Assises, St-Jean, N.-B.
"	3 "	30 juil. '03	16 janv. '05	*	21	..	Mag. stip, Halifax, N.-E.
" et recel d'objets volés	3 "	1 déc. '04	22 juil. '05	*	18	..	Suprême, Summerside, I. du P.-E.
" sur la personne	3 "	3 mars '04	6 " '05	*	51	..	Police, Halifax, N.-E.
			Prisons communes.				
Pr. de Charlottetown—							
Voies de fait causant des blessures corporelles.	6 mos.	26 oct. '04	20 déc. '04		33	..	Mag. stipend., Charlottetown, I. du P.-E.
Pr. du comté d'Halifax—							
Attentat à la pudeur	6 "	23 janv. '05	19 juin '05	*	37	..	Comté, Halifax, N.-E.
Tenant une maison de désordre.	6 "	10 juin '05	22 " '05		..	26	" " "
" " "	1 an.	18 août. '04	18 avril '05		..	20	" " "
Vol	9 mos.	4 " '04	22 déc. '04		22	..	" " "
" et évasion	1½ ans.	2 mars '04	8 mai '05	*	41	..	Mag. stip " "
Prison de Yarmouth—							
Voies de fait avec intention de blessure.	1 "	2 janv. '05	31 juil. '05		30	..	" Yarmouth, "
Contrav. aux lois de tempér. du Canada.	*a*	17 juin '04	4 mars '05		22	.	" " "
			Pénitencier de la Colombie-Britannique.				
Aidant et excitant à commettre un crime.	10 ans	3 juil. '02	16 janv. '05		39	..	Territoriale, Dawson.
Incendie	3 "	20 fév. '03	10 juin '05	*	52	..	Comté, Vancouver.
Effraction de nuit, bris de maison et voies de fait	6 "	26 avril '01	18 janv. '05	*	40	..	Suprême, Victoria.
Faux	3 "	9 fév. '04	6 juil. '05		23	..	Comté, Vancouver.
Vol de moutons	4 "	24 juil. '03	27 sept. '05	*	28	..	" Nanaimo.
"	4 "	24 " '03	27 " '05	*	35	..	" "
"	4 "	24 " '03	27 " '05	*	25	..	" "
Bris de magasin et vol	3 "	20 " '03	10 mars '05	*	26	..	Territoriale, Dawson.
Vol	4 "	7 oct. '02	27 sept. '05	*	41	..	Suprême, Clinton.
(Prov. de la Col.-Britannique.)			Prisons communes.				
Prison de Kamloops—							
Homicide non prémid'é	1 an.	14 juil. '04	22 déc. '04		46	..	Assises, Barkerville.
Prison de Nelson—							
Voies de fait	3 mois	30 mars '05	8 mai '05		29	..	Comté, Fernie.
Obstruant une officier de la paix.	6 "	26 sept. '04	22 dec. '04	*	26	..	Mag. stip., Cranbrook.

a Amende de $50 dans chacun des cinq cas, et à défaut de paiement deux mois de prison dans chaque cas.

* Libérés sur parole.

TABLE VII.— Cases in which the Prerogative of Mercy has been exercised during the year ended the 30th September, 1905, in favour of prisoners committed to the following prisons.

(Prov. of Brit. Columbia.) Common jails—*Concluded.*

Crime.	Sentence.	Date of Sentence or Committal.	Date of Pardon or Commutation.	Conditions upon which pardon or Commutation was granted.	Age and Sex. M	Age and Sex. F	By what Court tried.
New Westminster jail—							
Theft	1 yr.	Oct. 18,'04	Sept. 27,'05	*	25	..	Police, Vancouver, B.C.
Unlawful wounding	1 "	Nov. 2,'04	July 3,'05	*	28	..	Assize, " "
Vancouver jail—							
Carnally knowing a girl under 14 yrs.	*a	Oct. 19,'03	Jan. 6,'05	120 l'sh's remitted by Gov. Gen., Mar. 16,'04	21	..	Police, " "
Vagrancy	6 mos	Aug. 27,'04	Nov. 26,'04		22	..	" " "
"	6 "	" 27,'04	" 26,'04		22	..	" " "
"	6 "	" 27,'04	" 26,'04		19	..	" " "
"	6 "	Jan. 20,'05	Apr. 15,'05		..	15	" " "
Victoria jail—							
Killing a cow	18 "	Oct. 7,'03	Jan. 16,'05		24	..	" Victoria, B.C.

Manitaba Penitentiary.

Crime.	Sentence.	Date of Sentence or Committal.	Date of Pardon or Commutation.	Conditions upon which pardon or Commutation was granted.	Age and Sex. M	Age and Sex. F	By what Court tried.
Being intoxicated while on duty as railway engineer.	2 yrs.	Sept. 20,'04	Apr. 3,'05	*	29	..	Supreme, Regina, N.W.T.
Breaking, entering and stealing.	3 "	Jan. 7,'04	Sept. 27,'05	*	19	..	" Whitewood, "
Cattle stealing	4 "	Mar. 17,'04	Apr. 11,'05		49	..	" Maple Creek, "
Damaging property	2 "	Nov. 7,'03	" 11,'05		47	..	" Yorkton, "
" "	2 "	" 7,'03	" 11,'05		44	..	" " "
" "	2 "	" 7,'03	May 8,'05		41	..	" " "
" "	2 "	" 7,'05	" 8,'05		51	..	" " "
" "	2 "	" 7,'03	" 8,'05		46	..	" " "
False pretences	3 "	Dec. 13,'04	Sept. 27,'05		39	..	" Maple Creek, "
Horse stealing	5 "	Oct. 4,'02	Oct. 21,'04	*	22	..	" Regina, "
" "	5 "	" 4,'02	" 21,'04	*	24	..	" " "
" "	3 "	Feb. 5,'04	Mar. 15,'05		22	..	" MacLeod, "
" "	3 "	" 5,'04	" 15,'05		30	..	" " "
" "	2 "	July 22,'03	Jan. 16,'05		25	..	" Edmonton, "
" "	2 "	Jan. 18,'04	July 6,'05	*	38	..	" Carlyle, "
" " and theft	4 "	Nov. 14,'03	May 23,'05		28	..	" MacLeod, "
" " "	3 "	" 14,'03	July 6,'05	*	20	..	" " "
Killing a calf with intent to steal.	3 yrs.	May 14,'04	June 10,'05	*	25	.	Supr., Calgary, N.W.T.
Perjury	3 "	Mar. 7,'03	Mar. 10,'05	*	34	..	" McLeod "
Rape	3 "	July 13,'03	June 10,'05		40	..	" " "
Rape, attempted	5 "	Nov. 8,'02	Dec. 22,'04	*	24	.	" Edmonton "
Robbery	b10 "	Mar. 13,'05	July 3,05	*	22	..	King's B., Winnipeg, Man
Shooting with intent	7 "	" 20,'00	May 20,'05		34	.	Queen's " "
Theft	2 "	July 29,'03	Dec. 22,'04	*	24	..	Police " "
"	2 "	Oct. 5,'04	June 22,'05	*	49	..	Supr., Regina, N.W.T.
"	1 yr.	May 26,'04	Dec. 22,'04	*	36	..	" Moosomin "
Uttering and trying to forcibly break out of his cell with intent to escape.	3 yrs.	Nov. 3,'03	Sept 27,'05	*	20	..	" Calgary "

*a 23 months and 160 lashes.
b And 75 lashes in three whippings.
* Released on ticket of leave.

TABLEAU VII.—Cas où le droit de grâce a été exercé durant l'année finissant le 30 septembre 1905, en faveur des prisonniers envoyés aux prisons suivantes.

(Prov. de la Col.-Britannique.) Prisons communes—*Fin.*

CRIME.	Sentence.	Date de — Sentence ou emprisonnement.	Date de — Pardon ou commutation.	Conditions lesquelles le pardon ou commutation a été accordé.	Age et sexe. — H	Age et sexe. — F	Par quelle cour mis en jugement.
Prison de N. Westminster							
Vol	1 an	18 oct. '04	27 sept. '05	*	25	..	Police, Vancouver.
Blessures	1 "	2 nov. '04	3 juil. '05	*	28	..	Assises, "
Prison de Vancouver—							
Commerce charnel avec une fille au-dessous de 14 ans.	*a	19 oct. '03	6 janv. '05	120 coups de fouet remis par Gov.-Gen. mars 16, '04.	21	..	Police, "
Vagabondage	6 mois	27 août '04	26 nov. '04		22	..	" "
"	6 "	27 " '04	26 " '04		22	..	" "
"	6 "	27 " '04	26 " '04		19	..	" "
"	6 "	20 janv. '05	15 avril '05		..	15	" "
Prison de Victoria—							
Tuant une vache	18 "	7 oct. '03	16 janv. '05		24	..	" Victoria.

Pénitencier du Manitoba.

CRIME.	Sentence.	Sentence ou emprisonnement.	Pardon ou commutation.	Conditions.	H	F	Par quelle cour mis en jugement.
Etant en état d'ivresse pendant qu'il était en devoir comme ingénieur d'une locomotive.	2 ans	20 sept. '04	3 avril '05	*	29	..	Suprême, Regina.
Effraction, entrée et vol.	3 "	7 janv. '04	27 sept. '05	*	19	..	" Whitewood.
Vol de bétail	4 "	17 mars '04	11 avril '05		49	..	" Maple-Creek.
Dommage à la propriété	2 "	7 nov. '03	11 " '05		47	..	" Yorkton.
" "	2 "	7 " '03	11 " '05		44	..	" "
" "	2 "	7 " '03	8 mai '05		41	..	" "
" "	2 "	7 " '03	8 " '05		51	..	" "
" "	2 "	7 " '03	8 " '05		46	..	" "
Faux prétextes	3 "	13 déc. '04	27 sept. '05		39	..	" Maple-Creek.
Vol de chevaux	5 "	4 oct. '02	21 oct. '04	*	22	..	" Regina.
" "	5 "	4 " '02	21 " '04	*	24	..	" "
" "	3 "	5 fév. '04	15 mars '05		22	..	" MacLeod.
" "	3 "	5 " '04	15 " '05		30	..	" "
" "	2 "	22 juil. '03	16 janv. '05		25	..	" Edmonton.
" "	2 "	18 janv. '04	6 juil. '05	*	38	..	" Carlyle.
" " et vol	4 "	14 nov. '03	23 mai '05		28	..	" MacLeod.
" " "	3 "	14 " '03	6 juil. '05	*	20	..	" "
Tuant un veau avec intention de vol.	3 ans	14 mai '04	10 juil. '05	*	25	..	Suprême, Calgary.
Parjure	3 "	7 mars '03	10 mars '05	*	34	..	" MacLeod.
Viol	3 "	13 juil. '03	10 juin '05		40	..	" "
Viol tentative de	5 "	8 nov. '02	22 déc. '04	*	24	..	" Edmonton.
Vol	b10 "	13 mars '05	3 juil. '05	*	22	..	B. du Roi Winnipeg.
Usage d'armes avec intentions.	7 "	20 " '00	20 mai '05		34	..	B. de la Reine, Winnipeg
Vol	2 "	29 juil. '03	22 déc. '04	*	24	..	Police, Winnipeg.
"	2 "	5 oct. '04	22 juin '05	*	49	..	Suprême Regina.
"	1 "	26 mai '04	22 dec. '04	*	36	..	" Moosomin.
Menace et tentative de bris de cellule avec l'intention de s'évader	3 "	3 nov. '03	27 sept. '05	*	20	..	" Calgary.

*a 23 mois et 160 coups de fouet.
b Et 75 coups de fouet en trois fouettements.
* Libérés sur parole.

TABLE VII.—Cases in which the Prerogative of Mercy has been exercised during the year ended the 30th September, 1905, in favour of prisoners committed to the following prisons.

Crime.	Sentence.	Date of Sentence or Committal.	Date of Pardon or Commutation.	Conditions upon which Pardon or Commutation was granted.	Age and Sex. M	Age and Sex. F	By what Court tried.
(Province of Manitoba.)		Portage la Prairie Reformatory.					
Shopbreaking and theft.	2 yrs.	July 18,'04	Dec. 30,'04	....	17	..	Police, Winnipeg, Man.
Theft........	3 "	May 22,'05	July 31,'05	....	15	..	" "
"	1½ "	" 9,'04	" 14,'05	....	19	..	" "
"	3 "	Sept 20,'04	" 15,'05	....	13	..	" "
"	3 "	" 20,'04	" 15,'05	....	15	..	" "
(Province of Manitoba.)		Common Jails.					
Brandon jail—							
Attempt to commit suicide	3 mos	Sept. 7,'04	Oct. 22,'04	....	..	18	Police, Brandon.
Shopbreaking and theft	1 yr. & 11 ms.	July 18,'04	May 8,'05	*........	18	..	" Winnipeg.
Theft	6 mos	Aug. 23,'04	Dec. 14,'04	....	20	..	County Brandon.
Winnipeg jail—							
Assault and drunkeness	*a*	Apr. 24,'05	June 3,'05	....	27	..	Police, Winnipeg.
Forgery........	1½ yrs	Mar. 21,'04	Jan. 16,'05	*........	20	..	" "
"	13 mos	Nov. 8,'04	June 9,'05	....	22	..	" "
"	1 yr..	Sept 15,'04	May 24,'05	*........	24	..	" "
"	6 mos	Aug. 25,'04	Jan. 16,'05	....	23	..	County, "
		Common Jails—North-west territories.					
Dawson jail—							
Receiving stolen goods	15 mos	Apr. 6,'04	May 20,'05	....	43	..	J. P's, Dawson.
Theft........	2 yrs.	Aug. 1,'04	Oct. 20,'04	....	61	..	Territorial, Dawson.
Prince Albert jail—							
Obtaining money under false pretences.	2 "	July 10,'03	Jan. 21,'05	*........	41	..	Supreme, Macleod.
Rape, attempted.....	9 mos	May 27,'04	Dec. 22,'04	*........	38	..	" Battleford.
Regina jail—							
Assault........	1 yr..	Apr. 23,'04	Mar. 30,'05	....	22	..	" Regina.
Assaulting a police constable	*b* 6 mos	Oct. 24,'04	" 10,'05	*........	35	..	Police, Moosejaw.
Cattle stealing........	2 yrs.	Aug. 1'03	Feb. 10,'05	....	46	..	Supreme, Calgary.
Concealing cattle.....	1 yr..	May 31,'04	" 10,'05	*........	31	..	" Red Deer.
Obtaining goods under false pretences.	1 "	Aug. 1,'04	May 20,'05	*........	24	..	" Calgary.
Receiving stolen money	18 mos	June 16,'04	June 22,'05	....	43	..	Supreme, Regina.
Selling intoxicants to Indians.	*c*	Feb. 22,'05	Mar. 24,'05	....	62	..	Indian Agent, South Qu'Appelle.
Stealing	1 yr.	Aug. 1,'04	May 20,'05	....	38	..	Supreme, Calgary.
"	6 mos	Nov. 12,'04	Apr. 15,'05	....	22	..	" Regina.
Theft	1 yr.	Dec. 21,'04	" 14,'05	*........	25	..	" "
"	1 "	June 21,'04	June 5,'05	....	20	..	" Maple Creek.
"	1 "	Nov. 21,'04	" 26,'05	*........	20	..	" Regina.
"	6 mos	Mar. 6,'05	" 22,'05	*........	30	..	" "

a Fine $25 and $2.25 costs or two months for assault and $3 fine and $3 costs for drunkenness and disorderly conduct.
b And $97 fine and $2.50 costs or in default of payment 6 additional months.
c Fine of $100 and $9.50 or two months.
* Released on ticket of leave.

TABLEAU VII—Cas où le droit de grâce a été exercé durant l'année finissant le 30 septembre 1905, en faveur des prisonniers envoyés aux prisons suivantes.

CRIME.	Sentence.	Date de — Sentence ou emprisonnement.	Date de — Pardon ou commutation.	Condition sur lesquelles le pardon ou commutation a été accordé.	Age et sexe. H	Age et sexe. F	Par quelle cour mis en jugement.
(Prov. de Manitoba.)				Ecole de réforme—Portage-la-Prairie.			
Bris de magasin et vol	2ans.	18 juil. '04	30 déc. '04		17	..	Police, Winnipeg.
Vol	3 "	22 mai '05	31 juil. '05		15	..	" "
"	1½"	9 " '04	14 " '05		19	..	" "
"	3 "	20 sept. '04	15 " '05		13	.	" "
"	3 "	20 " '04	15 " '05		15	..	" "
(Prov. de Manitoba.)				Prisons communes.			
Prison de Brandon—							
Tentative de suicide	3mos	7 sept. '04	22 oct. '04		..	18	Police, Brandon.
Bris de magasin et vol	1 an et 11 m.	18 juil. '04	8 mai '05	*	18	..	" Winnipeg.
Vol	6mos	23 août '04	14 déc. '04		20	..	Comté, Brandon.
Prison de Winnipeg—							
Voies de fait et ivresse	*a*	24 avril '05	3 juin. '05		27	..	Police, Winnipeg.
Faux	1½ans.	21 mars '04	16 janv. '05	*	20	..	" "
"	13mos	8 nov. '04	9 juin. '05		22	..	" "
"	1 an.	15 sept. '04	24 mai. '05	*	24	..	" "
"	6mos	25 août '04	16 janv. '05		23	..	Comté "
				Prisons communes—Territoires du Nord-ouest.			
Prison de Dawson—							
Recel d'objets volés	15mos	6 avril '04	20 mai '05		43	..	J. de P. Dawson.
Vol	2ans.	1 août '04	20 oct. '04		51	..	Territoriale, Dawson.
Prison de Prince Albert—							
Obtention d'argent sous de faux prétextes.	2ans.	10 juil. '03	21 janv. '05	*	41	..	Suprême, MacLeod.
Viol, tentative de	9mos	27 mai '04	22 dec. '04	*	38	..	" Battleford.
Prison de Regina—							
Voies de fait	1 an.	23 avril '04	30 mars '05		22	..	" Regina.
" sur un agent de police.	*b* 6mos	24 oct. '04	10 " '05	*	35	..	Police, Moosejaw.
Vol de bestiaux	2ans.	1 août '03	10 fev. '05		46	..	Suprême, Calgary.
Recel de bestiaux	1 "	31 mai '04	10 " '05	*	31	..	" Red-Deer.
Obtention d'effets sous faux prétextes	1 "	1 août '04	20 mai '05	*	24	..	" Calgary.
Recel d'argent volé	18mos	16 juin '04	22 juin '05		43	..	Suprême, Regina.
Vente de boisson aux sauvages.	*c*	22 fév. '05	24 mars '05		62	..	Agent des sauvag., South-Qu'Appelle.
Vol	1 an.	1 août '04	20 mai '05		38	..	Suprême, Calgary.
"	6mos	12 nov. '04	15 avril '05		22	..	" Regina.
"	1 an.	21 déc. '04	14 " '05	*	25	..	" "
"	1 "	21 juin '04	5 juin '05		20	..	" Maple-Creek.
"	1 "	21 nov '04	26 " '05	*	20	..	" Regina.
"	6mos	6 mars '05	22 " '05	*	30	..	" "

a Amende de $25 et $2.25 de frais ou deux mois pour voies de fait, et amende de $3 et $3 de frais pour ivresse et mauvaise conduite.
b Et $97 d'amende et $2.50 de frais, ou à défaut de paiement six mois additionnels.
c Amende de $100 et $9.50 ou deux mois.
* Libérés sur parole.

TABLE VII.—Cases in which the Prerogative of Mercy has been exercised during the year ended the 30th September, 1905, in favour of prisoners committed to the following prisons.

Guard Rooms, Northwest Territories.

CRIME.	Sentence.	Date of Sentence or Committal.	Date of Pardon or Commutation.	Conditions upon which Pardon or Commutation was granted.	Age and Sex. M	Age and Sex. F	By what Court tried.
Calgary guard room—							
Assisting constable to desert.	6 mos	Nov. 28,'04	Jan. 28,'05	.....	19	..	J.P's., Calgary.
Drunkenness.	3 "	Aug. 25,'04	Oct. 17,'04	.....	34	..	Police, Moosejaw.
Having liquor in his possession.	6 "	July 30,'04	" 16,'04	.....	30	..	J.P's., Calgary.
Fort Saskatchewan guard room—							
Unlawful wounding..	6 "	Dec. 6,'04	Apr. 3,'05	*	44	..	King's Bch., Wetaskiwin.
Lethbridge guard room—							
Selling liquor to Indians	6 "	May 26,'05	June 20,'05	.....	54	..	J.P's., Lethbridge.
Macleod guard room—							
Vagrancy	4 "	Nov. 28,'04	Dec. 27,'04	.....	30	..	" Pincher Creek.
Maple Creek guard room—							
Larceny	3 yrs.	June 23,'04	Oct. 3,'04	.....	21	..	Supreme, Maple Creek.
Regina guard room—							
Theft................	6 mos	May 5,'05	July 6,'05	.....	23	..	J.P., Estivan.
White Horse guard room—							
Perjury.............	2 yrs.	Apr. 8,'04	June 10,'05	.....	27	..	Police, White Horse.

Freedom Granted to Ticket of Leave Men.

CRIME.	Sentence.	Date of Sentence or Committal.	Date of Pardon or Commutation.	Conditions upon which Pardon or Commutation was granted.	Age and Sex. M	Age and Sex. F	By what Court tried.
British Columbia penitentiary.							
Forgery	4 yrs.	Oct. 24,'01	Sept 24,'04	Unconditional freedom granted, Mar. 10, 1905.	21	..	Police, Grand Forks, B.C.
Theft............	3 "	Nov. 3,'03	May 2,'04	Dispensed from reporting change of residence, Feb. 4,'05	23	..	County, Vernon, B.C.
Kingston penitentiary—							
Arson	12 "	May 21,'97	Dec. 5,'02	Unconditional freedom granted, Feb. 4, 1905.	40	..	Assize, Orangeville, Ont.
Highway robbery with violence.	2 "	Aug. 24,'03	Apr. 18,'04	Unconditional release granted, Apr. 19, 1905.	23	..	Police, Port Arthur, Ont.
Stealing money letters	6 "	Apr. 2,'02	Aug. 8,'03	Unconditional freedom granted, May 4, 1905.	26	.	Police, Toronto, Ont.

Death Sentences Commuted during the Year ended September 30, 1905.

CRIME.	Sentence.	Date of Sentence or Committal.	Date of Pardon or Commutation.	Conditions upon which Pardon or Commutation was granted.	Age and Sex. M	Age and Sex. F	By what Court tried.
Murder...........	Death	Sept 28,'05	Dec. 4,'05	Life imprisonment..	45	..	Assize, Brantford, Ont.
"	" .	Dec. 14,'04	May 6,'05	" ..	35	..	King's Bch., Sherbrooke, Q
"	" .	Nov. 21,'04	Jan. 23,'05	" .	47	..	" Montreal, Q.
"	" .	Oct. 7,'04	Dec. 5,'04	" ..	23	..	Assize, Sandwich, Ont.
"	" .	" 18,'01	Nov. 21,'04	" ..	24	..	" Sault St. Marie, O.
"	" .	Aug. 23,'05	....	Confined in asylum.	..	n.g	" Brantford, Ont.

* Released on ticket of leave.

TABLEAU VII.—Cas où le droit de grâce a été exercé durant l'année finissant le 30 septembre 1905, en faveur des prisonniers envoyés aux prisons suivantes.

Postes de police, Territoires de Nord-Ouest.

CRIME.	Sentence.	Date de Sentence ou emprisonnement.	Date de Pardon ou commutation.	Conditions sur lesquelles le pardon ou commutation a été accordé.	Age et sexe. H	Age et sexe. F	Par quelle cour mis en jugement.
Poste de Police, Calgary—							
Aidant un agent de pol. à déserter.	6 mos	28 nov. '04	28 janv. '05	....	19	..	J. de P., Calgary.
Ivresse...........	3 "	25 août '04	17 oct. '04	....	34	..	Police, Moosejaw.
Ayant de la bois. en sa possession.	6 "	30 juin '04	16 " '04	....	30	..	J. de P., Calgary.
P. de pol., Fort-Saskatchewan—							
Blessures......	6 "	6 déc. '04	3 avril '05	*	44	..	B. du Roi, Wetaskiwin.
P. de pol., Lethbridge—							
Vente de bois. aux Sau.	6 "	26 mai '05	20 juin '05	....	54	.	J. de P., Lethbridge.
P. de pol., Macleod—							
Vagabondage	4 "	28 nov. '04	27 déc. '04	....	30	..	" Pincher-Creek.
P. de pol., Maple Creek—							
Vol....	3 ans	23 juin '04	3 oct. '04	....	21	..	Suprême, Maple-Creek.
P. de pol., Regina—							
Vol	6 mos	5 mai '05	6 juil. '05	....	23	..	J. de P., Estivan.
P. de pol., White Horse—							
Parjure.............	2 ans	8 avril '04	10 juin '05	....	27	..	Police, White-Horse.

Liberté accordée aux libérés sur parole.

CRIME.	Sentence.	Sentence ou emprisonnement.	Pardon ou commutation.	Conditions	H	F	Par quelle cour mis en jugement.
Pénitencier de la Col.-Britannique—							
Faux	4 ans	24 oct. '01	24 sept. '04	Liberté non conditionnelle accordée, 10 mars '05.	21	..	Police, Grand Forks, C-B.
Vol	3 "	3 nov. '03	2 mai '04	Dispensé de faire rapport du changement de résidence.	23	..	Comté, Vernon, C.-B.
Pénitencier de Kingston—							
Incendie.	12 "	21 mai '97	5 déc. '02	Liberté non conditionnelle accordée, 4 fév. '04.	40	..	Assises, Orangeville, Ont.
Vol de grand chemins avec violence.	2 "	24 août '03	18 avril '04	Liberté non conditionnelle accordée, 19 avril '05.	23	..	Police, Port-Arthur.
Vol de lettres chargées	6 "	2 avril '02	8 août '03	Liberté non conditionnelle accordée, 4 mai '05.	26	..	" Toronto.

Sentences de mort commuées durant l'année finissant le 30 sept. 1905.

CRIME.	Sentence.	Sentence ou emprisonnement.	Pardon ou commutation.	Conditions	H	F	Par quelle cour mis en jugement.
Meutre	Mort.	28 sept. '05	4 déc. '05	Emprisonnem. à vie	45	..	Assises, Brantford, Ont.
"	" .	14 déc. '04	6 mai '05	" .	35	..	B. du Roi, Sherbrooke, Q.
"	" .	21 nov. '04	23 janv. '05	" ..	47	..	" Montréal, Q.
"	" .	7 oct. '04	5 déc. '04	" .	23	..	Assises, Sandwich, Ont.
"	" .	18 " '04	21 nov. '04	" ..	24	..	" Sault-Ste-Marie, O.
"	" .	23 août '05	....	Internée dans un asile	..	n.d	" Brantford, Ont.

* Libéré sur parole.

INDICTABLE OFFENCES.

DELITS JUSTICIABLES D'UN JURY.

SUMMARY CONVICTIONS BY DISTRICTS.

CONDAMNATIONS SOMMAIRES PAR DISTRICTS.

3